Conditions d’utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d’œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s’inscrit dans le cadre de la loi nº 78-753 du 17 juillet 1978 :

- **la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue (Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr)**
- **la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l’objet d’une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.**

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- **les reproductions de documents protégés par le droit d’auteur, uniquement consultables dans l’enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l’autorisation préalable du titulaire des droits.**

4- Pour obtenir la reproduction numérique d’un document du Cnum en haute définition, contacter cnum(at)cnam.fr

5- L’utilisateur s’engage à respecter les présentes conditions d’utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d’une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d’utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	**Morisot, Joseph-Madeleine-Rose (1767-1821)**
Titre	**Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de batiment, divisés suivant les différentes espèces de travaux et suivis d'un traité particulier pour chaque espèce, sur la manière de toiser ou mesurer les ouvrages, a l'usage des architectes, ingénieurs, vérificateurs, toiseurs et entrepreneurs de bâtimens, des propriétaires de maisons, et de tous ceux qui veulent faire bâtir**
Adresse	**Paris : [Joseph-Madeleine-Rose Morisot] : Goeury : Firmin-Didot, 1814-1828**
Edition	**Deuxième édition revue, corrigée et augmentée pour les tomes 1, 3, 4 ; Troisième édition revue et corrigée pour le tome 2.**
Collation	**4 vol. (256-584, [4]-644, [4]-316-278, [8]-522 p.) ; in-8**
Nombre de vues	**2618**
Cote	**CNAM-BIB 8 Ko 21 (1-4)**
Sujet(s)	**Architecture -- Détails Construction -- Matériaux**
Thématique(s)	**Construction**
Typologie	**Ouvrage**
Note	**Vol.1 contenant la maçonnerie, la charpente, la couverture et le carrelage. Vol.2 Menuiserie. Vol.3 Serrurerie et peinture. Vol.4. Marbrerie, pavage, vitrerie, pêlerie, plomberie, fontainerie, papiers de teinture, miroiterie, tapisserie, treillage, grillage, vidange, terrasse.**
Langue	**Français**
Date de mise en ligne	**15/09/2011**
Date de génération du PDF	**06/02/2026**
Recherche plein texte	**Disponible**
Notice complète	https://www.sudoc.fr/126916608
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8KO21

8° Ko 21

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES DE BATIMENT,

DIVISÉS

SUIVANT LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE TRAVAUX

ET SUIVIS

D'un Traité particulier pour chaque espèce, sur la manière de toiser ou mesurer les Ouvrages,

A l'usage des Architectes, Ingénieurs, Vérificateurs, Toiseurs et Entrepreneurs de Bâtimens, des Propriétaires de Maisons, et de tous ceux qui veulent faire bâtir.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE,

PAR J. M. MORISOT,

Architecte - Vérificateur - Expert des Bâtimens du Roi.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ARTS ET

I^er^. VOLUME,

CONTENANT LA *MAÇONNERIE*, LA *CHARPENTE*, LA *COUVERTURE* ET LE *CARRELAGE*.

1820.

De l'Imprimerie de NOUZOU, rue de Cléry, n°. 9,
A PARIS.

INTRODUCTION.

LA Science du toisé et de l'évaluation des prix des ouvrages de bâtiment doit être spécialement celle des Experts-Vérificateurs qui, chargés ordinairement de régler les mémoires de travaux exécutés, doivent s'attacher à le faire avec d'autant plus de justice et d'impartialité, que la mission qu'ils reçoivent, soit amiablement, soit judiciairement, les constitue en quelque sorte arbitres souverains des intérêts des parties ; mais cette science est aussi nécessaire à l'architecte pour qu'il puisse approximativement fixer à l'avance les frais que peut occasionner l'exécution des plans qu'il conçoit, et modifier ces plans en raison des sommes destinées aux travaux qu'ils ont pour objet. Cette science est enfin nécessaire, sous le rapport de leur intérêt personnel, à l'ouvrier que l'on emploie, à l'entrepreneur qui spécule sur des constructions et au propriétaire qui les ordonne et en fait la dépense.

L'opposition entr'eux, de ces intérêts divers, était un appel à l'étude de cette science dont les progrès sembleraient avoir dû marcher toujours de front avec ceux de l'architecture.

Elle est néanmoins demeurée long-temps ignorée, et au commencement de ce siècle, personne encore n'avait entrepris de chercher les principes sur lesquels elle pouvait être assise.

Ce n'est pas que, de loin en loin, il n'ait paru quelques livres sur la matière, et il en est même dans lesquels on trouve quelques idées qui semblaient vouloir ouvrir la route qu'il convenait de prendre ; mais au lieu de les développer et d'en suivre les conséquences, leurs auteurs se contentaient de les avoir jetées en avant, et comme au hasard ; ils revenaient aussitôt à la routine aveugle dont personne n'osait s'écarter ; en sorte que pre-

nant pour règle, dans leurs appréciations, les usages divers à travers lesquels on se traînait servilement; donnant ainsi un nouveau poids à ces usages, aussi bizarres que quelquefois contradictoires entr'eux, ces auteurs, sans jamais faire faire le moindre progrès à la science, l'ont au contraire plus d'une fois fait rétrograder.

Le désir de fixer enfin des principes sur cette matière importante m'a déterminé à publier, en 1804, des tableaux détaillés qui me semblaient propres à atteindre ce but. L'accueil que le public a daigné faire à cet ouvrage me détermine aujourd'hui à en publier une seconde édition, en tête de laquelle je crois devoir présenter à mes lecteurs quelques notions préliminaires qui les mettront à même de juger de l'utilité de mon travail.

Je diviserai cette introduction en cinq chapitres.

Le 1^er^. présentera l'analyse des ouvrages publiés antérieurement au mien sur le toisé et les détails des prix de bâtimens. Il sera en quelque sorte l'historique de la science jusqu'à la fin du dernier siècle.

Le 2^e^. fera connaître comment j'ai été amené à établir le système que je me suis fait et en donnera le développement.

Dans le 3^e^. je rendrai compte des effets qu'a produits la publication de mon ouvrage; j'y signalerai les innovations par lesquelles on a tenté d'en éluder les principes; puis, mettant en regard ce qui se pratiquait autrefois et ce qui se pratique aujourd'hui, je fixerai l'attention sur le nombre et l'importance des réformes que je suis parvenu à opérer.

Le 4^e^. Chapitre parlera des ouvrages qui ont paru postérieurement au mien.

Le 5^e^. contiendra quelques idées générales sur les diverses parties qui constituent la science dont il s'agit; sur celles de ces parties qui appartiennent plus particulièrement au toiseur, au vérificateur et à l'architecte; sur l'intérêt qu'ont les propriétaires à ne pas confondre ces trois professions essentiellement distinctes l'une de l'autre, etc. etc.

CHAPITRE Ier.

Analyse des Ouvrages publiés antérieurement au mien, sur le toisé et les détails des prix de bâtiment.

Parmi les auteurs les plus connus qui ont anciennement écrit, soit sur le toisé des ouvrages de bâtiment, soit sur le prix de ces ouvrages, soit sur l'un et l'autre objet, il en est qui doivent être étrangers à l'examen que je me propose de faire ici. Tels sont MM. Fortin, Charondas, Chopin, Tronçon, Bouchet, Ferriere. Ces auteurs étaient des jurisconsultes, et n'ont traité la matière que sous le rapport du droit. Ils ont rapporté et commenté les ordonnances existantes relativement soit aux servitudes, soit aux usages admis dans les tribunaux dans les cas de contestation.

Le but de mon ouvrage est tout autre. J'ai voulu spécialement donner des principes sur le toisé et sur l'appréciation des travaux; et les seuls ouvrages qui doivent en conséquence être l'objet de ce chapitre, sont ceux dans lesquels cette même matière, ou quelques-unes de ses parties ont été traitées. Tels sont ceux que l'on a dû successivement à MM. *Ducerceau*, *Savot*, *Blondel*, *Bullet*, *Potain*, *Desgodets*, *Ginet*, *Watin*, *Goupil*, *Camus*, *Bonnot*, *Monroy et Seguin*.

Trois autres ont écrit depuis la publication de mon ouvrage; mais je n'en parlerai que dans mon 4e. chapitre.

M. *Ducerceau*, dans l'ouvrage qu'il a fait imprimer en 1611, n'a fait que donner au Public cinquante projets de bâtiment avec le devis ou toisé de chacun d'eux.

Cet ouvrage aurait pu dans le temps présenter quelque utilité à ceux à qui l'un ou l'autre des cinquante projets aurait pu convenir, et qui, pleins de confiance dans M. Ducerceau, auraient trouvé bien de prendre pour loi les évaluations non motivées que contient son ouvrage.

Ce livre est maintenant dans l'oubli, et les bizarres évaluations

que l'on y trouve, me font penser que je ne dois pas chercher à l'en tirer.

SAVOT.— M. Savot était médecin: son goût pour la minéralogie le porta naturellement à la lecture et à l'étude de l'histoire naturelle de Pline, dont les derniers chapitres le conduisirent à la lecture de Vitruve et des autres auteurs qui, dans l'antiquité, avaient écrit sur l'architecture. Cette dernière science eut à son tour des attraits pour lui et, en 1624, il publia un petit volume in-12, ayant pour titre *l'Architecture française des bâtimens particuliers*.

Cet ouvrage, de peu d'étendue, ne laisse pas de renfermer beaucoup de choses utiles en ce qui concerne l'architecture, et en le lisant on s'étonne que les hommes de l'art aient laissé à un amateur le soin de publier des notions jusqu'alors inconnues au public, et dont l'utilité fut tellement sentie que le prompt épuisement de l'édition de 1624 en nécessita, en 1632, une seconde qui fut enlevée avec le même empressement que la première.

Dans les trois premiers quarts de son ouvrage, M. Savot traite avec méthode de tout ce que l'homme qui veut faire bâtir a intérêt de connaître. La position la plus convenable à un bâtiment, son ordonnance générale, son exposition, sa composition en masse, sa forme, l'occupent d'abord; il indique les règles à suivre pour fonder et bâtir avec solidité; il passe ensuite à la distribution de l'intérieur du bâtiment, et pour que chacun puisse y trouver tout ce qui peut lui convenir, il le suppose d'une telle étendue qu'il puisse renfermer non-seulement ce qui est nécessaire à l'habitation, mais tout ce qui est propre à procurer à l'homme aisé les commodités et les agrémens qu'il peut désirer et à l'homme riche les jouissances de luxe dont il aime à s'entourer.

C'est ainsi que les appartemens particuliers destinés à l'occupation du maître et de sa famille, les salons, la salle à manger, les cabinets, leurs antichambres, les étuves, les bains, les pièces de

service, les caves, les selliers, les écuries, les cours, les jardins, les sources, les fontaines, les glacières, etc. sont, tour à tour, l'objet de ses observations et de ses conseils dans les 33 premiers chapitres de son ouvrage; après quoi, et dans les 34e. et 35e. Chapitres, il prévient les propriétaires des procès et des dommages auxquels ils pourraient s'exposer s'ils ne se conformaient point aux lois, ordonnances, statuts et coutumes des lieux relatives aux constructions, et il leur présente pour guide le texte des articles de la coutume de Paris qui concernent la matière avec la conférence des autres coutumes du Royaume qui y sont conformes ou contraires, ou qui les modifient.

Les douze derniers Chapitres de l'ouvrage de M. Savot traitent du prix des divers matériaux qui entrent dans les constructions, et ensuite du toisé en ce qui concerne la maçonnerie et la charpente.

Cette partie de l'ouvrage est loin de présenter à ses lecteurs l'intérêt que les chapitres précédens leur avaient offert.

Ici on ne trouve plus rien de fixe, rien de positif: l'auteur lui-même débute par déclarer qu'il va seulement indiquer le moyen de reconnaître la valeur d'une construction « *le plus approchant du vrai que faire se pourra* ». Il donne pour motif de l'incertitude des évaluations qu'il va présenter, que les prix de tout ce qui entre dans la construction d'un édifice varient suivant les temps et les lieux, et sans doute il a raison.

Mais avant d'examiner le parti que ses contemporains auraient pu tirer de son travail, il faut l'analyser.

Après avoir dit un mot de la préparation du terrain sur lequel on veut bâtir, et des fouilles, vidanges et transports de terre qu'elle exige, ainsi que de leur prix, il passe en revue toutes les espèces de matériaux qui entrent dans les diverses constructions que l'on pourrait vouloir faire exécuter, e il en détermine les prix; mais ces prix, comme il a eu la bonne foi de le dire à l'avance, sont ceux de Paris, à l'époque à laquelle il écrivait; en sorte que lui-même, pour nous servir de ses propres expressions, ne les donne que « *pour servir d'exem-*

» *ple et de modèle pour sur iceux reconnaître et trouver* » *avec facilité le prix des autres provinces.*

Au surplus, dans le cours de cette revue très-exacte qu'il fait des diverses espèces de matériaux que l'on peut avoir à employer, il se livre, à l'occasion de chacun, à des observations qui auraient dû entrer dans la première partie de son travail, et qui en ont toute la perfection. Il indique les différentes espèces de chaque genre de matériaux ; il dirige son lecteur dans le choix qu'il lui conviendrait de faire suivant l'occasion, et il motive avec clarté la préférence que telle espèce doit obtenir sur telle autre, en signalant avec soin leurs différences par l'indication de leurs qualités et de leurs défauts respectifs. Ces divers détails conduisent notre auteur jusques et compris son 43e. chapitre.

Dans le 44e., il nous apprend comment se faisait, de son temps, le toisé de la maçonnerie et de la charpente.

On y voit, quant à la maçonnerie, que la base fondamentale du toisé destinée à déterminer ce qui pouvait être dû à l'ouvrier ou à l'entrepreneur, était le prix d'une toise de *gros murs*, et l'on fixait le prix de tous les autres travaux par des assimilations ou réductions tellement arbitraires, que notre auteur, après nous avoir dit que le scellement des lambourdes qui supportent les ais et parquets, *vont pour gros murs*, ajoute, que néanmoins il y en a qui jugent ces scellemens *à trois toises pour deux*.

Il nous dit ensuite que les aires et planchers de plâtre, les cloisons non recouvertes de part ni d'autre, et les ailes ou jouées de lucarnes *vont à deux toises pour une* ; que, si elles sont recouvertes d'un côté, elles se comptent *à trois toises pour deux;* que l'enduit de vieilles murailles qu'il faut rehacher *se compte à six toises pour une, etc. etc.*

A ce premier inconvénient, de ces évaluations arbitraires, s'en joignait un autre qui plongeait véritablement le tout dans le cahos : c'est qu'il existait alors, nous dit notre auteur, deux manières de toiser, absolument opposées l'une à l'autre. La première était connue sous la dénomination de *Toisé selon les*

us et coutumes de Paris ; la seconde, sous celle de *Toisé bout-avant sans retour.* Cette seconde méthode avait été introduite par une ordonnance rendue en 1557 par Henri II.

Suivant le premier mode, les vides étaient toisés comme pleins, sauf quand ils étaient excessifs, et l'on toisait toutes les saillies et moulures de manière que la plus petite, n'eût-elle pas six lignes, était comptée pour six pouces.

Suivant le second mode, le maçon était obligé d'orner le bâtiment d'autant de saillies et de moulures qu'il plaisait au propriétaire d'en exiger, sans qu'elles entrassent dans le toisé; et tous les vides, quelque médiocres qu'ils fussent, devaient être déduits, nonobstant quoi, ajoute l'auteur, l'usage est aujourd'hui de toiser tant le vide que le plein.

Passant de là au toisé de la charpente, il ne fait également que nous mettre sous les yeux l'arbitraire des usages adoptés ; je n'en citerai qu'un.

Les solives, dit-il, qui ont 5° sur 7° se toisent comme si elles avaient 6° carrés : cependant 5° multipliés par 7° ne donnent que 35°, tandis que 6° multipliés par 6° donne 36°. Je n'ai pas besoin de faire remarquer à mes lecteurs les injustices qui devaient nécessairement résulter de ces divers modes envers l'une ou l'autre des parties intéressées aux règlemens que l'on asseyait sur de semblables bases.

Dans son 45^e^. Chapitre, M. Savot indique un second moyen plus facile, dit-il, pour estimer le prix d'un bâtiment.

Ce moyen consiste à prendre pour base le prix accordé pour la toise courante de deux bâtimens existans de pareilles grandeurs, mais de différens prix, et de juger comparativement de la valeur des uns et des autres. Ce chapitre, que j'abandonne, est une véritable tache dans l'ouvrage de M. Savot.

Son 46^e^. Chapitre donne le poids d'un pied cube d'eau douce, d'eau de mer, des différentes espèces de métaux, de terre, de sable, de mortier, de plâtre, de différentes espèces de pierres, de marbre, de brique, de tuile, d'ardoise, de sel, de miel, de vin et de différentes espèces de bois, ainsi que le poids d'un

minot de blé, qu'il aurait bien dû donner, comme le surplus, par pied cube.

Enfin, le 47e. et dernier chapitre présente la nomenclature des principaux auteurs qui ont écrit sur l'architecture.

M. Savot, comme on le voit, ne nous a pas appris grand chose en ce qui concerne le toisé et le règlement des prix des travaux, puisqu'il n'a fait que nous retracer les erreurs de son temps.

Mais M. Savot ne s'est pas dissimulé ces erreurs, et son livre a dû avoir au moins l'avantage d'éveiller l'attention des propriétaires sur les précautions qu'il était dans leur intérêt de prendre en passant des marchés pour des constructions.

D'un autre côté, et c'est sous ce point de vue qu'il est dans mon thème d'envisager l'ouvrage de M. Savot; cet auteur, en s'étendant avec beaucoup de détails sur les prix des divers matériaux qui entrent dans les constructions, semblait vouloir indiquer que le prix de la matière devait être la base principale de toute estimation.

Quand on le voit ensuite varier le prix des fouilles en raison du plus ou du moins de temps qu'exige le plus ou le moins de dureté du terrain; varier le prix de la pierre en raison de la distance où on doit aller la chercher; le varier encore en raison de la nature des chemins; quand, en l'étudiant, on voit que le plus ou le moins de difficulté dans la taille est aussi entré dans ses calculs; quand on le voit donner le prix différent de la matière prise au port ou employée; etc., ne doit-on pas le considérer comme ayant, en quelque sorte, indiqué que les déchets et les différentes parties de la main d'œuvre devaient être autant d'élémens secondaires dans les règlemens. Il n'a pas dit le mot, il est vrai; mais c'était aux hommes de l'art à le comprendre et à suivre la route qu'il ouvrait devant eux. L'ont-ils fait? C'est ce que nous verrons par la suite de cette analyse.

BLONDEL. —M. Blondel était professeur et directeur de l'Académie royale d'architecture et maître de mathématique de monseigneur le Dauphin; il voulut, comme tel, attacher son

nom à un ouvrage qui parut en 1673, et qu'il crut apparemment d'une grande importance, puisqu'il le dédia au grand Colbert.

M. Blondel honorait beaucoup et avec raison, l'architecture ; mais il n'honorait pas autant, à ce qu'il paraît, les architectes de son temps, puisqu'il annonce dans son épître dédicatoire que c'est leur ignorance et leur cupidité qui l'ont déterminé à prendre la plume.

Cet élan d'indignation et l'honneur conféré à M. Blondel de la direction de l'Académie royale d'architecture donnaient au public le droit d'attendre de lui des leçons importantes.

Néanmoins l'ouvrage qu'il publia ne fut autre chose qu'une troisième édition de celui de M. Savot, avec quelques augmentations qui, en très-grande partie, ne sont pas même de lui. Je vais parcourir rapidement tout ce qui, dans cette édition, n'est pas de M. Savot.

M. Blondel nous a donné une soixantaine de notes sur toute la partie de l'ouvrage qui concerne l'architecture et l'art de bâtir, et il n'en est peut-être qu'une qui soit d'une véritable importance, et que l'on trouve au chapitre 30, où M. Savot, en parlant des fouilles que l'on peut faire pour chercher des sources d'eau, dit que plus on approfondit les tranchées, plus on doit trouver l'eau abondante. Sur quoi M. Blondel fait l'observation judicieuse, que comme ce sont les lits de glaise qui retiennent les eaux dans la terre, il faut bien se garder d'approfondir la fouille quand on a trouvé l'eau, parce qu'elle se perdrait nécessairement si on perçait le lit.

Quelques autres notes peuvent présenter quelqu'intérêt ; on en trouve ainsi cinq sur les constructions d'escaliers aux chapitres 9 et 13 ; quatre ou cinq au chapitre 20, sur la bâtisse et la retraite des murs principaux d'un bâtiment ; enfin, trois sur des usages inconnus du temps de M. Savot ; savoir, un assez étendu, au chapitre 23, concernant la construction des cheminées, et deux aux chapitres 9 et 28 relatives aux combles à la mansarde.

Dans d'autres endroits, M. Blondel attire l'attention de son

lecteur sur de véritables niaiseries. C'est ainsi qu'au chapitre 15, par exemple, où M. Savot, en parlant des alcôves, dit qu'il faut y garder une place, de l'autre côté du lit, *pour la couchette s'il est besoin d'en avoir une dans la chambre ;* notre annotateur l'arrête par cette observation, que cela ne se pratique plus que dans les chambres des malades ou des nourrices.

Quelquefois enfin M. Blondel substitue de fausses idées à celles de l'auteur; c'est ainsi qu'au chapitre 27, on le voit blâmer l'usage des plafonds; c'est ainsi qu'au chapitre 30, il prétend qu'un jet-d'eau, dont la conduite forme des courbes, s'élève aussi haut que celui dont la conduite serait en droite ligne.

Quant aux quarante et tant de notes de M. Blondel, que nous passons sous silence, elles sont insignifiantes ou de pure curiosité.

Les augmentations que notre annotateur donne ensuite sur les dix chapitres de M. Savot, qui concernent le toisé et l'évaluation des prix, ne sont pas plus importantes.

Dans quelques-unes de ces notes il donne bien quelques observations sur la nature et les qualités des matériaux dont il parle et sur les lieux où on les trouve ; mais le surplus, c'est-à-dire la presque totalité des notes, ne fait qu'indiquer les prix de son temps, sans présenter aucun élément qui puisse mettre ses lecteurs futurs à même de tirer le moindre fruit de ses appréciations.

C'est ici que nous devons nous arrêter en ce qui concerne M. Blondel, parce que les 78 pages qui terminent le volume ne sont pas de lui, ainsi qu'il le déclare dans son avant-propos.

En résultat, M. Blondel n'a pas fait faire un pas à la science; il l'a laissée au point où M. Savot l'avait laissée lui-même et n'a pas seulement su suivre la route que ce dernier avait suffisamment indiquée pour ceux qui l'auraient lu avec réflexion.

Il me reste à parler des pièces qui composent le supplément de 78 pages que M. Blondel donne comme contenant des mémoires curieux.

La première est une dissertation sur les dispositions de divers articles de la coutume de Paris, relatifs aux murs mitoyens et

sur l'intelligence de ces articles: c'est une espèce de consultation.

La 2e. et la 3e. sont un état de ce que contiennent la toise, le pied et le pouce; puis une évaluation des toises, pieds, pouces et lignes en superficie; c'est l'A. B. C. du métrage.

La 4e. intitulée *Pour le toisé de la maçonnerie selon les us et coutumes de Paris*, présente une série fastidieuse de ces assimilations comparatives et par cela même arbitraires, d'une espèce d'ouvrage à une autre; et, je répète qu'à toutes les injustices qui résultent de ces assimilations, se joignent celles que doivent produire les vices que comporte la manière dont se fait le toisé des gros murs auquel on vient ensuite rattacher tous les autres.

Pour développer cette idée dont je veux frapper l'esprit de mes lecteurs, je m'arrête un moment au 1er. article qui parle de ce toisé des gros murs.

Il dit d'abord que le toisé se fait toise pour toise, sans rabattre aucun vide pour les croisées, même pour les portes cochères qui ont un seuil de pierre; que quand ces portes n'ont pas de seuil, on rabat la moitié de leur vide; il ajoute que les tranchées et rigoles ne se toisent point; après tout quoi il nous dit ingénuement, que ce qu'on ne toise pas ne se paye pas moins parce que l'entrepreneur sait faire ses calculs.

C'est comme si l'auteur nous eût dit: par le mode de toisé *suivant les us et coutumes de Paris*, je vous fais payer d'abord des vides quoiqu'ils n'aient donné lieu à aucune fourniture de matériaux ni de main d'œuvre; je vous fais payer un seuil de porte autant que coûterait le remplissage en mur de la moitié du vide de cette porte; par forme de compensation je vous fais faire gratis les tranchées et rigoles dont vous aurez besoin; mais je vous préviens que vous ne les paierez pas moins parce que d'abord vous n'y entendrez rien, parce que d'un autre côté, je ne veux ou ne sais comment vous apprendre ce qu'il faudrait que vous sussiez pour y entendre et que comme votre entrepreneur, qui s'y entend, saura bien, lui, faire ses calculs, vous en passerez par où il lui plaira pour fixer le prix d'une toise de gros murs, unité de tous les autres; après quoi je vous préviens que, suivant ces merveilleux *us et coutumes*, vous paierez les cloisons simples à rai-

son de deux toises pour une ; les cloisons couvertes d'un côté comme trois quarts de toise ; les redressemens de planchers à raison de trois toises pour une ; les enduits sur vieux murs à raison de quatre, et ce en dépit de l'article 219 de la coutume de Paris qui les porte à 6 toises pour une, mais pour laquelle *les us et coutumes* n'ont aucun respect, etc., etc., et dix pages d'etc., pour les dix pages que remplissent ces *ingénieuses* assimilations.

Voilà ce que c'est que *ces us et coutumes* dont j'aurai souvent occasion de parler. Je prie mes lecteurs de s'en bien souvenir, afin qu'il me suffise désormais de les leur citer, sans leur donner et me donner à moi-même l'ennui de leur en retracer chaque fois en détail l'arbitraire et injuste bizarrerie.

La 5e. est intitulée : Manière et façon de toiser les couvertures de tuiles, *selon les us et coutumes de Paris*.

Cette pièce est probablement du même auteur que la précédente. Il débute par indiquer la manière vicieuse de toiser, adoptée par les *us et coutumes*. Il ne déduit rien pour les vides et il compte ensuite arbitrairement pour tant ou tant de pieds, tel ou tel ouvrage accessoire qui se trouve dans une couverture tels que faitières, égout, solins, œil de bœuf, lucarne, etc.

Je signale les vices de cette manière d'opérer dans le mode de mesurage que je donne à la suite de mes tableaux détaillés sur les ouvrages de couverture.

La 6e. pièce est un toisé de couverture en ardoises auquel s'applique ce que je viens de dire sur le toisé des couvertures en tuiles.

La 7e. pièce présente des calculs faits pour la réduction des bois de charpente en pièce ou en pied cube ; elle explique comment on doit toiser ces bois *aux us et coutumes*, et donne les motifs qui ont fait adopter l'usage de compter les bois pour une longueur arbitraire, supérieure à celle qu'ils ont réellement en œuvre.

La 8e. est intitulée : *Du prix que la pierre de taille coûte à tailler, et les libages à piquer quand on les fait faire par des tailleurs de pierres.*

Le début de cette espèce d'instruction est parfaitement d'accord avec son titre. « La pierre, dit l'auteur, coûte plus ou » moins à tailler, selon le temps et la saison en laquelle on » la fait tailler; car si c'est en été et qu'il y ait beaucoup d'ate- » liers ouverts, elle coûtera beaucoup plus ».

Ce titre et ce début semblaient annoncer que l'auteur allait non-seulement faire connaître le prix ordinaire de la taille de la pierre, mais qu'il allait indiquer des bases d'après lesquelles on pourrait se régler pour apprécier les augmentations ou diminutions dont ce prix pourrait être susceptible. Il eût fait ainsi chose utile et d'une utilité durable.

Au lieu de cela, il nous raconte que les ouvriers à la journée ne font que la moitié du travail qu'ils doivent faire, surtout lorsque le vin est à bon marché, parce qu'ils vont boire; que quand ils sont à la tâche ils travaillent moins bien, mais plus, afin de gagner de plus fortes journées et de pouvoir boire davantage; il remarque ensuite que dans le toisé on ne compte à ces ouvriers que les paremens et non les lits et les joints, et que la pierre ayant 14° et même 16° de hauteur, la taille de ces paremens ne se compte que pour 12° de hauteur; il finit par quelques réflexions sur la manière de tailler, et ne dit pas un mot des prix qu'annonçait son titre et des élémens de prix que son début semblait promettre.

La 9e. pièce est une nomenclature des outils de tailleur de pierre et de maçons; encore est-elle incomplète, comme on peut le voir dans mon ouvrage où je donne cette nomenclature entière, en parlant de la main-d'œuvre de la maçonnerie.

La 10e. pièce parle des verres de France, de Lorraine et du Nivernois, et donne quelques détails sur leur nature, leur prix et sur leur mode de vente. Ces détails ont pu, s'ils étaient exacts, avoir un moment d'utilité; ils n'en ont plus depuis long-temps et je ne dois point m'y arrêter.

La 11e. pièce indique ce qu'ont coûté, en 1640, les vitraux du cloître des Chartreux à Paris, ce qui n'apprenait pas grand chose au lecteur.

La 12e., intitulée du pavé de grès, fait connaître le prix du

grès, du pavage, du ciment et de leur transport, et la page et demie dont cet article se compose seulement, contient plus de choses utiles que tout le reste de la compilation de M. Blondel; car ici du moins on voit combien de temps il faut au paveur pour poser une quantité donnée de pavés; combien il faut de chaux pour un septier de ciment, et combien un charretier peut voiturer de ces diverses matières en un jour; toutes notions qui sont de véritables élémens d'après lesquels on peut, dans tous les temps, estimer la main d'œuvre du paveur, la quantité de chaux qu'il a dû employer, et le prix du charroi.

La 13e. pièce donne les évaluations arbitraires admises pour le toisé des couvertures en ardoises; c'est une répétition de ce que contient la 6e. pièce.

Enfin, la 14e. qui est relative à la fouille des terres, au milieu de plusieurs inutilités fait sentir, avec justice, que le prix des fouilles dépend du plus ou du moins de difficultés que présente le terrain: de plus, et dans quatre des cinq expériences qu'il cite, l'auteur donne le véritable élément des prix en appréciant ces difficultés, d'après le nombre d'heures employées pour la fouille d'une quantité donnée d'un terrain dont il désigne la nature.

Comment se fait-il que M. Blondel, homme de l'art, M. Blondel revêtu de toutes les dignités auxquelles sa profession pouvait le conduire, M. Blondel, qui gourmandait avec tant de sévérité les architectes de son temps sur leur ignorance, n'ait pas su saisir ces éclairs de lumières qui devaient le conduire à prendre le temps employé pour base de l'estimation de toute main d'œuvre? Avec quelle légèreté a-t-il donc examiné ces pièces, qu'il avait recueillies et considérées comme dignes d'être ajoutées à la 3e. édition qu'il voulait publier de l'ouvrage de M. Savot, et à laquelle il voulait attacher son nom? Comment, dans ses notes sur la partie de l'ouvrage qui concerne le toisé et les évaluations de prix, n'a-t-il pas appliqué cette base à ce que disait l'auteur dont il avait adopté la bannière, surtout lorsque l'ouvrage, comme on l'a vu, se prêtait si bien à cette application? C'est là ce que l'on devait attendre de lui. M. le Directeur de l'Académie royale d'architecture eût ainsi

fait faire un pas de géant à la science, et il eût alors justement acquis ce surnom de Grand Blondel dont on l'a gratifié, je ne sais pourquoi.

BULLET. En 1722, quarante-neuf ans après l'ouvrage de M. Blondel, parut celui de M. Bullet, architecte du Roi et membre de l'Académie Royale d'Architecture, qui le donna au public sous le titre d'*Architecture pratique*, en un volume in-8°.

Bullet s'y montre architecte, constructeur, géomètre, toiseur, et, si l'on veut considérer l'époque à laquelle il a écrit, il a dû surpasser les espérances des gens de l'art. La science du toisé était avant lui un véritable cahos ; il l'en tira en quelque sorte ; néanmoins, son ouvrage, dans lequel on ne trouve des détails à peu près satisfaisans, qu'en ce qui concerne la maçonnerie, est incomplet dans toutes les autres parties, et notamment à l'égard de la menuiserie, qui exigeait le plus de développemens. Le livre de Bullet serait donc aujourd'hui tombé dans l'oubli sans les commentateurs ou annotateurs qui l'ont depuis fait réimprimer, comme j'aurai occasion de le dire plus loin. Parcourons auparavant les différentes matières que renferme l'ouvrage de Bullet.

Il nous donne d'abord un traité de géométrie-pratique et indique, à l'aide de figures, les principes que l'on doit suivre pour mesurer, 1°. les surfaces; 2°. la superficie des corps solides; 3°. leur solidité, quelle que soit la forme de ces surfaces ou de ces corps.

Passant ensuite à ce qui concerne la construction et le toisé des bâtimens, il fixe l'attention du lecteur sur trois points principaux :

1°. Il établit, relativement aux ouvrages de maçonnerie, une distinction aussi équitable qu'importante et les divise en gros ouvrages et légers ouvrages.

Dans la première espèce, il comprend les murs, voûtes de caves, marches, massifs, corniches, moulures, éviers et lucarnes, faits en pierre de taille ou moellons.

Dans la deuxième espèce il comprend les cheminées, cloisons, plafonds et autres ouvrages faits, soit en plâtre seulement, soit en plâtre et charpenterie.

Le prix d'une toise de légers ouvrages devant être inférieur à celui d'une toise de gros ouvrages, notre auteur, par cette judicieuse distinction, a du moins atténué, d'une manière notable, l'injustice et l'arbitraire des évaluations adoptées par les us et coutumes, et qui assimilaient tout à l'unité d'une toise unique pour toutes sortes d'ouvrages.

2°. Une conséquence de la distinction qui précède, et que l'auteur fait ensuite remarquer, est que cette expression générique, *toise à mur*, doit, dès lors, se rapporter à l'espèce d'ouvrage que l'on toise, sans qu'il soit nécessaire de l'exprimer ; en sorte qu'elle signifie toise à mur de gros ouvrages, si c'est de gros ouvrages qu'il s'agit, et toise à mur d'ouvrages légers, s'il s'agit de légers ouvrages.

3°. Et n'osant en quelque sorte attaquer les abus, sous tous les rapports, il maintient l'usage de mesurer la maçonnerie par quart de pied, c'est-à-dire que 12 pieds un pouce ne sont comptés que pour 12 pieds, et 12 pieds 2° pour 12 pieds 3° ; que 12 pieds 4° ne sont comptés que pour 12 pieds 3°, et 12 pieds 5° pour 12 pieds 6° et ainsi de suite.

Après avoir posé ces principes, Bullet donne une nomenclature assez complète des diverses espèces d'ouvrages en maçonnerie. Il fait, à l'égard de plusieurs, des observations qui ne sont pas sans intérêt, sur la manière de construire, et il s'étend principalement sur les voûtes, les moulures et autres saillies d'architecture, les murs de rempart ou de terrasse et les pilotis.

Chacun des articles de cette nomenclature parle aussi du toisé des divers ouvrages qu'elle énonce successivement. L'auteur considère d'abord ce toisé sous le rapport du métrage que l'on fait pour trouver le nombre de toises existant ; mais ensuite, au lieu d'opérer sur les quantités trouvées par l'opération du métrage, il les dénature en les assimilant arbitrairement à tant

de toises ou de parties de toises à mur, et retombe ainsi dans la routine des us et coutumes, modifiée seulement par la distinction des gros et des légers ouvrages.

Dans le cours de cette partie de son travail l'auteur parle du toisé de la taille des pierres ; mais rien de plus incomplet que l'instruction qu'il donne dans la page et demie qu'il a seulement consacrée à ce sujet qui demandait beaucoup plus de détails.

Au reste, il ne fait que consacrer l'arbitraire des us et coutumes dont M. Blondel avait parlé sur le même objet, si ce n'est que, par une bizarrerie sans motifs, il s'en affranchit pour la pierre tendre seulement, que l'on doit, dit-il, toiser pour ce qu'elle porte réellement.

Enfin, pour la pierre tendre, comme pour la pierre dure, il veut que le toisé se fasse néanmoins toujours par quart de pied ; c'est-à-dire, qu'il veut que l'on prenne un pouce à l'entrepreneur ou que celui-ci le prenne à son ouvrier s'il se trouve un pouce en sus d'un nombre quelconque de pieds, et qu'au contraire on lui donne un pouce de trop, si cet excédant est de deux, qui, dit-il, doivent compter pour trois.

Parvenu ainsi à plus de la moitié de son livre, Bullet passe rapidement en revue les divers ouvrages de Charpente, de Couverture, de Menuiserie, de Ferrure, de Plomberie, de Vitrerie, de Peinture et de Pavage ; et la seule de ces parties dont il ait parlé d'une manière satisfaisante, est la première sur laquelle il donne des principes de bonne construction.

Mais sur cette partie, comme sur toutes les autres, lorsqu'il arrive à parler du toisé, il se rejette encore dans l'arbitraire des us et coutumes, ou bien il prévient ses lecteurs qu'il faut, pour telle ou telle espèce d'ouvrage, faire à l'avance des prix, sans leur donner aucune notion propre à les guider sur ce point qui, néanmoins, est le plus important, et qui est spécialement l'objet de mon Ouvrage.

Je puis en dire autant d'un petit Traité que Bullet présente à

la suite, sur la pierre en général et sur les différentes espèces de pierres de taille ou de moellons que l'on trouve dans les environs de Paris. Bullet ne dit rien de ce qui pouvait guider pour en établir les prix.

Après s'être ainsi montré, comme je l'ai dit plus haut, architecte, constructeur, géometre et toiseur, mais nullement vérificateur-appréciateur des ouvrages, Bullet se présente un moment avec avantage comme jurisconsulte, par les explications intéressantes qu'il donne sur les divers articles de la coutume, en ce qui concerne les bâtimens, et par une instruction sur la manière de donner les alignemens des murs mitoyens et d'en répartir la dépense entre les propriétaires voisins; mais tout cela est étranger à la science de l'appréciation des ouvrages de bâtimens.

Bullet pouvait cependant, et il eût fait chose extrêmement utile, rattacher à cette science la dernière partie de son livre qui traite de la manière dont on doit faire les devis des bâtimens; mais dans les instructions qu'il donne à cet égard, son but principal a été de bien fixer dans les devis les plans et dessins des ouvrages que l'on veut faire exécuter, de régler le mode de construction et de s'assurer de l'emploi de bons matériaux. Son travail peut être d'une grande utilité sous ces divers rapports, mais il n'en est malheureusement pas de même de ce que l'on y trouve relativement au prix des travaux.

A cet égard, notre auteur se borne à dire que si l'on veut faire un marché en bloc, on stipulera que le tout sera fait et parfait moyennant la somme de.... et que si l'on veut faire un marché en détail, on spécifiera chaque espèce d'ouvrage, et que l'on fixera le prix de chacun à tant la toise.

Mais d'après quelles bases, d'après quels élémens se déterminera-t-on pour trouver ce prix total en bloc ou ces prix partiels? Quel est le moyen de les fixer de manière à rendre une justice égale et à l'ouvrier ou entrepreneur, et à celui qui ordonne et doit payer les travaux? Notre auteur n'en dit rien et a, par conséquent, laissé la science de l'appréciation des travaux de bâtimens au point où il l'avait trouvée.

POTAIN. Vingt-sept ans s'étaient écoulés depuis la publication de l'ouvrage de Bullet, lorsque parut, en 1749, celui de M. Potain, formant aussi un volume in-8°.

Ce nouvel ouvrage n'embrasse point, comme ceux dont j'ai parlé jusqu'ici, la totalité des travaux de bâtiment. Son cadre, plus resserré, est annoncé par son titre et n'a pour objet qu'une partie des travaux qui concernent la menuiserie. Il est intitulé: *Détails des Ouvrages de Menuiserie pour les bâtimens.*

Il diffère encore des ouvrages antérieurs en ce qu'il ne traite ni de la construction en elle-même, ni des choix des matériaux, ni du toisé de cette partie : le prix des travaux est son unique objet, et en cela l'auteur s'était imposé, pour la menuiserie des bâtimens, la même tâche que j'ai entreprise pour toute espèce de travaux.

Cet ouvrage de Potain a été grandement prôné dans son temps, et aujourd'hui même un auteur moderne le cite encore comme le seul ouvrage bon à consulter sur la partie dont il traite. Je dois mettre mes lecteurs à même de juger s'il a mérité ce succès.

L'Ouvrage se divise en deux parties très-distinctes.

La première partie donne une nomenclature des divers ouvrages de menuiserie qui sont les plus ordinaires dans les constructions de bâtimens. Il ne remplit ainsi qu'une partie de ce que son titre semblait promettre, après quoi il ajoute des détails sur les caisses d'orangers, les bancs de jardins et autres objets étrangers à son titre. Quoi qu'il en soit, voyons comment se composent les détails de Potain. Le premier article nous donnera une idée suffisante de tout.

Ce premier article a pour objet de faire connaître le prix d'une feuille de parquet de 15 lignes, sans lambourdes.

Pour faire une feuille de parquet de 15 lignes, dit-il, il faut deux toises de planches à 23 sols la toise,
ce qui fait..... 2 liv. 6 s. d.

Huit coursons, faisant 16 panneaux, avec
les quatre petits, dits colifichets..... 1 » »

	liv.	s.	d.
Prix du bois de l'autre part.	3	6	»
Façon.	1	16	»
Sciage.	»	2	6
Faux frais	»	5	6
Total du prix d'une feuille....	51.	10 s.	

Voyons maintenant le parti que pourrait tirer de ce détail un propriétaire qui voudrait faire établir un parquet de l'espèce indiquée.

Il saura d'abord qu'il lui faut deux toises de planches, et en s'informant du prix de ces planches à l'époque et sur les lieux où il se trouvera, il pourra établir d'une manière sûre la première somme de son détail. Jusque là c'est bien.

Il verra de même le nombre de coursons à employer, et il lui sera facile d'en connaître le prix. C'est encore bien ; mais en sera-t-il de même pour le surplus ?

Le détail porte le prix de la façon à 36 sols ; c'est-à-dire qu'à Paris et à l'époque où Potain écrivait, tel était le prix de la façon d'une feuille de parquet, ou plutôt le prix du temps nécessaire à l'ouvrier pour confectionner cette feuille. C'était donc ce temps qu'il fallait indiquer pour que l'on pût en fixer le prix, d'après celui des journées pour l'époque et les lieux où l'on voudrait faire exécuter un travail de même nature. Faute de l'indication de ce temps, il y a absence de base pour estimer cette façon. Il en est de même de l'article *Sciage*.

L'article *Faux Frais*, arbitrairement porté à 5 s. 6 d. sans indication de la base d'après laquelle cette somme est fixée, ne peut non plus servir de guide dans aucun cas.

D'ailleurs, le bénéfice dû à l'entrepreneur n'est pas particulièrement indiqué dans le détail de Potain ; ce bénéfice ne se trouve que dans ce qu'on lui accorde en trop sur la quantité de bois à employer, sur la façon et sur les faux frais, conformément aux us et coutumes du temps, dont Potain fait un grand éloge dans son discours préliminaire.

Les vices que je viens de signaler dans ce premier article de détails de Potain, se reproduisent dans tous les autres où, de plus, on le voit souvent cumuler soit la façon et la pose, soit les déchets et les faux frais, et confondre ainsi des élémens tout à fait incompatibles et qui ne peuvent servir de guides qu'autant qu'ils soient présentés isolément.

Tout concourt donc à démontrer l'évidente inutilité de toute la première partie de l'ouvrage de M. Potain.

Mais ce reproche d'inutilité n'est pas le seul que je doive lui faire; il en est un plus grave, c'est celui de l'inexactitude des évaluations qu'il présente pour bases.

Il nous dit d'abord, au commencement de son Ouvrage, page 2, que la planche de chêne français de 12 à 15 lignes devrait avoir 12° de largeur, mais qu'elle ne porte d'ordinaire que 11°. Cette assertion est éminemment fausse, et jamais cet échantillon de bois n'a porté une telle largeur.

Plus loin, page 175, en donnant le détail de la confection d'une toise carrée, ou 36 pieds superficiels de lambris, et y employant des planches de chêne français auxquelles il donne ci-dessus 11° de largeur, il dit qu'il en faut 12 toises linéaires dont huit pour les panneaux, c'est-à-dire 66 pieds superficiels; en sorte qu'il y aurait 30 pieds de déchet; ce qui est d'autant plus absurde, qu'il est de fait qu'en réduisant ces planches à leur véritable largeur brute, qui n'est que de 9°, il n'en faut encore que neuf toises $\frac{3}{4}$ pour confectionner une toise carrée de lambris, comme on peut le voir par le détail que j'en ai donné au commencement de cette partie, pages 15 et 17 de la première édition de mon ouvrage, et comme on le verra dans cette seconde édition, à laquelle j'ai joint des planches que j'ai fait graver pour ne laisser aucun doute.

Ailleurs, page 146 et 147, Potain évalue à 3 l. 14 s. 9 d. la valeur d'un pied linéaire de croisée et, pages 154 et 155, il n'estime que 2 l. 11 s. 9 d. celle d'un semblable pied linéaire d'une persienne. Je me défierais de l'intelligence de mes lecteurs, et je leur refuserais toute espèce de notions sur la valeur des objets de menuiserie si je m'arrêtais à démontrer la

trop évidente fausseté du rapport de ces évaluations entr'elles. Un pied linéaire de persienne, loin de valoir moins qu'un semblable pied de croisée, vaut au moins un cinquième en sus.

Je ne porterai pas plus loin l'examen des inexactitudes que renferment les détails de Potain, j'en ai dit assez pour faire voir que, dans le temps même où il écrivait, on n'aurait pu le suivre aveuglément sans s'exposer aux plus graves erreurs.

Quant à la seconde partie de l'ouvrage de cet auteur, elle n'est autre chose qu'un extrait de barême divisé en quatre parties sous le titre de *Tarifs*.

La 1ere. est un tableau de réduction des pieds en toises courantes et en toises superficielles depuis 3 pieds jusqu'à 1800.

La 2e. donne ce que vaut un demi-pied, un quart de pied et un pouce, à raison de 12 sols le pied, puis à raison de 13 sols, puis de 14, et ainsi de suite jusqu'à raison de 15 l. le pied.

La 3e. indique le prix d'une demi-toise, d'un quart de toise, d'un pied et d'un pouce, à raison du prix de la toise courante, depuis 12 sols jusqu'à 6 liv.

Enfin la 4e. donne le prix des diverses fractions de la toise superficielle, à raison du prix d'une de ces toises, depuis 3 liv. jusqu'à 150 liv.

Comme ces sortes de tarifs ne sont d'ordinaire consultés que par des gens peu versés dans le calcul, et que jamais sans doute ces derniers ne s'aviseront de s'occuper, ni de toisé, ni d'estimation d'ouvrages, la seconde moitié du livre de Potain ne présente pas plus d'utilité que la première.

DESGODETS. Un nouvel ouvrage parut vers l'an 1760, en un volume in-8°. ayant pour titre : *Traité du toisé des bâtimens aux us et coutumes de Paris*, par M. DESGODETS, architecte des bâtimens du Roi.

M. Desgodets était l'un des professeurs de l'académie royale d'architecture, et il paraît que son traité était le recueil des leçons qu'il donnait à ses élèves. Cet ouvrage se trouvait donc en manuscrit dans plusieurs mains ; et la publication en est due, à ce que l'on croit, à M. Delepé, ancien vérificateur des bâti-

mens du Roi, homme très-instruit, qui fit imprimer l'ouvrage après l'avoir enrichi de notes et d'observations importantes.

L'ouvrage de M. Desgodets ne sort pas du cercle indiqué par son titre et il ne renferme autre chose qu'un traité du toisé des diverses espèces de travaux de bâtimens, en prenant pour base les us et coutumes de Paris.

Il ne faut pas croire cependant, qu'à l'exemple de ceux qui avaient écrit avant lui, il eût une bien grande vénération pour ces us et coutumes, et il s'en explique nettement dans la préface de son ouvrage.

Il y remarque que dans les provinces, et même dans les campagnes des environs de Paris, où différentes manières de toise sont en usage, toutes tendent néanmoins à toiser chaque nature d'ouvrage *pour ce qu'elle est*, et il s'étonne qu'il n'y ait que Paris, ville si bien policée en tout *autre* chose, où l'on suive pour le toisé des bâtimens des us et coutumes, qui sont, dit-il, *une pure chimère, sans forme, sans règle certaine et sans consistance.*

Il cite pour exemple l'article 219, article *si obscur*, dit-il, *que personne ne le suit faute de le comprendre.*

Enfin il exprime le vœu de voir établir des règles fixes et certaines sur la matière.

Comment, avec cette manière de penser, M. Desgodets n'a-t-il point entrepris d'opérer lui-même une réforme qu'il désirait? Le motif qu'il donne est qu'il n'appartient qu'au Roi et aux Cours supérieures de prescrire des lois pour rectifier les abus résultans des us et coutumes; qu'en conséquence, il ne croyait pas devoir entreprendre, dans son traité, de rien changer ni réformer dans l'usage ordinaire de toiser.

M. Desgodets enseigne donc les us et coutumes tels qu'ils étaient, et c'est ainsi que l'on retrouve dans son ouvrage les évaluations arbitraires et bizarres que nous avons vues dans les ouvrages de ses devanciers, dont néanmoins il déplorait les erreurs.

On doit dire cependant en faveur de M. Desgodets, que si

son livre n'a pas plus qu'aucun de ceux qui avaient paru jusqu'alors, fait faire un pas à la science qui avait été l'objet de ses veilles, il l'a toutefois réellement servie en faisant sentir la nécessité de lui tracer une route nouvelle et sûre.

En effet, il ne manque aucune des occasions qu'il rencontre, soit de faire ressortir les abus existans, soit de les atténuer lorsqu'il peut donner aux us et coutumes une interprétation plus raisonnable que celle admise jusque-là par l'usage, et s'il n'ose entreprendre des réformes dont il reconnaît la nécessité, il les provoque au moins de tous ses efforts, et il indique, dans divers cas, les moyens de parer, par des clauses des marchés ou devis, à plusieurs des injustices arbitraires que les us et coutumes consacraient.

Au surplus, tout ce qui est science dans l'ouvrage ; tout ce qui est purement architecture ou géométrie en fait, sous ces rapports, un livre recommandable.

Quant aux prix des ouvrages et à la méthode la plus convenable de les fixer, M. Desgodets s'est entièrement abstenu d'en parler ; et dans les articles 2, 3 et 4 du dernier chapitre de son Traité, après avoir indiqué diverses causes qui, suivant les temps et les lieux, font varier le prix de la matière et de la main d'œuvre, il en tire cette conséquence qui termine son livre : qu'il n'est pas possible de fixer *pour toujours* les prix de chaque nature d'ouvrage, et qu'il est même incertain que l'on pût les apprécier au juste pour le courant d'une seule année.

Les obstacles devant lesquels M. Desgodets s'arrêtait ainsi, et dont j'aurai occasion de parler dans le chapitre suivant, n'étaient cependant pas insurmontables ; mais, pour les vaincre, il fallait une grande constance et beaucoup de soins. Ce n'était que par une longue pratique dans le toisé, par la fréquentation habituelle des ouvriers et par une série d'expériences suivies avec une attention minutieuse, qu'il était possible d'évaluer avec exactitude le déchet de la matière pour toutes espèces d'ouvrages, le temps nécessaire à chacune des parties de la main d'œuvre, et les faux frais que l'ouvrage avait dû causer. Voilà ce qui aura pu, avec quelque raison, effrayer M. Des-

godets et le déterminer à laisser au point où il la trouvait une science dont il pouvait, plus que tout autre, accélérer les progrès.

GINET. — Nous venons de voir que la publication des leçons de M. Desgodets était due à M. Delepé, qui les avait livrées textuellement au public telles qu'elles étaient, en les enrichissant de beaucoup de notes utiles.

Pendant qu'il s'occupait de ce travail, un arpenteur des eaux et forêts, M. GINET, spéculait différemment sur ces leçons. Il en a fait un livre à sa manière, qu'il publia, forma in-8°., en 1761, un an après celui dont je viens de donner l'analyse. Ce nouveau livre a été imprimé sous le titre de *Toisé général du Bâtiment.*

Dans une espèce d'épître ou dédicace qu'il adresse *aux ouvriers en bâtiment*, l'auteur ne fait qu'indiquer les matières qu'il traite dans son livre.

En tête de l'ouvrage sont d'abord un traité des fractions, puis un précis de géométrie élémentaire, dans lesquels on ne trouve que des choses qui sont écrites partout, et que d'autres avant lui, avaient mieux et plus complètement enseignées. Pour donner du relief à ses plagiats, M. Ginet a paré son livre d'un très-grand nombre de planches.

Après ses deux traités préliminaires, M. Ginet arrive à l'objet spécial de son travail, et traite successivement du toisé de toutes les espèces d'ouvrages de bâtiment, *suivant les us et coutumes de Paris*, c'est-à-dire, en reproduisant les bizarreries et les injustices d'un système d'appréciations approximatives et de caprice; en sorte que dès la première page il nous dit que dans un mesurage, 2° ou 4° doivent être comptés pour 3°; 5° ou 7° pour 6°; 8° ou 10° pour 9°; 11° et 13° pour 12°, comme l'avaient dit ses devanciers.

Il serait à désirer cependant que le reproche d'avoir propagé de vieilles erreurs fût le seul que l'on pût faire à M. Ginet, mais il a fait mieux ou plutôt pis que cela, il a enchéri sur les us et coutumes et nous a enseigné des choses bien plus extraordinaires.

Ainsi, à la page 81, article 18 du chapitre 3 de la Maçonnerie, il dit : « Les murs non enduits de côté ni d'autre, mais « seulement hourdés, ne sont comptés qu'aux deux tiers, et « s'ils ne sont enduits que d'un côté on les compte aux $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{6}$ « sur leurs épaisseurs ».

Opérons d'après ce principe et voyons-en les résultats.

Supposons d'abord un mur en moellon de 12° d'épaisseur, enduit ou ravalé des deux côtés, et dont une toise cube devrait être payée à raison d'environ 144 fr. ; ce qui porterait le prix de ce mur par toise superficielle à 24 fr.

Dans le système de M. Ginet, on ne paiera que 16 fr. si le mur n'a aucun ravalement, et l'on paiera 20 fr. si le ravalement a été fait d'un côté seulement : chaque toise carrée de ravalement serait ainsi estimée à 4 fr. qui est le $\frac{1}{6}$ de 24 fr.

Supposons ensuite un autre mur semblable, mais d'une épaisseur double et dont le prix serait par conséquent double aussi ; chaque toise carrée de ce mur vaudra 48 fr.

Si ce mur n'était ravalé d'aucun côté, son prix, selon M. Ginet, sera réduit à 32 fr., et s'il a un ravalement d'un côté, il sera de 40 fr. ; en sorte que chaque toise carrée de ravalement de ce mur sera estimé à 8 fr., tandis qu'elle ne serait que de moitié de ce prix pour un mur de 12°, comme on l'a vu dans le premier cas supposé ci-dessus.

Et si nous voulons pousser plus loin la comparaison, nous verrons qu'une toise carrée de ravalement sur un mur de 6 pieds devrait, selon M. Ginet, être payée à raison de 24 fr.

Cependant un ravalement n'est toujours qu'un ravalement, quelle que soit l'épaisseur du mur auquel on l'applique, il ne faut pas plus de plâtre, ni plus de temps pour celui d'un mur de six pieds d'épaisseur que pour celui d'un mur de 6° ; l'épaisseur du mur ne peut donc influer sur la fixation de son prix.

Il me suffit d'avoir signalé une erreur aussi grossière pour que le lecteur me sache gré de lui épargner le dégoût et l'ennui qu'entraînerait l'examen de tout ce que M. Ginet a écrit d'après les us et coutumes, revus et amplifiés par lui, sur le toisé de

toutes les espèces de travaux de bâtiment dont il termine la nomenclature à la page 314 de son ouvrage.

Cent dix - sept pages sont ensuite employées à donner des modèles de mémoires ; M. Ginet y suppose des travaux exécutés, et indique en quels termes et en quelle forme le toisé doit en être présenté ; après quoi il donne l'appréciation en argent d'un avant - corps et mur de face, tels que ceux de la place de Louis-le-Grand à Paris ; mais comme tout cela est fait d'après les us et coutumes et les explications de M. Ginet, on ne ferait, en suivant ces modes, que mettre en pratique les erreurs enseignées dans le texte qui précède ces modèles.

Dans une quarantaine de pages qui terminent le livre, il se trouve quelques objets qui sembleraient devoir être utiles.

Ainsi, il annonce page 449, qu'il va indiquer la quantité de moellon et de plâtre qui doit entrer dans une toise cube d'un mur ; en sorte que, dans tous les temps et dans tous les lieux, il serait facile de fixer la valeur d'un mur de cette espèce, d'après le prix du moellon dans le temps et sur les lieux où l'ouvrage aurait été fait.

Mais M. Ginet nous dit qu'il faut tenir compte d'un 6e de déchet, ce qui est inexact, parce que lors de la livraison du moellon à la carrière, la mesure de l'entoisage se fait de manière qu'elle compense tout le déchet que le moellon éprouve dans son ébousinage lors de son emploi.

D'un autre côté, il y a de grandes erreurs dans les évaluations des quantités de plâtre que M. Ginet dit être nécessaire pour chaque toise de mur.

Ainsi encore, page 458, il veut nous faire connaître la quantité de matière qui peut entrer dans une toise cube d'un mur fait, non plus en moellon, mais en pierre.

Mais indépendamment de l'insuffisance de ce qu'il dit, en ce qu'il garde le silence sur la main d'œuvre, il retombe dans l'erreur grossière que nous lui avons reprochée plus haut à l'égard des ravalemens. Il veut que la taille des paremens soit payée à raison de l'épaisseur des murs, puisqu'à défaut de cette taille, il déduit un quantum sur le prix du mur, lequel prix

s'évalue en raison de l'épaisseur, en sorte que de même qu'il nous avait gravement enseigné que le ravalement d'un mur de 2 pieds doit être payé le double de celui d'un mur de 12 °, il nous dit la même chose, avec la même ingénuité, de la taille des paremens, tandis que le plus grossier bon sens devait lui suffire pour comprendre que la taille de parement d'une pierre appartenant à un mur de 6 pieds d'épaisseur, n'exige de l'ouvrier ni plus de temps ni plus de soins que celle d'une pierre qui fait partie d'un mur moins épais; il était absurde de prendre le prix du mur, qui varie en raison de l'épaisseur, pour base du prix de la taille de parement à l'égard de laquelle l'épaisseur du mur est chose indifférente.

Enfin, M. Ginet essaie d'indiquer la quantité de briques et de plâtre qui doit être employée pour une toise superficielle de languette, puis la quantité de carreaux nécessaire pour une toise de carrelage; enfin la quantité de tuiles ou d'ardoises que comporte une toise de converture, ainsi que la quantité de lattes et de clous.

Mais dans tout cela on trouve presqu'autant d'erreurs que d'articles.

Quant aux moyens d'appliquer avec équité des prix à ses toisés, M. Ginet a gardé le silence le plus absolu. Que ne l'a-t-il également gardé pour les toisés eux-mêmes? Il se serait épargné les frais d'impression d'un livre qu'on ne peut lire qu'avec dégoût et que jamais personne, je crois, ne s'est avisé de citer ou de consulter.

M. WATIN. —En 1772, M. Watin, peintre, fabriquant et marchand de couleurs et de vernis, publia un ouvrage, en un volume in-8°., ayant pour titre: *L'Art du Peintre-Doreur-Vernisseur.*

Cet ouvrage a un mérite qui, jusque-là avait été étranger à tout ce qui avait paru sur les travaux de bâtiment: il est fort bien écrit, et il l'est avec beaucoup de méthode. Il est d'ailleurs très-instructif dans beaucoup de parties et contient, dans plusieurs, des détails qui le font lire avec intérêt.

Le succès de cet ouvrage, dont la première édition fut enlevée entièrement dès qu'elle parut, en nécessita une seconde dès l'année suivante; et une troisième fut exécutée en 1776 avec le même succès.

M. Watin, comme le titre de l'ouvrage l'indique, enseigne la manière de composer et d'employer les couleurs, les dorures et les vernis; et au premier coup d'œil, cet ouvrage semble être étranger au toisé et à l'appréciation des travaux de bâtimens. Il s'y rattache cependant sous quelques rapports.

Le prix d'une couleur dépend du prix des substances qui entrent dans sa composition; et comme j'ai voulu dans mon ouvrage non-seulement donner les moyens de déterminer la valeur de toute espèce de travail et de fournitures relatifs au bâtiment, mais encore indiquer les moyens les plus économiques d'exécution; comme je pense d'ailleurs qu'il est injuste qu'un homme fasse supporter par autrui la peine de son ignorance; que par suite on ne peut élever le prix d'une peinture sous le prétexte qu'on y aurait employé telle substance, lorsqu'on pouvait obtenir le même ton en employant une substance moins chère, j'ai dû regarder la partie de l'ouvrage de M. Watin, qui concerne la composition des couleurs, comme appartenant à l'examen dont je m'occupe dans cette introduction.

Il aurait été d'abord à désirer que M. Watin ne se bornât pas à indiquer les diverses substances colorantes qui sont propres à produire des tons secondaires, il aurait dû indiquer les quantités relatives de ces substances.

Il le devait d'abord pour atteindre le but de son ouvrage, car c'était le seul moyen de guider son lecteur d'une manière sûre dans la composition des couleurs qu'il voudrait obtenir.

Il le devait encore sous le rapport de l'appréciation de la valeur de ces peintures, parce que, pour connaître le prix de la couleur, il faut avant tout apprécier la valeur particulière de chacune des substances qui sont entrées dans sa composition, et pour cela connaître leurs quantités respectives.

Cette lacune, dans l'ouvrage de M. Watin, pourrait bien

avoir une cause qui aurait également produit quelques-unes des erreurs que j'ai à relever, et dont je vais parler d'abord.

Pour composer le gris argentin, M. Watin indique le blanc, le bleu indigo et le noir; mais le bleu de Prusse est préférable à l'indigo parce qu'il est moins cher et qu'il donne un résultat au moins aussi avantageux pour ce gris.

Pour le gris de lin il indique le blanc, le bleu de Prusse et la laque; mais ces substances réunies produisent le violet, et la preuve s'en trouve dans l'ouvrage même de M. Watin, qui, plus loin, compose les violets de blanc, de laque, de carmin (double emploi avec la laque) et de bleu.

M. Watin a fait une double erreur dans cet article. Le bleu est inutile dans la composition du gris de lin, et en le supprimant il fallait ajouter le noir. La présence du noir est indispensable pour produire toute espèce de gris.

En parlant ensuite du gris de perle, M. Watin dit qu'il se fait *à peu près* comme l'argentin, et que seulement on *peut* y substituer le bleu de Prusse au bleu indigo.

Mais ce n'est pas dire assez que de dire *à peu près*, ces mots indiquent une différence quelconque qu'il fallait faire connaître.

D'un autre côté, il ne fallait pas dire que l'on *pouvait*, mais que l'on *devait* employer le bleu de Prusse au lieu de l'indigo; 1°. par la raison déjà donnée que le bleu de Prusse est moins cher; 2°. parce que l'indigo serait nuisible dans le gris de perle à l'huile, en ce qu'il ne produirait qu'un ton louche et rompu.

Pour le rose, M. Watin demande du *carmin*, une pointe de vermillon et du blanc. Cette composition est trop chère en raison du carmin; on peut s'en passer, et la laque suffit avec le blanc pour donner ce ton de couleur. La pointe de vermillon, que je supprime aussi, ne ferait que nuire à la fraîcheur qui est une des qualités que l'on désire le plus dans une teinte rose.

Pour le lilas, M. Watin veut du blanc, de la laque, du *carmin* et *quelquefois* du bleu; mais le carmin ne vient encore là que pour augmenter la dépense; la laque suffit, et quant au

bleu il n'est pas indifférent de l'employer, il le faut nécessairement, car on n'obtient point de lilas sans bleu.

M. Watin se trompe encore dans la composition des couleurs citron et aurore. On obtient, dit-il, l'une ou l'autre en mêlant plus ou moins d'orpin rouge avec de l'orpin jaune.

Cela ne peut être, car la couleur citron ne comporte pas de mélange de rouge, et on l'obtient par la combinaison du blanc avec une quantité moitié moindre de stil de grain, mêlé de jaune de Naples, ce qui est moins cher, d'ailleurs, que d'employer les deux orpins.

Quant à l'aurore, on peut substituer la mine orange à l'orpin rouge, et le stil de grain à l'orpin jaune; on aura le même résultat, et la dépense sera diminuée de plus de moitié.

Dans les couleurs de bois de noyer, M. Watin fait entrer l'ocre de rut que l'ocre ordinaire peut remplacer à moitié moins de prix, et dans la couleur olive, où une teinte de bleu est nécessaire, il indique l'indigo, tandis que le bleu de Prusse, qui est moins cher, convient également à cette composition.

Ce n'est pas légèrement que je signale les erreurs dont je viens de parler.

La composition des couleurs ne m'était pas étrangère lorsque je suis parvenu à la partie de mon ouvrage dont elle est l'objet, et je ne me suis pas dissimulé l'étendue du travail que je devais m'imposer.

Le livre de M. Watin était incontestablement le meilleur qui eût paru sur la matière; mais lorsque je le voyais employer de prédilection les substances les plus chères, lorsque je le voyais indiquer le jaune de Naples, dans des cas où le stil de grain pouvait le remplacer; lorsque je le voyais substituer à tout moment et sans nécessité, l'indigo au bleu de Prusse; lorsque je le voyais surtout prescrire assez fréquemment le carmin (le carmin qui doit être rayé, comme je l'ai fait, de la nomenclature des substances à employer pour les peintures de bâtimens, tant en raison de son extrême cherté que parce que la laque, quelquefois même le rouge wandik, peuvent le remplacer sans nuire à la beauté et même à la solidité des tons de cou-

leurs que l'on veut obtenir), j'avais tout à créer pour atteindre le but que je m'étais proposé de donner le *juste* prix des couleurs secondaires; j'ai senti qu'il ne devait pas me suffire d'indiquer des substances dont le mélange produisît les résultats que l'on désirait, mais que je devais m'attacher à rechercher si ces mêmes résultats ne pouvaient pas s'obtenir également par l'emploi et la combinaison d'autres substances dont le prix fût moins élevé.

Je n'ai donc pas écrit un mot sur la matière qui ne soit le fruit d'expériences multipliées et faites avec des soins minutieux, et c'est avec la sécurité que me donne la conviction qui est résultée pour moi de ces expériences, que je viens de signaler les erreurs de M. Watin.

J'insiste sur cela, précisément en raison de la bonté de l'ouvrage qui contient ces erreurs, et parce que je sens qu'on doit éprouver quelque peine à y croire, lorsque l'homme à qui je les reproche a si bien prouvé qu'il connaissait à fond l'art sur lequel il écrivait.

A cet égard je ne puis qu'en appeler aux expériences que pourront faire, à leur tour, ceux qui voudront juger entre M. Watin et moi, et néanmoins je leur soumettrai ici une réflexion.

M. Watin était fabricant et marchand de couleurs, et de plus on voit, dans la préface de la troisième édition de son ouvrage, qu'il venait de s'annoncer au public comme entrepreneur de peintures de bâtimens.

En faisant un bon livre sur son art, il ne pouvait qu'ajouter à la confiance dont son établissement jouissait, mais son intérêt a pu lui dire qu'il était un point sur lequel la prudence devait l'empêcher de mettre entièrement le public dans sa confidence.

Ainsi M. Watin a gardé le silence sur le prix des couleurs secondaires; il s'est abstenu de toute notion qui pût tendre à le fixer; il a négligé dans les indications qu'il donne des substances à réunir, de dire en quelle quantité chacune d'elles devait être employée; enfin, et lorsque deux substances de

divers prix pouvaient donner le même résultat, le nom de la plus précieuse est toujours celui qui est sorti de la plume de l'auteur.

Mais qu'il me soit permis de croire que la prodigalité que nous trouvons à cet égard, dans le livre de M. Watin, n'existait pas dans ses ateliers.

Enfin, M. Watin n'a rien dit non plus sur la manière de toiser les ouvrages de son art, et c'est le secret du métier qu'il a voulu garder encore.

GOUPIL. —C'est en 1774 qu'a paru l'ouvrage de M. Goupil. Cet auteur ne s'y est fait connaître que par ses qualités d'architecte : ancien inspecteur-toiseur de bâtimens et le nom de Bullet, dont il se faisait le commentateur, se trouve seul dans le titre.

Le livre n'est en effet autre chose que celui que Bullet avait publié lui-même cinquante-deux années auparavant, et que l'auteur demi-anonyme a fait réimprimer avec des notes et additions, de même que M. Blondel avait antérieurement fait réimprimer le livre de M. Savot.

Comme M. Bullet, M. Goupil se montre bon géomètre ; ses notes sur le traité de géométrie-pratique, qui se trouvent en tête de l'ouvrage, sont instructives, et en suivant les principes des deux auteurs, on peut obtenir la mesure *exacte*, le toisé *vrai* de toute espèce d'ouvrages de bâtiment.

Mais cette mesure *exacte*, ce toisé *vrai* n'est pas du tout ce que l'on entendait par ces mots : *toisé du bâtiment*, et cette dernière expression, comme on l'a déjà vu, s'entendait au contraire de l'altération du toisé vrai.

La paresse ou l'inexpérience, et toutes deux peut-être, avaient fait adopter le prix d'une toise de mur, comme unité à laquelle il fallait tout rapporter ; en sorte qu'après s'être donné la peine de chercher le nombre de toises que comportait réellement un ouvrage, et après avoir, à l'aide de la géométrie, trouvé la vérité que l'on avait cherchée et qui devait devenir la base de l'évaluation du prix de l'ouvrage, on abandonnait

cette vérité trouvée, ou du moins on l'altérait nécessairement en allant chercher dans l'arbitraire des us et coutumes une assimilation à l'unité de toise à mur sur laquelle seule on voulait fonder les calculs et les appréciations.

Ainsi, une toise existant réellement d'après le toisé vrai, devait, en raison de sa nature et de l'assimilation que les us et coutumes en avaient faite, être payée quelquefois comme une toise; mais d'autres comme toise et demie, ou deux, ou trois toises et même plus; ou bien être réduite à une moitié, un tiers ou un quart d'une toise à mur.

On a peine à concevoir comment des hommes, qui ont tâté de ce charme que les sciences exactes ont pour ceux qui les possèdent, ont pu vaincre le dégoût qu'ils devaient éprouver à se traîner servilement sur les erreurs et l'arbitraire des us et coutumes. On doit s'en étonner bien davantage à l'égard de M. Bullet, qui, comme nous l'avons dit, a osé, le premier, porter la main sur l'arche sainte; abattre cette idole d'unité de toise à mur telle qu'elle avait été entendue jusque là; diviser tout en gros et légers ouvrages, et introduire pour chacune des deux espèces une unité particulière.

Quoi qu'il en soit, M. Bullet s'est borné à cette réforme, et, à cela près, il a reproduit, comme on l'a vu, toutes les erreurs des us et coutumes. M. Goupil, en le faisant reparaître un demi-siècle plus tard, en a agi de même dans ses notes; en sorte qu'à la rigueur, nous pourrions nous arrêter sur la réimpression de l'ouvrage de M. Bullet.

Néanmoins, quelques observations sur les notes et additions du commentateur doivent trouver place dans notre examen.

D'une part, M. Goupil, qui ne voulait pas, à l'exemple de Bullet, se borner à enseigner les vieilles erreurs des us et coutumes, mais voulait mettre du sien dans l'affaire, a essayé d'expliquer, quelquefois même de justifier ces erreurs, et il n'a fait qu'en mieux démontrer les abus.

D'autre part, et comme M. Ginet, dont nous avons parlé plus haut, il ajoute des erreurs nouvelles aux vieilles erreurs des us et coutumes.

D'après l'usage, une toise d'un plafond fait sous un hourdi ne devait être comptée que pour $\frac{3}{4}$ de toise ;

Une toise d'un plafond latté jointif sous un plancher creux, devait être comptée toise pour toise ;

Et des cloisons creuses ou sourdes devaient l'être toise pour toise aussi.

M. Goupil a voulu justifier ces trois évaluations des us et coutumes.

Pour cela, il fallait décomposer les trois espèces d'ouvrages et présenter un détail particulier sur chacun.

Il fallait de plus que le total de chacun de ces détails arrivât juste à la toise ou aux $\frac{3}{4}$ de toise fixés par les usages.

Voici comment M. Goupil s'y est pris, et le rapprochement de ces trois détails est vraiment curieux.

Le premier détail que l'on trouve dans sa note, à la page 82, est comme suit :

Hourdi plein	$\frac{1}{3}$ ou	12 pieds.
Latté pardessous.....	$\frac{1}{12}$	3
Recouvrement en plâtre.....	$\frac{1}{4}$	9
Après quoi, et pour venir à son compte, il porte pour échafaud, compris perte de clous et plâtre.....	$\frac{1}{12}$	3
En sorte qu'il trouve pour total, conformément à l'évaluation des us et coutumes.....	$\frac{3}{4}$ de toise ou	27 pieds.

Le deuxième détail qu'il donne dans sa note, à la page 84, se compose ainsi :

Lattis.....	$\frac{1}{4}$ ou	9 pieds.
Clous, dechet et emploi	$\frac{1}{6}$	6
Gobetage.....	$\frac{1}{12}$	3
Crépi.....	$\frac{1}{6}$	6
Enduit de sujétion.....	$\frac{1}{6}$	6
Après quoi, et pour en venir encore à son compte, il porte l'article échafaud		

qu'il évalue cette fois, seul et sans perte de clous et de plâtre, à ..... $\frac{1}{6}$ 6

Et d'accord avec l'évaluation des us et coutumes, il trouve ainsi pour total..... 1 toise ou 36 pieds.

Pour son troisième détail, il s'en rapporte à celui qu'avait donné M. Bullet, et le voici :

Lattis jointif cloué sur les solives..... $\frac{1}{2}$ toise ou 18 pieds.
Gobetage, crépi et enduit..... $\frac{1}{2}$ 18

En sorte que la toise se trouvant complette et ne pouvant la dépasser sans contrarier l'évaluation des us et coutumes, il ne parle ni d'échafaud, ni de perte de clous et de plâtre, et tire son total de... 1 toise ou 36 pieds.

C'est ainsi que pour justifier les évaluations arbitraires des usages, M. Goupil nous enseigne que les frais d'échafaudage, qui sont bien les mêmes dans les trois cas indiqués, doivent, dans le second, être évalués seuls à $\frac{1}{6}$ de toise; que dans le premier ils ne doivent l'être qu'à $\frac{1}{12}$, compris perte de clous et plâtre, et que dans le troisième on ne doit pas les payer.

Si M. Goupil avait entendu nous donner la critique des évaluations des us et coutumes et des usages qui en sont dérivés, il lui aurait été difficile d'en trouver une plus saillante et plus amère.

Néanmoins, les entrepreneurs, se prévalant de ces frais d'échafaud portés au second détail pour $\frac{1}{6}$ de toise et rattachés aux us et coutumes par les calculs de M. Goupil, les ont, depuis lors, quelquefois demandés séparément, malgré qu'ils ne fussent autre chose que partie des faux frais, et que leur évaluation, à $\frac{1}{6}$ de toise, fût d'ailleurs exagérée.

Au lieu de justifier les us et coutumes, M. Goupil n'a donc fait qu'en aggraver les abus.

Il serait trop long et d'ailleurs inutile de suivre pas à pas notre auteur, pour faire voir qu'il n'a pas fait mieux que M. Bullet qu'il voulait expliquer. L'exemple que je viens de citer suffit;

je passe aux additions que M. Goupil a faites à l'ouvrage, et je m'arrête un moment sur celle par laquelle il termine ce qu'il dit sur la maçonnerie, page 296 du livre.

M. Goupil y donne le détail d'un mur en pierre dure de 30 c. d'épaisseur à un ou deux paremens, et partant ensuite de la base que lui donne ce détail, il indique le prix de murs de moindre épaisseur en descendant jusqu'à 4 c. Il fait ensuite la même chose pour un mur en pierre de St.-Leu, puis en moellon, et finit par quelques mots sur les murs en meulière, et enfin sur ceux en brique.

La seule bonne chose dans tout cela, c'est qu'il indique d'abord la quantité de chacun de ces matériaux qui entre dans une toise superficielle de mur, encore ne l'indique-t-il qu'avec doute en ce qui concerne la brique; tout le surplus de ce travail, non-seulement est de la plus complette inutilité, mais encore il contient de fausses bases d'évaluation.

M. Goupil indique dans son détail les différentes parties de la main d'œuvre, et il en donne l'appréciation en argent.

Quel parti pourrait-on tirer d'un semblable renseignement? Le prix donné par M. Goupil était le prix de Paris, à l'époque où il écrivait, et lui-même, à l'avant dernier alinéa d'un avertissement qu'il a placé en tête de son livre, fait observer que l'on trouvera quelquefois des prix dans le cours de son ouvrage, mais qu'on ne peut les regarder comme fixes, parce qu'ils varient d'une année à l'autre. M. Goupil nous a donc laissé sans guide pour l'appréciation de ce qui est main d'œuvre.

Il parle ensuite du mortier; il ne dit pas la quantité qu'il en faut employer par toise, et il en donne une appréciation en argent, sur l'exactitude de laquelle il élève lui-même des doutes. Cela ne peut donc encore servir à rien.

Après avoir totalisé dans son détail la valeur de la matière avec le montant de ses évaluations pour main d'œuvre, M. Goupil prend ce total pour base du bénéfice qu'il accorde à l'entrepreneur, et il fait ensuite de ce bénéfice la base de ce qu'il accorde pour faux frais. Cette manière d'opérer renferme deux erreurs graves.

La première, en ce que l'entrepreneur se trouve ainsi n'avoir point de bénéfice sur ses dépenses de faux frais, ce qui n'est pas juste; ces dépenses sont pour lui des avances, comme celle de matériaux et de main d'œuvre, et son bénéfice doit être pris sur le tout.

La deuxième erreur consiste en ce que M. Goupil, donnant pour faux frais une quotité des bénéfices, et ces bénéfices étant eux-mêmes une quotité non-seulement de la valeur de la main d'œuvre, mais encore du prix des matériaux, il en résulte que ce prix des matériaux influe sur le montant des faux frais, dans le mode d'opérer de M. Goupil, et cela ne doit pas être.

Le prix de la matière est indifférent dans l'évaluation des faux frais; car si je faisais un mur d'or, les faux frais du maçon n'en seraient pas pour cela plus considérables; les faux-frais ne sont occasionnés que par la main d'œuvre; puisque ce n'est qu'autant qu'une matière soit mise en œuvre ou mise en mouvement, qu'elle donne lieu à un travail quelconque dont les faux frais sont le résultat. La base des *faux frais* doit donc être le montant des *frais de main d'œuvre*, et c'est pour cela qu'on les appelle des *faux frais*.

Jusque là le détail de M. Goupil ne nous donne que le prix de la pierre sans parement, mais il y arrive de suite et nous dit :

« Pour taille du premier parement y compris lits et joints et » bénéfice de l'entrepreneur, 6 toises de taille à 2 liv. 10 s. » font..... 15 liv. »
» Et pour le second parement estimé..... 10 »
» Total de la taille des deux paremens.... 25 »

Il y a dans cette manière d'opérer confusion et inexactitude en même temps qu'injustice, soit envers l'ouvrier, soit envers celui qui l'emploie.

D'abord, il ne peut convenir dans aucune espèce de détail de confondre le prix du travail avec le bénéfice de l'entrepreneur. En le faisant, ce n'est plus un détail que l'on donne, c'est

un marché à forfait que l'on propose, c'est une cote mal taillée que l'on veut faire.

C'est de même une confusion inadmissible, et de plus une injustice inévitable pour l'une ou l'autre des parties respectivement intéressées au règlement d'un mémoire, que de cumuler dans une seule et même évaluation le prix de la taille de l'un des paremens avec celui de la taille des lits et des joints.

Je suppose deux murs de 3o ° d'épaisseur chacun, comme celui que M. Goupil suppose dans son détail.

Si les pierres que l'on a employées pour un de ces murs ont 12 ° de hauteur et 3o ° de longueur, tandis que celles que l'on a employées pour l'autre seraient de 24 ° sur 6o ° de longueur, il est évident qu'il y aura dans ce dernier mur, moitié moins de lits et moitié moins de joints. Le prix uniforme de 15 fr. que M. Goupil fixe pour une toise d'un mur de 3o ° d'épaisseur ne peut donc être admis, et ce prix doit varier en raison de la longueur et de la hauteur des assises que l'on aura employées.

Le prix des paremens, au contraire, n'a rien de commun avec les dimensions des pierres employées ; qu'elles soient épaisses ou minces, longues ou courtes, la superficie du mur sera toujours la même, et il ne pourra être dû, ni un sou de plus ni un sou de moins pour la taille du parement.

Cette faute que nous reprochons ici à M. Goupil, n'est pas moins grave que celles que nous avons reprochées plus haut à M. Ginet, en ce qu'il voulait faire payer les enduits ou les ravalemens en plâtre et les paremens en raison de l'épaisseur des murs. Les unes et les autres sont inexcusables, et ce n'est point à des hommes de l'art que l'on devrait avoir besoin de dire qu'on opère toujours mal, lorsqu'on veut réunir sous une règle commune d'appréciation deux objets dont l'un peut augmenter ou diminuer de valeur en raison d'une cause qui est sans influence sur le prix de l'autre.

Enfin, dans ce détail du prix des paremens, M. Goupil n'accorde rien à l'entrepreneur pour faux frais, et c'est une

injustice. Il n'est aucune partie de main d'œuvre qui ne doive donner lieu à cet accessoire nécessaire de son prix.

L'examen de ce premier détail me dispense de m'occuper du surplus du chapitre additionnel par lequel M. Goupil a terminé son travail sur la maçonnerie.

M. Goupil, en ce qui concerne la charpenterie, ne donne d'abord que trois petites notes sur le texte de M. Bullet relatif à des articles de construction; mais arrivé au toisé des bois, il en donne une table de réduction, suivant les us et coutumes, et dans laquelle, observateur respectueux des abus, il enseigne que 2 pieds doivent être payés comme 3 pieds; 5 comme 6 pieds, etc. etc.

Après cela, il entre dans une grande discussion sur les raisons que l'on peut donner pour et contre ces abus, et il croit en avoir trouvé une excellente en leur faveur en disant qu'ils sont une suite nécessaire d'autres abus qui existent dans la manière dont les bois sont vendus aux charpentiers.

Qu'un de ces hommes que l'on peut appeler des machines à toiser, et qui serait chargé du règlement d'un mémoire, se regarde comme enchaîné par des abus et n'ose s'élever contre eux; on le conçoit, et son défaut de moyens pour les combattre est son excuse; mais qu'un homme comme M. Goupil, un bon géomètre, un homme capable d'écrire, qui fait un livre et devrait en le faisant, avoir principalement pour but de faire faire des progrès à la science dont il s'occupe; que cet homme préconise les abus qu'il rencontre au lieu de s'efforcer de les détruire, c'est ce qui ne se conçoit pas.

On le conçoit moins encore lorsque l'on voit plus loin que M. Goupil n'ignorait pas qu'en opposition à l'arbitraire du toisé selon les usages, il existait une autre espèce de toisé, nommé *toisé bout-avant* d'après lequel, conformément à la raison et à la justice, on comptait la longueur des bois telle qu'elle se trouvait réellement employée.

M. Goupil a parlé de ce toisé *bout-avant;* il dit même que c'est la manière de toiser la plus naturelle, et qu'elle se pratique pour les bâtimens et travaux du Roi, et dans presque toutes les

provinces de France. — Malgré cela, on le voit courber la tête devant les usages et en propager les abus par ses leçons.

Serait-ce donc que M. Goupil et autres auraient eu quelque répugnance à rendre trop simples et trop faciles les moyens de déterminer le juste prix des ouvrages de bâtiment? Auraient-ils craint de mettre trop le public dans la confidence de ces moyens? Auraient-ils voulu, comme M. Watin, garder pour eux le secret du métier et se ménager ainsi des occasions de pouvoir, suivant le cas, faire à leur gré pencher la balance d'un côté comme de l'autre?

Après les 380 pages employées à parler de la maçonnerie et de la charpente, le livre n'en contient plus que 82, pour donner le texte de M. Bullet et les notes et additions de M. Goupil, sur les ouvrages de couverture, de carrelage, de poëlerie, de menuiserie, de ferrure, de grosse fonte, de plomberie, de vitrerie, de miroiterie, de peinture d'impression, de dorure, de bronze, de sculpture, de marbrerie, de lieux d'aisance, de leur vidange, et enfin du pavage en grès.

Cette nomenclature fait assez voir que les deux auteurs ont lestement traité chacune de ces parties. Ils nous autorisent à en user de même, et nous ne nous arrêterons que sur un seul article de M. Goupil, intitulé *addition à la menuiserie*, et que l'on trouve aux pages 410, 411 et 412 de l'ouvrage.

Le toisé de la menuiserie, nous dit M. Goupil, est le plus simple de tous, il se fait sans aucun usage, et tout vide est rabattu; la toise superficielle et courante est la seule règle de ce toisé.

Sans entendre contrarier cet éloge que M. Goupil semble vouloir faire du toisé de la menuiserie, je dois le rectifier sur deux points.

D'abord, il n'est pas vrai que ce toisé fut entièrement exempt d'usages; il en avait beaucoup moins que les toisés des autres ouvrages de bâtiment, mais il en avait, et je cite pour exemple les portes à moulures, que, d'après les usages, on ramenait à l'unité de lambris, et que l'on payait alors (ainsi que beaucoup de gens le pratiquent même encore aujourdhui à raison d'une

toise et un tiers pour chaque toise, en considération de ce qu'elles sont vues des deux côtés et exigent par conséquent plus de travail qu'un simple lambris auquel on les assimilait.

D'un autre côté, la remarque que fait M. Goupil sur ce que la toise superficielle et courante est la règle du toisé de la menuiserie, est une remarque entièrement oiseuse, en ce qui concerne le mérite de ce toisé, puisque les toisés de toute espèce d'ouvrage se faisaient de son temps d'après cette même règle qui, d'ailleurs, est la seule praticable et la seule pratiquée encore aujourd'hui, à l'exception seulement des constructions en pierre et en moellon pour lesquelles j'ai introduit le métrage par toise cube.

D'après ce qui précède, M. Goupil aurait dû dire seulement que le toisé de la menuiserie était le plus simple de tous, mais seulement sous le rapport des usages en ce qu'il n'en admettait que très-peu en comparaison des autres parties du bâtiment, et que tous les vides y étaient rabattus.

Cet éloge eût été moindre, mais il eût été encore un hommage assez éclatant rendu au toisé de la menuiserie sur trois points importans.

1°. Il était le plus simple ; et, comme en comptabilité, ce qui est le plus simple est toujours ce qui est le plus clair et le meilleur, la supériorité du toisé de la menuiserie sur les autres était évidente.

2°. Ce toisé admettait moins d'usage que les autres ; donc il leur était supérieur encore, puisque les usages consistaient à payer arbitrairement, soit une quantité de matériaux plus grande que celle qui avait été réellement fournie, soit un prix plus fort pour une partie de main d'œuvre quelconque ; et cela en indemnité *approximative* de déchets et d'autres parties de main d'œuvre ou de faux frais qu'on ne voulait pas se donner la peine d'évaluer.

3°. Ce toisé n'admettait aucun paiement pour les vides, et assurément il était encore en cela supérieur aux autres toisés, puisque rien ne peut être plus absurde que de faire payer du vide.

D'après un si juste éloge du toisé de la menuiserie, on devait

s'attendre à voir M. Goupil réunir tous ses efforts, 1°. pour maintenir ce mode de toisé ; 2°. pour l'amener à sa perfection en le dégageant du peu d'usages qui s'y étaient maintenus ; 3°. pour introduire ce mode dans toutes les espèces d'ouvrages de bâtiment.

Est-ce là ce qu'a fait M. Goupil..? Nous le verrons plus loin; suivons son chapitre.

Le meilleur livre que nous ayons sur la menuiserie, dit-il, est l'ouvrage de M. Potain. M. Goupil a incontestablement raison à cet égard, car l'ouvrage de M. Potain était le seul qui fût connu sur la matière. Revenons un moment sur ce livre dont nous avons parlé plus haut.

Ce livre a exigé de son auteur un travail considérable; mais comme nous l'avons fait voir, il est fait de manière qu'il ne peut être d'aucune utilité.

Des détails en assez grand nombre en composent la première partie; mais dans ces détails, les prix de main d'œuvre sont simplement portés en argent, sans indication des bases sur lesquelles l'auteur a établi ses appréciations. Ce sont les prix de Paris, au moment où il écrivait, que M. Potain nous a donnés, et l'on ne se tirerait sûrement point de l'embarras dans lequel on se trouverait s'il fallait établir aujourd'hui des prix d'après un semblable guide.

Nous avons d'ailleurs fait remarquer des inexactitudes graves dans les détails de M. Potain.

Et quant à la seconde partie de l'ouvrage, on a vu qu'elle ne contient que des tarifs.

Ainsi nous répétons, comme nous l'avons déjà dit, que ce livre de M. Potain, ce livre le *meilleur*, au dire de M. Goupil, que nous ayons sur la menuiserie, ne peut être utile en rien pour les progrès de la science que nous traitons.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas l'ouvrage en lui-même qui paraît avoir attiré principalement l'attention de M. Goupil, il ne s'est attaché qu'à la préface en raison de ce qu'elle contient en faveur des us et coutumes, et il copie dans son article la presque totalité de cette préface.

Quel parti veut donc prendre M. Goupil ? Il a d'abord fait l'éloge du toisé de la menuiserie, qu'il disait être entièrement sans usage et parconséquent le contre-pied des us et coutumes; ensuite il copie complaisamment la préface de M. Potain, où les us et coutumes sont préconisés, et prend soin de vanter l'ouvrage de l'auteur. Que veut donc, je le répète, M. Goupil? Ce n'est pas encore le moment de le dire, et pour suivre notre auteur pas à pas, il faut auparavant nous arrêter avec lui à cette préface, sur laquelle nous avions pensé n'avoir rien à dire lorsque nous avons parlé du livre de M. Potain.

Suivant cette préface, les us et coutumes n'ont été introduits que dans la vue de rendre aux entrepreneurs la justice qui leur était due en raison des pertes que leur aurait causées, sans cela, les déchets et diverses parties de main d'œuvre dont on ne leur tenait pas compte, non plus que des faux frais; en sorte que l'équité ne permettait pas de repousser les us et coutumes.

Ce raisonnement favorisait à merveille la paresse ou l'ignorance de MM. les toiseurs et de tous les régulateurs, quels qu'ils fussent, des prix dus pour travaux de bâtiment; mais nous sommons ces Messieurs de convenir qu'en prenant la peine d'évaluer les déchets, de porter en ligne toutes les parties de la main d'œuvre, et tenant compte de toute espèce de faux frais, on n'a plus besoin d'us et coutumes pour être juste envers les entrepreneurs, et qu'on le serait d'une manière bien plus sûre envers eux, comme envers les propriétaires, puisque l'on substituerait des appréciations mathématiquement exactes à des évaluations arbitraires et approximatives.

Après avoir ainsi assez mal justifié, comme l'on voit, les usages, l'auteur de la préface conclut de ses raisonnemens, qu'il faut introduire les us et coutumes dans le toisé de la menuiserie, et pour joindre l'exemple au précepte il établit la supposition suivante :

Le sapin, dit-il, blanchi par les deux paremens, vaut 12 *livres* la toise superficielle ; et payant toutes les moulures simples couronnées d'un filet, comme demi-pied de toise cou-

rante et les plates-bandes de panneaux avec filet de même, la toise courante de plate-bande avec filet, vaudra 3 *sous* 4 *deniers*. Telle est la première appréciation de l'auteur de la préface ; et, comme on le voit, il accorde 3 *sous* 4 *deniers*, parce que le prix du sapin qu'il prend pour base, est de 12 livres par toise superficielle.

Il passe ensuite au bois de chêne d'un pouce dont le prix est, dit-il, de 19 livres ; et comme il opère sur ce nouveau bois de la même manière que pour le sapin, c'est-à-dire, en prenant le prix du bois pour base de l'estimation des moulures, il veut que le travail qu'il a fait payer 3 sous 4 deniers sur sapin soit payé 5 *sous* 3 *deniers*, si l'on a employé du chêne d'un pouce.

Cette choquante différence de prix ne l'arrête pas cependant, il avance franchement dans la fausse route qu'il a prise, et supposant ensuite du chêne de 15 lignes au prix de 21 liv., puis de 18 lignes au prix de 24 livres ; et enfin de 2° au prix de 36 livres, il augmente successivement et progressivement le prix des moulures, quoique ce soit toujours le même travail, et le fait payer 5 sous 10 deniers, puis 6 sous 8 deniers, et enfin 10 sous. Exemple miraculeux de justice sans doute, d'après lequel on aurait bientôt enrichi l'ouvrier qui ne pousserait des moulures que sur l'acajou.

J'en reviens à ce que j'ai dit du système de M. Ginet, qui veut que les ravalemens et les paremens des pierres soient payés en raison de l'épaisseur des murs, et à ce que j'ai déjà dit à M. Goupil lui-même, sur ce qu'il voulait faire dépendre de cette même épaisseur le prix de la taille des paremens. Je lui dis ici, comme je le faisais dans les cas que je rappelle : le prix du bois est variable en raison de sa qualité et de son épaisseur ; le travail nécessaire pour pousser une moulure est au contraire toujours le même, soit sur le chêne, soit sur l'acajou, soit sur une planche d'un pouce, soit une planche de deux pouces; il n'y a aucune espèce de rapport entre la main d'œuvre d'une moulure et la qualité ou l'épaisseur du bois sur lequel on la pousse. C'est donc l'erreur la plus grossière et l'absurdité la plus misérable, que de prendre le prix du bois pour base de

la main d'œuvre des moulures et autres, et nous n'avons point de meilleure preuve à donner sur cela que les résultats que l'auteur de la préface présente de son système en estimant, dans un cas, à 10 sous, un même et semblable travail pour lequel il ne veut donner, dans un autre, que 3 sous 4 deniers, malgré que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'ouvrier n'ait employé que le même temps.

Nous arrivons enfin à l'opinion de M. Goupil.

Nous avons considéré ci-dessus comme un éloge ce qu'il disait du toisé de la menuiserie; mais il paraît que nous ne nous étions pas mis en bonne position pour bien voir, et c'est la critique de ce toisé que M. Goupil a voulu faire.

Ce toisé était le plus simple; mais par cela même il était plus à la portée de tout le monde, et cela ne valait rien aux yeux de M. Goupil.

Il était sans usages; mais, par cela même, il fermait la porte de ce dédale si favorable aux toiseurs, en ce qu'ils étaient de ce petit nombre de privilégiés qui en tenaient le fil. Fermer cette porte était mauvais encore aux yeux de M. Goupil.

Il excluait enfin le paiement des vides; mais à quoi, dès lors, eussent servi à M. Goupil les connaissances qu'il avait acquises des différentes manières de compenser en trop ou en peu, ces paiemens d'un vide? Cela ne valait donc rien encore.

Et pour tous ces excellens motifs, M. Goupil, qui nous avait paru faire l'éloge du toisé de la menuiserie, s'est nettement prononcé contre ce mode, et a prétendu le ramener sous la bannière des us et coutumes, dont il se trouvait affranchi dans presque toutes ses parties.

L'auteur de la préface, avec lequel M. Goupil se trouvait ainsi d'accord sur le point fondamental, lui parut cependant avoir trop gauchement présenté son système d'usage pour le paiement des moulures.

M. Goupil ne put s'empêcher de confesser qu'il n'en coûte pas davantage pour pousser une moulure sur une planche de 2° que sur une planche d'un pouce seulement; la méthode de

M. Potain, qui faisait payer le même travail tantôt 3 sous 4 deniers, tantôt 10 sous, lui parut à lui-même insoutenable, et il imagina de donner au travail des moulures un prix *proportionné*, mot vide de sens, s'il ne signifie pas le prix justement dû en proportion du travail fait ; et si c'était là ce que M. Goupil avait entendu, il aurait alors repoussé les usages qu'il voulait admettre.

Mais par prix proportionnel, M. Goupil a réellement entendu un prix arbitraire qu'il lui a plu de fixer à 2 francs par toise superficielle, en composant les toises à la manière de M. Potain, c'est-à-dire, en attribuant une largeur arbitraire à chaque membre de moulure couronné d'un filet. M. Goupil lutte même de générosité, à cet égard, avec M. Potain. Ce dernier ne comptait chaque membre que pour 6 pouces ; M. Goupil les compte pour un pied ; en sorte que telle corniche qui n'aurait en réalité que 4 à 6 pouces de largeur, pourrait, en raison du nombre de ses membres, et grâce à la libérale fiction de M. Goupil, être payée comme si elle était large de 5 à 6 pieds. On est embarrassé, il faut en convenir, de trouver les expressions par lesquelles des absurdités de cette force doivent être repoussées.

Telle est néanmoins trop souvent l'effet d'un mauvais écrit, que tôt ou tard il entraîne quelqu'un dans ses erreurs. Il y a environ vingt ans qu'un de ces toiseurs de l'espèce de ceux dont je parlais plus haut et que je nommais des machines à toiser, s'était fait le sectateur fanatique du système de M. Goupil, qu'il avait commenté et augmenté en l'appliquant non-seulement aux moulures, mais à tous les assemblages. Il accommodait ainsi tous les mémoires qu'il était chargé de rédiger, et il avait même commencé un ouvrage dans lequel il prétendait développer et justifier cet absurde système. Des avis sages l'en ont détourné, et la peine qu'on lui imposait chaque jour de refaire ses mémoires, le força à quitter une route dans laquelle personne ne voulait le suivre.

Malgré cet échec du toiseur, un auteur moderne, dont j'aurai occasion de parler plus loin, a ressuscité le système

bizarre de M. Goupil et de son acolyte. Je n'anticiperai point ici sur ce que j'aurai à dire de cet ouvrage, je le ferai en son lieu.

En résultat, et malgré tout ce que je viens de dire, je me plais à reconnaître que M. Goupil était un homme de mérite. C'était un fort bon géomètre ; et dans toutes les parties de son livre (sauf peut-être ce malheureux chapitre additionnel sur la menuiserie), on trouve des choses intéressantes et instructives. Il a, d'ailleurs, encore le mérite d'avoir fait revivre Bullet, à qui nous devions l'importante division des ouvrages en gros et légers, innovation judicieuse, qui, par son succès, devait encourager les écrivains à faire de nouveaux efforts pour nous dégager entièrement des us et coutumes et de tous les usages qu'on y avait ajoutés. M. Goupil était capable et digne d'entreprendre cette tâche honorable, et il justifie l'amertume de quelques-uns de nos reproches, lorsqu'au lieu de contribuer ainsi de tous ses moyens aux progrès de la science sur laquelle il écrivait, il n'a fait des efforts que pour en perpétuer les abus et la faire même rétrograder.

LE CAMUS. — Le premier ouvrage qui a paru après Goupil, est celui de M. Le Camus de Mézières, architecte. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois, en 1781, sous ce titre : *Le Guide de ceux qui veulent bâtir, ouvrage dans lequel on donne les renseignemens nécessaires pour se conduire lors de la construction, et prévenir les fraudes qui peuvent s'y glisser.* Il se compose de deux petits volumes in-8°. L'auteur a pris le cadre d'une Correspondance épistolaire avec un ami ; ses lettres, écrites avec facilité, jettent de temps en temps quelques fleurs à travers les fruits de ses veilles et de son expérience.

M. Le Camus tient tout ce que promet le titre de son livre. Il donne les conseils les plus sages à ceux qui veulent bâtir ; il les prémunit contre le danger d'entreprendre des constructions avant de s'être bien assurés du montant des dépenses qu'elles doivent entraîner, et d'avoir préparé des moyens pécuniaires suffisans pour faire face à la partie de ces dépenses, qu'il est

nécessaire d'acquitter à mesure des travaux. Il fait connaître ce que l'on peut avoir à craindre de la part des entrepreneurs, et fait voir combien on peut être dupe des marchés à forfait, ou en bloc, que l'on peut faire avec eux, et que l'on appelle *Marchés la clef à la main*. Il ne désapprouve pas moins les constructions que l'on appelle si improprement *travaux par économie*, et qui sont presque toujours les plus coûteux. Il présente comme mode intermédiaire, et comme le meilleur et le plus sûr, celui de faire à l'avance, avec un entrepreneur ou plusieurs entrepreneurs *aisés* et *honnêtes hommes*, des marchés qui règlent les prix par toise de chaque espèce d'ouvrage à exécuter.

Le choix de l'architecte est un des points sur lesquels M. Le Camus fixe principalement l'attention de son lecteur. Il lui recommande de ne point se déterminer dans ce choix par les seuls talens de l'homme, dans la composition et le dessin : il veut que l'architecte soit constructeur, et que sa théorie soit éclairée par la pratique et l'expérience ; il excite surtout la défiance à l'égard de ces hommes qui se présentent tout à la fois comme *architecte et entrepreneur;* il fait sentir l'incompatibilité de ces doubles fonctions dans l'intérêt de celui qui fait bâtir.

Pour mettre ensuite ce dernier à même de diriger ses constructions avec intelligence et économie, ou au moins de pouvoir suivre et surveiller ceux qu'il voudrait charger de cette direction, il trace la marche progressive des travaux ; il en dévelope tous les détails ; il indique avec soin tout ce qu'il importe de prévoir, de faire ou d'éviter pour obtenir une bonne et solide construction ; il donne la nomenclature des matériaux habituellement employés à Paris et dans ses environs ; il en signale avec précision les qualités et les défauts. Son attention se porte, en un mot, sur toutes les parties des travaux ; rien n'est omis, rien n'est superflu ; tout est exact ; et ses leçons, toujours dignes du titre sous lequel elles sont présentées, tant que l'auteur s'y renferme, sont un véritable guide que l'on peut suivre avec sécurité.

Mais M. Le Camus est sorti du cercle que lui traçait le titre

de son ouvrage, pour prendre le rôle de vérificateur, et même du toiseur ; il a voulu embrasser les détails d'évaluation des prix des travaux, et dans tout ce qu'il dit à cet égard, l'homme de génie disparaît pour faire place à un écrivain ordinaire, qui ne fait que suivre servilement ses devanciers.

C'est ainsi que l'on voit M. Le Camus répéter sur le bardage de la pierre, la pose, le mortier, le taux des faux frais et du bénéfice des entrepreneurs, ce qu'avaient dit avant lui les divers auteurs dont nous avons parlé, avec cette unique différence qu'il évalue, non en argent, mais en *temps*, la main d'œuvre pour les murs en moellons seulement. De même il a copié Goupil pour la charpente, la couverture, la serrurerie, la plomberie, la sculpture, la marbrerie et le carrelage, en ajoutant seulement à l'article *charpente* une espèce de vocabulaire technique de tout ce qui est relatif aux bois, à leurs dénominations, à leurs qualités, à leur emploi, à leur manutention, etc.

C'est ainsi encore qu'il copie dans l'ouvrage de Watin, ce qu'il dit sur la peinture, et qu'il puise dans l'Encyclopédie les notions qu'il donne sur l'art de fabriquer les glaces et de les mettre au tain, en se bornant, quant à leurs prix, de renvoyer au tarif sur lequel il prévient que l'on obtient des remises lorsque l'on paye moitié du prix comptant et l'autre moitié à six mois.

M. Le Camus s'est donc ainsi laissé entraîner dans les erreurs, les bizarreries et l'arbitraire introduits par les usages dont ceux qui avaient écrit avant lui, n'avaient été que les commentateurs et sur lesquels ceux-ci n'étaient même jamais parvenus à s'entendre.

Mais s'il est fâcheux de l'avoir vu ajouter à l'empire des abus par l'autorité de son nom, il est plus fâcheux encore de l'avoir vu introduire lui-même de nouvelles erreurs, et c'est ce qu'il a fait sur quelques points auxquels nous devons nous arrêter un moment.

Comme M. Goupil, il cède à l'habitude pratique de son temps, qui faisait confondre dans un même article d'un détail le prix de la taille des lits et des joints d'un mur avec celui de la taille du premier des deux paremens de ce mur.

Cependant il n'avait pu lui échapper que le prix de la taille d'un parement ne pouvait dépendre que de l'étendue superficielle de ce parement, en sorte que le prix de cette main d'œuvre, par toise, devait être le même pour toute espèce de murs, tandis que le travail de la taille des lits et joints était nécessairement variable.

M. Le Camus a donc senti la nécessité de faire connaître la valeur séparée de la taille des lits et joints, et après nous avoir enseigné, page 163 du 1er. volume, que cette taille vaut 10 sols par chaque trois pouces d'épaisseur, il établit sur cette bâse un tarif que l'on trouve à la page 225 du second volume, et dans lequel il présente les prix progressifs d'un premier parement, compris lits et joints pour des murs de toutes épaisseurs, depuis un pouce jusqu'à 72° ou 6 pieds.

Nous devons observer d'abord qu'en cela M. Le Camus n'a fait qu'un travail très-incomplet, parce que ce n'est pas seulement en raison de l'épaisseur d'un mur que le travail de la taille des lits et joints augmente ou diminue, une autre cause en fait encore varier la valeur; car plus les pierres sont longues, moins il y a de joints à tailler, et plus les assises sont hautes, moins aussi il y aura de taille de lits.

Cette seconde cause de variation dans la taille des lits et joints n'est pas moins importante que la première. Prouvons-le par un exemple :

Un mur de 3 pieds d'épaisseur, construit en pierre de 12° de longeur sur 6° de hauteur, donnera :

En taille de joints.....	6 to.	»	»	»
En taille de lits.....	12	»	»	»
Total.....	18	»	»	»

Un semblable mur construit en pierre, de 5 pieds de longueur, sur 2 p. 6° de hauteur, ne donnera :

En taille de joints, que...	1 to.	»	7	3°
En taille de lits, que.....	2	»	14	5
Total.....	3	½	3	8

M. Le Camus a donc fait une erreur grave en indiquant l'épaisseur des murs *seule*, pour cause des variations du prix de la taille des lits et joints, puisque les dimensions de la pierre en longueur et hauteur peuvent apporter une différence, même d'un à cinq dans ce prix.

D'autres erreurs non moins graves résultent de la manière dont il a opéré ensuite, pour donner dans toutes sortes de cas le prix des tailles de paremens et de lits et de joints. Voici sa marche.

M. Le Camus, après avoir établi son tarif, depuis un pouce jusqu'à 6 pieds, comme on vient de le voir, a cru devoir prendre pour exemple dans un détail qu'il donne, pages 224 et 225 du second volume, un mur de 3 pieds, comme étant la force moyenne d'épaisseur de son tarif.

Il a trouvé que les lits et joints, à raison de 10 sols par chaque 3 pouces, lui donnaient 6 fr. par toise superficielle de parement; et comme il estimait à 12 fr. la taille de parement nu, c'est-à-dire sans lits et joints, il a porté le prix du 1er. parement, compris lits et joints, à 18 fr., et ensuite à 12 fr. seulement le prix du second parement.

Jusque là c'était bien; mais M. Le Camus trouvant, d'après son exemple, que le prix du deuxième parement était les $\frac{2}{3}$ de celui du premier, et que par conséquent le prix des lits et joints, détaché du prix de ce premier parement, donnait le $\frac{1}{3}$ des deux prix réunis, a pensé que cette progression décroissante par tiers, de 18 à 12 et de 12 à 6, pouvait et devait s'appliquer à toute espèce de cas et, dans tous ses détails, après avoir posé le prix du premier parement compris lits et joints, il en prend les $\frac{2}{3}$ pour le second parement, puis le $\frac{1}{3}$ pour les lits et joints seuls, dans le cas où il n'y aurait point de parement.

Rien ne fera mieux saillir les erreurs graves qui résultent de ce système de M. Le Camus, que de lui opposer encore deux exemples et des chiffres.

Prenons en main son tarif, page 225, et voyons comment seraient payées les tailles des paremens et des lits et joints d'un mur d'un pouce.

Le premier parement sera payé, d'après le tarif. 12 fr. »
Le second parement vaudra par conséquent... 8 »
Les lits et joints seuls, s'il n'y a pas de parement, seront payés..... 4 »

Voyons ensuite, dans ce même tarif, ce que doivent être ces mêmes prix, s'il s'agit d'un mur de 6 pieds d'épaisseur.

Le premier parement sera payé..... 24 fr. »
Le deuxième, à raison des deux tiers, sera de.. 16 »
Les lits et joints seuls, s'il n'y a pas de parement, vaudront..... 8 »

Mettons enfin en regard de ces prix ceux fixés par M. Le Camus, pour un mur de 3 pieds, et qu'il a pris *pour base* de sa proportion décroissante par tiers.

Il y fait payer le premier parement..... 18 fr. »
Il y fait payer le second..... 12 »
Et il compte les lits et joints sans paremens.... 6 »

Par le rapprochement de ces exemples nous allons trouver cinq erreurs dans les six articles d'évaluations que contiennent les deux premiers.

La première est de peu d'importance ; le prix de 12 fr., qu'il accorde au premier article est celui d'un parement nu, et cependant on doit, dans le système de M. Le Camus, y comprendre la taille des lits et joints. Nous concevons bien qu'un mur d'un pouce ne pouvant s'entendre que d'une maçonnerie plate, (comme des dalles, par exemple), la taille du lit supérieur devient la taille de parement, mais toujours y a-t-il la taille des joints, que les 12 fr. ne payent pas, puisqu'ils sont le prix du parement nu ; ce n'est donc pas assez que 12 liv., et quelque peu de chose que puissent valoir les joints, il fallait l'ajouter pour être juste.

La deuxième erreur est au second article. M. Le Camus y réduit à 8 fr. le prix du second parement, tandis que ce même article est porté pour 12 fr. dans l'exemple du mur de 3 pieds qu'il prend pour base de son système. Il est porté à 8 fr., et le premier parement qui ne diffère presqu'en rien du deuxième, dans un mur d'un pouce, est payé 12 fr. Comment

pourrait-on justifier cette différence d'un tiers dans le prix ?

La troisième erreur est au troisième article. Dans un mur, ou une maçonnerie plate, d'un pouce d'épaisseur comme des dalles, il ne peut y avoir de taille de lits, comme nous l'avons observé tout à l'heure. Le lit devient le parement et se trouve payé par le premier article ; il n'y a donc à payer que la taille des joints : or, si la taille des lit et joints ne vaut que 10 sols par chaque 3 pouces, ou 3 sols 4 deniers par pouce, la taille des joints seuls, dans notre exemple d'un mur d'un pouce, ne peut valoir au plus qu'un sol deux deniers. Comment M. Le Camus peut-il vouloir que la taille de ce pouce de joint soit payé 4 fr. ?

La quatrième erreur est au second article du second exemple. On y trouve porté à 16 fr. la taille du second parement, qui n'est payée que 8 fr. dans notre premier exemple, et que M. Le Camus fait payer 12 fr. pour un mur de 3 pieds qu'il prend pour base de son système. Rien n'est assurément plus bizarre et plus injuste que de faire ainsi varier le prix d'un travail qui est absolument le même, quelle que soit l'épaisseur du mur pour lequel il est fait.

La cinquième erreur est au troisième article du second exemple. Rappelons-nous qu'à la page 163 de son premier volume, M. Le Camus nous avait enseigné que la taille des lits et joints d'un mur doit être payée à raison de 10 sols par chaque 3 pouces d'épaisseur, et qu'il met ce principe en pratique dans son tarif de la page 225 du deuxième volume, dont nous parlons.

Or, dans notre second exemple, il s'agit d'un mur de 6 pieds d'épaisseur lequel contient ainsi 24 fois 3 pouces. Le prix de la taille des lits et joints doit donc être de 24 fois 10 sols, ce qui fait 12 fr. Le système de M. Le Camus, d'après lequel cette taille ne serait payée que 8 fr., est donc essentiellement vicieux et ses évaluations se contredisent.

La routine de confondre les tailles de paremens avec celle des lits et joints, a jeté M. Le Camus dans deux autres erreurs, à cette même page 225 déjà citée.

Après avoir parlé des paremens parfaits ou layés, et fixé le prix du premier à 18 fr., compris lits et joints, et à 12 fr. celui du second (*ce qui fixe la taille des lits et joints à* 6 *liv.*), il passe à l'évaluation des paremens seulement rustiqués, et évalue le premier à 12 liv., compris les lits et joints qui, comme nous venons de le voir, valent, selon lui, 6 liv. Il ne reste donc que 6 liv. aussi pour le premier parement rustiqué sans lits et joints, et le second parement qui devrait, par conséquent être au même prix, est évalué à 8 liv. par M. Le Camus. Il est impossible de se contrarier d'une manière plus formelle.

M. Le Camus ne se contrarie pas moins dans l'article suivant, portant évaluation de la taille des lits et joints d'un mur dont les paremens ne sont que rustiqués.

Séduit par cette progression décroissante de tiers en tiers qu'il avait trouvée, et ayant fixé les prix des paremens rustiqués, savoir : à 12 liv. pour les premiers, compris lits et joints, et à 8 liv. pour le second, il porte à 4 liv. le prix de cette même taille de lits et joints, qu'il avait portée à 8 liv., lorsque les paremens sont parfaits ou layés. L'arbitraire de semblables évaluations est intolérable; la taille des lits et joints est la même, indépendamment de ce que les paremens sont ou layés ou rustiqués; dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y a pas un pouce, pas une ligne de plus ni de moins dans la taille des lits et des joints ; le travail à cet égard ne varie en rien, et l'on ne peut concevoir comment on pourrait accueillir un système d'après lequel ce travail serait payé, tantôt un tiers de plus, tantôt un tiers de moins.

Nous trouvons encore une erreur de même nature dans l'ouvrage de M. Le Camus, lorsqu'il nous parle de l'évaluation de la taille des moulures, page 164 du premier volume, où il assimile cette main d'œuvre à la valeur d'un parement; en sorte que le travail de la taille des moulures, qui est invariable puisqu'il est le même, soit qu'on l'applique à un mur d'un pouce ou à un mur de 6 pieds, et que, dans l'un comme dans l'autre cas, il n'exige ni plus ni moins de temps, ce travail, dis-je, va, dans le système de M. Le Camus, se trouver soumis à toutes les

variations qu'apporte, dans le prix des paremens, la confusion que l'on veut faire de ce prix avec celui de la taille des lits et joints.

Toutes ces erreurs, toutes ces contradictions proviennent toutes, au surplus (et c'est ce qu'il importe de remarquer), de l'oubli de ce principe, déjà rappelé plus haut, que jamais on ne doit confondre dans une même règle d'évaluation deux objets dont l'un peut varier en raison de causes qui n'influent point sur le prix de l'autre.

Avant de quitter M. Le Camus, nous ne pouvons passer sous silence une erreur d'un autre genre, qu'il fait en parlant du déchet des pierres.

A la page 168 de son premier volume, il porte au $\frac{1}{6}$ le déchet qu'occasionne la taille de la pierre de liais, qui est une pierre dure; puis, à la page 174, en parlant de la pierre de St.-Leu, qui est une pierre tendre, il n'en compte le déchet que pour $\frac{1}{8}$, et la raison qu'il donne de cette différence, est que le déchet est moindre, prétend-il, pour la pierre tendre, parce que tous les *évidemens* sont faits à la scie. Tout est à relever dans ce que nous dit là M. Le Camus.

D'abord, c'est une erreur de croire que le déchet de la pierre de St.-Leu soit moindre que celui des pierres dures. Le déchet de celle-ci est bien de $\frac{1}{6}$, comme le dit M. Le Camus, mais celui des pierres tendres, au lieu d'être moindre, est de $\frac{1}{4}$ à peu près.

Comment M. Le Camus est-il tombé dans une semblable erreur? C'est ce qu'il nous apprend lui-même, en indiquant le motif de son appréciation du déchet de la pierre tendre.

On y voit que M. Le Camus, se déterminant par ce motif que l'évidement de la pierre tendre se fait à la scie, pensait que les morceaux de pierres ou noyaux ainsi rétranchés entiers, au lieu d'être brisés par la pioche, pouvaient être employés à quelque usage, et que, dans cette supposition, il faisait entrer la prétendue valeur de ces noyaux en compensation avec le déchet dont il devait, par conséquent, diminuer la quotité.

Mais la supposition dont M. Le Camus fait le motif de

cette compensation, est elle-même une erreur. Ce n'est point pour se procurer des morceaux entiers de matières que l'on emploie la scie pour les évidemens qui peuvent s'opérer par ce moyen, c'est uniquement parce que l'opération de la scie est plus prompte que celle du marteau ; mais les morceaux ou noyaux qu'elle produit, n'étant au plus que d'un pied carré, sont trop faibles pour être employés comme assises, et ne pourraient pas même l'être comme bons moellons.

Une erreur de plus que contient enfin le système de M. Le Camus, et c'est la plus importante, c'est qu'il confond les déchets et les évidemens, qui sont cependant choses très-différentes.

On appelle déchet, la perte *ordinaire* et *inévitable* de matière qui résulte de la taille qu'il faut faire de *toute pierre* que l'on veut employer.

L'évidement, au contraire, est une opération *accidentelle* qu'exige l'emploi *particulier* que l'on fait *de telle ou telle pierre*, et la perte de matière qui en résulte est, par conséquent, une perte *accidentelle* aussi.

Il y a cette autre différence entre la perte de matière que l'on nomme *déchet* et celle qu'occasionnent les évidemens, lorsqu'ils ont lieu, que la première n'entraîne après elle aucune main d'œuvre *secondaire*, puisqu'elle est elle-même le résultat de la taille qui se fait *dans tous les cas*, tandis que la perte de matière par évidement, perte qui ne dispense pas la pierre sur laquelle elle s'opère, de la première perte que la taille lui a fait d'abord subir, donne lieu à une seconde main d'œuvre pour effectuer cet évidement, et qu'il faut payer cette seconde main d'œuvre ainsi que la matière perdue.

L'idée de confondre ces deux espèces si différentes de perte de matière, dans une seule et même évaluation, est donc inadmissible.

Nous observerons enfin que les évaluations contenues dans les projets de devis qui terminent l'ouvrage de M. Le Camus, ne sont pas toutes appuyées de détails ; elles dégénèrent ainsi en évaluations arbitraires, qui nous ont paru être le fruit de la

routine des usages suivis de son temps par les experts ses collègues, ou n'être que des renseignemens puisés par l'auteur dans de mauvaises sources, puisque la plupart de ces évaluations ne sont même point en rapport entr'elles.

Les nombreuses et graves erreurs que nous venons de reprocher à M. Le Camus, la nature surtout de ces erreurs, qui ne sont autre chose que des modifications des us et coutumes et des usages, étonnent d'autant plus de sa part, que, dans une lettre, en quelque sorte spéciale sur les usages, la 42e, il traite *de ces usages, de leurs abus et des moyens d'y remédier.*

» Les usages, dit-il, sont l'hydre de la fable ; d'une tête » abattue, il en renaît plusieurs autres. Etablit-on un principe? » On le commente, on lui donne de l'extension, suivant que » l'on connaît plus ou moins les détails du bâtiment. Un » moyen entraîne l'autre ; le mal gagne ; on abuse des meil- » leures choses : c'est la loi que chacun interprète suivant les » circonstances et le besoin. » Et plus loin, dans cette même lettre, on le voit jeter en avant cette idée lumineuse, qui a été depuis généralement adoptée, de réduire en cube tous les travaux de maçonnerie, pour saper dans leurs fondemens une partie des abus que les usages avaient introduits, et qu'il venait de signaler.

Comment donc, nous le répetons, comment l'homme qui marque par d'aussi grands traits, sa supériorité, a-t'il pu néanmoins errer au point où l'a fait M. Le Camus? Comment M. Le Camus a-t-il pu prendre pour guide et copier des praticiens qui se traînaient dans une fausse route, et dont tout le mérite avait été de réformer quelques abus pour les remplacer par d'autres; des praticiens dont les prétendus principes, tous arbitraires, contradictoires et respectivement contestés, ne reposaient sur aucune base fixe d'équité ni de raison? C'est, puisqu'il faut le dire, parce qu'il ne suffit pas d'être un bon architecte pour être un bon vérificateur et un bon appréciateur des travaux de bâtimens ; c'est que la science de l'un n'est point la science de l'autre ; c'est que l'architecte dont le génie se plaît à s'exercer sur les objets qui parlent à son imagination et

qui la flattent, ne peut s'accommoder de la sécheresse et de l'ennui des calculs minutieux qui sont de l'essence de la science du vérificateur ; c'est que cette science, quoique de beaucoup au-dessous de celle de l'architecte, n'exige pas moins d'études que celle-ci ; qu'elle exige encore de froides et continuelles observations, et surtout cette pratique constante et raisonnée d'où n'aît l'expérience que M. Le Camus, livré à ses conceptions, n'aurait pu acquérir, et que peut-être même il a dédaignée.

M. BONNOT, vérificateur en serrurerie, a publié, en 1782, un ouvrage en un volume in-8°, intitulé : *Détail général des fers, fonte, serrurerie, ferrure et clouterie.* Le titre de tarif lui aurait mieux convenu.

Cet ouvrage est peu connu, par la raison toute simple qu'il contient bien peu de choses qui soient de nature à le faire rechercher.

L'auteur y donne en forme de dictionnaire la nomenclature detous les ouvrages de serrurerie et de quincaillerie nécessaires aux bâtimens ; mais les prix qu'il indique sont ceux du temps où il écrivait, et sont d'ailleurs fixés sans base aucune ; en sorte qu'il faut l'en croire sur parole.

M. Bonnot prévoit lui-même dans sa préface qu'on lui reprochera de n'avoir donné que des prix et de n'avoir pas parlé de main d'œuvre ; à quoi je répondrai, dit-il, « qu'en ajoutant à » mes prix les gâches, vis, menus détails, ajustage et pose, » avec le bénéfice dû au serrurier, tout vérificateur pourra se » répondre de la justesse de ses estimations. » C'est comme si M. Bonnot nous avait dit. : *Si vous voulez des détails, faites les.*

Mais si M. Bonnot ne nous a pas donné des détails, il nous a, par compensation, donné des adresses, et il y a consacré presque la moitié des pages de son ouvrage. On y trouve celles des différens maîtres de forge de Normandie, de Lorraine et de Champagne ; celles des fabricans, négocians et commissionnaires de Paris, des environs et des provinces pour la partie des

fers, et enfin celles de près de cinq cents ouvriers fabricans d'ouvrages de quincaillerie, demeurant dans différens villages de la Picardie, avec indication des prix particuliers de chacun d'eux.

M. Bonnot a eu, au surplus, la très-bizarre idée de nous donner à la suite de son dictionnaire une table de matière, qui n'est autre chose que la répétition, dans le même ordre alphabétique, de la nomenclature de tous les objets compris dans son dictionnaire.

Il a voulu enfin donner un modèle de devis. Pour cela, il donne une troisième fois la nomenclature, par ordre alphabétique, de tous les ouvrages de quincaillerie dont il a parlé, et il dit que l'architecte doit en faire un état dans cet ordre; qu'il faut convenir à l'avance des prix de chaque objet et porter ce prix à l'article du devis qu'il concerne.

Après cette troisième nomenclature, ou, si l'on veut, ce triplicata de son dictionnaire, M. Bonnot parle des gros fers et désigne, toujours sans détails et sans bases, le prix que l'on en donnait de son temps.

Tel est l'ouvrage de M. Bonnot.

M. MONROY, ancien appareilleur, puis inspecteur et toiseur des bâtimens du Roi, a publié en 1785, un ouvrage ou un petit volume in-8°., intitulé: *Traité d'architecture pratique.* Ce titre était trop fastueux, et les 252 pages qui le composent ne pouvaient suffire à l'étendue de la matière.

Quoi qu'il en soit, M. Monroy avait une bonne manière de voir; ses fonctions le mettaient en position pour pouvoir observer, et il observait bien. L'arbitraire injuste des usages le blessait, et on le voit faire constamment, pour les combattre, tous les efforts dont il est capable.

Mais M. Monroy manquait de moyens pour créer et soutenir un système complet de réforme, et tout en blâmant les usages, il s'est souvent laissé entraîner par eux. Son livre est ainsi un mélange de bonnes idées et d'anciennes erreurs.

Il n'a point traité de toutes les parties de travaux de bâtiment et n'a parlé que de la maçonnerie, du carrelage, des terrasses, de la charpente, des couvertures et du pavage.

On doit remarquer plusieurs bons principes dans ce qu'il dit sur la maçonnerie.

En ce qui concerne le toisé, il approuve le mode indiqué par M. Le Camus de le réduire en cube.

Il se joint à ceux qui, avant lui, avaient combattu l'usage de compter les vides comme pleins.

Il attaque également celui de compter les épaisseurs pour des demi-faces, et veut avec raison que ces épaisseurs soient considérées comme paremens si les murs sont en pierre ; et comme enduits si les murs sont en moellons ravalés en plâtre. Il a sur cela le mérite d'être le premier qui ait cherché à détruire cet abus.

Il désapprouve encore l'usage de confondre dans une même évaluation la taille des paremens d'un mur et celle des lits et joints ; il fait sur cela l'observation, que nous avons déjà eu occasion de faire, que la taille des paremens, quel que soit le mur, est toujours la même, tandis que celle des lits et joints varie en raison de l'épaisseur du mur ; il aurait dû ajouter en raison aussi de la longueur des pierres et de leur hauteur.

Il veut de même, avec raison encore, que le bardage soit estimé séparement, parce qu'il varie en raison de l'éloignement des matériaux qu'il faut approcher, éloignement qui n'influe en rien sur les autres élémens des prix.

Quant à la main d'œuvre de la pose, il en donne un détail très-bien fait, page 47, et il l'apprécie d'après le temps qu'elle exige des différens ouvriers qui doivent y être employés ; ce qui est bien.

Et à l'occasion de la pose des pierres employées à la construction des corps isolés, comme des piliers ou des fûts de colonnes, il observe (ce que personne n'avait fait avant lui) que cette pose exige plus de soins et de temps que celle d'un cours ordinaire d'assises. Il pense donc qu'il est juste d'accorder,

dans ce cas, à l'entrepreneur $\frac{1}{6}$ en sus du prix de toute autre pose. Je regrette beaucoup de n'avoir pas connu l'ouvrage de M. Monroy lorsque je m'occupais de la 1^ere^. édition de mes détails, je n'aurais pas manqué de saisir cette idée judicieuse, et je la mets à profit dans cette seconde édition.

M. Monroy a rectifié les erreurs de ses devanciers sur la quantité de chaux éteinte qui doit entrer dans la composition du mortier; il la réduit à une mesure quelconque contre trois mesures semblables de sable, ce qui fait un quart du tout. Cette évaluation n'est cependant point encore exacte, comme on le verra dans mes détails, et il faut d'ailleurs, à cet égard, distinguer le sable de rivière et le sable de plaine; mais du moins M. Monroy s'est-il beaucoup rapproché de la vérité.

On trouve aussi, dans l'ouvrage que nous examinons, des détails intéressans par leur extrême exactitude sur les différentes manières de monter des moellons sur les échafauds. Peut-être M. Monroy s'est-il trop minutieusement expliqué lorsqu'il compte que 12 heures de travail font 43,200 secondes; qu'il en faut quatre à un homme chargé d'une hottée de moellons pour monter chaque échelon d'une échelle; en sorte qu'une hottée ne peut être transportée sur un échafaud élevé de 30 pieds qu'en 120 secondes, ce qui est moins prompt que le transport de main en main dont il calcule ensuite le prix. Il eût été plus simple et aussi instructif de dire qu'une hottée de moellons ne pouvait être transportée à 30 pieds qu'en deux minutes. Quoi qu'il en soit, M. Monroy démontre très-bien l'économie du montage de main en main.

Enfin M. Monroy est encore le premier qui ait eu l'idée de faire des détails pour chaque espèce d'ouvrages qu'on désigne sous le nom de *légers*, ainsi que pour les corniches et les entablemens.

Mais dans ces détails comme dans ceux qu'il donne sur les gros ouvrages de maçonnerie, on trouve des inexactitudes et des erreurs que nous ne devons point passer sous silence.

Le premier détail, que l'on trouve à la page 46 de l'ouvrage, a pour objet de fixer le prix d'une toise cube de mur en pierre

dure, sans y comprendre la taille du parement, non plus que celle des lits et joints.

Il y a porté en première ligne le prix de la matière mise en œuvre, et malgré qu'à la page 10 de son ouvrage, il eût dit que le déchet, en fait de pierre dure, ne provenait que des défauts de la pierre, il ajoute dans ce premier article, $\frac{1}{6}$ pour le déchet qui résulte des tailles, et il a raison.

C'est à la page 10 que M. Monroy avait eu tort. La perte de matière que peuvent occasionner les défauts d'une pierre, ne peut être à la charge de celui qui fait bâtir. Toute pierre ou toute partie de pierre défectueuse ne doit point être reçue; aussi ce n'est point en raison des défauts de pierres qu'un déchet est accordé ; il l'est en raison des tailles, et c'est ce que M. Monroy explique fort bien lui-même à la page qui précède celle où se trouve le détail dont nous parlons.

Au deuxième article, M. Monroy porte $\frac{1}{10}$ du prix de la matière comme bénéfice dû à l'entrepreneur, et cela est juste en thèse générale, parce que l'entrepreneur se charge ordinairement de la fourniture des matériaux; mais ce bénéfice, qui doit être pris également ensuite sur le montant de la main d'œuvre, est ici porté mal à propos pour une partie. Il est plus simple de porter le tout en un seul article à la fin du détail.

Le troisième article est relatif à l'enlèvement des gravois, et M. Monroy, qui porte cet article dans tous ses détails sans exception, paraît vouloir en faire un droit dû, dans tous les cas, à l'entrepreneur, ce qui est bien sûrement une erreur. L'enlèvement des gravois est une dépense accidentelle, puisqu'il arrive quelquefois que cet enlèvement n'a pas lieu, et que les gravois sont employés sur place à des remblais, soit en totalité, soit en partie. Le prix de l'enlèvement des gravois ne doit donc être admis que quand l'enlèvement a réellement eu lieu, et seulement encore pour la portion qui a été enlevée, lorsqu'une partie a été employée à quelque usage.

Dans le prix qu'il alloue pour l'enlèvement des gravois, M. Monroy ajoute encore le $\frac{1}{10}$ pour bénéfice de l'entrepreneur, qui reparaît ainsi pour la seconde fois, au lieu de ne paraître qu'en masse à la fin du détail.

Le quatrième article du détail concerne la pose de 216 pieds cubes formant la toise, compris bardage, équipage, plâtre et le $\frac{1}{10}$ encore une fois de bénéfice. Sur ces objets, M. Monroy porte le prix du tout en masse et en un seul article; mais à la page suivante il donne, avec méthode, le détail de cette masse et motive le prix de chaque article de ce détail secondaire *sur le temps* employé par les divers ouvriers pour les différentes parties de la main d'œuvre.

Le total des évaluations comprises dans ces deux détails se monte à 349 liv. 19 s. 7 d. et M. Monroy, voulant prendre le pouce de mur, à ce taux, pour base de ses détails ultérieurs relatifs à la taille des paremens et des lits et joints, a divisé son total par 72; d'où il résulte que chaque toise superficielle vaut, par chaque pouce d'épaisseur, 4 l. 15 s. 6 d.

Jusque là le mur n'est estimé que sans égard aux tailles de paremens et des lits et joints, et M. Monroy procède à l'estimation de ces tailles, dans les trois détails ultérieurs que nous venons d'annoncer, et dans chacun desquels il suppose des murs de différentes épaisseurs. Le premier des trois détails suppose un mur de 18°; le deuxième en suppose un de 36° ou de 3 pieds, et le troisième un de 9° seulement.

Ces trois détails paraissent au premier coup d'œil très-satisfaisans en raison de ce que le texte des articles qui les composent annonce des estimations séparées des différentes parties de main d'œuvre qui en sont l'objet; mais cette perfection apparente disparaît lorsque l'on examine de près ces détails.

Le premier article de chacun des trois détails indique le prix de la matière d'après la base donnée par les détails précédens. Il n'y a point d'observations à faire sur cela.

Le deuxième article, toujours dans chacun des trois détails, porte le prix des deux paremens, (à raison de 8 liv. pour chacun), au total 16 liv.; et cette estimation *uniforme* du prix des paremens, sans égard aux différences d'épaisseurs des trois murs supposés, est telle qu'elle doit être, puisque le travail de la taille des paremens est *le même* pour chacun des

trois murs. En cela M. Monroy, comme nous l'avons observé, rectifie les erreurs de ses devanciers, dont les uns faisaient payer le premier parement en raison de l'épaisseur des murs, et les autres confondaient la taille des paremens avec celle des lits et joints.

Mais nous devons observer que cette fixation à 8 liv. par toise de parement n'est point d'accord avec l'observation que M. Monroy fait a la suite du premier des trois détails sur ce qu'un tailleur de pierre peut faire par jour, et qu'il fixe à 15 pieds de superficie de pierre, dont 6 pieds de parement et 9 pieds de lits et joints.

A ce compte un ouvrier qui ne s'occuperait que de paremens, en ferait 12 pieds par jour, et il employerait 3 journées pour faire les 36 pieds d'une toise superficielle. Or, comme M. Monroy fixe à 45 sols le prix de la journée de cette espèce d'ouvrier, les trois journées ne feraient que 6 liv. 15 s. et non 8 liv., comme le portent les trois détails.

Le troisième article concerne la taille des lits et joints. M. Monroy établit d'abord que cette taille doit être payée à raison de 4 liv. par toise, ce qui est moitié du prix de la taille de parement; ensuite il estime la quantité de taille de lits et joints à raison, savoir: de 3 toises pour le mur de 18°, de 6 toises pour celui de 3 pieds et d'une toise et demie pour le mur de 9°.

Nous reprochons ici à M. Monroy la même contradiction que nous venons de faire remarquer dans l'article qui précède.

Un tailleur de pierre, a-t-il dit, peut tailler en un jour 15 pieds de superficie, dont 6 pieds de parement et 9 pieds de lits et joints, en sorte que celui qui ne ferait que des lits et joints en taillerait 18 pieds par jour. Il lui faudrait donc deux jours pour faire une toise superficielle, et les deux jours payés à 45 sols, donnent 4 liv. 10 s., et par conséquent 10 sols de plus que les détails de M. Monroy n'accordent.

Une autre contradiction, c'est que si un tailleur de pierre ne peut faire que 9 pieds de taille de lits et joints contre 6 pieds de taille de parement, il en résulte que la première de

ces tailles exige les deux tiers du temps de la seconde. Son prix devrait donc être aussi des deux tiers de l'autre et non de moitié seulement.

Les détails de M. Monroy sont d'ailleurs incomplets en ce que la quantité de taille de lits et joints ne dépend pas seulement de l'épaisseur des murs, elle varie encore en raison du plus ou du moins de longueur ou de hauteur des pierres, ce qui peut occasionner dans les prix de cette taille des différences bien importantes que nous avons déjà eu occasion de faire remarquer, et dont M. Monroy ne parle point.

Le quatrième article des trois détails que nous examinons, a pour objet d'accorder à l'entrepreneur $\frac{1}{10}$ du prix des tailles tant de parement que de lits et joints pour *appareil* et *ragrément* de ces mêmes tailles.

Sous le rapport de l'appareil, l'article devrait être rayé. L'appareil n'est rien, et ce que fait l'appareilleur n'est autre chose que ce que l'entrepreneur devrait faire lui-même; il doit en être payé par les faux frais et le bénéfice.

Quant au ragrément des tailles, c'est autre chose; c'est une main d'œuvre particulière que M. Monroy veut avec raison faire payer, et il est encore le premier qui en ait fait la proposition.

Mais il a tort d'en faire un article ordinaire de détails. La main d'œuvre du ragrément est accidentelle, et on ne doit la payer que quand le ragrément a eu lieu.

M. Monroy fait d'ailleurs une opération fausse lorsqu'il prend pour base du prix de cette main d'œuvre les prix réunis des tailles de parement et de lits et joints. Le ragrément, qui est toujours le même, quelle que soit l'épaisseur du mur et quels que soient les échantillons des pierres, a une valeur indépendante des autres élémens des prix, et on ne peut surtout lui donner pour base la valeur variable de la taille des lits et joints. Le vice du mode d'opérer de M. Monroy se démontre d'ailleurs par cela seul que le ragrément, porté dans chacun des trois détails dont nous parlons, et qui est le même travail dans l'un comme dans les autres, est payé par M. Monroy à raison de 2 liv. 16 s. dans son premier détail, à raison de 4 liv. dans

le second, et à raison de 2 liv. 4 s. dans le troisième. Rien sans doute ne peut justifier cette bizarrerie.

Bien des erreurs encore existent dans l'ouvrage de M. Monroy; signalons-en quelques-unes.

Dans plusieurs endroits il adopte les anciennes erreurs des usages.

C'est ainsi qu'en parlant des tailles circulaires, il veut qu'on les compte pour *toise et demie*, compris ébauche ou évidement.

C'est ainsi qu'il veut que l'on compte pour *taille et demie* les paremens des voussoirs.

Tout cela est vicieux et arbitraire. Toisez vos pierres par équarissage, faites payer l'évidement; comptez ensuite la taille pour ce qu'elle vaut, et vous ferez justice à tout le monde.

Il en est de même de la taille intérieure d'une auge, que M. Monroy veut faire payer comme double taille, en raison du refouillement de la pierre qu'il ne fait pas payer; mais faites payer cette main d'œuvre particulière du refouillement, et ne comptez la taille faite après ce refouillement que pour ce qu'elle vaut.

Les détails de M. Monroy sur les murs en moellon, en meulière et en plâtras, ne présentent plus aucune espèce de base.

Il porte la façon des uns et des autres en somme, et les prix qu'il y applique ne sont nullement en rapport entr'eux. Il accorde 12 liv. par toise cube pour les murs en moellons, 13 liv. 1 s. 3 d. pour ceux en meulière, et élève à 18 liv. ceux en plâtras; rien de cela n'est exact.

Il se trompe plus gravement sur les quantités de plâtre dont ces espèces de constructions exigent l'emploi. Il n'accorde que 54 sacs par toise cube pour un hourdi de moellon, et il en donne 114 pour la meulière, et 103 pour les plâtras, tandis que dans la proportion de 54 sacs pour le moellon, il n'en faudrait au plus que 75 pour les plâtras et la meulière.

Les détails rélatifs aux ouvrages en brique paraissent valoir mieux que ceux dont nous venons de parler, en ce que la façon y est estimée en temps; mais ce mieux n'est qu'apparent; l'esprit d'observation de M. Monroy s'est trouvé en défaut sur ce

point, et il a très-souvent erré sur les évaluations de ce qu'un ouvrier pouvait faire par jour.

Enfin, par un caprice dont on ne voit point le motif, M. Monroy a introduit dans ses détails pour le moellon, la meulière, les plâtras et la brique, un article pour la surveillance du commis à la conduite des ouvrages, et un autre pour la pose des lignes destinées à dresser et diriger l'élévation des murs, articles inconnus dans ses détails des ouvrages en pierre. Rien de cela n'est dû. C'est à l'entrepreneur à surveiller ses travaux, et c'est à lui à payer les commis par lesquels il se fait aider dans cette surveillance; et quant à la pose des lignes employées pour assurer la rectitude de l'élévation, on ne doit pas plus la payer qu'on ne paie l'emploi de l'équerre, du niveau et du plomb. Tout cela fait partie de la main d'œuvre relative à la pose.

M. Monroy, au lieu de compliquer ses détails de ces allocations insolites et de chercher ainsi à réparer la parcimonie avec laquelle il a fixé à $\frac{1}{10}$ le bénéfice de l'entrepreneur, devait franchement faire justice à ce dernier, en augmentant la quotité de ce bénéfice et en lui allouant un article de faux frais dont le remboursement est légitime, et que M. Monroy ne devait point passer sous silence.

Après avoir parlé de la maçonnerie, notre auteur passe au carrelage; il en dit très-peu de chose, et n'évalue la façon qu'en argent.

Il ne fait pas de même pour les ouvrages de terrasse, ainsi que pour les fouilles et emplois de glaises; il en fait l'évaluation en temps. Ces sortes de travaux sont au nombre de ceux que M. Monroy avait bien observés, et cette partie de l'ouvrage présente de l'intérêt.

Dans son chapitre de la charpenterie, M. Monroy attaque avec raison les anciens usages d'après lesquels on payait à l'entrepreneur une quantité de bois beaucoup plus forte que celle qu'il avait réellement achetée, et une certaine quantité de plus que celle qu'il avait mise en œuvre; mais il porte trop loin son esprit de réforme à ce sujet.

Il remarque d'abord que l'entrepreneur, en achetant ses bois, obtient du marchand *quatre* pièces en bénéfice par chaque cent qu'il achète, et soutenant que cet entrepreneur doit avoir dans ses chantiers des bois de toutes longueurs, il prétend ne devoir accorder de déchet que sur les grosseurs en œuvre avec paremens et sur les sciages ou débits. C'est être rigoureux jusqu'à l'injustice.

Pour qu'un entrepreneur eût dans ses chantiers des bois de toutes longueurs, il lui faudrait des approvisionnemens immenses qui lui occasionneraient une perte immense aussi par la stagnation des fonds qu'il devrait y employer. Cela n'est point raisonnable, et un déchet quelconque est légitimement dû sur les longueurs comme sur les grosseurs, sauf à ne compter les bois que pour ce qu'ils sont en œuvre quant aux longueurs, et suivant le mode dont ils ont été livrés par le marchand, quant aux grosseurs.

Les détails de M. Monroy sur la charpenterie présentent une division des différentes parties de main d'œuvre qui séduit au premier coup d'œil en ce qu'elle semble annoncer une grande exactitude; mais M. Monroy n'a pas encore en cela gardé une juste mesure.

Les troisième et quatrième articles de son détail ont pour objet, l'un la recherche dans le chantier des bois ayant les dimensions nécessaires, et l'autre l'appareil de ces bois. Tout cela ne doit faire qu'un avec la façon qui est la taille et la pose qu'il porte au sixième article du détail.

Il fait encore inutilement un article séparé de la charge des bois dans le chantier et de leur décharge à pied d'œuvre au bâtiment. Ces charges et décharges font partie du transport que M. Monroy compte ensuite à part dans le dernier article. La charge et la décharge sont d'ailleurs le travail du voiturier. Les ouvriers de l'entrepreneur ne font que lui prêter la main, et leur salaire à cet égard fait partie des faux frais dans lesquels les temps perdus sont comptés.

Il est bien sans doute, et nous ne cessons de le recommander nous-mêmes, d'évaluer séparément toutes les parties de

main d'œuvre qui ont une base différente d'évaluation ; mais si l'on va plus loin, si l'on divise et subdivise arbitrairement ce qui peut être réuni, on ne fait que compliquer le travail et on finirait par aller jusqu'à compter le temps qu'il faut à l'ouvrier pour prendre l'outil avec lequel il travaille.

Au surplus, M. Monroy ne détermine pas dans ses détails le temps nécessaire aux diverses parties de main d'œuvre dont il parle, et par conséquent ne nous donne pas de base.

Il fait aussi la même omission que dans ses détails sur la maçonnerie ; il n'accorde rien pour les faux frais, et c'est une injustice envers l'entrepreneur.

D'une autre part il lui accorde, sans raison, à la suite de son détail, un salaire particulier pour les assemblages des tenons et mortaises. Cette manière d'opérer n'est point admissible ; ces assemblages doivent faire et font partie de la façon.

Plus M. Monroy avance dans son ouvrage, moins il y apporte de soins. Ses détails pour la couverture et le pavage ne peuvent aujourd'hui servir à rien ; il donne les prix de son temps et les fixe en argent sans base.

La seule chose utile que contiennent ces deux parties de son ouvrage est l'indication des quantités de matériaux que contient une toise superficielle.

L'auteur se montre, au surplus, l'ennemi déclaré de la mauvaise foi. Il signale avec un soin tout particulier les supercheries sans nombre dont les propriétaires peuvent être victimes, surtout en ce qui concerne les travaux de couverture, et il indique assez souvent les moyens de s'en garantir, au moins en partie.

Enfin, dans les deux chapitres dont nous venons de parler, M. Monroy, comme dans les précédens, fait encore à l'entrepreneur l'injustice de ne lui rien accorder pour faux frais.

L'ouvrage de M. Monroy se termine par quelques notions de géométrie qui se bornent, comme il l'observe lui-même, à ce qu'il est nécessaire de savoir pour le toisé des bâtimens.

Quelque défectueuse et incomplète que soit la manière dont M. Monroy a traité quelques parties de son ouvrage ;

quelques nombreuses que soient les erreurs, inexactitudes et omissions que nous avons relevées, toujours est-il bien certain que cet ouvrage est le meilleur de ceux qui avaient paru jusqu'alors. M. Monroy n'a pas su concevoir et établir le système général de réforme dont il sentait la nécessité; il n'a pas su tracer en entier la bonne route vers laquelle son esprit observateur l'avait dirigé; mais il a du moins le mérite de l'avoir découverte et indiquée.

SÉGUIN.— L'ouvrage de M. Séguin a paru en 1788. C'est un volume toujours de format in-8°., comme les précédens, mais de plus d'étendue.

Cet ouvrage nous rappelle celui de M. Goupil, qui, comme on l'a vu, ayant tenu un assez bon nombre de notes sur les travaux de bâtiment, et ne voulant pas prendre la peine d'en faire un corps d'ouvrage, s'était emparé du livre de Bullet dont la réputation depuis 52 ans s'était conservée parmi les hommes de l'art, et avait fait tout simplement réimprimer le livre, en y enchâssant ses notes, déterminé probablement par le double avantage d'avoir plutôt fait et de doubler, sans se donner de peine, le volume du nouveau Bullet, qu'il voulait vendre au public.

M. Séguin a fait mieux encore; il avait une centaine de pages seulement de notes sur le toisé et l'évaluation des travaux de bâtiment, et il n'y avait pas moyen de tirer parti de ces notes isolées. Il a donc imaginé de faire à son tour réimprimer, non pas Bullet tout pur, mais Bullet-Goupil; et en appliquant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, les notes qu'il avait recueillies, il a fait du tout un gros volume de 700 pages.

Ce nouvel écrivain n'était point architecte comme les deux auteurs auxquels il s'associait, il était Entrepreneur de Batimens, et comme tel, les us et coutumes et les usages devaient lui plaire.

Cependant il les voyait chaque jour déchoir de leur crédit, et en homme qui calcule bien, M. Séguin sentit qu'il fallait céder quelque chose à l'opinion, et sacrifier une partie des

avantages des usages pour en conserver quelque chose. C'est dans cet esprit qu'il publia son livre ou plutôt ses notes, dans lesquelles on trouve quelque chose à louer, mais beaucoup plus à blâmer.

Aux principes enseignés par Bullet et Goupil, sur le toisé des voûtes, M. Séguin en ajoute quelques-uns dont on doit lui savoir gré; mais à quoi sert d'indiquer les moyens de faire un toisé exact, lorsqu'on ne se sert ensuite des quantités réelles trouvées par les opérations géométriques, que pour les dénaturer, conformément aux usages, et compter une toise réelle soit pour demi ou deux tiers de toise, soit pour toise et demie, soit pour deux ou trois toises ou plus? Or, c'est-là ce qu'a fait M. Séguin, puisque les usages ne sont autre chose, et que Bullet et Goupil, dont il publie les doctrines, n'ont écrit que pour enseigner les usages.

On ne trouve que deux bonnes choses dans les notes de M. Séguin.

La première, c'est que dans une bonne partie de ses détails, il exprime en journées le temps nécessaire aux différentes parties de la main d'œuvre dont il parle, et qu'il prend ce temps pour base de ses prix, ce qui est fort bien.

La deuxième, c'est qu'il reconnaît l'inconvénient de confondre la taille des lits et joints avec les autres élémens de prix, et qu'il en fait une évaluation distincte de toute autre.

Hors cela M. Séguin professe un profond respect pour les usages.

A la page 109 de son livre, par exemple, il remarque une contradiction dans un détail de M. Goupil sur un plafond ; et après l'avoir relevée, il ajoute ces mots remarquables : « Mais » l'usage l'emporte et il faut s'y soumettre. »

Plus loin, page 170, il reconnaît que M. Goupil avait, avec fondement, critiqué l'usage de compter les demi-épaisseurs ; mais profitant de ce que ce dernier n'avait pas également critiqué celui des demi-faces des retours ou côtés de murs isolés, il dit qu'il n'y a pas de raison de maintenir l'un plutôt que l'autre, et qu'il faut tout abolir ou tout conserver.

Après ce raisonnement, M. Séguin aurait pu prendre le parti d'attaquer celui des deux usages que M. Goupil avait respecté; mais il a préféré les maintenir tous deux; après quoi, et toujours constant dans son système, il passe au développement des principes généraux du toisé des baies de portes et de croisées conformément *aux us et coutumes de Paris*, principes où l'on trouve établi, en première ligne, que les vides doivent être comptés comme pleins.

Cependant n'accusons pas M. Séguin outre mesure. Il maintient les abus dont nous venons de parler sur les demi-faces et sur les vides de baies; mais il ne les maintient qu'en les modifiant. Il fait, comme nous l'avons dit, le sacrifice d'une moitié pour conserver l'autre. Il suit ailleurs le même système pour les moulures et les ravalemens.

Nous nous dispenserons de nous livrer à un examen détaillé de toutes les erreurs que professe M. Séguin, d'après les us et coutumes et les usages, ainsi que d'après MM. Bullet et Goupil; nous serions obligés d'ailleurs de répeter bien des choses que nous avons déjà dites, mais nous nous reprocherions néanmoins de ne pas relever spécialement ce qu'il avance dans deux détails sur le toisé et la valeur des tailles de parement et de lits et joints.

Dans celui de ces détails, que l'on trouve à la page 375, et qui a pour objet d'évaluer le prix d'une toise *cube* de mur en pierre dure, il dit que cette toise contiendra 36 toises *courantes* de taille de lits et joints; il évalue ensuite à 15 sols le prix de chaque toise courante, et porte en ligne le prix des 36 toises pour 27 liv.

Dans le détail suivant, qui se trouve en haut de la page 376, et qui a pour objet de donner le détail d'une toise *superficielle* de taille de pierre dure, tant en paremens qu'en lits et joints, il dit qu'un tailleur de pierre peut faire par jour *un* 6e. de toise, y compris lits et joints; que pour faire une toise entière il lui faut par conséquent 6 journées, qui, à 55 sols par jour, font 16 liv. 10 s. Ensuite il déduit pour les lits et joints une journée, ou si l'on veut $\frac{1}{6}$ du temps de la totalité de la taille,

montant à 2 liv. 15 s., en sorte qu'il estime une toise superficielle, ou 36 pieds de paremens, à 13 liv. 15 s., auxquels il ajoute ensuite le bénéfice et les faux frais.

Les données que M. Séguin nous présente dans ces deux détails sont inexactes, fausses et contradictoires entr'elles.

1°. Il est essentiellement inexact de dire qu'une toise cube de mur donne une quantité déterminée quelconque de taille de lits et joints, parce que cette quantité ne dépend pas seulement de l'épaisseur que le cube détermine, mais elle dépend encore du plus ou du moins de longueur et de hauteur des pierres; c'est ce que nous avons déjà démontré.

2°. La donnée de 36 toises courantes de lits et joints pour une toise cube de mur n'est pas seulement inexacte, elle est évidemment fausse.

D'après cette donnée, un mur de 18°, qui est en épaisseur le quart d'une toise cube, ne contiendrait donc en lits et joints, que 9 toises courantes, faisant *une toise et demie* superficielle.

Cependant il est de fait qu'un mur de 18°, construit en pierre des dimensions les plus ordinaires, c'est-à-dire de 3 pieds de longueur sur un pied de hauteur, donne 3 *toises* superficielles de taille de lits, et une semblable toise en taille de joints; en tout 4 *toises*, et non une et demie comme le veut M. Séguin. L'erreur de ce dernier est aussi grossière que manifeste.

3°. Le prix de 15 sols par toise courante de taille de lits et joints, que M. Séguin établit dans le premier détail, n'est pas d'accord avec le prix qu'il donne à cette même taille dans le détail suivant, à la page 376.

Pour comparer ces deux prix, il faut d'abord ramener les calculs à une seule et même mesure, car le premier détail opère sur une toise cube, et le second sur une toise superficielle, et comme il ne s'explique point sur l'épaisseur du mur auquel appartient la taille de parement dont il fait le détail page 376, on est autorisé à penser que c'est d'un mur de 18° d'épaisseur qu'il veut parler.

Voyons donc d'abord à combien reviendrait le prix de la taille des lits et joints d'une toise superficielle de mur de 18° d'épaisseur, dimension la plus ordinaire, en prenant pour base le prix porté au premier détail.

Ce prix est *de* 15 *sols* par toise *courante*, ou 6 pieds sur 1 pied, ce qui fait par toise superficielle d'un mur de 12° d'épaisseur, 4 liv. 10 s. qui, multipliés par les 6 pieds d'épaisseur, dimention de la toise cube, donne les 27 liv. portés au détail.

Le prix de la taille des lits et joints pour une toise superficielle de mur de 18° d'épaisseur est donc, d'après ce premier détail, de 6 *liv.* 15 *sols*, et dans le second d'étail, M. Séguin ne le compte plus que pour 2 liv. 15 s.

4°. Le second détail de M. Séguin est d'ailleurs, à vrai dire, entièrement dénué de raison.

Il l'est d'abord en ce qu'il fixe une quotité *déterminée* de taille de lits et joints à déduire, tandis que cette quotité est *variable* en raison du plus ou du moins de longueur et de hauteur des pierres. Nous avons déjà fait ce reproche à M. Séguin sur le premier détail, et nous y revenons parce que cette observation est importante et que la différence des échantillons des pierres peut en faire une de 1 à 5, sur la quantité de lits et joints, comme nous l'avons démontré plus haut.

Ce détail est bien plus dénué de raison dans l'évaluation comparative qu'il fait du temps qu'exige, d'une part, la taille d'une toise superficielle d'un parement, et d'autre part la taille de trois toises $\frac{1}{2}$ de lits et joints, que comporte la toise superficielle d'un mur de 18° d'épaisseur, construit avec des pierres de 14 à 15° de hauteur et de 3 pieds de longueur réduite.

Dans son évaluation comparative, M. Séguin compte six journées pour le tout, et des 6 il en applique 5 au parement et une aux lits et joints.

Cependant il est de fait bien constant:

D'une part, qu'une toise superficielle de parement de pierre dure franche, demande environ 40 heures de travail.

D'autre part, que dans l'épaisseur de 18° de cette toise superficielle, il se trouvera:

	heures.	
1°. En taille de lits, 2 toises $\frac{1}{2}$ superficielle qui exigeront un travail d'environ.....	22	»
2°. En joints 1 toise superficielle, qui prendra terme moyen.....	18	»
Total du temps nécessaire pour la taille des lits et joints.....	40 h.	»

On voit donc qu'en réunissant les 40 heures du parement aux 40 heures des lits et joints, on trouve un total de 80 heures, dont une moitié appartient à la taille de la toise de parement, et l'autre à la taille des 3 toises $\frac{1}{2}$ de lits et joints.

M. Seguin, pour opérer avec exactitude, devait donc sur les 72 heures formant les six journées qui composent son total, en donner 36 ou 3 journées à la taille de la toise de parement, et 36 ou 3 journées aux tailles des lits et joints.

On pourrait peut-être, au premier aperçu, penser que M. Seguin, ne comptant en tout que 6 journées, la répartition qu'il en a faite ensuite est chose indifférente; on se tromperait grandement. Cette répartition n'est pas du tout indifférente, et elle prouve, comme on va le voir, que M. Seguin savait très-bien calculer dans son intérêt comme *entrepreneur de bâtimens*.

Rappelons-nous d'abord qu'au 1^er^. détail, la taille d'une toise superficielle de lits et joints est estimée 4 liv. 10 sols, et qu'au 2^e^. détail, dans lequel on doit supposer que l'auteur a en vue un mur de 18 pouces d'épaisseur, contenant, d'après lui, 1 toise $\frac{1}{2}$ superficielle de lits et joints, cette toise $\frac{1}{2}$ de taille n'est évaluée qu'à 2 liv. 15 sols. Examinons d'après cela le rôle que chacune de ces évaluations joue dans le détail où elle se trouve.

Dans le 1^er^., elle fait partie des élémens qui composent le prix total d'une toise cube, sans taille de paremens, et l'entrepreneur est ainsi payé pour chaque toise superficielle de lits et joints à raison de 4 liv. 10 sols.

Cette taille n'aurait plus dû reparaître dans le second détail. Pourquoi M. Seguin l'y reproduit-il et l'y reproduit-il en la

réduisant à 2 liv. 15 sols ? Nous allons résoudre la question, en présentant les calculs de M. Seguin et en y opposant ensuite ces mêmes calculs rectifiés.

Calculs de M. Séguin.

La taille d'une toise superficielle de parement sur pierre dure, y compris les lits et joints, emploie 6 journées, qui, à 2 liv. 15 s. chacune, valent.	16 l.	10 s.	»
Il estime ensuite que, dans six journées, une seule est employée à la taille des lits et joints, et il déduit, ci.	2	15	»
Il reste ainsi pour la taille d'un parement	13	15	
Il ajoute pour bénéfice de l'entrepreneur $\frac{1}{10}$, ci	1	7	6
Et pour faux frais d'appareil et autres $\frac{1}{20}$ ci	»	13	9
Il trouve ainsi pour prix d'une toise superficielle de parement	15	16	3

Ensuite, dans un détail subséquent, où il porte le prix des deux paremens, il les compte au double et les fait payer 31 liv. 12 s. 6 d.

Rectifions maintenant la répartition inexacte des six journées dont parle M. Seguin et voyons-en le résultat.

Six journées à 2 liv. 15 s., employées à la taille d'une toise superficielle de pierre dure, y compris lits et joints	16 l.	10 s.	»
A déduire 3 journées employées aux lits et joints, comme nous l'avons fait voir plus haut	8	5	»
Reste pour une toise superficielle de parement	8	5	»
Bénéfice de l'entrepreneur $\frac{1}{10}$, ci	»	16	6
Faux frais d'appareil et autres $\frac{1}{20}$	»	8	3
Total pour une toise superfic. de parement.	9	9	9

En sorte que comptant une seconde fois cette dernière somme pour le second parement, les deux paremens ne reviennent qu'à 18 liv. 19 s. 6 d. au lieu de 31 liv. 12 6 d. qu'il faudrait les payer d'après les calculs de M. Séguin.

Tel est le résultat de l'inexactitude que nous devions relever dans la répartition faite par ce dernier, du temps employé à la taille d'une toise superficielle de pierre dure. Cette inexactitude de répartition, comme on le voit, n'était rien moins qu'indifférente; et l'erreur de M. Séguin était, je le répète, fort bien entendue dans son intérêt comme *entrepreneur de bâtimens*.

Après avoir parlé des murs en pierre et en moellons, M. Séguin donne des détails sur les murs en brique et sur les évidemens. Là, il cesse d'évaluer les façons en journées et n'en porte plus le prix qu'en argent sans indiquer les bases de ces prix.

M. Séguin qui, sous prétexte de ses notes, redonnait au public le Bullet de Goupil, aurait bien dû se borner à ne faire réimprimer que ce qui concerne la maçonnerie. Il ne donne sur toutes les autres espèces de travaux de bâtiment que quelques notes éparses sans intérêt.

Nous n'en exceptons pas même la menuiserie, malgré que M. Séguin y ait enchâssé une note assez étendue qui contient quelques détails que l'on ne trouve pas dans Bullet-Goupil.

M. Séguin pouvait se dispenser de les publier. M. Potain, qui avait traité la matière avant lui, comme nous l'avons vu, l'avait fait avec plus d'intelligence. Les bois de menuiserie se vendent à la planche, et M. Potain avait, en conséquence, indiqué dans ses détails la quantité de planches nécessaires pour chaque toise des ouvrages dont il parlait. M. Séguin, au contraire, s'est borné à dire qu'il faut une toise carrée de bois brut pour faire une toise d'ouvrage, et que ce bois éprouve un déchet quelconque, ce qui ne laisse pas que d'être très-instructif. Il termine, au surplus, sa note par renvoyer à l'ouvrage de M. Potain, et c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

Avant de quitter M. Séguin, nous devons faire remarquer que dans toutes les parties de son ouvrage il ne porte l'article

bénéfice qu'au $\frac{1}{10}$ du montant de chaque détail, et que l'article qu'il y ajoute pour *conduite* et *faux frais*, y est porté pour moitié du bénéfice, ou, autrement dit, pour $\frac{1}{20}$ de la dépense.

Le taux des bénéfices est modéré, nous devons en convenir, et il ferait grand honneur au désintéressement de M. Séguin, en sa qualité d'entrepreneur de bâtiment, s'il n'était permis de penser qu'il était mû par un autre et plus grand intérêt.

Les us et coutumes, si favorables à ceux qui, comme M. Séguin, tenaient le fil de ce dédale, sécroulaient; l'opinion les attaquait de toutes parts et en sapait les fondemens délabrés. Les étayer, les défendre n'était pas chose facile, et pour se faire écouter dans la défense de leur cause, il fallait par quelque grand trait capter la confiance du public. M. Séguin ne désespéra point d'y parvenir. En homme habile, il fit porter la portion de sacrifices, dont il sentait la nécessité sur ce qui paraissait intéresser le plus directement ceux qui étaient en possession d'exploiter à leur profit la mine féconde des usages, et la portion des profits de cette mine qu'il avait l'art de leur conserver, les dédommageait amplement par des avantages inaperçus de la portion des bénéfices qu'il abandonnait ouvertement. Tel était, sous sa véritable couleur, le désintéressement de M Séguin dans le système de réforme partielle qu'il publiait pour rendre, s'il était possible, quelque existence aux us et coutumes expirans.

Quant à l'article des faux frais, sa modicité apparente n'est qu'un leurre grossier dont on ne peut être dupe. Les faux frais ne sont dus que sur le montant de la main d'œuvre, parce que la main d'œuvre seule donne lieu à cet article élémentaire de détails, ils ne peuvent donc être pris sur la valeur de la matière employée; et, comme nous avons eu déjà occasion de le dire, un mur serait construit en or, que la main d'œuvre et par conséquent les faux frais n'en augmenteraient ni diminueraient d'une obole.

Cela posé, prenons le détail de M. Séguin, pour une toise cube de mur, page 375; nous y trouverons quatre articles de

main d'œuvre, montant à 104 liv. 2 s.; en sorte que les faux frais pris sur cette somme, à raison de $\frac{1}{20}$, ne devraient s'élever qu'à 5 liv. 4 s. 1 d.; et puisqu'au lieu de cette dernière somme, M. Séguin porte dans son détail celle de 22 liv. 6 s. 9 d., il ne réduit pas ses faux frais à $\frac{1}{20}$, mais il les élève à 22 pour $\frac{0}{0}$, ce qui fait plus du $\frac{1}{5}$. M. Séguin, comme on le voit, possédait à fond l'art de se montrer généreux à peu de frais.

En terminant cette analyse des doctrines bizarres successivement enseignées pendant si long-temps, je pourrais mettre sous les yeux de mes lecteurs les pratiques arbitraires qui en étaient le résultat et qui s'observaient encore lorsque mon ouvrage a paru en 1804; mais je dois auparavant faire connaître et développer le système que je me suis fait sur la matière. Je reviendrai ensuite à ces pratiques vicieuses que j'ai combattues, et j'indiquerai en même temps les nombreuses réformes que je leur ai fait subir.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Développement du système de mon ouvrage.

Une science est la connaissance claire et certaine d'une chose, *fondée sur des principes évidens par eux-mêmes ou sur des démonstrations*; et, d'après l'analyse que nous venons de donner des divers ouvrages qui ont paru sur ce que l'on appelait la science du toisé et de l'appréciation des travaux de bâtimens pendant les deux siècles qui ont précédé la publication de mes détails, on est obligé de convenir que cette science, à vrai dire, n'existait que de nom.

La base première de tout ce qui a été écrit sur la matière se trouve dans l'article 219 de la coutume de Paris.

Cet article est ainsi conçu: « Les enduits et crépis de maçon-» nerie, faits à vieux murs, se toisent à raison de six toises

» pour une toise de gros mur ;» en sorte qu'au lieu de prendre la peine de calculer ce que pouvait valoir une toise d'enduit et crépis faits sur de vieux murs, on trouvait, de ce temps, plus commode de se tenir aux calculs faits pour une toise de gros mur, et d'y assimiler le prix des enduits et crépis par une évaluation approximative, arbitrairement fixée au sixième de la valeur d'une toise de gros mur.

Dans beaucoup de cas cependant cette évaluation approximative entraînait d'évidentes injustices, et cette disposition coutumière eut le sort qu'elle devait avoir ; elle ne fut point observée, comme l'atteste Bullet dans son explication sur cet article, où il dit que pour peu qu'il y ait au mur quelques trous à boucher ou renformis à faire, on compte 4 toises pour une, et que l'on n'en compte même que trois lorsqu'il y a plusieurs trous à boucher.

Ce qui s'est ainsi fait relativement à l'appréciation des crépis et enduits se faisait également pour toute espèce d'ouvrages. Soit paresse, soit ignorance, on se dispensait des calculs qu'il aurait fallu faire pour se rendre raison de la valeur de chaque nature de travail ; on se bornait à en faire une comparaison approximative avec la valeur d'une toise de gros mur, que l'on prenait pour unité, et une toise était comptée quelquefois pour toise, quelquefois en plus, soit pour toise et demie, soit pour deux toises, quelquefois en moins, soit pour $\frac{2}{3}$ soit pour $\frac{1}{2}$, soit pour $\frac{1}{3}$, pour $\frac{1}{4}$ ou pour $\frac{1}{6}$ de toise.

Mais sur quoi reposait le *quantum* de ces assimilations? Sur rien. Cette fixation était le sujet de débats éternels entre les gens de l'art, chargés de défendre respectivement les intérêts des entrepreneurs ou ouvriers d'une part, et d'autre part, des propriétaires qui faisaient travailler ; et comme l'ont franchement avoué plusieurs des auteurs dont nous avons parlé, la victoire, dans ces débats, restait souvent à ceux qui y montraient le plus d'opiniâtreté.

De loin en loin un homme, plus instruit ou plus entreprenant que les autres, écrivait sur la matière et s'en constituait le législateur. Les uns adoptaient ses doctrines ; d'autres les

combattaient, et de nouveaux législateurs (bénévoles et sans puissance comme les premiers) se succèderent ainsi pendant deux siècles, réformant les abus introduits par leurs devanciers, mais ne faisant d'ordinaire que les remplacer par d'autres abus non moins bizarres et quelquefois même plus graves que ceux qu'ils voulaient détruire.

Pendant ces deux siècles cependant, la géométrie avait fait des progrès tels qu'elle aurait dû amener à sa perfection la science du toisé des bâtimens, comme elle a perfectionné tout ce qui est de son domaine. MM. Bullet, Desgodets, Goupil, Le Camus, nous ont donné à cet égard d'excellentes leçons; mais après nous avoir enseigné les opérations les plus simples, les plus exactes et les plus sûres pour trouver le toisé vrai de toute espèce de travaux, après nous avoir ainsi mis à portée de profiter des progrès de la géométrie, que faisaient-ils de cette base que leur présentait ce toisé vrai qui résultait de leurs opérations? Ils l'abandonnaient aussitôt pour une base fictive et arbitraire; ils assimilaient le nombre de toises existantes et trouvées à un autre nombre quelconque de toises à mur ou à plâtre, dans les proportions approximatives que les us et coutumes ou les usages déterminaient, et se rejetaient ainsi dans le vague d'une routine aveugle.

Ce vice fondamental était un obstacle invincible à ce que l'on parvînt jamais à apprécier avec justice, c'est-à-dire avec exactitude, la valeur d'un travail quelconque; car l'assimilation approximative que l'on faisait du toisé vrai à un toisé fictif, ne donnant plus pour base que l'arbitraire de cette assimilation, toute opération, quelle qu'elle fût, fondée sur cette base, devait être elle-même nécessairement arbitraire aussi.

D'autres obstacles paraissaient s'opposer encore au perfectionnement de l'appréciation des travaux; tous les auteurs dont nous avons analysé les ouvrages ont parlé plus ou moins de ces obstacles et tous ont reculé devant eux.

Les prix des travaux de bâtiment, dit à cet égard M. Desgodets, sont variables et plus chers dans des temps que dans d'autres, soit en raison de la facilité ou de la difficulté de tirer,

fabriquer, trouver et voiturer les matériaux, soit en raison du plus ou moins grand nombre d'édifices en construction, soit en raison du prix des journées d'ouvriers ou de voitures, qui augmentent ou diminuent dans la proportion de la cherté ou du bon marché des vivres, des vêtemens, des logemens et d'une infinité d'autres choses semblables.

D'autres causes de variations dans les prix, dit encore M. Desgodets, sont le plus ou le moins de capacité ou d'aisance de l'entrepreneur, en ce que l'ouvrier maladroit fait plus de déchet qu'un ouvrier intelligent, et que celui qui n'a pas les fonds nécessaires pour faire à l'avance, et dans les saisons convenables l'achat des matériaux, les paye plus cher que celui qui peut s'en approvisionner à temps.

De tout cela il tire cette conséquence que nous avons déjà fait remarquer en parlant de son ouvrage, et qu'il est bon de citer ici une seconde fois : « Qu'il n'est pas possible de fixer » *pour toujours* les prix de chaque nature d'ouvrage, et qu'il est » même incertain que l'on pût les apprécier au juste pour le » courant d'une seule année. »

A toutes les causes de variations de prix indiquées par M. Desgodets, il aurait pu ajouter celles qui résultent aussi de la diversité des lieux, ainsi que du plus ou du moins grand nombre de bras disponibles, etc., etc.

Ainsi nous ne balançons pas à poser en principe avec lui, que les prix de toute espèce d'ouvrages sont nécessairement variables; que dire que tel ouvrage doit coûter tant, ne peut être une chose vraie pour toujours; que ce n'est chose vraie que pour le lieu et le moment où l'on écrit, sans que l'on puisse garantir ni qu'elle soit vraie ailleurs le même jour, ni qu'elle doive être encore vraie le lendemain dans le même lieu.

Mais M. Desgodets et tous ceux qui, comme lui, ont cru ne pouvoir vaincre les obstacles qu'il énumère, ont mal saisi ce qu'ils avaient à faire pour répondre à ce que les ouvriers ou entrepreneurs d'une part et les propriétaires qui font bâtir, d'autre part, attendaient de leurs lumières. Ce ne sont point des tarifs ou prix faits de toute espèce de travaux qu'on leur

demandait; c'était des élémens *fixes*, d'après lesquels les prix, *malgré leur variabilité*, pussent être équitablement déterminés partout et dans tous les temps.

Les mots, en cela, pourraient bien avoir joué un rôle, comme ils le font dans beaucoup de choses. On a pu être frappé d'une incohérence apparente que présentent ces mots : Elémens *fixes* de prix *variables*, et l'idée de chercher la solution du problème n'est pas venue.

J'ai osé entreprendre cette tâche. Voici comment j'ai été amené à le faire.

Chargé par état de régler chaque jour des mémoires de travaux, j'avais toujours répugné à suivre aveuglément la routine des usages dont on m'avait enseigné les principes, ou plutôt les erreurs, et dès mon entrée dans la carrière, j'avais cherché à vérifier les appréciations qui résultaient de ces usages.

Je n'ai pas besoin de dire quel était le résultat de mes vérifications, et l'on sent qu'il devait être de dérouler à mes yeux l'arbitraire, la bizarrerie des assimilations approximatives, et l'injustice des appréciations établies sur de semblables bases.

Je cherchai donc à me rendre compte par d'autres moyens de ce que pouvaient valoir les travaux dont j'avais à fixer les prix, et je ne tardai point à m'apercevoir que chaque espèce de travail ne pouvait être sûrement apprécié à sa juste valeur qu'à l'aide d'un détail particulier dans lequel ce travail serait décomposé et toutes ses parties séparément estimées.

Je m'astreignis en conséquence à faire des détails de cette nature dans toute occasion, et, par cette pratique, je devais arriver à me créer un système que je me créai en effet, et dont voici le dévéloppement, en prenant pour exemple les détails des travaux de maçonnerie.

Mon attention devait se porter d'abord sur le toisé des ouvrages, car avant d'évaluer le prix d'une chose, il faut savoir ce qu'est la chose.

A cet égard je n'avais presque qu'à suivre ce qui se pratiquait, sauf qu'après avoir trouvé, par les opérations géométriques connues, le toisé véritable des travaux que je devais

estimer, je me gardais bien de le transformer en un toisé fictif, et je le prenais au contraire pour base de mon travail d'appréciation.

Sur ce second objet j'eus tout à créer, et je sentis que la perfection du système que je voulais me faire dépendait de la méthode que j'apporterais dans la décomposition des travaux.

Le prix de la quantité de matière, existant *réellement* en œuvre, devait être d'abord l'objet principal de mon opération et devait être nécessairement à part de tout autre; j'en fis le premier article de mes détails, et je vis bientôt que je pouvais en faire l'élément fondamental de tout le surplus de mes calculs.

Et en effet, la perte de matière qu'une toise cube de pierre, par exemple, devait éprouver par la taille, pouvait s'évaluer par des expériences et par de simples calculs, quelquefois j'employai l'un et l'autre moyen, et je parvins ainsi à connaître le taux auquel je devais porter le déchet de la pierre par toise cube mise en œuvre.

Je connus par les mêmes moyens la quantité de plâtre ou de mortier dont une toise cube exigeait l'emploi.

Quant à la main d'œuvre, éclairé par les erreurs que j'ai signalées dans les diverses doctrines des auteurs dont j'ai parlé, erreurs qui, pour la plupart, provenaient de la confusion qu'ils faisaient, dans un même article d'évaluation, de diverses parties de main d'œuvre dont les unes étaient variables et les autres ne l'étaient pas, ou ne l'étaient qu'en raison de causes différentes de celles qui faisaient varier les premières, je pris, comme élément particulier, toute partie de main d'œuvre qui avait un principe particulier d'évaluation.

Ainsi je fis un article particulier de la taille des lits qui est susceptible de variation *en raison de la hauteur des assises*. Je fixai dans un tableau la quantité de taille de cette espèce que comportait une toise cube suivant les différentes hauteurs de la pierre, et j'évaluai d'après des expériences le nombre d'heures nécessaires pour faire une toise superficielle de cette taille.

Je fis de même un article particulier de la taille des joints

qui est susceptible de variation, non pas en raison de la hauteur, mais en *raison de la longueur des pierres*; je fixai de même dans un tableau la quantité de taille de cette espèce que comportait une toise cube suivant les différentes longueurs, et j'évaluai de meme le nombre d'heures qu'exigeait la taille d'une toise superficielle de joints.

De même je fis un article particulier du bardage qui est susceptible de variation, *en raison de la distance du bâtiment aux lieux où il fallait aller chercher la matière*, et je déterminai le nombre d'heures nécessaires suivant les distances.

J'évaluai séparément la pose dont le prix ne pouvait varier par aucune des causes qui pouvaient influer sur les articles précédens et devait être évaluée uniquement en proportion du nombre d'heures employées à cette pose.

Quant à la taille des paremens, je m'étais bien gardé de la confondre avec celle des lits et celle des joints, parce que le nombre de toises que celles-ci produisent, varie en raison de l'épaisseur des murs, ainsi que des longueurs ou hauteurs des assises, tandis que ces causes sont sans influence sur la quantité de toises que produit la taille de parement.

Je devais donc d'abord faire de la taille des paremens l'objet d'un article particulier d'évaluation; mais j'ai cru devoir faire plus en ne l'admettant même pas dans les détails généraux où je n'ai compris que les parties de main d'œuvre qui ont essentiellement et nécessairement lieu dans toute espèce de construction

Il n'en était pas ainsi de la taille des paremens, puisqu'à la rigueur, il est vrai de dire que l'on pourrait construire un mur et en laisser les faces brutes. Les paremens d'ailleurs ne sont pas toujours finis ou layés; ils ne sont quelquefois que rustiqués, d'autres fois au contraire on veut ajouter à leur perfection en les ragréant.

D'après tout cela, j'ai considéré la taille des paremens comme une main d'œuvre accidentelle, qui, lorsqu'elle avait lieu, devait être l'objet d'un détail particulier, et être évaluée d'après le nombre d'heures qu'elle exige et que j'ai déterminé

pour les trois cas où les paremens sont ou rustiqués, ou layés, ou ragréés.

J'ai de même renvoyé à des détails particuliers toute espèce de main d'œuvre extraordinaire ou accidentelle, comme évidemens, refouillemens, sciages, etc.

Il ne me restait plus, dès lors, à me fixer que sur deux objets, qui sont des accessoires nécessaires de toutes les évaluations dont je viens de parler ; savoir : 1°. les faux frais d'équipage, outils et autres, dont il était juste d'indemniser l'entrepreneur ; 2°. le bénéfice qu'il était juste de lui accorder aussi, puisque chacun des autres articles de détails ne faisait que le rembourser de ses avances réelles pour fourniture de matière et pour main d'œuvre.

L'évaluation des faux frais a exigé de moi un travail assez considérable et de plus très-minutieux pour parvenir à le fonder sur une base équitable et raisonnée. Voici comment j'ai opéré à cet égard en prenant pour exemple la maçonnerie.

J'ai pensé que les faux frais ne devaient pas seulement comprendre les dépenses qu'exigent d'un maître d'atelier l'achat, le renouvellement et l'entretien des équipages et outils qu'il emploie et use pour le service de ceux qui le font travailler ; j'y ai compris également les frais de location des ateliers ou magasins, les frais de patente, de temps perdu, de transports et en général toutes les dépenses que son état exigeait de lui pour qu'il fût toujours prêt à exécuter les commandes de travaux qui pouvaient lui être faites ; j'ai donc fait un relevé du montant annuel de toutes ces dépenses pour un atelier ordinaire, c'est-à-dire pour un atelier, qui, sans être établi trop en grand, se trouvait néanmoins fourni de tout ce qui doit convenablement le constituer.

J'ai ensuite calculé à combien devait se monter, par année, le prix des journées réunies du nombre d'ouvriers que le maître d'un semblable atelier devait employer pour la totalité des travaux qu'il aurait à exécuter.

Après quoi, ayant comparé le total du relevé des faux frais avec le total du prix des journées d'ouvriers, et ayant trouvé

que le premier total était au second (celui de la main d'œuvre) à peu près comme un est. à quinze, j'ai évalué l'article faux frais pour cette partie d'entreprise à $\frac{1}{15}$ du total des articles de main d'œuvre, et j'en ai fait le dernier article, ou, si l'on veut, le dernier élément de mes détails.

Quant à l'article bénéfice, je l'ai évalué *ex æquo et bono*, tel que je pense qu'il doit être, et je l'ai fixé au $\frac{1}{6}$ du montant total de tous les autres articles.

Jusqu'alors cependant le petit nombre d'écrivains qui avaient parlé de la quotité du bénéfice qu'il convenait d'accorder aux entrepreneurs, ne l'avaient fixé qu'au $\frac{1}{10}$; mais si l'on veut se rappeler cette foule de bénéfices occultes que ceux-ci trouvaient dans les usages, on sera je crois convaincu qu'en accordant ostensiblement le $\frac{1}{6}$ et bornant le bénéfice à cette quotité seule, j'ai plutôt réduit qu'augmenté ce bénéfice.

Au surplus, ce que je dis sur ce point diffère essentiellement de ce que je dis sur l'évaluation des dépenses faites par l'entrepreneur. Ces dépenses sont une chose positive sur laquelle je donne les principes dont je ne pense pas que l'on puisse s'écarter. Ce que je dis sur le bénéfice n'est autre chose qu'une opinion dont chacun est le maître de se rapprocher ou de s'écarter dans des conventions qu'il peut faire avec l'entrepreneur ou l'ouvrier qu'il se propose d'employer.

En suivant cette route nouvelle, non seulement pour les travaux de maçonnerie dont je viens de parler, mais encore pour toutes les espèces de travaux de bâtimens, je m'imposais un travail immense.

Mais cet ancien édifice dont l'origine, dès le siècle même de M. Savot, se perdait dans la nuit des temps; cet édifice dont la structure portait le cachet des siècles d'ignorance ; cet édifice que l'on nommait *us et coutumes*, n'existait plus. Vainement de nouveaux constructeurs s'étaient essayés à en changer l'ordonnance et les distributions, l'édifice n'avait point de base, et les faibles étais nommés *usages*, par lesquels on avait tenté en l'agrandissant de le soutenir, posés eux-mêmes sur un mauvais sol, s'étaient écroulés avec lui. Un seul parti sage était à

prendre ; il fallait abandonner ces ruines gothiques et reconstruire à neuf sur un terrain solide. C'est ce que je hasardai d'entreprendre.

Je me livrai donc sans relâche à faire, pour tous les règlemens dont j'étais chargé, des détails établis d'après le système que je viens de développer, je conservais avec soin les élémens des expériences et des calculs qu'ils avaient exigés de moi, et je m'en aidais dans les travaux ultérieurs auxquels je pouvais en faire une application soit entière, soit partielle, soit comparative ; plus le nombre de mes détails s'accroissait, plus mon travail était facile, et plus j'étais sûr de l'exactitude de mes opérations ; en sorte que je conçus bientôt le projet d'en compléter la collection, de manière qu'elle embrassât l'universalité des travaux de bâtiment, et qu'elle présentât un tableau détaillé spécial pour toute espèce possible de travail de cette nature.

C'est cette collection que j'ai fait imprimer sous le titre *de Tableaux détaillés de tous les ouvrages de bâtiment*, et que j'ai livré au public, en 4 volumes in-8°., qui ont paru successivement, en 1804, 1805 et 1806. C'est cette même collection que je publie de nouveau, après l'avoir perfectionnée sur plusieurs points, et en l'enrichissant de planches nombreuses qui en faciliteront l'intelligence.

D'après la définition du mot *science*, que j'ai rappelée plus haut, celle du toisé des bâtimens et de leur appréciation est la connaissance claire et certaine des principes d'après lesquels on peut parvenir : 1°. à connaître en quoi consistent réellement les travaux exécutés ; 2°. à en déterminer la juste valeur.

Cette science, je l'ai déjà dit et je le répète, n'existait que de nom ; on la cherchait, on en sentait le besoin, les auteurs les plus recommandables sur la matière, MM. Savot, Bullet, Desgodets, Le Camus, Monroy, en appelaient la découverte de tous leurs vœux. Malgré leurs efforts, une routine aveugle paralysait, pour cette science, les lumières que lui apportait la géométrie ; le toisé vrai ne servait que de base à une assimilation arbitraire, conséquemment sans principe, qui le trans-

formait en un toisé fictif, et les prix que l'on appliquait à ce toisé fictif n'étaient eux-mêmes déterminés par aucun principe, mais d'après des évaluations sur lesquelles on n'était jamais parvenu à s'entendre.

Que fallait-il donc pour créer cette science que l'on cherchait? Il fallait découvrir des principes d'après lesquels on pût appliquer au toisé vrai des travaux, des prix fondés sur la valeur réelle des matières employées et de la main d'œuvre; il fallait que ces principes ne fussent point d'une application passagère et locale, mais qu'ils pussent être des guides sûrs, dans tous les temps comme dans tous les lieux.

La découverte de ces principes n'eut sans doute pas été si tardive si les auteurs qui ont écrit sur la matière ne s'étaient trompés sur l'objet des difficultés qu'il fallait vaincre.

Les prix des matériaux et de la main d'œuvre, se disaient-ils, sont, de leur essence, variables suivant les temps et les lieux; on ne peut changer la nature des choses, et l'on chercherait vainement des principes d'après lesquels ces prix pussent être fixés.

Le problème, ainsi posé, était insoluble sans doute; mais la difficulté n'était point là.

Lorsqu'il s'agit de mesurer et apprécier des travaux, ce que l'on attend des connaissances du vérificateur n'est point de déterminer le taux des prix de matériaux et de main d'œuvre, ce taux est de droit celui du cours du temps et des lieux; et si par la nature extraordinaire des matériaux ou de la main d'œuvre, ou par toute autre cause, il n'existait point de cours, les prix seraient de droit encore ceux que l'entrepreneur en aurait payés lui-même. Le taux des prix est donc chose indépendante de l'opinion du vérificateur; le fixer n'est pas ce que l'on attend de lui; ce taux est un fait dont chacun peut facilement se procurer la connaissance.

Ce que l'on attend et doit attendre des connaissances du vérificateur; l'objet sur lequel les lumières de son art sont nécessaires, est l'appréciation exacte de la quantité de matériaux que l'entrepreneur a consommés ou dû consommer, de la

quantité d'heures ou de journées que la main d'œuvre a exigées ou dû exiger pour chaque espèce différente d'ouvriers, du montant des faux frais que le travail a occasionnés, et enfin du bénéfice dû à l'entrepreneur.

C'est là qu'était le point de la difficulté; c'est sur cette appréciation exacte que portait le problème à résoudre; c'est sur les moyens de parvenir à cette exactitude d'appréciation qu'il fallait créer des principes, et j'ose penser que le système sur lequel j'ai fondé la méthode de mes détails, a pleinement atteint le but.

Le développement que j'ai donné ci-dessus de ce système en a déjà sans doute convaincu mes lecteurs; et s'ils veulent prendre la peine de me suivre dans l'examen d'un de mes tableaux, ils se convaincront, en outre, de la facilité avec laquelle on peut les prendre pour guides, et de l'application dont ils sont susceptibles à tous les temps et à tous les lieux. Prenons pour cela le détail que je donne concernant la pierre franche employée en assises courantes pour un mur de face. Je choisis cet exemple parce qu'il est d'une application fréquente en raison de la nature de la pierre et de l'espèce de l'ouvrage.

Dans ce tableau j'ai supposé une toise cube de pierre dure employée en assise courante pour un mur de face, et j'ai fixé le prix des diverses parties de cet ouvrage au taux des prix à Paris à l'époque où j'écrivais; supposons maintenant que dans dix ans un propriétaire quelconque fasse exécuter à Lyon un tratail de même nature, et que pour en fixer le prix il veuille se guider d'après mon détail, qu'aura-t-il à faire?

Au premier article il verra que j'ai porté, non pas la quantité de matière que l'entrepreneur a dû consommer, mais seulement la quantité de matière existante réellement en œuvre. Il en usera de même; il prendra le toisé qu'il aura fait faire de l'ouvrage (le toisé vrai bien entendu), et s'il résulte de ce toisé qu'il se trouve 3 toises cubes en œuvre, il multipliera par 3 le prix de la toise cube de pierre, à Lyon, à l'époque où le travail aura été fait, et le produit de cette multiplication fera le premier article de son détail.

Au deuxième article il verra que pour indemniser l'entrepreneur de la perte de matière que la taille de la pierre occasionne, il doit lui être alloué $\frac{1}{6}$ de déchet; il passera donc un second article de détail qui sera le $\frac{1}{6}$ du montant du premier article.

Au troisième article il verra que j'ai porté à $\frac{1}{2}$ muid ou 12 pieds cubes la quantité de plâtre qu'exige une toise cube pour coulement et scellement; il comptera donc, pour les 3 toises que comportera son travail, un muid et demi ou 36 pieds cubes de plâtre, qu'il multipliera par le prix du muid de plâtre à Lyon à l'époque du travail, et il aura le montant de cet article.

Au quatrième article il verra:

1°. Que la taille des lits y est évaluée seule et séparément de la taille des joints avec laquelle on la confondait autrefois; il sera par cela même prévenu des erreurs que cette division a pour but d'éviter; il la maintiendra et fera de la taille des lits un article particulier de son détail;

2°. Il verra qu'une toise cube composée d'assises de 15° de hauteur (laquelle est la hauteur moyenne que j'ai prise pour cette qualité de pierre dans le détail que nous examinons), comporte $9^{to}.\frac{1}{2}.3.7^{o}$ superficiels de lits. Il comptera donc $28^{to}.\frac{1}{2}.10.9^{o}$ superficiels pour les 3 toises cubes de son ouvrage, si les pierres sont de la même hauteur de 15°; et si la hauteur n'est pas la même, il aura recours au tableau où j'indique le nombre de toises de lits par toise cube pour toutes les hauteurs de pierres possibles;

3°. Il verra, après avoir trouvé le nombre de toises superficielles qu'il doit payer, que chaque toise superficielle exige 7 heures $\frac{1}{4}$ de travail: il multipliera donc par 7 heures $\frac{1}{4}$ le nombre de toises pour fixer le nombre d'heures employées à la taille des lits, et il portera en ligne le salaire de ce nombre d'heures d'après le taux de la journée des tailleurs de pierres à Lyon à l'époque où cette taille aura été faite.

A l'article 5 il verra qu'il doit faire une évaluation séparée de la taille des joints; qu'en supposant les pierres de 3 pieds de longueur (proportion moyenne qui est celle de mon détail),

chaque toise cube comporte 4 toises superficielles de joints dont chacune exige 17 heures $\frac{3}{4}$ de travail ; et en opérant comme je viens de l'indiquer pour la taille des lits, il trouvera le montant de ce cinquième article.

A l'article 6 il trouvera le bardage dont l'évaluation dépend de la distance à laquelle il faut aller chercher les matériaux, distance que, dans mon détail, je suppose être de 50 toises. Il calculera, d'après cette base, le nombre d'heures que le bardage des trois toises cubes, dont il cherche la valeur, aura exigé, et il en fixera le prix au taux du temps et des lieux.

Aux articles 7 et 8 il verra que la main d'œuvre de la pose d'une toise cube exige du poseur 20 heures, et 40 pour les deux contre-poseurs. Il comptera en conséquence pour les trois toises, 60 heures de l'un et 120 heures des autres, et il les paiera à raison du prix des journées de ces deux sortes d'ouvriers à Lyon à l'époque de leur travail.

Aux articles 9 et 10 il trouvera 120 heures pour les garçons qui montent la pierre et aident le poseur ; il triplera de même le nombre de ces heures, et y appliquera le prix du temps et des lieux.

A l'article 11 il trouvera les faux frais, et il verra que je les évalue au $\frac{1}{15}$ de la main d'œuvre ; en conséquence il additionnera les articles 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, et il en prendra le $\frac{1}{15}$ dont il formera son onzième article.

Tous les articles du détail étant ainsi fixés, il en formera un premier total à la suite duquel il portera l'article bénéfice qu'il comptera soit à raison du 6e., comme je crois qu'il est juste de le faire, soit à raison de tel ou tel taux plus ou moins élévé dont il aurait pu convenir avec son entrepreneur.

Enfin, si la construction de mur que nous supposons, donne lieu à quelque main d'œuvre acccessoire ou accidentelle, telle que taille de parement, ragrément, évidement ou autre, on se guiderait, pour les évaluer, par les détails particuliers que je donne de ces travaux accessoires, et on placerait ces articles dans le détail général, en avant de l'article *faux frais*, pour que ces faux frais soient basés sur le montant de ces articles addi-

tionnels, comme sur le surplus des articles de main d'œuvre.

On me demandera peut-être quelles sont les bases sur lesquelles je fais reposer mes évaluations sur le montant des déchets, les quantités de plâtre, et le nombre d'heures de travail qu'exigent les tailles, le bardage, et la pose.

Ma réponse est dans le développement que j'ai donné du système que je m'étais fait. On y a vu que mes évaluations sont le résultat d'un grand nombre de recherches auxquelles je me suis constamment livré; d'une habitude persévérante à suivre et observer les travaux et les ouvriers; du soin journalier que je prenais de recueillir tous les renseignemens qui pouvaient m'éclairer et me guider, et principalement des nombreuses expériences que j'ai fait faire ou que j'ai faites moi-même, et que j'ai toutes suivies avec une attention telle qu'elles n'ont point, jusqu'à présent, trouvé de contradicteur raisonnable sous le rapport du but vers lequel elles étaient dirigées.

Néanmoins je suis loin de prétendre avoir atteint, dans la première édition de mes détails, à la perfection dont sont susceptibles les évaluations partielles dont ils se composent; je serais démenti par cette seconde édition dans laquelle on trouvera des augmentations et rectifications importantes, malgré lesquelles je n'ai pas même encore aujourd'hui l'ambitieuse prétention de donner au public un ouvrage qui ne soit plus susceptible de perfection.

J'abandonne, au contraire, à la critique, j'abandonne aux observations et aux calculs des hommes de l'art, qui, comme moi, voudront se dévouer à l'étude de la matière; qui, comme moi, feront les sacrifices journaliers de temps et d'argent qu'exige une série méthodique d'expériences, la vérification des évaluations que je présente sur les quantités de matières accessoires dont une quantité donnée de matière principale exige l'emploi, sur le montant des déchets et sur la quantité de journées ou d'heures que je détermine pour chaque partie de main d'œuvre. Il est possible que je n'aie point atteint à une exactitude parfaite sur chacun de ces objets; je dis même qu'il est probable que je n'ai pu y atteindre encore sur tous les points,

et à cet égard je borne mon ambition à m'être, plus que tout autre, approché de cette exactitude vers laquelle doivent tendre toutes les observations que moi-même je provoque dans l'intérêt de l'art.

Mais les expériences, qui sont pour cela nécessaires, et dont le but ne peut être que de s'assurer de la juste application des principes que j'ai posés ; ces expériences, dis-je, ne peuvent et ne doivent rien changer aux principes eux-mêmes qui sont désormais fixés.

Le premier de ces principes devait être de prendre pour base le toisé vrai des ouvrages ; j'ai prouvé qu'on peut le faire.

Il fallait ensuite des principes d'évaluation, c'est-à-dire, des principes pour déterminer les bases ou les élémens des évaluations partielles dont l'évaluation totale du prix d'un ouvrage devait se composer, et à cet égard, les principes devaient nécessairement consister dans l'indication de la méthode la plus propre à décomposer l'ouvrage de telle manière que chacune des parties, ayant de sa nature une base particulière d'évaluation, devînt un des élémens particuliers du détail de l'appréciation totale, et c'est encore ce que j'ai fait, ainsi que je l'ai expliqué plus haut.

Ma méthode, au surplus, est prise dans la nature même des choses.

Il était bien naturel sans doute de prendre d'abord, et séparément, la quantité de matière principale employée pour en déterminer la valeur ; et des expériences pouvant faire connaître la quantité du déchet que cette matière avait subie par la taille, des expériences pouvant de même déterminer les quantités relatives de matières accessoires dont la matière principale avait exigé l'emploi, l'évaluation de la quantité de matière principale employée devenait naturellement la base ou l'élément fondamental des deux autres objets, et l'on peut même dire qu'on leur en chercherait vainement un autre.

La quantité de matière principale employée n'était pas moins naturellement l'élément fondamental de l'évaluation de la main d'œuvre, puisque celle-ci ne dépendait que de la quantité

d'heures de travail qu'elle avait exigée, ce qui pouvait être déterminé par des expériences.

Cependant, comme on l'a déjà vu, (mais nous ne pouvons trop nous appesantir sur ce point) la main d'œuvre se compose de diverses parties de travaux qui, par leur nature, ont des bases d'appréciation qui diffèrent les unes des autres.

D'abord la taille des lits, celle des joints et le bardage ont bien une base qui leur est commune et qui est la quantité de pierre qu'il a fallu tailler et amener au bâtiment; mais chacune de ces parties de main d'œuvre varie en raison de causes particulières à chacune et qui n'ont aucun rapport entr'elles. La taille des lits est plus ou moins considérable en raison de ce que les pierres ont plus ou moins de hauteur; celle des joints en raison de ce qu'elles ont moins ou plus de longueur, et le bardage, pour lequel les dimensions des pierres sont chose indifférente, varie en raison de la distance de l'atelier de taille au bâtiment.

Ces trois objets devaient donc nécessairement être divisés et former chacun un article particulier dans la décomposition de la main d'œuvre; après quoi, et dans le même système, il fallait évaluer séparément la pose et les différentes parties de main d'œuvre variables ou accidentelles, telles que les paremens, les évidemens, etc., puis les faux frais et le bénéfice.

Rien, comme on le voit, n'est arbitraire dans cette décomposition de la main d'œuvre; elle est commandée, je le repète, par la nature même de chacune de ses parties; et s'il est vrai que l'on puisse critiquer avec fondement quelques-uns des résultats de mes expériences, toujours est-il que l'on s'égarera nécessairement si l'on s'écarte des principes que j'ai posés sur les moyens de parvenir à des évaluations raisonnées et sûres. M. Savot avait soupçonné l'existence de la route que j'indique; MM. Desgodets et Le Camus en avaient provoqué la recherche; M. Monroy l'avait indiquée et y avait même fait quelques pas; je l'ai exploitée dans toute son étendue, et je l'ai tracée par des jalons qu'on ne peut, j'ose le dire, déplacer qu'en se rejetant dans une fausse direction.

CHAPITRE TROISIÈME.

Effets de la publication de mon Ouvrage.

C'est dans ce chapitre que je me suis réservé plus haut d'entretenir mes lecteurs des pratiques vicieuses et arbitraires qui étaient en usage lorsque mon ouvrage a paru, et qui doivent faire partie de l'exposé des réformes que la publication de mon système a opérées.

Je me garderai bien cependant de présenter ici une nomenclature complète de ces pratiques diverses; il faudrait pour cela dérouler une seconde fois la série des abus que j'ai signalés dans mon premier chapitre, en y analysant les doctrines successivement enseignées par ceux qui avaient écrit sur la matière. Il me suffit d'observer que tous ces abus subsistaient, et, pour le prouver, je vais faire connaître ce qui se pratiquait dans la première administration civile du royaume, administration où l'on doit bien croire que le progrès des lumières devait se faire sentir plus que partout ailleurs.

Un cahier de divers détails, arrêté en l'an 6, (1798) par la commission d'architectes et de vérificateurs qui composaient le Conseil de cette administration, et approuvé par son chef pour être, comme il l'a été en effet jusqu'en 1805, la base des règlemens de tous mémoires de travaux, va me fournir des exemples suffisans pour fixer l'opinion sur l'objet dont il s'agit.

Les plus importans des détails du cahier sont ceux dans lesquels MM. de la commission établissent la valeur d'une toise cube de mur en pierres.

Prenons en conséquence le premier de cette espèce qui se présente dans le cahier, et qui a pour objet une construction en pierre dure franche d'Arcueil.

Ce détail est fait en trois parties, ou, si l'on veut, il est présenté en trois détails séparés; le premier ayant pour objet la fixation du prix de la pierre en œuvre, c'est-à-dire compris la

pose ; le second, la fixation de la valeur de la taille des lits et joints, et le troisième celle de la valeur de la taille des paremens. Voici le texte de chacun de ces trois détails.

1er. *Détail : de la valeur de la pierre et de sa pose.*

« Une toise cube 216 p. et avec le $\frac{1}{6}$ de déchet, 252 p. cubes, à 1 fr. 20 c.....	302	40
» Pose en œuvre, 216 p., à 35 c. le pied...	75	60
» Equipage, $\frac{1}{10}$ de la façon.....	7	56
Dépense.....	385	56
» Profit, le $\frac{1}{10}$.....	38	56
» Valeur d'une toise cube sans lits ni joints, » ni paremens.....	424	12

2e. *Détail : de la taille des lits et joints.*

» Dans les murs en pierre dure franche, d'un appareil ordinaire, dont les assises ont environ 16, 17 et 18 ° de haut, » l'usage a toujours été d'accorder 14 toises superficielles de » taille de lits et joints par toise cube de mur, estimés $\frac{1}{6}$ de » la taille des paremens, laquelle étant de 21 fr. 50 c., suivant » le détail ci-après, le $\frac{1}{6}$ qui est dû pour une toise de lits et » joints est de 3 fr. 58 c., et pour les 14 toises » superficielles..... 50 18

» Valeur d'une toise cube avec les lits et joints 474 30

3e. *Détail : de la taille des paremens.*

» Pour une toise superficielle, sept journées » de tailleur de pierre, à 2 fr. 75 c. par jour, font	19	25
» Profit, $\frac{1}{10}$.....	1	92
» Faux frais de gros outils, tels que crics, » testus, léviers, etc., le $\frac{1}{4}$ du bénéfice.....	0	48
» Valeur d'un parement, compris lits et joints	21	65

» Ce prix sera passé pour.....	21	50
» Deuxième parement.....	21	50
Total des deux paremens....	43	»
» A déduire la taille des lits et joints dans l'é-		
» paisseur de 24° à 70 c.....	16	80
» Reste pour les deux paremens.	26	20
» Et pour un seul parement....	13	10
» Lorsqu'il y aura des ragrémens, il sera		
» ajouté $\frac{1}{8}$ du parement, avec lits et joints....	3	58
» Valeur d'un parement avec ragrément....	16	68

Examinons maintenant le mérite de chacun des articles de ces trois détails partiels.

Examen du premier Détail.

Le premier article réunit la valeur de la pierre en œuvre à celle du déchet que cette pierre a éprouvé, il est plus régulier de l'en séparer. La matière en œuvre est l'élément fondamental de toute l'opération, et l'on ne doit pas plus en réunir la valeur à celle du déchet qu'à celle de la pose, ou des tailles, ou de tout autre objet que ce soit.

Le deuxième article donne le prix de la pose. Il le détermine en argent à tant le pied, sans indiquer la base sur laquelle il est établi, base qui devrait être le nombre d'heures que cette main d'œuvre exige ; ce détail est donc à cet égard en arrière des progrès que la science avait déjà faits à cette époque, puisque les auteurs dont nous avons parlé avaient, dans quelques-uns de leurs détails, adopté la méthode d'évaluer, en temps, diverses parties de main d'œuvre.

Mais un sujet de critique plus grave se présente à l'occasion de cet article lorsque l'on observe qu'il n'est suivi ni précédé d'aucun autre, ni pour le mortier employé à la pose, ni pour le bardage, ni pour le montage des matériaux. Il est donc évi-

dent que MM. de la commission ont confondu l'évaluation de tous ces objets dans le prix de la pose, malgré qu'il n'en soit aucun qui puisse y être réuni sans qu'il résulte erreur de cette confusion.

La pose fait partie des objets qui composent la main d'œuvre sur le montant total de laquelle on fixe l'évaluation des faux frais qui sont une quotité des frais patens de cette main d'œuvre, quotité qui est portée au $\frac{1}{10}$ dans le détail que nous examinons ; en sorte qu'en confondant la valeur du mortier, qui n'est pas une main d'œuvre, mais une matière employée, en confondant, disons-nous, cette valeur dans le prix de la pose qui est la base du 10e. accordé pour faux frais, on fait porter en partie ces faux frais sur l'évaluation du mortier. Cette confusion est donc inadmissible, et la valeur du mortier devait être l'objet d'un article particulier.

Il fallait de même un article séparé pour le bardage, parce qu'il est susceptible de varier en raison du plus ou du moins d'éloignement de l'atelier de taille où il faut aller lever la pierre, et que cette cause de variation n'influe sur aucun des autres articles du détail.

Il fallait de même encore un article séparé pour le montage de la pierre, en ce que le prix de cette main d'œuvre varie en raison de la hauteur de l'échafaud sur lequel la pierre doit être transportée, et que cette partie de main d'œuvre est la seule sur laquelle cette cause de variation puisse influer.

Ce premier détail ne présente donc qu'une confusion d'évaluations qui en exclut nécessairement toute exactitude.

Examen du deuxième Détail.

Ce second détail n'en est un que de nom, car il ne détaille rien et ne donne de bases d'évaluation sur rien.

L'usage, disent MM. de la commission, a toujours été d'accorder 14 toises superficielles de taille de lits et de joints, par toise cube de mur en pierres franches, d'un appareil ordinaire, dont les assises sont de 16, 17 ou 18° de hauteur.

Il est permis d'abord de s'étonner de voir le Conseil de la première administration de France, un Conseil composé de calculateurs, prendre, sans examen, l'usage pour régulateur d'une évaluation que des calculs, qui devaient leur être familiers, pouvaient déterminer avec une exactitude mathématique.

On doit trouver bien plus étrange encore qu'ils aient pu adopter ainsi, par respect pour l'usage, une donnée qui est fausse sous quelque rapport que l'on veuille la considérer.

A cet égard résumons ici et revoyons en masse quelques idées que nous avons présentées à diverses occasions relativement aux tailles des lits et aux tailles des joints.

La quantité de ces tailles, que peut comporter une toise cube de mur, est variable et chacune de ces deux espèces de taille varie en raison d'une cause qui lui est particulière.

La quantité de tailles de lits dépend de la hauteur de l'assise. Plus l'assise est haute, moins il y a de lits à tailler. Si la hauteur est de 12°, il y aura 12 toises de lits, et il n'y en aura que 6, si la pierre a 24° de hauteur.

La quantité de tailles de joints dépend de la longueur de la pierre, plus les pierres sont longues, moins il y aura de joints à tailler. Si les pierres ont 24° de longueur, elles produiront, par toise de mur, 6 toises de joints à tailler; si elles ont 48°, elle ne produiront que 3 toises.

De ces vérités, qui ne peuvent être contestées sans doute, et que MM. de la commission ne pouvaient ignorer, il résulte, comme je l'ai déjà dit quelque part, qu'il est essentiellement inexact de dire qu'une toise cube de mur donne une quantité déterminée quelconque de tailles de lits et de joints. La donnée de MM. de la commission est donc fausse.

Voudrait-on la défendre en ce qu'elle ne s'applique dans le détail qu'à un mur qui serait construit en pierres de 16, 17 ou 18° de hauteur?

L'excuse serait insuffisante par deux raisons.

La première, que cette hauteur déterminée n'empêche pas les variations qui peuvent résulter de la longueur des pierres;

en sorte que a donnée de 14 toises de lits et joints serait encore fausse.

La deuxième, que cette hauteur, fût-elle la seule cause de variations, ne serait pas suffisamment déterminée pour que la donnée fût exacte, puisque le détail confond les hauteurs de 16, 17 et 18°, tandis que des assises de 16° donneraient par toise cube de mur 9 toises de lits, et qu'il ne s'en trouverait que 8 toises si les assises étaient de 18 pouces.

La donnée de MM. de la commission est encore fausse en ce que c'est *cumulativement* qu'ils indiquent la quantité de tailles de lits et de joints qu'ils veulent admettre par toise cube de mur; et pour se convaincre de ce que toute donnée à cet égard est essentiellement inexacte si l'on n'indique séparément la quantité de toises en taille de lits et la quantité de toises en tailles de joints, il suffit d'observer que la taille d'une toise de joints exige presque le double du temps que celle d'une toise de lits; qu'en conséquence, on ne peut déterminer la valeur du nombre total de toises qu'autant que la quantité qui en existe de l'une et de l'autre soit séparément indiquée.

Ajoutons des exemples au raisonnement et prenons-les dans la donnée même de MM. de la commission qui parlent d'assises de 16°, 17 et 18° de hauteur.

Supposons d'abord des assises de 16°, elles donneront par toise cube en taille de lits.....	9 toises »
Et pour arriver à leur compte de 14 toises, supposons aux pierres une longueur de 2 p. 6° qui, à une fraction près, donneront en taille de joints.....	5 »
Nous aurons ainsi.....	14 to. »
Supposons maintenant des assises de 18°, elles ne donneront par toise cube en taille de lits que.....	8 »
Nous devrons alors supposer aux pierres une longueur de 2 p., pour avoir en taille de joints	6 »
Et le total sera de même de.....	14 to. »

Il est évident que les 14 toises du premier exemple valent moins que celles du second, puisque la taille la plus chère est en plus grande quantité dans celui-ci, et encore une fois MM. de la commission, en cumulant les deux espèces de taille, nous présentent une donnée fausse d'évaluation.

N'oublions pas, au surplus, l'erreur bien plus grave (que j'ai d'abord démontrée) de cette évaluation moyenne de 14 toises, lorsque les variations qui peuvent résulter des diverses longeurs et hauteurs de pierres sont telles, que ce nombre de 14 toises pourrait, dans tel cas, être doublé et dans tel autre être réduit à moitié.

Il nous reste à parler de la manière dont MM. de la commission ont évalué ensuite ces 14 toises qu'ils veulent faire payer par toise cube, soit qu'il y en ait plus, soit qu'il y en ait moins. Ils ne se sont pas donné grand peine pour cela; ils ont ouvert l'ouvrage de l'entrepreneur Séguin, respectueux observateur et fervent prôneur des usages, et ils ont dit avec lui que les tailles des lits et joints, l'une dans l'autre, devaient être évaluées à $\frac{1}{6}$ de la taille de parement, et comme dans le troisième détail, dont nous parlerons tout à l'heure, ils fixent à 21 f. 50 c. le prix d'une toise de cette dernière taille, ils portent à 3 f. 58 c. celui d'une toise de lits et joints.

En opérant ainsi, MM. de la commission paraissent n'avoir pas trop bien compris l'auteur qu'ils copiaient.

Voici comment M. Séguin faisait l'application de sa quotité du sixième.

Dans un détail, à la page 376 de son livre, il compte pour une toise de parement, compris lits et joints, 16 liv. 10 s., après quoi, il déduit le $\frac{1}{6}$ de cette somme, faisant 2 liv. 15 s., pour les lits et joints.

En sorte que M. Séguin ne comptait pas le $\frac{1}{6}$ par chaque toise de lits et joints qu'une toise de parement pouvait comporter, mais $\frac{1}{6}$ pour la quantité quelconque de lits et joints que cette toise de parement contenait.

MM. de la commission ont fait l'inverse, ils ont estimé une toise de parement 21 fr. 50 c., ils en ont pris le $\frac{1}{6}$, qui est 3 fr. 58 c.,

et ils accordent ce $\frac{1}{6}$ pour chaque toise de lits et joints que la toise de parement contient. Ils portent ainsi à 50 fr. 18 c. le prix des 14 toises de lits et joints qu'ils allouent par chaque toise cube de mur.

MM. de la commission et M. Séguin, tout en paraissant s'accorder sur ce qu'une taille de lits et joints ne vaut que le $\frac{1}{6}$ d'une toise de parement, sont de fait, comme on le voit, dans la plus complète discordance.

On me demandera peut-être de quel côté se trouve l'erreur? De tous deux. La quantité de toises de lits et joints qui se trouve dans une toise cube de murs, étant *variable*, ne peut jamais être une quotité de la taille de paremens, qui est *invariablement* de deux toises dans chaque toise superficielle de mur.

MM. de la commission ont donc, tout ainsi que M. Séguin, opéré dans un faux système; ils ont de part et d'autre admis un principe faux, et tout en l'appliquant de diverses manières, ils n'ont pu en tirer que des conséquences également fausses. Les uns et les autres s'étaient jetés dans une fausse route, et de quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne pouvaient arriver au but.

Quoi qu'il en soit des systèmes contradictoires de ces messieurs, il est certain qu'il faut ne s'être jamais donné la peine de faire la moindre expérience du temps qu'exigent les diverses espèces de tailles, pour ne compter une toise de lits et joints qu'au $\frac{1}{6}$ d'une toise de parement; la taille des lits qui ne porte que sur les parties supérieures et inférieures de la pierre, par conséquent sur ses parties les plus tendres et qui présentent une plus grande surface; cette taille, qui est, par cela même, la plus facile des tailles, exige déjà environ le quart du temps de la taille de parement; et la taille des joints en exige plus que moitié, parce que celle-ci s'opère sur de petites parties, et que, comme celle des paremens, elle attaque le cœur de la pierre qui en est la partie la plus dure. Il est donc bien constant qu'une toise de taille, partie en lits et partie en joints, vaut, terme moyen, non le $\frac{1}{6}$, mais environ $\frac{11}{24}$ d'une toise de taille de parement.

Examen du troisième détail.

En voyant MM. de la commission présenter dans deux détails séparés l'évaluation qu'ils voulaient faire de la taille des lits et joints d'une part, et d'autre part de la taille des paremens, on devait croire qu'ils étaient pénétrés de la nécessité de diviser des objets si différens par la diversité des causes qui devaient déterminer, pour chacun, la quantité de taille à évaluer.

Mais ils n'ont adopté cette division qu'en apparence, et déjà nous venons de voir par l'exemple du deuxième détail que ces messieurs ont laissé subsister la confusion de la taille des lits avec celle des joints.

Ils ont renchéri sur ce système de confusion dans leur troisième détail, et malgré le titre qui annonce l'évaluation des tailles de paremens, on trouve dès le premier article une évaluation cumulative de 7 jours de travail pour la taille d'une toise de parement, y compris celle des lits et des joints.

Il est bien vrai que dans la suite du détail, MM. de la commission déduisent une somme pour la taille des lits et joints, en sorte que le résultat de la soustraction semble devoir donner le prix séparé de la taille des paremens; mais tout est invraisemblance, incohérence, contradiction et erreur dans ce détail. Disséquons-le pour le prouver.

L'article premier dit qu'il faut 7 journées de tailleur de pierres, à 2 fr. 75 c. par jour, pour faire une toise de taille de parement y compris la taille des lits et des joints. Il faut donc, avant tout, voir la portion des sept journées, que MM. de la commission ont voulu attribuer à la taille de paremens, et les portions qu'ils abandonnent aux deux autres tailles.

D'une part, ils nous disent, dans le deuxième détail, qu'on doit évaluer à 3 fr. 58 c., le prix d'une toise de taille de lits et de joints, compris bénéfice et faux frais, en sorte que sans ces deux accessoires le prix n'est plus que de 3 fr. 21 c.

D'autre part, ils observent que les journées d'ouvriers commençaient autrefois à 5 heures du matin, et finissaient à 7 heures du soir, en sorte qu'en déduisant 2 heures pour les repas, la journée se composait de 12 heures de travail; mais aujourd'hui, ajoutent-ils, la journée ne commence qu'à 6 heures du matin et finit à 6 heures du soir; et comme les ouvriers mangent aujourd'hui comme autrefois, la journée ne se compose donc plus que de 10 heures de travail et elle doit être payée, suivant le troisième détail, à 2 fr. 75 c.

Si donc 2 fr. 75 c. sont le salaire de 10 heures, 3 fr. 21 c. (prix d'une toise de lits et joints sans faux frais et bénéfice, suivant ces messieurs) sont le salaire de 11 heures 40 minutes de travail. Suivons nos calculs.

Une toise cube, d'après le second détail, contient 14 toises de lits et de joints; en conséquence MM. de la commission opèrent, dans leur troisième détail, dans la supposition d'un mur de 24° seulement, et par conséquent du tiers de l'épaisseur d'une toise cube; nous n'avons donc à compter que le tiers de 14 toises, faisant 4 toises $\frac{2}{3}$.

Or, puisqu'une toise exige 11 heures 40 minutes, d'après ces messieurs, 4 toises $\frac{2}{3}$ doivent exiger 54 heures 26 minutes, et voici le calcul où ces données nous conduisent.

Sept journées à raison de 10 heures chacune font	70 heures	»
4 toises $\frac{2}{3}$ de lits et joints exigent	54	26
Il reste en conséquence pour la toise de taille de parement	15 heures	34

Présentons ce calcul d'une autre manière.

MM. de la commission, pour une toise de parement, comprenant, sur une épaisseur de 24°. 4 toises $\frac{2}{3}$ de lits et joints, accordent une somme, compris bénéfice et faux frais, de 21 fr. 50 c.

D'une autre part, ils veulent que l'on déduise 3 fr. 58 c. pour chaque toise de lits et joints, ce qui fait pour les 4 toises $\frac{2}{3}$ 16 80

Il ne reste donc pour la toise de parement que 4 70

En sorte que MM. de la commission, après avoir posé en principe que la taille de lits et joints ne vaut que le $\frac{1}{6}$ de la taille de parement, évaluent le temps qu'exige une toise de la première à 13 heures, et ne laissent que 15 heures 24 minutes pour l'autre. D'après quoi, chaque toise de lits et joints est payée 3 fr. 58 c., et chaque toise de parement, valant suivant eux le sextuple (ce qui ferait 21 fr. 48 c.), n'est payée que 4 fr. 70. Qui pourrait expliquer ce que MM. de la commission ont voulu dire ou faire, et pourraient-ils eux-mêmes l'expliquer? La contradiction est-elle assez manifeste et grossière, et ne serait-on pas tenté de croire que j'altère leur travail si je n'avais pris la précaution de copier textuellement et en entier les trois détails dont il s'agit.

Au surplus, nous ne sommes pas au bout des contradictions et des erreurs que contient le troisième détail.

MM. de la commission, après avoir porté le premier article de ce détail à 19 fr. 25 c., ont voulu, avec raison, y ajouter les faux frais et le bénéfice; ils le font dans le deuxième et le troisième articles dont ils renversent l'ordre, en comptant le bénéfice avant les faux frais sur lesquels le bénéfice est par conséquent refusé à l'entrepreneur , ce qui est une injustice ; mais ce n'est là qu'une peccadille : arrivons à des erreurs plus sérieuses.

Le détail donne pour valeur d'une toise de parement, compris les 4 toises $\frac{2}{3}$ de lits et joints, la somme de 21 fr. 65 c., et MM. de la commission arrêtent que ce prix sera passé dans les mémoires pour 21 fr. 50 c.; soit.

Qu'ont voulu faire après cela ces Messieurs? Ils ont voulu, d'une part, fixer le prix du second parement pour connaître le prix des deux paremens réunis, et d'autre part déduire la valeur de la taille des lits et joints pour avoir le prix de ces mêmes paremens seuls ou nus.

Le plus mince calculateur se fut, sans peine, tiré d'embarras; il eût dit :

Une toise de parement, compris lits et joints, vaut en

dépense, bénéfice et faux frais, la somme de...	21 fr.	50 c.
4 toises $\frac{2}{3}$ de lits et joints, à raison de $\frac{1}{6}$ de cette somme, faisant 3 fr. 58 c. par toise, valent	16	80
Le prix d'un parement, sans lits ni joints, est donc de	4	70
Prix d'un second parement au même taux...	4	70
Total pour le prix des deux paremens, sans lits ni joints	9	40

Cette opération, si simple, est la seule qui puisse se présenter raisonnablement à l'esprit, et bien sûrement MM. de la commission ont dû nécessairement la faire d'abord.

Mais son résultat les aura étourdis, et ils n'auront pu se dissimuler que la réduction du prix d'une toise de parement à un taux presqu'égal à celui d'une toise de lits et joints n'était pas supportable. Dans cet embarras, et ne voulant point prendre la peine de chercher le vice des calculs dont la fausseté leur était démontrée, trouvant trop pénible sans doute d'aller au but par la seule voie qui pouvait les y conduire, c'est-à-dire en estimant séparément la valeur de chacune des trois espèces de taille, ils ont imaginé de se tirer d'affaire par la plus fausse et la plus absurde opération. Ils ont dit :

Valeur d'une toise de parement, compris lits et joints.....	21 fr.	50 c.
Deuxième parement.....	21	50
Total des deux paremens.	43	»
A déduire la taille des lits et joints dans l'épaisseur de 24°, à 70 c.....	16	80
Reste pour les deux paremens.	26	20

On voit que les 21 fr. 50 c., étant le prix d'une toise de parement, *compris lits et joints*, et MM. de la commission estimant le second parement au même taux que le premier, les lits et joints se trouvaient payés deux fois par le total de 43 fr.

On voit ensuite qu'ils ont voulu se procurer le prix d'une toise de parement, sans lits et joints ; ils devaient donc déduire des 43 fr. tout ce qui, dans cette somme, appartenait aux lits et joints, et comme leur prix s'y trouvait compris deux fois, il fallait le déduire deux fois aussi ; ce qu'ils n'ont pas fait. Tout, je le répète, est donc faux et absurde dans leur opération.

Une autre absurdité en résulte encore, c'est que le prix de la taille de parement, qui est toujours le même, indépendamment de l'épaisseur du mur, varie d'après cette épaisseur dans le système de MM. de la commission. Des exemples vont le prouver.

J'ai décomposé plus haut les sept journées de travail que ces messieurs ont jugé être le temps nécessaire à la taille d'une toise de parement et de 4 toises $\frac{2}{3}$ de lits et joints qu'ils estiment qu'elle comporte à 24° d'épaisseur ; et nous avons vu que la toise de parement prend une journée, 5 heures, 34 minutes, et chaque toise de lits et joints une journée 1 heure et 40 minutes.

Supposons maintenant une épaisseur de mur de 12° seulement, puis une de 36° et voyons le résultat des calculs de ces messieurs.

En supposant le mur de 12° d'épaisseur, il faudra d'abord pour la taille d'une toise de parement 1 jour 5 heures 34 m.

Le mur de cette épaisseur ne donnera que 2 toises $\frac{1}{3}$ de lits et de joints qui, à raison de 11 heures 40 minutes par toise, feront..... 2 7 13

EN TOUT..... 4 2 47

Ces 4 jours 2 heures 47 minutes, à 2 fr. 75 c. par jour de 10 heures de travail, feront..... 11 fr. 76 c.

Bénéfice, $\frac{1}{10}$ 1 17

Faux frais, $\frac{1}{4}$ du 10e 0 29

Valeur d'un parement compris lits et joints.... 13 22

Deuxième parement.....	13 f.	22 c.
Total pour les deux paremens.....	26	44
Les lits et joints, dans notre exemple, étant moitié de ceux d'un mur de 24° d'épaisseur, il faut déduire, pour opérer comme MM. de la commission.....	8	40
Il reste ainsi pour les deux paremens sans lits ni joints.....	18	04

Supposons maintenant un mur de 36°, nous n'aurons toujours à compter d'abord pour une toise de parement que..... 1 j. 5 h. 34 m.

Le mur de cette épaisseur donnera 7 toises de taille de lits et joints, qui, à raison de 11 heures 40 minutes par toise, feront..... 8 1 40

En tout..... 9 7 14

Les 9 journées 7 heures 14 minutes, à raison de 2 fr. 75 c. par journée, feront.....	26 fr.	74 c.
Bénéfice, $\frac{1}{10}$.....	2	67
Faux frais, $\frac{1}{4}$ du bénéfice.....	0	66
Valeur d'un parement compris lits et joints.	30	07
Deuxième parement.....	30	07
Total pour les deux paremens compris lits et joints.	60	14
Les lits et joints, dans ce second exemple, étant de moitié en sus plus considérables que ceux d'un mur de 24°, il faut déduire pour opérer toujours comme MM. de la commission.....	25	20
Il restera ainsi pour les deux paremens, sans lits ni joints.....	34	94

Ainsi l'on voit, comme je l'ai annoncé avant de poser ces exemples, qu'en suivant l'ingénieuse méthode de MM. de la Commission, deux toises de parement sans lits ni joints, étaient payées soit 18 fr. 04 c., soit 26 fr. 20 c., soit 34 fr. 94 c.

suivant que le mur avait une épaisseur d'un, de deux ou de trois pieds. Comment qualifier cette versatilité d'appréciation pour un travail qui est le même dans les trois cas.

Enfin, MM. de la commission ont trouvé légitime d'allouer quelque chose à l'entrepreneur pour le ragrément des paremens lorsqu'il avait lieu; c'était juste, mais en cela ils ont voulu que, jusqu'au bout, on ne pût rien comprendre à leur travail. En conséquence ils disent qu'on accordera pour les ragrémens un 6e. du prix d'une toise de parement *sans lits ni joints*; après quoi ils font tout le contraire et portent en ligne 3 fr. 58 c. qui, d'après leurs calculs, font, ainsi qu'on l'a vu, le sixième d'une toise de parement, *compris celle des lits et joints.*

MM. de la commission n'ont apporté ni plus de soins ni plus d'intelligence dans le surplus des détails que le cahier contient. Ceux qui concernent successivement les murs en pierre dure de roche ordinaire, puis en pierre de liais, puis en vergelet, puis en St.-Leu, sont établis dans le même système que ceux que je viens d'examiner. On y trouve la même confusion, les mêmes contradictions, les mêmes erreurs, sauf que, par une de ces inconséquences qui attestent le peu d'attention que MM. les calculateurs de la commission apportaient dans leur travail, ils n'ont plus fait, dans les détails des murs de vergelet et de St.-Leu, l'erreur grave que je leur ai reprochée dans les autres, où ils doublaient le prix d'un parement avec les lits et joints, avant d'en soustraire la somme pour laquelle ces lits et joints étaient comptés dans le détail du premier parement. Ils ont bien fait sans doute de ne pas y reproduire leur erreur; mais comment ne l'ont-ils pas rectifiée dans les détails où ils l'avaient introduite?

A la suite des détails de murs sur plan droit, le cahier en donne pour ces mêmes murs en forme *cintrée*, forme qui s'y trouve désignée sous le nom de *circulaire;* cette dénomination, qui présente, pour toutes ces constructions, l'idée de la courbure d'un cercle, a détourné l'attention de nos auteurs de l'examen des différences qui résultent du plus ou du moins de courbure des formes cintrées, ils ont tout mis sur une même ligne;

l'augmentation accordée pour le déchet est uniforme dans tous les détails, tandis que ce déchet varie en raison de la longueur de chaque pierre et de celle de la flèche du cintre. Pour éviter cette erreur, il fallait toiser les pierres par équarrissage ; mais il paraît que ces messieurs ne connaissaient pas cette méthode.

Partout, au surplus, ces derniers ont arbitrairement fixé des plus-values pour la taille de parement des constructions cintrées, pour celles des voûtes de toute espèce et pour divers autres objets ; partout ils se sont contentés de déterminer le *quantum* de ces plus-values, sans indiquer aucune base de leurs appréciations. Ce cahier de prétendus détails, borné d'ailleurs à la maçonnerie et incomplet même pour cette partie, n'est donc autre chose qu'un recueil de quelques cotes mal taillées, et c'est cette œuvre d'ignorance ou de paresse qui, jusqu'au moment où mon ouvrage a paru, a servi pour l'évaluation des travaux immenses que faisait exécuter l'administration dont les auteurs du cahier formaient le conseil.

Cet état de chose ne pouvait durer. Depuis un siècle les bons esprits s'élevaient contre la misérable routine dans laquelle on se traînait ; plusieurs des auteurs mêmes, qui avaient fondé leur doctrine sur les usages et les coutumes, ne les avaient pas moins amèrement censurés; les sciences exactes étaient de plus en plus cultivées chaque jour, et toute évaluation arbitraire était devenue intolérable.

Le moment était donc favorable à la publication d'un ouvrage contenant enfin des principes, des bases et des élémens de prix.

Le premier effet qu'il produisit fut d'amener tout le monde à sentir la nécessité d'une réforme ; mais n'était-il donc pas possible d'en opérer une sans pour cela s'astreindre à suivre la route que je venais de tracer ? Voilà ce que se demandaient, d'une part, ceux qui, par caractère, répugnent à se conformer à des principes qu'ils n'ont pas eux-mêmes découverts ; d'autre part, ceux dont les intérêts ne pouvaient s'accommoder de la clarté que je jetais sur la comptabilité du bâtiment.

De là les résistances et les obstacles que l'adoption de mon système a éprouvés et devait nécessairement éprouver dans le principe.

Il serait trop long, et d'ailleurs inutile, d'en faire ici une revue complète ; mais je dois néanmoins en dire quelque chose, pour faire voir que personne n'a entrepris, et n'a même manifesté l'intention d'essayer d'opposer à mon système un autre système quelconque ; mais que seulement les uns cherchaient à paraître n'avoir pas besoin de le suivre pour réformer les abus, tandis que d'autres affectaient de le prendre pour guide lorsqu'ils trouvaient quelques prétextes d'en abuser par quelque fausse application de principe sur laquelle ils cherchaient à étayer de nouveaux abus.

Cherchons d'abord les premiers exemples que je dois citer dans ce qu'a fait, après la publication de mon ouvrage, cette même commission d'architectes et de vérificateurs qui, en 1798, avaient arrêté les détails que je viens tout à l'heure de discuter, et qui lui avaient depuis lors servi de règle en toute occasion.

On se rappellera sûrement que la taille des lits et celle des joints sont toutes deux uniformément évaluées dans ces détails à un 6e. de celle des paremens.

L'erreur de cette évaluation était grossière ; elle se trouvait démontrée par les résultats de mes tableaux détaillés, et MM. de la commission ne pouvaient plus se la dissimuler.

Force leur fut donc de revenir sur leur évaluation de 1798 ; mais, pour ne pas arriver à un nouveau résultat par la route que j'avais tracée, ils se contentèrent de changer le *quantum* de leur évaluation comparative, et, dans un devis dressé pour une grande construction d'un édifice public, en février 1808, ils l'élevèrent aux $\frac{1}{2}$ de la taille des paremens, et adoptèrent uniformément cette évaluation tant pour la taille des lits que pour celle des joints ; en sorte que d'un premier jet ils accordèrent, pour ces deux tailles, un prix une fois et demi plus fort que celui qu'ils avaient accordé jusqu'alors.

Ensuite, et comme il n'y a pas de terme où l'on doive s'arrêter lorsqu'on ne se règle pas sur des principes, le prix de

ces tailles fut encore une fois élevé par ces messieurs, trois mois après, dans un nouveau devis pour une autre construction d'édifice public ; mais il fut élevé pour cette fois dans des proportions inégales ; savoir : celui de la taille des lits aux $\frac{2}{3}$ et celui de la taille des joints à moitié de la taille des paremens.

Un premier reproche que l'on ne peut s'empêcher de faire à MM. de la commission sur ces évaluations diverses, c'est cette inconcevable mobilité d'opinion d'après laquelle on les voit incertains sur une valeur que des expériences pouvaient fixer, l'élever progressivement de telle manière, qu'en 1808, ils faisaient payer une seule toise de taille de joints autant que trois toises en 1805, et une seule toise de taille de lits autant que quatre.

Mais il est un reproche plus grave à leur faire, c'est qu'en 1798 et jusqu'en 1805, comme en 1808, ils ont arbitrairement fixé les diverses évaluations dont il s'agit, et la preuve en est dans les évaluations elles-mêmes.

Ils se sont arbitrairement décidés, en 1798, car les expériences les moins soignées auraient suffi pour leur faire apercevoir, 1°. que la taille des lits, plus facile que celle des joints, exige moins de temps et par conséquent ne peut avec justice être payée au même prix que celle-ci ; 2°. que toutes deux d'ailleurs, évaluées à un 6e. de la taille des paremens, l'étaient à un taux de beaucoup inférieur à ce qu'il doit être.

Ils ne se sont pas plus guidés par des expériences en février 1808, puisqu'ils ont encore fait la faute de donner aux deux tailles une même évaluation, et qu'ils n'ont abandonné leur ancienne évaluation, qui était trop faible, que pour lui en substituer une non moins vicieuse par un excès contraire.

Quant à la nouvelle variante de mai 1808, il est impossible de concevoir comment elle a pu être adoptée lorsqu'on voit messieurs de la commission y aggraver encore l'exagération de prix dans laquelle ils étaient tombés trois mois auparavant ; puis, faisant pour cette fois une différence entre la valeur de la taille des lits et de celle des joints, leur appliquer cette différence en sens inverse de ce qu'ils devaient faire, et donner à la taille des

lits une valeur supérieure à celle des joints, tandis que celle-ci, en raison de ce qu'elle attaque le cœur de la pierre, et s'opère sur de petites surfaces, exige, dans tous les cas possibles, plus de temps que celle des lits qui se fait sur les grandes surfaces de la pierre et sur ses parties les plus tendres, comme j'ai déjà eu occasion de l'expliquer plus amplement.

Au surplus, MM. de la commission, dans le dernier devis dont je viens de parler, ne se sont pas décidés avec moins de légèreté sur le prix des tailles des paremens de constructions cintrées.

Leur usage était antérieurement de payer ces sortes de tailles moitié plus que celles des paremens droits, quelque forte ou faible que fût la courbure du cintre, ou, si l'on veut quel que fût le diamètre de la partie cintrée.

Il résultait de cet usage que la taille des paremens d'un mur cintré dont la courbure n'aurait donné qu'un ou deux pouces de diamètre sur une grande longueur, taille qui, dès lors, n'aurait presqu'en rien différé de celle d'un parement droit, aurait néanmoins été payée moitié plus, et que la taille d'un mur courbé à plein cintre n'aurait pas été payée davantage.

Mon ouvrage avait attaqué et démontré cet abus comme tant d'autres, de manière qu'il n'était plus possible de le tolérer.

Qu'ont fait MM. de la commission? ils ont maintenu leur évaluation à moitié plus des paremens droits pour les petits diamètres seulement, et ont réduit cette moitié au tiers pour les grands diamètres.

Mais qu'entendaient ces Messieurs par un petit et par un grand diamètre? C'est ce qu'ils n'ont pas pris la peine de nous dire.

D'ailleurs, toute explication qu'ils auraient pu vouloir donner à ce sujet eût été illusoire sous le rapport de l'équité de l'évaluation. Quelle que fût la ligne de démarcation qu'il leur aurait plu de tracer entre les petits et les grands diamètres, toujours est-il que le plus grand des petits diamètres et le plus petit des grands ne pouvaient différer l'un de l'autre

que par un point imperceptible qui ne pouvait influer sur la valeur de la taille ; et cependant celle du premier aurait été payée à raison de moitié plus d'une taille de parement droit, et celle du second ne l'aurait été qu'à raison d'un tiers en sus seulement! De bonne foi, comment des calculateurs, des géomètres ont-ils pu se résoudre à donner pour règle des cotes mal taillées de cette espèce, lorsqu'on leur demandait, et qu'ils pouvaient donner, des évaluations mathématiquement exactes?

Leur était-il donc plus difficile qu'à moi de fixer une bonne fois, par des expériences, le nombre d'heures de travail qu'exigeaient soit la taille d'une toise de lits, soit celle d'une toise de joints, soit celle des tailles cintrées en raison de leur courbure progressive? Cela fait, ils n'auraient plus eu d'évaluations comparatives à faire ; ils auraient donné à chaque espèce de taille la juste valeur qui lui appartenait ; mais se conduire ainsi eût été suivre la route que j'avais tracée, et cette méthode eût donné des résultats qui seraient venus à l'appui de mon système. Or, c'est ce qu'on ne voulait pas ; voilà le mot.

Passons maintenant à ce qui concerne les innovations abusives que l'on a essayé de déduire du système même de mon ouvrage, et bornons-nous cependant à quelques exemples seulement.

On sait que l'un des premiers principes de mon système est, d'une part, de ne plus rien accorder aux entrepreneurs par forme de compensation, et d'autre part, de leur payer toute espèce de main d'œuvre à laquelle l'ouvrage a donné lieu, sans en excepter aucune.

Des entrepreneurs adroits et des complaisans faiseurs de mémoires ont prétendu faire une application très-extraordinaire de ces principes à des refouillemens faits sur place dans de vieilles assises pour y incruster des morceaux de pierre.

Cette opération, ont-ils dit, comprend deux parties de main d'œuvre très-distinctes qu'il faut payer toutes deux, puisque l'on ne veut plus en omettre aucune aujourd'hui. Elle comprend d'abord le refouillement proprement dit, qui a lieu pour faire le trou ; elle comprend ensuite la taille de toutes les faces in-

térieures de ce trou dans toute sa profondeur, taille qui, dans son évaluation, doit être assimilée à une taille de lits et de joints.

Si je n'avais à parler qu'à des hommes de l'art, je ne prendrais pas la peine de relever cette absurdité ; mais je dois la démontrer pour ceux qui sont moins familiers avec la matière, il me suffira pour cela d'expliquer comment se fait l'opération de ces refouillemens.

Quand l'ouvrier a tracé avec une pierre noire la grandeur du trou qu'il veut faire dans une vieille assise, il fouille dans la pierre à l'aide d'un poinçon et d'une masse, et loin de *tailler* l'intérieur du trou comme on taille les lits et les joints, il le laisse *le plus brut possible* et en démaigrissant, afin que le mortier, trouvant partout de la place, lie, dans toutes les parties de leurs surfaces, l'intérieur de la vieille assise et le morceau que l'on y introduit.

Voilà ce que c'est que l'opération de ces refouillemens. Le trou une fois fait, comme je viens de le dire, tout est fait et aucun esprit raisonnable ne croira qu'il puisse y avoir à payer ensuite la taille imaginaire de l'intérieur du trou.

Le prétexte pour demander cette taille a été que, pour la propreté du travail, l'ouvrier dresse au ciseau l'arête dans tout le pourtour extérieur du trou ; mais cette ciselure n'est rien, et si elle pouvait être comptée pour taille, elle ne pourrait l'être au moins que pour taille sur une largeur de quelques lignes, et non sur toutes les dimensions et la profondeur du trou. L'évaluation de ce travail serait alors presque zéro.

Au surplus, on ne pourrait même l'admettre avec justice, quelque faible valeur qu'on veuille lui donner. Ce dressement de l'arête du trou se fait en même temps que le reste du refouillement et il fait partie du temps que le refouillement exige. Il est donc payé par le prix du refouillement, et l'on ne doit pas le payer une seconde fois.

Un autre abus assez marquant que l'on a voulu faire résulter de mes principes, porte sur l'article des détails, connu sous la dénomination de *ragrémens*.

Comme toutes les évaluations n'étaient autrefois que des

cotes mal taillées, on ne distinguait point dans les mémoires les paremens avec ou sans ragrémens.

Dans mon système, voulant apprécier chaque partie de main d'œuvre à sa juste valeur, je devais en distinguer les différentes espèces et séparer avec soin les parties principales des parties accidentelles ou accessoires.

Ainsi, dans mes estimations sur la valeur des tailles de paremens, j'ai successivement donné le prix des paremens grossiers que l'on nomme *rustiqués*, puis des paremens layés ou finis; j'ai divisé chacune de ces espèces de paremens en diverses classes suivant les différentes espèces de pierres, parce que leur plus ou moins de dureté exige plus ou moins de temps pour la taille, et j'ai fait connaître les variations que les formes cintrées pouvaient encore apporter dans tous ces prix.

Pour compléter ce travail, je ne pouvais me dispenser de parler des ragrémens qui se font quelquefois lorsque les pierres sont en place pour faire disparaître les débords des paremens d'une pierre sur une autre.

En conséquence, après avoir parlé des tailles de parement sans ragrément, je les ai passées une seconde fois en revue pour en fixer le prix avec ragrément : des entrepreneurs et des toiseurs en ont pris texte pour essayer de faire trouver des ragrémens partout.

Le mot *ragrément* était devenu pour quelques-uns d'entr'eux le compagnon inséparable des mots *taille de paremens*, et ils ont été jusqu'à demander des ragrémens pour la taille de pierres isolées, malgré que ces pierres n'avaient pu en déborder d'autres, ni être débordées par d'autres, par cela même qu'elles étaient isolées et que, par suite, il n'avait pu y avoir de ragrément à y faire. La raison a repoussé ce nouvel abus.

La critique que contenait mon ouvrage sur ce que l'on ne divisait les bois, quant à leur grosseur, qu'en bois ordinaire, au dessous de douze pouces, et en bois de qualité de douze pouces et au-dessus, a encore servi de point de départ pour tenter de remplacer par un nouvel abus l'ancien abus que je voulais réformer.

Les bois au-dessus de douze pouces augmentant progressivement de valeur, quelquefois de deux en deux, quelquefois de trois en trois pouces, j'avais pensé et dit que cette progression, qui était la règle des ventes, devait être également celle du paiement des entrepreneurs, et de ce que j'avais ainsi divisé les bois en un plus grand nombre de classes, on a enchéri sur ma division pour augmenter de pouce en pouce le prix des bois fournis par les entrepreneurs.

Une autre innovation que l'on prétendait baser encore sur mes principes, a été tentée quelquefois avec succès, relativement aux diverses parties de main d'œuvre qui composent la pose des ouvrages de charpenterie.

Il résultait des principes que j'avais établis, que lorsque l'on faisait restaurer une ancienne charpente, il était juste de payer à l'entrepreneur les tenons, mortaises, entailles, coupemens, etc., que l'on était obligé de faire *sur les vieux bois qui restaient en place*, pour y lier le bois neuf que l'on y adaptait.

Mais j'appliquais à ce cas seul la justice du paiement de ces diverses parties de main d'œuvre; je ne l'appliquais point aux entailles, tenons et mortaises faites *sur le bois neuf que l'entrepreneur fournissait*, parce que ces objets font alors partie, tant de la taille au chantier que de la pose, en sorte qu'en les payant séparément on les paierait deux fois.

La différence d'un cas à l'autre était assez sensible sans doute; mais l'intérêt particulier cherchant à tout confondre, on a vu des entrepreneurs, après avoir demandé la pose, demander par double emploi non-seulement les entailles, mortaises et tenons, mais demander même des trous de chevillettes et jusqu'à des trous de clous.

Une innovation du même genre a été tentée pour les remaniemens des couvertures, en donnant également une interprétation forcée à ce que j'avais écrit.

Il entrait dans mon système que lorsqu'une vieille couverture était enlevée pour faire place à une couverture neuve, on devait en payer la dépose à l'entrepreneur, par la raison que ce travail de dépose était entièrement étranger à celui de la cou-

verture neuve qui devait se faire ensuite, comme si elle se faisait sur un bâtiment neuf.

Mais, par suite même de mon motif, la dépose, lors d'un remaniement de couverture, ne devait point être payée puisque le remaniement ne consiste que dans la dépose et la repose des tuiles ou ardoises, et que par conséquent on a tout payé quand on a payé le remaniement.

Néanmoins, ce mot *dépose* avait frappé les toiseurs et entrepreneurs, et bientôt on vit cet article demandé dans tous les cas, pour les remaniemens de pavages et de carrelages, comme pour ceux de couvertures.

Je pourais citer bon nombre d'autres exemples des innovations, toutes plus absurdes et plus ridicules les unes que les autres, que la cupidité a tenté de faire admettre en s'étayant de mes principes ; mais en même temps que des hommes avides cherchaient ainsi à les dénaturer, d'autres plus sensés et plus justes en saisissaient le sens et les défendaient.

En résultat, je crois pouvoir dire que mon système est sorti victorieux de cette lutte, que son apparition devait nécessairement élever ; et quelles qu'aient été les critiques par lesquelles on a essayé de le combattre, j'ai eu la satisfaction de voir que ceux-là mêmes qui s'étaient en quelque sorte constitués mes adversaires, se sont trouvés entraînés, malgré eux et par la force de l'opinion et des principes, dans la route nouvelle que je venais de tracer.

Pour en convaincre mes lecteurs, je vais mettre sous leurs yeux ce qui se pratiquait avant la publication de mon ouvrage, et ce qui se pratique aujourd'hui sur les objets les plus importans du toisé et sur la manière de faire les détails.

TOISÉ.

Maçonnerie.

Tous les ouvrages en pierres, tels que murs, plates-bandes, voûtes, voussoirs, parpaings, seuils, marches, appuis, dalles, pilastres, colonnes, bornes, auges, pierres d'éviers, etc.,

étaient autrefois réduits et comptés à la toise superficielle. Aujourd'hui tous ces ouvrages sans exception, se toisent en cube.

—Parmi les pierres de liais et de Conflans, il en est qui surpassent les dimensions ordinaires en longueur et largeur. On les nomme pierres d'*échantillon*, et leur valeur est supérieure à celle des pierres qui n'ont que les dimensions ordinaires. L'usage était néanmoins de les confondre dans un même toisé, en sorte que les unes et les autres étaient payées au même prix. Les pierres d'échantillon sont aujourd'hui toisées séparément des autres, et leur prix s'élève progressivement en raison de leurs dimensions.

— Toutes pierres employées parmi des moellons, comme cela se pratique pour des chaînes dans des murs de pignon et autres, ou pour des chaînes de voûte, étaient mesurées avec les moellons; après quoi l'on faisait un mesurage séparé de ces pierres pour en avoir la surface, et on les désignait au toisé comme pierre en *plus-value sur moellon*. Il était bien plus simple et en même temps plus exact de ne pas compter ces pierres dans le mesurage et la surface des moellons, et d'évaluer chacune des deux matières d'après la quantité qui s'en trouvait en œuvre. Mes observations sur ce point ont encore été accueillies, et le toisé des pierres et des moellons se fait aujourd'hui séparément.

— Les pierres dont les surfaces étaient ou cintrées ou circulaires, telles que des voussoirs et des assises de colonnes, ou évidées en coupe comme des plates-bandes, se toisaient pour ce qui se trouvait en œuvre, sans égard aux évidemens ou pertes de matière qu'elles avaient subis pour recevoir leur forme particulière. Il en résultait que l'entrepreneur n'était pas payé de toute la matière évidée et perdue qu'il avait cependant fournie, et ce sacrifice servait de prétexte pour maintenir d'autres usages qui lui étaient avantageux. Mon système n'admettait aucune de ces compensations; on les abandonna. On toise aujourd'hui ces pierres par équarrissage, ensuite on prend la matière en œuvre seule qui sert de base pour la taille, le bardage, la pose; et la matière perdue est comptée comme

déchet produit par les évidemens. Justice est ainsi faite à toutes les parties.

—En ce qui concernait les évidemens qu'avaient subis des assises carrées, l'ancien usage était le contraire de celui qui existait pour les pierres circulaires ou évidées en coupe. On donnait à ces assises carrées les dimensions qu'elles avaient avant l'évidement, et on en faisait la base des prix de main d'œuvre. Il résultait de ce mode que l'on payait le bardage et la pose de la matière évidée. Aujourd'hui la matière en œuvre seulement sert de base au bardage et à la pose.

—Il n'existait autrefois qu'un seul prix pour la pose de tous les ouvrages en pierres. La pose des assises d'une construction établie sur une ligne droite était payée sur le même taux que la pose plus difficile et plus longue des assises d'une construction cintrée et que celles des corps isolés, tels que des colonnes, des pilastres ; ces prix ne variaient qu'en raison de l'épaisseur de la construction. J'ai fait sentir l'injustice de cette uniformité de prix, et la pose, dans les différens cas que je viens d'indiquer, est estimée en raison du temps qu'elle exige.

—Un autre abus, à l'égard des constructions cintrées ou circulaires, portait sur le prix de la taille des paremens. On les comptait pour moitié en sus des paremens droits, en compensation de la manière dont on payait la matière et la pose. D'un autre côté, ce prix de la taille des paremens cintrés ou circulaires était constamment le même, sans considérer si la construction était plus ou moins fortement cintrée. Je suis encore parvenu à faire adopter la réforme de cet abus : les paremens des constructions cintrées ou circulaires se comptent aujourd'hui séparément, et leur évaluation se fait en raison de la surface que présente le développement des cercles intérieurs et extérieurs.

—Il n'existe, à proprement parler, que deux espèces de paremens ; savoir : les paremens grossièrement taillés que l'on nomme paremens *rustiqués*, et les paremens *finis*. Cependant il arrive très-souvent que, pour la plus grande propreté de l'ouvrage, on retaille ou ragrée sur place les paremens finis.

On ne payait rien autrefois pour cette main d'œuvre accidentelle dont l'entrepreneur était indemnisé par les bénéfices que les usages lui accordaient sur des matières ou des surfaces fictives, et depuis, des innovateurs, abusant, comme je l'ai dit, de mon système, avaient essayé de faire payer le ragrément, même quand il n'y en avait point eu. Aujourd'hui on le paye, *lorsqu'il a eu lieu.*

Le prix de la taille des paremens se confondait d'ailleurs autrefois avec le prix du mur, et de plus on comprenait la taille des lits et des joints dans celle du premier des deux paremens. Plus d'une fois, en parcourant les ouvrages des auteurs qui ont écrit sur la matière, j'ai eu occasion de dérouler la longue série d'abus et d'erreurs qu'entraînait nécessairement cette confusion d'objets dont l'évaluation respective dépendait de causes diverses. Je ne répéterai pas tout ce que j'ai dit à cet égard; il suffit d'observer qu'en conformité de mon système, la taille des paremens, celle des lits et celle des joints sont maintenant l'objet d'autant d'articles d'évaluation séparés.

—Les libages qui ne sont que des pierres grossièrement taillées que l'on emploie d'ordinaire dans les fondations où leur placement n'exige aucun soin, étaient autrefois confondus dans les toisés des murs, en sorte que ces libages se trouvaient ainsi payés au même taux que les assises du mur. On en fait compte aujourd'hui séparément, et ces libages, leur taille et leur pose ne sont payés qu'en raison de ce qu'ils valent.

—Les refouillemens, qui sont un creusement que l'on fait dans une pierre, en lui conservant ses quatre côtés, étaient autrefois confondus avec les évidemens qui ne sont qu'un simple retranchement de matière sur une ou plusieurs des faces de la pierre; en sorte que la main d'œuvre pour abattre à la pioche des angles d'assises, opération prompte et facile, était payée au même prix que celle du creusement d'une auge, qui présente beaucoup de difficultés et demande beaucoup de temps, en ce qu'elle ne peut se faire qu'à la masse et au poinçon pour n'enlever la pierre que par petits éclats. Cette dernière main d'œuvre n'était donc point assez payée, ou l'autre l'était trop. On les distingue

aujourd'hui, et chacune d'elles est estimée en raison du temps qu'elle exige.

— Dans la fixation du prix des bardages et du montage de la pierre, on n'avait nul égard à la distance à laquelle il avait fallu aller la prendre non plus qu'à la hauteur à laquelle il avait fallu la monter. L'injustice d'une évaluation uniforme était évidente ; le bardage se paie donc aujourd'hui en raison de l'éloignement de l'atelier de taille où on va lever la pierre, et le montage en raison de la hauteur de l'échafaud sur lequel on la transporte.

— Dans l'ancienne manière de toiser les voûtes on les prenait à leur naissance dans l'intérieur des murs qui leur servaient d'appui, et d'autre part on toisait ces murs dans leur entier. Il résultait de ce mode que les deux portions du bas des voûtes, existant dans l'épaisseur des murs, étaient payées deux fois. Je me suis élevé contre ce double emploi sans avoir pu réussir néanmoins à entraîner toutes les opinions ; mais en général, on ne toise plus aujourd'hui les voûtes qu'à partir de leur sortie des murs.

— On appliquait encore aux voûtes en moellons l'absurde système des compensations ; on ajoutait à leur toisé un tiers de son développement, et l'on payait l'entrepreneur pour ce tiers idéal en indemnité du remplissage des reins de la voûte qu'on ne lui payait pas. J'ai attaqué cet abus bizarre comme tous les autres, en sorte qu'aujourd'hui on maintient le toisé des voûtes tel qu'il est en réalité, et l'on paie le remplissage des reins en raison des matières qui y sont employées et du temps que cette main d'œuvre exige.

— Une autre fiction du même genre se pratiquait dans le toisé des murs. Après en avoir mesuré la longueur réelle on ajoutait à cette longueur moitié du retour du mur, ou, si l'on veut, la moitié de son épaisseur. Par suite de cet usage, auquel on donnait le nom de *demi-face* ou de *demi-épaisseur*, un pilastre de deux pieds carrés, qui ne présentait par conséquent que deux pieds de largeur, était compté pour un pied de plus en raison de l'un de ses retours, et pour un autre pied en raison du second retour. Le toisé donnait ainsi à ce pilastre une

largeur fictive de quatre pieds, et l'on payait la matière, la pose et les accessoires à l'entrepreneur à raison de quatre pieds sur deux d'épaisseur, au lieu de 2 p. sur 2 p., qui existaient réellement en œuvre. Ensuite, en compensation de cette fiction généreuse, on ne payait point à l'entrepreneur la taille des retours ou faces de côté. On a senti que pour être juste, il fallait n'admettre rien de fictif; on ne compte plus ni demi-face ni demi-épaisseur, et l'on paie la taille des retours ou côtés des murs ou autres constructions, comme toutes les autres tailles, pour ce qu'elles sont.

—L'usage que l'on suivait pour le toisé d'un appui de croisée, d'une marche ou de toute autre pierre dont le devant était isolé, ressemblait à celui des demi-faces. Après avoir mesuré la largeur ou profondeur de l'appui ou de la marche, on y ajoutait l'épaisseur de la pierre; en sorte que si cette pierre avait 12° de largeur sur six d'épaisseur, on lui donnait une largeur fictive de 18° et, par compensation, on n'accordait rien à l'entrepreneur pour la taille du devant de la pierre. Cette fausse manière d'opérer est abandonnée aujourd'hui; on ne compte la pierre dans le toisé que pour sa largeur réelle, et on alloue à l'entrepreneur le prix de la taille du devant de cette pierre.

—Le système de fiction était porté bien plus loin encore en ce qui concernait les vides des portes et des croisées. Le vide, cet espace dans lequel il n'existait aucun travail, était compté comme mur, sauf quelques exceptions lors desquelles on ne comptait que moitié de ce vide, ce qui, pour être un peu moins injuste, n'en était pas moins absurde, et par compensation, on ne payait ni la taille, ni les feuillures faites au pourtour de ce vide. Ainsi l'usage, à cet égard, substituait entièrement la fiction à la vérité; on payait un travail imaginaire, on ne payait rien du travail réel. La raison l'a enfin emporté sur l'ignorance et la routine; aucun vide ne se compte plus aujourd'hui dans les toisés, et les tailles et feuillures du pourtour des portes et des croisées sont évaluées comme toute autre main d'œuvre.

— Les ouvrages en moellons, meulière, platras et brique se toisaient autrefois à la toise superficielle comme les ouvrages

en pierre. Cet usage était la source d'une foule d'abus. On en a adopté la réforme pour ceux-là, comme j'ai dit qu'on l'avait fait pour ceux-ci et leur toisé se fait en cube.

Au surplus, toutes les injustices, toutes les bizarreries qui se pratiquaient pour les ouvrages en pierre, se reproduisaient à l'égard de ceux en moellons et autres, sauf que les compensations se faisaient avec les différences que la différence des ouvrages comportait.

— Lorsque des murs cintrés étaient construits en moellons taillés que l'on nomme moellons *piqués*, on ajoutait au toisé vrai de la surface de cette taille une moitié fictive, et une toise était ainsi comptée pour une toise et demie sous le prétexte d'indemniser l'entrepreneur de ce que la forme cintrée exige plus de temps et de soins. Aujourd'hui toute fiction est encore abandonnée sur tous ces points. La taille est payée en raison de sa surface réelle; et la pose qui exige plus de soins et de temps que celle des moellons droits, est payée en raison de ce temps et de ces soins.

—L'usage des demi-faces et des demi-épaisseurs existait aussi pour les ouvrages en moellons *ordinaires*, meulières, platras et briques, et on les compensait en ne payant pas à l'entrepreneur les enduits ou ravalemens des retours ou côtés des constructions. On ne compte plus rien aujourd'hui pour la chimère des demi-faces et des demi-épaisseurs, et d'autre part, on compte les enduits ou ravalemens, qui sont un travail réel, pour ce qu'ils valent en plâtre et en main d'œuvre.

—L'usage de payer les vides, cet usage le plus absurde, le plus intolérable et le plus ridicule de tous, existait également pour les constructions en moellons, etc. On lui donnait pour compensation l'abandon que l'on exigeait de la part de l'entrepreneur; 1°. de la valeur des enduits de plâtre qu'il fallait appliquer au pourtour de ces vides; 2°. du prix de la pose et du scellement des linteaux; 3°. du prix des feuillures; 4°. du prix des trous et scellemens de pattes et des solins des croisées; en sorte que l'on ne payait rien pour les fournitures et main d'œuvre qui avaient eu lieu, et l'on payait du vide. Ces absur-

dités sont aujourd'hui repoussées; on ne paie plus le vide et l'on paie les enduits, la pose et le scellement des linteaux, ainsi que les feuillures, les trous et les solins.

— Ce que je viens de dire s'applique aux baies des portes et des croisées des constructions neuves, et un abus du même genre se pratiquait pour les percemens de baies dans des constructions existantes. On confondait dans ce cas la démolition avec le rétablissement des jambages, et le vide de la baie était compté comme plein, par compensation avec les enduits à l'intérieur de la baie que l'on ne payait pas. Aujourd'hui on compte d'abord la démolition pour le temps qu'elle a exigé ainsi que pour l'enlèvement des gravois; on ne compte plus le vide et l'on évalue la reconstruction ou le rétablissement des jambages en raison de la matière et de la main d'œuvre.

—Un abus particulier aux murs de clôture construits en moellons existait en ce qui concerne les chaperons qui les couvrent. On ne voulait pas se donner la peine d'évaluer ce que ces chaperons pouvaient coûter; on les payait par compensation en ajoutant fictivement deux pieds à la hauteur réelle du mur, prise au-dessous du chaperon. On a enfin senti que pour être juste il fallait tout compter et tout payer pour ce qu'il est. On n'ajoute donc plus rien aujourd'hui à la hauteur réelle du mur, et le chaperon est compté à part pour ce qu'il vaut en moellon, plâtre et façon.

—Dans les toisés des murs en plâtras, il n'était jamais question autrefois de dire si le plâtras avait été ou n'avait pas été fourni par l'entrepreneur. On pense bien sans doute que la vérification de ce fait pouvait etre prise en considération lors de la fixation du prix de ces murs; mais toute opération doit présenter par elle-même la preuve de son exactitude; en conséquence, on fait aujourd'hui dans ces toisés un article particulier pour la fourniture du plâtras, lorsqu'il a été fourni par l'entrepreneur, et, dans le cas contraire, on n'estime plus que le plâtre et la main d'œuvre.

—Les trous et scellemens faits dans le moellon ou dans la meulière se payaient autrefois sur le même pied, et le même

prix encore était accordé pour le scellement *seul*, lorsque les trous, étant faits dans de la pierre, étaient payés séparément comme taille. Il n'y avait nulle raison dans cette uniformité de prix pour des espèces de main d'œuvre si différentes les unes des autres. Les trous qui se font dans la meulière présentent plus de difficulté et demandent plus de tems que ceux que l'on fait dans le moellon, et d'un autre côté le scellement dans une pierre n'exige ni plus de temps ni plus de plâtre que le scellement dans le moellon et la meulière. On distingue donc aujourd'hui ces variétés de main d'œuvre. Le scellement, qui dans tous les cas est le même, est compté toujours au même prix, et la façon des trous faits dans la meulière est comptée pour un prix supérieur à celle des trous faits dans le moellon, en raison du plus de tems qu'il faut pour les creuser.

—Lors du rétablissement d'un ouvrage sur lattis, comme par exemple d'un plafond ou d'une cloison, jamais le toisé ne disait si le replâtrage avait été fait sur l'ancien lattis ou sur un lattis neuf: la fourniture et la pose d'un lattis neuf étaient toujours supposées. C'était une absurde injustice. Aujourd'hui on exprime dans le toisé s'il y a eu ou non fourniture de lattis, et l'estimation se fait en conséquence.

—Les démolitions de murs, de cloisons, de pans de bois, de tuyaux de cheminées, de plafonds, de planchers, etc., étaient ordinairement estimées à la toise superficielle, ou en journée, et il était bien difficile d'obtenir par ces moyens une appréciation exacte. Aujourd'hui le toisé de ces démolitions se fait en cube.

—On n'était pas trop d'accord autrefois sur ce qui concerne les gravois. Les uns n'admettaient le paiement de l'enlèvement que pour les démolitions dont nous venons de parler, ou pour celle de plâtras hachés ou refaits; ils n'accordaient rien pour les gravois provenant des constructions neuves; d'autres adoptaient, dans tous les cas, un article pour gravois provenant de la pierre; les uns et les autres n'avaient nul égard à ce qu'avaient pu devenir ces gravois qui, quelquefois, sont employés sur place pour des remblais. Tout cela était également arbi-

traire et injuste. Aujourd'hui on ne paie point d'enlèvement de gravois, lorsqu'il n'y en a point eu d'enlevés; et dans le cas contraire on paie l'enlèvement en raison de la quantité qui a été réellement enlevée.

—Quant au prix de cet enlèvement, il était le même dans tous les cas, soit que les gravois se trouvassent sur les lieux mêmes de l'enlèvement, soit qu'il fallût les approcher ou les descendre, et quel que fût le lieu où il fallait les transporter. Cette uniformité de prix pour ces cas divers, aussi injuste que cette foule d'appréciations arbitraires dont nous venons de parler, pouvait être supportable lorsque l'évaluation de l'ensemble d'un ouvrage n'était elle-même qu'une espèce de cote mal taillée dans laquelle aucun des prix particuliers n'était juste que d'une manière approximative et par compensation avec d'autres prix; mais la raison voulait que l'on abandonnât enfin toute fiction dans des calculs où l'on ne pouvait s'écarter de la vérité sans porter préjudice à l'une ou à l'autre des parties intéressées. Depuis long-tems on appelait une réforme des usages dont l'arbitraire frappait tous les yeux; on ne voulait plus tenir compte à un entrepreneur que de ce qui lui était rigoureusement dû pour la fourniture de matière ou pour main d'œuvre réelle, en sorte qu'il fallait d'autre part ne rien omettre de ce qui lui était dû pour la plus légère main d'œuvre. Aujourd'hui l'enlèvement des gravois, comme je viens de le dire à l'article précédent, n'est payé à l'entrepreneur que quand il a lieu, et seulement pour la quantité de gravois réellement enlevés; mais on lui tient compte des différences que peuvent apporter dans le prix de cet enlèvement, soit la nécessité d'approcher ou de descendre les gravois, soit la distance à laquelle ils doivent être transportés.

—Enfin, et pour fixer la quantité de gravois enlevés, l'usage était de les mettre en tas de forme régulière, pour en prendre le toisé, c'est un moyen sans doute d'en apprécier la quantité avec exactitude; mais la mise en tas est une main d'œuvre qu'il faut payer. On l'évite assez généralement aujourd'hui en fixant le prix de ces enlèvemens par tombereau. Le nombre des tom-

bereaux, multiplié par leur capacité, peut facilement au surplus donner le nombre de toises cubes enlevées à ceux qui s'opiniâtreraient à fixer le prix à la toise, sans qu'ils soient obligés pour cela de faire la dépense inutile de la mise en tas.

Charpenterie.

Parmi les usages, en ce qui concernait les bois de charpente, le plus important et en même temps le plus injuste, était de comprendre dans le toisé, non-seulement une quantité de matière supérieure à celle qui existait en œuvre, mais une quantité supérieure à celle que l'entrepreneur aurait dû acquérir et payer pour la construction qu'il s'agissait d'apprécier. Ainsi, par exemple, d'après Bullet et ses annotateurs, une pièce de bois de 6 p. 4°. de longueur était comptée pour une longueur fictive de 7 p. 6°., et, outre le bénéfice de cette fiction, l'entrepreneur avait encore celui des quatre pièces qu'il obtenait gratis du marchand par chaque cent de pièces.

Ce n'est pas que j'entende que l'entrepreneur ne doive point faire de bénéfices sur les ouvrages dont il est chargé, il serait de toute injustice de les lui refuser; mais ces bénéfices doivent lui être ostensiblement accordés dans un article spécial, en raison de l'importance des travaux exécutés, et c'est se jeter dans une confusion destructive de toute exactitude dans l'évaluation des prix d'un ouvrage, que d'allouer une portion de bénéfices déguisés sous une fausse énonciation de matière fournie, et d'admettre ainsi une fourniture imaginaire d'où naissent ensuite d'autres injustices par l'influence que la quantité de matières fournies exerce sur l'évaluation des différentes parties de la main d'œuvre.

On a enfin voulu, avec moi, bannir les fictions dans les toisés des ouvrages de charpenterie, comme dans ceux de maçonnerie, et les longueurs des bois de charpente ne sont aujourd'hui comptés au fournisseur que pour ce qu'elles sont réellement en œuvre.

—On ne faisait autrefois que deux classes de bois sous le rap-

port de leur grosseur. La première classe comprenait les bois qui avaient moins de 12° en carré ; on les nommait *bois ordinaires*. La deuxième classe comprenait ceux dont la grosseur était de 12° et au-dessus, et on les nommait *bois de qualité*. Ce mode ne donnait pour ceux-ci qu'un prix moyen d'où résultait presque toujours une injustice, puisque les marchands de bois en augmentent progressivement la valeur de 2 en 2 pouces dès qu'ils ont 12 pouces en carré. Aujourd'hui l'on a reconnu qu'il était juste de suivre la même progression pour le paiement des entrepreneurs.

— Les bois d'escaliers faisaient néanmoins et font encore, avec raison, une classe de bois à part de tous les autres, lorsqu'il n'y a pas de convention contraire ; mais leur prix était autrefois uniforme, sans aucun égard à leur grosseur. Aujourd'hui ceux de ces bois qui ont moins de 12° carrés ne sont plus confondus avec ceux d'une dimension supérieure.

—Les bois se distinguaient encore en deux classes sous un autre rapport. Ceux qui étaient dressés avec soin, équarris à vive arête avec la besaiguë ou le rabot et ornés de moulures, comme des bois de lucarne, de mangeoire, d'huisserie, ou comme des poteaux et des lices, étaient nommés *bois refaits ;* tous les autres bois qui n'avaient reçu qu'une main d'œuvre moins parfaite, étaient assimilés aux *bois bruts* et étaient payés comme tels. Cette seconde classe se subdivise aujourd'hui ; on ne compte comme *bois bruts* que ceux qui le sont réellement, et les autres sont payés en raison du plus ou du moins de façon qu'on leur a donné.

—Il est telle construction de planchers pour laquelle les solives sont tout simplement scellées des deux bouts dans les murs ; il en est telle autre dans laquelle ces solives sont assemblées à tenons et mortaises dans des chevêtres : l'usage était de supposer toujours l'assemblage existant pour tous les bois ; en sorte que le prix de la façon de l'ouvrage était le même dans les deux cas. On les distingue aujourd'hui et l'assemblage n'est payé que quand il a eu lieu.

—Par une bizarrerie qui devrait beaucoup étonner, si tout

n'était bizarre dans les usages, la main d'œuvre d'assemblage, non plus que celle des coupes, entailles, feuillures et trous de chevillettes qu'un entrepreneur faisait sur des vieux bois en place, ne lui étaient pas payées. Il en était peut-être ainsi par compensation de ce que l'assemblage, fait ou non, lui était toujours payé pour des bois neufs, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Mais en retirant aux entrepreneurs les bénéfices illégitimes des usages, on ne pouvait sans injustice leur refuser le prix d'aucune partie de main d'œuvre; en conséquence, les tenons, mortaises, coupes et entailles que l'on fait sur des bois vieux en place, sont payés aujourd'hui.

Une autre partie de main d'œuvre qui, d'après les usages, n'était pas payée à l'entrepreneur, était le sciage. Aujourd'hui que rien ne vient compenser cet abandon, le prix du sciage est porté en compte.

Enfin l'usé, ou si l'on veut le loyer des bois employés pour cintres et étresillons, était autrefois payé au même prix que celui des bois employés pour étais ou échaffaudages. Ceux-ci sont cependant d'une moindre valeur. On les distingue aujourd'hui, et l'usé se paie en raison de la qualité des bois.

Couverture.

Tout était fiction et compensation dans les usages relatifs aux travaux de couverture.

Non-seulement tous les vides étaient comptés comme pleins, mais les ouvrages en plâtre qui se font au pourtour des combles, tels que solins, filets, ruellées, faîtage, étaient comptés chacun pour un pied de couverture que l'on ajoutait à la longeur ou à la hauteur réelle du toit; toute rive taillée, comme des arêtiers, des dérivures et des tranchis, lui donnait de même fictivement un pied de plus en longueur, et les portions de comble qui étaient recouvertes de bandes de plomb sur les bords ou sur les angles de la construction, étaient comptées comme le surplus de la couverture et comme garnies de tuiles ou d'ardoises, quoiqu'il n'y en eût point. Tout cela se faisait

ainsi parce que l'on ne connaissait pas, ou que l'on ne voulait pas se donner la peine de prendre les moyens qui pouvaient mener à une appréciation exacte de ces travaux divers. Fixons-nous par un exemple sur les incroyables résultats que donnaient ces compensations dictées par la paresse ou l'ignorance.

Supposons le toit d'un bâtiment isolé qui soit à deux égoûts, et dont le pourtour réel et total soit de 36 p. sur 20 p. de longueur. Ce pourtour, multiplié par la longueur, donnera 720 p. de surface totale.

Supposons maintenant que sur chacun des côtés il se trouve, au-dessus de l'égoût, deux lucarnes de 6 p. sur 4., et deux châssis en tabatière dans la partie supérieure de 4 p. sur 3 p., les quatre lucarnes présenteront ensemble un vide de 96 p., et les châssis ensemble un autre vide de 48 p.; en tout 144 p. de vide.

Supposons ensuite huit noues en plomb au-dessus des quatre lucarnes, chacune de 4 p. sur 15°; de plus, huit bavettes aussi en plomb le long des jouées, chacune de 6 p. sur 15° sous lesquels plombs il ne se trouvait ni tuiles ni ardoises, il résultera du tout une surface de 100 p. qui doivent être déduits de la surface des couvertures.

Supposons enfin des bavettes en plomb de 12° de large, au-dessous et sur les cotés des châssis en tabatière, et à chacune une goutière dessus, le pourtour de ces plombs sera pour chaque châssis de 18 p., et pour les quatre de 72 p., qui ne peuvent encore être comptés comme couverture.

Le total général de ces surfaces sera de 316 p. et devra être déduit des 720 p. que donnait le pourtour du comble multiplié par sa longeur, et la surface réelle de couverture ne sera que de 404 pieds.

Que devenaient, d'après les usages, ces 404 p.? Le voici.

On aurait d'abord ajouté aux 36 p. de pourtour, 1°. 2 p. pour le faîtage et 4 p. pour les deux égoûts; on aurait ainsi donné fictivement au comble un pourtour de 42 p.

On aurait ajouté aux 20 pieds de longueur réelle deux pieds pour les deux dérivures ou ruellées, ce qui aurait donné une longueur fictive de 22 p.

Puis, multipliant les 42 p. de pourtour par les 22 p. de longueur, on aurait trouvé et on aurait fait payer une surface fictive de 924 pieds au lieu de 404 p., et l'entrepreneur aurait reçu le prix de 520 pieds de couverture imaginaire.

Pour compenser les bénéfices dont cette manière absurde de toiser gratifiait l'entrepreneur, on ne lui payait rien, ni en matière ni en façon, pour le faitage, les égoûts et autres objets accessoires que l'on transformait idéalement en couvertures; on ne lui payait pas non plus les lattes, voliges et plâtres qui se trouvaient sous les bandes de plomb, ni enfin les enduits des pourtours de tous les vides des lucarnes et de tous autres vides : l'entrepreneur trouvait grandement son compte dans ce mode d'évaluation ; mais fût-il vrai que ce cahos de compensations de main d'œuvre et de matières donnât l'équivalent des 520 p. chimériques de couverture qui se trouvaient payés en trop dans l'exemple que je viens de présenter, aucun esprit raisonnable ne pouvait admettre l'idée bizarre de dénaturer ainsi à plaisir des travaux réels pour en chercher la valeur dans des fictions arbitraires. Aujourd'hui on ne porte au toisé que les surfaces de couvertures réellement existantes; on paie ensuite en matière et en main d'œuvre les travaux accessoires ci-dessus détaillés, chacun pour ce qu'il vaut, et l'on tient compte enfin à l'entrepreneur des lattes et plâtre employés pour les parties recouvertes en plomb. Je ne parle point de la valeur de ces plombs, qui sont une fourniture étrangère au couvreur, et sont comptés dans les détails des travaux de plomberie.

—L'évaluation des travaux de rétablissement ou de réparation soit total, soit partiel, des anciennes couvertures n'était pas moins susceptible de réforme que celle des constructions neuves.

Lors d'un rétablissement total, soit que l'ancienne couverture dût être remplacée par des tuiles ou ardoises neuves, soit que les anciennes tuiles ou ardoises dussent être remployées après le rétablissement du lattis, on ne demandait jamais rien pour la dépose de l'ancienne couverture supprimée, et, par compensation, on supposait toujours l'ancien lattis

refait à neuf, même quand il était entièrement conservé. Aujourd'hui on tient séparément compte à l'entrepreneur de la dépose des anciennes tuiles ou ardoises, lorsqu'on les remplace par une couverture neuve ; et quant au lattis, on le paie en entier, comme autrefois, quand il a été entièrement refait à neuf; mais on n'en paie que le remaniement quand il n'a été que remanié, et l'on ne paie rien s'il a été entièrement conservé.

—L'usage absurde d'augmenter fictivement la surface réelle d'une couverture neuve, et, par compensation, de ne pas porter en compte la valeur des objets accessoires sur lesquels on motivait la fiction, n'avait pas lieu pour les simples réparations de couverture. Dans ce dernier cas, on ne payait ces réparations qu'en raison de la surface réelle des parties restaurées, et, par une conséquence très juste, on payait séparément les solins, filets, ruellées, faîtages, etc. ; mais pour conserver au moins quelque chose des compensations pour lesquelles MM. les partisans des usages avaient une affection si particulière, ces objets accessoires divers étaient compris en masse au toisé sous la dénomination commune de *plâtres*, et ils étaient évalués, l'un dans l'autre, au même prix, ce qui faisait encore une cote mal taillée, qui parfois donnait trop et d'autrefois donnait peu à l'entrepreneur. Mes observations sur ce point ont encore été écoutées : on veut aujourd'hui payer tout ce qui est dû et le payer pour ce qu'il est en réalité, pour avoir le droit de refuser tout ce qui n'est pas dû. En conséquence les solins, filets et autres objets accessoires des travaux de couverture sont comptés séparément sous le nom spécial qui leur appartient, et chacun est estimé en raison de la quantité de plâtre qui y a été employé, et du temps que la façon a exigé.

Menuiserie.

La menuiserie s'était presqu'entièrement garantie de l'empire des usages, et ne s'y était soumise que sur les objets dont nous allons parler.

Après avoir toisé la surface réelle d'une porte d'assemblage ou à cadre, on ajoutait un tiers de cette surface au toisé lorsque la porte était ornée de cadres sur son revers comme sur sa face principale; on n'ajoutait que le quart lorsque les panneaux affleuraient par derrière, et on n'ajoutait qu'un sixième si le derrière n'était que blanchi. On n'obtenait ainsi qu'une appréciation *approximative*. Aujourd'hui on n'ajoute plus rien à la surface réelle de la porte, et la façon qui lui est donnée sur son revers est payée en raison du temps que le plus ou le moins de perfection de cette façon exige.

—Les formes cintrées que l'on donne à des ouvrages de menuiserie, en augmentent la valeur, comme nous avons vu qu'elles augmentent la valeur des ouvrages de maçonnerie. On les a donc toujours, et avec raison, fait payer plus cher que les ouvrages établis sur des plans droits; mais l'usage pratiqué à ce sujet était vicieux en ce que la surface de l'ouvrage était comptée double *dans tous les cas*.

Il faut observer à cet égard que l'augmentation de valeur de l'ouvrage résulte :

D'une part, de la perte de tout ce qu'il faut retrancher de l'épaisseur ou de la largeur des planches pour leur faire prendre la forme cintrée qu'on veut leur donner.

D'autre part, du temps que cette façon exige.

En sorte que plus la courbure du cintre est forte, plus il faut enlever de bois et plus il faut de temps pour évider ou creuser les planches.

Un prix uniforme était donc nécessairement injuste, car s'il était suffisant pour un ouvrage courbé à plein cintre, dont la flèche est le tiers du développement de la courbure, il était excessif pour un ouvrage dont la courbure serait si faible que la flèche du cintre ne donnât que le $\frac{1}{12}$ de son développement.

J'ai essayé et j'ai réussi à faire adopter à cet égard des évaluations proportionnées aux différences que les ouvrages de cette nature pouvaient avoir entr'eux, et leur prix s'évalue aujourd'hui en raison du plus ou du moins de courbure des cintres.

—Dans les ouvrages de menuiserie les assemblages et les feuillures font partie de la façon. On doit y comprendre encore les moulures, rainures, languettes, élégissemens et coupes d'onglets, parce que ces diverses parties de main d'œuvre ont nécessairement lieu quand les ouvrages en sont susceptibles. L'usage s'était introduit d'y comprendre de plus les entailles, arrondissemens et contre-profils, ce qui était abusif et injuste. Abusif, en ce que ces sortes de main d'œuvre n'appartiennent point à la façon, mais bien à la pose de l'ouvrage; injuste, en ce qu'elles ne sont qu'accidentelles et ne doivent par conséquent pas être comptées dans tous les cas. J'ai donc établi mes détails pour la façon et la pose des ouvrages de menuiserie sans égard aux entailles, arrondissemens et contre-profils, sauf à faire payer séparément ces derniers objets, lorsqu'ils ont eu lieu, en raison du temps qu'ils ont pris à l'ouvrier.

—Le toisé des croisées et des persiennes se faisait autrefois au pied linéaire en hauteur ainsi que celui des volets; en sorte qu'il fallait établir des prix différens pour toutes celles qui se trouvaient d'une largeur différente de celle des autres. Il était possible, sans doute, d'arriver ainsi, pour toutes, à un résultat exact; mais on multipliait inutilement les opérations, et plus on les multiplie, plus on s'expose à des erreurs. J'ai donc cru devoir proposer la méthode plus simple de réduire ces objets à la toise carrée superficielle, de manière qu'il n'y eût plus qu'un seul prix pour les croisées, un seul prix pour les volets et un seul prix pour les persiennes. Cette méthode est aujourd'hui assez généralement suivie.

Ouvrages divers.

Après avoir indiqué, comme je viens de le faire, les réformes les plus marquantes que la publication de mon ouvrage a introduites dans le toisé de la maçonnerie, de la charpenterie, des couvertures et de la menuiserie, qui sont les parties les plus importantes pour le toisé parmi les travaux de bâtimens, il me suffit de dire que dans toutes les autres je me suis également élevé contre tout ce que les usages y avaient

introduit de fictif ou d'arbitraire; contre toutes compensations, contre toute confusion des parties de main d'œuvre dont l'appréciation ne pouvait porter sur une base commune; contre toute espèce d'évaluation approximative ou moyenne; en un mot, contre tout mode d'opérer qui n'assurait point tant au propriétaire qui fait bâtir, qu'à l'entrepreneur, cette justice exacte que l'un et l'autre doivent trouver dans un règlement de mémoire.

Dans le nombre des objets que je passe ainsi sous silence, j'en releverai néanmoins deux qui me paraissent mériter une mention particulière, en ce qu'ils sont d'une nature différente des autres; qu'ils n'appartiennent pas proprement à la science du toisé, mais qu'ils m'ont paru un accessoire utile dans mon ouvrage. Je veux parler de ce que j'ai dit sur la composition des couleurs et sur les glaces.

J'ai déjà eu occasion d'observer que le thème que je me suis fait n'est pas de fixer les prix des matières, parce que ces prix sont, de leur essence, variables. J'ai voulu donner seulement des élémens de prix; et comme le prix d'une couleur dépend de la valeur des substances qui entrent dans sa composition, et que le même ton peut souvent être produit par des substances différentes, ainsi que je l'ai remarqué en parlant de l'ouvrage de Watin, j'ai cru devoir faire connaître les cas où des substances d'un prix médiocre pouvaient, au moyen de la combinaison des mélanges que j'indiquais, être substituées à des substances plus chères, et j'ai la satisfaction de voir que les expériences nombreuses, auxquelles je m'étais livré à cet égard, n'ont pas été sans fruit pour le public.

Quant aux glaces on les payait toutes autrefois conformément au tarif de la manufacture. On ajoutait au prix du tarif dix pour cent pour le tain et cinq pour cent pour la pose, compris la fourniture des flanelles et des vis; j'ai fixé l'attention de mes lecteurs sur ce que les prix du tarif étaient les prix de glaces parfaites; j'ai appelé, à l'aide de mon assertion, les prix dont les glaces sont étiquetées à la manufacture, prix qui, pour des glaces d'un même volume, diffèrent de 5, 10, 20, et quelquefois

30 pour cent. J'ai ainsi prémuni le public contre l'abus que beaucoup de marchands faisaient du tarif. Mes observations n'ont point été inutiles ; les prix du tarif ne s'appliquent aujourd'hui qu'aux glaces sans défaut, et ces prix diminuent en raison du nombre et de la gravité des imperfections des glaces.

DÉTAILS.

De tous les auteurs dont j'ai successivement analysé les ouvrages, le premier qui a eu la pensée d'établir sur des détails le prix des travaux de bâtiment, est M. Potain; mais il n'en a donné que d'insuffisans, et encore ne l'a-t-il fait que sur une partie seulement des seuls travaux de menuiserie.

Après lui MM. Goupil, le Camus, Mouroy et Seguin nous ont aussi donné quelques détails, principalement sur la maçonnerie ; le dernier de ces auteurs avait écrit en 1788.

Enfin, en 1798, une commission d'architectes et de vérificateurs avait arrêté ce cahier de détails dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre, et qui leur a servi de base jusqu'à l'époque où le 1^er^. volume de mon ouvrage parut, en 1804.

Mais aucun système ne pouvait résulter de ces détails isolés qui ne s'appliquaient qu'à quelques-unes seulement des diverses parties des travaux de bâtiment, et ne s'appliquaient même qu'à quelques cas particuliers pris parmi le grand nombre de ceux que chacune de ces espèces de travaux pouvait présenter.

Ces détails étaient d'ailleurs, comme je l'ai fait remarquer, tellement défectueux, qu'il était non-seulement impossible d'en tirer aucune utilité, mais qu'il eût été dangereux de les prendre pour guides en raison des nombreuses et graves erreurs dans lesquelles ils pouvaient entraîner ceux qui auraient voulu adopter l'un ou l'autre de leurs systèmes divers. Je ne répéterai point ici tout ce que j'ai dit à ce égard, mes trop justes critiques n'ont pu échapper à l'attention de mes lecteurs.

Quel a été, dans cet état de choses, l'effet de la publication de mon ouvrage ?

Il a été d'abord de frapper tous les esprits de cette vérité, que

pour apprécier avec une exacte justice des travaux quelconques, il fallait les décomposer et faire une opération d'évaluation distincte et séparée pour chacune des parties qui avait une base différente d'évaluation : et, par une conséquence nécessaire, on a senti que pour justifier l'exactitude de ces opérations, il fallait les présenter par écrit, dans un détail, telles qu'elles avaient été faites.

De là cette unanimité avec laquelle tout le monde est convenu de la nécessité de faire des détails ; de là, l'usage constant où l'on est aujourd'hui d'en présenter toutes les fois qu'il est question de régler des travaux de quelque importance.

La publication de mon ouvrage a donc complètement atteint le but principal que je m'étais proposé, puisque je voulais, avant tout, faire proscrire les évaluations arbitraires, les compensations, et que rien n'y est plus diamétralement opposé que des détails qui, en décomposant les travaux dans toutes leurs parties, présentent un moyen facile de les apprécier justement.

Tout le monde, à la vérité, ne s'est pas encore entièrement conformé à ma méthode sur tous les points, et je n'ai pas la folle ambition de prétendre qu'elle ne puisse être en rien critiquée ; mais je crois pouvoir dire que, jusqu'à présent, elle ne l'a été avec fondement par personne, et mes lecteurs pourront achever de fixer leur opinion à cet égard, lorsque je leur aurai rendu compte, dans le chapitre suivant, de ce qui a été écrit sur la matière depuis la publication de mon ouvrage.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Des ouvrages qui ont paru depuis le mien.

Je ne devrais, à la rigueur, parler ici que de l'ouvrage de M. Rondelet, qui se compose de six volumes *in*-4°., dont le premier a paru en 1802.

Cependant il me semble convenable de faire aussi connaître

à mes lecteurs un cahier de détails de maçonnerie qui a été imprimé en 1810, et de leur dire quelques mots d'une bien étrange production publiée en 1812.

Dans ce nouvel examen j'abandonnerai pour un moment l'ordre chronologique, afin de me débarasser bien vite de ce que j'ai à dire sur ce dernier ouvrage.

Le livre est intitulé : *Nouvelle architecture* pratique, ou *Bullet rectifié et entièrement refondu.* L'auteur est un ingénieur en chef des mines, ancien architecte-inspecteur de bâtimens, et membre de diverses sociétés, s'occupant d'arts et de sciences. C'est ainsi qu'il se qualifie. Quant à son nom, qu'il décline aussi dans son titre, je crois que charitablement je dois le taire.

L'ouvrage pourrait paraître passablement écrit et assez bien imprimé si l'on voulait en reporter la date au commencement de l'avant-dernier siècle. Il est, au surplus, imprimé sur papier demi-gris, et l'épaisseur du volume est gonflée de bon nombre de planches de gravures, qui ne sont pas sans quelque ressemblance avec celles de l'almanach de Liège.

Au fond, l'auteur, comme son titre l'annonce, a exhumé la doctrine de Bullet avec toutes les bizarreries ridicules, les absurdités et les capricieuses autant qu'injustes assimilations des us et coutumes, de ces us et coutumes dont aucun homme raisonnable n'avait jamais parlé qu'en les critiquant et dont enfin personne n'osait plus parler depuis plus de trente ans, malgré les efforts de l'entrepreneur Séguin pour étayer quelques pauvres restes de leurs débris.

Heureusement que dans les six cents et tant de pages dont le volume se compose, je n'ai été condamné à en parcourir que cent six, commençant page 332 et finissant page 440, dans lesquelles se trouve renfermé tout ce que l'auteur a dit sur la comptabilité des ouvrages de bâtiment.

Plus heureusement encore, il me sera très-permis, comme on va le voir, d'épargner à mes lecteurs l'ennui de l'examen des cent six pages. Les premières vont nous suffire pour pouvoir apprécier et la méthode de l'auteur et le mérite de sa doctrine.

La méthode de l'auteur est portée sans doute à un très-haut point de perfection; car, dans les dix-huit premières pages seulement de la partie de l'ouvrage dont il s'agit, on trouve vingt-trois titres tant généraux que de divisions, de sections, de sous-sections et de divisions de sous sections; on ne pouvait faire mieux sans doute, à moins que de donner un titre à chaque alinéa; mais l'auteur a probablement pensé que ce soin eût été trop minutieux.

Il s'est au surplus un peu défié, à ce qu'il paraît, de l'intelligence de ses lecteurs, car au premier mot d'un préambule sous le titre de *notions préliminaires*, il a soin de placer une note pour nous expliquer ce qu'il faut entendre par le mot *métrage* dont il se sert, et qu'il craint qu'on ne trouve étrange. Cependant, ajoute-t-il, « *si on veut y faire attention*, il semble » qu'on pourra *s'y familiariser* de même qu'on s'était accou- » tumé aux mots de *toisé* et *toiseur*, *arpentage* et *arpenteur*, » qui avaient avec la toise le même rapport que ces expres- » sions nouvelles ont avec le mètre. » Cela dit, il nous renvoie à la lecture des poëtes.

Après les notions préliminaires vient le titre *Première division* qui se compose de quatre lignes immédiatement suivies du titre *Première section*, où l'auteur nous parle de la fouille des terres.

Il y rappelle d'abord ce qu'il a dit ailleurs sur cet objet, et il en conclut, page 335, qu'il faut dix hommes, savoir : cinq piocheurs et cinq pelleurs pour entretenir un brouetteur allant porter la terre à vingt mètres de distance.

En cela notre auteur ne se trompe que de quatre cinquièmes. La distance de vingt mètres est ce que l'on appelle un relais, et on l'appelle ainsi parce que jusqu'à cette distance un brouetteur suffit pour transporter la quantité de terre qu'un piocheur a fouillée et qu'un pelleur a chargée. Au-delà de cette distance il faut relayer le brouetteur par un second. Ainsi il ne faut pas cinq piocheurs, mais un seul; il ne faut pas cinq pelleurs, mais un seul, pour entretenir un brouetteur qui transporte par chaque voyage environ un pied cube de terre à la distance d'un relais.

L'auteur passe ensuite à sa deuxième section, qui a pour objet les travaux de maçonnerie, et dans les neuf lignes qui se trouvent sous ce titre et qui ne sont qu'une espèce de préambule à ce qui va suivre, il a soin de nous prévenir « qu'il n'y a » *pour ainsi-dire*, aucune ressemblance entre la taille et l'emploi des pierres ».

Sur quoi arrive un nouveau titre : *première sous-section sur la pose et taille de la pierre.*

Ici l'auteur remarque, avec raison sans doute, qu'il ne suffit pas de payer à l'entrepreneur le prix de la pierre qu'il a fournie; il faut de plus, dit-il, lui payer le pourboire du charretier, le déchet de la pierre, le bardage ou transport à pied d'œuvre, l'appareil et la taille, le montage, la pose, le fichage, le coulage, les frais d'équipage et l'enlèvement des gravois.

Après cela, et en moins d'une page, il fait apercevoir vaguement quelques données insignifiantes sur les moyens d'évaluer tous ces objets, mais il s'empresse de nous dire que tous ces calculs sont inutiles.

Ordinairement, dit-il (et je vais le copier textuellement, car on ne me croirait pas) « ordinairement on n'entre pas dans » tous ces détails pour connaître le prix, et communément » on détermine cette valeur en ajoutant au prix de la pierre » venue de la carrière au chantier les deux tiers de ce prix ».

D'après cette *judicieuse* compensation, on voit que si je fais faire une construction en belles pierres de première qualité valant 3 fr. le pied, et que j'en emploie pour une valeur de 600 fr., je devrai à l'entrepreneur, outre ce prix, une somme de 400 fr. pour main d'œuvre et accessoires.

Que si, d'un autre côté, je fais une semblable construction en pierres communes ne valant que 1 fr. le pied, et que par conséquent la valeur totale des pierres employées ne soit plus que de 200 fr., il ne reviendra à l'entrepreneur que les deux tiers de cette somme faisant 133 fr. 34 c., au lieu de 400 fr. qu'il obtiendrait dans le premier cas, sans néanmoins que la main d'œuvre et les accessoires diffèrent en rien entre eux dans les deux cas.

Et s'il arrive que la première des deux constructions, ait été faite sur un terrain voisin de la carrière et à son niveau, tandis que la seconde l'aurait été sur une élévation et à une grande distance; s'il arrive que la main d'œuvre ait été à bas prix dans le premier lieu, et qu'elle ait été double dans le second, l'entrepreneur de la première construction trouvera un bénéfice énorme dans la généreuse évaluation de notre auteur, et l'autre n'y trouvera pas de quoi payer la moitié, ou le tiers, ou peut-être même le quart de ses frais.

Après cette absurde leçon, à laquelle l'ingénieur des mines borne ce qu'il enseigne dans la Ire. sous-section, de la section Ire. de la Ire. division, de la 5e. partie de son livre méthodique, il passe à la 2e. sous-section pour nous entretenir, dans une page et neuf lignes, de ce qui concerne les murs en moellon, meulière et plâtras. Il y parle d'abord, comme à l'article précédent, des divers objets à payer dans lesquels il a grand soin de ne pas oublier le pourboire du charretier; il ne dit pas un mot qui puisse guider son lecteur dans les calculs d'appréciation de ces objets, et il finit par dire que si, faute de place, vous n'avez pu faire qu'un mur de 30 à 33 centimètres d'épaisseur au lieu de 42 centimètres, vous devez le payer comme s'il avait 42 centimètres.

Ceci est trop fort pour que nous ayons besoin d'y opposer la moindre réflexion, et nous ne prendrons pas la peine d'examiner les 3e. et 4e. sous-sections, non plus que les quatre sous titres de celle-ci; nous croyons même pouvoir abandonner entièrement le livre. Nous renvoyons M. l'ingénieur des mines à M. Savot qui, en 1624, en savait plus que lui, et nous ferons des vœux pour que ceux qui écriront désormais, veuillent bien n'exercer leur talent que sur des matières qu'ils ont étudiées, et sur lesquelles ils ont quelque chose à nous apprendre.

Je reprends ici la marche chronologique pour suivre les progrès succesifs de la science, et dans cet ordre, c'est du cahier de détails de maçonnerie imprimé en 1810, que je dois m'occuper d'abord, malgré que le premier volume de l'ouvrage de

M. Rondelet ait paru en 1802, parce que M. Rondelet n'a parlé de l'appréciation des travaux de bâtiment que dans le 8e. livre de son ouvrage, et que le tome 4e., qui contient ce livre, n'a été publié qu'en 1817.

Il faut, avant tout, pour bien apprécier ce cahier, que l'on sache que ce n'est point, comme les ouvrages dont nous avons eu jusqu'ici occasion de parler, un traité sur le toisé et l'appréciation des travaux de bâtiment ou sur une espèce quelconque de ces travaux; mais seulement un recueil de quelques détails de maçonnerie destinés à appuyer des mémoires présentés par des entrepreneurs qui avaient été chargés de l'une des plus importantes constructions ordonnées par le gouvernement dans les années 1808 et 1809.

Comme je l'ai dit vers la fin du 3e. chapitre, dans lequel j'ai parlé des effets qu'avait produits la publication de mon ouvrage, on avait senti que des détails pouvaient seuls donner les moyens d'apprécier des travaux. Mon système, par la seule force des choses, avait entraîné dans la route que j'avais tracée, ceux-là même qui répugnaient le plus à la prendre. Une demande était formée par un entrepreneur, on la contestait ou on la soumettait à une vérification; il fallait donc, dès lors, que l'entrepreneur, bon gré ou malgré, présentât des détails, puisqu'on ne voulait plus entendre parler des assimilations arbitraires des us et coutumes, et que ceux qui devaient prononcer sur la demande voulaient qu'on les mît à portée de vérifier par eux-mêmes les calculs et les évaluations partielles sur lesquels la demande était établie.

Des détails ont donc été faits pour appuyer les demandes relatives à la grande construction dont je viens de parler, et si le cahier qui les contient a été imprimé, il ne l'a point été dans l'intention de le livrer au public; car il n'a point été vendu; mais pour en distribuer des exemplaires à toutes les personnes qui devaient, soit médiatement, soit immédiatement, concourir à la décison qui allait décider du sort des demandes des entrepreneurs, et pour en rendre l'examen plus facile.

Quoi qu'il en soit, ces détails sont faits avec une parfaite intelligence, et il m'est permis de penser que mon ouvrage n'est

point étranger à leur perfection; car ils sont entièrement établis dans le système que j'avais publié.

On y estime séparément la pierre, son déchet, le mortier, le bardage, le montage, la pose; on y estime séparément chacune des trois espèces de taille, celle de paremens, celle des lits, celle des joints; on y estime séparément les diverses parties de main d'œuvre accessoires ou accidentelles, telles que ragrément, sciage, refouillement, etc.; dans presque toutes les évaluations de main d'œuvre, l'évaluation n'est point en argent, mais en temps, en journées, même en heures; on y prend ensuite les faux frais sur le montant de toutes les parties de main d'œuvre réunies, et l'on prend enfin les bénéfices sur la dépense totale y compris les faux frais.

Voilà ce que l'on a fait dans les détails que contient le cahier dont nous parlons; on y a par conséquent mis en pratique le système que j'avais publié puisque le principe fondamental de ce système consiste dans la nécessité de faire ainsi séparément toutes ces évaluations partielles, parce que chacune d'elles doit être assise sur une base qui lui est particulière et qui ne peut influer sur les autres.

Les rédacteurs du cahier se sont cependant écartés quelquefois de mes principes, ou en ont fait une fausse application; mais leurs erreurs ont une cause bien simple. Leur travail avait pour objet de faire valoir le mieux possible leurs prétentions, aussi ne se sont-ils jamais trompés qu'à leur avantage. Je pourrais donc me dispenser de relever ces erreurs.

Mais la manière dont quelques-unes sont colorées est tellement spécieuse, qu'il serait dangereux peut-être de n'en rien dire; d'autres, d'ailleurs, tendent à abuser de mon système par de fausses interprétations. Je vais donc présenter ici quelques réflexions sur ce travail.

Le cahier se compose d'abord de dix tableaux ou détails généraux qui établissent le prix par toise cube : 1°, pour le mortier; 2°, pour le bardage de pierre dure; 3°, pour le bardage de pierre tendre; 4°, pour le montage de pierre dure; 5°, pour celui de pierre tendre; 6°, pour la pose; 7°, pour

déchet de matière; 8°, pour déchet dans les tailles des lits; 9°, pour déchet dans les tailles des joints et des paremens; 10°., pour déchet sur les sciages.

Ensuite viennent les détails particuliers de la valeur par mètre cube; 1°, des murs; 2°, des appuis et plate-bandes; 3°, des murs en reprises; 4°, des voûtes d'arêtes; et 5°, des arêtiers seuls ou lunettes; le tout construit en pierre de liais, et l'on fait, dans tous ces détails particuliers, l'application des résultats qu'ont donnés les dix tableaux ou détails généraux qui les précèdent.

Ensuite ces mêmes cinq détails particuliers reparaissent treize fois pour représenter les mêmes calculs appliqués à 13 autres espèces de pierre.

C'est aux dix tableaux ou détails généraux que nous devons, dans tout cela, nous attacher principalement, puisqu'ils sont la base de toutes les opérations que le cahier contient. Je vais donc jeter un coup-d'œil sur chacun de ces dix tableaux, en ne m'arrêtant néanmoins que sur leurs erreurs les plus marquantes.

Premier tableau. Du Mortier.

Dans ce tableau, les entrepreneurs portent un article séparé pour la façon du mortier.

Cet article est un double emploi avec les journées des manœuvres, parce que ce sont ceux-ci qui remuent et façonnent le mortier dans les intervalles que leur laisse leur service près des ouvriers qu'ils servent.

Cet article doit donc être rejeté du détail de la confection du mortier, et cet objet est important, puisqu'il s'élève dans le tableau à 20 francs par toise cube pour le mortier de chaux et sable, et à 28 francs pour le mortier de chaux et ciment, sommes qui augmentent ensuite le montant des faux frais et celui des bénéfices.

2e. et 3e. Tableaux. Du bardage en pierre dure et du bardage en pierre tendre.

Deux erreurs sont à relever dans ces deux tableaux;

La 1re. consiste en ce que, dans l'un comme dans l'autre, on compte huit bardeurs employés au transport de la pierre ; tandis que quatre bardeurs suffisent. Cette première erreur est très-grave sans doute.

La 2eme. erreur consiste dans la différence que présentent les deux tableaux sur le nombre de voyages qu'exige le transport d'une toise cube de pierre. Le 2e. tableau compte 17 voyages pour une toise cube de pierre *dure ;* le 3e. tableau n'en demande que 16 pour une même quantité de pierre *tendre*, et il est de fait que le nombre de voyages doit être le même dans les deux cas.

Le plus ou le moins de dureté d'une pierre opère, il est vrai, une différence sur son poids, mais elle n'en opère pas sur son volume et c'est du volume et non du poids de la pierre que dépend le nombre de voyages nécessaires au transport. Que la pierre soit dure ou tendre, on en met sur le bar ou sur le charriot, le volume qu'ils peuvent contenir, et le nombre des voyages est le même.

Le temps qu'exige chaque voyage est le même aussi, parce que quelle que soit la différence du poids de la pierre dure à celui de la pierre tendre, toujours est-il que le poids de la pierre tendre suffit pour que les bars ou charriots ne marchent qu'au petit pas ; ainsi point de raison de différence encore sous ce rapport.

Et si d'ailleurs on voulait absolument en chercher une, elle serait en sens inverse de celle que présentent les deux tableaux dont il s'agit, et elle consisterait dans les soins qu'il faut prendre pour garantir, avec des paillassons, les arrêtes des pierres tendres et prévenir les écornures qu'elles pourraient éprouver dans les transports ; mais ces soins sont trop peu de chose pour devoir être pris en considération et nous n'en parlons ici que pour mieux faire voir combien il est injuste de ne vouloir point accorder pour le bardage d'une pierre tendre le même salaire que pour le bardage d'une pierre dure.

Au surplus, il ne faut pas croire que les auteurs des tableaux aient, par leurs calculs, porté trop bas le bardage de la pierre tendre ; ce n'est là ni ce qu'ils ont fait, ni ce qu'ils ont voulu

faire ; ils n'ont imaginé leur différence que pour avoir un prétexte de porter le prix du bardage de la pierre dure à un taux plus élevé que celui du bardage de la pierre tendre.

4e. et 5e. Tableaux. Du montage des pierres dures, et du montage des pierres tendres.

Ces deux tableaux établissent aussi une différence relativement au nombre de voyage qu'exige le montage de la pierre, voyages que l'on porte à 16 pour la pierre tendre, et à 17 pour la pierre dure. Tout ce que nous venons de dire sur cette différence, en ce qui concerne le bardage, s'applique au montage des pierres, et il ne faut ni plus de bras ni plus de temps pour la pierre dure que pour la pierre tendre.

6e. Tableau. De la pose ordinaire.

Ce tableau compte 30 heures d'un poseur ; 60 de deux contre-poseurs ; 60 de deux ficheurs et 120 de quatre garçons pour la pose d'une toise cube de pierre. Cette évaluation est exagérée ; mais nous sortirions de notre thème, en nous arrêtant sur cette erreur, et il nous suffit que les auteurs du tableau aient reconnu que, conformément à notre système, la pose doit être l'objet d'une évaluation séparée, et que la base de cette évaluation est le temps employé par les divers ouvriers qui concourent à la pose.

7e. Tableau. Du déchet dans l'emploi des matériaux.

Ce tableau a pour objet d'établir le montant du déchet qu'un pied cube de pierre, existant en œuvre, a éprouvé par suite des diverses espèces de tailles qu'il a subies avant d'être employé et l'on y établit progressivement ce déchet pour toutes sortes de hauteurs d'appareil depuis dix pouces jusqu'à trente.

Tout est fautif et inexact dans ce tableau.

On y suppose que pour toute espèce de pierres la taille des deux lits enlève une épaisseur de dix-huit lignes sur chacune des deux grandes surfaces de la pierre ; en sorte que réu-

nissant cette première perte à celle qui résulte des tailles de joints et de paremens, et exagérant d'ailleurs le montant de chacun de ces déchets particuliers, on y porte à o m. 519 m. le déchet total qu'il faut compter sur chaque pied en œuvre d'une pierre de dix pouces de hauteur. On augmente ainsi de plus de moitié le prix des pierres. Ensuite on aggrave cette première erreur en supposant que tout ce qui se retranche d'une pierre est entièrement une perte pour l'entrepreneur et doit lui être passé en déchet.

Il est cependant bien constant pour tous les hommes de l'art que le déchet varie en raison de la nature plus ou moins tendre de la pierre ; que les pierres tendres qui en donnent le plus, n'en donnent même pas un aussi fort que celui que le tableau suppose pour toutes, et qu'enfin les carriers, qui savent tout aussi bien que les entrepreneurs, que le dessus des lits ne consiste qu'en de mauvaises croutes, dites *bouzin*, qu'il faut abattre, n'oseraient compter la hauteur des pierres qu'ils fournissent que déduction faite de ce bouzin.

On ne concevrait donc pas comment les auteurs du tableau ont pu mettre en avant des erreurs aussi graves, si l'on ne se rappelait que ce n'est point pour écrire sur la matière et faire faire quelques progrès à l'art qu'ils ont pris la plume ; mais bien pour plaider de leur mieux la cause des entrepreneurs dont ils voulaient justifier les mémoires.

8e. *Tableau. Des déchets dans la taille des lits.*

Nous devons d'abord nous arrêter aux expressions dont se compose le titre de ce tableau.

Il faut convenir qu'au premier coup-d'œil et dans l'acception ordinaire de ses expressions, le titre semblerait indiquer que l'objet du tableau serait d'évaluer le montant de la perte de matière ou déchet qui résulte de la taille des lits. Ce sens est même le seul qui pourrait se présenter à l'esprit de ceux de nos lecteurs qui ne sont point familiers avec cette foule de locutions vicieuses que l'on rencontre dans ce qui s'écrit sur la matière que nous traitons. Il faut donc expliquer le vrai sens de ce titre.

Et d'abord pour repousser celui qu'il semble présenter, nous observerons que le tableau précédent, en évaluant la totalité des déchets que la matière a éprouvés par suite des diverses espèces de tailles auxquelles elle a été soumise avant d'être réduite à ce qu'elle est en œuvre, comprend nécessairement le déchet qui résulte de la taille des lits, comme ceux qui résultent de toute autre cause, et que cette perte de matière, par suite de la taille des lits, est même nommément désignée comme faisant partie du déchet total qui est l'objet de ce précédent tableau. Ce n'est donc plus de cette même perte qu'il peut être ici question.

Les auteurs du tableau ont eu un tout autre objet en vue; et dans l'intérêt de MM. les entrepreneurs leurs cliens, ils ont voulu établir un système pour augmenter au profit de ces derniers le prix de la main d'œuvre des tailles. Un exemple va faire connaître ce système.

Supposons une pierre de 6 pieds trois pouces de longueur sur deux pieds trois pouces de largeur, compris les parties maigres ou flâcheuses qui doivent tomber. On taillera d'abord le premier lit et l'on aura ainsi taillé une surface de lits de 6 pieds trois pouces sur deux pieds trois pouces; mais quand cette même pierre aura subi la taille de chacun de ses deux paremens et de chacun de ses deux joints, chaque taille de parement aura enlevé dix-huit lignes de surface du lit déjà taillé et les lui aura enlevés dans toute la longueur de la pierre, comme chaque taille de joints lui aura enlevé dix-huit lignes dans toute sa largeur à chacune de ses extrémités, et la pierre par ces pertes successives de matière, n'aura plus en œuvre que six pieds sur 2 pieds. Il y aurait donc perte pour l'entrepreneur de la taille des trois pouces tombés dans toute la longueur de la pierre et des trois pouces tombés dans sa largeur, si, après lui avoir payé la taille de ce qui se voit en œuvre, on ne lui payait celle des portions que les tailles successives ont abattues. Voilà ce que les auteurs du tableau soutenaient; c'est une plus-value de taille qu'ils prétendaient devoir être accordée aux entrepreneurs sur ce qui se voyait en œuvre, et c'est l'évaluation de cette plus-value qui est l'objet du tableau.

A l'aide de cette explication on comprend le sens qu'il faut donner à ce titre : *Déchet dans la taille des lits*, et il ne nous reste qu'à faire voir que l'innovation que l'on a voulu ainsi introduire ne peut être admise dans quelque système d'évaluation que ce soit.

Elle ne peut l'être sans doute si l'on opère d'après les anciens systèmes qui ne donnaient, sur les tailles comme sur toute autre chose, que des évaluations approximatives et de véritables cotes mal taillées incompatibles avec l'exactitude mathématique à laquelle les auteurs du tableau affectent l'intention de vouloir atteindre ; et puisque, conformément aux principes de mon ouvrage, ils reconnaissent que la main d'œuvre des tailles doit être payée à raison du nombre d'heures que chacune d'elles a exigé de l'ouvrier, c'est à ce système qu'il faut nous attacher pour juger du mérite de l'innovation qui nous occupe.

L'opinion sera bientôt fixée si l'on veut examiner comment il faut opérer pour trouver le nombre d'heures, base de l'évaluation.

L'unique moyen sans doute, moyen que j'ai employé et que les auteurs du tableau disent avoir employé eux-mêmes, est celui des expériences. Supposons donc qu'il s'en fait une sous nos yeux ; suivons sa marche, et pour cela reprenons l'exemple dont nous parlions tout à l'heure d'une pierre non travaillée ayant six pieds trois pouces de longeur sur 2 p. 3 ° de largeur, et que les diverses opérations de taille doivent ensuite réduire à six pieds sur deux pieds en œuvre.

Pour tailler cette pierre, l'ouvrier s'occupera d'abord de la partie la plus facile à tailler, parce que la première taille enlevant aux quatre faces qui lui correspondent l'épaisseur de matière qu'elle fait tomber, diminue d'autant le travail des tailles de ces quatre faces. Ainsi il taillera d'abord l'un des deux lits de la pierre, 1°. parce que la taille des lits, qui s'opère sur la plus grande surface et sur les parties les plus tendres de la pierre est par cela même la plus facile de toutes ; 2°. parce que la surface des lits est celle d'où l'on enlève la plus

grande épaisseur de matière, en sorte qu'en commençant par cette taille, on diminue de plus de dix-huit lignes, le bouzin compris sur chacune des quatre surfaces correspondantes qu'il faut tailler ensuite pour chacun des deux paremens et pour chacun des deux joints.

Cette première opération de la taille du premier lit se fera donc sur la surface de la pierre brute, c'est-à-dire, sur une surface de six pieds trois pouces de longueur, et de deux pieds trois pouces de largeur, surface qui ne doit plus en présenter qu'une de six pieds sur deux pieds après l'opération de toutes les tailles, et lorsque cette première opération sera terminée, celui qui fait ou fait faire l'expérience, notera le temps que l'ouvrier aura employé à cette première taille.

Or ce temps, comme on le voit, ne sera pas le temps employé à la taille seulement de la surface de six pieds sur deux que la pierre présentera en œuvre après toutes les tailles, mais bien le temps employé à la surface de six pieds trois pouces sur deux pieds trois pouces que la pierre présentait au moment de la première opération ou première taille.

Après cette opération, l'ouvrier s'occupera successivement de la taille de chacune des cinq autres faces de la pierre, et le temps que l'on notera comme employé à la taille de chacune, ne sera pas non plus le temps employé à la taille seulement de la surface réduite après toutes les tailles, mais le temps employé à tailler la surface que la pierre présentait au moment de chacune des cinq opérations; en sorte que prenant le temps ainsi noté pour la taille des six faces de la pierre, et le prenant pour base de l'évaluation du prix des tailles, l'entrepreneur se trouve payé non-seulement pour la taille des surfaces existant en œuvre, mais aussi pour les tailles des portions de matière abattues par les six opérations de tailles successives.

Le tableau que nous venons d'examiner n'a donc pour objet qu'une chimère, et l'innovation qu'il avait pour but d'introduire doit être rejetée comme formant un double emploi dans l'évaluation des prix de taille.

9e. *Tableau. Du déchet dans la taille des joints et dans celle des paremens.*

Tout ce que nous venons de dire sur le précédent tableau s'applique au 9e. auquel nous voilà parvenu.

Ce 9e. tableau, malgré les expressions dont son titre se compose, n'a pas pour objet un déchet de matière produit par les tailles des joints et des paremens; mais bien un prétendu déficit que l'auteur suppose exister dans l'évaluation du prix de la main d'œuvre de ces tailles, et pour lequel on prétendait faire allouer une plus-value de prix aux entrepreneurs.

L'explication que nous avons donnée sur la seule manière possible de constater par des expériences le temps que peuvent exiger les différentes espèces de taille des pierres, a fait voir qu'à l'égard des tailles de joints et de paremens, comme à l'égard de celle des lits, la totalité du travail se trouve payée non-seulement pour tout ce qui existe taillé en œuvre, mais aussi pour les portions de matière qui sont successivement tombées dans les diverses opérations que la pierre a subies.

10e. *Tableau. Du déchet sur les sciages.*

Il en est encore de ce tableau comme des deux précédens, en ce sens que la prétention qu'il a pour objet d'établir doit être rejetée; mais c'est par des motifs différens qu'elle doit l'être.

La plupart des sciages (et tels sont ceux dont il est question dans ce tableau) ont lieu pour le débit des blocs de pierre en assises. Ainsi, par exemple, d'un bloc qui vient de la carrière, et qui, après soustraction des portions irrégulières qu'il faut abattre sur les côtés, porterait quatre pieds six pouces ou cinquante-quatre pouces de largeur, on formerait, au moyen de deux traits de scie, trois assises de dix-huit pouces de parpaing ou d'épaisseur; et quatre des six paremens que comportent les trois assises, se trouvant tout faits par les deux traits de scie, il n'en resterait que deux à faire à la main.

Lorsque la pierre a été mise en œuvre et que l'on fait le toisé de la construction, il serait souvent difficile, et dans tous les

cas, extrêmement minutieux, de rechercher les paremens faits à la main pour les distinguer de ceux qui ont été faits à la scie, en sorte que dans l'évaluation de leur prix on les compte tous comme faits à la main.

Nous sommes obligés cependant de convenir que cette manière d'opérer est une espèce de règlement de prix par assimilation, et il semblerait que, dans notre système, nous devrions la repousser.

Mais nous l'admettons avec tout le monde, parce qu'elle est tout à la fois dans l'intérêt de l'entrepreneur et dans l'intérêt du propriétaire qui fait bâtir.

L'entrepreneur y trouve un léger avantage, et le propriétaire, en le lui abandonnant, évite les frais et les embarras des attachemens qu'il faudrait qu'il fît tenir pour constater la quantité de chacune des deux espèces de parement.

D'ailleurs, la façon des paremens, au moyen de la scie, pourrait être assez raisonnablement considérée comme un moyen d'économie de main d'œuvre que l'intelligence de l'entrepreneur lui procure et dont il doit profiter.

Quoi qu'il en soit, on voit que la prétention à l'égard de laquelle a été fait le tableau dont nous parlons, est absolument sans application lorsqu'il s'agit de sciages pour débit de pierre en assises, comme le sont ceux dont il était question dans la grande construction, à l'occasion de laquelle on a fait le cahier de détails qui fait l'objet de notre discussion.

A la suite des dix tableaux dont nous venons de parler et qui contiennent les bases principales des évaluations des auteurs du cahier, viennent les détails auxquels ils font l'application de ces bases.

Ces détails, comme nous l'avons dit, sont au nombre de 14; les divers travaux, exécutés pour la grande construction dont il s'agissait reparaissent dans chacun de ces détails avec des évaluations qui ne diffèrent entr'elles qu'en raison de la nature et de la valeur de chacune des 14 espèces de pierre qui ont été employées dans les diverses parties de la construction. Examiner le premier détail sera donc les examiner tous.

Nous ne nous arrêterons pas, au surplus, aux erreurs qui, dans ces détails, résultent de l'application que l'on y a faite des résultats des dix tableaux qui nous ont d'abord occupés; nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit; mais nous y en trouvons quelques autres parmi lesquelles il en est deux que nous ne croyons pas devoir passer sous silence, et qui concernent, l'une l'enlèvement des gravois, l'autre les arasemens que les auteurs du cahier ont appelé *dérasement* (1).

Dans chacun des 14 détails les auteurs du cahier font figurer l'enlèvement des gravois et ils en déterminent la quantité en prenant le montant total de ce qu'ils passent pour le déchet dans leur 7e. tableau.

Cet article est à réformer dans tous ses points.

1°. L'enlèvement des gravois ne peut être rangé, comme l'ont fait les auteurs du cahier, parmi les articles élémentaires d'un détail, car cette main d'œuvre n'est qu'accidentelle.

Et en effet, les gravois ne sont pas toujours des matériaux inutiles et il est même vrai, en général, de dire que l'on peut presque toujours en employer utilement une partie, et que quelquefois on peut les employer en totalité.

Ainsi, par exemple, si l'on veut exhausser le sol; si l'on veut l'assainir, en le desséchant, lorsqu'il est humide; si l'on a des reins de voûtes à charger ou d'autres remblais à faire, rien ne convient mieux que les gravois, et on les conserve avec soin pour ces usages On peut citer pour exemple, à cet égard, les gravois de la construction de l'église de la Magdeleine et ceux de la construction du palais de la Bourse, qui assurément ne suffiront pas aux remblais qu'exigeront les nivellemens de leur sol avec le sol adjacent.

Une bonne partie des gravois peut être employée quelquefois plus utilement encore comme *garnis*, ou remplissage à la

(1) *Dérasement* n'est pas français. Ce mot n'est adopté ni dans l'encyclopédie, ni dans le dictionnaire de l'académie. On ne trouve dans tous les deux que le mot *arasement*, et c'est celui que j'ai cru par conséquent devoir employer, comme je l'avais déjà fait dans le vocabulaire des arts et métiers que j'ai fait imprimer en 1814.

surface ou dans l'épaisseur des murs de moellons; ils évitent la perte de temps et de matière qu'il faudrait supporter s'il fallait casser de gros moellons pour former ces remplissages.

Enfin, il n'est pas rare de trouver parmi les gravois des éclats ou morceaux assez forts pour pouvoir être employés séparément et par conséquent pour pouvoir être vendus. J'en ai vu un exemple marquant dans un chantier assez considérable à la fin de la campagne de 1818. L'entrepreneur avait formé trois entoisés d'éclats de cette espèce formant ensemble environ six toises cubes, et sur chacun desquels il avait fait écrire, en rouge, à l'huile, les mots : *à vendre*, et ces gravois ont été vendus.

On voit donc que si, dans les cas divers dont j'ai parlé, on payait à l'entrepreneur l'enlèvement des gravois, en déterminant leur quantité par celle des déchets, cet entrepreneur *ne tirerait pas seulement d'un sac deux moutures*, comme dit le proverbe, mais il en tirerait trois. Il serait, 1°. payé par l'évaluation des déchets; 2°. payé par l'évaluation des matériaux employés en massifs ou pour des remplissages; 3°. payé de l'enlèvement chimérique de ces matériaux employés.

2°. Il faut observer que dans le cas même que l'on voudrait supposer qu'aucune portion de gravois n'aurait été employée, il ne pourrait encore s'en trouver une quantité égale à celle des déchets. Les gravois, comme on le sait, ne s'enlèvent qu'à la fin de chaque campagne, et assez souvent même qu'à la fin des travaux; car nous voyons encore aujourd'hui sur place les gravois de l'arc de triomphe de l'Étoile, ceux de la Magdeleine, ceux de la Bourse, et ceux de l'hôtel du ministère des relations. Ils ne s'enlèvent donc qu'après avoir été mille fois broyés par les pieds des ouvriers, par ceux des chevaux, par les roues des voitures; qu'après avoir été délayés et entraînés par les pluies; en sorte que lors de l'enlèvement il s'en faut de beaucoup que ce qui reste puisse être compté même pour moitié seulement de ce qui avait existé d'abord, et l'erreur des auteurs du cahier sur ce point est d'autant plus grave que déjà ils avaient considérablement exagéré, comme nous l'avons dit, leur évaluation du montant des déchets.

Au surplus, sans examiner quel a été le sort de cette partie

des demandes des entrepreneurs pour lesquels le cahier de détails a été fait, nous devons observer que leur système, à cet égard, n'a pas fait fortune dans le public ; et comme je l'ai dit plus haut, on ne paie aujourd'hui l'enlèvement des gravois que quand il y en a eu à enlever ; on le paie alors à raison de la quantité réellement enlevée, et l'on évalue cette quantité par le nombre de tombereaux qui les ont emportés.

Un dernier résultat des observations que nous venons de faire sur les gravois, c'est qu'il ne faut pas se borner à ne payer l'enlèvement que de ce qui est réellement enlevé, mais qu'il est prudent d'avoir les yeux ouverts sur l'emploi que l'entrepreneur peut faire de ces gravois durant le cours de la construction, afin que les quantités qui en ont été successivement employées, viennent en déduction du total des matériaux qui figurent dans les mémoires pour les divers objets que j'ai ci-dessus indiqués.

Les arasemens dont il nous reste à parler, sont la main d'œuvre qui se pratique pour tenir à une même hauteur, ou si l'on veut de niveau, les assises des murs des grandes constructions qui se font en pierre d'appareil réglé.

Déjà cette seule définition indique que cette main d'œuvre, comme celle des gravois, n'est encore qu'une main d'œuvre accidentelle, et pour achever de s'en convaincre, il ne faut qu'examiner les causes qui peuvent rendre la main d'œuvre de l'arasement nécessaire.

Ces causes peuvent être d'abord : soit la négligence de l'entrepreneur à surveiller la régularité de l'appareil des pierres qu'on lui délivre de la carrière et qu'il fournit ; soit le défaut de surveillance de l'appareilleur sur la taille de ces pierres ; soit le défaut de soins de la part de l'ouvrier dans leur pose.

Ces trois cas doivent sans doute se présenter rarement, et par cela même l'arasement ne serait qu'accidentel.

D'ailleurs, dans ces trois cas encore, la nécessité de l'arasement, provenant de la faute de l'entrepreneur lui-même ou de ses agens, cet entrepreneur ne serait pas fondé à en réclamer le prix, et il ne peut en être fait mention dans les détails.

Il ne reste, après cela, qu'une seule et dernière cause de la nécessité des arasemens qui puisse en mettre la dépense à la charge du propriétaire qui fait bâtir; elle consiste dans les petites défectuosités ou inégalités, inévitables jusqu'à un certain point, dans les niveaux respectifs des assises.

Mais toujours est-il que l'arasement nécessaire dans ce cas n'est qu'accidentel; qu'il ne peut être mis au nombre des articles élémentaires d'un détail, et que le prix de cette main d'œuvre ne peut figurer dans les mémoires d'un entrepreneur que comme dépense accessoire, et qu'autant qu'elle soit établie sur des attachemens réguliers qui, seuls, peuvent justifier la légitimité de ces sortes de demandes.

Avant de quitter le cahier qui vient de nous occuper, il n'est peut-être pas inutile que je présente ici à mes lecteurs le premier détail du cahier, avec une colonne de rectifications, contenant les sommes auxquelles les prétentions des entrepreneurs devaient être réduites d'après les principes que j'ai établis.

Pierre de liais sur plan droit de 10° *d'appareil, bardée de* 100 *mètres, montée à* 10 *mètres, posée en mortier de chaux et sable, mesurée en œuvre.*

	Prix du cahier.	Rectification.
	fr. c.	fr. c
Chaque pied cube en œuvre a employé 1 *pied* 519 *millim. cube brut, à* 2 fr. 60 c..	3 95	
Les 0 m. 519 m. de prétendu déchet devant être réduits à 0 m. 25 c., il n'est dû, en admettant le prix demandé, que.		3 25
Enlèvement de 0 m. 519 *de gravois, à* 0 fr. 12 c. *le pied*.	0 06	
Cette main d'œuvre accidentelle ne doit être payée que quand elle a lieu et jamais dans un détail, ci		0 00
Valeur d'un pied en œuvre. . . .	4 01	3 25
29 *Pieds deux* 10mes. *pour un mètre, à* 4 fr. 01 c. *conformément au sous détail qui précède, valent*	117 09	
A réduire comme ci-dessus à 3 fr. 25 c. par pied, ci, pour un mètre, ...		94 90

	fr. c.	fr. c.
Bardage à 100 mètres.	8 06	
Le détail suppose 8 bardeurs et 2 pinceurs; c'est 4 bardeurs de trop, ci.		4 27
Montage à dix mètres.	4 61	
Le détail suppose 8 hommes occupés à monter la pierre, cinq suffisent, ci. . . .		3 51
Pose.	10 43	
Cet article, enflé hors de toute mesure, par l'exagération du nombre d'heures supposé nécessaire, doit être réduit à.		4 91
Arasement, 3 m. 69 c. *de lits*, *à* 1 fr. 57 c. *moitié du prix* (on a voulu dire moitié de la surface réelle de tous les lits).	5 79	
Supposons cette main d'œuvre accidentelle comme ayant pu avoir lieu sur un quart de la surface, taille que nous estimons valoir moitié de la taille entière de lits, ci.		1 78
Faux frais d'équipages, le dixième des quatre articles de main d'œuvre, ci	2 89	
Pour *idem*, le dixième des quatre articles de main d'œuvre montant à 14 fr. 47 c. . .		1 45
Mortier, 4 m. 76 c. *sup. sur* 0 m. 01 c. *d'épaisseur*, *à* 0 f. 23 c. *vaut*.	1 10	
Déduction de la façon du mortier qui n'est pas due, comme nous l'avons établi plus haut, cet article doit être réduit à		0 92
Déboursés	149 97	111 74
Bénéfice, un dixième.	15 00	
D'après les principes que j'ai établis, le bénéfice doit être d'un sixième, ci, . . .		18 63
Valeur d'un mètre cube	164 97	130 37

Le rapprochement que présente le tableau qui précède, la différence des résultats des deux colonnes, différence qui serait plus considérable encore si je m'étais arrêté sur les prix, prouvent mieux que tout ce que je pourrais dire, les dangers de toute innovation et de toute déviation des principes, notam-

ment en ce qui concerne les articles qui, comme le premier du sous-détail qui est en tête du tableau, doivent ensuite servir de base à d'autres articles.

On pourrait penser ici, et plus d'une fois on aura pu penser en lisant cette introduction, que je veux faire une guerre sérieuse aux entrepreneurs; on se tromperait sur mes intentions; ce sont les abus, l'arbitraire et les bénéfices occultes que j'attaque, que j'ai à cœur de détruire; et je connais des entrepreneurs, j'en connais même un assez bon nombre, qui sont de moitié dans mes vœux à cet égard.

Il faut bien remarquer que le défaut de principes exacts, pour l'évaluation des travaux de bâtiment, fournit une arme à deux tranchans qui peut frapper l'entrepreneur tout aussi bien que le propriétaire qui fait bâtir.

A vrai dire même, cette arme est moins dangereuse pour celui-ci, car s'il en est frappé, il ne l'est au moins qu'une fois, parce que l'on ne fait pas bâtir tous les jours.

Il n'en est pas de même des entrepreneurs dont l'état et l'existence sont sans cesse menacés par ce défaut de principes fixes sur la manière d'évaluer le prix de leurs travaux.

Je n'entends pas dissimuler les exagérations que l'on trouve presque toujours dans leurs mémoires; j'entends moins encore les justifier, et j'ai fait voir mon inflexible sévérité sur ce point; mais, si l'on veut être juste, il faut convenir aussi que ces exagérations trouvent une espèce d'excuse palliative dans la fausse position où les entrepreneurs se trouvent placés par ce défaut de principes auquel je reviens et qui les laisse cons, tamment dans l'incertitude de recevoir ce qui leur est dû.

La bonne-foi ne dirige pas toujours l'homme qui a ordonn- des travaux. Le champ le plus vaste est ouvert aux discussions sur la matière; des intrigans, qui font métier de ces discussions ont aujourd'hui l'art funeste de les rendre quelquefois inextricables par les systèmes et les innovations de tout genre qu'ils savent y introduire; et leur génie, qui se plie à l'intérêt de ceux qui les emploient, combat pour et contre dans cette lutte, où la victoire n'est que trop souvent le fruit de l'adresse et de

la tenacité ; et s'il est vrai de dire que l'on voit des propriétaires victimes de ces systèmes et de ces innovations, il n'est pas non plus sans exemple que des entrepreneurs n'aient trouvé que leur ruine dans des entreprises qui auraient dû leur procurer un bénéfice honorable et légitime.

Je le répète, les exagérations des demandes des entrepreneurs sont le résultat de leur fausse position qui les force à chercher, dans une affaire, un bénéfice qui compense la perte qu'ils ont faite dans une autre, et le remède au mal est de changer cette fausse position.

Tel est le but de mon ouvrage dont le système fournit un moyen sûr de faire justice à l'entrepreneur comme au propriétaire.

Malgré ce système néanmoins, bien des discussions, j'en conviens, pourront encore s'élever ; mais sur quoi ? sur des points de fait, c'est-à-dire, sur les évaluations que j'ai données du nombre d'heures qu'exige chacune des diverses parties de main d'œuvre dont je me suis successivement occupé.

A cet égard, il ne peut dépendre de moi ni d'aucun homme de l'art, qui voudrait écrire sur la matière, de fixer les incertitudes ; et l'autorité publique pourrait seule commander *l'opinion*.

Je donne ce dernier mot en italique pour qu'on le remarque et que l'on ne se méprenne pas sur ce que je veux dire.

Je n'entends pas dire qu'une loi ou un règlement devrait *fixer* ces évaluations.

Je ne le pense pas ; d'abord parce que cette loi ou ce règlement, ne statuant que sur des intérêts particuliers, et ne touchant en rien ni à l'ordre public, ni aux bonnes mœurs, chacun serait libre d'y déroger par des conventions particulières, conformément à l'article 6 du Code civil.

Je ne le pense pas encore, parce que le temps qu'exige une main d'œuvre est un fait, et que la vérité d'un fait est hors le domaine de la loi et des règlemens de l'autorité publique.

Il faut donc ici convaincre et non pas ordonner ; il faut vouloir, non pas enchaîner la volonté, mais fixer l'opinion par des expériences auxquelles l'autorité seule peut donner le carac-

tère de publicité, de solemnité et d'impartialité dont elles doivent être empreintes pour que chacun en fasse la loi de son choix.

Que ce projet se réalise, et les exagérations des demandes des entrepreneurs cesseront en général. Cette classe d'hommes, quoiqu'en dise la malignité, n'est point par essence plus cupide qu'une autre ; des hommes industrieux et laborieux, des hommes par cela même estimables la composent, et si des bases fixes et raisonnées leur assuraient ce qui peut leur être légitimement dû ; s'ils se trouvaient ainsi à l'abri des discussions et des pertes dont ils sont chaque jour menacés, on les verrait tout naturellement, (à quelques exceptions près, qui sont inévitables dans un corps nombreux,) non-seulement renoncer à ces exagérations qu'on leur reproche avec raison, mais, comme dans toute autre classe d'hommes qui travaillent, chercher à triompher de la concurrence de leur rivaux par la bonté de leurs ouvrages, par leur probité et par la modération des prix qu'ils attacheraient à leurs avances et à leur industrie.

Je ne fais donc la guerre à personne, comme je ne plaide la cause de personne; je ne veux et ne cherche que ce qui est juste, et l'on ne pourra, je pense, se refuser à reconnaître dans mes principes ce caractère d'impartialité par lequel j'ai à cœur qu'on les distingue.

Passons maintenant à l'ouvrage de M. Rondelet.

L'ouvrage de M. Rondelet est intitulé: *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir.* Il se compose, comme je l'ai dit, de 6 volumes in-4°.

Cette division n'existe néanmoins que par la reliure des volumes, car l'auteur a divisé l'ouvrage en quatre tomes. Les tomes sont ensuite divisés en sept livres, et les livres sont subdivisés en sections, et ces sections seules forment la véritable division de l'ouvrage, puisque ni les volumes, ni les tomes, ni les livres ne portent aucun titre particulier, indicatif d'une division des matières de l'ouvrage.

Au surplus, la division de ces matières est exposée et déve-

loppée dans un avant-propos que l'on trouve en tête du premier tome ou premier volume.

On voit par cet avant-propos que les livres dont M. Rondelet voulait alors composer son ouvrage ne devaient être qu'au nombre de sept, et que les sept livres contiennent tout ce qu'embrassait le plan que l'auteur s'était d'abord proposé. On y voit que l'auteur avait voulu se renfermer dans le cercle que lui traçait le titre de son ouvrage, cercle déjà suffisamment vaste sans doute puisqu'il voulait y rassembler, d'après les anciens et les modernes, toutes les connaissances théoriques et pratiques qui constituent l'art de bâtir.

M. Rondelet, à cette époque, n'avait pas encore eu l'idée de s'occuper de l'évaluation des travaux de bâtiment, science sur laquelle personne jusque là n'avait donné de principes qu'un homme raisonnable pût adopter.

Mais, durant le cours des livraisons successives de son ouvrage, la première édition du mien a paru ; et douze ans après, ayant achevé de publier les parties de son travail qui entraient dans son premier plan, il se détermina à ajouter à son 4^e^. tome une troisième partie formant son sixième volume et son huitième livre, dans lequel il a traité de la manière de détailler et d'évaluer les ouvrages de bâtiment ; en sorte que l'objet de cette espèce d'appendice en fait rentrer nécessairement l'examen dans le cadre de cette introduction.

Ce n'est pas néanmoins que je doive faire porter cet examen sur tout ce que M. Rondelet a dit de la science de l'évaluation des travaux de bâtiment.

Mon but, dans cette introduction, a été de présenter à mes lecteurs l'historique de cette science : ainsi, j'ai d'abord mis sous leurs yeux le véritable cahos dans lequel elle était si longtemps demeurée ; j'ai dit ensuite comment, par ma position particulière, par la nature de mes travaux habituels, par mes relations de tous les jours avec les ouvriers en bâtimens, par mes observations, par mes expériences, j'étais parvenu à me créer un système fondé sur des bases fixes, immuables, et dans lequel tout cède à cette impartiale justice que réclament égale-

ment les intérêts de l'entrepreneur et ceux du propriétaire qui fait bâtir ; j'ai fait connaître ensuite les réformes nombreuses qui étaient résultées de la publication de mon ouvrage, et je devais, pour compléter mon historique, parler des auteurs qui avaient écrit après moi, et des progrès qu'ils avaient pu faire faire à la science.

C'est sous ce rapport, et sous ce seul rapport, que j'ai donc examiné d'abord le cahier de détails, imprimé en 1810, qui vient de nous occuper. Je n'ai point cherché à relever dans ce cahier tout ce que j'aurais pu y trouver qui fût susceptible d'une juste critique ; je me suis borné à faire voir qu'il concordait en général avec les principes que j'avais établis, et que lorsque les rédacteurs de cet ouvrage s'étaient écartés de mon système, ils étaient tombés dans des erreurs manifestes. C'est dans ce même esprit que je vais parler de l'ouvrage de M. Rondelet.

Une autre réflexion préliminaire et explicative de ce que je viens de dire, doit ici trouver sa place ; c'est qu'il faut se bien garder de confondre deux choses qui sont extrêmement distinctes ; savoir : d'une part, le principe des évaluations, ou, si l'on veut, la méthode qu'il faut suivre pour parvenir à de justes évaluations, et d'autre part, les évaluations elles-mêmes. Je m'explique par un exemple.

Je suppose qu'il soit question d'évaluer le prix d'un travail fait en pierre de liais fine, employée en marches, seuils ou appuis.

D'après les principes de ma méthode, je dis qu'il faut, 1°. toiser en cube et évaluer séparément la quantité de matière qui se trouve en œuvre ; 2°. estimer la quantité de déchet qu'a dû produire cette matière existante en œuvre ; 3°. estimer la quantité de plâtre dont elle a nécessité l'emploi ; 4°. estimer séparément chacune des parties de la main d'œuvre, en prenant pour base de chacune le nombre d'heures de travail qu'elle a exigée ; 5°. accorder pour faux frais un *quantum* du montant des prix de main d'œuvre réunis ; 6°. totaliser le tout ; 7°. accorder pour bénéfice un *quantum* de ce tout. Voilà ce qui

constitue les principes de ma méthode, et ce qui seul mérite considération dans l'examen des progrès de la science.

Si donc un auteur écrivait aujourd'hui que dans le toisé du travail que je viens de supposer il faut déterminer la quantité de pierre par sa surface augmentée de son épaisseur, et par compensation ne pas payer la taille du devant de cette pierre ; ou s'il voulait faire mesurer la pierre avant les tailles ; s'il prétendait considérer l'emploi du plâtre comme un accessoire qui ne valût pas la peine d'être compté séparément, et qu'il fallût le comprendre dans le prix de la pierre ; s'il confondait dans ses évaluations des parties de main d'œuvre essentiellement distinctes, comme le bardage, le montage ou autre ; s'il faisait d'une main d'œuvre variable un *quantum* d'une main d'œuvre qui ne varie point, ou s'il faisait l'inverse ; si enfin il confondait entr'eux les faux frais et les bénéfices, ou s'il confondait soit l'un ou l'autre, soit tous deux avec quelqu'autre article de son détail ; dans tous ces cas sans doute, comme dans tout autre de même genre, il y aurait opposition à ma méthode, opposition aux principes de ma méthode ; et dans cet historique des progrès de la science je ne pourrais me dispenser de relever les discordances de cette nature.

Il en est tout autrement des évaluations proprement dites.

Dans l'application que je fais des principes de ma méthode en évaluant dans un détail le prix de l'espèce de travail que j'ai pris tout-à-l'heure pour exemple, j'ai déterminé la quantité d'heures de travail que chacune des parties de la main d'œuvre a dû exiger ; et si quelqu'écrivain pensait que j'eusse accordé trop ou trop peu de déchet ou de plâtre ; s'il pensait que le nombre d'heures de travail que j'ai fixé pour chaque main d'œuvre ou pour l'une d'elles dût être augmenté ou diminué, il ne se trouverait point pour cela en opposition avec ma méthode et mes principes, il serait seulement en discordance avec moi sur un fait, sur un résultat d'expérience bon à vérifier sans doute, mais dont la vérification n'aurait d'autre effet que de signaler celui qui se serait trompé dans l'application de la méthode, sans pour cela attaquer la méthode elle-même.

Notre distinction ainsi bien établie entre la discordance sur la méthode ou les principes d'évaluation, d'une part, et les évaluations ou résultats d'expérience d'autre part, on voit que ce n'est que sous le premier de ces rapports que je me trouve tenu d'examiner l'ouvrage de M. Rondelet.

Néanmoins, comme assez souvent mes évaluations et mes expériences ont été l'objet spécial des critiques de M. Rondelet, il doit m'être permis de les défendre, et mes lecteurs m'excuseront des digressions dans lesquelles je me suis trouvé ainsi entraîné. Je les justifierai d'ailleurs en les dirigeant constamment vers le maintien des principes.

Entrons donc en matière, et examinons l'esprit dans lequel M. Rondelet a pris la plume en 1817.

Les us et coutumes et les usages étaient depuis long-temps dans un complet discrédit ; néanmoins M. Rondelet va trop loin lorsqu'il dit que dès avant la révolution ils avaient été *supprimés* pour les édifices publics et les bâtimens du Roi.

Le fait est que, pour ce qui concerne les bâtimens du Roi, on avait depuis quelque temps abandonné les usages en fait d'ouvrage de charpente et pour une partie des ouvrages de couverture ; mais on les avait maintenus pour toute autre espèce de travaux, et l'on ne s'en était en rien écarté pour les bâtimens publics : j'en atteste ce fameux cahier de détails dont j'ai parlé ci-dessus, page 99, jusques et compris page 114, détails arrêtés en 1798 par une commission de vérificateurs et d'architectes qui composaient le conseil, en cette partie, de la première des administrations civiles du royaume ; *détails* qui, malgré cette dénomination, qui semble annoncer des évaluations méthodiques et raisonnées, ne présentaient que confusion, incohérence, contradictions et erreurs.

Le déchet y était confondu avec la valeur de la pierre ; le prix du mortier, le bardage, le montage l'étaient avec la pose ; les prix de main d'œuvre y étaient portés en argent sans base ; les faux frais étaient pris sur le montant du bénéfice comme sur la main d'œuvre ; on réunissait dans une même évaluation la taille des lits et celle des joints ; on en comptait, *d'après l'usage*,

14 toises par chaque toise cube de mur de 24 pouces d'épaisseur, sans égard aux diverses causes qui peuvent faire varier ce nombre d'un à cinq ; on en évaluait le prix à un sixième de la taille de parement ; et la taille des deux paremens, d'après ce mode, se trouvait payée tantôt 18 fr., tantôt 26 fr., tantôt 34 fr., selon les différentes épaisseurs des murs, malgré que cette taille fût dans tous les cas la même, etc. etc. etc.

Tels étaient ces détails arrêtés, je le répète, *en* 1798 ; les abus, les erreurs, les contradictions et l'arbitraire qu'ils consacraient ne sont pas identiquement, sur tous les points, les mêmes que nous avons combattus dans le premier chapitre de cette introduction; mais ils en sont les suites, la conséquence ; ils en sont des modifications qui les identifient avec eux, parce qu'il est de l'essence des abus de se modifier en se perpétuant. Il n'y avait donc encore, en 1798, que des usages ; et lorsque la première édition de mon ouvrage a paru, en 1804 et 1805, il n'existait et ne pouvait encore exister que des usages, puisque jusque-là personne n'avait écrit pour présenter des principes sur la matière, et offrir une méthode qui pût écarter enfin tout arbitraire dans les évaluations.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à l'esprit dans lequel M. Rondelet a écrit, il est constant qu'il a pleinement abondé dans mon sens. Comme je l'avais fait, il a hautement blâmé les us et coutumes et les usages ; comme moi, il a pensé que le prix des travaux ne pouvait être justement déterminé qu'à l'aide de détails qui, en décomposant toutes les parties de fournitures et de main d'œuvre, présentassent le moyen de vérifier l'exactitude de toute l'évaluation. Comme moi, il a voulu surtout proscrire le système des compensations. « Il vaut » mieux, dit-il, page 584, ligne 23 (1), accorder aux entre-

(1) En faisant cette première citation de l'ouvrage de M. Rondelet, je dois faire remarquer qu'il en existe deux éditions ; l'une, celle que nous avons sous les yeux, publiée comme suite de l'ouvrage, et continuant la pagination du volume précédent; l'autre, ayant une pagination particulière. Dans celle-ci, la page 584, que je viens de citer, se trouve être la page 24; en sorte que ceux qui n'ont pas l'édition dont je me sers, devront diminuer de 560 les cotes des pages que je citerai.

» preneurs un bénéfice connu, que de laisser subsister des » usages vicieux qui leur en procurent un arbitraire et indé- » terminé ».

Maintenant que l'on voit que M. Rondelet, en écrivant en 1817, s'est dirigé vers le but que j'avais eu en 1804 et 1805, de détruire les us et coutumes, nous avons à examiner jusqu'à quel point il s'est conformé à ma méthode, ou si l'on veut au système de détails que j'ai proposé pour atteindre ce but; nous avons à examiner en quoi il a pu s'écarter de cette méthode; enfin si, en s'en écartant, il n'est pas tombé dans quelques erreurs; et comme sa marche n'a pas été la même pour toutes les espèces de travaux, nous allons examiner d'abord ce qu'il a fait et dit sur ceux de maçonnerie.

M. Rondelet, en écrivant en 1817, s'est-il conformé, en ce qui concerne la maçonnerie, à la méthode que j'avais offerte au public en 1804 et 1805?

Si nous ouvrons l'Encyclopédie, nous voyons que, grammaticalement parlant, une méthode est la *manière d'arriver à un but par la voie la plus convenable*, et qu'en fait de logique ou de science quelconque, *c'est l'ordre que l'on suit pour trouver la vérité ou pour l'enseigner.*

Une méthode, en fait d'évaluation du prix des travaux de bâtimens, ayant pour but de chercher le prix d'un ouvrage, est donc la manière la plus convenable, c'est-à-dire, la plus sûre de se procurer les élémens de ces prix pour pouvoir les fixer dans tous les temps et dans tous les lieux.

Cette manière la plus convenable et la plus sûre est d'abord sans contredit de faire des détails.

De tout temps, du temps même de l'empire des us et coutumes, on le pensait ainsi, puisque c'était toujours par des détails, quelque vicieux qu'ils fussent, que s'attaquaient et se défendaient les champions des diverses opinions bizarres qui se trouvaient en opposition.

Mon ouvrage a paru en 1804 et 1805, et, depuis lors, ce n'est que sur des détails que des entrepreneurs ont été admis à justifier leurs demandes.

C'est sur des détails, et sur des détails qui, abstraction faite des innovations que l'on a tenté d'y introduire, étaient calqués sur ma méthode, que se sont appuyés, en 1810, les entrepreneurs de la plus importante des constructions qui ait eu lieu de nos jours, comme on vient de le voir par l'examen du cahier qui contient ces détails.

Enfin, c'est par des détails que M. Rondelet lui-même veut que les prix des travaux de bâtimens soient établis, puisque le 8°. livre de son ouvrage, que nous examinons, est intitulé : *Manière de détailler et d'évaluer les ouvrages de bâtimens.*

Maintenant quelle méthode doit-on suivre dans la confection de ces détails ?

Celle que j'ai proposée est, comme on l'a déjà vu, fort simple en elle-même, et puisée dans la nature même des choses. Elle se présente sous deux rapports qui la constituent essentiellement.

Elle consiste d'abord à décomposer le travail dont on cherche la valeur, et à en former le détail de manière que chacun des objets, soit de fourniture, soit de main d'œuvre, qui a une base particulière d'évaluation, y figure séparément. J'ai ci-dessus développé mon système à cet égard, pages 86, 87, 88, 89 et 90; je m'y refère.

Elle consiste ensuite à déterminer la base sur laquelle l'évaluation particulière de chaque article doit être établie, comme je l'ai expliqué en même temps.

Voilà ce qui constitue ma méthode, et M. Rondelet (quelles que soient les contradictions que j'aurai à relever entre lui et moi) ne s'en est en rien écarté, tant qu'il pose des principes et qu'il ne parle point d'application.

En effet, M. Rondelet s'est entièrement conformé à ma manière de décomposer le travail, comme on le voit dans son détail à la page 607, et dans un grand tableau qu'il a mis en regard de la page 657.

Dans le détail, il porte en autant d'articles séparés, 1° la matière; 2°. le déchet; 3°. les tailles des lits et joints; 4°. le bardage; 5°. le montage; 6°. la pose; 7°. il prend les faux

frais sur le montant des articles de main d'œuvre ; 8°. il prend le bénéfice sur le montant du tout.

Dans tout cela, il déroge cependant sur un point à ma méthode, en ce qu'il confond la taille des lits avec celle des joints; mais il se rectifie à cet égard à la page 657, puisqu'il y distingue les deux tailles et leur donne même des prix différens.

A cette même page 657, et à la suivante, il indique encore, conformément à mon système, qu'il faut compter séparément les parties de main d'œuvre accessoires ou accidentelles, comme les tailles de parement, les arasemens (qu'il appelle *dérasemens*,) les ragrémens (qu'il appèle *ravalemens*,) les évidemens (qu'il appèle *refouillemens*;) enfin, les échafauds, les moulures, etc.

Et après avoir ainsi reconnu la nécessité d'adopter le mode de décomposition que j'avais indiqué, il reconnaît aussi que la base de l'évaluation de toute main d'œuvre doit être le temps que chacune exige, puisque, page 590 et page 648, il établit sur le temps l'évaluation de la taille de parement dont il fait ensuite la base des autres.

M. Rondelet, je le répète encore, a donc entièrement suivi ma méthode, et si nous nous trouvons en discordance sur plusieurs points, c'est uniquement parce qu'il se trompe tantôt dans la manière d'appliquer les principes; tantôt dans le *quantum* de ses évaluations de temps, évaluations qui même se contredisent fréquemment, et très-fortement, comme on va le voir.

Nous appellerons d'abord l'attention de nos lecteurs sur ce que M. Rondelet a écrit relativement aux tailles de parement et à celle des lits et des joints.

La manière d'évaluer le prix de ces tailles, qui toujours, comme on l'a vu, a été l'objet principal des controverses dont nous avons eu occasion de parler, occupe une grande partie des pages que M. Rondelet a consacrées à la maçonnerie.

Sur ce point, M. Rondelet paraît avoir eu à cœur de prouver que tout le monde s'était trompé, et de rectifier tout le monde.

Pour cela, il a remonté à MM. Goupil, Le Camus, et Se-

guin, et dans trois tables successives, il met sa méthode en opposition avec celle de ces trois auteurs.

Je ne dois point m'arrêter à ces trois tables qui ne peuvent servir qu'à faire connaître quels étaient les prix du temps de MM Goupil, Le Camus et Séguin, ce qui est aujourd'hui chose fort indifférente.

Il n'en est pas de même d'une quatrième table qui me concerne, et nous aurons à l'examiner; mais avant tout il faut voir ce que M. Rondelet appelle la méthode qu'il oppose à la mienne.

Il nous le dit lui-même, page 590, et il faut le copier : « Des » difficultés, dit-il, survenues à l'occasion de règlemens de » mémoires, ont fait faire *plusieurs expériences* sur *un grand* » *nombre* de tailleurs de pierres, dont le résultat a été que » *pour* QUATRE toises superficielles de parement en pierre dure » ordinaire, de 12 *à* 15 *pouces de hauteur de banc*, il fallait » trois journées de 12 heures de travail. » Il ajoute : « La » journée du tailleur de pierre valait quarante sols, ce qui » fait six livres pour UNE *toise* ».

Voilà ce que dit d'abord M. Rondelet en ce qui concerne la taille de parement, et toute personne qui serait sans autre notion à cet égard serait assez embarrassée pour le comprendre ; car s'il faut trois journées à 40 sous, valant 6 liv. pour *quatre* toises, comment M. Rondelet dit-il ensuite que cette même somme de 6 liv. est le prix *d'une* toise ?

Il reste de plus à expliquer pourquoi M. Rondelet observe qu'il parle de pierres de 12 à 15 pouces de hauteur ; car, quand les pierres seraient de 18, 24 ou 30 pouces de haut, une toise de parement ne serait toujours qu'une toise de parement.

Au surplus, pour peu que l'on connaisse la matière, on ne verra dans ces mots : *quatre toises*, et dans cette désignation : *de* 12 *à* 15 *pouces*, on ne verra dis-je, d'une part, qu'une erreur, typographique sans doute, et de l'autre qu'une inutilité échappée de la plume de M. Rondelet ; et l'on entendra que ce qu'il a voulu dire se réduit à ce que, selon lui, il faut 36 heures pour tailler une toise de parement.

Passant ensuite à sa prétendue méthode à l'égard des lits et joints, M. Rondelet, que nous allons copier encore, dit : « Que les expériences ont donné quelquefois plus de la moitié » du prix des paremens, et quelquefois moins du quart, ce qui » donne *moyennement* un tiers. Ainsi, ajoute-t-il, les 6 toises » 2 tiers de lits et joints *qu'il faut* pour une toise carrée de » mur de 30 pouces d'épaisseur, vaudraient 13 liv. 6 s. 8 d. »

Plusieurs observations se présentent ici.

1°. Si les expériences de M. Rondelet lui ont donné tantôt plus de moitié, tantôt moins du quart, il nous semble qu'il aurait dû en conclure qu'elles étaient mal faites, et par conséquent qu'il fallait en faire d'autres.

2°. M. Rondelet n'a pas voulu prendre cette peine, il a préféré adopter un terme moyen ; car c'est sans doute cela qu'il a voulu dire par le mot *moyennement*. Or, ce terme moyen ne peut ni ne doit satisfaire personne ; l'entrepreneur veut, et il a raison, obtenir *tout ce qui lui est dû*, et le propriétaire, qui a fait bâtir, ne veut payer *que ce qu'il doit*, et il a pareillement raison.

3°. Si M. Rondelet voulait prendre un terme moyen entre les expériences qui lui donnaient moitié et celles qui ne lui donnaient que le quart, il devait ne pas se fixer au tiers, qui n'est pas du tout le milieu entre le quart et la moitié.

Si la moitié de 36 est 18, et que le quart est 9, ces deux produits 18 et 9 font 27, dont le terme moyen est 13 heures et demie, et non pas 12 heures que donne le tiers.

4°. M. Rondelet porte à six toises deux tiers la quantité de lits et joints *qu'il faut*, dit-il, pour une toise carrée de mur de 30 pouces d'épaisseur.

M. Rondelet a raison s'il parle de pierres qui ont 3 *pieds de longueur sur un pied de hauteur*. Il y aura alors une toise 2 tiers de joints et 5 toises de lits.

Mais si la pierre n'a que deux pieds le nombre des tailles de joints s'élèvera à deux toises et demie, et si elle a quatre pieds il n'y aura plus qu'une toise un quart de joints.

La quantité de toises de taille de lits est de même suscepti-

ble de variations, en raison de la hauteur des pierres; car si cette hauteur, que le calcul de M. Rondelet suppose être d'un pied, est de 18°, les cinq toises de taille de lits seront réduites à trois toises un tiers, et elles le seront à deux toises et demie si la pierre a 24 pouces.

En prenant ces nombres *si variables* des toises de lits et de joints pour un *quantum* d'une toise *invariable* de parement, on fera toujours nécessairement erreur, soit que l'on fixe ce quantum à moitié, soit qu'on le fixe au tiers ou au quart, ou à toute autre quotité; et cette erreur est celle que j'ai reprochée plus haut à MM. Goupil, Lecamus, Monroy et Séguin, qui n'indiquaient que la seule épaisseur des murs comme cause qui pût faire varier la quantité de toises de lits et joints qu'un mur peut comporter.

5°. M. Rondelet assimile également la taille des lits et la taille des joints au tiers d'une taille de parement, et néanmoins il est bien constant que ces deux premières tailles diffèrent beaucoup de valeur entr'elles.

J'ai déjà dit que, plus loin, M. Rondelet s'est rectifié à cet égard, et j'aurai occasion d'y revenir, parce que j'aurai à faire voir qu'à une faute grave il a substitué une faute plus grave encore; mais néanmoins puisqu'il se rectifiait plus loin, il aurait bien dû se rectifier de même à la page 590 dont je parle, et où il établit la base de la prétendue méthode qu'il m'oppose dans sa quatrième table, que je vais discuter tout à l'heure.

En résultat, cette prétendue méthode consiste 1°. à poser en fait (sous prétexte d'expériences que bientôt l'auteur démentira lui-même par d'autres expériences qu'il invoquera), à poser, dis-je, en fait qu'il faut 36 heures de travail pour tailler une toise carrée de parement; 2°. à évaluer ensuite le prix des tailles de lits et joints cumulativement et par compensation à la manière des us et coutumes, et 3°. à la manière des us et coutumes encore, à assimiler ce prix à une quotité de la taille de parement, malgré que cette dernière soit toujours la même pour une toise carrée d'un mur quelconque, tandis que les deux autres tailles, variables par des causes différentes entre

elles, le sont au point que leur quantité peut varier de un à cinq, comme je l'ai démontré pages 53 et 54.

Si c'est là une méthode il faut réformer les définitions de l'Encyclopédie, et si on ne les réforme pas, je dois dire que le système de compensation et d'assimilation arbitraire de M. Rondelet, loin d'être une méthode, est l'absence ou plutôt l'opposé de toute méthode.

Quoi qu'il en soit, voyons comment M. Rondelet s'y est pris pour m'opposer son système et pour arriver à dire que ma méthode est bonne, mais que je porte trop haut le prix des paremens et des lits et joints.

Pour cela il a composé cette quatrième Table que j'ai annoncée et qui occupe toute la page 600 du volume de son ouvrage, que nous examinons. On y voit vingt-quatre évaluations successives de M. Rondelet, rangées en colonne à côté de vingt-quatre autres évaluations rangées de la même manière, et *qu'il dit* être les miennes.

M. Rondelet aurait pu s'épargner tant de peine; car chaque ligne opérant sur une épaisseur de mur croissant de 3 en 3 pouces jusqu'à 6 pieds, et les évaluations de ma colonne, comme de la sienne, suivant la même progression, les vingt-quatre lignes n'en font qu'une. M. Rondelet aurait donc eu plutôt fait de se borner à la dernière, et de dire que j'avais évalué à 116 liv. 19 s. 4 den. ce qu'il prétendait ne devoir l'être qu'à 100 l. 2 s.; mais il a pensé que rectifier une seule ligne de calculs ne frapperait pas assez l'imagination du lecteur, et il a fait sa grande table pour paraître en rectifier une page.

Ensuite, comment M. Rondelet est-il arrivé à son évaluation de 100 liv. 2 s., et comment s'y est-il pris pour m'en prêter une de 116 liv. 19 s. 4 d.? Le voici.

M. Rondelet a d'abord compté la taille de parement; et partant de la base de sa page 590, il a supposé 36 heures de travail, qui, au taux de 3 liv. 5 sous que j'ai adopté dans mon ouvrage par journée de dix heures, font trois journées et six

	l.	s.	d.
heures, valant.	11	14	»
Ensuite, sans égard pour ma méthode, qui est d'accorder un 15e. pour faux frais, puis un 6e. pour bénéfice ; et sans égard aussi pour la sienne, qui est d'accorder un 10e. pour chacun des deux objets, il les a confondus et a posé pour le tout le 6e. faisant.	1	19	»
Il en conclut que le prix d'un parement, compris faux frais et bénéfice, devait être de.	13	13	»
Il a compté pour le second parement même somme de.	13	13	»
Il a eu ainsi pour les deux paremens, compris faux frais et bénéfice	27	6	»
Opérant ensuite, d'après son système d'assimilation, à la manière des us et coutumes, il s'est dit que chaque toise de lits et joints devait valoir le tiers de 13 liv. 3 sous., c'est-à-dire 4 liv. 11 s., et multipliant cette dernière somme par les 16 toises de lits et joints que comportait la toise cube, il a porté en ligne.	72	16	»
Et c'est ainsi qu'il a trouvé son total de. . . .	100	2	»

Voyons maintenant mon opération, et voyons la, non pas telle qu'il a plu à M. Rondelet de la présenter en la dénaturant, mais telle qu'elle est réellement dans la première édition de mon ouvrage, où M. Rondelet a dû la puiser.

Le détail d'une toise de parement, compris faux frais et bénéfice pour la pierre dont il s'agit, se trouve à la page 139. Cette taille y est évaluée à 40 heures de travail, ce qui fait quatre journées de dix heures, lesquelles à 3 liv. 5 s., portent le prix à la somme de. 16 3 7

Le second parement vaut de même. 16 3 7

Et les deux paremens, toujours compris faux frais et bénéfice, valent. 32 7 2

On trouve ensuite, à la page 75, mes évaluations pour les tailles de lits et de joints, toujours de même pierre.

Les lits y sont comptés pour 12 toises, à 7 heures un quart de travail par toise, en tout 87 heures, qui, à 6 s. 6 d. l'heure, ou 3 liv. 5 s. la journée, font. 28 5 6

Les joints y sont comptés pour 4 toises, à 17 heures 3 quarts par toise, en tout 71 heures, qui, à 6 s. 6 d. font. 23 1 6

Total de ces deux tailles. . . .	51	7	0
Faux frais, un 15e.	3	8	6
Total, compris les faux frais. .	54	15	6
Bénéfice, un 6e. de cette dernière somme.	9	2	7
Total des deux tailles avec faux frais et bénéfice.	63	18	1
A quoi ajoutant le total ci-dessus des 2 paremens.	32	7	2
M. Rondelet devait donner pour montant de mon évaluation.	96	5	3

M. Rondelet n'aurait point alors dénaturé ce que j'ai fait, mais alors aussi il n'aurait pas eu occasion de dire que je portais trop haut la valeur de la taille des pierres.

Au surplus, dans tout cela M. Rondelet n'a peut-être fait qu'une erreur involontaire que je crois avoir découverte.

Au lieu de prendre mes évaluations de taille *de lits* à mon détail, page 75, il aura pris celle de la page 72, où les 12 toises, au lieu d'être comptées pour 7 h. $\frac{3}{4}$ par toise comme ci-dessus, le sont pour 11 h. $\frac{1}{2}$ par toise, parce que là il s'agit d'une taille extraordinaire pour assises de même appareil, dites réglées, et dont la valeur s'élève à. 44 17 0

tandis qu'il ne fallait comme ci-dessus que. . . 28 5 6

Différence en trop. . . .	16	11	6
Un 15e. pour faux frais.	1	2	1
Différence compris faux frais.	17	13	7
Un 6e. pour bénéfice	2	18	11
Différence totale.	20	12	6

A quoi ajoutant le montant véritable ci-dessus de mes évaluations, qui est de 96 5 3

On trouve le total imaginaire présenté par M. ondelet de (1). 116 17 9

En résultat, et mettant à l'écart les évaluations que M. Rondelet a voulu me prêter, on voit que les siennes lui ont donné. 100 2 0

Que les miennes ne s'élèvent réellement qu'à. 96 5 3

En sorte que loin que j'eusse forcé les prix de 16 l. 15 s. 9 d., comme le dit M. Rondelet, c'est lui qui a forcé les siens de. 3 16 9

Cette différence n'est pas bien importante ; mais ce qui l'est beaucoup c'est que M. Rondelet qui, pour me reprocher de forcer les prix des tailles, m'a opposé les expériences dont il parle à la page 590, en a pris d'autres pour règle dans divers endroits de son livre, au point que les tailles de parement, de lits et de joints pour une semblable toise cube de mur, au lieu d'être évaluées 100 l. 2 s., conformément à cette page 590, le sont d'abord à 113 l. 4 s. 0 d. ; ensuite à 127 l. 0 s 1 d. ; ensuite encore à 218 f. 88 c., et enfin à 253 f. 35 c. Examinons ces quatre variantes.

Première variante. Dans un tableau qui se trouve en regard de la page 609, et dont j'aurai à reparler plus loin, M. Rondelet a voulu comparer sa méthode avec celles de tous les auteurs qui ont écrit sur la matière, et avec les prix connus des grandes constructions de notre temps.

Il y porte une toise carrée de parement à. . . 14 0 0

Le second parement vaut donc aussi. 14 0 0

(1) J'observe que ce dernier total est celui que M. Rondelet porte, pages 598 et 599; mais dans le tableau, page 600, il est de 116 l. 19 s. 4 d., c'est-à-dire, de 19 deniers de plus parce qu'il a fait erreur de 2 deniers, à la ligne 8 de sa table, et parce que la somme de 3 l. 10 s. 6 d., qui fait la progression de chacun des 24 articles, contient en trop une légère fraction de denier, qui opérant sur chacun de ces articles, produit le surplus de la différence.

Il y porte 16 toises de lits et joints à raison, par toise, du tiers du prix d'un parement, ce qui fait.	74	13	4
	102	13	4
Au bas du tableau, il fixe les faux frais au 20e., ci.	5	2	8
	107	16	0
Il fixe aussi le bénéfice au 20e., ci	5	8	0
Total, suivant la première variante, . . .	113	4	0

Seconde variante. Sur la ligne qui, dans ce même tableau, correspond à la fixation de ce qu'il faut accorder pour faux frais, M. Rondelet a donné le montant de ces mêmes tailles, *compris ces faux frais*, et il compte d'abord un parement pour. . 14 8 0

Le second parement doit donc être aussi compté pour.	14	8	0
Il compte ensuite 16 toises de lits et joints pour	92	3	2
	120	19	2
A quoi il faut ajouter pour bénéfice un 20e., ci.	6	0	11
Total, suivant la seconde variante. . . .	127	0	1

Troisième variante. Parvenu à la page 648 de son ouvrage, M. Rondelet dément, comme je l'ai annoncé, les expériences qu'il avait citées page 590 ; il y annonce des prix « basés, dit-» il, sur un grand nombre de notes et d'attachemens pris dans » de grands ateliers pour des ouvrages bien faits, dont le ré-» sultat moyen a donné 15 heures ou une journée et demie » de tailleur de pierre pour un mètre carré de parement » ; et plus loin, page 657, il dit « qu'il faut compter la taille des » lits pour moitié de celle d'un parement, et celle des joints » pour les quatre dixièmes » ; enfin, à la suite d'un grand tableau dont l'examen se trouvera plus loin, il veut « que l'on » confonde les faux frais et les bénéfices, et qu'on les compte » pour un septième. »

Voyons les résultats de ces nouvelles bases en les appliquant

comme dans les variantes qui précèdent, à l'évaluation des tailles de paremens et de lits, et de joints pour une toise cube de mur, toujours de même pierre.

Si un mètre carré, d'après ce que dit M. Rondelet, p. 648, demande 15 heures de travail, une toise demandera 56 heures 58 minutes 44 secondes et une fraction, en sorte que nous pouvons prendre la base de M. Rondelet pour 57 heures, faisant cinq journées et 7 heures; et comme il a aussi changé le taux de la journée de travail, et qu'il la porte, page 647, à 3 fr. 50 cent. la taille d'une toise de parement, qui, d'après M. Rondelet, page 590, devait être évaluée à 61., doit l'être, d'après M. Rondelet, page 648, à la somme de. . 19fr. 95

Le second parement doit l'être de même à . . . 19 95

Une toise de lits, qu'il compte maintenant pour moitié d'une toise de parement, valant ainsi 9 f. 97 c. 1/2, les 12 toises valent. 119 70

Une toise de joints que ses nouvelles bases évaluent aux quatre dixièmes d'une toise de parement, vaut donc 7 f. 98 c., et les 4 toises que comporte la toise cube valent. 31 92

191 52

Ajoutant ensuite les faux frais et bénéfice confondus, et qui, d'après le système de M. Rondelet, doivent être comptés pour un septième, il faut porter ici. . 27 36

Total, suivant cette troisième variante. 218 88

Quatrième variante. Je trouve celle-ci, là où je pensais bien ne devoir pas en rencontrer.

En regard de la page 657, M. Rondelet a placé le grand tableau que nous venons d'indiquer en parlant de la variante qui précède, tableau qu'il donne *comme comprenant tout ce qui est nécessaire pour l'évaluation des ouvrages en pierres de taille.*

Ce n'est pas encore ici le moment d'examiner ce tableau dans toutes ses parties; mais puisque nous sommes occupés du soin

de présenter les évaluations diverses que M. Rondelet nous a données sur le prix des tailles de paremens, de lits et de joints pour une toise cube de pierre, il faut bien que nous examinions comment il les a établis dans ce tableau.

J'y trouve, à la ligne de la pierre franche de bas appareil, qui est celle sur laquelle nous avons opéré jusqu'ici, que la taille de parement doit coûter 5 fr. 32 c., par mètre carré, ce qui donne pour une toise carrée 20 22

Et pour le second parement, même somme de 20 22

La quatorzième colonne donne une somme de 15 fr. 96 c. pour prix des tailles de lits comprises dans un mètre cube, ce qui porte le prix de celles qu'une toise cube contient à. 118 16

On trouve ensuite à la quinzième colonne qu'une somme de 8 fr. 96 c. doit être allouée pour la quantité de tailles de joints comprise dans un mètre cube, en sorte que ce prix donne pour une toise cube, ci. 63 08

Total des trois tailles 221 68

Puis marchant toujours dans le système du tableau, cumulant les faux frais et le bénéfice et les comptant à raison du septième, il faut porter en ligne 31 67

Total, suivant la quatrième variante. . . 253 35

Voilà donc cinq prix différens que M. Rondelet nous a donnés sur la valeur des tailles de paremens, de lits et de joints; cinq prix qui, partant de celui de 100 liv. 2 s. auxquels il s'était réduit d'abord pour avoir occasion de dire que je faisais payer ces tailles trop cher, s'élèvent ensuite progressivement jusqu'à 253 fr. 35 c., c'est-à-dire plus d'une fois et demie en sus de sa première évaluation; cinq prix différens qui se succèdent dans le court espace de la page 600 à la page 658, c'est-à-dire en 28 pages seulement, parce que dans l'intervalle de ces 28 pages relatives à l'objet dont nous parlons, on en trouve

30 autres qui ne contiennent que des calculs algébriques et des tables de réductions des anciens poids et des anciennes mesures en mesures nouvelles et poids nouveaux, et *vice versâ*, toutes choses étrangères à l'évaluation des prix de tailles, quoiqu'elles s'y trouvent matériellement entremelées dans le livre.

La quatrième table de la page 600, dont l'examen m'a conduit à présenter les variantes des évaluations de M. Rondelet, n'est pas le seul endroit de son ouvrage dans lequel il a voulu mettre ce qu'il appelle sa méthode en parallèle avec la mienne ; il le fait encore dans le tableau dont j'ai parlé aux première et deuxième variantes, lequel se trouve en regard de la page 609, et qu'il a intitulé : *Tableau comparatif des prix des ouvrages en pierre dure ordinaire, dite Banc-Franc, depuis* 1632 *jusqu'en* 1809.

Ici M. Rondelet ne compare pas seulement ses évaluations aux miennes, mais encore à celles de plusieurs autres, et il y remonte à M. Savot. D'ailleurs, il ne s'y borne plus à parler des prix des tailles, il y parle aussi des valeurs de la pierre et les applique à des murs de différentes épaisseurs.

Ce tableau pourrait présenter quelqu'intérêt, mais il faudrait pour cela, 1°. que les sommes portées dans les colonnes indiquassent les valeurs des objets qu'indiquent les titres de ces colonnes ; 2°. que l'on y eût suivi un système uniforme dans la manière de présenter les évaluations des différens auteurs cités ; 3°. que le tableau, en ce qui concerne la méthode de l'auteur, ne contînt pas de fausses bases ; 4°. que le tableau fût en tous points intelligible. Or, nous avons sur tout cela des reproches à faire à l'auteur, comme on va le voir par l'examen de la ligne de son tableau qui présente sa méthode.

La première colonne indique le prix de la journée, et ce prix est porté en ligne pour 3 l. 5 s.

Soit : mais cependant est-il bien convenable de publier dans un tableau ce prix de 3 l. 5 s., lorsque, quelques pages plus loin, dans le même livre, on fixe ce même prix à 3 fr. 50 c. ? Ce prix a-t-il donc changé pendant l'intervalle de la mise

sous presse d'une ou deux feuilles d'impression, et dans tous les cas, ne fallait-il pas, en adoptant le nouveau prix, rectifier ou supprimer le tableau ?

La deuxième colonne indique le prix d'une toise superficielle de parement, et ce prix y est porté à 14 livres.

Ce prix n'est d'accord avec aucune des deux bases que M. Rondelet nous a données dans son livre.

Il dit, page 590, qu'il faut compter 36 heures de travail, et, comme dans le tableau, il compte les journées de 10 heures, les 36 heures font 3 journées et 6 heures, qui, à 3 l. 5 s., prix de son tableau, font 11 l. 14 s. et non 14 livres.

A la page 648, il dit qu'il faut compter 57 heures, faisant 5 journées et 7 heures, en sorte qu'en les prenant à raison de 3 l. 5 s., prix du tableau, ce ne serait pas non plus 14 l., mais 18 l. 11 s.

La troisième colonne indique la valeur d'une toise de lits ou de joints, et elle y est portée pour 4 l. 13 s. 4 d.

Ce prix est le tiers des 14 livres, prix d'une toise de parement, et, en admettant que cette assimilation fût tolérable, elle ne donnerait encore qu'une évaluation inexacte, puisque le prix de la taille de parement qui en est la base, est mal établi; d'ailleurs j'ai suffisamment démontré qu'on ne peut mettre sur une même ligne le prix de la taille des joints et celui de la taille des lits; comme j'ai démontré que ces tailles, dont la quantité est variable, ne peuvent jamais être un *quantum* de la taille de parement qui est toujours la même.

La quatrième colonne indique la valeur des lits pour une toise cube, et la somme portée en ligne est de 74 l. 13 s. 4 d., ce qui fait seize fois la valeur de la colonne précédente.

Cette quantité de 16 toises fait voir l'inexactitude de l'intitulé de la colonne qui devrait être : *Valeur des lits* ET JOINTS *par toise cube.*

Quant au prix, il est basé sur celui d'une toise portée à la colonne précédente, et nous ne pouvons que nous référer à ce que nous venons de dire de celle-ci.

La cinquième colonne indique la valeur d'une toise de pierre, compris déchet. Elle y est portée pour 609 l. 18 s. 9 d.

Un tableau dans lequel on veut, comme on l'a voulu dans celui-ci, présenter, dans diverses colonnes, des détails, puis des totaux, doit être conçu de manière que l'on puisse trouver dans les colonnes de détails la preuve de l'exactitude des colonnes de totaux.

Nous avons donc cherché d'abord à voir si le tableau nous indiquerait les élémens de la somme de 609 l. 18 s. 9 d.

Ne trouvant rien qui pût nous aider dans le tableau, nous avons examiné le détail que M. Rondelet donne page 607, sur l'évaluation d'une toise cube de mur, détail qui devait être la base de son tableau.

Ce détail élève le prix de la toise cube, compris déchet, lits et joints, hardage, montage, pose, faux frais et bénéfice, à 700 l. 4 s. 2 d.

Diverses soustractions que nous avons essayées pour trouver la somme de 609 l. 18 s. 9 d., nous ont enfin mis à même de voir comment elle se composait.

Nous avons déduit des.				700 l.	4 s.	2 d.
1°. L'article porté au détail pour lits et joints.	74 l.	13 s.	4 d.			
2°. Faux frais, un 10e. conformément au détail. . .	7	9	4			
	82	2	8	90	6	11
3°. Bénéfice aussi, un 10e. comme au détail. . . .	8	4	3			
	90	6	11			
Est resté.				609	17	3

Cette somme étant à 18 deniers près celle que nous trouvions à la 5e. colonne, nous avons vu que les 609 l. 18 s. 9 d. étaient la valeur que M. Rondelet donnait à une toise cube

compris déchet, bardage, montage, pose, faux frais et bénéfice ; ainsi :

1°. L'énoncé de la colonne est d'abord vicieux et peut tromper en ce qu'il n'indique que le déchet comme compris. Il fallait indiquer le surplus, ou dire : valeur d'une toise *en œuvre*, *non compris les tailles*.

2°. Il faut observer que dans les 609 l. 18 s. 9 d. sont compris *les faux frais et bénéfice* pris sur la totalité des articles du détail, ce qui met la cinquième colonne en contradiction de trois manières différentes avec le reste du tableau ; d'abord, en ce que le montant des quatre colonnes précédentes est porté *non compris faux frais et bénéfice* ; ensuite en ce que les faux frais et bénéfice sont l'objet spécial des trois dernières lignes de chaque colonne, *ce qui fait double emploi à la cinquième*, et enfin en ce que les faux frais et bénéfice compris dans ladite somme de 609 l. 18 s. 9 d. sont comptés, comme on le voit au détail, *à raison du dixième*, et qu'au tableau ces faux frais ne sont portés qu'*à raison du vingtième*, puis le bénéfice *ad libitum au vingtième* ou *au dixième*.

La sixième colonne indique qu'elle va donner la valeur d'une toise cube de pierre, compris déchet, avec lits et joints, et elle fixe cette valeur à 700 l. 4 s. 2 d.

Cet article est en discordance avec tout le reste de la colonne et avec ce que le titre de la colonne paraît indiquer.

Nous avons vu que la quatrième colonne donne le prix des lits et joints, et que la cinquième donne celui du surplus de la valeur d'une toise cube en matière et main d'œuvre, sauf les lits et joints.

La sixième colonne, que nous examinons, étant intitulée : Valeur *idem*, avec lits et joints, doit donc donner le total des deux colonnes précédentes ; et si l'on veut examiner les dix autres lignes du tableau, on verra qu'à l'exception d'une où il paraît y avoir une erreur de calcul, la somme portée à chaque ligne de la sixième colonne du tableau, est le total des deux articles correspondans de la quatrième et de la cinquième colonnes.

Mais il en est tout autrement à la ligne que présente la méthode de l'auteur.

La 4e. colonne: Valeur des lits et joints, portait	74	13	4
La 5e. : Valeur d'une toise cube en œuvre. . .	609	18	9
La 6e. colonne devait donc porter	684	12	1

Au lieu de cela, elle porte 700 l. 4 s. 2 d.

La raison de cette différence est facile à apercevoir. M. Rondelet, pour être conséquent avec lui-même, n'a pas seulement ajouté aux 609 l. 18 s. 9 d. les 74 l. 13 s. 4 d., montant des lits et joints, mais de plus 15 l. 12 s. 1 d. pour les faux frais et bénéfice de ces mêmes lits et joints, et il s'y est déterminé parce que, comme on l'a vu, les 609 l. 18 s. 9 d. comprennent les faux frais et bénéfices des autres articles qui composent son total.

Mais a-t-il eu raison ou tort de comprendre dans cet article les faux frais et bénéfices? C'est ce que je n'examinerai pas, et je me borne à dire que si c'est bien, il devait faire la même chose à chacune des dix lignes du tableau qui concernent les autres auteurs; que si c'est mal, il ne devait pas plus le faire pour lui que pour les autres. Je dis enfin que dans un tableau *comparatif* (et c'est ainsi que M. Rondelet caractérise le sien), il faut opérer dans un même système sur les objets que l'on compare, ou qu'il n'y a plus de comparaison, et ce qui pis est, qu'une comparaison fausse qui trompe au lieu d'éclairer.

La septième colonne est intitulée : Valeur *idem* (c'est-à-dire d'une toise cube en œuvre compris lits et joints) *avec deux paremens*, et la somme portée à la ligne de la méthode de l'auteur est 728 l. 4 s. 2 d.

Comment cette somme se compose-t-elle?

Elle se compose 1°. du montant de la colonne précédente, comprenant tout sauf les paremens, et qui est de	700	4	2
2°. Du montant des deux paremens, qui, estimés chacun 14 l. dans la 2e. colonne, valent ensemble.	28	0	0
Total égal à la somme portée au tableau.	728	4	2

En sorte que ce n'est plus seulement avec le reste de son tableau que l'auteur se trouve ici en discordance, comme je l'ai fait voir en parlant de la sixième colonne, il est encore en discordance avec lui-même, puisque les 28 l. qu'il ajoute sont le prix des paremens sans l'accessoire des faux frais et bénéfice. Or, pour ne pas donner un résultat insignifiant il fallait ajouter cet accessoire de la valeur des paremens, ou il fallait le soustraire de la valeur des autres parties de main d'œuvre ; et enfin, quelque parti que M. Rondelet eût voulu prendre, il devait y coordonner tous les articles de son tableau, et surtout ne pas nous en donner un qui, comprenant avec le prix de la matière, celui de toutes les parties de la main d'œuvre, y englobe les faux frais et bénéfices sur quelques-unes de ces parties et ne les compte pas sur les autres.

Les colonnes 8, 9 *et* 10 sont intitulées ; savoir : la 8e. valeur *idem* pour un mur de 3 pieds; la 9e. valeur *idem* pour un mur de 2 pieds; la 10e. valeur *idem* pour un mur de 18 pouces.

Ce mot *idem* signifie sans doute : valeur pour l'objet mentionné dans la colonne précédente avec l'exception qu'annoncent les mots : *pour un mur de* 3 *pieds, ou de* 2 *pieds, ou de* 18 *pouces.*

L'intitulé de la 8e. colonne signifie donc : valeur d'une toise de pierre en œuvre, avec lits et joints, et deux paremens pour un mur de 3 pieds.

Pour fixer cette valeur, ainsi que celle des colonnes suivantes, lesquelles devaient être *un quantum* du prix de la 7e. colonne, il fallait chercher la portion de ce prix susceptible de varier en raison de l'épaisseur des murs.

D'après cela, il fallait d'abord porter en ligne le montant de la colonne précédente; ci : . . . . . 728 l. 4 s. 2 d.

Observant ensuite que la valeur des paremens, étant la même pour tout mur, quelle qu'en soit l'épaisseur, et ne pouvant être soumise à une division, il fallait la soustraire, ci . . . . . 28 » »

Il serait ainsi resté pour somme à diviser, d'après les différentes épaisseurs, celle de. . . 700 l. 4 s. 2 d.

Cette base posée, il fallait opérer de la manière suivante pour chacune des trois colonnes dont nous parlons.

8e. colonne. Moitié de 700 l. 4 s. 2 d. pour un mur de 3 pieds.	350	2	1
Les deux paremens.	28	»	»
Total	378	2	1

Au lieu de cela, la 8e. colonne, porte 352 livres 1 sol.

9e. colonne. Le tiers de 700 liv. 4 s. 2 den. pour un mur de 2 pieds	233	8	»
Les deux paremens.	28	»	»
Total.	261	8	»

Au lieu de cela, la 9e. colonne porte 234 livres 14 sols.

10e. colonne. Le quart de 700 livres 4 s. pour un mur de 18 pouces	175	1	»
Les deux paremens.	28	»	»
Total.	203	1	»

Et au lieu de cela, la 10e. colonne porte 176 liv. 0 s. 6 d.

Dira-t-on que c'est à tort que j'ai pris les colonnes 8, 9 et 10 pour des divisions de la 7e.; que l'auteur n'a entendu, dans ces trois dernières colonnes, parler que des murs sans parement; en sorte que ces trois colonnes sont des divisions, non de la 7e., mais de la 6e. colonne.

Si c'est là ce qu'a voulu l'auteur, il devait le dire; car, après avoir suivi les valeurs partielles et de détail pour arriver progressivement à la valeur totale d'une toise cube, il n'est pas naturel de penser que lorsqu'il divise ensuite ce cube en moindres épaisseurs, il ait voulu ne plus comprendre dans celles-ci tout ce qu'il avait compris dans le cube. Il y aurait donc toujours vice grave dans le tableau, dont les énoncés induiraient en erreur ceux qui le consulteraient.

D'ailleurs, en admettant cette hypothèse, la toise de mur de trois pieds devait être de 350 l. 2 s. 1 d., et non de 352 l. 1 s. Celle du mur de 2 pieds devait être de 233 l. 8 s., et non de 234 l. 14 s.; celle du mur de 18 pouces devait être de 175 l. 1 s., et non de 176 l. 0 s. 6 d.

Je vois bien que dans cette supposition les différences ne sont plus que peu de chose; mais en fait de calculs, en fait de tableaux, ce n'est pas *à peu près*, c'est *tout juste* qu'il faut arriver.

Au surplus, ne perdons pas de vue que ces trois colonnes, qui sont des émanations et des divisions des 5e., 6e. et 7e. colonnes, contiennent, comme celles-ci, l'évaluation des faux frais et bénéfices, et qu'elles sont ainsi en discordance avec le reste du tableau qui ne les contient pas.

Ne perdons pas encore de vue que contenant l'accessoire des faux frais et bénéfices, cet accessoire fait double emploi lorsqu'au bas du tableau l'auteur reprend ses évaluations auxquelles il ajoute ce même accessoire.

Ne perdons pas de vue enfin qu'en prenant les prix du tableau avec l'augmentation qu'il indique pour les faux frais et bénéfices, il y aurait encore discordance avec la ligne qui donne la méthode de l'auteur, parce que, dans cette ligne, les faux frais et bénéfices sont comptés à raison chacun d'un 10e., conformément au détail de la page 607, tandis qu'au tableau les faux frais ne sont comptés qu'à raison d'un 20e., et que les bénéfices le sont, comme je l'ai dit, à raison, *ad libitum*, soit du 20e. comme les faux frais, soit du 10e.

Je crois avoir maintenant bien prouvé, comme je l'avais annoncé, que ce second tableau, dans lequel M. Rondelet a, pour la deuxième fois, opposé sa prétendue méthode à la mienne, ne présente qu'erreurs, données fausses, incohérences et contradictions. Il me reste à faire voir que, comme je l'ai également annoncé, il est sur beaucoup de points inintelligible.

C'est aux trois dernières lignes du tableau et aux dix colonnes qu'elles composent que j'adresse ce reproche.

La première ligne a pour objet les dépenses présumées, *y compris un* 20e. *pour faux frais;* la 2e. y ajoute un second 20e. *pour bénéfice*, et la 3e. ajoute encore un 20e. pour porter, si on le veut, le bénéfice *au* 10e. *au lieu du* 20e.

Chaque article de la 1ere. ligne doit donc présenter une augmentation sur les prix portés plus haut au tableau, prix qui ne peuvent être que ceux de la ligne contenant les prix selon la méthode de l'auteur ; chaque article de la 2e. ligne doit ensuite présenter une augmentation sur les articles de la première, et enfin, chaque article de la 3e. doit de même présenter une augmentation sur le montant de chacun des articles de la seconde.

Les quatre premières colonnes marchent assez dans ce système, et quoiqu'aucune des sommes qui y sont portées ne soit exacte, toujours est-il au moins que la 1ere. ligne qui donne le prix, compris faux frais, donne une somme supérieure au prix porté au tableau, et que les 2e. et 3e. lignes suivent la progression dont je viens de parler.

Après ces quatre colonnes tout change, et, dans les 5e., 6e., 7e., 8e. et 9e. colonnes, le prix qui doit être augmenté d'un 20e. pour faux frais, y est, au contraire, moindre qu'au tableau, ligne de la méthode de l'auteur.

Enfin, à la 10e. colonne, le 1er. système reparaît, et le prix, compris faux frais, est supérieur à celui que le tableau contient.

Ce qu'il y a de remarquable encore, c'est que ces augmentations et diminutions ne sont point dans les proportions qu'elles devraient avoir entr'elles.

Je pourrais en citer bon nombre d'exemples, je me bornerai à un qui suffira pour faire juger des autres.

Dans les trois dernières colonnes du tableau, ligne de la méthode de l'auteur, il donne successivement des prix, 1°. pour un mur de 3 pieds ; 2°. pour un de 2 pieds, et 3°. pour un de 18 pouces. Le prix de 3 pieds est porté pour 352 l. 1 s.; en sorte que celui de 2 pieds, devant décroître d'un tiers, est et doit être de 234 l. 14 s., et celui de 18 pouces, devant être moitié de celui de 3 pieds est porté à 176 l. 0 s. 6 d.

Les mêmes proportions devraient exister entre les trois sommes portées plus bas à la ligne des évaluations qui comprennent le 20e. pour faux frais.

Ainsi la somme de 335 liv. 6. s. 7 d. étant portée à la 8e. colonne pour un mur de 3 pieds, il fallait soustraire un tiers de cette somme pour un mur de 2 pieds, ce qui aurait donné 223 liv. 11 s. 1 d.; et au lieu de cela, M. Rondelet a porté 233 liv. 3 s. 1 d.

Ensuite, pour donner la valeur d'un mur de 18 pouces il fallait moitié du mur de 3 pieds; par conséquent 167 liv. 13 s. 4 d.; et au lieu de cela, M. Rondelet a porté 182 liv. 1 s. 3 d.

Le tableau, je le répète, est inintelligible, et si M Rondelet pouvait en donner la clef et le faisait, je demanderais pourquoi il ne l'a pas donnée dans son livre; je demanderais de quelle utilité peut être un tableau dont on ne peut faire emploi qu'après avoir été consulter l'auteur.

Jusqu'ici c'est aux tables et aux tableaux de M Rondelet que je me suis attaché, parce qu'il a voulu y présenter les résultats de ce qu'il enseigne, et que, dans la matière que nous traitons, les résultats sont *tout*. Continuons donc notre examen dans le même système.

Néanmoins je ne dirai rien des tables et tableaux qui existent dans le livre, à partir de la page 609 jusques et compris la page 644, parce que le tout se trouve sous ce titre: « Notions sur les mesures métriques et leur rapport avec les anciennes, » notions qui, tout ainsi que les trente pages de calculs et de tableaux qui les suivent, sont étrangères à la discussion qui nous occupe, en ce que, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, ils n'ont pour objet que des méthodes de calculs et des comparaisons des anciens poids et des anciennes mesures avec les mesures et les poids nouveaux.

Le premier tableau, que je rencontre après cela, est celui qui se trouve en regard de la page 657, et dont j'ai déjà dit quelque chose à l'occasion de la 4e. variante de M. Rondelet sur l'évaluation du prix des tailles.

Mais avant d'examiner ce tableau je dois m'arrêter un moment sur quelques-unes des pages qui le précèdent.

Pages 648, 649 et 650, M. Rondelet parle des tailles circulaires, et il arrive à penser qu'il faut les payer à raison d'une fois et demie le prix d'une taille ordinaire, et ce, par compensation de la plus grande quantité de pierres jetées bas par cette opération.

Ainsi, voilà encore une fois M. Rondelet qui oublie qu'il a reconnu que toute espèce de main d'œuvre particulière doit être estimée séparément et évaluée à raison du temps qu'elle exige; le voilà qui oublie qu'une des principales conséquences de cette méthode est qu'on ne doit jamais confondre une valeur *matière* avec une valeur *main d'œuvre*; le voilà qui oublie que dès que l'on cesse de parler de taille sur plan droit, on ne fait qu'une chose incomplète en parlant de tailles circulaires; qu'il faut passer du plan droit aux formes cintrées dans leurs divers degrés, et n'arriver que progressivement aux courbures à plein cintre ou circulaires, en augmentant le prix de la taille dans la même progression.

Le voilà enfin qui, abandonnant non-seulement ma méthode, mais toute espèce de méthode, se rejette dans des compensations et des assimilations à la manière des us et coutumes.

Il en est de même de ce que M. Rondelet dit ensuite de la taille des moulures, de la pierre jetée bas pour évidement, refouillement et épanelage, du toisé des pierres de voûte, du bardage, du montage, de la pose et du mortier. Son livre ne contient nulle méthode sur aucun de ces objets, et il se résume partout à dire que telle chose vaut tant le pied cube.

M. Rondelet pourrait me reprocher de n'avoir pas fait mieux que lui dans ma première édition en ce qui concerne les moulures et la pose, et j'avoue sans difficulté que ces deux parties faisaient tache dans mon ouvrage, puisque je ne les y avais pas fait fléchir sous les principes de ma méthode.

Je ne dois pas cependant m'accuser outre mesure sur ces deux points.

J'ai, à la vérité, confondu dans mes tableaux détaillés l'évaluation du montage avec celle de la pose; mais à la page 41 de mes observations préliminaires, j'avais prévenu mon lecteur sur ce que j'avais opéré pour une élévation moyenne de 30 pieds.

Au reste, je n'ai pas tardé à sentir que la division des deux objets était plus régulière; et lorsqu'en 1817, M. Rondelet a séparé ces deux élémens dans ses détails, il y avait dix à douze ans que je le pratiquais moi même ainsi dans les évaluations dont j'étais chargé; et personne, je pense, ne l'a fait avant moi.

Quant aux moulures, aucune idée raisonnable sur le moyen d'en faire l'évaluation n'avait encore paru, lorsque j'ai entrepris mon ouvrage; cette partie était dans un véritable cahos.

Je ne me suis pas dissimulé l'étendue du travail et le nombre d'expériences qu'il fallait faire pour arriver à un moyen d'évaluation tout à la fois simple et sûr; il fallait créer un système, et je ne voulais pas pour cela retarder la publication d'un ouvrage que j'avais complété sur tous les autres points. J'ai donc laissé le mode d'évaluation des moulures au point où il en était, sauf quelques légères améliorations. M. Rondelet n'a pas fait autre chose dans son ouvrage.

Mais dans la seconde édition que je donne du mien, je présente au public un système d'évaluation des moulures qui mettra tout le monde à même d'en déterminer le prix avec une parfaite exactitude.

Arrivons maintenant au tableau que j'ai annoncé et qui se trouve en regard de la page 657 de l'ouvrage de M. Rondelet, où il dit que ce tableau comprend TOUT *ce qui est necessaire pour l'évaluation des différens ouvrages en pierres de taille*, et voyons d'abord si l'auteur donne tout ce qu'il nous promet, ou plutôt voyons la nomenclature des objets dont il ne parle pas.

En fait de matière, il ne dit rien :

1°. Du prix des assises d'appareil *réglé*.

2°. Des pierres employées soit en claveaux de plate-bandes, soit pour des voussoirs.

3°. Des seuils, marches et des appuis de croisées.

4°. Des dallages de toutes sortes d'épaisseurs.

5°. Des bornes, des auges, des dez et de tous ouvrages semblables qui se posent sur le sol et dont la pose exige moins de temps que celle des assises de mur.

6°. Des pierres employées en libage.

7°. Des pierres qui peuvent être employées en reprise.

8°. Des déchets des pierres employées à des constructions de forme cintrée et des autres espèces d'évidement.

9°. Il ne parle que d'une seule espèce de mortier, tandis qu'il en existe quatre espèces toutes de prix différens.

En fait de paremens, il ne dit rien :

1°. Des paremens qui ne sont que rustiqués.

2°. Des paremens pour des constructions cintrées avec la progression de prix qu'ils peuvent éprouver en raison des différens diamètres depuis une courbure légère jusqu'à la courbure à plein cintre ou forme circulaire.

3°. Des paremens sur les tableaux et embrâsures de portes ou de croisées.

4°. Des secondes ou doubles tailles sur des pierres d'appui de croisées, sur des pierres d'évier, ou sur d'autres pierres qu'il faut recreuser au ciseau après les avoir fait scier.

5°. Des tailles que l'on fait sur une pierre après l'avoir évidée ou refouillée, soit carrément, soit circulairement, comme par exemple pour le châssis d'un regard qui serait d'un seul morceau.

En fait de ragrémens, le tableau ne dit rien :

1°. Des ragrémens sur des constructions cintrées et des diverses modifications que j'ai indiquées en parlant des paremens.

2°. Des ragrémens sur des corps ronds, comme des colonnes.

3°. Des ragrémens faits horizontalement sur des dallages ou des marches de perron après leur pose.

En fait de tailles de lits, il ne dit rien :

1°. Des lits qui ne sont que grossièrement taillés.

2°. De ceux qui se taillent pour des assises d'appareil *réglé*, et qui exigent souvent que l'on abatte une portion de l'épaisseur de la pierre pour la réduire à la hauteur déterminée.

En fait de taille de joints, il ne dit rien :

1°. Des joints à une ciselure, tels que ceux qui concernant des assises ou carreaux pour des murs de quai, qui n'ont qu'un parement et ne sont vus que d'un côté.

2°. Des grands joints rustiqués ou seulement dégrossis, tels que ceux des assises pour des grands édifices qui ne sont aussi vus que d'un côté.

3°. Des joints de pierres de petites épaisseurs, comme ceux des marches, appuis, dalles.

4°. Des joints obliques ou cintrés, comme ceux des claveaux de plate-bande ou de voussoirs.

5°. Il ne dit rien des variations qui peuvent exister dans la quantité de toises de lits et joints que comporte une toise cube de mur d'après les différences de longueur et de hauteur des pierres.

En fait de pose, il ne dit rien :

1°. Des voûtes.

2°. Des pierres isolées, comme celles d'un pilier ou d'une colonne.

En fait d'objets divers, il ne dit rien :

1° Des dépose, descente et transport de vieilles pierres, ni de leur repose lorsqu'on les remploie après les avoir fait retailler en totalité ou en partie.

2°. Des percemens de murs pour des ouvertures de portes ou de croisées.

3°. De la façon des trous, des entailles, des feuillures.

4°. Des tailles qui se font sur d'autres parties de tailles déjà faites et en place, et que l'on nomme *ravalement.*

5°. Les refouillemens dont parle le tableau de M. Rondelet y sont improprement nommés ainsi. Ce sont des évidemens ; en sorte que le tableau garde le silence sur les véritables refouillemens qui se font dans un très-grand nombre de cas pour divers objets.

Je viens de rédiger rapidement cette nomenclature : elle est assurément très-incomplète ; mais elle suffit pour faire voir que le grand tableau de M. Rondelet ne contient qu'une très-pe-

tite partie de ce qu'il faudrait qu'il contînt pour qu'on pût le présenter comme renfermant tout ce qui peut être nécessaire pour l'évaluation de toute espèce d'ouvrage en pierres de taille.

Et si l'on veut faire le calcul du nombre de nouvelles colonnes qu'exigeraient les objets que nous venons de rappeler, et ceux que nous avons négligés; si en faisant ce calcul on observe que plusieurs des articles de notre nomenclature portent sur divers objets qu'il faudrait évaluer séparément; si l'on observe que plusieurs de ces objets, comme ceux, par exemple, qui sont relatifs à des formes cintrées, doivent être appréciés sous autant de rapports qu'ils présentent de modifications; si l'on observe encore, que tous et chacun de ces objets peuvent s'appliquer à toutes et chacune des espèces de pierre; si l'on considère enfin les nombreuses variétés des pierres dans leurs dimensions, on verra que pour donner un tableau qui présentât réellement tout ce qui est nécessaire pour évaluer toute espèce d'ouvrage en pierre de taille, il faudrait d'abord se procurer une feuille de papier de cinq à six toises carrées; après quoi, considérant qu'il ne serait ni facile, ni prompt de découvrir dans les innombrables colonnes de ce tableau gigantesque ce que l'on voudrait y chercher; considérant qu'on ne pourrait le consulter qu'à terre et à genoux, on pensera que j'ai fait chose tout au moins aussi commode en le remplaçant par des détails particuliers à chacun des objets dont on pouvait avoir à s'occuper.

Maintenant examinons le mérite du grand tableau en lui-même.

La première colonne indique les noms des différentes espèces de pierres auxquelles les évaluations du tableau doivent s'appliquer: c'est bien.

La 2e. et 3e. donnent: l'une, la pesanteur de chacune de ces pierres, et l'autre le degré de leur dureté. Ces colonnes sont de curiosité pure, et nous verrons plus loin que M. Rondelet s'est trompé lorsqu'il a voulu prendre l'une ou l'autre pour base et surtout pour base unique de ses évaluations.

La 4e. colonne indique la hauteur d'assise que les pierres peuvent porter toutes taillées.

Cette colonne était nécessaire au tableau parce que la quantité des tailles de lits qu'un mur comporte, se détermine par la hauteur des assises combinée avec l'épaisseur du mur et parce que la hauteur des assises influe aussi sur la quantité de déchets et de mortier.

Mais il faut observer qu'il n'est point de pierre dont la hauteur soit invariable. Tel banc donne une hauteur de 40 centimètres, et un autre d'une semblable pierre en donne dix ou vingt en plus ou en moins. Si donc on procédait à l'évaluation d'une construction dans laquelle les pierres employées seraient d'une hauteur différente de celle que M. Rondelet a adoptée dans cette 4e. colonne de son tableau, on ne trouverait plus que de fausses évaluations aux colonnes 6, 11 et 14 sur la fixation de la quotité du déchet, et sur celle de la quantité des lits et de leur valeur.

La 5e. colonne est intitulée : *Valeur du mètre cube.*

Je n'ai rien à dire de cette colonne, si ce n'est que les sommes qui y sont portées sont, sans doute, les prix auxquels M. Rondelet évaluait la matière au moment où il écrivait.

La 6e. colonne contient l'évaluation de la colonne précédente, plus la valeur de la pierre tombée en déchet par les tailles. Voyons comment M. Rondelet a opéré pour déterminer le *quantum* des déchets.

Il a fait trois classes de pierres et leur a respectivement attribué un déchet d'abord d'un tiers, ensuite d'un quart, et enfin d'un cinquième.

Quelle a été la base de sa progression décroissante? Il ne le dit pas ; mais il est facile de voir qu'il s'est déterminé d'une part, d'après la hauteur des assises ; d'autre part, d'après la dureté de la pierre, et il faut convenir que c'était bien ce qu'il y avait de mieux à faire puisque M. Rondelet voulait s'écarter de la base bien autrement sûre, et la seule même qui le soit absolument, d'expériences multipliées sur chaque espèce de pierres.

Considérant les choses sous le 1er. rapport, M. Rondelet a donné le moindre déchet aux assises les plus hautes, et jusque là il a eu raison. En général les tailles enlèvent à toutes les pierres une épaisseur de matière à peu près égale; et cette épaisseur, comparée à ce qui reste de matière en œuvre, augmente la proportion du déchet en raison de ce que la matière en œuvre diminue de volume. Ainsi, par exemple, si j'enlève six pouces d'une pierre pour en tailler les deux lits, et que la pierre en œuvre ait 30 pouces, j'aurai perdu, par la taille, le 5e. de ce qui est en œuvre, et j'aurai perdu le quart si la pierre en œuvre n'a que 24 pouces.

Mais de cela même il résulte que l'augmentation et la diminution du déchet sont progressives de ligne en ligne, et s'il serait trop minutieux et trop peu important de vouloir porter jusque là l'exactitude ; toujours est-il vrai que la division des pierres, en trois classes seulement, est inadmissible en ce qu'elle amène nécessairement des injustices en trop ou en peu, lorsque l'on arrive au *minimum* d'une classe pour passer au *maximum* de la suivante.

M. Rondelet a d'ailleurs établi sa progression d'une manière extrêmement inégale.

La moindre hauteur d'où il part est celle de 25 centimètres ; il en fixe le déchet au tiers ; et après l'avoir déterminé dans la même proportion pour les hauteurs de 30 et 33 c., arrivé au liais de l'île Adam, auquel il donne 43 c., il le fait descendre de la classe du tiers à celle du quart ; en sorte qu'il se trouve 10 c. (3 pouces 8 lignes environ) qui séparent la 1re. classe de la 2e.

Il y a bien à cela une exception dans le tableau ; c'est celle de la roche moyenne, haute de 45c., et dont M. Rondelet porte le déchet au tiers : mais par cela même que c'est une exception, il faut la laisser à l'écart.

Jusqu'ici nous n'avons donc trouvé que quatre hauteurs pour la première classe, partant de 25 c. et arrivant à 43 c. : *différence*, 18.

Vient ensuite la pierre de la remise, cotée pour 48 c. de

hauteur, et progressivement on arrive à la hauteur de 66 c., qui est celle de la pierre de Conflans et de la Lambourde de Saint-Maur; en sorte que la différence du *maximum* au *minimum est aussi de* 18.

Toutes ces pierres devraient donc pareillement ne former qu'une classe ; néanmoins elles forment les deux dernières ; l'une du quart, l'autre du 5e.; et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que la classe change à la hauteur de 57e., et que les trois espèces de pierres qui sont de cette même hauteur sont la roche et la pierre franche de l'île Adam, qu'on a compris dans la 2e. classe, et la pierre tendre de Vergelé, que l'on a mis dans la 3e.

Je sais très-bien que pour motiver cette différence, on invoquera la seconde base prise par M. Rondelet, la dureté de la pierre, et l'on me dira que les deux premières des trois pierres dont je viens de parler, sont cotées l'une de 114, l'autre de 88 degrés de dureté, tandis que la 3e. n'est cotée que de 36 degrés.

Mais c'est là, et là surtout qu'est le vice principal du système de M. Rondelet ; car il est constant que plus les pierres sont tendres, plus elles perdent par le déchet, parce que le moindre coup de marteau, un peu trop fortement donné, enlève un éclat qui force à approfondir la taille sur toute la surface de la pierre, inconvénient que ne présentent pas les pierres qui, par leur dureté, résistent au marteau, et dont, par conséquent, on ne retranche que ce que l'on veut.

Il faut ajouter d'ailleurs cette considération très-importante, qu'il existe rarement dans les pierres tendres deux ou trois morceaux d'une semblable épaisseur, parce qu'elles ne se trouvent point par banc comme les pierres dures, mais par masse ; en sorte que pour en réduire à une même hauteur une quantité suffisante, ne fut-ce que pour un seul rang d'assisses, il faut perdre beaucoup sur plusieurs.

La 6e. colonne que nous venons d'examiner est donc vicieuse d'un bout à l'autre en ce qui concerne les *quantum* de déchet qu'elle indique.

La 7e. colonne donne le prix de la taille d'un mètre carré de parement.

L'examen de cette colonne est ici très-important en ce que l'un des articles qui la composent a été adopté par M. Rondelet comme unité de comparaison ou d'assimilation, non-seulement pour tous les autres articles de la colonne, mais pour tous les articles de treize des colonnes subséquentes, et que cet article a été pour lui ce qu'était *la toise à mur* du temps de M. Savot pour toute espèce d'ouvrage.

Ici les moindres erreurs sont donc graves, parce que chacune d'elles se reproduit treize fois au tableau, dans différentes proportions.

Nous aurions pu éprouver quelqu'indécision à déterminer la base prise par M. Rondelet pour asseoir son évaluation sur cet article si important.

En effet, on se rappellera sans doute que, page 590, voulant soutenir que je portais trop haut le prix de la taille de parement, en la comptant pour 40 heures de travail par toise carrée, il m'a opposé des expériences qui ne donnaient, disait-il, que 36 heures.

Et l'on se rappellera de même que, page 648, où il n'était plus question de moi, il a invoqué d'autres expériences qui, fixant ce travail à 15 heures par mètre carré, transformaient les 36 heures en 57 pour une toise.

Nous avions donc deux bases sous les yeux ; mais M. Rondelet a levé l'incertitude comme la somme portée au tableau l'aurait d'ailleurs également levée. M. Rondelet a pris la base de 15 heures par mètre pour l'article de son tableau où la dureté de la pierre est cotée au degré 120 ; et 15 heures à 35 c. font bien les 5 f. 25 c. qu'il porte pour prix d'un mètre carré de parement sur la ligne de cette pierre.

Ainsi, l'article fondamental de toutes les évaluations de M. Rondelet est assis sur l'erreur de ses expériences, page 648, erreur constatée par ses expériences, page 590, et par toutes les miennes.

Maintenant, comment M. Rondelet a-t-il appliqué au reste

de sa colonne l'évaluation erronée de son article fondamental?

Il ne s'est servi des 15 heures de temps dont elle était le résultat que pour les comparer au degré de dureté de la pierre, et il s'est dit : il faut 15 heures pour une pierre de 120 degrés; puis partant de là, et à l'aide de règles de trois, *il a proportionné le prix pour les autres pierres à leur degré de dureté*, comme il nous le dit lui-même à cette même page 648.

Cette base, substituée à celle du temps, est aussi fausse que celle-ci était bonne et sûre.

Nous n'entendons pas dire que la dureté de la pierre ne doive être considérée pour rien dans la difficulté de la taille et dans le temps qu'exige cette main d'œuvre; mais la prendre pour base *unique* de l'évaluation, poser sur cette base une échelle ascendante ou descendante à raison des degrés de dureté de chaque pierre, c'est fonder sur un sable mouvant; c'est se créer une chimère.

Qui est-ce qui ignore d'ailleurs qu'il est, pour l'opération des tailles, divers travaux préparatoires qui sont les mêmes et n'exigent ni plus ni moins de temps, quelles que soient la nature et la dureté de la pierre?

La mise en chantier de la pierre, par exemple, c'est-à-dire la manière de la disposer et placer pour faciliter le travail du tailleur, cette mise en chantier qui se renouvelle six fois pour la taille d'une pierre, parce qu'il faut la tailler sur ses six faces, exige autant de temps pour le Saint-Leu que pour le Liais. Cette opération ne peut donc se prêter à une progression de prix ascendante ni descendante, puisque ce travail préparatoire est le même dans tous les cas.

On peut en quelque sorte en dire autant des plumées ou ciselures qui se font, après avoir été tracées à la règle, pour dégauchir la pierre. Le temps que ces deux opérations exigent sur la pierre dure, diffère peu de celui qu'elles exigent sur la pierre tendre, et cette différence est loin de la progression décroissante du tableau de M. Rondelet qui est de plus de quatre cinquièmes, puisque le plus haut degré de dureté, porté au tableau, est 154, et que le plus bas est 30.

Il y a plus encore ; c'est qu'il est des cas où des pierres moins dures exigent plus de temps pour la partie de la taille que l'on nomme dégrossiment , que n'en exigent des pierres plus dures , parce que la finesse du grain de celles-ci les fait plus facilement éclater sous la pioche. Telle est la pierre de roche qui ne se dégrossit qu'avec plus de difficulté que le liais, quoique le liais soit plus dur.

Veut-on une autre preuve? Nous en trouverons une qui est irrécusable sans doute , dans le prix que l'on paie aux tailleurs de pierres, qui bien incontestablement, connaissent mieux que personne les difficultés et la valeur des tailles.

Prenons pour exemple la première et la dernière des pierres indiquées au tableau de M. Rondelet : le Liais et le Saint-Leu.

On paie aux tailleurs pour le liais 56 c. par pied, ce qui fait par mètre 5 f. 32 c., et on leur paie pour le St.-Leu, 14 c. par pied , qui font par mètre 1 fr. 33 c. Voilà un fait bien constant.

Que l'on veuille maintenant faire deux règles de trois.

Le Liais est coté par M. Rondelet de 154 degrés de dureté et le Saint-Leu est coté de 30 degrés.

Que l'on voie donc, si 154 donne le prix ci-dessus de 5 fr. 32 c. , combien doit donner 30 : on trouvera seulement 1 fr. 04 c. , tandis que, comme je viens de le dire , on paie pour le Saint-Leu 1 fr. 33 c. , ce qui fait 29 centimes de plus.

Que l'on voie ensuite , si 30 donne le prix de 1 fr. 33 c. , combien doit donner 154 , et l'on trouvera 6 fr. 82 c. , tandis que l'on ne paie que 5 fr. 32 c.

Les résultats de ces deux règles , faites dans le système de proportion enseigné par M. Rondelet en raison de la dureté des pierres , démontrent, par la différence qu'ils présentent avec les prix constans de la taille dont nous parlons, que toute échelle de prix croissante et décroissante en proportion de cette dureté est une base essentiellement vicieuse qui ne peut produire que des erreurs.

Mais ce n'est pas tout ; et cette colonne si importante des paremens n'est pas seulement fautive dans tous et chacun de ses articles, en raison de la base des évaluations qu'elle contient, elle l'est encore dans la plupart de ces articles , par

cette négligence que j'ai déjà reprochée au tableau comparatif dont j'ai parlé plus haut, et avec laquelle ont été faits les calculs dont ils sont les résultats.

La pierre de liais ordinaire, cotée au tableau 140, devait, dans le système de M. Rondelet, donner une évaluation double de celle de la pierre dure de vergelé, cotée 70 : au lieu de cela, la première est de 6 fr. 12 c., et la seconde de 3 fr. 08 c.

De même la pierre franche, côtée 120, devait donner le double de celle qui est cotée 60, et le quadruple de celle qui n'est cotée que 30; au lieu de cela, on trouve à la première, 5 francs 25 cent.; à la seconde, 2 fr. 60 c., et à la troisième 1 fr. 57 c.

Si ensuite on veut, comme je l'ai fait, chercher les nombres qui, en se combinant entr'eux, peuvent fournir d'autres points de comparaison, on trouvera presque dans tous, des différences et par conséquent des erreurs. Elles seront de peu de chose, j'en conviens; elles consisteront en quelques centimes portés tantôt en plus, tantôt en moins; mais les plus légères erreurs font tache dans un tableau qui, par sa nature et son objet, doit avoir l'exactitude d'un Barême.

Et enfin, je le répète, il n'y a point de petites erreurs dans la colonne dont nous venons de parler, puisqu'il ne peut s'y en trouver une sans qu'elle se reproduise treize fois dans la suite du tableau, aux treize colonnes dont celle des paremens est la base.

Les colonnes 8, 9 et 10 donnent successivement les prix de la taille d'un mètre carré de lits, de celle d'un semblable mètre de joints; puis d'un mètre aussi carré d'arasement. Elles fixent ces prix à raison de moitié d'une taille de parement pour les lits, de quatre dixièmes pour les joints, et d'un sixième pour les arasemens.

J'observe d'abord que ces trois colonnes ne présentent autre chose que des assimilations; et des assimilations sont, par essence, des évaluations inexactes. Qu'un mètre de lits exige *tout juste* moitié du taux d'un mètre de parement; qu'un mètre de joints exige *tout juste* les quatre dixièmes; qu'un

mètre d'arasement en exige *tout juste encore* le sixième ; que ces assimilations donnent *un quantum* juste de la taille de parement *sans fraction aucune* sur aucun des trois points, c'est une idée que repousseront, sans examen, tous ceux qui ont tant soit peu l'habitude des calculs comparatifs d'une chose à une autre.

Je sens bien que M. Rondelet, voulant présenter son système d'évaluations dans un cadre resserré, a été forcé de recourir à ces assimilations ; car, sans cela, chacune des colonnes dont nous parlons aurait dû être précédée d'une autre colonne indicative de la base (soit le temps, soit autre chose), sur laquelle il asseyait son évaluation ; mais qu'est-ce que cela prouve ?

Cela prouve que, si les assimilations de M. Rondelet n'étaient que légèrement vicieuses, son tableau pourrait servir à quelqu'un qui ne voudrait que savoir à l'avance ce qu'une construction qu'il projette *pourra approximativement lui coûter, à un cinquième, un quart ou un tiers près*, mais qu'il ne peut être qu'un guide trompeur lorsqu'il s'agit d'évaluer avec exactitude *ce qui est dû et ce qu'il faut payer* pour un travail exécuté.

J'observerai ensuite que les assimilations de M. Rondelet ne sont pas légèrement vicieuses, mais qu'elles contiennent les erreurs les plus graves.

Il n'est pas un homme de l'art qui voudra croire que la taille d'un mètre de lits demande moitié du temps qu'il faut pour celle d'un mètre de parement ; il n'est pas un homme de l'art et pas un homme sachant raisonner, qui voudra croire que la taille de joints vaille un 5e. de moins qu'une taille de lits, lorsqu'elle en vaut le double. J'ai plusieurs fois développé tout cela, et je m'en réfère à ce que j'en ai dit.

Quant aux arasemens, ils ne peuvent figurer dans un tableau général, et moins encore dans des proportions relatives à d'autres objets, parce que c'est la plus accidentelle peut-être de toutes les espèces de main d'œuvre et d'ailleurs la plus variable ;

D'une part, en ce qu'elle provient assez souvent de la faute

des ouvriers ou de l'entrepreneur, et que, dans ces cas, elle est à la charge de ce dernier.

D'autre part, en ce que l'arasement s'opère sur toutes épaisseurs inégales. L'arasement de telle pierre n'en retranchera qu'une ligne et tel autre en devra retrancher six et plus. Comment donc en fixer le prix dans un tableau à tant le mètre *carré?* Sera-ce un mètre sur une ligne, ou sur six lignes d'épaisseur? Il faudrait donc que le tableau, pour établir avec justice le prix d'un mètre *carré* d'arasement, présentât autant de colonnes et d'évaluations qu'il y a d'épaisseurs successives sur lesquelles il a pu avoir lieu.

De là résulte que, comme je l'ai dit, ceux des arasemens qui sont à la charge du propriétaire qui fait bâtir, ne peuvent être justement évalués que d'après des attachemens pris du nombre d'heures de travail qu'ils ont successivement exigées.

Enfin, et après avoir signalé les vices particuliers de chacune des colonnes 8, 9 et 10, je rappelle qu'elles ont pour base la colonne 7, relative à la taille de parement, et que celle-ci étant fautive d'un bout à l'autre, comme je l'ai démontré, les colonnes 8, 9 et 10 le seraient également, par cette seule raison, dans tous et chacun de leurs articles.

Les colonnes 11, 12 et 13 déterminent la quantité de mètres carrés de lits, de joints et d'arasement qu'un mètre cube doit contenir, selon M. Rondelet.

La colonne 11 des lits est exacte en ce sens seulement que les quantités qu'elle indique successivement à chaque ligne sont bien celles que produit un mètre cube de mur construit en pierres ayant la hauteur d'assises déterminée sur la même ligne du tableau, dans la 4e. colonne.

Mais on tomberait dans les erreurs les plus graves si l'on appliquait les quantités de la colonne 11 à toute pierre de la qualité que le tableau présente sur la même ligne comme correspondante seule à l'évaluation de cette colonne. Prenons pour exemple la roche franche de Châtillon.

Cette espèce de pierre varie dans sa hauteur de 12 à 24 pouces ou de 32 centimètres $\frac{1}{2}$ à 65. M. Rondelet ne pouvait

faire entrer dans la composition de son tableau les différentes hauteurs possibles de cette pierre, et il a adopté la hauteur à peu près moyenne de 54 centimètres. Ainsi son évaluation est exacte, et on pourra la suivre toutes les fois que la roche de Châtillon, que l'on aura employée, se trouvera de 54 centimètres de hauteur; mais cette évaluation induira en erreur dans tous les cas où la hauteur sera différente.

La colonne des joints est fautive d'un bout à l'autre par des motifs également graves.

1°. M. Rondelet dit qu'il s'en trouve quatre mètres carrés par mètre cube de mur; cependant, comme un mètre cube présente six faces d'un mètre carré chacune, et que deux de ces faces seulement forment les joints, il est bien constant sans doute qu'un mètre cube d'un mur construit en pierres de la longueur ordinaire d'un mètre, ne peut donner que deux mètres de joints.

Ainsi, M. Rondelet n'a pu trouver les quatre mètres qu'il porte à sa 12e. colonne, qu'en supposant un mur construit, non en pierres, mais en carreaux d'un demi-mètre seulement, ce qu'il est impossible d'admettre; ou s'il a opéré sur des pierres ordinaires, il s'est trompé de moitié dans son évaluation.

2°. Cette colonne, donnant d'un bout à l'autre une même quantité de 4 mètres pour un mètre cube de mur, et se trouvant côte à côte avec les articles toujours différens de la colonne des lits, semblerait indiquer que la quantité des lits, par mètre cube, est variable et que celle des joints ne l'est pas; et néanmoins celle-ci varie en raison de la longueur des pierres, comme l'autre en raison de leur hauteur.

M. Rondelet devait donc faire pour les joints comme il avait fait pour les lits; il devait donner une colonne indicative de la longueur des pierres, comme il en avait donné une de leur hauteur, et varier, en raison de chaque longueur, la quantité de mètres de joints contenue dans un mètre cube de mur. Il devait donner ces variations comme celle des lits; ou il ne devait pas donner celle des lits, s'il ne voulait pas donner celle des joints, parce que rien n'est plus propre à induire en er-

reur qu'un tableau qui n'est point établi sur un même système dans toutes ses parties.

Il est facile de voir pourquoi M. Rondelet n'a pas donné cette colonne que je lui reproche d'avoir omise sur les différentes longueurs des pierres. La raison en est qu'il était impossible de l'encadrer dans son tableau, parce qu'aucune des longueurs diverses que la colonne eût présentées ne pouvait être placée sur la ligne du liais plutôt que sur celle du Saint-Leu, ou sur celle d'aucune de toutes les autres pierres qui figurent au tableau.

M. Rondelet a donc été forcé de laisser, dans son tableau, l'incohérence qui se trouve entre la 11e. colonne qui présente les variations dont la quantité de taille de lits est susceptible, et la 12e. colonne qui présente, pour les joints, une quantité fixe malgré qu'elle soit également variable.

Cela prouve encore une fois que l'on court après une chimère lorsque l'on pense pouvoir présenter dans un tableau général et unique des notions complètes sur des objets qui varient par mille causes diverses et qui, par conséquent, ne peuvent être présentées avec exactitude que dans des détails particuliers.

Quant à la colonne 13e. qui parle des arasemens, M. Rondelet l'a sans doute portée à son tableau sans y réfléchir.

D'abord, il ne devait pas les y porter, d'après les raisons que j'en ai données tout à l'heure en parlant de la 10e. colonne; mais j'ai ici deux objections plus sérieuses à opposer au tableau.

1°. M. Rondelet paraît avoir pensé qu'il pouvait évaluer à moitié de la surface totale des lits le développement des parties de cette surface qu'il faut araser pour établir le niveau sur le tout.

Je ne contesterais point cette évaluation approximative si M. Rondelet ne parlait que d'un rang quelconque d'assises qui a besoin d'arasement; mais il calcule en général et suppose partout pour nombre de mètres à araser, moitié du nombre de mètres de lits que le mètre cube de mur contient; et dès lors son évaluation est d'une exagération intolérable, puis-

qu'il est constant que ce n'est ordinairement qu'après avoir posé trois, quatre et quelquefois cinq rangs d'assises qu'il devient nécessaire de procéder à l'arasement de la dernière.

2°. J'ai dit que M. Rondelet *paraissait* avoir évalué le développement des parties arasées à la moitié de la surface totale des lits, et c'est avec intention que je me suis servi de ce mot *paraissait*, parce que, dans le fait, il ne s'est pas borné à la moitié.

Il compte à la vérité quatre mètres d'arasement sur huit mètres de lits; mais il y a les lits de dessus et les lits de dessous, et ceux-ci, dans aucun cas, ne sont susceptibles d'arasement. M. Rondelet compte donc pour les arasemens une surface égale à la totalité de la surface des lits sur laquelle ils pouvaient s'opérer; il suppose qu'il n'a pu exister un seul rang d'assises, qui n'eût besoin d'arasement; il suppose de plus que dans aucun des nombreux rangs d'assises qu'a comportés la construction, il n'a pu se trouver une seule pierre assez bien taillée et assez bien posée pour qu'on pût se dispenser de l'araser; il suppose enfin que pas une pierre ne peut être de niveau avec elle-même dans aucune de ses parties, puisque dans son système, il faut que l'arasement ait lieu sur la totalité de la surface du lit supérieur.

Les colonnes 14, 15 et 16 sont encore relatives aux tailles de lits et de joints et aux arasemens. M. Rondelet y donne la valeur qu'il attribue à la quantité de ces tailles que comporte un mètre cube de mur, et pour cela il a multiplié chaque article du prix porté aux colonnes 8, 9 et 10, par les quantités indiquées aux colonnes correspondantes 11, 12 et 13. Je n'ai rien à dire sur ce qui, dans tout cela, n'est qu'opération arithmétique.

Mais je dois observer que par cela même que les évaluations portées dans les trois colonnes dont il s'agit en ce moment sont des résultats des six colonnes précédentes, ces évaluations participent nécessairement des vices nombreux des six colonnes, comme elles participent encore du vice radical de la colonne 7 relative à la taille de parement, puisque les prix

portés aux colonnes 8, 9 et 10, ne sont autre chose, comme on l'a vu, que des *quantum* de ceux de cette 7e. colonne.

Les colonnes 17 et 18 indiquent les valeurs que M. Rondelet a voulu attribuer à un mètre carré de ragrément avec ou sans échafaud, relativement à chaque espèce de pierre. Les évaluations portées aux deux colonnes ne diffèrent que par une somme de 50 c., qui est portée en plus à la seconde pour prix de l'échafaud.

Les évaluations de ces deux colonnes ne sont encore que des assimilations approximatives qu'il a plu à M. Rondelet de faire, et qu'il a arbitrairement fixées au quart de la valeur de la taille d'un mètre de parement.

Je ne répéterai plus ce que j'ai dit sur ces assimilations, toujours nécessairement inexactes, et ces *quantum justes* de tiers ou de quart que l'on va chercher dans des valeurs étrangères, pour s'épargner des expériences et des calculs. Il est impossible que cette marche soit approuvée par des hommes raisonnables.

D'ailleurs, on n'a pas perdu de vue sans doute ce que j'ai dit de la fameuse colonne relative à la taille des paremens; et comme les deux dont nous parlons en sont des *quantum*, elles ne méritent pas plus de confiance que celle que M. Rondelet leur a donnée pour base.

J'en dis autant des colonnes 19 et 20, concernant les moulures et les sciages qu'il a plu à M. Rondelet d'évaluer; savoir: les moulures *à une fois et demie* le prix de la taille de parement, et les sciages aux quatre cinquièmes. Puisqu'ils ont pour base la taille de parement, ils n'en ont pas, ou pour mieux dire, ils en ont une vicieuse qui ne peut qu'induire en erreur.

Les colonnes 21, 22 et 23 sont intitulées: « Valeur d'un « mètre cube de pierre jetée bas pour *refouillement* : 1°. sur « le chantier; 2°. sur le tas; 3°. à la masse et au poinçon.

J'observe que c'est improprement que M. Rondelet s'est ici servi du mot *refouillement;* c'est évidement qu'il fallait dire, et j'en fais la remarque parce que les *évidemens* sont moins chers que les *refouillemens*.

Quoi qu'il en soit, ces trois colonnes sont les trois dernières des treize que M. Rondelet a établies sur la base de sa taille de parement, et cette observation suffit pour faire voir qu'on ne trouverait en elles que des guides trompeurs.

J'ajouterai que les prix portés dans ces trois colonnes sont des espèces d'articles de foi que M. Rondelet propose à notre confiance. Il se borne à dire, page 658, que les prix qu'il a cotés *reviennent à dix fois celui du mètre carré de taille*, et n'ajoute pas un mot qui puisse nous faire connaître pourquoi il a adopté ce taux de dix fois plutôt que celui de cinq ou de vingt fois.

Au surplus, il a probablement bien fait de ne pas nous le dire, parce qu'il nous aurait fourni les moyens d'attaquer sa base, qui est nécessairement vicieuse puisque les résultats qu'elle lui ont donnés sont faux ; mais ne la connaissant pas, nous ne pouvons la combattre, et forcément nous nous bornerons aussi à dire (sauf toutefois l'offre que nous faisons de concourir, quand M. Rondelet le voudra, à des expériences contradictoires) que les prix portés dans les trois colonnes dont il s'agit sont forcés de deux cinquièmes au moins, et l'on nous croira facilement sans doute, si l'on veut remarquer que le prix des évidemens dont il s'agit dans ces colonnes (évidemens qui ne consistent qu'à jeter bas les angles de pierre que l'on veut supprimer) est dans beaucoup d'articles supérieur, et de beaucoup supérieur au prix de la matière abattue.

La colonne 24 est relative à l'enlèvement des gravois, et M. Rondelet nous dit, page 658, qu'il le compte à raison de 2 fr. 92. c. le mètre cube.

Dans son tableau, ce n'est plus de la valeur de l'enlèvement d'un mètre cube de *gravois* qu'il s'agit, mais bien de la valeur de la quantité de gravois qu'il suppose qu'un mètre cube *de mur* a dû produire ; et il a pris pour quantité celle des déchets compris dans sa sixième colonne.

On se rappelle que là, M. Rondelet a divisé les pierres en trois classes, et qu'il a attribué à l'une pour déchet, le tiers de la matière en œuvre, à une autre le quart, et à une autre le cin-

quième. On se rappelle sans doute aussi tout ce qu'il y a de vicieux dans cette manière d'opérer, comme nous l'avons démontré pages 199, 200 et 201.

M. Rondelet, en maintenant ici ces trois mêmes classes, évalue respectivement au tiers, au quart et au cinquième la quantité de gravois qu'a dû produire la matière d'un mètre cube de mur, et il reproduit ainsi toutes les erreurs de la colonne 6.

D'un autre côté, il fait ici une erreur de plus en ce qu'il compte, comme devant être enlevée, la quantité entière des matériaux qu'il suppose être tombée en déchet.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit à cet égard en divers endroits, notamment aux pages 158 et 159, auxquelles je me réfère; il suffit de rappeler que souvent une bonne partie, quelquefois même la totalité de ces matériaux, sont utilement employés, soit comme remblais, soit comme garnis, et que ce qui, dans tous les cas, peut en rester, se brise, se réduit, se délaye, se perd; en sorte que, si, par exemple, moitié de la totalité est restée sans emploi, il ne s'en trouve plus à la fin des travaux qu'un quart au plus.

L'enlèvement des gravois, qui n'est ainsi qu'une main d'œuvre accidentelle et variable, ne peut être porté dans un détail, et moins encore y être porté à raison de tant par mètre cube d'ouvrage. On paie l'enlèvement des gravois, quand il s'en trouve à enlever, et la quantité que l'on paie est celle de ce qui s'enlève à raison de tant le tombereau; l'opinion et la pratique sont depuis longtems fixées sur ce point, et il est inconcevable qu'en 1817, M. Rondelet soit venu présenter un système d'après lequel on dût payer, et payer chèrement, une main d'œuvre qui n'aurait pas eu lieu.

Les colonnes 25 et 26 sont intitulées, savoir : la 25e. bardage à 100 mètres de distance; la 26e. montage à 10 mètres et l'explication de l'objet de ces deux colonnes, page 658, n'en dit pas davantage; mais, comme tout le tableau est monté sur les valeurs par mètre cube, et que les intitulés des autres colonnes le disent, il est facile d'aider à la lettre, et l'on voit

qu'ici comme ailleurs, M. Rondelet a voulu parler du bardage et du montage d'un mètre cube.

Il a déterminé le prix de chacun de ces objets en prenant pour base le poids des pierres, et il a calculé ce prix pour le bardage à raison de 30 centièmes de centime, par kilogramme, et pour le montage à raison de 23 centièmes. J'ai fait la vérification de tous et chacun des articles des deux colonnes; tous sont exactement établis sur ces bases, à l'exception seulement du dernier article de la colonne du bardage où l'évaluation n'est que de 5 fr. 10 c. au lieu de 5 fr. 19 c., et cette erreur isolée ne détruit pas le système d'après lequel ces deux colonnes sont calculées.

M. Rondelet a donc pris le poids de la pierre pour *base* et pour base *unique* du bardage, ainsi que du montage, et, en cela, il a fait erreur d'après ses propres principes.

Nous lisons, page 604 de son ouvrage, sous le titre, *montage des pierres*, ces mots :

« Cette opération comprend, comme le bardage, deux par-
« ties, l'une *fixe*, l'autre *variable*. La première a pour objet
« le brayage pour lier et accrocher les pierres au cable et la
« réception de ces pierres sur l'échafaud ou sur le tas; » puis, page 656, 1er. alinéa, où il rappele ce qu'il a dit à la page 604, il dit « que les trois quarts (fixes) sont pour brayer, lou-
« ver et relever la pierre sur le tas et le quart (variable)
« pour le montage. »

M. Rondelet ne donne pas pour le bardage cette même division en portion de temps fixe et portion de temps variable; mais ce que nous allons dire du montage sur lequel il s'explique, ne s'y appliquera pas moins naturellement.

Prenons pour exemple la pierre qui donne la pesanteur moyenne de celles qui sont indiquées au tableau; elle est de 2180 kilogrammes, et M. Rondelet porte pour prix du montage, à raison, comme je l'ai déjà dit, de 23 centièmes de centimes par kilogramme, la somme de . . . . . 5 f. 01 c.

Déduisons de cette somme le quart variable . . 1 25

Il restera pour la portion de temps fixe. . . . 3 76

Partons de cette base pour voir ce que devrait alors valoir le montage de la première et de la dernière pierre du tableau.

Si la pierre de 2180 a donné 1 fr. 25 c. pour la partie variable du prix, la première pierre, qui est du poids de 2460, doit donner 1 47

A quoi ajoutant ce qui est dû pour la partie fixe du travail 3 76

Le prix devrait être de 5 23

Et le tableau porte 5 fr. 66 c.

Si nous prenons ensuite la dernière pierre du tableau ne pesant que 1732, la partie variable ne donne plus que 1 04

La partie fixe sera toujours de 3 76

Le prix devra donc être de 4 80

Et le tableau ne porte que 3 fr. 98 c.

Les colonnes 25 et 26 seraient donc fautives d'un bout à l'autre dans le système même de M. Rondelet, en ce que sa progression est calculée sur le poids *seul*, tandis que ce poids ne pourrait être l'élément que de la portion variable du prix.

Mais le fait est que le poids ne peut entrer *pour rien* dans l'évaluation du bardage et du montage des pierres, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, page 150, en relevant la seconde des erreurs que nous trouvions dans les 2e. et 3e. tableaux du cahier de détails que les entrepreneurs du Louvre ont fait imprimer en 1810.

Il faut d'ailleurs observer que ces entrepreneurs, qui, assez naturellement, devaient tout présenter de la manière qui leur était la plus favorable, n'avaient néanmoins porté qu'à un 16e. la plus-value qu'ils demandaient pour la pierre dure. Les colonnes progressives de M. Rondelet ne font donc que renchérir sur l'erreur du cahier.

Enfin, nous devons rappeler que si l'on devait faire une différence entre les pierres dures et les pierres tendres relativement au bardage et au montage, ce ne pourrait être que dans

le sens inverse des colonnes de M. Rondelet, et pour évaluer à quelque chose de plus la pierre *tendre*, attendu le soin qu'il faut prendre d'en garantir les arêtes avec des paillassons, pour prévenir les écornures qu'elle pourrait, sans cela, éprouver dans le transport ou dans le montage.

La colonne 27 est relative au mortier.

M. Rondelet, page 656, évalue un mètre cube de mortier à 19 fr., et page 657 il évalue à un centimètre l'épaisseur de mortier qui doit garnir chaque lit ou joint. Par conséquent, il compte un mètre superficiel de mortier sur un centimètre d'épaisseur, pour 19 centimes. Ensuite, pour avoir sa quantité de mètres superficiels, il a additionné la quantité des lits et celle des joints et en a pris moitié, parce que chaque couche de mortier lie deux joints ou deux lits; jusque là c'est bien.

Mais c'est dans les colonnes 11 et 12 qu'il a pris (et ce n'est que là qu'il pouvait prendre dans son tableau) les quantités de lits et les quantités de joints comprises dans un mètre cube.

Nous sommes donc obligés de rappeler ici que les quantités de lits indiqués dans la 11e. colonne ne sont exactes qu'autant que les pierres employées soient précisément de la hauteur d'assise indiquée à la colonne 4, et qu'il est néanmoins telle pierre qui pourrait être de 10 ou 12 autres hauteurs différentes.

Nous devons encore rappeler que la colonne 12 a donné uniformément quatre mètres de joints pour tout mètre cube de mur, tandis que cette quantité de mètres varie en raison de la longueur des pierres, et que de plus, en supposant des pierres ordinaires d'un mètre, les quatre mètres de joints portés à chacun des articles de la colonne, étaient le double de ce qu'il fallait y porter.

La colonne du mortier, établie sur ces deux bases vicieuses, est donc à rejeter toute entière.

La 28e. et dernière colonne concerne la pose. M. Rondelet en gradue le prix sur le poids de la pierre, et le compte à raison d'un centime et un cinquantième de centime pour trois kilogrammes; en sorte qu'après avoir accordé 8 fr. 36 c. pour la pose d'un mètre cube de liais, il diminue progressivement ce

prix pour les pierres moins pesantes ; et parvenu au St.-Leu, il n'accorde plus pour cette même pose que 5 fr. 89 c.

Si, pour poser des pierres, les ouvriers devaient les prendre et les soulever à la main, on conçoit qu'il leur en coûterait plus de temps et plus de peines pour des pierres lourdes que pour des pierres plus légères ; mais la pierre arrive sous la main des poseurs, suspendue à l'aide de machines et de cordages, et, quel que soit son poids, l'ouvrier la manœuvre et dirige avec la même facilité. La seule différence, s'il en était une que l'on pût compter, consisterait en ce qu'il faut apporter plus de soin dans la manœuvre des pierres tendres, comme je l'ai déjà observé en parlant du bardage et du montage ; en sorte qu'à leur égard il y aurait plutôt motif à augmentation qu'à diminution du prix de la pose. Cette dernière colonne est donc établie sur la plus fausse de toutes les bases.

Maintenant, que reste-t-il du *grand tableau* de M. Rondelet? Il reste la première et la cinquième colonnes, dont l'une présente la nomenclature de 19 espèces différentes de pierres, et l'autre le prix que M. Rondelet a cru devoir fixer pour un mètre cube de chacune, considérée uniquement comme matière, sans déchet ni main d'œuvre. Tel est ce tableau qui devait nous donner *tout ce qui pouvait être nécessaire pour fixer le prix de toute espèce d'ouvrage en pierre de taille.*

Avant d'abandonner la demi-feuille de papier qui le contient, je dois parler d'un second tableau qui se trouve à la suite du premier sur cette même demi-feuille.

Ce second tableau reprend une partie seulement de ce que le premier contient ; il en présente les objets dans un ordre renversé ; c'est-à-dire que les noms des pierres qui, dans le premier, forment la colonne indicative ou première colonne, deviennent les titres des colonnes dans le second, et que les diverses espèces de main d'œuvre qui formaient les titres des colonnes dans le premier tableau, deviennent dans le second les articles dont se compose la colonne indicative.

Jusque là je ne pourrais parler de ce second tableau qu'en

répétant ce que j'ai dit du premier, et ce serait chose inutile ; mais j'y trouve un article sur les faux frais et les bénéfices dont le premier tableau ne parlait pas, et je dois m'y arrêter.

Chaque colonne du tableau donne successivement pour chaque espèce de pierre, le total du prix d'un mètre cube, en y comprenant le déchet, et de plus toutes les parties de main d'œuvre ordinaire, à l'exception de la taille des paremens.

A la suite de chacun de ces totaux, M. Rondelet porte un article pour les faux frais et le bénéfice qu'il y cumule, et qu'il y évalue ensemble à un 7e. du total dû pour matière et main d'œuvre.

Avant d'examiner si ce cumul et cette évaluation à un 7e. sont admissibles, nous devons témoigner notre étonnement (et tous nos lecteurs le partageront sans doute) de voir M. Rondelet varier dans ses opinions d'une page à l'autre de son livre, et nous présenter successivement, pour évaluer les faux frais et les bénéfices, six modes différens dont chacun conduit à un résultat qui se trouve en contradiction avec chacun des résultats des autres modes.

Voyons quels sont ces six modes ; nous en examinerons ensuite les résultats.

Le 1er mode se trouve dans le détail que M. Rondelet donne, page 607, pour l'évaluation d'une toise cube de mur en pierre dure ordinaire, compris taille de lits et joints, bardage, montage et pose.

Nous devons copier ici ce détail, parce que nous allons avoir plus d'une occasion de nous y référer. Il est comme suit :

Pierre, compris déchet, en deux articles. .	414l.	14s.	5d.
Main d'œuvre en quatre articles.	201	13	4
	616	7	9
Equipages et faux frais, un 10e. de la main d'œuvre.	20	3	4
	636	11	1
Bénéfice, un 10e. du tout	63	13	1
Total.	700	4	2

Ici M. Rondelet sépare l'évaluation des faux frais, de celle des bénéfices ; il fixe la première au 10e. de la main d'œuvre *seulement*, et après avoir réuni ce 10e. au total précédent, il prend le 10e. du tout pour le bénéfice.

A la suite de ce détail, vient le tableau comparatif de M. Rondelet, tableau dont on se rappelle sans doute, et dans lequel nous trouvons un 2e., un 3e., un 4e. et un 5e. modes d'évaluer les faux frais et bénéfices.

Dans ce tableau comparatif, M. Rondelet maintient la division de l'évaluation en deux articles ; il ne varie que sur le *quantum* qu'il ne porte plus pour les faux frais qu'à un 20e. et pour les bénéfices qu'à un 20e. aussi, ou *ad libitum* à un 10e. comme au détail de la page 607, ce qui nous donne déjà deux modes de plus d'évaluation.

Mais ce n'est pas tout, car ce tableau comparatif, inintelligible sur plusieurs points, comme nous l'avons déjà fait voir pages 191 et suivantes, l'est ici d'une manière tellement extraordinaire qu'il est impossible de deviner si M. Rondelet a voulu ne prendre les faux frais que sur la main d'œuvre, ou s'il a voulu les prendre sur la main d'œuvre et sur la matière.

En effet, à la colonne 2, ligne 7 (ligne de sa méthode), il porte la journée du tailleur de pierre à 3 l. 5 s. ; et à la 12e. ligne, où il veut donner le prix de cette même journée augmentée d'un 20e. pour faux frais, il porte 3 l. 14 s. od. ce qui est plus que 3 l. 5 s. augmenté d'un 20e. ; en sorte que l'on est ici tenté de croire qu'il n'a pas voulu se borner à prendre les faux frais sur la main d'œuvre seulement.

Mais à la colonne suivante, ligne 7 déjà citée, il porte à 14 l. le prix d'une toise de parement ; et à la ligne 12 qui doit présenter ce même prix augmenté d'un 20e. pour faux frais, prix qui, par conséquent, doit être de 14 l. 14 s., on ne le trouve que de 14 l. 8 s., ce qui contrarie l'idée que suggérait la colonne précédente, puisqu'ici M. Rondelet n'ajoute pas même le 20e. de la main d'œuvre, mais seulement le 35e.

D'après cette incertitude sur ce qu'a voulu M. Rondelet nous devrons donc faire l'application des évaluations de son

tableau comparatif dans les deux suppositions auxquelles il peut également donner lieu; en sorte que nous aurons ainsi deux modes de plus encore.

Le 6e. mode est celui du tableau que nous examinons, dans lequel M. Rondelet cumule les faux frais avec les bénéfices et les fixe ensemble à un 7e. de la dépense totale.

Voyons maintenant les résultats contradictoires de ces six modes d'évaluation.

Ier. Mode. M. Rondelet compte, comme on vient de le voir par le détail de sa page 607 :

1°. Pour faux frais.	20l.	3s.	4d.
2°. Pour les bénéfices	63	13	1
Total, *d'après le* 1er. *mode d'évaluation.* .	83	16	5

IIe. Mode, d'après le tableau comparatif, et dans la supposition que M. Rondelet n'a voulu prendre les faux frais que sur la main d'œuvre :

1°. Faux frais : un 20e. de 201 l. 13 s. 4 d. de main d'œuvre	10l.	1s.	8d.
2°. Bénéfice : un 20e des 6161. 7s. 9d. montant du détail pour matière et main d'œuvre et des 10l. 1 s. 8 d. de faux frais. .	31	12	5
Total, *d'après le* 2e. *mode d'évaluation.*	41	14	1

IIIe. Mode, d'après le même tableau et dans la même supposition:

1°. Faux frais : un 20e. comme au 2e. mode.	10l.	1s.	8d.
2°. Bénéfice porté au 10e. au lieu du 20e.	63	4	10
Total, *d'après le* 3e. *mode d'évaluation.*	73	6	6

IVe. Mode, d'après le même tableau et dans la supposition que M. Rondelet a voulu prendre les faux frais sur la main d'œuvre et sur la matière :

1°. Faux frais : un 20e. des 6161. 7s. 9d. montant du détail.	30l.	16s.	4d.
2°. Bénéfice : un 20e. des deux sommes réunies.	32	7	2

Total, *d'après le* 4e. *mode d'évaluation.*	63	3	6

Ve. Mode, d'après le même tableau et la même supposition:

1°. Faux frais un 20e. comme au 4e. mode.	3ol.	16s.	4d.
2°. Bénéfice porté au 10e au lieu du 20e.	64	14	4
Total, *d'après le* 5e. *mode d'évaluation.*	95	10	8

VIe. Mode, d'après le tableau que nous examinons et qui est le second de la demi-feuille de papier.

Ici M. Rondelet prend simplement pour faux frais et bénéfices confondus, le 7e. du montant du détail; ainsi:

Total, *d'après le* 6e. *mode d'évaluation.*	88	1	1

Tels sont les résultats des six modes que M. Rondelet nous présente.

Après avoir déroulé cette série de contradictions, passons à ce que nous avons à dire sur le 6e. mode, le dernier de ceux que nous venons de comparer, et qui est celui que nous trouvons dans le tableau dont l'examen nous occupe en ce moment.

L'erreur très-grave dans laquelle M. Rondelet y est tombé, consiste en ce qu'il cumule, contre toute raison, les faux frais et les bénéfices, et je ne peux me dispenser de combattre un aussi faux système, lorsque je le trouve dans le livre d'un auteur dont le nom pourrait accréditer cette erreur.

Les faux frais et les bénéfices sont deux choses qui n'ont rien de commun et qu'on ne peut pas plus réunir que le prix de la pierre et celui de sa pose.

L'article *faux frais* est l'indemnité due à l'entrepreneur en raison des dépenses que son état exige pour le service, *en général*, de tous ceux qui l'emploient et dans lesquelles chacun d'eux doit, par conséquent, contribuer en proportion de la main d'œuvre qui a eu lieu pour son service *particulier*. L'article *faux frais*, en d'autres termes, est le prix *de l'usé des équipages et outils*, et souvent c'est sous cette dernière dénomination que les faux frais sont indiqués dans les détails. Les faux frais sont donc une véritable dépense; ils sont un acces-

soire de la dépense de main d'œuvre, accessoire qui doit augmenter ou diminuer, en raison de ce que la main d'œuvre est plus ou moins considérable, parce que plus il y a de main d'œuvre, plus il y a d'emploi, et par conséquent d'usé des outils et des équipages.

On voit encore ainsi, que les faux frais sont étrangers à la valeur de la matière, puisque, quelle que soit cette valeur, la main d'œuvre n'en augmente ni n'en diminue, non plus que l'usé d'outils et équipages qui en est l'accessoire.

Le bénéfice est toute autre chose, et sa seule dénomination l'indique. L'article *bénéfice* n'a pas pour objet, comme celui des faux frais, le remboursement d'une dépense; il a pour objet d'accorder à l'entrepreneur le *profit* qui lui est dû tant pour l'intérêt de toutes ses avances en matière, main d'œuvre et faux frais, que pour son industrie, et ici la valeur de la matière doit influer parce que le profit doit augmenter avec la dépense que l'entrepreneur à faite.

Cette doctrine est d'ailleurs de tous les temps, et si l'on veut se reporter aux détails de Potain, de Goupil, de Lecamus, de Monroy et de Seguin, on trouvera beaucoup d'erreurs dans leur manière d'évaluer ces objets, mais on ne les verra jamais les confondre, sauf pour quelques appréciations d'une très-mince valeur. Si l'on veut revoir ensuite les détails de 1798, dont nous avons parlé et l'important cahier, imprimé en 1810, pour les travaux du Louvre, on y verra les faux frais portés *séparément* et pris sur le montant *de la main d'œuvre seule;* puis, les bénéfices portés *séparément aussi*, et pris sur la *totalité* de la dépense en main d'œuvre et *matière.*

Enfin, et quelles que soient les variantes que nous avons trouvées dans les opinions successives de M. Rondelet sur le *quantum* auquel il fallait fixer les faux frais et le bénéfice, toujours est-il que dans son tableau comparatif, comme dans son détail de la page 607, il a évalué *séparément* chacun de ces deux objets.

Pourquoi en a-t-il usé autrement dans le tableau que nous examinons? Pourquoi y a-t-il réuni les faux frais et les béné-

fices en un seul article? Comment a-t-il été amené à adopter ce cumul inadmissible? M. Rondelet ne nous en dit rien, parce qu'en général, comme on a pu le remarquer, il ne rend pas compte des raisons qui le déterminent; mais nous croyons pouvoir indiquer celles qui l'ont déterminé dans cette circonstance.

On se rappele que M. Rondelet, ne pouvant multiplier les colonnes de son grand tableau de manière à présenter les diverses quantités de taille de lits qu'un mètre cube de mur pouvait comporter, ne nous a indiqué cette quantité que relativement à une seule des hauteurs diverses que chaque espèce de pierre peut avoir.

On se rappele encore la lacune bien plus considérable qu'il a laissée dans ce grand tableau, relativement à la quantité de taille de joints qu'il n'y a présentée que d'une manière fixe, tandis qu'elle est aussi variable que celle des lits.

On se rappele enfin cette longue, quoiqu'incomplète nomenclature de toutes les espèces de travaux sur lesquelles M. Rondelet a aussi gardé le silence, par l'impossibilité de les faire entrer dans le cadre resserré de sa demi-feuille de papier.

M. Rondelet a rencontré le même obstacle pour l'évaluation des faux frais et des bénéfices.

Pour les porter séparément dans son second tableau dont il s'agit et présenter les faux frais comme un 10e. ou un 20e. de la main d'œuvre, il aurait fallu comprendre, sous une accolade, les divers articles composant cette main d'œuvre, et, pour cela, doubler la largeur de ses dix-neuf colonnes.

D'un autre côté, l'évaluation des faux frais eût occupé seule une ligne au tableau; il aurait fallu ensuite une autre ligne pour un premier total sur lequel les bénéfices devaient être pris; il aurait fallu une ligne pour l'évaluation des bénéfices, et enfin une quatrième ligne pour le total; en sorte que la demi-feuille de papier ne pourrait suffire ni en longueur, ni en largeur.

M. Rondelet, pour n'avoir qu'une ligne à porter à son tableau, s'est ainsi trouvé entraîné à chercher s'il ne pourrait pas trouver un *quantum* qui fût l'équivalent de ce qui résulte d'une

opération régulière, telle qu'on l'a toujours faite, telle qu'on la fait encore tous les jours et telle que M. Rondelet l'avait faite lui-même dans son détail de la page 607.

Il parait qu'à cet égard il aura opéré sur la colonne de son tableau où il est question de cette même pierre, cotée n°. 120 de dureté, d'après laquelle il a établi sa base fondamentale du prix des tailles de parement.

La colonne relative à cette pierre, qui est la 10e. des 19 colonnes du tableau, présente le détail suivant.

Pour pierre, compris déchet.	62 f.	65 c.
Pour main d'œuvre détaillée en huit articles. .	39	42
Total. .	102	07
Continuant l'opération, suivant la méthode ordinaire, M. Rondelet aura porté en ligne pour faux frais, le 10e. des articles de main d'œuvre, montant à.	3	94
Additionnant les deux sommes, il a trouvé pour 2e. total.	106	01
Puis, prenant pour bénéfice le 10e.	10	60
Il a trouvé pour total général, d'après la méthode ordinaire.	116	61

Réunissant ensuite les 3 fr. 94 c. de faux frais avec les 10 fr. 60 c. de bénéfices, il a trouvé pour total 14 fr. 54 c., et cette dernière somme étant, à 4 centimes près, le 7e. des 102 fr. 07 c. montant du détail; cette dernière somme enfin, jointe aux 14 fr. 54 c., lui donnant pour total général 116 fr. 61 c. (1), somme égale à celle que donne la manière ordinaire d'opérer, il a cru pouvoir en conclure que le 7e. pris sur le tout, pouvait être considéré, en thèse générale, comme l'équivalent du 10e. de la main d'œuvre réuni au 10e. sur le tout.

(1) Je dis ici que M. Rondelet a trouvé pour total 116 fr. 61 c., cependant on ne trouvera que 116 fr. 36 c. à la colonne du tableau que j'indique; mais c'est par suite d'une erreur matérielle sur le montant du 7e., qu'il a porté à 25 c. de moins, lesquels ajoutés aux 116 fr. 36 c, donnent 116 fr. 61 c.

En cela M. Rondelet a fait la faute que nous avons reprochée à M. Lecamus, pages 54 et suivantes ; il n'a pas réfléchi que ce qui se trouve juste d'après les combinaisons d'un exemple donné, ne pouvait plus l'être lorsqu'on en faisait l'application à des cas où les combinaisons ne sont plus les mêmes.

Prouvons l'erreur de M. Rondelet par le raisonnement et par des exemples.

Il faut remarquer d'abord que la valeur de la main d'œuvre donne un double droit à l'entrepreneur. Elle lui donne droit : 1°. au remboursement des faux frais qu'elle lui a occasionnés ; 2°. au bénéfice dû pour l'avance de ses fonds et pour son industrie.

La valeur de la matière, au contraire, ne lui donne droit qu'au bénéfice, parce qu'elle n'occasionne pas de faux frais.

Il faut remarquer ensuite que deux ouvrages dont les détails pour matière et main d'œuvre, non compris les faux frais et bénéfices, s'élèveraient à une semblable somme, différeraient toujours entr'eux par les proportions dans lesquelles la matière se trouverait relativement à la main d'œuvre *et vice versâ* ; qu'ainsi, il se pourrait que dans le montant du détail de l'un des ouvrages il se trouvât deux tiers de valeur *matière*, et un tiers de valeur *main d'œuvre*, tandis que dans le montant des détails de l'autre, il se trouverait au contraire deux tiers de main d'œuvre et un tiers seulement de matière.

Dans ce second cas, le tiers qui a passé de la matière à la main d'œuvre, donne ouverture aux deux droits, tandis qu'il ne donnait ouverture qu'à un seul, dans le premier cas; en sorte qu'il y a nécessairement augmentation dans le second cas.

Si donc on adopte un *quantum fixe* à prendre sur le montant du détail, *quantum* fixe, qui, dans les deux cas, donnera la même somme pour faux frais et bénéfice, l'entrepreneur sera, ou trop payé dans l'un des cas, ou peu payé dans l'autre.

Passons aux exemples et reprenons d'abord pour cela le détail de M. Rondelet, page 607, en le comparant à celui de la colonne de son tableau que nous venons de rappeler page 224.

Dans celui-ci, la manière ordinaire et régulière d'opérer donne

pour faux frais et bénéfices 14 fr 54, et cette somme est bien, à une légère fraction près, le 7e. de 102 fr. 07 c. montant du détail.

Dans celui de la page 607, les faux frais et bénéfices sont de 83 l. 16 s. 5 d., somme qui n'est plus le 7e. du montant du détail, puisque ce montant est de 616 l. 7 s. 9 d. dont le 7e. est 88 l. 1 s.

Pourquoi cette différence? Parce que les proportions entr'elles de la valeur *matière* et de la valeur *main d'œuvre* ne sont pas les mêmes.

Dans le détail du tableau, les 39 f. 42 c. de la main d'œuvre sont aux 62 fr. 65 c. de matière, comme un est à un et trois cinquièmes.

Dans le détail de la page 607, les 201 l. 13 s. 4 d. de main d'œuvre sont aux 414 l. 14 s. 5 d. de matière, comme un est à deux et un 20e.

En sorte que la valeur main d'œuvre étant dans ce second cas, dans une proportion plus forte que dans le premier, le 7e. ne suffit plus pour donner l'équivalent du résultat de l'opération régulière.

Forçons maintenant cette différence de proportion, sans sortir néanmoins de ce qui est possible et même ordinaire; renversons les combinaisons de la page 607, et supposons une construction valant :

1°. En matière et déchet.	201 l.	13 s.	4 d.
2°. En main d'œuvre.	414	14	5
Total égal à celui de la page 607.	616	7	9

Dans ce cas, l'entrepreneur aura fait la même avance de fonds; mais comme la main d'œuvre est plus que double de ce qu'elle est à la page 607, il y aura eu plus du double aussi d'emploi et d'usé des équipages et outils.

Le compte de l'entrepreneur, d'après la manière régulière d'opérer sera donc comme suit :

Pour matière et main d'œuvre	6161.	7s.	9 d.
Faux frais, un 10e. des 414 l. 14 s. 5 d. de main d'œuvre	41	9	5
Total compris faux frais.	657	17	2
Pour bénéfice, un 10e. du tout.	65	15	8
Total général.	723	12	10

Dans ce calcul, l'entrepreneur aura pour faux frais, 41 l. 9 s. 5 d., et pour bénéfices 65 l. 15 s. 8 d.; en tout, 107 l. 5 s. 1 d. qui font presque le 6e. du montant du détail. On serait donc loin de lui donner l'équivalent en ne lui passant que le 7e. de 616 l. 7 s. 9 d. faisant 88 l. 1 s. 1 d.

Disons donc qu'on ne peut cumuler les faux frais et les bénéfices, et qu'on peut moins encore substituer à leur évaluation régulière et séparée un *quantum fixe* sur le montant du détail, parce que ce *quantum* serait *fixe* sans cesse en discordance avec la variabilité des proportions qui sont les seules bases justes de l'évaluation.

La tâche que je m'étais imposée d'examiner, dans toutes leurs parties, les tableaux que M. Rondelet avait publiés, comme présentant les résultats de sa doctrine sur les travaux de maçonnerie en pierres de taille, m'a entraîné beaucoup plus loin que je ne l'avais pensé, et il faut mettre un terme à cet examen de détail, examen qui, d'ailleurs, serait, à ce que je crois, superflu maintenant.

Je me bornerai donc à dire que dans tout le reste de son ouvrage sur les divers travaux de bâtimens, M. Rondelet s'est le plus souvent conformé à ma manière de faire les détails, c'est-à-dire à ma manière de décomposer les travaux. Il l'a fait pour la charpente, pour la couverture, pour le carrelage, pour le pavage, pour la vitrerie et pour la plomberie.

Il en a dévié pour les ouvrages de terrasse et n'a donné pour cette espèce de travail qu'un seul détail qu'il a pensé pouvoir appliquer à toutes sortes de cas.

Il en a dévié encore plus pour la marbrerie, la quincaillerie et la peinture, puisqu'il n'a fait aucun détail pour aucune de

ces parties; mais il y a suppléé pour la dernière, en se référant à mon ouvrage dans une note que l'on trouve au bas de la page 770 du sien.

Quant à la menuiserie et à la grosse serrurerie il a fait des détails, mais il s'y est égaré dans des subdivisions minutieuses de main d'œuvre, comme j'aurai tout à l'heure occasion de le faire voir.

Et dans ces détails, comme dans tous les autres, si l'on excepte ceux de la charpente et de la serrurerie, M. Rondelet a confondu les faux frais avec le bénéfice, et soit qu'il les eût ou ne les eût pas confondus, il a fixé les uns et les autres d'une manière arbitraire et à des taux différens, sans donner aucune raison pour justifier ces différences.

Au surplus, il en a agi de même pour toutes ses évaluations. Ce sont des prix faits en argent que M. Rondelet nous présente partout sans bases; son livre ne peut avoir ainsi qu'une utilité passagère et ne peut même être passagèrement utile qu'à ceux qui sont disposés à adopter de confiance les opinions d'autrui, mais nullement à ceux qui, voulant s'éclairer et ne voulant prendre aucune détermination qu'avec connaissance de cause, demandent à un homme de l'art, non pas seulement des prix, mais des prix avec indication des élémens de leurs évaluations.

En me bornant à cet aperçu général de ce que M. Rondelet a écrit sur la charpente, la couverture, la menuiserie, la serrurerie, la peinture d'impression, la marbrerie, le carrelage, la vitrerie, la sculpture, la plomberie et la terrasse, je dois faire remarquer que lui-même n'a traité ces onze parties que très-superficiellement dans son ouvrage, puisque le tout s'y trouve renfermé dans 187 pages, pages imprimées, comme on le sait, avec luxe, en gros caractère, avec des interlignes, de grandes marges, beaucoup de titres, des bas de pages blancs, etc., en sorte que ce ne sont que des espèces d'aperçus aussi, que M. Rondelet a pu donner dans un si petit espace sur un aussi grand nombre d'objets, tous susceptibles de beaucoup de détails.

Pour justifier ce que je dis de la manière superficielle avec

laquelle M. Rondelet a traité les onze parties de travaux que je viens d'énumérer, je vais rapidement en parcourir une, et je prends la menuiserie parce que c'est l'une des plus intéressantes et en même temps l'une de celles sur lesquelles l'auteur s'est le plus complaisamment arrêté, puisque, seule, elle occupe presque la cinquième partie des 187 pages auxquelles il s'est borné pour toutes ensemble.

Cette partie commence à la page 703.

M. Rondelet donne d'abord une nomenclature incomplète des divers ouvrages de menuiserie et indique comment on en évaluait le prix du temps de M. Potain, en 1749; il parle ensuite, sous le même rapport, du chêne et du sapin, toujours d'après le même auteur. Il donne ensuite les prix *actuels* des bois, pages 707 et 708.

Page 709, arrivent des observations préliminaires *sur la manière* D'ÉTABLIR DES DÉTAILS, et, sous ce titre, il n'est *pas un mot* qui soit relatif *à la manière d'établir des détails.* L'auteur n'y parle encore que *du prix des bois*, et n'a si bien voulu parler que *de ce prix des bois*, qu'à l'appui du texte de son livre, il donne une seconde fois *ces prix* dans un tableau.

A la page 711, nouveau titre : *de la façon ou main d'œuvre.*

L'auteur y dissèque la façon d'un ouvrage de menuiserie et cite encore M. Potain de 1749, avec les prix *du temps de ce dernier.*

Et, page 712, sous le titre *Observations*, M. Rondelet critique les prix de son devancier, prix qu'il appelle *des évaluations d'usage.*

Il observe ensuite que le prix des ouvrages dont les surfaces sont droites doit augmenter en raison inverse de la largeur des pièces dont ils se composent;

Qu'il faut plus de temps pour dresser douze joints, d'un pouce que pour replanir, c'est-à-dire *blanchir* une planche de douze pouces de large sur une même hauteur;

Et que les varlopes ne peuvent prendre plus de largeur que l'épaisseur de la planche.

De ces trois observations il conclut que la toise courante de

dressage des joints pour des planches de chêne de 12 à 15 lignes peut-être évaluée à 6 centimes.

Et après ce peu de mots, qui ne concernent *que le dressage*, l'auteur continue, et dit : « C'est d'après ces données que nous « avons dressé la table suivante qui peut *suffire* pour évaluer « TOUTES SORTES *d'ouvrages* de menuiserie à surface « plane ».

On ne se serait pas douté, sans doute, que quelques mots sur un seul objet pussent fournir matière à un tableau général.

Mais on éprouve plus d'étonnement encore quand on examine le tableau, page 714, où l'on ne trouve pas seulement des *dressages*, mais des rainures et languettes, des sciages, des filets, des moulures, des replanissages, des blanchissages, des tenons et des mortaises, toutes choses dont il n'est pas dit un mot dans les observations qui composent *ces données* sur lesquelles l'auteur dit avoir dressé son tableau.

Page 715 est un titre corrélatif au tableau, savoir : APPLICATIONS *à des ouvrages unis en planches*, etc.

Sous ce titre sont des espèces de détails, et l'on pense assez naturellement que l'on va n'y rien rencontrer dont la base ne soit dans le tableau dont ils sont destinés à faire *l'application*.

Néanmoins on y trouve des articles pour bois, pour déchet, pour refente, pour coupement, pour pose, pour clous, pour transport, pour faux frais et pour bénéfices ; toutes choses encore dont l'auteur n'avait nullement parlé jusque-là ; toutes choses qu'il évalue *comme il lui plaît* et qu'il serait difficile de considérer comme *des applications de son tableau qui n'en parle pas*.

Page 719, M. Rondelet nous entretient de parquets. Cette espèce d'ouvrage n'est pas une des moins importantes de la menuiserie ; il en existe un assez grand nombre d'espèces, toutes différentes par leur nature et leur valeur. M. Rondelet ne nous donne qu'une page et demie et un seul détail sur cette matière, ce qui est à peu près l'équivalent de rien.

Les lambris et les portes d'assemblages arrivent à la page 721. C'était une matière immense à traiter ; M. Rondelet n'y a consacré que neuf pages, et que contiennent-elles ?

L'une des neuf pages donne une idée générale de la manière dont se composent *les lambris et portes d'assemblages à panneaux ornés de moulures*. Elle ne dit rien de leur évaluation.

Quatre autres sont consacrées au détail et à l'estimation de l'une des portes du Panthéon; ce qui ne servira pas à beaucoup de monde.

Deux autres, au détail d'une grande porte cochère.

En sorte que, pour cette quantité innombrable de portes et de lambris de toute espèce sur lesquels il importait surtout de donner des évaluations, il est resté à l'auteur *deux* pages contenant en tout trois détails très-insignifians sans doute par leur insuffisance.

Les croisées et les persiennes méritaient bien aussi l'attention d'un homme de l'art qui veut traiter la matière, et M. Rondelet ne nous a donné sur chacun de ces objets qu'un seul et unique détail que l'on trouve page 730 jusques et compris la page 733.

On s'étonnera sans doute que dans un ouvrage où l'on a voulu traiter de *toute* la menuiserie en 34 *pages*, deux détails seuls en occupent *quatre;* mais M. Rondelet a voulu suppléer à la quantité par la qualité, et c'est ici que, comme je l'ai dit plus haut, il s'est égaré dans des subdivisions en quelque sorte métaphysiques de ce qui compose la façon d'un ouvrage. Examinons celui de ces détails qui concerne l'évaluation d'une croisée de 8 p. 6° de hauteur sur 4 p. 3° de largeur; et pour ne pas prolonger inutilement notre examen, bornons-le à ce qui concerne la façon de l'ouvrage.

Elle s'y trouve subdivisée en neuf articles : 1°. dressage et équarrissage du dormant; 2°. la traverse du bas du dormant; 3°. les 2 montans de rives des châssis et les 2 traverses du haut; 4°. un des battans menaux; 5° l'autre battant; 6° les deux traverses du bas; 7°. les six traverses pour la division des carreaux; 8°. les feuillures simples ou à noix et les moulures; 9°. enfin, les mortaises et les tenons. Au moyen de tout quoi, M. Rondelet arrive à faire payer cette façon subdivisée 23 fr.

94 c., ce qui porte le prix du pied linéaire à 2 fr. 82 c. au lieu de 1 fr. 55 c. qui sont seulement dus d'après mes calculs.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette différence de prix, les subdivisions de M. Rondelet sont tout à fait inadmissibles, et c'est comme si, voulant évaluer le prix de la taille d'une pierre, on voulait évaluer séparément la mise en chantier, le tracé, les ciselures ou plumées, la taille brute ou première taille, la dernière taille ou replanissage, et enfin le passage à la ripe.

Les diverses manipulations dont je viens de parler forment ensemble la façon d'une taille de pierre comme les neuf articles de subdivision du détail de M. Rondelet forment la façon d'une croisée, et de même que M. Rondelet n'a pas fait cette subdivision pour la taille, de même il ne devait point la faire ici.

Un détail doit sans doute présenter séparément les diverses parties de main d'œuvre qu'a exigées l'ouvrage qui en est l'objet; mais il est une manière raisonnable d'entendre les choses.

Il faut présenter séparément toute partie de main d'œuvre *qui a une base d'évaluation qui lui est particulière*, ainsi on ne peut confondre une espèce de taille avec une autre, parce que chacune d'elles varie par des causes différentes ; on ne peut de même confondre aucune taille avec le bardage, le bardage avec le montage, etc.; mais, dans l'évaluation de chacun de ces objets, on comprend toutes les manipulations qui les composent, parce que le tout se fait en même temps et s'évalue d'après une même base.

M. Rondelet, au surplus, en voulant composer ses détails de menuiserie sur le modèle de celui dont nous parlons, a bien fait de n'en donner qu'un, car, s'il en eût donné autant que la menuiserie en comporte, il aurait pu ajouter six volumes à son ouvrage.

Le détail des persiennes est à peu près dans le même sens, et je me dispense de l'examiner.

A la suite de ces deux détails vient une table des prix que M. Rondelet venait de donner dans ce qu'il avait écrit jusque là. C'est un double emploi qui contient encore deux pages.

Enfin, le tout se termine par deux tableaux qui contiennent divers prix ; mais, comme des prix ne sont rien ; comme il n'y a que des élémens de prix qui puissent être utiles ; comme d'ailleurs, ces tableaux sont loin de présenter tout ce qui concerne la menuiserie et qu'ils ne seraient ainsi qu'un travail incomplet, je puis les abandonner et, persistant à dire que M. Rondelet n'a traité cette matière que très-superficiellement, j'ajoute que pour donner à son travail le titre qui lui convenait, il fallait l'intituler : *aperçu sur quelques moyens approximatifs d'évaluer, sans base, quelques-uns des travaux de menuiserie.*

Il me serait facile de faire voir que M. Rondelet aurait dû intituler de la même manière ce qu'il a dit de toutes les autres parties de travaux de bâtiment.

En résultat, il faut remarquer que toutes les erreurs de M. Rondelet proviennent de deux causes.

Tant que M. Rondelet n'a fait que parler principes, il s'est conformé à ma méthode ; il a d'ailleurs le plus souvent suivi ma manière de décomposer les travaux, et il a reconnu que le temps était l'élément du prix de toute espèce de main d'œuvre.

Il a agi dans ce système pour l'évaluation d'un mètre carré de taille de parement ; et il a fixé à 15 heures, le temps que cette main d'œuvre exigeait.

Il s'est trompé dans cette fixation de 15 heures, mais toujours est-il qu'il opérait régulièrement et qu'il suivait la seule marche qui pût conduire à la vérité, en cherchant à connaître le temps qui devait servir de base à son évaluation.

M. Rondelet (et c'est ici qu'est la première cause de ses erreurs) s'est ensuite écarté de cette bonne route. Il a cru qu'il pourrait, par des assimilations, tout rapporter à son mètre de parement, comme autrefois on rapportait et assimilait tout à la toise à mur ; il a cru qu'à l'aide de tableaux, contenant des progressions croissantes et décroissantes, le prix de son mètre de parement sur une espèce de pierre, pourrait déterminer le prix du même travail sur toute autre espèce et qu'ensuite les prix divers, déterminés pour chaque espèce

de pierre, pourraient, à leur tour, devenir la base de l'évaluation de toutes les autres parties de main d'œuvre qui auraient un rapport quelconque avec cette taille; enfin il a cru qu'à l'aide d'autres progressions ascendantes ou descendantes, fondées soit sur la pesanteur, soit sur la dureté des pierres, il pourrait déterminer le prix des autres objets, et parvenir ainsi à présenter, sur une demi-feuille de papier *tout ce qui peut être nécessaire pour l'évaluation de tout ouvrage en pierre de taille.*

De là, les nombreuses erreurs, les omissions et les contradictions que nous avons relevées dans les évaluations de M. Rondelet, et qu'il était impossible qu'il évitât, parce qu'il est impossible de soumettre à des assimilations non plus qu'à des échelles uniformément et progressivement ascendantes et descendantes, les évaluations de choses qui varient dans des progressions diverses, et par des causes différentes les unes des autres.

Qu'il me soit permis à cet égard de revenir analytiquement ici sur ce que j'ai dit de ma méthode dans le chapitre II^e^., et d'y intercaler quelques dernières réflexions.

Il est des objets sur lesquels il peut exister diverses méthodes que l'on peut indifféremment choisir d'après ses convenances, son goût, ses habitudes, son caprice même si l'on veut.

Ainsi pour trouver, par exemple, le 20^e^. d'une somme de 2000 fr., je puis multiplier la somme par cinq, et retrancher ensuite deux zéros, ou je puis retrancher d'abord un zéro, et prendre la moitié de ce qui reste. Quelle que soit celle des deux méthodes que je prenne, j'arriverai également au but, et j'aurai pour résultat le 20^e^. que je cherche.

Il n'en est pas de même de la matière que nous traitons, et il est facile de se convaincre que ma méthode ne peut être suppléée *par aucune autre.*

Quand et pourquoi fait-on un détail?

On le fait pour justifier la légitimité du prix démandé pour une construction.

Pour la justifier, l'entrepreneur doit nécessairement exposer et évaluer chacune des parties qui composent l'ensemble du travail exécuté.

S'il en cumule plusieurs dans un même article, et que l'on ne soit point d'accord sur le prix total des objets qu'il a réunis, on lui en demande la division avec les prix de chacun, et, par la force des choses, il est amené à présenter et évaluer séparément chaque espèce de matière fournie et chaque partie de main d'œuvre ayant une base particulière d'évaluation.

Le plus souvent un entrepreneur, qui ne veut rien demander que de juste, présente de lui même des détails de cette nature, et il lui est d'autant plus facile de le faire que, lui-même, n'a pu se rendre raison de ce qui lui était dû, qu'en estimant ainsi séparément chacune des parties de son travail.

Ainsi, soit volontairement, soit forcément, il faut qu'un détail présente dans des articles distincts et successifs toutes les diverses parties de matériaux et de main d'œuvre, telles que nous les avons plusieurs fois désignées.

Ce n'est point assez cependant d'avoir fixé la manière dont il faut présenter un détail, il faut fixer ensuite le prix de chacun de ses articles et, à cet égard, ma méthode consiste à trouver et indiquer, non pas ces prix, mais leurs élémens; et si dans mon ouvrage des prix sont cotés à chaque article, ce n'est que surabondamment et parce que des prix peuvent toujours être utiles pour quelque temps; mais jamais les élémens des prix que je cote ne sont omis, et, je le répète, c'est dans l'indication des élémens de prix que consiste le second point de ma méthode.

Voyons comme nous l'avons fait sur le premier point, s'il est possible de s'écarter de celui-ci, quand on le voudrait.

Il nous présente deux choses à examiner successivement; la matière et la main d'œuvre.

Quant à la matière, le toisé en détermine la quantité; son prix est un fait, un fait variable suivant les temps et les lieux, et on le détermine soit d'après les conventions faites, s'il en

existe ; soit d'après le cours s'il n'existe pas de convention ; soit enfin d'après ce que l'entrepreneur a payé lui-même s'il n'existe ni convention ni cours. Il n'y a point et il ne peut y avoir de méthode sur ce point.

Quant à la main d'œuvre, elle n'est autre chose que le travail de l'ouvrier, et le prix de ce travail est par conséquent le prix du temps que cet ouvrier emploie. J'ai donc pris le temps pour élément de l'évaluation de toute espèce de main d'œuvre, et je dis avec confiance qu'il est impossible d'en trouver un autre et que, quelque tournure que l'on prenne, on sera contraint d'y revenir en cas de contestation.

Un entrepreneur viendra-t-il, par exemple, demander le paiement de tailles de lits à raison de moitié du prix des tailles de parement, et prétendre justifier cette demande en disant qu'elle est conforme à la doctrine de M. Rondelet ? On lui répondra que l'opinion de M. Rondelet n'est pas une loi ; on lui opposera celle d'un autre, la mienne, et quand l'entrepreneur aura répliqué avec raison que je ne suis pas non plus un législateur, les choses en seront toujours au même point et elles y resteront jusqu'à ce que, pour savoir lequel de l'un ou ou de l'autre s'est trompé, on vérifie le temps qu'a exigé la main d'œuvre dont il serait question de fixer la valeur.

La même chose arrivera en cas de contestation sur le prix de toute autre partie possible de main d'œuvre.

Ainsi, volontairement ou forcément, il faut en revenir à ma méthode. Que dis-je d'ailleurs, ma méthode ! elle n'est point à moi. Je l'ai découverte, je l'ai indiquée ; mais c'est à la nature des choses qu'elle appartient ; j'ai dit qu'on devait faire ainsi parce que l'expérience m'avait prouvé qu'on ne pouvait faire autrement ; et c'est pour s'être écarté de cette méthode aussi simple que sûre, que M. Rondelet s'est trouvé entraîné dans tant d'erreurs.

La deuxième cause des erreurs de M. Rondelet est celle qui a produit les discordances dans lesquelles je me trouve avec lui relativement aux quantités d'heures qu'exige chaque partie de la main d'œuvre, ainsi qu'aux quantités de matières acces-

soires dont les quantités données de matière principale ont exigé l'emploi.

Sur ce point ce n'est plus par des démonstrations arithmétiques que je puis soutenir le parallèle de ma méthode avec ce que M. Rondelet appelle la sienne. J'invoque mes expériences; il en invoque d'autres à son tour, et il semble que des expériences contradictoires pourraient seules juger le différent; mais à leur défaut, je pense que le raisonnement et quelques observations peuvent venir puissament à mon aide.

Les expériences que j'ai faites sont aussi nombreuses qu'elles ont été soignées; j'en ai faites séparément pour les déchets, pour les paremens divers, pour les ragrémens, pour les lits, pour les joints, pour les évidemens, pour les refouillemens, pour le bardage, pour le montage, pour la pose, pour les diverses espèces et qualités de mortiers; j'en ai fait enfin pour toutes les espèces de travaux de bâtimens. J'ai fait ces expériences, quant à la maçonnerie, non pas sur une espèce de pierre pour en faire des assimilations aux autres espèces, en raison, soit de leur dureté, soit de leur pesanteur; jamais je n'ai voulu de ces assimilations, parce que les nombreuses variétés que l'on rencontre dans les diverses qualités qui sont de l'essence particulière de chaque espèce de pierres, me faisaient sentir qu'il était impossible de les soumettre à un principe commun d'évaluation, et que toute progression croissante ou décroissante serait nécessairement inexacte en ce que les causes qui, pour chacune, déterminent la progression qu'il faudrait lui donner pour qu'elle fût juste, ne sont pas dans une égale proportion pour toutes; j'ai donc fait ces expériences sur toutes les espèces de pierres; sur les plus dures et les plus pesantes, comme sur les plus tendres et les plus légères, ainsi que sur toutes autres, quel que fût leur degré intermédiaire de pesanteur ou de dureté; j'ai multiplié et comparé ces expériences; j'ai rejeté toutes celles qui ne me donnaient que des résultats douteux; je ne les ai enfin admises que lorsque, par leur constante concordance, elles devenaient une démonstration, et ce n'est qu'après en avoir fait pendant quinze ans mon occupation

de tous les jours, que j'en ai offert les résultats au public dans la première édition de mon ouvrage, résultats que je lui représente aujourd'hui dans cette seconde édition, après une continuation non interrompue de nouvelles expériences pendant quinze autres années.

Quant à M. Rondelet, qu'a-t-il fait? C'est à lui que je m'en rapporte.

1°. Il ne nous parle d'aucune expérience qu'il ait faite *lui-même*, si j'en juge d'après le texte de son livre.

Page 590, je lis : « Des difficultés survenues à l'occasion de » réglemens de mémoires *ont fait faire plusieurs expériences* » dont le résultat a été qu'il fallait 36 heures de travail pour » tailler une toise de parement. »

Passant aux lits et joints, il dit : « *Les* expériences ont donné « quelquefois plus de moitié et quelquefois moins d'un quart « du temps qu'exige la taille de parement. »

Et page 648, il dit : « Les prix sont basés sur un grand nom- « bre de notes et d'attachemens *pris* dans de grands ateliers « dont le résultat a été 15 heures de travail pour la taille de « parement d'un mètre carré en pierre franche. »

Ainsi, je le répète, nous devons croire que ce n'est point de ses propres expériences que M. Rondelet nous parle puisqu'il ne le dit pas. Quand on les a faites *soi même*, on ne manque point d'en faire la remarque et de l'affirmer pour donner du poids à son opinion. M. Rondelet, au contraire, se sert d'expressions qui laissent voir clairement qu'il ne parle que des expériences *d'autrui*.

2°. Quelles sont ces expériences invoquées par M. Rondelet, et quel parti en a-t-il tiré?

Celles de la page 590 concernant les paremens, lui donnaient 36 *heures* de travail pour une toise de parement; celles de la page 648 lui donnaient 15 *heures pour un mètre*, ce qui fait 57 *heures pour une toise*, *au lieu de* 36 *heures*.

Quant aux lits et joints, les expériences de la page 590 lui donnaient, tantôt *plus de moitié*, tantôt *moins du quart*.

J'ai déjà dit, et tous mes lecteurs auront sans doute pensé avec moi, que M. Rondelet ne devait accorder confiance à aucun de ces résultats inconciliables, et qu'il devait les contrôler en faisant *lui-même* des expériences nouvelles.

Mais il n'en a pas usé ainsi, et voulant tirer parti des données contradictoires qu'il avait recueillies, voici ce qu'il a fait.

A la suite de la page 590 il a donné son tableau comparatif dans lequel, *sur la ligne de sa méthode*, les paremens sont comptés à raison de 36 *heures* de travail; et à la suite de la page 648, il a donné son grand tableau dans lequel ce même travail est compté à raison de 57 *heures*.

Quant aux tailles de lits et de joints, il a voulu d'abord être conséquent à l'inconséquence des pag. 590 et 648 comparées.

Pour cela, les expériences de la page 590, se détruisant respectivement, ou si l'on veut chacune d'elles ne pouvant servir qu'à prouver que l'autre était vicieuse, et toutes deux par conséquent devant être présumées telles, il a jugé que, sans autre examen, le terme moyen de deux mauvaises opérations devait en donner une bonne, et il a fixé les lits et joints au tiers des paremens.

Après quoi, et les expériences de la page 648 augmentant de 36 heures à 57 le temps nécessaire à la taille d'une toise de parement, il fallait jeter de côté à leur tour les expériences des lits et joints de la page 590, et au lieu du tiers qui y était également adopté pour l'une et l'autre de ces deux tailles, M. Rondelet a compté les lits à moitié des paremens; puis les joints qui, dans tous les cas, valent le double des lits, n'ont été évalués par lui qu'à un cinquième de moins, c'est-à-dire aux quatre dixièmes des paremens.

Voilà ce que M. Rondelet oppose à mes expériences, et je crois que je peux attendre sans inquiétude l'arrêt que l'opinion prononcera sur ce grand procès.

Au surplus, que l'on se garde bien de croire qu'en relevant, comme je l'ai fait, la foule d'erreurs que j'ai rencontrées dans le livre de M. Rondelet, j'aie entendu les attribuer à un défaut de jugement et de lumières; je serais démenti par la ré-

putation honorable dont M. Rondelet jouit à juste titre, et par la confiance du Gouvernement dont ses fonctions publiques sont le gage ; mais M. Rondelet a fait, de nos jours, ce que M. Le Camus a fait de son temps. Tout entier à la science attrayante et vaste qu'il cultive, l'évaluation des travaux de bâtimens n'a été à ses yeux qu'un accessoire de peu d'intérêt et dont il a dédaigné d'approfondir les détails. Plein d'ailleurs de cette pensée, louable dans son motif, que peut-etre il serait possible d'adapter aux principes de ma méthode un système qui la simplifiât ; séduit par tout ce qu'avait de spécieux cette idée de chercher la base de ce système dans les qualités spécifiques des pierres, dans leur dureté, dans leur pesanteur ou autres choses semblables, M. Rondelet a présenté aux méditations des hommes de l'art un problème à examiner plutôt qu'une doctrine à suivre.

Mais le problème est résolu sans doute, et il ne nous reste que le regret de voir que M. Rondelet, qui reconnaissait la vérité des principes de ma méthode, n'ait point marché jusqu'au bout avec moi dans la route qu'elle nous traçait, et dont il était, plus que personne, capable d'applanir les difficultés.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Idées générales sur les diverses parties qui constituent la science dont il s'agit ; sur ce qui distingue l'architecte, le toiseur et le vérificateur et sur l'intérêt qu'ont les propriétaires à ne pas les confondre.

On voit par l'historique et par les discussions dont nous nous sommes occupés dans les chapitres précédens que le toisé et l'évaluation des travaux de bâtiment n'étaient autrefois qu'une seule et même chose, à laquelle on ne pouvait donner le nom de science puisqu'elle n'était dirigée par aucun principe et qu'elle était entièrement soumise à l'arbitraire des us et coutumes.

Le toisé paraissait être une partie de la géométrie, parce qu'il avait pour but de mesurer des surfaces ou des capacités de corps solides; mais on altérait ce toisé, même en le faisant; on y comprenait des surfaces fictives, et le produit de ces fausses opérations était ensuite une seconde fois altéré par des assimilations arbitraires que l'on faisait des quantités trouvées à ce que l'on appelait *la toise à mur*, base de toutes les évaluations de ce temps.

Tout cela, au surplus, était du domaine de l'architecte qui faisait et réglait tout; et il existait une telle incertitude sur les moyens d'évaluer les travaux de bâtiment que nous avons vu M. Savot proposer, comme un mode d'évaluation, réputé juste alors, de s'informer des prix précédemment accordés par toise courante pour deux bâtimens de pareille grandeur et de les prendre pour base en jugeant comparativement de la valeur de ces bâtimens et de celui qu'il était question d'évaluer; en sorte que, comme on n'avait pas mieux fait sans doute pour fixer précédemment les prix des bâtimens qui servaient de points de comparaison, on prenait ainsi l'arbitraire pour base de l'arbitraire.

M. Blondel, qui vint 50 ans après M. Savot, enseigna, comme ce dernier, les us et coutumes, sans en dissimuler les injustices que son prédécesseur n'avait pas non plus dissimulées. L'un et l'autre ne firent qu'attirer l'attention des propriétaires qui faisaient bâtir, sur les abus dont les us et coutumes les rendaient victimes.

Les conséquences de ces abus étaient d'autant plus graves que les architectes qui réglaient tout, étaient en même temps, à ce qu'il paraît, les entrepreneurs, puisque M. Blondel, comme nous l'avons vu, les gourmande avec amertume, dans son livre, sur leur cupidité.

Il n'y avait donc alors que des architectes; point de toiseurs, point de vérificateurs.

Le mal lui-même engendre assez souvent le remède; les propriétaires sentirent que la manière vicieuse de toiser était la cause première des abus qui pesaient sur eux; ils

cherchèrent à se procurer les moyens de contrôler les toisés des architectes-entrepreneurs et, vers l'an 1700, on connut des toiseurs.

Les choses en étaient là lorsque Bullet écrivit, en 1722. Comme ses prédécesseurs, il enseigna les us et coutumes; comme eux il en blama les abus; comme eux il éveilla l'attention des propriétaires sur la nécessité d'une réforme et les fonctions de toiseur en acquirent plus d'importance.

Bullet, d'ailleurs, ne borna point ses efforts à des phrases; il osa, comme nous l'avons dit, porter la main sur l'arche sainte; il démontra l'injustice et l'absurdité de cette unité de toise à mur et la divisa en toise à mur de gros ouvrages et toise à mur d'ouvrages légers. Il agrandissait ainsi la carrière qui s'était ouverte devant les toiseurs.

Leur nombre devait dès lors s'augmenter et s'augmenta; mais tel était l'antique empire des us et coutumes que personne n'osant s'en écarter, les toiseurs demeuraient enchaînés par la routine de leurs devanciers; aucun d'eux n'osa s'élever au niveau que les connaissances du temps pouvaient leur faire atteindre, et la distinction faite par Bullet des gros et des légers ouvrages parut devoir être *le nec plus ultra* de la réforme.

Un autre obstacle vint entraver les progrès de cette science naissante. Les entrepreneurs, architectes ou non, ne pouvaient plus présenter des mémoires qu'appuyés de toisés tels que l'on était parvenu alors à les faire; les toiseurs devinrent ainsi des hommes nécessaires aux entrepreneurs, et ceux-ci s'en emparèrent avec d'autant plus de facilité qu'ils avaient chaque jour des occasions de les employer.

Les propriétaires, qui avaient cru trouver des défenseurs dans ces toiseurs qu'ils avaient créés, se virent ainsi trompés dans leur espérance; mais une ressource leur restait; et leur intérêt ne tarda pas à la leur indiquer.

La cause première des abus était bien, comme ils l'avaient jugé d'abord, les vices du toisé, parce que le toisé était autrefois l'évaluation elle-même, puisque l'évaluation ne se faisait que par une assimilation à la toise à mur.

Mais les us et coutumes étaient attaqués dans l'opinion sous tous les rapports, et les progrès du toisé, considéré uniquement comme métrage, ayant amené les choses au point qu'il ne pouvait plus exister de discussions sérieuses sur ses résultats, parce qu'un fait est un fait, on sentit que ce n'était plus de simples toiseurs que les propriétaires devaient appeler à leur secours contre les demandes des entrepreneurs, mais des hommes capables de vérifier l'exactitude des toisés faits, et surtout de réduire à leur juste valeur les prix des travaux dont les toisés constataient l'existence.

De là les vérificateurs, et l'intendance de la maison du Roi donna la première l'exemple de cette création en appelant M. Delepé à cette nouvelle espèce de fonctions.

Les vérificateurs fixèrent bientôt l'attention de tous les hommes de l'art; mais les entrepreneurs ne purent s'en emparer comme ils avaient fait des toiseurs, parce que les vérificateurs se trouvaient en quelque sorte constitués par état leurs adversaires.

A cette époque, la plupart des architectes avaient senti l'inconvénient pour eux de se charger de l'entreprise des constructions dont ils avaient donné les plans et dont ils devaient régler les prix; ils prirent donc les vérificateurs pour auxiliaires et les employèrent à préparer les règlemens des travaux dont ils avaient dirigé l'exécution pour des particuliers.

Le règne de Louis XVI arriva et trois vérificateurs furent nommés pour régler les travaux des principaux domaines de la couronne. L'inutile intervention des architectes dans une opération, dont jamais ils ne s'étaient occupés eux-mêmes, fut reconnue et les règlemens furent confiés aux vérificateurs seuls.

Cet exemple fut peu après suivi dans la maison de Monsieur et dans celle du Prince de Condé; et il est inutile sans doute de dire que tout particulier, soigneux de ses intérêts, recourut dès lors au ministère des vérificateurs.

Une conséquence du contrôle que ces derniers exerçaient, fut le perfectionnement des opérations du toisé.

Le toisé n'était plus comme autrefois un travail de forme

destiné à passer uniquement sous les yeux de l'architecte, arbitre souverain des évaluations dont il devait le revêtir; il était devenu la base des demandes de l'entrepreneur, et cette base était soumise à un examen et à une discussion sévères.

Les toiseurs se perfectionnèrent ainsi de jour en jour, dans leur art; ils s'y perfectionnèrent d'autant plus qu'ils se divisèrent presqu'en autant de classes qu'il existe d'espèces de travaux de bâtimens. La science du toisé ne laisse donc rien à désirer aujourd'hui, et si parmi ceux qui s'y dévouent il se trouve quelques hommes qui abusent de leurs moyens pour favoriser la mauvaise foi de quelques entrepreneurs par des subtilités et des innovations captieuses, les autres (et c'est le plus grand nombre) ne présentent aujourd'hui que des toisés rédigés et classés avec autant d'intelligence que d'exactitude, et sont ainsi parvenus à attirer sur eux une considération dont leur état était loin de jouir autrefois.

C'est ainsi que, par une marche d'autant plus sûre qu'elle était lente et que l'opinion la dirigeait constamment vers le même but, la science du toisé et celle de l'évaluation des travaux de bâtimens, toutes deux émanées de l'architecture, sont parvenues au point où nous les voyons aujourd'hui.

Dans tout cela cependant, la science du vérificateur se trouve t-elle assez fortement détachée des deux autres pour qu'aucune des deux ne puisse la réclamer?

Pour se former une opinion sur ce point, qui intéresse si particulièrement et les propriétaires et les entrepreneurs eux-mêmes, il faut avant tout examiner quelles sont les connaissances et les qualités qui caractérisent spécialement l'architecte, le toiseur et le vérificateur.

L'architecture, considérée dans le sens le plus étendu, comprend l'architecture civile, l'architecture militaire et l'architecture navale.

Nous n'entendons parler ici que de l'architecture civile, ou si l'on veut de l'architecture proprement dite, et cette seule partie ouvre le champ le plus vaste à l'esprit humain.

Le mot *architecte* dérive des mots grecs *archos* - *prin-*

cipal et *tectôn-ouvrier*. L'architecte ou principal ouvrier doit donc réunir le génie qu'exige la conception des plans et les connaissances nécessaires pour en diriger l'exécution.

Sous le 1^er^. rapport, l'architecte doit être doué d'une imagination vive et féconde.

Son esprit, nourri des leçons de l'histoire, doit s'enrichir de tout ce que l'architecture ancienne présente de principes et de modèles.

Il doit de plus avoir vu, étudié, comparé les chefs-d'œuvres modernes de l'art.

En lui le feu de l'invention doit être dirigé et modéré par le goût.

Les mathématiques, barrière sûre contre les écarts de l'esprit, doivent être la base de ses calculs sur les forces des matériaux qu'il emploie et sur les formes qu'il veut leur donner.

Les principes de la perspective et de l'optique doivent le guider dans la mesure des proportions qu'exigent soit le niveau, soit le point d'élévation d'où les objets doivent être vus ou aperçus.

La construction des temples, des palais, des châteaux ou maisons de plaisance, des hôtels, des ponts, des digues, des canaux, des théâtres, des tombeaux, des places publiques, des maisons de particuliers, des chaumières même, enfin la construction des monumens et édifices de toute espèce, et en un mot, toutes constructions quelconques, sans exception aucune, sont de son ressort, et son intelligence doit savoir leur donner, avec tact et discernement, la physionomie qui leur appartient. Pur et correct dans tous ses plans, il doit savoir imprimer à chacun le caractère particulier de majesté, de grandeur, de noblesse, de sévérité, d'éclat, d'élégance, de simplicité ou de mélancolie qui lui est propre d'après son objet et sa destination.

Ingénieux et fertile dans l'ordonnance des distributions, ainsi que dans le choix des ornemens et décors, aucune modification d'utilité, de commodité ou d'agrément ne doit lui échapper. Ses conceptions à cet égard doivent être aussi variées que les

besoins, les convenances ou les caprices mêmes auxquels il doit satisfaire.

Enfin, il doit dans l'ensemble et dans les détails de toute construction, savoir maintenir l'harmonie qui doit en coordonner toutes les parties, et les embellir l'une par l'autre.

Tant de moyens, de qualités, de connaissances ne suffisent pas encore cependant pour constituer l'architecte toujours considéré sous le premier rapport ; car, de quelle utilité pourraient être ses idées s'il ne pouvait leur donner la vie, les fixer et les développer par le dessin ?

L'architecte doit donc être encore habile dessinateur ; il faut qu'il puisse rendre ses conceptions palpables ; il faut que, leur donnant un corps sur le papier, il sache en présenter l'ensemble, les parties et jusqu'aux moindres détails avec exactitude et précision, en plan, en élévation, en coupe, enfin de manière à associer à sa pensée l'ouvrier qui doit la réaliser.

Si nous considérons ensuite l'architecte sous le rapport des moyens d'exécution, une foule d'autres connaissances lui deviennent nécessaires.

Il doit s'être profondément pénétré de la législation en ce qui concerne les bâtimens, les servitudes et tous autres droits respectifs des propriétaires voisins, pour ne rien faire qui puisse donner lieu à des difficultés et à des procès.

Il doit connaître toutes les parties de l'histoire naturelle qui concernent les pierres, les marbres, les granits, les bois, le fer, le cuivre, le plomb et toutes les espèces de matériaux qui entrent dans les constructions, pour en connaître les propriétés diverses, en apprécier la force, la durée et en déterminer convenablement l'emploi.

Les principes de l'hydraulique, l'appréciation de la puissance des eaux, la force de la poussée des terres, les lois de l'équilibre, la coupe des pierres, la combinaison des moyens de solidité que les diverses parties d'une construction peuvent mutuellement se prêter, doivent être encore l'objet de ses constantes études.

Il doit savoir apprécier aussi les qualités et les dispositions

du sol sur lequel il fait bâtir, vaincre les obstacles ou les difficultés qu'il présente, ou profiter des avantages qu'il peut procurer.

Enfin, comme principal ouvrier, l'architecte doit pouvoir surveiller toutes les parties de l'exécution de ses plans; il faut ainsi qu'il connaisse la théorie de tous les arts qui concourent à toutes les espèces de constructions, à leur entretien, à leur restauration, à leur embellissement, ainsi que de ceux qui en sont des accessoires ou des conséquences.

A ce dernier titre, l'art du toiseur ne peut être étranger à l'architecte, et il en est de même de l'art ou de la science du vérificateur; mais doit-il et peut-il les posséder à un degré suffisant pour en exécuter ou juger les opérations? C'est ce que nous avons à examiner maintenant.

Autrefois, comme nous l'avons vu, le toisé et l'évaluation des prix étaient entièrement et exclusivement du domaine de l'architecte et il ne pouvait en être autrement.

L'un et l'autre n'étaient qu'une seule et même chose consistant dans un système d'assimilations approximatives sur lesquelles l'architecte seul pouvait avoir des données quelconques; aussi n'existait-il alors ni toiseurs ni vérificateurs.

Mais à mesure qu'une science s'agrandit, elle se divise et se subdivise par la nature même des choses. Ainsi les premiers architectes étaient sûrement, de fait, maçons, charpentiers, couvreurs, etc., comme ils le sont encore dans les campagnes et dans les lieux dont la pauvreté et le défaut de population sont des obstacles au développement des arts.

Aujourd'hui les progrès de la maçonnerie en ont fait un art à part que l'architecte doit connaître sans doute en théorie, mais qu'il ne pratique plus et ne pourrait plus pratiquer. Il en a été de même pour la charpenterie qui, détachée aussi de l'architecture, a, par ses progrès, engendré la menuiserie, laquelle s'en est détachée à son tour et a produit ensuite par de nouveaux progrès, la sculpture en bois et l'ébénisterie qui sont devenues deux arts distincts et séparés aussi de tout autre.

De même la science du toisé et celle de l'évaluation des prix des travaux se sont détachées de l'architecture.

Des hommes, comme nous l'avons dit, se sont attachés spécialement au toisé, et l'art du toiseur est aujourd'hui devenu l'art de présenter par écrit et avec toute l'exactitude de la géométrie dont le toisé fait partie, le dénombrement des toises qu'un ouvrage comporte en surface, en ligne, ou en solidité; c'est l'art de présenter ce dénombrement non-seulement avec ordre, simplicité et clarté, mais encore en divisant et classant chacune des parties du travail de manière à ne pas confondre les objets qui ont des bases différentes d'évaluation.

Cet art, tout circonscrit qu'il paraît être, ne laisse pas que d'exiger des études et une pratique assez longues; il faudrait dix ans au moins pour qu'un homme qui voudrait en connaître toutes les parties, pût consolider, par une pratique observatrice, les principes de théorie dont il aurait dû d'abord se pénétrer. Est-il donc possible qu'un architecte s'impose encore ce genre d'étude et de pratique? Personne ne le croira; et il est de fait qu'il n'existe pas un architecte dans Paris, *faisant la profession d'architecte*, à qui il soit jamais venu dans la pensée de prendre seulement la première leçon du toisé de bâtiment.

Poursuivons :

Les arts sont nés et naissent des besoins, et celui du toiseur est dû au besoin de réformer les fictions sur lesquelles on établissait les prix des ouvrages et de les remplacer par des toisés vrais. Le but de ces toisés vrais étant ainsi l'évaluation des travaux, les premiers toiseurs ont donc dû nécessairement porter des évaluations à la suite de chacun des articles des toisés qu'ils faisaient, et ces évaluations devaient, dans les premiers temps, être en quelque sorte considérées comme des règlemens de mémoires.

Mais, comme nous l'avons déjà dit, les toiseurs devaient nécessairement devenir, comme ils sont en effet incessamment devenus, les hommes des entrepreneurs; en sorte que leurs évaluations n'ont bientôt plus été considérées que comme des prix en demande, fixés par l'entrepreneur lui-même.

Le besoin d'un contrôle s'est dès lors fait sentir, et de là,

comme nous l'avons dit encore, sont nées les fonctions du vérificateur dont il nous reste à parler.

Un vérificateur, pour qu'il puisse s'assurer de l'exactitude des toisés qui lui sont présentés, doit avant tout connaître à fond la théorie et la pratique du toisé de toute espèce de travaux de bâtimens ; il faut, en un mot, qu'il soit bon toiseur, comme un algébriste doit être arithméticien, comme un peintre doit être dessinateur, comme un littérateur doit être grammairien ; et après ses études comme toiseur, il lui en reste d'autres à faire et une pratique toute nouvelle à acquérir.

Le toiseur prend l'ouvrage tel qu'il est ; ce qu'il voit est son guide et un guide suffisant ; ce qu'il voit suffit pour l'opération matérielle et géométrique dont il est chargé ; mais ce n'est point assez pour le vérificateur, ni sous le rapport de l'évaluation des matières, ni sous celui de l'évaluation de la main d'œuvre.

La valeur de la matière varie par diverses causes ; elle augmente si la matière devient plus rare ou si elle est plus recherchée ; elle diminue si la matière devient plus abondante ou si l'on en fait moins d'emploi, et ces variations de prix, indifférentes au toiseur qui ne porte dans ses toisés que des prix en demande et au gré de l'entrepreneur ; ces variations que l'entrepreneur, et par conséquent le toiseur, dissimulent souvent lorsqu'elles ne s'accordent pas avec l'intérêt du premier, sont pour le vérificateur l'objet de ses observations de tous les jours, de tous les instans.

Quant aux prix de la main d'œuvre, le vérificateur, pour le déterminer avec justice, doit connaître les diverses manipulations dont cette main d'œuvre se compose pour toute espèce de travaux ; la théorie des arts nombreux qui concourent à une construction ne lui suffit pas, il faut qu'il soit familier avec la pratique de chacun d'eux pour ne pas laisser retomber sur l'homme qui a fait bâtir, et qui le charge d'une vérification, la peine de la négligence ou de l'ineptie de l'entrepreneur. Expliquons-nous par des exemples.

Je suppose qu'un entrepreneur maçon ait été chargé de la construction d'un mur dans lequel un conduit quelconque devait être incrusté à fleur du parement ; je suppose que cet en-

trepreneur ait d'abord construit le mur plein, et qu'ensuite il ait fait faire dans toute la hauteur de ce mur un refouillement pour donner place au conduit.

Le vérificateur n'aura et ne devra avoir aucun égard à cette fausse manœuvre de l'entrepreneur. Vous deviez, lui dira-t-il, faire évider vos pierres lors de leur taille à l'atelier, et non seulement il ne passera ainsi dans le mémoire qu'une main d'œuvre d'évidement, mais il refusera le bardage et le montage de la quantité de pierres que l'évidement devait faire tomber.

Je suppose de même un de ces cas dont j'ai parlé en examinant le livre de M. Watin ; je suppose qu'un peintre en bâtiment ait été chargé d'une peinture *aurore*, et que pour obtenir ce ton de couleur, il ait fait la faute d'employer un mélange d'orpin rouge et d'orpin jaune dont la valeur est double de celle de la mine orange et du stil de grain dont il pouvait obtenir le même résultat. Un vérificateur instruit et équitable fera supporter le surcroît de dépense que cette faute aura occasionné par celui qui a commis la faute.

Un vérificateur, je le répète, après ses études comme toiseur, doit nécessairement se livrer à celle de la pratique de tous les arts, sans exception, qui concourent aux travaux de bâtiment ; il doit, par des expériences sans cesse renouvelées, s'assurer de la valeur de toute espèce de main d'œuvre et de toutes les variations qui peuvent résulter des nouveaux modes de manipulation que le perfectionnement des arts peut introduire.

Ce n'est encore que par une grande et continuelle habitude de voir et d'évaluer des ouvrages, que l'on peut souvent se garantir des erreurs dans lesquelles certains faiseurs de mémoire cherchent à induire ceux qui sont chargés de les vérifier.

Je pourrais en citer bon nombre d'exemples ; je me bornerai à en rapporter deux.

Dans un mémoire présenté il y a quelques années à un architecte pour être réglé, il s'agissait de la reprise de deux pieds droits d'une arcade, et pour cela il avait fallu d'abord démolir les deux piles qui se trouvaient en mauvais état.

L'entrepreneur, ou son toiseur, imagina de donner à la démolition des piles la dénomination de *refouillement fait à la masse et au poinçon.*

Un élève de l'architecte, chargé par celui-ci de faire la vérification du mémoire, ne s'aperçut pas, et, après lui, l'architecte ne s'aperçut pas davantage de l'application astucieuse que l'entrepreneur avait faite dans cette circonstance du mot *refouillement.*

Un refouillement est l'extraction que l'on fait d'une partie de l'intérieur d'une pierre pour la creuser en lui laissant au moins quatre de ses faces, comme, par exemple, lorsque l'on veut former une auge ou incruster une pierre dans une autre. En d'autres termes, faire un refouillement, c'est faire un creux ou un trou dans une pierre.

Cette opération demande des soins et du temps, et l'on conçoit que plus le creux ou le trou pratiqué est petit, plus la main d'œuvre du refouillement est difficile et plus elle a de valeur ; en sorte que cette valeur peut être équivalente et quelquefois même supérieure à celle de la matière extraite.

Mais si au lieu d'extraire ainsi une partie de l'intérieur d'une pierre on ne fait qu'abattre une portion de l'une de ses faces ou l'une de ses faces entières, et par suite une portion de quelques autres, il n'y a plus alors de refouillement puisqu'on ne fouille point dans l'intérieur de la pierre ; il n'y a plus qu'évidement, opération plus facile et moins chère.

Et lorsqu'enfin il ne s'agit plus de retrancher des portions quelconques de pierres ; lorsqu'il s'agit de retrancher des pierres entières et surtout des piles de pierres, comme il avait été fait dans le cas dont nous parlons, il n'y a plus ni refouillement, ni évidement, mais simplement démolition, opération d'autant plus facile et moins coûteuse, que quand on a ruiné et arraché le lit de dessous, l'usage de la pince suffit pour détacher les assises successivement supérieures.

C'est cette dernière main d'œuvre qui avait eu lieu avant la reconstruction des pieds droits d'arcade dont il s'agissait dans l'exemple dont nous parlons ; néanmoins, l'élève et l'architecte

trompés par la fausse dénomination mise en avant par l'entrepreneur, ont accordé 100 francs par mètre pour le refouillement supposé, valeur égale à celle qu'ils accordaient d'autre part pour la fourniture des pierres neuves, tandis que le prix de démolition ne devait être que de 15 fr.; et comme l'opération portait sur 20 mètres cubes, 2000 fr. ont été alloués pour une main d'œuvre qui ne valait que 300 fr.

Un autre architecte, à peu près dans le même temps, s'est laissé prendre à un piège à peu près semblable dans une autre partie.

Un doreur avait été chargé de faire des raccords de dorure; il présenta son mémoire qui contenait d'une part les journées employées au travail, et d'autre part les fournitures qu'il avait faites.

Au nombre de ces fournitures se trouvait le blanc d'apprêt ou blanc à la colle sur lequel la dorure s'applique, blanc dont le prix est de 15 centimes par demi-kilogramme, ou de 30 cent. lorsqu'on y met un quart de céruse.

Le doreur imagina de donner le nom de blanc *de dorure* à cet humble blanc à la colle qui n'était autre que celui que l'on aurait employé à blanchir une écurie; et, à l'aide de cette pompeuse dénomination, il avait porté en demande 2 fr. par demi-kilogramme.

L'architecte, étranger à la pratique de l'art de la dorure, fut dupe de la jonglerie du doreur. Il procéda à son évaluation selon la méthode accoutumée de ceux qui veulent faire le métier de vérificateur sans l'avoir appris, méthode simple, commode, expéditive, qui consiste uniquement à raturer le prix demandé en encre noire, et à y substituer en encre rouge un autre prix moindre d'un cinquième ou d'un quart, selon que l'on veut être plus ou moins sévère; en sorte que le blanc à la colle qui valait 3 ou 6 sous, suivant la manière dont il avait été composé, a été alloué dans le règlement du mémoire au taux de 1 fr. 50 cent.

En résultat, on peut dire que le toiseur ni l'architecte ne peuvent, sans inconvéniens, se mêler de règlemens de mémoires.

Le toiseur, d'abord, n'a ni ne peut avoir les connaissances qu'exige l'évaluation du prix des travaux.

Pris ordinairement dans une classe peu fortunée, qui ne trouve que dans son travail ses moyens d'existence, le long apprentissage que l'état du toiseur exige, est pénible pour lui; en sorte que pour l'abréger et hâter le moment de tirer quelque fruit de son travail, on le voit presque toujours ne s'attacher qu'à une seule partie des travaux de bâtiment, et se charger de toiser dans cette partie, dès l'instant qu'il a acquis l'expérience qu'elle exige.

Et si l'on observe le temps considérable que consument les opérations du toisé, tant au bâtiment qu'au cabinet, on concevra que tout toiseur, qui a commencé à exercer son état, doit renoncer non-seulement aux études qu'exige la profession de vérificateur, mais même à celles auxquelles il faudrait qu'il se livrât pour connaître les toisés des espèces de travaux dont il ne s'est pas d'abord occupé.

D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que le toiseur est l'homme de l'entrepreneur; que la seule responsabilité morale qui pèse sur lui est celle de l'exactitude de ses détails; qu'il ne cote que des prix en demande; que tenu, d'ailleurs, de les coter dans l'intérêt de celui qui l'emploie, et sachant qu'ils doivent être et seront débattus, il ne doit tout naturellement attacher aucun intéret à étudier et connaître les élémens de ces prix, et qu'il n'est ainsi rien moins que propre à les régler.

Je n'hésite pas à en dire autant des architectes, et seulement je le dis par un autre motif.

La science de l'architecture est tellement vaste, que la vie entière d'un homme ne peut suffire pour l'étudier et l'approfondir dans toutes ses parties. Un architecte qui se livrerait à l'étude et à la pratique de la vérification du toisé et de l'évaluation des travaux de bâtiment, abandonnerait dès lors, de fait, sa profession pour descendre à celle de vérificateur.

Mais l'architecte qui veut, comme il le doit, se livrer tout entier aux grandes conceptions de son art et à la culture des branches nombreuses de connaissances qu'exigent la création

et l'exécution de ses plans, dédaignera toujours ce qui leur est étranger; son imagination se glacera devant l'aridité des détails que comportent le contrôle d'un toisé et des évaluations de prix. Il n'y verra qu'une pratique sans attraits et pleine de dégoût; il refusera de se charger d'une vérification de mémoire, et c'est ce que font aujourd'hui la plus grande partie des architectes distingués de cette capitale.

Tous cependant, il faut bien que j'en convienne, ne se font pas une idée aussi haute de leur profession; il en est, mais fort heureusement c'est le petit nombre, qui ne la considèrent que comme un moyen de gagner de l'argent, et ils se chargent de tout pourvu qu'on les paie. Ils se chargent donc de règlemens de mémoires, quoique jamais ils n'aient eu une toise à la main et que jamais ils ne se soient inquiétés de connaître les élémens des prix des travaux. Ils se chargent de règlemens de mémoires et se trouveraient dans le plus étrange embarras si on leur présentait à régler un toisé qui ne porterait point de prix en demande; et toute leur science, si des prix y étaient portés, serait de recourir à la méthode dont je parlais tout à l'heure, d'une réduction proportionnelle à l'encre rouge, réduction illusoire parce que les toiseurs, qui savent à qui ils ont affaire, établissent les prix de demande en proportion de la réduction qu'ils doivent subir.

Parmi cette classe particulière d'architectes, il en est, d'ailleurs, qui ne veulent même pas se donner la peine de ces réductions, déjà si commodes, à l'encre rouge; ils les font faire par d'autres et se bornent ensuite à signer le règlement.

Pour cela les uns ont, comme je l'ai dit, recours à leurs élèves (qui se débattent comme ils le peuvent avec les entrepreneurs ou leurs toiseurs), et dont ils adoptent ensuite aveuglément toutes les bévues.

D'autres se servent des dessinateurs qu'ils ont à gages pour calquer et piquer leurs plans, et ils les emploient à des règlemens de mémoires dans les momens que leur laissent leurs autres fonctions. Ces dessinateurs ne s'en tirent pas mieux que les élèves; mais le règlement se trouve fait, n'im-

porte comment, sans qu'il en coûte rien à l'architecte qui est ensuite payé, et le but est rempli.

D'autres encore ont à leur dévotion un toiseur qu'ils protégent; ils le font employer par les entrepreneurs avec lesquels ils se trouvent en rapport. Le toiseur fait, gratis, les règlemens dont son protecteur le charge, et il vérifie et règle ainsi souvent ses propres toisés.

Il n'est pas même sans exemple que tel architecte ait donné sa confiance pour tous ses règlemens à un maçon ou autre entrepreneur, qui, sous la condition de faire ce travail gratuitement pour l'architecte dans toutes circonstances, se procure ainsi l'avantage d'être lui-même l'arbitre des prix de ses travaux.

Ces idées nous ramènent naturellement à la phrase par laquelle j'ai commencé cette introduction, et je la termine en répétant que la science, dont nous nous y sommes occupés, est spécialement celle des experts-vérificateurs.

FIN DE L'INTRODUCTION.

MAÇONNERIE.

Cette partie de mon Ouvrage est celle dans laquelle il se trouve le plus d'augmentation.

On y remarquera une grande quantité de nouveaux détails, notamment sur les moulures, tant en pierre qu'en plâtre, que l'on n'avait jusqu'à présent évaluées qu'en leur attribuant une étendue fictive, et qu'on pourra estimer avec exactitude, d'après les moyens que je présente, pour en fixer le développement réel. On en trouvera de même sur la taille des anciens paremens de murailles et les enduits, sur les voûtes en poteries, sur les rocailles ou paremens rustiqués en petite meulière, sur les enduits imitant la brique, sur les échafauds, sur les diverses espèces de démolitions, le déplacement, le rengement ou l'enlèvement des matériaux, et sur les travaux de la campagne pour les biens ruraux.

On y trouvera en plus grand nombre que dans ma première édition, les détails 1°. sur les prix de la pierre en ce que j'ai opéré sur un plus grand nombre d'espèces ; 2°. sur les tailles de lits et de joints, de parement, de ragrément, d'évidement et de refouillement d'une part, en ce que les espèces de pierre se trouvaient plus multipliées, et d'autre part, en ce que j'ai voulu parler de toutes les espèces de tailles possibles ; 3°. sur les mortiers.

J'ai cru devoir aussi faire connaître les motifs qui m'ont déterminé dans les évaluations que je donne des déchets divers que la pierre éprouve, des faux frais et des bénéfices. Enfin j'ai donné un peu plus de développement aux notes préliminaires qui précédaient mes tableaux, comme on pourra le voir en les comparant à celles qui suivent.

§ Ier. DES PIERRES DE TAILLE.

Les pierres produites par les carrières qui environnent Paris, sont toutes calcaires et disposées dans le sein de la terre par lits ou bancs d'une épaisseur et d'une dureté différentes; leur couleur est en général d'un blanc jaune tirant sur le gris.

Elles se divisent en deux classes; la première comprend les pierres dures que l'on ne peut débiter qu'avec une scie sans dents et au moyen de l'eau et du grès; la seconde comprend les pierres tendres, qui se débitent à sec avec la scie à dents.

Des Pierres dures.

Les pierres dures, propres à être employées comme pierres de taille, sont de trois espèces : le *liais*, la *roche* et le *banc franc*.

Parmi ces différentes espèces, celle qui réunit toutes les qualités est le *liais;* son grain est fin, sa texture compacte et uniforme; il se taille bien, et si on a eu soin de l'exploiter dans un temps assez convenable pour qu'il ait pu évaporer son eau de carrière avant la gelée ou avant qu'on l'emploie, il résiste à toutes les intempéries de l'air. On fait ordinairement usage de cette pierre pour marches, cimaises, tablettes, dalles et autres ouvrages de petite épaisseur.

Le liais, relativement à ses qualités, se divise en trois espèces; le liais fin et dur, le faux liais, qui est d'un plus gros grain, et le liais tendre ou liais rose; ce dernier se tire de la plaine de Maisons et de celle de Creteil, et n'est en usage que pour les chambranles de cheminées et les carreaux.

Le plus beau liais dont on se servait autrefois se tirait des carrières qui étaient près la barrière des Chartreux; ces carrières étant épuisées, on a substitué à cette première espèce une autre d'un plus gros grain que l'on trouve dans les carrières des plaines de Bagneux et d'Arcueil; la hauteur de son

banc, non taillé, est d'environ 11°, et son poids est d'environ 170 l. le pied cube.

Le faux liais porte brut de 14 à 15° de haut, et son poids est d'environ 166 l. le pied cube.

Le *liais rose* ne porte que 10 à 11° de hauteur, et son poids est d'environ 154 l. le pied cube.

La pierre à laquelle on donne le nom de *roche* est très-dure et coquilleuse; la plus belle est celle qui se tire des fonds de Bagneux. Presque toutes les carrières des environs en fournissent; elle est plus ou moins dure, plus ou moins coquilleuse; la hauteur de son banc est depuis 15° jusqu'à 24°; et le plus ordinairement de 20°; on trouve aussi un banc qu'on nomme *roche plaquette*, qui n'a que 8 à 9° d'épaisseur; le poids de toutes les roches est d'environ 150 l. le pied cube.

La pierre de *banc franc*, connue sous le nom de *pierre franche*, a le grain plus fin, plus égal que la roche, et sous ce rapport elle lui est préférable; mais elle est généralement plus tendre. On la trouve dans les mêmes cantons que la précédente; sa hauteur (étant brute) est d'environ 16° réduit; on trouve aussi une plaquette de cette espèce qui n'a que 8° d'épaisseur; le poids de la pierre franche est d'environ 140 l. le pied cube.

Toutes ces carrières sont situées dans des plaines, et c'est par des ouvertures perpendiculaires qu'on nomme puits, qu'on en extrait la pierre.

A Passy, Sèvres, et à la chaussée de Bougival, on tire également d'assez bonne roche que l'on trouve par bancs dans des carrières qui sont à bouché; la meilleure de ces roches est celle de la Chaussée; leur banc porte de 18 à 24° de hauteur.

L'île Adam, située à 8 lieues de Paris, a dans ses environs, sur les deux rives de l'Oise, quatre carrières qui fournissent toutes de la pierre d'aussi bonne qualité qu'elle est belle; ces pierres sont de trois espèces; liais doux que l'on trouve à la carrière de Nogent, qui porte environ 16° de hauteur, brut; la roche que produit la carrière de Champagne, qui porte en-

viron 24 ° de hauteur, et le banc franc que l'on tire des carrières de Butry et de celles de l'Abbaye de Val; la première qui porte de 20 à 21 °, et l'autre jusqu'à 30° de hauteur; toutes ces pierres sont par bancs, à 20 ou 30 pieds de profondeur; les carrières sont à ciel découvert; on en transporte les pierres à Paris, par l'Oise et la Seine, et elles sont débarquées sur les ports en face du Louvre.

Les carrières à puits de Saint-Non, à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye et à 8 lieues de Paris, produisent aussi une roche très-bonne et très-dure, mais plus coquilleuse, et ayant plus de moies que les précédentes; son banc porte 22° de hauteur réduite, le transport à Paris s'en fait par terre.

Saillancourt, entre Triel et Meulan, à 10 lieues de Paris, a une carrière d'une très-belle roche dont la masse a environ 30 pieds de hauteur à ciel découvert; on en tire des pierres de toutes dimensions et qui peuvent avoir jusqu'à 3 et 4 pieds d'épaisseur; cette roche, qui ne s'emploie ordinairement que pour les ponts et les quais, est embarquée sur la Seine, près de Meulan, et sa livraison s'en fait, comme pour les précédentes, sur les ports du Louvre.

Des pierres tendres.

Les pierres tendres les plus communément employées, sont : la *Lambourde*, le *Conflans*, le *Vergelé* et le *Saint-Leu*.

La Lambourde est une pierre à gros grain que l'on trouve par bancs. La plus belle se tire des carrières à puits de Saint-Maur près Vincennes; c'est aussi celle qui est de la meilleure qualité et qui porte le plus haut appareil. Les carrières de Gentilly en produisent aussi une, dont la qualité est inférieure et l'appareil moins haut; on en trouve à Montesson, dans la forêt du Vésinet et à Nanterre; cette dernière est la plus inférieure en qualité. La hauteur du banc de Saint-Maur est d'environ 26°, et son poids est de 126 livres le pied cube.

Conflans-Saint-Honorine, à 7 lieues $\frac{1}{2}$ de Paris, sur les bords

de l'Oise, a des carrières à bouches desquelles on tire de la pierre d'un blanc un peu roux, que l'on nomme Conflans, et qui est de trois espèces différentes.

La première est celle que l'on connaît sous le nom de *banc royal*, dont le grain est le plus fin, et que l'on tire d'une masse extrêmement haute; on s'en procure des blocs de toutes grandeurs.

On trouve dans ce banc des parties très-dures que l'on nomme *Conflans ferré.*

La masse inférieure forme la seconde espèce, elle a le grain un peu plus gros et plus tendre; c'est de ce banc que l'on fait communément usage pour toutes les parties de la construction qui doivent recevoir de la sculpture.

La troisième espèce, appelée Lambourde, est d'un grain aussi fin que le banc royal; mais beaucoup plus tendre et par conséquent d'une qualité inférieure; le Conflans dont on fait le plus d'usage, porte environ 2 pieds 6 ° de hauteur, et son poids est de 124 livres le pied cube.

Les carrières situées près le village de Saint-Leu sur les bords de l'Oise, à 11 lieues de Paris, sont, les unes à ciel découvert, et les autres à bouches; elles ont une masse de 20 à 30 pieds de hauteur et produisent deux qualités de pierres; la première, qui est le banc supérieur, que l'on nomme *vergelé*, est de deux sortes; l'une plus dure et de bonne qualité, quoique d'un gros grain, et qu'on est obligé de débiter à la scie sans dents; l'autre d'un grain encore plus gros mais plus tendre, et que l'on débite à la scie à dents. C'est de cette dernière qu'on fait habituellement usage à Paris; on se sert de la première dans les autres lieux; la hauteur la plus commune du vergelé est de 18 ° brut, et son poids de 119 livres le pied cube.

La pierre qu'on nomme le *Saint-Leu*, est la seconde masse des mêmes carrières : de toutes les pierres elle est la plus tendre; son grain est plus fin que celui du vergelé, mais sa texture est assez inégale; sa hauteur est la même que celle du vergelé et son poids est de 115 livres le pied cube.

On fait usage depuis peu de temps d'une 3e. espèce de pierre tendre que l'on nomme *Parmin* ; elle est le produit d'une cinquième carrière de l'île Adam, qui, au lieu d'être découverte comme les autres, est une carrière à bouche ; cette pierre, qui n'est pas plus dure que le vergelé le plus tendre, a sur lui et sur le Saint-Leu l'avantage d'avoir le grain plus fin et en outre un appareil régulier, parce qu'au lieu d'être extraite d'une masse, cette pierre se trouve par bancs, qui portent généralement 24° de hauteur. Elle arrive à Paris par l'Oise, comme celle des carrières du même canton, et sa livraison se fait de même sur le port, en face le Louvre.

On fait aussi usage, depuis quelque temps, pour des édifices publics, et comme pierre de taille, d'une sorte de marbre que l'on nomme pierre de *Château-Landon*, village situé dans le département de Seine et Marne, près de Nemours, à 22 lieues de distance ; la hauteur de son banc est d'environ 18°, et son poids de 185 livres le pied cube.

Le sciage de ce marbre exige cinq 8e. de plus de temps que celui de la roche dure, et sa taille non layée, mais piquée seulement, le double du temps de cette même roche.

En général, on ne fait point les paremens de ce marbre au marteau, mais avec la scie, et c'est le parti le plus avantageux que l'on puisse prendre.

Le prix du pied cube rendu au port Saint-Nicolas, pour les morceaux contenant un mètre cube et au-dessus, est de 2 fr. 74 c. ; ceux au-dessous et jusqu'à 50 c. cube, de 2 fr. 05 c., et pour les carreaux, de 1 fr. 37 c.

A ces prix il faut ajouter, pour le lâchage des ponts, l'octroi, le transport à pied d'œuvre, etc., la somme de 35 c. par pied cube.

Du prix des diverses espèces de pierres rendues à pied d'œuvre, et tous frais de pourboire et autres compris. (1)

	Prix rendus à pied d'œuvre tous frais compris.				Distances de la carrière au centre de Paris.	
	Le pied cube.		Le mètre cube.		Par terre.	Par eau.
PIERRE DE LIAIS.	fr.	c.	fr.	c.	lieues.	lieues.
Liais fin et dur de Paris, en morceaux ordinaires (2).	3	12	91	20	2 $\frac{1}{2}$	»
Gros liais	2	44	71	20	2 $\frac{1}{2}$	»
Liais de l'île Adam . . .	3	32	98	00	8	28
ROCHE.						
Des plaines de Bagneux, etc., (3).	1	75	51	20	2	»
De la remise.	2	44	71	20	2	»
De Saint-Non la Bretêche.	2	34	75	00	8	»
De la chaussée de Bougival.	2	00	58	00	4	»
De Passy	1	45	42	50	1	»
De Sèvres.	1	54	45	00	3	»
De l'île Adam, dite Champagne.	2	85	83	00	8	28
De Saillancourt.	2	00	58	50	10	22
PIERRE FRANCHE.						
De Montrouge ou de Bagneux	1	41	41	20	2	»
De l'Abbaye du Val . . .	2	75	80	00	7	26
De l'île Adam.	2	85	83	00	8	26
PIERRE TENDRE.						
Lambourde de St.-Maur..	1	15	33	50	3	»
Conflans (4).	2	14	62	50	8	20
Vergelé	1	34	39	00	12	31
Parmin	2	00	58	00	9	28
Saint-Leu (5).	1	34	39	00	12	31
LIBAGES.						
Libage de roche	1	25	36	50	2	»
Libage de banc franc (6)..	1	17	34	00	2	»

(1) Le pourboire de toutes les pierres qui s'exploitent des environs de

§ II. DU MOELLON.

Le moellon se tire des mêmes carrières où se trouve la pierre de taille; il provient des bancs supérieurs ou intermé-

---

Paris est de 4 c. par pied, et de 8 c. pour toutes celles qui viennent de 4 à 8 lieues de distance, et celui des ports aux bâtimens, de 2 c.

(2) Le prix des morceaux de liais d'échantillon, toutes les fois qu'on ne prend que de ces morceaux, varie selon leur longueur, et surtout selon leur largeur, de 9 pieds jusqu'à 15 pieds, sur 3 et 4 pieds de largeur, depuis un tiers jusqu'à moitié et 3 quarts en sus par pied cube.

(3) Cette pierre se vendait, en 1805, 1 fr. 25; le prix en a été augmenté progressivement jusqu'en 1812, qu'il était de 2 fr. 25 le pied cube. Depuis 1814 elle est descendue au prix ci-dessus; l'augmentation a été la même proportionnellement pour toutes les autres pierres venant de deux lieues de circonférence; celles plus éloignées, ainsi que toutes les pierres tendres, n'ont éprouvé alors que peu d'augmentation.

Les marchands qui exploitent les carrières de la banlieue de Paris, n'ont, jusqu'à ce jour, fait aucune différence dans leur prix avec les entrepreneurs, entre les grands morceaux de pierre et les petits, excepté pour le liais, et encore pour celui-ci, c'est lorsqu'ils prennent en grands morceaux au-dessus d'un sur dix de petits. Il en est de mêmepour toutes les espèces de pierres tendres, excepté les morceaux de conflans royal de grand échantillon, en tout sens, que ces carriers vendent un 6e. de plus que les morceaux ordinaires; quelquefois ils exigent une augmentation de un 8e. sur le Vergelé et le Saint-Leu; sur le parmin un 10e., et sur le liais de l'île Adam un 18e.; mais pour cela il faut que les entrepreneurs ne prennent que de ces morceaux et qu'ils soient d'une très-grande dimension.

(4) Toutes les espèces de pierres qui précèdent se livrent ou au mètre, ou au pied cube, excepté le Conflans, le Vergelé et le Saint-Leu, que l'on vend encore quelquefois au tonneau, espèce de mesure contenant 14 pieds cubes. Le prix de toutes celles venant par terre, est fait rendu au bâtiment et compris toutes espèces de frais, excepté celui du pourboire du charetier; pour celles venant par eau, les frais de marine, d'octroi et de débarquement sont de même compris, ainsi que ceux de la livraison qui se fait sur le port Saint-Nicolas en face le Louvre. Le second transport de ce port à pied d'œuvre coûte, par mètre cube, 5 fr. et 60 c. de pourboire; en tout, 5 fr. 60 c.; c'est le pied 19 c.

(5) Le prix des pierres, tel que je le porte dans le tableau qui précède, comprend les droits d'octroi que l'on exige pour ces matériaux à l'entrée de la ville; ce droit, compris un 10e. d'augmentation ajouté depuis 1815, est pour les pierres venant par terre, de 1 fr. 76 c. le mètre cube, et de 2 fr. 95 c, pour celles venant par eau.

ciaires, qui n'ont point encore acquis toute la pétrification nécessaire pour être propres à la taille.

On en distingue de deux qualités ; le moellon dur que l'on tire des carrières où se trouve la pierre de roche, et le moellon tendre qui provient, ou des mêmes carrières, ou de celles de Nanterre et autres.

On trouve encore dans quelques contrées des carrières qui renferment du moellon et point de pierre. Ce sont de petites couches feuilletées de moellon blanc qui tient de l'espèce du crayon.

Le moellon se livre, ou à la voie, ou à la toise; à la voie, on en doune trois pour la toise, et ces trois charretées sont supposées contenir la mesure; ce mode de livraison évite les frais de l'entoisage. Si on le livre à la toise, on ne le mesure

---

(6) Le prix du mètre cube de toutes les pierres ci-dessus achetées sur la carriere même, est, pour le liais fin, de 79 fr.; le gros liais 59 fr.; le liais de l'île Adam 68 fr.; la roche de Bagneux 39 fr.; celle de Passy 30 fr.; celle de Sèvres, la Chaussée, Saint-Non, 33 fr.; celle de Saillancourt 22 fr.; la pierre franche de Bagneux 29 fr. 50; celle de l'Abbaye du Val 50 fr.; celle de l'île Adam 53 fr.; les pierres tendres, la lambourde de Saint-Maur, 17 fr.; le Conflans 30 f.; le Parmin 28 fr.; le Vergelé et le Saint-Leu, 12 fr.

Le prix le plus bas que l'on vende la pierre tendre provenant des carrières situées sur divers points de la France, est en général de 25 c., et le plus élevé de 80 c.; comme le prix minimum des pierres dures est de 60 c., et le maximum de 1 fr. 50 c., la livraison faite sur la carrière même.

Depuis quelque temps les entrepreneurs à Paris paraissent donner la préférence, à qualité égale, aux pierres dont le banc est le plus épais, quoiqu'il arrive quelquefois que le prix de celle-ci est un peu plus élevé que celui des pierres de même espèce, mais d'un appareil plus bas; cette préférence paraît être un calcul fondé sur ce raisonnement, que plus le banc est haut moins il y a de taille de lits à faire, et conséquemment moins de déchet à éprouver; mais, d'après le système qu'on a adopté de compter la taille des lits séparément de la matière, ce raisonnement est dès à présent et en partie sans fondement; il le deviendra par suite, sans doute, en totalité, si au lieu de compter un déchet égal pour toutes les pierres n'importe leur hauteur, on le compte proportionnellement à leur épaisseur, ainsi que je le propose par une table à l'article déchet, et ainsi que je le mets à exécution dans mes tableaux détaillés.

que lorsqu'il est arrivé au bâtiment, et ces frais d'entoisage sont à la charge de l'entrepreneur.

Cette mesure de toise est de 12 pieds 6° de long sur 6 pieds 3° de largeur, et 3 pieds 3° de hauteur, ce qui fait 254 pieds cubes au lieu de 216 pieds, total de la toise. Cet usage a été introduit pour couvrir la perte que font éprouver les vides qui se forment nécessairement entre les moellons, ainsi que pour compenser le déchet qui résulte de l'ébousinage ou de l'équarrissage de chaque pierre, lors de leur mise en œuvre; il en résulte qu'une toise brute, telle qu'on la livre, produit une toise cube en œuvre.

Le poids d'une toise cube de moellon brut peut être d'environ 18,000 livres.

Le prix du moellon d'Arcueil sur la carrière est de 35 fr.; et rendu au bâtiment, de 74 fr. 50 c., y compris 2 fr. 50 c. pour boire et 4 fr. 90 de droits d'octroi; à cette somme il faut ajouter pour frais d'entoisage, lorsqu'il a lieu, 3 fr. 50 c.; de sorte que la toise cube revient à 78 fr., et le mètre cube à 10 fr. 54 c.

Le moellon commun de Vaugirard, compris l'entoisage, vaut la toise 68 fr.; c'est le mètre 9 fr. 20 c.

Le moellon de Passy, du bois de Boulogne ou de Nanterre, compris idem 65 fr.; c'est le mètre 8 fr. 80.

Le prix du moellon n'a pas beaucoup varié depuis 1800; il se vendait à cette époque 75 fr., tous frais compris comme ci-dessus.

Le moellon taillé sur ses deux lits, ses joints et un de ses paremens, se nomme *moellon piqué;* on l'emploie à la construction des murs de fosses, de caves, de terrasse, etc.; il se vend au cent de compte et vaut, rendu à pied d'œuvre, savoir :

Le moellon dur d'Arcueil.....30 fr. 60 c.

Le moellon tendre de Creteil ou de Nanterre...25 00

Le droit d'octroi est le même que pour le moellon bourru. Il faut environ 90 de ces moellons pour une toise superficielle, et en conséquence 24 pour un mètre (1).

(1) Souvent il arrive qu'on ne trouve pas de ce moellon sur les carrières,

§ III. DE LA MEULIÈRE.

Cette pierre, souvent très-poreuse, et qui est un composé d'une concrétion quartzeuse et grossière, a, lorsqu'elle est de bonne qualité, le tissu criblé de trous; cette espèce est celle qu'on trouve le plus communément dans chaque département, et qui forme la construction la plus solide et presque partout la moins dispendieuse.

La meulière que l'on emploie à Paris, et qui arrive par bateaux, vient des bords de la Seine depuis Fontainebleau, Melun, Corbeil; on en tire aussi de Meudon, du fond de Bicêtre et des environs de Versailles ; elle est amenée par des voitures.

Cette pierre se trouve le plus souvent à quelques pieds seulement de profondeur en terre, placée par lits ou isolément.

Celle qui se transporte par eau, est déposée sur le port de la Rapée, ou sur celui de la Grève; elle y est entoisée, non pas comme le moellon, mais mesurée juste, c'est-à-dire que chaque toise ne contient que 216 pieds cubes.

Le poids d'une toise cube est d'environ 16,500 livres.

Son prix, tout entoisé sur le port, est de 60 fr. ; la voiture pour son transport au bâtiment, est de 24 fr. , le pourboire est de 2 fr. ; la toise rendue à pied d'œuvre, tous frais compris, revient à 87 fr., et le mètre à 11 fr. 75 c.

---

et que les entrepreneurs sont obligés d'en faire tailler au bâtiment; cette taille fait éprouver environ un tiers de perte réelle, parce que d'une toise cube de moellons choisis pour cela, on ne peut tirer qu'environ 450 moellons qui peuvent produire 125 pieds cubes, et que le surplus, pour compléter les 144 pieds qui forment les 2 tiers de la toise, ne se compose que des petits moellons non propres à la taille.

Pour tailler un cent de moellons durs, les entrepreneurs paient 7 fr., pour pareil nombre en moellons de banc franc, 5 fr., et pour le moellon le plus tendre 4 fr.; pour essemiller proprement un cent de moellons les plus durs, ils paient 4 fr. ; pour le second 3 fr. et le plus tendre 2 fr. 50; de sorte que le cent de moellons taillés, tous frais faits, leur revient au moins aussi cher que s'ils l'achetaient tout préparé, et ce qui peut les dédommager est le rebut des moellons qu'ils peuvent employer à des massifs.

Son prix n'a augmenté depuis 1800 que de 9 fr.; le droit pour l'octroi de la ville est le même que pour le moellon (1).

§ IV. DU TRANSPORT DES PIERRES DE TAILLE ET AUTRES, A DIVERSES DISTANCES PAR EAU ET PAR TERRE.

La connaissance du prix des transports de matériaux n'est pas d'une nécessité absolue à Paris, puisqu'en général la vente s'en fait compris les frais d'amener à pied d'œuvre; mais il n'en est pas de même en province, où, en général, on vend la pierre sur la carrière, et qu'alors il faut traiter avec d'autres personnes qu'avec le carrier pour en opérer le transport.

D'après ces considérations, j'ai pensé qu'une table qui offrirait les prix des divers transports pouvait devenir utile dans plusieurs circonstances; mais je ne dissimulerai pourtant pas que les renseignemens que j'ai recueillis à cet effet, tout exacts qu'ils sont pour un lieu, ne le sont pas pour un autre, parce que plusieurs causes peuvent les faire varier; telle est celle de la rareté des chevaux, ou la difficulté de se procurer des harnois convenables; soit par le plus ou moins d'éloignement de l'endroit où sont les équipages, de celui où il faut faire le chargement; soit encore par rapport aux distances qu'il faut parcourir à charge, qui permettent ou non de faire chaque journée des voyages complets, c'est-à-dire, de pouvoir aller et revenir chez soi une ou plusieurs fois, ou bien de ne pouvoir qu'aller dans la journée et revenir l'autre.

Ainsi, l'évaluation des transports peut éprouver des modifications, même dans la province, pour laquelle ces transports sont établis; mais si, de plus, on veut en faire l'application

(1) La meulière, qui se tire de Hyères, Brunoy et dans les autres environs de Montgeron, se paie par toise cube, savoir : pour l'acquisition de la pierre 8 fr., pour l'extraire 8 fr., pour l'amener au bord de la Seine 16 fr.; la voiture d'eau 14 fr. 50 c., pour la charger dans le bateau et la débarder 5 fr., l'entoiser 2 f., et pour le droit d'octroi 4 fr. 90 c.; en tout 58 fr. 40 c.

pour Paris et sa banlieue, il faudra, quant à ceux par terre, les augmenter d'un tiers à moitié; à l'égard de ceux par eau, ils sont, dans tous les cas, beaucoup moins variables, et ceux que je présente peuvent servir pour tous les lieux comme pour la navigation de tous les fleuves.

Table du transport des pierres, du moellon, meulière, etc.

			Pour la première lieue de 2000 toises compris le chargement et le déchargement.		Pour toutes les autres distances d'une lieue.	
			la toise cube.	le mètre cube.	la toise cube.	le mètre cube.
			fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Pierres dures.....	par eau..	en descendant. . . .	7 56	1 02	3 25	0 44
		en montant.	13 60	1 84	5 85	0 79
	par terre.	sur bonne route. . .	43 20	5 84	21 60	2 92
		sur mauvaise route. .	45 00	6 08	23 50	3 18
		sur chemins vicinaux.	50 00	6 76	28 50	3 85
Pierres tendres.....	par eau..	en descendant. . . .	6 30	0 85	2 70	0 36
		en montant.	11 35	1 53	4 90	0 66
	par terre.	sur bonne route. . .	36 00	4 86	18 00	2 43
		sur mauvaise route. .	37 50	5 07	19 60	2 65
		sur chemins vicinaux.	41 50	5 61	24 00	3 24
Moellon ou meulière	par eau..	en descendant. . . .	5 50	0 74	1 80	0 24
		en montant.	6 95	0 94	3 25	0 44
	par terre.	sur bonne route. . .	16 00	2 16	10 00	1 35
		sur mauvaise route. .	17 00	2 30	11 00	1 48
		sur chemins vicinaux.	18 00	2 43	12 00	1 62

§ V. DE LA BRIQUE.

La brique que l'on emploie dans les bâtimens est de deux espèces : celle que l'on tire de la ci-devant Bourgogne, ou des environs de Montereau, et qui porte le nom de *brique de Bourgogne* et *de Salins*, et celle que l'on fabrique dans Paris ou dans ses environs, notamment à Sarcelle, et que l'on nomme *brique de pays*.

La brique de Bourgogne est, sans contredit, la meilleure de toutes; celle de Montereau ou de Salins, dont on fait maintenant beaucoup plus d'usage, en approche de très-près : toutes

deux doivent cette qualité supérieure à la nature des terres avec lesquelles elles sont fabriquées, et au degré de cuisson qu'on leur donne.

Il est facile de reconnaître la brique de Bourgogne de celle de Montereau, soit à la couleur, soit aux dimensions, soit au poids.

La brique de Bourgogne porte 8 ° 2 lignes de long sur 4 ° 1 ligne de large et 2 ° d'épaisseur, et celle de Montereau ne porte ordinairement que de 21 à 22 lignes d'épaisseur. La couleur des deux est d'un rouge très-pâle, mais la première est plus chargée que la seconde de taches brunes produites par plus de matières vitrifiables ; au surplus, le millier de celles de Bourgogne pèse 4500 livres, et celui de la brique de Montereau ne pèse que 4125 livres.

La brique fabriquée dans Paris est d'un rouge foncé ; elle approche en qualité de celle de Montereau ; mais elle est très-cassante ; de plus, elle diffère en dimensions de largeur et d'épaisseur : sa largeur est de 3 ° $\frac{3}{4}$ à 3 ° 10 lignes, et son épaisseur, de 20 à 21 lignes au plus. Le millier pèse 3,870 livres.

Il s'en fabrique une seconde sorte, qui porte 8 ° $\frac{1}{4}$ sur 3 ° $\frac{3}{4}$ et 22 lignes d'épaisseur ; elle est très-dure, et le millier pèse 3940 livres.

La brique de Sarcelle, à 3 lieues de Paris, est celle dont on fait le plus d'usage ; elle ne porte que 7 ° $\frac{3}{4}$ de long, 3 ° $\frac{1}{2}$ de large et 22 lignes d'épaisseur. Elle est d'un rouge vif, égal, et sans vitrification, et est au surplus beaucoup plus fragile et plus légère que toutes les autres, puisque le millier ne pèse que 3500 livres.

Toutes ces briques se vendent au millier de compte.

La brique de Bourgogne et de Montereau se livre sur le port aux Tuiles, porte Saint-Bernard ; le prix de celle de Bourgogne est de 75 fr. 00 c. ; la voiture, du port au bâtiment, est de 5 fr. 00 c. ; le pourboire, de 0 fr. 50 c. Le millier revient à 80 fr. 50 c.

Celle de Montereau se vend 72 fr. 00 c. ; les autres frais sont

de même de 5 fr. 5o c.; elle revient à 77 fr. 5o c. le millier.

La brique de Paris se vend, prise à la fabrique, 52 fr. 5o c.; la voiture est de 2 fr. oo c., et o fr. 5o c. pour boire; elle revient, tous frais faits, à 55 fr. oo c. le mille.

Celle de Sarcelle se vend, livrée au bâtiment, 44 fr. 9o c., et 1 fr. 1o c. pour boire; au total, 46 fr. oo c.

Sarcelle fabrique, en outre, un modèle particulier de brique qui est peu propre aux ouvrages de maçonnerie, à cause de sa dimension, si ce n'est pour la construction de cloisons de distribution; mais les poêliers en font une grande consommation pour l'intérieur de leurs poêles. Elle porte 8° de large sur 3° carrés; le millier pèse 4,5oo.

Cette brique coûte rendue, 53 fr. 9o c. le mille, compris 7 fr. de voiture; de plus, 1 fr. 1o c. pour le charretier; au total, 55 fr.

Les droits d'octroi, pour toutes ces briques, sont de 6 fr. 9o c. par millier.

§ VI.

DE LA PIERRE A PLATRE ET DES PLATRAS.

La pierre à plâtre s'emploie aussi comme moellon, mais seulement au dehors de la ville; elle est prohibée pour l'intérieur, parce qu'on a reconnu qu'elle était d'un mauvais usage; en effet, lorsqu'elle est exposée à l'air et à la pluie, elle se décompose promptement.

Elle se vend, de même que le moellon, à la toise cube; son prix hors barrière, côté du nord, qui est celui où on en fait le plus d'usage, est de 4o fr. rendue à pied d'œuvre, et sur la carrière 28 fr. oo c.; dans Paris, 6o fr. oo c.; le droit d'octroi est de 4 fr. 9o c.

Les platras qui proviennent de diverses démolitions, tuyaux de cheminées, plafonds, etc., ne servent ordinairement que pour la sommité de certains murs, comme ceux de dossiers derrière les souches de cheminées; on les emploie encore à remplir les entrevous des pans de bois, des cloisons

et des planchers; ils se vendent, soit au tombereau, soit à la toise, rendus ou non au bâtiment.

Le tombereau qui contient de 27 à 30 pieds cubes, se vend, rendu à pied d'œuvre, 3 fr. 50 c., et la toise cube mesurée juste, se vend 25 fr. 00 c.; le mètre cube revient alors à 3 fr. 45 c.

Une toise cube de plâtras pèse environ 10,500 livres.

§ VII. DU PLATRE.

Si la pierre dont on vient de parler n'est pas estimé comme moellon, elle l'est beaucoup comme matière prompte à durcir, après avoir été cuite, pulvérisée et imbibée d'eau, e sous ce rapport, elle est la plus avantageuse pour sceller tous les autres matériaux.

Cette pierre se tire de différentes carrières près Paris; on en trouve sous Montmartre, à Pantin, Belleville, Ménil-Montant, Bagnolet, Charonne, etc.; tous ces bancs se trouvent à une grande profondeur; la pierre des carrières de Pantin et de Charonne est reconnue pour avoir une qualité supérieure aux autres, en ce que le plâtre qui en provient est plus gras et s'étend mieux.

Pour que le plâtre soit de bonne qualité, il faut qu'au toucher il ait de l'onctuosité; lorsqu'il est sec et aride, il est sujet à se détacher ou à se lézarder; ce défaut lui vient, ou de la mauvaise qualité de la pierre, ou d'un vice dans sa cuisson, ce qui arrive toutes les fois qu'on n'a pas porté cette cuisson à un assez haut degré, ou qu'on l'a dépassée. Le plâtre, bon en lui-même, peut encore devenir mauvais, lorsqu'on attend trop long-temps pour l'employer, parce qu'alors il s'évente, perd ses sels et ne prend pas promptement; il en résulte que par suite il tombe ou se gerce.

Le plâtre se livre grossièrement pulvérisé, et se vend au muid, compris le transport à pied d'œuvre: le muid se compose de 36 sacs, ou de trois voies, de chacune 12 sacs; chaque sac contient deux boisseaux, qui, bien mesurés, doivent con-

tenir ensemble 8° de pied cube, c'est-à-dire les deux tiers d'un pied, ce qui fait 24 pieds cubes pour le muid; mais d'après le mesurage actuel, le sac ne contient quelquefois que 7° $\frac{1}{2}$, ce qui fait une diminution d'un pied six pouces cubes par muid.

Ce même plâtre réduit en poudre très-fine, puis passé au tamis, augmente d'*un trentième*; et lorsqu'il est imbibé d'eau et prêt à être employé, il augmente d'*un douzième.*

Le pied cube de plâtre en poudre grossière pèse 90 livres, et le sac 60 livres; celui qui ne contient pas les deux boisseaux entiers ne pèse ordinairement que 56 livres; le sac ou 8° cubes gâché au degré nécessaire pour faire des enduits, pèse 87 livres $\frac{1}{2}$, et le pied cube 131 livres; c'est donc 27 livres $\frac{1}{4}$ d'eau qu'il faut pour détremper un sac de plâtre, ou 41 livres à peu près pour un pied cube. Il en résulte que la toise cube de plâtre en poudre pèse 19,440 livres; le mètre 2,628 livres, et que gâchée, elle pèse 28,296 livres, et le mètre 3,825 livres.

Le plâtre se vend le muid rendu à pied d'œuvre 15 fr. 00 c., et la valeur d'un sac pour le pourboire, ce qui le porte à 15 fr. 42 c.; la toise cube revient alors à 138 fr. 75 c., le mètre à 18 fr. 75 c., le pied à 0 fr. 64 c. et le sac à 43 c.

Les droits d'octroi sont, par muid, de 3 fr. 25 c.; c'est la toise 29 fr. 25 c., et le mètre 3 fr. 96 c.

§ VIII. DE LA CHAUX.

On trouve de la pierre calcaire propre à faire de la chaux dans tous les environs de Paris. Il y a des fours à Champigny, Sèvres, Meudon, Marly, Essonne, Melun, Senlis, Rambouillet, etc. Marly, Essonne, Melun, Senlis et Rambouillet fournissent la plus estimée; et celle qui maintenant est le plus en usage, tant à raison de la proximité que parce qu'elle est une des premières en qualité, c'est la chaux d'Essonne; celle dont on fait le plus d'usage après celle-ci, est la chaux de Champigny.

On se procure la chaux en pierre, soit aux fours mêmes, soit sur le port de la Grève où il s'en débarque, ou dans les dépôts que les chaufourniers ont dans la ville, et le prix en est fait, soit avec ou sans le transport à pied d'œuvre.

La mesure est le muid, ce muid se compose de 48 minots, et le minot est d'un pied cube ; le muid se divise aussi en douze septiers, le septier en deux mines, la mine en deux minots, ce qui donne la même quantité de pieds cubes ; on livre encore la chaux à la futaille ou poinçon ; cette futaille contient huit minots ou huit pieds cubes ; alors six futailles forment le muid, et pour que les 48 pieds que doit contenir cette mesure soient complets, trois des six futailles sont mesurées combles et les autres rases.

Le poids d'un pied cube de chaux est d'environ 62 livres, la toise est donc de 13,392 livres, et le mètre cube de 1810 livres.

Le prix de la chaux d'Essonne, de Melun, qui sont celles de première qualité et qu'on livre au port de la Grêve, est de 95 fr. 00 c. le muid, transport au bâtiment 3 fr. 00 c., le pourboire 0, 50 c. Total, 98 fr. 50 c.

Celle de Champigny qui arrive par terre, revient, rendue au bâtiment, à 95 fr. 00 c. le muid ; pourboire 1 fr. 00 c. Total 96 fr. 00 c.

Le prix moyen de ces deux qualités de chaux est de 97 fr. 25 c. ; c'est le mètre 59 fr. 15 c.

Les droits d'octroi de la ville sont compris dans les prix ci-dessus pour 21 fr. 70 c. par muid, ce qui fait par pied 0, 45 c., pour une toise 97 fr. 65 c., et pour un mètre 13 fr. 20 c.

On fait encore usage depuis quelque temps d'une autre espèce de chaux que l'on suppose avoir une propriété particulière pour tous les endroits humides, et notamment pour faire les mortiers qu'on emploie aux chapes ou enduits des bassins, aux betons, et à l'hourdi des murs d'enveloppes des réservoirs.

Cette chaux, qui paraît être une sorte de marne ou crayon calciné, a un feu lent, vient de *Senonches*, département

d'Eure et Loire, à quatre lieues de Dreux et à 24 de Paris; elle se vend à une mesure qu'on nomme poinçon, qui contient 3 pieds 6° cubes.

Le prix de cette mesure sur les lieux est de 6 fr. 50 c., c'est le pied cube 1 fr. 86; la voiture de Senonches à Paris est par poinçon de 7 fr. 00 c., c'est le pied cube 2 fr. 00 c. Le droit d'octroi par pied cube est de 0 fr. 45 c., et le pourboire 0 fr. 04 c.; en sorte que le pied cube revient, rendu au bâtiment dans Paris, à 4 fr. 35 c.; c'est le mètre 127 fr. 02 c., le muid 208 fr. 80 c., et la toise cube 939 fr. 60 c.

Cette chaux, qui est en poudre grossière quand on la livre, ne s'éteint pas comme les autres chaux, à l'air et dans un bassin; pour la dissoudre, on l'étouffe sous une couche de sable que l'on imbibe d'eau; la dissolution se fait sans ébullition et dans l'espace à peu près de vingt-quatre heures; on la trouve dans un état de pâte très-épaisse; si on la laisse quelque temps sans l'employer, on la perd parce qu'alors elle durcit et ne forme plus qu'une masse qu'il n'est plus possible de dissoudre (1).

§ IX. DU CIMENT.

Le ciment est le débris de tuiles, briques, carreaux, poteries de terre cuite et gazettes que les cimentiers pulvérisent, et qui, mélangé dans cet état avec la chaux, forme une des premières qualités de mortier.

On distingue trois sortes de ciment.

Le meilleur, parce qu'il contient le plus de sels, est celui qui provient de la glaise cuite dans les cornues qui servent à fabriquer l'eau forte; on le nomme *ciment d'eau forte*.

La seconde qualité de ciment provient de la tuile ou brique de Bourgogne et des gazettes ou manchons dont se servent les manufacturiers de faïence ou de porcelaine pour faire cuire leurs terres.

(1) Pour la fusion des chaux, voyez l'article *sous-détails*.

La troisième est faite avec les débris de tuiles, briques et carreaux de pays, des poteries en terre, etc.; cette dernière qualité dont on fait assez souvent usage, composée de diverses sortes de terres mal cuites, ne mérite pas la préférence sur le sable quel qu'il soit.

Tous ces cimens se fabriquent dans l'intérieur de la ville et se vendent au muid contenant quarante-huit pieds cubes, ou quarante-huit sacs; le sac trois boisseaux ou un pied cube.

Le poids du ciment est à peu près le même que celui du plâtre.

Le muid se vend pris au dépôt, savoir :

Celui d'eau forte 200 fr. 00 c., la voiture jusqu'au bâtiment avec le pourboire, 4 fr. 00 c.; c'est 204 fr. 00 c. le muid, 4 fr. 25 c. le pied cube, et 124 fr. 10 c. le mètre.

Celui de pure tuile de Bourgogne et très-fin, propre à faire le mastic gras qu'on nomme de corbel, pour remplir des joints, 216 fr. 00 c., voiture 3 fr. 50 c., et pourboire 0 fr. 50 c., en tout 220 fr. 00 c.; c'est le pied cube 4 fr. 58 c., et le mètre 133 fr. 75 c.

Ciment de même qualité, mais moins fin, propre à faire le jointoiement des assises lors du ragrément de la pierre et ceux à l'intérieur des fosses, 144 fr. 00 c., voiture et pourboire 4 f. 00 c., en tout 148 fr. 00 c.; c'est le pied cube 3 fr. 08 c., et le mètre 89 fr. 95 c.

Ciment de même qualité, mais plus gros, servant au coulement des dalles ainsi qu'à faire des crépis, 60 fr. 00 c., voiture et pourboire 4 fr. 00 c., en tout 64 fr. 00 c.; c'est le pied cube 1 fr. 33 c., et le mètre 38 fr. 85 c.

Gros ciment, toujours de pure tuile de Bourgogne, propre au mortier pour l'hourdi des murs, 48 fr. 00 c., voiture et pourboire 4 fr. 00 c., en tout 52 fr. 00 c.; c'est le pied 1 fr. 08 c., et le mètre cube 31 fr. 55 c.

Le même ciment, mais provenant des poteries, tuiles et briques de pays, 24 fr. 00 c., voiture et pourboire 4 fr. 00 c., en tout 28 fr.; c'est le pied cube 0 fr. 68 c., et le mètre 16 fr. 95 c.

§ X. DU SABLE.

On fait usage à Paris de deux sortes de sable; le sable de rivière et celui de plaine.

Le premier serait préférable, mais pourtant on emploie assez généralement celui des carrières, que l'on peut regarder comme bon lorsque son grain est égal et qu'il n'est pas trop mêlé de terre.

Le sable de rivière se livre sur les bords de la Seine et sur les ports; on tire l'autre près de l'enceinte de la ville, notamment des plaines de Grenelle, des Termes et de Ménil-Montant.

Le poids d'une toise cube de sable est d'environ 17,280 liv.; c'est le pied cube 80 livres, et le mètre 2,335 livres.

Ces deux sortes de sable se vendent le plus souvent au tombereau ou bien à la toise et rendu à pied d'œuvre; le tombereau contient de 28 à 30 pieds cubes.

Celui de rivière se vend le tombereau sur le bord de la Seine 2 fr. 50 c., transport au bâtiment 2 fr. 00 c., en tout 4 fr. 50 c.; c'est la toise 32 fr. 40 c., le pied 0 fr. 15 c., et le mètre 4 fr. 50 c.

Celui de carrière ou de plaine se vend pour le droit de carrière et chargement, 1 fr. 25 c., voiture pour le transport 2 fr. 45 c., passage à la claie et déchet 0 fr. 30 c., en tout 4 fr. 00 c.; c'est le pied cube 0 fr. 13 c., la toise 30 fr. 00 c., et le mètre 4 fr. 00 c.

Pour le sable de plaine on ne perçoit aucun droit d'octroi.

§ XI. DE LA LATTE.

La latte que l'on emploie à Paris est ordinairement faite avec le cœur du chêne, et se vend au cent de bottes, rendu ou non à pied d'œuvre; chaque botte doit contenir 52 lattes portant chacune 4 pieds de longueur sur 12 à 18 lignes de large et de deux à deux lignes et demie d'épaisseur au plus.

Le cent vaut d'acquisition 150 fr., la voiture 2 fr. 00 c., au total 152 fr. 00 c., c'est la botte 1 fr. 52 c.

Les droits d'octroi sont de 11 fr. 00 c. par cent de bottes.

§ XII. DU BARDEAU.

Le véritable bardeau se fait avec des bouts de bois de charpente vieux ou neufs coupés à 1 pied de longueur, et que l'on débite en lattes de 15 à 18 lignes de grosseur; c'est le meilleur et celui dont on fait le moins d'usage; il se vend au mille de compte.

Quelquefois on fait usage de douves de tonneaux, ou bien de bouts de planches minces de chêne provenant du déchirage des bateaux, que l'on débite de même à 1 pied de long et que l'on refend soi-même à environ 2° de largeur; ces deux sortes de bardeau sont encore d'un très-bon usage.

Mais le plus souvent on emploie de la latte vieille ou neuve que l'on couche les unes à côté des autres de toute leur longueur sur les solives, et que l'on fixe quelquefois en plaçant sur chaque longueur trois autres lattes que l'on cloue des deux bouts, et sur ce faible bardeau on étend le plâtre pour en former l'Aire.

Le prix du bardeau fait dans Paris avec des bouts de bois de charpente revient, rendu au bâtiment, à 16 fr. 50 c. le millier.

Celui provenant de planches d'environ 5 lignes d'épaisseur en chêne de bateau, que l'on se procure dans les chantiers des marchands du Gros-Caillou, où il se livre par tas régulier de trois, quatre ou cinq pieds sur tous sens, se vend au pied cube à raison de 1 fr., et 5 c. pour le transport; ce pied contient ordinairement 20 planchettes de 1 pied carré, ce qui porte la toise superficielle à 1 fr. 88 c.

Quant à celui provenant de vieilles futailles, lorsqu'elles se vendent 1 fr. 50, la toise revient à 2 fr. 25 c., attendu qu'il faut une futaille et demie, jauge d'Orléans, pour couvrir cette surface.

§ XIII. DU CLOU.

Les maçons font usage, à part du rapointis, de trois sortes de clou, celui que l'on nomme *à bateau*, qui est un gros clou commun et de fer aigre ; le même, mais vieux, que l'on nomme *clou de bateau* parce qu'il provient de leur déchirage ; l'un et l'autre tiennent lieu de rapointis pour soutenir de certains platres ; et enfin une troisième sorte de clou fin qui sert à attacher leurs lattes ; de ces trois sortes, ils ne sont dans l'obligation de fournir que la dernière, les deux autres le sont par le propriétaire.

Le clou à latte porte de 9 à 12 lignes de longueur ; la livre en contient depuis 320 jusqu'à 360, selon qu'il est plus ou moins long, plus ou moins délié ; il se vend 70 fr. 00 c. le cent pesant, c'est la livre 0 fr. 70 c.

§ XIV. DES POTERIES.

On s'est quelquefois servi pour faire des voûtes ou des planchers tout à la fois incombustibles et moins pesans que ceux de construction ordinaire, de pots ou globes en terre cuite en forme de cône, qui portent de 6 à 8° de hauteur sur 4 à 5° de diamètre ; ces pots se trouvent dans les fabriques de carreaux à Paris, et se vendent le mille, savoir : Ceux de 6° de haut sur 4° du gros bout 200 fr. 00 c., voiture pour le transport au bâtiment 4 fr. 50 c., pourboire 0 fr. 50 c. ; en tout 205 fr. 00 c. ; le poids d'un mille est de 2500 liv. Ceux de 7° sur 4° $\frac{1}{2}$ de diamètre du gros bout 225 fr., voiture et pourboire 5 fr., en tout 230 fr. ; le mille pèse 3150 liv. Ceux de 8° sur 5° de grosseur 250 fr. 00 c., voiture et pourboire 6 fr. 00 c., en tout 256 fr. 00 c. ; le mille pèse 4200 liv.

Les boisseaux en terre cuite non vernissés pour les descentes de commodités, de 9° de hauteur sur 9° de diamètre, valent la pièce..... 0 f. 45 c.

Ceux de 8° de haut et 8° de diamètre, la pièce.. 0 40

Ceux de 8° de diamètre sur 1 pied de hauteur.. o 75
Ceux de 7° de diamètre sur 1 pied *idem*..... o 60
Ceux de 5 à 6° de diamètre sur *idem*..... o 50
Chaque culotte de 8 à 9° de diamètre..... 2 00
Les pots pour les ventouses, de 6° de longueur sur 3 à 4° de diamètre, la pièce..... o 25
Chaque bout de tuyau en grès de 2 pieds de long sur 4° de diamètre pour les descentes ou écoulement des eaux, vaut..... o 75
Chaque mitre en terre cuite, dite à la Fougerole, vaut chez l'auteur (1)..... 4 50

§ XV.

DE LA DURÉE DES JOURNÉES ET DE LEUR PRIX.

Avant 1789, les mâçons, ainsi que toutes les autres classes d'ouvriers du bâtiment, commençaient leur journée, soit à 5 heures du matin pour ne la finir qu'à 7 henres du soir, soit à 6 heures et ne la finissaient qu'à 8. L'effet de la révolution qui désorganisa tout se fit sentir jusque dans la classe ouvrière, et dès ces premières années de désordre où le maître devint en quelque sorte le subordonné, les ouvriers de Paris (et seulement ceux de cette ville) ne voulurent plus commencer leur journée qu'à six heures, et ne la prolongèrent que jusqu'à la même heure du soir. Les circonstances étaient impérieuses, il fallut s'y soumettre ; ce fut donc deux heures de perdues sur leur travail, et des heures précieuses parce que, lors des jours de chaleur, ce sont celles pendant lesquelles l'ouvrier fait le plus d'ouvrage.

Ces considérations et d'autres firent naître en 1806 le désir de rétablir la durée des journées à peu près sur l'ancienne

(1) A tous les prix des matériaux qui précèdent j'ai eu le soin d'indiquer la somme que l'on paie pour chacun d'eux à l'entrée de la ville, afin qu'on puisse la soustraire toutes les fois que ces matériaux seront employés hors de la clôture.

échelle; à cet effet il fut rendu une ordonnance de police, le 26 septembre, qui portait que du 1er. avril au 30 septembre, les maçons, tailleurs de pierre et autres ouvriers commenceraient leur journée à 6 heures et ne la finiraient qu'à 7 heures du soir. Cette mesure resta sans effet par la circonstance intempestive dans laquelle elle fut prise. Au lieu d'attendre l'ouverture d'une campagne qui ne promît pas de grands travaux, ce fut au contraire dans le cours d'une année où il y en avait de considérables en activité et de plus considérables encore en projets, que l'on pensa à mettre à exécution une telle mesure; aussi qu'arriva-t-il ? Les maçons et les tailleurs de pierre se retirèrent des ateliers, firent Grêve, c'est-à-dire ne voulurent pas travailler; mais on avait besoin d'eux, les travaux étaient commencés, on voulait les finir, il fallut céder et se soumettre à leur volonté.

Les ouvriers maçons, tailleurs de pierre, et tous ceux qui dépendent de ce genre d'entreprise, ont donc continué et continuent toujours, mais à Paris seulement, de ne commencer leur journée qu'à 6 heures et de la finir à 6 heures du soir; de ces douze heures ils en emploient deux à leurs repas, il reste donc dix heures de travail, et cette journée leur est payée les prix suivans :

PROFESSIONS.	Prix des journées.	Prix de l'heure de travail.
Scieur de pierre.....	4 00	0 40
Tailleur de pierre.....	3 50	0 35
Poseur.....	3 75	0 375
Contre-poseur.....	2 75	0 275
Compagnon maçon.....	3 25	0 325
Limousin.....	2 75	0 275
Bardeur, Pinceur, etc.....	2 10	0 21
Garçon ordinaire	1 90	0 19
Garçon servant les limousins..	1 80	0 18

Les journées d'hiver sont, terme moyen, de deux heures plus courtes, et leur prix n'est que d'un 7^e^. de moins.

§ XVI. DES FAUX FRAIS ET DE LEUR RAPPORT AVEC LA MAIN D'OEUVRE.

Par le mot *frais* on entend la fourniture des matériaux et la main d'œuvre indispensable pour les mettre en place, deux choses apparentes que le toisé des ouvrages peut comprendre.

Les *faux frais* sont au contraire des dépenses dont, en général, il ne reste aucune trace lorsque les travaux sont terminés, et que, conséquemment, on ne peut toiser; tel est le fraiement des outils : le mesurage ne pouvant les comprendre comme articles de dépense, ils ne peuvent trouver de place que dans les détails que l'on fait pour connaître la valeur de chaque nature d'ouvrage; et comme en général ces faux frais sont occasionnés par la main d'œuvre, il paraît convenable de les prélever sur cette masse de dépense, et que la fraction de ce prélèvement soit fixée et proportionnelle à la main d'œuvre que chaque nature de travaux exige.

Avant d'en fixer la quotité j'ai cru nécessaire de rendre compte nominativement de tous ces faux frais, indiquer leur montant annuel et le rapport qu'ils ont avec la dépense totale de la main d'œuvre, afin qu'on puisse s'assurer que rien n'a été hasardé, et juger de la régularité de cette opération, qui, comme plusieurs autres, n'est que le résultat de recherches et de méditations fort longues.

Ces faux frais sont; savoir :

1°. Le loyer d'un magasin servant à déposer les équipages, et non celui de l'habitation qui est indépendante du genre de la profession;

2°. La patente et le droit fixe et proportionnel à la location du magasin;

3°. Les frais de chargement et du transport des équipages du magasin au bâtiment et du bâtiment au magasin;

4°. Le temps employé pour décharger les voitures de plâtre

au bâtiment et les transports partiels qui en sont faits du magasin aux divers ateliers ;

5°. La fourniture de tous les équipages nécessaires aux échafauds et au service de la construction en général, tel que le transport et le montage de la pierre ; et enfin le fraiement de tous ces équipages et outils, leur perte, leur réparation et leur renouvellement.

Quant au temps nécessaire pour construire et démonter tous les échafaudages, je ne le fais pas figurer dans cet article, mais je le renvoie à la construction de chaque ouvrage auquel il est indispensable ; en conséquence, on le trouvera nominativement exprimé dans chacun des détails. Pour ce qui est de l'emploi de commis, maître compagnon, appareilleur, ainsi que de celui de toiseur et des frais de l'habitation (toutes dépenses accessoires et qui peuvent être plus ou moins modérées), je ne les comprend pas dans ce chapitre, elles font partie de la masse des frais à déduire sur la somme que j'ajoute à chaque détail pour les bénéfices. (*Voyez* paragraphe 17.)

Pour établir ces faux frais sur une règle commune, je suppose un entrepreneur qui ferait acquisition au même moment de tous les équipages dont il peut avoir besoin pour occuper annuellement dix maçons avec leurs garçons pendant les douze mois de l'année, ou quinze pendant huit mois, et de quatre à six tailleurs de pierre pendant le même temps. Pendant quatre mois de l'année, six garçons de relais, bardeurs ou pinceurs, et cinq garçons le même espace de temps occupés à monter la pierre, autant de temps pour un poseur et un contre-poseur, enfin un scieur de pierre occupé pendant trois mois chaque année.

Une année de travail, déduction des jours de repos, peut être évaluée à 310 jours pour chacun, ce qui fait monter le total des dix maçons à 3100 journées qui, à raisonde 5 fr. 15 c. par jour pour le mâçon et son garçon, forment une dépense de..... 15,965 f. 00 c.

Les cinq tailleurs de pierre auront employé ensemble un total de 1400 journées qui, à raison de 3 fr. 50 c. par jour, font..... 4,900 00

	fr.	c.
Six garçons de relais, bardeurs ou pinceurs pendant quatre mois, forment un total de 620 journées qui, à raison de 2 fr. 10 c. par jour, prix moyen, valent.....	1302	00
Cinq garçons pour monter la pierre et la poser, occupés pendant quatre mois, forment un total de 516 journées à raison de 1 fr. 90 c. par jour, ci...	980	40
Un poseur et contre-poseur pour le même temps, forment un total de 104 journées à raison de 6 fr. 50 c. par jour pour les deux, ci.....	676	00
Un scieur de pierre occupé pendant trois mois ou 80 journées à raison de 5 fr. 00 c. par jour, prix moyen, et fixé d'après ce que ces ouvriers peuvent gagner en travaillant à leur tâche, coûte.....	400	00
TOTAL de la dépense de la main d'œuvre (1).	24223	40
Les articles de faux frais et leur montant, sont :		
La location d'un magasin de.....	250	00
Patente de 50 fr. 00 c. et le dixième de la location du magasin, pour le droit proportionnel, ensemble.....	75	00
Acquisition de 40 écoperches et échasses, depuis 20 pieds jusqu'à 40, et de longueur moyenne 25 p., à raison de 3 fr. 50 c. pièce, ensemble 140 fr. 00 c., lesquelles dureront 15 ans; ci pour le 15e. à remplacer chaque année.....	9	30
Acquisition de 20 boulins de 14 pieds et 80 de même longueur, mais coupés en deux, en tout 200		

(1) On a fait la remarque qu'un atelier comme je le suppose, ayant les quatre 10e. en tailleurs de pierre et le surplus en maçons et limousins, la dépense de tous ces ouvriers dans le cours d'une campagne égalait, à peu de chose près, celle des matétiaux (pierre, moellon, plâtre, etc.) En effet, un entrepreneur qui a dépensé 25,000 fr. en main d'œuvre, a rarement dépensé plus de 30,000 fr. en matériaux.

	fr.	c.
boulins de 7 pieds à 1 fr. 25 c. pièce, ensemble 250 fr. qui dureront 25 années ; ci, pour le 25e. à renouveler chaque année.....	10	00
Pour les planchers, acquisition de six paires de plats bords de 36 pieds formant ensemble 12 toises superficielles, à 11 fr. la toise, 132 fr. qui dureront 10 ans, ci, pour le 10e. à renouveler chaque année.....	13	20
Planches ordinaires, en sapin de bateau, 100 toises superf. à 7 fr. 00 c., 700 fr. 00 c. dont le 8e. sera renouvelé chaque année, ci.....	87	50
Acquisition de tous les cordages consistant en ligne, cordage à main, petite corde à réverbère et vingtaine, du poids de 200 livres, à 80 c. la livre, 160 fr. dont $\frac{1}{4}$ sera renouvelé chaque année, ci...	40	00
Acquisition de neuf échelles, depuis 9 pieds jusqu'à 25 pieds de longueur, ensemble 125 pieds de long à 1 fr. le pied, qui dureront 10 ans, ci, pour le 10e. à renouveler chaque année.....	12	50
Et pour l'entretien desdites, chaque année....	8	00
Acquisition de 20 seaux à 3 fr. 00 c., 60 fr. 00 c., dont $\frac{1}{5}$ sera renouvelé chaque année, ci....	12	00
Et pour entretien et réparation desdits, chaque année.....	10	00
Acquisition de dix paniers ou cribles, à 2 fr. 20 c. qui seront renouvelés tous les ans, ci.....	20	00
Acquisition de six sacs de crin à 1 fr. 00 c., 6 fr. 00 c. qui seront renouvelés deux fois chaque année, ci.....	12	00
Acquisition de deux sas de soie à 3 fr. 00 c. 6 fr. 00 c., qui seront renouvelés tous les trois ans, ci, pour $\frac{1}{3}$.....	2	00
Trente battes à gravois à 0 fr. 30 c., 9 fr. 00 c., qui seront renouvelés tous les deux ans, ci, la moitié.....	4	50

	fr.	c.
Soixante balais par année à 0 fr. 15 c. pièce....	9	00
Douze brouettes, dont six à coffre et six à moellon, à 10 fr. 00 c. chacune, 120 fr. 00 c. qui dureront 3 ans, ci, par année.....	40	00
Et pour leur entretien, 1 fr. 50 c. chacune, ci, pour les 12.....	18	00
Un petit bard ou civière de 10 f. 00 c. qui durera 10 ans, ci, par année.....	1	00
Un petit camion ou banneau de 200 fr. qui durera 4 ans, ci, par année.....	50	00
Un grand camion de 300 fr. de même durée, ci, par année.....	75	00
Et pour l'entretien des deux camions, par année compris la graisse.....	15	00
Règles de 12 pieds, 30 à 2 fr. 50, 75 fr., qui seront renouvelées tous les huit ans, ci, le 8e....	9	40
Pour fourniture d'autres petites règles à feuillures ainsi que de calibres et leurs sabots, de panneaux, cercles, niveaux, mesures à plâtre et à chaux, par année la somme de.....	27	00
Une chèvre garnie de ses mouffles et poulies, de 150 fr. qui durera 25 années, par année.....	6	00
Et pour son entretien annuel.....	1	50
L'équipage de la chèvre, consistant en chableau, cable, haubans, écharpes et brayers, ensemble du poids de 600 livres, à 0 fr. 80 c.; 480 fr. 00 c. de cordage, dont 200 livres pour le cable et les brayers montant à la somme de 160 fr. 00 c. qui seront renouvelés tous les trois ans, et le surplus des cordages qui le seront tous les dix ans, ci, par année.	85	30
Un petit charriot pour transporter la pierre, servi par six hommes, du prix de 300 fr. 00 c., dont le renouvellement se fera au bout de 25 ans, ci, par année.....	12	00
Et pour son entretien annuel de ferrement,		

	fr.	c.
bois, graisse.....	6	00
Douze paires de bretelles à 1 fr. 00 c., 12 fr. 00 c. qui seront renouvelées tous les trois ans, par année.	4	00
Quinze pinces, petites et grandes, ensemble du poids de 200 livres, à 0 fr. 60 c. la livre, 120 fr. 00 c. qui seront renouvelées tous les 20 ans, ci...	6	00
Et pour leur entretien annuel.....	15	00
Six paillassons à 3 fr., 18 et 12, couronne à 0 fr. 60 c. qui seront renouvelés chaque année, ci...	25	20
Vingt rouleaux pour la pierre, à 0 fr. 75 c., 15 fr. 00 c., qui dureront trois années, ci.....	5	00
Quatre couteaux à ficher, à 2 fr. 50 c., 10 fr. 00 c., qui dureront 4 années, ci, par an.....	2	50
Un têtu du poids de 15 livres, 12 fr. 00 c., qui sera renouvelé tous les dix ans, ci,.....	1	20
L'entretien par année.....	4	00
Deux bouchardes de chacune 4 livres, 12 fr. 00 c., qui seront renouvelées tous les quatre ans, ci, par année.....	3	00
L'entretien des dents chaque année.....	16	00
Deux masses du poids de 6 livres, ensemble 12 livres, 10 fr. 00 c., qui dureront dix années, ci par an.....	1	00
Et pour leur entretien annuel.....	10	00
Douze poinçons; six de 12° et six de 15°, pesant ensemble 40 livres qui valent 30 fr. 00 c., et dureront 8 ans, ci, par année.....	3	80
Et pour leur entretien.....	36	00
Deux crics, du prix chacun de 180 fr., dont la durée sera de 25 ans, ci, par année.....	14	40
Pour réparation annuelle et fourniture de graisse.	6	00

Pour le temps employé à transporter à bras ou au camion par les maçons et leurs garçons, les équipages du magasin aux divers ateliers et les rapporter, ainsi qu'à transporter le clou, la latte, les

	fr.	c.
poteries de chez le marchand au bâtiment et aller à la carrière à plâtre et à pierre ; 40 journées à 5 fr. 15 c. par jour, ci,.....	206	00
Pour les mêmes transports par voiture attelée d'un cheval, dans le cours de l'année, 24 voyages aller et retour, à 2 fr. 50 c. le voyage.....	60	00
Pour le temps de charger ces équipages dans les voitures et les décharger, 10 journées de maçon et garçon, à 5 fr. 15 c. par jour, ci.....	51	50
Pour le temps de décharger la quantité d'environ 600 muids de plâtre dans le cours de l'année, au bâtiment ou au magasin, 34 journées de maçon et leur garcon, à 5 fr. 15 c., ci.....	175	10
Le total des faux frais d'après tous les articles qui précèdent, pour un entrepreneur qui aurait employé pendant chaque campagne la quantité de 3100 journées de maçons, 4236 journées de garçons, 1,400 journées de tailleurs de pierre, 104 journées de poseurs et de contre-poseurs, et 80 journées de scieurs de pierre, s'élève à.....	1568	00
La somme totale de main d'œuvre étant pour le même nombre d'ouvriers de.....	24223	00

Il en résulte que les faux frais sont à la main d'œuvre, comme *un* est à *quinze* à peu près, terme auquel je me suis arrêté dans mes tableaux d'appréciation (1).

Le surplus des outils nécessaires aux travaux de maçonnerie est fourni par les ouvriers; ils sont, pour les tailleurs de pierre, les pioches à pointes, les marteaux à taillant d'un bout

(1) La quotité que je trouve peut être considérée comme le maximum des faux frais dans tous les cas possibles, et plus les travaux seront considérables, rapprochés ou sur un même point, plus cette quotité diminuera, de sorte qu'il peut arriver qu'elle ne soit que du 20e. au lieu du 15e. que je la trouve, et du 10e. qu'on est dans l'usage de l'évaluer.

et à dents de l'autre, les ripes, les layes, les ciseaux, équerres et fausses équerres, les mollettes et tous les outils propres à pousser les moulures.

Pour les scieurs de pierre, les scies avec ou sans dents, les sceaux, les cuillers et le grès nécessaire au sciage de la pierre dure.

Pour les maçons et les limousins, les truelles en fer pour le mortier et celles en cuivre pour le plâtre, les taloches, les truelles bretées, les auges, les marteaux, les dessintoires, les hachettes, les niveaux et tous les petits fers propres à pousser les moulures aux angles des corniches.

Et pour leurs garçons, les hottes et leurs pelles.

Des échafaudages.

Tous les auteurs ont gardé jusqu'à ce jour le plus profond silence sur les échafaudages; on doit en conclure que n'en ayant pas fait un des élémens de leurs détails, ils auront introduit cette dépense dans l'article de leurs faux frais; on ne peut approuver cette manière d'opérer, parce qu'il arrive que pour deux ouvrages tout-à-fait semblables en main d'œuvre, il aura fallu faire un échafaud pour l'un et non pour l'autre. Un échafaud est indispensable lorsqu'on refait à une certaine hauteur les vieux enduits d'un mur, tandis que l'échafaud établi pour la construction du mur ou celle des plafonds a servi à faire ces premiers plâtres.

Je n'ai donc pas dû comprendre les frais d'échafaud dans l'article des faux frais, je m'en suis expliqué dans le chapitre qui précède; c'est pourquoi je fais un article spécial dans chacun des détails d'ouvrages où ces échafauds sont indispensables; j'observerai encore que toutes les fois que ces échafauds sont devenus communs à deux ouvrages différens, comme la construction d'un mur de face et le ravalement en plâtre de ce même mur, j'ai opté pour la construction du mur, afin que les plâtres faits sur les faces extérieures et intérieures de cette construction, fussent égaux en temps, comme ils le sont en matière.

Je fais remarquer avec d'autant plus de raison que cette dé-

pense particulière pour les échafauds est exprimée séparément et fait partie du résultat de tous mes détails d'évaluation, qu'elle peut aussi en être exclue, parce qu'autrement elle formerait dans de certains cas un double emploi si on l'y conservait, et cela toutes les fois que, conformément à une nouvelle méthode, aussi ridicule qu'elle paraît inutile, les murailles, au lieu d'être échafaudées par les maçons, comme cela a toujours été, le seront par les charpentiers, ainsi qu'on le voit en ce moment pour l'hôtel en construction qui est destiné au ministère des relations, celui de la nouvelle Bourse et ainsi qu'on l'a vu pour les greniers de réserve, etc.; échafaudages, ou plutôt murailles ambulantes qui auront consommé autant de bois qu'il en faudra pour les planchers et les combles de ces mêmes édifices; énorme dépense qui a été faite pour servir de point d'appui, et à quoi? à une grue ou à une chèvre.

Au contraire, cette dépense devra faire partie des élémens de détail, ainsi que je l'ai proposé par les miens, toutes les fois que les maçons auront fait les échafaudages ou tous autres frais équivalens pour élever leur bâtiment, comme cela s'est pratiqué pour deux immenses édifices en pierre, qui sont aussi en construction; celui de l'hôtel des finances, rue de Rivoli, et la nouvelle église de la Madeleine, ainsi que pour beaucoup d'autres édifices assez importans.

§ XVII. DES BÉNÉFICES.

Si dans mes tableaux d'évaluation je m'étais borné à ne donner que la nomenclature des élémens et leur quotité, il m'aurait suffi, après les avoir indiqués, de multiplier ces quotités par leur prix, et de faire l'addition au bas de chaque détail; mais alors je ne donnais pas de résultats définitifs, ni de table de prix faits, et je ne satisfaisais pas l'attente de beaucoup de personnes; c'est pourquoi, en outre de cette indication, j'ajoutai à la dépense intrinsèque le bénéfice dû à l'entrepreneur, et ce bénéfice, je le fixai pour toutes les professions

du bâtiment indistinctement à un 6e. de la dépense ou à 16 $\frac{2}{3}$ pour 100 (1).

Lorsque j'ai fixé cette quotité je n'ai pas prétendu, comme pour tous les autres élémens, présenter une règle de laquelle on ne pouvait pas s'écarter sans danger d'errer; j'ai pensé au contraire que, selon les circonstances, la volonté des parties et leurs arrangemens particuliers, elle pouvait être modifiée; mais pourtant j'ose penser qu'en thèse générale, cette quotité de bénéfice n'est pas susceptible d'une aussi grande réduction qu'on pourrait peut-être bien se l'imaginer au premier aperçu; je vais chercher à le démontrer aux personnes sans passion et à celles mêmes qui voudront bien, pour un moment, abandonner cette vieille routine, chemin de l'erreur.

Je prendrai pour exemple l'entreprise de la maçonnerie, puisque c'est celle pour laquelle on prétend accorder le moins de bénéfice, si toutefois on doit moins en allouer à un entrepreneur qu'à un autre, ce que je ne pense pas.

Il convient d'abord de reconnaître que les travaux d'une certaine importance ne sont ordinairement soldés en entier que dans l'espace de deux années; admettons cependant qu'on aura remis des à-comptes à partir de l'ouverture des travaux, et que ces à-comptes auront été payés régulièrement à des termes fixes jusqu'à fin de paiement qui aura eu lieu à la fin de la seconde année, il s'en suivra que, pour avance de fonds, on devrait au moins tenir compte à l'entrepreneur d'une année d'intérêt que je ne porte qu'à *six* pour cent, reste 10 $\frac{2}{3}$.

Si l'on considère ensuite que l'entreprise a cela de commun

---

(1) J'ai pu être taxé par les architectes de trop de générosité, et par les entrepreneurs de trop de sévérité, tant pour le 6e. que j'ajoute à la dépense réelle, que pour la quantité de matière ou de temps que j'accorde dans mes détails; quant à moi, mon opinion est que tous les auteurs, qui, avant comme après moi, ont écrit sur cette partie, et que quoiqu'en résultat, plusieurs se soient rencontrés dans le prix qu'ils ont proposé avec les miens, ont été beaucoup trop parcimonieux sur la quotité des bénéfices, mais, par contrecoup, ils ont été aussi d'une prodigalité ridicule sur la quotité des matériaux et sur celle de la main d'œuvre.

avec tout autre commerce, que toutes les affaires n'ont pas des résultats heureux, qu'il y a des pertes à supporter, et qu'on peut hardiment les évaluer à *deux* pour cent, on ne trouvera plus que $8\frac{2}{3}$.

Presque tous les entrepreneurs de maçonnerie ont des frais de toisé à supporter, et comme on ne leur en tient compte dans aucun détail, il est juste de les déduire de ces bénéfices apparens ; or, on sait que cette dépense est fixée à *un et quart* pour cent du montant des mémoires réglés, il ne reste donc plus que $7\frac{3}{12}$.

Enfin, un entrepreneur a non seulement un maître compagnon ou un commis à ses gages, mais encore assez souvent un appareilleur ; ces deux hommes coûtent ensemble 210 fr. par mois ; mais comme ils ne sont pas employés toute l'année, nous réduirons cette dépense à 2200 fr. pour la campagne, et en supposant encore qu'on ne voulût tenir compte que de la moitié de cette dépense, parce que, dira-t-on, l'entrepreneur doit et peut faire les fonctions d'un de ces deux hommes, ce serait donc 1100 fr. à répartir sur 75,000 fr. que peut faire, terme moyen, un entrepreneur pendant chaque campagne, c'est-à-dire *un et cinq douzièmes* pour cent, de sorte qu'en définitif, tous ces faux frais déduits, il ne lui reste réellement que *six* pour cent.

Ainsi, en admettant, comme je viens de le dire, qu'un entrepreneur ne fasse que pour 75,000 fr. d'ouvrages par an, et qu'il soit apporté dans leur vérification et leur règlement les connaissances et l'impartialité requises, ce sera 4500 francs qu'il gagnera annuellement, et ce n'est pas trop payer assurément l'emploi de son temps et de son talent.

§ XVIII. DES DÉCHETS DE LA PIERRE.

Les carriers qui exploitent la pierre pour les constructions de Paris l'ont, de tout temps et jusqu'en 1811, livrée telle qu'elle sortait de la carrière, les faces ou épaisseurs brutes et le dessus et le dessous avec sa terre de carrière qu'on nomme *bousin;*

mais d'après un règlement de police de 1778, si la pierre était de forme irrégulière, dans le mesurage on y avait égard, on la réduisait au parallélogramme, et on compensait aussi les maigres ou flâches qui se rencontrent sur l'épaisseur. De plus, cette ordonnance voulait que le bousin fût aussi déduit, de sorte qu'un bloc qui portait, je suppose, 22° de hauteur avec sa terre de carrière, n'était compté par le carrier que pour 18° ou au plus 19° de hauteur, selon l'espèce de pierre.

Malgré cette déduction de bousin dans le cubage de la pierre, les entrepreneurs firent, à diverses époques, de vives représentations aux autorités, et notamment à celle où il fut question d'ériger plusieurs grands édifices publics. Ces réclamations eurent enfin leur effet, et, en juin 1811, parut un décret qui portait en substance qu'avant de présenter sur la forme leurs pierres au mesurage des commis chargés de cette opération, les carriers seraient tenus de la faire ébousiner au vif et de la faire équarrir sur les quatre faces, qu'autrement elle ne serait pas reçue par le commis toiseur. Il résultat deux choses de ce décret.

La première fut que, peu de temps après son exécution, les carriers augmentèrent leur pierre de 0fr. 50 c. par pied cube, de sorte que, de 1 fr. 75 c. qu'ils vendaient la roche en 1810, ils la portèrent à 2 fr. 25 c. sous le prétexte que, par la mesure dont il s'agit, ils éprouvaient un déchet qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors, prétexte en très-grande partie sans fondement, puisqu'avant ils ne faisaient pas payer cette terre de carrière qu'on exigeait alors qu'ils supprimassent ; et, en outre, cette augmentation portait sur les frais de main d'œuvre exigés pour faire ces tailles d'équarrissage, dépense exagérée, puisque, de fait, il ne leur en coûtait pas plus de 8 cent. par pied pour faire faire ces tailles.

Le second résultat de ce décret fut que les entrepreneurs éprouvèrent un plus grand déchet lors de la taille des lits, et voici comment : Lorsque les carriers livraient leur pierre avec le bousin, et qu'ils déduisaient dans le mesurage 3° et même 4° sur la hauteur de la pierre pour ce bousin, il en résultait que, pour de certains ouvrages, l'entrepreneur, en faisant et

dressant les lits de sa pierre, n'ôtait guère plus que les 3 ou 4° qui ne lui étaient pas comptés, au lieu qu'aujourd'hui les carriers livrent leur pierre pour ce qu'elle a de hauteur réelle ; l'entrepreneur n'est pas moins dans l'obligation de tailler et dresser chaque lit de sa pierre comme si elle n'avait pas été ébousinée, de sorte que toute la pierre qu'il ôte maintenant est autant de perte qu'il éprouve.

Ce serait en outre se tromper que de penser que la première taille faite par le carrier diminue en rien celle que l'entrepreneur est obligé de faire faire ; ses frais de main d'œuvre, à cet égard, sont les mêmes que si cette première taille n'avait pas eu lieu, et il ne résulte donc de cette mesure qu'un déchet plus considérable.

En conséquence, de la manière dont on livrait la pierre autrefois, et des ressources qu'on en pouvait tirer, je n'avais porté le déchet, dans les détails de ma première édition, qu'à un 6e., et comme terme commun à toutes les pierres dures ; mais, d'après ce que je viens d'exposer, j'ai dû augmenter ce déchet dans les détails ; et, en outre, pour rendre cet ouvrage plus généralement utile, au lieu d'avoir fixé ce déchet pour une épaisseur moyenne de pierre quelconque, comme je l'avais fait, j'ai pensé qu'il était plus convenable d'indiquer ce qu'il peut être, en raison du plus ou du moins de hauteur de chaque pierre ; c'est dans cette vue que j'ai dressé le tableau suivant, au moyen duquel on pourra se rendre compte de celui qu'on doit accorder pour chaque pierre, suivant la hauteur du banc d'où elle est tirée ; et pour pouvoir exprimer plus exactement les fractions de ces déchets comparées à l'unité, je me suis servi de la division décimale au lieu de la duodécimale.

TABLEAU *du déchet selon la hauteur du banc qu'éprouve la pierre après avoir été équarrie ou ébousinée, par la taille postérieure des lits, des joints et des paremens. Les assises, toutes taillées, ayant en œuvre de* 2 *pieds* 6 ° *à* 4 *pieds de longueur, et hauteur, savoir :*

HAUTEUR réduite des assises.	QUANTITÉ du déchet sur l'unité, en œuvre	
	en pierres dures.	en pierres tendres.
de 10 et 11°	$\frac{25}{100}$	$\frac{32}{100}$
de 12 et 13°	$\frac{22}{100}$	$\frac{28}{100}$
de 14 et 15°	$\frac{19}{100}$	$\frac{24}{100}$
de 16 et 17°	$\frac{16}{100}$	$\frac{21}{100}$
de 18 et 19°	$\frac{14}{100}$	$\frac{18}{100}$
de 20 et 21°	$\frac{12}{100}$	$\frac{15}{100}$
de 22, 23 et 24°	$\frac{10}{100}$	$\frac{12}{100}$

Lorsque la pierre tendre ou dure sera dans une construction, toute d'égale hauteur, ce qu'on nomme *appareil réglé*, il conviendra d'ajouter comme terme moyen $\frac{1}{4}$ de plus aux déchets établis ci-dessus.

§ XIX. DU BARDAGE.

Autrefois que la pierre ne s'employait généralement que par carreaux, boutisses et plaquis, même pour des murs de face, son transport se faisait au moyen d'un *bard*, espèce de civière, d'où dérive le mot *bardage*, qui veut dire transport, ainsi que celui de *bardeur*, homme portant le bard, et qu'on employait au nombre de six; mais aujourd'hui que toutes les assises sont de fortes dimensions en longueur, et qu'elles portent ordinairement toute l'épaisseur du mur, on a trouvé plus commode de remplacer cet ancien équipage par des chariots

à deux roues, qui ont une flèche devant et que l'on traîne au moyen de six, huit et même dix hommes, selon leur grandeur; on se sert aussi quelquefois d'un binard, autre chariot à bascule et à quatre roues, avec un brancard dans lequel on met un cheval pour le traîner.

Lorsqu'on ne se servait que du bard et qu'on n'employait que des carreaux, le poids de la matière devait être compté pour quelque chose dans son transport, parce que la dimension des pierres étant petite, on pouvait en mettre sur l'équipage, plus ou moins, jusqu'à ce que la charge fût complète; mais aujourd'hui que les pierres de taille sont d'un tout autre volume, c'est moins le poids de la matière que sa dimension et sa forme qui commandent de ne prendre, par fois, qu'une assise et d'autres fois deux, qu'elles soient de pierre tendre ou de pierre dure; ainsi, la différence du poids des pierres tendres qui est d'environ $\frac{1}{4}$ de moins que celui des pierres dures, n'influe en rien sur les frais du transport, non plus que sur ceux du montage; et même, si l'on pouvait admettre quelque différence, ce serait en faveur de la pierre tendre qui exige plus de précautions que l'autre lors de son chargement, de son déchargement et de son montage, afin d'en ménager les arêtes et les paremens.

Je n'ai fait en conséquence aucune différence dans mes détails pour le bardage, le montage et la pose entre la pierre tendre et la pierre dure; et, quant aux moyens nécessaires pour exécuter le transport, j'ai fait emploi suivant l'étendue des travaux supposés, du plus petit des chariots en usage, que l'on traîne au moyen de six hommes; et, quant à la distance du bâtiment à l'atelier où a été taillée la pierre, je la suppose de 50 toises ou 5 relais; mais comme cette distance peut varier autant de fois qu'on peut avoir d'ateliers nouveaux, j'ai cru indispensable de présenter ici une table contenant le temps nécessaire dans tout état de cause pour parcourir toutes les distances possibles, et par une note j'ai fixé le temps particulier et constant pour charger et décharger la pierre, afin qu'au besoin on eût recours à l'un ou à l'autre.

TABLE *du temps nécessaire pour barder une* toise *et un* mètre cube *de pierre dure ou tendre, à diverses distances, sur un plan supposé de niveau, au moyen d'un chariot servi par six hommes, dont quatre bardeurs attelés devant et deux pinceurs poussant le derrière de l'équipage* (1).

DISTANCE DES BARDAGES.	NOMBRE D'HEURES POUR LES SIX HOMMES.	
	Pour une toise.	Pour un mètre.
	heures. min.	heures. min.
10 toises ou un relais.	88 50	12 5
20 ou 2	96 40	13 9
30 ou 3	104 30	14 13
40 ou 4	112 20	15 17
50 ou 5	120 00	16 21
60 ou 6	127 50	17 25
70 ou 7	135 40	18 29
80 ou 8	143 30	19 33
90 ou 9	151 20	20 37
100 ou 10	159 00	21 41

Cette table présente en résultat que pour chaque relais de plus que le premier ou 10 toises, il faut par toise cube 7 heures 48 minutes, et par mètre cube une heure 4 minutes pour aller et revenir.

---

(1) Malgré l'opinion émise par M. Rondelet, dans son ouvrage publié en 1817, page 43, ou 603, je persiste à proposer, à très-peu de chose près, pour le bardage, le même nombre d'heures que celui que j'ai porte dans les détails de ma première édition; des expériences nouvelles ont justifié, à de petites variantes près, que ce que j'avais avancé était exact; ces expériences m'ont fait connaître qu'un équipage composé de six hommes, menait environ 7 pieds 4° cubes de pierre dure ou tendre par voyage, ce qui fait 30 pieds pour mener les 216 que contient une toise; et que ce nombre d'hommes employait chacun 18 minutes à charger et 9 minutes à décharger; que pour parcourir à charge 50 toises de distance, il leur fallait 8 minutes, et pour revenir, 5 minutes seulement; et toutes les autres distances à proportion.

Pour transporter la vieille pierre après qu'elle a été déposée, on se sert le plus souvent d'un équipage composé de quatre hommes; chaque voyage peut être de 6 pieds cubes, ce qui forme 36 voyages pour la toise; on emploie 10 minutes au chargement et 6 minutes au déchargement et au rangement de la pierre. Il faut 8 minutes pour parcourir 50 toises ou 5 relais de distance, et 5 minutes pour revenir, de sorte que pour le voyage entier il faut une heure 56 minutes; pour le bardage d'une toise cube, 69 heures 36 minutes, et pour un mètre cube, 9 heures 25 minutes.

Ainsi on augmentera ou on diminuera la quantité de 6 heures 15 minutes par toise, et de 51 minutes par mètre cube, suivant qu'on devra parcourir 10 toises de plus ou de moins.

§ XX. DU MONTAGE DE LA PIERRE.

Deux auteurs, qui, depuis moi, ont publié des détails sur les ouvrages de maçonnerie, ont séparé le temps de monter la pierre de celui qu'on emploie à la poser, et cela avec d'autant plus de raison que l'un varie en raison du plus ou du moins d'élévation, et que l'autre est fixe.

Dans les détails de l'un d'eux, on remarque que, pour élever une toise cube de pierre à 30 pieds de hauteur, il évalue à 21 heures $\frac{1}{4}$ le temps nécessaire à chacun des hommes employés à ce travail, et à 30 heures le temps de ceux employés à poser cette même quantité.

Le second, dans ses détails, évalue ce montage à 20 heures et le posage à 40 heures; mais si on admet pour un moment que 20 heures suffisent pour monter la pierre dont il s'agit, on demandera ce que font ces hommes qu'on y a employés, pendant les 20 heures de plus que les autres ouvriers mettent à la poser; car, si les premiers sont spécialement destinés au montage, il faut, ou qu'ils restent moitié de ces 40 heures à ne rien faire, ou bien ils auront monté la pierre pour la seconde moitié d'un mur de face, tandis qu'il n'y aura encore que la première moitié de mise en œuvre, et c'est ce que l'on ne peut raisonnablement admettre.

Aussi, ne me suis-je point trouvé d'accord avec ce qu'ont avancé ces deux auteurs, et l'expérience m'a démontré qu'entre le temps nécessaire à monter la pierre et celui voulu pour en faire la pose, il y avait plus de rapport qu'ils n'en ont présenté.

On verra par le tableau suivant qu'en faisant usage des équipages qui sont le plus généralement employés, je compte 23 heures et demie pour monter une toise cube de pierre à 30 pieds de hauteur, et que je ne compte dans le chapitre suivant que 25 heures pour la poser.

Ce montage se compose de deux opérations ; la première est fixe, c'est celle de brayer la pierre, c'est-à-dire de la lier au cable ou de l'accrocher à la louve, de la recevoir sur l'échafaud, de la délier et la barder jusqu'à l'endroit où elle doit être posée ; la seconde est variable, c'est celle de monter la pierre à plus ou moins de hauteur.

J'ai supposé ces deux opérations faites par un atelier semblable à celui du bardage, c'est-à-dire le plus ordinaire, en employant pour équipage une chèvre au lieu d'un singe ou treuil à roue, servi par cinq hommes seulement, dont trois occupés à brayer, deux de ces trois servant aussi à la recevoir, et l'autre à la guider pendant son ascension, et les deux autres occupés à la chèvre pour monter la pierre et en faire le bardage sur l'échafaud.

L'élévation des constructions n'étant pas toujours la même, j'ai pris pour hauteur moyenne dans mes détails celle de 30 pieds, et comme cette hauteur peut varier j'ai cru nécessaire, comme pour les bardages, de présenter ici une table à laquelle on pût avoir recours pour tous les cas possibles.

TABLE *du temps nécessaire pour monter une* toise *ou un* mètre cube *de pierre à diverses hauteurs, au moyen d'une chèvre servie par cinq hommes, dont trois employés à brayer, guider et recevoir la pierre, et deux à la monter et à la barder, avec rouleaux sur l'échafaud* (1).

MESURE DES HAUTEURS.	NOMBRE D'HEURES POUR LES CINQ HOMMES.	
	Pour une toise cube.	Pour un mètre cube.
	heures. min.	heures. min.
à 1 toise ou 2 mètres.	77 30	10 30
à 2	87 30	11 50
à 3	97 30	13 10
à 4	107 30	14 30
à 5	117 30	15 50
à 6	127 30	17 10
à 8	147 30	19 50
à 10	167 30	22 30
à 12	187 30	25 10
à 15	217 30	29 10

D'après cette table on trouvera que pour chaque toise d'élévation au-dessus de la première, il faut pour les cinq hommes employés, 10 heures par toise, et une heure 20 minutes par mètre cube.

§ XXI. DE LA POSE DE LA PIERRE.

Un atelier étant composé d'un poseur, d'un contre-poseur, d'un limousin et de deux garçons servant tout à la fois le po-

(1) J'ai trouvé, d'après nombre d'expériences, qu'un atelier composé, comme je viens de le dire, de cinq hommes qui montaient à chaque voyage environ 7 pieds 40 cubes de pierre dure ou tendre, et en trente voyages une toise, employaient chacun, terme moyen, savoir : à lier ou louver la pierre, 15 minutes; à la recevoir sur le tas, la délier, descendre le câble et la barder au rouleau 12 minutes; et que pour la monter à la chèvre, il fallait pour chaque toise d'élévation 4 minutes, et en tout pour chacun des voyages à cette hauteur 31 minutes.

seur et faisant le fichage des pierres, j'ai trouvé que ces cinq hommes, continuellement occupés à poser des assises courantes pour des murs droits, des parpings et ouvrages semblables, employaient par toise cube ou 216 pieds, chacun 25 heures ou 2 jours et demi, ce qui donne pour le mètre cube 3 heures 22 minutes.

Quant à la pose de tous autres ouvrages qui exigent plus de temps, j'ai trouvé qu'elle était, pour chacun, dans les rapports suivans avec la première ;

SAVOIR :

1°. Celle des plates-bandes droites pour des fermetures de baies et celle des assises posées dans de grandes reprises *moitié* plus que cette première ;

2°. Celle des voussoirs pour fermeture des baies cintrées, *trois quarts* de plus ;

3°. Les assises posées dans des petites parties de reprises ou dans l'embarras des étaies, ainsi que les voûtes en berceau, les fûts de colonne et les assises des pilastres isolés, le *double*.

4°. Celle des assises posées par incrustemens et en grande partie sur la hauteur ou la longueur, *une fois et demie* de plus.

Les carreaux isolément posés et par incrustement, ainsi que la pose des arêtiers des voûtes en berceau avec lunettes, ou voûtes en arc de cloître *deux fois* de plus que la première.

Quant à la pose des libages, des bornes, des auges, des seuils, marches et appuis ; celle des dalles, gargouilles, canivaux, cuillères, châssis, tampons et autres pierres isolément placées, qui se fait ordinairement par les maçons aidés de leurs garçons, j'en ai fixé le temps d'après le compte que je m'en suis rendu, et dont voici les résultats ; savoir :

1°. Pour la pose d'une toise cube de bornes, auges et libages, 80 heures de maçon et garçon, ou pour le mètre cube 10 heures 48 minutes.

2°. Pour le montage partiel et la pose d'une toise cube d'appuis, seuils et marches, 120 heures, et pour un mètre cube 16 heures 13 minutes.

3°. Pour la pose des dalles de 3° d'épaisseur et au-dessus, celle des gargouilles, canivaux, cuillères et châssis de regard, 200 heures, ou pour un mètre cube 27 heures.

4°. Et enfin pour une toise superficielle de dalles de 2° d'épaisseur et au-dessous, posées horizontalement ou en ravalement au bas des murs 6 heures, ou pour un mètre superficiel une heure 35 minutes.

§ XXII.

TABLE *de la quantité de* toises *et de* mètres *superficiels de taille de* joints *que contiennent une* toise *et un mètre cubes de pierre, selon les diverses longueurs indiquées des assises ci-après :*

LONGUEUR DES ASSISES.			Pour une toise cube, quantité de toises superficielles.				Pour un mètre cube, quantité de mètres superficiels.	
	mèt.	cent.	toises.		pieds.		mètres.	centimèt.
12°	0	32	12	0	0	0°	6	16
15	0	41	9	½	3	7	4	78
18	0	49	8	0	0	0	4	11
21	0	57	6	½	13	4	3	53
24	0	65	6	0	0	0	3	08
27	0	73	5	0	12	0	2	73
30	0	81	4	½	10	10	2	45
33	0	89	4	0	13	1	2	21
36	0	97	4	0	0	0	2	04
39	1	06	3	½	7	1	1	92
42	1	14	3	0	16	10	1	78
45	1	22	3	0	7	6	1	65
48	1	30	3	0	0	0	1	54
51	1	38	2	½	11	7	1	48
54	1	46	2	½	6	0	1	37
57	1	54	2	½	1	0	1	29
60	1	62	2	0	14	7	1	23

§ XXIII.

Table de la quantité de toises et de mètres superficiels de taille de lits *que contiennent une* toise *et un* mètre *cubes de pierre, selon les diverses hauteurs des assises indiquées ci-après :*

HAUTEUR DES ASSISES.		Pour une toise cube, quantité de toises superficielles.				Pour un mètre cube, quantité de mètres superficiels.	
	c.	toises.		pieds.		mètres.	centimèt.
6°	16	24	0	0	0°	12	33
7	19	20	½	2	6	10	57
8	22	18	0	0	0	9	25
9	24	16	0	0	0	8	22
10	27	14	0	14	8	7	29
11	30	13	0	3	3	6	73
12	32	12	0	0	0	6	16
13	36	11	0	2	9	5	69
14	38	10	0	10	4	5	28
15	41	9	½	3	7	4	93
16	43	9	0	0	0	4	63
17	46	8	0	17	0	4	35
18	49	8	0	0	0	4	11
19	51	7	½	2	10	3	90
20	54	7	0	7	2	3	70
21	57	6	½	13	4	3	53
22	60	6	½	1	8	3	37
23	62	6	0	9	4	3	22
24	65	6	0	0	0	3	08
25	68	5	½	9	4	2	96
26	70	5	½	1	5	2	85
27	73	5	0	12	0	2	74
28	75	5	0	5	1	2	64
29	78	4	½	16	9	2	56
30	81	4	½	10	10	2	48

DES SOUS-DÉTAILS.

§ XXIV. DE LA TAILLE DES PIERRES.

Des entrepreneurs de maçonnerie, à l'imitation de ceux de menuiserie, ont de temps à autre donné leurs travaux à tâche à leurs ouvriers ; rarement pourtant il en a été ainsi pour les constructions de murs, quelquefois pour les plâtres, mais plus souvent cela s'est ainsi pratiqué pour la taille des pierres.

Cet exemple s'est renouvelé dans ces dernières années lors de l'exécution de plusieurs grands édifices. A toutes les époques où ces marchés ont eu lieu, on a pu remarquer qu'ils n'ont jamais reposé sur un raisonnement solide ; jamais ils n'ont eu de rapports ni de proportion entr'eux comme ceux de la menuiserie, et par conséquent ils n'auraient jamais dû servir de guide pour les détails des prix ; ce sont pourtant ces marchés qui, anciennement, ont produit cette méthode vicieuse de joindre la valeur des lits et des joints au prix de chacun des deux paremens d'un mur, parce que c'était ainsi qu'étaient faits ces marchés avec les ouvriers, c'est-à dire qu'on ne leur comptait que la taille visible ; de sorte que la taille des lits et des joints, dont la quantité augmentait au fur et à mesure que l'épaisseur du mur était plus forte et les pierres plus courtes, ne changeait pas pour cela le prix des paremens.

Depuis, et lorsqu'on a pensé avec raison à séparer dans le toisé des travaux, comme dans le règlement des ouvrages, la valeur de la taille des lits et des joints de celle des paremens pour la reporter dans celle de la matière, ou la payer séparément, les entrepreneurs ont fait des marchés avec leurs ouvriers conformément à ce nouveau mode, c'est-à-dire qu'ils leur ont mesuré et payé séparément la taille des lits et des joints de celle des paremens ; mais, soit ignorance de la part des entrepreneurs ou des ouvriers, soit dans la vue de faire ce qu'on nomme des cotes mal taillées, ces marchés ne se sont point trouvés jusqu'à présent en rapport entr'eux ; aucune pro-

portion ne s'est encore fait remarquer entre le prix de la taille des lits et celui de la taille des joints et le prix de l'un et de l'autre avec celui des paremens ; il aurait donc été dangereux de prendre de semblables bases pour élémens de détail.

Des expériences étaient d'autant plus nécessaires pour connaître le temps *moyen* employé à la taille de toutes les sortes de pierre, que non-seulement on n'a jamais dû raisonnablement s'en rapporter aux prix qui ont été fixés entre les entrepreneurs et leurs ouvriers, mais encore que l'on n'a pas pu avoir plus de certitude pour cette théorie sur la nature de chaque espèce de pierre, sa contexture, son agrégation, la finesse de son grain et enfin son poids; tous ces renseignemens étant insuffisans pour pouvoir apprécier la différence qu'il peut y avoir dans le temps employé à tailler deux espèces de pierres.

Je dirai plus, la différence dans le temps nécessaire pour faire le sciage de deux espèces de pierres, ne peut même faire connaître celle qui existe dans la taille; j'en donnerai pour preuve que le sciage de la pierre de liais demande très-peu de temps de plus que celui de la roche, tandis que la taille de la première exige presque un quart de plus de temps que la seconde espèce.

On remarque encore la même différence entre le sciage et la taille du liais et du granit des Vosges. Si on veut s'en rapporter au poids, on tombera dans la même inexactitude. La roche exige trois fois plus de temps pour sa taille que la pierre de Saint-Leu, et pourtant elle ne pèse pas un tiers de plus; il en est de même entre la roche et le granit.

C'est donc par des expériences que j'ai pu connaître le temps nécessaire pour faire toutes les tailles et présenter, dans les tableaux suivans, non seulement la taille de toutes les pierres qu'on extrait des carrières près de Paris et qui y sont habituellement employées, mais encore d'autres qualités de pierres dont on ne fait que rarement usage, quoique les carrières d'où on les tire ne soient pas très-éloignées de la capitale.

J'ai pu former ainsi une série de degrés de dureté telle que

pour toutes les sortes de pierres qu'on emploie sur divers points de la France, on pourra y avoir recours au besoin.

Pour faciliter l'usage de ces tableaux, je crois nécessaire de rendre un compte sommaire des bases qui m'ont servi à fixer le temps porté pour exécuter toutes les tailles, et dans quel rapport il se trouve pour chacune des espèces de pierre.

La roche douce ordinaire qu'on tire de la plaine d'Arcueil est la pierre qui m'a servi de point d'unité; j'ai divisé en 24 parties le temps que la taille de cette pierre exige; ensuite j'ai cherché, conformément à mes renseignemens, combien la taille de toutes les autres espèces de pierres mentionnées exigeait de ces parties, et j'ai trouvé que le temps nécessaire à la taille de toutes les autres espèces était dans les rapports suivans, savoir; que la pierre fine de liais, qui est la plus dure après le marbre blanc veiné, demandait cinq 24e. de temps de plus à tailler une surface quelconque de parement que n'en exigeait cette roche; le gros liais commun trois 24e.; la roche de la Remise et celle de Saint-Non deux 24e.; la roche de Saillancourt et celle de la Chaussée un 24e.; le liais de l'Ile-Adam, la roche de Passy et celle de Sèvres, un 24e. de moins que la roche ou point d'unité; la pierre franche et dure de la plaine de Mont-Rouge deux 24e. de moins; la roche de l'Ile-Adam cinq 24e. de moins; la pierre franche de l'abbaye du Val six 24e. de moins; la pierre franche et tendre de l'Ile-Adam onze 24e.; le vergelé dur qui se débite à la scie à l'eau treize 24e.; la lambourde de Saint-Maur quatorze 24e.; la pierre de Conflans douce quinze 24e.; le Parmin et le vergelé tendre seize 24e., et enfin le Saint-Leu, qui est la plus tendre de toutes les pierres propres à la taille, dix-sept 24e. de moins que la roche d'Arcueil.

Si au lieu de prendre la roche on prend la pierre fine de liais pour unité, et qu'au lieu de diviser cette unité en 24 parties, on la divise en 100, voici la différence du temps que l'on trouvera exister entre toutes les espèces de pierres contenues aux tableaux pour faire la taille de leurs paremens.

Le liais dur exigeant 100 parties de temps, le gros liais commun en exigera 93, la roche de la Remise et celle de Saint-Non 90; la roche de la Chaussée et celle de Saillancourt 86; la roche ordinaire d'Arcueil 83; le liais de l'Ile-Adam, la roche de Passy et celle de Sèvres 79; la pierre franche dure de la plaine de Mont-Rouge 76; la roche de l'Ile-Adam 66; la pierre franche de l'Abbaye 62; la pierre franche et tendre de l'Ile-Adam 45; le vergelé dur 38; la lambourde de Saint-Maur 34; la pierre douce de Conflans 31; le Parmin et le vergelé tendre 28, et enfin la pierre de Saint-Leu 24.

§ XXV. TABLEAUX

DE LA TAILLE DES LITS ET JOINTS SUR DIVERSES NATURES DE PIERRES. (1)

TAILLE DES LITS.

Ier. Tableau. — *Lits dégrossis et dressés comme cela se pratique pour des* libages, *des* marches *seules, des* seuils, *des* dalles, *des* cours d'assises *seules, des* parpings *sous des pans de bois, des chaînes et autres pierres placées parmi le moellon.*

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 5 heures à 35 c. l'h.	1	75
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	12
Déboursé.	1	87
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	31
Valeur de la toise.	2	18
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 20 m., ce qui revient à	0	57

La taille de ces lits pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin.	5	35	2	42	1	30	0	64
Vergelé dur	6	05	2	65	1	36	0	69
Conflans.	5	45	2	50	1	30	0	65
Lambourde de Saint-Maur	5	55	2	57	1	34	0	67
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	6	05	2	65	1	36	0	69
De l'abbaye du Val	7	50	3	40	2	04	0	90
De Mont-rouge ou de Bagneux. . .	9	35	4	16	2	32	1	10
ROCHE.								
De l'île Adam	8	20	3	63	2	12	0	96
De Passy et de Sèvres.	10	06	4	40	2	40	1	16
De Châtillon ou de Bagneux. . .	10	30	4	57	2	46	1	20
De Saillancourt et de la Chaussée. .	10	55	4	75	2	53	1	25
De la Remise et de Saint-Non. . .	11	20	4	93	3	00	1	30
LIAIS.								
De l'île Adam	10	06	4	40	2	40	1	16
Gros liais ou cliquart	11	48	5	14	3	07	1	35
Liais fin et dur.	12	40	5	50	3	30	1	45

(1) L'ordre du travail le plus généralement suivi pour la taille des assises, est, 1°. de tailler un des deux lits ; 2°. de faire le sciage, si l'on doit diviser le bloc sur sa longueur ou sur sa largeur ; 3°. faire la taille d'un des deux joints ; 4°. celle des deux paremens ; 5°. faire la taille du second joint, et terminer par celle du second lit.

IIe. Tableau. — *Lits* bien faits *et dressés pour des ouvrages* ordinaires (1).

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 6 heures 40 min. à 35 c. l'heure.	2	33
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci..	0	15
Déboursé.	2	48
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	42
Valeur de la toise.	2	90
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 45 m., ce qui revient à	0	76

La taille de ces lits, pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	7	25	3	23	1	57	0	85
Vergelé dur..	8	20	3	63	2	12	0	96
Conflans.	7	40	3	34	2	02	0	88
Lambourde de Saint-Maur	7	55	3	44	2	05	0	91
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	8	20	3	63	2	12	0	96
De l'abbaye du Val	10	30	4	56	2	45	1	20
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	12	50	5	58	3	23	1	47
ROCHE.								
De l'île Adam.	11	05	4	83	3	05	1	27
De Passy et de Sèvres.	13	25	5	84	3	32	1	54
De Châtillon ou de Bagneux . . .	14	00	6	10	3	40	1	60
De Saillancourt et de la Chaussée..	14	35	6	34	3	50	1	67
De la Remise et de Saint-Non. . .	15	10	6	60	4	00	1	74
LIAIS.								
De l'île Adam	13	25	5	84	3	32	1	54
Gros liais ou cliquart.	15	45	6	86	4	10	1	81
Liais fin et dur.	16	55	7	37	4	25	1	94

(1) Le temps porté dans tous les détails suivans pour la taille de lits, de joints et de paremens de chaque assise, comprend celui nécessaire pour mettre ces pierres en chantier ; c'est-à-dire les élever au moyen d'un cric à la hauteur de la main et les y soutenir par des tasseaux; d'après diverses expériences faites à ce sujet, j'ai remarqué que cette portion de temps était depuis une heure jusqu'à une heure et demie chaque jour, ou un 8e. réduit, selon que les pierres étaient plus ou moins grandes.

IIIe. Tableau. — *Lits taillés jusqu'au vif de la pierre, bien dressés et layés* (1).

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 7 heures 35 min., à 35 c. l'heure.	2	65
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	18
Déboursé.	2	83
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	47
Valeur de la toise.	3	30
Et pour un mètre superficiel, 2 heures, ce qui revient à	0	86

La taille de ces lits pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin. . . .	8	30	3	70	2	14	0	97
Vergelé dur.	9	40	4	20	2	33	1	11
Conflans.	8	45	3	80	2	18	1	00
Lambourde de Saint-Maur. . . .	9	05	3	95	2	24	1	04
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	9	40	4	20	2	53	1	11
De l'abbaye du Val.	12	20	5	37	3	15	1	41
De Mont-Rouge et de Bagneux. . .	15	05	6	56	3	58	1	73
ROCHE.								
De l'île Adam.	13	05	5	69	3	27	1	50
De Passy et de Sèvres.	15	50	6	46	4	10	1	70
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	16	30	6	73	4	20	1	77
De Saillancourt et de la Chaussée. .	17	10	7	48	4	30	1	97
De la Remise et de Saint-Non. . .	17	50	7	77	4	42	2	05
LIAIS.								
De l'île Adam.	15	50	6	46	4	10	1	70
Gros liais ou cliquart.	18	35	8	08	4	53	2	13
Liais fin et dur.	19	55	8	67	5	18	2	28

(1) Les entrepreneurs qui, dans le cours de ces dernières campagnes, ont donné à tâche la taille de leur pierre, n'ont généralement accordé pour celle des lits et celle des joints que le tiers du prix qu'ils étaient convenus pour faire la taille des paremens.

IV^e^. Tableau. — *Lits bien faits idem pour des assises d'*appareil réglé.

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 8 heures 5 min., à 35 c. l'heure.	2	83
Faux frais, un 15^e^. de la main d'œuvre, ci.	0	19
Déboursé.	3	02
Bénéfice, un 6^e^. du tout.	0	50
Valeur de la toise.	3	52
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 8 m., ce qui revient à	0	93

La taille de ces lits pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c	heu.	min	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	9	00	3	92	2	22	1	03
Vergelé dur.	10	05	4	39	2	40	1	17
Conflans.	9	10	4	00	2	25	1	05
Lambourde de Saint-Maur. . . .	9	35	4	16	2	30	1	10
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	10	15	4	46	2	42	1	17
De l'abbaye du Val.	13	50	5	65	3	38	1	49
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	16	55	7	37	4	28	1	94
ROCHE.								
De l'île Adam.	14	35	5	95	3	50	1	57
De Passy et de Sèvres.	17	40	7	69	4	40	2	03
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	18	30	8	05	4	52	2	12
De Saillancourt et de la Chaussée. .	19	15	8	38	5	05	2	21
De la Remise et de Saint-Nun. . .	20	50	9	06	5	30	2	38
LIAIS.								
De l'île Adam.	17	40	7	69	4	40	2	03
Gros liais ou cliquart.	21	10	9	22	5	35	2	43
Liais fin et dur.	22	15	9	69	5	52	2	55

V^e. TABLEAU. — *Taille des joints démaigris ou flacheux a* une seule ciselure *pour des assises ou des carreaux de mur de revêtement à un parement* (1).

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 4 heures 10 min., à 35 c. l'heure	1	46
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci	0	10
Déboursé	1	56
Bénéfice, un 6^e. du tout	0	26
Valeur de la toise	1	82
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 5 m., ce qui revient à	0	47

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin	4	25	1	92	1	10	0	51
Vergelé dur	5	05	2	21	1	20	0	58
Conflans	4	50	2	10	1	16	0	55
Lambourde de Saint-Maur	4	55	2	13	1	18	0	56
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	5	05	2	21	1	20	0	58
De l'abbaye du Val	6	45	2	91	1	47	0	77
De Mont-Rouge ou de Bagneux	8	15	3	59	2	11	0	94
ROCHE.								
De l'île Adam	7	10	3	13	1	53	0	82
De Passy et de Sèvres	8	40	3	76	2	17	1	00
De Châtillon ou de Bagneux	9	00	3	92	2	22	1	04
De Saillancourt ou de la Chaussée	9	25	4	10	2	29	1	07
De la Remise ou de Saint-Non	9	45	4	23	2	35	1	11
LIAIS.								
De l'île Adam	8	40	3	76	2	17	1	00
Gros liais ou cliquart	10	05	4	39	2	40	1	15
Liais fin et dur	10	50	4	71	2	51	1	24

(1) C'est dans la supposition (ainsi que cela se pratique habituellement) que la mesure de ces sortes de joints sera prise de toute l'épaisseur ou de la profondeur de chaque assise, taillés en entier ou non, que l'on n'a porté que le temps qu'on remarque dans le tableau suivant.

VI^e. TABLEAU. — *Grands joints de* derrière *et* des bouts *d'assises ne faisant pas parpings et n'ayant qu'un parement, employés à des murs très-épais pour de grands édifices, ou joints faits pour des libages* (1).

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 6 heures 55 min., à 35 c. l'heure.	2	42
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci.	0	16
Déboursé.	2	58
Bénéfice, un 6^e. du tout.	0	43
Valeur de la toise.	3	01
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 50 m., ce qui revient à	0	79

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	7	20	3	20	1	56	0	84
Vergelé dur.	8	35	3	73	2	16	0	98
Conflans.	8	05	3	52	2	08	0	93
Lambourde de Saint-Maur.	8	10	3	56	2	09	0	94
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	8	25	3	66	2	13	2	17
De l'abbaye du Val.	11	15	4	90	2	58	1	29
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	13	45	5	98	3	37	1	57
ROCHE.								
De l'île Adam.	11	50	5	14	3	07	1	35
De Passy et de Sèvres.	14	25	6	28	3	48	1	66
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	15	00	6	53	3	57	1	72
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	15	38	6	79	4	07	1	78
De la Remise ou de Saint-Non. .	16	15	7	08	4	17	1	87
LIAIS.								
De l'île Adam.	14	25	6	28	3	48	1	66
Gros liais ou cliquart.	16	55	7	36	4	28	1	94
Liais fin et dur.	18	05	7	87	4	46	2	07

(1) D'après les diverses évaluations que l'on a faites des joints depuis l'époque où on a voulu qu'ils fussent comptés séparément de la matière, évaluations qui ont été successivement portées par diverses administrations depuis un tiers quatre 10^e. jusqu'à moitié de la valeur des tailles de parement, on en doit raisonnablement conclure que si ces évaluations ont été le résultat de quelques expériences, elle n'ont pu être faites que sur l'espèce de joints dont il est ici question; joints qui pourtant ont rarement lieu, si ce n'est pour des murs extraordinaires et non sur l'espèce de joints portés dans le tableau suivant, qui cependant sont ceux que l'on fait journellement.

VII^e. Tableau. — *Joints* ordinaires à deux ciselures *et démaigris, pour des assises faisant parpings et à deux paremens* (1).

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 7 heures 45 min. à 35 c. l'heure.	2	71
Faux frais, un 15^e de la main d'œuvre, ci.	0	18
Déboursé.	2	89
Bénéfice, un 6^e. du tout.	0	48
Valeur de la toise.	3	37
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 5 m., ce qui revient à	0	89

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	8	45	3	80	2	18	1	00
Vergelé dur.	12	00	5	22	3	10	1	37
Conflans.	9	50	4	28	2	35	1	13
Lambourde de Saint-Maur. . . .	11	00	4	78	2	54	1	26
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	14	15	6	20	3	55	1	63
De l'Abbaye du Val.	22	30	9	78	5	55	2	58
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	27	30	11	97	7	15	3	16
ROCHE.								
De l'île Adam.	23	45	10	34	6	15	2	72
De Passy et de Sèvres.	29	45	12	95	7	50	3	42
De Châtillon ou de Bagneux. . .	30	00	13	06	7	55	3	44
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	31	15	13	61	8	15	3	59
De la Remise ou de Saint-Non. .	32	30	14	14	8	30	3	73
LIAIS.								
De l'île Adam.	29	45	12	95	7	50	3	42
Gros liais ou cliquart.	33	45	14	68	8	55	3	87
Liais fin et dur.	37	15	16	23	9	50	4	28

(1) Ces joints sont ceux qu'on a dû toujours sous-entendre dans l'évaluation fixé pour cette taille, et qui a été jusqu'à ce jour évaluée au tiers ou, le plus, à moitié de celle des paremens.

VIII^e. TABLEAU. — *Joints ordinaires à deux ciselures de même, mais pour des assises d'*appareil réglé *en longueur.*

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 8 heures 30 min. à 35 c. l'heure.	2	97
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci.	0	20
Déboursé.	3	17
Bénéfice, un 6^e. du tout.	0	53
Valeur de la toise.	3	70
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 15 m., ce qui revient à	0	97

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	9	40	4	20	2	33	1	11
Vergelé dur.	13	10	5	74	3	28	1	51
Conflans.	10	50	4	71	2	50	1	24
Lambourde de Saint-Maur. . . .	12	05	5	26	3	10	1	38
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	15	30	6	74	4	05	1	77
De l'abbaye du Val.	24	45	10	78	6	32	2	84
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	30	15	13	17	8	00	3	47
ROCHE.								
De l'île Adam.	26	05	11	36	6	52	3	00
De Passy et de Sèvres.	31	35	13	75	8	20	3	62
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	33	00	14	37	8	42	3	79
De Saillancourt et de la Chaussée. .	34	25	15	00	9	05	3	96
De la Remise et de Saint-Non. . .	35	45	15	56	9	25	4	10
LIAIS.								
De l'île Adam.	31	35	13	75	8	20	3	62
Gros liais ou cliquart.	37	05	16	14	9	45	4	25
Liais fin et dur.	39	50	17	35	10	30	4	58

IX^e. Tableau. — *Joints pleins faits au ciseau et à la pointe pour des pierres de faible épaisseur, telles que des* marches, seuils *et* appuis.

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 9 heures 20 min., à 35 c. l'heure.	3	27
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci.	0	22
Déboursé.	3	49
Bénéfice, un 6^e. du tout.	0	58
Valeur de la toise.	4	07
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 30 m., ce qui revient à	1	07

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	10	30	4	56	2	45	1	20
Vergelé dur.	14	25	6	28	3	48	1	66
Conflans.	11	50	5	15	3	17	1	36
Lambourde de Saint-Maur. . . .	13	15	5	77	3	30	1	52
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	17	25	7	58	4	35	2	00
De l'abbaye du Val.	27	50	12	12	7	20	3	20
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	33	45	14	70	8	55	3	87
ROCHE.								
De l'île Adam	29	10	12	70	7	40	3	34
De Passy et de Sèvres.	35	15	15	45	9	17	4	07
De Châtillon ou de Bagneux . . .	37	10	16	18	9	48	4	26
De Saillancourt et de la Chaussée..	38	40	16	83	10	10	4	44
De la Remise et de Saint-Non. . .	40	15	17	53	10	35	4	02
LIAIS.								
De l'île Adam	35	15	15	45	9	17	4	07
Gros liais ou cliquart.	41	45	18	21	11	00	4	80
Liais fin et dur.	44	50	19	52	11	50	5	15

Xe. Tableau. — *Joints pleins faits au ciseau pour des* dalles de 2° à 4° d'épaisseur.

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 10 heures 40 min., à 35 c. l'heure.	3	73
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	25
Déboursé.	3	98
Bénéfice, un 6e. du tout	0	66
Valeur de la toise.	4	64
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 50 m., ce qui revient à	1	22

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin	11	35	5	04	3	03	1	33
Vergelé dur	16	45	7	29	4	25	1	92
Conflans.	13	45	5	98	3	37	1	57
Lambourde de Saint-Maur	16	10	7	04	4	15	1	85
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	19	30	8	48	5	08	2	24
De l'abbaye du Val.	33	45	14	70	8	55	3	87
De Mont-Rouge ou de Bagneux. . .	41	15	17	96	10	50	4	74
ROCHE.								
De l'île Adam	35	35	15	49	9	25	4	08
De Passy et de Sèvres.	43	08	18	78	11	25	4	96
De Châtillon ou de Bagneux. . .	45	00	19	60	11	50	5	18
De Saillancourt et de la Chaussée..	46	52	20	40	12	20	5	38
De la Remise et de Saint-Non. . .	48	45	21	23	12	50	5	60
LIAIS.								
De l'île Adam.	43	08	18	78	11	25	4	96
Gros liais ou cliquart.	50	35	22	02	13	20	5	81
Liais fin et dur.	54	20	23	65	14	20	6	23

XI^e. Tableau. — *Joints ou lits de* claveaux, *de* voussoirs, *faits d'après l'ébauche ou l'évidement pour leurs coupes et leurs crossettes.*

EN PIERRE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 6 heures 10 min., à 35 c. l'heure	2	16
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci.	0	14
Déboursé.	2	30
Bénéfice, un 6^e. du tout.	0	39
Valeur de la toise.	2	69
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 38 m., ce qui revient à	0	71

La taille de ces joints pour les autres natures de pierre, exige de temps et s'élève d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.		Pour un mètre superficiel.	
	Temps.	Sommes.	Temps.	Sommes.
PIERE TENDRE.	heu. min.	fr. c.	heu. min.	fr. c.
Vergelé tendre et Parmin.	6 50	2 97	1 48	0 78
Vergelé dur.	8 40	3 77	2 17	1 00
Conflans.	8 00	3 48	2 07	0 92
Lambourde de Saint-Maur	8 10	3 56	2 10	0 94
PIERRE FRANCHE.				
De l'île Adam.	10 35	4 60	2 48	1 21
De l'abbaye du Val	11 15	4 90	2 58	1 29
De Mont-Rouge ou de Bagneux.. .	13 45	5 99	3 57	1 57
ROCHE.				
De l'île Adam	11 55	5 19	3 08	1 36
De Passy et de Sèvres.	14 25	6 28	3 48	1 66
De Châtillon ou de Bagneux . . .	15 00	6 54	3 57	1 72
De Saillancourt et de la Chaussée..	15 40	6 81	4 08	1 80
De la Remise et de Saint-Non. . .	16 15	7 08	4 17	1 87
LIAIS.				
De l'île Adam	14 25	6 28	3 48	1 66
Gros liais ou cliquart.	16 55	7 36	4 28	1 94
Liais fin et dur.	18 05	7 88	4 45	2 08

DU BARDAGE.

XII^e. TABLEAU. — *Bardage d'une toise cube à un relais de distance ou dix toises.*

	fr.	c.
Temps de bardeurs et pinceurs, 88 heures 50 min., à 21 c. l'heure.	18	65
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci. . . .	1	24
DÉBOURSÉ.	19	89
Bénéfice, un 6^e. de la dépense.	3	31
Valeur d'une toise.	23	20
Pour un mètre cube, 12 heures 5 min., ce qui revient à.	3	16

Bardage à 5 relais de distance ou 50 toises.

Temps de bardeurs, 120 heures, à 21 c. l'heure. .	25	20
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci. . . .	1	68
DÉBOURSÉ.	26	88
Bénéfice, un 6^e. de la dépense. . . .	4	48
Valeur d'une toise.	31	36
Pour un mètre cube, 16 heures 21 min., ce qui revient à.	4	27

La différence entre les deux précédens détails étant de 8 fr. 16 c., il en résulte que chaque relais en plus ou en moins pour transporter une toise cube, revient à.	2	04
Et pour un mètre cube à.	0	28

DU MONTAGE.

XIII^e. TABLEAU. — *Montage d'une toise cube de pierre.*

Montage à une toise ou deux mètres de hauteur.

	fr.	c.
Temps des garçons, 77 heures 30 min., à 19 c. l'heure.	14	72
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci. . . .	0	98
DÉBOURSÉ.	15	70
Bénéfice, un 6^e. de la dépense. . . .	2	62
Valeur d'une toise.	18	32
Pour un mètre cube, 10 heures 30 min., ce qui revient à.	2	48

Montage à 5 toises ou 10 mètres.

Temps des garçons, 117 heures 30 min., à 19 c. l'heure.	22	32
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre, ci. . . .	1	49
DÉBOURSÉ.	23	81
Bénéfice, un 6^e. de la dépense.	3	97
Valeur d'une toise	27	78
Pour un mètre cube, 15 heures 50 min., ce qui revient à.	3	51
La différence entre les deux précédens détails étant de 9 fr. 46 c., il en résulte que chaque toise en plus ou en moins de hauteur pour le montage, revient par toise cube à.	2	36
Et par mètre cube à.	0	32

DE LA CHAUX.

XIVe. Tableau. — *Notes préliminaires au Tableau.*

A l'appui des élémens de détails qui précèdent, j'aurais pu fournir nombre de notes que j'ai recueillies et qui sont toutes le fruit de mes expériences ; j'ai dû m'en dispenser pour éviter des longueurs, mais pourtant je crois devoir en citer ici quelques-unes sur la fusion de la chaux, pour répondre aux personnes qui disent avoir fait des expériences à ce sujet, et réformer l'opinion généralement reçue par les entrepreneurs et les architectes que le volume de chaux, n'importe quelle chaux, n'augmente que du double par la fusion.

Le 10 mai 1808 je fis éteindre un cube de chaux d'Essonne, contenant 174 pieds 10°; le 11 au matin, je mesurai le cube de la chaux contenu dans le trou, je le trouvai de 460 pieds ou deux fois 6 dizièmes au lieu de deux fois.

Le 12 mai je fis éteindre un tombereau de chaux venant de Melun, dont les dimensions étaient de 6 pieds de long, 3 p. de large et 2 pieds 5° de haut, produisant 44 pieds 8°. Le lendemain je mesurai la chaux fusée, j'en trouvai 107 pieds ou deux fois 4 dizièmes à peu près le premier cube.

Le 17 mai un tombereau de la même chaux contenant 41 p., produisit 105 pieds de chaux éteinte, ou 2 fois et demie le cube primitif.

Le 15 juin 1812, je fis éteindre 24 pieds cubes de chaux de Nemours provenant d'éclats de marbre de Château-Landon ; la chaux était encore tiède ; lorsque j'en pris le cube, il se trouva être de 64 pieds, ou 2 fois deux tiers la première capacité. Dans cette expérience je mesurai l'eau employée à cette fusion, j'en trouvai 44 pieds cubes.

Le 18 juin je fis étouffer sous une couche de sable 6 pieds cubes de chaux de Senonches ; sur ces 6 pieds on jeta le même cube d'eau ; après 36 heures on la découvrit, elle s'était dissoute comme une pâte sans ébullition, et on n'en trouva que 6 pieds 4° cubes.

Les architectes et les entrepreneurs sont généralement d'accord que, par la fusion, la chaux, n'importe laquelle, ne fait que de doubler de volume; je pourrais citer nombre d'expériences que j'ai faites sur des chaux de différentes qualités, desquelles il est résulté une augmentation plus considérable; cependant j'admets la première opinion, et, dans les détails suivans, je ne compte que 2 pieds de chaux pour un pied en pierres; mais aussi devra-t-on considérer que ce terme moyen est très-avantageux, et que, pour le plus grand nombre des qualités, il est le *minimum* de ce qu'on pourrait raisonnablement compter.

Du prix auquel revient un muid ou 48 pieds cubes de chaux de Melun, d'Essonne ou de Champigny, étant éteinte.

	fr.	c.
Le muid de chaux, d'après ce qui a été dit au paragraphe chaux, revient, rendu à l'atelier, à.....	97	25
Temps pour l'éteindre par 4 ou 6 hommes (l'eau d'un puits ou d'une pompe étant près du bassin),		
12 heures de limousin à 0,275 l'heure.....	3	30
12 heures de garçon à 0. 18 c. l'heure.....	2	16
Faux frais pour fouille du trou, outils, etc., un quinzième de la main d'œuvre.....	0	36
Valeur de 48 pieds de chaux vive.....	103	07
Cette chaux étant éteinte et refroidie, produisant 2 pieds cubes pour chaque pied de chaux vive, il en résulte que le muid de chaux éteinte revient à.	51	53
Le pied cube à.....	1	07
Et la toise cube à.....	231	87
Pour éteindre un mètre cube il faut 7 heures 18 m. de limousin et autant de garçon; or le mètre cube de chaux éteinte revient à (1).....	31	35

(1) Le détail ci-dessus suppose que, pour l'extinction de la chaux, l'eau est prise près du bassin et à peu de profondeur; mais, suivant que cette

Du prix auquel reviennent 48 pieds cubes de chaux de Senonches étant étouffée, prête à faire le mortier.

	fr.	c.
Les 48 pieds cubes de chaux reviennent à.....	208	80
Six heures de garçon à la mettre en tas, la couvrir de sable et jeter l'eau dessus, à 0. 18 c. l'heure..	1	08
Faux frais, un quinzième de la main d'œuvre.....	0	07
Valeur de 48 pieds cubes de chaux vive de Senonches détrempée.....	209	95
— d'un pied cube.....	4	37
— d'une toise cube.....	944	78
Pour étouffer un mètre cube il faut 3 h. 39 m. de garçon; le mètre étouffé revient à.....	127	72

DES MORTIERS.

XVe. Tableau. *Notes préliminaires au Tableau.*

Je dois rendre compte de quelques-unes des expériences que j'ai faites pour la composition de divers mortiers, dans la vue de faire revenir de l'opinion où l'on est généralement qu'il ne faut pas moins d'un pied cube de chaux éteinte sur 2 pieds de sable ou ciment, n'importe le grain, pour faire un bon mortier sans le secours de l'eau, et que cette quantité de chaux ne produit aucune augmentation en résultat par son mélange avec ces substances.

J'ai pris 6 pieds de chaux éteinte depuis 24 heures, que j'ai

---

eau est éloignée, ou que le puits d'où on la tire est très-profond, il faut un plus grand nombre de garçons de relais, et ce service peut exiger jusqu'à 40 et même 50 heures au lieu de 24, pour éteindre un muid de chaux.

J'observerai, en outre, que pour éteindre 48 pieds de chaux il faut environ 90 pieds cubes d'eau.

fait mêler sans eau avec 15 pieds cubes de sable de rivière ; j'obtins un mortier semblable au meilleur de ceux que l'on fait pour tous les ouvrages ordinaires ; on le mesura et on trouva 16 pieds de mortier ou un quinzième de gonflement produit par la chaux.

On mêla 6 pieds de cette même chaux avec 13 pieds 6° de sable de plaine à gros grains, on obtint un mortier aussi gras que le précédent ; mais celui-ci n'éprouva aucune augmentation, car l'ayant mesuré, je n'ai trouvé que 13 pieds 6° de mortier.

Avec la chaux de marbre de Château-Landon j'ai fait les expériences suivantes :

Quinze pieds de sable de rivière et 6 pieds de chaux nouvellement éteinte ont produit un très-bon mortier de la contenance de 16 pieds 6° de matière ; c'est un gonflement d'un 10e.

Six pieds de cette même chaux et 12 pieds de mauvais sable de terrain ont donné un mortier beaucoup trop gras ; 4 pieds 6° de chaux auraient suffi ; le gonflement cette fois a été d'un 24e.

Quinze pieds de mauvais ciment, plus gros qu'il n'est ordinairement, celui-ci étant en partie des recoupes, et 6 pieds de la même chaux ont produit un mortier beaucoup trop maigre, il fallait 7 pieds 6° de chaux ; on n'a trouvé que 16 pieds de mortier le gonflement n'a été que d'un 15e., mais aussi il n'y avait point assez de chaux.

Quatre pieds 6° de chaux de Senonches et 9 pieds de sable de rivière ont donné un mortier gras et bon pour tous les ouvrages ordinaires ; le gonflement a été d'un 18e.

A 12 pieds de cette même chaux j'ai joint 12 pieds de ce même sable, et j'ai obtenu le mortier tel qu'il le faut pour les enduits que l'on fait à l'intérieur des bassins, réservoirs ou rivières ; de ces 12 pieds de sable, j'ai trouvé 13 pieds 4° de mortier ; l'augmentation du cube a donc été d'un 9e.

Je le répète, dans la composition de tous ces mortiers on n'a point ajouté d'eau, et le temps pour les faire a été, terme moyen, de 90 heures de garçon pour une toise cube, ce qui donne par mètre 12 heures 10 minutes.

Conformément à ces expériences et à beaucoup d'autres, voici les quantités de chaux auxquelles je me suis arrêté selon les diverses qualités de sable ou de ciment (1).

Sur 100 *parties* de sable ou de ciment les quantités de chaux ci-après :

Sable fin de terrain et la chaux mêlée d'eau pour la détremper (composition de mortier que l'on fait à la campagne et quelquefois à Paris) (2).	$\frac{25}{100}$
Sable de rivière bien lavé	$\frac{35}{100}$
Gros sable de plaine non mélangé de terre.	$\frac{42}{100}$
Sable de ravine ou de carrière à gros grain.	$\frac{38}{100}$
Ciment très-fin de tuile de Bourgogne pour faire des joints sur les assises en pierre ou sur la meulière dans les fosses.	$\frac{25}{100}$
Ciment moins fin de tuile de Bourgogne, de même pour des crépis.	$\frac{30}{100}$
Ciment moins fin pour hourder et crépir.	$\frac{38}{100}$
Gros ciment commun.	$\frac{42}{100}$
Sable de rivière mélangé de chaux de Senonches pour des mortiers ordinaires propres aux constructions de bassins.	$\frac{50}{100}$
La même chaux et le même sable pour les enduits des bassins.	$\frac{100}{100}$
Ciment fin et la chaux de Senonches pour le même mortier.	$\frac{85}{100}$

(1) J'observerai que lorsqu'au lieu d'employer de la chaux fusée d'avance, on l'éteindra au même moment de l'employer, ce qu'on nomme mortier fait à chaux vive, il faudra un 6e. de moins de cette matière qu'il n'en est porté dans le tableau suivant.

(2) Plus les molécules des substances unies à la chaux sont fines, moins celle-ci produit de gonflement; on peut évaluer que pour le sable le plus fin, tel que celui de terrain ou de carrière, l'augmentation ne sera que d'un 20e., et pour le ciment le plus gros d'un 10e.; ainsi, le terme moyen d'augmentation que peut produire la chaux étant unie à toutes substances propres à faire du mortier, peut être considéré comme d'un 15e. du cube de ces substances.

Du prix auquel reviennent 100 *pieds cubes de mortier* (1).

Mortier en sable de rivière.

	fr.	c.
100 pieds cubes de sable à 0 fr. 15 cent. le pied. .	15	00
35 pieds cubes de chaux fusée à 1 fr. 07 c. le pied.	37	45
Valeur de 100 pieds de mortier.	52	45
— d'un pied cube.	0	52
Le mètre cube de sable revient à.	4	38
Trente-cinq 100e. de chaux à 31 fr. 35 c. le mètre .	10	97
Valeur du mètre cube..	15	35

Mortier en bon sable de plaine à gros grain.

100 pieds cubes de sable.	13	00
42 pieds cubes de chaux à 1 fr. 07 c.	44	94
Valeur de 100 pieds de mortier.	57	94
— d'un pied cube	0	58
— d'un mètre cube.	16	92
Le prix moyen de ces deux qualités de mortier est,		
pour 100 pieds cubes, de.	55	20
pour un pied cube.	0	55
pour un mètre cube	16	14

(1) Je ne compte point de temps pour la fabrication du mortier, ce travail étant ordinairement fait par les garçons qui servent les maçons ou les limousins.

Mortier fait avec du ciment commun de tuile, brique et poterie, pour des hourdis.

		c.
100 pieds de ciment à 0 fr. 58 c. le pied.	58	00
42 pieds de chaux à 1 fr. 07 c. le pied	44	94
Valeur de 100 pieds de mortier.	102	94
— d'un pied cube	1	03
— d'un mètre.	30	06

Mortier fait avec du ciment fin de pure tuile de Bourgogne pour sceller des dalles ou faire des crépis au bas des murailles.

100 pieds de ciment à 1 fr. 33 c. le pied.	133	00
30 pieds cubes de chaux à 1 fr. 07 c. le pied. . .	32	10
Valeur de 100 pieds de mortier.	165	10
— d'un pied cube	1	65
— d'un mètre.	48	20

Mortier fait avec du ciment très-fin de pure tuile de Bourgogne, pour faire des jointoiemens.

100 pieds de ciment à 3 fr. 08 c. le pied.	308	00
25 pieds de chaux fusée à 1 fr. 07 c. le pied. . .	26	75
Valeur de 100 pieds de mortier.	334	75
— d'un pied cube.	3	35
— d'un mètre.	97	75

Mortier fait avec du sable de rivière et de la chaux de Senonches, pour hourdir des murs de bassins.

100 pieds de sable *idem* ci-dessus.	15	00

	fr.	c.
50 pieds de chaux étouffée à 4 fr. 37 c. le pied. .	218	50
Valeur de 100 pieds de mortier.	233	50
— d'un pied cube.	2	34
— d'un mètre.	68	18

Mortier fait avec de gros ciment commun et de la chaux de Senonches, pour hourdir de mêmes murs.

100 pieds cubes de ciment *idem* ci-dessus.	58	00
58 pieds cubes de chaux à 4 fr. 37 c.	253	46
Valeur de 100 pieds de mortier.	311	46
— d'un pied cube.	3	11
— d'un mètre cube.	89	95

Mortier fait avec du sable de rivière et de la chaux de Senonches, pour des enduits de bassins.

100 pieds de sable *idem* ci-dessus.	15	00
100 pieds cubes de chaux de Senonches.	437	00
Valeur de 100 pieds de mortier.	452	00
— d'un pied cube.	4	52
— d'un mètre cube.	132	00

Mortier fait avec du ciment fin de pure tuile de Bourgogne et de la chaux de Senonches, pour enduit de bassins.

100 pieds de ciment fin à 1 fr. 33 c.	133	00
85 pieds de chaux *idem* à 4 fr. 37 c.	371	45
Valeur de 100 pieds de mortier.	504	45

		fr.	c.
—	d'un pied cube.	5	04
—	d'un mètre cube (1)..	147	30

On a beaucoup vanté le mortier des Romains. Beaucoup de personnes ont fait des recherches pour en connaître la composition, et découvrir chez nous des matériaux propres à en faire de semblable. M. Savot, dans son petit ouvrage, explique à mon sens le mot de l'énigme. C'est ainsi qu'il s'exprime, pag. 116 et 117 : « Tant plus le mur à chaux et sable a d'épaisseur, tant « plus le mortier en devient dur, de telle sorte que plus il « vieillit plus il acquiert de dureté, n'y ayant rien qui rende « le mortier moins durable que quand il se sèche trop tôt. » Nous avons de toutes parts la preuve de ce qu'il avance. On a rarement parlé du mortier que firent ces Francs, à moitié sauvages, et qu'ils employèrent pour construire ces châteaux et ces forteresses dont il reste encore, sur une partie de notre sol, des pans de murs d'une hauteur prodigieuse, qui, suspendus sur nos têtes, semblent ne tenir que par enchantement. On ne peut cependant révoquer en doute que les mortiers qu'on y a employés ont été faits avec les produits de notre sol, et sans plus d'art et sans plus de chaux (car l'excès n'en vaut rien) qu'on n'en emploie aujourd'hui, et que je n'en propose dans les com-

(1) On a, depuis quelque temps, composé un mortier avec cette chaux, lequel parait réunir tous les avantages que l'on peut s'en promettre. Voici sa composition : après avoir mis cette chaux en pâte on la mélange d'un 5e. de la meilleure argile; de ce mélange on en forme des petits pains du poids d'une livre au plus, que l'on met cuire dans un four à un feu lent, ensuite on détrempe de nouveau cette chaux et on en met une partie sur trois parties d'un ciment composé de deux substances; l'une est de la meulière la plus tendre et la plus poreuse, écrasée comme de la brique, et l'autre est des scories provenant des fours ou forges à charbon de terre, broyés de même; on met une partie de ce dernier ciment sur deux de l'autre et l'on broye le tout au rabot de fer comme à l'ordinaire. Ce mortier, qu'on n'a jusqu'alors employé qu'à faire des enduits ou des jointoiemens, devient en très-peu de jours assez dur pour que des outils de fer ne puissent l'entamer.

positions ci-dessus, et on n'ose cependant tenter de s'en approprier les débris, tant on prévoit de difficulté à en détacher les pierres. Nos ancêtres, malgré le désavantage du climat, ont donc fait avec les matériaux qui sont encore à notre disposition, des mortiers aussi bons que ceux des Romains, et rien n'empêche que nous ne fassions comme eux. Nous obtiendrons des constructions de longue durée toutes les fois que nous emploierons de la meulière à bain de mortier, et que les murailles seront assez épaisses pour que, dans l'impossibilité de sécher trop promptement, le mortier puisse acquérir peu à peu cette dureté que nous admirons dans les ouvrages des Romains.

PREMIÈRE PARTIE.

DES GROS OUVRAGES

DE

MAÇONNERIE EN PIERRE.

PREMIÈRE SECTION.

DÉTAILS PRINCIPAUX

Ouvrages comptés en mesures cubiques, la toise servant de base aux exemples et de comparaison au mètre (1).

PIERRES DURES.

1. *Pierre fine de liais de* 10° *de hauteur toute taillée en morceaux ordinaires, employée pour des assises de même hauteur dites* d'appareil réglé et à deux paremens (2).

	fr.	c.
Pierre en œuvre . 216 pieds cubes à 3 fr. 12 cent. le pied, fait	673	92
Déchet causé par la taille des lits, des joints et des paremens, 31 centièmes de la pierre en œuvre, ci.	208	90

(1) Dans aucun des détails concernant la pierre, on ne trouvera de ces tailles accidentelles de lits que l'on nomme *dérasement*, et qui se font sur le tas pour mettre d'arase égale et de niveau les cours d'assises; leur qualification d'*accidentelle* dit assez pour juger qu'elles ne doivent pas faire partie des élémens qui constituent des détails généraux et même de particuliers; on doit en tenir compte, sans doute, mais d'une toute autre manière.

(2) Dans les détails suivans j'ai présenté les prix selon les deux différens modes qu'on a depuis quelque temps adoptés et qui consistent, l'un à ne compter que la matière et sa pose, l'autre à joindre au prix de la matière la main d'œuvre des tailles de lits et de joints. Ce dernier, qui était encore il y a douze ans le seul connu, est, selon moi, celui qui mérite la préférence, malgré mon opinion bien manifeste de ne compter que ce

	fr.	c.
Plâtre ou mortier pour couler ou ficher et sceller les assises sur leurs lits et leurs joints, 15 pieds cubes, à 60 c. le pied cube prix réduit.	9	00
Bardage à 50 toises de distance réduite, 12 journées de bardeurs et pinceurs ou 120 heures de travail, à 21 cent. l'heure.	25	20
Montage à 5 toises de hauteur réduite, 117 heures 30 min. de garçons occupés tant à la chèvre ou grue qu'à brayer la pierre et la guider dans son ascension, à 19 cent. l'heure.	22	32

---

qui est réellement fait et rien de plus; attendu que les petites inexactitudes qui peuvent résulter en ne toisant pas séparément de la matière les tailles des lits et des joints, ne peuvent entrer en concurrence avec l'augmentation du travail que ce nouveau système exige; en effet, par ce toisé, au lieu d'un article on est constamment obligé d'en faire trois, celui de la matière, celui des lits et celui des joints, et quelquefois même cinquante et plus pour un; car, lorsque d'une seule mesure on pourrait par fois, toiser tout un mur, on est par ce mode dans l'obligation de mesurer les pierres assise par assise, mode adopté cependant dans la vue seule de trouver des surfaces qui peuvent dans tous les cas être à très-peu de chose près appréciées justement lors des détails.

Quelles peuvent être en effet les erreurs les plus importantes qui puissent arriver en ne faisant qu'une appréciation au lieu d'un toisé exact de ces sortes de tailles; à l'égard des lits, ce serait je suppose d'avoir évalué que toutes les assises d'un mur, en pierre de roche par exemple, eussent 18° de hauteur, quand dans le fait elles n'en auraient que 16; dans cette supposition on n'aurait encore compté en moins, dans ce détail, qu'une toise superficielle de cette sorte de taille pour une toise cube, et cette erreur ne serait que de la somme de 6 fr. 10 c.; qu'on eût aussi supposé toutes les pierres de 3 pieds de longueur, et que dans le fait elles n'en eussent que 2 pieds 6°; dans ce cas, l'erreur à l'égard de la taille des joints serait d'environ 29 pieds superficiels qui vaudraient 10 fr. 10 c.; mais encore, pour commettre d'aussi importantes erreurs, il faudrait ne point avoir vu l'ouvrage; et d'ailleurs, ces deux erreurs ne s'élèvent encore en moins de la chose vraie qu'à 16 fr. 20 c., ou un 44e. de la somme principale, étant d'après mes détails de 713 fr. 60 c. par toise cube, compris la valeur de ces tailles. D'après cet exposé, on conviendra sans peine qu'on doit abandonner un pareil système qui n'offre en résultat aucun avantage important, et qui triple au moins les écritures d'un mémoire et par conséquent le travail du toisé et celui de la vérification.

	fr.	c.
Bardage sur l'échafaud, pose, fichage ou coulement de 216 pieds cubes, 25 heures de poseur à o. 375 l'heure.	9	38
50 heures de contre-poseur et de limousin à o. 275 l'heure..	13	75
50 heures de garçons pour barder, aider le poseur et ficher ou couler la pierre à 19 c. l'heure. . . .	9	50
Temps à faire l'échafaud et le démonter, 7 heures 20 min. de maçon et garçon par toise cube, à o 515 l'heure pour les deux.	3	71
Faux frais pour les équipages, etc., un 15e. de la main d'œuvre montant à 83 fr. 86 c., ci. . . .	5	59
Déboursé.	981	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	163	54
Valeur d'une toise cube ou 216 pieds en œuvre non compris la taille des lits, des joints ni des paremens.	1144	81
Taille de 14 to. o 14p. 8o superf. de lits à 9 fr. 69 c. la toise, suivant le sous-détail, page 55 (1). . .	139	61
Taille de 4 toises superf. de joints à 16 fr. 23 c. la toise d'après le sous-détail, page 58 (2). . . .	64	92
La toise cube de liais en morceaux ordinaires, compris la taille des lits et des joints, revient à (3). .	1349	34

(1) Si l'on désire se rendre compte de la quantité des lits portés à chacune des espèces de pierres qui vont être successivement détaillées, selon la hauteur qui leur sera assignée, on consultera la table, page 47, qui rend compte du nombre de toises superficielles de ces lits par toise cube, selon les diverses hauteurs des pierres.

(2) Pour ce détail et pour ceux qui vont suivre, le nombre de toises superficielles de joints par toise cube de mur est constamment de *quatre;* c'est dans la supposition que le terme moyen de la longueur des assises serait de 3 pieds de long. (Voyez la table des joints.)

(3) Pour avoir le prix d'un pouce d'épaisseur sur une toise carrée, il faut diviser ce total par 72; voyez la table des prix à la suite de tous les détails, on y trouve le prix d'un pouce d'épaisseur sur une toise carrée de tous les ouvrages comptés en cubes.

fr. c.

Nota. A ces détails ainsi qu'à ceux qui suivent, concernant les ouvrages en pierre, on devra ajouter la valeur des paremens ou de toutes autres mains d'œuvres accidentelles, en se conformant à nos détails accessoires et accidentels qui sont ci-après développés.

Élémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, 29 pieds deux 10e. ou un mètre cube.
Plâtre ou mortier pour sceller, o^{m}. 069.
Bardage, 16 heures 13 min. de garçon.
Montage à 10 mètres de hauteur, 15 h. 50 m.
Pose et fichage { 3 heures 22 min de poseur. / 6 heures 44 min. de contre-poseur et limousin. / 6 heures 44 min. de garçon.
Échafaudage, 1 h. de maçon et son garçon.
Valeur du mètre cube non compris la taille des lits, des joints ni des paremens. . . 154 76

Pour les tailles, 7 mètres 29 c. superficiels de lits.
Joints, 2 mètres 04 c. superficiels
Le mètre cube, compris la taille des lits et des joints, revient à. 182 13

2. *Pierre fine de liais de* 10 *à* 11 *de hauteur, employée à des* assises *courantes et des* parpings *à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 1	673	92
Déchet par les diverses tailles, 25 centièmes	168	48
Plâtre ou mortier, *idem* qu'au n°. 1	9	00
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1	89	45

	fr.	c.
Déboursé.....	940	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense.....	156	81
Valeur de la toise cube non compris la taille des lits et des joints.....	1097	66
La taille de 13 to. $\frac{1}{2}$ 9. 0 superficiels de lits à 7 fr. 37 c. la toise, selon le sous-détail, page 53 ...	101	33
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.....	64	92
Valeur de la toise cube compris la taille des lits et des joints.....	1263	91

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et plâtre, *idem* qu'au n°. 1.		
Bardage, montage, pose, échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur d'un mètre cube non compris la taille des lits et des joints	148	38
La taille de 7 mètres superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et des joints.	170	86

3. *Pierre fine de liais employée pour des* seuils, marches *et* appuis, *de* 6° *d'épaisseur.*

Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 2.....	842	40
Plâtre ou mortier pour garnissage dessous et coulemens, 30 pieds cubes à 60 c. le pied, prix réduit.	18	00
Bardage, *idem* qu'au n°. 1.	25	20
Montage partiel, pose et scellement, 120 heures de maçons aidés de leurs garçons, à 0 fr. 515. l'heure pour les deux.	61	80

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, montant à 87 fr.	5	80
Déboursé.	953	20
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	158	86
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	1112	06
La taille de 16 toises superficielles de lits, compensation faite des demi-sciages, comptée comme lits à 7 fr. 37 c. la toise, *idem*.	117	92
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ réduit de joints à 19 fr. 52 c. la toise, selon le sous-détail, page 60 (1).. . . .	68	32
Valeur de la toise cube compris taille de lits et de joints.	1298	30

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 2.		
Plâtre ou mortier pour le scellement, 0 m. 0. 139 cubes.		
Bardage, *idem* qu'au n°. 1.		
Montage, pose et scellement, 16 heures 13 min. de maçon et garçon.		
Valeur du mètre cube non compris taille des lits et joints.	150	33
La taille de 8 mètres 22 c. superficiels de lits, les demi-sciages compensés.		
Celle de 1 mètre 80 c. superficiels de joints.		
Valeur d'un mètre cube compris taille des lits et joints.	175	14

(1) Cette quantité ne comprend que les joints des extrémités; ceux de derrière, qui sont quelquefois des paremens taillés ou formés par des sciages non visibles, n'en font pas partie.

4. *Pierre fine de liais, employée pour des* dalles *de* 3° *d'épaisseur et au-dessus.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 1.	673	92
Déchet par l'équarrissage des joints et traits de scie, 16 centièmes.	107	82
Plâtre ou mortier pour garnissage, coulement et scellement, 40 pieds cubes, à 60 c. le pied prix réduit.	24	00
Bardage, *idem* qu'au n°. 1.	25	20
Pose et coulage, 200 heures de maçon et garçon, à 0 fr. 515 l'heure	103	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 128 fr. 20 c.	8	55
Déboursé.	942	49
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	157	08
Valeur de la toise cube, sans taille de lits ni de joints.	1099	57
La taille de 24 toises superficielles de lits ou demi-sciages comptés comme lits, à 7 fr. 37 c. la toise, *idem* qu'au n°. 2 (1)..	176	88
Celle de 10 toises superficielles de joints, à 23 fr. 65 c. la toise, selon le sous-détail, page 61. . .	236	50

(1) Il peut y avoir jusqu'à vingt-quatre tranches par toise cube, et pour ce nombre on a fait seize sciages; huit de ces tranches portent deux sciages, dont un sert de parement comme le sciage des seize autres tranches, et le sciage de ces huit autres tranches se trouve dessous; c'est lui que l'on compte ici (les seize autres lits qui sont les croûtes restant ordinairement bruts), et que l'on convertit en taille de lit. Cette observation s'applique à toutes les autres espèces de pierres d'un plus haut appareil, chaque fois qu'on aura employé toute la hauteur de la pierre à faire des tranches pour des dalles; si, au contraire, ce n'est que le dessus et le dessous de ces pierres qui auront été employés pour ces dalles ou bien de la pierre dite *plaquette* divisée en deux, il n'y aura, dans ces deux cas, aucune taille de lits à compter.

	fr.	c.
Valeur de la toise cube, compris taille de lits et de joints.	1512	95

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 1.
Plâtre ou mortier pour scellement 0 mètre 185 mil. cube.
Bardage, *idem* qu'au n°. 1.
Pose et coulement, 27 heures de maçon et son garçon.

Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints.	148	64

La taille de 12 mètres 53 c. superficiels de lits les demi-sciages compensés.
Celle de 5 mètres 13 c. de joints.

Valeur d'un mètre cube compris taille de lits et de joints.	204	52

5. *Pierre fine de liais, employée en* dalles de 2 ° *d'épaisseur en œuvre, avec sciages dessus et dessous.*

Pierre en œuvre pour une toise superficielle, 6 pieds cubes, à 3 fr. 12 c.	18	72
Déchet pour la taille des joints et le trait de scie, 22 centièmes.	4	11
Plâtre ou mortier pour le coulage ou le scellement, 2 pieds cubes, à 60 c.	1	20
Sciage, une toise superficielle, 81 heures de scieur, à 40 c. l'heure.	32	40
Déchet de ce sciage par la taille des joints, un 8e. .	4	05
Taille des joints, 10 pieds superficiels à 23 fr. 65 c. la toise.	6	56
Bardage, 3 heures 20 min. de bardeur, à 21 c. l'heure.	0	70

	fr.	c.
Pose et scellement, 6 heures de maçon à o fr. 515 l'heure pour les deux.	3	19
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 46 fr. 85 c.	3	12
Déboursé.	74	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	12	34
Valeur d'une toise superficielle de dalles de 2 o d'épaisseur.	86	39

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pierre en œuvre, o mètre o542 cubes.		
Plâtre pour coulage et scellement, o mètre 018 cubes,		
Sciage, 1 mètre superficiel.		
Taille des joints, o mètre 27 c. superficiels.		
Bardage, o 53 min. de bardeur.		
Pose et scellement, 1 heure 35 m. de maçon et son garçon.		
Valeur du mètre superficiel de 55 mill. d'épaisseur.	22	57

6. Gros liais *employé pour des assises de même hauteur dites d'*appareil réglé *, de* 12 o *de hauteur et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes, à 2 fr. 44 c. le pied.	527	04
Déchet par la taille des lits, des joints et des paremens, 28 centièmes.	147	56
Plâtre ou mortier pour le scellement des assises, 12 pieds cubes, à 60 c. le pied, prix réduit. . .	7	80
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au no. 1.	89	45

	fr.	c.
Déboursé.	771	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	128	64
Valeur de la toise cube non compris taille des lits et joints.	900	49
La taille de 12 toises superficielles de lits, à 9 fr. 22 c. la toise, selon le sous-détail, page 55.	110	64
Celle de 4 toises superficielles de joints, à 14 fr. 68c. selon le sous-détail, page 58.	58	72
Valeur de la toise cube, compris taille des lits et joints.	1069	85

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, 29 pieds deux 10e. ou un mètre.		
Plâtre, 0 mètre 060 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube non compris lits et joints.	121	73
La taille de 6 mètres 16 c. de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	144	63

7. *Gros liais employé pour des* assises *courantes et des* parpings *de* 12 *à* 13 *° de hauteur à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 6.	527	04
Déchet par les tailles, 22 centièmes	115	94
Plâtre ou mortier, 12 pieds 8 ° cubes, à 60 c. . .	7	60
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	740	03
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	123	34

	fr.	c.
Valeur de la toise cube, sans taille de lits ni de joints.	863	37
La taille de 11 toises $\frac{1}{2}$ superficielles de lits à 6 fr. 86 c. la toise, selon le sous-détail, page 53 . .	78	89
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 6.	58	72
Valeur de la toise cube, compris taille des lits et joints	1000	98

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, 29 pieds deux 10e. ou un mètre cube.
Plâtre ou mortier, 0 mètre 058 cubes.
Bardage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.

Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints.	116	71
La taille de 5 mètres 90 c. superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 6.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	135	31

8. *Gros liais employé pour des* marches, seuils *et* appuis *de* 6° *d'épaisseur.*

Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 7. . .	642	98
Plâtre ou mortier, bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 3.	110	80
Déboursé.	753	78
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	125	63
Valeur de la toise, non compris taille des lits et joints.	879	41
La taille de 16 toises superficielles de lits ou des demi-sciages considérés comme lits, à 6 fr. 86 c., selon le sous-détail, page 53	109	76
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ superficielles réduit de joints, à 18 fr. 21 c., selon le sous-détail, page 60 . . .	63	73

	fr.	c.
Valeur de la toise compris taille des lits et joints.	1052	90

Elémens principaux pour un mètre cube, idem *qu'au n°.* 3.

Le mètre cube sans lits ni joints, revient à	118	88
La taille de 8 mètres 22 c. de lits, *idem* qu'au n°. 5.		
Celle de 1 mètre 80 c. de joints, *idem.*		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	142	33

9. *Gros liais employé en* dalles *de* 3 ° *d'épaisseur et au-dessus.*

Pierre en œuvre, 216 pieds, *idem* qu'au n°. 6. .	527	04
Déchet par l'équarrissage des joints, sciage, 16 centièmes.	84	32
Plâtre ou mortier, bardage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 4.	160	75
Déboursé.	772	11
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	128	69
Valeur de la toise cube, non compris taille des lits et joints.	900	80
La taille de 24 toises superficielles de lits ou des demi-sciages, à 6 fr. 86 c. la toise, selon le sous-détail, page 53	164	64
Celle de 10 toises superficielles de joints, à 22 fr. 02 c., selon le sous-détail, page 61	220	20
Valeur de la toise cube, compris taille des lits et joints.	1285	64

Elémens principaux pour un mètre cube id. *qu'au n°* 4.

Le mètre cube non compris taille de lits et joints revient à.	121	77

	fr.	c.
La taille de 12 mètres 33 c. superficiels de lits.		
Celle de 5 mètres 13 c. superficiels de joints.		
Le mètre cube compris taille de lits et joints revient à.	173	80

10. *Gros liais employé en* dalles *de 2° d'épaisseur en œuvre, avec sciage dessus et dessous.*

Pierre en œuvre, 6 pieds cubes à 2 fr. 44 c. le pied.	14	64
Déchet pour la taille des joints et le trait de scie, 22 centièmes.	3	22
Sciage, une toise superficielle, 76 heures 30 m. à 40 c. l'heure.	30	60
Déchet sur le sciage pour la taille des joints, un 8e.	3	83
Taille des joints, 10 pieds superficiels, à 22 fr. 02 c. la toise, selon le sous-détail, page 61. . . .	6	12
Plâtre, bardage, pose et scellement, *idem* qu'au n°. 5.	5	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 44 fr. 44 c..	2	95
DÉBOURSÉ.	66	45
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	11	07
Valeur d'une toise superficielle de dalles de 2° d'épaisseur.	77	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pierre en œuvre, plâtre, sciage, taille de joints, bardage, pose et scellement, *id.* qu'au n°. 5.		
Le mètre superficiel de dalles de 2° d'épaisseur revient à.	20	46

11. LIAIS DE L'ILE ADAM, *employé pour des* assises courantes *et des* parpings *de* 14 *à* 15° *de hauteur et à deux paremens.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 216 pieds cubes, à 3 fr. 32 c. le pied.	717	12
Déchet par les diverses tailles, 19 centièmes. . .	136	24
Plâtre ou mortier pour sceller, 11 pieds 4° cubes, à 60 c.	6	80
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais *id.* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	949	61
Bénéfice, un 6. de la dépense.	158	27
Valeur de la toise cube sanstaille de lits ni de joints.	1107	88
La taille de 9 to. $\frac{1}{2}$ 15 p. 0° superficiels de lits, à 5 fr. 84 c. la toise selon le sous-détail, page 53. . .	57	90
Celle de 4 toises de joints, à 12 fr. 95 c. selon le sous-détail, page 58	51	80
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	1217	58

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, 1 mètre ou 29 pieds deux 10e. cube.		
Plâtre ou mortier 0 mètre 053 cubes.		
Bardage, montage, pose, échafaud, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur d'un mètre cube non compris taille de lits ni de joints	149	76
La taille de 5 mètres 10 c. superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur d'un mètre cube compris taille de lits et joints.	164	13

12. *Liais de l'île Adam, employé pour des* marches *et* appuis, *de* 6° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 11. .	853	36
Plâtre, bardage et pose, *idem* qu'au n°. 3. . . .	110	80
Déboursé.	964	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	160	69
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	1124	85
La taille de 16 toises de lits ou demi-sciages, à 5 fr. 84 c. selon le sous-détail, page 53	93	44
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ réduit de joints, à 15 fr. 45 c. la toise, selon le sous-détail, page 60	54	07
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	1272	36

Elémens principaux pour un mètre cube.

Idem en tout qu'au n°. 3; le mètre cube revient à.	151	88
La taille de 8 mètres 22 c. superficiels de lits ou des demi-sciages		
Celle des joints *idem* qu'au n°. 3.		
Le mètre cube compris taille des lits et joints revient à.	172	00

13. *Liais de l'île Adam, employé à des* dalles *de* 3° *d'épaisseur et au-dessus.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 11.	717	12
Déchet pour la taille des joints et sciages, 15 centièmes.	107	56
Plâtre ou mortier, bardage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 4.	160	75
Déboursé.	985	43
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	164	24

	fr.	c.
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	1149	67
La taille de 24 toises superficielles de lits ou de demi-sciage, à 5 fr. 84 c. la toise, selon le sous-détail, page 53	140	16
Celle de 9 toises superficielles de joints, à 18 fr. 78 c. la toise, selon le sous-détail, page 61 . . .	169	02
Valeur de la toise cube compris taille de lits et de joints.	1458	85

Elémens principaux pour un mètre cube.

Sans taille de lits ni de joints, *idem* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube sans taille.	155	46
La taille de 12 mètres 33 c. superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	197	21

14. ROCHE *des plaines de Mont-Rouge ou de Châtillon, employée en assises dites d'*appareil réglé, *de* 16° *de hauteur et à deux paremens.*

Pierre en œuvre 216 pieds cubes, à 1 fr. 75 c. . .	378	00
Déchet pour la taille des lits, des joints, 20 centièmes.	75	60
Plâtre ou mortier, 10 pieds 6° cubes, à 60 c. le pied.	6	50
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	549	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	91	59
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	641	14
La taille de 9 toises superficielles de lits à 8 fr. 05 c. la toise, selon le sous-détail, page 55	72	45

	fr.	c.
Celle de 4 toises de joints, à 13 fr. 06 c. selon le sous-détail, page 58	52	24
Valeur de la toise cube avec taille de lits et de joints.	765	83

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, 1 mètre cube ou 29 pieds deux 10e.		
Plâtre ou mortier 0 mètre 048 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube non compris lits et joints.	86	67
La taille de 4 mètres 63 c. superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	103	52

15. *Roche de la plaine* idem, *employée à des* assises ordinaires *et des* parpings *de* 18 *à* 19 *de hauteur, à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 14.	378	00
Déchet par les tailles, 14 centièmes.	52	92
Plâtre ou mortier, 9 pieds 3° cubes, à 60 c. le pied.	5	55
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	525	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	87	65
Valeur de la toise cube non compris la taille des lits et joints.	613	57
La taille de 7 to. $\frac{1}{2}$ 12 p. 0 ° superficiels de lits, à 6 fr. 10 c. la toise, selon le sous-détail, page 53 . .	47	78
Celle de 4 toises de joints, *idem* qu'au n°. 14. . .	52	24
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	713	59

Elémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 1 mètre ou 29 pieds $\frac{2}{10}$		
Plâtre ou mortier, 0 mètre 043 cube.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans lits ni joints. .	82	94
La taille de 4 mètres superficiels de lits.		
Celle des joints, *idem* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	96	46

16. *Roche* idem, *employée pour des* claveaux de plates-bandes *formant le haut des baies de portes ou de croisées, d'environ* 18° *de hauteur, chaque claveau mesuré selon le prisme circonscrit à la forme qu'il a en œuvre, c'est-à-dire par équarrissage.*

Pierre et déchet, *id.* qu'au n° 15.		430	92
Plâtre ou mortier, 18 p. cubes, à 60 cent. le pied. .		10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n° 1		47	55
Pose et fichage	37 heures 30 min. de poseur, à 0 fr. 375 l'heure	14	05
	75 heures de contre-poseur et de limousin, à 0 fr. 275 l'heure. .	20	62
	75 heures de garçon, à 0. 19 c. l'h.	14	25
Echafaud, *id.* qu'au n° 1.		3	71
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, montant à 100 fr. 18 c.		6	68
	Déboursé.	548	58
	Bénéfice, un 6e. de la dépense.	91	43
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.		640	01
La taille de 14 toises de lits en joints obliques, les évidemens étant comptés séparément, à 6 fr. 54 c. la toise, suivant le sous-détail, page 62. . . .		91	56

	fr.	c.
Celle de 6 toises superf. des joints en lits ou demi-sciages supérieurs et horizontaux par le haut des claveaux, à 13 fr. 06 c. la toise considérée comme joints à deux ciselures les demi-sciages compensés, selon le sous-détail, page 58.	78	36
Valeur de la toise cube non compris les évidemens, mais compris la taille des lits et celle des joints, d'après ces évidemens	809	93

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n° 15.
Plâtre ou mortier, 0 mètre 084 mill. cubes.
Bardage et montage, *id.* qu'au n° 1.
Pose et fichage { 5 heures 3 min. de poseur. / 10 heures 05 min. de contre-poseur et limousin. / 10 heures 5 min. de garçon.

Valeur d'un mètre cube, non compris taille de lits et joints.	86	52
La taille de 7 mètres 20 cent. de lits en joints. Celle de 3 mètres 08 cent. de joints en lits. Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	109	50

17. *Roche de Paris* idem, *employée pour des* marches *ou* appuis *de* 6° *d'épaisseur.*

Pierre et déchet, *idem* qu'au n°. 15.	430	92
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 3.	110	80
Déboursé.	541	72
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	90	28
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	632	00
La taille de 16 toises superf. de lits ou des demi-sciages, à 6 fr. 10 c. la toise, *idem* que dessus. .	97	60

	fr.	c.
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ réduit de joints, à 16 fr. 18 c. la toise selon le sous-détail, page 60	56	63
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	786	23

Elémens principaux pour un mètre cube.

Sans lits ni joints, *id.* qu'au n° 3. Le mètre cube sans taille revient à. . . .	85	44
La taille de 8 mètres 22 cent. de lits, et celle de 1 mètre 80 cent. de joints, *id.* qu'au n° 3. Le mètre cube avec taille de lits et joints revient à	106	28

18. *Roche* idem, *employée à des* dalles *de* 3° *d'épaisseur et au-dessus.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 14.	378	00
Déchet par la taille des joints et des sciages, 15 c^eme^.	56	70
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 4	160	75
Déboursé.	595	45
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	99	24
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints.	694	69
La taille de 24 toises de lits ou de demi-sciages, à 6 fr. 10 c. *idem*.	146	40
Celle de 9 toises superf. de joints, à 19 fr. 60 c. la toise selon le sous-détail, page 61.	176	40
Valeur de la toise cube compris taille des lits et des joints.	1017	49

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n° 4.
Plâtre, bardage et pose, *id.* qu'au n° 4.

	fr.	c.
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints	93	91
La taille de 12 mètres 33 cent. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube avec taille des lits et joints.	141	71

19. *Roche* idem, *employée pour des* dalles *de* 2 ° *d'épaisseur en œuvre portant sciage dessus et dessous.*

Pierre en œuvre, 6 pieds cubes, à 1 fr. 75 c.. . .	10	50
Déchet par la taille des joints et le trait de scie, 20 centièmes.	2	10
Sciage, 1 toise superf., 72 heures à 40 c. l'heure. .	28	80
Déchet du sciage par la taille des joints, un 8e. . .	3	60
La taille de 9 pieds superf. d'équarrissage de joints, à 19 fr. 60 c. *idem*.	4	90
Plâtre, bardage, pose et scellement, *idem* qu'au n°. 5.	5	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, montant à 41 fr. 19 c.	2	75
Déboursé.	57	74
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	9	63
Valeur de la toise superf. compris taille des joints et paremens	67	37

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pierre, plâtre, sciage, taille de joints, bardage et pose, *id.* qu'au n° 5.		
Valeur du mètre cube avec taille de joints et paremens	17	78

20. *Roche* idem, *employée pour des* bornes, *des* auges *et autres ouvrages semblables pour la pose, et qui n'ont pas de taille de lits ni de joints.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 14	378	00
Déchet par les coupes de longueurs, 6 centièmes.	22	68
Bardage, *idem* qu'au n°. 1	25	20
Pose, 80 heures de maçon et garçon, à 0. 515 l'heure pour les deux.	41	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 66 fr. 40 c.	4	43
Déboursé.	471	51
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	78	59
Valeur de la toise cube pour borne, etc.	550	10

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et bardage, *id.* qu'au n° 1.
Pose, 10 h. 48 m. de maçon et de garçon.

Valeur du mètre cube.	74	36

21. Libage *en roche de la plaine, employé comme tel dans des fondations, les assises de* 20° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes, à 1 fr. 25 cent. le pied.	270	00
Déchet par l'équarrissage grossier des lits et joints, 8 centièmes..	21	60
Mortier ou plâtre, 8 pieds 9° cubes, à 60 c. le pied.	5	25
Bardage *idem* au n°. 1.	25	20
Descente à environ 2 toises dans les fondations, 87 h. 30 min. de garçon, à 0 fr. 19 c. l'heure. . . .	16	62
Pose, 80 heures de maçon et garçon, à 0. 515 l'heure.	41	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre à 83 fr. 02. c.	5	54

	fr.	c.
Déboursé.	385	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	64	23
Valeur de la toise cube sans taille de lits et joints. .	449	64
La taille grossière de 7 to. o. 15 p. superf. de lits, à 4 fr. 57 c. la toise, selon le sous-détail, page 52.	33	87
Celle de 4 toises superf. de joints, à 6 fr. 53 c. . . la toise, selon le sous-détail, page 57.	26	12
Valeur de la toise cube compris la taille des lits et joints.	509	63

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 14.		
Plâtre ou mortier, o. 040 cubes.		
Bardage, *id.* qu'au n°. 1.		
Descente, 11 heures 50 min. de garçon.		
Pose, 10 heures 48 min. de maçon et garçon.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits et joints.	60	78
La taille de 3 mètres 85 sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints (1).	68	89

22. *Roche de Saillancourt employée en* assises ordinaires *et* parpings *de* 24° *de hauteur et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes à 2 fr. le pied. .	432	00

(1) La roche de la Remise, celle de la chaussée de Bougival et celle de l'Ile Adam, dite de Champagne, étant de même hauteur de banc que celle dont on vient de parler, les élémens seront les mêmes à l'égard du déchet de la pierre, de la quantité du mortier ou du plâtre, ainsi que du nombre de toises superficielles de taille de lits et de joints; alors il suffira, pour en compléter les détails et en connaître la valeur, de joindre le prix de leur acquisition, prix que l'on trouvera page 7, et celui pour la taille des lits et des joints, aux tableaux, page 53 et page 58.

	fr.	c.
Déchet par les diverses tailles, 10 centièmes. . .	43	20
Plâtre ou mortier, 7 pieds 3° cubes à 60 c. le pied.	4	35
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	569	00
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	94	83
Valeur de la toise cube non compris les tailles. . .	663	83
La taille de 6 toises superf. de lits à 6 fr. 34 cent. la toise selon le sous-détail, page 53.	38	04
Celle de 4 to. de joints à 13 fr. 61 c. selon le sous-détail, page 58.	54	44
Valeur de la toise cube compris la taille des lits et des joints.	756	31

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 033 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube non compris les tailles	89	74
La taille de 3 mètres 68 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	102	24

23. *Roche de Saint-Non employée en* assises réglées *à* 19° *de hauteur, à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes à 2 fr. 57 c. le pied.	555	12
Déchet par les diverses tailles, 18 centièmes. . .	99	92
Mortier ou plâtre, 9 pieds cubes à 60 c. le pied. .	5	40
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 7.	89	45

	fr.	c.
Déboursé	749	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	124	98
Valeur de le toise cube non compris les tailles. . .	874	87
La taille de 7 to. $\frac{1}{2}$ 2 p. 10° superf. de lits à 9 fr. 06 c. la toise selon le sous-détail, page 55.	68	65
Celle de 4 toises de joints à 14 fr. 14 c. selon le sous-détail, page 58	56	56
Valeur de la toise cube compris taille de lits et de joints.	1000	08

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 042 cubes.		
Bardage, montage, pose, échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints.	118	25
La taille de 3 mètres 90 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	135	18

24. *Roche de Saint-Non employée à des* assises-courantes *et* des parpings *de* 20 *à* 21° *de hauteur à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes *idem* qu'au n°. 23.	555	12
Déchet par les diverses tailles, 12 centièmes. . .	66	61
Plâtre ou mortier, 8 pieds 6° cubes à 60 c. le pied.	5	10
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1	89	45
Déboursé.	716	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	119	38
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	835	66

	fr.	c.
La taille de 7 toises de lits, à 6 fr. 60 c. selon le sous-détail, page 53.	46	20
Celle de 4 toises de joints, à 14 fr. 14 cent., *idem* qu'au n°. 23.	56	56
Valeur de la toise cube compris taille de lits et de joints.	938	42

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 039 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans taille	112	97
La taille de 3 mètres 60 cent. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	126	86

25. *Roche de Saint-Non employée pour des* claveaux de plate-bande *de porte ou de croisée d'environ* 18° *de hauteur, ceux-ci mesurés par équarrissage, c'est-à-dire selon le prisme circonscrit par leur forme en œuvre.*

Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 24.. .	621	73
Mortier ou plâtre, *idem* qu'au n°. 16.	10	80
Bardage et montage, *idem* qu'au n°. 1.	47	55
Pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 16. .	59	31
Déboursé.	739	39
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	123	23
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	862	62
La taille de 14 toises superf. de lits en joints, à 7 f. 08 c. la toise, selon le sous-détail, page 61. . .	99	12

	fr.	c.
Celle de 6 toises superf. de joints en lits ou demi-sciages par le haut des claveaux, à 14 fr. 14 cent. la toise selon le sous-détail, page 58.	84	84
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	1046	58

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube non compris les tailles.	116	61
La taille de 7 mètres 20 c. de lits en joints.		
Celle de 3 mètres 08 c. de joints en lits. .		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	141	48

26. *Roche de Saint-Non employée en* marches *ou* appuis *de* 6° *d'épaisseur.*

Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 24. . .	621	73
Mortier ou plâtre, *idem* qu'au n°. 3.	18	00
Bardage, montage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 3.	92	80
Déboursé.	732	53
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	122	09
Valeur de la toise cube non compris taille de lits et joints.	854	62
La taille de 16 toises de lits ou demi-sciages à 6 fr. 60 c. la toise, selon le sous-détail, page 53. . .	105	60
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ réduit de joints, à 17 f. 53 c. la toise, selon le sous-détail, page 60.	61	35
Valeur d'une toise cube compris taille de lits et joints.	1021	57

Élémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 3.		
Bardage, montage et pose, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur d'un mètre cube sans taille	115	53
La taille de 8 mètres 22 cent. sup. de lits.		
Celle de 1 mètre 80 cent. de joints, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur d'un mètre cube compris taille des lits et joints	138	10

27. *Roche de Saint-Non employée pour des* dalles *de 3 ° d'épaisseur et au-dessus.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 23.	555	12
Déchet par la taille des joints, 15 centièmes. . .	83	26
Bardage, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 4. . .	160	75
Déboursé.	799	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	133	19
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	932	32
La taille de lits ou de demi-sciages perdus, 24 tois. superf., à 6 fr. 60 c. la toise, comme ci-dessus. .	158	40
Celle de 9 toises superf. de joints, à 21 fr. 23 c. selon le sous-détail, page 61.	191	07
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	1281	79

Élémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 23.		
Plâtre, bardage et pose, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube sans taille	126	00

	fr.	c.
La taille de 12 mètres 33 cent. sup. de lits ou de demi-sciages.		
Celle de 5 mètres 13 cent. de joints, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	173	28

28. *Roche de Saint-Non employée en* dalles *de 2° d'épaisseur en œuvre, portant sciages dessus et dessous.*

Pierre en œuvre, 6 pieds cubes à 2 f. 57 c. le pied.	15	42
Déchet par la taille des joints et trait de scie, 20 c.	3	08
Sciage, 1 toise superf., 72 heures, à 40 c. l'heure.	28	80
Déchet sur ce sciage par la taille des joints, un 8e..	3	60
Taille des joints d'équarrissage, 9 pieds sup., à 21 fr. 23 cent. la toise, *idem* ci-dessus.	5	31
Plâtre, bardage, pose et scellement, *idem* qu'au n°. 5.	5	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 41 fr. 60 cent.	2	77
Déboursé.	64	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense	10	68
Valeur de la toise superf. compris parement et joints.	74	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pierre en œuvre et plâtre, taille des joints, sciages, bardage et pose, *id.* en tout qu'au n°. 5.		
Valeur du mètre superficiel	19	73

29. *Roche de Saint-Non employée pour des* bornes, auges *et autres ouvrages semblables pour la pose.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 23.	555	12
Déchet par les coupes de longueur, 6 cent. . . .	33	31

	fr.	c.
Bardage, *idem* qu'au n°. 1	25	20
Pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 20.	45	63
Déboursé.	659	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	109	88
Valeur de la toise cube.	769	14

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et bardage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose, *id.* qu'au n°. 20.		
Valeur du mètre cube	103	96

30. *Roche de même qualité et de 22 ° de hauteur employée en* libages.

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 23.	555	12
Déchet par les équarissages grossiers, 7 cent°. . .	38	85
Plâtre ou mortier, 7 pieds 10 ° cubes, à 60 c. le pied.	4	70
Bardage *idem* qu'au n°. 1.	25	20
Descente, pose et faux frais *idem* qu'au n°. 21. . .	63	36
Déboursé.	687	23
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	114	54
Valeur de la toise cube sans lits ni joints.	801	77
La taille grossière de 6 toises $\frac{1}{2}$ 1 p. 8 ° superf. de lits à 4 fr. 93 c. la toise selon le sous-détail, page 52.	32	26
Celle de 4 toises de joints à 7 fr. 08 c. selon le sous-détail, page 51.	28	32
Valeur de la toise compris lits et joints.	862	35

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 23.	
Plâtre, 0. 037 cubes.	

	fr.	c.
Descente et pose, *id.* qu'au n°. 21.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints	108	38
La taille de 3 mètres 37 cent. sup. de lits,		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints (1).	116	57

31. *Roche de Passy employée en* assises réglées *à 20° de hauteur et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes, à 1 fr. 45 c. la toise	313	20
Déchet par les tailles, 15 centièmes.	46	98
Plâtre ou mortier, 8 pieds 8° cubes, à 60 c . . .	5	20
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	454	83
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	75	80
Valeur de la toise sans lits ni joints	530	63
La taille de 7 to. o. 7. 2° sup. de lits, à 7 fr. 69 c. la toise, selon le sous-détail, page 55	55	35
Celle de 4 toises de joints, à 12 fr. 95 c., selon le sous détail, page 58.	51	80
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	637	78

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.
Plâtre, o. o4o cubes.

(1) La roche de la Butte aux Cailles, plaine de Bicêtre, étant de même hauteur de banc que cette dernière, les élémens de détails deviennent alors les mêmes ; et, pour avoir la valeur de cette pierre mise en œuvre, il suffira de porter le prix qu'elle se vend et ajouter la valeur de la taille de ces lits et de ces joints qui sont détaillés pour chaque toise, pages 53 et 58.

	fr.	c.
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints	71	72
La taille de 3 mètres 70 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	86	21

32. *Roche de Passy employée en* assises courantes *et* parpings *de 22° de hauteur à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 31.	313	20
Déchet par les diverses tailles, 12 centièmes . . .	37	58
Plâtre ou mortier, 7 p. 10° cubes, à 60 c. le pied.	4	70
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n° 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	444	93
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	74	15
Valeur de la toise cube sans lits ni joints.	519	08
La taille de 6 toises $\frac{1}{2}$ 1 p. 8° sup. de lits, à 5 fr. 84 c. la toise, selon le sous-détail, page 53. .	38	22
Celle de 4 toises de joints, *id.* qu'au n°. 31 . . .	51	80
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	609	10

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre, 0 mètre 037 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints	70	16

	fr.	c.
La taille de 3 m. 37 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et de joints	82	34

33. *Roche de Passy employée pour des* claveaux de platebande *d'environ* 18° *de hauteur mesurés par équarrissage.*

Pierre et déchet, *id.* qu'au n°. 32.	350	78
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1	47	55
Pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16. . .	59	31
DÉBOURSÉ.	468	44
Bénéfice, un 6/e. de la dépense. . . .	78	07
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	546	51
La taille de lits en joints, d'après les évidemens, 14 toises sup. à 6 fr. 28 c., selon le sous-détail, page 62.	87	92
Celle de joints supérieurs en lits, 6 toises sup., à 12 fr. 95 c. la toise, *id.* à l'art. n°. 31.	77	70
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	712	13

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube sans lits ni joints .	73	88
La taille de 7 mètres 20 cent. de lits.		
Celle de 3 m. 08 de joints, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints	96	27

34. *Roche de Passy employée en* marches *ou* appuis *de* 6° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Pierre et déchet, *id.* qu'au n°. 32	350	78
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 3.	110	80
Déboursé.	461	58
Bénéfice, un 6e. de la dépense	76	93
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	538	51
La taille de 16 toises de lits ou demi-sciages, à 5 fr. 84 c. la toise, selon le sous-détail, page 53 . .	93	44
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ réduit de joints, à 15 fr. 45 c. la toise, selon le sous-détail, page 61	54	07
Valeur de la toise cube compris lits et joints. . .	686	02

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre, bardage et pose, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur du mètre cube sans lits ni joints. .	72	84
La taille de 8 mètres 22 cent. sup. de lits. .		
Celle de 1 mètre 80 cent. de joints, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	92	73

35. *Roche de Passy employée en* dalles *de* 3° *d'épaisseur et au-dessus.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 31	313	20
Déchet pour la taille des joints, 15 centièmes . .	46	98
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 4.	160	75
Déboursé.	520	93
Bénéfice, un 6e. de la dépense . . .	86	82

	fr.	c.
Valeur de la toise cube sans lits ni joints.	607	75
La taille de lits ou demi-siages, 24 to. sup., à 5 fr. 84 c., *id.* qu'à l'article 32	140	16
Celle de 9 toises sup., à 18 fr. 78 c., selon le sous-détail, page 61	169	02
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	916	93

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre, bardage et pose, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube sans taille de lits ni de joints.	82	15
La taille de lits ou demi-sciages, 12 mètres 33 cent. sup.		
Celle des joints, *id.* qu'au n° 4.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints (1)	128	58

36. *Pierre franche de la plaine de Mont-Rouge employée en assises d'égales hauteurs, dites* réglées, *reduites à* 13° *et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes, à 1 fr. 41 c. le pied.	304	56
Déchet par la taille des lits, des joints et des paremens, 25 centièmes	76	14
Plâtre ou mortier, 12 p. 4° cubes, à 60 c. le p. .	7	40
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	477	55

(1) La roche de Sèvres étant de même hauteur de banc que cette dernière, les élémens de détail sont semblables, et pour en connaître le prix, il suffira de changer celui de la pierre, qui est indiqué page 7; le prix des tailles de lits et de joints est aussi le même pour ces deux sortes de pierre.

	fr.	c.
Bénéfice, un 6e. de la dépense	79	59
Valeur de la toise cube non compris la taille des lits et joints	557	14
La taille de 11 to. 0. 2 p. 9° sup. de lits, à 7 fr. 37 c. la toise, selon le sous-détail, page 55.	81	66
Celle de 4 toises de joints, à 11 fr. 97 c., selon le sous-détail, page 58.	47	88
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	686	68

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, o mètre o56 cubes.		
Bardage, montage et pose, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur d'un mètre cube sans lits ni joints .	75	32
La taille de 5 mètres 69 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	92	82

37. *Pierre franche de Mont-Rouge, employée en* assises courantes *et* parpings *de* 15° *de hauteur et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 36.	304	56
Déchet par les diverses tailles, 19 centièmes. . .	57	86
Mortier ou plâtre, 11 pieds cubes à 60 c. le pied .	6	60
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	458	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	76	41
Valeur de la toise cube non compris lits et joints .	534	88
La taille de 9 to. ½ 3 p. 7° sup. de lits, à 5 fr. 58 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	53	55

	fr.	c.
Celle de 4 to. de joints, *id.* qu'au précédent art. .	47	88
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	636	31

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0 mètre 051 cubes.		
Bardage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	72	31
La taille de 4 mètres 63 cent. sup. de lits		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	86	02

38. *Pierre franche* idem, *employée en* claveaux de plate-bande *d'environ* 18 ° *de hauteur pour fermeture de baies et mesurés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 37 . . .	362	42
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1	47	55
Pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16. . .	59	31
DÉBOURSÉ.	480	08
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	80	01
Valeur de la toise cube non compris les tailles. . .	560	09
La taille des lits en joints obliques, d'après les évidemens, 14 to. sup., à 5 fr. 99 c., selon le sous-détail, page 62.	83	86
Celle de joints suprs. en lits ou demi-sciages, 6 to. sup., à 11 fr. 97 c. la toise, *id.* que dessus. . .	71	82
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	715	77

Elémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube non compris les tailles.	75	70
La taille de lits en joints, 7 mètres 20 cent.		
Celle des joints en lits, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube compris lits et joints.	96	75

39. *Pierre franche* idem, *employée en* seuils *et* appuis *de croisées, de* 6 ° *d'épaisseur.*

Pierre et déchet, *idem* qu'au n°. 37	362	42
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 3.	110	80
Déboursé.	473	22
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	78	87
Valeur de la toise cube non compris les tailles. . .	552	09
La taille de lits ou demi-sciages considérée comme lits, 16 toises sup., à 5 fr. 58 c. *idem* qu'au n°. 37.	89	28
Celle de 3 toises $\frac{1}{2}$ superf. de joints, à 14 fr. 70 cent. selon le sous-détail, page 60.	51	45
Valeur d'une toise cube compris taille de lits et joints.	692	82

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre, bardage et pose, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur du mètre cube non compris les tailles.	74	62
La taille des lits et des joints, *id.* qu'au n°. 5.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et des joints	93	65

40. *Pierre franche* idem, *employée en* dalles *de* 3 ° *d'épaisseur et au-dessus.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 37.	304	56
Déchet par les équarrissages des joints, 15 centièmes.	45	67
Plâtre ou mortier, bardage, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 4.	160	75
Déboursé.	510	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	85	16
Valeur de la toise cube non compris les tailles. . .	596	14
La taille de 24 toises superf. de lits ou demi-sciages perdus, à 5 fr. 58 c. la toise. *idem* qu'au n°. 37.	133	92
Celle de 9 toises de joints, à 17 fr. 96 c. la toise, selon le sous-détail, page 61	161	64
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	891	70

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, bardage et pose, *idem* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube sans taille	80	58
La taille des lits et des joints, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints	120	54

41. *Pierre franche* idem, *employée pour des* dalles *de* 2 ° *d'épaisseur en œuvre avec sciage dessous comme dessus.*

Pierre en œuvre, 6 pieds cubes, à 1 fr. 41 c. le pied.	8	46
Déchet par la taille des joints et le trait de scie, 20 centièmes.	1	69
Sciage, 1 toise superf., 49 heures 30 m à 40 c. l'heure.	19	80
Déchet sur ce sciage par les équarrissages, un 8e. .	2	47

	fr.	c.
Taille des joints d'équarrissage, 9 pieds superf., à 17 f. 96 c. la toise, suivant le sous-détail, page 61. .	4	49
Plâtre ou mortier, bardage et pose, *idem* qu'au n.° 5.	5	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 30 fr. 65 c.	2	04
Déboursé.	44	04
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	7	34
Valeur de la toise superf. compris taille de joints et parement.	51	38

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et plâtre, taille de joints et sciage, pose et scellement, *id.* qu'au n° 5. Valeur du mètre sup. compris joints et parement.	13	55

42. *Pierre franche* idem, *employée en* bornes, auges *et autres ouvrages semblables pour la pose, et qui n'exigent pas de tailles de lits ni de joints.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 37.	304	56
Déchet par les coupes de longueur, 6 centièmes..	18	27
Bardage, *idem* qu'au n°. 1	25	20
Pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 20..	45	63
Déboursé.	393	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	65	61
Valeur de la toise cube.	459	27

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et bardage, *id.* qu'au n° 1. Pose, *id.* qu'au n° 20. Valeur du mètre cube	61	58

43. Libages *en pierre franche de la plaine, employés comme tels dans des fondations, ayant* 16° *de hauteur de banc.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 216 pieds cubes, à 1 f. 17 c. le pied.	252	72
Déchet par la taille grossière des lits et joints, 11. centièmes.	27	79
Plâtre ou mortier, 10 pieds 6° cubes à 60 c.. . .	6	30
Bardage, *idem* qu'au n°. 1..	25	20
Descente, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 21.. .	63	36
Déboursé.	375	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	62	56
Valeur de la toise cube non compris les tailles. . .	437	93
La taille grossière de 9 toises superf. de lits, à 4 fr. 16 c. la toise, selon le sous-détail, page 52.. .	37	44
Celle de 4 toises sup. de joints, à 5 fr. 98 c. la toise, selon le sous-détail, page 57.	23	92
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	499	29

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 048 cubes.		
Bardage, *id.* qu'au n°. 1.		
Descente et pose, *id.* qu'au n°. 21.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	59	19
La taille de 4 mètres 63 cent. sup. de lits.		
Celle de joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	67	49

44. *Pierre franche* (banc dur) *de l'abbaye du Val, employée pour des assises dites* d'appareil réglé, *ayant* 21 ° *de hauteur, et à deux paremens.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 216 pieds cubes à 2 fr. 75 cent. le pied (1).	594	00
Déchet par les diverses tailles, 13 centièmes. . . .	77	22
Plâtre ou mortier, 8 pieds 4 ° cubes, à 60 c. le pied.	5	00
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	765	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	127	61
Valeur de la toise cube sans taille de lits ni de joints.	893	28
La taille de 6 to. $\frac{1}{2}$ 13 p. 4° superf. de lits, à 5fr. 65 c. la toise, selon le sous-détail, page 55.	38	80
Celle de 4 toises superf. de joints, à 9 fr. 78 c., selon le sous-détail, page 58	39	12
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	971	20

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n° 1.
Plâtre ou mortier, 0. 039 cubes.

---

(1) Cette espèce de pierre et celles dont on va parler ensuite proviennent des environs de l'Ile Adam (distance de 33 lieues de Paris par eau) : depuis peu d'années on les emploie dans les constructions de la capitale, et seulement pour les édifices publics ; jusqu'à cette époque, on s'était contenté du produit des carrières situées dans la banlieue et au sud de Paris, carrières qui donnent le liais, la roche et le banc franc, toutes pierres qui, si elles n'ont pas absolument la même finesse de grain, égalent en qualité celles dont il est ici question, et coûtent à peu près moitié moins cher. On ne voit pas trop d'après cela, pourquoi on donne à ces dernières la préférence, si ce n'est que cet excédant de dépense est supporté par l'Etat.

	fr.	c.
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	120	76
La taille de 3 mètres 53 cent. sup.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris la taille des lits et joints	131	29

45. *Pierre franche de l'abbaye du Val*, idem *employée en assses* ordinaires, *et en* parpaings *de* 23 ° *de hauteur, à deu paremens.*

Pierre en œuvre, *idem* qu'au n°. 44.	594	00
Déchet par les diverses tailles, 10 centièmes . . .	59	40
Mortier ou plâtre, 7 pieds 6 ° cubes, à 60 c. . . .	4	50
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	747	35
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	124	56
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	871	91
La taille de 6 toises 0. 9 p. 4 ° sup. de lits, à 4 fr. 56 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	28	54
Celle de 4 toises de joints, *idem* qu'au n°. 44. . .	39	12
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	939	57

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 035 cubes.		
Bardage, pose et échafaud, *id.* qu'au n. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille.	117	87
La taille de 3 mètres 28 cent. de sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	127	00

46. *Pierre franche de l'abbaye du Val, employée pour des* claveaux *de* plate-bande *de dessus de baies, ces claveaux toisés par équarrissage.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 45. . .	653	40
Plâtre ou mortier *idem* qu'au n°. 16.	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1 ; pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 16..	106	86
Déboursé.	771	06
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	128	51
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	899	57
La taille de 14 toises superf. de lits en joints obliques à 4 fr. 90 c. la toise, selon le sous-détail, page 62.	68	60
Celle de 6 toises sup. de joints supérieurs ou demi-sciage à 9 fr. 78 c. la toise, *id.* qu'au n°. 44.. . .	58	68
Valeur de la toise cube non compris les évidemens.	1026	85

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et plâtre, *id.* qu'au n° 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n° 1.		
Pose, *id.* qu'au n° 16.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille..	121	62
La taille de 7 mètres 20 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n° 16.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	138	80

47. *Pierre franche de l'abbaye du Val, employée en* marches *et* appuis, *de 6 ° d'épaisseur.*

Pierre en œuvre et déchet, *idem* qu'au n°. 45.. .	653	40

	fr.	c.
Plâtre, bardage, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 3.	110	80
Déboursé.	764	20
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	127	36
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	891	56
La taille de lits ou demi-sciage considérés comme lits, 16 to. sup. à 4 fr. 56 c., *id.* qu'au n°. 45..	72	96
Celle de 3 to. ½ réduit de joints, à 12 fr. 12 c. selon le sous-détail, page 60.	42	42
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	1006	94

Eléinens principaux pour un mètre cube.

Sans lits ni joints, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur du mètre cube sans taille.	120	51
La taille de 8 mètres 22 sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 3.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	136	11

48. *Pierre franche de l'Ile Adam, dite de Butry (banc dur), employée en assises d'un* même appareil, *réglées à* 17 ° *de hauteur, à deux paremens.*

Pierre en œuvre, 216 pieds cubes, à 2 fr. 85 c. le pied.	615	60
Déchet par les diverses tailles, 20 centièmes. . .	123	12
Plâtre ou mortier, 10 pieds cubes à 60 c. le pied.	6	00
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1..	89	45
Déboursé.	834	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense	139	03
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	973	20
La taille de 8 to. 0. 17 p. 0° sup. de lits, à 4 fr. 46 c. la toise, selon le sous-détail, page 55.. . . .	37	77

	fr.	c.
Celle de 4 toises sup. de joints, à 6 fr. 20 c., selon le sous-détail, page 58.	24	80
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	1035	77

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 046 cubes.		
Bardage, pose et échafaud, *id.* qu'au n° 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	131	56
La taille de 4 mètres 35 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	140	00

49. *Pierre franche de l'Ile Adam* idem, *employée en* assises courantes *et* parpaings, *de* 19° *de hauteur, à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 48.	615	60
Déchet par les diverses tailles, 14 centièmes. . .	86	18
Mortier ou plâtre, 9 pieds cubes à 60 c. le pied. .	5	40
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	796	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	132	77
Valeur de la toise cube sans aucune taille. . . .	929	40
La taille de 7 to. $\frac{1}{2}$ 2 p. 10° sup. de lits, à 3 fr. 63 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	27	50
Celle de 4 toises de joints, *id.* qu'au n°. 48. . . .	24	80
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	981	70

Elémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 042 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n° 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	126	10
La taille de 3 mètres 90 cent. sup. de lits .		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	132	71

50. *Pierre franche de l'Ile Adam, employée pour des* plates-bandes *de dessus de baie, les claveaux mesurés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 49. . . .	701	78
Plâtre et mortier, *id.* qu'au n°. 16	10	80
Bardage et montage *id.* qu'au n°. 1.	47	55
Pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16. . .	59	31
DÉBOURSÉ.	819	44
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	136	57
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	956	01
La taille d'après évidement, de 14 toises sup. de lits en joints obliques, à 4 fr. 60 c., selon le sous-détail, page 62.	64	40
Celle de 6 to. de joints supérieurs ou demi-sciage par un des bouts des claveaux, à 6 fr. 20 c., selon le sous-détail, page 58.	37	20
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	1057	61

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, plâtre ou mortier, *id.* qu'au n° 16.

	fr.	c.
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille.	129	23
La taille de 7 mètres 20 c., *id.* qu'au n°. 16.		
Celle des joints, 3 mètres 08 cent. sup.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	142	97

PIERRES TENDRES.

51. *Lambourde de St.-Maur ou de Gentilly, employée en* assises réglées, *à* 12 ° *de hauteur, à deux paremens, débitées dans un banc de* 26 *à* 30 ° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes, à 1 fr. 15 c. le pied.	248	40
Déchet par les diverses tailles, 16 centièmes. . .	39	74
Plâtre ou mortier, *idem* qu'au n°. 6.	7	80
Bardage, pose, échafaud et f. frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	385	39
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	64	23
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	449	62
La taille de 12 to. sup. de lits, à 4 fr. 16 c., selon le sous-détail, page 55	49	92
Celle de 4 to. sup. de joints, à 4 fr. 78 c., selon le sous détail, page 58.	19	12
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	518	66

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 6.		
Bardage, pose, échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille..	60	78
La taille de 6 mètres 16 cent. sup. de lits.		

	fr.	c.
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre compris taille des lits et joints.	70	11

52. *Lambourde* idem, *employée en assises* ordinaires *et* parpaings *de* 16° *de hauteur, et à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 51.	248	40
Déchet par les tailles, 21 centièmes	52	16
Plâtre ou mortier, 10 p. 6° cubes, à 60 c. . . .	6	30
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	396	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	66	05
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	462	36
La taille de 9 to. sup. de lits, à 3 fr. 44 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	30	96
Celle de 4 to. sup. de joints, *id.* qu'au n° 51. . .	19	12
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints .	512	44

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 048 cubes.		
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	62	49
La taille de 4 mètres 63 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	69	27

53. *Lambourde* idem, *employée en* plate-bande *de dessus de baie, les claveaux d'environ* 18° *de hauteur et toisés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n° 52. . . .	300	56

	fr.	c.
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1	47	55
Pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16 . .	59	31
DÉBOURSÉ.	418	22
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	69	70
Valeur de la toise cube sans aucune taille	487	92
La taille de 14 to. sup. de lits en joints, à 3 fr. 56 c. d'après évidement, selon le sous-détail, page 62.	49	84
Celle de 6 to. de joints en lits, à 4 fr. 78 c., selon le sous-détail, page 58.	28	68
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	566	44

Élémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et plâtre, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	65	95
La taille de 7 mètres 20 cent. sup. de lits en joints.		
Celle des joints en lits, *id.* qu'au n° 16.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	76	57

54. *Conflans employé pour des murs à deux paremens, dont toutes les assises seraient réglées à 14 ° de hauteur.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes, à 2 fr. 14 c. le p. .	462	24
Déchet par les diverses tailles, 30 centièmes. . .	138	67
Plâtre ou mortier, 11 p. 8° cubes, à 60 c. le pied.	7	00
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	697	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	116	22

	fr.	c.
Valeur de la toise cube sans aucune taille	813	58
La taille de 10 to. o. 10 p. 4° sup. de lits, à 4 fr. la toise, selon le sous-détail, page 55	41	14
Celle de 4 to. de joints, à 4 f. 28 c., selon le sous-détail, page 58.	17	12
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	871	84

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, o. 054 cubes.		
Bardage, montage et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	112	77
La taille de 5 mètres 28 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube avec taille de lits et joints.	117	87

55. *Conflans employé en* assise courante, *et en* parpaings *de* 17 ° *de hauteur réduite, à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 54	462	24
Déchet par les diverses tailles, 21 centièmes . . .	97	07
Plâtre ou mortier, 10 p. à 60 c. le pied	6	00
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé	654	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense	109	12
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	763	88
La taille de 8 to. o. 17 p. sup. de lits, à 3 fr. 34 c. la toise, selon le sous-détail, page 53	28	30
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 54.	17	12
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	809	30

Elémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 046 cubes.		
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	103	27
La taille de 4 mètres 35 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 54.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints	109	41

56. *Conflans employé en* plate-bande *de dessus de baie, les claveaux d'environ* 18° *de hauteur, toisés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n° 55. . . .	559	31
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1 ; pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n° 16.	106	86
Déboursé.	676	97
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	112	83
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	789	80
La taille d'après évidemens, de 14 to. sup. de lits en joints, à 3 fr. 48 c. la toise, selon le sous-détail, page 62.	48	72
Celle de 6 to. sup. de lits supérieurs ou demi-sciage, à 4 fr. 28 c. la toise, selon le détail, page 58. .	25	68
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	864	20

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre et plâtre, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaudage, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	106	77

	fr.	c.
La taille des lits en joints, 7 m. 20 c. sup.		
Celle de 3 mètres 8 cent. sup. de joints en lits.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits en joints.	116	82

57. *Vergelé dur, débité à la scie à eau, employé pour des murs à deux paremens, dont toutes les assises seraient* réglées *à* 12° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes à 1 fr. 34 c. le p. .	289	44
Déchet par les diverses tailles, 35 centièmes. . .	101	30
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 6.	7	80
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
DÉBOURSÉ.	488	09
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	81	35
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	569	44
La taille de 12 to. sup. de lits, à 4 fr. 39 c., selon le sous-détail, page 55.	52	68
Celle de la to. sup., à 5 fr. 22 c., selon le sous-détail, page 58.	20	88
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	643	00

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 6.		
Bardage, pose, échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	76	05
La taille de 6 mètres 16 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	86	92

58. *Vergelé dur* idem, *employé en assises* ordinaires *de* 15° *de hauteur réduite, pour murs à deux paremens.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 57.	289	44
Déchet pour les diverses tailles, 24 centièmes . .	115	77
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 36.	6	60
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé	501	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	83	54
Valeur de la toise cube sans aucune taille	584	80
La taille de 9 to. 13 p. 7° sup. de lits, à 3 fr. 63 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	34	84
Celle de 4 to. de joints, *id.* qu'au n°. 57.	20	88
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	640	52

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Plâtre ou mortier, 0. 051. cubes.		
Bardage, pose et échafaud, *id.* qu'au n° 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	79	06
La taille de 4 mètres 93 cent. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints.	86	58

59. *Vergelé* idem, *employé pour des murs en* contre-bas *du sol.*

Pierre, déchet et mortier, *id.* qu'au n°. 58. . . .	411	81
Bardage, *id.* qu'au n°. 1	25	20
Descente, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 21 . .	63	36

	fr.	c.
Déboursé.	500	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	83	39
Valeur de la toise cube sans aucune taille	583	76
La taille de 9 to. $\frac{1}{2}$. 3. 7° sup. de lits, à 2 fr. 65 c. la toise, selon le sous-détail, page 52.	25	42
Celle de 4 to. de joints, à 3 fr. 73 c., selon le sous-détail, page 57.	14	92
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	624	10

Élémens principaux pour un mètre cube.

Pierre et mortier, *id.* qu'au n°. 58.		
Bardage, *id.* qu'au n°. 1.		
Descente et pose, *id.* qu'au n°. 21.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	78	92
La taille des lits et des joints, même quantité qu'au n°. 58.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et des joints	84	38

60. *Vergelé dur employé pour* plate-bande *de fermeture de baie, les claveaux mesurés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 58 . . .	405	21
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1; pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16, ensemble. . . .	106	86
Déboursé	522	87
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	87	15
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	610	02
La taille d'après évidement pour les coupes des lits en joints de 14 toises sup., à 3 fr. 77 c., selon le sous-détail, page 62.	52	78

	fr.	c.
Celle de 6 to. de lits suprs., des claveaux ou demi-sciages, à 5 fr. 22 c. la toise, selon le sous-détail, page 58.	31	32
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	694	12

Elémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16.		
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1.		
Pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille..	82	46
La taille de 7 mètres 20 cent. de lits.		
Celle de 3 mètres 08 cent. de joints.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	93	83

61. VERGELÉ TENDRE *débité à la scie à dents, employé pour des murs à deux paremens, les assises* réglées *à* 12 ° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, déchet, bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 57	480	19
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 36.	7	40
DÉBOURSÉ.	487	59
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	81	26
Valeur de la toise cube sans aucune taille	568	85
La taille de 11 to. 0. 2. 9 ° sup. de lits, à 3 fr. 92 c., selon le sous-détail, page 55.	43	42
Celle de 4 to. de joints, à 3 fr. 80 c., selon le sous-détail, page 58.	15	20
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	627	47

Elémens principaux pour un mètre cube.

	fr.	c.
Sans taille de lits ni de joints, les élémens sont les mêmes qu'au n°. 57.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille .	76	89
La taille de 5 mètres 69 c. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille de lits et de joints.	84	82

62. *Vergelé tendre* idem, *employé en* assises courantes *à deux paremens, de* 16 ° *de hauteur réduite.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 57	289	44
Déchet par les tailles, 21 centièmes	60	78
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 52.	6	30
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1	89	45
Déboursé	445	97
Bénéfice, un 6e. de la dépense	74	33
Valeur de la toise cube sans aucune taille	520	30
La taille de 9 to. o. sup. de lits, à 3 fr. 23 c. la toise, selon le sous-détail, page 53.	29	07
Celle de 4 to. sup. de joints, à 3 fr. 80 c., selon le sous-détail, page 58.	15	20
Valeur de la toise cube compris lits et joints. . . .	564	57

Elémens principaux pour un mètre cube.

Les élémens, excepté le plâtre, *id.* qu'au n°. 57.		
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n° 52.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	70	33
La taille de 4 mètres 63 c. sup. de lits.		
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.		

	fr.	c.
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	76	31

63. *Vergelé tendre employé pour* plate-bande *de dessus de baie, les claveaux mesurés par équarrissage.*

Pierre en œuvre, déchet, mortier, bardage, pose, échafaud, faux frais et bénéfice, *id.* qu'au n°. 60.	610	02
La taille de 14 to. sup. de lits et joints, d'après évidemens, à 2 fr. 97 c., selon le sous-détail, page 62.	41	58
Celle de 6 to. de joints ou lits sup. des claveaux, à 3 fr. 80 c., *id.* qu'au n°. 62.	22	80
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	674	40
Pour le mètre cube, non compris taille de lits et joints, les élémens étant les mêmes qu'au n°. 60, il revient à	82	46
La taille de 7 mètres 20 c. sup. de lits en joints.		
Celle de 3 mètres 08 cent de lits suprs.		
Le mètre cube compris taille des lits et joints.	91	13

64. PARMIN (*nouvelle carrière de l'Ile Adam*) *employé pour des murs à deux paremens, dont les assises seraient* réglées *à* 18 ° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, 216 p. cubes, à 2 fr. le pied . .	432	00
Déchet par les diverses tailles, 23 centièmes . . .	99	36
Mortier ou plâtre, 9 p. 6 ° cubes, à 60 c. le pied .	5	70
Bardage, montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1	89	45
DÉBOURSÉ.	626	51
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	104	42
Valeur de la toise cube sans aucune taille	730	93

	fr.	c.
La taille de 8 to. o. sup. de lits, même prix qu'au n° 61.	31	36
Celle des joints, *id.* qu'au n° 61.	15	20
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	777	49

Pour le mètre sans lits ni joints, les mêmes élémens qu'au n°· 61, excepté pour le mortier ou le plâtre qui est de o m. o44 cubes.

Le mètre cube sans aucune taille revient à.	98	81
La taille de 4 mètres 11 cent. sup de lits.		
Celle des joints, *id* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube compris taille des lits et joints	105	10

65. *Parmin employé en assises* courantes *de* 21 ° *de hauteur réduite, pour mur à deux paremens.*

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 64.	432	00
Déchet par les tailles diverses, 15 centièmes . . .	64	80
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 44	5	00
Bardage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	89	45
Déboursé.	591	25
Bénéfice, un 6e. de la dépense	98	54
Valeur de la toise cube sans aucune taille	689	79
La taille de 6 to. $\frac{1}{2}$ 13 4° sup., même prix qu'au n°. 62	21	18
Celle des joints, *id.* qu'au même n°.	15	20
Valeur de la toise cube compris taille des lits et joints.	726	17

Élémens principaux pour un mètre cube.

Pierre en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 44.

	fr.	c.
Bardage, montage, pose et échafaud, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du mètre cube sans aucune taille. .	93	25
La taille de 3 mètres 53 cent. sup. de lits. Celle de 2 mètres 04 cent. de joints. Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	98	15

66. *Parmin employé pour des* plates-bandes *de fermeture de baies, les claveaux d'environ* 18° *de hauteur et mesurés par équarrissage.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 65. . .	496	80
Plâtre ou mortier, *id.* qu'au n°. 16	10	80
Bardage et montage, *id.* qu'au n°. 1	47	55
Montage, pose, échafaud et faux frais, *id.* qu'au n°. 16.	59	31
Déboursé.	614	46
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	102	41
Valeur de la toise cube sans aucune taille.	716	87
Taille des lits et joints, *id.* en tout qu'au n°. 63. .	64	38
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	781	25
Pour le mètre cube, les élémens étant les mêmes qu'au n°. 60, il revient à. . . .	96	95
Pour le mètre cube, compris taille de lits et de joints, les élémens comme les prix étant les mêmes qu'au n°. 63, il revient à.	105	60

67. Saint-Leu *employé pour des murs à deux paremens, dont les assises faisant parpaings seraient* réglées *à* 12° *de hauteur.*

Pierre en œuvre, déchet, plâtre ou mortier, bardage, montage, pose, échafaud, faux frais et bénéfice, *id.* qu'au n°. 57	569	44

	fr.	c.
La taille de 12 to. sup. de lits, à 3 fr. 52 c. la toise, selon le sous-détail, page 55.	42	24
Celle de 4 to. de joints, à 3 fr. 37 c., selon le sous-détail, page 58.	13	48
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	625	16

Les élémens pour un mètre cube sans aucune taille, sont *id.* qu'au n°. 57.

Le mètre cube sans aucune taille, revient à.	76	05

La taille de 6 mètres 16 cent^e. de lits.
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.

Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	84	50

68. *Saint-Leu employé en* assises ordinaires, *à deux paremens de* 15° *de hauteur réduite.*

Pierre en œuvre, déchet, plâtre ou mortier, bardage, montage, pose, échafaud, faux frais et bénéfice, *id.* qu'au n°. 58	584	80
La taille de 9 to. ½ 3. 7° sup. de lits, à 2 fr. 90 c., selon le sous-détail, page 53.	27	83
Celle de 4 to. de joints, à 3 fr. 37 c., selon le sous-détail, page 58.	13	48
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints.	626	11

Les élémens pour un mètre cube sans aucune taille, sont *id.* qu'au n°. 58.

Le metre revient à.	79	06

La taille de 4 mètres 93 cent. sup. de lits.
Celle des joints, *id.* qu'au n°. 1.

Valeur du mètre cube compris taille de lits et joints.	84	64

69. *Saint-Leu employé en* plates-bandes *de dessus de baies, les claveaux d'environ* 18° *de hauteur, mesurés par équarrissage.*

	fr.	c.
Pierre et déchet, plâtre ou mortier, bardage, montage, pose, échafaud, faux frais et bénéfice, *id.* qu'au n°. 63.	610	02
La taille d'après évidement de 14 to. sup. de lits en joints, à 2 fr. 69 c., selon le sous-détail, page 62.	38	66
Celle de 6 to. de joints sup., des claveaux ou demi-sciages, à 3 fr. 37 c., *id.* qu'au n°. 68	20	22
Valeur de la toise cube compris taille de lits et joints .	668	90
Les élémens pour un mètre cube sans aucune taille, sont les mêmes qu'au n°. 63, le mètre cube revient à	82	46
La taille de 7 mètres 20 cent. sup. de lits. Celle de 3 mètres 08 cent. sup. de joints. Le mètre cube compris taille de lits et joints, revient à	90	43

De la vieille *pierre réemployée, ou de la pierre neuve non fournie.*

Lorsque la pierre ne sera pas fournie par l'entrepreneur, qu'elle soit neuve ou qu'elle soit vieille, et qu'il ne s'agira que de l'avoir transportée et mise en place, on trouvera dans chacun des détails qui précèdent tous les élémens nécessaires pour en établir la valeur, que l'entrepreneur ait ou n'ait pas fourni le plâtre ou le mortier : si, de plus, ces pierres ont été taillées sur leurs lits, sur leurs joints ou sur leurs paremens, les *sous-détails* qui ont précédé ceux-ci, et les détails accessoires qui vont les suivre, offrent de même tous les élémens dont on pourra avoir besoin ; il aurait donc été superflu de répéter ici tous ces détails ; mais pour satisfaire à tous les désirs, on a donné dans la table des prix, à la suite de ceux de la pierre fournie, ceux de la pierre vieille réemployée.

DEUXIÈME SECTION.

DÉTAILS ACCIDENTELS

ET CEUX ACCESSOIRES DE LA PIEREE.

Évidement *d'angle ou d'assise* cintrée *fait sur le chantier* avec perte de la matière.

DÉTAIL POUR UN PIED CUBE.

70. *Pierre de Saint-Leu.*

Matière taillée, jetée bas, un pied cube vaut . . .	1	34
Déchet par les tailles préparatoires de lits, joints, etc., 24 centièmes	0	32
Temps compris celui des tailles préparatoires de lits, joints ou sciages perdus au droit de ces évidemens, 55 min. à 35 c. l'heure (1)	0	32
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre. . . .	0	02
Déboursé.	2	00
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	33
Valeur du pied cube.	2	33
Pour un mètre cube de matière jetée bas, 26 heures 45 min., le mètre cube revient à	68	04

(1) Dans le temps porté pour ces évidemens, et les refouillemens ci-après faits sur le chantier, se trouve compris celui qui a été employé préparatoirement à faire la taille d'un ou de deux lits, joints ou sciage au droit de ces évidemens ; ce temps est de 24 minutes par pied cube pour la pierre de roche, et pour les autres pierres en proportion.

L'usage le plus suivi par les ouvriers qui travaillent à leur tâche, et celui qui paraît être le moins vicieux, est de toiser ces évidemens, n'importe leur profondeur, selon leur contour, augmenter cette mesure de moitié, et la joindre au surplus de la surface droite ou paremens de l'assise pour être comptée comme telle.

71. *Pierre de Parmin.*

	fr.	c.
Matière jetée bas, un pied cube vaut.	2	00
Déchet par les tailles, comme ci-dessus, 15 centièmes	0	30
Temps compris comme ci-dessus 1 heure, vaut. .	0	35
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	02
Déboursé.	2	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	44
Valeur du pied cube.	3	11
Pour un mètre cube jeté bas, 29 heures 12 min., le mètre revient à.	90	81

72. *Pierre de verglé tendre.*

Matière jetée bas et déchet, *id.* qu'au no. 70. . .	1	66
Main d'œuvre et faux frais, *id.* qu'au no. 71 . . .	0	37
Déboursé.	2	03
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	34
Valeur du pied cube.	2	37
Pour un mètre cube, même temps qu'au no. 71; le mètre revient à.	69	20

73. *Pierre de vergelé dur.*

Matière jetée bas et déchet, *id.* qu'au no. 70. . .	1	66
Main d'œuvre, compris comme ci-dessus, 1 heure 22 min., à 35 c. l'heure.	0	48
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	03
Déboursé.	2	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	36
Valeur du pied cube	2	53

	fr.	c
Pour un mètre cube jeté bas, 39 heures 55 min., le mètre revient à	73	87

74. *Pierre de Conflans.*

Matière jetée bas, un pied cube vaut	2	14
Déchet par les tailles préparatoires, 21 centièmes	0	45
Main d'œuvre, compris *id.*, 1 heure 7 min., à 35 c. l'heure, vaut	0	39
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre	0	02
Déboursé	3	00
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	50
Valeur du pied cube	3	50
Pour un mètre cube jeté bas, 32 heures 35 min., le mètre revient à	102	20

75. *Pierre de lambourde.*

Matière jetée bas, un pied cube vaut	1	15
Déchet par les tailles préparatoires, 21 centièmes.	0	24
Main d'œuvre, compris *id.*, 1 heure 15 min., à 35 c. l'heure	0	44
Faux frais, un 15e de cette main d'œuvre	0	03
Déboursé	1	86
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	31
Valeur du pied cube	2	17
Pour un mètre cube jeté bas, 36 heures 40 min., le mètre revient à	63	36

76. *Pierre franche de l'Ile Adam.*

Matière jetée bas, un pied cube vaut	2	85
Déchet par les tailles préparatoires, 14 centièmes	0	40

	fr.	c.
Main d'œuvre, compris *id.*, 1 heure 37 min., à 35 c. l'heure	0	56
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre	0	04
Déboursé	3	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	64
Valeur du pied cube	4	49
Pour un mètre cube jeté bas, 47 heures 10 min., le mètre revient à	131	10

77. *Pierre franche de l'abbaye du Val.*

Matière jetée bas, un pied cube	2	75
Déchet par la taille préparatoire, 10 centièmes	0	28
Main d'œuvre, compris *id.*, 2 heures 15 min., à 35 c. l'heure	0	79
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre	0	05
Déboursé	3	87
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	64
Valeur du pied cube	4	51
Pour un mètre cube jeté bas, 55 heures 40 min., le mètre revient à	131	69

78. *Pierre franche de Mont-Rouge ou de Bagneux.*

Matière jetée bas, un pied cube	1	41
Déchet par la taille préparatoire, 19 centièmes	0	27
Main d'œuvre, compris *id.*, 2 heures 45 min., à 35 c. l'heure	0	96
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	06
Déboursé	2	70
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	45

	fr.	c
Valeur du pied cube.	3	15
Pour un mètre cube jeté bas, 80 heures 20 min., le mètre cube revient à	91	98

79. *Roche de Passy.*

Matière jetée bas, un pied cube	1	45
Déchet par la taille préparatoire, 12 centièmes . .	0	17
Main d'œuvre, compris *idem*, 2 heures 53 min., à 35 c. l'heure.	1	01
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	07
Déboursé.	2	70
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	45
Valeur du pied cube.	3	15
Pour un mètre cube jeté bas, 84 heures 10 min., le mètre revient à.	91	98

80. *Roche de Saint-Non.*

Matière jetée bas, un pied cube	2	57
Déchet par les tailles préparatoires, 12 centièmes.	0	31
Main d'œuvre, compris *idem*, 3 heures 15 min., à 35 c. l'heure.	1	14
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé	4	10
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	68
Valeur du pied cube.	4	78
Pour un mètre cube jeté bas, 94 heures 55 min., le mètre revient à.	139	57

81. *Roche de Saillancourt.*

Matière jetée bas, un pied cube	2	00

	fr.	c
Déchet par les tailles préparatoires.	0	20
Main d'œuvre, compris *idem*, 3 heures 07 min., à 35 c. l'heure.	1	10
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	07
Déboursé.	3	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	56
Valeur du pied cube.	3	93
Pour un mètre cube jeté bas, 91 heures, le mètre cube revient à.	114	75

82. *Roche des plaines de Châtillon ou de Bagneux.*

Matière jetée bas, un pied cube	1	75
Déchet par les tailles préparatoires, 14 centièmes .	0	24
Main d'œuvre, compris *idem*, 3 heures, à 35 cent. l'heure.	1	05
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	07
Déboursé.	3	11
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	52
Valeur du pied cube.	3	63
Pour un mètre cube jeté bas, 87 heures 35 min., le mètre revient à.	106	00

83. *Liais de l'Ile Adam.*

Matière jetée bas, un pied cube.	3	32
Déchet par les tailles préparatoires, 19 centièmes.	0	63
Main d'œuvre, compris *idem*, même temps qu'au n° 79.	1	01
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	07
Déboursé.	5	03
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	84

	fr.	c.
Valeur du pied cube.	5	87
Pour un mètre cube jeté bas, *id.* qu'au n°. 79, le mètre revient à.	171	40

84. *Gros liais de Bagneux.*

Matière jetée bas, un pied cube	2	44
Déchet par les tailles préparatoires, 22 centièmes .	0	54
Main d'œuvre, compris *id.*, 3 heures 22 min., à 35 c. l'heure.	1	18
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre	0	08
Déboursé.	4	24
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	0	70
Valeur du pied cube.	4	94
Pour un mètre cube jeté bas, 98 heures 20 min., le mètre revient à.	144	24

85. *Liais fin et dur de Bagneux.*

Matière jetée bas, un pied cube	3	12
Déchet par les tailles préparatoires, 25 centièmes.	0	78
Main d'œuvre, compris *id.*, 3 heures 35 min., à 35 c. l'heure	1	25
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre	0	08
Déboursé.	5	23
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	0	87
Valeur du pied cube.	6	10
Pour un mètre cube jeté bas, 104 heures 40 min., le mètre revient à.	178	12

REFOUILLEMENT *sur le chantier entre* quatre côtés conservés, *tel que pour châssis de regard, auge, plinthe et fermeture de cheminée, avec perte de la matière.*

86. *En pierre de Saint-Leu.*

Matière et déchet, *id.* qu'au n° 70.	1	66
Main d'œuvre, compris celle pour les tailles préparatoires de lits ou sciages perdus, 1 heure 45 min., à 35 c. l'heure.	0	61
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	04
DÉBOURSÉ.	2	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	39
Valeur du pied cube.	2	70
Pour un mètre cube jeté bas, 51 h. 5 min., le mètre revient à.	78	84

87. *Pierre de vergelé tendre.*

Pierre et déchet, *id.* qu'au n° 70.	1	66
Main d'œuvre, compris *id.*, 2 heures, à 35 c. l'heure.	0	70
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	05
DÉBOURSÉ.	2	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	40
Valeur du pied cube.	2	81
Pour un mètre de matière jetée bas, 58 heures 25 min., le mètre revient à.	81	77

88. *Pierre de vergelé dur.*

Pierre et déchet, *id.* qu'au n°. 70	1	66
Main d'œuvre, compris *id.*, 2 heures 45 min., à 35 c. l'heure, vaut	0	96

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	06
DÉBOURSÉ.	2	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	45
Valeur du pied cube.	3	13
Pour un mètre cube jeté bas, 80 heures 15 min., le mètre revient à.	91	39

89. *Pierre franche de Paris.*

Pierre et déchet, *id.* qu'au no. 78	1	68
Main d'œuvre, compris *id.*, 5 heures 30 min., à 35 c. l'heure.	1	92
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	13
DÉBOURSÉ.	3	73
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	62
Valeur du pied cube.	4	35
Pour un mètre cube de matière jetée bas, 160 h. 30 min., le mètre revient à.	127	00

90. *Roche de Passy.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au no. 79 . . .	1	62
Main d'œuvre, compris *id.*, 5 heures 45 min., à 35 c. l'heure.	2	01
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	13
DÉBOURSÉ.	3	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	63
Valeur du pied cube.	4	39
Pour un mètre de matière jetée bas, 167 heures 55 min., le mètre revient à.	128	18

91. *Roche de Saint-Non.*

	fr.	c.
Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 80 . . .	2	88
Main d'œuvre, compris *id.*, 6 heures 30 min., à 35 c. l'heure.	2	27
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	15
DÉBOURSÉ.	5	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	88
Valeur du pied cube.	6	18
Pour le mètre cube jeté bas, 189 heures 50 min., le mètre revient à.	180	45

92. *Roche de Bagneux.*

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 82. . . .	1	99
Main d'œuvre, compris *id.*, 6 heures 30 min., à 35 c. l'heure.	2	10
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	14
DÉBOURSÉ.	4	23
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	70
Valeur du pied cube.	4	93
Pour un mètre cube jeté bas, 175 heures 12 min., le mètre revient à.	143	95

Pierre fine de liais de Bagneux.

Pierre en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 85. . . .	3	90
Main d'œuvre, compris *id.*, 7 heures 15 min., à 35 c. l'heure.	2	54
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	17
DÉBOURSÉ.	6	61
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	10
Valeur du pied cube.	7	71
Pour un mètre cube jeté bas, 211 heures 55 min., le mètre revient à.	225	13

DE LA TAILLE DE TOUS LES PAREMENS.

93. *Taille de paremens* droits *et seulement* rustiqués.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., 7 heures 40 min., à 35 c. l'h.	2	68
Faux frais, un 15^e. de la main d'œuvre.....	0	18
Déboursé.....	2	86
Bénéfice, un 6^e. du tout.....	0	48
Valeur de la toise.....	3	34
Et pour un mètre superficiel, 2 heures, ce qui revient à.	0	88

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	8	45	3	80	2	18	1	00
Vergelé dur.	12	00	5	22	3	10	1	37
Conflans	9	50	4	28	2	35	1	13
Lambourde de Saint-Maur. . . .	10	55	4	74	2	53	1	25
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	14	15	6	20	3	45	1	63
De l'abbaye du Val..	19	40	8	56	5	12	2	26
De Mont-Rouge ou de Bagneux .	24	05	10	48	6	20	2	77
ROCHE.								
De l'île Adam.	20	48	9	04	5	30	2	38
De Passy et de Sèvres.	25	10	10	96	6	38	2	89
De Châtillon ou de Bagneux . . .	26	15	11	43	6	55	3	02
De Saillancourt et de la Chaussée.	27	20	11	91	7	15	3	15
De la Remise et de Saint-Non. . .	28	25	12	38	7	30	3	26
LIAIS.								
De l'île Adam.	25	10	10	96	6	38	2	89
Gros liais ou Cliquart	29	30	12	80	7	45	3	39
Liais fin et dur.	31	40	13	80	8	20	3	64

94. *Paremens* layés *faits en place de lits.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., 9 heures 50 min., à 35 c. l'h.	3	44
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	23
Déboursé.....	3	67
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	61
Valeur de la toise.....	4	28
Et pour un mètre sup., 2 heures 35 min., ce qui revient à.	1	13

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Parmin et vergelé tendre.	11	15	4	90	2	58	1	29
Vergelé dur.	15	30	6	74	4	05	1	77
Conflans	13	40	5	95	3	36	1	57
Lambourde de Saint-Maur	14	05	6	13	3	42	1	62
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam..	18	20	8	00	4	52	2	11
De l'abbaye du Val..	25	20	11	03	6	40	2	91
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	30	55	13	46	8	10	3	55
ROCHE.								
De l'île Adam	26	45	11	65	7	05	3	07
De Passy et de Sèvres.	32	20	14	08	8	30	3	71
De Châtilon ou de Bagneux. . . .	33	45	14	70	8	45	3	87
De Saillancourt et de la Chaussée.	35	10	15	42	9	15	4	06
De la Remise et de Saint-Non. . .	36	35	15	92	9	40	4	20
LIAIS.								
De l'île Adam.	32	20	14	08	8	30	3	71
Gros liais ou Cliquart	38	00	16	55	10	00	4	37
Liais fin et dur.	40	50	17	78	10	45	4	70

95. *Paremens* layés *et droits* (1).

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., 13 heures 10 min., à 35 c. l'h.	4	61
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	31
Déboursé.....	4	92
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	82
Valeur de la toise.....	5	74
Et pour un mètre sup., 3 heures 28 min., ce qui revient à.	1	51

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	15	00	6	53	3	57	1	72
Vergelé dur.	20	35	8	96	5	25	2	36
Conflans.	16	50	7	32	4	27	1	93
Lambourde de Saint-Maur. . . .	18	45	8	16	4	57	2	15
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	24	20	10	60	6	25	2	80
De l'abbaye du Val..	33	45	14	70	8	55	3	87
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	41	15	17	96	10	50	4	74
ROCHE.								
De l'île Adam.	35	35	15	49	9	25	4	09
De Passy et de Sèvres.	43	08	18	78	11	25	4	97
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	45	00	19	60	11	55	5	17
De Saillancourt et de la Chaussée.	46	52	20	40	12	20	5	38
De la Remise et de Saint-Non. . .	48	45	21	23	12	50	5	60
LIAIS.								
De l'île Adam.	43	08	18	78	11	25	4	97
Gros liais ou Cliquart	50	35	21	87	13	20	5	76
Liais fin et dur.	54	20	23	65	14	20	6	24

(1) Plus la pierre est tendre, moins il y a de différence pour le temps entre la taille des paremens et celle des lits, *et vice versâ* si la pierre est dure.

96. *Paremens layés avec forte ébauche, pour des murs de revêtement droits en plan, mais* taluté *en élévation, et parement* circulaire *fait sur des assises formant* bahu *à des murs d'appui.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour le parement layé et la forte ébauche du talu, 15 heures 20 min., à 35 c. l'heure, vaut.....	5	37
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	36
Déboursé.....	5	73
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	95
Valeur de la toise.....	6	68
Et pour un mètre sup., 4 h. 3 minutes, ce qui revient à.	1	76

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Parmin et vergelé tendre. . . .	17	30	7	62	4	37	2	02
Vergelé dur.	24	05	10	47	6	20	2	76
Conflans	19	40	8	56	5	12	2	26
Lambourde de Saint-Maur. . . .	21	40	9	43	5	43	2	49
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	28	30	12	40	7	30	3	27
De l'abbaye du Val..	40	20	17	57	11	00	4	63
De Mont-Rouge ou de Bagneux . .	48	10	20	97	12	40	5	53
ROCHE.								
De l'île Adam.	41	35	18	10	10	55	4	77
De Passy et de Sèvres.	50	10	21	85	13	15	5	76
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	52	30	22	85	13	50	6	03
De Saillancourt et de la Chaussée .	54	40	23	80	14	25	6	28
De la Remise et de Saint-Non. . .	56	50	24	74	15	00	6	52
LIAIS.								
De l'île Adam.	50	10	21	85	13	15	5	76
Gros liais ou Cliquart	59	05	25	73	15	35	6	79
Liais fin et dur.	63	25	27	62	16	05	7	28

97. *Paremens* d'embrasemens évasés *pour baies de croisées ou semblables, avec feuillures et tableaux.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 21 heures 50 min. à 35 c. l'heure.	7	64
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci..	0	51
Déboursé.	8	15
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	35
Valeur de la toise.	9	50
Et pour un mètre superficiel, 5 heures 45 m., ce qui revient à	2	50

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	25	00	10	88	6	36	2	87
Vergelé dur..	34	20	14	95	9	00	3	95
Conflans.	28	05	12	23	7	25	3	22
Lambourde de Saint-Maur	31	15	13	61	8	15	3	58
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	42	15	19	62	11	10	5	17
De l'abbaye du Val	56	15	24	50	14	50	6	46
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	68	45	29	93	18	10	7	90
ROCHE.								
De l'île Adam.	59	20	25	85	15	30	6	84
De Passy et de Sèvres.	71	50	31	28	18	55	8	25
De Châtillon ou de Bagneux . . .	75	00	32	66	19	50	8	62
De Saillancourt et de la Chaussée..	78	10	34	04	20	35	8	98
De la Remise et de Saint-Non. . .	81	15	35	40	21	25	9	34
LIAIS.								
De l'île Adam	71	50	31	28	18	55	8	25
Gros liais ou Cliquart	84	20	36	74	22	15	9	70
Liais fin et dur.	90	35	39	44	23	55	10	40

98. *Parement circulaire, l'ébauche ou épannelage compris, pour des* bornes *ou des* tambours de colonnes *de* 9 *à* 18 ° *de diamètre.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., 14 h. 38 m., à 35 c. l'h.	5	11
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	34
Déboursé.	5	45
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	91
Valeur de la toise.	6	36
Et pour un mètre superficiel, 3 h. 51 m., ce qui revient à	1	68

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin.	16	40	7	25	4	23	1	91
Vergelé dur	22	50	9	95	6	00	2	62
Conflans.	18	40	8	13	4	57	2	14
Lambourde de Saint-Maur	20	50	9	07	5	30	2	39
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	27	00	11	77	7	07	3	11
De l'abbaye du Val.	37	30	16	63	9	55	4	30
De Mont-Rouge ou de Bagneux . .	45	50	19	95	12	05	5	26
ROCHE.								
De l'île Adam	39	30	17	22	10	37	4	54
De Passy et de Sèvres.	47	55	20	87	12	40	5	52
De Châtillon ou de Bagneux. . .	50	00	21	78	13	12	5	74
De Saillancourt et de la Chaussée. .	52	05	22	67	13	40	5	98
De la Remise et de Saint-Non. . .	54	00	23	59	14	18	6	22
LIAIS.								
De l'île Adam	47	55	20	87	12	40	5	52
Gros liais ou Cliquart.	56	05	24	30	14	50	6	40
Liais fin et dur.	60	20	26	58	15	55	6	93

99. *Paremens* doubles *ou* seconde taille *droite ou courbe, pour des jets d'eau d'appui, des pierres d'éviers, des caniveaux sur dalles, et autres doubles tailles semblables.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour l'ébauche ou évidement et le parement layé, 7 heures 40 min., à 35 c. l'heure.	2	68
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	18
Déboursé.	2	86
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	48
Valeur de la toise.	3	34
Et pour un mètre superficiel, 2 heures, ce qui revient à	0	88

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	8	45	3	80	2	18	1	00
Vergelé dur.	12	00	5	22	3	10	1	37
Conflans.	9	50	4	28	2	35	1	13
Lambourde de Saint-Maur.	10	55	4	74	2	53	1	25
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	14	15	6	20	3	45	1	63
De l'abbaye du Val.	19	40	8	56	5	12	2	26
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	24	05	10	48	6	20	2	77
ROCHE.								
De l'île Adam.	20	48	9	04	5	30	2	38
De Passy et de Sèvres.	25	10	10	96	6	38	2	89
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	26	15	11	43	6	55	3	02
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	27	20	11	91	7	15	3	15
De la Remise ou de Saint-Non. .	28	25	12	38	7	30	5	26
LIAIS.								
De l'île Adam.	25	10	10	96	6	38	2	89
Gros liais ou Cliquart	29	30	12	84	7	45	3	39
Liais fin et dur.	31	40	13	80	8	20	3	64

100. *Paremens faits d'après des ébauches ou des évidemens.*

Paremens layés *d'après évidemens* droits.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 5 heures 30 min., à 35 c. l'heure	1	92
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	13
Déboursé.	2	05
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	34
Valeur de la toise.	2	39
Et pour un mètre superficiel, 1 heure 27 m., ce qui revient à	0	63

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	6	15	2	72	1	40	0	72
Vergelé dur.	8	35	3	73	2	15	0	98
Conflans.	7	05	3	08	1	52	0	81
Lambourde de Saint-Maur	7	50	3	40	2	04	0	90
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	10	10	4	43	2	40	1	17
De l'abbaye du Val	14	05	6	13	3	42	1	61
De Mont-Rouge ou de Bagneux	17	15	7	52	4	33	1	98
ROCHE.								
De l'île Adam	14	55	6	50	3	56	1	71
De Passy et de Sèvres.	18	00	7	84	4	45	2	07
De Châtillon ou de Bagneux	18	45	8	16	4	57	2	15
De Saillancourt et de la Chaussée	19	30	8	48	5	08	2	24
De la Remise et de Saint-Non.	20	15	8	82	5	20	2	33
LIAIS.								
De l'île Adam	18	00	7	84	4	45	2	07
Gros liais ou Cliquart	21	05	9	18	5	33	2	42
Liais fin et dur.	22	40	9	87	6	00	2	60

101. *Paremens layés et* cintrés, convexes *ou* concaves, *d'après l'ébauche ou l'évidement compté en cube, pour des assises, des tambours de fortes colonnes, des gargouilles, etc.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 12 heures 0 min. à 35 c. l'heure.	4	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci	0	28
Déboursé.	4	48
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	74
Valeur de la toise	5	22
Et pour un mètre superficiel, 3 heures 10 m., ce qui revient à	1	48

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	13	45	5	92	3	37	1	56
Vergelé dur.	18	55	8	23	5	00	2	17
Conflans.	15	30	6	75	4	05	1	78
Lambourde de Saint-Maur. . . .	17	15	7	52	4	33	1	98
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	22	20	9	73	5	53	2	57
De l'abbaye du Val.	30	55	13	46	8	10	3	55
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	37	50	15	45	10	00	4	07
ROCHE.								
De l'île Adam.	32	40	14	22	8	37	3	75
De Passy et de Sèvres.	39	30	17	20	10	25	4	54
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	41	15	17	97	10	48	4	74
De Saillancourt et de la Chaussée. .	43	00	18	72	11	20	4	94
De la Remise et d Saint Non. . .	44	45	19	48	11	50	5	04
LIAIS.								
De l'île Adam.	39	30	17	20	10	25	4	54
Gros liais ou Cliquart	46	30	20	24	12	15	5	34
Liais fin et dur.	49	55	21	75	13	10	5	74

102. *Paremens layés faits d'après des* refouillemens carrés, *entre quatre côtés conservés.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 7 heures 40 min., à 35 c. l'heure.	2	68
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci	0	18
Déboursé.	2	86
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	48
Valeur de la toise.	3	34
Et pour un mètre superficiel, 2 heures, ce qui revient à	0	88

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	8	45	3	80	2	18	1	00
Vergelé dur.	12	00	5	22	3	10	1	37
Conflans.	9	50	4	28	2	35	1	13
Lambourde de Saint-Maur. . . .	10	55	4	74	2	53	1	25
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	14	15	6	20	3	45	1	63
De l'abbaye du Val.	19	40	8	56	5	12	2	26
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	24	05	10	48	6	20	2	77
ROCHE.								
De l'île Adam.	20	48	9	04	5	30	2	38
De Passy et de Sèvres.	25	10	10	96	6	38	2	89
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	26	15	11	43	6	55	3	02
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	27	20	11	91	7	15	3	15
De la Remise ou de Saint-Non. .	28	25	12	38	7	30	3	26
LIAIS.								
De l'île Adam.	25	10	10	96	6	38	2	89
Gros liais ou Cliquart	29	30	12	84	7	45	3	39
Liais fin et dur.	31	40	13	80	8	20	3	64

103. *Paremens layés faits d'après des refouillemens* circulaires, *comme pour ouverture de tampon dansun châssis de regard.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 14 heures 15 min., à 35 c. l'heure.	4	99
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	33
Déboursé.	5	32
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	88
Valeur de la toise.	6	20
Et pour un mètre superficiel, 3 h. 46 min., ce qui revient à	1	64

La taille de ces paremens pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin.	16	15	7	07	4	17	1	86
Vergelé dur.	22	18	9	71	5	54	2	56
Conflans.	18	14	7	93	4	48	2	09
Lambourde de Saint-Maur. . . .	20	18	8	84	5	20	2	33
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	26	20	11	48	6	57	3	03
De l'abbaye du Val.	36	35	15	92	9	40	4	20
De Mont-Rouge et de Bagneux. . .	44	40	19	45	11	48	5	13
ROCHE.								
De l'île Adam.	38	33	16	78	10	10	4	42
De Passy et de Sèvres.	46	43	20	54	12	20	5	36
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	48	45	21	23	12	52	5	60
De Saillancourt et de la Chaussée. .	52	48	22	10	13	55	5	85
De la Remise et de Saint-Non. . .	52	48	23	00	13	56	6	07
LIAIS.								
De l'île Adam.	46	43	20	34	12	20	5	36
Gros liais ou Cliquart.	54	48	23	70	14	28	6	24
Liais fin et dur.	58	50	25	62	15	30	6	76

DES SCIAGES.

Je ne rends compte ici que des sciages qui sont en œuvre et comptés comme paremens, et non de ceux faits pour débiter des blocs et qui restent bruts sur le chantier; les détails pour ces derniers se réduisent à ajouter au prix de la dépense un 5e. pour les faux frais et le bénéfice ordinaire; et encore, je ne fais de détails pour les premiers que dans la supposition qu'on voulût, contre l'habitude, séparer dans le toisé des tailles, les paremens faits au moyen de ces sciages de ceux qui le sont par les tailleurs de pierres.

A l'égard du toisé des sciages dont j'entends parler, il n'en est pas comme de celui des paremens, et je vais expliquer en quoi consiste cette différence.

Lorsqu'un entrepreneur donne à tâche la taille des paremens de sa pierre, il n'en fait le toisé qu'après que la taille entière de chaque assise est terminée et que la pierre est prête à être mise en place; en conséquence, la perte qu'ont fait éprouver les tailles successives des joints et des paremens à celle des lits faits antérieurement, n'est pas comptée à l'ouvrier: il en est de même pour tous ceux qui travaillent à leurs pièces, on ne leur paie jamais que ce qui est en œuvre, et cette règle devient commune aux entrepreneurs; mais aussi de ce qu'on ne leur tient compte que de ce qui reste en place, on en doit conclure que les prix convenus sont faits en conséquence.

Il n'en est pas ainsi du toisé des sciages, on le fait au fur et à mesure que chaque bloc est divisé, sans rien diminuer sur les mesures; il en résulte nécessairement, que l'entrepreneur supporte une perte sur ce qu'il a payé de sciages, puisque la taille des lits et des joints, qui n'a lieu qu'après, enlève une partie de la superficie payée; on doit donc lui en tenir compte, et je la porte dans mes détails, d'après tous les renseignemens pris à cet égard, au *huitième*, comme terme moyen, sur les surfaces en œuvre.

On verra aussi dans ces détails que l'article des faux frais est porté au 15e. comme dans les autres, quoiqu'au premier aperçu,

il paraîtrait n'en point être dû, si ce n'est pour le temps du tracé de la pierre et quelques fournitures de plâtre, ce qui est au total peu de chose; mais il est d'autres causes qui méritent plus de considération que celles-ci, et les voici :

Lorsque dans la pierre dure on fait des sciages de retourne, c'est-à-dire des sciages en dessus et en dessous du bloc, il est très-rare qu'on ne soit pas dans l'obligation de les dresser ensuite au marteau, en partie ou en totalité, pour qu'ils puissent servir comme parement; il arrive encore quelquefois que des sciages ordinaires ont aussi besoin d'être en partie dressés, attendu que le ragrément serait trop fort pour enlever le bouge; mais, de plus, tous les sciages dans la pierre tendre qui se font à la scie à dents ne sont que l'ébauche des paremens, le tailleur de pierre est obligé de revenir sur tous pour les dresser et les layer; on ne tient aucun compte de tout ce travail secondaire dans le toisé, et c'est pour le payer que je porte dans mes détails de sciages la même quotité de faux frais que dans tous les autres.

Avant de donner, ainsi que je l'ai fait pour les paremens, un détail sur la pierre Saint-Leu, qui doit servir de modèle au détail des autres sciages, je crois nécessaire de rendre compte du prix du pied superficiel de ces sciages, selon l'espèce de pierre.

Le liais fin et le plus dur se paie 90 c.; le faux liais, ou cliquart, 85 c.; le liais de l'île Adam, 75 c.; la roche de la Remise et celle de la Butte aux Cailles, 85 c.; la roche de Saint-Non, celle de Saillancourt, celle de la Chaussée, des plaines d'Arcueil, de Bagneux, 80 c.; celle de Passy, de Sèvres et de l'île Adam, 75 c.; la pierre franche des plaines de Mont-Rouge, de Châtillon, 55 c.; celle de l'abbaye du Val, 45 c., et celle de l'île Adam, 40 c.; le vergelé dur, 40 c.; la lambourde de Saint-Maur, le Conflans et le vergelé tendre, 20 c., et la pierre de Saint-Leu, 17 c. le pied.

La journée des scieurs de pierre pour 10 heures de travail étant, comme je l'ai dit, supposée payée 4 fr. compris la fourniture de tous leurs outils, c'est 40 c. l'heure; il s'en suit que,

selon les espèces de pierres, il faut pour faire chaque toise superficielle de sciage le nombre d'heures ci-après.

104. *Sciage de la pierre de Saint-Leu.*

	fr.	c.
Temps pour les deux scieurs et pour une toise sup., 15 heures 18 min., à 40 c. l'heure pour chacun, vaut.	6	12
Déchets causés par la taille des lits et des joints, un 8e, ci.	0	76
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	41
Déboursé.	7	29
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	21
Valeur de la toise superficielle.	8	50
Et pour un mètre superficiel, 4 heures 2 min.	2	24

Le sciage pour les autres espèces de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre, Conflans et Lambourde de Saint-Maur, (sciée à la scie à dents).	18	00	10	01	4	45	2	64
Vergelé dur, scié à la scie à l'eau.	36	00	20	02	9	30	5	28
PIERRE FRANCHE.								
Pierre de l'île Adam (scie à l'eau).	36	00	20	02	9	30	5	28
De l'abbaye du Val *id.*	40	30	22	52	10	41	5	94
Des plaines de Mont-Rouge . . .	49	30	27	50	13	03	7	25
ROCHE.								
De Passy, de Sèvres et de l'île Adam.	67	30	37	54	17	48	9	90
De Bagneux, de la Chaussée, de Saillancourt et de Saint-Non. .	72	00	39	97	19	00	10	55
De la Remise et de la Butte aux Cailles.	76	30	42	53	20	10	11	22
LIAIS.								
De l'île Adam.	67	30	37	54	17	48	9	90
Gros liais et Cliquart.	76	30	42	53	20	10	11	22
Liais fin et dur.	81	00	45	05	21	22	11	88

Les prix de ce tableau sont pour des sciages entiers, ou pour deux demi-sciages dont chacun ordinairement forme un parement; ainsi, en prenant la moitié de chacune de ces sommes, on aura le prix d'un parement de sciage, et on pourra comparer en quoi ceux-ci diffèrent de ceux des paremens qui ont été précédemment détaillés et qui sont faits au marteau, c'est-à-dire qui sont taillés.

DE LA TAILLE DES MOULURES.

Depuis l'origine du toisé jusqu'à la fin du siècle dernier, l'usage était de compter la taille des moulures de la manière suivante: chaque membre était évalué à 6° de taille, petit ou grand, et la même évaluation avait lieu pour les filets couronnant ces moulures; de sorte que douze moulures ou leurs filets, de chacun 6 pieds de longueur, produisaient une toise superficielle de taille, et cette surface idéale de taille était réglée au même prix qu'une toise superficielle de parement.

Dans ma première édition je me conformai, non sans répugnance, à cet usage bizarre, parce que je n'avais encore pu, ni réunir tous les élémens, ni faire toutes les expériences indispensables pour pouvoir proposer un mode d'évaluation conforme à la justice et qui pût aussi s'appliquer à toutes les espèces de moulures, quelles que fussent leur forme et leur dimension; cependant, dans la vue de mettre provisoirement cette espèce de taille plus en rapport avec celle des paremens, je proposai de séparer la taille préparatoire qu'on nomme épanelage et d'en former une demande supplémentaire.

Depuis la publication de mon ouvrage, le conseil des bâtimens civils qui sentit sans doute tout le ridicule de cet usage, voulut le modifier; en conséquence il proposa et on adopta successivement dans cette administration quatre systèmes tout à fait différens les uns des autres.

Selon le premier, ces moulures, n'importe leur forme ou leurs dimensions, étaient comptées comme on faisait dès l'origine, c'est-à-dire chaque membre ou son filet pour 6° de taille;

et le prix de cette taille était le même que celui des paremens y compris la valeur des lits et joints, ce qui l'élevait environ aux $\frac{13}{20}$ de plus que le prix accordé pour les paremens ordinaires.

Quelques temps après parut un second système ; d'après celui-ci les épanelages devaient être comptés séparément, comme je venais de le proposer, et les petites moulures seulement jusqu'à 4° de développement, ainsi que tous les filets, restaient pour la même évaluation que le voulait l'usage ; à l'égard de toutes celles au dessus de 4°, et à courbure simple on les contournait, et ce développement était compté une fois et demie, c'est-à-dire que 6° étaient comptés pour 9°, et les moulures à double courbure étaient comptées double. Pour cette fois, le prix de cette taille restait le même que celui des paremens ordinaires, c'est-à-dire sans lits ni joints.

Un troisième système fut adopté la même année. Il contenait entr'autres différences avec le second, celle par laquelle les épanelages faisaient partie de l'évaluation des moulures au lieu de faire une évaluation à part ; il en différait encore en ce que toutes les moulures jusqu'à 6° de développement au lieu de 4° n'étaient comptées que pour 6° de taille, et que celles d'un plus grand développement, soit à courbure simple, soit à courbure double, n'étaient plus distinguées et n'étaient comptées que pour leur contour réel ; le prix de cette taille n'était pas non plus le même, il fut évalué environ aux $\frac{9}{14}$ de plus que celui des paremens ordinaires : on remarquera que par le second mode, c'était les surfaces qu'on augmentait idéalement, et que par ce dernier c'était le prix.

Vint un quatrième et dernier système ; il fut constamment suivi depuis par l'administration, et il veut que toutes les moulures, n'importe leur dimension et leur forme, soient comptées comme dans l'origine, c'est-à-dire chacune pour 6° de taille, compris épanelage, et que cette taille soit payée moitié plus chère que celle des paremens nuds, c'est-à-dire sans lits ni joints ; d'autres administrations ont aussi de même adopté ce mode ; mais elles diffèrent quant au prix ; les unes ne l'éva-

luent qu'au $\frac{1}{3}$, et d'autres au $\frac{1}{4}$ seulement de plus que celui des paremens.

Après avoir médité ces divers systèmes, aucun ne m'a paru satisfaisant. En effet, je me suis assuré depuis qu'ils étaient tous plus ou moins éloignés de la véritable valeur de ces tailles, et que d'ailleurs, quant au toisé, aucun n'atteignait le but qu'on devait se proposer, celui de présenter un mode simple et facile et qui proscrivit l'arbitraire des usages et des compensations.

Je pensai dès lors qu'on pouvait trouver une manière plus simple et plus exacte pour ce toisé, celle de contourner chaque moulure et filet, et de n'en compter que le développement réel; et à l'égard du prix de cette taille, je pensai aussi qu'il suffisait pour l'établir, de se rendre, par des expériences, compte du temps nécessaire tant pour faire les épanelages que pour former les profils sur le tas, et que pour établir une règle constante d'évaluation commune à toutes, il fallait faire ces expériences sur un certain nombre de moulures et de filets, variés dans leurs formes comme dans leurs dimensions, en tirer une moyenne régulatrice qui pût être applicable à toutes les autres moulures un peu plus ou un peu moins grandes.

Ces expériences m'ont fourni le résultat que je présente ci-après.

Dans l'exemple suivant je fais usage, comme matière, de la pierre de roche, et comme profil, je suppose un entablement ayant 16° de saillie et 12° de hauteur, composé de 12 moulures ou filets produisant ensemble, suivant l'usage, 6 pieds de taille et ayant de développement en œuvre ou réel 2 pieds 3° 6 lignes.

Ces moulures consistent en une doucine ou cimaise et son filet, un talon avec filet, un grand carré au-dessous, en retour un larmier avec gorge; ensuite un quart de rond et son filet, et enfin un cavet et une baguette ; moulures le plus en usage dans la place que je leur assigne, et ayant toutes les dimensions les plus convenables.

Détail pour 6 *pieds de longueur d'entablement.*

Pour faire la première taille ou l'épanelage sur le chantier, qui sont deux évidemens, l'un à l'aplomb de la doucine, contenant 9° de haut réduit sur 5°; l'autre sous le larmier, contenant 8° $\frac{1}{2}$ sur 4° de haut; au total 3 pieds 3° 6 lignes cubes, 12 *heures* 30 *minutes;* et pour les tailles perdues par le faîte de ces évidemens, savoir : partie de la taille de quatre joints; partie du lit de dessous, la totalité du parement de face ébauché et le tracé du tout, 8 h. 45 min·, ensemble. 21 h. 15 m.

Pour layer le parement d'après l'ébauche ou l'épanelage et former les chanfrins sur le chantier. . . 6 15

Pour faire la troisième taille sur le tas consistant à profiler toutes les moulures, faire les filets et le ragrément des carrés taillés sur le chantier, savoir :

Pour le ragrément du couronnement de la doucine, au droit des joints d'assises.	0 h. 45 m.	
Profiler la doucine.	6 00	
Faire le filet au-dessous.	2 00	
Profiler le talon.	4 00	
Faire le ragrément de la face de la mouchette.	1 30	34 30
Tailler le larmier, sa gorge et son filet. .	6 10	
Profiler le quart de rond.	3 45	
Faire le filet du dessous.	2 00	
Le profil du cavet.	3 50	
Et enfin celui de la baguette.	4 30	
Total de la taille sur le tas en 6 pieds de longueur.	34 30	
TOTAL GÉNÉRAL.		62 00

Le développement réel de toutes les moulures et filets étant de 2 p. 3° 6 lignes, multipliés par 6 pieds, qui est la longueur,

le produit en superficie est de 13 p. 9°. Si on divise les heures employées à cette taille par cette surface, on trouvera que pour 36 p. superficiels ou une toise, il faut 162 heures 25 minutes, et que les épanelages déduits, qui s'élèvent à 21 heures 15 minutes, il ne faudra plus pour les autres tailles que 106 heures 40 minutes par toise.

Il résulte aussi que la taille des moulures ainsi mesurée, en y comprenant celle des épanelages, exige trois fois $\frac{5}{6}$ plus de temps qu'il n'en faut pour faire la même surface au parement ordinaire, et les épanelages déduits, 2 fois $\frac{3}{8}$.

Le tableau suivant, qui, *compris les épanelages*, donne la valeur des tailles de moulure, éxécutées sur les différentes espèces de pierre, est établi d'après les résultats qui précèdent.

Détail pour une toise superficielle de taille de moulures.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour 36 pieds en œuvre, 47 heures 30 min., à 35 c. l'heure	16	62
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci	1	11
Déboursé	17	73
Bénéfice, un 6e. du tout	2	95
Valeur de la toise superficielle	20	68
Et pour un mètre superficiel, 12 heures 30 m., ci	5	45

La taille des moulures pour les autres espèces de pierres, exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin	54	10	23	59	14	15	6	22
Vergelé dur	74	25	32	41	19	40	8	55
Conflans	60	55	26	53	16	05	7	00
Lambourde de Saint-Maur	67	40	29	48	17	50	7	78
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	88	00	38	32	23	15	10	11
De l'abbaye du Val	121	05	53	06	32	10	14	00
De Mont-Rouge ou de Bagneux	148	05	64	82	39	15	17	10
ROCHE.								
De l'île Adam	128	35	56	00	33	55	14	77
De Passy et de Sèvres	155	40	67	80	41	05	17	90
De Châtillon ou de Bagneux	162	25	70	74	42	50	18	66
De Saillancourt et de la Chaussée	169	10	73	66	44	40	19	43
De la Remise et de Saint-Non	175	55	76	62	46	25	20	22
LIAIS.								
De l'île Adam	155	40	67	80	41	05	17	90
Gros liais ou Cliquart	181	40	79	13	47	55	20	87
Liais fin et dur	195	10	85	00	51	30	22	43

Recoupement *ou* ravalement *sur le tas de* 1 *à* 3 *lignes d'épaisseur sur d'anciennes moulures.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps d'une toise superficielle développée suivant le contour des moulures, et compris le temps de faire l'échafaud, comme pour les ravalemens ci-après, 16 heures 5 min., à 35 c. l'heure.	5	65
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	38
Déboursé.	6	01
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	00
Valeur de la toise.	7	01
Et pour un mètre superficiel, 3 h. 25 m., ce qui revient à	1	85

Ce recoupement pour les autres espèces de pierres, exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	18	05	7	88	4	45	2	08
Vergelé dur.	24	05	10	49	6	20	2	76
Conflans.	20	05	8	75	5	18	2	31
Lambourde de Saint-Maur. . . .	22	05	9	62	5	50	2	53
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	28	05	12	22	7	25	3	22
De l'abbaye du Val.	38	10	16	62	10	05	4	42
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	46	10	20	12	12	10	5	31
ROCHE.								
De l'île Adam.	40	10	18	17	10	35	4	79
De Passy et de Sèvres.	48	10	20	97	12	40	5	53
De Châtillon ou de Bagneux. . .	50	10	21	85	13	15	5	76
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	52	10	22	72	13	45	6	00
De la Reinise ou de Saint-Non . .	54	10	23	59	14	15	6	22
LIAIS.								
De l'île Adam.	48	10	20	97	12	40	5	53
Gros liais ou Cliquart.	56	10	24	46	14	50	6	45
Liais fin et dur.	60	10	26	20	15	55	6	91

Recoupement *de moulures* idem, *mais de 4 à 8 lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, compris de même l'échafaud, 22 heures 55 min., à 35 c. l'heure. . .	8	02
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	54
Déboursé.	8	56
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	42
Valeur de la toise.	9	98
Et pour un mètre superficiel, 6 heures 5m., ce qui revient à	2	63

Ce recoupement pour les autres espèces de pierres, exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	25	50	11	24	6	48	2	97
Vergelé dur.	34	50	15	29	9	10	4	03
Conflans.	28	50	12	68	7	35	5	34
Lambourde de Saint-Maur. . . .	31	50	13	86	8	25	3	65
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	40	45	17	74	10	45	4	68
De l'abbaye du Val.	55	40	24	23	14	40	6	39
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	67	20	29	33	17	45	7	75
ROCHE.								
De l'île Adam.	58	40	25	55	15	30	6	74
De Passy et de Sèvres.	70	35	30	74	18	40	8	10
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	73	35	32	03	19	25	8	45
De Saillancourt et de la Chaussée. .	76	35	33	35	20	10	8	80
De la Remise et de Saint-Non. . .	79	35	34	65	21	00	9	14
LIAIS.								
De l'île Adam.	70	35	30	74	18	40	8	10
Gros liais ou Cliquart.	82	35	35	95	21	45	9	49
Liais fin et dur.	88	35	38	57	23	20	10	17

TAILLE SUR LE TAS POUR RAGRÉER LES PAREMENS (1).

105. *Ragrément et jointoiement sur mur* droit.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup. de ragrément y compris le jointoiement, 3 heures 15 min., à 35 c. l'heure. . . .	1	14
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	08
Mortier de ciment pour jointoyer, un 15e. de pied cube, à 3 fr. 35 c. le pied.	0	22
Déboursé.	1	44
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	24
Valeur de la toise.	1	68
Et pour un mètre superficiel, temps, 51 min., mortier, 0m. 0006, ce qui revient à	0	44

Ce ragrément pour les autres natures de pierres, exige même quantité de mortier, et pour le temps selon le tableau suivant; le tout s'élève, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	3	45	1	76	1	00	0	47
Vergelé dur..	5	10	2	50	1	22	0	65
Conflans.	4	15	2	10	1	07	0	55
Lambourde de Saint-Maur.	4	40	2	27	1	14	0	59
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	6	05	2	70	1	36	0	71
De l'abbaye du Val.	8	25	3	92	2	13	1	03
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	10	15	4	72	2	43	1	25
ROCHE.								
De l'île Adam	8	55	4	14	2	21	1	09
De Passy et de Sèvres.	10	48	4	95	2	51	1	30
De Châtillon ou de Bagneux. . .	11	15	5	16	2	58	1	36
De Saillancourt et de la Chaussée..	11	45	5	37	3	05	1	41
De la Remise et de Saint Non. . .	12	10	5	55	3	12	1	46
LIAIS.								
De l'île Adam	10	48	4	95	2	51	1	30
Gros liais ou Cliquart.	12	40	5	76	3	20	1	52
Liais fin et dur...	13	35	6	16	3	55	1	63

(1) Les échafauds, établis tout à la fois pour monter la pierre et faire les ragrémens, au lieu d'être comptés ici l'ont été aux détails concernant la construction. (Voyez à chaque détail après l'article *pose*.)

106. *Ragrément et jointoiement sur mur* cintré en plan *et sur des corps* carrés *et isolés, tels que pilastre.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., 4 h. 5 m., à 35 c. l'h.	1	43
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	10
Mortier pour le jointoiement, de même que ci-devant.	0	22
Déboursé.	1	75
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	29
Valeur de la toise.	2	04

Et pour un mètre superficiel, 1 h. 5 m., ce qui revient, compris le mortier en même quantité que ci-devant, à 0 54

Le ragrément pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Parmin et vergelé tendre.	4	40	2	28	1	14	0	60
Vergelé dur.	6	25	3	05	1	41	0	80
Conflans	5	15	2	54	1	23	0	67
Lambourde de Saint-Maur	5	50	2	80	1	32	0	74
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam..	7	35	3	56	2	00	0	94
De l'abbaye du Val..	10	30	4	82	2	46	1	27
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	12	50	5	84	3	22	1	54
ROCHE.								
De l'île Adam	11	05	5	08	2	55	1	34
De Passy et de Sèvres.	13	25	6	10	3	32	1	60
De Châtilon ou de Bagneux. . . .	14	00	6	56	3	41	1	68
De Saillancourt et de la Chaussée.	14	35	6	60	3	51	1	74
De la Remise et de Saint-Non. . .	15	10	6	86	4	00	1	80
LIAIS.								
De l'île Adam.	13	25	6	10	3	32	1	60
Gros liais ou Cliquart	15	45	7	11	4	10	1	87
Liais fin et dur.	16	55	7	55	4	28	2	00

107. *Ragrément* idem *sur* colonnes.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, 5 heures, à 35 c. l'heure.	1	75
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci	0	12
Mortier, *idem* que ci-devant.	0	22
Déboursé.	2	09
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	35
Valeur de la toise.	2	44
Et pour un mètre sup., 1 heure 20 min., ce qui revient à.	0	64

Le ragrément pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	5	40	2	72	1	30	0	72
Vergelé dur.	8	05	3	78	2	08	0	99
Conflans.	6	20	3	02	1	40	0	79
Lambourde de Saint-Maur. . . .	7	00	3	30	1	51	0	86
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	9	05	4	21	2	20	1	11
De l'abbaye du Val..	12	35	5	73	3	19	1	51
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	15	25	6	97	4	02	1	84
ROCHE.								
De l'île Adam.	13	20	6	06	3	51	1	60
De Passy et de Sèvres.	16	10	7	30	4	15	1	92
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	16	50	7	58	4	26	2	00
De Saillancourt et de la Chaussée.	17	30	7	87	4	37	2	07
De la Remise et de Saint-Non. . .	18	15	8	20	4	48	2	16
LIAIS.								
De l'île Adam.	16	10	7	30	4	15	1	92
Gros liais ou Cliquart	18	55	8	49	5	00	2	24
Liais fin et dur.	20	20	9	12	5	22	2	40

108. *Ragrément ou recoupement de balèvres sur des* dalles, *des* marches, *sans jointoiement.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise, 2 heures 10 min., à 35 c. l'h.....	0	76
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	05
Déboursé.....	0	81
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	13
Valeur de la toise.....	0	94
Et pour un mètre superficiel, 34 min., ce qui revient à. .	0	25

Le ragrément pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	2	30	1	08	0	40	0	28
Vergelé dur.	3	20	1	45	0	53	0	38
Conflans.	2	45	1	19	0	44	0	31
Lambourde de Saint-Maur.	3	05	1	34	0	49	0	35
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	4	05	1	78	1	04	0	46
De l'abbaye du Val.	5	40	2	46	1	30	0	64
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	6	50	2	97	1	48	0	78
ROCHE.								
De l'île Adam.	5	48	2	52	1	32	0	66
De Passy et de Sèvres.	7	20	3	19	1	56	0	83
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	7	30	3	26	1	59	0	86
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	7	48	3	38	2	03	0	89
De la Remise ou de Saint-Non. .	8	05	3	52	2	08	0	93
LIAIS.								
De l'île Adam.	7	20	3	19	1	56	0	83
Gros liais ou Cliquart	8	25	3	55	2	13	0	94
Liais fin et dur.	9	00	3	92	2	22	1	03

109. RECOUPEMENT *ou ravalement sur* le tas, *danciens paremens de murs avec jointoiement.*

Recoupement sur mur droit, de 1 à 3 lignes d'épaisseur.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps par toise superficielle, pour l'échafaud (1), le recoupement et le rejointoiement, 7 heures 30 min., à 35 c. l'heure	2	62
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	18
Mortier de même que pour les ragrémens	0	22
Déboursé.	3	02
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	50
Valeur de la toise.	3	52
Et pour un mètre superficiel, 2 heures, ce qui revient à	0	93

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir.

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	8	15	3	85	2	11	1	01
Vergelé dur	10	35	4	85	2	48	1	28
Conflans.	9	00	4	17	2	22	1	10
Lambourde de Saint-Maur	9	50	4	53	2	35	1	19
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	12	10	5	55	3	12	1	46
De l'abbaye du Val.	16	05	7	27	4	14	1	91
De Mont-Rouge ou de Bagneux . .	19	15	7	77	5	05	2	05
ROCHE.								
De l'île Adam	16	35	7	47	4	23	1	96
De Passy et de Sèvres.	20	00	8	96	5	17	2	36
De Châtillon ou de Bagneux. . .	20	45	9	28	5	28	2	45
De Saillancourt et de la Chaussée. .	21	30	9	62	5	40	2	53
De la Remise et de Saint-Non. . .	22	20	9	98	5	54	2	63
LIAIS.								
De l'île Adam	20	00	8	96	5	17	2	36
Gros liais ou Cliquart.	23	05	10	31	6	05	2	72
Liais fin et dur	24	40	11	00	6	30	2	90

(1) Le temps pour l'échafaudage, travail qui se fait ordinairement par les maçons, est converti ici en journées de tailleurs de pierre afin de simplifier les tableaux; il est supputé de 1 heure 50 minutes de maçon aidé de son garçon par toise superficielle de muraille, ce qui représente 2 heures 42 minutes de tailleur de pierre qui sont ajoutées dans le nombre d'heures de chacun des détails suivans.

110. *Recoupement de 4 à 12 lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, compris l'échafaud et le jointoiement, 10 h. 45 min., à 35 c. l'h.	3	76
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	25
Mortier, comme ci-devant.	0	22
Déboursé.	4	23
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	70
Valeur de la toise.	4	93
Et pour un mètre superficiel, 2 heures 50 min., ce qui revient, compris de même le mortier, à.	1	30

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin. . . .	12	00	5	48	3	10	1	44
Vergelé dur.	15	15	6	90	4	00	1	81
Conflans.	13	15	6	03	3	30	1	69
Lambourde de Saint-Maur. . . .	14	30	6	56	3	50	1	73
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	18	15	8	20	4	50	2	16
De l'abbaye du Val.	24	50	11	07	6	32	2	92
De Mont-Rouge et de Bagneux. . .	29	30	13	10	7	47	3	45
ROCHE.								
De l'île Adam.	25	45	11	57	6	47	3	05
De Passy et de Sèvres.	30	45	13	65	8	07	3	60
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	32	00	14	20	8	27	3	74
De Saillancourt et de la Chaussée. .	33	15	14	73	8	47	3	88
De la Remise et de Saint-Non. . .	34	30	15	27	9	06	4	05
LIAIS.								
De l'île Adam.	30	45	13	65	8	07	3	60
Gros liais ou Cliquart.	35	45	15	82	9	25	4	17
Liais fin et dur.	38	15	16	92	10	05	4	46

111. *Recoupement de 13 à 24 lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., compris l'échafaud et le jointoiement, 16 heures 30 min., à 35 c. l'h.....	5	77
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	39
Mortier, comme ci-devant.....	0	22
Déboursé.....	6	38
Bénéfice, un 6e. du tout.....	1	06
Valeur de la toise.....	7	44
Et pour un mètre sup., 4 heures 20 min., ce qui revient, compris le mortier comme ci-devant, à.....	1	96

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Parmin et vergelé tendre.	18	30	8	30	4	52	2	18
Vergelé dur.	24	38	11	08	6	29	2	92
Conflans.	20	30	9	18	5	24	2	42
Lambourde de Saint-Maur. . . .	22	35	10	09	5	58	2	66
PIERRE FRANCHE.								
de l'île Adam	28	45	12	77	7	35	3	37
De l'abbaye du Val	39	05	17	28	10	18	4	56
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	47	22	20	88	12	30	5	51
ROCHE.								
De l'île Adam.	41	10	18	18	10	50	4	79
De Passy et de Sèvres.	49	40	21	88	13	05	5	77
De Châtillon ou de Bagneux . . .	51	50	22	68	13	35	5	98
De Saillancourt et de la Chaussée .	53	35	23	60	14	20	6	23
De la Remise et de Saint-Non. .	55	35	24	45	14	40	6	45
LIAIS.								
De l'île Adam.	49	40	21	88	13	05	5	77
Gros liais ou Cliquart.	57	40	25	36	15	10	6	70
Liais fin et dur.	61	45	27	15	16	15	7	17

112. *Recoupement de 25 à 36 lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise sup., compris l'échafaud et le jointoiement, 21 heures 40 min., à 35 c. l'heure	7	58
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	22
Mortier, comme ci-devant.	0	50
Déboursé.	8	30
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	38
Valeur de la toise superficielle.	9	68
Et pour un mètre superficiel, 5 heures 45 min., ce qui revient, compris de même le mortier, à.	2	55

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin. . . .	24	30	10	92	6	27	2	88
Vergelé dur.	32	55	14	60	8	40	3	85
Conflans.	27	15	12	13	7	10	3	20
Lambourde de Saint-Maur. . . .	30	05	13	35	7	55	3	52
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	38	30	17	01	10	10	4	48
De l'abbaye du Val.	52	35	23	15	13	50	6	11
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	63	50	28	06	16	50	7	40
ROCHE.								
De l'île Adam.	55	25	24	40	14	35	6	44
De Passy et de Sèvres.	66	40	29	28	17	35	7	73
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	69	30	30	48	18	20	8	04
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	72	20	31	77	19	05	8	38
De la Remise ou de Saint-Non. .	75	10	33	00	19	50	8	71
LIAIS.								
De l'île Adam.	66	40	29	28	17	35	7	73
Gros liais ou Cliquart	77	55	34	20	20	35	9	02
Liais fin et dur.	83	35	36	65	22	05	9	67

113. *Recoupement sur mur* cintré en plan *et sur* pilastres isolés, *de* 1 *à* 3 *lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Tmps pour une toise superficielle, compris échafaud et jointoiement, 9 heures 10 min., à 35 c. l'heure....	3	38
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....		22
Mortier, comme au premier détail.....	0	22
Déboursé.....	3	8
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	63
Valeur de la toise....	4	45
Et pour un mètre sup., 2 h. 35 minutes, ce qui revient, compris le mortier, de même à.	1	

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, avec le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	10	45	4	93	2	50	1	30
Vergelé dur.	14	00	6	35	3	40	1	68
Conflans.	11	50	5	41	3	06	1	42
Lambourde de Saint-Maur	12	55	5	88	3	24	1	55
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	16	15	7	34	4	17	1	93
De l'abbaye du Val	21	40	9	68	5	43	2	55
De Mont-Rouge ou de Bagneux.. .	26	05	11	62	6	52	3	06
ROCHE.								
De l'île Adam	22	45	10	16	6	00	2	68
De Passy et de Sèvres.	27	10	12	08	7	10	2	19
De Châtillon ou de Bagneux . . .	28	15	12	56	7	2	3	31
De Saillancourt et de la Chaussée..	29	20	13	03	7	45	3	43
De la Remise et de Saint-Non. . .	30	25	13	51	8	02	3	57
LIAIS.								
De l'île Adam	27	10	12	08	7	10	3	19
Gros liais ou Cliquart	31	50	13	96	8	20	3	68
Liais fin et dur.	33	45	14	95	8	55	3	95

114. *Recoupement sur mur cintré de 4 à 12 lignes d'épaisseur, ou de 1 à 3 lignes d'épaisseur sur des corps* ronds, *comme* colonnes.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, compris échafaud et jointoiement, 12 heures 55 min., à 35 c. l'h.	4	52
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.....	0	30
Mortier, *id.* qu'au premier détail.....	0	22
Déboursé.....	5	04
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	84
Valeur de la toise.....	5	88
Et pour un mètre superficiel, 3 heures 25 m., ce qui revient, compris le mortier, à..	1	55

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève, compris le mortier, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	14	30	6	56	3	50	1	73
Vergelé dur.	19	10	8	61	5	00	2	27
Conflans.	16	05	7	27	4	15	1	92
Lambourde de Saint-Maur. . . .	17	35	7	80	4	40	2	06
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	22	20	9	98	6	00	2	63
De l'abbaye du Val.	30	05	13	36	7	55	3	52
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	36	20	16	08	9	55	4	24
ROCHE.								
De l'île Adam.	31	40	14	04	8	20	3	70
De Passy et de Sèvres.	37	55	16	77	10	00	4	42
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	39	30	17	45	10	25	4	60
De Saillancourt et de la Chaussée. .	41	05	18	15	10	50	4	79
De la Remise et de Saint-Non. . .	42	35	18	80	11	05	4	98
LIAIS.								
De l'île Adam.	37	55	16	77	10	00	4	42
Gros liais ou Cliquart	44	10	19	49	11	40	5	14
Liais fin et dur.	47	15	20	83	12	30	5	50

115. *Recoupement sur* colonne *de 4 à 12 lignes d'épaisseur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour une toise superficielle, compris l'échafaud et le jointoiement, 18 heures 25 min., à 35 c. l'h. .	6	45
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	43
Mortier, *id.* qu'au premier détail	0	22
Déboursé.	7	10
Bénéfice, un 6e. du tout.	1	18
Valeur de la toise	8	28
Et pour un mètre superficiel, 4 heures 50 m., ce qui revient, compris le mortier, de même à.	2	18

Ce recoupement pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élève avec le mortier, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour une toise superficielle.				Pour un mètre superficiel.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Parmin et vergelé tendre. . . .	20	45	9	28	5	28	2	45
Vergelé dur.	27	45	12	34	7	20	3	25
Conflans	23	05	10	31	6	05	2	72
Lambourde de Saint-Maur. . . .	25	45	11	46	6	47	3	02
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	32	30	14	40	8	35	3	80
De l'abbaye du Val.	44	10	19	50	11	40	5	14
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	53	35	23	59	14	10	6	22
ROCHE.								
De l'île Adam.	46	30	20	50	12	00	5	39
De Passy et de Sèvres.	55	55	24	60	14	45	6	49
De Châtillon ou de Bagneux . . .	58	15	25	63	15	20	6	76
De Saillancourt et de la Chaussée.	60	40	26	67	16	00	7	03
De la Remise et de Saint-Nom. . .	62	55	27	66	16	55	7	30
LIAIS.								
De l'île Adam.	55	55	24	60	14	45	6	49
Gros liais ou Cliquart	65	15	28	67	17	15	7	55
Liais fin et dur.	69	55	30	70	18	30	8	10

116. ÉVIDEMENT d'angle *ou* d'assise cintrée, *ou* ébauche *pour former des corps ronds, le tout pour main d'œuvre seulement qu'on nomme* évidement simple, *fait sur de la pierre fournie ou non, et dont les tailles préparatoires, lits, joints, etc. n'auront pas été mesurés séparément de ces évidemens* (1).

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube, 55 min., à 35 c. l'h.....	0	32
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	0	02
Déboursé.....	0	34
Bénéfice, un 6e. du tout.....	0	06
Valeur d'un pied cube.....	0	40
Et pour un mètre cube, 26 heures 45 m., ce qui revient à.	11	68

Les mêmes évidemens d'angles pour les autres natures de pierres exige de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir:

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	1	00	0	44	29	12	12	85
Vergelé dur.	1	22	0	60	39	55	17	52
Conflans	1	07	0	48	32	35	14	01
Lambourde de Saint-Maur. . . .	1	15	0	55	36	40	16	06
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	1	37	0	69	47	10	20	15
De l'abbaye du Val..	2	15	0	98	55	40	28	61
De Mont-Rouge ou de Bagneux . .	2	45	1	19	80	20	34	75
ROCHE.								
De l'île Adam.	2	22	1	03	69	05	30	07
De Passy et de Sèvres.	2	53	1	25	84	10	36	50
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	3	00	1	30	87	35	37	96
De Saillancourt et de la Chaussée .	3	07	1	36	91	00	39	71
De la Remise et de Saint-Non. . .	3	15	1	42	94	55	41	46
LIAIS.								
De l'île Adam.	2	53	1	25	84	10	36	50
Gros liais ou Cliquart	3	22	1	47	98	20	42	92
Liais fin et dur.	3	35	1	55	104	40	45	25

(1) Lorsque les tailles perdues de lits ou autres au droit de ces évidemens auront été comptées séparément, on soustraira, du temps porté dans le tableau suivant, 24 minutes par pied cube sur la pierre de roche; 7 minutes sur celle de Saint-Leu, et pour les autres espèces de pierres en proportion. (Consulter pour cela la page 50.)

117. *Evidement* idem, *mais* sur le tas.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

Temps pour un pied cube, 1 heure, à 35 c. l'heure .	o	35
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	o	03
Déboursé.	o	38
Bénéfice, un 6e. du tout.	o	06
Valeur d'un pied	o	44
Et pour un mètre cube, 29 heures 12 m., ce qui revient à	12	84

Les mêmes évidemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	1	08	0	48	33	05	14	30
Vergelé dur..	1	53	0	67	45	15	19	56
Conflans.	1	15	0	53	36	30	15	47
Lambourde de Saint-Maur.	1	25	0	62	41	20	18	10
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	2	00	0	87	58	25	25	40
De l'abbaye du Val.	2	35	1	12	75	25	32	70
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	3	05	1	54	90	00	39	12
ROCHE.								
De l'île Adam	2	40	1	16	77	50	33	91
De Passy et de Sèvres.	3	17	1	43	95	50	41	75
De Châtillon ou de Bagneux . . .	3	25	1	49	99	45	43	50
De Saillancourt et de la Chaussée..	3	55	1	54	103	40	44	96
De la Remise et de Saint-Non. . .	3	40	1	59	107	05	46	42
LIAIS.								
De l'île Adam	3	17	1	43	95	50	41	75
Gros liais ou Cliquart.	3	50	1	67	111	55	48	76
Liais fin et dur...	4	05	1	77	119	15	51	68

118. *Evidement pour main d'œuvre* idem, fait en long, entre deux côtés, *comme pour des bordures de trottoirs, et celui pour* l'épaulelage *des moulures.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube, 1 heure 5 m., à 35 c. l'h. .	0	38
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	03
Déboursé.	0	41
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	06
Valeur d'un pied.	0	47
Et pour un mètre cube, 31 heures 38 m., ce qui revient à	13	72

Les mêmes évidemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	1	15	0	54	36	30	15	76
Vergelé dur.	1	40	0	72	48	40	21	02
Conflans.	1	25	0	62	41	20	18	10
Lambourde de Saint-Maur.	1	33	0	67	45	15	19	56
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	2	00	0	87	58	25	25	40
De l'abbaye du Val.	2	40	1	15	77	50	33	58
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	3	05	1	34	88	20	39	12
ROCHE.								
De l'île Adam.	2	55	1	27	85	10	37	08
De Passy et de Sèvres.	3	36	1	56	105	05	45	55
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	3	45	1	63	109	30	47	59
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	3	55	1	70	114	20	49	64
De la Remise ou de Saint-Non. .	4	05	1	77	119	15	51	68
LIAIS.								
De l'île Adam.	3	36	1	56	105	05	45	55
Gros liais ou Cliquart	4	15	1	85	124	05	54	02
Liais fin et dur.	4	30	1	95	131	15	56	94

Refouillement sur le chantier *pour main d'œuvre.*

119. *Refouillement entre* trois côtés *conservés, comme pour des assises formant portion de la fermeture ou de la plinthe d'une cheminée.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube 1 heure 32 min., à 35 c. l'h.	0	53
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	04
Déboursé.	0	57
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	09
Valeur d'un pied.	0	66
Et pour un mètre cube, 44 heures 45 minutes, ce qui revient à.	19	30

Les mêmes refouillemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c	heu.	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	1	45	0	74	51	05	21	60
Vergelé dur.	2	25	1	05	70	55	30	66
Conflans.	1	58	0	87	57	25	25	40
Lambourde de Saint-Maur. . . .	2	10	0	94	63	15	27	44
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	2	50	1	24	82	45	36	20
De l'abbaye du Val.	3	55	1	70	114	20	49	64
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	4	50	2	10	141	10	61	32
ROCHE.								
De l'île Adam.	4	08	1	79	120	40	52	26
De Passy et de Sèvres.	5	02	2	19	147	00	63	94
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	5	15	2	29	153	15	66	86
De Saillancourt et de la Chaussée. .	5	28	2	38	159	15	69	49
De la Remise et de Saint-Non. . .	5	40	2	46	165	25	72	83
LIAIS.								
De l'île Adam.	5	02	2	19	147	00	63	94
Gros liais ou Cliquart.	5	55	2	58	172	45	75	53
Liais fin et dur.	6	20	2	76	184	55	80	59

120. *Refouillement* idem *sur le chantier* entre quatre côtés *conservés, comme pour un châssis de regard, une auge, une plinthe et une fermeture de cheminée.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube, 1 heure 45 m., à 35 c. l'h. .	0	61
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	04
Déboursé.	0	65
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	11
Valeur d'un pied.	0	76
Et pour un mètre cube, 51 heures 5 m., ce qui revient à	22	19

Les mêmes refouillemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin. . . .	2	00	0	87	58	25	25	40
Vergelé dur.	2	45	1	19	80	15	34	75
Conflans.	2	15	0	98	65	40	28	61
Lambourde de Saint-Maur. . . .	2	30	1	08	75	00	31	54
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	3	15	1	41	94	50	41	17
De l'abbaye du Val.	4	30	1	95	131	25	56	94
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	5	30	2	26	160	30	66	00
ROCHE.								
De l'île Adam.	4	45	2	07	138	40	60	45
De Passy et de Sèvres.	5	45	2	50	167	55	73	00
De Châtillon ou de Bagneux. . .	6	00	2	61	175	12	76	21
De Saillancourt ou de la Chaussée. .	6	15	2	73	182	30	79	72
De la Remise ou de Saint-Non. .	6	30	2	82	189	50	82	34
LIAIS.								
De l'île Adam.	5	45	2	50	167	55	73	00
Gros liais ou Cliquart.	6	45	2	94	197	05	85	84
Liais fin et dur.	7	15	3	16	211	55	92	27

121. *Refouillement* idem *entre quatre côtés conservés pour* soupirail *dans une assise de retraite.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube, 2 heures 40 m., à 35 c. l'h.	0	93
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	06
Déboursé.	0	99
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	16
Valeur d'un pied cube.	1	15
Et pour un mètre cube, 77 heures 50 m., ce qui revient à	53	58

Les mêmes refouillemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	3	00	1	30	87	56	37	96
Vergelé dur.	4	05	1	78	119	15	51	97
Conflans.	3	20	1	45	97	20	42	54
Lambourde de Saint-Maur. . . .	3	45	1	53	109	30	47	68
PIERRE FRANCHE.								
de l'île Adam	4	50	2	10	141	10	61	52
De l'abbaye du Val	6	45	2	75	197	05	80	50
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	8	15	3	60	240	55	105	12
ROCHE.								
De l'île Adam.	7	10	3	15	209	15	91	98
De Passy et de Sèvres.	8	38	3	75	252	05	109	50
De Châtillon ou de Bagneux . . .	9	00	3	92	262	50	114	46
De Saillancourt et de la Chaussée .	9	22	4	08	273	30	119	13
De la Remise et de Saint-Non. .	9	45	4	24	284	40	123	80
LIAIS.								
De l'île Adam.	8	38	3	75	252	05	109	50
Gros liais ou Cliquart.	10	05	4	38	294	25	127	89
Liais fin et dur.	10	50	4	72	316	20	137	82

122. *Refouillement sur* le tas *avec la pioche et le poinçon, pour de grandes parties de reprises à* mi-épaisseur *de mur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

Temps pour un pied cube, compris celui nécessaire pour faire les ciselures et dresser les arêtes des lits et joints au pourtour du refouillement, 1 heure 20 min., à 35 c. l'h.	0	47
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	03
Déboursé.	0	50
Bénéfice, un 6e. du tout	0	08
Valeur du pied.	0	58
Et pour un mètre cube, 38 heures 55 m., ce qui revient à.	16	93

Les mêmes refouillemens pour les autres natures de pierres, exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
	heu.	min.	fr.	c.	heu.	min.	fr.	c.
PIERRE TENDRE.								
Vergelé tendre et Parmin. . . .	1	33	0	67	45	10	19	56
Vergelé dur.	2	07	0	91	61	45	26	57
Conflans.	1	45	0	76	51	05	22	19
Lambourde de Saint-Maur. . . .	1	55	0	83	56	00	24	59
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam.	2	50	1	08	73	00	31	53
De l'abbaye du Val.	2	30	1	52	102	10	44	58
De Mont-Rouge et de Bagneux. . .	4	15	1	85	124	05	54	02
ROCHE.								
De l'île Adam.	3	40	1	59	107	05	46	42
De Passy et de Sèvres.	4	30	1	95	131	25	56	94
De Châtillon ou de Bagneux. . . .	4	40	2	03	136	15	59	27
De Saillancourt et de la Chaussée. .	4	50	2	10	141	10	61	32
De la Remise et de Saint-Non. . .	5	00	2	18	146	00	63	65
LIAIS.								
De l'île Adam.	4	30	1	95	131	25	56	94
Gros liais ou Cliquart.	5	15	2	28	153	15	66	57
Liais fin et dur.	5	35	2	42	163	00	70	66

123. *Refouillement sur le tas à la masse et au poinçon, pour des* incrustemens *de carreaux de* 30 *à* 40 *centimètres carrés, isolément placés, à mi-épaisseur de mur.*

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour un pied cube compris de même le dressement des lits et des joints, 2 h. 5 min., à 35 c. l'h. .	0	73
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci.	0	05
Déboursé.	0	78
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	13
Valeur d'un pied..	0	91
Et pour un mètre cube, 60 heures 50 minutes, ce qui revient à	26	57

Les mêmes refouillemens pour les autres natures de pierres exigent de temps et s'élèvent, d'après ce premier détail, savoir :

	Pour un pied cube.				Pour un metre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	h.	min.	fr.	c.	h.	min.	fr.	c.
Parmin et vergelé tendre.	2	25	1	06	70	55	30	95
Vergelé dur.	3	20	1	44	97	20	42	05
Conflans	2	45	1	19	80	20	34	74
Lambourde de Saint-Maur	3	00	1	30	87	35	37	96
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam..	5	55	1	70	114	20	49	64
De l'abbaye du Val..	5	20	2	33	155	45	68	03
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	6	35	2	86	192	15	83	51
ROCHE.								
De l'île Adam	5	40	2	46	165	30	71	85
De Passy et de Sèvres.	6	50	2	97	199	20	86	72
De Châtilon ou de Bagneux. . . .	7	10	3	12	209	15	91	10
De Saillancourt et de la Chaussée.	7	28	3	24	218	00	94	60
De la Remise et de Saint-Non. . .	7	45	3	37	226	00	98	40
LIAIS.								
De l'île Adam.	6	50	2	97	199	20	86	72
Gros liais ou Cliquart	8	50	3	52	236	00	102	78
Liais fin et dur.	8	40	3	76	253	00	109	80

De la taille des feuillures, des joints d'appareil, des grands refends, et du refouillement des trous, le tout dans de la pierre de roche de Paris.

---

124. FEUILLURE *taillée sur arête, faite sur le chantier ou sur le tas, ayant* 12 à 15 lignes *carrées.*

Détail pour 6 *pieds de longueur.*

	fr.	c.
Temps, 3 heures 40 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	1	28
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ.	1	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	23
Valeur de 6 pieds de longueur.	1	60

125. *Feuillure de* 2 ° $\frac{1}{2}$ *carrés.*

Temps, 5 heures 25 minutes, à 0 fr. 35 c. l'heure.	1	90
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci . . .	0	13
DÉBOURSÉ	2	03
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	34
Valeur de 6 pieds de longueur.	2	37

126. PETIT REFEND *d'appareil, de* 6 *lignes de largeur environ, sur à peu près* 3 *lignes de profondeur.*

Temps pour 6 pieds de longueur, 2 heures 30 min., à 0 fr. 35 c. l'heure.	0	87
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	06
DÉBOURSÉ.	0	93
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	15
Valeur de 6 pieds de longueur.	1	08

127. GRAND REFEND *carré ou refend triangulaire, d'environ 13 lignes de largeur sur 9 à 10 lignes de profondeur.*

	fr.	c.
Temps, 6 heures 15 min., à 0 fr. 35 c. l'heure .	2	19
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	2	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	39
Valeur de 6 pieds de longueur.	2	73

128. *Grand refend* idem, *mais les arêtes saillantes* arrondies *ou chanfrinées.*

Temps, 8 heures 50 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	3	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	21
DÉBOURSÉ.	3	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	55
Valeur de 6 pieds de longueur.	3	85

129. *Grand refend d'environ 21 lignes de largeur sur 15 lignes de profondeur, à* double filet *sur le devant, les arêtes* carrées *ou* arrondies.

Temps, 10 heures 30 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	4	72
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	31
DÉBOURSÉ.	5	03
Bénéfice, un 6. de la dépense.	0	84
Valeur de 6 pieds de longueur.	5	87

Refouillement de trou.

130. TROU *pour solive d'environ 10° en tout sens.*

Temps, 7 heures 30 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	2	62

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	18
Déboursé.	2	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	46
Valeur de ce trou.	3	26

131. *Trou de 7° sur 7° et 9° de profondeur.*

Temps, 6 heures, à 0 fr. 35 c. l'heure.	2	10
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	14
Déboursé.	2	24
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	37
Valeur de ce trou.	2	61

132. *Trou de 7° sur 5° et 7° de profondeur.*

Temps, 4 heures 30 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	1	57
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	1	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	28
Valeur de ce trou.	1	95

133. *Trou de 6° sur 4° et 6° de profondeur.*

Temps, 3 heures 15 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	1	14
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	1	22
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	20
Valeur de ce trou.	1	42

134. *Trou de 5° sur 3° et 6° de profondeur.*

Temps, 2 heures 45 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	0	95

	fr.	.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	06
Déboursé.	1	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	17
Valeur de ce trou.	1	18

135. *Trou de* 4° *sur* 3° *et* 5° *de profondeur.*

Temps, 1 heure 50 min., à 0 fr. 35 c. l'heure. .	0	64
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	0	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	12
Valeur de ce trou.	0	80

136. *Trou de* 3° *sur* 3° *et* 4° *de profondeur.*

Temps, 1 heure, à 0 fr. 35 c. l'heure.	0	35
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	06
Valeur de ce trou.	0	43

137. *Trou de* 2° *sur* 2° *et* 3° *de profondeur.*

Temps, 0 45 min., à 0 fr. 35 c. l'heure.	0	26
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	02
Déboursé.	0	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	05
Valeur de ce trou.	0	33

138. ENTAILLE *à l'angle d'une dalle, d'un appui, d'un seuil, ayant environ* 6° *de longueur, sur* 3° *à* 4° *de profondeur et* 4° *à* 6° *de hauteur.*

	fr.	c.
Temps, o 5o min., à o fr. 35 c. l'heure.	o	29
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	o	02
DÉBOURSÉ.	o	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	o	05
Valeur de cette entaille (1).	o	36

(1) Les feuillures, les refends et les trous taillés dans les autres espèces de pierres plus ou moins dures que cette roche, vaudront plus ou moins et dans les proportions qui sont indiquées page 5o.

DEUXIÈME PARTIE.

DES GROS OUVRAGES
DE MAÇONNERIE
AUTRES QU'EN PIERRE.

DES OUVRAGES EN MOELLON.

139. Moellon *dur d'Arcueil ou semblable, hourdé en plâtre, pour des* massifs, *des* blocages, *des* remplissages *de reins de voûtes ou ouvrages semblables.*

	fr.	c.
Moellon, une toise cube.	78	00
Plâtre pour l'hourdage, 40 pieds cubes, à 64 le p.	25	60
Façon compris l'approche des matériaux. 40 heures de maçon et de son garçon, à 0 fr. 515 l'heure pour les deux.	20	60
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre	1	38
Déboursé.	125	58
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	20	93
Valeur de la toise cube	146	51

Elémens principaux pour un mètre cube.

Moellon, 29 pieds deux 10e. ou un mètre cube.
Plâtre, 0.114 cubes.
Façon, 5 heures 24 min. de maçon et son garçon.

Valeur du mètre cube	19	80

	fr.	c.
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à.	55	51
Et le mètre cube, le moellon n'étant pas fourni, à.	7	50

140. Mur *en* fondation *adossé à des terre-pleins.*

Moellon en plâtre, *idem* ci-dessus, n°. 139 . . .	103	60
Façon, 45 heures à o. 515 l'heure, *idem*.	22	57
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	50
Déboursé.	127	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense	21	28
Valeur de la toise cube.	148	95

Et pour un mètre, moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139.		
Façon, 6 heures 5 min.		
Valeur du mètre cube	20	13
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à.	57	95
Et le mètre cube à.	7	83

141. *Mur de* cave *et mur de* clôture.

Moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139.	103	60
Façon, compris échafaudage, approche des moellons et leur ébousinage, 55 heures, à o. 515 l'heure.	28	32
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	88
Déboursé.	133	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense	22	30
Valeur de la toise cube.	156	10

	fr.	c.
Et pour un mètre, moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139.		
Façon, 7 heures 26 min.		
Valeur du mètre cube	21	10
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à	65	10
Et le mètre cube à.	8	80

142. *Mur* plein, de pignon *et autres*, *et de toutes élévations*.

Moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139	103	60
Façon, compris échafaudage, montage et ébousinage du moellon, 68 heures, au même prix que ci-dessus.	35	02
Faux frais, un 15e. de la façon.	2	33
Déboursé.	140	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense	23	49
Valeur de la toise cube.	164	44
Et pour un mètre, moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139.		
Façon, 9 heures 12 min.		
Valeur du mètre cube	22	23
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à.	73	44
Et le mètre cube à	9	92

143. *Mur de* refend, percé de baies *de porte*, *et de passage pour tuyaux de cheminées*, *etc.*

Moellon et plâtre, *idem* qu'au n°. 139.	103	60
Façon, compris échafaud, montage des matériaux et ébousinage, *id.*, et la mise en ligne des dosserets de baies et des passages, 74 heures, à 0.515 l'heure.	38	11

	fr.	c.
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre	2	54
Déboursé.	144	25
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	24	04
Valeur de la toise cube.	168	29
Et pour un mètre, moellon et plâtre, *id.* qu'au no. 139.		
Façon, 10 heures.		
Valeur du mètre cube.	22	75
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à	77	25
Et le mètre cube à	10	44

144. *Mur de* face, percé de baies *de croisées*.

Moellon et plâtre, *idem* qu'au no. 139	103	60
Façon, tout compris comme au no. 143, 80 h. (1).	41	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	2	75
Déboursé.	147	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	24	59
Valeur de la toise cube.	172	14
Et pour un mètre cube, moellon et plâtre, *idem* qu'au no. 139.		
Façon, 10 heures 48 min.		
Valeur du mètre cube.	23	27

(1) Dans le temps porté pour la façon des murs qui précèdent et compris celui nécessaire à faire et démonter les échafauds, il est de 5 heures par toise cube pour les murs de cave et de clôture, de 7 heures pour les murs pleins et de grande élévation, et de 8 et 10 heures pour les murs percés de baies; ces vides étant déduits dans le toisé, ce nombre d'heures est pour les huit toises courantes d'échafaud que l'on fait ordinairement par chaque toise cube, lorsque les murs sont échafaudés sur les deux paremens.

	fr.	c.
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à	81	14
Et le mètre cube à	10	97

145. VOUTE *en* berceau *pour des caves.*

Moellon, *id.* qu'au n°. 139	78	00
Plâtre, compris celui nécessaire aux tasseaux et au pâté, etc., 44 p. cubes, à 64 c. le pied. . . .	28	16
Façon, compris pose des fourrures, tasseaux, planches pour cintrer, et l'ébousinage du moellon, 70 heures.	36	05
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	2	40
DÉBOURSÉ.	144	61
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	24	10
Valeur de la toise cube.	168	71

Élémens principaux pour un mètre cube.

Moellon, *id.* qu'au n°. 139.		
Plâtre, 0. 125 cubes.		
Façon, 9 heures 28 min.		
Valeur du mètre cube.....	22	80
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à	77	71
Et le mètre cube à.....	10	50

146. *Mur de* cave *ou de* clôture *à deux paremens, le moellon étant* esmilié *proprement sur ses lits, joints et paremens, et seulement jointoyé en plâtre.*

Moellon, une toise cube, *id.*	78	00
Déchet par l'esmillage, un vingtième.	3	90

	fr.	c.
Plâtre pour l'hourdage et le jointoiement, 45 pieds cubes, à 64 c.	28	80
Façon compris l'esmillage, l'échafaud et le jointoiement, 78 heures	40	17
Faux frais, un 15e. *idem.*	2	78
Déboursé.	153	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	25	61
Valeur de la toise cube (1).	179	26

Elémens principaux pour un mètre cube.

Moellon, *id.* qu'au n° 139.		
Plâtre, 0. 128 cubes.		
Façon, 10 heures 32 min.		
Valeur du mètre cube	24	22
La toise cube, le moellon n'étant pas fourni, revient à	83	70
Et le mètre cube à	11	32

147. *Murs de cave, de clôture ou de terrasse, adossés à un terre-plein, n'ayant qu'un parement, et construits en moellon dur d'Arcueil,* taillé en lits, joints et paremens, dit piqué.

Pour une toise cube formant quatre paremens de mur, 360 moellons taillés, à 30 fr. 60 c. le cent de compte	110	16
Moellon brut pour le parement de derrière des quatre épaisseurs de mur, une demi-toise à 78 f.	39	00

(1) La différence du total, n°. 141, à celui-ci, étant de 23 fr. 16 c. pour une toise cube, et cette toise formant quatre murs de chacun 18° d'épaisseur ayant deux paremens, ce qui forme 8 to. de paremens, il en résulte qu'une toise superficielle de parement de moellon, bien esmilié et jointoyé en plâtre, revient à 2 fr. 90 c., et le mètre à 0 fr. 76 c.

	fr.	c.
Plâtre pour l'hourdage et le jointoiement, 41 pieds cubes, à 64 c. le pied.	26	24
Façon, compris échafaud sur un parement, 60 h.	30	90
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	2	06
Déboursé.	208	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	34	74
Valeur de la toise cube (1)	243	10

Elémens principaux pour un mètre cube.

Moellon taillé, 49.
Moellon brut, 14 pieds 6 10e. ou un demi-mètre cube.
Plâtre, 0. 117 cubes.
Façon, 8 heures 7 m.

Valeur du mètre cube.....	32	86
Le moellon n'étant pas fourni, la toise revient à.....	69	18
Et le mètre cube à.....	9	30
Le même mur fait en moellon tendre, la toise revient à	221	66
Et le mètre cube à.....	30	00

148. *Murs de clôture, de terrasse* idem, *mais sur un* plan cintré, et voûte *de cave, faits en même moellon dur comme ci-dessus, et taillé circulairement au bâtiment.*

Pour une toise cube, 360 moellons taillés circulairement, à 36 fr. le cent compris la taille cintrée et le déchet particulier par cette taille.	129	60

(1) La différence du total, n°. 141, à celui-ci, étant de 87 fr. par toise cube, et cette toise formant quatre murs de 18° d'épaisseur à un parement, il en résulte que la toise superficielle de parement de moellon dur *piqué* et jointoyé revient à 21 fr. 75 c. et le mètre à 5 fr. 74 c.

	fr.	c
Moellon brut et plâtre, *idem* qu'au n°. 147. . . .	65	24
Façon pour la pose, 70 heures	36	05
Faux frais, un 15e. *idem*.	2	40
Déboursé.	233	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	38	88
Valeur de la toise cube (1).	272	17

Elémens principaux pour un mètre cube.

Moellon taillé, moellon brut et plâtre, *idem* qu'au n°. 147.		
Façon pour la pose, 9 heures 28 m.		
Valeur du mètre cube.....	36	80
Le moellon n'étant pas fourni, la toise revient à.....	75	47
Et le mètre cube à.....	10	20

Lorsque des murs de clôture ou d'habitation seront reconstruits par reprise, il sera ajouté au temps porté dans les précédens détails; savoir: pour ceux refaits par grandes reprises, 10 heures par toise cube ou 1 heure 21 min. par mètre. Pour ceux par petites reprises et par épaulées, 16 heures par toise cube, et 2 heures 10 min. par mètre, et pour les mêmes reconstruits dans l'embarras des étaiemens, 20 heures par toise, et 2 heures 42 min. par mètre; ce qui fait en somme, compris les faux frais et le bénéfice, pour les grandes reprises, 6 fr. 40 c. par toise, et 0 fr. 87 c. par mètre. Pour les petites reprises, 10 fr. 25 c. par toise, et 1 fr. 38 c. par mètre, et pour celles faites parmi les étaies, 12 fr. 08 c. par toise, à 1 fr. 72 cent. par mètre.

(1) D'après ce détail et celui n°. 141, la valeur d'une toise superficielle de parement de moellon dur, taillé circulairement et jointoyé, revient à 29 fr. 00 et le mètre à 7 fr. 45.

Pour les murs construits d'origine et sur plan cintré, il sera ajouté au temps porté pour ceux qui précèdent, 12 heures par toise cube ou 1 heure 37 min. par mètre ; ce qui fait en somme, compris faux frais et bénéfice, 7 fr. 70 c. par toise, et 1 fr. 04 c. par mètre ; et à ces mêmes murs, mais refaits et en reprises, les mêmes augmentations en plus que celles précédentes.

149. *Mur plein de pignon ou autres et de toutes élévations, le moellon hourdé en* mortier de chaux et sable de plaine *à gros grain.*

	fr.	c.
Moellon, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 142. .	115	35
Mortier, 40 pieds cubes, à 58 c. le pied.	23	20
Déboursé.	138	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	23	09
Valeur de la toise cube.	161	64

150. *Le même mur, mais le mortier fait avec du* sable fin de rivière.

Moellon, façon, faux frais, *id.* qu'au n°. 142. . .	115	35
Mortier, 40 p., à 52 c. le pied	20	80
Déboursé.	136	15
Bénéfice, un 6e. de la dépense	22	69
Valeur d'une toise cube	158	84

151. *Le même mur, mais le mortier fait avec* du ciment commun.

Moellon, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 142 .	115	35
Mortier, 40 p., à 1 fr. 03 cent. le pied.	41	20
Déboursé.	156	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense	26	09
Valeur de la toise cube.	182	64

152. *Mur* idem *qu'au n°. 142, mais construit avec du moellon dur* de Vaugirard, *et hourdé en plâtre.*

	fr.	c.
Moellon, 1 toise cube.	68	00
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 142. .	62	95
Déboursé.	130	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense	21	82
Valeur de la toise cube.	152	77

153. *Mur* idem *qu'au n°. 142, mais construit avec du moellon* tendre de Passy, *de Boulogne ou de* Nanterre.

Moellon, une toise cube.	65	00
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 142. .	62	95
Déboursé.	127	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense	21	32
Valeur de la toise cube.	149	27

154. *Mur* idem *qu'au n°. 142, mais construit en* moellon de plâtre *des carrières de Montmartre ou de Pantin.*

Moellon, 1 toise cube.	60	00
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 142 . .	62	95
Déboursé.	122	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	20	49
Valeur de la toise cube.	143	44
Valeur du mètre.	19	39

La toise cube du mur détaillé sous le n°. 142, s'élevant à 164 fr. 44 c., et celle sous le n°. 149, à 161 fr 64 c., il en résulte que le moellon dur d'Arcueil, hourdé en mortier de chaux et sable de plaine, coûte, par toise cube, 2 fr. 80 c. de moins que celui hourdé en plâtre, et par mètre, 0 fr. 38 c.

Que le même hourdé en mortier de chaux et sable de rivière, n°. 150, coûte, par toise cube, 5 fr. 60 c. de moins que le premier, et par mètre o fr. 76. c.

Que le même hourdé en mortier de chaux et ciment commun, n°. 151, coûte de plus que le premier, par toise cube, 18 fr. 20 c., et par mètre, 2 fr. 46. c.

Que le moellon dur de Vaugirard étant hourdé en plâtre, n°. 152, coûte de moins que celui d'Arcueil, n°. 142, par toise cube, 11 fr. 67 c., et par mètre, 1 fr. 58 c.

Que le même, hourdé en chaux et sable de plaine, coûte de moins que le premier, par toise, 14 fr. 47 c., et par mètre, 1 fr. 96 c.

Que le moellon tendre de Passy ou de Nanterre, hourdé en plâtre, n°. 153, coûte de moins que celui sous le n°. 142, par toise, 15 fr. 17 c., et par mètre, 2 fr. 05 c.

Que le même hourdé en mortier de chaux et sable de plaine, n°. 153, coûte de moins que le premier, par toise, 17 fr. 97 c., et par mètre, 2 fr. 43 c.

Et enfin, que le moellon de plâtre hourdé aussi en plâtre, n°. 154, coûte de moins que le moellon dur d'Arcueil, hourdé de même par toise cube, 21 fr. 00 et par mètre, 2 fr. 84 c.

DES OUVRAGES EN MEULIERE.

155. MEULIERE *de Corbeil ou de ses environs, employée en* massif, *en* blocage, *et hourdée en plâtre.*

	fr.	c.
Meulière, 1 toise et $\frac{1}{10}$ en œuvre, à 87 fr. la toise.	95	70
Plâtre, 60 p. cubes pour l'hourdage, à 64 c. le p. (1).	38	40
Façon, 44 heures, à o fr. 515 l'heure de maçon et garçon	22	66

(1) Lorsque la meulière sera de petite dimension, ou de grandeur ordinaire, mais très-plate, on ajoutera à tous les détails suivans une augmentation de 12 pieds cubes de plâtre ou de mortier par toise cube, et o m. o31 par mètre; et pour la main d'œuvre une augmentation de 8 heures par toise, et une heure 5 minutes par mètre.

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	1	51
Déboursé.	158	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	26	38
Valeur de la toise cube.	184	65

Elémens principaux pour un mètre cube.

Meulière en œuvre. 32 p. $\frac{1}{10}$ ou un m. $\frac{1}{10}$.		
Plâtre, 0. 171 cubes.		
Façon, 5 heures 57 min.		
Valeur du mètre cube.	24	95
La toise cube, la meulière n'étant pas fournie, revient à.	73	00
Et le mètre à	9	87

156. *Mur en* fondation *adossé à des terre-pleins.*

Meulière et plâtre, *idem* que ci-dessus	134	10
Façon, 49 heures.	25	23
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	68
Déboursé.	161	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	26	84
Valeur de la toise cube.	187	85

Et pour un mètre, meulière et plâtre, *id.* qu'au no. 155.		
Façon, 6 heures 40 min.		
Valeur du mètre cube.	25	39
La toise cube, la meulière n'étant pas fournie, revient à	76	20
Et le mètre à.	10	30

157. *Mur de* cave *et de* clôture.

	fr	c.
Meulière et plâtre, *idem* qu'au n°. 155	134	10
Façon, compris échafaud et approche ou montage des matériaux, 59 heures (1)	30	38
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	2	02
Déboursé.	166	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	27	75
Valeur de la toise cube.	194	25

Et pour un mètre, meulière et plâtre, *idem* qu'au n°. 155.

Façon, 7 heures 58 min.

Valeur du mètre cube.....	26	25
La toise cube, la meulière n'étant pas fournie, revient à.....	82	60
Et le mètre cube à.....	11	16

158. *Mur* plein *de* pignon *et autres, et de toutes élévations.*

Meulière et plâtre, *idem* qu'au n°. 155	134	10
Façon, compris les échafauds et montage de la meulière, mise en ligne, etc., 72 heures	37	08
Faux frais, un 15e. de la façon.	2	47
Déboursé.	173	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	28	95
Valeur de la toise cube.	202	60

(1) Si les joints entre chaque pierre ont été remplis de petites pierrailles provenant des débris de la meulière mise en œuvre, ce qu'on nomme *parement rocaillé*, et que ce travail ait eu lieu en même temps que la construction et avec le mortier même de l'hourdage, seule manière de faire cet ouvrage de durée, il sera ajouté pour cette main d'œuvre 1 heure 55 minutes par toise, et par mètre 30 m. Ce qui fait par toise sup. de chaque parement de mur, faux frais et bénéfice compris, une augmentation de 1 fr. 22 c., et par mètre 32 c.

	fr.	c.
Et pour un mètre, meulière et plâtre, *id.* qu'au n°. 155.		
Façon, 9 heures 44 min.		
Valeur du mètre cube.....	27	39
La meulière n'étant pas fournie, la toise cube revient à.....	90	94
Et le mètre cube à.....	12	29

159. *Mur de* face percé de baies *de croisées.*

Meulière et plâtre, *idem* qu'au n°. 155.	134	10
Façon, compris échafaud *idem*, 84 heures. . . .	43	26
Faux frais, un 15e. de la façon	2	88
Déboursé.	180	24
Bénéfice, un 6e. de la dépense	30	04
Valeur de la toise cube.	210	28
Et pour un mètre cube, meulière et plâtre, *idem* qu'au n°. 155.		
Façon, 11 heures 22 min.		
Valeur du mètre cube	28	41
La meulière nétant pas fournie, la toise cube revient à..... ...	98	63
Et le mètre cube à.....	13	33

160. *Mur plein de pignon et autres et de toutes élévations, hourdés en* mortier de chaux *et* sable *de plaine à gros grain.*

Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 158.	135	25
Mortier, 60 pieds cubes, à 58 c. le pied.	34	80
Déboursé.	170	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	28	34
Valeur de la toise cube.	198	39

161. *Mur* idem, *la meulière hourdée en* mortier de chaux *et* ciment commun.

	fr.	c.
Meulière, façon et faux frais, *id* qu'au n°. 158. .	135	25
Mortier, 60 p. cubes, à 1 fr. 03 c. le pied. . . .	60	80
Déboursé.	196	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense	32	67
Valeur de la toise cube.	228	72

La toise cube du mur détaillé sous le n°. 158, s'élevant à la somme de 202 fr. 60 c., et celle sous le n°. 160, à la somme de 198 fr. 39 c., il en résulte que la meulière hourdée en mortier de chaux et sable de plaine, coûte, par toise cube, 4 fr. 21 c. de moins que celle hourdée en plâtre, et par mètre cube o fr. 57 c.;

Que le même mur hourdé en mortier de chaux et ciment commun, n°. 161, coûte, par toise cube, 26 fr. 12 c. de plus que le premier, et par mètre 3 fr. 53 c.

162. Voûte *en berceau pour des caves hourdées en plâtre.*

Meulière, *id.* qu'au n°. 155.	95	70
Plâtre compris celui pour les tasseaux, pâté, etc., 64 pieds cubes, à 64 c. le p.	40	96
Façon, compris échafaud, cintre, fourrure, etc., 74 heures, à o fr. 515 l'heure.	38	11
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	2	54
Déboursé.	177	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	29	55
Valeur de la toise cube.	206	86

Elémens principaux pour un mètre cube.

Meuliére, *idem* qu'au n°. 155.

	fr.	c.
Plâtre, o. 182 cubes.		
Façon, 10 heures.		
Valeur du mètre cube.....	27	95
La meulière n'étant pas fournie, la toise cube revient à.....	95	21
Et le mètre cube à.....	12	86

163. *Mur de* fosse *hourdée en mortier de* chaux et sable *de rivière.*

Meulière, *id.* qu'au n°. 155	95	70
Mortier, 60 p. cubes, à 52 c. le pied.	31	20
Façon, 65 heures, à o fr. 515 l'heure.	33	47
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre.	2	23
Déboursé.	162	60
Bénéfice, un 6°. de la dépense	27	10
Valeur de la toise cube.	189	70

Elémens principaux pour un mètre cube.

Meulière, *id.* qu'au n°. 155.		
Mortier, o. 171 cubes.		
Façon, 8 heures 47 min.		
Valeur du mètre cube.....	25	64
La meulière n'étant pas fournie, la toise cube revient à.....	78	05
Et le mètre cube à.....	10	54

164. *Le même mur, mais l'hourdage fait en mortier de* chaux *et* ciment *commun.*

Meulière, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 163. .	131	40
Mortier, 60 pieds cubes, à 1 fr. 03 c. le pied. . .	61	80

	fr.	c.
Déboursé.	193	20
Bénéfice, un 6e. de la dépense	32	20
Valeur de la toise cube.	225	40
Et pour un mètre cube, *id.* qu'au nº. 163.		
Valeur du mètre cube.	30	47
La meulière n'étant pas fournie, la toise cube revient à	113	75
Et le mètre cube à	15	37

165. Voute de fosse *en meulière, l'hourdage fait de mortier chaux et sable de rivière.*

Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au nº. 162.	136	35
Mortier, 60 pieds cubes, à 52 c. le pied	31	20
Déboursé.	167	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense	27	92
Valeur de la toise cube.	195	47
Et pour un mètre cube, *idem* qu'au nº. 162.		
Valeur du mètre cube.	26	42
La meulière n'étant pas fournie, la toise cube revient à	83	82
Et le mètre cube à.	11	38

DES OUVRAGES EN PLATRAS HOURDIS EN PLATRE.

166. Platras *employés en* massif *ou pour des remplissages.*

Plâtras, une toise cube	25	00
Plâtre pour hourdir, 54 pieds cubes	34	54
Façon, compris l'approche des matériaux, 45 h. .	23	17

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	55
Déboursé	84	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	14	04
Valeur de la toise cube	98	30

Elémens principaux pour un mètre cube.

Plâtras, 29 p. $\frac{2}{10}$ ou un mètre cube.
Plâtre, o. 154 cubes
Façon, 6 heures 5 min.

Valeur du mètre cube	13	29
Les plâtras n'étant pas fournis, la toise cube revient à	69	13
Et le mètre cube à	9	34

167. *Mur en élévation pour* clôture.

Plâtras et plâtre, *idem* qu'au no. 166.	59	54
Façon, compris l'échafaud, 60 heures, à 0 fr. 515 l'heure.	30	90
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	2	06
Déboursé.	92	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	15	42
Valeur de la toise cube.	107	92

Et pour un mètre, plâtras et plâtre, *id.* qu'au no. 166.
Façon, 8 heures 6 min.

Valeur du mètre cube.....	14	59
Les plâtras n'étant pas fournis, la toise cube revient à.....	78	75
Et le mètre à.....	10	64

168. *Mur plein, de* pignon *et autres de toutes élévations.*

	fr.	c.
Plâtras et plâtre, *idem* qu'au n°. 166.	59	54
Façon, compris échafaud, 74 heures.	38	11
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	2	54
Déboursé.	100	19
Bénéfice, un 6e. de la dépense	16	69
Valeur de la toise cube.	116	88

Et pour un mètre, plâtras et plâtre, *idem* qu'au n° 166.
Façon, 10 heures.

Valeur du mètre cube.....	15	79
Les plâtras n'étant pas fournis, la toise revient à.....	87	92
Et le mètre à.....	11	88

169. *Mur à grande élévation tel que pour des* dossiers *de cheminée au-dessus des combles.*

Plâtras et plâtre, *idem* qu'au n°. 166	59	54
Façon, compris échafaud, 80 heures.	41	20
Faux frais, un 15e. de la façon	2	75
Déboursé.	103	49
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	17	25
Valeur de la toise cube.	120	74

Et pour un mètre, plâtras et plâtre, *idem* qu'au n°. 166.
Façon, 10 heures 48 min.

Valeur du mètre cube.....	16	31

	fr.	c.
Les plâtras n'étant pas fournis, la toise cube revient à.....	91	57
Et le mètre à.....	12	37

DES OUVRAGES EN BRIQUES ET EN POTERIES.

170. BRIQUE *de* Bourgogne *hourdée en plâtre, employée pour des* murs *de face percés de baies.*

Pour une toise cube, 4560 briques, compris un 50e. de déchet, à 80 fr. 50 c. le mille (1) . .	367	08
Plâtre pour l'hourdage, 41 pieds cubes, à 64 c. le pied.	26	24
Façon, compris montage des matériaux, et la construction des échafauds, 110 heures, à 0 fr. 515 l'heure.	56	65
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	3	84
DÉBOURSÉ.	453	81
Bénéfice, un 6e. de la dépense	75	63
Valeur de la toise cube	529	44

Elémens principaux pour un mètre cube.

Briques, 616.
Plâtre 0. 117 cubes.
Façon, 14 heures 52 min.

Valeur du mètre cube.	71	57
La brique n'étant pas fournie, la toise cube revient à	101	18
Et le mètre à.	13	20

(1) Par le nombre de briques, porté dans chacun des détails suivans, on a supputé que les joints, tant orizontaux que verticaux, n'auraient que 5 lignes de largeur.

171. *Voûte en brique de* Bourgogne, idem.

	fr.	c.
Briques, *idem* qu'au n°. 170.	367	08
Plâtre, compris celui nécessaire à faire les tasseaux, le pâté, etc. 45 p. cubes, à 64 c. le pied . . .	28	80
Façon, compris *idem*, 130 heures, à 0 fr. 515 l'heure.	66	95
Faux frais, un 15°. de la façon	4	46
Déboursé.	467	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	77	88
Valeur de la toise cube.	545	17

Elémens principaux pour un mètre cube.

Briques, *id.* qu'au n°. 170.		
Plâtre, 0. 128.		
Façon, 17 heures 34 min.		
Valeur du mètre cube.	73	22
La brique n'étant pas fournie, la toise cube revient à.	116	91
Et le mètre à.	15	80

172. *Brique de* Bourgogne *posée à plat, employée en* languettes ou tuyaux *de cheminée de 4° d'épaisseur, élevée en même temps que les murs de refend ou mitoyens.*

Pour une toise superficielle, 277 briques compris un 50e. pour le déchet, à 80 fr. 50 c. le mille .	22	29
Plâtre pour l'hourdage seul, 1 p. 10° cubes, à 64 c.	1	12
Façon, non compris l'échafaud, celui-ci étant compté dans la construction du mur, 8 heures, à 0 fr. 515 l'heure	4	12
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	27

	fr.	c.
Déboursé.	27	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	4	63
Valeur de la toise superficielle	32	43

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Briques, 73.		
Plâtre, o. 016.		
Façon, 2 heures 7 min.		
Valeur du mètre superficiel	8	56
La brique n'étant pas fournie, la toise superficielle revient à.	6	43
Et le mètre à.	1	70

173. *Brique* idem, *posée de* champ, *pour des* tuyaux *de cheminée de* 2° *d'épaisseur.*

Briques, 145, compris le déchet, à 80 fr. 50 cent. le mille.	11	67
Plâtre pour l'hourdage, o p. 11° cubes, à 64 c. le p.	0	59
Façon, non compris échafaud, 4 heures 30 min. .	2	32
Faux frais, un 15e. de la façon	0	16
Déboursé.	14	74
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	46
Valeur de la toise superficielle	17	20

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Briques, 38.		
Plâtre, o. 009.		
Façon, 1 heure 11 min.		
Valeur du mètre superficiel.	4	54

	fr.	c.
La brique n'étant pas fournie, la toise superficielle revient à	3	68
Et le mètre à	0	97

174. *Brique de Bourgogne posée à plat, employée à des têtes de cheminées* rétablies *ou à des tuyaux neufs et* isolés.

Brique et plâtre, *idem* qu'au n°. 172.	23	41
Façon, compris l'établissement spécial d'un échafaud et montage des briques, 10 heures. . . .	5	15
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	35
DÉBOURSÉ.	28	91
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	4	82
Valeur de la toise superficielle	33	73

Et pour un mètre, brique et plâtre, *id.* qu'au n°. 172.
Façon, 2 heures 38 min.

Valeur du mètre superficiel	8	90
La brique n'étant pas fournie, la toise revient à.	7	77
Et le mètre à	2	05

175. *Brique de* salins *dite de Montereau employée en tuyaux de 4° d'épaisseur.*

Briques, 302, à 77 fr. 50 c. le mille..	23	40
Plâtre pour l'hourdage, 1 p. 10° cubes, à 64 c. le p.	1	17
Façon, 8 heures 20 min., à 0 fr. 515 l'heure. . .	4	29
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	29
DÉBOURSÉ.	29	15
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	4	86
Valeur de la toise superficielle.	34	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Briques, 80.		
Plâtre, o. 017.		
Façon, 2 heures 12 min.		
Valeur du mètre superficiel.	8	97

176. *Brique des fabriques* de Paris, *posée à plat, pour* tuyaux *élevés avec les murs.*

Briques, compris un 50e. de déchet, 315, à 55 fr. le mille.	17	32
Plâtre pour l'hourdage, 2 p. cubes, à 64 c. . . .	1	28
Façon, 8 heures 40 min..	4	46
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	30
Déboursé.	23	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	89
Valeur de la toise superficielle.	27	25

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Briques, 83.		
Plâtre, o. 018.		
Façon, 2 heures 17 min.		
Valeur du mètre superficiel.	7	19
La brique n'étant pas fournie, la toise revient à	7	05
Et le mètre à.	1	85

177. *Brique de* Paris *idem, posée de* champ *pour tuyaux d'environ* 2 ° *d'épaisseur.*

Briques, 158, à 55 fr. le mille.	8	69
Plâtre, o p. 11 ° $\frac{1}{2}$, à 64 c. le pied	0	60
Façon, 4 heures 45 min., à o fr. 515 l'heure . . .	2	44

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	16
Déboursé.	11	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	98
Valeur de la toise superficielle.	13	87

Elémens principaux pour un mètre.

Briques, 42.
Plâtre, 0. 009.
Façon, 1 heure 15 min.

Valeur du mètre superficiel.	3	65

178. *Brique de* Sarcelle, *dite de* pays, *hourdée en plâtre et employée pour mur de face percé de baies.*

Pour une toise cube, 5820 briques, compris un 50e. de déchet, à 46 fr. le mille	267	72
Plâtre, 52 pieds cubes, à 64 c. le pied.	33	28
Façon, compris échafaud, 130 heures.	66	95
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	4	46
Déboursé.	372	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense . . .	62	07
Valeur de la toise cube.	434	48

Elémens principaux pour un mètre cube.

Briques, 787.
Plâtre, 0. 148.
Façon, 17 heures 34 min.

Valeur du mètre cube.	58	72
La brique n'étant pas fournie, la toise revient à.	122	14
Et le mètre à.	16	50

179. Voûte *en brique de* pays *idem.*

	fr.	c.
Brique, *id.* qu'au n°. 178.	267	72
Plâtre pour l'hourdage, les tasseaux et le pâté pour le cintre, 57 pieds cubes.	36	48
Façon, compris l'échafaud, 150 heures.	77	25
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	5	15
DÉBOURSÉ.	386	60
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	64	43
Valeur de la toise cube	451	03

Elémens principaux pour un mètre cube.

Briques, *idem* qu'au n°. 178.		
Plâtre, 0. 162 cubes.		
Façon, 20 heures 2 min.		
Valeur du mètre cube	60	09
La brique n'étant pas fournie, la toise revient à.	136	69
Et le mètre à.	18	48

180. *Brique de* pays, *posée* à plat *pour des tuyaux de cheminée d'environ* 4° *d'épaisseur, élevés avec les murs.*

Briques, 300, pour une toise superficielle, compris un 50e. de déchet, à 46 fr. le mille	13	80
Plâtre pour l'hourdage, 1 pied 10° cubes, à 64 c.	1	17
Façon, non compris échafaud, 8 heures 20 min. .	4	20
Faux frais, un 15e. de la façon	0	29
DÉBOURSÉ.	19	46
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	24
Valeur de la toise superficielle	22	70

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Briques, 79.		
Plâtre, 0. 017.		
Façon, 2 heures 12 min.		
Valeur du mètre superficiel	5	98
La brique n'étant pas fournie, la toise revient à	6	60
Et le mètre à.	1	74

181. *Brique* idem, *posée de* champ *pour des tuyaux d'environ 2° d'épaisseur.*

Briques, 173, compris déchet, à 46 fr. le mille. .	7	96
Plâtre pour l'hourdage, un pied cube.	0	64
Façon, non compris échafaud, 5 heures.	2	57
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	17
Déboursé.	11	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	89
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	13	23

(1) Les souches de cheminées qui sont à l'extérieur des combles, construites de cette manière et recouvertes en plâtre sur les deux paremens, reviennent, la toise superficielle, à 17 fr. 60 c., et celles pigeonnées en plâtre, ainsi qu'il est d'usage de les établir, ne reviennent qu'à 11 francs 75 centimes la toise. On fera remarquer que quoique la dépense pour la brique soit de moitié plus chère, il y a, en résultat, un grand avantage à donner la préférence à cette construction, attendu que dans l'espace d'environ 60 ans, on aura été dans la nécessité de renouveler trois fois les tuyaux en plâtre, réparation qui double chaque fois à cause de celle qu'elle entraîne aux couvertures; ces trois renouvellemens, compris la couverture réparée chaque fois, s'élèveront donc à environ 70 fr. 50 c. par toise de tuyaux, tandis que dans la même période de temps, on n'aura rien eu à réparer aux tuyaux construits en brique, même posée de champ.

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Briques, 45.		
Plâtre, 0. 009.		
Façon, 1 heure 20 min.		
Valeur du mètre superficiel	3	50

182. *Brique de* pays, *posée à* plat *et employée pour des* rétablissemens *de tête de cheminée, ou pour des tuyaux neufs mais isolés des murs.*

Brique et plâtre, *idem* qu'au n°. 180.	14	97
Façon, compris l'établissement spécial d'un échafaud et le montage de la brique, 10 h. 20 min .	5	32
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	36
Déboursé.	20	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	3	44
Valeur de la toise superficielle	24	09

Pour un mètre, brique et plâtre, *id.* qu'au n°. 180.		
Façon, 2 heures 44 min.		
Valeur du mètre superficiel.	6	35

183. *Brique de pays*, idem *qu'au n°. 180, mais hourdée en mortier de* chaux et sable de rivière.

Brique, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 180. . .	18	29
Mortier, 1 pied 10° cubes, à 52 c. le pied. . . .	0	95
Déboursé.	19	24
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	21
Valeur de la toise superficielle	22	45
Valeur du mètre superficiel.	5	92

D'après le détail sous le n°. 180 et celui sous le n°. 183, l'hourdage en mortier coûte 25 c. de moins par toise que l'hourdage en plâtre, et 7 c. de moins par mètre superficiel.

184. *Brique de* pays *de* 3° carrés, *employée pour des cloisons de distribution ou pour des tuyaux de cheminée.*

	fr.	c.
Pour une toise superficielle, 190 briques à 55 fr. le mille.	10	45
Plâtre pour l'hourdage, 1 pied cube.	0	64
Façon, non compris l'échafaud, 5 heures 30 min. .	2	83
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	19
Déboursé.	14	11
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	35
Valeur de la toise superficielle	16	46

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Briques, 50.
Plâtre, 0. 009 cubes.
Façon, 1 heure 27 min.

Valeur du mètre superficiel	4	34
La brique n'étant pas fournie, la toise superficielle revient à	4	27
Et le mètre à.	1	12

DES PLANCHERS ET VOUTES

FAITS EN POTERIES, NON RECOUVERTS EN PLATRE DESSOUS, ET MAÇONNÉS SUR CINTRE EN CHARPENTE.

185. Plancher *construit avec des pots de* 6° *de hauteur et* 4° *environ de diamètre.*

Pots, 290, à 205 fr. le mille.	59	45

	fr.	c.
Plâtre pour l'hourdage, 9 pieds 4° cubes, à 64 c. le pied.	5	97
Façon, 10 heures, à 0 fr. 515 l'heure.	5	15
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	34
Déboursé.	70	91
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	11	82
Valeur du mètre superficiel	82	73

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pots, 76.
Plâtre, 0. 084.
Façon, 2 heures 38 min.

Valeur du mètre superficiel.	21	83

186. Plancher idem, *fait en pots de* 7°.

Pots, 230, à 230 fr. le mille.	52	90
Plâtre pour l'hourdage, 8 pieds cubes.	5	12
Façon, 8 heures, à 0 fr. 515 l'heure	4	12
Faux frais, un 15e. de la façon	0	28
Déboursé.	62	42
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	10	40
Valeur de la toise superficielle.	72	82

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pots, 61.
Plâtre, 0. 072.
Façon, 2 heures 7 min.

Valeur du mètre superficiel.	19	21

187. Plancher idem, *fait en pots de* 8° *sur* 5° *de diamètre.*

Pots, 190, à 256 fr. le mille	48	64

	fr.	c.
Plâtre pour l'hourdage, 7 p. 4° cubes.	4	69
Façon, 6 heures 30 min..	3	34
Faux frais, un 15e. de la façon	0	22
Déboursé.	56	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense	9	48
Valeur de la toise superficielle.	66	37

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Pots, 50.
Plâtre, 0.067.
Façon, 1 heure 42 min.

Valeur du mètre superficiel.	17	52

188. Voûte *construite en pots de* 7° *sur* 4° $\frac{1}{2}$ *de diamètre.*

Pots et plâtre pour l'hourdage, *idem* qu'au n°. 186.	58	02
Façon, 8 heures 40 min., à 515 l'heure	4	46
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	30
Déboursé	62	78
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	10	46
Valeur de la toise superficielle	73	24
Valeur du mètre superficiel.	19	32

189. Voûte idem, *construite en pots de* 8° *de hauteur.*

Pots et plâtre pour l'hourdage, *id.* qu'au n°. 187.	53	33
Façon, 7 heures 15 min.	3	73
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	25
Déboursé.	57	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	9	55
Valeur de la toise superficielle.	66	86
Valeur du mètre superficiel.	17	64

TROISIÈME PARTIE.

DES LÉGERS OUVRAGES
DE MAÇONNERIE
OU
DES OUVRAGES EN PLATRE (1).

190. Tuyau *de cheminée de* 3° *d'épaisseur réduite, crépi à l'intérieur et enduit à l'extérieur.*

	fr.	c.
Plâtre pour le pigeonnage, le crépi et l'enduit, 8 pieds cubes, à 64 c. le pied	5	12
Façon, compris échafaudage partiel, 9 heures de compagnon et de garçon, à 0 fr. 515 l'heure pour les deux	4	64
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	31
Déboursé.	10	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	68
Valeur de la toise superficielle	11	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 2 pieds 11 centièmes.		
Façon, 2 heures 22 min.		
Valeur du mètre superficiel.	3	10

(1) La quantité de matériaux comptée dans tous les détails des ouvrages en plâtre, comprend le déchet que ces matériaux éprouvent dans leur emploi.

191. *Les mêmes tuyaux faits en* rétablissement *de souches à l'extérieur des combles.*

	fr.	c.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 190	5	12
Façon, compris échafaudage spécial et service extraordinaire, 11 heures, à 0 fr. 515 l'heure. .	5	66
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	39
Déboursé.	11	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	86
Valeur de la toise superficielle.	13	03

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* que ci-dessus.
Façon, 2 heures 54 min.

Valeur du mètre superficiel	3	44

192. Plafond et lambris *rampant sous les combles, d'environ 18 lignes d'épaisseur, gobetés, crépis et enduits sur un lattis jointif.*

Plâtre pour le tout, 5 pieds cubes, à 64 c.. . . .	3	20
Latte, une botte et demie, à 1 fr. 52 c. la botte .	2	28
Clou à latter, une livre un 10e., à 70 c. la livre. .	0	77
Façon, compris l'échafaud, 8 heures 40 min., à 515 (1).	4	46
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	30

(1) Dans les 8 heures 40 min. comptées pour la façon de chaque toise de plafond, sont comprises 1 heure 40 min. pour faire et démonter l'échafaud nécessaire à cette construction ; cette même quantité de temps est ajoutée pour les échafauds des lambris, planchers, entrevous, pans de bois, cloisons, recouvremens, etc., et 1 heure 50 min. par chaque toise superficielle de vieille muraille ou pan de bois ravalés de plâtre neuf sur leur face extérieure.

	f.	c.
Déboursé.	11	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	83
Valeur de la toise superficielle (1). . .	12	84

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 1 pied 32 centièmes.
Latte, 40 centièmes de botte.
Clou, 28 centièmes de livre.
Façon, 2 heures 17 min.

Valeur du mètre superficiel.	3	39

193. *Plafond et lambris* idem, *faits sur un lattis à* claire voie, *avec* des augets (2) en gorge *entre les solives ou les chevrons.*

Plâtre pour les augets et le plafond ou lambris faits dessous, 8 p. 6o cubes, à 64 c.	5	44
Latte, une demi-botte à 1 fr. 52 c.	0	76
Clou pour le lattis, 6 onces, à 70 c. la livre. . .	0	25
Temps pour faire les augets et le plafond, et compris deux échafauds, l'un pour clouer la latte et cintrer, l'autre pour faire le plafond, 12 h. 5 m. (3).	6	21
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	41

(1) Pour chaque pouce en sus de l'épaisseur fixée au titre de ce détail, il sera ajouté à ce total, pour la plus grande quantité de plâtre et de main d'œuvre, la somme de 2 fr. 90 cent. par toise, et de 76 cent. par mètre superficiel.

(2) *Augets.* C'est le remplissage du vide formé entre chaque solive ou chevron de comble que l'on fait en plâtre pur, étendu en gorge sur un lattis à claire voix.

(3) Les deux échafauds pour ces sortes de plafonds n'ont ordinairement lieu que pour les batimens qu'on érige. Lorsqu'il n'y aura qu'un premier échafaud de construit, ce qui arrive pour ces mêmes plafonds refaits dans un vieux batiment, et pour presque tous les lambris, il sera déduit sur le temps ci-dessus, 1 heure 25 min., ou sur le prix de l'ouvrage, 91 c. par toise, et 24 c. par mètre superficiel.

	fr.	c.
Déboursé.	13	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	18
Valeur de la toise superficielle.	15	25

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre pour plafond et augets, 2 pieds 24 centièmes.
Latte, 13 centièmes de botte.
Clou, une once et demie.
Façon, compris les deux échafauds, 3 heures 11 min.

Valeur du mètre superficiel.	4	03

194. *Plafond* idem, *mais les* augets non en gorge *n'ayant qu'environ* 12 *lignes d'épaisseur.*

Plâtre pour le tout, 7 pieds 6o cubes.	4	80
Latte et clou, *id.* qu'au no. 193.	1	01
Façon, compris les deux échafauds, 11 heures 30 min. (1)	5	92
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	40
Déboursé.	12	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	02
Valeur de la toise superficielle.	14	15

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre pour le tout, 1 pied 98 centièmes.
Latte et clou, *id.* qu'au no. 193.

(1) La plupart des ouvriers, pour faire leurs enduits sur les plafonds, lambris, cloisons, et sur les murs, font aujourd'hui usage de la *taloche*, espèce de truelle formée d'une planche longue et large avec un manche ou poignée, usage qui abrège beaucoup le travail, mais qu'on prétend n'être pas aussi solide.

	fr	c.
Façon, compris les 2 échafauds, 3 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	3	59

195. *Plafonds divers* refaits *sur d'*anciens lattis.

Plâtre, 5 pieds cubes, à 64 c. le pied.	3	20
Façon, compris un échafaud et la démolition, 7 heures 45 min (1).	3	97
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	26
Déboursé.	7	43
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	24
Valeur de la toise superficielle.	8	67

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 1 pied 32 centièmes.		
Façon, 2 heures 3 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	28

196. *Plafond refait sur un ancien lattis jointif*, partie du lattis fourni, *le reste recloué en partie.*

Plâtre, *id.* qu'au nº. 195	3	20
Latte, 2 tiers de botte, à 1 fr. 52 c. la botte . . .	1	01
Clou, 12 onces, à 70 c. la livre.	0	52
Façon, compris échafaud et démolition des vieux plâtres, 9 heures 15 min.	4	76
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	32

(1) Le temps fixé pour refaire les platres de ces plafonds, ainsi que ceux sur les cloisons, pans de bois, et tous ceux sur les murs, comprend celui nécessaire pour hacher ou démolir les vieux platres, et faire l'échafaud; il est de 45 m. réduit pour les démolitions, et 1 heure 40 minutes pour l'échafaud.

	fr.	c.
Déboursé.	9	81
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	63
Valeur de la toise superficielle.	11	44

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 195.
Latte, 17 centièmes de botte.
Clou, 3 onces.
Façon, 2 heures 27 min.

Valeur du mètre superficiel.	3	02

197. Bande de trémie *en plâtras fournis, hourdée en plâtre, plafonnée dessous et airée ou crépie dessus.*

Plâtras, 9 pieds cubes, à 25 fr. la toise.	1	04
Plâtre pour le tout, 12 p. 6° cubes, à 64 c. . . .	8	00
Façon, compris deux échafauds, 17 heures 10 min.	8	75
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	58
Déboursé.	18	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	06
Valeur de la toise superficielle	21	43

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, 2 pieds 37 centièmes.
Plâtre, 3 pieds 30 centièmes.
Façon, 4 heures 30 min.

Valeur du mètre superficiel.	5	65

198. Plancher hourdé (1) *seulement et latté dessous de 4 à 5° de distance.*

Plâtras, 12 pieds cubes, à 25 fr. la toise cube. . .	1	39

(1) L'hourdage ici est le remplissage que l'on fait avec des plâtras entre chaque solive.

	fr.	c.
Plâtre, 2 pieds 3° cubes.	1	44
Latte, une demi-botte, à 1 fr. 52 c.	0	76
Clou, 6 onces, à 70 c. la livre	0	25
Façon, compris un échafaud, 4 heures 20 min. .	2	23
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	15
Déboursé.	6	22
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	04
Valeur de la toise superficielle.	7	26

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, 3pieds 17 centièmes.
Plâtre, 59 centièmes de pied.
Latte, 23 centièmes de botte.
Clou, une once et demie.
Façon, 1 heure 9 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	91

199. *Plancher* idem, *avec* un crépi *en plâtre dessus servant d'aire et sans lattis.*

Plâtras, latte et clou, *id.* qu'au n°. 198.	2	40
Plâtre, 3 p. 6° cubes.	2	24
Façon, compris échafaud, 5 heures 20 min . . .	2	75
Faux frais, un 15e. de la façon	0	18
déboursé.	7	57
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	26
Valeur de la toise superficielle.	8	83

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, latte et clou, *id.* qu'au n°. 198.
Plâtre, 92 centièmes.
Façon, 1 heure 24 min.

Valeur du mètre superficiel.	2	33

200. *Plancher hourdé* plein et plafonné *dessous*, *sans aire dessus*, *les plâtras fournis.*

	fr.	c.
Plâtras, latte et clou, *idem* qu'au n°. 198. . . .	2	40
Plâtre pour le tout, 6 p. 9° cubes.	4	32
Façon, compris deux échafauds, 11 heures 30 min. (1).	5	92
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	40
Déboursé.	13	04
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	17
Valeur de la toise superficielle.	15	21

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, latte et clou, *id.* qu'au n°. 198.
Plâtre, 1 pied 78 centièmes.
Façon, compris deux échafaudages, 3 h. 2 min.

Valeur du mètre superficiel.	4	01

201. *Plancher* idem *qu'au précédent*, *mais les plâtras* non fournis.

Latte et clou, *idem* qu'au n°. 198.	1	01
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 200. .	10	64
Déboursé.	11	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	94
Valeur de la toise superficicielle.	13	59

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 198.

(1) Voyez ce qui est dit à l'égard de ces échafauds, à la note du n°. 192.

	fr.	c.
Plâtre et façon, *id.* qu'au n°. 200.		
Valeur du mètre superficiel.	3	58

202. AIRE *en plâtre d'environ* 18 *lignes d'épaisseur, couché sur du bardeau fait de* planches *de chêne de bateau de* 4 *à* 6 *lignes d'épaisseur.*

Planche pour le bardeau, une toise superficielle. .	1	88
Plâtre, 4 pieds 6° cubes, à 64 c.	2	88
Façon, compris le débit des planches en bardeau et leur pose, 3 heures 50 min.	1	96
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	6	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	14
Valeur de la toise superficielle.	7	99

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bardeau en planche, un mètre superficiel.		
Plâtre, un pied 18 centièmes.		
Façon, 1 heure.		
Valeur du mètre superficiel	2	11

203. *Aire sur bardeau fait avec des* douves de tonneaux.

Bardeau, une futaille et demie, jauge d'Orléans, à 1 fr. 50 c. la futaille.	2	25
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 202 . .	4	97
DÉBOURSÉ.	7	22
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	1	20
Valeur de la toise superficielle.	8	42

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bardeau, 39 centièmes d'une futaille.		
Plâtre et façon, *id.* qu'au n°. 202.		
Valeur du mètre superficiel.	2	22

204. *Aire d'environ* 15 *lignes d'épaisseur, sur bardeau fait de bouts de bois de charpente, neufs ou vieux,* débités en tringles *d'environ* 10° *de longueur.*

Bardeau ou tringles, 180, à 16 fr. 50 c. le mille. .	2	97
Plâtre, 4 pieds cubes, à 64 c.	2	56
Façon, compris pose du bardeau, 3 heures 30 min.	1	80
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé.	7	45
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	24
Valeur de la toise superficielle.	8	69

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bardeau, 48 tringles.		
Plâtre, 1 pied 65 centièmes.		
Façon, 55 min.		
Valeur du mètre superficiel	2	30

205. *Aire d'environ* 2° *d'épaisseur faite sur un couchis de* lattes neuves, *chaque latte coupée en cinq.*

Bardeau, environ 250, ou une botte un 6e., à 1 fr. 52 c. la botte	1	77
Plâtre, 5 pieds 6° cubes, à 64 c.	3	52
Façon, compris coupe et pose des lattes, 3 heures 40 min.	1	88
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	13

	fr.	c.
Déboursé.	7	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	22
Valeur de la toise superficielle.	8	52

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bardeau, 31 centièmes de botte.
Plâtre, 1 pied 45 centièmes.
Façon, 58 min.

Valeur du mètre superficiel.	2	25

206. *Aire* idem, *sur des* lattes entières *et non clouées.*

Latte, une botte et demie, à 1 fr. 52 c.	2	28
Plâtre, 5 pieds cubes, à 64 c.	3	20
Façon, 3 heures, à 515 l'heure.	1	55
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	10
Déboursé.	7	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	19
Valeur de la toise superficielle.	8	32

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Latte, 39 centièmes de botte.
Plâtre, 1 p. 32 centièmes.
Façon, 47 min.

Valeur du mètre superficiel.	2	19

207. *Aire* idem, *sur un* lattis cloué (1).

Latte, une botte 19 vingt-quatrième.	2	72

(1) A ces sortes d'aires on n'attache que les lattes qui sont posées en travers des autres et placées de deux en deux solives; elles sont deux l'une sur l'autre que l'on fixe avec quatre clous dans la longueur; ce surcroît est de 13 lattes et demie par toise, qui emploient 27 clous.

	fr.	c.
Clou doux de 2 ° de longueur, 4 onces, à 65 c. la livre.	0	16
Plâtre, *id.* qu'au n°. 206.	3	20
Façon, compris l'attache des lattes, 3 heures 15 m.	1	68
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	11
Déboursé.	7	87
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	31
Valeur de la toise superficielle	9	18

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Latte, 46 centièmes de botte.		
Clou, 1 once.		
Plâtre, *id.* qu'au n°. 206.		
Façon, 51 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	42

208. *Aire* idem, *refaite sur un* vieux lattis.

Plâtre, *idem* qu'au n°. 206	3	20
Façon, compris démolition des anciens plâtres, 2 heures 20 min., à 515 l'heure.	1	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	08
Déboursé.	4	48
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	75
Valeur de la toise superficielle.	5	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 206.		
Façon, compris démolition, 37 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	38

209. ENTREVOUS *ou entre-solives enduits en plâtre, sous le lattis ou le bardeau d'une aire.*

	fr.	c.
Plâtre, 2 pieds cubes.	1	28
Façon, compris un échafaud, 3 heures 15 min . .	1	68
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	11
DÉBOURSÉ . . . / .	2	97
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	49
Valeur de la toise superficielle.	3	46

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 53 centièmes de pied.
Façon, compris échafaud, 51 min.

Valeur du mètre superficiel.	0	91

210. SCELLEMENT *de* lambourde *fait par des chaînes en plâtras ou petits moellons hourdés en plâtre.*

Plâtras, 6 p. cubes, à 25 fr. la toise cube.	0	70
Plâtre, 2 pieds 4° cubes, à 64 c. le pied	1	49
Façon, 1 heure 55 min..	0	99
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	06
DÉBOURSÉ.	3	24
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	54
Valeur de la toise superficielle.	3	78

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, 1 pied 58 centièmes.
Plâtre, 61 centièmes de pied.
Façon, 30 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	00

211. *Scellement de lambourde par des* augets *en plâtre pur faits en gorge.*

	fr.	c.
Plâtre, 3 pieds 6° cubes.	2	24
Façon, 3 heures	1	55
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	10
Déboursé.	3	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	65
Valeur de la toise superficielle.	4	54

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 92 centièmes de pied.
Façon, 47 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	20

212. *Scellement de lambourde par des augets* idem, *et de plus,* un couchis de lattes jointives *posées dessous au lieu et place d'une aire en plâtre, et chaque latte fixée par trois clous.*

Plâtre, 4 pieds cubes, à 64 c. le pied.	2	56
Latte, *idem* qu'au n°. 206.	2	28
Clou fin à latte, 13 onces, à 70 c. la livre. . . .	0	57
Façon, 4 heures 45 min, à 515 l'heure.	2	44
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	16
Déboursé	8	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	33
Valeur de la toise superficielle	9	34

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 1 pied 6 centièmes.
Latte, *id.* qu'au n°. 206.
Clou, 3 onces un quart.
Façon, 1 heure 15 min.

Valeur du mètre superficiel	2	46

213. CLOISON *de charpente d'environ* 6° *d'épaisseur, hourdée sans être lattée, et enduite ou ravalée à bois apparens sur les deux faces, les plâtras fournis.*

	fr.	c.
Plâtras, 9 pieds cubes, à 25 fr. la toise cube. . .	1	04
Plâtre, 4 pieds 6° cubes.	2	88
Façon sans échafaud, 5 heures 10 min.	2	66
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	18
DÉBOURSÉ.	6	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	13
Valeur de la toise superficielle.	7	89

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, 2 pieds 38 centièmes.
Plâtre, 1 pied 18 centièmes.
Façon, 1 heure 21 min.

Valeur du mètre superficiel.	2	10

214. *Cloison* idem, *mais* lattée *des deux côtés et* ravalée, *c'est-à-dire* recouverte *en plâtre sur les deux faces des bois, d'environ* 12 *lignes d'épaisseur.*

Plâtras, *idem* qu'au n°. 213.	1	04
Plâtre, 7 pieds 9° cubes	4	96
Latte, 7 douzièmes de botte, à 1 fr. 52 c. . . .	0	88
Clou, 7 onces, à 70 c. la livre.	0	30
Façon, 8 heures 10 min.	4	20
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	28
DÉBOURSÉ.	11	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	94
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	13	60

(1) D'après la différence entre les totaux des deux détails qui pré-

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtras, *id.* qu'au n°. 213.		
Plâtre, 2 pieds 4 centièmes.		
Latte, 15 centièmes de botte.		
Clou, 2 onces.		
Façon, 2 heures 9 min.		
Valeur du mètre superficiel.	3	61

215. PAN DE BOIS *de face, d'environ* 6° *d'épaisseur, hourdé et* enduit *de même qu'au n°.* 213.

Plâtras et plâtre, *idem* qu'au n°. 213	3	92
Façon, compris l'échafaud à l'extérieur, 7 heures .	3	60
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	24
DÉBOURSÉ.	7	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	29
Valeur de la toise superficielle.	9	05

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras et plâtre, *id.* qu'au n°. 213.		
Façon, compris échafaud, 1 heure 50 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	42

216. *Pan de bois* idem, *mais latté et recouvert des* deux côtés, idem *qu'au n°.* 214.

Plâtras et plâtre, latte et clou, *idem* qu'au n°. 214.	7	18
Façon, compris un échafaudage, 10 heures . . .	5	15
Faux frais, un 15e. de la façon	0	34

cèdent, les cloisons qui ne seraient ravalées que d'un côté et enduites à bois apparent de l'autre, ne vaudraient que 10 fr. 20 c. la toise, ou un 6e. de moins que cette dernière, et le mètre 2 fr. 70 c.

	fr.	c.
Déboursé.	12	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	11
Valeur de la toise superficielle.	14	78

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtras, plâtre, latte et clou, *id.* qu'au nº. 214.		
Façon, 2 heures 38 min.		
Valeur du mètre superficiel.	3	93

217. *Le même pan de bois, mais les plâtras* non fournis.

Plâtre, latte et clou, *idem* qu'au nº. 214	6	14
Façon et faux frais, *id.* qu'au nº 216.	5	49
Déboursé.	11	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	94
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	13	57

Pour les élémens d'un mètre superficiel, voyez les nos. 214 et 216.		
Valeur du mètre superficiel.	3	58

218. Cloison hourdée *dite à claire voie, lattée et ravalée ou enduite des deux côtés.*

Plâtre, 7 pieds 3º cubes.	4	64
Latte, 2 tiers d'une botte, à 1 fr. 52 c.	1	01
Clou, 8 onces, à 70 c. la livre.	0	35
Façon, compris échafaud partiel, 8 heures. . . .	4	12

(1) Pour chaque pouce de plus que l'épaisseur indiquée pour les enduits ou ravalemens de chacune des faces de cloison ou de pans de bois ci-dessus, il sera ajouté par toise superficielle, 2 fr 55 c., et par mètre, 67 c.

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	28
Déboursé.	10	40
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	73
Valeur de la toise superficielle.	12	13

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 1 pied 91 centièmes.
Latte, 17 centièmes de botte.
Clou, 2 onces.
Façon, 2 heures 7 min.

Valeur du mètre superficiel.	3	20

219. Recouvrement *ou crépi et enduit d'environ* 12 *lignes d'épaisseur, fait sur une des faces d'une* cloison hourdée, *d'une cloison de charpente ou à* l'intérieur *d'un* pan de bois *de face, sur un lattis dont partie aurait été fournie, et le reste recloué partiellement.*

Plâtre, 2 pieds 60 cubes.	1	60
Latte, un septième de botte, à 1 fr. 52 c. . . .	0	22
Clou, 3 onces, à 70 c. la livre	0	13
Façon, compris hachis des vieux plâtres, et échafaud partiel, 4 heures 15 min.	2	18
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	15
Déboursé.	4	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	79
Valeur de la toise superficielle	5	07

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 65 centièmes de pied.
Latte, 4 centièmes de botte.
Clou, 1 once.
Façon, 1 heure 7 min.

	fr.	c.
Valeur du mètre superficiel	1	33

220. *Recouvrement de cloison* idem, *mais le lattis* entièrement fourni.

Plâtre, façon, et faux frais, *id.* qu'au n°. 219. . .	3	93
Latte, un tiers de botte, à 1 fr. 52 c.	0	51
Clou, 4 onces, à 70 c. la livre.	0	17
DÉBOURSÉ.	4	61
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	77
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	5	38

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre et façon, *id.* qu'au n°. 219.
Latte, 9 centièmes de botte.
Clou, 1 once.

Valeur du mètre superficiel.	1	41

221. *Cloison* sourde *ou* creuse, *lattée jointive et recouverte d'environ* 13 *lig. d'épaisseur.*

Détail pour une des faces.

Plâtre, 3 p. 6° cubes, à 64 c.	2	24
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 192.	3	05
Façon, compris échafaud partiel, 5 heures 25 min.	2	79
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ.	8	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	38
Valeur de la toise superficielle.	9	65

(1) Pour chaque pouce en plus de l'épaisseur indiquée à ces recouvremens, il sera accordé 2 fr. 55 c. par toise, et 67 c. par mètre superficiel.

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 92 centièmes de pied.		
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 192.		
Façon, 1 heure 25 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	55

222. *Cloison* idem, *sur* ancien lattis, *partie des lattes fournie, le surplus rattaché en partie.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 221.	2	24
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 196	1	53
Façon, compris démolition des anciens plâtres et un échafaudage partiel, 6 heures 10 min. . .	3	18
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	21
Déboursé.	7	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	19
Valeur de la toise superficielle.	8	35

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 221.		
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 196.		
Façon, 1 heure 37 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	20

223. *Cloison construite en* carreaux moulés, *en plâtre pur et de* 2° $\frac{1}{2}$ *d'épaisseur.*

Plâtre pour mouler les carreaux et les sceller en place, 7 p. 3° cubes	4	64
Façon des carreaux et leur pose, 8 heures 40 min.	4	46
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	30
Déboursé.	9	40
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	56
Valeur de la toise superficielle.	10	96

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 1 pied 91 centièmes.		
Façon et pose, 2 heures 17 min.		
Valeur du mètre superficiel	2	89

224. *Cloison en* carreaux de $3^{o}\frac{1}{2}$ *d'épaisseur faits en plâtre mêlé de plâtras.*

Plâtre pour le tout, 9 pieds cubes	5	76
Façon et pose, 9 heures 45 min	5	03
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre.	0	33
Déboursé.	11	12
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	1	85
Valeur de la toise superficielle.	12	97

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 2 pieds 37 centièmes.		
Façon et pose, 2 heures 34 min.		
Valeur du mètre superficiel.	3	42

PAREMENS DE MURS EN MOELLON

OU MEULIERE, RECOUVERTS DE PLATRE.

225. Jointoiement *ou crépi à pierre apparente sur mur neuf en moellon.*

Plâtre, 1 pied cube.	0	64
Façon, 1 heure 30 min..	0	77
Faux frais, un 15°. de la façon.	0	05
Déboursé.	1	46
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	0	24
Valeur de la toise superficielle	1	70

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 26 centièmes de pied.		
Façon, 24 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	45

226. *Crépi ou jointoiement* idem *sur* vieux mur *en moellon.*

Plâtre, 1 pied 2 ° cubes.	0	75
Façon, compris hachis des vieux plâtres, dégradation des joints et échafaud partiel, 2 heures 35 min.	1	33
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre	0	09
Déboursé.	2	17
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	0	36
Valeur de la toise superficielle.	2	53

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 30 centièmes de pied.		
Façon, compris démolition et échafaud, 41 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	66

227. *Jointoiement* idem *sur mur* neuf, *en* meulière *ou* plâtras.

Plâtre, 1 pied 6 ° cubes	0	96
Façon, 2 heures.	1	03
Faux frais, un 15°. de la main d'œuvre.	0	07
Déboursé.	2	06
Bénéfice, un 6°. de la dépense.	0	34
Valeur de la toise superficielle	2	40

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 39 centièmes de pied cube.		
Façon, 32 min.		
Valeur du mètre superficiel	0	63

228. *Jointoiement* idem *sur vieux murs et meulière ou plâtras.*

Plâtre, 1 pied 6° cubes.	0	96
Façon, compris hachis, *idem*, et échafaud partiel, 3 heures 5 min.	1	58
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	11
Déboursé.	2	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	44
Valeur de la toise superficielle.	3	09

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 39 centièmes de pied.		
Façon, 49 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	81

229. *Jointoiement* idem, *fait sur* brique neuve.

Plâtre, 4 pouces de pied cube	0	22
Façon, 2 heures 30 min...	1	28
Faux frais, un 15e. de la façon	0	09
Déboursé.	1	59
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	26
Valeur de la toise superficielle.	1	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 9 centièmes de pied cube.

	fr.	c.
Façon, 40 min.		
Valeur du mètre superficiel	0	47

230. *Jointoiement fait à l'espatule sur brique neuve, les joints dégagés, puis remplis de plâtre, et la brique nétoyée ensuite et lavée au ballet.*

Plâtre, 6 pouces de pied cube.	0	32
Façon, compris dégorgement des joints et le frottis au ballet, 10 heures 30 min, à 0 f. 515 l'heure. .	5	40
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	36
DÉBOURSÉ.	6	08
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	01
Valeur de la toise superficielle.	7	09

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 13 centièmes de pied.		
Façon, 2 heures 45 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	87

231. CRÉPI PLEIN *sur mur neuf en moellon.*

Plâtre, 1 pied 10e cubes.	1	17
Façon, 2 heures.	1	03
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	07
DÉBOURSÉ.	2	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	38
Valeur de la toise superficielle.	2	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 48 centièmes de pied.		
Façon, 32 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	70

232. *Crépi plein sur* vieux mur *en moellon.*

	fr.	c.
Plâtre, 2 pieds cubes	1	28
Façon, compris hachis des vieux plâtres et échafaud partiel, 3 heures 10 min.	1	62
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ	2	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	50
Valeur de la toise superficielle.	3	51

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 53 centièmes de pied.
Façon, 50 min.

Valeur du mètre superficiel.	0	90

233. *Crépi plein sur mur* neuf *en* meulière ou plâtras.

Plâtre, 2 pieds 6o cubes.	1	60
Façon, 2 heures 30 min.	1	28
Faux frais, un 15e. de la façon	0	09
DÉBOURSÉ.	2	97
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	49
Valeur de la toise superficielle.	3	46

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 65 centièmes de pied.
Façon, 40 min.

Valeur du mètre superficiel	0	91

234. *Crépi* idem *sur* vieux mur *en* meulière *ou* plâtras, *ou sur des* pans de bois *et des* cloisons hourdées.

Plâtre, 2 pieds 6o cubes.	1	60

	fr.	c.
Façon, compris hachis des vieux plâtres et échafaud partiel, 3 heures 40 min.	1	89
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	13
Déboursé.	3	62
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	60
Valeur de la toise superficielle	4	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 66 centièmes de pied.		
Façon, 58 min.		
Valeur du mètre cube.	1	11

235. *Crépi sur* brique neuve.

Plâtre, 1 pied cube.	0	64
Façon, 1 heure 50 min.	0	94
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	06
Déboursé.	1	64
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	27
Valeur de la toise superficielle.	1	91

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 26 centièmes de pied.		
Façon, 28 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	50

236. *Crépi* idem *sur vieille brique.*

Plâtre, *idem* ci-dessus.	0	64
Façon, compris les mêmes élémens qu'au no. 234, 3 h.	1	55
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre. . . .	0	10

	fr.	c.
Déboursé	2	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	38
Valeur de la toise superficielle.	2	67

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 26 centièmes de pied.
Façon, 48 min.

Valeur du mètre superficiel.	0	70

237. Crépi et enduit *ou* ravalement *de* 9 *à* 12 *lignes d'épaisseur sur mur* neuf *en moellon.*

Plâtre, 2 pieds 6°, à 64 c. le pied	1	60
Façon, 3 heures	1	57
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre	0	10
Déboursé	3	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	54
Valeur de la toise superficielle	3	81

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 66 centièmes de pied.
Façon, 48 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	00

238. Renformis, *crépi et enduit* idem *sur* vieux *mur en moellon.*

Plâtre, 2 pieds 9° cubes.	1	76
Façon, compris hachis des anciens plâtres et échafaud partiel, 4 heures 20 min., à 0 fr. 515 l'h.	2	23
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre. . . .	0	15
Déboursé.	4	14
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	69

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	4	83

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 72 centièmes de pied.
Façon, 1 heure 9 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	27

239. *Crépi et enduit ou ravalement sur mur* neuf *en* meulière *ou* plâtras.

Plâtre, 3 pieds 2° cubes.	2	03
Façon, 3 heures 30 min.	1	80
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	12
Déboursé.	3	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	66
Valeur de la toise superficielle.	4	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 83 centièmes de pied.
Façon, 55 min.

Valeur du mètre superficiel	1	22

240. *Renformis, crépi et enduit sur* vieux *mur en meulière ou plâtras, ou sur pan de bois et cloison hourdée.*

Plâtre, 3 pieds 6° cubes, à 64 c. le pied	2	24
Façon, compris démolition des vieux plâtres, et échafaud partiel, 5 heures, à 0 f. 5 15 l'heure . .	2	57
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	17

(1) Pour chaque pouce en sus de l'épaisseur indiquée à ces enduits ou ravalement, il sera ajouté sur le prix 2 fr. 55 c. par toise, et 67 c. par mètre.

	fr.	c.
Déboursé.	4	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	83
Valeur de la toise superficielle.	5	81

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 92 centièmes de pied.
Façon, 1 heure 19 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	53

241. *Crépi en enduit ou ravalement sur* brique *neuve.*

Plâtre, 1 pied 40 cubes	0	85
Façon, 2 heures 40 min.	1	38
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	09
Déboursé.	2	32
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	38
Valeur de la toise superficielle.	2	70

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 35 centièmes de pied.
Façon, 42 min.

Valeur du mètre superficiel	0	71

242. *Enduit ou ravalement* idem, *sur* vieille *brique.*

Plâtre, *id.* qu'au no. 241.	0	85
Façon, compris démolition et échafaud, *id.*, 4 h. .	2	06
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	14
Déboursé.	3	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	51
Valeur de la toise superficielle	3	56

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 35 centièmes de pied.		
Façon, 1 heure 3 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	94

243. *Crépi et enduit pour* plafond *sous des planchers faits en* poterie.

Plâtre, 1 pied 10° cubes, à 64 c.	1	17
Façon, compris un échafaudage spécial, 4 heures 40 min, à 0 fr. 515 l'heure.	2	40
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	16
Déboursé.	3	73
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	62
Valeur de la toise superficielle.	4	35

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 48 centièmes de pied.		
Façon, compris échafaud, 1 heure 14 min.		
Valeur du mètre superficiel	1	15

244. *Crépi et enduit* idem, *fait à la douelle de* voûte *en* poterie.

Plâtre, *idem* qu'au n°. 243	1	17
Façon, compris échafaud et cueillies, 5 heures 25 min.	2	78
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	18
Déboursé.	4	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	69
Valeur de la toise superficielle.	4	82

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 48 centièmes de pied.		
Façon, 1 heure 25 min.		
Valeur du mètre superficiel	1	27

245. NAISSANCE *de toutes largeurs ou crépis et enduits par bandes étroites pour raccorder et souder les plâtres neufs aux vieux plâtres, faits sur des murs, cloisons ou plafonds.*

Plâtre, 2 pieds 3 ° cubes, à 64 c.	1	44
Façon, compris hachis des vieux plâtres, cueillies et échafaud partiel, 5 heures 20 min. réduites. . .	2	75
Faux frais, un 15e. de la façon	0	18
DÉBOURSÉ.	4	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	73
Valeur de la toise cube.	5	10

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 59 centièmes de pied.		
Façon, tout compris, 1 heure 25 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	34

246. *Crépi en enduit sur* tableau *et* embrâsure *de baie dans des murs* neufs *en* moellon.

Plâtre, compris charge, 3 p. 9° cubes.	2	40
Façon, compris toutes cueillies d'angles et feuillures, 9 heures, à 0 f. 515 l'heure.	4	63
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	31
DÉBOURSÉ.	7	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	22
Valeur de la toise superficielle.	8	56

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 1 pied cube.		
Façon, compris cueillies et feuillures, 2 heures 22 min.		
Valeur du mètre superficiel	2	26

247. *Les mêmes tableaux et embrasures sur* vieux *mur en moellon.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 246.	2	40
Façon, compris hachement des vieux plâtres, échafaud partiel, cueillies et feuillures, 10 h. 30 m.	5	41
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre	0	36
DÉBOURSÉ.	8	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	36
Valeur de la toise superficielle.	9	53

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 246.		
Façon, tout compris, 2 heures 46 min.		
Valeur du mètre superficiel	2	51

248. *Tableaux et embrasures* idem, *sur mur neuf en* meulière *ou* plâtras.

Plâtre, 4 pieds 4° cubes, à 64 c. le pied	2	77
Façon, compris cueillies et feuilllures, 9 heures 30 min., à 0 f. 515.	4	89
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	33
DÉBOURSÉ.	7	99
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	33
Valeur de la toise superficielle.	9	32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 1 pied 14 centièmes.		
Façon, tout compris, 2 heures 30 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	46

249. *Tableaux et embrasures* idem, *sur vieux mur en meulière et plâtras, ou sur pan de bois.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 248.	2	77
Façon, compris échafaud partiel, hachis, cueillies et feuillures, 11 heures, à 0 fr. 515 l'heure. .	5	67
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	38
DÉBOURSÉ.	8	82
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	47
Valeur de la toise superficielle.	10	29

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 248.		
Façon, 2 heures 54 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	71

250. *Tableaux et embrasures* idem, *sur mur neuf construit en* brique.

Plâtre, 2 pieds, à 64 c. le pied.	1	28
Façon, compris *idem*, 8 heures, à 0 fr. 515 l'h. .	4	12
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	28
DÉBOURSÉ.	5	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	95
Valeur de la toise superficielle.	6	63

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 53 centièmes de pied.		
Façon, compris *id.*, 2 h. 7 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	75

251. RECOUVREMENT *de bois de charpente tels que panne, jambe de force arbalétier, potrail, etc., de 9 à 14 lignes d'épaisseur, fait en plâtre sur un lattis.*

Plâtre, 3 p. 6 ° cubes, à 64 c. le pied.	2	24
Latte, un tiers de botte, à 1 fr. 52 c. la botte. . .	0	51
Clou, 7 onces, à 70 c. la livre.	0	30
Façon, compris toutes cueillies d'angles, 7 heures, à 0 fr. 515 l'heure (1).	3	61
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	24
DÉBOURSÉ.	6	90
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	15
Valeur de la toise superficielle.	8	05

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 92 centièmes de pied.		
Latte, 92 centièmes de botte.		
Clou, 2 onces.		
Façon, 2 heures 51 min.		
Valeur du mètre superficiel.	2	12

(1) Le temps fixé pour faire tous les plâtres en général, ainsi que ceux des tableaux et embrasures de baies de portes et de croisées, avec ou sans feuillure et ceux de recouvrement sur les bois de charpente, comprend celui nécessaire pour poser les règles et former toutes les saillies d'angles et d'arêtes, faire les cueillies; enfin toutes les espèces de main d'œuvre qu'exige le fini de chaque nature d'ouvrage.

252. *Plâtres* refaits *pour couvrir d'anciens bois de charpente*, partie *de lattis fournie, le reste conservé et rattaché partiellement.*

	fr.	c.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 251.	2	24
Latte, un 6e. de botte.	0	25
Clou, 6 onces.	0	26
Façon, compris échafaud partiel, hachis des vieux plâtres et cueillies, 8 h. 20 min., à 0 fr. 515 l'h.	4	29
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	29
Déboursé.	7	33
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	22
Valeur de la toise superficielle.	8	55

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 92 centièmes de pied.
Latte, 4 centièmes de botte.
Clou, 1 once et demie.
Façon, 2 heures 12 min.

Valeur du mètre superficiel.	2	25

253. *Recouvrement* idem *sur* vieux lattis.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 251.	2	24
Façon, compris échafaud, hachis, etc., 7 h. 30 m.	3	86
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	26
Déboursé.	6	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	06
Valeur de la toise superficielle.	7	42

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 251.
Façon, 1 heure 58 min.

	fr.	c.
Valeur du mètre superficiel.	1	95

254. RAVALEMENT *de* 12 *à* 18 *lignes d'épaisseur refait sur vieux murs* de face en moellon.

Plâtre { pour le renformis crépi, et enduit, 3 p. 9 cubes	2	40
Plâtre { pour patin d'écoperche ou scellement de boulins, un 10e. de pied cube	0	06
Façon, compris échafaud spécial, le hachis des vieux plâtres, et le badigeonage des plâtres neufs, 5 heures 50 min., à 0 fr. 515 l'heure.	3	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	20
DÉBOURSÉ.	5	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	94
Valeur de la toise superficielle.	6	60

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre pour le tout, 1 pied cube.
Façon, tout compris, 1 heure 32 min.

Valeur du mètre superficiel..	1	74

255. *Ravalement* idem, *sur face de vieux murs en* meulière *ou* plâtras.

Plâtre pour le tout, 4 pieds six 10e.	2	94
Façon, compris *id.*, 6 heures 20 min	3	26
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	22
DÉBOURSÉ.	6	42
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	07
Valeur de la toise superficielle.	7	49

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Plâtre, 1 pied 21 centièmes.		
Façon, 1 heure 45 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	97

256. *Ravalement* idem *sur d'anciens* pans de bois *de face, partie des lattes fournie et le reste reclouées.*

Plâtre tout compris, *id.*, 3 p. sept 10e.	2	36
Latte, un 6e. de botte, à 1 fr. 52 c.	0	25
Clou, 4 onces, à 70 c. la livre.	0	18
Façon, tout compris, *id.*, 6 heures	3	09
Faux frais, un 15e. de la dépense.	0	21
DÉBOURSÉ.	6	09
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	01
Valeur de la toise superficielle (1). . .	7	10

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 97 centièmes de pied.		
Latte, 51 centièmes de botte.		
Clou, 1 once.		
Façon, 1 heure 35 min.		
Valeur du mètre superficiel.	1	87

257. *Corniche et entablement traînés ou profilés au calibre.*

Je présente ici l'évaluation de ces moulures, dans la supposition qu'au lieu de compter chaque membre couronné pour un pied d'ouvrage en plâtre, on les contournera tous avec une

(1) Pour chaque pouce de surcharge en sus de l'épaisseur indiquée dans le premier titre de ces ravalemens, il sera ajouté à chacun des tableaux ci-dessus, 2 fr. 55 c. par toise, et 67 c. par mètre superficiel.

mesure quelconque, ainsi qu'on en agit à l'égard de la peinture et de la dorure, et que ce développement pris intrinsèquement sans aucun égard au plus ou au moins grand nombre de moulures, d'arêtes, d'angles saillans ou rentrans, ainsi qu'à la hauteur ou à la saillie plus ou moins grande des corniches et entablemens, sera multiplié par la longueur ou pourtour de chaque corniche, prise au nue des murs pour en obtenir la surface réelle.

Pour établir le détail qui va suivre, je prends pour exemple, d'après les comptes que je me suis rendus, une corniche encadrant un plafond ayant 48 pieds de pourtour, dix pouces de saillie, et trois pouces d'épaisseur ou montée mesure prise au premier membre du bas, composée de dix moulures ou filets (qui sont évalués, suivant l'usage, 5 pieds d'ouvrage léger), savoir : une doucine ou cimaise dégagée du plafond par un chanfrein, un talon au-dessous, l'un et l'autre couronnés d'un filet, un carré au-dessous, en retour, un larmier ou sous-face unie avec son filet, au-dessous, une seconde doucine couronnée de même, et enfin, une baguette avec son filet, toutes moulures le plus en usage et dans des dimensions moyennes, dont le développement réel est pour ces dix membres de 13 °.

Détail pour les 48 *pieds de corniche, ou* 8 *toises linéaires.*

Plâtre non compris celui du plafond passant dessus la corniche.

pour les cueillies et tasseaux soutenant les règles	2 p. 6 °
pour les moulures, en œuvre . . .	8 5
déchet en traînant ces moulures au calibre, $\frac{1}{4}$	2 1
pour remplir les quatre angles, coupés à la main	1 0
	14 p. 0

	fr. c.
Total du plâtre, 14 pieds cubes, à 64 c. le pied	8 96

			fr.	c.
	à poser les règles et faire les cueillies.	$6^{h}.40^{m}.$	8	96
Main d'œuvre :	à traîner à deux hommes le calibre, pour chaque face, 3 h. 30 m., et pour les quatre	14 00		
	à couper à la main les quatre angles, 3 heures 20 min. pour chacun, et pour les quatre.	13 20		
		34 00		
Total de la main d'œuvre, 34 h., à 0 fr. 515 l'h. .			17	51
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre			1	17
	DÉBOURSÉ.		27	64
	Bénéfice, un 6e. de la dépense.		4	61
Valeur de 48 pieds de corniche, ou de 8 to. linéaires ayant 10° de saillie, 3° d'épaisseur et 13° de développement réel.			32	25
	Valeur de 6 pieds ou une toise courante.		4	03

Le développement de toutes ces moulures étant de 13° multipliés par une toise, donne une superficie de 6 p. 6° qui vaut 4 fr. 03 cent.; il en résulte que pour la toise superficielle de moulures ainsi mesurées, il faut de plâtre 9 p. 8° cubes, de temps 23 heures 32 min., et qu'elle revient à 22 32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre pour le tout, 2 pieds 56 centièmes.
Main d'œuvre, 6 heures 11 min.
Valeur du mètre superficiel. 5 90

DES OUVRAGES COMPTÉS EN MESURE *LINÉAIRE*.

258. PLINTHE, *bandeau et autres saillies en plâtre, d'environ 6° de largeur sur 12 lignes d'épaisseur.*

Plâtre pour 6 pieds de longueur, 4° de pied cube, à 64 c. 0 21

	fr.	c.
Façon, 1 heure 10 min., à 0 fr. 515 l'heure. . . .	0	60
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	04
Déboursé.	0	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	14
Valeur de la toise linéaire.	0	99
Valeur du mètre linéaire	0	50

259. Solin *de dormant de croisée, de* colet *de marche*, joint *d'assise en pierre et autres petits filets semblables.*

Plâtre, un 14e. de pied cube	0	05
Façon, 20 minutes.	0	17
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	01
Déboursé.	0	23
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	04
Valeur de la toise linéaire	0	27
Valeur du mètre linéaire.	0	14

260. Solin ordinaire *de* 3 *ou* 4° *de largeur.*

Plâtre, un 8e. de pied cube.	0	08
Façon, 25 min.	0	22
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	01
Déboursé.	0	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	05
Valeur de la toise linéaire.	0	36
Valeur du mètre linéaire	0	18

261. Lezarde *ou* crevasse *bouchée, sur plafond ou sur mur.*

Plâtre, un 10e. de pied cube	0	06

	fr.	c.
Façon, compris hachis du plâtre, pour élargir les crevasses, 25 min.	0	22
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	01
Déboursé.	0	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	05
Valeur de la toise linéaire.	0	34
Valeur du mètre linéaire	0	17

262. *Les mêmes lézardes, avec* échafaud *fait exprès.*

Plâtre, *idem.*	0	06
Façon, compris l'échafaud et les hachis, 40 min.	0	35
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	02
déboursé.	0	43
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	07
Valeur de la toise linéaire	0	50
Valeur du mètre	0	25

263. Descente *de commodité ou* chausse d'aisance *non isolée, en pots de terre de* 8° *de diamètre non vernissés et recouverts en plâtre.*

9 pots pour 6 pieds de longueur, à 40 c. pièce.	3	60
Plâtre pour la chemise ou le recouvrement, 3 pieds cubes	1	92
Façon pour la pose et l'enduit, 5 heures 20 min.	2	75
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	18
Déboursé.	8	45
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	41
Valeur de la toise linéaire.	9	86
Valeur du mètre	5	06

264. PETIT TUYAU *pour* ventouse *de fosse, fait en même poterie de* 3 *ou* 4° *de diamètre, recouverte en plâtre de même.*

	fr.	c.
12 pots ou une toise de poterie par bouts de 6° . .	3	00
Plâtre pour la chemise, un pied cube.	0	64
Façon, 2 heures 15 min.	1	16
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	08
DÉBOURSÉ.	4	88
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	81
Valeur de la toise linéaire.	5	69
Valeur du mètre.	2	92

265. PETIT JOINT *tracé sur les plâtres, et tiré ou gravé au crochet.*

Façon à tracer et graver, 20 min., à 0 fr. 515 l'h.	0	17
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	01
DÉBOURSÉ.	0	18
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	03
Valeur de la toise linéaire	0	21
Valeur du mètre	0	11

266. REFEND CARRÉ *fait à la règle, non compris le plâtre pour la surépaisseur du ravalement.*

Façon à poser les règles et faire les cueillies des avants-corps, 45 min., à 0 fr. 515 l'h.	0	38
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	03
DÉBOURSÉ.	0	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	07

	fr.	c.
Valeur de la toise linéaire (1).	0	48
Valeur du mètre.	0	25

DES OUVRAGES COMPTÉS A LA PIÈCE.

267. SIEGE *de commodité construit en plâtras, recouvert de plâtre.*

Une culotte en poterie, comptée pour moitié de sa valeur, l'autre branche l'étant dans le toisé de la colonne de descente.	1	00
Plâtre, 1 p. 8° cubes	1	06
Façon, compris scellement du siège, 3 h. 30 min.	1	70
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	11
DÉBOURSÉ.	3	87
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	65
Valeur d'un siège.	4	52

268. POSE ET SCELLEMENT *d'une garniture de* linteau *pour baie de croisée ou de porte.*

Pour le scellement, un demi-pied cube de plâtre. .	0	32
Temps pour la pose et scellement, 45 min. . . .	0	39
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	03
DÉBOURSÉ.	0	74
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	12
Valeur.	0	86

(1) Les platres, formant avant-corps entre ces refends, ne font pas partie de cette évaluation et doivent être comptés à part comme surcharge de ravalement ordinaire.

269. MITRE *en plâtre sur des tuyaux neufs de cheminée.*

	fr.	c.
Plâtre pour la mitre et son scellement, et le solin en glacis sur le tuyau, 1 p. 4° cubes.	0	85
Façon de la mitre et sa pose, 2 heures.	1	03
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	07
DÉBOURSÉ.	1	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	32
Valeur.	2	27

270. *La même, posée sur* vieux tuyau, *avec échafaud fait exprès.*

Plâtre, *idem*	0	85
Façon, compris hachement des plâtres, échafauds, ou autre équipage, 3 heures 15 min.	1	67
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ.	2	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	44
Valeur.	3	07

271. *Mitre en* terre cuite *de 2 pieds de longueur sur 1 pied de hauteur.*

Acquisition de la mitre	4	50
Plâtre pour scellement, 8° cubes.	0	43
Pose et scellement, 1 heure.	0	51
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	04
DÉBOURSÉ.	5	48
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	92
Valeur.	6	40

TROU ET SCELLEMENT.

272. Trou *fait dans du* moellon *ou de la* brique, *pour poutre ou autre, d'environ* 2 pieds 3° *carrés.*

	fr.	c.
Plâtre pour le scellement, 1 pied cube	0	64
Temps à faire le trou, scellement, et compris échafaudage partiel, 3 heures 30 min., à 0 fr. 515 l'h.	1	80
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	12
Déboursé.	2	56
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	43
Valeur.	2	99

273. Trou *et* scellement *de* 12 *à* 15° *carrés pour des poutrelles ou solives.*

Plâtre pour le scellement, 4° cubes.	0	21
Temps pour trou, scellement et échafaud, *idem*, 1 heure 15 min..	0	64
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre	0	04
Déboursé.	0	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	15
Valeur.	1	04

274. Trou *et* scellement *de* 8 *à* 9° *pour solives, gonds, etc.*

Plâtre, un 10e. de pied cube	0	06
Façon, compris *idem*, 48 min.	0	41
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	0	03
Déboursé.	0	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	08
Valeur.	0	58

275. Trou et scellement *d'environ* 5 *à* 6 ° *carrés.*

	fr.	c.
Plâtre pour scellement, un 13e. de pied.	0	05
Façon, compris *idem*, 35 min.	0	30
Faux frais, un 15e. *idem*.	0	02
Déboursé.	0	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	06
Valeur.	0	43

276. Trou et scellement *de* 4° *carrés.*

Plâtre pour scellement, un 18e. de pied.	0	04
Façon, 28 min.	0	23
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	05
Valeur.	0	34

277. Trou *pour petit gond, gâche, patte et piton, d'environ* 3 ° *carrés.*

Plâtre pour le scellement, un 24e. de pied. . . .	0	03
Façon, compris *idem*, 20 min.	0	17
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	01
Déboursé.	0	21
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	04
Valeur (1).	0	25

(1) Les trous faits dans la meulière seront augmentés d'un tiers sur ceux ci-dessus, scellement compris et compensé.

278. Trou *dans les carrelages, aires, plafonds, cloisons, ou dans des plâtras, pour scellement de poteaux d'huisseries, entretoises, croissans, pitons, etc.*

	fr.	c.
Plâtre pour scellement, un 24e. de pied.	0	03
Temps à faire le trou et le scellement, 15 min. .	0	13
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	01
Déboursé.	0	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	03
Valeur.	0	20

279. Scellement seul *dans des trous faits dans la pierre, ayant environ* 16 *à* 18 ° *carrés.*

Plâtre, un tiers de pied cube.	0	21
Temps à faire le scellement, 25 min.	0	21
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	02
Déboursé.	0	44
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	07
Valeur.	0	51

280. Scellement *pour trou d'environ* 9 *à* 10° *carrés.*

Plâtre un 8e. de pied	0	08
Façon, 20 min.	0	17
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	01
Déboursé.	0	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	04
Valeur.	0	30

281. Scellement *pour trou de* 6 *à* 8° *carrés.*

Plâtre, un 12e. de pied.	0	05

Temps pour le scellement, 18 min.	0 16
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0 01
Déboursé.	0 22
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0 04
Valeur.	0 26

282. Scellement *pour trou de 4 à 5 ° carrés.*

Plâtre, un 18e. de pied	0 04
Temps à faire le scellement, 15 min.	0 13
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre, ci. . . .	0 01
Déboursé.	0 18
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0 03
Valeur.	0 21

283. Scellement *pour trou de* 3 *à* 4 ° *carrés.*

Plâtre, un 20e. de pied	0 03
Temps à faire le scellement, 10 min.	0 08
Faux frais, un 15e. de la façon.	0 01
Déboursé.	0 12
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0 02
Valeur.	0 14

284. Denticule *taillée dans le plâtre, d'environ* 15 *lignes de hauteur, avec* filet *ou languette réservée au fond.*

Temps pour en tailler dix, 1 h 40 min, à 0 fr 515.	0 86
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0 06
Déboursé.	0 92
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0 15
Valeur de dix denticules.	1 07
Valeur d'une denticule.	0 10

285. *Les mêmes, d'environ 2 ° $\frac{1}{2}$ de hauteur.*

	fr.	c.
Temps pour dix, 2 heures 30 min.	1	29
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	08
Déboursé.	1	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	23
Valeur de dix denticules.	1	60
Valeur d'une denticule.	0	16

286. Enduit *seul sans crépi, de* 5 *à* 6 *lignes d'épaisseur, fait en plâtre au sas, mélangé de rouge de Prusse de première qualité pour imiter un* fond de brique.

Plâtre, 1 pied 4 ° cubes ou 120 livres pesant, à 64 c. le pied cube.	0	85
Beau rouge de Prusse, 24 livres par pied cube, ou 32 livres par toise, à 25 c. la livre.	8	00
Façon, 1 heure 15 min.	0	64
Faux frais, un 15e. de la façon.	0	04
Déboursé.	9	53
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	59
Valeur de la toise superficielle.	11	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Plâtre, 35 centièmes de pied cube.		
Rouge de Prusse, 8 livres 7 onces.		
Façon, 19 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.....	2	93

287. *Le même enduit, mais avec* joints gravés, *remplis de plâtre blanc pour imiter les rangs de brique.*

Plâtre et rouge pour l'enduit, *id.* qu'au nº. 286. .	8	85

	fr.	c.
Plâtre blanc pour remplir les joints gravés, un quart de pied cube pour une couche générale.	0	16
Façon, à faire l'enduit rouge, 1 heure 15 min.; à tracer, 40 min.; à graver les joints horizontaux, 1 heure 15 min.; à faire les verticaux; 1 heure 15 m.; à remplir les joints en plâtre et à nétoyer l'enduit rouge en enlevant la couche de plâtre blanc, 30 m.; en tout, 4 h. 55 m., à 0 fr. 515 l'h.	2	51
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	17
Déboursé.	11	69
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	95
Valeur de la toise superficielle (1). . . .	13	64

Elémens principaux pour un mètre.

Plâtre blanc, 39 centièmes de pied.
Rouge de Prusse, 8 livres 7 onces.
Façon, 1 heure 18 min.

Valeur du mètre superficiel.....	3	60

288. Rocaille *ou parement fait au bas des murailles ou en d'autres parties*, rustiqué *au moyen de petite meulière cuite et scellée avec du mortier fait de chaux vive et du ciment commun.*

Meulière, compris déchet, 6 pieds cubes, à 87 f. la toise.	2	42
Mortier, 4 pieds 6° cubes, à 1 fr. 03 c. le pied. .	4	63
Plâtre pour les cueillies d'encaissement, 8° cubes.	0	43

(1) Le rouge de Prusse est préférable à l'ocre pour le ton et la solidité; il vaut mieux aussi en faire le mélange en poudre avec le plâtre plutôt que de le délayer avant, pour avec cette eau rouge en détremper ou gâcher le plâtre, parce qu'il résulte de ce procédé, une économie de temps, une teinte plus égale, plus colorée, et qu'il n'oblige pas de couvrir l'enduit d'une couche d'eau rougie avant de graver les joints.

	fr.	c.
Temps pour cuir la meulière et la diviser en petits cailloux, 4 heures de compagnon et de garçon.	2	06
Façon pour faire les cueillies d'encaissement, poser la rocaille, la sceller, 20 heures à 0 fr. 515. . .	10	30
Faux frais de la main d'œuvre montant à 12 fr. 36 c., un 15e., ci.	0	82
DÉBOURSÉ.	20	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	44
Valeur de la toise superficielle.	24	10

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Meulière, 1 pied 58 centièmes
Mortier, 1 pied 18 centièmes.
Plâtre, 16 centièmes de pied.
Temps, 6 heures 20 min.

Valeur du mètre superficiel.....	6	36

PAREMENT DE MUR EN MEULIÈRE RECOUVERT DE MORTIER.

289. JOINTOIEMENT *ou crépi à pierre apparente, en mortier de chaux et sable de plaine ou de rivière.*

Mortier, 1 pied 6° cubes, à 55 c. le pied, prix moyen	0	82
Façon, 2 heures, *idem* qu'au n°. 227.	1	03
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	07
DÉBOURSÉ.	1	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	32
Valeur de la toise superficielle. . . .	2	24
Valeur du mètre superficiel.	0	59

290. *Jointoiement* idem, *en mortier de chaux et de* ciment commun.

	fr.	c.
Mortier, 1 pied 6° cubes, à 1 fr. 03 c. le pied . .	1	54
Façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 227.	1	10
Déboursé.	2	64
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	44
Valeur de la toise.	3	08
Valeur du mètre.	0	81

291. *Jointoiement* idem, *sur des murs de* fosse, *en mortier de chaux et ciment fin de pure tuile de Bourgogne.*

Mortier, 1 pied 6° cubes, à 1 fr. 65 c. le pied . .	2	47
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 228.	1	69
Déboursé	4	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	69
Valeur de la toise superficielle.	4	85
Valeur du mètre superficiel.	1	28

292. Crépi plein *en mortier de chaux et sable de plaine ou de rivière.*

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 55 c. le pied, prix moyen.	1	37
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 233.	1	37
Déboursé.	2	74
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	46
Valeur de la toise superficielle.	3	20
Valeur du mètre superficiel.	0	85

293. *Crépi plein en mortier de chaux et de* ciment commun.

	fr.	c.
Mortier, 2 pieds 6 ° cubes, à 1 fr. 03 c.	2	57
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 233.	1	37
Déboursé.	3	94
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	66
Valeur de la toise superficielle.	4	60
Valeur du mètre superficiel.	1	21

294. Crépi et enduit *en mortier de ciment commun, pour des soubassemens de muraille.*

Mortier, 3 pieds 2 ° cubes, à 1 fr. 03 c.	3	26
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 239.	1	92
Déboursé.	5	18
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	86
Valeur de la toise superficielle.	6	04
Valeur du mètre superficiel.	1	59

295. *Crépi en enduit* idem, *pour des soubassemens de mur, en mortier de ciment* fin de pure tuile de Bourgogne *passé à l'huile à plusieurs fois.*

Mortier, 3 p. 2 ° cubes, à 1 fr. 65 c. le pied . . .	5	22
Fourniture d'huile de lin pour les deux fois, 1 livre.	0	70
Façon pour l'enduit, 4 heures, à 515 l'heure . .	2	06
Pour passer à l'huile avec la truelle et fermer les lézardes à 2 fois, 1 heure de compagnon et 1 h. de garçon.	0	51
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	17
Déboursé.	8	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	44

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle.	10	10
Valeur du mètre superficiel.	2	66

DES ÉCHAFAUDS.

296. ÉCHAFAUD *fait à* l'intérieur, *pour des plafonds, des cloisons et autres ouvrages, établi à une hauteur de 7 pieds, réduit sur écoperches, boulins, et garni de planches.*

Pour une toise superficielle de plancher d'échafaud, 1 heure 40 min. de compagnon et garçon, compris le temps de démonter l'échafaud et descendre les bois à rez-de-chaussée.	0	86
Faux frais, un 15e. de cette main d'œuvre . . .	0	06
DÉBOURSÉ.	0	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense . . .	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	07
Temps pour un mètre, 26 min.		
Valeur du mètre superficiel.	0	28

297. *Echafaud fait à* l'extérieur *pour des ravalemens en plâtre, des retailles de pierre, pour la pose et scellement de menuiserie, etc., etc.*

Pour chaque toise superficielle de la muraille échafaudée de plusieurs rangs de planchers, mesure prise depuis le pied jusqu'au haut des écoperches, et pour la largeur, depuis le premier boulin jusqu'au dernier, 1 heure 50 min. de compagnon et garçon, compris les trous pour les boulins, patins pour les écoperches, le scellement, et descellement de tout, et la dépose des bois, à 0 fr. 515 l'heure.	0	94

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	06
Fourniture de plâtre pour le scellement des boulins, pour les patins et le bouchement des trous, un 8e. de pied cube par toise superficielle de muraille, à 64 c. le pied	0	08
Déboursé.	1	08
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	26
Temps pour un mètre superficiel, 26 min.		
Plâtre, 4 centièmes de pied cube.		
Valeur du mètre superficiel.	0	33

298. *Echafaud particulier, composé d'un* seul plancher *qui aurait de* 3 *à* 5 *pieds de largeur, placé sur des écoperches ayant de* 18 *à* 30 *pieds de hauteur* (1).

Temps par toise de plancher pour construire et démonter tout l'échafaud, 5 heures, à 515 l'h. .	2	57
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	17
Plâtre pour le scellement des boulins, écoperches, 8 o cubes, à 64 c..	0	43
Déboursé.	3	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	53
Valeur de la toise superficielle de plancher. . . .	3	70
Temps pour un mètre sup. de plancher, 1 heure 20 min.		
Plâtre, 17 centièmes de pied cube.		
Valeur du mètre superficiel.	0	97

Nota. Le même échafaudage, dont le plancher serait à environ 50 pieds de hauteur, vaudra moitié plus par toise de plancher.

(1) La mesure de ces sortes d'échafauds est celle de la longueur et de la largeur du plancher seulement, et non comme le précédent, celle de la muraille au devant de laquelle il est construit.

QUATRIÈME PARTIE.

DES

DÉMOLITIONS EN GÉNÉRAL.

DÉMOLITION DE LA PIERRE.

299. Démolition ordinaire *ou* dépose *et descente d'assises, faite avec soin par des maçons aidés de leur garçon.*

	fr.	c.
Temps pour une toise cube, 25 heures de maçon et son garçon, à 0 fr. 515 pour les deux.	12	87
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	86
Déboursé.	13	73
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	29
Valeur de la toise cube.	16	02
Et pour un mètre cube, 3 heures 23 min., ce qui revient à.	2	17

300. *Démolition* idem, *mais les pierres descendues à la* chèvre.

Temps pour une toise cube	de maçon, 40 h., à 0 fr. 325 l'heure. .	13	00
	de garçon, 120 heures, à 0 fr. 19 c. l'heure.	22	80
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.		2	39
Déboursé.		38	19
Bénéfice, un 6e. de la dépense.		6	36
Valeur de la toise cube.		44	55

	fr.	c.
Et pour un mètre { Temps des maçons, 5 h. 24 m. (Temps des garçons, 16 h. 12 m.		
Le mètre cube revient à	6	00

3o1. *Dépose à rez-de-chaussée de dalles, marches et autres semblables, et transportées à bras ou roulées, à une ou deux toises de distance.*

Temps pour une toise cube, 3o heures de maçon et son garçon, à o fr. 515 l'heure.	15	45
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	1	03
Déboursé.	16	48
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	74
Valeur d'une toise cube	19	22
Et pour un mètre cube, 4 heures 3 min., ce qui revient à	2	55

302. *Démolition pour ouverture de baie* (1).

Détail pour une toise cube.

EN PIERRE DE SAINT-LEU.

	fr.	c.
Temps pour le descellement et le coupement des assises, au moyen de tranchées faites à la pioche ainsi que leur dépose, mais non celui nécessaire à la taille layée sur la tête des pierres restantes formant l'embrasure de la baie, 126 heures 40 m. de tailleurs de pierre, à 35 c. l'heure.....	44	33
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.....	2	96
Déboursé.....	47	29
Bénéfice, un 6e. de la dépense.....	7	88
Valeur de la toise cube.....	55	17
Et pour un metre, 17 heures 8 min., ce qui revient à	7	45

Cette démolition pour les autres natures de pierres, exige de temps et s'élève, d'apres ce premier détail, savoir :

	Pour une toise cube.				Pour un mètre cube.			
	Temps.		Sommes.		Temps.		Sommes.	
PIERRE TENDRE.	heu.	min.	fr.	c.	heu	min.	fr.	c.
Vergelé tendre et Parmin.	133	20	58	07	18	00	7	84
Vergelé dur..	153	20	66	80	20	45	9	03
Conflans.	140	00	60	98	18	55	8	24
Lambourde de Saint-Maur	146	40	63	87	19	48	8	63
PIERRE FRANCHE.								
De l'île Adam	166	40	72	60	22	30	9	81
De l'abbaye du Val	200	00	87	00	27	00	11	76
De Mont-Rouge ou de Bagneux. .	226	40	98	72	30	45	13	34
ROCHE.								
De l'île Adam.	206	40	90	00	27	55	12	17
De Passy et de Sèvres.	233	20	101	63	31	35	13	74
De Châtillon ou de Bagneux . . .	240	00	104	53	32	25	14	13
De Saillancourt et de la Chaussée..	246	40	107	43	33	20	14	52
De la Remise et de Saint-Non. . .	253	20	110	34	34	15	14	92
LIAIS.								
De l'île Adam	233	20	101	63	31	35	13	74
Gros liais ou Cliquart	260	00	113	23	35	05	15	31
Liais fin et dur.	273	20	119	06	36	55	16	08

(1) Les deux tiers du temps porté dans ce tableau sont pour faire les tranchées, piocher et couper la tête d'une partie des assises, et faire la première taille rustiquée du tout, et l'autre tiers est employé à faire la dépose, le rangement de la pierre et des gravois et à placer des étresillons où il en est nécessaire; cette dernière portion de temps devient égale pour toutes les espèces de pierres.

303. *Du transport au charriot de la vieille pierre de démolition, à 50 toises de distance.*

	fr.	c.
Temps pour quatre bardeurs attelés au charriot, 69 heures 36 min., à 21 c. l'heure.	14	61
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	97
Déboursé.	15	58
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	59
Valeur de la toise cube.	18	17
Et pour un mètre, 9 heures 25 min., ce qui revient à.	2	45
Pour chaque dix toises ou un relais de plus ou de moins, il sera augmenté ou diminué 6 heures 15 min. par toise cube, ce qui revient, compris faux frais et bénéfice, à	1	63
Et par mètre, 0 heure 51 min., ce qui revient à. .	0	22

DÉMOLITION DE MUR EN MOELLON ET EN MEULIÈRE.

304. *Démolition simple de mur en fondation ou en élévation, construit en moellon, hourdé* en plâtre ou en mortier, *ou en meulière hourdée* en plâtre.

Temps, 20 heures de maçon et son garçon, à 0 fr. 515 c. l'heure.	10	30
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	68
Déboursé.	10	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	83
Valeur de la toise cube.	12	81
Et pour un mètre cube, 2 heures 42 min., ce qui revient à	1	73

305. *La même démolition faite en mur construit avec de la meulière hourdée d'ancien mortier de chaux et sable, ou de ciment.*

	fr.	c.
Temps, 30 heures, à 0 fr. 515 l'heure	15	45
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	1	03
Déboursé.	16	48
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	74
Valeur de la toise cube.	19	22
Et pour un mètre, 4 heures 3 min., ce qui revient à.	2	60

306. *Démolition pour des parties de mur en reprise construit en moellon ou meulière, hourdée en plâtre ou mortier.*

Temps, compris le décrottage de la pierre pour être remployée, 40 heures, à 0 fr. 515 l'heure . . .	20	60
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	38
Déboursé.	21	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	66
Valeur de la toise cube.	25	64
Et pour un mètre, 5 heures 24 m., ce qui revient à.	3	46

307. *Démolition pour des* ouvertures de baies, *dans des murs construits en* moellon, *hourdé en plâtre ou en mortier.*

Temps compris le décrottage du moellon pour être remployé, 50 heures, à 0 fr. 515 l'heure. . . .	25	75
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	1	72
Déboursé.	27	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense	4	58
Valeur de la toise cube.	32	05

	fr.	c.
Et pour un mètre, 6 heures 45 min., ce qui revient à	4	32

308. Démolition *idem* pour ouverture de baie, *le mur en meulière, hourdé en plâtre ou en mortier.*

Temps compris comme ci-dessus, 60 heures. . .	30	90
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre.	2	06
Déboursé.	32	96
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	5	49
Valeur de la toise cube.	38	45
Et pour un mètre, 8 heures 7 min., ce qui revient à.	5	18

Lorsqu'après la démolition, le *moellon* aura été dépouillé du plâtre ou du mortier de l'ancien hourdage, puis rangé de côté, il sera ajouté au temps porté dans les deux articles sous les nos. 304 et 305, 4 heures 30 min. par toise cube, et par mètre 37 min. Et pour la *meulière*, 6 heures par toise, et 49 min. par mètre.

309. *Du chargement et du transport à la brouette d'une toise cube de moellon ou de meulière, à un relais de distance.*

Temps du maçon pour charger, et du garçon pour mener, 6 heures 30 min., à 0 fr. 515 l'heure pour deux	3	35
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	22
Déboursé.	3	57
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	59
Valeur de la toise cube.	4	16
Et pour un mètre, 53 min., ce qui revient à. . .	0	56

	fr.	c.
Et pour toutes les autres distances, il sera ajouté pour une toise cube, et par chaque relais de 10 to., 6 heures 30 min de garçon, ce qui fait, compris faux frais et bénéfice, une somme de	1	53
Et pour un mètre, 53 min., ce qui revient à. . .	0	21
Lorsque le moellon ou la meulière, après leur transport, auront été entoisés, il sera ajouté pour ce travail, 8 heures de compagnon et de son garçon par toise cube, ce qui revient, compris faux frais et bénéfice, à.	5	12
Et pour un mètre cube, 1 heure 5 min., ce qui revient à	0	69

DÉMOLITION DE BRIQUE.

310. *Démolition de mur et tuyau de cheminée faite avec soin, pour pouvoir réemployer les matériaux.*

Temps, 25 heures de maçon aidé de son garçon, à 0 fr. 515 l'heure.	12	87
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	86
Déboursé	13	73
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	29
Valeur de la toise cube.	16	02
Et pour un mètre, 3 heures 23 min., ce qui revient à.	2	16

311. *La même démolition pour souche de cheminée, et dont les briques auraient été décrottées ou dépouillées du plâtre ou du mortier pour pouvoir être réemployées.*

Temps, 72 heures, *idem*, à 0 fr. 515 l'heure. . .	37	08

	fr.	c.
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	2	47
Déboursé.	39	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	6	59
Valeur de la toise cube.	46	14
Et pour un mètre cube, 9 heures 44 min., ce qui revient à.	6	23
Et par chaque toise superficielle de languettes de 4° d'épaisseur, 4 heures, ce qui revient à . . .	2	56
Et pour chaque mille de briques, 13 heures 30 min., réduite, ce qui revient à.	8	33

312. *Démolition de toutes espèces d'ouvrages en plâtre ou plâtras, non compris la descente des gravois.*

Temps pour une toise cube, 22 heures, à 0 fr. 515 l'heure.	11	33
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	76
Déboursé.	12	09
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	01
Valeur de la toise cube.	14	10
Et pour un mètre cube, 2 heures 55 min., ce qui revient à	1	90

313. *Descente des gravois d'un second étage à rez-de-chaussée, le travail fait par deux garçons, et un compagnon faisant le chargement des hotteurs.*

Temps, 20 heures de compagnon à charger, à 325 l'heure	6	50
40 heures de garçon à descendre, à 19 c. l'heure .	7	60
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	94

	fr.	c.
Déboursé.	15	04
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	50
Valeur de la toise cube.	17	54
Et pour un mètre, 2 heures 40 min. de compagnon, et 5 heures 20 min. de garçon.	2	37

314. *Gravois ramassés sur les planchers et jetés par les croisées.*

Temps, 20 heures de compagnon et garçon, à 0 fr. 515 l'heure	10	30
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	69
Déboursé.	10	99
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	83
Valeur de la toise cube.	12	82
Et pour un mètre, 2 heures 40 min., ce qui revient à.	1	73

315. *Gravois charges dans des brouettes et transportés à un relais ou dix toises de distance.*

A charger, 6 heures de compagnon, et à mener, 6 heures de garçon.	3	09
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre	0	21
Déboursé.	3	30
Bénéfice, un 6. de la dépense.	0	55
Valeur de la toise cube.	3	85
Et pour un mètre, 0 heure 48 min., ce qui revient à.	0	52
Pour toutes les autres distances, il sera ajouté pour une toise cube, et par chaque relais ou 10 to., 6 heures de garçon, ce qui fait, compris faux frais et bénéfice, une somme de.	1	42

	fr.	c.
Et pour un mètre, 49 min., ce qui revient à. . .	0	19

L'enlèvement des gravois se compte ordinairement au tombereau dont chacun contient à peu près 30 pieds cubes. Lorsque la décharge ou le dépôt des immondices n'est éloigné que d'environ une demi-lieue, le prix de 2 francs est celui qu'exigent les gravatiers; plus près, c'est 1 fr. 75 c., et pour la décharge la plus éloignée, ils n'exigent ordinairement que 2 fr. 25 c.

Lorsque l'enlèvement des gravois se fera à la toise au lieu d'être fait au tombereau, pour en connaître le prix on consultera les détails de terrasse, chapitre concernant l'enlèvement des terres.

Les démolitions de tous les plâtres refaits, tels que ceux sur mur, pan de bois, cloison, recouvrement, plafond et sur les aires, ne font pas partie des démolitions dont il est question à l'article 313, ces démolitions étant comprises dans le temps accordé pour chacun des détails où elles ont lieu, ainsi que je m'en suis expliqué dans la note de l'article 195; ce travail préparatoire y est compris, savoir : à démolir les vieux enduits sur mur en moellon ou en meulière pour une heure par toise superficielle; ceux sur des pans de bois, cloisons, et des recouvremens de charpente, pour 50 min.; ceux sur plafond, pour 45 min.; et ceux sur aire, pour 35 min.

CINQUIÈME PARTIE.

DES

BATIMENS RURAUX (1).

Prix les plus généraux des matériaux en usage pour ces constructions, rendus à pied d'œuvre.

	fr.	
Grès tendre de roche franche, le pied cube. . . .	1	50
Grès dur, le pied cube.	2	00
Coin de grès, ayant 2 p. de longueur sur environ 6 ° carrés, le cent de compte	30	00
Meulière, la toise cube mesurée juste.	24	00
Chaux, le muid de 48 pieds cubes.	67	20
Plâtre, le pied cube.	1	10
Sablon ou grès en poudre, le pied cube.	0	25
Sable doux de carrière ou de mine, le pied cube. .	0	10
Argile, ou terre franche ou grasse, pour l'hourdage des murs, le pied cube.	0	05
Ciment, le pied cube.	0	60
Latte, la botte.	1	50
Clou à latte, la livre.	0	75
Bardeau, le millier de compte	12	00
Brique, le millier.	35	00

Matériaux propres aux ouvrages de blanc en bourre.

Marne ou craie, la toise cube rendue à pied d'œuvre, 72 fr., et pour la passer à la claie et battre les

(1) Les détails que je donne ici sont moins dans la vue de faire connaître le prix des ouvrages avec fourniture de matériaux dont la valeur est très-variable d'un lieu à un autre, que d'indiquer ce que valent les ouvrages à façon, attendu que le prix des journées est presque partout le même.

	fr.	c. m.
gravois, 22 heures de manœuvre, 2 fr. 75 c., en tout 74 fr. 75 c., c'est le pied cube.	0	345
Argile douce, la toise cube, 19 fr. 80 c., et le passage à la claie pour en extraire les cailloux, 15 heures de manœuvre, 1 fr. 87 c., en tout, 21 fr. 67 c. la toise, c'est le pied cube.	0	10
Bourre de poil de bœuf, le cent pesant 25 fr., pour la battre, la démêler, en ôter la poussière, 48 h. de manœuvre, 6 fr., en tout, 31 fr. le cent, c'est la livre.	0	31
Petite meulière ou cailloux propre à hourder les pans de bois et cloisons, la toise cube. . . .	20	00

Prix des journées de 12 heures de travail.

Piqueur de grès, compris fourniture et entretien de leurs outils, 3 fr. 75 c., c'est l'heure.	0	312
Maçon travaillant au plâtre, au blanc en bourre et à la couverture, 2 fr. 50 c., c'est l'heure . . .	0	208
Limousin pour la construction de tous les murs, 2 fr. 25 c., c'est l'heure.	0	188
Garçon ou manœuvre, 1 fr. 50 c., c'est l'heure. .	0	125
L'heure de travail d'un maçon et son garçon, ensemble.	0	333
L'heure de travail d'un limousin, et son garçon, ensemble.	0	313
L'heure d'un des deux limousins, ayant ensemble un garçon pour les servir.	0	250

De la fusion de la chaux.

Le muid ou 48 pieds cubes de chaux, revient à . .	67	20
Temps pour l'éteindre, 12 heures de limousin et de son garçon	3	75

	fr.	c. m
Faux frais pour la fouille du trou, fourniture d'outils, un 20e.	0	19
Valeur de 48 pieds cubes de chaux . . .	71	14
Cette quantité éteinte et refroidie, produisant le double de son volume primitif, il résulte que le muid de chaux fusé ne vaut plus que.	35	57
Et le pied cube.	0	74

De la valeur de 100 *pieds cubes de mortier de chaux et sable fin de carrière.*

100 pieds cubes de sable, à 10 c. le pied	10	00
25 pieds de chaux fusée, à 74 c. le pied.	18	50
Valeur de 100 pieds de mortier	28	50
Valeur d'un pied cube.	0	285
La chaux seule fournie, le pied ne vaut que . . .	0	185

Mortier de chaux et grès (1).

100 pieds cubes de grès ou sablon.	25	00
30 pieds cubes de chaux, à 74 c.	22	20
Valeur de 100 pieds de mortier	47	20
Valeur d'un pied cube.	0	472
Valeur d'un pied, la chaux seule fournie.	0	222

(1) Cette espèce de mortier, fait avec de vieux pavés réduits en poudre et joints à environ un 10e. de plâtre, réussit parfaitement à boucher des joints entre la vieille pierre contenant de l'humidité, et à faire les solins, les filets et les faîtages sur la couverture en tuile; on emploie aussi avec succès ce même mortier pour les enduits de bassin (voyez l'article Fontainerie où il en est rendu un compte plus détaillé.)

Mortier de chaux, grès et plâtre.

	fr.	c.
Sablon ou grès, *idem*.	25	00
Plâtre, 7 pieds 6° cubes, à 1 fr. 10 c.	8	25
Chaux, 22 pieds 6°, à 74 c.	16	65
Valeur de 100 pieds de mortier.	49	90
Valeur d'un pied cube.	0	50
Valeur d'un pied, la chaux et le plâtre seul fournis.	0	25

Mortier de chaux et ciment.

100 pieds cubes de ciment, à 60 c. le pied. . . .	60	00
Chaux, 35 pieds cubes, à 74 c. le pied.	25	90
Valeur de 100 pieds de mortier.	85	90
Valeur d'un pied cube.	0	86
Valeur d'un pied, la chaux seule fournie.	0	259

Détail pour 100 *pieds cubes de mortier, dite bauge, composé d'argile commune ou terre franche, et de paille hachée, propre pour les aires sur bardeau et pour les hourdages de cloisons.*

100 pieds de terre grasse, à 5 fr.	5	00
9 bottes de pailles du poids de 10 livres, à 20 c. la botte.	1	80
Façon pour hacher la paille et en faire l'amalgame, 30 heures de garçon en plus de celui qui sert, à 0 fr. 125 l'heure	3	75
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	19
Le cube par l'addition de la paille augmentant de un 5e. à un 6e., est alors de 118 pieds, qui valent.	10	74
Valeur du pied cube.	0	09

Détail pour 100 *pieds cubes de mortier, composé d'argile épurée, dosée légèrement de chaux, et mêlée de foin haché, servant à l'hourdage des cloisons et pans de bois.*

	fr.	c.
100 pieds d'argile, à 10 c. le pied.	10	00
9 bottes de foin commun du poids de 10 livres, à 25 c. la botte.	2	25
Chaux éteinte, 12 p. 5° cubes, à 74 c. le pied. .	9	20
Façon, pour hacher le foin, en faire l'amalgame avec la chaux et l'argile, 39 heures de garçon d'aide en plus de celui qui sert, à 0 fr. 125 l'heure . .	4	87
Faux frais, un 20e. de cette main d'œuvre. . . .	0	24
Le cube par l'addition du foin augmentant d'environ un 6e., est de 118 pieds, qui valent	26	56
Valeur du pied cube.	0	223

Détail pour 100 *pieds cubes de mortier, composé d'argile douce et fortement dosée de chaux pour faire des crépis aux extérieurs.*

100 pieds d'argile épurée, à 10 c.	10	00
Chaux éteinte, 30 pieds, à 74 c. le pied.	22	20
La façon pour amalgamer la chaux avec l'argile, 15 heures de garçon d'aide, à 0 fr. 125 l'heure .	1	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Valeur de 100 pieds.	34	16
Valeur d'un pied cube.	0	34

Détail pour 100 *pieds cubes de mortier, composé d'argile douce, chaux et bourre, propre à enduir les plafonds, les murs, etc.*

100 pieds d'argile *idem*.	10	00

	fr.	c.
Chaux éteinte, 25 pieds cubes, à 74 c. le pied. .	18	50
Bourre brute, 75 livres, compris un quart de déchet en l'épurant, à 31 c. la livre brute.	23	25
Façon pour amalgamer la bourre avec le lait de chaux et l'argile, 34 heures de garçon d'aide en plus de celui qui est de service, à 0 fr. 125 l'heure.	4	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	21
Le cube augmentant d'un 7e. par l'addition de la bourre, est de 114 pieds, qui valent	56	21
Valeur du pied cube.	0	50

Détail pour 100 *pieds de mortier, composé de craie ou marne blanche, chaux et bourre, propre à enduire et à faire le ravalement des pans de bois et cloisons.*

100 pieds de craie, à 0 fr. 345 le pied.	34	50
Chaux, bourre, façon et faux frais, *idem* en tout qu'au précédent détail.	46	21
Le cube étant le même que dans le précédent détail, il revient à.	80	71
Le pied cube vaut.	0	70

DÉTAIL DU PRIX DES OUVRAGES.

DES OUVRAGES EN GRESSERIES.

316. Grès tendre *ou* franc, *employé en assises ordinaires de* 14 *de hauteur réduites.*

Pour une toise cube, grès en œuvre, 216 pieds, à 1 fr. 50 c. le pied.	324	00

	fr.	c.
Déchet par les tailles de lits, joints et paremens, un 5e.	64	80
Mortier de chaux et sable pour sceller les assises, 12 pieds cubes, à 29 c. le pied	3	48
Transport ou bardage, à 10 to. de distance réduite, montage à 9 pieds de hauteur réduite, et pose, 24 journées ou 288 heures de travail de limousins aidés de leurs garçons, à 0 fr. 3 13 l'heure pour les deux.	75	12
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre (1). . . .	3	75
Déboursé.	471	15
Bénéfice, un 10e. de la dépense. (2) . .	47	11
Valeur de la toise cube sans taille de lits, joints et paremens.	518	26
Le pied cube revient à.	2	40
La taille de 10 to. 10 p. 4° sup. de taille de lits, à 5 fr. 76 c. la toise, selon le détail ci-après . . .	59	31
Celle de 4 to. 0. sup. de joints à deux ciselures, à 10 fr. 80 c. la toise, selon le détail ci-après. . .	43	20
La toise cube compris taille de lits et de joints . .	620	77
Et le pied cube à.	2	87

(1) Les faux frais, dans tous ces détails, ne sont portés qu'au 20e. de la main d'œuvre, en considération, 1°. de ce que les frais de magasin, de patente, etc., etc., sont moins dispendieux dans les campagnes qu'ailleurs; 2°. de ce que les équipages sont aussi moins chers et moins nombreux que dans les villes où les bâtimens sont généralement très-élevés.

(2) Les bénéfices ne sont prélevés non plus sur la dépense que pour un 10e. attendu que les frais de toute espèce, soit logement, nourriture, entretien, commis appareilleur, etc., sont moins considérables que dans les grandes villes, et en outre, parce que les avances de fonds, moins importantes sont ordinairement plus promptement remboursées.

317. Grès dur *de même hauteur, employé de même pour des asssises courantes.*

	fr.	c.
Grès en œuvre, 216 pieds, à 2 fr. le pied	432	00
Déchet par les tailles, un 5e. *idem*.	86	40
Mortier, bardage, montage, pose et faux frais, *id.* qu'au no. 316	82	35
Déboursé.	600	75
Bénéfice, un 10e. de la dépense	60	07
Valeur de la toise cube sans taille de lits et joints. .	660	82
Valeur du pied cube.	3	06
La taille de 10 to. o. 10 p. 4o sup. de lits, à 8 fr. 61 c., selon le détail ci-après.	88	57
Celle de 4 t. de joints, à 18 fr. 01 c., selon le détail ci-après.	72	04
Valeur de la toise cube compris lits et joints. . . .	821	43
Valeur du pied cube.	3	80

318. *Taille de lits du grès* tendre.

Pour une toise sup., 16 heures de piqueur de grès, à 312 l'heure	4	99
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	25
Déboursé.	5	24
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	52
Valeur de la toise superficielle.	5	76
Le pied superficiel revient à.	0	16

319. *Taille de joints seulement démaigris, et à* une ciselure.

Pour une toise, 10 heures de piqueur de grès, à o fr. 312 l'heure.	3	12

	fr.	c.
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	16
DÉBOURSÉ.	3	28
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	3	60
Valeur du pied superficiel.	0	10

320. *Taille de joints de grès tendre, à* deux ciselures.

Temps, 30 heures de piqueur de grès, à 0 fr. 312 l'h.	9	36
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	46
DÉBOURSÉ.	9	82
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	98
Valeur de la toise superficielle.	10	80
Valeur du pied superficiel	0	30

321. *Taille de parement de grès* tendre *piqué fin, avec ciselures layées.*

Temps, 48 heures, à 0 fr. 312 l'heure.	14	98
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	75
DÉBOURSÉ.	15	73
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	57
Valeur de la toise superficielle.	17	30
Valeur du mètre superficiel	0	48

322. *Taille de lits de grès* dur.

Temps, 26 h. 40 min., à 0 fr. 312 l'heure. . . .	8	32
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	42
DÉBOURSÉ.	8	74
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	87

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle	9	61
Valeur du mètre superficiel	0	27

323. *Taille de joints démaigris à* une ciselure.

Temps, 16 heures 20 min., à 0 fr. 312 l'heure. .	5	10
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	25
Déboursé.	5	35
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	53
Valeur de la toise superficielle.	5	88
Valeur du pied superficiel	0	16

324. *Taille de joints pleins à* deux ciselures.

Temps, 50 heures, à 0 fr. 312 l'heure.	15	60
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre..	0	78
Déboursé.	16	38
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	1	64
Valeur de la toise superficielle	18	02
Valeur du pied superficiel.	0	50

325. *Parement de grès* dur *fait à la pique fine, et les ciselures layées.*

Temps, 80 heures de piqueur, à 0 fr. 312 l'heure .	24	96
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	1	24
Déboursé.	26	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense	2	62
Valeur de la toise superficielle	28	82
Valeur du pied superficiel.	0	80

326. Des coins *de grès employés parmi les murs en meulière.*

	fr.	c.
Pour une toise cube, 432 coins, à 30 fr. le cent. .	129	60
Mortier de chaux et sable pour leur scellement, 30 pieds cubes, à 29 c. le pied	8	70
Main d'œuvre pour leur pose, 55 heures de limousin, à 25 c. l'heure	13	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	69
Déboursé.	152	74
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	15	27
Valeur de la toise cube.	168	01
Valeur du pied cube.	0	78
Valeur d'un cent de coins.	38	90

DES OUVRAGES EN MEULIÈRE.

327. Mur *en fondation, ou mur de clôture, hourdés en* terre, *que l'entrepreneur aurait fouillé et charrié ou transporté à pied d'œuvre.*

Meulière, une toise un 10e. en œuvre, à 24 fr. la t.	26	40
Terre grasse, 60 pieds cubes, à 0 fr. 05 c. le pied.	3	00
Façon, compris approche et montage des matériaux et échafaud, 48 heures de limousin, à 25 c. l'heure de limousin et d'un garçon pour deux compagnons (1).	12	00
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	60
Déboursé.	42	00
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	4	20
Valeur de la toise cube.	46	20

(1) Je n'ai compté dans tous ces détails, excepté ceux pour les ouvrages faits par les maçons, qu'un garçon ou manœuvre pour servir deux limousins, conformément à ce qui se pratique le plus habituellement.

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	9	63
	de 18°	11	55
	de 21°	13	47

328. *Les mêmes, la terre non* fournie.

Meulière, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 327. .		39	00
Bénéfice, un 10°. de la dépense.		3	90
Valeur de la toise cube.		42	90
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	8	94
	de 18°	10	72
	de 21°	12	50

329. *Les mêmes, la pierre et la terre* non fournies, *le tout amené à pied d'œuvre par le propriétaire.*

Façon, 44 heures, à 25 c. l'heure.		11	00
Faux frais, un 20°. de la façon.		0	55
Déboursé.		11	55
Bénéfice, un 10°. de la dépense.		1	15
		12	70
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	2	64
	de 18°	3	17
	de 21°	3	70

330. *Le même à* façon, *mais pour des* brèches *de mur de clôture faites en reprise, et la* terre *grasse ou argile* fournie.

Mortier, 60 pieds cubes, à 05 c. le pied.	3	00
Façon, compris démolition partielle, 58 heures, à 25 c. l'heure.	14	50
Faux frais, un 20°. de la façon.	0	72

		fr.	c.
Déboursé		18	22
Bénéfice, un 10e. de la dépense		1	82
Valeur de la toise cube		20	04
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	4	18
	de 18°	5	01
	de 21°	5	84

331. *Le même, la terre* non fournie.

		fr.	c.
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 330		15	22
Bénéfice, un 10e. de la dépense		1	52
Valeur de la toise cube		16	74
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	3	49
	de 18°	4	18
	de 21°	4	87

332. *Mur en fondation et de clôture avec des* chaînes, *distantes les unes des autres de* 9 *pieds et de* 3 *p. de largeur, hourdées en* mortier *de chaux et sable, le reste hourdé en* terre, *le tout fourni par l'entrepreneur.*

	fr.	c.
Meulière, *id.* qu'au n°. 227	26	40
Mortier, 15 pieds cubes, à 0 fr. 285 le pied. . .	4	27
Argile, 45 pieds cubes, à 5 c. le pied.	2	25
Façon, compris échafaud, *idem*, 50 heures, à 25 c. l'heure.	12	50
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	62
Déboursé.	46	04
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	4	60
Valeur de la toise cube	50	64

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	10	55
	de 18°	12	66
	de 21°	14	77

333. *Les mêmes murs, la terre grasse* non fournie.

Meulière, mortier de chaux, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 332.	43	79
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	4	38
Valeur de la toise cube.	48	17

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	10	04
	de 18°	12	04
	de 21°	14	04

334. *Les mêmes, le mortier et la terre* non fournis.

Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 332. .	39	52
Bénéfice, un 10e. de la dépense	3	95
Valeur de la toise cube.	43	47

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	9	06
	de 18°	10	87
	de 21°	12	68

335. *Les mêmes à façon, n'ayant* rien de fourni.

Façon, 46 heures, à 25 c. l'heure.	11	50
Faux frais, un 20e. de la façon	0	57
Déboursé.	12	07
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	20
Valeur de la toise cube.	13	27

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	2	77
	de 18°	3	32
	de 21°	3	87

336. *Le même, mais en reprise de* brèche *dans des murs de clôture.*

Façon, compris démolition partielle, 62 heures, à 25 c.	15	50
Faux frais, un 20e. de la façon	0	77
Déboursé	16	27
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	62
Valeur de la toise cube	17	89

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	3	73
	de 18°	4	47
	de 21°	5	21

337. *Mur de clôture* idem, *mais les* chaînes *hourdées en plâtre, le tout fourni par l'entrepreneur.*

Meulière, argile, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 332	41	77
Plâtre, 15 pieds cubes, à 1 fr. 10 c. le pied	16	50
Déboursé	58	27
Bénéfice, un 10e. de la dépense	5	82
Valeur de la toise cube	64	09

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	13	35
	de 18°	16	02
	de 21°	18	69

338. *Le même, mais la terre grasse* non fournie.

		fr.	c.
Meulière, plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 337		56	02
Bénéfice, un 10e. de la dépense		5	60
Valeur de la toise cube		61	62
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	12	83
	de 18°	15	40
	de 21°	17	97

Nota. Les murs avec chaînes en plâtre, mais n'ayant que la meulière de fournie ou n'étant que pour façon, sont de la même valeur que ceux sous les nos. 334, 335 et 337.

339. *Mur de fondation ou de clôture hourdé* en entier *de mortier de chaux et sable doux, le tout fourni par l'entrepreneur.*

		fr.	c.
Meulière, *id.* qu'au n°. 327		26	40
Mortier, 60 pieds cubes, à 0 fr. 285 le pied		17	10
Façon, compris montage des matériaux et échafaud partiel, 56 heures, à 25 c. l'heure		14	00
Faux frais, un 20e. de la façon		0	70
DÉBOURSÉ		58	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense		5	82
Valeur de la toise cube		64	02
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	13	33
	de 18°	16	00
	de 21°	18	67

De la valeur des paremens de mur faits en grosse meulière dure et de choix, taillée en lits, joints et en parement, posée par arase égale et jointoyée, chaque meulière ayant 9° réduits de queue ou d'épaisseur.

Cette meulière revenant à 45 fr. la toise cube, un rang de 9° d'épaisseur est le 8e. de la toise, c'est pour matière, 5 fr. 62 c.; la taille faisant éprouver les deux 5es. de perte sur la matière, c'est de déchet 2 fr. 24 c.

Pour tailler un cent de ces meulières, il faut 60 heures de limousin, la journée étant de 2 fr. 25 c. par 12 heures de travail, et compris fourniture et entretien du couperet à tailler de 2 fr. 50 c., le cent revient de main d'œuvre, à 11 fr. 25 c., et compris la matière et son déchet, à 19 fr. 11 c. par toise superficielle; il faut, terme moyen, 125 de ces meulières par toise, ce qui élève le prix de la toise pour matière et main d'œuvre, à 23 fr. 89 c.

Cette meulière étant employée en mur de clôture ou de terrasse de 24° d'épaisseur, n'ayant qu'un parement, la toise cube et la toise de parement reviennent aux prix ci-après.

Détail d'une toise cube, ayant trois paremens visibles, faits en meulière de choix formant ensemble une épaisseur de 27°.

	fr.	c.
Meulière taillée, 375, à 19 fr. 11 c. le cent . . .	71	68
Pour les 3 p. 9° d'ép. restant, qui sont les 5 huitèmes de la to., faits en meulière ordinaire, à 26 fr. 40 c. la toise cube.	16	50
Mortier, 54 pieds cubes, compris celui nécessaire au jointoiement, à 0 fr. 285 c. le pied.	15	39
Façon et pose par arase égale et compris échafaud, 85 heures, à 25 c. l'heure.	21	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	1	6

	fr.	c.
Déboursé.	125	88
Bénéfice, un 10e. de la dépense	12	58
Valeur de la toise cube.	138	46
La toise cube du précédent détail s'élevant à . . .	64	02
La différence entre ces deux constructions est de .	74	44

Cette somme est pour trois toises de paremens taillés; alors chaque toise superficielle de ces paremens, pour son déchet, la plus-value de la matière, de la taille des lits, des joints et du parement, et compris le jointoiement, revient à. 24 81

340. *Le même mur qu'au n°.* 339, *le mortier non* fourni.

		fr.	c.
Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 339.		41	10
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .		4	11
Valeur de la toise cube.		45	21
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	9	42
	de 18°	11	30
	de 21°	13	18

341. *Mur en reprise pour des* brèches, *le mortier* seul fourni.

	fr.	c.
Mortier, *id.* qu'au n°. 339.	17	10
Façon, compris démolition partielle, 68 heures, à 25 c.	17	00
Faux frais, un 20e. de la façon	0	85
Déboursé.	34	95
Bénéfice, un 10e. de la dépense	3	49
Valeur de la toise cube.	38	44

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	8	01
	de 18°	9	61
	de 21°	11	21

342. *Mur de clôture hourdé* en plâtre, *tout fourni.*

Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 339.	41	10
Plâtre, 60 pieds cubes, à 1 fr. 10 c. le pied. . .	66	00
DÉBOURSÉ.	107	10
Bénéfice, un 10e. de la dépense	10	71
Valeur de la toise cube.	117	81

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	24	54
	de 18°	29	45
	de 21°	34	36

343. *Mur en reprise de* brèches, *le plâtre fourni.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 342.	66	00
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 341.	17	85
DÉBOURSÉ.	83	85
Bénéfice, un 10e. de la dépense	8	38
Valeur de la toise cube.	92	23

Valeur de la toise superficielle en mur	de 15° d'ép.	19	22
	de 18°	23	06
	de 21°	26	90

344. *Mur de clôture hourdé en mortier ou en plâtre, mais* à façon, *rien de fourni.*

Façon, 56 heures, à 25 c. l'heure	14	00

	fr.	c.
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	70
DÉBOURSÉ.	14	70
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	47
Valeur de la toise cube.	16	17
Valeur de la toise superficielle en mur de 15° d'ép.	3	37
Valeur de la toise superficielle en mur de 18°	4	04
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	4	71

345. *Le même mur en reprise de* brèches.

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 341.	17	85
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	78
Valeur de la toise cube.	19	63
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	4	08
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	4	90
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	5	72

346. *Mur pour bâtimens d'*habitation, *grange, écurie, bergerie, etc., etc., hourdé en* terre, *le tout fourni par l'entrepreneur.*

Meulière et terre, *id.* qu'au n°. 327.	29	40
Façon, compris échafaud et le montage des matériaux, 64 heures, à 25 c. l'heure	16	00
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	80
DÉBOURSÉ.	46	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense	4	62
Valeur de la toise cube	50	82

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 18° d'ép.	12	70
	de 21°	14	82
	de 24°	16	93

347. *Mur* idem, *la* meulière seule fournie.

Meulière, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 346. .		43	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense		4	32
Valeur de la toise cube		47	52
Valeur de la toise superficielle en mur	de 18° d'ép.	11	88
	de 21°	13	86
	de 24°	15	84

348. *Mur* idem, *la* terre fournie *seulement et la meulière approchée à pied d'œuvre par le propriétaire.*

Argile, *id.* qu'au n°. 327.		15	00
Façon, compris échafaud, 60 heures, à 25 c. . .		3	00
Faux frais, un 20e. de la façon.		0	75
Déboursé.		18	75
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .		1	87
Valeur de la toise cube.		20	62
Valeur de la toise superficielle en mur	de 18° d'ép.	5	15
	de 21°	6	01
	de 24°	6	87

349. *Mur* idem, *hourdé en terre*, rien de fourni.

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 348.	15	75
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	57

	fr.	c.
Valeur de la toise cube.	17	32
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	4	33
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	5	05
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	5	77

350. *Même mur à façon, mais* en reprise.

Façon, compris échafaud et démolition, 72 heures.	18	00
Faux frais, un 20e. de la façon	0	90
Déboursé.	18	90
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	89
Valeur de la toise cube.	20	79
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	5	20
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	6	06
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	6	92

351. *Mur* idem, *hourdé en* mortier *de* chaux *et* sable, *le tout fourni.*

Meulière et mortier, *id.* qu'au n°. 339	43	50
Façon, compris échafaud, 70 heures.	17	50
Faux frais, un 20e. de la façon	0	87
Déboursé.	61	87
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	6	18
Valeur de la toise cube	68	05
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	17	01
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	19	54
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	22	07

352. *Mur* idem, *la meulière* seule fournie.

	fr.	c.
Meulière, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 351. .	44	77
Bénéfice, un 10^e^. de la dépense	4	48
Valeur de la toise cube.	49	25
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	12	31
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	14	36
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	16	41

353. *Mur* idem, *le mortier* seul fourni, *meulière approchée.*

Mortier, *id.* qu'au n°. 339.	17	10
Façon sans approche de la meulière, 66 heures. .	16	50
Faux frais, un 20^e^. de la façon	0	82
Déboursé.	34	42
Bénéfice, un 10^e^. de la dépense. . . .	3	44
Valeur de la toise cube.	37	86
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	9	46
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	11	03
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	12	60

354. *Mur* idem, *rien de fourni.*

Façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 353.	17	32
Bénéfice, un 10^e^. de la dépense.. . . .	1	73
Valeur de la toise cube.	19	05
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	4	76
Valeur de la toise superficielle en mur de 21°	5	55
Valeur de la toise superficielle en mur de 24°	6	35

355. *Mur* idem, *hourdé* en plâtre, *tout fourni.*

	fr.	c.
Meulière, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 351.	44	77
Plâtre, 60 pieds cubes, à 1 fr. 10 c. le pied . . .	66	00
Déboursé.	110	77
Bénéfice, un 10°. de la dépense	11	07
Valeur de la toise cube.	121	84
Valeur de la toise superficielle en mur { de 18° d'ép.	30	46
{ de 21°	35	53
{ de 24°	40	60

356. *Mur* idem, *le plâtre* seul fourni.

Plâtre, *idem* qu'au n°. 342, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 351, ensemble.	84	37
Bénéfice, un 10°. de la dépense	8	43
Valeur de la toise cube.	92	80
Valeur de la toise superficielle en mur { de 18° d'ép.	23	20
{ de 21°	27	06
{ de 24°	30	92

357. *Mur* idem, *en reprise*, *le mortier* seul fourni.

Mortier, *idem* qu'au n°. 339	17	10
Façon, compris démolition et échafaud, 78 h. .	19	50
Faux frais, un 20°. de la façon	0	97
Déboursé.	37	57
Bénéfice, un 10°. de la dépense	3	75
Valeur de la toise cube.	41	32

		fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur	de 18° d'ép.	10	33
	de 21°	12	05
	de 24°	13	77

358. *Le même mur, mais* hourdé en plâtre.

Plâtre, *idem* qu'au n°. 342, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 357, ensemble	86	47
Bénéfice, un 10e. de la dépense	8	64
Valeur de la toise cube	95	11
Valeur de la toise superficielle en mur. de 18° d'ép.	23	78
de 21°	27	74
de 24°	31	70

359. Démolition *de mur hourdé en terre, la moulière nettoyée et rangée.*

Façon, compris échafand partiel, 12 heures	3	00
Faux frais, un 20e. de la façon	0	15
Déboursé	3	15
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	31
Valeur de la toise cube	3	46
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	0	86

360. *Démolition* idem, *le mur hourdé* en mortier.

Façon, 16 heures, à 25 c. l'heure	4	00
Faux frais, un 20e. de la façon	0	20
Déboursé	4	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	42
Valeur de la toise cube	4	62

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	1	15

361. Tuyau *de cheminée en brique posée à plat, hourdée en mortier de chaux et sable.*

Briques, 300, à 35 fr. le mille.	10	50
Mortier, 1 pied 10° cubes, à 0 fr. 285 le pied. .	0	52
Façon, 9 heures de maçon et son garçon, à 0 f. 333 l'heure.	3	00
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	15
Déboursé.	14	17
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	1	41
Valeur de la toise superficielle.	15	58
N'ayant rien de fourni, pour façon seule, la toise vaut	3	46

362. *Brique* posée de champ *pour des tuyaux de 2° d'épaiss.*

Briques, 173, à 35 fr. le mille	6	05
Mortier, 1 pied cube.	0	29
Façon, 5 heures 30 min de maçon, à 0 fr. 333 l'h.	1	83
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	09
Déboursé.	8	26
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	82
Valeur de la toise superficielle.	9	08
La brique et le mortier n'étant pas fournis, la toise vaut	2	11

363. Plafond *en plâtre, tout fourni.*

Plâtre, 5 pieds cubes, à 1 fr. 10 c. le pied. . . .	5	50
Latte, une botte et demie, à 1 fr. 50 c. la botte. .	2	25
Clou, une livre une once, à 75 c. la livre	0	82

	fr.	c.
Façon, 9 heures de maçon et son garçon	3	00
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	15
Déboursé	11	72
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	17
Valeur de la toise superficielle.	12	89
Le même, à façon, rien n'étant fourni, la toise vaut.	3	46

364. Aire *sur bardeau, couvert de bauge de terre grasse et paille hachée.*

Bauge, 9 pieds cubes, à 9 c. le pied	0	81
Bardeau, 180, à 12 fr. le mille.	2	16
Façon, 4 heures de limousin, à 25 c. l'heure. . .	1	00
Faux frais, un 20e. de la façon	0	05
Déboursé.	4	02
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	40
Valeur de la toise superficielle.	4	42
Sans fourniture du bardeau, la toise revient à. . .	2	17
Sans aucune fourniture, la toise revient à.	1	15

DES ENDUITS, CRÉPIS ET JOINTOIEMENS SUR MEULIERE.

365. *Crépi et enduit* en plâtre.

Plâtre, 3 p. 2o cubes, à 1 fr. 10 c. le pied. . . .	3	48
Façon, 3 heures 30 min. de limousin, à 25 c. l'h.	0	87
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	04
Déboursé.	4	39
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	44
Valeur de la toise superficielle.	4	83
Et à façon seule, la toise vaut.	1	00

366. *Crépi* idem, *l'enduit* moucheté, *fait au balai, avec bandeau au pourtour des baies.*

	fr.	c.
Plâtre, 3 pieds cubes, à 1 fr. 10 c.	3	30
Façon, 5 heures, à 25 c. l'heure.	1	25
Faux frais, un 20e. de la façon	0	06
Déboursé.	4	61
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	46
Valeur de la toise superficielle.	5	07
Et pour façon seulement, la toise vaut	1	44

367. *Crépi et enduit moucheté* idem, *en mortier de* chaux, grès *et* plâtre, *bandeaux en plâtre*, idem.

Mortier pour le crépi et l'enduit moucheté, 2 p. 6 o cubes, à 50 c. le pied.	1	25
Plâtre pour les bandeaux, 6 o cubes, à 1 fr. 10 c. le pied.	0	55
Façon et faux frais, *idem* qu'au no. 366..	1	31
Déboursé.	3	11
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	31
Valeur de la toise superficielle	3	42
N'ayant rien de fourni, la toise vaut.	1	44

368. *Crépi et enduit moucheté, fait en mortier de chaux et grès* et sans bandeaux.

Mortier pour le crépi et l'enduit jeté au balai, 3 p. cubes, à 47 c. le pied	1	41
Façon, 3 heures, à 25 c. l'heure.	0	75
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	07
Déboursé.	2	23
Bénéfice, un 10e, de la dépense	0	22

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle.	2	45
N'étant qu'à façon, la toise revient à	0	90

369. *Crépi et enduit moucheté, fait en mortier de* chaux et sable, *les bandeaux en plâtre.*

Mortier, 2 p. 6° cubes, à 29 c. le pied	0	72
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 367. .	1	86
DÉBOURSÉ.	2	58
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	26
Valeur de la toise superficielle.	2	84

370. Crépi seul, *fait en plâtre.*

Plâtre, 2 pieds 6° cubes, à 1 fr. 10 c. le pied. . .	2	75
Façon, 2 heures 30 min., à 25 c. l'heure. . . .	0	62
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	03
DÉBOURSÉ.	3	40
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	34
Valeur de la toise superficielle.	3	74
Pour façon seule, la toise vaut	0	72

371. *Crépi en mortier de* chaux et grès.

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 47 c.	1	17
Façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 370	0	65
DÉBOURSÉ.	1	82
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	18
Valeur de la toise superficielle.	2	00

372. *Crépi en mortier de chaux* et sable.

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 29 c. le pied. . . .	0	72

	fr.	c.
Façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 370.	0	65
Déboursé.	1	37
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	13
Valeur de la toise superficielle.	1	50

373. *Le même crépi, mais dont la chaux est* seule fournie.

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 19 c. le pied	0	47
Façon et faux frais, *id.*	0	65
Déboursé	1	12
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	11
Valeur de la toise superficielle	1	23

374. *Crépi en mortier de chaux et* ciment.

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 86 c. le pied. . . .	2	15
Façon et faux frais, *idem*.	0	65
Déboursé	2	80
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	28
Valeur de la toise superficielle.	3	08
La chaux étant seule fournie, la toise revient à. . .	1	43

375. Jointoiement *ou crépi à pierre apparente, fait en plâtre.*

Plâtre, 1 pied 6° cubes, à 1 fr. 10 c. le pied. . .	1	65
Façon, 2 heures, à 25 c. l'heure.	0	50
Faux frais, un 20e. de la façon	0	03
Déboursé.	2	18
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	22
Valeur de la toise superficielle.	2	40
Le plâtre n'étant pas fourni, la toise vaut.	0	60

376. *Jointoiement* idem, *en mortier de* chaux et grès.

	fr.	c.
Mortier, 2 pieds, à 47 c. le pied cube.	0	94
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 375.	0	53
Déboursé.	1	47
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	62

377. *Jointoiement* idem, *en mortier de* chaux et sable.

Mortier, 2 pieds cubes, à 29 c.	0	58
Façon et faux frais, *id.*	0	53
Déboursé.	1	11
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	11
Valeur de la toise superficielle.	1	22

378. *Même jointoiement, mais la chaux* seule fournie.

Mortier, 2 pieds, à 19 c. le pied	0	38
Façon et faux frais, *idem*.	0	53
Déboursé.	0	91
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	09
Valeur de la toise superficielle	1	00

379. *Jointoiement* idem, *en mortier de* chaux et ciment.

Mortier, 2 pieds cubes, à 86 c.	1	72
Façon et faux frais, *id.*	0	53
Déboursé.	2	25
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	22
Valeur de la toise superficielle.	2	47
La chaux seule étant fournie, la toise vaut. . . .	1	15

DES OUVRAGES EN BLANC EN BOURRE.

380. Plafond *fait de deux couches d'un mortier composé d'argile douce, chaux et bourre, ayant ensemble environ* 10 *lig. d'épaisseur, appliqué sur un lattis jointif.*

	fr.	c.
Mortier, 4 p. 6° cubes, compris déchet, à 50 c. le pied.	2	25
Latte, une botte et demie, à 1 fr. 50 c.	2	25
Clou à latte, 1 livre un 10e., à 75 c. la livre.	0	82
Façon à latter, mettre les deux couches de mortier et compris l'échafaudage, 7 heures 15 min. de maçon et son garçon, à 0 fr. 333 l'heure, et 1 h. 30 min. de maçon seul à repasser à deux et trois fois la truelle sur le mortier pour fermer les gerçures, à 0 fr. 208 l'heure d'un seul, ensemble la somme de.	2	72
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	14
Déboursé.	8	18
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	82
Valeur de la toise superficielle.	9	00

381. *Le même, sur* vieux lattis, *en partie recloué.*

Mortier, *idem* qu'au n°. 380.	2	25
Clou, 6 onces, à 75 c. la livre.	0	28
Façon, compris démolition de l'ancien mortier, échafaud et partie du lattis recloué, 6 heures 15 min., à 0 fr. 333 l'heure.	2	08
A repasser sur les gerçures, 1 heure 30 min., *id.* que dessus.	0	31
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	12
Déboursé.	5	04
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	50

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle	5	54

382. Pan de bois *ou forte cloison d'environ* 6° *d'épaisseur, tout ravalé, hourdé en petite meulière ou cailloux et mortier d'argile, chaux et foin haché. latté des deux côtes tant plein que vide et ravalé en mortier de marne, chaux et bourre et à deux couches.*

Pour l'hourdage, 8 pieds cubes de cailloux, à 20 fr. la toise.	0	74
Mortier pour l'hourdage, 2 pieds cubes, à 0 fr. 223 le pied.	0	45
Façon de l'hourdage, compris taille de meulière et pose, 4 heures de maçon et son garçon, à 0 fr. 333	1	33
Pour chaque face de ravalement de 12 à 14 lignes d'épaisseur.		
Mortier de marne, 3 pieds 9° cubes pour une face, compris déchet, et 7 pieds 6° pour les deux, à 70 c. le pied.	5	25
Pour une des faces, 33 lattes, et pour les deux, 66, à 1 fr. 50 c. la botte.	1	98
Clou, 1 livre 2 onces, à 75 c. la livre.	0	84
Façon à latter et à enduire à deux couches, compris échafaudage partiel, 3 heures pour une face, et six heures pour les deux, à 0 fr. 333 l'heure.	2	00
A repasser sur chaque face à deux et trois fois pour fermer les gerçures, 1 heure 15 min. de maçon seulement, et 2 heures 30 min. pour les deux faces, à 0 fr. 208 l'heure	0	52
Faux frais de la main d'œuvre montant à 3 fr. 85 c., un 20e.	0	19
Déboursé.	13	30
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	1	33

	fr.	c.
Valeur de la toise superficielle.	14	63

383. *Pan de bois et cloison* idem, *mais les bois restant* apparens *sur les deux faces.*

Hourdage et sa façon, *id.* qu'au n°. 382.	2	52
Ravalement sans lattis, d'environ 9 lignes d'épaisseur; mortier de marne, chaux et bourre pour les deux couches et pour une face, 1 pied 9°, et pour les deux, 3 pieds 6° cubes compris déchet, à 70 c. le pied.	2	35
Façon pour chacune des faces, et compris échafaud partiel, 1 heure 10 min., et pour les deux, 2 heures 20 min., à 0 fr. 333 l'heure.	0	78
A repasser à la truelle, 50 min. pour une face, et 1 heure 40 min. de maçon seul pour les deux, à 0 fr. 208 l'heure.	0	34
Faux frais de la main d'œuvre. montant à 2 fr. 45 c., un 20°.	0	12
Déboursé.	6	11
Bénéfice, un 10°. de la dépense. . . .	0	61
Valeur de la toise superficielle.	6	72
D'après les deux détails précédens, chaque toise superficielle d'hourdage seul, de pan de bois ou cloison, revient à	2	83
Chaque parement sans lattis, ravalé à bois apparent, d'environ 9 lignes d'épaisseur, revient à.	1	98
Et chaque parement latté et ravalé, de 12 à 14 lig. d'épaisseur, à	5	90

384. *Cloison à claire voie d'environ 3 ° d'épaisseur, faite en planches de bateau, lattées et ravalées des deux côtés, et de deux couches de mortier de marne.*

	fr.	c.
Pour l'hourdage et le ravalement des deux faces, 9 pieds cubes de mortier, compris déchet, à 70 c.	6	30
Lattes et clous, *idem* qu'au n°. 382	2	82
Façon à latter et à appliquer les deux couches de mortier sur les deux faces, 6 heures de maçon et garçon, à 0 fr. 333 l'heure.	2	00
A repasser à deux et trois fois pour fermer les gerçures, 2 heures 30 min. de maçon seul, à 0 fr. 208 l'heure	0	52
Faux frais, de la main d'œuvre montant à 2 fr. 52 c., un 20e.	0	13
Déboursé.	11	77
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	1	17
Valeur de la toise superficielle.	12	94
Chaque toise de ravalement de ces cloisons revient à.	5	14

Crépi et jointoiement faits à l'extérieur.

385. Crépi *à pierre couverte à une couche, en mortier d'argile épurée et de la chaux.*

Mortier, 2 p. 6° cubes, à 34 c. le pied	0	85
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 370.	0	65
Déboursé.	1	50
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	65

386. *Crépi* idem, *mais à* deux couches.

	fr.	c.
Mortier, 3 pieds 3° cubes, à 34 c.	1	10
Façon, 3 heures 30 min, à 25 c. l'heure.	0	87
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	04
DÉBOURSÉ.	2	01
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	20
Valeur de la toise superficielle.	2	21

387. *Jointoiement ou crépi à pierre apparente.*

Mortier, 1 pied 6° cubes, à 34 c. le pied	0	51
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 375.	0	53
DÉBOURSÉ	1	04
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	10
Valeur de la toise superficielle.	1	14

Crépi et jointoiement faits à l'intérieur.

388. Crépi *à une couche, fait de mortier composé d'argile épurée, chaux et bourre, et repassé.*

Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 50 c. le pied. . . .	1	25
Façon, 2 heures 30 min., à 0 fr. 333 l'heure. . .	0	83
A repasser une et deux fois, 45 min. de maçon seul, à 0 fr. 208 l'heure.	0	16
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	05
DÉBOURSÉ.	2	29
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	23
Valeur de la toise superficielle.	2	52

389. *Crépi* idem, *mais à* deux couches, *et repassé à deux et trois fois.*

	fr.	c.
Mortier, 3 pieds 3° cubes, à 50 c. le pied	1	75
Façon, 3 heures de maçon et garçon, à 0 fr. 333 l'heure.	1	00
A repasser deux et trois fois pour fermer les crevasses, 1 heure 15 min. d'un maçon seulement à 0 fr. 208 l'heure.	0	26
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	06
Déboursé.	3	07
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	30
Valeur de la toise superficielle	3	37

390. Jointoiement *ou crépi à pierre apparente.*

Mortier, 1 pied 6° cubes, à 50 c. le pied. . . .	0	75
Façon, 2 heures de maçon et garçon, à 0 fr. 333 l'h.	0	67
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	03
Déboursé.	1	45
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	60

Nota. Pour les prix de la Charpente, de la Couverture et du Carrelage concernant les bâtimens ruraux, *voyez* à la fin de chacune de ces parties, chapitre suivant.

TABLE DES PRIX

RÉSULTANT DE CHAQUE TABLEAU DETAILLÉ

DES OUVRAGES EN MAÇONNERIE.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.		Prix sans lits ni joints	
		de la toise cube.	du mètre cube.
		fr. c.	fr. c.
	LIAIS FIN DE PARIS.		
77	En morceaux ordinaires pour assises réglées (1).	1144 81	154 76
	Les mêmes assises en morceaux de moyen échantillon	1464 80	198 00
	Les mêmes assises en morceaux de grand échantillon.	1696 90	230 32
79	En morceaux ordinaires pour assises ordinaires..	1097 66	148 38
	Les mêmes assises en morceaux de moyen échantillon..	1425 25	192 57
	Les mêmes assises en morceaux de grand échantillon..	1589 00	214 80
80	Appui, marche et seuil.	1112 06	130 33
81	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus.	1099 57	148 64
	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*..	«	«
	GROS LIAIS DE PARIS.		
84	Assise d'appareil réglé.	900 49	121 73
	Assise courante et parpaing.	863 57	116 71
85	Appui, marche, seuil..	879 41	118 88
86	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus..	900 80	121 77
	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*..	«	«
	LIAIS DE L'ILE ADAM.		
88	Assise courante et parpaing.	1107 88	149 76
89	Appui, marche, seuil.	1124 85	151 88
90	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	1149 67	155 46
	ROCHES DES PLAINES DE MONT-ROUGE, BAGNEUX, etc.		
90	Assise d'appareil réglé..	641 14	86 67
91	Assise courante et parpaing.	613 57	82 94
92	Claveaux de plate-bande pour baie	640 01	86 52

(1) Pour connaître le prix d'un pouce d'épaisseur sur une toise carrée, il faut diviser la valeur de la toise cube par 72, ou bien prendre de cette valeur le 9e. et ensuite le 8e., ou bien encore le 12e. puis encore le 6e. de cette fraction; par l'un ou par l'autre moyen, on trouvera que la toise superficielle sur un pouce d'épaisseur de ce premier article, est de 15 francs 19 cent.; il en sera ainsi de tous les autres articles comptés en toise cube.

TABLE DES PRIX

RÉSULTANT DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES EN MACONNERIE.

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.		Prix avec lits et joints de la toise cube.	Prix avec lits et joints du mètre cube.
	LIAIS FIN DE PARIS.	fr. c.	fr. c.
77	En morceaux ordinaires pour assises réglées . .	1349 54	(1)182 13
	Les mêmes assises en morceaux de moyen échantillon.	1669 00	225 60
	Les mêmes assises en morceaux de grand échantillon.	1901 40	257 05
79	En morceaux ordinaires pour assises ordinaires.	1263 91	170 86
	Les mêmes assises en morceaux de moyen échantillon	1591 50	215 15
	Les mêmes assises en morceaux de grand échantillon	1755 25	237 30
80	Appui, marche et seuil	1298 30	175 14
82	Dalle de 3 ° d'épaisseur et au-dessus	1512 95	204 52
83	Dalle de 2 ° d'épaisseur, en *superficie*. . . .	86 39	22 57
	GROS LIAIS DE PARIS.		
84	Assise d'appareil réglé.	1069 85	144 63
85	Assise courante et parpaing.	1000 98	135 31
86	Appui, marche, seuil.	1052 90	142 33
86	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	1285 64	173 80
87	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*	77 52	20 46
	ASSISE DE L'ILE ADAM.		
88	Assise courante en parpaing.	1217 58	164 13
89	Appui, marche, seuil.	1272 36	172 00
90	Dalle de 3 ° d'épaisseur et au-dessus.	1458 85	197 21
	ROCHE DES PLAINES DE MONT-ROUGE, BAGNEUX, etc.		
91	Assise d'appareil réglé.	765 83	103 52
91	Assise courante et parpaing.	713 59	96 46
93	Claveaux de plate-bande pour baie.	809 93	109 50

(1) Pour connaître le prix d'un centimètre sur un mètre carré ou la centième partie d'un mètre cube, il suffira de reporter sur sa gauche la virgule de l'unité devant le deuxième nombre; ainsi le mètre cube de ce premier article étant de 182 fr. 13 c. le centimètre est de 1 fr. 8213 comme le décimètre est de 18 fr. 213.

Pages.		Prix sans lits ni joints	
		de la toise cube.	du mètre cube.
		fr. c.	fr. c.
93	Appui, marche, seuil	632 00	85 44
94	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	694 69	93 91
	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*	»	»
96	Borne, auge et ouvrage semblable	550 10	74 36
97	Libage	449 64	60 78
	ROCHE DE SAILLANCOURT.		
98	Assise ordinaire et parping	663 83	89 74
	ROCHE DE SAINT-NON.		
99	Assise d'appareil reglé	874 87	118 25
99	Assise ordinaire et parpaing	835 66	112 97
100	Claveaux pour plate-bande de baie	862 62	116 61
101	Appui, marche, seuil	854 62	115 53
102	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	932 32	126 00
	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*	»	»
104	Borne, auge, etc	769 14	103 95
104	Libage	801 77	108 38
	ROCHE DE PASSY.		
105	Assise d'appareil réglé	530 63	71 72
106	Assise ordinaire et parpaing	519 08	70 16
107	Claveaux pour plate-bande de baie	546 51	73 88
108	Appui, marche, seuil	538 51	72 84
109	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	607 75	82 15
	PIERRE FRANCHE DES PLAINES DE MONT-ROUGE, CHATILLON, BAGNEUX, etc.		
110	Assise d'appareil réglé	557 14	75 32
110	Assise courante et parpaing	534 88	71 31
111	Claveaux pour plate-bande	560 09	75 70
112	Appui, marche, seuil	552 09	74 62
113	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus	596 14	80 58
	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*		
114	Borne, auge, etc	459 27	61 58
115	Libage	437 93	59 19
	BANC DUR DE L'ABBAYE DU VAL.		
116	Assise d'appareil réglé	893 28	120 76
117	Assise courante et parpaing	871 91	117 87
118	Claveaux pour plate-bande	899 57	121 62
119	Appui, marche, seuil	891 56	120 51
	BANC DUR DE L'ILE ADAM, dite PIERRE DE BUTRY.		
119	Assise d'appareil réglé	973 20	131 56
120	Assise courante et parpaing	929 40	126 10
121	Claveaux pour plate-bande	956 01	129 23
	PIERRE TENDRE.		
	LAMBOURDE DE SAINT-MAUR.		
122	Asisse d'appareil réglé	449 62	60 78
123	Assise ordinaire et parpaing	462 36	62 49
124	Claveaux pour plate-bande	487 92	65 95

Pages.		Prix avec lits et joints	
		de la toise cube.	du mètre cube.
		fr. c.	fr. c.
94	Appui, marche, seuil.	786 25	106 28
94	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus.	1017 29	141 71
95	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*.	67 37	17 78
	Borne, auge, et ouvrage semblable.	»	»
97	Libage.	509 63	68 89
	ROCHE DE SAILLANCOURT.		
98	Assise ordinaire et parpaing.	756 31	102 24
	ROCHE DE SAINT-NON.		
99	Assise d'appareil réglé.	1000 03	135 18
100	Assise ordinaire et parpaing.	938 42	126 86
101	Claveaux pour plate-bande de baie	1046 58	141 48
101	Appui, marche, seuil.	1021 57	138 10
102	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus.	1281 79	173 28
103	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*.	74 75	19 73
	Borne, auge, etc.	»	»
104	Libage.	862 30	116 57
	ROCHE DE PASSY.		
105	Assise d'appareil réglé.	637 78	86 21
106	Assise ordinaire et parpaing	609 10	82 34
107	Claveaux pour plate-bande de baie.	712 13	96 27
108	Appui, marche, seuil.	686 02	92 73
109	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus.	916 93	128 58
	PIERRE FRANCHE DES PLAINES DE MONT-ROUGE, CHATILLON, BAGNEUX, etc.		
110	Assise d'appareil réglé.	686 68	92 82
111	Assise courante et parpaing.	636 31	86 02
111	Claveaux pour plate-bande.	715 77	96 75
112	Appui, marche, seuil.	692 82	93 65
113	Dalle de 3° d'épaisseur et au-dessus.	891 70	120 54
114	Dalle de 2° d'épaisseur, en *superficie*.	51 33	13 55
	Borne, auge, etc.	»	»
115	Libage.	499 29	67 49
	BANC DUR DE L'ABBAYE DU VAL.		
116	Assise d'appareil réglé.	971 20	131 29
117	Assise courante et parpaing.	939 57	127 00
118	Claveaux pour plate-bande.	1026 85	138 80
119	Appui, marche, seuil.	1006 94	136 11
	BANC DUR DE L'ILE ADAM, dite PIERRE DE BUTRY.		
120	Assise d'appareil réglé.	1035 77	140 00
220	Assise courante et parpaing.	981 70	132 71
121	Claveaux pour plate-bande.	1057 61	142 97
	PIERRE TENDRE.		
	LAMBOURDE DE SAINT-MAUR.		
122	Assise d'appareil réglé.	518 66	70 11
123	Assise ordinaire et parpaing.	512 44	69 27
124	Claveaux pour plate-bande.	566 44	76 57

Pages.		Prix sans lits ni joints	
		de la toise cube.	du mètre cube.
		fr. c.	fr. c.
	CONFLANS.		
125	Assise d'appareil réglé.	813 58	112 77
125	Assise ordinaire.	763 88	103 27
126	Les mêmes en morceaux de grand échantillon.	872 65	117 95
	Claveaux pour plate-bande.	789 80	106 77
	VERGELÉ DUR.		
127	Assise d'appareil réglé.	569 44	76 98
128	Assise ordinaire (1).	530 77	71 75
129	Assise en fondation.	529 73	71 61
129	Claveaux de plate-bande.	556 00	75 16
	VERGELÉ TENDRE.		
130	Assise d'appareil réglé.	569 44	76 98
131	Assise ordinaire.	520 30	70 33
132	Claveaux pour plate-bande.	556 00	75 16
	PARMIN.		
132	Assise d'appareil réglé.	730 93	98 81
133	Assise courante, morceaux ordinaires.	689 79	93 25
	Les mêmes en morceaux d'échantillon. . . .	747 75	101 08
134	Claveaux pour plate-bande.	716 87	96 95
	SAINT-LEU.		
135	Assise d'appareil réglé.	569 44	76 98
135	Assise ordinaire.	530 42	71 70
136	Claveaux pour plate-bande.	556 00	75 16

(1) Je rectifie ici l'erreur de calcul qui s'est glissée dans le tableau détaillé sous le n°. 58, à l'article déchet de la pierre, dont la somme, au lieu d'être de 69 fr. 46 cent., est portée à 115 fr. 77 cent., et le résultat du détail, au lieu de 530 fr. 77 cent. par toise, est porté à 584 fr. 80 cent., et par metre à 79 fr. 06 cent., au lieu de 71 fr. 75 c. Cette erreur s'étant répétée dans les tableaux détaillés sous les numéros 59, 60, 63, 68 et 69, et leurs élémens ayant été renvoyés à ceux du détail 58, on l'a de même ici redressée.

Pages.		Prix avec lits et joints de la toise cube. fr. c.	Prix avec lits et joints du mètre cube. fr. c.
	CONFLANS.		
125	Assise d'appareil réglé.	871 90	117 87
125	Assise ordinaire.	809 30	109 41
	Les mêmes en morceaux de grand échantillon.	918 10	124 11
126	Claveaux pour plate-bande.	864 20	116 82
	VERGELÉ DUR.		
127	Assise d'appareil réglé.	643 00	86 92
128	Assise ordinaire (1).	586 49	79 29
129	Assise en fondation.	570 07	77 05
130	Claveaux de plate-bande.	640 10	86 53
	VERGELÉ TENDRE.		
130	Assise d appareil réglé	627 47	84 82
131	Assise ordinaire.	564 57	76 31
132	Claveaux pour plate-bande.	620 38	83 87
	PARMIN.		
133	Assise d'appareil réglé.	777 49	105 10
133	Assise courante, morceaux ordinaires.	726 17	98 15
	Les mêmes en morceaux d'échantillon.	784 13	106 00
134	Claveaux pour plate-bande.	781 25	105 60
	SAINT-LEU.		
135	Assise d'appareil réglé.	625 16	84 50
135	Assise ordinaire.	571 73	77 29
136	Claveaux pour plate-bande.	614 88	83 12

(1) Je rectifie ici l'erreur de calcul qui s'est glissée dans le tableau détaillé sous le n°. 58 à l'article déchet de la pierre, dont la somme au lieu d'être de 69 fr. 46 cent., est portée à 115 fr. 77 c., et le résultat du détail, au lieu de 586 fr. 49 c. par toise, est porté à 640 francs 52 cent, et par mètre à 86 fr. 58 cent., au lieu de 79 fr. 29 cent. Cette erreur s'étant répétée dans les tableaux détaillés sous les numéros 59, 60, 63, 68 et 69, et leurs élémens ayant été renvoyés à ceux du détail 58, on l'a de même fait disparaître ici.

	PRIX de la toise cube.		PRIX du mètre cube.	
PIERRE VIEILLE.	fr.	c.	fr.	c.
Assise montée à 30 pieds de hauteur et posée....	81	75	11	05
Assise descendue à la chèvre, montée *idem* à 30 pieds, et posée.	126	30	17	05
Assise bardée, à 50 to., montée *idem* et posée. .	113	10	15	29
Assise descendue, bardée à 50 to., rapportée, montée et posée.	157	65	21	29
Dalle déposée et reposée. . . .	177	36	23	97
Dalle bardée à 50 to. et posée. .	187	54	25	35
Vieille pierre retaillée sur ses lits et ses joints, bardée à 50 toises, montée à 30 pieds de hauteur et posée.				
POUR ASSISE COURANTE OU ORDINAIRE.				
Liais de Paris.	281	10	38	00
Liais de l'île Adam.	222	00	30	00
Roche de Paris.	210	85	28	50
Roche de Saint-Non.	213	00	28	79
Pierre franche de Paris.	213	50	28	85
Pierre franche de l'île Adam . .	177	60	24	00
Lambourde.	161	80	21	87
Conflans.	156	80	21	15
Vergelé tendre.	156	00	21	05
Saint-Leu.	153	00	20	68
POUR CLAVEAUX DE PLATE-BANDE.				
Roche de Paris.	307	20	41	53
Pierre franche de Paris.	293	00	39	48
Lambourde.	215	80	29	07
Conflans.	211	70	28	62
Vergelé tendre.	201	65	27	26
Saint-Leu.	196	15	26	52
MARCHE, APPUI, DÉBITÉ, TAILLÉ ET POSÉ.				
Roche de Paris.	283	50	38	32
Pierre franche de Paris.	270	00	36	50
DALLE DE 3° D'ÉPAISSEUR ET AU-DESSUS, DÉBITÉE, TAILLÉE ET POSÉE.				
Roche de Paris.	510	30	69	03
Pierre franche de Paris.	483	10	65	40

Pages.		PRIX du pied cube. fr.	c.	PRIX du mètre cube. fr.	c.
	ÉVIDEMENT D'ANGLE AVEC PERTE DE LA MATIÈRE.				
143	Liais fin de Paris.	6	10	178	12
143	Gros liais et cliquart.	4	94	143	24
143	Liais de l'île Adam.	5	87	171	40
142	Roche de Bagneux.	3	63	106	00
142	Roche de Saillancourt.	3	93	114	75
141	Roche de Saint-Non.	4	78	139	57
141	Roche de Passy.	3	15	91	98
141	Banc franc de Paris.	3	15	91	98
140	De l'abbaye du Val.	4	51	131	69
140	De l'île Adam.	4	49	131	10
139	Lambourde de Saint-Maur. . .	2	17	63	56
139	Conflans.	3	50	102	20
138	Vergelé dur.	2	53	73	87
138	Vergelé tendre.	2	37	69	20
138	Parmin.	3	11	90	81
137	Saint-Leu	2	33	68	04
	REFOUILLEMENT *entre quatre côtés conservés avec perte de la matière.*				
146	Liais fin de Paris.	7	71	225	13
146	Roche de Bagneux.	4	93	143	95
146	Roche de Saint-Non.	6	18	180	45
145	Roche de Passy.	4	39	128	18
145	Banc franc de Paris.	4	35	127	00
145	Vergelé dur.	3	13	91	39
144	Vergelé tendre.	2	81	81	77
144	Saint-Leu.	2	70	78	84

Evidement d'angle fait sur le chantier pour main d'œuvre seulement, dit *évidement simple*, voyez le tableau page 180.
Evidement *idem* fait *sur le tas*, voyez le tableau page 181.
Evidement *id.* entre *deux côtés* conservés, V. le tableau p. 182.
Refouillement sur le chantier pour main d'œuvre seulement, fait entre *trois côtés* conservés, voyez le tableau page 183.
Refouillement *idem* fait entre *quatre côtés* conservés, voyez le tableau page 184.
Refouillement *idem* fait *en petite partie* comme pour des *soupiraux* de cave, voyez le tableau page 185.
Refouillement *sur le tas* pour des grandes parties de *reprises*, à mi-mur, voyez le tableau page 186.
Refouillement *idem* sur le tas, pour des *incrustemens de carreaux*, voyez le tableau page 187.
Taille de *lit ordinaire*, voyez le tableau page 53.
Autres lits, voyez les tableaux pages 52, 54 et 55.

Taille de *joint ordinaire à deux ciselures* V. le tableau page 58.
Autres joints, voyez les tableaux pages 56, 57, 59, 60, 61 et 62.

Parement.

Parement droit et *rustiqué* seulement, voyez le tableau p. 147.
Parement *layé* fait sur un lit, voyez le tableau page 148.
Parement layé *ordinaire*, voyez le tableau 149.
Parement layé pour des murs en *talu*, et parement cintré pour des assises en bahu, voyez le tableau page 150.
Parement sur des *embrâsures évasées* avec feuillure, voyez le tableau page 151.
Parement *circulaire* pour tambour de colonne, voyez le tableau page 152.

Seconde ou double taille.

Double taille droite ou courbe pour *jet d'eau* sur des appuis, sur *pierre d'évier*, sur *canniveau*, etc., voyez le tableau page 153.
Parement fait d'après des *évidemens* d'angle droit, voyez le tableau page 154.
Parement fait d'après des évidemens, mais *convexe* ou *concave* comme sur des tambours de colonne, des gargouilles, etc., voyez le tableau page 155.
Parement fait d'après refouillement fait entre *quatre côtés conservés*, voyez le tableau page 156.
Parement *idem*, mais *circulaire*, comme à l'intérieur d'un châssis de regard, etc., voyez le tableau page 157.
Sciage servant de parement, voyez le tableau page 160.
Taille des diverses *moulures* sur pierre neuve, voyez le tableau page 166.
Retaille sur le tas d'une à trois lignes d'épaisseur d'ancienne moulure, voyez le tableau page 167.
Retaille *idem* de quatre à huit lignes, voyez le tableau p. 168.

Taille sur le tas pour le ragrément des paremens.

Ragrément sur mur *droit*, voyez le tableau page 169.
Ragrément sur mur cintré en plan ou sur des corps carrés et *isolés*, voyez le tableau page 170.
Ragrément sur *colonnes*, voyez le tableau page 171.
Ragrément sur des *dalles*, *marches* de perron, voyez le tableau page 172.

Retaille d'ancien parement sur le tas.

Ravalement ou recoupement sur mur *droit* de 1 à 3 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 173.

Recoupement *idem* de 4 à 12 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 174.

Recoupement *idem* de 13 à 24 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 175.

Recoupement *idem* de 25 à 36 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 176.

Recoupement *idem* sur mur *cintré*, en plan ou sur *pilastre isolé*, de 1 à 3 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 177.

Recoupement *idem* sur mur cintré, de 4 à 12 lignes d'épaisseur, ou sur corps rond comme *colonne* de 1 à 3 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 178.

Recoupement sur *colonne* de 4 à 12 lignes d'épaisseur, voyez le tableau page 179.

Pages.		En pierre de roche de Paris. Valeur de la toise linéaire.		Valeur du mètre linéaire.	
		fr.	c.	fr.	c.
188	*Feuillure* taillée sur l'arête de la pierre, ayant 12 à 15 lignes carrées environ.	1	60	0	82
188	Feuillure *idem*, de 2° $\frac{1}{2}$ carrés environ.	2	37	1	21
188	*Petit refend* d'appareil, d'environ 6 lignes de largeur et 3 lignes de profondeur.	1	08	0	55
189	*Grand refend carré* ou refend triangulaire d'environ 15 lignes de large et 9 à 10 lignes de profondeur.	2	73	1	40
189	Grand refend *idem*, mais les arêtes saillantes, *arrondies* ou *chanfrinées*.	3	85	1	97
189	Grand refend d'environ 21 lignes de largeur sur 15 lignes de profondeur, à *double filet* sur le devant, les arêtes carrées ou arrondies. . . .	5	87	3	00

	Refouillement de trou en pierre de roche idem.	Valeur de la pièce.	
		fr.	c.
190	*Trou* de solive et autre, d'environ 10° en tout sens.	3	26
190	Trou de 7° sur 7 et 9° de profondeur.	2	61
190	Trou de 7° sur 5 et 7° de profondeur.	1	95
190	Trou de 6° sur 4 et 6° de profondeur.	1	42
191	Trou de 5° sur 3 et 6° de profondeur.	1	18
191	Trou de 4° sur 3 et 5° de profondeur.	0	80
191	Trou de 3° en tous sens.	0	45
191	Trou de 2° sur 2 et 3° de profondeur.	0	33
192	Entaille à l'angle d'une dalle, d'un appui ou d'un seuil, d'environ 6° sur 3 à 4°, et de 4 à 6° de hauteur.	0	36

DEUXIÈME PARTIE.

Pages.		Prix avec fourniture de la pierre. pour une toise cube. fr.	c.	pour un metre cube. fr.	c.
	OUVRAGE EN MOELLON ET PLATRE.				
193	Moellon dur d'Arcueil employé en *massif, reins* de voûte, *blocage*.	146	51	19	80
194	Mur en *fondation* adossé à un terre-plein. . .	148	95	20	13
194	Mur de *cave* ou de *clôture*.	156	16	21	10
195	Mur *plein* de pignon ou autre, de toutes élévations.	164	44	22	23
196	Mur de refend, *percé* pour *baies* ou *tuyaux*.. .	168	29	22	75
196	Mur de face, *percé* de *baie* de croisée..	172	14	23	27
197	*Voûte* en berceau pour cave.	168	71	22	80
198	Mur de cave et de clôture à deux paremens, les moellons *esmillés proprement* et *jointoyés*. .	179	26	24	22
199	Mur de cave, de clôture ou de terrasse à un parement, le moellon *taillé en lits, joints* et *parement*.	243	10	32	86
199	Le même, fait en moellon *tendre*.	221	66	30	00
200	Mur *circulaire* ou voûte de cave, fait en moellon *taillé* idem.	272	17	36	80
200	Mur plein de pignon, en *reprise ordinaire*. . .	170	84	23	10
200	Mur *idem*, fait par *petites reprises*..	174	70	23	61
200	Mur *idem*, par petites reprises et dans *l'embarras des étaies*..	177	24	23	95
201	Mur plein de clôture ou semblable, mais sur plan *circulaire*	172	14	23	27
201	Mur plein de pignon, hourdé en *mortier de chaux et sable* de plaine.	161	64	21	85
201	Le même hourdé en mortier de chaux et *sable de rivière*.	158	84	21	47
201	Le même hourdé en mortier de chaux et *ciment commun*.	182	64	24	69
202	Moellon commun de *Vaugirard*, employé en mur plein de pignon et autre hourdé en *plâtre*.	152	77	20	65
202	Le même construit en moellon de *Passy*, de *Boulogne*, ou de *Nanterre*.	149	27	20	18
202	Le même construit en moellon *pierre à plâtre*.	143	44	19	39
198	*Parement* de moellon dur d'Arcueil, bien *esmillé et jointoyé* en plâtre, en superficie. . .	2	90	0	76
199	*Parement droit* de moellon *idem* taillé dit *piqué* et *jointoyé*, compris le déchet..	21	75	5	74
199	Le même parement en moellon *tendre*.	16	40	4	33
200	Parement de même moellon dur, mais *circulaire* et jointoyé, *idem*.	29	00	7	45
200	Le même en moellon *tendre*.	21	80	5	75
	OUVRAGE EN MEULIÈRE ET PLATRE.				
204	Meulière employée en *massif, blocage*.	184	65	24	95
204	Mur en *fondation* adossé à un terre-plein. . . .	187	85	25	59
205	Mur de *cave* et de *clôture*	194	25	26	25
205	Mur *plein* de *pignon* et autres, de toutes élévations.	202	60	27	39
206	Mur de face *percé* de *baie* de croisée.	210	28	28	41

DEUXIÈME PARTIE.

Pages.		Prix sans fourniture de la pierre : pour une toise cube. fr. c.	pour un mètre cube. fr. c.
	OUVRAGE EN MOELLON ET PLATRE.		
193	Moellon dur d'Arcueil employé en *massif*, *reins*		
194	de voûte ou *blocage*.	55 51	7 50
195	Mur en *fondation* adossé à un terre-plein. . . .	57 95	7 83
195	Mur de *cave* ou de *clôture*.	65 10	8 80
196	Mur *plein* de pignon ou autre, de toutes élévations.	73 44	9 92
197	Mur de refend, *percé* pour baies ou tuyaux. . .	77 25	10 44
197	Mur de face, *percé de baies* de croisée.	81 14	10 97
198	*Voûte* en berceau pour cave.	77 71	10 50
199	Mur de cave ou de clôture à deux paremens, les moellons *esmillés proprement et jointoyés*. .	83 70	11 32
199	Mur de cave, de clôture ou de terrasse, à un parement, le moellon *taillé en lits*, *joints* et *parement*.	100 40	13 57
200	Le même, fait en moellon *tendre*.	86 95	11 75
200	Mur circulaire en voûte de cave, fait en moellon *taillé* idem.	108 75	14 70
200	Mur plein de pignon, en *reprise ordinaire*. . .	79 84	10 80
200	Mur *idem*, fait par *petites reprises*.	83 70	11 30
201	Mur *idem*, par petites reprises et dans *l'embarras des étaies*.	86 24	11 64
201	Mur plein, de clôture ou semblable, mais sur plan *circulaire*.	81 14	10 96
201	Mur plein, de pignon, hourdé *en mortier en chaux et sable de plaine*.	70 64	9 55
201	Le même hourdé en mortier de chaux et *sable de rivière*.	67 84	9 17
202	Le même hourdé en mortier de chaux et *ciment commun*.	91 64	12 39
202	Moellon commun de *Vaugirard*, employé en mur plein de pignon et autre, hourdé en *plâtre*.	73 44	9 92
202	Le même construit en moellon de *Passy*, de *Boulogne* ou de *Nanterre*.	73 44	9 92
198	Le même construit en moellon de *pierre à plâtre*.	73 44	9 92
199	*Parement* de moellon dur d'Arcueil, bien *esmillé* et jointoyé en plâtre, en superficie. . .	2 30	0 60
199	*Parement droit* de moellon *idem*, taillé dit *piqué* et jointoyé, compris le déchet.	9 27	2 70
199	Le même parement, en moellon *tendre*. . . .	5 76	1 52
200	Parement de même moellon dur, mais *circulaire* et jointoyé *idem*.	11 26	2 96
200	Le même en moellon tendre.	6 82	1 80
	OUVRAGE EN MEULIÈRE ET PLATRE.		
204	Meulière employée en *massif*, *blocage*	73 00	9 87
204	Mur en *fondation*, adossé à un terre-plein. . .	76 20	10 30
205	Mur de *cave* et de *clôture*..	82 60	11 16
206	Mur *plein* de *pignon* et autre, de toutes élévations.	90 94	12 29
206	Mur de face *percé de baie* de croisée.	98 63	13 33

Pages.		Prix avec fourniture de la brique : Pour une toise cube. fr.	c.	Pour un mètre cube. fr.	c.
207	*Voûte* en berceau pour cave	206	86	27	95
206	Mur plein de pignon hourdé en *mortier* de *chaux* et *sable* de plaine.	198	39	26	82
207	Mur *idem*, hourdé en mortier de chaux et *ciment commun*.	228	72	30	91
208	Mur de *fosse* hourdé en *mortier* de *chaux* et *sable* de rivière.	189	70	25	64
209	Le même avec mortier de chaux et *ciment commun*..	225	40	30	47
209	*Voûte* de *fosse* hourdée en *mortier* de chaux et sable de rivière.	195	47	26	42
205	*Parement* de mur de clôture *jointoyé* avec de petites meulières cassées, en superficie. . . .	1	22	0	32
	Parement *taillé*, (Voyez bâtimens ruraux.)				
	OUVRAGE EN PLATRAS ET PLATRE.				
210	Plâtras employés en *massif*.	98	30	13	29
210	Mur de *clôture* ou semblable.	107	92	14	59
211	Mur de *pignon* ou autre, de toutes élévations. .	116	88	15	79
211	Mur à grande élévation comme pour *dossier* de souche de cheminée.	170	47	19	31
	OUVRAGE EN BRIQUE ET POTERIE, LE TOUT HOURDÉ EN PLATRE.				
212	Brique de *bourgogne* pour des murs de *face* percés de baies.	529	44	71	57
213	Brique *idem* pour *voûte*.	545.	17	73	22
214	Brique *idem* pour *tuyaux* de cheminée de 4° d'épaisseur, en superficie.	32	43	8	56
214	Brique *idem* pour tuyaux de 2° d'épaisseur. . .	17	20	4	54
215	Brique *idem* pour des *têtes* de cheminée *rétablies*, de 4° d'épaisseur.	33	73	8	90
215	Brique de *Montereau* employée en tuyau de cheminée, de 4° d'épaisseur.	34	01	8	97
216	Brique de *Paris* pour des mêmes tuyaux. . . .	27	25	7	19
217	Brique *idem* pour des tuyaux de 2° d'épaisseur..	13	87	3	73
217	Brique de *Sarcelles*, dite de pays, employée pour *mur de face* percé de baies, en toise cube . . .	434	48	58	72
218	La même brique employée pour *voûte*.	451	03	60	09
218	La même employée pour *tuyau* de cheminée d'environ 4° d'épaisseur.	22	70	5	98
219	La même pour des tuyaux de 2° d'épaisseur. . .	13	23	3	50
220	La même de 4° d'épaisseur employée à des *têtes* de cheminées, *rétablies*..	24	09	6	35
220	Brique *idem*, employée en tuyaux de 4° d'épaisseur, hourdé en *mortier de chaux et sable*.	22	45	5	92
221	Brique de 3° *carrés* hourdée en plâtre, employée à des *cloisons* de distribution et à des *tuyaux* de cheminée.	16	46	4	34
222	*Plancher* construit en pots de 6° de hauteur et 4° de grosseur, hourdé en plâtre, en superficie.	82	73	21	83
222	Le même en pots de 7° de hauteur.	72	82	19	21
223	Le même en pots de 8° de hauteur.	66	37	17	52
223	*Voûte* faite en poterie de 7° de hauteur.	73	24	19	32
223	La même avec des pots de 8° de hauteur. . . .	66	86	17	64

Pages.		Prix sans fourniture de la brique: pour une toise cube.		pour un mètre cube.	
		fr.	c.	fr.	c.
208	*Voûte* de cave faite en berceau.	95	21	12	86
206	Mur plein de pignon, hourdé en *mortier de chaux* et *sable* de plaine.	86	74	11	72
207	Mur *idem*, hourdé en mortier de chaux et *ciment commun*.	117	07	15	81
208	Mur de *fosse* hourdé en *mortier* de *chaux* et *sable* de rivière.	78	05	10	54
209	Le même avec mortier de chaux et *ciment commun*.	113	75	15	37
209	*Voûte* de *fosse* hourdée en *mortier* de chaux et sable de rivière.	83	82	11	38
205	*Parement* de mur de clôture *jointoyé* avec de petites meulières cassées, en superficie. . . .	1	22	0	52
	Parement *taillé*, (voyez bâtimens ruraux.)				
	OUVRAGE EN PLATRAS ET PLATRE.				
210	Plâtras employé en *massif*.	69	13	9	34
210	Mur de *clôture* ou semblable.	78	75	10	64
211	Mur de *pignon* ou autre, de toutes élévations. .	87	92	11	88
212	Mur à grande élévation comme pour des *dossiers* de souche de cheminée.	91	57	12	37
	OUVRAGE EN BRIQUE ET POTERIE, LE TOUT HOURDÉ EN PLATRE.				
212	Brique de *Bourgogne* pour des murs de *face* percés de baies.	101	18	13	20
213	Brique, *idem* pour *voûte*	116	91	15	80
214	Brique *idem* pour tuyau de cheminée de 4° d'épaisseur, en superficie.	6	43	1	70
215	Brique *idem* pour tuyau de 2° d'épaisseur . . .	3	68	0	97
215	Brique *idem* pour des têtes de cheminées rétablies, de 4° d'épaisseur	7	77	2	05
216	Brique de *Montereau* employée en tuyau de cheminée, de 4° d'épaisseur.	6	71	1	77
216	Brique de *Paris* pour des tuyaux de 4°.	7	05	1	85
217	Brique *idem* pour des tuyaux de 2° d'épaisseur.	3	73	0	98
217	Brique de *Sarcelles*, dite de pays, employée pour *mur de face* percé de baies, en cube. . . .	122	14	16	50
218	La même brique employée pour *voûte*.	136	69	18	48
219	La même employée pour tuyau de cheminée, d'environ 4° d'épaisseur, en superficie. . . .	6	60	1	74
220	La même pour tuyau de 2° d'épaisseur.	3	94	1	03
220	La même de 4° d'épaisseur, employée à des *têtes* de cheminées *rétablies*.	8	00	2	11
220	Brique *idem* de 4° d'épaisseur pour tuyau hourdé en *mortier de chaux et sable*.	6	35	1	67
221	Brique de 3° *carrés*, hourdée en plâtre, employée à des *cloisons* de distribution, et pour des *tuyaux* de cheminée.	4	27	1	13
222	*Plancher* construit en pots de 6° de hauteur, et 4° de grosseur, hourdé en plâtre, en superficie.	13	37	3	53
222	Le même en pots de 7° de hauteur.	11	10	2	92
223	Le même en pots de 8° de hauteur.	9	61	2	54
223	*Voûte* faite en poterie de 7° de hauteur. . . .	11	53	3	04
223	La même avec des pots de 8° de hauteur. . . .	10	11	2	67

TROISIÈME PARTIE.

Pages.	DES LÉGERS OUVRAGES OU OUVRAGES EN PLATRE.	PRIX de la toise superficielle. fr.	c.	PRIX du mètre superficiel. fr.	c.
224	*Tuyau* de cheminée d'environ 3° d'épaisseur. .	11	75	3	10
225	Le même en rétablissement, pour souche au-dessus des combles	13	03	3	44
226	*Plafond, lambris* ou plafond rempant, d'environ 18 lignes d'épaisseur sur lattis jointif.	12	84	3	39
226	Les mêmes de 30 lignes d'épaisseur réduite. . .	15	74	4	15
227	Plafond et lambris *idem* avec augets en gorge entre les solives, lattis à claire voie.	15	25	4	03
227	Les mêmes, mais les augets droits d'environ 12 lignes d'épaisseur.	14	15	3	59
228	Plafond ou lambris refaits sur un vieux lattis. . .	8	67	2	28
229	Plafond *idem*, refait sur un lattis jointif, dont partie fournie et le surplus des lattes reclouées.	11	44	3	02
229	*Bande* de trémie plafonnée dessous et crépie dessus.	21	43	5	65
230	*Plancher* hourdé seulement et latté dessous, les lattes de 4 à 5° de distance.	7	26	1	91
230	Plancher *idem*, et de plus avec un crépi dressé dessus, servant d'aire.	8	83	2	33
231	Plancher hourdé *idem*, plafonné dessous, sans crépi dessus, les plâtras fournis.	15	21	4	01
231	Le même, le plâtras non fourni	13	59	3	58
233	*Aire* d'environ 15 lignes d'épaisseur, sur du bardeau fait avec des bouts de bois de charpente.	8	69	2	30
232	Aire d'environ 18 lignes d'épaisseur de plâtre, faite sur bardeau en planches de chêne de bateau.	7	99	2	11
233	La même et de même épaisseur de plâtre, sur bardeau provenant de douves de tonneau. . .	8	42	2	22
234	La même d'environ 2° d'épaisseur de plâtre, sur un couchis de lattes neuves coupées par bouts.	8	52	2	25
234	La même, mais sur un couchis de lattes neuves, entières et non clouées.	8	32	2	19
235	La même sur lattes entières et clouées.	9	18	2	42
235	Aire refaite sur l'ancien lattis.	5	23	1	38
236	*Entrevous* ou entre-solives enduits en plâtre sous le bardeau ou le lattis.	3	46	0	91
236	*Scellement* de lambourde par des chaînes, espacées de 18°, faites en travers, avec des plâtras ou petits moellons.	3	78	1	00
237	Scellement *idem* par des augets en gorge. . . .	4	54	1	20
237	Scellement par de mêmes augets, avec un couchis de lattes jointives dessous, fixées chacune par 3 clous.	9	34	2	46
239	*Pan de bois* d'environ 6 ° d'épaisseur, sans être latté, hourdé avec des plâtras fournis, et enduit à bois apparent sur les deux faces	9	05	2	42

Pages.		PRIX de la toise superficielle. fr.	c.	PRIX du mètre superficiel. fr.	c.
	Le même, mais latté et recouvert d'un côté, et enduit à bois apparent de l'autre.	11	10	2	93
240	Le même, latté et recouvert des deux côtés, les enduits de chacun 1 ° d'épaisseur environ. . .	14	78	3	93
240	Le même, mais recouvert de 2 ° d'épaisseur sur chaque face.	19	88	5	24
240	Pan de bois recouvert des deux côtés, d'environ 1 ° d'épaisseur, mais les plâtras non fournis. .	13	57	3	58
238	*Cloison* de charpente d'environ 6 ° d'épaisseur, les bois apparens des deux côtés.	7	89	2	10
239	La même recouverte d'un côté et à bois apparent de l'autre.	10	20	2	69
238	La même recouverte d'environ 1 ° des deux côtés.	13	60	3	61
239	La même recouverte d'environ 2 ° des deux côtés.	18	70	4	95
240	Cloison recouverte d'environ 1 ° d'épaisseur des deux côtés, mais les plâtras non fournis. . .	12	40	3	27
240	Cloison hourdée, ou à claire-voie, de 3 ° d'épaisseur, lattée et ravalée des deux côtés. . . .	12	15	3	20
241	*Recouvrement* d'environ 1 ° d'épaisseur, d'une des faces, soit de l'intérieur d'un pan de bois, soit d'une face de cloison en charpente, ou d'une cloison hourdée, partie du lattis conservée et recloué, et l'autre fournie	5	07	1	33
242	Le même recouvrement, mais de 2 ° d'épaisseur.	7	62	2	01
242	Recouvrement *idem* de 1 ° d'épaisseur sur un lattis entièrement neuf.	5	58	1	41
242	Le même, mais de 2 ° d'épaisseur.	7	93	2	00
243	Cloison sourde ou cloison creuse, lattée jointive et recouverte d'environ 12 lignes d'épaisseur, valeur de chaque face	9	65	2	55
	Et pour les deux côtés.	19	30	5	10
243	La même sur lattis dont partie conservée et recloué, l'autre fournie, chaque face. . . .	8	35	2	20
243	Cloison faite en carreaux moulés de 2 ° 6 lignes d'épaisseur	10	96	2	89
244	La même en carreaux de 3 ° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur. . . .	12	97	3	42
244	*Jointoiement* ou crépi à pierre apparente sur mur neuf en moellon.	1	70	0	45
	Sur vieux mur.	2	53	0	66
245	Sur mur neuf en meulière ou sur plâtras. . . .	2	40	0	63
246	Sur vieux mur *idem*.	3	09	0	81
246	Sur brique neuve.	1	85	0	47
247	Sur brique neuve, les joints dégagés au crochet, remplis en plâtre avec l'espatule, et la brique ensuite frottée au ballet et lavée.	7	09	1	87
247	*Crépi* plein d'environ 9 lignes d'épaisseur sur mur neuf en moellon.	2	65	0	70
248	Sur vieux mur.	3	51	0	90
248	Sur mur neuf en meulière ou sur des plâtras. . .	3	46	0	91

Pages.		PRIX de la toise superficielle.		PRIX du mètre superficiel.	
		fr.	c.	fr.	c.
249	Sur vieux mur en meulière ou en plâtras, ou sur pan de bois, cloison de charpente et cloison hourdée.	4	22	1	11
249	Sur brique neuve.	1	91	0	50
250	Sur brique vieille.	2	67	0	70
250	*Crépi et enduit* ou ravalement d'environ 12 lignes d'épaisseur sur mur neuf en moellon. .	3	81	1	00
251	*Renformis*, crépi et enduit sur vieux mur en moellon.	4	83	1	27
251	Ravalement sur mur neuf en meulière ou plâtras.	4	61	1	22
252	Renformis, crépi et enduit sur vieux mur, en meulière ou plâtras, sur pan de bois, cloison de charpente et cloison hourdée.	5	81	1	53
252	Ravalement ou crépi et enduit sur brique neuve.	2	70	0	71
252	Sur vieille brique.	3	56	0	94
	Renformis, crépi et enduit d'environ 2° d'épaisseur, sur vieux mur en moellon. . . .	7	38	1	94
	Les mêmes sur meulière et plâtras.	8	11	2	14
253	Crépi et enduit de plafond sous des poteries formant plancher.	4	35	1	15
253	Les mêmes sur voûte en poterie.	4	82	1	27
254	*Naissance* de toute largeur ou crépi et enduit fait en raccordement de vieux plâtre sur moellon, meulière, cloison, etc.	5	10	1	34
254	Crépi et enduit sur *tableau et embrâsure.*				
	Mur en moellon neuf. . . .	8	56	2	26
255	Mur en vieux moellon. . . .	9	53	2	51
255	Sur mur neuf en meulière ou sur plâtras. . . .	9	32	2	46
256	Sur mur vieux en meulière, plâtras ou sur pan de bois.	10	29	2	71
	Sur brique neuve.	6	63	1	75
257	*Couvrement* de bois neuf, panne, jambe de force, potrail, au moyen d'un lattis à claire-voie, d'un crépi et d'un enduit.	8	05	2	12
258	*Recouvrement* des mêmes bois, partie du lattis fourni, le reste recloué.	8	55	2	25
258	Recouvrement *idem* sur ancien lattis.	7	42	1	95
259	*Ravalement* refait, ayant de 12 à 18 lignes d'épaisseur, sur vieux mur en moellon.	6	60	1	74
259	Sur vieux mur en meulière ou en plâtras. . . .	7	49	1	97
260	Sur la face extérieure d'ancien pan de bois, partie du lattis fourni, le reste recloué.	7	10	1	87
260	Le même sur vieux lattis.	6	30	1	66
260	Ravalement *idem* de 27 à 30 lignes d'épaisseur réduites sur mur en moellon	9	15	2	41
	Sur mur en meulière. . . .	10	04	2	64
	Sur pan de bois, sans lattis.	8	85	2	33
262	*Moulure* pour des corniches à l'intérieur et pour des entablemens	22	32	5	90

Pages.		PRIX de la toise linéaire. fr. c.	PRIX du mètre linéaire. fr. c.
	Ouvrages comptés en mesure linéaire.		
263	*Plinthe*, bandeau, et autre saillie, d'environ 6° de largeur et 1° d'épaisseur, en linéaire. .	0 99	0 50
263	*Sollement* de dormant de croisée et autre, collet de marche, joint d'assise en pierre et autres filets semblables faits en plâtre.	0 27	0 14
263	*Solin* ordinaire de 3 à 4° de large environ. . .	0 36	0 18
264	Bouchement de *lézarde* ou crevasse sur mur ou sur plafond, sans échafaud.	0 34	0 17
264	Les mêmes, avec un échafaudage spécial. . . .	0 50	0 25
264	*Descente* de commodité ou chausse d'aisance en pot de terre, recouverte en plâtre.	9 86	5 06
264	En fonte, les tuyaux non fournis.	5 45	2 80
265	*Ventouse* en petite poterie de 3 à 4° de diamètre, recouverte en plâtre.	5 69	2 92
265	La même non recouverte.	3 90	2 00
265	*Petit joint* d'appareil, tracé et tiré au crochet, sur des plâtres de ravalement.	0 21	0 11
266	*Grand refend* carré fait avec des règles. . . .	0 48	0 25
	Ouvrages comptés à la pièce.		
266	*Siége* de comodité en plâtras et plâtre.		4 52
266	Pose et scellement de linteaux, pour chaque garniture de baie de porte ou de croisée.		0 86
267	*Mitre* en plâtre sur tuyaux neufs.		2 27
267	Mitre *idem*, placé sur d'anciens tuyaux		3 07
267	Mitre en terre cuite, dite à la fougerole.		6 40
267	Mitre *idem*, placée sur d'anciens tuyaux.		7 20
271	*Denticule* d'environ 15 lignes avec filet ou languette réservée au fond, taillée dans du plâtre neuf.		0 10
272	La même de 2° $\frac{1}{2}$ environ de hauteur.		0 16
	Trou et scellement.	En moellon.	En meulière.
268	Trou d'environ 2 pieds 3° carrés pour poutre et autre.	2 99	4 00
268	D'environ 12 à 15° carrés pour solive.	1 04	1 58
268	de 8 à 9° pour fort gond. .	0 58	0 76
269	de 5 à 6°.	0 43	0 57
269	de 4° sur 4°.	0 34	0 45
269	de 3° sur 3° pour petit gond, gache, piton.	0 25	0 33
270	Trous dans les plafonds, aires, cloisons ou plâtras, pour des poteaux d'huisserie, entretoise, coulisse, croissant et piton.	0 20	0 20
	Scellement seul.		
270	De 16 à 18° carrés.	0 51	0 51
270	De 9 à 10° carrés.	0 30	0 30
271	De 6 à 8° carrés.	0 26	0 26
271	De 4 à 5° carrés.	0 21	0 21
271	De 3 à 4° carrés.	0 14	0 14

Pages.		La toise superficielle.		Le mètre superficiel.	
		fr.	c.	fr.	c.
272	*Enduit rouge* imitant la brique, les joints non gravés.	11	12	2	93
273	Le même enduit, les joints de la brique gravés et remplis de plâtre blanc.	13	64	3	60
274	*Rocaillage* ou parement rustique, fait avec de la petite meulière brûlée, scellée en mortier de ciment, encadrée de plâtre.	24	10	6	36
277	*Echafaudage* fait à l'intérieur pour des plafonds et autres ouvrages élevés d'environ 7 pieds . .	1	07	0	28
278	Echafaudage fait à l'extérieur, pour des ravalemens en plâtre ou des retailles de pierre. . .	1	26	0	33
278	Echafaudage *idem*, mais partiel.	3	70	0	97
278	Echafaud volant.	2	48	0	65
	Ouvrage en mortier sur meulière.				
274	*Jointoiement*, ou crépi à pierre apparente en mortier de chaux et sable de rivière.	2	24	0	59
275	Le même en mortier de chaux et ciment commun.	3	08	0	81
275	Le même sur mur de fosse, en mortier de chaux et ciment fin de pure tuile de Bourgogne. . . .	4	85	1	28
275	*Crépis plein* en mortier de chaux et sable de rivière.	3	20	0	85
276	Le même en mortier de chaux et ciment commun.	4	60	1	21
276	Crépis et enduit en même mortier, sur des soubassemens de mur.	6	04	1	59
277	Les mêmes faits en ciment fin de pure tuile de Bourgogne, passés à l'huile à plusieurs fois. .	10	10	2	66

QUATRIÈME PARTIE.

	DÉMOLITION.	PRIX de la toise cube.		PRIX du mètre cube.	
	De la Pierre.	fr.	c.	fr.	c.
279	Démolition et descente d'assise par les maçons. .	16	02	2	17
279	Dépose *idem*, mais les pierres descendues à la chèvre.	44	55	6	00
280	Dépose de pierres sur le sol, telles que dalle, marche et autre, transportées à bras ou roulées à une ou deux toises de distance.	19	22	2	55
	Démolition pour ouverture de baie. (Voyez p. 281)				
282	Transport au chariot, de pierres de démolition à 50 toises de distance.	18	17	2	45
282	Le même transport, pour chaque relais en plus.	1	63	0	22

Pages.		PRIX de la toise cube. fr.	c.	PRIX du mètre cube. fr.	c.
	Des murs en moellon et meulière.				
283	Démolition ordinaire, le mur hourdé en plâtre,	12	81	1	73
	La même démolition, mais le mur en meulière et hourdé d'ancien mortier de chaux et sable ou de ciment	19	22	2	55
283	Démolition partielle pour des reprises, le mur en moellon ou en meulière hourdé en plâtre ou en mortier	25	64	3	46
283	Démolition pour ouverture de baie, le mur en moellon, hourdé en plâtre.		05	4	32
284	La même, mais en mur construit en meulière, hourdé en plâtre ou en mortier.	38	45	5	18
284	Démolition ordinaire comme ci-dessus, mais les matériaux décrottés ou nettoyés de l'hourdage avant d'être réemployés. Moellon. . .	15	68	2	12
284	Meulière. . .	22	09	3	00
284	Transport de moellon ou de meulière, à la brouette, à un relais de distance.	4	16	0	56
285	Pour chaque autre relais.	1	53	0	21
285	Entoisage de moellon ou de meulière.	5	12	0	69
	Ouvrage en brique.				
285	Démolition de mur ou tuyau de cheminée, en cube.				
185	De languette de 4 ° d'épaisseur, en superficie. . .	16	02	2	16
286	Démolition *idem*, faite avec soin et la brique décrottée pour être réemployée	0	89	0	23
286	La même en superficie, pour des tuyaux de 4° d'épaisseur.	46	14	6	23
286	La même, au nombre de briques, le mille. . .	2	56	0	67
		8	33	8	33
	Ouvrages en plâtre ou plâtras.				
286	Démolition seule, de plancher, plafond, cloison, pan de bois, aire.	14	10	1	90
287	Gravois ramassés sur les planchers, roulés ou portés, et jettés par les croisées.	12	82	1	73
287	Gravois descendus à la hotte, d'un second étage.	17	54	2	37
287	Gravois chargés dans des brouettes et transportés à un relais.	3	85	0	52
287	Pour chaque relais de plus ou 10 toises. . . .	1	42	0	19
	Pour l'enlèvement des gravois au tombereau. *Voyez* page 288.				

CINQUIÈME PARTIE.

Pages.	OUVRAGE POUR LES BATIMENS RURAUX.	PRIX de la toise cube ou superficielle.		PRIX du pied cube ou superficiel.	
	De la Gresserie.	fr.	c.	fr.	c.
295	Grès *tendre* ou *franc*, employé en assises courantes à deux paremens, sans taille de lits ni de joints.	518	26	2	40
295	Les mêmes assises, taille de lits et de joints comprise.	620	77	2	87
296	Grès *dur* employé de même en assises à deux paremens, sans taille de lits ni de joints. . . .	660	82	3	06
296	Les mêmes assises, taille de lits et de joints comprise.	821	43	3	80
296	Taille de *lits* de grès *franc*.	5	76	0	16
297	Taille de *joints* à une ciselure.	3	60	0	10
297	Taille de joints à deux ciselures.	10	80	0	30
297	Taille de *parement piqué*, avec ciselures layées.	17	30	0	48
298	Taille de *lits* sur grès de *roche* dur	9	61	0	27
298	Taille de joints à une ciselure sur même grès. .	5	88	0	16
298	Taille de joints à deux ciselures.	18	02	0	50
298	Taille de *parement piqué* avec ciselures layées. .	28	82	0	80
299	Coin de grès employé pour des encoignures parmi la meulière.	168	01	0	78

De la meulière employée à des murs en fondation, des murs de clôture de parc, de jardin, de cour, etc.

	Construction faite avec tous matériaux fournis par l'entrepreneur.	PRIX de la toise cube.		Prix de la toise superficielle en mur de					
				15° d'ép.		18° d'ép.		21° d'ép.	
		fr.	c	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
299	Mur hourdé en terre. . .	46	20	9	63	11	55	13	47
301	Mur *idem* avec chaîne de 9 p. en 9 p., et de 3 p. de largeur hourdée en mortier de chaux et sable, le reste hourdé en terre.	50	64	10	55	12	66	14	77
303	Le même, mais les chaînes hourdées en plâtre. . .	64	09	13	35	16	02	18	69
304	Mur hourdé en entier en mortier de chaux et sable.	64	02	13	33	16	00	18	67
307	Le même, mais hourdé en plâtre.	117	81	24	54	29	45	34	36

Pages.		PRIX de la toise cube.		Prix de la toise superficielle en mur de 15° d'ép.		18 ° d'ép.		21 ° d'ép.	
	Mur idem, *mais le mortier de terre non fourni.*	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
300	Mur hourdé tout en terre	42	90	8	94	10	72	12	50
	Mur avec des chaînes *idem*, en mortier fourni, le reste en terre.	48	17	10	04	12	04	14	04
304	Le même avec chaînes en plâtre.	61	62	12	83	15	40	17	97
	Mur idem, *la pierre seule fournie.*								
	Mur avec des chaînes *idem*, hourdées en plâtre ou en mortier..	43	47	9	06	10	87	12	68
306	Le même hourdé en entier en mortier ou plâtre. .	45	21	9	42	11	30	13	18
	Le même, mais hourdé en terre, et pour des reprises de brèches.	45	78	9	54	11	44	13	34
	Les mêmes reprises, mais avec des chaînes *idem*, hourdées en mortier ou en plâtre.	46	93	6	78	11	73	13	68
	Mur dont la pierre seule n'est pas fournie.								
	Mur hourdé tout en terre.	17	16	3	58	4	29	5	00
	Le même, mais avec des chaînes *idem* de 3 pieds de large, en mortier.. .	21	60	4	50	5	40	6	30
	Le même avec des chaînes en plâtre.	35	05	7	30	8	76	10	22
	Le même hourdé en entier en mortier.	34	98	7	28	8	74	10	20
	Le même hourdé *idem* en plâtre.	88	77	18	49	22	19	25	89
301	Mur pour des reprises de brèches, hourdé en entier en terre.	20	04	4	18	5	01	5	84
306	Les mêmes reprises hourdées en entier en mortier.	38	44	8	01	9	61	11	21
307	Les mêmes reprises hourdées en entier en plâtre.	92	23	19	22	23	06		2

Pages.		PRIX de la toise cube.	Prix de la toise superficielle en mur de 15° d'ép.	18° d'ép.	21° d'ép.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
——	*Mur dont la pierre ni la terre ne sont fournies.*				
	Mur hourdé en terre avec chaînes *idem* en mortier.	19 12	4 00	4 78	5 57
	Le même, les chaînes en plâtre.	32 58	6 80	8 15	9 50
	Mur de clôture idem, *entièrement à façon.*				
300	Hourdé en terre non fournie	12 70	2 64	3 17	3 70
301	Le même en reprise pour des brèches.	16 74	3 49	4 18	4 87
	Mur avec des chaînes *idem* hourdées en mortier ou en plâtre.	13 27	2 77	3 32	3 87
	Le même en reprise pour des brèches et avec des chaînes *idem*, mortier ou plâtre.	17 89	3 73	4 47	5 21
308	Mur hourdé en entier en plâtre ou en mortier. .	16 17	3 37	4 04	4 71
308	Le même, mais pour des reprises de brèches. . .	19 63	4 08	4 90	5 72

			Prix de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	21° d'ép.	24° d'ép.
	MUR POUR BATIMENS D'HABITATION, ET POUR DES GRANGES, ÉCURIES, BERGERIES, etc.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
	Tous les matériaux fournis.				
308	Mur hourdé en terre. . .	50 82	12 70	14 82	16 93
310	Le même hourdé en mortier de chaux et sable.	68 05	17 01	19 54	22 07
312	Le même hourdé en plâtre.	121 84	30 46	35 53	40 60
	Mur dont la terre ou le mortier ne sont pas fournis.				
309	Mur hourdé tout en terre.	47 25	11 88	13 86	15 84

Pages.		PRIX de la toise cube.	Prix de la toise superficielle en mur de 18° d'ép.	21° d'ép.	24° d'ép.
		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
311	Le même hourdé en mortier ou en plâtre. . . .	49 25	12 31	14 56	16 41
	Mur dont la pierre seule n'est pas fournie.				
309	Mur hourdé en terre. . .	20 62	5 15	6 01	6 87
311	Mur hourdé en mortier.	37 86	9 46	11 03	12 60
312	Le même hourdé en plâtre.	92 80	23 20	27 06	30 92
	Mur en *reprise* et hourdé entièrement en terre. .	24 09	6 02	7 02	8 03
312	Le même hourdé en mortier	41 32	10 33	12 05	13 77
313	Le même hourdé en plâtre.	95 11	23 78	27 74	31 70
	Mur d'habitation à façon n'ayant rien de fourni.				
310	Mur hourdé en terre. . .	17 32	4 33	5 05	5 77
311	Le même hourdé en mortier ou en plâtre . . .	19 05	4 76	5 55	6 35
310	Mur en *reprise* et hourdé en terre.	20 79	5 20	6 06	6 92
	Le même en reprise, hourdé en plâtre ou en mortier.	22 51	5 63	6 57	7 50

Pages.		PRIX de la toise cube et superficielle.
	Démolition.	
		fr. c.
313	Démolition de mur hourdé en terre, la meulière nettoyée de son mortier et rangée de côté.	3 46
313	La même en mur de 18° d'épaisseur, la toise superficielle. .	0 86
313	Démolition *idem*, le mur hourdé d'ancien mortier, la toise cube.	4 62
313	La même, en mur de 18° d'épaisseur, la toise superficielle.	1 15

Pages.		PRIX de la toise superficielle. fr. c.
	Ouvrages divers.	
314	*Brique* pour des tuyaux de cheminée de 4° d'épaisseur hourdée en mortier	15 58
314	La même pour façon.	3 46
314	Brique pour tuyau de 2° d'épaisseur. .	9 08
314	La même pour façon.	2 11
315	*Plafond* en plâtre sur lattis jointif. . .	12 89
315	Le même pour façon.	3 46
315	*Aire* en bauge sur du bardeau.	4 42
315	La même, le bardeau non fourni. . . .	2 17
315	La même à façon	1 15
	Des enduits, crépis et jointoiemens sur meulière.	
315	Crépi et enduit en plâtre pour ravalement.	4 83
	Les mêmes à façon.	1 00
315	*Crépi et enduit* moucheté, avec bandeau uni en plâtre au pourtour des baies.	5 07
316	Les mêmes à façon.	1 44
316	Crépi et enduit moucheté *idem*, fait en mortier de grès et de chaux, et les bandeaux des baies faits en plâtre pur. .	3 42
316	Les mêmes sans bandeau en plâtre	2 45
317	Les mêmes à façon.	0 90
317	Crépi et enduit moucheté en mortier de chaux et sable, avec bandeaux en plâtre.	2 84
317	*Crépi* seul en plâtre.	3 74
317	Le même à façon.	0 72
317	Crépi en mortier de chaux et grès. . . .	2 00
317	Crépi en mortier de chaux et sable. . . .	1 50
317	Crépi *idem*, la chaux seule fournie. . .	1 23
318	Crépi en mortier de chaux et ciment. . .	3 08
318	Crépi *idem*, la chaux seule fournie. . . .	1 43
318	*Jointoiement* ou crépi à pierre apparente, fait en plâtre pur.	2 40
318	Le même à façon.	0 60
318	Jointoiement en mortier de chaux et grès.	1 62
318	Jointoiement en mortier de chaux et sable.	1 22
319	Le même, la chaux seule fournie. . . .	1 00
319	Jointoiement en mortier de chaux et ciment.	2 47
319	Le même, la chaux seule fournie. . . .	1 15
319	Parement, lits et joints de meulière de choix, taillés et jointoyés.	24 81
319	Les mêmes tailles faites sur de la meulière non fournie, pour façon seule.	17 30

Pages.	DES OUVRAGES EN BLANC EN BOURRE.	PRIX de la toise superficielle. fr. c.
320	Plafond fait de deux couches de mortier composé d'argile, chaux et bourre, sur un lattis jointif.	9 00
321	Le même sur vieux lattis recloué en partie.	5 54
321	Le même pour façon seule.	3 14
322	Pan de bois ou forte cloison hourdé, latté des deux côtés tant plein que vide et recouvert de deux couches de mortier de marne, chaux et bourre	14 63
322	Les mêmes, les bois recouverts d'un côté et apparens de l'autre	10 60
322	Les mêmes, les bois apparens des deux côtés.	6 72
322	Pan de bois recouvert des deux côtés, pour façon seule. .	4 45
322	Le même à façon, les bois apparens des deux côtés. . . .	2 82
323	Cloison à claire-voie lattée tant plein que vide des deux côtés, et recouverte de deux couches de mortier de marne, chaux et bourre.	12 94
323	La même pour façon.	2 92
323	Crépi fait à l'extérieur des murs d'une couche de mortier composé d'argile épurée et de chaux..	1 65
323	Le même pour façon.	0 71
324	Le même fait à deux couches	2 21
324	Jointoiement fait en même mortier.	1 14
324	Crépi fait à l'intérieur d'une couche de mortier, composé d'argile épurée, chaux et bourre, et repassé à la truelle.	2 52
325	Le même fait à deux couches.	3 57
325	Le même à deux couches, pour façon. . . .	1 15
325	Jointoiement fait avec le même mortier. . .	1 60
325	Le même pour façon seulement.	0 58

FIN DE LA TABLE.

TRAITÉ DU MESURAGE

DES

OUVRAGES DE MAÇONNERIE.

DE LA PIERRE.

Toutes les natures de pierre seront réduites en mesures cubiques, quel que soit l'usage auquel elles puissent être employées; celles pour des dalles de deux pouces d'épaisseur et au-dessous seront exceptées et comptées en superficie; ainsi, la taille des paremens ne fera point partie du prix de la matière, et sera toisée et évaluée séparément; c'est ce dont nous nous occuperons plus loin.

Dans le mesurage de toutes les pierres, les vides quelconques seront déduits, et chaque espèce de pierre sera désignée et timbrée particulièrement, suivant le nom qui lui est propre, en observant d'indiquer la hauteur et la longueur réduite des assises; cette indication est nécessaire pour fixer la quantité de lits et de joints contenue dans chaque toise cube, et pour pouvoir déterminer la quantité de déchet que chaque hauteur différente de pierre éprouve par la taille des lits et des joints.

Tous morceaux de pierre d'une autre forme que rectangulaire seront mesurés par équarrissage, c'est-à-dire, selon le prisme circonscrit à la forme qu'ils auront en œuvre, excepté les morceaux de figure du trapèze qui proviendraient d'un rectangle, et auxquels on aurait donné cette forme par le moyen d'un sciage, comme cela se pratiquerait, soit pour une assise de bahu dont le dessus serait de pente et dont le lit ou le dessous serait horizontal, soit encore pour une borne de forme cônique, etc.

L'évidement des angles dans toutes les sortes de morceaux de pierre pour former, soit des harpes, soit des avant-corps, soit pour donner une forme cintrée ou circulaire aux assises, soit

pour y dégager des crossettes ou former la coupe des morceaux en claveaux pour plate-bande ou voussoires, et enfin, pour toutes parties d'une pierre reconnues avoir été supprimées sur le chantier au moyen de la pioche, seront déduites du cube énoncé, afin qu'il ne soit allouée ni bardage, ni pose à cette pierre jetée bas. La méthode la plus simple, dans beaucoup de cas, pour soustraire ces parties évidées de la pierre en œuvre, sera de toiser le cube primitif, de soustraire de ce cube la pierre en œuvre, et alors la partie restante sera la quantité de pierre évidée.

Dans l'énoncé de toutes les natures de pierre, comme dans leur timbre, on aura le soin d'indiquer de quelles distances elles ont été amenées au chariot, et à quelle hauteur réduite elles ont été placées.

On distinguera encore, à cause du déchet, les assises taillées d'égale hauteur qu'on nomme *appareil réglé*, de celles qui ne le seront pas; on indiquera la pose, en ce qu'elle n'est pas la même pour tous les ouvrages, et on timbrera séparément; 1°. la pierre qui sera employée en assises et parpaings ordinaires; 2°. en assises isolées, comme fût de pilastre et de colonne; 3°. en plate-bande pour fermeture de baie; 4°. en voussoir pour voûte en berceau; 5°. en voussoir pour voûte d'arête et voute en arc de cloître; 6°. la pierre employée pour des marches, seuils et appuis; 7°. celle pour des dalles, gargouilles, caniveaux, cuillères et châssis; 8°. celle pour des bornes, des auges; 9°. celle pour des libages; 10°. celle pour des assises posées en reprises en grandes ou en petites parties; 11°. celle posée par incrustation à demi-épaisseur de mur et en grande partie; 12°., enfin, les mêmes incrustations, mais faites par carreaux isolément placés.

Lorsque la vieille pierre de démolition aura été réemployée, son toisé s'en fera de la même manière que pour la pierre neuve; on aura soin, au surplus, d'expliquer à l'égard des tailles des lits, des joints et des paremens, celles qui auront été refaites, et le dégré de travail que ces tailles auront éxigé comparativement à celles de la pierre neuve.

Des évidemens et des refouillemens.

Les évidemens d'angles à l'intérieur des assises qui forment partie d'un mur de face et partie d'un autre en retour d'équerre ; ceux pour dégager des avant-corps, des harpes, des crossettes de claveaux ; ceux pour la coupe de plate-bande, de voussoir ; le creusement pour donner une forme cintrée à des assises d'un mur circulaire en plan ou en élévation ; l'arrondissement des assises carrées pour en former des tambours de colonnes, l'épannelage ou l'ébauche des grandes moulures seront de même que la pierre en œuvre comptée en cube, et comme toute matière jetée bas à la pioche et au têtu, la mesure prise toutefois sur la pierre équarrie, et non d'après sa forme primitive et brute ; cette matière jetée bas sera timbrée sous le titre commun, *évidement et déchet ;* ce toisé comprendra en outre de la matière et du temps de la jeter bas, la taille accidentelle et préparatoire de lits, de portion de parement et de joints faite au droit de ces parties avant d'en faire l'évidement, mais non la taille layée et visible qui a lieu après la pierre piochée.

Ne seront pas réputés évidement, tous noyaux enlevés à la scie, comme cela se pratique ordinairement lorsque d'une même assise, on forme deux marches qu'on nomme jumelles ; dans ce cas et dans d'autres semblables, on ne mesurera que la pierre en œuvre, et les sciages faits pour opérer l'évidement seront tous considérés comme paremens.

Les évidemens faits sur la longueur des certaines assises, ainsi que cela se pratique pour les bordures de trottoir lorsqu'on n'en lève pas le noyau à la scie, seront timbrés particulièrement aux évidemens ci-dessus.

Les évidemens faits à la masse et au poinçon pour creuser des auges ou des soupiraux de caves, des fermetures ou des plinthes de cheminée ainsi que pour l'ouverture d'un tampon dans un châssis de regard seront de même toisés en cube ; mais ils seront timbrés sous le nom de *refouillement et déchet*, en observant de distinguer ceux de ces refouillemens qui n'auront été faits qu'entre trois côtés d'avec ceux qui l'auront été entre quatre côtés conservés ; et ceux-ci, des refouillemens

qui auront eu lieu pour l'ouverture de soupiraux ; la taille des lits au droit de ces creusemens fera partie de leur estimation, ainsi que pour les évidemens précédens.

Les mêmes évidemens et refouillemens ci-dessus faits sur le tas, qui, dans tous les cas, ne peuvent être comptés que pour main d'œuvre, et qui, pour cette raison, sont désignés sous le nom de *simple*, seront timbrés ainsi, en observant de séparer parmi les refouillemens ceux qui sont faits pour de grandes reprises à mi-mur, de ceux qui l'ont été pour des incrustations de carreaux.

L'évaluation de tous les refouillemens faits sur le tas comprendra l'équarrissage, le dressage des arêtes extérieures faites au pourtour des ouvertures et les ciselures, qu'on a quelquefois séparées des refouillemens, et qu'on a mesurées de toute la profondeur des trous et désignées comme taille de lits ou de joints.

Des Tailles.

Les tailles de lits ou de joints de tous ouvrages quelconques ne seront point toisées séparément de la matière, mais formeront un des élémens de main d'œuvre de ceux qui concourent à la formation du prix de la matière en œuvre, ou de celle jetée bas par les évidemens ou les refouillemens.

Toutes tailles visibles qu'on nomme *parement*, soit qu'elles soient faites au moyen de la scie ou du marteau, seront confondues, toisées séparément de la matière, et timbrées comme il est dit : *parement.*

Si, au lieu de réduire au moment du toisé toutes les espèces de parement à une unité commune, en suivant le tableau ci-après annexé, on préfère les estimer toutes pour leur valeur particulière, il faudra, alors, timbrer chacune d'elles sous le nom qui lui est propre, et en conséquence, séparer les paremens layés ou paremens ordinaires, de ceux qui ne sont qu'ébauchés à la pointe ou *rustiqués*, et les timbrer ainsi ; on séparera de même ceux qui auront été faits en place de lits, comme cela arrive sur des assises supérieures de bahu, ceux qui l'auront été sur des murs talutés, les circulaires sur des assises de bahu ; ceux des embrasemens évasés portant feuillures ; les circulaires pour bornes

dont l'ébauche en fait partie ; ceux qu'on nomme double ou seconde taille, et parmi celles-ci, distinguer celles propres à former jet d'eau sur des appuis de croisées, des caniveaux sur des dalles ou d'autres recreusemens, comme pour pierre d'évier, de celles faites d'après le piochage pour faire les évidemens ; il faudra aussi séparer les tailles cintrées, convexes ou concaves pour des tambours de colonnes ou des gargouilles, les tailles faites d'après des refouillemens carrés, et enfin celles-ci de la taille faite d'après des refouillemens circulaires.

De même que si, au lieu de joindre la taille que l'on fait sur le tas après la pierre posée, que l'on nomme *ragrément*, à celle des paremens pour les réduire aussi à l'unité commune, on veut la mettre à prix séparément, il faudra distinguer les ragrémens faits sur les paremens droits, des ragrémens exécutés sur les assises cintrées ou des corps de pilastres isolés, et distinguer encore de ceux-ci les ragrémens faits sur des colonnes ; on devra aussi ne pas confondre avec ces premiers ceux qui ne sont que des coupemens de balèvres sur des dallages, des tablettes, et sur des marches lorsque celles-ci sont de plusieurs morceaux.

Le mesurage de ces diverses tailles ne comportera que la hauteur réelle et la largeur des parties visibles en pourtournant toutefois les avant et arrière - corps, mais sans rien ajouter, soit pour les arêtes saillantes ou rentrantes, soit pour tout autre ressaut ou saillie ; la mesure des embrasures de portes et de croisées sera celle de l'épaisseur du mur, et non celle de l'évasement et du développement des feuillures.

La taille accidentelle de lits qui se fait sur le tas pour dresser et mettre de niveau un certain nombre de cours d'assises dans la construction totale d'un grand édifice, taille qu'on nomme *dérasement*, ne sera pas comptée en toisé, parce qu'elle n'est que partielle ; mais on en tiendra une note particulière, quand, lors de la pose, ce travail ne résultera pas de la faute des ouvriers ; cette taille sera payée en journées.

Des Moulures.

Les moulures d'entablement, de corniche et autres saillies, seront pourtournées ou cinglées avec un cordeau ou autre me-

sure flexible, et ce développement sera multiplié par la longueur prise sur le membre le plus long du profil, sans rien ajouter à cette mesure soit pour les angles rentrans ou les angles saillans; cette surface sera, ou réduite à l'unité du parement ainsi que toutes les autres tailles, ou évaluée en nature, comme il est dit ci-dessus, et dans ce cas, timbrée sous son nom propre. Cette évaluation comprendra les épannelages ou ébauches, ou bien ils seront évalués séparément comme évidement *simple*, c'est-à-dire, pour main d'œuvre; dans tous les cas, la taille préparatoire, avant les épannelages, ne sera pas mesurée dans le toisé du parement du surplus du mur et toujours fera partie de l'une de ces deux évaluations, avec ou sans épannelage.

Les moulures cintrées ou circulaires, telles que celles des bases et chapiteaux de colonnes, seront évaluées en plus des moulures droites, et cela dans le même rapport qui existe entre la taille droite faite sur des assises ordinaires de paremens sans ragrément, et entre la circulaire faite sur des bornes ou des colonnes de petit diamètre.

Des Sciages.

Tous sciages visibles qui tiendront lieu de parement, seront considérés comme parement; ceux qui seront cachés et qui servent de lits ou de joints seront considérés comme taille de lits ou de joints. Tous sciages qui auront disparu par l'effet d'une taille subséquente, comme cela arrive lorsque ces sciages ont eu lieu sur les deux, les trois et même sur les quatre faces des assises d'un fût de colonne ou sur une ou deux faces d'une borne cônique; ceux qui ont été faits pour le débit des claveaux de plate-bande, et qui ont disparu de même par la taille en coupe faite ensuite, sciages que l'on ne compte point dans le toisé lorsque ces pierres sont mesurées par équarrissage, seront considérés comme sciages, comptés pour tels, et ce en outre des paremens taillés dessus; leur mesure sera prise d'après le parallélogramme des pierres, et la mesure des paremens taillés dessus le sera suivant la forme en œuvre.

Des Recoupemens.

Les recoupemens ou retailles d'anciens paremens de mur de face et autres seront mesurés comme les paremens sur pierre neuve, en déduisant de même tous les vides et ne comptant que ce qui est visible sur la face de la muraille, sur les tableaux de baie, et en développant tous les corps saillans sans rien ajouter à la mesure pour les différens angles.

Si, au lieu de rapporter ces diverses tailles à l'unité de celle du parement ordinaire, comme je propose de le faire par la table suivante, on préfère, de même que pour les paremens, les évaluer en nature, on aura soin après avoir énoncé l'espèce de pierre, d'indiquer dans le timbre de chacune d'elles, l'épaisseur réduite, ou chacune des épaisseurs de ces recoupemens, de séparer celles des corps isolés, des murs cintrés et des corps ronds, de celles des surfaces droites.

Pour la retaille des entablemens, des corniches et d'autres moulures, le toisé s'en fera de la même manière que pour la pierre neuve, c'est-à-dire que le développement sera pris au cordeau, que cette taille sera timbrée sous son nom particulier, en indiquant de même son épaisseur, ou qu'elle sera réduite en taille de parement, en proportion de sa valeur avec celle de l'unité du tableau suivant.

Les feuillures, autres que celles d'embrasure de porte et de croisée, seront comptées à part de la taille des paremens et mesurées linéairement; il en sera de même des petits et des grands refends que l'on taille sur les murs de face pour marquer les joints de chaque assise. Dans l'énoncé de tous ces ouvrages, on aura le soin de faire connaître la dimension de chacun d'eux, leur forme et l'espèce de pierre sur laquelle on aura fait ces tailles.

Toutes autres tailles en creux ou en reliefs sur le parement des murs, comme triglyphes, gouttes, modillons, consoles, etc., seront comptées à part des paremens de murs et par élévation.

La taille de tous les trous et celle des entailles seront de même évaluées selon la grandeur, la profondeur ou l'épaisseur de chacun d'eux, et pour cela, il faudra l'indiquer au timbre comme

dans leur description, ainsi que l'espèce de pierre dans laquelle ils auront été creusés.

La réduction des feuillures, des refends et des trous, comparée à l'unité de taille de parement, se trouve de même dans la table suivante.

L'habitude que l'on a eue jusqu'alors de considérer le prix de la taille d'un parement layé d'une espèce de pierre quelconque comme le point d'unité, et de réduire toutes les autres espèces de tailles à cette unité, sauf à augmenter ou à diminuer leur surface réelle en proportion de la valeur idéale qu'on leur assigne comparativement à celle d'un parement ou unité, m'a mis dans l'obligation de présenter ici une table de réduction dont le point de départ est la valeur d'un *parement layé*, c'est-à-dire fini, valeur que je divise en *cent* parties.

D'après le prix qui est résulté de mes détails établis pour toutes les espèces de tailles, le tableau suivant va faire connaître à quel terme chacune de ces tailles se rapporte avec cette unité.

	Réduction des diverses tailles comparées à celle d'un parement layé, soit pour une toise, soit pour le mètre.	
	mèt.	cent.
LITS.		
Grossièrement taillé, sur pierre dure.	0	23
sur pierre tendre.	0	34
Bien dressé, sur pierre dure.	0	31
sur pierre tendre.	0	45
Taillé jusqu'au vif et layé, sur pierre dure	0	34
sur pierre tendre. . . .	0	52
Pour des assises d'appareil réglé, sur pierre dure. .	0	41
sur pierre tendre.	0	55
JOINTS.		
A une ciselure, pour des assises de mur de revêtement,		
sur pierre dure. .	0	20
sur pierre tendre.	0	28

	Réduction des diverses tailles comparées à celles d'un parement layé, soit pour la toise, soit pour le mètre.
	mètre. cent.
Grand joint plein et rustiqué pour des assises à un parement, sur pierre dure.	0 33
sur pierre tendre.	0 48
A deux ciselures pour des assises ordinaires à deux paremens, sur pierre dure.	0 66
sur pierre tendre.	0 59
De seuil, marche et appui, sur pierre dure. . . .	0 83
sur pierre tendre. . .	0 70
Pour des dalles de 3 à 4° d'ép., sur pierre dure. .	1 00
sur pierre tendre. .	0 82
Joint ou lit, fait d'après des évidemens pour coupes ou crossettes de claveaux, sur pierre dure. . .	0 34
sur pierre tendre. .	0 48
PAREMENS.	
Droit et rustiqué, sur toute espèce de pierre . . .	0 58
Layé fait sur le lit de la pierre.	0 75
Layé et ordinaire.	*unité.*
Le même ragréé.	1 26
De marche avec coupement de balèvres.	1 16
Taluté, ou parement cintré sur des assises de bahu.	1 16
Le même avec coupement de balèvre ou ragrément.	1 43
Pour des embrasures évasées, avec tableaux et feuillures.	1 62
Le même avec ragrément.	1 93
Circulaire pour des bornes et des tambours de petites colonnes.	1 11
Le même avec ragrément.	1 50
Seconde ou double taille faite sur des appuis pour des jets d'eau, sur des dalles pour des cannivaux, et sur des pierres d'évier.	0 58

	Réduction des diverses tailles comparées à celle d'un parement layé, soit pour la toise, soit pour le mètre. mètre. cent.
Parement layé fait d'après l'ébauche pour des évidemens d'angle	0 42
le même avec ragrément	0 68
le même après évidement cintré, convexe ou concave, sur des colonnes, des gargouilles	0 92
le même avec ragrément	1 30
Parement fait d'après refouillement entre quatre côtés conservés	0 58
Parement fait d'après refouillement circulaire	1 08
SCIAGE.	
Demi-sciage sans ragrément, sur pierre de liais	0 95
le même avec coupement de balèvre	1 13
le même sur pierre de roche	1 02
le même avec coupement de balèvre	1 18
le même sur pierre franche	0 76
le même avec coupement de balèvre	0 93
le même sur des pierres tendres	0 69
le même avec coupement de balèvre	0 98
Taille de moulures pour entablement et autre, quelle que soit leur dimension ou leur forme, compris taille préparatoire et épanelage	3 60
la même taille non compris les épanelages	2 37
RAVALEMENT.	
Ravalement ou recoupement d'anciens paremens droits, sur mur de face ou autre, et d'une à trois lignes d'épaisseur	0 47
le même de quatre à douze lignes d'épaisseur	0 72
le même de treize à vingt-quatre lignes d'épaisseur	1 16
le même de 25 à 36 lignes d'épaisseur	1 50

	Réduction des diverses tailles comparées à celle d'un parement layé, pour la toise ou le mètre. mètre. cent.
Recoupement *idem* sur mur cintré, ou sur pilastre isolé, de 1 à 3 lignes d'épaisseur.	0 64
Le même de 4 à 12 lignes d'épaisseur, ou sur colonne, de 1 à 3 lignes d'épaisseur.	0 89
Sur colonne de 4 à 12 lignes d'épaisseur.	1 30
Recoupement sur moulure d'entablement et autre, de 1 à 3 lignes d'épaisseur.	1 12
Le même de 4 à 8 lignes d'épaisseur.	1 63
Taille de 6 pieds de feuillure, de 12 à 15 lig. carrées.	0 08
Feuillure de 30 lignes carrées.	0 12
Taille de 6 pieds de refend d'appareil, d'environ 6 lignes de largeur.	0 05
Même quantité de grand refend carré.	0 14
Même quantité de grand refend avec des arêtes arroudies.	0 20
Même quantité de grand refend à double filet. . .	0 30
Trou d'environ 10° carrés en tous sens.	0 17
Trou de 7° carrés sur 9° de profondeur.	0 13
Trou de 7° sur 5, et 7° de profondeur.	0 10
Trou de 6° sur 4, et 6° de profondeur.	0 07
Trou de 5° sur 3, et 6° de profondeur.	0 06
Trou de 4° sur 3, et 5° de profondeur.	0 04
Trou de 3° carrés en tous sens.	0 03
Trou de 2° sur 2, et 3° de profondeur	0 02

DES OUVRAGES EN MOELLON OU MEULIERE.

Tous les ouvrages construits en moellon ou en meulière seront comptés en cube, tous vides seront déduits, et la mesure de ces vides pour les baies de portes et croisées compren-

dra les linteaux en bois placés dessus; l'épaisseur de chaque mur sera prise au nu de la pierre non compris celle des crépis ou des enduits faits dessus, bien entendu alors que ces crépis ou enduits seront mesurés et payés séparément de ces constructions.

Au timbre comme dans le toisé, on indiquera la nature des matériaux et l'espèce d'hourdage servant à les sceller, et par rapport à la différence de la main d'œuvre entre une construction et une autre, on distinguera les matériaux qui ne seront pas posés entre ligne, comme les blocages ou massifs en général, les reins de voûte, les scellemens de bornes, de poteaux, de dés, etc.; ces ouvrages seront portés sous le timbre *massif*.

On séparera de ces ouvrages les murs faits à un parement adossés à des terre-pleins, tels que murs de cave, murs de clôture; on distinguera de même les murs de clôture des murs d'habitation, ceux-ci étant généralement beaucoup plus élevés, on séparera des murs d'habitation ceux qui seront sans aucun vide, comme les murs mitoyens de ceux de refend qui se trouvent percés d'ouverture pour des baies de portes et pour des passages de tuyaux de cheminée, et ces murs ne seront pas confondus avec les murs de face qui sont percés d'un grand nombre de baies de croisées; de toutes ces constructions, on séparera encore celles qui sont faites pour des fosses d'aisance.

A la hauteur et à la longueur prise du dehors au dedans œuvre de tous ces murs, il ne sera rien ajouté, soit comme demi-face ou à quelque prétexte que ce puisse être, même à ceux de clôture; la mesure de ceux-ci sera prise au plus haut du chaperon sans rien déduire; lorsque ces mêmes murs ne seront que pour façon, et que le chaperon sera à deux égouts ou larmiers, la hauteur en sera prise sous ce chaperon, et eu égard à la plus grande main d'œuvre des deux larmiers, au placement des petites pierres en forme de bahu et du crépi fait circulairement dessus, il sera ajouté pour ce chaperon deux pieds à cette hauteur.

La pose des linteaux en bois au-dessus des baies et leurs scellemens seront comptés séparément du toisé du corps des

murs ; il en sera de même pour les jointoiemens, les crépis ou les enduits sur chacune de leurs faces ; le toisé de ceux-ci sera fait de même que pour la muraille, tous vides déduits, en comptant toutefois ces parties d'ouvrages faits sur les tableaux et embrasures de baies. De toutes ces constructions, on distinguera dans leur timbre celles qui seront cintrées en plan, de celles qui seront faites sur plan droit.

L'ébousinage du moellon faisant partie de la mise en œuvre de ces matériaux, ne sera pas compté séparément ; mais lorsque le moellon, au moment d'être mis en place, sera taillé grossièrement sur ses lits, joints et paremens, travail qui se fait ordinairement pour des murs de cave qu'on ne veut pas crépir, ces paremens que l'on nomme *esmillés*, seront comptés séparément du mur et mesurés de même que le seraient les crépis ou les enduits ; le prix de cette sorte de parement comprendra, comme pour le suivant, le jointoiement en plâtre ou en mortier fait sur la pierre, ainsi que le déchet de matière qui résulte de cette taille.

Les paremens de moellon taillés, que l'on nomme *piqués*, seront comptés de même que les paremens esmillés, c'est-à-dire séparément de la valeur du corps du mur. On distinguera de ces paremens ceux qui sont droits des paremens circulaires, et ceux qui sont taillés sur du moellon tendre de ceux qui le sont sur du moellon dur.

Les voûtes seront, de même que les murs, comptées en cube et séparément de ceux-ci ; on désignera au timbre l'espèce de voûte, si elle est en berceau, d'arête ou autrement ; dans tous les cas, le remplissage des reins sera soustrait du toisé de la voûte.

La mesure des voûtes ordinaires pour caves sera prise sur la largeur entre les deux murs de culée, et pour la hauteur depuis la naissance jusqu'à l'extrados, ou bien, si les reins ont un massif passant dessus, jusque sur l'arase de ce massif: ensuite, d'après les règles géométriques, on déduira le vide compris dans cette surface. Cette déduction étant faite, le pourtour réduit des voûtes plein-cintre, sera compté de la manière sui-

vante : à la longueur du diamètre on ajoutera les 7 vingt-quatrièmes de ce diamètre que l'on multipliera par la longueur de la voûte, et cette surface par son épaisseur, ce qui donnera le cube seul de la voûte; et en déduisant ce cube du second produit, ce qui restera sera le produit des reins et du massif, s'il en existe au-dessus.

La table suivante a été dressée sur des épures tracées pour connaître le pourtour réduit des voûtes en berceaux de divers rayons, dont la mesure serait prise au milieu de l'épaisseur, les pénétrations dans les murs de culée étant déduites ; par elle on aura la véritable mesure réduite de la circonférence, lorsque le diamètre et le rayon de chaque voûte seront connus.

Le rayon ou la flèche prise à l'intrados étant au diamètre le	On ajoutera à ce diamètre pour avoir le pourtour réduit de la voûte, le....
$\frac{1}{2}$	$\frac{7}{24}$
$\frac{5}{12}$	$\frac{1}{4}$
$\frac{1}{3}$	$\frac{5}{24}$
$\frac{1}{4}$	$\frac{1}{9}$
$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{12}$
$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{18}$

EXEMPLE :

Voûte plein-cintre.

Pour une voûte de 12 pieds de diamètre, ci. . . . 12 p. 0°

Ajoutez les 7 vingt-quatrièmes de 12 pieds, (son diamètre) ci. 3 6

Le pourtour de cette voûte prise au milieu de l'épaisseur, et déduction des deux pénétrations, sera de 15 p. 6°

Voûte rabaissée dont la flèche serait au huitième de son diamètre.

Pour une voûte de 12 pieds de diamètre, ci . . . . 12 p. 0°

Ajoutez le huitième de ce diamètre, ci. . . . . 0 8°

Le pourtour réduit, et toujours déduction des deux pénétrations, sera de. . . . . 12 p. 8°

Les murs construits avec des matériaux non fournis seront

mesurés et comptés de la même manière que les murs précédens ; il suffira dans les timbres, d'ajouter le mot *vieux*.

Pour ces murs comme pour les précédens, lorsqu'ils auront été faits en reprises, il sera nécessaire de l'expliquer et de séparer les murs faits en petites reprises de ceux qui auront été reconstruits par grandes parties de reprises ; de même il faudra dire si ces travaux ont été faits ou non parmi des étaiemens qui auraient pu rendre le travail difficile.

Les démolitons faites avant ces reconstructions seront aussi toisées en cube ; il en sera parlé plus loin.

DES OUVRAGES EN BRIQUE.

Tous massifs, murs et voûtes construits en brique seront comptés en cube de même que les précédens ouvrages, et timbrés avec les mêmes explications qui viennent d'être faites pour l'hourdage ; de plus, on dira quelle espèce ou quelle qualité de brique a été employée ; les crépis ou enduits faits sur ces constructions seront, comme pour les murs, toisés séparément.

La brique employée d'un seul rang sur l'épaisseur, comme pour tuyaux de cheminée et autres ouvrages, sera comptée en superficie, et tout vide déduit ; dans le mesurage des tuyaux on déduira, en outre, l'épaisseur des costières, et on ajoutera, pour celles-ci comme pour celles de refend, 2° pour chaque arrachement et pour les harpes en liaison de ces briques dans les murs ; à l'égard de la hauteur, elle sera prise sous la plinthe ; cette plinthe sera mesurée selon ses longueur, largeur et hauteur, on en déduira le vide observé pour le passage de la fumée ; ce qui restera sera pour la saillie, la taille et la gorge, observées à son intérieur.

Le toisé de ces tuyaux pourra comprendre les jointoiemens, les crépis ou les enduits appliqués sur la brique ; dans ce cas, il deviendra nécessaire de dire au timbre quelles sont l'épaisseur et la qualité de la brique, de la manière dont elle est recouverte, et de quelle matière elle l'est, soit plâtre soit mortier.

Lorsque la brique aura été employée à des reconstructions

de souche de cheminée au-dessous des combles, ces reconstructions ne seront pas confondues avec les autres ouvrages de mêmes matériaux.

Les ouvrages faits en plâtras pour des murs seront mesurés et comptés de même que les ouvrages contruits en moellon ou en meulière, et avec les mêmes distinctions dans les timbres.

DES OUVRAGES EN PLATRE APPELÉS LÉGERS OUVRAGES.

Tous ouvrages en plâtre seront comptés en superficie ; quelques-uns dont il sera parlé ci-après le seront linéairement et d'autres à la pièce ; tous vides seront déduits ; il sera inutile d'indiquer l'épaisseur de tous ces ouvrage lorsqu'il n'y aura pas eu de charge extraordinaire.

Au toisé de chacun de ces ouvrages, il ne sera rien ajouté à leur mesure réelle, soit par rapport aux cueillies d'arêtes, soit pour des angles saillans ou rentrans, soit enfin pour des feuillures, la main d'œuvre pour la pose des règles nécessaires à tous ces ouvrages préparatoires ou accessoires faisant dans les détails partie du temps compté pour la confection de chacun d'eux ; mais à la hauteur des tuyaux de cheminée, il sera ajouté 6° pour la fermeture ou gorge faite à l'intérieur au-dessous de la mitre, et 2° de plus à chaque languette de refend ou costière pour l'arrachement et liaison dans les murs, après toutefois avoir déduit dans le développement de ces tuyaux l'épaisseur des languettes costières au droit des languettes de face, ainsi qu'il est expliqué pour les tuyaux en brique.

Les jambages des cheminées construits en plâtras et ravalés seront comptés comme le surplus des tuyaux ; le vide entre ces jambages sera déduit ; le manteau au-dessus étant ravalé, chaque pied de longueur sera compté compris sa gorge pour 15° de tuyau.

A la mesure des cloisons et autres, il sera ajouté pour les tranchées et raccordemens faits dans les murs, dans les pans de bois, dans les planches ou plafonds, 2° sur leur hauteur ou sur leur longueur, mais l'épaisseur de celles en retour d'équerre sera

déduite dans son développement avec l'épaisseur de face, comme il vient d'être dit pour les tuyaux.

Lorsque des plafonds seront décorés de corniches, leur mesure sera prise comme s'il n'existait pas de corniche; au surplus, tous les vides existant dans ces plafonds pour le passage des corps de cheminées seront déduits; il en sera de même des bois dans les plafonds droits ou rampans et dans les cloisons qui ne seraient pas recouvertes ou même qui le seraient, mais non pas sur lattis jointif.

Les plafonds rampans sous les marches d'escaliers seront mesurés, de même que les autres plafonds, pour ce qu'ils seront en œuvre sans aucune augmentation et réunis aux plafonds droits de même espèce.

Lorsque des plafonds ou des cloisons seront cintrés en élévation ou en plan, il sera ajouté à leur surface réelle un dixième pour plus-value, toute compensation faite.

Les corniches en plâtre seront développées au cordeau de la même manière que pour les corniches en pierre, et ce développement sera multiplié par le pourtour de la corniche, la mesure étant prise au nu des murs de la pièce, et sans rien ajouter pour les quatre angles coupés à la main.

Le toisé de tous les plâtres qui auront été refaits comprendra la suppression ou la démolition de l'ancien ouvrage, que ce soit plafond, cloison ou recouvremens de bois de charpente, ou bien encore des enduits de l'intérieur ou de l'extérieur des murs; et pour les plâtres refaits à l'extérieur qu'on nomme *ravalement*, le badigeonnage à l'eau qu'on applique ordinairement dessus en même temps qu'on les exécute, fera, de même que la démolition, partie de leur prix.

Toute petite partie de ces plâtres refaits, qu'on nomme *naissance*, plâtres qui sont des bandes servant de soudure, seront, quelle que soit leur largeur comptées en superficie, de même que les autres plâtres; il en sera de même des tableaux ou embrasures de toutes les baies; le toisé de ces embrasures comprendra les cueillies d'arête et les feuillures; leur largeur sera celle de l'épaisseur du mur ou du pan de bois.

Tels sont les ouvrages qui devront être comptés à la mesure

linéaire ; savoir : les chausses d'aisance ou tuyaux de descente, les tuyaux de ventouse, les fermetures faites sur les murs de dossier par le haut des tuyaux de cheminée, les plinthes au pourtour de ces mêmes tuyaux, les bandeaux, les appuis de croisée et autres saillies semblables, les petits et grands solins le long des bâtis en bois ou sur des planches d'auvent et autres, les collets de marche, les joints, le remplissage des joints entre les vieilles assises de pierre, le bouchement des lézardes ou crevasses sur les murs, les cloisons et les plafonds ; les petits joints gravés sur les ravalemens, et enfin les grands refends faits à la règle, dont l'évaluation ne comprendra que leur main d'œuvre, et non la saillie de plâtre dessous ; la mesure de tous ces ouvrages comptés linéairement sera celle effective sans rien ajouter, soit pour des angles des retours ou pour tous autres objets semblables.

Les ouvrages comptés à la pièce seront : les sièges de commodités, la pose et le scellement des linteaux pour chaque garniture de baie, les mitres en plâtre ou autre matière, toutes espèces d'entailles, autres que dans la pierre, trous et scellement, ou scellement seul, denticules, modillons, et tous ornemens faits en plâtre.

Si, au lieu de réduire tous les ouvrages en plâtre à une unité commune, conformément à l'usage et suivant le tableau de réduction ci-après établi sur le résultat de chacun des détails qui ont précédé, on préfère les mettre à prix selon leur valeur respective, il faudra, lors du toisé, timbrer chacun d'eux sous son nom propre, et ne pas confondre, parmi ces ouvrages, ceux qui auraient exigé une charge ou une épaisseur extraordinaire, de même, lorsque ce seront des plâtres refaits sur des plafonds, des cloisons, des pans de bois et des aires, il faudra dire si le lattis a été refait à neuf, ou en partie, ou s'il a été conservé, et si étant conservé ; il a été ou non recloué.

Quoique j'aie précédemment rendu compte par des détails particuliers de la valeur de chacun des ouvrages en plâtre, je les présente aussi réduits ici à un prix ou à une unité de surface commun à tout, conformément au mode qu'on a constamment suivi jusqu'à ce jour ; mais comme on n'a jamais pu dire quel

était, parmi ces diverses natures d'ouvrages, celui qu'on avait primitivement adopté comme point d'unité, le mien sera la toise superficielle d'un tuyau de cheminée pigeonné et ravalé des deux côtés, ayant 3 ° d'épaisseur, laquelle unité je divise en *cent* parties; ensuite je mets tous les autres ouvrages en rapport à cette unité et en raison de ce que chacun d'eux y a de relatif d'après le prix qui est résulté de leurs détails particuliers.

Cette préférence que je donne aux tuyaux sur les plafonds ou cloisons, qui sont censément de même valeur, est fondée sur la facilité du détail qu'on aura à faire pour connaître la valeur de l'unité, ces tuyaux n'étant susceptibles que d'avoir deux élémens : plâtre et main d'œuvre.

	Réduction des divers ouvrages en plâtre, comparés à celui considéré comme unité pour la toise ou le mètre.
	unité.
	m. c.
Tuyau de cheminée pigeonné et ravalé, de 3 ° d'épaisseur	1 11
Le même, en rétablissement pour souches au-dessus des combles	1 09
Plafond ordinaire, et lambris ou plafond rampant. .	1 34
Le même, ayant 2 ° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.	1 28
Plafond *idem*, droit ou rampant, avec augets en gorge entre les solives ou chevrons.	1 20
Plafond *idem*, mais les augets droits, de 12 lignes d'épaisseur.	0 74
Plafond refait sur ancien lattis jointif.	0 97
Plafond refait sur anciennes lattes, dont partie fournie.	1 82
Bande de trémie avec plafond et aire dessus. . . .	0 62
Plancher hourdé seulement, et latté dessous. . .	0 75
Plancher *idem*, avec un crépi dessus.	1 30
Plancher hourdé *idem*, et plafonné dessous. . . .	1 16
Plancher *idem* au précédent, les plâtras non fournis.	

	Réduction des divers ouvrages en plâtre, comparés à celui considéré comme unité pour la toise ou le mètre.
	m. c.
Aire faite sur du bardeau de charpente	0 74
Aire faite sur planche de bateau.	0 68
Aire faite sur un couchis de lattes entières.. . . .	0 70
Aire faite sur lattes entières et clouées	0 78
Aire refaite sur vieux lattis.	0 44
Entrevoux tirés entre les solives.	0 29
Scellement de lambourde par des chaînes	0 32
Scellement de lambourde par des augets en gorge.	0 39
Scellement de lambourde sur un couchis de lattes clouées.	0 79
Cloison de charpente hourdée et ravalée des deux côtés, les bois apparens	0 68
Cloison *idem*, lattée et ravalée des deux côtés. .	1 16
Pan de bois hourdé et ravalé d'un côté, et à bois apparent de l'autre.	0 94
Pan de bois ravalé des deux côtés.	1 25
Le même, mais les plâtras non fournis.	1 16
Le même, ravalé d'un côté de 2 ° d'épaisseur, et de l'autre de 12 lignes, les plâtras fournis. . . .	1 37
Cloison hourdée et ravalée des deux côtés	1 03
Cloison sourde ou creuse, pour chaque face . . .	0 82
Recouvrement de cloison ou pan de bois sur vieilles lattes, partie fournie, l'autre reclouée.	0 43
Le même sur lattis entièrement neuf	0 46
Le même, mais de 2 ° d'épaisseur	0 67
Recouvrement de cloison sourde sur lattis, partie neuf et partie vieux.	0 71
Cloison en carreaux moulés, de 2 ° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur. .	0 93
La même, en carreaux de 3 ° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur. . . .	1 10

	Réduction des divers ouvrages en plâtre, comparés à celui considéré comme unité pour la toise ou le mètre.
	m. c.
Crépi à pierre apparente, ou jointoiement, sur mur neuf en moellon.	0 15
Sur vieux mur.	0 22
Crépi *idem* sur mur neuf en meulière ou plâtras . .	0 21
Sur vieux mur.	0 26
Crépi ou jointoiement sur brique neuve.	0 16
Le même, les joints tirés au crochet, et la brique frottée	0 60
Crépi plein, sur mur neuf en moellon.	0 22
Sur vieux mur	0 30
Crépi *idem*, sur mur neuf en meulière ou plâtras .	0 29
Sur vieux mur.	0 36
Crépi *idem*, sur brique neuve	0 16
Sur vieille brique.	0 22
Ravalement, ou crépi et enduit, sur mur neuf en moellon.	0 32
Renformis, ou crépi et enduit, sur vieux mur. . .	0 41
Renformis crépi en enduit *idem*, de 2° d'épaisseur.	0 63
Ravalement, ou crépi et enduit sur meulière ou plâtras.	0 39
Renformis, ou crépi et enduit, sur vieux mur en meulière.	0 47
Crépi et enduit sur brique neuve.	0 22
Sur vieille brique.	0 30
Crépi et enduit sur plancher en poterie.	0 37
Crépi et enduit sur voûte en poterie.	0 41
Naissance, ou crépi et enduit par bande, sur vieux mur.	0 43

	Réduction des divers ouvrages en plâtre, comparés à celui considéré comme unité pour la toise ou le mètre.
	m. c.
Crépi et enduit de tableau et embrasement avec feuillure, sur mur neuf en moellon.	0 73
Sur vieux mur	0 81
Crépi et enduit *idem*, sur mur neuf en meulière. .	0 79
Sur vieux mur.	0 87
Crépi et enduit *idem*, sur brique neuve.	0 57
Recouvrement de bois, panne, jambe de force, etc.	0 69
Le même, refait sur lattis, partie neuf, partie vieux.	0 72
Le même, sur lattis entièrement vieux.	0 62
Ravalement refait sur vieux mur en moellon. . . .	0 56
Le même, sur vieux mur en meulière ou plâtras. .	0 64
Le même, sur ancien pan de bois, partie du lattis fourni.	0 60
Le même, mais de 2 ° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.	0 82
Crépi et enduit rouge sur plâtre, pour imiter la brique.	0 95
Les mêmes, avec joints tirés au crochet et remplis de plâtre blanc	1 16
Corniche et entablement.	1 90
Echafaud fait à l'intérieur	0 09
Echafaud fait à l'extérieur.	0 11
Echafaud *idem*, mais partiel..	0 31
Plinthes ou bandeaux, les six pieds linéaires. . . .	0 08
Sollement de croisée, joints de pierre et collets de marche, les 6 pieds linéaires	0 02
Solin ordinaire, d'environ 4° de largeur.	0 03
Lézarde bouchée, sans échafaudage	0 03
Lézarde bouchée, avec échafaud spécial.	0 08
Descente de commodité en poterie, les 6 pieds, *id.*	0 84

	Réduction des divers ouvrages en plâtre, comparés à celui considéré comme unité pour la toise ou le mètre.
	m. c.
Descente de commodité faite en fonte non fournie.	0 30
Ventouse de 3 à 4° recouverte en plâtre.	0 48
Ventouse *idem* non recouverte.	0 35
Petits joints d'appareil gravé, les 6 pieds	0 02
Grand refend carré.	0 04
Ouvrages comptés à la pièce.	
Siége de commodité en plâtras recouvert en plâtre.	0 38
Pose et scellement d'une garniture de linteaux. . .	0 07
Mitre en plâtre, sur tuyaux neufs	0 19
Idem sur tuyaux vieux.	0 26
Mitre en terre cuite, sur tuyaux neufs	0 54
Idem sur tuyau vieux	0 60
Trou en moellon et scellem^t. d'environ 2 p. 6° carrés.	0 25
d'environ 12 à 15° carrés.	0 09
d'environ 8 à 9° carrés.	0 05
d'environ 5 à 6° carrés.	0 04
d'environ 4° carrés. . .	0 03
d'environ 3° carrés. . .	0 02
Trou et scellement fait en plafond, carrelage, cloison, pan de bois, et dans des plâtras	0 02
Les mêmes trous et scellemens faits dans de la meulière, seront augmentés d'un tiers sur les réductions ci-dessus	
Scellement seul, d'environ 9 à 10° carrés. . . .	0 03
d'environ 6 à 8° carrés.	0 02
d'environ 4 à 5° carrés.	0 02
d'environ 3 à 4° carrés.	0 01
Denticule avec languette, d'environ 15 lignes de hauteur.	0 01
La même d'environ 2° $\frac{1}{2}$ de hauteur.	0 02

Les jointoiemens ou crépis à pierre apparente et les crépis pleins à pierre couverte, faits en mortier, quelle que soit leur qualité, seront comptés en superficie, tout vide déduit ; on indiquera l'espèce de crépi, la qualité du mortier, sur quelle espèce de pierre, moellon ou meulière, ils auront été faits, et si le mur est neuf ou vieux ; ces ouvrages seront timbrés sous leur nom particuliers, et la démolition ou le hachement des anciens mortiers fera, comme pour les plâtres, partie du prix de leur estimation.

DES DÉMOLITIONS.

Il ne sera compté de démolition que pour les constructions détruites qui devront être ensuite reconstruites ou non.

La démolition de la pierre, quelle que soit sa qualité, sera confondue et comptée en mesure cubique, tout vide déduit, et cette démolition sera séparée de celle des constructions en moellon ; il sera expliqué comment on aura fait la dépose, si la pierre n'a été que descellée et jetée bas, ou descendue à bras, ou bien à la chèvre, on fera mention de celle qui aura été déposée à rez de chaussée, et toutes pierres placées sur le sol seront séparées des autres.

Si la pierre après avoir été déplacée, a été transportée, on l'indiquera au timbre ou on en fera un article séparé, et on spécifiera en outre la distance de son bardage, de plus si le bardage a été fait sur rouleau ou sur chariot.

Les démolitions pour ouverture de baie seront de même comptées en cube. Ici on expliquera quelle a été l'espèce de pierre démolie ; le toisé comprendra la pierre descellée, celle piochée sur place, et la taille rustiquée à la pioche sur la pierre restante, mais elle ne comprendra pas le layage de parement à l'intérieur de la baie ouverte non plus que la taille et la pose des carreaux qui pourraient avoir été remis pour remplir des arrachemens.

La démolition des murs de toute hauteur, en moellon et meulière, sera, de même que celle de la pierre, comptée en mesure cubique, tout vide déduit ; ces deux espèces de constructions seront confondues lorsque l'une et l'autre seront hourdées

en plâtre ; mais si la construction était en meulière et hourdée avec d'ancien mortier très-dur, on en ferait une classe séparée en l'expliquant au timbre.

Les démolitions faites avant des reprises, petites et grandes, et celles pour ouverture de baie, seront aussi comptées en cube ; la mesure n'en sera prise que selon la hauteur et la largeur des parties démolies, et chacune de ces démolitions fera autant d'articles séparés.

Si le moellon et la meulière, après avoir été démolis, ont été décrottés, c'est-à-dire dépouillés avec soin de leur hourdage, mortier ou plâtre avant d'être remployés, on le spécifiera au toisé comme dans le timbre ; de même si ces matériaux ont été, par suite de leur démolition, transportés seulement, ou transportés et entoisés, on l'indiquera au timbre, et comme pour la pierre on en fera un article spécial, en indiquant toujours la distance du transport.

La démolition de la brique se comptera de même que celle du moellon, qu'elle soit employée pour mur, voûte, ou tuyau de cheminée ; elle sera timbrée sous son nom propre, sans distinction de sa nature ni de l'espèce d'hourdage.

La démolition des tuyaux de cheminée étant faite avec soin pour conserver la brique, et celle-ci étant nettoyée de son hourdage avant d'être remployée, elle sera toisée ou en cube, ou superficiellement, ou comptée au nombre de briques bonnes à remettre en œuvre ; on expliquera si elle a été descendue ou non, avant d'être remployée.

La démolition, pour suppression de tous les ouvrages faits en plâtre et plâtras, ou plâtre seul, outre les cas prévus au chapitre concernant les plâtres refaits, sera, de même que les précédens ouvrages, comptée en cube, tout vide déduit ; le toisé de ces ouvrages ne comprendra que la démolition et les échafauds nécessaires au travail, mais il ne comprendra point la descente ou le déplacement seul de ces décombres.

Quant aux épaisseurs de chacun de ces ouvrages, elles seront fixées de la manière suivante, s'il n'y a preuve du contraire :

Les épaisseurs des plafonds droits, des lambris ou des plafonds rampans ; celle de chaque face des cloisons sourdes ; et les recouvremens des bois de charpente, seront fixées à 18 lignes d'épaisseur ou 4 centimètres réduits.

Les augets seuls de plafond ou de lambris, sans déduction de solives ou de chevrons, ainsi que les augets pour scellement de lambourde, seront fixés à 21 lignes d'épaisseur ou 5 centièmes réduits, et le scellement de lambourde par des chaînes, sans déduction des bois, le sera à 2 ° $\frac{1}{4}$ ou 6 c. d'épaisseur.

L'hourdage seul des planchers, les solives non déduites, sera compté à 3 ° $\frac{1}{2}$ ou 10 c. d'épaisseur.

Le même avec plafond dessous, à 5 ° ou 14 c.

Le même, et de plus avec aire dessus, à 7 ° ou 20 c.

Les pans de bois ravalés des deux côtés ainsi que les cloisons de charpente, les bois non déduits, seront comptés pour 4 ° $\frac{1}{2}$ ou 12 c.

Les cloisons à claire-voie ainsi que les tuyaux de cheminée seront fixés à 3 ° d'épaisseur ou 8 c. réduits.

Quant aux corniches, leur pourtour réduit, sera multiplié par leur saillie entière, et leur hauteur sera prise au nu du mur, et réduite à moitié pour être multipliée par le premier produit.

Le déplacement des débris provenant de toutes démolitions quelconques ou même du déchet des matériaux neufs, pierre, moellon ou plâtre, sera compté séparément de ces démolitions ; on indiquera si ces gravois n'ont été que ramassés dans les diverses pièces, approchés et jetés par les croisées, ou s'ils ont été descendus par les escaliers à la hotte, et, dans ce cas, on spécifiera le nombre réduit d'étages d'où on les a descendus, ainsi que la distance du bâtiment à celle où ils ont été déposés en tas, régulier ou non, sans distinction.

Si, après les avoir jetés par les croisées, on les a déblayés et tranportés à la brouette ou à la hotte, pour les mettre en tas ou en dépôt afin de les éloigner avant de les enlever définitivement, ce transport sera indiqué ainsi que l'éloignement, et son prix sera réuni à celui du premier déblayement dans le bâtiment, ou bien ce transport compté séparément.

Tous les gravois provenant de quelque ouvrage que ce soit, seront comptés en mesure cubique ; ou pour leur jet par les croisées, ou pour leur descente par les escaliers, ou enfin pour leur déplacement après qu'ils auront été jetés, et si l'on veut constater cette quantité par le toisé, ce toisé n'aura lieu que lorsque les gravois auront à cet effet été mis en tas régulier en les déposant, ou bien cette quantité sera constatée par le nombre de tombereaux avec lesquels on aura opéré l'enlèvement définitif, chose facile et au moins autant exacte que par le toisé, lors qu'on aura connu la capacité de chacun des tombereaux.

On pourra faire un article particulier de l'enlèvement définitif des gravois, ou bien réunir cet article à celui de leur descente ou de leur jet, et même à tout autre main d'œuvre accessoire ; dans tous les cas, cet enlèvement définitif sera compté en cube, et déterminé, soit par la mesure, soit par le nombre de tombereaux ; la distance du bâtiment au lieu de décharge sera aussi spécifiée.

L'enlèvement des recoupes ou débris provenant de la taille des pierres sera, de même que tous autres gravois provenant de moellon, de plâtre ou de démolition, compté en cube et mesuré, soit sur la forme du chantier de la pierre, soit par tombereau.

DES ÉCHAFAUDS.

Il ne sera compté aucun échafaud pour les constructions de tous les murs, qu'ils soient en pierre, ou en moellon, ou en brique, il en sera ainsi pour les mêmes constructions refaites en partie par reprises ou par incrustations, de même que pour tous les ouvrages neufs faits en plâtre ou refaits sur des vieux murs et autres, soit intérieurement, soit extérieurement ; enfin, il ne sera alloué d'échafaud que lorsqu'il en aura été établi pour tous autres ouvrages que pour ceux de maçonnerie, ou bien pour ces derniers, mais dont par suite l'exécution n'aurait point eu lieu. Lorsque des échafauds devront être comptés, ils le seront superficiellement en distinguant ceux qui auront été faits intérieurement du bâtiment de ceux qui

l'auront été extérieurement ; la mesure des premiers sera la surface du sol qui leur servira de point d'appui, ou bien celle du plafond que les planches de l'échafaud occuperont ; la mesure des seconds sera celle de toute la hauteur du mur, prise du dessus du dernier plancher de l'échafaud jusque sur le sol, et la longueur, du premier boulin ou de la première écoperche à la dernière ; cela aura lieu toute les fois que ces échafauds seront garnis de rangs de boulins couverts de plancher, à la distance les uns des autres en hauteur, de 5 pieds à 6 pieds au plus.

Quant aux échafauds faits à l'extérieur et qui sont construits pour des rétablissemens partiels, comme par exemple, pour un entablement, échafauds qui n'ont ordinairement qu'un seul rang de plancher, soutenus de distance en distance par des écoperches de fond et des boulins dans la hauteur ; leur toisé sera celui-là seul du plancher, longueur et largeur, et non pas la surface totale de la muraille comme pour les précédens ; cette superficie sera désignée et payée séparément des échafauds précédens.

Il en sera de même pour le toisé et pour la désignation des échafauds qu'on nomme *volant*, et que l'on établit au moyen des boulins placés sur l'appui des croisées qui sont basculés dans l'intérieur du logement et recouverts aussi d'un seul rang de plancher.

DU CLOU.

Le clou employé pour attacher la latte, dans quelqu'endroit qu'elle se trouve placée, fera partie du prix des ouvrages de maçonnerie avec lattis; mais ce même clou employé à tout autre objet qu'à fixer la latte, et la fourniture du clou de bateau et du rapointis faite par les maçons, leur seront payée séparément du prix de leur ouvrage.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU VOLUME.

SUITE

DU PREMIER VOLUME.

CHARPENTE.

DU MODE DE MESURER LES BOIS CARRÉS ET DE LEUR PRIX.

Les bois d'équarrissages qui sont destinés pour Paris sont flottés, c'est-à-dire que l'on réunit un certain nombre de corps d'arbres les uns à côté des autres, qu'on nomme *train*, et chacun de ces lots contenant environ 400 pièces ou 1200 pieds cubes, est mis à flot sur diverses rivières qui se jettent dans la Seine qui les charrie sur les ports de la Râpée ou de l'Hôpital, d'où ils sont débardés et mis en dépôt dans des chantiers qui avoisinent ces ports.

La plus grande partie de ces bois sont tirés des forêts de la Champagne et des Vosges ; le surplus vient du Bourbonnais, de la Bourgogne, de l'Orléannais et de la Picardie ; ces bois sont conduits sur la Seine par différentes rivières, telles que la Marne, l'Yonne, l'Aube, l'Ourcq et l'Oise.

Les bois provenant des forêts de la Champagne et des Vosges sont, sans contredit, les meilleurs et les mieux équarris de tous ; ils méritent encore la préférence, en ce qu'ils sont de toutes longueurs et de toutes grosseurs telles qu'on peut le désirer. Le bois du Bourbonnais est, au contraire, le plus inférieur de tous, en ce que les pièces sont rarement longues, qu'elles sont souvent tortueuses, et toujours mal équarries ; de plus, ce bois, qui paraît ferme, est ordinairement de moindre durée que les autres, et cela paraît provenir de ce que le cœur des arbres est enveloppé d'une partie tendre assez considérable, que l'on peut con-

sidérer comme de l'aubier, et dans laquelle s'engendrent des vers qui le consomment en peu d'années.

Les marchands livrent tous ces bois à la pièce qui est de 3 pieds cubes, ou une toise superficielle ou carrée de bois de 12 lignes d'épaisseur, superficie qui paraîtrait avoir été la première origine de cette unité de pièce.

Chaque arbre se mesure, la grosseur prise au milieu, et se vend pied et pouce pleins ; *pied plein* se rapporte à la longueur et signifie que tout morceau est censé avoir 9, 12, 15, 18 pieds de long et au-dessus ; dès lors, toutes les fractions entre ces dimensions dans l'inventaire ou le compte du toisé, sont augmentées ou diminuées ; ainsi, lorsque l'arbre n'a que 11 pieds, il est compté pour 12, et s'il a 13 pieds, il n'est de même compté que pour 12 ; il en est de même pour toutes les autres fractions sur la longueur, d'où il suit que tantôt les entrepreneurs ont plus, tantôt moins de bois que leur inventaire ne porte ; mais ce moins est ordinairement plus fréquent, parce que les dimensions inférieures se rencontrent plus souvent.

Pouce plein se rapporte à la dimension de chacune des faces du morceau ; il est censé que chaque pièce n'a que 6° sur 6°, 7° sur 6°, 7° sur 7°, 8° sur 8°, 9° sur 9°, ainsi des autres grosseurs, en sorte que toutes les fractions de pouce, entre chacune de ces dimensions, ne sont point comptées ; de sorte qu'un morceau de 6° $\frac{1}{2}$ carrés n'est compté que pour 6° ; un de 8° 8 lignes n'est compté que pour 8° ; d'après cet usage et par le toisé différent que l'on fait de ces bois lorsqu'ils sont mis en œuvre, toisé dans lequel on comprend non-seulement toutes ces fractions, mais encore on compte, ainsi que l'usage l'autorise, un quart de pouce pour demi-pouce, et trois quarts pour le pouce entier, il résulte un bénéfice assez important.

Cet avantage n'est pas le seul, il en est un autre qui n'est pas moins considérable, c'est celui que procure le toisé avec le mode de compter une pièce de 6 pieds 4° pour 7 pieds 6°, une de 9 pieds 6° pour 10 pieds 6°, une de 11 pieds pour 12, une de 15 pieds 4° pour 17 pieds 6°, ainsi des autres.

On concevra facilement tous les avantages que peuvent pro-

curerces deux manières réunies de mesurer les bois ; ils sont tels, et l'expérience me l'a démontré, qu'avec 82 pièces *marchandes*, on peut trouver 100 pièces de bois en œuvre, et que par l'avantage seul de compter les fractions de pouce sur la grosseur, il suffirait de 89 pièces *marchandes* pour trouver de même un cent de bois, bien entendu que dans ce compte le déchet résultant de la taille n'y est pas compris.

De même pour des marches d'escalier, celles-ci étant mesurées sans rien ajouter à leur longueur réelle, mais en les comptant comme si elles étaient pleines, j'ai trouvé que 58 pièces marchandes suffisaient pour un cent, et 50 pièces seulement avec le toisé d'usage qui veut qu'une marche de 3 pieds 6° par exemple soit comptée pour 4 pieds 6°.

Par les mêmes recherches, je me suis assuré que 75 pièces marchandes pouvaient procurer 100 pièces en œuvre pour des limons d'escaliers ordinaires, dont quelques-uns seraient droits, et d'autres seraient crosses, mais mesurés selon le cube primitif et sans usage sur leur longueur ; j'ai trouvé de plus que, mesurés avec usage, il ne fallait que 70 pièces marchandes pour 100 pièces comptées par ce dernier mode de toiser ces sortes d'ouvrages.

Du prix des bois carrés selon leur échantillon.

	PRIX	
	pour un cent de pièces.	pour un stère.
Le bois de Champagne, ou de qualité équivalente, jusqu'à 30 pieds de longueur et jusqu'à 11° carrés, dit *bois ordinaire*, vaut le cent de pièces sur le port, prix réduit, 738 francs ; la voiture de transport des bois au chantier est de 45 fr., et 2 fr. pour le pour-		

	PRIX pour un cent de pièces.		PRIX pour un stère.	
	fr.	c.	fr.	c.
boire des charetiers, ensemble (1). .	785	00	76	70
Le bois au-dessus de 11 ° carrés, dit de *qualité*, se vend le cent, savoir :				
Celui de 12 ° 13 et 14 ° carrés, 900 fr. sur le port et avec le transport chez l'entrepreneur, ils reviennent à. . .	947	00	92	30
Celui de 15, 16 et 17 °, 1000 fr. avec la voiture.	1047	00	101	90
Celui de 18, 19 et 20 °, 1200 fr. avec la voiture.	1247	00	121	40
Celui de 21 à 24 ° suivant sa beauté et sa longueur, se vend jusqu'à 1500 fr. et, compris la voiture, revient à	1547	00	150	60

(1) Ce bois, se vendait en 1804, rendu au chantier, 695 francs ; dans les années suivantes, il s'est élevé jusqu'à 945 francs ; en 1811, il ne valait plus que 795 francs, et en 1813, 695 francs, enfin depuis, il est remonté au prix ci-dessus.

Prix ci-dessus détaillé.

Le cent de bois arrivé au port, non débardé et non compris les droits d'octroi, se vend.	611	28
Les droits d'octroi pour ce petit bois, et compris un dixième d'augmentation depuis 1815, sont de.	101	72
Le tirage de l'eau coûte.	15	00
Le transport du bord de l'eau au chantier est de.	10	00
Le transport du chantier chez l'entrepreneur est de. . . .	47	00
Somme égale.	785	00

Les droits d'octroi pour ces petits bois ou bois ordinaires sont de 101 fr. 72 c. ; mais pour les gros bois, ils ne sont que de 67 fr. 83 c.

	PRIX pour un cent de pièces.		PRIX pour un mètre.	
	fr.	c.	fr.	c.
Les beaux filets de 35 à 42 pieds de longueur sur 9 à 10° de grosseur, se vendent 800 francs, et compris la voiture	847	00	82	50
Tous les gros bois depuis 12° jusqu'à 20° carrés se vendent aussi au prix commun de 1000 fr., toutefois qu'on n'en prend qu'un assortiment parmi les bois ordinaires, ce qui les porte, compris la voiture, à.	1047	00	101	90
Le petit bois ordinaire et défectueux se vend 100 fr. de moins que le beau bois de Champagne.				
Le vieux bois de démolition, mais de très-bonne qualité, se vend le cent, pris sur place, 600 fr., et avec la voiture jusqu'au chantier, il revient à.	647	00	63	00
Celui de qualité inférieure ne vaut que 550 francs, avec la voiture il revient à (1).	602	00	58	60

La charpente fait aussi usage de sapines en grumes qui sont des corps d'arbres non équarris; ces bois viennent des Vosges, mis à flot sur la Marne et conduits de même sur le port de la Rapée ou autre; ils s'emploient ordinairement à faire des échafauds; on s'en sert aussi pour des combles de grandes dimensions après les avoir refendus en deux ou en quatre parties.

---

(1) Le transport d'un cent de bois, sur bonne route, coûte ordinairement pour la première lieue de distance, 35 fr.; et pour la seconde et troisième lieue, chacune 25 francs.

Avec une voiture conduite par trois forts chevaux, on transporte 25 pièces de bois, et par un fardier attelé de cinq chevaux, on en transporte environ 40 pièces. Le pied cube de chêne pèse 60 livres.

Le prix de ces bois rendus au chantier est très-variable, selon la quantité qui s'en trouve sur les ports, et les demandes qui s'en font ; mais on peut le fixer, comme terme moyen, à 675 francs, les arbres mesurés comme étant équarris, en calculant le rayon par le diamètre et déduisant toutefois 18 lignes réduites pour l'écorce, c'est 65 fr. 70 c. le stère. (1)

On fait aussi usage de platsbords pour des planchers d'échafauds, le prix n'en est pas beaucoup moins variable que celui des sapines ; on peut pourtant en fixer la paire à peu près à 51 fr. 60 c. compris la voiture de transport, ce qui porte le prix de la toise superficielle à 17 fr. 50 c., et le mètre à 4 fr 62 c.

De la main d'œuvre et du prix des journées.

La main d'œuvre des bois pour la charpente se compose des élémens suivans :

---

(1) *Du toisé des bois en grume.*

Le carré renfermé dans un cercle étant au diamètre de ce cercle comme 12 est à 17, il s'ensuit qu'une pièce de bois équarrie à vive arête, qui aurait 12°, n'aurait pu être tirée que d'un arbre qui avait 17° de diamètre sans son écorce ; ou l'arbre n'ayant eu que 12° de diamètre, la pièce de bois qui en a été tirée n'a pu avoir que 8° 5 lignes 8 points carrés ; mais comme les arbres ne sont jamais équarris à vive arête, cette méthode de prendre les 12 dix-septièmes du diamètre n'est pas celle usitée dans le mesurage des bois en grume, on calcule le diamètre de l'arbre comme s'il était carré, et pour les équarrissages à vives arêtes, on prend les 4 huitièmes de ce produit ; pour les équarrissages comme sont ceux des bois de Champagne, les cinq huitièmes, et pour les arbres qui ne sont qu'écorchés, les 6 huitièmes. Ainsi, après avoir trouvé le produit de tous les arbres en grume, on réduit la quantité des pièces de bois portées à l'inventaire aux 5 ou 6 huitièmes.

Il est encore un autre moyen pour réduire les arbres au carré, c'est de prendre de la circonférence de chacun l'écorce déduite de 18 lignes sur le diamètre ; pour les équarrissages à vive-arêtes, les 23 centièmes ; pour les équarrissages ordinaires, les 25 centièmes, et pour les arbres qui ne sont qu'écorchées, les 28 centièmes ; cette mesure sera un des côtés du carré que l'on multipliera par l'autre ; par exemple, si un arbre est d'un mètre de circonférence, la pièce de bois qu'on pourra en tirer ne portera que 25c. de grosseur sur chaque face ; ainsi de toutes les autres dimensions.

1°. On commence par tracer l'épure qui est le plan ou l'élévation de grandeur d'exécution de l'ouvrage à construire.

2°. On fait l'appareil ou l'établissement, c'est-à-dire, on choisit les bois convenables, on les transporte et on les place sur l'épure pour tracer les coupes de débit et leurs assemblages, on les marque et on les repaire.

3°. Les bois qui doivent être divisés sur l'épaisseur sont sciés.

4°. On les taille et on en fait les assemblages, tenons et mortaises.

5°. Les bois sont présentés et on les assemble.

6°. Les pièces sont désassemblées, et on les empile pour être transportées au bâtiment.

7°. Lors de la mise en œuvre on charge les bois et on les transporte au bâtiment.

8°. Enfin, après les avoir déchargés, on fait le levage de toutes les pièces à l'épaule ou à la chèvre, on les assemble et on les chevillle.

La journée des ouvriers charpentiers commence en été à six heures du matin et finit à la même heure du soir; de ces douze heures, il faut en soustraire deux pour les deux repas ; il reste donc dix heures de travail qui se payent, prix moyen, 3 fr. 25 c., c'est l'heure . . . . . o fr. 325

Les journées d'hiver qui sont à peu près de deux heures plus courtes se payent un 7°. de moins que celles d'été.

La journée de deux scieurs de long servant un fer de scie est de même de dix heures de travail, et se paie 7 francs, c'est l'heure, pour les deux, o fr. 70 c.

Pour faire un ou plusieurs traits de scie formant ensemble une largeur de 12°, et ayant chacun 6 pieds de long, qui est la toise de sciage, il faut, y compris le temps de mettre les bois au levage sur les trétaux et de les descendre, 40 minutes ; ce qui porte la toise à 46 cent., et le cent de toises au prix de 46 francs.

Table de la quantité de toises (de 6 pieds sur 12 °) de sciage contenue dans un cent de pièces de bois ou 300 pieds cubes, ou dans un stère, 29 pieds $\frac{1}{10}$ cubes, selon les différentes grosseurs des arbres.

Pour un seul trait de scie dans chaque morceau ayant de grosseur:	Quantité de toises courantes. pour un cent de pièces. to.	c.	pour un stère. to.	c.
6° carrés.	100	00	9	73
7°	85	$\frac{2}{3}$	8	33
8°	76	00	7	39
9°	67	00	6	52
10°.	60	00	5	83
11°.	55	00	5	35
12°.	50	00	4	86
13°.	47	$\frac{2}{3}$	4	63
14°.	44	$\frac{1}{3}$	4	31
15°.	40	00	3	89
18°.	33	00	3	21
21°.	28	$\frac{1}{2}$	2	88
24°	25		2	24

Ces bois étant refendus dans l'autre sens par un second trait de scie, un morceau de bois de 6° carrés produira quatre morceaux d'environ 3° carrés, ayant chacun un sciage sur deux de leurs quatre faces, un morceau de 8° carrés en donnera quatre d'environ chacun 4° et un de 10° carrés, quatre de chacun environ 4° 10 lignes de grosseur, et la quantité de sciages pour ces grosseurs sera du double de celle portée dans le tableau ci-dessus; cette augmentation sera la même pour toutes les autres dimensions. Pour les bois sciés dans un même sens et en trois parties sur l'épaisseur, la quantité de sciages sera la même que pour faire quatre morceaux d'un seul, scié dans les deux sens, et

un des trois morceaux portera le sciage des deux côtés, et les deux autres d'un seul.

Ces mêmes bois refendus en quatre parties sur le même sens, la quantité de sciage sera trois fois celle portée au tableau, et deux des quatre morceaux porteront le sciage sur deux faces et deux sur une seule.

Des Faux frais.

Les faux frais de la profession de charpentier comprennent:

1°. La location d'un terrain servant de chantier sur lequel doit être un hangard servant à tracer les épures et à mettre les ouvriers à couvert une partie de l'année ;

2°. La patente et le droit fixé proportionnellement à la location de ce chantier;

3°. La fourniture, l'entretien et le renouvellement des équipages, consistant en une chèvre avec ses agrès et équipes, tels que cable, cableau, haubans et écharpes ;

4°. Le temps perdu par les ouvriers au déchargement et au rangement sur des tasseaux, et par lots et qualités, des bois venant du port, celui pour en faire le chargement lorsqu'ils sont taillés, et les décharger au bâtiment, mais non les frais de ces transports qui sont portés dans chaque article des détails.

Le montant de tous ces frais pour un moyen chantier, employant toute l'année dix ouvriers qui auront coûté 10,400 fr. de main d'œuvre, peut s'élever à 1080 fr. ; il s'ensuit que les faux frais sont au montant des frais de la main d'œuvre à peu près comme *un* est à *dix*. ou le dixième de la paie des ouvriers, terme auquel je les ai fixés dans mes détails.

Pour répondre par des détails aux divers systèmes dont j'ai précédemment exposé toutes les conséquences résultant du toisé des bois de charpente, j'en présente de trois manières différentes qui sont applicables à autant de modes de mesurer ces ouvrages; les premiers détails se rapportent au toisé employé par les marchands, les seconds au toisé qui comprendrait les fractions de pouces sur les grosseurs, et les troisièmes au

toisé qui, en outre des fractions sur les grosseurs, comprendrait l'usage relatif aux longueurs.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DU PRIX DES OUVRAGES DE CHARPENTE.

Détails applicables au premier mode de toiser, qui veut que la longueur des bois ne soit comptée que pour ce qu'elle est en œuvre, et que les fractions de pouce sur la grosseur des pièces soient négligées, conformément à l'abandon qui en est fait par le commerce lors de la vente (1).

1. *Bois jusqu'à* 12 ° *de grosseur dit* ordinaire, *employé* sans assemblage, *coupé de mesure seulement, tel que pour des linteaux*, des solives, *des chevrons, etc.*

Détails pour 100 *pièces ou* 300 *pieds cubes servant de base aux exemples, et de comparaison au stère ou mètre cubique.*

	fr.	c.
Bois en œuvre, 100 pièces marchandes valent. . .	785	00
Déchet causé par les fausses mesures sur la longueur des arbres, par les fausses coupes dans la mise en		

(1) Ce premier mode de compter les bois de charpente est le même que celui que je proposai dans ma première édition, et celui qui ne paraît pas avoir été goûté, puisqu'on ne l'a pas suivi; cependant, il semble être tout à la fois conforme aux règles de l'équité, à la raison, à la manière dont on agit aujourd'hui à l'égard de toutes les autres parties du bâtiment et à celle dont on livre ces bois sur les ports.

Il est conforme à la justice, puisqu'il admet que la quantité de bois livré par le marchand soit encore celle qui doit être comptée à l'entrepreneur lors du toisé au bâtiment.

Il est conforme à la raison, puisqu'il veut que la portion de matériaux vendue soit la seule comptée ;au lieu que par tout autre mode la quan-

	fr.	c.
œuvre, par la perte que fait éprouver le trait de scie, et enfin sur la réduction des grosseurs par l'effet de la sécheresse dans le chantier; 9 pièces, dont 4 pièces sont passées dans la livraison par le marchand, pour couvrir une partie de ces pertes, reste à compter 5 pièces d'effectif ou un 20^e. du bois en œuvre, à 7 fr. 85 c. la pièce.	39	25
Façon pour la taille, 17 jours ou 170 heures, à 0 fr. 325 l'heure.	55	25
Levage et pose, 9 journées ou 90 heures, à 0 fr. 325 l'heure.	29	25

---

tité de bois que l'on compte pour établir chaque détail, ne peut être que fictive pour une partie.

Il est conforme à la manière dont on mesure aujourd'hui les autres parties du bâtiment, puisque pour toutes, on ne compte de la quantité de matière achetée, que celle mise en œuvre, sauf, dans les détails de prix, à tenir compte du déchet qu'elle a pu éprouver en la façonnant.

Enfin, ce mode est conforme à la manière dont on livre ces matériaux, puisque le commerce jusqu'à ce jour n'a point exigé dans son toisé, lorsqu'on le faisait sur des bois sortant de l'eau, ou peu de temps après, que l'on compterait les fractions de pouce sur les grosseurs, même jusqu'à 9 lignes sur chaque face.

A toutes ces considérations on peut ajouter que cette manière de toiser la charpente, présente une économie de temps très-importante, sans compter celui que font perdre des discussions interminables lorsqu'il s'agit du toisé avec les fractions de pouce; en effet, par ce mode et avec un peu d'habitude, on est dispensé de mettre le pied ou autre mesure sur le plus grand nombre des pièces pour en fixer la grosseur, et il dispense, en outre, des calculs que nécessitent les fractions dans le travail du cabinet.

Tous ces motifs réunis n'ont cependant pas prévalu jusqu'alors sur l'ancienne méthode du toisé des bois; il semblerait que cette partie du bâtiment a obtenu, pour toujours, sur les autres le privilége que l'on compterait plus de matière qu'on en a acheté et employé. En effet, elle est aujourd'hui la seule pour laquelle on en agit de la sorte; on pousse dans le toisé des autres parties l'exactitude, le rigorisme même jusqu'à la futilité; dans celui de la maçonnerie, par exemple, on a exigé, entre autres choses, que l'on mesurerait morceau par morceau la taille des lits et des joints au pourtour de chaque pierre employée dans une construction.

	fr.	c.
Faux frais pour équipage et loyer de chantier, un 10e. de la main d'œuvre montant à 84 fr. 50 c..	8	45
Transport d'un cent de bois du chantier au bâtiment, à environ demi-lieue de distance. . . .	30	00
Déboursé.	947	20
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	157	87
Valeur d'un cent de bois.	1105	07
Pour le vieux bois de démolition réemployé et taillé au bâtiment, 18 jours et demi ou 185 heures, à 0 fr. 325 l'heure	60	12
Levage, *id.* qu'au n°. 1.	29	25
Faux frais, un 10e de la main d'œuvre montant à 89 fr. 37 c.	8	93
Déboursé.	98	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	16	38
Valeur du bois à façon.	114	68

Elémens principaux pour un stère ou mètre cube.

Bois en œuvre, un stère ou 9 pièces, 73 centièmes.		
Taille, 16 heures 33 min.		
Levage, 8 heures 45 min.		
Valeur du stère, bois neuf.	107	55
Etant à façon et taillé sur place, 18 h.		
Levage, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du stère pour façon.	11	15

2. *Bois de 7° carrés, fendu en deux pour des solives et autres ouvrages semblables.*

Bois, déchet, facon, pose, faux frais et transport, *id. qu'au* n°. 1	947	20

	fr.	c.
Sciage de 85 to. deux tiers linéaires pour un cent de bois, à 40 min. par toise, 57 heures 6 min., à 70 c. l'heure des deux scieurs.	39	97
Déboursé.	987	17
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	164	53
Valeur du bois de sciage.	1151	70
Pour le vieux bois de démolition, façon, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	98	30
Sciage des vieux bois fait sur place, 85 to. deux tiers *id.*, à 44 min. par toise, par rapport à la dureté de ces bois, au plâtre et aux clous qui s'y rencontrent, 62 heures 50 min., à 70 c. l'heure pour les deux scieurs.	43	98
Déboursé.	142	28
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	23	72
Valeur du vieux bois de sciage.	166	00

Elémens principaux pour un stère.

Bois taillé et posé, *id.* qu'au n°. 1.		
Sciage, 8 to. 33 c.		
Valeur d'un stère de bois de sciage. . . .	112	07
Pour le vieux bois de sciage, les élémens étant les mêmes qu'aux numéros 1 et 2, il revient à.	16	15

3. *Bois* idem *de 7° carrés, fendu sur les deux sens pour des chevrons et autres petits bois semblables, à deux sciages.*

Bois, déchet, façon, transport, *id.* qu'au n°. 1. .	947	20
Sciage, 171 to. un tiers ou 114 heures 12 min., à 70 c. l'heure.	79	94

	fr.	c.
Déboursé.	1027	14
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	171	29
Valeur du bois scié sur deux faces. . .	1198	43
Et pour le vieux bois de démolition, façon, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 1.	98	30
Sciage, 171 to. un tiers ou 125 heures 40 min., à 0 fr. 70 c. l'heure.	87	96
Déboursé.	186	26
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense . . .	31	04
Valeur du vieux bois scié sur deux faces.	217	30

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 1. Sciage, 16 to. 66 centièmes.		
Valeur du stère de bois scié sur deux faces.	116	64
Pour le vieux bois, façon et pose, *id.* qu'au n°. 1. Sciage, *id.*, 16 m. 66 c. Le stère revient à.	21	15

4. *Bois de qualité de la grosseur de* 13 *à* 15° *pour potraux et ouvrages semblables.*

Bois en œuvre, 100 pièces.	947	00
Déchet *id.*, 5 pièces ou le 20^e^.	47	35
Façon pour la taille, 16 journées ou 160 heures, à 0 fr. 325.	52	00
Levage et pose, 12 journées ou 120 heures. . .	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 91 ff..	9	10
Voiture du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1.	30	00

	fr.	c.
Déboursé.	1124	45
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	187	41
Valeur d'un cent de bois de qualité. . .	1311	86

Elémens principaux pour un stère.

Bois, un stère ou 9 pièces, 73 centièmes.
Taille, 15 heures 33 min.
Levage, 11 heures 40 min.

Valeur du stère.	127	40

5. *Le même bois de qualité, mais refendu en deux, ou à un sciage.*

Bois, déchet, facon, pose, faux frais et transport, *id. id.* qu'au n°. 4.	1124	45
Sciage, 44 to. linéaires pour cent pièces, à 40 min. par to., 29 heures 20 min., à 0 fr. 70 c. l'heure pour deux scieurs.	20	53
Déboursé.	1144	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	190	83
Valeur du bois de qualité de sciage. . .	1335	81

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 4.
Sciage, 4 to. 31 centièmes.

Valeur du stère, bois de sciage.	130	00

6. *Le même bois, mais scié en quatre sur l'épaisseur pour des plate-formes et ouvrages semblables.*

Bois, façon, etc., *id.* qu'au n°. 4.	1124	45

	fr.	c.
Sciage, 132 to. linéaires pour cent pièces, à 40 m. par toise, 88 heures, à 70 c. l'heure.	61	60
DÉBOURSÉ.	1186	05
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	197	67
Valeur du bois scié en quatre.	1383	72

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 4.
Sciage, 12 to. 93 centièmes.

Valeur du stère, bois scié en quatre. . .	134	70

7. *Bois* ordinaire, *mais avec* assemblage, *pour planchers, pans de bois, combles, etc.*

Bois et déchet, *id.* qu'au n°. 1.	824	25
Façon pour la taille, 37 journées ou 370 heures. .	120	25
Levage, pose et chevillage, 12 journées ou 120 h.	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 159 fr. 25 c.	15	93
Transport du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1.	30	00
DÉBOURSÉ.	1029	43
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	171	57
Valeur du cent de bois avec assemblage.	1201	00
Pour le vieux bois de démolition réemployé, taillé au bâtiment, 400 heures 50 min., à 0 fr. 325 l'heure.	130	26
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 169 fr. 26 c.	16	92
DÉBOURSÉ.	186	18
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	31	03
Valeur du vieux bois avec assemblage. .	217	21

Élémens principaux pour un stère.

	fr.	c.
Bois, un stère ou 9 pièces 73 centièmes.		
Taille, 36 heures.		
Levage, pose et assemblage, 11 h. 40 m.		
Valeur du stère, bois d'assemblage. . . .	116	90
Etant à façon, et taillé sur place, 39 h.		
Levage et pose, *id.* ci-dessus.		
Valeur du stère pour façon.	21	13

8. *Bois de 7 ° carrés fendu en deux pour solives et autres, assemblé à tenons et mortaises.*

Bois, déchet, façon, levage, transport, *id.* qu'au n°. 7.	1029	43
Sciage, *id.* qu'au n°. 2	39	97
Déboursé.	1069	40
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	178	23
Valeur du bois de sciage assemblé. . . .	1247	63
Pour le vieux bois de démolition, façon, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 7.	186	18
Sciage, *id.* qu'au n°. 2.	43	98
Déboursé.	230	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	38	36
Valeur du vieux bois de sciage.	268	52

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 7.		
Sciage, *id.* qu'au n°. 2.		
Valeur d'un stère de bois assemblé.	121	50

	fr.	c.
Pour le vieux bois, les élémens étant *id.* qu'au n°. 7, et le sciage *id.* qu'au n°. 2, il revient à.	26	12

9. *Bois* idem *de 7° carrés fendu sur les deux sens pour des chevrons et autres petits bois à deux sciages.*

Bois, déchet, façon et transport, *id.* qu'au n°. 7.	1029	43
Sciage, *id.* qu'au n°. 3.	79	94
Déboursé.	1109	37
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	184	89
Valeur du bois scié sur deux faces. . . .	1294	26
Pour le vieux bois de démolition, façon et pose, *id.* qu'au n°. 7	169	26
Sciage, *id.* qu'au n°. 3	87	96
Déboursé.	257	22
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	42	87
Valeur du vieux bois scié sur deux faces.	300	09

Élémens principaux pour un stère.

Bois et façon, *id.* qu'au. n°. 7, sciage *id.* qu'au n°. 3, le stère revient à	126	00
Et pour le stère de vieux bois à 2 sciages. .	29	20

10. *Bois ordinaire refait sur une et deux faces avec feuilture ou chanfrin, tel que pour sablière d'égoût, poteaux d huisserie et ouvrages semblables.*

Bois, *id.* qu'au n°. 1.	785	00
Déchet, 6 pièces et demie, à 7 fr. 85 c. la pièce.	47	10
Façon, 48 journées ou 480 heures.	156	00
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n° 7. . . .	39	00

	fr.	c.
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 195 fr.	19	50
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1.	30	00
Déboursé.	1076	60
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	179	43
Valeur d'un cent de bois refait.	1256	03
Pour le vieux bois de démolition, taillé au bâtiment, 52 jours ou 520 heures.	169	00
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7.	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 208 fr.	20	80
Déboursé	228	80
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	38	13
Valeur du vieux bois refait.	266	93

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 1.		
Taille, 46 heures 45 min.		
Levage, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère en bois refait	122	30
Étant à façon, taillé sur place, 50 heures 40 min.		
Levage, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère en vieux bois.	25	97

11. *Bois refait sur les 4 faces, tel que des poteaux et lisses de barrière.*

Bois, *idem* qu'au n°. 1.	785	00
Déchet, 10 pièces ou le dixième.	78	50
Taille ou façon, 61 jours ou 610 heures.	198	25
Pose sur le sol, 7 jours ou 70 heures	22	75

	fr.	c.
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 221 fr.	22	10
Transport du chantier au bâtiment, *id.*	30	00
DÉBOURSÉ.	1136	60
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	189	43
Valeur du bois refait sur 4 faces	1326	03
Pour le vieux bois de démolition taillé sur place, 66 jours ou 660 heures, à 0 fr. 325	214	50
Pose sur le sol, *id.* qu'au n^o^. 11	22	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 237 fr. 25	23	72
DÉBOURSÉ.	260	97
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	43	49
Valeur du vieux bois refait sur 4 faces.	304	46

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n^o^. 1.		
Taille, 64 heures 12 min.		
Pose sur le sol, 6 heures 48 min.		
Valeur du stère, bois refait	129	10
Etant à façon, taillé sur place, 64 heures 12 min.		
Levage, *idem*, 6 heures 48 min.		
Valeur du stère en vieux bois.	29	62

12. *Bois refait pour poteaux et chapeaux de lucarnes, feuillé et mouluré.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au n^o^. 1	785	00
Déchet, 8 pièces ou les 8 centièmes	62	80
Façon et assemblage, 66 jours ou 660 heures.	214	50
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n^o^. 7	39	00

	fr.	c.
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 253 fr. 50 c.	25	35
Transport du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1.	30	00
Déboursé.	1156	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	192	77
Valeur des bois pour lucarne.	1349	42
Pour le vieux bois de démolition, taillé sur place, 71 jours ½ ou 710 heures 30 min.	232	37
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.	39	0
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 271 fr. 37 c.	27	13
Déboursé.	298	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	49	75
Valeur du vieux bois pour lucarne.	348	25

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon et assemblage, 64 heures 12 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère.	131	30
Etant à façon et taillé sur place, 69 heures.		
Levage, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère en vieux bois.	33	88

13. *Bois de qualité de* 13 *à* 15 *de grosseur et avec assemblage*, idem.

Bois en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 4.	994	35
Façon pour la taille, 31 jours ou 310 heures	100	75
Levage et pose, 15 jours ou 150 heures	48	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 149 fr. 50 c.	14	95

	fr.	c.
Transport, *id.* qu'au n°. 1.	30	00
DÉBOURSÉ.	1188	80
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	198	13
Valeur du bois de qualité assemblé . . .	1386	93

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 4.
Façon de la taille, 30 heures 10 min.
Levage, 14 heures 40 min.

Valeur d'un stère	135	00

14. *Bois de qualité* idem, *assemblé et refendu en deux, ou à un sciage.*

Bois, déchet, façon, pose, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 13.	1188	80
Sciage, *id.* qu'au n°. 5.	20	53
DÉBOURSÉ.	1209	33
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	201	55
Valeur du bois de qualité, sciage. . . .	1410	88

Elémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *idem* qu'au n° 13. .
Sciage, *idem* qu'au n°. 5.

Valeur du stère	137	35

15. *Le même bois, mais scié en quatre sur l'épaisseur pour des plates formes et autres.*

Bois, façon, pose, transport, *id.* qu'au n°. 13 . .	1188	80
Sciage, *id.* qu'au n°. 6.	61	60

	fr.	c.
Déboursé.	1250	40
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	208	40
Valeur du bois scié en quatre	1458	80

Les élémens pour un stère étant les mêmes qu'aux numéros 13 et 6, il revient à. 142 00

16. *Bois de qualité* idem , *et refait pour mangeoire et ouvrages semblables.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 4.	947	00
Déchet, 6 pièces ou les 6 centièmes.	56	82
Façon et assemblage, 53 jours ou 530 heures. . .	172	25
Levage, ou pose seule, 10 jours ou 100 heures..	32	50
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 204 fr. 75 c.	20	47
Voiture du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1. .	30	00
Déboursé.	1259	04
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense. . . .	209	84
Valeur du bois de qualité refait.	1468	88

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 4.
Façon, 51 heures 40 min.
Levage ou pose, 9 heures 45 min.
Valeur d'un stère. 143 00

17. *Marche d'escalier à quartier tournant sur un plan carré ou parallélogramme; ces marches débitées dans des bois de* 13 *à* 15° *de grosseur.*

Bois en œuvre, *id* qu'au n°. 4.	947	00
Déchet par la taille et les sciages, 8 pièces. . . .	75	76

	fr.	c.
Façon pour la taille, assemblage et moulure sur le devant, 95 jours ou 950 heures.	308	75
Levage, pose et assemblage, 25 jours ou 250 h. .	81	25
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 390 fr.	39	00
Sciage, 160 to., à 40 min. par toise, 106 heures 40 min. à 70 c. l'heure.	74	66
Voiture de transport, *id.* qu'au n^o^. 1.	30	00
Déboursé.	1556	42
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	259	40
Valeur d'un cent de bois pour marche . .	1815	82

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n^o^. 4.
Façon, 85 heures 40 min.
Levage et pose, 31 heures 10 min.
Sciage, 15 to. $\frac{2}{3}$.

Valeur d'un stère pour marche.	176	80

18. *Limon crosse et marche palière portant sabot, pour le même escalier, les bois depuis* 12 *jusqu'à* 18^o^ *de grosseur.*

Bois en œuvre, *idem* qu'au n^o^. 4.	947	00
Déchet par la taille et le débillardement des courbes, sabots, volutes, etc, 30 pièces.	284	10
Façon pour la taille, le débillardement, les embrèvemens, pose des boulons, etc., 205 jours. . .	636	25
Levage, pose et assemblage, 45 jours.	146	25
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 812 fr. 50 c.	81	25
Sciage pour le débit et compris ceux circulaires pour les courbes, 204 to. à 40 min. par toise, 136 h. de 2 scieurs, à 70 c. l'heure.	95	20

	fr.	c.
Voiture de transport, *id.* qu'au n°. 1.	30	00
Déboursé.	2250	05
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	375	01
Valeur d'un cent de bois pour limon. . .	2625	06

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *idem* qu'au n°. 4.
Façon, 199 heures 30 min.
Levage et pose, 43 heures 50 min.
Sciage, 19 to. $\frac{3}{4}$.

Valeur d'un stère pour limon.	255	50

19. *Vieux bois fourni de la meilleure qualité, et de diverses grosseurs*, sans assemblage.

Bois en œuvre, 100 pièces marchandes.	647	00
Déchet, 5 pièces ou un vingtième.	32	35
Façon, levage, faux frais et transport du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 1.	122	95
Déboursé.	802	30
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	133	72
Valeur d'un cent de bois vieux.	936	02
Les élémens étant de même qu'au n°. 1, le stère revient à.	91	10

20. *Le même bois, mais assemblé à tenons et mortaises.*

Bois et déchet, *id.* qu'au n°. 19	679	35
Façon, levage, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 7.	205	18
Déboursé	884	53
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	147	62

	fr.	c.
Valeur d'un cent de bois assemblé. . . .	1032	15
Les élémens étant de même qu'au n°. 7, le stère revient à.	100	50

21. *Sapines en grumes, employées pour des échafauds et ouvrages semblables.*

Bois en œuvre, 100 pièces.	675	00
Déchet par les coupes, 3 pièces.	20	25
Taille ou assemblage, 17 jours ou 170 heures. . .	55	25
Levage et pose, 15 jours ou 150 heures.	48	75
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 104 fr.	10	40
Voiture de transport au bâtiment.	25	00
Déboursé.	834	65
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	139	11
Valeur d'un cent de bois de sapine . . .	973	76

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 16 heures 30 min.
Levage et pose, 14 heures 36 min.

Valeur d'un stère de sapine	94	80

22. *Sapines* idem, *employées pour comble et échafaud, les arbres sciés en deux.*

Bois, *id.* qu'au n°. 21.	675	00
Déchet, 4 pièces.	27	00
Taille et assemblage, 30 jours ou 300 heures. . .	97	50
Levage, *id.* qu'au n°. 21.	48	75
Faux frais, un 20^e^. de la main d'œuvre montant à 146 fr. 25 c..	22	40

	fr.	c.
Sciage, 60 to. linéaires, à 32 min. par toise. . .	14	62
DÉBOURSÉ.	885	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	147	54
Valeur d'un cent de sapine de sciage . .	1032	81

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 21.		
Façon, 29 heures 12 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 21.		
Sciage, 5 to. 83 centièmes.		
Valeur d'un stère de sapine	100	55

23. *Etaiement de bois neuf ou vieux.*

Déchet des bois loués, pour les tailler et les couper de longueur, 3 pièces par cent, à 7 fr. la pièce, prix moyen entre du bois neuf et le vieux bois. .	21	00
Façon de la taille, 5 jours ou 50 heures. . . .	16	25
Levage, pose et dépose, chargement et déchargement double pour ces bois, 21 jours ou 210 h. .	68	25
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 84 fr. 50 c.	8	45
Voiture du chantier au bâtiment et second transport du bâtiment au chantier	60	00
DÉBOURSÉ.	173	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	28	99
Valeur d'un cent de bois pour étais . . .	202	94
Le même étaiement en vieux bois de démolition, pour la taille, levage, pose, dépose et faux frais, *id.* qu'au n° 23.	92	95

	fr.	
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	15	49
Valeur des étaiemens à façon	108	44

Elémens principaux pour un stère.

ois pour le déchet, 29 centièmes d'une pièce.
Façon, 4 heures 53 min. . . . . .
Levage, pose, dépose et chargement, 20 heures 45 min.

Valeur d'un stère d'étais fournis.	19	75
Les élémens étant les mêmes pour les étaiemens faits en bois non fournis, le stère revient à.....	10	55

24. *Étaiement sujet et chevalement.*

Déchet et double transport des bois, *idem* qu'au n° 23.	81	00
Taille, 6 jours ou 60 heures.	19	50
Levage, pose, dépose, chargement et déchargement, 26 jours ou 260 heures.	84	50
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 104 fr.	10	40
Déboursé.	195	40
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	32	56
Valeur d'un cent de bois.	227	96

Elémens principaux pour un stère.

Taille, 5 heures 50 min.
Levage et pose, 25 heures 35 min.

Valeur du stère d'étais.	22	20

25. *Étaiement déposé et reposé, sans être recoupé.*

	fr.	c.
Dépose et repose, 18 jours ou 180 heures.	58	50
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre.	5	85
Déboursé.	64	35
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	10	72
Valeur d'étais déposés et reposés	75	07

Elémens principaux pour un stère.

Pour dépose et repose, 17 heures 30 min.		
Valeur d'un stère.	7	30

26. *Chevalement déposé et reposé.*

Dépose et repose, 23 jours ou 230 h.	74	75
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre.	7	47
Déboursé.	82	22
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	13	70
Valeur de chevalement déposé et reposé.	95	92

Et pour un stère, 22 heures 24 min.		
Valeur d'un stère.	9	35

27. *Échafaudage et cintre de cave.*

Déchet des bois loués, pour leur taille et fausse coupe, 4 pièces, au prix moyen entre les bois neufs et le bois vieux, de 7 fr.	28	00
Façon, taille et levage, *id.* qu'au n^o^. 7.	159	25
Dépose et chargement des bois, 12 journées ou 120 heures.	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 198 fr. 25 c.	19	82

	fr.	c.
Transport double, *idem* qu'au n°. 23.	60	00
DÉBOURSÉ.	306	07
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	51	01
Valeur d'un cent de bois pour échafaud.	357	08
Les mêmes, en vieux bois de démolition, taillés sur place, 400 heures 50 min.	130	27
Levage, 120 heures.	39	00
Dépose, 90 heures	29	25
Faux frais, un 10^e^. de la dépense montant à 198 fr. 52 c.	19	85
DÉBOURSÉ.	218	37
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	36	39
Valeur du bois à façon pour échafaud. .	254	76

Elémens principaux pour un stère.

Façon de la taille et du levage, *id.* qu'au n°. 7.		
Dépose et chargement, 11 heures 40 min.		
Valeur du stère.	34	75
Les bois n'étant pas fournis, pour la taille, 39 heures.		
Le levage et la dépose, 20 heures 25 min.		
Valeur du stère à façon.	24	80

28. *Démolition de plancher, cloison et comble, les bois descendus à la chèvre, rangés et empilés par assortiment.*

Temps pour désassembler, décheviller ou couper les bois et les descendre, 15 jours et demi ou 155 heures.	50	37
Faux frais, un 10^e^. de la façon.	5	03

	fr.	c.
Déboursé.	55	40
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense. . . .	9	24
Valeur d'un cent de bois.	64	64

Et pour un stère, 15 heures 5 min.

Valeur d'un stère.....	6	30

29. *Plats-bords bruts, employés pour des planchers sur échafauds.*

La toise superficielle brute vaut.	17	20
Déchet par les coupes et le dressage, un 12^e^. . . .	1	43
Façon pour dresser et couper les planches de longueur, 6 heures	1	95
Levage et pose, 5 heures.	1	62
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 3 fr. 57 c.	0	36
Déboursé.	22	56
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	3	76
Valeur de la toise superficielle.	26	32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, un mètre.
Façon et pose, 2 heures 55 min.

Valeur du mètre superficiel	6	95

DÉTAILS *applicables au second mode de toiser, qui veut, comme le précédent, que la longueur des bois ne soit comptée que pour ce qu'elle est en œuvre, mais que les fractions de pouce le soient sur la grosseur, et en outre, que quatre lignes soient comptées pour demi-pouce, et neuf lignes pour le pouce entier* (1).

3o. *Bois jusqu'à* 12° *de grosseur, dit* ordinaire, *employé* sans assemblage.

	fr.	c.
Bois pour 100 pièces par le toisé, en œuvre, 89 pièces marchandes, à 785 francs le cent. . . .	698	65
Déchet comme il est dit au n°. 1 en plus des quatre pièces passées par le commerce, en outre 3 pièces.	23	55
Façon pour la taille, 16 jours ou 160 heures. . .	52	00
Levage, *id.* qu'au n°. 1.	29	25
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 81 fr. 25 c.	8	12
Voiture du chantier au bâtiment, de 89 pièces. . .	27	00
DÉBOURSÉ.	838	57
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	139	76
Valeur d'un cent de bois compté par le toisé. . .	978	33

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 89 centièmes d'un stère, ou 8 pieds 66 centièmes cube.		
Taille, 15 heures 35 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur d'un stère selon le toisé.	95	25

(1) Cette manière de mesurer les bois est celle adoptée dans les bâtimens du Roi, et pour tous les travaux civils, c'est elle qu'on nomme le toisé *sans usage*.

31. *Bois de 7° carrés, fendu en deux pour des solives et autres ouvrages semblables.*

	fr.	c.
Bois, déchet, façon, pose, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 30.	838	33
Sciage, 76 t. un quart, à 40 min. par toise, 50 h. 50 min., à 70 c. l'heure.	35	58
Déboursé.	873	91
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	145	65
Valeur du bois de sciage.	1019	56

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 30.
Sciage, 7 to. 42 centièmes.
Valeur du stère de bois de sciage. 99 25

32. *Bois* idem *de 7° carrés, fendu sur les deux sens pour des chevrons et autres.*

Bois, déchet, façon, transport, *id.* qu'au n°. 30. .	838	33
Sciage, 152 to. $\frac{1}{2}$, ou 101 heures 40 min., à 0. fr. 70 c. l'heure.	71	16
Déboursé.	909	49
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	151	58
Valeur du bois scié sur deux faces . . .	1061	07

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 30.
Sciage, 14 to. 84 centièmes.
Valeur du stère de bois scié sur deux faces. 103 30

33. *Bois de qualité, de la grosseur de* 13 *à* 15 *pour potraux et ouvrages semblables.*

	fr.	c.
Bois, pour 100 pièces par le toisé, en œuvre 93 pièces marchandes, à 947 fr. le cent.	880	71
Déchet, 3 pièces, à 9 fr. 47 c.	28	41
Façon pour la taille, 15 jours ou 150 heures . . .	48	78
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 4	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 87 fr. 78 c.	8	78
Transport du chantier au bâtiment	28	00
Déboursé.	1033	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	172	28
Valeur d'un cent de bois de qualité. . .	1205	96

Elémens principaux pour un stère.

Bois, 9 pièces 04 centièmes.
Taille, 14 heures 40 min.
Levage, *id.* qu'au n°. 1.
Valeur du stère en bois de qualité. . . . 117 40

34. *Le même bois de qualité, mais refendu en deux, ou à un sciage.*

Bois, déchet, façon, pose, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 33.	1033	68
Sciage, 40 to. $\frac{1}{6}$, à 40 min. par toise, 27 heures 15 min.	19	08
Déboursé.	1052	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	175	46
Valeur du bois de qualité de sciage. . .	1228	22

Elémens principaux pour un stère.

	fr.	c.
Bois, façon et levage, *id.* qu'au n°. 33.		
Sciage, 4 to. 00.		
Valeur d'un stère de bois de sciage. . . .	119	60

35. *Le même bois, mais scié en quatre sur l'épaisseur pour des plates-formes et ouvrages semblables.*

Bois, façon et pose, *id.* qu'au n°. 33.	1033	68
Sciage, 122 to. ½, à 40 min., 81 heures 45 min. .	57	24
Déboursé.	1090	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	181	82
Valeur du bois scié en quatre.	1272	74

Elémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *id.* qu'au n°. 33.		
Sciage, 12 to. 00.		
Valeur du bois scié en quatre.	123	90

36. *Bois* ordinaire, *mais avec* assemblage *pour plancher, pan de bois, comble, etc.*

Bois et déchet, *id.* qu'au n°. 30.	722	20
Façon, 35 jours ou 350 heures.	113	75
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 152 fr. 75 c.	15	27
Voiture de transport, *id.* qu'au n°. 30.	27	00
Déboursé.	917	22
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	152	87
Valeur d'un cent de bois avec assemblage.	1070	09

Elémens principaux pour un stère.

	fr.	c.
Bois, *id.* qu'au n°. 30.		
Façon, 34 heures.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur d'un stère avec assemblage. . . .	104	15

37. *Bois de 7° carrés, fendu en deux pour solive et autre, assemblé à tenons et mortaises.*

Bois, déchet, façon, levage, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 36.	917	22
Sciage, *id.* qu'au n°. 31.	35	58
Déboursé	952	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	158	80
Valeur du bois de sciage assemblé. . . .	1111	60

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 36.		
Sciage, *id.* qu'au n°. 31.		
Valeur du stère en bois de sciage. . . .	108	65

38. *Bois de 7° carrés fendu sur les deux sens pour des chevrons et autres.*

Bois, façon, faux frais et transport, *id.* ci-dessus. .	917	22
Sciage, *id.* qu'au n°. 32.	71	16
Déboursé.	988	38
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	164	73
Valeur du bois scié sur deux faces. . . .	1153	11

Elémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *idem* qu'au n°. 36.

	fr.	c.
Sciage, *idem* qu'au n°. 32.		
Valeur du bois scié sur deux faces. . . .	112	25

39. *Bois ordinaire refait, sur une ou deux faces avec feuillures ou chanfrin, tel que pour des sablières d'égoût, poteaux d'huisserie et semblables ouvrages.*

Bois, *id.* qu'au n° 30.	698	65
Déchet, 4 pièces, à 7 fr. 85 c. la pièce	31	40
Façon, 45 journées ou 450 heures.	146	25
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 185 fr. 25 c..	18	52
Transport du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 30.	27	00
DÉBOURSÉ	960	82
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	160	13
Valeur d'un cent de bois refait	1120	95

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *idem* qu'au n°. 30.		
Façon, 43 heures 20 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur d'un stère en bois refait..	109	15

40. *Bois refait sur les quatre faces, tel que des poteaux et lisses de barrière.*

Bois, *id.* qu'au n°. 30.	698	65
Déchet, 8 pièces, à 7 fr. 85 c.	62	80
Taille ou façon, 58 journées ou 580 heures.. . .	188	50
Pose sur le sol, *id.* qu'au n°. 11.	22	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 211 fr. 25 c.	21	12

	fr.	c.
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 30.	27	00
Déboursé.	1020	82
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	170	13
Valeur du bois refait sur 4 faces.	1190	95

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 30.
Taille ou façon, 56 heures 30 min.
Pose, *id.* qu'au n°. 11.

Valeur du stère, bois refait.	115	95

41. *Bois refait pour poteaux et chapeaux de lucarne, feuillés et moulurés.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 30.	698	65
Déchet, 6 pièces, à 7 fr. 85 c.	47	10
Façon et assemblage, 63 jours ou 630 heures. . .	204	75
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 243 fr. 75 c..	24	37
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 30.	27	00
Déboursé.	1040	87
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	173	48
Valeur du bois pour lucarne.	1214	35

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 30.
Façon et assemblage, 61 heures 20 min.
Levage, *id.* qu'au n°. 7.

Valeur d'un stère.	118	20

42. *Bois de qualité de* 13 *à* 15 *de grosseur, assemblé à tenons et mortaises.*

	fr.	c.
Bois en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 33. . . .	909	12
Façon pour taille et assemblage, 29 jours ou 290 heures.	94	25
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 13	48	75
Faux frais, un 10e. de la main-d'œuvre montant à 143 fr..	14	30
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 33.	28	00
Déboursé.	1094	42
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	182	40
Valeur d'un cent de bois de qualité.. . .	1276	82

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 33.		
Façon, 28 heures 20 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 13.		
Valeur du stère bois de qualité.	124	30

43. *Bois de qualité* idem, *refendu en deux ou à un sciage et assemblé.*

Bois, déchet, façon, levage, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 42.	1094	42
Sciage, *idem* qu'au n°. 34..	19	08
Déboursé	1113	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	185	58
Valeur du bois scié sur une face.. . . .	1299	08

Élémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *id.* qu'au n°. 42.

	fr.	c.
Sciage, *id.* qu'au n°. 34.		
Valeur du stère de bois de sciage. . . .	126	45

44. *Le même bois scié en quatre sur l'épaisseur pour des plate-formes et autres.*

Bois, façon, transport, *id.* qu'au n°. 42.	1094	42
Sciage, *id.* qu'au n°. 35.	57	24
Déboursé.	1151	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	191	94
Valeur du bois scié en quatre	1343	60

Élémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *idem* qu'au n°. 42.		
Sciage, *id.* qu'au n°. 35.		
Valeur du stère.	130	75

45. *Bois de qualité* idem, *mais refait pour mangeoire et ouvrage semblable.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 33.	909	12
Déchet, 4 pièces, à 9 fr. 47 c.	37	88
Façon et assemblage, 51 jours ou 510 heures. . .	165	75
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 16.	32	50
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre, montant à 198 fr. 25 c.	19	82
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 33.	28	00
Déboursé.	1193	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	198	85
Valeur du bois pour mangeoire.	1391	92

Elémens principaux pour un stère.

	fr.	c.
Bois, *id.* qu'au n°. 33.		
Façon, 49 heures 40 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 16.		
Valeur d'un stère.	135	50

46. *Marches d'escalier à quartier tournant sur un plan carré ou parallélogramme, ces marches débitées dans des bois de 13 à 15 ° de grosseur, et mesurées selon leur épaisseur prise sur le devant.*

Bois pour 100 pièces par le toisé en œuvre, 58 pièces marchandes, à 947 fr. le cent.	549	26
Déchet par la taille et les sciages, 6 pièces	56	82
Façon de la taille, des assemblages et des moulures poussées sur le devant, 63 jours ou 630 heures.	204	75
Levage, pose et assemblage, 17 jours ou 170 h. .	55	25
Faux frais, un 10e de la main d'œuvre montant à 260 fr.	26	00
Sciage, 92 to., à 40 min. par to., 61 heures 20 min., à 70 c. l'heure pour les deux scieurs . . .	42	73
Transport au bâtiment.	20	00
DÉBOURSÉ.	954	81
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	109	13
Valeur du cent de bois pour marches. .	1063	94

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 5 pieds 65 centièmes.		
Façon, 61 heures 20 min.		
Pose, 16 heures 35 min.		
Sciage, 9 to. 00.		
Valeur d'un stère de bois pour marches. .	103	60

47. *Limon crosse et marche palière portant sabot pour le même escalier, pris dans des bois depuis 12° jusqu'à 18° de grosseur, et ces bois mesurés selon le cube primitif des pièces.*

	fr.	c.
Bois pour 100 pièces par le toisé, en œuvre 75 pièces marchandes, à 947 fr. le cent.	710	25
Déchet par les tailles et le débillardement des bois, 5 pièces.	47	35
Façon pour la taille, assemblages, embrèvemens, et la pose des boulons, etc., 155 jours ou 1500 heures.	503	75
Levage, pose et assemblage, 30 jours ou 300 heur.	97	50
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 601 fr. 25 c.	60	12
Sciages, compris ceux circulaires pour les courbes, 140 to., 93 heures 20 min., à 70 c. l'h. . . .	65	33
Voiture de transport au bâtiment.	24	00
Déboursé.	1508	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	251	38
Valeur du cent de bois pour limon. . . .	1759	68

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 7 pièces 30 centièmes.
Façon, 146 heures.
Levage et pose, 29 heures 15 min.
Sciage, 13 to. 65 centièmes.

Valeur d'un stère pour limon.	171	30

48. *Etayement en bois neuf ou vieux.*

Déchet par la taille et coupe de longueur sur le bois loué, 2 pièces $\frac{1}{2}$ par cent, à 7 fr. la pièce, prix moyen entre le bois neuf et le vieux bois. .	17	50

	fr.	c.
Façon de la taille, 4 jours et demi, ou 45 heures..	13	00
Levage, pose, dépose, chargement et double déchargement de ces bois, 20 jours ou 200 heures.	65	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre, montant à 78 fr.	7	80
Voiture du chantier au bâtiment, et second transport du bâtiment au chantier, 27 fr. pour l'une.	54	00
DÉBOURSÉ.	157	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	26	22
Valeur d'un cent de bois pour étais . . .	183	52

Elémens principaux pour un stère.

Façon pour la taille, 0 h. 25 min.
Levage, pose et dépose, 2 heures.

Valeur d'un stère d'étais.	17	90

49. *Etais deposés et reposés sans être taillés.*

Temps pour la dépose et repose, 16 journées et demi ou 165 heures.	52	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre.	5	20
DÉBOURSÉ.	57	20
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	9	53
Valeur d'étais déposés et reposés. . . .	66	73

Elémens principaux pour un stère.

Dépose et repose, 16 heures.

Valeur d'un stère.	6	50

50. *Echafaudage et cintre de cave.*

Déchet des bois loués, par la taille et fausse coupe, 3 pièces, à 7 fr. la pièce prix moyen, *id.*. . . .	21	00

	fr.	c.
Façon, taille et levage, *id.* qu'au n°. 36.	152	75
Dépose et chargement des bois, 11 jours ou 110 h.	35	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 188 fr. 50 c.	18	85
Transport double, *id.* qu'au n°. 48.	54	00
Déboursé.	282	35
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	47	06
Valeur du bois loué pour échafaud. . . .	329	41

Elémens principaux pour un stère.

Façon, taille et levage, *id.* qu'au n°. 36.		
Dépose et chargement, 10 heures 45 min.		
Valeur du stère.	32	10

51. *Démolition de plancher, cloison, comble, les bois descendus à la chèvre, rangés et empilés.*

Temps pour désassembler, décheviller ou couper les bois et les descendre, 14 jours ½ ou 145 h. .	47	12
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre.	4	71
Déboursé.	51	83
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	8	64
Valeur d'un cent de bois pour dépose. .	60	47
Et pour un stère, 12 heures 25 min.		
Valeur du stère de bois pour dépose. . .	5	90

Détails applicables au troisième mode de toiser, qui consiste à compter en plus du précédent mode, les longueurs avec usage, c'est-à-dire, que toutes celles intermédiaires de 4 pieds 6° à 6 pieds, de 6 pieds à 7 pieds 6°, de 7 pieds 6° à 9 pieds, et ainsi de suite, seront calculées comme ayant la dimension supérieure (1).

52. *Bois jusqu'à* 12° *de grosseur, dit* ordinaire, *employé* sans assemblage.

	fr.	c.
Bois pour 100 pièces par le toisé, 82 pièces marchandes en œuvre, à 785 fr. le cent.	643	70
Déchet comme il est dit au n°. 1, en plus des quatre pièces passées par le commerce, 2 autres pièces.	15	70
Façon pour la taille, 15 jours ou 150 heures, à 0 fr. 325 l'heure.	48	75
Levage, 9 jours compris pose, ou 90 heures, *id.* qu'au n°. 1.	29	25
Faux frais, un 10^e. de la main d'œuvre montant à 78 fr.	7	80
Voiture du chantier au bâtiment pour le transport. .	25	00
Déboursé.	770	20
Bénéfice, un 6^e. de la dépense.	128	36
Valeur d'un cent de bois compté par le toisé. . . .	898	56
Pour le vieux bois de démolition remployé, et taillé au bâtiment, 16 jours et demi ou 165 heures, à 0 fr. 325 l'heure.	52	00
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 1.	29	25

(1) Cette manière de compter les bois est celle qu'on nomme *toisé à usage*, et que l'on suit encore pour presque tous les bâtimens particuliers, et pour tous les travaux qui se font dans la province.

	fr.	c.
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 81 fr. 25 c.	8	12
DÉBOURSÉ.	89	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	14	89
Valeur du bois à façon.	104	26

Elémens principaux pour un stère ou mètre cube.

Bois pour un stère par le toisé, en œuvre 8 pièces marchandes.		
Taille, 14 heures 40 min.		
Levage, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du stère.	87	50
Etant à façon et taillé sur place, 16 h.		
Levage, *id.* qu'au n°. 1.		
Valeur du stère de vieux bois à façon. .	10	15

53. *Bois de 7 ° carrés, fendu en deux, pour solive et autres ouvrages semblables.*

Bois, déchet, façon, pose, faux frais et transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 52.	770	20
Sciage, 70 to. $\frac{1}{4}$ pour un cent de bois compté par le toisé, à 40 min. par toise, 46 heures 50 min., à 70 c. l'heure.	32	78
DÉBOURSÉ.	802	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	133	83
Valeur du bois de sciage.	936	81
Pour le vieux bois de démolition, façon et pose, *id.* qu'au n°. 52.	89	37

	fr.	c.
Sciage des vieux bois, fait sur place, 70 to. $\frac{1}{4}$, *id.* à 44 m. par toise, rapport à leur dureté, les plâtres et clous qui s'y rencontrent, 51 heures 30 min., à 70 c. l'heure.	36	05
DÉBOURSÉ.	125	42
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	20	90
Valeur du vieux bois de sciage.	146	32

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 52. Sciage, 6 to. 85 centièmes. Valeur du stère de bois de sciage.....	91	10
Pour le vieux bois, les élémens étant les mêmes qu'aux 52 et 53, il revient à.....	14	30

54. *Bois* idem *de 7° carrés, fendu sur les deux sens, pour des chevrons et autres.*

Bois, déchet, façon, transport, *id.* qu'au n°. 52..	770	20
Sciage, 140 to. $\frac{1}{2}$ ou 93 heures 40 min., à 70 c. .	65	56
DÉBOURSÉ.	835	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	139	29
Valeur du bois scié sur deux faces. . .	975	05
Et pour le vieux bois de démolition, façon, pose et faux frais, *id.* qu'au n°. 52.	89	37
Sciage, 140 to. $\frac{1}{2}$ ou 103 heures, à 70 c. l'heure.	72	10
DÉBOURSÉ.	161	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	26	91
Valeur du vieux bois scié sur deux faces.	188	38

Elémens principaux pour un stère.

	fr.	c.
Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 52.		
Sciage, 13 to. 70 centièmes.		
Valeur d'un stère de bois scié sur deux faces.	94	90
Pour le vieux bois, façon et pose, *id.* qu'au n°. 52.		
Sciage *idem*, 13 to. 70 centièmes, le stère revient à.....	18	35

55. *Bois de qualité, de la grosseur de* 13 *à* 15 *c, pour potraux et ouvrages semblables.*

Bois pour 100 pièces comptées par le toisé, en œuvre, 86 pièces marchandes, à 947 fr. le cent.	814	42
Déchet dans l'emploi, 2 pièces et demi, à 9 fr. 47 c.....	23	67
Façon pour la taille, 14 jours ou 140 heures. . .	45	50
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 4.....	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 84 fr. 50 c.....	8	45
Transport des bois du chantier au bâtiment. . . .	26	00
Déboursé.	957	04
Bénéfice, un 6e. de la dépense.....	159	50
Valeur d'un cent de bois de qualité. . .	1116	54

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 8 pièces 37 centièmes.		
Taille, 13 heures 40 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 4.		
Valeur d'un stère de bois de qualité.....	108	35

56. *Le même bois de qualité, mais refendu en deux, ou à un sciage.*

	fr.	c.
Bois, déchet, façon, pose, faux frais et transport, *id.* qu'au n°. 55.	957	04
Sciage, 38 to. linéaires, à 40 min. par toise, 25 h. 20 min., à 70 c. l'heure de deux scieurs. . . .	17	73
DÉBOURSÉ.	974	77
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	162	46
Valeur du bois de qualité, sciage. . . .	1137	23

Elémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 55.		
Sciage, 3 to. 70 centièmes.		
Valeur du stère, bois de sciage.	110	70

57. *Le même bois, mais scié en quatre sur l'épaisseur, pour plate-formes et ouvrages semblables.*

Bois, façon, transport, *id.* qu'au n°. 55.	957	04
Sciage, 114 to. linéaires font 76 heures.	53	19
DÉBOURSÉ.	1010	23
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	168	37
Valeur du bois scié en quatre.	1178	60

Élémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n° 55.		
Sciage, 11 to. 10 centièmes.		
Valeur du stère de bois scié en quatre. . .	112	75

58. *Bois* ordinaire, *mais avec* assemblages *à tenons et mortaises, pour plancher, pan de bois, comble, etc.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *id.* qu'au n°. 52.	659	40
Façon, taille et assemblage, 33 jours ou 330 heures.	107	25
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 146 fr. 25 c.	14	63
Transport des bois, *id.* qu'au n°. 52.	25	00
DÉBOURSÉ.	845	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	140	88
Valeur d'un cent de bois avec assemblage.	986	16
Pour le vieux bois de démolition remployé et taillé au bâtiment, 36 jours ou 360 heures.	117	00
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre, montant à 156 fr.	15	60
DÉBOURSÉ.	171	60
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	28	60
Valeur du vieux bois avec assemblage. .	200	20

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 52.
Taille, 32 heures 10 min.
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.

Valeur d'un stère en bois d'assemblage...	96	00

Etant pour façon et taille sur place.
Façon, 3 heures 30 minutes.
Levage et pose, *id.* que dessus.

Valeur du stère de vieux bois à façon....	19	50

59. *Bois de 7° carrés fendu en deux, pour solive et autres, assemblé à tenons et mortaises.*

	fr.	c.
Bois, déchet, façon, transport, *idem* qu'au n°. 58.	845	28
Sciage, *idem* qu'au n°. 53, 70 to. $\frac{1}{4}$.	32	78
DÉBOURSÉ.	878	06
Bénéfice, un 6e. de la dépense	146	34
Valeur d'un cent de bois de sciage et assemblé. . .	1024	40
Pour le vieux bois de démolition, façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n°. 58.	171	60
Sciage, *id.* qu'au n°. 53.	36	05
DÉBOURSÉ.	207	65
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	34	61
Valeur du vieux bois de sciage.	242	26

Élémens principaux pour un stère.

Bois, taille et pose, *id.* qu'au n°. 58.		
Sciage, *id.* qu'au n°. 53.		
Valeur du stère, bois assemblé.	99	75
Pour le vieux bois, les élémens étant *id.* qu'au n°. 58, et le sciage *id.* qu'au n°. 53, le stère revient à	23	60

60. *Bois de 7° carrés fendu sur les deux sens, pour des chevrons et autres petits bois à deux sciages.*

Bois, déchet, façon et transport, *id.* qu'au n°. 58.	845	28
Sciage, *id.* qu'au n°. 54.	65	56
DÉBOURSÉ.	910	84
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	151	81
Valeur du bois scié sur deux faces. . . .	1062	65

	fr.	c.
Pour le vieux bois de démolition, façon et pose, *idem* qu'au n°. 58.	171	60
Sciage, *idem* qu'au n°. 54.	72	10
Déboursé.	243	70
Bénéfice, un 6^e. de la dépense.	40	62
Valeur du vieux bois scié sur deux faces .	284	32

Elémens principaux pour un stère.

Bois et façon, *id.* qu'au n°. 58.		
Sciage, *id.* qu'au n°. 54.		
Valeur du stère de bois à deux sciages. . .	103	45
Et pour le stère de vieux bois à deux sciages	27	35

61. *Bois ordinaire refait sur une ou deux faces avec feuillure ou chanfrin, tel que pour sablière d'égoût, poteaux d'huisserie et ouvrages semblables.*

Bois, *id.* qu'au n° 52.	643	70
Déchet compris dressage du bois, 4 pièces, à 7 fr. 85 c. le cent.	31	40
Façon, 44 jours ou 440 heures.	143	00
Levage, pose et assemblage, *idem* qu'au n°. 7. .	39	00
Faux frais, un 10^e. de la main d'œuvre montant à 182 fr.	18	20
Transport des bois au bâtiment, *id.* qu'au n°. 52.	25	00
Déboursé.	900	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	150	05
Valeur d'un cent de bois refait.	1050	35
Pour le vieux bois de démolition, taillé au bâtiment, 47 jours et demi, ou 475 heures.	152	75

	fr.	c.
Levage, pose et chevillage, *id.* qu'au n°. 7. . . .	39	00
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 191 fr. 75 cent.	19	17
DÉBOURSÉ.	210	92
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	35	15
Valeur du vieux bois refait	246	07

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id* qu'au n°. 52.		
Taille, 42 heures 50 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 52.		
Valeur du stère de bois refait.	102	25
Etant à façon et taillé sur place, 46 h. 15 m.		
Levage, *id.* qu'au n°. 52.		
Valeur du stère de bois refait.	23	95

62. *Bois refait sur les quatre faces, tel que des poteaux et lisses de barrière.*

Bois, *id.* qu'au n°. 52	643	70
Déchet par les coupes et corroyages, 7 pièces. . .	54	95
Taille et façon, 56 jours ou 560 heures.	182	00
Pose sur le sol, 7 jours ou 70 heures.	22	75
Faux frais, un 10^e^. de la main d'œuvre montant à 204 fr. 75 c.	20	47
Transport du chantier au bâtiment, *idem* qu'au n°. 52.	25	00
DÉBOURSÉ.	948	87
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	158	15
Valeur du bois refait sur les quatre faces. .	1107	02

	fr.	c.
Pour le vieux bois de démolition, taillé sur place, 60 jours et demi, ou 605 heures	196	62
Pose sur le sol, 70 heures	22	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 219 fr. 37 c.	21	94
Déboursé.	241	31
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	40	22
Valeur du vieux bois refait sur quatre faces. . . .	281	53

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au no. 52.		
Taille et corroyage, 54 heures 30 min.		
Pose sur le sol, 6 heures 50 min.		
Valeur d'un stère en bois refait sur 4 faces, *idem*.	107	45
Etant à façon, et taillé sur place, 58 h. 50 min.		
Levage, 6 heures 50 min.		
Valeur du vieux bois refait sur 4 faces.. .	27	40

63. *Bois refait pour poteaux et chapeaux de lucarne, feuillés et moulurés.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au no. 52.	643	70
Déchet par la taille et le corroyage, 5 pièces un quart.	41	20
Façon et assemblage, 60 jours ou 600 heures. . .	195	00
Levage et pose, *idem* qu'au no. 7..	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 234 fr..	23	40
Voiture du chantier au bâtiment, *id.* qu'au no. 52.	25	00

	fr.	c.
Déboursé	967	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	161	22
Valeur du bois pour lucarne.	1128	52
Pour le vieux bois de démolition, taillé sur place, 66 jours ou 660 heures.	214	50
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.	39	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 253 fr. 50 c..	25	35
Déboursé.	278	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	46	47
Valeur du vieux bois pour lucarne. . . .	325	32

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 52.		
Façon et assemblage, 58 heures 25 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère de bois pour lucarne. . .	109	85
Etant à façon et taillé sur place, 64 heures 15 min.		
Levage, *id.* qu'au n°. 7.		
Valeur du stère en vieux bois.	31	70

64. *Bois de qualité, de* 13 *à* 15 *de grosseur et avec assemblage*, idem.

Bois en œuvre et déchet, *id.* qu'au n°. 55. . . .	838	09
Façon pour taille et assemblage, 27 jours ou 270 h.	87	75
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 13.	48	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 136 fr. 50 c.	13	65
Transport au bâtiment, *id.* qu'au n°. 55.	26	00

	fr.	c.
Déboursé.	1014	15
Bénéfice, un 6e. de la dépense	169	02
Valeur du bois de qualité et assemblé. .	1183	17

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au no. 55.
Façon pour la taille, 26 heures 15 min.
Levage, *id.* qu'au no. 13.

Valeur du stère.	115	20

65. *Bois de qualité* idem, *assemblé et refendu en deux, ou à un sciage.*

Bois, déchet, façon, transport, *id.* qu'au no. 64.	1014	15
Sciage, *id.* qu'au no. 56, 38 to.	17	73
Déboursé.	1031	88
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	171	98
Valeur du bois de qualité, sciage. . . .	1203	86

Elémens principaux pour un stère.

Bois, façon et pose, *id.* qu'au no. 64.
Sciage, *id.* qu'au no. 56.

Valeur du stère.	117	25

66. *Le même bois, mais scié en quatre sur l'épaisseur, pour des plate-formes et autres.*

Bois, façon, transport, *id.* qu'au no. 64.	1014	15
Sciage, *id.* qu'au no. 57, 114 to.	53	19
Déboursé.	1067	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	177	89

	fr.	c.
Valeur du bois scié en quatre.	1245	23
Les élémens étant de même qu'aux nos 64 et 57, le stère de bois scié en quatre revient à..	121	20

67. *Bois de qualité* idem *et refait, pour mangeoire et ouvrage semblable.*

Bois en œuvre, *id.* qu'au no. 55.	814	42
Déchet par la taille, sciage et corroyage, 3 pièces et demie	33	14
Façon et assemblage, 49 jours et demi ou 495 h. .	160	87
Levage ou pose seule, *id.* qu'au no. 16	32	50
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 193 fr. 37 c.	19	34
Transport au bâtiment, *id.* qu'au no. 55.	26	00
Déboursé.	1086	27
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	181	05
Valeur du bois de qualité refait.	1267	32

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, *id.* qu'au no. 55.		
Façon, 48 heures 10 min.		
Levage ou pose seule, *id.* qu'au no. 16.		
Valeur du stère.	123	40

68. *Marches d'escaliers à quartier tournant, sur un plan carré ou parallélogramme, ces marches débitées dans des bois de 13 à 15 ° de grosseur.*

Bois pour 100 pièces par le toisé, 50 pièces marchandes en œuvre, à 947 fr. le cent.	473	50
Déchet par la taille et les sciages, 3 pièces. . . .	28	41

	fr.	c.
Façon pour la taille, assemblages et moulures sur le devant, 58 jours ou 580 heures.	188	50
Levage, pose et assemblage, 14 jours ou 140 h. .	45	50
Faux frais, un 10^e. de la main d'œuvre montant à 234 fr.	23	40
Sciage, 76 to. linéaires, à 40 min., 50 h. 40 min.	35	46
Voiture au bâtiment pour 50 pièces effectives. . .	19	00
DÉBOURSÉ.	813	77
Bénéfice, un 6^e. de la dépense.	135	63
Valeur d'un cent de bois pour marches. .	949	40

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 4 pieds 86 centièmes.
Façon, 56 heures 30 min.
Pose, 13 heures 40 min.
Sciage, 7 to. 40 centièmes.

Valeur d'un stère de bois pour marches. .	92	45

69. *Limon crosse ou limon droit et marche palière, portant sabot pour le même escalier, pris dans des bois depuis* 12° *jusqu'à* 18° *de grosseur, et ces bois mesurés selon le cube primitif des pièces.*

Bois pour 100 pièces par le toisé, en œuvre 70 pièces marchandes, à 947 fr. le cent.	662	90
Déchet par la taille, les sciages et le débillardement, 4 pièces, à 9 fr. 47 c.	37	88
Façon pour la taille, assemblage, embrèvement, et la pose des boulons, 146 jours ou 1460 heures. .	474	50
Levage, pose et assemblage, 27 jours ou 270 h. .	87	75
Faux frais, un 10^e. de la main d'œuvre montant à 562 fr. 25 c.	56	23

	fr.	c.
Sciages, compris ceux circulaires pour les courbes, 130 to., à 40 min. par toise, 86 heures 40 min., à 70 c. l'h. de deux scieurs.	60	66
Voiture au bâtiment, pour 70 pièces	24	00
DÉBOURSÉ.	1403	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense	233	98
Valeur d'un cent de bois pour limon. . .	1637	90

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 6 pieds 82 centièmes.
Façon, 142 heures 10 min.
Levage et pose, 26 heures 20 min.
Sciage, 12 to. 65 centièmes.

Valeur d'un stère pour limon.	159	45

70. *Vieux bois fourni, de la meilleure qualité et de diverses grosseurs*, sans assemblage.

Bois pour 100 pièces par le toisé, 82 pièces livrées et en œuvre, à 647 fr. le cent.	530	54
Déchet par la taille, 2 pièces ou le cinquantième. .	12	94
Façon, levage, faux frais et transport du chantier au bâtiment, *id.* qu'au n°. 52.	110	80
DÉBOURSÉ.	654	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	109	04
Valeur d'un cent de bois vieux.	763	32
Les élémens étant de même qu'au n°. 52, le stère revient à.	74	00

71. *Le même bois, mais assemblé à tenons et mortaises.*

Bois et déchet, *idem* qu'au nº. 70.	543	48
Façon, levage, faux frais et transport, *id.* qu'au nº. 58..	185	88
DÉBOURSÉ.	729	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	121	56
Valeur d'un cent de vieux bois assemblé.	850	92
Les élémens étant de même qu'aux numéros 58 et 70, le stère revient à.	82	85

72. *Sapine en grume, employée pour des échafauds et ouvrages semblables.*

Bois pour 100 pièces en œuvre, par le toisé, 92 pièces marchandes, à 675 fr.	621	00
Déchet par les coupes, 1 pièce et demie.	10	12
Taille et assemblage, 16 jours ou 160 heures. . .	52	00
Levage et pose, *id.* qu'au nº. 21..	48	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 100 fr. 75 c.	10	07
Voiture de transport au bâtiment.	24	00
DÉBOURSÉ	765	94
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	127	66
Valeur d'un cent de bois de sapine . . .	893	60

Elémens principaux pour un stère.

Bois en œuvre, 8 pieds 95 centièmes.		
Façon, 15 heures 35 min.		
Levage et pose, 14 heures 36 min.		
Valeur d'un stère de sapine	86	70

73. *Sapine* idem, *employée pour des combles et échafauds, les arbres sciés en deux.*

	fr.	c.
Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 72.	621	00
Déchet, 2 pièces.	13	50
Taille et assemblage, 26 jours et demi ou 265 h. .	86	12
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 21.	48	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 134 fr. 87 c.	13	48
Sciage, 57 to. linéaires, à 32 min. par toise, 30 h. 24 min., à 70 c. l'h. de deux scieurs.	21	28
Transport des bois au bâtiment.	24	00
Déboursé.	828	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	138	02
Valeur d'un cent de sapine et de sciage.	966	15

Elémens principaux pour un stère.

Bois, *id.* qu'au n°. 72.		
Façon, 25 heures 45 min.		
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 21.		
Sciage, 5 to. 55 centièmes.		
Valeur du stère de sapine et de sciage. .	94	05

74. *Etayement de bois neuf ou vieux.*

Déchet des bois loués, par leur taille et coupes de longueur, 1 pièce $\frac{1}{4}$ par cent, à 7 fr. la pièce, prix moyen.	12	25
Façon pour la taille, 4 jours et demi ou 45 h. . .	14	62
Pour le levage, pose, dépose, et le chargement et déchargement desdits bois à deux fois, 19 jours ou 190 heures.	61	75

	fr.	c.
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 76 fr. 37 c.	7	64
Voiture du chantier au bâtiment et du bâtiment au chantier.	50	00
Déboursé.	146	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense	24	38
Valeur d'un cent de bois pour étais.	170	64
Les mêmes étayemens en vieux bois de démolition, pour taille, levage, pose, dépose et faux frais, *id.* qu'au no. 74.	84	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	14	00
Valeur du bois d'étais pour façon.	98	01

Elémens principaux pour un stère.

Taille, 4 heures 25 min.		
Levage, pose, dépose et chargement, 18 heures 30 min.		
Valeur d'un stère d'étais bois fourni.	16	60
Les élémens pour les étayemens faits en bois non fournis, étant les mêmes, le stère revient à.	9	60

75. *Etayement sujet et chevalement.*

Déchet, et le double transport des bois, *id.* qu'au no. 74.	62	25
Taille, 5 jours ou 50 heures.	16	25
Levage, pose, dépose, chargement et déchargement, 24 jours ou 240 heures.	78	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 94 fr. 25 c.	9	43

	fr.	c.
Déboursé.	165	93
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	27	65
Valeur du cent de bois pour chevalement.	193	58

Elémens principaux pour un stère.

Taille, 4 heures 50 min.
Levage, pose, dépose et déchargement, 23 heures 20 min.

Valeur du stère de chevalement.	18	85

76. *Etais déposés et reposés seulement, sans être retaillés.*

Dépose et repose, 15 jours ou 150 heures.	48	75
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre	4	88
Déboursé.	53	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	8	94
Valeur d'étais déposé et reposé.	62	57

Elémens principaux pour un stère.

Pour dépose et repose, 14 heures 40 min.

Valeur d'un stère.	6	10

77. *Chevalement déposé et reposé seulement.*

Pour la dépose et la repose, 20 journées ou 200 h.	65	00
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre	6	50
Déboursé.	71	50
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	11	92
Valeur du chevalement pour dépose et repose. . .	83	42

	fr.	c.
Et pour un stère, 19 heures 30 min.		
Valeur du stère.	8	15

78. *Echafaudage et cintre de cave.*

Déchet des bois loués pour la taille, assemblage et fausse coupe, 2 pièces $\frac{1}{4}$, à 7 fr. le cent, prix moyen.	17	75
Façon, taille et levage, *id.* qu'au n°. 58.	146	25
Dépose et chargement des bois, 10 jours ou 100 h.	32	50
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 178 75 c.	17	87
Transport double, *id.* qu'au n°. 74.	50	00
Déboursé.	264	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	44	06
Valeur d'un cent de bois pour échafaud.	308	43
Le même en vieux bois de démolition, taillé sur place, *id.* qu'au n°. 58.	117	00
Levage, *id.* qu'au n°. 7.	39	00
Dépose des bois, 7 jours et demi ou 75 heures. .	24	37
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre montant à 180 fr. 37 c.	18	03
Déboursé.	198	40
Bénéfice, un 6e. de la dépense	33	06
Valeur du bois à façon pour échafaud. . .	231	46

Elémens principaux pour un stère.

Façon, taille et levage, *id.* qu'au n°. 58. .		
Dépose et chargement, 9 heures 40 min.		
Valeur du stère.	30	00

	fr.	c.
Les bois n'étant pas fournis, taille *id.* qu'au n°. 58.		
Levage, *id.* qu'au n°. 7		
Dépose des bois, 7 heures 20 min.		
Valeur du stère à façon.	22	55

79. *Démolition de plancher, cloison et comble, les bois descendus à la chèvre, rangés et empilles par lot.*

Temps pour désassembler, décheviller et faire les coupemens nécessaires, descendre et ranger les bois, 140 heures.	45	50
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre	4	55
Déboursé.	50	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	8	34
Valeur d'un cent de bois pour démolition.	58	39
Et pour un stère, 13 heures 40 min.		
Valeur du stère.	5	55

DES BATIMENS RURAUX.

Le bois ordinaire jusqu'à 11 à 12° de grosseur, exploité des forêts qui sont d'une certaine étendue et abondantes en bois d'équarrissage, se vend 500 fr. le cent, en supposant que l'endroit où est située la vente se trouve à quatre lieues de distance, le transport au chantier, tant sur route pavée que sur chemin de traverse, sera du prix de 110 fr., savoir : 35 fr. pour la première lieue, et 25 fr. pour chacune des trois autres ; le prix du cent de pièces bois ordinaire rendu, reviendra donc à la somme de. . . . . 610 fr. 00 c.

Le bois de 12 à 16° de grosseur se vend, dans ces mêmes forêts, 800 fr., et 110 fr. de transport, ce qui le porte à la somme de. . . . . 910 fr. 00 c.

Lorsqu'on prend une certaine quantité de bois, il est assez d'usage de ne faire qu'un prix pour le petit et le gros bois, et alors le tout se vend à raison de 525 fr., ce qui porte le cent de pièces, compris le transport, à. . . . . 635 fr. 00 c.

Les bois provenant de ces forêts particulières, et même ceux des grandes forêts environnant Paris, sont généralement plus défectueux et plus mal équarris que ceux qui viennent des forêts de la Champagne et des Vosges.

Le prix de la journée de 12 heures de travail des bons ouvriers charpentiers, est de 3 fr., c'est l'heure. . . 0 f. 25 c.

La journée de même durée, pour deux scieurs de long, est du prix de 5 fr. 50 c., c'est l'heure. . . . . 0 fr. 46 c.

80. *Détail pour un cent de bois* ordinaire *jusqu'à* 12 ° *de grosseur, assemblé ou non à tenons et mortaises, employé pour des planchers, pans de bois, cloisons et combles, le toisé en étant fait avec* usage *conformément à l'habitude conservée jusqu'alors pour les travaux de la campagne.*

	fr.	c.
Bois pour 100 pièces, compté par le toisé, 82 pièces marchandes en œuvre, à 610 fr. le cent. . . .	500	20
Déchet, en outre des quatre pièces passées dans la vente pour cet objet, 4 pièces en plus par cent, égard à la défectuosité de ces bois.	24	40
Façon pour la taille et assemblage, 31 jours ou 372 heures, à 25 c. l'h.	93	00
Levage et pose, 11 jours ou 132 heures, à 25 c. l'h.	33	00
Faux frais pour équipage et loyer de chantier, un 15e. de la main d'œuvre montant à 126 fr. . . .	8	40
Le transport du bois du chantier au bâtiment, supposant celui-ci à demi-lieue au plus du chantier.	20	00
Déboursé.	679	00
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	67	90

	fr.	c
Valeur d'un cent de bois avec ou sans assemblage..	746	90

81. *Le même bois non fourni, mais taillé dans le chantier.*

Façon, taille, levage et faux frais, *id.* ci-dessus. .	134	40
Transport du chantier au bâtiment, *id.*	20	00
Déboursé	154	40
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	15	44
Valeur d'un cent de bois neuf à façon.. .	169	84

82. *Bois vieux à façon, et taillé au bâtiment.*

Façon, 33 jours et demi, ou 402 heures, à 25 c. l'h.	100	50
Levage et pose, *id.* que ci-dessus.	33	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 133 fr. 50 c.	8	90
Déboursé.	142	40
Bénéfice, un 10e. de la dépense	14	24
Valeur d'un cent de bois vieux à façon. .	156	64

83. *Bois neuf* idem, *pour plancher, pan de bois et comble, assemblé ou non, et* scié en deux, trois ou quatre *parties.*

Bois, déchet, façon, levage et pose, faux frais et transport du bois au bâtiment, *id.* qu'au n°. 80.	679	00
Sciage, 88 to., réduit pour les petits et les gros bois à 40 min. par to., 58 h. 40 min., à 46 c. l'h. .	26	98
Déboursé.	705	98
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	70	59
Valeur d'un cent de bois de sciage . . .	776	57

84. *Le même bois non fourni, mais taillé dans le chantier.*

	fr.	c.
Façon, taille, pose, sciage et faux frais, *id.* qu'aux numéros 81 et 83.	161	38
Transport du bois au bâtiment.	20	00
Déboursé.	181	38
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	18	14
Valeur d'un cent de bois neuf à façon et de sciage. .	199	52

85. *Bois vieux de sciage, et taillé au bâtiment.*

Façon, levage et faux frais, *id.* qu'au n°. 82. . .	142	40
Sciage, 88 to., *id.* qu'au n°. 83, à 44 min. par to., 64 h. 30 min., à 46 c. l'h..	29	67
Déboursé.	172	07
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	17	20
Valeur d'un cent de vieux bois de sciage, à façon..	189	27

86. *Bois neuf refait, pour des* lucarnes.

Bois en œuvre, *id.* qu'au n°. 80.	500	20
Déchet par les coupes et corroyages, 7 pièces et demie, à 6 fr. 10 c. la pièce..	45	75
Façon et assemblage, 55 jours ou 660 heures, à 25 c. l'h..	165	00
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 80.	33	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 198 fr..	13	20
Voiture du chantier au bâtiment.	20	00
Déboursé.	777	15
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	77	71
Valeur d'un cent de bois neuf pour lucarnes. . . .	854	86

87. *Le même bois neuf pour lucarne, mais à façon.*

	fr.	c.
Façon, taille, pose et faux frais, *id* qu'au n°. 86.	211	20
Transport des bois au bâtiment, *id.*	20	00
Déboursé.	231	00
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	23	10
Valeur du bois neuf pour lucarne, à façon.	254	10

88. *Bois vieux pour lucarne, et taillé au bâtiment.*

Façon, 60 jours ou 720 heures, à 25 c. l'heure. .	180	00
Levage, *id.* qu'au n°. 80.	33	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 213 fr..	14	20
Déboursé.	227	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense	22	72
Valeur du vieux bois à façon pour lucarne.. . . .	249	92

89. *Bois de qualité, de la grosseur de* 13 *à* 15°, *assemblé ou non, pour potraux et autres ouvrages.*

Pour 100 pièces de bois en œuvre comptées par le toisé, 86 pièces marchandes, à 910 fr. le cent..	782	60
Déchet dans l'emploi, 3 pièces, à 9 fr. 10 c. . .	27	30
Façon, 25 jours ou 288 heures, à 25 c. l'heure. .	75	00
Levage et pose, 14 jours ou 168 heures.	42	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 117 fr.	7	80
Transport du bois au bâtiment.	20	00
Déboursé.	954	70
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	95	47
Valeur du bois neuf de qualité.	1050	17

90. *Le même bois non fourni, et taillé au chantier.*

	fr.	c.
Façon, levage et faux frais. *id.* qu'au n°. 89. . . .	124	80
Voiture de transport, *id.*	20	00
Déboursé.	144	80
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	14	48
Valeur du bois de qualité à façon. . . .	159	28

91. *Bois de qualité, pour marches et limons d'escalier, à quartier tournant.*

Pour 100 pièces de bois en œuvre compté par le toisé, 62 pièces marchandes, à 910 fr. le cent. .	564	20
Déchet par la taille, et eu égard au mauvais équarrissage de ces bois, 6 pièces et demie, à 9 fr. 10 c.	59	15
Façon, pour la taille et les moulures, 105 jours ou 1260 heures, à 25 c. l'heure.	315	00
Levage et pose, 20 jours ou 240 heures.	60	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 375 fr.	25	00
Sciage, 105 to., à 40 min. par to., 70 heures, à 46 c. l'heure.	32	20
Voiture au bâtiment.	16	00
Déboursé.	1071	55
Bénéfice, un 10e. de la dépense	107	15
Valeur d'un cent de bois neuf pour escalier. . . .	1178	70

92. *Le même bois non fourni, et taillé dans le chantier.*

Façon, levage et pose, faux frais et sciage, *id.* qu'au n°. 91.	432	20
Transport du bois au bâtiment, *id.*	16	00

	fr.	c.
Déboursé.	448	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	44	82
Valeur du bois neuf pour escalier, à façon. . . .	493	02

93. *Bois vieux à façon pour escalier, et taillé au bâtiment.*

Façon, 114 jours ou 1368 heures, à 25 c. l'h. .	342	00
Levage et pose, *id.* qu'au n°. 91.	60	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 402	26	80
Sciage, 105 to., à 44 min. par to., 77 heures, à 46 c. l'h..	35	42
Déboursé.	464	22
Bénéfice, un 10e. de la dépense . . .	46	42
Valeur d'un cent de vieux bois à façon, pour escalier.	510	64

94. *Bois de plancher, de pan de bois et de comble, déposé et reposé.*

Temps, 25 jours ou 300 heures, à 25 c. l'h. . . .	75	00
Faux frais, un 15e de la main d'œuvre.	5	00
Déboursé.	80	00
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	8	00
Valeur d'anciens bois déposés et reposés.	88	00

95. *Vieux bois pour dépose seulement, descendu et rangé.*

Temps, 13 jours ou 156 heures, à 25 c. l'heure. .	39	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre..	2	60
déboursé.	41	60
Bénéfice, un 10e. de la dépense	4	16
Valeur d'un cent de bois déposé. . . .	45	76

96. *Etayement fait en bois fourni par l'entrepreneur, et transporté au bâtiment.*

	fr.	c.
Déchet par la taille et coupe de longueur, 1 pièce ¾ de bois vieux ou neuf, à 4 fr. 50 c. la pièce. .	7	87
Façon pour la taille, 4 jours ou 48 heures, à 25 c.	12	00
Levage, pose, dépose, chargement et déchargement à deux fois, de ces mêmes bois, 18 jours ou 216 heures.	54	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 66 fr.	40	00
Transport du chantier au bâtiment, et rapport des bois au chantier	4	40
Déboursé.	118	27
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	11	82
Valeur du bois fourni pour étais. . . .	130	09

97. *Etayement en vieux bois, taillé sur place.*

Pour la recherche du bois, transport et taille sur place, 5 jours ou 60 heures.	15	00
Levage, pose et dépose, 16 jours ou 192 heures.	48	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre montant à 63 fr.	4	20
Déboursé.	67	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense	6	72
Valeur des étais en vieux bois.	73	92

98. *Etais, déposés et reposés.*

Temps, 15 jours ou 180 heures.	45	00
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	3	00

	fr.	c.
Déboursé.	48	00
Bénéfice, un 10e. de la dépense	4	80
Valeur des étais déposés et reposés. . . .	52	80

99. *Bardeau fourni, fait avec du vieux bois de chêne ou avec des bouts de bois neuf de rebut, ayant environ* 10 *de longueur.*

Pour un mille de compte, 2 pièces de bois ou 6 pieds cubes, à 4 fr. 50 c. la pièce, prix moyen. . . .	9	00
Façon, 10 heures, à 25 c. l'heure.	2	50
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	17
Déboursé.	11	67
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	1	18
Valeur d'un mille de bardeau.	12	85

100. *Bardeau à façon, fait en vieux bois de démolition.*

Temps pour un mille, 11 heures et demie, à 25 c.	2	87
Faux frais, un 15e. de la main d'œuvre.	0	18
Déboursé.	3	05
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	30
Valeur d'un mille de bardeau à façon. . .	3	35

TABLE DES PRIX

RESULTANT DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE CHARPENTE.

Prix applicables au 1^er^. mode *de mesurer les bois, qui consiste à ne point compter les fractions de pouces sur les grosseurs, et de ne compter que la longueur réelle que chaque pièce porte en œuvre.*

Pages.	*Bois pour lintaux, planchers, chevrons et autres*, sans assemblages.	PRIX POUR 100 pièces. fr.	c.	un stère fr.	c
392	Bois *ordinaire*, non de sciage, dit bois de *brin*	1105	07	107	55
392	Le même en vieux bois, pour façon	114	68	11	15
393	Bois neuf *idem* avec un *sciage*	1151	70	112	10
393	Le même en vieux bois, pour façon	166	00	16	15
394	Bois neuf *idem* avec 2 *sciages*	1198	45	116	64
394	Le même en vieux bois, pour façon	217	30	21	15
395	Bois de *qualité* de 13 à 15°	1311	86	127	40
395	Bois de qualité à *un sciage*	1335	81	130	00
396	Bois de qualité à 2 sciages	1383	72	134	70
	Bois avec assemblages.				
396	Bois *ordinaire*, non de sciage dit bois de *brin*	1201	00	116	90
396	Le même en vieux bois, pour façon	217	21	21	13
397	Bois neuf *idem* à *un sciage*	1247	63	121	50
397	Le même en vieux bois, pour façon	268	52	26	12
398	Bois neuf *idem* à *deux sciages*	1294	26	126	00
398	Le même en vieux bois, pour façon	300	09	29	20
399	Bois ordinaire *refait* sur une ou deux faces, pour sablière, huisserie	1253	03	122	30
399	Le même en vieux bois, pour façon	266	93	25	97
400	Bois refait sur les *quatre faces* tels que poteaux et lisses de barrière	1326	03	129	10
400	Le même en vieux bois, pour façon	304	46	29	62
401	Bois refait, pour poteaux et chapeau de lucarne, feuillé et mouluré	1349	42	131	30
401	Le même en vieux bois, pour façon	348	25	33	88
402	Bois de *qualité* de 13 à 15°	1386	93	135	00

Pages.		PRIX POUR 100 pièces. fr.	c.	un stère. fr.	c.
402	Bois de qualité à *un sciage*.	1410	88	137	35
403	Bois de qualité à *deux sciages*.	1458	80	142	00
403	Bois de qualité *refait* pour des mangeoires et racinaux.	1468	88	143	00
	Bois ordinaires, ceux *sans assemblage* et ceux *avec assemblage* confondus, prix moyen. .	1153	00	112	25
	La même confusion pour les vieux bois à façon.	165	95	16	15
	Bois ordinaire à *un sciage*, ceux sans assemblage et ceux avec assemblages confondus .	1199	65	116	80
	La même confusion pour les vieux bois à façon.	217	25	21	15
	Bois ordinaire à *deux sciages*, ceux sans assemblage confondus avec ceux assemblés. . . .	1246	35	121	35
	La même confusion pour les vieux bois à façon.	258	60	25	20
	Bois de *qualité* de 13 à 15^e avec ou sans assemblage, *idem*.	1349	40	131	35
	Le même à *un sciage*.	1373	35	133	70
	Le même à *deux sciages*	1421	30	138	35
404	Marches en bois de qualité, pour escalier ordinaire, sur plan parallélogramme	1815	82	176	80
	Marches *idem*, en bois ordinaire	1633	00	159	00
405	Limon en bois de qualité, pour le même escalier.	2625	06	255	50
	Limon *idem*, en bois ordinaire.	2387	00	232	50
405	*Vieux bois fournis*, de diverses grosseurs et de première qualité, *sans assemblage*.	936	02	91	10
406	Les mêmes avec assemblage.	1032	15	100	50
406	Les mêmes avec ou sans assemblage, confondus.				
406	*Sapine* en grume pour échafaud.	957	76	94	80
407	Sapine de *sciage*, employée à des combles ou à des échafauds.	1032	81	100	55
407	*Étais*, couchis, étrésillons, les bois loués.	202	94	19	75
408	Les mêmes à façon, en bois vieux.	108	44	10	55
408	Étais de sujetion et *chevalement*, les bois loués.	227	96	22	20
409	Étais, couchis et étrésillons, déposés et reposés seulement, sans coupement des bois. .	75	07	7	30
409	Chevalement, déposé et reposé *idem*	95	92	9	35
410	*Echafaud et cintre* pour des voûtes, les bois loués.	357	08	34	75
410	Les mêmes à façon, en vieux bois.	254	76	24	80
411	Démolition de vieux bois, descendus à la chèvre ou à l'épaule..	64	63	6	30
411	Plat-bords, pour plancher d'échafaud, en superficie.	26	32	6	95
	Les mêmes à façon..	4	60	1	22

Prix applicables au second mode *de mesurer les bois, qui consiste à compter toutes les fractions de pouce sur les grosseurs, et ne compter les longueurs que pour ce qu'elles sont en œuvre.*

Pages.	*Bois pour linteaux, planchers, chevrons et autres*, sans assemblages.	PRIX POUR 100 pièces. fr.	c.	un stère. fr.	c.
412	Bois *ordinaire*, non de sciage, dit bois de brin.	978	33	95	25
413	Bois *idem*, avec *un sciage*	1019	56	99	25
413	Le même avec *deux sciages*	1061	07	103	30
414	Bois de *qualité* de 13 à 15e	1205	96	117	40
414	Le même à *un sciage*	1228	22	119	60
415	Le même à deux sciages	1272	74	123	90
	Bois avec assemblage.				
415	Bois *ordinaire*, non de sciage, dit de *brin*	1070	09	104	15
416	Le même bois avec *un sciage*	1111	60	108	65
416	Le même avec *deux sciages*	1153	11	112	25
417	Bois ordinaire, refait sur une ou deux faces, pour sablière, huisserie	1120	95	109	15
418	Bois refait sur les quatre faces, tels que poteaux et lisses de barrière	1190	95	115	95
418	Bois refait, pour poteaux et chapeaux de lucarnes, feuillé et mouluré	1214	35	118	20
419	Bois de *qualité* de 13 à 15e	1276	82	124	30
419	Le même avec *un sciage*	1299	08	126	45
420	Le même avec *deux sciages*	1343	60	130	75
420	Bois de qualité *refait*, pour des mangoires et racinaux	1391	92	135	50
	Bois ordinaires, ceux sans assemblages et ceux avec assemblages confondus	1024	25	99	70
	Bois ordinaires à un sciage, confondus de même, ceux avec ou sans assemblages	1065	60	103	95
	Le même mais à *deux* sciages, et de même confondu	1107	10	107	80
	Bois de qualité de 13 à 15e, ceux avec ou sans assemblages confondus	1241	40	120	85
	Le même avec *un sciage*	1261	65	123	00
	Le même avec *deux sciages*	1308	20	127	35
421	Marches en bois de qualité, pour escalier ordinaire, sur plan parallélogramme	1063	94	103	60
	Marches *idem*, en bois ordinaire	1002	00	97	60
422	Limon en bois de qualité, pour le même escalier	1759	68	171	50
	Limon *idem*, en bois ordinaire	1522	00	148	30
423	Etais, couchis, étrésillons, les bois loués	183	52	17	90
423	Les mêmes, déposés et reposés seulement, sans retaille des bois	66	73	6	50
424	Echafaud et cintre pour des voûtes, les bois loués	329	41	32	10
424	Démolition de vieux bois descendus à la chèvre, ou à l'épaule	60	47	5	90

Prix applicables au troisième mode *de mesurer les bois, qui consiste à compter toutes les fractions de pouce sur les grosseurs et les longueurs avec usage.*

Pages.	*Bois pour linteaux, planchers, chevrons et autres*, sans assemblages.	PRIX POUR 100 pièces. fr.	c.	un stère. fr.	c.
425	Bois *ordinaire*, non de sciage, dit bois de *brin*.	898	56	87	50
426	Le même en vieux bois, pour façon.	104	26	10	15
426	Bois neuf *idem*, avec *un sciage*	936	81	91	10
427	Le même en vieux bois, pour façon.	146	32	14	30
427	Bois neuf à *deux sciages*.	975	05	94	90
427	Le même en vieux bois, pour façon.	188	58	18	35
428	Bois de qualité, de 13 à 15°.	1116	54	108	35
429	Bois de qualité, à *un sciage*.	1137	23	110	70
429	Le même à *deux sciages*..	1178	60	112	75
	Bois avec assemblages.				
430	Bois ordinaire, non de sciage, dit bois de *brin*.	986	16	96	00
430	Le même en vieux bois, pour façon.	200	20	19	50
431	Bois neuf à *un sciage*.	1024	40	99	75
431	Le même en vieux bois, pour façon.	242	26	23	60
431	Bois neuf à *deux sciages*.	1062	65	103	45
432	Le même en vieux bois, pour façon.	284	32	27	35
432	Bois ordinaire, *refait* sur une ou deux faces, pour sablière, huisserie..	1050	55	102	25
433	Le même en vieux bois, pour façon	246	07	23	95
433	Bois refait sur *les quatre* faces, tels que poteaux et lisses de barrières.	1107	02	107	45
434	Le même en vieux bois, pour façon.	281	53	27	40
435	Bois refait, pour poteaux et chapeau de lucarnes, feuillé et mouluré.	1128	52	109	85
435	Le même en vieux bois, pour façon	325	32	31	70
436	Bois de *qualité*, de 13 à 15°	1183	17	115	20
436	Bois de qualité, à *un sciage*	1203	86	117	25
437	Le même, à *deux sciages*	1245	23	121	20
437	Bois de qualité, *refait* pour des mangeoires et racinaux..	1267	32	123	40
	Bois ordinaires, ceux *sans assemblages* et ceux *avec assemblages*, confondus	942	40	91	75
	La même confusion, pour les vieux bois à façon.	152	25	14	85
	Bois ordinaire à *un sciage*, ceux avec ou sans assemblages, confondus	980	60	95	45
	La même confusion, pour les vieux bois à façon.	194	30	18	95
	Bois ordinaire, à *deux sciages*, ceux avec ou sans assemblages, confondus	1018	90	99	20
	La même confusion, pour les vieux bois à façon.	236	40	22	85

Pages.		PRIX POUR 100 pièces.		PRIX POUR un stère.	
		fr.	c.	fr.	c.
	Bois de qualité, de 13 à 15°, avec ou sans assemblage *idem*	1150	00	111	80
	Le même a *un sciage*	1170	60	114	00
	Le même à *deux sciages*	1212	00	117	00
438	Marches en bois de qualité, pour escalier ordinaire, sur plan parallélogramme	949	40	92	45
	Marche *idem*, en bois ordinaire	854	00	83	20
439	Limon en bois de qualité, pour le même escalier	1637	90	159	45
	Limon *idem*, en bois ordinaire	1512	00	147	30
439	*Vieux bois fournis*, de diverses grosseurs et de première qualité, *sans assemblages*	763	32	74	00
440	Les mêmes, avec ou sans assemblages, confondus	850	92	82	85
440	*Sapine* en grume, pour des échafauds	893	60	86	70
441	Sapine de *sciage*, employée à des combles ou à des échafauds	966	15	94	05
442	*Etais*, couchis, étrésillons, les bois loués	170	64	16	60
442	Les mêmes a façon, en bois vieux	98	01	9	60
443	Etais de sujétion et *chevalement*, les bois loués	193	58	18	85
443	Etais, couchis et étrésillons déposés et reposés, les bois non retaillés	62	57	6	10
443	Chevalement, déposé et reposé *idem*	83	42	8	15
444	*Echafaud* et *cintre* pour des voûtes, les bois loués	308	43	30	00
444	Les mêmes à façon, en vieux bois	231	46	22	55
445	Démolition de vieux bois descendus à la chèvre, ou à l'épaule	58	39	5	55

Charpente pour les bâtimens ruraux, toisée avec usage.

		Prix pour 100 pièces.	
		fr.	c.
447	Bois *ordinaires* jusqu'à 12° de grosseur, assemblé ou non, à tenons et mortaises, employés pour des planchers, pan de bois, cloisons et combles	746	90
447	Les mêmes bois neufs, mais pour façon	169	84
447	Bois vieux, et de même à façon	156	64
447	Bois neuf ordinaire, scié en deux, trois ou quatre parties	776	57
448	Le même bois neuf de sciage, mais pour façon	199	52
448	Bois vieux, et de même pour façon	189	27
448	Bois neuf, ceux avec sciage, ou sans sciage confondus	761	80
448	Les mêmes bois, avec ou sans sciages, mais à façon	184	70
448	Bois vieux à façon, avec ou sans sciages	173	00
448	Bois neuf relait, pour des poteaux et chapeaux de lucarnes	854	86
449	Le même bois neuf pour lucarnes, mais à façon	254	10

Pages.		Prix pour 100 pièces. fr.	c.
449	Le même bois de lucarnes, en vieux bois, et à façon . .	249	92
449	Bois de *qualité* depuis 12 jusqu'à 15° de grosseur, pour		
450	potiaux, poutres et autres ouvrages.	1050	17
450	Le même bois neuf, mais pour main d'œuvre.	159	28
450	Bois de qualité, pour marches et limons d'escalier ordi-		
	naire, à quartier tournant.	1178	70
451	Bois neuf pour escalier *idem*, mais pour main d'œuvre.	493	02
451	Vieux bois pour escalier *idem*, et pour façon seule. . .	510	64
451	Bois de plancher et comble, pour dépose et repose seu-		
	lement.	88	00
451	Vieux bois de comble, de cloisons et de planchers démo-		
	lis, descendus et rangés..	45	76
452	Etais en bois fourni, les bois loués seulement.	130	09
452	Etais faits en bois du propriétaire..	73	92
453	Etais pour dépose et repose seulement sans être retaillés.	52	80
453	Bardeau fourni, le mille de compte.	12	85
453	Bardeau, pour façon, le mille *idem*.	3	55

TRAITÉ DU MESURAGE

DES

OUVRAGES DE CHARPENTE

APPLICABLE A LA PREMIÈRE PARTIE DES DÉTAILS.

Des Longueurs.

CHAQUE pièce de bois droite ou courbe, pour plancher, pan de bois, comble, marches et limon d'escalier, sera mesurée selon sa longueur en œuvre; et la longueur de toutes celles qui seront coupées en sifflet, telles que pour des tournisses, des pannes, sera réduite au milieu du biseau ou onglet.

A ces longueurs en œuvre seront ajoutées les portées ou scellement, dans les murs ou pans de bois, et les tenons, dans les mortaises; les scellemens en mur seront comptés, à 9° ou 25 centimètres de longueur, pour les poutres, poutrelles, potrails, entraits, solives d'enchêtrures, sablières principales, blochets et pannes; et à 6° ou 15°. pour les solives ordinaires, et tous autres petits bois; ces mêmes scellemens et ceux des marches qui seront faits dans des pans de bois, ne seront tous comptés que pour 3° Les tenons des principales pièces, tels qu'arbalêtiers, chevêtres, seront comptés pour 4° ou 10 centimètres de longueur, et les tenons de solives ou pièces semblables, et tous ceux de plus petits bois, seront ajoutés à la longueur pour 3°; quant aux embrèvemens des marches dans les limons, ils le seront pour 2° ou 5 centimètres.

Des Grosseurs.

La mesure des grosseurs de toutes les pièces de bois brutes ou refaites, c'est-à-dire corroyées, et non sciées, sera prise au milieu, ou aux deux bouts, dont on prendra la moitié pour

réduite. Aucune *fraction* de pouce ne sera comprise dans ces mesures; ainsi 6° 6 lignes, et même 6° 9 lignes sur chaque face, ne seront comptées que pour 6°; il en sera de même de ces fractions pour toutes les autres dimensions.

Le débit des pièces par le sciage convertissant des pouces entiers en demi-pouces, de manière qu'une pièce de 7° carrés, fendue en deux, produira deux pièces de 3° ½ d'épaisseur chacune; cette fraction de pouce, dans les cas semblables, sera comptée, mais elle ne le sera toujours que pour 6 lignes, eût-elle 3° 9 lignes ou même n'eût-elle que 3° 3 lignes; il en sera ainsi pour tous les demi-pouces appartenans à d'autres épaisseurs.

Les bois courbes, cintrés naturellement ou qui le seront par des levées, ne seront comptés que pour ce qu'ils seront en œuvre et non compris les fractions de pouce lorsque les pièces seront carrées, et lorsque ces bois seront de sciage, ces fractions seront comptées comme il est dit ci-dessus.

La largeur des marches droites pour les escaliers ordinaires sera prise au milieu de leur longueur, et pour celles triangulaires, qu'on nomme marches dansantes, aux deux tiers; elle le sera côté du scellement; ces marches étant d'une seule pièce et chanlattées dessous, la hauteur sera pour toutes réduite à 3° ½, toutes les fois cependant qu'elles auront 6° sur le devant, et en proportion si elles en ont plus ou moins; si sous ces marches des alaises sont rapportées pour compléter la hauteur de 6° ou des écoinsons ou alaises pour compléter leur largeur, ces morceaux seront mesurés séparément du reste de chaque marche, et leur produit sera réuni au surplus de la marche pour être payé comme telle.

Les marches palières seront mesurées suivant leur dimension en œuvre, ainsi que les quartiers tournans ou *sabots*, qui sont ordinairement pris à même ces pièces, et réunis l'un à l'autre aux bois du limon; mais si ces sabots, au lieu d'être élégis dans ces marches, y sont rapportés, ceux-ci seuls seront comptés comme limons et le surplus comme marches.

La largeur et l'épaisseur de tous les bois droits ou courbes

composant le limon de ces escaliers, quartiers, volutes, noyaux et patins, seront comptées suivant leurs dimensions en œuvre, en observant de comprendre, comme on vient de le dire précédemment, les demi-pouces sur l'épaisseur des bois méplats ou de sciage.

Toutes levées faites à la scie sur des arbalétiers, semelle traînante, limon d'escalier et autres pièces, dont la valeur du bois levé sera plus forte que les frais de sciage, seront déduites du cube en œuvre, et ce cube restant sera porté dans la classe des bois de sciage.

Aucune calle, ou bout de bois placé sous des portées de potraux, solives d'enchevretures et autres pièces, ne sera comptée; il en sera de même des chevilles, des tasseaux, et enfin de tous petits morceaux de bois dont l'emploi sera devenu indispensable pour la confection de la pose des ouvrages, puisque ces portions de bois font partie du déchet accordé dans les divers détails des prix.

Tous tenons et mortaises, trous de boulons, de chevillettes, de clous, feuillures, hachement, coupement, entailles et paumes faits dans les bois neufs, soit au chantier, soit sur le tas, lors de la pose, ne seront pas comptés séparément de l'ouvrage; mais lorsque ces mêmes ouvrages seront exécutés sur des vieux bois qui seront en place pour raccorder ceux-ci avec les bois neufs, ils seront estimés séparément et en raison du temps qui y aura été employé.

Du classement des bois d'après ce mode de toiser.

Tous bois qui auront jusqu'à 12° de grosseur, n'importe leur longueur, seront timbrés sous le nom de *bois ordinaire;* on distinguera parmi eux, ceux qui ne porteront ni tenons, ni mortaises, et on les timbrera *bois sans assemblage*, et les autres ayant tenons et mortaises ou autres assemblages, seront timbrés *bois avec assemblage.*

De ces mêmes bois ordinaires assemblés ou non, on séparera tous ceux qui seront sciés, en distinguant encore parmi

ceux-ci, les bois qui n'auront de sciage que d'un côté, de ceux qui en auront sur deux faces ou plus.

Seront censés bois de sciage tous ceux qui seront méplats, qui auront environ moitié ou moins de grosseur d'un sens que de l'autre, et ceux qui seront carrés et de petites dimensions, tels que des chevrons ou autres bois ayant 3 à 4° de grosseur.

Dans cette première classe de bois on classera séparément des bois ordinaires tous ceux qui seront refaits, c'est-à-dire, tous les bois qui auront été blanchis ou dressés à la bisaiguë, ou à la scie, ou de plus feuillés ou moulurés, comme pour des sablières d'égout, des potaux et liens de hangard, des huisseries, des potaux et lisses de barrières, des devants de mangeoires et racinaux, des potaux et chapeaux de lucarnes, etc. On timbrera tous ces bois sous le nom de *bois refaits*, en expliquant à quoi ils sont employés et de la manière dont ils seront refaits, sans dire s'ils sont ou non de sciage.

Tous les bois de 12° carrés ou de 12° de largeur seulement et ceux au-dessus de cette dimension, seront séparés des bois de plus petite dimension et seront timbrés sous le nom de *bois de qualité*.

Ces bois de qualité, selon leurs grosseurs, se diviseront en quatre classes : la première comprendra les bois depuis 12° jusqu'à 14°; la seconde, ceux de 15 à 17°; la troisième, ceux de 18 à 20°, et la dernière ceux de 21° et plus de grosseur. (1)

Au surplus, les mêmes distinctions qui viennent d'être faites pour les bois ordinaires seront faites aussi pour les bois de qualité, c'est-à-dire qu'on séparera les bois assemblés de ceux qui ne le seront pas, et les bois de sciages ou refaits de ceux qui auront été employés bruts.

---

(1) Monsieur Rondelet, dans un des tableaux de son ouvrage, pages 122 ou 682, propose de diviser ces bois de qualité en 72 classes, soit comme grosseur, soit comme longueur; je pense que quatre classes sont suffisantes, et en cela je ne fais que me conformer au mode adopté par les commerçans même les plus stricts dans leurs livraisons.

Les bois pour escalier seront timbrés sous leur nom particulier, en observant toutefois d'en faire deux classes, l'une qui ne comprendra que les marches et marches palières, lorsque les sabots seront rapportés sur celles-ci ; l'autre, qui comprendra tous les limons, marches palières, les sabots y étant élégis, les quatiers tournans, volutes, noyaux et patins ; parmi ces bois, ceux qui auront moins de 12° de largeur seront séparés des autres ; le surplus sera confondu dans une seule et même classe.

Lorsque, par rapport à une forme cintrée ou à l'irrégularité du plan de la cage renfermant l'escalier, le travail des limons sera devenu extraordinaire par la multiplicité des courbes, ou des quartiers tournans, on l'expliquera pour accorder un prix particulier à ces limons.

Le mesurage de tous bois neufs, mais à *façon*, ainsi que celui de tous les *vieux bois* remployés, sera, dans tous les cas, ainsi que leur classement, semblable à tout ce qui vient d'être expliqué à l'égard des bois fournis.

Quant aux bois employés pour des étaiemens, des étrésillons, des chevalemens, des échafauds et des cintres, que ces bois soient fournis ou non, leur mesurage sera le même que pour tous les autres ouvrages, et quant à leur classement, les étaiemens, couchis et étrésillons seront réunis en un seul article, sous le nom *étais ;* ces mêmes étaiemens, mais de sujétion et les chevalemens peu considérables feront une autre classe sous la désignation de *chevalement*, et enfin, les bois employés pour des échafauds et ceux pour des cintres de voûtes, d'archivoltes, formeront une troisième classe sous le nom de *cintres*. On distinguera encore parmi ces ouvrages ceux qui auront été faits avec des vieux bois pris sur les lieux de ceux qui l'auront été avec des bois loués ; on séparera encore les bois qui n'auront été que reposés saprès leur dépose, des bois qui auront été taillés avant d'être reposés.

Pour le mesurage des vieux bois en démolition, on observera les mêmes règles que pour le bois neuf seulement ; tous bois gros ou petits, assemblés ou non, seront confondus dans une même classe ; tous les coupemens ou déchevil-

lages indispensables pour ces déposes feront partie du prix de cet ouvrage; en conséquence, aucune évaluation de ce genre ne sera accordée séparément.

Lorsqu'on fera usage de la mesure métrique, on pourra sans inconvénient, pour éviter une fraction de plus dans les calculs, ne compter les longueurs que de 10^c. en 10^c. : ainsi 31 à 35^c. ne seront comptés que pour 30^c.; et 36^c. pour 40^c., de même de toutes les autres longueurs.

La préférence qu'on a donnée à la mesure de 3 pieds cubes, mesure de convention, pour servir d'unité dans la livraison des bois de charpente, plutôt qu'à toute autre quantité plus ou moins grande, semble avoir eu un motif plus fondé qu'on ne pourrait le penser au premier aperçu; il paraîtrait que c'est parce que cette unité représente une toise superficielle de bois d'un pouce d'épaisseur; on pourrait même croire que cette surface est celle qui servit originairement à établir les comptes de ces bois, et que par suite seulement on donna la préférence à l'unité cubique de 3 pieds.

S'il est probable que le calcul superficiel est le premier dont on se soit servi, il est encore vrai qu'il méritait la préférence sur celui qu'on y a substitué, n'importe comment le toisé des bois soit fait, avec ou sans usage. Quelques exemples suffiront sans doute pour démontrer aux personnes qui se servent avec une égale facilité de l'un et de l'autre, que le calcul superficiel offre une économie de temps assez considérable sur l'autre.

On sait qu'un morceau de bois de 6 pieds de long sur 8 à 9° de grosseur fait une pièce ou 3 pieds cubes; on sait aussi que 8 multipliés par neuf font 72, et que considérant ces 72 pour 6 pieds, qui en est le 12^e., et le multipliant par 6 pieds qui est la longueur, on aura pour produit 36 pieds ou une toise; cette toise, qui représente une pièce, aura 1° d'épaisseur; en partant de ce point, il me sera facile de démontrer que toutes les opérations pour réduire le bois carré en superficie sont, dans tous les cas possibles, plus courtes que celles pour le réduire en cube.

Supposons un morceau de 6° sur 7° et 8 pieds de long, les deux côtés multipliés donnent 42° ou 3 pieds 6° qui, multipliés par 8 pieds qui est la longueur, font 28 pieds de toise.

Pour un morceau de 7° sur 9° et 14 pieds de long, les deux côtés multipliés faisant 63° ou 5 pieds 3° multipliés par la longueur, donnent 74 pieds 6°, ou 2 toises 2 pieds 6°.

Supposons un morceau de 9° sur 10° et 17 pieds de long, les deux faces multipliées donnent 90° ou 7 pieds 6°, qui multipliés par 17 pieds font une superficie de 127 pieds 6° ou trois toises $\frac{1}{2}$ 1 pied 6°.

Pas de doute que tous ces calculs peuvent se faire de mémoire par quelqu'un habitué à ce travail ; mais il ne peut pas en être de même du calcul cubique, c'est ce qu'on va démontrer.

Le premier exemple ci-dessus donne pour grosseur 3 pieds 6°; pour réduire cette pièce qui a 8 pieds de long en pieds cubes, il faut ajouter à ces 3 pieds 6° le $\frac{1}{3}$ pour les deux pieds excédant les 6 pieds que doit avoir la pièce; ce sont donc deux opérations à faire.

Le 2e. exemple donne une grosseur de 5 pieds 3° ; la longueur étant de 14 pieds, il faut, pour obtenir le cube, doubler ce premier produit et ajouter le $\frac{1}{3}$ pour les deux pieds en plus des 12 pieds ; ce sont donc trois opérations qu'il faut faire.

Le 3e. exemple donne une grosseur de 7 pieds 6°; la longueur de la pièce étant de 17 pieds, il faut, pour en connaître le cube, doubler ce produit, ensuite prendre la moitié du premier cube, puis le $\frac{1}{3}$ pour le complément de la longueur de 17 pieds, de sorte que dans ce dernier exemple on a quatre opérations à faire, au lieu de deux qu'il eût fallu par le calcul superficiel, et ce dernier exemple se rencontre très-souvent.

Du toisé des bois en grume.

Le toisé des arbres sur pied se fait dans les forêts par un cordeau avec lequel on prend la circonférence au milieu de leur hauteur, et le pourtour ne se compte, pour les arbres mesurés au tiers de la circonférence, que de 3° en 3° ; ainsi une

circonférence de 46° ou 47° n'est comptée que pour 45°; comme une de 59° ne l'est que pour 57°; en outre, dans cette mesure on déduit l'écorce sur le diamètre; savoir : un pouce pour les arbres jusqu'à 14° de diamètre, et 2° pour ceux au-dessus; cette déduction faite, il existe quatre modes différens pour réduire les arbres au carré, selon les conventions que l'on a faites, ou selon l'usage du lieu.

Le premier de ces modes est de prendre le $\frac{1}{3}$ de la circonférence ou les $\frac{33}{100}$, ainsi un arbre de 38° de pourtour, déduction faite de l'écorce qui n'est comptée que pour 36°, est considéré comme devant produire une pièce de 12° carrés. Cette convention, comme on le voit, devient très-avantageuse au vendeur, et ne peut produire que des bois de charpente presque ronds; aussi ce mode est-il peu en usage.

Le second mode est de prendre le quart de la circonférence ou les $\frac{25}{100}$, ainsi un arbre de 38° est supposé devoir produire une pièce de 9° sur 10°; c'est l'équarrissage dont on fait usage dans les forêts de la Picardie et dans celles des environs de Paris.

Le troisième est de déduire le $\frac{1}{6}$ de la circonférence et de prendre le $\frac{1}{4}$ du reste de cette circonférence, ce qui correspond aux $\frac{21}{100}$, de sorte qu'un arbre de 36° n'est compté que pour 30° dont on prend le $\frac{1}{4}$, ce qui produit un équarrissage de $7° \frac{1}{2}$ que l'on compte pour 7° sur 8°; tel est celui qui est en usage dans les forêts de la Champagne.

Enfin le quatrième mode est de déduire le $\frac{1}{5}$ de la circonférence et de prendre de même le $\frac{1}{4}$ du reste, ce qui correspond aux $\frac{20}{100}$ de la circonférence, de sorte que le même arbre de 36° ne produit qu'un équarrissage de 7°: ce dernier mode de réduction est rarement en usage.

FIN DE LA CHARPENTE.

COUVERTURE.

De l'Ardoise.

L'Ardoise, espèce de schiste que l'on trouve à une grande profondeur dans la terre où elle est disposée par bancs, nous fournit une couverture qui n'était point en usage chez les anciens, et qui est une des meilleures que nous puissions employer.

Nos carrières d'ardoises les plus estimées sont dans les environs d'Angers ; aussi est-ce de la ci-devant province d'Anjou, aujourd'hui département de Maine et Loire, que se fait le plus grand commerce d'ardoises, tant pour l'intérieur de la France que pour l'étranger.

On trouve encore de l'ardoise à Mézières ; elle est d'un noir pâle, et en outre elle est si tendre, si mal refendue et d'une si mauvaise qualité, qu'on n'en fait plus aucun usage à Paris ; elle y est même prohibée comme mauvaise fourniture, les environs de Charleroi ont aussi des carrières à ardoise d'une assez bonne qualité : on emploie cette ardoise dans une partie de la ci-devant province de Picardie.

L'ardoise d'Angers se transporte par bâteaux sur la Loire et la sur Seine ; elle arrive et se débarde au port aux tuiles, quai Saint-Bernard : on la livre au millier de compte. Le prix en est fait non compris les frais de transport au magasin ou au bâtiment.

On distingue dans cette ardoise deux sortes d'échantillons :

1°. La *grande carrée fine* ou *la grande carrée forte*, qui est celle dont on fait presque généralement usage ; ses dimensions sont de onze pouces de haut sur sept pouces neuf à dix lignes de large, rarement huit pouces ; la fine porte de trois quarts à une ligne un quart d'épaisseur, et la forte d'une ligne et demie à une ligne trois quarts d'épaisseur.

Parmi ces échantillons il s'en trouve qui n'ont que dem

ligne d'épaisseur ; il faut avoir soin de la faire mettre au rebut comme n'ayant point assez de consistance pour faire de l'ouvrage capable de résister aux coups de vents.

2°. La *cartelette*, qui s'emploie pour les combles cintrés ou pour des ouvrages de petites dimensions : cette ardoise porte huit pouces de haut sur six pouces de large, et trois quarts à une ligne trois quarts d'épaisseur ; elle provient du rebut de la grande carrée lors de sa refente ou de ses morceaux.

Une ardoise de bonne qualité doit être d'un beau noir et unie ; elle offre alors plus de force et elle est moins sujette à se diviser par feuillets.

La grande carrée se pose à 4 pouces de *pureau*, c'est-à-dire qu'il n'y a que 4 pouces de visibles à chaque ardoise. La *cartelette* se pose à trois pouces de pureau.

Une voiture à trois chevaux mène 5000 ardoises, et se paie, pour venir du port au bâtiment, distance d'environ demi-lieue, la somme de 5 fr. 00 c.

Un cent d'ardoises de la grande carrée, la plus épaisse, pèse environ 119 livres.

Le même nombre d'ardoises de la grande carrée la plus fine, pèse 44 livres, ce qui donne pour terme moyen et par toise superficielle, non compris le lattis, un poids d'environ 132 livres.

Un cent d'ardoises cartelettes de la plus forte épaisseur, pèse environ 86 livres.

Le même nombre de cartelettes de la plus faible épaisseur, pèse 28 livres, ce qui donne de même, terme moyen, pour une toise superficielle un poids de 164 livres : ainsi, le pureau de cette dernière n'ayant que 3° de hauteur, le poids de la toise superficielle est plus considérable que celui de la grande ardoise.

De la Tuile.

La tuile, dont on se sert à Paris, se tire de Bourgogne ou de Montereau ; elle arrive aussi par des bateaux, et se débarde, de même que l'ardoise, au port aux tuiles ; elle se livre au millier ; son prix ne comprend pas les frais de transport du port au magasin ou au bâtiment.

Cette tuile est de deux échantillons. Le premier, plus généralement employé, et que l'on nomme *grand moule*, porte onze pouces et demi de haut sur huit pouces et demi à huit pouces neuf lignes de largeur. Le second, que l'on appelle *petit moule*, n'a que neuf pouces et demi de haut sur six pouces et demi à six pouces trois quarts de largeur.

Le grand moule se pose à 4 pouces de pureau et le petit moule à 3 pouces.

Pour que la tuile soit de bonne qualité, elle doit être bien cuite et en quelque sorte vitrifiée au feu ; celle de Bourgogne offre toutes ces conditions ; aussi plus cette tuile est ancienne, plus elle est dure, et il n'est pas rare d'en trouver sur des combles qui y sont depuis plus d'un siècle.

Il se fabrique aussi de la tuile dans les environs de la capitale; mais on n'en fait point ou peu d'usage dans Paris, en ce qu'elle est bien inférieure en qualité à la précédente ; cette tuile de campagne ne porte ordinairement que 6 pouces de largeur et a moins d'épaisseur que celle de Bourgogne.

Une voiture à trois chevaux ne transporte ordinairement que 1000 tuiles grand moule comme elle en transporte 1500 de petit moule ; le port de cette voiture se paie 5 fr. pour aller du port au bâtiment.

Un cent de tuiles grand moule pèse environ 400 livres, ce qui donne, non compris le lattis, un poids de 580 livres pour une toise superficielle, le pureau étant de 4° de hauteur.

Un cent de tuiles de Bourgogne, petit moule, pèse environ 270 livres le pureau étant à 3 pouces ; il en faut 240, c'est pour une toise superficielle 648 livres.

Du Lattis.

Le lattis se fait de différentes manières ; ce lattis est tout autre pour l'ardoise que pour la tuile.

Si c'est de l'ardoise, l'usage actuel est de se servir de volige de peuplier ou d'autres bois blancs équivalens, au lieu et place de *lattes volices* et contre-lattes en chêne dont on se servait autrefois, et qu'on a abandonnées comme étant de plus mauvaise

construction que la volige. Celle-ci se vend au cent de planches; chaque planche porte six pieds de long sur quatre à six pouces de largeur et de quatre à cinq lig. d'épaisseur. Le plus souvent on l'achète au port de la Rapée, quoique ce soit aussi quelquefois au dehors de la ville. La volige se pose sur les chevrons, en observant 18 à 24 lignes d'intervalle entre chaque planche ; elle doit être arrêtée avec trois clous sur chaque chevron ; il faut alors dix-huit clous par chaque toise de volige.

Le lattis pour la couverture en tuile se fait avec la latte ordinaire de cœur de chêne, qu'on nomme aussi latte carrée; une latte doit porter sur quatre chevrons et y être fixée par quatre clous; c'est pourquoi en parlant du chevronage on dit des quatre à la latte; chacune des lattes, lorsqu'elles sont pour recevoir de la tuile grand moule, est posée à quatre pouces de distance l'une de l'autre, et à trois lorsque c'est pour de la tuile petit moule. Cette latte se vend aussi sur le port et au cent de bottes ; chaque botte contient 50 à 52 lattes de quatre pieds de longueur sur environ 15 à 18 lignes de largeur et d'une à deux lignes d'épaisseur, mais jamais trois lignes.

Du Clou.

Pour fixer le lattis ainsi que l'ardoise, on emploie diverses espèces de clous, que l'on se procure chez les marchands quincailliers. Le clou qui sert à attacher la volige pour la couverture en ardoise, et que l'on nomme clou à volige, est le moins fin de tous ; il porte de 16 à 18 lignes de long. Chaque livre de clous portant 16 lignes de long, en contient environ 180 ; la livre de ceux 18 lignes, 160, et celle des clous 24 lignes, 120.

Le clou qui attache la latte pour la couverture en tuile, porte 12 lignes de long ; lorsqu'il est fin, chaque livre contient 320 clous ; s'il est moins fin, elle en contient 282, et quand il est très-commun il n'y en a que 250 à la livre.

Le clou qui s'emploie à fixer l'ardoise sur la volige, et que l'on nomme clou à ardoise, est le plus fin ; il porte 8 à 10 lignes

de long. Chaque livre de clou lorsqu'il a 8 lignes, en contient 560 et lorsqu'il a 10 lignes, il n'en contient que 480.

Du prix des matériaux rendus à pied d'œuvre.

Le mille d'ardoises grandes carrées, fines ou fortes, se vend sur le port 40 fr.; la voiture du port au bâtiment contenant 5000 ardoises, coûte 5 fr.; c'est par mille 1 fr. 00; le millier rendu à pied d'œuvre revient à 41 fr. 00. (1)

---

(1) Depuis l'époque où je fis la première livraison de cet ouvrage, je m'occupai sans relache de saisir toutes les occasions favorables pour faire de nouvelles expériences, obtenir de nouveaux renseignemens, afin de m'assurer de plus en plus de l'exactitude des élémens que j'avais portés dans chacun de mes détails; mes occupations ne se bornèrent pas seulement à toutes ces recherches, chaque année je suivis le cours du prix de tous les matériaux, et comme aucun de ces prix n'a autant varié que celui de l'ardoise et celui du plomb pendant les années qui se sont écoudepuis cette époque, je crois intéresser mes lecteurs en leur rendant compte quel a été pendant ces seize années, le prix de l'ardoise.

Le mille d'ardoises qui en 1804 revenait, rendu au bâtiment, à 51 fr. revenait en 1807, à 53 fr. en 1808, il ne coûtait plus que 47 fr.; en 1813, 45 fr.; en 1814, 40 fr.; en 1815, 35 fr.; en 1816, 30 fr.; en 1817, 35 fr.; en 1818, 40 fr.; en 1819, 45 fr.; et enfin, cette année il ne vaut plus que 41.

Cependant à toutes ces époques le prix de cette espèce de couverture, toisée avec usage, a été assez constamment reglé pour tous les bâtimens particuliers de Paris, à 16 fr. la toise superficielle.

La tuile de Bourgogne grand moule de 76 fr. le mille, qu'elle se vendait rendue au bâtiment en 1804, est revenue en 1806, à 84 fr.; en 1808, à 88 fr.; en 1815, à 90 fr., et enfin depuis, le mille en est encore augmenté de 3 3 fr,

Les droits d'octroi sont, pour un mille d'ardoises grandes carrées, de 5 fr. 50 c. compris le 10e. d'augmentation depuis 1815, et de 4 fr. 40 c. pour la carteleite.

Ces droits pour la tuile grand moule sont de 9 fr. 90 c., et pour la tuile petit moule de 5 fr. 50 c.

Pour un cent de bottes de latte on paye 11 fr., et pour un cent de toises de volige 1 fr. 95 c.

	fr.	c.
L'ardoise cartelette coûte sur le port 25 fr. le mille, et 50 c. de voiture, c'est, rendu au bâtiment..	25	50
La tuile de Bourgogne grand moule vaut sur le port 88 fr. ; une voiture qui n'en transporte que mille coûte 5 fr. ; le mille revient, rendu au bâtiment, à.	93	00
La tuile de Bourgogne petit moule se vend 56 fr. ; une voiture qui en transporte 1500 coûte 5 fr. ; le mille rendu au magasin, ou à pied d'œuvre, revient à.	59	30
Le cent de faitières coûte 50 fr., et la voiture pour le transport 75 c. ; le cent revient, rendu au bâtiment, à	50	75
Le cent de toises de belle volige de 5 à 6° de largeur se vend sur le port 28 fr., et pour son transport 2 f. ; c'est pour un cent de toises rendues à pied d'œuvre.	30	00
Le cent de bottes de latte coûte, rendu au bâtiment, 152 fr. ; c'est la botte.	1	52
La toise de gouttière toute peinte à l'huile, revient, rendue au bâtiment, à	6	00
Le sac de plâtre coûte 46 c., et le pied cube. . .	0	70
La livre du clou fin pour attacher l'ardoise, revient à	0	80
Celle du clou à latte lorsqu'il est fin, coûte.. . .	0	70
Le clou à volige revient à..	0	60

Du prix de la main d'œuvre.

La journée des ouvriers couvreurs commence en été à six heures du matin et finit à six heures du soir : de ces douze heures il faut en soustraire deux pour les deux repas ; il reste dix heures de travail qui se paient, pour le compagnon 4 fr. 50 c., c'est l'heure 45 c., et pour le garçon 2 fr. 50 c., c'est l'heure 25 c., ensemble 7 f. 00 c. ; c'est l'heure pour les deux 0 f. 70 c.

Les jours d'hiver qui sont à peu près de deux heures plus courts se paient un 7^e^. de moins que ceux d'été.

Les couvreurs qui doivent, comme nous venons de le dire, commencer leur journée à six heures, n'arrivent pourtant quelquefois au travail qu'à 7 heures.

Nous supposons, comme on le voit, que chaque compagnon a son garçon pour le servir; il en est ainsi toutes les fois que ces compagnons travaillent seuls; mais lorsque plusieurs compagnons sont sur un même toit, que l'ouvrage se fasse à la journée ou à la tâche, souvent deux et même jusqu'à trois n'ont qu'un garçon pour les servir.

Lorsqu'ils travaillent à leur tâche, on ne leur paie la toise de couverture en ardoise mesurée avec usage que 3 fr. de façon, et celle en tuile 1 fr. 50 c. à 1 fr. 75 c.

Des faux frais.

Le couvreur n'a de faux frais que ceux de sa patente, du droit fixé proportionnellement à la location d'un magasin qui lui devient nécessaire pour déposer ses tuiles, ses ardoises et ses outils; de la fourniture et de l'entretien de ses équipages consistant en échelles et quelques petits cordages, et enfin de la dépense accidentelle de doubles, transports de tuiles ou d'ardoises à faire de son magasin au bâtiment; toutes ces dépenses, année commune, peuvent s'élever à 350 fr. 00 c.; ce couvreur ayant employé pendant ce même temps trois compagnons et autant de garçons, leur paye s'élève à peu près à 6750 fr. 00; c'est donc environ au 20^e^. de cette dépense que s'élève celle de faux frais, taux auquel je la porte dans mes détails.

Les ardoises et les tuiles que l'on trouvera aux détails concernant les arêtières, les ruellées, les solins, les dérivures et les tranchis, sont les portions perdues par les coupes droites ou obliques que l'on fait sur la largeur des pièces, et ce nombre comprend en outre les ardoises et surtout les tuiles que l'on casse en faisant ces tailles.

J'observerai ici que dans mes tableaux on ne trouvera point des détails concernant une nouvelle couverture en

tuile creuse employée dans Paris depuis quelques années, et qui d'ailleurs ne l'a été que pour quelques édifices publics; néanmoins je crois devoir donner un aperçu de sa dépense afin que les propriétaires de maisons puissent juger à laquelle de ces deux couvertures, de celle en usage ou de la moderne, ils doivent donner la préférence; je ferai précéder cet aperçu de quelques explications sur la qualité de la tuile nouvelle et sur la construction de ces couvertures.

Les premières de ces tuiles creuses qu'on employa venaient des briques de la Bourgogne, c'est dire qu'elles étaient de la première qualité; le mille en fut payé 225 fr.

On ne continua pas long-temps à en tirer de cette contrée; on en fit fabriquer par un nouvel établissement situé rue de Paradis, à Paris; et quoique dans les premières années, cette fabrique fit de la tuile très-inférieure en qualité à celle de Bourgogne, cependant on lui donna la préférence; elle fut payée d'abord 250 fr. au lieu de 225; mais par suite on la livra au même prix que celle de Bourgogne, et cette diminution se fit à une époque où elle avait tellement gagné en qualité, qu'elle approchait de la tuile de Bourgogne.

La police, craignant que cette fabrique ne causât quelques incendies dans le voisinage, la fit supprimer; depuis elle s'est rétablie à Vaugirard, où elle continue à faire de la même tuile, mais encore moins bonne que celle des premières années; aussi ne la vend-t-on plus que 200 fr. le mille.

Cette tuile, comme on le voit, revient beaucoup plus chère que la tuile platte, et conséquemment son prix seul fait déjà augmenter la dépense de la couverture; mais cette dépense, comme on va s'en convaincre, augmente encore par des causes qui sont particulières à ce genre de construction.

Au lieu de latte, comme pour la couverture ordinaire, on est dans la nécessité d'employer de fortes planches; les chevrons de cette couverture, qu'on place à la vérité à environ 18° de distance les uns des autres, doivent être bien dressés, au moins en dessus, et que le charpentier rapporte ou non de forts tasseaux de chaque côté des tuiles concaves pour em-

pêcher qu'elles ne vacillent, ce qu'on a d'abord fait les premières années, et ce que l'on a supprimé depuis par économie, il faut toujours que le couvreur fasse des chaînes en plâtre mêlé de poussière, de 12 pieds en 12 pieds, et d'environ 18° de largeur pour sceller plusieurs rangs de ces tuiles afin de diminuer une partie du roulis que l'on éprouve en travaillant dessus ; il faut encore qu'il fasse de plus une autre chaîne au milieu de la hauteur du comble et dans tout son pourtour.

Il est vrai que la tuile se pose pour cette sorte de couverture à 8° de pureau au lieu de 4° qu'exige la tuile plate, mais aussi chaque rang de tuiles convexes ne porte de surface que 8°, et chaque rang de tuiles concaves que 3 à 4°, selon la manière dont on la pose ; de sorte qu'on peut compter une largeur réduite de 5° $\frac{1}{2}$ à 5° $\frac{3}{4}$, au lieu de 8° $\frac{1}{2}$ à 8° $\frac{1}{4}$ que porte notre tuile grand moule : ainsi, sur 6 pieds de hauteur il n'entre que 9 tuiles, mais sur 6 pieds de largeur il en faut environ 13, et pour la toise superficielle 117; on peut même la porter au moins à 125, parce que ces tuiles fabriquées à Paris ont le défaut d'être singulièrement sèches, et conséquemment très cassantes, défaut qui non-seulement augmente le déchet, mais encore la main d'œuvre par les soins qu'il faut apporter dans la pose et dans la taille lorsqu'il s'agit de faire des coupes ou tranchis.

Maintenant que nous avons donné une explication sommaire sur la construction de cette couverture, nous allons aussi donner un aperçu de sa dépense, en suivant la construction telle qu'elle a été exécutée, et en ne supposant le prix de la tuile, rendue au bâtiment, qu'à 225 fr.

	fr.	c.
Pour une toise superficielle, comme nous l'avons dit, il faut 125 tuiles, à 225 fr.	26	13
Plâtre pur pour les chaînes, 9° cubes réduits.. .	0	52
Façon, terme moyen entre les tuiles scellées et non scellées, 4 h. 15 m. par toise, à 70 c. l'heure.	2	97
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	15

Charpente.

	fr.	c.
Plus valeur pour le chevronnage.	1	00
Plancher sur lequel pose la tuile, fait avec des dosses de bois carré, ayant de 18 lignes à 24 lignes d'épaisseur, dressées jointives, estimé par toise compris façon, pose et fourniture de clous, à. .	22	50
Pour 16 to. de tasseaux par toise superficielle estimées, compris feston des égouts, à..	8	00
Ne faisant point compte de la peinture qui a été faite sous ces planchers, pouvant ailleurs devenir inutile, la dépense s'élève à.	61	27
Si à cette dépense on ajoute pour bénéfice un 6e. qui est de.	10	21
On trouvera que la toise superficielle de cette couverture revient à.	71	48

Cette couverture revient donc à trois fois et demie et plus que la couverture ordinaire faite en tuile de Bourgogne, puisque celle-ci ne coûte que de 19 à 20 fr. la toise, mesurée sans usage, et de 16 à 17 fr. mesurée avec usage.

La dépense d'une toise superficielle de cette couverture, d'un aspect désagréable, qui, comme on le voit, s'élève au même prix que coûtent quatre toises environ de couverture ordinaire, n'est pas la seule objection qu'on pourrait encore avoir à faire ; outre qu'elle est plus pesante et qu'elle exige conséquemment une plus forte charpente que l'autre, elle est aussi d'un entretien plus dispendieux et moins salubre en ce qu'elle joint moins bien que la tuile plate ; au surplus, il serait difficile de se persuader par plus d'une considération, que cette tuile dût être d'une plus longue durée que celle de Bourgogne, qui, plus elle est ancienne plus elle acquiert de duretée, aussi n'est-il pas rare d'en trouver sur des combles, qui y est placée depuis plus d'un siècle.

Il est pourtant vrai de dire que les planches qui supportent la couverture en tuile creuse dureront plus que le lattis que l'on fait ordinairement sous la tuile plate ; mais si pour celle-ci on employait de la latte de 2 ° - de largeur environ et six lignes d'épaisseur, lattis qui n'augmenterait la dépense que de 2 fr. au plus par toise, on obtiendrait sans contredit pour cette couverture, une aussi longue durée que pourra offrir celle dont nous parlons.

Ainsi, d'après toutes ces considérations, on doit raisonnablement penser que le nombre des amateurs de cette nouveauté n'augmentera sans doute pas.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DU PRIX DES OUVRAGES DE COUVERTURE.

Couverture en ardoise grande carrée, fine ou forte, posée sur volige, à 4° de pureau.

Détail pour une toise superficielle de couverture mesurée sans usage; la toise servant de base aux exemples et de comparaison au mètre.

1er. *Ardoise neuve posée sur volige neuve.*

	fr.	c.
Ardoise, 169 compris un 5oe. de déchet, à 41 fr. le mille rendu au bâtiment	6	93
Volige pour recevoir l'ardoise, 10 toises ½ linéaires compris déchet, à 30 fr. le cent.	3	15
Clou pour attacher l'ardoise, 9 onces ½ compris déchet, à 80 c. la livre.	0	50
Clou pour attacher la volige, 14 onces, à 60 c. la livre.	0	53
Façon pour monter les matériaux, clouer la volige et l'ardoise, 4 heures 30 m., à 70 c. l'heure pour le compagnon et son garçon.	3	15
Faux frais pour les équipages, location de magasin, etc., un 20e. de la main d'œuvre. . . .	0	15
Déboursé.	14	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	40
Valeur d'une toise de couverture mesurée sans usage.	16	81

Elémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Ardoise 45.		
Volige, 2 to. 76 centièmes.		
Clou à ardoise, 2 onces 50 centièmes.		
Clou à volige, 3 onces 70 centièmes.		
Façon, 1 heure 11 min.		
Valeur du mètre.	4	44

2. *Ardoise neuve, sur vieille volige non reclouée.*

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 1.	7	43
Façon, 3 heures 30 min., à 70 c. l'heure. . . .	2	45
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé.	10	00
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	67
Valeur de la toise.	11	67

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon, 55 minutes.		
Valeur du mètre.	3	08

3. *Ardoise neuve, sur vieille volige redressée et reclouée en partie.*

Ardoise et clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 2. .	7	43
Clou pour rattacher la volige, 7 onces, à 60 cent. la livre	0	27
Façon, 3 heures 55 min., à 70 c. l'heure. . . .	2	74
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	14
Déboursé.	10	58
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	76

	fr.	c
Valeur de la toise.	12	34

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 2.
Clou pour la volige, 1 once 85 centièmes.
Façon, 1 heure 2 min.

Valeur du mètre.	3	26

4. *Ardoise neuve, sur vieille volige reclouée en entier.*

Ardoise, clou à ardoise et à volige; *id.* qu'au n°. 1.	7	96
Façon, 4 heures 20 min., à 70 c. l'heure. . . .	3	03
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	15
Déboursé.	11	14
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	86
Valeur de la toise.	13	00

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise, clou, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 1 heure 9 min.

Valeur du mètre	3	43

5. *Ardoise posée sur un enduit de plâtre fourni par l'entrepreneur.*

Ardoise et clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 1. .	7	43
Plâtre pour l'enduit, 1 pied 6e cube, à 70 c. le pied.	1	05
Façon pour faire l'enduit et clouer l'ardoise, 5 heu. 30 min. à 70 c. l'heure.	3	85
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	19
Déboursé.	12	52
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	08

	fr.	c.
Valeur de la toise.	14	60

Élémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 1.
Plâtre, 40 centièmes de pied.
Façon, 1 heure 27 min.

Valeur du mètre.	3	85

6. *Ardoise neuve posée sur ancien plâtre.*
(*Voyez le detail n°. 2*).

7. *Couverture en ardoise neuve cartelète sur volige, le pureau de 3° de hauteur.*

Ardoise 295, compris un 50e. de déchet, à 25 fr. 50 c. le mille, rendue au bâtiment	7	52
Clou à ardoise, 1 livre un 10e., à 80 c. la livre..	0	88
Volige et clou à volige, *id* qu'au n°. 1.	3	68
Façon, 6 heures à 70 c. l'heure.	4	20
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	21
DÉBOURSÉ.	16	49
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	75
Valeur de la toise.	19	24

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise, 78.
Clou à ardoise, 4 onces 60 centièmes.
Volige et clou, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 1 heures 35 min.

Valeur du mètre.	5	08

8. *Ardoise cartelète, sur vieille volige.*

Ardoise et clou pour l'ardoise, *id.* qu'au n°. 7. . .	8	40

	fr.	c.
Façon, 5 heures, à 70. c.	3	50
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	18
Déboursé.	12	08
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	02
Valeur de la toise.	14	10

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 7.
Façon, 1 heure 19 min.

Valeur du mètre.	3	72

9. *Ardoise cartelète sur vieille volige redressée et reclouée en partie.*

Ardoise, clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 7. .	8	40
Clou pour la volige, *id.* qu'au n°. 3.	0	37
Façon, 5 heures 30 min., à 70 c. l'heure. . . .	3	85
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	19
Déboursé	12	71
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	12
Valeur de la toise.	14	83

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *id.* qu'au n°. 7.
Clou pour la volige, *id.* qu'au n°. 3.
Façon, 1 heures 26 min.

Valeur du mètre.	3	91

10. *Ardoise cartelète sur vieille volige reclouée entièrement.*

Ardoise, clou à ardoise et clou à volige, *id.* qu'au n°. 7.	8	93

	fr.	c.
Façon, 5 heures 40 min.	3	96
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	20
Déboursé.	13	09
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	18
Valeur de la toise.	15	27

Élémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *idem* qu'au n°. 7.
Façon, 1 heure 30 min.

Valeur du mètre.	4	03

11. *Ardoise cartelète posée sur un enduit de plâtre fourni par l'entrepreneur.*

Ardoise et clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 7. .	8	40
Plâtre, *id.* qu'au n°. 5.	1	05
Façon pour faire l'enduit et clouer l'ardoise, 7 heu.	4	90
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	25
Déboursé	14	60
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	43
Valeur de la toise.	17	03

Élémens principaux pour un mètre.

Ardoise et clou, *idem* qu'au n°. 7.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 5.
Façon, 1 heure 51 min.

Valeur du mètre.	4	50

12. *Ardoise cartelète posée sur ancien plâtre.*
(*Voyez le détail n°.* 8.)

VIEILLE ARDOISE REMPLOYÉE.

13. *Ardoise grande carrée vieille, reposée sur de la volige neuve.*

	fr.	c.
Volige, clou à ardoise et clou à volige, *id.* qu'au n°. 1.	4	18
Façon à déposer la vieille ardoise et la volige, clouer la volige neuve et rattacher l'ancienne ardoise, 4 heures 55 min., à 70 c.	3	44
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ.	7	79
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	30
Valeur de la toise.	9	09

Elémens principaux pour un mètre.

Volige, clou à ardoise et clou à volige, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon, 1 heure 18 min.		
Valeur du mètre.	2	40

14. *Vieille ardoise* idem, *reposée sur l'ancienne volige.*

Clou pour attacher l'ardoise, *idem* qu'au n°. 1. .	0	50
Façon, compris dépose de l'ardoise et sa repose, 3 heures 45 min.	2	63
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	3	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	54
Valeur de la toise.	3	80

Elémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Clou pour l'ardoise, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon, 1 heure.		
Valeur du mètre.	1	00

15. *Vieille ardoise* idem, *reposée sur l'ancienne volige, recloüée en partie.*

Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 1, et clou à volige, *id.* qu'au n°. 3.	0	77
Façon, compris dépose de l'ardoise *id.*, 4 h. 10 m.	2	92
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	15
Déboursé.	3	84
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	64
Valeur de la toise.	4	48

Elémens principaux pour un mètre.

Clou à ardoise et volige, *idem* qu'aux nos. 1 et 3.		
Façon, 1 heure 5 min.		
Valeur du mètre.	1	18

16. *Vieille ardoise* idem, *reposée sur l'ancienne volige rattachée en entier.*

Clou à volige et clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 1. .	1	03
Façon, compris dépose de l'ardoise, 4 heures 35 m.	3	21
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	16
Déboursé.	4	4
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	73
Valeur de la toise.	5	13

Elémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Clou, *id.* qu'au n°. 1,		
Façon, 1 heures 12 min.		
Valeur du mètre	1	35

17. *Vieille ardoise reposée sur un enduit de plâtre neuf.*

Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 1	0	50
Plâtre, *idem* qu'au n°. 5	1	05
Façon, compris dépose et repose de l'ardoise, et faire l'enduit en plâtre, 5 heures 45 min. . . .	4	02
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	20
DÉBOURSÉ	5	77
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	96
Valeur de la toise	6	73

Elémens principaux pour un mètre.

Clou, *id.* qu'au n°. 1, plâtre au n°. 5.		
Façon, 1 heure 31 min.		
Valeur du mètre	1	77

18. *Vieille ardoise* idem, *reposée sur vieux plâtre.* (*Voyez le détail n°. 14.*)

19. *Vieille ardoise cartelète déposée, et reposée sur de la volige neuve.*

Volige et clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 1. .	3	68
Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 7	0	88
Façon, 6 heures 30 min., à 70 c. l'heure . . .	4	55
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	23

	fr.	c.
Déboursé.	9	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	56
Valeur de la toise.	10	90

Elémens principaux pour un mètre.

Volige et clou pour l'attacher, *id.* qu'au n°. 1, clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 7.		
Façon, 1 heure 42 min.		
Valeur du mètre.	2	90

20. *Vieille ardoise cartelète déposée, et reposée sur l'ancienne volige.*

Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 7.	0	88
Dépose et repose de l'ardoise, 5 heures 30 min. .	3	85
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	19
Déboursé.	4	92
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	82
Valeur de la toise.	5	74

Elémens principaux pour un mètre.

Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 7.		
Façon, 1 heure 29 min.		
Valeur du mètre.	1	51

21. *Vieille ardoise cartelète déposée ainsi que la volige, et le tout recloué.*

Clou pour l'ardoise et la volige, *id.* qu'au n°. 7. .	1	41
Façon pour déposer et reposer le tout, 6 heures 20 min.	4	43
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	22

	fr.	c.
Déboursé.	6	06
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	01
Valeur de la toise.	7	07

Élémens principaux pour un mètre.

Clou pour l'ardoise et la volige, *idem* qu'au n°. 7.
Façon, 1 heure 40 min.

Valeur du mètre.	1	86

22. *Vieille ardoise cartelète, reposée sur un enduit de plâtre neuf.*

Clou à ardoise, *id.* qu'au n°. 7.	0	88
Plâtre, *id.* qu'au n°. 5.	1	05
Façon pour la dépose et repose de l'ardoise et faire l'enduit, 7 heures 30 min.	5	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	26
Déboursé.	7	44
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	24
Valeur de la toise.	8	68

Élémens principaux pour un mètre.

Clou, *id.* qu'au n°. 7, plâtre, au n°. 5.
Façon, 2 heures.

Valeur du mètre	2	30

23. *Vieille ardoise cartelète reposée sur vieux plâtre.* (*Voyez le détail n°.* 20).

24. *Détail particulier pour des ouvrages faits en ardoise grande carrée, et en rétablissement des couvertures, lesquelles seraient mesurées avec usages, c'est-à-dire, les plâtres comptés comme de l'ardoise.*

	fr.	c.
Ardoise (terme moyen) 112, à 41 fr. le mille. .	4	60
Volige, 5 toises *idem*, à 30 fr. le cent.	1	50
Clou pour l'ardoise, 6 onces, à 80 c. la livre. . .	0	30
Clou pour la volige, 8 onces, à 60 c la livre. . .	0	30
Plâtre pour faire les paremens, solins et autres, 66 c. de pied cube, à 70 c. le pied	0	46
Façon, 4 heures 30 min., à 70 c.	3	15
Faux frais, un 20e. de la façon..	0	15
Déboursé.	10	46
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	74
Valeur de la toise.	12	20

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise, 30.
Volige, 1 toise 32 centièmes.
Clou à ardoise, 1 once 58 centièmes.
Clou à volige, 2 onces 11 centièmes.
Plâtre, 17 centièmes de pied cube.
Façon, 1 heure 11 min.

Valeur du mètre.	3	22

24. *Même couverture que ci-dessus, mais faite sur l'ancienne volige.*

Ardoise, clou et plâtre, *id.* qu'au no. 23.	5	36
Façon pour poser l'ardoise et faire les plâtres, 4 heures 00 min., à 70 c..	2	80
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	14

	fr.	c.
Déboursé.	8	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	38
Valeur de la toise.	9	68

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise, clou et plâtre, *id.* qu'au n°. 23.
Façon, 1 heure 10 min.

Valeur du mètre.	2	55

25. *Couverture en ardoises cartelète faite de même parmi des rétablissemens, et les plâtres comptés comme ardoise.*

Ardoise (terme moyen) 196, à 25 fr. 50 c. le mille.	5	00
Volige, clou à volige et plâtre, *id.* qu'au n°. 23. .	2	26
Clou à ardoise, 73 centièmes de livre, à 80 c. . .	0	58
Façon, 6 heures, à 70 c. l'heure	4	20
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	21
Déboursé.	12	25
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	04
Valeur de la toise.	14	29

Elémens principaux pour un mètre.

Ardoise, 5 ».
Volige, clou et plâtre, *id.* qu'au n°. 23.
Façon, 1 heure 35 min.

Valeur du mètre.	3	76

OUVRAGES ACCESSOIRS AUX COUVERTURES EN ARDOISES.

26. *Lattis ou cintre fait en volige posée à claire-voie, pour recevoir des plombs au pourtour de châssis à tabatière, des bavettes, membrons, noues et autres ouvrages semblables.*

	fr.	c.
Volige et clou, *id.* qu'au n°. 1.	3	68
Façon pour cintrer et clouer la volige, 1 heure 15 min.	0	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	05
Déboursé.	4	60
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	76
Valeur de la toise.	5	36

Elémens principaux pour un mètre.

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 20 min.

Valeur du mètre	1	41

27. *Les mêmes cintres faits en volige jointive.*

Volige, 14 to. linéaires, à 30 fr. le cent.	4	20
Clou, 1 livre 3 onces, à 60 c. la livre.	0	71
Façon, 1 heure 40 min., à 70 c.	1	17
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	06
Déboursé.	6	14
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	02
Valeur de la toise.	7	16

Elémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Volige, 3 to. 70 centièmes.		
Clou, 31 centièmes de livre		
Façon, 26 min.		
Valeur du mètre.	1	89

28. *Cintres* idem *à claire-voie, recouverts d'un enduit de plâtre d'environ 12 lignes d'épaisseur, pour recevoir le plomb des faîtages, membrons, bavettes, noues, arêtiers et ouvrages semblables.*

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 26.	3	68
Plâtre pour l'enduit, 3 pieds cubes, à 70 c. le pied.	2	10
Façon, 3 heures 15 min.	2	27
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé.	8	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	36
Valeur de la toise.	9	53

Elémens principaux pour un mètre.

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 26.		
Plâtre, 79 centièmes de pied.		
Façon, 52 minutes.		
Valeur du mètre.	2	51

29. *Les mêmes cintres, mais les voliges posées jointives.*

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 27	4	91
Plâtre, *id.* qu'au n°. 28.	2	10
Façon, 3 heures 40 min.	2	57
Faux frais, un 20e de la main d'œuvre.	0	12

	fr.	c.
Déboursé.	9	70
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	62
Valeur de la toise.	11	32

Elémens principaux pour un mètre.

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 27; plâtre, au n°. 28.
Façon, 58 minutes.
Valeur du mètre. 2 98

29 bis. *Plâtre de cintre refait, sur la vieille volige.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 28.	2	10
Façon, compris hachis des vieux plâtres, 2 heures 20 min.	1	63
Faux frais, un 20e de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	3	81
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	64
Valeur de la toise.	4	45

Elémens principaux pour un mètre.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 28.
Façon, 37 minutes.
Valeur du mètre. 1 17

30. *Pente faite sous des chaîneaux, la volige à claire-voie, recouverte d'un enduit en plâtre pur, de 12 à 24 lig. d'ép.*

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 26.	3	68
Plâtre pour l'enduit, 4 pieds 3o cubes, à 70 c. l'h.	2	97
Façon pour clouer la volige, faire les ressauts, l'enduit et la pente, 5 heures 30 min.	3	85

	fr.	c.
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	19
Déboursé	10	69
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	78
Valeur de la toise.	12	47

Elémens principaux pour un mètre.

Volige et clou, *id.* qu'au n°. 26.
Plâtre, 1 pied 12 centièmes.
Façon, 1 heure 27 min.

Valeur du mètre.	3	30

31. *Pente faite sur des plate-formes en charpente, pour de larges chaineaux entre deux combles, ou pour des terrassons, les lattes de chênes, posées à claire-voie idem, et recouvertes en gravois de 2 à 3° d'épaisseur, crépis en plâtre dessus, avec des ressauts et cueillies.*

Lattes, 33 ou deux tiers de botte, à 1 fr. 52 c. .	1	01
Clou à latte, une demi-livre, à 70 c.	0	35
Plâtre pour hourder les gravois, faire le crépi et les ressauts, 4 pieds cubes, à 70 c.	2	80
Façon pour attacher la latte, faire l'hourdage, les cueillies, ressauts et le crepi, 4 heures 30 min.	3	15
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	16
Déboursé.	7	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	24
Valeur de la toise.	8	71

Elémens principaux pour un mètre.

Latte, 17 centièmes de botte.
Clou, 13 centièmes de livre.

	fr.	c.
Plâtre, 1 pied 6 centièmes.		
Façon, 1 heure 11 min.		
Valeur du mètre.	2	30

32. *Forte pente de 3 à 4° d'épaisseur, sans lattis, faite avec des gravois hourdés en plâtre et crépis dessus pour recevoir des chaîneaux, posés sur des entablemens ou sur des têtes de murs.*

Plâtre pour hourder les gravois, faire le crépi et les ressauts, 5 pieds cubes, à 70 c.	3	50
Façon pour faire l'hourdage, les cueillies, ressauts et pentes, 4 heures 50 min., à 70 c.	3	38
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	17
Déboursé.	7	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	17
Valeur de la toise.	8	22

Elémens principaux pour un mètre.

Plâtre, 1 pied 32 centièmes.		
Façon, 1 heure 16 min.		
Valeur du mètre.	2	17

OUVRAGES COMPTÉS EN MESURE LINÉAIRE.

33. *Egout de deux pièces, une ardoise et une tuile.*

Ardoise, 5 entières, en 9 à 10 morceaux.	0	21
Tuile entière, huit et demie, à 93 fr. le mille . .	0	79
Plâtre pour sceller ces pièces, 42 centièmes de pied	0	29
Façon, 1 heure 15 min.	0	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	05

	fr.	c.
Déboursé.	2	21
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	58
Valeur du mètre.	1	32

34. *Egout de deux ardoises.*

Ardoise, 10 entières.	0	42
Plâtre, 42 centièmes de pied.	0	29
Façon, 1 heure 10 min., à 70 c.	0	82
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	1	57
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	26
Valeur de la toise.	1	83
Valeur du mètre.	0	93

35. *Egout de trois pièces, une ardoise et deux tuiles.*

Ardoise, *id.* qu'au no. 33.	0	21
Tuile, 17, à 93 fr. le mille.	1	58
Plâtre, 50 centièmes de pied.	0	35
Façon, 1 heure 30 min.	1	05
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	05
Déboursé.	3	24
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	54
Valeur de la toise.	3	78
Valeur du mètre.	1	94

36. *Egout en bascule, fait de quatre pièces, une ardoise et trois tuiles.*

	fr.	c.
Ardoise, *id.* qu'au n°. 33	0	21
Tuile, 25 et demie.	2	37
Plâtre pour la bascule, scellement des pièces et glacis au pied des coyaux, 90 centièmes de pied, à 70 c. le pied.	0	63
Façon, 2 heures 15 min., à 70 c. l'heure. . .	1	57
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	4	86
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	81
Valeur de la toise.	5	67
Valeur du mètre.	2	90

37. *Egout en bascule idem, composé de cinq pièces, deux ardoises et trois tuiles.*

Ardoise, 10 entières.	0	42
Tuile, *id.* qu'au n°. 36.	2	37
Plâtre pour la bascule, glacis, etc., 1 pied 10 centièmes.	0	77
Façon, 2 heures 30 min.	1	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	5	39
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	90
Valeur de la toise.	6	29
Valeur du mètre.	3	22

38. *Egout en bascule* idem, *composé de* 6 *pièces, deux ardoises et quatre tuiles.*

Ardoise, *id.* qu'au n°. 37.	0	42

	fr.	c.
Tuile, 34, à 93 fr. le mille.	3	16
Plâtre, 1 pied 25 centièmes.	0	87
Façon, 2 heures 45 min., à 70 c. l'heure. . . .	1	92
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	6	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	08
Valeur de la toise.	7	55
Valeur du mètre.	3	87

39. *Egout remanié, fait de deux pièces, une ardoise vieille et une tuile.*

Plâtre, *id.* qu'au no. 33.	0	29
Façon compris dépose, 1 heure 24 min.	0	98
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	05
Déboursé	1	32
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	22
Valeur de la toise.	1	54
Valeur du mètre	0	80

40. *Egout en bascule, composé de quatre pièces, une ardoise vieille et trois tuiles.*

Plâtre pour la bascule et scellement, *id.* qu'au no. 36.	0	63
Façon compris dépose, 2 heures 25 min., à 70 c.	1	69
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	2	41
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	40
Valeur de la toise.	2	81
Valeur du mètre.	1	44

41. *Egout en bascule, composé de six pièces, deux ardoises vieilles et quatre tuiles.*

	fr.	c.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 38.	0	87
Façon compris dépose, 2 heures 55 min.	2	04
Faux frais un 20e. de la main d'œuvre	0	10
Déboursé.	3	01
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	50
Valeur de la toise.	3	51
Valeur du mètre.	1	80

42. *Noue de* 12 ° *de large dans œuvre, entre les deux tranchis, faite en ardoise cartelète, à* 3 ° *de pureau.*

Ardoise compris celles recouvertes, 72, à 25 f. 50 c.	1	83
Volige dessous, 3, à 30 fr. le cent.	0	90
Clou pour l'ardoise, 18 centièmes de livre. . . .	0	14
Clou à volige, 25 centièmes de livre.	0	15
Plâtre pour le glacis dessous, 40 centièmes de pied.	0	28
Façon non compris la façon des deux tranchis des rives, 2 heures 15 min.	1	58
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	07
Déboursé.	4	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	83
Valeur de la toise.	5	78
Valeur du mètre.	2	93

43. *Noue* idem, *de* 18° *de largeur.*

Ardoise cartelète, 96, à 25 fr. 50 c. le mille. . .	2	35
Volige dessous, 4, à 30 fr. le cent.	1	20
Clou à ardoises, 25 centièmes.	0	20

	fr.	c.
Clou à volige, 32 centièmes de livre.	0	25
Plâtre pour le glacis, 60 centièmes de pied. . . .	0	42
Façon non compris les deux tranchis, 2 heures 55 min., à 70 c. l'heure.	2	04
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé	6	56
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	09
Valeur de la toise.	7	65
Valeur du mètre.	3	92

44. *Noue faite en vieille ardoise, de* 12° *de largeur.*

Volige, clou, plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 42.	3	12
Bénéfice, un 6. de la dépense.	0	52
Valeur de la toise.	3	64
Valeur du mètre.	1	87

45. *Noue faite en vieille ardoise, de* 18° *de largeur.*

Volige, clou, plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 43.	4	21
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	70
Valeur de la toise.	4	91
Valeur du mètre.	2	52

46. *Batellement avec parement, composé d'une seule ardoise.*

Ardoise, neuf moitiés, ou 5 ardoises entières. . .	0	21
Plâtre pour le scellement des pièces et le parement, 22 centièmes de pied cube.	0	15

	fr.	c.
Façon, 45 minutes, à 70 c. l'heure.	0	52
Faux frais, un 10e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	0	91
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	15
Valeur de la toise.	1	06
Valeur du mètre.	0	54

47. *Batellement, composé de deux ardoises.*

Ardoises, 10 entières.	0	42
Plâtre pour sceller les pièces et faire le parement, 25 centièmes de pied.	0	18
Façon, 1 heure 10 minutes, à 70 c.	0	82
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	1	46
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	24
Valeur de la toise.	1	70
Valeur du mètre.	0	88

48. *Batellement, fait d'une vieille ardoise.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 46. . .	0	70
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	12
Valeur de la toise.	0	82
Valeur du mètre.	0	42

49. *Batellement, fait de deux vieilles ardoises.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 47. . .	1	04
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	17
Valeur de la toise.	1	21

	fr.	c.
Valeur du mètre.	0	62

50. *Arétier double monté en ardoise, sans plâtre dessus, et avec parement dessous.*

Ardoise par le déchet des coupes angulaires sur les deux rives, 12, à 41 fr. le mille.	0	49
Plâtre pour parement de dessous, 50 centièmes de pied.	0	35
Façon, 2 heures 10 min., à 70 c. l'heure. . .	1	52
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	2	44
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	41
Valeur de la toise.	2	85
Valeur du mètre.	1	45

51. *Le même, fait en vieille ardoise.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 50. . .	1	95
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	32
Valeur de la toise.	2	27
Valeur du mètre.	1	16

52. *Arétier, recouvert d'un solin en plâtre.*

Ardoise pour le déchet des coupes d'onglet non jointives, 6, (terme moyen).	0	25
Plâtre pour le parement de dessous et le fort solin de dessus, 75 centièmes de pied.	0	53
Façon pour les coupes partielles, le parement et le solin, 1 heure 48 min.	1	27
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	06

	fr.	c.
Déboursé.	2	11
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	35
Valeur de la toise.	2	46
Valeur du mètre.	1	30

53. *Le même, fait en ardoise vieille.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 52. . . .	1	86
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	31
Valeur de la toise.	2	17
Valeur du mètre.	1	11

54. *Arêtier recouvert de plomb, fait en ardoise neuve ou vieille, les ardoises non jointives sur l'arrête, ni coupées angulairement.*

Plâtre pour le parement sous l'ardoise et pour l'arête, 75 cent. de pied cube.	0	52
Façon pour le parement, l'arête et la cueillie, 45 m.	0	52
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	1	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18
Valeur de la toise.	1	25
Valeur du mètre.	0	64

55. *Solin, avec parement en plâtre dessous.*

Ardoise par le déchet des coupes, 6	0	25
Plâtre pour le parement et le scellement, 35 centièmes de pied.	0	25
Façon compris coupes, 1 heure.	0	70
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03

	fr.	c.
Déboursé.	1	23
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	21
Valeur de la toise.	1	44
Valeur du mètre	0	74

56. *Solin en vieille ardoise.*

Plâtre, façon et faux frais, *idem* que dessus. . . .	0	98
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	16
Valeur de la toise.	1	14
Valeur du mètre.	0	59

57. *Plâtre seul de solin, refait.*

Plâtre, 20 centièmes de pied cube	0	14
Façon compris hachis des vieux plâtres, 30 min.	0	35
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	51
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	09
Valeur de la toise.	0	60
Valeur du mètre.	0	30

58. *Devirure ou derivure* (ruellée) *en ardoise neuve, avec parement dessous.*

Ardoise, *id.* qu'au no. 55.	0	25
Plâtre pour le parement de dessous et le filet sur l'épaisseur de l'ardoise, 25 centièmes.	0	17
Façon et faux frais, *id.* qu'au no. 55.	0	73
Déboursé.	1	15
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	19

	fr.	c.
Valeur de la toise.	1	34
Valeur du mètre.	0	64

59. *Dérivure en vieille ardoise.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 58. . . .	0	90
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	15
Valeur de la toise.	1	05
Valeur du mètre.	0	54

60. *Filet, en ardoise neuve ou vieille.*

Plâtre dessus, 20 centièmes de pied.	0	14
Façon pour coupe d'ardoise et pose du plâtre, 50 m.	0	58
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	0	75
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	12
Valeur de la toise.	0	87
Valeur du mètre.	0	44

61. *Plâtre seul de filet, refait.*

Même détail qu'au n°. 57, ci, pour la toise. . . .	0	60
Pour le mètre.	0	30

62. *Tranchis sur ardoise neuve.*

Ardoise, pour le déchet causé par les coupes, (terme moyen) 6, *id.* qu'au n°. 55.	0	25
Façon, 27 minutes.	0	32
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02

	fr.	c.
Déboursé.	0	59
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	10
Valeur de la toise.	0	69
Valeur du mètre	0	35

63. *Tranchis sur vieille ardoise.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 62.	0	34
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	06
Valeur de la toise.	0	40
Valeur du mètre.	0	20

COUVERTURE EN TUILE.

Tuile de Bourgogne, grand moule, le pureau de 4 ° de hauteur, posée sur latte de cœur de chêne.

64. *Détail pour une toise superficielle mesurée sans usage.*

Tuile, 149, compris un 50e. de déchet, à 93 fr. le mille rendu au bâtiment.	13	86
Latte, 27, ou 54 centièmes de botte, à 1 fr. 52 c. la botte.	0	82
Clou, 42 centièmes de livre, à 70 c. la livre. . .	0	29
Façon pour latter, monter la tuile et la poser, 2 heures 45 min., à 70 c. l'heure pour le compagnon et son garçon.	1	92
Faux frais pour location de magasin, les équipages, etc., un 20e. de la main d'œuvre. . .	0	10
Déboursé.	16	99
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	83
Valeur de la toise.	19	82

Élémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Tuile, 40.		
Latte, 7 ou 14 centiemes de botte.		
Clou, 11 centièmes de livre.		
Façon, 43 minutes.		
Valeur du mètre.	5	18

65. *Tuile neuve, sur vieux lattis non recloué.*

Tuile, *id.* qu'au n°. 64.	13	86
Façon, 2 heures 15 min., à 70 c.	1	57
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre. . . . ,	0	08
Déboursé.	15	51
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	59
Valeur de la toise.	18	10

Elémens principaux pour un mètre.

Tuile, *id.* qu'au n°. 64.		
Façon, 35 minutes.		
Valeur d'un mètre.	4	77

66. *Tuile neuve sur lattis vieux, entièrement recloué.*

Tuile, clou, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 64.	16	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	70
Valeur de la toise.	18	87
Les élémens pour un mètre, *id.* qu'au n°. 64.		
Valeur du mètre.	4	98

67. *Tuile neuve, scellée avec du plâtre.*

Tuile, *id.* qu'au n°. 64.	13	86

	fr.	c.
Plâtre pour le scellement, 3 pieds cubes à 70. c. .	2	10
Façon, 4 heures 30 min. à 70 c. l'heure. . . .	3	15
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	15
Déboursé.	19	26
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	21
Valeur de la toise.	22	47

Elémens principaux pour un mètre.

Tuile, *id.* qu'au n°. 64.
Plâtre, 79 centièmes de pied.
Façon, 1 heure 11 min.

Valeur du mètre.	5	93

68. *Tuile neuve posée à claire voie.*

Tuile, 110, compris déchet, à 93 fr. le mille..	10	23
Lattes et clous, *id.* qu'au n°. 64.	1	11
Façon, 2 heures 15 minutes	1	57
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	12	99
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	16
Valeur de la toise.	15	15

Élémens principaux pour un mètre.

Tuile, 29.
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 64.
Façon, 36 minutes.

Valeur du mètre.	4	00

69. *Tuile de Bourgogne petit moule, le pureau de 3° de hauteur, posée sur latte neuve.*

	fr.	c.
Tuile, 245, compris déchet, à 59 fr. 30 c. le mille.	14	52
Latte, 36 ou 72 centièmes de botte, à 1 fr. 52.	1	09
Clous, 56 centièmes de livre, à 70 c.	0	39
Façon, 3 heures 35 min. à 70 c.	2	15
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé	18	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	3	10
Valeur de la toise.	21	73

Elémens principaux pour un mètre.

Tuile, 65.		
Latte, 19 centièmes de botte.		
Clou, 15 centièmes de livre.		
Façon, 57 minutes.		
Valeur du mètre.	5	73

70. *Tuile neuve sur vieux lattis non recloué.*

Tuile, *id.* qu'au n°. 69.	14	52
Façon, 2 heures 55 min.	2	04
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	16	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	78
Valeur de la toise.	19	44

Elémens principaux pour un mètre.

Tuile, *id.* qu'au n°. 69.		
Façon, 47 minutes.		
Valeur du mètre.	5	12

71. *Tuile petit moule, posée à claire voie sur lattis neuf.*

	fr.	c.
Tuile, 196, compris déchet, à 59 fr. 30 c. . .	11	62
Lattes et clou, *idem* qu'au n°. 69.	1	48
Façon, 3 heures 5 minutes.	2	16
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	11
Déboursé.	15	37
Bénéfice, un 6e. de la dépense	2	56
Valeur de la toise.	17	93

Elémens principaux pour un mètre.

Tuile, 51.
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 69.
Façon, 49 minutes.

Valeur du mètre	4	73

VIEILLE TUILE REMPLOYÉE.

72. *Tuile grand moule, reposée sur un lattis neuf.*

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 64.	1	11
Façon compris la dépose de la vieille tuile et le lattis, attacher la latte neuve et poser la tuile, 2 heures 38 minutes.	1	83
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	3	03
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	51
Valeur de la toise.	3	54

Elémens principaux pour un mètre.

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 64.

	fr.	c.
Façon, 41 minutes.		
Valeur du mètre.	0	93

73. *Vieille tuile* idem, *reposée sur vieux lattis.*

Façon compris dépose, 2 heures.	1	40
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	07
Déboursé.	1	47
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	25
Valeur de la toise.	1	72

Elémens principaux pour un mètre.

Façon, 32 minutes.		
Valeur du mètre.	0	45

74. *Vieille tuile* idem, *reposée sur un ancien lattis, recloué en entier.*

Clou, *id.* qu'au no. 64.	0	29
Façon, 2 heures 30 minutes.	1	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	2	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	35
Valeur de la toise.	2	48

Elémens principaux pour un mètre.

Clou, *id.* qu'au no. 64.		
Façon, 40 minutes.		
Valeur du mètre.	0	65

75. *Vieille tuile grand moule à claire voie, posée sur un lattis neuf.*

	fr.	c.
Latte et clou, *id.* qu'au n°. 64.	1	11
Façon, 2 heures 10 minutes.	1	52
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ.	2	71
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	45
Valeur de la toise.	3	16

Elémens principaux pour un mètre.

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 64.		
Façon, 34 minutes.		
Valeur du mètre.	0	83

76. *Vieille tuile, petit moule, reposée sur un lattis neuf.*

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 69.	1	48
Façon compris dépose, 3 heures 35 minutes. . .	2	51
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ.	4	11
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	69
Valeur de la toise.	4	80

Elémens principaux pour un mètre.

Latte et clou, *id.* qu'au n°. 69.		
Façon, 57 minutes.		
Valeur du mètre.	1	26

77. *Vieille tuile, petit moule, posée sur l'ancien lattis non recloué.*

Façon, 2 heures 45 minutes.	1	92

	fr.	c.
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	10
Déboursé.	2	02
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	33
Valeur de la toise.	2	35

Elémens principaux pour un mètre.

Façon, 44 minutes.

Valeur d'un mètre.	0	62

78. *Vieille tuile petit moule, posée à claire voie sur un lattis neuf.*

Latte et clou, *id.* qu'au no. 69.	1	48
Façon compris dépose, 3 heures.	2	10
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	3	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	62
Valeur de la toise.	4	30

Élémens principaux pour un mètre.

Latte et clou, *id.* qu'au no. 69.

Façon, 48 minutes.

Valeur du mètre.	1	13

79. *Détail particulier pour des ouvrages faits en tuile grand moule, et en rétablissement de couvertures mesurées avec usage, c'est-à-dire, les plâtres comptés comme de la tuile.*

Tuile (terme moyen), 100 à 93 fr. le mille. . .	9	30
Latte, 31 centièmes de botte, à 1 fr. 52 c. . . .	0	47
Clou, 25 centièmes de livre, à 70 c.	0	18

	fr.	c.
Plâtre pour les solins, ruellées, filets et autres, 66 centièmes de pied, à 70 c. le pied	0	46
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 64.	2	02
Déboursé.	12	43
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	07
Valeur de la toise	14	50

Élémens principaux pour un mètre.

Tuile, 26.
Latte, 8 centièmes de botte.
Clou, 7 centièmes de livre.
Plâtre, 17 centièmes de pied.
Façon, *id.* qu'au n°. 64.

Valeur d'un mètre.	3	82

80. *Couverture* idem, *en tuile petit moule.*

Tuile, 166, à 59 fr. 30 c. le mille.	9	44
Latte, 42 centièmes de botte, à 1 fr. 52 c. . . .	0	64
Clou, 35 centièmes de livre, à 70 c.	0	25
Plâtre, *id.* qu'au n°. 79.	0	46
Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 69.	2	63
Déboursé.	13	42
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	2	23
Valeur de la toise.	15	65

Élémens principaux pour un mètre.

Tuile, 44.
Latte, 11 centièmes de botte.
Clou, 9 centièmes de livre.
Plâtre, 17 centièmes de pied.
Façon, *id.* qu'au n°. 69.

	fr.	c.
Valeur du mètre.	4	13

OUVRAGES ACCESSOIRES AUX COUVERTURES EN TUILE, COMPTÉS A LA MESURE LINÉAIRE.

81. *Faitage en tuile creuse.*

Faitière, quatre et demie, ayant en œuvre 16° de long compris le joint en plâtre, à 50 fr. 75 c. le cent.	2	28
Plâtre pour les crêtes et les embarures, 35 centièmes de pied cube, à 70 c. le pied.	0	22
Façon à garnir le dessous des faitières, les poser et les sceller, 1 heure 10 min.	0	82
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	04
Déboursé	3	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	56
Valeur de la toise (1)	3	92
Valeur du mètre.	2	01

(1) Le propriétaire de la fabrique de tuile creuse, dont j'ai parlé page 475, cherchant à se rendre de plus en plus utile, et encouragé par la protection que lui accordait le directeur des bâtimens civils, en faisant employer de préférence dans les travaux sous sa direction, les produits de sa fabrique, imagina de faire fabriquer des tuiles creuses qu'il nomma *faitières à bourlet;* ces faitières, destinées à remplacer les anciennes, tout en offrant l'avantage de la suppression du plâtre pour faire les joints qu'on nomme crêtes, n'en évitent cependant pas l'emploi pour les embarures.

Cette première découverte fut suivie d'une seconde : il fit fabriquer de ces mêmes faitières, mais assez larges pour que chacune pût couvrir toute l'épaisseur d'un mur, et cela dans les vues de remplacer avec avantage les chaperons en maçonnerie, ou la couverture en tuile que l'on est dans l'habitude de faire par le haut des murs de clôture. L'une et l'autre de ces faitières furent employées dans quelques parties des domaines du Roi.

Le principal but qu'on doive chercher à atteindre lorsqu'on fait quelque découverte, est qu'elle puisse entrer en concurrence avec les choses

82. *Faitage vieux déposé et reposé.*

	fr.	c.
Plâtre, façon et faux frais, *id.* que dessus	1	08

déjà connues, sous le rapport de la solidité et sous celui de l'économie. Par exemple : la personne qui s'imagina de remplacer par des mitres en terre cuite les mitres en plâtre que l'on met sur les tuyaux de cheminée, a rempli cette tâche, car si ces mitres en terre cuite coûtent le double des autres, aussi durent-elles au moins dix fois plus que les anciennes, et sans être sujettes à aucune réparation, au lieu que les faitières dont il s'agit n'offrent aucun de ces avantages, et c'est ce qu'il nous sera facile de démontrer.

Quant à la solidité, elles sont moins bonnes sous ce rapport, que celles de Bourgogne, puisqu'elles sont plus cassantes et moins épaisses, et si ces tuiles placées comme faitages, exemptent d'employer partie des plâtres que l'on est obligé de faire sur les anciennes, l'autre partie de plâtre qui est la plus susceptible de réparation existe toujours; ainsi cet avantage se réduit donc à peu de chose.

Les autres faitières employées comme chaperons et destinées à couvrir des murs de parc ou autres murs isolés, se trouvent, par leur position, exposées à être cassées plus que d'autres, et toutes les fois qu'il s'agira de réparer ces toîtures, la dépense, par la disposition de ces faitières, deviendra toujours considérable.

Mais si l'on examine l'une et l'autre de ces faitières sous le rapport de l'économie, c'est alors que l'on s'apercevra que le but est totalement manqué.

Les premières de ces faitières, destinées à couvrir le haut des bâtimens ou des murs de clôture couverts en tuile, ont été payées pour 6 pieds de longueur 9 fr. 50 c., tandis que, comme on le voit par le détail ci-dessus, les anciennes faitières ne coûtent au plus que 4 fr. la toise; c'est donc plus du double de dépense que pour ces dernières.

Les secondes, remplaçant les chaperons des murs de clôture, tous frais compris, reviennent à 18 fr. la toise courante, et la même longueur couverte en bonne tuile de Bourgogne, à deux égouts de chacun deux saillies avec un faitage ordinaire, ne coûte que 16 fr.; cette construction est la plus durable comme la plus conservatrice : la même couverture, mais à un seul égout par le bas et un filet par le haut, construction aussi durable, ne coûte que 8 fr.; et enfin, un chaperon bien fait à deux larmiers ne revient qu'à 9 fr.; ainsi l'ancienne manière de couvrir le faîte des maisons comme le haut des murs de clôture, est donc préférable à la nouvelle.

Ainsi le propriétaire de cette fabrique n'a encore trouvé que l'avantage de la nouveauté, et on a lieu d'espérer que ceux qui jusqu'alors ont employé de ces faitières, en examinant les comptes que je soumets à mes lecteurs, ne continueront pas à faire usage d'une chose qui, comme on le voit, ne présente, tout bien considéré, qu'un surcroît de dépense et rien de plus.

	fr.	c.
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18
Valeur de la toise.	1	26
Valeur du mètre.	0	64

83. *Plâtre de faîtage refait.*

Plâtre, 26 centièmes de pied.	0	18
Façon compris hachis des vieux plâtres, 55 minutes.	0	64
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	0	85
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	15
Valeur de la toise.	1	00
Valeur du mètre.	0	51

84. *Egout composé d'une tuile grand moule.*

Tuile entière, 8 et demie, à 93 fr. le mille. . . .	0	79
Plâtre pour les sceller, 40 centièmes de pied, à 70 c.	0	28
Façon, 1 heure.	0	70
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	1	81
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	30
Valeur de la toise.	2	11
Valeur du mètre.	1	08

85. *Egout composé de deux tuiles.*

Tuile, 17 valent	1	58
Plâtre pour les sceller, 45 centièmes de pied. . .	0	31
Façon, 1 heure 20 minutes.	0	93
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	05

	fr.	c.
Déboursé.	2	87
Bénéfice, un 6e. de la dépeuse	0	48
Valeur de la toise.	3	35
Valeur du mètre..	1	72

86. *Egout composé de trois tuiles.*

Tuile, 25 et demie.	2	37
Plâtre, 55 centièmes de pied cube.	0	39
Façon, 1 heure 40 minutes.	1	17
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre..	0	06
Déboursé.	3	99
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	66
Valeur de la toise.	4	65
Valeur du mètre.	2	38

87. *Egout en bascule, composé de quatre tuiles, en deux saillies.*

Tuile, 34, à 93 fr. le mille..	3	16
Plâtre pour le scellement des pièces, pour tenir la bascule et faire le glacis au pied des coyaux, un pied cube	0	70
Façon, 2 heures 20 min. à 70 c. l'heure. . . .	1	63
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	5	57
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	93
Valeur de la toise.	6	50
Valeur du mètre..	3	33

88. *Egout à deux rangs* idem, *composé de cinq tuiles.*

	fr.	c.
Tuile, 42 et demie.	3	90
Plâtre pour la bascule, le scellement des pièces et le glacis, 1 pied 10 centièmes.	0	77
Façon, 2 heures 40 min.	1	86
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	6	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	10
Valeur de la toise.	7	73
Valeur du mètre	3	96

89. *Egout remanié, composé d'une tuile.*

Plâtre, *id.* qu'au no. 84.	0	28
Façon compris dépose, 1 heure 6 minutes. . . .	0	77
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	1	09
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18
Valeur de la toise.	1	27
Valeur du mètre.	0	65

90. *Egout remanié* idem, *composé de trois pièces.*

Plâtre, *id.* qu'au no. 86.	0	39
Façon compris dépose, 1 heure 55 min.	1	34
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	07
Déboursé.	1	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	30
Valeur de la toise.	2	10
Valeur du mètre.	1	08

91. *Egout basculé fait de quatre vieilles tuiles.*

	fr.	c.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 87.	0	70
Façon compris dépose, 2 heures 40 min.	1	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	2	66
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	44
Valeur de la toise.	3	10
Valeur du mètre.	1	60

92. *Noue à un tranchis d'environ* 12° *de largeur, faite en tuile grand moule avec pente dessous.*

Tuile, 36, à 93 fr. le mille.	3	34
Volige dessous, clou et plâtre, *id.* qu'au n°. 42. .	1	47
Façon non compris le tranchis, 1 heure 50 min. .	1	28
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	06
Déboursé.	6	15
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	02
Valeur de la toise.	7	17
Valeur du mètre.	3	68

93. *Noue* idem, *à deux tranchis et d'environ* 12° *de largeur avec pente* idem.

Tuile, volige, clou et plâtre, *idem* ci-dessus. . .	4	81
Façon non compris les tranchis, 2 heures 25 min.	1	69
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	6	59
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	1	10
Valeur de la toise.	7	69
Valeur du mètre.	3	94

94. *Batellement composé d'une tuile, avec parement dessous pour le scellement des pièces.*

	fr.	c.
Tuile, *id.* qu'au n°. 84.	0	79
Plâtre, 33 centièmes de pied.	0	23
Façon compris parement, 55 minutes.	0	64
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé	1	69
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	28
Valeur de la toise.	1	97
Valeur du mètre.	1	00

95. *Batellement composé de deux tuiles.*

Tuile, *id.* qu'au n°. 85.	1	58
Plâtre, 38 centièmes de pied.	0	27
Façon, 1 heure 15 minutes.	0	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	2	76
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	46
Valeur de la toise.	3	22
Valeur du mètre.	1	65

96. *Batellement d'une tuile vieille remaniée.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 94.	0	23
Façon compris dépose, 1 heure.	0	70
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	0	97
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	16
Valeur de la toise.	1	13
Valeur du mètre.	0	57

97. *Arêtier double avec parement dessous et filet en plâtre dessus.*

	fr.	c.
Tuile pour le déchet causé par les coupes angulaires des deux côtés, 15, à 93 fr. le mille.	1	39
Plâtre pour le parement et le filet, 85 centièmes de pied cube.	0	60
Façon, 2 heures 15 minutes.	1	57
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ.	3	64
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	61
Valeur de la toise.	4	25
Valeur du mètre.	2	18

98. *Arêtier* idem, *en vieille tuile remaniée.*

Plâtre, façon et faux frais, *idem* que dessus. . . .	2	25
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	37
Valeur de la toise.	2	62
Valeur du mètre.	1	38

99. *Filet d'arêtier refait à neuf, sans déposer la tuile.*

Plâtre, 25 centièmes de pied.	0	18
Façon compris hachis des vieux plâtres, 30 minutes.	0	35
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
DÉBOURSÉ.	0	55
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	09
Valeur de la toise.	0	64
Valeur du mètre.	0	33

100. *Solin avec parement en plâtre dessous.*

	fr.	c.
Tuile par le déchet des coupes, 5.	0	47
Plâtre pour le parement et le scellement, 35 centièmes de pied.	0	25
Façon, 1 heure 15 minutes.	0	87
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	04
Déboursé.	1	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	27
Valeur de la toise.	1	90
Valeur du mètre.	0	97

101. *Solin en vieille tuile remaniée.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au no. 100. . . .	1	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	19
Valeur de la toise.	1	35
Valeur du mètre.	0	69

102. *Plâtre de solin refait seulement.*
(*Voyez l'article* 57.)

103. *Ruellée en tuile neuve.*

Tuile pour déchet par les coupes, *id.* qu'au no. 100.	0	47
Plâtre pour le parement de dessous, le solin de dessus, et le filet en retour sur l'épaisseur de la tuile, 50 centièmes de pied cube.	0	35
Façon, 1 heure 20 min.	0	93
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	05
Déboursé.	1	80
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	30
Valeur de la toise.	2	10

	fr.	c.
Valeur du mètre.	1	08

104. *Ruellée en vieille tuile remaniée.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 103. . . .	1	33
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	22
Valeur de la toise.	1	55
Valeur du mètre.	0	79

105. *Plâtre de ruellée refait seulement.*

Plâtre, 30 centièmes de pied.	0	21
Façon, 35 minutes compris hachis des vieux plâtres.	0	41
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	64
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	11
Valeur de la toise.	0	75
Valeur du mètre	0	38

106. *Filet sur tuile neuve ou vieille.*

Plâtre dessus, *id.* qu'au n°. 60.	0	14
Façon, compris coupes, 1 heure 5 minutes. . . .	0	76
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	0	93
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	16
Valeur de la toise.	1	09
Valeur du mètre.	0	55

107. *Plâtre sur filet refait seulement.*
(*Voyez l'article* 57.)

108. *Tranchis sur tuile neuve, sans parement dessous.*

	fr.	c.
Perte de tuile causée par les coupes, *id.* qu'au nº. 100.	0	47
Façon, 48 minutes	0	56
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	03
Déboursé.	1	06
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18
Valeur de la toise.	1	24
Valeur du mètre..	0	63

109. *Tranchis sur vieille tuile.*

Façon et faux frais, *idem* que dessus.	0	59
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	0	10
Valeur de la toise.	0	69
Valeur du mètre..	0	35

110. *Vue de faitières en tuile neuve.*

Une faitière vaut.	0	51
Plâtre pour crossettes et filet, 13 centièmes de pied.	0	10
Façon pour tranchis, pose de la faitière et plâtre, 40 minutes	0	47
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	1	10
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	18
Valeur de la pièce.	1	28

111. *Vue de faitière en vieille tuile.*

	fr.	c.
Plâtre, façon et faux frais, *idem* ci-dessus. . . .	0	59
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	10
Valeur de la pièce.	0	69

112. *Ardoise grande carrée, posée en recherche.*

Détail pour un cent d'ardoises.

100 Ardoises valent.	4	10
Clou pour les attacher, 33 centièmes de livre. . .	0	26
Façon compris dépose des vieilles pièces et le nétoiement du comble, 12 heures, à 70 c. l'heure.	8	40
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	42
Déboursé.	13	18
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	20
Valeur du cent.	15	38
Valeur de la toise, dans la supposition de six ardoises par toise.	0	92

113. *Ardoise cartelète, posée en recherche.*

100 Ardoises valent.	2	55
Clou, *id.* qu'au no. 112.	0	26
Façon, 11 heures tout compris.	7	70
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	38
Déboursé.	10	89
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	81
Valeur du cent.	12	70
Valeur de la toise, à six par toise. . . .	0	76

114. *Tuile grand moule, posée en recherche.*

	fr.	c.
100 tuiles valent.	9	30
Façon, compris nétoiement du comble, 7 heures.	4	90
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	24
Déboursé.	14	44
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	41
Valeur du cent.	16	85
Valeur de la toise, à six par toise. . . .	1	00

115. *Tuile petit moule, posée en recherche.*

100 tuiles valent.	5	93
Façon et faux frais, *idem* qu'au no. 114.	5	14
Déboursé	11	07
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	84
Valeur du cent.	12	91
Valeur de la toise, à six par toise. . . .	0	77

116. *Dépose de vieille ardoise, lors du rétablissement des combles, remplacée par de l'ardoise neuve.*

Temps pour une toise superficielle, 42 min. à 70 c. l'heure.	0	49
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	03
Déboursé.	0	52
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	08
Valeur de la toise.	0	60
Valeur du mètre.	0	15

117. *Même dépose de couverture en tuile.*

	fr.	c.
Temps, 27 minutes, à 70 c. l'heure.	0	32
Faux frais, un 20^e^. de la main d'œuvre.	0	02
DÉBOURSÉ.	0	34
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	0	06
Valeur de la toise.	0	40
Valeur du mètre..	0	10

118. *Dépose de bonne ardoise et de volige, pour être remployées, ladite dépose faite avec soin, et le tout descendu sur le sol.*

Temps pour déposer l'ardoise, la volige et la descendre à terre par le garçon, 1 heure pour les deux.	0	70
Faux frais, un 20^e^. de la main d'œuvre.	0	03
DÉBOURSÉ.	0	73
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense.	0	12
Valeur de la toise.	0	85
Valeur du mètre..	0	22

119. *Même dépose, de couverture en tuile.*

Temps, tout compris *idem*, 40 minutes.	0	47
Faux frais, un 20^e^. de la main d'œuvre.	0	02
DÉBOURSÉ.	0	49
Bénéfice, un 6^e^. de la dépense	0	08
Valeur de la toise.	0	57
Valeur du mètre..	0	15

120. *Pose de plomb neuf, faite pour de grandes parties, telles que des faîtages, noues, arêtiers, bavettes.*

	fr.	c.
Pour cent livres pesant, temps, 2 heures 45 min..	1	92
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	2	02
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	33
Valeur d'un cent pesant.	2	35

121. *Pose de plomb en petites parties, comme pour des noquets, des pieds droits, embases, et autres bandes attachées avec des clous.*

Pour 100 livres, temps, 5 heures, à 70 c.. . . .	3	50
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	17
Déboursé.	3	67
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	61
Valeur d'un cent pesant..	4	28

122. *Vieux plomb déposé, roulé, battu et reposé.*

Pour 100 livres, 3 heures 20 min., à 70 c. l'heure.	2	33
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé	2	45
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	41
Valeur d'un cent pesant.	2	86

123. *Vieux plomb rebattu seulement.*

Pour 100 livres, 1 heure 30 min.	1	05
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	05
Déboursé.	1	10
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	18

	fr.	c.
Valeur d'un cent pesant.	1	28

COUVERTURE POUR LES BATIMENS RURAUX.

Prix les plus courans des matériaux et des journées.

La tuile, dont le prix et la dimension varient selon les pays, eu égard à ce que celle de 9° de hauteur sur 6° de largeur est la dimension la plus courante, se vend le plus habituellement, le mille rendu à pied d'œuvre, ...	35	00
La botte de lattes	1	50
Le clou à latte.	0	75
Le pied cube de plâtre.	1	10
L'ardoise grande carrée, rendue à pied d'œuvre, le mille.	45	00
Le cent de voliges	30	00
La livre de clou à ardoise	0	90
La livre de clou à volige.	0	65
La journée des maçons-couvreurs, de 12 heures de travail.	2	50
Celle des garçons.	1	50
L'heure de travail revient, pour les deux, à. . . .	0	333
Celle des couvreurs pour l'ardoise.	3	00
L'heure de travail pour les deux.	0	375

124. *Détail d'une toise superficielle de couverture en tuile neuve, tout fourni, l'ouvrage mesuré avec usage, c'est-à-dire, les plâtres comptés comme de la tuile.*

Tuile en œuvre, celle accordée par l'usage déduite, 260, à 35 fr. le mille.	9	10
Plâtre pour les rives, 40 centièmes de pied cube, à 1 fr. 10 c. le pied.	0	44
Lattes, 33, déduction *idem*, ou 66 centièmes de botte, à 1 fr. 50 c. la botte	0	99

	fr.	c.
Clous, 52 centièmes de livre, à 75 c. la livre. . .	0	39
Façon, compris montage de la tuile et la pose du lattis, 3 heures 50 min., à 0 fr. 333 l'heure. .	1	29
Faux frais pour la fourniture des équipages, un 20e. de la main d'œuvre.	0	
Déboursé	12	27
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	1	23
Valeur de la toise.	13	50

125. *La même, sur lattis vieux.*

Tuile et plâtre, *id.* qu'au n°. 124.	9	54
Façon, 3 heures 15 min., à 0 fr. 333 l'heure. . .	1	08
Faux frais, un 20e. de la façon.	0	05
Déboursé.	10	67
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	1	07
Valeur de la toise.	11	74

126. *Couverture neuve à façon.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 124.	1	35
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	15
Valeur de la toise.	1	50

127. *Vieille couverture remaniée, sur lattis neuf.*

Plâtre, lattes et clous, *id.* qu'au n°. 124	1	82
Façon compris dépose de l'ancienne tuile et repose, 3 heures 45 min., à 0 fr. 333 l'heure. .	1	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	06
Déboursé.	3	13
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	32

	fr.	c.
Valeur de la toise.	3	45

128. *Couverture vieille* idem, *sur lattis vieux.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 124.	0	44
Façon, 3 heures 15 min., à 0 fr. 333 l'heure. . .	1	08
Faux frais un 20e. de la main d'œuvre	0	05
Déboursé.	1	57
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	16
Valeur de la toise.	1	73

129. *Couverture neuve ou remaniée à façon et sur vieux lattis.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 128.	1	13
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	11
Valeur de la toise.	1	24

130. *Tuile en recherche, les plâtres compris dans le toisé de la recherche, la tuile et le plâtre fournis.*

Par toise, huit tuiles neuves, à 35 fr. le mille. . .	0	28
Par toise, 40 centièmes de pied cube de plâtre, à 1 fr. 10 c..	0	44
Façon, compris pose des tuiles neuves, repose partielle des vieilles, refaire les plâtres, nétoyer et émousser le comble, 1 h. 5 min., à 0 fr 333. .	0	36
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	02
Déboursé.	1	10
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	11
Valeur de la toise.	1	21

131. *Tuile en recherche, la tuile fournie, mais les plâtres neufs comptés séparément de la recherche.*

	fr.	c.
Tuile fournie, *id.* qu'au n°. 130.	0	28
Façon, compris nétoyage *idem*, 30 min.	0	17
Faux frais, un 20e de la main d'œuvre.	0	01
Déboursé.	0	46
Bénéfice, un 10e. de la dépense	0	05
Valeur de la toise.	0	51

132. *Couverture en recherche et à façon, les plâtres faits à neuf non ajoutés au toisé.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 130.	0	38
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	04
Valeur de la toise.	0	42

133. *Couverture en recherche, à façon* idem, *et la façon des plâtres comptée séparément de la couverture.*

Façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 131.	0	18
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	02
Valeur de la toise.	0	20

134. *Dépose de bonne tuile, et descente sur le sol, par le garçon servant.*

Façon, 50 min., à 0 fr. 333.	0	28
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	01
Déboursé.	0	29
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	03
Valeur de la toise.	0	32

135. *Emoussage de tuile, et ensuite déposée et descendue de même qu'au précédent article.*

	fr.	c.
Façon, compris l'émoussage, 1 heure 10 minutes.	0	39
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	41
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	4
Valeur de la toise.	0	45

136. *Fort émoussage seulement, sur de la tuile en place.*

Temps, 45 minutes.	0	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	01
Déboursé.	0	26
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	03
Valeur de la toise.	0	29

137. *Ardoise neuve grande carrée, sur volige neuve, mesurée avec usage comme pour la tuile.*

Ardoise en œuvre, celle comptée par l'usage, déduite, 155, à 45 fr. le mille.	6	98
Volige, 9 toises $\frac{1}{4}$, à 30 fr. le cent.	3	02
Plâtre pour les rives qui sont comptées comme couverture, 40 centièmes de pied cube, à 1 fr. 10 c. le pied.	0	44
Clou pour attacher l'ardoise, 9 onces, à 90 c. la livre.	0	51
Clou pour attacher la volige, 13 onces $\frac{1}{2}$ à 65 c. la livre	0	54
Façon pour monter l'ardoise, clouer la volige et l'ardoise, 5 heures 40 minutes, à 0 fr. 375 l'heure.	2	12
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	11

	fr.	c.
Déboursé.	13	72
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	1	38
Valeur de la toise.	15	10

138. *La même sur volige vieille.*

Ardoise et plâtre, *id.* qu'au n°. 137.	7	42
Façon, 4 heures 20 min., à 0 fr. 375 c. l'heure.	1	62
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	9	12
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	91
Valeur de la toise.	10	03

139. *Couverture neuve, à façon.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 137.	2	23
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	22
Valeur de la toise.	2	45

140. *Vieille couverture en ardoise, remaniée sur volige neuve.*

Volige, plâtre et clou, *id.* qu'au n°. 137. . . .	4	51
Façon compris dépose de la vieille ardoise et repose, 6 heures 10 min., à 375 l'heure.	2	31
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	11
Déboursé.	6	93
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	69
Valeur de la toise.	7	62

141. *Couverture vieille* idem, *sur vieille volige.*

Plâtre et clou pour l'ardoise, *id.* qu'au n°. 137. . .	0	95

	fr.	c.
Façon, 4 heures 40 min., à 0 fr. 375 l'heure.. .	1	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	09
Déboursé.	2	79
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	28
Valeur de la toise.	3	97

142. *Couverture neuve ou remaniée, à façon et sur vieille volige.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 141.	1	84
Bénéfice, un 10e de la dépense.	0	18
Valeur de la toise.	2	02

143. *Ardoise en recherche, les plâtres compris au toisé sans être développés, l'ardoise et le plâtre fournis.*

Par toise, 6 ardoises neuves, à 45 fr. le mille.. .	0	27
Par toise, 25 c. de pied cube de plâtre, à 1 fr. 10 c. le pied.	0	28
Façon pour poser les ardoises neuves et refaire les plâtres, 1 heure..	0	38
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre..	0	02
Déboursé.	0	95
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	09
Valeur de la toise.	1	04

144. *Ardoise en recherche, l'ardoise fournie, mais les plâtres neufs comptés séparément.*

Ardoise, *id.* qu'au n°. 143.	0	27
Façon, 45 minutes pour la pose des ardoises neuves.	0	28
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	01

	fr.	c.
Déboursé.	0	56
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	06
Valeur de la toise.	0	62

145. *Couverture en recherche* idem, *rien de fourni.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 144.	0	29
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	03
Valeur de la toise.	0	32

146. *Dépose, de bonne ardoise, faite avec soin et descendue sur le sol par le garçon.*

Temps pour déposer l'ardoise et la volige, 1 h. .	0	38
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	02
Déboursé.	0	40
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	04
Valeur de la toise.	0	44

COUVERTURE de la plus forte épaiseur, faite en PAILLE neuve de froment.

147. *Détail pour une toise superficielle faite en plein comble, mesurée sans usage, compris le chevronnage et toutes autres fournitures.*

Chevron rondin de bois blanc, en grume, 5 toises, à 30 c. la toise.	1	50
Perches et ployants placés en travers des chevrons, 9 toises à 7 c. $\frac{1}{2}$, la toise.	0	67
100 osiers ou branches de peupliers servant à coudre sur les chevrons et les perches.	0	50

	fr.	c.
Paille choisie, 17 bottes du poids de chacune 20 livres, à 30 fr. le cent.	5	10
Façon pour couper et poser les chevrons et les perches et coudre la paille, 12 heures à 21 c. l'h. .	2	52
Faux frais un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé.	10	41
Bénéfice, un 10e. de la dépense	1	04
Valeur de la toise superficielle.	11	45

148. *Même couverture, sans fourniture et de chevrons.*

Perches, osiers, paille, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 147.	8	91
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	89
Valeur de la toise.	9	80

149. *Même couverture sans fourniture de chevrons ni de perches.*

Osiers, paille, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 147.	8	24
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	82
Valeur de la toise.	9	06

150. *Même couverture sans aucune fourniture.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 147.	2	64
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	26
Valeur de la toise.	2	90

Nota. Les prix de couverture en roseaux ne peuvent différer de ceux ci-dessus, qu'autant que le roseau serait plus ou moins cher que la paille.

TABLE DES PRIX

RÉSULTANT DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ

DES OUVRAGES DE COUVERTURE.

COUVERTURE MESURÉE SANS USAGE.

Pages.		VALEUR de la toise superficielle. fr.	c.	VALEUR du mètre superficiel. fr.	c.
	Ardoise neuve grande carrée fine ou forte.				
479	Ardoise neuve sur volige neuve.	16	81	4	44
480	La même sur vieille volige.	11	67	3	08
480	La même sur vieille volige, reclouée en partie.	12	34	3	26
481	La même, et la vieille volige entièrement reclouée.	13	00	3	43
481	Ardoise neuve, clouée sur un enduit de plâtre neuf.	14	60	3	85
482	La même posée sur vieux plâtre	11	67	3	08
	Ardoise cartelète.				
482	Ardoise neuve sur volige neuve.	19	24	5	08
483	La même sur vieille volige.	14	10	3	72
483	La même sur vieille volige recloué en partie	14	83	3	91
484	La même, la vieille volige recloué entièrement.	15	27	4	03
484	Ardoise cartelète posée sur un enduit de plâtre neuf.	17	03	4	50
484	La même posée sur vieux plâtre.	14	10	3	72
	ARDOISE VIEILLE REMANIÉE.				
485	*Grande ardoise* reposée sur de la volige neuve.	9	09	2	40
485	La même reposée sur la vieille volige. . . .	3	80	1	00
486	La même, la vieille volige reclouée en partie.	4	48	1	18
486	La même, la volige entièrement reclouée. .	5	13	1	13
487	La même, posée sur un enduit de plâtre neuf.	6	73	1	77
487	La même, reposée sur du vieux plâtre. . . .	3	80	1	00
488	*Ardoise cartelète* reposée sur de la volige neuve.	10	90	2	90
488	La même reposée sur la vieille volige. . . .	5	74	1	51
489	La même sur vieille volige entièrement rattachée.	7	07	1	86
489	La même reposée sur un enduit de plâtre neuf.	8	68	2	30
489	La même, sur ancien plâtre.	5	74	1	51

Pages.		VALEUR de la toise superficielle. fr.	c.	VALEUR du mètre superficiel. f.	c.
490	Couverture en grande ardoise neuve, faite dans des parties de comble remaniées, et toisée avec usage.	12	20	3	22
491	La même faite sur vieille volige.	9	68	2	55
491	Les mêmes ouvrages faits en ardoise cartelète et sur volige neuve.	14	29	3	76
	Ouvrages accessoires aux couvertures.				
492	Lattis en volige et à claire voie pour recevoir des plombs.	5	36	1	41
492	Le même, mais les voliges jointives.	7	16	1	89
493	Lattis *idem*, à claire voie recouvert d'un enduit en plâtre d'environ 1° (*pente*)	9	53	2	51
494	Le même, mais les voliges jointives.	11	32	2	98
494	Enduit seul, refait sur vieille volige.	4	45	1	17
495	Pente faite sous des chéneaux, la volige à claire voie, recouverte d'un enduit en plâtre de 12 à 24 lignes d'épaisseur.	12	47	3	30
495	Pente de 2 à 3° d'épais. faite en gravois, recouverte d'un enduit, pour de larges chéneaux ou terrassons, la charpente lattée à claire voie.	8	71	2	30
496	Forte pente de 3 à 4° d'épaisseur en gravois recouverte d'un enduit, et sans lattis dessous, pour des chéneaux sur entablement ou sur tête de mur.	8	22	2	17

		de la toise linéaire. fr.	c.	du mètre linéaire. fr.	c.
497	*Egout* de 2 pièces neuves, une tuile, une ardoise.	2	58	1	32
497	De deux ardoises.	1	83	0	93
497	De 3 pièces, une ardoise et deux tuiles. . .	3	78	1	94
498	De 4 pièces basculées, une ardoise et 3 tuiles.	5	67	2	90
498	De 5 pièces 2 ardoises et 3 tuiles.	6	29	3	22
499	De 6 pièces 2 ardoises et 4 tuiles.	7	55	3	87
499	Égout remanié, composé de 2 pièces.	1	54	0	80
499	Egout basculé et remanié, composé de 4 pièces.	2	81	1	44
500	Egout *idem*, composé de 6 pièces.	3	51	1	80
500	*Noue* de 12° de large en ardoise cartelète. .	5	78	2	93
501	Noue de 18° de large.	7	65	3	92
501	Noue remaniée, de 12° de large.	3	64	1	87
501	Noue en vieille ardoise *idem*, de 18°	4	91	2	52
502	*Batellement* composé d'une pièce.	1	06	0	54
502	Le même composé de deux pièces.	1	70	0	88
502	Batellement composé d'une vieille ardoise. .	0	82	0	42
503	Le même composé de deux vieilles ardoises..	1	21	0	62
503	*Arêtier* double monté en ardoise, sans solin.	2	85	1	45
503	Le même en vieille ardoise.	2	27	1	16
504	Arètier double, avec solin en plâtre	2	46	1	30
504	Le même fait en vieille ardoise.	2	17	1	11

Pages.		VALEUR de la toise linéaire. fr.	c.	du mètre linéaire. fr.	c.
504	Arêtier sous plomb, avec cueillie	1	25	0	64
505	*Solin* en plâtre, ardoise neuve	1	44	0	74
505	Le même en vieille ardoise	1	14	0	59
505	Plâtre de solin refait	0	60	0	30
506	*Dérivure*, ou ruellée en ardoise neuve	1	34	0	64
506	La même en vieille ardoise	1	05	0	54
506	*Filet* sur ardoise neuve ou vieille	0	87	0	44
506	Plâtre de filet refait	0	60	0	30
507	*Tranchis* d'ardoise neuve	0	69	0	35
507	Le même sur vieille ardoise	0	40	0	20

	COUVERTURE EN TUILE.	de la toise superficielle. fr.	c.	du mètre superficiel. fr.	c.
	Tuile de Bourgogne grand moule.				
508	Tuile neuve sur lattis neuf	19	82	5	18
508	La même sur vieux lattis	18	10	4	77
508	La même, le vieux lattis entièrement rattaché	18	87	4	98
509	Tuile scellée sur plâtre neuf	22	47	5	93
509	Tuile *idem*, posée à claire voie sur lattis neuf	15	15	4	00
	Tuile petit moule.				
510	Tuile neuve sur lattis neuf	21	73	5	73
510	La même, sur vieux lattis	19	44	5	12
511	Tuile *idem*, posée à claire voie sur lattis neuf	17	93	4	73
	TUILE VIEILLE REMANIÉE.				
511	Tuile *grand moule* reposée sur lattis neuf	3	54	0	93
512	La même sur vieux lattis	1	72	0	45
512	La même sur vieux lattis entièrement rattaché	2	48	0	65
513	La même posée à claire voie sur lattis neuf	3	16	0	83
513	Tuile *petit moule*, reposée sur lattis neuf	4	80	1	26
514	La même sur un vieux lattis	2	35	0	62
514	La même posée à claire voie sur lattis neuf	4	30	1	13
515	Couverture en tuile neuve grand moule, faite dans des parties de comble remaniées, et toisée avec usage	14	50	3	82
515	La même faite en tuile petit moule	15	65	4	13

	Ouvrages accessoires aux couvertures en tuile grand moule, comptés en mesure linéaire.	de la toise linéaire. fr.	c.	du mètre linéaire. fr.	c.
516	*Faîtage* neuf en tuile creuse	3	92	2	01
518	Faîtage remanié, vieille tuile	1	26	0	64
518	Plâtre de faîtage refait	1	00	0	51
518	*Egout* composé d'une seule tuile	2	11	1	08
519	Le même composé de deux tuiles	3	35	1	72
519	Le même composé de trois tuiles	4	65	2	38
519	Egout en bascule, à deux rangs, composé de 4 pièces	6	50	3	33

Pages.		VALEUR de la toise linéaire. fr.	c.	du mètre linéaire. fr.	c.
520	Egout à deux rangs, *idem* composé de 5 pièces	7	73	3	96
520	Egout remanié compose d'une tuile.	1	27	0	65
520	Le même composé de trois tuiles.	2	10	1	08
521	Le même en bascule, compose de 4 tuiles. .	3	10	1	60
522	*Bateliement*, composé d'une tuile.	1	97	1	00
522	Le même composé de deux tuiles.	3	22	1	65
522	Bateliement remanié, fait d'une vieille tuile.	1	13	0	57
521	*Noue* à un tranchis d'environ 12° de large. .	7	17	3	68
521	Noue de 12° de largeur à deux tranchis. . .	7	69	3	94
523	*Arêtier* double avec solin dessus.	4	25	2	18
523	Le même en vieille tuile remaniée.	2	62	1	38
523	Plâtre d'arêtier refait.	0	64	0	33
524	*Solin* sur tuile neuve.	1	90	0	97
524	Solin en vieille tuile remaniée.	1	35	0	69
524	Plâtre de solin refait.	0	60	0	30
524	*Ruellée* en tuile neuve.	2	10	1	08
525	Ruellée en vieille tuile remaniée.	1	55	0	79
525	Plâtre de ruellée refait.	0	75	0	38
525	*Filet* sur tuile neuve ou vieille.	1	09	0	55
	Plâtre de filet refait.	0	60	0	30
526	*Tranchis* de tuile neuve.	1	24	0	63
526	Le même fait sur vieille tuile.	0	69	0	35
	Plâtre de faîtage, arêtier, ruellée, solin, filet, refait sur les vieilles couvertures, ardoises ou tuiles (terme moyen d'après les prix précédents).	0	70	0	36
526	Vue de faîtière neuve la pièce.	1	28	0	00
527	Vue *idem*, remaniée.	0	69	0	00

Couverture en recherche.

		d'un cent fr.	c.	de la toise superficielle. fr.	c.
527	Ardoise grande carrée, posée en recherche. .	15	58	0	92
527	Ardoise cartelète.	12	70	0	76
528	Tuile de Bourgogne grand moule.	16	85	1	00
528	Tuile *idem*, petit moule.	12	91	0	77

Découverture.

		de la toise superficielle. fr.	c.	du mètre superficiel. fr.	c.
528	Dépose de vieille ardoise en rétablissement de couverture, remplacée par de la neuve . .	0	60	0	15
529	Dépose faite avec soin de bonne ardoise avec la volige, le tout descendu sur le sol. . .	0	85	0	22
529	Dépose de couverture en tuile.	0	40	0	10
529	Dépose de bonne couverture en tuile grand moule, et descendue de même	0	57	0	15

Pages.		VALEUR pour un cent pesant fr.	c.
530	Pose de plomb neuf en grande partie, pour faîtage, noues, arêtiers, etc.	2	35
530	Pose de plomb neuf en petite partie.	4	28
530	Vieux plomb déposé, rebattus et reposé.	2	86
531	Vieux plomb rebattu seulement.	1	28

	COUVERTURE POUR LES BATIMENS RURAUX.	de la toise superficielle. fr.	c.
532	*Tuile neuve* de 6°, le pureau de 3° de hauteur sur lattis neuf.	13	50
532	La même sur vieux lattis.	11	74
532	Couverture neuve, mais à façon, rien de fourni.	1	50
533	Couverture remaniée sur lattis neuf fourni.	3	45
533	Couverture *idem* sur lattis vieux.	1	73
533	Couverture neuve ou vieille à façon sur vieux lattis.	1	24
533	Tuile en recherche, les plâtres compris, le tout fourni.	1	21
534	Tuile en recherche, les plâtres comptés séparément.	0	51
534	Couverture en recherche et à façon, les plâtres compris.	0	42
534	Couverture en recherche à façon, les plâtres comptés séparément.	0	20
534	Dépose et descente de bonne tuile.	0	32
535	Émoussage de tuile, ensuite déposée et descendue.	0	45
535	Fort émoussage de tuile en place.	0	29
	Couverture en ardoise, grande carrée, sur volige.		
536	Ardoise neuve à 4[q] de pureau sur volige neuve.	15	10
536	La même sur vieille volige.	10	03
536	La même à façon sur volige neuve.	2	45
556	Couverture en vieille ardoise remaniée sur volige neuve et fournie.	7	62
537	Couverture *idem* sur vieille volige.	3	07
537	Couverture neuve ou vieille à façon, et sur vieille volige.	2	02
537	Ardoise en recherche, les plâtres compris, le tout fourni.	1	04
538	Ardoise en recherche *idem*, mais les plâtres comptés séparémens.	0	62
538	Couverture en recherche, rien de fourni, non compris les plâtres.	0	32
538	Dépose faite avec soin et descente de bonne couverture en ardoise avec la volige	0	44
	Plâtre refait et fourni sur des couvertures en tuile, la toise de longueur.	0	45
	Sur couverture en ardoise.	0	48
	Plâtre *idem*, mais à façon, sur couverture en tuile.	0	20
	Sur couverture en ardoise.	0	23
539	*Couverture en paille de froment* compris fournitures de chevrons et autres.	11	45
539	La même sans fourniture de chevrons.	9	80
539	La même sans fourniture de chevrons ni de perches.	9	06
	La même avec fourniture d'osiers seulement.	3	45
539	La même sans aucune fourniture.	2	90

TRAITÉ DU MESURAGE

DES

OUVRAGES DE COUVERTURE.

Chaque partie de comble sera mesurée géométriquement, longueur sur largeur, sans rien ajouter à ces deux mesures ; la longueur sera celle d'une ruellée, d'une dérivure, ou d'un solin à l'autre, le comble étant entre deux murs ; et du milieu d'un arêtier à l'autre quand il s'agira de croupes, que ces arêtiers soient couverts en plomb ou en tuile ; lorsque des noues formeront l'extrémité de la couverture, cette longueur sera celle qui se prolongera jusque sur le bord du tranchis ; la hauteur se prendra du bord de l'égout jusque sous le faîtage, quels que soit ce faîtage, qu'il soit en plomb ou bien en tuile creuse. Dans ces surfaces, tous vides quelconques seront déduits ; le surplus sera compté en superficie et timbré selon la nature de l'ouvrage, tuile ou ardoise, en désignant son espèce et sa qualité ; de plus, on dira si la couverture est neuve ou remaniée, ainsi que le lattis de dessous ; si ce lattis est vieux, on fera connaître s'il a été rattaché ou non, s'il l'a été en partie ou en totalité.

Les lattis seuls, ou les lattis portant un enduit en plâtre dessus, destinés à recevoir les diverses parties de couvertures en plomb, et les pentes faites pour des chéneaux et des terrassons, seront mesurés, longueur sur largeur, sans rien ajouter ; tous vides seront déduits, et ces lattis, glacis, cintres ou pentes seront comptés en superficie, de même que le surplus de la couverture ; il conviendra d'indiquer l'espèce de lattis, volige ou latte ; si ce lattis est ou non jointif, s'il est ou non recouvert de plâtre ; il faudra faire connaître l'épaisseur de cet enduit, de même que celle que pourraient avoir les pentes ; de plus, on dira si ces pentes sont ou non lattées dessous, si elles sont construites en plâtre pur ou bien mêlé de plâtras. Le prix de tous ces ouvrages comprendra non-seulement l'enduit avec le lattis, mais

encore toutes les ceuillies faites pour régler les niveaux ainsi que les ressauts indispensables pour l'écoulement des eaux.

Aucun autre lattis que ceux ci-dessus désignés, lattis et plâtre, ou plâtre seul et non visibles, ne sera compté séparément de la couverture ou des ouvrages qui y sont accessoires; tels que les plâtres sous les égouts et les batellemens, le lattis seul ou le lattis et crépi sous les arêtiers de plomb, d'ardoise ou de tuile, ainsi que ceux sous les faîtages en plomb et les plâtres qu'on nomme *paremens*, que l'on fait sous les ruellées, les dérivures et solins, attendu que ces plâtres et lattis font partie des élémens qui composent le détail de chacun de de ces ouvrages accessoires (1).

Tous les plâtres visibles, au contraire, seront comptés séparément de la couverture; ils le seront linéairement avec les ouvrages auxquels ils sont adhérens, et chacun d'eux sera timbré sous son nom propre. Les ouvrages qui devront être ainsi comptés, sont: les égouts, les batellemens, les faîtages, les noues, les arêtiers, les ruellées ou dérivures, les solins, les filets, les tranchis et les vues de faîtières; dans le toisé de chacun de ces ouvrages il sera nécessaire d'opérer ainsi qu'il suit. :

Aux égouts, ainsi qu'aux batellemens, on indiquera s'ils sont

---

(1) J'insiste d'autant plus sur ces observations, que depuis que dans les bâtimens du Roi et autres administrations l'on suit le mode de mesurage que j'ai proposé, chacun a fait, dans le toisé de cette partie comme dans celui de plusieurs autres, des interprétations et des innovations à sa manière; les uns après avoir compté les égouts, demandent les plâtres qui sont derrière, et qui servent à tenir l'égout en bascule; puis encore le glacis en gorge au pied des coyaux, en considérant le tout comme légers ouvrages; aux faîtages et arêtiers en plomb, ils font un article séparé du scellement des pièces qu'ils considèrent comme filets; d'autres, après avoir compté les arêtiers en tuile, en demandent séparément la coupe triangulaire comme tranchis, et pour les ruellées et dévirures, après les avoir comptées comme tels, ils mesurent séparément et comptent comme filets, les plâtres en retour faits sur l'épaisseur de la couverture; enfin les uns et les autres demandent en deux articles la dépose de la vieille couverture et sa repose, ouvrage que l'on nomme *remanié à bout* et pour lequel on a, dans tous les temps, accordé en un seul prix la valeur de ces deux mains d'œuvre, dépose et repose.

en tuile ou en ardoise, le nombre de pièces dont ils seront composés, et la 1re. de dessus se trouvant comprise dans la mesure primitive du toisé de la couverture n'en fera pas partie; dans le prix de ces égouts et batellemens sera compris non-seulement le plâtre employé à sceller ces pièces, mais encore celui servant à tenir la bascule des égouts à deux saillies et celui qui s'emploie en glacis au pied des coyaux ou sur le derrière des égouts le seront aussi.

Les faîtages faits en tuile creuse seront séparés de ceux qui seront couverts en plomb. Le prix pour les faîtages en tuile comprendra tous les plâtres dessus, dessous et sur les rives; la mesure de ceux couverts en plomb sera celle de la largeur de la nappe pourtournée, et sera prise ainsi afin d'y comprendre le plâtre servant à sceller, sous ces sortes de faîtages, le dernier rang d'ardoise; en conséquence ce dernier pureau sera considéré comme le surplus de la couverture, et il ne sera rien accordé en plus-value pour le scellement de ces pièces.

Ces faîtages en plomb seront comptés en superficie ou linéairement, et leur prix comprendra le lattis et le glacis en plâtre qui sera fait dessous.

Dans la couverture en ardoise on distinguera les arêtiers montés sans plâtre dessus de ceux faits avec filets en plâtre, de même que ceux qui seront couverts en plomb seront distingués de ces deux premiers; le prix des premiers comprendra le parement en plâtre fait dessous et le filet fait dessus; quant à la mesure du lattis recouvert de plâtre, elle sera la même pour les arêtiers sous plomb que pour les faîtages, c'est-à-dire celle de toute la largeur de la nappe, afin d'y comprendre aussi le scellement des pièces sur les rives de l'arêtier; ces derniers arêtiers seront, comme les faîtages, comptés en superficie ou linéairement.

Les arêtiers en tuile seront séparés de ceux en ardoise, et leur prix comprendra, de même que pour ceux en ardoise, les tranchis, le parement de dessous et le filet en plâtre qui aura été fait dessus.

Les noues en ardoise seront séparées de celles en tuile; la

largeur des unes et des autres sera celle qui aura été prise entre les deux tranchis ; cette largeur sera indiquée au timbre ; le prix de ces ouvrages ne comprendra pas les deux tranchis des rives, mais la valeur du lattis et du glacis ou pente faits dessous.

Les ruellées et dérivures, les solins, les filets et les tranchis seront chacun, comme il a été déjà dit, timbrés sous leur nom propre, et leur prix comprendra le déchet de la matière, occasionné par les coupes ; ce prix comprendra encore la main d'œuvre et les enduits que l'on fait dessous pour sceller ou pour pouvoir attacher les pièces ; il comprendra de plus les plâtres que l'on fait en retour sur le mur au droit de l'épaisseur du comble pour les ruellées et les dérivures.

On fera connaître, comme pour le surplus de la couverture, si tous ces ouvrages accessoires sont faits en tuile ou en ardoise neuve ou vieille, ou si ce ne sont que les plâtres de dessus qui auraient été refaits, comme cela peut être, pour des faîtages en tuile, des arêtiers, des ruellées, des solins et des filets ; dans le prix de ces ouvrages remaniés, égouts et autres, sera comprise leur dépose comme leur repose.

Les vues de faîtières, neuves ou vieilles, seront comptées à la pièce.

Les ardoises et les tuiles posées en *recherche* sur les vieux combles seront, ou comptées au cent de compte ou comptées en superficie, et dans ce dernier cas, la mesure des couvertures sera prise de même que si l'ouvrage était neuf. Cette dernière manière de compter ces sortes de réparations sera la préférable, toutes les fois qu'on n'aura pu constater exactement le nombre des pièces neuves remises sur les combles.

A l'égard des couvertures remaniées, la dépose des tuiles ou des ardoises et celle du lattis feront partie du prix accordé pour ces vieux matériaux remployés ; mais lorsque ces mêmes vieux matériaux seront remplacés par des neufs, leur dépose sera comptée séparément de l'ouvrage neuf et en superficie, timbrée *découverture*, et en expliquant si elle est en ardoise ou en tuile.

Les combles couverts de bons matériaux déposés avec soin

et descendus, seront de même comptés en superficie, tous vides déduits ; mais ces découvertures seront séparées des déposes précédentes.

Lorsque les couvreurs auront fait la pose de certaines parties de plomb, elle leur sera comptée, soit en superficie, soit au poids, en ayant le soin de distinguer les plombs posés en petites parties et cloués, tels que des noquets, bavettes, pieds droits, embases et autres bandes, des plombs posés en grandes parties, comme noues, faîtages, arêtiers, membrons et chéneaux ; le vieux plomb pour dépose et repose ou pour l'avoir seulement redressé et battu, sera, de même que le plomb neuf, compté en superficie ou au poids, et avec la même distinction entre les petites et les grandes parties.

CARRELAGE.

Les carreaux dont on fait le plus communément usage, sont: pour les appartemens, ceux à six pans ou hexagones de six pouces, et pour les cuisines, les boutiques, les âtres de cheminées et les fourneaux, ce sont les carreaux carrés.

A Paris on emploie concurremment ou des carreaux fabriqués dans les communes de ses environs, ou ceux qui le sont dans l'intérieur même de la ville; la Bourgogne fournit aussi à Paris des carreaux; mais on en fait peu d'usage eu raison de l'élévation de leurs prix.

Les fabriques de Sarcelles, Saint-Denis, Montmorency, Bourg-la-Reine et Massy sont celles d'où on tire le plus ordinairement du carreau.

Les fabriques de carreaux, dans Paris, sont situées dans les faubourgs Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Honoré.

Le carreau de meilleure qualité après celui de Bourgogne, est celui de Massy, mais il est moins bien moulé que celui de Paris; aussi est-ce de ce dernier dont on fait le plus d'usage, et le seul dont je parlerai dans mes détails.

De tous les carreaux qui se fabriquent depuis quelques années, le plus inférieur est celui de Montmorancy.

Toutes ces fabriques façonnent des carreaux de toutes les formes comme de toutes les dimensions maintenant en usage.

On y trouve des carreaux à six pans, de deux échantillons principaux, désignés sous les noms de grands et de petits carreaux.

Le grand carreau porte 6° en tous sens, et environ 8 lignes d'épaisseur; sa surface est de 32° carrés; il en faut alors 162 par toise superficielle: un cent de carreaux de cet échantillon pèse environ 160 livres.

Le petit carreau comporte aussi deux échantillons principaux;

le grand échantillon, qui porte 5° et le petit qui n'a que 4° $\frac{1}{4}$; le plus grand porte une épaisseur d'environ 8 lignes, et l'autre une d'environ 7 lignes; la surface des premières est de 22° $\frac{1}{4}$ carrés; celle de l'autre, de 15° $\frac{1}{4}$. La toise du plus grand échantillon ne contient que 235 carreaux; celle de l'autre en contient 324.

Il est une troisième espèce de carreaux à six pans, que l'on nomme carreau à four, qui, de même que le grand carreau, a 6° en tout sens, mais il porte 18 lignes d'épaisseur; par toise il en faut aussi 162, et le cent pèse environ 337 livres.

On fabrique des carreaux de forme carrée ou à quatre pans, de quatre échantillons; chacun de ces échantillons est à un usage différent:

1°. Le plus grand qui sert à carreler des boutiques ou des cuisines, porte 8° sur chaque face et 12 lignes d'épaisseur; il en faut 81 par toise, et le cent pèse environ 495 livres.

2°. Le carreau pour des âtres porte 7° $\frac{1}{4}$ et a la même épaisseur que le précédent, la toise contient 96 carreaux de cette espèce. Le poids d'un cent est d'environ 387 livres.

3°. Un second échantillon de carreau pour âtres, qui n'a que 6° $\frac{1}{4}$, est de même épaisseur que l'autre; il en faut 135 par toise, et un cent est du poids de 305 livres.

4°. Le quatrième échantillon est le carreau à bande, qui porte 6° sur environ 9 lignes d'épaisseur; il en existe 144 à la toise; son poids est de 210 livres par cent.

Les carreaux qui se fabriquent en Bourgogne ou à Montereau, et dont on fait usage à Paris, sont hexagones et de deux échantillons: 1°. le carreau de 6° qui a 10 lignes d'épaisseur; 2°. le petit carreau qui porte 4° $\frac{1}{2}$ en tous sens et 8 lignes d'épaisseur.

On fait aussi usage des carreaux de faïence blanche ou colorée; on en revêt les murs et planchers des pièces de garderobes, ou bien l'intérieur des jambages de cheminées, mais le plus souvent ils servent à revêtir le dessus, quelquefois devant des fourneaux. Ces carreaux sont de deux échantillons; savoir:

Le petit carreau est celui qu'on emploie le plus généralement;

on se le procure chez les marchands faïenciers; il porte 4° 3 lignes sur chaque côté, et 4 lignes d'épaisseur; il en faut 285 à la toise; chaque cent pèse 45 livres.

Le grand échantillon ne s'emploie que rarement, et presque toujours à l'intérieur des cheminées; dans ce cas il est fourni par les poéliers qui le fabriquent; ce carreau porte depuis 8 pouces jusqu'à 12 pouces de hauteur.

DU PRIX DES MATÉRIAUX RENDUS A PIED D'ŒUVRE.

Carreaux à six pans, fabrique de Paris.

	fr	c.
Le millier de grands carreaux de 6°, pris à la fabrique, coûte 40 fr.; la voiture de transport du dépôt au bâtiment, 2 fr. 50 c., et rendu à pied d'œuvre, il revient à (1).	42	50
Celui de 5° coûte 24 fr., et 1 fr. 50 c. de voiture; il revient alors à.	25	50
Celui de 4° $\frac{1}{4}$ se vend 20 fr. et 1 fr. de voiture. . .	21	00
Le carreau à four vaut 85 fr., et 4 fr. 50 c. de voiture, ce qui le porte à.	90	00
Le carreau de 6° et ayant 12 à 13 lignes d'épaisseur, approchant en qualité celui de Bourgogne, se vend 56 fr.; plus, 4 fr. de voiture	60	00
Le grand carreau de Bourgogne de 6° vaut sur le port 57 fr.; 3 fr. pour voiture du port au bâtiment ce qui fait	60	00
Le petit carreau de Bourgogne de 4° $\frac{1}{2}$ environ, se vend 28 fr. 50 c., et avec la voiture de 1 fr. 50 c., il revient à.	30	00

Carreaux à quatre pans ou carreaux carrés.

Le grand carreau pour les boutiques et les cuisines, de 8° carrés et 1° d'épaisseur, se vend 125 fr.; la

(1) Les fabricans des communes de Massy, de Sarcelles et autres, vendent leur carreau, compris son transport à pied d'œuvre, et à peu près au même prix que celui fabriqué dans les faubourgs de Paris, quoique pourtant ils aient à payer 5 fr. 50 c. de droit d'octroi à l'entrée de la ville.

	fr.	c.
voiture de transport de la fabrique au magasin ou au bâtiment, coûte 5 fr. 50 c., le millier rendu à pied d'œuvre, revient donc à.	130	50
Le carreau d'âtre de 7° et de 12 lignes d'épaisseur vend 90 fr.; voiture 4 fr. 50 c.; le tout ensemble.	94	50
Le même de 6° $\frac{1}{4}$ et de même épaisseur, se vend 65 fr.; voiture 3 fr. 50 c.; total	68	50
Le carreau à bande de 6° et de neuf lignes d'épaisseur, vaut 43 fr.; voiture 3 fr.; total.	46	00

Carreaux de faïence blanche ou colorée.

Le cent de petits carreaux de 4°, vaut.	18	00
Le cent de bandes servant à encadrer.	13	00
Le sac de plâtre vaut 46 c., et le pied cube. . . .	0	70
Le pied cube de mortier de chaux et sable revient à	0	55

Du prix des journées.

La journée du carreleur commence à 6 heures du matin et finit à 6 heures du soir; c'est 10 heures de travail, en en déduisant deux pour les repas; elle se paie 4 fr., c'est 40 c. l'heure; celle du garçon est de 1 fr. 50 c., c'est 15 c. l'heure, pour les deux, l'heure de travail revient donc à. . . 0 fr. 55 c.

Des faux frais.

Les faux frais du carreleur consistent, comme pour le couvreur, en frais de patente, de location d'un petit magasin, du droit fixé proportionnellement à cette location, et en quelques petits frais d'équipages; nous évaluerons le tout dans nos détails, de même que pour la couverture, au 20e. de la main d'œuvre.

Pour sceller une toise superficielle de carreaux, il faut, compris la couche qu'on fait dessous, environ 2 pieds cubes de matière quelconque; mais comme en employant du plâtre on est dans l'usage de le mêler de moitié, et plus, de poussière, eu égard à cet usage, je ne porterai dans mes détails que moitié de ce qu'il en faudrait si on l'employait pur.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DU PRIX DES OUVRAGES EN CARRELAGE.

Détail pour une toise superficielle, servant de base aux exemples et de comparaison au mètre.

1. *Carrelage fait en grands carreaux à six pans, de 6°, fabrique de Paris, scellés en plâtre.*

	fr.	c
165 carreaux, compris un 50e. de déchet, à 42 fr. 50 c. le mille	7	01
Plâtre pur, 12° cubes, à 70 c. le pied	0	70
Façon y compris le temps de monter la poussière ou les gravois, faire et dresser l'aire, 2 heures 45 m., à 0 fr. 55 c. l'heure pour le compagnon et son garçon	1	50
Faux frais pour équipages, etc. un 20e. de la façon.	0	07
Déboursé	9	28
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	54
Valeur de la toise (1)	10	82

Elémens principaux pour un mètre.

43 carreaux compris déchet.
Plâtre, 26 centièmes de pied.
Façon, 43 minutes.

Valeur du mètre	2	85

(1) Le propriétaire de la fabrique située près de Montmorency, entreprend dans Paris cette même espèce de carrelage à raison de 9 fr. la toise, mais avec le produit de son établissement.

2. *Carrelage en carreaux à pans, de 5°. réduits.*

	fr.	c.
240 carreaux compris déchet, 25 fr. 50 c. le mille.	6	12
Plâtre, *id.* que dessus.	0	70
Façon compris l'aire, 2 heures 50 min. à 55 c. l'h.	1	54
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	08
Déboursé.	8	44
Bénéfice, un 6e. de la dépense	1	41
Valeur de la toise.	9	85

Elémens principaux pour un mètre.

63 carreaux.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 44 minutes.

Valeur du mètre	2	60

3. *Carrelage en carreaux à pans, de 4° ¼. réduits.*

330 carreaux compris déchet, à 21 fr. le mille. . .	6	93
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.	0	70
Façon compris l'aire, 3 heures, à 55 l'heure. . . .	1	65
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé	9	36
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	56
Valeur de la toise.	10	92

Elémens principaux pour un mètre.

Carreaux, 86.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 47 minutes.

Valeur du mètre.	2	88

4. Carrelage en carreaux à four, de 6°.

	fr.	c.
165 carreaux compris déchet, à 90 fr. le mille..	14	85
Plâtre, 1 pied 2° cubes, à 70 c. le pied.	0	82
Façon, 3 heures 20 min. à 55 c. l'heure.	1	83
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	09
Déboursé.	17	59
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	2	93
Valeur de la toise..	20	52

Elémens principaux pour un mètre.

43 carreaux.
Plâtre 31 centièmes de pied.
Façon, 53 minutes.

Valeur du mètre..	5	41

5. Carrelage en grands carreaux de Bourgogne, de 6°.

Carreaux 165, compris déchet, à 60 fr. le mille.	9	90
Plâtre, façon et faux frais, *idem* qu'au n°. 1.. . .	2	27
Déboursé.	12	17
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	03
Valeur de la toise..	14	20
Valeur du mètre..	3	74

6. Carrelage en petits carreaux de Bourgogne, de 4°. ½.

290 carreaux, à 30 fr. le mille.	8	70
Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 3. . . .	2	43
Déboursé.	11	13
Bénéfice, un 6e. de la dépense.. . . .	1	85

	fr.	c.
Valeur de la toise.	12	98
Valeur du mètre..	3	42

7. *Carrelage de boutique ou de cuisine, en grands carreaux carrés, de 8°. et 1°. d'épaisseur.*

82 carreaux compris déchet, à 130 fr. 50 c. le mille.	10	70
Plâtre, 1 pied cube, *id.* qu'au n°. 1.	0	70
Façon compris l'aire, 3 heures 40 min., à 55 c. l'h.	2	02
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	13	52
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	25
Valeur de la toise.	15	77

Elémens principaux pour un mètre.

Carreaux, 21.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.
Façon, 58 minutes.

Valeur du mètre.	4	16

8. *Carrelage* idem, *en carreaux de* 7°. *à* 7°. $\frac{1}{4}$.

98 carreaux compris déchet, à 94 fr. 50 c. le mille.	9	26
Plâtre, *id.* que dessus	0	70
Façon, 3 heures 10 min., à 55 c. l'heure.	1	74
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	11	78
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	96
Valeur de la toise.	13	74

Elémens principaux pour un mètre.

	fr.	c.
Carreaux, 26.		
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon, 50 minutes.		
Valeur d'un mètre.	3	61

9. *Carrelage en carreaux* idem, *de* 6°. *sur* 1°. *d'épaisseur.*

138 carreaux compris déchet, à 68 fr. 50 c. le mille.	9	45
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.	0	70
Façon, 2 heures 55 minutes, à 55 c. l'heure. .	1	65
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	11	88
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	98
Valeur de la toise.	13	86

Elémens principaux pour un mètre.

Carreaux, 36.		
Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.		
Façon, 46 minutes.		
Valeur du mètre..	3	64

10. *Carrelage d'âtre, en carreaux de* 7°. *à* 7°. $\frac{1}{4}$.

Carreaux et plâtre, *id.* qu'au n°. 8.	9	96
Déchet du carreau par la coupe, $\frac{1}{8}$ des carreaux en œuvre.	1	36
Façon, eu égard aux petites parties et à la multiplicité des coupes, 4 h. à 55 c. l'heure . . .	2	20
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	11
Déboursé	13	63
Bénéfice, un 6e. de la dépense..	2	27

	fr.	c.
Valeur de la toise.	15	90
Valeur de la pièce compris déchet. . . .	0	17

Elémens principaux pour un mètre.

Carreaux en œuvre, 26.
Plâtre, *id* qu'au n°. 1.
Façon, 1 heure 3 minutes.

Valeur du mètre	4	20

11. *Carrelage de grands carreaux ordinaires, à pans, de 6°., mais scellés en mortier de chaux et sable.*

Carreaux, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 1. . .	8	58
Mortier, 2 pieds cubes, à 55 c. le pied.	1	10
Déboursé.	9	68
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	1	62
Valeur de la toise.	11	30
Différence avec celui scellé en plâtre.	0	48

12. *Carrelage de fourneaux et revêtemens sur mur, en carreaux de faïence blanche ou colorée.*

Détail pour un cent.

Le cent de carreaux vaut.	18	00
Déchet par les coupes, un 15e.	1	20
Plâtre pur compris l'enduit dessous, 8 ° cubes. . .	0	47
Façon par un maçon et son garçon, pour les coupes et la pose, 13 heures, à 0 fr. 515 l'heure. . . .	6	69
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	34

	fr.	c.
Déboursé.	26	70
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	4	35
Valeur d'un cent.	31	05
Valeur de la pièce.	0	31

Vieux carreaux *déposés, décrottés, c'est-à-dire le plâtre ôté de dessous; lesdits carreaux reposés.*

13. *Grands carreaux à pans, de* 6°.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 1.	0	70
Façon pour la dépose, le décrottage, la repose du carreau et le dressement de l'aire, 3 heures 40 min., à 0 fr. 55 c. l'heure	1	91
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	2	71
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	45
Valeur de la toise.	3	16
Valeur du mètre.	0	83

14. *Petits carreaux à pans, d'environ* 4°.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 3.	0	70
Façon pour la dépose, le décrottage et la repose, 4 heures 25 minutes, à 55 c. l'heure	2	43
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	12
Déboursé.	3	25
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	55
Valeur de la toise.	3	80
Valeur du mètre.	1	00

15. *Grands carreaux carrés, pour boutique, de* 8°.

	fr.	c.
Plâtre, *id.* qu'au n°. 7	0	70
Façon compris *idem*, 4 heures 30 min	2	47
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	13
Déboursé	3	30
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	55
Valeur de la toise	3	85
Valeur du mètre	1	02

16. *Grands carreaux carrés, de* 6°.

Plâtre, *id.* qu'au n°. 9	0	70
Façon, compris *id.*, 3 heures 55 min	2	15
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	11
Déboursé	2	96
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	49
Valeur de la toise	3	45
Valeur du mètre	0	90

17. *Carrelage en carreaux neufs, le plâtre des joints gratté et le carreau frotté au grès avec soin.*

Temps, 2 heures 30 m. de compagnon, à 40 c. l'h.	1	00
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	05
Déboursé	1	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	17
Valeur de la toise de carrelage nettoyé	1	22
Valeur du mètre	0	32

18. *Carreaux posés en recherche.*

Détail pour 100 *grands carreaux à pans de* 6°.

	fr.	c.
100 carreaux valent.	4	25
Plâtre pur, 18° cubes, à 70 c. le pied.	1	05
Façon, 6 heures 30 minutes, à 55 l'heure. . . .	3	57
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	18
Déboursé	9	05
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	1	51
Valeur d'un cent..	10	56
Valeur de la pièce.	0	105

19. *Détails pour* 100 *petits carreaux à pans, de* 4°. $\frac{1}{4}$.

100 carreaux valent.	2	10
Plâtre, 1 pied cube vaut.	0	70
Façon, 5 heures..	2	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	14
Déboursé.	5	69
Bénéfice, un 6e. de la dépense. . . .	0	95
Valeur d'un cent..	6	64
Valeur de la pièce..	0	066

20. *Carreaux d'âtre, de* 7°., *posés en recherche.*

100 carreaux valent.	9	45
Plâtre pur, 2 pieds 3° cubes, à 70. c. le pied. . .	1	57
Façon, 10 heures.	5	50
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.. . . .	0	27
Déboursé.	16	79
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	2	80

	fr.	c.
Valeur du cent	19	59
Valeur de la pièce	0	196

21. *Carreaux vieux, déposés, décrottés et posés en recherche.*

Plâtre pur, *id.* qu'au n°. 18	1	05
Pour 100 grands carreaux vieux de 6°, déposés, décrottés et reposés, temps, 7 heures 45 minutes.	4	25
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	21
DÉBOURSÉ	5	51
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	92
Valeur d'un cent	6	43
Valeur de la pièce	0	064

22. *Petits carreaux vieux, de 4°., posés en recherche.*

Plâtre, *id.* qu'au n°. 19	0	70
Temps pour 100 carreaux, 6 heures	3	30
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	16
DÉBOURSÉ	4	16
Bénéfice, un 6e. de la dépense	0	69
Valeur d'un cent	4	85
Valeur de la pièce	0	048

23. *Dépose de bons carreaux de 6°., décrottés, descendus de plusieurs étages et rangés par compte.*

Temps pour un millier compté au magasin, 6 heures 45 min. de compagnon et garçon	3	75
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre	0	19

	fr.	c.
Déboursé.	3	94
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	66
Valeur d'un mille.	4	60
C'est la toise superficielle de carreaux bons à remployer.	0	75
Et le mètre.	0	20

24. Pour mille petits carreaux de 4°, déposés et décrottés de même, 3 heures. 1 65
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre. 0 08

Déboursé.	1	73
Bénéfice, un 6e. de la dépense.	0	29
Valeur d'un mille.	2	02
C'est la toise superficielle de carreaux bons à remployer.	0	67
Et le mètre.	0	17

CARRELAGE POUR LES BATIMENS RURAUX.

Le grand carreau à pans de 6° se vend, rendu au bâtiment, prix réduit, le mille.	33	00
La brique le mille.	35	00
Le pied cube de plâtre	1	10
Le pied cube de mortier ordinaire.	0	285
La journée des maçons faisant le carrelage, 2 fr. 50 c., c'est l'heure 0 fr. 208; celle des garçons 1 fr. 50 c., c'est l'heure 0 fr. 125, et ensemble.	0	333

25. *Détail pour une toise de grands carreaux à pans de* 6°., *scellés en plâtre.*

165 carreaux compris déchet, à 33 fr. le mille. . . 5 44

	fr.	c.
Plâtre pur, un pied cube.	1	10
Façon, 5 heures, à 0 fr. 333 l'heure..	1	67
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	08
Déboursé.	8	29
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	83
Valeur de la toise.	9	12

26. *Le même carreau, scellé en mortier de chaux et sable.*

Carreaux, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 25.. . .	7	19
Mortier, 2 pieds cubes, à 0 fr. 285 le pied.. . . .	0	57
Déboursé.	7	76
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	77
Valeur de la toise.	8	53

27. *Carrelage, le plâtre seul fourni.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 25.. . . .	2	85
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	29
Valeur de la toise..	3	14

28. *Carrelage, le mortier seul fourni.*

Mortier, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 26. . .	2	32
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	23
Valeur de la toise.	2	55

29. *Carrelage de même, rien de fourni, mais à façon.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 25..	1	75
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	17
Valeur du carrelage à façon.	1	92

30. *Carrelage fait en brique de champ et scellé en plâtre.*

	fr.	c.
Brique compris déchet, 300, à 35 fr. le mille. .	10	50
Plâtre pur, 2 pieds 6° cubes, à 1 fr. 10 c. le pied.	2	75
Façon, 10 heures, à 0 fr. 333 l'heure.	3	33
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	16
Déboursé.	16	74
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	1	67
Valeur de la toise.	18	41

31. *Le même, les briques scellées en mortier.*

Brique, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 30. . .	13	99
Mortier, 2 pieds 6° cubes, à 0 fr. 285 le pied. .	0	71
Déboursé.	14	70
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	1	47
Valeur de la toise.	16	17

32. *Carrelage* idem, *le plâtre seul fourni.*

Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 30. . . .	6	24
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	62
Valeur de la toise.	6	86

33. *Carrelage* idem, *le mortier seul fourni.*

Mortier, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 31. .	4	20
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	42
Valeur de la toise.	4	62

34. *Carrelage* idem, *à façon, mais rien de fourni.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 30.	3	49

	fr.	c.
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	35
Valeur du carrelage à façon.	3	84

35. *Vieux carreaux déposés, décrottés, reposés et scellés en mortier.*

Mortier, *id.* qu'au n°. 26.	0	57
Façon, pour la dépose, le décrottage et la repose, 6 heures 15 minutes, à 0 fr. 333 l'heure. . . .	2	08
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	10
Déboursé.	2	75
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	28
Valeur de la toise.	3	03

36. *Le même carrelage à façon.*

Façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 35.	2	18
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	22
Valeur de la toise	2	40

37. *Carrelage en vieille brique déposée, décrottée, reposée et scellée en mortier.*

Mortier, *id.* qu'au n°. 31.	0	71
Façon pour le tout, 11 heures 50 min. à 0 fr. 333.	3	96
Faux frais, un 20e de la main d'œuvre.	0	20
Déboursé.	4	87
Bénéfice, un 10e. de la dépense.. . . .	0	48
Valeur de la toise.	5	35

38. *Le même carrelage à façon.*

	fr.	c.
Plâtre, façon et faux frais, *id.* qu'au n°. 37. . . .	4	16
Bénéfice, un 10e. de la dépense. . . .	0	42
Valeur de la toise.	4	58

39. *Carrelage en grand carreau, déposé, décrotté, descendu et rangé.*

Pour un mille, temps 8 heures 30 min., à 333. l'h.	2	83
Faux frais, un 20e. de la main d'œuvre.	0	14
Déboursé.	2	97
Bénéfice, un 10e. de la dépense.	0	30
Valeur d'un mille.	3	27
C'est la toise superficielle de carreaux bons à remployer.	0	52

TABLE DES PRIX

RÉSULTANT DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ

DES OUVRAGES DE CARRELAGE.

Pages.		VALEUR de la toise. fr.	c.	du mètre. fr.	c.
	Carreaux neufs de Paris.				
554	Grands carreaux de 6°, à six pans scellés en plâtre	10	82	2	85
555	Les mêmes de 5°	9	85	2	60
555	Les mêmes de 4°	10	92	2	88
556	Carreaux à four de 6°	20	52	5	41
556	Carreaux de Bourgogne de 6°	14	20	3	74
557	Les mêmes de 4° ½	12	98	3	42
557	Carreaux carrés de 8°, sur 1° d'épaisseur, pour boutique	15	77	4	16
557	Les mêmes de 7°	13	74	3	61
558	Les mêmes de 6°	13	86	3	64
559	Carrelage d'âtre en grands carreaux *id.*, de 7° ¼	15	90	4	20
559	Carreaux ordinaires de 6°, à six pans scellés en mortier	11	30	2	97
	Les mêmes carreaux à façon avec fourniture de plâtre	2	65	0	70
	Les mêmes scellés en mortier	3	12	0	82
	Vieux carreaux, déposés décrottés, reposés et scellés de même en plâtre.				
560	Grands carreaux ordinaires de 6°	3	16	0	83
560	Petits carreaux de 4°	3	80	1	00
561	Grands carreaux carrés de 8° pour des cuisines ou boutiques	3	85	1	02
561	Les mêmes de 6°	3	45	0	90
561	Carreaux neufs nétoyés au grès et les joints décrottés	1	22	0	32

		du cent. fr.	c.	de la pièce. fr.	c.
	Carreaux neufs posés en recherche, scellés en plâtre.				
562	Ordinaires à pans de 6°	10	56	0	105
562	Petits, de 4° ½	6	64	0	066
563	Carreaux d'âtre, de 7°	19	59	0	196
	Vieux carreaux posés en recherche idem, *et décrottés avant.*				
563	Grands carreaux ordinaires de 6°	6	43	0	064
563	Petits carreaux de 4°	4	85	0	048

Pages.		VALEUR de la toise.		VALEUR du mille.	
		fr.	c.	fr.	c.
564	Bon carrelage de grands carreaux de 6° déposés, décrotés, descendus de plusieurs étages et emmagasinés	0	75	4	60
564	Même décarrelage en petits carreaux	0	67	2	02

Carrelage pour bâtimens ruraux.

		Valeur de la toise. fr.	c.
565	Grands carreaux de 6° scellés en plâtre	9	12
565	Les mêmes scellés en mortier	8	53
565	Carrelage *idem*, le plâtre seul fourni	3	14
565	Le même, le mortier seul fourni	2	55
565	Le même carrelage à façon seulement	1	92
566	Carrelage en briques posées de champ et scellées en plâtre	18	41
566	Le même, les briques scellées en mortier	16	17
566	Le même, le plâtre seul fourni	6	86
567	Le même, le mortier seul fourni	4	62
567	Le même, à façon seulement	3	84
567	Vieux carreaux de 6° déposés, décrottés, reposés et scellés en mortier	3	03
	Les mêmes vieux carreaux, rien de fourni	2	40
568	Vieilles briques en carrelage, déposées, décrottées et scellées en mortier	5	35
568	Les mêmes briques reposées et rien de fourni	4	58
568	Bon carrelage en grand carreaux de 6° deposés, décrottés descendus et rangés, pour la toise superficielle	0	52
	Pour un mille de compte	3	27

FIN DE LA TABLE.

TRAITÉ DU MESURAGE

DES

OUVRAGES DE CARRELAGE.

Tous les ouvrages de carrelage seront mesurés et comptés en superficie, excepté les carreaux remis en recherche ; tous vides seront déduits. Dans le toisé comme au timbre on indiquera quelle est la qualité des carreaux, quelle est leur forme, quelle est leur dimension et quelle matière a été employée pour les sceller : plâtre ou mortier.

Les âtres de cheminées carrelées en carreaux carrés seront, comme le surplus de la pièce, comptés en superficie, la mesure prise à l'intérieur des jambages, et non par estimation ou par nombre de carreaux ; lorsqu'ils seront carrelés de même que la pièce, on toisera le tout ensemble sans rien déduire pour les jambages de la cheminée.

Les vieux carrelages seront, de même que les neufs, comptés en superficie, en indiquant de même la dimension du carreau ; et le prix de ces carrelages comprendra la dépose, le décrottage et la repose des carreaux.

Les carreaux posés en recherche seront comptés au cent ou à la pièce ; on indiquera de même leur échantillon : le prix des vieux carreaux comprendra aussi la dépose et le décrottage qui aura eu lieu avant de les reposer.

Toutes les parties de carrelage dans les recherches qui contiendront quatre pieds superficiels, seront mesurées et comptées en superficie et timbrées comme petite partie ; les parties au-dessus de cette surface seront considérées comme carrelage ordinaire.

La forme que l'on fait avec des recoupes ou du poussier, et que l'on dresse pour recevoir le carrelage, fera toujours partie du prix de ce carrelage, que l'ouvrage soit en carreaux neufs ou qu'il soit en carreaux vieux, toutes les fois cependant que cette forme

n'aura pas plus de 3° d'épaisseur réduite ; au-dessus de cette épaisseur on fera compte de cette surcharge en journées ou en toisé.

Tous les gravois provenant des ouvrages neufs ou vieux, seront payés séparément de l'ouvrage ; leur descente le sera à la journée ou au cube, et leur enlèvement au tombereau.

TABLE DES MATIERES.

A.

Aire en plâtre. . . . . page 232
Aire en bauge. 315
Ardoise (*de l'*) 468 *et de son prix* 472
Arêtier en ardoise. 503
Arêtier en tuile. 523

B.

Bande de trémie en plâtras et plâtes 229
Bardage (*du*) *des pierres*. 39
Bardeau (*du*) *et de son prix* 22
Batellement en ardoise. 501
Batellement en tuile. 522
Bâtimens (*des*) *ruraux*. 290
Bauge (*de la*) *et de son prix*. 292
Bénéfices (*des*) *et de leur quotité*. 34
Blanc en bourre et de son prix. 293
Bois de charpente pour plancher, comble. 396
Bois de sciage pour plancher. 397
Bois refait. 398
Bois de qualité. 401
Bois pour escalier. 403
Bois vieux fourni. 405
Brique (*de la*) *et de son prix*. 13

C.

Carrelage (*du*). 550
Carreau (*grand*) *neuf*. 554
Carreau (*petit*) *neuf*. 555
Carreau (*grand*) *vieux*. 560

Carreau (petit) vieux 560
Carreau de faïence 559
Carreaux posés en recherche 562
Carrelage pour les bâtimens ruraux 564
Carrelage en brique 566
Charpente 381
Charpente pour les bâtimens ruraux 445
Chaux (de la) et de son prix 17
Chevallement 408
Ciment (du) et de son prix 19
Cintre en volige 492
Cloison en plâtre 238
Cloison en carreaux de plâtre 243
Cloison en blanc en bourre 323
Clou (du) et de son prix 23
Clou (du) pour la couverture 471, *et de son prix* . . 473
Coin en grès 299
Corniche en plâtre 260
Couverture 468
Couverture en grande ardoise 479
Couverture en ardoise cartelète 482
Couverture en vieille ardoise 485
Couverture en ardoise faite parmi des vieux combles . 490
Couverture en tuile grand moule 507
Couverture en tuile, à claire voie 509
Couverture en tuile petit moule 510
Couverture en vieille tuile 511
Couverture en tuile faite parmi des vieux combles . . . 514
Couverture pour les bâtimens ruraux 532
Crépis en plâtre 247
Crépis en mortier 275
Crépis en blanc en bourre 324
Crevasse (*voyez lézarde.*)

D.

Déchets (*des*) *de la pierre et de leur quotité* 36

Démolition de la pierre. 278
Démolition pour ouverture de baie (*voyez percement*).
Démolition de mur en moellon et meulière. 282
Démolition de brique. 285
Démolition de tous ouvrages en plâtras ou en plâtre. 286
Démolition de mur de clôture hourdé en terre. 313
Démolition de bois de charpente. 410
Démolition de carrelage. 563
Denticule en plâtre. 271
Dérivure en ardoise. 505
Descente de commodité en poterie. 264
Descente de gravois. 286
Détail de prix des ouvrages de maçonnerie. 75
Détail de prix des ouvrages de charpente. 390
Détail de prix des ouvrages de couverture. 479
Détail de prix des ouvrages de carrelage. 554

E.

Échafaudages. 33
Échafauds (*de la valeur des*). 277
Échafaud en charpente. 409
Égout en ardoise. 496
Égout en tuile. 518
Embrasure (*enduit fait sur*) 254
Enduit en plâtre. 250
Enduit fait avec du rouge de Prusse. 272
Enduit au ballet, ou enduit moucheté. 316
Entrevous en plâtre. 236
Étaiement. 407
Evidement d'angle avec perte de la matière. 137
Évidement d'angles non compris la valeur de la matière. 180

F.

Faîtage en tuile creuse. 516

Faîtières (*dissertation sur les*) *modernes*. 516
Faux frais (*des*) *dans les ouvrages de maçonnerie, ce qu'ils sont et à quoi ils s'élèvent*. 26
Faux frais (*des*) *dans les ouvrages de charpente*. . . 389
Faux frais (*des*) *dans les ouvrages de couverture*. . . 474
Feuillure taillée dans la pierre. 188
Filet en ardoise. 506
Filet en tuile. 525

G.

Gravois déblayés et jetés. 287
Gravois transportés à la brouette. 287
Gravois enlevés. 288
Grès (*du*) *et de son prix brut*. 290

J.

Joints (*de la quantité de*) *par toise ou mètre cube*. . 46
Joints (*Voyez taille*.)
Joints gravés sur plâtre. 265
Jointoiement en plâtre. 244
Jointoiement en mortier. 274
Jointoiement en mortier de grès. 319
Journées des maçons et de leur prix. 24
Journées à la campagne et leur prix. 290
Journées de charpentiers et de leur prix 387
Journées couvreurs et de leur prix 473
Journées carreleurs et de leur prix. 553

L.

Lambris rampant. (*Voyez plafond*.)
Languette. (*Voyez tuyau*.)
Latte (*de la*) *et de son prix*. 21
Lattis (*du*) *pour la couverture* 470, *et de son prix*. . 473

Lattis en volige (*Voyez cintre*).
Lézarde bouchée en plâtre. 264
Linteau (*scellement de*) 266
Lits (*de la quantité de*) *par toise ou mètre cube*. . . . 47
Lits. (*Voyez tailles*).

M.

Maçonnerie pour les bâtimens ruraux. 289
Massif en moellon et plâtre. 193
Massif en meulière et plâtre. 203
Massif en plâtras et plâtre. 209
Meulière (*de la*) *et de son prix*. 11
Meulière taillée. (*Voyez parement*).
Mitre en plâtre et mitre en terre cuite. 267
Moellon (*du*) *et de son prix*. 8
Montage (*du*) *des pierres*. 42
Mortiers (*des*) *et de leur prix*. 67
Mortiers (*des*) *pour les bâtimens ruraux et de leur prix*. 291
Mortier en terre. (*Voyez bauge*).
Moulure sur pierre. (*Voyez taille*).
Moulure en plâtre. (*Voyez corniche*).
Mur (*du prix de*) *en pierre*. 75
Mur en fondation et en moellon 194
Mur en élévation et en moellon. 195
Mur en moellon essemillé. 197
Mur en moellon taillé. 198
Mur cintré et en moellon taillé. (*Voyez voûte*).
Mur en reprises et en moellon. 200
Mur en moellon et mortier. 201
Mur en moellon tendre. 202
Mur en pierre à plâtre. 202
Mur en fondation et en meulière. 204
Mur en élévation et en meulière. 203
Mur en meulière et mortier 206
Mur de fosse en meulière et mortier. 208

Mur en plâtras et plâtre 210
Mur en brique 212
Mur en meulière pour les bâtimens ruraux 299

N.

Naissance en plâtre 254
Noue en ardoise 500
Noue en tuile 521

O.

Ouvrage en pierre 75
Ouvrage en moellon 193
Ouvrage en meulière 203
Ouvrage en plâtras et plâtre 209
Ouvrage en brique 212
Ouvrage en poterie 221
Ouvrage en plâtre 224
Ouvrage en gresserie 294
Ouvrage en blanc en bourre 320

P.

Pan de bois en plâtras et plâtre 239
Pan de bois en blanc en bourre 321
Parement de meulière taillée 305
Pente sous des chaîneaux 494
Percement pour ouverture de baie dans des murs en pierre. 281
Percement pour idem, *dans des murs en moellon* . . . 283
Pierre (*de la*) *de taille en général* 2
Pierre de liais 75
Pierre de gros liais 83
Pierre de liais de l'île Adam 88
Pierre de roche de Paris 90
Pierre de roche de Saillancourt 97

Pierre de roche de la Remise, de la chaussée de Bougival et de l'île Adam 97
Pierre de roche de Saint-Non 98
Pierre de roche de Passy 105
Pierre de roche de la Butte aux Cailles 105
Pierre de roche de Sèvres 109
Pierre franche de Paris 109
Pierre franche de l'abbaye du Val 116
Pierre franche de l'île Adam 119
Pierre de lambourde de Saint-Maur 122
Pierre de Conflans 124
Pierre de vergelé dur 127
Pierre de vergelé tendre 130
Pierre de parmin 132
Pierre de Saint-Leu 134
Pierre (vieille) 136
Plafond en plâtre 225
Plafond en blanc en bourre 320
Plancher en poterie 221
Plancher en plâtras et plâtre 229
Plâtras (des) et de leurs prix 16
Plâtre (du) et de son prix 16
Plats-bords pour échafaud 411
Plinthe en plâtre 262
Pose (de la) des pierres 44
Poteries (des) et de leur prix 23
Prix (du) des pierres de taille brutes 7
Prix (du) du bardage des pierres 63
Prix (du) du montage des pierres 64
Prix des pierres en œuvre 75
Prix du grès brut 289
Prix des matériaux pour les bâtimens ruraux 289
Prix des bois de charpente 383
Prix de l'ardoise et de la tuile 473
Prix des carreaux 562

R.

Ragrémens. 169
Ravalement en plâtre. 259
Recouvrement de bois en plâtre. 257
Refend taillé dans la pierre. 188
Refend en plâtre. 265
Refouillement avec perte de la matière 144
Refouillement non compris la valeur de la matière. . . 183
Refouillement de trous dans la pierre 189
Renformis en plâtre. 250
Retaille d'ancienne moulure sur pierre. 167
Retaille d'ancien parement de mur en pierre. 173
Rocaillage. 273
Rocaillé (parement de meulière). 205
Ruellé en tuille. 524

S.

Sable (du) et de son prix. 21
Sapine pour des échafauds. 406
Scellement de lambourde. 236
Scellement en plâtre. 270
Sciage des pierres. 158
Sciage des bois carrés. 388
Siége de commodité en plâtras et plâtre. 266
Solin en plâtre. 263
Solin en ardoise. 504
Solin en tuile. 524
Sous-détails. 48

T.

Table des prix de maçonnerie. 326
Table des prix de charpente. 454
Table des prix de couverture. 540

Table des prix de carrelage. 569
Taille des divers lits sur la pierre. 52
Taille des divers joints sur la pierre. 56
Taille des divers paremens sur la pierre. 147
Taille des moulures. 161
Taille de grès. 296
Taille de la meulière. (*Voyez parement*).
Traité du toisé de la maçonnerie. 352
Traité du toisé de la charpente. 460
Traité du toisé de la couverture. 545
Traité du toisé du carrelage. 571
Tranchis sur ardoise. 506
Tranchis sur tuile. 526
Transport (*du*) *des pierres par eau et sur terre*. . . . 12
Transport (*du*) *de la vieille pierre*. 282
Transport (*du*) *de vieux moellon et de meulière* . . . 284
Trou en pierre. (*Voyez refouillement*).
Trou en moellon et scellement. 268
Tuile (*de la*) 149, *et de son prix*. 473
Tuile creuse (*dissertation sur la*) 475
Tuyaux de cheminée en brique. 213
Tuyaux de cheminée en plâtre. 224

V.

Ventouse en poterie. 263
Voûte en moellon brut. 197
Voûte en moellon taillé. 199
Voûte en meulière et plâtre. 207
Voûte de fosse en meulière et mortier. 209
Voûte en poterie. 223

FIN.

ERRATA.

Page 9, ligne 9 des notes au bas de page, le prix le plus bas que l'on vend la pierre tendre, *lisez* le prix le plus bas que l'on vend le pied cube de pierre tendre.

11 21, est de 24 f., *lisez* est de 25 f.

20 36, c'est le pied cube 68 c., *lisez* 58 c.

31 8, six paillassons à 3 f., 18 et 12, couronnes, *lisez* six paillassons à 3 f., 18 f. et 12 couronnes.

41 7 de la note, ce qui fait 30 pieds pour mener les 216 pieds, *lisez* ce qui fait 30 voyages pour mener.

75 13 de la note, mon opinion bien manifeste, *lisez*, bien manifestée.

85 27, Plâtre pour scellement, 12 pieds cubes, *lisez* 13 pieds cubes.

98 31, Bardage, *id.* qu'au n°. 7, *lisez id.* qu'au n°. 1.

100 29, selon le détail, page 61, *lisez*, page 62.

104 23, selon le sous-détail, page 51, *lisez* page 57.

111 7, Valeur du mètre cube compris, *lisez* non compris.

112 27, *id.* qu'au n°. 5., *lisez id.* qu'au n°. 3.

127 18, celle de la toise superficielle, *lisez*, celle de 4 toises superficielles de joints.

128 4, Déchet, 24 centièmes, 115 f. 77 c. *lisez*, 69 f. 46 c.

128 9, Total 584 f. 80 c., *lisez* 530 f. 77 c., et avec lits et joints, ligne 13; 640 f. 52 c., *lisez* 586 f. 49 c.; ligne 18, le mètre 79 f. 06 c., *lisez* 71 f. 75 c.; ligne 22, 86 f. 58 c., *lisez* 79 f. 29 c. Mêmes erreurs à rectifier dans les détails suivans, où le montant de la pierre et de son déchet sont renvoyés *id.* qu'au chapitre 58.

146 13, main d'œuvre 6 heures 30 min., *lisez*, 6 heures.

157 27, première colonne, 52 heures 48 min., *lisez* 50 heures 48 min.; 3e. colonne, 13 heures 55 m., *lisez* 13 heures 25 min.

157 28, 1ere. colonne, 52 heu. 48 m., *lisez* 52 h. 50 m.

165 19, 1ere. colonne, 121 h. 05 m., *lisez* 121 50 m.

20, 1ere. colonne, 148 h. 05, *lisez* 148 h. 50 m.

176 5, faux frais, 0 f. 22 c., *lisez* 0 f. 50 c., et mortier, 0 f. 50 c., *lisez* 0 f. 22 c.

177 Déboursé 3 f. 8 c., *lisez* 3 f. 82 c.

177 Valeur du mètre 1 f., *lisez* 1 f. 17 c.

177 4. colonne, 2 f. 19 c., *lisez* 3 f. 19 c.

186 20, 1ere. colonne, 2 heures 50 min., *lisez* 2 heures 30 m., et à la 21e. lig., 2 h. 30 m. *lisez*, 3 h. 30 m.

226 3, de la note, à claire voix, *lisez* à claire voie.

Page 233 ligne 17, Plâtre, 1 pied 65 centièmes, *lisez* 1 pied 6 centièmes.
257 19, latte 92 centièmes de botte, *lisez* 9 centièmes.
257 21, façon 2 heures 51 min., *lisez* 1 heure 51 min.
261 18, prise au nue du mur, *lisez* prise au nu.
292 18, 100 pieds de terre grasse à 5 f, *lisez* à 5 centimes.
298 2, Valeur du mètre, *lisez* Valeur du pied.
301 18, Meulière *id.* qu'au n°. 227, *lisez* 327.
308 12, mur de 18°, *lisez* de 15°; de 21°, *lisez* de 18°; de 24°, *lisez* de 21°.
309 13, argil, 15 f., *lisez* 3 fr., et ligne suivante, 3 f., *lisez* 15 f.
314 26, Clou, 1 livre 1 once, *lisez* 1 livre 10 onces.
326 16, appui, marche, 130 f. 35 c. le mètre, *lisez* 150 f. 35 c.
326 5 de la note, 15 f. 19 c., *lisez* 19 f 90 c.
333 4, gros liais et cliquart, 143 f. 24 c., *lisez* 144 f. 24 c.
336 5, mur de cave, 156 f. 16 c., *lisez* 156 f. 10 c.
338 20, mur à grande élévation, 170 f. 47 c. la toise, *lisez* 120 f. 74 c., et le mètre 19 f. 31 c., *lisez* 16 f. 31 c.
345 10, ouverture de baie o 05, *lisez* 32 f. 05 c.
347 23, mur en reprise, 2e. colonne 6 f. 78 c., *lisez* 9 f. 78 c.
347 44, mur en reprise, 4e. colonne 0 f. 2 c., *lisez* 26 f. 90 c.
348 44, mur en terre, 47 f. 25 c., *lisez* 47 f. 52 c.
355 10, pan de bois 10 f. 60 c., *lisez* 10 f. 70 c.
358 33, par élévation, *lisez* par évaluation.
382 35, une pièce de 15 pieds 4° pour 17 pieds 6°, *lisez* pour 16 pieds 6°.
406 28, faux frais 22 f. 40 c., *lisez* 14 f. 62 c.; et à la ligne suivante, sciage 14 f. 62 c., *lisez* 22 f. 40 c.
449 20, 25 jours ou 288 heures, *lisez* 300 heures.
452 10, faux frais 40 f., *lisez* 4 f. 40 c., et la ligne suivante 4 f. 40 c., *lisez* 40 f.
455 27, bois vieux assemblés ou non, *ajoutez* 984 f. 08 c. le cent; et le stère, *ajoutez* 95 f. 80 c.
458 14, les mêmes avec ou sans assemblages, *lisez* les mêmes avec assemblage, *lisez* ensuite, les mêmes avec ou sans assemblages confondus, et *ajoutez* 807 f. 12 c. pour le cent, et 78 f. 42 c. le mètre.
460 15, d'enchêtrures, *lisez* d'enchevêtrures.
462 12, d'enchevretures, *lisez* d'enchevêtrures.
472 22 de la note, est encore augmentée de 33 f., *lisez*, 3 f.
475 10, des briques de la Bourgogne, *lisez* des fabriques.
483 13, clou à volige o f. 37 c. *lisez* o f. 27 c.
510 7, façon 2 f. 15 c., *lisez* 2 f. 51 c.
532 5, faux frais o f. 00, *lisez* o f. 06 c.
540 29, vieille ard. récloüée, le mètre 1 f. 13 c. *lisez* 1 f. 35 c.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI, A PARIS,

CHEZ

Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 55;
Et chez les principaux libraires de la France et de l'étranger.

PARIS. IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12,
près la rue des Lombards et la place du Châtelet.

8° Ko 21

TABLEAUX

DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT,

SELON LEURS GENRES DIFFÉRENS;

SUIVIS

D'UN TRAITÉ SUR LA MANIÈRE DE LES TOISER OU MESURER;

A L'USAGE DES ARCHITECTES, INGÉNIEURS, VÉRIFICATEURS, TOISEURS ET ENTREPRENEURS DE BATIMENS; DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS, ET DE TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE BATIR.

TROISIÈME ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

PAR M.-R.-J. MORISOT.

IIe VOLUME.

MENUISERIE.

A PARIS,

CHEZ CARILIAN-GOEURY, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 41;

ET CHEZ Mme Ve MORISOT, RUE DE L'ÉCHIQUIER, N° 38.

1828.

MENUISERIE.

INTRODUCTION.

Les demandes multipliées qui ont suivi l'entier épuisement de la première édition de cet ouvrage, m'ont déterminé à en publier une seconde. J'ai dû la faire précéder, comme l'autre, d'une Introduction, en m'efforçant de la rendre plus méthodique et plus claire. Dans un ouvrage de ce genre, un auteur ne doit pas s'attendre à être cru sur parole : ce n'est qu'après qu'une longue expérience a démontré la justesse de ses calculs; ce n'est que lorsqu'on s'est bien assuré qu'il n'a rien négligé, qu'il a tout prévu, et que, jusque dans les plus petits détails, son impartialité n'a pas été moins grande que ses lumières, qu'on se détermine à le regarder comme un guide sûr et à lui accorder entièrement sa confiance. J'ai pensé que pour arriver à ce but désirable, la première condition était de mettre mes lecteurs en état de juger du mérite des raisonnemens qui ont servi de base à mes Tableaux d'appréciation.

J'ai divisé la présente Introduction en six chapitres principaux, savoir :

Des Bois, du mode de leur livraison et de leur prix;

Des Déchets;

Des Quantités de bois nécessaires pour les différens ouvrages d'assemblages;

De la Main-d'OEuvre;

Des Faux Frais et de leur rapport avec la main-d'œuvre;

Observations générales.

DES BOIS,

DU MODE DE LEUR LIVRAISON ET DE LEUR PRIX.

§ 1^er^. *Des bois et du mode de leur livraison.*

Les bois qui s'emploient le plus généralement dans la menuiserie sont les sapins et les chênes.

Les uns et les autres sont flottés et arrivent par différentes rivières ou canaux, sous la forme de trains, jusque sur les ports de la Rapée, où ils sont débardés et empilés dans des chantiers qui leur sont destinés.

Les sapins se tirent de la ci-devant Lorraine et de l'Auvergne; chacun de ces pays a une manière de les débiter qui lui est propre, et qui en fait varier les dimensions. Avant de débiter les sapins en planches, ils sont saignés, c'est-à-dire que l'on en extrait la résine; ces saignées diminuent la qualité des bois, dont elles laissent les pores vides ou spongieux, et qui, conséquemment, ne peuvent avoir ni la solidité ni la dureté qui contribuent à en prolonger la durée.

Tous ces sapins se débitent de 11 à 12 pieds de long sur 8 à 12° de large, et de 7 à 8 lignes jusqu'à 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.

On trouve du bois de cette espèce, de 7 à 8 lignes d'épaisseur, que l'on nomme *feuillet;* il a tantôt 8°, 10° et tantôt 12° de large, et 11 ou 12 pieds de long.

Le *sapin ordinaire*, qui vient de la Lorraine, a 11 à 12 lignes d'épaisseur, 11 à 12 pieds de long, et la largeur de ses planches est de 8, 10 et 12 pouces.

On tire de l'Auvergne des bois qu'on nomme *sapins de forte qualité*, qui ont 15 lignes d'épaisseur, et qui portent constamment 12 pieds de long et 12° de large.

On trouve encore des planches de sapin de 18 à 21 lignes, et de 2° $\frac{1}{4}$ à 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur; ces deux échantillons ne sont pas

très-communs; ils ont l'un et l'autre 12 pieds de long, mais leur largeur est différente; celui de 18 à 21 lignes d'épaisseur a 9° de large, et celui de 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur, que l'on nomme *madrier,* porte une largeur de 12 pouces.

Tous ces bois se livrent au cent de *planches,* et le prix en est fait non compris le transport du port au chantier de l'entrepreneur.

Dans la livraison de ces bois on a adopté, pour le *feuillet* et pour le sapin, dit *ordinaire,* une méthode qui les réduit ou les porte à une unité de longueur et de largeur. Ainsi, le cent de planches de feuillet ou de sapin ordinaire se suppose toujours de 11 pieds de long sur 8° de large; alors celui qui, au lieu de 8° de large, en porte 12, se vend moitié plus, ou le cent est compté pour un cent et demi de planches, et celui qui a 12 pieds de long se compte un onzième de plus, soit sur la quantité, soit sur le prix.

Quant aux sapins de 15, 18 lignes et 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur, comme leurs dimensions ne varient jamais en longueur comme en largeur, ils ont un prix fixe suivant l'échantillon.

Dans la menuiserie, on fait encore usage du sapin que l'on nomme *de bateau,* parce qu'on le tire des toues qui nous apportent les charbons de terre et autres marchandises, et qu'au lieu de faire remonter dans les pays d'où elles viennent, on trouve plus avantageux de déchirer sur les lieux. Plusieurs échantillons de bois sortent de ce déchirage; le plus mince et le moins beau sert ordinairement à faire les remplissages dans les cloisons de distributions, hourdées et recouvertes en plâtre, ainsi qu'à diverses cloisons de clôture. Le plus beau s'emploie souvent pour du bois neuf, en tablettes, cloisons, planchers; il est cependant de qualité inférieure. Des bordages de ces bateaux qui sont des planches, portent jusqu'à 60 pieds de long sur 18° au plus de large, et 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur au plus fort; on tire des bordages connus sous le nom de *plats-bords,* des chevrons qui se débitent de 3° $\frac{1}{4}$ à 4° de large, et portent 2° à 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur. Ces plats-bords s'emploient aussi en planches entières pour divers ouvrages qui exigent

de fortes dimensions en longueur, largeur et épaisseur, tels que pour des fermes de comble, des courbes, etc.

Les bois qui proviennent du déchirage de ces bateaux se livrent à la toise superficielle pour tout ce qui est planche; mais comme elles varient entre elles dans leurs dimensions, on mesure chaque planche et on en réunit le nombre suffisant pour former une toise carrée; le prix en est fixé non compris le transport, et varie suivant la beauté du bois, sa longueur et sa largeur. Les plats-bords ne se vendent pas de même à la toise carrée, mais à la paire, et le prix en est différent, suivant la beauté du bois, et la plus ou moins grande étendue de leurs dimensions en longueur et en largeur.

Il est une espèce de sapin dont on ne fait que rarement usage à Paris, c'est celui que l'on nomme sapin rouge ou de Hollande; sa qualité surpasse de beaucoup celle des sapins dont on vient de parler; en effet, il a non-seulement une solidité presque égale à celle du chêne, mais il est encore d'une couleur plus agréable, et a des veines nuancées qui sont d'un bel effet, avantage qui permet, plus que tout autre bois indigène, d'en faire usage sans le secours de la peinture; il se travaille au moins aussi bien que nos chênes, et pèse beaucoup moins. Sa durée est d'autant plus grande qu'avant d'être abattu, il n'est point saigné comme nos sapins.

Cette espèce de sapin se tire en majeure partie de la Norwége; il est transporté de la Hollande sur nos côtes, et jusqu'à celles de Bretagne, par des navires marchands qui, en venant y charger, se lestent avec ce bois, ce qui le rend commun et peu cher dans ces divers pays; aussi n'y connaît-on pour la menuiserie, comme pour la charpente, que cette seule espèce de bois, avec laquelle on fait des ouvrages aussi solides qu'agréables; il en vient peu à Paris, et il est des instans même où il serait impossible d'en trouver chez aucun marchand.

Il serait à désirer cependant que l'usage de ce bois s'introduisît dans cette ville; il tiendrait le milieu entre le chêne et nos sapins, tant pour la solidité que pour le poids; et, dans des ouvrages où le chêne est trop pesant et où notre sapin est

peu solide, on en sentirait l'avantage; nos marchands de bois pourraient en faire l'objet d'une utile spéculation, et le faire arriver facilement par les canaux qui communiquent avec la Seine; ils pourraient le livrer à un prix peu élevé au-dessus de celui de nos sapins, puisque dans les ports de Dunkerque et de Dieppe, il ne se vend souvent pas plus de 40 à 50 fr. le cent de toises.

Le peu qu'on s'en est procuré à Paris, a singulièrement varié quant aux dimensions et aux prix; il s'en est livré en planches, en membrures et même en grume. Sa rareté actuelle et l'instabilité de sa valeur nous ont dispensé de l'indiquer dans le chapitre du prix des bois, et de présenter aucun ouvrage fait de ce sapin dans la série de nos détails *.

On fait également usage en menuiserie de divers bois blancs, tels que le peuplier, le grisard, le blanc de Hollande, et même le marronnier. Tous ces bois se débitent dans les environs de la capitale; ils ne se flottent pas, mais ils arrivent dans des bateaux, ou sont voiturés par terre. Quand ils sont bien secs et bien choisis, on les préfère quelquefois au sapin, et particulièrement le grisard, parce que leurs pores étant plus serrés, on les travaille généralement avec plus de propreté et de solidité.

Les bois blancs ne se débitent le plus ordinairement que sous deux échantillons, quant à l'épaisseur, savoir : en voliges qui portent 6 à 7 lignes d'épaisseur sur environ 8° de large,

---

* Depuis quelque temps il s'est formé un dépôt de ces bois, rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou. Les propriétaires les font arriver par mer jusqu'au Havre, où ils ont aussi un dépôt, et ensuite les font remonter la Seine par des bateaux; on trouve des planches depuis 4 pieds jusqu'à 18 pieds de longueur, qu'on livre au même prix; elles portent 8° de large réduit; les épaisseurs sont depuis 1° jusqu'à 3° 1/4, en augmentant de 3 en 3 lignes de même que nos sapins; ces bois se livrent à la toise; la planche de 12 lignes, qui en porte jusqu'à 14, sert d'unité de prix pour tous les autres échantillons; le cent de toises de ce premier échantillon se vend au dépôt 112 fr. 50 cent. (ce même échantillon au Havre ne se vend que 72 fr. 50 cent.); les autres épaisseurs en proportion : ainsi le cent de planches de 15 lignes vaut 1/4 de plus, et le cent de planches de 2° vaut le double, etc.

et en planches de 12 lignes qui portent 8° $\frac{1}{2}$ à 9° de large : rarement on en débite à 15 lignes d'épaisseur.

Ces bois se coupent de 6 à 7 pieds de long; on en trouve rarement de 9 pieds, et ils se livrent au cent de toises. Lorsqu'on les achète directement dans les ventes, le transport fait partie du prix; on ne l'y comprend pas, au contraire, quand on les tire du port.

Les chênes dont on fait usage en menuiserie nous viennent de plusieurs départemens; aussi offrent-ils diverses qualités, et portent-ils des dimensions différentes.

Le chêne le plus ordinairement employé est connu, dans le commerce, sous le nom de chêne de Champagne; c'est, après celui du Bourbonnais, le moins beau, mais le plus solide de tous; et, dans bien des cas, on doit le préférer aux autres.

Ce bois se débite en planches qui portent 6, 7, 8, 9, 10 et 12 pieds de long sur 8 à 12° de large, et depuis 8 lignes jusqu'à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur. Il se livre au cent de toises de planches, comme le bois blanc. C'est la planche de 15 lignes d'épaisseur qui sert d'unité pour établir le prix de ce bois; ainsi quand on parle du chêne de Champagne, c'est le prix du cent de toises de planches de 15 lignes d'épaisseur que l'on énonce : de ce prix dérive celui des planches qui ont des épaisseurs différentes.

Cette épaisseur varie, comme nous l'avons annoncé, et chaque échantillon, d'une épaisseur différente, reçoit un nom qui lui est propre. Les planches de ce chêne qui ont 5 à 6 lignes d'épaisseur, mais qu'on ne trouve plus dans le commerce, et qui portent 9 à 9° $\frac{1}{2}$ de large, se nomment *feuillets;* celles de 8 à 9 lignes d'épaisseur et de même largeur, ont le nom de *panneaux*. On appelle *entrevoux* les planches de 11 à 12 lignes d'épaisseur, qui ont 9 à 9° $\frac{1}{2}$ de large. Sous le nom simple de *planches,* on classe celles qui ont 15 à 17 lignes d'épaisseur, et qui sont de même largeur que les précédentes; on désigne sous le nom de bois de 18 lignes les planches de 18 à 20 lignes d'épaisseur sur 8° à 8° $\frac{1}{2}$ de large, et enfin on nomme *doublettes*

celles de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur. Le surnom de doublette est donné à cet échantillon, parce qu'il se vend le double de la planche. La doublette porte de 11° à 12° pouces de large.

Dans cette même espèce de bois, on débite aussi : 1° des *chevrons* qui portent 3°, et rarement 3° $\frac{1}{2}$ de large sur 3° d'épaisseur : ces chevrons se livrent au même prix que l'entrevoux; 2° un autre échantillon de chevrons, qui porte 3° $\frac{3}{4}$ à 4° de large sur 3° à 3° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur (*cet échantillon est rare, et se livre au même prix que la planche*); 3° de la *membrure* de 5° $\frac{1}{2}$ à 6° de large et 3° d'épaisseur, qui se livre aussi au même prix que la planche; 4° des *battans de porte cochère* d'environ 12° de large sur 4° d'épaisseur, et qui se livrent à raison d'une toise pour 4 toises de planche ou de membrure.

Le prix du bois de chêne de Champagne varie suivant qu'on le prend plus ou moins sec, et suivant le nombre que l'on prend de planches de 9 à 12 pieds de long, ou de membrures.

On trouve aussi, dans le commerce, du bois de chêne qui nous vient du ci-devant Bourbonnais; on le débite le plus ordinairement de deux échantillons : en planches d'un pouce, qui ont 9° de large, et jusqu'à 14 lignes d'épaisseur; et en planches de 15 lignes, qui ont jusqu'à 19 lignes d'épaisseur et 10° de large, ainsi que du chevron et de la membrure. Outre les avantages qu'il offre sur les épaisseurs et les largeurs, ce bois se vend moins cher que l'autre espèce de chêne : mais il est généralement mal scié, noueux, dur et difficile à travailler; quoiqu'en apparence plus ferme que celui de Champagne, il se change en peu de temps en aubier, et se pourrit; c'est un bois qui devrait être proscrit pour la menuiserie, c'est pourquoi nous n'en rendrons aucun compte dans nos détails.

La forêt de Fontainebleau nous fournit des bois de sciage en chêne, d'une beauté supérieure à celui de Champagne; mais son grain étant plus gras, plus tendre, il a moins de durée. On n'en fait pas un grand usage, parce que les marchands ne s'en approvisionnent point; cependant il équivaut à d'autres bois qu'ils vont chercher bien plus loin.

Il faut néanmoins remarquer que le bois de Fontainebleau éprouve un plus grand déchet que ceux de Champagne, parce qu'il se forme souvent des gerçures au cœur des planches, et qu'alors beaucoup d'entre elles ne deviennent propres qu'à être débitées en battans; d'autres ont des trous de vers qui s'engendrent dans le corps des arbres.

Le bois de Fontainebleau se débite en échantillons semblables à ceux du chêne de Champagne. Il se livre de même au cent de toises de planches; mais il n'y a qu'un prix pour tous les échantillons; c'est-à-dire qu'un des échantillons sert de base d'unité, à laquelle se réduisent tous les autres. La planche de 6 pieds de long sur 9° de large et 1° d'épaisseur, est celle qui sert de base; d'où il suit que la planche de 9° de large et 18 lignes d'épaisseur vaut moitié plus que cette première, et que celle de 12° de large sur 1° d'épaisseur vaut un tiers de plus qu'elle.

Au surplus cette manière d'apprécier les bois n'est point particulière au bois de Fontainebleau; l'espèce de chêne dont nous allons parler se compte et s'apprécie de même, et peut-être y a-t-il un avantage à employer cette méthode, parce que si l'on est obligé de réduire les planches, du moins on n'a besoin de ne connaître qu'un prix pour tous les échantillons de ce bois.

Les Vosges produisent, en chêne, un très-beau bois de sciage; on en fait usage quand on désire avoir, pour placer dans des lieux qui ne soient pas humides, des lambris ou autres ouvrages de menuiserie, qui réunissent la beauté à la solidité. Cette espèce de bois se façonne, en effet, plus proprement que le chêne de Champagne; et il travaille moins, si on a soin de ne l'employer que lorsqu'il a plusieurs années de chantier, et de ne le mettre en œuvre que par un temps sec.

Le chêne des Vosges se débite en planches, qui portent 6, 9, 12 et 15 pieds de long sur 4 à 22° de large, et de 7, 11, 14, 18 et 22 lignes d'épaisseur.

Pour en déterminer le prix, on réduit les divers échantillons

à celui de 6 pieds de long, 9° de large et 1° d'épaisseur; celui-ci, comme pour le bois de Fontainebleau, sert d'unité et de base aux autres.

Les épaisseurs du bois des Vosges, de même que celles du bois de Fontainebleau, sont plus faibles que celles des bois qui précèdent; la planche, qui est portée pour 12 lignes, n'en porte que 11.

Ces mêmes bois des Vosges passent en Hollande, en corps d'arbres; les Hollandais les tiennent pendant quelque temps dans les canaux, sous les eaux; ensuite ils les débitent en planches et sur mailles avec des soins particuliers, et avec tous les avantages que leur procurent leurs scieries, mues par des mécaniques. Nos propres bois ainsi préparés et débités en Hollande, prennent le nom de bois de Hollande.

Ces bois ont les mêmes proportions que les précédens, et se vendent de même, réduits à la base d'unité de 6 pieds de long sur 9° de large et 1 d'épaisseur. Ils sont préférables, pour la beauté, même à ceux débités dans les Vosges : on les emploie le plus souvent à des panneaux de lambris et à des ouvrages de faibles épaisseurs, ainsi que pour des cadres et des corniches destinés à être sculptés.

L'épaisseur de ces bois est encore plus faible que celle des bois des Vosges : la planche comptée à 6 lignes, n'a que 4 lignes à 5 lignes; celle de 9 lignes n'a que 7 lignes $\frac{1}{2}$ à 8 lignes; ainsi des autres.

Tous les bois de chêne se vendent comme ceux de sapin, non compris les frais de transport, du dépôt chez le menuisier.

On emploie quelquefois du bois de hêtre que l'on tire de divers départemens; les échantillons en sont très-variables : celui dont on fait le moins d'usage porte jusqu'à 14 lignes d'épaisseur, et se livre pour 12 lignes : cette planche porte 8° $\frac{1}{2}$ à 9° de large; il y a telle planche qu'on livre pour 15 lignes, qui porte jusqu'à 21 lignes d'épaisseur, et qui a aussi 8 à 9° de large. La membrure, qui est l'échantillon dont on fait le plus de consommation, porte 5° $\frac{1}{2}$ de large réduits, sur 3°

d'épaisseur. Ces bois se livrent de même que le chêne, au cent de toises de planches.

Le hêtre se débite aussi en madriers destinés à faire des dessus de tables de cuisine, des établis, des étaux, et ces madriers ont depuis 6 pieds jusqu'à 15 pieds de longueur sur 18° à 36° de largeur, et de 4° à 6° d'épaisseur; on les vend au morceau, et leur prix varie suivant la dimension et la beauté de l'échantillon.

Le bois de noyer se débite comme le bois de hêtre; mais il a encore moins de stabilité dans son prix que dans les échantillons. Souvent il se vend au morceau, qui est plus ou moins cher, suivant ses dimensions et sa beauté, et encore selon que ce bois est plus ou moins abondant.

Le bois d'acajou, que l'on emploie quelquefois dans les riches appartemens, se vend en madriers de différentes longueurs, largeurs et épaisseurs, ou bien en feuilles très-minces propres au placage; il se vend à la livre, et il augmente de valeur en proportion de sa beauté; il se vend depuis 50 c. jusqu'à 3 fr. et plus; il est de même très-variable dans son poids, et il est telle espèce qui ne pèse que 25 k., tandis que telle autre pèse jusqu'à 35 kil. le pied cube, suivant que son grain est plus ou moins serré, et que le bois est plus ou moins ronceux.

Comme ces trois dernières espèces de bois ne sont pas d'un usage constant pour la menuiserie de bâtiment, nous ne les comprendrons pas dans le chapitre du prix des bois, et ne présenterons aucun détail pour des ouvrages faits avec ces sortes de matériaux.

§ 2. *Du prix des bois tant sur le port que rendus au chantier du menuisier.*

Indépendamment de ce que le menuisier a plus de faux frais qu'aucun autre entrepreneur, à raison de l'étendue du terrain qu'il occupe, du transport de ses ouvrages, du grand nombre d'outils dont il se sert, de ses dépenses en lumière, ainsi que

je l'établis plus tard au chapitre des faux frais, il est obligé d'employer à l'approvisionnement anticipé de ses bois une masse de fonds dont il ne tire aucun produit, attendu que ces bois ne peuvent être employés au moment de leur acquisition, et que, suivant le bois que l'on emploie, et le genre d'ouvrage auquel on le fait servir, on est obligé d'attendre plus ou moins de temps, afin qu'il ait acquis le degré de sécheresse convenable. Cette attente fait plus ou moins dormir les fonds d'acquisition; il est juste que cette avance de fonds soit appréciée, et que l'entrepreneur en soit indemnisé.

C'est d'après ces considérations que le prix du bois, tel que je l'indique ci-après, se composera : 1° du prix d'achat sur le port; 2° des frais de transport; 3° de l'intérêt à 7 pour cent des fonds de première acquisition, raisonné sur le temps nécessaire au desséchement de chaque espèce de bois.

Avant d'indiquer ce prix, je pense qu'il est à propos de faire connaître ce que chaque espèce de bois exige de temps pour parvenir à une sécheresse suffisante.

Le sapin, du moment où il est retiré de l'eau jusqu'à son emploi, exige environ 15 mois; le marchand le garde environ 6 mois avant de le vendre; il accorde en outre 6 mois de crédit à l'entrepreneur; restent trois mois, dont il est juste de compter l'intérêt à ce dernier, et que j'ajoute au prix d'acquisition.

Le chêne de Champagne, ou chêne marchand, depuis le moment où il est retiré de l'eau, jusqu'à celui où il peut être employé, en prenant toutefois un terme moyen entre tous les ouvrages auxquels on le destine, exige trois ans : le marchand ne le vend guère qu'après l'avoir gardé 18 mois; il accorde six mois de crédit à l'acheteur; reste donc un an, dont nous ajoutons l'intérêt au montant primitif de l'achat.

A l'égard de tous les autres bois de chêne, soit de Fontainebleau, soit des Vosges, soit de Hollande, ils se livrent ordinairement assez secs pour être employés de suite, et les marchands les vendent en conséquence; ce serait dès-lors un double emploi que d'ajouter la moindre valeur au prix d'acquisition.

SAPIN DE DÉCHIRAGE.

On retire, ainsi que je l'ai dit, du bois de sapin du déchirage des bateaux et toues, dont le dépôt se trouve au port du Gros-Caillou. En général, les menuisiers n'en font point de provision, et lorsque l'occasion se présente d'en employer, ils l'achètent le plus souvent aux marchands détaillans : nous établirons en conséquence le prix de ces sortes de sapins, d'après ceux de ces marchands.

	fr.	c.
Le *sapin de bateau* choisi, première qualité, les planches dressées à la cognée, propres à faire des cloisons, des tablettes, pris chez le marchand, vaut, la toise superficielle.	6	50
Voiture du magasin chez le menuisier.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	6	74
du mètre superficiel.	1	77
Le même sapin de seconde qualité, les planches dressées, vaut.	5	75
La voiture comme ci-dessus.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	5	99
du mètre.	1	57
Le sapin de rebut, propre à faire des cloisons de clôture, ou des remplissages de cloisons hourdées, les planches non dressées, se vend la toise.	4	00
La voiture comme ci-dessus.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	4	24
du mètre.	1	12
La paire de plats-bords ayant 50 pieds de long, réduits, sur 13° de large aussi réduits, et 20 lignes		

	fr.	c.
d'épaisseur au milieu, se vend à l'île des Cygnes*.	50	00
Voiture du port au chantier.	1	60
Valeur de deux plats-bords.	51	60
— de la toise superficielle.	17	20
— du mètre superficiel.	4	54
— de la toise courante.	3	19

La toise courante de chevrons provenant de ces plats-bords, compris le sciage, vaut :

De 4° de large sur 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur.	1	30
De 3° de large sur 22 lignes d'épaisseur. . . .	0	90

Les plats-bords provenant des bateaux marnois, ayant de 50 p. de long sur 10° de large réduits, et 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur réduits, valent. 50 00

Voiture du port au chantier	1	60
Valeur de deux plats-bords.	51	60
— de la toise superficielle.	22	25
— du mètre superficiel	5	87
— de la toise courante	3	19

La toise courante de chevrons provenant de ces plats-bords, compris le sciage, vaut :

De 4° de large sur 2° $\frac{3}{4}$ d'épaisseur.	1	50
Ceux de 3° $\frac{1}{4}$ sur 2° $\frac{1}{2}$, valent.	1	10

* Le prix des plats-bords varie depuis un tiers même jusqu'à moitié en sus du prix ci-dessus, selon qu'ils sont plus ou moins communs sur le port, ou qu'on en fait dans des momens une plus grande consommation que dans d'autres.

SAPIN NEUF.

Il arrive quelquefois aux menuisiers de refendre en deux des planches de 15 lignes d'épaisseur, pour se procurer du bois de 5 à 6 lignes d'épaisseur, propre à faire des plinthes, du panneau pour des parquets de glace et autres ouvrages en bois mince; c'est pourquoi nous donnons ici un détail pour rendre compte à combien revient le cent de planches de cette espèce de feuillet.

	fr.	c.
Le cent de sapin de forte qualité se vend au port, comme il est dit ci-après.	325	00
Pour le choix des planches propres à faire du panneau, un quart de plus-value, ci.	81	25
Voiture du port au chantier.	5	75
1er TOTAL.	412	00
L'intérêt de trois mois, qui sont encore nécessaires pour que ce bois sèche bien au chantier, à raison de 7 pour cent par an, donne.	7	21
Le sciage d'un cent de planches de 12° de large, se paie.	40	00
Valeur de 200 de feuillets de 5 à 6 lignes.	459	21
— du cent	229	60
— de la planche.	2	29
— de la toise courante.	1	15
— du pied superficiel.	0	19
Le cent de planches de sapin, dit feuillet de 6 lignes d'épaisseur, réduit à 11 pieds de long sur 8° $\frac{1}{4}$ de large, vaut, sur le port	160	00
Voiture du port au chantier.	2	67
L'intérêt comme dessus, à raison de 7 pour cent par an, donne.	2	85

	fr.	c.
Valeur du cent de planches, rendues et prêtes à être employées.	165	52
— de la planche	1	65
— de la toise courante.	0	90
— du pied superficiel.	0	22

Le cent de planches de sapin, dites *ordinaires*, ayant 11 lignes d'épaisseur, et réduites comme les précédentes à 11 pieds et 8° $\frac{1}{4}$ de large, vaut, sur le port *. 160 00

Voiture du port du chantier.	3	20
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	2	85
Valeur du cent de planches.	166	05
— de la planche.	1	66
— de la toise courante.	0	91
— du pied superficiel.	0	22

Le cent de planches, dites *de forte qualité*, de 15 lignes d'épaisseur, 12 pieds de long et 12° de large, pris sur le port, coûte **. 325 00

Voiture du transport au chantier.	5	75
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	5	79
Valeur du cent de planches.	336	54

* Le prix de ce sapin, de 140 fr. qu'il se vendait, s'est élevé jusqu'à 180 fr., et les autres échantillons en proportion; il est enfin descendu au prix ci-dessus.

** Il est des marchands qui comptent cent de ces planches pour deux cents de planches de bois ordinaire réduit à 11 p. sur 8° 1/4 de large.

	fr.	c.
— de la planche.	3	36
— de la toise courante.	1	68
— du pied superficiel.	0	28
Le cent de planches de même bois, de 18 à 21 lignes d'épaisseur, et de 12 pieds de long sur 9° de large, pris au port, se vend*.	320	00
Voiture du port au chantier.	5	75
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	5	70
Valeur du cent de planches.	331	45
— de la planche.	3	31
— de la toise courante.	1	65
— du pied superficiel.	0	37
Le cent de planches, dites *madriers*, de 2° $\frac{1}{4}$ à 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur sur 12 pieds de long et 12° de large, au port, se vend **.	640	00
Voiture du port au chantier.	10	00
L'intérêt de trois mois comme ci-dessus, est de.	11	37
Valeur du cent de planches.	661	37
— de la planche.	6	61
— de la toise courante.	3	30
— du pied superficiel.	0	55

* Ces mêmes marchands réduisent aussi cet échantillon au bois ordinaire et comptent un cent pour deux.

** Les marchands qui réduisent ce bois, comptent un cent de ces planches pour quatre cents de planches ordinaires.

BOIS BLANC, PEUPLIER ET AUTRES.

	fr.	c.
Le cent de toises de planches de bois blanc, dites *voliges*, de 6 lignes d'épaisseur sur 8° de large, pris au port.	50	00
Voiture pour son transport à l'atelier. . .	1	00
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	0	87
Valeur d'un cent de toises de planches. .	51	87
— de la planche.	0	52
— du pied superficiel.	0	13
Le cent de toises de planches de 11 à 12 lignes d'épaisseur sur 8° $\frac{1}{2}$ à 9° de large, pris au port, vaut.	85	00
Voiture pour son transport au chantier. .	1	80
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	1	48
Valeur d'un cent de toises de planches. .	88	28
— de la planche.	0	88
— du pied superficiel.	0	19
Le cent de toises de planches de 14 à 15 lignes d'épaisseur sur 9° $\frac{1}{2}$ de large, vaut.	105	00
Voiture du port au chantier.	2	10
L'intérêt de trois mois, comme ci-dessus, est de.	1	84
Valeur d'un cent de toises de planches. .	108	94
— de la planche.	1	09
— du pied superficiel.	0	23

CHÊNE.

	fr.	c.
Le chêne de bateau choisi, première qualité, propre à faire des cloisons, les planches dressées à la cognée, coûte, la toise superficielle, chez le marchand.	8	00
Voiture du magasin à l'atelier.	0	30
Valeur de la toise superficielle.	8	30
— du mètre superficiel.	2	18
Le même chêne, de seconde qualité, les planches dressées de même, vaut.	7	00
Voiture comme ci-dessus.	0	30
Valeur de la toise superficielle.	7	30
— du mètre superficiel.	1	92

CHÊNE DE CHAMPAGNE.

Ce chêne a environ un an et demi de chantier sur le port, et en tout, trois ans de sécheresse.

Les marchands ne tiennent plus du bois de Champagne de 5 lignes d'épaisseur qu'on nomme *feuillet;* ce sont les menuisiers qui se le procurent en faisant scier en deux les plus belles planches qu'ils peuvent trouver parmi leur bois d'entrevoux; en conséquence, je vais en établir le prix de cette manière :

Pour la valeur sur le port, de deux cents de planches de feuillet de 4 à 5 lignes d'épaisseur sur 9° $\frac{1}{2}$ de large, représentant cent planches d'entrevoux, pris par assortiment de différentes longueurs.	180	00
Pour le choix des planches propres au panneau, parmi le bois ordin., un tiers de plus-value, ci.	60	00
Voiture du port au chantier.	3	50

	fr.	c.
1er TOTAL.	243	50
L'intérêt de douze mois, sur 18 mois que ce bois doit passer au chantier pour compléter le degré de sécheresse convenable, à raison de 7 pour cent par an, monte à.	17	04
Le sciage d'un cent de toises de planches de 9° ½ de large, vaut.	40	00
Valeur de deux cents de planches de *feuillets*, prêtes à être mises en œuvre.	300	59
Valeur du cent.	150	30
— de la toise courante.	1	05
— du pied superficiel *.	0	32
Il en est de même à l'égard du panneau mince. Les menuisiers le font débiter dans de la planche de 15 lignes, et alors ce panneau n'a que 6 à 7 lignes en œuvre; je rends compte ici du prix auquel il leur revient.		
Le cent de planches de 15 lignes d'épaisseur, pris par assortiment sur le port, vaut.	220	00
Pour le choix du bois propre au panneau, un tiers de plus-value, ci.	73	33
Voiture du port au chantier.	4	00
1er TOTAL.	297	33
L'intérêt d'un an, sur les 18 mois qu'il reste au chantier, à raison de 7 pour cent, ci.	20	81
Le sciage d'un cent de toises de planches de 9° ½ de large, vaut.	40	00

* Cet échantillon entrevoux, fendu en deux, porte, étant corroyé, de 3 à 4 lignes ½ d'épaisseur, et s'emploie à faire des plinthes, des bandeaux, des champs, des frises et autres ouvrages de décors.

	fr.	c.
Valeur de deux cents de planches de 6 à 7 lignes d'épaisseur.	358	14
Valeur d'un cent.	179	07
— de la toise courante.	1	79
— du pied superficiel *.	0	38
Le cent de toises de planches de chêne de 9 lignes d'épaisseur, dites *panneaux*, ayant 9° ½ de large, pris sur le port, vaut.	175	00
Voiture du port au chantier.	3	00
L'intérêt de 12 mois à 7 p^r cent par an, ci.	12	46
Valeur du cent de toises de planches. . .	190	46
— de la toise courante.	1	90
— du pied superficiel **.	0	40
Le cent de toises de planches, dites *entrevoux*, de 12 lignes d'épaisseur sur 9° ½ de large, pris au port, vaut.	180	00
Voiture pour son transport à l'atelier. . .	3	50
L'intérêt d'un an, comme ci-dessus, est de	12	84
Valeur d'un cent de planches.	196	34
— de la toise courante.	1	96
— du pied superficiel.	0	41
Le même échantillon de bois, mais de rebut, pour être employé de suite, vaut, sur le port. . . .	120	00
Voiture *idem*.	3	50

* Cet échantillon est celui dont je fais usage dans mes détails de lambris pour les panneaux de 6 lignes d'épaisseur.

** Ce panneau est celui que j'emploie dans mes détails de lambris, comme panneau de 3/4.

	fr.	c.
Valeur du cent de toises.	123	50
— de la toise courante.	1	24
— du pied superficiel.	0	26
Le cent de toises de la *planche* de 15 lignes d'épaisseur, sur 9° $\frac{1}{2}$ de large, vaut, sur le port*. . .	220	00
Voiture pour son transport.	4	00
L'intérêt d'un an, à 7 pour cent, comme ci-dessus.	15	68
Valeur d'un cent de toises de planches. . .	239	68
— de la toise courante.	2	40
— du pied superficiel.	0	50
Le même échantillon, en bois de rebut, pour être employé de suite, vaut, sur le port.	150	00
Voiture comme ci-dessus.	4	00
Valeur de cent toises.	154	00
— de la toise courante.	1	54
— du pied superficiel.	0	32
Le cent de toises de planches de 18 lignes** d'épaisseur, et de 8° $\frac{1}{4}$ de large, vaut, au port. .	220	00
Voiture pour le transport au chantier. . .	4	00
L'intérêt d'un an, à 7 pour cent.	15	68
Valeur de cent toises de planches.	239	68
— de la toise.	2	40
— du pied superficiel.	0	57

* Le prix du cent de planches, de 200 fr. qu'il se vendait, s'est élevé jusqu'à 240 fr.; les autres échantillons en proportion, et il est tombé au prix ci-dessus.

** Cet échantillon, qui provient souvent des branches de l'arbre, est généralement plus défectueux que tous les autres; et plus il est épais, moins il est large.

	fr.	c.
Le cent de toises de planches en chêne, dites *doublettes*, de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur sur 12° de large, pris au port, vaut.	440	00
Voiture pour son transport.	8	00
L'intérêt d'un an pour sécher.	31	36
Valeur du cent de toises de planches. . .	479	36
— de la toise.	4	79
— du pied superficiel.	0	80
Le cent de toises de *chevrons* de 3° $\frac{1}{4}$ de large, réduits, sur 3° d'épaisseur, vaut, sur le port. . .	180	00
Voiture du port au chantier.	3	50
L'intérêt d'un an qu'il reste au chantier. .	12	84
Valeur du cent de toises de chevrons. . .	196	34
— de la toise courante.	1	96
— d'un pouce carré sur 6 pieds de long.	0	20
Le cent de toises de *chevrons* de 3° $\frac{3}{4}$ à 4° de large sur 3° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur, vaut, sur le port. . . .	220	00
Voiture du port au chantier.	4	00
L'intérêt d'un an qu'il reste au chantier. .	15	68
Valeur d'un cent de toises de chevrons. .	239	68
— de la toise courante.	2	50
— d'un pouce carré sur 6 pieds de long.	0	19
Le cent de toises de *membrures* de 5° $\frac{1}{2}$ à 6° de large sur 3° d'épaisseur, pris au port, vaut. . .	220	00
Voiture pour son transport.	5	25
L'intérêt d'un an pour sécher.	15	76
Valeur d'un cent de toises de membrures.	241	01

	fr.	c.
Valeur de la toise courante.	2	41
— d'un pouce carré sur 6 pieds de long.	0	14
Le cent de toises de *battans de porte cochère*, de 12° de large sur 4° d'épaisseur, prix au port. .	880	00
Voiture du port au chantier.	14	50
L'intérêt d'un an que ce bois doit passer au chantier pour être bien sec, à raison de 7 pour cent par an.	62	61
Valeur du cent de toises de battans. . . .	957	11
— de la toise courante.	9	57
— d'un pouce carré sur 6 pieds de long.	0	20
Les membrures dont nous venons de parler, livrées seules et sans être jointes à un assortiment de planches, dans les mesures courantes de 6 et 7 pieds de long, valent sur le port, le cent de toises.	275	00
Les planches ci-dessus énoncées, chevrons et membrures, portant 9 pieds de long, et fournies seules sans prendre un assortiment de longueurs inférieures, valent, sur le port, savoir :		
Le cent de toises d'entrevoux.	225	00
— de petits chevrons. . . .	225	00
— de forts chevrons. . . .	575	00
Le cent de planches, ou membrures. . .	275	00
— de doublettes.	550	00
Le cent de membrures de même longueur, mais livrées seules.	330	00

Les mêmes bois, portant 12 pieds de long et fournis seuls, valent, sur le port;

SAVOIR :

	fr.	c.
Le cent de toises d'entrevoux.	340	00
— de petits chevrons. . . .	340	00
— de forts chevrons. . . .	400	00
— de planches ou de mem-		
— brures.	400	00
— de doublettes.	800	00
Le cent de toises de membrures de cette longueur, mais livrées seules.	440	00
Le cent de battans de porte cochère de 12 pieds, livré seul.	1400	00
Celui de 15 pieds, livré seul.	1600	00
Celui de 18 pieds, *idem*.	1800	00

Tous les prix précédens sont ceux des bois propres aux ouvrages courans, où il n'est besoin que de bois de trois années environ de sécheresse; mais, si l'on veut faire des ouvrages avec un soin particulier, il faut alors se procurer des bois choisis qui aient environ six ans de sécheresse; alors ces bois, pris dans des longueurs ordinaires, et en prenant un assortiment de tout échantillon, valent sur le port;

SAVOIR :

Le cent de toises d'entrevoux.	230	00
— de planches ou membrures. . . .	280	00
— de doublettes.	560	00

CHÊNE DE FONTAINEBLEAU.

Le cent de toises de planches de chêne sec de *Fontainebleau*, de 9° de large sur 1° d'épaisseur, réduit, vaut, sur le port.	275	00
Voiture du port au chantier.	3	50
Le cent de toises de planches, revient à.	278	50

	fr.	c.
La planche de six pieds à.	2	78
Le pied superficiel à.	0	62

La toise de planche de feuillet, réduite à 9° de large, et ayant 5 à 6 lignes d'épaisseur, revient, compris le transport à l'atelier, à. 1 83
Le panneau de 8 à 9 lignes d'épaisseur sur la même largeur, se vend, compris le transport, *idem*. . 2 34
Et la planche de 15 lignes d'épaisseur sur la même largeur, revient à. 3 25

CHÊNE DES VOSGES.

Le cent de toises de planches de *chêne des Vosges*, bois sec, de 9° de large sur 1° d'épaisseur réduit, vaut, sur le port. 305 00
Voiture du port au chantier. 3 50

Valeur du cent de toises. 308 50
— de la toise courante. 3 08
— du pied superficiel. 0 68

Ce bois se réduisant comme celui de Fontainebleau en planches de 9° de large sur 1° d'épaisseur, les autres épaisseurs et largeurs s'apprécient en proportion de celles-ci ; d'après ce prix, la planche de 9° sur 6 lignes d'épaisseur revient à. . . 2 00
Celle de 9° sur 9 lignes d'épaisseur à. . . 2 50
Celle de 9° sur 15 lignes d'épaisseur à. . . 3 65

CHÊNE DE HOLLANDE.

Le cent de toises de planches de chêne sec, bois *de Hollande*, de 9° de large sur 1° d'épaisseur réduit, vaut, sur le port. 350 00
Voiture du transport, comme ci-dessus. . 3 50

	fr.	c.
Valeur du cent de toises.	353	50
— de la toise courante.	3	54
— du pied superficiel.	0	78

Ce bois se réduisant comme celui des Vosges et de Fontainebleau, les autres épaisseurs et largeurs s'apprécient en proportion de celles-ci : en conséquence, la planche de 9° sur 6 lignes d'épaisseur revient à. 2 22

Et celle de 9 lignes d'épaisseur à. 2 77

Ces deux dernières espèces de bois éprouvent, pour être dressées sur les rives, moins de déchet que le chêne de Champagne, les arêtes étant plus vives, et l'aubier, ainsi que les nœuds, s'y trouvant moins fréquemment *.

Le merrain est un bois de chêne, le plus gras que l'on peut trouver, qui se débite sur maille en bouts de planches de 14° de long sur 7° de large, et de 12 à 18 lignes d'épaisseur. Il se livre au cent de panneaux ou morceaux, et revient, rendu à l'atelier, voiture comprise, à. 32 00

---

* Le prix des bois, tel que je le porte dans les tableaux qui précèdent, comprend les droits d'octroi que l'on exige pour ces matériaux à l'entrée de la ville; dans ces droits est compris le $^1/_{10}$ d'augmentation, ajouté depuis 1817.

BOIS BLANC.

	fr.	c.
Par cent de toises de 6 lignes d'épaisseur. . . .	10	25
de 12 lignes »	10	25
de 15 lignes »	15	37

SAPIN.

Par cent de planches de 11 pieds sur 8° à 9° de largeur, et de 6 à 12 lignes d'épaisseur.	18	78
de 12 p. sur 12° et 15 lig. d'épaisseur. .	41	05
de 18 lignes d'épaisseur.	53	30
Madriers de 24 à 27 lignes d'épaisseur.	82	10

	fr.	c.
Cette espèce de bois ne s'emploie, pour l'ordinaire, que pour faire des panneaux de parquet en feuilles. Chaque morceau fait deux de ces panneaux.		
La colle fine de Paris, en usage pour tous les ouvrages ordinaires de menuiserie, se vend la livre.	1	20

DES DÉCHETS.

Dans les ouvrages en menuiserie, les matériaux éprouvent un plus grand déchet que ceux de toute autre espèce employés dans la construction des bâtimens. Ces déchets varient singulièrement, suivant la nature des ouvrages et l'échantillon des bois : ils ont plusieurs causes; 1° la longueur déterminée des bois; en effet, les planches ne se livrent pas, ou du moins très-rarement au-dessous de 6 pieds de longueur, et au-dessus de cette dimension elles s'élèvent graduellement d'un pied; les planches de 8 et de 10 pieds sont très-rares, et il n'en existe point de 11 pieds; de sorte que, toutes les fois que les mesures de l'objet à confectionner sont entre deux de ces dimensions fixes (le bois d'une longueur inférieure ne pouvant servir), il faut prendre celui d'une longueur supérieure et le

---

CHÊNE.

	fr.	c.
Par cent de toises de 9 lignes d'épaisseur. . . .	10	25
de 12 lignes »	10	25
de 15 lignes »	15	37
de 18 lignes »	20	49
de 24 lignes »	41	05
Fortes dosses et petits chevrons.	10	25
forts chevrons.	15	37
membrures.	25	65
battans de porte cochère. . .	75	15
Bois de bateau de première qualité, la toise superficielle, en sapin.	0	42
en chêne.	0	70

réduire à la mesure donnée, ce qui occasionne une perte réelle. Ce genre de déchet se multiplie à l'infini, par la diversité des mesures, qui exige que l'on se conforme aux plus petites fractions du pouce, et que l'on fasse beaucoup de fausses coupes, quelque habile que l'on soit dans le débit des bois.

2° La défectuosité des bois, dans lesquels se rencontrent des *flaches*, des *gerçures* ou *fentes*, des *nœuds*, de l'*aubier*, vices qu'on ne peut faire disparaître sans perdre beaucoup de bois, surtout dans certains ouvrages, tels que bâtis de lambris, portes à placards, panneaux, dans la confection desquels on ne peut mettre en œuvre que la partie la plus saine de chaque planche, et dont le surplus, mis au rebut, ne sera peut-être utilisé que long-temps après.

On doit encore mettre au nombre des pertes occasionées par la défectuosité, au moins accidentelle, des bois, celles qui résultent du sacrifice qu'il faut faire de l'extrémité des planches qui, pendant le laps de temps nécessaire à leur parfaite sécheresse, se sont fendues ou gercées par le bout, ce qui arrive fréquemment dans le *sapin*, notamment le *feuillet* et le bois dit *ordinaire*.

3° Il est encore deux autres causes de déchets : l'une est l'obligation de dresser chaque planche sur ses deux rives; l'autre, le trait de scie, toutes les fois que l'on débite des planches en tringles.

Dans la forme admise pour le mesurage de la menuiserie, aucun de ces déchets n'étant compté, et l'ouvrage étant considéré seulement pour ce qu'il est en œuvre, il est nécessaire de les classer dans les détails des tableaux d'appréciation.

C'est par ce motif que dans ces tableaux j'ai eu soin de diviser ces déchets en deux classes. Dans la première j'ai rangé les déchets causés par les travaux préparatoires de chaque ouvrage, tels que la suppression des fentes qui se trouvent aux extrémités des planches, celle des flaches, nœuds et aubiers, et le dressage de chacune des rives; en sorte que, considérant les planches comme étant toutes dressées, toutes préparées et prêtes à être tracées, rainées ou assemblées par les

bouts, j'ai dû donner aux planches de sapin et de chêne des dimensions moins considérables que celles dans lesquelles on les livre au chantier, sauf, dans les détails d'appréciation, à allouer un plus grand nombre de planches qu'il n'en aurait dû être employé réellement, pour compenser la différence qui résulte de ces déchets.

A l'égard des planches débitées en tringles pour former les bâtis des ouvrages d'assemblage et de tous ceux qui doivent être comptés en mesures linéaires, j'ai cru devoir, outre le déchet dont on vient de parler, et qui a lieu, soit avant, soit après avoir débité les planches, déduire encore le déchet occasioné par le trait de scie (évalué à 3 lignes de large pour chaque tringle, compris la perte résultant du dressage qui a lieu ensuite), et en faire compte de la même manière que dessus. Ces déchets, et leur mode de compensation, sont rendus plus sensibles au moyen du tableau qui suit.

Tableau des dimensions données aux planches de sapin et de chêne, toutes dressées et prêtes à être tracées, et des fractions de ces mêmes planches refendues en tringles de diverses largeurs.

SAPIN.

J'évalue, 1° que la planche dite feuillet de sapin étroit, qu'on livre pour 11 pieds de long sur 8° $\frac{1}{4}$ de large, est réduite par les travaux préparatoires à 10 pieds de long sur 7° $\frac{1}{4}$ de large, et qu'en reportant cette perte d'un pied en longueur, sur la largeur, celle-ci se trouve réduite à 6° 7 lignes, de sorte que chaque tringle refendue dans 6 pieds de longueur de planche, déchet du trait de scie compris, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° de large,
les $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{9}{19}$ $\frac{12}{19}$ $\frac{15}{19}$ èmes.

2° Que la planche de sapin ordinaire étroit, qu'on livre pour 11 pieds de long sur 8° $\frac{1}{4}$ de large, est réduite à 10 pieds 6° de long sur 7° $\frac{1}{4}$ de large, et qu'en reportant cette perte de 6° en longueur sur la largeur, celle-ci se trouve réduite à

6° 11 lignes, de sorte que chaque tringle, refendue comme ci-dessus, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,

les $\frac{2}{13}$ $\frac{7}{44}$ $\frac{8}{19}$ $\frac{3}{5}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{9}{11}$ èmes.

3° Que la planche de sapin, forte qualité, qu'on livre pour 12 pieds de long sur 12° de large, est réduite à 12 pieds sur 11° de large, et que chaque tringle, refendue comme ci-dessus, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,

les $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{7}{24}$ $\frac{3}{8}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{4}{7}$ èmes.

4° Que la planche de sapin de 18 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 12 pieds de long sur 9° de large, est réduite à 12 pieds sur 8°, et que chaque tringle comme ci-dessus sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,

les $\frac{1}{7}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{2}{5}$ $\frac{8}{15}$ $\frac{2}{3}$ $\frac{15}{17}$ èmes.

5° Que la planche de 24 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 12 pieds sur 12° de large, est réduite à 12 pieds sur 11° de large, et que chaque tringle, refendue comme ci-dessus, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,

les $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{7}{24}$ $\frac{3}{8}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{4}{7}$ èmes.

6° Que la toise de planche de volige de bois blanc, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 8° de large, est réduite à 5 p. 6° de long sur 7° de large;

7° Que la toise de bois blanc de 12 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 6 pieds sur 9° de large, est réduite à 5 pieds 9° de long sur 8° de large;

8° Que la toise de planche de bois blanc de 15 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 6 pieds sur 9° $\frac{1}{2}$ de largeur, est réduite à 6 pieds de long sur 8° $\frac{1}{2}$ de largeur.

CHÊNE.

9° Que la toise de *feuillet* ou planche de chêne de 6 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 9° $\frac{1}{2}$ de large; le *panneau*, ou planche de 9 lignes; l'*entrevoux*, ou planche

de 12 lignes, et la *planche* de 15 lignes d'épaisseur, sont réduites à 6 pieds de long sur 8° $\frac{1}{2}$ de large, et que chaque tringle, refendue dans 6 pieds de planches, déchet du trait de scie compris, sera, de chacune de ces planches,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,
les $\frac{2}{15}$ $\frac{8}{31}$ $\frac{3}{8}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{10}{17}$ $\frac{12}{17}$ èmes.

10° Que la toise de planche de chêne de 18 lignes d'épaisseur, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 8° $\frac{1}{4}$ de large, est réduite à 6 pieds de long sur 7° $\frac{1}{4}$ de large, et que chaque tringle, refendue comme ci-dessus, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,
les $\frac{1}{7}$ $\frac{7}{24}$ $\frac{5}{12}$ $\frac{8}{15}$ $\frac{5}{7}$ $\frac{6}{7}$ èmes.

11° Que la toise de planche de chêne dite *doublette*, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 12° de large, est réduite à 6 p. de long sur 11° de large, et que chaque tringle, refendue comme ci-dessus, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,
les $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{5}$ $\frac{7}{24}$ $\frac{3}{8}$ $\frac{1}{2}$ $\frac{4}{7}$ èmes.

12° Que la toise de *chevrons*, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 4° de large et 3° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur, est réduite à 6 pieds de long sur 3° $\frac{1}{2}$ de large et 3° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur, et que chaque tringle, refendue dans 6 pieds de chevrons, ayant, vue dans sa coupe transversale,

De surface 8° 9° 10°,
sera les $\frac{16}{25}$ $\frac{10}{13}$ $\frac{11}{13}$ èmes.

13° Que la toise de *membrure*, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 6° de large et 3° d'épaisseur, est réduite à 6 pieds de long sur 5° de large et 3° d'épaisseur, et que chaque tringle, refendue dans six pieds de membrure, ayant, vue dans sa coupe transversale,

De surface 8° 9° 10° 12°,
sera les $\frac{17}{30}$ $\frac{19}{30}$ $\frac{7}{10}$ $\frac{5}{6}$ èmes.

14° Que la toise de *battans de porte cochère*, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 12° de large et 4° d'épaisseur,

est réduite à 6 pieds de long sur 11° de large et 4° d'épaisseur, et que chaque tringle, refendue dans 6 pieds de battans, ayant, vue dans sa coupe transversale,

De surface 8° 9° 10° 12° 15° 18°,
sera les $\frac{17}{88}$ $\frac{19}{88}$ $\frac{21}{88}$ $\frac{25}{88}$ $\frac{31}{88}$ $\frac{37}{88}$ èmes.

15° Que la toise de *planche* de chêne, bois de Fontainebleau, qu'on livre pour 6 pieds de long sur 9° de large, est réduite à 6 pieds de long sur 8° de large, et que chaque tringle, refendue dans 6 pieds de planche, déchet du trait de scie compris, sera, de cette planche,

Si elle a 1° 2° 3° 4° 5° 6° de large,
les $\frac{1}{7}$ $\frac{3}{11}$ $\frac{2}{5}$ $\frac{8}{15}$ $\frac{2}{3}$ $\frac{13}{16}$ èmes.

16° Et qu'enfin les bois des Vosges et de Hollande, qu'on livre de la même manière que le précédent, c'est-à-dire de 6 pieds de long sur 9° de large, sont réduits à 6 pieds de long sur 8° $\frac{1}{2}$ de large, de sorte que les tringles qui peuvent en être tirées offrent les mêmes fractions de la planche que celle du chêne français, de 6 à 15 lignes d'épaisseur, indiquées à l'article 9.

Il convient présentement de faire observer que, si les planches qui viennent d'être réduites, à raison des déchets occasionés par les travaux préparatoires, doivent être assemblées à rainures et languettes, ces languettes ne se comptant pas dans le toisé, je leur donne encore, dans mes détails, 6 lignes de moins en largeur, ainsi qu'on le voit par le tableau ci-contre.

Tableau de la quantité de pieds superficiels que produit chaque planche en bois blanc, bois de sapin et bois de chêne, d'après les dimensions qui viennent d'être fixées, chacune d'elles étant brute, ou dressée et coupée, ou jointe avec des languettes.

BOIS BLANC, A LA TOISE.	La planche brute.			La planche dressée sur les rives et coupée.			La planche jointe à rainures et languettes.		
	pi.	p.	l.	pi.	p.	l.	pi.	p.	l.
La toise de planches de 6 lig., dites *voliges*.	4	0	0	3	2	6	2	11	9
La toise de planches de 12 lig. d'ép.	4	6	0	3	10	0	3	7	1
La toise de planches de 15 lig. d'ép.	4	0	0	4	3	0	4	0	0
BOIS DE SAPIN, A LA PLANCHE.									
La planche étroite de sapin, 6 lig. d'épaisseur, dite *feuillet*.	7	6	9	6	0	6	5	7	6
La planche étroite de sapin de 12 l., dite *ordinaire*.	7	6	9	6	4	1	5	10	2
La planche de sapin de 15 lig., dite *forte qualité*.	12	0	0	11	0	0	10	6	0
La planche de 18 lig. d'épaisseur. .	9	0	0	8	0	0	7	6	0
La planche de 2° d'épais., dite *madrier*.	12	0	0	11	0	0	10	6	0
BOIS DE CHÊNE, A LA TOISE.									
La toise de planches de 6 lig. d'ép., dite *feuillets*, celles de 9 lig., dites *panneaux*, celles de 12 lig., dites *entrevoux*, celles de 15 lig. d'ép., dites *planches*.	4	9	0	4	3	0	4	0	0
La toise de bois de 18 lig. d'épais. .	4	1	6	3	7	6	3	4	6
La toise de bois de 2°, dite *doublette*.	6	0	0	5	6	0	5	3	0
La toise de chevrons.	2	0	0	1	9	0	0	0	0
La toise de membrures.	3	0	0	2	6	0	0	0	0
La toise de battans de porte coch. .	6	0	0	5	6	0	0	0	0
La toise de planches en bois de Fontainebleau de toutes épaisseurs. .	4	6	0	4	0	0	3	9	0
La toise de planch. de bois des Vosges et de Hollande de toutes ép. .	4	6	0	4	3	0	4	0	0

On voit, par ce tableau, que le prix du pied superficiel doit nécessairement augmenter, pour le même échantillon de

bois, en raison de la diminution qu'éprouve la surface de chaque planche dressée ou rainée. J'aurais pu présenter dans mes tableaux d'appréciation la quantité de bois en pieds superficiels, au lieu de la présenter en planches, le pied étant partout le même et la largeur de la planche n'étant pas toujours égale; mais comme à chaque détail, pour le même échantillon, je me serais trouvé dans la nécessité de changer le prix du pied, suivant que les planches sont ou dressées ou rainées, j'ai préféré en faire varier la quantité et non le prix.

D'après le tableau qui précède, offrant la surface que contient chaque sorte de planches, et le prix qui vient d'en être fixé précédemment pour chacune, j'ai dressé le tableau ci-contre, où l'on voit à combien revient le pied superficiel de toutes ces planches.

Tableau du prix du pied superficiel de chaque échantillon de planche étant brute, ou dressée, ou jointe à rainures et languettes.

	PRIX DU PIED SUPERFICIEL.					
	Les planches étant brutes.		Les planches étant coup. et dressées sur les riv		Les planches étant joint. a rainures et languet.	
BOIS BLANC.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Bois blanc de 6 lig., dit volige.	0	13	0	16	0	17
Bois blanc de 12 lig.	0	19	0	23	0	25
Bois blanc de 15 lig.	0	23	0	25	0	27
BOIS DE SAPIN.						
Sapin de 5 à 6 lig., dit feuillet.	0	19	0	21	0	23
Sapin de 6 à 7 lig., *id.*	0	22	0	27	0	29
Sapin de 12 lig., dit ordinaire.	0	22	0	26	0	28
Sapin de 15 lig., ou forte qualité. . . .	0	28	0	30	0	32
Sapin de 18 lig.	0	37	0	41	0	44
Sapin de 2°, dit madrier.	0	55	0	60	0	63
CHÊNE DE CHAMPAGNE.						
Chêne de 4 à 5 lig., dit feuillet.	0	32	0	35	0	38
Chêne de 6 à 7 lig., *id.*	0	38	0	42	0	45
Chêne de 9 lig., dit panneau.	0	40	0	46	0	49
Chêne de 12 lig., dit entrevoux.	0	41	0	46	0	49
Chêne de 15 lig., dit planche.	0	50	0	56	0	60
Chêne de 18 lig.	0	57	0	66	0	71
Chêne de 2°, dit doublette.	0	80	0	87	0	91
Le pied superficiel du petit chevron. . .	1	18	1	30	0	0
Le pied superficiel du fort chevron. . . .	1	24	1	37	0	0
Le pied superficiel de la membrure. . . .	0	80	0	96	0	0
Le pied superficiel des battans.	1	60	1	74	0	0
Le pouce cube sur 6 pieds de long du petit chevron. . .	0	20	0	22	0	0
Le pouce cube sur 6 pieds de long du fort chevron. . . .	0	19	0	20	0	0
Le pouce cube sur 6 pieds de long de la membrure. . . .	0	14	0	16	0	0
Le pouce cube sur 6 pieds de long des battans.	0	20	0	22	0	0
Le chêne de Fontainebleau, de 12 lig. d'épaisseur.	0	62	0	69	0	74
Celui des Vosges, de même épaisseur. .	0	68	0	72	0	77
Celui de Hollande, *idem.*	0	78	0	83	0	88

Dans la deuxième classe de déchets, j'ai compris le retard que fait éprouver, pour l'emploi de certaines planches plus ou moins défectueuses, le choix du bois que demandent plusieurs espèces d'ouvrages, et les fausses coupes que nécessite la mise en œuvre des bois. Ce genre de déchets veut être désigné particulièrement, et dans les détails des tableaux d'évaluation, ils sont figurés et appréciés séparément.

La quotité de ces sortes de déchets varie suivant la nature de l'ouvrage : partout où se multiplient les assemblages, il y a plus de fausses coupes qui doivent être appréciées : ainsi, pour établir une croisée à petits carreaux, on sent qu'il y a plus de déchets que pour établir une cloison ou une porte pleine.

DES QUANTITÉS DE BOIS

EMPLOYÉES DANS LES DIFFÉRENS OUVRAGES D'ASSEMBLAGE.

J'ai dû fixer préliminairement la quantité de chaque espèce de bois employée dans les ouvrages d'assemblage; mais il me paraît indispensable de faire précéder mes tableaux de l'indication des moyens dont je me suis servi pour déterminer cette quantité.

Il n'en est pas de la menuiserie comme de beaucoup d'autres genres d'entreprises : dans la plupart, les calculs deviennent insuffisans, et l'on doit y joindre des expériences réitérées, sans lesquelles il serait impossible de connaître la quantité de matériaux employés; dans la menuiserie, au contraire, le calcul seul conduit à des résultats certains. Il a donc été mon seul guide; et j'ai dû l'appliquer non-seulement aux ouvrages qui exigent l'emploi de plusieurs échantillons de bois, tels que ceux que l'on nomme généralement lambris, portes cochères ou charretières, ouvrages vitrés, persiennes, etc., mais encore aux variétés de ces mêmes ouvrages qui diffèrent entre eux pour la quantité de bois, suivant la différence de la distribution de ces mêmes bois; enfin, il m'a fallu tirer une

moyenne proportionnelle qui servît de base dans tous les détails de mes tableaux, et j'y suis parvenu de la manière suivante :

J'ai fait choix de six natures différentes d'ouvrages, parmi ceux qu'on appelle du nom générique de lambris, savoir :

1° Une partie de lambris de hauteur avec lambris d'appui, ayant 9 pieds de hauteur sur 12 pieds de large, divisée en quatre pilastres, et trois grands panneaux sur la largeur;

2° Une partie de lambris d'appui ayant 14 pieds 5° de long sur 2 pieds 6° de haut, divisée de même que le précédent;

3° Une porte à placard à deux vantaux, ayant 9 pieds de haut sur 4 pieds de large, avec frise au milieu, formant trois panneaux sur la hauteur;

4° Une porte à placard, à un vantail de 6 pieds 9° sur 2 pieds 8° de large, sans frise au milieu, n'ayant que deux panneaux sur la hauteur;

5° Un embrasement pour un gros mur, ayant 16 pieds de pourtour sur 18° de large, divisé en cinq panneaux dans son pourtour;

6° Enfin, une feuille de volet brisé, ayant 9 pieds de haut sur 12° de large, divisée en trois panneaux sur la hauteur. (*Pour ces six figures* voyez *planches première et seconde de la Menuiserie,* septième volume.)

Pour déterminer la quantité de bois nécessaire pour les bâtis de ces divers objets, j'ai donné une largeur moyenne aux battans et traverses; je l'ai fixée à 4° en œuvre, et à 4° $\frac{1}{4}$ compris le trait de scie pour les cinq premiers articles, et à 3° $\frac{1}{4}$ compris le trait de scie pour les volets. Cette largeur déterminée de battans et traverses a donné la quantité de bois nécessaire pour les panneaux; de même que le développement connu des battans et traverses a indiqué la quantité de toises courantes de bois nécessaire pour les cadres embrevés; et le développement des uns et des autres a fait connaître la quantité de sciages que le débit de ces bois a nécessitée.

Les bâtis de ces six espèces de lambris, supposés à petits cadres, et exécutés avec des planches de chêne de 12 ou de 15 lignes d'épaisseur, emploient la quantité de bois qui suit,

Pour une toise superficielle;	BATIS. Quantité de toises de planches.
SAVOIR :	Toises.
N° 1. Lambris de hauteur.	3 0
N° 2. Lambris d'appui.	4 $\frac{1}{2}$
N° 3. Porte à deux vantaux.	4 $\frac{1}{4}$
N° 4. Porte à un vantail.	3 $\frac{7}{12}$
N° 5. Embrasement.	4 0
N° 6. Feuillet de volet.	6 0
Dont le sixième donne pour terme moyen, en toises de planches dressées.	4 $\frac{1}{6}$
Et ces 4 toises $\frac{1}{6}$ de planches, en pieds superficiels, produisent la quantité de.	pi. p. l. 17 8 6
Les mêmes planches de 18 lignes d'épaisseur;	
SAVOIR :	Toises.
N° 1.	3 $\frac{1}{2}$
N° 2.	4 $\frac{5}{6}$
N° 3.	5 0
N° 4.	4 $\frac{1}{4}$
N° 5.	4 $\frac{3}{4}$
N° 6.	7 $\frac{1}{12}$
Dont le sixième donne pour terme moyen, en toises de planches dressées.	4 $\frac{11}{12}$
Et en pieds superficiels.	pi. p. l. 17 9 0
Les mêmes planches de 2° d'épaisseur;	
SAVOIR :	Toises.
N° 1.	2 $\frac{1}{3}$
N° 2.	3 $\frac{1}{6}$
N° 3.	3 $\frac{1}{3}$

	BATIS. Quantité de toises de planches.
	Toises.
N° 4.	2 $\frac{5}{6}$
N° 5.	3 $\frac{1}{12}$
N° 6.	4 $\frac{2}{3}$
Dont le sixième donne pour terme moyen, en toises de planches dressées.	3 $\frac{1}{4}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	17 10 0

Nota. Si j'ai supposé des feuilles de volets en bois de 18 lignes et de 2° d'épaisseur, ce n'est pas qu'il s'en fasse; mais c'était, d'une part, pour appliquer ces exemples à des parties de lambris étroits ou à des ouvrages semblables, et d'autre part, pour suivre toujours une même base de comparaison.

On peut juger de l'exactitude des calculs des trois exemples précédens par cette seule observation que, quoique les bois des bâtis, dont on a évalué la quantité, offrissent des fractions de planches très-petites et très-différentes en dimensions, à raison des échantillons, le terme moyen résultant de ces opérations, ne présente de différence du plus au moins qu'un pouce et demi de pied, ce qui est moins que le $\frac{1}{140}$ de la totalité des bois.

Tous ces calculs ont la même précision.

Les panneaux des six parties de lambris ci-dessus désignées, faits en planches de 6, 9, 12 et 15 lignes d'épaisseur, consomment de bois;

	PANNEAUX. Quantité de toises de planches.
SAVOIR :	Toises.
N° 1.	6 $\frac{3}{4}$
N° 2.	5 $\frac{5}{6}$
N° 3.	5 $\frac{7}{12}$
N° 4.	6 $\frac{1}{4}$
N° 5.	4 $\frac{3}{4}$
N° 6.	4 $\frac{5}{12}$
Dont le sixième donne pour terme moyen, en toises de planches toutes rainées et embrevées dans les bâtis.	5 $\frac{7}{12}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	22 4 0
Les mêmes panneaux pour des lambris à grands cadres embrevés, de 2° de profil;	Toises.
N° 1.	5 $\frac{3}{4}$
N° 2.	4 $\frac{3}{4}$
N° 3.	4 $\frac{7}{12}$
N° 4.	5 $\frac{1}{12}$
Dont le quart donne pour terme moyen, en toises de planches rainées.	5 $\frac{1}{24}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	20 2 0
Les cadres embrevés, ayant 2° de profil, pris dans des planches de 18 lignes d'épaisseur, exigent pour les quatre premières parties de lambris;	
	CADRES. Quantité de toises de planches.
SAVOIR :	Toises.
N° 1.	2 $\frac{1}{2}$
N° 2.	2 $\frac{3}{4}$

	CADRES. Quantité de toises de planches.
	Toises.
N° 3.	2 1/2
N° 4.	2 1/6
Dont le quart donne pour terme moyen, en toises de planches dressées.	2 1/3
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	9 1 0

Les mêmes cadres, pris en bois de 2° d'épaisseur pour ces mêmes parties de lambris.	Toises.
N° 1.	1 2/3
N° 2.	1 3/4
N° 3.	1 2/3
N° 4.	1 5/12
Dont le quart donne pour terme moyen, en toises de planches.	1 3/8
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	9 0 0

Le sciage des bâtis des six parties de lambris précédentes, donne en résultat les quantités suivantes :	
	Quantité de toises de sciage.
	Toises.
N° 1.	6 0
N° 2.	8 1/6
N° 3.	8 2/3
N° 4.	7 1/6
N° 5.	8 0
N° 6.	14 2/3
Dont le terme moyen est de.	8 1/4

Et le sciage des grands cadres, pour les quatre premières parties de lambris, donne :	Quantité de toises de sciage.
	Toises.
N° 1.	8 $\frac{1}{3}$
N° 2.	8 $\frac{2}{3}$
N° 3.	8 $\frac{1}{6}$
N° 4.	7 0
Dont le terme moyen est de.	8 0

Afin de connaître la quantité de bois qu'il faut par toise superficielle, pour les bâtis et panneaux des ouvrages vitrés, tels que portes, cloisons et fermetures, je me suis figuré de même deux exemples, l'un d'une porte vitrée, ayant 6 pieds de haut sur 2 pieds 8° $\frac{1}{2}$ de large, la hauteur du panneau d'appui ayant 2 pieds 6° du dessus de la traverse ; l'autre d'une cloison de 8 pieds de haut sur 4 pieds 6° de large, faite d'un seul panneau, l'appui de même hauteur que celui de la porte ; les battans et traverses supposés de 4° de large réduits en œuvre, et les petits bois de 15 lignes de large. (Voyez *les figures, planches* 3 *et* 4, septième volume.)

Les bâtis et les petits bois de ces deux espèces d'ouvrages emploient,

SAVOIR :	BATIS. Quantité de toises de planches.
	Toises.
En planches de 12 ou 15 lignes d'épaisseur :	
Pour la porte vitrée.	3 $\frac{5}{6}$
Pour la cloison vitrée.	3 $\frac{1}{6}$
Dont le terme moyen, en planches, est de. . .	3 0
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels de.	14 10 6
En planches de 18 lignes d'épaisseur :	Toises.
Pour la porte vitrée.	4 $\frac{7}{12}$

	BATIS. Quantité de toises de planches.
	Toises.
Pour la cloison vitrée.	3 $\frac{2}{3}$
Dont le terme moyen, en planches, est de. . .	4 $\frac{1}{8}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels de.	14 11 3
En planches de 2° d'épaisseur :	Toises.
Pour la porte vitrée.	3 0
Pour la cloison vitrée.	2 $\frac{5}{12}$
Dont le terme moyen, en planches, est de. . .	2 $\frac{17}{24}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels de.	14 10 9
Les panneaux d'appui de ces deux espèces d'ouvrages, faits avec des planches de 6, 9, 12, ou de 15 lignes d'épaisseur, exigent :	PANNEAUX.
	Toises.
Pour la porte vitrée.	2 $\frac{17}{24}$
Pour la cloison vitrée.	1 $\frac{5}{12}$
Dont le terme moyen, en planches, est de. . .	1 $\frac{17}{24}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels de.	6 10
En planches de 18 lignes d'épaisseur :	Toises.
Pour la porte vitrée.	2 $\frac{1}{3}$
Pour la cloison vitrée.	1 $\frac{2}{3}$
Dont le terme moyen, en planches, est de. . .	2 0
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels de.	6 9 0
Le sciage des bâtis et des petits bois de ces deux mêmes ouvrages, s'élève en toises courantes :	SCIAGE.
	Toises.
Pour la porte vitrée, à.	9 $\frac{1}{6}$
Pour la cloison vitrée, à.	8 $\frac{5}{6}$
Dont le terme moyen est de.	9 0

Enfin, pour arriver à la connaissance de la quantité des bois qu'exige une toise superficielle de châssis vitrés, avec ou sans dormant de même épaisseur, j'ai supposé six châssis de diverses dimensions les plus usitées comme les plus variées. (Voyez, *pour la figure et les dimensions, planche* 3 *de la Menuiserie.*) Ces six châssis présentent ensemble une superficie de 36 pieds; j'ai donné aux battans et aux traverses 2° $\frac{3}{4}$ de large, et aux petits bois, 15 lignes, le tout en œuvre.

Ces six châssis exigent,

SAVOIR :	Quantité de toises de planches.
En planches de 12 ou 15 lignes d'épaisseur,	
Sans dormant,	
En toises de planches.	Toises. 4 $\frac{1}{2}$
Et en pieds superficiels.	pi. p. l. 19 1 6
Avec dormant,	
En toises de planches.	Toises. 6 $\frac{5}{6}$
Et en pieds superficiels.	pi. p. l. 29 0 6
En planches de 18 lignes d'épaisseur,	
Sans dormant,	
En toises de planches.	Toises. 5 $\frac{1}{4}$
Et en pieds superficiels.	pi. p. l. 19 0 4
Avec dormant,	
En toises de planches.	Toises. 8 0
Et en pieds superficiels.	pi. p. l. 29 0 0
En planches de 2° d'épaisseur,	
Sans dormant,	
En toises de planches.	Toises. 3 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$

	Quantité de toises de planches.
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	29 0 4
Avec dormant,	
	Toises.
En toises de planches.	5 $\frac{7}{24}$
	pi. p. l.
Et en pieds superficiels.	29 1 3
Le sciage nécessaire pour le débit desdits bâtis et des petits bois se monte :	
	Toises.
Pour les châssis sans dormant, à.	16 0
Pour ceux avec dormant, à.	25 $\frac{1}{2}$

A l'égard de tous les ouvrages d'assemblage, tels que croisées, persiennes, châssis de comble, portes cochères, portes charretières, j'ai indiqué, dans mes tableaux d'appréciation, les quantités de bois et les toises de sciage nécessaires pour les établir, d'après les dimensions diverses que j'ai déterminées (voyez *planches* 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14); je me contenterai ici d'indiquer quelles ont été en largeur les dimensions des bois pour bâtis que j'ai supposés en œuvre; dimensions qui ont déterminé le nombre de toises de planches porté dans les détails de mes tableaux.

Pour les petites portes nommées *bâtardes*, qui servent à la fermeture des allées, et autres portes semblables, les battans et traverses sont supposés de 5° de large en œuvre, et les cadres de 2° $\frac{1}{2}$ de profil.

Pour les petites portes cochères, les premiers bâtis sont supposés de 5° de large; les doubles bâtis de guichets, de 4° de large; et les cadres, de 2° $\frac{1}{2}$ de profil.

Pour les grandes portes cochères, j'ai fixé les battans de rives et traverses à 10° de large; les bâtis de guichets, ou seconds bâtis, à 5° de large; et les cadres, à 3° $\frac{1}{2}$ de profil.

Pour les portes charretières, si les bâtis sont faits en bois

de 2° d'épaisseur ou doublettes, je les ai fixés à 8° de large réduits; et s'ils sont en membrures, ou de 3° d'épaisseur, à 5° $\frac{1}{2}$ de large. Les écharpes et barres de derrière ont été fixées à 4° $\frac{1}{2}$ de large.

Quant aux croisées ordinaires, j'ai donné de largeur aux dormans, 3°; aux bois de châssis, 3°; aux petits bois, 15 lig.; aux gueules de loup, 4°; aux pièces d'appui, 4°; et aux jets d'eau, 3° de large (voyez *planches* 3 *et* 4); et pour les croisées de 5 à 6 pieds de largeur, j'ai donné 4° de largeur aux dormans, ainsi qu'aux jets d'eau.

Quant aux châssis à tabatières, la largeur du bois des dormans a été fixée à 3° $\frac{1}{2}$; celle des châssis, à 4° $\frac{1}{2}$; et celle des petits bois, à 2°. (Voyez *planches* 7 *et* 8.)

J'ai déterminé comme suit la largeur des bois pour les persiennes, savoir : celle des dormans, à 3°; celle des battans, à 4° $\frac{1}{2}$; celle des traverses, à 5° $\frac{1}{2}$, ou tout à 4° $\frac{3}{4}$ réduits; et celle des lames, à 3°. On a compté de lames pour chaque pied de hauteur, savoir : pour les châssis de 15 lignes d'épaisseur, 5 lames; ceux de 18 lignes, 6 lames; et pour ceux en bois de 2° d'épaisseur, 7 lames par pied. (Voyez *planches* 7 *et* 8.)

Pour les parquets de glaces, j'ai fixé la largeur des bâtis ainsi qu'il suit : ceux de l'extérieur, à 6°; et ceux de l'intérieur, ou bâtis de remplissage, à 3°, au lieu de 4° que je porte ceux des lambris; et pour ceux des derrières d'armoires, faites en parquet, à 3° $\frac{1}{2}$ de largeur réduite. (Voyez *planche* 20.)

C'est, d'une part, d'après les moyens employés pour connaître la quantité des bois nécessaires aux lambris, cloisons vitrées et châssis; et d'autre part, d'après les dimensions de bois en largeur, telles que je viens de les indiquer ci-dessus, pour le surplus des ouvrages d'assemblage, que sont dressés mes tableaux d'appréciation.

Si l'on préférait, à l'égard des lambris, faire des détails selon les quantités particulières de bois que peut exiger chaque espèce d'ouvrage, au lieu de prendre le terme moyen que j'ai suivi, on trouvera, comme on a pu le juger, dans les tableaux qui précèdent, toutes les ressources nécessaires pour y parvenir.

DE LA MAIN-D'OEUVRE.

L'appréciation de la main-d'œuvre n'offre point de difficultés, si l'ouvrage dont on veut se rendre compte se fait habituellement à la tâche, parce qu'alors on n'a pas de meilleur guide à suivre que les prix payés ordinairement aux ouvriers, et qui ont leur base dans un usage généralement adopté. Au surplus, que ces prix soient un peu plus faibles ou un peu plus élevés, on est toujours certain, en les suivant et les appliquant aux détails pour fixer la valeur des ouvrages, de tenir à l'entrepreneur un compte exact de ses déboursés.

Tous les ouvrages ordinaires en menuiserie se font à la tâche, même dans les chantiers qui ne sont que peu occupés, et les prix d'un chantier à un autre ne varient pas même de $\frac{1}{15}$; ainsi, lorsqu'on peut se procurer la connaissance de ces prix, on ne peut faire mieux que de les suivre, c'est ce que j'ai fait; mais, au lieu de les présenter en nature, je les ai convertis en heures ou journées de travail, afin d'offrir un ouvrage qui dût servir dans tous les temps. Cet élément, dans mes détails, peut donc être considéré comme portant le même cachet, pour l'exactitude, que celui de la matière *.

La journée des menuisiers commence à six heures du matin, et finit à sept heures du soir.

Il faut soustraire des treize heures que présente cette journée deux heures pour les deux repas, restent onze heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de la journée d'ouvrier en état de *marchander*, soit pour l'établi, soit comme ouvrier de ville, est de.	3	50

* Un auteur qui, depuis moi, a publié un ouvrage sur les prix de la menuiserie, a dit, entre autres choses, que la façon d'un pied linéaire de persienne se payait à l'ouvrier 4 fr. 23 cent., et celui d'une croisée 2 fr. 82 c.; je ne la porte dans mes détails qu'à 1 fr. 80 cent. pour les persiennes, et 1 fr. 55 cent. pour les croisées. Le lecteur éclairé jugera qui de lui ou de moi a raison.

	fr.	c.
Ce qui donne pour chaque heure de travail. .	0	32

Les journées d'été et celles d'hiver étant égales en heures de travail, le sont aussi pour le prix; les menuisiers faisant usage de chandelle matin et soir.

La journée des ouvriers travaillant en ville est d'une heure, et même d'une heure et demie de moins que celle de l'ouvrier qui travaille à l'atelier; mais comme on les paie ordinairement un peu moins cher que les marchandeurs, il y a compensation; ainsi je ne mettrai qu'un même prix pour les heures de travail employées, soit à la façon, soit à la pose des ouvrages.

La journée d'été de deux scieurs de long, vaut.	7	00

Leur journée commence à six heures du matin et finit à six heures du soir : il y a deux heures de repos à soustraire, restent dix heures; et conséquemment, chaque heure de travail, pour les scieurs, revient à. . . . . | 0 | 70

Celle d'hiver se paie 6 fr., et est de 8 heures et demie de travail.

Tableau du temps nécessaire pour faire une toise courante de sciage, tant sur plat que sur champ de bois sec.

		En sapin.	En chêne.
		minut.	minut.
Bois sur plat	En bois de 6 à 9 lignes d'épaisseur. .	2	3
	En bois de 12 lignes d'épaisseur. . .	3	4
	En bois de 15 à 18 lignes d'épaisseur.	5	6
	En bois de 22 lignes à 2° 1/4 d'ép. . .	8	10
	En bois de 3° d'épaisseur.	10	14
	En bois de 4° d'épaisseur.	12	18
Bois sur champ	En planches de 6° de large.	16	24
	En planches de 9° de large.	28	40
	En planches de 12° de large.	40	50

DES FAUX FRAIS

ET DE LEUR RAPPORT AVEC LA MAIN-D'ŒUVRE.

Sous le nom de faux frais, j'entends comprendre, 1° le loyer, non de l'habitation, mais du chantier seul; 2° les frais de patente, et le droit fixé proportionnellement à cette location; 3° les frais de transport des ouvrages du chantier au bâtiment; 4° les frais de lumière, qui ont lieu environ six mois de l'année soir et matin; 5° les frais d'outils que l'entrepreneur est obligé de fournir à chaque ouvrier; 6° enfin le temps perdu par les ouvriers à décharger les planches venant du port, à les empiler, à désempiler et réempiler ces mêmes bois, au besoin, pour en faire le choix propre à chaque espèce d'ouvrage, et à charger les travaux confectionnés pour en opérer le transport.

A l'égard des frais de correct, ouvrier chargé de marquer et débiter les bois ainsi que de distribuer et surveiller les travaux, on ne les comprend pas plus dans les faux frais de menuiserie, qu'on ne comprend ceux d'appareilleur et de maître compagnon dans la maçonnerie, et parce que cette occupation est réellement celle de l'entrepreneur, qui ne s'en dispense que lorsqu'il en est empêché par la multiplicité de ses travaux, cas où les bénéfices qu'il en recueille le couvrent, et au-delà, de cette dépense.

Les faux frais que je viens d'énoncer ne peuvent être évalués que d'après un terme moyen pris de l'état actuel des divers ateliers de menuiserie; je suppose donc l'atelier moyen, que je prends pour ma règle commune, composé de dix ouvriers pendant toute l'année, ce qui tient le milieu entre les plus forts et les plus faibles. Une année de travail pour chacun d'eux, déduction faite des jours de repos, se compose de 320 journées, ce qui fait monter le total des journées desdits ouvriers de l'atelier à 3200, qui, à raison de 3 fr. 50 c. la journée, forment une dépense de. . . . . 11,200 fr.

	fr.	c.
1° J'estime la location du chantier nécessaire à ce nombre d'hommes et au bois qu'ils peuvent employer, à.	600	
2° Les frais de patente et du dixième de la location, montent à.	100	
3° Je porte les frais de transport de l'ouvrage de l'atelier au bâtiment à.	240	
4° Je compte pour l'éclairage de l'atelier 260 livres de chandelles au prix de 1 fr. la livre. . . .	260	
5° Je crois devoir porter la valeur des frais d'outils (tant pour l'usure, la perte, l'entretien et le renouvellement), qui se composent d'une varlope, d'une demi-varlope, d'un rabot, d'un guillaume, d'un marteau, d'un ciseau et d'un fermoir, et des fers pour l'affûtage, savoir : pour les fers des affûts, 6 fr.; pour ces ciseaux et fermoirs, 3 fr.; pour entretien des bois de l'affûtage, 6 fr.; marteau, 1 fr. 50 c.; entretien de valets, 4 fr.; et pour les sergens, 3 fr. : somme totale, 23 fr. 50 c. par an, pour chaque compagnon, ce qui donne un total de.	235	
6° Enfin, quant au temps perdu pour décharger les voitures de planches et les empiler, pour faire le triage des bois nécessaires aux diverses espèces de travaux, et pour charger les ouvrages dans les voitures qui doivent les transporter au bâtiment, je le fixe à 120 journées de perte dans le cours de l'année; ce qui forme un total de.	420	
Le total des faux frais s'élève donc, pour cet atelier, à.	1,855	
La somme totale de la main-d'œuvre étant de.	11,200	

Il s'ensuit que les faux frais sont à la main-d'œuvre comme *un* est à *six* environ, terme auquel je me suis arrêté dans mes tableaux d'appréciation.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je me suis borné, dans mes tableaux d'appréciation, à ne présenter que les ouvrages les plus ordinaires, supposés dans les mesures courantes et avec des échantillons de bois le plus communément employés; ce qui, en offrant l'évaluation de ces ouvrages, aura l'avantage d'enseigner, tout à la fois, comment il est convenable de faire, et comment on exécute le plus ordinairement la menuiserie.

Les bois de sapin ordinaire, ainsi que le feuillet, étant de trois largeurs de plantes différentes, j'ai été forcé d'en choisir une pour régulariser mes exemples; je me suis fixé, en conséquence, dans les détails de mes tableaux, à la planche étroite portant 8° de large.

J'ai porté moins de déchets pour les parquets de glace et les derrières de bibliothèques faits en parquet, que pour les lambris, attendu que pour ces premiers on peut employer des bouts de bois, que l'on n'a pas même besoin de choisir, comme il faut le faire pour les bois destinés aux bâtis et aux panneaux de lambris.

Lorsqu'on emploie du bois de deux pouces d'épaisseur en ouvrage uni, comme planchers ou portes, et que les planches sont assemblées à languettes, ces languettes sont ordinairement rapportées entre deux rainures, au lieu d'être enlevées à même la planche; mais j'ai supposé ces languettes prises à même la planche, dans la vue de simplifier les détails, attendu que, soit que la languette soit prise à même la planche, soit qu'elle y soit ajoutée, la dépense est à peu près la même.

Pour le double parement des portes désigné sous le nom de lambris, j'ai établi une valeur plus forte que ce travail semblerait ne le demander au premier coup d'œil; ainsi, après avoir compté ce que l'on paie ordinairement aux ouvriers, j'ai

ajouté un dixième de valeur de plus sur le bois employé. Le motif de cette plus-value est le choix du bois que ces sortes d'ouvrages exigent, parce que l'on n'y doit souffrir aucun défaut, et que si au lieu de faire ce choix dans son propre chantier, le menuisier allait chez le marchand prendre du bois de choix, tel qu'il le lui faut, il le paierait au moins le dixième de plus que le bois ordinaire, dit marchand.

Pour ne pas multiplier inutilement les tableaux d'appréciation, je n'ai pas donné autant d'exemples pour les lambris à double parement que pour les lambris à un parement; je me suis contenté d'en présenter de distance à autre pour mettre à même d'apprécier les degrés de plus-value qu'ils exigent.

J'ai donné aussi quelques exemples de détails pour des lambris faits avec des bois de six années de sécheresse; d'autres pour des lambris dont les bâtis sont en bois français, et les panneaux en bois des Vosges; et pour des lambris dont les bâtis sont en bois de Fontainebleau, et les panneaux en bois de Hollande, ainsi que pour des chambranles et des cadres faits avec ces mêmes bois. Dans ces détails, j'ai eu le soin de faire varier les déchets, parce qu'ils ne sont pas les mêmes partout. Si les bois des Vosges et de Hollande augmentent en effet la valeur des ouvrages auxquels on les emploie, ils présentent pourtant moins de perte dans le choix que les bois de Champagne ou français, parce qu'étant plus beaux, plus sains, ils sont sujets à moins de rebuts. Au surplus, je n'ai donné pour les lambris faits avec ces sortes de bois, que le nombre d'exemples nécessaire pour en faire connaître la valeur, et pour établir la différence qui existe entre eux et ceux qui sont construits en bois ordinaire.

Dans les lambris à grands cadres, à deux paremens dont les bâtis sont faits avec du bois de 2° d'épaisseur, on sera peut-être surpris de ne me voir employer, pour les cadres qui doivent faire saillie, que du bois de semblable épaisseur; si j'ai adopté ce parti, c'est parce qu'on peut supposer que le champ de la planche forme la largeur du profil, et que son épaisseur se prend sur la largeur du bois.

Pour apprécier la valeur de la pose des cloisons et des tablettes, j'ai porté moins de temps que l'on n'en compte ordinairement aux ouvriers, parce que presque toujours on comprend dans cette pose celle des coulisses pour les cloisons, et celle des tasseaux pour les tablettes; au lieu qu'en séparant ces deux objets, ainsi que je l'ai fait, je n'ai dû compter, pour la pose des cloisons et des tablettes, que la valeur du temps qu'elle exige, et qui, en proportion, est moindre que celui qu'on emploie à placer les tasseaux ou les coulisses, temps que j'apprécie séparément.

Le temps que j'accorde pour la pose des croisées persiennes, des portes pleines, portes cochères et charretières, est évalué en raison de ce que les menuisiers, après avoir fait l'ajustement de ces ouvrages, sont ordinairement pour le reste aidés de maçons qui en font les scellemens; quant aux ouvrages assemblés à queues, tels que coffres, réservoirs, leur pose et leur ajustement n'étant qu'accidentels, ainsi que celle des champs, des alaises, qui s'exécute avec les ouvrages auxquels ils sont joints, j'y ai eu égard, et je n'ai porté ces poses qu'à un prix moyen.

Pour la pose des planchers de frises à point de Hongrie, parquet en feuilles, je la suppose faite par des parqueteurs qui seraient payés au même taux que les ouvriers menuisiers, quoique cette sorte d'ouvriers, travaillant à la tâche ou à la journée, se paie plus cher; mais comme j'évalue le prix de leur travail sur le temps que les menuisiers y emploieraient, la valeur du temps accordé en plus balance la différence entre les deux prix, et le résultat est le même.

Dans les tableaux d'appréciation, où j'ai eu à évaluer le prix du sapin compté en mesure linéaire, au lieu d'avoir indiqué la portion des planches et son prix, ainsi que cette sorte de bois se livre, j'ai compté par toises de planches, conformément aux précédens tableaux, afin que les fractions énoncées de chaque tringle fussent plus grandes, ce qui facilite l'opération du calcul.

Lorsque j'apprécie des huisseries en chêne, j'augmente d'un

cinquième le toisé des membrures de 6° de largeur, parce que, dans ce cas, ce sont des membrures choisies, dont le prix doit être fixé en raison de leur qualité ; et, pour ne pas changer le prix commun des membrures, j'ai donné une augmentation en bois, qui compense la plus-value du prix.

Pour tous les ouvrages comptés linéairement, j'ai évité la multiplicité des tableaux d'appréciation qu'auraient entraînée les variétés de leurs dimensions, en me bornant à n'offrir que les plus petites et les plus fortes, telles que les largeurs de 2° et celles de 6° ; au moyen du prix de celles-ci, le prix des largeurs intermédiaires devenait facile à connaître par de simples calculs, et ces seconds détails eussent été superflus.

En appréciant des ouvrages en vieux bois, ou même en bois neuf, employé pour restauration de quelques vieux ouvrages, j'ai eu égard, dans l'évaluation du temps nécessaire à ces travaux, aux difficultés, à la gêne, au dérangement qu'éprouvent les ouvriers lorsqu'ils travaillent en ville, à la perte de temps et aux heures qu'ils travaillent de moins qu'au chantier ; dans ce cas, j'ai dû compter plus de temps que je n'en aurais alloué pour le même ouvrage fait entièrement à neuf et au chantier.

Il pourra paraître, en examinant mes détails, que j'ai poussé trop loin, et trop divisé et trop multiplié les fractions, soit en exprimant les quantités de bois, soit en indiquant celles du temps nécessaire à la confection des ouvrages ; mais si je n'avais pas pris ce parti à l'égard des bois, les calculs résultant de l'appréciation des dimensions voisines se fussent trouvés trop rapprochés, ce qui aurait infailliblement présenté des inexactitudes ; et à l'égard du temps, celui-ci étant compté proportionnellement au prix de la journée, les différences presque insensibles qui se rencontrent parfois entre la confection de certains ouvrages eussent échappé ; et l'on aurait payé le même prix pour deux ouvrages qui n'ont pas un exact rapport entre eux.

A toutes ces observations, j'ajouterai que cette nouvelle édition renferme beaucoup de nouveaux chapitres ; savoir,

des détails concernant des bois unis, les uns collés, les autres avec clefs dans les joints ; des socles formant lambris unis; des planchers de frises posés à l'anglaise ; diverses sortes de parquet qu'on nomme sans fin ; parquet pour derrière d'armoire ; portes vitrées en sapin, avec de petits bois en chêne; portes à panneaux carrés, ou égaux ; d'autres, dont les cadres sont de deux pièces sur la largeur du profil ; des croisées, depuis 5 pieds jusqu'à 6 pieds de largeur, en bois de 2, 3 et 4° d'épaisseur ; des persiennes de même largeur ; des châssis en tabatière ; des chambranles faits en deux parties sur l'épaisseur ; des corniches pour plafond et autres, élégies dans une seule planche ; des champs, des alaises et des tringles ; des barres brutes et à queue, etc. ; tous articles qui m'ont paru d'une utilité reconnue pour compléter un ouvrage tel que celui-ci.

J'ai, en outre, établi des prix en francs et centimes, cette manière de compter étant assez généralement connue ; cependant, à l'égard des détails, j'ai continué de les établir à raison d'une toise superficielle au lieu d'un mètre, parce que, d'une part, tous les matériaux se débitent et se livrent encore selon les anciennes mesures, et que, de l'autre, on n'est pas encore assez familier, surtout en province, avec les nouvelles mesures ; mais pour satisfaire à tout, j'ai fixé la valeur du mètre, et j'ai, avant de la fixer, rendu compte de la portion des élémens principaux applicables à cette mesure, de sorte que les personnes qui seraient dans la nécessité d'établir des détails à la mesure métrique, trouveront les renseignemens qu'elles désireront à la suite de chaque tableau.

Si l'on craignait que les quantités de bois et le nombre de planches que j'ai fixés dans mes détails, pour la confection de chacun des ouvrages, fussent hypothétiques, il suffirait, pour lever ces doutes, de consulter, 1° les tableaux, pages 29, 30, 31 et 32 de cette édition, qui font connaître la largeur à laquelle j'ai fixé chaque planche étant brute, dressée ou jointe à rainure et languette ; 2° la quantité de pieds superficiels que chacune produit, page 33 ; puis de se rendre

compte si la quantité que je porte dans mes détails est d'accord avec la surface de chacune de ces planches.

Et, pour s'assurer avec quelle exactitude j'ai opéré dans les choses les plus difficiles, il suffira de consulter, pages 38 et suivantes, les tableaux dans lesquels je démontre la quantité de planches nécessaires pour les bâtis des diverses sortes de lambris. Dans cette opération, il s'agissait non-seulement de mesurer bien exactement la longueur de ces bâtis, d'en convertir la surface en planches; mais encore, comme je n'agissais pas pour chaque espèce de lambris sur un même exemple, contenant précisément 36 pieds superficiels, et en outre que les planches propres à ces bâtis étaient de diverses largeurs, il fallait faire des règles de proportion bien exactes, pour qu'agissant sur des surfaces et des planches de différentes largeurs, je trouvasse un résultat semblable au résumé de chaque tableau, c'est-à-dire pour l'unité de la toise; une égale quantité de pieds superficiels de bois pour ces bâtis, quoique produits par un nombre différent de planches. On pourrait encore, le compas à la main, vérifier l'exactitude de mes calculs sur les six sortes de lambris sur lesquels j'ai opéré, et que j'ai depuis fait graver tout exprès; et si, comme j'ose l'assurer, on trouve que tous ces calculs sont exacts, on doit penser que tous les autres le sont également. J'ai eu le soin, au surplus, avant de publier cette nouvelle édition, de vérifier les opérations premières, et de rectifier trois erreurs, dont deux de peu d'importance *.

Il me reste à parler d'une innovation que j'ai remarquée depuis quelque temps dans plusieurs mémoires, et que les principes ne sauraient tolérer.

---

* Un auteur ancien, M. Potain, après avoir dit dans sa préface que de son temps les planches de chêne portaient de 11 à 12° de largeur, n'en compte pas moins 12 toises pour une toise superficielle de lambris, dont 8 toises pour les panneaux et 4 toises pour les bâtis; mes calculs et mes observations m'ont convaincu qu'il suffisait de 9 toises $^3/_4$ dans tous les cas possibles, quoique les planches n'aient maintenant que 8° $^1/_2$ à 9° de largeur. On peut conclure que d'après une telle erreur, cet auteur n'a pas été plus exact dans ce chapitre que dans tous ceux que son livre renferme.

Autrefois on timbrait ainsi les bois : le sapin de 12 lignes d'épaisseur se nommait *sapin de Lorraine ;* celui de 15 lignes, *sapin d'Auvergne,* ou *sapin de forte qualité.* Pour le chêne, celui de 12 lignes d'épaisseur était timbré *entrevoux ;* celui de 15 lignes, *planche ;* celui de 24 lignes, *doublette.* Toutes ces expressions, selon moi, ne présentaient point d'équivoque ; il suffisait de savoir à quelle épaisseur se rapportait chacun de ces noms ; depuis, et peut-être dans l'intention d'être plus concis, on a tout simplement indiqué, dans les timbres, l'épaisseur des planches, ou plutôt l'épaisseur de l'échantillon d'où elles provenaient : ces deux manières de s'expliquer n'avaient rien que de raisonnable ; mais ce qui est bien n'est pas ce qui convient toujours, aussi n'a-t-on pas cru devoir continuer à timbrer les bois comme je viens de le dire ; c'est principalement dans les travaux de premier ordre que cette innovation s'est fait le plus remarquer : j'ai trouvé, parmi les timbres, des épaisseurs de chêne de 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 24 et 27 lignes, qui étaient bien réellement en œuvre ; et cette série, déjà trop compliquée, je l'ai vue encore augmenter lorsque ces anciennes mesures étaient traduites en nouvelles.

C'est alors que j'ai remarqué des épaisseurs de 25, 27, 30, 32, 33, 34, 37, 38, 40, 43, 45, 50, 54, 57 et 60 millimètres ; or je le demande, comment peut-on mettre des prix à toutes ces épaisseurs, lorsque dans le commerce il n'existe que quatre de ces quinze échantillons ! Il m'est arrivé de faire remarquer jusqu'à quel point cette division était ridicule, et de recevoir pour réponse que les épaisseurs étant ainsi en œuvre, il fallait les compter. Ce qui doit surprendre, c'est que ces subtilités et ce désordre furent tolérés par des personnes qui auraient dû ne jamais les souffrir. Cependant je rappellerai que le commerce ne connaît point de bois de 21 lignes d'épaisseur ; que les planches qui portent même 20 lignes en œuvre, sont vendues pour des planches de 18 lignes, et qu'elles sont souvent ou plus étroites, ou plus noueuses, ou plus flacheuses que les autres du même échantillon ; qu'il n'y a pas plus de bois de $2^{o}\frac{1}{4}$ que de 21 lignes ; que ce sont des

planches livrées pour de la doublette ou planches de 2°, et qu'enfin il n'y a que six échantillons principaux de bois marchand, non compris les chêne et sapin dits feuillets ou panneaux, et les bois forts, membrures et battans de porte cochère; que de six échantillons, deux sont de sapin, la planche qui est vendue pour 12 lignes, et celle qui l'est pour 15 lignes, et que les quatre autres sont de chêne, savoir : la planche censée de 12 lignes, qui souvent n'en a que 11; celle de 15 lignes, qui porte jusqu'à 17 lignes; celle de 18 lignes, qui porte jusqu'à 20 lignes, et enfin celle de 2° qui porte, quoique rarement, jusqu'à 27 lignes d'épaisseur. C'est avec ces quatre derniers échantillons qu'on compose aujourd'hui, au moyen des nouvelles mesures, cette nombreuse série dont je viens de parler, et les seuls avec lesquels les menuisiers de Paris trouvent les ressources nécessaires pour faire tous les ouvrages, aussi beaux que solides, dont on peut avoir besoin. S'il leur reste quelque chose à désirer, ce n'est pas sur les épaisseurs, mais sur les longueurs qui sont rarement de 8 pieds; ce qui oblige de se servir de planches de 9 pieds, d'où il résulte un plus grand déchet, qui se trouve alors à la charge du propriétaire. Je dirai encore que ces mêmes planches, après avoir été corroyées, portent en œuvre, du plus au moins, les épaisseurs suivantes : le sapin coté 12 lignes, n'a souvent que 10 lignes $\frac{1}{2}$ à 11 lignes, très-rarement 12 lignes; celui de 15 lignes n'a souvent que 14 lignes, et jamais 15 lignes; le chêne de 12 lignes n'a souvent que 11 lignes et même 10 lignes $\frac{1}{2}$, et jamais 13 lignes; la planche de 15 lignes a depuis 14 lignes jusqu'à 16 lignes; celle de 18 lignes, depuis 17 lignes jusqu'à 19; et la doublette, depuis 23 lignes jusqu'à 27 lignes, mais rarement.

Ne conviendrait-il pas mieux de continuer à faire ce qu'on a toujours fait avec raison, c'est-à-dire de timbrer les épaisseurs, non pas ce qu'elles peuvent être en œuvre, mais ce qu'elles sont réellement d'après l'échantillon des planches d'où ces bois ont été tirés, plutôt que de faire des classes à l'infini auxquelles on ne sait quel prix mettre? Mais, m'observeront des entrepre-

neurs de bonne foi, si nous timbrons pour 12 lignes du bois qui n'a que 10 lignes $\frac{1}{2}$ en œuvre, nous nous exposons à être taxés d'inexactitude ou de mauvaise foi. De pareilles objections ne peuvent être faites que par des jeunes gens qui quittent le banc et le crayon pour commencer par où ils devraient finir, qui s'appesantissent sur de légères différences, et qui en laissent subsister de considérables; dans ce cas, qu'ils aillent dans les dépôts reconnaître par eux-mêmes la différence qui existe entre le prix du bois de 10 lignes $\frac{1}{2}$ à celui de 12 lignes, et de celui de 16 lignes à celui de 15 lignes, et ils reconnaîtront que ma manière de procéder est à la fois plus loyale et plus juste.

J'inviterai, toutefois, les personnes qui s'occupent de la comptabilité du bâtiment, à ne pas plus souffrir cette innovation que tant d'autres qu'on voit naître chaque jour, de peur que cette partie, déjà assez compliquée, ne finisse par devenir inextricable.

Des auteurs anciens et modernes ont compris, dans leurs détails, la fourniture des clous nécessaires à la menuiserie, mais non celle des broches et des pattes.

Un petit nombre d'architectes ont exigé depuis quelques années que les menuisiers fournissent les clous, les pattes et les broches, en considérant que cette fourniture était aussi obligatoire que celle de la colle et d'autres menus articles.

Dans la première comme dans cette seconde édition, je n'ai point cru devoir considérer cet article comme élément de détail *, attendu que plusieurs ouvrages, qu'on est dans l'ha-

* Dans des détails on ne peut et on ne doit admettre que des élémens qui sont constamment les mêmes et en même quantité pour une nature d'ouvrage quelconque. Par exemple : en maçonnerie, dans les détails ou le prix d'un plafond, d'une cloison, d'un pan de bois, on doit comprendre la fourniture du clou nécessaire pour attacher le lattis; pour la couverture, celui nécessaire pour fixer la volige et l'ardoise, parce que, dans tous ces cas, cette fourniture est autant invariable qu'indispensable; mais ne serait-il pas déplacé, ridicule même, dans le prix de certains autres ouvrages de maçonnerie, de vouloir y comprendre cette même fourniture de clous ou des rapointis qui, parfois, pour le même ouvrage, sont autant indispensables et variables, que d'autres fois ils sont inutiles? Ne trouverait-on

bitude de porter sous un même timbre, comme étant de même valeur, ne consomment pas une même quantité de clous; en effet, on en emploie jusqu'à deux livres pour attacher une toise superficielle de plancher de sapin sur ses lambourdes, tandis qu'une toise de tablettes en exige beaucoup moins, et n'en exige même aucun, si on comprend les clous dans la valeur des tasseaux; qu'enfin une toise de cloison n'en exige pas, ou presque pas. Il faudrait, dans ce cas, et pour être conséquent, faire trois classes d'ouvrages qui n'en forment ordinairement qu'une; mais encore faut-il ajouter que cette multiplicité d'articles pourrait aller à l'infini; car il est tels chambranles, tels bâtis pour lesquels le serrurier est chargé de fournir des pattes faites exprès, ouvrages qui, conséquemment, ne pourraient pas plus être du même prix que ceux arrêtés avec des broches fournies par le menuisier, ni que ceux arrêtés simplement avec des clous d'épingle. On conviendra donc facilement que si les articles de la menuiserie sont déjà extraordinairement nombreux, comparativement aux autres parties de l'entreprise, ils le seraient trois ou quatre fois plus si on admettait une semblable mesure qu'on peut considérer comme une futilité. La manière de payer les choses importe peu; l'important est qu'elles soient payées, et mon avis est que les clous, etc., doivent l'être séparément, ainsi qu'on l'a toujours fait jusqu'à présent, au vu des bons de fournitures, représentés par le serrurier.

On se flatte peut-être de trouver de l'économie dans la nouvelle mesure, moi je n'y vois qu'un inconvénient très-grave; c'est que la solidité de l'ouvrage en souffrira : en effet, j'ai remarqué que dans les travaux où ces fournitures font partie nécessaire des prix de l'ouvrage, mais que dans le fait on ne paie pas parce qu'il est impossible d'en tenir un compte

---

pas de même fort étrange qu'on exigeât d'un charpentier qu'il fournît gratuitement les chevillettes et les boulons dont il a besoin pour arrêter ses ouvrages? Il ne doit pas moins le paraître de vouloir comprendre dans le prix de la menuiserie, la fourniture des clous, pattes et broches nécessaires au menuisier pour fixer les siens.

exact, on employait dans la pose des planchers de frises, et ceux à point de Hongrie, $\frac{3}{4}$ de livre au plus de clous d'épingle de 2°, au lieu d'une livre $\frac{1}{2}$ de 2° $\frac{1}{2}$ de long qu'on doit y mettre, pour que ces ouvrages soient solidement attachés; qu'on employait de ce même clou au lieu de clou à parquet pour arrêter des parquets en feuilles; qu'on arrêtait des chambranles, des bâtis avec du clou d'épingle, où il fallait de longues et fortes broches, j'ai vu des plinthes, des moulures et autres tringles en partie détachées peu de temps après leur pose; et je n'ai vu dans tout cela que le résultat de cette innovation parcimonieuse, conséquence qui seule est bien suffisante pour faire rejeter un pareil système.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

MENUISERIE.

DES OUVRAGES EN BOIS DE PEUPLIER

OU AUTRES BOIS BLANCS.

Ouvrages comptés en mesures superficielles, la toise servant de base aux exemples et de comparaison au mètre.

1. Cloison, *plancher, ou revêtement, en bois de 6 lignes d'épaisseur, les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 12 toises $\frac{1}{12}$ à 52 c. la toise, vaut.	6	28
Déchet pour les fausses coupes, sur la largeur des planches, un 10e, ci.	0	63
Façon, 5 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure, vaut.	1	70
Pose, 4 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure, vaut. .	1	30
Faux frais pour transport de l'ouvrage, fourniture d'outils, de lumières, atelier, etc.; un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	50
DÉBOURSÉ.	10	41

	fr.	c.
Report.	10	41
Pour bénéfices, industrie, etc., un 6e du tout.	1	73
Valeur de la toise superficielle.	12	14

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, trois planches $\frac{18}{100}$.		
Façon et pose, 2 heures 29 minutes.		
Valeur d'un mètre superficiel.	3	20

2. *Cloison et tablette* idem, *mais en bois de* 12 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises $\frac{1}{24}$ à 88 c. la toise.	8	84
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci.	0	88
Façon, 6 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	15
Pose, 5 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	65
Faux frais pr transp., etc., un 6e de la main-d'œuv.	0	63
DÉBOURSÉ.	14	15
Bénéfice, un 6e du tout.	2	36
Valeur de la toise superficielle.	16	51

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, deux planches $\frac{65}{100}$.		
Façon et pose, 3 heures 10 minutes.		
Valeur d'un mètre superficiel.	4	35

3. *Cloison, plancher* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises à 1 fr. 9 c. la toise.	9	81
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	98
Façon, 8 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	2	70
Pose, 5 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	90
	15	39

	fr.	c.
Ci-contre.	15	39
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	76
DÉBOURSÉ.	16	15
Bénéfice, un 6e du tout.	2	69
Valeur de la toise superficielle.	18	84

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$.
Façon et pose, 3 heures 48 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	4	97

4. *Cloison et tablette de* 12 *lig. d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés et jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 2, ci.	9	72
Façon, 10 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	3	25
Pose, 5 heures 10 minutes, *idem* qu'au n° 2, ci.	1	65
Faux frais *idem*, un 6e de la main-d'œuvre, ci. .	0	82
DÉBOURSÉ.	15	44
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	2	57
Valeur de la toise superficielle.	18	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{65}{100}$, *idem* qu'au n° 2.
Façon et pose, 4 heures 5 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	4	75

5. *Cloison et tablette* idem *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet *idem* qu'au n° 3, ci.	10	79
Façon, 12 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	00
	14	79

	fr.	c.
Report.	14	79
Pose, 5 heures 55 minutes, *idem* qu'au n° 3. . .	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	98
DÉBOURSÉ.	17	67
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	2	94
Valeur de la toise superficielle.	20	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 3.
Façon et pose, 4 heures 50 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	5	43

6. PORTE *pleine en bois blanc de* 12 *lignes d'épaisseur, emboîtée en chêne de chaque bout.*

	fr.	c.
Bois blanc, *idem* qu'au n° 2, ci.	8	84
Bois pour emboîtures, $\frac{3}{4}$ de toise de planche de chêne de 12 lignes, à 1 fr. 96 c. la toise. . . .	1	47
Sciage pour les emboîtures, 2 toises, à 4 minutes par toise, 8 minutes, à 70 c. l'heure pour deux scieurs de long, ci.	0	09
1er DÉBOURSÉ.	10	40
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	04
Façon, 17 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure*. .	5	50
	16	94

* Dans le prix de main-d'œuvre accordé pour ces portes est comprise la valeur des feuillures au pourtour.

Cette observation et les suivantes, faites dans le même sens, ont pour but de lever les doutes qui pourraient naître chez les personnes chargées de la comptabilité sur ces sortes de demandes qu'on rencontre assez souvent, mais qu'on ne doit pas tolérer sans s'exposer à commettre un double emploi.

	fr.	c.
Ci-contre.	16	94
Pose, 2 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	85
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	1	06
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL.	19	25
Bénéfice, un 6e du tout, ci.	3	21
Valeur de la toise superficielle.	22	46

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois blanc, 2 toises $\frac{2}{3}$, *idem* qu'au n° 2.
Bois pour emboîture, $\frac{1}{5}$ de toise ou $\frac{20}{100}$.
Façon et pose, 5 heures 15 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	5	92

7. *Porte pleine* idem *de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, *idem* au n° 3, ci.	9	81
Emboîtures $\frac{3}{4}$ de toise de chêne, à 2 fr. 40 c. la t.	1	80
Sciage des emboîtures, 2 toises, à six minutes par toise, 12 min., à 70 c. l'heure de deux scieurs, ci.	0	14
1er DÉBOURSÉ.	11	75
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	1	17
Façon, 20 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	50
Pose, 3 heures, à 32 c. l'heure.	0	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	24
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL.	22	21
Bénéfice, un 6e du tout..	3	70
Valeur de la toise superficielle.	25	91

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois blanc, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 3.
Bois des emboîtures, $\frac{1}{5}$ de toise, *idem* qu'au n° 6.

	fr.	c.
Façon et pose, 6 heures 10 minutes.		
Valeur d'un mètre superficiel.	6	84

8. Lambris *assemblé à bouvement simple de* 6 *à* 9 *lignes de profil, les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet, et bruts derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 9 c. la toise.	4	54
Bois pour panneaux, 7 toises $\frac{1}{2}$, à 52 c. la toise.	3	80
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 5 minutes par toise, 44 minutes, à 70 c. l'heure, ci.	0	51
1er déboursé.	8	85
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	1	11
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	50
Pose, 11 heures 25 minutes, à 32 c.	3	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	86
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	30
déboursé total.	23	27
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	88
Valeur de la toise superficielle.	27	15

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{9}{100}$.		
— pour panneaux, 2 toises.		
Façon et pose, 9 heures 15 minutes.		
Valeur d'un mètre superficiel.	7	13

9. *Lambris semblable au précédent, mais à petit cadre de* 15 *à* 18 *lignes de profil.*

	fr.	c.
Bois, déchet et colle *idem* qu'au n° 8, ci. . . .	10	26
Façon, 24 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	75
Pose, *idem* qu'au n° 8, ci.	3	65
	21	66

	fr.	c.
Ci-contre.	21	66
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	90
DÉBOURSÉ.	23	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	93
Valeur de la toise superficielle.	27	49

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 8.
Façon et pose, 9 heures 25 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	7	25

Plus-value du précédent lambris étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 9. .	8	34
Pour choix des bois à cause du second parement visible, un 10e en sus, ci.	0	83
Sciage, déchet des bois et colle, *idem* qu'au n° 8.	1	92
Façon, *idem* qu'au n° 9, ci.	7	75
Pour main-d'œuvre du deuxième parement blanchi, un 6e en sus, ci.	1	29
Pose, *idem* qu'au n° 8.	3	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	11
DÉBOURSÉ.	25	89
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	31
Valeur de la t. de lambris blanchi derrière.	30	20
Valeur du mètre superficiel.	7	97

Plus-value du lambris précédent étant à double parement.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 9. .	8	34
Pour choix des bois, par rapport au deuxième parement visible, un 10e en sus, ci.	0	83
	9	17

	fr.	c.
Report.	9	17
Sciage, déchet des bois et colle, *idem* qu'au n° 8. .	1	92
Façon, *idem* qu'au n° 9.	7	75
Pour main-d'œuvre du double parement, un tiers en sus, ci.	2	58
Pose, *idem* qu'au n° 8, ci.	3	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	33
DÉBOURSÉ.	27	40
Bénéfice, un 6e du tout.	4	57
Valeur de la toise de ce lambris étant à double parement.	31	97
Valeur du mètre superficiel *.	8	44

* Le peu de détails que je viens de donner pour les ouvrages en bois blanc sont plutôt pour l'utilité de la province que pour Paris, où on n'en fait que rarement usage, si ce n'est pour des revêtemens en voliges brutes, quelquefois pour des tablettes et des panneaux de portes, attendu qu'il revient aussi cher en œuvre que le sapin qui est d'un meilleur usage; aussi les prix que j'ai indiqués pour cette espèce de bois sont ceux auxquels il se livre aux environs de Paris, et non ceux du port de la Rapée, où il se vend environ un sixième de plus, lorsqu'il est de belle qualité.

DES OUVRAGES EN SAPIN.

OUVRAGES COMPTÉS EN MESURES SUPERFICIELLES.

BOIS DE BATEAU.

10. CLOISON *à claire-voie, faite en bois de bateau de dernière qualité.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{3}$ de toise superficielle, à 4 fr. 24 c. la toise.	2	82
Déchet dans les fausses coupes, sur la longueur et la largeur des planches, un 9e, ci.	0	31
Façon de refendre les planches à la scie ou au fermoir, et pour couper les tringles ou alaises de mesure, 1 heure 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	60
Pose et attache des tringles, 2 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure.	0	72
Faux frais, un 6e de toute la main-d'œuvre, ci.	0	22
DÉBOURSÉ.	4	67
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	78
Valeur de la toise superficielle.	5	45

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{17}{100}$ de toise sup. de bois de bateau.
Façon et pose, 1 heure 5 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	1	44

11. *Cloison de clôture ou provisionnelle, faite en bois de bateau brut de deuxième qualité, les planches non coupées sur leur longueur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise superficielle.	5	75
Pose en place, compris le temps pour attacher les barres, 3 heures 45 minut., à 32 c. l'heure.	1	20
	6	95

	fr.	c.
Report.	6	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	20
DÉBOURSÉ.	7	15
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	19
Valeur de la toise superficielle.	8	34

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{26}{100}$ d'une toise superficielle.
Façon, 1 heure.

Valeur d'un mètre superficiel.	2	20

12. *Cloison de cave en bois de bateau brut de première qualité, les planches coupées de mesure et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise superficielle.	6	74
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	67
Ajustement, coupes et pose, 5 heures à 32 c. . .	1	60
Faux frais *idem*, un 6e de la main-d'œuvre, ci. .	0	27
DÉBOURSÉ.	9	28
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	54
Valeur de la toise superficielle.	10	82

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{26}{100}$ d'une toise superficielle.
Façon, 1 heure 20 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	2	85

13. *Cloison* idem, *mais les planches dressées sur les rives et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois en œuvre, 1 toise *idem* qu'au n° 12.	6	74
Déchet par les coupes et le dressement des rives de planches, un 7e, ci.	0	95
	7	69

	fr.	c.
Ci-contre.	7	69
Façon pour dresser les planches, 3 h. 10 minut.	1	01
Pose desdites, 3 heures 30 minutes, à 32 c. . . .	1	12
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	35
DÉBOURSÉ.	10	17
Bénéfice, un 6^{e} du tout, ci.	1	69
Valeur de la toise superficielle.	11	86

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, $\frac{26}{100}$ de la toise.
Façon et pose, 1 heure 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	3	12

14. *Cloison de bois brut* idem, *mais les planches jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$ en œuvre, compris les languettes.	7	16
Déchet par les coupes et le dressement, un 7^{e}, ci.	1	02
Façon à dresser et rainer, 4 h. 40 min., à 32 c.	1	50
Pose, 4 heures 25 minutes, à 32 c.	1	40
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	48
DÉBOURSÉ.	11	56
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	1	92
Valeur de la toise superficielle.	13	48

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, $\frac{27}{100}$ de toise superficielle.
Façon et pose, 2 heures 24 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	3	56

15. *Cloison et tablette en bois* idem, *les planches blanchies d'un côté, et jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$ en œuvre, ci.	7	16
Déchet par les coupes et sur les rives, un 5e. . .	1	43
Façon, 9 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	90
Pose, 5 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	65
Faux frais, un 6e de toute la main-d'œuvre, ci. .	0	76
DÉBOURSÉ.	13	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	32
Valeur de la toise superficielle.	16	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, $\frac{27}{100}$ de toise superficielle.
Façon et pose, 3 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	27

16. *Cloison* idem, *mais les planches blanchies des deux côtés.*

	fr.	c.
Bois, *idem* qu'au n° 15, déchet compris.	8	59
Façon, 13 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure.	4	30
Pose, *idem* qu'au n° 15, ci.	1	65
Faux frais, un 6e de toute la main-d'œuvre, ci.	0	99
DÉBOURSÉ.	15	53
Bénéfice, un 6e du tout.	2	59
Valeur de la toise superficielle.	18	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, *idem* qu'au n° 15.
Façon et pose, 4 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	78

OUVRAGES EN SAPIN NEUF.

17. TABLETTE *ou cloison en sapin de* 12 *lignes d'épaisseur, les planches brutes, mais coupées de longueur, dressées sur les rives, et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois, 5 planches $\frac{2}{3}$, à 1 fr. 66 c. la planche. . .	9	40
Déchet sur les long. par les fausses coupes, un 10e.	0	94
Façon, 2 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	90
Pose, 3 heures 30 minutes, à 32 c.	1	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	34
DÉBOURSÉ.	12	70
Bénéfice, un 6e du tout.	2	11
Valeur de la toise superficielle.	14	81

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{1}{2}$.
Façon et pose, 1 heure 43 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	3	90

18. *Cloison ou tablette* idem, *les planches brutes, mais jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 6 planches $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 66 c. la planche. . .	10	24
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci.	1	02
Façon, 3 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	25
Pose, 4 heures 25 minutes, à 32 c.	1	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	44
DÉBOURSÉ.	14	35
Bénéfice, un 6e du tout.	2	39
Valeur de la toise superficielle.	16	74

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 12 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	41

19. *Cloison, tablette et plancher en sapin de 12 lignes d'épaisseur, les planches dressées sur les rives et blanchies d'un côté.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 17, ci.	10	34
Façon, 5 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	70
Pose, 4 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	51
DÉBOURSÉ.	13	90
Bénéfice, un 6e du tout.	2	32
Valeur de la toise superficielle.	16	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{1}{8}$, *idem* qu'au n° 17.
Façon et pose, 2 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	27

20. *Cloison ou tablette semblable aux précédentes, mais en bois de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, trois planches $\frac{1}{4}$, à 3 fr. 36 c. la planche. .	10	92
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci.	1	09
Façon, 6 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	2	06
Pose, 5 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	62
DÉBOURSÉ.	16	36
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	73
Valeur de la toise superficielle.	19	09

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{86}{100}$ d'une planche.
Façon et pose, 3 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	03

21. *Cloison et tablettes en sapin de 6 lignes d'épaisseur, les planches dressées sur les rives et blanchies des deux côtés.*

	fr.	c.
Bois, 6 planches, à 1 fr. 65 c. la planche. . . .	9	90
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci.	0	99
Façon, 6 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	12
Pose, 3 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	10
Faux frais, un 6e de toute la main-d'œuvre, ci.	0	54
DÉBOURSÉ.	14	65
Bénéfice, un 6e du tout.	2	44
Valeur de la toise superficielle.	17	09

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{58}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	51

22. *Cloison* idem, *mais en bois de 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 17, ci.	10	34
Façon, 8 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	75
Pose, 4 heures 10 minutes, à 32 c.	1	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	68
DÉBOURSÉ.	15	12
Bénéfice, un 6e du tout.	2	52
Valeur de la toise superficielle.	17	64

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, *idem* qu'au n° 17, 1 planche $\frac{1}{2}$.
Façon et pose, 3 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	65

23. *Cloison* idem, *mais en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 20, ci.	12	01
Façon, 10 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	3	35
Pose, 5 heures 15 minutes, à 32 c.	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	83
DÉBOURSÉ.	17	86
Bénéfice, un 6e du tout.	2	98
Valeur d'une toise superficielle.	20	84

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{86}{100}$ d'une planche, *idem* qu'au n° 20.
Façon et pose, 4 heures 10 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	50

24. *Cloison, tablette, plancher et revêtement en sapin de* 6 *lignes d'épaisseur, les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 6 planches $\frac{5}{12}$, à 1 fr. 65 c. la planche. . .	10	58
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci. . . .	1	06
Façon, 5 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	70
Pose, 4 heures 5 minutes, à 32 c.	1	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	50
DÉBOURSÉ.	15	14
Bénéfice, un 6e du tout.	2	52
Valeur de la toise superficielle.	17	66

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{69}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	65

25. *Cloison, tablette, etc., en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 18, ci.	11	26
Façon, 6 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	2	15
Pose, 5 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	63
DÉBOURSÉ.	15	69
Bénéfice, un 6e du tout.	2	61
Valeur de la toise superficielle.	18	30

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, une planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.
Façon et pose, 3 heures 10 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	82

26. *Cloison et tablette* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 3 planches $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 26 c. la planche. .	11	48
Déchet par les fausses coupes, un 10e.	1	15
Façon, 8 heures, à 32 c. l'heure.	2	70
Pose, 5 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	76
DÉBOURSÉ.	17	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	00
Valeur de la toise superficielle.	20	99

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ d'une planche.
Façon et pose, 3 heures 48 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	44

27. *Cloison et tablette* idem, *en bois de* 6 *lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés et jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 24, ci.	11	64
Façon, 8 heures, à 32 c. l'heure.	2	55
Pose, *idem* qu'au n° 24, ci.	1	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	64
DÉBOURSÉ.	16	13
Bénéfice, un 6e du tout.	2	69
Valeur de la toise superficielle.	18	82

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{60}{100}$, *idem* qu'au n° 24.
Façon et pose, 3 heures 11 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	4	96

28. *Cloison* idem, *en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 18, ci.	11	26
Façon, 10 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	3	25
Pose, *idem* qu'au n° 25, ci.	1	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	82
DÉBOURSÉ.	16	98
Bénéfice, un 6e du tout.	2	83
Valeur de la toise superficielle.	19	81

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.
Façon et pose, 4 heures 3 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	13

29. *Cloison et tablette* id., *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 26, ci.	12	63

	fr.	c.
Ci-contre.	12	63
Façon, 12 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	00
Pose, *idem* qu'au n° 26, ci.	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	98
DÉBOURSÉ.	19	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	25
Valeur de la toise superficielle.	22	76

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, $\frac{90}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 26.		
Façon et pose, 4 heures 50 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	6	00

30. *Cloison et tablette* idem, *en bois de* 18 *à* 21 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, 4 planches $\frac{10}{24}$, à 3 fr. 31 c. la planche. . .	15	86
Déchet dans les fausses coupes, un 10e, ci. . . .	1	58
Façon, 15 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	07
Pose, 7 heures 15 minutes, à 32 c.	2	32
Faux frais, un 6e de toute la main-d'œuvre, ci.	1	23
DÉBOURSÉ.	26	06
Bénéfice, un 6e du tout.	4	34
Valeur de la toise superficielle.	30	40

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{26}{100}$.		
Façon et pose, 6 heures 5 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	8	02

31. *Cloison et tablette* idem, *en madriers de* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur* *.

	fr.	c.
Bois, 3 planches $\frac{5}{12}$, à 6 fr. 61 c. la planche. .	22	58
Déchet par les fausses coupes, un 10e, ci. . . .	2	26
Façon, 19 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	35
Pose, 9 heures 10 minutes, à 32 c.	2	93
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	54
DÉBOURSÉ.	35	66
Bénéfice, un 6e du tout.	5	94
Valeur de la toise superficielle.	41	60

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ de planche.
Façon et pose, 7 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	98

32. TABLETTE, *cloison en planches de* 12 *lignes d'épaisseur, blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes, et collées dans chaque joint.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 18, ci.	11	26
Façon, 10 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	3	50
Pose, 3 heures 55 minutes, à 32 c.	1	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	79
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	40
DÉBOURSÉ.	17	20
Bénéfice, un 6e du tout.	2	86
Valeur de la toise superficielle.	20	06

* Jusqu'à présent on n'a fait que très-peu usage de ces bois, on préfère les plats-bords; cependant la différence dans le prix n'est pas assez considérable pour qu'on ne doive pas, de préférence, employer le bois de madrier, comme étant beaucoup plus beau que celui qui provient du déchirage des bateaux.

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.		
Façon et pose, 3 heures 55 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	5	29

33. *Tablette* idem, *en bois de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 26, ci.	12	63
Façon, 13 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	35
Pose, 4 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	96
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	60
DÉBOURSÉ.	19	99
Bénéfice, un 6e du tout.	3	33
Valeur de la toise superficielle.	23	32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 26.		
Façon et pose, 4 heures 48 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	6	15

34. SAPIN *de 12 lignes d'épaisseur employé en socle ou petit lambris d'appui uni, de 12° à 18° de hauteur, les planches blanchies d'un côté, jointes à rainures et languettes, collées et coupées d'onglet aux angles saillans ou rentrans.*

	fr.	c.
Bois, *idem* qu'au n° 18, ci.	10	24
Déchet dans les coupes, un 12e, ci.	0	85
Façon, 9 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	00
Pose, compris les coupes d'onglet, 11 heures, à 32 c.	3	0
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	08
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	40
DÉBOURSÉ.	19	97

	fr.	c.
Report.	19	07
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	3	18
Valeur de la toise superficielle.	22	25

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.
Façon et pose, 5 heures 23 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	87

35. *Les mêmes socles, mais en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, *idem* qu'au n° 26, ci.	11	48
Déchet par les coupes, un 12ᵉ, ci.	0	96
Façon, 11 heures 45 minutes, à 32 c., vaut. .	3	75
Pose, compris onglets, 12 h. 30 min., à 32 c. .	4	00
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	29
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c., vaut.	0	60
DÉBOURSÉ.	22	08
Bénéfice, un 6ᵉ du tout, ci.	3	68
Valeur de la toise superficielle.	25	76

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 26.
Façon et pose, 6 heures 24 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	80

36. CLOISON *et autres ouvrages en bois de* 12 *lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes, et assemblées à tenons et mortaises* *.

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 18, ci.	11	26

* Cette sorte d'ouvrage a lieu pour des faces d'alcoves ou pour de larges bâtis de portes.

	fr.	c.
Ci-contre.	11	26
Façon, 13 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	25
Pose, 5 heures 55 minutes, à 32 c.	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	03
DÉBOURSÉ.	18	44
Bénéfice, un 6e du tout.	3	07
Valeur de la toise superficielle.	21	51

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.		
Façon et pose, 5 heures 5 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	5	67

37. *Cloison* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 26.	12	63
Façon, 16 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	30
Pose, 7 heures, à 32 c. l'heure.	2	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	26
DÉBOURSÉ.	21	44
Bénéfice, un 6e du tout.	3	57
Valeur de la toise superficielle.	25	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, $\frac{90}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 26.		
Façon et pose, 6 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	6	49

38. *Cloison* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 30, ci.	10	24
Façon, 21 heures, à 32 c. l'heure.	6	70
Pose, 8 heures 20 minutes, à 32 c.	2	25
	19	19

	fr.	c.
Report.	19	19
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	1	56
DÉBOURSÉ.	28	35
Bénéfice, un 6e du tout.	4	72
Valeur de la toise superficielle.	33	07

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{26}{100}$, *idem* qu'au n° 30.
Façon et pose, 7 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	72

39. PORTE PLEINE *et ouvrages semblables en bois de* 12 *lignes d'épaisseur, les planches jointes sans clef, mais collées dans les joints, et emboîtées en chêne à chaque bout.*

	fr.	c.
Bois de sapin, *idem* qu'au n° 18, ci.	10	24
Bois de chêne pour emboîtures, *idem* qu'au n° 6, sciage compris.	1	56
1er DÉBOURSÉ.	11	80
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	18
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* qu'au n° 6*.	7	81
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	20	79
Bénéfice, un 6e du tout.	3	46
Valeur de la toise superficielle.	24	25

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$ et $\frac{1}{5}$ de toise, *idem* qu'aux nos 6 et 18.
Façon et pose, 5 heures 15 minutes, *idem* qu'au n° 6.

Valeur du mètre superficiel.	6	40

* *Voyez* l'observation, article 6.

40. *Porte pleine* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois de sapin, *idem* qu'au n° 26, ci.	11	48
Bois de chêne pour emboît. et sciage, *idem* qu'au n° 7.	1	94
1^er^ DÉBOURSÉ.	13	42
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	1	34
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 7. .	9	29
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	24	05
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	01
Valeur de la toise superficielle.	28	06

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ de planche et $\frac{1}{5}$ de toise, *idem* qu'aux n^os^ 7 et 26.		
Façon et pose, 6 h. 10 min., *id.* qu'au n° 7.		
Valeur du mètre superficiel.	7	40

41. *Porte pleine* idem, *en bois de* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, *idem* qu'au n° 31, ci.	22	58
Chêne pour emboîture, $\frac{7}{10}$ de doublette, à 4 fr. 79 c. la toise.	2	80
Sciage des emboîtures, 2 toises, à 10 minutes par toise, 20 minutes, à 70 c. l'heure des deux scieurs de long.	0	23
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	25	61
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	2	56
Façon, 33 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure.	10	60
Ajustement et pose, 4 heures 35 minut., à 32 c.	1	45
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	01
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	43	03

	fr.	c.
Report.	43	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	17
Valeur de la toise superficielle.	50	20

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois de sapin, $\frac{90}{100}$ de pl., *id.* qu'au n° 31.
Bois de chêne pr emboît., $\frac{15}{100}$ de t. de doubl.
Façon et pose, 9 heures 55 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 13 25

42. *Porte pleine* idem, *en bois de* 12 *lignes d'épaisseur, et faite en petite partie**.

	fr.	c.
Bois de sapin, *idem* qu'au n° 18, ci.	10	24
Bois de chêne pour emboîture, 1 t. $\frac{1}{2}$ à 1 fr. 96 c.	2	94
Sciage des emboîtures, 4 toises, à 4 minutes par toise, 16 min., à 70 c. l'h., pour deux scieurs.	0	19
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	37
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	1	48
Façon, 23 heures, à 32 c. l'heure.	7	35
Pose, ajustement, 4 heures 25 minutes, à 32 c.	1	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	1	46
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	46
Bénéfice, un 6e du tout.	4	24
Valeur de la toise superficielle.	29	70

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{63}{100}$, *idem* qu'au n° 18.
Bois pour emboîture, $\frac{2}{5}$ de toise.

* Ces portes sont supposées dans les dimensions de 2 à 3 pieds en tous sens, tel qu'il arrive pour des faces d'armoires sous tentures.

	fr.	c.
Façon et pose, 7 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	7	83

43. *Porte pleine* idem, *mais en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois de sapin, *idem* qu'au n° 26, ci.	11	48
Bois de chêne pour emboîture, 1 t. $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	3	60
Sciage des emboîtures, 4 toises, à 6 minutes par toise, 24 minutes, à 70 c. l'heure, pour deux scieurs.	0	28
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	15	36
Déchet par les coupes, un 9^e^, ci.	1	71
Façon, 27 heures, à 32 c. l'heure.	8	65
Pose, 5 heures, à 32 c.	1	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	71
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, *idem*.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	29	63
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	4	94
Valeur de la toise superficielle.	34	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{90}{100}$ d'une planche, *id.* qu'au n° 26.		
Bois pour emboîture, $\frac{3}{5}$ de toise.		
Façon et pose, 8 heures 27 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	12

44. PLANCHER *par frises portant* 4° *de largeur, en bois de* 12 *lignes d'épaisseur, jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 6 planches $\frac{12}{24}$, à 1 fr. 66 c. la planche. .	11	27
Sciage pour le débit des frises, 15 toises, à 3 minutes par toise, 45 minutes, à 70 c. l'heure.	0	52
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	11	79

	fr.	c.
Report.	11	79
Déchet par les coupes, un 9^{e}, ci.	1	31
Façon, 11 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure*. .	3	75
Pose, 12 heures 50 minutes, à 32 c.**	4	10
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . .	1	31
DÉBOURSÉ TOTAL. .	22	26
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	3	71
Valeur de la toise superficielle.	25	97

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{80}{100}$.
Façon et pose, 6 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	85

45. *Plancher* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 3 planches $\frac{81}{24}$, à 3 fr. 36 c. la planche. .	13	02
Sciage des frises, 15 toises, à 5 minutes par toise, 1 heure 15 minutes, à 70 c. l'heure.	0	87
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	89
Déchet par les coupes, un 9^{e}, ci.	1	54
Façon, 14 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	4	50
Pose, 14 heures 25 minutes, à 32 c.	4	60
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	52
DÉBOURSÉ TOTAL. .	26	05

* Dans la somme d'heures portée à cette façon est compris le déchet qu'éprouvent les frises lors de leur mise en œuvre, perte dont l'entrepreneur tient compte à l'ouvrier tâcheron; son ouvrage lui étant mesuré d'après le nombre de frises qu'il a corroyées et rainées, et non pas lorsqu'elles sont mises en place, ainsi que cela se pratique pour le parqueteur, dont l'ouvrage n'est mesuré qu'après qu'il en a fait la pose : cette observation est commune avec les planchers à point de Hongrie.

** Le temps porté pour la pose comprend celui des lambourdes pour tous les planchers et parquets.

	fr.	c.
Ci-contre.	26	05
Bénéfice, un 6e du tout.	4	24
Valeur de la toise superficielle.	30	39

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche.
Façon et pose, 7 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	02

46. *Plancher* idem, *en bois de* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 5 planches $\frac{3}{8}$, à 3 fr. 31 c. la planche. . .	17	79
Sciage, 15 toises, 1 heure 15 minutes *idem*. . .	0	87
1er DÉBOURSÉ. . . .	18	66
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	07
Façon, 16 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	25
Pose, 16 heures 35 minutes, à 32 c.	5	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	76
DÉBOURSÉ TOTAL. .	33	04
Bénéfice, un 6e du tout.	5	51
Valeur de la toise superficielle.	38	55

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{42}{100}$.
Façon et pose, 8 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	17

47. *Plancher* idem, *en bois de* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

Bois, 3 planches $\frac{21}{24}$, à 6 fr. 61 c. la planche. . .	25	60
Sciage, 15 toises, à 8 minutes par toise, 2 h., à 70 c. l'heure, pour deux scieurs.	1	40
1er DÉBOURSÉ. . . .	27	00

	fr.	c.
Report.	27	00
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	3	00
Façon, 25 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	25
Pose, 23 heures 45 minutes, à 32 c.	7	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	64
DÉBOURSÉ TOTAL. .	48	49
Bénéfice, un 6e du tout.	8	08
Valeur de la toise superficielle.	56	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche.
Façon et pose, 13 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	92

48. *Plancher de frise, semblable au précédent, mais posé à joints chevauchés, dits à l'anglaise, et les frises de 4° de large et 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 44, ci.	11	79
Déchet pour les fausses coupes et pour les rives des frises, tirées de largeurs égales, un 8e, ci.	1	48
Façon, 13 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	20
Pose, 20 heures, à 32 c.	6	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	76
DÉBOURSÉ.	25	63
Bénéfice, un 6e du tout.	4	27
Valeur de la toise superficielle.	29	90

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{80}{100}$, *idem* qu'au n° 44.
Façon et pose, 8 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	88

49. *Plancher* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 45, ci.	13	89
Déchet pour les fausses coupes et pour les rives, tirées d'égales largeurs, un 8e, ci.	1	74
Façon, 15 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure.	5	00
Pose, 21 heures 55 minutes, à 32 c.	7	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	00
DÉBOURSÉ.	29	63
Bénéfice, un 6e du tout.	4	94
Valeur de la toise superficielle.	34	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche, *idem* qu'au n° 45.
Façon et pose, 9 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	12

50. *Plancher* idem, *en bois de* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 46.	18	66
Déchet des coupes et sur les rives, un 8e, ci. . .	2	33
Façon, 18 heures, à 32 c. l'heure.	5	75
Pose, 23 heures 30 minutes, à 32 c.	7	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	21
DÉBOURSÉ.	36	45
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	07
Valeur de la toise superficielle.	42	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{42}{100}$, *idem* qu'au n° 46.
Façon et pose, 10 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	11	23

51. *Plancher* idem, *en bois de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 47, ci.	27	00
Déchet des coupes et des rives, *idem*, un 8e, ci. .	3	38
Façon, 27 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	75
Pose, 32 heures 50 minutes, à 32 c.	10	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	21
DÉBOURSÉ.	52	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	81
Valeur de la toise superficielle.	61	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche, *idem* qu'au n° 47.		
Façon et pose, 15 heures 50 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	16	26

52. *Plancher fait à point de Hongrie; les frises de 3° $\frac{1}{2}$ de largeur sur 15 lignes d'épaisseur, et les travées de 2 pieds 6° de large.*

	fr.	c.
Bois, 4 planches $\frac{1}{24}$, à 3 fr. 36 c. la planche. . .	13	58
Sciage pour le débit des frises, 18 toises, à 5 min. par toise, 1 heure 30 minutes, à 70 c. l'heure.	1	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	14	63
Déchet par les coupes et les rives tirées de largeur, comme les précédentes, un 7e, ci.	2	09
Façon, *idem* qu'au n° 49, ci.	5	00
Pose, 24 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	7	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	54
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	26
Valeur de la toise superficielle.	36	80

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 1 planche $\frac{1}{100}$.		
Façon et pose, 10 heures 30 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	71

53. *Plancher à point de Hongrie, en bois de 2° à 2° $\frac{3}{4}$ d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, 4 planches $\frac{1}{24}$, à 6 fr. 61 c. la toise. . . .	26	71
Sciage pour le débit des frises, 18 toises, à 8 minutes par toise, 2 heures 24 m., à 70 c. l'h. .	1	68
1er DÉBOURSÉ. . . .	28	39
Déchet par les fausses coupes et les rives, un 7^{e}.	4	06
Façon, 27 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	75
Pose, 40 heures 20 minutes, à 32 c.	12	90
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	61
DÉBOURSÉ TOTAL. .	57	71
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	9	62
Valeur de la toise superficielle.	67	33

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 planche $\frac{1}{100}$.		
Façon et pose, 17 heures 55 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	17	76

54. LAMBRIS *fait d'assemblage sans moulure, les bâtis de 12 lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet, assemblés à glace dans les bâtis, et bruts derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 2 planches $\frac{5}{6}$, à 1 fr. 66 c. la planche.	4	71
— pour les panneaux, 4 pl., à 1 fr. 65 c. la pl.	6	60
	11	31

	fr.	c.
Report.	11	31
Sciage pour le débit des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 3 minutes par toise, 27 minutes, à 70 c. l'heure. .	0	31
1er DÉBOURSÉ. . . .	11	62
Déchet par les fausses coupes, un 8e, ci.	1	45
Façon, 21 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	80
Pose, 10 heures 50 minutes, à 32 c.	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	71
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ de liv., à 1 fr. 20 c.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	33
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	22
Valeur de la toise superficielle.	29	55

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{3}{4}$ de planche.
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$.
Façon et pose, 8 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	80

Lambris idem *ci-dessus, mais blanchi au deuxième parement.*

	fr.	c.
Bois, *idem* ci-dessus, non compris le déchet. . .	11	31
Pour choix de bois, à cause du deuxième parement visible, un 10e en sus, ci.	1	13
Sciage, déchet des bois, et colle *idem* ci-dessus. .	2	06
Façon, *idem* ci-dessus.	6	80
Pour usage de main-d'œuvre du second parement blanchi, un 6e de plus, ci.	1	13
Pose, *idem* ci-dessus, ci.	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	90
DÉBOURSÉ.	27	78
Bénéfice, un 6e du tout.	4	63
	32	41

	fr.	c.
Valeur de la toise de ce lambris blanchi derrière.	32	41
Valeur du mètre superficiel.	8	55

Lambris idem *ci-dessus, mais arasé au deuxième parement.*

	fr.	c.
Bois *idem* ci-devant, non compris le déchet. . . .	11	31
Pour choix du bois rapport au deuxième parement visible, un 10^{e} de plus-value, ci. . . .	1	13
Sciage, déchet et fourniture de colle, *idem* ci-dess.	2	06
Façon, *idem* ci-dessus.	6	80
Pour usage de main-d'œuvre du second parement blanchi et arasé, un quart de plus, ci.	1	70
Pose, *idem* ci-dessus.	3	45
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	00
DÉBOURSÉ.	28	45
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	4	74
Valeur de la toise superficielle.	33	19
Valeur du mètre superficiel.	8	75

55. *Lambris d'assemblage* idem, *les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur et les panneaux en feuillet, brut derrière.*

	fr	c.
Bois pour les bâtis, 1 pl. $\frac{5}{8}$, à 3 fr. 36 c. la pl.	5	46
— pour les panneaux, 4 pl. *idem* ci-devant. .	6	60
Sciage pour le débit des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 5 minutes par toise, 44 min., à 70 c. l'heure. . .	0	51
1er DÉBOURSÉ. . . .	12	57
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	1	57
Façon, 22 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	10
Pose, 11 heures 25 minutes, à 32 c.	3	65
	24	89

	fr.	c.
Report.	24	89
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	79
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	26	98
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	4	49
Valeur de la toise superficielle.	31	47

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{43}{100}$ d'une planche.
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au nº 54.
Façon et pose, 8 heures 50 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	30

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, le second parement étant visible, un 10ᵉ du montant ci-dessus, ci.	1	20
Pour main-d'œuvre, un 6ᵉ de plus de la façon ci-dessus.	1	18
Faux frais, un 6ᵉ de cette plus-value, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	58
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	43
Valeur intrinsèque du second parement blanchi :		
En toise superficielle.	3	01
En mètre superficiel.	0	79

Plus-value du même lambris, étant arasé au second parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem* que ci-dessus.	1	20
Pour main-d'œuvre, un quart de plus de la façon.	1	77
	2	97

	fr.	c.
Ci-contre.	2	97
Faux frais, un 6^{e} de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	30
DÉBOURSÉ.	3	27
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	0	54
Valeur du second parement, étant arasé :		
En toise superficielle.	3	81
En mètre superficiel.	1	00

56. *Lambris d'assemblage* idem, *les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 2 pl. $\frac{1}{4}$, à 3 fr. 31 c. la pl.	7	45
— pour panneaux, 3 pl. $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 66 c. la pl.	6	22
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 5 m. par toise, *id.* que ci-dev.	0	51
1er DÉBOURSÉ. . . .	14	18
Déchet pour les coupes, un 8^{e}, ci.	1	77
Façon, 23 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	65
Pose, 13 heures 25 minutes, à 32 c.	4	30
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	99
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	30	29
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	5	05
Valeur de la toise superficielle.	35	34

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{59}{100}$ d'une planche.
— pour les panneaux, 1 planche.
Façon et pose, 9 heures 50 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	32

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix du bois du second parement vu, un 10e en sus, ci.	1	37
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	27
Faux frais pour cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	21
DÉBOURSÉ.	2	85
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur du second parement étant blanchi :		
En toise superficielle.	3	32
En mètre superficiel.	0	87

Plus-value du même lambris, étant arasé au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e, *idem* que ci-dessus.	1	37
Pour main-d'œuvre, un quart en sus de la façon.	1	91
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	32
DÉBOURSÉ.	3	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	60
Valeur du second parement arasé :		
En toise superficielle.	4	20
En mètre superficiel.	1	11

57. *Lambris à table saillante sans moulure, les bâtis de 15 lignes et les panneaux de 12 lignes d'ép., brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 55, ci. . . .	5	46
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 56, ci. .	6	22
	11	68

	fr.	c.
Ci-contre.	11	68
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 55, ci.	0	51
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	12	19
Déchet de bois, un 8^e^ *idem*, ci.	1	52
Façon, 23 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	40
Pose, 13 heures 25 minutes, à 32 c.	4	30
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	95
Colle, *idem* qu'au n° 56, ci.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	27	76
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	4	63
Valeur de la toise superficielle.	32	39

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{43}{100}$, *idem* qu'au n° 55.
— pour les panneaux, 1 planche, *idem* qu'au n° 56.
Façon et pose, 9 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	54

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, étant vu au deuxième parement, un 10^e^ de plus-value, ci.	1	17
Pour main-d'œuvre d'usage, un 6^e^ en plus de la façon ci-dessus, ci.	1	23
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6^e^, ci. . .	0	21
DÉBOURSÉ.	2	61
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	43
Valeur du second parement blanchi :		
En toise superficielle.	3	04
En mètre superficiel.	0	80

58. *Lambris assemblé à bouvement simple, de 6 à 9 lignes de profil, les bâtis de 12 lignes d'épaisseur et les panneaux en feuillet, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchets et colle, *idem* en tout qu'au n° 54, ci.	13	37
Façon, 22 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	25
Pose, 10 heures 50 minutes, *idem* qu'au n° 54.	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	78
DÉBOURSÉ.	25	85
Bénéfice, un 6e du tout.	4	31
Valeur de la toise superficielle.	30	16

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, bâtis, $\frac{3}{4}$ de planche, *id.* qu'au n° 54.		
— panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *id.* qu'au même numéro.		
Façon et pose, 8 heures 50 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	7	96

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, étant visible au deuxième parement, un 10e, ci.	1	13
Pour main-d'œuvre, un 6e en sus de la façon, ci.	1	21
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur du second parement étant blanchi :		
En toise superficielle.	2	96
En mètre superficiel.	0	78

Plus-value du lambris précédent, étant à deux paremens.

	fr.	c.
Choix de bois *idem*, un 10e, ci.	1	13
Pour main-d'œuvre, un tiers de plus de la façon*.	2	42
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	40
DÉBOURSÉ.	3	95
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	66
Valeur du second parement :		
En toise superficielle.	4	61
En mètre superficiel.	1	21

59. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* en tout qu'au n° 55.	14	44
Façon, 3 heures 23 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	7	50
Pose, *idem* qu'au n° 55, ci.	3	65
Faux frais, trois 6es de la main-d'œuvre, ci. . .	1	86
DÉBOURSÉ.	27	45
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	57
Valeur de la toise superficielle.	32	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{43}{100}$ de pl., *id.* qu'au n° 55.
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 54.
Façon et pose, 9 heures 15 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	45

* Dans le prix de main-d'œuvre accordé pour ces portes, est comprise la valeur des feuillures, congé ou quart de rond au pourtour.

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	1	20
Pour main-d'œuvre, un 6e en sus de la façon, ci.	1	25
Faux frais, un 6e de cette plus-value, ci. . . .	0	21
DÉBOURSÉ.	2	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	44
Valeur du second parement étant blanchi :		
En toise superficielle.	3	10
En mètre superficiel.	0	82

Plus-value du lambris précédent, étant arasé et blanchi au second parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de même, ci	1	20
Pour main-d'œuvre, un quart en sus de la façon.	1	87
Faux frais de cette façon, un 6e, ci.	0	31
DÉBOURSÉ.	3	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	56
Valeur du second parement étant arasé :		
En toise superficielle.	3	94
En mètre superficiel.	1	03

Plus-value du lambris précédent, étant à deux paremens.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	1	20
Façon en plus, un tiers suivant l'usage, ci. . .	2	50
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre. . . .	0	42
DÉBOURSÉ.	4	12

	fr.	c.
Ci-contre.	4	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	68
Valeur du double parement :		
En toise superficielle.	4	80
En mètre superficiel.	1	27

60. *Lambris assemblé à petit cadre, de* 15 *à* 18 *lignes de profil, les bâtis de* 12 *lignes d'épaisseur, et les panneaux en feuillet, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 54, ci.	13	37
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	50
Pose, *idem* qu'au n° 54, ci.	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	82
DÉBOURSÉ.	26	14
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	36
Valeur de la toise superficielle*.	30	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{3}{4}$ de planche, *idem* qu'au n° 54.

— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 54.

Façon et pose, 9 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	04

* On voit, d'après les trois chapitres qui précèdent, sous les nos 54, 58 et 60, que ces trois sortes de lambris, qui y sont détaillées, ne diffèrent dans leurs prix, du moins au plus, que de 95 cent. par toise; on pourrait donc sans inconvénient n'en faire qu'une classe, en prenant pour prix commun celui des lambris à bouvement simple.

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e de plus-value. .	1	13
Pour main-d'œuvre, un 6e de plus sur la façon. .	1	25
Faux frais de cette façon, un 6e, ci.	0	21
DÉBOURSÉ.	2	59
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur du second parement blanchi :		
En toise superficielle.	3	02
En mètre superficiel.	0	79

Plus-value dudit lambris, étant à deux paremens.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	1	13
Pour plus-value de la façon, un tiers, ci. . . .	2	50
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	42
DÉBOURSÉ.	4	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	67
Valeur de ce lambris à deux paremens :		
En toise superficielle.	4	72
En mètre superficiel.	1	25

61. *Lambris,* idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur, panneaux en feuillet, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 55.	14	44
Façon, 24 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	75
Pose, *idem* qu'au n° 55, ci.	3	65
	25	84

	fr.	c.
Ci-contre.	25	84
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	90
DÉBOURSÉ.	27	74
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	62
Valeur de la toise superficielle.	32	36

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{43}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 55.
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 54.
Façon et pose, 9 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	54

62. *Lambris à cadre ravalé, de* 12 *à* 18 *lignes de profil, dans des bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur*, les panneaux en feuillet, et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* qu'au n° 55, ci.	14	44
Façon, 34 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	11	00
Pose, 11 heures 50 minutes, à 32 c.	3	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	47
DÉBOURSÉ.	31	71
Bénéfice, un 6e du tout.	5	29
Valeur de la toise superficielle.	37	00

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{43}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 55.

* On fera remarquer que l'épaisseur de ces bâtis comprend celle du cadre saillant, qui est élégi aux dépens des battans et des traverses.

	fr.	c.
Bois pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 54.		
Façon et pose, 12 heures 10 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	76

63. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les bâtis pris en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, *idem* qu'au n° 56, ci.	7	45
— pour panneaux, *idem* qu'au n° 54, ci. . .	6	60
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 55, ci.	0	51
1er DÉBOURSÉ. . . .	14	56
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	1	82
Façon, 36 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	11	65
Pose, 12 heures 50 minutes, à 32 c.	4	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	62
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	35	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	84
Valeur de la toise superficielle.	40	89

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, $\frac{50}{100}$ de la planche, *idem* qu'au n° 56.		
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 54.		
Façon et pose, 13 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	10	78

Plus-value du lambris précédent, étant à deux paremens.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*, ci.	1	41
Pour plus-value de la façon, un tiers, ci.	3	88
Faux frais, un 6e de cette plus-value, ci.	0	64
DÉBOURSÉ.	5	93
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	99
Valeur du précédent lambris étant à deux paremens :		
En toise superficielle.	6	92
En mètre superficiel.	1	83

64. *Lambris à grands cadres, de* 18 *lignes à* 2° *de profil, et de* 18 *lignes d'épaisseur, embrevés dans des bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 55, ci.	5	46
— pour panneaux, 3 pl. $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 65 c. la pl.	5	90
Pour les cadres en 18 lignes, 1 pl. $\frac{1}{7}$, à 3 fr. 31 c. la planche, ci.	3	78
Sciage des bâtis et du cadre, 16 toises $\frac{3}{4}$, à 5 m. par toise, 1 heure 24 minutes, à 70 c. l'heure.	0	98
1er DÉBOURSÉ. . .	16	12
Déchet dans les coupes et autres, un 8e, ci. . .	2	01
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 62, ci. .	17	27
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	35	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	95
Valeur de la toise superficielle.	41	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, $\frac{43}{100}$ d'une planche,		
idem qu'au n° 55.		
— pour les panneaux, $\frac{94}{100}$ de planche.		
— pour les cadres, $\frac{30}{100}$ de planche.		
Façon et pose, 12 heures 10 minutes,		
idem qu'au n° 62.		
Valeur du mètre superficiel.	11	00

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix des bois, un 10e, ci.	1	51
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	84
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	31
DÉBOURSÉ.	3	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	61
Valeur du second parement blanchi :		
En toise superficielle.	4	27
En mètre superficiel.	1	12

Plus-value du lambris précédent, étant arasé au second parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	1	51
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon, ci. . .	2	75
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	46
DÉBOURSÉ.	4	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	78
Valeur du second parement, étant arasé :		
En toise superficielle.	5	50
En mètre superficiel.	1	45

Plus-value du lambris précédent, étant à deux paremens *.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 64, ci. .	11	36
Pour les cadres, $\frac{9}{11}$ de la planche de 2° d'épaisseur, à 6 fr. 61 c. la planche.	5	40
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 5 minutes par toise.		
Sciage des cadres, 8 toises, à 8 minutes par toise.		
Ensemble, 1 heure 48 minutes, à 70 c. l'heure. .	1	25
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	18	01
Déchet dans les coupes, un 8^e^, ci.	2	25
Pour choix de bois pour le double parement, un 10^e^ sur le bois seulement, ci.	1	68
Façon, *idem* qu'au n° 62, ci.	11	00
Façon du double parement, un tiers en sus selon l'usage, ci.	3	66
Pose, *idem* qu'au n° 62, ci.	3	80
Faux frais, un 6^e^ de toute la main-d'œuvre, ci.	3	08
Colle pour les panneaux, *idem* qu'au n° 62, ci. .	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	43	78
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	7	29
Valeur du susd. lamb., étant à deux parem.:		
En toise superficielle.	51	07
En mètre superficiel.	13	48

65. *Lambris à grand cadre* id., *mais les bâtis de* 18 *l. d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 56; pour les panneaux, qu'au n° 64; et pour les cadres et les sciages, qu'à l'article précédent: ensemble. . .	19	73

* Pour ce lambris à deux paremens, un nouveau détail est devenu nécessaire; les cadres ayant double listel, il a fallu du bois plus épais pour celui sous le n° 64.

Il en sera de même pour tous les lambris à grands cadres et à double parement.

	fr.	c.
Report.	19	73
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	2	47
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* en tout qu'à l'article 63, ci.	18	67
DÉBOURSÉ.	40	87
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	6	81
Valeur de la toise superficielle.	47	68

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{59}{100}$ d'une planche, *idem* qu'au n° 56.
— pour les panneaux, $\frac{94}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 64.
— pour les cadres, $\frac{21}{100}$ de pl.; *id.* ci-dess.
Façon et pose, 13 h., *id.* qu'au n° 63.

Valeur du mètre superficiel.	12	58

66. *Parquet de glace à petits panneaux, les bâtis extérieurs de 12 lignes, ceux intérieurs de 9 lignes d'épaisseur, remplis de panneaux de 4 à 5 lignes d'épaisseur, pris en bois de 15 lignes, fendu en deux.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extérieurs, 2 pl. $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 66 c.	4	15
— pour les bâtis intérieurs, 1 pl. $\frac{1}{9}$, à 1 fr. 66 c.	1	84
— pour les pann., 2 pl. $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 29 c. la pl. .	4	77
Sciage de tous les bâtis, 9 toises $\frac{1}{3}$, à 3 min. par toise, 28 minutes, à 70 c. l'heure.	0	33
1er DÉBOURSÉ. . . .	11	09
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	11
Façon, 22 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	25
Pose, 10 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	78
	24	68

	fr.	c.
Ci-contre.	24	68
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	24	98
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	4	16
Valeur de la toise superficielle.	29	14

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis extérieurs, $\frac{65}{100}$ d'une pl.
— pour les bâtis intérieurs, $\frac{29}{100}$ d'une pl.
— pour les panneaux, $\frac{55}{100}$ d'une planche.
Façon et pose, 8 heures 50 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	68

67. *Le même parquet, mais les bâtis extérieurs de* 15 *lignes, et ceux intérieurs de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis extér., 1 pl. $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 36 c. la pl.	4	76
— pour bâtis intér., 1 pl. $\frac{1}{9}$, *idem*, à 1 fr. 66 c.	1	84
— pour les panneaux, *idem* ci-dessus, ci*. . .	4	77
Sciage des bâtis extérieurs, 5 t. $\frac{1}{6}$, à 5 min.; pour les bâtis intérieurs, 4 t. $\frac{1}{6}$, à 3 min.; ensemble 38 min., à 70 c. l'heure, pour les deux scieurs.	0	44
1er DÉBOURSÉ. . . .	11	81
Déchet dans les coupes, un 10^{e}, ci.	1	18
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	50
Pose, 11 heures 25 minutes, à 32 c.	3	65
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	86
Colle, *idem* que ci-dessus, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	26	30
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	4	38
Valeur de la toise superficielle.	30	68

* Les bâtis de ce parquet étant plus épais que ceux du précédent, on aurait pu supposer l'emploi du feuillet ordinaire pour les panneaux au lieu de bois de 15 lignes refendu, de même que pour le parquet suivant.

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extérieurs, $\frac{37}{100}$ de pl.		
— pour les bâtis intérieurs, $\frac{29}{100}$ de pl.		
— pour les panneaux, $\frac{65}{100}$ d'une pl., *idem* qu'au n° 66.		
Façon et pose, 9 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	8	10

68. DERRIÈRE *d'armoire ou de bibliothèque fait en parquet, les bâtis de* 12 *lignes d'épaisseur, et les panneaux en feuillet de* 4 *à* 5 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 pl. $\frac{1}{12}$, à 1 fr. 66 c. la pl.	5	12
— pour les panneaux, 2 pl. $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 29 c. . .	5	34
Sciage des bâtis, 9 t. $\frac{1}{3}$, à 3 m., 28 m., à 70 c. l'h.	0	33
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	10	79
Déchet dans les coupes, un 10^e^, ci.	1	08
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* qu'au n° 66.	12	78
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	24	65
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	11
Valeur de la toise superficielle.	28	76

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{81}{100}$ d'une planche.		
— pour les panneaux, $\frac{67}{100}$ d'une pl.		
Façon et pose, 8 heures 50 minutes, *idem* qu'au n° 66.		
Valeur du mètre superficiel.	7	59

69. *Parquet* idem, *les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 pl. $\frac{3}{4}$, à 3 fr. 36 c. la pl. .	5	88

	fr.	c.
Ci-contre.	5	88
Bois pour les pann., 4 pl. $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 65 c. la pl.	7	15
Sciage des bâtis, 9 t. $\frac{1}{3}$, à 5 m., 46 m., à 70 c. l'h.	0	54
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	57
Déchet des coupes, un 10^{e}, ci.	1	36
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 67.	13	31
DÉBOURSÉ TOTAL. .	28	24
Bénéfice, un 6^{e} du tout, ci.	4	71
Valeur de la toise superficielle.	32	95

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{45}{100}$ d'une planche.
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{15}{100}$.
Façon et pose, 9 h. 15 m.; *id.* qu'au n° 67.

Valeur du mètre superficiel.	8	70

70. *Derrière d'armoire* idem, *mais avec un bouvement simple ou autre moulure poussée sur l'arête des battans et traverses, les bâtis de* 12 *lig., et les panneaux de* 4 *à* 5 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 68, ci.	12	17
Façon, 25 heures, à 32 c. l'heure.	8	00
Pose, *idem* qu'au n° 66, ci.	3	45
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	91
DÉBOURSÉ.	25	53
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	4	25
Valeur de la toise superficielle.	29	78

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et pann., *id.* qu'au n° 68.
Façon et pose, 9 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	85

71. *Parquet* idem *ci-dessus, mais les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 69, ci.	15	23
Façon, 26 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	50
Pose, *idem* qu'au n° 67, ci.	3	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	02
DÉBOURSÉ.	29	40
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	90
Valeur de la toise superficielle.	34	30

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et les panneaux, *idem* qu'au n° 69.		
Façon et pose, 10 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	9	04

72. PORTE *et cloison vitrée avec panneau d'appui, les bâtis de* 12 *lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 2 pl. $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 66 c.	3	87
— pour panneaux, 1 pl. $\frac{1}{4}$, à 1 fr. 65 c. . . .	2	06
Sciage pour le débit des bâtis et des petits bois, 9 toises, à 3 m. par toise, 27 m. à 70 c. l'heure.	0	31
1er DÉBOURSÉ. . . .	6	24
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	78
Pour choix du bois pour le double parement, un 10e de plus-value, ci.	0	59
Façon, 21 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	00
Plus-value, selon l'usage, pour le double parement blanchi, un 6e, ci.	1	16
Pose, 10 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	93
	21	15

	fr.	c.
Ci-contre.	21	15
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{8}$ de livre.	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	21	30
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	3	55
Valeur de la toise superficielle.	24	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{61}{100}$ de planche.
— pour les panneaux, $\frac{33}{100}$ de planche.
Façon, compris le double parement, et pose, 9 heures 35 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 6 55

73. *Porte et cloison vitrée* idem, *les bâtis de* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petit bois, 1 pl. $\frac{3}{8}$, à 3 fr. 36 c.	4	62
— pour panneaux, *idem* qu'au n° 72, ci. . . .	2	06
Sciage des bâtis et des petits bois, 9 t., à 5 min. par toise, 45 minutes, à 70 c. l'heure.	0	52
1er DÉBOURSÉ. . . .	7	20
Déchet dans les coupes, un 8^{e}, ci.	0	90
Pour choix de bois par rapport au doub. parem., un 10^{e}, ci.	0	67
Façon, 22 heures 40 minut., à 32 c. l'heure. . .	7	25
Pour le double parement blanchi, un 6^{e} de plus.	1	21
Pose, 11 heures 25 min., à 32 c. l'heure.	3	65
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	02
Colle, *idem* que ci-dessus.	0.	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	23	05
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	3	85
Valeur de la toise superficielle.	26	90

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, $\frac{36}{100}$ de planche.		
— pour les panneaux, $\frac{33}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 2.		
Façon, compris le double parement, et pose, 10 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	7	04

74. *Porte et cloison* idem, *mais les bâtis de* 18 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petit bois, 1 pl. $\frac{7}{8}$, à 3 fr. 31 c.	6	20
— pour panneaux, *idem* qu'au n° 72.	2	06
Sciage, 9 toises, *idem* qu'au n° 73, ci.	0	52
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	8	78
Déchet pour les coupes, un 8^e^, ci.	1	10
Pour choix des bois étant à deux parem., un 10^e^.	0	82
Façon, 23 heures 35 min., à 32 c. l'heure. . . .	7	55
Pour le double parement, un 6^e^ en plus *idem*. .	1	26
Pose, 12 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	95
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	12
Colle, $\frac{1}{8}$ de livre *idem*, ci.	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	73
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	29
Valeur de la toise superficielle.	30	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, $\frac{1}{4}$ planche.		
— pour les panneaux, $\frac{33}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 72.		
Façon, compris le double parement blanchi, et pose, 9 heures 55 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	7	92

75. CHASSIS VITRÉ *avec moulures, et sans dormant, en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 planche $\frac{3}{4}$, à 3 fr. 36 c. la planche. . . .	5	88
Sciage des bâtis et des petits bois, 16 toises à 5 m. par toise, 1 heure 20 min., à 70 c. l'heure. .	0	93
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	6	81
Déchet dans les coupes, un 7^e^, ci.	0	97
Façon, 25 heures, à 32 c. l'heure.	8	00
Pose, 14 heures 5 minutes, à 32 c.	4	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	22	36
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	3	72
Valeur de la toise superficielle.	26	08

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, $\frac{46}{100}$ de planche.
Façon et pose, 10 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	88

76. *Châssis* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 2 planches $\frac{3}{8}$, à 3 fr. 31 c. la planche. . .	7	86
Sciage, *idem* qu'au n° 75, ci.	0	93
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	8	79
Déchet dans les coupes, un 7^e^, ci.	1	26
Façon, 26 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	40
Pose, 15 heures 30 minutes, à 32 c.	4	95
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	2	22
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	62
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	27
Valeur de la toise superficielle.	29	89

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, $\frac{62}{100}$ de planche.		
Façon et pose, 11 heures 25 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	7	88

OUVRAGES EN SAPIN

Comptés en mesures linéaires.

77. BARRE *brute et* FOURRURE *de* 2° *de largeur sur* 1° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	26
Sciage, 1 toise, 3 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	04
1ER DÉBOURSÉ. . . .	0	30
Déchet dans les coupes, un 12e, ci.	0	03
Façon, 25 minutes, à 32 c. l'heure.	0	13
Pose, 30 minutes, à 32 c.	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	05
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	67
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	78
Valeur du mètre linéaire*.	0	40

* Je ne rends pas compte des élémens pour un mètre, aux ouvrages comptés en mesures linéaires, l'opération se réduisant à prendre la moitié du bois et de la main-d'œuvre qu'il faut pour une toise, et à ajouter, si l'on veut, pour plus d'exactitude, $\frac{1}{36}$ à cette moitié; il suffira, à l'égard du bois, pour avoir cette moitié, de doubler le dénominateur de toutes les fractions : par exemple, pour le précédent détail, au lieu de porter $\frac{7}{24}$ de toise, on dira $\frac{7}{48}$; de même pour le détail suivant, au lieu de $\frac{9}{11}$, on dira $\frac{9}{22}$, ainsi de suite.

78. *Barre* idem, *de* 6° *de large sur* 1° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{9}{11}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	74
Sciage, *idem*.	0	04
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	78
Déchet dans les coupes, un 12^e^, ci.	0	07
Façon, 41 minutes, à 32 c. l'heure.	0	22
Pose, 39 minutes, à 32 c.	0	21
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	35
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	57
Valeur du mètre linéaire.	0	80

79. *Barre* idem, *de* 2° *de large et* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{5}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	33
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	38
Déchet *idem*, un 12^e^, ci.	0	03
Façon, 27 minutes, à 32 c. l'heure.	0	14
Pose, 32 minutes, à 32 c.	0	17
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	05
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	77
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	13
Valeur de la toise linéaire.	0	90
Valeur du mètre linéaire.	0	46

80. *Barre* idem, *de* 6° *de large sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{4}{7}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	96

	fr.	c.
Report.	0	96
Sciage, *idem.*	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	1	01
Déchet, un 12^e^, ci.	0	08
Façon, 51 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	27
Pose, 41 minutes, à 32 c.	0	22
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	66
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	28
Valeur de la toise linéaire.	1	94
Valeur du mètre linéaire.	1	00

81. *Barre* idem, *en chevron de plat-bord, de 2° de largeur sur 21 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	0	80
Déchet par les coupes, un 12^e^, ci.	0	07
Façon, 34 minutes, à 32 c. l'heure.	0	18
Pose, 38 minutes, à 32 c.	0	20
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	06
DÉBOURSÉ.	1	31
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	53
Valeur du mètre linéaire.	0	78

82. *Barre* idem, *de 6° sur 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur réduite.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	1	90
Déchet pour les coupes, un 12^e^, ci.	0	16
Façon, 1 heure 15 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	40
Pose, 51 minutes, à 32 c.	0	27
	2	73

	fr.	c.
Ci-contre.	2	73
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ.	2	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la toise linéaire.	3	31
Valeur du mètre linéaire.	1	70

83. LAMBOURDE *et* CHEVRON *en bois brut, pris en sapin de plat-bord, de* 2° *de large, sur* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	0	80
Déchet dans les coupes, un 12e, ci.	0	07
Coupes et pose, 24 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	13
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	02
DÉBOURSÉ.	1	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	19
Valeur du mètre linéaire.	0	61

84. *Lambourde et chevron en même bois de* 6° *de large sur* $2^{\circ}\ \frac{1}{4}$ *à* $2^{\circ}\ \frac{1}{2}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	1	90
Déchet dans les coupes, un 12e, ci.	0	16
Façon et pose, 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	29
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	05
DÉBOURSÉ.	2	40
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	80
Valeur du mètre linéaire.	1	44

85. *Lambourde et chevron* idem, *faits en bois de sapin neuf, de* 3° *de large sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise.	0	96
Sciage, 1 toise, 8 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	05
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	09
Façon et pose, 30 minutes, à 32 c. l'heure, ci. .	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	03
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	55
Valeur du mètre linéaire.	0	79

86. TRINGLE *de tenture non assemblée, mais dressée, de* 2° *de large, sur* 6 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{3}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	30
Sciage, 1 toise, 2 minutes.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	33
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	03
Façon, 24 minutes, à 32 c. l'heure.	0	13
Pose, 42 minutes, à 32 c., ci*.	0	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	06
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	77
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la toise linéaire.	0	90
Valeur du mètre linéaire.	0	46

* Le temps porté à cette pose comprend celui nécessaire à mettre des cales derrière ces tringles pour être d'aplomb; cette observation devient commune aux cales que l'on pose dessus et dessous les lambourdes, pour que le plancher soit de niveau.

87. *Tringle* idem, *de* 5° *de large sur* 6 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{15}{19}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	71
Sciage, 1 toise *idem*.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	74
Déchet par les coupes, un 10^{e}, ci.	0	07
Façon, 38 minutes, à 32 c. l'heure.	0	20
Pose, 50 minutes, à 32 c., ci.	0	26
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	35
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	57
Valeur du mètre linéaire.	0	80

88. *Tringle de tenture assemblée à entaille ou dans des porte-tapisseries de* 2° *de large et* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 77.	0	30
Déchet par les coupes, un 9^{e}, ci.	0	03
Façon, 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	24
Pose, 50 minutes, à 32 c.	0	26
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ.	0	91
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	06
Valeur du mètre linéaire.	0	54

89. *Tringle* idem, *de* 5° *de large et* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{4}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	68
Sciage, 1 toise.	0	04
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	72

	fr.	c.
Report.	0	72
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	08
Façon, 1 heure 12 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	38
Pose, 58 minutes, à 32 c., ci.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise linéaire.	1	86
Valeur du mètre linéaire.	0	95

90. BARRE *corroyée portant assemblage et entretoise ou barre à queue, de 2° de large sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 77, ci.	0	30
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	03
Façon, 47 minutes, à 32 c. l'heure.	0	25
Pose, 30 minutes, à 32 c.	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	81
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	14
Valeur de la toise linéaire.	0	95
Valeur du mètre linéaire.	0	48

91. *Barre et entretoise* idem, *de 6° de largeur sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78, ci.	0	78
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	08
Façon, 1 heure 24 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	45
Pose, 39 minutes, à 32 c., ci	0	21
	1	52

	fr.	c.
Ci-contre.	1	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ.	1	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	90
Valeur du mètre linéaire.	0	97

92. *Barre* idem, *et entretoise de* 2° *de large sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 79.	0	38
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	04
Façon, 51 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	27
Pose, 32 minutes, à 32 c.	0	17
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	07
DÉBOURSÉ.	0	93
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	08
Valeur du mètre linéaire.	0	55

93. *Barre et entretoise* idem, *de* 6° *de large sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80.	1	01
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 34 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	50
Pose, 41 minutes, à 32 c.	0	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	1	95
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	27
Valeur du mètre linéaire.	1	16

94. Coulisse *simple de 2° de large sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 77, ci.	0	30
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	03
Façon, 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	24
Pose, 28 minutes, à 32 c.	0	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	06
DÉBOURSÉ.	0	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la toise linéaire.	0	91
Valeur du mètre linéaire.	0	46

95. *Coulisse* idem, *de 3° ½ de large sur 12 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, ½ toise, à 91 c. la toise.	0	45
Sciage, 1 toise.	0	04
DÉBOURSÉ.	0	49
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 2 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	33
Pose, 34 minutes, à 32 c.	0	18
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	13
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	32
Valeur du mètre linéaire.	0	68

96. *Coulisse simple de 2° de large sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 79.	0	38
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	04
Façon, 53 minutes, à 32 c. l'heure.	0	28
Pose, 32 minutes, à 32 c.	0	17
	0	87

	fr.	c.
Ci-contre.	0	87
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	16
Valeur de la toise linéaire.	1	10
Valeur du mètre linéaire.	0	56

97. *Coulisse* idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de largeur sur* 15 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{3}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	56
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	61
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	06
Façon, 1 heure 10 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	37
Pose, 38 minutes, à 32 c.	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	33
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	55
Valeur du mètre linéaire.	0	79

98. *Coulisse* idem, *de* 2° *de largeur, en madriers de* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{5}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise.	0	66
Sciage, 1 toise, 8 minutes, à 70 c. l'heure. . .	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	75
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 11 minutes, à 32 c. l'heure, ci. .	0	38
Pose, 40 minutes, à 32 c., ci.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	51

	fr.	c.
Report.	1	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la toise linéaire.	1	76
Valeur du mètre linéaire.	0	90

99. *Coulisse* idem, *de 4° de largeur sur 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise.	1	24
Sciage, 1 toise *idem*, ci.	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	33
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 47 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	57
Pose, 51 minutes, à 32 c.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	44
Bénéfice, un 6e du tout.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	85
Valeur du mètre linéaire.	1	46

100. *Les mêmes coulisses faites en chevron de plat-bord, de 2° de largeur sur 21 lignes à 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	0	85
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	08
Façon, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	35
Pose, 40 minutes, à 32 c.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	09
DÉBOURSÉ.	1	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise linéaire.	1	84
Valeur du mètre linéaire.	0	94

101. *Coulisse en même bois, de 4° de largeur sur 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	1	30
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 43 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	55
Pose, 51 minutes, à 32 c.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ.	2	39
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	79
Valeur du mètre linéaire.	1	43

102. BATI *de porte-tapisseries assemblé d'onglet, portant feuillures obliques, et percé de mortaises pour les tringles de remplissage, de 3° de large sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	49
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	54
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 38 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	52
Pose, 1 heure 2 minutes, à 32 c.	0	33
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	60
Bénéfice, un 6e du tout, ci.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	87
Valeur du mètre linéaire.	0	96

103. *Bâti* idem, *de 6° de largeur sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	13
	1	14

	fr.	c.
Report.	1	14
Façon, 2 heures 18 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	73
Pose, 1 heure 22 minutes, à 32 c.	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ.	2	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	90
Valeur du mètre linéaire.	1	49

104. *Bâti pour portes ou autres, assemblé à tenons, avec ou sans feuillure, de 2° de large sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 77, ci.	0	30
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	04
Façon, 57 minutes, à 32 c. l'heure.	0	30
Pose, 50 minutes, à 32 c.	0	26
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	09
DÉBOURSÉ.	0	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise linéaire.	1	15
Valeur du mètre linéaire.	0	59

105. *Bâti* idem, *de 6° de largeur sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78, ci.	0	78
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 35 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	50
Pose, 1 heure 6 minutes, à 32 c.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ.	1	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	31
	2	18

	fr.	c.
Valeur de la toise linéaire.	2	18
Valeur du mètre linéaire.	1	12

106. *Bâti* idem, *de* 2° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 79, ci.	0	38
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	35
Pose, 52 minutes, à 32 c.	0	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ.	1	16
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	35
Valeur du mètre linéaire.	0	69

107. *Bâti* idem, *de* 6° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 41 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	53
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ.	2	19
Bénéfice, un 6e du tout.	0	36
Valeur de la toise linéaire.	2	55
Valeur du mètre linéaire.	1	30

108. *Bâti* idem, *de* 2° *de largeur sur* 18 *à* 21 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{11}$ de toise, à 1 fr. 65 c. la toise.	0	45
Sciage, 1 toise, 5 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	06
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	51

	fr.	c.
Report.	0	51
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	06
Façon, 1 heure 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	37
Pose, 57 minutes, à 32 c.	0	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	1	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	57
Valeur du mètre linéaire.	0	80

109. *Bâti* idem, *de* 6° *de largeur sur* 18 *à* 21 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{13}{17}$ de toise, à 1 fr. 65 c. la toise.	1	27
Sciage, *idem* que ci-dessus.	0	06
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	33
Déchet pour les coupes, un 8e, ci.	0	17
Façon, 1 heure 54 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	60
Pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	10
Valeur du mètre linéaire.	1	59

110. *Bâti en madrier, de* 2° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 98, ci.	0	75
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure 24 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	44
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ.	1	78

	fr.	c.
Ci-contre.	1	78
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	30
Valeur de la toise linéaire.	2	08
Valeur du mètre linéaire.	1	07

111. *Bâti* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{4}{7}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise.	1	88
Sciage, 1 toise, 8 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 2 heures 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	72
Pose, 1 heure 27 minutes, à 32 c.	0	46
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	60
Valeur de la toise linéaire.	4	20
Valeur du mètre linéaire.	2	16

112. POTEAU *ou barre, brut, dressé et assemblé à tenons et mortaises, fait en chevron de plat-bord, de* 2° *de largeur sur* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise, *idem* qu'au n° 81.	0	80
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	09
Façon, 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	24
Pose, 49 minutes, à 32 c.	0	26
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	08
DÉBOURSÉ.	1	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise linéaire.	1	71
Valeur du mètre linéaire.	0	87

113. *Poteau et barre* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *à* 2° $\frac{1}{2}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron, *idem* qu'au n° 84. . .	1	90
Déchet dans les coupes, un 9e, ci.	0	21
Façon, 1 heure 18 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	41
Pose, 1 heure 8 minutes, à 32 c.	0	36
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	13
DÉBOURSÉ.	3	01
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	50
Valeur de la toise linéaire.	3	51
Valeur du mètre linéaire.	1	80

114. *Poteau de remplissage pour des cloisons hourdées, fait en madrier, de* 3° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 85, ci.	1	05
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 12 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	38
Pose, 58 minutes, à 32 c.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	1	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	32
Valeur du mètre linéaire.	1	19

115. *Poteau* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 111, ci.	1	97
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 1 heure 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	51
Pose, 1 heure 18 minutes, à 32 c.	0	41
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	15
DÉBOURSÉ.	3	29

	fr.	c.
Ci-contre.	3	29
Bénéfice, un 6e du tout, ci.	0	55
Valeur de la toise linéaire.	3	84
Valeur du mètre linéaire.	1	97

116. *Poteau* idem, *fait avec du chevron de plat-bord, de* 3° $\frac{1}{2}$ *de largeur sur* 2° $\frac{3}{4}$ *à* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	1	30
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	16
Façon, 1 heure 30 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	48
Pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	2	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	79
Valeur du mètre linéaire.	1	43

117. *Poteau* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° $\frac{3}{8}$ *à* 3° *d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	2	20
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	28
Façon, 1 heure 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	61
Pose, 1 heure 5 minutes, à 32 c.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	3	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	60
Valeur de la toise linéaire*.	4	20
Valeur du mètre linéaire.	2	16

* Si j'ai présenté des seconds détails pour les mêmes poteaux de remplissage, c'était pour faire sentir que la différence de la dépense n'est pas considérable entre l'emploi des madriers et les chevrons provenant des plats-

118. HUISSERIE *en bois neuf de madrier, feuillée et quarderonnée, de* 3° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 85.	1	05
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 40 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	53
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	2	23
Bénéfice, un 6e du tout.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	60
Valeur du mètre linéaire.	1	34

119. *Huisserie* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 111.	1	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 2 heures 18 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	73
Pose, 1 heure 32 minutes, à 32 c.	0	49
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	20
DÉBOURSÉ.	3	64
Bénéfice, un 6e du tout.	0	61
Valeur de la toise linéaire.	4	25
Valeur du mètre linéaire.	2	18

120. *Huisserie* idem, *faite en chevron de plat-bord, de* 3° $\frac{1}{4}$ *de largeur sur* 2° $\frac{3}{4}$ *à* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise.	1	25
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	16
	1	41

bords, et que ces derniers ne doivent être préférés, à épaisseur égale, que lorsqu'on a besoin de bois de grandes longueurs : même observation pour les huisseries.

	fr.	c.
Ci-contre.	1	41
Façon, 1 heure 54 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	60
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	2	54
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	42
Valeur de la toise linéaire.	2	96
Valeur du mètre linéaire.	1	52

121. *Huisserie faite en même bois, de* 6° *de large sur* 2° $\frac{3}{4}$ *à* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de chevron.	2	20
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	28
Façon, 2 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	80
Pose, 1 heure 32 minutes, à 32 c.	0	49
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	21
DÉBOURSÉ.	3	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	66
Valeur de la toise linéaire.	4	64
Valeur du mètre linéaire.	2	38

122. PLINTHE *de* 2° *de largeur sur* 4 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{5}$ de toise, à 1 fr. 15 c. la toise.	0	23
Sciage, 1 toise, 2 minutes, à 70 c. l'heure. . .	0	02
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	25
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	03
Façon, 26 minutes, à 32 c. l'heure.	0	14
	0	42

	fr.	c.
Report.	0	42
Pose, compris coupe d'onglets et traînées, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'heure*.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	85
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise linéaire.	0	99
Valeur du mètre linéaire.	0	51

123. *Plinthe* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{4}{7}$ de toise, à 1 fr. 15 c. la toise.	0	66
Sciage, 1 toise, *idem*.	0	02
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	68
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	08
Façon, 52 minutes, à 32 c. l'heure.	0	28
Pose, compris coupe, *idem*, 1 h. 24 m., à 32 c.	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	88
Valeur du mètre linéaire.	0	97

124. EMBRASEMENT *uni, embrevé sur les deux rives, de 4° de largeur sur 6 à 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{5}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	54
Sciage, 1 toise, 3 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	57

* Dans le prix de main-d'œuvre accordé pour la pose, est comprise la valeur de toutes les coupes d'onglet; cette observation est applicable à toutes celles des cimaises, des chambranles, des cadres, des moulures et des corniches.

	fr.	c.
Ci-contre.	0	57
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	24
Pose, 55 minutes, à 32 c.	0	29
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	09
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise linéaire.	1	47
Valeur du mètre linéaire.	0	75

125. *Embrasement de 9° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{3}{11}$, à 90 c. la toise.	1	06
Sciage pour l'alaise, 1 toise.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	1	09
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	14
Façon, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	35
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	07
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	41
Valeur du mètre linéaire.	1	23

126. BORDURE *ou moulure de 12 lignes de profil sur 6 à 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{6}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	15
Sciage, 1 toise.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	18
Déchet par les coupes et choix du bois, un 8e. .	0	02
Façon, 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	24
	0	44

	fr.	c.
Report.	0	44
Pose, compris coupes d'onglet, 38 min., ci. . .	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise linéaire.	0	83
Valeur du mètre linéaire.	0	42

127. *Bordure* idem, *de* 3° *de profil.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{9}{19}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	42
Sciage, 1 toise *idem*.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	45
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	06
Façon, 1 heure 15 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	40
Pose, compris coupes d'onglet, 45 min., ci. . . .	0	24
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise linéaire.	1	47
Valeur du mètre linéaire.	0	75

128. MOULURE idem, *de* 15 *lig. de profil sur* 15 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{8}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	21
Sciage, 1 toise, 4 minutes, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	26
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	03
Façon, 1 heure 5 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	35
Pose, compris coupe, 47 minutes, à 32 c. . . .	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	99

	fr.	c.
Ci-contre.	0	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise linéaire.	1	15
Valeur du mètre linéaire.	0	59

129. *Moulure* idem, *de* 3e *de profil.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	49
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	54
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 47 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	57
Pose, compris onglets, 55 minutes, à 32 c. . .	0	29
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	88
Valeur du mètre linéaire.	0	97

130. CADRE *en petites parties pour figurer des panneaux sur des portes, ou figurer des lambris, de* 12 *lignes de profil sur* 6 *ou* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 126.	0	18
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	02
Façon, *idem* qu'au n° 126.	0	24
Pose, compris coupes d'onglets, 1 h. 4 min., ci.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ.	0	88
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	03
Valeur du mètre linéaire.	0	52

131. *Cadre* idem, *de* 2° $\frac{1}{2}$ *de profil.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{5}{12}$ de toise, à 90 c. la toise.	0	38
Sciage, 1 toise.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	41
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 8 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	36
Pose, compris coupe, 1 heure 19 min., à 32 c. .	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	60
Valeur du mètre linéaire.	0	82

132. CIMAISE *de* 12 *lig. de largeur sur* 6 *à* 12 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 126, ci.	0	18
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	02
Façon, 40 minutes, à 32 c. l'heure.	0	21
Pose, compris coupe d'onglets, 32 m., à 32 c. .	0	17
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	06
DÉBOURSÉ.	0	64
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	75
Valeur du mètre linéaire.	0	38

133. *Cimaise* idem, *de* 2° $\frac{1}{2}$ *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 131, ci.	0	41
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 58 minutes, à 32 c. l'heure.	0	31
Pose, compris coupe, 46 minutes, à 32 c. . . .	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ.	1	11

	fr.	c.
Ci-contre.	1	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise linéaire.	1	29
Valeur du mètre linéaire.	0	66

134. *Cimaise de* 18 *lignes de profil sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{20}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	25
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	30
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	04
Façon, 1 heure, à 32 c. l'heure.	0	32
Pose, compris coupe, 35 minutes, à 32 c. . . .	0	18
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	06
Valeur du mètre linéaire.	0	54

135. *Cimaise* idem, *de* 3e *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 129, ci.	0	54
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 24 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	45
Pose, compris coupe, 38 minutes, à 32 c. . . .	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ.	1	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	60
Valeur du mètre linéaire.	0	82

136. *Cimaise* idem, *de* 2° *de profil sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 108.	0	51
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	06
Façon, 1 heure 13 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	39
Pose, 36 minutes, à 32 c.	0	19
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	10
DÉBOURSÉ.	1	25
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	21
Valeur de la toise linéaire.	1	46
Valeur du mètre linéaire.	0	75

137. *Cimaise* idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{15}$ de toise, à 1 fr. 65 c. la toise.	0	77
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	06
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	83
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 43 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	55
Pose et embrèvement, 41 min., à 32 c.	0	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	83
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la toise linéaire.	2	13
Valeur du mètre linéaire.	1	09

138. *Cimaise de* 2° $\frac{1}{2}$ *de profil sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois de madrier, $\frac{1}{4}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise.	0	82
Sciage, une toise, 8 minutes, à 70 c. l'heure. . .	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	91
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	11
	1	02

	fr.	c.
Ci-contre.	1	02
Façon, 1 heure 48 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	57
Pose et embrèvement, 42 minutes, à 32 c. . . .	0	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	94
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	26
Valeur du mètre linéaire.	1	16

139. *Cimaise* idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil.*

	fr.	c.
Bois de madrier, $\frac{1}{3}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la t. .	1	10
Sciage *idem*.	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	19
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	15
Façon, 2 heures 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	73
Pose ou embrèvement, 45 minutes, à 32 c. . .	0	24
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	88
Valeur du mètre linéaire.	1	48

140. CHAMBRANLE *à la capucine, de* 3° *de largeur sur* 12 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{19}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	39
Sciage, 1 toise, 3 minutes, ci.	0	04
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
	0	48

	fr.	c.
Report.	0	48
Façon, 1 heure 22 minutes, à 32 c. l'heure*. . .	0	43
Pose, 54 minutes, à 32 c.	0	29
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	32
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	22
Valeur de la toise linéaire.	1	54
Valeur du mètre linéaire.	0	79

141. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78, ci.	0	78
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 2 heures 2 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	65
Pose, 1 heure 6 minutes, à 32 c.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	2	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la toise linéaire.	2	40
Valeur du mètre linéaire.	1	23

141 bis. *Chambranle* idem, *de* 3° *de largeur sur* 15 *l. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 102, ci.	0	54
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 31 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	48
Pose, 58 minutes, à 32 c.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ.	1	53

* Le temps porté pour cette façon comprend celui nécessaire à faire les socles; il en est de même pour tous les autres chambranles.

	fr.	c.
Ci-contre.	1	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	25
Valeur de la toise linéaire.	1	78
Valeur du mètre linéaire.	0	91

142. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 9 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	68
Pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ.	2	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	80
Valeur du mètre linéaire.	1	44

143. *Chambranle* idem, *de* 3° *de largeur sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{5}$ de toise, à 1 fr. 65 c. la toise.	0	66
Sciage, 1 toise, 5 minutes.	0	06
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	72
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure 43 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	54
Pose, 1 heure 4 minutes, à 32 c.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	31
Valeur de la toise linéaire.	2	15
Valeur du mètre linéaire.	1	10

144. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur sur* 18 *à* 21 *l. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 109, ci.	1	33
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	17
Façon, 2 heures 26 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	77
Pose, 1 heure 22 minutes, à 32 c.	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	48
Valeur de la toise linéaire.	3	38
Valeur du mètre linéaire.	1	74

145. *Chambranle ordinaire ravalé en plein bois ou les moulures rapportées, de* 3° *de profil sur* 12 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 140, ci.	0	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	51
Pose, 58 minutes, à 32 c.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ.	1	44
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise linéaire.	1	68
Valeur du mètre linéaire.	0	86

146. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78.	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 2 heures 24 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	77
Pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	19
DÉBOURSÉ.	2	24

	fr.	c.
Ci-contre.	2	24
Bénéfice, un 6e du tout.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	61
Valeur du mètre linéaire.	1	34

147. *Chambranle* idem, *de* 3° *de profil sur* 15 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 102, ci.	0	54
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 48 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	57
Pose, 1 heure 4 minutes, à 32 c.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	67
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	28
Valeur de la toise linéaire.	1	95
Valeur du mètre linéaire.	1	00

148. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 15 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	83
Pose, 1 heure 24 minutes, à 32 c.	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	21
DÉBOURSÉ.	2	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	07
Valeur du mètre linéaire.	1	57

149. *Chambranle ordinaire de* 3° *de profil sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 143, ci.	0	72

	fr.	c.
Report.	0	72
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 2 heures, à 32 c. l'heure.	0	64
Pose, 1 heure 10 minutes, à 32 c.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	1	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	32
Valeur du mètre linéaire.	1	19

150. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 109, ci.	1	33
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	17
Façon, 2 heures 54 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	93
Pose, 1 heure 34 minutes, à 32 c.	0	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	24
DÉBOURSÉ.	3	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	70
Valeur du mètre linéaire.	1	90

151. *Chambranle ordinaire de* 3° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 85.	1	05
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 23 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	76
Pose, 1 heure 22 minutes, à 32 c.	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	57

	fr.	c.
Ci-contre.	2	57
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	43
Valeur de la toise linéaire.	3	00
Valeur du mètre linéaire.	1	54

152. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 111.	1	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 3 heures 27 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	10
Pose, 1 heure 50 minutes, à 32 c.	0	58
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	28
DÉBOURSÉ.	4	18
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	69
Valeur de la toise linéaire.	4	87
Valeur du mètre linéaire.	2	50

153. *Chambranle ravalé en pilastre, ou petit pilastre de lambris portant parcloses ou socles haut et bas, avec ou sans moulures, de* 3° *de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 140.	0	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 56 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	60
Pose, 58 minutes, à 32 c.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise linéaire.	1	80
Valeur du mètre linéaire.	0	92

154. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 12 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78.	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 2 heures 53 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	92
Pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	22
DÉBOURSÉ.	2	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	82
Valeur du mètre linéaire.	1	45

155. *Chambranle en pilastre* idem, *de* 3° *de profil sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 102.	0	54
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 2 heures 9 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	67
Pose, 1 heure 5 minutes, à 32 c.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	1	79
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la toise linéaire.	2	09
Valeur du mètre linéaire.	1	07

156. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 3 heures 6 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	99
Pose, 1 heure 24 minutes, à 32 c.	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	24
DÉBOURSÉ.	2	82

	fr.	c.
Ci-contre.	2	82
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	47
Valeur de la toise linéaire.	3	29
Valeur du mètre linéaire.	1	69

157. *Chambranle à pilastre* idem, *de* 3° *de profil sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 143, ci.	0	72
Déchet par les coupes, un 8ᵉ, ci.	0	09
Façon, 2 heures 23 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	76
Pose, 1 heure 12 minutes, à 32 c.	0	38
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	19
DÉBOURSÉ.	2	14
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	36
Valeur de la toise linéaire.	2	50
Valeur du mètre linéaire.	1	28

158. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 109, ci.	1	33
Déchet dans les coupes, un 8ᵉ, ci.	0	17
Façon, 3 heures 28 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	11
Pose, 1 heure 36 minutes, à 32 c., ci.	0	51
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	27
DÉBOURSÉ.	3	39
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense, ci. . . .	0	56
Valeur de la toise linéaire.	3	95
Valeur du mètre linéaire.	2	02

159. *Chambranle à pilastre* idem, *de* 3° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 85.	1	05
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	90
Pose, 1 heure 19 minutes, à 32 c.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	22
DÉBOURSÉ.	2	72
Bénéfice, un 6e du tout, ci.	0	45
Valeur de la toise linéaire.	3	17
Valeur du mètre linéaire.	1	62

160. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 111, ci.	1	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 4 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	30
Pose, 1 heure 48 minutes, à 32 c.	0	57
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	31
DÉBOURSÉ.	4	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	73
Valeur de la toise linéaire.	5	13
Valeur du mètre linéaire.	2	63

161. CORNICHE *d'une seule pièce pour encadrement de plafond, couronnement d'armoires ou autres meubles, de* 2° *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 77, ci.	0	30
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	04
	0	34

	fr.	c.
Ci-contre.	0	34
Façon, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	35
Pose, compris les coupes d'onglet, 1 h. 3 min.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ.	1	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	33
Valeur du mètre linéaire.	0	68

162. *Corniche* idem, *de* 6° *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 78, ci.	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, une heure 53 minutes, à 32 c. l'heure.	0	60
Pose, compris coupe d'onglets, 1 h. 22 min. . .	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	2	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	42
Valeur du mètre linéaire.	1	24

163. *Corniche* idem, *de* 2° *de profil sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 79, ci.	0	38
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 9 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	37
Pose et coupe d'onglets, 1 h. 8 min., à 32 c. . .	0	36
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	1	28

	fr.	c.
Report.	1	28
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	21
Valeur de la toise linéaire.	1	49
Valeur du mètre linéaire.	0	76

164. *Corniche* idem, *de* 6° *de profil sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 80, ci.	1	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 12 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	70
Pose et coupe d'onglets, 1 h. 36 min., à 32 c. .	0	51
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la toise linéaire.	2	97
Valeur du mètre linéaire.	1	52

165. *Corniche* idem, *de* 2° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 98, ci.	0	75
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure 34 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	50
Coupe et pose, 1 heure 20 minutes, à 32 c. .	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	91
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	23
Valeur du mètre linéaire.	1	16

166. *Corniche* idem, *de* 6° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 111, ci.	1	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	25
Façon, 3 heures 8 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	00
Coupe d'onglets et pose, 2 heures 32 minutes. .	0	81
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	30
DÉBOURSÉ.	4	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	72
Valeur de la toise linéaire.	5	05
Valeur du mètre linéaire.	2	59

167. *Corniche, dite volante, pour plafond et autres, faite d'une ou plusieurs pièces, chaque pièce ayant* 3° *de profil et* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 140, ci.	0	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 2 heures, à 32 c. l'heure.	0	64
Coupe d'onglets et pose, 1 heure 28 minutes. .	0	47
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ.	1	77
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la toise linéaire.	2	06
Valeur du mètre linéaire.	1	06

168. *Corniche* idem, *de* 9° *de profil sur* 12 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{3}{8}$, à 91 c. la toise.	1	25
Sciage de l'alaise, 1 toise.	0	04
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	29

	fr.	c.
Report.	1	29
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	16
Façon, 4 heures 34 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	46
Coupe et pose, 1 heure 57 minutes.	0	62
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	35
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	88
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur de la toise linéaire.	4	53
Valeur du mètre linéaire.	2	32

169. *Corniche volante* idem, *de* 3° *de profil sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 102, ci.	0	54
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 2 heures 12 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	70
Coupe et pose, 1 heure 36 minutes, à 32 c. . .	0	51
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	36
Valeur du mètre linéaire.	1	19

170. *Corniche* idem, *de* 9° *de profil sur* 15 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{9}{11}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	1	37
Sciage, 1 toise, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	42
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	18
	1	60

	fr.	c.
Ci-contre.	1	60
Façon, 5 heures 12 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	66
Coupe et pose, 2 heures 18 minutes.	0	73
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	4	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	73
Valeur de la toise linéaire.	5	12
Valeur du mètre linéaire.	2	63

171. *Corniche volante* idem, *de* 3° *de profil sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 143, ci.	0	72
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 2 heures 23 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	76
Coupe et pose, 1 heure 45 minutes.	0	56
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	22
DÉBOURSÉ.	2	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la toise linéaire.	2	74
Valeur du mètre linéaire.	1	41

172. *Corniche* idem, *de* 9° *de profil sur* 18 *à* 21 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{8}$, à 1 fr. 65 c. la toise.	1	86
Sciage de l'alaise, 1 toise.	0	06
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	92
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	24
Façon, 5 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	86
Coupe d'onglets et pose, 2 heures 23 m., à 32 c.	0	76
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	44
DÉBOURSÉ TOTAL. .	5	22

	fr.	c.
Report.	5	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87
Valeur de la toise linéaire.	6	09
Valeur du mètre linéaire.	3	12

173. *Corniche volante* idem, *de* 3° *de profil sur* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 85, ci.	1	05
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 42 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	86
Coupe et pose, 2 heures, à 32 c.	0	64
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	25
DÉBOURSÉ.	2	93
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	49
Valeur de la toise linéaire.	3	42
Valeur du mètre linéaire.	1	76

174. *Corniche* idem, *de* 9° *de profil sur* 2° $\frac{1}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{9}{11}$ de toise, à 3 fr. 30 c. la toise. . . .	2	70
Sciage, 1 toise.	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	2	79
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	35
Façon, 6 heures 53 minutes, à 32 c. l'heure. .	2	20
Coupe et pose, 2 heures 50 minutes, à 32 c. .	0	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	52
DÉBOURSÉ TOTAL. .	6	76
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	12
	7	88

	fr.	c.
Valeur de la toise linéaire.	7	88
Valeur du mètre linéaire.	4	05

175. TASSEAU *d'environ* 12 *lignes de grosseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{13}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	14
Sciage, 1 toise, 3 minutes.	0	04
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	18
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	02
Façon, 20 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	10
Pose, 50 minutes, à 32 c.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	06
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	74
Valeur du mètre linéaire.	0	38

176. GOUSSET *chantourné, de* 8° *sur* 5° *de largeur, en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{19}$ de la planche, à 1 fr. 66 c. la planche.	0	09
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	01
Façon, 30 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	16
Pose, 10 minutes, à 32 c.	0	05
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	04
DÉBOURSÉ.	0	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la pièce.	0	41

177. *Gousset* idem, *de* 10° *sur* 7°.

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{12}$ de la planche, à 1 fr. 66 c. la planche.	0	14

	fr.	c.
Report.	0	14
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	02
Façon, 35 minutes, à 32 c. l'heure.	0	19
Pose, 10 minutes, à 32 c.	0	05
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	04
DÉBOURSÉ.	0	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	07
Valeur de la pièce.	0	51

178. *Gousset* idem, *de* 12° *sur* 9° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{7}$ de la planche, à 1 fr. 66 c. la planche. .	0	24
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	03
Façon, 40 minutes, à 32 c. l'heure.	0	21
Pose, 12 minutes, à 32 c.	0	06
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	05
DÉBOURSÉ.	0	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	10
Valeur de la pièce.	0	69

DES OUVRAGES D'ASSEMBLAGE

En chêne et sapin, comptés en superficie.

179. LAMBRIS UNI, *les panneaux à glace, bâti en chêne de 12 lignes d'épaisseur, panneaux en feuillet de sapin, et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 96 c. la t.	8	16
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 54. . . .	6	60
Sciage pour le débit des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 4 minutes par toise, 35 min., à 70 c. l'heure. . .	0	41
1er DÉBOURSÉ. . .	15	17
Déchet par les coupes et choix des bois, un 8e, ci.	1	90
Façon, 26 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	8	35
Pose, 11 heures 45 minutes, à 32 c.	3	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	02
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	25
Valeur de la toise superficielle.	36	74

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$.		
Façon et pose, 9 heures 58 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	69

Lambris idem *ci-dessus, mais blanchi au deuxième parement.*

	fr.	c.
Pour choix des bois, un 10e en plus	1	47
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon.	1	39
	2	86

	fr.	c.
Report.	2	86
Faux frais, un 6e de cette façon.	0	23
DÉBOURSÉ.	3	09
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	51
Valeur de ce même lamb. blanchi derrière.	3	60
Valeur du mètre superficiel.	0	95

Lambris idem *ci-dessus, mais arasé au deuxième parement.*

	fr.	c.
Pour choix de bois, comme ci-dessus.	1	47
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon.	2	09
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	35
DÉBOURSÉ.	3	91
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	65
Valeur du second parement étant arasé :		
En toise superficielle.	4	56
En mètre superficiel.	1	20

180. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les bâtis en chêne de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 2 fr. 40 c. la t.	10	00
— pour les panneaux, 4 planch., *id.* ci-devant.	6	60
Sciage pour le débit des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 minutes par toise, 53 minutes, à 70 c. l'heure. .	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	17	22
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	15
Façon, 27 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	70
Pose, 12 heures 20 minutes, à 32 c.	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	11
	34	13

	fr.	c.
Ci-contre.	34	13
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	34	43
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	5	74
Valeur de la toise superficielle.	40	17

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
Façon et pose, 10 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	60

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, le second parement étant visible, un 10^{e} du montant ci-dessus, ci.	1	66
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon ci-dess.	1	45
Faux frais, un 6^{e} de cette plus-value, ci. . . .	0	24
DÉBOURSÉ.	3	35
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	0	56
Valeur intrinsèque du second parement blanchi :		
En toise superficielle.	3	91
En mètre superficiel.	1	03

Plus-value du lambris précédent, étant arasé au second parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem* ci-dessus.	1	66

	fr.	c.
Report.	1	66
Pour main-d'œuvre, un quart de plus de la façon.	2	17
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	36
DÉBOURSÉ.	4	19
Bénéfice, un 6e du tout.	0	70
Valeur intrinsèque du second parement étant arasé :		
En toise superficielle.	4	89
En mètre superficiel.	1	29

181. *Lambris assemblé à bouvement simple, de* 6 *à* 9 *lig. de profil, les bâtis en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet de sapin, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* en tout qu'au n° 179, ci.	17	37
Façon, 27 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	90
Pose, 11 heures 45 minutes, *idem* qu'au n° 179.	3	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	11
DÉBOURSÉ.	32	13
Bénéfice, un 6e du tout.	5	35
Valeur de la toise superficielle.	37	48

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
Façon et pose, 10 heures 27 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	89

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e du montant ci-dessus. . .	1	47
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	48
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	24
DÉBOURSÉ.	3	19
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur du second parem., étant blanchi :		
En toise superficielle.	3	72
En mètre superficiel.	0	98

Plus-value du même lambris, étant arasé au second parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*.	1	47
Pour main-d'œuvre, un quart en sus de la façon.	2	22
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	37
DÉBOURSÉ.	4	06
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68
Valeur du second parement étant arasé :		
En toise superficielle.	4	74
En mètre superficiel.	1	24

Plus-value du même lambris, étant à double parement.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e en sus, *idem*, ci.	1	47
Pour main-d'œuvre, un tiers de plus de la façon*.	2	96
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	49
DÉBOURSÉ.	4	92

* *Voyez* l'observation, article 55.

	fr.	c.
Report.	4	92
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	82
Valeur du second parement :		
En toise superficielle.	5	74
En mètre superficiel.	1	51

182. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les bâtis en chêne de 15 lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchets et colle, *idem* en tout qu'au n° 180, ci.	19	67
Façon, 29 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	9	30
Pose, 12 heures 20 minutes, *idem* qu'au n° 180.	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	21
DÉBOURSÉ.	35	13
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	86
Valeur de la toise superficielle.	40	99

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 180.
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
Façon et pose, 10 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	82

Plus-value du lambris précédent, étant blanchi au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de plus, ci.	1	66
Pour main-d'œuvre, un 6e en plus.	1	55
	3	21

	fr.	c.
Ci-contre.	3	21
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	26
DÉBOURSÉ.	3	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	58
Valeur du second parement étant blanchi :		
En toise superficielle.	4	05
En mètre superficiel.	1	07

Plus-value du même lambris, étant arasé au deuxième parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem*.	1	66
Main-d'œuvre, un quart en plus, ci.	2	32
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	38
DÉBOURSÉ.	4	36
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	72
Valeur de ce second parement, étant arasé:		
En toise superficielle.	5	08
En mètre superficiel.	1	34

Plus-value du second parement, étant semblable au premier.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem*.	1	66
Pour main-d'œuvre, un tiers de la façon, ci. . .	3	10
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	52
DÉBOURSÉ.	5	28
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	88
Valeur du double parement :		
En toise superficielle.	6	16
En mètre superficiel.	1	62

183. *Lambris assemblé à petit cadre, de* 15 *à* 18 *lignes de profil, les bâtis en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur, les panneaux en feuillet de sapin, et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 179, ci.	17	37
Façon, 28 heures 55 min., à 32 c. l'heure. . . .	9	25
Pose, 11 heures 45 min., *idem* qu'au n° 179, ci.	3	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	16
DÉBOURSÉ.	32	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	42
Valeur de la toise superficielle.	37	95

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 179.
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, même numéro.
Façon et pose, 10 heures 44 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	02

184. *Lambris,* idem *au précédent, mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, sciages, déchet et colle, *idem* qu'au n° 180, ci.	19	67
Façon, 30 heures 10 min., à 32 c. l'heure. . . .	9	65
Pose, 12 heures 20 minutes, à 32 c.	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	26
DÉBOURSÉ.	35	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	92
Valeur de la toise superficielle.	41	45

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *id.* qu'au n° 180.		
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 179.		
Façon et pose, 11 heures 12 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	10	94

185. *Lambris à cadre ravalé, les bâtis pris en bois de chêne, de* 15 *lignes d'épaisseur, remplis de panneaux en feuillet de sapin, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* qu'au n° 180, ci.	19	67
Façon, 41 heures 45 min., à 32 c. l'heure. . .	13	35
Pose, 12 heures 20 min., *idem* qu'au n° 180, ci.	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	88
DÉBOURSÉ.	39	85
Bénéfice, un 6e du tout.	6	65
Valeur de la toise superficielle.	46	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâti, 1 toise $\frac{10}{100}$, *id.* qu'au n° 180.		
— pour panneaux, 1 planche $\frac{6}{100}$, *idem* qu'au n° 179.		
Façon et pose, 14 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	26

186. *Lambris* idem, *les bâtis en chêne de* 18 *lignes d'épaisseur, panneaux en sapin de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 40 c. . .	11	80
— pour panneaux, 3 planches $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 66 c.	6	22
	18	02

	fr.	c.
Report.	18	02
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 180, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	18	64
Déchet pour les coupes, un 8e, ci.	2	33
Façon, 45 heures 40 min., à 32 c. l'heure. . .	14	60
Pose, 13 heures 35 min., à 32 c.	4	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	16
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	43	38
Bénéfice, un 6e du tout.	7	23
Valeur de la toise superficielle.	50	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâti, 1 toise $\frac{30}{100}$.
— pour panneaux, 1 planche.
Façon et pose, 15 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	35

187. *Lambris assemblé à grand cadre en bois de chêne de 2° de profil, embrevé dans des bâtis de même bois de 12 lignes d'épaisseur, remplis de panneaux en feuillet de sapin.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 96 c. la t.	8	16
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{7}$, à 2 fr. 40 c. la t.	5	14
— pour les pann., 3 pl. $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 65 c. la pl.	5	92
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 4 m. par toise, 35 m.	0	41
— des cadres, 8 toises, à 5 m. par t., 40 m.	0	46
1er DÉBOURSÉ.	20	09
Déchet pour les coupes, un 8e, ci.	2	51
Façon, 38 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	35
	34	95

	fr.	c.
Ci-contre.	34	95
Pose, 12 heures 20 minutes, *idem* qu'au n° 180.	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	72
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ de livre.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	41	92
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	98
Valeur de la toise superficielle.	48	90

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 t. $\frac{10}{100}$, *id.* qu'au n° 179.
— pour les cadres, $\frac{56}{100}$ de toise.
— pour les panneaux, $\frac{94}{100}$ de planche.
Façon et pose, 13 heures 26 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	12	90

188. *Lambris* idem, *mais les bâtis de* 15 $\frac{1}{2}$ *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 2 fr. 40 c. la t. .	10	00
— pour les cadres, 2 t. $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c. la t. .	6	00
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 187. . .	5	92
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 min., 53 min. .	0	62
— des cadres, 8 toises, à 7 min., 56 min. .	0	65
1er DÉBOURSÉ. . . .	23	19
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	90
Façon, 41 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	13	35
Pose, 13 heures, à 32 c.	4	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	92
Colle, *idem* ci-dessus.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	46	81
Bénéfice, un 6e du tout.	7	80
Valeur de la toise superficielle.	54	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.		
— pour les cadres, $\frac{66}{100}$ de toise.		
— pour les panneaux, $\frac{94}{100}$ de planche.		
Façon et pose, 14 heures 27 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	40

189. *Lambris* idem, *à grand cadre, les bâtis de* 18 *lignes d'épaisseur, et les panneaux en sapin de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 186, ci. . . .	11	80
— pour les cadres, 1 t. $\frac{17}{24}$ de doubl., à 4 f. 79 c.	8	19
— pour les panneaux, 3 planc. $\frac{11}{24}$, à 1 fr. 66 c. la planche.	5	74
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 min., 53 min. .	0	62
— des cadres, 8 toises, à 10 min., 1 heure 20 m.	0	72
1er DÉBOURSÉ. . . .	27	07
Déchet pour les coupes, un 8e, ci.	3	38
Façon, 45 heures 40 min., à 32 c. l'heure. . .	14	60
Pose, 15 heures 10 min., à 32 c.	4	85
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	24
Colle, *idem* ci-dessus.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	53	44
Bénéfice, un 6e du tout.	8	91
Valeur de la toise superficielle.	62	35

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 t. $\frac{30}{100}$, *id.* qu'au n° 186.		
— pour les cadres, $\frac{45}{100}$ d'une toise.		
— pour les panneaux, $\frac{91}{100}$ d'une planche.		
Façon et pose, 16 heures 3 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	16	45

190. PARQUET *de glace, les bâtis en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur et les panneaux de sapin de* 4 *à* 5 *lignes d'épaisseur pris en bois de* 15 *lignes, fendu en deux.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extérieurs, 3 toises $\frac{3}{4}$, 1 f. 96 c. t.	7	35
— pour les bâtis intér., 1 t. $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 65 c. la t.	2	62
— pour les panneaux, 2 planch. $\frac{1}{12}$, *idem* qu'au n° 66, ci.	4	77
Sciage des bâtis extér., 5 toises un 6^{e}, à 4 m., 20 m.	0	23
— des bâtis intér., 4 toises, un 6^{e}, à 3 m., 12 m.	0	14
1er DÉBOURSÉ. . . .	15	11
Déchet par les coupes, un 10^{e}, ci.	1	51
Façon, 27 heures 50 min., à 32 c. l'heure. . . .	8	90
Pose, 11 heures 45 min., à 32 c.	3	75
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	10
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	67
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	5	28
Valeur de la toise superficielle.	36	95

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis extérieurs, 1 toise.
— pour les bâtis intérieurs, $\frac{42}{100}$ de toise.
— pour les panneaux, $\frac{55}{100}$, *idem* qu'au n° 66.
Façon et pose, 10 heures 27 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	75

191. *Parquet* idem, *mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extér., 3 t. $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. la t.	9	00
— pour les bâtis intérieurs et panneaux, *idem* qu'au n° 190.	7	39
	16	39

	fr.	c.
Report.	16	39
Sciage pour les bâtis extér., 5 t. $\frac{1}{6}$, à 6 m., 31 m.	0	36
— pour les bâtis intér., *idem* qu'au n° 190, ci.	0	14
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	16	89
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	1	69
Façon, 29 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	9	30
Pose, 12 heures 20 minutes, à 32 c.	3	95
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	21
Colle, *idem* ci-dessus, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	34	34
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	5	72
Valeur de la toise superficielle.	40	06

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, même quantité pour les bâtis et les panneaux que ci-dessus.
Façon et pose, 10 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	56

192. DERRIÈRE D'ARMOIRE *fait en parquet et à petits panneaux, les bâtis en chêne de 12 lignes d'épaisseur, et les panneaux en feuillet de sapin de 4 à 5 lignes d'épaisseur, pris en bois de 15 lignes, fendu en deux.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 96 c. la t.	8	98
— pour les panneaux, 2 pl. $\frac{1}{3}$, *id.* qu'au n° 68.	5	34
Sciage des bâtis, 9 toises $\frac{1}{3}$, à 4 min., 37 min. .	0	43
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	14	75
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	1	47
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* qu'au n° 190, ci.	15	05
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	27

	fr.	c.
Ci-contre.	31	27
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	5	21
Valeur de la toise superficielle.	36	48

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{20}{100}$.
— pour les panneaux, $\frac{61}{100}$ d'une planche, *idem* qu'au n° 68.
Façon et pose, 10 heures 27 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	63

193. *Derrière d'armoire* idem, *mais les bâtis en chêne de* 15 *lignes d'épaisseur, et les panneaux en sapin feuillet de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	11	00
— pour les panneaux, 4 pl. $\frac{1}{3}$, *id.* qu'au n° 69.	7	15
Sciage, 9 toises $\frac{1}{3}$, à 6 minutes par t., 56 min. . .	0	65
1er DÉBOURSÉ. . . .	18	80
Déchet par les coupes, un 10^{e}, ci.	1	88
Façon et pose, faux frais, colle, *id.* qu'au n° 191.	15	76
DÉBOURSÉ TOTAL. .	36	44
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	6	07
Valeur de la toise superficielle.	42	51

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{20}{100}$, *idem* qu'au n° 191.
— pour les panneaux, 1 planche $\frac{15}{100}$, *idem* qu'au n° 69.
Façon et pose, 10 heures 55 minutes, *idem* qu'au n° 191.

Valeur du mètre superficiel.	11	22

194. *Derrière d'armoire* idem, *mais avec un bouvement simple ou autre moulure poussée sur l'arête des battans et des traverses, les bâtis de 12 lignes, et les panneaux en sapin de 4 à 5 lignes d'épaisseur* idem.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* qu'au n° 192, ci.	16	52
Façon, 32 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	40
Pose, 11 heures 45 min., *idem* qu'au n° 190, ci.	3	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	36
DÉBOURSÉ.	33	03
Bénéfice, un 6e du tout.	5	50
Valeur de la toise superficielle.	38	53

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 192.
Façon et pose, 11 heures 41 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	16

195. *Les mêmes, mais les bâtis de 15 lignes d'épaisseur, et les panneaux en feuillet de sapin de 6 à 7 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* qu'au n° 193.	20	98
Façon, 33 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	80
Pose, 12 heures 20 min., *id.* qu'au n° 191, ci. .	3	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	46
DÉBOURSÉ.	38	19
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	6	36
Valeur de la toise superficielle.	44	55

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 193.

	fr.	c.
Façon et pose, 12 heures 10 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	76

196. PORTE ET CLOISON VITRÉE, *les bâtis et les petits bois en chêne de* 12 *lig. d'épaisseur, et les panneaux en feuillet de sapin de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et pet. bois, 3 t. $\frac{1}{2}$, à 1 f. 96 c. la t.	6	86
— pour panneaux, 1 pl. $\frac{1}{4}$, *id.* qu'au n° 72, ci.	2	06
Sciage des bâtis et petits bois, 9 t., à 4 m., 36 m.	0	42
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	9	34
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	17
Et pour choix de bois, rapport au double parem. visible, un 10^e^ de plus-value, ci.	0	89
Façon, 26 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	60
Pour le double parement blanchi, un 6^e^ en sus selon l'usage, ci.	1	43
Pose, 11 heures 40 minutes, à 32 c.	3	75
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	30
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{8}$ de livre.	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	27	63
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	4	60
Valeur de la toise superficielle.	32	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel:

Bois pour bâtis et petits bois, $\frac{93}{100}$ de toise.		
— pour les panneaux, $\frac{33}{100}$ de planche, *idem* qu'au n° 72.		
Façon, compris le double parement, et pose, 11 heures 22 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	8	50

197. *Porte et cloison vitrée* idem, *mais les bâtis de* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois p^r les bâtis et petits bois, 3 t. $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c.	8	40
— p^r les panneaux, *idem* qu'au n° 196, ci. . .	2	06
Sciage pour les bâtis et les petits bois, 9 toises, à 6 minutes, 54 minutes, à 70 c. l'heure. . . .	0	63
1^er DÉBOURSÉ. . . .	11	09
Déchet par les coupes, un 8^e, ci.	1	38
Pour choix de bois, un 10^e de plus, *idem*. . . .	1	05
Façon, 28 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	10
Pour l'usage du double parem., un 6^e en sus, ci.	1	52
Pose, 12 heures 20 minutes, à 32 c.	3	95
Faux frais, un 6^e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	43
Colle, *idem* ci-dessus.	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	30	67
Bénéfice, un 6^e de la dépense.	5	11
Valeur de la toise superficielle.	35	78

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 196.		
Façon, compris le double parement et pose, 12 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	9	43

198. *Porte charretière sans écharpe, les bâtis en bois de chêne, de* 7° *de largeur réduite et de* 2° *d'épaisseur, les panneaux en sapin de* 15 *lignes d'épaisseur, sans baguette sur les joints.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 t. $\frac{5}{6}$ de doubl., à 4 fr. 79 c.	18	36

	fr.	c.
Ci-contre.	18	36
Bois pour panneaux, 1 planche $\frac{3}{4}$ de sapin, à 3 fr. 36 c. la planche.	5	88
Sciage des bâtis, 5 toises $\frac{3}{3}$, à 10 min., 57 min.	0	66
1er DÉBOURSÉ. . . .	24	90
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	49
Façon, 42 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	13	50
Pose ou ajustement, 6 heures 45 minutes. . . .	2	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	61
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	46	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	67
Valeur de la toise superficielle.	53	72

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, pour les bâtis, 1 toise $\frac{1}{100}$.
— pour les panneaux, $\frac{46}{100}$ de planche.
Façon et pose, 12 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	15

199. *Porte*, idem *qu'à la précédente, mais avec baguette sur chaque joint des planches.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, pann., sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 198, ci.	27	79
Façon, 45 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	50
Pose *idem*, 6 heures 45 minutes.	2	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	77
DÉBOURSÉ.	47	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	87
Valeur de la toise superficielle.	55	08

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 198.		
Façon et pose, 13 heures 45 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	53

200. *Porte*, idem *qu'à la première, mais avec des barres et écharpes derrière en chêne, portant* 4° $\frac{1}{2}$ *de large et* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et pann., *idem* qu'au n° 198, ci.	24	24
— pour écharpe, 1 toise de planche.	1	96
Sciage pour les bâtis, *idem* qu'au n° 198, ci. . .	0	66
— pour les écharpes, 1 toise $\frac{8}{3}$, à 4 m. par t.	0	08
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	26	94
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	2	69
Façon, 46 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	00
Pose, *idem* qu'au n° 198, ci.	2	15
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	86
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, *idem*.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	50	04
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	8	34
Valeur de la toise superficielle.	58	38

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 198.		
— pour les écharpes, $\frac{26}{100}$ de toise.		
Façon et pose, 14 heures 10 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	15	00

201. *Porte*, idem *qu'à la précédente, mais avec des baguettes sur chaque joint des planches.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, panneaux et écharpes, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 200.	30	03
Façon, 50 heures, à 32 c. l'heure.	16	00
Pose, *idem* que ci-dessus.	2	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	02
DÉBOURSÉ.	51	20
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	53
Valeur de la toise superficielle.	59	73

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, panneaux et écharpes, *idem* qu'au n° 200.		
Façon et pose, 14 heures 58 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	15	76

DES OUVRAGES EN CHÊNE.

De ceux comptés en mesures superficielles.

202. CLOISON *de cave ou semblable, en bois de chêne de bateau de la première qualité, les planches brutes, coupées de longueur seulement.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise superficielle.	8	30
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	83
Ajustement, coupes et pose, 6 heures 15 minut., à 32 c. l'heure.	2	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	33
DÉBOURSÉ.	11	46
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	91
Valeur de la toise superficielle.	13	37

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, $\frac{26}{100}$.
Façon et pose, 1 heure 41 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	3	53

203. *Cloison* idem, *mais les planches dressées sur les rives et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise superficielle *idem*.	8	30
Déchet par le dressement des planches et par les coupes, un 7e, ci.	1	19
Façon, 4 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	1	50
Ajustement et pose, 4 heures, à 32 c.	1	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	46
DÉBOURSÉ.	12	73

	fr.	c.
Ci-contre.	12	73
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	12
Valeur de la toise superficielle.	14	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois en œuvre, $\frac{26}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 17 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 3 92

204. *Cloison* idem, *mais en bois de chêne neuf de rebut, de* 15 *lignes d'épaisseur, les planches brutes et coupées de longueur seulement.*

	fr.	c.
Bois, 7 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 54 c. la toise.	11	67
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	1	30
Ajustement, coupes et pose, 5 heures 45 min. .	1	85
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	31
DÉBOURSÉ.	15	13
Bénéfice, un 6e du tout.	2	52
Valeur de la toise superficielle.	17	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises.
Façon et pose, 1 heure 30 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 4 65

205. *Cloison en bois* idem, *mais les planches dressées en gros et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises de planche, à 1 fr. 54 c.	12	32
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	1	37
	13	69

	fr.	c.
Report.	13	69
Façon, 3 heures 55 min., à 32 c. l'heure. . .	1	25
Ajustement et pose, 4 heures.	1	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	42
DÉBOURSÉ.	16	64
Bénéfice, un 6e du tout.	2	77
Valeur de la toise superficielle.	19	41

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{13}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 6 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	5	12

206. *Cloison en bois de chêne neuf, non de rebut, de 15 lignes d'épaisseur* idem, *les planches brutes et coupées de longueur seulement.*

	fr.	c.
Bois, 7 toises $\frac{7}{12}$ de planche, à 2 fr. 40 c. . . .	18	20
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	02
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 204, ci.	2	16
DÉBOURSÉ.	22	38
Bénéfice, un 6e du tout.	3	73
Valeur de la toise superficielle.	26	11

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois et façon, *id.* qu'au n° 204.

Valeur du mètre superficiel.	6	89

207. *Cloison en planches de bois neuf* idem, *dressées en gros et posées jointives.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises, à 2 fr. 40 c. la toise.	19	20

	fr.	c.
Ci-contre.	19	20
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	13
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 205. . .	2	95
DÉBOURSÉ.	24	28
Bénéfice, un 6e du tout.	4	04
Valeur de la toise superficielle.	28	32
Valeur du mètre superficiel.	7	47

208. *Cloison, plancher, tablette, etc., en chêne de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur, les planches blanchies d'un côté et non rainées.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$ de planche, à 1 fr. 79 c. la toise.	15	21
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	53
Façon, 5 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	90
Pose, 4 heures, à 32 c.	1	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	53
DÉBOURSÉ.	20	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	41
Valeur de la toise superficielle.	23	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 37 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	29

209. *Cloison et tablette* idem, *de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 90 c. la toise.	16	15
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	61
	17	76

	fr.	c.
Report.	17	76
Façon, 6 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	2	14
Pose, 4 heures 20 minutes, à 32 c.	1	37
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	58
DÉBOURSÉ TOTAL. .	21	85
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	64
Valeur de la toise superficielle.	25	49

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 2 heures 54 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	72

210. *Cloison et tablette* idem, *de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, *idem* à 1 fr. 96 c. la toise. . .	16	66
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	67
Façon, 7 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	46
Pose, 5 heures 15 minutes, ci.	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	69
DÉBOURSÉ.	23	15
Bénéfice, un 6e du tout.	3	86
Valeur de la toise superficielle.	27	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 3 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	12

211. *Cloison et tablette* idem, *de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, *idem* à 2 fr. 40 c. la toise. . .	20	40

	fr.	c.
Ci-contre.	20	40
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	04
Façon, 9 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	01
Pose, 5 heures 40 minutes.	1	82
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	80
DÉBOURSÉ.	28	07
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	63
Valeur de la toise superficielle.	32	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 4 heures.

Valeur du mètre superficiel.	8	64

212. *Cloison* idem, *de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises $\frac{11}{12}$ de planche, à 2 fr. 40 c., ci. .	23	80
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	38
Façon, 11 heures 55 min., à 32 c. l'heure. . . .	3	80
Pose, 6 heures 40 minutes.	2	14
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	99
DÉBOURSÉ.	33	11
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	52
Valeur de la toise superficielle.	38	63

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{61}{100}$.
Façon et pose, 4 heures 54 minutes.

Valeur d'un mètre superficiel.	10	19

213. *Cloison et tablette* idem, *de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 6 toises $\frac{13}{3/4}$ de doublettes, à 4 fr. 79 c. . . .	31	33
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	3	13
Façon, 15 heures 20 min., à 32 c. l'heure. . .	4	90
Pose, 8 heures 25 minutes.	2	69
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	26
DÉBOURSÉ.	43	31
Bénéfice, un 6e du tout.	7	22
Valeur de la toise superficielle.	50	53

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, une toise $\frac{7\,3}{1\,0\,0}$.
Façon et pose, 6 heures 15 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	36

214. *Cloison et tablette* idem, *de 6 à 7 lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés, non rainées.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 208, ci.	16	73
Façon, 9 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	15
Pose, 4 heures.	1	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	74
DÉBOURSÉ.	21	89
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	65
Valeur de la toise superficielle.	25	54

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{2\,4}{1\,0\,0}$, *idem* qu'au n° 208.
Façon et pose, 4 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	73

215. *Cloison et tablette* idem, *de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 209, ci.	17	76
Façon, 11 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	3	55
Pose, 4 heures 20 minutes, à 32 c.	1	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	82
DÉBOURSÉ.	23	50
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	92
Valeur de la toise superficielle.	27	42

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 4 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	23

216. *Cloison et tablette* idem, *de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 210, ci.	18	32
Façon, 12 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	4	10
Pose, 5 heures 15 minutes.	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	96
DÉBOURSÉ.	25	05
Bénéfice, un 6e du tout.	4	17
Valeur de la toise superficielle.	29	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 4 heures 46 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	71

217. *Cloison et tablette* idem, *de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 211, ci.	22	44

	fr.	c.
Report.	22	44
Façon, 15 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure.	5	00
Pose, 5 heures 40 minutes, à 32 c.	1	82
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	14
DÉBOURSÉ.	30	40
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	5	06
Valeur de la toise superficielle.	35	46

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 5 heures 38 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 9 35

218. *Cloison et tablette* idem, *de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 212, ci.	26	18
Façon, 19 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	6	35
Pose, 6 heures 40 minutes.	2	14
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	41
DÉBOURSÉ.	36	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	01
Valeur de la toise superficielle.	42	09

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{61}{100}$.
Façon et pose, 7 heures.
Valeur du mètre superficiel. 10 79

219. *Cloison et tablette* idem, *de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 213.	34	46

	fr.	c.
Ci-contre.	34	46
Façon, 25 heures, à 32 c. l'heure.	8	00
Pose, 8 heures 25 minutes, à 32 c.	2	69
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	78
DÉBOURSÉ.	46	93
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	7	82
Valeur de la toise superficielle.	54	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{27}{100}$.
Façon et pose, 9 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	42

220. *Cloison et tablette de 6 à 7 lignes d'épaisseur, les planches blanchies d'un côté, jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises, à 1 fr. 79 c. la toise.	16	11
Déchet dans les coupes, un 10^{e}, ci.	1	61
Façon, 8 heures, à 32 c. l'heure.	2	55
Pose, 4 heures 40 minutes, à 32 c.	1	50
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	67
DÉBOURSÉ.	22	44
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	3	74
Valeur de la toise superficielle.	26	18

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$.
Façon et pose, 3 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	6	90

221. *Cloison et tablette* idem, *de 8 à 9 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises, à 1 fr. 90 c. la toise.	17	10

	fr.	c.
Report.	17	10
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	71
Façon, 8 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	85
Pose, 5 heures 15 minutes.	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	75
DÉBOURSÉ.	24	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	01
Valeur de la toise superficielle.	28	09

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$.
Façon et pose, 3 heures 44 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	41

222. *Cloison et tablette* idem, *de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises, à 1 fr. 96 c. la toise, ci.	17	64
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	76
Façon, 10 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	3	25
Pose, 6 heures, à 32 c.	1	92
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	86
DÉBOURSÉ.	25	43
Bénéfice, un 6e du tout.	4	24
Valeur de la toise superficielle.	29	67

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$.
Façon et pose, 4 heures 15 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	82

223. *Cloison et tablette* idem, *de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	
Bois, 9 toises, à 2 fr. 40 c. la toise.	21	60

	fr.	c.
Ci-contre.	21	60
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	2	16
Façon, 12 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	4	00
Pose, 6 heures 55 minutes, à 32 c.	2	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	04
DÉBOURSÉ.	31	02
Bénéfice, un 6e du tout.	5	17
Valeur de la toise superficielle.	36	19

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$.
Façon et pose, 5 heures 7 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	55

224. *Cloison et tablette* idem, *de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises $\frac{17}{24}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	25	70
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	57
Façon, 15 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	05
Pose, 8 heures 25 minutes, à 32 c.	2	69
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	29
DÉBOURSÉ.	37	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	22
Valeur de la toise superficielle.	43	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$.
Façon et pose, 6 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	11	48

225. *Cloison et tablette* idem, *de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 6 toises $\frac{5}{6}$, à 4 fr. 79 c. la toise.	32	74

	fr.	c.
Report.	32	74
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	3	27
Façon, 20 heures, à 32 c. l'heure.	6	40
Pose, 10 heures 40 minutes, à 32 c.	3	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	63
DÉBOURSÉ.	47	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	91
Valeur de la toise superficielle.	55	35

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{80}{100}$.
Façon et pose, 8 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	61

226. *Cloison et tablette* idem, *de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux cotés, jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 220.	17	72
Façon, 11 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	3	80
Pose, 4 heures 40 minutes, *idem* qu'au n° 220. .	1	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	88
DÉBOURSÉ.	23	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	98
Valeur de la toise superficielle.	27	88

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 220.
Façon et pose, 4 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	36

227. *Cloison et tablette* idem, *de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 221.	18	81

	fr.	c.
Ci-contre.	18	81
Façon, 13 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	25
Pose, 5 heures 15 min., *idem* qu'au n° 221. . .	1	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	99
DÉBOURSÉ.	25	72
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	28
Valeur de la toise superficielle.	30	00

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 221.
Façon et pose, 4 heures 52 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	91

228. *Cloison et tablette* idem, *de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 222.	19	40
Façon, 15 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	90
Pose 6 heures, *idem* qu'au n° 222.	1	92
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	14
DÉBOURSÉ.	27	36
Bénéfice, un 6e du tout.	4	56
Valeur de la toise superficielle.	31	92

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 223.
Façon et pose, 5 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	42

229. *Cloison* idem, *de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 223.	23	76

	fr.	c.
Report.	23	76
Façon, 18 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	00
Pose, 6 heures 55 minutes, *idem* qu'au n° 223. .	2	22
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	1	37
DÉBOURSÉ.	33	35
Bénéfice, un 6e du tout.	5	56
Valeur de la toise superficielle.	38	91

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 223.
Façon et pose, 6 heures 46 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	27

230. *Cloison et tablette* idem, *de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 224.	28	27
Façon, 23 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	60
Pose, 8 heures 25 minutes, *idem* qu'au n° 224.	2	69
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	71
DÉBOURSÉ.	40	27
Bénéfice, un 6e du tout.	6	71
Valeur de la toise superficielle.	46	98

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$, *idem* qu'au n° 224.
Façon et pose, 8 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	39

231. *Cloison et tablette* idem, *de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 225.	36	01

	fr.	c.
Ci-contre.	36	01
Façon, 30 heures, à 32 c. l'heure.	9	60
Pose, 10 heures 40 min., *idem* qu'au n° 225. .	3	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	16
DÉBOURSÉ.	51	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	53
Valeur de la toise superficielle.	59	70

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{80}{100}$, *idem* qu'au n° 225.
Façon et pose, 10 heures 43 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	75

232. *Cloison et tablette en bois de 6 à 7 lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes, et collées.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 220.	17	72
Façon, compris collage, 12 heures 50 minutes, à 32 centimes l'heure.	4	10
Pose, 3 heures 25 minutes.	1	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	87
Colle, 6 onces, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	45
DÉBOURSÉ.	24	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	04
Valeur de la toise superficielle.	28	28

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{1}{100}$, *idem* qu'au n° 220.
Façon et pose, 4 heures 18 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	46

233. *Cloison et tablette* idem, *collée, en bois de* 7 *à* 8 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 221.	18	81
Façon, compris collage, 14 heures 50 minutes, à 32 centimes l'heure.	4	75
Pose, 3 heures 55 min., à 32 c.	1	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	00
Colle, 7 onces, à 1 fr. 20 c. la liv., ci.	0	52
DÉBOURSÉ.	26	33
Bénéfice, un 6e du tout.	4	39
Valeur de la toise superficielle.	30	72

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 221.
Façon et pose, 4 heures 57 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	7	90

234. *Cloison et tablette* idem, *collée, en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 222, ci.	19	40
Façon, 16 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	25
Pose, 4 heures 40 minutes, à 32 c.	1	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	12
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c.	0	60
DÉBOURSÉ.	27	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	96
Valeur de la toise superficielle.	32	83

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 222.
Façon et pose, 5 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	64

235. *Cloison et tablette* idem, *collée, en chêne de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 223, ci.	23	76
Façon, 20 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	50
Pose, 5 heures 15 minutes, à 32 c.	1	68
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	36
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	80
DÉBOURSÉ.	34	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	68
Valeur de la toise superficielle.	39	78

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 223.
Façon et pose, 6 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	49

236. *Cloison et tablette* idem, *collée, en chêne de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 224.	28	27
Façon, compris collage, 25 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure.	8	25
Pose, 5 heures 55 minutes, à 32 c.	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	69
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c., ci.	0	90
DÉBOURSÉ.	41	01
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	83
Valeur de la toise superficielle.	47	84

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$, *idem* qu'au n° 224.
Façon et pose, 8 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	62

237. *Cloison et tablette* idem, *collée, en chêne de 2° d'ép.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 225, ci.	36	01
Façon, 32 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	50
Pose, 7 heures 50 minutes, à 32 c.	2	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	16
Colle, 1 livre, ci.	1	20
DÉBOURSÉ.	52	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	73
Valeur de la toise superficielle.	61	10

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{83}{100}$, *idem* qu'au n° 225.
Façon et pose, 10 heures 42 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	12

238. *Cloison et tablette en chêne, de 12 lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes, et assemblées à tenons et mortaises.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 222.	19	40
Façon, 19 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	6	30
Pose, 7 heures, à 32 c.	2	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	42
DÉBOURSÉ.	29	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	89
Valeur de la toise superficielle.	34	26

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$ *idem*, qu'au n° 222.
Façon et pose, 7 heures 2 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	04

239. *Cloison et tablette* idem, *assemblée à tenons, en chêne de 15 lignes d'épaisseur* *.

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 223.	23	76
Façon, 24 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	90
Pose, 8 heures 10 minutes, à 32 c.	2	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	75
DÉBOURSÉ.	36	01
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	00
Valeur de la toise superficielle.	42	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 223.		
Façon et pose, 8 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	08

240. *Cloison et tablette* idem, *assemblée à tenons, en chêne de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 224.	28	27
Façon, 31 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	00
Pose, 9 heures 40 minutes.	3	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	18
DÉBOURSÉ.	43	55
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	26
Valeur de la toise superficielle.	50	81

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$, *idem* qu'au n° 224.		
Façon et pose, 10 heures 46 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	40

* *Voyez* l'observation, article 36.

241. *Cloison et tablette assemblée à tenons* idem, *en bois de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 225.	36	01
Façon, 39 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	75
Pose, 12 heures 10 minutes, ci.	3	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	77
DÉBOURSÉ. . . .	55	43
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	24
Valeur de la toise superficielle.	64	67

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{8\,0}{1\,0\,0}$, *idem* qu'au n° 225.
Façon et pose, 13 heures 43 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	17	03

242. *Cloison et tablette* idem, *en bois de 12 lignes d'épaisseur, les planches blanchies des deux côtés, jointes à rainures et languettes, assemblées avec clefs et collées.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 222.	19	40
Façon, 19 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	6	10
Pose, 4 heures 35 minutes, à 32 c.	1	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	26
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c., ci.	0	60
DÉBOURSÉ.	28	81
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	80
Valeur de la toise superficielle.	33	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{3\,7}{1\,0\,0}$, *idem* qu'au n° 222.
Façon et pose, 6 heures 15 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	87

243. *Cloison et tablette* idem, *avec clefs en chêne de* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 223.	23	76
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	50
Pose, 5 heures 15 minutes, à 32 c.	1	68
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	53
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c., ci.	0	80
DÉBOURSÉ.	35	27
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	88
Valeur de la toise superficielle.	41	15

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 223.
Façon et pose, 7 heures 37 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	86

244. *Cloison et tablette* idem, *avec clefs en chêne de* 18 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 244.	28	27
Façon, 29 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	50
Pose, 5 heures 55 minutes, à 32 c.	1	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	90
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, ci.	0	90
DÉBOURSÉ.	42	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	08
Valeur de la toise superficielle.	49	55

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$, *idem* qu'au n° 244.
Façon et pose, 9 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	08

245. *Cloison et tablette* idem, *avec clefs en chêne de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 255.	36	01
Façon, 37 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	00
Pose, 8 heures 25 minutes, à 32 c.	2	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	45
Colle, 1 livre, ci.	1	20
DÉBOURSÉ.	54	36
Bénéfice, un 6e du tout.	9	06
Valeur de la toise superficielle.	63	42

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{80}{100}$, *idem* qu'au n° 255.
Façon et pose, 12 heures 7 minutes.

Valeur du mètre superficiel	16	73

246. *Chêne de 12 lignes d'épaisseur employé pour des* SOCLES *ou petit lambris d'appui uni de 12° à 18° de hauteur, les planches blanchies d'un côté, jointes à rainures et languettes, collées et coupées d'onglets aux angles saillans ou rentrans.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises, à 1 fr. 96 c. la toise.	17	64
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	1	47
Façon, 14 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	4	50
Pose, compris coupes d'onglets, 12 heures 50 min.	4	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	60
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, ci.	0	60
DÉBOURSÉ. . . .	29	91
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	98
Valeur de la toise superficielle.	34	89

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 222.
Façon et pose, 7 heures 7 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	20

247. SOCLE idem, *en chêne de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises, à 2 fr. 40 c. la toise.	21	60
Déchet dans les coupes, un 12e, ci.	1	80
Façon, 17 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	60
Pose, 14 heures 25 minutes, ci.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	1	70
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, ci.	0	80
DÉBOURSÉ.	36	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	02
Valeur de la toise superficielle.	42	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem.*
Façon et pose, 8 heures 25 minutes.
Valeur du mètre superficiel. 11 12

248. CHÊNE UNI *de 12 lignes d'épaisseur, employé pour* RÉSERVOIR *et autres ouvrages semblables, corroyé des deux côtés, rainé et assemblé à queue d'aronde aux angles avec clefs dans les joints.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 222.	19	40
Façon, 28 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	25
Ajustement, 3 heures 45 minutes, ci.	1	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	74
DÉBOURSÉ. . . .	31	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	26
Valeur de la toise superficielle.	36	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem* qu'au n° 222.

	fr.	c.
Façon et pose, 8 heures 37 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	72

249. *Chêne* idem, *pour réservoir de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 223, ci.	23	76
Façon, 36 heures, à 32 c. l'heure.	11	50
Ajustement, 4 heures 25 minutes.	1	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	15
DÉBOURSÉ.	38	81
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	47
Valeur de la toise superficielle.	45	28

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{37}{100}$, *idem.*		
Façon et pose, 10 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	95

250. *Chêne* idem, *pour réservoir de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 224, ci.	28	27
Façon, 43 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	00
Ajustement, 5 heures 40 minutes.	1	81
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	63
DÉBOURSÉ.	46	71
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	79
Valeur de la toise superficielle.	54	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{83}{100}$, *idem.*		
Façon et pose, 13 heures 3 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	38

251. *Chêne pour réservoir de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 225, ci.	36	01
Façon, 55 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	17	75
Ajustement, 7 heures 50 minutes, ci.	2	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	37
DÉBOURSÉ.	59	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	94
Valeur de la toise superficielle.	69	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{8\,0}{1\,0\,0}$, *idem.*
Façon et pose, 16 heures 43 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	18	35

252. PORTE *pleine et ouvrages semblables en bois de* 12 *lig. d'épaisseur, les planches assemblées avec clefs dans les joints, collées et emboîtées à chaque bout.*

	fr.	c.
Bois, compris emboîtures, 9 toises $\frac{3}{4}$ de planche, à 1 fr. 96 c. la toise.	19	11
Sciage des emboîtures, 2 toises, à 4 min., 8 min., à 70 c. l'heure.	0	09
1er DÉBOURSÉ. . . .	19	20
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	92
Façon, 25 heures, à 32 c. l'heure*.	8	00
Ajustement et pose, 3 heures, ci.	0	95
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	49
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, à 1 fr. 20 c. la livre.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	32	16

* *Voyez* l'observation, article 6.

	fr.	c.
Report.	32	16
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	36
Valeur de la toise superficielle.	37	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 2 toises $\frac{57}{100}$.
Façon et pose, 7 heures 23 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	90

253. *Porte pleine* idem, *en chêne de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, compris emboîtures, 9 toises $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c.	23	40
Sciage, 2 toises, à 6 minutes, 12 minutes. . . .	0	14
1er DÉBOURSÉ. . . .	23	54
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	35
Façon, 29 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	50
Ajustement, 3 heures 30 minutes, ci.	1	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	1	77
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	39	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	51
Valeur de la toise superficielle.	45	59

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 2 toises $\frac{7}{100}$.
Façon et pose, 8 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	03

254. *Porte pleine* idem, *en chêne de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	
Bois, compris emboît., 11 toises $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c.	27	60

	fr.	c.
Ci-contre.	27	60
Sciage, 2 toises, à 6 minutes, *idem*.	0	14
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	27	74
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	2	77
Façon, 35 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	11	25
Pose, 4 heures, à 32 c.	1	28
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	09
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL. .	46	03
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	7	67
Valeur de la toise superficielle.	53	70

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 3 toises $\frac{3}{100}$.
Façon et pose, 10 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	15

255. *Porte pleine* idem, *en chêne de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, compris emboît., 7 toises $\frac{5}{12}$, à 4 fr. 79 c.	35	53
Sciage des emboît., 2 toises, à 10 min., 20 min. .	0	23
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	35	76
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	3	57
Façon, 50 heures, à 32 c. l'heure.	16	00
Ajustement, 5 heures, à 32 c.	1	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	2	93
Colle, 1 livre.	1	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	61	06
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	10	17
Valeur de la toise superficielle.	71	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 1 toise $\frac{95}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 15 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	18	80

256. *Porte pleine* idem, *mais faite en petite partie en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur* *.

	fr.	c.
Bois, compris emboît., 10 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 96 c.	20	58
Sciage des emboît., 4 toises, à 4 min., 16 min. .	0	18
1er DÉBOURSÉ. . . .	20	76
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	31
Façon, 33 heures, à 32 c. l'heure.	10	55
Ajustement, 5 heures 30 min., à 32 c.	1	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	05
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, ci.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	38	02
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	34
Valeur de la toise superficielle.	44	36

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 2 toises $\frac{76}{100}$.		
Façon et pose, 10 heures 10 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	70

257. *Porte pleine* idem, *en petite partie en chêne de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, compris emboîtures, 10 toises $\frac{1}{2}$, à 2 f. 40 c.	25	20
Sciage, 4 toises, à 6 min., 24 minutes.	0	28
1er DÉBOURSÉ. . . .	25	48
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	83
Façon, 39 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	75
	41	06

* *Voyez* l'observation, article 42.

	fr.	c.
Ci-contre.	41	06
Pose, 6 heures 30 minutes, à 32 c.	2	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	47
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, à 1 f. 20 c., ci.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	46	43
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	7	74
Valeur de la toise superficielle.	54	17

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 2 toises $\frac{76}{100}$.
Façon et pose, 12 heures 15 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	29

258. *Porte pleine* idem, *en petite partie de* 18 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, compris emboîtures, 12 toises $\frac{1}{2}$, à 2 f. 40 c.	30	00
Sciage des emboîtures, 24 minutes, *idem.* . . .	0	28
1er DÉBOURSÉ. . . .	30	28
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	3	36
Façon, 48 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	55
Pose, 7 heures 15 minutes, ci.	2	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	98
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, ci.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL. .	55	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	23
Valeur de la toise superficielle.	64	60

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 3 toises $\frac{29}{100}$.
Façon et pose, 14 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	17	05

259. *Porte pleine* idem, *en petite partie, chêne de 2° d'ép.*

	fr.	c.
Bois, compris les emboîtures, 8 toises, à 4 f. 79 c.	38	32
Sciage, 4 toises, à 10 minutes, 40 minutes. . .	0	46
1er DÉBOURSÉ. . . .	38	78
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	4	31
Façon, 67 heures, à 32 c. l'heure.	21	45
Pose, 9 heures, à 32 c.	2	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	06
Colle, 1 livre.	1	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	72	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	12	12
Valeur de la toise superficielle.	84	82

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, compris emboîtures, 2 toises $\frac{11}{100}$.
Façon et pose, 20 heures 3 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	22	38

260. PLANCHER *en frises de 4° de largeur et de 12 lignes d'épaisseur, jointes à rainures et languettes.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises de planches, à 1 f. 96 c. la toise.	19	60
Sciage pour débiter les frises, 15 toises, tout compensé, à 4 minutes par toise, 1 heure. . . .	0	70
1er DÉBOURSÉ. . . .	20	30
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	26
Façon, 18 heures, à 32 c. l'heure *.	5	75
Pose, 14 heures 25 minutes, à 32 c.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	72
DÉBOURSÉ TOTAL. .	34	63

* *Voyez* l'observation, article 44.

	fr.	c.
Ci-contre.	34	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	77
Valeur de la toise superficielle.	40	40

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{64}{100}$.
Façon et pose, 8 heures 33 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	10	66

261. *Plancher* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises, *idem* à 2 f. 40 c. la toise. . . .	24	00
Sciage, 15 toises, à 6 min., 1 heure 30 min. . .	1	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	25	05
Déchet pour les coupes, un 9e, ci.	2	78
Façon, 21 heures 5 min., à 32 c. l'heure, ci. .	6	75
Pose, 17 heures 20 minutes, ci.	5	55
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	05
DÉBOURSÉ TOTAL. .	42	18
Bénéfice, un 6e du tout.	7	03
Valeur de la toise superficielle.	49	21

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{64}{100}$, *idem*.
Façon et pose, 10 heures 8 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	98

262. *Plancher* idem, *en chêne de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 11 toises $\frac{2}{3}$, à 2 f. 40 c. la toise.	28	00
Sciage, 15 toises, *idem* à 6 min., 1 h. 30 min. .	1	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	29	05

	fr.	c.
Report.	29	05
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	3	23
Façon, 24 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	75
Pose, 18 heures 45 minutes, ci.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	29
DÉBOURSÉ TOTAL. .	48	32
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	05
Valeur de la toise superficielle.	56	37

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 3 toises $\frac{8}{100}$.
Façon et pose, 11 heures 21 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	87

263. *Plancher* idem, *en bois de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 7 toises $\frac{1}{3}$, à 4 f. 79 c. la toise.	35	13
Sciage, 15 toises, à 10 min., 2 h. 30 min., ci. .	1	75
1er DÉBOURSÉ. . . .	36	88
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	4	10
Façon, 34 heures 15 min., à 32 c. l'heure, ci. .	10	96
Pose, 25 heures 45 minutes, ci.	8	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	63	39
Bénéfice, un 6e du tout.	10	56
Valeur de la toise superficielle.	73	95

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{94}{100}$.
Façon et pose, 15 heures 50 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	51

264. *Plancher de frises* idem, *à joints chevauchés, dit posé à l'anglaise, en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 260.	20	30
Déchet par les coupes et sur les rives, les frises étant tirées ou dressées d'égale larg., un 8e. ci.	2	54
Façon, 20 heures compris le dressage d'égale largeur, à 32 c. l'heure.	6	40
Pose, 21 heures 55 minutes.	7	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	23
DÉBOURSÉ.	38	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	41
Valeur de la toise superficielle.	44	88

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{64}{100}$, *idem.*
Façon et pose, 11 heures 4 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	11	84

265. *Plancher* idem, *posé à l'anglaise, en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 261.	25	05
Déchet pour coupes et dressement, un 8e, ci. . .	3	13
Façon, compris *idem*, 23 heures 30 min., ci. .	7	50
Pose, 25 heures à 32 c. l'heure.	8	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	58
DÉBOURSÉ.	46	26
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	71
Valeur de la toise superficielle.	53	97

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{64}{100}$, *idem* qu'au n° 261.

	fr.	c.
Façon et pose, 12 heures 47 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	24

266. *Plancher posé à l'anglaise* idem, *en chêne de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 262, ci.	29	05
Déchet par les coupes et dressage, un 8e, ci. . .	3	63
Façon, compris *idem*, 26 h. 55 min., à 32 c. l'h.	8	60
Pose, 27 heures 20 minutes, à 32 c.	8	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	89
DÉBOURSÉ.	52	92
Bénéfice, un 6e du tout.	8	82
Valeur de la toise superficielle.	61	74

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 3 toises $\frac{8}{100}$, *idem* qu'au n° 262.		
Façon et pose, 14 heures 19 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	16	29

267. *Plancher posé à l'anglaise* idem, *en bois de* 2° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 263, ci.	36	88
Déchet par les coupes et dressage, un 8e, ci. . .	4	61
Façon, 40 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	13	00
Pose, 38 heures 20 minutes, à 32 c.	12	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	21
DÉBOURSÉ.	70	95
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	82
Valeur de la toise superficielle.	82	77

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 1 toise $\frac{24}{100}$, *idem* qu'au n° 263.

	fr.	c.
Façon et pose, 20 heures 50 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	21	84

268. *Plancher fait à point de Hongrie, les frises de* 12 *lig. d'épaisseur sur* 3° $\frac{1}{2}$ *de largeur, et en bois de* 6 *pieds de long coupé en deux.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 79 c. la toise.	18	80
Sciage pour débiter les frises, 18 toises, à 4 min. par toise, 1 heure 12 minutes, à 70 c. l'heure.	0	84
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	19	64
Déchet par les coupes et dressage, un 7^e^, ci. . .	2	80
Façon, compris dressage, 20 heures, à 32 c. l'h.	6	40
Pose, 23 heures 30 minutes, à 32 c.	7	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	32
DÉBOURSÉ TOTAL. .	38	66
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	6	44
Valeur de la toise superficielle.	45	10

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{77}{100}$.		
Façon et pose, 11 heures 28 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	88

269. *Plancher à point de Hongrie, en bois de* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 10 toises $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	25	20
Sciage des frises, 18 toises, à 6 m., 1 h. 48 m. .	1	26
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	26	46
Déchet par les coupes et dressage, un 7^e^, ci. . .	3	78
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	7	50
	37	74

	fr.	c.
Report.	37	74
Pose, 28 heures 10 minutes, à 32 c.	9	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	75
DÉBOURSÉ TOTAL. .	49	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	25
Valeur de la toise superficielle.	57	74

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{77}{100}$, *idem.*
Façon et pose, 13 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	77

270. *Plancher à point de Hongrie* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 12 toises $\frac{1}{3}$, à 2 f. 40 c. la toise.	29	60
Sciage, 18 toises, à 6 min., 1 heure 48 min. . . .	1	26
1er DÉBOURSÉ. . . .	30	86
Déchet par les coupes, *idem* un 7e, ci.	4	41
Façon, 26 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	8	60
Pose, 34 heures 25 minutes, à 32 c.	11	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	27
DÉBOURSÉ TOTAL. .	58	14
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	69
Valeur de la toise superficielle.	67	83

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 3 toises $\frac{25}{100}$.
Façon et pose, 16 heures 11 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	17	90

271. *Plancher* idem *à point de Hongrie, en chêne de* 12 *lig. d'épaisseur, mais le bois de* 6 *p. de long coupé en trois.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 268.	22	44
Façon, *idem* 20 heures, à 32 c. l'heure.	6	40
Pose, 30 heures 30 minutes, ci.	9	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	69
DÉBOURSÉ.	41	28
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	88
Valeur de la toise superficielle.	48	16

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{77}{100}$, *id.* qu'au n° 268.
Façon et pose, 13 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	71

272. *Plancher à point de Hongrie* idem, *en chêne de* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 269.	30	24
Façon, 23 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	7	50
Pose, 36 heures 45 minutes.	11	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	21
DÉBOURSÉ.	52	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	78
Valeur de la toise superficielle.	61	48

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{77}{100}$, *idem* qu'au n° 269.
Façon et pose, 15 heures 54 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	22

273. *Plancher à point de Hongrie* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 270. . . .	35	27
Façon, 26 heures 55 min., à 32 c. l'heure. . .	8	60
Pose, 45 heures 20 minutes, ci.	14	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	85
DÉBOURSÉ.	62	22
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	37
Valeur de la toise superficielle.	72	59

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 3 toises $\frac{25}{100}$.
Façon et pose, 19 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	15

274. PARQUET *en feuilles, les bâtis supposés débités exprès dans des planches de* 15 *lignes d'épaisseur, remplis de panneaux de merrain.*

Détails pour 4 *feuilles de chacune* 3 *pieds* 1° *carrés en œuvre; et* 3 *pieds* 2°, *compris languettes.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 7 toises $\frac{3}{4}$, à 2 f. 40 c. la toise.	18	60
Pour les panneaux, 30 coursons, à 32 c. la pièce.	9	60
Sciage pour le débit des bâtis, 19 toises $\frac{1}{3}$, à 6 min. par toise, 1 heure 56 min., à 70 c., ci.	1	35
1er DÉBOURSÉ. . . .	29	55
Déchet par les coupes dans le débit des bois, et lors de la pose des feuilles, un 10e, ci.	2	95
Façon, 43 heures, à 32 c. l'heure.	13	75
Pose, 13 heures 15 minutes.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	00
DÉBOURSÉ TOTAL. .	53	50

	fr.	c.
Ci-contre.	53	50
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	8	92
Valeur des 4 feuilles.	62	42
Valeur de la toise superficielle.	59	88

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{94}{100}$.
Coursons pour les panneaux, 7 coursons $\frac{1}{2}$.
Façon et pose, 14 heures 4 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	60

275. *Parquet en feuilles* idem, *les bâtis de* 18 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 9 toises $\frac{1}{10}$, à 2 f. 40 c. . .	21	80
Pour les panneaux, 30 coursons, *idem*. . . .	9	60
Sciage, *idem* ci-dessus, ci.	1	35
1er DÉBOURSÉ. . . .	32	75
Déchet par les coupes et dans la pose, un 10^{e}, ci.	3	27
Façon, 46 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	90
Pose, 14 heures 25 minutes.	4	60
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	25
DÉBOURSÉ TOTAL. .	58	77
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	9	80
Valeur des 4 feuilles.	68	57
Valeur de la toise superficielle.	64	80

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 2 toises $\frac{27}{100}$.
Coursons pour les panneaux, 7 coursons $\frac{1}{2}$, *idem* que ci-dessus.

	fr.	c.
Façon et pose, 15 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	17	15

276. *Parquet en feuilles* idem, *les bâtis de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 6 toises, à 4 fr. 79 c. la toise.	28	74
Pour les panneaux, 30 coursons *idem*, ci	9	60
Sciage, 19 toises $\frac{1}{3}$, à 10 min., 3 heures 13 min., à 70 c. l'heure.	2	25
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	40	59
Déchet par les coupes et dans la pose, un 10^e^, ci.	4	06
Façon, 57 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	18	50
Pose, 20 heures 20 minutes.	6	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	16
DÉBOURSÉ TOTAL. .	73	81
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense, ci. . . .	12	30
Valeur des 4 feuilles.	86	11
Valeur de la toise superficielle.	81	43

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{1}{6}$.		
Pour les panneaux, 7 coursons $\frac{1}{2}$.		
Façon et pose, 19 heures 32 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	21	48

277. PARQUET SANS FIN, *fait par feuilles de* 22° *carrés, les bâtis ayant* 3° $\frac{1}{2}$ *de largeur en œuvre, les panneaux portant les rainures, le tout en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour 12 *feuilles, dont six avec bâtis d'encadr., dites mâles, et six sans encadr., dites feuilles femelles.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 7 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	17	60

	fr.	c.
Ci-contre.	17	60
Bois pour les panneaux, 4 toises $\frac{5}{8}$, à 2 f. 40 c. .	11	10
Sciage des bâtis, 14 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 1 h. 27 min.	0	90
1er DÉBOURSÉ. . . .	29	60
Déchet par les coupes et dans la pose, un 7e, ci. .	4	23
Façon, 57 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	18	50
Pose, 37 heures 30 minutes, ci.	12	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	08
Colle pour panneaux, 1 liv. $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 20 c. la liv.	1	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	71	01
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	11	83
Valeur des 12 feuilles.	82	84
Valeur de la toise superficielle.	74	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{73}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{11}{100}$.
Façon et pose, 22 heures 35 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	69

278. *Parquet en feuilles, de* 22° idem, *les bâtis de* 18 *lignes et les panneaux de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 8 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c. . . .	20	00
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 277. . . .	11	10
Sciage, 14 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 1 heure 27 min. .	0	90
1er DÉBOURSÉ. . . .	32	00
Déchet par les coupes et dans la pose, un 7e, ci. .	4	57
Façon, 65 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	21	00
Pose, 42 heures 10 minutes, ci.	13	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	75
Colle, 1 livre $\frac{1}{3}$, *idem*.	1	60
DÉBOURSÉ TOTAL.	78	42

	fr.	c.
Report.	78	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	07
Valeur des 12 feuilles.	91	49
Valeur de la toise superficielle.	82	20

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{97}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{11}{100}$, *id.* qu'au n° 277.
Façon et pose, 25 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	21	70

279. *Parquet* idem *fait en feuilles de* 18° *carrés, les bâtis ayant* 2° $\frac{3}{4}$ *de large en œuvre, et* 15 *lignes d'épaisseur ainsi que les panneaux.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 toises, à 2 fr. 40 c. . . .	12	00
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{1}{5}$, à 2 fr. 40 c. .	10	08
Sciage des bâtis, 15 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min. par toise, 1 heure 33 min., à 70 c. l'heure.	1	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	23	16
Déchet par les coupes et dans la pose, un 7e, ci.	3	31
Façon, 70 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	22	50
Pose, 45 heures 20 minutes, ci.	14	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	6	16
Colle pour les panneaux, 1 livre $\frac{1}{4}$, à 1 fr. 20 c. .	1	50
DÉBOURSÉ TOTAL. .	71	13
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	85
Valeur des 16 feuilles ou d'une toise superficielle.	82	98

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{32}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{11}{100}$.		
Façon et pose, 30 heures 30 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	21	90

280. *Parquet en feuilles de* 18° *carrés* idem, *les bâtis de* 18 *lignes et les panneaux de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 toises $\frac{21}{24}$, à 2 fr. 40 c. . .	14	10
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 279. . .	10	08
Sciage, 15 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., *idem*.	1	08
1ER DÉBOURSÉ. . . .	25	26
Déchet par les coupes et la pose, un 7e, ci. . . .	3	61
Façon, 76 heures 35 min., à 32 c. l'heure. . .	24	50
Pose, 52 heures 20 minutes, à 32 c.	16	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	6	87
Colle pour les panneaux, 1 livre $\frac{1}{4}$, ci.	1	50
DÉBOURSÉ TOTAL. .	78	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	08
Valeur de la toise superficielle.	91	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{55}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{11}{100}$ *idem*.		
Façon et pose, 34 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	24	16

281. *Parquet sans fin se montant sur place, les bâtis de* 3° *de largeur et les panneaux de* 6°, *le tout en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour une toise superficielle.

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 5 toises $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 96 c. la toise.	11	27

	fr.	c.
Report.	11	27
Bois pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 96 c.	10	45
Sciage pour le débit des bâtis, 16 toises $\frac{1}{4}$, à 4 min., 1 heure 5 min., à 70 c. l'heure.	0	76
1er DÉBOURSÉ. . . .	22	48
Déchet par les coupes et la pose, un 8^{e}, ci. . . .	2	81
Façon, 47 heures, à 32 c. l'heure.	15	04
Pose, 33 heures, à 32 c.	10	55
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	26
DÉBOURSÉ TOTAL. .	55	14
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	9	19
Valeur de la toise superficielle.	64	33

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{52}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{41}{100}$.
Façon et pose, 21 heures 7 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	97

282. *Parquet* idem, *mais le bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 toises $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. . . .	13	80
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 96 c.	10	45
Sciage, 16 toises $\frac{1}{4}$, à 6 min., 1 heure 38 min. .	1	14
1er DÉBOURSÉ. . . .	25	39
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	3	17
Façon, 56 heures 15 min., à 32 c. l'heure. . . .	18	00
Pose, 37 heures 30 minutes.	12	00
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	00
DÉBOURSÉ TOTAL. .	63	56
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	10	59
Valeur de la toise superficielle.	74	15

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{52}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{41}{100}$.		
Façon et pose, 24 heures 45 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	19	57

283. *Parquet* idem *qu'au précédent, mais les panneaux faits en merrain* *.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* que ci-dessus.	13	80
— 32 coursons pour 64 pann., à 32 c. pièce. .	10	24
Sciage des bâtis, *idem* que ci-dessus.	1	14
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	25	18
Déchet dans les coupes, un 10^e^, ci.	2	52
Façon, 68 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	22	00
Pose, 42 heures 15 minutes, à 32 c.	13	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	92
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	69	12
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	11	52
Valeur de la toise superficielle.	80	64

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{52}{100}$.		
— pour les panneaux, 8 coursons $\frac{4}{9}$.		
Façon et pose, 29 heures 20 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	21	28

* Il est des menuisiers qui, pour les panneaux de ces sortes de parquets, préfèrent employer du merrain au lieu de planches, comme étant d'un plus bel effet par sa couleur et par ses mailles; et, comme on le voit par les deux détails qui se succèdent, la différence dans la dépense n'est pas assez considérable pour ne pas approuver cette préférence.

284. *Escalier dit de meunier, à deux limons droits, marches et contre-marches embrevées, les limons de la largeur de la planche et l'emmarchement de deux pieds de longueur réduits.*

Détail pour une toise superficielle de limons *en chêne, de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 211.	22	44
Façon, 59 heures, à 32 c. l'heure.	18	90
Pose, 14 heures 30 min., à 32 c. l'heure. . . .	4	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	92
DÉBOURSÉ.	49	91
Bénéfice, un 6e du tout.	8	32
Valeur de la toise superficielle.	58	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.
Façon et pose, 19 heures 23 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	36

285. *Limons* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 212.	26	18
Façon, 67 heures, à 32 c. l'heure.	21	45
Pose, 15 heures, ci.	4	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	37
DÉBOURSÉ.	56	80
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	46
Valeur de la toise superficielle.	66	26

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{61}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 21 heures 38 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	17	48

286. *Limons* idem, *de deux pouces d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 213.	34	46
Façon, 88 heures 30 min., à 32 c. l'heure, ci. .	28	30
Pose, 19 heures, ci	6	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	5	73
DÉBOURSÉ.	74	59
Bénéfice, un 6e du tout.	12	43
Valeur de la toise superficielle.	87	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois., 1 toise $\frac{72}{100}$.
Façon et pose, 28 heures 14 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	22	96

287. *Marches en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 f. 96 c. la toise.	16	66
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	1	85
Façon, 34 heures 30 min., à 32 c. l'heure, ci. .	11	05
Ajustement, 14 heures 30 min., ci.	4	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	62
DÉBOURSÉ.	36	83
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	14
Valeur de la toise superficielle.	42	97

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 12 heures 55 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	33

288. *Contre-marche en bois de 6 à 7 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 79 c. la toise.	15	22
Déchet dans les coupes, un 7^{e}, ci.	2	17
Façon, 28 heures, à 32 c. l'heure.	8	95
Ajustement, 11 heures, ci.	3	50
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	07
DÉBOURSÉ.	31	91
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	5	32
Valeur de la toise superficielle.	37	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 10 heures 16 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	9	82

289. *Escalier à 2 limons et avec quartiers tournans.*

Limons en bois de 15 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 211.	22	44
Façon, 102 heures, à 32 c. l'heure.	32	65
Pose, 32 heures 30 minutes, ci.	10	40
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	7	17
DÉBOURSÉ.	72	66
Bénéfice, un 6^{e} de la main-d'œuvre. . .	12	11
Valeur de la toise superficielle.	84	77

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 35 heures 30 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	22	36

290. *Limon* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 212, ci.	26	18
Façon, 116 heures 30 min., à 32 c. l'heure *. .	37	30
Pose, 36 heures, ci.	11	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	8	13
DÉBOURSÉ.	83	11
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	85
Valeur de la toise superficielle.	96	96

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{61}{100}$.		
Façon et pose, 40 heures 6 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	25	58

291. *Limon de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 213.	34	46
Façon, 146 heures, à 32 c. l'heure.	46	70
Pose, 40 heures, ci.	12	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	9	92
DÉBOURSÉ.	103	88
Bénéfice, un 6e de la dépense.	17	31
Valeur de la toise superficielle.	121	19

* Dans le temps porté pour la façon de tous ces limons est compris celui nécessaire pour faire les entailles pour les marches et les contre-marches, ainsi que tous les autres assemblages.

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{72}{100}$.		
Façon et pose, 49 heures 5 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	31	97

292. *Marche en bois de 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 287, ci.	18	51
Façon, 52 heures 30 min., à 32 c. l'heure. . . .	16	80
Ajustement, 21 heures, ci.	6	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	92
DÉBOURSÉ.	45	95
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	66
Valeur de la toise superficielle.	53	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 19 heures 23 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	12

293. *Marche de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 2 f. 40 c.	20	40
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	2	27
Façon, 55 heures, à 32 c. l'heure.	17	60
Ajustement, 23 heures, ci.	7	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	16
DÉBOURSÉ.	51	78
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	63
Valeur de la toise superficielle.	60	41

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 20 heures 35 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	15	94

294. *Contre-marche en bois de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 90 c. la toise.	16	15
Déchet par les coupes, un 7e, ci.	2	31
Façon, 47 heures, à 32 c. l'heure.	15	05
Ajustement, 20 heures, ci.	6	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	57
DÉBOURSÉ.	43	48
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	24
Valeur de la toise superficielle.	50	72

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 17 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	38

295. *Contre-marche de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 96 c. la toise.	16	66
Déchet dans les coupes, un 7e, ci.	2	38
Façon, 52 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	16	80
Pose, 21 heures, ci.	6	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	92
DÉBOURSÉ.	46	46
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	74
Valeur de la toise superficielle.	54	20

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 19 heures 23 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	30

296. *Escalier avec deux limons, cintres parallèlement en courbe elliptique.*

Limons de 15 *lignes d'épaisseur en œuvre.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	20	40
Déchet pour le cintre et les coupes, onze 12^{es}, ci.	18	70
Façon, 262 heures, à 32 c., ci.	83	85
Pose, 50 heures, à 32 c., ci.	16	00
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	16	64
DÉBOURSÉ.	155	59
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	25	93
Valeur de la toise superficielle.	181	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 82 heures 20 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	46	90

297. *Limon de* 18 *lignes d'épaisseur en œuvre.*

	fr.	c.
Bois, 9 toises $\frac{11}{12}$, à 2 fr. 40 c., ci.	23	80
Déchet pour le cintre et les coupes, onze 12^{es}, ci. .	21	78
Façon, 292 heures, à 32 c. l'heure.	93	44
Pose, 55 heures, à 32 c.	17	60
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	18	51
DÉBOURSÉ.	175	13
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	29	19
Valeur de la toise superficielle.	204	32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 2 toises $\frac{61}{100}$.		
Façon et pose, 91 heures 35 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	53	91

298. *Marche dudit escalier, en bois de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 96 c. la toise.	16	66
Déchet par les coupes, un 6e, ci.	2	78
Façon, 87 heures, à 32 c. l'heure.	27	85
Ajustement, 38 heures, ci.	12	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	6	66
DÉBOURSÉ.	66	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	16
Valeur de la toise superficielle.	77	26

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 33 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	20	38

299. *Marche* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 8 toises $\frac{1}{2}$, ci.	20	40
Déchet par les coupes, un 6e, ci.	3	40
Façon, 95 heures, à 32 c. l'heure.	30	40
Pose, 41 heures, à 32 c.	13	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	7	25
DÉBOURSÉ.	74	57
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	12	43
Valeur de la toise superficielle.	87	00

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 35 heures 37 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	22	95

300. *Contre-marche du même escalier, de* 8 *à* 9 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 294.	18	46
Façon, 78 heures, à 32 c. l'heure.	24	95
Ajustement, 33 heures.	10	55
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	92
DÉBOURSÉ.	59	88
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	98
Valeur de la toise superficielle.	69	86

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.		
Façon et pose, 29 heures 37 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	18	43

301. *Contre-marche* idem, *en bois de* 12 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 295, ci.	19	04
Façon, 87 heures, à 32 c. l'heure.	27	85
Ajustement, 38 heures, à 32 c.	12	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	6	66
DÉBOURSÉ.	65	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	95
Valeur de la toise superficielle.	76	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, 2 toises $\frac{24}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 33 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	20	22

302. PARQUET DE GLACE, *les bâtis extérieurs de* 12 *lignes, ceux intérieurs de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur, remplis de panneaux de* 4 *à* 5 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis extér., 3 toises $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 96 c. .	7	35
— pour bâtis intér., 1 toise $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 90 c. .	3	01
— pour panneaux, 5 toises $\frac{5}{12}$, à 1 fr. 50 c. .	8	13
Sciage des bâtis extér., 5 t. $\frac{1}{6}$, à 4 min. par toise.	0	23
— des bâtis intér., 4 t. $\frac{1}{6}$, à 3 minutes. . . .	0	15
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	18	87
Déchet dans les coupes, un 10^e^, ci.	1	88
Façon, 31 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	10
Pose, 12 heures 30 minutes, à 32 c.	4	00
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	35
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	37	50
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	6	25
Valeur de la toise superficielle.	43	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis extérieurs, 1 toise.		
— pour bâtis intérieurs, $\frac{42}{100}$ de toise.		
— pour panneaux, 1 toise $\frac{43}{100}$.		
Façon et pose, 11 heures 38 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	55

303. *Parquet* idem, *les bâtis extérieurs de* 15 *lignes d'épaisseur, ceux inférieurs de* 12 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extérieurs, 3 t. $\frac{3}{4}$, à 2 f. 40 c.	9	00

	fr.	c.
Report.	9	00
Bois pour les bâtis intérieurs, 1 t. $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 96 c.	3	10
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{5}{12}$, à 1 f. 79 c.	9	70
Sciage pour bâtis extérieurs, 5 toises $\frac{1}{6}$, à 6 minutes, 31 minutes, ci.	0	36
— pour les bâtis intérieurs, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 4 minutes, 17 min., ci.	0	20
1er DÉBOURSÉ. . . .	22	36
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	23
Façon, 33 heures 37 min., à 32 c. l'heure. . .	10	75
Pose, 13 heures 15 min., à 32 c., ci.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	50
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	42	39
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	06
Valeur de la toise superficielle.	49	45

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis extérieurs, 1 toise.
— pour les bâtis intérieurs, $\frac{42}{100}$ de toise.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{43}{100}$.
Façon et pose, 12 heures 3 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	05

304. *Parquet* idem, *les bâtis extérieurs de* 18 *lignes, ceux intérieurs de* 12 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis extérieurs, 4 t. $\frac{1}{6}$, à 2 fr. 40 c.	10	00
— pour les autres bâtis, *idem* qu'au n° 303. .	3	10
— pour les panneaux, 5 t. $\frac{5}{12}$, à 1 fr. 90 c. . .	10	30
	23	40

	fr.	c.
Ci-contre.	23	40
Sciage des bâtis extérieurs et intérieurs, *idem* qu'au n° 303, ci.	0	56
1er DÉBOURSÉ.	23	96
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	39
Façon, 35 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	11	35
Pose, 14 heures 25 min., à 32 c.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	66
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	45	26
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	54
Valeur de la toise superficielle.	52	80

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis extérieurs, 1 toise $\frac{10}{100}$.
— pour les bâtis intérieurs, $\frac{42}{100}$ de toise.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{43}{100}$.
Façon et pose, 13 heures 10 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	93

305. *Derrière d'armoire ou de bibliothèque fait en parquets à petits panneaux, les bâtis de 12 lignes et les panneaux de 4 à 5 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 96 c.	8	98
— pour panneaux, 6 t. $\frac{1}{12}$, à 1 fr. 50 c.	9	12
Sciage des bâtis, 9 t. $\frac{1}{3}$, à 4 min., 37 min., ci. .	0	43
1er DÉBOURSÉ.	18	53
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	1	85
Façon, 31 heures 35 min., à 32 c. l'heure, ci. .	10	10
	30	48

	fr.	c.
Report.	30	48
Pose, 12 heures 30 min., à 32 c., ci.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	35
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	37	13
Bénéfice, un 6e du tout.	6	19
Valeur de la toise superficielle.	43	32

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{21}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{61}{100}$.
Façon et pose, 11 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	11	43

306. *Derrière d'armoire* idem, *les bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 t. $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c.	11	00
— pour les panneaux, 6 toises $\frac{1}{12}$, à 1 fr. 79 c.	10	91
Sciage des bâtis, 9 toises $\frac{1}{3}$, à 6 min., 56 min.	0	65
1er DÉBOURSÉ.	22	56
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	2	25
Façon, 33 heures 35 min., à 32 c. l'heure. . . .	10	75
Pose, 13 heures 15 minutes, à 32 c.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	50
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	42	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	10
Valeur de la toise superficielle.	49	71

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{21}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{61}{100}$.		
Façon et pose, 12 heures 21 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	12

307. *Derrière d'armoire* idem, *avec bouvement simple sur l'arête des battans, les bâtis de* 12 *lignes et les panneaux de* 4 *à* 5 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 305.	20	68
Façon, 35 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	11	35
Pose, *idem* qu'au n° 302.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	56
DÉBOURSÉ.	38	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	43
Valeur de la toise superficielle.	45	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{21}{100}$, *id.* qu'au n° 305.		
— pour panneaux, 1 toise $\frac{61}{100}$, *idem* qu'au n° 305.		
Façon et pose, 12 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	87

308. *Les mêmes parquets avec bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 306.	25	11
Façon, 37 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	00
	37	11

	fr.	c.
Report.	37	11
Pose, *idem* qu'au n° 303.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	71
DÉBOURSÉ.	44	07
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	34
Valeur de la toise superficielle.	51	41

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{21}{100}$, *idem* qu'au n° 306.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{61}{100}$, *idem* qu'au n° 306.
Façon et pose, 13 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	56

309. *Lambris d'assemblage, panneaux à glace, les bâtis de 12 lignes et les panneaux de 6 à 7 lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 96 c.	8	16
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 79 c.	10	00
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 4 min., 35 min. .	0	41
1er DÉBOURSÉ. . . .	18	57
Déchet par les coupes et choix de bois, un 8e, ci.	2	32
Façon, 29 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	45
Pose, 12 heures 30 minutes.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	24
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ de livre.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	36	88
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	14
Valeur de la toise superficielle.	43	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.		
Façon et pose, 11 heures 6 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	37

310. *Lambris*, idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 2 fr. 40 c. . . .	10	00
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 309. . .	10	00
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 minutes, 53 min., à 70 c. .	0	62
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	20	62
Déchet par les coupes et choix de bois, un 8^e^, ci.	2	58
Façon, 30 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	80
Pose, 13 heures 15 minutes.	4	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	34
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ de livre.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	39	89
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	6	65
Valeur de la toise superficielle.	46	54

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 309.		
— pour panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$, *id.* qu'au n° 309.		
Façon et pose, 11 heures 35 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	27

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois étant vu derrière, un 10^e^ en sus.	2	00

	fr.	c.
Report.	2	00
Pour main-d'œuvre, un 6e en plus de la façon, suivant l'usage.	1	63
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	27
DÉBOURSÉ.	3	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	65
Valeur du second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	55
En mètre superficiel.	1	20

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	2	00
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon, ci. .	2	45
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. .	0	41
DÉBOURSÉ.	4	86
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	81
Valeur du second parement étant arasé.		
En toise superficielle.	5	67
En mètre superficiel.	1	49

311. *Lambris*, id. *qu'au précédent, les bâtis de* 15 *lig.* id. *et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, *id.* qu'au n° 310, ci.	10	00
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 90 c.	10	60
Sciage, *idem* qu'au n° 310, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	21	22

	fr.	c.
Ci-contre.	21	22
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	65
Façon, 31 heures 15 min., à 32 c. l'heure. . . .	10	00
Pose, 13 heures 15 minutes.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	37
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	40	79
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	80
Valeur de la toise superficielle.	47	59

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$ *idem.*
— pour panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$ *idem.*
Façon et pose, 11 heures 44 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	55

312. *Lambris,* idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 18 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{11}{18}$, à 2 fr. 40 c. . . .	11	80
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 311. . .	10	60
Sciage, *idem* qu'au n° 310, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	23	02
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	88
Façon, 32 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	50
Pose, 14 heures 25 minutes.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	52
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *id.*	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	43	82
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	30
Valeur de la toise superficielle.	51	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$, *idem* qu'au n° 309.		
Façon et pose, 12 heures 28 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	49

Valeur du second parement de ce lambris étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de plus, ci.	2	24
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, *id.* . . .	1	75
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	29
DÉBOURSÉ.	4	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	71
Valeur de ce second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	99
En mètre superficiel.	1	32

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix, un 10e de la valeur des bois, ci. . . .	2	24
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon, ci. .	2	62
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	44
DÉBOURSÉ.	5	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	88
Valeur de ce second parement étant arasé.		
En toise superficielle.	6	18
En mètre superficiel.	1	63

313. *Lambris,* idem *qu'au précédent, mais les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{11}{12}$, *id.* qu'au n° 312.	11	80
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 96 c. .	10	95
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *id.* qu'au n° 310.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . .	23	37
Déchet par les coupes et choix, un 8^{e}, ci. . . .	2	92
Façon, 33 heures 35 minutes, à 32 c. l'h. . . .	10	75
Pose, 15 heures 40 min., à 32 c.	5	00
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	62
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre, à 1 f. 20 c., ci.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	45	06
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	7	51
Valeur de la toise superficielle.	52	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$, *idem* qu'au n° 312.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.
Façon et pose, 13 heures.

Valeur du mètre superficiel.	13	87

314. *Lambris,* idem *qu'au précédent, les bâtis de* 2^{o} *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 79 c. la t., ci.	15	56
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, *id.* qu'au n° 313.	10	95
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$ à 10 min., 1 heure 28 min., ci.	1	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	27	54
Déchet par les coupes, *idem* un 8^{e}, ci.	3	44
Façon, 37 heures 30 min., à 32 c. l'heure, ci. . .	12	00
	42	98

	fr.	c.
Report.	42	98
Pose, 18 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	00
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre, ci.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	52	38
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	73
Valeur de la toise superficielle.	61	11

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{86}{100}$ de toise.
— pour panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$, *id.* qu'au n° 313.
Façon et pose, 14 heures 50 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	12

Valeur du second parement de ce lambris étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix, un 10e en sus des bois ci-dessus. . .	2	65
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	2	00
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	33
DÉBOURSÉ.	4	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	83
Valeur de ce second parement blanchi.		
En toise superficielle.	5	81
En mètre superficiel.	1	53

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois *idem*, un 10e, ci.	2	65
Pour façon, un quart en sus de la façon. . . .	3	00
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	50
DÉBOURSÉ.	6	15

	fr.	c.
Ci-contre.	6	15
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	02

Valeur du second parement étant arasé.

En toise superficielle.	7	17
En mètre superficiel.	1	89

315. *Lambris à table saillante sans moulure, les bâtis de* 12 *lignes et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, *idem* qu'au n° 309.	8	16
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 311. . .	10	60
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 309.	0	41
1er DÉBOURSÉ. . . .	19	17
Déchet pour choix de bois et coupes, $\frac{1}{8}$, ci. . .	2	39
Façon, 30 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure.	9	80
Pose, 12 heures 30 minutes, *idem* qu'au n° 309, à 32 c., ci.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	30
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	37	96
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	33
Valeur de la toise superficielle.	44	29

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem* qu'au n° 309.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$, *idem* qu'au n° 311.

	fr.	c.
Façon et pose, 11 heures 23 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	68

316. *Lambris* idem, *les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 311.	24	17
Façon, 31 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	15
Pose, 13 h. 15 m., à 32 c., *idem* qu'au n° 311. .	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	40
DÉBOURSÉ.	40	97
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	83
Valeur de la toise superficielle.	47	80

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.		
Façon et pose, 11 heures 52 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	61

Valeur du second parement de ce lambris étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix, un 10e en sus du montant du bois. .	2	06
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon.	1	69
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	28
DÉBOURSÉ.	4	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	67
Valeur de ce second parem. étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	70
En mètre superficiel.	1	23

317. *Lambris* idem, *les bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 310.	10	00
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 313. . .	10	95
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 310.	0	62
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	21	57
Déchet pour le choix du bois et des coupes, un 8^e^.	2	70
Façon, 32 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	35
Pose, *idem* qu'au n° 312, ci.	4	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	49
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	42	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	7	02
Valeur de la toise superficielle.	49	13

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.
Façon et pose, 12 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	92

318. *Lambris* idem, *mais les bâtis de* 18 *lignes et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 313, ci.	26	69
Façon, 33 heures 35 min., *idem* qu'au n° 313. .	10	75
Pose, *idem* qu'au n° 313, ci.	5	00
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	62
DÉBOURSÉ.	45	06
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	7	51
Valeur de la toise superficielle.	52	57

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$, *id.* qu'au n° 313.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.		
Façon et pose, 13 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	13	87

319. *Lambris* idem, *les bâtis de* 18 *lignes et les panneaux de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, pour les bâtis, *idem* qu'au n° 313.	11	80
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c.	13	40
Sciage, *idem* qu'au n° 313, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ.	25	82
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci. . . .	3	23
Façon, 34 heures 25 min., à 32 c. l'heure. . .	11	00
Pose, 17 heures 10 minutes, ci.	5	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	75
Colle, $\frac{1}{2}$ livre, ci.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	48	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	15
Valeur de la toise superficielle.	57	05

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{47}{100}$.		
Façon et pose, 13 heures 37 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	15	05

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e en sus du montant. .	2	52

	fr.	c.
Ci-contre.	2	52
Façon, un 6e en sus de la façon.	1	83
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	31
DÉBOURSÉ.	4	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	78
Valeur du second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	5	44
En mètre superficiel.	1	43

320. *Lambris assemblé à bouvement simple de* 6 *à* 9 *lignes de profil, les bâtis de* 12 *lignes, les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciages, déchets et colle, *idem* qu'au n° 309.	21	19
Façon, 31 heures 35 min., à 32 c. l'heure. . .	10	10
Pose, *idem* qu'au n° 309, ci.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	35
DÉBOURSÉ.	37	64
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	27
Valeur de la toise superficielle.	43	91

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 309.
Façon et pose, 11 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	11	59

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e en sus, ci.	1	81

	fr.	c.
Report.	1	81
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	68
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	28
DÉBOURSÉ.	3	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	63
Valeur du second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	40
En mètre superficiel.	1	16

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois du second parement visible. .	1	81
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon, ci. .	2	53
Pour faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre. . .	0	42
DÉBOURSÉ.	4	76
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	79
Valeur du second parement arasé.		
En toise superficielle.	5	55
En mètre superficiel.	1	47

Valeur du second parement étant avec moulure.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*, ci.	1	81
Main-d'œuvre, un tiers de la façon, selon l'usage.	3	36
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	56
DÉBOURSÉ.	5	73
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	95
	6	68

	fr.	c.
Ci-contre.	6	68
Valeur de ce double parement.		
En toise superficielle.	6	68
En mètre superficiel.	1	76

321. *Lambris à bouvement*, idem *au précédent, mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, colle et déchet, *idem* qu'au n° 310.	23	50
Façon, 32 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	50
Pose, *idem* qu'au n° 310.	4	25
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	2	46
DÉBOURSÉ.	40	71
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	78
Valeur de la toise superficielle.	47	49

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 310.		
Façon et pose, 12 heures 8 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	53

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e de plus-value, ci.	2	00
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	75
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	29
DÉBOURSÉ.	4	04
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	67
	4	71

	fr.	c.
Report.	4	71
Valeur du second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	71
En mètre superficiel.	1	24

Valeur du second parement étant avec moulure.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*.	2	00
Façon en plus, un tiers, ci.	3	50
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . . .	0	58
DÉBOURSÉ.	6	08
Bénéfice, un 6e du tout.	1	01
Valeur du second parement étant double.		
En toise superficielle.	7	09
En mètre superficiel.	1	87

322. *Lambris et porte à placard, à bouvement simple* idem, *et à double parement, divisé en cinq panneaux égaux sur la hauteur, les bâtis de* 4° $\frac{1}{2}$ *de largeur réduit, sur* 15 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	13	40
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 79 c.	8	49
Sciage, 10 toises, à 6 min. par toise, 1 heure. .	0	70
1er DÉBOURSÉ.	22	59
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	82
Et pour choix de bois, par rapport au double parement, un 10e, ci.	2	26
Façon pour un parement, 37 heures 30 min. . .	12	00
	39	67

	fr.	c.
Ci-contre.	39	67
Plus-value de main-d'œuvre pour le second parement, un tiers, ci.	4	00
Pose, 13 heures 15 min., *idem* qu'au n° 310. . .	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	37
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	51	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	60
Valeur de la toise superficielle *.	60	19

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{47}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{25}{100}$.
Façon et pose, compris le double parement, 16 heures 42 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	91

323. *Lambris à bouvement simple* idem, *les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 311, ci.	24	17
Façon, 33 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	70
Pose, *idem* qu'au n° 311, ci.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	49
DÉBOURSÉ.	41	61

* Le lambris ou porte ordinaire, détaillé au n° 321, s'élève, étant à double parement, à 54 fr. 58 cent. Celui détaillé au n° 322, ayant cinq panneaux égaux sur la hauteur, genre de décor moderne qui oblige de donner plus de largeur aux bâtis et fait augmenter le prix de la main-d'œuvre, s'élève à 60 fr. 19 cent.; la différence entre ces deux sortes de

	fr.	c.
Report.	41	61
Bénéfice, un 6e du tout.	6	93
Valeur de la toise superficielle.	48	54

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 311.
Façon et pose, 12 heures 19 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	12	81

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois pour le second parement, un 10e, ci.	2	06
Main-d'œuvre, un 6e de plus, selon l'usage. . .	1	78
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	30
DÉBOURSÉ.	4	14
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	69

Valeur du second parement blanchi.

En toise superficielle.	4	83
En mètre superficiel.	1	27

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Choix de bois, *idem* un 10e, ci.	2	06
Main-d'œuvre, un quart en sus, ci.	2	67
	4	73

portes est donc de 5 fr. 61 cent. par toise; on peut en déduire que les portes qui n'auront que quatre panneaux sur la hauteur, ne vaudront plus que 58 fr. 70 c., et celles qui n'auront que trois panneaux égaux, ne devront être payées que 56 fr. 80 cent. la toise superficielle.

	fr.	c.
Ci-contre.	4	73
Faux frais sur cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	45
DÉBOURSÉ.	5	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	86

Valeur du second parement arasé.

En toise superficielle.	6	04
En mètre superficiel.	1	59

Valeur du second parement avec moulure.

	fr.	c.
Choix de bois, *idem*.	2	06
Main-d'œuvre, un tiers de plus, ci.	3	56
Faux frais, un 6e de cette façon.	0	59
DÉBOURSÉ.	6	21
Bénéfice, un 6e du tout.	1	03

Valeur du double parement.

En toise superficielle.	7	24
En mètre superficiel.	1	91

324. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 312, ci.	26	20
Façon, 35 heures, à 32 c. l'heure.	11	20
Pose, *idem* qu'au n° 312.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	2	63
DÉBOURSÉ. . . .	44	63

	fr.	c.
Report.	44	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	44
Valeur de la toise superficielle.	52	07

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 312.
Façon et pose, 13 heures 3 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	73

325. *Lambris* idem *à bouvement, les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 313, ci	26	69
Façon, 36 heures, à 32 c. l'heure.	11	50
Pose, *idem* qu'au n° 313.	5	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	75
DÉBOURSÉ.	45	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	66
Valeur de la toise superficielle.	53	60

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 313.
Façon et pose, 13 heures 38 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	14

326. *Lambris* idem, *mais les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 314.	31	38

	fr.	c.
Ci-contre.	31	38
Façon, 39 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	12	60
Pose, *idem* qu'au n° 314.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	10
DÉBOURSÉ.	53	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	85
Valeur de la toise superficielle.	61	93

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 314.
Façon et pose, 15 heures 20 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	34

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de plus.	2	27
La main-d'œuvre, un 6e de plus de la façon. . .	2	10
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . . .	0	35
DÉBOURSÉ.	4	72
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	78

Valeur du second parement blanchi.

En toise superficielle.	5	50
En mètre superficiel.	1	45

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem*.	2	27
Main-d'œuvre, un quart de la façon.	3	15
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	52
DÉBOURSÉ.	5	94

	fr.	c.
Report.	5	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	99

Valeur du second parement arasé.

En toise superficielle.	6	93
En mètre superficiel.	1	83

Valeur du second parement avec moulure.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem*.	2	27
Façon, un tiers en sus.	4	20
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . . .	0	70
DÉBOURSÉ.	7	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	19

Valeur du double parement.

En toise superficielle.	8	36
En mètre superficiel.	2	20

327. *Lambris assemblé à petits cadres de* 15 *à* 18 *lignes de profil, les bâtis de* 12 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 309.	21	19
Façon, 32 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	50
Pose, *idem* qu'au n° 309.	4	00
Faux frais; un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	42
DÉBOURSÉ.	38	11
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	35
Valeur de la toise superficielle.	44	46

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 309.		
Façon et pose, 11 heures 58 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	43

328. *Lambris à petit cadre* idem, *mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 310, ci.	23	50
Façon, 34 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	10	90
Pose, *idem* qu'au n° 310.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	52
DÉBOURSÉ.	41	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	86
Valeur de la toise superficielle.	48	03

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 310.		
Façon et pose, 12 heures 14 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	67

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*.	2	00
Façon, un 6e de plus.	1	82
Faux frais, un 6e de cette façon, ci.	0	30
DÉBOURSÉ.	4	12

	fr.	c.
Report.	4	12
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68

Valeur du second parement étant blanchi.

En toise superficielle.	4	80
En mètre superficiel.	1	27

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem* un 10e, ci.	2	00
Façon, un quart de plus.	2	72
Faux frais, un 6e de cette façon, ci.	0	45
DÉBOURSÉ.	5	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	86

Valeur du second parement arasé.

En toise superficielle.	6	03
En mètre superficiel.	1	59

Valeur du second parement avec moulure.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*.	2	00
Façon, un tiers de plus *.	3	63
Faux frais de cette façon, un 6e, ci.	0	61
DÉBOURSÉ.	6	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	04
	7	28

* *Voyez* l'observation, chapitre 55.

	fr.	c.
Ci-contre.	7	28
Valeur du double parement.		
En toise superficielle.	7	28
En mètre superficiel.	1	92

329. *Lambris à petit cadre* idem, *les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 311.	24	17
Façon, 34 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	11	10
Pose, *idem* qu'au n° 311.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	56
DÉBOURSÉ.	42	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	01
Valeur de la toise superficielle *.	49	09

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 311.		
Façon et pose, 12 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	12	95

330. *Lambris* idem *ci-dessus, mais les bâtis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 312.	26	20

* On voit d'après les quatre chapitres qui précèdent sous les numéros 311, 316, 323 et 329, que les quatre sortes de lambris qui y sont détaillées, ne diffèrent dans leur prix, du moins au plus, que de 1 fr. 50 c. par toise; on pourrait donc sans inconvénient n'en faire qu'une classe, en prenant pour prix commun celui des lambris à bouvement simple.

	fr.	c.
Report.	26	20
Façon, 36 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. . .	11	60
Pose, *idem* qu'au n° 312.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	70
DÉBOURSÉ.	45	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	52
Valeur de la toise superficielle.	52	62

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 312.		
Façon et pose, 13 heures 21 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	88

331. *Lambris* idem, *les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 313.	26	69
Façon, 37 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	11	90
Pose, *idem* qu'au n° 313.	5	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	82
DÉBOURSÉ.	46	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	73
Valeur de la toise superficielle.	54	14

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 313.		
Façon et pose, 13 heures 58 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	28

332. *Lambris à petit cadre* idem, *les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 314.	31	38
Façon, 40 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	13	00
Pose, *idem* qu'au n° 314.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	16
DÉBOURSÉ.	53	54
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	92
Valeur de la toise superficielle.	62	46

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 314.		
Façon et pose, 15 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	16	48

333. *Lambris* idem, *les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 79 c. . .	15	56
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2. fr. 40 c.	13	40
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 10 min., 88 min. .	1	02
1er DÉBOURSÉ.	29	98
Déchet dans les coupes, un 8e, ci.	3	75
Façon, 47 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	30
Pose, 20 heures 20 minutes.	6	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	63
Colle, $\frac{1}{2}$ livre.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	59	76
Bénéfice, un 6e de la main-d'œuvre. . .	9	96
Valeur de la toise superficielle.	69	72

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, $\frac{86}{100}$ de toise.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{42}{100}$.		
Façon et pose, 18 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	18	40

Valeur du précédent lambris pour son second parement blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de plus.	2	90
Façon, un 6e de plus.	2	55
Faux frais de cette façon, le 6e, ci.	0	42
DÉBOURSÉ.	5	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	98

Valeur du double parement étant blanchi.

En toise superficielle.	6	85
En mètre superficiel.	1	80

Valeur du second parement arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem* le 10e, ci.	2	90
Main-d'œuvre, un quart de la façon.	3	82
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. .	0	64
DÉBOURSÉ.	7	36
Bénéfice, un 6e du tout.	1	22

Valeur du second parement étant arasé.

La toise superficielle.	8	58
Le mètre superficiel.	2	26

Valeur du second parement avec moulure.

	fr.	c.
Choix de bois, *idem* un 10e, ci.	2	90
Main-d'œuvre, un tiers de la façon.	5	10
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	85
DÉBOURSÉ.	8	85
Bénéfice, un 6e du tout.	1	47
Valeur du double parement.		
La toise superficielle.	10	32
Le mètre superficiel.	2	72

334. *Lambris assemblé à cadres de* 12 *à* 18 *lignes de profil, ravalés dans les battans, les bâtis pris en bois de* 15 *lignes, remplis de panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'ép., brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 310.	23	50
Façon, 44 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	20
Pose, *idem* qu'au n° 310.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	07
DÉBOURSÉ.	45	02
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	50
Valeur de la toise superficielle.	52	52

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 310.		
Façon et pose, 15 heures 12 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	13	86

335. *Lambris à cadres ravalés* idem, *les bâtis pris en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 40 c. . .	11	80
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 79 c. .	10	00
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 312. .	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	22	42
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci. . . .	2	80
Façon, 48 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	40
Pose, 14 heures 5 minutes, à 32 c.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	32
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	48	74
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	12
Valeur de la toise superficielle.	56	86

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 312.
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 309.
Façon et pose, 16 heures 26 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	15	00

336. *Lambris* idem, *mais les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 312, ci.	26	20
Façon, 48 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	60
Pose, *idem* qu'au n° 312.	4	60
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	3	36
DÉBOURSÉ. . . .	49	76
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	29
Valeur de la toise superficielle.	58	05

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 312.		
Façon et pose, 16 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	15	32

337. *Lambris à cadres ravalés* idem, *les bâtis pris en bois de 2°, les panneaux de 8 à 9 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 79 c., ci. .	15	56
— pour les panneaux, 5 tois. $\frac{7}{12}$, *id.* qu'au n° 312.	10	60
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 314.	1	03
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	27	19
Déchet par les coupes et choix de bois, un 8^e^, ci. .	3	40
Façon, 60 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	19	25
Pose, 18 heures, à 32 c.	5	75
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	16
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	60	05
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	10	01
Valeur de la toise superficielle.	70	06

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 314.		
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 311.		
Façon et pose, 20 heures 37 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	18	16

338. *Lambris* id., *mais les panneaux de 12 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, sciage, déchet et colle, *idem* qu'au n° 314.	31	38

	fr.	c.
Report.	31	38
Façon, 64 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	20	50
Pose, *idem* qu'au n° 314.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	42
DÉBOURSÉ TOTAL. .	62	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	38
Valeur de la toise superficielle.	72	68

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 314.
Façon et pose, 21 heures 51 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	18

Valeur du double parement étant ravalé de cadres semblables à ceux du parement.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e de plus.	2	65
Pour main-d'œuvre, un tiers de la façon.	6	83
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	1	14
DÉBOURSÉ.	10	62
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	77

Valeur du second parement de ce lambris.

La toise superficielle.	12	39
Le mètre superficiel *.	3	27

* Les doubles paremens des lambris ci-dessus à cadres ravalés, étant ou blanchis ou arasés, sont de même valeur que ceux détaillés pour les lambris à petits cadres qui les précèdent.

339. *Lambris à grands cadres de 2° de profil, embrevés avec des bâtis de 12 lignes, remplis de panneaux de 6 à 7 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 96 c. la t. .	8	16
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 1 fr. 79 c.	9	02
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{7}$, de chêne de 15 lig., à 2 fr. 40 c. la toise.	5	14
Sciage pour les bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 4 m., 35 m. .	0	41
— pour les cadres, 8 toises, à 6 min., 48 min. .	0	56
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	23	29
Déchet par les coupes et choix, un 8^e^, ci. . . .	2	91
Façon, 44 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	20
Pose, 13 heures 15 minutes, à 32 c.	4	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	3	07
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	48	02
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	8	00
Valeur de la toise superficielle.	56	02

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{56}{100}$ de toise.
Façon et pose, 15 heures 13 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	14	78

340. *Le même lambris, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, sciage des bâtis, *idem* ci-dessus, ci.	17	59
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{8}$ de chêne de 18 lignes, à 2 fr. 40 c., ci.	6	00
	23	59

	fr.	c.
Report.	23	59
Sciage des cadres, *idem* ci-dessus.	0	56
1er DÉBOURSÉ.	24	15
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	02
Et pour choix des bois du double parement, un 10e, ci.	2	32
Façon, 44 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	20
Pour main-d'œuvre du double parement, un tiers en sus.	4	73
Pose, *idem* ci-dessus.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	86
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	56	83
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	47
Valeur de ce lambris à double parement.	66	30

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et pann., *id.* qu'au n° 339.
— pour les cadres, $\frac{66}{100}$ de toise.
Façon, compris le double parement et pose, 19 heures.

Valeur du mètre superficiel.	17	50

341. *Lambris à grands cadres* idem, *les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 2 f. 40 c. la toise.	10	00
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 339. . . .	9	02
— pour les cadres, *idem* qu'au n° 340.	6	00
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 min., 53 min.	0	62
— des cadres, *idem* qu'au n° 340.	0	56
1er DÉBOURSÉ. . . .	26	20

	fr.	c.
Ci-contre.	26	20
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci.	3	28
Façon, 48 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure.	15	40
Pose, 14 heures 5 minutes, à 32 c.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	32
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	53	00
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	8	83
Valeur de la toise superficielle.	61	83

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$, *idem*.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{66}{100}$ de toise.
Façon et pose, 16 heures 26 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	16	32

342. *Lambris*, id. *qu'au précédent, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 341.	19	02
— pour cadres, 1 toise $\frac{17}{24}$ de doublette, à 4 f. 79 c.	8	19
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 341.	0	62
— des cadres, 8 toises, à 10 min., 1 h. 20 min.	0	93
1er DÉBOURSÉ. . . .	28	76
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	60
Et pour choix de bois pour le double parement, un 10e.	2	72
Façon, 48 heures 10 minutes, *idem* qu'au n° 341.	15	40
Pour celle du double parement, un tiers en sus. .	5	13
Pose, comme ci-dessus.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	17
	64	28

	fr.	c.
Report.	64	28
Colle, comme ci-dessus.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	64	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	76
Valeur de la toise superficielle.	75	34

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 341.
— pour les cadres, $\frac{45}{100}$ de toise.
Façon, compris double parement et pose, 20 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel à 2 paremens.	19	87

343. *Lambris à un parement, les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et cadres, *id.* nos 340 et 341. .	16	00
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 1 fr. 90 c.	9	58
Sciage des bâtis et des cadres, *idem* qu'au n° 341.	1	18
1er DÉBOURSÉ. . . .	26	76
Déchet par les coupes et choix de bois, un 8e, ci.	3	34
Façon, 48 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	60
Pose, *idem* qu'au n° 341.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	35
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	53	85
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	97
Valeur de la toise superficielle.	62	82

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 t. $\frac{10}{100}$ *idem* n° 341.

	fr.	c.
Bois pour les panneaux, 1 t. $\frac{33}{100}$, *id.* n° 340.		
— pour les cadres, $\frac{66}{100}$ de toise, *id.* n° 341.		
Façon et pose, 16 heures 35 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	16	57

Valeur du second parement de ce lambris étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e en sus, ci.	2	55
Façon, un 6e de plus.	2	60
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . . .	0	43
DÉBOURSÉ.	5	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	93
Valeur du second parement étant blanchi.		
La toise superficielle.	6	51
Le mètre superficiel.	1	71

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e en sus, ci.	2	55
Façon, un quart de plus, ci.	3	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	65
DÉBOURSÉ.	7	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	18
Valeur du second parement étant arasé.		
La toise superficielle.	8	28
Le mètre superficiel.	2	18

344. *Le même lambris étant à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 343, ci.	19	58

	fr.	c.
Report.	19	58
Bois pour les cadres, *idem* qu'au n° 342, ci. . .	8	19
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 341, ci.	0	62
— des cadres, *idem* qu'au n° 342, ci.	0	93
DÉBOURSÉ.	29	32
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	66
Pour choix de bois du double parement, un 10e, ci.	2	78
Façon, 48 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	15	60
Pour main-d'œuvre du second parement, un tiers de plus, ci.	5	20
Pose, *idem* qu'au n° 341, ci.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	22
Colle des panneaux, *idem* qu'au n° 341, ci. . . .	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	65	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	93
Valeur de la toise superficielle.	76	51

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et pann., *id.* qu'au n° 343.
— pour les cadres, *idem* qu'au n° 342.
Façon et pose, compris le double parement, 20 heures 52 min.
Valeur du mètre superficiel de ce lambris à double parement. 20 19

345. *Lambris où porte à grands cadres* idem, *et à double parement, divisé en* 5 *panneaux égaux sur la hauteur, les bâtis de* 3 ° $\frac{1}{3}$ *de largeur réduite en œuvre, et* 3° 10 *lignes compris languette d'embrevement dans les cadres, sur* 15 *lignes d'épaisseur, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{19}{24}$, à 2 fr. 40 c. . .	11	50

	fr.	c.
Ci-contre.	11	50
Bois pour les panneaux, 3 toises $\frac{5}{8}$, à 1 fr. 90 c. .	6	89
— pour les cadres, 2 t. de doublettes, à 4 fr. 79 c.	9	58
Sciage des bâtis, 10 toises, à 6 min., 1 heure. .	0	70
— des cadres, 9 t. $\frac{1}{4}$ à 10 m., 1 heure 37 min.	1	14
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	29	81
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	3	73
Et pour choix de bois du double parement, un 10^e^ du montant.	2	80
Façon, 58 heures 30 min., pour le 1^er^ parement.	18	60
Pour le second parement, un tiers en sus, ci. . . .	6	20
Pose, *idem* qu'au n° 341, ci.	4	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	4	88
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	70	82
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	11	80
Valeur de la toise superficielle *.	82	62

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{26}{100}$.
— pour les panneaux, $\frac{95}{100}$ de toise.
— pour les cadres, $\frac{53}{100}$ de toise.
Façon et pose, compris le double parement, 32 heures 12 min.

Valeur du mètre superficiel.	21	80

* La porte à panneaux, ordinaire, détaillée au n° 344, s'élève, étant à double parement, à 76 fr. 51 c. Celle détaillée au n° 345, ayant cinq panneaux égaux sur la hauteur, genre de décoration moderne qui exige plus de largeur pour les bâtis, et fait augmenter le prix de la main-d'œuvre, s'élève à 82 fr. 62 c.; la différence entre ces deux sortes de portes est donc de 6 fr. 11 c. par toise; on peut en conclure que les portes qui n'auront que quatre panneaux égaux sur la hauteur, ne vaudront que 80 fr. 20 c., et que celles qui n'en auront que trois ne vaudront plus que 77 fr. 40 c. la toise superficielle.

346. *Lambris à grands cadres, les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, *idem* qu'au n° 335, ci.	11	80
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 343, ci. .	9	58
— pour les cadres, *idem* qu'au n° 342, ci. . .	8	19
Sciage des bâtis et des cadres, *idem* qu'aux n^{os} 341 et 342, ci.	1	55
1er DÉBOURSÉ. . . .	31	12
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	3	89
Façon, 51 heures 35 min., à 32 c. l'heure. . . .	16	50
Pose, 15 heures 10 minutes.	4	85
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	56
Colle, $\frac{1}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c., ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	60	22
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	10	03
Valeur de la toise superficielle.	70	25

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$.		
— pour panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.		
— pour cadres, $\frac{66}{100}$.		
Façon et pose, 17 heures 36 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	18	53

347. *Le même lambris, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, panneaux et cadres, *idem* ci-dessus, ci.	29	57
Sciage des bâtis et des cadres, *idem* qu'au n° 346.	1	55
1er DÉBOURSÉ.	31	12

	fr.	c.
Ci-contre.	31	12
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	89
Pour le choix des bois à cause du double parement, un 10e.	2	95
Façon comme ci-dessus.	16	50
Et pour le double parement, le tiers en sus. . . .	5	50
Pose, comme au n° 346, ci.	4	85
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	47
Colle des panneaux, $\frac{1}{4}$ de livre, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	69	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	60
Valeur de la toise superficielle.	81	18

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, en tout *idem* qu'au n° 346.
Façon et pose, compris double parement, 22 heures 10 minutes.

Valeur du mètre superficiel à 2 paremens.	21	42

348. *Lambris*, idem *qu'au précédent, mais les panneaux de 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et cadres, *id.* qu'au n° 346, ci.	19	99
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 1 fr. 96 c.	9	88
Sciage des bâtis et des cadres, *id.* qu'au n° 346. .	1	55
1er DÉBOURSÉ.	31	42
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	93
Façon, 54 heures 5 min., à 32 c. l'heure. . . .	17	30
Pose, 16 heures 25 minutes, à 32 c.	5	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	3	76
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	62	06

	fr.	c.
Report.	62	06
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	34
Valeur de la toise superficielle.	72	40

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et cadres, *id.* qu'au n° 346.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.
Façon et pose, 18 heures 33 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	10

349. *Lambris,* idem *au précédent, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, panneaux et cadres, sciage des bâtis et cadres, *idem* qu'au n° 348, ci.	31	42
Déchet par les coupes, un 8e, *idem* qu'au n° 348.	3	93
Et pour choix des bois du double parement, un 10e.	2	99
Façon pour le premier parement, *id.* qu'au n° 348.	17	30
Pour le double parement, un tiers en sus, ci. . .	5	76
Pose, *idem* qu'au n° 348.	5	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	72
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre.	0	40
DÉBOURSÉ.	71	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	96
Valeur de la toise superficielle.	83	73

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois, *idem* qu'au n° 348.
Façon et pose, compris double parement, 23 heures 22 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	22	10

350. *Lambris à grands cadres* idem, *les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 79 c. la toise.	15	56
— pour panneaux, 5 toises $\frac{1}{2}\frac{1}{4}$, à 1 fr. 96 c., ci.	9	88
— pour cadres, 1 toise $\frac{7}{8}$ de doublette, à 4 fr. 79 c.	8	98
Sciage des bâtis et des cadres, 16 toises $\frac{3}{4}$, à 10 min. par toise, 2 heures 48 min., à 70 c. l'heure, ci.	1	96
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	36	38
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	4	55
Façon, 64 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	20	50
Pose, 19 heures 35 minutes.	6	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	46
Colle des panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre, ci.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	72	54
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	12	09
Valeur de la toise superficielle.	84	63

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, $\frac{8\,6}{1\,0\,0}$ de toise.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{3\,3}{1\,0\,0}$.
— pour les cadres, $\frac{4\,9}{1\,0\,0}$ de toise.
Façon et pose, 22 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	22	33

Valeur du second parement de ce lambris étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois du second parement vu, un 10^e^.	3	44
Façon, un 6^e^ en sus, ci.	3	42
Faux frais, un 6^e^ de cette main-d'œuvre, ci.*.	0	57
DÉBOURSÉ.	7	43
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	1	24
	8	67

	fr.	c.
Report.	8	67
Valeur du second parement blanchi.		
La toise superficielle.	8	67
Le mètre superficiel.	2	29

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e *idem*, ci.	3	44
Façon, un quart de plus.	5	12
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	85
DÉBOURSÉ.	9	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	57
Valeur du second parement étant arasé.		
La toise superficielle.	10	98
Le mètre superficiel.	2	89

351. *Lambris* idem *ci-dessus, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, sciage des cadres et des bâtis, *idem* qu'au n° 350, ci.	27	40
Bois pour cadres, 2 toises $\frac{1}{16}$ de doublettes, à 4f. 79c.	9	88
1er DÉBOURSÉ. . . .	37	28
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	4	66
Pour choix de bois du double parement, un 10e, ci.	3	53
Façon du premier parement, 64 heures 5 min., *id.*	20	50
Façon du second parement, un tiers en sus. . . .	6	83
Pose, *idem* qu'au n° 350, ci.	6	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	60
Colle des panneaux, $\frac{1}{3}$ de livre, *idem*.	0	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	85	05

	fr.	c.
Ci-contre.	85	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	14	17
Valeur de ce lambris à deux paremens. .	99	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et les panneaux, *idem* qu'au n° 350.
— pour les cadres, $\frac{55}{100}$ de toise.
Façon et pose, 27 heures 42 minutes.

Valeur du mètre superficiel *.	26	18

352. *Lambris à grands cadres de* $2^{p}\frac{1}{2}$ *de profil, les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 343, ci. . . .	10	00
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{7}{12}$, à 1 fr. 90 c.	8	70
— pour les cadres en bois de 18 lignes, 3 toises $\frac{1}{24}$, ci.	7	30
Sciage des bâtis et cadres, *idem* qu'au n° 343. .	1	18
1er DÉBOURSÉ. . . .	27	18

* D'après les détails qui précèdent concernant les lambris, j'ai cherché une moyenne proportionnelle pour fixer la valeur de 3 en 3 lignes d'augmentation sur les épaisseurs, tant pour les bâtis que pour les panneaux, afin que, sans consulter chacun de ces détails et connaissant, par exemple, la valeur d'un lambris construit avec des bâtis de 12 lignes et des panneaux de 6 lignes d'épaisseur, on pût approximativement évaluer d'autres lambris établis avec des bois plus épais; voici le prix moyen que j'ai trouvé pour des lambris bruts derrière.

BATIS; pour 3 lig. de plus que ceux de 12 lig., la somme de	4 fr.	30 c.
PANNEAUX; pour 3 lignes de plus que ceux de 6 lignes et jusqu'à 12 lignes, la somme de.	1	25
— Et pour ceux de 12 à 18 lignes par trois lig., celle de. .	4	50

Les lambris étant vus des deux côtés.

BATIS; pour 3 lignes, la somme de.	4	75
PANNEAUX; pour les panneaux de 6 à 12 lignes, celle de. . .	1	80
— Et pour ceux de 12 à 18 lignes, celle de.	5	20

	fr.	c.
Report.	27	18
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	40
Façon, 51 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	16	60
Pose, *idem* qu'au n° 343.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	52
Colle, *idem* qu'au n° 343, ci.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	55	50
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	25
Valeur de la toise superficielle.	64	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 343.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{21}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{80}{100}$ de toise.
Façon et pose, 17 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	17	08

353. *Lambris*, idem *qu'au précédent, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et pann., *id.* qu'au n° 352. .	18	70
Pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{16}$ de doubl., à 4 f. 79 c.	9	88
Sciage des bâtis et cadres, *idem* qu'au n° 344. . .	1	55
1er DÉBOURSÉ. . . .	30	13
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	77
Pour choix des bois propres au double parement, un 10e.	2	86
Façon comme ci-dessus.	16	60
Pour le second parement, un tiers en sus. . .	5	53
Pose, *idem* ci-dessus.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	44
Colle, *idem* ci-dessus.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	68	13

	fr.	c.
Ci-contre.	68	13
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	39
Valeur de ce lambris à deux paremens. . .	79	52

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 352.
— pour les cadres, $\frac{54}{100}$ de toise.
Façon, compris double parement et pose, 22 heures.

Valeur du mètre superficiel à 2 paremens.	20	98

354. *Lambris à grands cadres faits de deux pièces sur la largeur du profil qui porte 3° de largeur, les bâtis de 15 lignes, et les panneaux de 6 à 7 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 343.	10	00
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{1}{12}$, à 1 fr. 79 c.	7	31
— pour la partie de derrière du cadre, 1 t. $\frac{2}{3}$ de bois de 18 lignes, à 2 fr. 40 c. la toise. .	4	00
— pour la partie du devant du cadre recevant le panneau, 2 t. $\frac{1}{4}$ de bois de 12 l., à 1 f. 96 c.	4	41
Sciage pour les bâtis, *idem* qu'au n° 343. . . .	0	62
— pour la première partie du cadre, 8 toises à 6 minutes, 48 minutes.	0	56
— pr la seconde partie, 7 t. $\frac{2}{3}$, à 4 m., 30 m.	0	35
1er DÉBOURSÉ. . . .	27	25
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	41
Façon, 61 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. .	19	80
Pose, *idem* qu'au n° 353.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	05
Colle, *idem* qu'au n° 353.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	59	31

	fr.	c.
Report.	59	31
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	89
Valeur de la toise superficielle.	69	20

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{8}{100}$.
— pour la première part. du cad., $\frac{44}{100}$ de t.
— pour la deuxième partie du cadre, $\frac{59}{100}$.
Façon et pose, 20 heures 3 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	18	26

355. *Lambris*, id. *qu'au précédent, mais à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, *id.* qu'au n° 354.	17	31
— pour la première partie des cadres, 1 toise $\frac{1}{12}$ de doublette, à 4 fr. 79 c. la toise, ci.	5	19
— pour la deuxième partie, 2 toises $\frac{7}{12}$ de bois de 18 lignes, à 2 fr. 40 c. la toise, ci. .	6	20
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 354, ...	0	62
— pour le premier cadre, 8 toises, à 10 m., 80 m.	0	93
— pour le second, 7 toises $\frac{2}{3}$, à 6 min., 46 min.	0	54
1er DÉBOURSÉ. . . .	30	79
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	85
Pour le choix de bois, un 10e sur les bois, ci. . .	2	87
Façon, *idem* qu'au n° 354, ci.	19	80
Pour le second parement, un tiers en sus, ci. . .	6	60
Pose, *idem* qu'au n° 354, ci.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	5	15
Colle des panneaux, *idem*.	0	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	73	86

	fr.	c.
Ci-contre.	73	86
Bénéfice, un 6e de la dépense.	12	31
Valeur de la toise à double parement *. .	86	17

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* qu'au n° 354.
— pour la première partie de cadre, $\frac{29}{100}$ de toise.
— pour la deuxième partie, $\frac{68}{100}$ de toise.
Façon et pose, 25 heures 25 minutes.

Valeur du mètre à deux paremens. . . .	22	74

356. *Lambris assemblé à petits cadres de* 15 *à* 18 *lignes de profil fait en bois de chêne de six années de sécheresse au moins, les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 2 f. 84 c. la toise.	11	83

* Le prix du lambris à grands cadres ordinaire de 2° de profil, d'après le détail n° 343, s'élève à 62 fr. 82 c., et celui de 2° ½ de profil n° 352, à 64 fr. 75 c.; différence, 1 fr. 93 c., qui sera ajoutée par chaque demi-pouce que porteront les grands cadres au-dessus de 2° de largeur.

Le prix du lambris idem, mais à double parement, s'élève à 76 fr. 51 c., et celui de 2° ½ de profil n° 353, à 79 fr. 52 c.; différence, 2 fr. 97 c., qui sera ajoutée par chaque demi-pouce que porteront les cadres à deux paremens au-dessus de 2° de profil.

Le prix du même lambris, n° 343, est de 62 fr. 82 c., et celui du n° 354 de 3° de profil, monte à 70 fr. 02 c., les panneaux ayant 8 à 9 lignes d'épaisseur; différence, 7 fr. 20 c.; pour ces douze lignes, ou 3 fr. 60 c., pour six lignes, somme qui sera ajoutée aux cadres faits de deux pièces, et qui auront 2° ½ de profil, et le même lambris à double parement n° 355, étant de 87 fr. 20 c., les panneaux ayant 8 à 9 lignes. La différence avec celui 344 est de 9 fr. 30 c. pour ces 12 lignes de profil, ou 4 fr. 65 c. pour six lignes, qui seront ajoutées aux lambris lorsque les cadres seront de même de deux pièces, et qu'ils seront à double paremeut.

	fr.	c.
Report.	11	83
Bois pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 08 c.	11	61
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, *id.* qu'au n° 310. . .	0	62
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	24	16
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	3	01
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 329.	18	21
DÉBOURSÉ TOTAL. .	45	28
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	7	55
Valeur de la toise superficielle.	52	83

Elémens pour un mètre superficiel, idem *en tout au* n° 329.

Valeur du mètre superficiel.	13	94

357. *Lambris en bois sec*, idem *ci-dessus, les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 5 fr. 68 c. la toise.	18	46
— pour panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 33 c. .	13	00
Sciage, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* qu'au n° 314.	1	03
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	32	49
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	4	06
Façon et pose, faux frais, colle, *id.* qu'au n° 332.	22	56
DÉBOURSÉ TOTAL. .	59	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	9	85
Valeur de la toise superficielle.	68	96

Elémens pour un mètre, idem *en tout qu'au* n° 332.

Valeur du mètre superficiel.	18	20

358. *Lambris assemblé à petits cadres, les bâtis en bois français de* 15 *lignes, et les panneaux en bois de Fontainebleau de* 6 *lignes d'épaisseur, brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* au n° 310.	10	00
— pour les panneaux, 6 toises, à 1 fr. 83 c. la t.	10	98
Sciage des bâtis, 8 toises $\frac{3}{4}$, *idem* au n° 310. . .	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	21	60
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	70
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 328.	17	97
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	42	27
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	04
Valeur de la toise superficielle.	49	31

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{10}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{58}{100}$.
Façon et pose, 11 heures 35 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	02

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e sur le montant de ces bois.	2	09
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon.	0	82
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e. . . .	0	30
DÉBOURSÉ.	4	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	70

Valeur du second parement étant blanchi.

La toise superficielle.	4	91
Le mètre superficiel.	1	29

Valeur de ce même lambris pour le double parement.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e *idem*, ci.	2	09
Pour main-d'œuvre, un tiers de la façon, ci. . .	3	63
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	61
DÉBOURSÉ.	6	33
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	05
Valeur du double parement.		
La toise superficielle.	7	38
Le mètre superficiel.	1	94

359. *Lambris,* idem *les bâtis de* 15 *lignes et les panneaux en bois de Fontainebleau de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 358, ci. . . .	10	00
— pour les panneaux, 6 toises, à 2 fr. 34 c. .	14	04
Sciage, *idem* qu'au n° 358, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	24	66
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	08
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 329.	18	21
DÉBOURSÉ TOTAL. .	45	95
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	66
Valeur de la toise superficielle.	53	61

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *id.* au n° 358.		
Façon et pose, 11 heures 44 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	14	14

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 10e, *idem*, ci.	2	40
Façon, un 6e de la main-d'œuvre.	1	85
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	31
DÉBOURSÉ.	4	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	76
Valeur du second parement étant blanchi.		
La toise superficielle.	5	32
Le mètre superficiel.	1	82

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Choix de bois, un 10e, *idem*.	2	40
Façon, un quart en sus.	2	77
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	46
DÉBOURSÉ.	5	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	94
Valeur du second parement étant arasé.		
La toise superficielle.	6	57
Le mètre superficiel.	1	73

Valeur du second parement avec des moulures.

	fr.	c.
Choix de bois, *idem*.	2	40
Façon, un tiers de la main-d'œuvre.	3	70
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	62
DÉBOURSÉ.	6	72
Bénéfice, un 6e du tout.	1	12
	7	84

	fr.	c.
Report.	7	84
Valeur du double parement.		
La toise superficielle.	7	84
Le mètre superficiel.	2	06

360. *Lambris à petits cadres*, idem *les bâtis en bois français de* 12 *lignes d'épaisseur et les panneaux en bois des Vosges de* 5 *lignes d'épaisseur* *.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *id.* qu'au n° 309, ci.	8	16
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. la toise.	11	16
Sciage, *idem* qu'au n° 309, ci.	0	41
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	19	73
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	2	47
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 327.	17	22
DÉBOURSÉ TOTAL. .	39	42
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	6	57
Valeur du mètre superficiel.	45	99

Les élémens pour un mètre, idem *en tout qu'au n°* 327.

Valeur du mètre superficiel.	11	82

361. *Lambris*, idem *qu'au précédent, mais les bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 310, ci.	10	00

* On donne ici quelques exemples de lambris faits avec d'autres bois que celui de Champagne, pour mettre à même de connaître de combien diffère le prix de ceux-ci avec celui des premiers.

	fr.	c.
Ci-contre.	10	00
Bois pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 50 c.	13	95
Sciage, *idem* qu'au n° 310, ci.	0	62
1^er^ DÉBOURSÉ.	24	57
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	3	07
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* qu'au n° 329, ci.	18	21
DÉBOURSÉ TOTAL. .	45	85
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	7	64
Valeur du mètre superficiel.	53	49

Les élémens pour un mètre sont idem *qu'au n°* 329.

Valeur du mètre superficiel.	14	10

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 12^e^, *idem*, ci.	2	00
Façon, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	1	85
Faux frais, un 6^e^ de cette main-d'œuvre. . . .	0	31
DÉBOURSÉ.	4	16
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	69
Valeur du second parement blanchi.		
La toise superficielle.	4	85
Le mètre superficiel.	1	27

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 12^e^ *idem*, ci.	2	00

	fr.	c.
Report.	2	00
Façon, un quart en sus de la main-d'œuvre. . .	2	77
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	46
DÉBOURSÉ.	5	23
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87
Valeur du second parement arasé.		
La toise superficielle.	6	10
Le mètre superficiel.	1	60

Valeur du double parement avec moulure.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 12e.	2	00
Pour main-d'œuvre, un tiers de la façon. . . .	3	70
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	62
DÉBOURSÉ.	6	32
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur du double parement.		
La toise superficielle.	7	37
Le mètre superficiel.	1	94

362. *Lambris en bois* idem, *mais les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 312, ci. . .	11	80
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 361, ci. .	13	95
Sciage, *idem* qu'au n° 312, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ.	26	37
Déchet pour les coupes, un 8e, ci.	3	29
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 330. .	19	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	48	86

	fr.	c.
Ci-contre.	48	86
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	14
Valeur de la toise superficielle.	57	00

Les élémens pour un mètre, idem *qu'au n°* 330.

Valeur du mètre superficiel.	15	04

363. *Lambris en bois* idem, *mais les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 362, ci. . . .	11	80
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 3 fr. 8 c. .	17	19
Sciage, *idem* qu'au n° 362, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ.	29	61
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	70
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 331.	20	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	53	43
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	90
Valeur de la toise superficielle.	62	33

Les élémens pour un mètre, idem *qu'au n°* 331.

Valeur du mètre superficiel.	16	44

364. *Lambris assemblé à grand cadre embrevé de 2° de profil, en bois des Vosges, les bâtis en bois français de* 15 *lignes d'épaisseur et les panneaux en bois des Vosges de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 341, ci. . .	10	00
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{2\,4}$, à 2 fr. 50 c.	12	61
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{4}$, bois de 18 lignes, à 4 fr. 35 c.	9	78
	32	39

	fr.	c.
Report.	32	39
Sciage des bâtis et des cadres, *id.* qu'au n° 341. .	1	18
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	33	57
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	4	20
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 343.	23	75
DÉBOURSÉ TOTAL. .	61	52
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	10	25
Valeur de la toise superficielle.	71	77

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* n° 343.
— pour les cadres, $\frac{50}{100}$.
Façon et pose, *idem* qu'au n° 343.

Valeur du mètre superficiel.	18	93

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 12^e^, ci.	2	70
Pour main-d'œuvre, un 6^e^ en sus, ci.	2	60
Faux frais, un 6^e^ de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	43
DÉBOURSÉ.	5	73
Bénéfice, un 6^e^ dû tout.	0	95
Valeur du second parement étant blanchi.		
La toise superficielle.	6	68
Le mètre superficiel.	1	75

Valeur du second parement arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, *idem*, un 12^e^.	2	70

	fr.	c.
Ci-contre.	2	70
Pour main-d'œuvre, un quart en sus.	3	90
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e, ci. .	0	65
DÉBOURSÉ.	7	25
Bénéfice, un 6e du tout.	1	21
Valeur du second parement arasé.		
La toise superficielle.	8	46
Le mètre superficiel.	2	23

365. *Valeur du précédent étant à double parement.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 364. .	22	61
— pour cadres, 2 toises $\frac{1}{4}$ de planche de 21 lignes, à 5 fr. 5 c.	11	36
Sciage des bâtis et des cadres, *id.* qu'au n° 344, ci.	1	55
1er DÉBOURSÉ.	35	52
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	4	44
Pour choix du bois du double panneau, un 12e, ci.	2	83
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 344.	29	82
DÉBOURSÉ TOTAL. .	72	61
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	12	10
Valeur de la toise superficielle.	84	71

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 343.		
— pour les cadres, *idem* qu'au n° 364.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 344.		
Valeur du mètre superficiel.	22	35

366. *Lambris* idem *à grand cadre, mais les bâtis de* 18 *lig., et les panneaux de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 346.	11	80
— pour les panneaux, n° 364; pour les cadres, n° 365, ci.	23	97
Sciage, *idem* qu'au n° 344; ci.	1	55
1er DÉBOURSÉ. . .	37	32
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	4	66
Façon, pose, faux frais et colle, *idem* qu'au n° 346, ci.	25	21
DÉBOURSÉ TOTAL . .	67	19
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	20
Valeur de la toise superficielle.	78	39

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{30}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.		
— pour les cadres, $\frac{59}{100}$ de toise.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 346.		
Valeur du mètre superficiel.	20	68

367. *Lambris*, idem *qu'au précédent, les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et cadres, *id.* qu'aux nos 346 et 365.	23	16
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 3 fr. 8 c.	15	53
Sciage de bâtis et des cadres, *idem* 344.	1	55
1er DÉBOURSÉ. . .	40	24
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	5	03
	45	27

	fr.	c.
Ci-contre.	45	27
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 348.	26	71
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	71	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	12	00
Valeur de la toise superficielle.	83	98

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* n° 348.
— pour les cadres, *idem* qu'au n° 365.
Façon et pose, *idem* qu'au n° 348.

Valeur du mètre superficiel.	22	15

368. *Lambris assemblé à petits cadres de* 15 *à* 18 *lignes de profil, les bâtis de bois de Fontainebleau de* 12 *lignes, et les panneaux en bois de Hollande de* 5 *lignes d'épaisseur et brut derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{5}{12}$, à 2 fr. 78 c. la toise.	12	27
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 22 c. .	12	39
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 327, ci.	0	41
1er DÉBOURSÉ. .	25	07
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	13
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 327.	17	22
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	45	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	57
Valeur de la toise superficielle.	52	99

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{17}{100}$.
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 309.

	fr.	c.
Façon et pose, *idem* qu'au n° 327.		
Valeur du mètre superficiel.	13	98

369. *Lambris* idem *qu'au précédent, les bâtis de* 15 *lignes et les panneaux de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 25 c. la toise.	14	35
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 77 c.	15	46
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 310.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . .	30	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci	3	80
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 329.	18	21
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	52	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	74
Valeur de la toise superficielle.	61	18

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *id.* n° 368.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 329.		
Valeur du mètre superficiel.	16	14

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 15e, ci.	1	99
Pour main-d'œuvre, un 6e de la façon, ci. . . .	1	85
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	31
DÉBOURSÉ. . . .	4	15
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	69
Le double parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	4	84
En mètre superficiel.	1	28

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix de bois, un 15e, ci.	1	99
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon. . . .	2	77
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. .	0	46
DÉBOURSÉ. . . .	5	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87
Le double parement étant arasé.		
En toise superficielle.	6	09
En mètre superficiel.	1	60

Valeur du double parement.

	fr.	c.
Pour choix des bois vus, un 15e.	1	99
Pour main-d'œuvre, un tiers de la façon, ci. . .	3	70
Faux frais de la main-d'œuvre, un 6e, ci. . .	0	62
DÉBOURSÉ. . .	6	31
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur du double parement.		
En toise superficielle.	7	36
En mètre superficiel.	1	94

370. *Lambris* idem, *les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de bois de Hollande de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 85 c. . .	17	00
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, *idem*. . . .	15	46
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 310, ci.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	33	08

	fr.	c.
Report.	33	08
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci. . . .	4	13
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 330.	19	20
DÉBOURSÉ TOTAL. .	56	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	40
Valeur de la toise superficielle.	65	81

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* n° 368.		
Façon et pose, *id.* qu'au n° 330.		
Valeur du mètre superficiel.	17	36

371. *Lambris* idem, *à petits cadres, les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *idem* ci-dessus.	17	00
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{7}{12}$, à 3 f. 54 c., ci.	19	76
Sciage, *idem* ci-dessus.	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	37	38
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	4	67
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 331.	20	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	62	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	36
Valeur de la toise superficielle.	72	53

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* n° 368.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 331.		
Valeur du mètre superficiel.	19	13

372. *Lambris assemblés à grands cadres en bois des Vosges, de 2° de profil, embrevés dans les bâtis en chêne de Fontainebleau, de 15 lignes, remplis en panneaux de bois de Hollande de $\frac{3}{4}$ d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 4 toises $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 25 c. . . .	14	35
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 2 fr. 77 c.	13	96
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{4}$ de planche de 18 lig., à 4 fr. 35 c. la toise.	9	78
Sciage des bâtis et des cadres, *id.* qu'au n° 341, ci.	1	18
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	39	27
Déchet par les coupes et choix, un 8^e^, ci. . . .	4	91
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 343.	23	75
DÉBOURSÉ TOTAL. .	67	93
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	11	32
Valeur de la toise superficielle.	79	25

Élémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{17}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{33}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{59}{100}$.
Façon et pose, *idem* qu'au n° 343.

Valeur du mètre superficiel.	20	91

Valeur du second parement étant blanchi.

	fr.	c.
Pour choix des bois, un 15^e^, ci.	2	54
Pour main-d'œuvre, un 6^e^ de la façon.	2	60
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6^e^, ci. . .	0	43
DÉBOURSÉ.	5	57
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	93
	6	50

	fr.	c.
Report.	6	50
Le second parement étant blanchi.		
En toise superficielle.	6	50
En mètre superficiel.	1	71

Valeur du second parement étant arasé.

	fr.	c.
Pour choix des bois, un 15e, ci.	2	54
Pour main-d'œuvre, un quart de la façon.	3	90
Faux frais de cette main-d'œuvre, un 6e.	0	65
DÉBOURSÉ.	7	09
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	18
Le second parement arasé.		
En toise superficielle.	8	27
En mètre superficiel.	2	17

373. *Lambris* idem *à deux paremens*.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 372.	28	31
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{4}$ de planche de 21 lignes, à 5 fr. 05 c.	11	36
Sciage des bâtis et cadres, *id.* qu'au n° 344, ci. .	1	55
1er DÉBOURSÉ. . .	41	22
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	5	15
Pour choix des bois vus derrière, un 15e, ci. . .	2	64
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 344.	29	82
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	78	83
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	14
Valeur de ce lambris à double parement.	91	97

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis, panneaux et cadres, *id.* qu'au n° 372.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 344.		
Valeur du mètre superficiel.	24	26

374. *La mbrisà grands cadres* idem, *les bâtis de* 18 *lignes, et les panneaux de* $\frac{3}{4}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois *id.* pour bâtis, 4 toises $\frac{5}{12}$, à 3 fr. 85 c. la toise.	17	00
— pour panneaux, *idem* qu'au n° 372, ci. . .	13	96
— pour cadres, *idem* qu'au n° 373, ci.	11	36
Sciage des bâtis et des cadres, *idem* qu'au n° 344.	1	55
1^er^ DÉBOURSÉ.	43	87
Déchet dans les coupes, un 8^e^, ci.	5	48
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 346.	25	21
DÉBOURSÉ TOTAL. .	74	56
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	12	42
Valeur de la toise superficielle.	86	98

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis, panneaux et cadres, *idem* qu'au n° 372.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 346.		
Valeur du mètre superficiel.	22	94

375. *Lambris* idem *qu'au précédent, mais les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les cadres, *id.* qu'au n° 374.	28	36
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 3 fr. 54 c.	17	85
	46	21

	fr.	c.
Report.	46	21
Sciage des bâtis et cadres, *idem* qu'au n° 344. . .	1	55
1er DÉBOURSÉ.	47	76
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	5	97
Façon, pose, faux frais et colle, *id.* qu'au n° 348.	26	71
DÉBOURSÉ TOTAL.	80	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	41
Valeur de la toise superficielle.	93	85

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, panneaux et cadres, *id.* qu'au n° 372.		
Façon et pose, *idem* qu'au n° 348.		
Valeur du mètre superficiel.	24	76

376. PORTE CHARRETIÈRE *sans écharpe derrière, les bâtis de 6 à 9° de largeur sur 2° d'épaisseur, et les panneaux de 15 lignes avec clefs et collés.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises $\frac{5}{6}$ de doublette, à 4 fr. 79 c.	18	37
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c.	11	00
Sciage des bâtis, 5 toises $\frac{2}{3}$, à 10 min., 57 min.	0	67
1er DÉBOURSÉ. . . .	30	04
Déchet par les coupes seules, un 10e, ci.	3	00
Façon, 59 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	19	00
Pose accidentelle, 7 heures 50 min., ci.	2	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	58
Colle, $\frac{1}{4}$ livre.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	58	72

	fr.	c.
Ci-contre.	58	72
Bénéfice, un 6e de la dépeuse.	9	78
Valeur de la toise superficielle.	68	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{1}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{20}{100}$.
Façon et pose, 17 heures 37 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	18	07

377. *Porte* idem, *avec des baguettes en demi-rond poussées sur le joint de chaque planche.*

	fr.	c.
Bois, sciage, déchet et colle, *id.* qu'au n° 376. . .	33	64
Façon, 63 heures 45 min., à 32 c. l'heure. . . .	20	40
Pose, *idem* qu'au n° 376, ci.	2	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	82
DÉBOURSÉ.	60	36
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	06
Valeur de la toise superficielle.	70	42

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois des bâtis et des panneaux, *id.* n° 376.
Façon et pose, 18 heures 53 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	18	57

378. *Porte* idem, *bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 18 *lignes d'épaisseur, sans écharpe ni baguette.*

	fr.	c.
Bois des bâtis et sciage, *idem* qu'au n° 376. . .	19	04
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{5}{12}$, à 2 fr. 40 c.	13	00
1er DÉBOURSÉ. . . .	32	04

	fr.	c.
Report.	32	04
Déchet pour les coupes seules, un 10e, ci. . . .	3	20
Façon, 61 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	19	75
Pose accidentelle, 8 heures 35 minutes.	2	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	75
Colle pour les panneaux, $\frac{2}{3}$ de liv., à 1 fr. 20 c. .	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	62	29
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	10	38
Valeur de la toise superficielle.	72	67

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, *idem* qu'au n° 376.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{43}{100}$.
Façon et pose, 18 heures 34 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	17

379. *Porte charretière, les bâtis de 2°, les panneaux de 15 lignes d'épaisseur, sans baguette, mais avec écharpes derrière, en bois de 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les panneaux, *id.* qu'au n° 376.	29	37
— pour les écharpes, 1 toise de planche. . . .	1	96
Sciage des bâtis, *idem* qu'au n° 376, ci.	0	67
— des écharpes, 1 toise $\frac{2}{3}$, à 4 min., 7 min. .	0	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	32	08
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	3	21
Façon, 65 heures 40 minutes, à 32 c. l'heure. .	21	00
Pose, *idem* qu'au n° 376, ci.	2	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	92
Colle, $\frac{1}{4}$ livre, *idem* qu'au n° 376, ci.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	63	31

	fr.	c.
Ci-contre.	63	31
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	55
Valeur de la toise superficielle.	73	86

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* n° 376.
— pour les écharpes, $\frac{26}{100}$ de toise.
Façon et pose, 19 heures 23 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	19	48

380. *Porte* idem *à la précédente, mais les panneaux de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* qu'au n° 378.	31	37
— pour les écharpes, *idem* qu'au n° 379.	1	96
Sciage des bâtis et écharpes, *idem* qu'au n° 379. .	0	75
1er DÉBOURSÉ. . . .	34	08
Déchet par les coupes, un 10e, *idem*, ci.	3	41
Façon, 68 heures, à 32 c. l'heure.	21	75
Pose, *idem* qu'au n° 378.	2	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	08
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, ci.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	66	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	14
Valeur de la toise superficielle.	78	01

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et panneaux, *idem* n° 378.
— pour écharpes, *idem* qu'au n° 379.
Façon et pose, 20 heures 12 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	20	58

381. *Porte charretière, les bâtis faits avec des membrures entières de 5° et demi à 6° de largeur sur 3° d'épaisseur, les panneaux de 18 lignes avec des écharpes derrière, aussi en bois de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 6 toises $\frac{5}{6}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	16	46
— pour les panneaux, 6 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c. .	15	20
— pour les écharpes, 1 toise $\frac{1}{10}$, à 2 fr. 40 c. .	2	64
Sciage des écharpes, 2 toises, à 6 min., 12 min.	0	14
1 er DÉBOURSÉ. . . .	34	44
Déchet pour les coupes, un 10e, ci.	3	44
Façon, 78 heures 10 min., à 32 c.	25	00
Pose accidentelle, 9 heures 25 minutes.	3	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	66
Colle, $\frac{1}{3}$ de livre.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL.	71	34
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	89
Valeur de la toise superficielle.	83	23

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{80}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{67}{100}$.
— pour les écharpes, $\frac{29}{100}$ de toise.
Façon et pose, 23 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	21	96

382. *Porte* idem, *mais les panneaux de 2° d'épaisseur sans écharpe.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, *id.* qu'au n° 381, ci.	16	46
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{1}{12}$, à 4 fr. 79 c.	19	56
1 er DÉBOURSÉ. . . .	36	02

	fr.	c.
Ci-contre.	36	02
Déchet dans les coupes, un 10e, ci.	3	60
Façon, 79 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	25	50
Pose, 11 heures.	3	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	4	83
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	74	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	12	40
Valeur de la toise superficielle.	86	75

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{8}{100}$.
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{5}{100}$.
Façon et pose, 23 heures 55 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	22	90

383. *Porte* idem *à la précédente, mais avec écharpe derrière, de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis à panneaux, *id.* qu'au n° 382.	36	02
— pour les écharpes, 1 toise $\frac{1}{10}$, à 1 fr. 96 c. . .	2	15
Sciage des écharpes, 2 toises, à 4 min., 8 minutes.	0	09
1er DÉBOURSÉ.	38	26
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	3	82
Façon, 84 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	27	00
Pose, *idem* qu'au n° 382.	3	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	05	08
Colle des panneaux, $\frac{3}{4}$ de livre.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	78	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	09
Valeur de la toise superficielle.	91	65

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et panneaux, *id.* n° 382.		
— pour les écharpes, $\frac{29}{100}$.		
Façon et pose, 25 heures 10 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	24	08

384. PORTE D'ALLÉE *ou* PORTE BATARDE *à un vantail, les bâtis d'encadrement, et les traverses en membrures, de* 3° *d'épaisseur, les cadres de* 2° *à* 2° $\frac{1}{4}$ *de profil, les panneaux de* 18 *lignes, avec un panneau d'appui en parquet, et blanchi ou arasé derrière.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{11}{12}$, à 2 fr. 41 c. la toise.	11	84
— pour les panneaux et le parquet, 9 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c.	22	40
— pour les cadres, $\frac{11}{12}$ de doublette, à 4 fr. 79 c.	4	40
Sciage des cadres, 3 toises $\frac{1}{2}$, à 10 min., 35 min.	0	41
1^er^ DÉBOURSÉ.	39	05
Déchet des coupes et choix de bois, un 8^e^. . . .	4	88
Façon, compris double parement, 95 heur. 20 min.	30	50
Pose accidentelle, 10 heures 10 minutes.	3	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	62
Colle, $\frac{2}{3}$ de livre, à 1 fr. 20 c.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL.	84	10
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	14	02
Valeur de la toise superficielle.	98	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{29}{100}$.
— pour les panneaux, 2 toises $\frac{45}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{24}{100}$ de toise.

	fr.	c.
Façon et pose, 27 heures 50 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	25	89

385. *Porte* idem, *mais les panneaux de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les cadres, *id.* qu'au n° 384.	16	24
— pour les panneaux, 6 toises $\frac{1}{3}$, à 4 fr. 79 c.	30	34
Sciage, *idem* qu'au n° 384.	0	41
1er DÉBOURSÉ.	46	99
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci.	5	87
Façon, 101 heures 35 min., à 32 c. l'heure, ci. .	32	50
Pose, 11 heures 45 minutes.	3	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	6	04
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre, ci.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL.	96	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	16	01
Valeur de la toise superficielle.	112	06

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et cadres, *idem* n° 384.		
— pour panneaux, 1 toise $\frac{67}{100}$.		
Façon et pose, 29 heures 55 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	29	56

386. PETITE PORTE COCHÈRE *avec guichet, les battants de rives et traverses en membrures, les doubles battants en bois de* 2°, *les cadres de* 2° *de profil et* 2° $\frac{1}{2}$ *d'épaisseur avec panneaux et double panneau à l'appui, en bois de* 15 *lignes d'épaisseur, et blanchie ou arasée au double parement.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 t. de membrures, à 2 f. 41 c.	12	05

	fr.	c.
Report.	12	05
Bois pour les doubles bâtis, 1 toise $\frac{2}{3}$, à 4 f. 79 c.	7	99
— pour les panneaux, 4 toises $\frac{11}{12}$, à 2 fr. 40 c.	11	80
— pour les cadres, $\frac{2}{3}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la t.	3	20
Sciage des doubles bâtis et des cadres, 7 toises, à 10 min. par toise, 1 heure 10 min., ci. . . .	0	82
1er DÉBOURSÉ. . . .	35	86
Déchet par les coupes et choix de bois, un 8^{e}, ci.	4	48
Façon, 108 heures 45 min., à 32 c. l'heure. . .	34	80
Pose accidentelle, 9 heures 25 minutes, ci. . .	3	00
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	6	30
Colle pour les panneaux, $\frac{1}{4}$ livre, ci.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	85	04
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	14	17
Valeur de la toise superficielle.	99	21

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis en membrures, 1 t. $\frac{32}{100}$.
— pour les doubles bâtis, $\frac{70}{100}$ de toise.
— pour les panneaux et parquets, 1 t. $\frac{29}{100}$.
— pour les cadres, $\frac{17}{100}$ de toise.
Façon et pose, 31 heures 10 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	26	18

387. *Porte* idem *à la précédente, mais les panneaux de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et cadres, *id.* qu'au n° 386. . .	23	24
— pour les panneaux, 5 toises $\frac{5}{6}$, à 2 fr. 40 c.	14	00
Sciage, *idem* qu'au n° 386.	0	82
1er DÉBOURSÉ. . . .	38	06

	fr.	c.
Ci-contre.	38	06
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci. . . .	4	76
Façon, 112 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	36	10
Pose, 10 heures 10 minutes, ci.	3	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	6	56
Colle, $\frac{3}{5}$ de livre, ci.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL.	89	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	14	92
Valeur de la toise superficielle.	104	45

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et cadres, *id.* n° 386.
— pour panneaux, 1 toise $\frac{54}{100}$.
Façon et pose, 32 heures 25 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	27	56

388. *Grande porte cochère, les battans et traverses de* 9° *à* 11° *de largeur sur* 4° *d'épaisseur, les doubles battans et traverses en membrures, les cadres de* 3° *à* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil, les panneaux de* 18 *lignes d'épaisseur, sans parquet à l'appui, et blanchie ou arasée au double parement* idem *qu'à la précédente.*

	fr.	c.
Bois pour les premiers bâtis, 4 toises $\frac{1}{2}$ de battans, à 9 fr. 57 c. la toise.	43	06
— pour les doubles bâtis, 4 toises de membrures, à 2 fr. 41 c. la toise.	9	64
— pour les panneaux, 3 toises $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c.	8	40
— pour les cadres, 2 toises $\frac{1}{6}$ de membrures, à 2 f. 41 c.	5	22
Sciage des cadres, 3 toises $\frac{1}{2}$, à 14 min., 49 min.	0	57
DÉBOURSÉ.	66	89

	fr.	c.
Report.	66	89
Déchet par les coupes et choix, un 8e, ci. . . .	8	36
Façon, 147 heures, à 32 c. l'heure.	47	00
Pose partielle, 11 heures 15 minutes, ci.	3	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	8	43
Colle des panneaux, $\frac{2}{3}$ de livre, ci.	0	80
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	135	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	22	51
Valeur de la toise superficielle.	157	59

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les premiers bâtis, 1 toise $\frac{18}{100}$ de battant de porte cochère.
— pour les seconds bâtis, 1 toise $\frac{5}{100}$.
— pour les panneaux, $\frac{9}{100}$ de toise.
— pour les cadres, $\frac{57}{100}$ de toise.
Façon et pose, 41 heures 45 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	41	58

389. *Porte* idem, *mais les panneaux de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour tous les bâtis et cadres, *id.* qu'au n° 388.	57	92
— pour les panneaux, 2 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 79 c.	10	78
Sciage, *idem* qu'au n° 388, ci.	0	57
1er DÉBOURSÉ.	69	27
Déchet pour choix de bois et coupes, un 8e, ci. .	8	66
Façon, 156 heures 20 minutes, à 32 c. l'heure. .	50	00
Pose partielle, 12 heures 30 minutes.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	9	00
Colle, $\frac{3}{4}$ de livre *idem*, ci.	0	90
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	141	83

	fr.	c.
Ci-contre.	141	83
Bénéfice, un 6e de la dépense.	23	64
Valeur de la toise superficielle *.	165	47

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et cadres, *idem* n° 388.
— pour les panneaux, $\frac{59}{100}$ de toise.
Façon et pose, 44 heures 30 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	43	65

390. *Porte et cloison vitrées avec panneau d'appui, et blanchies derrière, les bâtis de 12 lignes, et les panneaux de 6 à 7 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et les petits bois, 3 t. $\frac{1}{2}$, à 1 f. 96 c.	6	86
— pour les panneaux, 1 t. $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 79 c. la t.	3	12
Sciage pour les bâtis et les petits bois, 9 t. à 4 min. par toise, 36 minutes, à 70 c. l'heure, ci. . .	0	42
1er DÉBOURSÉ.	10	40
Déchet par les coupes seules, un 8e, ci.	1	30
Et pour choix des bois, à cause du double parement, un 10e sur les bois seulement.	1	00
Façon, 30 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	9	75
Pour le double parement blanchi, un 6e en sus. .	1	62
Pose, 12 heures 30 minutes, ci.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	56
Colle pour les panneaux, un 8e, ci.	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	30	78

* L'exemple qu'on donne ici pour de grandes portes cochères est pris entre toutes celles qu'on fait aujourd'hui, avec plus ou moins de panneaux sur la hauteur.

	fr.	c.
Report.	30	78
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	5	13
Valeur de la toise superficielle.	35	91

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et les petits bois, $\frac{93}{100}$ de t.
— pour les panneaux, $\frac{46}{100}$ de toise.
Façon, compris le double parement et pose, 12 heures 40 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	9	02

391. *Porte* idem, *les bâtis de* 15 *lignes, et les panneaux de* 8 *à* 9 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 3 t. $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c.	8	40
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 90 c.	3	32
Sciage des bâtis et petits bois, 9 toises à 6 min., 54 minutes, ci.	0	63
1ᵉʳ DÉBOURSÉ. . . .	12	35
Déchet par les coupes seules, un 8ᵉ, ci.	1	54
Et sur les bois seuls, un 10ᵉ pour le choix, ci. . .	1	17
Façon, 31 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	15
Pour le double parement blanchi, un 6ᵉ, ci. . . .	1	69
Pose, 13 heures 15 minutes, ci.	4	25
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	68
Colle, $\frac{1}{8}$ de livre, *id.*	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	33	98
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	5	66
Valeur de la toise superficielle.	39	64

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et panneaux, *idem* nº 390.

	fr.	c.
Façon et pose, 13 heures 15 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	10	46

392. *Porte et cloison vitrées* idem, *mais les bâtis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 4 toises $\frac{1}{8}$, à 2 fr. 40 c.	9	90
— pour panneaux, *idem* qu'au n° 391.	3	32
Sciage, *idem* qu'au n° 391.	0	63
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	85
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	73
Et un 10e sur les bois seuls pour le second parem.	1	32
Façon, 33 heures 10 min., à 32 c. l'heure, ci. .	10	60
Un 6e de plus, selon l'usage, pour le double parem.	1	76
Pose, 14 heures 25 minutes.	4	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	83
Colle, *id.* que ci-dessus	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	36	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	14
Valeur de la toise superficielle.	42	98

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et petits bois, 1 t. $\frac{9}{100}$.		
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 391.		
Façon, compris le double parement et pose, 14 heures.		
Valeur du mètre superficiel.	10	83

393. *Porte et cloison* idem, *les bâtis de* 2°, *et les panneaux de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 2 t. $\frac{17}{24}$, à 4 fr. 79 c.	12	97

	fr.	c.
Report.	12	97
Bois pour les panneaux, 1 t. $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 96 c. . .	3	43
Sciage, 9 toises, à 10 min., 1 heure 30 min., ci.	1	05
1er DÉBOURSÉ.	17	45
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	18
Et pour choix, un 10e sur les bois seuls.	1	64
Façon, 37 heures 50 min., à 32 c. l'heure.	12	10
Pour le double parement blanchi, un 6e en sus. .	2	02
Pose, 18 heures 45 minutes, ci.	6	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	35
Colle, un 6e de livre.	0	20
DÉBOURSÉ TOTAL.	44	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	49
Valeur de la toise superficielle.	52	43

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour bâtis et petits bois, $\frac{71}{100}$ de toise.
— pour panneaux, $\frac{46}{100}$ de toise.
Façon, compris usage et pose, 16 heures 32 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	83

394. CROISÉE A GLACE *à un vantail, de* 2 *pieds de largeur, le dormant et le châssis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 *pieds courant de hauteur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{7}{8}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	2	10
— pour châssis et traverses de petits bois, $\frac{11}{12}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise, ci.	2	20
— pour jet d'eau et pièces d'appui, $\frac{4}{9}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise.	1	07
	5	37

	fr.	c.
Ci-contre.	5	37
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{1}{3}$, à 6 min., 14 min.	0	16
— pour châssis et petits bois, 2 t. $\frac{3}{4}$, à 6 min., 17 minutes, ci.	0	20
— pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{5}{9}$ de toise, à 14 min. par toise, 8 minutes.	0	09
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	5	82
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	73
Façon de 6 pieds, à 2 heures 36 min. par pied, 15 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure, ci. . . .	5	00
Pose accidentelle de 6 pieds, à 19 min. le pied, 1 heure 54 minutes, ci.	0	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	93
DÉBOURSÉ TOTAL. .	13	08
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	2	18
Valeur de 6 pieds de hauteur.	15	26
Le pied courant de hauteur revient à. . .	2	54

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{44}{100}$ de toise.
— pour châssis, $\frac{47}{100}$ de toise.
— pour jets d'eau et pièces d'appui, $\frac{23}{100}$ de toises.
Façon et pose, 9 heures.

Valeur d'un mètre de hauteur *.	7	84

395. *Croisée* idem, *mais le dormant de 2^o^ d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{2}{3}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	3	20

* Pour connaître le prix de cette première croisée en toise ou en mètre superficiel, et de toutes les suivantes, voyez à la table des prix ci-après, chapitre Croisée.

	fr.	c.
Report.	3	20
Bois pour châssis, jet d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 394, ci.	3	27
Sciage pour le dormant, 2 toises $\frac{1}{3}$, à 10 minutes, 23 minutes, ci.	0	27
— pour châssis, jet d'eau, etc., *id.* qu'au n° 394.	0	29
1^er^ DÉBOURSÉ.	7	03
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	88
Façon de 6 pieds, à 2 heures 45 min. par pied, 16 heures 30 min., à 32 c. l'heure, ci.	5	28
Pose et ajustement, *id.* qu'au n° 394.	0	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	98
DÉBOURSÉ TOTAL. .	14	77
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	2	46
Valeur de 6 pieds de hauteur.	17	23
Valeur d'un pied de hauteur.	2	87

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, $\frac{3,4}{100}$ de toise.
— pour châssis, jet d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 394.
Façon et pose, 9 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	8	85

396. *Croisée à glace* idem, *de 3 pieds de largeur, le dormant et le châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, $\frac{2,3}{2,4}$ de toise, à 2 fr. 40 c. .	2	30
— pour châssis et traverses de petits bois, 1 t. $\frac{1}{2,4}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	2	50
	4	80

	fr.	c.
Ci-contre.	4	80
Bois pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{2}{3}$ de t. à 2 fr. 41 c.	1	61
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{1}{2}$, à 6 min., 15 min.	0	17
— pour châssis et petits bois, 3 t. $\frac{1}{6}$, à 6 min., 19 min., à 70 c. l'heure, ci.	0	22
— pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{1}{12}$ de toise, 14 min., 13 minutes, ci.	0	15
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	6	95
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	87
Façon de 6 pieds, à 2 heures 58 min. par pied, 17 heures 48 min., à 32 c. l'heure.	5	70
Ajustement et pose de 6 pieds, à 23 min. par pied, 2 heures 18 minutes, ci.	0	72
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	07
DÉBOURSÉ TOTAL. .	15	31
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	2	55
Valeur de 6 pieds de hauteur.	17	86
Le pied de hauteur revient à.	2	98

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{49}{100}$ de toise.
— pour châssis et petits bois, $\frac{53}{100}$ de toise.
— pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{34}{100}$ de toise.
Façon et pose, 10 heures 20 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	9	13

397. *Croisée* idem, *de 3 pieds de largeur, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, trois quarts de toise, à 4 fr. 79 c.	3	58

	fr.	c.
Report.	3	58
Bois pour châssis, pièce d'appui et jet d'eau, *idem* qu'au n° 396.	4	11
Sciage pour dormant, 2 toises $\frac{1}{2}$, 10 min., à 25 min.	0	29
— pour châssis, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 396.	0	37
1er DÉBOURSÉ.	8	35
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	04
Façon de 6 pieds, à 3 heures 8 min. par pied, 18 heures 48 min., à 32 c. l'heure, ci.	6	00
Pose, *idem* qu'au n° 396.	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	12
DÉBOURSÉ TOTAL.	17	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	87
Valeur de 6 pieds de hauteur.	20	10
Le pied de hauteur revient à.	3	35

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{30}{100}$ de toises.
— pour châssis, jet d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 396.
Façon et pose, 10 heures 50 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	10	34

398. *Croisée à deux vantaux de* 3 *pieds* 6e *de largeur, le dormant et les châssis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, 1 toise.	2	40
— pour les châssis et petits bois, 1 toise $\frac{5}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	3	40
— pour gueule de loup, $\frac{1}{3}$ de doublette, à 4 fr. 79 c.	1	60
	7	40

	fr.	c.
Ci-contre.	7	40
Bois pour les deux jets d'eau et la pièce d'appui, $\frac{10}{24}$ de toise de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise. . .	1	91
Sciage pour dormant, 2 t. $\frac{7}{12}$, à 6 min., 15 min.	0	17
— pour les châssis, 4 t. $\frac{1}{4}$, à 6 min., 25 min. .	0	29
— pour gueule de loup, $\frac{11}{12}$ de toise, à 10 min.	0	11
— pour jets d'eau et la pièce d'appui, 1 toise $\frac{1}{12}$, à 14 min. par toise, 15 min. à 70 c.	0	17
1er DÉBOURSÉ.	10	05
Déchet par les coupes, un 8^e, ci.	1	26
Façon de 6 pieds, à 3 heures 36 min. par pied, 21 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure.	6	90
Ajustement et pose de 6 pieds, à 26 min. par pied, 2 heures 36 minutes, ci.	0	84
Faux frais, un 6^e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	29
DÉBOURSÉ TOTAL.	20	34
Bénéfice, un 6^e de la dépense.	3	39
Valeur de 6 pieds de hauteur.	23	73
Le pied de hauteur revient à.	3	95

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{51}{100}$ de toise.
— pour les châssis, $\frac{73}{100}$ de toise.
— pour la gueule de loup, $\frac{17}{100}$ de toise.
— pour jet d'eau, pièce d'appui, $\frac{41}{100}$ de t.
Façon et pose, 12 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	12	20

399. *Croisée* idem *de* 3 *pieds* 6^o *de largeur, mais le dormant de* 2^o *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{5}{6}$ de doublette, à 4 fr. 79 c.	4	00

	fr.	c.
Report.	4	00
Bois pour châssis et petits bois, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 398. .	6	91
Sciage pour dormant, 2 t. $\frac{7}{12}$, à 10 min., 26 min.	0	30
— pour châssis, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 398.	0	57
1er DÉBOURSÉ. . . .	11	78
Déchet par les coupes, $\frac{1}{8}$, ci.	1	47
Façon de 6 pieds, à 3 heures 46 minutes par pied; 22 heures 36 min., à 32 c., ci.	7	20
Pose, *idem* qu'au n° 398.	0	84
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	34
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	22	63
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	77
Valeur de 6 pieds de hauteur.	26	40
Le pied de hauteur revient à.	4	40

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{42}{100}$ de toise.
— pour châssis, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 398.
Façon et pose, 13 heures.

Valeur d'un mètre de hauteur.	13	50

400. *Croisée à glace* idem, *de 4 pieds de largeur, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, 1 t. $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	2	60
— pour châssis, 1 toise $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c.	3	60
— pour gueule de loup, *id.* qu'au n° 398. . .	1	60
— pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{11}{12}$ de memb.	2	21
	10	01

	fr.	c.
Ci-contre.	10	01
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{2}{3}$, à 6 min., 16 min.	0	18
— pour les châssis, 4 t. $\frac{1}{2}$, à 6 min., 27 min. .	0	32
— pour gueule de loup, *idem* qu'au n° 398. . .	0	11
— pour jets d'eau, pièce d'appui, 1 t. $\frac{1}{4}$, 18 min.	0	21
1er DÉBOURSÉ.	10	83
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	35
Façon de 6 pieds, à 3 heures 57 minutes le pied, 23 heures 42 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	7	56
Pose et ajustement de 6 pieds, à 30 min. par pied, 3 heures.	0	96
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	42
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	22	12
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	68
Valeur de 6 pieds de hauteur.	25	80
Le pied revient à.	4	30

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{55}{100}$ de toise.
— pour les châssis et petits bois, $\frac{77}{100}$ de t.
— pour gueule de loup, $\frac{17}{100}$.
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{47}{100}$.
Façon et pose, 13 heures 45 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	13	25

401. *Croisée* idem, *de 4 pieds de largeur, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{7}{8}$ de t., à 4 fr. 79 c. la toise.	4	20
— pour les châssis, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 400.	7	41
	11	61

	fr.	c.
Report.	11	61
Sciage pour dormant, 2 t. $\frac{2}{3}$, à 10 min., 27 min.	0	31
— pour le surplus, *id.* qu'au n° 400.	0	64
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	12	56
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	57
Façon de 6 pieds, à 4 heures 8 min. par pied, 24 heures 48 min., à 32 c. l'heure.	7	92
Pose, *idem* qu'au n° 400.	0	96
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	48
DÉBOURSÉ TOTAL. .	24	49
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense, ci.	4	08
Valeur de 6 pieds de hauteur.	28	57
Le pied de hauteur revient à.	4	76

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{44}{100}$ de toise.
— pour le surplus, *idem* qu'au n° 400.
Façon et pose, 14 heures 20 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	14	67

402. *Croisée* idem, *de 4 pieds, le dormant de 2°, et les châssis de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, *idem* qu'au n° 401.	4	20
— pour châssis, 1 toise $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	4	20
— pour gueule de loup en membrure mince, jets d'eau et pièce d'appui, *id.* qu'au n° 400. . .	3	81
Sciage pour dormant, jet d'eau, etc., *id.* qu'au n° 401.	0	63
— pour châssis, 4 t. $\frac{1}{2}$, à 6 min., 27 minutes.	0	31
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	13	15

	fr.	c.
Ci-contre.	13	15
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	64
Façon de 6 pieds, à 4 heures 42 min. par pied; 28 heures 12 minutes, à 32 c. l'heure.	9	00
Ajustement et pose de 6 pieds, à 32 min. par pied, 3 heures 12 minutes, ci.	1	02
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	67
DÉBOURSÉ TOTAL. .	26	48
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	41
Valeur de 6 pieds de hauteur.	30	89
Le pied de hauteur revient à.	5	15

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, $\frac{44}{100}$ de toise.
— pour les châssis, $\frac{90}{100}$ de toise.
— pour le reste, *idem* qu'au n° 400.
Façon et pose, 16 heures 10 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	15	85

403. *Croisée à glace, de 4 pieds 6e de large, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, 1 t. $\frac{1}{8}$, à 2 fr. 40 c.	2	70
— pour les châssis, 1 t. $\frac{9}{16}$, à 2 fr. 40 c.	3	75
— pour la gueule de loup, *idem* qu'au n° 400.	1	60
— pour jet d'eau et pièce d'appui, 1 toise $\frac{1}{8}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise.	2	71
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{3}{4}$, à 6 min., 17 min.	0	20
— pour les châssis, 4 t. $\frac{3}{4}$, à 6 min., 29 min. .	0	34
— pour la gueule de loup, *id.* qu'au n° 400. .	0	11
— pour jets d'eau et pièce d'appui, 1 toise $\frac{5}{12}$, à 14 min., 20 min., ci.	0	23
1er DÉBOURSÉ. . . .	11	64

	fr.	c.
Report.	11	64
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	45
Façon de 6 pieds, à 4 heures 19 min. par pied, 25 heures 54 min., à 32 c. l'heure.	8	28
Ajustement et pose de 6 pieds, à 34 min. par pied, 3 heures 24 min.	1	08
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	56
DÉBOURSÉ TOTAL. .	24	01
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	00
Valeur de 6 pieds de hauteur.	28	01
Le pied de hauteur revient à.	4	67

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{58}{100}$ de toise.
— pour les châssis, $\frac{80}{100}$.
— pour la gueule de loup, $\frac{17}{100}$.
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{58}{100}$.
Façon et pose, 15 heures 5 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	14	38

404. *Croisée* idem, *mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{11}{12}$ de toise, à 4 fr. 79 c. . . .	4	40
— pour le reste, *idem* qu'au n° 403.	8	06
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{3}{4}$, à 10 min., 28 min.	0	32
— pour le reste, *idem* qu'au n° 403.	0	68
1er DÉBOURSÉ.	13	46
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	68
Façon de 6 pieds, à 4 heures 32 min. par pied, 27 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	8	70
	23	84

	fr.	c.
Ci-contre.	23	84
Pose, *idem* qu'au n° 403.	1	08
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	63
DÉBOURSÉ TOTAL. .	26	55
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	42
Valeur de 6 pieds de hauteur.	30	97
Le pied de hauteur revient à.	5	16

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{47}{100}$ de toise.
— pour le surplus, *idem* qu'au n° 403.
Façon et pose, 15 heures 45 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	15	90

405. *Croisée* idem, *de 4 pieds 6° de largeur, le dormant de 2°, et les châssis de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, *id.* qu'au n° 404.	4	40
— pour châssis, 1 t. $\frac{5}{6}$, à 2 fr. 40 c. la toise. . .	4	40
— pour le reste, *idem* qu'au n° 404.	4	31
Sciage pour châssis, 4 t. $\frac{3}{4}$, à 6 min., 29 min. .	0	34
— pour le reste, *idem* qu'au n° 404.	0	66
1er DÉBOURSÉ.	14	11
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	76
Façon de 6 pieds, à 5 heures 15 min. par pied, 31 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	10	08
Pose de 6 pieds, à 38 m. le pied, 3 heures 48 m.	1	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	88
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	29	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	84
	33	87

	fr.	c.
Report.	33	87
Valeur de 6 pieds de hauteur.	33	87
Le pied de hauteur revient à.	5	65

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, *idem* qu'au n° 404.
— pour châssis, $\frac{94}{100}$ de toise.
— pour le reste, *idem* qu'au n° 404.
Façon et pose, 18 heures 10 minutes.

Valeur du mètre de hauteur.	17	40

406. *Croisée à glace* idem *de 5 pieds de largeur, le dormant de 3° $\frac{1}{2}$ de largeur sur 2° d'épaisseur, les châssis de 3° sur 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour une croisée de 9 pieds de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour le dormant et la gueule de loup, en doublette de 9 pi. de long, 1 t. $\frac{8}{3}$, à 6 f. 5 c. la t.	10	08
— pour les châssis et petits bois en planches de 9 pi. et de 6 pi., 2 t. $\frac{1}{6}$, à 2 f. 75 c. prix réd.	5	96
— pour jet d'eau et pièce d'appui, 1 t. $\frac{1}{4}$, à 2 fr. 41 c.	3	01
Sciage pour le dormant, 3 t. $\frac{8}{6}$, à 10 min., 38 min.	0	44
— pour les châssis, 7 t. $\frac{1}{6}$, à 6 min., 43 min.	0	50
— pour la gueule de loup, 1 t. $\frac{5}{12}$, à 10 min., 14 min.	0	16
— pour les jets d'eau et la pièce d'appui, 1 t. $\frac{7}{12}$, à 14 min., 23 min., à 70 c. l'heure. . .	0	27
1er DÉBOURSÉ.	20	42
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	2	55
	22	97

	fr.	c.
Ci-contre.	22	97
Façon de 9 pieds, à 5 heures par pied, 45 heures, à 32 c. l'heure.	14	40
Ajustement et pose de 9 pieds, à 39 min. par pied, 5 heures 51 min., ci.	1	89
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	71
DÉBOURSÉ TOTAL. .	41	97
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	99
Valeur de 9 pieds de hauteur.	48	96
Le pied de hauteur revient à.	5	44

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant et la gueule de loup, $\frac{57}{100}$.
— pour les châssis, $\frac{14}{100}$ de toise.
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{43}{100}$.
Façon et pose, 17 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	16	77

407. *Croisée* idem, *les châssis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 406. . . .	13	09
— pour châssis, 2 t. $\frac{7}{12}$, à 2 f. 75 c. prix réduit.	7	11
Sciage pour dormant, jets d'eau, pièce d'appui et gueule de loup, *idem* qu'au n° 406. . . .	0	87
— pour châssis, 7 t. $\frac{1}{6}$, à 6 min., 43 min. . .	0	50
1er DÉBOURSÉ.	21	57
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	70
Façon de 9 pieds, à 5 heures 49 min. par pied, 51 heures 9 min., à 32 c. l'heure.	16	38
Pose de 9 pieds, à 41 m. par pied, 6 heures 9 m.	1	98
	42	63

	fr.	c.
Report.	42	63
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	06
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	45	69
Bénéfice, un 6e de la dépense.	7	61
Valeur de 9 pieds de hauteur.	53	30
Valeur d'un pied de hauteur.	5	92

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les châssis, $\frac{88}{100}$ de toise.
— pour le reste, *idem* qu'au n° 406.
Façon et pose, 19 heures 40 minutes.

Valeur du mètre de hauteur.	18	25

408. *Croisée* idem, *de* 5 *pieds de largeur, le dormant de* 4° *de large sur* 3° *d'épaisseur, les châssis de* 3° $\frac{1}{2}$ *de large sur* 18 *lignes d'épaisseur, les jets d'eau et la pièce d'appui pris en battans de porte cochère.*

	fr.	c.
Bois de 9 pieds de long pour le dormant et la gueule de loup, 4 toises $\frac{1}{6}$ de membrure, à 3 fr. la toise.	12	60
— de 9 pieds et de 6 pieds pour les châssis et traverses de petits bois, 2 toises $\frac{5}{6}$, à 2 f. 75 c. prix réduit.	7	80
— battans de porte cochère pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{2}{3}$ de toise, à 9 fr. 57 c. .	6	38
Sciage pour dormant et gueule de loup, 5 toises $\frac{1}{4}$, à 14 min. par toise, 1 heure 14 min. . .	0	86
— pour châssis, 7 toises $\frac{1}{6}$, à 6 min., 43 min. .	0	49
— pour jet d'eau, pièce d'appui, 1 toise $\frac{5}{9}$, à 18 min., 28 min.	0	32
1er DÉBOURSÉ.	28	45

	fr.	c.
Ci-contre.	28	45
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	56
Façon de 9 pieds, à 6 heures 30 min. par pied, 58 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	18	72
Pose de 9 pieds, à 56 m. par pied, 8 heures 24 m.	2	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	57
DÉBOURSÉ TOTAL.	57	00
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	50
Valeur de 9 pieds de hauteur.	66	50
Le pied de hauteur revient à.	7	40

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant et gueule de loup, 1 toise $\frac{44}{100}$.
— pour châssis, $\frac{97}{100}$ de toise.
— pour jet d'eau et pied d'appui, $\frac{23}{100}$.
Façon et pose, 23 heures.

Valeur du mètre de hauteur.	22	77

409. *Croisée* idem *à la précédente, mais les châssis de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *id.* qu'au n° 408.	18	98
— pour châssis, 1 toise $\frac{11}{12}$, à 5 fr. 55 c. prix réduit.	10	62
Sciage du dormant, des jets d'eau, pièce d'appui, *idem* qu'au n° 408.	1	18
— des châssis, 7 toises $\frac{1}{6}$, à 10 min., 72 min. .	0	84
1er DÉBOURSÉ. . . .	31	62
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	95
	35	57

	fr.	c.
Report.	35	57
Façon de 9 pieds, à 8 heures 13 min. par pied, 73 heures 57 min., à 32 c. l'heure.	23	67
Pose de 9 pieds, à 1 heure 4 min. par pied, 9 heures 36 min., ci.	3	06
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	45
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	66	75
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	12
Valeur de 9 pieds de hauteur.	77	87
Valeur d'un pied de hauteur.	8	65

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, gueule de loup, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 408.		
— pour dormant, $\frac{65}{100}$ de toise.		
Façon et pose, 28 heures 40 minutes.		
Valeur du mètre de hauteur.	26	68

410. *Croisée* idem, *de 5 pieds de largeur, le dormant de 4° $\frac{1}{2}$ de large sur 4° d'épaisseur, débités dans des battans de porte cochère, les châssis de 2° d'ép. comme ci-dessus.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, 1 toise $\frac{2}{3}$, à 9 fr. 57 c. . . .	15	95
— pour châssis, *idem* que ci-dessus.	10	62
— pour gueule de loup, 1 t. $\frac{1}{8}$ de memb., à 3 fr.	4	00
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{19}{24}$ de toise de battans, à 9 fr. 57 c. la toise.	7	60
Sciage pour le dormant, pièce d'appui et jets d'eau, 5 toises $\frac{1}{3}$, à 18 minutes, 1 h. 36 min., à 70 c. .	1	12
— pour gueule de loup, 1 t. $\frac{7}{12}$, à 14 m., 25 m.	0	29
— pour châssis, 7 toises, à 10 min., 70 min. .	0	81
1er DÉBOURSÉ. . . .	40	39

	fr.	c.
Ci-contre.	40	39
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	5	05
Façon de 9 pieds, à 9 heures 4 min. par pied, 81 heures 36 min., à 32 c. l'heure.	26	10
Pose de 9 pieds, à 1 heure 15 min. par pied, 11 h. 15 minutes.	3	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	4	95
DÉBOURSÉ TOTAL. .	80	09
Bénéfice, un 6e de la dépense.	13	35
Valeur de 9 pieds de hauteur.	93	44
Le pied revient à.	10	38

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{57}{100}$ de toise.		
— pour châssis, *idem* qu'au n° 409.		
— pour gueule de loup, $\frac{45}{100}$ de toise.		
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{27}{100}$.		
Façon et pose, 31 heures 45 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	32	00

411. *Croisée à glace de* 5 *pieds* 6° *de largeur, le dormant de* 4° *de large et* 3° *d'épaisseur, les jets d'eau et la pièce d'appui de* 5° *de largeur réduite, et de* 4° *d'épaisseur pris en battans de porte cochère, la gueule de loup de* 4° $\frac{1}{2}$ *de large et* 3° *d'épaisseur, les châssis à verre de* 2° *d'épaiss.*

Détail pour une croisée de 12 *pieds de hauteur.*

	fr.	c.
Bois de 12 pieds pour dormant, 4 toises $\frac{1}{6}$ de membrures, à 4 fr. 33 c. la toise, par rapport au bois de longueur.	18	04
— pour gueule de loup, 1 t. $\frac{5}{12}$, même bois. .	6	13
	24	17

	fr.	c.
Report.	24	17
Bois pour pièce d'appui et jets d'eau, $\frac{5}{6}$ de battant de porte cochère, à 9 fr. 57 c.	7	97
— pour les châssis, battant meneau et petits bois, 2 toises $\frac{19}{24}$ de doublette, à 8 fr. la toise, prix réduit pour les bois de 12 pieds et autres. . .	22	32
Sciage pour le dormant et la gueule de loup, 6 toises $\frac{3}{4}$, à 14 min. par toise, 1 heure 35 min. . . .	1	11
— pour les jets d'eau et la pièce d'appui, 1 toise $\frac{3}{4}$, à 18 min., 31 min.	0	36
— pour les châssis et petits bois, 9 toises $\frac{1}{2}$, à 10 min., 1 heure 35 min.	1	11
1er DÉBOURSÉ.	57	04
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	7	13
Façon de 12 pieds, à 9 heures 4 min. par pied, 108 heures 48 min., à 32 c. l'heure.	34	82
Pose de 12 pieds, à 1 heure 13 min. par pied, 14 heures 36 minutes.	4	67
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	6	58
DÉBOURSÉ TOTAL.	110	24
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	18	37
Valeur de 12 pieds de hauteur.	128	71
Le pied de hauteur revient à.	10	72

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, 1 toise $\frac{7}{100}$.
— pour gueule de loup, $\frac{36}{100}$ de toise.
— pour pièce d'appui et jet d'eau, $\frac{21}{100}$ de toise.
— pour les châssis, $\frac{71}{100}$ de toise.
Façon et pose, 31 heures 5 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	33	00

412. *Croisée* idem *à la précédente, mais le dormant de* $4^{o}\ \frac{1}{2}$ *de large sur* 4^{o} *d'épaisseur, et les jets d'eau et la pièce d'appui de* $5^{o}\ \frac{3}{4}$ *de large réduit, même bois.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, 2 toises $\frac{1}{12}$ de battant de porte cochère, à 9 fr. 57 c. la toise. . . .	19	94
— pour jet d'eau et pièce d'appui, $\frac{11}{12}$ de toise, à 9 fr. 57 c.	8	76
— pour gueule de loup et châssis, *idem* qu'au n° 411.	28	45
Sciage pour le dormant, les jets d'eau et la pièce d'appui, 6 t. $\frac{3}{4}$, à 18 min., 2 h. à 70 c. l'h.	1	40
— pour gueule de loup, 1 t. $\frac{5}{6}$, à 14 m., 26 m.	0	30
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 411.	1	11
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	59	96
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	7	50
Façon de 12 pieds, à 10 heures par pied, 120 h., à 32 c. l'heure.	38	40
Pose de 12 pieds, à 1 heure 28 min. par pied, 17 heures 36 min.	5	63
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	7	34
DÉBOURSÉ TOTAL.	118	83
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	19	80
Valeur de 12 pieds de hauteur.	138	63
Le pied de hauteur revient à.	11	55

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, $\frac{54}{100}$ de toise.
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{23}{100}$.
— pour châssis et gueule de loup, *idem* qu'au n° 411.
Façon et pose, 35 heures 20 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	35	60

413. *Croisée de 6 pieds de largeur, le dormant et les châssis* idem *qu'au n° 411.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, 4 toises $\frac{1}{4}$, à 4 fr. 33 c. .	18	40
— pour la gueule de loup, *id.* qu'au n° 411. .	6	13
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{2}{3}\frac{1}{4}$ de toise, à 9 fr. 57 c.	8	40
— pour les châssis, 2 toises $\frac{7}{8}$, à 8 fr. *id.* . . .	23	00
Sciage pour le dormant et gueule de loup, 5 toises $\frac{2}{3}$, à 14 min. par toise, 1 heure 19 min., à 70 c. l'heure.	0	92
— pour jets d'eau et pièce d'appui, 1 toise $\frac{5}{6}$, à 18 min., 33 min.	0	38
— pour les châssis, 9 toises $\frac{5}{6}$, à 10 min., 1 heure 38 minutes.	1	13
1er DÉBOURSÉ. . . .	58	36
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	7	30
Façon de 12 pieds, à 9 heures 51 min. par pied, 118 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	37	82
Pose de 12 pieds, à 1 heure 28 min. par pied, 17 heures 36 min.	5	63
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	7	24
DÉBOURSÉ TOTAL. .	116	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	19	39
Valeur de 12 pieds de hauteur.	135	74
Le pied de hauteur revient à.	11	31

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, 1 toise $\frac{9}{100}$.
— pour la gueule de loup, *idem* qu'au n° 411.
— pour les jets et pièce d'appui, $\frac{23}{100}$.
— pour les châssis et le meneau, $\frac{73}{100}$.

	fr.	c.
Façon et pose, 34 heures 10 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	34	85

414. *Croisée* idem, *de* 6 *pieds de largeur, mais le dormant de* 4° *d'épaisseur,* idem *qu'au* n° 412.

	fr.	c.
Bois pour dormant, 2 toises $\frac{1}{8}$, à 9 f. 57 c. la toise.	20	33
— pour jets d'eau et pièce d'appui, 1 toise $\frac{1}{24}$, à 9 fr. 57 c.	9	95
— pour les châssis et la gueule de loup, *id.* qu'au n° 413.	29	13
Sciage pour le dormant, les jets d'eau et la pièce d'appui, 6 toises $\frac{5}{6}$, à 18 min. par toise, 2 heures 3 min.	1	43
— pour la gueule de loup, *id.* qu'au n° 412. .	0	30
— pour les châssis, *id.* qu'au n° 413.	1	13
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	62	27
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	7	78
Façon de 12 pieds, à 10 heures 56 min. par pied, 131 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	41	98
Pose de 12 pieds, à 1 heure 40 min. par pied, 20 heures.	6	40
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	8	06
DÉBOURSÉ TOTAL.	126	49
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	21	08
Valeur de 12 pieds de hauteur *.	147	57
Le pied revient à.	12	30

* Dans les tableaux de croisée extraordinaire qui précèdent, j'ai cru devoir supposer des hauteurs proportionnées à leur largeur; c'est pourquoi j'ai établi des détails pour des croisées de 9 pieds et de 12 pieds; j'ai donné aussi des largeurs aux bois, en proportion de leurs épaisseurs et de la gran-

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour dormant, $\frac{55}{100}$ de toise.		
— pour jets d'eau et pièce d'appui, $\frac{27}{100}$.		
— pour gueule de loup et châssis, *idem* qu'au n° 413.		
Façon et pose, 38 heures 50 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	37	90

415. CROISÉE A PETITS CARREAUX *à un vantail, de 2 pieds de largeur, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, le jet d'eau et la pièce d'appui, *id.* qu'au n° 394.	3	17
— pour le châssis, traverses et montans des petits bois, 1 toise $\frac{1}{6}$, à 2 fr. 40 c. la toise. . .	2	80
Sciage pour dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 394.	0	25
— pour châssis et les petits bois, 4 toises, à 6 m. par toise, 24 min., à 70 c. l'heure. . . .	0	28
1er DÉBOURSÉ.	6	50
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	81
Façon de 6 pieds, à 2 heures 58 min. par pied, 17 heures 48 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	5	70
Pose de 6 pieds, à 19 min. par pied, 1 heure 54 m.	0	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	05
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	14	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	44
Valeur de 6 pieds de hauteur.	17	10
Le pied de hauteur revient à.	2	85

deur des croisées, et des prix en raison de leur longueur, sans m'arrêter à la supposition que partie de ces bois (dormant) pourrait être entée, moyen qui, tout en augmentant le prix de la main-d'œuvre, est vicieux pour la solidité de l'ouvrage.

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau et pièce d'appui, *idem* qu'au n° 394.		
— pour le châssis, $\frac{6}{100}$ de toise.		
Façon et pose, 9 heures 40 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	8	78

416. *Croisée* idem, *mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jet d'eau, etc., *id.* qu'au n° 395.	4	27
— pour le châssis, *idem* qu'au n° 415.	2	80
Sciage pour dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 415.	0	27
— pour châssis, *idem* qu'au n° 415.	0	28
1er DÉBOURSÉ.	7	62
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	95
Façon de 6 pieds, à 3 heures 8 minutes par pied, 18 heures 48 min., à 32 c. l'heure.	6	00
Pose, *idem* qu'au n° 395.	0	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	10
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	16	27
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	71
Valeur de 6 pieds de hauteur.	18	98
Le pied de hauteur revient à.	3	16

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, jet d'eau, etc., *id.* qu'au n° 395.		
— pour le châssis, *idem* qu'au n° 415.		
Façon et pose, 10 heures 40 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	9	75

417. *Croisée à un vantail de 3 pieds de largeur, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jet d'eau, pièce d'appui, *idem* qu'au n° 396.	3	91
— pour châssis, 1 toise $\frac{1}{4}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	3	00
Sciage pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 396.	0	32
— pour châssis, 4 toises $\frac{2}{3}$, à 6 min., 28 min.	0	32
1er déboursé.	7	55
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	94
Façon de 6 pieds, à 3 heures 32 min. par pied, 21 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	6	78
Pose, *idem* qu'au n° 396, ci.	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	1	25
déboursé total.	17	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	87
Valeur de 6 pieds de hauteur.	20	11
Le pied de hauteur revient à.	3	35

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jet d'eau, pièce d'appui, *idem* qu'au n° 396.		
— pour le châssis, $\frac{64}{100}$ de toise.		
Façon et pose, 12 heures.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	10	33

418. *Croisée* idem *à la précédente, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 397.	5	19
— pour le châssis, *idem* qu'au n° 417.	3	00
	8	19

	fr.	c.
Ci-contre.	8	19
Sciage pour dormant, jet d'eau et appui, *id.* qu'au n° 397.	0	44
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 417.	0	32
1^er^ DÉBOURSÉ.	8	95
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	12
Façon de 6 pieds, à 3 heures 42 min. par pied, 22 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	7	08
Pose, *idem* qu'au n° 397.	0	72
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	19	17
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	3	19
Valeur de 6 pieds de hauteur.	22	36
Le pied de hauteur revient à.	3	73

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jet d'eau, pièce d'appui, *idem* qu'au n° 397.
— pour le châssis, *idem* qu'au n° 417.
Façon et pose, 12 heures 35 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	11	49

418 bis. *Croisée à deux vantaux, de* 3 *pieds* 6 *pouces de large, le dormant et les châssis de* 15 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, jets d'eau, pièce d'appui et gueule de loup, *idem* qu'au n° 398. . . .	5	91
— pour les châssis, 2 toises, à 2 fr. 40 c. . .	4	80
Sciage pour dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 398.	0	45
— pour les châssis, 8 toises à 6 min., 48 min.	0	56
1^er^ DÉBOURSÉ.	11	72

	fr.	c.
Report.	11	72
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	46
Façon de 6 pieds, à 4 heures 8 min. par pied, 24 heures 48 min., à 32 c. l'heure.	7	92
Pose, *idem* qu'au n° 398.	0	84
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	46
DÉBOURSÉ TOTAL.	23	40
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	90
Valeur de 6 pieds de hauteur.	27	30
Valeur d'un pied de hauteur.	4	55

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 398.
— pour châssis, 1 toise $\frac{3}{100}$.
Façon et pose, 14 heures 5 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	14	03

419. *Croisée* idem *à deux vantaux, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 399.	7	51
— pour les châssis, *id.* qu'au n° 418.	4	80
Sciage du dormant, jets d'eau, *id.* qu'au n° 399.	0	58
— des châssis, *idem* qu'au n° 418.	0	56
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	45
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	68
Façon de 6 pieds, à 4 heures 19 min. par pied, 25 heures 54 min., à 32 c. l'heure.	8	28
Pose, *idem* qu'au n° 398.	0	84
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	52
DÉBOURSÉ TOTAL.	25	77

	fr.	c.
Ci-contre.	25	77
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	4	29
Valeur de 6 pieds de hauteur.	30	06
Valeur d'un pied de hauteur.	5	01

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au nº 399.
— pour les châssis, *idem* qu'au nº 418.
Façon et pose, 14 heures 38 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	15	45

420. *Croisée à petits carreaux de 4 pieds de largeur, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, la pièce d'appui, les jets d'eau et la gueule de loup, *idem* qu'au nº 400.	6	41
— pour les châssis, 2 toises $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. . .	5	40
Sciage pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au nº 400.	0	50
— pour châssis, 8 toises $\frac{3}{4}$, à 6 min., 53 min. .	0	62
1ᵉʳ DÉBOURSÉ. . . .	12	93
Déchet par les coupes, un 8ᵉ, ci.	1	62
Façon de 6 pieds, à 4 heures 32 min. par pied, 27 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	8	70
Pose, *idem* qu'au nº 400, ci.	0	96
Faux frais, un 6ᵉ de la dépense.	1	61
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	82
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	4	30
Valeur de 6 pieds de hauteur.	30	12
Le pied de hauteur revient à.	5	02

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 400.		
— pour châssis, 1 toise $\frac{15}{100}$.		
Façon et pose, 15 heures 30 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	15	50

421. *Croisée* idem *à la précédente, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jet d'eau, pièce d'app. et gueule de loup, *id.* qu'au n° 401.	8	01
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 420. . . .	5	40
Sciage pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 401.	0	63
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 420. . . .	0	62
1er DÉBOURSÉ. . . .	14	66
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	83
Façon de 6 pieds, à 4 heures 45 min. par pied, 28 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	9	12
Pose, *idem* qu'au n° 401, ci.	0	96
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	68
DÉBOURSÉ TOTAL.	28	25
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	4	71
Valeur de 6 pieds de hauteur.	32	96
Valeur d'un pied de hauteur.	5	50

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jet d'eau, etc., *idem* qu'au n° 401.
— pour les châssis, *id.* qu'au n° 420.

	fr.	c.
Façon et pose, 16 heures 10 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	16	93

422. *Croisée de 4 pieds* idem, *le dormant de 2°, et les châssis de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les châssis, 2 toises $\frac{2}{3}$, à 2 fr. 40 c. . .	6	40
— pour le surplus, *idem* qu'au n° 401.	8	01
Sciage pour le tout, *idem* qu'au n° 421, ci. . . .	1	25
1^er^ DÉBOURSÉ.	15	66
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	96
Façon de 6 pieds, à 5 heures 47 minutes par pied, 34 heures 42 minutes, à 32 c. l'heure.	11	10
Pose, *idem* qu'au n° 402, ci.	1	02
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	2	02
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	76
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	5	29
Valeur de 6 pieds de hauteur.	37	05
Le pied de hauteur revient à	6	18

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 401.		
— pour châssis, 1 toise $\frac{37}{100}$.		
Façon et pose, 19 heures 15 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	19	55

423. *Croisée à petits carreaux de 4 pieds 6° de largeur, le dormant et les châssis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, pièce d'appui, jets d'eau, et gueule de loup, *idem* qu'au n° 403.	7	01

	fr.	c.
Report.	7	01
Bois pour châssis, 2 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c.	5	60
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 403.	0	54
— pour les châssis, 9 toises $\frac{1}{4}$, à 6 min., 55 min.	0	64
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	13	79
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	72
Façon de 6 pieds, à 5 heures 4 min. par pied, 30 heures 24 min., à 32 c. l'heure.	9	72
Pose, *idem* qu'au n° 403.	1	08
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	80
DÉBOURSÉ TOTAL. .	28	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	4	68
Valeur de 6 pieds de hauteur.	32	79
Le pied de hauteur revient à.	5	46

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 403.		
— pour châssis, 1 toise $\frac{19}{100}$.		
Façon et pose, 17 heures 20 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	16	84

424. *Croisée* idem *de 4 pieds 6 pouces de large, mais le dormant de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 404, ci.	8	71
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 423.	5	60
Pour le dormant, jets d'eau, *id.* qu'au n° 404. .	0	66
Pour les châssis, *idem* qu'au n° 423, ci	0	64
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	15	61

	fr.	c.
Ci-contre.	15	61
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	95
Façon de 6 pieds, 5 heures 19 minutes par pied, 31 heures 54 minutes, à 32 c. l'heure.	10	20
Pose, *idem* qu'au n° 404.	1	08
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	88
DÉBOURSÉ TOTAL. .	30	72
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	12
Valeur de 6 pieds de hauteur.	35	84
Le pied de hauteur revient à.	5	97

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 404.
— pour les châssis, *id.* qu'au n° 423.
Façon et pose, 18 heures 5 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	18	39

425. *Croisée à petits carreaux de* 5 *pieds de largeur, le dormant de* 2°, *et les châssis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour une croisée de 9 *pieds de hauteur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, la pièce d'appui, les jets d'eau et la gueule de loup, *idem* qu'au n° 406, ci.	13	09
— pour les châssis, 3 toises $\frac{1}{12}$ de planche de 9 p. et de 6 pieds, à 2 fr. 75 c. prix réduit. .	8	48
Sciage pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 406.	0	87
— pour les châssis, 14 toises, à 6 minutes, 1 heure 24 minutes.	0	98
1er DÉBOURSÉ.	23	42

	fr.	c.
Report.	23	42
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	2	93
Façon de 9 pieds, à 6 heures par pied, 54 heures, à 32 c. l'heure.	17	28
Pose de 9 pieds, *id.* qu'au n° 406.	1	89
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	19
DÉBOURSÉ TOTAL. .	48	71
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	12
Valeur de 9 pieds de hauteur.	56	83
Le pied de hauteur revient à.	6	31

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 406.
— pour les châssis, 1 toise $\frac{5}{100}$.
Façon et pose, 20 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	19	45

426. *Croisée* idem, *de 5 pieds de largeur, mais les châssis de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 406.	13	09
— pour les châssis, 3 toises $\frac{17}{24}$, à 2 fr. 75 c. prix réduit.	10	20
Sciage, *idem* qu'au n° 425.	1	85
1er DÉBOURSÉ. . . .	25	14
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	14
Façon de 9 pieds, à 7 heures 2 min. par pied, 63 heures 18 min., à 32 c. l'heure.	20	25
Pôse, *idem* qu'au n° 407, ci.	1	98
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	70
DÉBOURSÉ TOTAL. .	54	21

	fr.	c.
Ci-contre.	54	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	9	03
Valeur de 9 pieds de hauteur.	63	24
Le pied revient à.	7	03

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 406.
— pour les châssis, 1 toise $\frac{27}{100}$.
Façon et pose, 23 heures 45 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	21	66

427. *Croisée* idem, *le dormant de* 3° *d'épaisseur, et les châssis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 408, ci.	18	98
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 426.	10	28
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 408.	1	18
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 425.	0	88
1er DÉBOURSÉ. . . .	31	32
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	3	95
Façon de 9 pieds, à 8 heures 13 min. par pied, 73 heures 57 min., à 32 c. l'heure.	23	67
Pose, *idem* qu'au n° 408.	2	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	4	39
DÉBOURSÉ TOTAL. .	66	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	00
Valeur de 9 pieds de hauteur.	77	03
Valeur d'un pied de hauteur.	8	56

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 408.		
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 426.		
Façon et pose, 28 heures 15 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	26	40

428. *Croisée de* 5 *pieds* idem, *mais les châssis de* 2° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour dorm., jet d'eau, etc., *id.* qu'au n° 408.	18	98
— pour châssis, 2 toises $\frac{1}{12}$ de doublette, à 5 fr. 55 c. réduit.	16	18
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 408.	1	18
— pour le châssis, 14 toises, à 10 minutes, 2 heures 20 minutes.	1	63
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	37	97
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	4	75
Façon de 9 pieds, à 10 heures 38 minutes par pied, 95 heures 42 min., à 32 c. l'heure. . .	30	60
Pose, *idem* qu'au n° 409.	3	06
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	5	61
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	81	99
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	13	66
Valeur de 9 pieds de hauteur.	95	65
Le pied de hauteur.	10	63

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 408.
— pour les châssis, 1 toise de doublette.

	fr.	c.
Façon et pose, 32 heures 40 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	32	75

429. *Croisée* idem, *le dormant de 4° d'épaisseur, et les châssis de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dorm., jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 410.	27	55
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 428.	16	18
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 410.	1	41
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 428.	1	63
1er DÉBOURSÉ.	46	77
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	5	85
Façon de 9 pieds, à 11 heures 53 minutes par pied, 106 heures 57 minutes, à 32 c. l'heure.	34	20
Pose, *idem* qu'au n° 410.	3	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	6	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	96	72
Bénéfice, un 6e de la dépense.	16	12
Valeur de 9 pieds de hauteur.	112	84
Le pied de hauteur revient à	12	54

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 410.		
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 428.		
Façon et pose, 40 heures 30 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	38	55

430. *Croisée à petits carreaux de 5 pieds 6° de largeur, le dormant de 3°, et les châssis de 2° d'épaisseur.*

Détail pour une croisée de 12 pieds de hauteur.

	fr.	c.
Bois pr le dorm., jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 411.	32	14

	fr.	c.
Report.	32	14
Bois pour les châssis, 4 toises $\frac{1}{8}$, à 8 fr. la toise prix réduit.	33	00
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *id.* qu'au n° 411.	1	47
— pour les châssis, 15 toises $\frac{1}{6}$, à 10 min., 2 heures 37 minutes.	1	84
1er DÉBOURSÉ. . . .	68	45
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	8	56
Façon de 12 pieds, à 11 heures 43 min. par pied, 140 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	45	00
Pose, *idem* qu'au n° 411.	4	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	8	28
DÉBOURSÉ TOTAL. .	134	96
Bénéfice, un 6e de la dépense.	22	49
Valeur de 12 pieds de hauteur.	157	45
Le pied de hauteur revient à	13	12

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, les jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 411.
— pour les châssis, 1 toise $\frac{6}{100}$.
Façon et pose, 39 heures 50 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	40	45

431. *Croisée* idem, *mais le dormant de 4° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 412.	34	83
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 430. . . .	33	00
Sciage pour le dormant, etc., *id.* qu'au n° 412. .	1	70
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 430. . . .	1	84
1er DÉBOURSÉ. . . .	71	37

	fr.	c.
Ci-contre.	71	37
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	8	92
Façon de 12 pieds, à 13 heures 8 min. par pied, 157 heures 36 min., à 32 c. l'heure.	50	43
Pose, *idem* qu'au n° 412, ci.	5	63
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	9	34
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	145	69
Bénéfice, un 6e de la dépense.	24	28
Valeur de 12 pieds de hauteur.	169	97
Valeur d'un pied de hauteur.	14	16

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, *id.* qu'au n° 412.
— pour les châssis, *id.* qu'au n° 430.
Façon et pose, 45 heures.

Valeur d'un mètre de hauteur.	43	65

432. *Croisée à petits carreaux de* 6 *pieds de largeur, le dormant de* 3°, *et les châssis de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, gueule de loup, etc., *id.* qu'au n. 413.	32	93
— pour les châssis, 4 toises $\frac{7}{24}$, à 8 fr. la toise.	34	33
Sciage pour le dormant, jets d'eau, *idem* qu'au n° 413.	1	30
— pour les châssis, 16 toises $\frac{1}{6}$, à 10 min., 2 heures 48 minutes.	1	96
1er DÉBOURSÉ.	70	52
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	8	82
Façon de 12 pieds, à 12 heures 39 min. par pied, 151 heures 48 minutes, à 32 c. l'heure. . .	48	58
	127	92

	fr.	c.
Report.	127	92
Pose, *idem* qu'au n° 413.	5	63
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	9	03
DÉBOURSÉ TOTAL. .	142	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	23	76
Valeur de 12 pieds de hauteur.	166	34
Le pied de hauteur revient à	13	86

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 413.
— pour les châssis, 1 toise $\frac{1}{100}$.
Façon et pose, 41 heures.

Valeur du mètre de hauteur.	42	75

433. *Croisée* idem *de* 6 *pieds, mais le dormant de* 4° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, pièce d'appui, etc., *idem* qu'au n° 414.	36	41
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 432.	34	33
Sciage pour le dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 414.	1	73
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 432. . . .	1	96
1er DÉBOURSÉ.	74	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	9	30
Façon de 12 pieds, à 14 heures 13 min. par pied, 171 heures 2 min., à 32 c. l'heure.	54	73
Pose, *idem* qu'au n° 414.	6	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	10	18
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	155	04

	fr.	c.
Ci-contre.	155	04
Bénéfice, un 6e de la dépense.	25	84
Valeur de 12 pieds de hauteur.	180	88
Valeur d'un pied de hauteur.	15	07

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant, jets d'eau, etc., *idem* qu'au n° 414.
— pour les châssis, *idem* qu'au n° 432.
Façon et pose, 49 heures.

Valeur d'un mètre de hauteur.	46	47

434. PERSIENNE *à deux vantaux et sans dormant, de* 3 *pieds de largeur, les bâtis de* 4° $\frac{3}{4}$ *de large réduit et* 15 *lignes d'épaisseur, les lames dormantes ou mouvantes avec ou sans moulure.*

Détail pour 6 *pieds de hauteur.*

	fr.	c.
Bois pour les châssis, 3 toises $\frac{1}{4}$, à 2 f. 40 c. la toise.	7	80
— pour les lames, 1 toise $\frac{3}{7}$ de membrure, à 2 f. 41 c. la toise.	3	43
Sciage pour les bâtis, 5 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 33 min.	0	38
— pour les lames, 9 toises $\frac{3}{4}$, à 14 min., 2 heures 36 min., ci.	1	82
1er DÉBOURSÉ.	13	43
Déchets, un 8e de prélevé sur les bois seuls des châssis et de tous les sciages pour fausses coupes.	1	25
— et un tiers sur le bois seul des lames pour fausses coupes et pour choix et pertes, lors du débit des membrures.	1	14
	15	82

	fr.	c.
Report.	15	82
Façon de 6 pieds, à 3 heures 55 min. par pied, 23 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	7	50
Pose de 6 pieds, à 21 min. par pied, 2 heures 6 m.	0	66
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	1	36
DÉBOURSÉ TOTAL. .	25	34
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	4	22
Valeur de 6 pieds de hauteur.	29	56
Le pied de hauteur revient à.	4	93

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{66}{100}$.
— pour les lames, $\frac{73}{100}$ de toise.
Façon et pose, 13 heures 10 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	15	18

435. *Persienne* idem, *de* 3 *pieds en bois de* 18 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis, 3 toises $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. la toise. .	9	00
— pour lames, 1 toise $\frac{5}{7}$ de membrure, à 2 f. 41 c.	4	12
Sciage pour les châssis, 5 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 33 m.	0	38
— pour les lames, 11 toises $\frac{2}{3}$, à 14 min., 2 h. 43 minutes.	1	90
1er DÉBOURSÉ. . . .	15	40
Déchet pour les fausses coupes, un 8^{e} prélevé sur le bois seul des châssis et de tous les sciages.	1	41
— et un tiers sur le bois seul des lames, pour fausses coupes, choix du bois et perte, lors du débit.	1	37
	18	18

	fr.	c.
Ci-contre.	18	18
Façon de 6 pieds, à 4 heures 22 min. par pied, 26 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	8	40
Ajustement et pose partiels de 6 pieds, à 24 min. par pied, 2 heures 24 minutes.	0	78
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	53
DÉBOURSÉ TOTAL. .	28	89
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	4	81
Valeur de 6 pieds de hauteur.	33	70
Le pied de hauteur.	5	62

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{02}{100}$.
— pour les lames, $\frac{88}{100}$ de toise de membrure.
Façon et pose, 14 heures 40 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	17	30

436. *Persienne* idem, *de 4 pieds de largeur en bois de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises $\frac{1}{2}$, à 2 fr. 40 c., ci. .	8	40
— pour les lames, 1 toise $\frac{6}{7}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	4	47
Sciage des châssis, 6 toises, à 6 min., 36 min. .	0	42
— des lames, 13 toises, à 14 min., 3 heures 2 minutes.	2	12
1er DÉBOURSÉ.	15	41
Déchet pour les fausses coupes, un 8^{e} prélevé sur le bois seul des châssis et sur tous les sciages. .	1	37
	16	78

	fr.	c.
Report.	16	78
Déchet sur le bois seul des lames, un tiers pour fausses coupes, choix de bois et perte lors du débit.	1	49
Façon de 6 pieds, à 4 heures 42 min. par pied, 28 heures 12 min., à 32 c. l'heure.	9	00
Pose ou ajustement de 6 pieds, à 24 min. par pied, 2 heures 24 minutes.	0	78
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	63
DÉBOURSÉ TOTAL. .	29	68
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	4	94
Valeur de 6 pieds de hauteur.	34	62
Le pied de hauteur.	5	77

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les châssis, 1 toise $\frac{80}{100}$.
— pour les lames, $\frac{90}{100}$ de toise de membrure.
Façon et pose, 15 heures 40 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	17	80

437. *Persienne de* 4 *pieds* idem, *mais en bois de* 18 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises $\frac{1}{7}$, à 2 fr. 40 c. . . .	9	94
— pour les lames, 2 toises $\frac{1}{4}$ de membrure, à 2 f. 41 c.	5	42
Sciage pour les bâtis, 6 toises à 6 min., 36 min.	0	42
— pour les lames, 15 toises $\frac{1}{2}$, à 14 m., 3 heures 37 minutes.	2	53
1er DÉBOURSÉ. . . .	18	31

	fr.	c.
Ci-contre.	18	31
Déchet sur le bois des châssis et les sciages, un 8e.	1	61
— sur le bois seul des lames, un tiers *id.*, ci. .	1	80
Façon de 6 pieds, à 5 heures 19 min. par pied, 31 heures 54 min., à 32 c. l'heure.	10	20
Pose ou ajustement de 6 pieds, à 28 min. par pied, 2 heures 48 minutes.	0	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	85
DÉBOURSÉ TOTAL. .	34	67
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	78
Valeur de 6 pieds de hauteur.	40	45
Valeur d'un pied de hauteur.	6	74

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les châssis, 2 toises $\frac{13}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{15}{100}$.
Façon et pose, 17 heures 50 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	20	70

438. *Persienne* idem, *de 5 pieds de largeur, en bois de 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour une persienne de 9 pieds de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis en planche de 9 pieds et de 6 pieds, 5 toises $\frac{3}{8}$, à 2 fr. 75 c. la toise, prix réduit.	14	78
— pour les lames, 2 toises $\frac{7}{8}$, à 2 f. 41 c. la toise.	6	93
Sciage des bâtis, 9 toises $\frac{1}{6}$, à 6 min., 55 min. .	0	64
— des lames, 23 toises $\frac{1}{6}$, à 14 m., 5 h. 24 m.	3	78
1er DÉBOURSÉ.	26	13

	fr.	c.
Report.	26	13
Déchet sur les bois des bâtis et tous les sciages, un 8e.	2	40
— sur les lames seules, un tiers pour les coupes et le rebut après leur débit.	2	31
Façon de 9 pieds, à 5 heures 38 min. par pied, 50 heures 45 min., à 32 c. l'heure.	16	22
Ajustement et pose de 9 pieds, à 32 min. par pied, 4 heures 48 min.	1	53
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	2	96
DÉBOURSÉ TOTAL. .	51	55
Bénéfice, un 6e de la dépense.	8	60
Valeur de 9 pieds de hauteur.	60	15
Le pied de hauteur revient à.	6	68

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{84}{100}$.
— pour les lames, $\frac{98}{100}$ de toise.
Façon et pose, 19 heures.

Valeur d'un mètre de hauteur.	20	60

439. *Persienne* idem, *de* 5 *pieds de large, en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois de 9 pieds et de 6 pieds pour les battans et traverses, 6 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 75 c., prix réduit.	17	42
— pour les lames, 3 toises $\frac{1}{2}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	8	43
Sciage des bâtis, 9 toises $\frac{1}{6}$, à 6 min., 55 min. .	0	64
— des lames, 28 toises $\frac{1}{12}$, à 14 m., 6 h. 33 m.	4	58
1er DÉBOURSÉ. . . .	31	07

	fr.	c.
Ci-contre.	31	07
Déchet sur le bois des bâtis et tous les sciages, un 8e *id.*, ci.	2	83
— sur les lames seules, un tiers pour les fausses coupes, choix et rebut des bois après leur débit.	2	81
Façon de 9 pieds, à 6 heures 24 min. par pied, 57 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure.	18	45
Ajustement ou pose de 9 pieds, à 38 minutes par pied, 5 heures 42 minutes.	1	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	60	34
Bénéfice, un 6e de la dépense.	10	06
Valeur de 9 pieds de hauteur.	70	40
Le pied de hauteur.	7	82

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour bâtis, 2 toises $\frac{17}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{19}{100}$.
Façon et pose, 21 heures 40 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	24	10

446. *Persienne* idem, *de 5 pieds de largeur, en bois de 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois de 9 pieds et de 6 pieds, *id.* pour les châss., 4 toises $\frac{1}{6}$, à 6 fr. 5 c. la t., prix réduit. . .	25	21
— pour les lames, 4 toises $\frac{1}{16}$ de membrures, à 2 fr. 41 c.	9	79
Sciage pour les bâtis, 9 toises $\frac{1}{6}$, à 10 minutes, 1 heure 32 minutes.	1	07
	36	07

	fr.	c.
Report.	36	07
Sciage pour les lames, 32 toises $\frac{8}{3}$, à 14 minutes, 7 heures 37 minutes, à 70 c. l'heure.	5	33
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	41	40
Déchet pour les bâtis, un 8^e^ comme ci-devant. .	3	95
— pour le bois des lames, un tiers comme ci-devant.	3	27
Façon de 9 pieds, à 8 heures 35 min. par pied, 77 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure.	24	70
Pose de 9 pieds, à 47 min. par pied, 7 h. 3 min.	1	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	4	36
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	79	18
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	13	20
Valeur de 9 pieds de hauteur.	92	38
Le pied de hauteur.	10	26

Élémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{42}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{39}{100}$.
Façon et pose, 28 heures 50 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	31	65

441. *Persienne de* 6 *pieds de larg., les battans à traverses de même largeur que les précédens, et de* 18 *lig. d'ép.*

Détail pour une persienne de 12 *pieds de hauteur.*

	fr.	c.
Bois de 12 pieds pour les châssis, 8 toises $\frac{1}{4}$, à 4 f. la toise.	33	00
— pour les lames, 6 toises $\frac{1}{4}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	15	06
	48	06

	fr.	c.
Ci-contre.	48	06
Sciage pour les bâtis, 12 toises, à 6 m., 72 min.	0	84
— pour les lames, 50 toises, à 14 minutes, 11 heures 40 minutes.	8	17
1er DÉBOURSÉ. . . .	57	07
Déchet pour les bâtis et sur les sciages, un 8e *id.*	5	26
— pour choix des bois des lames et rebut, un tiers *id.*	5	02
Façon de 12 pieds, à 7 heures 45 min. le pied, 93 heures, à 32 c. l'heure.	29	75
Ajustement ou pose de 12 pieds, à 51 min. par pied, 10 heures 12 minutes.	3	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	5	50
DÉBOURSÉ TOTAL. .	105	85
Bénéfice, un 6e de la dépense.	17	64
Valeur de 12 pieds de hauteur.	123	49
Valeur d'un pied.	10	30

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les châssis, 2 toises $\frac{12}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{60}{100}$.
Façon et pose, 26 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	31	70

442. *Persienne* idem, *de* 6 *pieds de largeur, en bois de* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 5 toises $\frac{11}{24}$ de doubl., à 8 fr.	43	66
— pour les lames, 7 toises $\frac{1}{4}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	17	47
	61	13

	fr.	c.
Report.	61	13
Sciage pour les châssis, 12 toises, à 10 minutes, 2 heures à 70 c. l'heure.	1	40
— pour les lames, 58 toises $\frac{1}{6}$, à 14 minutes, 13 heures 34 minutes.	9	50
1^er^ DÉBOURSÉ.	72	03
Déchet pour les bâtis et sur tous les sciages, un 8^e^, *idem*.	6	82
Sur les lames, pour choix et rebut, un tiers *id.*	5	82
Façon de 12 pieds, à 10 heures 19 minutes par pied, 123 heures 48 minutes, à 32 c. l'heure.	39	60
Ajustement ou pose de 12 pieds, 1 heure 6 minut. par pied, 13 heures 12 minutes.	4	20
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	7	30
DÉBOURSÉ TOTAL.	135	77
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	22	63
Valeur de 12 pieds de hauteur.	158	40
Le pied de hauteur revient à.	13	20

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{40}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{8.6}{100}$.
Façon et pose, 35 heures 10 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	40	70

443. *Persienne avec dormant, de 4 pieds de largeur, le tout en bois de 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 pieds.

	fr.	c.
Bois pour dormant et châssis, 4 toises $\frac{7}{24}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	10	30

	fr.	c.
Ci-contre.	10	30
Bois pour les lames, 1 toise $\frac{5}{7}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	4	12
Sciage pour dormant et bâtis, 8 toises un tiers, à 6 minutes, 50 minutes.	0	60
— pour lames, 12 toises à 14 m., 2 h. 48 m.	1	96
1^er^ DÉBOURSÉ.	16	98
Déchet pour les bâtis et pour tous les sciages, un 8^e^, ci.	1	61
— sur le bois pour les lames, un tiers *id.* . . .	1	37
Façon de 6 pieds, à 5 heures 19 min., 31 heures 54 min., à 32 c. l'heure.	10	20
Pose de 6 pieds, à 34 m. par pied, 3 heures 24 m.	1	08
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	87
DÉBOURSÉ TOTAL.	33	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	5	52
Valeur de 6 pieds de hauteur.	38	63
Le pied de hauteur revient à.	6	44

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant et châssis, 2 t. $\frac{20}{100}$.
— pour les lames, $\frac{88}{100}$.
Façon et pose, 18 heures 10 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	19	80

444. *Persienne avec dormant, de 4 pieds de largeur* idem, *en bois de 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant et bâtis, 5 toises $\frac{1}{24}$, à 2 f. 40 c.	12	10
— pour les lames, 2 toises $\frac{1}{14}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	4	99
	17	09

	fr.	c.
Report.	17	09
Sciage pour dormant et châssis, 8 toises $\frac{1}{3}$, à 6 min., 50 minutes.	0	60
— pour les lames, 14 toises $\frac{1}{3}$, à 14 min., 3 h. 20 minutes.	2	12
1^er^ DÉBOURSÉ.	19	81
Déchet pour les bâtis et pour tous les sciages, un 8^e^, ci.	1	85
— pour le choix et coupes des lames, un tiers.	1	66
Façon de 6 pieds, à 6 heures 6 min. par pied, 36 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure, ci. . . .	11	70
Pose de 6 pieds, à 38 min. le pied, 3 heures 48 minutes, ci.	1	20
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	38	37
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	6	39
Valeur de 6 pieds de hauteur.	44	76
Le pied revient à.	7	46

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour le dormant et les châssis, 2 t. $\frac{59}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{6}{100}$.
Façon et pose, 20 heures 45 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	23	00

445. *Persienne de* 5 *pieds de largeur avec dormant* idem, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour 9 *pieds.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant et les châssis, 8 toises, à 2 fr. 75 c., prix réduit.	22	00

	fr.	c.
Ci-contre.	22	00
Bois pour les lames, 3 toises $\frac{1}{6}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	7	63
Sciage pour dormant et châssis, 13 toises, à 6 min., 1 heure 18 minutes.	0	91
— des lames, 24 toises $\frac{1}{2}$, à 14 min., 5 heures 43 minutes.	4	00
1er DÉBOURSÉ. . . .	34	54
Déchet pour les bâtis et tous les sciages, un 8e, ci.	3	36
— sur les lames pour choix et coupes, un tiers, ci.	2	54
Façon de 9 pieds, à 7 heures 17 min. par pied, 65 heures 33 min., à 32 c. l'heure, ci.	21	00
Ajustement et pose de 9 pieds, à 47 min. par pied, 7 heures 3 minutes.	2	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	3	88
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	67	57
Bénéfice, un 6e de la dépense.	11	26
Valeur de 9 pieds de hauteur.	78	83
Le pied revient à.	8	76

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour dormant et châssis, 2 toises $\frac{73}{100}$.
— pour les lames, 1 toise $\frac{8}{100}$.
Façon et pose, 18 heures 40 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	27	00

446. VOLET *de* 3 *pieds de largeur* (*pour une croisée de* 3 *pieds* 6e) *brisé en quatre feuilles, assemblé à bouvement et blanchi derrière, les bâtis de* 2e $\frac{3}{4}$ *de largeur et* 12 *lignes d'épaisseur, les panneaux de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 *pieds de hauteur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises, à 1 fr. 96 c. . . .	5	88

	fr.	c.
Report.	5	88
Bois pour les panneaux, 2 toises $\frac{5}{24}$, à 1 fr. 79 c. la toise.	3	95
Sciage des bâtis, 7 toises $\frac{1}{3}$, à 4 min., 29 minutes.	0	34
1er DÉBOURSÉ.	9	17
Déchet par les coupes et choix de bois étant visible au double parement, deux 9es, ci.	2	04
Façon de 6 pieds, à 3 heures 45 min. par pied, 22 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure *.	7	20
Pose de 6 pieds, à 19 min. par pied, 1 heure 54 minutes.	0	60
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre.	1	30
DÉBOURSÉ TOTAL. .	20	31
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	3	38
Valeur de 6 pieds de hauteur.	23	69
Valeur d'un pied de hauteur.	3	95
Valeur de la toise superficielle **.	47	38

* Le prix de main-d'œuvre porté pour ces volets comprend la valeur des feuillures au pourtour, celle de brisures et les quarts de rond.

** L'usage est de payer aux ouvriers le même prix pour les volets que pour la croisée à laquelle ils appartiennent; ainsi pour une croisée de 6 pieds sur 3 pieds 6^{o} de largeur, telle que celle détaillée article n^{o} 399, quoique les volets pour cette croisée n'eussent que 3 pieds sur 5 pieds 8^{o} de hauteur, il leur est accordé la valeur de 6 pieds. Cet usage paraît avantageux au premier aperçu, et cependant les marchandeurs préfèrent, avec raison, faire la croisée plutôt que les volets; d'après cet usage, la toise superficielle de volets revient, de façon, à 15 fr. 25 c., et le lambris de même espèce, blanchi derrière, comme on peut le voir article 320, ne revient qu'à 11 fr. 78 c.; le montant des bois est de 22 fr. 42 c. pour les volets, et de 22 fr. 97 c. pour le lambris, quoique les bâtis de celui-ci soient plus larges, mais en compensation il y a moins de bois de caché par les languettes; enfin la toise de ces volets s'élève, d'après le précédent détail, à 47 fr. 38 c., et le lambris article 320, étant blanchi derrière, à 48 fr. 31 c. Comment se fait-il que le lambris soit plus cher, la façon l'étant moins?

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{54}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{13}{100}$.		
Façon et pose, 12 heures 33 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	12	16
Valeur du mètre superficiel.	12	50

447. *Volet* idem *de* 3 *pieds de largeur, mais les bâtis de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 3 toises, à 2 fr. 40 c.	7	20
— pour les panneaux, *idem* qu'au n° 446. . .	3	95
Sciage des bâtis, 7 toises $\frac{1}{3}$, à 6 min., 44 minutes.	0	53
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	11	68
Déchet par les coupes et choix de bois, deux 9^es^ *idem*.	2	59
Façon de 6 pieds, à 4 heures 4 min. par pied, 24 heures 24 min., à 32 c. l'heure.	7	80
Pose de 6 pieds, à 29 min. le pied, 1 heure 54 min.	0	60
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	40
DÉBOURSÉ TOTAL. .	24	07
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	4	01
Valeur de 6 pieds de hauteur.	28	08

---

cela s'explique par la pose ; c'est que pour les volets, la dépense de celle-ci n'est qu'un simple ajustement, et conséquemment beaucoup moins dispendieuse que celle des lambris.

Si j'ai donné ici quelques détails particuliers pour des volets, c'est pour démontrer que leur prix ne devient pas plus élevé que celui des lambris de même espèce, et que conséquemment ils peuvent y être assimilés ; ils le doivent même, puisque dans le travail préliminaire établi au commencement de cet ouvrage, pour fixer la quantité moyenne des bois nécessaires à toutes espèces de lambris, les volets y sont compris, et que sans leur participation cette quantité, pour les bâtis des autres boiseries, serait moins considérable.

	fr.	c.
Valeur d'un pied de hauteur.	4	68
La toise superficielle revient à	56	16

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

Bois pour les bâtis, 1 toise $\frac{54}{100}$.
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 446.
Façon et pose, 13 heures 30 minutes.

Valeur d'un mètre de hauteur.	14	43
Valeur du mètre superficiel.	14	83

448. *Volet* idem *de 4 pieds de large (pour une croisée de 4 pieds 6°), les bâtis de 3° $\frac{1}{2}$ de large sur 12 lignes d'épaisseur, et les panneaux de 6 à 7 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises, à 1 fr. 96 c. la toise.	7	84
— pour les panneaux, 2 toises $\frac{3}{4}$, à 1 fr. 79 c.	5	26
Sciage des bâtis, 9 toises $\frac{3}{4}$, à 4 min., 39 min. .	0	45
1er DÉBOURSÉ. . . .	13	55
Déchet par les coupes et choix des bois, deux 9es *idem*.	3	01
Façon de 6 pieds, à 4 heures 32 minutes le pied, 27 heures 12 minutes, à 32 centimes.	8	70
Pose de 6 pieds, à 23 m. par pied, 2 heur. 18 m.	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	57
DÉBOURSÉ TOTAL. .	27	55
Bénéfice, un 6e de la dépense.	4	60
Valeur de 6 pieds de hauteur.	32	15
Le pied de hauteur revient à	5	36
La toise superficielle revient à	48	22

Elémens principaux pour un mètre de hauteur.

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 2 toises $\frac{6}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{51}{100}$.		
Façon et pose, 15 heures 10 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	16	50
Valeur du mètre superficiel.	12	72

449. *Volet* idem *de 4 pieds de largeur, mais les bâtis de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis, 4 toises, à 2 fr. 40 c. . . .	9	60
— pour les panneaux, *id.* qu'au n° 448. . . .	5	06
Sciage pour les bâtis, 9 toises $\frac{3}{4}$, à 6 min., 58 min.	0	67
1er DÉBOURSÉ. . . .	15	53
Déchet par les coupes et choix de bois, deux 9es.	3	42
Façon de 6 pieds, à 5 heures par pied, 30 heures, à 32 c. l'heure.	9	60
Pose de 6 pieds, *idem* qu'au n° 448.	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	1	72
DÉBOURSÉ TOTAL. .	30	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	16
Valeur de 6 pieds de hauteur.	36	15
Le pied de hauteur revient à	6	02
La toise superficielle revient à	54	22

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis, 2 toises $\frac{6}{100}$.		
— pour les panneaux, 1 toise $\frac{51}{100}$.		
Façon et pose, 16 heures 35 minutes.		
Valeur d'un mètre de hauteur.	18	57
Valeur du mètre superficiel	14	30

450. CHASSIS *vitré sans dormant, en chêne de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour les bâtis et petits bois, 4 toises $\frac{1}{2}$, à 1 fr. 96 c. la toise.	8	82
Sciage de ces bois, 16 toises, à 4 m., 1 heure 4 m.	0	74
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	9	56
Déchet par les coupes et choix, un 7^e^, ci.	1	37
Façon, 32 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	10	50
Pose, 14 heures 50 minutes	4	75
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	2	54
DÉBOURSÉ TOTAL. .	28	72
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense, ci.	4	78
Valeur de la toise superficielle.	33	50

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour les bâtis et petits bois, 1 toise $\frac{18}{100}$.
Façon et pose, 12 heures 35 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	8	84

451. *Châssis vitré* idem, *en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 4 toises $\frac{1}{2}$, à 2 f. 40 c.	10	80
Sciage de ces bois, 16 toises, à 6 m., 1 heure 36 m.	1	12
1^er^ DÉBOURSÉ.	11	92
Déchet par les coupes, un 7^e^, ci.	1	70
Façon, 35 heures, à 32 c. l'heure.	11	20
Pose, 16 heures 25 minutes.	5	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	74
DÉBOURSÉ TOTAL. .	32	81
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	5	47
Valeur de la toise superficielle.	38	28

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

	fr.	c.
Bois pour bâtis et petits bois, 1 toise $\frac{18}{100}$.		
Façon et pose, 13 heures 30 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	10	10

452. *Châssis vitré* idem, *de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour *idem*, 5 toises $\frac{1}{4}$, à 2 fr. 40 c.	12	60
Sciage de ces bois, 16 toises à 6 min., 1 h. 36 m.	1	12
1er DÉBOURSÉ. . .	13	72
Déchet par les coupes et le choix, un 7e, ci. . . .	1	96
Façon, 36 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. . .	11	75
Pose, 18 heures.	5	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	92
DÉBOURSÉ TOTAL. .	36	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	6	02
Valeur de la toise superficielle.	42	12

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois *idem*, 1 toise $\frac{38}{100}$.		
Façon et pose, 14 heures 25 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	11	12

453. *Châssis vitré* idem, *mais avec dormant, le tout en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, châssis et les petits bois, 7 toises $\frac{1}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	17	00
Sciage du tout, 25 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 2 h. 33 min.	1	78
1er DÉBOURSÉ.	18	78

	fr.	c.
Report.	18	78
Déchet par les coupes et le choix, un 7e, ci. . . .	2	68
Façon, 43 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	14	00
Pose, 17 heures 10 minutes.	5	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	25
DÉBOURSÉ TOTAL. .	44	21
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci.	7	37
Valeur de la toise superficielle.	51	58

Elémens principaux pour un mètre superficiel.

Bois pour dormant et châssis, 1 toise $\frac{87}{100}$.
Façon et pose, 16 heures 5 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	13	60

454. *Châssis en tabatière avec dormant.*

Détail pour un châssis de 2 *pieds* 6°, *sur* 2 *pieds de hors-œuvre du dormant, le tout en bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant et le châssis, 1 toise $\frac{7}{12}$ à 2 fr. 40 c. la toise.	3	80
Sciage de ces bois, 3 toises à 6 min., 18 min. . .	0	21
1er DÉBOURSÉ. . . .	4	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	50
Façon, 10 heures 40 min., à 32 c. l'heure. . .	3	40
Pose ou ajustement, 1 heure 55 minutes. . . .	0	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	66
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	9	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	53
Valeur de ce châssis.	10	70

455. *Châssis* idem, *de* 3 *pieds sur* 2 *pieds, en bois de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant et châssis, 2 toises, à 2 fr. 40 c.	4	80
Sciage, 3 toises $\frac{1}{2}$, à 6 minutes, 20 min., à 70 c.	0	23
1er DÉBOURSÉ.	5	03
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	63
Façon, 12 heures 10 min., à 32 c. l'heure.	3	90
Pose, 2 heures 10 min.	0	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	76
DÉBOURSÉ TOTAL.	11	02
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	84
Valeur de ce châssis.	12	86

456. *Châssis* idem, *de* 3 *pieds sur* 2 *pieds* 6e, *en bois de* 18 *lignes d'épaisseur, avec un montant de petit bois.*

	fr.	c.
Bois pour le dormant, le châssis et le montant du petit bois, 2 toises $\frac{7}{24}$; à 2 fr. 40 c. la toise.	5	50
Sciage de ces bois, 4 toises $\frac{1}{6}$, à 6 minutes, 25 minutes.	0	29
1er DÉBOURSÉ.	5	79
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	72
Façon, 12 heures 50 minutes.	4	10
Pose, 2 heures 30 minutes.	0	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	82
DÉBOURSÉ TOTAL.	12	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	04
Valeur de ce châssis.	14	27

457. *Châssis* idem *avec un petit bois, de* 3 *pieds* 6° *sur* 2 *pieds* 6° *même bois.*

	fr.	c.
Bois pour le tout, 2 toises $\frac{1}{8}$, à 2 fr. 40 c.	6	00
Sciage de ces bois, 4 toises $\frac{1}{2}$, à 6 min., 27 min.	0	31
1er DÉBOURSÉ. . . .	6	31
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	79
Façon, 13 heures 35 minutes, à 32 c. l'heure. .	4	35
Pose ou ajustement, 2 heures 50 minutes. . . .	0	90
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	87
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	13	22
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	20
Valeur de ce châssis.	15	42

458. *Châssis* idem *qu'au précédent, mais de* 3 *pieds* 6° *sur* 2 *pieds* 9°.

	fr.	c.
Bois pour le tout, 2 toises $\frac{7}{12}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	6	20
Sciage de ces bois, 4 toises $\frac{2}{3}$, à 6 min., 28 min.	0	33
1er DÉBOURSÉ. . . .	6	53
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	81
Façon, 14 heures 24 minutes, à 32 c. l'heure. . .	4	60
Pose, 3 heures 8 minutes.	1	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	93
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	13	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	31
Valeur de ce châssis.	16	18

459. *Châssis* idem *avec petits bois, de* 3 *pieds* 9° *sur* 3 *pieds, même bois.*

	fr.	c.
Bois pour le tout, 2 toises $\frac{3}{4}$, à 2 fr. 40 c. . . .	6	60

	fr.	c.
Ci-contre.	6	60
Sciage de ces bois, 6 toises, à 6 min., 36 min. .	0	42
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	7	02
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	88
Façon, 16 heures 25 minutes, à 32 c. l'heure. .	5	25
Pose, 3 heures 55 minutes.	1	25
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	08
DÉBOURSÉ TOTAL. .	15	48
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	2	58
Valeur de ce châssis.	18	06

460. *Châssis* idem, *de* 4 *pieds sur* 3 *pieds* 3°, *dormant de* 2° *et châssis de* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour dormant, 1 toise.	4	79
— pour châssis et petits bois, 1 t. $\frac{2}{3}$, à 2 f. 40 c.	4	00
Sciage pour le dormant, 2 t. $\frac{5}{12}$, à 10 min., 24 min.	0	28
— du châssis et petits bois, 3 t., à 6 min., 18 min.	0	21
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	9	28
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	1	16
Façon, 18 heures 45 min., à 32 c.	6	00
Pose, 4 heures 25 min.	1	40
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	1	23
DÉBOURSÉ TOTAL. .	19	07
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	3	18
Valeur de ce châssis.	22	25

D'après les détails des sept châssis en tabatière qui précè-

dent, le prix moyen de la toise et du mètre linéaire, des dormans et châssis confondus, revient,

SAVOIR :

		fr.	c.
Ceux en bois de 15 lig. d'épaisseur.	la toise. . .	3	50
	le mètre. .	1	84
Ceux en bois de 18 lig. —	la toise. . .	3	66
	le mètre. .	1	93
Ceux en bois de 2° —	la toise. . .	4	90
	le mètre. .	2	58

OUVRAGES EN CHÊNE

Comptés en mesures linéaires.

461. BARRE BRUTE *et fourrure de 2° de largeur et 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{31}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	50
Sciage, 1 toise, 4 min., à 70 c. l'heure.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	55
Déchet par les coupes, un 12^e^, ci.	0	05
Façon, 34 minutes, à 32 c. l'heure.	0	18
Pose et ajustement, 34 min.	0	18
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	06
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	02
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	19
Valeur du mètre linéaire *.	0	60

462. *Barre et fourrure* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{12}{17}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	1	38
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	1	43
Déchet par les coupes, un 12^e^, ci.	0	12
Façon, 1 heure 2 min., à 32 c. l'heure.	0	33
	1	88

* L'opération pour connaître la quantité de bois nécessaire pour un mètre linéaire consiste, ainsi que nous l'avons dit chapitre 77, à doubler chacun des dénominateurs. (*Voyez* la note de ce chapitre.)

	fr.	c.
Report.	1	88
Ajustement et pose, 47 minutes, ci.	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	23
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	60
Valeur du mètre linéaire.	1	33

463. *Barre brute* idem, *de* 2° *sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{31}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	62
Sciage, 1 toise, 6 min., à 70 c. l'heure.	0	07
1er DÉBOURSÉ.	0	69
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	06
Façon, 40 minutes, à 32 c. l'heure.	0	21
Ajustement et pose, 38 minutes, ci.	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	1	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	43
Valeur du mètre linéaire.	0	74

464. *Barre et fourrure* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{14}{17}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	69
Sciage, 1 toise *idem*.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . .	1	76

	fr.	c.
Ci-contre.	1	76
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	15
Façon, 1 heure 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	41
Ajustement et pose, 51 min., à 32 c.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	45
Valeur de la toise linéaire.	3	15
Valeur du mètre linéaire.	1	61

465. *Barre et fourrure* idem, *de* 2° *sur* 18 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	70
Sciage, 1 toise, 7 min., à 70 c. l'heure.	0	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	78
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	07
Façon, 45 min., à 32 c. l'heure.	0	24
Ajustement et pose, 39 minutes.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	1	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	60
Valeur du mètre linéaire.	0	82

466. *Barre* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{6}{7}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	2	05
Sciage, 1 toise *idem*.	0	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	2	13

	fr.	c.
Report.	2	13
Déchet par les coupes, un 12e *idem.*	0	18
Façon, 1 heure 28 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	47
Ajustement et pose, 55 minutes.	0	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	3	18
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	71
Valeur du mètre linéaire.	1	90

467. *Barre et fourrure* idem, *de 2° de largeur sur 2° d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{8}$ de doublette, à 4 fr. 79 c. la toise. . . .	0	96
Sciage, 1 toise 10 min., à 70 c. l'heure.	0	11
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	07
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	09
Façon, 53 minutes, à 32 c. l'heure.	0	28
Ajustement et pose, 43 minutes.	0	33
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	1	76
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	29
Valeur de la toise linéaire.	2	05
Valeur du mètre linéaire.	1	05

468. *Barre* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{4}{7}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	2	73
Sciage, 1 toise *idem.*	0	11
1er DÉBOURSÉ. .	2	84

	fr.	c.
Ci-contre.	2	84
Déchet par les coupes, un 12e *idem*.	0	24
Façon, 1 heure 53 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	60
Ajustement et pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	4	15
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	69
Valeur de la toise linéaire.	4	84
Valeur du mètre linéaire.	2	49

469. LAMBOURDE *et chevron bruts, sans assemblage, supposés pris en bois neuf non de rebut, de* 2° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 463. . . .	0	75
Façon et pose, 24 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	13
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	02
DÉBOURSÉ.	0	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	05
Valeur du mètre linéaire.	0	53

470. *Lambourde et chevron* idem, *de* 6° *de large sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 464.	1	91
Façon et pose, 48 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	04
DÉBOURSÉ. . . .	2	20

	fr.	c.
Report.	2	20
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	36
Valeur de la toise linéaire.	2	56
Valeur du mètre linéaire.	1	31

471. *Lambourde et chevron, de 2° de largeur sur 18 lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 465.	0	85
Façon et pose, 28 min., à 32 c. l'heure, ci. . . .	0	15
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre.	0	03
DÉBOURSÉ.	1	03
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	20
Valeur du mètre linéaire.	0	62

472. *Lambourde et chevron* idem, *de 6° de largeur sur 18 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 466.	2	31
Façon et pose, 58 min., à 32 c. l'heure.	0	31
Faux frais, un 6ᵉ de cette main-d'œuvre.	0	05
DÉBOURSÉ.	2	67
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	11
Valeur du mètre linéaire.	1	59

473. *Lambourde et chevron* idem, *de 2° de largeur et 2° d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 467. . . .	1	16

	fr.	c.
Ci-contre.	1	16
Façon et pose, 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	19
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	03
DÉBOURSÉ.	1	38
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	61
Valeur du mètre linéaire.	0	82

474. *Lambourde et chevron* idem, *de* 6° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 468.	3	08
Façon et pose, 1 heure 6 minutes, à 32 c. l'h. .	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	06
DÉBOURSÉ.	3	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	58
Valeur de la toise linéaire.	4	07
Valeur du mètre linéaire.	2	09

475. *Lambourde et chevron* idem, *de* 3° *de large sur* 3° *d'épaisseur environ.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ toise de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise.	1	21
Sciage, 1 toise, 14 minutes, à 70 c. l'heure. . .	0	16
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	37
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	11
Façon et pose, 48 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	04
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	77

	fr.	c.
Report.	1	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	29
Valeur de la toise linéaire.	2	06
Valeur du mètre linéaire.	1	06

476. *Lambourde et chevron* idem, *en membrure entière de* 5° $\frac{1}{2}$ *à* 6° *de largeur sur* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de membrure.	2	41
Déchet par les coupes, un 12e, ci.	0	20
Façon et pose, 1 heure 20 min., à 32 c. l'heure.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	3	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	52
Valeur de la toise linéaire.	3	62
Valeur du mètre linéaire.	1	86

477. TRINGLE DE TENTURE *non assemblée, mais dressée, de* 2° *de largeur sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{31}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	0	46
Sciage, 1 toise, à 3 minutes par toise.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	0	49
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	05
Façon, 34 minutes, à 32 c. l'heure.	0	18
Pose, 52 minutes.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	06

	fr.	c.
Ci-contre.	1	06
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	18
Valeur de la toise linéaire.	1	24
Valeur du mètre linéaire	0	64

478. *Tringle* idem, *de* 5° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{17}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	1	05
Sciage, 1 toise *idem*, ci.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	08
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	12
Façon, 56 minutes, à 32 c. l'heure.	0	30
Pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	92
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	24
Valeur du mètre linéaire	1	15

479. *Tringle brute* idem, *de* 2° *de largeur sur* 1° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 461.	0	55
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	06
Façon, 44 minutes, à 32 c. l'heure.	0	23
Pose, 57 minutes, ci *.	0	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	09
DÉBOURSÉ TOTAL.	1	23

* *Voyez* l'observation, article 88.

	fr.	c.
Report.	1	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	43
Valeur du mètre linéaire.	0	73

480. *Tringle* idem, *de* 5° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{17}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	1	15
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	20
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	13
Façon, 1 heure 9 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	37
Pose, 1 heure 4 minutes, ci.	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	16
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	36
Valeur de la toise linéaire.	2	52
Valeur du mètre linéaire.	1	29

481. *Tringle de tenture corroyée et assemblée à entailles ou dans des portes-tapisseries, de* 2° *de largeur sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au no 477. . . .	0	54
Façon, 1 heure 2 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	33
Pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	11
DÉBOURSÉ.	1	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	22
	1	52

	fr.	c.
Ci-contre.	1	52
Valeur de la toise linéaire.	1	52
Valeur du mètre linéaire.	0	74

482. *Tringle* idem, *de* 5° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 478. . . .	1	20
Façon, 1 heure 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	51
Pose, 1 heure 9 minutes.	0	37
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	2	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	60
Valeur du mètre linéaire.	1	33

483. *Tringle assemblée* idem, *de* 2° *de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 479. . . .	0	61
Façon, 1 heure 13 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	39
Pose, 1 heure 6 minutes.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	1	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	24
Valeur de la toise linéaire.	1	71
Valeur du mètre linéaire.	0	87

484. *Tringle* idem, *de* 5° *de large.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 480.	1	33

	fr.	c.
Report.	1	33
Façon, 1 heure 57 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	62
Pose, 1 heure 17 minutes, ci.	0	41
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	2	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	42
Valeur de la toise linéaire.	2	95
Valeur du mètre linéaire.	1	51

485. ENTRETOISE *et autre barre, corroyées et assemblées, de* 2° *de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 461.	0	55
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	06
Façon 1 heure 2 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	33
Pose, 34 minutes.	0	18
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ.	1	20
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	40
Valeur du mètre linéaire.	0	72

486. *Entretoise* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 462.	1	43
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	14
Façon, 1 heure 53 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	60
Pose, 47 minutes, ci.	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	14
DÉBOURSÉ.	2	56

	fr.	c.
Ci-contre.	2	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	43
Valeur de la toise linéaire.	2	99
Valeur du mètre linéaire.	1	53

487. *Entretoise et barre* idem, *de* 2° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 463.	0	69
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	07
Façon, 1 heure 8 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	36
Pose, 38 minutes.	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	09
DÉBOURSÉ.	1	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	64
Valeur du mètre linéaire.	0	84

488. *Entretoise* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 464.	1	76
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	17
Façon, 2 heures 4 min., à 32 c. l'heure.	0	66
Pose, 49 minutes.	0	26
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	3	00
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	50
Valeur de la toise linéaire.	3	50
Valeur du mètre linéaire.	1	80

489. *Entretoise et barre* idem, *de 2° de largeur sur 18 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 465.	0	78
Déchet pour les coupes, un 10e, ci.	0	08
Façon, 1 heure 19 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	42
Pose, 40 minutes, ci.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ.	1	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	29
Valeur de la toise linéaire.	1	88
Valeur du mètre linéaire.	0	96

490. *Entretoise* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 466.	2	13
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	21
Façon, 2 heures 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	73
Pose, 51 minutes, ci.	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	3	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	58
Valeur de la toise linéaire.	4	09
Valeur du mètre linéaire.	2	10

491. *Entretoise et barre* idem, *de 2° de largeur sur 2° d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 467.	1	07
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	11
Façon, 1 heure 34 min., à 32 c.	0	50
	1	68

	fr.	c.
Ci-contre.	1	68
Pose, 46 minutes.	0	24
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	2	04
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	38
Valeur du mètre linéaire.	1	22

492. *Entretoise* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 468.	2	84
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	28
Façon, 2 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	83
Pose, 1 heure, ci.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ.	4	46
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	74
Valeur de la toise linéaire.	5	20
Valeur du mètre linéaire.	2	67

493. Coulisse *à simple rainure, de* 2° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 487. . . .	0	76
Façon, 1 heure 11 min., à 32 c. l'heure.	0	38
Pose, 38 minutes, ci.	0	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	10
DÉBOURSÉ.	1	44
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	24
Valeur de la toise linéaire.	1	68
Valeur du mètre linéaire.	0	86

494. *Coulisse* idem, *de* 3° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	90
Sciage, 1 toise, ci.	0	07
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	97
Déchet par les coupes, un 10^e^, ci.	0	10
Façon, 1 heure 25 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	45
Pose, 41 minutes, ci.	0	22
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	1	85
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	31
Valeur de la toise linéaire.	2	16
Valeur du mètre linéaire.	1	11

495. *Coulisse simple* idem, *de* 2° *de large sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 489.	0	86
Façon, 1 heure 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	41
Pose, 40 minutes, ci.	0	21
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	10
DÉBOURSÉ.	1	58
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	26
Valeur de la toise linéaire.	1	84
Valeur du mètre linéaire.	0	94

496. *Coulisse* idem, *de* 3° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{5}{12}$ de toise, à 2 fr. 40 centimes.	1	00
Sciage, 1 toise, ci.	0	08
1^er^ DÉBOURSÉ.	1	08

	fr.	c.
Ci-contre.	1	08
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	11
Façon, 1 heure 35 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	51
Pose, 47 minutes, ci.	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	42
Valeur du mètre linéaire.	1	24

497. *Coulisse simple* idem, *de 2° de large sur 2° d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 491. . . .	1	18
Façon, 1 heure 34 min., à 32 c. l'heure, ci. . .	0	50
Pose, 47 minutes, ci.	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	2	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	39
Valeur du mètre linéaire.	1	22

498. *Coulisse* idem, *de 3° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	1	40
Sciage, 1 toise 10 minutes, ci.	0	11
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	51
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	15
Façon, 1 heure 58 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	63
Pose, 55 minutes, ci.	0	30
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	2	75

	fr.	c.
Report.	2	75
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	45
Valeur de la toise linéaire.	3	20
Valeur du mètre linéaire.	1	64

499. Barre a queue *d'aronde, chaufrinée et embrevée en travers des planches en sapin, de 2° de largeur sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 461.	0	55
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	06
Façon, compris l'embrevement ou entaille à queue dans les planches et l'ajustement, 2 heures 52 m., à 32 c. l'heure.	0	91
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	67
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	28
Valeur de la toise linéaire.	1	95
Valeur du mètre linéaire.	1	00

500. *Barre* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 462.	1	43
Déchet par les coupes et choix, un 9e, ci.	0	16
Façon, compris l'embrevement dans les planches et l'ajustement, 4 heures 48 min., à 32 c. l'h.	1	53
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	25
DÉBOURSÉ.	3	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	56
Valeur de la toise linéaire.	3	93
Valeur du mètre linéaire.	2	01

501. *Barre à queue d'aronde pour des planches en sapin* idem, *de 2° de largeur sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 463.	0	69
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	07
Façon, compris l'embrevement et ajustement, 3 heures 18 min., à 32 c. l'heure.	1	05
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ.	1	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	31
Valeur du mètre linéaire.	1	18

502. *Barre* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 464.	1	76
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	20
Façon et ajustement, 5 heures 15 min., à 32 c. l'h.	1	68
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	28
DÉBOURSÉ.	3	92
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	65
Valeur de la toise linéaire.	4	57
Valeur du mètre linéaire.	2	34

503. *Barre à queue d'aronde embrevée dans du sapin* idem, *de 2° de large sur 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 465.	0	78
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	09
Façon, embrevement et ajustement dans les planches, 3 heures 40 min., à 32 c. l'heure.	1	17
Faux frais, un 6e de la dépense, ci.	0	19
DÉBOURSÉ.	2	23

	fr.	c.
Report.	2	23
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	60
Valeur d'un mètre linéaire.	1	33

504. *Barre* idem, *de* 6e *de largeur*.

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 466.	2	13
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	24
Façon et embrevement, 6 heures, à 32 c. l'heure.	1	91
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	32
DÉBOURSÉ.	4	60
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	76
Valeur de la toise linéaire.	5	36
Valeur du mètre linéaire.	2	75

505. *Barre à queue d'aronde* idem, *de* 2° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur*.

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 467.	1	07
Déchet des coupes, un 9e, ci.	0	12
Façon et embrevement, 4 h. 10 m., à 32 c. l'h.	1	33
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	22
DÉBOURSÉ.	2	74
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	46
Valeur de la toise linéaire.	3	20
Valeur du mètre linéaire.	1	64

506. *Barre* idem, *de* 6e *de largeur*.

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 468.	2	84

	fr.	c.
Ci-contre.	2	84
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	31
Façon et embrevement, 7 heures 6 min., à 32 c. l'h.	2	27
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre. . . .	0	38
DÉBOURSÉ.	5	80
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	96
Valeur de la toise linéaire.	6	76
Valeur du mètre linéaire.	3	47

507. *Barre à queue d'aronde* idem, *mais embrevée dans des planches en chêne, de 2° de largeur sur 12 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 499.	0	61
Façon, compris l'embrevement ou entaille à queue en travers des planches et l'ajustement, 3 heures 37 min., à 32 c. l'heure.	1	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ.	1	89
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	31
Valeur de la toise linéaire	2	20
Valeur du mètre linéaire	1	13

508. *Barre* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 500.	1	59
Façon et embrevement *idem*, 5 heures 48 minutes.	1	85
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	31
DÉBOURSÉ.	3	75

	fr.	c.
Report.	3	75
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	62
Valeur de la toise linéaire	4	37
Valeur du mètre linéaire	2	24

509. *Barre à queue d'aronde embrevée dans le chêne* idem, *de 2° de largeur sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 501. . . .	0	76
Façon et entaille, 4 heures, à 32 c. l'heure. . .	1	28
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre. . . .	0	21
DÉBOURSÉ.	2	25
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	62
Valeur du mètre linéaire.	1	34

510. *Barre* idem, *de 6° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 502. . . .	1	96
Façon et entaille, 6 heures 18 min., à 32 c. l'heure.	2	01
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	33
DÉBOURSÉ.	4	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	71
Valeur de la toise linéaire.	5	01
Valeur du mètre linéaire.	2	57

511. *Barre à queue d'aronde embrevée dans le chêne* idem, *de 2° de largeur sur 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 503. . . .	0	87
Façon, compris entaille, 4 heures 24 m., à 32 c. l'h.	1	41
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	23
DÉBOURSÉ.	2	51

	fr.	c.
Ci-contre.	2	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	42
Valeur de la toise linéaire.	2	93
Valeur du mètre linéaire.	1	50

512. *Barre* idem, *de* 6° *de largeur*.

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 504. . . .	2	37
Façon et entaille, 7 heures 8 minutes, à 32 c. .	2	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	38
DÉBOURSÉ.	5	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	84
Valeur de la toise linéaire.	5	87
Valeur du mètre linéaire.	3	01

513. *Barre à queue* idem, *de* 2° *de largeur sur* 2° *d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 505.	1	19
Façon, compris entaille, 5 heures 12 m., à 32 c.	1	66
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	28
DÉBOURSÉ.	3	13
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	52
Valeur de la toise linéaire.	3	65
Valeur du mètre linéaire.	1	87

514. *Barre* idem, *de* 6° *sur* 2° *d'épaisseur*.

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 506. . . .	3	15
Façon et embrevement, 8 heures 32 m., à 32 c.	2	73
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	45
DÉBOURSÉ.	6	33

	fr.	c.
Report.	6	33
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	05
Valeur de la toise linéaire.	7	38
Valeur du mètre linéaire.	3	78

515. BATI DE PORTE-TAPISSERIE *portant feuillure oblique et percée de mortaises pour les tringles de remplissage, de* 3° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 494.	0	97
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	12
Façon, 2 heures 19 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	74
Pose, 1 heure 13 minutes, ci.	0	39
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	19
DÉBOURSÉ. . . .	2	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	81
Valeur du mètre linéaire.	1	44

516. *Bâti* idem, *de* 6° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 464.	1	76
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	22
Façon, 3 heures 18 min., à 32 c. l'heure.	1	05
Pose, 1 heure 34 minutes.	0	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	26
DÉBOURSÉ.	3	79
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	63
Valeur de la toise linéaire	4	42
Valeur du mètre linéaire.	2	27

517. *Bâti de porte-tapisserie* idem, *de* 3° *de largeur sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 496.	1	08
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 38 minutes, à 32 c.	0	84
Pose, 1 heure 20 minutes.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	21
DÉBOURSÉ. . . .	2	68
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	45
Valeur de la toise linéaire.	3	13
Valeur du mètre linéaire.	1	60

518. *Bâti* idem, *de* 6° *de largeur sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 466.	2	13
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	27
Façon, 3 heures 42 minutes, à 32 c.	1	18
Pose, 1 heure 44 minutes.	0	55
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	29
DÉBOURSÉ. . . .	4	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	73
Valeur de la toise linéaire	5	15
Valeur du mètre linéaire.	2	64

519. BATI DE PORTE *ou autre, assemblé à tenons avec ou sans feuillure ou rainure, ayant* 2° *de largeur sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 461.	0	55
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
	0	62

	fr.	c.
Report.	0	62
Façon, 1 heure 23 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	44
Pose, 57 minutes.	0	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ.	1	48
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	25
Valeur de la toise linéaire.	1	73
Valeur du mètre linéaire.	0	88

520. *Bâti* idem, *de* 6° *de large sur* 12 *lignes.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 462.	1	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	18
Façon, 2 heures 21 minutes, à 32 c.	0	74
Pose, 1 heure 15 minutes.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ. . . .	2	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	49
Valeur de la toise linéaire.	3	43
Valeur du mètre linéaire.	1	76

21. *Bâti* idem, *de* 2° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 463.	0	69
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure 41 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	53
Pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ.	1	77

	fr.	c.
Ci-contre.	1	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	29
Valeur de la toise linéaire.	2	06
Valeur du mètre linéaire.	1	06

522. *Bâti* idem, *de* 6° *sur* 15 *lignes.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 464.	1	76
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	22
Façon, 2 heures 32 minutes, à 32 c.	0	80
Pose, 1 heure 22 minutes.	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	21
DÉBOURSÉ.	3	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	57
Valeur de la toise linéaire.	3	99
Valeur du mètre linéaire.	2	04

523. *Bâti de* 2° *de largeur sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 465.	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 46 minutes, à 32 c.	0	56
Pose, 1 heure 6 minutes.	0	35
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	1	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	26
Valeur du mètre linéaire.	1	16

524. *Bâti de* 6° *sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 466, ci.	2	13
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	27
Façon, 2 heures 51 min., à 32 c.	0	90
Pose, 1 heure 28 minutes.	0	47
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	23
DÉBOURSÉ.	4	00
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	66
Valeur de la toise linéaire.	4	66
Valeur du mètre linéaire.	2	40

525. *Bâti de porte* idem, *de* 2° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 467.	1	07
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 5 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	66
Pose, 1 heure 20 minutes.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ.	2	46
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	87
Valeur du mètre linéaire.	1	47

526. *Bâti de* 6° *sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 468.	2	84
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	36
Façon, 3 heures 25 min., à 32 c.	1	08
Pose, 1 heure 40 minutes.	0	53
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	27
DÉBOURSÉ.	5	08

	fr.	c.
Ci-contre.	5	08
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	84
Valeur de la toise linéaire.	5	92
Valeur du mètre linéaire.	3	01

527. Poteau *ou ouvrage semblable, en bois brut et assemblé à tenons, de* 3° *sur* 3° *environ.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 475.	1	37
Déchet par les coupes, un 10ᵉ, ci.	0	13
Façon, 1 heure 29 minutes, à 32 c.	0	42
Pose, 1 heure, ci.	0	32
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	12
DÉBOURSÉ.	2	36
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	39
Valeur de la toise linéaire.	2	75
Valeur du mètre linéaire.	1	41

528. *Poteau* idem *en membrure entière, de* 5° $\frac{1}{2}$ *à* 6° *de large et* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, *id.* qu'au n° 476.	2	41
Déchet par les coupes, un 10ᵉ, ci.	0	24
Façon, 1 heure 57 minutes, à 32 c.	0	62
Pose, 1 heure 20 minutes.	0	42
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	17
DÉBOURSÉ.	3	86
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	64
Valeur de la toise linéaire.	4	50
Valeur du mètre linéaire.	2	31

529. *Poteau de remplissage portant nervures pour la latte, corroyé et assemblé à tenons, de* 3° *de largeur et* 3° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{10}{30}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise. .	1	52
Sciage, 1 toise, 14 minutes.	0	16
1er déboursé.	1	68
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	21
Façon, 2 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	70
Pose, 1 heure 15 minutes.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
déboursé total. .	3	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	70
Valeur du mètre linéaire.	1	90

530. *Poteau* idem, *de* 6° *de largeur en œuvre et* 3° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{5}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. . . .	2	89
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	36
Façon, 3 heures 4 min., à 32 c.	0	98
Pose, 1 heure 38 minutes, ci.	0	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	25
déboursé.	5	00
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	83
Valeur de la toise linéaire.	5	83
Valeur du mètre linéaire.	3	00

531. Huisserie *feuillée et carderonnée avec nervure pour la latte, de* 3° *de largeur en œuvre, sur* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 529.	1	89

	fr.	c.
Ci-contre.	1	89
Façon, 3 heures, à 32 c. l'heure.	0	96
Pose, 1 heure 28 minutes.	0	47
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	24
DÉBOURSÉ.	3	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	59
Valeur de la toise linéaire.	4	15
Valeur du mètre linéaire.	2	13

532. *Huisserie* idem, *de* 6° *de largeur en œuvre, sur* 3° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois et déchet, *idem* qu'au n° 530.	3	25
Façon, 4 heures 8 min., à 32 c.	1	32
Pose, 1 heure 53 minutes.	0	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	32
DÉBOURSÉ.	5	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	91
Valeur de la toise linéaire.	6	40
Valeur du mètre linéaire.	3	29

533. *Huisserie* idem, *débitée dans des battans de porte cochère, de* 4° *de largeur et* 4° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}\frac{5}{8}$ de toise, à 9 fr. 57 c. la toise.	3	80
Sciage, 1 toise, 18 minutes, à 70 c. l'heure. . .	0	21
1er DÉBOURSÉ. . . .	4	01
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	50
Façon, 3 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	20
Pose, 1 heure 44 minutes, ci.	0	55
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	29
DÉBOURSÉ TOTAL.	6	55

	fr.	c.
Report.	6	55
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	09
Valeur de la toise linéaire.	7	64
Valeur du mètre linéaire.	3	92

534. *Huisserie en même bois, de* 8° *de largeur sur* 4° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{69}{88}$ de battant, à 9 fr. 57 c. la toise. . . .	7	58
Sciage, 1 toise *idem*.	0	21
1er DÉBOURSÉ.	7	79
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	97
Façon, 5 heures 50 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	86
Pose, 2 heures 12 minutes, à 32 c.	0	70
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	43
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	11	75
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	96
Valeur de la toise linéaire.	13	71
Valeur du mètre linéaire.	7	03

535. PLINTHE *et bandeau, de* 2° *de largeur sur* 4 *à* 5 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{31}$ de toise, à 1 fr. 50 c. la toise.	0	40
Sciage, 1 toise, 3 minutes.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	0	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 40 minutes, à 32 c. l'heure.	0	21
Pose, compris coupes d'onglets, 1 heure 19 min*.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	1	21

* *Voyez* l'observation, article 122.

	fr.	c.
Ci-contre.	1	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	41
Valeur du mètre linéaire.	0	72

536. *Plinthe* idem, *de* 6° *de largeur sur* 4 *à* 5 *lig. d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{17}$e de toise, à 1 fr. 50 c. la toise.	1	06
Sciage, *idem* ci-dessus, ci.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	1	09
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	14
Façon, 1 heure 10 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	37
Pose, compris coupes d'onglets, 1 heure 49 min.	0	58
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL.	2	34
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	39
Valeur de la toise linéaire.	2	73
Valeur du mètre linéaire.	1	40

537. EMBRASEMENT *uni*, *de* 3° *de largeur sur* 4 *à* 5 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 50 c. la toise.	0	56
Sciage, 1 toise, *idem* ci-dessus.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	59
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon, 1 heure, à 32 c. l'heure, ci.	0	32
Pose, 1 heure, ci.	0	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL.	1	41

	fr.	c.
Report.	1	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	23
Valeur de la toise linéaire.	1	64
Valeur du mètre linéaire.	0	84

538. *Embrasement* idem, *de* 9° *de largeur sur* 4 *à* 5 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$, à 1 fr. 50 c. la toise.	1	59
Sciage de l'alaise, 1 toise *idem*, ci.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	1	62
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	20
Façon, 1 heure 39 min., à 32 c. l'heure.	0	53
Pose, 1 heure 21 min., ci.	0	43
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	94
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	49
Valeur de la toise linéaire.	3	43
Valeur du mètre linéaire.	1	76

539. *Embrasement* idem, *de* 3° *de largeur sur* 6 *à* 7 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	0	67
Sciage, *idem* ci-dessus.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	0	70
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 537. .	0	75
DÉBOURSÉ TOTAL.	1	54
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	26
	1	80

	fr.	c.
Ci-contre.	1	80
Valeur de la toise linéaire.	1	80
Valeur du mètre linéaire.	0	92

540. *Embrasement* idem, *de* 9° *de largeur sur* 6 *à* 7 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$, à 1 fr. 79 c. la toise.	1	90
Sciage de l'alaise, 1 toise.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	93
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	24
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 538. .	1	12
DÉBOURSÉ TOTAL.	3	29
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	55
Valeur de la toise linéaire.	3	84
Valeur du mètre linéaire.	1	97

541. *Embrasement* idem, *de* 9° *de largeur sur* 8 *à* 9 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$, *idem*, à 1 fr. 90 c. la toise. . .	2	02
Sciage, 1 toise, ci.	0	04
1er DÉBOURSÉ. . . .	2	06
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	26
Façon, 1 heure 45 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	56
Pose, 1 heure 25 min., ci.	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	3	50
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	58
Valeur de la toise linéaire.	4	08
Valeur du mètre linéaire.	2	09

542. *Embrasement uni* idem, *de* 3° *de largeur sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	73
Sciage, 1 toise, 4 minutes, ci.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	78
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	10
Façon, 1 heure 10 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	37
Pose, 1 heure 6 min., ci.	0	35
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	72
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	28
Valeur de la toise linéaire.	2	00
Valeur du mètre linéaire.	1	03

543. *Embrasement* idem, *de* 9° *de largeur sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{16}$, à 1 fr. 96 c. la toise.	2	08
Sciage de l'alaise, 1 toise.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ.	2	13
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	27
Façon, 2 heures 6 min., à 32 c. l'heure.	0	67
Pose, 1 heure 34 minutes, ci.	0	50
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	76
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	62
Valeur de la toise linéaire.	4	38
Valeur du mètre linéaire.	2	25

544. MOULURE *et bordure de* 12 *lignes de profil sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{15}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	0	24

	fr.	c.
Ci-contre.	0	24
Sciage de débit, 1 toise, 3 minutes, ci.	0	03
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	27
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	03
Façon, 1 heure 6 min., à 32 c. l'heure.	0	35
Coupes d'onglets et pose, 45 minutes.	0	24
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	0	99
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	16
Valeur de la toise linéaire.	1	15
Valeur du mètre linéaire.	0	58

545. BORDURE idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil sur* 6 *à* 7 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{11}{144}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	0	82
Sciage, *idem*.	0	03
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	0	85
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	11
Façon, 2 heures 10 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	65
Coupes d'onglets et pose, 56 minutes.	0	30
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	07
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	34
Valeur de la toise linéaire.	2	41
Valeur du mètre linéaire.	1	23

546. *Bordure* idem, *de* 12 *lignes de profil sur* 12 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{15}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	26

	fr.	c.
Report.	0	26
Sciage, 1 toise 4 minutes.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	31
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	04
Façon, 1 heure 13 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	39
Pose, compris coupes, 49 minutes.	0	26
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	1	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	18
Valeur de la toise linéaire.	1	29
Valeur du mètre linéaire.	0	66

547. *Bordure* idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{11}{24}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	90
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	95
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	12
Façon, 2 heures 30 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	80
Pose, compris *idem*, 1 heure 8 minutes.	0	36
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	42
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	82
Valeur du mètre linéaire.	1	45

548. *Bordure* idem, *de* 18 *lignes de profil et* 15 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	47

	fr.	c.
Ci-contre.	0	47
Sciage, 1 toise, 6 minutes.	0	07
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	0	54
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	07
Façon, 1 heure 48 min., à 32 c. l'heure.	0	57
Coupe d'onglets et pose, 1 heure.	0	32
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	65
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	92
Valeur du mètre linéaire.	0	98

549. *Bordure* idem, *de 4° de profil sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	20
Sciage, 1 toise *idem*.	0	07
1^er^ DÉBOURSÉ.	1	27
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	16
Façon, 3 heures 25 min., à 32 c. l'heure. . .	1	09
Pose, 1 heure 28 minutes.	0	47
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	26
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	25
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	54
Valeur de la toise linéaire.	3	79
Valeur du mètre linéaire.	1	94

550. *Bordure* idem, *faite en bois des Vosges, de 12 lignes de profil sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{15}$ de toise, à 3 fr. 8 c. la toise.	0	41

	fr.	c.
Report.	0	41
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	46
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	06
Façon, pose, faux frais, *idem* qu'au n° 546. . .	0	76
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	28
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	21
Valeur de la toise linéaire.	1	49
Valeur du mètre linéaire.	0	76

551. *Bordure en bois des Vosges*, idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{11}{144}$ de toise, à 3 fr. 8 c. la toise.	1	38
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	18
Façon, pose et faux frais, *id.* qu'au n° 547. . . .	1	35
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	96
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	49
Valeur de la toise linéaire.	3	45
Valeur du mètre linéaire.	1	77

552. CADRE *en chêne ordinaire fait en petites parties, pour figurer des panneaux de lambris ou porte à placard, de* 12 *lignes de profil sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 544.	0	30
Façon, *idem* qu'au n° 544.	0	35
	0	65

	fr.	c.
Ci-contre.	0	65
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 13 minutes. .	0	39
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	1	16
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	35
Valeur du mètre linéaire.	0	69

553. *Cadre* idem, *de* 3° *de profil sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 79 c. la toise.	0	67
Sciage, 1 toise *idem*.	0	03
1er DÉBOURSÉ.	0	70
Déchet par les coupes, un 8^{e}, ci.	0	09
Façon, 1 heure 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	60
Pose, compris coupe, 1 heure 37 minutes. . . .	0	52
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	19
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	10
Bénéfice, un 6^{e} de la dépense.	0	35
Valeur de la toise linéaire.	2	45
Valeur du mètre linéaire.	1	25

554. CIMAISE *de* 12 *lignes de profil sur* 6 *à* 7 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 544. . . .	0	30
Façon, 58 minutes, à 32 c. l'heure.	0	31
Pose, compris coupes d'onglets, 38 minutes *. .	0	20
Faux frais, un 6^{e} de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	08
DÉBOURSÉ.	0	89

* *Voyez* l'observation, article 122.

	fr.	c.
Report.	0	89
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	04
Valeur du mètre linéaire.	0	53

555. *Cimaise* idem, *de 3e de profil sur 6 à 7 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 553. . . .	0	79
Façon, 1 heure 35 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	51
Coupes d'onglets et pose, 56 minutes.	0	30
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	13
DÉBOURSÉ.	1	73
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	29
Valeur de la toise linéaire.	2	02
Valeur du mètre linéaire.	1	04

556. *Cimaise de 15 lignes de profil sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{6}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	33
Sciage, 1 toise *idem*.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	38
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 11 minutes, à 32 c. l'heure . .	0	38
Coupes d'onglets et pose, 40 minutes.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	12
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	18
Valeur de la toise linéaire.	1	30
Valeur du mètre linéaire.	0	67

557. *Cimaise de* 3° *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 542.	0	88
Façon, 1 heure 54 minutes à 32 c.	0	61
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 4 minutes. . .	0	34
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	1	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	32
Valeur du mètre linéaire.	1	19

558. *Cimaise de* 2° *de profil sur* 15 *lignes d'épaisseur, portant une rainure dessous.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{31}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	62
Sciage, 1 toise, 6 minutes.	0	07
1er DÉBOURSÉ.	0	69
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure 41 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	54
Coupes d'onglets et pose, 40 minutes.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	12
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	65
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	92
Valeur du mètre linéaire.	0	98

559. *Cimaise* idem, *avec rainure de* 3° $\frac{1}{2}$ *sur* 15 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{11}{24}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	10
Sciage, 1 toise *idem*.	0	07
1er DÉBOURSÉ.	1	17

	fr.	c.
Report.	1	17
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	14
Façon, 2 heures 21 minutes, à 32 c.	0	75
Coupes et embrevement, 50 minutes.	0	26
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	2	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	90
Valeur du mètre linéaire.	1	49

560. *Cimaise* idem, *de* 2° *de profil avec rainures sur* 18 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	70
Sciage, 1 toise, 7 minutes.	0	08
1er DÉBOURSÉ.	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 50 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	59
Coupes et embrevement, 43 minutes.	0	23
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	14
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	31
Valeur de la toise linéaire.	2	15
Valeur du mètre linéaire.	1	10

561. *Cimaise avec rainures* idem, *de* 3° $\frac{1}{2}$ *de profil sur* 18 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{15}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	12
Sciage, 1 toise, *idem*.	0	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	20

	fr.	c.
Ci-contre.	1	20
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	15
Façon, 2 heures 34 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	82
Coupes et embrevement, 49 minutes.	0	26
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	43
Valeur de la toise linéaire.	3	04
Valeur du mètre linéaire.	1	56

562. *Cimaise* idem, *de 2° de profil et 2° d'épaisseur, avec rainures.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{5}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	0	96
Sciage, 1 toise, 10 minutes.	0	11
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	07
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon, 2 heures 26 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	78
Coupes d'onglets et embrevement, 43 minutes. . .	0	23
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	38
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	40
Valeur de la toise linéaire.	2	78
Valeur du mètre linéaire.	1	43

563. *Cimaise* idem, *de 3° $\frac{1}{2}$ de profil sur 2° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{5}$ de doublette, à 4 fr. 79 c. la toise. . . .	1	60
Sciage, 1 toise *idem.*	0	11
1er DÉBOURSÉ.	1	71

	fr.	c.
Report.	1	71
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	21
Façon, 3 heures 36 min., à 32 c. l'heure. . . .	1	15
Coupes d'onglets et embrevement, 51 min. . . .	0	27
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	24
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	59
Valeur de la toise linéaire.	4	17
Valeur du mètre linéaire.	2	14

564. CHAMBRANLE *à la capucine portant moulure, avec ou sans feuillure ni socle, assemblé d'onglets, de* 3e *de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	73
Sciage, 1 toise, 4 minutes.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	78
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	10
Façon, 1 heure 58 minutes, à 32 c. l'heure, ci. .	0	62
Pose, 1 heure 2 minutes.	0	33
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	99
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	32
Valeur du mètre linéaire.	1	19

565. *Chambranle* idem, *de* 6e *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *id.* qu'au n° 462.	1	43
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	18
	1	61

	fr.	c.
Ci-contre.	1	61
Façon, 2 heures 51 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	90
Pose, 1 heure 24 minutes.	0	45
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	22
DÉBOURSÉ.	3	18
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	71
Valeur du mètre linéaire.	1	85

566. *Chambranle à la capucine* idem, *de* 3° *sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	90
Sciage, 1 toise, 6 minutes.	0	07
1ᵉʳ DÉBOURSÉ. . . .	0	97
Déchet par les coupes, un 8ᵉ, ci.	0	12
Façon, 2 heures 13 min., à 32 c., ci.	0	70
Pose, 1 heure 8 minutes, ci.	0	36
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre.	0	18
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	33
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	39
Valeur de la toise linéaire.	2	72
Valeur du mètre linéaire.	1	40

567. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au nº 464.	1	76
Déchet par les coupes, un 8ᵉ, ci.	0	22
Façon, 3 heures 6 min., à 32 c. l'heure.	0	98
Pose, 1 heure 30 min.	0	48
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre.	0	24
DÉBOURSÉ.	3	68

	fr.	c.
Report.	3	68
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	61
Valeur de la toise linéaire.	4	29
Valeur du mètre linéaire.	2	20

568. *Chambranle à la capucine* idem, *de* 3° *de large sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{5}{12}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	00
Sciage, 1 toise 7 minutes.	0	08
1er DÉBOURSÉ.	1	08
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	14
Façon, 2 heures 28 min., à 32 c. l'heure. . . .	0	78
Pose, 1 heure 15 minutes, ci.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	60
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	43
Valeur de la toise linéaire.	3	03
Valeur du mètre linéaire.	1	55

569. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 466, ci.	2	13
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	27
Façon, 3 heures 29 minutes, à 32 c.	1	10
Pose, 1 heure 40 minutes, ci.	0	53
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	27
DÉBOURSÉ.	4	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	72
Valeur de la toise linéaire.	5	02
Valeur du mètre linéaire.	2	58

570. *Chambranle à la capucine* idem, *de* 3° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{14}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	1	40
Sciage, 1 toise 10 minutes.	0	11
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	1	51
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	19
Façon, 2 heures 51 minutes, à 32 c.	0	90
Pose, 1 heure 27 minutes.	0	46
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	23
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	3	29
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	55
Valeur de la toise linéaire.	3	84
Valeur du mètre linéaire.	1	97

571. *Chambranle* idem, *de* 6° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois et sciage, *idem* qu'au n° 468.	2	84
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	36
Façon, 4 heures 9 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	31
Pose, 1 heure 57 minutes.	0	62
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	32
DÉBOURSÉ.	5	45
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	91
Valeur de la toise linéaire.	6	36
Valeur du mètre linéaire.	3	27

572. *Chambranle ordinaire, orné de socles, ravalé en plein bois ou la moulure rapportée, de* 3° *de profil sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566. . . .	1	09

	fr.	c.
Report.	1	09
Façon, 2 heures 34 minutes, à 32 c. l'heure *. .	0	82
Pose, 1 heure 15 minutes, ci.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	20
DÉBOURSÉ.	2	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	42
Valeur de la toise linéaire.	2	93
Valeur du mètre linéaire.	1	50

573. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 567. . . .	1	98
Façon, 3 heures 36 min., à 32 c. l'heure. . . .	1	15
Pose, 1 heure 38 minutes.	0	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	28
DÉBOURSÉ.	3	93
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	65
Valeur de la toise linéaire.	4	58
Valeur du mètre linéaire.	2	35

574. *Chambranle ordinaire* idem, *de* 3° *de profil sur* 18 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 568. . . .	1	22
Façon, 2 heures 55 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	92
Pose, 1 heure 23 minutes.	0	44
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	23
DÉBOURSÉ.	2	81

* *Voyez* l'observation, article 140.

	fr.	c.
Ci-contre.	2	81
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	47
Valeur de la toise linéaire.	3	28
Valeur du mètre linéaire.	1	68

575. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 569. . . .	2	40
Façon, 4 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	30
Pose, 1 heure 52 minutes, ci.	0	59
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	31
DÉBOURSÉ.	4	60
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	77
Valeur de la toise linéaire.	5	37
Valeur du mètre linéaire.	2	75

576. *Chambranle ordinaire* idem, *de* 3° *de profil sur* 2° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 570. . . .	1	70
Façon, 3 heures 17 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	05
Pose, 1 heure 34 minutes, ci.	0	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	26
DÉBOURSÉ.	3	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	58
Valeur de la toise linéaire.	4	09
Valeur du mètre linéaire.	2	09

577. *Chambranle de* 6° *de profil.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 571. . . .	3	20

	fr.	c.
Report.	3	20
Façon, 4 heures 52 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	55
Pose, 2 heures 6 minutes.	0	67
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	37
DÉBOURSÉ.	5	79
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	96
Valeur de la toise linéaire.	6	75
Valeur du mètre linéaire.	3	46

578. *Chambranle ordinaire, fait de deux pièces sur l'épaisseur, de* 3° *de profil sur* 2° $\frac{1}{2}$ *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le corps du chambranle, $\frac{3}{8}$ de toise, en bois de 15 lignes, à 2 fr. 40 c. la toise. .	0	90
— pour la moulure rapportée de 21 lignes de profil, $\frac{7}{30}$ de bois de 15 lignes, à 2 fr. 40 c.	0	53
Sciage, 2 toises, à 6 minutes, 12 minutes. . . .	0	14
1er DÉBOURSÉ. . .	1	57
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	19
Façon, 3 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	15
Pose, 1 heure 48 minutes.	0	57
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	29
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	63
Valeur de la toise linéaire.	4	40
Valeur du mètre linéaire.	2	26

579. *Chambranle* idem, *de deux pièces, de* 6° *sur* 2° $\frac{1}{2}$ *d'ép.*

	fr.	c.
Bois pour le corps du chambranle de 6° sur 22 lig. d'épaisseur, $\frac{4}{7}$ de doublette, à 4 fr. 79 c. . . .	2	73

	fr.	c.
Ci-contre.	2	73
Bois pour la moulure de 2° $\frac{1}{2}$ de profil et 8 lignes d'épaisseur, $\frac{5}{16}$ de toise, à 1 fr. 90 c. . .	0	59
Sciage, 1 toise, à 10 minutes.	0	07
— 1 toise, à 3 minutes.	0	04
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	3	43
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	43
Façon, 5 heures 29 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	77
Pose, 2 heures 21 minutes.	0	75
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	42
DÉBOURSÉ TOTAL. .	6	80
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	1	13
Valeur de la toise linéaire.	7	93
Valeur du mètre linéaire.	4	07

580. *Chambranle ordinaire supposé fait avec de la membrure de 3° de profil et 3° d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{19}{30}$ de membrure, à 2 fr. 41 c.	1	52
Sciage, 1 toise 14 minutes.	0	16
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	1	68
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci	0	21
Façon, 4 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	30
Pose, 2 heures 6 minutes.	0	65
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	32
DÉBOURSÉ TOTAL. .	4	16
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	69
Valeur de la toise linéaire.	4	85
Valeur du mètre linéaire.	2	49

581. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{5}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. . . .	2	89
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	36
Façon, 6 heures 55 minutes, à 32 c.	2	20
Pose, 2 heures 30 minutes, ci.	0	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	50
DÉBOURSÉ.	6	75
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	12
Valeur de la toise linéaire*.	7	87
Valeur du mètre linéaire.	4	04

582. *Chambranle ordinaire, fait en bois des Vosges, de* 3° *de profil sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 5 fr. 75 c. la toise.	2	16
Sciage, 1 toise 10 minutes, *idem*.	0	11
1er DÉBOURSÉ.	2	27
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	25
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 576. . .	1	81
DÉBOURSÉ TOTAL.	4	33

* On voit d'après les quatre détails qui précèdent que des chambranles de 3° d'épaisseur, faits avec de la membrure, ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui sont faits de deux pièces et qui n'ont que 2° $\frac{1}{2}$ d'épaisseur; ainsi les chambranles qui n'auraient que 2° $\frac{1}{2}$ ou 2° $\frac{3}{4}$ d'épaisseur, faits d'une pièce, ne peuvent pas moins valoir que ceux de 3°. Nous n'avons pas rendu compte du prix des chambranles de 21 lignes et de 2° qui se font en deux parties sur l'épaisseur, ainsi qu'on les construit presque tous aujourd'hui; mais nous nous sommes assurés qu'il en est de même que pour ceux ci-dessus, c'est-à-dire que le prix est le même que s'ils étaient élégis dans la masse; l'avantage est pour l'ouvrier et non pour l'entrepreneur.

	fr.	c.
Ci-contre.	4	33
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	72
Valeur de la toise linéaire.	5	05
Valeur du mètre linéaire.	2	59

583. *Chambranle* idem, *de* 6° *de profil sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{12}{17}$, à 5 fr. 75 c. la toise.	4	05
Sciage, 1 toise *idem*.	0	11
1er DÉBOURSÉ. . . .	4	16
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	46
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 577. .	2	59
DÉBOURSÉ TOTAL.	7	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	20
Valeur de la toise linéaire.	8	41
Valeur du mètre linéaire.	4	32

584. *Chambranle fait en bois de chêne ordinaire ravalé en* pilastres, *portant moulure et parcloses ou socles, de* 3° *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 564. . . .	0	88
Façon, 2 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	87
Pose, 1 heure 8 minutes, ci.	0	36
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	31
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	38
Valeur de la toise linéaire.	2	69
Valeur du mètre linéaire.	1	38

585. *Chambranle à pilastres* idem, *de* 6° *sur* 12 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 565	1	61
Façon, 3 heures 54 minutes, à 32 c.	1	25
Pose, 1 heure 27 minutes.	0	46
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	29
DÉBOURSÉ. . . .	3	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	60
Valeur de la toise linéaire.	4	21
Valeur du mètre linéaire.	2	16

586. *Chambranle* idem, *de* 3° *de profil sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566. . . .	1	09
Façon, 3 heures 2 min., à 32 c.	0	97
Pose, 1 heure 15 minutes.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	23
DÉBOURSÉ. . . .	2	69
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	45
Valeur de la toise linéaire.	3	14
Valeur du mètre linéaire.	1	61

587. *Chambranle à pilastres* idem, *de* 6° *sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 567. . . .	1	98
Façon, 4 heures 15 minutes.	1	36
Pose, 1 heure 38 minutes, ci.	0	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	31
DÉBOURSÉ. . .	4	17

	fr.	c.
Ci-contre.	4	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	69
Valeur de la toise linéaire.	4	86
Valeur du mètre linéaire.	2	50

588. *Chambranle à pilastres en chêne des Vosges, de* 3° *sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 3 fr. 65 c. la toise.	1	36
Sciage, 1 toise 6 minutes, ci.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	43
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	16
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 586. . .	1	60
DÉBOURSÉ TOTAL.	3	19
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	72
Valeur du mètre linéaire.	1	91

589. *Chambranle en bois des Vosges* idem, *de* 6° *sur* 15 *lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{12}{17}$ de toise, à 3 fr. 65 c.	2	56
Sciage, *idem*.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . . .	2	63
Déchet par les coupes, un 9e, ci.	0	29
Façon, pose et faux frais, *idem* qu'au n° 587. .	2	19
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	5	11
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	85
Valeur de la toise linéaire.	5	96
Valeur du mètre linéaire.	3	06

590. CORNICHE *d'une pièce pour des plafonds, pour des parquets de glace ou pour couronnement de meubles, avec ou sans rainures dessous, de 2° de profil sur 1° d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 519. . . .	0	62
Façon, 1 heure 30 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	48
Pose, compris coupes d'onglets, 1 heure 10 m. *.	0	39
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	14
DÉBOURSÉ. . . .	1	63
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	90
Valeur du mètre linéaire.	0	97

591. *Corniche de plafond* idem, *de 6° de profil sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 520. . . .	1	61
Façon, 3 heures 7 minutes, à 32 c.	1	00
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 34 minutes. . .	0	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	25
DÉBOURSÉ.	3	36
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	56
Valeur de la toise linéaire.	3	92
Valeur du mètre linéaire.	2	00

592. *Corniche d'une pièce* idem, *de 2° de profil sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 521.	0	78
Façon, 1 heure 45 minutes, à 32 c.	0	55
	1	33

* *Voyez* l'observation, article 122.

	fr.	c.
Ci-contre.	1	33
Pose, compris coupes d'onglets, 1 heure 19 min.	0	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	1	91
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	23
Valeur du mètre linéaire.	1	16

593. *Corniche* idem, *de* 6° *de profil sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 522	1	98
Façon, 3 heures 36 minutes, à 32 c.	1	15
Coupes d'onglets et pose, 2 heures 2 minutes. . .	0	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	30
DÉBOURSÉ.	4	08
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68
Valeur de la toise linéaire.	4	76
Valeur du mètre linéaire.	2	44

594. *Corniche d'une pièce de* 2° *de profil sur* 18 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 523. . . .	0	88
Façon, 1 heure 53 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	60
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 25 minutes. . .	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	2	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	35
Valeur de la toise linéaire.	2	45
Valeur du mètre linéaire.	1	25

595. *Corniche de plafond* idem, *de* 6° *sur* 18 *lignes d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 524.	2	40
Façon, 4 heures 14 minutes, à 32 c.	1	35
Coupes et pose, 2 heures 24 minutes.	0	77
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	35
DÉBOURSÉ.	4	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	81
Valeur de la toise linéaire.	5	68
Valeur du mètre linéaire.	2	92

596. *Corniche d'une pièce de* 2° *de profil sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 525.	1	20
Façon, 2 heures 22 minutes, à 32 c.	0	75
Coupes et pose, 1 heure 53 minutes.	0	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	21
DÉBOURSÉ	2	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	10
Valeur du mètre linéaire.	1	59

597. *Corniche d'une pièce* idem, *de* 6° *sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 526.	3	20
Façon, 5 heures 10 minutes, à 32 c.	1	65
Pose, *idem*, 3 heures, à 32 c.	0	96
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	43
DÉBOURSÉ.	6	24

	fr.	c.
Ci-contre.	6	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	04
Valeur de la toise linéaire.	7	28
Valeur du mètre linéaire.	3	74

598. *Corniche ou portion de corniche* volante, *de* 3° *de profil sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 564.	0	88
Façon, 3 heures, à 32 c. l'heure.	0	96
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 44 minutes. . .	0	55
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	25
DÉBOURSÉ.	2	64
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	08
Valeur du mètre linéaire.	1	58

599. *Corniche volante* idem, *de* 8° *de profil sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de planche, ci.	1	96
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	24
Façon, 6 heures 13 minutes, à 32 c.	1	99
Pose et coupes, 2 heures 18 minutes.	0	73
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	45
DÉBOURSÉ.	5	37
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	89
Valeur de la toise linéaire.	6	26
Valeur du mètre linéaire.	3	22

600. *Corniche volante* idem, *de* 3° *de profil sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566. . . .	1	09
Façon, 3 heures 18 minutes, à 32 c.	1	05
Coupes d'onglets et pose, 1 heure 53 minutes. . .	0	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	27
DÉBOURSÉ.	3	01
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	50
Valeur de la toise linéaire.	3	51
Valeur du mètre linéaire.	1	80

601. *Corniche volante* idem, *de* 8° *de profil sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise de planche, ci.	2	40
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	30
Façon, 7 heures 2 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	25
Coupes d'onglets et pose, 2 heures 32 minutes. .	0	81
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	51
DÉBOURSÉ.	6	27
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	04
Valeur de la toise linéaire.	7	31
Valeur du mètre linéaire.	3	75

602. *Corniche ou portion de corniche* idem, *de* 3° *de profil sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 568.	1	22
Façon, 3 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	15
Coupes d'onglets et pose, 2 heures 2 minutes. . .	0	65
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	30
DÉBOURSÉ.	3	32

	fr.	c.
Ci-contre.	3	32
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	55
Valeur de la toise linéaire.	3	87
Valeur du mètre linéaire.	1	98

603. *Corniche volante* idem, *de* 8° *de profil sur* 18 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{1}{7}$, à 2 f. 40 c. la toise.	2	74
Sciage de l'alaise, 1 toise.	0	08
1er DÉBOURSÉ. . .	2	82
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	35
Façon, 7 heures 55 min., à 32 c. l'heure. . . .	2	52
Coupes et pose, 2 heures 42 min.	0	86
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	56
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	7	11
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	18
Valeur de la toise linéaire.	8	29
Valeur du mètre linéaire.	4	25

604. *Corniche ou portion de corniche* idem, *de* 3° *de profil sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 570. . . .	1	70
Façon, 4 heures 4 min., à 32 c. l'heure. . . .	1	30
Coupes d'onglets et pose, 2 heures 22 minutes. . .	0	75
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	34
DÉBOURSÉ.	4	09
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	68
Valeur de la toise linéaire.	4	77
Valeur du mètre linéaire.	2	43

605. *Corniche volante* idem, *de* 8° *de profil sur* 2° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{4}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise.	3	59
Sciage, 1 toise, 10 minutes.	0	11
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	3	70
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	46
Façon, 9 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. . .	2	96
Coupes et pose, 3 heures 8 minutes.	1	00
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	66
DÉBOURSÉ TOTAL. .	8	78
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	1	46
Valeur de la toise linéaire.	10	24
Valeur du mètre linéaire.	5	26

606. ECHELLE *dite de meunier, à marches plates, supposée de* 20 *pouces d'emmarchement dehors œuvre, les limons et les marches de* 6° *de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 *pieds courant de limons, contenant* 9 *marches.*

	fr.	c.
Bois pour limons et marches, 3 toises $\frac{1}{3}$ de planches, à 1 fr. 96 c. la toise.	6	53
Sciage pour débit, 4 toises $\frac{1}{8}$, à 4 min., 18 min.	0	21
1^er^ DÉBOURSÉ. . .	6	74
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	84
Façon de 6 pieds, à 3 heures 45 min. par pied, 22 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	7	20
Faux frais, un 6^e^ de la façon.	1	20
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	15	98

	fr.	c.
Ci-contre.	15	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	66
Valeur de 6 pieds de longueur.	18	64
Valeur du mètre linéaire.	9	57
Valeur d'un pied linéaire.	3	11

607. *Echelle* idem, *mais les bois de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, 3 toises $\frac{1}{3}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	8	00
Sciage, 4 toises $\frac{1}{4}$, *idem*, à 6 min., 27 min. . .	0	31
1er DÉBOURSÉ.	8	31
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	04
Façon de 6 pieds, à 4 heures 15 min. par pied, 25 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	8	15
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	1	36
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	18	86
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	14
Valeur de 6 pieds linéaires.	22	00
Valeur d'un mètre.	11	30
Valeur d'un pied.	3	66

608. MARCHEPIED *à marches évasées, supposé de* 20 *pouces d'emmarchement au milieu du dehors œuvre, avec châssis derrière, composé de deux montans et une traverse, en bois de* 2° *de large sur* 12 *lignes d'épaisseur, et les limons et marches de* 6° *de largeur sur* 12 *lignes.*

Détail pour 6 *pieds de long. de limons, contenant* 9 *marches.*

	fr.	c.
Bois pour marches et limons, 3 toises $\frac{1}{3}$, à 1 fr. 96 c.	6	53

	fr.	c.
Report.	6	53
Bois pour le châssis, $\frac{1}{4}$ de toise au même prix. . .	0	49
Sciage des marches et limons, 4 toises $\frac{1}{2}$, à 4 m., 18 minutes.	0	21
— du châssis, 2 toises, à 4 minutes, 8 minutes.	0	09
1er DÉBOURSÉ. . .	7	32
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	91
Façon de 6 pieds, à 4 heures 45 min. par pied, 28 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	9	10
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	1	51
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	18	84
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	3	14
Valeur de 6 pieds linéaires.	21	98
Valeur d'un mètre.	11	29
Valeur d'un pied.	3	66

609. *Marchepied* idem, *mais les limons et les marches de 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour marches et limons, *idem* qu'aux nos 607.	8	00
— pour les châssis, *idem* qu'au no 608. . . .	0	49
Sciage, *idem* qu'aux nos 607 et 608.	0	40
1er DÉBOURSÉ. . . .	8	89
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	1	11
Façon de 6 pieds, à 5 heures 30 min. par pied, 33 heures, à 32 c. l'heure.	10	55
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	1	76
DÉBOURSÉ TOTAL. .	22	31
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	72
	26	03

	fr.	c.
Ci-contre.	26	03
Valeur de 6 pieds linéaires.	26	03
Valeur d'un mètre.	13	36
Valeur d'un pied.	4	34

610. TRÉTEAU *supposé de* 3 *pieds de hauteur, écartement de* 15 *pouces par bas dans œuvre, la tête de* 4°, *les pieds de* 2° $\frac{1}{2}$, *et les tés et les entretoises de* 2° *de largeur, le tout de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois pour le tout, 1 toise $\frac{1}{8}$, à 2 f. 40 c. la toise.	2	70
Sciage, 3 toises $\frac{5}{12}$, à 6 minutes, 21 minutes. .	0	24
1^er^ DÉBOURSÉ.	2	94
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	37
Façon de 3 pieds, 8 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	2	70
Faux frais, un 6^e^ de la façon, ci.	0	45
DÉBOURSÉ TOTAL. .	6	46
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	1	07
Valeur de ce tréteau.	7	53
Le pied de tête revient à.	2	51

611. *Tréteau* idem, *de* 5 *pieds de longueur.*

	fr.	c.
Bois, 1 toise $\frac{3}{8}$, à 2 fr. 40 c. la toise.	3	30
Sciage, 4 toises $\frac{1}{12}$, à 6 minutes, 25 minutes. .	0	29
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	3	59
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	45
Façon pour 5 pieds, 12 heures, à 32 c. l'heure.	3	85
Faux frais, un 6^e^ de la façon, ci.	0	64
DÉBOURSÉ TOTAL. .	8	53

	fr.	c.
Report.	8	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	42
Valeur de ce tréteau.	9	95
Valeur d'un pied de tête.	2	00
D'après les deux résultats précédens, le prix moyen d'un pied courant de tête revient à.	2	25

612. PORTE-MANTEAU *avec petites chevilles à mentonnet de 12 à 15 lignes de grosseur, la tête de 3° de largeur sur 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 pieds de long, ayant 12 chevilles.

	fr.	c.
Bois pour tête et cheville, $\frac{7}{12}$ de toise, à 2 fr. 40 c.	1	40
Sciage pour le débit de la tête et des chevilles, 2 t., à 6 minutes, 12 minutes, ci.	0	14
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	54
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	19
Façon de 6 pieds, 5 heures 30 minutes, à 32 c. .	1	75
Pose, 30 minutes, ci.	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	32
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	96
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	66
Valeur de 6 pieds.	4	62
Valeur de chaque cheville.	0	38

613. *Porte-manteau à pommes chantournées, la tête de 4° sur 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 pieds, ayant 9 pommes.

	fr.	c.
Bois pour tête et pommes, 1 toise $\frac{1}{8}$, à 2 fr. 40 c.	2	70

	fr.	c.
Ci-contre.	2	70
Sciage de la tête et des tiges, 2 toises, *idem*. . .	0	14
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	2	84
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	35
Façon de 6 pieds, 10 heures, à 32 c. l'heure. .	3	20
Pose, 30 minutes, *idem* ci-dessus.	0	16
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	56
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	7	11
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	1	18
Valeur de 6 pieds.	8	29
Valeur de chaque pomme.	0	92

614. *Porte-manteau avec rosettes tournées dans du bois de fil, la tête de 4° de largeur sur 15 lignes d'épaisseur.*

Détail pour 6 pieds, ayant 10 rosettes.

	fr.	c.
Bois pour la tête, $\frac{1}{8}$ toise, à 2 fr. 40 c.	1	20
Sciage, 1 toise 6 minutes.	0	07
1^er^ DÉBOURSÉ. . . .	1	27
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci	0	16
Acquisition de 10 rosettes.	1	00
Façon de la tête et ajustement des rosettes, 2 heures 45 minutes, à 32 c. l'heure.	0	88
Pose, *idem* 30 minutes, ci.	0	16
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	0	17
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	3	64
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	61
Valeur de 6 pieds de longueur.	4	25
Valeur de chaque rosette.	0	42

615. *Crémaillère en bois de hêtre ou de chêne, de 12 à 15 lignes de grosseur.*

Détail pour 6 pieds.

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{15}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	32
Sciage, 1 toise, ci.	0	06
1er DÉBOURSÉ.	0	38
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	05
Façon, 1 heure 30 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	48
Ajustement et pose, 30 minutes, ci.	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	11
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	18
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	37
Valeur du mètre linéaire.	0	70

616. TASSEAU *d'environ 12 lignes de grosseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{15}$ de toise, vaut prix moyen, ci.	0	28
Sciage, 1 toise vaut, prix réduit, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	33
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	04
Façon, 24 minutes, à 32 c. l'heure.	0	12
Pose, compris coupes, 58 minutes.	0	31
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	07
DÉBOURSÉ TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	14
Valeur de la toise linéaire.	1	01
Valeur du mètre linéaire.	0	52

617. TIROIR *supposé de 4° de hauteur, le pourtour de 12 lig. d'épaisseur, assemble à queue d'aronde, et le fond de 4 à 5 lignes d'épaisseur.*

Détail d'un tiroir de 21 pouces sur 15 pouces.

	fr.	c.
Bois pour le pourtour, $\frac{1}{2}$ toise, à 1 f. 96 c. la toise.	0	98
— pour le fond, $\frac{7}{12}$ de toise, à 1 fr. 50 c. . . .	0	87
Sciage du pourtour, 1 toise 4 minutes.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	90
Déchet par les coupes, un 7e, ci.	0	27
Façon, 6 heures, à 32 c. l'heure.	1	90
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	0	32
DÉBOURSÉ TOTAL. .	4	39
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	73
Valeur de ce tiroir.	5	12

618. *Tiroir* idem, *de 2 pieds sur 2 pieds et le fond de 6 à 7 lig. d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois du pourtour, $\frac{2}{3}$ de toise, à 1 fr. 96 c.	1	30
— du fond, 1 toise, à 1 fr. 79 centimes. . . .	1	79
Sciage du pourtour, 1 toise $\frac{1}{3}$, ci	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	3	14
Déchet par les coupes, un 7e, ci.	0	45
Façon, 7 heures, à 32 c. l'heure.	2	25
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	0	37
DÉBOURSÉ TOTAL. .	6	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	03
Valeur d'un tiroir de 2 pieds.	7	24

619. POTENCE *ou gousset d'assemblage avec écharpe, de* 12° *de hauteur sur* 9° *de saillie, en bois de* 15 *lig. carrées.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{12}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	20
Sciage, $\frac{4}{9}$ de toise, ci.	0	03
1^er^ DÉBOURSÉ. .	0	23
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	03
Façon, 1 heure 45 minutes, à 32 centimes. . . .	0	56
Pose, 10 minutes.	0	05
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre, ci.	0	10
DÉBOURSÉ TOTAL. .	0	97
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	16
Valeur de cette potence.	1	13

620. GOUSSET *chantourné, de* 8° *sur* 5°, *et de* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{15}$ de toise, à 1 fr. 96 centimes, ci.	0	13
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci	0	02
Façon, 36 minutes, à 32 c. l'heure.	0	19
Pose, 10 minutes.	0	05
Faux frais, un 6^e^ de la main-d'œuvre.	0	04
DÉBOURSÉ.	0	43
Bénéfice, un 6^e^ de la dépense.	0	07
Valeur de ce gousset.	0	50

621. *Gousset* idem, *de* 10° *sur* 7°.

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{8}$ de toise, à 1 fr. 96 centimes, ci.	0	25
Déchet par les coupes, un 8^e^, ci.	0	03
	0	28

	fr.	c.
Ci-contre.	0	28
Façon, 40 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	21
Pose, *idem*, ci.	0	05
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	04
DÉBOURSÉ.	0	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	09
Valeur de ce gousset.	0	67

622. *Gousset* idem, *de* 12° *sur* 9°.

	fr.	c.
Bois, $\frac{2}{12}$ de toise, à 1 fr. 96 centimes, ci.	0	36
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	04
Façon, 50 minutes, à 32 c. l'heure.	0	26
Pose, 12 minutes, ci.	0	06
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	05
DÉBOURSÉ.	0	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	13
Valeur de ce gousset.	0	90

623. *Gousset* idem, *de* 15° *sur* 12°, *et* 15 *lignes d'épaisseur*.

	fr.	c.
Bois, $\frac{7}{24}$ de toise, à 2 fr. 40 centimes, ci.	0	70
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	09
Façon, 1 heure, ci.	0	32
Pose, 15 minutes, ci.	0	08
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	06
DÉBOURSÉ.	1	25

	fr.	c.
Report.	1	25
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	21
Valeur de ce gousset.	1	46

623 bis. SIÉGE *pour des anglaises, ayant* 2 *pieds de long sur* 20 *pouces de longueur et* 17° *de hauteur, composé d'un bâti dormant et double bâti mobile, en bois de* 2° *d'épaisseur, la lunette et le bâti du soubassement en bois de* 12 *lignes d'épaisseur, les panneaux de l'abattant et du soubassement de* 6 *à* 7 *lignes d'épaisseur, avec plinthe et cimaise.*

	fr.	c.
Bois de 2° d'épaisseur pour le bâti dormant, le bâti mobile et la cimaise, $\frac{7}{12}$ de doublette, à 4 fr. 79 centimes la toise.	2	80
— de 12 lignes d'épaisseur pour le bâti du soubassement, celui de l'abattant et la lunette, 1 t. $\frac{1}{6}$, à 1 fr. 96 centimes la toise.	2	29
— de 6 à 7 l. d'épaisseur pour le panneau du soubassement, celui de l'abattant et la plinthe, $\frac{7}{12}$ de toise, à 1 fr. 79 centimes. . .	1	05
Sciage pour le débit des bâtis, en bois de 2° d'épaisseur, 2 toises $\frac{1}{6}$, à 10 min., 22 minutes. . . .	0	26
— pour les bâtis de 12 lignes, 1 toise $\frac{3}{4}$, à 4 min., 7 minutes.	0	08
— pour la plinthe, $\frac{1}{3}$ de toise, ci.	0	01
1er DÉBOURSÉ.	6	49
Déchet par les coupes et choix, un 7e, ci.	0	93
Façon, 28 heures 6 min., à 32 c. l'heure.	9	00
Pose et ajustement, 9 heures 25 min., à 32 c. .	3	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	00
DÉBOURSÉ TOTAL. .	21	42

	fr.	c.
Ci-contre.	21	42
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	58
Valeur de ce siége.	25	00

624. *Siége* idem, *mais de 4 pieds de longueur, avec deux trappes de chaque côté de l'abattant.*

	fr.	c.
Bois de 2° d'épaisseur pour bâtis dormant, mobile et la cimaise, 1 toise $\frac{1}{24}$, à 4 fr. 79 c. la toise.	4	99
— pour les autres bâtis, la lunette et les deux trappes en bois de 12 lignes d'épaisseur, 1 toise $\frac{5}{6}$ de planche, à 1 fr. 96 c.	3	60
— de 6 lignes pour les panneaux et la plinthe, 1 toise, ci.	1	79
Sciage pour les bois de 2°, 3 toises $\frac{1}{3}$, à 10 min., 34 minutes.	0	40
— pour les bois de 12 lignes, 2 toises $\frac{1}{2}$, à 4 m., 10 minutes, ci.	0	12
— de la plinthe, $\frac{2}{3}$ de toise, ci.	0	02
1er DÉBOURSÉ. . . .	10	92
Déchet par les coupes et le choix du bois, un 7e, ci.	1	56
Façon, 37 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure.	12	00
Pose et tous les ajustemens, 12 heures 30 minutes.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	2	66
DÉBOURSÉ TOTAL. .	31	14
Bénéfice, un 6e de la dépense.	5	19
Valeur de ce siége.	36	33
Un siége de 3 pieds de longueur revient, d'après les deux précédens détails, à.	30	60

625. *De la valeur d'une toise linéaire de feuillure, rainure, languette, et de toutes sortes de moulures formées d'un seul coup d'outil, soit en bois de sapin, soit en bois de chêne.*

	fr.	c.
Temps, terme moyen pour toute épaisseur et qualité de bois, 14 minutes, à 32 c. l'heure. . . .	0	074
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	012
DÉBOURSÉ.	0	086
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	014
Valeur de la toise linéaire.	0	10
Valeur du mètre linéaire.	0	05

DES DÉPOSES

DES OUVRAGES EN VIEUX BOIS.

Ceux comptés en mesure superficielle.

DÉPOSE EN GÉNÉRAL.

626. Lambris, *planchers, portes, embrasemens, croisées, tablettes, cloisons et autres, pour dépose seulement.*

	fr.	c.
Temps, 1 heure 45 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	56
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ.	0	65
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise superficielle.	0	76

Temps pour un mètre superficiel, 27 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	0	20

627. *Dépose* idem, *avec transport des bois d'un étage à un autre.*

	fr.	c.
Temps, 2 heures 15 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	0	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	98

Temps pour un mètre superficiel, 36 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	0	26

628. *Dépose* idem, *avec transport de plusieurs étages et rangement en magasin.*

	fr.	c.
Temps, 3 heures, à 32 c. l'heure.	0	96
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ.	1	12
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	30
Temps pour un mètre superficiel, 47 minutes.		
Valeur du mètre superficiel.	0	34

629. CLOISON *hourdée ou à claire-voie, faite en vieux bois.*

	fr.	c.
Temps à choisir les planches, les refendre au fermoir et les couper de longueur, 2 heures 15 m., à 32 c. l'heure.	0	72
Pose des tringles, 2 heures 15 minutes.	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	24
DÉBOURSÉ.	1	68
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	28
Valeur de la toise superficielle.	1	96
Façon et pose pour un mètre superf., 1 h. 13 m.		
Valeur du mètre superficiel.	0	51

630. BOIS UNI *pour cloison, tablettes, planchers et autres en chêne ou sapin, et de 12 à 15 lignes d'épaisseur, coupé de longueur seulement et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 8 heures 45 min., à 32 c. l'heure.	2	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	46
DÉBOURSÉ.	3	26

	fr.	c.
Ci-contre.	3	26
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	54
Valeur de la toise superficielle.	3	80

Temps pour un mètre superficiel, 2 heures 18 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	00

631. *Bois* idem, *coupé de longueur, largeur et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 11 heures 40 min., à 32 c. l'heure.	3	73
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	62
DÉBOURSÉ.	4	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	72
Valeur de la toise superficielle.	5	07

Temps pour un mètre superficiel, 3 heures 5 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	33

632. *Bois* idem, *coupé de longueur et largeur, rejoint à neuf et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 14 heures 40 min., à 32 c. l'heure.	4	69
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	78
DÉBOURSÉ.	5	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	91
Valeur de la toise superficielle.	6	38

Temps pour un mètre superficiel, 3 heures 52 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	68

633. *Bois* idem, *coupé de longueur, largeur, rejoint et blanchi à neuf des deux côtés.*

	fr.	c.
Façon et pose, 20 heures, à 32 c. l'heure. . . .	6	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	06
DÉBOURSÉ.	7	46
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	24
Valeur de la toise superficielle.	8	70

Temps pour un mètre superficiel, 5 heures 16 m.

Valeur du mètre superficiel.	2	29

634. PORTE PLEINE *en chêne ou sapin, équarrie au pourtour, pour être remise de mesure et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 8 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	2	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	45
DÉBOURSÉ.	3	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise superficielle.	3	70

Temps pour un mètre superficiel, 2 heures 14 m.

Valeur du mètre superficiel.	0	97

635. *Porte* idem, *déboîtée, coupée de longueur, remis les emboîtures, ajustée et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 10 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	3	36
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	56
DÉBOURSÉ.	3	92
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	65
	4	57

	fr.	c.
Ci-contre.	4	57
Valeur de la toise superficielle.	4	57

Temps pour un mètre superficiel, 2 heures 45 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	20

636. *Porte* idem, *déboîtée, coupée sur la longueur et la largeur, rainé partie des planches, remis les mêmes emboîtures et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 17 heures, à 32 c. l'heure. . . .	5	44
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	91
DÉBOURSÉ.	6	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	05
Valeur de la toise superficielle.	7	40

Temps pour un mètre superficiel, 4 heures 30 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	95

637. *Porte* idem *en tout au précédent article, et de plus fait les emboîtures en vieux bois.*

	fr.	c.
Façon et pose, 22 heures, à 32 c. l'heure. . . .	7	04
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	17
DÉBOURSÉ.	8	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	37
Valeur de la toise superficielle.	9	58

Temps pour un mètre superficiel, 5 heures 48 m.

Valeur du mètre superficiel.	2	52

638. LAMBRIS *ou porte à placard, en chêne ou sapin, à un ou deux paremens, pour ajustement et pose seulement.*

	fr.	c.
Façon et pose, 11 heures, à 32 c. l'heure. . . .	3	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	58
DÉBOURSÉ.	4	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68
Valeur de la toise superficielle.	4	78

Temps pour un mètre superficiel, 2 heures 54 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	26

639. *Les mêmes, mais en partie équarris sur les champs et reposés.*

	fr.	c.
Façon et pose, 12 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	4	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	66
DÉBOURSÉ.	4	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	78
Valeur de la toise superficielle.	5	44

Temps pour un mètre superficiel, 3 heures 17 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	44

640. *Les mêmes, mais tous les champs équarris, refait les feuillures, quarts de ronds, ou les rainures et lang., et posés.*

	fr.	c.
Façon et pose, 14 heures 4 m., à 32 c. l'heure*.	4	50

* Dans le prix accordé pour la façon, est comprise la main-d'œuvre des feuillures, des rainures, des languettes ou quarts de ronds qui auront été faits au pourtour des objets équarris ; plus, il en sera de même pour ceux qui auront été retaillés, les plates-bandes refaites au pourtour des panneaux, ainsi que tous les assemblages.

	fr.	c.
Ci-contre.	4	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	75
DÉBOURSÉ.	5	25
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	87
Valeur de la toise superficielle.	6	12

Temps pour un mètre superficiel, 3 heures 42 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	61

641. *Lambris à petits cadres, retaillé sur les assemblages et les panneaux, chevillé, équarri et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 21 heures, à 32 c.	6	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	12
DÉBOURSÉ. . . .	7	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	31
Valeur de la toise superficielle.	9	15

Temps pour un mètre superficiel, 5 heures 32 m.

Valeur du mètre superficiel.	2	41

642. *Lambris à grands cadres embrevés, retaillé de même sur les assemblages, équarri et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 26 heures, à 32 centimes.	8	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	1	38
DÉBOURSÉ.	9	70
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	62
	11	32

	fr.	c.
Report.	11	32
Valeur de la toise superficielle.	11	32
Temps pour un mètre superficiel, 6 heures 51 m.		
Valeur du mètre superficiel.	2	98

643. *Lambris à petits cadres, fait à neuf, avec des vieux bois provenant d'anciens battans et panneaux de lambris.*

	fr.	c.
Façon et pose, 39 heures, à 32 c. l'heure. . .	12	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	08
DÉBOURSÉ. . . .	14	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	2	43
Valeur de la toise superficielle.	17	01
Temps pour un mètre superficiel, 10 h. 17 m.		
Valeur du mètre superficiel.	4	48

644. *Les mêmes façons, mais pour du lambris assemblé à grands cadres embrevés.*

	fr.	c.
Façon et pose, 57 heures 45 minutes, à 32 c. .	18	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	3	08
DÉBOURSÉ.	21	58
Bénéfice, un 6e de la dépense.	3	59
Valeur de la toise superficielle.	25	17
Temps pour un mètre superficiel, 15 h. 15 m.		
Valeur du mètre superficiel.	6	64

645. PARQUET *en feuilles, affleuré sur place au rabot, ragréé dans les joints avec des flipots ou du mastic.*

	fr.	c.
Temps, 4 heures, à 32 centimes.	1	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	21
Fourniture de tringles ou de mastic.	0	35
DÉBOURSÉ. . . .	1	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	31
Valeur de la toise superficielle.	2	15

Temps pour un mètre superficiel, 1 heure 3 m.

Valeur du mètre superficiel.	0	57

646. *Parquet en feuilles ou plancher de frise ou à point de Hongrie, neuf ou vieux, replani jusqu'au vif avec les deux rabots.*

	fr.	c.
Temps, 11 heures, à 32 centimes.	3	52
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	58
DÉBOURSÉ.	4	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68
Valeur de la toise superficielle.	4	78

Temps pour un mètre superficiel, 2 h. 54 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	26

647. *Parquet vieux, équarri au pourtour des feuilles, refait les rainures et languettes, posé et affleuré au rabot.*

	fr.	c.
Façon et pose, 13 heures 30 minutes, à 32 c. .	4	32
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	72
DÉBOURSÉ.	5	04

	fr.	c.
Report.	5	04
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	84
Valeur de la toise superficielle.	5	88

Temps pour un mètre superficiel, 3 h. 33 min.

Valeur du mètre superficiel.	1	55

648. *Parquet en feuilles, déchevillé pour remettre des battans ou des panneaux, refait partie des assemblages, équarri et rainé à neuf, posé et affleuré.*

	fr.	c.
Façon et pose, 22 heures, à 32 centimes. . . .	7	04
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	1	17
DÉBOURSÉ. . . .	8	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	37
Valeur de la toise superficielle.	9	58

Temps pour un mètre superficiel, 5 heures 48 m.

Valeur du mètre superficiel.	2	52

649. CROISÉE *et porte, pour jeu donné seulement.*

	fr.	c.
Temps pour dépose, jeu donné et repose des objets, 2 heures 20 minutes, à 32 centimes. . .	0	74
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	12
DÉBOURSÉ.	0	86
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	1	00

Temps pour un mètre superficiel, 47 minutes.

Valeur du mètre superficiel.	0	25

650. *Croisée et châssis vitré, équarri sur les champs, mis de mesure et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 10 heures 30 minutes, à 32 c. . .	3	36
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	36
DÉBOURSÉ.	3	72
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	62
Valeur de la toise superficielle.	4	34

Temps pour un mètre superficiel, 2 h. 50 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	14

651. *Croisée à petits carreaux, déchevillée pour être mise à grands carreaux en supprimant les petits bois, rassemblée, équarrie et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 17 heures, à 32 c. l'heure. . . .	5	44
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	91
DÉBOURSÉ. . . .	6	35
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	05
Valeur de la toise superficielle.	7	40

Temps pour un mètre superficiel, 4 h. 30 m.

Valeur du mètre superficiel.	1	95

652. *Croisée déchevillée, retaillée sur les assemblages des châssis et du dormant, équarrie, ajustée et reposée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 19 heures 30 minutes, à 32 c. . .	6	24
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	1	04
DÉBOURSÉ.	7	28

	fr.	c.
Report.	7	28
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	1	21
Valeur de la toise superficielle.	8	49

Temps pour un mètre superficiel, 5 heures 8 m.

Valeur du mètre superficiel.	2	24

DES DIVERSES FOURNITURES

EN BOIS NEUF,

Qui peuvent être faites dans les réparations des ouvrages qui précèdent.

POUR PORTE PLEINE.

653. EMBOITURE *en chêne, de* 3° *de largeur sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 564.	0	88
Façon et ajustement, 4 heures, à 32 c. l'heure. .	1	22
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ.	2	30
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	38
Valeur de la toise linéaire.	2	68
Valeur du mètre linéaire.	1	38

654. *Emboîture* idem, *de* 4° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	98
Sciage, 1 toise, 4 minutes, ci.	0	05
1ᵉʳ DÉBOURSÉ. . . .	1	03
Déchet par les coupes, un 8ᵉ, ci.	0	13
	1	16

	fr.	c.
Ci-contre.	1	16
Façon et chevillage, 4 heures 27 minutes, à 32 c.	1	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	23
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	81
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	47
Valeur de la toise linéaire.	3	28
Valeur du mètre linéaire.	1	68

655. *Emboîture* idem, *de* 5° *de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{17}$ de toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	1	15
Sciage, 1 toise *idem*, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	20
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	15
Façon et assemblage, 4 heures 54 minutes, à 32 c.	1	56
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	26
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	3	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	70
Valeur du mètre linéaire.	1	90

656. *Emboîture de* 3° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566.	1	09
Façon et assemblage, 4 heures 27 min., à 32 c.	1	42
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	23
DÉBOURSÉ.	2	74
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	46
	3	20

	fr.	c.
Report.	3	20
Valeur de la toise linéaire.	3	20
Valeur du mètre linéaire.	1	65

657. *Emboîture* idem, *de 4° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{8}$ toise, à 2 fr. 40 centimes la toise. . . .	1	20
Sciage, 1 toise, 6 minutes.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	27
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	16
Façon et chevillage, 4 heures 56 min., à 32 c.	1	57
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	26
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	3	26
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	54
Valeur de la toise linéaire.	3	80
Valeur du mètre linéaire.	1	95

658. *Emboîture* idem, *de 5° de largeur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{10}{17}$, à 2 fr. 40 centimes la toise.	1	41
Sciage, 1 toise *idem*, ci.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	48
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	18
Façon et assemblage, 5 heures 28 minutes, à 32 c.	1	74
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	29
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	69
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	61
Valeur de la toise linéaire.	4	30
Valeur du mètre linéaire.	2	21

POUR CROISÉE.

659. DORMANT *de croisée, de* 3° *de large sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 570.	1	70
Façon et ajustement, 3 heures 45 min., à 32 c.	1	20
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	20
DÉBOURSÉ. . . .	3	10
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	52
Valeur de la toise linéaire.	3	92
Valeur du mètre linéaire.	1	86

660. BATTANT *et traverse de châssis de croisée, de* 3° *de largeur sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566. . . .	1	09
Façon et ajustement, 4 heures 30 min., à 32 c. . .	1	44
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	24
DÉBOURSÉ. . . .	2	77
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	46
Valeur de la toise linéaire.	3	23
Valeur du mètre linéaire.	1	66

661. GUEULE DE LOUP, *de* 4° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 4 fr. 79 c. la toise, ci. . . .	1	80
Sciage, 1 toise, 10 minutes, ci.	0	11
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	91
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	24
Façon et ajustement, 6 heures, à 32 c.	1	92
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	32
DÉBOURSÉ TOTAL. .	4	39

	fr.	c.
Report.	4	39
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	73
Valeur de la toise linéaire.	5	12
Valeur du mètre linéaire.	2	63

662. JET D'EAU *de* 3° *sur* 3°.

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 529.	1	89
Façon et assemblage, 9 heures 23 min., à 32 c. .	3	02
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	50
DÉBOURSÉ.	5	41
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	90
Valeur de la toise linéaire.	6	31
Valeur du mètre linéaire.	3	24

663. *Jet d'eau* idem, *de* 4° *de saillie sur* 3°.

	fr.	c.
Bois, $\frac{5}{6}$ de membrure, à 2 fr. 41 c. la toise. . .	2	00
Sciage, 1 toise 14 minutes, ci.	0	16
1er DÉBOURSÉ. . . .	2	16
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	27
Façon et ajustement, 11 heures 20 min., à 32 c.	3	62
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	60
DÉBOURSÉ TOTAL. .	6	65
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	11
Valeur de la toise linéaire.	7	76
Valeur du mètre linéaire.	3	98

664. *Jet d'eau de* 5° *sur* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c
Bois, 1 toise de membrure, ci.	2	41

	fr.	c.
Ci-contre.	2	41
Déchet par les coupes, un 10e, ci.	0	24
Façon et ajustement, 13 heures 18 min., à 32 c.	4	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	71
DÉBOURSÉ.	7	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	27
Valeur de la toise linéaire.	8	88
Valeur du mètre linéaire.	4	57

665. PIÈCE D'APPUI *de* 3° *sur* 3°.

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 529.	1	89
Façon et assemblage, 7 heures 2 min., à 32 c. .	2	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	37
DÉBOURSÉ.	4	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	75
Valeur de la toise linéaire.	5	26
Valeur du mètre linéaire.	2	70

666. *Pièce d'appui, de* 4° *de saillie sur* 3°.

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 663. . . .	2	43
Façon, 8 heures 20 minutes, à 32 c.	2	66
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	44
DÉBOURSÉ.	5	53
Bénéfice, un 6e de la dépense, ci. . . .	0	92
Valeur de la toise linéaire.	6	45
Valeur du mètre linéaire.	3	30

667. *Pièce d'appui de* 5° *sur* 3° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 664. . . .	2	65

	fr.	c.
Report.	2	65
Façon et assemblage, 9 heures 38 min., à 32 c.	3	08
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	51
DÉBOURSÉ.	6	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	1	04
Valeur de la toise linéaire.	7	28
Valeur du mètre linéaire.	3	74

668. PETITS BOIS *de châssis de croisée ou de châssis vitré, de* 15 *lignes carrées.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{6}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	0	40
Sciage, 1 toise, 6 minutes, ci.	0	07
1er DÉBOURSÉ.	0	47
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	06
Façon et assemblage, 4 heures, à 32 c.	1	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	21
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	02
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	35
Valeur du mètre linéaire.	1	20

669. *Petit bois* idem, *de* 18 *lignes carrées.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{6}$ de toise, à 2 fr. 40 centimes, ci.	0	48
Sciage, 1 toise *idem*.	0	08
1er DÉBOURSÉ. .	0	56
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon et assemblage, 4 heures 23 min., à 32 c. .	1	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	23
DÉBOURSÉ TOTAL. .	2	26

	fr.	c.
Ci-contre.	2	26
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	63
Valeur du mètre linéaire.	1	34

POUR LAMBRIS.

670. BATTANT *et traverse en sapin, assemblés à bouvement ou à petits cadres, de 4° de largeur sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{5}$ de toise, à 91 c. la toise.	0	54
Sciage, 1 toise, 3 minutes, ci.	0	03
1er DÉBOURSÉ. . . .	0	57
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	07
Façon et ajustement, 2 heures 36 min., à 32 c.	0	83
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	14
DÉBOURSÉ TOTAL. .	1	61
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	27
Valeur de la toise linéaire.	1	88
Valeur du mètre linéaire.	0	97

671. *Battant* idem, *en sapin, de 4° de largeur sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{3}{8}$ de toise, à 1 fr. 68 c. la toise.	0	63
Sciage, 1 toise, 5 minutes, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ.	0	68
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	08
Façon et assemblage, 3 heures 20 min., à 32 c. .	1	06
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	18
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	2	00

	fr.	c.
Report.	2	00
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	33
Valeur du mètre linéaire.	1	19

672. *Battant* idem, *en chêne, de 4e de largeur sur 12 lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ toise, à 1 fr. 96 c. la toise.	0	98
Sciage, 1 toise, 4 minutes, ci.	0	05
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	03
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	13
Façon et ajustement, 4 heures, à 32 c. l'heure.	1	28
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	21
DÉBOURSÉ TOTAL. . . .	2	65
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	44
Valeur de la toise linéaire.	3	09
Valeur du mètre linéaire.	1	58

673. *Battant et traverse de lambris en chêne* idem, *de 4e sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{1}{2}$ toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	20
Sciage, 1 toise, 6 minutes, ci.	0	07
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	27
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	16
Façon et ajustement, 4 heures 40 m., à 52 c. l'h.	1	49
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	25
DÉBOURSÉ TOTAL. .	3	17

	fr.	c.
Ci-contre.	3	17
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	53
Valeur de la toise linéaire.	3	70
Valeur du mètre linéaire.	1	90

674. *Battant et traverse* idem, *de* 4° *sur* 18 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, $\frac{8}{15}$ de toise, à 2 fr. 40 c. la toise.	1	28
Sciage, 1 toise, ci.	0	08
1er DÉBOURSÉ. . . .	1	36
Déchet par les coupes, un 8e, ci.	0	17
Façon et ajustement, 5 heures, à 32 c. l'heure.	1	60
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	26
DÉBOURSÉ TOTAL. . .	3	39
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	57
Valeur de la toise linéaire.	3	96
Valeur du mètre linéaire.	2	04

675. ALAISE, *champs, avant et arrière-corps, tringle et frise pour des lambris, des cloisons, des tablettes et parquets, corroyés d'un ou des deux côtés, portant une ou deux rainures ou languettes et non assemblée à tenon, en sapin, de* 2° *de largeur sur* 1° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 90. . . .	0	33
Façon, 1 heure 34 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	50
Pose accidentelle, 18 minutes, ci.	0	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	10
DÉBOURSÉ.	1	03

	fr.	c.
Report.	1	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	20
Valeur du mètre linéaire.	0	61

676. *Alaise, champs, etc., de* 6° *de largeur sur* 12 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *id.* qu'au n° 91.	0	86
Façon, 2 heures 27 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	78
Pose accidentelle, ci.	0	11
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	1	90
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	22
Valeur du mètre linéaire.	1	14

677. *Champs et alaise* idem, *de* 2° *sur* 15 *lignes d'épaiss.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 92. . . .	0	43
Façon, 1 heure 45 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	56
Pose partielle, 20 minutes, ci.	0	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	1	22
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	42
Valeur du mètre linéaire.	0	73

678. *Alaise, etc., de* 6° *sur* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 93.	1	11

	fr.	c.
Ci-contre.	1	11
Façon, 2 heures 42 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	86
Pose accidentelle, 23 minutes, ci.	0	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	2	25
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	37
Valeur de la toise linéaire.	2	62
Valeur du mètre linéaire.	1	35

679. *Alaise, tringles, avant et arrière-corps, champs, frises, etc.*, id., *en bois de chêne de 2° de larg. sur 12 l. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 485. . . .	0	61
Façon, 2 heures 10 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	69
Pose partielle, 20 minutes, ci.	0	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	1	53
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	25
Valeur de la toise linéaire.	1	78
Valeur du mètre linéaire.	0	91

680. *Alaise* idem, *de 6° sur 12 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 486. . . .	1	57
Façon, 3 heures 36 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	15
Pose accidentelle, 24 minutes, ci.	0	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	21
DÉBOURSÉ.	3	05
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	51
Valeur de la toise linéaire.	3	56
Valeur du mètre linéaire.	1	83

681. *Alaise, avant ou arrière-corps* idem, *en chêne de 2° sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 487. . . .	0	76
Façon, 2 heures 30 minutes, à 32 c. l'heure. .	0	80
Pose accidentelle, 22 minutes, ci.	0	11
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ. . . .	1	82
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	30
Valeur de la toise linéaire.	2	12
Valeur du mètre linéaire.	1	09

682. *Alaise, etc., de 6° sur 15 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 488.	1	93
Façon, 3 heures 54 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	1	24
Pose partielle, 27 minutes, ci.	0	14
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	23
DÉBOURSÉ.	3	54
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	59
Valeur de la toise linéaire.	4	13
Valeur du mètre linéaire.	2	12

683. *Alaise, etc., de 2° sur 18 lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 489. . . .	0	86
Façon, 2 heures 38 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	84
Pose accidentelle, 23 minutes, ci.	0	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	16
DÉBOURSÉ.	1	98

	fr.	c.
Ci-contre.	1	98
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	33
Valeur de la toise linéaire.	2	31
Valeur du mètre linéaire.	1	18

684. *Alaise, etc., de* 6° *sur* 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 490. . . .	2	34
Façon, 4 heures 12 minutes, à 32 c. l'heure. .	1	34
Pose partielle, 30 minutes, ci.	0	16
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	25
DÉBOURSÉ.	4	09
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	68
Valeur de la toise linéaire.	4	77
Valeur du mètre linéaire.	2	45

685. *Alaise, avant et arrière-corps* idem, *de* 2° *de largeur sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 491.	1	18
Façon, 3 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	0	98
Pose partielle, 27 minutes, ci.	0	14
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ.	2	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	41
Valeur de la toise linéaire.	2	90
Valeur du mètre linéaire.	1	49

686. *Alaise, etc., de* 6° *sur* 2° *d'épaisseur.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 492.	3	12

	fr.	c.
Report.	3	12
Façon, 5 heures 4 minutes, à 32 c. l'heure. . .	1	62
Pose partielle, 34 minutes, ci.	0	18
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	30
DÉBOURSÉ.	5	22
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	87
Valeur de la toise linéaire.	6	09
Valeur du mètre linéaire.	3	12

POUR PARQUET EN FEUILLES.

687. BATTANT *et traverse de* 3° *de largeur sur* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 566. . . .	1	09
Façon et assemblage, 3 heures 15 min., à 32 c. .	1	04
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	17
DÉBOURSÉ.	2	30
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	38
Valeur de la toise linéaire.	2	68
Valeur du mètre linéaire.	1	38

688. *Battant et traverse de parquet, de* 3° *sur* 18 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 568. . . .	1	22
Façon et ajustement, 3 heures 36 minutes, à 32 c.	1	15
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	19
DÉBOURSÉ.	2	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	42
	2	98

	fr.	c.
Ci-contre.	2	98
Valeur de la toise linéaire.	2	98
Valeur du mètre linéaire.	1	53

689. *Battant et traverse de parquet* idem, *de* 3° *sur* 2° *d'ép.*

	fr.	c.
Bois, sciage et déchet, *idem* qu'au n° 570.	1	70
Façon et ajustement, 4 heures 42 min., à 32 c. .	1	50
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	25
DÉBOURSÉ.	3	45
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	57
Valeur de la toise linéaire.	4	02
Valeur du mètre linéaire.	2	06

690. *Panneaux en merrain, de* 6° *carrés, et de* 15 *lig. d'ép.*

	fr.	c.
Acquisition.	0	16
Déchet, un 10e, ci.	0	02
Façon et embrevement, 48 minutes, à 32 c. . .	0	25
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	04
DÉBOURSÉ.	0	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	08
Valeur d'un panneau.	0	55

OUVRAGES

Comptés en mesures linéaires.

DÉPOSE EN GÉNÉRAL.

691. *Bâti, huisserie, chevron, poteau, chambranle, embrasement, etc., pour dépose seulement.*

	fr.	c.
Temps, 20 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	10
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	02
DÉBOURSÉ.	0	12
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	02
Valeur de la toise linéaire.	0	14
Valeur du mètre linéaire.	0	07

692. *Les mêmes, pour dépose* idem, *avec transport d'un étage à un autre.*

	fr.	c.
Temps, 24 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	12
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	02
DÉBOURSÉ. . . .	0	14
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	02
Valeur de la toise linéaire.	0	16
Valeur du mètre linéaire.	0	08

693. *Les mêmes, pour dépose* idem, *avec transport de plusieurs étages et rangement en magasin.*

	fr.	c.
Temps, 30 minutes, à 32 c. l'heure, ci.	0	16
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre.	0	03
DÉBOURSÉ.	0	19

	fr.	c.
Ci-contre.	0	19
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	03
Valeur de la toise linéaire.	0	22
Valeur du mètre linéaire.	0	11

694. *Bâti en chêne, de* 3 *à* 4° *de largeur sur* 15 *à* 18 *lignes d'épaisseur, pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Temps pour la pose, 1 heure 24 minutes, à 32 c.	0	44
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	07
DÉBOURSÉ.	0	51
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	09
Valeur de la toise linéaire.	0	60
Valeur du mètre linéaire.	0	30

695. *Bâti* idem, *retaillé d'assemblage, ajusté et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 2 heures 30 min., à 32 c. l'heure.	0	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	0	93
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	08
Valeur du mètre linéaire.	0	55

696. *Bâti* idem, *façonné en partie, ajusté et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 3 heures 8 minutes, à 32 c. . .	1	00
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	16
DÉBOURSÉ.	1	16

	fr.	c.
Report.	1	16
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	19
Valeur de la toise linéaire.	1	35
Valeur du mètre linéaire.	0	69

697. *Bâti* idem, *débité dans des vieux bois, fait entièrement à neuf et posé.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 4 heures, à 32 c.	1	28
Faux frais, un 6e de la façon, ci.	0	21
DÉBOURSÉ.	1	49
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	25
Valeur de la toise linéaire.	1	74
Valeur du mètre linéaire.	0	89

698. *Barre, entretoise et coulisse pour ajustement et pose seulement.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 40 minutes, à 32 c.	0	21
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	03
DÉBOURSÉ.	0	24
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	04
Valeur de la toise linéaire.	0	28
Valeur du mètre linéaire.	0	14

699. *Entretoise, coulisse,* etc., *retaillées de long. et posées.*

	fr.	c.
Façon et pose, 57 min., à 32 c. l'heure.	0	48
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	08
DÉBOURSÉ.	0	56

	fr.	c.
Ci-contre.	0	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	09
Valeur de la toise linéaire.	0	65
Valeur du mètre linéaire.	0	33

700. *Entretoise et coulisse* idem, *faites à neuf en partie et posées.*

	fr.	c.
Façon et pose, 1 heure 50 minutes, à 32 c. l'h. .	0	58
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	10
DÉBOURSÉ.	0	68
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	79
Valeur du mètre linéaire.	0	40

701. *Barre, entretoise et coulisse, débitées dans des vieux bois, faites entièrement à neuf et posées.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 2 h. 30 m., à 32 c. l'h. .	0	80
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	13
DÉBOURSÉ.	0	93
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	08
Valeur du mètre linéaire.	0	55

702. *Poteau de remplissage en chêne, de 3 à 4° de gross., pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 1 h. 30 min., à 32 c. l'h. .	0	48
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	08
DÉBOURSÉ.	0	56

	fr.	c.
Report.	0	56
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	09
Valeur de la toise linéaire.	0	65
Valeur du mètre linéaire.	0	33

703. *Poteau* idem, *retaillé sur la longueur et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 2 heures 45 minutes, à 32 c. l'h.	0	88
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	15
DÉBOURSÉ.	1	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	20
Valeur du mètre linéaire.	0	62

704. *Poteau* idem, *débité dans des vieux bois, fait entièrement à neuf et posé.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 4 h. 15 min., à 32 c. l'h.	1	36
Faux frais, un 6e de cette main-d'œuvre, ci. . .	0	23
DÉBOURSÉ.	1	59
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	26
Valeur de la toise linéaire.	1	85
Valeur du mètre linéaire.	0	95

705. *Huisserie feuillée et quarderonnée de 3 à 4° de gross. pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 1 heure 45 min.	0	56
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	09
DÉBOURSÉ.	0	65

	fr.	c.
Ci-contre.	0	65
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	76
Valeur du mètre linéaire.	0	39

706. *Huisserie* idem, *en chêne, retaillée sur les assemblages et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 3 heures 15 min., à 32 c. l'h. .	1	04
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ.	1	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	41
Valeur du mètre linéaire.	0	73

707. *Huisserie* idem, *débitée dans des vieux bois de chêne, faite entièrement à neuf et posée.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 5 h. 15 min., à 32 c. l'h.	1	68
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	28
DÉBOURSÉ.	1	96
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	32
Valeur de la toise linéaire.	2	28
Valeur du mètre linéaire.	1	17

708. *Chambranle en chêne, de 4° environ de profil sur 2° d'épaisseur, pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 2 heures, à 32 c. l'heure. .	0	64
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	11
DÉBOURSÉ.	0	75

	fr.	c.
Report.	0	75
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	12
Valeur de la toise linéaire.	0	87
Valeur du mètre linéaire.	0	45

709. *Chambranle* idem, *retaillé sur les assemblages et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 3 heures, à 32 c. l'heure. . . .	0	96
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	16
DÉBOURSÉ.	1	12
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	18
Valeur de la toise linéaire.	1	30
Valeur du mètre linéaire.	0	67

710. *Chambranle* idem, *débité dans des vieux bois de chêne, fait entièrement à neuf et posé.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 6 heures 30 minutes. . .	1	98
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	33
DÉBOURSÉ.	2	31
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	39
Valeur de la toise linéaire.	2	70
Valeur du mètre linéaire.	1	39

711. EMBRASEMENT *de 4 à 7° de largeur, sur 6 à 7 lignes d'épaisseur, pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	47

	fr.	c.
Ci-contre.	0	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	08
Valeur de la toise linéaire.	0	55
Valeur du mètre linéaire.	0	28

712. *Embrasement* idem, *coupé de mesure en longueur et largeur, ajusté et posé.*

	fr.	c.
Façon et pose, 2 heures 15 min., à 32 c. . .	0	72
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci.	0	12
DÉBOURSÉ.	0	84
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	14
Valeur de la toise linéaire.	0	98
Valeur du mètre linéaire.	0	51

713. *Embrasement* idem, *débité dans des vieux bois, fait entièrement à neuf et posé.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 3 heures 15 min., à 32 c.	1	04
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	17
DÉBOURSÉ.	1	21
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	20
Valeur de la toise linéaire.	1	41
Valeur du mètre linéaire.	0	72

714. PLINTHE *et bandeau de* 3 *à* 5° *de largeur, pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 1 heure 15 minutes, à 32 c.	0	40
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	47

	fr.	c.
Report.	0	47
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	08
Valeur de la toise linéaire.	0	55
Valeur du mètre linéaire.	0	28

715. *Plinthe et bandeau coupés de mesure en longueur, dressés, ajustés et posés.*

	fr.	c.
Façon et pose, 1 heure 48 min., à 32 c.	0	57
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	09
DÉBOURSÉ.	0	66
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	11
Valeur de la toise linéaire.	0	77
Valeur du mètre linéaire.	0	40

716. *Plinthe* idem, *faite entièrement à neuf avec des vieux bois.*

	fr.	c.
Sciage, façon, coupe et pose, 2 h. 45 m., à 32 c.	0	88
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire	1	20
Valeur du mètre linéaire.	0	62

717. CIMAISE *de 2° sur 12 à 15 lignes d'épaisseur, pour ajustement et pose.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 55 minutes, à 32 c.	0	29
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	05
DÉBOURSÉ.	0	34

	fr.	c.
Ci-contre.	0	34
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	06
Valeur de la toise linéaire.	0	40
Valeur du mètre linéaire.	0	20

718. *Cimaise* idem, *coupée de mesure et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 1 heure 25 minutes, à 32 c. . .	0	45
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	52
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	09
Valeur de la toise linéaire.	0	61
Valeur du mètre linéaire.	0	31

719. *Cimaise* idem, *faite entièrement à neuf avec des vieux bois, et posée.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 2 heures 45 min., à 32 c.	0	88
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	15
DÉBOURSÉ.	1	03
Bénéfice, un 6e de la dépense.	0	17
Valeur de la toise linéaire.	1	20
Valeur du mètre linéaire.	0	62

720. BORDURE *et moulure ajustées en place et posées.*

	fr.	c.
Ajustement et pose, 45 min., à 32 c.	0	24
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre, ci. . .	0	04
DÉBOURSÉ.	0	28

	fr.	c.
Report.	0	28
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	05
Valeur de la toise linéaire.	0	33
Valeur du mètre linéaire.	0	17

721. *Bordure* idem, *recoupée d'onglet, ajustée et posée.*

	fr.	c.
Façon et pose, 1 heure 20 min., à 32 c. . . .	0	42
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	07
DÉBOURSÉ.	0	49
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	08
Valeur de la toise linéaire.	0	57
Valeur du mètre linéaire.	0	29

722. *Bordure de 2° de profil sur* 6 *à* 9 *lignes d'épaisseur, faite entièrement à neuf avec des vieux bois.*

	fr.	c.
Sciage, façon et pose, 2 heures 30 min., à 32 c.	0	80
Faux frais, un 6ᵉ de la main-d'œuvre, ci. . .	0	13
DÉBOURSÉ.	0	93
Bénéfice, un 6ᵉ de la dépense.	0	15
Valeur de la toise linéaire.	1	08
Valeur du mètre linéaire.	0	55

TABLE DES PRIX

RÉSULTANT DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ

DES OUVRAGES DE MENUISERIE.

La table des matières de la première édition, contenant le résultat des détails des prix de tous les ouvrages de la menuiserie, ayant paru à plusieurs personnes présenter de la confusion dans son ensemble, je l'ai examinée de nouveau, et j'ai reconnu, en effet, que les titres principaux de chaque nature d'ouvrage n'étaient pas assez distincts; qu'on ne trouvait pas aussi facilement qu'on pouvait l'espérer les articles dont on avait besoin. Pour ne point encourir ce reproche, j'ai rédigé cette table dans l'ordre alphabétique, comme devant être le plus commode; cependant cet ordre une fois adopté, j'ai été contraint de confondre les ouvrages qui se comptent en superficie avec ceux qui se comptent linéairement, en ayant soin de mettre à la suite du titre indicatif, placé en tête de chaque tableau et entre deux parenthèses, comment se compte l'ouvrage dans le chapitre qui suit.

Cette table, formée en entier de tableaux disposés d'une manière aussi simple que claire, a l'avantage d'offrir dans deux colonnes réunies, et sous un seul point de vue, les ouvrages faits en bois de chêne et ceux faits en bois de sapin. D'après cette disposition, il devient facile de comparer le même ouvrage fait avec les

deux espèces de bois. Cet arrangement m'a fait obtenir l'avantage de pouvoir placer séparément les prix de la toise et ceux du mètre, les premiers sur le *verso* de chaque feuille, et les seconds en regard sur le *recto;* de sorte que j'ai pu, en partant du prix de la toise, indiquer les largeurs et les épaisseurs des bois selon les anciennes mesures, et les traduire en nouvelles, lorsque j'ai parlé du prix du mètre. L'ordre alphabétique que j'ai adopté m'a permis encore d'enseigner en partie la manière de timbrer chaque ouvrage, explication que l'on retrouve plus détaillée au mode de mesurage.

Comme, dans la menuiserie, il arrive assez souvent que plusieurs objets de même valeur portent des noms différens, et qu'il convient dans ce cas d'opter pour l'un des deux dans les timbres, j'indique dans cette table les timbres auxquels il paraît convenable de donner la préférence. Par exemple : le prix étant le même pour des plinthes que pour des bandeaux, j'ai dû adopter le mot *plinthe*, conformément à l'usage, et au mot bandeau, j'ai dit, *voyez plinthe*. C'est ainsi qu'à l'égard des moulures, bordures, cadres, j'ai adopté le mot *moulure*, et j'ai renvoyé les deux autres à celle-ci ; il en a été de même pour tous les autres ouvrages de même prix et de noms différens.

Désirant qu'on ne m'accusât pas d'avoir fait à plaisir un ouvrage volumineux, je passai dans la première édition sur beaucoup d'articles, qui, d'ailleurs, m'avaient paru superflus; je me contentai donc dans beaucoup de cas de n'offrir que les extrêmes, convaincu que j'étais qu'avec ces données, et après avoir étudié les bases sur lesquelles reposaient ces principaux détails, on pourrait au besoin trouver les moyennes et suppléer à ces lacunes; par exemple : à l'article des

Lambris, après avoir donné plusieurs fois le moyen de connaître la valeur d'un double parement, soit blanchi, soit à cadres, j'ai pensé qu'il était inutile de répéter ce détail pour tous les lambris; je fis de même pour la série des épaisseurs de bâtis et panneaux, persuadé qu'au moyen des exemples que je donnais, on trouverait facilement les prix intermédiaires; mais ces lacunes n'ayant pas satisfait tous les lecteurs, je les ai, en conséquence, fait disparaître dans cette nouvelle édition, en présentant toutes les moyennes que j'avais négligées dans la première : tous les articles supplémentaires qui ne portent pas de numéros de page, seront facilement reconnus dans cette table.

TABLE
DES
PRIX POUR UNE TOISE.

A.

ABATTANT. (Voyez *Porte pleine.*)

ALAISES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 1° d'épaisseur.	1° ½	1	08	1	60	
	2	1	20	1	78	485 487
	2 ½	1	33	2	00	
	3	1	48	2	22	
	3 ½	1	62	2	44	
	4	1	78	2	67	
	4 ½	1	89	2	89	
	5	2	00	3	11	
	5 ½	2	12	3	34	
	6	2	22	3	56	486 487
En bois de 15 lignes d'ép.	1 ½	1	30	1	98	
	2	1	42	2	12	
	2 ½	1	57	2	37	
	3	1	72	2	62	
	3 ½	1	87	2	87	
	4	2	02	3	13	
	4 ½	2	17	3	38	
	5	2	32	3	63	
	5 ½	2	47	3	88	
	6	2	62	4	13	486 488
En bois de 18 lignes d'ép.	1 ½		0	2	05	
	2		0	2	31	488
	2 ½		0	2	61	
	3		0	2	92	
	3 ½		0	3	22	
	4		0	3	54	

TABLE
DES
PRIX POUR UN MÈTRE.

A.

ABATTANT. (Voyez *Porte pleine.*)

ALAISES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	bois de sapin. fr.	c.	bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	40 m.	0	55	0	82	
	54	0	6[illegible]	0	91	485 487
	68	0	68	1	03	
	81	0	76	1	14	
	95	0	83	1	25	
	11 c.	0	91	1	37	
	12	0	97	1	48	
	14	1	03	1	64	
	15	1	09	1	72	
	16	1	14	1	83	486 487
En bois de 34 millim. d'ép.	40 m.	0	67	1	02	
	54	0	73	1	09	
	68	0	80	1	21	
	81	0	88	1	35	
	95	0	96	1	47	
	11 c.	1	04	1	61	
	12	1	11	1	74	
	14	1	19	1	86	
	15	1	27	2	00	
	16	1	35	2	12	486 488
En bois de 41 millim. d'ép.	40 m.	0		1	05	
	54	0		1	18	488
	68	0		1	34	
	81	0		1	49	
	95	0		1	66	
	11 c.	0		1	82	

ALAISES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 18 lignes d'ép.	4° ½	0		3	85	
	5	0		4	16	
	5 ½	0		4	47	
	6	0		4	77	489
En bois de 2° d'épaisseur.	2	0		2	90	489
	2 ½	0		3	30	
	3	0		3	70	
	3 ½	0		4	10	
	4	0		4	50	
	4 ½	0		4	90	
	5	0		5	30	
	5 ½	0		5	70	
	6	0		6	09	489

ALCOVE, ARMOIRE. (Voyez *Lambris.*)

ASTRAGALE. (Voyez *Moulure.*)

AUVENT. (Voyez *Cloison.*)

AVANT ET ARRIÈRE-CORPS. (Voyez *Alaise.*)

B.

BACHE. (Voyez *Bois assemblé à queue d'aronde.*)

BAGUETTE. (Voyez *Moulure.*)

BANDEAU. (Voyez *Plinthe.*)

BARRES BRUTES. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	2°	0 78	1	19	120	389
	3	0 98	1	55		
	4	1 18	1	91		
	5	1 38	2	25		
	6	1 57	2	60	121	389
En bois de 15 lignes d'ép.	2	0 90	1	43	121	390
	3	1 16	1	86		
	4	1 42	2	29		
	5	1 68	2	72		
	6	1 94	3	15	121	390

ALAISES.

	Largeur.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 41 millim. d'ép.	12 c.	0		1	97	
	14	0		2	14	
	15	0		2	29	
	16	0		2	45	489
En bois de 54 millim. d'ép.	54 m.	0		1	49	489
	68	0		1	70	
	81	0		1	90	
	95	0		2	10	
	11 c.	0		2	31	
	12	0		2	52	
	14	0		2	72	
	15	0		2	93	
	16	0		3	12	489

ALCOVE, ARMOIRE. (Voyez *Lambris.*)

ASTRAGALE. (Voyez *Moulure.*)

AUVENT. (Voyez *Cloison.*)

AVANT ET ARRIÈRE-CORPS. (Voyez *Alaise.*)

B.

BACHE. (Voyez *Bois assemblé à queue d'aronde.*)

BAGUETTE. (Voyez *Moulure.*)

BANDEAU. (Voyez *Plinthe.*)

BARRES BRUTES. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	40	0	60	120 389
	81	0	50	0	79	
	11 c.	0	61	0	98	
	14	0	71	1	16	
	16	0	80	1	33	121 389
En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	0	46	0	74	121 390
	81	0	60	0	96	
	11 c.	0	73	1	17	
	14	0	86	1	40	
	16	1	00	1	61	121 390

BARRES BRUTES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails
En bois de 21 lig. d'ép. pour le sapin, et en bois de 18 lig. pour le chêne.	2°	1	53	1	60	122 391
	3	1	90	2	13	
	4	2	27	2	66	
	5	2	64	3	19	
	6	3	00	3	71	391
En bois de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	2	1	62	2	05	392
	3	2	05	2	75	
	4	2	46	3	45	
	5	2	88	4	15	
	6	3	31	4	84	122 392

BARRES EN CHÊNE, embrevées à queue d'aronde dans des planches en sapin ou des planches en chêne. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	2°	1	95	2	20	406 409
	2 $\frac{1}{2}$	2	20	2	47	
	3	2	45	2	74	
	3 $\frac{1}{2}$	2	70	3	01	
	4	2	96	3	28	
	4 $\frac{1}{2}$	3	20	3	55	
	6	3	93	4	37	406 409
En bois de 15 lig. d'ép.	2	2	31	2	62	407 410
	2 $\frac{1}{2}$	2	60	2	90	
	3	2	89	3	20	
	3 $\frac{1}{2}$	3	18	3	50	
	4	3	46	3	80	
	4 $\frac{1}{2}$	3	74	4	10	
	6	4	57	5	01	407 410
En bois de 18 lig. d'ép.	2	2	60	2	93	407 410
	3	3	30	3	67	
	3 $\frac{1}{2}$	3	65	4	03	
	4	4	00	4	40	
	4 $\frac{1}{2}$	4	34	4	77	
	6	5	36	5	87	408 411

BARRES BRUTES.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 41 et 47 m. d'ép.	54 m.	0	78	0	82	122 391
	81	0	98	1	09	
	11 c.	1	16	1	37	
	14	1	36	1	64	
	16	1	54	1	90	391
En bois de 54 à 60 m. d'ép.	54 m.	0	83	1	05	392
	81	1	08	1	41	
	11 c.	1	26	1	77	
	14	1	48	2	13	
	16	1	70	2	46	122 392

BARRES EN CHÊNE, embrevées à queue d'aronde dans des planches en sapin ou des planches en chêne. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	1	00	1	13	406 409
	68	1	13	1	26	
	81	1	25	1	41	
	95	1	39	1	54	
	11 c.	1	52	1	69	
	12	1	64	1	82	
	16	2	01	2	24	406 409
En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	1	18	1	34	407 410
	68	1	34	1	49	
	81	1	48	1	64	
	95	1	63	1	80	
	11 c.	1	78	1	95	
	12	1	92	2	11	
	16	2	34	2	57	407 410
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	1	33	1	50	407 410
	81	1	70	1	88	
	95	1	87	2	07	
	11 c.	2	05	2	26	
	12	2	23	2	45	
	16	2	75	3	01	408 411

BARRES à queue d'aronde.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 2° d'épaisseur.	2°	3	20	3	65	408 411
	3	4	09	4	58	
	4	4	98	5	51	
	5	5	87	6	45	
	6	6	76	7	38	408 411

Barre brute et assemblée. (Voyez *Poteau.*)

Barre dressée, non assemblée. (Voyez *Tringle de tenture.*)

Barreau. (Voyez *Bâti.*)

Barre assemblée à tenons ou à queue d'aronde. (Voyez *Entretoise.*)

BATTANS et traverses de châssis de croisée. (*en linéaire.*)

En bois de 15 lignes d'ép.	2° ½	0		2	95	
	3	0		3	23	479
	3 ½	0		3	52	

Battant pour des lambris portant moulures de petits cadres.

En bois de 1° d'épaisseur.	2° ½	1	48	2	46	
	3	1	60	2	68	
	3 ½	1	74	2	86	
	4	1	88	3	09	483 484
En bois de 15 lignes d'ép.	2 ½	1	82	2	75	
	3	1	94	3	04	
	3 ½	2	14	3	37	
	4	2	33	3	70	483 484
En bois de 18 lignes d'ép.	2 ½	0		2	95	
	3	0		3	28	
	3 ½	0		3	62	
	4	0		3	96	485

Battant pour des feuilles de parquet.

De 3° de large sur 15 lignes d'épaisseur.	2	68	490
De 3° de large sur 18 lignes d'épaisseur.	2	98	490
De 3° de large sur 2° d'épaisseur.	4	02	491

BARRES à queue d'aronde.

	Largeur.	BOIS DE sapin.		chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 54 millim. d'ép.	54 m.	1	64	1	87	408 411
	81	2	10	2	35	
	11 c.	2	56	2	83	
	12	3	02	3	30	
	16	3	47	3	78	408 411

BARRE BRUTE et assemblée. (Voyez *Poteau.*)

BARRE dressée non assemblée. (Voyez *Tringle de tenture.*)

BARREAU. (Voyez *Bâti.*)

BARRE assemblée à tenons ou à queue d'aronde. (Voyez *Entretoise.*)

BATTANS et traverses de châssis de croisée. (*en linéaire.*)

En bois de 34 millim. d'ép.	68 m.	0		1	51	
	81	0		1	66	479
	95	0		1	81	

BATTANT pour des lambris portant moulure de petit cadre.

En bois de 27 millim. d'ép.	68 m.	0	76	1	26	
	81	0	82	1	38	
	95	0	89	1	47	
	11 c.	0	97	1	58	483 484
En bois de 34 millim. d'ép.	68 m.	0	93	1	41	
	81	1	00	1	56	
	95	1	10	1	73	
	11 c.	1	19	1	90	483 484
En bois de 41 millim. d'ép.	68 m.	0		1	51	
	81	0		1	68	
	95	0		1	86	
	11 c.	0		2	04	485

BATTANT pour des feuilles de parquet.

De 81 millim. de large sur 34 millim. d'ép.	1	38	490
De 81 millim. de large sur 41 millim. d'ép.	1	53	490
De 81 millim. de large sur 54 millim. d'ép.	2	06	491

BATTEMENS (en bois mince, voyez *Plinthe;* en bois épais, voyez *Barre corroyée*).

BATIS de porte et autres, feuillés ou non, et assemblés à tenons et mortaises. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 1° d'épaisseur.	1° 1/2	1	05	1	53	
	2	1	15	1	73	132 413
	2 1/2	1	28	1	95	
	3	1	41	2	16	
	3 1/2	1	55	2	37	
	4	1	68	2	58	
	4 1/2	1	82	2	80	
	5	1	98	3	01	
	5 1/2	2	06	3	22	
	6	2	18	3	43	132 414
En bois de 15 lignes d'ép.	1 1/2	1	20	1	83	
	2	1	35	2	06	133 414
	2 1/2	1	50	2	30	
	3	1	65	2	55	
	3 1/2	1	80	2	79	
	4	1	95	3	03	
	4 1/2	2	10	3	27	
	5	2	25	3	52	
	5 1/2	2	40	3	75	
	6	2	55	3	99	133 415
En bois de 18 lignes d'ép.	2	1	57	2	26	133 415
	2 1/2	1	77	2	56	
	3	1	97	2	86	
	3 1/2	2	16	3	16	
	4	2	35	3	46	
	4 1/2	2	55	3	76	
	5	2	74	4	06	
	5 1/2	2	92	4	36	
	6	3	10	4	66	134 416

BATTEMENS (en bois mince, voyez *Plinthe;* en bois épais, voyez *Barre corroyée*).

BATIS de porte et autres, feuillés ou non, et assemblés à tenons et mortaises. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	41 m.	0	53	0	78	
	54	0	59	0	88	132 413
	68	0	66	1	00	
	81	0	73	1	11	
	95	0	80	1	21	
	11 c.	0	86	1	32	
	12	0	93	1	44	
	14	1	01	1	54	
	15	1	07	1	65	
	16	1	12	1	76	132 414
En bois de 34 millim. d'ép.	41 m.	0	61	0	93	
	54	0	69	1	06	133 414
	68	0	77	1	18	
	81	0	84	1	30	
	95	0	92	1	43	
	11 c.	1	00	1	55	
	12	1	08	1	67	
	14	1	15	1	81	
	15	1	23	1	92	
	16	1	30	2	04	133 415
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0	80	1	16	133 415
	68	0	90	1	31	
	81	1	00	1	47	
	95	1	11	1	62	
	11 c.	1	20	1	78	
	12	1	30	1	93	
	14	1	41	2	09	
	15	1	50	2	24	
	16	1	59	2	40	134 416

BATTANS.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	2°	2	08	2	87	134 416
	2 $\frac{1}{2}$	2	35	3	25	
	3	2	62	3	64	
	3 $\frac{1}{2}$	2	89	4	02	
	4	3	16	4	40	
	4 $\frac{1}{2}$	3	42	4	78	
	5	3	68	5	16	
	5 $\frac{1}{2}$	3	94	5	54	
	6	4	20	5	92	135 416

Batis de porte-tapisserie, assemblés d'onglets.

En bois de 15 lignes d'ép.	3°	1	87	2	81	131 412
	4	2	21	3	35	
	5	2	55	3	89	
	6	2	90	4	42	131 412
En bois de 18 lignes d'ép.	3		0	3	13	413
	4		0	3	80	
	5		0	4	48	
	6		0	5	15	413
Bâtis en vieux bois de 3 à 4° sur 15 à 18 lignes d'ép.	pour pose seulement.	0	60	0	60	493
	pour retaille sur les assemb. et pos.	1	08	1	08	493
	pour façon en partie, les assemblages faits et posés.	1	35	1	35	493
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois corroyés, feuillés.	1	74	1	74	494

Pour tous les bois unis (voyez *Cloison*), et ceux emboîtés (voyez *Porte pleine*).

Bois assemblé à tenons et à queue d'aronde. (Voyez *Cloison.*)

Bordure. (Voyez *Moulure.*)

Buffet d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

BATTANS.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 54 à 60 m. d'ép.	54 m.	1	07	1	47	134 416
	68	1	20	1	66	
	81	1	35	1	87	
	95	1	48	2	07	
	11 c.	1	62	2	26	
	12	1	76	2	46	
	14	1	89	2	65	
	15	2	02	2	85	
	16	2	16	3	01	135 416

BATIS de porte-tapisserie, assemblés d'onglets.

En bois de 34 millim. d'ép.	81 m.	0	96	1	44	131 412
	11 c.	1	13	1	71	
	14	1	30	1	99	
	16	1	49	2	27	131 412
En bois de 41 millim. d'ép.	81 m.		0	1	60	413
	11 c.		0	1	95	
	14		0	2	30	
	16		0	2	64	413
Bâtis en vieux bois de 8 à 11 c., sur 34 à 41 m. d'ép. — pour pose seulement.		0	30	0	30	493
pour retaille sur les assemb. et pos.		0	55	0	55	493
pour façon en partie, les assemblages refaits et posés.		0	69	0	69	493
pour façon entière avec débit dans des vieux bois corroyés, feuillés.		0	89	0	89	494

Pour tous les BOIS UNIS (voyez *Cloison*), et ceux emboîtés (voyez *Porte pleine*).

Bois assemblé à tenons et à queue d'aronde. (Voyez *Cloison.*)

BORDURE. (Voyez *Moulure.*)

BUFFET d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

C.

CADRES rapportés pour figurer du lambris. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.	
En bois de 6 lignes d'ép.	1°	1	03	1	35	143	428
	1 1/4	1	13	1	49		
	1 1/2	1	22	1	63		
	1 3/4	1	32	1	77		
	2	1	41	1	90		
	2 1/2	1	60	2	18	144	
	3	1	79	2	45		429

CADRES de glace et autres. (Voyez *Moulure.*)

CHAMBRANLES à la capucine. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	3°	1	54	2	32	147	434
	3 1/2	1	69	2	55		
	4	1	83	2	78		
	4 1/2	1	98	3	02		
	5	2	12	3	25		
	5 1/2	2	27	3	48		
	6	2	40	3	71	148	434
En bois de 15 lignes d'ép.	3	1	78	2	72	148	435
	3 1/2	1	95	2	98		
	4	2	12	3	24		
	4 1/2	2	29	3	50		
	5	2	46	3	76		
	5 1/2	2	63	4	03		
	6	2	80	4	29	149	435
En bois de 18 lignes d'ép.	3	2	15	3	03	149	436
	3 1/2	2	35	3	36		
	4	2	56	3	70		
	4 1/2	2	76	4	03		
	5	2	97	4	36		
	5 1/2	3	18	4	69		
	6	3	38	5	02	150	436

C.

CADRES rapportés pour figurer du lambris. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 14 millim. d'ép.	27 m.	0	52	0	69	143 428
	34	0	57	0	76	
	41	0	62	0	83	
	48	0	68	0	90	
	54	0	73	0	97	
	68	0	82	1	12	144
	81	0	91	1	25	429

CADRES de glace et autres. (Voyez *Moulure.*)

CHAMBRANLE à la capucine. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	81 m.	0	79	1	19	147 434
	95	0	86	1	30	
	11 c.	0	93	1	43	
	12	1	02	1	55	
	14	1	09	1	66	
	15	1	16	1	79	
	16	1	23	1	85	148 434
En bois de 34 millim. d'ép.	81 m.	0	91	1	40	148 435
	95	1	00	1	53	
	11 c.	1	09	1	66	
	12	1	18	1	80	
	14	1	26	1	93	
	15	1	35	2	07	
	16	1	44	2	20	149 435
En bois de 41 millim. d'ép.	81 m.	1	10	1	55	149 436
	95	1	20	1	72	
	11 c.	1	31	1	90	
	12	1	42	2	07	
	14	1	52	2	24	
	15	1	63	2	41	
	16	1	74	2	58	150 436

CHAMBRANLES à la capucine.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 2° d'épaisseur.	3°	0		3	84	437
	3 ½	0		4	26	
	4	0		4	68	
	4 ½	0		5	10	
	5	0		5	52	
	5 ½	0		5	94	
	6	0		6	36	437

CHAMBRANLES ordinaires, ravalés en plein bois, ou la moulure rapportée. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	3°	1	68	0		150
	3 ½	1	84	0		
	4	2	00	0		
	4 ½	3	15	0		
	5	2	30	0		
	5 ½	2	46	0		
	6	2	61	0		150
En bois de 15 lignes d'ép.	3	1	95	2	93	151 437
	3 ½	2	14	3	20	
	4	2	33	3	48	
	4 ½	2	51	3	76	
	5	2	70	4	04	
	5 ½	2	88	4	31	
	6	3	07	4	58	151 438
En bois de 18 lignes d'ép.	3	2	32	3	28	151 438
	3 ½	2	55	3	63	
	4	2	78	3	98	
	4 ½	3	01	4	33	
	5	3	24	4	68	
	5 ½	3	47	5	02	
	6	3	70	5	37	152 439

CHAMBRANLES à la capucine.

	Largeur.	bois de sapin. fr.	c.	bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 54 millim. d'ép.	81 m.	0		1	97	437
	95	0		2	19	
	11 c.	0		2	40	
	12	0		2	57	
	14	0		2	83	
	15	0		3	05	
	16	0		3	27	437

CHAMBRANLES ordinaires, ravalés en plein bois, ou la moulure rapportée. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	81 m.	0	86	0		150
	95	0	94	0		
	11 c.	1	03	0		
	12	1	10	0		
	14	1	18	0		
	15	1	26	0		
	16	1	34	0		150
En bois de 34 millim. d'ép.	81 m.	1	00	1	50	151 437
	95	1	10	1	64	
	11 c.	1	20	1	79	
	12	1	28	1	88	
	14	1	39	2	08	
	15	1	48	2	21	
	16	1	57	2	35	151 438
En bois de 41 millim. d'ép.	81 m.	1	19	1	68	151 438
	95	1	30	1	86	
	11 c.	1	43	1	99	
	12	1	54	2	22	
	14	1	66	2	40	
	15	1	78	2	58	
	16	1	90	2	75	152 439

CHAMBRANLES ordinaires.

	Largeur.	bois de sapin. fr.	bois de sapin. c.	bois de chêne. fr.	bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 2° à 2° ¼ d'ép.	3°	3	00	4	09	152 439
	3 ½	3	31	4	54	
	4	3	62	5	00	
	4 ½	3	93	5	45	
	5	4	25	5	89	
	5 ½	4	56	6	32	
	6	4	87	6	75	153 439
De 2° ⅛, fait de 2 pièces sur l'épaisseur.	3		o	4	40	404
	3 ⅛		o	5	00	
	4		o	5	58	
	4 ⅛		o	6	17	
	5		o	6	76	
	5 ⅛		o	7	34	
	6		o	7	93	441
De 3° d'épaisseur, pris en membrures.	3		o	4	85	441
	3 ½		o	5	35	
	4		o	5	85	
	4 ½		o	6	35	
	5		o	6	85	
	5 ½		o	7	36	
	6		o	7	87	442
Fait en bois des Vosges de 2° d'épaisseur.	3		o	5	05	442
	3 ½		o	5	61	
	4		o	6	17	
	4 ½		o	6	73	
	5		o	7	29	
	6		o	8	41	443

CHAMBRANLES ravalés en pilastres, portant moulure, parclose et socle. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	3°	1	80	2	69	153 443
	3 ½	1	97	2	95	
	4	2	14	3	20	

CHAMBRANLES ordinaires.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 54 à 60 mill. d'ép.	81 m.	1	54	2	09	152 439
	95	1	69	2	33	
	11 c.	1	86	2	57	
	12	2	01	2	80	
	14	2	18	3	02	
	15	2	34	3	24	
	16	2	50	3	46	153 439
De 68 mill. d'ép., fait de 2 pièces sur l'épaisseur.	81 m.	0		2	26	440
	95	0		2	57	
	11 c.	0		2	86	
	12	0		3	16	
	14	0		3	47	
	15	0		3	77	
	16	0		4	07	441
De 81 millim. d'épaisseur, pris en membrures.	81 m.	0		2	49	441
	95	0		2	74	
	11 c.	0		3	00	
	12	0		3	25	
	14	0		3	51	
	15	0		3	78	
	16	0		4	04	442
Fait en bois des Vosges de 54 mill. d'épaisseur.	81 m.	0		2	59	442
	95	0		2	88	
	11 c.	0		3	16	
	12	0		3	45	
	14	0		3	74	
	16	0		4	32	443

CHAMBRANLES ravalés en pilastres avec moulures, ayant parcloses et socles. (*en linéaire.*)

En bois de 27 mill. d'ép.	81 m.	0	92	1	38	153 443
	95	1	01	1	51	
	11 c.	1	10	1	64	

CHAMBRANLES ravalés en pilastres avec moulures.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 1° d'épaisseur.	4° 1/2	2	31	3	46	
	5	2	48	3	72	
	5 1/2	2	65	3	97	
	6	2	82	4	21	154 444
En bois de 15 lignes d'ép.	3	2	09	3	14	154 444
	3 1/2	2	29	3	43	
	4	2	49	3	72	
	4 1/2	2	69	4	01	
	5	2	89	4	30	
	5 1/2	3	09	4	58	
	6	3	29	4	86	154 444
En bois de 18 à 21 l. d'ép.	3	2	50	3	52	155
	3 1/2	2	75	3	88	
	4	3	00	4	25	
	4 1/2	3	24	4	61	
	5	3	48	4	98	
	5 1/2	3	72	5	33	
	6	3	95	5	70	155
En bois de 2° à 2° 1/2 d'ép.	3	3	17	4	39	156
	3 1/2	3	50	4	86	
	4	3	83	5	33	
	4 1/2	4	16	5	80	
	5	4	58	6	26	
	5 1/2	4	90	6	74	
	6	5	13	7	20	156
En bois des Vosges de 15 l. d'épaisseur.	3		0	3	72	445
	3 1/2		0	4	10	
	4		0	4	47	
	4 1/2		0	4	85	
	5		0	5	22	
	6		0	5	96	445

CHAMBRANLES ravalés en pilastres avec moulures.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 mill. d'épaiss.	12 c.	1	18	1	78	
	14	1	27	1	91	
	15	1	36	2	03	
	16	1	45	2	16	154 444
En bois de 34 mill. d'épaiss.	81 m.	1	07	1	61	154 444
	95	1	17	1	76	
	11 c.	1	27	1	86	
	12	1	38	2	06	
	14	1	48	2	21	
	15	1	59	2	35	
	16	1	69	2	50	154 444
En bois de 41 à 50 mill. d'ép.	81 m.	1	28	1	81	155
	95	1	41	1	99	
	11 c.	1	54	2	12	
	12	1	66	2	36	
	14	1	79	2	56	
	15	1	91	2	73	
	16	2	02	2	93	155
En bois de 54 à 60 mill. d'ép.	81 m.	1	62	3	25	156
	95	1	80	2	50	
	11 c.	1	96	2	74	
	12	2	14	2	98	
	14	2	35	3	21	
	15	2	51	3	46	
	16	2	63	3	70	156
En bois des Vosges de 34 mill. d'épaisseur.	81 m.	0		1	91	445
	95	0		2	11	
	11 c.	0		2	29	
	12	0		2	49	
	14	0		2	70	
	16	0		3	06	445

CHAMBRANLES.

		BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Vieux chambr. ord. de 4° de large environ, sur 2° d'ép.	pour ajustement et pose seulem. .	0	87	0	87	497
	pour retaille sur les assemblages et pose.	1	30	1	30	498
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois et pose.	2	70	2	70	498

CHAMPS en bois de 6 lignes. (Voyez *Plinthe.*)

En bois de 1° d'épaisseur et au-dessus. (Voyez *Alaise.*)

CHASSIS de foyer, de tenture, et autres châssis unis. (V. *Bâti.*)

CHASSIS vitrés. (*en superficie.*)

Sans dorm.	en bois de 12 l. d'ép.		0	33	50	382
	en bois de 15 l. d'ép.	26	08	38	28	119 382
	en bois de 18 l. d'ép.	29	89	42	12	119 383
Avec dorm.	en bois de 15 l. d'ép.		0	51	58	385

VIEUX CHASSIS rétablis. (Voyez *Croisée vieille.*)

CHASSIS en tabatière avec dormant. (*à la toise.*) (*à la pièce.*)

		PRIX de la pièce. fr.	c.	PRIX de la toise linéaire. fr.	c.	Pages des détails.
Tout bois de 15 l.	de 2 p. 6° sur 2 p.	10	70	3	50	384
Tout bois de 18 lig. d'ép.	de 3 p. sur 2 p.	12	86			385
	de 3 p. sur 2 p. 6°. . . .	14	27	3	66	385
	de 3 p. 6° sur 2 p. 6°. .	15	42			386
	de 3 p. 6° sur 2 p. 9°. .	16	18			386
En bois de 2° et 18 lig. d'ép., avec un petit bois au milieu.	de 3 p. 9° sur 3 p. . . .	18	06			387
	de 4 p. sur 3 p. 3°, dormant de 2°, châssis de 18 lig. d'épaisseur. . . .	22	25	4	90	387

CHÊNE uni. (Voyez *Cloison.*)

CHAMBRANLES.

		BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Vieux chambr. ord. de 4° de large environ, sur 2° d'ép.	pour ajustement et pose seulem. .	0	45	0	45	497
	pour retaille sur les assemblages et pose.	0	67	0	67	498
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois, et pose.	1	39	1	39	498

CHAMPS en bois de 14 millim. d'ép. (Voyez *Plinthe.*)

En bois de 27 millim. d'ép. et au-dessus. (Voyez *Alaise.*)

CHASSIS de foyer, de tenture, et autres châssis unis. (V. *Bâti.*)

CHASSIS vitrés. (*en superficie.*)

Sans dorm.	en bois de 27 m. d'ép.	0		8	84	382
	en bois de 34 m. d'ép.	6	88	10	10	119 382
	en bois de 41 m. d'ép.	7	88	11	12	119 383
Avec dorm.	en bois de 34 m. d'ép.	0		13	60	383

VIEUX CHASSIS rétablis. (Voyez *Croisée vieille.*)

CHASSIS en tabatière avec dormant. (*au mètre.*) (*à la pièce.*)

		PRIX de la pièce. fr.	de la pièce. c.	du mètre linéaire. fr.	du mètre linéaire. c.	Pages des détails.
Tout bois de 34 mill. d'épaiss.	de 81 c. sur 65 c.	10	70	1	84	384
Tout bois de 41 mill. d'épaiss.	de 97 c. sur 65 c.	12	86			385
	de 97 c. sur 81 c.	14	27			385
	de 1 mètre 13 c., sur 81 c.	15	42	1	93	386
	de 1 mètre 13 c., sur 74 c.	16	18			386
En bois de 41 et 54 mill., et un montant de petit bois au milieu.	de 1 mètre 21 c., sur 97 c.	18	06			387
	de 1 m. 30 c., sur 1 m. 5 c., dormant.					
	de 54 m., et châssis de 41 m. d'épaisseur. . . .	22	25	2	58	387

CHÊNE uni. (Voyez *Cloison.*)

CHEVRON non assemblé. (Voyez *Lambourde.*) Assemblé. (Voyez *Poteau brut.*)

CIMAISES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 6 lignes d'ép.	1°	0	75	1	04	144 429
	1 1/4	0	84	1	16	
	1 1/2	0	93	1	28	
	1 3/4	1	02	1	41	
	2	1	11	1	53	
	2 1/2	1	29	1	78	
	3	1	47	2	02	144 430
En bois de 1° d'épaisseur.	1 1/4	0	84	1	30	144 430
	1 1/2	0	93	1	45	
	1 3/4	1	02	1	60	
	2	1	11	1	74	
	2 1/2	1	29	2	04	
	3	1	47	2	32	144 431
En bois de 15 lignes d'ép.	1 1/2	1	06	1	60	144
	2	1	24	1	92	431
	2 1/2	1	42	2	24	
	3	1	60	2	58	145
	3 1/2	1	78	2	90	431
En bois de 18 lignes d'ép.	2	1	46	2	15	146 432
	2 1/2	1	68	2	45	
	3	1	90	2	75	
	3 1/2	2	13	3	04	146 432
En bois de 2° à 2° 1/4 d'ép.	2		0	2	78	433
	2 1/2	2	26	3	24	146
	3	2	57	3	71	
	3 1/2	2	88	4	17	147 433
Vieille cimaise de 2° de larg. environ sur 6 à 12 lig. d'ép.	pour ajust. et pose seule.	0	40	0	40	500
	coupée de mesure et posée.	0	61	0	61	501
	pour façon ent. avec débit dans des vieux bois et p.	1	20	1	20	501

CHEVRON brut non assemblé. (Voyez *Lambourde.*) Assemblé. (Voyez *Poteau brut.*)

CIMAISES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 14 millim. d'ép.	27 m.	0	38	0	53	144 429
	34	0	43	0	60	
	41	0	48	0	66	
	48	0	53	0	73	
	54	0	58	0	78	
	60	0	66	0	91	
	81	0	75	1	04	144 430
En bois de 27 millim. d'ép.	34 m.	0	43	0	67	144 430
	41	0	48	0	74	
	48	0	53	0	82	
	54	0	58	0	89	
	68	0	66	1	05	
	81	0	75	1	19	144 431
En bois de 34 millim. d'ép.	41 m.	0	54	0	82	144
	54	0	63	0	98	431
	68	0	73	1	15	
	81	0	82	1	32	145
	95	0	91	1	49	431
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0	75	1	10	146 432
	68	0	86	1	25	
	81	0	98	1	41	
	95	1	09	1	56	146 432
En bois de 54 à 60 m. d'ép.	54 m.	0		1	43	433
	68	1	16	1	66	146
	81	1	31	1	90	
	95	1	48	2	14	147 433
Vieille cimaise de 54 à 60 m. de large, sur 14 à 30 mill. d'épaisseur. — pour ajust. et pose seule.		0	20	0	20	500
— coupée de mesure et posée.		0	31	0	31	501
— pour façon ent. avec débit dans des vieux bois et p.		0	62	0	62	501

CLOISONS. (*en superficie.*)

	BOIS DE sapin de bateau. fr.	c.	BOIS DE chêne de bateau. fr.	c.	Pages des détails.	
Cloisons à claire-voie, dites hourdées, en bois de bateau commun.	5	45		0	71	
Cloisons de clôture en bois de bateau, seconde qual., les pl. brutes et non coup. .	8	34		0	71	
Cloisons de cave, bois de prem. qualité, les pl. coupées de mesure et posées jointives.	10	82	13	37	72	186
Idem, et de plus, les planches dressées sur les rives et posées jointives.	11	86	14	85	72	186
Idem, les planches brutes, mais jointes à rainures et languettes.	13	48	16	40	73	

	BOIS DE chêne de rebut. fr.	c.	BOIS DE chêne neuf. fr.	c.	Pages des détails.	
Cloisons de cave en bois de 15 lig. d'ép., les planches brutes et coupées de longueur seulement.	17	65	26	11	187	188
Mêmes cloisons, mais les planches dressées sur les rives et posées jointives.	19	41	28	32	187	188

	BOIS DE bateau de première qualité. fr.	c.	BOIS DE peuplier et autres bois blancs. fr.	c.	Pages des détails.	
Cloisons, tablettes, etc., les planches blanchies d'un côté et non rainées, de 12 à 13 lig. d'épaisseur.	13	00	14	73		
Idem, les planches blanchies des deux côtés.	15	25	16	15		
Les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes. — 6 lig. d'ép.		0	12	14	64	*
Les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes. — 12 à 13 l. d'ép.	16	22	16	51	64	74
Les planches blanchies d'un côté et jointes à rainures et languettes. — 15 lig. d'ép.		0	18	84	64	
Les mêmes, blanch. des deux côtés. — 12 à 13 l. d'ép.	18	12	18	01	65	74
Les mêmes, blanch. des deux côtés. — 15 lig. d'ép.		0	20	61	66	

CLOISONS. (*en superficie.*)

	BOIS DE sapin de bateau.		BOIS DE chêne de bateau.		Pages des détails.	
	fr.	c.	fr.	c.		
Cloisons à claire-voie, dites hourdées, faites en bois de bateau commun.	1	44		0	71	
Cloisons de clôt. en bois de bateau, seconde qual., les pl. brutes et non coupées de long.	2	20		0	71	
Cloisons de cave, bois de prem. qual., les pl. coupées de mesure et posées jointives. .	2	85	3	53	72	186
Mêmes cloisons, mais les planches dressées sur les rives et posées jointives.	3	12	3	92	72	186
Mêmes cloisons, les planches brutes *idem*, mais jointes à rainures et languettes. . .	3	56	4	33	73	

	BOIS DE chêne de rebut.		BOIS DE chêne neuf.		Pages des détails.	
	fr.	c.	fr.	c.		
Cloisons de cave en bois de 34 mill. d'ép., les planches brutes et coupées de long. seulement.	4	65	6	89	187	188
Mêmes cloisons, mais les planches dressées sur les rives et posées jointives.	5	12	7	47	187	188

	BOIS DE bateau de première qualité.		BOIS DE peuplier et autres bois blancs.		Pages des détails.	
	fr.	c.	fr.	c.		
Cloisons, tablettes, etc., les planches blanchies d'un côté et non rainées, en bois de 27 à 30 mill. d'épaisseur.	3	40	3	88		
Les mêmes, mais les planches blanchies des deux côtés.	4	02	4	26		
Les planches blanchies d'un côté, et jointes à rainures et languettes. — 14 mill. d'ép.		0	3	20	64	
— 27 à 30 m. d'ép.	4	27	4	35	64	74
— 34 mill. d'ép.		0	4	97	64	
Les mêmes, blanch. des deux côtés. — 27 à 30 m. d'ép.	4	78	4	75	65	74
— 34 mill. d'ép.		0	5	43	66	

CLOISONS.

	BOIS DE sapin neuf.		BOIS DE chêne neuf.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	
Cloisons en bois de 12 lig. d'ép., les planch. brutes, coupées de long. et dressées joint.	14	81	23	35	75
Idem, mais les planches jointes à rainures et languettes.	16	74	27	40	75
Cloisons, les planches blanchies d'un côté, non rainées. 6 lig. d'ép. .	15	90	23	85	189
9 lig. d'ép. .		0	25	49	189
12 lig. d'ép. .	16	22	27	01	76 190
15 lig. d'ép. .	19	09	32	75	76 190
18 lig. d'ép. .		0	38	63	191
2° d'ép. . . .		0	50	53	192

	Épaiss.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
Cloisons, les planches blanchies des deux côtés et non rainées.	6 lig.	17	09	25	54	77 192
	9		0	27	42	193
	12	17	64	29	22	77 193
	15	20	84	35	46	78 193
	18		0	42	09	194
	2°		0	54	75	194
Cloisons, les planch. blanch. d'un côté et jointes à rainures et languettes.	6 lig.	17	66	26	18	78 195
	9		0	28	09	195
	12	18	30	29	67	79 196
	15	20	99	36	19	79 196
	18		0	43	52	197
	2°		0	55	35	197
Cloisons, les planches blanchies des deux côtés et rainées *idem*.	6 lig.	18	82	27	88	80 198
	9		0	30	00	198
	12	19	81	31	92	80 199
	15	22	76	38	91	80 199
	18	30	40	46	98	81 200
	2°	41	60	59	70	82 200
Cloisons *idem*, et de plus, les pl. collées.	6 lig.		0	28	28	201
	9		0	30	72	202
	12	20	06	32	83	82 202
	15	23	32	39	78	83 203
	18		0	47	84	203
	2°		0	61	10	204

CLOISONS.

	BOIS DE sapin neuf.		BOIS DE chêne neuf.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	
Cloisons en bois de 27 mill. d'ép., les planch. brutes coupées de long. et dressées joint.	3	90	6	16	75
Mêmes cloisons, mais les planches jointes à rainures et languettes.	4	41	7	23	75
Cloisons, tablett., etc., les planches blanch. d'un côté et non jointes à rainures. — 14 mill. d'ép.	4	30	6	29	189
20 mill. d'ép.		0	6	72	189
27 mill. d'ép.	4	27	7	12	76 190
34 mill. d'ép.	5	03	8	64	76 190
41 mill. d'ép.		0	10	19	191
54 mill. d'ép.		0	13	36	192

	Épaiss.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
Cloisons, les planches blanchies des deux côtés et non rainées.	14 m.	4	51	6	73	77 192
	20		0	7	23	193
	27	4	65	7	71	77 193
	34	5	50	9	35	78 193
	41		0	10	79	194
	54		0	14	42	194
Cloisons, les planch. blanch. d'un côté et jointes à rainures et languettes.	14 m.	4	65	6	90	78 195
	20		0	7	41	195
	27	4	82	7	82	79 196
	34	5	44	9	55	79 196
	41		0	11	48	197
	54		0	14	61	197
Cloisons, les planches blanch. des deux côtés et jointes *idem*.	14 m.	4	96	7	36	80 198
	20		0	7	91	198
	27	5	13	8	42	80 199
	34	6	00	10	27	80 199
	41	8	02	12	39	81 200
	54	10	98	15	75	82 200
Mêmes cloisons, mais les planches collées.	14 m.		0	7	46	201
	20		0	7	90	202
	27	5	29	8	64	82 202
	34	6	15	10	49	83 203
	41		0	12	62	203
	54		0	16	12	204

CLOISONS.

	Épaiss.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Cloisons *idem*, les planch. collées, avec clefs dans les joints.	12 lig.	0		33	61	206
	15	0		41	15	207
	18	0		49	55	207
	2°	0		63	42	208
Cloisons, les planches blanch. des deux côtés, rainées et assembl. à tenons.	12	21	51	34	26	84 204
	15	25	01	42	01	85 205
	18	33	07	50	81	85 205
	2°	0		64	67	206
Cloisons ou réservoirs, les planch. *idem*, et assemblées à queue d'aronde.	12	0		36	85	209
	15	0		45	28	210
	18	0		54	50	210
	2°	0		69	57	211

Cloisons de vieux bois.

Cloisons à claire-voie, pour façon, faites avec des vieux bois.	1	96	1	96	466
Cloisons pleines en vieux bois, les planches rassemblées seulement et posées.	2	40	2	40	
Idem, et de plus, coupées de longueur.	3	80	3	80	466
Idem, coupées de longueur, de largeur, refait partie des joints.	5	07	5	07	467
Idem, refait toutes les rainures et languet. .	6	38	6	38	467
Cloisons faites à neuf, les planc. coupées de mesure, blanchies des deux côtés et rej.	8	70	8	70	468

Cloisons vitrées, assemblées à bouvemens ou petits cadres. (*en superficie.*)

		Bois de sapin. fr.	c.	Bois de sapin, les pet. bois en ch. fr.	c.	Pages des détails.
Blanchies au double parement.	Les bâtis de 10 d'ép., et les pann. de 6 lig.	24	85	25	85	117
	— de 15 lig., et les pann. de 6 lig.	26	90	27	15	117
	— de 18 lig., et les pann. de 6 lig.	30	02	31	65	118
A deux paremens.	— de 10 d'ép., et les pann. de 6 lig	25	69	25	85	
	— de 15 lig, et les pann. de 6 lig.	27	74	27	15	
	— de 18 lig, et les pann. de 12 lig.	30	90	31	65	

CLOISONS.

	Épaiss.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Mêmes cloisons, les planches collées *idem*, avec des clefs dans les joints.	27 m.	0		8	87	206
	34	0		10	86	207
	41	0		13	08	207
	54	0		16	73	208
Cloisons, les planches blanch. des deux côtés, jointes à languettes et assemblées à tenons.	27 m.	5	67	9	04	84 204
	34	6	49	11	08	85 205
	41	8	72	13	40	85 205
	54	0		17	03	206
Cloisons ou réservoirs, les planch. blanchies et rainées *idem*, et assemblées à queue d'aronde.	27 m.	0		9	72	209
	34	0		11	95	210
	41	0		14	38	210
	54	0		18	35	211
CLOISONS de vieux bois.						
Cloisons à claire-voie, pour façon, faites avec des vieux bois.		0	51	0	51	466
Cloisons pleines, les planches rejointes seulement et posées.		0	64	0	64	
Mêmes cloisons, les pl. coupées de long. .		1	00	1	00	466
Mêmes cloisons, les planches coupées *id.* de longueur et de largeur, et rejointes. . . .		1	33	1	33	467
Mêmes cloisons, les lang. et rainur. refaites.		1	68	1	68	467
Cloisons faites à neuf, les planc. coupées de mesure, blanch. des deux côtés et jointes.		2	29	2	29	468

CLOISONS vitrées, assemblées à bouvemens ou petits cadres.

(*en superficie.*)

		BOIS DE sapin. fr.	c.	sap., les pet. bois en ch. fr.	c.	Pages des détails.
Blanchies au double parem.	Les bât. de 27 m. d'ép., et les pann. de 14 m.	6	55	6	82	117
	— de 34 m., et les pann. de 14 m. . .	7	04	7	17	117
	— de 41 m., et les pann. de 14 m. . .	7	92	8	35	118
A deux paremens.	— de 27 m., et les pann. de 14 m. . .	6	78	6	82	
	— de 34 m., et les pann. de 14 m. . .	7	32	7	17	
	— de 41 m., et les pann. de 27 m. . .	8	15	8	35	

CLOISONS vitrées.

		Les bâtis et pet. bois en ch., pann. en sapin.		Tout en bois de chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
Blanchies au double parem.	Les bâtis de 10 d'ép., et les pann. de 6 lig.	32	23	35	91	181 324
	— de 15 lig., et les pann. de 6 lig.	35	78	39	12	182
	— de 15 lig., et les pann. de 9 lig.	35	78	39	64	324
	— de 18 lig., et les pann. de 9 lig.	39	12	42	98	325
	— de 18 lig., et les pann. de 12 lig.	40	00	43	80	
	— de 20 d'ép., et les pann. de 10 d'ép.	48	60	52	43	325
A deux parements.	Les bâtis de 10 d'ép., et les pann. de 6 lig.	33	00	36	70	
	— de 15 lig., et les pann. de 6 lig.	36	60	39	95	
	— de 15 lig., et les pann. de 9 lig.	36	60	39	95	
	— de 18 lig., et les pann. de 9 lig.	40	00	43	85	
	— de 18 lig., et les pann. de 12 lig.	40	85	44	65	
	— de 20, et les pann. de 12 lig.	49	60	53	45	

Cloison grillée ou à barreaux. (Voyez *Lambris.*)

Cloison unie et emboîtée. (Voyez *Porte pleine.*)

Comptoir d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

Congé. (Voyez *Feuillure.*)

Contre-vent. (Voyez *Porte pleine.*)

Cornier (pied). (Voyez *Huisserie.*)

Couvre-joint. (Voyez *Tringle corroyée.*)

CORNICHES d'une seule pièce. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin.		Bois de chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 1° d'épaisseur.	2°	1	33	1	90	157 446
	2 1/2	1	47	2	15	
	3	1	61	2	40	
	3 1/2	1	75	2	65	
	4	1	89	2	90	
	4 1/2	2	02	3	15	
	5	2	15	3	40	
	5 1/2	2	28	3	66	
	6	2	42	3	92	157 446

CLOISONS vitrées.

		Les bâtis et pet. bois en ch., pann. en sapin.		Tout en bois de chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
Blanchies au double parem.	Les bât. de 27 m., et les pann. de 14 m.	8	50	9	02	181 324
	— de 34 m., et les pann. de 14 m.	9	43	10	32	182
	— de 34 m., et les pann. de 20 m.	9	43	10	46	324
	— de 41 m., et les pann. de 20 m.	10	32	10	83	325
	— de 41 m., et les pann. de 27 m.	10	55	11	55	
	— de 54 m., et les pann. de 27 m.	12	82	13	83	325
A deux paremens.	Les bâtis de 27 m., et les pann. de 14 m.	8	71	9	68	
	— de 34 m., et les pann. de 14 m.	9	65	10	54	
	— de 34 m., et les pann. de 20 m.	9	65	10	54	
	— de 41 m., et les pann. de 20 m.	10	55	11	57	
	— de 41 m., et les pann. de 27 m.	10	80	11	78	
	— de 54 m., et les pann. de 27 m.	13	09	14	10	

CLOISON grillée ou à barreaux. (Voyez *Lambris.*)

CLOISON unie et emboîtée. (Voyez *Porte pleine.*)

COMPTOIR d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

CONGÉ. (Voyez *Feuillure.*)

CONTRE-VENT. (Voyez *Porte pleine.*)

CORNIER (PIED). (Voyez *Huisserie.*)

COUVRE-JOINT. (Voyez *Tringle corroyée.*)

CORNICHES d'une seule pièce. (*en linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	68	0	97	157 446
	68	0	75	1	10	
	81	0	83	1	23	
	95	0	89	1	35	
	11 c.	0	97	1	49	
	12	1	04	1	61	
	14	1	10	1	75	
	15	1	17	1	89	
	16	1	24	2	00	157 446

CORNICHES d'une pièce.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 15 lignes d'ép.	2°	1	49	2	23	157 447
	2 ½	1	68	2	55	
	3	1	87	2	87	
	3 ½	2	06	3	19	
	4	2	25	3	50	
	4 ½	2	43	3	83	
	5	2	61	4	14	
	5 ½	2	79	4	45	
	6	2	97	4	76	158 447
En bois de 18 lignes d'ép.	2	1	75	2	45	447
	2 ½	2	00	2	86	
	3	2	25	3	27	
	3 ½	2	50	3	68	
	4	2	75	4	08	
	4 ½	3	00	4	49	
	5	3	25	4	90	
	5 ½	3	50	5	31	
	6	3	75	5	68	448
En bois de 2° d'épaisseur.	2	2	23	3	10	158 448
	2 ½	2	58	3	62	
	3	2	94	4	15	
	3 ½	3	30	4	67	
	4	3	65	5	20	
	4 ½	4	00	5	72	
	5	4	35	6	24	
	5 ½	4	70	6	76	
	6	5	05	7	28	159 448

CORNICHES volantes. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	3°	2	06	3	08	159 449
	3 ½	2	29	3	40	
	4	2	52	3	72	
	4 ½	2	75	4	04	
	5	2	98	4	36	

CORNICHES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	0	76	1	16	157 447
	68	0	86	1	30	
	81	0	96	1	47	
	95	1	06	1	64	
	11 c.	1	15	1	80	
	12	1	24	1	96	
	14	1	34	2	13	
	15	1	43	2	28	
	16	1	52	2	44	158 447
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0	90	1	25	447
	68	1	02	1	47	
	81	1	15	1	67	
	95	1	28	1	89	
	11 c.	1	41	2	10	
	12	1	54	2	30	
	14	1	66	2	52	
	15	1	80	2	73	
	16	1	92	2	92	448
En bois de 54 à 60 mill. d'ép.	54 m.	1	16	1	59	158 448
	68	1	14	1	86	
	81	1	32	2	13	
	95	1	51	2	40	
	11 c.	1	69	2	68	
	12	2	05	2	89	
	14	2	23	3	20	
	15	2	42	3	47	
	16	2	59	3	74	159 448

CORNICHES volantes. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	81 m.	1	06	1	58	159 449
	95	1	17	1	75	
	11 c.	1	29	1	91	
	12	1	41	2	08	
	14	1	53	2	24	

CORNICHES volantes.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.	
En bois de 1° d'épaisseur.	5° ½	3	21	4	68		
	6	3	43	5	00		
	6 ½	3	65	5	32		
	7	3	87	5	64		
	7 ½	4	10	5	95		
	8	4	32	6	26	449	
	9	4	53		0	159	
En bois de 15 lignes d'ép.	3	2	36	3	51	160	450
	3 ½	2	61	3	89		
	4	2	86	4	27		
	4 ½	3	12	4	65		
	5	3	37	5	03		
	5 ½	3	62	5	41		
	6	3	87	5	79		
	6 ½	4	12	6	17		
	7	4	37	6	55		
	7 ½	4	62	6	93		
	8	4	87	7	31	450	
	9	5	12		0	160	
En bois de 18 lignes d'ép.	3	2	74	3	87	161	450
	3 ½	3	05	4	23		
	4	3	35	4	76		
	4 ½	3	65	5	20		
	5	3	95	5	64		
	5 ½	4	25	6	08		
	6	4	55	6	52		
	6 ½	4	85	6	96		
	7	5	15	7	40		
	7 ½	5	45	7	85		
	8	5	77	8	29	451	
	9	6	09		0	161	
En bois de 2° d'épaisseur.	3	3	42	4	77	162	451
	3 ½	3	83	5	32		
	4	4	24	5	87		
	4 ½	4	65	6	42		

CORNICHES volantes.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	15 c.	1	65	2	42	
	16	1	76	2	57	
	18	1	87	2	73	
	19	1	98	2	90	
	20	2	11	3	05	
	22	2	22	3	22	449
	24	2	32		0	159
En bois de 34 millim. d'ép.	81 m.	1	19	1	80	160 450
	95	1	34	2	00	
	11 c.	1	47	2	19	
	12	1	60	2	38	
	14	1	72	2	58	
	15	1	86	2	77	
	16	1	98	2	97	
	18	2	12	3	16	
	19	2	24	3	36	
	20	2	37	3	55	
	22	2	50	3	75	450
	24	2	63		0	160
En bois de 41 millim. d'ép.	81 m.	1	41	1	98	161 450
	95	1	56	2	24	
	11 c.	1	72	2	45	
	12	1	87	2	68	
	14	2	02	2	90	
	15	2	18	3	13	
	16	2	33	3	35	
	18	2	49	3	57	
	19	2	64	3	80	
	20	2	80	4	03	
	22	2	96	4	25	451
	24	3	12		0	161
En bois de 54 millim. d'ép.	81 m.	1	76	2	43	162 451
	95	1	96	2	73	
	11 c.	2	18	3	00	
	12	2	38	3	29	

CORNICHES volantes.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 2° d'épaisseur.	5°	5	06	6	97	
	5 ½	5	46	7	52	
	6	5	86	8	06	
	6 ½	6	26	8	60	
	7	6	66	9	14	
	7 ½	7	06	9	70	
	8	7	47	10	24	452
	9	7	88		0	162

COULISSES simples. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	2°	0	91	1	30	128
	2 ½	1	05	1	50	
	3	1	18	1	70	
	3 ½	1	32	1	90	128
En bois de 15 lignes d'ép.	2	1	10	1	68	128 403
	2 ½	1	25	1	92	
	3	1	40	2	16	404
	3 ½	1	55	2	38	129
En bois de 18 lignes d'ép.	2	1	35	1	84	404
	2 ½	1	55	2	14	
	3	1	75	2	42	405
	3 ½	1	95	2	68	
En bois neuf de 2° à 2° ¼ d'épaisseur.	2	1	76	2	39	129 405
	2 ½	2	04	2	80	
	3	2	32	3	20	405
	3 ½	2	58	3	58	
	4	2	85	3	94	130
En chevron de sapin de 21 lig. à 2° ¼ d'épaisseur.	2	1	84		0	130
	3	2	32		0	
	4	2	79		0	131

COULISSES en vieux bois. (Voyez *Entretoise.*)

CRÉMAILLÈRES. (*en linéaire.*)

En bois de hêtre ou de chêne de 12 à 15 lignes carrées.	1	37			458

CORNICHES volantes.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 54 millim. d'ép.	14 c.	2	58	3	57	
	15	2	80	3	86	
	16	3	00	4	14	
	18	3	20	4	42	
	19	3	42	4	70	
	20	3	63	4	98	
	22	3	84	5	26	452
	24	4	05		0	162

COULISSES simples. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	46	0	67	128
	68	0	53	0	77	
	81	0	60	0	87	
	95	0	68	0	98	128
En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	0	56	0	86	128 405
	68	0	64	0	98	
	81	0	72	1	11	404
	95	0	79	1	22	129
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0	69	0	94	404
	68	0	79	1	10	
	81	0	89	1	24	405
	95	1	00	1	37	
En bois neuf de 54 à 60 mill. d'épaisseur.	54 m.	0	90	1	22	129 405
	68	1	05	1	44	
	81	1	19	1	64	405
	95	1	32	1	84	
	11 c.	1	46	2	02	130
En chevron de sapin de 50 mill. à 7 cent. d'épaiss.	54 m.	0	94		0	130
	81	1	19		0	
	11 c.	1	43		0	131

COULISSES en vieux bois. (Voyez *Entretoise.*)

CRÉMAILLÈRES. (*en linéaire.*)

En bois de hêtre ou de chêne de 27 à 34 mill. de gross.	0	70		458

CROISEES. (*au pied linéaire.*)

	Largeur.	CROISÉES A glaces. fr.	c.	CROISÉES A petits carreaux. fr.	c.	Pages des détails.
Dormant et châssis de 15 lignes d'épaisseur.	2 p. 0°	2	54	2	85	327 348
	2 6	2	69	3	02	
	2 9	2	83	3	19	
	3 0	2	98	3	35	329 350
	3 3	3	47	3	95	
	3 6	3	95	4	55	331 352
	3 9	4	23	4	78	
	4 0	4	30	5	01	333 352
	4 3	4	49	5	24	
	4 6	4	67	5	46	336 356
Dormant de 2° d'ép., et châssis de 15 lig. d'épaisseur.	2 0	2	87	3	16	328 349
	2 6	3	03	3	45	
	2 9	3	19	3	59	
	3 0	3	35	3	73	330 351
	3 3	3	51	3	88	
	3 6	4	40	5	01	332 352
	3 9	4	58	5	25	
	4 0	4	76	5	50	334 354
	4 3	4	96	5	73	
	4 6	5	16	5	97	337 357
	4 9	5	30	6	14	
	5 0	5	44	6	31	339 358
Dormant de 2° d'ép., et châssis de 18 lig. d'épaisseur.	4 0	5	15	6	18	335 355
	4 3	5	40	6	52	
	4 6	5	65	6	70	337
	4 9	5	79	6	87	
	5 0	5	92	7	03	339 358
Dorm. de 3°, châssis de 18 lig. d'épaisseur.	5 0	7	40	8	56	341 359
Dormant de 3° d'ép., et châssis de 2° d'épaisseur.	5 0	8	65	10	63	342 360
	5 3	9	30	11	50	
	5 6	10	72	13	12	344 362
	5 9	11	00	13	49	
	6 0	11	31	13	86	346 364

CROISÉES. (*au mètre linéaire.*)

	Largeur.		CROISÉES A glaces.		CROISÉES A petits carreaux.		Pages des détails.	
	mèt.	cent	fr.	c.	fr.	c.		
Dormant et châssis en bois de 34 mill. d'épaisseur.	0	65	7	70	8	63	327	348
	0	81	8	15	9	14		
	0	89	8	57	9	65		
	0	97	9	02	10	14	329	350
	1	05	11	50	11	96		
	1	13	11	96	13	77	331	352
	1	21	12	81	14	47		
	1	30	13	02	15	20	333	352
	1	38	13	59	15	91		
	1	46	14	14	16	53	336	356
Dormant de 54 mill. d'épaisseur, et châssis de 34 mill. d'ép.	0	65	8	69	9	56	328	349
	0	81	9	17	10	44		
	0	89	9	65	10	87		
	0	97	10	13	11	29	330	351
	1	05	10	63	11	75		
	1	13	13	32	15	17	332	352
	1	21	13	86	15	94		
	1	30	14	41	16	65	334	354
	1	38	15	01	17	35		
	1	46	15	62	18	07	337	357
	1	54	16	05	18	59		
	1	62	16	47	19	10	339	358
Dormant de 54 mill., et châssis de 41 mill. d'épaisseur.	1	30	15	59	19	20	335	355
	1	38	16	35	19	73		
	1	46	17	10	20	28	337	
	1	54	17	53	20	79		
	1	62	17	92	21	28	339	358
Dorm. de 81 mill., châssis de 41 mill. d'ép.	1	62	22	40	25	92	341	359
Dormant de 81 mill. d'ép., châssis de 54 mill. d'épaisseur.	1	62	26	19	32	18	342	360
	1	70	28	16	34	82		
	1	78	32	45	39	72	344	362
	1	86	33	30	40	84		
	1	95	34	24	41	96	346	364

CROISÉES.

	Largeur.	CROISÉES A glaces. fr.	c.	CROISÉES A petits carreaux. fr.	c.	Pages des détails.
Dormant de 4° d'ép., et châssis de 2° d'épaisseur.	5p. 0°	10	38	12	54	343 361
	5 3	10	96	13	35	
	5 6	11	55	14	16	345 363
	5 9	11	97	14	62	
	6 0	12	30	15	07	347 364

CROISÉES. (*en superficie.*)

A un vantail.	Dormant et châssis de 15 lig. d'ép.	40	86	45	75	
	Dormant de 2°, châssis de 15 lig.	45	90	50	83	
A deux vantaux.	Dormant et châssis de 15 lig. d'ép.	38	90	45	23	
	Dormant de 2°, châssis de 15 lig.	42	14	48	55	
	Dormant de 2°, châssis de 18 lig.	44	68	53	82	
	Dormant de 3°, châssis de 18 lig.	53	18	61	61	
	Dormant de 3°, châssis de 2° d'ép.	66	75	81	90	
	Dormant de 4°, châssis de 2° d'ép.	74	75	91	15	

CROISÉES (vieilles).

Pour jeu donné seulement.	1	00	474
Croisées, jeu donné, ajustées de mesure et posées.	4	34	475
Croisées à petits carreaux, déchevillées pour être mises à glace, rechevillées et posées.	7	40	475
Croisées retaillées sur les assembl., refait les tenons, les mortaises ajustées et posées. .	8	49	475

D.

DÉPOSES de diverses boiseries. (*en superficie.*)

Dépose seulement.	0	76	465
Dépose et transport d'un étage à l'autre. . .	0	98	465
Dépose, descente de plusieurs étages et rangement en magasin.	1	30	466

CROISÉES.

	Largeur.		CROISÉES A glaces.		CROISÉES A petits carreaux.		Pages des détails.	
	mèt.	cent.	fr.	c.	fr.	c.		
Dormant de 11 mill. d'ép., châssis de 54 mill. d'épaisseur.	1	62	31	42	37	97	345	361
	1	70	33	18	40	42		
	1	78	34	97	42	87	345	363
	1	86	36	24	44	27		
	1	95	37	24	45	62	347	364

CROISÉES. (*en superficie.*)

A un vantail.	Dormant et châssis de 34 mill. d'ép.	10	78	12	07	
	Dorm. de 54 m., ch. de 34 m. d'ép.	12	10	12	42	
A deux vantaux.	Dormant et châssis de 34 mill. d'ép.	10	26	11	93	
	Dorm. de 54 m., ch. de 34 m. d'ép.	11	12	12	80	
	Dorm. de 54 m., ch. de 41 m. d'ép.	11	80	14	20	
	Dorm. de 81 m., ch. de 41 m. d'ép.	14	03	16	25	
	Dorm. de 81 m., ch. de 54 m. d'ép.	17	60	21	60	
	Dorm. de 11 c., ch. de 54 m. d'ép.	19	73	24	05	

CROISÉES (vieilles).

Pour jeu donné seulement.	0	25	474
Croisées équarries, jeu donné, ajustées de mesure et posées.	1	14	475
Croisées à petits carreaux, déchevillées pour être mises à glace, rechevillées et posées. .	1	95	475
Croisées retaillées sur les assembl., refait les tenons, les mortaises ajustées et posées. .	2	24	475

D.

DÉPOSES de diverses boiseries. (*en superficie.*)

Dépose seulement.	0	20	465
Dépose et transport d'un étage à un autre. .	0	26	465
Dépose, descente de plusieurs étages et rangement en magasin.	0	34	466

DÉPOSES de bâtis, d'huisserie, de chambranle, etc.

(*En linéaire.*)

	Bois de chêne.		Pages des détails.
	fr.	c.	
Dépose seulement.	0	14	492
Dépose et transport d'un étage à un autre. .	0	16	492
Dépose, descente de plusieurs étages et rangement en magasin.	0	22	492

DERRIÈRES d'armoire d'assemblage et de bibliothèque. (Voyez *Parquet.*)

DORMANS de croisées. (*en linéaire.*)

De 3° de large sur 2° d'épaisseur.	3	62	479

DORMANS de porte. (Voyez *Bâti.*)

DOUBLURES. (Voyez *Cloison.*)

E.

ÉCHARPES. (Voyez *Bâti.*)

ÉCHELLES de meunier. (*en mesure linéaire.*)

	Le pied.		La marche.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	
En bois de chêne de 1° d'épaisseur, les marches de 20° de longueur.	3	11	2	04	452
Idem, en bois de 15 lignes d'épaiss.	3	66	2	44	454

EMBOITURES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin.		Bois de chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 1° d'épaisseur.	3	0		2	68	476
	3 ½	0		2	98	

DÉPOSES de bâtis, d'huisserie, de chambranle, etc.

(*En linéaire.*)

	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Dépose seule.	0	07	492
Dépose et transport d'un étage à un autre. .	0	08	492
Dépose, descente de plusieurs étages et rangement en magasin.	0	11	492

DERRIÈRES d'armoire d'assemblage et de bibliothèque. (Voyez *Parquet.*)

DORMANS de croisées. (*en linéaire.*)

De 81 mill. de large sur 54 mill. d'ép. . .	1	86	479

DORMANS de porte. (Voyez *Bâti.*)

DOUBLURES. (Voyez *Cloison.*)

E.

ÉCHARPES. (Voyez *Bâti.*)

ÉCHELLES de meunier. (*en mesure linéaire.*)

	Le mètre. fr.	c.	La marche. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de chêne de 27 m. d'ép., les marches de 54 cent. de longueur.	9	57	2	04	452
En bois de 34 mill. d'épaisseur. . .	11	30	2	44	454

EMBOITURES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	81 m.	0		1	38	476
	95	0		1	53	

EMBOITURES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 1° d'épaisseur.	4°	0		3	28	476
	4 ½	0		3	49	
	5	0		3	70	477
En bois de 15 lignes d'ép.	3	0		3	20	477
	3 ½	0		3	50	
	4	0		3	80	478
	4 ½	0		4	05	
	5	0		4	30	478

EMBRASURES ou EMBRASEMENS unis. (*en linéaire.*)

En bois de 4 à 5 lig. d'ép.	3°	1	25	1	64	421
	4	1	42	1	94	
	5	1	60	2	24	
	6	1	87	2	54	
	7	2	05	2	84	
	8	2	16	3	14	
	9	2	30	3	43	422
En bois de 6 à 7 lig. d'ép.	3	1	29	1	80	422
	3 ½	1	38	1	97	
	4	1	47	2	14	140
	4 ½	1	56	2	31	
	5	1	65	2	48	
	5 ½	1	75	2	65	
	6	1	84	2	82	
	6 ½	1	93	2	99	
	7	2	03	3	16	
	7 ½	2	12	3	33	
	8	2	22	3	50	
	8 ½	2	31	3	67	
	9	2	41	3	84	141 425
En bois de 1° d'épaisseur.	3	1	34	2	00	424
	4	1	53	2	40	
	5	1	72	2	80	
	5 ½	1	82	3	00	

EMBOITURES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	11 c.	0		1	68	476
	12	0		1	79	
	14	0		1	90	477
En bois de 34 millim. d'ép.	81 m.	0		1	65	477
	95	0		1	80	
	11 c.	0		1	95	478
	12	0		2	08	
	14	0		2	21	478

EMBRASURES ou EMBRASEMENS unis. (*en linéaire.*)

En bois de 10 à 12 m. d'ép.	81 m.	0	63	0	84	421
	11 c.	0	73	1	00	
	14	0	82	1	15	
	16	0	95	1	30	
	19	1	05	1	46	
	22	1	11	1	61	
	24	1	18	1	76	422
En bois de 14 millim. d'ép.	81 m.	0	66	0	92	422
	95	0	71	1	00	
	11 c.	0	75	1	10	140
	12	0	80	1	18	
	14	0	84	1	27	
	15	0	89	1	36	
	16	0	94	1	45	
	18	0	99	1	54	
	19	1	04	1	62	
	20	1	09	1	70	
	22	1	14	1	80	
	23	1	18	1	89	
	24	1	23	1	97	141 423
En bois de 27 mill. d'épaiss.	81 m.	0	69	1	03	424
	11 c.	0	78	1	23	
	14	0	88	1	44	
	15	0	94	1	54	

EMBRASURES ou EMBRASEMENS unis.

	Largeur.	bois de sapin. fr.	c.	bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 1° d'épaisseur.	6°	1	92	3	20	
	6 ½	2	02	3	40	
	7	2	11	3	60	
	7 ½	2	21	3	80	
	8	2	31	4	00	
	8 ½	2	41	4	20	
	9	2	51	4	38	424

Embrasemens d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

Embrasemens de 4 à 8° de large en vieux bois.	pour ajustement et pose. .	0	55	0	55	498
	coupés de mesure en long. et largeur, et posés. . .	0	98	0	98	499
	pour façon ent., corroyé, rainé et posé.	1	41	1	41	499

ENTRETOISES, dites barres à queue. (*en linéaire.*)

En bois de 1° d'épaisseur.	2	0	95	1	40	126 400
	2 ½	1	07	1	60	
	3	1	19	1	80	
	3 ½	1	31	2	00	
	4	1	43	2	20	
	4 ½	1	54	2	40	
	5	1	65	2	60	
	5 ½	1	78	2	80	
	6	1	90	2	99	126 400
En bois de 15 lignes d'ép.	2	1	08	1	64	127 401
	2 ½	1	23	1	88	
	3	1	38	2	11	
	3 ½	1	53	2	35	
	4	1	68	2	58	
	4 ½	1	83	2	82	
	5	1	98	3	05	
	5 ½	2	12	3	28	
	6	2	27	3	50	127 401

EMBRASURES ou EMBRASEMENS unis.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	16 c.	0	99	1	64	
	18	1	04	1	75	
	19	1	08	1	85	
	20	1	13	1	95	
	22	1	18	2	06	
	23	1	23	2	16	
	24	1	28	2	25	424

EMBRASEMENS d'assemblage ou à cadre. (Voyez *Lambris.*)

Embrasemens en vieux bois de 11 à 22 c. de large.	pour ajustement et pose. .	0	28	0	28	498
	coupés de mesure en long. et largeur, et posés. . . .	0	51	0	51	499
	pour façon ent., corroyé, rainé et posé.	0	72	0	72	499

ENTRETOISES, dites barres à queue. (*en linéaire.*)

En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	48	0	72	126 400
	68	0	54	0	82	
	81	0	60	0	92	
	95	0	66	1	02	
	11 c.	0	73	1	13	
	12	0	79	1	23	
	14	0	84	1	33	
	15	0	90	1	44	
	16	0	97	1	53	126 400
En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	0	55	0	84	127 401
	68	0	62	0	97	
	81	0	70	1	08	
	95	0	78	1	20	
	11 c.	0	86	1	32	
	12	0	93	1	45	
	14	1	01	1	56	
	15	1	09	1	68	
	16	1	16	1	80	127 401

ENTRETOISES.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 18 lignes d'ép.	2°	0		1	88	402
	2 1/2	0		2	16	
	3	0		2	44	
	3 1/2	0		2	72	
	4	0		3	00	
	4 1/2	0		3	28	
	5	0		3	55	
	5 1/2	0		3	82	
	6	0		4	09	402
En bois de 2° d'épaisseur.	2	0		2	38	402
	2 1/2	0		2	74	
	3	0		3	10	
	3 1/2	0		3	45	
	4	0		3	80	
	4 1/2	0		4	15	
	5	0		4	50	
	5 1/2	0		4	85	
	6	0		5	20	403
Entretoises, barres et coulisses en vieux bois.	pour pose seulement. . . .	0	28	0	28	494
	pour retaille de long. et pos.	0	65	0	65	494
	pour façon, en partie seulement et pose.	0	79	0	79	495
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois. .	1	08	1	08	495

ENTRETOISES de 3° carrés et au-dessus. (Voyez *Poteau de remplissage.*)

ESCALIERS de meunier, en chêne. (*en superficie.*)

Limons.	15 lignes d'épaisseur. . . .	58	23	232
	18 lignes d'épaisseur. . . .	66	26	232
	2° d'épaisseur.	87	02	233
Marches de 12 lignes d'épaisseur.		42	97	233
Contre-marches de 6 lignes d'épaisseur. . .		37	23	234

ENTRETOISES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0		0	96	402
	68	0		1	11	
	81	0		1	25	
	95	0		1	40	
	11 c.	0		1	54	
	12	0		1	68	
	14	0		1	82	
	15	0		1	96	
	16	0		2	10	402
En bois de 54 millim. d'ép.	54 m.	0		1	22	402
	68	0		1	41	
	81	0		1	59	
	95	0		1	77	
	11 c.	0		1	95	
	12	0		2	13	
	14	0		2	31	
	15	0		2	49	
	16	0		2	67	403
Entretoises, barres et coulisses en vieux bois.	pour pose seulement. . . .	0	14	0	14	494
	pour retaille de long. et pos.	0	33	0	33	494
	pour façon en partie seulement, et pose.	0	40	0	40	495
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois. .	0	55	0	55	495

ENTRETOISES de 81 millim. carrés et au-dessus. (Voyez *Poteau de remplissage.*)

ESCALIERS de meunier. (*en superficie.*)

Limons.	34 millim. d'épaisseur. . .	15	36	232
	41 millim. d'épaisseur. . .	17	48	232
	54 millim. d'épaisseur. . .	22	96	233
Marches de 27 millim. d'épaisseur.		11	33	233
Contre-marches de 14 millim. d'épaisseur.		9	82	234

ESCALIERS.

Escaliers à deux limons avec quartiers tournans.

		Bois de chêne. fr. c.	Pages des détails.
Limons.	15 lignes d'épaisseur. . . .	84 77	234
	18 lignes d'épaisseur. . . .	96 96	235
	2° d'épaisseur.	121 19	235
Marches.	12 lignes d'épaisseur. . . .	53 61	236
	15 lignes d'épaisseur. . . .	60 41	236
Contre-march.	9 lignes d'épaisseur. . . .	50 72	237
	12 lignes d'épaisseur. . . .	54 20	237

Escaliers à deux limons, cintrés en plan et en courbe elliptique et parallèle.

Limons.	15 lignes d'épaisseur. . . .	181 52	238
	18 lignes d'épaisseur. . . .	204 32	238
Marches.	12 lignes d'épaisseur. . . .	77 26	239
	15 lignes d'épaisseur. . . .	87 00	239
Contre-march.	9 lignes d'épaisseur. . . .	69 86	240
	12 lignes d'épaisseur. . . .	76 65	240

F.

Faces d'armoire, d'alcove à cadre ou d'assemblage. (Voyez *Lambris.*)

Fermetures de boutique. (Voyez *Cloison vitrée.*)

FEUILLURES. (*en linéaire.*)

La toise.	0	10	464

Flipots. (Voyez *Tasseau ou Petite Tringle.*)

Fourrures. (Voyez *Barre brute.*)

Frises non assembl. (Voyez *Alaise.*) Et assembl. (V. *Bâti.*)

ESCALIERS.

Escaliers à deux limons avec quartiers tournans.

		Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Limons.	34 millim. d'épaisseur. . .	22	36	234
	41 millim. d'épaisseur. . .	25	58	235
	54 millim. d'épaisseur. . .	31	97	235
Marches.	27 millim. d'épaisseur. . .	14	12	236
	34 millim. d'épaisseur. . .	15	94	236
Contre-march.	20 millim. d'épaisseur. . .	13	38	237
	27 millim. d'épaisseur. . .	14	30	237

Escaliers à deux limons cintrés en plan et en courbe elliptique et parallèle.

Limons.	34 millim. d'épaisseur. . .	46	90	238
	41 millim. d'épaisseur. . .	53	91	238
Marches.	27 millim. d'épaisseur. . .	20	38	239
	34 millim. d'épaisseur. . .	22	95	239
Contre-march.	20 millim. d'épaisseur. . .	18	43	240
	27 millim. d'épaisseur. . .	20	22	240

F.

Faces d'armoire, d'alcove à cadre ou d'assemblage. (Voyez *Lambris.*)

Fermetures de boutique. (Voyez *Cloison vitrée.*)

FEUILLURES. (*en linéaire.*)

Le mètre.	0	05	464

Flipots. (Voyez *Tasseau ou Petite Tringle.*)

Fourrures. (Voyez *Barre brute.*)

Frises non assembl. (Voyez *Alaise.*) Et assembl. (V. *Bâti.*)

G.

GUEULES de loup (Battans de croisée dits en). (*en linéaire.*)

	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
De 4° de large sur 2° d'épaisseur. .	0		5	12	479

GUICHETS. (Voyez *Volet.*)

GOUSSETS. (*à la pièce.*)

En bois de 1° d'épaiss.	8° sur 5°. . .	0 41	0 50	163	460
	10° sur 7°. . .	0 51	0 67	164	461
	12° sur 9°. . .	0 69	0 90	164	461
De 15° sur 12° en bois de 15 l. d'ép.		0	1 46	461	

GOUSSETS d'assemblage. (Voyez *Potence.*)

H.

HUISSERIES. (*en linéaire.*)

Largeur.	Chevrons de plat-bord. fr.	c.	Membrures de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 2° 3/4 à 3° d'ép., pour le sapin, et de 3° pour le chêne.					
3	2	85	4	15	418
3 1/4	2	96	4	33	138
3 1/2	3	08	4	51	
4	3	40	4	88	
4 1/2	3	71	5	25	
5	4	02	5	62	
5 1/2	4	33	6	00	
6	4	64	6	40	159 419

G.

GUEULES de loup (Battans de croisée dits en). (*en linéaire.*)

	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
De 11 c. de large sur 54 mill. d'ép.	0		2	63	479

Guichets. (Voyez *Volet.*)

GOUSSETS. (*à la pièce.*)

En bois de 27 m. d'ép.	22 c. sur 14 c.	0 41	0 50	163	460
	27 c. sur 19 c.	0 51	0 67	164	461
	32 c. sur 24 c.	0 69	0 90	164	461
De 40 c. sur 32 c. en bois de 34 m. d'épaisseur.		0	1 46	461	

Goussets d'assemblage. (Voyez *Potence.*)

H.

HUISSERIES. (*en linéaire.*)

Largeur.	Chevrons de plat-bord. fr.	c.	Membrures de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 75 à 80 millim. d'ép. pour le sapin, et de 81 millim. pour le chêne. 81 m.	1	46	2	13	418
88	1	52	2	22	138
95	1	58	2	31	
11 c.	1	75	2	51	
12	1	90	2	70	
14	2	07	2	89	
15	2	22	3	09	
16	2	38	3	29	139 419

HUISSERIES.

	Largeur.	Madriers de sapin. fr.	c.	Battans de porte cochère. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 2° 1/4 d'épaisseur pour le sapin, et de 4° pour le chêne.	3°	2	60	0		138
	3 1/2	2	88	0		
	4	3	16	7	64	419
	4 1/2	3	44	8	65	
	5	3	71	9	66	
	5 1/2	3	98	10	67	
	6	4	25	11	69	138
	7	0		12	70	
	8	0		13	71	420

		Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Huisser. en vieux bois de 3 à 4° de grosseur.	pour ajustement et pose. .	0	76	0	76	496
	pour retaille sur les assemblages et pose.	1	41	1	41	497
	pour façon entière, avec déb. dans des vieux bois, corroyée, feuillée, quarderonnée.	2	28	2	28	497

J.

JETS-D'EAU. (*en linéaire.*)

En bois de 3° d'épaisseur.	3°	0		6	31	480
	4	0		7	76	480
	5	0			80	481

L.

LAMBOURDES. (*en linéaire.*)

En bois de 15 lignes d'ép.	2°	0		1	05	393
	2 1/2	0		1	27	
	3	0		1	49	

HUISSERIES.

	Largeur.	Madriers de sapin.	Battans de porte cochère.	Pages des détails.
		fr. c.	fr. c.	
En bois de 60 m. d'ép. pour le sapin, et de 11 c. pour le chêne.	81 m.	1 34	0	138
	95	1 48	0	
	11 c.	1 62	3 92	419
	12	1 77	4 44	
	14	1 90	4 96	
	15	2 04	5 48	
	16	2 18	6 00	138
	19	0	6 53	
	22	0	7 03	420

		Bois de sapin.	Bois de chêne.	Pages des détails.
		fr. c.	fr. c.	
Huisser. en vieux bois de 81 m. à 11 c. de gross.	pour ajustement et pose. .	0 39	0 39	496
	pour retaille sur les assemblages et pose.	0 73	0 73	497
	pour façon entière, avec déb. dans des vieux bois, corroyée, feuillée, quarderonnée.	1 17	1 17	497

J.

JETS-D'EAU. (*en linéaire.*)

En bois de 81 millim. d'ép.	81 m.	0	3 24	480
	11 c.	0	3 98	480
	14	0	4 57	481

L.

LAMBOURDES. (*en linéaire.*)

En bois de 34 millim. d'ép.	54 m.	0	0 53	393
	68	0	0 64	
	81	0	0 76	

LAMBOURDES.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 15 lignes d'ép.	3 1/2		0	1	71	
	4		0	1	93	
	4 1/2		0	2	14	
	5		0	2	35	
	6		0	2	56	393
En bois de 18 lignes d'ép.	2		0	1	20	394
	2 1/2		0	1	48	
	3		0	1	76	
	3 1/2		0	2	04	
	4		0	2	32	
	4 1/2		0	2	59	
	5		0	2	85	
	6		0	3	11	394
En bois de 21 l. à 2° 1/4 d'ép. pour le sapin et de 2° pour le chêne.	2	1	19	1	61	123 395
	2 1/2	1	42	1	96	
	3	1	65	2	32	
	3 1/2	1	88	2	67	
	4	2	11	3	02	
	4 1/2	2	24	3	37	
	5	2	57	3	72	
	6		80	4	07	123 395
En madrier de sapin neuf de 2° d'ép., sur 3° 1/4 de large.		1	55		0	124
En bois de 3° d'épaisseur.	3		0	2	06	395
	3 1/2		0	2	37	
	4		0	2	68	
	4 1/2		0	3	00	
	5		0	3	31	
	5 1/2 à 6		0	3	62	396
Lambourdes en vieux bois. pour pose seulement. . . .		0	27	0	27	
Lambourdes en vieux bois. coupées de long. et posées. .		0	35	0	35	

LAMBOURDES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 34 millim. d'ép.	95 m.	0		0	87	
	11 c.	0		0	99	
	12	0		1	10	
	14	0		1	20	
	16	0		1	31	393
En bois de 41 millim. d'ép.	54 m.	0		0	62	394
	68	0		0	76	
	81	0		0	90	
	95	0		1	07	
	11 c.	0		1	19	
	12	0		1	32	
	14	0		1	46	
	16	0		1	59	394
En bois de 50 à 60 m. d'ép. pour le sapin, et de 54 m. pour le chêne.	54 m.	0	61	0	82	123 395
	68	0	73	1	01	
	81	0	84	1	19	
	95	0	96	1	36	
	11 c.	1	08	1	55	
	12	1	20	1	72	
	14	1	31	1	86	
	16	1	44	2	09	123 395
En madrier de sapin de 81 mill. de larg., et 60 mill. d'épaisseur.		0	79	0		124
En bois de 81 millim. d'ép.	81 m.	0		1	06	395
	95	0		1	21	
	11 c.	0		1	38	
	12	0		1	54	
	14	0		1	69	
	15 à 16	0		1	86	396
Lambourdes en vieux bois. pour pose seulement. . . .		0	14	0	14	
Lambourdes en vieux bois. coupées de long. et posées.		0	19	0	19	

LAMBRIS. (*en superficie.*)

Lambris en bois de peuplier ou autres bois blancs.

	LAMBRIS bruts derrière.		LAMBRIS blanchis au double parement.		LAMBRIS à double parement.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
A bouvement simple de 6 à 9 lig. de profil, les bâtis de 15 lig., et les panneaux en feuillets. . . .	27	15	29	82	31	53	68
A petits cadres de 15 à 18 lig. de profil, les bâtis et les pann. *id.*	27	49	30	20	31	97	69

Lambris, les bâtis en bois de chêne, remplis de panneaux en bois de sapin.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	LAMBRIS bruts derrière.		LAMBRIS blanch. par derrière.		Pages des détails.	
			fr.	c.	fr.	c.		
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12 lig.	6 lig.	36	74	40	34	165	166
	15	6	40	17	44	08	166	167
Assembl. à bouv. simple de 6 à 9 l. de profil.	12	6	37	48	41	20	168	169
	15	6	40	99	45	04	170	171
Assemblés à petits cad. de 15 à 18 l. de profil.	12	6	37	95	41	46	172	
	15	6	41	45	45	47	172	
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15	6	46	50	50	62	173	
	18	12	50	61	54	90	174	
Assembl. à grands cad., embrev. de 2° de profil.	12	6	48	90	53	85	175	
	15	6	54	61	55	15	175	
	18	12	62	35	67	60	176	

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	LAMBRIS arasés au dbl. parem.		LAMBRIS à deux paremens.		Pages des détails.	
			fr.	c.	fr.	c.		
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12	6	41	30		0	167	
	15	6	45	06		0	167	
Assemb. à bouv. simple de 6 à 9 l. de profil.	12	6	42	22	43	22	170	170
	15	6	46	07	47	15	171	172
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	12	6	42	79	43	85		
	15	6	46	66	47	76		

LAMBRIS. (*en superficie.*)

LAMBRIS en bois de peuplier ou autres bois blancs.

	LAMBRIS bruts derrière. fr.	c.	LAMBRIS blanchis au double parement. fr.	c.	LAMBRIS à double parement. fr.	c.	Pages des détails.
A bouvement simple de 13 à 20 m. de profil, les bâtis de 34 millim. d'ép., et les pann. en feuillets. .	7	13	7	86	8	32	68
A petits cadres de 34 à 40 m. de profil, les bâtis et les pann. *id.* .	7	25	7	97.	8	44	69

LAMBRIS, les bâtis en bois de chêne, remplis de panneaux en bois de sapin.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	LAMBRIS bruts derrière. fr.	c.	LAMBRIS blanchis derrière. fr.	c.	Pages des détails.
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	27 m.	14 m.	9	69	10	64	165 166
	34	14	10	60	11	63	166 167
Assemb. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27	14	9	89	10	87	168 169
	34	14	10	82	11	89	170 171
Assemb. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27	14	10	02	11	04	172
	34	14	10	94	12	02	172
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34	14	12	26	13	35	173
	41	27	13	35	14	48	174
Assemb. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	12	90	14	20	175
	34	14	14	40	14	55	175
	41	27	16	45	17	85	176

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	LAMBRIS arasés au dbl. parem. fr.	c.	LAMBRIS à deux paremens. fr.	c.	Pages des détails.
Unis, d'assemblage, les panneaux à glaces.	27	14	10	89	11	15	167
	34	14	11	89	11	92	167
Assembl. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27	14	11	13	11	40	170 170
	34	14	12	16	12	44	171 172
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27	14	11	28	11	57	
	34	14	12	30	12	60	

LAMBRIS chêne et sapin.

	ÉPAISSEUR DES		LAMBRIS				Pages
	bâtis.	panneaux.	arasés au dbl. parem.		à deux paremens.		des détails.
			fr.	c.	fr.	c.	
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15 lig.	6 lig.	51	71	54	50	
	18	12	56	10	59	31	
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	12	6	55	30	58	20	
	15	6	61	65	64	50	
	18	12	70	15	74	00	

LAMBRIS, tout sapin ou tout chêne.

LAMBRIS dont les bois sont BRUTS DERRIÈRE.

			BOIS DE				
			sapin.		chêne.		
			fr.	c.	fr.	c.	
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12 lig.	6 lig.	29	55	43	02	96 246
	15	6	31	47	46	54	98 247
	15	9	31	47	47	59	249
	18	9	34	50	51	12	249
	12	12	29	60	45	52	
	15	12	31	50	49	05	
	18	12	35	34	52	57	99 251
	2°	12	40	40	61	11	252
	15 lig.	15	33	25	53	50	
Unis et à tabl. saillantes.	12	9	29	70	44	29	253
	15	9	31	60	47	80	254
	15	12	32	39	49	13	101 255
	18	12	36	15	52	57	255
	18	15	37	50	57	05	256
Assembl. à bouv. simp., de 6 à 9 l. de profil.	12	6	30	16	43	91	102 257
	15	6	32	02	47	49	103 259
	15	9	32	02	48	54	262
	18	9	35	50	52	07	264
	18	12	35	60	53	60	264
	2°	12	41	00	61	93	265

LAMBRIS, chêne et sapin.

	ÉPAISSEUR DES		LAMBRIS				Pages
	bâtis.	panneaux.	arasés au dbl. parem.		à deux paremens.		des détails.
			fr.	c.	fr.	c.	
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34 m.	14 m.	13	65	14	35	
	41	27	14	80	15	65	
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	14	60	15	35	
	34	14	16	26	17	00	
	41	27	18	50	19	50	

LAMBRIS, tout sapin ou tout chêne.

LAMBRIS dont les bois sont BRUTS DERRIÈRE.

			BOIS DE				
			sapin.		chêne.		
			fr.	c.	fr.	c.	
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	27 m.	14 m.	7	80	11	37	96 246
	34	14	8	30	12	27	98 247
	34	20	8	30	12	55	249
	41	20	9	10	13	49	249
	27	27	8	07	12	00	
	34	27	8	30	12	94	
	41	27	9	32	13	87	99 251
	54	27	10	65	16	12	252
	34	34	8	77	14	10	
Unis et à tab. saillantes.	27	20	7	83	11	68	253
	34	20	8	34	12	61	254
	34	27	8	54	12	92	101 255
	41	27	9	54	13	87	255
	41	34	9	90	15	05	256
Assembl. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27	14	7	96	11	59	102 257
	34	14	8	45	12	53	103 259
	34	20	8	45	12	81	262
	41	20	9	36	13	73	264
	41	27	9	38	14	14	264
	54	27	10	80	16	34	265

LAMBRIS bruts derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	12 lig.	6 lig.	30	50	44	46	105 266
	15	6	32	36	48	03	107 267
	18	6	35	95	51	45	
	15	9	32	36	49	09	269
	18	9	35	95	52	62	270
	15	12	32	50	50	55	
	18	12	36	00	54	14	270
	2°	12	41	50	62	46	271
	2	15	43	75	69	72	271
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15 lig.	6	37	00	52	52	107 273
	18	6	40	89	56	86	108 274
	15	9	37	00	53	58	
	18	9	40	89	58	05	274
	2°	9	45	90	70	06	275
	2	12	46	15	72	68	276
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	12 lig.	6	39	20	56	02	
	15	6	41	65	61	83	109 279
	18	6	47	68	65	30	111
	15	9	41	65	62	82	280
	18	9	47	68	70	25	284
	15	12	42	00	64	25	
	18	12	48	00	72	40	286
	2°	12	53	50	84	63	287
Grands cadres de 2° 1/2.	15 lig.	9	39	75	64	75	290
Grands cad., de 3°, faits de deux pièces.	15	6	42	50	69	20	292

Les mêmes LAMBRIS, mais BLANCHIS DERRIÈRE.

Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12 lig.	6 lig.	32	41	47	26	97
	15	6	34	48	51	09	98 249
	15	9	34	48	52	43	
	18	9	37	50	56	11	251

LAMBRIS bruts derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	BOIS DE chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27 m.	14 m.	8	04	11	43	105 266
	34	14	8	54	12	67	107 267
	41	14	9	50	13	57	
	34	20	8	54	12	95	269
	41	20	9	50	13	88	270
	34	27	8	57	13	35	
	41	27	9	50	14	28	270
	54	27	10	92	16	48	271
	54	34	11	55	18	40	271
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34	14	9	76	13	86	107 273
	41	14	10	78	15	00	108 274
	34	20	9	76	14	14	
	41	20	10	78	15	30	274
	54	20	12	10	18	16	275
	54	27	12	20	19	18	276
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	10	35	14	78	
	34	14	11	00	16	32	109 279
	41	14	12	58	17	22	111
	34	20	11	00	16	57	280
	41	20	12	58	18	53	284
	34	27	11	09	16	95	
	41	27	12	66	19	10	286
	54	27	14	10	22	33	287
Grands cad. de 68 m. de profil.	34	20	10	50	17	08	290
Grands cad. de 81 m. de profil, fait de 2 pièces.	34	14	11	20	18	26	292

Les mêmes LAMBRIS, mais BLANCHIS DERRIÈRE.

Unis, d'assemblage, les panneaux à glaces.	27	14	8	55	12	46	97
	34	14	9	09	13	47	98 249
	34	20	9	09	13	83	
	41	20	9	90	14	81	249

LAMBRIS blanchis derrière.

	Épaisseur des bâtis.	Épaisseur des panneaux.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12 lig.	12 lig.	32	46	50	25	
	15	12	34	53	54	20	
	18	12	38	66	57	70	100
	2°	12	44	00	66	92	251
	15 lig.	15	36	25	58	60	
Unis et à tab. saillantes.	12	9	32	50	48	60	
	15	9	35	20	52	50	253
	15	12	35	43	53	93	101
	18	12	38	78	57	65	
	18	15	41	25	62	45	256
Assembl. à bouv. simple de 6 à 9 l. de profil.	12	6	33	12	48	31	102 257
	15	6	35	12	52	20	104 259
	15	9	35	12	53	37	261
	18	9	37	95	57	20	
	18	12	38	15	58	85	
	2°	12	44	60	67	43	264
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	12 lig.	6	33	52	48	75	106
	15	6	35	42	52	83	267
	18	6	38	20	56	30	
	15	9	35	42	54	00	
	18	9	38	30	57	90	
	15	12	35	95	55	45	
	18	12	39	50	59	45	
	2°	12	45	25	68	50	
	2	15	48	10	76	57	271
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15 lig.	6	40	10	57	32	
	18	6	44	00	61	70	
	15	9	40	10	58	60	
	18	9	44	00	62	65	
	2°	9	49	50	75	50	
	2	12	49	75	78	70	
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	12 lig.	6	42	80	61	80	
	15	6	45	92	68	20	110
	18	6	51	80	72	30	
	15	9	45	92	69	33	280

LAMBRIS blanchis derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Unis, d'assemblage, les panneaux à glaces.	27 m.	27 m.	8	56	13	25	
	34	27	9	10	14	30	
	41	27	10	19	15	22	100
	54	27	11	61	17	65	251
	34	34	9	56	15	46	
Unis et à table saillante.	27	20	8	57	12	80	
	34	20	9	29	13	84	253
	34	27	9	34	14	23	101
	41	27	10	22	15	21	
	41	34	10	86	16	48	256
Assembl. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27	14	8	74	12	75	102 257
	34	14	9	27	13	77	104 259
	34	20	9	27	14	08	261
	41	20	10	00	15	10	
	41	27	10	07	15	52	
	54	27	11	77	17	79	264
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27	14	8	83	13	87	106
	34	14	9	34	13	94	267
	41	14	10	08	14	85	
	34	20	9	30	14	25	
	41	20	10	10	15	27	
	34	27	9	49	14	63	
	41	27	10	42	15	28	
	54	27	11	94	18	07	
	54	34	12	68	20	20	271
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34	14	10	57	15	02	
	41	14	11	61	16	27	
	34	20	10	57	15	46	
	41	20	11	61	16	50	
	54	20	13	05	19	90	
	54	27	13	13	20	76	
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	11	30	16	30	
	34	14	12	12	18	00	110
	41	14	13	57	19	05	
	34	20	12	12	18	28	280

LAMBRIS blanchis derrière.

	ÉPAISSEUR DES		BOIS DE				Pages
	bâtis.	panneaux.	sapin.		chêne.		des détails.
			fr.	c.	fr.	c.	
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	18 lig.	9 lig.	51	80	77	45	
	15	12	46	10	70	10	
	18	12	52	00	79	90	
	2°	12	58	45	93	30	
Grand cadre de 2° ½.	15 lig.	9	44	10	71	55	
Grands cadres de 3° de profil, faits de 2 pièces.	15	6	47	00	76	70	

Les mêmes LAMBRIS, mais arasés au double parement.

Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	12 lig.	6 lig.	33	19	48	20	97
	15	6	35	28	52	21	99 247
	15	9	35	28	53	45	
	18	9	38	25	56	42	249
	12	12	33	20	51	25	
	15	12	35	35	55	35	
	18	12	39	54	58	90	100
	2°	12	44	85	68	28	252
	15 lig.	15	37	05	59	85	
Unis et à table saillante.	12	9	33	20	49	55	
	15	9	35	95	53	50	
	15	12	36	18	55	20	
	18	12	39	50	58	90	
	18	15	42	10	63	70	
Assembl. à bouv. simple de 6 à 9 l. de profil.	12	6	33	82	49	46	257
	15	6	35	96	53	20	104
	15	9	35	96	54	58	262
	18	9	38	70	58	45	
	18	12	38	90	60	10	
	2°	12	45	45	68	86	265
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	12 lig.	6	34	20	49	70	
	15	6	36	15	54	06	267
	18	6	38	95	57	30	
	15	9	36	15	55	00	

LAMBRIS blanchis derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	BOIS DE chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	41 m.	20 m.	13	57	20	43	
	34	27	12	16	18	50	
	41	27	13	72	21	08	
	54	27	15	42	24	62	
Grands cad. de 68 m. de profil.	34	20	11	63	18	87	
Grands cad. de 81 m. de profil, faits de 2 pièces.	34	14	12	40	20	20	

Les mêmes LAMBRIS, mais ARASÉS au double parement.

Unis, d'assemblage, les panneaux à glace.	27 m.	14 m.	8	75	12	72	97
	34	14	9	30	13	76	99 247
	34	20	9	30	14	10	
	41	20	10	10	14	88	249
	27	27	8	75	13	52	
	34	27	9	33	14	60	
	41	27	10	43	15	54	100
	54	27	11	83	18	01	252
	34	34	9	77	15	80	
Unis et à table saillante.	27	20	8	76	13	07	
	34	20	9	50	14	10	
	34	27	9	55	14	56	
	41	27	10	42	15	54	
	41	34	11	10	16	80	
Assembl. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27	14	8	92	13	06	257
	34	14	9	48	14	04	104
	34	20	9	48	14	40	262
	41	20	10	20	15	42	
	41	27	10	26	15	85	
	54	27	12	00	18	17	265
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27	14	9	02	13	10	
	34	14	9	54	14	26	267
	41	14	10	28	15	10	
	34	20	9	54	14	50	

LAMBRIS arasés derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	18 lig.	9 lig.	38	95	59	00	
	15	12	36	60	56	70	
	18	12	40	30	60	70	
	2°	12	46	10	69	90	
	2	15	49	00	78	30	272
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15 lig.	6	40	85	58	40	
	18	6	44	75	62	80	
	15	9	40	85	59	85	
	18	9	44	75	63	95	
	2°	9	50	30	76	80	
	2	12	50	60	80	10	
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	12 lig.	6	43	88	63	30	
	15	6	47	15	69	80	110
	18	6	53	12	73	90	
	15	9	47	15	71	10	280
	18	9	53	12	79	10	283
	15	12	47	40	71	80	
	18	12	53	35	81	40	
	2°	12	60	00	95	61	287
Grands cadres de 2° 1/2.	15 lig.	9	45	40	73	10	
Grands cadres de 3° de profil, faits de 2 pièces.	15	6	48	40	78	30	

Les mêmes LAMBRIS, mais à cadres des deux côtés ou à DOUBLE PAREMENT.

Assembl. à bouv. simple de 6 à 9 l. de profil.	12 lig.	6 lig.	34	77	50	59	103	258
	15	6	36	82	54	58	105	259
	15	9	36	82	55	78	262	
	18	9	39	80	59	77		
	2°	12	46	65	70	62	265	
A 5 pann. égaux sur la hauteur, pour porte à deux vantaux.	15 lig..	6	40	45	60	19	260	

LAMBRIS arasés derrière.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	BOIS DE chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	41 m.	20 m.	10	28	15	57	
	34	27	9	65	14	95	
	41	27	10	57	16	00	
	54	27	12	16	18	44	
	54	34	12	93	20	66	272
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34	14	10	76	15	41	
	41	14	11	80	16	57	
	34	20	10	76	15	80	
	41	20	11	80	16	86	
	54	20	13	25	20	26	
	54	27	13	35	21	13	
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	11	58	16	70	
	34	14	12	45	18	42	110
	41	14	14	00	19	50	
	34	20	12	45	18	75	280
	41	20	14	00	20	86	283
	34	27	12	50	18	95	
	41	27	14	08	21	48	
	54	27	15	83	25	22	287
Grands cad. de 68 m. de profil.	34	20	11	98	18	28	
Grands cad. de 81 m. de profil, faits de 2 pièces.	34	14	12	76	20	66	

Les mêmes LAMBRIS, mais à cadres des deux côtés ou à DOUBLE PAREMENT.

Assembl. à bouv. simple de 14 à 20 m. de profil.	27 m.	14 m.	9	17	13	35	103 258
	34	14	9	72	14	40	105 259
	34	20	9	72	14	72	262
	41	20	10	50	15	77	
	54	27	12	30	18	54	265
A 5 pann. égaux sur la hauteur, pour porte à deux vantaux.	34	14	10	66	15	91	260

LAMBRIS à double parement.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	BOIS DE chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 15 à 18 l. de profil.	12 lig.	6 lig.	35	22	51	31	106
	15	6	37	35	55	31	267
	15	9	37	35	56	60	
	18	9	40	10	60	50	
	2°	12	46	80	71	45	
	2	15	50	35	80	04	272
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	15 lig.	6	43	70	61	30	
	18	9	47	81	67	90	109
	2°	12	53	70	85	07	276
Assembl. à grands cad., emb. de 2° de profil.	12 lig.	6	47	60	66	30	277
	15	6	51	07	75	34	111 278
	15	9	51	07	76	51	281
	18	9	57	00	81	18	
	15	12	51	25	78	00	
	18	12	57	30	83	73	285
	2°	12	63	85	99	22	
A 5 pann. égaux sur la hauteur, pour porte à deux vantaux.	15 lig.	9	55	25	82	62	281
Grands cadres de 2° 1/2.	15	9	49	40	79	52	289
Grands cadres de 3° de profil, faits de 2 pièces.	15	6	52	50	86	17	291

LAMBRIS assemblés à petits cadres, faits en chêne français de six années au moins de sécheresse.

Les bâtis de 15 l., et les pann. de 9 lig. d'ép.	52	83	292
Les bâtis de 2°, et les pann. de 1° d'épaiss. .	68	96	292

LAMBRIS assemblés à petits cadres, les bâtis en bois de Champagne et les panneaux en chêne de Fontainebleau.

Bâtis de 15 l., pann. de 6 l.	bruts derrière. . . .	49	31	293
	blanchis derrière. .	54	22	294
	à double parem. . .	56	69	294

LAMBRIS à double parement.

	ÉPAISSEUR DES bâtis.	ÉPAISSEUR DES panneaux.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Assembl. à petits cadres de 34 à 41 m. de profil.	27 m.	14 m.	9	29	13	54	106
	34	14	9	85	14	59	267
	34	20	9	85	14	93	
	41	20	10	57	15	96	
	54	27	12	35	18	85	
	54	34	13	28	21	12	272
Assembl. à cadres élégis dans les bâtis.	34	14	11	52	16	17	
	41	20	12	61	17	90	109
	54	27	14	16	22	45	276
Assembl. à grands cad., emb. de 54 m. de profil.	27	14	12	56	17	50	277
	34	14	13	48	19	87	111 278
	34	20	13	48	20	19	281
	41	20	15	04	21	42	
	34	27	13	52	20	58	
	41	27	15	10	22	10	285
	54	27	16	85	26	18	
A 5 pann. égaux sur la hauteur, pour porte à deux vantaux.	34	20	14	58	21	80	281
Grands cadres de 68 m.	34	20	13	04	20	98	289
Grands cad. de 81 m. de profil, faits de 2 pièces.	34	14	13	85	22	74	291

LAMBRIS assemblés à petits cadres, faits en chêne français de six années au moins de sécheresse.

Les bâtis de 34 m., et les pann. de 20 m. d'ép.	13	94	292
Les bâtis de 54 m., et les pann. de 27 m. d'ép.	18	20	292

LAMBRIS assemblés à petits cadres, les bâtis en bois de Champagne, et les panneaux en chêne de Fontainebleau.

Bât. de 34 m., pan. de 14 m.	bruts derrière. . . .	13	02	293
	blanchis derrière. .	14	31	294
	à double parement.	14	96	294

LAMBRIS divers.

	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l. bruts derrière. . .	53	61	296
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l. blanchis derrière. .	58	93	297
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l. arasés derrière. . .	60	18	297
Bâtis de 15 l., pann. de 9 l. à cadres derrière. .	61	45	298

LAMBRIS, les bâtis en bois français, et les panneaux et cadres en bois des Vosges.

	ASSEMBLÉS à petits cadres de 15 à 18 lig. fr.	c.	ASSEMBLÉS à grands cadres emb. de 20. fr.	c.	Pages des détails.	
Bâtis de 12 lig., et panneaux de 5 lig.	45	99	0		298	
Bâtis de 15 lig., pann. de 5 l. bruts derrière. . .	47	78	0			
Bâtis de 15 lig., pann. de 5 l. blanchis derrière.	52	15	0			
Bâtis de 15 lig., pann. de 5 l. arasés derrière. . .	53	17	0			
Bâtis de 15 lig., pann. de 5 l. à double parem. .	54	26	0			
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. bruts derrière. . .	53	49	71	77	299	301
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. blanchis derrière.	58	34	77	45	299	302
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. arasés derrière. .	59	59	80	23	299	302
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. à deux paremens.	60	86	84	71	300	301
Bâtis de 18 lig., panneaux de 9 lig.	57	00	78	39	300	303
Bâtis de 18 lig., panneaux de 12 lig.	62	33	83	98	301	304

LAMBRIS, les bâtis en bois de Fontainebleau, les panneaux en bois de Hollande, et les cadres en chêne des Vosges.

Bâtis de 12 lig., panneaux de 5 lig.	52	99	0		305	
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. bruts derrière. . .	61	18	79	25	306	308
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. blanchis derrière.	66	02	85	75	306	309
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. arasés derrière. .	67	27	87	52	306	309
Bâtis de 15 lig., pann. de 9 l. à deux paremens	68	54	91	97	307	310
Bâtis de 18 lig., panneaux de 9 lig. .	65	81	86	98	307	310
Bâtis de 18 lig., panneaux de 12 lig.	72	53	93	85	308	311

LAMBRIS divers.

		Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détail.
Bâtis de 34 m., pan. de 20 m.	bruts derrière. . .	14	14	296
	blanchis derrière. .	15	96	297
	arasés derrière. . .	15	87	297
	à double parement.	16	20	298

LAMBRIS, les bâtis en bois français, et les panneaux et cadres en bois des Vosges.

		ASSEMBLÉS à petits cadres de 34 à 41 mill. fr.	c.	à grands cadres de 54 millim. fr.	c.	Pages des détails.	
Bâtis de 27 m., pan. de 12 m., bruts derrière.		11	82	0		298	
Bâtis de 34 m., pan. de 12 m.	bruts derrière. . .	12	60	0			
	blanchis derrière.	13	76	0			
	arasés derrière. .	14	02	0			
	à deux paremens.	14	30	0			
Bâtis de 34 m., pan. de 20 m.	bruts derrière. .	14	10	18	93	299	301
	blanchis derrière.	15	37	19	68	299	302
	arasés derrière. .	15	70	21	16	299	302
	à deux paremens.	16	04	22	35	300	303
Bât. de 41 m., pan. de 20 m. d'ép., bruts derr.		15	04	20	68	300	303
Idem, de 41 m., panneaux de 27 m.		16	44	22	15	301	304

LAMBRIS, les bâtis en bois de Fontainebleau, les panneaux en bois de Hollande, et les cadres en chêne des Vosges.

Bâtis de 27 m., pan. de 12 m., bruts derrière.		13	98	0		305	
Bâtis de 34 m., pan. de 20 m.	bruts derrière. . .	16	14	20	91	306	308
	blanchis derrière.	17	42	22	62	306	309
	arasés derrière. .	17	74	23	08	306	309
	à deux paremens.	18	08	24	26	307	310
Bâtis de 41 m., pan. de 20 m., bruts derrière.		17	36	22	94	307	310
Idem, de 41 m., panneaux de 27 m.		19	13	24	76	308	311

LAMBRIS.

LAMBRIS et autres boiseries à cadres, en vieux bois.

(*En superficie.*)

	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Pour ajustement et pose seulement.	4	78	4	78	470
Idem, et de plus, partie des champs équarr., dressés, rain. ou feuillés.	5	44	5	44	470
Idem, tous les champs équarris, rainés, feuillés et quarderonnés. .	6	12	6	12	470
Lambris à petits cadres retaillés sur les assemblages et panneaux, chevillés, équarr., feuillés et reposés.	9	15	9	15	471
Le même ouvrage, mais à des lamb., assembl. à grands cadres embrev.	11	32	11	32	471
Lambris à petits cadres faits à neuf avec de vieux bois provenant d'anciens battans et pann. de boiseries.	17	01	17	01	472
Lambris à grands cad. faits de même avec des vieux bois.	25	17	25	17	472

LANGUETTES. (Voyez *Feuillures.*)

M.

MARCHEPIEDS avec châssis derrière. (*en linéaire.*)

	La marche. fr.	c.	Le pied. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de chêne de 1° d'épaisseur, les marches de 20° de longueur. .	3	66	2	44	454
Idem, en bois de 15 lig. d'épaisseur.	4	34	2	90	454

LAMBRIS.

LAMBRIS et autres boiseries à cadres, en vieux bois.

(*En superficie.*)

	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Pour ajustement et pose seulement.	1	26	1	26	470
Idem, et de plus, partie des champs équarr., dressés, rain. ou feuillés.	1	44	1	44	470
Idem, tous les champs équarris, rainés, feuillés et quarderonnés. .	1	61	1	61	470
Lambris à petits cadres retaillés sur les assemblages et panneaux, chevillés, équarr., feuillés et reposés.	2	41	2	41	471
Le même ouvrage, mais à des lamb. assembl. à grands cadres embrev.	2	98	2	98	471
Lambris à petits cadres, faits à neuf avec de vieux bois provenant d'anciens battans et pann. de boiseries.	4	48	4	48	472
Lambris à grands cad., faits de même avec des vieux bois.	6	64	6	64	472

LANGUETTES. (Voyez *Feuillures.*)

M.

MARCHEPIEDS avec châssis derrière. (*en linéaire.*)

	Le mètre. fr.	c.	La marche. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de chêne de 27 mill. d'ép., les marches de 54 c. de longueur.	11	29	2	44	454
Le même, en bois de 34 m. d'ép. .	13	36	2	90	454

MOULURES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	sapin. c.	Bois de chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 6 lignes d'ép.	1°	0	83	1	15	141 425
	15 lig.	0	91	1	28	
	18	0	99	1	40	
	21	1	07	1	52	
	2°	1	15	1	65	
	2 1/4	1	23	1	78	
	2 1/2	1	31	1	90	
	2 3/4	1	39	2	03	
	3	1	47	2	15	142
	3 1/4	1	55	2	28	
	3 1/2	1	63	2	41	425
En bois de 12 lignes d'ép.	1°	0	83	1	29	141 426
	15 lig.	0	91	1	44	
	18	0	99	1	59	
	21	1	07	1	75	
	2°	1	15	1	90	
	2 1/4	1	23	2	05	
	2 1/2	1	31	2	21	
	2 3/4	1	39	2	36	
	3	1	47	2	51	142
	3 1/4	1	55	2	67	
	3 1/2	1	63	2	82	426
En bois de 15 lignes d'ép.	15 lig.	1	15	1	74	142
	18	1	26	1	92	427
	21	1	37	2	10	
	2°	1	48	2	29	
	2 1/4	1	58	2	48	
	2 1/2	1	68	2	66	
	2 3/4	1	78	2	85	
	3	1	88	3	04	143
	3 1/4	1	98	3	23	
	3 1/2	2	08	3	41	
	3 3/4	2	18	3	60	
	4	2	28	3	79	427

MOULURES. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En bois de 14 millim. d'ép.	27 m.	0	42	0	58	141 425
	34	0	46	0	65	
	41	0	50	0	72	
	48	0	54	0	78	
	54	0	58	0	84	
	60	0	62	0	91	
	68	0	66	0	98	
	75	0	71	1	04	
	81	0	75	1	10	142
	88	0	79	1	17	
	95	0	83	1	23	425
En bois de 27 millim. d'ép.	27	0	42	0	66	141 426
	34	0	46	0	74	
	41	0	50	0	81	
	48	0	54	0	89	
	54	0	58	0	97	
	60	0	62	1	05	
	68	0	66	1	13	
	75	0	71	1	21	
	81	0	75	1	45	142
	88	0	79	1	36	
	95	0	83	1	45	426
En bois de 34 millim. d'ép.	34	0	59	0	89	142
	41	0	64	0	98	427
	48	0	70	1	08	
	54	0	76	1	17	
	60	0	81	1	27	
	68	0	86	1	36	
	75	0	91	1	46	
	81	0	97	1	56	143
	88	1	02	1	66	
	95	1	07	1	75	
	103	1	12	1	85	
	11 c.	1	17	1	94	427

MOULURES.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	Bois de sapin. c.	Bois de chêne. fr.	Bois de chêne. c.	Pages des détails.
En chêne des Vosges de 1° d'épaisseur.	1°		0	1	49	428
	15 lig.		0	1	68	
	18		0	1	88	
	21		0	2	07	
	2°		0	2	27	
	2 1/4		0	2	47	
	2 1/2		0	2	66	
	2 3/4		0	2	86	
	3		0	3	06	
	3 1/2		0	3	45	428
Moulures, bordures et cadres en vieux bois. — pour ajustement et pose. .		0	33	0	33	501
Moulures, bordures et cadres en vieux bois. — pour coupe d'onglets, mise de mesure et pose. . . .		0	57	0	57	502
Moulures, bordures et cadres en vieux bois. — pour façon entière avec débit dans des vieux bois. .		1	08	1	08	502

Moulures diverses poussées à l'outil. (Voyez *Feuillures.*)

P.

	fr.	c.	
Panneaux de parquets en feuilles, bois de merrain de 6° carrés et de 14 à 17 lignes d'épaisseur, la pièce.	0	55	491

Grands panneaux unis pour lambris. (Voyez *Cloison.*)

PARQUETS de glace et derrières d'armoire ou de bibliothèque, faits d'assemblage. (*en superficie.*)

Bâtis et panneaux en sapin.

	Parquets de glaces. fr.	Parquets de glaces. c.	Derrières d'armoires sans moulure. fr.	Derrières d'armoires sans moulure. c.	Derrières d'armoires avec moulure. fr.	Derrières d'armoires avec moulure. c.	Pages des détails.
Les bâtis de 9 à 12 lig., panneaux de 4 à 5 lig.	29	14	28	76	29	78	112 114 115
Les bâtis de 14 et 15 lig. d'épaisseur, pann. de 4 à 5 lig. pour les parquets et de 6 à 7 lig. pour les derrières d'armoire. . . .	30	68	32	95	34	30	113 114 116

MOULURES.

	Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
En chêne des Vosges de 27 millim. d'épaisseur.	27 m.		0	0	76	428
	34		0	0	86	
	41		0	0	96	
	48		0	1	06	
	54		0	1	17	
	60		0	1	26	
	68		0	1	36	
	75		0	1	47	
	81		0	1	57	
	95		0	1	77	428
Moulures, bordures et cadres en vieux bois. — pour ajustement et pose. .		0	17	0	17	501
pour coupe d'onglets, mise de mesure et pose. . . .		0	29	0	29	502
pour façon entière avec débit dans des vieux bois. .		0	55	0	55	502

MOULURES diverses poussées à l'outil. (Voyez *Feuillures.*)

P.

PANNEAUX de parquets en feuilles, faits en chêne merrain de 16 cent. carrés et de 31 à 40 mill. d'épaisseur, la pièce. 0 55 491

GRANDS PANNEAUX unis pour lambris. (Voyez *Cloison.*)

PARQUETS de glace et derrières d'armoire ou de bibliothèque, faits d'assemblage. (*en superficie.*)

Bâtis et panneaux en sapin.

	Parquets de glaces. fr.	c.	Derrières d'armoires sans moulures. fr.	c.	avec moulures. fr.	c.	Pages des détails.
Les bâtis de 20 à 27 m., pann. de 9 à 11 m. .	7	68	7	59	7	85	112 114 115
Les bâtis de 27 à 34 m., pann. de 9 à 11 m. pour les parquets, et de 14 à 16 m. pour les derrières d'armoires.	8	10	8	70	9	04	113 114 116

PARQUETS de glace.

Les bâtis en chêne, panneaux en sapin.

	Parquets de glaces.		Derrières d'armoires sans moulures.		Derrières d'armoires avec moulures.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
Les bâtis de 9 et 12 lig., pann. de 4 à 5 lig. .	36	95	36	48	38	53	177 179 180
Les bâtis de 12 et 15 lig., panneaux de 4 à 5 lig. pour les parquets, et de 6 à 7 l. pour derrières d'armoires.	40	06	42	51	44	55	178 179 180

Tout bois de chêne.

Les bâtis de 9 et 12 lig., pann. de 4 à 5 lig.	43	75	43	32	45	02	241 244 245
Les bâtis de 12 et 15 lig., pann. de 6 à 7 lig.	49	45	49	71	51	41	242 244 246
Les bâtis de 12 et 18 lig., pann. de 9 lig. . .	52	80		0		0	243

PARQUETS de glace en vieux bois. (Voyez *Lambris.*)

PARQUETS en feuilles. (*en superficie.*)

	Bois de chêne.		Pages des détails.
	fr.	c.	
Les bâtis et panneaux de 15 lignes.	59	88	224
Les bâtis de 18 l., et les pann. de 15 à 17 l.	64	80	225
Les bâtis de 2°, panneaux de 15 à 17 lignes.	81	43	226

PARQUETS dits sans fin et par feuilles.

Feuilles de 22° carrés.	bâtis et pann. de 15 lig. d'épaiss.	74	50	227
	bâtis de 18 l., pann. de 15 l. d'ép.	82	20	228
Feuilles de 18° carrés.	bâtis et pann. de 15 lig. d'épaiss.	82	98	228
	bâtis de 18 l., pann. de 15 l. d'ép.	91	57	229

PARQUETS dits sans fin, qui se montent sur place par petits panneaux de 6° carrés.

Les bâtis et panneaux de 12 lig. d'épaisseur.	64	33	230
Les bâtis de 15 l., et les pann. de 12 l. d'ép.	74	15	230
Les bât. de 15 l., et les pan. faits en merrain.	80	64	231

PARQUETS de glace.

Les bâtis en chêne, panneaux en sapin.

	Parquets de glaces.		Derrières d'armoires avec moulures.		Derrières d'armoires sans moulures.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
Les bâtis de 20 à 27 m., pann. de 9 à 11 m.	9	75	9	63	10	16	177 179 180
Les bâtis de 27 et 34 m., panneaux de 9 à 11 m. pour les parquets, et de 14 à 16 m. pour les derrières d'armoire.	10	56	11	22	11	76	178 179 180

Tout bois de chêne.

Les bâtis de 20 et 27 m., pann. de 10 à 12 m.	11	55	11	43	11	87	241 244 245
Les bâtis de 27 et 34 m., pann. de 14 à 16 m.	13	05	13	12	13	56	242 244 246
Les bâtis de 27 et 41 m., pann. de 20 m. . .	13	93		0		0	243

PARQUETS de glace en vieux bois. (Voyez *Lambris.*)

PARQUETS en feuilles. (*en superficie.*)

	Bois de chêne.		Pages des détails.
	fr.	c.	
Les bâtis et panneaux de 34 m. d'épaisseur.	15	60	224
Les bâtis de 41 m., pann. de 34 m. d'épaiss.	17	15	225
Les bâtis de 54 m., pann. de 34 à 40 m. d'ép.	21	48	226

PARQUETS dits sans fin et par feuilles.

Feuilles de 60 c. carr.	bâtis et panneaux de 34 m. d'ép.	19	69	227
	bât. de 41 m., pan. de 34 m. d'ép.	21	70	228
Feuilles de 48 c. carr.	bâtis et pann. de 34 m. d'épaiss.	21	90	228
	bât. de 41 m., pan. de 34 m. d'ép.	24	16	229

PARQUETS dits sans fin, qui se montent sur place par petits panneaux de 16 cent. carrés.

Les bâtis et les panneaux de 27 m. d'épaiss.	16	97	230
Les bâtis de 34 m., et les pan. de 27 m. d'ép.	19	57	230
Idem de 34 m., et les pan. faits en merrain.	21	28	231

PARQUETS en feuilles.

		Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Parquets en feuilles de vieux bois.	parquet ou plancher de frise, neuf ou vieux, replani jusqu'au vif avec les deux rabots.	4	78	473
	parquet ordinaire en feuilles affleuré sur place au rabot, ragréé les joints avec des flipots et du mastic.	2	15	473
	parquet équarri au pourtour des feuilles, rainé à neuf et posé.	5	88	473
	parquet déchevillé pour remettre des battans ou des panneaux, refait partie des assemblages, équarri et posé.	9	58	474

PERSIENNES à deux vantaux. (*au pied linéaire.*)

	Largeur.	Sans dormant. fr.	c.	Avec dormant. fr.	c.	Pages des détails.	
En bois de 15 lignes d'ép.	3 p. 0°	4	93	5	71	366	
	3 3	5	14	5	87		
	3 6	5	35	6	05		
	3 9	5	56	6	25		
	4 0	5	77	6	44	368	375
	4 3	6	00	6	67		
	4 6	6	23	6	92		
	4 9	6	46	7	18		
	5 0	6	68	7	46	370	
En bois de 18 lignes d'ép.	3 0	5	62	6	58	367	
	3 3	5	90	6	78		
	3 6	6	18	6	96		
	3 9	6	46	7	20		
	4 0	6	74	7	46	369	376
	4 3	7	00	7	78		
	4 6	7	28	8	10		
	4 9	7	55	8	43		

PARQUETS en feuilles.

		Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Parquets en feuilles de vieux bois.	parquet ou plancher de frise, neuf ou vieux, replani jusqu'au vif avec les deux rabots.	1	26	473
	parquet ordinaire en feuilles affleuré sur place au rabot, ragréé les joints avec des flipots et du mastic.	0	57	473
	parquet équarri au pourtour des feuilles, rainé à neuf et posé.	1	55	473
	parquet déclievillé pour remettre des battans ou des panneaux, refait partie des assemblages, équarri et posé.	2	52	474

PERSIENNES à deux vantaux. (*au mètre linéaire.*)

	Largeur. mèt.	cent.	Sans dormant. fr.	c.	Avec dormant. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 34 millim. d'ép.	0	97	15	18	17	60	366
	1	05	15	85	18	10	
	1	13	16	54	18	65	
	1	21	17	13	19	27	
	1	30	17	80	19	80	368 375
	1	38	18	50	20	56	
	1	46	19	20	21	32	
	1	54	19	90	22	10	
	1	62	20	60	23	00	370
En bois de 41 millim. d'ép.	0	97	17	30	20	30	367
	1	05	18	15	20	90	
	1	13	19	00	21	47	
	1	21	19	85	22	20	
	1	30	20	70	23	00	369 376
	1	38	21	55	24	00	
	1	46	22	40	24	98	
	1	54	23	25	26	20	

PERSIENNES.

	Largeur.	Sans dormant. fr.	Sans dormant. c.	Avec dormant. fr.	Avec dormant. c.	Pages des détails.
En bois de 18 lignes d'ép.	5 p. 0°	7	82	8	76	371 377
	5 3	8	44	9	42	
	5 6	9	06	10	08	
	5 9	9	68	10	70	
	6 0	10	30	11	32	373
En bois de 2° d'épaisseur.	5 0	10	26	12	15	372
	5 3	11	00	13	00	
	5 6	11	72	13	85	
	5 9	12	45	14	70	
	6 0	13	20	15	60	374

PERSIENNES. (*en superficie.*)

En bois de 15 lig. d'épaisseur. . .	53	82	59	86	
En bois de 18 lig. d'épaisseur. . .	63	54	69	26	
En bois de 2° d'épaisseur.	76	54	90	00	

PETITS BOIS de croisées. (*en linéaire.*)

	Prix de la toise linéaire. fr.	Prix de la toise linéaire. c.	Pages des détails.
De 15 lignes carrées.	2	35	482
De 18 lignes carrées.	2	63	482

PIÈCES D'APPUI. (*en linéaire.*)

En bois de 3° d'épaisseur.	3°	0	5	26	481
	3 ½	0	5	85	
	4	0	6	45	481
	4 ½	0	6	85	
	5	0	7	28	482
	5 ½	0	8	10	

PILASTRES. (Voyez *Lambris.*)

PERSIENNES.

	Largeur.		Sans dormant.		Avec dormant.		Pages des détails.	
	mèt.	cent.	fr.	c.	fr.	c.		
En bois de 41 millim. d'ép.	1	62	24	10	27	00	371	377
	1	70	26	00	29	05		
	1	78	27	90	31	08		
	1	86	29	80	33	00		
	1	95	31	70	34	90	373	
En bois de 54 millim. d'ép.	1	62	31	65	37	45	372	
	1	70	33	90	40	10		
	1	78	36	15	42	70		
	1	86	38	40	45	30		
	1	95	40	70	48	10	374	

PERSIENNES. (*en superficie.*)

En bois de 34 mill. d'épaisseur. .	14	20	15	80
En bois de 41 mill. d'épaisseur. .	16	75	18	30
En bois de 54 mill. d'épaisseur. .	20	20	23	75

PETITS BOIS de croisées. (*en linéaire.*)

	Prix du mètre linéaire.		Pages des détails.
	fr.	c.	
De 34 mill. carrés.	1	20	482
De 41 mill. carrés.	1	34	482

PIÈCES D'APPUI. (*en linéaire.*)

En bois de 81 millim. d'ép.	81 m.	0	2	70	481	
	95	0	3	00		
	11 c.	0	3	30	481	
	12	0	3	52		
	14	0	3	74	482	
	15	0	4	16		

PILASTRES. (Voyez *Lambris.*)

PLANCHERS en planches entières. (Voyez *Cloison.*)

PLANCHERS, les planches refendues par frises.

(*en superficie.*)

	Épaiss.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Les frises de 4° de large.	1°	25	97	40	40	90 216
	15 lig.	30	39	49	21	91 217
	18	38	55	56	37	91 218
	2°	56	57	73	95	92 218
Les frises *id.*, et les joints chevauchés, dits posés à l'anglaise.	1°	29	90	44	88	92 219
	15 lig.	34	57	53	97	93 219
	18	42	52	61	74	93 220
	2°	61	65	82	77	94 220

PLANCHERS à point de Hongrie.

Le bois de 6° coupé en deux.	12 lig.		0	45	10	221
	15	36	80	57	74	94 222
	18	47	50	67	83	222
	2°	67	33		0	95
Le bois de 6° coupé en trois.	12 lig.		0	48	16	223
	15		0	61	48	223
	18		0	72	59	224

PLINTHES. (*en linéaire.*)

	Largeur.					
En bois de 4 lignes d'ép.	2°	0	99	1	41	140 420
	2 ½	1	10	1	57	
	3	1	22	1	74	
	3 ½	1	33	1	90	
	4	1	44	2	07	
	4 ½	1	55	2	23	
	5	1	66	2	40	
	5 ½	1	77	2	56	
	6	1	88	2	73	140 421

PLANCHERS en planches entières. (Voyez *Cloison.*)

PLANCHERS, les planches refendues par frises.

(*En superficie.*)

	Épaiss.	bois de sapin. fr.	c.	bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Les frises de 11 c. de large.	27 m.	6	85	10	66	90 216
	34	8	02	12	98	91 217
	41	10	17	14	87	91 218
	54	14	92	19	51	92 218
Les frises *id.*, et les joints chevauchés, dits posés à l'anglaise.	27	7	88	11	84	92 219
	34	9	12	14	24	93 219
	41	11	23	16	29	93 220
	54	16	26	21	84	94 220

PLANCHERS à point de Hongrie.

Le bois de 2 mètres coupé en deux.	27 m.		0	11	88	221
	34	9	71	15	77	94 222
	41	12	53	17	90	222
	54	17	76		0	95
Le bois de 2 mètres coupé en trois.	27		0	12	71	223
	34		0	16	22	223
	41		0	19	15	224

PLINTHES. (*en linéaire.*)

	Largeur.					
En bois de 10 millim. d'ép.	54 m.	0	51	0	72	140 420
	68	0	56	0	80	
	81	0	62	0	89	
	95	0	68	0	98	
	11 c.	0	74	1	06	
	12	0	80	1	14	
	14	0	85	1	23	
	15	0	91	1	32	
	16	0	97	1	40	140 421

PLINTHES.

		BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Plinthes de 3 à 5° de large, en vieux bois.	pour ajustement et pose. .	0	55	0	55	500
	coup. de mesure et posées.	0	77	0	77	500
	pour façon entière, avec déb. dans des vieux bois, ajustement et pose. . . .	1	20	1	20	500

PORTES PLEINES. (*en superficie.*)

	Épaiss.	BOIS blanc. fr.	c.	de sapin. fr.	c.	de chêne. fr.	c.	
De mesure ordinaire. . .	12 lig.	22	46	24	25	37	52	66 86 211
	15	25	91	28	06	45	59	67 87 212
	18		0	37	00	53	70	213
	2°		0	50	20	71	23	87 213
De petite mesure.	12 lig.		0	29	70	44	36	88 214
	15		0	34	57	54	17	89 215
	18		0	45	00	64	60	215
	2°		0		0	84	82	216

		fr.	c.	
Portes pleines en vieux bois.	équarr., feuillées, ajust. et pos.	3	70	468
	déboîtées, coupées de long., remboîtées, équarries et posées. .	4	57	468
	déboîtées, coupées de long. et de largeur, rainées en partie, remboîtées, ajustées et reposées. .	7	40	469
	Id., et de plus, toutes les planch. rainées, rejointes, collées et remboîtées à neuf.	9	58	469

PORTES CHARRETIÈRES. (*en superficie.*)

	PORTES sans écharpes derrière. fr.	c.	avec écharp. de 4° 1/2 derrière. fr.	c.	
Les bâtis en chêne de 7° environ de large sur 2° d'ép., panneaux en sapin de 15 l. d'ép., sans baguette.	53	72	58	38	183 184

PLINTHES.

		BOIS DE sapin. fr.	sapin. c.	BOIS DE chêne. fr.	chêne. c.	Pages des détails.
Plinthes en vieux bois de 8 à 15 cent. de large.	pour ajustement et pose. .	0	28	0	28	500
	coup. de mesure et posées.	0	40	0	40	500
	pour façon entière, avec déb. dans des vieux bois, ajustement et pose. . . .	0	62	0	62	500

PORTES PLEINES. (*en superficie.*)

	Épaiss.	BOIS blanc. fr.	blanc. c.	de sapin. fr.	sapin. c.	de chêne. fr.	chêne. c.	
De mesure ordinaire. .	27 m.	5	92	6	40	9	90	66 86 211
	34	6	84	7	40	12	03	67 87 212
	41		0	9	76	14	15	213
	54		0	13	25	18	80	87 213
De petite mesure. . . .	27		0	7	83	11	70	88 214
	34		0	9	12	14	29	89 215
	41		0	11	87	17	05	215
	54		0		0	22	38	216

Portes pleines en vieux bois.	équarr., feuillées, ajust. et pos.	0	97	468
	déboîtées, coupées de long., remboîtées, équarries et posées. .	1	20	468
	déboîtées, coupées de long. et de largeur, rainées en partie, remboîtées, ajustées et reposées. .	1	95	469
	Id., et de plus, toutes les planch. rainées, rejointes, collées et remboîtées à neuf.	2	52	461

PORTES CHARRETIÈRES. (*en superficie.*)

	PORTES sans écharpes derrière. fr.	sans écharpes derrière. c.	avec écharp. de 12 cent. derrière. fr.	avec écharp. de 12 cent. derrière. c.	
Les bât. en chêne de 19 cent. de larg. environ sur 54 m. d'ép., pann. en sap. de 34 m. d'ép., sans baguette.	14	15	15	00	183 184

PORTES CHARRETIÈRES.

	PORTES sans écharpes derrière.		PORTES avec écharp. de 4o 1/2 derrière.		Pages des détails.	
	fr.	c.	fr.	c.		
Id., avec baguette sur chaque joint.	55	08	59	73	183	185
Porte *id.* tout en chêne, les bâtis de 2° et panneaux de 15 lig. d'ép., sans baguettes sur les joints. . .	68	50	73	86	312	314
Id., avec baguettes sur les joints. .	70	42	76	40	313	
Id., les panneaux de 18 lignes d'ép. et sans baguettes sur les joints. .	72	67	78	01	314	315
Porte *id.*, les bâtis de 6° de large environ, sur 3° d'épaisseur, et les pann. sans baguettes, de 18 lig. d'épaisseur.	76	50	83	23	316	
Porte *idem*, mais les panneaux de 2° d'épaisseur.	86	75	91	65	317	317

PORTES D'ALLÉES ou Portes bâtardes. (*en superficie.*)

	Bois de chêne.		Pages des détails.
	fr.	c.	
Les bâtis de 3° d'épaisseur, cadres de 2° $\frac{1}{2}$, panneaux de 18 lignes d'épaisseur avec parquet ou double panneau à l'appui. . .	98	12	318
La même, mais les panneaux de 2° d'ép. .	112	06	319

PORTES COCHÈRES. (*en superficie.*)

Petite porte cochère avec guichet, les premiers bâtis de 3°, les seconds de 2°, les panneaux de 15 lig. d'épaisseur, les cadres de 2° de profil avec double panneau en parquet à l'appui.	99	21	320
Porte *idem*, mais les panneaux de 18 lignes d'épaisseur.	104	45	321
Grande porte cochère, les premiers bâtis de 4°, les seconds de 3°, les panneaux de 18 lig. d'épaisseur, les cadres de 3° de profil, sans double panneau à l'appui. .	157	59	322
Porte *idem*, les panneaux de 2° d'épaisseur.	165	47	322

PORTES CHARRETIÈRES.

	PORTES sans écharpes derrière.		PORTES avec écharp. de 12 cent. derrière.		Pages des détails.	
	fr.	c.	fr.	c.		
Id., avec baguette sur chaque joint.	14	53	15	76	183	185
Porte tout en chêne, les bâtis de 54 m., et les pann. de 34 m. d'épaiss., sans baguettes sur les joints. . .	18	07	19	48	312	314
Id., avec des baguett. sur les joints.	18	57	20	16	313	
Même porte, mais les panneaux de 41 m. d'ép. et sans baguettes. . .	19	17	20	58	314	315
Porte dont les bâtis sont de 16 cent. de large environ sur 81 m. d'ép., les panneaux de 41 m. d'épaiss. et sans baguettes sur les joints. . .	20	18	21	96	316	
Même porte, mais les panneaux de 54 mill. d'épaisseur.	22	90	24	08	317	317

PORTES D'ALLÉES ou Portes bâtardes. (*en superficie.*)

	Bois de chêne.		Pages des détails.
	fr.	c.	
Les bâtis de 81 m. d'ép., les cadres de 68 m. de profil, et les panneaux de 41 m. d'ép., avec parquet ou double pann. à l'appui. .	25	89	318
La même, mais les panneaux de 54 m. d'ép.	29	56	319

PORTES COCHÈRES. (*en superficie.*)

Petite porte cochère avec guichet, les bâtis de rives de 81 m. d'épaisseur, les seconds de 54 m., les panneaux de 34 m., et les cadres de 54 m. de profil avec double panneau en parquet à l'appui.	26	18	320
Même porte, mais les panneaux de 41 m. d'épaisseur.	27	56	321
Grande porte cochère, les bâtis de rives de 11 c. d'ép., les seconds de 81 m., les pann. de 41 m. d'ép., et les cadres de 81 m. de profil sans double panneau à l'appui. . .	41	58	322
Même porte, mais les panneaux de 54 mill.	43	65	3 2

PORTES.

PORTES vitrées. (Voyez *Cloison vitrée.*)

PORTES d'assemblage, à cadres, à placards. (Voyez *Lambris.*)

PORTES-CROISÉES. (Voyez *Croisée.*)

PORTE-MANTEAUX en chêne.

	PRIX de la cheville ou rosette.		PRIX du pied linéaire.		Pages des détails.
	fr.	c.	fr.	c.	
Porte-manteau avec cheville, la tête de 3° sur 15 lig. d'épaisseur. . .	0	38	0	77	456
Porte-manteau avec rosettes ou pommes tournées, la tête de 4° sur 15 lignes d'épaisseur.	0	42	0	71	457
Le même, avec rosettes chantournées en volutes, la tête de 4° sur 15 lig. d'épaisseur.	0	92	1	38	457

POTEAUX bruts, dressés en gros et assemblés à tenons.

(*En linéaire.*)

	Largeur.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 21 l. à 2° 1/2 d'ép. pour ceux en sapin, et de 3° d'ép. pour ceux en chêne.	2°	1	71	0	*	135
	2 1/2	1	93	0	*	
	3	2	16	2	75	417
	3 1/2	2	38	3	05	
	4	2	61	3	34	
	4 1/2	2	83	3	63	
	5	3	06	3	92	
	5 1/2	3	29	4	22	
	6	3	51	4	50	136 417

POTEAUX de remplissage pour les cloisons hourdées, corroyés et nervés pour les lattes.

En bois de 2° 3/4 à 3° pour le sapin et 3° d'ép. pour le chêne.	3	2	56	3 70	418
	3 1/2	2	79	4 05	137

PORTES.

PORTES vitrées. (Voyez *Cloison vitrée.*)

PORTES d'assemblage, à cadres, à placards. (Voyez *Lambris.*)

PORTES-CROISÉES. (Voyez *Croisée.*)

PORTE-MANTEAUX en chêne.

	PRIX de la cheville ou rosette. fr.	c.	PRIX du pied linéaire. fr.	c.	Pages des détails.
Porte-manteau à chevilles, la tête de 81 m., sur 34 m. d'épaisseur. . .	0	38	2	38	456
Porte-manteau avec rosettes ou pommes tournées, la tête de 11 c. sur 34 m. d'épaisseur.	0	42	2	28	457
Le même, mais à rosettes en chêne découpées et chantournées. . . .	0	92	4	25	457

POTEAUX bruts, dressés en gros et assemblés à tenons.

(*En linéaire.*)

Largeur.	BOIS DE sapin. fr.	c.	BOIS DE chêne. fr.	c.	Pages des détails.
54 m.	0	87	0		135
68	0	99	0		
81	1	11	1	41	417
95	1	22	1	56	
11 c.	1	33	1	71	
12	1	45	1	86	
14	1	57	2	01	
15	1	69	2	17	
16	1	80	2	31	136 417

En bois de 50 à 65 m. d'ép. pour ceux en bois de sapin, et de 81 m. d'ép. pour ceux en chêne.

POTEAUX de remplissage pour les cloisons hourdées, corroyés et nervés pour les lattes.

En bois de 75 à 81 m. pour le bois de sapin, et 81 m. pour le chêne.	81 m.	1	32	1	90	418
	95	1	43	2	08	137

POTEAUX de remplissage.

	Largeur.	BOIS DE sapin.		BOIS DE chêne.		Pages des détails.
		fr.	c.	fr.	c.	
En bois de 2° 3/4 à 3° pour le sapin et de 3° d'ép. pour le chêne.	4°	3	02	4	39	
	4 1/2	3	26	4	76	
	5	3	49	5	12	
	5 1/2	3	73	5	47	
	6	4	20	5	83	137 412

POTEAUX en bois neuf, madriers de sapin.

En bois de 2° 1/4 d'épaiss.	3°	2	32	0		136
	4	2	83	0		
	5	3	34	0		
	6	3	84	0		136
Poteau de remplis. de 3 à 5° de large en vieux bois. — pour ajustement et pose. .		0	65	0	65	495
— pour retaille de longueur, ajustés et posés.		1	20	1	20	496
— pour façon entière, avec déb. dans des vieux bois, ajustés et posés.		1	85	1	85	496

POTENCES en chêne de 12° sur 9° environ, avec écharpes, en bois de 15 lignes carrées.

La pièce.	1	13	460			

Q.

QUARTS DE ROND. (Voyez *Feuillures.*)

R.

RAINURES. (Voyez *Feuillures.*)

REVÊTEMENS. (Voyez *Cloison.*)

RÉSERVOIRS. (Voyez *Cloison.*)

POTEAUX de remplissage.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 75 à 81 m. pour le bois de sapin, et 81 m. pour le chêne.	11 c.	1	55	2	25	
	12	1	67	2	45	
	14	1	79	2	63	
	15	1	91	2	81	
	16	2	16	3	00	137 412

POTEAUX en bois neuf, madriers de sapin.

En bois de 60 millim. d'ép.	81 m.	1	19	0		136
	11 c.	1	45	0		
	15	1	72	0		
	16	1	97	0		136
Poteaux de rempl. en vieux bois de 8 c. à 14 c. de large.	pour ajustement et pose. .	0	33	0	33	495
	pour retaille de longueur, ajustement et pose. . . .	0	62	0	62	496
	pour façon entière avec débit dans des vieux bois, ajustement et pose. . . .	0	95	0	95	496

POTENCES en chêne de 32 cent., sur environ 25 cent., avec écharpes, le tout de 34 m. carrés.

La pièce.	1	13		460

Q.

QUARTS DE ROND. (Voyez *Feuillures.*)

R.

RAINURES. (Voyez *Feuillures.*)
REVÊTEMENS. (Voyez *Cloison.*)
RÉSERVOIRS. (Voyez *Cloison.*)

S.

SAPINS unis. (Voyez *Cloison.*)

SIÉGES pour garde-robes à l'anglaise. (*à la pièce.*)

	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En chêne de 2 p. de long, 20° de large et 17° de haut, avec bâti, double bâti, lunette, soubassem. d'assembl., plinthe et cimaise.	25	00	462
Le même, de 3 p. de longueur.	30	60	
Le même, de 4 p. de longueur.	36	33	463

SOCLES figurant des Lambris ou soubassemens unis. (*en superficie.*)

	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 12 lig. d'épaisseur. . . .	22	25	34	89	83 208
En bois de 15 lig. d'épaisseur. . . .	25	76	42	12	84 209

SOUBASSEMENS d'assemblage ou à cadres. (Voyez *Lambris.*)

T.

TABLETTES. (Voyez *Cloison.*)

TAMBOURS. (Voyez *Cloison* ou *Lambris.*)

TASSEAUX. (*en linéaire.*)

De 10 à 14 lignes de grosseur. . .	0	74	1	01	163 458

TIROIRS en chêne. (*à la pièce.*)

De 15° sur 21°, et 4° de haut, le pourtour en bois de 1°, le fond en bois de 4 à 5 lig. d'épaisseur.	5	12	459
Id., de 2 p. sur 2 p., le fond de 6 à 7 lig.	7	24	459

S.

SAPINS unis. (Voyez *Cloison.*)

SIÉGES pour garde-robes à l'anglaise. (*à la pièce.*)

	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En chêne de 65 c. de long sur 54 c. de large et 46 c. de haut, avec bâti et double bâti, lunette, soub. d'assembl., plinthe et cim.	25	00	462
Le même, de 97 c. de longueur.	30	60	
Le même, de 1 mètre 30 c. de longueur. .	36	33	463

SOCLES figurant des Lambris ou soubassemens unis. (*En superficie.*)

	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 m. d'épaisseur. . .	5	87	9	20	83 208
En bois de 34 m. d'épaisseur. . .	6	80	11	12	84 209

SOUBASSEMENS d'assemblage ou à cadres. (Voyez *Lambris.*)

T.

TABLETTES. (Voyez *Cloison.*)

TAMBOURS. (Voyez *Cloison* ou *Lambris.*)

TASSEAUX. (*en linéaire.*)

De 25 à 35 m. de grosseur.	0	38	0	52	163 458

TIROIRS en chêne. (*à la pièce.*)

De 40 c. sur 57 c. et 11 c. de haut, le pourtour en bois de 27 m., et le fond de 10 à 12 m. d'épaisseur.	5	12	459
Tiroirs de 65 c. sur 65 c., le fond de 14 m.	7	24	459

TRÉTEAUX en chêne. (*en linéaire.*)

	Bois de chêne. fr. c.	Pages des détails.
De 3 p. de haut, écartement de 15°, la tête de 4°, les pieds de 2° $\frac{1}{2}$, tés et entretoises de 2°, le tout de 15 lig. d'épaiss. Le pied linéaire de tête.	2 25	455

Tringles (petites). (Voyez *Tasseau.*)

Tringles portant rainures et languettes. (Voyez *Alaise.*)

TRINGLES pour tentures. (*en linéaire.*)

Tringles dressées et non assemblées.

	Largeur.	Bois de sapin. fr. c.	Bois de chêne. fr. c.	Pages des détails.
En bois de 6 lig. d'épaiss.	2°	0 90	1 24	124 396
	2 $\frac{1}{2}$	1 02	1 41	
	3	1 13	1 57	
	3 $\frac{1}{2}$	1 24	1 74	
	4	1 35	1 90	
	4 $\frac{1}{2}$	1 46	2 07	
	5	1 57	2 24	125 397
En bois de 12 lig. d'épaiss.	2	0 90	1 43	397
	2 $\frac{1}{2}$	1 02	1 62	
	3	1 13	1 80	
	3 $\frac{1}{2}$	1 24	1 98	
	4	1 35	2 16	
	4 $\frac{1}{2}$	1 46	2 34	
	5	1 57	2 52	398

Tringles dressées et assemblées à tenons et mortaises ou à entailles.

En bois de 6 lig. d'épaiss.	2°	1 06	1 52	125 398
	2 $\frac{1}{2}$	1 20	1 60	
	3	1 33	1 78	
	3 $\frac{1}{2}$	1 46	1 96	
	4	1 60	2 14	
	5	1 86	2 60	126 399

TRÉTEAUX en chêne. (*en linéaire.*)

	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
De 97 c. de haut, écartem. de 40 c., la tête de 11 c., les pieds de 68 m., tés et entret. de 65 m. de large, le tout de 34 m. d'ép. Le mètre linéaire de tête.	6	93	455

Tringles (petites). (Voyez *Tasseau.*)

Tringles portant rainures et languettes. (Voyez *Alaise.*)

TRINGLES pour tenture. (*en linéaire.*)

Tringles dressées et non assemblées.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 14 mill. d'épaiss.	54 m.	0	46	0	64	124 396
	68	0	52	0	72	
	81	0	57	0	80	
	95	0	63	0	89	
	11 c.	0	69	0	98	
	12	0	75	1	06	
	14	0	80	1	15	125 397
En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	46	0	73	397
	68	0	52	0	83	
	81	0	57	0	92	
	95	0	63	1	02	
	11 c.	0	69	1	11	
	12	0	75	1	20	
	14	0	80	1	29	398

Tringles dressées et assemblées à tenons et mortaises ou à entailles.

En bois de 14 millim. d'ép.	54 m.	0	54	0	74	125 398
	68	0	61	0	82	
	81	0	68	0	91	
	95	0	75	1	00	
	11 c.	0	82	1	10	
	14	0	95	1	33	126 399

TRINGLES de tentures.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 12 lignes d'ép.	2° 1/2	1	06	1	71	399
	3	1	33	2	12	
	4	1	60	2	54	
	5	1	86	2	95	400

TRUMEAUX. (Voyez *Parquet de glace.*)

V.

VOLETS en chêne assemblés à bouvemens, blanchis derrière et brisés en quatre feuilles sur la largeur. (*en linéaire.*)

	Largeur.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Les bâtis de 12 lig., et les panneaux de 6 lig. d'épaisseur.	3 p. 0°	3	95	378
	3 3	4	30	
	3 6	4	65	
	3 9	5	05	
	4 0	5	36	380
Les bâtis de 15 lig., et les panneaux de 6 lig. d'épaisseur.	3 0	4	68	379
	3 3	5	02	
	3 6	5	35	
	3 9	5	70	
	4 0	6	02	381

VOLETS d'assemblage. (Voyez aussi *Lambris.*) Et ceux emboîtés. (Voyez *Porte pleine.*)

TRINGLES de tentures.

	Largeur.	Bois de sapin. fr.	c.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
En bois de 27 millim. d'ép.	54 m.	0	54	0	87	399
	81	0	68	1	09	
	11 c.	0	82	1	30	
	14	0	95	1	51	400

TRUMEAUX. (Voyez *Parquet de glace.*)

V.

VOLETS en chêne assemblés à bouvemens, blanchis derrière et brisés en quatre feuilles sur la largeur. (*en linéaire.*)

	Largeur. mèt.	cent.	Bois de chêne. fr.	c.	Pages des détails.
Les bâtis de 27 m., et les panneaux de 14 m. d'épaisseur.	0	97	12	16	378
	1	05	13	25	
	1	13	14	33	
	1	21	15	42	
	1	30	16	50	380
Les bâtis de 34 m., et les panneaux de 14 m. d'épaisseur.	0	97	14	43	379
	1	05	15	47	
	1	13	16	50	
	1	21	17	53	
	1	30	18	57	381

VOLETS d'assemblage. (Voyez aussi *Lambris.*) Et ceux emboîtés. (Voyez *Porte pleine.*)

TRAITÉ DU MESURAGE

DES OUVRAGES DE MENUISERIE.

La menuiserie a cela de particulier, que des ouvrages de même valeur portent des noms différens, soit en raison de la place qu'ils occupent et de l'usage auquel ils sont destinés, soit enfin parce que leur disposition n'est pas la même; il est alors convenable, pour éviter dans le toisé et dans la rédaction des mémoires, la multiplicité des articles, de réunir sous un timbre commun toutes ces choses de semblable valeur.

Le travail que je vais présenter a donc pour but de poser des règles uniformes pour le classement de toutes les natures d'ouvrages, de fixer la manière dont les travaux doivent être comptés, soit superficiellement, soit linéairement, et de donner à chacun des ouvrages la désignation qu'il doit porter dans les timbres, lorsqu'on prend le parti de mettre les mémoires par extrait.

SECTION I^re^.

OUVRAGES EN BOIS NEUF.

§ I^er^. *Des ouvrages qui seront comptés en superficie.*

Les cloisons à claire-voie, qui sont ordinairement faites avec du bois de bateau, dont les planches sont fendues par alaises avec le fermoir et posées tant plein que vide, pour être ravalées en plâtre, seront timbrées sous le nom de *cloisons à claire-voie;* elles seront mesurées comme si les planches se joignaient, et tout vide de baie quelconque sera déduit. On ne comptera dans la mesure de ces cloisons que le rem-

plissage en planche; les huisseries, poteaux, coulisses et entretoises, seront mesurés chacun séparément. Il en sera parlé plus loin au § du toisé linéaire.

Toutes les cloisons en bois uni étant sans moulure, les tablettes et les planchers se compteront en superficie. Parmi ces ouvrages, les plus communs sont les cloisons provisionnelles et les cloisons de caves; ces deux premières espèces de cloisons seront timbrées sous leurs noms particuliers : on expliquera l'espèce de bois, chêne ou sapin, si elles sont à claire-voie ou jointes; si les planches sont ou ne sont pas dressées sur les rives, coupées ou non dans leurs longueurs, ce qui arrive lorsque la hauteur est fixée, comme dans les caves.

A ces deux premières sortes de cloisons, s'il y a des barres derrière en même bois et de même travail, c'est-à-dire, si elles ne sont que sciées et non corroyées, elles seront réunies et comprises dans la superficie de ces cloisons.

Les cloisons pleines, les tablettes, lorsqu'elles seront au-dessus de 6° (16 c.) de largeur, les planchers en planches entières, et autres ouvrages semblables en grande partie, qui n'ont exigé d'autre main-d'œuvre que d'être dressés, blanchis, rainés ou non rainés, et dont la pose n'a rien eu d'extraordinaire, seront tous confondus sous le timbre commun de *bois uni*. On désignera, en outre, l'espèce et l'épaisseur du bois, si les planches sont brutes ou dressées, blanchies d'un ou de deux côtés, jointes à rainures et languettes, et enfin si elles sont collées ou non collées, ce qui n'arrive que rarement, surtout à l'égard du bois de sapin.

Si, sur la rive de ces bois (par exemple aux tablettes), on a poussé des moulures, elles seront comptées séparément, ainsi que toutes les espèces d'entailles, arrondissemens d'angles, contre-profils, échancrures, chantournemens, rainures à bois de bout, et toute main-d'œuvre étrangère à la pose ordinaire de ces ouvrages. La valeur de ces articles accessoires sera estimée en argent, excepté les moulures et rainures qu'on pourra tirer hors marge, et les timbrer sous le nom de *feuillures*.

Si, parmi ces ouvrages, il se trouvait des montans et des traverses même en planches entières pour recevoir des portes, comme cela arrive dans des façades d'alcoves ou dans leurs cloisons de refend, planches qui ordinairement sont assemblées à tenons et mortaises, ces bois seront toisés séparément de ces cloisons et portés sous le timbre de *bois unis assemblés à tenons*.

Les moulures que l'on rapporte quelquefois sur ces planches pour figurer des chambranles, seront comptées séparément; il en sera question plus loin.

Il arrive encore que l'on pousse des moulures sur la rive de ces planches, il en sera de même que pour celles faites sur le devant des tablettes; mais si c'est une feuillure, elle ne sera pas comptée comme tenant lieu de la rainure ou de la languette obligée, ce bois étant timbré comme *planches rainées*.

Les ouvrages qui, avec des tenons, ont des emboîtures, tels que les portes que l'on nomme pleines, parce qu'elles n'ont point de panneaux, seront timbrés sous le nom de *portes pleines*, en expliquant toujours l'espèce et l'épaisseur du bois, mais sans autre indication, attendu que, pour ces ouvrages, les planches sont toujours blanchies, rainées, collées et avec clefs pour celles en bois de chêne, et sans clef pour celles en sapin.

Si à ces portes il y a des barres à queue, outre une emboîture à chaque extrémité, ces barres seront comptées séparément et timbrées sous leurs noms, ou bien estimées; mais si la barre tient lieu d'une des emboîtures, on en fera l'abandon pour celle-ci.

Tous les ouvrages de même construction que ces portes, tels que des faces d'armoires unies, dessus de table, volets, etc., seront réunis sous le timbre commun de *portes pleines*; et parmi tous ces ouvrages, ceux qui seront de petites dimensions, seront timbrés séparément comme ouvrages emboîtés, et en *petites parties*.

Dans aucun cas, les emboîtures ainsi que les feuillures au

pourtour de ces portes, ne pourront être comptées séparément; mais si, outre les feuillures, on a poussé un quart de rond ou un congé, l'un et l'autre seront toisés séparément et timbrés comme il a été dit des moulures de tablettes, attendu que l'entrepreneur tient ordinairement compte à l'ouvrier de ce surcroît de main-d'œuvre.

Les volets emboîtés, mais brisés en plusieurs feuilles, ne seront pas confondus avec les portes pleines; la main-d'œuvre étant plus dispendieuse par la multiplicité des emboîtures, des feuillures et des quarts de rond, ces volets seront timbrés sous leurs noms respectifs, et les feuillures et quarts de rond feront partie du prix de ces ouvrages; on distinguera encore les volets brisés en six feuilles de ceux qui ne le seront qu'en quatre.

Lorsque des volets, comme des dessus de table, seront emboîtés d'onglets, ou à bois de fil, on l'expliquera au timbre.

Si, dans le toisé des faces d'armoires unies et emboîtées, on préfère y comprendre les bâtis dormans au lieu de les mesurer comme bâtis, il sera convenable alors de toiser séparément les feuillures de ces mêmes bâtis ainsi que celles des portes, et cela, pour entrer en compensation des sciages et des assemblages de ces bois dont on fait l'abandon en ne les considérant que comme parties pleines emboîtées; mais les bâtis étant mesurés comme tels, il n'y aura alors aucune feuillure à demander à part.

Les ouvrages que l'on assemble à queue d'aronde, tels que les réservoirs et tous autres ouvrages semblables, seront timbrés *bois uni, assemblé à queue*; dans le prix de l'ouvrage sera comprise la valeur de ces assemblages.

Les planchers *de frises* et ceux à point *de Hongrie* seront timbrés, les uns et les autres, sous leurs noms respectifs; pour les planchers de frises on indiquera, dans le timbre, la largeur des frises, si elles sont ou non chevauchées, c'est-à-dire, posées à l'anglaise; et pour ceux à point de Hongrie, outre la largeur des frises, leur longueur ou la largeur des travées; dans leur mesurage, tous vides seront déduits, et les

châssis de foyer seront ou mesurés avec le reste du plancher ou comptés séparément à la toise linéaire.

Les *parquets en feuilles* seront, de même que les autres planchers, timbrés sous leurs noms particuliers; on expliquera au timbre s'il y a des frises d'encadrement au pourtour des feuilles; les autres parquets dits *sans fin*, seront aussi timbrés séparément, en expliquant leur construction ou la mesure des feuilles.

Les lambourdes sous ces planchers seront comptées séparément de ces fournitures et en mesures linéaires.

Les *escaliers*, dont la main-d'œuvre est assez différente des uns aux autres, seront ou estimés partie par partie, ou portés par extrait; mais, dans tous les cas, les limons droits ou courbes ne seront mesurés que pour ce qu'ils seront en œuvre, et la largeur des marches sera prise au milieu du giron. Si on prend le parti d'extraire les escaliers, on timbrera les limons séparément des marches; ceux droits, séparément des courbes; et les contre-marches, séparément des autres bois : on expliquera dans le timbre la mesure de l'emmarchement et le nombre des quartiers tournans.

Sous le nom générique de *lambris*, seront compris tous les ouvrages suivans, savoir : toutes espèces de boiseries d'assemblage, les faces d'alcoves, les portes à placards, leurs embrasemens, les faces d'armoires, soubassemens et embrasemens de croisées; les buffets, comptoirs, etc.; enfin, généralement tous les ouvrages qui seront composés de bâtis et de panneaux avec ou sans moulures; dans le timbre de chacun on expliquera, outre l'espèce de bois, l'épaisseur des bâtis et des panneaux; si ces lambris ne sont que d'assemblage, c'est-à-dire sans moulure, si les panneaux sont saillans, affleurent ou rentrent, ou s'ils sont à cadre; l'espèce de cadre, petit ou grand, élégi ou embrevé, et leur dimension lorsque ce seront des grands cadres; enfin, si le derrière ou double parement est, ou brut, ou blanchi, ou arasé, ou bien s'il est à cadre comme le devant.

Les *cloisons grillées*, qui, pour l'ordinaire, servent à en-

ceindre des bureaux, pourront être aussi considérées comme lambris; mais, dans ce cas, il conviendra de déduire le vide des panneaux du haut pour les trois quarts de leur surface; l'autre quart restant sera pour compenser la valeur et la façon des bâtis.

Pour les cloisons, les barrières et les portes de caves qui sont composées de bâtis et panneaux par le bas et de barreaux par le haut, les parties du bas pourront, de même que les cloisons grillées, être considérées comme lambris d'assemblage, et les battans et barreaux du haut comptés comme bâtis en mesure linéaire; dans ce cas, toutes les mortaises faites dans les deux traverses du haut et de l'appui pour recevoir les barreaux, seront estimées séparément, mais non les tenons; ceux-ci seront abandonnés pour les assemblages dus aux bâtis, ainsi que pour compenser la pose qu'exigent de véritables bâtis.

Les *parquets de glace*, ainsi que les derrières d'armoires ou de bibliothèques, faits aussi en parquets, seront timbrés séparément des lambris, sous leurs noms particuliers; on expliquera pour tous l'épaisseur des bâtis et des panneaux comme pour les lambris; et, en outre, pour ceux des bibliothèques, si les bâtis sont unis ou s'ils portent une moulure sur chaque rive.

Les portes ou cloisons vitrées, ainsi que les devantures de boutiques et tous ouvrages semblables, à panneaux par le bas, et à jour par le haut avec des petits bois, seront timbrés séparément des lambris, sous le nom de *portes* ou *cloisons vitrées;* on indiquera au timbre, comme pour les lambris, l'épaisseur des bâtis et des panneaux, de même si le double parement est blanchi, arasé ou à cadre.

A l'égard des *volets à cadre*, on les timbrera comme lambris ou sous leurs noms respectifs. Dans l'un et l'autre cas, on expliquera toujours l'épaisseur des bâtis et des panneaux, leur profil, et comment est le double parement; si on les considère comme lambris, les feuillures et quarts de rond au pourtour seront toisés séparément; mais si on les timbre

comme volets, ces feuillures et quarts de rond feront partie du prix qu'on leur accordera ; si, au lieu d'être brisés en quatre feuilles, ils l'étaient en six, il serait nécessaire de l'expliquer au timbre.

Les feuillures et quarts de rond au pourtour des portes à placard et autres ouvrages considérés comme lambris, ainsi que les rainures et languettes d'embrevement sur la rive des champs des lambris, ne seront point comptés séparément, comme faisant partie de la main-d'œuvre de tous ces ouvrages.

Les plinthes, bandeaux et cimaises rapportés sur tous les ouvrages qui précèdent, seront comptés séparément pour n'avoir qu'une espèce de lambris, celle sans plinthe ni cimaise.

Les moulures, bordures et cadres, rapportés sur les parquets de glace ainsi que sur toutes autres parties de boiseries, seront, de même que les plinthes et cimaises, mesurés et comptés séparément de ces ouvrages.

Les portes *cochères* seront estimées ou seront portées en extrait ; dans aucun cas, on n'ajoutera rien à la surface réelle pour le double parement quel qu'il soit, le prix de la façon comprenant toujours la valeur de ce double parement. Les doubles panneaux à l'appui et leurs astragales ne seront pas non plus comptés séparément du prix de ces portes ; mais toutes autres parties rapportées sur le fond, telles que pilastres ou faisceaux servant de battement, doubles panneaux, doubles cadres, patères, clous, etc., seront comptés séparément. On aura soin au timbre, d'indiquer l'épaisseur des premiers et seconds bâtis, celle des panneaux, et la largeur ainsi que l'épaisseur des cadres.

Les portes *charretières* seront estimées ou portées par extrait de même que les portes cochères ; au timbre on ajoutera à leurs noms propres la dimension en largeur réduite et l'épaisseur des battans et des traverses, l'épaisseur des panneaux, et si les planches portent ou non des baguettes sur chaque rive, si elles sont avec ou sans écharpes derrière, afin que toutes ces distinctions soient observées dans le prix de ces portes ; cependant, à l'égard des écharpes, on pourra les

compter séparément des portes, et les porter dans la classe des bâtis, toute compensation faite des coupes et des assemblages.

Les *châssis vitrés*, qui ordinairement sont sans dormant, se compteront de même en superficie et seront timbrés sous ce nom. On expliquera l'espèce et l'épaisseur du bois.

Ceux avec dormant seront toisés de même, compris le dormant, ce qu'on expliquera au timbre; ou bien on comptera séparément le dormant en mesure linéaire qu'on classera avec les bâtis, et alors ces châssis rentreront dans la classe des précédens.

Les *croisées* seront ou mesurées au pied ou mètre linéaire, ou comptées en superficie. Au timbre qui portera leur nom, on indiquera si elles sont à glaces ou à petits carreaux, à un ou deux vantaux, si elles ouvrent à gueule de loup ou à coulisse; et dans ce dernier cas, si elles sont à deux ou à quatre châssis; on indiquera en outre l'épaisseur des dormans et des châssis. Il sera inutile de parler de la dimension des jets d'eau et des pièces d'appui qui sont toujours proportionnés à celle des dormans et des châssis. Si les croisées, au lieu d'être comptées linéairement, le sont en superficie, au timbre il deviendra inutile de parler de leur largeur.

Les *portes croisées* seront considérées comme des croisées, mais il sera ajouté à leur hauteur réelle, compensation faite de la pièce d'appui manquante, le tiers de la hauteur du panneau d'appui, mesure prise du dessus de la traverse d'appui.

Pour les panneaux, les coupes, les assemblages, les faux battans, les côtes et petits bois rapportés sur les parties pleines au droit des planchers d'entresol dépendantes des croisées et portes-croisées, il sera ajouté à la hauteur réelle de ces croisées deux tiers en sus de la hauteur de ces parties d'entresol, mesurées du dessus et du dessous des deux traverses.

Les impostes qui divisent les grandes croisées en deux parties sur leur hauteur, seront mesurées linéairement et séparément des croisées, et seront timbrées sous leurs noms; ou, si l'on préfère les comprendre dans la mesure de ces croisées, on ajoutera à la hauteur de celles-ci 9° (25 c.) pour plus-value

de cette imposte; et il ne sera rien ajouté pour les doubles jets d'eau des châssis qui ouvrent au-dessus de ces impostes, ceux-ci étant compensés par l'avantage que procurent ces croisées, qui, pour l'ordinaire, sont d'une grande hauteur.

Lorsque deux châssis ouvriront dans les petits bois, cette plus-value de coupes, assemblages et doubles petits bois, sera portée par estimation, ou on ajoutera 3° (8 c.) à la hauteur réelle de la croisée.

Pour les croisées à double parement, c'est-à-dire, qui ont des moulures sur les deux faces, il ne sera rien ajouté à la surface; mais on en fera mention dans le timbre pour qu'il en soit tenu compte dans le prix.

Toutes croisées sans dormant, avec ou sans jets d'eau, seront considérées comme châssis vitrés, et au timbre, on expliquera si elles sont à glaces ou à petits carreaux, avec ou sans jets d'eau.

Les *châssis en tabatière* et ceux servant de combles vitrés, s'estimeront à la pièce ou par détails; si l'on préfère les porter en extraits, les premiers pourront être timbrés comme chambranles, et les seconds comme des bâtis, toutes les fois que les bois de ceux-ci ne seront que chanfreinés et feuillés pour recevoir les verres.

Les *persiennes* seront, de même que les croisées, portées sous leur nom propre, et mesurées aussi comme elles, soit linéairement, soit superficiellement; au timbre, on dira si elles sont avec dormant et quelle est l'épaisseur de ceux-ci et des châssis; cependant on pourra compter séparément, en mesure linéaire, le dormant que l'on considèrera comme bâti, s'il n'a qu'une feuillure, et comme chambranle à la capucine, s'il a de plus une moulure; ces persiennes étant comptées linéairement, on indiquera dans le timbre leur largeur et si elles sont à un ou deux vantaux.

De tous les ouvrages dont il vient d'être parlé, à commencer par les bois unis jusqu'aux persiennes (les lambris exceptés), lorsqu'ils seront de très-petites dimensions, soit en hauteur, soit en largeur, aucun ne devra être confondu sous le même

timbre avec ceux de dimension ordinaire, et dans ce cas il sera plus convenable, au lieu de les extraire, de les porter de suite à prix pour être évalués dans le rapport du surcroît de main-d'œuvre, proportionnellement aux mêmes ouvrages, mais dans des mesures ordinaires.

Il en sera de même des ouvrages dont la pose aurait exigé des difficultés plus qu'ordinaires; au lieu de les timbrer, ce qui multiplierait inutilement les articles de l'extrait, il conviendra mieux de les estimer de suite en raison de ce surcroît de main-d'œuvre.

§ II. *Des ouvrages qui seront comptés en mesures linéaires.*

Au timbre de tous les ouvrages en mesures linéaires, on ne portera que deux dimensions, la largeur et l'épaisseur du bois, et celle-ci toujours la dernière.

Tous les ouvrages qui porteront 6° (16 c.) de large et au-dessous, qui seront ou non assemblés à tenons et mortaises, se compteront en mesures linéaires et seront timbrés sous les noms qui leur sont propres, ou sous ceux d'autres ouvrages auxquels ils auront rapport pour le travail, ainsi que cela va être expliqué :

Les *cadres* de glaces ainsi que les *bordures* ou toutes autres *moulures* rapportées, seront désignés sous le seul nom de *moulures;* dans le timbre on spécifiera la nature du bois, la largeur du profil et l'épaisseur.

Si des cadres étaient ravalés d'un très-riche profil, ou que des moulures fussent coupées en très-petites parties, comme cela arrive lorsqu'on figure du lambris à grand cadre ou des panneaux sur des portes pleines, la main-d'œuvre, pour la façon des premiers, et la pose pour les seconds, devenant plus longue que d'ordinaire, il conviendra de l'indiquer au timbre : pour les premiers, par le mot *riche profil*, et pour les seconds par celui *cadres rapportés*, au lieu de *moulures*.

Sous le nom de *plinthes*, on comprendra les bandeaux et tous autres ouvrages faits avec du bois de 6 lignes (13 mill.)

d'épaisseur et au-dessous qui sera corroyé sur plusieurs faces, avec ou sans moulure sur une rive, coupé ou non d'onglet, mais ne portant point d'assemblage à tenons, ou à rainures et languettes.

Les *cimaises* se distingueront sous leur nom propre; aucun autre ouvrage ne sera, par le nom, assimilé à celui-ci; l'épaisseur et la largeur du bois portées au timbre, indiqueront suffisamment la main-d'œuvre des cimaises ordinaires; si le profil était extraordinaire, on aurait soin de le spécifier.

Sous le nom d'*entretoises*, on comprendra toutes barres corroyées en gros des quatre faces, assemblées à tenons et mortaises ou à queue d'aronde, comme le sont les barres d'entretoises des cloisons hourdées, toutes provenant de bois de 12 lignes d'épaisseur et au-dessus.

Les barres à queue d'aronde seront timbrées sous ce nom, ainsi que tous ouvrages semblables sans assemblage, mais qui seront corroyés des quatre faces avec chanfrein sur les deux rives et embrevés d'une partie de leur épaisseur en travers des planches ou des panneaux; dans le prix de ces barres sera comprise la main-d'œuvre de leur embrevement, et au timbre on expliquera dans quel bois, chêne ou sapin, ces barres sont embrevées.

Les tringles rapportées sur des murs ou dans des bâtis d'encadrement, servant à clouer les toiles pour des papiers de tenture, assemblés ou non à entailles ou à tenons et mortaises, et toutes autres barres, dressées en gros des trois faces, assemblées ou non, seront timbrées sous le nom de *tringles de tentures*, en expliquant si elles ne sont que dressées, ou bien si elles sont corroyées et assemblées.

Sous le timbre d'*alaise*, on comprendra toutes espèces de tringles, de champs unis, avant et arrière-corps, frises, enfin tous bois qui ne porteront point d'assemblage, mais qui seront corroyés de plusieurs faces portant rainures et languettes sur les rives et qui auront 9 lignes d'épaisseur et au-dessus; ces mêmes ouvrages en bois de 6 lignes d'épaisseur et au-dessous seront classés avec les plinthes.

On comprendra sous le titre de *lambourdes*, outre celles-ci, tous chevrons et barres brutes qui ne seront que comme des lambourdes, des bois bruts coupés de longueur seulement, avec peu ou point de pose.

S'il arrivait que des chevrons ou des soliveaux fussent dressés en gros, ou portassent assemblage, on l'expliquerait dans un timbre particulier.

Sous le nom de *barres brutes*, on comprendra toutes fourrures et autres bois qui n'auront été que grossièrement corroyés, non assemblés, mais dont la pose aurait exigé plus de temps que celle des lambourdes.

Les *coulisses* simples seront désignées sous leur nom particulier; les coulisses doubles, pour les portes d'armoires, ne seront pas confondues avec les premières, celles-ci ayant des doubles rainures, et étant mieux corroyées; on les estimera ou on les timbrera particulièrement.

Sous le nom de *bâtis*, on comprendra tout bois, depuis 1° (27 mill.) jusqu'à 2° $\frac{1}{4}$ (6 cent.) d'épaisseur, corroyé de trois ou de quatre faces, sans feuillure ou bien avec une feuillure et même une rainure, toujours assemblé à tenons et mortaises, et même encore les tenons et leurs mortaises étant un peu plus ou un peu moins multipliés par chaque mètre linéaire; cependant lorsqu'ils le seront extraordinairement, tels que pour des limons et marches d'échelles, des gardes-fous, des pieds de bancs, ou des ouvrages semblables, assimilant ces ouvrages au titre commun de bâti, on aura égard à cette plus grande main-d'œuvre, en la mettant toutefois en compensation avec celle en moins dans la pose qui n'a pas lieu dans partie de ces ouvrages, comme pour les bancs, les échelles, etc.

Les bâtis apparens pour des encadremens de tapisserie seront, ainsi que tous autres ouvrages qui y auront rapport, timbrés sous leur nom propre, et cela à cause des feuillures obliques, des mortaises qui y sont pratiquées pour recevoir les tringles de remplissage, et des assemblages d'onglets que portent ces bâtis.

Sous la désignation de *poteaux*, on comprendra tous ceux de remplissage placés dans les cloisons à claire-voie, et tous les ouvrages qui auront les mêmes dimensions et la même main-d'œuvre, c'est-à-dire qui auront été débités dans de la membrure, qui seront corroyés en gros de deux ou des quatre faces, ravalés de nervures, de feuillures ou de rainures, et assemblés ou non, d'un bout ou des deux bouts, tels que des coulisses, des entretoises, etc.

Les *huisseries* servant à encadrer les baies dans ces mêmes cloisons à claire-voie, seront timbrées sous leurs noms particuliers ainsi que tous les ouvrages qui y auront rapport, c'est-à-dire qui seront pris en bois de 3° (8 c.) d'épaisseur, au moins, feuillés et quarderonnés avec des nervures ou une main-d'œuvre équivalente, et qui seront assemblés à tenons et mortaises.

Les *embrasures* ou *embrasemens* unis qui sont employés aux baies dans les cloisons de distribution portant 3 à 4° de large, seront comptés en mesure linéaire; mais ceux pour les baies dans les pans de bois qui ont 7 à 9° de large, seront comptés ou linéairement ou en superficie; les uns et les autres seront timbrés *embrasemens*. La moulure que l'on pousse quelquefois sur la rive de ces embrasures, tenant lieu de la languette qui est due, ne sera pas comptée séparément.

Les grands embrasemens unis, placés sur l'épaisseur des gros murs, seront comptés en superficie et timbrés avec les cloisons à un parement, et ceux d'assemblage avec les lambris.

Sous le nom de *chambranles à la capucine*, on comprendra non-seulement ces sortes de chambranles, qui sont des bâtis portant une moulure sur une arête, et quelquefois une feuillure sur l'autre, et qui sont assemblés d'onglet, avec ou sans socles par le bas, mais encore tous bâtis et autres ouvrages qui auront exigé la même main-d'œuvre.

Les *chambranles ordinaires* se timbreront sous leurs noms, qu'ils soient ou non ravalés dans la masse du bois, la différence, dans la supposition que les moulures fussent rap-

portées, étant peu de chose. En résultat, la façon étant de même prix, on comprendra sous ce même titre tous les ouvrages qui y ont rapport par le ravalement des moulures ainsi que par l'assemblage. Les socles des deux précédentes espèces de chambranles feront partie du prix de ces ouvrages. Il en sera de même des rainures de derrière qui servent à embrever les embrasures ainsi que des congés sur l'arête, le tout faisant partie du prix de leur main-d'œuvre.

Les chambranles ravalés de table, renfoncés avec filets ou baguettes, seront distingués des précédens par le mot *ravalés en pilastres*. On comprendra sous ce titre tous pilastres isolés pour lambris, n'ayant pas plus de 6 à 7° de large, et qui, au lieu d'être faits d'assemblage, seront ravalés dans la masse, et auront des parcloses rapportées haut et bas.

Les *corniches, dites volantes*, servant à encadrer les plafonds, faites d'une ou de plusieurs pièces, et les corniches simples servant de couronnement à des meubles ou autres objets, seront, les unes et les autres, timbrées sous leurs noms particuliers; on indiquera, comme aux chambranles, la largeur du profil et l'épaisseur des bois; cette largeur, pour celles volantes, lorsque ce sera une seule planche qui formera le profil, sera prise suivant la base du triangle formé par la hauteur et la largeur de la corniche, c'est-à-dire selon la largeur de la planche; et pour celles faites de plusieurs pièces, chacune d'elles sera mesurée selon sa largeur et sa hauteur; les coupes d'onglets ne seront pas comptées séparément de la pose.

Les *corniches isolées*, comme pour couronnement de parquet, seront mesurées comme les secondes et timbrées corniches de même, et leurs retours qui sont ou rapportés ou profilés dans les bois de bout, si on extrait ces corniches, ces retours seront estimés séparément de la corniche comme plus-value; tous les ouvrages qui auront rapport à ces deux espèces de corniches, seront portés sous ces mêmes timbres.

Les corniches d'impostes, pour couronnement de portes, lesquelles sont faites de trois et même de quatre pièces em-

brevées l'une dans l'autre, portant larmier avec des retours ajustés d'onglets, seront portées par évaluation; ou bien, si on les extrait, on ne les confondra pas avec les précédentes; la mesure en sera prise suivant la hauteur totale de leur profil, de leur saillie, et leurs retours seront compris dans la mesure de longueur.

Les *tréteaux*, les bancs s'estimeront à la pièce ou bien linéairement, mesure prise sur la tête. On pourra aussi les porter par extrait en comptant les bois séparément selon leur grosseur et les timbrer comme bâti, en faisant l'abandon de tous les assemblages pour compenser la pose qui n'a pas lieu pour ces ouvrages, excepté ceux des tés que l'on demandera séparément.

Les *échelles* dites de meunier, les marche-pieds avec ou sans châssis, seront, de même que les tréteaux, ou estimés, ou portés par extrait, en faisant toujours entrer partie des assemblages en compensation de la pose qu'exigent les bâtis et qui n'a pas lieu pour ces sortes d'ouvrages.

Les *porte-manteaux* s'estimeront soit à la cheville ou rosette, soit à la mesure linéaire prise sur la tête; mais il sera préférable de les estimer à la cheville : on indiquera la mesure des chevilles ou la forme de pomme ou rosette chantournée ou tournée, et l'espèce de bois employée pour la tête.

Les *tiroirs* de même que les porte-manteaux seront estimés; on indiquera, outre l'espèce de bois et son épaisseur, les trois dimensions, longueur, profondeur et hauteur; les coulisseaux seront estimés séparément des tiroirs.

Les *potences* ou goussets d'assemblage et les goussets pleins ou chantournés se porteront de même par estimation.

Les *crémaillères*, dont la grosseur est ordinairement toujours la même, seront timbrées sous leur nom propre; il en sera de même pour les tasseaux qui sont toujours à peu près de la même dimension, et on ne fera pas de distinction de ceux en chêne avec ceux en sapin; mais on prendra un prix moyen pour ces deux espèces; les coupes d'onglets des tas-

seaux mouvans ne seront pas demandées séparément, parce qu'elles entrent en compensation avec la pose des tasseaux ordinaires qui sont fixés avec des clous.

Les *feuillures*, rainures et les moulures, qui devront être, d'après ce que nous avons précédemment prescrit, détachées de l'ouvrage, comme étant les unes et les autres d'égale valeur, seront portées sous le titre générique de *feuillure*.

SECTION II.

OUVRAGES EN VIEUX BOIS.

Les ouvrages faits en vieux bois, ou seulement reposés ou retaillés, se mesureront, soit superficiellement, soit linéairement, et se timbreront sous des désignations particulières au bois neuf.

§ 1^er^. *Des ouvrages en superficie.*

DÉPOSES.

Tout ce qui, en bois neuf, se compte en superficie ou au mètre de hauteur, tel que les croisées, sera, pour la dépose, compté de même superficiellement et timbré sous le nom générique de *dépose;* on ajoutera à ce timbre, si les bois ont été transportés, quelle en aura été la distance, et si encore ils ont été rangés ou empilés.

Tous les ouvrages qui, en bois neuf, sont timbrés bois unis, porteront la même désignation en vieux bois, en ajoutant, s'ils ne sont que reposés ou coupés de longueur; coupés de longueur et dressés; coupés, dressés et rainés à neuf, et enfin, si, de plus, ils ont été reblanchis, c'est-à-dire façonnés entièrement.

Tous ouvrages qui, en bois neuf, sont portés sous le titre

de portes pleines, seront timbrés de même pour les vieux bois, avec l'explication, s'ils n'ont été qu'équarris sur les champs, déboîtés, recoupés sur les arasemens et remboîtés; enfin, si par surcroît, on les a rejoints, et refait les emboîtures, ou si on a fait ces ouvrages entièrement à neuf.

Les ouvrages qui, en bois neuf, sont timbrés *lambris*, le seront de même en vieux bois; on expliquera de plus s'ils ne sont que pour ajustement et pose, pour équarrissage sur les champs (ce qui nécessite de refaire les quarts de rond, feuillures ou languettes), ou bien si ces ouvrages ont été retaillés sur les assemblages pour les réduire à une autre mesure, c'est-à-dire déchevillés, les battans et panneaux coupés, puis rechevillés; on expliquera, dans ce cas, si ces lambris sont à petits cadres, ou si ce sont des cadres embrevés.

Dans le prix de tous ces ouvrages, seront compris les languettes, rainures, feuillures, quarts de rond poussés sur les champs, et les plates-bandes sur les panneaux, ainsi que tous les assemblages qui seront devenus nécessaires.

Il conviendra, pour les parquets de glaces et les volets, lorsqu'ils auront été retaillés sur les assemblages, de ne pas les confondre avec les autres ouvrages d'assemblages, la main-d'œuvre étant plus considérable par la multiplicité des tenons, mortaises et panneaux.

Les parquets en feuilles, ainsi que les planchers de frise et ceux à point de Hongrie, seront, en vieux bois comme en bois neuf, timbrés selon leur nom particulier, en expliquant, pour les parquets, s'ils n'ont été que replanis sur place, et de quelle manière; équarris sur les champs et rainés à neuf, et enfin de plus s'ils ont été déchevillés en entier pour être rétablis; les planchers de frise et à point de Hongrie, s'ils n'ont été que replanis de même, coupés de longueur et rejoints, ou bien coupés de longueur, dressés et rainés à neuf.

Les croisées et châssis vitrés se compteront en superficie et se timbreront sous le titre commun de *croisée* ou *châssis*, pour équarrissage seulement et pose, ou pour avoir été déche-

villés et rechevillés, afin de les mettre à grands carreaux, ou bien avoir été déchevillés, retaillés sur les assemblages et rechevillés.

Lorsqu'il n'y aura que du jeu de donné aux croisées, on évaluera ce travail de suite en somme, ou bien on le comptera en superficie, que l'on timbrera sous le nom de *croisée* pour *jeu donné.*

Il arrive souvent qu'en façonnant de vieux bois, on fournit des parties neuves, comme aux portes pleines, emboîtures, barres à queue, clefs; lambris ou censés tels, battans, panneaux; croisées, dormans, battans de châssis, petits bois, pièces d'appui, jets d'eau; parquets en feuilles, frises, traverses, panneaux, etc. Toutes ces fournitures seront estimées de suite; ou si on prend le parti de les extraire, on ne les confondra pas avec de pareils ouvrages qui auraient été faits au chantier, ces fournitures devenant plus coûteuses lorsqu'elles sont façonnées au bâtiment, attendu que les ouvriers font moins d'ouvrage en ville qu'à l'atelier commun : 1° parce qu'ils travaillent moins de temps, leur journée se réduisant à 9 heures $\frac{1}{2}$ d'occupation; 2° qu'ils sont souvent moins à leur aise et plus mal outillés; 3° enfin parce qu'ils sont souvent dérangés et moins surveillés, et que, d'ailleurs, tout ce qui se fait à la journée devient généralement plus coûteux que ce qui s'exécute à la tâche.

§ II. *Des ouvrages en mesures linéaires.*

Tous ouvrages qui se comptent au mètre linéaire, lorsqu'ils ne seront que pour dépose, seront confondus sous le timbre générique *dépose;* seulement on expliquera s'ils ont été ou non transportés, et quelle a été la distance du transport.

Les ouvrages qui, en bois neuf, se comptent linéairement, seront comptés de même lorsqu'ils ne seront qu'en vieux bois et sous les mêmes désignations. Ainsi on timbrera séparément les cadres ou moulures, les cimaises, plinthes, coulisses, entretoises, poteaux, huisseries, chambranles, embrasemens, etc., en désignant ce qui aura été fait à chacun de ces

ouvrages, tel qu'ajustement et pose seulement, la retaille de mesure sur les assemblages, ou la façon entière, et, dans ce cas, on expliquera si les bois ont été ou non débités exprès.

Toutes les parties neuves que l'on fournira en réparation parmi ces vieux ouvrages, tels que des battans de chambranles, de bâtis, d'huisseries, etc., seront confondues avec les mêmes ouvrages qui seraient entièrement neufs, ces sortes de fournitures étant le plus souvent préparées au chantier.

Tous ouvrages neufs fournis dans les restaurations de vieilles menuiseries seront déduits pour la portion qu'ils occupent dans les vieux bois, afin de ne pas commettre un double emploi, ce qui arriverait autrement à l'égard de la façon et de la pose.

OBSERVATIONS.

Aux articles portés par *extrait*, on ne réunira jamais plusieurs échantillons de bois pour les réduire à une épaisseur commune, soit pour les ouvrages en superficie, soit pour ceux en mesure linéaire; seulement pour ces derniers, les bois de même épaisseur, mais de diverses largeurs, pourront, sans inconvénient, être réunis en leur donnant une largeur commune. Pour y parvenir, il ne s'agira que de multiplier la longueur de chacun des produits par sa largeur, faire addition de toutes les longueurs et des surfaces, et les diviser l'une par l'autre. Par cette opération on obtiendra une largeur commune et géométrique; mais il n'en peut pas être de même pour les diverses épaisseurs, autrement on ferait une fausse application, attendu que les bois de menuiserie ne se vendent pas toujours en raison du cube de chaque planche, puisqu'on a en membrure 17° cubes, suivant sa coupe transversale, pour le même prix de la planche qui n'en contient que douze, et que, d'ailleurs, la moyenne proportionnelle donnerait souvent une épaisseur à laquelle on ne saurait mettre de prix sortant des échantillons connus sur les ports.

Les ouvrages cintrés, soit qu'on les mesure en superficie ou linéairement, seront comptés plus que ceux sur plan droit, selon que le rayon du cercle sera plus ou moins long; on se

bornera donc à indiquer qu'à telle longueur de flèche on pourra compter ces ouvrages de telle manière, savoir : pour les cintres en plan *, les ouvrages unis et en superficie, lorsque la flèche sera moitié de la corde, ou cintre plein, c'est-à-dire qu'elle aura 2 pieds sur 4 pieds de base ou corde, on comptera ces ouvrages, soit par la surface, soit par le prix, le double de ceux qui seraient droits.

Si la flèche est au tiers de la corde, c'est-à-dire d'un pied 4° sur 4 pieds de corde, on comptera les trois quarts en sus.

Si la flèche est au quart, c'est-à-dire de 1 pied sur 4 pieds de corde, on comptera les sept douzièmes en sus.

Si la flèche est au sixième de la corde, on comptera le tiers en sus, et toute autre en proportion. Dans tous ces cas, l'épaisseur des bois ne sera considérée que pour ce qu'elle sera en œuvre.

Pour les ouvrages d'assemblages, tels que des lambris, des portes à placards, les cintres seront (eu égard au déchet et à la main-d'œuvre pour les traverses cintrées) comptés dans les proportions suivantes, savoir :

Ceux plein cintre, c'est-à-dire, la flèche ayant 2 pieds, et la corde 4 pieds, seront comptés une fois et un quart de plus ; ainsi 4 pieds superficiels seront comptés 9 pieds.

Ceux cintrés au tiers de la corde, seront comptés les onze douzièmes de plus.

Ceux cintrés au quart de la corde, seront comptés trois quarts de plus.

Ceux cintrés au sixième de la corde, le seront moitié de plus que la surface réelle.

Les fûts de colonnes, construits par alaises (la main-d'œuvre étant différente que pour les autres ouvrages cintrés),

* Pour fixer la valeur de chacun des ouvrages cintrés, ci-après, j'ai fait des épures afin de connaître les échantillons de bois nécessaire à chacun d'eux, le déchet que ces bois éprouvaient dans le travail ; à cette dépense, j'ai joint celle de la main-d'œuvre qu'on est dans l'usage d'accorder pour ces sortes d'ouvrages ; le résultat de mes recherches m'a donné pour la plus-value de ces ouvrages sur les ouvrages droits, les rapports suivans.

seront estimés en raison du plus ou moins grand diamètre qu'ils auront.

Les ouvrages cintrés sur champs, tels que par exemple les planchers ou gradins d'une salle circulaire, ne seront pas considérés comme les autres cintres; ils seront mesurés suivant le contour de la courbe, pris au milieu, et comptés pour leur surface réelle; au timbre seulement, on expliquera que ces ouvrages sont cintrés sur les joints, afin que dans le prix on comprenne la plus grande main-d'œuvre et le déchet des bois causés par ces joints circulaires.

Des cintres en plan ou en élévation, comptés en superficie et linéairement.

Les ouvrages cintrés en élévation, plein cintre ou à peu près, tels que des châssis vitrés en éventail, le haut de portes à placards, des portions de lambris, le haut des croisées et des persiennes, seront d'abord considérés comme parties carrées et mesurés jusqu'au plus haut du cintre; à cette hauteur, pour compenser la plus grande main-d'œuvre dans les panneaux, les petits bois et celle des traverses, ainsi que pour le déchet du bois dans ces dernières, on ajoutera les trois quarts de la longueur de la flèche; ainsi, si le cintre a 4 p. de montée, on ajoutera 3 pieds, ou bien les trois quarts de la surface, prise carrément.

A l'égard des croisées, lorsqu'il n'y aura que le dessus de la traverse du dormant qui sera cintré, on ajoutera à la hauteur de chaque croisée 3° (8 c.), et lorsque cette traverse le sera dessous ainsi que celle des deux châssis, on ajoutera à la hauteur réelle 8° (20 c.); même observation pour les persiennes; seulement lorsqu'elles seront sans dormant, il ne sera ajouté que 6° (16 c.) à la hauteur réelle.

Lorsque le haut des portes pleines ou des dessus de table seront cintrés, et que le cintre ne sera pris qu'aux dépens de la rive extérieure des emboîtures comme cela se pratique, ces ouvrages seront mesurés dans leur plus grande dimension, et à cette mesure seront ajoutés 6° (16 c.) pour le déchet du

bois et la main-d'œuvre qu'exigent ces sortes de cintres.

Lorsque des ouvrages, que l'on compte linéairement, seront débillardés sur les deux rives pour être cintrés en plan ou en élévation, ils seront évalués de même que ceux en superficie, en raison de ce que le rayon du cercle sera plus ou moins grand, et d'après les proportions suivantes :

Les ouvrages plein cintre, c'est-à-dire, lorsque la flèche sera moitié de la base ou corde, seront comptés trois fois et un tiers de la longueur réelle développée suivant le cintre contourné au milieu et compris les tenons ; ainsi, 3 pieds de pourtour seront comptés pour 10 pieds. Cette évaluation comprend les assemblages à trait de Jupiter.

Lorsque la flèche sera aux cinq douzièmes, on comptera trois fois le pourtour.

Quand elle se trouvera au tiers, on comptera deux fois trois quarts.

De même lorsqu'elle aura le quart, on comptera deux fois et demie.

Lorsque cette flèche sera au sixième de la corde, on comptera deux fois et un quart.

Et enfin lorsqu'elle sera au douzième, on comptera deux fois; ainsi, 3 pieds de développement seront comptés pour 6 pieds.

Tous les champs et toutes autres tringles unies, sans moulure, qui ne seront cintrés que sur une ou sur les deux rives, ne seront pas considérés comme bois cintrés ; ils seront mesurés dans le carré de la planche où ils auront été découpés, et seront comptés sur cette largeur ; la main-d'œuvre d'un ou des deux chantournemens sur les rives sera en outre demandée par estimation.

Tous ouvrages cintrés en plan, mais qui n'ont été que ployés, tels que des plinthes, des socles qui sont en bois mince, ne seront comptés que comme s'ils étaient sur plan droit. On estimera, en outre, la plus-value de la pose qui, dans ce cas, est un peu plus longue.

Lorsque les portes à placards et autres faîtes d'assemblage, qui auront des battans ou des traverses flottés, c'est-à-dire,

dont les panneaux seront d'une division ou d'une dimension différente d'un parement à l'autre, au moyen de ce que les battans ou les traverses auront plus de largeur sur une face que sur l'autre, ou qui seront entièrement masqués par le panneau qui passe dessus, ce qui, outre le travail de plusieurs élégissemens, oblige à des assemblages à double enfourchement, il sera ajouté à la surface réelle de ces portes pour tenir compte de la plus grande main-d'œuvre et du bois des battans et des traverses plus larges qu'ordinairement, ainsi que de celui qui se trouve recouvert par les panneaux, lequel n'est point compris dans la mesure de l'ouvrage ; savoir : pour une seule traverse flottée, $\frac{1}{8}$ de la superficie ; pour deux battans $\frac{1}{3}$, et pour deux battans et deux traverses, moitié en sus de la surface réelle.

Lorsque des bâtis, des chambranles ou autres ouvrages comptés linéairement auront 12 pieds (4 mèt.) et au-dessus, et que, pour obtenir ces longueurs, on aura enté les bois au moyen d'assemblages à trait de Jupiter, ou à sifflet, pour employer du bois de 6 ou 9 pieds, on ajoutera à la mesure de ces ouvrages le rallongement de ces assemblages, et on demandera, en outre, la main-d'œuvre de ceux-ci, ou bien on fera l'abandon du tout en ne comptant que ce qui sera en œuvre, et alors on timbrera ces ouvrages comme des bois qualité-longueur.

A la mesure de tous les ouvrages comptés linéairement, on ajoutera les tenons servant à les assembler, ou les scellemens servant à les arrêter, et les onglets mesurés au plus long, pour les chambranles, bordures et ouvrages semblables.

Aucun assemblage ne sera compté séparément de l'ouvrage que dans les cas ci-devant prévus.

Il sera tenu compte au menuisier de tous les clous, pattes et broches, qu'il aura pu fournir au bâtiment pour la pose de ces travaux (*) ; ces sortes de fournitures ne faisant pas partie des détails d'appréciations établies pour fixer la valeur des ouvrages de menuiserie.

---

* *Voyez* ce qu'il est dit à cet égard, au paragraphe des observations générales, pages 59 et suivante.

TARIF

DES PRIX POUR FAÇON*.

BOIS DE BATEAU.

	OUVRAGES EN			
	sapin ou bois blanc.		chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Bois de *bateau* dressé sur les rives et blanchi proprement d'un côté.	2	00	3	00
Blanchi d'un côté et joint à rainures et languettes, ou blanchi des deux côtés et non rainé.	2	90	4	25
Blanchi proprement des deux côtés et joint à rainures et languettes.	4	30	5	25

* Cette table ne présente pas, comme dans mes détails, des prix pour chacun des échantillons de bois, non plus que pour toutes les largeurs possibles; je me suis conformé en cela aux prix adoptés par les entrepreneurs, prix qui ne sont établis que pour les dimensions les plus courantes et les ouvrages les plus usuels, et qu'ils appliquent aux bois qui sont un peu plus ou un peu moins épais; par exemple: ils ne paient pas moins cher la façon du bois de 9 lignes que celle du bois de 12 lignes, et souvent la façon de celui de 18 lignes est évaluée comme pour celui de 15 lignes; le prix est encore le même pour une croisée de 3 pieds 6° que pour une de 4 pieds de largeur. Un bâti, une huisserie, un chambranle de 3° de largeur, sont de même valeur que s'ils avaient 3° 3/4; ces règles ou usages ont donc été mon unique guide pour établir ce tarif; mais comme ces prix ne sont que des termes moyens, et pour des ouvrages dans les mesures les plus courantes (les ouvrages de petites dimensions se faisant à la journée, ou à des prix de tâche plus élevés), ils n'ont donc pu être les seuls que j'aie dû suivre dans mes détails, dans lesquels on distingue, d'une part, toutes les épaisseurs de bois de 3 lignes en 3 lignes, et les largeurs de pouce en pouce; et de l'autre on assimile à une même valeur les ouvrages de grandes et de petites dimensions. En conséquence, on trouvera parfois quelque différence entre les prix de ce tarif et les prix de mes tableaux.

BOIS NEUF.

	OUVRAGES EN sapin.		OUVRAGES EN chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Bois neuf dressé sur les rives et blanchi d'un côté, de 9 et 12 lignes d'épaisseur.	1	50	2	25
de 15 lignes d'épaisseur.	2	20	3	00
de 18 lignes d'épaisseur.	2	40	3	50
de 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur. . .	3	00	4	75
Blanchi d'un côté et joint à rainures et languettes, ou blanchi des deux côtés et non rainé, de 9 et 12 lignes d'épaisseur. . .	2	25	3	50
de 15 lignes d'épaisseur.	3	20	4	75
de 18 lignes d'épaisseur.	3	65	5	50
de 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur. . .	4	75	7	25
Blanchi des deux côtés et joint à rainures et languettes, de 9 et 12 lignes d'épaisseur.	3	25	4	75
de 15 lignes d'épaisseur.	4	20	6	25
de 18 lignes d'épaisseur.	4	90	7	25
de 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'épaisseur. . .	6	25	9	50
Blanchi des deux côtés, joint à rainures et languettes et collé, de 9 à 12 lig. d'épais.	3	50	5	00
de 15 lignes d'ép.	4	50	6	65
de 18 lignes d'ép.	5	20	7	70
de 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	6	75	10	00
Blanchi, rainé, collé idem, et de plus, des clefs dans les joints, de 12 lignes d'ép. .		0	5	75
de 15 lignes d'ép.		0	7	40
de 18 lignes d'ép.		0	8	55
de 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.		0	11	50
Portes pleines avec feuillures lorsqu'elles sont nécessaires, de 12 lignes d'épaisseur.	5	50	8	00
de 15 lignes d'ép.	6	50	9	25
de 18 lignes d'ép.	7	50	10	50
de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	10	50	15	75
Frises pour planchers, corroyées, rainées et non tirées de largeur, de 12 lig. d'ép. .	3	75	5	00
de 15 lignes d'ép.	4	50	6	25
de 18 lignes d'ép.	5	00	7	25
de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	8	25	12	00

	OUVRAGES EN sapin.		OUVRAGES EN chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Frises idem, mais tirées de largeur pour des planchers à l'anglaise et des planchers à point de Hongrie, de 12 lignes d'épaiss.	4	25	5	75
de 15 lignes d'ép.	5	00	7	00
de 18 lignes d'ép.	5	75	8	00
de 2° à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	8	75	13	00
Parquets sans fin à panneaux de 5 à 6°, débités dans de la planche de 12 lignes d'ép.		0	16	00
de 15 et 18 lignes d'ép.		0	18	50
Le même, fait avec des panneaux de merrain de 15 et 18 lignes d'ép.		0	26	00
Lambris d'assemblage, panneaux à glace; *lambris* à table saillante; *parquets* de glace et de derrière d'armoire, les bâtis de 12 lig. et les panneaux de 6 lignes d'épaisseur. .	7	00	9	50
Les mêmes, les bâtis de 15 et 18 lignes, et les panneaux de 6 et 9 lignes d'épaisseur.	7	75	10	25
Les mêmes, les bâtis de 18 lignes, et les panneaux de 12 lignes d'épaisseur. . . .	8	00	10	75
Les mêmes, les bâtis de 2° et les panneaux de 12 lignes d'épaisseur.	9	00	12	00
Lambris assemblés à bouvement simple ou à petits cadres, portes et *cloisons vitrées*, les bâtis de 12 lignes et les panneaux de 6 lig.	7	50	10	25
Les mêmes, les bâtis de 15 et 18 lignes, et les panneaux de 6 et 9 lignes.	8	25	11	00
Les mêmes, les bâtis de 18 lignes, et les panneaux de 12 lignes.	8	50	11	75
Les mêmes, les bâtis de 2°, et les panneaux de 12 lignes.	9	75	12	75
Lambris à cadres ravalés, ou à *grands cadres embrevés*, de 18 lig. à 2° de profil, les bâtis de 12 lig., et les panneaux de 6 lig.	10	50	14	25
Les mêmes, les bâtis de 15 et 18 lignes, et les panneaux de 6 et 9 lignes.	11	50	16	00

	OUVRAGES EN sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.
Les mêmes, les bâtis de 18 lignes, et les panneaux de 12 lignes.	12	00	17	25
Les mêmes, les bâtis de 2° et les panneaux de 12 lignes.	14	00	20	50
Lambris à grands cadres embrevés de 3° de profil, les bâtis de 15 et 18 lignes, et les panneaux de 6 à 9 lignes *.	13	00	18	00

* L'usage est d'accorder à tous les lambris qui sont visibles derrière, tels qu'à des portes de communication, à des portes d'armoire, une plus-value de main-d'œuvre pour ces doubles paremens, et de l'ajouter, non au prix, mais à la surface de l'ouvrage et dans les proportions suivantes, savoir :

Pour tous les lambris d'assemblage, ceux à bouvemens simples ou à petits cadres qui ne sont que blanchis par derrière, 1/6 de plus à leur surface.

Pour ceux qui sont arasés, 1/4.

A l'égard de ces mêmes doubles paremens blanchis ou arasés derrière des lambris ou portes qui sont à cadres élégis sur la face, ces plus-values sont les mêmes que si le parement était à bouvemens ou à petits cadres, et quelquefois même on en agit ainsi à l'égard des portes qui sont à grands cadres embrevés.

Quant aux portes à petits ou à grands cadres sur les deux faces, il est toujours ajouté pour ces seconds paremens 1/3 à leur surface réelle; et cet usage du tiers comprend la valeur des feuillures, congés ou quarts de rond au pourtour de ces portes lorsqu'ils deviennent nécessaires.

A l'égard de tous les ouvrages unis que l'on compte en superficie, tels que les cloisons, les portes pleines, et qui sont cintrés en plan, plus ou moins, on en double la surface; il en est de même pour les châssis de croisées cintrés en élévation formant l'éventail.

Les ouvrages d'assemblages ou à cadres, tels que les lambris, les portes à placards, les faces d'armoires, la surface en est augmentée selon que la flèche ou le rayon est plus ou moins long en proportion de la corde ou du diamètre. Lorsque le rayon n'a que 1/24 d'un des pieds du diamètre, c'est-à-dire, 6 lignes pour un pied linéaire de corde, la surface réelle de l'ouvrage est comptée double; à 2° par pied de corde, elle est comptée 2 fois 1/2; à 4° elle l'est 3 fois; et enfin, si la flèche a 6° par pied de diamètre, on compte 3 fois 1/2 la surface réelle de l'ouvrage.

Les ouvrages que l'on compte en mesure linéaire, et qui sont cintrés en plan ou en élévation, tels que les corniches, les archivoltes, les traverses

	BATIS en chêne, panneaux en sapin.		BATIS et pann. en chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Portes charretières, les bâtis de 2°, et les panneaux de 15 et 18 lignes d'épaisseur.	13	50	19	00
Les mêmes, avec des baguettes sur le joint des planches.	14	50	20	50
Les mêmes, avec baguettes *idem*, et des écharpes derrière.	16	00	22	50
Porte idem, les bâtis de 3° d'ép., et les panneaux de 15 et 18 lignes avec écharpes. .		0	25	00
Les mêmes, avec écharpes *idem*, les bâtis de 3°, et les panneaux de 2° d'ép. . . .		0	27	00
	sapin.		chêne.	
Petite porte cochère, les bâtis de 3°, les doubles bâtis de 2°, et les panneaux de 15 et 18 lignes, blanchis ou arasés derrière.	fr.	c.	fr.	c.
		0	35	00
Grande porte cochère, les bâtis de 4°, les doubles bâtis de 3°, et les panneaux de 15 ou 18 lignes d'épaisseur, blanchis ou arasés derrière.		0	45	00
Les mêmes, mais les panneaux de 2° d'ép.		0	47	50
Châssis vitrés de toutes mesures et de 12 lignes d'épaisseur.	7	50	10	25
de 15 lignes d'ép.	8	00	12	00

---

de chambranle, la longueur réelle est augmentée, savoir : pour un diamètre depuis 6 pieds jusqu'à 12 p. et au-dessus, l'ouvrage est compté double; pour un diamètre de 6 pieds jusqu'à 3 pieds, il est compté 2 fois $^1/_2$, et pour un diamètre de 3 pieds jusqu'à 18° et au-dessous, on compte 3 fois la mesure réelle; ces évaluations comprennent tous les assemblages en sifflets ou à traits de Jupiter qui sont indispensables.

Pour les portes à cadres qui ont un de leurs battans flotté, on ajoute $^1/_4$ à la surface réelle; pour deux battans, $^1/_3$, et pour tous les battans et les traverses flottés, on en double la surface.

Lorsque des portes ont quatre ou cinq panneaux égaux sur la hauteur, le prix est augmenté de $^1/_6$ sur celui des portes ordinaires, et pour tous les grands cadres embrevés qui ont plus de 2° de profil, il est ajouté au prix, pour chaque trois lignes d'augmentation, la somme de 50 cent. par toise superficielle.

	OUVRAGES EN sapin.		OUVRAGES EN chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Châssis en tabatière de 3 pieds sur 2 p. 6° de large en bois de 15 et 18 lignes d'ép., la pièce.	0		4	00
En bois de 2° d'épaisseur.	0		5	25
Châssis idem, de 4 p. sur 3 p., et de 15 et 18 lignes d'épaisseur.	0		5	25
En bois de 2° d'épaisseur.	0		6	50
CROISÉES.	à glaces.		à petits cadres.	
	fr.	c.	fr.	c.
Croisées à un vantail de 2 à 3 pieds de large, dormans de 15 à 24 lignes, châssis de 15 lignes d'épaisseur, le pied de hauteur. .	0	95	1	15
Croisées à deux vantaux de 3 p. 6° à 4 p. de large, dormans de 15 à 24 lignes, châssis de 15 lignes d'ép., le pied linéaire. . . .	1	30	1	50
Croisées de 4 p. 6° de largeur, les dormans et châssis idem.	1	40	1	65
Croisées de 5 pieds de largeur, dormans de 2°, châssis de 15 lignes d'épaisseur. . .	1	60	2	00
Idem, mais les châssis de 18 lignes d'épaiss.	1	75	2	20
Croisées de 5 pieds, dormans de 3°, châssis de 18 lignes d'épaisseur.	2	00	2	60
Croisées de 5 p., dormans de 3°, châssis de 2° d'épaisseur.	2	60	3	30
Croisées de 5 p., dormans de 4°, châssis de 2° d'épaisseur.	2	90	3	70
Croisées de 6 p. de largeur, dormans de 3°, châssis de 2° d'épaisseur.	3	20	4	10
Croisées de 6 p. idem, dormans de 4°, châssis de 2° d'épaisseur *.	3	50	4	40

* L'usage est de payer les volets à cadres et brisés en 4 feuilles, compris leurs feuillures et leurs quarts de rond au pourtour, au pied linéaire et le même prix que les croisées auxquelles ils appartiennent, lorsque les dormans de celles-ci n'ont que 2° au plus d'épaisseur; de compter aussi les volets toutes fois qu'ils sont faits en même temps que la croisée de la même mesure, c'est-à-dire que les volets d'une croisée de 6 pieds de hauteur sont comptés pour 6 pieds, quoiqu'ils n'aient ordinairement que 5 pieds 7° à 5 pieds 8°.

PERSIENNES.

	sans dormant.		avec dormant.	
	fr.	c.	fr.	c.
Persiennes de 3 pieds de largeur en bois de 15 lignes d'ép., le pied de hauteur. .	1	25	1	40
En bois de 18 lignes.	1	40	1	65
de 3 p. 6° à 4 pieds de large, en bois de 15 lig., le pied linéaire. . . .	1	45	1	65
de 18 lignes.	1	65	1	85
de 4 p. 6° de large, en bois de 15 lig. d'épaisseur, le pied.	1	65	1	80
de 18 lignes.	1	90	2	15
de 2° d'épaisseur.	2	50	2	80
de 5 pieds de largeur, en bois de 15 lignes d'ép.	1	80	2	05
de 18 lignes.	2	05	2	35
de 2° d'épaisseur.	2	75	3	05
de 6 p. de largeur, en bois de 2° d'ép.	3	30	3	60

OUVRAGES A TOISE COURANTE.

	ouvrages en sapin.		ouvrages en chêne.	
	fr.	c.	fr.	c.
Plinthes et autres champs unis, de 3 à 5° de large, sur 6 à 9 lignes d'ép.	0	20	0	30
Embrasemens unis, de 3 à 5° de large, sur 6 à 12 lignes d'ép.	0	30	0	45
Idem, de 6 à 9° de large.	0	40	0	55
Moulures, Bordures, Cadres, de 12 à 18 lig. de profil, sur 6 à 12 lig. d'ép.	0	25	0	35
de 2° à 2° $\frac{3}{4}$ de profil.	0	40	0	55
de 3° à 3° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	50	0	65
Cimaises, de 12 à 18 lignes de profil, sur 6 à 12 lignes d'ép.	0	25	0	35
de 2° à 2° $\frac{3}{4}$ de profil.	0	35	0	50
de 2° à 2° $\frac{3}{4}$ de profil, sur 15 et 18 lignes d'ép.	0	45	0	65
de 3° à 3° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	50	0	75
de 2° à 2° $\frac{3}{4}$ de profil, sur 2° d'ép.	0	55	0	85
de 3° à 3° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	70	1	00

	OUVRAGES EN sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.
Coulisses et *Entretoises*, de 2 à 4° de large, sur 12 lignes d'ép.	0	30	0	40
de 2 à 4°, sur 15 et 18 lignes d'ép.	0	35	0	45
de 3 à 4° de large, sur 2° d'ép.	0	45	0	60
Tringles de tenture corroyées et assemblées, de 3 à 5° de large, sur 6 et 12 lig. d'ép.	0	40	0	55
Bâtis de porte, de 3 à 4° de large, sur 12 lignes d'épaisseur.	0	40	0	55
de 3 à 4°, sur 15 et 18 lignes d'ép.	0	45	0	65
de 3 à 4°, sur 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	0	55	0	80
Poteaux de remplissage, de 3 à 4° de large, sur 2° $\frac{1}{2}$ à 3° d'épaisseur.	0	50	0	70
de 5 à 6°, sur 2° $\frac{3}{4}$ à 3° d'ép.	0	65	0	90
Huisseries feuillées et quarderonnées, de 3 à 4° de large, sur 2° $\frac{1}{2}$ à 3° d'épaisseur.	0	60	0	90
de 5 à 6°, sur 2° $\frac{3}{4}$ à 3° d'ép.	0	80	1	10
Chambranles à la capucine, de 3 à 4° de large, sur 12 lignes d'épaisseur.	0	45	0	60
de 3 à 4°, sur 15 et 18 lignes d'ép.	0	55	0	80
de 3 à 4°, sur 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	0	70	0	95
Chambranles ordinaires de 3° à 3° $\frac{3}{4}$ de profil, sur 12 lignes d'épaisseur.	0	55	0	80
de 4° à 4° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	65	0	90
de 3° à 3° $\frac{3}{4}$, sur 15 et 18 lig. d'ép.	0	65	0	90
de 4° à 4° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	75	1	10
de 3° à 3° $\frac{3}{4}$, sur 21 lig. à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	0	80	1	15
de 4° à 4° $\frac{1}{2}$ de profil.	0	95	1	40
de 3 à 4° de profil, sur 2° $\frac{1}{2}$ d'ép.	0	90	1	35
de 4° $\frac{1}{2}$ à 5° de profil.	1	00	1	50
de 3 à 4° de profil, sur 3° d'ép.	0	95	1	40
de 4° $\frac{1}{2}$ à 5° de profil.	1	25	1	80
Chambranles ravalés en pilastre, de 3 à 4° de large, sur 12 lignes d'épaisseur.	0	65	0	90
de 3 à 4°, sur 15 et 18 lignes d'ép.	0	75	1	05
de 3 à 4°, sur 21 lignes à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	0	95	1	35

	OUVRAGES EN sapin. fr.	c.	chêne. fr.	c.
Corniches d'une seule pièce, de 2 à 3° de profil, sur 12 lignes d'épaisseur. . . .	0	45	0	65
de 4 à 5° de profil.	0	55	0	80
de 2 à 3° de p., sur 15 et 18 lig.	0	50	0	70
de 4 à 5° de profil.	0	60	0	90
de 2 à 3° de p., sur 21 lig. à 2° $\frac{1}{4}$ d'ép.	0	55	0	80
de 4 à 5° de profil.	0	80	1	20
Corniches volantes, de 3 à 4° de profil, sur 12 lignes d'épaisseur.	0	70	1	05
de 5 à 6° de profil.	0	95	1	40
de 7 à 8° de profil.	1	25	1	80
de 3 à 4° de p., sur 15 et 18 lig. d'ép.	0	80	1	25
de 5 à 6° de profil.	1	15	1	70
de 7 à 8° de profil.	1	50	2	15
de 3 à 4° de p., sur 21 lig. à 2° $\frac{1}{2}$ d'ép.	0	95	1	45
de 5 à 6° de profil.	1	40	2	10
de 7 à 8° de profil.	1	85	2	75

TABLE DES MATIÈRES.

	OUVRAGES EN sapin.	OUVRAGES EN chêne.
	Pages.	Pages.
Alaise (champs, arrière-corps).	485	487
Barre brute (fourrure).	120	389
Barre assemblée à queue.	»	406
Battant et traverse de châssis de croisée. . .	»	479
Battant et traverse de lambris à petits cadres.	483	484
Battant et traverse pour des feuilles de parquet.	»	490
Bâti de porte-tapisserie.	131	412
Bâti de porte et autres.	132	413
Bâti en vieux bois.	493	493
Bois nécessaires aux ouvrages d'assemblages.	36	36
Cadre figurant des lambris.	143	428
Chambranle à la capucine.	147	434
Chambranle ordinaire, ravalé ou non. . .	150	487
Chambranle ravalé en pilastre.	153	443
Chambranle en vieux bois.	498	498
Châssis vitré.	119	382
Châssis en tabatière.	»	384
Cimaise.	144	429
Cimaise en vieux bois.	501	501
Cloison hourdée ou à claire-voie.	71	»
Cloison en bois de peuplier.	63	»
Cloison de clôture.	71	»
Cloison de cave.	72	186
Cloison (plancher, revêtement, tablette). .	75	189
Cloison ou réservoir.	»	209
Cloison à claire-voie, en vieux bois.	466	»
Cloison (tablette, etc., en vieux bois). . .	466	466
Cloison (porte vitrée, etc.).	116	323
Corniche d'une seule pièce.	156	446
Corniche volante.	159	449
Coulisse simple.	128	403
Cremaillère.	»	458
Croisée à glace, au pied de hauteur.	»	326
Croisée à petits carreaux, au pied de hauteur.	»	348
Croisée en superficie.	»	360
Croisée en vieux bois.	»	466

	OUVRAGES EN sapin.	OUVRAGES EN chêne.
	Pages.	Pages.
De la main-d'œuvre	47	47
Dépose des vieux bois, en superficie	465	465
Dépose des vieux bois, en mesure linéaire	492	492
Des déchets sur les bois	27	27
Dormant de croisée	»	479
Echelle de meunier	»	452
Emboîture	»	476
Embrasure ou embrasement	140	421
Embrasure en vieux bois	498	498
Entretoise	126	400
Entretoise en vieux bois	494	494
Escalier de meunier	»	232
Escalier d'entresol à quartier tournant	»	234
Exposé concernant les faux frais	49	49
Feuillures	464	464
Gueule de loup	»	479
Gousset chantourné	163	460
Huisserie	138	418
Huisserie en vieux bois	497	497
Jet d'eau	»	480
Lambourde	123	393
Lambris d'assemblage	95	246
Lambris à bouvement simple	102	257
Lambris à cadre ravalé	107	274
Lambris à grand cadre embrevé	109	277
Lambris en bois de peuplier	68	»
Lambris en chêne et sapin	165	165
Lambris en chêne français, et panneaux de Fontainebleau	»	295
Lambris en chêne français, les panneaux en bois des Vosges	»	298
Lambris en bois de Fontainebleau et bois de Hollande	»	305
Lambris en vieux bois	470	470
Marche-pied avec châssis derrière	»	453
Moulure (ou bordure)	141	424

	OUVRAGES EN sapin.	OUVRAGES EN chêne.
	Pages.	Pages.
Moulure en vieux bois.	501	501
Observations générales.	51	51
Ouvrages en bois blanc.	63	»
Ouvrages en sapin.	71	»
Ouvrages en sapin et chêne.	165	165
Ouvrages en chêne.	»	185
Ouvrages d'assemblages.	95	246
Ouvrages en vieux bois.	465	465
Panneaux de parquet, en feuilles.	»	491
Parquet de glace (et derrière d'armoire).	112	241
Parquet de glace, en chêne et sapin.	177	177
Parquet en feuilles.	»	224
Parquet sans fin, par feuilles.	»	226
Parquet sans fin, à petits panneaux.	»	229
Parquet en vieux bois.	»	473
Persienne au pied linéaire.	»	365
Persienne en superficie.	»	372
Petit bois de croisée.	»	482
Pièce d'appui.	»	481
Planches, de leurs dimensions étant brutes, et de leur division en tringles.	29	29
Planches, de leurs quantités pour tous les ouvrages d'assemblages.	36	36
Plancher de frise.	89	216
Plancher de frise à l'anglaise.	92	219
Plancher à point de Hongrie.	94	221
Plinthe.	139	420
Plinthe en vieux bois.	496	499
Porte pleine.	86	211
Porte pleine en vieux bois.	468	468
Porte vitrée.	116	328
Porte charretière en chêne et sapin.	182	312
Porte d'allée ou porte bâtarde.	»	318
Porte cochère.	»	319
Porte-manteau.	»	456
Poteau brut.	135	417
Poteau de remplissage.	136	418
Poteau de remplissage en vieux bois	495	495
Potence.	»	460

	OUVRAGES EN sapin.	OUVRAGES EN chêne.
	Pages.	Pages.
Prix des bois.	10	10
Prix du merrain.	»	26
Prix de la colle.	27	27
Prix des journées.	47	47
Prix des sciages.	48	48
Siége pour des anglaises.	»	462
Socle ou lambris d'appui uni.	83	208
Table des prix.	503	503
Tableau de la quantité de pieds superficiels que contient chaque planche.	33	33
Tableau du prix de chaque pied superficiel contenu dans les planches de divers échantillons.	35	35
Tarif des prix de façon.	631	631
Tasseau.	163	458
Tiroir.	»	459
Traité sur le mesurage de la menuiserie.	608	608
Tréteau.	»	455
Tringle brute pour tenture.	124	396
Tringle assemblée pour tenture.	125	398
Volet de croisée, au pied de hauteur.	»	377

ERRATA.

Page 13 ligne 12, ayant de 5o pieds de long, *lisez* ayant 5o pieds de long.
19 11, de la toise courante, 1 fr. o5 c., *lisez* 1 fr. 5o c.
22 22, de la toise courante, 2 fr. 5o c., *lisez* 2 fr. 4o c.
23 25, de forts chevrons, 575, *lisez* 275.
63 14, déchet pour les fausses coupes sur la largeur des planches, *lisez* déchet par les fausses coupes sur la longueur et la largeur des planches.
79 14, 3 planches $^{5}/_{12}$, à 3 fr. 26 c. la planche, *lisez* à 3 fr. 36 c.
79 16, façon, 8 heures, *lisez* 8 heures 3o minutes.
85 25, bois, déchet *id.* qu'au n° 3o, ci 10 fr. 24 c., *lisez* 17 fr. 44 c.
85 27, pose, 8 heures 20 minutes, 2 fr. 25 c., *lisez* 2 fr. 65 c.
89 21, bois pour emboîtures, $^{2}/_{5}$ de toise, *lisez* $^{3}/_{5}$.
91 2, bénéfice, 4 fr. 24 c., *lisez* 4 fr. 34 c.
111 2 de la note, il a fallu du bois plus épais pour, *lisez* que pour.
112 28, pose, 10 heures 5 minutes, *lisez* 10 heures 5o minutes.
479 8, valeur de la toise linéaire, 3 fr. 92 c., *lisez* 3 fr. 62 c.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

Fe Ko 21

TABLEAUX

DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT,

SELON LEURS GENRES DIFFÉRENS;

SUIVIS

D'UN TRAITÉ SUR LA MANIÈRE DE LES TOISER OU MESURER;

A L'USAGE DES ARCHITECTES, INGÉNIEURS, VÉRIFICATEURS, TOISEURS ET ENTREPRENEURS DE BATIMENS; DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS; ET DE TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE BATIR.

SECONDE ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

PAR M.-R.-J. MORISOT.

III^e VOLUME.

SERRURERIE ET PEINTURE.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS

A PARIS,

CHEZ CARILIAN-GOEURY, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 41,

ET CHEZ M^me V^e MORISOT, RUE DE L'ÉCHIQUIER, N° 38.

1823.

SERRURERIE.

INTRODUCTION.

La Serrurerie a deux genres de fournitures.

L'un comprend tous les ouvrages qui se façonnent dans l'atelier, selon la demande et la convenance des localités, par le travail de la forge et de la lime, tels que les gros fers, les grilles, les rampes, les balcons, les grosses ferrures, enfin tous les ouvrages extraordinaires et non fabriqués.

L'autre comprend les objets fabriqués, connus sous la dénomination générique de quincaillerie.

Dans les détails, on a observé la différence de ces fournitures, en divisant le travail en deux classes.

La première renferme les fers forgés qui se livrent ordinairement au poids, tels que ceux peu façonnés que l'on nomme *gros fers*, les grilles, les fortes ferrures de porte; plus les objets qui se livrent ou au poids, ou à la pièce, ou en mesure linéaire, comme boulons, balcons, rampes, etc.

La seconde renferme tous les objets fabriqués qu'on trouve chez les quincailliers.

L'évaluation de ces derniers articles se compose:

1° Du prix d'acquisition principale;

2° De celui des menues fournitures accessoires à de certaines pièces, et servant à les poser, comme clous, vis, etc.

3° Des frais de préparation;

4° Enfin du prix de la pose de tous ces objets.

La multiplicité des articles de quincaillerie ne permettant aucun classement déterminé dans les travaux, on a adopté l'ordre alphabétique, qui a paru le plus intelligible.

Ces articles, qui présentent beaucoup de variétés dans la qualité, et conséquemment dans le prix, en éprouvent encore d'une maison de commerce à une autre.

Cette conséquence porte particulièrement sur l'article des serrures : en effet, dans chaque maison de commerce, on rencontre des variations dans le prix des serrures de la même espèce, dont on ne pourrait aisément définir la raison ni l'expliquer avec des expressions techniques, et qu'on ne pourrait non plus trouver par l'examen intérieur ou extérieur de la pièce, ne présentant aucun signe de différence sensible. Ces variantes dans le prix proviennent simplement de ce que l'ouvrage a été confectionné par tel ou tel ouvrier en réputation de bien faire et de perfectionner davantage son travail.

Pour donner plus de clarté et de précision dans l'énoncé de chaque espèce de serrures, et éviter une multitude de chapitres, on s'est borné, dans les détails, à ne présenter que les sortes de serrures les plus distinctes par leur désignation, comme aussi celles qui sont du plus commun usage dans les qualités ordinaires; et de suite on a rendu compte des qualités supérieures, afin que les espèces qu'on n'aura pas traitées se trouvent englobées dans ces deux données.

A l'égard de la pose de la quincaillerie et des fournitures qui restent à faire pour sa mise en place, comme il y a des entrepreneurs qui y apportent beaucoup plus de soins que d'autres, et dont les fournitures sont mieux conditionnées, pour tout aplanir, pour répondre au désir que toujours l'on a d'obtenir des travaux et solides et durables, on a désigné les qualités et les divers prix de la quincaillerie qui doivent remplir ce but; et afin que tout soit en rapport parfait, on a supposé l'emploi des clous, vis, etc., de force convenable, ainsi que le temps suffisant pour les poser.

Le temps alloué pour la pose est plus considérable qu'il n'en faudrait à un ferreur de profession, uniquement occupé à ce genre de travail, et qui ne serait nullement distrait.

On a pris ce parti par une considération bien simple; c'est que la nature des travaux ne comportant pas toujours l'em-

ploi de cette espèce d'ouvrier, l'entrepreneur fait exécuter sa partie par des ouvriers de ville, qui, n'ayant pas la célérité que donne l'habitude, y mettent nécessairement plus de temps. Une autre considération, c'est que, par la même raison qu'une entreprise n'embrasse pas une importance de travaux qui nécessite un ferreur, son chef ne fait poser la quincaillerie que partiellement, d'où il résulte que les ouvriers sont souvent déplacés pour une seule ou pour quelques ferrures. Ce déplacement consomme souvent autant de temps que l'ouvrage lui-même en userait. Une troisième et dernière considération qu'on a prise pour guide, c'est que la pose qui, pour l'ordinaire, se fait à l'atelier dans les ferrures de croisées, devient plus longue dans son exécution sur place. Il en est de même pour plusieurs autres objets. Toutes ces causes réunies ont démontré la nécessité d'augmenter de près d'un tiers (*terme moyen*), en faveur de l'ouvrier de ville, le temps déterminé pour un ferreur uniquement occupé de cette partie, comme on l'a dit plus haut.

DES FERS,

ET DU MODE DE LEUR LIVRAISON.

Les fers nous viennent de divers départemens de la France. Le ci-devant Berry (département du Cher) nous en fournit, et ce sont les fers de première qualité; ensuite la Comté, le Nivernais, le Forez, la Champagne, la Bourgogne, la Normandie ont aussi des mines, des fonderies et des forges, qui produisent des fers plus ou moins bons.

Le commerce fait, du produit de ces forges, quant à la qualité, quatre distinctions qui comprennent :

La première, le fer superfin ;

La seconde, le fer de *roche* doux ;

La troisième, le fer *demi-roché* ;

La quatrième, le fer *commun*, *aigre* ou *cassant*.

Chaque forge divise ses fers ouvrés en trois classes principales, qui renferment chacune plusieurs échantillons,

SAVOIR :

1° Les fers en *barres*, plats ou carrés;

2° Les fers à *martinet*;

3° Les fers de *fenderie* et fers *laminés*.

On compte parmi les fers en barres tous les fers carrés depuis 9 jusqu'à 30 lignes de gros, les fers plats de 18 à 60 lignes de large, sur 4 à 8 lignes d'épaisseur, dans lesquels sont les fers à bandage et les fers à maréchal; enfin les fers de cornette qui portent de 6 à 7° de large sur 5 à 7 lignes d'épaisseur.

L'échantillon des fers à martinet comprend :

Le fer carillon en barre, ayant 7 à 8 lignes carrées;

Le même, en botte, portant de 4 à 7 lignes carrées;

Le fer platiné de 3 à 4 lignes d'épaisseur et de 14 à 18 lignes de large;

La bandelette qui s'étend de 5 à 15 lignes de large sur 2 à 4 lignes d'épaisseur, et les fers ronds ou la tringle, depuis 4 jusqu'à 15 lignes de diamètre.

Celui des fers de fenderie se compose :

Du fer en verge et en botte, autrement nommé *fenton* et *côte de vache;* ses dimensions sont depuis 3 à 4 lignes de gros jusqu'à 5 sur 12 lignes;

Du fer aplati et en botte, appelé *fer coulé*, qui a de 12 à 24 lignes de large sur 1 à 3 lignes d'épaisseur;

Du fer aplati en barre, aussi coulé, portant de 24 à 26 lignes de large sur 4 à 6 lignes d'épaisseur;

Enfin du fer en lame, que nous nommons *fer à seau*, qui porte de 9 à 12 lignes de large sur $\frac{1}{2}$ à 1 ligne d'épaisseur.

Dans les forges, toutes ces sortes de fers se réduisent, à l'égard de leur livraison au commerce, à trois prix différens (à qualité égale), conformément aux trois classes qui sont précédemment expliquées, en observant cependant que, pour de certains échantillons, les maîtres de forges livrent au marchand, poids juste, tel que le petit carillon en botte, et que, pour d'autres, ils lui accordent les 4 au 100; en outre, il est

encore bon d'observer que les livraisons se font par assortimens ; mais que s'il en était autrement, le marchand, ne prenant que d'une sorte, paierait plus ou moins cher, selon que l'échantillon serait plus ou moins fort. Dans le commerce, plusieurs de ces prix se subdivisent ainsi que les échantillons, notamment parmi les fers carrés et les fers ronds, ainsi qu'on le verra ci-après.

Le prix de la fonte en gueuse détermine, en général, celui de la fonte en plaque et celui du fer marchand ; et ce dernier le prix du fer à martinet, échantillon ordinaire : ainsi, connaissant le prix de la fonte en gueuse, si à cette somme on ajoute les $\frac{2}{3}$ en sus, on aura le prix de la fonte en plaque rendue à destination, provenant des forges de la ci-devant Champagne, département de la Marne ; si on triple le prix de la fonte en gueuse, on aura celui du fer marchand rendu de même à destination ; et si à ce dernier prix on ajoute à peu près $\frac{1}{4}$ en sus, on aura le prix du fer à martinet, gros échantillon. Tous ces prix seront pour le détaillant qui vendrait à terme.

TABLE du poids d'un pied courant de fer brut, en barres de diverses largeurs et épaisseurs, le pied cube de fer étant du poids de 576 *livres.*

ÉPAISSEUR des fers.	LARGEUR des fers.	POIDS d'un pied de long.			ÉPAISSEUR des fers.	LARGEUR des fers.	POIDS d'un pied de long.		
lignes.	lignes.	liv.	onc.	gros.	lignes.	lignes.	liv.	onc.	gros.
1	1	0	0	$3\frac{5}{9}$	3	17	1	6	5
1	2	0	0	7	3	18	1	8	0
1	3	0	1	$2\frac{2}{3}$	3	19	1	9	3
1	4	0	1	6	3	20	1	10	5
1	5	0	1	10	3	21	1	12	0
1	6	0	2	5	3	22	1	13	3
1	7	0	3	1	3	23	1	14	5
1	8	0	3	5	3	24	2	0	0
1	9	0	4	0	4	19	2	1	6
1	10	0	4	3	4	20	2	3	4
1	11	0	4	6	4	21	2	5	3
1	12	0	5	2	4	22	2	7	1
2	7	0	6	2	4	23	2	8	7
2	8	0	7	1	4	24	2	10	5
2	9	0	8	0	4	25	2	12	3
2	10	0	8	7	4	26	2	14	2
2	11	0	9	6	4	27	3	0	0
2	12	0	10	5	4	28	3	1	6
2	13	0	11	4	4	29	3	3	4
2	14	0	12	3	4	30	3	5	3
2	15	0	13	2	5	25	3	7	4
2	16	0	14	1	5	26	3	9	6
2	17	0	15	1	5	27	3	12	0
2	18	1	0	0	5	28	3	14	2
3	13	1	1	3	5	29	4	0	4
3	14	1	2	5	5	30	4	2	6
3	15	1	4	0	5	31	4	4	7
3	16	1	5	3	5	32	4	7	1

ÉPAISSEUR des fers.	LARGEUR des fers.	POIDS d'un pied de long.			ÉPAISSEUR des fers.	LARGEUR des fers.	POIDS d'un pied de long.		
lignes.	lignes.	liv.	onc.	gros.	lignes.	lignes.	liv.	onc.	gros.
5	33	4	9	2	6	35	5	13	3
5	34	4	11	4	6	36	6	0	0
5	35	4	13	6	6	37	6	2	6
5	36	5	0	0	6	38	6	5	4
6	31	5	2	5	6	39	6	8	1
6	32	5	5	3	6	40	6	10	6
6	33	5	8	0	6	41	6	13	4
6	34	5	10	5	6	42	7	0	0

Pour suppléer aux lacunes que présente la table précédente, et pouvoir, au besoin, connaître le poids d'un pied de longueur d'une barre de fer de telle grosseur que ce soit, il ne s'agira que de multiplier l'épaisseur par la largeur : le calcul donnera des lignes carrées que l'on divisera par 36 (36 lignes carrées sur 1 pied de long pèsent 1 livre); le quotient sera le poids de la barre ;

EXEMPLE :

Supposez une barre de 12° de long sur 6 lignes et 18 lignes de gros, $6 \times 18 = 108 \frac{108}{36} = 3$ livres poids de cette barre.

On aura encore le poids de cette barre, et d'une manière plus facile, en se servant du nombre 12 pour diviseur, au lieu du nombre 36 ; mais il faudra alors ajouter au quotient $\frac{1}{15}$ de son produit.

EXEMPLE :

$6 \times 18 = 108 \frac{108}{12} = 9 \times 5$ onces $= 45$ onces, ajoutez le $\frac{1}{15} = 48$ onces poids égal à celui ci-dessus.

TABLE du poids d'un pied de longueur de fer brut, *en tringle bien dressée, de divers diamètres.*

Fers ronds calculés dans le rapport de 7 à 22.

DIAMÈTRE de la tringle.	POIDS d'un pied de long.			DIAMÈTRE de la tringle.	POIDS d'un pied de long.		
lignes.	liv.	onc.	gros.	lignes.	liv.	onc.	gros.
1	0	0	3	13	3	9	2
2	0	1	3	14	4	2	3
3	0	3	0	15	4	12	1
4	0	5	3	16	5	6	5
5	0	8	4	17	6	1	6
6	0	12	2	18	6	13	5
7	1	0	5	19	7	10	1
8	1	5	6	20	8	7	2
9	1	11	4	21	9	5	2
10	2	1	7	22	10	3	6
11	2	9	0	23	11	3	0
12	3	0	6	24	12	2	7

			liv.	onc.	gros.
Le pied cube	de fer pèse	fondu.	504	7	6
		non écroui ou forgé en barre écrouie. .	545	2	4
	d'acier pèse	ni trempé ni écroui.	548	5	0
		écroui et trempé. . .	547	4	1

TABLE du poids de divers articles de fonte ordinaire de Champagne, *employés pour cheminées, fourneaux, tuyaux, etc.*

FONTES POUR CHEMINÉES.

Plaques de Foyers.			*Plaques carrées pour contre-cœur.*		
DIMENSIONS.		POIDS APPROXIMATIF de chaque pièce.	DIMENSIONS.		POIDS APPROXIMATIF de chaque pièce.
longueur.	largeur.		longueur.	largeur.	
pouces.	pouces.	livres.	pouces.	pouces.	livres.
30	18	75	24	24	60
	24	100			
33	18	80	27	18	53
	22	100		27	80
	26	120			
36	18	100	30	30	114
	22	120		33	128
	26	140		36	158
				39	173
42	18	115	33	33	165
	22	135		36	188
	26	155		39	210
				42	225
48	20	150		45	248
	24	210			
	30	260			

FONTES POUR CHEMINÉES.

Côtés de garnitures de contre-cœur.

DIMENSIONS.		POIDS APPROXIMATIF de chaque pièce.
longueur.	largeur.	
pouces.	pouces.	livres.
30	14	64
	16	73
	18	82
	20	91
	22	100
	24	109
	26	118
33	14	70
	16	82
	18	91
	20	100
	22	109
	24	118
	26	128

Tours creuses.

DIMENSIONS.		POIDS APPROXIMATIF de chaque pièce.
longueur.	largeur.	
pouces.	pouces.	livres.
30	5	20
	7	40
	9	60
33	5	25
	7	45
	9	65

Plaques cintrées pour contre-cœur.

15	15	25
18	18	35
21	21	50
24	24	70
27	27	80
30	30	100

NOTA. Les plaques ci-dessus, étant de fonte fine ou légère de Normandie, pèsent environ moitié moins que les poids énoncés.

FONTES DIVERSES.

Tuyaux de fonte de Champagne *et de* Normandie, *pour des descentes d'eau et autres usages, par bout de 3 pieds de longueur, non compris l'emboîture.*

DIAMÈTRE.	FONTE de Champagne. — POIDS du bout de 3 pieds.	FONTE de Normandie. — POIDS du bout de 3 pieds.
pouces.	livres.	livres.
2	45	17
2 ½	60	20
3	70	26
3 ½	80	33
4	90	40
5	110	47
6	125	53
7	140	0
8	160	0
12	360	0
18	600	0

Fourneaux carrés et Poissonnière en fonte légère (sans leur grille en fer ou fonte).

DIMENSION en carré ou en longueur.	Fourneaux.	Poissonnière.
pouces.	livres.	livres.
5	6 ½	0
6	8	0
7	10	0
8	12	0
9	14	0
10	16	10
11	18	11
12	20	12
15	0	15
18	0	19
21	0	24
24	0	32

Nota. Les grilles en fer, petite côte de vache, pèsent environ un sixième du poids du réchaud ou poissonnière.

Les bornes de fonte de 3 pieds de haut sur 18° de diamètre, pèsent de 350 à 400 livres.

La paire de marmousets, pèse de 30 à 36 livres.

Les boites de poteau d'écurie, de 8° sur 20°, pèsent environ 120 livres pièce.

DU PRIX des fers de roche, *d'après le cours du commerce et selon le classement des échantillons dans leur livraison.*

Fers en barres, plats et carrés, dits Fer marchand.	PRIX du QUINTAL.		PRIX de LA LIVRE.	
	fr.	c.	fr.	c.
Les fers plats, de 18 à 48 lignes de largeur sur 4 à 8 lignes d'épaisseur, ainsi que les fers à bandage et fers de cornette, portant 6 à 7° de large sur 5 à 7 lignes d'épaisseur, valent. .	31	50	0	32
Le fer plat, dit à maréchal, portant 11 à 15 lignes de large sur 5 à 8 lig. d'épaisseur, vaut.	36	50	0	37
Les fers carrés, depuis 11 lignes jusqu'à 30 lignes de gros, valent. . . .	31	50	0	32
Les fers carrés, de 9 à 10 lignes de gros, valent.	36	50	0	37
Fers dits à martinet.				
Fers carillon en barres, de 7 à 8 lignes de gros, valent.	39	50	0	40
Fers carillon en botte, de 4 à 7 lignes de gros, valent.	41	50	0	42
Petit fer plat, dit platiné, de 12 à 18 lignes de large sur 3 à 4 lignes, vaut.	40	00	0	40
Petit fer plat, dit bandelette, en botte de 10 à 15 lignes de large sur 2 à 3 lignes d'épaisseur, vaut.	42	00	0	42
Le même, mais de 6 à 8 lig. de large sur 2 à 3 lignes d'épaisseur, vaut. .	42	00	0	42
Fers ronds, de 10 à 15 lignes de diamètre, valent.	39	00	0	39
Idem, de 8 à 19 lignes de diamètre, v.	42	00	0	42
Idem en botte, de 6 à 7 lignes de diamètre, valent.	43	50	0	44

	PRIX du QUINTAL.		PRIX de LA LIVRE.	
	fr.	c.	fr.	c.
Fers en botte, de 4 à 5 lignes de diamètre, valent.	51	00	0	51
FERS DE FENDERIE.				
Fers aplatis au laminoir, dits coulés.				
Fers aplatis en barres, de 24 à 26 lignes de large sur 3 à 4 et de 6 à 9 lignes d'épaisseur, valent.	35	00	0	35
Fers aplatis en botte, de 12 à 14 lignes de large sur 2 à 3 lignes d'épaisseur, valent.	36	50	0	37
Fers aplatis en botte, de 9 à 12 lignes de large sur 1 à 2 lignes d'épaisseur, valent.	38	50	0	39
Fers aplatis en botte, dits fers à seau, valent.	52	50	0	53
Fers de fenderie en botte.				
Fers de fentons ou verges, de 4 à 6 lig. sur 3 à 4 lignes, valent.	36	00	0	36
Fers dits côte de vache, de 7 à 10 lignes sur 5 à 7 lignes, valent.	36	00	0	36

Observation. Les fers pour chacun des échantillons ci-dessus, étant plus communs, dits demi-roche; ou bien plus doux, tels que le fer du Berry, celui de Sibérie et de la Russie, valent plus ou moins que les prix précédens, savoir:

Le fer commun, 2 francs de moins par quintal;
Le fer doux, dit superfin, 5 francs de plus par quintal.

	fr.	c.
L'étain de vaisselle vaut, la livre.	1	20
L'émeri fin vaut, la livre.	1	40
Le cuivre jaune vaut, la livre.	2	40

TOLES.

PRIX DU QUINTAL.

	fr.	c.
Tôle à porte cochère, le cent vaut.	52	50
Cette tôle porte 2 à 3 lignes d'épaisseur, et le pié carré pèse 8 livres.		
Tôle ordinaire coupée à l'équerre, vaut.	54	50
Cette tôle porte $\frac{1}{8}$ ligne d'épaisseur environ, et le pied carré pèse 2 livres 2 onces.		
Grande tôle douce de Liége, façon de Suède, dite tôle *laminée* pour étuve, vaut.	57	50
Cette tôle porte $\frac{1}{4}$ de ligne d'épaisseur environ, et le pied carré pèse 1 livre.		

FONTES.

La fonte pour plaques ou tuyaux est la mine de fer mise en fusion, que l'on coule dans des creux, ou sur des mandrins.

Fonte de Champagne, pour plaques et foyers de cheminées, vaut.	15	00
Pour tour creuse, vaut	17	50
Fonte pour plaques, *id.* en fonte de Normandie, v.	16	00
Fonte légère pour fourneaux et poissonnières, avec ou sans leurs grilles en fonte vaut.	25	00
Les grilles de réchaud en fer valent	80	00
Fonte de Champagne, pour tuyaux de descente v.	19	00
Fonte de Normandie, pour tuyaux *idem* vaut . . .	21	50
Fonte de Champagne, pour poêles, cloches ou bornes, vaut	20	00
Fonte douce pour des lances de grilles vaut. . . .	40	00

DU CHARBON DE TERRE.

Ce charbon nous est fourni par diverses provinces de la France; celui de Saint-Étienne en Forez est le plus estimé. On en tire beaucoup plus de la ci-devant Auvergne; mais il est généralement moins bon que le précédent: il nous en vient aussi de la Bretagne et de la Normandie; mais ces derniers sont inférieurs aux deux premiers.

Le meilleur en ce genre est celui qui nous vient d'Angleterre, que l'on nomme charbon de Newcastle. Quelquefois il est mélangé avec du charbon d'Écosse, plus léger, et conséquemment inférieur en qualité.

Tous les charbons qui nous arrivent du pays haut sont chargés dans des toues (espèce de grand bateau construit pour ces chargemens). Chacune de ces toues contient de 27 à 48 voies de charbon (ancienne mesure).

Le charbon se livre ou sur différens ports de la ville ou dans des dépôts avoisinant ces ports.

Le charbon se vendait et se vend encore au muid ou à la voie. Le muid ou voie, selon l'ancienne mesure, était composé de quinze minots, et chaque minot contenait six boisseaux.

Le muid se divisait encore en trente mesures, dont chacune contenait trois boisseaux, chacune de ces mesures se mesurait comble.

Le muid de charbon, à cette mesure, pesait environ 3000 livres. C'était, pour un minot, 200 livres, et pour un boisseau, 33 livres $\frac{1}{3}$.

Un muid contenait 45 pieds cubes environ.

Le pied cube pesait alors 66 livres $\frac{2}{3}$ environ.

Le muid ou voie de charbon, selon les nouvelles mesures, se divise en trente parties; chacune d'elles contient la capacité d'un demi-hectolitre, la dimension d'un demi-hectolitre étant (selon l'ancienne mesure) de 1 pied 3° de hauteur, et ayant aussi 1 pied 3° de diamètre, donne pour cube 1 pied 10° environ; alors la voie, selon la mesure actuelle, est de 55 pieds cubes.

	fr.	c.
Le muid ou la voie de charbon, bonne qualité et bien mesuré, livré sur le port, à la nouvelle mesure, se vend.	63	00
Les frais de voiture, du port à la boutique, le pourboire du charretier et le temps employé à rentrer une voie de charbon, s'élèvent à	5	00
Le muid tout rendu revient à	68	00
Le $\frac{1}{15}$ de cette somme pour l'hectolitre.	4	53
Le $\frac{1}{30}$ pour le $\frac{1}{2}$ hectolitre, vaut.	2	27
Le pied cube revient à.	1	24

Nota. Le charbon éprouve des changemens de prix dans le cours de chaque année, ils sont occasionés par le plus ou le moins de facilité de la navigation. En général il est plus cher du mois de mai à la fin de novembre, surtout dans les années de grande sécheresse. Enfin la réparation des canaux nécessitant leur fermeture, est aussi un des motifs de la variation des prix, suivant le plus ou le moins d'approvisionnement en dépôt sur les ports.

DU PRIX DE LA MAIN-D'OEUVRE.

En serrurerie, il y a plusieurs sortes d'ouvriers, tels que forgerons, ajusteurs, ferreurs, poseurs de sonnettes, etc. On observe que, dans chacun de ces genres d'ouvriers, il en est de plus ou moins adroits.

Les forgerons ne s'emploient qu'à la forge pour tous les gros ouvrages ordinaires et extraordinaires; comme rampes, balcons et autres.

Cette classe d'ouvriers travaille ou à la journée ou à la tâche; le plus souvent c'est à cette dernière condition : dans ce cas, ils s'obligent de payer un ou plusieurs aides, comme ajusteurs et tireurs de soufflets, si leurs travaux l'exigent; ces aides sont occupés à frapper devant et à seconder en tout le forgeron.

Il est encore d'usage, lorsqu'ils sont à leur tâche, qu'ils s'obligent de finir et poser leur ouvrage à leur compte; alors, pendant qu'ils travaillent à la forge, ils ont des ajusteurs ou des ouvriers de ville lorsque la nature de l'ouvrage l'exige.

Si les forgerons travaillent à la journée, on leur fournit les aides nécessaires, et, dans ce cas, ils ne posent presque jamais l'ouvrage qu'ils ont forgé.

Une autre classe d'ouvriers est celle qui est destinée pour la lime : ces ouvriers travaillent presque toujours à la journée ; ils sont alternativement occupés à la boutique et à la ville : ce sont ceux qui, lorsqu'il n'y a pas de ferreurs *ad hoc*, posent tous les ouvrages, et s'occupent à la boutique de finir à la lime tous ceux de forge.

Parmi ceux-ci, il en est peu qui travaillent à la forge.

Une troisième classe d'ouvriers pourrait se placer ici ; mais peu d'ateliers l'emploient dans sa vraie destination, faute de travaux analogues; ce sont les *ferreurs*. Ceux-ci travaillent presque toujours à leurs pièces; leur occupation est de préparer et poser tous les objets de quincaillerie ou d'autres ouvrages façonnés à l'atelier, en remplacement de ceux-là.

On pourrait encore parler de trois autres classes d'ouvriers : ce sont les releveurs, les ajusteurs et les poseurs de sonnettes.

Les premiers étaient autrefois très-occupés lorsqu'on décorait les grilles, rampes, balcons, etc., de divers ornemens relevés en tôle; mais ce goût étant entièrement perdu, les ouvriers qui s'étaient adonnés à ce seul genre de travail sont de même demeurés dans l'oubli.

La seconde n'est autre que des ouvriers de lime, qui, à raison de leur intelligence particulière, sont employés à finir des morceaux soignés en rampes, balcons et autres ouvrages de forge et de lime, qui exigent des soins particuliers dans leur assemblage.

La troisième est en petit nombre ; beaucoup d'entrepreneurs emploient des ouvriers de ville pour poser les sonnettes, ou font ce travail eux-mêmes : cependant il est bien souvent impossible de remplacer les poseurs de sonnettes par d'autres ouvriers.

La journée de tous ces ouvriers commence à 6 heures du matin et finit à huit heures du soir.

Des 14 heures que présente cette journée, il faut en soustraire deux pour les 2 repas, reste 12 heures de travail.

PRIX, TERME MOYEN.

	fr.	c.
La journée des forgerons, terme moyen, est de. .	5	00
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . . .	0	42
La journée des garçons de forge est de.	2	75
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . . .	0	23
La journée des ajusteurs, ouvriers de lime, de ville et des ferreurs, est de.	3	75
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . . .	0	32

Les journées d'été, comme celles d'hiver, sont égales en heures comme en prix, pour tous ces ouvriers.

Des faux frais.

Pour établir les faux frais, on suppose un atelier composé d'un forgeron avec un garçon, et de cinq ouvriers occupés tant à l'établi qu'à la ville; chacun des ouvriers travaille dans l'année,

SAVOIR :

Le forgeron et son aide 310 journées à 7 f. 75 c., produit	2402	50
Les 5 ouvriers, à 310 journées chacun, ensemble 1550 journées à 3 f. 75 c., produit.	5812	50
Dépense totale de la main-d'œuvre pour une année, ci.	8215	00

Détail des faux frais de cet atelier.

	fr.	c.
Loyer de la boutique sur la rue.	800	00
Patente, ci.	50	00
Droit proportionnel au loyer, $\frac{1}{10}$, ci.	80	00

Pour la forge *.

Entretien du soufflet avec ses accessoires, compris l'usé des tuyères et de la forge pour l'année, ci.	40	00
Un forgeron use par mois 4 tranches, une chasse ronde et carrée, une chasse à biseau et deux poinçons emmanchés, à 1 f. 50 c. pièce, matière et main-d'œuvre comprises, ce qui fait par mois. 12 00		
Nota. Le fer de ces outils, lorsqu'ils sont usés, entre en compensation pour l'entretien journalier.		
Les tenailles et marteaux, manches des tranches et poinçons avec d'autres menus entretiens, estimés ci. 3 00		
Dépense totale par mois. 15 00		
Et pour une année, ci.	180	00

Pour l'établi et la ville **.

Un ouvrier use par mois 4 limes des 2, 2 limes des 3, 2 limes bâtardes, 2 queues de rats, un		
	1150	00

* Les outils de la forge sont : les tenailles diverses, tisonniers, pelles, goupillon, chasse ronde et carrée, chasse à biseau, dégorgeoire, casse fer à froid, mandrin, estampes, poinçons, marteaux et enclume.

** Les outils de l'établi et de la ville, sont : des ciseaux à froid, burins, mandrins, martoises, langues de carpes, filières et tarauds, machine à forer et forets, fraise, trépans et mèches, tour, limes de toutes les espèces, marteaux, vrilles, poinçons, tenaille à vis, rivoirs, arçons, cordes d'arçons, étaux et tréteaux de ferreurs.

	fr.	c.
Report.	1150	00
tiers-point et une lime à potence; la dépense de toutes ces limes donne une somme de 9 f. 00 c. par ouvrier; il est de certains ouvrages où l'on en use davantage et d'autres moins; le terme moyen par mois est de 45 f. 00 c.; mais ces limes étant usées, on les emploie dans l'atelier à faire divers autres outils, ou on les donne en compte; leur valeur égale un quart, ainsi la dépense pour une année est de.	405	00
L'entretien des étaux et des tréteaux de ferreurs, l'huile pour la machine à forer et pour tarauder, plus divers autres ouvrages et raccommodages; fourniture de chandelle, soir et matin, dans les courts jours; graisse pour les étaux; fournitures telles que clous d'épingle, pour attacher divers ouvrages; perte de vis et clous lors de la pose, le tout estimé pour une année, ci. . .	55	00
Enfin le transport des fers bruts, des fontes et de tous les ouvrages de quincaillerie et clouterie; ensuite le transport de tous ces objets dans les bâtimens, estimés pour l'année, ci.	70	00
Dépense totale des faux frais pour cet atelier. . .	1680	00

La dépense de la main-d'œuvre d'un atelier étant de 8215 f. 00 c., et la dépense des faux frais du même atelier montant, d'après le détail ci-dessus, à la somme de 1680 f., il en résulte que les faux frais égalent le 5^{e} des frais de la main-d'œuvre.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

SERRURERIE.

Nota. On observe que tous les prix de serrurerie détaillés ci-après sont établis pour les ouvrages bien faits : MM. les Architectes, Ingénieurs et Vérificateurs sont seuls assez éclairés pour faire la distinction des diverses sortes de travaux, et ne rien donner au hasard. On sent qu'il serait déplacé qu'un ouvrage fait sans soins dans toutes ses parties, fût payé le même prix que celui qui [illegible] apporte toutes les précautions nécessaires pour bien faire; bien entendu que la différence des prix ne peut avoir lieu que sur la main-d'œuvre, le prix des fers étant toujours le même.

DES OUVRAGES QUI SE COMPTENT AU POIDS.

Gros fers de bâtiment employés pour chaînes, bandes de trémie, ancres, tirans, harpons, manteaux de cheminée, linteaux, etc.

FER COMMUN.

Détail pour 100 *livres ou un quintal.*	fr.	c.
Fer en œuvre, 100 livres, valent.	31	50
Charbon, 1 pied et demi cube à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	96
Façon, 6 heures et demie à 0 f. 65 c. l'heure de forgeron et de son aide, valent.	1	86
Pose accidentelle, 3 heures de compagnon de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	4	-
	0	96
	39	51

	fr.	c.
Report.	39	51
Faux frais pour loyer d'atelier, forges, outils de tous genres et transport du fer de chez le marchand à la boutique et de la boutique au bâtiment, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	1	04
1er TOTAL.	40	55
Bénéfice, un 6e du tout.	6	70
Valeur d'un quintal de gros fer mis en place.	47	31
Valeur de la livre.	0	47
Valeur du kilogramme.	0	96

Les mêmes ouvrages que ci-dessus en fer doux de roche.

Fer en œuvre, 100 livres valent.	33	10
Déchet dans l'emploi, 3 livres, valent.	0	99
Charbon, façon, pose et faux frais de même que ci-dessus	8	09
1er TOTAL.	42	18
Bénéfice, un 6e du tout.	7	03
[illegible] quintal de gros fer de roche. . .	49	21
Valeur de la livre. . . .		
Valeur du kilogramme.	1	00

Petit fer plat de roche doux, employé pour Étrier *et autres ouvrages semblables, faits en petites parties et coudées.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	36	50

	fr.	c.
Ci-contre.	36	50
Déchet dans l'emploi, 4 livres, valent.	1	48
Charbon, 2 pieds un quart cubes, à 1 f. 24 c. le pied.	2	79
Façon, 8 heures un quart à 0 f. 65 c. l'heure pour le forgeron et son aide, valent	5	36
Pose de ces fers, 8 heures, à 0 f. 32 c. l'heure pour compagnon de ville, valent.	2	56
Faux frais, *idem* ci-devant un 5e de la main-d'œuvre vaut.	1	58
1er TOTAL.	50	27
Bénéfice, un 6e du tout.	8	38
Valeur du quintal de fer.	58	65
Valeur de la livre.	0	59
Valeur du kilogramme.	1	20

Autre fer plat ou carré en fer commun, employé pour des Cintres *et autres ouvrages à plusieurs coudes ou soudures, et qui ont exigé la mise au feu dans toute la longueur des fers.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	31	50
Déchet dans l'emploi, 5 livres, valent.	1	60
Charbon, 6 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	7	44
Façon, 21 heures et demie, à 0 f. 65 c. l'heure, pour le forgeron et son aide, valent.	13	98
Pose des fers, 12 heures de compagnon de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	3	84
Faux frais, etc., un 5e de la main-d'œuvre vaut.	3	57
1er TOTAL.	61	93
Bénéfice, un 6e du tout.	10	32
Valeur du quintal de fer.	72	25

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	72
Valeur du kilogramme	1	47

Barres *d'appui pour croisée avec scellement, faites en fer carré de roche de* 10 *à* 11 *lignes et sans plate-bande dessus.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	31	50
Déchet dans l'emploi, 3 livres, valent.	0	96
Charbon, 1 pied 6° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	1	86
Façon, 7 heures et demie, à 0 f. 65 c. l'heure pour le forgeron et son aide, valent.	4	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	98
1er TOTAL.	40	18
Bénéfice, un 6e du tout	6	70
Valeur du quintal de fer.	46	88
Valeur de la livre.	0	47
Valeur du kilogramme.	0	96

Barres *d'appui, idem en fer* de roche *avec plate-bande de* 3 *mètres* 50 *cent. estampée et rapportée dessus.*

Fer carré pour la barre, 75 livres, à 31 f. 50 c. le cent, valent.	23	63
Fer carillon de 7 à 8 lignes pour la plate-bande, 25 livres en œuvre, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	9	88
TOTAL DES FERS.	33	51
Déchet dans l'emploi, 4 livres, valent.	1	36
Charbon, 3 pieds et demi cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent	4	34
	39	21

	fr.	c.
Ci-contre.	39	21
Façon pour la forge et ajustement de plate-bande, 18 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	11	70
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	2	34
1er TOTAL.	53	25
Bénéfice, un 6e du tout	8	88
Valeur du quintal de fer.	62	13
Valeur de la livre	0	62
Valeur du kilogramme.	1	27

Barreaux *de croisée à pates ou à scellement, et autres ouvrages semblables, faits en fer carré commun de* 9 *à* 10 *lignes de gros.*

Fer, 100 livres en œuvre valent.	36	50
Déchet dans l'emploi, 3 livres, valent.	1	11
Charbon, 1 pied 6e cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	1	86
Façon, 7 heures et demie, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	4	88
Pose de ceux à pates, 3 heures un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	04
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	1	18
1er TOTAL.	46	57
Bénéfice, un 6e du tout.	7	76
Valeur du quintal de fer.	54	33
Valeur de la livre.	0	54
Valeur du kilogramme.	1	10

Les mêmes Barreaux, *faits en fer carré de* 11 *à* 12 *lignes.*

	fr.	c.
Fer carré, 100 livres en œuvre valent	31	50
Déchet dans l'emploi, 3 livres, valent.	0	96
Charbon, 1 pied 6° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	1	86
Façon, 7 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	4	55
Pose de ceux à pattes, 3 heures un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	04
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	1	12
1er TOTAL.	41	03
Bénéfice, un 6e du tout.	6	84
Valeur du quintal de fer.	47	87
Valeur de la livre	0	48
Valeur du kilogramme.	0	98

Grilles *composées de barreaux à scellement ou non, avec une traverse au milieu seulement, le tout en fer carré commun de* 11 *à* 12 *lignes de gros.*

Fer carré, 100 livres en œuvre valent.	31	50
Déchet dans l'emploi, 4 livres, valent.	1	28
Charbon, 3 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	3	72
Façon, 18 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	11	70
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	2	34
1er TOTAL.	50	54
Bénéfice, un 6e du tout.	8	42
Valeur du quintal de fer.	58	96
Valeur de la livre.	0	59
Valeur du kilogramme.	1	20

Les mêmes Grilles, *mais avec un sommier haut et bas et une traverse au milieu, les barreaux en fer commun et les tenons rapportés en fer doux.*

	fr.	c.
Fer carré en œuvre, 100 livres, (prix moyen). .	32	30
Déchet dans l'emploi, 6 livres valent	1	92
Charbon, 6 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	7	44
Façon, 30 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	19	50
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	3	90
1er TOTAL.	65	06
Bénéfice, un 6e du tout.	10	84
Valeur du quintal de fer.	75	90
Valeur de la livre.	0	76
Valeur du kilogramme.	1	55

Travée de Grille *en fer rond, avec tenon pour lances ou autres ornemens par le haut, ponton par le bas et trois traverses à trous renflés, en fer de roche de* 10 *à* 15 *lignes de diamètre.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	39	88
Déchet dans l'emploi, 7 livres, valent.	2	80
Charbon, 6 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	7	44
Façon, 46 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	29	90
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	5	98
1er TOTAL.	86	00
Bénéfice, un 6e du tout.	14	33
Valeur du quintal de fer.	100	33
Valeur de la livre.	1	00
Valeur du kilogramme.	2	04

Grande Grille *de cour ou jardin, ouvrant à 2 ou 4 ventaux, composée de 3 à 4 traverses ou sommiers sur la hauteur, avec montant portant pivots et bourdonnières; le tout en fer carré de roche, de 12 à 18 lignes de gros.*

	fr.	c.
Fer en œuvre, 100 livres valent.	32	30
Déchet dans l'emploi, 7 livres, valent.	2	24
Charbon, 10 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	12	40
Façon, 60 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	39	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	7	80
1er TOTAL.	93	74
Bénéfice, un 6e du tout.	15	62
Valeur du quintal de fer.	109	36
Valeur de la livre.	1	09
Valeur du kilogramme.	2	23

Grande Grille *de cour ou jardin en fer rond, ouvrant à 2 ou 4 ventaux, avec 4 traverses, forts congés et frise par le bas, plus montant portant pivot et bourdonnière, le tout en fer de roche.*

Fer en œuvre, 100 livres (prix moyen) valent. .	39	88
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent.	3	20
Charbon, 10 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	12	40
Façon, 52 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	33	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	6	76
1er TOTAL.	96	04
Bénéfice, un 6e du tout.	16	00
Valeur du quintal de fer.	112	04

	fr.	c.
Valeur de la livre.	1	12
Valeur du kilogramme.	2	29

Petite Grille *de soupirail ou de puisard et autres, sans châssis dormant, en fer carré de roche, de* 9 *et* 14 *lignes de gros.*

Fer en œuvre, 100 livres (prix moyen) valent. .	33	10
Déchet dans l'emploi, 7 livres, valent.	2	31
Charbon, 7 pieds 6° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	9	30
Façon et ajustement, 40 heur., à 0 f. 65 c. l'heure.	26	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	5	20
1er TOTAL.	75	91
Bénéfice, un 6e du tout.	12	65
Valeur du quintal de fer.	88	56
Valeur de la livre.	0	89
Valeur du kilogramme.	1	82

Petite Grille *de soupirail ou de puisard, ouvrant sur un châssis dormant, faite en fer carré de roche de* 9 *et* 14 *lig. de gros.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	33	10
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent.	2	64
Charbon, 7 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	8	68
Façon et ajustement, 40 heur., à 0 f. 65 c. l'heure.	26	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	5	20
1er TOTAL.	75	62
Bénéfice, un 6e du tout	12	60
Valeur du quintal de fer.	88	22

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	88
Valeur du kilogramme.	1	80

Armature *de pompe bien faite, toutes les pièces soudées, avec balancier, tringle*, etc., *faite en fer carré et carillon de roche.*

Fer carré pour les châssis, balanciers, etc., 75 liv., à 36 f. 50 c. le cent, valent.	27	38
Fer carillon de 7 à 8 lignes pour le surplus, 25 l., à 39 f. 50 c. le cent, valent.	9	88
TOTAL DES FERS.	37	26
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent.	2	96
Charbon, 8 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	9	92
Façon, 72 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	46	80
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	9	36
1er TOTAL.	106	30
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	17	72
Valeur du quintal de fer.	124	02
Valeur de la livre.	1	24
Valeur du kilogramme.	2	53

Équerres *et* Pivots *pour ferrure de portes cochères, en fort fer plat de roche, façon ordinaire.*

Fer en œuvre, 100 livres valent.	31	50
Déchet dans l'emploi, 10 livres, valent.	3	15
Charbon, 9 pieds 6^{o} cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	11	78
Façon, 42 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	27	30
	73	73

	fr.	c.
Ci-contre.	73	73
Temps à aider à la forge et à poser les fers avec des vis, boulons ou broches, et compris les entailles dans le bois, 24 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	7	68
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	7	00
1er TOTAL.	88	41
Bénéfice, un 6e du tout.	14	74
Valeur du quintal de fer.	103	15
Valeur de la livre.	1	03
Valeur du kilogramme.	2	10

Pentures *à charnières, supposées de façon, garnies de gonds pour volets ou fortes portes brisées, faites à deux nœuds sur la longueur, de 2° et demi à 3° de hauteur, les fers entaillés et arrêtés; le tout en fer doux de Berry.*

Fer plat de Berry, 100 livres en œuvre valent. .	38	35
Déchet dans l'emploi, 10 livres, valent.	3	80
Charbon, 10 pieds 6° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	13	02
Façon, 80 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	52	00
Pose des fers avec des vis ou clous rivés, 60 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	19	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	14	24
1er TOTAL.	140	61
Bénéfice, un 6e du tout.	23	44
Valeur du quintal de fer.	164	05
Valeur de la livre.	1	64
Valeur du kilogramme.	3	35

Équerres *et* Pivots *très-bien faits, pour ferrure des grandes portes cochères, en fer plat de roche.*

	fr.	c.
Fer en œuvre, 100 livres valent.	31	50
Déchet dans l'emploi, 11 livres, valent.	3	46
Charbon, 9 pieds 6° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	11	78
Façon, 50 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	32	50
Temps pour aider à la forge, ajuster, limer et poser avec vis et boulons, compris entailles dans les bois et trous de crapaudine, etc., 26 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	8	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	8	16
1er TOTAL.	95	72
Bénéfice, un 6e du tout.	15	95
Valeur du quintal de fer.	111	67
Valeur de la livre.	1	12
Valeur du kilogramme.	2	29

Fortes Pentures *à charnières, pour des portes de remises, à nœud coudé, renforcées au collet d'un fort congé; le trou percé à moufle, pour que la penture serve de crapaudine au gond, dont le bout est acéré; les collets dressés à la lime, les branches chamfrinées aussi à la lime et percées de trous de foret pour les boulons; les fers entaillés et arrêtés : le tout en fer doux de Berry.*

Fer plat de Berry, 100 livres en œuvre valent. . .	38	35
Déchet dans l'emploi, 11 livres, valent.	4	18
Charbon, 11 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	13	64
Façon, 92 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	59	80
	115	97

	fr.	c.
Ci-contre.	115	97
Pose des fers avec des vis ou clous rivés, 88 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	28	16
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut.	17	59
1er TOTAL.	161	72
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	26	95
Valeur du quintal de fer.	188	67
Valeur de la livre.	1	89
Valeur du kilogramme.	3	86

Gonds *doubles à pate en T, renforcés au congé, pour les pentures de remises ci-dessus; lesdits acérés aux deux mamelons, entaillés, etc., en fer doux de Berry.*

Fer plat de Berry, 100 livres en œuvre valent . .	38	35
Déchet dans l'emploi, 11 livres, valent.	4	18
Charbon, 12 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	14	88
Façon, 110 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	71	50
Pose des fers avec vis ou clous rivés, 88 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, pour ouvrier de ville, valent.	28	16
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	19	93
1er TOTAL.	177	00
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	29	50
Valeur du quintal de fer.	206	50
Valeur de la livre.	2	07
Valeur du kilogramme.	4	23

Pentures *à charnières, dont les nœuds, de 2e de haut, sont faits par les quincailliers, n'ayant plus qu'à les souder aux branches; dressées et limées, entaillées et posées avec vis ou clous rivés et garnies de leurs gonds; le tout supposé de façon.*

	fr.	c.
Fer aplati en botte, 100 livres en œuvre valent. .	42	00
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent.	3	36
Charbon, 5 pieds un quart cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	6	51
Façon, 42 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	27	30
Pose, 50 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	16	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	8	66
1er TOTAL.	103	83
Bénéfice, un 6e du tout.	17	31
Valeur du quintal de fer.	121	14
Valeur de la livre.	1	21
Valeur du kilogramme.	2	47

Fortes Pentures *de caves, en fer de roche, et supposées de façon, garnies de leurs gonds, les fers non entaillés, mais le tout mis en place.*

Fer aplati en botte, 100 livres en œuvre valent.	42	00
Déchet dans l'emploi, 6 livres, valent.	2	52
Charbon, 4 pieds 6o cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	5	58
Façon, 24 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	15	60
Pose, 36 heures d'ouvrier de ville, à 0 f. 32 c. .	11	52
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre, vaut. . .	5	42
1er TOTAL.	82	64

	fr.	c.
Ci-contre.	82	64
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	13	77
Valeur du quintal de fer.	96	41
Valeur de la livre.	0	96
Valeur du kilogramme.	1	96

Petites Pentures *en fer coulé de roche, élargies au collet, dressées, entaillées et posées avec vis ou clous rivés, et garnies de leurs gonds; le tout supposé de façon.*

Fer aplati en botte, 100 livres en œuvre valent.	42	00
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent.	3	36
Charbon, 5 pieds un quart cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	6	51
Façon, 35 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	22	75
Pose, 28 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. . . .	8	96
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	6	34
1er TOTAL.	89	92
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	14	99
Valeur du quintal de fer.	104	91
Valeur de la livre.	1	05
Valeur du kilogramme.	2	15

NOTA. La fourniture des vis, clous rivés et autres clous, pour arrêter les pentures dont les détails viennent de précéder, n'est pas comptée, mais seulement le temps nécessaire à leur pose; reste à compter leur valeur intrinsèque.

Chevillettes *de charpentier, en fer neuf de roche.*

Fer (forte côte de vache), 100 livres en œuvre v..	36	00
Déchet dans l'emploi, 8 livres, valent	2	88
	38	88

	fr.	c.
Report.	38	88
Charbon, 3 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	3	72
Façon, 18 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	11	70
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	2	34
1er TOTAL.	56	64
Bénéfice, un 6e du tout.	9	44
Valeur du quintal de fer.	66	08
Valeur de la livre	0	66
Valeur du kilogramme.	1	35
Valeur du pouce de longueur de la chevillette (grosseur et longueur moyenne), d'après le principe exposé ci-après. . .	0	06

BOULONS EN FER DE ROCHE.

Les détails des boulons ci-après sont faits pour un boulon supposé de 2 pieds de longueur (comme terme moyen). Ces détails sont pour connaître le prix de chacun des pieds de longueur de tous les échantillons et espèces de boulons, au moyen de ce que l'on fait le détail séparé du premier et du deuxième pied. Le premier comprend les deux extrémités, ce qui constitue le travail; le deuxième pied comprend le surplus du corps du boulon. Ces détails font connaître en même temps le prix de chaque boulon, et le prix du cent pesant de chacun des échantillons.

1. Boulons *à tête d'un bout et à clavette de l'autre (sans rondelles), faits en petit carillon de* 6 *lignes de gros.*

Détail du premier pied.

Fer, 14°, compris 2° pour la tête et la clavette, 1 livre 3 onces, à 0 f. 42 c. la livre, valent. . .	0	50
	0	50

	fr.	c.
Ci-contre.	0	50
Déchet du fer, un 10e vaut.	0	05
Charbon, un 10e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	12
Façon et pose, 36 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	39
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	08
1er TOTAL.	1	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur du premier pied.	1	33

Détail du deuxième pied.

Fer, 12e de long, poids 1 livre vaut	0	42
Déchet, un 10e vaut.	0	04
Pose et faux frais du 2e pied valent.	0	10
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout	0	09
Valeur du deuxième pied de ce boulon.	0	65
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons, ayant chacun deux pieds de long, revient à	90	51

2. *Le même* Boulon *en carillon de* 8 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 14e *idem*, poids 2 livres 1 once, à 0 fr. 40 c. la livre, valent.	0	82
Déchet *idem* vaut.	0	08
Charbon, un 9e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	14
Façon et pose, 40 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	44
	1	48

	fr.	c.
Report.	1	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	09
1er TOTAL.	1	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur du premier pied	1	83

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 1 livre 12 onc., à 0 f. 40 c. la livre, valent	0	70
Déchet *idem* vaut.	0	07
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . .	0	10
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur du deuxième pied	1	02
D'après les deux précédens détails, le cent de ces boulons revient à.	74	75

3. *Le même* Boulon *en fer carré de* 10 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 14° *idem*, compris *idem*, poids 3 livres 4 onc., à 0 f. 37 c. la livre, valent.	1	20
Déchet, un 10e vaut.	0	12
Charbon, un 8e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	16
Façon et pose, 45 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v. .	0	49
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	08
1er TOTAL.	2	05
Bénéfice, un 6e du tout	0	34
Valeur du premier pied.	2	39

Détail du deuxième pied.

	fr.	c.
Fer, 12° de long, poids 2 livres 12 onces, à 0 f. 35 c. la livre, valent.	0	96
Déchet, un 10e vaut.	0	10
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . . .	0	13
1er TOTAL.	1	19
Bénéfice, un 6e du tout	0	20
Valeur du deuxième pied.	1	39

D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à. 63 00

4. *Le même* Boulon *en fer carré de 12 lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 15° *idem*, compris *idem*, poids 5 livres, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	1	60
Déchet, un 10e vaut.	0	16
Charbon, un 7e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	18
Façon et pose, 50 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	53
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut . . .	0	11
1er TOTAL.	2	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur du premier pied.	3	01

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 4 livres, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	1	28
Déchet, un 10e vaut.	0	13
	1	41

	fr.	c.
Report.	1	41
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . . .	0	12
1^er^ TOTAL.	1	53
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	25
Valeur du deuxième pied	1	78

D'après ces deux détails, le prix du cent pesant de ces boulons est de 53 22

5. *Le même* Boulon *en fer carré de 14 lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris *idem*, poids 6 livres 13 onces, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	2	18
Déchet, un 10^e^ vaut.	0	21
Charbon, un 6^e^ de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	21
Façon et pose, 1 heure vaut.	0	65
Faux frais, un 5^e^ de la main-d'œuvre vaut. . .	0	13
1^er^ TOTAL.	3	38
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	56
Valeur du premier pied	3	94

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 5 livres 7 onc., à 0 f. 32 c. la livre, valent.	1	74
Déchet, un 10^e^ vaut.	0	17
Pose et faux frais valent.	0	15
1^er^ TOTAL.	2	06
Bénéfice, un 6^e^ du tout	0	34
Valeur du deuxième pied.	2	40

	fr.	c.
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à	51	76

6. *Le même* Boulon *en fer carré de* 16 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris *idem*, poids 8 livres 14 onces, à o f. 32 c. la livre, valent.	2	84
Déchet, un 10e vaut.	o	28
Charbon, un 5e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	o	25
Façon et pose, 1 heure 10 minutes, à o f. 65 c. l'heure, valent.	o	76
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	o	15
1er TOTAL.	4	28
Bénéfice, un 6e du tout.	o	71
Valeur du premier pied.	4	99

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 7 livres 2 onc., à o f. 32 c. la livre, valent.	2	28
Déchet, un 10e vaut.	o	23
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . . .	o	15
1er TOTAL.	2	66
Bénéfice, un 6e du tout.	o	44
Valeur du deuxième pied.	3	10
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à	50	56

7. Boulon *à tête ou clavette d'un bout, et à vis garnie d'écrou de l'autre bout, en petit carillon de* 6 *lignes.*

Détail du premier pied.

	fr.	c.
Fer, 15°, compris 3° pour la tête ou clavette et l'écrou, poids 1 livre 5 onces, à 0 f. 42 c. la livre, valent.	0	55
Déchet, un 10e vaut.	0	06
Charbon, un 9e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	12
Façon et pose, 48 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	52
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	10
1er TOTAL.	1	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur du premier pied.	1	58
Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 1er, le cent pesant de ces boulons revient à.	96	43

8. *Le même* Boulon *en carillon de* 8 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris *idem*, poids 2 livres 3 onces, à 0 f. 40 c. la livre, valent.	0	88
Déchet, *idem* vaut.	0	09
Charbon, un 8e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	16
Façon et pose, 52 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut . . .	0	11
1er TOTAL.	1	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur du premier pied	2	10

	fr.	c.
Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 2, le cent pesant revient à.	79	24

9. *Le même* Boulon *en fer carré de* 10 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 15e, compris *idem*, poids 3 livres 8 onces, à 0 f. 37 c. la livre, valent.	1	30
Déchet, *idem* vaut.	0	13
Charbon, un 7e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	18
Façon et pose, 1 heure, à 0 f. 65 c., vaut.	0	65
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	13
1er TOTAL.	2	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur du premier pied.	2	79

Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 3, le cent pesant revient à	66	88

10. *Le même* Boulon *en fer carré de* 12 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 16e, compris *idem*, poids 5 livres 5 onces, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	1	70
Déchet, *idem* vaut.	0	17
Charbon, un 6e de pied cube, à 1 fr. 24 c. le pied, vaut.	0	21
Façon et pose, 1 heure 10 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	0	76
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	15
1er TOTAL.	2	99

	fr.	c.
Report.	2	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur du premier pied.	3	49

Le deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 4, le cent pesant de ces boulons revient à 56 60

11. *Le même* Boulon *en fer carré de* 14 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 16e, compris *idem*, poids 7 livres 4 onces, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	2	32
Déchet, *idem* vaut.	0	23
Charbon, un 5e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	25
Façon et pose, 1 heure 24 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	0	91
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	18
1er TOTAL.	3	89
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur du premier pied.	4	54

Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 5, le cent pesant revient à. 54 70

12. *Le même* Boulon *en fer carré de* 16 *lignes.*

Détail du premier pied.

Fer, 16e, compris *idem*, poids 9 livres 1 once, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	2	90
Déchet, *idem* vaut.	0	29
	3	19

	fr.	c.
Ci-contre.	3	19
Charbon, un quart de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	31
Façon et pose, 1 h. 40 min., à 0 f. 65 c. l'heure, v.	1	09
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	22
1er TOTAL.	4	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	80
Valeur du premier pied.	5	61

Le détail du deuxième pied étant le même que le deuxième pied du n° 6, le cent pesant revient à. 53 81

13. Boulon *en fer rond, à tête d'un bout, et à clavette de l'autre, en tringle de* 6 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 14°, compris 2° pour la tête et clavette, poids 14 onces, à 0 f. 44 c. la livre, valent.	0	39
Déchet, *idem* vaut.	0	04
Charbon, un 10e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, vaut.	0	12
Façon et pose, 36 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	39
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	1	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur du premier pied.	1	19

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 12 onc., à 0 f. 44 c. la liv., v.	0	33
Déchet, *idem* vaut.	0	03
Pose et faux frais valent.	0	10
1er TOTAL.	0	46

	fr.	c.
Report.	0	46
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	08
Valeur du deuxième pied.	0	54
D'après les deux détails précédens, le cent pesant de cette sorte de boulons vaut.	106	46

14. *Le même* Boulon *en tringle de 9 lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 14°, compris *idem*, poids 2 livres, à 0 f. 42 c. la livre, valent.	0	84
Déchet, *idem* vaut.	0	08
Charbon, un 9ᵉ de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	14
Façon et pose, 42 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	46
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	09
1ᵉʳ TOTAL.	1	61
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	27
Valeur du premier pied.	1	88

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 1 livre 12 onc., à 0 f. 42 c. la livre, valent.	0	74
Déchet, *idem* vaut.	0	07
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . . .	0	10
1ᵉʳ TOTAL.	0	91
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	15
Valeur du deuxième pied	1	06
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à	78	40

15. *Le même* Boulon *en tringle de* 12 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

	fr.	c.
Fer, 15°, compris *idem*, poids 3 livres 13 onces, à 0 f. 39 c. la livre, valent.	1	49
Déchet, *idem* vaut.	0	15
Charbon, un 8ᵉ de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	16
Façon et pose, 50 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	54
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1ᵉʳ TOTAL.	2	45
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	41
Valeur du premier pied.	2	86

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 3 livres 1 once, à 0 f. 39 c. la livre, valent.	1	19
Déchet, *idem* vaut.	0	12
Pose et faux frais du deuxième pied valent. . . .	0	12
1ᵉʳ TOTAL.	1	43
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	24
Valeur du deuxième pied.	1	67
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à	65	89

16. *Le même* Boulon *de* 15 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris *idem*, poids 6 livres, à 0 f. 39 c. la livre, valent.	2	34
Déchet, *idem* vaut.	0	23
	2	57

	fr.	c.
Report.	2	57
Charbon, un 7ᵉ de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	18
Façon et pose, 1 heure vaut.	0	65
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1ᵉʳ TOTAL.	3	53
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	59
Valeur du premier pied.	4	12

Détail du deuxième pied.

Fer, 12° de long, poids 4 liv. 12 onc., à 0 f. 39 c. la livre, valent.	1	85
Déchet, *idem* vaut.	0	19
Pose et faux frais valent.	0	15
1ᵉʳ TOTAL.	2	19
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	37
Valeur du deuxième pied.	2	56
D'après ces deux détails, le cent pesant de ces boulons revient à	62	14

17. Boulon *à tête ou clavette d'un bout, et à vis garnie d'écrou de l'autre, en tringle de* 6 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris 3° pour la tête ou clavette et l'écrou, poids 15 onces, à 0 f. 44 c. la livre, v.	0	41
Déchet, *idem* vaut.	0	04
Charbon, un 9ᵉ de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	14
Façon et pose, 48 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	0	52
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut	0	10
1ᵉʳ TOTAL.	1	21

	fr.	c.
Ci-contre.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur du premier pied.	1	41

Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 13, le cent pesant de ces boulons revient à. 115 55

18. *Le même* Boulon *en tringle de* 9 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 15°, compris *idem*, poids 2 livres 2 onces, à o f. 42 c. la livre, valent.	0	89
Déchet, *idem* vaut.	0	09
Charbon, un 8e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	16
Façon et pose, 54 minutes, à o f. 65 c. l'heure, v.	0	58
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	12
1er TOTAL.	1	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	31
Valeur du premier pied.	2	15

Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 14, le cent pesant revient à. 82 84

19. *Le même* Boulon, *de* 12 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 16°, compris *idem*, poids 4 livres 1 once, à o f. 39 c. la livre, valent.	1	58
Déchet, *idem* vaut.	0	16
Charbon, un 7e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	18
	1	92

	fr.	c.
Report.	1	92
Façon et pose, 1 heure 10 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	0	76
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	15
1er TOTAL.	2	83
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur du premier pied.	3	30
Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 15, le cent pesant revient à.	69	75

20. *Le même* Boulon *de* 15 *lignes de diamètre.*

Détail du premier pied.

Fer, 16e compris *idem*, poids 6 livres 6 onces, à 0 f. 39 c. la livre, valent.	2	49
Déchet, *idem* vaut.	0	25
Charbon, un 6e de pied cube, à 1 f. 24 c. le pied, v.	0	21
Façon et pose, 1 heure 24 minutes, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	0	91
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	18
1er TOTAL.	4	04
Bénéfice, un 6e du tout.	0	67
Valeur du premier pied.	4	71
Le détail du deuxième pied étant le même que pour le deuxième pied du n° 16, le cent pesant revient à.	65	35

NOTA. Aux prix des boulons ci-dessus détaillés, lorsqu'ils seront faits en petites parties, on ajoutera un dixième.

FONTES.

Fontes *de Champagne.*

	fr.	c.
Fonte pour plaque et foyer de cheminée, compris transport de chez le marchand à l'atelier ou au bâtiment, le quintal vaut.	15	50
Bénéfice, un 6e.	2	58
Valeur du quintal.	18	08
Valeur de la livre.	0	18
Valeur du kilogramme.	0	37
Fonte, idem pour tour creuse, compris *idem*, v.	18	00
Bénéfice, un 6e.	3	00
Valeur du quintal.	21	00
Valeur de la livre.	0	21
Valeur du kilogramme.	0	43
Fonte, idem pour tuyau de descente, vaut.	20	00
Bénéfice, un 6e.	3	33
Valeur du quintal.	23	33
Valeur de la livre.	0	23
Valeur du kilogramme.	0	47
Fonte, idem pour poêle, cloche ou borne, vaut.	20	50
Bénéfice, un 6e.	3	42
Valeur du quintal.	23	92

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	24
Valeur du kilogramme.	0	49
Fonte, idem pour réchaud, poissonnière avec ou sans leurs grilles en fonte, vaut.	25	50
Bénéfice, un 6e.	4	25
Valeur du quintal.	29	75
Valeur de la livre.	0	29
Valeur du kilogramme.	0	60

Fonte *légère de Normandie.*

Fonte pour plaque et foyer de cheminée, le quintal, compris transport, vaut.	16	50
Bénéfice, un 6e.	2	75
Valeur du quintal.	19	25
Valeur de la livre.	0	19
Valeur du kilogramme.	0	39
Fonte, idem pour tour creuse, vaut.	19	00
Bénéfice, un 6e.	3	17
Valeur du quintal.	22	17
Valeur de la livre.	0	22
Valeur du kilogramme.	0	45
Fonte, idem pour tuyau de descente, vaut. . . .	20	00
Bénéfice, un 6e.	3	33
Valeur du quintal.	23	33

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	23
Valeur du kilogramme.	0	47
Fonte, *idem* pour réchaud et poissonnière, vaut.	28	00
Bénéfice, un 6e.	4	67
Valeur du quintal.	32	67
Valeur de la livre.	0	33
Valeur du kilogramme.	0	67
Grilles en fer pour réchaud et poissonnière, valent.	80	50
Bénéfice, un 6e.	13	42
Valeur du quintal.	93	92
Valeur de la livre.	0	94
Valeur du kilogramme.	1	92

DU CLOU.

Clous *et* Rapointis *à l'usage des maçons.*

Rapointis ordinaires, compris transport de chez le marchand à l'atelier, le cent pesant vaut. . . .	22	00
Bénéfice, un 6e.	3	67
Valeur du cent.	25	67
Valeur de la livre.	0	26
Valeur du kilogramme.	0	53
Rapointis fins, le cent, compris *idem*, vaut. . . .	26	00
Bénéfice, un 6e.	4	33
Valeur du cent.	30	33

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	30
Valeur du kilogramme.	0	61
Tiges ou *clous de charrette*, compris *idem*, v. . .	35	00
Bénéfice, un 6e.	5	83
Valeur du cent.	40	83
Valeur de la livre.	0	41
Valeur du kilogramme.	0	84
Clous de bateau, compris *idem*, valent.	38	00
Bénéfice, un 6e.	6	33
Valeur du cent.	44	33
Valeur de la livre.	0	44
Valeur du kilogramme.	0	90
Clous neufs à maçon, compris *idem*, valent. . . .	50	00
Bénéfice, un 6e.	8	33
Valeur du cent.	58	33
Valeur de la livre.	0	58
Valeur du kilogramme.	1	18

Clous *à l'usage des menuisiers.*

Clous doux ordinaires, assortis depuis le n° 4 jusqu'au n° 12, le cent, compris le transport, v. .	55	50
Bénéfice, un 6e.	9	25
Valeur du cent.	64	75

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	65
Valeur du kilogramme.	1	33
Clous à lattes ordinaires, compris *idem*, valent.	70	00
Bénéfice, un 6e.	11	67
Valeur du cent.	81	67
Valeur de la livre.	0	82
Valeur du kilogramme.	1	67
Clous rivés de 2 à 3° de longueur, le cent vaut. .	90	00
Bénéfice, un 6e.	15	00
Valeur du cent.	105	00
Valeur de la livre.	1	05
Valeur du kilogramme.	2	15
Clous à briquet et fraises, le cent vaut.	100	00
Bénéfice, un 6e.	16	67
Valeur du cent.	116	67
Valeur de la livre.	1	17
Valeur du kilogramme.	2	38

Le clou de 4 porte 18 lignes de long, et contient 175 clous à la livre; le clou de 6 porte 2°, et contient 115 clous; le clou de 8 porte 2° et demi de long, et contient 80 clous; le clou de 10 porte 3°, et contient 60 clous; le clou de 12 porte 3° et demi de long, et contient 48 clous à la livre.

	fr.	c.
Clous à parquet ou *plancher*, sans tête, assortis du n° 6 au n° 12, le cent vaut.	55	50
Bénéfice, un 6e	9	25
Valeur du cent.	64	75
Valeur de la livre.	0	65
Valeur du kilogramme.	1	33

Le clou de 6 porte 2° de long, et contient 70 clous à la livre; le clou de 8 porte 2° et demi, et contient 46 clous; le clou de 10 porte 3°, et contient 36 clous; le clou de 12 porte 3° et demi, et contient 30 clous à la livre.

Clous à sapin, le cent, compris *idem*, vaut. . . .	65	50
Bénéfice, un 6e.	10	92
Valeur du cent.	76	42
Valeur de la livre.	0	76
Valeur du kilogramme.	1	55
Clous doux de Liége, déliés, le cent vaut.	70	50
Bénéfice, un 6e.	11	75
Valeur du cent.	82	25
Valeur de la livre.	0	82
Valeur du kilogramme.	1	68
Clous doux à barre et assortis, le cent, compris *idem*, vaut.	80	50
Bénéfice, un 6e.	13	42
Valeur du cent.	93	92

	fr.	c.
Valeur de la livre.	0	94
Valeur du kilogramme.	1	92
Clous broquettes de 12 lignes, le cent vaut. . . .	90	00
Bénéfice, un 6e.	15	00
Valeur du cent.	105	00
Valeur de la livre.	1	05
Valeur du kilogramme.	2	15

La livre contient 320 clous.

Clous d'épingle à tête plate, assortis depuis 12 lignes jusqu'à 2° et demi de long, le cent, compris *idem*, vaut.	130	00
Bénéfice, un 6e.	21	67
Valeur du cent.	151	67
Valeur de la livre.	1	52
Valeur du kilogramme.	3	11

Le clou de 12 lignes contient 600 clous à la livre; le clou de 15 lignes contient 350 clous; le clou de 18 lignes contient 270 clous; le clou de 21 lignes contient 210 clous; le clou de 2° contient 160 clous; le clou de 2° et demi contient 100 clous à la livre.

Clous d'épingle fins, assortis de 6 à 12 lig., le cent v.	170	00
Bénéfice, un 6e.	28	33
Valeur du cent.	198	33
Valeur de la livre.	1	98
Valeur du kilogramme.	4	04

	fr.	c.
Clous d'épingle très-fins, dits à *tête d'homme*, le cent vaut.	180	00
Bénéfice, un 6e.	30	00
Valeur du cent.	210	00
Valeur de la livre.	2	10
Valeur du kilogramme.	4	29
Clous d'épingle plus fins, dits *à perruquier*, le cent vaut.	200	00
Bénéfice, un 6e.	33	33
Valeur du cent.	233	33
Valeur de la livre.	2	33
Valeur du kilogramme.	4	76
Clous dits *semence fine*, le cent vaut.	250	00
Bénéfice, un 6e.	41	67
Valeur du cent.	291	67
Valeur de la livre.	2	92
Valeur du kilogramme.	5	96

BROCHES.

Broches de 3o, le cent de compte vaut d'achat. .	2	90
Temps à faire les têtes, 1 heure et demie, à o f. 32 c. l'heure, vaut.	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	10
1er TOTAL.	3	48

	fr.	c.
Ci-contre.	3	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	58
Valeur du cent.	4	06
Valeur de la pièce.	0	04

Broches de 4°, le cent vaut.	3	33
Temps à faire les têtes et faux frais *idem* valent.	0	58
1er TOTAL.	3	91
Bénéfice, un 6e. du tout.	0	65
Valeur du cent.	4	56
Valeur de la pièce.	0	046

Broches de 5°, le cent vaut.	5	83
Temps *idem* et faux frais *idem* valent.	0	58
1er TOTAL.	6	41
Bénéfice, un 6e du tout.	1	07
Valeur du cent.	7	48
Valeur de la pièce.	0	075

Broches de 6°, faites exprès, au cent, en fer fenton ou verge, poids 20 livres, à 0 f. 36 c. la livre, valent.	7	20
Charbon, 8e cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent . .	0	83
Façon, 4 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	2	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	52
1er TOTAL.	11	15

	fr.	c.
Report.	11	15
Bénéfice, un 6e du tout	1	86
Valeur du cent	13	01
Valeur de la pièce.	0	13

PATES.

Pates à pointe, de 3°, le cent de compte, tout ébarbées et dressées, vaut d'achat.	2	40
Fourniture de broquettes pour les attacher, trois quarts de livre valent.	0	68
Déboursés.	3	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur du cent.	3	59
Valeur de la pièce.	0	036
Pates à pointe, de 4°, le cent vaut.	3	60
Fourniture de broquettes *idem* valent.	0	68
Déboursés.	4	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	71
Valeur du cent.	4	99
Valeur de la pièce.	0	05
Pates idem, de 5°, le cent vaut.	5	60
Fourniture de broquettes *idem* valent.	0	68
Déboursés.	6	28
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur du cent.	7	33

	fr.	c.
Valeur de la pièce.	0	073
Pates à scellement, de 4°, le cent vaut.	5	60
Clous pour les attacher.	0	68
Déboursés.	6	28
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur du cent.	7	33
Valeur de la pièce.	0	073

Pates à chambranle, de 5 à 6° de longueur, portant vis d'un bout, et un scellement ou non de l'autre, achat du cent, rendu à destination, vaut. 25 00

Bénéfice, un 6e du tout.	4	17
Valeur du cent.	29	17
Valeur de la pièce.	0	29
Pates à contre-cœur, le cent vaut.	7	00
Bénéfice, un 6e.	1	17
Valeur du cent.	8	17
Valeur de la pièce.	0	082
Pates de croisée, de 5°, le cent vaut.	15	00
Clous pour les attacher	0	68
Déboursés	15	68
Bénéfice, un 6e du tout.	2	61
Valeur du cent.	18	29

	fr.	c.
Valeur de la pièce	0	183
Pates de croisée, coudées et limées, le cent vaut.	20	00
Clous pour les attacher.	0	68
Déboursés.	20	68
Bénéfice, un 6e du tout.	3	45
Valeur du cent.	24	13
Valeur de la pièce.	0	241

Pointes *à ferrer ordinaires.*

Fer, 100 livres, à 0 f. 51 c., valent.	51	00
Déchet, 10 livres valent.	5	10
Charbon, 6 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	7	44
Façon, 12 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent . .	7	80
Pose, 4 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. . . .	1	28
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	1	82
1er TOTAL.	74	44
Bénéfice, un 6e du tout.	12	41
Valeur du cent.	86	85
Valeur de la livre.	0	87
Valeur du kilogramme.	1	78

Pointes *à ferrer, mais très-fines.*

Fer, 100 livres, à 0 f. 51 c., valent.	51	00
Déchet, 20 livres valent.	10	20
	61	20

	fr.	c.
Ci-contre.	61	20
Charbon, 12 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	14	88
Façon, 30 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	19	50
Lime et pose, 25 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	8	00
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	5	50
1er TOTAL.	109	08
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	18	18
Valeur du cent.	127	26
Valeur de la livre.	1	27
Valeur du kilogramme.	2	59

Des Pates *de façon faites exprès, au cent.*

Pates coudées, à scellement d'un bout, et à vis de l'autre, de 5 à 6^{o}, fer fenton, 25 livres, compris déchet, à 0 f. 36 c. la livre, valent. . . .	9	00
Charbon pour la forge, 2 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	48
Façon, 8 heures, à 0 fr. 65 c. l'heure, valent. . .	5	20
Lime et pose, 6 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	1	92
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	1	42
1er TOTAL.	20	02
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	3	34
Valeur du cent.	23	36
Valeur de la pièce.	0	234
Pates semblables, de 8^{o} de long, fer fenton, 40 livres compris déchet, à 0 fr. 36 c. la livre, v.	14	40
	14	40

	fr.	c.
Report.	14	40
Charbon, 4 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	4	96
Façon pour la forge, 14 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	9	10
Pose, *etc.*, 12 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	3	84
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	2	59
1er TOTAL.	34	89
Bénéfice, un 6e du tout.	5	82
Valeur du cent.	40	71
Valeur de la pièce.	0	407

Pates de croisée à la livre, fer fenton, 100 livres, à 0 f. 36 c. la livre, valent.	36	00
Déchet, 10 livres valent.	3	60
Charbon, 8 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	9	92
Façon, 15 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	9	75
Pose, 6 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. . . .	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	2	33
1er TOTAL.	63	52
Bénéfice, un 6e du tout.	10	59
Valeur du cent.	74	11
Valeur de la livre.	0	74
Valeur du kilogramme.	1.	51

Pates semblables, mais fraisées et limées, fer et charbon *idem* au détail ci-dessus, valent.	49	52
Façon pour la forge, *idem* vaut.	9	75
	59	27

	fr.	c.
Ci-contre.	59	27
Façon à l'établi et pose, 18 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	5	76
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	3	10
1er TOTAL.	68	13
Bénéfice, un 6e du tout.	11	35
Valeur du cent.	79	48
Valeur de la livre.	0	79
Valeur du kilogramme.	1	62

CHEVILLETTES.

Chevillettes de fabrique, pour charpentier, le cent pesant, compris frais de transport à l'atelier, v..	55	00
Bénéfice, un 6e du tout.	9	17
Valeur du cent.	64	17
Valeur de la livre.	0	64
Valeur du kilogramme.	1	31

Chaque chevillette pèse (terme moyen) le poids ci-après: celle de 4° de longueur, 2 onces; celle de 5°, 3 onces; celle de 6°, 4 onces; celle de 7°, 5 onces 2 gros; celle de 8°, 6 onces 4 gros; celle de 9°, 8 onces; celle de 10°, 10 onces 4 gros; celle de 11°, 12 onces 4 gros; et enfin celle de 12°, 14 onces 4 gros.

Le prix de la livre étant, d'après le précédent détail, de 0 f. 64 c., il en résulte que chacune de ces chevillettes vaut,

SAVOIR:

Celle de 4° de longueur.	0	08
Celle de 5°.	0	12

	fr.	c.
Celle de 6°.	0	16
Celle de 7°.	0	21
Celle de 8°.	0	26
Celle de 9°.	0	32
Celle de 10°.	0	42
Celle de 11°.	0	50
Celle de 12°.	0	58
Et enfin, le pouce de longueur de chacune de ces sortes, revient (terme moyen) à la somme de.	0	037

DES PITONS.

Pitons à vis tournés de 12 lignes, le cent, compris frais de transport à l'atelier, vaut.	6	60
Bénéfice, un 6e du tout.	1	10
Valeur du cent.	7	70
Valeur de la pièce.	0	077
Pitons idem de 15 lignes, le cent, compris *idem*, v.	12	60
Bénéfice, un 6e du tout.	2	10
Valeur du cent.	14	70
Valeur de la pièce.	0	147
Pitons à vis tournés de 18 lignes, le cent, compris frais de transport à l'atelier, vaut.	25	60
Bénéfice, un 6e du tout.	4	27
Valeur du cent.	29	87
Valeur de la pièce.	0	30

	fr.	c.
Pitons idem de 2°, le cent *idem*, vaut.	35	60
Bénéfice, un 6e du tout.	5	93
Valeur du cent.	41	53
Valeur de la pièce.	0	415
Pitons idem de 3°, le cent *idem*, vaut.	60	60
Bénéfice, un 6e du tout.	10	10
Valeur du cent.	70	70
Valeur de la pièce.	0	707

RAMPES

établies en fer de roche.

Les tableaux détaillés des rampes ci-après, depuis le n° 1er jusqu'au n° 8, sont faits pour une toise courante de longueur, mesurée sur la plate-bande ou châssis de dessus.

Ces 8 rampes sont supposées établies de la manière suivante,

SAVOIR:

La rampe n° 1 est à barreaux droits, espacés de 6° du milieu des fers, faits en carillon de 6 lignes, avec plate-bande unie de quinze lignes de large dessus.

La rampe n° 2 est semblable à la précédente, excepté que les barreaux sont en carillon de 8 lignes de grosseur.

La rampe n° 3 est de même à barreaux de 8 lignes, mais avec un châssis en fer de bandelette dessus pour recevoir une main courante; le surplus comme les précédentes.

La rampe n° 4 est semblable à la précédente, excepté que le châssis du haut est en carillon de 8 lignes et couvert d'une plate-bande estampée de 15 lignes de large.

La rampe n° 5 est à arcades par le haut, les barreaux espacés comme les précédens, faits en carillon de 8 lignes, avec

un châssis en haut, un autre en bas en carillon de 8 lignes, et une plate-bande dessus, semblable à la dernière.

La rampe n° 6 est à arcades haut et bas, avec des entrelacs au milieu; le surplus, de même que la précédente.

La rampe n° 7 est à barreaux droits et ronds de 8 lignes de diamètre, espacés de même que tous les précédens, ajustés sur un châssis en bandelette pour recevoir une main courante.

La rampe n° 8 est semblable à la précédente, excepté que le châssis du haut est en fer rond de 9 lignes de diamètre.

On a ajouté cinq nouveaux détails pour les rampes de luxe.

Rampe n° 1.

	fr.	c.
Fer pour barreaux, 30 livres de carillon de 6 lig., compris déchet, à 41 f. 50 c. le cent, valent. . .	12	45
Fer pour plate-bande, 9 livres 6 onces de carillon de 8 lignes, compris déchet, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	3	70
Charbon, 2 pieds un 15e cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	2	56
Façon et pose, 14 heures de forgeron, aide et ajusteur, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	9	10
Faux frais d'outils, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	1	82
1er TOTAL.	29	63
Bénéfice, un 6e du tout.	4	94
Valeur de la toise courante.	34	57

Rampe n° 2.

Fer pour barreaux, 53 livres de carillon de 8 lig., à 39 f. 50 c. le cent, valent.	20	93
Fer de la plate-bande, *idem* ci-dessus, valent. .	3	70
Charbon, 2 pieds un quart cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	79
	27	42

	fr.	c.
Ci-contre.	27	42
Façon et pose, 20 heures de forgeron et aide, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	13	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	2	60
1er TOTAL.	43	02
Bénéfice, un 6e du tout.	7	17
Valeur de la toise courante.	50	19

Rampe n° 3.

Fer pour barreaux, *idem* ci-devant, 53 livres v. .	20	93
Fer bandelette pour châssis, 5 livres, à 0 f. 42 c. la livre, valent.	2	10
Charbon, 2 pieds un 15e cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	56
Façon et pose, 18 heures de forgeron, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	11	70
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	2	34
1er TOTAL.	39	63
Bénéfice, un 6e du tout.	6	61
Valeur de la toise courante.	46	24

Rampe n° 4.

Fer pour barreaux, *idem* ci-dessus, valent.	20	93
Fer pour le châssis et la plate-bande posée dessus, 20 livres de carillon de 8 lignes, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	7	90
Charbon, 2 pieds deux tiers cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	3	30
Façon et pose, 32 heures de forgeron et aide, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	20	80
	53	93

	fr.	c.
Report.	52	93
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	4	16
1er TOTAL.	57	09
Bénéfice, un 6e du tout.	9	51
Valeur de la toise courante.	66	60

Rampe n° 4 bis.

Les mêmes rampes, les barreaux à balustre dans toute leur longueur, fer pour barreaux *idem* 60 livres, compris le déchet en plus, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	23	70
Fer pour châssis et plate-bande, *idem* en tout, v.	7	90
Charbon, 3 pieds et demi cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	4	34
Façon et pose, 46 heures de forgeron et aide, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	29	90
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	5	98
1er TOTAL.	71	82
Bénéfice, un 6e du tout.	11	97
Valeur de la toise courante.	83	79

Rampe n° 5.

Fer pour barreaux en arcades, 70 livres de carillon de 8 lignes, à 39 f. 50 c. le cent, valent. . . .	27	65
Fer pour les deux châssis haut et bas et la plate-bande, 30 livres 8 onces, à 39 f. 50 c. le cent, v.	12	05
Charbon, 4 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	4	96
Façon et pose, 60 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	39	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	7	80
1er TOTAL.	91	46

	fr.	c.
Ci-contre.	91	46
Bénéfice, un 6e du tout.	15	24
Valeur de la toise courante.	106	70

Rampe n° 5 bis.

Les mêmes rampes, avec barreaux polis, pour être vernis au four (le vernis à part), fer et charbon, *idem* ensemble, valent.	44	66
Façon et pose, 75 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, v. .	48	75
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	9	75
1er TOTAL.	103	16
Bénéfice, un 6e du tout.	17	19
Valeur de la toise courante.	120	35

Rampe n° 6.

Fer pour les barreaux à arcades, haut et bas, et entrelacs, 91 livres de carillon de 8 lignes, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	35	95
Fer pour les deux châssis haut et bas et la plate-bande, *idem* à la précédente, valent.	12	05
Charbon, 5 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	6	20
Façon et pose, 70 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, v. .	45	55
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	9	11
1er TOTAL.	108	86
Bénéfice, un 6e du tout.	18	14
Valeur de la toise courante.	127	00

Rampe n° 7.

	fr.	c.
Fer pour barreaux, 40 livres 8 onces de tringle ronde de 8 lignes, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	17	01
Fer bandelette pour châssis, 5 livres, à 0 f. 42 c. la livre, valent.	2	10
Charbon, 2 pieds un 15e cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	56
Façon et pose, 32 heures de forgeron, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	20	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	4	16
1er TOTAL.	46	63
Bénéfice, un 6e du tout.	7	77
Valeur de la toise courante.	54	40

Rampe n° 7 bis.

Rampes *idem*, faites à l'anglaise, en col de cygne, à clavette par le bas, avec chapiteaux et astragales par le haut, fer et charbon *idem*, ensemble, v.	21	67
Façon et pose, 90 heures de forgeron, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	58	50
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	11	70
1er TOTAL.	91	87
Bénéfice, un 6e du tout.	15	31
Valeur de la toise courante.	107	18

Rampe n°. 8.

Fer pour les barreaux, 40 livres 8 onces de tringle ronde de 8 lignes, à 42 f. 00 c. le cent, v.	17	01
Fer *idem*, de 9 lignes de diamètre, pour châssis, 10 livres 4 onces, à 0 f. 42 c. la livre, valent.	4	31
	21	32

	fr.	c.
Ci-contre.	21	32
Charbon, 2 pieds un quart cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	79
Façon et pose, 40 heures de forgeron, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	26	00
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	5	20
1er TOTAL.	55	31
Bénéfice, un 6e du tout.	9	22
Valeur de la toise courante.	64	53

Rampe n° 8 bis.

Les mêmes rampes avec barreaux à la lime, fer et charbon *idem*, valent.	24	11
Façon et pose, 98 h. *idem*, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	63	70
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	12	74
1er TOTAL.	100	55
Bénéfice, un 6e du tout.	16	76
Valeur de la toise courante.	117	31

Rampe n° 8 ter.

Les mêmes rampes *idem*, en tout à la précédente, les barreaux polis pour être vernis au four, fer et charbon *idem*, valent.	24	11
Façon et pose, 130 h. *idem*, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	84	50
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	16	90
1er TOTAL.	125	51
Bénéfice, un 6e du tout.	20	92
Valeur de la toise courante.	146	43

BALCONS

établis en fer de roche.

Les tableaux détaillés des balcons ci-après, depuis le n° 1^er^ jusqu'au n° 7, sont pour chaque balcon qui aurait 4 pieds de long, hors œuvre, et 6° de retour ou de saillie sur 2 pieds de hauteur.

Ces sept balcons sont supposés établis de la manière suivante. On a ajouté un nouveau détail pour le balcon de luxe n° 8.

SAVOIR :

Le balcon n° 1 est composé d'un châssis en haut et d'un châssis en bas, avec deux montans d'angle, faits en carillon de 7 lignes, couverts d'une plate-bande estampée, et le surplus en bandelette de 7 lignes, formant quatre losanges et huit demi-losanges.

Celui n° 2 est composé d'un même châssis, le remplissage en bandelette formant un double châssis avec même nombre de losanges que le précédent, et de plus un grand rond au milieu, deux petits haut et bas, et deux demi aux extrémités.

Celui n° 3 est composé de même d'un châssis et double châssis, remplis de trois grands ronds et huit petits intermédiaires, le tout en bandelette.

Celui n° 4 est composé d'un châssis et double châssis remplis de trois grands ronds et deux demi, enlacés les uns dans les autres, et de sept autres petits ajustés entre les grands ronds et le double châssis.

Celui n° 5 est composé d'un châssis et double châssis remplis d'arcades en bandelette, liées par des petits ronds ajustés au milieu entre les arcades.

Celui n° 6 est composé d'un châssis en haut et d'un châssis en bas, en carillon de 8 lignes (sans montant aux angles), entre lesquels sont douze barreaux ronds formant colonnes, en tringle de 8 lignes de diamètre, disposées pour recevoir

des cuivres, et terminées par le haut en arcades de forme ogive faites en bandelette.

Celui n° 7 est composé d'un châssis en haut et d'un châssis en bas (sans montant d'angle), un autre par le haut recevant une frise formée par des petits losanges faits en bandelette, et le dessous rempli de douze barreaux droits de tringle ronde de 8 lignes de gros, formant colonnes disposées à recevoir des cuivres.

Balcon n° 1.

	fr.	c.
Fer pour les châssis et la plate-bande, compris déchet, 28 livres de carillon de 7 à 8 lignes, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	11	06
Fer pour le remplissage, 10 livres de bandelette de trois lignes, à 42 f. 00 c. le cent, valent. . . .	4	20
Charbon, 1 pied 9 pouces cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	17
Façon, 16 heures et demie de forgeron, aide ou ajusteur, à 0 f. 65 c. l'heure, valent.	10	73
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut . . .	2	15
1er TOTAL.	30	31
Bénéfice, un 6e du tout.	5	05
Valeur du balcon.	35	36

Balcon n° 2.

Fer pour le châssis et la plate-bande, *idem* ci-dessus, valent.	11	06
Fer pour le double châssis et le remplissage, 14 livres de bandelette, à 42 f. 00 c. le cent, v.	5	88
Charbon, 2 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	2	48
Façon, 26 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	16	90
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	3	38
1er TOTAL.	39	70

	fr.	c.
Report.	39	70
Bénéfice, un 6e du tout	6	62
Valeur du balcon	46	32

Balcon n° 3.

Fer pour le châssis et la plate-bande, *idem* ci-devant, valent.	11	06
Fer pour le remplissage et double châssis, 19 liv. de bandelette, à 42 f. 00 c. le cent, valent. . .	7	98
Charbon, 2 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	2	48
Façon, 22 heures et demie, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	14	63
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	2	93
1er TOTAL.	39	08
Bénéfice, un 6e du tout	6	51
Valeur du balcon	45	59

Balcon n° 4.

Fer pour châssis et plate-bande, *idem.*	11	06
Fer pour le remplissage, 21 livres de bandelette, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	8	82
Charbon, 2 pieds 3 pouces cubes, à 1 f. 24 c., v.	2	79
Façon, 30 heures et demie, à 0 f. 65 c. l'heure, v.	19	82
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	3	96
1er TOTAL.	46	45
Bénéfice, un 6e du tout.	7	74
Valeur du balcon	54	19

Balcon n° 5.

Fer pour châssis et plate-bande, *idem.*	11	06

	fr.	c.
Ci-contre.	11	06
Fer pour le remplissage, 23 livres et demie de bandelette, à 42 f. 00 c. le cent, valent	9	87
Charbon, 2 pieds 8° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v. .	3	31
Façon, 28 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	18	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	3	64
1er TOTAL.	46	08
Bénéfice, un 6e du tout	7	68
Valeur du balcon	53	76

Balcon n° 5 bis, non compris les cuivres.

Les mêmes, mais les barreaux ayant des chapiteaux et astragales en cuivre.		
Fer et charbon, *idem*, valent.	24	24
Façon, 33 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	21	45
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	4	29
1er TOTAL.	49	98
Bénéfice, un 6e du tout.	8	33
Valeur du balcon.	58	31

Balcon n° 6, non compris les cuivres.

Fer pour châssis et plate-bande en carillon de 8 lignes, 27 livres, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	10	67
Bandelette pour les onze ogives, 5 livres 8 onces, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	2	31
Tringle ronde de 8 lignes, pour les douze barreaux, 25 livres, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	10	50
Charbon, 1 pied 9° cubes, à 1 f. 24 c. le pied, v.	2	17
Façon, 44 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. .	28	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	5	72
1er TOTAL.	59	97

	fr.	c.
Report.	59	97
Bénéfice, un 6e du tout.	9	99
Valeur du balcon.	69	96

Balcon n° 7, non compris les cuivres.

Fer pour châssis et plate-bande, 37 livres de carillon de 8 lignes, à 39 f. 50 c. le cent, valent.	14	62
Fer pour la frise, 8 livres de bandelette, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	3	36
Fer pour les petites colonnes, 25 livres de tringle de 8 lignes, à 42 f. 00 c. le cent, valent.	10	50
Charbon, 2 pieds cubes, à 1 f. 24 c. le pied, valent.	2	48
Façon, 36 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	23	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	4	68
1er TOTAL.	59	04
Bénéfice, un 6e du tout.	9	84
Valeur du balcon.	68	88

Balcon n° 8, non compris les cuivres.

En mosaïque avec rosace rapportée dessus, fer et charbon *idem*, valent.	30	96
Façon, 56 heures, à 0 f. 65 c. l'heure, valent. . .	36	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	7	28
1er TOTAL.	74	64
Bénéfice, un 6e du tout.	12	44
Valeur du balcon.	87	08

Prix d'achat des Clous à l'usage des Serruriers, pour la pose de leurs ouvrages.

	fr.	c.
Clous à tête de champignon, pour la pose des gros fers, la livre vaut.	0	75
Les plus fins, pour étriers, valent.	0	85
Clous à pentures, de 3°, tête ronde, la livre vaut.	0	90
Pointes à ferrer, très-fines, pour la pose des fiches, la livre vaut.	1	26
Pointes à ferrer ordinaires, valent.	0	87
Clous d'épingle à tête ronde, pour la pose des équerres simples et autres objets, valent.	1	20
Clous à briquet, tête ronde de 2 à 2° et demi de long, la livre vaut.	0	90
Clous à mariage, tête ronde, de 2 à 2° et demi de long, la livre vaut.	0	70
La pièce vaut.	0	06
Clous rivés de 2° et demi de long, tête ronde, la livre vaut.	0	90
La pièce, tout limé, vaut.	0	12
Ceux de 3° et demi, tout limés, valent.	0	15
Clous rivés à tête carrée, de 2° et demi de long, la livre vaut.	0	95
La pièce, tout limé, vaut.	0	15
Ceux de 3° et demi, tout limés, valent.	0	17

DES VIS.

On employait autrefois des vis que l'on tirait du Forez ou de l'Allemagne; ces vis étaient forgées et avaient la tige alongée en cône, leur pas ou filet était inégal et peu profond; il résultait de cette inégalité, qu'en les mettant en place elles mâchaient le bois, et qu'après les avoir déplacées et replacées quelquefois, elles ne tenaient plus.

MM. Japy frères, ayant formé une manufacture, à Beaumont, département du Haut-Rhin, parvinrent à fabriquer

des vis semblables à celles que l'Angleterre nous vendait à un prix très-élevé *. Ces vis sont faites en fil de fer, sont égales de grosseur et polies d'un bout à l'autre; leur filet tourné est très-fin, très-égal et très-profond, ce qui fait qu'elles tiennent beaucoup mieux dans le bois, et peuvent en être retirées autant de fois qu'il est besoin, sans nuire à la solidité. Les têtes de ces vis sont tournées, égales et bien fendues, avantages que n'offraient pas celles d'Allemagne, et le seul inconvénient qu'elles présentent, c'est qu'étant faites à l'estampe, ces têtes sont sujettes à se détacher de la tige.

Ces vis, connues sous le nom de *vis à pas carré* ou de *vis tournées*, diffèrent encore des anciennes par la manière dont on les désigne. On se servait autrefois de la dénomination de *force*, pour indiquer la grosseur; on en fabriquait depuis la première force jusqu'à la seizième; la longueur s'exprimait en lignes. Les vis tournées se désignent par le *numéro* du fil de fer dont elles sont faites **, et leur longueur par millimètres. Il y en a depuis le n° 15 jusqu'au n° 30, pour la force; et pour la longueur depuis 5 jusqu'à 100 millimètres ou 10 centimètres. Le n° 15 a deux millimètres ou une ligne de gros, et correspond à la *première force* des anciennes vis; le n° 20 a quatre millimètres et demi ou deux lignes, et répond à la *sixième force;* le n° 24 a sept millimètres ou trois lignes, et répond à la *dixième*; le n° 28 porte neuf millimètres ou quatre lignes, et répond à la *quatorzième*; enfin, le n° 30 a dix millimètres ou quatre lignes et demie, et répond à la *seizième force.*

---

* Non-seulement les vis de MM. Japy remplacent celles que nous tirions de la Grande-Bretagne, mais elles sont mieux faites et plus régulières. Avant cette invention, l'Angleterre retirait de la France, pour cet objet, environ un million; aussi, en 1815, les Anglais détruisirent la manufacture des frères Japy et emportèrent tous les outils qu'ils trouvèrent, mais ils ne purent s'en servir. Le territoire français étant devenu libre, six mois suffirent aux frères Japy pour remettre leur manufacture en activité.

** On vend des calibres ou filières où se trouvent gravés les divers numéros du fil de fer (voir le modèle de ces calibres, planche 7 du sixième volume de cet ouvrage).

Le prix de ces vis ne différant de celui des vis d'Allemagne que de 25 pour 100, et d'ailleurs messieurs les entrepreneurs de serrurerie qui sont jaloux de fixer leur ouvrage avec autant de solidité que de propreté, les ayant adoptées exclusivement, on ne fera mention ci-après que des *vis tournées*, et dans les détails elles seront les seules dont on fera usage.

Quelques quincailliers tirent d'Allemagne des vis dans le genre de celles de MM. Japy, pour lesquelles on suit le même ordre de désignation pour les numéro et les longueurs; mais elles sont forgées, et par conséquent moins bien filtrées; les têtes n'étant pas tournées sont inégales; le pas est fait à la filière, d'où il résulte qu'il est plus fort que le corps de la vis au collet; ce qui occasionne un ballottement dans le trou et nuit à la solidité. Pour compenser tant de désavantages, on ne fait qu'une économie de 25 pour 100 sur l'achat, et non sur la totalité de la dépense; car la sujétion des fractures et le temps que l'on passe à affleurer les têtes, mettent la besogne au même prix que si l'on employait des vis *tournées*.

Il s'est également établi quelques fabriques à l'instar de celle de MM. Japy, dans différens faubourgs de Paris, et dans les environs; mais les propriétaires de ces établissemens n'ayant pu faire au-dessus du n° 20 sur vingt millimètres de longueur, ils ont été obligés de cesser à cause du peu de bénéfice qu'ils en retiraient.

PRIX

auquel MM. Japy *frères vendent la douzaine de leurs Vis tournées aux marchands de Paris.*

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine.	Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine.
		fr. c.			fr. c.
15	5	0 08	18	35	0 21
	7	0 09		40	0 24
	10	0 10	19	10	0 11
	15	0 11		15	0 13
	20	0 12		20	0 15
	25	0 14		25	0 17
16	5	0 08		30	0 19
	7	0 09		35	0 22
	10	0 10		40	0 25
	15	0 11		45	0 29
	20	0 12	20	15	0 14
	25	0 15		20	0 16
	30	0 16		25	0 18
17	5	0 09		30	0 21
	7	0 10		35	0 24
	10	0 10		40	0 27
	15	0 12		45	0 31
	20	0 13		50	0 36
	25	0 15	21	15	0 15
	30	0 17		20	0 17
	35	0 20		25	0 20
18	5	0 10		30	0 22
	7	0 10		35	0 25
	10	0 11		40	0 29
	15	0 12		45	0 33
	20	0 14		50	0 38
	25	0 16		60	0 47
	30	0 18		70	0 57

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine. fr. c.
22	15	0 17
	20	0 20
	25	0 23
	30	0 26
	35	0 30
	40	0 35
	45	0 40
	50	0 45
	60	0 56
	70	0 68
	80	0 80
	90	0 93
	100	1 05
23	20	0 23
	25	0 27
	30	0 30
	35	0 34
	40	0 40
	45	0 47
	50	0 53
	60	0 66
	70	0 80
	80	0 94
	90	1 10
	100	1 23
24	25	0 31
	30	0 35
	35	0 40
	40	0 47
	45	0 53
	50	0 61
	60	0 76
	70	0 92
	80	1 08
24	90	1 22
	100	1 42
25	30	0 40
	35	0 46
	40	0 53
	45	0 60
	50	0 69
	60	0 86
	70	1 04
	80	1 22
	90	1 42
	100	1 61
26	35	0 52
	40	0 59
	45	0 68
	50	0 77
	60	0 96
	70	1 16
	80	1 37
	90	1 58
	100	1 80
27	40	0 66
	45	0 75
	50	0 85
	60	1 06
	70	1 28
	80	1 51
	90	1 75
	100	1 98
28	45	0 83
	50	0 93
	60	1 16
	70	1 40
	80	1 65

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine. fr. c.
28	90	1 92
	100	2 17
29	50	1 01
	60	1 26
	70	1 52
	80	1 80
	90	2 08
	100	2 36
30	60	1 36
	70	1 64
	80	1 94
	90	2 25
	100	2 66

PRIX

auquel les marchands détaillans vendent la douzaine de Vis tournées.

de 10 à 15	5	0 12
	7	0 12
	10	0 13
	13	0 14
	15	0 14
	17	0 16
	20	0 16
	25	0 18
16	5	0 12
	7	0 12
	10	0 13
	13	0 14
	15	0 14
	17	0 16
	20	0 16
	25	0 20
	30	0 21
17	5	0 12
	7	0 13
	10	0 14
17	13	0 16
	15	0 16
	17	0 18
	20	0 18
	25	0 20
	30	0 22
	35	0 26
18	5	0 13
	7	0 13
	10	0 14
	13	0 16
	15	0 16
	17	0 19
	20	0 19
	25	0 21
	30	0 24
	35	0 28
	40	0 32
19	10	0 14
	13	0 17

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine. fr. c.
19	15	0 17
	17	0 20
	20	0 20
	25	0 22
	30	0 25
	35	0 29
	40	0 33
	45	0 38
20	13	0 18
	15	0 18
	17	0 21
	20	0 21
	25	0 24
	30	0 28
	35	0 36
	40	0 41
	45	0 44
21	15	0 20
	17	0 22
	20	0 22
	25	0 26
	30	0 30
	35	0 38
	40	0 45
	45	0 48
	50	0 49
	55	0 50
	60	0 63
	65	0 70
	70	0 76
	75	0 80
22	15	0 22
	17	0 25
	20	0 26

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine. fr. c.
22	25	0 30
	30	0 34
	35	0 40
	40	0 48
	45	0 53
	50	0 60
	55	0 68
	60	0 74
	65	0 85
	70	0 90
	75	0 98
	80	1 06
	85	1 16
	90	1 24
	95	1 30
	100	1 40
23	17	0 28
	20	0 31
	25	0 36
	30	0 40
	35	0 44
	40	0 53
	45	0 62
	50	0 70
	55	0 78
	60	0 88
	65	0 95
	70	1 06
	75	1 10
	80	1 25
	85	1 30
	90	1 46
	95	1 55
	100	1 64

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine.	Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine.
		fr. c.			fr. c.
24	25	0 41	26	50	1 02
	30	0 48		55	1 15
	35	0 53		60	1 28
	40	0 63		65	1 40
	45	0 70		70	1 54
	50	0 81		75	1 70
	55	0 90		80	1 82
	60	1 01		85	2 00
	65	1 15		90	2 10
	70	1 22		95	2 25
	75	1 30		100	2 40
	80	1 44	27	40	0 88
	85	1 50		45	1 00
	90	1 62		50	1 13
	95	1 72		55	1 25
	100	1 89		60	1 41
25	30	0 53		65	1 60
	35	0 61		70	1 70
	40	0 70		75	1 86
	45	0 80		80	2 01
	50	0 92		85	2 20
	55	0 98		90	2 33
	60	1 12		95	2 53
	65	1 20		100	2 64
	70	1 30	28	45	1 10
	75	1 50		50	1 24
	80	1 62		55	1 40
	85	1 70		60	1 54
	90	1 89		65	1 70
	95	2 00		70	1 86
	100	2 14		75	2 00
26	35	0 69		80	2 20
	40	0 78		85	2 35
	45	0 90		90	2 55

Numéro de force.	LONGUEUR DES VIS en millimètres.	PRIX de la douzaine. fr. c.
28	95	2 76
	100	3 00
29	50	1 34
	55	1 50
	60	1 68
	65	1 95
	70	2 02
	75	2 20
	80	2 40
	85	2 60
	90	2 77
29	95	3 00
	100	3 12
30	60	1 82
	65	2 00
	70	2 18
	75	2 35
	80	2 58
	85	2 90
	90	3 00
	95	3 25
	100	3 50

PRIX

Marchand des anciennes Vis du Forez.

LONGUEUR en LIGNES.	FORCE.	PRIX. fr. c.
de 6	1re	0 10
	2e	0 12
	3e	0 13
8	2e	0 13
	3e	0 15
	4e	0 18
10	1re	0 12
	2e	0 15
	3e	0 17
	4e	0 18
12	3e	0 23
	4e	0 25
	5e	0 30
	6e	0 35
	8e	0 40
15	2e	0 22
	3e	0 25
	4e	0 30
	5e	0 35
	6e	0 40

LONGUEUR en LIGNES.	FORCE.	PRIX.	LONGUEUR en LIGNES.	FORCE.	PRIX.
		fr. c.			fr. c.
15	8e	0 45	27	10e	0 85
	10e	0 55		12e	0 95
18	2e	0 25	30	4e	0 65
	3e	0 29		6e	0 72
	4e	0 33		8e	0 85
	6e	0 50		10e	1 00
	8e	0 55		12e	1 15
	10e	0 65		14e	1 35
	12e	0 75	36	8e	0 98
21	3e	0 35		10e	1 25
	4e	0 43		12e	1 40
	6e	0 58		14e	1 70
	8e	0 62		16e	1 80
	10e	0 75	42	8e	1 25
	12e	0 85		10e	1 40
24	4e	0 50		12e	1 70
	6e	0 60		14e	1 90
	8e	0 68		16e	2 20
	10e	0 80	48	10e	1 60
	12e	0 90		12e	1 90
27	4e	0 55		14e	2 20
	6e	0 65		16e	2 40
	8e	0 72			

QUINCAILLERIE

OU

OUVRAGES DE FABRIQUE.

(Les Ouvrages ci-après sont classés selon l'ordre alphabétique.)

AGRAFES

Ou contre-pannetons d'espagnolettes.

	fr.	c.
Agrafe ordinaire, la paire vaut	0	50
Six vis de 20 — 20, valent	0	12
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 cent. l'heure, valent	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	03
1er TOTAL	0	81
Bénéfice, un 6e du tout	0	14
Valeur de la paire	0	95
Agrafe évidée, moyen modèle, vaut	0	60
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem* que ci-dessus, ensemble valent	0	31
1er TOTAL	0	91
Bénéfice, un 6e du tout	0	15
Valeur de la paire	1	06
Agrafe, grand modèle, vaut	0	75
Vis, *idem*, valent	0	12
Préparation et pose, 40 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	22
	1	09

	fr.	c.
Report.	1	09
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1ᵉʳ TOTAL.	1	13
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	19
Valeur de la paire.	1	32
Agrafe, grand modèle et polie, vaut.	0	85
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem* que de l'autre part, ensemble, valent.	0	38
1ᵉʳ TOTAL.	1	23
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	21
Valeur de la paire	1	44
Agrafe à double croissant, vaut.	1	20
Huit vis de 20—20, valent.	0	16
Préparation et pose, 50 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	27
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1ᵉʳ TOTAL.	1	68
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	28
Valeur de la paire	1	96
Agrafe, à grand modèle et enroulement, vaut.	1	80
Quatorze vis de 20—20, valent.	0	26
Préparation, pose et faux frais, *id.* que ci-dessus, ensemble, valent	0	32
1ᵉʳ TOTAL.	2	38
Bénéfice, un 6ᵉ du tout	0	40
Valeur de la paire.	2	78

	fr.	c.
Agrafe à la grecque, polie, vaut.	2	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem* que ci-contre, ensemble, valent.	0	58
1er TOTAL.	2	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la paire	3	24

ANNEAUX.

Anneau de mangeoire, à lacet et vis, vaut. . . .	0	40
Préparation et pose, 24 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	65
Anneau, avec lacet à scellement, vaut.	0	30
Préparation et faux frais, *idem* au précédent, v.	0	16
1er TOTAL.	0	46
Bénéfice, un 6e du tout	0	08
Valeur de la pièce	0	54
Fort *Anneau* de mangeoire, tête à la romaine, tige de 4 à 5e de longueur, vaut.	1	10
Préparation et pose, 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	1	29
Bénéfice, un 6e du tout	0	22
Valeur de la pièce	1	51

	fr.	c.
Anneau ou boucle de porte-cochère renforcé, de 5° de diamètre, garni de ses deux platines, v.	8	00
Préparation et pose, 1 heure et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	8	58
Bénéfice, un 6e du tout.	1	43
Valeur de la pièce	10	01
Anneau, *id.* en tout; mais de 6° de diamètre, v.	9	00
Préparation, pose et faux frais, *id.* au précédent, v.	0	58
1er TOTAL.	9	58
Bénéfice, un 6e du tout	1	60
Valeur de la pièce	11	18
Anneau de porte-cochère, de 8°, tête carrée, pour frapper sur le clou, le lacet, répétant le même carré, fait de deux pièces, vaut.	11	00
Préparation et pose, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	13
1er TOTAL.	11	77
Bénéfice, un 6e du tout.	1	96
Valeur de la pièce	13	73

BECS DE CANNE *.

Bec de canne de 3°, sans bouton, vaut.	2	35

* Toutes les fois qu'on pose des becs de canne sur de vieilles portes, dans lesquelles il existe d'anciens trous, et que la rosette excède de 12 à 15 lignes, on la fait exprès; dans ce cas elle se paie à part.

	fr.	c.
Ci-contre.	2	35
Trois vis de 21—50 et clous pour rosette, valent	0	25
Préparation et pose, non compris la gâche, 1 heure 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	3	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la pièce.	3	71
Bec de canne de 4°, *idem*, vaut.	3	00
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Pose, 1 heure 35 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	51
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	3	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	64
Valeur de la pièce.	4	50
Bec de canne renforcé, de 5°, *idem*, vaut. . .	4	10
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Préparation et pose, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	54
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	11
1er TOTAL.	5	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pièce.	5	83
Bec de canne de 6°, *idem*, vaut.	5	20
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	6	10

	fr.	c.
Report.	6	10
Bénéfice, un 6e du tout.	1	02
Valeur de la pièce.	7	12

Becs de canne *sans leurs gâches.*

Bec de canne de 3°, à bouton double, renforcé, à double retour d'équerre, vaut.	2	55
Trois vis de 21—50, et clous pour rosette, valent.	0	25
Préparation et pose, non compris la gâche, 1 heure 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent. .	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	10
1er TOTAL.	3	38
Bénéfice, un 6e du tout	0	56
Valeur de la pièce.	3	94
Bec de canne de 4°, *idem*, vaut.	3	25
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Pose, 1 heure 35 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	51
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	4	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	69
Valeur de la pièce.	4	80
Bec de canne de 5°, *idem*, vaut.	5	00
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Préparation et pose, 1 heure 40 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	54
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	11
1er TOTAL.	5	90

	fr.	c.
Ci-contre.	5	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	98
Valeur de la pièce.	6	88

Bec de canne de 5°, bien fait et renforcé, vaut.	4	50
Vis et clous, *idem*, valent	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	5	40
Bénéfice, un 6e du tout	0	90
Valeur de la pièce.	6	30

NOTA. Lorsque les becs de canne ordinaires sont sans leurs boutons, on déduit 25 à 30 centimes.

Bec de canne de 6°, *idem*, vaut.	5	60
Vis et clous, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	6	50
Bénéfice, un 6e du tout.	1	08
Valeur de la pièce.	7	58

Bec de canne de 3°, avec ses deux boucles à charnière en cuivre, vaut.	4	50
Vis et clous pour rosette, *idem*, valent.	0	25
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	65
1er TOTAL.	5	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	30

	fr.	c.
Bec de canne de 4°, *idem*, vaut.	5	50
Vis, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent	0	65
1er TOTAL.	6	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	07
Valeur de la pièce.	7	47

Bec de canne de 3°, avec ses deux boutons en olive en cuivre, vaut.	5	75
Vis, *idem*, valent	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	6	65
Bénéfice, un 6e du tout.	1	11
Valeur de la pièce.	7	76

Bec de canne de 4°, *idem*, vaut.	6	25
Vis, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	7	15
Bénéfice, un 6e du tout.	1	19
Valeur de la pièce.	8	34

Bec de canne à verrou de nuit de 4°, sans ses boutons, *idem*, vaut.	5	00
Vis, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	65
1er TOTAL.	5	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	98
Valeur de la pièce.	6	88

	fr.	c.
Bec de canne idem, mais avec ses boutons en fer, v.	5	50
Vis, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais valent.	0	65
1er TOTAL.	6	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	07
Valeur de la pièce.	7	47

Bec de canne en longueur, de 2° de large sur 3° et demi de haut, sans ses boutons, vaut. . .	4	50
Vis, *idem*, valent	0	25
Pose et faux frais valent.	0	65
1er TOTAL.	5	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	30

Bec de canne idem, mais avec ses boutons, v. .	5	00
Vis, *idem*, valent.	0	25
Pose et faux frais valent.	0	65
1er TOTAL.	5	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	98
Valeur de la pièce.	6	88

Bec de canne en longueur, de 5°, pour porte vitrée, avec ses boutons en fer, vaut.	5	50
Vis, *idem*, valent.	0	25
Préparation et pose, 1 heure 50 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	59
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	12
1er TOTAL.	6	46

	fr.	c.
Report.	6	46
Bénéfice, un 6e du tout.	1	08
Valeur de la pièce.	7	54

Bec de canne à T pour petits bois de porte-croisée, avec son bouton double en cuivre, vaut. 8 00
Vis et clous, *idem*, valent. 0 30
Préparation et pose, 2 h., à 0 f. 32 c. l'heure, v. 0 64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 13

1er TOTAL.	9	07
Bénéfice, un 6e du tout.	1	51
Valeur de la pièce.	10	58

Bec de canne en tout semblable à celui ci-dessus, mais fait exprès pour l'emplacement, vaut. . . 10 00
Vis, *idem*, valent. 0 30
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . . 0 77

1er TOTAL.	11	07
Bénéfice, un 6e du tout.	1	85
Valeur de la pièce.	12	92

Bec de canne de tirage pour le haut des armoires, de 2°, vaut. 1 00
Vis, clous et tige de 6 pieds avec gâche, valent. . 2 80
Soudure de la tige, préparation et pose, 8 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 2 72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. 0 54

1er TOTAL.	7	06
Bénéfice, un 6e du tout.	1	18
Valeur de la pièce	8	24

	fr.	c.
Bec de canne idem, mais de 3°, vaut.	1	20
Vis, clous et tige de 6 pieds avec gâche, valent..	2	80
Soudure de la tige, préparation, pose et faux frais valent.	3	26
1er TOTAL.	7	26
Bénéfice, un 6e du tout.	1	21
Valeur de la pièce.	8	47
Bec de canne idem, mais de 4°, fait exprès suivant la place, vaut.	4	50
Vis, clous et tige de 6 pieds avec gâche, valent. .	2	80
Soudure, préparation, pose et faux frais, valent.	3	26
1er TOTAL.	10	56
Bénéfice, un 6e du tout.	1	76
Valeur de la pièce.	12	32
Bec de canne pour des volets brisés, en cuivre de 18 lignes de longueur, avec anneau en cuivre, v.	1	50
Vis et clous valent.	0	30
Préparation et pose, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1er TOTAL.	2	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	3	00
Petit *Bec de canne*, de 2°, pour des volets brisés, avec anneau en cuivre et gâche, vaut.	1	80
Trois vis à tête fraisée, avec clous et gâche, valent.	0	30
Préparation, entaille et pose, compris gâche, 2 h., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	64
	2	74

	fr.	c.
Report.	2	74
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1er TOTAL.	2	87
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	48
Valeur de la pièce.	3	35

Bec de canne en cuivre, de 2^{o} et demi, fait exprès, vaut. 4 50
Vis, clous et gâche *idem*, valent. 0 30
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . . 0 77

1er TOTAL.	5	57
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	93
Valeur de la pièce.	6	50

Bec de canne, *idem* en tout, mais la boucle placée derrière, vaut. 5 00
Vis, clous et gâche *idem*, valent. 0 30
Préparation, pose et faux frais valent. 0 77

1er TOTAL.	6	07
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	1	01
Valeur de la pièce.	7	08

Bec de canne de 4^{o}, avec deux boucles à gibecière en cuivre, vaut. 7 00
Vis et clous *idem*, valent. 0 30
Ajustement, préparation et pose du tout, 2 heures et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 0 80
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 16

1er TOTAL.	8	26

	fr.	c.
Ci-contre.	8	26
Bénéfice, un 6e du tout.	1	38
Valeur de la pièce.	9	64

Bec de canne de 4°, avec deux boutons en olive, en cuivre, vaut.	6	75
Vis et clous *idem*, valent.	0	30
Ajustement, préparation et pose, 2 heures un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	14
1er TOTAL.	7	91
Bénéfice, un 6e du tout.	1	32
Valeur de la pièce.	9	23

Bec de canne à équerre et à bouton double, de 4°, avec un double bec de canne par le haut, de 2° et demi, garni d'un tirage en fil de fer, et conduits; les deux becs de canne valent.	10	00
Vis, clous et fil de fer, valent.	0	70
Ajustement, préparation et pose, 3 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	96
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	19
1er TOTAL.	11	85
Bénéfice, un 6e du tout.	1	98
Valeur de la pièce.	13	83

BASCULES.

Bascule à queue de poireau, la platine, sa tige et la poignée valent.	0	90

	fr.	c.
Report.	0	90
Préparation et pose, 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	11
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	1	03
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	20

Bascule, *ou verrou de serrure pour porte à deux ventaux, les platines de 2° de large et la tige à pans.*

Détail d'une Bascule *de* 8 *pieds de long.*

Achat des deux verrous avec platine.	4	50
Achat de 6 pieds de tige.	2	40
Tôle pour les deux gâches, vaut.	0	15
Douze vis de 21—25, valent.	0	26
Soudure des tiges, préparation des gâches et conduits, pose, 8 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	54
1er TOTAL.	10	57
Bénéfice, un 6e du tout.	1	76
Valeur de la bascule.	12	33
Valeur du pied de longueur.	1	54

BOUCLES.

Boucle à bascule en cuivre, n° 1, vaut.	0	80
Préparation et pose, 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	11
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	93

	fr.	c.
Ci-contre.	0	93
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	09
Boucle idem, n° 2, vaut.	0	90
Préparation et pose, 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent	0	11
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	1	03
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	20
Boucle idem, n° 3, vaut.	1	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. .	0	13
1er TOTAL.	1	13
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	32
Boucle double à charnière, en cuivre, pour serrure ou bec de canne, n° 1, vaut.	1	90
Préparation et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	2	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	36
Valeur de la pièce.	2	52
Boucle double *idem*, n° 2, vaut.	2	10
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	2	36

	fr.	c.
Report.	2	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la pièce.	2	75
Boucle double *idem*, n° 3, vaut.	2	30
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	2	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	2	99
Petite *Boucle* double, pour bec de canne, vaut.	1	50
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . . .	0	26
1er TOTAL.	1	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	05
Forte *Boucle* double, n° 1, vaut.	2	25
Préparation et pose, 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	2	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	3	00
Boucle en cuivre, de 3e et demi, faite exprès, vaut.	8	00
Préparation et pose, 1 h., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	06
1er TOTAL.	8	38

	fr.	c.
Ci-contre.	8	38
Bénéfice, un 6e du tout.	1	40
Valeur de la pièce.	9	78
Boucle à gibecière en fer, de 5° et demi, vaut. .	7	50
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	38
1er TOTAL.	7	88
Bénéfice, un 6e du tout.	1	31
Valeur de la pièce.	9	19

BÉQUILLES.

Béquille en cuivre, pour bec de canne, n° 6, vaut.	3	00
Préparation et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut. .	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	06
1er TOTAL.	3	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	56
Valeur de la pièce.	3	94
Béquille en cuivre, à anneaux, vaut.	5	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	38
1er TOTAL.	5	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	28
Béquille en cuivre, à col de cygne, vaut.	6	50
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	38
1er TOTAL.	6	88
Bénéfice, un 6e du tout.	1	15
Valeur de la pièce.	8	03

BOUTONS.

	fr.	c.
Bouton à boîte d'horloge, en fer, vaut.	0	25
Le crampon ou gâche vaut.	0	13
Préparation et pose, 45 m., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	24
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	67
Bénéfice, un 6^{e} du tout	0	11
Valeur de la pièce.	0	78

Fort *Bouton* à boîte d'horloge, en cuivre, vaut.	0	35
Fourniture de crampon ou gâche vaut.	0	13
Préparation et pose, 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	77
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	90

Fort *Bouton* à boîte d'horloge, en cuivre, vaut.	0	80
Fourniture de clous, crampon et gâche, vaut. . .	0	13
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	29
1er TOTAL.	1	22
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	20
Valeur de la pièce.	1	42

Bouton à vis, n^{o} 4, pour des volets, vaut. . . .	0	18
Préparation et pose, 20 m., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	11
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	31

	fr.	c.
Ci-contre.	0	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la pièce.	0	36
Bouton rond *idem*, en fer, vaut.	0	15
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	13
1er TOTAL.	0	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la pièce.	0	33
Bouton rond, poli, avec rosette, pour porte, vaut.	0	50
Clous pour la rosette, valent.	0	03
Préparation et pose, 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	84
Bouton rond, poli, *idem* et d'un beau modèle, tourné en cul-de-lampe, de 21 lignes de diamètre, vaut.	0	75
Clous, préparation, pose et faux frais, *idem*, v. .	0	22
1er TOTAL.	0	97
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	13
Bouton à cul-de-lampe, avec écrou rond et platine carrée pour entaille, posé avec vis, vaut.	1	40
Quatre vis de 20—20, valent.	0	08
Préparation et pose, 30 m., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	16
	1	64

	fr.	c.
Report.	1	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	95
Bouton double en fer, pour des serrures et des becs de canne, vaut.	0	80
Préparation et pose, 40 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout	0	18
Valeur de la pièce.	1	24
Bouton idem, mais en olive, plein et du n° 3, poli et bien fait, vaut.	3	50
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	3	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	63
Valeur de la pièce.	4	39
Bouton double en cuivre, pour des serrures ou becs de canne, n° 1, vaut.	1	90
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	2	16
Bénéfice, un 6e du tout	0	36
Valeur de la pièce.	2	52

	fr.	c.
Bouton double *idem*, n° 2, vaut.	2	75
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	3	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur de la pièce.	3	51
Bouton double *idem*, n° 3, vaut.	2	75
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	3	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur de la pièce.	3	51
Bouton double *idem*, n° 4, pour serrure de sûreté, vaut.	3	00
Préparation et pose, 50 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	3	32
Bénéfice, un 6e du tout.	0	55
Valeur de la pièce.	3	87
Bouton n° 3, mais arrondi, vaut.	2	85
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	32
1er TOTAL.	3	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la pièce.	3	70

NOTA. Lorsque les boutons seront ordinaires, c'est-à-dire faits avec peu de soin, les numéro 3 et 4 se paieront 0 f. 40 c. de moins.

Les fortes boucles se vendent un quart de moins que les forts boutons du même numéro.

BOULONS AVEC ÉCROUS.

	fr.	c.
Boulons de 2° 6 lignes sur 4 lignes, achat du cent.	16	00
Préparation et pose, 20 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	6	40
Faux frais, un 5° de la main-d'œuvre vaut. . . .	1	28
1er TOTAL.	23	68
Bénéfice, un 6e du tout.	3	95
Valeur du cent.	27	63
Valeur de la pièce.	0	276
Boulons de 3° 6 lignes sur 3 lignes, achat du cent.	20	00
Préparation et pose, 20 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	6	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	1	28
1er TOTAL.	27	68
Bénéfice, un 6e du tout.	4	61
Valeur du cent.	32	29
Valeur de la pièce.	0	323
Boulons de 3° 6 lignes sur 4 lignes, achat du cent.	25	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	32	68
Bénéfice, un 6e du tout.	5	45
Valeur du cent.	38	13
Valeur de la pièce.	0	381
Boulons de 4° sur 4 lignes, achat du cent.	29	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . . .	7	68
1er TOTAL.	36	68

	fr.	c.
Ci-contre.	36	68
Bénéfice, un 6e du tout.	6	11
Valeur du cent.	42	79
Valeur de la pièce.	0	428
Boulons de 4° sur 3 lignes, achat du cent.	26	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	33	68
Bénéfice, un 6e du tout.	5	61
Valeur du cent.	39	29
Valeur de la pièce.	0	393
Boulons de 5° sur 4 lignes, achat du cent.	34	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	41	68
Bénéfice, un 6e du tout.	6	95
Valeur du cent.	48	63
Valeur de la pièce.	0	486
Boulons de 6° sur 4 lignes, achat du cent. . . .	36	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	43	68
Bénéfice, un 6e du tout.	7	28
Valeur du cent.	50	96
Valeur de la pièce.	0	51

	fr.	c.
Boulons de 5° sur 5 lignes, bien faits, achat du cent.	38	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	45	68
Bénéfice, un 6e du tout.	7	61
Valeur du cent.	53	29
Valeur de la pièce.	0	533
Boulons de 6° sur 6 lignes, bien faits, achat du cent.	55	00
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	7	68
1er TOTAL.	62	68
Bénéfice, un 6e du tout.	10	45
Valeur du cent.	73	13
Valeur de la pièce.	0	731

BRIQUETS POUR TABLE.

Briquet à un coq ou à un nœud, de 4° de long, blanchi, vaut.	0	50
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Préparation et pose, 1 heure 10 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	37
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	07
1er TOTAL.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	24
Briquet à deux coqs ou à deux nœuds, de 5° de long, vaut.	0	90
Huit vis de 20—20, valent.	0	16
	1	06

	fr.	c.
Ci-contre.	1	06
Préparation et pose, 1 heure 40 minutes, à o f. 32 c. l'heure, valent.	0	54
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	1	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	00

CADENAS.

Cadenas *garnis de pitons et tire-fonds.*

Cadenas de Picardie de 2°, vaut.	0	90
Un piton et un tire-fond, valent.	0	28
Ajustement et pose du tout, 36 min., à o f. 32 c. l'heure, valent.	0	19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	65
Cadenas idem de 2° 6 lignes, vaut.	1	00
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	1	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la pièce.	1	76
Cadenas idem de 3°, vaut.	1	30
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent. .	0	51
1er TOTAL.	1	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la pièce.	2	11

	fr.	c.
Cadenas d'Allemagne commun de 2°, vaut. . . .	1	20
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	1	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	00
Cadenas idem de 2° 6 lignes, vaut.	1	50
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la pièce.	2	35
Cadenas d'Allemagne de 3°, vaut.	1	80
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la pièce.	2	70
Cadenas à charnière de 18 lignes, vaut.	1	25
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	1	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	05
Cadenas à charnière de 2°, bonne qualité, vaut.	1	50
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la pièce.	2	35

	fr.	c.
Cadenas idem de 2° 6 lignes, vaut.	1	90
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	81

Cadenas idem de 3°, vaut.	2	30
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la pièce.	3	28

Cadenas idem de 3° 6 lignes, vaut.	2	90
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	3	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	57
Valeur de la pièce.	3	98

Cadenas à charnière, clé en chiffre, de 18 lignes, vaut.	1	40
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	1	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	23

Cadenas idem de 2°, vaut.	1	60
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	2	11

	fr.	c.
Report.	2	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	46
Cadenas idem de 2° 6 lignes, vaut.	2	10
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent. .	0	51
1er TOTAL.	2	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la pièce.	3	05
Cadenas idem de 3°, vaut.	2	60
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	3	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	52
Valeur de la pièce.	3	63
Cadenas idem de 3° 6 lignes, vaut.	3	60
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	4	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	69
Valeur de la pièce.	4	80
Fort *Cadenas* de 4°, fait exprès, vaut.	8	50
Piton, tire-fond, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	9	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	50
Valeur de la pièce.	10	51

CHAINETTES.

	fr.	c.
Chaînette en cuivre, pour le demi-tour des serrures, grand modèle, n° 24, vaut.	2	75
Quatre vis de 20—25, valent.	0	10
Ajustement de la queue du demi-tour, préparation et pose, 6 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	38
1er TOTAL.	5	15
Bénéfice, un 6e du tout.	0	86
Valeur de la pièce.	6	01

Chaînette en fer, pour le demi-tour des serrures de sûreté, n° 1, vaut.	2	50
Ajustement de la queue du demi-tour, préparation et pose, 8 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	51
1er TOTAL.	5	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	93
Valeur de la pièce.	6	50

CHARNIÈRES.

Charnière carrée, en fer poli, de 18 lignes de haut, à trous fraisés, pour être entaillée, vaut.	0	13
Quatre vis de 18—25, valent.	0	08
Préparation, entaille et pose, 36 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	44
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	51

	fr.	c.
Charnière carrée, en fer poli, de 2° de haut, à trous fraisés, pour être entaillée, vaut.	0	15
Quatre vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, v.	0	31
1^er^ TOTAL.	0	46
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	54
Charnière idem, de 2° 3 lignes *idem*, vaut. . . .	0	18
Six vis de 18 — 25, valent.	0	12
Préparation et pose, 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5^e^ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1^er^ TOTAL.	0	59
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	69
Charnière idem, de 2° 6 lignes *idem*, vaut. . .	0	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1^er^ TOTAL.	0	61
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	71
Charnière idem, de 3°, vaut.	0	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1^er^ TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	77

	fr.	c.
Charnière idem, de 3°, *idem*, mais renforcée, v.	0	35
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	89
Charnière idem, de 4°, *idem*, vaut.	0	70
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	1	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	30
Charnière idem, de 4°, *idem*, mais renforcée, vaut.	0	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la pièce.	1	41
Charnière carrée, en fer poli, de 5° et à 5 nœuds, faite exprès, vaut.	1	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	1	91
Bénéfice, un 6e dù tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	23
Charnière à pans, de 21 lignes, vaut.	0	17
Six vis de 18—25, valent.	0	12
	0	29

	fr.	c.
Report.	0	29
Préparation, entaille et pose, 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	0	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	68

Charnière en fer à pans, à trous fraisés, pour être entaillée, de 2° de hauteur, vaut.	0	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	71

Charnière idem, de 2° un quart, vaut.	0	23
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	64
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	75

Charnière idem, de 2° et demi, vaut.	0	30
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	71
Bénéfice, un 6e du tout	0	12
Valeur de la pièce.	0	83

	fr.	c.
Charnière idem, de 3°, vaut.	0	40
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout	0	14
Valeur de la pièce.	0	95

Charnière en cuivre fondu, de 1°, vaut.	0	15
Quatre vis de 18 — 25, valent.	0	08
Préparation, entaille et pose, 36 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	46
Bénéfice, un 6e du tout	0	08
Valeur de la pièce.	0	54

Charnière idem, de 15 lignes, vaut.	0	18
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	57

Charnière idem, de 18 lignes, vaut.	0	20
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	60

	fr.	c.
Charnière idem, de 21 lignes, vaut.	0	25
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	0	31
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	65
Charnière en cuivre fondu, de 2° de hauteur, à trous fraisés, pour être entaillée, vaut.	0	30
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	0	31
1er TOTAL.	0	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	71
Charnière idem, de 2° un quart, vaut.	0	35
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	77
Charnière idem, de 2° et demi, vaut.	0	40
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	83
Charnière idem, faite exprès, de 3°, vaut.	3	00
Six vis de 18—25, valent.	0	12
	3	12

	fr.	c.
Ci-contre.	3	12
Préparation, entaille et pose, 45 minutes, à o f. 32 c. l'heure, valent.	o	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	o	05
1er TOTAL.	3	41
Bénéfice, un 6e du tout.	o	57
Valeur de la pièce.	3	98

Charnière idem, faite exprès, de 4°, vaut.	4	00
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	o	41
1er TOTAL.	4	41
Bénéfice, un 6e du tout.	o	74
Valeur de la pièce.	5	15

Charnière en cuivre fondu, de 3°, à nœud carré, vaut.	3	00
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	o	41
1er TOTAL.	3	41
Bénéfice, un 6e du tout.	o	57
Valeur de la pièce.	3	98

Charnière idem, de 4°, vaut.	4	00
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	o	41
1er TOTAL.	4	41
Bénéfice un 6e du tout.	o	74
Valeur de la pièce.	5	15

	fr.	c.
Charnière en cuivre-laiton, de 18 lignes, vaut. .	0	17
Quatre vis de 18—25, valent.	0	08
Préparation, entaille et pose, 36 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut . . .	0	04
1er TOTAL.	0	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	56

Charnière idem, de 2°, vaut.	0	27
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	58
Bénéfice, un 6e du tout	0	10
Valeur de la pièce.	0	68

Charnière idem, de 2° et demi, vaut.	0	45
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	89

Charnière idem, de 3°, vaut.	0	75
Six vis de 18—25, valent.	0	12
Préparation, entaille et pose, 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	16

	fr.	c.
Ci-contre.	1	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	35
Charnière idem, de 4°, vaut.	1	00
Vis, préparation, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	1	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	65
Charnière blanchie, à deux branches, non entaillée, mesurée ouverte, de 6°, vaut.	0	45
Vis de 20—25, valent.	0	12
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	89
Charnière idem, de 8°, vaut.	0	55
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	1	00
Charnière idem, de 10°, vaut.	0	65
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	96

	fr.	c.
Report.	0	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	12

Charnière à deux branches, blanchie, non entaillée, de 12° de longueur pour les 2 branches, vaut. 0 75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 0 31

1er TOTAL.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	24

Charnière idem, de 15°, vaut. 0 85
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 0 31

1er TOTAL.	1	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	35

Charnière idem, de 18° de long, vaut. 0 90
Huit vis à tête ronde, *idem*, valent. 0 16
Préparation et pose, 36 minutes, à o f. 32 c. l'heure, valent. 0 19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 04

1er TOTAL.	1	29
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la pièce.	1	51

Charnière idem, de 24° de long, vaut. 1 25
Douze vis à tête ronde de 18—25, valent. 0 24

1 49

	fr.	c.
Ci-contre.	1	49
Préparation et pose, 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la pièce.	2	08
Charnière idem, de 30°, vaut.	1	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	53
1er TOTAL.	2	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	38
Valeur de la pièce.	2	66
Charnière idem, de 36°, vaut.	2	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	53
1er TOTAL.	2	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la pièce.	3	24

Charnières *à nœuds pour volets, prêtes à être soudées, d'environ* 15° *de branches; sans leurs gonds ni clous rivés.*

Charnière à nœud, de 18 lignes, vaut.	1	00
Fer pour rallongement des branches, vaut. . . .	0	75
Charbon pour deux soudures, vaut.	0	50
Façon des soudures, percement des trous, préparation, entaille et pose, 5 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	32
1er TOTAL.	4	17

	fr.	c.
Report.	4	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	70
Valeur de la pièce.	4	87

Charnière à nœud, de 21 lignes, vaut.	1	20
Fer pour rallongement des branches, vaut. . . .	0	83
Charbon pour deux soudures, vaut.	0	55
Façon *idem*, 5 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	76
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	35
1er TOTAL.	4	69
Bénéfice, un 6e du tout.	0	78
Valeur de la pièce.	5	47

Charnière à nœud, de 2°, vaut.	1	40
Fer pour rallongement des branches, vaut. . . .	0	90
Charbon pour deux soudures, vaut.	0	60
Façon *idem*, 6 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut . . .	0	38
1er TOTAL.	5	20
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87
Valeur de la pièce.	6	07

Charnière à nœud, de 2° un quart, vaut.	1	60
Fer pour rallongement des branches, vaut. . . .	1	00
Charbon pour les deux soudures, vaut.	0	65
Façon *idem*, 6 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	08
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	42
1er TOTAL.	5	75

	fr.	c.
Ci-contre.	5	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	96
Valeur de la pièce.	6	71
Charnière à nœud, de 2° et demi, vaut.	1	80
Fer pour rallongement des branches, vaut.	1	10
Charbon pour les deux soudures, vaut.	0	70
Façon *idem*, 7 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	45
1er TOTAL.	6	29
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur de la pièce.	7	34
Charnière à deux nœuds, de 4 pieds de branches, achat des deux nœuds.	7	15
Fer pour le rallongement des branches, vaut. . .	2	10
Charbon pour les quatre soudures, vaut.	1	10
Façon et pose, *idem*, 10 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	3	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	64
1er TOTAL.	14	19
Bénéfice, un 6e du tout.	2	37
Valeur de la pièce.	16	56
Valeur de la livre.	1	25

NOTA. La valeur intrinsèque des clous rivés ou vis pour arrêter ces charnières, est à ajouter aux six détails précédens.

COUPLETS.

Couplet noirci de 4° de long, mesuré ouvert, vaut.	0	11

	fr.	c.
Report.	0	11
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Préparation et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	03
1er TOTAL.	0	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	46
Couplet idem de 6°, vaut.	0	15
Huit vis de 20—20, valent.	0	16
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	03
1er TOTAL.	0	50
Bénéfice, un 6e du tout	0	08
Valeur de la pièce.	0	58
Couplet idem de 8°, vaut.	0	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	64
Couplet commun, à trois nœuds et à queue d'aronde, de 2°, vaut.	0	13
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Préparation et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	41

	fr.	c.
Ci-contre.	0	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	48
Couplet idem, de 2° et demi, vaut.	0	17
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	28
1er TOTAL.	0	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	53
Couplet idem, de 3°, vaut.	0	22
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	28
1er TOTAL.	0	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	58
Couplet idem, de 4°, vaut.	0	30
Huit vis de 20—20, valent.	0	16
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	65
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	76
Couplet idem, de 5°, vaut.	0	40
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	75

	fr.	c.
Report.	0	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	88
Couplet idem, de 6°, vaut.	0	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	85
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	0	99
Couplet idem, de 7°, vaut.	0	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	1	10
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	28
Couplet à broche et blanchi, de 3° de longueur, vaut.	0	35
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Préparation et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	74
Couplet idem, de 4°, vaut.	0	45
Huit vis de 20—20, valent.	0	16
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	80

	fr.	c.
Ci-contre.	0	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce	0	93
Couplet idem, de 5°, vaut.	0	55
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	05
Couplet idem, de 6°, vaut.	0	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	1	15
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	34
Couplet idem, de 8° de longueur, vaut.	0	95
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	1	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la pièce.	1	52
Couplet à cinq nœuds, de 18 lignes, vaut. . . .	0	50
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Préparation et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	91

	fr.	c.
Couplet idem, de 21 lignes, vaut.	0	60
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	28
1er TOTAL.	0	88
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	03
Couplet idem, de 2°, vaut.	0	70
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	28
1er TOTAL.	0	98
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	14
Couplet ou Charnière de 18 lig. de large, à goujon et à trois nœuds, pour table; achat des deux pièces, dont une simple portant un goujon.	1	00
Neuf vis de 20—20, valent.	0	18
Préparation, entaille et pose, 1 heure et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	1	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la garniture ou des deux pièces.	2	05
Couplet idem, à cinq nœuds, de 2° un quart de large; achat des deux pièces, dont une simple portant deux goujons, et l'autre double. . . .	1	40
Neuf vis de 20—20, valent.	0	18
Préparation et pose, 2 heures, à 0 32 c. l'heure, v.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	13
1er TOTAL.	2	35

	fr.	c.
Ci-contre.	2	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la garniture ou des deux pièces.	2	74

CLÉS.

Petite *Clé* forée, pour serrure d'armoire ordinaire, de 3°, non fendue, vaut.	0	35
Façon de la fente et ajustement, 2 h., à 0 f. 32 c. l'heure, valent	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1er TOTAL.	1	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	31
Clé polie *idem*, pour armoire, vaut.	0	40
Façon de la fente, pour polir et ajuster, 2 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	16
1er TOTAL.	1	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	59
Clé brute bénarde, pour serrure, de 4°, vaut. . .	0	45
Façon de la fente et ajustement, 2 heures 15 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	14
1er TOTAL.	1	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la pièce.	1	53

	fr.	c.
Clé idem, mais polie, vaut.	0	50
Façon de la fente, et pour la polir et l'ajuster, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	0	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	18
1er TOTAL.	1	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	82

Clé brute bénarde, pour serrure ordinaire, vaut.	0	40
Façon de la fente et ajustement, 2 heures 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	18
1er TOTAL.	1	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	70

Clé bénarde polie, pour *idem*, vaut.	0	55
Façon de la fente et ajustement, 3 heures 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	24
1er TOTAL.	1	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	32

Clé bénarde, à panneton plein, vaut.	0	65
Façon, ajustement et faux frais, *idem*, valent. . .	1	44
1er TOTAL.	2	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	44

	fr.	c.
Clé brute, mais forée de deux hauteurs, vaut. .	0	50
Façon *idem* aux précédentes, 5 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	32
1er TOTAL.	2	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	82
Clé forée et polie, de deux hauteurs, vaut. . . .	0	70
Façon *idem*, 6 heures, à 0 f. 32 c., l'heure, v. .	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	38
1er TOTAL.	3	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur de la pièce.	3	50
Clé brute de sûreté, commune, forée d'une hauteur, vaut.	0	60
Façon et faux frais, *idem*, valent.	2	30
1er TOTAL.	2	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	48
Valeur de la pièce.	3	38
Clé polie de sûreté, commune, forée à jour, vaut.	0	80
Façon *idem* aux précédentes, 7 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	45
1er TOTAL.	3	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	58
Valeur de la pièce.	4	07

	fr.	c.
Clé de sûreté, forée de deux hauteurs, vaut. . .	0	85
Façon *idem*, 8 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	51
1er TOTAL.	3	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur de la pièce.	4	57

Clé de sûreté, à grosse broche, forée de deux hauteurs, vaut.	1	25
Façon *idem*, 9 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	58
1er TOTAL.	4	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	78
Valeur de la pièce.	5	49

Clé de sûreté, forée à jour, panneton plein, vaut.	1	35
Façon *idem*, 10 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	3	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	64
1er TOTAL.	5	19
Bénéfice, un 6e du tout.	0	86
Valeur de la pièce.	6	05

Clé idem à jour, panneton à l'anglaise, vaut. . .	1	80
Façon et faux frais, *idem*, valent.	3	84
1er TOTAL.	5	64
Bénéfice, un 6e du tout.	0	94
Valeur de la pièce.	6	58

	fr.	c.
Clé pour grosse serrure à jour, panneton plein, v.	1	50
Façon et faux frais, *idem*, valent.	3	84
1er TOTAL.	5	34
Bénéfice, un 6e du tout.	0	89
Valeur de la pièce.	6	23
Clé en trèfle, pour secrétaire, vaut.	3	00
Façon, *idem* aux précédentes, 6 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	38
1er TOTAL.	5	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	20
Clé de cadenas à grosse forure, panneton plein, vaut.	0	50
Façon *idem*, 8 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	51
1er TOTAL.	3	57
Bénéfice, un 6e du tout	0	60
Valeur de la pièce.	4	17
Petite *Clé* d'armoire, toute préparée, vaut. . .	0	75
Bénéfice, un 6e.	0	13
Valeur de la pièce.	0	88
Clé d'armoire ordinaire, forée et polie, vaut. .	1	20
Bénéfice, un 6e	0	20
Valeur de la pièce.	1	40

	fr.	c.
Clé de sûreté ordinaire, toute fendue et finie, vaut.	3	00
Bénéfice, un 6e.	0	50
Valeur de la pièce.	3	50

CRAMPONS.

Crampon pour verrou ordinaire, vaut.	0	05
Préparation et pose, 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	11
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la pièce.	0	21

Crampon plus fort, vaut.	0	10
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	13
1er TOTAL.	0	23
Bénéfice, un 6e du tout.	0	04
Valeur de la pièce.	0	27

Crampon très-fort, vaut.	0	12
Préparation et pose, 25 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la pièce.	0	33

	fr.	c.
Crampon à pate pour loquet, vaut.	0	18
Vis ou clous, valent.	0	08
Préparation et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	53

CROCHETS.

Crochet rond de 2° et demi, garni d'un seul piton, vaut	0	15
Tire-fond et une vis, valent.	0	14
Ajustement et pose, 25 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	53
Crochet idem de 3°, vaut.	0	20
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *id.*, v.	0	30
1er TOTAL.	0	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	58
Crochet rond *idem* de 4°, vaut.	0	30
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *id.*, v.	0	30
1er TOTAL.	0	60

	fr.	c.
Report.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Crochet rond *idem* de 5°, vaut.	0	40
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *id.*, v.	0	30
1er TOTAL.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Crochet rond *idem* de 6°, vaut.	0	50
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *id.*, v.	0	30
1er TOTAL.	0	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	93
Crochet rond *idem* de 7°, vaut.	0	70
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, v.	0	38
1er TOTAL.	1	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	26
Crochet rond *idem* de 8°, vaut.	0	90
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	38
1er TOTAL.	1	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	49

	fr.	c.
Crochet rond *idem* de 9°, vaut.	1	20
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	38
1er TOTAL.	1	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	84

Crochet rond *idem* de 10°, vaut.	1	30
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	38
1er TOTAL.	1	68
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	96

Crochet plat, commun, de 2°, vaut.	0	08
Tire-fond et vis, valent.	0	14
Ajustement et pose, 25 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la pièce.	0	44

Crochet plat *idem*, de 3°, vaut.	0	12
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	49

	fr.	c.
Crochet de 4°, plat, vaut.	0	16
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	46
Bénéfice, un 6e du tout	0	08
Valeur de la pièce.	0	54

Crochet plat *idem*, de 5°, vaut.	0	25
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	64

Crochet plat à pans et poli, de 2°, vaut.	0	21
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	60

Crochet plat *idem*, de 3°, vaut.	0	25
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	64

	fr.	c.
Crochet plat à pans de 4°, vaut.	0	30
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais *idem*, valent.	0	30
1^er^ TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Crochet plat à pans, de 5°, fait exprès, vaut. . .	1	10
Tire-fond, vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1^er^ TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	69

CROISSANS POUR CHEMINÉES.

Croissant ordinaire en fer, la paire, achat et faux frais.	0	66
Bénéfice, un 6^e^.	0	11
Valeur de la paire.	0	77
Croissant avec vase en cuivre brut, achat, *idem.*	1	90
Bénéfice, un 6^e^.	0	32
Valeur de la paire.	2	22
Croissant idem, mais mis en couleur, achat, *idem.*	2	10
Bénéfice, un 6^e^.	0	35
Valeur de la paire.	2	45

	fr.	c.
Croissant à courte tige, mais à double branche en fer, vaut.	2	80
Bénéfice, un 6e.	0	47
Valeur de la paire.	3	27

Croissant idem, avec double vase en cuivre, vaut.	3	60
Bénéfice, un 6e.	0	60
Valeur de la paire.	4	20

Croissant idem, avec double vase en cuivre, mis en couleur, vaut.	4	00
Bénéfice, un 6e.	0	67
Valeur de la paire.	4	67

Croissant à longue tige et à une seule branche, vase en cuivre mis en couleur, vaut.	3	00
Pose accidentelle et faux frais, valent.	0	30
1er TOTAL.	3	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	55
Valeur de la paire.	3	85

Croissant à longue tige et à double branche, vase en cuivre, vaut.	6	40
Pose accidentelle et faux frais, valent.	0	40
1er TOTAL.	6	80
Bénéfice, un 6e du tout.	1	13
Valeur de la paire.	7	93

	fr.	c.
Croissant idem en tout, vase en cuivre, mis en couleur, vaut.	7	00
Pose accidentelle et faux frais valent.	0	40
1er TOTAL.	7	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	23
Valeur de la paire.	8	63

ÉQUERRES.

Équerre *simple, découpée dans de la tôle ou forgée et soudée, non entaillée dans les bois et posée avec broquettes ou petits clous d'épingle.*

Équerre de 5° de branche, vaut.	0	12
Clous à tête ronde, valent.	0	07
Préparation, ajustement et pose, 25 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la pièce.	0	41
Équerre de 6°, vaut.	0	14
Clous, préparation, ajustement, pose et faux frais, v.	0	28
1er TOTAL.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	49
Équerre de 7°, vaut.	0	16
Clous, préparation, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	33
1er TOTAL.	0	49

	fr.	c.
Report.	0	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	57
Équerre de 8°, vaut.	0	19
Clous, préparation, ajustement, pose et faux frais, v.	0	38
1er TOTAL.	0	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	66
Équerre simple et plus forte, de 6° de longueur de branche, à trous fraisés, entaillée dans le bois et posée avec vis, vaut.	0	15
Fourniture de 6 vis de 20—20, vaut.	0	12
Ajustement, entaille et pose, 45 minutes, à à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	65
Équerre idem, de 8° de branche, vaut.	0	22
Fourniture de 6 vis de 20—20, vaut.	0	12
Ajustement, entaille et pose, 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	77

	fr.	c.
Ces *Équerres* se vendent au poids; la livre vaut. .	0	70
Bénéfice, un 6e.	0	12
Valeur de la livre.	0	82
Valeur du kilogramme.	1	68

Équerres *à T doubles, de* 8 *à* 9° *chaque branche, avec trous fraisés, entaillées dans l'épaisseur du bois, posées avec vis.*

Équerre de 15° d'ouverture, pesant environ une livre 2 onces, vaut.	0	75
Fourniture de 9 vis de 20 — 20, vaut.	0	25
Préparation, ajustement, entaille et pose, une heure 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. .	0	54
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	1	65
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	93

Équerre idem de 18° d'ouverture, pesant environ 1 livre 4 onces, vaut.	0	80
Fourniture de vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	90
1er TOTAL.	1	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	98

Équerre idem de 21° d'ouverture, pesant environ 1 livre 7 onces, vaut.	0	90
Fourniture de 10 vis de 20 — 20, vaut.	0	28
Préparation, ajustement, entaille, 1 heure 50 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	59
	1	77

	fr.	c.
Report.	1	77
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut.	0	12
1ᵉʳ TOTAL.	1	89
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	21

Équerre idem de 24° d'ouverture, pesant environ 1 livre 9 onces, vaut.	1	00
Fourniture de vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	96
1ᵉʳ TOTAL.	1	96
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	29

Équerre idem de 27° d'ouverture, pesant environ 1 livre 12 onces, vaut.	1	10
Fourniture de 12 vis de 20—25, vaut	0	30
Ajustement, entaille et pose, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	64
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1ᵉʳ TOTAL.	2	17
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	36
Valeur de la pièce.	2	53

Ces *Équerres* se vendent au poids.

Équerres *doubles en* T, *de façon, plus fortes que les précédentes et faites selon la largeur des petits bois.*

T ou *Équerre* de 18° d'ouverture, fer petite bandelette, compris déchet, vaut.	0	70
Charbon, vaut.	0	30
	1	00

	fr.	c.
Ci-contre.	1	00
Fourniture de vis, *idem* ci-dessus, vaut.	0	30
Façon de forge et de lime, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	54
Pose et entaille, 1 heure 10 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	37
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	18
1er TOTAL.	2	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	79
T ou *Équerre idem* de 24° d'ouverture, fer compris déchet.	0	78
Charbon, vaut.	0	30
Fourniture des vis, *idem* ci-dessus, vaut.	0	30
Façon de forge et de lime, 1 heure 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	59
Pose et entaille, 1 heure 10 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	37
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	19
1er TOTAL.	2	53
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	95

ESPAGNOLETTES.

Détail pour une Espagnolette *marchande, de 6 pieds de longueur, portant trois embases, garnie de sa poignée pleine, son support, ses deux gâches, haut et bas, avec leurs goujons.*

Espagnolette de 6 lignes de diamètre; achat de 6 pieds d'espagnolette en bouts non soudés, portant embases et lacets.	4	80

	fr.	c.
Report.	4	80
Déchet dans les soudures et la mise de longueur, un 20e vaut.	0	24
Achat de la poignée pleine.	1	00
Achat du support non évidé.	0	20
Achat des deux gâches, fourniture de huit vis et de deux goujons, ensemble.	0	50
Fourniture de charbon pour les trois ou quatre soudures, vaut.	0	40
Temps à faire les soudures et les crochets ; ajuster la poignée et les lacets, et à limer le corps de l'espagnolette, 3 heures 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	07
Pose du tout, 3 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v. .	0	96
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	41
1er TOTAL.	9	58
Bénéfice, un 6e du tout.	1	60
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise. .	11	18
Valeur d'un pied.	1	86
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	11	18
Valeur d'un pied de cette dernière. . . .	1	60

Espagnolette idem, de 7 lignes de diamètre, achat des 6 pieds.	5	40
Déchet dans les soudures, un 20e vaut.	0	27
Fourniture de poignée, support, gâche, vis, goujons, charbon, façon, pose et faux frais, *idem*, valent.	4	54
1er TOTAL.	10	21

	fr.	c.
Ci-contre.	10	21
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	1	70
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise. .	11	91
Valeur d'un pied.	1	99
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	11	91
Valeur d'un pied de cette dernière. . . .	1	70

Espagnolette idem, de 8 lignes de diamètre; achat des 6 pieds.	9	60
Déchet dans les soudures, un 20^{e} vaut.	0	48
Fourniture de poignée, support, gâche, vis et goujons, *idem* ci-dessus, vaut.	1	70
Fourniture de charbon pour les soudures, vaut. .	0	48
Temps à faire les soudures et ajuster la poignée, 3 heures 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	1	20
Pose du tout, 3 heures 15 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	04
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	45
1er TOTAL.	14	95
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	2	49
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise.	17	44
Valeur d'un pied.	2	91
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	17	44
Valeur d'un pied de cette dernière. . . .	2	49

Détail pour une Espagnolette *de 6 pieds de longueur, portant 3 embases, garnie de sa poignée évidée à la grecque, de son support à charnière, évidé à double croissant, et de ses deux gâches avec leurs goujons.*

	fr.	c.
Espagnolette de 6 lignes de diamètre ; achat de 6 pieds d'espagnolette toute soudée, portant embases et lacets.	6	00
Achat de la poignée évidée à la grecque.	2	40
Achat du support à charnière évidé.	0	80
Achat de deux gâches, de huit vis et de deux goujons, ensemble.	0	70
Temps pour ajuster la poignée, les lacets, liner le corps de l'espagnolette, 8 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	54
1er TOTAL.	13	16
Bénéfice, un 6e du tout.	2	19
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise. .	15	35
Valeur d'un pied.	2	56
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	15	35
Valeur d'un pied de cette dernière. . . .	2	19

Espagnolette idem de 7 lignes de diamètre, achat des 6 pieds.	7	50
La poignée, le support, les gâches, vis et goujons; ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	7	16
1er TOTAL.	14	66

	fr.	c.
Ci-contre.	14	66
Bénéfice, un 6e du tout.	2	44
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise. .	17	10
Valeur d'un pied.	2	85
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	17	10
Valeur d'un pied de cette dernière.	2	44
Espagnolette idem de 8 lignes de diamètre, achat des 6 pieds.	12	00
La poignée, le support, les gâches, vis et goujons, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v. .	7	16
1er TOTAL.	19	16
Bénéfice, un 6e du tout.	3	19
Valeur de 6 pieds, la poignée comprise. .	22	35
Valeur d'un pied.	3	73
Valeur de 7 pieds, la poignée comptée pour 1 pied.	22	35
Valeur d'un pied de cette dernière.	3	19
Les mêmes *Espagnolettes* que ci-dessus, estampées et tournées sur le tour, la tige dressée, valent en plus par pied linéaire.	0	50

FICHES.

Fiche à brisure ordinaire, de 2° et demi de hauteur, vaut.	0	18

	fr.	c.
Report.	0	18
Fourniture de 4 pointes à ferrer, compris perte, v.	0	03
Préparation et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	04
1er TOTAL.	0	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	55

Fiche idem de 3°, vaut.	0	20
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	29
1er TOTAL.	0	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	57

Fiche idem de 3° et demi, vaut.	0	25
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	29
1er TOTAL.	0	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	63

Fiche idem, mieux faite, dite au *T*, polie, de 2° et demi, vaut.	0	20
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	29
1er TOTAL.	0	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	57

	fr.	c.
Fiche idem, de 3°, vaut.	0	22
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	29
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	60
Fiche idem, de 3° et demi, vaut.	0	27
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	29
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	65
Fiche à bouton ordinaire, de 3° de hauteur, non compris la tête de la broche, vaut.	0	22
Fourniture de pointes, *idem*, vaut.	0	03
Ajustement et pose, 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	0	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	63
Fiche idem, de 3° et demi, vaut.	0	28
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	32
1er TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Fiche idem, de 4°, vaut.	0	35
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	32
1er TOTAL.	0	67

	fr.	c.
Report.	0	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	78
Fiche idem, mieux faite, dite au *T* et polie, de 3° de hauteur, vaut.	0	25
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	32
1er TOTAL.	0	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	67
Fiche idem, de 3° et demi, vaut.	0	30
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	32
1er TOTAL.	0	62
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce	0	72
Fiche idem, de 4°, vaut.	0	38
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	32
1er TOTAL.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Fiche idem, de 4° et demi, vaut.	0	65
Fourniture de pointes, *idem*, vaut.	0	03
Ajustement et pose, 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	00

	fr.	c.
Ci-contre.	1	00
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	17
Fiche idem, de 5°, vaut.	0	90
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	35
1ᵉʳ TOTAL.	1	25
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	46
Fiche idem, de 5°, plus forte vaut.	1	00
Fourniture de pointes, vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1ᵉʳ TOTAL.	1	35
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	58
Fiche idem, de 5°, très-forte vaut.	1	10
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1ᵉʳ TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	69
Fiche idem, de 5°, de 8 lignes de grosseur de nœud, vaut.	1	40
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	35
1ᵉʳ TOTAL.	1	75

	fr.	c.
Report.	1	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	04
Fiche idem, de 6°, vaut.	2	00
Fourniture de pointes, pose et faux frais, *idem*, v.	0	35
1er TOTAL.	2	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la pièce.	2	74
Fiche idem, de 6°, très-forte, vaut.	2	20
Fourniture de pointes, et pose, *idem*, valent. . .	0	35
1er TOTAL.	2	55
Bénéfice, un 6e du tout	0	43
Valeur de la pièce.	2	98
Fiche idem, de 6°, et de 8 lignes de grosseur, v.	2	40
Fourniture de broches, pose et faux frais, *idem*, v.	0	40
1er TOTAL.	2	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la pièce.	3	27
Fiche à vases ordinaire, de 4°, mesurée entre les deux vases, vaut.	0	20
Fourniture de pointes *idem*, vaut.	0	03
Ajustement et pose, 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	55

	fr.	c.
Ci-contre.	0	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	64
Fiche idem de 5°, vaut.	0	25
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	35
1er TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Fiche idem de 6°, vaut.	0	35
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	35
1er TOTAL.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Fiche idem de 7°, vaut.	0	50
Pointes, *idem*, valent.	0	04
Ajustement et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut. . .	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	06
1er TOTAL.	0	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	07
Fiche idem de 8°, vaut.	0	65
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	1	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	25

	fr.	c.
Fiche idem de 9°, vaut.	0	80
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	1	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la pièce.	1	42
Fiche idem de 10°, vaut.	1	00
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	1	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	66
Fiche idem, mieux faite, dite au *T*, polie, à double vase, de 6° de hauteur, compris les deux vases, vaut	0	45
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	02
Fiche idem de 7°, tout compris, vaut.	0	50
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	0	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	07
Fiche idem de 8°, tout compris, vaut.	0	65
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	42
1er TOTAL.	1	07

	fr.	c.
Ci-contre.	1	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	25
Fiche idem de 9°, vaut.	0	88
Pointes, *idem*, valent.	0	06
Ajustement et pose, 1 heure 15 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	08
1er TOTAL.	1	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	66
Fiche idem de 10°, vaut.	1	00
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	54
1er TOTAL.	1	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	80
Fiche idem de 11°, vaut.	1	50
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	54
1er TOTAL.	2	04
Bénéfice, un 6e du tout	0	34
Valeur de la pièce.	2	38
Fiche idem de 12°, vaut.	2	00
Pointes, ajustement, pose et faux frais, *idem*, v.	0	54
1er TOTAL.	2	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	96

	fr.	c.
Fiche à chapelet, pour guichet de porte cochère, de 9° de hauteur, vaut.	5	00
Fourniture de broches pour les arrêter, vaut. . .	0	30
Ajustement et pose, 5 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	32
1er TOTAL.	7	22
Bénéfice, un 6e du tout.	1	20
Valeur de la pièce.	8	42
Fiche idem de 12°, vaut.	7	50
Fourniture de broches *idem*, vaut.	0	40
Ajustement et pose, 6 h. et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	08
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	42
1er TOTAL.	10	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	73
Valeur de la pièce.	12	13
Fiche idem de 15°, vaut.	9	00
Fourniture de broches *idem*, vaut.	0	50
Ajustement et pose, 7 h. un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	2	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	46
1er TOTAL.	12	28
Bénéfice, un 6e du tout.	2	05
Valeur de la pièce.	14	33
Fiche idem de 18°, vaut.	12	00
Fourniture de broches *idem*, vaut.	0	60
	12	60

	fr.	c.
Ci-contre.	12	60
Ajustement et pose, 8 heures, à o f. 32 c. l'heure, valent.	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	51
1er TOTAL.	15	67
Bénéfice, un 6e du tout.	2	61
Valeur de la pièce.	18	28

Fiche à gonds, une lame à scellement, pour grands ventaux de porte cochère, de 3e de haut, vaut.	4	60
Fourniture de fortes broches, pour une lame, v.	0	30
Ajustement et pose d'une lame, 2 heures, à o f. 32 c. l'heure, valent.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	13
1er TOTAL.	5	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	95
Valeur de la pièce.	6	62

Fiche idem, de 4e de haut, vaut.	6	00
Fourniture de broches, *idem*, vaut.	0	40
Ajustement et pose, 2 h. et demie, à o f. 32 c. l'heure, valent.	0	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	16
1er TOTAL.	7	36
Bénéfice, un 6e du tout.	1	23
Valeur de la pièce.	8	59

GACHES.

Petite *Gâche* pour espagnolette, en tôle mince, posée avec vis, vaut.	0	15

	fr.	c.
Report.	0	15
Quatre vis de 21—30, valent.	0	10
Entaille et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	48
Grande *Gâche*, *idem* en tout, vaut.	0	20
Vis, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	26
1er TOTAL.	0,	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	54
Gâche en forte tôle laminée de Suède, vaut. . .	0	50
Vis, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	30
1er TOTAL.	0	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	93
Gâche marchande, pour verrou à ressort, en fer forgé, posée dans le carreau ou parquet, avec vis à tête fraisée, vaut.	0	20
Fourniture de 4 vis, vaut.	0	10
Entaille et pose, terme moyen, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la pièce.	0	65

	fr.	c.
Gâche marchande simple et à soupape, pour verrou *idem*, avec contre-poids, vaut.	2	00
Fourniture de 6 vis vaut.	0	15
Préparation, ajustement et pose, 1 heure 20 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	43
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	09
1er TOTAL.	2	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	45
Valeur de la pièce.	3	12
Gâche idem double, pour deux verroux, vaut. .	3	60
Fourniture de vis, vaut.	0	15
Ajustement et pose, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	54
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	4	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	73
Valeur de la pièce.	5	13
Gâche idem, faite exprès, de 6e de platine, vaut.	4	50
Fourniture de vis, ajustement, pose et faux frais *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	5	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	88
Valeur de la pièce.	6	18
Gâche en tôle, dite d'équerre, à pointes ou à scellement, pour bec de canne, tour et demi et serrure d'armoire, fourniture de tôle et clous pour l'attacher, vaut.	0	35

	fr.	c.
Report.	0	35
Façon et pose, 48 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v. . .	0	26
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	77

Gâche idem de 2° et demi, fourniture de tôle et clous, vaut.	0	40
Façon, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	83

Gâche idem de 3°, fourniture de tôle et clous, v.	0	45
Façon, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	89

Gâche idem pour serrure de sûreté à un pêne, de 4°, fourniture de tôle et clous, vaut.	0	85
Façon et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	06
1er TOTAL.	1	23
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	44

Gâche à pates, pour bec de canne, de 2° de hauteur, vaut	0	40

	fr.	c.
Ci-contre.	0	40
Fourniture de 4 vis, vaut.	0	12
Ajustement, entaille et pose, 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce	0	95
Gâche idem, pour *idem*, de 2° et demi de haut, v.	0	45
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	1	00
Gâche idem, de 3° de hauteur, à 2 trous, vaut. . .	0	55
Quatre vis de 22—30, valent.	0	14
Ajustement, entaille et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., v.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	06
1er TOTAL.	1	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	25
Gâche idem, pour forte serrure de sûreté, de 4° et à 4 trous, vaut.	1	00
Quatre vis plus fortes, valent.	0	16
Ajustement et pose, 1 heure un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	1	64

	fr.	c.
Report.	1	64
Bénéfice, un 6e du tout.	0	27
Valeur de la pièce.	1	91

Gâche encloisonnée, d'une hauteur, pour bec de canne, vaut.	0	50
Quatre vis valent.	0	12
Ajustement et pose, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	0	95

Gâche idem, pour serrure à tour et demi, vaut. .	0	60
Vis, *idem*, valent.	0	12
Ajustement et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	0	98
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	14

Gâche idem, pour serrure de sûreté, à 2 pênes, v.	0	75
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	45
1er TOTAL.	1	20
Bénéfice, un 6e du tout	0	20
Valeur de la pièce.	1	40

	fr.	c.
Gâche idem, pour serrure à 3 pênes, vaut.	1	20
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	52
1er TOTAL.	1	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	01
Gâche idem, pour serrure à 4 pênes, vaut. . .	1	70
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	60
1er TOTAL.	2	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	38
Valeur de la pièce.	2	68
Gâche encloisonnée, de 2 hauteurs, pour bec de canne, vaut.	0	65
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent. .	0	31
1er TOTAL.	0	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	12
Gâche idem, pour serrure à tour et demi, vaut. .	0	75
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	38
1er TOTAL.	1	13
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	32
Gâche idem, pour serrure de sûreté, à 2 pênes, v.	0	90
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	45
1er TOTAL.	1	35

	fr.	c.
Report.	1	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	58
Gâche idem, pour serrure de sûreté, à 3 pênes, v.	1	50
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	52
1er TOTAL.	2	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la pièce.	2	36
Gâche idem, pour serrure à 4 pênes, vaut. . . .	2	00
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	60
1er TOTAL.	2	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	3	03
Les mêmes *Gâches*, montées à l'anglaise, bien faites et renforcées, valent en plus, la pièce. .	0	65

GONDS.

Petit *Gond* à pointe, blanchi, vaut.	0	03
Pose et faux frais, valent.	0	02
1er TOTAL.	0	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	01
Valeur de la pièce.	0	06
Gond idem de 2°, vaut.	0	05
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	03
1er TOTAL.	0	08

	fr.	c.
Ci-contre.	0	08
Bénéfice, un 6e du tout	0	01
Valeur de la pièce.	0	09
Gond idem de 2° et demi, vaut	0	07
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	04
1er TOTAL.	0	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	02
Valeur de la pièce.	0	13
Gond idem de 3°, vaut.	0	10
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	06
1er TOTAL.	0	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la pièce.	0	19
Gond idem de 3° et demi, vaut.	0	12
Pose et faux frais, *idem*, valent	0	07
1er TOTAL.	0	19
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la pièce.	0	22
Gond à vis, poli, de 12 lignes, vaut.	0	04
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	03
1er TOTAL.	0	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	01
Valeur de la pièce.	0	08

	fr.	c.
Gond idem de 15 lignes, vaut.	0	05
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	03
1er TOTAL.	0	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	01
Valeur de la pièce.	0	09

Gond idem de 2°, vaut.	0	08
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	04
1er TOTAL.	0	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	02
Valeur de la pièce.	0	14

Gond doré de 3°, vaut.	0	15
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	10
1er TOTAL.	0	25
Bénéfice, un 6e du tout.	0	04
Valeur de la pièce.	0	29

Gonds *de pommelles et pentures.*

Petit *Gond* de pommelle, à pointe, vaut.	0	30
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	10
1er TOTAL.	0	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	47

Forts *Gonds* à pointes ou à scellement, de 4 à 6°, le cent pesant vaut.	50	00

	fr.	c.
Ci-contre.	50	00
Bénéfice, un 6e.	8	33
Valeur du cent.	58	33
Valeur de la livre.	0	58
Plus petits *Gonds* à pointes ou à scellement, pour des pommelles, le cent pesant vaut.	85	00
Bénéfice, un 6e.	14	17
Valeur du cent.	99	17
Valeur de la livre.	0	992
Gonds les plus forts, le cent pesant vaut.	47	60
Bénéfice, un 6e.	7	93
Valeur du cent.	55	53
Valeur de la livre.	0	555
Gond de 6°, pour penture, pesant une livre, v.	0	50
Bénéfice, un 6e.	0	08
Valeur de la pièce.	0	58
Gond de 8°, pesant 3 livres, vaut.	1	80
Bénéfice, un 6e.	0	30
Valeur de la pièce.	2	10

NOTA. Les marchands ne tiennent pas de gonds à pates.

LOQUETS.

Loquet blanchi, garni de toutes pièces, à bouton en olive, battant de 12 à 14° de tour, vaut. . .	1	20

	fr.	c
Report.	1	20
Fourniture des vis, du mantonnet et des clous, v.	0	15
Façon du mantonnet, ajustement et pose du tout, 1 heure 50 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	59
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	12
1er TOTAL.	2	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la pièce.	2	40
Loquet idem, mais plus fort, de 15° de longueur, vaut.	1	50
Vis, mantonnet, clous, façon du mantonnet, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	2	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	93
Loquet idem, plus fort, de 16° de longueur, v.	1	60
Vis, mantonnet, clous, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	16
1er TOTAL.	2	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la pièce.	3	22
Loquet idem, de 18° de longueur, vaut.	1	75
Vis, mantonnet, clous, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	31
1er TOTAL.	3	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur de la pièce.	3	57

	fr.	c.
Loquet, *idem* de 15°, mais coudé, vaut.	1	75
Vis, mantonnet, clous, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	2	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la pièce	3	22
Fort *Loquet* de 20°, le bouton en olive et plein, garni de toutes pièces, vaut.	7	00
Vis, mantonnet, clous, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	50
1er TOTAL.	8	50
Bénéfice, un 6e du tout.	1	42
Valeur de la pièce.	9	92
Plus fort *Loquet* de 20°, *idem* en tout, mais fait exprès, le mantonnet à pate relevé d'équerre, fait pour être entaillé, vaut.	8	50
Mantonnet, vaut.	2	00
Vis, clous, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	50
1er TOTAL.	12	00
Bénéfice, un 6e du tout.	2	00
Valeur de la pièce.	14	00
Loquet à boucle de 20°, garni de toutes pièces, v.	6	00
Vis, ajustement, pose et faux frais, valent. . . .	1	50
1er TOTAL.	7	50
Bénéfice, un 6e du tout.	1	25
Valeur de la pièce.	8	75

	fr.	c.
Fort *Loquet*, *idem*, de 22 à 24°, vaut.	7	00
Vis, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	80
1er TOTAL.	8	80
Bénéfice, un 6e du tout.	1	47
Valeur de la pièce.	10	27
Loquet à vielle, sans clé, vaut.	2	60
Vis, ajustement, pose et faux frais, valent.	1	50
1er TOTAL.	4	10
Bénéfice, un 6e du tout.	0	68
Valeur de la pièce.	4	78
Clé de loquet à vielle, vaut.	0	50
Bénéfice, un 6e.	0	08
Valeur de la pièce.	0	58

LOQUETEAUX.

Loqueteau à croissant, blanchi, de 18 lignes de largeur de platine, vaut.	0	30
Vis, mantonnet ou goujon, valent.	0	20
Ajustement et pose, 48 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	26
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	0	95
Loqueteau idem, de 2°, vaut.	0	35
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent.	0	55
1er TOTAL.	0	90

	fr.	c.
Ci-contre.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	05

Loqueteau à panache, poli, de 18 lignes de largeur, vaut. 0 90
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent. 0 55

1er TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	69

Loqueteau idem, de 2°, vaut. 1 20
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent. 0 60

1er TOTAL.	1	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la pièce.	2	10

Loqueteau coudé, pour persienne et contrevent, de 2° de platine, vaut. 0 85
Vis, mantonnet ou goujon, valent. 0 25
Ajustement et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut. 0 32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 06

1er TOTAL.	1	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la pièce.	1	73

	fr.	c.
Loqueteau idem, de 2° un quart, vaut.	0	90
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent.	0	66
1er TOTAL.	1	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	82
Loqueteau idem, de 2° et demi, vaut.	1	00
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent.	0	70
1er TOTAL.	1	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	98
Loqueteau idem, de 2° et demi, mais mieux fait, vaut.	1	20
Vis, mantonnet ou goujon, ajustement, pose et faux frais, valent.	0	70
1er TOTAL.	1	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	22
Le *Laiton* en planche vaut, la livre.	2	25
Bénéfice, un 6e.	0	38
Valeur de la livre.	2	63
Le *Fil de fer normand* vaut, la livre.	0	80
Bénéfice, un 6e.	0	13
Valeur de la livre.	0	93

MORAILLONS.

	fr.	c.
Moraillon à charnière, de 6° de longueur, vaut.	0	45
Vis, piton ou tire-fond, valent.	0	25
Ajustement et pose, 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	89
Bénéfice, un 6e du tout	0	15
Valeur de la pièce.	1	04
Moraillon idem, de 8° de long, vaut.	0	55
Vis, piton ou tire-fond, ajustement, pose et faux frais, valent.	0	46
1er TOTAL.	1	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	18
Moraillon idem, de 10°, vaut.	0	65
Vis, piton ou tire-fond, ajustement, pose et faux frais, valent.	8	48
1er TOTAL.	1	13
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	32

MANTONNETS.

Mantonnet de loqueteau, à pointe, vaut.	0	60
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	10
1er TOTAL.	0	70

	fr.	c.
Report.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Mantonnet de loquet, à pointe, vaut.	0	75
Pose et faux frais, *idem*, valent.	0	12
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout	0	15
Valeur de la pièce.	1	02
Mantonnet de loquet, à pate, enlevé d'équerre, entaillé, bien fait, pour fort battant, fait exprès, vaut.	2	00
Entaille, pose et faux frais, valent.	0	25
1er TOTAL.	2	25
Bénéfice, un 6e du tout	0	38
Valeur de la pièce	2	63

PENTURES.

Penture marchande ordinaire, blanchie, en fer coulé mince, sans être élargie au collet, non entaillée, de 8e de longueur, vaut.	0	60
Vis ou clous à pointe, valent.	0	20
Ajustement et pose, 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	1	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	27

	fr.	c.
Penture idem, de 12° de longueur, vaut.	0	75
Vis ou clous à pointe, ajustement, pose et faux frais, v.	0	54
1^er^ TOTAL.	1	29
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	22
Valeur de la pièce.	1	51
Penture idem, de 16° de longueur, vaut.	0	95
Vis, clous à pointe, ajustement, pose et faux frais, v.	0	59
1^er^ TOTAL.	1	54
Bénéfice, un 6^e^ du tout	0	26
Valeur de la pièce.	1	80
Penture idem, de 18° de longueur, vaut.	1	15
Vis, clous à pointe, ajustement, pose et faux frais, v.	0	64
1^er^ TOTAL.	1	79
Bénéfice, un 6^e^ du tout	0	30
Valeur de la pièce	2	09
Penture idem, de 20°, vaut.	1	30
Vis, clous à pointe, ajustement, pose et faux frais, v.	0	69
1^er^ TOTAL.	1	99
Bénéfice, un 6^e^ du tout	0	33
Valeur de la pièce.	2	32
Les *Pentures* en fer coulé valent, la livre.	0	75
Bénéfice, un 6^e^.	0	13
Valeur de la livre.	0	88

	fr.	c.
Les *Pentures* de cave, brutes, valent, la livre. .	0	60
Bénéfice, un 6e.	0	10
Valeur de la livre.	0	70
Penture mieux faite, la livre vaut.	0	70
Bénéfice, un 6e.	0	12
Valeur de la livre.	0	82
Penture de 18° de longueur, pesant une livre et demie, à 0 f. 75 c. la livre, vaut.	1	13
Vis, clous à pointe, ajustement, pose et faux frais, v.	0	64
1er TOTAL.	1	77
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la livre.	2	07

NOTA. D'après ce dernier détail et les trois prix de pentures à la livre ci-dessus, on pourra établir tous les détails de pentures, quelles que soient leurs dimensions.

PIVOTS.

Pivot à équerre, le simple en fer et la moufle en cuivre, tête carrée, posé avec vis Japy.

Les Pivots se vendent au numéro; chaque marchand a le sien. Ces numéro ne sont pas établis selon la longueur des branches, c'est la dimension de la moufle, prise sur la longueur de sa saillie et sur sa largeur, qui détermine la valeur du pivot; la hauteur de cette moufle, comme la longueur des branches, sont toujours en proportion de la force du corps du pivot, mais n'influent en rien sur le numéro.

Les deux dimensions susdites varient de la plus petite espèce de pivot à la plus forte, depuis 6 lignes de saillie sur 6 lignes de largeur, jusqu'à 16 lignes sur 12 lignes, et le prix depuis 0 f. 91 c. jusqu'à 3 f. 50 c.

	fr.	c.
Petit *Pivot* de secrétaire, de 6 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 5 lignes de hauteur de moufle et 2° et demi de longueur, vaut. . . .	0	55
Huit vis de 20—21, valent.	0	25
Préparation et pose, 2 heures 15 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	14
1er TOTAL.	1	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	94

Petit *Pivot* pour portes d'armoires, de 7 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 5 lignes et demie de hauteur de moufle et 4° de longueur de branche, vaut.	0	90
Huit vis de 20—21, valent.	0	25
Préparation et pose, 2 heures 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	16
1er TOTAL.	2	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	46

Pivot idem, de 8 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 6 lignes de hauteur de moufle et 4° de longueur, vaut.	1	00
Huit vis de 30—21, valent.	0	30
Préparation et pose, 2 heures 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	18
1er TOTAL.	2	36

	fr.	c.
Report.	2	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la pièce.	2	75

Pivot idem, de 10 lignes de saillie sur 8 lignes de largeur, 6 lignes et demie de hauteur de moufle et 4° et demi de longueur, vaut. 1 25
Huit vis *idem*, valent. 0 35
Préparation et pose, 3 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 0 96
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 19

1er TOTAL.	2	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la pièce.	3	21

Pivot plus fort, pour portes d'armoires, de 10 lig. de saillie sur 9 lignes de largeur, 7 lignes de hauteur de moufle et 4° et demi de longueur, vaut. 1 60
Huit vis *idem*, valent. 0 40
Préparation et pose, 3 heures 15 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 1 04
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 21

1er TOTAL.	3	25
Bénéfice, un 6e du tout.	0	54
Valeur de la pièce.	3	79

Pivot ordinaire, pour portes d'appartemens, de 16 lignes de saillie sur 11 lignes de largeur, 7 lignes de hauteur de moufle et 6° de longueur de branche, vaut. 2 50
Huit vis *idem*, valent. 0 40

2 90

	fr.	c.
Ci-contre.	2	90
Préparation et pose, 3 heures 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	12
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	22
1er TOTAL.	4	24
Bénéfice, un 6e du tout.	0	71
Valeur de la pièce.	4	95

Pivot idem, de même dimension, mais de 7° de branche, vaut.	3	00
Huit vis *idem*, valent.	0	40
Préparation et pose, 3 heures 45 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	24
1er TOTAL.	4	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	81
Valeur de la pièce.	5	65

Pivot idem, de 14 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 8 lignes de hauteur de moufle et 7° de branche, vaut.	3	20
Douze vis *idem*, valent.	0	60
Préparation et pose, 4 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	28
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	26
1er TOTAL.	5	34
Bénéfice, un 6e du tout.	0	89
Valeur de la pièce.	6	23

	fr.	c.
Pivot plus fort, de 19 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 8 lignes de hauteur de moufle et 8° de longueur de branche, vaut.	3	30
Douze vis *idem*, valent.	0	60
Préparation et pose, 4 heures 15 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	36
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	27
1er TOTAL.	5	53
Bénéfice, un 6e du tout.	0	92
Valeur de la pièce.	6	45

Pivot de force extraordinaire, de 16 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 10 lignes de hauteur de moufle et 8° de longueur de branche, vaut.	4	40
Douze vis *idem*, valent.	0	60
Préparation et pose, 4 heures 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	44
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	29
1er TOTAL.	6	73
Bénéfice, un 6e du tout.	1	12
Valeur de la pièce.	7	85

Pivot marchand, à équerre, pour porte battante, de 8° de branche avec sa crapaudine, vaut. .	2	10
Douze vis de 27—30, valent.	0	70
Préparation et pose, 5 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	32
1er TOTAL.	4	72

	fr.	c.
Ci-contre.	4	72
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	79
Valeur de la pièce.	5	51

Pivot fait exprès, pour porte battante, à congé, d'un pied de branche, en fer de 15 lignes de largeur, pour être entaillé, bien fait et poli, v. 6 50
La crapaudine à pate de 6°, bien faite, pour être entaillée, vaut. 1 90
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 2 62

1ᵉʳ TOTAL.	11	02
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	84
Valeur de la pièce.	12	86

Pivot à équerre sur le plat ou champs, à olive saillante, pour porte à simaise, de 12 à 15° de branche, garni de sa crapaudine ou de son collier, le tout bien fait et poli, vaut. 12 00
Vis *idem*, valent. 0 75
Préparation et pose, 5 heures 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 1 76
Faux frais, un 5ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 35

1ᵉʳ TOTAL.	14	86
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	2	48
Valeur de la pièce.	17	34

Même *Pivot*, avec sa contre-partie, pour le milieu de la porte, vaut. 15 00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 3 00

1ᵉʳ TOTAL.	18	00

	fr.	c.
Report.	18	00
Bénéfice, un 6e du tout.	3	00
Valeur de la pièce.	21	00

Pivot sur l'arête, pour porte d'appartement, posé sur le plat de la porte, de 15° de branche, garni de la crapaudine ou collier pour être entaillé, v.	13	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	3	00
1er TOTAL.	16	00
Bénéfice, un 6e du tout.	2	67
Valeur de la pièce.	18	67

Pivot pour guichet de porte cochère, de 20° de branche, en fer ou en cuivre, vaut.	27	50
Douze vis de 29—60, valent.	1	50
Préparation et pose, 10 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	3	20
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	64
1er TOTAL.	32	84
Bénéfice, un 6e du tout.	5	47
Valeur de la pièce.	38	31

POIGNÉES.

Petite *Poignée* à pate, de 3°, vaut.	0	22
Vis de 21—25, valent.	0	06
Ajustement et pose, 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	47

	fr.	c.
Ci-contre.	0	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	55
Poignée idem, de 3° et demi, vaut.	0	25
Vis, ajustement, pose et faux frais *idem*, valent.	0	25
1er TOTAL.	0	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la pièce.	0	58
Poignée idem, de 4°, moyenne force, vaut. . . .	0	30
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Poignée idem, de 4°, plus forte, vaut.	0	35
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Poignée idem, de 5°, vaut.	0	40
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	0	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	88

	fr.	c.
Poignée à pate, en cuivre, vaut.	0	50
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	93
Poignée idem, en cuivre, à olive, vaut	0	65
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	40
1er TOTAL.	1	05
Bénéfice, un 6e du tout	0	18
Valeur de la pièce.	1	23
Même *Poignée*, mais beaucoup plus forte, vaut.	0	90
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	50
1er TOTAL.	1	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	63
Poignée à tourillon, de 4°, sans talon, avec lacet à écrou très-commun, vaut.	0	35
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	25
1er TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Poignée idem, mais avec talon, pour cassette, v.	0	40
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	30
1er TOTAL.	0	70

	fr.	c.
Ci-contre.	0	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la pièce.	0	82
Poignée commune sur platine, avec lacet rivé, v.	0	70
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	35
1er TOTAL.	1	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	23
Poignée sur platine, lacet et olive, etc., vaut. .	1	00
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	40
1er TOTAL.	1	40
Bénéfice, un 6e du tout	0	23
Valeur de la pièce.	1	63
Poignée idem en tout, mais bien faite, vaut. . .	1	25
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	40
1er TOTAL.	1	65
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	93
Poignée idem, de 8 à 9e, très-forte et très-bien faite, à olive de 7 à 8 lignes, vaut.	1	50
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	50
1er TOTAL.	2	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	33

	fr.	c.
Poignée d'espagnolette, de 6°, pleine, ordinaire, v.	1	00
Préparation, ajustement et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	06
1er TOTAL.	1	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	61

Poignée idem, de 7°, tournée, vaut.	1	50
Préparation, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	50
1er TOTAL.	2	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	33

Poignée idem, de 6°, évidée, modèle ordinaire, en feuille de persil, vaut.	1	35
Préparation et ajustement, 1 heure 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	10
1er TOTAL.	1	93
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	25

Poignée idem, de 6°, évidée en queue de cochon, v.	1	75
Préparation, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	70
1er TOTAL.	2	45

	fr.	c.
Ci-contre.	2	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	41
Valeur de la pièce.	2	86
Poignée idem, de 6°, évidée à la grecque, vaut. .	2	40
Préparation, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	85
1er TOTAL.	3	25
Bénéfice, un 6e du tout	0	54
Valeur de la pièce	3	79
Poignée idem en tout, de 7°, vaut.	2	70
Préparation, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	00
1er TOTAL.	3	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur de la pièce	4	32

POMMELLES.

Pommelle simple à queue d'aronde, de 3°, avec le gond, vaut.	0	40
Trois vis de 22—30, valent.	0	09
Ajustement et pose de la pommelle et du gond, 50 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	27
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	0	95

	fr.	c.
Pommelle idem, de 4°, avec le gond, vaut. . . .	0	50
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	41
1er TOTAL.	0	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	06

Pommelle simple en *T* ou en *S*, de 3° de longueur, avec gond carré, vaut.	0	40
Quatre vis de 22—30, valent.	0	12
Préparation et pose de la pommelle et du gond, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	06
1er TOTAL.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	05

Pommelle idem, de 4°, vaut.	0	42
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	60
1er TOTAL.	1	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	19

Pommelle idem, de 5°, vaut.	0	56
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	70
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	47

	fr.	c.
Pommelle idem, de 6°, vaut.	0	66
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	1	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	70
Pommelle idem, de 7°, vaut.	0	78
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	90
1er TOTAL.	1	68
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	96
Pommelle idem, de 8°, vaut.	0	90
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	00
1er TOTAL.	1	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	22
Pommelle idem, de 9°, vaut.	1	02
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	10
1er TOTAL.	2	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	47
Pommelle idem, de 10°, vaut.	1	19
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	20
1er TOTAL.	2	39
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	79

	fr.	c.
Pommelle idem, de 11°, vaut.	1	36
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	30
1er TOTAL.	2	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la pièce.	3	10
Pommelle idem, de 12°, vaut.	1	53
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	2	93
Bénéfice, un 6e du tout.	0	49
Valeur de la pièce.	3	42
Forte *Pommelle* de persienne, à gond carré, vaut.	1	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	2	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	33
Pommelle idem, de 8°, vaut.	1	47
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	00
1er TOTAL.	2	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	41
Valeur de la pièce.	2	88
Pommelle idem, de 10°, vaut.	1	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	20
1er TOTAL.	3	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur de la pièce.	3	50

	fr.	c.
Pommelle idem, de 12°, vaut.	2	30
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	3	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur de la pièce.	4	32

Pommelle double en *T* ou en *S*, de 3° de longueur, pour être entaillée dans le bois, vaut.	0	40
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	60
1er TOTAL.	1	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	17

Pommelle idem, de 4°, vaut.	0	45
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	70
1er TOTAL.	1	15
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	34

Pommelle idem, de 5°, vaut.	0	55
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	1	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	58

	fr.	c.
Pommelle idem, de 6°, vaut	0	65
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	90
1^er^ TOTAL.	1	55
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	81
Pommelle idem, de 7°, vaut.	0	75
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	00
1^er^ TOTAL.	1	75
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	04
Pommelle idem, de 8°, vaut.	0	85
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	10
1^er^ TOTAL.	1	95
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	33
Valeur de la pièce.	2	28
Pommelle idem, de 9°, vaut.	0	95
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	20
1^er^ TOTAL.	2	15
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	36
Valeur de la pièce.	2	51

	fr.	c.
Pommelle idem, de 10°, vaut.	1	10
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	30
1er TOTAL.	2	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	80

Pommelle idem, de 11°, vaut.	1	20
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	2	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	3	03

Pommelle idem, de 12°, vaut.	1	30
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	2	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la pièce.	3	27

Pommelle double, de 12° de branche, faite exprès, renforcée au congé, bien dressée, pour être entaillée, vaut.	5	50
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	1	50
1er TOTAL.	7	00
Bénéfice, un 6e du tout.	1	17
Valeur de la pièce.	8	17

	fr.	c.
Même *Pommelle* double, avec branche, portant équerre double, en fer plat de 14 à 15 lignes de large, soudée dans les angles et renforcée d'un congé, contenant 4 pieds 6° de longueur, développée et bien dressée, vaut.	10	50
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	2	50
1er TOTAL.	13	00
Bénéfice, un 6e du tout.	2	17
Valeur de la pièce.	15	17

Le Gond à pate, de même longueur et de même force que la branche de la *Pommelle* en équerre, vaut.	4	00
Vis, ajustement, entaille, pose et faux frais, *idem*, v.	0	71
1er TOTAL.	4	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	79
Valeur de la pièce.	5	50

Les mêmes *Pommelles* que ce dernier détail, mais ornées d'un vase au haut et au bas des nœuds, valent de plus, par pommelle.	0	80

GARNITURES DE POULIES.

Garniture de poulies, pour rideaux de croisées, très-commune, composée de quatre poulies, dont une montée sur gond de 2°, et les trois autres sur 2 gonds à pointe de 4° de long, vaut.	0	90
Pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	06
1er TOTAL.	1	28

	fr.	c.
Ci-contre.	1	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la garniture.	1	49

Garniture idem, mieux faite, façon de Picardie, dont une poulie montée sur platine, et les autres sur gonds à pointe renforcés, de 4° de longueur, vaut. 1 80
Fourniture de deux vis, vaut. 0 10
Préparation et pose, 1 heure un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 0 40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 08

1er TOTAL.	2	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la garniture.	2	78

Garniture idem, de Picardie, mieux faite et plus forte que la précédente, les gonds polis et de 5 à 6° de long, vaut. 2 10
Fourniture de vis, *idem*, valent. 0 15
Préparation et pose, 1 heure et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. 0 48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . . 0 10

1er TOTAL.	2	83
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la garniture.	3	30

Garniture idem, les gonds de 7 à 8° de longueur, vaut. 3 00
Fourniture de vis, vaut. 0 20

3 20

	fr.	c.
Report.	3	20
Préparation et pose, 1 heure trois quarts, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	3	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur de la garniture.	4	52
Garniture idem, mais à doubles gonds et de façon, pour recevoir deux tringles, vaut.	4	25
Fourniture de vis, vaut.	0	20
Préparation et pose, 1 heure trois quarts, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	11
1er TOTAL.	5	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	85
Valeur de la garniture.	5	97
Garniture idem, pour double tringle de rideaux, très-bien faite, avec gonds de 9 à 10e de long, v.	6	00
Fourniture de vis, vaut.	0	20
Préparation et pose, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	13
1er TOTAL.	6	97
Bénéfice, un 6e du tout.	1	16
Valeur de la garniture.	8	13

SERRURES *.

NOTA. Toutes les serrures ci-après sont supposées garnies de leurs entrées et vis, mais sans gâches, excepté pour les serrures à bouton double.

	fr.	c.
Serrure ordinaire d'armoire, bon poussé, de 2° et demi de long, vaut.	1	90
Trois vis de 24—50, valent	0	21
Préparation et pose, 1 heure 20 min., à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	43
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	09
1er TOTAL.	2	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la pièce.	3	07
Serrure idem, de 3° de long, vaut.	2	10
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	73
1er TOTAL.	2	83
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la pièce.	3	30
Serrure idem, de 4° de longueur, vaut.	2	60
Vis de 25—65, valent.	0	30
Préparation et pose, 1 heure 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	48
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	10
1er TOTAL.	3	48

* Concernant l'augmentation du prix des serrures, *voyez* la Note qui est à la fin de l'ouvrage.

	fr.	c.
Report.	3	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	58
Valeur de la pièce.	4	06
Serrure idem, de 3°, sans cloison, polie, vaut. . .	2	40
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent	0	73
1er TOTAL.	3	13
Bénéfice, un 6e du tout.	0	52
Valeur de la pièce.	3	65
Serrure d'armoire polie, de 18 lignes, vaut. . . .	1	70
Trois vis de 22—40, valent.	0	16
Préparation et pose, 1 heure un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	2	34
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la pièce.	2	73
Serrure idem, de 2°, vaut.	1	80
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	70
1er TOTAL.	2	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	92
Serrure idem, de 2° et demi, vaut	2	06
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	75
1er TOTAL.	2	81

	fr.	c.
Ci-contre.	2	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la pièce.	3	28
Serrure idem, de 3°, vaut.	2	80
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	3	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	60
Valeur de la pièce.	4	20
Serrure idem, de 4°, vaut.	3	25
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	90
1er TOTAL.	4	15
Bénéfice, un 6e du tout.	0	69
Valeur de la pièce.	4	84
Serrure d'armoire à équerre, de 3°, garnie de son bec de canne de 2° et demi, avec tirage en fil de fer; achat de la serrure et du bec de canne, v.	4	75
Six vis et fil de fer, valent.	0	50
Préparation et pose, 2 heures 20 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	75
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	15
1er TOTAL.	6	15
Bénéfice, un 6e du tout.	1	03
Valeur de la pièce.	7	18
Serrure idem en trèfle, de 3°, avec 2 clés et gorge en cuivre, vaut.	8	00

	fr.	c.
Report.	8	00
Trois vis de 22—45, valent.	0	21
Préparation et pose, 3 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	96
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	19
1er TOTAL.	9	36
Bénéfice, un 6e du tout.	1	56
Valeur de la pièce.	10	92

Serrure d'armoire polie, garniture brasée et commune à 3 pênes, demi-tour, 3 étoquiaux à pates, de 3° de long, vaut.	5	50
Trois vis de 25—50, valent.	0	25
Préparation et pose, 2 heures et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	16
1er TOTAL.	6	71
Bénéfice, un 6e du tout.	1	12
Valeur de la pièce.	7	83

Serrure idem en tout, mais de bonne qualité, v.	5	80
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	81
1er TOTAL.	7	61
Bénéfice, un 6e du tout.	1	27
Valeur de la pièce.	8	88

Serrure idem, sans étoquiaux, la garniture tournée et de première qualité, de 3° de longueur, v. .	8	80
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	21
1er TOTAL.	10	01

	fr.	c.
Ci-contre.	10	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	67
Valeur de la pièce.	11	68
Serrure idem, de 4° de long, vaut.	12	00
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	21
1er TOTAL.	13	21
Bénéfice un 6e du tout.	2	20
Valeur de la pièce.	15	41
Serrure idem, garniture brasée, de 3°, vaut. . . .	5	40
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	21
1er TOTAL.	6	61
Bénéfice, un 6e du tout.	1	10
Valeur de la pièce.	7	71
Serrure idem, garniture brasée, de 4°, vaut. . .	6	50
Vis, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	21
1er TOTAL.	7	71
Bénéfice, un 6e du tout.	1	29
Valeur de la pièce.	9	00
Serrure de tiroir, de 3°, pour être entaillée, vaut.	1	50
Vis, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	64
1er TOTAL.	2	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	36
Valeur de la pièce.	2	50

	fr.	c.
Serrure à espagnolette, à pêne fourchu, demi-tour, bien faite, de 4°, vaut.	18	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	25
1er TOTAL.	19	25
Bénéfice, un 6e du tout.	3	21
Valeur de la pièce.	22	46
Serrure idem, de 4°, mais la garniture tournée, v.	22	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	25
1er TOTAL.	23	25
Bénéfice, un 6e du tout.	3	88
Valeur de la pièce.	27	13
Serrure idem, de 5°, la garniture passée au tour, même détail et même prix que la précédente, vaut.	27	13
Seulement en plus, pour main-d'œuvre.	0	25
Valeur de la pièce.	27	38
Serrure idem, de 5°, mais à garniture tournée, v.	26	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	28	00
Bénéfice, un 6e du tout.	4	67
Valeur de la pièce.	32	67
Les *Espagnolettes* garnies de lacet, monté sur platine, le mètre, sans être posées, vaut.	3	50
Les *Espagnolettes*, avec lacet à pate sans être monté sur platine, le mètre vaut.	3	00

	fr.	c.
Les *Espagnolettes* dressées à la lime bâtarde et polies, valent de plus, par mètre.	1	50
Serrure de porte, à pêne dormant, noircie, ordinaire, de 4°, vaut.	2	20
Vis de 25—65, valent.	0	30
Préparation et pose, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	13
1er TOTAL.	3	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	55
Valeur de la pièce.	3	82
Serrure idem, de 5°, commune, vaut.	3	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	4	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	70
Valeur de la pièce.	4	92
Serrure idem, de 6°, vaut.	3	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	4	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	81
Valeur de la pièce.	5	68
Serrure idem, de 7°, vaut.	4	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	6	02
Bénéfice, un 6e du tout.	1	00
Valeur de la pièce.	7	02

	fr.	c.
Serrure noircie, ordinaire, de 4°, vaut.	4	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	5	37
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	27
Serrure idem, de 7°, vaut.	4	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	6	32
Bénéfice, un 6e du tout.	1	05
Valeur de la pièce.	7	37
Serrure idem, mais renforcée, de 6°, vaut. . . .	6	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	7	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	23
Valeur de la pièce.	8	60
Serrure idem, de 7°, vaut.	7	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	9	02
Bénéfice, un 6e du tout.	1	50
Valeur de la pièce.	10	52
Serrure idem, de 6°, double force, vaut.	8	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	9	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	56
Valeur de la pièce.	10	93

	fr.	c.
Serrure de sûreté ordinaire, de 6°, sans demi-tour, à deux entrées et deux clés, vaut.	6	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1^er^ TOTAL.	7	62
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	27
Valeur de la pièce.	8	89
Serrure de sûreté *idem*, de 7°, vaut.	7	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1^er^ TOTAL.	8	77
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	46
Valeur de la pièce.	10	23
Serrure de 6° *idem*, mais renforcée, poussé, vaut.	6	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1^er^ TOTAL.	7	87
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	31
Valeur de la pièce.	9	18
Serrure de 7°, *idem* en tout, vaut.	7	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1^er^ TOTAL.	9	27
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	55
Valeur de la pièce.	10	82
Serrure de sûreté ordinaire, de 6°, avec demi-tour et pêne dormant, garnie de ses deux clés forées, v.	8	00
Vis de 26—70, valent.	0	35
	8	35

	fr.	c.
Report.	8	35
Préparation et pose, 3 heures et demie, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	1	12
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	22
1er TOTAL.	9	69
Bénéfice, un 6e du tout.	1	62
Valeur de la pièce.	11	31

Serrure en chiffre, de 6°, avec broche tournée, bonne qualité, vaut.	10	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	69
1er TOTAL.	11	69
Bénéfice, un 6e du tout.	1	95
Valeur de la pièce.	13	64

Serrure noircie *idem*, de 6°, avec faux fond, tournée, en fer première qualité, vaut.	8	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	69
1er TOTAL.	10	19
Bénéfice, un 6e du tout.	1	70
Valeur de la pièce.	11	89

Serrure à pêne dormant, de 8°, pour porte cochère, à deux entrées et deux clés forées à jour; vaut.	20	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	21	75
Bénéfice, un 6e du tout.	3	63
Valeur de la pièce.	25	38

	fr.	c.
Serrure à pêne dormant, faite en *T*, pour être entaillée à une porte croisée, vaut.	16	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	69
1er TOTAL.	17	69
Bénéfice, un 6e du tout.	2	95
Valeur de la pièce.	20	64
Serrure ovale, de 6o, clé en chiffre, vaut.	4	00
Vis, entaille, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	1	37
1er TOTAL.	5	37
Bénéfice, un 6e du tout.	0	90
Valeur de la pièce.	6	27
Serrure de coffre à ombronière, vaut.	1	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	07
1er TOTAL.	2	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	38
Valeur de la pièce.	2	65
Serrure à tour et demi, blanchie, de 6o, vaut. . .	2	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	07
1er TOTAL.	3	82
Bénéfice, un 6e du tout.	0	64
Valeur de la pièce.	4	46
Serrure idem, de 7o, vaut.	3	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	4	47

	fr.	c.
Report.	4	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	75
Valeur de la pièce.	5	22
Serrure à tour et demi, bon poussé, de 4°, vaut.	3	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	07
1er TOTAL.	4	82
Bénéfice, un 6e du tout.	0	80
Valeur de la pièce.	5	62
Serrure idem, de 5e, vaut	4	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	5	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87½
Valeur de la pièce.	6	09
Serrure idem, de 6°, vaut.	5	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	6	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	06
Valeur de la pièce.	7	43
Serrure idem, de 7°, vaut.	5	50
Vis, préparation, pose, et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	7	02
Bénéfice, un 6e du tout.	1	17
Valeur de la pièce.	8	19

	fr.	c.
Serrure idem, de 5°, la clé en chiffre, vaut. . . .	3	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	4	97
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pièce.	5	80

Serrure idem en tout, de 6°, vaut.	6	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	7	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	23
Valeur de la pièce.	8	60

Serrure idem en tout, de 7°, vaut.	6	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	8	02
Bénéfice, un 6e du tout.	1	34
Valeur de la pièce.	9	36

Serrure idem renforcée, de 7°, vaut.	7	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	8	72
Bénéfice, un 6e du tout	1	45
Valeur de la pièce.	10	17

Serrure idem, de 5°, avec clé forée, panneton ordinaire, vaut.	4	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	5	22

	fr.	c.
Report.	5	22
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	87
Valeur de la pièce.	6	09
Serrure idem en tout, de 6°, vaut.	5	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1ᵉʳ TOTAL.	7	12
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	19
Valeur de la pièce.	8	31
Serrure idem en tout, de 7°, vaut.	5	85
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1ᵉʳ TOTAL.	7	37
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	23
Valeur de la pièce.	8	60
Serrure idem, de 5°, à 2 entrées, avec clé forée, v.	5	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1ᵉʳ TOTAL.	6	97
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	16
Valeur de la pièce.	8	13
Serrure idem, de 6°, vaut.	6	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1ᵉʳ TOTAL.	7	62
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	27
Valeur de la pièce.	8	89

	fr.	c.
Serrure de 6°, à queue, pour porte cochère, à 2 picolets, avec 2 clés en chiffre, vaut.	9	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	54
1er TOTAL.	10	79
Bénéfice, un 6e du tout.	1	80
Valeur de la pièce.	12	59
Serrure idem, de 7°, vaut.	10	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	70
1er TOTAL.	12	20
Bénéfice, un 6e du tout.	2	03
Valeur de la pièce.	14	23
Serrure à tour et demi, de 2° et demi de large sur 4°, à l'anglaise et polie, vaut.	9	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	07
1er TOTAL.	10	07
Bénéfice, un 6e du tout.	1	68
Valeur de la pièce.	11	75
Serrure de 6°, à demi-cloison, dite *anglaise*, polie et de bonne qualité, vaut.	7	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	8	57
Bénéfice, un 6e du tout.	1	43
Valeur de la pièce.	10	00
Serrure de sûreté, de 6°, à 2 pênes, 2 clés forées d'une hauteur, très-commune, vaut.	7	40

	fr.	c.
Report.	7	40
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	8	77
Bénéfice, un 6e du tout.	1	46
Valeur de la pièce.	10	23

Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	8	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	9	52
Bénéfice, un 6e du tout.	1	59
Valeur de la pièce.	11	11

Serrure idem, de 5°, mais d'une qualité au-dessus; la broche affleurant le canon, vaut.	8	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	22
1er TOTAL.	9	22
Bénéfice, un 6e du tout.	1	54
Valeur de la pièce.	10	76

Serrure de 6°, *idem* en tout, vaut.	9	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	37
1er TOTAL.	10	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	73
Valeur de la pièce.	12	10

Serrure de 7°, *idem* en tout, vaut.	10	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	52
1er TOTAL.	12	02

	fr.	c.
Ci-contre.	12	02
Bénéfice, un 6e du tout.	2	00
Valeur de la pièce.	14	02
Serrure de sûreté, de 5°, à 2 pênes, bon poussé, les 2 clés forées à jour.	11	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	30
1er TOTAL.	12	80
Bénéfice, un 6e du tout.	2	13
Valeur de la pièce.	14	93
Serrure de sûreté, de 6°, *idem*, vaut.	12	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	45
1er TOTAL.	13	45
Bénéfice, un 6e du tout.	2	24
Valeur de la pièce.	15	69
Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	14	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	70
1er TOTAL.	15	70
Bénéfice, un 6e du tout.	2	62
Valeur de la pièce.	18	32
Serrure de sûreté, de 5°, *idem*, mais la broche tournée et affleurant le canon, vaut.	12	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	30
1er TOTAL.	13	30
Bénéfice, un 6e du tout.	2	22
Valeur de la pièce.	15	52

	fr.	c.
Serrure de sûreté, de 6°, *idem* en tout, vaut. . .	14	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	45
1er TOTAL.	15	95
Bénéfice, un 6e du tout.	2	66
Valeur de la pièce.	18	61

Serrure de sûreté, de 7°, *idem* en tout, vaut. . .	16	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	70
1er TOTAL.	18	45
Bénéfice, un 6e du tout.	3	08
Valeur de la pièce.	21	53

Forte *Serrure* de sûreté, de 6°, renforcée, bon poussé, pêne dormant, demi-tour, garniture compliquée en planche tournée, avec deux clés forées à jour et à balustre, vaut.	32	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	95
1er TOTAL.	34	45
Bénéfice, un 6e du tout.	5	74
Valeur de la pièce.	40	19

Serrure de sûreté, de 6°, dite à l'anglaise, cloison basse, dite demi-cloison, et deux clés forées à jour, vaut.	15	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	16	80
Bénéfice, un 6e du tout.	2	80
Valeur de la pièce.	19	60

	fr.	c.
Serrure de sûreté, de 6°, *idem*, mais avec garniture en planche polie, bonne qualité, vaut. .	18	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	19	80
Bénéfice, un 6e du tout.	3	30
Valeur de la pièce.	23	10

Serrure de sûreté, de 6°, *idem*, bien faite, garniture tournée en planche, à verrou de nuit, v.	24	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	95
1er TOTAL.	25	95
Bénéfice, un 6e du tout.	4	33
Valeur de la pièce.	30	28

Serrure de sûreté, de 6°, à garniture brasée et passée sur le tour au crochet, vaut.	18	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	19	80
Bénéfice, un 6e du tout.	3	30
Valeur de la pièce.	23	10

Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	19	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	95
1er TOTAL.	21	45
Bénéfice, un 6e du tout.	3	58
Valeur de la pièce.	25	03

Serrure de sûreté, de 6°, *idem*, la garniture tournée en plein, vaut.	22	00

	fr.	c.
Report.	22	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	23	80
Bénéfice, un 6e du tout.	3	97
Valeur de la pièce.	27	77
Serrure de sûreté, de 7°, *idem* en tout, vaut. . . .	24	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	95
1er TOTAL.	25	95
Bénéfice, un 6e du tout.	4	33
Valeur de la pièce.	30	28
Serrure de sûreté, *idem* en tout, avec verrou de nuit, vaut.	28	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	10
1er TOTAL.	29	60
Bénéfice, un 6e du tout.	4	93
Valeur de la pièce.	34	53
Serrure de sûreté, de 8°, pour porte cochère, garniture passée sur le tour au crochet, avec deux clés forées à jour, vaut.	19	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	2	10
1er TOTAL.	21	60
Bénéfice, un 6e du tout.	3	60
Valeur de la pièce.	25	20
Serrure de sûreté, de 7°, pour porte cochère, la garniture passée au tour, vaut.	24	00

	fr.	c.
Ci-contre.	24	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	95
1er TOTAL.	25	95
Bénéfice, un 6e du tout.	4	33
Valeur de la pièce.	30	28

Serrure idem, de 7°, à deux canons, la garniture passée au tour, pêne dormant, demi-tour à queue, pouvant s'ouvrir avec passe-partout et forte clé à jour renforcée, vaut. 30 00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 2 10

1er TOTAL.	32	10
Bénéfice, un 6e du tout.	5	35
Valeur de la pièce.	37	45

Serrure de 8°, *idem* en tout, vaut. 33 00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 2 25

1er TOTAL.	35	25
Bénéfice, un 6e du tout.	5	88
Valeur de la pièce.	41	13

Serrure tour et demi, de 5°, dite à *foliot*, polie, bouton double, étoquiaux à pate, garnie de sa gâche encloisonnée, vaut. 7 50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. 1 40

1er TOTAL.	8	90
Bénéfice, un 6e du tout.	1	48
Valeur de la pièce.	10	38

	fr.	c.
Serrure de 6°, *idem* en tout, vaut.	8	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	55
1er TOTAL.	10	05
Bénéfice, un 6e du tout.	1	68
Valeur de la pièce.	11	73
Serrure de 7°, *idem* en tout, vaut.	9	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	10	80
Bénéfice, un 6e du tout.	1	80
Valeur de la pièce.	12	60
Serrure de 5°, *idem*, mais sans gâche ni bouton, v.	6	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	25
1er TOTAL.	7	75
Bénéfice, un 6e du tout.	1	29
Valeur de la pièce.	9	04
Serrure de 5°, *idem* en tout, mais renforcée, vaut.	7	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	25
1er TOTAL.	8	75
Bénéfice, un 6e du tout.	1	46
Valeur de la pièce.	10	21
Serrure de 6°, *idem*, vaut.	7	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	8	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	40
Valeur de la pièce.	9	80

	fr.	c.
Serrure de 7°, *idem*, vaut.	8	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	55
1er TOTAL.	9	55
Bénéfice, un 6e du tout.	1	59
Valeur de la pièce.	11	14
Serrure de 6°, *idem* en tout, mais renforcée, v.	8	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	9	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	57
Valeur de la pièce.	10	97
Serrure de 7°, *idem*, vaut.	8	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	55
1er TOTAL.	10	05
Bénéfice, un 6e du tout.	1	68
Valeur de la pièce.	11	73
Serrure de 5°, *idem* sans bouton, mais avec la gâche, vaut.	7	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	25
1er TOTAL.	9	00
Bénéfice, un 6e du tout.	1	50
Valeur de la pièce.	10	50
Serrure de 6°, *idem*, vaut.	8	25
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	9	65

	fr.	c.
Report.	9	65
Bénéfice, un 6e du tout.	1	61
Valeur de la pièce.	11	26
Serrure de 7°, *idem*, vaut.	8	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	55
1er TOTAL.	10	30
Bénéfice, un 6e du tout.	1	72
Valeur de la pièce.	12	02

Parmi les *Serrures*, celles à cloison basse, dites *à l'anglaise*, sont du même prix que celles ci-dessus.

Lorsqu'à ces *Serrures* les boutons en fer sont remplacés par des boutons en cuivre, la plus-value est, pour les *Serrures* de 5°, de. 2 25

Pour les *Serrures* de 6°, de. 2 50

Pour les *Serrures* de 7°, de. 2 75

Serrure idem, de 6° de longueur, de 4u de hauteur et de 2° et demi de large, avec sa gâche en cloisonnée, à deux boutons en fer, vaut.	8	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	9	90
Bénéfice, un 6e du tout.	1	65
Valeur de la pièce.	11	55
Serrure idem, mais avec bouton en cuivre, prix total pour la pièce.	12	80

	fr.	c.
Serrure de 6°, à demi-cloison, polie et bien faite, v.	10	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	40
1er TOTAL.	11	40
Bénéfice, un 6e du tout.	1	90
Valeur de la pièce	13	30

Serrure de 6°, *idem*, à l'anglaise, à pêne fourchu, demi-tour, bouton double, fait suivant la place, vaut.	30	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	80
1er TOTAL.	31	80
Bénéfice, un 6e du tout.	5	30
Valeur de la pièce.	37	10

Serrure idem en tout, mais avec verrou de nuit, v.	33	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	2	10
1er TOTAL.	35	10
Bénéfice, un 6e du tout.	5	85
Valeur de la pièce.	40	95

Serrure de sûreté, de 6°, à 3 pênes et à bouton double, avec gâche encloisonnée ordinaire, garniture brasée et deux clés forées à jour, v.	14	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	16	00
Bénéfice, un 6e du tout.	2	67
Valeur de la pièce.	18	67

	fr.	c.
Serrure de sûreté, de 6°, à 3 pênes, *idem*, v.	15	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	17	25
Bénéfice, un 6e du tout.	2	88
Valeur de la pièce.	20	13
Serrure de sûreté, de 6°, à 3 pênes, *idem* en tout, mais de qualité au-dessus, vaut.	16	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	18	00
Bénéfice, un 6e du tout.	3	00
Valeur de la pièce.	21	00
Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	17	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	19	25
Bénéfice, un 6e du tout.	3	21
Valeur de la pièce.	22	46
Serrure de sûreté, de 6°, *idem*, mais d'une qualité au-dessus, la garniture brasée et passée sur le tour, vaut.	19	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	20	50
Bénéfice, un 6e du tout.	3	42
Valeur de la pièce.	23	92
Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	20	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	21	75

	fr.	c.
Ci-contre.	21	75
Bénéfice, un 6e du tout.	3	63
Valeur de la pièce.	25	38
Serrure de sûreté, de 6°, à 3 pênes, *idem* d'une qualité supérieure, la garniture tournée, vaut.	27	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	28	50
Bénéfice, un 6e du tout.	4	75
Valeur de la pièce.	33	25
Serrure de sûreté, de 7°, *idem*, vaut.	29	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	30	75
Bénéfice, un 6e du tout.	5	13
Valeur de la pièce.	35	88
Pour un quatrième *Pêne*, il sera ajouté au prix de chaque serrure.	3	00
Il sera ajouté pour les *Boutons en cuivre* de moyenne grandeur, en plus-value de ceux en fer.	2	50
Pour les forts *Boutons en cuivre*.	2	75
Serrure de 5°, sans cloison, vaut.	19	00
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	50
1er TOTAL.	20	50
Bénéfice, un 6e du tout	3	42
Valeur de la pièce.	23	92

	fr.	c.
Serrure de 6°, *idem*, vaut.	20	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	1	75
1er TOTAL.	22	25
Bénéfice, un 6e du tout.	3	71
Valeur de la pièce.	25	96

SUPPORTS D'ESPAGNOLETTES.

Support d'espagnolette non évidé et à pate, vaut.	0	20
Vis de 20—20, valent.	0	06
Ajustement et pose, 24 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	13
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la pièce.	0	49

Support d'espagnolette à pate, évidé en croissant, v.	0	40
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	26
1er TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	77

Support idem, évidé à double croissant, vaut. .	0	60
Vis, ajustement, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	06

	fr.	c.
Support idem, à charnière et plein, vaut.	0	50
Préparation et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	89
Support idem, évidé en croissant, vaut.	0	60
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	30
1er TOTAL.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	05
Support idem, évidé à double croissant, vaut. .	0	80
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	31
1er TOTAL.	1	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	30
Support idem, à console, vaut.	0	90
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. . .	0	36
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	47
Support idem, à console, grand modèle, vaut. .	1	25
Préparation, pose et faux frais, *idem*, valent. .	0	41
1er TOTAL.	1	66

	fr.	c.
Report.	1	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	94

TARGETTES.

Targette de 4° de longueur sur 12 lignes de large, blanchie et évidée en croissant, vaut. . .	0	20
Six vis de 20—18, et le crampon, valent.	0	15
Préparation et pose, 36 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	19
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la pièce.	0	68

Targette idem, de 15 lignes, vaut.	0	25
Vis, crampon, préparation, pose et faux frais, *id.*, v.	0	43
1er TOTAL.	0	68
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	79

Targette idem, de 18 lignes, vaut.	0	30
Vis, crampon, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	48
1er TOTAL.	0	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la pièce.	0	91

	fr.	c.
Targette idem, de 21 lignes, vaut.	0	35
Vis, crampon, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	53
1er TOTAL.	0	88
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	03
Targette idem, de 2° de large, vaut.	0	40
Vis, crampon, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	58
1er TOTAL.	0	98
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	14
Targette idem, de 2° un quart, vaut.	0	45
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	63
1er TOTAL.	1	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	26
Targette idem, de 2° et demi, vaut.	0	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	68
1er TOTAL.	1	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la pièce.	1	38
Targette à panache, de 15 lignes, vaut.	0	50
Six vis et un crampon, valent.	0	15
	0	65

	fr.	c.
Report.	0	65
Ajustement et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	06
Targette idem, de 18 lignes, vaut.	0	60
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	46
1er TOTAL.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	24
Targette idem, de 21 lignes, vaut.	0	70
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	51
1er TOTAL.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la pièce.	1	41
Targette idem, de 2°, vaut.	0	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	56
1er TOTAL.	1	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la pièce.	1	59
Targette idem, de 2° un quart, vaut.	0	90
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	61
1er TOTAL.	1	51

	fr.	c.
Ci-contre.	1	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la pièce.	1	76
Targette à croissant et à valet, de 2° un quart de large, vaut.	0	70
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	61
1er TOTAL.	1	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la pièce.	1	53
Targette à double croissant et à valet, platine de 2° de large, vaut.	1	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	61
1er TOTAL.	2	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	46
Targette idem, de 2° et demi, vaut.	1	75
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	66
1er TOTAL.	2	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	81
Targette idem, de 3°, vaut.	1	90
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	71
1er TOTAL.	2	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	44
Valeur de la pièce.	3	05

	fr.	c.
Targette noircie, platine de 5° sur 4°, découpée, fort picolet, pour porte cochère, vaut.	3	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	4	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	72
Valeur de la pièce.	5	02
Targette avec platine en cuivre, non découpée, et en cul de chapeau, bien faite, de 18 lignes, vaut.	1	62
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	50
1er TOTAL.	2	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	47
Targette idem en tout, de 21 lignes, vaut. . .	2	20
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	56
1er TOTAL.	2	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la pièce.	3	22
Targette idem, de 2°, vaut.	2	30
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	62
1er TOTAL.	2	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	49
Valeur de la pièce.	3	41
Targette idem, de 2° un quart, vaut.	2	50
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	68
1er TOTAL.	3	18

	fr.	c.
Ci-contre.	3	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la pièce.	3	71
Targette idem, de 3°, vaut.	3	80
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	4	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	77
Valeur de la pièce.	5	37
Targette en cuivre, à volute, de 2° de platine, picolet rond, vaut.	1	90
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	80
1er TOTAL.	2	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	45
Valeur de la pièce.	3	15
Targette en cuivre, à écailles de poisson, vaut.	3	60
Vis, préparation, pose et faux frais, *idem*, valent.	0	90
1er TOTAL.	4	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	75
Valeur de la pièce.	5	25

TOURNIQUETS.

Tourniquet simple, à pate, de 3°, avec sa vis, v.	0	24
Pose, vaut.	0	09
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	35

	fr.	c.
Report.	0	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la pièce.	0	41
Tourniquet double, de 4 à 5° de tige et à scellement, vaut.	1	00
Bénéfice, un 6e.	0	17
Valeur de la pièce.	1	17

TRINGLES.

Tringle de rideaux, non blanchie et à œils par les bouts; détail pour quatre pieds de longueur sur six lignes de diamètre : 4 pieds de long valent.	1	54
Fourniture de charbon pour faire les œils ou soudures, vaut.	0	25
Façon des deux œils et préparation, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Ajustement et pose, non compris celle des gonds, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	08
1er TOTAL.	2	25
Bénéfice, un 6e du tout	0	38
Valeur des quatre pieds.	2	63
Valeur d'un pied.	0	66
Tringle idem, de 8 lignes de diamètre, achat des quatre pieds.	3	00
Fourniture de charbon pour *idem*, vaut.	0	25
Façon des deux œils et préparation, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
	3	47

	fr.	c.
Ci-contre.	3	47
Ajustement et pose, *idem* ci-dessus, valent. . .	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	3	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur des quatre pieds	4	33
Valeur d'un pied.	1	08
Tringle idem, mais polie ou tirée de long, de 6 lignes de diamètre, achat des quatre pieds. .	2	00
Fourniture de charbon, *idem*, vaut.	0	25
Façon des œils et polissage ensuite, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Ajustement et pose, *idem* ci-dessus, valent. . . .	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	10
1er TOTAL.	2	83
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur des quatre pieds.	3	30
Valeur d'un pied.	0	83
Tringle idem, de 8 lignes de diamètre, achat des quatre pieds.	3	00
Fourniture de charbon, *idem* ci-dessus, vaut. . .	0	25
Façon et polissage des bouts, 1 heure 15 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Ajustement et pose, *idem* ci-dessus, valent. . . .	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	11
1er TOTAL.	3	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur des quatre pieds.	4	57
Valeur d'un pied.	1	14

TIRE-FONDS.

	fr.	c.
Tire-fond de 6 lignes, vaut.	0	04
Bénéfice, un 6e.	0	01
Valeur de la pièce.	0	05
Tire-fond de 9 lignes, vaut.	0	05
Bénéfice, un 6e.	0	01
Valeur de la pièce.	0	06
Tire-fond de 12 lignes, vaut.	0	06
Bénéfice, un 6e.	0	01
Valeur de la pièce.	0	07
Tire-fond de 15 lignes, vaut.	0	08
Bénéfice, un 6e.	0	01
Valeur de la pièce.	0	09
Tire-fond de 18 lignes, vaut.	0	09
Bénéfice, un 6e.	0	02
Valeur de la pièce.	0	11
Tire-fond de 21 lignes, vaut.	0	10
Bénéfice, un 6e.	0	02
Valeur de la pièce.	0	12
Tire-fond de 2°, vaut.	0	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	02
Valeur de la pièce.	0	14

	fr.	c.
Tire-fond de 2° et demi, vaut.	0	18
Bénéfice, un 6e.	0	03
Valeur de la pièce.	0	21
Tire-fond de 3°, vaut.	0	25
Bénéfice, un 6e.	0	04
Valeur de la pièce.	0	29
Tire-fond de 4°, vaut.	0	35
Bénéfice, un 6e.	0	06
Valeur de la pièce.	0	41
Tire-fond de 5°, vaut.	0	60
Bénéfice, un 6e.	0	10
Valeur de la pièce.	0	70
Tire-fond de 6°, vaut.	0	89
Bénéfice, un 6e.	0	13
Valeur de la pièce.	0	93

VERROUS.

Verrou à ressort, sur platine non évidée, sur champ ordinaire, de 5°, vaut.	0	40
Six vis de 20—20, valent.	0	12
Crampon ou gâche, vaut.	0	08
Préparation et pose, 40 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	22
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	86

	fr.	c.
Report.	0	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la pièce.	1	00
Verrou idem, de 6°, vaut.	0	45
Vis, crampon, préparation, pose et faux frais, v.	0	51
1er TOTAL.	0	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la pièce.	1	12
Verrou idem, de 7°, vaut.	0	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	56
1er TOTAL.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la pièce.	1	24
Verrou idem, de 8°, vaut.	0	55
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	61
1er TOTAL.	1	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la pièce.	1	35
Verrou idem, de 9°, vaut.	0	60
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	66
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	47

	fr.	c.
Verrou idem, de 12°, vaut.	0	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	71
1er TOTAL.	1	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la pièce.	1	76
Verrou idem, de 15°, vaut.	0	90
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	1	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la pièce.	1	94
Verrou idem, de 18°, vaut.	1	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	81
1er TOTAL.	1	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la pièce.	2	11
Verrou idem, de 24°, vaut.	2	20
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	85
1er TOTAL.	3	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur de la pièce.	3	56

	fr.	c.
Verrou idem, de 30°, vaut.	3	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	3	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	65
Valeur de la pièce.	4	56

Verrou idem, de 36°, vaut.	3	60
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	4	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	76
Valeur de la pièce.	5	32

Verrou idem, de 48°, vaut.	4	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	5	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	84
Valeur de la pièce.	5	85

Verrou à demi-placard blanchi, la platine évidée en feuille, de 6°, vaut.	1	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	56
1er TOTAL.	1	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	82

	fr.	c.
Verrou idem, de 9°, vaut.	1	40
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	71
1er TOTAL.	2	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	46
Verrou idem, de 12°, vaut.	2	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	3	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	54
Valeur de la pièce.	3	80
Verrou idem, de 15°, vaut.	3	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	81
1er TOTAL.	3	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	64
Valeur de la pièce.	4	45
Verrou idem, de 18°, vaut.	3	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	4	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	74
Valeur de la pièce.	5	15

	fr.	c.
Verrou idem, de 24°, vaut.	4	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	4	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pièce.	5	79

Verrou idem, de 30°, vaut.	5	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	6	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	00
Valeur de la pièce.	7	01

Verrou idem, de 36°, vaut.	6	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	16
1er TOTAL.	7	16
Bénéfice, un 6e du tout.	1	19
Valeur de la pièce.	8	35

Verrou idem, de 48°, vaut.	7	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	31
1er TOTAL.	8	31
Bénéfice, un 6e du tout.	1	39
Valeur de la pièce.	9	70

	fr.	c.
Verrou à demi-placard, poli, de 9°, vaut.	1	90
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	66
1er TOTAL.	2	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la pièce.	2	99
Verrou idem, de 12°, vaut.	3	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	3	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	63
Valeur de la pièce.	4	39
Verrou idem, de 15°, vaut.	3	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	81
1er TOTAL.	4	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	72
Valeur de la pièce.	5	03
Verrou idem, de 18°, vaut.	3	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	85
1er TOTAL.	4	65
Bénéfice, un 6e du tout.	0	78
Valeur de la pièce.	5	43

	fr.	c.
Verrou idem, de 24°, vaut.	5	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	5	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	99
Valeur de la pièce.	6	90
Verrou idem, de 30°, vaut.	6	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	6	96
Bénéfice, un 6e du tout.	1	16
Valeur de la pièce.	8	12
Verrou idem, de 36°, vaut.	7	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	8	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	34
Valeur de la pièce.	9	35
Verrou idem, de 48°, vaut.	7	60
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	06
1er TOTAL.	8	66
Bénéfice, un 6e du tout.	1	44
Valeur de la pièce.	10	10

	fr.	c.
Verrou à placard blanchi, de 9°, vaut.	2	25
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	71
1er TOTAL.	2	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	49
Valeur de la pièce.	3	45
Verrou idem, de 12°, vaut.	2	90
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	3	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	61
Valeur de la pièce.	4	27
Verrou idem, de 15°, vaut.	3	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	81
1er TOTAL.	3	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	64
Valeur de la pièce.	4	45
Verrou idem, de 18°, vaut.	3	10
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	86
1er TOTAL.	3	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	66
Valeur de la pièce.	4	62

	fr.	c.
Verrou idem, de 24°, vaut.	3	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	4	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	79
Valeur de la pièce.	5	50
Verrou idem, de 30°, vaut.	4	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	5	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	91
Valeur de la pièce.	6	37
Verrou idem, de 36°, vaut.	5	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	6	51
Bénéfice, un 6e du tout.	1	09
Valeur de la pièce.	7	60
Verrou idem, de 48°, vaut.	6	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	06
1er TOTAL.	7	56
Bénéfice, un 6e du tout.	1	26
Valeur de la pièce.	8	82

	fr.	c.
Verrou à placard poli, bouton en fer tourné, platine à cul de chapeau et picolet arrondi, de 9°, vaut.	3	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	71
1er TOTAL.	3	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur de la pièce.	4	33
Verrou idem, de 12°, vaut.	3	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	4	56
Bénéfice., un 6e du tout.	0	76
Valeur de la pièce.	5	32
Verrou idem, de 15°, vaut.	4	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	81
1er TOTAL.	4	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	80
Valeur de la pièce.	5	61
Verrou idem, de 18°, vaut.	4	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	5	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	95
Valeur de la pièce.	6	66

	fr.	c.
Verrou idem, de 24°, vaut.	6	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	6	96
Bénéfice, un 6e du tout.	1	16
Valeur de la pièce.	8	12
Verrou idem, de 30°, vaut.	7	20
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	8	21
Bénéfice, un 6e du tout.	1	37
Valeur de la pièce.	9	58
Verrou idem, de 36°, vaut.	8	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	06
1er TOTAL.	9	06
Bénéfice, un 6e du tout.	1	51
Valeur de la pièce.	10	57
Verrou idem, de 48°, vaut.	8	80
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	12
1er TOTAL.	9	92
Bénéfice, un 6e du tout.	1	65
Valeur de la pièce.	11	57

	fr.	c.
Verrou de 9°, à placard poli, avec picolet à baguette, et le bouton en cuivre bien fait, vaut. .	4	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	76
1er TOTAL.	4	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	79
Valeur de la pièce.	5	55
Verrou idem, de 15°, vaut.	5	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	86
1er TOTAL.	5	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	98
Valeur de la pièce.	6	84
Verrou idem, de 18°, vaut.	5	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	91
1er TOTAL.	6	41
Bénéfice, un 6e du tout.	1	07
Valeur de la pièce.	7	48
Verrou idem, de 24°, vaut.	8	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	9	46
Bénéfice, un 6e du tout.	1	58
Valeur de la pièce.	11	04

	fr.	c.
Verrou idem, de 30°, vaut.	9	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	10	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	67
Valeur de la pièce.	11	68
Verrou idem, de 36°, vaut.	10	20
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	06
1er TOTAL.	11	26
Bénéfice, un 6e du tout.	1	88
Valeur de la pièce.	13	14
Verrou idem, de 48°, vaut.	12	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	12
1er TOTAL.	13	12
Bénéfice, un 6e du tout.	2	19
Valeur de la pièce.	15	31
Verrou à boucle, de 21°, à fort picolet et blanchi, v.	4	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	0	96
1er TOTAL.	4	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pièce.	5	79

	fr.	c.
Verrou à poignée tournante, *idem*, de 24°, vaut. .	5	00
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	01
1er TOTAL.	6	01
Bénéfice, un 6e du tout.	1	00
Valeur de la pièce.	7	01
Verrou de porte cochère, de 21°, forte platine, v.	8	50
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	06
1er TOTAL.	9	56
Bénéfice, un 6e du tout.	1	59
Valeur de la pièce.	11	15
Verrou idem, de 24°, vaut.	9	25
Vis, conduite, crampon, préparation, pose et faux frais, valent.	1	12
1er TOTAL.	10	37
Bénéfice, un 6e du tout.	1	73
Valeur de la pièce.	12	10
Verrou à la capucine, avec platine en cuivre de 18 lignes de longueur, vaut.	0	75
Vis et gâche en tôle, valent.	0	14
Préparation et pose, 1 heure, à 0 f. 32 c., vaut.	0	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	06
1er TOTAL.	1	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la pièce.	1	48

	fr.	c.
Verrou idem, de 21 lignes, vaut.	0	80
Vis, gâche, préparation, pose et faux frais, v. .	0	62
1er TOTAL.	1	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la pièce.	1	66
Verrou idem, de 2°, vaut.	0	85
Vis, gâche, préparation, pose et faux frais, v.	0	72
1er TOTAL.	1	57
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la pièce.	1	83
Verrou idem, de 2° un quart, vaut.	1	10
Vis, gâche, préparation, pose et faux frais, v.	0	82
1er TOTAL.	1	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la pièce.	2	24
Verrou idem, de 2° et demi, vaut.	1	50
Vis, gâche, préparation, pose et faux frais, valent.	0	92
1er TOTAL.	2	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la pièce.	2	82
Verrou idem, de 3°, vaut.	2	00
Vis, gâche, préparation, pose et faux frais, valent.	1	02
1er TOTAL.	3	02

	fr.	c.
Ci-contre.	3	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	50
Valeur de la pièce.	3	52

VASES DE RAMPE EN CUIVRE.

Vase, petit modèle, de 2° et demi, n° 2, vaut. .	2	75
Préparation et pose, 30 min., à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	2	94
Bénéfice, un 6e du tout.	0	49
Valeur de la pièce.	3	43

Vase de 3°, n° 3, vaut.	3	25
Préparation, pose et faux frais, valent.	0	30
1er TOTAL.	3	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	59
Valeur de la pièce.	4	14

Vase de 3° et demi, n° 4, vaut.	4	00
Préparation, pose et faux frais, valent.	0	40
1er TOTAL.	4	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	73
Valeur de la pièce.	5	13

Vase de 4°, n° 5, vaut.	4	50
Préparation, pose et faux frais, valent.	0	50
1er TOTAL.	5	00

	fr.	c.
Report.	5	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pièce.	5	83
Vase de 6°, n° 7, grand modèle, vaut.	6	50
Préparation, pose et faux frais, valent.	0	80
1er TOTAL.	7	30
Bénéfice, un 6e du tout.	1	22
Valeur de la pièce.	8	52

SONNETTES ET ARTICLES ACCESSOIRES.

Sonnette de 2° de diamètre, vaut.	0	80
Ressort de 12 lignes de large et sa pointe, valent.	0	70
Ajustement du ressort sur la sonnette et pose en place, 2 heures, à 0 f. 32 c. l'heure, valent. . .	0	64
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut	0	13
1er TOTAL.	2	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	38
Valeur de la pièce.	2	65
Sonnette de 2° et demi *idem*, vaut.	0	95
Ressort *idem*, vaut.	0	70
Ajustement, pose et faux frais, valent.	0	80
1er TOTAL.	2	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	41
Valeur de la pièce.	2	86

	fr.	c.
Sonnette de 3°, vaut.	1	20
Ressort de 15 lignes de large, avec forte pointe, v.	0	95
Ajustement, pose et faux frais, valent.	0	90
1er TOTAL.	3	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur de la pièce.	3	56
Sonnette de 3° et demi, vaut.	1	75
Ressort *idem*, vaut.	0	95
Ajustement, pose et faux frais, valent.	1	00
1er TOTAL.	3	70
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur de la pièce.	4	32
Les *Sonnettes* se vendent, la livre.	2	50

MOUVEMENS DE SONNETTES.

Mouvement ordinaire en cuivre, petit modèle, pour tirage ou renvoi, vaut.	0	20
Préparation du mouvement, rivure, pose et temps pour la recherche de l'emplacement, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	02
Mouvement à fourchette, *idem*, vaut.	0	22
Préparation *idem*, et faux frais, valent.	0	77
1er TOTAL.	0	99

	fr.	c.
Report.	0	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la pièce.	1	16
Les *Mouvemens* polis valent de plus, la pièce. .	0	05

RESSORTS DE SONNETTES.

Ressort de rappel, en acier, vaut.	0	20
Préparation, pose et temps pour la recherche de la place, 1 heure un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	0	68
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la pièce.	0	79
Ressort élastique à pompe, vaut.	0	30
Préparation, pose et faux frais, valent.	0	60
1er TOTAL.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la pièce.	1	05

TUYAUX.

Tuyau en fer-blanc, de 4 lignes de diamètre, le pied courant vaut.	0	18
Ajustement et pose, compris scellement en plâtre au besoin, 30 minutes, à 0 f. 32 c. l'heure, v.	0	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	37

	fr.	c.
Ci-contre.	0	37
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur du pied courant.	0	43
Tuyau idem, de 5 lignes, le pied courant vaut.	0	22
Ajustement, pose et faux frais, valent.	0	25
1er TOTAL.	0	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur du pied courant.	0	55
Tuyau idem, de 6 lignes, le pied courant vaut.	0	35
Ajustement, pose et faux frais, valent.	0	31
1er TOTAL.	0	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur du pied courant.	0	77
Tuyau idem, de 7 lignes, le pied courant vaut. .	0	40
Ajustement, pose et faux frais, valent.	0	36
1er TOTAL.	0	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur du pied courant.	0	89

COULISSEAUX DE SONNETTES.

Coulisseau en cuivre, mis en couleur, à tige ronde, vaut.	1	00
Laiton, clous dorés et conduits, valent.	0	40
	1	40

	fr.	c.
Report.	1	40
Préparation et pose, 1 heure un quart, à 0 f. 32 c. l'heure, valent.	0	40
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	08
1er TOTAL.	1	88
Bénéfice, un 6e du tout.	0	31
Valeur de la pièce.	2	19
Coulisseau idem, mais à baguette, conduits tournés, vaut.	1	10
Laiton, clous dorés, conduits, préparation, pose et faux frais, valent.	1	00
1er TOTAL.	2	10
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la pièce.	2	45
Coulisseau idem, mais à pomme par le bout, vaut.	1	40
Laiton, etc., pose et faux frais, valent.	1	10
1er TOTAL.	2	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	92
Fil de fer pour sonnettes, la livre vaut.	0	80
Idem, n° 94, la livre vaut.	0	85
Fil de laiton, la livre vaut.	3	20

OBSERVATION.

Depuis que l'auteur a terminé les nouveaux détails sur la serrurerie, une partie de la quincaillerie a éprouvé une augmentation d'environ un quart,

notamment les serrures et becs de canne, mais seulement sur le prix d'achat; le reste est invariable.

Cette augmentation est causée par les droits d'octroi, et surtout par les commissionnaires, qui tiennent les ouvriers-fabricans dans leur dépendance en leur avançant de l'argent, et leur fournissant du fer, du charbon et des limes, afin d'avoir, de préférence, toutes leurs marchandises, dont ils disposent ensuite suivant leurs intérêts : comme d'autres circonstances, ou d'habiles spéculations, peuvent amener une diminution aussi forte; que d'ailleurs les détails de la *Comptabilité du bâtiment* ont fixé avec exactitude les quantités des matériaux à employer et le temps nécessaire pour la main-d'œuvre, ces variations du prix des journées ou des matières premières ne peuvent en rien diminuer l'utilité de l'ouvrage.

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE SERRURERIE.

Pages	*Des ouvrages qui se comptent au poids.*	PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
21	*Gros fer,* tels que chaînes bandes de trémie, ancres, tirans, harpons, manteaux de cheminée, linteaux, etc., *fer commun.*	47 31	0 96
22	*Les mêmes ouvrages* que ci-dessus, en *fer doux.*	49 21	1 00
22	*Petit fer plat* de roche, doux, employé pour étrier et autres ouvrages semblables faits en petites parties et coudés.	58 65	1 20
23	*Autre fer plat ou carré,* en fer commun, employé pour des cintres et autres ouvrages à plusieurs coudes ou soudures, et qui ont exigé la mise au feu dans toute la longueur des fers. . .	72 25	1 47
24	*Barres d'appui* pour croisée, avec scellement, faites en fer carré de roche, de 10 à 11 lignes, et sans plate-bande dessus.	46 88	0 96
24	*Barres d'appui idem,* en fer de roche, avec plate-bande de 3 mètres 50 centimètres, estampée, rapportée dessus.	62 13	1 27
25	*Barreaux de croisée* à pates ou à scellement, et autres ouvrages semblables,		

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
	en fer carré commun, de 9 à 10 lignes de gros.	54 33	1 10
26	*Les mêmes barreaux*, faits en fer carré, de 11 à 12 lignes.	47 87	0 98
26	*Grilles* composées de barreaux à scellement ou non, avec une traverse au milieu seulement, le tout en fer carré commun, de 11 à 12 lignes.	58 96	1 20
27	*Les mêmes grilles*, mais avec un sommier haut et bas et une traverse au milieu, les barreaux en fer commun et les tenons rapportés en fer doux.	75 90	1 55
27	*Travée de grille* en fer rond, avec tenon, pour lances ou autres ornemens par le haut, ponton par le bas et trois traverses à trous renflés, en fer de roche, de 10 à 15 lignes de diamètre.	100 33	2 04
28	*Grande grille* de cour ou jardin, ouvrant à 2 ou 4 ventaux, composée de 3 à 4 traverses ou sommiers sur la hauteur, avec montant portant pivots et bourdonnières, le tout en fer carré de roche, de 12 à 18 lignes de gros.	109 36	2 23
28	*Grande grille* de cour ou jardin, en fer rond, ouvrant à 2 ou 4 ventaux, avec 4 traverses, forts congés et frise pour le bas, plus montant portant pivot et bourdonnière, le tout en fer de roche.	112 04	2 29
29	*Petite grille* de soupirail ou de puisard et autres, sans châssis dormant, en fer carré de roche, de 9 à 14 lignes de gros.	88 56	1 82
29	*Petite grille* de soupirail ou de puisard ouvrant sur un châssis dormant, faite en fer carré de roche, de 9 à 14 lignes de gros.	88 22	1 80

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
30	*Armature de pompe* bien faite, toutes les pièces soudées, avec balancier, tringle, etc., faite en fer carré et carillon de roche.	124 02	2 53
30	*Équerres* et *pivots* pour ferrure de portes cochères, en fort fer plat de roche, façon ordinaire.	103 15	2 10
31	*Pentures à charnières*, supposées de façon, garnies de gonds pour volets ou fortes portes brisées, faites à deux nœuds sur la longueur, de 2° et demi à 3° de hauteur, les fers entaillés et arrêtés; le tout en fer doux de Berry.	164 05	3 35
32	*Équerres* et *pivots* très-bien faits, pour ferrure des grandes portes cochères, en fer plat de roche.	111 67	2 29
32	*Fortes pentures à charnières*, pour des portes de remises, à nœud coudé, renforcées au collet d'un fort congé; le trou percé à mouffle, pour que la penture serve de crapaudine au gond, dont le bout est acéré; les collets dressés à la lime, les branches chamfrinées aussi à la lime et percées de trous de foret pour les boulons; les fers entaillés et arrêtés, le tout en fer doux de Berry.	188 67	3 86
33	*Gonds doubles* à pate en *T*, renforcés au congé, pour les pentures de remises ci-dessus; lesdits acérés aux deux mamelons, entaillés, etc., en fer doux de Berry.	206 50	4 23
34	*Pentures à charnières*, dont les nœuds, de 2° de haut, sont faits par les quincailliers, n'ayant plus qu'à les souder aux branches; dressées et limées, entaillées et posées avec vis ou clous		

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
	rivés, et garnies de leurs gonds; le tout supposé de façon.	121 14	2 47
34	*Fortes pentures* de caves, en fer de roche, et supposées de façon, garnies de leurs gonds, les fers non entaillés, mais le tout mis en place.	96 41	1 96
35	*Petites pentures* en fer coulé de roche, élargies au collet, dressées, entaillées et posées avec vis ou clous rivés, et garnies de leurs gonds; le tout supposé de façon.	104 91	2 15
35	*Chevillettes* de charpentier, en fer neuf de roche (forte côte de vache). . . .	66 08	1 35
36	*Boulons* en fer de roche, à tête d'un bout et à clavette de l'autre (sans rondelles), faits en petit carillon de 6 lignes de gros	90 51	0 0
37	*Idem* en carillon de 8 lignes.	74 75	0 0
38	*Idem* en fer carré de 10 lignes.	63 00	0 0
39	*Idem* en fer carré de 12 lignes.	53 22	0 0
40	*Idem* en fer carré de 14 lignes.	51 76	0 0
41	*Idem* en fer carré de 16 lignes.	50 56	0 0
42	*Idem* à tête ou clavette d'un bout et à vis garnie d'écrou de l'autre bout, en petit carillon de 6 lignes.	96 43	0 0
42	*Idem* en carillon de 8 lignes.	79 24	0 0
43	*Idem* en fer carré de 10 lignes.	66 88	0 0
43	*Idem* en fer carré de 12 lignes.	56 60	0 0
44	*Idem* en fer carré de 14 lignes.	54 70	0 0
44	*Idem* en fer carré de 16 lignes.	53 81	0 0
45	*Idem* en fer rond, à tête d'un bout et à clavette de l'autre, en tringle de 6 lignes.	106 46	0 0
46	*Idem* en tringle de 9 lignes.	78 40	0 0
47	*Idem* en tringle de 12 lignes.	65 89	0 0
47	*Idem* en tringle de 15 lignes.	62 14	0 0

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
48	*Boulons* en fer de roche à tête ou clavette d'un bout et à vis garnie d'écrou de l'autre, en tringle de 6 lignes. . . .	115 55	0 0
49	*Idem* en tringle de 9 lignes.	82 84	0 0
49	*Idem* en tringle de 12 lignes.	69 75	0 0
50	*Idem* en tringle de 15 lignes.	65 35	0 0
	FONTES.		
51	*Fonte* pour plaque et foyer de cheminée, compris transport de chez le marchand à l'atelier ou au bâtiment.	18 08	0 37
51	*Idem* pour tour creuse, compris *idem*.	21 00	0 43
51	*Idem* pour tuyau de descente, *idem*. .	23 33	0 47
51	*Idem* pour poêle, cloche ou borne. . .	23 92	0 49
52	*Idem* pour réchaud et poissonnière avec ou sans leurs grilles en fonte.	29 75	0 60
	Fonte légère de Normandie.		
52	*Fonte* pour plaque et foyer de cheminée, compris transport.	19 25	0 39
52	*Idem* pour tour creuse.	22 17	0 45
52	*Idem* pour tuyau de descente.	23 33	0 47
53	*Idem* pour réchaud et poissonnière. . .	32 67	0 67
	GRILLES.		
53	*Grilles* en fer pour réchaud et poissonnière.	93 92	1 92
	CLOUS.		
	Clous et rapointis à l'usage des maçons.		
53	*Rapointis* ordinaires, compris transport de chez le marchand à l'atelier. . . .	25 67	0 53
53	*Idem* fins, compris *idem*.	30 33	0 61

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	du kilogr. fr. c.
54	*Tiges* ou clous de charrette, compris *idem*.	40 83	0 84
54	*Clous* de bateau, compris *idem*.	44 33	0 90
54	*Idem* neufs, à maçon, compris *idem*. .	58 33	1 18
	Clous à l'usage des menuisiers.		
54	*Clous* doux ordinaires, assortis depuis le n° 4 jusqu'au n° 12, compris le transport *idem*.	64 75	1 33
55	*Idem* à lattes ordinaires, compris *idem*.	81 67	1 67
55	*Idem* rivés de 2 à 3° de longueur. . . .	105 00	2 15
55	*Idem* à briquet et fraises.	116 67	2 38
	NOTA. Le clou de 4 porte 18 lignes de long, et contient 175 clous à la livre ; le clou de 6 porte 2 pouces et contient 115 clous ; le clou de 8 porte 2 pouces et demi de long, et contient 80 clous ; le clou de 10 porte 3 pouces, et contient 60 clous ; le clou de 12 porte 3 pouces et demi de long, et contient 48 clous à la livre.		
56	*Clous* à parquet ou plancher, sans tête, assortis du n° 6 au n° 12.	64 75	1 33
	NOTA. Le clou de 6 porte 2 pouces de long, et contient 70 clous à la livre ; le clou de 8 porte 2 pouces et demi, et contient 46 clous ; le clou de 10 porte 3 pouces, et contient 36 clous ; le clou de 12 porte 3 pouces et demi, et contient 30 clous à la livre.		
56	*Clous* à sapin.	76 42	1 55
56	*Idem* doux, de Liége, déliés.	82 25	1 68
56	*Idem* doux à barre et assortis.	93 92	1 92
57	*Idem* broquettes de 12 lignes.	105 00	2 15
57	*Idem* d'épingle à tête plate, assortis depuis 12 lignes jusqu'à 2° et demi de long.	151 67	3 11
	NOTA. Le clou de 12 lignes contient 600 clous à la livre ; le clou de 15 lignes contient		

Pages		PRIX du quintal. fr. c.	PRIX du kilogr. fr. c.
	350 clous; le clou de 18 lignes contient 270 clous; le clou de 21 lignes contient 210 clous; le clou de 2 pouces contient 160 clous; le clou de 2 pouces et demi contient 100 clous à la livre.		
57	*Clous* d'épingle fins assortis, de 6 à 12 lig.	198 33	4 04
58	*Clous* d'épingle très-fins, dits à tête d'homme.	210 00	4 29
58	*Idem* plus fins, dits à perruquier. . . .	233 33	4 76
58	*Idem*, dits semence fine.	291 67	5 96

BROCHES

Pages	*Au cent de compte.*	PRIX du cent de compte. fr. c.	PRIX de la pièce. fr. c.
58	*Broches* de 3°, le cent.	4 06	0 04
59	*Broches* de 4°.	4 56	0 046
59	*Idem* de 5°.	7 48	0 075
59	*Idem* de 6°, faites exprès.	13 01	0 13

PATES.

60	*Pates* à pointe de 3°.	3 59	0 036
60	*Idem* de 4°.	4 99	0 05
60	*Idem* de 5°.	7 33	0 073
61	*Idem* à scellement de 4°.	7 33	0 073
61	*Idem* à chambranle de 5 à 6° de longueur, portant vis d'un bout et un scellement ou non de l'autre. . . .	29 17	0 29
61	*Idem* à contre-cœur.	8 17	0 082
61	*Idem* de croisées, de 5°.	18 29	0 183
62	*Idem* de croisées, coudées et limées. . .	24 13	0 241

POINTES.

Pages		VALEUR du quintal.	VALEUR du kilogr.
		fr. c.	fr. c.
62	*Pointes* à ferrer ordinaires.	86 85	1 78
62	*Idem* à ferrer, mais très-fines.	127 26	2 59

PATES

De façon, faites exprès.

		VALEUR du cent de compte.	VALEUR de la pièce.
		fr. c.	fr. c.
63	*Pates* coudées, à scellement d'un bout, et à vis de l'autre, de 5 à 6°, en fer fenton.	23 36	0 234
63	*Idem* semblables, de 8° de longueur. . .	40 71	0 407

		VALEUR du quintal.	VALEUR du kilogr.
		fr. c.	fr. c.
64	*Idem* de croisée, en fer fenton.	74 11	1 51
64	*Idem*, mais fraisées et limées.	79 48	1 62
65	*Chevillettes* de fabrique, pour charpentiers.	64 17	1 31

PITONS.

		VALEUR du cent de compte.	VALEUR de la pièce.
		fr. c.	fr. c.
66	*Pitons* à vis tournés, de 12 lignes. . .	7 70	0 077
66	*Idem* de 15 lignes.	14 70	0 147
66	*Idem* de 18 lignes.	29 87	0 30
67	*Idem* de 2°.	41 53	0 415
67	*Idem* de 3°.	70 70	0 707

RAMPES.

		VALEUR de la mesure linéaire.
		fr. c.
68	*Rampe* n° 1, la toise courante.	34 57
68	*Idem* n° 2, *idem*.	50 19
69	*Idem* n° 3, *idem*.	46 24
69	*Idem* n° 4, *idem*.	66 60
70	*Idem* n° 4 *bis*, *idem*.	83 79

Pages		VALEUR de la mesure linéaire. fr. c.
70	*Rampe* n° 5, *idem* la toise courante.	106 70
71	*Idem* n° 5 *bis*, *idem*.	120 35
71	*Idem* n° 6, *idem*.	127 00
72	*Idem* n° 7, *idem*.	54 40
72	*Idem* n° 7 *bis*, *idem*.	107 18
72	*Idem* n° 8, *idem*.	64 53
73	*Idem* n° 8 *bis*.	117 31
73	*Idem* n° 8 *ter*.	146 43

BALCONS

Établis en fer de roche.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
75	*Balcon* n° 1.	35 36
75	*Idem* n° 2.	46 32
76	*Idem* n° 3.	45 59
76	*Idem* n° 4.	54 19
76	*Idem* n° 5.	53 76
77	*Idem* n° 5 *bis*.	58 31
77	*Idem* n° 6.	69 96
78	*Idem* n° 7.	68 88
78	*Idem* n° 8.	87 08

CLOUS

A l'usage des serruriers pour la pose de leurs ouvrages.

		VALEUR de la livre. fr. c.
79	*Clous* à tête de champignon, pour la pose des gros fers.	0 75
79	*Idem* plus fins, pour étriers.	0 85
79	*Idem* à pentures, de 3°, tête ronde.	0 90
79	*Pointes* à ferrer, très-fines, pour la pose des fiches.	1 26
79	*Idem* à ferrure ordinaire.	0 87
79	*Clous* d'épingle, à tête ronde, pour la pose des équerres simples et autres objets.	1 20
79	*Idem* à briquet, tête ronde, de 2 à 2° et demi de long.	0 90
79	*Idem* à mariage, tête ronde, de 2 à 2° et demi de long.	0 70

Pages		fr. c.
79	*Clous* rivés, de 2° et demi de long, tête ronde.	0 90
79	*Idem idem*, à tête carrée, de 2° et demi. . . .	95

VIS.

82 à 88. *Voyez* les Tableaux.

QUINCAILLERIE

OU OUVRAGES DE FABRIQUE.

AGRAFES.

		VALEUR de la paire. fr. c.
89	*Agrafe* ou contre-panneton d'espagnolette ordinaire.	0 95
89	*Idem* évidée, moyen modèle.	1 06
89	*Agrafe*, grand modèle.	1 32
90	*Idem*, grand modèle et polie.	1 44
90	*Idem*, à double croissant.	1 96
90	*Idem*, à grand modèle et enroulement.	2 78
91	*Idem*, à la grecque, polie.	3 24

ANNEAUX.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
91	*Anneau* de mangeoire à lacet.	0 65
91	*Idem* avec lacet à scellement.	0 54
91	Fort *idem* de mangeoire, tête à la romaine. . . .	1 51
92	*Anneau* ou boucle de porte cochère renforcé. .	10 01
92	*Idem* en tout, mais de 6°.	11 18
92	*Idem* de porte cochère, de 8°, tête carrée, pour frapper sur le clou.	13 73

BECS DE CANNE.

92	*Bec de canne* de 3°, sans bouton.	3 71
93	*Idem* de 4°.	4 50
93	*Idem* renforcé de 5°.	5 83
93	*Idem* de 6°.	7 12
94	*Idem* de 3°, à bouton double, renforcé, à double retour d'équerre.	3 94

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
94	*Bec de canne* de 4°, *idem*.	4 80
94	*Idem* de 5°, *idem*.	6 88
95	*Idem* de 5°, bien fait et renforcé.	6 30
95	*Idem* de 6°.	7 58
95	*Idem* de 3°, avec ses deux boucles à charnière en cuivre.	6 30
96	*Idem* de 4°.	7 47
96	*Idem* de 3°, avec ses deux boutons en olive en cuivre.	7 76
96	*Idem* de 4°, *idem*.	8 34
96	*Bec de canne* à verrou de nuit, de 4°, sans ses boutons.	6 88
97	*Idem* avec ses boutons.	7 47
97	*Idem* en longueur, de 2° de large sur 3° et demi de haut, sans ses boutons.	6 30
97	*Idem*, mais avec ses boutons.	6 88
97	*Idem* en longueur, de 5°, pour porte vitrée, avec ses boutons.	7 54
98	*Idem* à T, pour petits bois de porte-croisée, avec son bouton double en cuivre.	10 58
98	*Idem* en tout semblable, fait exprès pour l'emplacement.	12 92
98	*Idem* de tirage, pour le haut des armoires, de 2°.	8 24
99	*Idem*, de 3°.	8 47
99	*Idem*, de 4°, fait exprès suivant la place. . .	12 32
99	*Idem* pour des volets brisés, en cuivre, de 18 lignes de longueur, avec anneau en cuivre. . . .	3 00
99	Petit *idem*, de 2°, pour des volets brisés. . . .	3 35
100	*Idem* en cuivre, de 2° et demi, fait exprès. . . .	6 50
100	*Idem* en tout, mais la boucle placée derrière. . .	7 08
100	*Idem*, de 4°, avec deux boucles à gibecière en cuivre.	9 64
101	*Idem* de 4°, avec deux boutons en olive, en cuivre.	9 23
101	*Idem* à équerre et bouton double, de 4°, avec un double bec de canne par le haut, de 2° et demi, garni d'un tirage en fil de fer et conduits. . . .	13 83

BASCULES.

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
101	*Bascule* à queue de poireau, la platine, sa tige et la poignée.	1 20
102	*Idem*, ou verrou de serrure, pour porte à deux ventaux, les platines de 2° de large et la tige à pans, de 8 pieds de long.	12 33

BOUCLES.

102	*Boucle* à bascule en cuivre, n° 1.	1 09
103	*Idem* n° 2.	1 20
103	*Idem* n° 3.	1 32
103	*Idem* double à charnière, en cuivre, pour serrure ou bec de canne, n° 1.	2 52
103	*Idem* double, n° 2.	2 75
104	*Idem* double, n° 3.	2 99
104	Petite *Boucle* double, pour bec de canne.	2 05
104	Forte *Boucle* double, n° 1.	3 00
104	*Boucle* en cuivre, de 3° et demi, faite exprès. .	9 78
105	*Idem* à gibecière, en fer, de 5° et demi.	9 19

BÉQUILLES.

105	*Béquille* en cuivre, pour bec de canne, n°. 6. . .	3 94
105	*Idem* en cuivre, à anneaux.	6 28
105	*Idem* en cuivre, à col de cygne.	8 03

BOUTONS.

106	*Bouton* à boîte d'horloge, en fer.	0 78
106	Fort *Bouton* à boîte d'horloge, en cuivre, avec son crampon ou gâche.	0 90
106	*Idem* à boîte d'horloge, en cuivre.	1 42
106	*Bouton* à vis, n° 4, pour volets.	0 36
107	*Idem* rond *idem*, en fer.	0 33
107	*Idem* rond, poli, avec rosette, pour porte. . . .	0 84
107	*Idem* rond, poli, *idem*, et d'un beau modèle, tourné en cul-de-lampe, de 21 lignes de diamètre.	1 13

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
107	*Bouton* à cul-de-lampe, avec écrou rond et platine carrée pour être entaillée.	1 95
108	*Idem* double en fer, pour des serrures et des becs de canne.	1 24
108	*Idem*, mais en olive, plein et du n° 3, poli et bien fait.	4 39
108	*Bouton* double en cuivre, pour des serrures ou becs de canne, n° 1.	2 52
109	*Idem* double *idem*, n° 2.	3 51
109	*Idem* double *idem*, n° 3.	3 51
109	*Idem* double, n° 4, pour serrure de sûreté. . .	3 87
109	*Idem* n° 3, mais arrondi.	3 70

BOULONS

Avec écrous.

		VALEUR du cent de compte. fr. c.	
110	*Boulons* de 2° 6 lignes sur 4 lignes. . .	27 63	0 276
110	*Idem* de 3° 6 lignes sur 3 lignes.	32 29	0 323
110	*Idem* de 3° 6 lignes sur 4 lignes.	38 13	0 381
110	*Idem* de 4° sur 4 lignes.	42 79	0 428
111	*Idem* de 4° sur 3 lignes.	39 29	0 393
111	*Idem* de 5° sur 4 lignes.	48 63	0 486
111	*Idem* de 6° sur 4 lignes.	50 96	0 51
112	*Idem* de 5° sur 5 lignes, bien faits. . .	53 29	0 533
112	*Idem* de 6° sur 6 lignes, bien faits. . .	73 13	0 731

BRIQUETS POUR TABLE.

112	*Briquet* à un coq ou à un nœud, de 4° de long. .	1 24
112	*Idem* à deux coqs ou à deux nœuds, de 5°. .	2 00

CADENAS.

113	*Cadenas* garni de piton et tire-fond, de Picardie, de 2°.	1 65
113	*Idem* de 2° 6 lignes.	1 76
113	*Idem* de 3°.	2 11

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
114	*Cadenas* d'Allemagne, commun, de 2°.	2 00
114	*Idem idem*, de 2° 6 lignes.	2 35
114	*Idem idem*, de 3°.	2 70
114	*Idem* à charnière, de 18 lignes.	2 05
114	*Idem* à charnière, de 2°, bonne qualité.	2 35
115	*Idem idem*, de 2° 6 lignes.	2 81
115	*Idem idem*, de 3°.	3 28
115	*Idem idem*, de 3° 6 lignes.	3 98
115	*Idem idem*, clé en chiffre, de 18 lignes.	2 23
115	*Idem idem*, de 2°.	2 46
116	*Idem idem*, de 2° 6 lignes.	3 05
116	*Idem idem*, de 3°.	3 63
116	*Idem idem*, de 3° et demi.	4 80
116	*Idem idem*, de 4°, fait exprès.	10 51

CHAINETTES.

117	*Chaînette* en cuivre, pour le demi-tour des serrures, grand modèle, n° 24.	6 01
117	*Idem* en fer, pour le demi-tour des serrures de sûreté, n° 1.	6 50

CHARNIÈRES.

117	*Charnière* carrée, en fer poli, de 18 lignes de haut, à trous fraisés, pour être entaillée. . . .	0 51
118	*Idem* carrée, en fer poli, de 2° de haut, *idem*. .	0 54
118	*Idem idem*, de 2° 3 lignes *idem*.	0 69
118	*Idem idem*, de 2° 6 lignes *idem*.	0 71
118	*Idem idem*, de 3° *idem*.	0 77
119	*Idem* de 3° *idem*, mais renforcée.	0 89
119	*Idem* de 4° *idem*.	1 30
119	*Idem* de 4° *idem*, mais renforcée.	1 41
119	*Idem* carrée, en fer poli, de 5° et à 5 nœuds, faite exprès.	2 23
119	*Idem* à pans, de 21 lignes.	0 68

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
120	*Charnière* en fer, à pans, à trous fraisés, pour être entaillée, de 2° de hauteur.	0 71
120	*Idem idem*, de 2° un quart.	0 75
120	*Idem idem*, de 2° et demi.	0 83
121	*Idem idem*, de 3°.	0 95
121	*Idem* en cuivre fondu, de 1°.	0 54
121	*Idem* de 15 lignes.	0 57
121	*Idem* de 18 lignes.	0 60
122	*Idem* de 21 lignes.	0 65
122	*Idem* en cuivre fondu, de 2° de hauteur.	0 71
122	*Idem* de 2° un quart.	0 77
122	*Idem* de 2° et demi.	0 83
122	*Idem idem*, faite exprès, de 3°.	3 98
123	*Idem idem*, faite exprès, de 4°.	5 15
123	*Idem*, en cuivre fondu, de 3°, à nœud carré. . .	3 98
123	*Idem idem*, de 4°.	5 15
124	*Idem idem*, en cuivre laiton, de 18 lignes. . . .	0 56
124	*Idem idem*, de 2°.	0 68
124	*Idem idem*, de 2° et demi.	0 89
124	*Idem idem*, de 3°.	1 35
125	*Idem idem*, de 4°	1 65
125	*Idem* blanchie, à deux branches, non entaillée, mesurée ouverte, de 6°	0 89
125	*Idem idem*, de 8°.	1 00
125	*Idem idem*, de 10°.	1 12
126	*Idem* à 2 branches, blanchie, non entaillée, de 12° de longueur pour les 2 branches.	1 24
126	*Idem idem*, de 15°.	1 35
126	*Idem idem*, de 18°	1 51
126	*Idem idem*, de 24°.	2 08
127	*Idem idem*, de 30°.	2 66
127	*Idem idem*, de 36°.	3 24

Charnières à nœuds pour volets, prêtes à être soudées, d'environ 15° de branches, sans leurs gonds ni clous rivés.

VALEUR de la pièce.

Pages		fr.	c.
127	*Charnière* à nœud, de 18 lignes.	4	87
128	*Idem idem*, de 21 lignes.	5	47
128	*Idem idem*, de 2°.	6	07
128	*Idem idem*, de 2° et un quart.	6	71
129	*Idem idem*, de 2° et demi.	7	34
129	*Idem idem*, à deux nœuds, de 4° de branches. . .	16	56

COUPLETS.

129	*Couplet* noirci, de 4° de long, mesuré ouvert. . .	0	46
130	*Idem*, de 6°.	0	58
130	*Idem*, de 8°.	0	64
130	*Idem* commun, à 3 nœuds et à queue d'aronde, de 2°.	0	48
131	*Idem idem*, de 2° et demi.	0	53
131	*Idem idem*, de 3°.	0	58
131	*Idem idem*, de 4°.	0	76
131	*Idem idem*, de 5°.	0	88
132	*Idem idem*, de 6°.	0	99
132	*Idem idem*, de 7°.	1	28
132	*Idem* à broche et blanchi, de 3° de longueur. . .	0	74
132	*Idem idem*, de 4°.	0	93
133	*Idem idem*, de 5°.	1	05
133	*Idem idem*, de 6°.	1	34
133	*Idem idem*, de 8°.	1	52
133	*Idem idem*, à 5 nœuds, de 18 lignes.	0	91
134	*Idem idem*, de 21 lignes.	1	03
134	*Idem idem*, de 2°.	1	14
134	*Idem* ou charnière à goujon et à 3 nœuds, pour table, de 18 lignes (*la paire*).	2	05
134	*Idem* à 5 nœuds, de 2° un quart de large (*la paire*).	2	74

CLÉS.

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
135	Petite *Clé* forée, pour serrure d'armoire ordinaire de 3°.	1 31
135	*Clé* polie *idem*, pour armoire.	1 59
135	*Idem* brute, bénarde, pour serrure d'armoire de 4°.	1 53
136	*Idem idem*, mais polie.	1 82
136	*Idem* brute, bénarde, pour serrure ordinaire.	1 70
136	*Idem* bénarde, polie, pour *idem*.	2 32
136	*Idem* bénarde, à panneton plein.	2 44
137	*Idem* brute, mais forée de deux hauteurs.	2 82
137	*Idem* forée et polie, de deux hauteurs.	3 50
137	*Idem* brute, de sûreté, commune, forée d'une hauteur.	3 38
137	*Idem* polie, de sûreté, commune, forée à jour.	4 07
138	*Idem* de sûreté, forée de deux hauteurs.	4 57
138	*Idem* de sûreté, à grosse broche, forée de deux hauteurs.	5 49
138	*Idem* de sûreté, forée à jour, panneton plein.	6 05
138	*Idem* à jour, panneton à l'anglaise.	6 58
139	*Idem* pour grosse serrure à jour, panneton plein.	6 23
139	*Idem* en trèfle, pour secrétaire.	6 20
139	*Idem* de cadenas, à grosse forure, panneton plein.	4 17
139	Petite *Clé* d'armoire, toute préparée.	0 88
139	*Clé* d'armoire ordinaire, forée et polie.	1 40
140	*Idem* de sûreté ordinaire, toute fendue et finie.	3 50

CRAMPONS.

140	*Crampon* pour verrou ordinaire.	0 21
140	*Idem* plus fort.	0 27
140	*Idem* très-fort.	0 33
141	*Idem* à porte, pour loquet.	0 53

CROCHETS.

141	*Crochet* rond, de 2° et demi, garni d'un seul piton.	0 53

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
141	*Crochet* rond, de 3° *idem*.	0 58
141	*Idem idem*, de 4°.	0 70
142	*Idem idem*, de 5°.	0 82
142	*Idem idem*, de 6°.	0 93
142	*Idem idem*, de 7°.	1 26
142	*Idem idem*, de 8°.	1 49
143	*Idem idem*, de 9°.	1 84
143	*Idem idem*, de 10°.	1 96
143	*Idem* plat, commun, de 2°.	0 44
143	*Idem idem*, de 3°.	0 49
144	*Idem idem*, de 4°.	0 54
144	*Idem idem*, de 5°.	0 64
144	*Idem* plat, à pans et poli, de 2°.	0 60
144	*Idem idem*, *idem*, de 3°.	0 64
145	*Idem idem*, *idem*, de 4°.	0 70
145	*Idem idem*, *idem*, de 5°.	1 69

CROISSANS POUR CHEMINÉE.

		VALEUR de la paire. fr. c.
145	*Croissant* ordinaire en fer.	0 77
145	*Idem* avec vase en cuivre brut.	2 22
145	*Idem*, mais mis en couleur.	2 45
146	*Idem* à courte tige, mais à double branche en fer.	3 27
146	*Idem idem*, avec double vase en cuivre.	4 20
146	*Idem idem*, *idem*, mis en couleur.	4 67
146	*Idem* à longue tige et à une seule branche, vase en cuivre, mis en couleur.	3 85
146	*Idem* à *idem*, et à double branche, vase en cuivre.	7 93
147	*Idem idem* en tout, vase en cuivre, mis en couleur.	8 63

ÉQUERRES.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
147	*Équerre* simple, découpée dans la tôle ou forgée et soudée, non entaillée dans les bois, et posée avec	

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
	broquettes ou petits clous d'épingle, de 5° de branche.	0 41
147	*Équerre idem*, de 6°.	0 49
147	*Idem* de 7°.	0 57
148	*Idem* de 8°.	0 66
148	*Idem* simple et plus forte, à trous fraisés, entaillée dans le bois et posée avec vis, de 6° de longueur de branches.	0 65
148	*Idem* de 8°, *idem*.	0 77
		VALEUR du kilogr. fr. c.
149	Les *Équerres* se vendent au poids.	1 68
		VALEUR de la pièce. fr. c.
149	*Équerre* à *T* double, de 8 à 9° chaque branche, avec trous fraisés, pour être entaillée dans l'épaisseur du bois et posée avec vis, de 15° d'ouverture.	1 93
149	*Idem idem*, de 18°.	1 98
149	*Idem idem*, de 21°.	2 21
150	*Idem idem*, de 24°.	2 29
150	*Idem idem*, de 27°.	2 53
150	*T* ou équerre de façon et plus forte, de 18° d'ouverture.	2 79
151	*Idem idem*, de 24°.	2 95
	ESPAGNOLETTES.	VALEUR d'un pied. fr. c.
151	*Espagnolette* marchande, de 6 pieds de longueur et de 6 lignes de diamètre, portant trois embases et lacets, garnie de sa poignée pleine, son support, ses deux gâches, haut et bas, avec goujons, en bouts non soudés.	1 86

Pages		VALEUR d'un pied. fr. c.
151	*Espagnolette idem*, la poignée comptée pour un pied.	1 60
152	*Idem* de 6 pieds de long et de 7 lignes de diamètre.	1 99
152	*Idem*, la poignée comptée pour un pied.	1 70
153	*Idem* de 6 pieds de long et de 8 lignes de diamètre.	2 91
153	*Idem*, la poignée comptée pour un pied.	2 49
154	*Idem* de 6 pieds de long et de 6 lignes de diamètre, poignée évidée à la grecque, etc., toute soudée.	2 56
154	*Idem*, la poignée comptée pour un pied.	2 19
154	*Idem* de 6 pieds de long et de 7 lignes de diamètre.	2 85
154	*Idem*, la poignée comptée pour un pied.	2 44
155	*Idem* de 6 pieds de long et de 8 lignes de diamètre.	3 73
155	*Idem*, la poignée comptée pour un pied.	3 19
155	Les mêmes *Espagnolettes* estampées et tournées sur le tour, la tige dressée, valent en plus, par pied linéaire.	0 50

FICHES.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
155	*Fiche* à brisure ordinaire, de 2° et demi de hauteur.	0 55
156	*Idem* de 3°.	0 57
156	*Idem* de 3° et demi.	0 63
156	*Idem* mieux faite, dite au *T*, polie, de 2° et demi.	0 57
157	*Idem*, de 3°.	0 60
157	*Idem*, de 3° et demi.	0 65
157	*Idem*, à bouton ordinaire, de 3° de hauteur, non compris la tête de la broche.	0 63
157	*Idem idem*, de 3° et demi.	0 70
157	*Idem idem*, de 4°.	0 78
158	*Idem idem*, mieux faite, dite au *T*, polie, de 3°.	0 67
158	*Idem idem*, de 3° et demi.	0 72
158	*Idem idem*, de 4°.	0 82
158	*Idem idem*, de 4° et demi.	1 17
159	*Idem idem*, de 5°.	1 46
159	*Idem idem*, de 5°, plus forte.	1 58

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
159	*Fiche* à bouton ordinaire, mieux faite, dite au *T*, polie, de 5° de hauteur, très-forte.	1 69
159	*Idem idem*, de 5°, de 8 lignes de grosseur de nœud.	2 04
160	*Idem idem*, de 6°.	2 74
160	*Idem idem*, de 6°, très-forte.	2 98
160	*Idem idem*, de 6°, et de 8 lignes de grosseur. .	3 27
160	*Idem* à vases ordinaires, de 4°, mesurée entre les deux vases.	0 64
161	*Idem idem*, de 5°.	0 70
161	*Idem idem*, de 6°.	0 82
161	*Idem idem*, de 7°.	1 07
161	*Idem idem*, de 8°.	1 25
162	*Idem idem*, de 9°.	1 42
162	*Idem idem*, de 10°.	1 66
162	*Idem idem*, mieux faite, dite au *T*, polie, à double vase, de 6° de hauteur, compris les deux vases.	1 02
162	*Idem*, de 7°, tout compris.	1 07
162	*Idem idem*, de 8°.	1 25
163	*Idem idem*, de 9°.	1 66
163	*Idem idem*, de 10°.	1 80
163	*Idem idem*, de 11°.	2 38
163	*Idem idem*, de 12°.	2 96
164	*Idem* à chapelet, pour guichet de porte cochère, de 9° de hauteur.	8 42
164	*Idem idem*, de 12°.	12 13
164	*Idem idem*, de 15°.	14 33
164	*Idem idem*, de 18°.	18 28
165	*Idem* à gond, une lame à scellement, pour grand ventau de porte cochère, de 3° de hauteur. . .	6 62
165	*Idem idem*, de 4°.	8 59

GACHES.

165	Petite *Gâche* pour espagnolette, en tôle mince. .	0 48
166	Grande *Gâche*, *idem* en tout.	0 54
166	*Gâche* en forte tôle laminée de Suède.	0 93

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
166	*Gâche* marchande, pour verrou à ressort, en fer forgé, posée dans le carreau ou parquet, avec vis à tête fraisée.	0 65
167	*Idem idem*, simple et à soupape, pour *idem*, avec contre-poids.	3 12
167	*Idem idem* double, pour deux verrous.	5 13
167	*Idem idem*, faite exprès, de 6° de platine.	6 18
167	*Idem* en tôle, dite d'équerre, à pointes ou à scellement, pour bec de canne, tour et demi et serrure d'armoire.	0 77
168	*Idem idem*, de 2° et demi.	0 83
168	*Idem idem*, de 3°.	0 89
168	*Idem idem*, pour serrure de sûreté, à un pêne, de 4°.	1 44
168	*Idem* à pates, pour bec de canne, de 2° de hauteur.	0 95
169	*Idem* pour *idem*, de 2° et demi de hauteur. . . .	1 00
169	*Idem idem*, de 3° *idem*, à 2 trous.	1 25
169	*Idem idem*, pour forte serrure de sûreté, de 4° et à 4 trous.	1 91
170	*Idem* encloisonnée d'une hauteur, pour bec de canne.	0 95
170	*Idem* pour serrure à tour et demi.	1 14
170	*Idem idem*, pour serrure de sûreté, à 2 pênes. .	1 40
171	*Idem idem*, pour serrure *idem*, à 3 pênes. . . .	2 01
171	*Idem idem*, pour serrure *idem*, à 4 pênes. . . .	2 68
171	*Idem* encloisonnée, de deux hauteurs, pour bec de canne.	1 12
171	*Idem* pour serrure à tour et demi.	1 32
171	*Idem* pour serrure de sûreté, à 2 pênes.	1 58
172	*Idem* pour serrure *idem*, à 3 pênes.	2 36
172	*Idem* pour *idem*, à 4 pênes.	3 03
172	*Les mêmes Gâches*, montées à l'anglaise, bien faites et renforcées, valent en plus, la pièce. .	0 65

GONDS.

172	Petit *Gond* à pointe, blanchi.	0 06
172	*Gond idem*, de 2°.	0 09

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
173	*Gond idem*, de 2° et demi.	0 13
173	*Idem idem*, de 3°.	0 19
173	*Idem idem*, de 3° et demi.	0 22
173	*Idem* à vis, poli, de 12 lignes.	0 08
174	*Idem idem*, de 15 lignes.	0 09
174	*Idem idem*, de 2°.	0 14
174	*Idem idem*, doré, de 3°.	0 29

Gonds de Pommelles et pentures.

174	Petit *Gond* de pommelle, à pointe.	0 47

		VALEUR du quintal. fr. c.	de la livre. fr. c.
174	Forts *Gonds* à pointe ou à scellement, de 4 à 6°, au poids.	58 33	0 58
175	Plus petits *Gonds* à pointes ou à scellement, pour des pommelles.	99 17	0 992
175	*Gonds*, les plus forts, *idem*.	55 53	0 555

		VALEUR de la pièce. fr. c.
175	*Gond* de 6° pour penture.	0 58
175	*Idem* de 8°, pesant 3 livres.	2 10

LOQUETS.

175	*Loquet* blanchi, garni de toutes pièces, à bouton en olive, battant de 12 à 14° de tour.	2 40
176	*Idem*, mais plus fort, de 15° de longueur. . . .	2 93
176	*Idem idem*, plus fort, de 16° *idem*.	3 22
176	*Idem idem*, de 18° *idem*.	3 57
177	*Idem idem*, de 15°, mais coudé.	3 22
177	Fort *idem*, de 20°, le bouton en olive et plein, garni de toutes pièces.	9 92

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
177	Plus fort *idem* de 20°, *idem* en tout, mais fait exprès, le mantonnet à pate relevé d'équerre, fait pour être entaillé.	14 00
177	*Idem* à boucle de 20°, garni de toutes pièces. . .	8 75
178	Fort *Loquet idem* de 22 à 24°, *idem*.	10 27
178	*Loquet* à vielle, sans clé.	4 78
178	*Clé* de loquet à vielle.	0 58

LOQUETEAUX.

178	*Loqueteau* à croissant, blanchi, de 18 lignes de largeur de platine.	0 95
178	*Idem idem*, de 2°.	1 05
179	*Idem* à panache, poli, de 18 lignes de largeur. .	1 60
179	*Idem idem*, de 2°.	2 10
179	*Idem idem*, coudé, pour persienne et contre-vent, de 2° de platine.	1 73
180	*Idem idem*, de 2° un quart.	1 82
180	*Idem idem*, de 2° et demi.	1 98
180	*Idem idem*, de 2° et demi, mais mieux fait. . .	2 22

		VALEUR de la livre. fr. c.
180	*Laiton* en planche.	2 63
180	*Fil de fer* normand.	0 93

MORAILLONS.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
181	*Moraillon* à charnière, de 6° de longueur. . . .	1 04
181	*Idem idem*, de 8°.	1 18
181	*Idem idem*, de 10°.	1 32

MANTONNETS.

181	*Mantonnet* de loqueteau, à pointe.	0 82
182	*Idem* de loquet, à pointe.	1 02

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
182	*Mantonnet* de loquet, à pate, enlevé d'équerre, entaillé, bien fait, pour fort battant, fait exprès.	2 63

PENTURES.

182	*Penture* marchande ordinaire, blanchie, en fer coulé mince, sans être élargie au collet, non entaillée, de 8° de longueur.	1 27
183	*Idem idem*, de 12° *idem*.	1 51
183	*Idem idem*, de 16° *idem*.	1 80
183	*Idem idem*, de 18° *idem*.	2 09
183	*Idem idem*, de 20° *idem*.	2 32

PENTURES AU POIDS.

		VALEUR de la livre. fr. c.
183	*Penture* en fer coulé.	0 88
184	*Idem* de cave, brute.	0 70
184	*Idem* mieux faite.	0 82
184	*Idem*, de 18° de longueur, pesant 1 liv. et demie.	2 07

PIVOTS.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
185	Petit *Pivot* de secrétaire, de 6 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 5 lignes de hauteur de moufle et 2° et demi de longueur.	1 94
185	*Idem* pour portes d'armoires, de 7 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 5 lignes et demie de hauteur de moufle et 4° de longueur de branche.	2 46
185	*Pivot idem*, de 8 lignes de saillie sur 7 lignes de largeur, 6 lignes de hauteur de moufle et 4° de longueur *idem*.	2 75
186	*Idem idem*, de 10 lignes de saillie sur 8 lignes de largeur, 6 lignes et demie de hauteur de moufle et 4° et demi de longueur *idem*. . .	3 21
186	*Idem* plus fort, pour portes d'armoires, de 10 lig. de saillie sur 9 lignes de largeur, 7 lignes de	

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
	hauteur de mouſle et 4° et demi de longueur *idem*.	3 79
186	*Pivot* ordinaire, pour portes d'appartemens, de 16 lignes de saillie sur 11 lignes de largeur, 7 lignes de hauteur de mouſle et 6° de longueur *idem*.	4 95
187	*Idem* de même dimension, mais de 7° de branche.	5 65
187	*Idem* de 14 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 8 lignes de hauteur de mouſle et 7° *idem*.	6 23
188	*Idem* plus fort, de 19 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 8 lignes de hauteur de mouſle et 8° de longueur *idem*.	6 45
188	*Idem* de force extraordinaire, de 16 lignes de saillie sur 12 lignes de largeur, 10 lignes de hauteur de mouſle et 8° de longueur *idem*.	7 85
188	*Idem* marchand, à équerre, pour porte battante, de 8° de branche, avec sa crapaudine.	5 51
189	*Idem* fait exprès, pour porte battante, à congé, d'un pied de branche, en fer de 15 lignes de largeur, pour être entaillé, bien fait et poli.	12 86
189	*Idem* à équerre sur le plat ou champs, à olive saillante, pour porte à simaise, de 12 à 15° de branche, garni de sa crapaudine ou de son collier, le tout bien fait et poli.	17 34
189	Même *Pivot*, avec sa contre-partie, pour le milieu de la porte.	21 00
190	*Idem* sur l'arête, pour porte d'appartement, posé sur le plat de la porte, de 15° de branche, garni de la crapaudine ou collier, pour être entaillé.	18 67
190	*Idem* pour guichet de porte cochère, de 20° de branche, en fer ou en cuivre.	38 31

POIGNÉES.

190	Petite *Poignée* à pate, de 3°.	0 55
191	*Idem idem*, de 3° et demi.	0 58

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
191	Petite *Poignée*, de 4°, moyenne force.	0 70
191	*Idem idem*, de 4°, plus forte.	0 82
191	*Idem idem*, de 5°.	0 88
192	*Idem*, à pate, en cuivre.	0 93
192	*Idem idem*, en cuivre, à olive.	1 23
192	Même *Poignée*, mais beaucoup plus forte. . . .	1 63
192	*Poignée* à tourillon, de 4°, sans talon, avec lacet à écrou très-commun.	0 70
192	*Idem idem*, mais avec talon, pour cassette. . . .	0 82
193	*Idem* commune, sur platine, avec lacet rivé. .	1 23
193	*Idem idem*, sur platine, lacet et olive.	1 63
193	*Idem idem*, *idem*, mais bien faite.	1 93
193	*Idem idem*, de 8 à 9°, très-forte et très-bien faite, à olive de 7 à 8 lignes.	2 33
194	*Idem d'Espagnolette*, de 6°, pleine, ordinaire.	1 61
194	*Idem idem*, de 7°, tournée.	2 33
194	*Idem idem*, de 6°, évidée, modèle ordinaire, en feuille de persil.	2 25
194	*Idem idem*, de 6°, évidée en queue de cochon.	2 86
195	*Idem idem*, de 6°, évidée à la grecque.	3 79
195	*Idem idem* en tout, de 7°.	4 32

POMMELLES.

195	*Pommelle* simple à queue d'aronde, de 3°, avec gond.	0 95
196	*Idem* simple à queue d'aronde, de 4°, avec gond.	1 06
196	*Idem* simple, en *T* ou en *S*, de 3° de longueur, avec gond carré.	1 05
196	*Idem idem*, de 4°.	1 19
196	*Idem idem*, de 5°.	1 47
197	*Idem idem*, de 6°.	1 70
197	*Idem idem*, de 7°.	1 96
197	*Idem idem*, de 8°.	2 22
197	*Idem idem*, de 9°.	2 47
197	*Idem idem*, de 10°.	2 79

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
198	*Pommelle* simple en *T* ou en *S*, de 11° de longueur, avec gond carré.	3 10
198	*Idem idem*, de 12.	3 42
198	Forte *Pommelle* de persienne, à gond carré. .	2 33
198	*Idem idem*, de 8° *idem*.	2 88
198	*Idem idem*, de 10° *idem*.	3 50
199	*Idem idem*, de 12° *idem*.	4 32
199	*Idem idem*, double en *T* ou en *S*, de 3° de longueur, pour être entaillée dans le bois. . . .	1 17
199	*Idem idem*, de 4°.	1 34
199	*Idem idem*, de 5°.	1 58
200	*Idem idem*, de 6°.	1 81
200	*Idem idem*, de 7°.	2 04
200	*Idem idem*, de 8°.	2 28
200	*Idem idem*, de 9°.	2 51
201	*Idem idem*, de 10°.	2 80
201	*Idem idem*, de 11°.	3 03
201	*Idem idem*, de 12°.	3 27
201	*Idem* double, de 12° de branche, faite exprès, renforcée au congé, bien dressée, pour être entaillée.	8 17
202	*Idem idem*, avec branche, portant équerre double, en fer plat de 14 à 15 lignes de large, soudée dans les angles et renforcée d'un congé, contenant 4 pieds 6° de longueur, développée et bien dressée.	15 17
202	Le *Gond* à pate, de même longueur et de même force que la branche de la pommelle en équerre.	5 50
202	Les mêmes *Pommelles* que ce dernier détail, mais ornées d'un vase au haut et au bas des nœuds, valent de plus, par pommelle.	0 80

POULIES (GARNITURES DE).

Pages		VALEUR de la garniture. fr. c.
202	Garniture de *Poulies*, pour rideaux de croisées, très-commune, composée de 4 poulies, dont une montée sur gond de 2°, et les trois autres sur deux gonds à pointe de 4° de long.	1 49
203	*Idem* mieux faite, façon de Picardie, dont une poulie montée sur platine, et les autres sur gonds à pointe renforcés, de 4° de longueur. .	2 78
203	*Idem* de Picardie, mieux faite et plus forte que la précédente, les gonds polis et de 5 à 6° de long.	3 30
203	*Idem idem*, les gonds de 7 à 8° de longueur. . .	4 52
204	*Idem idem*, mais à doubles gonds et de façon, pour recevoir deux tringles.	5 97
204	*Idem* pour double tringle de rideaux, très-bien faite, avec gonds de 9 à 10° de long.	8 13

SERRURES.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
205	*Serrure* ordinaire d'armoire, bon poussé, de 2° et demi de long.	3 07
205	*Idem* ordinaire, de 3° *idem*.	3 30
205	*Idem idem*, de 4° *idem*.	4 06
206	*Idem idem*, de 3°, sans cloison, polie.	3 65
206	*Idem* d'armoire, polie, de 18 lignes.	2 73
206	*Idem idem*, de 2°.	2 92
206	*Idem idem*, de 2° et demi.	3 28
207	*Idem idem*, de 3°.	4 20
207	*Idem idem*, de 4°.	4 84
207	*Idem* d'armoire, à équerre, de 3°, garnie de son bec de canne de 2° et demi, avec tirage en fil de fer.	7 18
207	*Idem idem*, en trèfle, de 3°, avec 2 clés et gorge en cuivre.	10 92
208	*Idem idem*, polie, garniture brasée et commune,	

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
	à 3 pênes, demi-tour, 3 étoquiaux à pates, de 3° de long.	7 83
208	*Serrure* d'armoire *idem*, mais de bonne qualité.	8 88
208	*Idem idem*, sans étoquiaux, la garniture tournée et de première qualité, de 3° de long.	11 68
209	*Idem idem*, de 4° *idem*.	15 41
209	*Idem idem*, garniture brasée, de 3° *idem*. . . .	7 71
209	*Idem idem*, *idem*, de 4° *idem*.	9 00
209	*Idem idem*, de tiroir, de 3°, pour être entaillée.	2 50
210	*Idem* à espagnolette, à pêne fourchu, demi-tour, bien faite, de 4°.	22 46
210	*Idem idem*, de 4°, mais la garniture tournée. .	27 13
210	*Idem* de 5°, garniture passée au tour; même détail et même prix que la précédente, seulement o f. 25 c. en plus pour la main-d'œuvre. . . .	27 38
210	*Idem idem*, de 5°, la garniture tournée.	32 67

		VALEUR du mètre. fr. c.
210	*Espagnolettes* garnies de lacet, montées sur platine, le mètre, sans être posées.	3 50
210	*Idem*, avec lacet à pate, sans être montées sur platine, le mètre.	3 00
211	*Idem* dressées à la lime bâtarde et polies, valent en plus, par mètre.	1 50

		VALEUR de la pièce fr. c.
211	*Serrure* de porte, à pêne dormant, noircie, ordinaire, de 4°.	3 82
211	*Idem idem*, de 5°, commune.	4 92
211	*Idem idem*, de 6°.	5 68
211	*Idem idem*, de 7°.	7 02
212	*Idem* noircie, ordinaire, de 4°.	6 27
212	*Idem idem*, de 7°.	7 37

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
212	*Serrure* noircie, ordinaire, mais renforcée, de 6°.	8 60
212	*Idem idem*, *idem*, de 7°.	10 52
212	*Idem idem*, double force, de 6°.	10 93
213	*Idem* de sûreté ordinaire, de 6°, sans demi-tour, à 2 entrées et 2 clés.	8 89
213	*Idem* de sûreté, *idem*, de 7°.	10 23
213	*Idem* de 6°, *idem*, mais renforcée, poussé.	9 18
213	*Idem* de 7°, *idem* en tout.	10 82
213	*Idem* de sûreté ordinaire, de 6°, avec demi-tour et pêne dormant, garnie de ses deux clés forées.	11 31
214	*Idem* de 6°, en chiffre, avec broche tournée, bonne qualité.	13 64
214	*Idem* de 6°, noircie *idem*, avec faux fond, tournée, en fer première qualité.	11 89
214	*Idem* à pêne dormant, de 8°, pour porte cochère, à 2 entrées et 2 clés forées à jour.	25 38
215	*Idem* à pêne dormant, faite en *T*, pour être entaillée à une porte-croisée.	20 64
215	*Idem* ovale, de 6°, clé en chiffre.	6 27
215	*Idem* de coffre à ombronière.	2 65
215	*Idem* à tour et demi, blanchie, de 6°.	4 46
215	*Idem idem*, de 7°.	5 22
216	*Idem idem*, bon poussé, de 4°.	5 62
216	*Idem idem*, *idem*, de 5°.	6 09
216	*Idem idem*, *idem*, de 6°.	7 43
216	*Idem* à tour et demi, blanchie, bon poussé, de 7°.	8 19
217	*Idem idem*, de 5°, la clé en chiffre.	5 80
217	*Idem idem* en tout, de 6°.	8 60
217	*Idem idem* en tout, de 7°.	9 36
217	*Idem idem*, renforcée, de 7°.	10 17
217	*Idem idem*, de 5°, avec clé forée, panneton ordinaire.	6 09
218	*Idem idem* en tout, de 6°.	8 31
218	*Idem idem* en tout, de 7°.	8 60
218	*Idem idem*, de 5°, à 2 entrées, avec clé forée.	8 13
218	*Idem idem*, *idem*, de 6°.	8 89

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
219	*Serrure* de 6°, à queue, pour porte cochère, à 2 picolets, avec 2 clés en chiffre.	12 59
219	*Idem idem*, de 7°.	14 23
219	*Idem* à tour et demi, de 2° et demi de large sur 4°, à l'anglaise et polie.	11 75
219	*Idem* de 6°, à demi-cloison, dite anglaise, polie et de bonne qualité.	10 00
219	*Idem* de sûreté, de 6°, à 2 pênes, 2 clés forées d'une hauteur, très-commune.	10 23
220	*Idem idem*, de 7°.	11 11
220	*Idem idem*, de 5°, mais d'une qualité au-dessus, la broche affleurant le canon.	10 76
220	*Idem* de 6°, *idem* en tout.	12 10
220	*Idem* de 7°, *idem* en tout.	14 02
221	*Idem idem*, de 5°, à 2 pênes, bon poussé, les 2 clés forées à jour.	14 93
221	*Idem idem*, de 6°.	15 69
221	*Idem idem*, de 7°.	18 32
221	*Idem idem*, de 5°, la broche tournée et affleurant le canon.	15 52
222	*Idem* de sûreté, de 6°, *idem* en tout.	18 61
222	*Idem* de 7°, *idem* en tout.	21 53
222	Forte *idem idem*, de 6°, renforcée, bon poussé, pêne dormant, demi-tour, garniture compliquée en planche tournée, avec 2 clés forées à jour et à balustre.	40 19
222	*Serrure idem*, de 6°, dite à l'anglaise, cloison basse, dite demi-cloison, et 2 clés forées à jour.	19 60
223	*Idem idem*, de 6°, *idem*, mais avec garniture en planche polie, bonne qualité.	23 10
223	*Idem idem*, de 6°, bien faite, garniture tournée en planche, à verrou de nuit.	30 28
223	*Idem idem*, de 6°, à garniture brasée et passée sur le tour au crochet.	23 10
223	*Idem idem*, de 7°.	25 03
223	*Idem idem*, de 6°, garniture tournée en plein. .	27 77
224	*Idem idem* en tout, de 7°.	30 28

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
224	*Serrure* de sûreté, garniture tournée en plein, avec verrou de nuit.	34 53
224	*Idem idem*, de 8°, pour porte cochère, garniture passée au tour au crochet avec 2 clés forées à jour.	25 20
224	*Idem idem*, de 7°, à garniture passée au tour pour porte cochère.	30 28
225	*Idem idem*, de 7°, à 2 canons, la garniture passée au tour, pêne dormant, demi-tour à queue, pouvant s'ouvrir avec passe-partout et forte clé à jour renforcée.	37 45
225	*Idem* de 8°, *idem* en tout.	41 13
225	*Idem* tour et demi, de 5°, dite à *foliot*, polie, bouton double, étoquiaux à pates, garnie de sa gâche encloisonnée.	10 38
226	*Idem* de 6°, *idem* en tout.	11 73
226	*Idem* de 7°, *idem* en tout.	12 60
226	*Idem* de 5°, *idem*, mais sans gâche ni bouton. .	9 04
226	*Idem* de 5°, *idem* en tout, mais renforcée. . . .	10 21
226	*Idem* de 6°, *idem*.	9 80
227	*Idem* de 7°, *idem*.	11 14
227	*Idem* de 6°, *idem* en tout, mais renforcée. . . .	10 97
227	*Idem idem*, de 7°, *idem*.	11 73
227	*Idem* de 5°, *idem*, sans bouton, mais avec la gâche.	10 50
227	*Idem* de 6°, *idem*.	11 26
228	*Idem* de 7°, *idem*.	12 02
228	Parmi les serrures, celles à cloison basse, dites *à l'anglaise*, sont du même prix que celle ci-dessus.	
228	Lorsqu'à ces serrures les boutons en fer sont remplacés par des boutons en cuivre, la plus value est, pour les serrures de 5°.	2 25
228	Pour les serrures de 6°.	2 50
228	Pour les serrures de 7°.	2 75
228	*Serrure idem*, de 6° de longueur, de 4° de hauteur sur 2° et demi de large, avec sa gâche encloisonnée, à 2 boutons en fer.	11 55

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
228	*Serrure* de sûreté, mais avec bouton en cuivre, total de la pièce.	12 80
229	*Idem* de 6°, à demi-cloison, polie et bien faite. .	13 30
229	*Idem* de 6°, *idem* à l'anglaise, à pêne fourchu, demi-tour, bouton double, fait suivant la place.	37 10
229	*Idem idem* en tout, mais avec verrou de nuit. . .	40 95
229	*Idem* de sûreté, de 6°, à 3 pênes et à bouton double, avec gâche encloisonnée ordinaire, garniture brasée et 2 clés forées à jour.	18 67
230	*Idem idem*, de 6°, à 3 pênes, *idem*.	20 13
230	*Idem idem*, de 6°, à 3 pênes, *idem* en tout, mais de qualité au-dessus.	21 00
230	*Idem idem*, de 7°.	22 46
230	*Idem idem*, de 6°, *idem*, mais d'une qualité au-dessus, la garniture brasée et passée sur le tour.	23 92
230	*Idem idem*, de 7°.	25 38
231	*Idem idem*, de 6°, à 3 pênes, *idem*, d'une qualité supérieure, la garniture tournée.	33 25
231	*Idem idem*, de 7°.	35 88
231	Pour un 4e pêne, il sera ajouté au prix de chaque serrure.	3 00
231	Il sera ajouté pour les boutons en cuivre de moyenne grandeur, en plus value de ceux en fer.	2 50
231	Pour les forts boutons en cuivre.	2 75
231	*Serrure* de 5°, sans cloison.	23 92
232	*Idem* de 6°, *idem*.	25 96

SUPPORTS D'ESPAGNOLETTES.

232	*Support d'Espagnolette* non évidé et à pate. . .	0 49
232	*Idem idem*, à pate, évidé en croissant.	0 77
232	*Idem idem*, évidé à double croissant.	1 06
233	*Idem idem*, à charnière et plein.	0 89
233	*Idem idem*, évidé en croissant.	1 05
233	*Idem idem*, évidé à double croissant.	1 30
233	*Idem idem*, à console.	1 47
233	*Idem idem*, à console, grand modèle.	1 94

TARGETTES.

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
234	*Targette* de 4° de longueur sur 12 lignes de large, blanchie et évidée en croissant.	0 68
234	*Idem idem*, de 15 lignes de longueur.	0 79
234	*Idem idem*, de 18 lignes.	0 91
235	*Idem idem*, de 21 lignes.	1 03
235	*Idem idem*, de 2°.	1 14
235	*Idem idem*, de 2° un quart.	1 26
235	*Idem idem*, de 2° et demi.	1 38
235	*Idem idem*, à panache, de 15 lignes.	1 06
236	*Idem idem*, de 18 lignes.	1 24
236	*Idem idem*, de 21 lignes.	1 41
236	*Idem idem*, de 2°.	1 59
236	*Idem idem*, de 2° un quart.	1 76
237	*Idem* à croissant et à valet, de 2° un quart de large.	1 53
237	*Idem* à double croissant et à valet, de 2°.	2 46
237	*Idem idem*, de 2° et demi.	2 81
237	*Idem idem*, de 3°.	3 05
238	*Idem* noircie, platine de 5° sur 4°, découpée, fort picolet, pour porte cochère.	5 02
238	*Idem* avec platine en cuivre, non découpée, et en cul de chapeau, bien faite, de 18 lignes.	2 47
238	*Idem idem* en tout, de 21 lignes.	3 22
238	*Idem idem*, de 2°.	3 41
238	*Idem idem*, de 2° un quart.	3 71
239	*Idem idem*, de 3°.	5 37
239	*Idem* en cuivre, à volute, de 2° de platine, picolet rond.	3 15
239	*Idem* en cuivre, à écailles de poisson.	5 25

TOURNIQUETS.

239	*Tourniquet* simple, à pate, de 3°, avec sa vis.	0 41
240	*Idem* double, de 4 à 5° de tige et à scellement.	1 17

TRINGLES.

Pages		PRIX de 4 pieds. fr. c.	PRIX d'un pied. fr. c.
240	*Tringle* de rideaux, non blanchie et à œils par les bouts; détail pour 4 pieds de longueur sur 6 lignes de diamètre.	2 63	0 66
240	*Idem idem*, de 8 lignes de diamètre. .	4 33	1 08
241	*Idem*, mais polie ou tirée de long, de 6 lignes de diamètre.	3 30	0 83
241	*Idem idem*, de 8 lignes de diamètre. .	4 57	1 14

TIRE-FONDS.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
242	*Tire-fond* de 6 lignes.	0 05
242	*Idem* de 9 lignes.	0 06
242	*Idem* de 12 lignes.	0 07
242	*Idem* de 15 lignes.	0 09
242	*Idem* de 18 lignes.	0 11
242	*Idem* de 21 lignes.	0 12
242	*Idem* de 2°.	0 14
243	*Idem* de 2° et demi.	0 21
243	*Idem* de 3°.	0 29
243	*Idem* de 4°.	0 41
243	*Idem* de 5°.	0 70
243	*Idem* de 6°.	0 93

VERROUS.

243	*Verrou* à ressort, sur platine non évidée, sur champ ordinaire, de 5°.	1 00
244	*Idem idem*, de 6°.	1 12
244	*Idem idem*, de 7°.	1 24
244	*Idem idem*, de 8°.	1 35
244	*Idem idem*, de 9°.	1 47
245	*Idem idem*, de 12°.	1 76
245	*Idem idem*, de 15°.	1 94
245	*Idem idem*, de 18°.	2 11

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
245	*Verrou* à ressort, sur platine non évidée, sur champ ordinaire, de 24°.	3 56
246	*Idem idem*, de 30°.	4 56
246	*Idem idem*, de 36°.	5 32
246	*Idem idem*, de 48°.	5 85
246	*Idem* à demi-placard blanchi, la platine évidée en feuille, de 6°.	1 82
247	*Idem idem*, de 9°.	2 46
247	*Idem idem*, de 12°.	3 80
247	*Idem idem*, de 15°.	4 45
247	*Idem idem*, de 18°.	5 15
248	*Idem idem*, de 24°.	5 79
248	*Idem idem*, de 30°.	7 01
248	*Idem idem*, de 36°.	8 35
248	*Idem idem*, de 48°.	9 70
249	*Idem* à demi-placard, poli, de 9°.	2 99
249	*Idem idem*, de 12°.	4 39
249	*Idem idem*, de 15°.	5 03
249	*Idem idem*, de 18°.	5 43
250	*Idem idem*, de 24°.	6 90
250	*Idem idem*, de 30°.	8 12
250	*Idem idem*, de 36°.	9 35
250	*Idem idem*, de 48°.	10 10
251	*Idem* à placard, blanchi, de 9°.	3 45
251	*Idem idem*, de 12°.	4 27
251	*Idem idem*, de 15°.	4 45
251	*Idem idem*, de 18°.	4 62
252	*Idem idem*, de 24°.	5 50
252	*Idem idem*, de 30°.	6 37
252	*Idem idem*, de 36°.	7 60
252	*Idem idem*, de 48°.	8 82
253	*Idem idem*, poli, bouton en fer tourné, platine à cul de chapeau et picolet arrondi, de 9°.	4 33
253	*Idem idem*, de 12°.	5 32
253	*Idem idem*, de 15°.	5 61
253	*Idem idem*, de 18°.	6 66
254	*Idem idem*, de 24°.	8 12

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
254	*Verrou* à placard, poli, bouton en fer tourné, platine à cul de chapeau, de 30°.	9 58
254	*Idem idem*, de 36°.	10 57
254	*Idem idem*, de 48°.	11 57
255	*Idem* à placard poli, avec picolet à baguette et le bouton en cuivre, bien fait, de 9°.	5 55
255	*Idem idem*, de 15°.	6 84
255	*Idem idem*, de 18°.	7 48
255	*Idem idem*, de 24°.	11 04
256	*Idem idem*, de 30°.	11 68
256	*Idem idem*, de 36°.	13 14
256	*Idem idem*, de 48°.	15 31
256	*Idem* à boucle, de 21°, à fort picolet et blanchi.	5 79
257	*Idem* à poignée tournante, *idem*, de 24°. . . .	7 01
257	*Idem* de porte cochère, de 21°, forte platine. . .	11 15
257	*Idem idem*, de 24°.	12 10
257	*Idem* à la capucine, avec platine en cuivre de 18 lignes de longueur.	1 48
258	*Idem idem*, de 21 lignes.	1 66
258	*Idem idem*, de 2°.	1 83
258	*Idem idem*, de 2° un quart.	2 24
258	*Idem idem*, de 2° et demi.	2 82
258	*Idem idem*, de 3°.	3 52

VASES DE RAMPE EN CUIVRE.

259	*Vase*, petit modèle, de 2° et demi, n° 2.	3 43
259	*Idem idem*, de 3°, n° 3.	4 14
259	*Idem idem*, de 3° et demi, n° 4.	5 13
259	*Idem idem*, de 4°, n° 5.	5 83
260	*Idem idem*, de 6°, n° 7, grand modèle.	8 52

SONNETTES

et articles accessoires.

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
260	*Sonnette* de 2° de diamètre.	2 65
260	*Idem* de 2° et demi.	2 86
261	*Idem* de 3°.	3 56
261	*Idem* de 3° et demi.	4 32
261	Les *Sonnettes* au poids se vendent, la livre. . .	2 50

MOUVEMENS DE SONNETTES.

261	Mouvement ordinaire, en cuivre, petit modèle, pour tirage ou renvoi.	1 02
261	*Idem* à fourchette, *idem*.	1 16
262	Les mouvemens polis valent en plus.	0 05

RESSORTS DE SONNETTES.

262	*Ressort* de rappel, en acier.	0 79
262	*Idem* élastique à pompe.	1 05

TUYAUX.

		VALEUR du pied courant. fr. c.
262	*Tuyau* en fer-blanc, de 4 lignes de diamètre, le pied courant.	0 43
263	*Idem idem*, de 5 lignes *idem*.	0 55
263	*Idem idem*, de 6 lignes *idem*.	0 77
263	*Idem idem*, de 7 lignes *idem*.	0 89

COULISSEAUX DE SONNETTES.

		VALEUR de la pièce. fr. c.
263	*Coulisseaux* en cuivre, mis en couleur, à tige ronde.	2 19
264	*Idem idem*, mais à baguette, conduits tournés. .	2 45
264	*Idem idem*, mais à pomme par le bout.	2 92

		VALEUR de la livre.
		fr. c.
264	*Fil de fer* pour sonnettes.	0 80
264	*Idem*, n° 94.	0 85
264	*Idem* de laiton.	3 20

FIN DE LA TABLE.

MODE

DU MESURAGE DES OUVRAGES DE SERRURERIE.

INTRODUCTION.

Il y a, en général, trois manières de compter les ouvrages de serrurerie.

Les uns se comptent au poids, ce sont tous les travaux de forge que l'on nomme gros fers, ainsi que les fontes; les autres en mesures linéaires, comme les rampes, les espagnolettes, etc.; et enfin la majeure partie se compte à la pièce. Ceux-ci sont, en général, tout ce que l'on connaît sous le nom de quincaillerie, ou les ouvrages de façon qui les remplacent. On fait aujourd'hui de ces derniers beaucoup plus que par le passé; ils prennent autant de formes et de valeurs différentes qu'ils occupent de diverses places : chacun d'eux exige souvent un examen particulier sur les lieux, si l'on veut bien se mettre à même d'en faire une appréciation exacte, parce que l'énoncé au mémoire est presque toujours insuffisant. Il n'en est pas de même des articles de quincaillerie; le nom et les dimensions suffisent ordinairement pour les apprécier. Il ne faut pas cependant se dissimuler que, dans les serrures particulièrement, comme il y a des nuances à l'infini, tant pour les natures que pour les qualités, il serait à désirer qu'il y eût des désignations plus distinctes; car il résulte souvent que par l'énoncé seul, qui n'est pas assez précisé, on sent la nécessité de voir l'objet sur place, ce qui n'est pas toujours facile à juger, surtout dans la classe des serrures de sûreté, où les espèces comme les qualités, conséquemment les prix, varient beaucoup.

Les règles pour établir les demandes dans les mémoires de serrurerie, ne sont pas mieux fondées que dans les autres

parties du bâtiment; on trouve quelquefois dans ces mémoires des systèmes plus ou moins erronés; mais pourtant qui ne sont point aussi multipliés ni aussi vicieux que dans d'autres ; on va citer quelques faits à l'appui de ce qui est avancé : par exemple aux articles de quincaillerie, tels que les pommelles, les charnières, etc., on demande souvent : 1° ces objets ; 2° les vis pour les attacher ; et enfin la pose du tout dans un troisième article ; on demande même quelquefois les gonds à part. Il en est de même à l'égard des serrures, dont on demande séparément : 1° la serrure ; 2° l'entrée ; 3° les vis et même les clés. On pourrait citer un bon nombre d'autres exemples de demandes de ce genre, qui sont évidemment abusifs, et qui n'ont d'autre objet que de parvenir à obtenir, par des prix ainsi séparés, un prix total excédant celui qui aurait été accordé pour un seul article dans lequel on aurait compris l'accessoire avec le principal.

On va proposer la marche qui a paru la plus raisonnable et la moins sujette à inconvénient.

DE LA MANIÈRE DE COMPTER LES OUVRAGES DE SERRURERIE.

Des ouvrages qui seront comptés au poids.

Tous les gros fers, tels que tirans, ancres, chaînes, harpons, plates-bandes, manteaux de cheminées, bandes de trémie, ceintures de fourneaux, corbeaux et potences simples seront comptés au poids, et réunis dans une même classe sous le titre de gros fers, ainsi que tous les fers qui se rencontreront avoir les mêmes rapports pour la main-d'œuvre; la pose de tous ces fers sera comprise dans le prix. Il sera indiqué si les fers sont communs ou de roche; et lorsque dans ces natures d'ouvrages, on aura employé du fer carillon, fenton, côte de vache et autres fers à martinet ou fer de fenderie, on l'indiquera pour être compté séparément; seront réputés carillon les fers de 8 lignes (18 millimètres) et au-dessous.

Les étriers seront, ainsi que tous ouvrages semblables, comptés séparément des gros fers : leurs poses seront comprises dans le prix, et les clous seront comptés dans leurs pesées.

Tous barreaux de croisée ou autres en fer carré ou carillon, seront comptés pour ce qu'ils seront, comme il est dit des étriers, en distinguant toujours le carillon d'avec le carré.

Les grilles de croisée, de cour ou jardin et autres, seront comptées pour ce qu'elles seront; on indiquera si elles ne sont qu'avec une traverse, ou avec traverse et sommier, ou avec battans dormans, ce qui fera autant de natures différentes.

Les pentures, équerres et pivots pour ferrure de portes cochères, ou autres fortes portes, seront tous réunis dans

une même classe ; on comprendra les clous pour les attacher dans les pesées, et la pose dans le prix.

Les pentures à charnières, pour fortes fermetures de boutiques et autres semblables, ainsi que toutes les fortes pentures de portes de caves, et autres de même espèce, seront comptées de même au poids, mais séparément : on indiquera leur forme et la force des fers ; on comprendra les gonds et clous dans la pesée.

Les barres d'appui seront comptées au poids, en séparant celles avec plate-bande d'avec celles sans plate-bande.

Tous ouvrages de forge et d'un certain poids, tels qu'armature de pompe, dont la main-d'œuvre est plus longue qu'aux ouvrages courans, seront comptés aussi au poids et toujours avec les clous nécessaires à leur pose.

Les scellemens en plomb pour les différens fers, tels que grilles, barreaux, etc., seront comptés, pour fourniture de plomb, ferraille ou grains, au poids ; le charbon et le temps pour les faire, estimés pour ce qu'ils doivent être.

Les fontes, pour tel usage que ce puisse être, seront comptées au poids ; on distinguera celles pour plaques et foyers de cheminées ; celles pour tuyaux de descente et dauphins, et celles pour fourneaux et poissonnières ; lorsque ces dernières auront leurs grilles en fer, on les pèsera séparément. On distinguera, en outre, ces fontes en deux classes : les fontes ordinaires, dites de Champagne, et les fontes légères.

Tous les clous seront comptés au poids ; on indiquera chacune de leurs espèces, mais non chacune des longueurs, et on en fera autant de classes qu'il y aura de prix différens.

Il en sera de même des rappointis.

Des ouvrages qui seront comptés à la mesure linéaire.

Toutes les espèces de rampes seront comptées en mesures linéaires prises sur la plate-bande, sans rien ajouter dans la longueur pour les pilastres ; mais on comptera ces pilastres en plus value, lorsqu'ils seront plus riches que le reste de

la rampe. La forme et la composition de la rampe, ainsi que la force des fers et la distance des barreaux, seront indiquées.

Les vases de pilastres et toutes autres pièces de rapport en cuivre seront comptées séparément.

Les espagnolettes seront comptées en mesures linéaires; on indiquera la grosseur de la tige : la poignée sera comprise pour un pied d'espagnolette lorsqu'elle sera pleine; si elle est évidée, elle sera estimée séparément en indiquant quel est le modèle. Seront compris dans le prix de l'espagnolette, les lacets, goujons, gâches nécessaires et le support à charnière; mais les supports à pates, agrafes et contre-pannetons seront comptés séparément à la pièce, compris les vis pour les attacher.

Lorsqu'il y aura des verrous à douille par bas des espagnolettes, il sera compté une plus value due pour cette partie.

Les tringles de croisées et autres seront comptées de même; on indiquera leur grosseur, et si elles sont ou non blanchies; les gonds ou garnitures de poulies, et les vis pour les attacher, seront comptés séparément.

Les bascules pour serrures seront comptées de même; on indiquera leur force et leur nature; dans le prix seront compris les conduits, vis et gâches pour les recevoir.

Des ouvrages qui seront comptés à la pièce.

Les balcons seront comptés à la pièce; on indiquera leurs formes et la force des fers, ainsi que leurs dimensions en longueur et hauteur.

Toutes les serrures seront comptées à la pièce; on indiquera leur dimension en longueur, et leur qualité par les dénominations sous lesquelles elles sont connues, en observant scrupuleusement cette dernière condition, comme étant la seule qui désigne la valeur de chacune des espèces.

Dans le prix de chaque serrure, seront comprises les vis

pour les arrêter, et l'entrée (lorsqu'elle n'aura pas été faite exprès pour la place et qu'elle aura été livrée avec la serrure dans le prix d'acquisition) ainsi que les clés, savoir : une pour toutes les serrures communes, et deux pour toutes celles dites de sûreté. Il ne sera compris de gâches dans le prix des serrures que pour celles à tour et demi, polies ; celles à équerre qui ont des becs de canne ; celles à tour et demi, bouton double ou avec verrou à bascule ; celles de sûreté à étoquiaux, ayant trois ou quatre pênes, ainsi que celles pour petits et gros guichets de porte cochère ; lesquelles serrures se livrent ordinairement avec des gâches encloisonnées : pour toutes les autres espèces de serrures, les gâches seront comptées séparément ; et même pour celles dont il vient d'être parlé, lorsque les gâches ne seront point encloisonnées. Tous clous ou vis pour attacher les gâches seront compris dans la valeur des gâches. Lorsque des serrures auront un plus grand nombre de clés que celui indiqué précédemment, ces clés seront estimées séparément.

On indiquera la nature de chaque gâche, et si elles sont pour un ou plusieurs pênes et d'une ou plusieurs hauteurs.

Les serrures d'armoire comme celles de porte, qui porteront tirage et bec de canne par le haut, seront estimées compris l'un et l'autre.

Lorsqu'il y aura des boutons ou boucles en cuivre sur les serrures ou becs de canne au lieu et place de ceux en fer, on les indiquera pour être estimés avec les serrures ou séparément, en plus value de ceux en fer.

Les boulons et brides qui seront fournis pour arrêter les diverses serrures, seront comptés séparément de la serrure.

Les becs de canne simples, ou avec un double par le haut, seront comptés à la pièce et compris celui du haut, lorsqu'il aura lieu, ainsi que son tirage et les vis. On indiquera, comme aux serrures, leur longueur et leur qualité.

Leurs gâches, de diverses espèces, seront comptées séparément.

Lorsqu'il y aura des tirages avec poignées en queue de

poireaux, faisant bascule, ou avec des anneaux, ces tirages seront comptés séparément pour ce qu'ils seront.

Les cadenas seront comptés à la pièce; on indiquera leur dimension en largeur seulement, ainsi que leur qualité : on comprendra dans le prix les deux tirefonds; lorsqu'il y aura des moraillons, ils seront comptés séparément.

Les verrous, soit à ressort, soit à coulisse ou autres, seront comptés à la pièce; dans ceux à ressort on indiquera leur longueur, et leur qualité par ces désignations : *ordinaire*, *poli*, *demi-placard* ou *placard*. Pour ceux à coulisse, on indiquera leur longueur, et s'ils sont en fer ou en cuivre. Dans le prix de chacun, seront compris les crampons, conduits et vis pour les attacher.

Les targettes seront comptées à la pièce; on indiquera l'espèce et leur dimension en hauteur et largeur. On comprendra, dans leur prix, les gâches ou crampons et vis pour les attacher.

Les pentures en fer coulé ou forgé, pour porte pleine ou volets, seront comptées à la pièce; on indiquera leur forme, la longueur, la largeur et la force des fers, et si elles sont ou non entaillées; dans leurs prix seront compris les clous à pointe pour les arrêter; mais les vis et clous rivés seront comptés séparément pour leur valeur intrinsèque, c'est-à-dire, non compris le temps à les poser, faisant partie de celui porté pour la pose de la penture. Les gonds seront aussi comptés séparément; on indiquera leur forme, longueur et grosseur.

Les pommelles seront comptées à la pièce; on indiquera leur nature et leur dimension en hauteur, en expliquant si celles en *T* sont ou non entaillées : seront compris, dans leur prix, les vis pour les attacher ainsi que les gonds pour celles dites simples; s'il y a des clous rivés au collet, ils seront comptés séparément et aux mêmes conditions que ceux des pentures.

Les fiches seront comptées à la pièce; on indiquera leur nature et leur hauteur; la mesure de celles à vases ordinaires sera prise entre les vases, et pour celles polies, compris les

vases; dans le prix seront comprises les pointes pour les arrêter. Lorsque des fiches seront posées avec des sujétions, comme sur des arêtes, on l'expliquera.

Les équerres seront comptées à la pièce; on indiquera leur nature et leur dimension; celles simples seront mesurées sur une des branches, et celles doubles ainsi que les *T*, qui ne feront qu'une même classe, le seront entre l'ouverture des deux branches, sans parler de ces branches; on indiquera, au surplus, si elles sont ou non entaillées, posées avec vis ou clous qui seront, dans les deux cas, comptés dans le prix des équerres.

Toutes les espèces de charnières seront comptées à la pièce; on indiquera leur nature, leur dimension, leur force; celles carrées et à pans seront mesurées sur leur hauteur, et celles blanchies sur la longueur des branches; on indiquera si elles sont ou non entaillées; dans leur prix sera comprise la fourniture des vis ou clous pour les attacher.

Les diverses espèces de pivots seront de même comptées à la pièce. On indiquera la longueur de la branche, la saillie ou longueur de la tête, sa largeur et hauteur; dans le prix seront comprises les vis pour les attacher.

Les couplets seront comptés à la pièce. La mesure sera prise du bout d'une branche à l'autre pour ceux ordinaires; et ceux à goujons seront comptés à la paire : la mesure en sera prise sur la largeur des lames; on indiquera, au surplus, le nombre des nœuds qu'ils auront; il en sera de même des briquets, leur longueur sera prise comme pour les couplets; les vis seront comprises dans le prix comme ci-dessus.

Les crochets ronds ou plats seront comptés à la pièce; on indiquera leur longueur, qui sera prise non compris le développement du crochet; les pitons, tire-fonds et vis seront compris dans le prix des crochets.

Les poignées seront comptées à la pièce, la mesure en sera prise sur l'ouverture; on indiquera l'espèce à pate ou à tourillon; les vis ou lacets seront compris avec les poignées.

Les loquets à bascule ou autres seront comptés à la pièce;

on indiquera la longueur du battant et leur force ; on comprendra dans le prix le mantonnet, le bouton, crampons et vis nécessaires.

Les loquetaux seront de même comptés à la pièce ; on indiquera l'espèce par la platine, ainsi que la dimension, qui sera prise sur la largeur de la platine ; les vis et goujons seront compris dans le prix des loquetaux.

Les moraillons seront comptés à la pièce ; on indiquera leur longueur, on comprendra les vis et pitons dans le prix du moraillon.

Les gonds, petits ou grands, seront comptés à la pièce ; on indiquera la longueur et la force du fer ; lorsqu'ils seront à pate et qu'ils seront tenus par des clous rivés, on comptera ces clous séparément.

Les pitons et tire-fonds seront comptés à la pièce ; on indiquera leur dimension : elle sera prise, pour les tire-fonds, sur la longueur de la tige, et pour les pitons sur l'ouverture de l'œil.

Les poulies pour rideaux seront comptées à la garniture ; il sera expliqué de combien de poulies sera composée la garniture ; la longueur et la force des tiges et le diamètre des poulies le sera aussi ; les vis nécessaires pour celles à pates seront comprises dans leur prix.

Les boutons à boîte d'horloge seront comptés à la pièce ; le cramponnet ou la gâche sera compris dans la valeur du bouton.

Les boutons ronds seront de même comptés ; on expliquera la forme et le diamètre ; la rosette et l'écrou seront compris dans le prix du bouton.

Les anneaux, les boucles en fer ou en cuivre, ronds ou en cuisse de grenouille, ainsi que ceux à gibecière, seront comptés à la pièce ; on indiquera leurs dimensions prises sur le diamètre, et ceux à gibecière sur la largeur ; dans le prix de ces dernières seront compris la rosette et le clou de heurtoir.

Les agrafes, contre-pannetons et supports d'espagnolettes seront comptés à la pièce ; on indiquera leur modèle et leur

force, et dans le prix seront comprises les vis pour les attacher.

Les croissans de cheminée seront comptés à la paire; on indiquera leurs espèces, et s'ils sont avec vases ou sans vases en cuivre.

Les boulons seront comptés ou au poids ou à la pièce, suivant leur longueur ou leur force. Lorsqu'on les comptera à la pièce, on indiquera leur espèce, leur dimension en longueur et grosseur, et la nature du fer; dans leur prix seront compris les écrous ou clavettes. Lorsqu'on les comptera au poids, on indiquera seulement l'échantillon du fer et la forme des boulons.

Les pates seront comptées à la douzaine; on indiquera leur espèce, leur dimension, et si elles ont été posées avec ou sans entailles; les clous ou vis pour les attacher seront compris dans leur estimation.

Les broches seront de même comptées à la douzaine; on indiquera leur dimension.

Les chevilles seront comptées à la pièce; on indiquera leur longueur seulement.

Toutes les vis qui seront comptées séparément des autres fournitures, le seront à la douzaine; on indiquera leur dimension, leur force ainsi que leur qualité.

La fourniture et la pose des sonnettes seront ainsi comptées:

Les sonnettes à la pièce, compris le ressort et la pointe; on indiquera leur diamètre ou poids.

Les mouvemens, soit de tirage, soit de renvoi ainsi que les ressorts de renvoi, seront comptés à la pièce, compris leur pose.

Les bascules seront comptées de même à la pièce; on indiquera la dimension et la forme.

Les coulisseaux seront de même comptés à la pièce, compris pose, fil de laiton et ajustement sur les tirages; on indiquera leur espèce.

Le percement des murs, planchers et cloisons sera compté à la mesure linéaire; on indiquera s'il est fait en pierre, moellon, meulière, plâtre ou bois.

Les tuyaux de fer-blanc seront, de même que le percement, comptés à la mesure linéaire.

La fourniture de fil de fer, pointes d'arrêt et de conduits, sera estimée particulièrement pour leurs fournitures et ajustemens en place, en raison de leurs quantités.

FIN DE LA SERRURERIE.

PEINTURE.

INTRODUCTION.

L'homme s'étant créé des habitations aussi vastes que sûres et commodes, il lui restait encore quelque chose à désirer pour leur embellissement. Après bien des recherches, l'activité de son génie lui fit inventer la peinture ; et, par ses efforts multipliés, il trouva dans cet art, non-seulement l'agréable, mais encore l'utile.

En effet, si la peinture d'impression, en embellissant l'intérieur des édifices, leur procure un aspect si riant, et y fait reposer l'œil avec tant de charme, en donnant, en quelque sorte, par sa magie, le sentiment et la vie qu'attendaient les décors et les ornemens bruts, elle a encore l'avantage d'être la protectrice de ce qui lui est adhérent : tout ce qu'elle couvre en tire sa conservation.

Les combinaisons infinies qui peuvent faire obtenir l'exécution parfaite des travaux de cette partie, et les détails que nécessite leur appréciation, exigent des expériences soutenues avec constance, sans lesquelles il serait impossible d'obtenir le point régulateur qui doit éclairer toutes les opérations de détail qu'elle entraîne, et fixer les évaluations.

De là naissent les difficultés d'apprécier justement les travaux de peinture, difficultés beaucoup plus grandes à surmonter que toutes celles qu'offrent les autres parties du bâtiment, où tous les matériaux se montrent, pour ainsi dire, à découvert, et pour l'évaluation desquels il ne s'agit, après la connaissance acquise de ces matériaux en œuvre, que de bien connaître les déchets qu'ils doivent subir. Dans la pein-

ture, la qualité des couleurs, celle des liquides eux-mêmes varient à l'infini. Avec des matières bien inférieures et avec plus ou moins de couches, on peut produire, pour un temps assez court, à la vérité, les mêmes tons, le même prestige qu'avec les meilleures; l'œil y est trompé, il ne peut être réservé qu'à l'expérience d'en décomposer toutes les parties, et de juger des effets que le temps produira sur elles.

Des épreuves répétées pendant plusieurs années nous ayant mis à même de surmonter les nombreuses difficultés qui, comme nous l'avons dit, naissent à chaque pas dans cette partie, nous allons offrir à nos lecteurs le résultat des travaux qui nous ont fait acquérir la connaissance de toutes les matières premières, tant sous le rapport de leur qualité et de leur appréciation, que sous celui des combinaisons nécessitées pour former tous les tons; puis nous donnerons un traité général sur la manière d'opérer pour parvenir à l'exécution parfaite de la peinture.

En ne jetant sur nos calculs qu'un coup d'œil superficiel, les détails pourraient peut-être paraître trop étendus, ou même exagérés; mais que l'on cherche à en saisir toutes les conséquences, à connaître les bases sur lesquelles reposent les élémens, et on s'apercevra, au contraire, qu'il peut rester encore quelques lacunes, qui, à l'aide de ces mêmes élémens, pourront être facilement remplies, puisque nous avons présenté des matériaux tels qu'ils pourront suffisamment satisfaire à tout.

Afin de rendre moins pénible l'attention de nos lecteurs, et de leur faciliter les rapports de toutes les parties entre elles, nous avons fait l'appréciation des élémens aux détails, et nous avons tracé, pas à pas, la route que nous avons parcourue.

1° Nous ferons l'analyse de tous les procédés par lesquels on obtient les couleurs, tant avec le secours de la nature qu'avec celui de l'art; nous indiquerons la meilleure manière de les employer; nous ferons connaître quel doit être leur assemblage, le résultat de leur mélange, leurs qualités

et les nuances qu'elles doivent produire, enfin le mode de leur livraison.

2° En partant d'un point donné, qui sera du plus faible au plus fort, nous désignerons proportionnellement le volume de couleur que doit produire, après avoir été broyée, chaque espèce de matière à égalité de poids, ce qui donnera une idée de l'étendue qu'elle pourra couvrir, et de la quantité de liquide nécessaire à sa détrempe.

3° Nous offrirons la nomenclature des liquides propres à détremper les couleurs; celle des vernis et des siccatifs qui leur sont particuliers; nous ferons connaître les propriétés de chacun des vernis, les matières nécessaires à leur fabrication, et les procédés qui doivent les faire réussir.

4° Nous indiquerons ensuite le prix de vente des couleurs en poudre, des liquides, ainsi que des siccatifs.

5° Nous dirons quelles sont les trois espèces de colle que l'on emploie pour la peinture; quel est leur prix, soit brute, soit réduite en gélatine; ce que chacune d'elles exige de temps et de bois pour sa cuisson; quel est le poids de colle figée que chacune d'elles donne après son ébullition; et à quel prix revient la livre de chacune de ces colles, toute prête à être employée. L'exposé de leur propriété terminera ce chapitre.

Avant d'arriver aux tableaux, il était nécessaire de donner les prix des journées des peintres et des broyeurs, et de faire connaître la quantité des heures de travail de ces ouvriers, ainsi que les conditions en usage parmi eux. Nous l'avons justement fait d'après les coutumes que les entrepreneurs ont, de concert avec les ouvriers, suivies jusqu'à ce jour.

N'ayant, jusque-là, présenté le prix des couleurs que dans leur état primitif, il fallait faire connaître la quantité d'eau ou d'huile nécessaire pour broyer les matières; le temps que demande cette opération, et enfin le liquide que chacune d'elles exige pour être convenablement teinturée. C'est ce que nous avons développé dans trois tableaux différens. Comme ces trois tableaux ne traiteront que chacun de ces objets sé-

parément, nous avons cru devoir les réunir ensuite dans un seul et même cadre, pour que, d'un coup d'œil, on pût voir à combien chacune des couleurs primitives revient, les matières toutes broyées et prêtes à être mélangées ou non, pour en former des secondaires; c'est ce qu'offriront les détails suivans. Les uns comprendront les prix des matières colorantes broyées à l'eau, les autres ceux des matières broyées à l'huile.

On s'est ensuite appliqué à démontrer la manière de faire le mélange du blanc de céruse avec le blanc de Bougival; et cela, dans diverses proportions; mélange qui produit de bons ouvrages dans les teintes en détrempe, comme il en produit toujours de mauvais dans celles à l'huile. Ce tableau particulier donnera aussi le prix de ces divers mélanges de blanc sur blanc.

Pour arriver à un ton quelconque, il fallait déterminer la quantité de couleurs propres à le rendre, ainsi que celle du liquide suffisant pour détremper les matières qui devaient le produire; ensuite le prix de la livre de ces couleurs fondues en un seul ton, tout prêt à former la teinte que l'on s'était proposée. En conséquence, nous avons cru convenable de dresser divers tableaux, pour faire connaître le prix de la livre de chacun de ces tons, que la peinture soit à la colle ou qu'elle soit à l'huile. Nous avons encore fait précéder ces tableaux d'un précis sur la combinaison de chacune des couleurs primitives qui doivent former les tons secondaires et leurs différentes nuances, et nous avons donné quelques détails relatifs aux observations particulières dont chacune de ces nuances est susceptible.

Il ne suffisait pas d'avoir fait connaître le prix de la livre des couleurs primitives, les matières étant broyées, il fallait aussi indiquer celui des couleurs secondaires; et le prix de ces dernières, toutes détrempées, étant connu, il restait encore, pour évaluer chacune des couches de peinture, à faire l'application de tous les élémens préparatoires qui devaient faire parvenir à leur appréciation. Nous avons

cru remplir cette tâche, en présentant les détails des prix de chacune de ces couches isolément employées, soit comme fond en première et seconde couche, soit comme teinte; nous avons séparément apprécié les décors qui s'y appliquent, comme bois, marbres, bronzes, refends de pierre, etc. Les couches de vernis, les encollages, la main-d'œuvre de certains ouvrages accessoires, tels que le ponçage, ont été traités de même. Nous avons aussi parlé de tous les menus ouvrages, tels que chambranles, plinthes, panneaux, ferrures et autres; tout ce qui concerne la préparation, comme grattage, lessivage, etc., a été séparément traité et apprécié, avec les distinctions qui appartiennent à chacune de ces parties.

Pour fixer la valeur totale des ouvrages finis, il s'agissait en en déterminant chaque espèce, ainsi que la quantité des couches et la qualité des matières, de se renfermer dans ce que veut l'usage; il fallait ensuite choisir, parmi les détails déjà faits, ceux qui sont en rapport avec chacune de ces espèces de travaux. C'est, comme on le verra dans ce volume, l'objet de nos derniers tableaux, qui servent en même temps de table générale des articles de peinture qui y sont traités; enfin, un court exposé sur la dorure termine cette partie.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Nous nous sommes attachés à n'offrir, dans nos détails de peinture, que des exemples d'ouvrages bien faits; c'est pourquoi, dans toutes nos expériences, nous ne nous sommes servis que des procédés qui pouvaient nous faire atteindre ce but, en supposant les matières bien broyées et la réunion des couleurs de bonne et même qualité : si nous eussions autrement opéré, nos détails auraient été beaucoup moins étendus, et nous eussions pu présenter, pour certaines peintures, des prix au-dessous de ceux que nous y avons fixés; mais la solidité et la propreté ont été les premières bases de notre édifice. Ainsi donc, comme nous l'avons dit plus haut, nous n'avons point supposé les matières toutes broyées à leur achat, et telles que, dans cet état, on les trouve chez les marchands; mais quoique moins chères que chez ces derniers, surtout pour les couleurs fines, nous avons employé, dans nos détails, des procédés qui procurent l'avantage de tirer de fort belles couleurs des terres communes, lesquelles, étant bien broyées, s'étendent davantage, et font un très-grand profit. Il est vrai que les couleurs communes, et particulièrement les ocres, dont les matières sont broyées à l'huile, reviennent plus cher; mais cet inconvénient peut-il balancer l'avantage de la perfection et de la solidité?

Quelques peintres employant, à la colle, et pour des ouvrages communs, les ocres, les noirs et la terre d'ombre, sans faire broyer les matières colorantes, mais en se contentant de les faire préalablement infuser dans l'eau, nous avons aussi indiqué ce procédé économique, mais seulement dans le cas où ces couleurs s'appliquent sur les carreaux, sur les parquets ou sur les murs.

Nous avons donné, dans les tableaux préparatoires concernant le broyage, la nomenclature de toutes les couleurs primitives; nous avons, de plus, fait connaître leurs prix dans

l'état de détrempe, au cas qu'une nécessité imprévue en fît prescrire l'usage. Arrivés aux combinaisons des tons, nous n'avons employé, pour les produire, que des couleurs préférées par l'usage; si ce n'est dans le cas où nos recherches nous en ont offert quelques-unes presque inusitées, et auxquelles la solidité réunie à l'économie nous ont fait donner la préférence.

Lorsque nous avons employé les stils de grains jaunes pour teintes fines, nous les avons supposés mêlés d'un tiers de jaune de Naples ou de jaune minéral; sans cela ils n'auraient point assez de corps, et se décoloreraient promptement.

Pour toutes les détrempes vernies, blanches ou colorées, et pour les blancs à l'huile, nous avons supposé les vernis faits à l'esprit de vin, première qualité; et seulement à l'esprit de vin, deuxième qualité, pour les bois et les marbres. Cependant il arrive très-souvent que les peintres ne se servent, pour vernir les bois d'acajou et autres bois foncés, que du vernis à bois, qui est très-chargé en couleur, et a l'inconvénient de faire gercer les peintures.

Nous avons réglé le prix des vernis d'après l'existence de deux couches sur les bois et les marbres; nous n'en avons supposé qu'une seule sur les blancs et les autres couleurs à l'huile, parce que ce ne peut être que d'après une demande particulière que l'on en applique davantage. Toutes les espèces de détrempe n'en peuvent supporter qu'une, car la seconde les ferait jaunir.

Nous ne faisons usage que des deux espèces d'huile ci-après :

1° L'huile blanche;

2° L'huile pure de lin.

La première, comme étant siccative et la plus belle, sert à broyer et à détremper les matières colorantes. En admettant l'emploi de toutes les couleurs dans l'intérieur des maisons, nous avons supposé cette huile mélangée d'essence, savoir : un tiers pour les premières couches, une demie

pour les secondes, et deux tiers pour les troisièmes. Ce mélange procurera plus de vivacité aux couleurs, et fera plus promptement durcir les huiles.

La seconde espèce d'huile est propre aux bois exposés à l'intempérie de l'air, parce que, quoique très-longue à sécher, elle est plus grasse et plus nourrissante qu'aucune autre.

Toutes les teintes communes à la colle, qui ne doivent point recevoir de vernis, sont, en suivant l'usage, censées non ressuyées après préparation; ainsi donc il faut beaucoup moins de colle pour détremper ces teintes que pour celles qui sont ressuyées; comme aussi, pour ces dernières, il en faut moins que pour les blancs qui n'ont point été préalablement humectés d'eau, et que l'on infuse de suite à la colle. Il n'est point étonnant que pour les premières teintes on consomme moins de colle que pour les secondes, parce que l'eau, dans laquelle les matières ont été infusées, devient partie intégrante du liquide. Les secondes teintes, lorsqu'elles sont ressuyées et qu'elles ont repris leur premier poids, sembleraient exiger autant de liquide que si jamais les matières n'eussent été trempées; cependant, nous le répétons, l'expérience nous a démontré qu'il faut bien moins de colle pour celles-ci que pour le blanc, qu'on infuse de suite à la colle.

Les travaux accessoires à l'impression absorbent un temps considérable; mais un entrepreneur qui peut réunir huit à dix ouvriers dans un seul atelier, prévient une partie de cette perte en en destinant un pour préparer les matières à tous les autres. La preuve de cette assertion est qu'un ouvrier, bien occupé pendant dix heures à peindre, et n'ayant en main qu'une brosse de moyenne force, peut couvrir, d'une couche détrempée à la colle, cinquante toises de surface sur parties unies et trente toises sur lambris ou autres bois ornés de moulures; et en couleur détrempée à l'huile, quarante toises sur parties unies et trente toises sur moulures; mais s'il est occupé à faire fondre les colles, à faire les teintes, à les faire sécher, à écraser les matières, à les passer au tamis et à les détremper, à monter et descendre, placer et déplacer les échelles à,

épousseter des fonds, à nettoyer les ustensiles dont il faut souvent changer, enfin à aller et venir pour faire réchauffer les colles qui se figent, il ne fera certainement pas la moitié de la tâche que nos expériences répétées en divers sens nous ont fait juger possible.

Les bois ornés de moulures exigent, comme nous l'avons déjà dit, plus de soins et conséquemment un emploi plus considérable de temps que pour les parties lisses; néanmoins, afin de simplifier autant que possible nos détails, nous avons cru qu'il n'y aurait point d'inconvénient à accorder un temps égal pour toutes les couches de fonds susceptibles d'être appliquées sur des parties unies et sur des moulures, en tenant cependant entre les premières et les secondes couches, une moyenne proportion à l'aide de laquelle on pût justement balancer le prix de chacune de ces couches. Il en a été de même pour la compensation du temps nécessaire à étendre les premières et les secondes couches de teintes qui diffèrent sensiblement entre elles, comme sur les parties ornées, et principalement dans les ouvrages composés de deux ou trois tons différens. Le temps que nous avons porté pour les ouvrages communs, tels que blanc ordinaire et couleur de pierre, ne les fait supposer qu'exécutés sur des parties unies.

Les premières couches à l'huile consomment, principalement sur les bois neufs, plus de matières que les secondes, et celles-ci plus que les troisièmes. Nous avons, dans nos détails, observé ces différences pour les couches de fonds faites au blanc de céruse; mais pour toutes les autres couches, comme teintes employées sur ces premières, nous avons supposé une égale quantité de matières, quantité toujours basée sur une proportion que nous avons établie entre chacune d'elles.

Les blancs étant la base de presque tous les tons secondaires, nos tableaux les ont supposés faits, pour tous les ouvrages à la colle, de trois quarts de blanc commun et d'un quart de blanc de céruse, et cela comme étant le meilleur moyen qui puisse concourir au soutien des teintes. Par la même conséquence, nous avons employé les blancs de céruse

pure et de première qualité pour tous les tons secondaires faits à l'huile.

Quoique jusqu'ici nous ayons établi, dans nos détails de peinture, le tout de chacun des travaux qui y ont rapport, tant par heure que par somme, nous avons cru devoir, en quelque partie, excepter de ce mode d'appréciation les ouvrages de décor, parce qu'ils ne se font presque jamais qu'à la tâche, et qu'ils ne s'exécutent que par des ouvriers destinés à ce seul genre de peinture. D'ailleurs, le temps que chacun de ces travaux exige, varie d'une espèce à l'autre, tandis que les prix relatifs à chaque sujet sont uniformes en toutes saisons comme en tous lieux.

Nous avons formé deux classes pour le travail des bronzes, quoiqu'ils soient tous de la même espèce : 1° les uns faits par des artistes en réputation pour ce genre de travail; 2° les autres faits par des ouvriers à la journée; et, pour ces derniers, nous avons fixé le temps nécessaire à ce travail d'imitation d'après les expériences que nous en avons faites.

Nous avons admis un déchet de matières pour chaque article de nos détails, savoir : un 20e pour les peintures à la colle, et un 30e pour celles à l'huile. Ce déchet provient, 1° de la couleur qui tombe en imprimant; 2° de celle qui reste dans les brosses; 3° des fonds de pots; 4° des restes de teintes en détrempe, restes qui, lorsque chaque partie est terminée, ne peuvent être amalgamés avec d'autres teintes. Nous avons, de plus, compensé le déchet qu'emportent les cadres des lambris, par la quantité des matières que nous avons déterminée en plus dans les détails que nous en avons donnés.

Réflexions sur les faux frais; leur rapport avec la main-d'œuvre.

Nous avons précisément indiqué les faux frais que font subir les travaux de peinture, qui, bien qu'ils ne soient pas très-dispendieux, sont encore assez multipliés dans cette partie du bâtiment. Nous avons mis la somme totale à laquelle on doit les évaluer, en rapport avec celle de la main-d'œuvre. Ces

faux frais consistent : 1° dans le loyer du magasin et de l'endroit où l'on broie les couleurs, mais non dans celui de l'habitation de l'entrepreneur; 2° dans la patente et le 10e du loyer; 3° dans les dépenses d'outils, comme brosses à quartier, brosses à main, petites brosses, fers à gratter et limes, éponges, marmites, camions, chaudières, échelles, cordages, pierres et molettes.

Nous avons compté ces faux frais d'après un terme moyen tiré de l'état actuel de nos divers ateliers, en en supposant un composé de six ouvriers occupés pendant toute l'année. Chacun de ces ouvriers doit employer 320 journées, déduction faite des jours de repos, qui, réunies, donnent un total de 1920 journées, à 4 fr. chaque, et forment une dépense de. 7680 00

	fr.	c.
1° Nous estimons la location du magasin et lieu de broierie nécessaire à ce nombre.	300	00
2° Les frais de patente et du 10e de cette location, montent à.	70	00
3° Les frais de brosses pour chaque ouvrier, et par année, savoir : deux brosses à quartier, du prix de 2 fr. 75 c.; douze brosses à main, du prix de 2 fr. 25 c.; quatorze petites brosses, du prix de 0 fr. 50 c.; et pour les autres plus petites encore, une somme de 3 fr. se montent au total, pour les six ouvriers, à.	255	00
4° Les frais de camions, à raison de six par mois, à 20 et 25 centimes la pièce; les frais d'éponges pour les lessivages et tous autres lavages, ainsi que les grattoirs et limes pour les affiler, doivent s'évaluer ensemble à.	320	00
5° Pour les frais d'échelles, tant d'acquisition que de réparation; les frais de cordages, chaudières, marmites, pierres et molettes, évaluation. . . .	90	00
TOTAL.	1035	00

	fr.	c.
Le total des faux frais s'élève donc, pour cet atelier, à.	1035	00
La somme totale de la main-d'œuvre étant de. . .	7680	00

Ainsi donc, si, comme nous l'avons démontré, la somme totale des faux frais est à celle de la main-d'œuvre, ce que 1 est à 7 environ, par une juste conséquence les faux frais de la peinture seront évalués au 7^{e} des frais de la main-d'œuvre; c'est, comme on le verra, l'échelle de proportion sur laquelle nous avons établi nos détails.

DES COULEURS.

Dans sa *Physique des Cieux*, Newton admet, pour couleurs primitives, le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, le pourpre et le violet. Il ne met au rang des couleurs primitives, dans sa *Physique des substances terrestres colorées*, que les rouges, les jaunes, les verts et le bleu d'outre-mer; le bleu indigo et le violet, ne sont, selon lui, que le résultat de compositions particulières.

Dans l'art de la peinture d'impression, on ne connaît que sept couleurs primitives, savoir : les blancs, les rouges, les jaunes, les verts, les bleus, les bruns et les noirs.

Le blanc est la base essentielle de toutes les autres couleurs; c'est par celle-ci que l'on peut combiner le plus grand nombre de celles que l'on appelle *secondaires* ou *composées*, et qu'on en peut varier les nuances à l'infini. Parmi les matières qui produisent les blancs, le plomb oxidé nous donne le blanc par excellence; c'est lui qui augmente la qualité et la solidité de toutes les autres couleurs; et sans son secours, si l'on en excepte quelques ocres, elles n'auraient pas assez de corps pour couvrir suffisamment les sujets; elles s'altéreraient et perdraient promptement ce premier éclat qu'elles tiennent de la nature, et qui s'augmente encore par l'usage de ce blanc, surtout lorsqu'elles sont employées à l'huile ou au vernis.

Le prix des ouvrages de peinture d'impression, se compose :

1° Du prix des matières;

2° Du prix de la main-d'œuvre.

Les matières sont :

1° Les diverses substances qui forment les couleurs et les tons;

2° Les liquides propres à les broyer et à les détremper.

Les couleurs s'obtiennent des minéraux et des végétaux, qu'elles soient le résultat de l'état de nature ou celui de combinaisons chimiques.

Les couleurs naturellement produites par les minéraux ou les végétaux, sont le blanc de Bougival et de craie, l'ocre rouge, le cinabre, les ocres jaunes, ocre de rut, *terra-merita*, graine d'Avignon, *safranum*, les verts des montagnes, terre-verte, terre-d'ombre, vert de vessie, terre de Cologne et de Sienne, et tous les noirs.

Celles qui s'obtiennent des combinaisons chimiques, sont le blanc de plomb et de céruse, le rouge brun d'Angleterre, le rouge de Prusse, le *minium*, la mine orange, le vermillon, les laques, les stils de grains jaunes, le jaune de Naples, le jaune minéral, le vert-de-gris, la cendre verte, le tournesol, l'indigo, le bleu de Prusse et la cendre bleue, enfin le stil de grain brun d'Angleterre.

Les couleurs s'emploient dans leur état de nature ou étant composées.

Les couleurs naturelles se désignent sous le nom de couleurs primitives.

Celles qui sont composées, sont connues sous le nom de couleurs secondaires.

DES COULEURS PRIMITIVES.

DU BLANC.

Cette couleur est produite par le blanc de plomb, la céruse, le blanc de craie et le blanc de Bougival ou de Meudon, dit d'Espagne.

Le blanc de plomb, dit céruse pure, est la première des couleurs pour la solidité et les qualités : il est le résultat de l'oxide du plomb excité par le vinaigre ; il nous vient de la Hollande : on en a fabriqué en France depuis quelques années, mais l'expérience qu'on en a faite n'a pu, jusqu'à présent, donner toute la satisfaction qu'on peut encore en attendre.

Le blanc de plomb est cependant celui qui procure le plus beau blanc; mais il n'a pas autant de corps que la céruse; il est plus propre à faire des glacis que des fonds de teinte; seul, il jaunit plus que la céruse. On peut l'employer à la colle, à l'huile ou au vernis.

Le blanc de plomb se livre dans deux états différens, savoir: 1° en écailles en lames; 2° en trochisques: dans le premier cas, il n'a pas été broyé et est ainsi dans son état d'oxidation; il faut donc, pour s'en servir, commencer par le broyer à l'eau, ensuite le faire sécher en petites lames, et le broyer de nouveau à l'eau, si c'est pour l'employer à la colle; à l'huile blanche, si on veut le détremper à l'huile; à l'essence, si on doit l'employer au vernis. Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'on l'a acheté tout broyé et réduit en petits trochisques, il ne s'agit plus, pour s'en servir, que de le broyer une seule fois en usant du second procédé indiqué ci-dessus pour le blanc en écailles.

La céruse est ce même blanc de plomb mélangé avec divers argiles, soit terre de pipe que l'on trouve en Hollande, soit de vrai blanc venant d'Espagne, ou enfin avec du blanc de Troyes, quoique ce dernier soit le moins propre au mélange. Le blanc de plomb, réuni avec un de ces blancs, se broie sous une meule montée verticalement. Cette opération finie, on le moule en petits pains de forme pyramidale, pesant environ deux livres. Ces pains nous sont envoyés enveloppés de papier et ficelés; ils sont déposés dans des tonnes, arrangés par lits, entre lesquels on met une couche de fort papier ou carton, de même qu'au tour intérieur de ces tonnes, en sorte que, ces papiers supprimés, on éprouve un déchet d'environ une livre sur soixante effectives.

La céruse est le blanc dont on fait usage le plus communément; elle est plus légère que le blanc de plomb; elle se broie et s'emploie de même que lui, à la colle ou à l'huile; elle offre plus de variétés et de choix dans ses qualités, ainsi que dans ses prix. La variété du prix vient du plus ou moins d'argile qu'on a mélangée avec le blanc de plomb; la variété

dans les qualités vient de l'espèce d'argile qui y a été mélangée, et du soin qu'on a préalablement mis à l'épurer.

Le blanc de craie ou blanc de Troyes est une terre naturelle (carbonate de chaux); elle est calcaire, friable; elle nous vient de Champagne : on en trouve dans les environs de Nogent-sur-Seine; mais elle est plus commune dans ceux de Troyes. Il faut laver cette terre pour en séparer le sable et le silex; ensuite, on la distribue en forme de pains du poids de dix à douze livres ; elle n'est mise en usage que par de certains peintres qui, au lieu de blanc de Bougival, voulant diminuer la qualité de la céruse employée dans les couleurs à l'huile, aiment mieux, avec raison, se servir de ce blanc : cette préférence est d'autant plus fondée, que, comme nous l'avons observé, la céruse, mêlée de moitié de ce blanc, procure de l'ouvrage au moins aussi propre et aussi solide que lorsque la céruse n'est mêlée que d'un quart de blanc de Bougival. Les entrepreneurs qui font ces mélanges, en détériorant de beaucoup la qualité de la céruse, n'obtiennent que de petites économies.

Le blanc de Bougival est une marne qui tire son nom de l'endroit où on le trouve. Ce village est situé près Marly : on rencontre aussi de ce blanc à mi-côte de Meudon, près de la verrerie. Après avoir lavé à plusieurs eaux cette marne blanche pour en ôter toute la substance sablonneuse et colorée, et l'avoir mise ainsi dans l'état de liquidité ; on la laisse reposer jusqu'à ce qu'elle acquière assez de consistance pour être moulée en pains. Ces pains se font sur deux échantillons; l'un pèse huit onces, l'autre en pèse neuf. La finesse de ce blanc dépend du plus ou moins de soin que l'on apporte à l'épuration de l'argile. Le blanc de Bougival obtient la préférence sur celui de Meudon, parce qu'il est plus blanc, qu'il contient moins de sable, et que conséquemment, il produit moins de dépôt. Parmi les fabriques de ce pays, Mannouri paraît mériter la préférence. Ce blanc se livre au millier de pains, et le prix en est fait rendu à l'atelier. Il est d'un usage général pour tous les ouvrages en détrempe. Il s'emploie

seul dans tous les blancs sur murs, et les blancs d'apprêts, et se mélange avec le blanc de céruse pour faire les teintes. Quelques peintres aussi le mêlent avec de la céruse, au lieu de craie, pour faire des blancs ou des gris à l'huile; c'est ce mélange plus ou moins fort qu'ils nomment molleton. Les uns le mettent préalablement infuser avec la céruse, ce qu'ils appellent faire un pâté, et les broient ensemble; d'autres font pis encore, ils se contentent de le faire infuser à l'huile et de le détremper ensuite. Il ne peut, sous tous les rapports, résulter de ces procédés d'infusion et du mélange de ce blanc avec celui de craie, que de fort mauvais ouvrages.

Tous les blancs dont nous venons de parler s'emploient ou à la colle ou à l'huile. Ceux de plomb et de céruse peuvent aussi être délayés au vernis; mais on ne peut que très-difficilement faire subir la même opération aux blancs de Bougival et de Troyes, étant seuls ou même mêlés de blanc de céruse, parce que, pelotant naturellement sous la brosse, ils pâtent encore plus lorsqu'ils sont détrempés avec le vernis.

DU ROUGE.

Le rouge et ses nuances sont produits par l'ocre rouge, le rouge brun d'Angleterre, le rouge de Prusse, le *minium* ou mine rouge, la mine orange, le vermillon, le cinabre, les laques et le carmin.

L'ocre rouge est une terre naturelle, composée de l'oxide rouge de fer mêlé d'argile; elle est plus ou moins foncée, selon qu'elle a subi plus ou moins les effets volcaniques, ou des combinaisons souterraines; elle nous vient de l'Auvergne; on en tire aussi du Berry.

Cette ocre se vend en poudre fine, qui, broyée, acquiert un ton plus foncé. Elle s'emploie à la colle ou à l'huile; mais lorsqu'elle n'est point mélangée et détrempée à l'huile, elle n'est propre qu'à imprimer des charpentes ou des menuiseries grossières, posées à l'extérieur des habitations, ou à mettre des premières couches sur les carreaux d'appartemens, et

à peindre ces mêmes carreaux, lorsqu'elle est détrempée à la colle.

Le rouge brun d'Angleterre produit un rouge plus foncé que l'ocre rouge, et est, de même qu'elle, un oxide-fer; il se livre aussi en poudre, à laquelle on a préalablement fait subir des lavages, afin d'en distraire les parties salines, et d'atténuer ce haut degré de teinte que lui a procuré la température.

Le rouge de Prusse qui, dans ce pays, se prépare fort en grand et à feu ouvert, est, comme les précédens, une espèce de colcotar que l'on calcine et que l'on lave à plusieurs reprises. Ce rouge est un peu plus vif que le dernier, et a l'avantage d'être plus fin et plus facile à broyer que les deux précédens; aussi c'est celui avec lequel on compose le plus ordinairement les couleurs secondaires. On l'emploie aussi sur les carreaux, mais pour les dernières couches. Il se prépare comme les deux autres à la colle ou à l'huile. Tous ces rouges ont beaucoup de corps et sont d'un fort bon usage; mais il faut beaucoup de temps pour porter leur broyage à la perfection, parce qu'ils sont toujours mêlés de beaucoup de sable.

Le *minium* ou mine rouge, est l'oxide de rouge de plomb; il est le résultat du troisième degré d'oxidation; les deux autres degrés donnent: le premier un oxide gris, le second un oxide jaune que l'on nomme massicot, et enfin le troisième est le *minium*, que l'on obtient par la division des parties du massicot, en remuant la matière sur le feu, et en renouvelant ses surfaces au contact d'une flamme réverbérée. Par la continuité du travail, il se forme une quatrième partie d'oxidation qui donne la litharge. Ces quatre transitions se rencontrent fortuitement dans le travail en grand du coupellage, dont le but principal est d'oxider tout le plomb pour en extraire l'argent qu'il contient.

Le *minium* est la plus pesante de toutes les matières colorantes; il est, dans son premier état, d'un rouge clair et très-vif; mais il pâlit après être broyé, surtout à l'eau. On peut l'employer à la colle ou à l'huile; mais à la colle il perd tout

son éclat, au lieu qu'à l'huile il en conserve une partie. Pour lui donner plus de corps, on le mêle ordinairement avec le vermillon, ce qui lui donne aussi de la vivacité. Cette couleur n'est employée, en grande partie, que pour les peintures extérieures; elle se débite en poudre comme les précédentes.

La mine orange est, comme le *minium*, une combinaison résultante de l'oxide de plomb. Cette couleur, dont la découverte date de peu de temps, remplace le *minium* avec avantage, surtout dans la détrempe. Elle conserve tout son éclat après avoir été broyée, de quelque manière qu'elle le soit, et elle est d'une grande ressource pour la combinaison des tons secondaires que le *minium* ne procure pas; de sorte qu'on peut facilement se passer de celui-ci quand on réunit les deux autres.

La mine orange donne un rouge souci très-vif : employée pure elle a beaucoup d'éclat. On la vend aussi en poudre; elle est presqu'aussi pesante que le *minium*. On peut l'employer à la colle comme à l'huile; elle ne change point : l'infériorité de son prix la fait souvent remplacer le vermillon dans les peintures faites au dehors; elle adoucit aussi les tons durs de l'ocre et du rouge de Prusse, lorsqu'on la mélange avec celui-ci pour les dernières couches sur le carreau.

Le vermillon est le cinabre artificiel, il est l'oxide de mercure sulfuré rouge. Ce travail se fait en Hollande et de la manière suivante : On fait liquéfier du soufre dans des chaudières de fer, et on y mélange le mercure par doses reconnues nécessaires; ces deux matières, par le seul effet de leur combinaison, s'échauffent au point de s'enflammer, et quand ce résultat a lieu, le vermillon se sublime plus aisément. La matière refroidie, on la fait sublimer, par un feu très-vif, dans des vases de terre couverts, sur des fourneaux à sable. Cette opération terminée, la combinaison doit avoir acquis le degré de consistance et de couleur qu'on s'était proposé.

Le vermillon est d'un beau rouge vif, bien plus foncé que la mine rouge, et est presqu'aussi pesant qu'elle ; il se vend après avoir été réduit en poudre; on le broie à l'eau et à l'huile. Il

a de particulier à toutes les autres couleurs, qu'il ne s'infuse point à l'eau sans le secours d'un acide, soit le vinaigre, soit l'eau-de-vie, et ce dernier est préférable ; autrement, l'eau ne se mélange que lorsqu'on agite la molette dessus. Employé à la colle, il perd son éclat et prend un rouge plus foncé; à l'huile, il reste brillant. On n'en fait usage que pour la peinture des dehors de boutiques, mais pur ou mélangé avec le blanc et le *minium :* du reste, on s'en sert peu pour la composition des tons secondaires ; il ne s'allie pas aussi bien que d'autres couleurs plus communes.

Les résultats des combinaisons métalliques, qui constituent la plupart des mines, tiennent à un genre de phénomène que la nature prépare en silence, qu'elle varie, et dont la connaissance était réservée à la chimie. Le cinabre, cette combinaison naturelle de soufre et de mercure, nous en donne un aperçu.

Cette couleur, d'un beau rouge et plus foncé que le vermillon, est aussi plus pesante. C'est, après le carmin, le plus beau de tous les rouges et celui qui a le plus de qualité : en le broyant à l'eau il s'éclaircit. On le vend en poudre, et dans cet état, il a déjà été broyé, de sorte qu'il exige peu de temps pour son second broyage : on peut l'employer à la colle ou à l'huile. On en fait peu d'usage dans les bâtimens, à cause de sa cherté, et lorsqu'on l'emploie dans cette partie, ce n'est le plus souvent qu'avec les laques, pour donner plus de corps et d'éclat aux couleurs secondaires.

Les laques, en général, sont des corps chimiques ou terrestres que l'on teint de couleurs quelconques.

Les laques rouges, propres à l'impression, sont des substances terrestres (argiles) que l'on teint, telles que les craie, terre de pipe et blanc d'Espagne.

On en distingue de deux sortes principales.

La première est teinte des infusions du bois de Brésil ou de Campèche, et de plus ou moins de cochenille ; ce qui lui fait donner le nom de laque carminée.

La seconde est teinte de même et sans cochenille. Les

qualités, et conséquemment les prix de l'une et de l'autre, varient à l'infini, parce qu'elles sont plus ou moins imprégnées de teintes de bois colorans, et enfin parce que le corps teint est plus ou moins raffiné.

Toutes les laques se vendent en petits trochisques : il est inutile de les écraser avec la molette pour les broyer ; on les met simplement infuser dans l'eau ou dans l'huile. Dès qu'on verse de l'eau dessus, la dissolution se fait ; elle pétille comme le grain de sel jeté sur le feu. On doit mettre peu d'eau à la fois dans le vase d'infusion, autrement la matière deviendrait trop liquide, et se broîrait mal sous la molette. Elle emporte, néanmoins, dans son broyage, une grande quantité du liquide.

La seconde sorte de laque est celle dont on se sert le plus communément. Elle est légère et d'un beau violet clair ; elle prend dans son broyage le ton du bois avec lequel elle est teinte ; néanmoins, après avoir subi cette opération, elle perd cette force de couleur, et redevient, au bout de quelques jours, plus claire que dans son état primitif.

Plus les laques sont fines, et plus elles sont légères ; elles s'emploient soit à la colle soit à l'huile. C'est par elles qu'on forme les tons les plus agréables dans les couleurs tendres, comme rose, lilas, gris de lin et autres de ce genre : autant elles sont éclatantes, autant aussi leur fraîcheur est fragile. Aucune couleur n'exige plus d'être mêlée avec le blanc de céruse, aucune n'en exige une plus grande quantité que la laque. Il est bon encore d'y joindre, quand le ton le permet, le cinabre et même le carmin ; si l'on veut que cette couleur dure et conserve plus long-temps son éclat, il faut qu'elle soit vernie. De toutes les couleurs c'est celle qui offre le plus de charmes dans les tons secondaires, mais son choix est difficile à faire. Le prix qu'on y met n'est pas toujours la certitude de sa qualité et de sa solidité.

Il existe une laque plate, très-légère de poids, et de ton rose, que l'on vend en forte pierre : elle n'est propre qu'à faire des fonds bruns dans les ornemens. Elle se broie à l'eau seconde

ou à la cendre gravelée; c'est ce qui lui donne la nuance convenable pour imiter les ombres.

Le carmin est une fécule en poudre, d'un très-beau rouge foncé et velouté, il se tire de la cochenille par le moyen des différens acides et alcalis. Il se vend en poudre : l'élévation de son prix en rend l'usage assez rare, si ce n'est dans les cas que nous venons de faire connaître.

DU JAUNE.

L'ocre jaune, l'ocre de rut, les stils de grains, le jaune minéral, le jaune de Naples, l'orpin, la *terra-merita*, la graine d'Avignon et le safran bâtard ou *safranum*, produisent le jaune et toutes ses nuances.

L'ocre jaune est une terre naturelle d'un jaune clair mat, et, comme l'ocre rouge, composée de l'oxide de fer mêlée d'argile. Celle-ci, qui a moins subi l'effet des feux volcaniques que l'ocre rouge, a moins acquis de couleur. Elle nous vient des mêmes contrées que l'ocre rouge, et a subi de même un lavage pour sa préparation.

Elle se vend en poudre fine, se broie de même que l'ocre rouge, à l'eau ou à l'huile, et se délaie pareillement. On l'emploie le plus communément à la colle ou à l'huile, pour imiter le ton de la pierre et pour peindre les carreaux. On s'en sert encore à l'huile pour les grosses impressions du dehors; mais alors elle se mêle presque toujours avec de l'ocre de rut qui lui donne un ton plus foncé.

L'ocre de rut est de même une terre naturelle, mais d'un jaune plus obscur, tirant sur le roux. Celle-ci a acquis un degré de plus dans le travail de l'oxidation naturelle du fer, c'est-à-dire, une quantité d'oxigène un peu plus forte, jointe au mélange de l'argile; c'est cet ensemble qui constitue sa différence; au reste, elle subit des lavages répétés et à grande eau.

Elle se vend, de même que la première, en poudre, et s'emploie à la colle ou à l'huile. On la met pure pour faire de grosses impressions au dehors; on en fait aussi usage avec de

la terre d'ombre pour mettre les parquets en couleur : de plus, elle sert souvent pour la combinaison des tons secondaires. Ces deux ocres, comme les rouges, demandent beaucoup de temps pour être bien broyées.

Les stils de grains sont des produits terrestres que l'on teint de même que les laques.

On en distingue de deux sortes :

Le stil de grain de Paris ;

Le stil de grain de Hollande.

L'un et l'autre sont teints par une décoction de graine d'Avignon (c'est le fruit du petit nerprun qui croît en abondance dans cette contrée) mêlée d'alun de glace. L'argile que l'on choisit est une craie ou marne qui, lorsqu'elle est imprégnée de la couleur, se moule en gros trochisques, et se vend dans cette forme.

Le stil de grain de Paris est le moins beau ; il est d'un jaune moins foncé que celui de Hollande. Infusé à l'eau, lorsqu'il est sous la molette, il prend, il est vrai, un ton plus vif et tirant sur le vert ; mais après qu'il est broyé, il ne donne plus qu'un ton mat.

Le stil de grain de Hollande est, comme nous venons de le dire, plus foncé et plus vif en couleur que le premier ; il est aussi plus pesant et devient d'un jaune mat après avoir été broyé, mais il conserve sa supériorité sur l'autre. Ces deux jaunes, broyés à l'huile, deviennent d'un jaune foncé, approchant de l'ocre de rut.

L'un et l'autre s'emploient à l'eau ou à l'huile : ils servent à faire tous les jaunes dans les couches de teintes. Employés à la colle, ils donnent un jaune assez brillant, mais non quand ils le sont à l'huile. Si l'on veut leur donner de la solidité, il faut les allier avec du jaune de Naples ou du jaune minéral ; sans ce mélange, ils éprouvent comme les laques une dégradation assez subite. Ainsi, pour conserver leur éclat, leur donner du corps et avoir un jaune foncé, il faut y mêler du blanc de céruse, en petite quantité seulement ; on y ajoute le vernis comme il a été prescrit pour les laques.

On marie aussi ces jaunes avec le bleu et le blanc pour faire tous les verts de composition.

Parmi tous les jaunes, le jaune minéral est celui qui a le plus d'éclat, le plus de poids et le plus de solidité. Ce jaune est un composé d'oxide de plomb demi-vitreux, fondu avec du muriate. L'union de ces deux substances forme une pirite qui se broie à l'eau ou à l'huile, et s'emploie de même.

C'est à M. Arthur père, fabricant de papiers de tenture, que la peinture est redevable de la découverte de ce beau jaune.

Ce jaune se vend en poudre, et qu'il soit broyé à l'eau ou à l'huile, il ne perd rien de sa première vivacité, il la conserve même lorsqu'il est employé : il a encore cela de particulier, qu'il ne s'allie pas avec l'eau dans son infusion et son broyage, et que, si l'on suspend le broyage, il sèche sur la pierre et redevient promptement en poudre.

Le jaune de Naples est l'oxide de plomb, mêlé d'oxide blanc d'antimoine par le nitre : sa teinte pâle et mate n'a rien de brillant dans son état naturel.

La connaissance qu'on a sur la nature du jaune de Naples n'est pas d'une ancienne date. On le croyait même encore, au temps où M. Vatin publia son ouvrage, d'origine volcanique, et jusque-là le secret de sa composition était resté dans les mains d'un seul homme (un Napolitain).

Il se vend en petits trochisques ; il se broie à l'eau ou à l'huile. De mat qu'il est, en pierre, il devient après cette opération, faite surtout à l'huile, plus clair et plus vif, et conserve encore cet avantage lorsqu'on l'emploie.

De tous les jaunes fins, il est le moins beau en grain ; mais on peut assurer que pour l'usage il est le meilleur ; il est même, à l'égard de tous les autres jaunes, ce qu'est le blanc de céruse à l'égard de toutes les couleurs. Sans le mélange de ce jaune, les stils de grains n'ont pas assez de corps pour avoir une longue durée. Ce jaune est d'une si grande solidité, que sans le prix assez élevé auquel il revient, on l'emploîrait de préférence à tous les autres, en raison de leur fragilité. Seul

il ne donne pas un ton assez brillant; il faut qu'il soit mélangé avec les stils de grains : il présente encore l'avantage de donner du corps aux verts de composition qui se font avec les jaunes et les bleus.

L'orpin est un jaune plus foncé et plus brillant que le jaune de Naples, sans l'être autant que les stils de grains.

L'orpin ou orpiment est l'oxide d'arsenic sulfuré jaune; il est le résultat de la combinaison de neuf 10es d'arsenic et d'un 10^{e} de soufre. La forte dose d'arsenic qu'il faut employer pour ce jaune, dénote assez que cette couleur devient dangereuse dans son emploi, et qu'elle doit subir un prompt changement; pourtant elle donne un assez beau jaune qui, soutenu par la céruse, résiste volontiers au dehors. Ce jaune n'est pas non plus sans mérite pour la combinaison de certains verts de composition. Il se vend en poudre; il se broie et s'emploie à l'eau ou à l'huile. Si on l'emploie pur et à la colle, il n'a pas autant d'éclat que le stil de grain. On l'emploie le plus ordinairement à l'huile, et on le mélange avec ces autres jaunes, au lieu de celui de Naples.

La *terra-merita* est d'un jaune foncé et mat; elle provient d'une racine qui ressemble au gingembre. Cette racine nous vient de l'Inde : elle est de la famille des baliziers; elle croît abondamment, et les Indiens la cultivent avec soin.

On la vend en poudre : elle ne se broie pas; on en tire la couleur par décoction : elle donne un beau jaune clair, et produit beaucoup par l'infusion. L'eau teinte qui en résulte, ainsi que le dépôt du marc, servent l'un et l'autre à mettre les parquets en couleur. Cette manière de les teindre est la plus propre, la plus solide, et la seule dont on devrait faire usage.

Deux autres végétaux servent aussi au même usage, et sont quelquefois employés tous les trois ensemble : ce sont la graine d'Avignon, et le *safranum* ou safran bâtard; l'un et l'autre se font infuser, mais le dépôt du marc n'est propre à rien.

La graine d'Avignon se vend en nature : elle donne par son infusion un jaune serin, mais faible ; il faut mettre peu d'eau, pour qu'elle soit suffisamment teinte, et y ajouter de l'alun pour lui donner du corps.

Le *safranum*, qui se cultive en France, est la fleur du carthame : cette plante est originaire d'Égypte. Il se vend en feuilles. Il donne par son infusion un jaune plus foncé que la graine d'Avignon, lequel se rapproche de la couleur du safran ordinaire. Sans colorer l'eau à beaucoup près autant que la *terra-merita*, il la charge néanmoins beaucoup plus que la graine d'Avignon. Pour donner une teinte assez forte aux bois, il faut que la *terra-merita* y soit employée de préférence, si on ne juge pas à propos de faire usage de ces trois végétaux.

DU VERT.

Le vert et ses nuances sont le résultat du vert-de-gris ou verdet, du vert de montagne, de la terre verte, de la cendre verte et du vert de vessie.

Le vert-de-gris n'est pas précisément vert dans son état primitif, ni même après avoir été broyé à l'eau ; il est d'un bleu ciel tendre ; il n'acquiert la couleur verte que lorsqu'il est broyé à l'huile ; pour l'employer, il faut indispensablement le mélanger de blanc de céruse. Après cette opération, il reprend encore sa couleur bleue ; mais au bout de quelques jours il devient vert, et se fonce toujours de plus en plus.

Le vert-de-gris est l'oxide vert de cuivre par le vinaigre. La plus grande partie de cet oxide se tire de Montpellier et de ses environs. Il paraît que l'avantage que les fabriques de ce pays obtiennent sur toutes les autres est dû à la nature de ses vins, et, par une même conséquence, à la rafle des raisins, dans laquelle on dépose les feuilles de cuivre pour commencer l'oxidation, que l'on termine avec ce qu'on nomme de la *vinasse*.

Le vert-de-gris se vend en poudre ou en pierre. Il ne se

broie et ne s'emploie qu'à l'huile; c'est la seule couleur que l'on ne puisse employer à la colle, sans lui avoir fait subir une préparation propre à cet usage, parce que ce vert n'a point de corps et ne couvre aucunement.

Pendant et après l'opération du broyage, ce vert acquiert une certaine consistance gluante, et devient épais comme une pâte.

On n'emploie ordinairement ce vert que dans les ouvrages de peinture faits au dehors, comme pour les treillages et autres bois. Il est sujet à shanger, même lorsque, pour lui donner du corps, on le mélange avec la céruse. Exposé au grand air, il blanchit; dans les villes, il noircit promptement.

On l'emploie quelquefois, détrempé avec du vernis gros-guyot, pour peindre des jalousies; le vernis, dans ce cas, lui donne et du brillant et du corps. Par ce procédé, avec moins de matière on fait un plus beau vert; mais les résultats n'en sont pas heureux, parce que la couleur s'évapore encore plus vite qu'étant détrempée à l'huile.

Le vert de montagne est d'un beau vert tendre avant et après le broyage.

Ce vert se trouve dans les montagnes de Kernhausen, en Hongrie. C'est une terre argileuse, naturellement colorée, qui provient de l'oxidation du cuivre par l'eau, ou plutôt par la décomposition des sulfates cuivreux qui y sont abondans, et que les eaux infiltrent dans des bancs marneux où l'acide échange sa base métallique.

Ce vert se vend en poudre grossière, se broie et s'emploie à l'huile ou à la colle; on en fait peu d'usage : il offre pourtant des avantages; car lorsqu'on le mélange de blanc seulement, ou de blanc et de cendre verte, on en obtient des verts tendres et solides, ce qui ne pourrait avoir lieu par la combinaison des jaunes, des bleus et des blancs.

Il y a deux espèces de terre verte : 1° la commune, qui est d'un vert approchant du ton de glaise; 2° l'autre, qui n'étant pas absolument verte, a presque ce ton bleu que donne le vert-de-gris; elle conserve cette couleur après avoir été

broyée à l'eau ; mais lorsqu'elle l'a été à l'huile, elle prend un ton vert-saxe, semblable au vert-de-gris.

Cette couleur nous vient de Saxe ; elle se débite en poudre grossière ; elle est produite par les mêmes combinaisons naturelles que le vert de montagne, et peut servir aux mêmes usages, et avec les mêmes avantages.

Elle est, de toutes les terres colorées, la plus tendre à l'infusion et au broyage ; sitôt qu'elle est mouillée d'eau, elle s'amortit comme la glaise, et paraît avoir plus d'affinité avec cet argile que le vert de montagne.

La cendre verte donne un beau vert tendre, qui est le plus brillant de tous : elle nous venait autrefois d'Allemagne ; c'est l'Angleterre qui nous la fournit maintenant. (Pour sa composition, *voyez* Cendre bleue.)

Elle se livre en poudre, se broie et s'emploie à l'huile ou à la colle. C'est le vert le plus solide et le plus beau.

Dans son infusion et son broyage, faits à l'eau, la cendre verte a les mêmes particularités que le jaune minéral ; elle ne s'allie que difficilement avec le liquide : après quelque temps, l'eau surmonte, et la couleur reste au fond du vase sans la moindre humidité.

Le vert de vessie donne un vert-pré foncé et transparent ; il se fait avec le fruit d'un arbrisseau qu'on nomme nerprun. Lorsque ce fruit paraît noir, il est en maturité ; on le cueille, et on en exprime le jus, que l'on dépose dans des vessies qu'on fait sécher lentement dans les cheminées ; ce jus s'épaissit, et finit par donner une pâte compacte et assez dure.

C'est dans cet état que se débite ce vert, enveloppé d'une vessie. Il paraît alors d'un ton noir ; il est aussi une des couleurs qui ne se broient pas : pour l'employer, on le met infuser dans l'eau pendant plusieurs jours ; elle s'y dissout, et donne un vert qui porte sa gomme ; on ne peut l'employer qu'à la colle. Cette couleur a cela de particulier, que, même étant mélangée, elle fait corps à part avec la colle ; lorsqu'elle est refroidie, elle est toujours liquide, et empêche la congéla-

tion des couleurs qui y sont amalgamées. Lorsqu'on la détrempe, elle produit un autre effet, c'est de mousser comme le savon.

Pour donner du corps à cette couleur, qu'on n'emploie pas seule dans l'impression, et en atténuer le ton primitif, il faut la mêler avec des blancs et des jaunes, et alors elle donne de petits verts tendres, qui ont quelque chose de fin et de brillant qu'on ne saurait obtenir par la combinaison du blanc, du jaune et du bleu.

DU BLEU.

Le bleu et ses nuances sont produits par le tournesol, le bleu liquide, le bleu de Prusse, l'indigo, et la cendre bleue.

Le tournesol porte un ton bleu foncé, ayant un petit reflet violet; c'est une pâte ou laque sèche, faite avec de la chaux, mise en fusion, que l'on teint par le jus d'une plante nommée héliotrope. (On fait usage d'urine pour acide.)

L'héliotrope croît dans les environs de Montpellier, et dans le ci-devant Dauphiné; il est connu, dans ces climats, sous le nom de maurille. Les habitans de ces contrées ne nous fournissent point le tournesol en pain; mais ils s'occupent à extraire le jus de la plante, et en teignent des chiffons de linge blanc; alors on le nomme tournesol en drapeau. Dans cet état, cette couleur sert à la teinture. Les Hollandais viennent acheter ces drapeaux; ils en retirent la teinture, qui s'enlève facilement, et en teignent l'argile qu'ils nous vendent en petits pains. Voilà le tournesol dont il est ici question.

Ces pains ont environ neuf à dix lignes de longueur, sur quatre de large et trois d'épaisseur. On peut employer cette couleur à la colle; mais à l'huile elle noircit, et produit le même effet que le bleu liquide; à la colle, et coupée par le blanc, elle donne un assez beau bleu. D'après l'usage que nous en avons

fait, nous avons remarqué qu'elle réussit parfaitement dans la combinaison des violets et des lilas; elle y remplace le bleu avec avantage. A la vérité, il en faut plus que de bleu; mais il faut moins de laque. Au surplus, elle peut, en remplacement du bleu liquide, donner tous les tons de bleu commun, et lui suppléer avec avantage, ayant plus de solidité et devenant moins dispendieuse; car lorsqu'elle a été broyée, son volume augmente beaucoup.

Le bleu liquide (bleu de Paris ou bleu à l'eau), n'est autre chose qu'une imitation du bleu de Prusse, que l'on fabrique à Paris.

On le vend en vessie, toujours liquide, et imbibé d'une forte dose d'eau; c'est ce qui le fait donner à si bas prix. On le vend aussi en pierre; alors il est ressuyé de son liquide, et se débite pour du bleu de Prusse commun. Dans son premier état, il n'a pas besoin d'être broyé; il suffit de le détremper de suite à la colle ou à l'huile. Pour l'ordinaire, on ne l'emploie qu'à la colle, à l'effet de donner des teintes azurées aux plafonds, ou des bleus imitant le papier pâte. En général, il est d'un usage assez rare, parce qu'il a peu de corps, qu'il change au moment même de son emploi, et qu'il vergète ou nuance, malgré tous les soins qu'on peut y apporter.

Le bleu de Prusse est plus ou moins foncé, selon sa qualité; il est le résultat de la combinaison du fer avec un acide d'une nature particulière; cet acide, auquel on ajoute la dénomination de prussique, combiné avec le sulfate de fer, donne un bleu que l'on nomme prussiate de fer : c'est le bleu de Prusse.

La découverte de ce bleu est due, comme beaucoup d'autres, à un heureux hasard; elle fut faite par un chimiste de Berlin, en 1710. Pendant long-temps, cette composition fut un secret impénétrable à tous les chimistes; mais enfin, après toutes les recherches savantes de ce dernier siècle, on s'assura d'une manière positive de ce qui composait toutes les parties de ce bleu.

Pendant long-temps la Prusse en fit le commerce exclusif; depuis, les Anglais y travaillèrent avec succès : les Français perfectionnèrent cette couleur par de nouveaux procédés ; et, en 1803, les frères Gohin, fabricans de couleurs, à Paris, obtinrent, pour cette fabrication, un prix d'encouragement.

Sa composition dépend donc de l'union de deux substances : la première se nomme matière colorante du bleu de Prusse, ou acide prussique, et est une combinaison d'azote ou air atmosphérique, d'hydrogène (gaz inflammable) et de carbonne (charbon); la seconde est le sulfate de fer (vitriol vert): leur union forme le prussiate de fer; on varie sa qualité en raison de ce qu'on le charge d'une plus ou moins forte dose d'alun.

Ce bleu se vend en petites pierres; on le broie, et on le détrempe à la colle ou à l'huile. C'est ce bleu dont on fait, en général, le plus d'usage. Son prix varie à raison de sa qualité : plus sa couleur est foncée, plus il est fin.

En le broyant, il fonce; sous la molette, il forme une pâte ferme semblable à un onguent. Il reste dans ce même état après avoir été broyé. Enfin, l'eau qu'on verse dessus, pour l'infuser, fait pétiller ce bleu comme elle fait pétiller les laques.

L'indigo est d'une nuance plus foncée que n'est le bleu de Prusse; mais, du reste, il y a tant de rapports dans son broyage, et pour la solidité de sa pâte, que l'on pourrait dire du premier qu'il est l'indigo artificiel.

Ce dernier bleu nous vient de l'Inde et de l'Amérique. L'indigo de l'Inde est d'un bleu rouge et parsemé de filets blancs; celui de l'Amérique est d'une couleur plus foncée, de laquelle il ressort un reflet doré. Ce dernier indigo se désigne sous plusieurs noms qui déterminent autant de qualités différentes : tels le flore, le cortez, le caraque, le sobrès, etc.

L'indigo provient des feuilles et des tiges de la plante nommée indigotier, ou anile, dont les sucs, soumis à la fermentation spiritueuse, dégagent une fécule de couleur bleue foncée que l'on fait sécher, et que l'on forme en petits pains

carrés. Ces pains sont peu durs; ils nagent sur l'eau : ils sont inflammables, et se consument presque entièrement au feu.

Cette sorte de bleu se vend aussi en petites pierres; elle s'emploie plus généralement à la colle qu'à l'huile; elle a plus de corps et de qualité que l'autre bleu, et donne des tons plus vifs dans les couleurs composées; mais, lorsqu'on ne l'affaiblit pas pour former des bleus tendres, elle n'est pas heureuse dans ses effets; car toujours elle donne un ton dur. Le bleu de Prusse a cet avantage sur elle, qu'il est plus moelleux dans ses dégradations, et qu'il réussit mieux dans ses combinaisons.

La cendre bleue donne un bleu-ciel beau et très-vif; elle a long-temps été regardée comme le produit d'une préparation dans laquelle la chaux, le sel ammoniac, et le cuivre dissous par un acide minéral, entraient comme parties agissantes et constituantes; cependant elle ne provient que de la dissolution du cuivre à froid dans l'eau-forte, dont la précipitation s'opérant par le secours de la chaux vive, mise en dose proportionnée à l'acide qui doit l'absorber, forme un précepte de cuivre sans mélange, que l'on lave ensuite et qu'on fait sécher. Ce premier résultat ne donne encore qu'une pâte verte. C'est la cendre verte. Pour en faire de la bleue, on continue l'opération qui consiste à broyer cette pâte verte, à laquelle on ajoute une dose de chaux vive en poudre, qui sur-le-champ fait succéder au vert un beau bleu. La trituration finie, on fait sécher le mélange et on le réduit en poudre; c'est ainsi qu'on trouve cette couleur dans le commerce.

Ce bleu nous venait autrefois d'Allemagne; maintenant il nous vient d'Angleterre. On le broie à l'eau ou à l'huile; on peut en faire le même usage que de la cendre verte et du jaune minéral; mais pourtant, à l'huile, il fonce et perd de son brillant.

Dans son broyage à l'eau, ce bleu opère le même effet que la cendre verte et le jaune minéral; c'est-à-dire qu'il repousse le liquide; lorsqu'on le broie à l'huile, il est d'abord très-gras

sous la molette; mais ensuite il se liquéfie tellement, qu'il devient difficile d'en jouir.

Le bleu d'azur ou bleu d'émail est le résultat de l'oxide vitreux du cobalt. Il est composé de l'oxide (chaux) et du cobalt (substance métallique); celle-ci en est la base.

Il se travaille en Saxe, où les mines de cobalt sont abondantes. Le cobalt, dans son état de mine, est mêlé de terre, de pierre, de soufre, et d'arsenic; pour en séparer ces parties hétérogènes, on le grille et on le casse; alors portion de ces substances se divise par le lavage : après cette première opération, on le fait sécher, on le fait griller une seconde fois pour en extraire le reste desdites substances (soufre et arsenic), qui se volatilisent; et lorsqu'enfin il est grillé au point convenable, il prend une couleur lie de vin, après quoi on le mélange avec du silex (cailloux), qui a été préalablement calciné et broyé. Dans cet état il forme le safre: pour convertir ce dernier en bleu d'azur, on le met au feu; alors il acquiert la couleur bleue; plus il est foncé, plus il s'est trouvé chargé de l'oxide cobalt. Cette dernière vitrification est aidée par le carbonate de potasse ou celui de soude. Cet azur composé, retiré du feu et refroidi, se réduit en poudre comme le débite le commerce.

Ce bleu ne s'emploie dans la peinture que pour donner des tons azurés, sur des plafonds d'enseignes placées à l'extérieur. D'abord on les imprime de bleu à l'huile; et avant que la dernière couche soit entièrement séchée, on la saupoudre de ce bleu, qui se fixe sur le fond, l'huile faisant ici l'effet d'un mordant. Quand la dernière couche se trouve sécher trop vite, alors on couche le fond de mixtion, et on le saupoudre également. Ce bleu produit un assez bel effet à quelque distance. Il est au surplus la couleur qui supporte le mieux les influences de l'atmosphère.

DES BRUNS.

Les bruns sont produits par la terre d'ombre, le stil de grain brun d'Angleterre, la terre de Sienne et la terre de Cologne.

La terre d'ombre donne un ton brun ressemblant à la couleur chocolat, mais plus claire; elle est une espèce d'argile mêlée de fer un peu oxidé, ce qui la rend aussi siccative; c'est moins une ocre brune qu'une terre bitumineuse, légèrement ferrugineuse. On la tire de Nocéra dans l'Ombrie (Italie), d'où lui vient son nom.

Elle se vend en poudre, se broie à l'eau ou à l'huile, et s'emploie de même. Cette couleur est celle qui sert en général à former les teintes brunes; elle est d'assez bonne qualité, renfermant à peu près autant de corps qu'en ont les ocres. Quand on la broie, elle s'éclaircit et devient plus vive de ton que lorsqu'elle est en poudre.

Le stil de grain brun d'Angleterre nous vient en pierres ou gros trochisques qui, dans leur intérieur, ont diverses nuances telles que bruns et rouges foncés; il se fait à Paris : c'est une argile teinte, de même que les stils de grains jaunes, par des décoctions de divers végétaux et minéraux; la pâte, après avoir été imprégnée de la couleur, est passée au four.

Cette pâte cuite, et formée en trochisques, est singulièrement dure et difficile à réduire en poudre; on peut dire même qu'elle est la plus dure des couleurs. Ce stil de grain se broie et s'emploie à l'eau ou à l'huile; après avoir été broyé, il donne un ton égal, rouge-marron foncé et vif. Il est propre à faire des bruns brillans, en remplacement de ceux que produit la terre d'ombre. On peut aussi le mélanger avec cette dernière pour donner de la vivacité aux tons; mais il n'a pas autant de corps qu'elle; il est encore très-propre à glacer et à veiner les peintures imitant les bois de noyer, d'orme ou de chêne.

Pour passer le moins de temps possible à broyer ce stil, excessivement dur à la trituration, il est bon, après l'avoir mis en

poudre, de le faire infuser vingt-quatre heures avant, en ce que, par ce moyen, il s'attendrit un peu.

La terre de Sienne calcinée est d'un rouge foncé et nuancé; elle nous vient du pays dont elle porte le nom. C'est une argile fortement chargée d'oxide ferrugineux, qui tire tout son mérite de la calcination que l'on lui fait subir.

Cette couleur se vend assez ordinairement toute calcinée, et réduite en poudre grossière. Elle se broie et s'emploie à l'eau ou à l'huile; mais à la colle elle a moins de durée; elle a de particulier que, lorsqu'elle est refroidie, la colle figée surnage en partie sur la matière, et se sépare de la couleur.

Broyée à l'eau, elle prend un ton de couleur marron clair et vif, et devient sous la molette d'un plus beau fini que le stil de grain brun.

Broyée à l'huile, elle acquiert un ton plus foncé, qui s'éclaircit néanmoins par la suite.

En versant sur cette terre l'eau dans laquelle elle doit être infusée, on la voit bouillonner et jeter une fumée semblable à celle que l'on voit sortir de la chaux lorsqu'on l'amortit; mais cet effet ne dure qu'un instant. Elle est, de même que le stil de grain brun, très-pénible à broyer, avec cette différence cependant que, quel que soit le temps qu'elle reste à l'infusion, elle ne s'amortit nullement, et que les grains qui n'ont pu se réduire en poudre sont aussi durs, après avoir demeuré vingt-quatre heures dans le liquide, qu'au moment où ils y ont été mis.

Cette terre ne s'emploie généralement qu'à imiter le bois d'acajou : avec elle on fait le fond du bois par un glacis transparent, sur lequel on trace les veines à l'aide de l'essence.

La terre de Cologne, à laquelle le pays d'où elle se tire a donné son nom, est moins légère que la terre d'ombre; elle est d'une odeur plus désagréable que cette dernière; plus brune, plus bitumineuse, plus chargée de fer; elle lui est inférieure.

Elle se vend en poudre. On peut la broyer et l'employer à l'eau ou à l'huile. Comme elle a peu de corps, on en fait

très-peu d'usage. Elle n'est propre qu'à faire des tons fort bruns, soit en glacis, soit pour des ombres.

DU NOIR.

Le noir de pêche, le noir de vigne, le noir d'ivoire et celui de charbon sont, en en exceptant toutefois le noir de fumée, le résultat de la carbonisation, comme on va le voir ci-après.

Le noir de pêche, qui vient des noyaux de pêches brûlés, se vend en petits trochisques. Il est d'un ton pâle, et, après avoir été broyé, devient le plus beau des noirs.

Le noir d'ivoire se fait avec l'ivoire que l'on brûle au four: il est le plus beau après le noir de pêche; il se vend en poudre.

Le noir de charbon se vend de même en poudre. Il est plus ou moins fin, ce qui augmente ou diminue sa qualité; c'est, quoique le moins beau des noirs, celui dont on fait la plus forte consommation. Comme les précédens, on l'emploie à la colle ou à l'huile; il ne sèche que difficilement lorsqu'on l'emploie à l'huile sans mélange d'autre couleur.

Les noirs de pêche et d'ivoire sont préférables à celui de charbon, parce qu'ils donnent toujours des tons secondaires plus prononcés. Tous les noirs, en général, ne servent qu'à former des couleurs secondaires, en les mêlant soit avec le blanc pour composer des gris, soit avec le jaune pour obtenir des tons olives, ou bien avec le rouge pour donner des tons bruns, etc.

Le noir de fumée sert seulement à peindre les fers dans l'intérieur des habitations; on l'emploie toujours pur et sans être broyé; il s'infuse seulement, et se détrempe avec un vernis qui lui est particulier.

Ce dernier noir est le produit de résines sèches et de rebut, mises en fusion dans des chaudrons de fer, placés dans un local destiné à cette opération, et que l'on nomme sac à noir. Ce local est tapissé en toile; il est extérieurement recouvert de papier, ou son enceinte est fermée par des peaux de mou-

ton. Après avoir mis le feu aux résines, on ferme le local hermétiquement; la fumée qui s'élève est chargée de beaucoup de suie, qui s'attache aux parois du local; et lorsque l'opération a été assez répétée pour que les cloisons soient suffisamment chargées de suie, on la recueille en frappant avec des baguettes sur toutes les parties à l'extérieur de la tenture. On ramasse cette suie, qui forme le noir de fumée dont il est ici question.

Ce noir se fabrique dans divers lieux, même à Paris. Il s'en fait aussi une grande quantité en Allemagne, et on le nomme noir d'Allemagne. Celui-ci, bien plus pesant que le nôtre, lui est encore inférieur en ce qu'il est plus gras; cela provient de ce qu'on mêle beaucoup de graisse dans la fusion des résines.

RÉSUMÉ SUR LES COULEURS QUI PRÉCÈDENT.

De la qualité des couleurs primitives.

CLASSIFICATION.

Toutes les couleurs formées d'un composé, et employées dans leur état primitif sont, comme couleurs, non-seulement celles qui ont le plus de qualité, mais encore le plus de corps : elles couvrent mieux que les autres et durent plus long-temps.

Les couleurs qui réunissent tous ces avantages sont : parmi les blancs, le blanc de Bougival, le blanc de craie et le blanc de céruse (celui-ci n'a ces avantages que par l'argile dont il est mélangé). Le blanc de plomb a moins de corps, et n'est propre qu'à faire des glacis sur les autres blancs. Son blanc est, à la vérité, très-beau; mais la céruse l'emporte sur lui, en ce qu'elle jette par elle-même un petit reflet azuré qui joue le blanc d'argent.

L'ocre, le rouge brun et le rouge de Prusse sont, parmi les rouges, ceux qui réunissent tous les avantages. Après eux,

viennent le vermillon, le cinabre, le carmin, la mine orange, et enfin les laques; mais ces dernières couleurs ne couvrent pas.

L'ocre jaune et l'ocre de rut ont le même avantage que les autres ocres. Après eux, vient le jaune de Naples, qui ne leur cède en rien. A la suite, on peut placer le jaune minéral, l'orpin et les stils de grains, qui sont les moins solides. Les jaunes, en général, couvrent assez bien.

Parmi les verts, c'est la cendre verte qui est la meilleure sous tous les rapports, puis le vert de Montagne et la terre verte; l'une et l'autre couleur ont assez de corps, mais sont très-fragiles. Le vert-de-gris couvre le moins et change le plus; il en est de même du vert de vessie.

L'indigo prend la première place parmi les bleus : il a du corps et de la solidité. La cendre bleue peut obtenir le second rang; elle joint cependant, à l'avantage d'avoir du corps, l'inconvénient de changer promptement. Le bleu de Prusse marche, pour le ton, après l'indigo; mais il n'a point de corps. Le tournesol, quoique susceptible de changer, couvre assez bien. Le bleu liquide pêche par le corps et la solidité : il est inférieur à tous les autres.

De tous les bruns, la terre d'ombre est la meilleure; sans avoir autant de corps que d'autres terres, son ton se soutient assez bien. La terre de Cologne couvre moins bien et sa couleur est plus fragile. Le stil de grain brun et la terre de Sienne se ressemblent; ils sont assez solides, mais n'ont pas de corps. Ils ne sont propres, l'un et l'autre, qu'à faire des glacis.

Le plus beau des noirs est celui de pêche; le plus solide est celui d'ivoire, et tous couvrent très-bien.

EFFETS.

La nature du liquide employé dans la préparation de la peinture, détermine toujours le brillant des couleurs ainsi que la conservation de leurs tons primitifs.

Tous les blancs sont plus éclatans, employés à la colle, que l'étant à l'huile ; tous les rouges, excepté les laques, le sont au contraire plus à l'huile qu'à la colle. Les laques perdent beaucoup à être employées à l'huile.

L'huile est plus favorable aux deux ocres jaunes que la colle ; les stils de grains, au contraire, foncent beaucoup à l'huile, et perdent totalement ce brillant qu'ils obtiennent à la colle. Le jaune de Naples est plus brillant à l'huile ; mais quant à l'orpin et au jaune minéral, ils sont toujours du même ton, à l'huile comme à la colle.

Le vert-de-gris n'a aucune qualité, s'il n'est pas employé à l'huile. Le vert de montagne et la terre verte, bien différens du premier, perdent à l'huile ; la cendre verte est toujours la même avec les deux liquides.

Le bleu de Prusse est toujours le même, qu'il soit employé à la colle ou à l'huile. Il n'en est pas ainsi de l'indigo et de la cendre bleue; l'un et l'autre deviennent trop foncés par l'effet de l'huile. Même conséquence pour le tournesol et le bleu liquide.

La terre d'ombre, la terre de Cologne, le stil de grain brun et la terre de Sienne, sont moins brillans à l'huile qu'à la colle.

La nature du liquide n'influe point sur les noirs.

SICCITÉ.

A l'égard de la siccité des couleurs primitives détrempées à l'huile pure, les unes ont de grands avantages sur les autres ; on peut les diviser en cinq classes, et considérer que la première sera sèche en vingt-quatre heures; la cinquième et dernière ne le sera qu'à la fin du cinquième jour.

La première division comprend les couleurs qui sèchent le plus promptement : ce sont le blanc de céruse, le *minium*, la terre de Cologne et la terre d'ombre. Cette dernière est la plus siccative.

La deuxième comprend le blanc de plomb, l'ocre rouge,

le rouge brun, l'ocre jaune, l'ocre de rut et le vert-de-gris.

La troisième comprend le vert de montagne, la terre verte et la cendre verte.

La quatrième comprend le blanc de craie, le rouge de Prusse, le bleu de Prusse, le bleu liquide, le tournesol et le stil de grain brun.

La cinquième comprend le blanc de Bougival, l'orpin, le jaune minéral, les laques, les stils de grains, l'indigo et la terre de Sienne.

Toutes les couleurs employées à la colle, sèchent dans un espace de temps également très-court.

Plus les couleurs sont broyées, plus elles deviennent belles; nous l'avons déjà dit. Toutes les couleurs sont généralement plus vives, détrempées au vernis, qu'elles ne le sont, soit à la colle, soit à l'huile.

Le vernis, couché sur toutes les couleurs employées à la colle, leur donne un ton plus foncé.

Le vernis, couché sur toutes les couleurs employées à l'huile, leur donne un ton plus clair.

Toutes teintes, d'un ton dur ou haut en couleur, ont plus d'éclat employées à l'huile qu'à la colle. Les teintes d'un ton doux sont, au contraire, plus agréables employées à la colle qu'à l'huile.

Toutes teintes à la colle, chauffées au bain marie, ne changent pas tant que chauffées devant le feu.

Toutes teintes à la colle employées à froid, sont plus égales et plus brillantes que couchées à la colle chaude.

Toutes couleurs broyées, détrempées et employées à l'huile blanche, sont plus pures qu'à l'huile de lin. Enfin, toutes couleurs broyées avec cette même huile, détrempées et employées à l'essence, sont plus éclatantes que lorsqu'elles le sont à l'huile.

OBSERVATIONS SUR LES COULEURS.

Si les couleurs varient entre elles par leur qualité et par leur prix, elles varient aussi par leur volume. Pourquoi arrive-t-il souvent que les peintres donnent plutôt la préférence, à égal prix, à une couleur sur une autre de la même classe? C'est parce que l'une foisonne, selon leur expression, plus que l'autre, non-seulement par son degré de volume, mais encore par son degré de ton : par exemple, pour faire un bleu ciel, ils emploieront du bleu de Prusse de préférence à la cendre bleue, parce que, pour arriver au ton dit, il entrera beaucoup de blanc avec le bleu de Prusse et très-peu avec la cendre bleue, qui est elle-même du bleu ciel. Dans les jaunes, ils emploieront des stils de grains de préférence au jaune de Naples ou au jaune minéral, parce que, à poids égal, l'un fait beaucoup plus de volume que l'autre. Il en est ainsi des tons de beaucoup d'autres couleurs.

Puisque chaque couleur, à poids égal, varie sensiblement en volume, pour s'en faire une idée juste, nous allons présenter un tableau comparatif du volume que donne chaque couleur primitive toute broyée et prête à être détrempée, en considérant comme point de départ, celles qui en fournissent le moins.

Le blanc de plomb, le blanc de céruse, le *minium*, le cinabre, le jaune de Naples et le jaune minéral donnent tous le même volume.

La mine orange et le vermillon donnent une fois et demie le volume ci-dessus.

Les stils de grains, orpin, cendre verte, terre verte et cendre bleue, donnent deux fois un quart ledit volume.

Le blanc de Bougival, le blanc de craie, l'ocre rouge, le rouge brun, le rouge de Prusse et le vert de montagne, donnent trois fois le volume des premiers.

L'ocre jaune, l'ocre de rut et le noir de pêche, donnent trois fois et demie ledit volume.

Le vert-de-gris, le bleu liquide et la terre d'ombre, donnent quatre fois ledit volume.

Le noir d'ivoire donne quatre fois et demie ledit volume.

La terre de Cologne et les noirs de charbon, donnent cinq fois ledit volume.

La terre de Sienne donne six fois ledit volume.

Le stil de grain brun d'Angleterre et le tournesol, donnent sept fois ledit volume.

Les laques, le bleu de Prusse et l'indigo, donnent sept fois et demie le volume des cinq premières couleurs indiquées.

DES LIQUIDES.

Les liquides servent à broyer et à détremper les couleurs. Ces liquides sont: l'eau, la colle, l'essence et le vernis. Ceux propres à broyer sont : l'eau, l'essence de térébenthine et l'huile.

Ceux propres à détremper sont : la colle, l'huile, l'essence de térébenthine et le vernis.

Le vernis ainsi que la colle s'appliquent ou s'étendent encore sur les couleurs, lorsqu'elles sont couchées, pour en conserver la fraîcheur et leur donner plus de durée.

Des Liquides qui servent à l'emploi des couleurs en détrempe.

La colle seule est le liquide qui sert aux ouvrages en détrempe, plus ou moins coupée d'eau, selon sa force.

Il y a plusieurs sortes de colle : celle de gants, de cuir de lapin, de brochette, de parchemin, et la colle de Flandre. La dernière seule s'achète toute préparée : elle est en feuilles, durcie et compacte. Les autres s'achètent en branche ou brutes, et se font par ébullitions sur un feu modéré, avec plus ou moins de temps, selon la nature du cuir ou le degré de force de colle que l'on désire obtenir.

Après avoir été assez long-temps sur le feu pour que les peaux puissent avoir nourri l'eau de tout le corps gras qu'elles

contenaient, on retire du feu la matière et on la passe au tamis : le liquide qui en sort, en se refroidissant, se congèle, et forme cette gélatine, qui se montre alors plus ou moins ferme, selon la qualité du cuir ou le degré de cuisson, et aussi que la température est plus ou moins fraîche pour opérer la congélation.

Les colles ainsi faites, lorsqu'on veut les employer avec les couleurs, se mettent au feu ; on les fait fondre séparément ou avec ces couleurs. Elles s'emploient aussi à froid dans diverses circonstances, telles que pour des encollages sur détrempe avant que de vernir, ou pour des fonds de tenture, et généralement pour toutes couleurs tendres et sujettes à changer au feu ou à vergeter pendant l'emploi : tels surtout sont les laques, les bleus et les verts de composition. Dans ces cas, on doit tenir la colle plus faible, afin qu'elle puisse s'étendre.

Les espèces de colles, le plus en usage, sont de trois sortes, savoir : celle de parchemin, celle de brochette et celle de cuir de lapin.

A l'égard de la colle de gants, elle n'est plus ou presque plus en usage ; d'ailleurs elle est la moins avantageuse sous tous les rapports.

La colle qui a la première qualité pour la blancheur, et l'onctueux convenable pour que les teintes ne s'écaillent pas, est la colle de parchemin, qui a été long-temps la seule en usage, et qui, chez quelques peintres, est toujours l'unique. Le parchemin que l'on emploie vient ou des rognures et grattages que font les parcheminiers, ou de tous autres vieux parchemins fabriqués.

La colle de brochette est la préférable après celle de parchemin ; elle donne, selon son espèce, une colle plus ou moins belle ; quelquefois elle approche de celle de parchemin. Elle vient des rognures de peaux de mouton, de veau, etc. On en distingue de deux sortes : la brochette de rivière, qui se fait de rognures non tannées, et la belle brochette, dont la peau a été tannée. Elles sont plus ou moins dures à la cuisson et rendent plus ou moins de produit, cela dépend de l'espèce des peaux.

La colle de brochette serait préférable à la colle de parchemin, pour tous les ouvrages, soit blanc d'apprêt, soit teinte, si toujours elle avait l'avantage d'être blanche.

La colle de cuir de lapin est la moins belle; elle a été pendant un certain temps très en usage, attendu son bas prix; elle devenait très-avantageuse; mais l'usage multiplié qu'on en a fait est en quelque sorte abandonné depuis que l'on peut s'en procurer facilement des deux autres espèces. Elle donne cependant une matière qui a beaucoup de force; mais qui, toujours fort noire, ne peut être risquée que dans les détrempes communes. Elle est grasse et sujette à s'écailler, surtout en été, où il faut la tenir très-forte pour qu'elle puisse se figer après la cuisson.

Les autres liquides propres à détremper les couleurs sont, comme il vient d'être dit : les huiles, l'essence de térébenthine et les vernis.

Les huiles sont, sans contredit, le liquide à préférer à tous autres, tant pour soutenir le ton dont certaines couleurs ont besoin, que pour la durée de toutes : l'huile généralement prise a cet avantage sur les autres liquides, qu'elle est autant utile à la conservation des menuiseries, que la colle leur est nuisible, et aussi qu'elle nourrit et ferme les pores du bois aux vapeurs humides et aux eaux, en empêchant sur lui leur action et la désunion dans les assemblages; tandis que la colle, au contraire, fait tourmenter toutes les jonctions des bois, plus ou moins, et selon leur degré de siccité. Plus les bois sont secs, plus ils agissent, parce qu'alors leurs pores étant plus disposés à pomper toute la partie d'eau que contient la colle, ils s'en abreuvent, et bientôt le gonflement s'opère à un tel point, qu'il arrive que des panneaux se coffinent; mais à mesure que l'air pompe cette portion d'humidité, les pores se ressèrent, et les joints s'éloignent ou les panneaux se déchirent. Il en résulte très-souvent que le travail du plus beau bois donne une très-mauvaise menuiserie.

S'il est inconvenable d'employer des colles quand on doit se servir d'huile, il ne l'est pas moins, de la part des peintres,

lorsqu'il leur est ordonné d'imprimer des boiseries en huile, de commencer par y mettre une couche de blanc à la colle, parce que cette seule couche détruit une partie du résultat que l'on devait attendre de l'usage de l'huile.

La peinture fait usage de trois sortes d'huile : l'huile d'œillet dite huile blanche, l'huile de noix et l'huile de lin.

L'huile blanche, sans être souvent plus siccative que les autres, mérite la préférence, soit pour broyer, soit pour détremper les couleurs, parce qu'elle colore moins, et que, pour les blancs surtout, elle est indispensable si l'on veut en avoir de beaux.

La graine de pavot blanc, la même espèce qui, dans les régions orientales, la Perse et l'Égypte, produit l'opium, et qui croît abondamment dans nos contrées, nous fournit cette huile. On cultive également en France le pavot noir, qui produit la même huile.

L'huile de noix peut être mise en concurrence avec l'huile blanche, comme presque aussi siccative, et comme ayant autant de limpidité; mais elle est un peu plus chargée en couleur ; elle est aussi plus chère que la première : ces deux raisons suffisent pour préférer l'huile d'œillet.

On extrait l'huile de noix de l'amande du fruit dont elle emprunte le nom, par contusion et expression, par les mêmes procédés en un mot que l'huile blanche.

L'huile de lin qui, plus généralement, est employée dans la peinture, y est cependant moins propre, quant aux intérieurs, parce qu'étant plus colorée que les deux précédentes elle atténue le brillant des couleurs tendres, et parce qu'étant moins limpide elle sèche généralement moins vite. Elle doit au contraire être préférée pour les extérieurs, parce qu'étant plus grasse elle conserve mieux les bois, et résiste plus longtemps aux intempéries de l'air.

Elle est l'extrait de l'amande que renferme la graine de lin.

L'essence de térébenthine seule ne peut pas, plus que l'eau, être considérée comme liquide propre à l'emploi des couleurs; l'une et l'autre ne pourraient jamais les fixer sans le

secours d'un des trois autres liquides, colle, huile ou vernis.

L'essence, dans le broyage des couleurs, n'est employée, de préférence à l'eau, que parce que la dernière ne s'alliant pas avec l'huile et le vernis, il faudrait avant tout, après s'en être servi, laisser ressuyer l'humidité de cette eau, si on voulait ensuite détremper les mêmes couleurs à l'huile ou au vernis; au lieu que ces couleurs étant broyées à l'essence seule, on peut de suite les détremper avec ces deux matières, parce que ces trois liquides se marient ensemble parfaitement bien. Il est d'usage de ne broyer à l'essence que lorsqu'on veut ou qu'on doit détremper aux vernis, et surtout à ceux à l'esprit-de-vin.

L'essence, à l'égard du délayement des couleurs, possède plus d'une propriété.

1° Son usage donne aux couleurs plus de cette limpidité dont elles manquent quand elles sont broyées et détrempées à l'huile de lin; il contribue aussi à les étendre plus facilement, et les empêche de pâter autant sous la brosse;

2° Son utilité la plus marquante est que, formant elle-même un siccatif, plus la dose que vous mettez est forte, et plus les couleurs durcissent promptement;

3° Elle donne aux couleurs un degré de vivacité qu'elles n'obtiendront jamais de l'huile;

4° L'essence a encore cet avantage que, par son odeur forte, qui s'évapore promptement néanmoins, elle absorbe celle de l'huile autant fade que longue à se perdre; et qu'aussi, par l'application du vernis, on détruit sur-le-champ l'odeur de l'essence, effet qu'il ne produit pas appliqué sur l'huile pure.

L'usage de l'essence devient donc indispensable d'après tous les motifs qui viennent d'être déduits; cependant, pour la solidité des couleurs et par l'avantage que l'huile procure aux bois, on doit employer l'essence avec ménagement. Pour tout concilier, il faut ne se servir de l'essence que dans les proportions suivantes :

Dans les premières couches, un tiers d'essence et deux tiers d'huile; dans les deuxièmes couches, moitié d'essence;

Dans les troisièmes couches, les deux tiers d'essence et un tiers d'huile.

En observant ces proportions, on satisfait à tout; et si alors les couches ne sèchent pas assez promptement, on y joint un peu de siccatif. Dans ce cas une faible dose devient suffisante.

L'huile ou essence de térébenthine est extraite des vessies du sapin qui, après avoir été soumises à la distillation ordinaire, étant mêlées de beaucoup d'eau, donnent cette huile, de sa nature très-légère, volatile, sans couleur et d'une odeur pénétrante.

DES VERNIS.

Les vernis dont on fait emploi sont de plusieurs sortes et qualités, et servent aussi à des usages différens; le plus général qu'on en fasse est pour couvrir d'une ou plusieurs couches les couleurs à l'huile ou en détrempe, lorsqu'elles sont finies, afin d'en conserver la fraîcheur, leur donner plus d'éclat, plus de durée, et qu'elles puissent être lavées par la suite sans craindre de les altérer. On fait aussi usage des vernis, mais peu maintenant, pour détremper les couleurs; alors, dans ce cas, ces couleurs n'ont plus besoin d'être vernissées, portant avec elles le brillant qu'ont ordinairement celles qui l'ont été.

La première sorte est le vernis qui se compose avec l'esprit-de-vin (dissolvant), le mastic en lame, la sandaraque et la térébenthine de Venise (résines).

Dans cette sorte il y en a de plusieurs qualités : les plus ordinairement usitées sont les n° 1 et 2. Ces deux-ci sont plus ou moins siccatives, selon la quantité de sandaraque qu'on y fait entrer.

Celle n° 1 sert à vernir les peintures blanches ou les couleurs tendres, les bois et les marbres.

La qualité n° 2 sert aux plus communs ouvrages.

La deuxième sorte, qu'on nomme vernis à bois, est composée avec de l'esprit-de-vin, de la sandaraque, de la térébenthine de Venise et de la colophane.

Ce vernis est très-chargé en teinte; par cela seul il ne convient pas de l'employer sur des couleurs claires; au surplus, il est très-fort et alors sujet à faire gercer les fonds quelque temps après.

Il n'est propre et ne peut être employé qu'à vernir des bois d'acajou ou autres bois très-foncés.

La troisième sorte est le gros guyot; il se fait avec l'essence de térébenthine (dissolvant), le galipot et la térébenthine pise (résines).

Ce vernis s'appliquait autrefois sur les bois crus. C'est celui qui sert le plus souvent à détremper les couleurs qu'on emploie au vernis, tels sont les verts-de-gris pour des dehors, etc.

Enfin la quatrième sorte, qu'on désigne sous le nom de vernis de Hollande, se fait avec de l'essence de térébenthine et de la colophane.

Ce vernis est celui qui rencontre le moins d'ouvrages propres à son emploi. Quoique certains peintres s'en servent au lieu et place de tous les autres, les uns l'appliquent sur tous leurs ouvrages indistinctement, d'autres ne l'emploient qu'à vernir les tentures; quant aux peintres jaloux de faire de l'ouvrage solide, ils ne le considèrent aucunement, parce qu'il est long-temps à durcir, qu'il blanchit et qu'à la plus légère humidité il perd son brillant. Au surplus, contraire en cela aux autres, il porte toujours avec lui une odeur qu'il tire de l'essence. Cependant il est le seul, avec le précédent, qui puisse servir à détremper les couleurs qui auraient été broyées à l'huile. Tous les deux étant composés d'essence, se mélangent parfaitement bien, avantage que n'ont pas les vernis à l'esprit-de-vin.

OBSERVATIONS SUR LES VERNIS.

La multiplicité des fabriques qui se sont élevées depuis peu d'années, celle des procédés de fabrication des vernis, jointes aux avantages que les spéculateurs en ce genre veulent se procurer par les compositions particulières qu'ils imitent, sont sans doute celles des causes qui influent le plus sur la variété

infinie des qualités de vernis que l'on trouve dans le commerce, et qui toutes, cependant, se vendent comme étant de la même sorte, quoique n'y ayant que peu de rapport.

Il paraîtrait, d'après les remarques que nous avons faites sur toutes ces nuances, que l'on s'attache peu au choix des résines, qu'il suffit à ces fabricans que le fluide ou dissolvant soit celui qui appartienne à l'espèce de vernis pour lequel il se vend, et qu'au surplus il leur importe peu que les résines qu'ils emploient soient en rapport avec le reste des substances pour réunir la solidité, qui n'existe pas, à la limpidité et au siccatif que ces mêmes vernis ne manquent jamais d'offrir : il en résulte que les peintres sont eux-mêmes souvent les premiers trompés et qu'ils trompent involontairement en ce cas ; mais quelques-uns, au contraire, trompent doublement les propriétaires en substituant à ces premiers vernis, qui déjà pèchent en solidité, d'autres vernis très-communs qu'ils se procurent à bon compte : tel que le vernis à l'essence, ou autre de ce genre, qui offre, quelque temps après son emploi, beaucoup d'analogie avec les bons vernis ; de sorte que l'œil le plus exercé est fort embarrassé de juger la qualité mise en œuvre. On peut convenir que de tous les articles de la peinture, c'est celui où la disproportion de prix est plus grande, et celui qui est le plus difficile à préciser dans ses qualités lorsque l'ouvrage est entièrement consommé.

DES SICCATIFS.

Bien que l'on mette une forte dose d'essence pour détremper les couleurs, afin qu'elles durcissent plus promptement, on n'est pas pour cela exempt, lorsqu'on veut jouir sur-le-champ, d'employer d'autres siccatifs qui produisent plus précisément leurs effets, celui de l'essence étant moins de sécher que de durcir les fonds.

Ces siccatifs sont des substances qu'on mêle avec les couleurs en les détrempant, elles sont de trois sortes :

La litharge, la couperose et l'huile grasse.

La litharge est le meilleur des trois siccatifs et celui dont on fait le plus d'usage. Elle est produite par la fusion du plomb. (*Voyez* les détails à l'article *minium*). Avant de l'employer il faut la broyer; cette opération exige une heure par livre; une once suffit, par livre de couleur, lorsqu'on a mis beaucoup d'essence et que l'on veut faire sécher promptement.

La couperose est peu ou même pas en usage, elle est moins siccative et sujette à faire gercer et jaunir les couleurs; elle est blanche: c'est un sel minéral qu'on tire par cristallisation d'une espèce de marcassite appelée pyrite qui se trouve dans beaucoup d'endroits. Avant de l'employer, il faut la broyer; la dose est la même que la précédente.

L'huile grasse est un assez bon siccatif, dont on fait usage concurremment avec la litharge, et souvent ensemble; mais elle a le défaut, quand on en met de trop fortes doses, de faire gercer les couleurs, en outre de les jaunir, parce qu'elle est naturellement très-colorée; elle ne sèche pas d'ailleurs autant que la litharge: il en faut à peu près deux onces par livre de couleur détrempée.

Elle s'emploie aussi pour détremper des noirs et autres couleurs pour les dehors, et par les peintres de décors pour vernir leurs bois ou marbre.

L'huile grasse ou siccative, se fait avec l'huile de lin: cette dernière se met sur le feu; on y trempe, quand elle commence à chauffer, deux sachets, l'un rempli de litharge, et l'autre de terre d'ombre, et même de pelures d'oignon, dont la propriété acide est de dégraisser l'huile. On fait bouillir le tout pendant un certain temps, on retire l'huile du feu et on en ôte les sachets; dès qu'elle est refroidie, on peut s'en servir.

Nous ne faisons, comme on le verra dans nos détails, aucun usage de ces divers siccatifs, en raison de ce que nous ajoutons suffisamment d'essence, et que nous supposons qu'on laissera aux couleurs le temps de sécher.

AUTRES ARTICLES ACCESSOIRES A LA PEINTURE.

L'eau seconde sert, soit à détruire les anciens vernis, soit à dégraisser les fonds à l'huile qui doivent être repeints de même, ou bien à la colle; elle sert aussi à laver toutes peintures à l'huile ou à la colle qui sont vernissées.

L'eau seconde s'emploie pure ou coupée d'eau, suivant la destination qu'on veut lui donner.

Pour enlever les vernis sur d'anciens fonds que l'on désire repeindre, ou bien pour dégraisser des peintures à l'huile sur lesquelles on veut peindre à la colle, il faut qu'elle soit pure et du premier degré.

Pour dégraisser des fonds à l'huile, sur lesquels on veut remettre des couleurs à l'huile, l'eau seconde se coupe par moitié d'eau.

Pour laver seulement des vernis appliqués sur l'huile, on ajoute six pintes d'eau à une d'eau seconde.

Pour laver seulement des vernis appliqués sur détrempe, à une pinte d'eau seconde on ajoute huit pintes d'eau ordinaire.

L'eau seconde se compose avec de la potasse et de la cendre gravelée que l'on fait infuser à froid dans de l'eau de rivière.

Le bronze s'emploie soit à couvrir toute la surface de divers sujets, tels que ferrures, grillages, etc., ou bien seulement par frottis: tel est l'usage qu'on en fait pour imiter le bronze antique; dans ce cas, les fonds sont préparés d'un ton analogue.

Lorsqu'on l'emploie pour ferrures, on couche préalablement les ferrures d'un mordant d'huile grasse ou autre, ensuite on l'applique avec un pinceau de blaireau.

Lorsqu'on n'emploie le bronze que par frottis et qu'il est appliqué sur des fonds en détrempe, si l'on désire que ces fonds soient luisans, et si l'on veut brunir les clairs, la dernière couche de teinte doit être détrempée de très-peu de colle, de beaucoup de savon noir, de l'encaustique préparée et de l'eau

de rivière. Pour appliquer le bronze, après avoir frotté le fond avec un morceau de drap, on use, pour mordant, de la colle faible, dans laquelle on délaie le bronze avec une petite brosse, et on fait les frottis ; si les fonds sont à l'huile, l'huile grasse alors est le mordant qui convient.

Pour bronzer cent pieds courans de cadres ou bordures de deux pouces de développement, il faut six gros de bronze.

Voulez-vous bronzer de grandes surfaces à moulures, telles que portes et lambris, et qu'elles le soient sur toutes les parties qui en sont susceptibles ? Pour une toise superficielle, il faut dix gros de bronze.

Le bronze nous vient de l'Allemagne. Il est fait avec du cuivre jaune ou laiton qu'on a battu une première fois, et qu'on nomme *oripeau;* on le bat une deuxième fois pour le réduire en feuilles aussi minces que l'or en feuille, puis on le réduit en poudre impalpable : c'est ainsi qu'on le débite dans le commerce.

Le bronze se vend en paquet ou livret du poids d'une once et de deux onces.

La mine de plomb n'est employée qu'à un seul usage; c'est pour noircir les contre-cœurs de cheminées ou des tôles. La mine s'emploie avec le vinaigre, qui lui sert de mordant : avec ce mordant on imbibe la fonte ou le plâtre que l'on frotte ensuite de mine ; après qu'elle est ressuyée, on frotte de nouveau avec une brosse rude trempée dans la mine sèche, pour lui donner le luisant et la mieux fixer.

La cire jaune, le savon blanc ou noir et le sel de tartre se marient tous trois ensemble pour faire un liquide qu'on nomme encaustique. Cette encaustique sert à donner du luisant, après avoir été frottée, aux diverses couleurs où il conviendra de le faire. On l'emploie sur la couleur, après qu'elle est séchée ou dedans, en la détrempant, mais toujours avec les couleurs détrempées à la colle.

L'encaustique se compose de la manière suivante : Pour faire une pinte d'encaustique, prenez une pinte un quart d'eau, pour être réduite, après l'ébullition, à une pinte de li-

quide; une once et demie de cire, une demi-once de savon et une demi-once de sel de tartre. Le tartre est le dissolvant de la cire, en même temps qu'il dégraisse le savon. On l'ajoute après que la cire et le savon sont dissous par l'action du feu; sa dose est toujours la même sur une plus grande quantité d'eau.

La pierre-ponce s'emploie pour poncer les fonds d'apprêt, avant que de coucher les teintes; il y en a de deux sortes : l'une, très-poreuse, légère et tendre, est propre à poncer à sec; l'autre, plus dure et plus compacte, est propre à poncer à l'eau.

Pour les ponçages à sec et bien soignés, on use quatre onces de ponce tendre par toise de surface, et pour poncer à l'eau, on use une once de ponce dure.

Les éponges servent à divers usages, tels que pour laver et essuyer l'eau sur les fonds lessivés, et pour laver des peintures vernies et des carreaux grattés.

DU PRIX DES COULEURS VENDUES EN DÉTAIL.

Des Blancs.	PRIX de la livre. fr.	c.
Blanc de plomb en écailles.	0	80
Blanc de plomb en trochisques.	2	60
Blanc de céruse, 1re qualité.	0	65
Blanc de céruse, 2e qualité.	0	55
Blanc de craie.	0	18
Blanc de Bougival, gros moule (le millier rendu à l'atelier, compris les frais de déchargement et emmagasinement, revient à 18 f. 50 c.); le millier de pains pesant 563 livres, donne pour la livre.	0	03
Le petit moule coûte, de même rendu, 14 f. 50 c., et pèse 500 livres, la livre revient alors au même prix que le précédent.	0	03

Des Rouges.	PRIX de la livre. fr.	c.
Ocre rouge	0	16
Rouge brun d'Angleterre	0	30
Beau rouge de Prusse	0	45
Minium ou mine rouge	0	75
Mine orange	1	20
Vermillon	7	00
Cinabre naturel, broyé une première fois	9	00
Laque fine, belle qualité, non carminée	11	00
Laque *idem*, 2e qualité	7	50
Des Jaunes.		
Ocre jaune	0	20
Ocre de rut	0	40
Stil de grain de Paris	0	90
Stil de grain de Hollande	1	40
Jaune de Naples, en grains, 1re qualité	3	00
Orpin	3	25
Jaune minéral	1	15
Terra-merita en poudre	1	25
Graine d'Avignon, en grains	1	40
Safran bâtard ou *safranum* en feuilles	3	50
Des Verts.		
Vert-de-gris en poudre	3	00
Vert de montagne	3	50
Terre verte commune	1	60
Terre verte, belle qualité	3	00
Cendre verte	8	00
Vert de vessie	4	00

Des Bleus.	PRIX de la livre. fr.	c.
Tournesol en pains.	1	40
Bleu liquide.	1	25
Bleu de Prusse, belle qualité.	12	00
Bleu de Prusse, 2e qualité.	7	50
Indigo.	16	00
Cendre bleue, 1re qualité.	8	50
Cendre bleue, 2e qualité.	6	00
Des Bruns.		
Terre d'ombre.	0	40
Stil de grain brun d'Angleterre, n° 1.	11	00
Terre de Cologne.	0	40
Terre de Sienne, calcinée.	2	50
Des Noirs.		
Noir d'ivoire.	0	80
Noir de pêche.	2	70
Noir de charbon fin.	0	30
Noir de charbon commun.	0	20
Noir de fumée.	6	00
Des Siccatifs.		
La litharge.	0	70
La couperose blanche.	0	60
L'huile grasse.	1	20
Autres articles susceptibles de variation.		
La cire jaune.	3	25
Sel de tartre.	2	50
Savon noir.	0	70

	PRIX de la livre. fr. c.
Ponce choisie.	0 90
Éponges.	10 00
Bronze cuivre, pour les bronzes antiques.	20 00
Bleu d'émail des quatre feux.	3 00
Mine de plomb ou mine noire.	0 50

Des Huiles.

Huile de noix.	1 20
Huile d'œillet, dite huile blanche.	0 70
Huile de lin, bonne qualité.	0 65
Essence de térébenthine.	0 65

L'essence varie de prix chaque année par les déchets qu'elle éprouve de l'influence des saisons : elle est plus chère en été qu'en hiver, parce qu'elle dépense plus dans les temps de chaleur ; c'est-à-dire, qu'étant très-volatile, elle s'évapore malgré le soin que l'on doit avoir de la tenir hermétiquement bouchée ; alors la diminution du poids, causée par l'évaporation, en fait augmenter le prix.

Des Vernis.	PRIX de la pinte, mesure de Paris. fr. c.
Le vernis à l'esprit-de-vin, 1re qualité.	6 00
Le vernis *idem*, 2e qualité.	4 00
Le vernis dit à bois.	2 75
Le vernis gras, 2e qualité.	8 00
Le vernis gros-guyot.	0 75
Le vernis à l'essence, dit de Hollande.	1 25
L'eau seconde.	0 60

Poids d'une pinte, mesure de Paris, de chacun des liquides.	QUANTITÉ. liv. onc. gr.
Eau.	1 15 4
Colle.	2 0 0

QUANTITÉ.

	liv.	onc.	gr.
Essence.	1	10	0
Huile de lin et huile blanche.	1	12	4
Vernis à l'esprit-de-vin.	1	12	0

VALEURS.

	fr.	c.
D'après les poids ci-dessus, la pinte de vernis, 1re qualité, étant de 6 f. 00 c., la livre, poids de marc, revient à.	3	43
La livre d'huile blanche étant à 0 f. 70 c., la pinte revient à.	1	23
Celle de lin étant à 0 f. 65 c., la pinte revient à.	1	14
La livre d'essence étant de 0 f. 65, la pinte revient à.	1	06
La livre de colle de brochette étant à 0 f. 23 c., la livre revient à.	0	46

TABLEAU détaillé de la valeur des trois sortes de colles réduites en liquides, et prêtes à être employées.

Exemple sur 25 livres de colle brute et cuite en temps frais.

Colle de beau parchemin.

	fr.	c.
Vingt-cinq livres de colle brute, à 100 f. 00 c. le quintal, valent.	25	00
Temps pour la faire cuire, compris celui pour faire recuire le pied, six heures d'un garçon broyeur, dont deux heures seulement employées à cet objet, le surplus consommé à broyer, à 0 f. 22 c. l'heure.	0	44
Bois pour la cuisson, 1 pied 4° cubes, à 33 f. 00 c. les 30 pieds cubes.	1	47
DÉBOURSÉS.	26	91

Le résultat du poids de colle figée étant de 150 liv.

	fr.	c.
La livre de colle prête à être employée, revient à.	0	18
Lorsque l'opération se fait dans les chaleurs, pour obtenir la même quantité de colle que ci-dessus et d'égale consistance, il faut 34 livres pesant de colle brute, ce qui porte la livre à.	0	24
En supposant que cette augmentation ait lieu pendant trois mois de l'année, le prix moyen de toute l'année est, par chaque livre, de cette première sorte de colle, de.	0	20
Celle propre à faire les encollages à froid, avant de vernir les peintures, se fait avec trois quarts de moins de colle brute; elle exige aussi trois quarts de moins de temps, et donne cependant le même poids de colle figée, qui alors ne revient qu'à. .	0	05

Colle de belle brochette.

Même exemple.

	fr.	c.
Vingt-cinq livres de colle brute ou en branche, à 65 f. 00 c. le quintal, valent.	16	25
Le temps pour faire cuire et recuire, comme plus haut.	0	44
Le bois pour la cuisson, *idem*.	1	47
DÉBOURSÉS.	18	16
Résultat du poids de colle figée, 95 livres. Ce qui porte la livre de cette colle à.	0	19
La même observation ayant lieu à l'égard de celle-ci, la livre faite en été, revient à.	0	26
Le prix moyen de toute l'année est de.	0	21

Colle de cuir de lapin.

Même exemple.

	fr.	c.
Vingt-cinq livres de colle brute, à 70 f. 00 c. le quintal, valent.	17	50
Le temps de la composer, *idem*.	0	44
Le bois pour la cuisson, *idem*.	1	47
DÉBOURSÉS.	19	41
Résultat du poids de colle figée, 100 livres. Ce qui porte la livre de cette colle à.	0	19
La même observation ayant lieu pour cette colle ainsi que pour les précédentes, la livre de celle-ci, faite en été, revient à.	0	26
Le prix moyen de toute l'année est de.	0	21

Dans les détails d'appréciations, nous ne ferons usage que d'une sorte de colle, celle de cuir de lapin, comme étant la plus généralement en usage et propre à toutes sortes d'ouvrages.

Les peintres qui font leurs colles ne pouvant pas, dans les temps de chaleur, la renouveler assez souvent, sont exposés à en perdre par la corruption; pour compenser cette perte, nous porterons dans nos détails le prix de cette colle à 0 f. 23 c. la livre, au lieu de 0 f. 21 c. qu'elle coûte, comme nous l'avons établi.

DU PRIX DE LA MAIN-D'OEUVRE.

La journée des peintres commence à six heures du matin et finit à six heures du soir; il faut en extraire le temps perdu, savoir :

Par l'usage où sont les ouvriers de cette profession, de ne se rendre chez l'entrepreneur qu'à l'heure où doit précisé-

ment commencer leur journée ; par la recherche, le chargement et le transport à l'atelier des marchandises dont ils ont besoin, de même que par le temps mis à nettoyer les ustensiles, disposer le feu, fondre les colles (s'ils ont à travailler en détrempe), on peut calculer une heure en pure perte, qui, jointe à une heure et demie pour les deux repas, ne laissent dès-lors que neuf heures et demie de travail.

	fr.	c.
Le prix de chaque journée étant de.	4	00
Chaque heure de travail est de.	0	42

La journée des garçons broyeurs commence à six heures du matin et finit à sept heures du soir ; il faut également en soustraire une heure et demie pour les deux repas, reste onze heures et demie de travail.

	fr.	c.
Le prix de la journée étant de.	2	50
Celui de chaque heure de travail est de.	0	22

Les journées d'hiver, pour les peintres, sont plus courtes de deux heures que celles d'été, et pour les garçons broyeurs elles sont plus courtes d'une heure (terme moyen), mais comme le prix de ces journées est toujours en proportion avec le nombre d'heures dont elles se composent, nous avons, dans nos tableaux d'appréciations, suivi le prix ci-dessus indiqué.

La condition du prix de la journée des ouvriers peintres a toujours différé de celle des autres professions relatives au bâtiment ; dans les autres états on ne s'explique pas sur la quantité des heures de travail, l'usage seul la règle ainsi que le prix de la journée.

Il n'en est pas de même pour les peintres, notamment en été ; ils travaillent plus ou moins d'heures, prennent plus ou moins de temps pour leurs repas ; le tout dépend des conventions particulières que l'on fait avec eux. Quoique la journée commune soit de dix heures et demie de travail, on n'en voit

pas moins des peintres la pousser jusqu'à douze et treize heures chaque jour; mais alors chacune de ces heures supplémentaires est payée à raison de celles de la journée ordinaire.

Il est encore bon de remarquer que le prix de la journée des peintres, dans une même campagne, varie quelquefois par des motifs qui ne produisent pas les mêmes effets dans les autres professions.

Lorsqu'un entrepreneur-peintre a besoin d'augmenter sur-le-champ son nouvel atelier d'un certain nombre d'ouvriers, et qu'il est forcé d'avoir recours à ceux qui, tous les matins, s'assemblent sur une place ou dans les bureaux de placement dans l'espoir de l'occupation, il est rare qu'il ne paie pas ces ouvriers un sixième ou un huitième en sus de ceux qu'il occupe ordinairement. Ajoutez à cela que ces auxiliaires prennent une demi-heure de plus dans leurs repas, et que souvent ce sont de très-médiocres ouvriers.

Tous peintres qui vont travailler en campagne, à telle petite distance que ce soit de la capitale, sont payés moitié en sus des prix de la ville; mais aussi travaillent-ils depuis cinq heures du matin jusqu'à sept du soir. Ce qui fait alors douze heures et demie de travail. Il en résulte que l'augmentation n'est que d'environ un quart en sus des journées ordinaires.

TABLE de la quantité nécessaire de liquides, calculée au poids, pour infuser et broyer à l'eau et à l'huile une livre de chacune des couleurs primitives.

	POIDS.					
	EAU.			HUILE.		
DES BLANCS.	liv.	onc.	gr.	liv.	onc.	gr.
Blanc de Bougival.	0	8	0	0	6	6
Blanc de craie.	0	5	4	0	3	3
Blanc de céruse.	0	3	0	0	1	4
Blanc de plomb en écailles.	0	2	6	0	2	5
Blanc de plomb en trochisques. . .	0	2	4	0	2	0
DES ROUGES.						
Ocre rouge.	0	5	0	0	4	7
Rouge brun d'Angleterre.	0	7	0	0	6	3
Rouge de Prusse.	0	8	0	0	6	6
Minium ou mine rouge.	0	1	0	0	0	4
Mine orange.	0	3	0	0	1	6
Vermillon.	0	3	4	0	1	6
Cinabre naturel, broyé une première fois.	0	0	4	0	0	6
Laque.	1	1	2	0	8	0
DES JAUNES.						
Ocre jaune.	0	9	4	0	6	6
Ocre de rut.	0	9	0	0	8	0
Stil de grain de Paris.	0	4	3	0	5	6
Stil de grain de Hollande.	0	4	3	0	5	6
Jaune de Naples.	0	2	0	0	4	6
Orpin.	0	5	4	0	6	2
Jaune minéral.	0	0	7	0	1	1

	POIDS.					
	EAU.			HUILE.		
DES VERTS.	liv.	onc.	gr.	liv.	onc.	gr.
Vert-de-gris.	0	7	4	0	5	0
Vert de montagne.	0	5	0	0	6	2
Terre verte.	0	4	4	0	5	5
Cendre verte.	0	4	2	0	5	0
DES BLEUS.						
Tournesol.	0	14	0	0	10	0
Bleu de Prusse.	1	3	0	0	14	5
Indigo.	1	3	0	0	12	4
Cendre bleue.	0	4	6	0	3	4
DES BRUNS.						
Terre d'ombre.	0	13	4	0	12	2
Terre de Cologne.	0	8	4	0	6	6
Stil de grain brun d'Angleterre. . .	1	0	2	1	1	0
Terre de Sienne calcinée.	1	1	2	1	3	5
DES NOIRS.						
Noir d'ivoire.	0	7	0	0	9	3
Noir de pêche.	0	6	0	0	7	0
Noir de charbon.	0	4	4	0	13	2

TABLE du temps nécessaire pour écraser, infuser et broyer à l'eau et à l'huile une livre de chacune de ces couleurs primitives.

	TEMPS,			
	A L'EAU.		A L'HUILE.	
DES BLANCS.	heures.	minut.	heures.	minut.
Blanc de Bougival.	0	00	0	50
Blanc de craie.	1	40	1	40
Blanc de céruse.	0	30	1	20
Blanc de plomb en écailles.	0	50	4	00
Blanc de plomb en trochisques. . .	0	40	1	50
DES ROUGES.				
Ocre rouge.	1	25	4	30
Rouge brun d'Angleterre.	2	15	4	30
Rouge de Prusse.	1	30	4	15
Minium ou mine rouge.	1	25	1	45
Mine orange.	1	45	2	15
Vermillon.	3	15	2	45
Cinabre naturel, broyé une première fois.	0	20	0	45
Laque.	1	45	4	00
DES JAUNES.				
Ocre jaune.	1	25	3	30
Ocre de rut.	1	45	5	25
Stil de grain de Paris.	1	00	2	00
Stil de grain de Hollande.	1	00	2	00
Jaune de Naples.	1	40	2	00
Orpin.	2	15	2	45
Jaune minéral.	2	15	2	30

	TEMPS			
	A L'EAU.		A L'HUILE.	
DES VERTS.	heures.	minut.	heures.	minut.
Vert-de-gris.	2	35	2	45
Vert de montagne.	1	20	2	30
Terre verte.	0	45	1	00
Cendre verte.	1	00	2	15
DES BLEUS.				
Tournesol.	4	45	6	30
Bleu de Prusse.	5	40	8	20
Indigo.	5	30	8	00
Cendre bleue.	1	15	1	15
DES BRUNS.				
Terre d'ombre.	4	25	5	40
Terre de Cologne.	3	20	4	00
Stil de grain brun d'Angleterre. . .	10	45	15	00
Terre de Sienne calcinée.	9	00	13	15
DES NOIRS.				
Noir d'ivoire.	3	45	4	20
Noir de pêche.	2	30	3	40
Noir de charbon.	2	15	4	30

TABLE des liquides nécessaires pour détremper une livre des couleurs primitives, après avoir eté broyées, en supposant que celles qui l'ont été à l'eau soient ressuyées avant d'être détrempées à la colle.

	POIDS DES LIQUIDES					
	détrempés à la colle.			détrempés à l'essence.		
DES BLANCS.	liv.	onc.	gr.	liv.	onc.	gr.
Blanc de Bougival infusé à l'eau, et non ressuyé.	0	5	0	0	0	0
Blanc de Bougival broyé. . . .	0	7	6	0	5	0
Blanc de Bougival infusé à l'eau, et ensuite ressuyé.	0	9	0	0	0	0
Blanc de Bougival non infusé. .	0	14	0	0	8	6
Blanc de craie.	0	8	6	0	5	4
Blanc de céruse.	0	5	2	0	3	4
Blanc de plomb.	0	5	2	0	3	4
DES ROUGES.						
Ocre rouge.	0	9	0	0	5	5
Rouge brun d'Angleterre. . . .	0	9	0	0	5	5
Rouge de Prusse.	0	8	6	0	5	4
Minium ou mine rouge.	0	5	0	0	3	2
Mine orange.	0	6	5	0	4	2
Vermillon.	0	6	6	0	4	3
Cinabre.	0	5	3	0	3	5
Laque.	1	5	0	0	14	0
DES JAUNES.						
Ocre jaune.	0	11	0	0	7	0
Ocre de Rut.	0	11	0	0	7	0
Stil de grain de Paris.	0	8	0	0	5	0
Stil de grain de Hollande. . . .	0	8	0	0	5	0
Jaune de Naples.	0	5	3	0	3	2
Orpin.	0	8	0	0	5	0
Jaune minéral.	0	5	3	0	3	5

	POIDS DES LIQUIDES		
	détrempés à l'huile.		
DES BLANCS.	liv.	onc.	gr.
Blanc de Bougival infusé à l'eau, et non ressuyé.	0	0	0
Blanc de Bougival broyé. . . .	0	8	4
Blanc de Bougival infusé à l'eau, et ensuite ressuyé.	0	0	0
Blanc de Bougival non infusé. .	1	0	2
Blanc de craie.	0	9	5
Blanc de céruse.	0	6	0
Blanc de plomb.	0	6	0
DES ROUGES.			
Ocre rouge.	0	10	0
Rouge brun d'Angleterre. . . .	0	10	0
Rouge de Prusse.	0	9	5
Minium ou mine rouge.	0	5	4
Mine orange.	0	7	4
Vermillon.	0	7	6
Cinabre.	0	6	2
Laque.	1	8	0
DES JAUNES.			
Ocre jaune.	0	11	6
Ocre de Rut.	0	11	6
Stil de grain de Paris.	0	8	6
Stil de grain de Hollande. . . .	0	8	6
Jaune de Naples.	0	5	4
Orpin.	0	8	6
Jaune minéral.	0	6	2

	POIDS DES LIQUIDES		
	détrempés à la colle.	détrempés à l'essence.	détrempés à l'huile.
DES VERTS.	liv. onc. gr.	liv. onc. gr.	liv. onc. gr.
Vert-de-gris	0 11 4	0 7 6	0 12 5
Vert de montagne	0 9 0	0 5 5	0 10 0
Terre verte	0 8 0	0 5 0	0 8 5
Cendre verte	0 8 0	0 5 0	0 8 6
DES BLEUS.			
Tournesol	1 04 0	0 13 2	1 6 6
Bleu liquide	0 13 0	0 8 3	0 14 0
Bleu de Prusse	1 5 0	0 14 0	1 8 0
Indigo	1 6 0	0 14 4	1 9 2
Cendre bleue	0 7 6	0 4 7	0 8 3
DES BRUNS.			
Terre d'ombre	0 13 0	0 8 3	0 14 0
Terre de Cologne	1 0 6	0 10 2	1 2 6
Stil de grain brun d'Angleterre	1 4 0	0 13 2	1 6 6
Terre de Sienne non pour glacis	1 2 0	0 11 6	1 2 2
DES NOIRS.			
Noir d'ivoire	0 15 4	0 9 6	1 0 4
Noir de pêche	0 11 0	0 7 0	0 11 6
Noir de charbon	1 0 6	0 10 2	1 2 6

Le noir de fumée ne se broie pas; il se fait infuser, et pour l'ordinaire, avec du vernis à bois; il consomme par livre 8 pintes de vernis pour sa détrempe.

Le vert de vessie ne se broie pas, il s'infuse de même et à l'eau; il emploie une livre d'eau par livre de couleur, pour être liquéfié au point de pouvoir se mélanger.

La *terra-merita*, le *safranum* et la *graine d'Avignon* sont

des couleurs que l'on fait bouillir pour en obtenir la teinte qu'elles donnent.

Pour tirer, par la décoction de ces trois végétaux réunis, une teinte propre à la mise en couleur des parquets, prenez la quantité d'eau ci-après indiquée, pour chaque livre de ces trois substances :

Sur 8 pintes d'eau (ou 16 livres pesant) réduites par l'ébullition, une livre de *terra-merita* suffit pour donner une teinte jaune très-couverte.

Sur 16 pintes d'eau réduites, une livre de *safranum* donne une teinte foncée, mais qui est plus transparente que celle de la *terra-merita*.

Sur 12 pintes d'eau réduites, une livre de *graine d'Avignon* donne une teinte semblable à la dernière, mais d'un jaune plus clair.

Pour extraire la couleur de ces végétaux, il suffit de leur faire jeter quelques bouillons; pour donner aussi plus de corps à ces teintes, et qu'elles se fixent sur les parquets, on ajoute, après les avoir passées dans un tamis, sur 16 pintes, 2 livres de colle ordinaire ou un quart de livre d'alun.

TABLEAUX détaillés qui comprennent le prix des couleurs en poudre et les frais de leur broyage, et démontrent à combien elles reviennent toutes broyées et prêtes à être détrempées.

DES COULEURS BROYÉES A L'EAU POUR ÊTRE DÉTREMPÉES A LA COLLE.

OBSERVATIONS.

Les couleurs broyées à l'eau pour être détrempées à la colle, soit qu'on les prenne seules, soit qu'on les mélange avec d'autres, ce qu'on nomme faire des teintes, doivent être, après ce mélange, ressuyées par exposition sur des planches ou application sur la muraille, afin que la colle ne soit pas affaiblie : par-là, l'eau qui a servi au broyage et au mélange étant, à peu

de chose près, évaporée, ne participe plus au poids de la couleur, ni du liquide qu'on doit y ajouter pour la détremper.

Cette dernière observation n'est applicable qu'aux couleurs détrempées à la colle et non à celles détrempées à l'huile, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant.

Des Blancs.

Détail pour une livre.

	fr.	c.
Blanc de Bougival, vaut	0	03

Ce blanc ne se broie dans aucun cas, mais seulement il s'écrase, et très-facilement.

L'emploi du temps, au lieu d'être compté ici, le sera avec celui qu'exige la façon des blancs ou des teintes et celui mis à les détremper et les passer au tamis.

Blanc de craie, 1 livre vaut.	0	18
Temps mis à le broyer, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure de broyeur, valent.	0	37
Valeur de la livre.	0	55
Blanc de céruse, 1re qualité, 1 livre à.	0	65
Temps, 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent. .	0	11
Valeur de la livre.	0	76
Blanc de plomb en écailles, 1 livre à.	0	80
Temps, 50 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent. .	0	18
Valeur de la livre.	0	98
Blanc de plomb en trochisques, 1 livre à. . . .	2	60
Temps, 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	15
Valeur de la livre.	2	75

Des Rouges.

	fr.	c.
Ocre rouge, 1 livre à.	0	16
Temps mis à broyer, 1 heure 25 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	31
Valeur de la livre.	0	47
Rouge brun d'Angleterre, 1 livre à.	0	30
Temps, 2 heures 15 min., à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	50
Valeur de la livre.	0	80
Rouge de Prusse, 1 livre à.	0	45
Temps, 1 heure 30 min., à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	33
Valeur de la livre.	0	78
Mine orange, 1 livre à.	1	20
Temps, 1 heure 45 min., à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	39
Valeur de la livre.	1	59
Minium ou mine rouge, 1 livre à.	0	75
Temps, 1 heure 25 min., à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	31
Valeur de la livre.	1	06
Laque de belle qualité, non carminée, 1 livre à. .	11	00
Temps, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	39
Valeur de la livre.	11	39
Laque de 2^{e} qualité, 1 livre à.	7	50
Temps, *idem* ci-dessus.	0	39
Valeur de la livre.	7	89

	fr.	c.
Vermillon, 1 livre à.	7	00
Temps, 3 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	72
Valeur de la livre.	7	72
Cinabre naturel, 1 livre à.	9	00
Temps, 20 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	07
Valeur de la livre.	9	07

Des Jaunes.

Ocre jaune, 1 livre à.	0	20
Temps mis à broyer, 1 heure 25 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	31
Valeur de la livre.	0	51
Ocre de rut, 1 livre à.	0	40
Temps, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	39
Valeur de la livre.	0	79
Stil de grain de Paris, 1 livre à.	0	90
Temps, 1 heure, à 0 f. 22 c., vaut.	0	22
Valeur de la livre.	1	12
Stil de grain de Hollande, 1 livre à.	1	40
Temps, *idem* ci-dessus, vaut.	0	22
Valeur de la livre.	1	62
Jaune de Naples, 1 livre à.	3	00
Temps, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	37
Valeur de la livre.	3	37

	fr.	c.
Orpin, 1 livre à.	3	25
Temps, 2 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	50
Valeur de la livre.	3	75
Jaune minéral, 1 livre à.	1	15
Temps, 2 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	50
Valeur de la livre.	1	65
D'après les détails donnés sur le stil de grain de Hollande et le jaune de Naples, si, pour avoir des jaunes qui réunissent la solidité à l'éclat, on ajoute sur trois livres du premier, une livre du second, la livre de ces jaunes mélangés reviendra à. . . .	2	06
Le même mélange, fait avec du jaune minéral, te la livre à.	1	63

Des Verts.

Vert-de-gris ou verdet, 1 livre à.	3	00
Temps à broyer, 2 heures 35 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	57
Valeur de la livre.	3	57
Vert de montagne, 1 livre à.	3	50
Temps, 1 heure 20 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	29
Valeur de la livre.	3	79
Terre verte commune, 1 livre à.	1	60
Temps, 1 heure, à 0 f. 22 c., vaut.	0	22
Valeur de la livre.	1	82

	fr.	c.
Terre verte, belle qualité, 1 livre à.	3	00
Temps, 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	17
Valeur de la livre.	3	17
Cendre verte, 1 livre à.	8	00
Temps, 1 heure, à 0 f. 22 c., vaut.	0	22
Valeur de la livre.	8	22

NOTA. Le Vert de vessie ne se broie pas.

Des Bleus.

NOTA. Le Bleu liquide ne se broie pas.

Tournesol, 1 livre à.	1	40
Temps, 4 heures 46 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	1	05
Valeur de la livre.	2	45
Bleu de Prusse, belle qualité, 1 livre à. . . .	12	00
Temps mis à broyer, 5 heures 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	1	25
Valeur de la livre.	13	25
Bleu de Prusse, de 2e qualité, 1 livre à.	7	50
Temps, *idem* ci-dessus.	1	25
Valeur de la livre.	8	75
Indigo, de 1re qualité, 1 livre à.	16	00
Temps, 5 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	1	21
Valeur de la livre.	17	21
Cendre bleue, belle qualité, 1 livre à.	8	50
Temps, 1 heure 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	28
Valeur de la livre.	8	78

Des Bruns.

	fr.	c.
Terre d'ombre, 1 livre à.	0	40
Temps à broyer, 4 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	94
Valeur de la livre.	1	34
Terre de Cologne, belle qualité, 1 livre à	0	60
Temps, 1 heure 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	28
Valeur de la livre.	0	88
Terre de Cologne commune, 1 livre à.	0	40
Temps, 3 heures 20 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	73
Valeur de la livre.	1	13
Sil de grain brun d'Angleterre, 1 livre à.	11	00
Temps, 10 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	2	37
Valeur de la livre.	13	37
Terre de Sienne toute calcinée, 1 livre à.	2	50
Temps, 9 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent. . .	1	98
Valeur de la livre.	4	48

Des Noirs.

Noir de charbon fin, 1 livre à.	0	30
Temps mis à broyer, 2 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	50
Valeur de la livre.	0	80

	fr.	c.
Noir de charbon commun, 1 livre à.	0	20
Temps, *idem* ci-dessus, valent.	0	50
Valeur de la livre.	0	70
Noir d'ivoire, 1 livre à.	0	80
Temps, 3 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	83
Valeur de la livre.	1	63
Noir de pêche, 1 livre à.	2	70
Temps, 2 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	55
Valeur de la livre.	3	25

NOTA. Le Noir de fumée ne se broie pas.

DES COULEURS BROYÉES A L'HUILE.

Des Blancs.

Blanc de Bougival, 1 livre à.	0	03
Temps mis à broyer, 50 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	18
Huile blanche à broyer, 6 onces 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	30
DÉBOURSÉS.	0	51
Le poids de la couleur et de l'huile étant de 1 livre 6 onces 6 gros, La livre toute broyée revient à.	0	36
Blanc de craie, 1 livre à.	0	18
Temps, 1 heure 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	37
Huile blanche, *idem*, 3 onces 3 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	15
DÉBOURSÉS.	0	70

	fr.	c.
Poids total, 1 livre 3 onces 3 gros.		
La livre revient à.	0	58
Blanc de céruse, 1re qualité, 1 livre à.	0	65
Temps, 1 heure 20 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	29
Huile blanche, 1 once 4 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	07
DÉBOURSÉS.	1	01
Poids total, 1 livre 1 once 4 gros.		
La livre revient à.	0	92
Blanc de plomb en écailles, 1 livre à.	0	80
Temps, compris celui du broyage à l'eau préalablement, 4 heures 50 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	1	06
Huile blanche, 2 onces 5 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	1	98
Poids total, 1 livre 2 onces 5 gros.		
La livre revient à.	1	70

Des Rouges.

Ocre rouge, 1 livre à.	0	16
Temps mis à broyer, 4 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	99
Huile blanche, 4 onces 7 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	21
DÉBOURSÉS.	1	36
Poids total, 1 livre 4 onces 7 gros.		
La livre revient à.	1	04

	fr.	c.
Rouge brun d'Angleterre, 1 livre à.	0	30
Temps, 4 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	99
Huile blanche, 6 onces 3 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	28
DÉBOURSÉS.	1	57
Poids total, 1 livre 6 onces 3 gros. La livre revient à.	1	12
Rouge de Prusse, 1 livre à.	0	45
Temps, 4 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	94
Huile blanche, 6 onces 3 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	28
DÉBOURSÉS.	1	67
Poids total, 1 livre 6 onces 3 gros. La livre revient à.	1	19
Mine orange, 1 livre à.	1	20
Temps à broyer, 2 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	50
Huile blanche, 1 once 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	08
DÉBOURSÉS.	1	78
Poids total, 1 livre 1 once 6 gros. La livre revient à.	1	60
Minium ou mine rouge, 1 livre à.	0	75
Temps, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	39
Huile blanche, 4 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	02
DÉBOURSÉS.	1	16

	fr.	c.
Poids total, 1 livre 4 gros.		
La livre revient à.	1	12
Laque non carminée et de belle qualité, 1 livre à.	11	00
Temps, 4 heures, à 0 f. 22 c. la livre, valent. .	0	88
Huile blanche, 8 onces, à 0 f. 70 c. la livre, v. .	0	35
DÉBOURSÉS.	12	23
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre revient à.	8	15
Laque, de 2e qualité, 1 livre à.	7	50
Temps, *idem* ci-dessus, valent.	0	88
Huile blanche, *idem* ci-dessus, valent.	0	35
DÉBOURSÉS.	8	73
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre revient à.	5	82
Vermillon, 1 livre à.	7	00
Temps, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	60
Huile blanche, 1 once 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	08
DÉBOURSÉS.	7	68
Poids total, 1 livre 1 once 6 gros.		
La livre revient à.	6	92
Cinabre naturel, broyé, 1 livre à.	9	00
Temps mis à le broyer, 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	17
Huile blanche, 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	03
DÉBOURSÉS.	9	20

	fr.	c.
Poids total, 1 livre 6 gros.		
La livre revient à.	8	79

Des Jaunes.

Ocre jaune, 1 livre à.	0	20
Temps à broyer, 3 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	77
Huile blanche, 6 onces 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	30
DÉBOURSÉS.	1	27
Poids total, 1 livre 6 onces 6 gros.		
La livre revient à.	0	89
Ocre de rut, 1 livre à.	0	40
Temps, 5 heures 25 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	1	19
Huile blanche, 8 onces, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	35
DÉBOURSÉS.	1	94
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre revient à.	1	29
Stil de grain de Paris, 1 livre à.	0	90
Temps, 2 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent. . .	0	44
Huile blanche, 5 onces 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	25
DÉBOURSÉS.	1	59
Poids total, 1 livre 5 onces 6 gros.		
La livre revient à.	1	17

	fr.	c.
Stil de grain de Hollande, 1 livre à.	1	40
Temps, *idem* ci-dessus, valent.	0	44
Huile, *idem* ci-dessus, valent.	0	25
DÉBOURSÉS.	2	09
Poids total, 1 livre 5 onces 6 gros.		
La livre revient à.	1	54
Jaune de Naples, 1 livre à.	3	00
Temps, 2 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	44
Huile blanche, 4 onces 6 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	21
DÉBOURSÉS.	3	65
Poids total, 1 livre 4 onces 6 gros.		
La livre revient à.	2	81
Orpin, 1 livre à.	3	25
Temps, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	61
Huile blanche, 6 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	27
DÉBOURSÉS.	4	13
Poids total, 1 livre 6 onces 2 gros.		
La livre revient à.	2	97
Jaune minéral, 1 livre à.	1	15
Temps, 2 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	55
Huile blanche, 1 once 1 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	05
DÉBOURSÉS.	1	75
Poids total, 1 livre 1 once 1 gros.		
La livre revient à.	1	64

	fr.	c.
D'après les détails donnés sur le stil de grain de Hollande et le jaune de Naples, si, pour avoir des jaunes qui réunissent la solidité à l'éclat, on ajoute sur trois livres du premier une livre du second, la livre de ces jaunes mélangés, reviendra à.	1	86
Le même mélange étant fait avec du jaune minéral, la livre revient à.	1	57

Des Verts.

Vert-de-gris, 1 livre à.	3	00
Temps mis à broyer, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	61
Huile blanche, 5 onces, à 0 f. 70 c. la livre, v.	0	22
DÉBOURSÉS.	3	83
Poids total, 1 livre 5 onces. La livre revient à.	2	92
Vert de montagne, 1 livre à.	3	50
Temps, 2 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	55
Huile blanche, 6 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	27
DÉBOURSÉS.	4	32
Poids total, 1 livre 6 onces 2 gros. La livre revient à.	3	11
Terre verte fine, 1 livre à.	3	00
Temps, 1 heure, à 0 f. 22 c., vaut.	0	22
	3	22

	fr.	c.
Report.	3	22
Huile blanche, 5 onces 5 gros, à o f. 70 c. la livre, valent.	o	25
DÉBOURSÉS.	3	47
Poids total, 1 livre 5 onces 5 gros. La livre revient à.	2	57
Terre verte commune, 1 livre à.	1	60
Temps, 1 heure 45 minutes, à o f. 22 c. l'heure, v.	o	39
Huile blanche, 6 onces, à o f. 70 c. la livre, v.	o	26
DÉBOURSÉS.	2	25
Poids total, 1 livre 6 onces. La livre revient à.	1	64
Cendre verte, 1 livre à.	8	00
Temps, 2 heures 15 min., à o f. 22 c. l'heure, v.	o	50
Huile blanche, 5 onces, à o f. 70 c. la livre, v.	o	22
DÉBOURSÉS.	8	72
Poids total, 1 livre 5 onces. La livre revient à.	6	64

Des Bleus.

NOTA. Le bleu liquide ne s'emploie pas à l'huile.

Tournesol, 1 livre à.	1	40
Temps mis à broyer, 6 heures 30 minutes, à o f. 22 c. l'heure, valent.	1	43
Huile blanche, 10 onces, à o f. 70 c. la livre, v.	o	44
DÉBOURSÉS.	3	27
Poids total, 1 livre 10 onces. La livre revient à.	2	01

	fr.	c.
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 livre à.	12	00
Temps mis à broyer, 8 heures 20 minutes, à o f. 22 c. l'heure, valent.	1	83
Huile blanche, 14 onces 5 gros, à o f. 70 c. la livre, valent.	0	64
DÉBOURSÉS.	14	47
Poids total, 1 livre 14 onces 5 gros. La livre revient à.	7	56
Bleu de Prusse, 2e qualité, 1 livre à.	7	50
Temps, *idem* ci-dessus, valent.	1	83
Huile blanche, *idem* ci-dessus, valent.	0	64
DÉBOURSÉS.	9	97
Poids total, 1 livre 14 onces 5 gros. La livre revient à.	5	21
Indigo de 1re qualité, 1 livre à.	16	00
Temps, 8 heures, à o f. 22 c. l'heure, valent. . .	1	76
Huile blanche, 12 onces 4 gros, à o f. 70 c. la livre, valent.	0	55
DÉBOURSÉS.	18	31
Poids total, 1 livre 12 onces 4 gros. La livre revient à.	10	28
Cendre bleue, 1 livre à.	8	50
Temps, 1 heure 15 minutes, à o f. 22 c. l'heure, v.	0	28
Huile blanche, 5 onces, à o f. 70 c. la livre, v.	0	22
DÉBOURSÉS.	9	00
Poids total, 1 livre 5 onces. La livre revient à.	6	86

Des Bruns.

	fr.	c.
Terre d'ombre, 1 livre à.	0	40
Temps, 5 heures 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	1	25
Huile blanche, 12 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	54
DÉBOURSÉS.	2	19
Poids total, 1 livre 12 onces 2 gros. La livre revient à.	1	24
Terre de Cologne commune, 1 livre à.	0	40
Temps mis à broyer, 4 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	88
Huile blanche, 7 onces, à 0 f. 70 c. la livre, v.	0	31
DÉBOURSÉS.	1	59
Poids total, 1 livre 7 onces. La livre revient à.	1	11
Terre de Cologne belle qualité, 1 livre à. . . .	1	20
Temps, 3 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent. .	0	66
Huile blanche, 8 onces 4 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	37
DÉBOURSÉS.	2	23
Poids total, 1 livre 8 onces 4 gros. La livre revient à.	1	46
Stil de grain brun d'Angleterre, 1 livre à. . . .	11	00
Temps, 15 heures, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	3	30
Huile blanche, 1 livre 1 once, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	74
DÉBOURSÉS.	15	04

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 1 once.		
La livre revient à.	7	29
Terre de Sienne toute calcinée, 1 livre à. . . .	2	50
Temps, 13 heures 15 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	2	92
Huile blanche, 1 livre 3 onces 5 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	86
DÉBOURSÉS.	6	28
Poids total, 2 livres 3 onces 5 gros.		
La livre revient à.	2	82

Des Noirs.

Noir de charbon fin, 1 livre à.	0	30
Temps mis à broyer, 4 heures 30 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	99
Huile blanche, 13 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	58
DÉBOURSÉS.	1	87
Poids total, 1 livre 13 onces 2 gros.		
La livre revient à.	1	02
Noir de charbon commun, 1 livre à.	0	20
Temps, 4 heures 30 min., à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	99
Huile blanche, 13 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	58
DÉBOURSÉS.	1	77
Poids total, 1 livre 13 onces 2 gros.		
La livre revient à.	0	97

	fr.	c.
Noir d'ivoire, 1 livre à.	0	80
Temps, 4 heures 20 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	95
Huile blanche, 9 onces 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	40
DÉBOURSÉS.	2	15
Poids total, 1 livre 9 onces 2 gros. La livre revient à.	1	36
Noir de pêche, 1 livre à.	2	70
Temps, 3 heures 40 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, v.	0	81
Huile blanche, 7 onces, à 0 f. 70 c. la livre, v.	0	31
DÉBOURSÉS.	3	82
Poids total, 1 livre 7 onces. La livre revient à.	2	66

TABLEAU du mélange du blanc de céruse *avec les autres* blancs communs, *dans diverses proportions de son emploi, à la colle et à l'huile, et du prix auquel revient la livre de ces blancs ainsi mélangés.*

PEINTURE EN DÉTREMPE.

Blanc de Bougival *mélangé avec la* Céruse.

Première qualité de blanc.

Blanc de Bougival, infusé, 1 livre à.	0	03
Blanc de céruse, 1re qualité, broyé, 1 livre à. .	0	76
DÉBOURSÉS.	0	79
Poids total, 2 livres. La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	40

	fr.	c.
Deuxième qualité de blanc.		
Blanc de Bougival, 1 livre à.	0	03
Blanc de céruse, 6 onces, à 0 f. 76 c. la livre, v.	0	38
DÉBOURSÉS.	0	41
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	27
Troisième qualité de blanc.		
Blanc de Bougival, 1 livre à.	0	03
Blanc de céruse, 6 onces, à 0 f. 76 c. la livre, v.	0	28
DÉBOURSÉS.	0	31
Poids total, 1 livre 6 onces.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	22

PEINTURE A L'HUILE.

Blanc de Céruse *mélangé avec le blanc de* Craie.

	fr.	c.
Première qualité de blanc.		
Blanc de céruse, 1re qualité, 1 livre à.	0	92
Huit onces de blanc de craie, à 0 f. 58 c. la livre, tout broyé, valent.	0	29
DÉBOURSÉS.	1	21
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	81

	fr.	c.
Deuxième qualité de blanc.		
Blanc de céruse, *idem*, 1 livre à.	0	92
Blanc de craie, 1 livre à.	0	58
DÉBOURSÉS.	1	50
Poids total, 2 livres.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	75
Troisième qualité de blanc.		
Blanc de céruse, *idem*, 1 livre à.	0	92
Blanc de craie, 4 livres, à 0 f. 58 c. la livre, v.	2	32
DÉBOURSÉS.	3	24
Poids total, 5 livres.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	65

Blanc de Céruse *mélangé avec le blanc de* Bougival.

Première qualité de blanc.		
Blanc de céruse, 1re qualité, 1 livre à.	0	92
Blanc de Bougival broyé, 8 onces, à 0 f. 36 c. la livre, valent.	0	18
DÉBOURSÉS.	1	10
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	74
Deuxième qualité de blanc.		
Blanc de céruse *idem*, 1 livre à.	0	92
Blanc de Bougival *idem*, 1 livre à.	0	36
DÉBOURSÉS.	1	28

	fr.	c.
Poids total, 2 livres.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	64

Troisième qualité de blanc.

Blanc de céruse, *idem*, 1 livre à.	0	92
Blanc de Bougival *idem*, 4 livres, à 0 f. 36 c., v.	1	44
DÉBOURSÉS.	2	36
Poids total, 5 livres.		
La livre de blanc, ainsi mélangé, revient à.	0	47

De la combinaison des matières colorées pour saisir un ton donné.

Après avoir indiqué les principales matières qui entrent dans la composition des couleurs, nous allons traiter des combinaisons à faire, soit pour saisir le ton d'une couleur primitive, soit pour composer un ton d'une couleur secondaire quelconque.

Les couleurs primitives matérielles sont, comme nous l'avons dit, le blanc, le rouge, le jaune, le vert, le bleu, le brun et le noir. Chacune de ces couleurs a ses nuances; deux, ou plus, des primitives, donnent les secondaires. La combinaison de ces matières, pour faire une nuance ou pour composer une couleur secondaire, n'étant que jusqu'à certain point subordonnée au détail des préceptes, nous nous bornerons ici à ne déterminer les quantités proportionnelles pour atteindre un ton, que sur des couleurs secondaires que l'idée pourra le plus facilement saisir d'après les données, et nous nous contenterons, pour composer les nuances de ce ton, d'indiquer le plus ou moins des primitives qu'il conviendra d'y ajouter.

Le lecteur doit se bien pénétrer que le blanc, ou la première des couleurs renfermées sous chaque accolade, est

calculé sur le poids et fait toujours la base de chacune des combinaisons ci-après, et que les autres n'en sont, si l'on peut parler ainsi, que les accessoires, dans des proportions déterminées, relatives à ce *blanc* ou *cette première en ligne.*

EXEMPLES.

Des Gris.

Prenez pour composer un

Gris blanc ordinaire. . . . { Blanc (une quantité déterminée), $\frac{1}{64}$ du poids en noir de charbon (c'est-à-dire le 64e de la quantité du blanc).

Gris argent. . . . . { Blanc *(idem)*, $\frac{1}{160}$ en bleu de Prusse *(idem)*, $\frac{1}{80}$ en noir de charbon *(idem)*.

Gris de perle. . . . . { Blanc, $\frac{1}{80}$ en bleu de Prusse, même quant. en noir de charbon.

Gris de lin clair. . . . . { Blanc, $\frac{1}{32}$ en laque, $\frac{1}{16}$ en noir de charbon.

Gris de lin un peu plus clair. { Blanc, $\frac{1}{16}$ en noir de charbon, $\frac{1}{64}$ en laque.

Gris de lin plus brillant. . { Blanc, $\frac{1}{11}$ en noir de charbon, $\frac{1}{10}$ en laque.

Gris de lin plus foncé. . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en noir de charbon, $\frac{1}{16}$ en laque.

Des Rouges.

Prenez pour composer un

Rouge vif (en détrempe). .	Vermillon, *minium* ou rouge de Prusse (quantité déterminée), moitié du poids en mine orange (de la quantité ci-dessus).
Rouge de carreau.	Ocre ou rouge de Prusse, $\frac{1}{4}$ en mine orange.
Rosé.	Blanc, $\frac{1}{16}$ en laque.
Rose.	Blanc, $\frac{1}{8}$ en laque.
Rose foncé.	Blanc, $\frac{1}{4}$ en laque.
Lilas.	Blanc, $\frac{1}{8}$ en laque, $\frac{1}{16}$ en bleu de Prusse.
Lilas plus rouge.	Blanc, $\frac{1}{4}$ en laque, $\frac{1}{14}$ en bleu de Prusse.
Lilas plus doux.	Blanc, $\frac{1}{4}$ en laque, $\frac{1}{8}$ en bleu de Prusse.
Lilas foncé tenant au violet.	Blanc, $\frac{1}{8}$ en laque, $\frac{1}{8}$ en bleu de Prusse.

Des Jaunes.

Prenez pour composer un

Jaune couleur de pierre. .	Blanc (quantité déterminée), $\frac{1}{4}$ en ocre jaune (quant. relative).

Jaune plus vif. . . . . { Blanc *(idem)*, $\frac{1}{8}$ en ocre jaune *(idem)*, $\frac{1}{16}$ en ocre de rut *(idem)*.

Jaune pierre plus foncé. . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en ocre jaune, $\frac{1}{8}$ en ocre de rut.

Le même, très-foncé. . . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en ocre jaune, $\frac{1}{4}$ en ocre de rut.

Jaune paille, fin. . . . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en stil de grain.

Le même, plus foncé. . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en orpin.

Jaune paille, plus pâle. . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en jaune minéral.

Nota. Ce dernier, plus pâle que les deux précédens, a un ton plus agréable avec reflet verdâtre.

Jonquille. . . . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en stil de grain.

Nota. Celui-ci sera plus foncé et plus solide, si vous préférez du stil de grain de Hollande mêlé de jaune de Naples.

Jonquille plus foncé et plus brillant. . . . . { Blanc, moitié en stil de grain mêlé, moitié en jaune minéral.

Citron. . . . . { Blanc, moitié en stil de grain de Hollande mêlé de jaune de Naples.

Orange clair. . . . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en mine orange, $\frac{1}{8}$ en ocre de rut.

Orange foncé. . . . . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en mine orange,
$\frac{1}{4}$ en rouge de Prusse.

Aurore ou beau souci. . . . { Jaune de Naples, ou stil de grain,
$\frac{1}{3}$ en mine orange.

Soufre. . . . . { Blanc,
même quantité en stil de grain,
$\frac{1}{4}$ en vert de vessie infusé.

Nankin des Indes. . . . . { Blanc,
$\frac{3}{6}$ en ocre jaune,
$\frac{1}{32}$ en ocre de rut,
$\frac{1}{32}$ en rouge de Prusse.

Le même, moins foncé. . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en ocre jaune,
$\frac{1}{8}$ en ocre de rut.

Nankin anglais. . . . . { Blanc,
$\frac{1}{8}$ en ocre jaune,
$\frac{1}{16}$ en ocre rouge.

Le même, plus vif. . . . { Blanc,
$\frac{1}{8}$ en ocre jaune,
$\frac{1}{8}$ en ocre rouge.

Le même, plus moelleux. . { Blanc,
$\frac{1}{8}$ en jaune minéral,
$\frac{1}{8}$ en rouge de Prusse.

Chamois. . . . . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en stil de grain,
$\frac{1}{16}$ en mine orange.

Le même, plus vif. . . . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en orpin,
$\frac{1}{4}$ en mine orange.

Le même, plus foncé. . . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en stil de grain mêlé de jaune de Naples,
$\frac{1}{8}$ en rouge de Prusse.

Le même, plus foncé encore. { Blanc, $\frac{1}{8}$ en stil de grain de Paris, $\frac{1}{6}$ en rouge de Prusse.

Le même, très-foncé. . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en mine orange, $\frac{1}{4}$ en ocre de rut.

Couleur vigogne. . . . . { Ocre de rut (quantité déterminée), $\frac{2}{3}$ du poids en blanc (quantité relative), $\frac{1}{12}$ en rouge de Prusse *(idem)*.

La même, plus claire. . . { Blanc, $\frac{1}{2}$ en stil de grain de Paris, $\frac{1}{8}$ en mine orange.

La même, plus foncée. . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en ocre de rut.

La même, plus foncée et plus brillante. . . . . { Blanc, moitié en ocre de rut, $\frac{1}{16}$ en rouge de Prusse.

Couleur de chair. . . . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en jaune minéral, $\frac{2}{10}$ en cinabre.

Des Verts de composition.

Prenez pour composer un

Vert d'eau. . . . . { Blanc (quantité déterminée), moitié de son poids en stil de grain de Hollande, mêlé de jaune de Naples, $\frac{1}{4}$ en bleu de Prusse.

Le même, moins solide. . { Blanc, moitié en stil de grain de Paris, $\frac{1}{4}$ en bleu de Prusse.

Vert pomme. . . . . { Terre verte, $\frac{1}{4}$ en ocre jaune. $\frac{1}{4}$ en blanc.

Autre vert pomme. . . . . { Orpin, $\frac{1}{8}$ en bleu de Prusse.

Nota. Vous aurez la même couleur, mais moins solide, en substituant le stil de grain à l'orpin.

Vert pré. . . . . { Stil de grain de Paris, moitié de son poids en bleu de Prusse.

Nota. Vous aurez le même ton, si vous substituez au bleu de Prusse $\frac{1}{8}$ seulement d'indigo.

Nota benè. C'est ici le lieu d'observer que l'indigo de belle qualité foisonne cinq fois plus que le beau bleu de Prusse, c'est-à-dire que vous obtiendrez un même degré de ton avec la 5^e partie en indigo, de la quantité qu'il vous faudrait de l'autre bleu; avec la différence cependant que l'indigo ne vous donnera pas un ton aussi moelleux, parce qu'en ce cas-ci il porte avec lui un reflet bleu-noir, tenant à la couleur d'acier.

Vert Saxe. . . . . { Jaune minéral (base de la combinaison), $\frac{1}{8}$ en bleu de Prusse (quantité relative).

Nota. En substituant du stil de grain au jaune minéral, on aura le même ton; mais s'il est moins cher il sera moins solide.

Le même, plus foncé. . . { Stil de grain mêlé par moitié de jaune de Naples, $\frac{1}{8}$ en indigo, $\frac{1}{16}$ en noir de charbon.

Vert fond de tableau ou d'atelier. . . . . { Orpin, $\frac{1}{4}$ en indigo.

Le même, plus clair, tirant sur le pistache. . . . . { Orpin, $\frac{1}{16}$ en indigo.

Nota. Le même ton peut se faire avec du stil de grain au lieu d'orpin.

Vert fond de tableau plus clair. . . . . { Blanc, Ocre jaune, même quantité, Stil de grain de Paris, même quantité, moitié en bleu de Prusse, $\frac{1}{4}$ en noir de charbon.

Vert fond de tenture. . . . { Blanc, Ocre jaune, même quantité, Stil de grain de Paris, même quantité, $\frac{3}{4}$ du poids du blanc en bleu de Prusse, $\frac{1}{4}$ *idem* en noir de charbon.

Vert américain. . . . . { Blanc (quantité déterminée), moitié en ocre jaune (quantité relative), $\frac{1}{8}$ en noir de charbon *(idem)*.

Vert fond de bronze antique. { Stil de grain de Paris, $\frac{1}{4}$ du poids en indigo.

Autres Verts très-brillans.

Prenez pour composer un

Vert tendre. . . . . { Vert de montagne (quantité déterminée), moitié du poids en cendre verte (quantité relative), $\frac{1}{4}$ en jaune minéral *(idem)*.

Le même. . . . . { Terre verte belle qualité, $\frac{1}{4}$ en blanc, $\frac{1}{8}$ en jaune minéral.

Vert pistache clair, tirant sur le jaune. . . . . { Blanc, Stil de grain de Paris, même quantité, moitié en vert de vessie, infusé.

Le même, plus tendre et moins jaune. . . . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en vert de vessie, infusé.

Le même, un peu plus foncé. { Blanc, / moitié en vert de vessie, infusé.

Vert pistache, brillant et solide. . . . . { Blanc, / $\frac{1}{4}$ en vert de vessie, infusé, / $\frac{1}{8}$ en jaune minéral, / $\frac{1}{16}$ en bleu de Prusse.

Des Bleus.

Prenez pour composer un

Petit bleu azuré pour plafonds. . . . . { Blanc, / $\frac{1}{24}$ du poids en bleu liquide ou $\frac{1}{64}$ beau bleu de Prusse, ou bien $\frac{1}{16}$ de cendre bleue.

Nota. Par ces trois quantités distinctes vous obtiendrez le même ton, mais avec cette différence que la cendre bleue est celle qui donne le ton le plus juste pour des fonds de ciel, de même qu'elle est la plus solide.

Bleu papier pâte. . . . . { Blanc, / $\frac{1}{4}$ en bleu liquide, / $\frac{1}{8}$ en noir de charbon.

Bleu tirant sur l'ardoise. . { Blanc, / $\frac{1}{4}$ en bleu liquide, / $\frac{1}{4}$ en noir de charbon.

Bleu fin azuré ou petit bleu de ciel. . . . . { Blanc, / $\frac{1}{16}$ en bleu de Prusse.

Bleu de ciel ou bleu azur. . { Blanc, / $\frac{1}{8}$ en bleu de Prusse.

Bleu barbeau. . . . . { Blanc, / Bleu de Prusse, même quantité.

Bleu de roi. . . . . { Blanc, *idem*, / Indigo, *idem*.

Bleu acier. . . . . { Blanc, / $\frac{1}{16}$ en indigo.

Nota. L'indigo seul peut donner ce ton juste.

Diverses Couleurs.

Prenez pour composer un

Violet. . . . . { Blanc (quantité déterminée),
$\frac{1}{4}$ du poids en laque (quantité relative),
$\frac{1}{16}$ en indigo *(idem)*.

Violet foncé. . . . . { Blanc,
moitié en laque,
$\frac{1}{8}$ en indigo.

Violet moins dispendieux. . { Blanc,
Tournesol, même quantité,
$\frac{1}{8}$ du poids du blanc en laque.

Couleur ardoise. . . . . { Blanc,
$\frac{3}{8}$ en noir de charbon.

La même, plus précise. . { Blanc,
$\frac{1}{4}$ en noir de charbon,
$\frac{1}{16}$ en bleu liquide, ou $\frac{1}{8}$ en tournesol.

Couleur de bois de chêne. { Blanc,
Ocre de rut, même quantité,
$\frac{1}{16}$ du poids du blanc en terre d'ombre.

Couleur de bois de noyer clair. { Blanc,
moitié en terre d'ombre,
$\frac{1}{16}$ en ocre rouge.

La même, plus foncée. . . { Blanc,
terre d'ombre, même quantité,
$\frac{1}{8}$ du blanc en ocre rouge.

Couleur de bois de noyer le plus foncé. . . . . { Terre d'ombre,
$\frac{1}{4}$ en blanc,
$\frac{1}{16}$ en stil de grain brun.

La même, à moins de frais. { Terre d'ombre,
$\frac{1}{6}$ de blanc.

Couleur chocolat clair. . . { Terre d'ombre, moitié en blanc, $\frac{1}{8}$ en stil de grain brun.

La même, plus foncée. . . { Terre d'ombre, $\frac{1}{3}$ en blanc.

La même, plus foncée et plus vive. . . . . { Terre d'ombre, $\frac{1}{5}$ en blanc, $\frac{1}{12}$ en rouge de Prusse.

La même, un peu plus foncée. { Terre d'ombre, $\frac{1}{4}$ en blanc, $\frac{1}{10}$ en rouge de Prusse.

Couleur terre cuite. . . . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en rouge de Prusse.

Couleur brique. . . . . { Blanc, $\frac{1}{8}$ en mine rouge, $\frac{1}{4}$ en rouge de Prusse, $\frac{1}{16}$ en terre de Cologne.

Couleur terre d'Égypte. . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en rouge de Prusse, $\frac{1}{8}$ en terre de Cologne.

La même, à peu près. . . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en rouge de Prusse, $\frac{1}{16}$ en noir de charbon.

La même, ton vineux. . . { Blanc, $\frac{1}{4}$ en rouge de Prusse, $\frac{1}{8}$ en noir de charbon.

La même, plus claire, pour fond de tenture. . . . . { Blanc, $\frac{3}{4}$ en ocre de rut, $\frac{1}{8}$ en terre de Cologne.

Autre fond, terre d'Égypte. { Ocre de rut, moitié en noir de charbon, $\frac{1}{8}$ en blanc.

Café au lait. . . . . { Blanc,
moitié en terre d'ombre.

Nota. Si vous diminuez la quantité du blanc, ou si vous augmentez la dose de terre d'ombre, vous aurez toutes les nuances, du café au lait au café le plus foncé.

Couleur marron. . . . . { Rouge de Prusse,
$\frac{1}{8}$ en noir de charbon.

Marron foncé. . . . . { Rouge de Prusse,
$\frac{1}{4}$ en noir de charbon.

Ton puce. . . . . { Rouge de Prusse,
$\frac{3}{4}$ en noir.

Nota. Pour avoir un ton un peu plus clair, ajoutez $\frac{1}{6}$ de la dose du rouge, en blanc.

Couleur olive commune. . { Ocre jaune,
$\frac{1}{4}$ en noir de charbon.

La même, fine. . . . . { Stil de grain de Paris,
$\frac{1}{4}$ en noir de charbon.

La même; plus brillante. . { Stil de grain,
$\frac{1}{16}$ en bleu de Prusse,
$\frac{1}{12}$ en noir de charbon.

Couleur bronze. . . . . { Ocre jaune,
moitié en noir de charbon,
$\frac{1}{4}$ en blanc.

La même, plus foncée. . . { Ocre jaune,
moitié en noir de charbon.

La même, encore plus foncée. { Ocre jaune,
noir de charbon, même quantité.

Nota. Ces trois derniers sont absolument les fonds de tentures des fabricans de papiers.

TABLEAUX détaillés du prix auquel, selon les combinaisons préétablies, reviendra chaque livre de couleurs secondaires toutes détrempées, soit à la colle, soit à l'huile coupée d'essence, enfin prêtes à être employées.

Des Couleurs secondaires *détrempées* à la colle, *destinées à des couches de teinte.*

DES GRIS.

Petit Gris commun, fait au blanc de Bougival pur, infusé à l'eau et non ressuyé, employé sur murs ou boiseries.

	fr.	c.
Blanc de Bougival, 1 livre vaut.	0	03
Noir de charbon commun, broyé, 2 gros, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	01
Colle pour détremper, 5 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	07
DÉBOURSÉS.	0	11
Poids total, 1 livre 5 onces 2 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	08

La même teinte pour des blancs mats ou de roi, mais ressuyée avant d'être détrempée.

Blanc de Bougival, 1 livre vaut.	0	03
Noir de charbon commun, 2 gros, *idem*, valent.	0	01
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	0	16

	fr.	c.
Poids total, 1 livre, 8 onces 2 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	11

La même teinte ressuyée et le blanc de Bougival mêlé de blanc de céruse.

Blanc de Bougival, mélangé de céruse, 1 livre v.	0	22
Noir de charbon commun, 2 gros, *idem*, valent.	0	01
Colle pour détremper, 8 onces, *idem*, valent. . .	0	12
DÉBOURSÉS.	0	35
Poids total, 1 livre 8 onces 2 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	23

Gris de perle avec du blanc mélangé de céruse.

Blanc de Bougival mélangé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 gros et demi, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	0	16
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	0	50
Poids total, 1 livre 8 onces 1 gros et demi.		
La livre de cette couleur revient à.	0	33

Petit Gris de lin.

Blanc de Bougival, mélangé de même, 1 livre v.	0	22
Noir de charbon fin, 1 once 4 gros, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	08
Laque, 1re qualité, 1 once, à 11 f. 39 c. la livre, v.	0	71
	1	01

	fr.	c.
Ci-contre.	1	01
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	1	15
Poids total, 1 livre 12 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à.	0	65

ROUGES.

Couleur rose.

Blanc de Bougival, mêlé de céruse, 1 livre vaut. .	0	22
Laque, 1re qualité, 2 onces, à 11 f. 39 c. la livre, v.	1	42
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	1	78
Poids total, 1 livre 12 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	02

Couleur lilas.

Blanc de Bougival, mêlé de céruse, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 once, à 13 f. 25 c. la livre, vaut.	0	83
Laque, 1re qualité, 2 onces, à 11 f. 39 c. la livre, v.	1	42
Colle pour détremper, 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	18
DÉBOURSÉS.	2	65
Poids total, 1 livre 15 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	37

JAUNES.

Couleur de pierre employée sur murs, la teinte non ressuyée.

	fr.	c.
Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Ocre jaune broyé, 4 onces, à 0 f. 51 c. la livre, v.	0	13
Colle pour détremper, 6 onces 4 gros, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	09
DÉBOURSÉS.	0	25
Poids total, 1 livre 10 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	15

Jaune chamois.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Sil de grain de Hollande *idem*, 4 onces, à 2 f. 06 c. la livre, valent.	0	51
Mine orange, 1 once, à 1 f. 59 c. la livre, vaut. .	0	10
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	97
Poids total, 1 livre 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	50

Autre couleur chamois plus commune.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Ocre de rut, 2 onces, à 0 f. 79 c. la livre, valent.	0	10
Ocre jaune, 2 onces, à 0 f. 51 c. la livre, valent.	0	06
Mine orange, 1 once, à 1 f. 59 c. la livre, vaut.	0	10
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	0	64

	fr.	c.
Poids total, 2 livres.		
La livre de cette couleur revient à.	0	32

Petit jaune paille.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Hollande, mêlé de jaune de Naples, 2 onces, à 2 f. 06 c. la livre, valent. . .	0	26
Colle pour détremper, 9 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	13
DÉBOURSÉS.	0	61
Poids total, 1 livre 11 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	36

Jaune jonquille.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Hollande mélangé, 4 onces, à 2 f. 06 c. la livre, valent.	0	51
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	87
Poids total, 1 livre 14 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	46

Autre couleur jonquille moins solide.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Paris, seul, 4 onces, à 1 f. 12 c. la livre, valent.	0	28
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	64

	fr.	c.
Poids total, 1 livre 14 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	34

Couleur nankin, destinée à des ouvrages communs sur murs, la teinte non ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Ocre jaune, 4 onces, à 0 f. 51 c. la livre, valent.	0	13
Ocre de rut, 2 onces, à 0 f. 79 c. la livre, valent.	0	10
Colle pour détremper, 7 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	10
DÉBOURSÉS.	0	36
Poids total, 1 livre 13 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	20

La même, employée en teinte fine et ressuyée.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Ocre jaune, 6 onces, à 0 f. 51 c. la livre, valent.	0	19
Ocre de rut, 4 gros, à 0 f. 79 c. la livre, valent.	0	03
Rouge de Prusse, 4 gros, à 0 f. 78 c. la livre, v.	0	03
Colle pour détremper, 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	17
DÉBOURSÉS.	0	64
Poids total, 2 livres 3 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	29

VERTS.

Vert d'eau tendre.

	fr.	c.
Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Hollande mêlé, 8 onc., à 2 f. 06 c. la livre, valent.	1	03
Bleu de Prusse, 1re qualité, 4 onces, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	3	31
Colle pour détremper, 1 livre vaut.	0	23
DÉBOURSÉS.	4	79
Poids total, 2 livres 12 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	74

Même vert d'eau, moins solide.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Paris, 8 onces, à 1 f. 12 c. la livre, valent.	0	56
Bleu de Prusse, 2e qualité, 4 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	2	19
Colle pour détremper, 1 livre vaut.	0	23
DÉBOURSÉS.	3	20
Poids total, 2 livres 12 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	16

Vert Pomme.

Terre verte, belle qualité, 1 livre vaut.	3	17
Ocre jaune, 4 onces, à 0 f. 51 c. la livre, valent.	0	13
	3	30

	fr.	c.
Report.	3	30
Blanc de Bougival mêlé, 4 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	06
Colle pour détremper, 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	3	55
Poids total, 2 livres 5 onces. La livre de cette couleur revient à.	1	54

Autre vert pomme.

Orpin, 1 livre vaut.	3	75
Bleu de Prusse, 1re qualité, 2 onces, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	1	66
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	5	57
Poids total, 1 livre 13 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	3	07

Beau vert pistache.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Vert de vessie, 4 onces, à 4 f. 00 c. la livre, v. .	1	00
Jaune minéral, 2 onces, à 1 f. 65 c. la livre, v.	0	21
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 once, à 13 f. 25 c. la livre, vaut.	0	83
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	1	16
DÉBOURSÉS.	3	42
Poids total, 2 livres 2 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	61

Vert Saxe.

	fr.	c.
Jaune minéral, 1 livre vaut.	1	65
Bleu de Prusse, *idem*, 2 onces, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	1	66
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	3	43
Poids total, 1 livre 10 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	2	11

Même vert Saxe moins solide.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Bleu de Prusse, 2e qualité, 2 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	1	09
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	2	35
Poids total, 1 livre 12 onces. La livre de cette couleur revient à.	1	34

Vert, fond de tenture.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	51
Bleu de Prusse, 1re qualité, 12 onces, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	9	94
Noir de charbon fin, 4 onces, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	20
	11	99

	fr.	c.
Report.	11	99
Colle pour détremper, 2 liv. 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	63
DÉBOURSÉS.	12	62

Poids total, 6 livres 12 onces.
La livre de cette couleur revient à. . . . 1 87

Même fond de tenture, moins dispendieux, et aussi moins brillant.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	51
Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Bleu de Prusse, 2e qualité, 8 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	4	38
Noir de charbon fin, 5 onces, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	25
Colle pour détremper, 2 livres 9 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	59
DÉBOURSÉS.	7	07

Poids total, 6 livres 6 onces.
La livre de cette couleur revient à. . . . 1 11

Beau vert tendre.

Terre verte, belle qualité, 1 livre vaut.	3	17
Blanc de Bougival mêlé, 4 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	06
Jaune minéral, 2 onces, à 1 f. 65 c. la livre, v.	0	21
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	3	60

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 1 once.		
La livre de cette couleur revient à.	1	75

BLEUS.

Petit bleu azuré commun, destiné pour murs ou plafonds, teinte non ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Bleu liquide, 6 gros, à 1 f. 25 c. la livre, valent.	0	06
Colle pour détremper, 5 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	07
DÉBOURSÉS.	0	16
Poids total, 1 livre 5 onces 6 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	12

Même bleu, teinte ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Bleu liquide, 6 gros, à 1 fr. 25 c. la livre, valent.	0	06
Colle pour détremper, 9 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	13
DÉBOURSÉS.	0	22
Poids total, 1 livre 9 onces 6 gros.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	14

Bleu pâte, commun, destiné à être employé sur murs ou tablettes, teinte non ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Bleu liquide, 4 onces, à 1 f. 25 c. la livre, valent.	0	31
	0	34

	fr.	c.
Report.	0	34
Noir de charbon fin, 2 onces, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	10
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	0	56
Poids total, 1 livre 14 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	30

Bleu tendre, pour teinte fine.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 once, à 13 f. 25 c. la livre, vaut.	0	83
Colle pour détremper, 9 onces 4 gros, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	1	19
Poids total, 1 livre 10 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	72

Bleu azur ou bleu de ciel.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 1re qualité, 2 onces, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	1	66
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	2	04
Poids total, 1 livre 13 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	13

Même bleu, moins solide.

	fr.	c.
Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 2e qualité, 2 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	1	09
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	1	47
Poids total, 1 livre 13 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	81

Bleu barbeau.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 livre vaut.	13	25
Colle pour détremper, 1 livre 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	40
DÉBOURSÉS.	13	87
Poids total, 3 livres 12 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	3	70

Bleu de roi.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Indigo, 1re qualité, 1 livre vaut.	17	21
Colle pour détremper, 1 livre 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	42
DÉBOURSÉS.	17	85
Poids total, 3 livres 13 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	4	68

VIOLET.

	fr.	c.
Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Laque, 1re qualité, 4 onces, à 11 f. 39 c. la livre, valent.	2	85
Indigo, 1re qualité, 1 once, à 17 f. 21 c. la livre, v.	1	08
Colle pour détremper, 15 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	22
DÉBOURSÉS.	4	37
Poids total, 2 livres 4 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	94

Même violet par autre combinaison et moins dispendieux.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Tournesol, 1 livre vaut.	2	45
Laque, 1re qualité, 2 onces, à 11 f. 39 c. la livre, v.	1	42
Colle pour détremper, 1 livre 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	42
DÉBOURSÉS.	4	51
Poids total, 3 livres 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	15

BRUNS.

TEINTES COMMUNES.

Couleur ardoise, destinée pour murs, la teinte non ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Noir de charbon commun, broyé, 6 onces, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	26
	0	29

	fr.	c.
Ci-contre.	0	29
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	0	41
Poids total, 1 livre 14 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	22

Même ton, mais les matières colorées tamisées et infusées au lieu d'être broyées.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Noir de charbon commun en poudre, 6 onces, à 0 fr. 20 c. la livre, valent.	0	08
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	25
Poids total, 2 livres.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	13

Terre cuite, la teinte non ressuyée.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Rouge de Prusse, 2 onces, à 0 f. 78 c. la livre, valent.	0	10
Colle pour détremper, 6 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	09
DÉBOURSÉS.	0	22
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	15

Bois de chêne, teinte non ressuyée.

	fr.	c.
Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Ocre de rut, 1 livre vaut.	0	79
Terre d'ombre, 1 once, à 1 f. 34 c. la livre, v.	0	08
Colle pour détremper, 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	1	09
Poids total, 2 livres 14 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	38

Même ton, les matières étant infusées au lieu d'être broyées.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Ocre de rut en poudre fine, 1 livre vaut. . . .	0	40
Terre d'ombre, 1 once, à 0 f. 40 c. la livre, v.	0	03
Colle pour détremper, 1 livre 1 once, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	24
DÉBOURSÉS.	0	70
Poids total, 3 livres 2 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	22

Bois de noyer, teinte destinée pour murs, de même que les précédentes, matières broyées et non ressuyées.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Terre d'ombre, 8 onces, à 1 f. 34 c. la livre, v.	0	67
Ocre rouge, 1 once, à 0 f. 47 c. la livre, vaut. .	0	03
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	87

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 3 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	40

Le même ton, les matières étant tamisées et infusées au lieu d'être broyées.

Blanc de Bougival pur, 1 livre vaut.	0	03
Terre d'ombre, 8 onces, à 0 f. 40 c. la livre, v.	0	20
Ocre rouge, 1 once, à 0 f. 16 c. la livre, vaut. .	0	01
Colle pour détremper, 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	17
DÉBOURSÉS.	0	41
Poids total, 2 livres 5 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	18

Chocolat, idem, *destinée de même pour murs, matières broyées et non ressuyées.*

Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	34
Blanc de Bougival pur, 6 onces, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	01
Rouge de Prusse, 1 once 4 gros, à 0 f. 78 c. la livre, valent.	0	07
Colle pour détremper, 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	17
DÉBOURSÉS.	1	59
Poids total, 2 livres 3 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	72

Même ton, les matières étant infusées au lieu d'être broyées.

	fr.	c.
Terre d'ombre, 1 livre vaut.	0	40
Blanc de Bougival pur, 6 onces, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	01
Rouge de Prusse, 1 once 4 gros, à 0 f. 45 c. la livre, valent.	0	04
Colle pour détremper, 15 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	22
DÉBOURSÉS.	0	67
Poids total, 2 livres 6 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à.	0	28

Marron, idem, *destinée de même pour murs, les matières broyées et non ressuyées.*

Rouge de Prusse, 1 livre vaut.	0	78
Noir de charbon commun, 3 onces, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	13
Colle pour détremper, 8 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	12
DÉBOURSÉS.	1	03
Poids total, 1 livre 11 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	61

Même ton, les matières étant infusées au lieu d'être broyées.

Rouge de Prusse, 1 livre vaut.	0	45
Noir de charbon fin, 3 onces, à 0 f. 30 c. la livre, valent.	0	06
	0	51

	fr.	c.
Ci-contre.	0	51
Colle pour détremper, 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	14
DÉBOURSÉS.	0	65
Poids total, 1 livre 13 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	36

Olive destinée de même pour murs, matières broyées et non ressuyées.

Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	51
Noir de charbon commun, 4 onces, à 0 f. 70 c. la livre, valent.	0	18
Colle pour détremper, 9 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	13
DÉBOURSÉS.	0	82
Poids total, 1 livre 13 onces. La livre de cette couleur revient à.	0	45

Même ton, les matières étant infusées au lieu d'être broyées.

Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	20
Noir de charbon fin, 4 onces, à 0 f. 30 c. la livre, v.	0	08
Colle pour détremper, 11 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	16
DÉBOURSÉS.	0	44
Poids total, 1 livre 15 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	23

TEINTES FINES RESSUYÉES.

Ardoise claire.

	fr.	c.
Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Bleu de Prusse, 2e qualité, 1 once, à 8 f. 75 c. la livre, vaut.	0	55
Noir de charbon fin, 4 onc., à 0 f. 80 c. la livre, v.	0	20
Colle pour détremper, 14 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	17
Poids total, 2 livres 3 onces. La livre de cette couleur revient à.	0	53

Café au lait.

Blanc de Bougival mêlé, 1 livre vaut.	0	22
Terre d'ombre, 6 onces, à 1 f. 34 c. la livre, v. .	0	50
Colle pour détremper, 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	0	91
Poids total, 2 livres 3 onces. La livre de cette couleur revient à.	0	42

Bois de Noyer.

Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	34
Blanc de Bougival mêlé, 4 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	06
Stil de grain brun d'Angleterre, 1 once, à 13 f. 37 c. la livre, vaut.	0	84
	2	24

	fr.	c.
Ci-contre.	2	24
Colle pour détremper, 1 livre vaut.	0	23
DÉBOURSÉS.	2	47
Poids total, 2 livres 5 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	1	07

Même ton, moins dispendieux.

Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	34
Blanc de Bougival mêlé, 3 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	04
Colle pour détremper, 14 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	58
Poids total, 2 livres 1 once.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	77

Chocolat.

Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	34
Blanc de Bougival mêlé, 6 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	08
Stil de grain brun d'Angleterre, 2 onc., à 13 f. 37 c. la livre, valent.	1	67
Colle pour détremper, 1 livre 3 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	27
DÉBOURSÉS.	3	36
Poids total, 2 livres 11 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	1	25

Même ton, moins dispendieux.

	fr.	c.
Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	34
Blanc de Bougival mêlé, 2 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	03
Colle pour détremper, 13 onces 4 gros, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	1	56
Poids total, 1 livre 15 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	79

Puce.

Rouge de Prusse, 1 livre vaut.	0	78
Noir de charbon fin, 12 onc., à 0 f. 80 c. la livre, v.	0	60
Blanc de Bougival mêlé, 3 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	04
Colle pour détremper, 1 livre 4 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	29
DÉBOURSÉS.	1	71
Poids total, 3 livres 3 onces. La livre de cette couleur revient à.	0	54

Olive claire.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Bleu de Prusse, belle qualité, 1 once 4 gros, à 13 f. 25 c. la livre, valent.	1	24
Noir de charbon fin, 1 once 4 gros, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	08
	2	44

	fr.	c.
Ci-contre.	2	44
Colle pour détremper, 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	17
DÉBOURSÉS.	2	61
Poids total, 1 livre 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	1	35

Fond de Bronze antique ou fond de Tableau.

Orpin, 1 livre vaut.	3	75
Indigo, 1re qualité, 2 onces, à 17 f. 21 c. la livre, v.	2	15
Colle pour détremper, 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	6	09
Poids total, 1 livre 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	3	14

Même ton, moins solide et moins dispendieux.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Bleu de Prusse, 2e qualité, 2 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	1	09
Noir de charbon fin, 4 gros, à 0 f. 80 c. la livre, v.	0	03
Colle pour détremper, 13 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	19
DÉBOURSÉS.	2	43
Poids total, 1 livre 15 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	1	23

Fond pour recevoir les Bronzes antiques.

	fr.	c.
Stil de grain de Hollande, mêlé de jaune de Naples, 1 livre vaut.	2	06
Indigo, 1re qualité, 4 onces, à 17 f. 21 c. la livre, v.	4	30
Colle pour détremper, 14 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	20
DÉBOURSÉS.	6	56
Poids total, 2 livres 2 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	3	09

Le même ton, moins solide et moins dispendieux.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	12
Bleu de Prusse, 2e qualité, 4 onces, à 8 f. 75 c. la livre, valent.	2	19
Noir de charbon fin, 1 once, à 0 f. 80 c. la livre, v.	0	05
Colle pour détremper, 15 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	22
DÉBOURSÉS.	3	58
Poids total, 2 livres 4 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	59

Glacis pour fonds de bois d'acajou, faits à la terre de Sienne calcinée.

Terre de Sienne, 1 livre vaut.	4	48
Colle pour détremper, 3 livres 12 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	86
DÉBOURSÉS.	5	34

	fr.	c.
Poids total, 4 livres 12 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	13

Des couleurs secondaires détrempées A L'HUILE, *coupées d'essence, pour couches de teintes.*

DES GRIS.

Petit Gris ordinaire, pour toutes les impressions des dedans et des dehors.

Teintes faites au blanc de Bougival, sans mélange.

Blanc de Bougival, broyé pur, 1 livre vaut. . .	0	36
Noir de charbon commun, 2 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	02
Huile coupée d'essence, 6 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre (prix moyen), valent.	0	26
DÉBOURSÉS.	0	64
Poids total, 1 livre 6 onces 6 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	45

Autre.

Blanc de craie, broyé pur, 1 livre vaut.	0	58
Noir de charbon commun, 2 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	02
Huile coupée *idem*, 7 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	28
DÉBOURSÉS.	0	88
Poids total, 1 livre 7 onces 2 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	0	61

Autre.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 2e qualité, 1 livre vaut. . .	0	85
Noir de charbon commun, 2 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	02
Huile coupée *idem*, 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	07
Poids total, 1 livre 5 onces 2 gros. La livre de cette couleur revient à.	0	81

Autre.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1re qualité, 1 livre vaut. .	0	92
Noir de charbon commun, 2 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	02
Huile coupée d'essence, 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	14
Poids total, 1 livre 5 onces 2 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	86

Autre.

	fr.	c.
Blanc de plomb pur, 1 livre vaut.	1	70
Noir de charbon commun, 2 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	02
Huile coupée *idem*, 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	92
Poids total, 1 livre 5 onces 2 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	45

Gris de perle.

	fr.	c.
Blanc de céruse, 1re qualité, 1 livre vaut.	0	92
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 gros et demi, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	0	09
Huile coupée *idem*, 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	20
DÉBOURSÉS.	1	21
Poids total, 1 livre 5 onces 1 gros et demi.		
La livre de cette couleur revient à.	0	91

Gris de lin.

Blanc de céruse pur, 1re qualité, 1 livre vaut. .	0	92
Noir de charbon, 1 once 4 gros, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	09
Laque, 1re qualité, 1 once, à 8 f. 15 c. la livre, v.	0	51
Huile coupée d'essence, 7 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	28
DÉBOURSÉS.	1	80
Poids total, 1 livre 9 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	13

DES ROUGES.

Rose.

Blanc de céruse, *idem*, 1 livre vaut.	0	92
Laque, 1re qualité, 2 onces, à 8 f. 15 c. la livre, v.	1	02
Huile coupée *idem*, 7 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	28
DÉBOURSÉS.	2	22
Poids total, 1 livre 9 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	1	42

Rouge vif.

	fr.	c.
Vermillon, 1 livre vaut.	6	92
Minium ou mine rouge, 1 livre vaut.	1	12
Huile coupée *idem*, 10 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	41
DÉBOURSÉS.	8	45
Poids total, 2 livres 10 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	3	22

Lilas.

Blanc de céruse pur, 1re qualité, 1 livre vaut. .	0	92
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 once, à 7 f. 56 c. la livre, vaut.	0	47
Laque, 1re qualité, 2 onces, à 8 f. 15 c. la livre, v.	1	02
Huile coupée d'essence, 9 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	37
DÉBOURSÉS.	2	78
Poids total, 1 livre 12 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	59

DES JAUNES.

Couleur de pierre.

Blanc de céruse, *idem*, 1 livre vaut.	0	92
Ocre jaune, 4 onces, à 0 f. 89 c. la livre, valent.	0	22
Huile coupée *idem*, 7 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	28
DÉBOURSÉS.	1	42
Poids total, 1 livre 11 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	84

Couleur nankin.

	fr.	c.
Blanc de céruse, *idem*, 1 livre vaut.	0	92
Ocre jaune, 4 onces, à 0 f. 89 c. la livre, valent.	0	22
Ocre de rut, 2 onces, à 1 f. 29 c. la livre, valent.	0	16
Huile coupée *idem*, 8 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	33
DÉBOURSÉS.	1	63

Poids total, 1 livre 14 onces.
La livre de cette couleur revient à. . . . 0 87

Petit Jaune paille.

Blanc de céruse pur, *idem*, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Hollande, mêlé de jaune de Naples, 2 onces, à 1 f. 86 c. la livre, valent. . .	0	23
Huile coupée *idem*, 6 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	26
DÉBOURSÉS.	1	41

Poids total, 1 livre 8 onces 4 gros.
La livre de cette couleur revient à. . . . 0 92

Jaune jonquille.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Hollande, *idem*, 4 onces, à 1 f. 86 c. la livre, valent.	0	46
Huile coupée *idem*, 8 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	33
DÉBOURSÉS.	1	71

Poids total, 1 livre 12 onces.
La livre de cette couleur revient à. . . . 0 98

Chamois.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Hollande, *idem*, 4 onces, à 1 f. 86 c. la livre, valent.	0	46
Mine orange, 1 once, à 1 f. 60 c. la livre, vaut. .	0	10
Huile coupée *idem*, 8 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	33
DÉBOURSÉS.	1	81
Poids total, 1 livre 13 onces. La livre de cette couleur revient à.	1	00

DES VERTS.

Vert-de-gris employé dans les dehors, pour Paris.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Vert-de-gris, 4 onces, à 2 f. 92 c. la livre, valent.	0	73
Huile pure, 7 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	30
DÉBOURSÉS.	1	95
Poids total, 1 livre 11 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	13

Même Vert employé pour la campagne.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Vert-de-gris, 6 onces, à 2 f. 92 c. la livre, valent.	1	10
Huile pure, 9 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	37
DÉBOURSÉS.	2	39
Poids total, 1 livre 15 onces. La livre de cette couleur revient à.	1	23

Vert d'eau tendre, couleur fine.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Hollande mêlé, 8 onces, à 1 f. 86 c. la livre, valent.	0	93
Bleu de Prusse, 1re qualité, 4 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	1	89
Huile coupée *idem*, 13 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	53
DÉBOURSÉS.	4	27
Poids total, 2 livres 9 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	67

Même Vert d'eau, moins solide.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Paris, 8 onces, à 1 f. 17 c. la livre, valent.	0	59
Bleu de Prusse, 2e qualité, 4 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	1	30
Huile coupée *idem*, 13 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	53
DÉBOURSÉS.	3	34
Poids total, 2 livres 9 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	30

Vert pomme.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Orpin, 8 onces, à 2 f. 97 c. la livre, valent. . . .	1	49
Bleu de Prusse, 1re qualité, 5 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	2	36
Huile coupée *idem*, 14 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	57
DÉBOURSÉS.	5	34

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 11 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	99

Même Vert, moins solide.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Paris, 10 onces, à 1 f. 17 c. la livre, valent.	0	73
Bleu de Prusse, 2e qualité, 6 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	1	95
Huile coupée *idem*, 15 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	61
DÉBOURSÉS.	4	21
Poids total, 2 livres 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	43

Autre Vert.

Orpin, 1 livre vaut.	2	97
Bleu de Prusse, 1re qualité, 2 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	0	95
Huile coupée *idem*, 9 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	39
DÉBOURSÉS.	4	31
Poids total, 1 livre 11 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	2	51

Vert Saxe.

Jaune minéral, 1 livre vaut.	1	64
Bleu de Prusse, *idem*, 2 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	0	95
Huile coupée *idem*, 6 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	24
DÉBOURSÉS.	2	83

	fr.	c.
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	89

Même Vert, moins solide.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	17
Bleu de Prusse, 2e qualité, 5 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	1	63
Huile coupée pour détremper, 11 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	45
DÉBOURSÉS.	3	25
Poids total, 2 livres.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	63

Vert fond de tenture.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	17
Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	89
Bleu de Prusse, 1re qualité, 12 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	5	67
Noir de charbon fin, 4 onces, à 1 f. 02 c. la livre, v.	0	26
Huile pour détremper, 2 livres 4 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	1	46
DÉBOURSÉS.	10	37
Poids total, 6 livres 4 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	66

DES BLEUS.

Bleu azur ou *Bleu de ciel.*

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Bleu de Prusse, 1re qualité, 2 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	0	95
Huile coupée, 7 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	30
DÉBOURSÉS.	2	17
Poids total, 1 livre 9 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à.	1	36

Bleu barbeau.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 livre vaut. . . .	7	56
Huile coupée, 1 livre 8 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	98
DÉBOURSÉS.	9	46
Poids total, 3 livres 8 onces. La livre de cette couleur revient à.	2	70

Couleur acier.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Indigo, 2 onces 4 gros, à 10 f. 28 c. la livre, v.	1	61
Huile coupée, 8 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	35
DÉBOURSÉS.	2	88
Poids total, 1 livre 11 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	71

VIOLET.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Laque, 1re qualité, 4 onces, à 8 f. 15 c. la livre, v.	2	04
Bleu de Prusse, 1re qualité, 4 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	1	89
Huile coupée, 13 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	53
DÉBOURSÉS.	5	38
Poids total, 2 livres 5 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	2	33

Le même, moins beau et moins solide.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Laque, 2e qualité, 4 onces, à 5 f. 82 c. la livre, v.	1	46
Bleu de Prusse, 2e qualité, 4 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	1	30
Huile coupée, 13 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	53
DÉBOURSÉS.	4	21
Poids total, 2 livres 5 onces. La livre de cette couleur revient à. . . .	1	82

DES BRUNS.

TEINTES COMMUNES.

Couleur ardoise.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Noir de charbon commun, 6 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	36
Huile coupée, 10 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	41
DÉBOURSÉS.	1	69

	fr.	c.
Poids total, 2 livres.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	85

Couleur terre cuite.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Rouge de Prusse, 2 onces, à 1 f. 19 c. la livre, valent.	0	15
Huile coupée, 6 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	24
DÉBOURSÉS.	1	31
Poids total, 1 livre 8 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	87

Bois de Chêne.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Ocre de rut, 1 livre vaut.	1	29
Terre d'ombre, 1 once, à 1 f. 24 c. la livre, vaut.	0	08
Huile coupée, 14 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	57
DÉBOURSÉS.	2	86
Poids total, 2 livres 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	97

Bois de Noyer.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Terre d'ombre, 8 onces, à 1 f. 24 c. la livre, v.	0	62
Ocre rouge, 1 once, à 1 f. 04 c. la livre, vaut. . .	0	07
Huile coupée, 11 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	45
DÉBOURSÉS.	2	06
Poids total, 2 livres 4 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	92

Chocolat.

	fr.	c.
Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	24
Blanc de céruse pur, 6 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	35
Rouge de Prusse, 1 once 4 gros, à 1 f. 19 c. la livre, valent.	0	11
Huile coupée, 12 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	49
DÉBOURSÉS.	2	19
Poids total, 2 livres 3 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	99

Marron.

	fr.	c.
Rouge de Prusse, 1 livre vaut.	1	19
Noir de charbon commun, 3 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	18
Huile pour détremper, 9 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	39
DÉBOURSÉS.	1	76
Poids total, 1 livre 12 onces 4 gros. La livre de cette couleur revient à. . . .	0	99

Olive.

Ocre jaune, 1 livre vaut.	0	89
Noir de charbon commun, 4 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	24
Huile pure, 15 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	61
DÉBOURSÉS.	1	74
Poids total, 2 livres 3 onces. La livre de cette couleur revient à.	0	80

TEINTES FINES.

Ardoise claire.

	fr.	c.
Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Bleu de Prusse, 2e qualité, 1 once, à 5 f. 21 c. la livre, vaut.	0	33
Noir de charbon commun, 4 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	24
Huile coupée, 10 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	41
DÉBOURSÉS.	1	90
Poids total, 1 livre 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	98

Café au lait clair.

Blanc de céruse pur, 1 livre vaut.	0	92
Terre d'ombre, 6 onces, à 1 f. 24 c. la livre, v.	0	47
Huile coupée, 9 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v. .	0	37
DÉBOURSÉS.	1	76
Poids total, 1 livre 15 onces.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	0	91

Chocolat.

Terre d'ombre, 1 livre vaut.	1	24
Blanc de céruse pur, 6 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	35
Stil de grain brun d'Angleterre, 2 onces, à 7 f. 29 c. la livre, valent.	0	91
Huile coupée, 13 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	55
DÉBOURSÉS.	3	05

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 5 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	1	30

Puce.

Rouge de Prusse, 1 livre vaut.	1	19
Noir de charbon commun, 12 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	73
Blanc de céruse pur, 3 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	17
Huile coupée, 19 onces, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	77
DÉBOURSÉS.	2	86
Poids total, 3 livres 2 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	0	92

Olive claire.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	17
Bleu de Prusse, 1re qualité, 1 once 4 gros, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	0	71
Noir de charbon fin, 1 once 4 gros, à 1 f. 02 c. la livre, valent.	0	10
Huile coupée, 9 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, v.	0	39
DÉBOURSÉS.	2	37
Poids total, 1 livre 12 onces 4 gros.		
La livre de cette couleur revient à.	1	33

Bronze ou fond de Tableau.

Orpin, 1 livre vaut.	2	97
Bleu de Prusse, 1re qualité, 6 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	2	84
Huile coupée, 14 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	57
DÉBOURSÉS.	6	38

	fr.	c.
Poids total, 2 livres 4 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	2	83

Même ton, moins dispendieux et moins solide.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	17
Bleu de Prusse, 2e qualité, 6 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	1	95
Huile coupée, 14 onces, à o f. 65 c. la livre, v.	o	57
DÉBOURSÉS.	3	69
Poids total, 2 livres 4 onces.		
La livre de cette couleur revient à.	1	64

Fonds pour recevoir les Bronzes antiques.

Stil de grain de Hollande, mêlé de jaune de Naples, 1 livre vaut.	1	86
Bleu de Prusse, 1re qualité, 12 onces, à 7 f. 56 c. la livre, valent.	5	67
Huile coupée, 1 livre 5 onces, à o f. 65 c. la livre, v.	o	85
DÉBOURSÉS.	8	38
Poids total, 3 livres 1 once.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	2	74

Le même ton, moins dispendieux et moins solide.

Stil de grain de Paris, 1 livre vaut.	1	17
Bleu de Prusse, 2e qualité, 12 onces, à 5 f. 21 c. la livre, valent.	3	91
Huile coupée pour détremper, 1 livre 5 onces, à o f. 65 c. la livre, valent.	o	85
DÉBOURSÉS.	5	93

	fr.	c.
Poids total, 3 livres 1 once.		
La livre de cette couleur revient à. . . .	1	94

Glacis pour fonds de bois d'acajou, faits à la terre de Sienne calcinée.

Terre de Sienne broyée, 1 livre vaut.	2	82
Essence pour la détremper, 2 livres 8 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	1	63
DÉBOURSÉS.	4	45
Poids total, 3 livres 8 onces.		
La livre de cette couleur, pour glacis, revient à.	1	27

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

PEINTURE.

DES COULEURS DÉTREMPÉES A LA COLLE.

Ouvrages comptés en mesures superficielles, la toise servant de base aux exemples de comparaison au mètre.

DES BLANCS.

Échaudage.

	fr.	c.
Lait de chaux détrempé à l'eau, 1 livre 8 onces, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	05
Temps nécessaire pour une couche, 12 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	09
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut.	0	01
1er TOTAL.	0	15
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	02
Valeur de la toise superficielle.	0	17
Valeur du mètre superficiel.	0	04

Blanc faiblement collé pour lancer des plafonds neufs, ou pour glacer des premiers blancs de plafonds collés.

	fr.	c.
Blanc de Bougival teinté et infusé à l'eau, 1 livre 10 onces, à 0 f. 04 c. la livre, valent.	0	07
Colle pour détremper, 4 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	06
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps mis à coucher le blanc, celui nécessaire à l'écraser, faire fondre la colle et détremper, 20 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	14
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la toise superficielle.	0	35
Valeur du mètre superficiel.	0	09

Encollage, ou première couche sur murs ou parties unies.

Le blanc non infusé à l'eau.

Blanc de Bougival, 12 onces, à 0 f. 03 c. la liv., v.	0	02
Colle pour détremper, 1 livre 2 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	26
Déchet des matières dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps mis à écraser le blanc, faire fondre la colle, et à coucher, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	48

	fr.	c.
Ci-contre.	0	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	56
Valeur du mètre superficiel.	0	15

Encollage idem, *sur des boiseries ornées de moulures.*

Blanc de Bougival, 13 onces, à 0 f. 03 c. la livre, v.	0	03
Colle pour détremper, 1 livre 4 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	29
Déchet du tout dans l'emploi, un 20e vaut. . . .	0	02
Temps mis à écraser le blanc, fondre la colle et à coucher, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la toise superficielle.	0	74
Valeur du mètre superficiel.	0	19

Blanc d'apprêt qui se couche sur les précédens encollages, pour recevoir les couches de teintes à faire sur des murs ou parties unies.

Blanc de Bougival, 12 onces, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	02
Colle pour détremper, 1 livre vaut.	0	23
Déchet *idem*, un 20e vaut.	0	01
Temps mis à écraser le blanc, fondre la colle et à coucher, 20 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	14
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	42

	fr.	c.
Report.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	49
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Le même Blanc d'apprêt à coucher sur des boiseries ornées de moulures.

Blanc, colle et déchet, *idem* d'autre part, valent.	0	26
Temps, compris les préparations, *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	58
Valeur du mètre superficiel.	0	15

NOTA. Tous les détails suivans sont pour des couches de teintes, faites ou avec des couleurs secondaires, ou avec des couleurs primitives, et qui servent à couvrir les blancs qui ont précédé. Il y en a de deux sortes : les unes destinées pour ouvrages communs, comme pour plafonds, murs, et pour des blancs gris communs sur boiseries : celles-ci ne sont pas ressuyées de leurs eaux avant d'y ajouter la colle; les autres, au contraire, sont ressuyées avant d'être détrempées.

DES GRIS.

Petit Gris commun, pour couches de teintes non ressuyées avant d'être détrempées, faites de blanc de Bougival pur, à employer sur murs ou plafonds.

Couleur détrempée, 1 livre 8 onces, à 0 f. 08 c. la livre, valent.	0	12

	fr.	c.
Ci-contre.	0	12
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps mis à faire les teintes et à coucher, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	32
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la toise superficielle.	0	37
Valeur du mètre superficiel.	0	10

Gris ou Blanc de roi, pour des sujets ornés de moulures, tels que lambris, portes, croisées, la teinte non ressuyée, de même que ci-dessus.

Couleur détrempée, 1 livre 10 onces, à 0 f. 08 c. la livre, vaut.	0	13
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps mis à faire les teintes et à coucher, 40 min. à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	28
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	54
Valeur du mètre superficiel.	0	14

Gris blanc comme ci-dessus, mais la teinte ressuyée avant d'être détrempée, et composée de même de blanc de Bougival seul.

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 11 c. la livre, valent.	0	15

	fr.	c.
Report.	0	15
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	53
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise superficielle.	0	62
Valeur du mètre superficiel.	0	16

Gris blanc comme le précédent, mais le blanc mêlé de céruse.

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	32
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	05
1er TOTAL.	0	71
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise superficielle.	0	83
Valeur du mètre superficiel.	0	22

Gris de Perle idem, *avec blanc de céruse.*

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 33 c. la livre, valent.	0	45
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	32
	0	79

	fr.	c.
Ci-contre.	0	79
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . .	0	05
1er TOTAL.	0	84
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	98
Valeur du mètre superficiel.	0	26

Gris de lin, idem.

Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	85
Déchet dans l'emploi, un 20^{e} vaut.	0	04
Temps *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	32
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	47
Valeur du mètre superficiel.	0	39

DES ROUGES.

Ocre rouge non broyée mais infusée, pour la première couche de mise en couleur des carreaux d'appartemens.

Ocre, 10 onces, à 0 f. 16 c. la livre, valent. . . .	0	10
Colle pour infuser, 7 onces, à 0 f. 23 c. la livre, v.	0	10
Déchet dans les couleurs, un 15^{e} vaut.	0	01
Temps, compris l'infusion, 12 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	08
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	01
1er TOTAL.	0	30

	fr.	c.
Report.	0	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la toise superficielle.	0	35
Valeur du mètre superficiel.	0	09

Rouge de Prusse infusé, pour les deuxième et troisième couches de mise en couleur comme ci-dessus.

Rouge de Prusse, 8 onces, à 0 f. 45 c. la livre, v.	0	23
Colle pour infuser, 5 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	07
Déchet dans les couleurs, un 15e vaut.	0	02
Temps, compris l'infusion, 12 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	08
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	01
1er TOTAL.	0	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	48
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Le même Rouge mêlé d'un quart de mine orange non broyée.

Rouge de Prusse, 7 onces, à 0 f. 45 c. la livre, v.	0	20
Mine orange, 2 onces, à 1 f. 20 c. la livre, valent.	0	15
Colle, 5 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent. . . .	0	07
Déchet dans les couleurs, un 15e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	09
1er TOTAL.	0	54

	fr.	c.
Ci-contre.	0	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise superficielle.	0	63
Valeur du mètre superficiel.	0	17

Rose, teinte fine, sur boiseries, le blanc mêlé de céruse.

Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 1 f. 02 c. la livre, vaut.	1	34
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	07
Temps, compris façon des teintes, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, vaut.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la toise superficielle.	2	08
Valeur du mètre superficiel.	0	55

Lilas.

Couleur détrempée, 1 livre 3 onces, à 1 f. 37 c. la livre, valent.	1	63
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	08
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	2	08
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la toise superficielle.	2	43
Valeur du mètre superficiel.	0	64

DES JAUNES.

Ocre jaune infusée à la colle, pour la mise en couleur des carreaux en première et deuxième couches.

	fr.	c.
Ocre en poudre, 10 onces, à 0 f. 20 c. la livre, v.	0	13
Colle pour l'infusion, 7 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	10
Déchet dans les couleurs, un 15^{e} vaut.	0	02
Temps, compris infusion, 12 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	08
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut.	0	01
1er TOTAL.	0	34
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	06
Valeur de la toise superficielle.	0	40
Valeur du mètre superficiel.	0	11

Couleur de pierre au blanc de Bougival pur, à employer sur mur, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 8 onces, à 0 f. 15 c. la livre, valent.	0	23
Déchet dans l'emploi, un 20^{e} vaut.	0	01
Temps, compris l'apprêt de la teinte, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	43
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	50
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Couleur Nankin, employée de même que la couleur de pierre.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 20 c. la livre, valent.	0	28
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps, compris apprêt de teinte, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	56
Valeur du mètre superficiel.	0	15

Petit Jaune paille, couleur fine, sur boiserie.

Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 0 f. 36 c. la livre, valent.	0	47
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	1	00
Valeur du mètre superficiel.	0	26

Jaune jonquille.

Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 46 c. la livre, valent.	0	57

	fr.	c.
Report.	0	57
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	97
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	13
Valeur du mètre superficiel.	0	30

Autre Jaune jonquille, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 34 c. la livre, valent.	0	43
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	0	82
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	96
Valeur du mètre superficiel.	0	25

Chamois.

Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 50 c. la livre, valent.	0	63
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	03
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	20
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Autre Chamois, moins dispendieux.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 32 c. la livre, valent.	0	40
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	0	79
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la toise superficielle.	0	92
Valeur du mètre superficiel.	0	24

Couleur Nankin, teinte fine, sur boiserie.

Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 29 c. la livre, valent.	0	36
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	0	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la toise superficielle.	0	88
Valeur du mètre superficiel.	0	23

DES VERTS.

Petit Vert d'eau tendre, couleur fine.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 1 f. 74 c. la livre, valent.	1	85
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	09
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	2	31

	fr.	c.
Report.	2	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la toise superficielle.	2	70
Valeur du mètre superficiel.	0	71

Le même Vert, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 1 f. 16 c. la livre, valent.	1	23
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	06
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	1	66
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la toise superficielle.	1	94
Valeur du mètre superficiel.	0	51

Vert pomme.

Couleur détrempée, 1 livre 2 onces, à 1 f. 54 c. la livre, valent.	1	73
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	09
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	2	19
Bénéfice, un 6e du tout.	0	37
Valeur de la toise superficielle.	2	56
Valeur du mètre superficiel.	0	67

Vert Saxe.

Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 2 f. 11 c. la livre, valent.	2	77

	fr.	c.
Ci-contre.	2	77
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	14
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	3	28
Bénéfice, un 6e du tout.	0	55
Valeur de la toise superficielle.	3	83
Valeur du mètre superficiel.	1	01

Le même Vert, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 1 f. 34 c. la livre, valent.	1	42
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	07
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	1	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	31
Valeur de la toise superficielle.	2	17
Valeur du mètre superficiel.	0	57

Vert fond de tenture, sur partie unie, le blanc mêlé de céruse.

Couleur détrempée, 15 onces, à 1 f. 11 c. la livre, valent.	1	04
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	05
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	33

	fr.	c.
Report.	1	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise superficielle.	1	55
Valeur du mètre superficiel.	0	41

DES BLEUS.

Petit Bleu azuré et commun, à employer sur plafond ou sur mur, teinte ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 8 onces, à 0 f. 12 c. la livre, valent.	0	18
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	43
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	50
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Autre Bleu commun, couleur papier pâte, à employer sur mur.

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 30 c. la livre, valent.	0	41
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	67

	fr.	c.
Ci-contre.	0	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	11
Valeur de la toise superficielle.	0	78
Valeur du mètre superficiel.	0	21

Bleu tendre, couleur fine, pour boiserie.

Couleur détrempée, 1 livre 3 onces, à 0 f. 72 c. la livre, valent.	0	86
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	48
Valeur du mètre superficiel.	0	39

Bleu azur, couleur fine, idem.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 1 f. 13 c. la livre, valent.	1	20
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	06
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	27
Valeur de la toise superficielle.	1	90
Valeur du mètre superficiel.	0	50

Même Bleu, moins dispendieux.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 0 f. 81 c. la livre, valent.	0	86
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	1	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	48
Valeur du mètre superficiel.	0	39

Bleu barbeau, couleur fine.

Couleur détrempée, 10 onces, à 3 f. 70 c. la livre, valent.	2	31
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	12
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	2	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	47
Valeur de la toise superficielle.	3	27
Valeur du mètre superficiel.	0	86

Violet, couleur fine.

Couleur détrempée, 1 livre, à 1 f. 94 c. la livre, vaut.	1	94
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	10
	2	04

	fr.	c.
Ci-contre.	2	04
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	2	41
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	40
Valeur de la toise superficielle.	2	81
Valeur du mètre superficiel.	0	74

DES BRUNS.

Couleur Ardoise commune, à employer sur mur, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 0 f. 22 c. la livre, valent.	0	29
Déchet dans l'emploi, un 20^{e} vaut.	0	01
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	49
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	57
Valeur du mètre superficiel.	0	15

Le même ton, mais les couleurs infusées au lieu d'être broyées.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	13
Déchet dans l'emploi et dans le tamisage, un 15^{e} v.	0	01
	0	14

	fr.	c.
Report.	0	14
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	19
1er TOTAL.	0	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la toise superficielle.	0	39
Valeur du mètre superficiel.	0	10

Couleur de Terre cuite, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 7 onces, à 0 f. 15 c. la livre, valent.	0	22
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	01
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	02
1er TOTAL.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	49
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Couleur de Bois, idem.

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 38 c. la livre, valent.	0	52
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	74

	fr.	c.
Ci-contre.	0	74
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise superficielle.	0	86
Valeur du mètre superficiel.	0	23

La même couleur, mais les matières tamisées et infusées au lieu d'être broyées.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	22
Déchet, compris ceux du tamisage, un 15e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem* ci-dessus, valent. . . .	0	19
1er TOTAL.	0	43
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	50
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Couleur de Bois de noyer, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 0 f. 40 c. la livre, valent.	0	50
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise superficielle.	0	84
Valeur du mètre superficiel.	0	22

La même couleur, mais les matières infusées au lieu d'être broyées.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 15 onces, à 0 f. 18 c. la livre, valent.	0	17
Déchet, compris ceux du tamisage, un 15ᵉ vaut.	0	01
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	19
1ᵉʳ TOTAL.	0	37
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	06
Valeur de la toise superficielle.	0	43
Valeur du mètre superficiel.	0	11

Couleur Chocolat, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 3 onces, à 0 f. 72 c. la livre, valent.	0	86
Déchet dans l'emploi, un 20ᵉ vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1ᵉʳ TOTAL.	1	09
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	27
Valeur du mètre superficiel.	0	33

La même couleur, mais les matières infusées au lieu d'être broyées.

Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 28 c. la livre, valent.	0	25
Déchet, compris ceux du tamisage, un 15ᵉ vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	19
1ᵉʳ TOTAL.	0	46

	fr.	c.
Ci-contre.	0	46
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	08
Valeur de la toise superficielle.	0	54
Valeur du mètre superficiel.	0	14

Couleur Marron, la teinte non ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 6 onces, à 0 f. 61 c. la livre, valent.	0	84
Déchet dans l'emploi, un 20^{e} vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	1	07
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	25
Valeur du mètre superficiel.	0	33

La même couleur, mais les matières infusées au lieu d'être broyées.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	36
Déchet dans l'emploi et le tamisage, un 15^{e} vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	19
1er TOTAL.	0	57
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	10
Valeur de la toise superficielle.	0	67
Valeur du mètre superficiel.	0	18

Couleur Olive, la teinte non ressuyée.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 5 onces, à 0 f. 45 c. la livre, valent.	0	59
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 24 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	95
Valeur du mètre superficiel.	0	25

La même couleur, mais les matières infusées au lieu d'être broyées.

Couleur détrempée, 15 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	22
Déchet dans l'emploi, un 15e vaut.	0	01
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	19
1er TOTAL.	0	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	49
Valeur du mètre superficiel.	0	13

Couleur Ardoise claire, pour tenture, teinte fine et ressuyée.

Couleur détrempée, 1 livre 2 onces, à 0 f. 53 c. la livre, valent.	0	60
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
	0	63

	fr.	c.
Ci-contre.	0	63
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	02
Valeur du mètre superficiel.	0	27

Couleur Café au lait, teinte fine et ressuyée pour boiserie.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	42
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	95
Valeur du mètre superficiel.	0	25

Couleur Chocolat, teinte idem.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	1	25
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	06
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	68

	fr.	c.
Report.	1	68
Bénéfice, un 6e du tout.	0	28
Valeur de la toise superficielle.	1	96
Valeur du mètre superficiel.	0	52

Le même ton, mais moins dispendieux.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	79
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	1	20
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	40
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Couleur Puce, teinte fine pour tenture.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 0 f. 54 c. la livre, valent.	0	57
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	0	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	98
Valeur du mètre superficiel.	0	26

Couleur Olive claire, teinte fine pour tenture.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 4 onces, à 1 f. 35 c. la livre, valent.	1	69
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	08
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	2	01
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la toise superficielle.	2	35
Valeur du mètre superficiel.	0	62

Couleur Vert bronze ou fond de tableau, teinte fine pour mur ou tenture.

Couleur détrempée, 1 livre vaut.	3	14
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	16
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
1er TOTAL.	3	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	59
Valeur de la toise superficielle.	4	13
Valeur du mètre superficiel.	1	09

Le même ton, mais moins dispendieux.

Couleur détrempée, 15 onces, a 1 f. 23 c. la livre, valent.	1	15

	fr.	c.
Report.	1	15
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	06
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	24
1er TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	69
Valeur du mètre superficiel.	0	44

Fond pour recevoir des bronzes antiques, teinte fine sur boiserie.

Couleur détrempée, 1 livre 2 onces, à 3 f. 09 c. la livre, valent.	3	48
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	17
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	4	02
Bénéfice, un 6e du tout.	0	67
Valeur de la toise superficielle.	4	69
Valeur du mètre superficiel.	1	23

Le même ton, mais moins dispendieux.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 1 f. 59 c. la livre, valent.	1	69
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	08
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	2	14

	fr.	c.
Ci-contre.	2	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	36
Valeur de la toise superficielle.	2	50
Valeur du mètre superficiel.	0	66

Fond de bois d'acajou fait en glacis, à la Terre de Sienne, les champs plus foncés que les panneaux.

Couleur détrempée, 6 onces, à 1 f. 13 c. la livre, valent.	0	42
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 1 heure 15 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	53
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	1	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	23
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Des ouvrages faits de deux et trois tons en rechampissage, pour servir d'exemple à l'évaluation de ces genres d'ouvrages.

Ouvrages faits de deux tons.

Les Panneaux supposés Café au lait, et les champs supposés Chocolat.

Couleurs détrempées	Pour panneaux, 10 onc., à 0 f. 42 c. la livre, valent.	0	26
	Pour champs, 7 onces, à 0 f. 72 c. la livre, valent.	0	32
		0	58

	fr.	c.
Report.	0	58
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	74
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	11
1er TOTAL.	1	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	70
Valeur du mètre superficiel.	0	45

Peinture avec panneaux Lilas, et les champs supposés Violet.

		fr.	c.
Couleurs détrempées	Pour panneaux, 10 onces 4 gros, à 1 f. 37 c. la livre, valent. . . .	0	90
	Pour champs, 5 onces 4 gros, à 1 f. 94 c. la livre, valent. . . .	0	67
Déchet dans l'emploi, un 20e vaut.		0	08
Temps, compris *idem*, 1 heure 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.		0	74
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .		0	11
1er TOTAL.		2	50
Bénéfice, un 6e du tout.		0	42
Valeur de la toise superficielle.		2	92
Valeur du mètre superficiel.		0	77

Ouvrages faits de trois tons.

Les panneaux supposés Jaune jonquille, les champs Bleu céleste, et les cadres ou moulures réchampis en Blanc de céruse pur.

		fr.	c.
Couleurs détrempées	Pour panneaux, 12 onc., à 0 f. 46 c. la livre, valent.	0	35
	Pour champs, 3 onces, à 1 f. 13 c. la livre, valent.	0	21
	Pour cadres, 3 onces, à 0 f. 76 c. la livre, valent.	0	14
Déchet dans l'emploi et les recouvremens, un 20e vaut.		0	04
Temps, compris *idem*, 3 heures 40 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.		1	54
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.		0	22
1er TOTAL.		2	50
Bénéfice, un 6e du tout.		0	42
Valeur de la toise superficielle.		2	92
Valeur du mètre superficiel.		0	77

Les panneaux supposés Rose, les champs Lilas et les cadres Blanc.

Couleurs détrempées	Pour panneaux, 11 onc., à 1 f. 02 c. la livre, valent.	0	70
	Pour champs, 6 onces, à 1 f. 37 c. la livre, valent.	0	51
	Pour cadres, 3 onces, à 0 f. 76 c. la livre, valent.	0	14
		1	35

	fr.	c.
Report.	1	35
Déchet dans l'emploi et le recouvrement, un 20e vaut.	0	07
Temps, compris *idem*, 3 heures 40 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	1	54
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	22
1er TOTAL.	3	18
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la toise superficielle.	3	71
Valeur du mètre superficiel.	0	98

DES COULEURS BROYÉES A L'HUILE ET DÉTREMPÉES A L'HUILE COUPÉE D'ESSENCE.

Des Blancs ou petits gris employés à toutes les impressions ordinaires pour l'intérieur ou l'extérieur.

Gris blanc en première couche, sur bois ou nuir, fait de blanc de Bougival pur.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 0 f. 45 c. la livre, valent.	0	48
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps pour apprêter la teinte, la détremper, et coucher la matière, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	02
Valeur du mètre superficiel.	0	27

* *Le même, mais fait avec tout blanc de craie.*

	fr.	c.
Couleur détrempée, 1 livre vaut.	0	61
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	17
Valeur du mètre superficiel.	0	31

Le même, fait avec tout blanc de céruse, deuxième qualité.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 0 f. 81 c. la livre, valent.	0	86
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	47
Valeur du mètre superficiel.	0	39

Le même, fait avec tout blanc de céruse, première qualité.

Couleur détrempée, 1 livre 1 once, à 0 f. 86 c. la livre, valent.	0	91
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
	0	94

	fr.	c.
Report.	0	94
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	31
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	22
Valeur de la toise superficielle.	1	53
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Blanc de céruse idem, *mais employé en deuxième couche.*

Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 86 c. la livre, valent.	0	75
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 35 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	07
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	25
Valeur du mètre superficiel.	0	33

Le même, mais employé en troisième couche.

Couleur détrempée, 11 onces, à 0 f. 86 c. la livre, valent.	0	59
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	85

	fr.	c.
Ci-contre.	0	85
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	99
Valeur du mètre superficiel.	0	26

Gris blanc idem, *fait au blanc de plomb pur, et supposé employé sur d'autres couches de fond.*

Couleur détrempée, 12 onces, à 1 f. 45 c. la livre, valent.	1	09
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	37
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	60
Valeur du mètre superficiel.	0	42

NOTA. Toutes les couleurs suivantes sont des couches de teintes, et conséquemment des 2e ou 3e, appliquées sur des blancs de 1re ou 2e couches.

Gris de Perle ou argenté, au blanc de céruse pur.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 91 c. la livre, valent.	0	68
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	0	99

	fr.	c.
Report.	0	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	16
Valeur du mètre superficiel.	0	31

Gris de lin, au blanc comme ci-dessus.

Couleur détrempée, 12 onces, à 1 f. 13 c. la livre, valent.	0	85
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	04
1er TOTAL.	1	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	37
Valeur du mètre superficiel.	0	36

DES ROUGES.

Rouge de Prusse qui s'emploie sur carreaux en deuxième couche.

Rouge broyé, 8 onces, à 1 f. 19 c. la livre, v. .	0	60
Huile coupée pour détremper, 4 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	16
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 25 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	18
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre, vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	00

	fr.	c.
Ci-contre	1	00
Bénéfice, un 6e du tout	0	17
Valeur de la toise superficielle	1	17
Valeur du mètre superficiel	0	31

Ocre sans mélange, employée en première couche, pour ouvrages communs dans les dehors.

Couleur broyée, 9 onces, à 1 f. 04 c. la livre, v.	0	59
Huile de lin, pour détremper, 6 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent	0	24
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut	0	03
Temps, compris *idem*, 40 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent	0	28
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut	0	04
1er TOTAL	1	18
Bénéfice, un 6e du tout	0	20
Valeur de la toise superficielle	1	38
Valeur du mètre superficiel	0	36

Le même Rouge, employé en deuxième couche.

Couleur broyée, 7 onces 4 gros, à 1 f. 04 c. la livre, valent	0	49
Huile de lin pour détremper, 4 onces 4 gros, à 0 f. 65 c. la livre, valent	0	18
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut	0	04
1er TOTAL	0	98

	fr.	c.
Report.	0	98
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	14
Valeur du mètre superficiel.	0	30

Minium ou Mine rouge, employé pur en deuxième ou troisième couche, comme teinte.

Couleur broyée, 13 onces, à 1 f. 12 c. la livre, v.	0	91
Huile de lin pure, pour détremper, 4 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	16
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	1	40
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	63
Valeur du mètre superficiel.	0	43

Vermillon employé pur, pour couche de teinte de même teinte.

Couleur broyée, 10 onces, à 6 f. 92 c. la livre, v.	4	33
Huile pure, pour détremper, 6 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	24
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	15
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
	4	97

	fr.	c.
Ci-contre.	4	97
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	5	01
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	84
Valeur de la toise superficielle.	5	85
Valeur du mètre superficiel.	1	54

Couleur Rose, pour couche de teinte de même teinte.

Couleur détrempée, 12 onces, à 1 f. 42 c. la livre, valent.	1	07
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	40
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	63
Valeur du mètre superficiel.	0	43

Couleur Lilas, pour teinte idem.

Couleur détrempée, 11 onces 4 gros, à 1 f. 59 c. la livre, valent.	1	14
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	47

	fr.	c.
Report.	1	47
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	25
Valeur de la toise superficielle.	1	72
Valeur du mètre superficiel.	0	45

DES JAUNES.

Couleur de Pierre pour ouvrage commun, avec le blanc de céruse pur, employée pour couche de teinte.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 84 c. la livre, valent.	0	63
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	94
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	10
Valeur du mètre superficiel.	0	30

Couleur Nankin, employée idem.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 87 c. la livre, valent.	0	65
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	0	96

	fr.	c.
Ci-contre.	0	96
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	12
Valeur du mètre superficiel.	0	30

Petit Jaune paille, employé idem.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	69
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	17
Valeur du mètre superficiel.	0	31

Jaune jonquille.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 98 c. la livre, valent.	0	74
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	23
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Couleur Chamois.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 12 onces, à 1 f. 00 c. la livre, valent.	0	75
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	25
Valeur du mètre superficiel.	0	33

DES VERTS.

Vert-de-gris pour être employé dans l'intérieur de Paris.

Couleur détrempée, 14 onces, à 1 f. 13 c. la livre, valent.	0	99
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise superficielle.	1	53
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Le même, pour être employé à la campagne.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 14 onces, à 1 f. 23 c. la livre, valent.	1	08
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	41
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	65
Valeur du mètre superficiel.	0	43

VERTS DE COMPOSITION.

Petit Vert d'eau tendre, couleur fine.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 67 c. la livre, valent.	1	15
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	04
1er TOTAL.	1	48
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la toise superficielle.	1	73
Valeur du mètre superficiel.	0	46

Le même, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 30 c. la livre, valent.	0	89
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	21

	fr.	c.
Report.	1	21
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	41
Valeur du mètre superficiel.	0	37

Vert pomme.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 99 c. la livre, valent.	1	37
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	05
Temps comme ci-dessus.	0	25
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	71
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	29
Valeur de la toise superficielle.	2	00
Valeur du mètre superficiel.	0	53

Le même, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 43 c. la livre, valent.	0	98
Déchet dans l'emploi, un 30^{e} vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	30
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	22
Valeur de la toise superficielle.	1	52
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Vert Saxe.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 12 onces, à 1 f. 89 c. la livre, valent.	1	42
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	05
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	76
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la toise superficielle.	2	05
Valeur du mètre superficiel.	0	54

Le même, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 63 c. la livre, valent.	1	12
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	69
Valeur du mètre superficiel.	0	44

Vert fond de tenture.

Couleur détrempée, 10 onces, à 1 f. 66 c. la livre, valent.	1	04
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	36

	fr.	c.
Report.	1	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	59
Valeur du mètre superficiel.	0	42

DES BLEUS.

Bleu azur.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 36 c. la livre, valent.	0	94
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	47
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Bleu barbeau.

Couleur détrempée, 10 onces, à 2 f. 70 c. la livre, valent.	1	69
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	06
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	2	04
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la toise superficielle.	2	38
Valeur du mètre superficiel.	0	63

Couleur d'acier.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 10 onces, à 1 f. 71 c. la livre, valent.	1	07
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	63
Valeur du mètre superficiel.	0	43

Violet.

Couleur détrempée, 10 onces, à 2 f. 33 c. la livre, valent.	1	46
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	05
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la toise superficielle.	2	10
Valeur du mètre superficiel.	0	55

Le même Violet, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 10 onces, à 1 f. 82 c. la livre, valent.	1	14
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	47

	fr.	c.
Report.	1	47
Bénéfice, un 6e du tout.	0	25
Valeur de la toise superficielle.	1	72
Valeur du mètre superficiel.	0	45

DES BRUNS.

Couleur Ardoise, pour ouvrages communs en première couche.

Couleur détrempée, 15 onces, à 0 f. 85 c. la livre, valent.	0	80
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps, compris *idem*, 40 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	28
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	15
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la toise superficielle.	1	34
Valeur du mètre superficiel.	0	35

Couleur de Terre cuite, idem.

Couleur détrempée, 15 onces, à 0 f. 87 c. la livre, valent.	0	82
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	32
1er TOTAL.	1	17

	fr.	c.
Ci-contre.	1	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	37
Valeur du mètre superficiel.	0	36

Couleur de Bois de chêne, idem.

Couleur détrempée, 15 onces, à 0 f. 97 c. la livre, valent.	0	91
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	32
1er TOTAL.	1	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	47
Valeur du mètre superficiel.	0	39

Couleur de Bois de noyer, idem.

Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	81
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	32
1er TOTAL.	1	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la toise superficielle.	1	35
Valeur du mètre superficiel.	0	36

Couleur Chocolat, idem.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 99 c. la livre, valent.	0	87
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem* d'autre part, valent. .	0	32
1er TOTAL.	1	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	42
Valeur du mètre superficiel.	0	37

Couleur Marron, idem.

Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 99 c. la livre, valent.	0	87
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	32
1er TOTAL.	1	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	42
Valeur du mètre superficiel.	0	37

Couleur Olive, idem.

Couleur détrempée, 14 onces, à 0 f. 80 c. la livre, valent.	0	70
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	32
1er TOTAL.	1	04

	fr.	c.
Ci-contre.	1	04
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	21
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Couleur Ardoise claire, pour deuxième et troisième couches de teinte.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 98 c. la livre, valent.	0	74
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 36 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	25
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	04
1er TOTAL.	1	05
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	23
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Couleur Café au lait, idem.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 91 c. la livre, valent.	0	68
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	0	99
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	16
Valeur du mètre superficiel.	0	31

Couleur Chocolat, idem.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 30 c. la livre, valent.	0	89
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise superficielle.	1	41
Valeur du mètre superficiel.	0	37

Couleur Puce, idem.

Couleur détrempée, 12 onces, à 0 f. 92 c. la livre, valent.	0	69
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	00
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	17
Valeur du mètre superficiel.	0	31

Couleur Olive-clair, idem.

Couleur détrempée, 11 onces, à 1 f. 33 c. la livre, valent.	0	91
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	23

	fr.	c.
Ci-contre.	1	23
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise superficielle.	1	44
Valeur du mètre superficiel.	0	38

Couleur Bronze, ou fond de tableau.

Couleur détrempée, 10 onces, à 2 f. 83 c. la livre, valent.	1	77
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	06
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	2	12
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la toise superficielle.	2	47
Valeur du mètre superficiel.	0	65

Le même fond, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 10 onces, à 1 f. 64 c. la livre, valent.	1	03
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	35
Bénéfice, un 6e du tout.	0	23
Valeur de la toise superficielle.	1	58
Valeur du mètre superficiel.	0	42

Fond de teinte pour recevoir les Bronzes antiques.

	fr.	c.
Couleur détrempée, 10 onces, à 2 f. 74 c. la livre, valent.	1	71
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	06
Temps et faux frais, *idem* d'autre part, valent. .	0	29
1er TOTAL.	2	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de la toise superficielle.	2	40
Valeur du mètre superficiel.	0	63

Même fond, moins dispendieux.

Couleur détrempée, 10 onces, à 1 f. 94 c. la livre, valent.	1	21
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	29
1er TOTAL.	1	54
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise superficielle.	1	80
Valeur du mètre superficiel.	0	47

Fond de Bois d'acajou fait en glacis, à la terre de Sienne, les champs plus foncés que les panneaux.

Couleur détrempée, 5 onces, à 1 f. 27 c. la livre, valent.	0	40
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	01
	0	41

	fr.	c.
Ci-contre.	0	41
Temps, compris réchampissage, 1 heure 5 min., à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	46
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	07
1er TOTAL.	0	94
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	10
Valeur du mètre superficiel.	0	29

DES NOIRS.

Noir de charbon fin, employé à l'huile coupée d'essence, sur des fers pour les dehors.

Couleur broyée, 6 onces, à 1 f. 02 c. la livre, v.	0	38
Huile coupée d'essence pour détremper, 4 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	16
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	0	93
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	09
Valeur du mètre superficiel.	0	29

Le même, mais détrempé à l'huile grasse.

Couleur broyée, 6 onces, à 1 f. 02 c. la livre, v. .	0	38
Huile grasse pour détremper, 7 onces, à 1 f. 20 c. la livre, valent.	0	53
	0	91

	fr.	c.
Report.	0	91
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	03
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	37
1er TOTAL.	1	31
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise superficielle.	1	53
Valeur du mètre superficiel.	0	40

Noir de fumée, infusé et détrempé au vernis.

Noir de fumée, 1 gros, à 6 f. 00 c. la livre, vaut.	0	05
Vernis à bois pour détremper, 6 onces, à 1 f. 57 c. la livre, valent.	0	59
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.	0	02
Temps, compris *idem*, 45 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	05
1er TOTAL.	1	03
Bénéfice, un 6e du tout.	0	17
Valeur de la toise superficielle.	1	20
Valeur du mètre superficiel.	0	32

Des ouvrages faits de deux ou trois tons en réchampissage, pour servir d'exemples à l'évaluation de ces genres d'ouvrages.

Ouvrages faits de deux tons.

Les Panneaux supposés Café au lait, et les champs supposés Chocolat.

		fr.	c.
Couleur détrempée	Pour panneaux, 7 onces 4 gros, à 0 f. 91 c. la livre, valent. . .	0	43
	Pour champs, 4 onces 4 gros, à 1 f. 30 c. la livre, valent. . .	0	37
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.		0	03
Temps, compris *idem*, 1 heure 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.		0	63
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .		0	09
1er TOTAL.		1	55
Bénéfice, un 6e du tout.		0	26
Valeur de la toise superficielle.		1	81
Valeur du mètre superficiel.		0	48

Peinture faite avec des panneaux couleur Lilas, et les champs supposés Violet.

Couleur détrempée	Pour panneaux, 7 onces 4 gros, à 1 f. 59 c. la livre, valent. . .	0	75
	Pour champs, 4 onces, à 2 f. 33 c. la livre, valent.	0	58
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut.		0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.		0	72
1er TOTAL.		2	09

	fr.	c.
Report.	2	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la toise superficielle.	2	44
Valeur du mètre superficiel.	0	64

Ouvrages faits de trois tons.

Les Panneaux supposés Jaune jonquille, les champs Gris de lin et les moulures réchampies en Blanc de céruse.

Couleur détrempée	Pour panneaux, 7 onces 4 gros, à 0 f. 98 c. la livre, valent. . .	0	46
	Pour champs, 3 onces 4 gros, à 1 f. 13 c. la livre, valent. . . .	0	25
	Pour cadres, 1 once 6 gros, à 0 f. 86 c. la livre, valent. . . .	0	09
Déchet dans l'emploi et les recouvremens, un 30e vaut.		0	03
Temps, compris *idem*, 3 heures 25 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.		1	44
Faux frais, etc., un 7e de la main-d'œuvre vaut.		0	21
1er TOTAL.		2	48
Bénéfice, un 6e du tout.		0	41
Valeur de la toise superficielle.		2	89
Valeur du mètre superficiel.		0	76

Les Panneaux supposés Rose, les champs Lilas, et les cadres réchampis en Blanc.

		fr.	c.
Couleur détrempée	Pour panneaux, 7 onces 4 gros, à 1 f. 42 c. la livre, valent. . . .	0	67
	Pour champs, 3 onces, à 1 f. 59 c. la livre, valent.	0	30
	Pour cadres, 1 once 6 gros, à 0 f. 86 c. la livre, valent. . . .	0	09
Déchet dans l'emploi et les recouvremens, un 30e vaut.		0	04
Temps et faux frais, *idem*, valent.		1	65
	1er TOTAL.	2	75
Bénéfice, un 6e du tout.		0	46
Valeur de la toise superficielle.		3	21
Valeur du mètre superficiel.		0	84

TABLEAUX détaillés de tous les ouvrages de décors.

De la Pierre feinte sur fonds en détrempe, avec lits et joints faits à trois filets, et des frottis pour imiter les nuances de la pierre.

Prix de la façon pour les ouvriers.		2	50
Frais de couleur qu'on leur fournit pour les filets et frottis, y compris les faux frais d'outils, loyers, etc., un 7e vaut.		0	36
	1er TOTAL.	2	86
Bénéfice, un 6e du tout.		0	48
Valeur de la toise superficielle.		3	34
Valeur du mètre superficiel.		0	88

Nota. Lorsque les lits et joints ne sont qu'à deux filets, on paie 25 centimes de moins par toise superficielle.

Lorsqu'ils n'en ont qu'un, on paie 50 centimes de moins.

Lorsque les fonds sont à l'huile, on paie la façon à raison de 3 f. la toise.

DES MARBRES A L'HUILE.

Marbre granit, jeté et non chiqueté à l'imitation du Porphyre.

	fr.	c.
Prix de la façon pour les ouvriers.	4	50
Frais de couleur comme ci-dessus et autres frais, un 10e vaut.	0	45
1er TOTAL.	4	95
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la toise superficielle.	5	78
Valeur du mètre superficiel.	1	52

Autre Marbre granit, partie jetée et partie chiquetée, tel que le granit rose.

Prix de la façon pour les ouvriers.	6	50
Frais de couleur et autres, un 12e vaut.	0	54
1er TOTAL.	7	04
Bénéfice, un 6e du tout.	1	17
Valeur de la toise superficielle.	8	21
Valeur du mètre superficiel.	2	16

Nota. Les marbres précédens diffèrent de ceux ci-après, en ce que le fond de l'impression est en même temps le fond du marbre, c'est-à-dire qu'on ne fait pas de glacis, et aussi que les couleurs qu'on y emploie sont moins précieuses; le prix de façon n'est pas non plus le même.

Marbres veinés tels que les Sainte-Anne, Languedoc, Blanc veiné, Bleu turquin, Brèche-violette, etc.

	fr.	c.
Prix de la façon pour les ouvriers.	8	00
Frais de couleur et liquide pour les glacis, les veines et autres faux frais, un 12e vaut. . . .	0	67
1er TOTAL.	8	67
Bénéfice, un 6e du tout.	1	45
Valeur de la toise superficielle.	10	12
Valeur du mètre superficiel.	2	66

NOTA. Lorsque ce sont des marbres de belle nature, tels que Jaune de Sienne, Vert de mer et Albâtre, et qu'on désire qu'ils soient parfaitement traités, on emploie alors des peintres qui sont plus experts, mais dont le nombre est moindre; ces peintres exigent 2 f. 50 c. ou 3 f. par toise de plus que ci-dessus.

DES BOIS.

Bois d'acajou, Bois satinés et autres espèces de Bois veinés ou noueux.

	fr.	c.
Prix de la façon pour les ouvriers.	7	00
Frais de liquide pour les veines, y compris les autres faux frais, un 14e vaut.	0	50
1er TOTAL.	7	50
Bénéfice, un 6e du tout.	1	25
Valeur de la toise superficielle.	8	75
Valeur du mètre superficiel.	2	30

DES BRONZES.

Frottis de Bronze jaune, pour imiter le Bronze antique, avec des touches de vert-de-gris préparé au vernis, le tout fait avec soin et sur de grands sujets, tels que portes, lambris, etc.

	fr.	c.
Prix de la façon pour un artiste.	10	00
Bronze, 1 once 2 gros, compris déchet, à 1 f. 25 c. l'once, valent.	1	56
Frais de colle ou d'huile grasse pour mordant et autres faux frais, valent.	0	75
1er TOTAL.	12	31
Bénéfice, un 6e du tout.	2	05
Valeur de la toise superficielle.	14	36
Valeur du mètre superficiel.	3	78

Les mêmes, faits par des ouvriers ordinaires.

Temps, 4 heures et demie, à 0 f. 42 c. l'heure, v..	1	89
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	27
Bronze, *idem*, valent.	1	56
Colle ou huile grasse.	0	50
1er TOTAL.	4	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	70
Valeur de la toise superficielle.	4	92
Valeur du mètre superficiel.	1	29

Détails pour 50 *pieds de moulures de* 2° *et demi de développement, bronzées par les mêmes ouvriers, compris le temps et la marchandise pour les réchampir de deux couches de fond, ainsi que le temps de les frotter et de les brunir ensuite.*

	fr.	c.
Bronze, 3 gros, à 1 f. 25 c. l'once, valent. . . .	0	47
Couleur pour les deux couches de fond, colle ou huile grasse pour le mordant, vaut.	0	50
Temps pour réchampir les fonds de 2 couches, 4 heures, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	1	68
Temps nécessaire à frotter les fonds, à bronzer et à brunir, 2 heures 10 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	91
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre, vaut. . .	0	37
1er TOTAL.	3	93
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	66
Valeur de 50 pieds courans.	4	59
Valeur d'un pied.	0	09
Valeur d'un mètre.	0	28

DES VERNIS.

Vernis blanc, n° 1, *employé en première couche.*

Vernis, cinq 24os de pinte, à 6 f. 00 c. la pinte, v.	1	25
Déchet dans l'emploi, un 40^{e} vaut.	0	03
Temps mis à l'étendre, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	52

	fr.	c.
Report.	1	52
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	25
Valeur de la toise superficielle.	1	77
Valeur du mètre superficiel.	0	47

Le même, employé en deuxième couche.

Vernis, même dose et même prix.	1	25
Déchet dans l'emploi, un 40^{e} vaut.	0	03
Temps mis à l'étendre, 20 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	14
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	1	44
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	68
Valeur du mètre superficiel.	0	44

Vernis blanc, n° 2, employé en première couche.

Vernis, cinq 24es, à 4 f. 00 c. la pinte, vaut. . .	0	83
Déchet dans l'emploi, un 40^{e} vaut.	0	02
Temps, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	1	09
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	18
Valeur de la toise superficielle.	1	27
Valeur du mètre superficiel.	0	33

Vernis à bois, employé en première couche.

	fr.	c.
Vernis, un quart de pinte, à 2 f. 75 c. la pinte, v.	0	69
Déchet dans l'emploi, un 40e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	24
1er TOTAL.	0	95
Bénéfice, un 6e du tout.	0	16
Valeur de la toise superficielle.	1	11
Valeur du mètre superficiel.	0	29

Le même, employé en deuxième couche.

Vernis, un quart de pinte, à 2 f. 75 c. la pinte, v.	0	69
Déchet dans l'emploi, un 40e vaut.	0	02
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	16
1er TOTAL.	0	87
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	02
Valeur du mètre superficiel.	0	27

Vernis à l'essence ou de Hollande, employé en première couche.

Vernis, cinq 24es de pinte, à 1 f. 25 c. la pinte, v.	0	26
Déchet dans l'emploi, un 40e vaut.	0	01
Temps et faux frais, *idem*, valent.	0	24
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise superficielle.	0	60
Valeur du mètre superficiel.	0	16

Encollage à la colle figée, pour être employé avant de vernir les détrempes.

	fr.	c.
Colle faible de parchemin, 10 onces, compris déchet, à 0 f. 05 c. la livre, valent.	0	03
Temps, 25 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	18
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	24
Bénéfice, un 6e du tout.	0	04
Valeur de la toise superficielle.	0	28
Valeur du mètre superficiel.	0	07

Du Ponçage des fonds et du réparage des moulures.

Le ponçage se fait à l'aide de la pierre-ponce et de chiffons que l'on passe sur les fonds d'apprêt avant de les coucher de teintes, soit à sec, soit qu'on humecte ces fonds légèrement d'eau; le ponçage terminé, on les époussette avec la brosse, ou pour adoucir, ou continuer le travail, avec des linges.

Le ponçage est pour unir les fonds; il a l'avantage, en outre, de rendre les teintes plus éclatantes au contact de la lumière.

Le réparage n'est autre chose que le dégagement des moulures des boiseries; il s'exécute avec des fers de différentes formes destinés à cet usage; le réparage ou dégorgement des moulures se fait en même temps ou après que le ponçage est totalement terminé.

Ponçage commun pour simplement égrainer des fonds unis, tels que ceux de tenture et d'autres fonds.

	fr.	c.
Temps, 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	21
Fourniture de ponce tendre, 1 once, à 0 f. 90 c. la livre, vaut.	0	06
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	03
1er TOTAL.	0	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la toise superficielle.	0	35
Valeur du mètre superficiel.	0	09

Ponçage fait sur boiserie, pour recevoir des gris dits blancs de roi.

Temps, 50 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	35
Fourniture de ponce, 2 onces, à 0 f. 90 c. la livre, valent.	0	11
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	05
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise superficielle.	0	60
Valeur du mètre superficiel.	0	16

Ponçage plus soigné, sur des fonds pour recevoir des détrempes vernies, les fonds époussetés et passés au linge.

Temps, 1 heure 20 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	56
Ponce tendre, 3 onces, à 0 f. 90 c. la livre, v.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1er TOTAL.	0	81

	fr.	c.
Report.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	95
Valeur du mètre superficiel.	0	25

Le même Ponçage bien soigné, avec dégagement ou réparage des moulures.

Temps, 3 heures 30 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v.	1	47
Ponce, *idem*, vaut.	0	17
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	0	21
1er TOTAL.	1	85
Bénéfice, un 6e du tout.	0	31
Valeur de la toise superficielle.	2	16
Valeur du mètre superficiel.	0	57

Le même, pratiqué à l'eau, bien adouci, et les moulures de même dégagées.

Temps, 4 heures 15 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v.	1	79
Ponce dure, 1 once, à 0 f. 90 c. la livre, vaut. .	0	06
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	26
1er TOTAL.	2	11
Bénéfice, un 6e du tout.	0	35
Valeur de la toise superficielle.	2	46
Valeur du mètre superficiel.	0	65

DE LA MISE EN COULEUR DES PARQUETS.

Parquet mis en couleur avec terre d'ombre et ocre de rut infusées à l'eau.

		fr.	c.
Couleur en poudre.	Terre d'ombre, 3 onc., à o f. 40 c. la livre, valent.	o	08
	Ocre de rut, 4 onces, à o f. 40 c. la livre, valent.	o	10
Colle pour l'infusion, déduction faite de l'eau, 6 onces, à o f. 23 c. la livre, valent.		o	09
Déchet dans l'emploi, un 15e vaut.		o	02
Temps, compris infusion, 12 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.		o	08
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .		o	01
	1er TOTAL.	o	38
	Bénéfice, un 6e du tout.	o	06
	Valeur de la toise superficielle.	o	44
	Valeur du mètre superficiel.	o	12

Parquet mis en couleur avec des décoctions de Terra-merita *et de* Safranum.

Terra-merita en poudre, 1 once, à 1 f. 25 c. la livre, vaut.		o	08
Safranum en feuilles, 4 gros, à 3 f. 50 c. la liv., v.		o	11
Colle ordinaire, 3 onces, à o f. 23 c. la livre, v.		o	04
Déchet dans l'emploi, un 15e vaut.		o	02
Temps, compris celui de faire bouillir les couleurs et de les coucher, 18 min., à o f. 42 c. l'heure, valent.		o	13
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .		o	02
	1er TOTAL.	o	40

	fr.	c.
Report.	0	40
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur de la toise superficielle.	0	47
Valeur du mètre superficiel.	0	12

Encaustique employée séparément de la couleur, sur parquets comme sur carreaux.

Cire jaune, 4 gros, à 3 f. 25 c. la livre, valent. .	0	10
Savon blanc, 2 gros, à 1 f. 20 c. la livre, valent.	0	02
Sel de tartre, 2 gros, à 2 f. 50 c. la livre, valent.	0	04
Déchet dans l'emploi, un 15e vaut.	0	01
Temps pour faire fondre et coucher l'encaustique, 18 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent. . . .	0	13
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	02
1er TOTAL.	0	32
Bénéfice, un 6e du tout.	0	05
Valeur de la toise superficielle.	0	37
Valeur du mètre superficiel.	0	10

NOTA. Le frottage en première fois, sur les carreaux et parquets, se paie 0 f. 25 c. la toise : on peut se reporter aux couleurs primitives, rouge et jaune, pour trouver le détail de celles affectées à la mise en couleur des carreaux soit en détrempe, soit à l'huile. (*Voyez* pages 149, 150, 152 et 178.

DES MENUS OUVRAGES.

Chambranle peint à l'huile, de trois couches, en fond de marbre.

Chaque chambranle produit (terme moyen) 15 pieds superficiels, qui, pour les trois couches, donnent 45 pieds à une seule couche, laquelle, évaluée à raison de 1 f. 31 c. la toise, d'après les précédens détails, bénéfice compris, donne pour prix d'un chambranle.	1	64

Si le chambranle est vernis, il y a également à

			fr.	c.
Ci-contre.			1	64
compter 15 pieds de vernis à marbre, qui, à raison de 3 f. 45 c. la toise pour deux couches, selon les précédens détails, bénéfice compris, donne pour valeur d'un chambranle vernissé.			1	44
Si le même chambranle est marbré, on paie alors au marbreur, pour main-d'œuvre. .	3f	50c		
Pour fourniture de la couleur et faux frais.	0	35		
DÉBOURSÉS.	3	85	4	49
Bénéfice, un 6e du tout. . . .	0	64		
La valeur totale d'un chambranle marbré s'élève à.			7	57

Plinthes en fonds de marbre, supposées de 4° de largeur, et faites à deux couches de teinte.

Détail pour 36 *pieds courans de plinthes.*

	fr.	c.
Couleur détrempée pour les deux couches, 9 onces, à 1 f. 06 c. la livre, v.	0	60
Déchet dans l'emploi, un 30e vaut. . . .	0	02
Temps, 1 heure 30 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	63
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre v.	0	09
TOTAL.	1	34
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de 36 pieds.	1	56

	fr.	c.
La valeur d'un pied courant d'impression est donc de.	0	043

Si ces plinthes sont vernies, les 36 pieds donnent, étant réduits, 12 pieds superficiels, qui, à raison de 3 f. 45 c. la toise pour deux couches,

			fr.	c.
Report			0	043
selon nos précédens détails, reviennent à la somme de	1 f.	15 c.		
La valeur du pied courant de vernis est donc de			0	032
Si les plinthes sont marbrées, on paie encore au marbreur, par pied courant, 0 f. 10 c., qui pour les 36 donnent . . .	3	60		
Pour fourniture de couleur et autres faux frais	0	30		
DÉBOURSÉS	3	90		
Bénéfice, un 6e du tout	0	65		
TOTAL pour 36 pieds	4	55		
La valeur du pied courant marbré est donc de			0	126
La valeur totale du pied de plinthe, fond à l'huile, verni et marbré, est de . . .			0	201
La valeur du mètre est alors de			0	619

Mine noire ou Mine de plomb, pour contre-cœur de cheminée.

Détail pour une toise superficielle.

Mine, 8 onc., perte comprise, à 0 f. 50 c. la liv., v.			0	25
Vinaigre pour servir de mordant, vaut			0	20
Temps, compris celui du nettoyage du fond fait avec soin, 7 heures et demie, à 0 f. 42 c. l'heure, valent			3	15
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut			0	45
1er TOTAL			4	05
Bénéfice, un 6e du tout			0	68
Valeur de la toise superficielle			4	73
Valeur du mètre superficiel			1	24

PANNEAUX, Cadres, Cymaises et autres moulures, feintes de 18 *lignes environ de profil, ombrées et éclairées, mais non repiquées.*

Détails pour 6 *pieds courans.*	PEINTS sur détrempe.	PEINTS sur huile.
	fr. c.	fr. c.
Prix de façon aux fileurs.	0 40	0 50
Frais de couleur et faux frais. . . .	0 05	0 08
DÉBOURSÉS.	0 45	0 58
Bénéfice, un 6e du tout.	0 08	0 10
Valeur de 6 pieds courans. . . .	0 53	0 68
Valeur d'un pied.	0 09	0 11
Valeur d'un mètre.	0 27	0 35
Les mêmes moulures repiquées.	fr. c.	fr. c.
Prix de façon pour 6 pieds.	0 60	0 75
Frais de couleur et faux frais. . . .	0 05	0 08
DÉBOURSÉS.	0 65	0 83
Bénéfice, un 6e du tout.	0 11	0 14
Valeur de 6 pieds.	0 76	0 97
Valeur d'un pied.	0 13	0 16
Valeur d'un mètre.	0 39	0 50

TABLE saillante et filet à une et deux teintes.

Détail pour 6 *pieds courans.*	FILET SIMPLE ou à une teinte.	FILET DOUBLE ou à deux teintes.
	fr. c.	fr. c.
Prix de façon aux fileurs.	0 30	0 40
Frais de couleur et faux frais. . . .	0 05	0 06
1^er^ TOTAL.	0 35	0 46
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0 06	0 08
Valeur de 6 pieds.	0 41	0 54
Valeur d'un pied.	0 07	0 09
Valeur d'un mètre.	0 21	0 28

Ferrures à peindre au noir de fumée, détrempé au vernis.

Détail pour 36 *pièces.*

Ferrures non grattées avant d'être peintes.

	fr.	c.
Noir de fumée détrempé au vernis à bois, 2 onces, à 1 f. 75 c. la livre, valent.	0	22
Déchet dans l'emploi, un 20^e^ vaut.	0	01
Temps, compris détrempe, 1 heure un quart, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	53
Faux frais, un 7^e^ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	08
1^er^ TOTAL.	0	84
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	14
Valeur de 36 pièces.	0	98
Valeur d'une pièce.	0	03

Ferrures grattées et nettoyées avant d'être peintes.

	fr.	c.
Couleur, *idem*, vaut.	0	23
Temps, 3 heures 45 min., compris grattage, à o f. 42 c. l'heure, valent.	1	58
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	23
1er TOTAL.	2	04
Bénéfice, un 6e du tout.	0	34
Valeur de 36 pièces.	2	38
Valeur d'une pièce.	0	07

Des préparations à faire sur les ouvrages anciennement peints, pour les disposer à recevoir de nouvelles impressions.

DES LAVAGES ET GRATTAGES DES CARREAUX ET PARQUETS.

Carreaux et parquets vieux, grattés pour en enlever la peinture ou les taches, et ensuite lavés à l'éponge.

Temps, 24 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.	0	17
Frais d'éponges et autres faux frais, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	03
DÉBOURSÉS.	0	20
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la toise superficielle.	0	23
Valeur du mètre superficiel.	0	06

Carreaux neufs dont les joints de plâtre et les taches sont grattés avec soin et ensuite lavés et épongés.

Temps, 45 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.	0	32

	fr.	c.
Report.	0	32
Frais d'éponges et autres faux frais, un 5e *idem* vaut.	0	06
DÉBOURSÉS.	0	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur de la toise superficielle.	0	44
Valeur du mètre superficiel.	0	12

Les mêmes Carreaux neufs, passés en outre au grès et à la sciure de bois pour en unir la surface.

Temps, 1 heure 15 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	53
Frais d'éponges et autres faux frais, un 5e *idem* vaut.	0	10
DÉBOURSÉS.	0	63
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la toise superficielle.	0	73
Valeur du mètre superficiel.	0	19

Carreaux de liais et marbre, grattés, lavés et passés au grès.

Temps, 1 heure 10 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v. .	0	49
Frais d'éponges et autres faux frais, un 5e vaut. .	0	10
DÉBOURSÉS.	0	59
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la toise superficielle.	0	69
Valeur du mètre superficiel.	0	18

DES LESSIVAGES.

Lessivage simple, ou lavage sur d'anciens vernis, pour faire revivre les couleurs, fait à l'eau seconde, coupée de six 7es d'eau douce.

	fr.	c.
Eau seconde pure, un 12e de pinte, à o f. 60 c. la pinte, vaut.	o	05
Temps, 30 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.	o	21
Frais d'éponges et autres faux frais ordinaires, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	o	04
DÉBOURSÉS.	o	30
Bénéfice, un 6e du tout.	o	05
Valeur de la toise superficielle.	o	35
Valeur du mètre superficiel.	o	09

Lessivage à l'eau seconde, plus forte, pour dégraisser d'anciennes huiles et en recevoir de nouvelles.

Eau seconde, un 6e de pinte, à o f. 60 c. la pinte, vaut.	o	10
Temps, 40 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.	o	28
Frais d'éponges et autres, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	o	06
DÉBOURSÉS.	o	44
Bénéfice, un 6e du tout.	o	07
Valeur de la toise superficielle.	o	51
Valeur du mètre superficiel.	o	13

Lessivage à l'eau seconde, plus forte, pour dégraisser d'anciennes huiles, afin de recevoir de la détrempe.

Eau seconde, un tiers de pinte, à o f. 60 c. la pinte, v.	o	20

	fr.	c.
Report.	0	20
Temps, 48 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	0	34
Frais d'éponges et autres, un 5e *idem* vaut. . . .	0	07
DÉBOURSÉS.	0	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur de la toise superficielle.	0	71
Valeur du mètre superficiel.	0	19

Lessivage pour enlever d'anciens vernis.

Eau seconde, une demi-pinte, à 0 f. 60 c. la pinte, v.	0	30
Temps, 50 minutes, à 0 f. 42 c. l'heure, valent. .	0	35
Frais d'éponges et autres, un 5e *idem* vaut. . . .	0	07
DÉBOURSÉS.	0	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise superficielle.	0	84
Valeur du mètre superficiel.	0	22

Fort lessivage, pour enlever des vernis sur des bois crus ou sur des huiles imprimées sous des détrempes vernies, celles-ci étant préalablement grattées.

Eau seconde, deux tiers de pinte, à 0 f. 60 c. la pinte, valent.	0	40
Temps, 1 heure vaut.	0	42
Frais d'éponges et autres, un 5e de la main-d'œuvre vaut.	0	08
DÉBOURSÉS.	0	90
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur de la toise superficielle.	1	05
Valeur du mètre superficiel.	0	28

NOTA. Les peintures faites à l'encaustique ne peuvent s'enlever par l'eau seconde ; on doit faire usage d'eau bouillante pour dissoudre la cire.

DES GRATTAGES.

Grattage de détrempe peu collée, sur mur ou plafond.

	fr.	c.
Temps, 45 minutes, à o f. 42 c. l'heure, valent.	o	32
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	o	05
DÉBOURSÉS.	o	37
Bénéfice, un 6e du tout.	o	06
Valeur de la toise superficielle.	o	43
Valeur du mètre superficiel.	o	11

Grattage de détrempe fortement collée et chargée sur mur et plafond.

Temps, 1 heure 20 min., à o f. 42 c. l'heure, v.	o	56
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut.	o	08
DÉBOURSÉS.	o	64
Bénéfice, un 6e du tout.	o	11
Valeur de la toise superficielle.	o	75
Valeur du mètre superficiel.	o	20

Grattage de détrempe bien collée, mais non trop chargée sur lambris.

Temps, 1 heure 50 min., à o f. 42 c. l'heure, v.	o	77
Faux frais, un 7e de la main-d'œuvre vaut. . . .	o	11
DÉBOURSÉS.	o	88
Bénéfice, un 6e du tout.	o	15
Valeur de la toise superficielle.	1	03
Valeur du mètre superficiel.	o	27

Grattage, après avoir été lessivé, de détrempe vernie, non chargée sur lambris, idem.

	fr.	c.
Temps, 2 heures 20 min., à 0 f. 42 c. l'heure, v.	0	98
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	14
DÉBOURSÉS.	1	12
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	19
Valeur de la toise superficielle.	1	31
Valeur du mètre superficiel.	0	34

Grattage sur boiseries de détrempe ordinaire, fortement collée et chargée, couchée sur d'anciennes huiles.

Temps, 3 heures, à 0 f. 42 c. l'heure, valent.	1	26
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	18
DÉBOURSÉS.	1	44
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	68
Valeur du mètre superficiel.	0	44

Même grattage pour détrempes vernies fortement collées et chargées, appliquées sur d'anciennes huiles.

Temps, 8 heures, à 0 f. 42 c. l'heure, valent. . .	3	36
Faux frais, un 7^{e} de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	48
DÉBOURSÉS.	3	84
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	64
Valeur de la toise superficielle.	4	48
Valeur du mètre superficiel.	1	18

NOTA. Les peintures détrempées au vernis ne peuvent pas se lessiver; on est obligé de les gratter à sec, parce qu'elles ne peuvent pas s'humecter; c'est un travail qui devient fort long.

DES MASTICS POUR REBOUCHAGES.

Mastic fait au blanc de Bougival et à la colle pour les ouvrages en détrempes.

Détail pour 12 pains de blanc.

	fr.	c.
Douze pains de blanc pesant ensemble 7 liv., qui, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	21
Colle pour les détremper, 2 livres 10 onces, à 0 f. 23 c. la livre, valent.	0	60
DÉBOURSÉS.	0	81
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Somme totale.	0	95
Le poids total étant de 9 livres 10 onces La livre revient à.	0	10

Mastic fait au blanc de Bougival détrempé à l'huile, pour les rebouchages sur huiles.

Douze pains pesant ensemble 7 liv., qui, à 0 f. 03 c. la livre, valent.	0	21
Huile de lin pour les détremper, 1 livre 5 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent.	0	85
DÉBOURSÉS.	1	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Somme totale.	1	24
Le poids total étant de 8 livres 5 onces La livre revient à.	0	15

Dans les deux détails de mastic qui précèdent, ne sont pas compris les frais de main-d'œuvre pour le fabriquer, ce temps faisant ordinairement partie de celui que l'on compte à faire les rebouchages.

L'usage des rebouchages a pour but de remplir toutes les désunions des joints ou jonctions, et les cavités qui se rencontrent dans les boiseries neuves ou vieilles, ainsi que les trous ou lézardes que l'on trouve sur les plâtres et la pierre.

Ces rebouchages s'exécutent par différens procédés, soit avec du mastic que l'on apprête pour cet usage, soit au moyen de papier coupé par bandes : l'un et l'autre des procédés ont toujours lieu après la première couche d'impression ressuyée ou durcie. Le mastic qui s'emploie pour la détrempe, se fait avec du gros blanc et de la colle : on l'emploie après avoir donné l'encollage. Le mastic qui s'emploie pour les fonds en huile, est fait avec ce même blanc et de l'huile.

L'emploi du papier coupé par bandes est pour couvrir les jointures d'une menuiserie à une autre, pour les joints de panneaux et pour les angles rentrans ; on emploie pour cela du papier commun ou imprimé, du prix de 30 à 45 c. la main ; pour le fixer, on trempe chaque bande dans du blanc détrempé clair, à la colle, en usage dans la peinture.

Quoiqu'il soit inconvenable de compter ce genre d'ouvrage au toisé, en ce que telle partie peut exiger beaucoup plus de temps et de matière que telle autre, nous nous croyons obligé, pour satisfaire à ce mode d'appréciation que l'on rencontre quelquefois dans les mémoires de peinture, de donner une idée approximative du montant auquel ces deux sortes de rebouchages reviennent, compris la matière, le temps mis à la fabrication des mastics, et celui consommé à leur emploi pour les rebouchages les plus multipliés, et ne supposant aucunement l'usage de papier par bandes. Ces détails pourront servir à appliquer des prix à ces rebouchages, dans le cas où il en serait compté au toisé.

1° La composition de 10 livres de mastic à la colle demande 20 minutes.

La toise superficielle des rebouchages, très-multipliés sur boiseries, demande de 3 à 4 onces de mastic, et une heure un quart pour le travail.

2° La composition de 10 livres de mastic à l'huile, y compris le temps de le battre, demande une heure un quart.

La toise de rebouchages, semblables aux précédens, exige une heure un quart pour le travail, et de 5 à 6 onces de ce mastic.

A ces données, si on ajoute la valeur du mastic, telle qu'elle est établie par les deux détails qui ont précédé, il sera facile d'apprécier ce genre d'ouvrage.

Il est bon d'observer que les rebouchages ci-dessus sont des plus dispendieux que l'on ait à faire, et que le plus souvent on n'est pas dans l'obligation d'employer autant de temps ni de marchandise, surtout lorsqu'une portion peut se faire avec des bandes de papier au lieu de mastic.

DE LA DORURE.

La dorure, concernant les ouvrages de bâtiment, offre plus de difficulté, pour établir les détails des prix, que les autres professions, n'étant subordonnée que jusqu'à certain degré à des préceptes généraux dans son exécution.

Cette conséquence est singulièrement relative à la dorure appliquée sur de la sculpture qui n'est même pas réparée; à plus forte raison, lorsque jaloux de la perfection, on pratique le réparage pour donner à la sculpture sa beauté primitive, et corriger au besoin ses défectuosités : dans cette dernière hypothèse, la dorure n'est susceptible d'évaluation qu'à l'aide d'un état de dépense tenu à ce sujet ou par marchés passés avec les répareurs.

Dorure en détrempe.

Lorsqu'on destine quelques parties d'un sujet à recevoir l'or, par exemple les cadres d'un lambris, on apprête la totalité avec la même proportion de blanc que pour recevoir des teintes en détrempe. En premier lieu on applique un encollage de colle faible à laquelle on ajoute un peu de vinaigre. Cet encollage s'emploie bouillant pour faire ouvrir les pores du bois, ensuite on commence par donner trois ou quatre couches générales de blanc. Ces couches terminées (c'est ici que commence le travail de la dorure), on repasse cinq ou six autres blancs sur les endroits spécialement destinés à la dorure. Tous ces blancs s'appliquent avec la brosse, excepté le dernier seulement, qu'on couche sur les fonds et les moulures en adoucissant. Cette manière de procéder réunit les avantages de donner du pied à toutes ces couches, d'éviter les vents qui font un mauvais effet, surtout

quand on répare, et de remplir les cavités : la totalité des blancs sera infusée et employée tiède.

Le nombre indiqué de couches de blanc n'est de nécessité que dans cette seule hypothèse, et deviendrait au contraire nuisible aux parties sculptées qu'on ne doit pas réparer, parce qu'alors la quotité empâte tous les creux et noie les effets de la sculpture. Pour y obvier, on doit avoir grand soin de donner à ces parties des couches plus claires, à l'aide de pinceaux déliés, et avec des soins tout particuliers.

On ponce ensuite toutes les parties de la boiserie, ou simplement celle qui doit être dorée. Ce ponçage se fait à l'eau par la pierre-ponce, après quoi on se sert de l'éponge pour enlever le résultat du ponçage et l'eau répandue sur les surfaces; ensuite on tire les carrés des moulures pour ôter le blanc qui les engorge; enfin on dégraisse et l'on prêle pour adoucir les fonds au fini.

Après ces préparations, on couvre la même partie d'une couche de jaune, laquelle se compose d'un peu d'ocre jaune infusée dans de belle colle de parchemin, tenue faible comme pour les encollages à froid.

Sitôt cette dernière teinte séchée, on surapplique deux ou trois couches d'assiette. Ce nombre est voulu notamment pour les parties qui doivent être brunies. Cette couleur est tout à la fois pour asseoir l'or et lui servir de mordant; on la compose par divers procédés; un d'eux est d'y employer du bol d'Arménie, de la sanguine, de la mine de plomb, séparément broyés à l'eau et avec beaucoup de soins; quand ces trois résidus sont ressuyés, on les réunit, en y ajoutant quelques gouttes d'huile d'olive, et on les broie une dernière fois; ensuite on détrempe avec la même colle que pour le jaune ci-dessus, seulement les dernières couches un peu plus faibles.

L'assiette couchée et ressuyée, on applique l'or par feuilles coupées selon les formes et contours des ornemens, et on humecte ladite assiette progressivement avec de l'eau pour faire happer l'or.

Après, on matit l'or, c'est-à-dire, on passe un encollage fondu et tiède avec la même colle que ci-dessus, sur toutes les parties qui doivent rester mates. Cet encollage les adoucit et leur donne un ton plus jaune.

Lorsque des parties de sculpture ne sont pas bien saisies par l'or, on ramende, c'est-à-dire qu'on remet de l'or dans les endroits qui n'en ont pas, et dans ceux d'où il a été enlevé en matant. Immédiatement on vermillonne, avec un apprêt imitant la couleur d'or, tous les manques qui se rencontrent dans ces fonds.

Les parties qui demandent d'être brunies le sont ensuite. Cette opération se fait avec un caillou taillé et monté sur bois que l'on nomme brunissoir.

Le réparage est une opération qui suit immédiatement le ponçage perfectionné ; quand il a lieu, les ouvriers apprêteurs ne sont point tenus de dégorger les moulures, c'est une des attributions des répareurs. Cette opération demande plus ou moins de soin, devenant plus ou moins dispendieuse, selon que les sujets sculptés présentent plus ou moins de difficultés, en raison de l'importance que l'on attache à la bien faire.

Lorsque le travail de la dorure est terminé, on revient au surplus des fonds de la boiserie, on le couche des teintes déterminées dans ses conceptions. Le travail prend alors la marche tracée pour toutes les autres peintures, excepté cependant qu'il exige plus de soin pour réchampir et recouper les contours de la dorure qui a pu dépasser ses limites et s'étendre sur les fonds.

Dorure à l'huile.

La dorure à l'huile, autrement appelée *or mat*, exige moins de préparation que celle sur détrempe.

Les ouvrages destinés à ce genre reçoivent, comme le surplus de la boiserie, trois couches à l'huile, dans lesquelles on ajoute beaucoup de siccatif; ces couches durcies, on en applique trois autres de teinte dure. La matière qui compose cette dernière est, comme dans toutes les autres teintes dures,

la cérusé que l'on fait calciner, et qui, par l'effet du calorique, acquiert un ton jaune ; ces trois couches appliquées, on ponce à l'essence et on dégraisse à l'esprit-de-vin avec un linge, pour adoucir et remplir les pores; ensuite on couvre le sujet de deux couches de vernis à la gomme laque, qui raffermit encore les fonds, après quoi on étend toute la partie d'une mixtion ou mordant qui se compose de diverses manières. On ne doit point attendre que le mordant soit totalement sec pour appliquer la feuille d'or; il faut dorer vingt-quatre heures après cette mixtion ; l'or couché, l'opération est terminée.

Il est bon d'observer que ce genre de dorure ne permet pas de brunir : si on le tentait, il en arriverait que toutes les parties qu'on aurait voulu brunir deviendraient noires.

D'après l'exposé rapide et succint que nous venons de tracer sur l'art du doreur en bâtiment, nous présumons qu'on pourra s'en faire une idée assez juste pour sentir la possibilité d'apprécier de certaines parties de dorure, et de la presqu'impossibilité de le faire à l'égard de certaines autres.

La journée des apprêteurs et des doreurs est composée de 10 heures, et elle se paie. 5 00

L'heure du travail revient à. 0 50

Le prix de la journée du broyeur est de. 2 50

Et comme dans la peinture la journée est de 11 heures et demie, ce qui fait par heure. . . 0 22

Les répareurs, au contraire, travaillent presque toujours à la tâche, rarement ils sont à la journée.

Du mode de vente de l'or, de son prix, et de celui de la main-d'œuvre.

L'or se vend au millier numéral, c'est-à-dire que pour une somme dite on a mille feuilles d'or. Ces feuilles portent en dimension 3° 4 lignes à 3° 6 lignes en tout sens, et sont placées chacune entre deux feuillets de papier, couleur nankin, de la même dimension, qui prennent ainsi la forme d'un cahier. Chaque cahier est composé de 26 feuillets de papier et de

25 feuilles intercalaires d'or, et se nomme livret. Le livret contenant 25 feuilles, il en faut 40 pour compléter un millier.

			fr.	c.
Or en feuilles	le millier	Or fin, ou 1re qualité, depuis 90 f. jusqu'à 100 f., et 120 f.; prix moyen.	100	00
		2e qualité, depuis 70 f. jusqu'à 80 f.; prix moyen.	75	00
	le livret	1re qualité, terme moyen. . .	2	50
		2e qualité, *idem*.	1	90

Prix des marchandises brutes.

La colle pour les blancs de doreur, qui est de la colle de lapin faite plus forte que les autres, la livre, vaut.	0	30
La colle pour le premier encollage se vend. . .	0	15
Le blanc de Meudon, le millier de pains, vaut. .	12	00
Le blanc de céruse en pierre, la livre, vaut. . .	0	65
La mixtion, la livre, vaut.	3	00
L'assiette en gros trochisques, prête à être infusée, la livre, vaut.	12	00
Le vernis gomme laque, la pinte, vaut.	3	50
L'huile grasse, pour détremper la mixtion, vaut.	1	20
Le vermillon, la pinte, vaut.	2	00
L'huile de lin, la livre, vaut.	0	65
L'essence vaut.	0	65

Du Prix des Marchandises broyées ou détrempées.

Encollage.

Le blanc, la livre, vaut.	0	08
Colle faible, 1 livre 3 onc., à 0 f. 15 c. la livre, v.	0	18
Prix de 2 livres 3 onces.	0	26
Prix d'une livre.	0	12

Blanc de dorure.

	fr.	c.
Blanc, 1 livre vaut.	0	08
Colle de doreur, 12 onces, à 0 f. 30 c. la liv., v.	0	23
Prix d'une livre 12 onces.	0	31
Prix d'une livre.	0	18

Du Jaune.

Une livre d'ocre jaune, infusée à l'eau, vaut. . .	0	20
Colle, 7 livres, à 0 f. 15 c. la livre, faible d'encollage, valent.	1	05
Prix de 8 livres.	1	25
Prix d'une livre.	0	16

Assiette.

Pour en infuser une livre, il faut 4 onces d'eau, la livre d'assiette vaut.	12	00
Colle, deux onces, à 0 f. 30 c. la livre, valent.	0	04
Prix d'une livre 6 onces.	12	04
Prix d'une livre.	8	76

Teinte dure.

La livre de blanc de céruse vaut.	0	65
Par la calcination elle ne pèse plus que 12 onces; perte un quart, vaut.	0	16
Huile grasse pour broyer cette quantité, 2 onces 1 gros, à 1 f. 20 c. la livre, valent.	0	16
	0	97

	fr.	c.
Report.	0	97
Temps à broyer les 12 onces, y compris 10 minutes à faire calciner, en tout, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 22 c. l'heure, valent.	0	60
Faux frais et fourniture d'outils, un 10e de la main-d'œuvre vaut.	0	06
Prix de 14 onces 1 gros.	1	63
Prix d'une livre de teinte dure broyée. . .	1	85
Teinte dure, prête à être employée, sur 1 livre de teinte de.	1	85
Essence, 2 onces, à 0 f. 65 c. la livre, valent. . .	0	08
Huile grasse, 6 gros, à 1 f. 20 c. la livre, prix réduit, valent.	0	06
Prix d'une livre 2 onces 6 gros.	1	99
Prix d'une livre.	1	70

Or : quantité employée pour 6 pieds superficiels.	QUANTITÉ par couche en détrempe. liv.	onc.	gr.
Encollage pour une couche.	2	0	4
Blanc de dorure, par couche en tapant, la dernière en glissant.	0	7	6
Jaune, à la colle, fait par couche.	0	0	5
Assiette, à la colle faible, par couche.	0	0	5

A l'Huile.	QUANTITÉ par couche à l'huile. liv.	onc.	gr.
Teinte dure, par couche.	0	8	3
Vernis gomme laque, par couche.	0	0	5
Mixtion, par couche.	0	0	6

MAIN-D'OEUVRE DES APPRÊTS.

En détrempe, 36 *pieds de cadre*, *ou* 6 *pieds superficiels.*	TEMPS. heures.	min.
Encollage général.	0	30
Blanc de dorure, en réchampissage sur cadre, pour 36 pieds de cadre, ou 6 pieds superficiels, par couche en tapant, la dernière en glissant. .	1	30
Ponçage seul à l'eau, à part du carré.	8	00
Carré tiré à sec, ensuite à l'eau, avec la pierre-ponce, pour adoucir et former les arêtes. . . .	6	40
Pour prêler à l'eau, et ensuite à sec, ce qu'on nomme dégraisser.	1	00
La couche de jaune clair.	0	50
Couches d'assiette, par couche.	0	36
A l'Huile.		
Couleur de pierre, à l'huile, une couche générale.	0	40
Teinte dure, par couche.	1	00
A poncer à l'essence la teinte, et ensuite la poncer à sec avec de la ponce en poudre.	8	00
Vernis gomme laque, par couche.	0	20
La couche de mixtion.	2	00
Emploi de l'or à l'eau.		
Même superficie, prix moyen.	33	45
NOTA. Pour ramender on a employé quatre feuilles d'or.		
Pour brunir.		
Toujours la même superficie.	10	30
Emploi d'or à l'huile.		
Pour la même superficie, compris l'époussetage. .	14	00

Quantité d'or.	QUANTITÉ de livrets.
Terme moyen en détrempe.	4 $\frac{2}{3}$
Quantité d'or.	
Terme moyen à l'huile.	5

DÉTAILS

DU PRIX DES OUVRAGES LE PLUS EN USAGE

DANS LE BATIMENT.

OR SUR APPRÊT EN DÉTREMPE,

Uni et mat.

	fr.	c.
Neuf couches de blanc, pour marchandise seulement.	0	05
Jaune et assiette, 4 couches valent.	0	12
Or, 16 feuilles, à 10 f. le cent, valent.	1	60
1er DÉBOURSÉ.	1	77
Déchet dans l'emploi de l'or et des blancs, un 7e vaut.	0	25
Temps à coucher les 9 couches, à poncer à l'eau, dégager les carrés, dégraisser, coucher de jaune et d'assiette, 4 heures, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	2	00
A dorer, 2 heures un quart, à 0 f. 50 c. l'heure, v.	1	12
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	31
2e DÉBOURSÉ.	5	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	91
Valeur d'un pied.	6	36
Valeur du mètre superficiel.	60	27

Or uni et bruni.

Douze couches de blanc valent.	0	07
Jaune et assiette, 4 couches valent.	0	12
Or, *idem* valent.	1	60
1er DÉBOURSÉ.	1	79

	fr.	c.
Ci-contre.	1	79
Déchet, *idem*, un 7ᵉ vaut.	0	26
Temps pour les 12 couches de blanc et les 4 autres couches, 4 heures 40 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	2	33
A dorer, 2 heures un quart, à 0 f. 50 c. l'heure, v.	1	12
A brunir, 1 heure un quart, à 0 f. 50 c. l'heure, v.	0	62
Faux frais, un 10ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . .	0	41
2ᵉ DÉBOURSÉ.	6	53
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	09
Valeur d'un pied.	7	62
Valeur du mètre superficiel.	72	21

Or sur apprêt et sur sculpture.

Neuf couches de blanc, *id.*, pour marchandise, v.	0	05
Jaune et assiette, 4 couches valent.	0	12
Or, *idem* valent.	1	60
1ᵉʳ DÉBOURSÉ.	1	77
Déchet dans la couleur, pour les refouillemens et les recouvremens de l'or, pour atteindre les fonds, un quart vaut.	0	44
Temps à faire les 9 couches de blanc et les 4 couches d'assiette, à poncer et à adoucir, 6 heures 45 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, valent. . . .	3	38
Temps à dorer, 3 heures 3 quarts, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	1	88
Faux frais, un 10ᵉ de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	52
2ᵉ DÉBOURSÉ.	7	99
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	33
Valeur d'un pied.	9	32
Valeur du mètre superficiel.	88	33

Or sur apprêt, sur sculpture et bruni.

	fr.	c.
Douze couches de blanc valent.	0	07
Jaune et assiette, 4 couches valent.	0	12
Or, *idem* valent.	1	60
1er DÉBOURSÉ.	1	79
Déchet *idem*, un quart vaut.	0	45
Temps à faire les 12 couches de blanc, coucher de jaune, d'assiette et à dégorger, etc., 7 heures et demie, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	3	75
A dorer *idem*, 3 heures 45 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	1	88
A brunir partiellement, 1 heure un quart, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	0	62
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	62
2e DÉBOURSÉ.	9	11
Bénéfice, un 6e du tout.	1	52
Valeur d'un pied.	10	63
Valeur du mètre superficiel.	100	74

OR A L'HUILE,

Sur partie unie.

Six couches, dont 3 de teinte dure, pour marchandise, valent.	0	25
Fourniture de mixtion, d'essence et d'esprit-de-vin, pour adoucir, vaut.	0	13
Or, *idem* valent.	1	60
1er DÉBOURSÉ.	1	98

	fr.	c.
Ci-contre.	1	98
Déchet dans l'emploi, un 6e vaut.	0	33
Temps à faire les apprêts et à poncer, 2 heures 15 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, valent. . . .	1	13
Temps à dorer, 2 heures 45 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	1	37
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre vaut. . .	0	25
2e DÉBOURSÉ.	5	06
Bénéfice, un 6e du tout.	0	84
Valeur d'un pied.	5	90
Valeur du mètre superficiel.	55	91

Or à l'huile, sur sculpture.

Six couches de fond, *idem*, valent.	0	25
Mixtion, essence, esprit-de-vin, *idem*, valent.	0	13
Or, *idem* valent.	1	60
1er DÉBOURSÉ.	1	98
Déchet dans la couleur, pour les parties refouillées à l'or bourré, pour atteindre les fonds, un quart vaut.	0	49
Temps à coucher les fonds en tapant et à poncer, 4 heures 15 minutes, à 0 f. 50 c. l'heure, v.	2	12
Temps à dorer, eu égard à la coupe de l'or, et à recouvrir dans les fonds de la sculpture, 4 heures, à 0 f. 50 c. l'heure, valent.	2	00
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre vaut. . . .	0	41
2e DÉBOURSÉ.	7	00
Bénéfice, un 6e du tout.	1	17
Valeur d'un pied.	8	17
Valeur du mètre superficiel.	77	43

NOTES POUR ÉTABLIR DIVERSES AUTRES DORURES EN DÉTREMPE,

Sur carton ou sur les pâtes des marchands de cadres.

Avant de dorer à la détrempe et de brunir, on n'a besoin que de mettre,

Encollage.	1 couche.
Blanc de dorure.	2 *idem.*
Jaune.	2 *idem.*
Assiette.	3 *idem.*

A L'HUILE,

Sur même carton.

Encollage.	1 couche.
Jaune *idem*.	1 *idem.*
Vernis gomme laque.	1 *idem.*
Mixtion.	1 *idem.*

Dorure sur les corniches en plâtre sculptées.

Or sur apprêt et bruni en détrempe.

Encollage.	1 couche.
Blanc de dorure, sur parties mates. . . .	2 *idem.*
Blanc *idem*, sur parties brunies.	4 *idem.*
Jaune.	1 *idem.*
Assiette.	3 *idem.*

Or à l'huile, sur les mêmes plâtres.

Couleur de pierre à l'huile.	1 couche.
Teinte dure.	1 *idem.*
Mixtion.	1 *idem.*

DE LA DORURE DES MARCHANDS DE CADRES.

Pour les bordures unies, ils mettent 6 couches de blanc de dorure après l'encollage, dont une en glissant.

Sur les bordures brunies, ils mettent 10 couches de blanc, dont une en adoucissant.

Sur les cadres qui ont des ornemens en pâte, après avoir donné 6 couches de blancs généraux sur les fonds, on les adoucit, et on tire les carrés, puis on colle les ornemens; ensuite on dégraisse, on met une couche de jaune, 3 couches d'assiette, et on dore. On ne dégraisse que ce qui doit être bruni.

Ces pâtes sont un composé de blanc de Bougival, de colle de doreur et d'un peu de colle de Paris, sur lesquels on peut brunir avec une couche de jaune et 3 couches d'assiette.

FIN DE LA PEINTURE.

TABLE GÉNÉRALE

Présentant à la fois les résultats des prix de chaque tableau détaillé, la réunion des couches de fond à celles de teinte, et la valeur totale du prix de chaque nature d'ouvrage.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

La réunion des couches de fond à celles de teinte n'offre point toutes les nuances que comporte la peinture d'impression, et dont le nombre est indéfini. On ne s'est étendu que sur les prix de celles dont l'exécution, à l'égard de la qualité et du choix des matières, du nombre de couches et des soins de main-d'œuvre, peut assurer autant de durée que d'éclat en faveur de l'ouvrage, sans le rendre trop dispendieux; enfin, on s'est renfermé dans les règles et dans la manière dont les artistes probes et intelligens exécutent ou doivent exécuter cette peinture.

DES OUVRAGES EN DÉTREMPE.

Échaudages.

Pages			fr.	c.
143	A une couche.	La toise superficielle.	0	17
		Le mètre superficiel.	0	04
143	A deux couches.	La toise superficielle.	0	34
		Le mètre superficiel.	0	09

Blanc de plafond.

144	Blanc à une couche faible de colle sur des plâtres neufs.	La toise superficielle.	0	35
		Le mètre superficiel.	0	09
144	Le même à deux couches *idem*.	La toise superficielle.	0	70
		Le mètre superficiel.	0	18

Blanc de plafond, composé d'un blanc et d'une couche à la lance.

Pages		fr.	c.
145	Une couche de blanc vaut.	0	49
144	Une *idem* de blanc faible de colle vaut. . . .	0	35
	Valeur de la toise.	0	84
	Valeur du mètre.	0	22

Blanc de plafond, à 2 couches, dont un encollage et une couche de teinte non ressuyée.

144	Encollage vaut.	0	56
145	Une couche de teinte vaut.	0	42
	Valeur de la toise.	0	98
	Valeur du mètre.	0	26

Plafond à 3 couches, dont une faite à la lance.

144	Encollage *idem* vaut.	0	56
145	Une couche de blanc vaut.	0	49
144	Une *idem* de blanc faiblement collé vaut. . . .	0	35
	Valeur de la toise.	1	40
	Valeur du mètre.	0	37

Plafond à 2 couches, teinte azurée.

144	Encollage *idem* vaut.	0	56
158	Une couche de petit bleu vaut.	0	50
	Valeur de la toise.	1	06
	Valeur du mètre.	0	28

Plafond à 3 *couches, teinte de même.*

Pages		fr.	c.
144	Encollage *idem* vaut.	0	56
145	Une couche de blanc vaut.	0	49
158	Une couche de petit bleu vaut.	0	50
	Valeur de la toise.	1	55
	Valeur du mètre.	0	41

Blanc commun sur mur, la teinte non ressuyée.

Blanc à 2 *couches.*

144	Encollage vaut.	0	56
146	Une couche de blanc teinté vaut	0	37
	Valeur de la toise.	0	93
	Valeur du mètre.	0	24

Blanc idem, *à* 3 *couches.*

144	Encollage vaut.	0	56
145	Une couche de blanc d'apprêt vaut.	0	49
146	Une couche de teinte vaut.	0	37
	Valeur de la toise.	1	42
	Valeur du mètre.	0	37

Le même blanc mat, couché sur boiserie, à 2 *couches.*

145	Encollage vaut.	0	74
147	Une couche de teinte vaut.	0	54
	Valeur de la toise.	1	28
	Valeur du mètre.	0	34

Blanc idem, *à* 3 *couches.*

Pages		fr.	c.
145	Encollage vaut.	0	74
147	Deux couches de teinte, à o f. 54 c. la couche, v.	1	08
	Valeur de la toise.	1	82
	Valeur du mètre.	0	48

Blanc idem, *mais les teintes ressuyées et mieux soignées.*

145	Encollage vaut.	0	74
147	Deux couches de teinte, à o f. 62 c. la couche, v.	1	24
	Valeur de la toise.	1	98
	Valeur du mètre.	0	52

Blanc idem, *les teintes ressuyées et faites au blanc de céruse.*

145	Encollage *idem* vaut.	0	74
148	Deux couches de teinte, à o f. 83 c. la couche, v.	1	66
	Valeur de la toise.	2	40
	Valeur du mètre.	0	63

Blanc mat idem, *à* 4 *couches.*

145	Encollage *idem* vaut.	0	74
146	Une couche de blanc vaut.	0	58
148	Deux couches de teinte, comme les dernières v.	1	66
	Valeur de la toise.	2	98
	Valeur du mètre.	0	78

Blanc idem, *à 4 couches, les fonds poncés.*

Pages		fr.	c.
	Les 4 couches *idem* ci-dessus valent.	2	98
209	Ponçage ou égrenage soigné vaut.	0	60
	Valeur de la toise.	3	58
	Valeur du mètre.	0	94

Couleur de pierre, sur mur, les teintes non ressuyées, à 2 couches.

144	Encollage vaut.	0	56
152	Une couche de teinte vaut.	0	50
	Valeur de la toise.	1	06
	Valeur du mètre.	0	28

Idem, *à 3 couches.*

144	Encollage vaut.	0	56
152	Deux couches de teinte, à 0 f. 50 c. la couche, v.	1	00
	Valeur de la toise.	1	56
	Valeur du mètre.	0	41

DÉTREMPE VERNIE.

Détrempe vernie (blanc uni), faite à 4 couches, un encollage, un blanc, égrené seulement, et 2 couches de teintes ressuyées et mélangées de blanc de céruse.

145	Encollage vaut.	0	74
146	Une couche de blanc vaut.	0	58
209	Égrenage ou ponçage léger vaut.	0	60
		1	92

Pages		fr.	c.
	Ci-contre.	1	92
148	Deux couches de teinte, à o f. 83 c. la couche, v.	1	66
208	Encollage à froid vaut.	0	28
205	Une couche de vernis blanc vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	5	63
	Valeur du mètre.	1	48

La même détrempe, faite à 5 couches, et les fonds poncés avec soin et passés au linge.

145	Encollage *idem* vaut.	0	74
146	Deux couches de blanc, à o f. 58 c. la couche, v.	1	16
209	Ponçage vaut.	0	95
	Deux couches de teinte, encollage et vernis comme ci-dessus valent.	3	71
	Valeur de la toise.	6	56
	Valeur du mètre.	1	73

La même détrempe, mais de couleur gris de perle.

	Encollage, blanc, ponçage et vernis comme ci-dessus valent.	4	90
148	Deux couches de teinte, à o f. 98 c. la couche, v.	1	96
	Valeur de la toise.	6	86
	Valeur du mètre.	1	81

La même détrempe, mais de couleur gris de lin.

	Encollage, blanc, vernis, etc., *id.* ci-dessus v.	4	90
149	Deux couches de teinte, à 1 f. 47 c. la couche, v.	2	94
	Valeur de la toise.	7	84
	Valeur du mètre.	2	06

La même détrempe, mais de couleur rose.

Pages		fr.	c.
	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
151	Deux couches de teinte, à 2 f. 08 c. la couche, v.	4	16
	Valeur de la toise.	9	06
	Valeur du mètre.	2	38

La même détrempe, couleur jaune paille.

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
153	Deux couches de teinte, à 1 f. 00 c. la couche, v.	2	00
	Valeur de la toise.	6	90
	Valeur du mètre.	1	82

La même détrempe, couleur jaune jonquille.

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
153	Deux couches de teinte, à 1 f. 13 c. la couche, v.	2	26
	Valeur de la toise.	7	16
	Valeur du mètre.	1	88

La même détrempe, couleur nankin.

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
155	Deux couches de teinte, à 0 f. 88 c. la couche, v.	1	76
	Valeur de la toise.	6	66
	Valeur du mètre.	1	75

La même détrempe, couleur chamois.

Pages		fr.	c.
	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
155	Deux couches de teinte, à 0 f. 92 c. la couche, v.	1	84
	Valeur de la toise.	6	74
	Valeur du mètre.	1	77

La même détrempe, couleur bleu azuré.

	Encollage, blanc, vernis, *idem* valent. . . .	4	90
159	Deux couches de teinte, à 1 f. 48 c. la couche, v.	2	96
	Valeur de la toise.	7	86
	Valeur du mètre.	2	07

Détrempe vernie, faite de 2 tons, les panneaux supposés couleur café au lait, et les champs chocolat.

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
171	Deux couches de teinte, à 1 f. 70 c. la couche, v.	3	40
	Valeur de la toise.	8	30
	Valeur du mètre.	2	18

Détrempe idem, *de 2 tons, les panneaux supposés couleur lilas, et les champs violet.*

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
172	Deux couches de teinte, à 2 f. 92 c. la couche, v.	5	84
	Valeur de la toise.	10	74
	Valeur du mètre.	2	83

Détrempe vernie, faite de 3 tons, les panneaux supposés jaune jonquille, les champs bleu céleste, et les moulures réchampies en blanc.

Pages		fr.	c.
	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
173	Deux couches de teinte, à 2 f. 92 c. la couche, v.	5	84
	Valeur de la toise.	10	74
	Valeur du mètre.	2	83

Détrempe vernie, faite de 3 tons, les panneaux supposés rose, les champs lilas, et les moulures réchampies en blanc.

	Encollage, blanc, vernis *idem* valent.	4	90
173	Deux couches de teinte, à 3 f. 71 c. la couche, v.	7	42
	Valeur de la toise.	12	32
	Valeur du mètre.	3	24

Fond de bois d'acajou verni, fait sur les mêmes apprêts que les détrempes ci-dessus.

	Encollage, blanc, ponçage et encollage à froid *idem* valent.	3	13
196	Glacis d'une couche, à la terre de Sienne, et de deux tons vaut.	1	10
206	Une couche de vernis, n° 2, vaut.	1	27
	Valeur de la toise.	5	50
	Valeur du mètre.	1	45

OUVRAGES A L'HUILE.

IMPRESSIONS EN PREMIÈRE COUCHE.

Des gris blancs, et autres tons.

Pages			fr.	c.
174	Blanc de Bougival pur, une couche.	La toise.	1	02
		Le mètre.	0	27
175	Blanc de craie pur, une couche.	La toise.	1	17
		Le mètre.	0	31
175	Blanc de céruse pur, 2e qualité, une couche.	La toise.	1	47
		Le mètre.	0	39
175	Blanc de céruse, 1re qualité, une couche.	La toise.	1	53
		Le mètre.	0	40
190	Couleur Ardoise, une couche.	La toise.	1	34
		Le mètre.	0	35
190	Couleur Terre cuite, une couche.	La toise.	1	37
		Le mètre.	0	36
191	Couleur de bois de chêne, une couche.	La toise.	1	47
		Le mètre.	0	39
191	Couleur de bois de noyer, une couche.	La toise.	1	35
		Le mètre.	0	36
192	Couleur Chocolat, une couche.	La toise.	1	42
		Le mètre.	0	37
192	Couleur Marron, une couche.	La toise.	1	42
		Le mètre.	0	37
192	Couleur Olive, une couche.	La toise.	1	21
		Le mètre.	0	32
197	Noir de charbon détrempé à l'huile, couché sur des fers.	La toise.	1	09
		Le mètre.	0	29

Pages			fr.	c.
197	Noir de charbon détrempé à l'huile grasse.	La toise. .	1	53
		Le mètre.	0	40
198	Noir de fumée détrempé au vernis.	La toise. .	1	20
		Le mètre.	0	32

Gris blanc, à 2 couches, fait au blanc de céruse pur, première qualité.

175	Première couche vaut.	1	53
176	Seconde couche vaut.	1	25
	Valeur de la toise.	2	78
	Valeur du mètre.	0	73

Le même, fait à 3 *couches.*

	Les deux premières couches *idem* valent. . .	2	78
176	La troisième couche vaut.	0	99
	Valeur de la toise.	3	77
	Valeur du mètre.	0	99

Le même, fait à 4 couches.

	Les deux premières couches *idem* valent. . . .	2	78
	Les deux dernières, à 0 f. 99 c. par couche, v.	1	98
	Valeur de la toise.	4	76
	Valeur du mètre.	1	25

Le même, à 4 couches, la quatrième couche faite au blanc de plomb pur.

Pages		fr.	c.
	Les trois premières couches *idem* valent. . . .	3	77
177	La quatrième couche vaut.	1	60
	Valeur de la toise.	5	37
	Valeur du mètre.	1	41

Des huiles à 3 couches, dont une de blanc, et les deux autres couches teintées.

Gris de perle.

175	Première couche de blanc de céruse pur vaut. .	1	53
177	Deux couches de teinte, à 1 f. 16 c. la couche, v.	2	32
	Valeur de la toise.	3	85
	Valeur du mètre.	1	01

Gris de lin.

175	Première couche vaut.	1	53
178	Deux couches de teinte, à 1 f. 37 c. la couche, v.	2	74
	Valeur de la toise.	4	27
	Valeur du mètre.	1	12

Rouge au minium pur.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
180	Deux couches de teinte, à 1 f. 63 c. la couche, v.	3	26
	Valeur de la toise.	4	79
	Valeur du mètre.	1	26

Rouge au vermillon pur.

Pages		fr.	c.
175	Première couche *idem* vaut.	1	53
180	Deux couches de teinte, à 5 f. 85 c. la couche, v.	11	70
	Valeur de la toise.	13	23
	Valeur du mètre.	3	48

Couleur rose.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
181	Deux couches de teinte, 1 f. 63 c. la couche, v.	3	26
	Valeur de la toise.	4	79
	Valeur du mètre.	1	26

Couleur lilas.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
181	Deux couches de teinte, à 1 f. 72 c. la couche, v.	3	44
	Valeur de la toise.	4	97
	Valeur du mètre.	1	31

Couleur de pierre.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
182	Deux couches de teinte, à 1 f. 10 c. la couche, v.	2	20
	Valeur de la toise.	3	73
	Valeur du mètre.	0	98

Couleur nankin.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
182	Deux couches de teinte, à 1 f. 12 c. la couche, v.	2	24
	Valeur de la toise.	3	77
	Valeur du mètre.	0	99

Couleur chamois.

Pages		fr.	c.
175	Première couche *idem* vaut.	1	53
184	Deux couches de teinte, à 1 f. 25 c. la couche, v.	2	50
	Valeur de la toise.	4	03
	Valeur du mètre.	1	06

Jaune paille.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
183	Deux couches de teinte, à 1 f. 17 c. la couche, v.	2	34
	Valeur de la toise.	3	87
	Valeur du mètre.	1	02

Jaune jonquille.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
183	Deux couches de teinte, à 1 f. 23 c. la couche, v.	2	46
	Valeur de la toise.	3	99
	Valeur du mètre.	1	05

Vert-de-gris pour treillages ou autres ouvrages.

192	Première couche, couleur olive, vaut. . . .	1	21
184	Deux couches de vert, à 1 f. 53 c. la couche, v. .	3	06
	Valeur de la toise.	4	27
	Valeur du mètre.	1	12

Vert d'eau.

175	Première couche de blanc de céruse pur vaut. .	1	53
185	Deux couches de teinte, à 1 f. 73 c. la couche, v.	3	46
	Valeur de la toise.	4	99
	Valeur du mètre.	1	31

Vert fond de tableau.

Pages		fr.	c.
175	Première couche de blanc vaut.	1	53
187	Deux couches de teinte, à 1 f. 59 c. la couche, v.	3	18
	Valeur de la toise.	4	71
	Valeur du mètre.	1	24

Bleu azur.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
188	Deux couches de teinte, à 1 f. 47 c. la couche, v.	2	94
	Valeur de la toise.	4	47
	Valeur du mètre.	1	18

Couleur d'acier.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
189	Deux couches de teinte, à 1 f. 63 c. la couche, v.	3	26
	Valeur de la toise.	4	79
	Valeur du mètre.	1	26

Violet.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
189	Deux couches de teinte, à 2 f. 10 c. la couche, v.	4	20
	Valeur de la toise.	5	73
	Valeur du mètre.	1	51

Couleur ardoise.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
193	Deux couches de teinte, à 1 f. 23 c. la couche, v.	2	46
	Valeur de la toise.	3	99
	Valeur du mètre.	1	05

Couleur café au lait.

Pages		fr.	c.
175	Première couche *idem* vaut.	1	53
193	Deux couches de teinte, à 1 f. 16 c. la couche, v.	2	32
	Valeur de la toise.	3	85
	Valeur du mètre.	1	01

Couleur chocolat.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
194	Deux couches de teinte, à 1 f. 41 c. la couche, v.	2	82
	Valeur de la toise.	4	35
	Valeur du mètre.	1	15

Couleur puce.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
194	Deux couches de teinte, à 1 f. 17 c. la couche, v.	2	34
	Valeur de la toise.	3	87
	Valeur du mètre.	1	02

Couleur olive claire.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
194	Deux couches de teinte, à 1 f. 44 c. la couche, v.	2	88
	Valeur de la toise.	4	41
	Valeur du mètre.	1	16

Fond de bronze.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
195	Deux couches de teinte, à 1 f. 58 c. la couche, v.	3	16
	Valeur de la toise.	4	69
	Valeur du mètre.	1	23

Gris blanc à l'huile, à 3 couches, verni d'une couche.

Pages		fr.	c.
	Les trois couches à l'huile, *id.* ci-devant valent.	3	77
205	Une couche de vernis, n° 1er, vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	5	54
	Valeur du mètre.	1	46

Impression faite à deux tons, les panneaux d'une couleur et les champs d'une autre.

Les panneaux supposés couleur café au lait, et les champs couleur chocolat.

175	Première couche, comme ci-devant vaut. . . .	1	53
199	Deux couches de teinte, à 1 f. 81 c. la couche, v.	3	62
	Valeur de la toise.	5	15
	Valeur du mètre.	1	36

La même, vernie d'une couche.

	Les trois couches ci-dessus valent.	5	15
205	Une couche de vernis vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	6	92
	Valeur du mètre.	1	82

Les panneaux supposés couleur lilas, et les champs couleur violet, non vernis.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
199	Deux couches de teinte, à 2 f. 44 c. la couche, v.	4	88
	Valeur de la toise.	6	41
	Valeur du mètre.	1	69

La même, vernie d'une couche.

Pages		fr.	c.
	Les trois couches précédentes valent.	6	41
205	Une couche de vernis vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	8	18
	Valeur du mètre.	2	15

Impression faite de même à 2 tons, les moulures réchampies, ce qui forme 3 tons.

Les Panneaux supposés couleur jonquille, les champs gris de lin et les cadres réchampis en blanc.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
200	Deux couches de teinte, à 2 f. 89 c. la couche, v.	5	78
	Valeur de la toise.	7	31
	Valeur du mètre.	1	92

La même, vernie d'une couche.

	Les trois couches précédentes valent.	7	31
205	Une couche de vernis vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	9	08
	Valeur du mètre.	2	39

Les panneaux supposés rose, les champs lilas, et les moulures réchampies en blanc.

175	Première couche *idem* vaut.	1	53
201	Deux couches de teinte, à 3 f. 21 c. la couche, v.	6	42
	Valeur de la toise.	7	95
	Valeur du mètre.	2	09

La même, vernie d'une couche.

Pages		fr.	c.
	Les trois couches précédentes valent.	7	95
205	Une couche de vernis vaut.	1	77
	Valeur de la toise.	9	72
	Valeur du mètre.	2	56

DES OUVRAGES DE DÉCORS.

Pierre feinte par trois filets avec frottis, imitée sur 3 couches de fond à la détrempe.

144	Encollage vaut.	0	56
152	Deux couches de teinte, couleur de pierre, à 0 f. 50 c. la couche, valent.	1	00
201	Décors pour la pierre valent.	3	34
	Valeur de la toise.	4	90
	Valeur du mètre.	1	29

La même, faite sur trois couches de fond à l'huile.

175	Première couche en blanc vaut.	1	53
182	Deux couches de teinte, à 1 f. 10 c. la couche, v.	2	20
201	Décors pour la pierre valent.	3	84
	Valeur de la toise.	7	57
	Valeur du mètre.	1	99

Marbre granit jeté, fait sur fond brun en détrempe, les substances infusées et non ressuyées.

144	Encollage vaut.	0	56
165	Deux couches de teinte, à 0 f. 67 c. la couche, v.	1	34
		1	90

Pages		fr.	c.
	Ci-contre.	1	90
202	Décors pour le marbre valent.	5	78
	Valeur de la toise.	7	68
	Valeur du mètre.	2	02

Le même, fait sur fond à l'huile.

175	Première couche en blanc vaut.	1	53
194	Deux couches de teinte, à 1 f. 17 c. la couche, v.	2	34
202	Décors pour le marbre valent.	5	78
	Valeur de la toise.	9	65
	Valeur du mètre.	2	54

Le même, avec une couche de vernis à bois.

	Le fond et le décor valent.	9	65
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	10	76
	Valeur du mètre.	2	83

Marbre granit, jeté et chiqueté en partie, fait sur fond en détrempe, idem *au précédent.*

144	Encollage *idem* vaut.	0	56
165	Deux couches de teinte non ressuyée, à 0 f. 67 c. la couche, valent.	1	34
202	Décors pour le marbre valent.	8	21
	Valeur de la toise.	10	11
	Valeur du mètre.	2	66

Le même, avec une couche de vernis à bois.

Pages		fr.	c.
	Les trois couches de fond et le décor valent. .	10	11
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	11	22
	Valeur du mètre.	2	95

Le même marbre, fait sur 3 *couches à l'huile, et verni* idem.

175	Première couche en blanc vaut.	1	53
194	Deux couches de teinte, à 1 f. 17 c. la couche, v.	2	34
202	Décors *idem* valent.	8	21
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	13	19
	Valeur du mètre.	3	47

Marbres veinés, tels que Sainte-Anne, Languedoc, Bleu Turquin, Bréche-violette, Jaune de Sienne, Vert de mer, etc., faits sur fond, à 5 *couches, dont les deux de teinte à l'huile, les apprêts bien poncés et adoucis.*

144	Encollage blanc *idem* vaut.	0	56
145	Deux couches de blanc, à 0 f. 49 c. la couche, v.	0	98
209	Ponçage adouci à l'eau, sur partie unie, vaut.	0	95
	Deux couches de teinte à l'huile, à 1 f. 50 c. la couche, prix moyen entre les divers tons, v.	3	00
203	Décors du marbre valent.	10	12
207	Vernis, n° 2, une couche vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	16	72
	Valeur du mètre.	4	40

Les mêmes, mais vernis à 2 couches.

Pages		fr.	c.
	Le fond, le décor et le vernis, comme au précédent détail valent.	16	72
207	La 2e couche de vernis vaut.	1	02
	Valeur de la toise.	17	74
	Valeur du mètre.	4	67

Les mêmes Marbres, faits sur fond tout à l'huile.

175	Première couche de blanc vaut.	1	53
	Deux couches de teinte, à 1 f. 50 c. la couche, prix moyen, valent.	3	00
203	Décors *idem* valent.	10	12
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	15	76
	Valeur du mètre.	4	15

Les mêmes, vernis à 2 couches.

	Le fond, le décor et le vernis *idem* valent. . . .	15	76
207	La 2e couche de vernis vaut.	1	02
	Valeur de la toise.	16	78
	Valeur du mètre.	4	42

Bois d'acajou veiné, et autres bois, le fond en détrempe sur boiseries.

145	Encollage vaut.	0	74
146	Deux couches de blanc, à 0 f. 58 c. la livre, v.	1	16
209	Ponçage adouci vaut.	0	95
		2	85

Pages		fr.	c.
	Report.	2	85
	Deux couches de teinte ressuyée, à o f. 73 c., prix moyen, valent.	1	46
196	Une couche de glacis à la terre de Sienne, broyée à l'huile et détrempée à l'essence, vaut. . .	1	10
203	Décors du bois valent.	8	75
207	Vernis, n° 2, une couche vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	15	27
	Valeur du mètre.	4	02

Les mêmes, mais vernis à 2 couches.

	Le fond, le décor et le vernis, *idem*, valent. .	15	27
207	La 2e couche de vernis vaut.	1	02
	Valeur de la toise.	16	29
	Valeur du mètre.	4	29

Les mêmes bois, faits sur fond tout à l'huile.

175	Première couche en blanc vaut.	1	53
	Deux couches de teinte, à 1 f. 17 c. la couche, prix moyen, valent.	2	34
196	Glacis à la terre de Sienne, broyée à l'huile et détrempée à l'essence, vaut.	1	10
203	Le décor vaut.	8	75
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	14	83
	Valeur du mètre.	3	99

Les mêmes, mais vernis à 2 couches.

Pages		fr.	c.
	Le fond, le décor et le vernis, *idem*, valent. .	14	83
207	La 2e couche de vernis vaut.	1	02
	Valeur de la toise.	15	85
	Valeur du mètre.	4	17

Des Bronzes antiques, non vernis, faits sur grandes parties et sur mêmes appréts que les précédens bois, le décor fait par main d'artiste.

	Encollage, blanc et ponçage *idem* valent. . . .	2	85
170	Deux couches de fond, à 2 f. 50 c. la couche, v.	5	00
204	Décors du bronze et autres frais valent. . . .	14	36
	Valeur de la toise.	22	21
	Valeur du mètre.	5	85

Le même Bronze fait par des ouvriers ordinaires.

	Le fond et la teinte *idem* valent.	7	85
204	Frais du bronze et du temps à le faire valent. .	4	92
	Valeur de la toise.	12	77
	Valeur du mètre.	3	36

Bronze fait sur fond à l'huile, par un artiste.

175	Première couche en blanc vaut.	1	53
196	Deux couches de teinte, à 1 f. 80 c. la couche, v.	3	60
204	Décors du bronze, *idem* valent.	14	36
	Valeur de la toise.	19	49
	Valeur du mètre.	5	13

Le même, mais verni d'une couche de vernis n° 2.

Pages		fr.	c.
	Le fond et le décor *idem* valent.	19	49
207	Une couche de vernis vaut.	1	11
	Valeur de la toise.	20	60
	Valeur du mètre.	5	42

Le même Bronze, fait par des ouvriers ordinaires.

	Les 3 couches de fond valent.	5	13
204	Les frais de bronze et main-d'œuvre valent. . .	4	92
	Valeur de la toise.	10	05
	Valeur du mètre.	2	65

DE LA MISE EN COULEUR DES CARREAUX ET PARQUETS.

Carreaux mis en couleur rouge ou jaune, avec deux couches de détrempe, une couche d'encaustique dessus, et frottés une première fois.

152	Première couche à l'ocre vaut.	0	40
150	Seconde couche au rouge de Prusse vaut. . . .	0	48
212	Une couche d'encaustique vaut.	0	37
212	Le frottage pour une fois vaut.	0	25
	Valeur de la toise.	1	50
	Valeur du mètre.	0	39

Les mêmes, mis en couleur au Rouge de Prusse mélangé de mine orange.

Pages		fr.	c.
150	Première couche rouge de Prusse vaut.	0	48
150	Seconde couche de rouge *id.* et mine orange v.	0	63
	Encaustique et frottage *idem* valent.	0	62
	Valeur de la toise.	1	73
	Valeur du mètre.	0	46

Carreaux mis en couleur à l'huile.

149	Première couche ocre rouge à la colle vaut. .	0	35
178	Seconde couche au rouge de Prusse à l'huile v. .	1	17
150	Troisième couche au rouge de Prusse à la colle v.	0	48
	Encaustique et frottage *idem* valent.	0	62
	Valeur de la toise.	2	62
	Valeur du mètre.	0	69

Parquet mis en couleur d'une couche seulement, avec des terres infusées.

211	Une couche de couleur de terre d'ombre et d'ocre de rut à la colle vaut.	0	44
	Encaustique et frottage *idem* valent.	0	62
	Valeur de la toise.	1	06
	Valeur du mètre.	0	28

Parquet idem, *avec 2 couches.*

	Première et seconde couche valent.	0	88
	Encaustique et frottage valent.	0	62
	Valeur de la toise.	1	50
	Valeur du mètre.	0	39

Parquet mis en couleur, et par infusion de Terra-merita *et du* Safranum.

Pages		fr.	c.
211	Une couche de teinte vaut.	0	47
	Encaustique et frottage valent.	0	62
	Valeur de la toise.	1	09
	Valeur du mètre.	0	29

MENUS OUVRAGES.

212	Chambranle de cheminée avec ses retours de dimension ordinaire, peint à l'huile, en fond de marbre, à 3 couches, vaut.		1	64
212	Le même, verni à 2 couches, vaut.		3	08
213	Le même, marbré et verni, vaut.		7	57
213	Plinthes en fond de marbre, à l'huile, deux couches.	Le pied courant.	0	043
		Le mètre.	0	132
214	Les mêmes, vernies. . . .	Le pied courant.	0	075
		Le mètre.	0	231
214	Les mêmes, marbrées et vernies.	Le pied courant.	0	201
		Le mètre.	0	619
215	Cadres, moulures, cymaises ombrées et éclairées, faits en détrempe. . . .	Le pied courant.	0	09
		Le mètre.	0	27
215	Les mêmes, filés en huile.	Le pied courant.	0	11
		Le mètre.	0	35

Table saillante filée en détrempe ou à l'huile.

Pages			fr.	c.
216	Faite d'une teinte ou à filet simple.	Le pied courant.	0	07
		Le mètre.	0	21
216	La même à deux teintes ou à filet double.	Le pied courant.	0	09
		Le mètre.	0	28

Moulures ou cadres, d'environ 2 pouces et demi développés, réchampis de deux couches en fond de bronze, bronzés et brunis.

205	Faits par des ouvriers ordinaires.	Le pied courant.	0	09
		Le mètre.	0	28
214	Mine de plomb pour les contre-cœurs de cheminée.	La toise.	4	73
		Le mètre.	1	24

Ferrures, pieds ou pièces, peintes en noir au vernis.

216	La pièce	Non grattée avant d'être réchampie.	0	03
217		Grattée avant d'être réchampie. . .	0	07

OUVRAGES DE PRÉPARATION.

217	Lavage et nettoyage simple des carreaux et parquets avant d'être mis en couleur.	La toise. .	0	23
		Le mètre.	0	06
217	Les mêmes carreaux ou parquets, grattés, pour enlever les taches de peinture et autres, ou bien des carreaux neufs couverts de plâtre.	La toise. .	0	44
		Le mètre.	0	12

Pages			fr.	c.
218	Les mêmes carreaux neufs, passés, après grattage, au grès et à la sciure de bois, ou les parquets frottés avec de l'oseille. . . .	La toise. .	0	73
		Le mètre.	0	19
218	Carreaux de liais, grattés, lavés et passés légèrement au grès. .	La toise. .	0	69
		Le mètre.	0	18

LESSIVAGES.

219	Lessivage simple ou lavage sur des peintures vernies, pour faire revivre les couleurs.	La toise. .	0	35
		Le mètre.	0	09
219	Lessivage sur d'anciennes huiles, avant de repeindre le même sujet à l'huile.	La toise. .	0	51
		Le mètre.	0	13
219	Lessivage sur d'anciennes huiles pour les dégraisser, afin de peindre dessus à la colle. . . .	La toise. .	0	71
		Le mètre.	0	19
220	Lessivage pour enlever et détruire d'anciens vernis couchés sur des huiles ou des détrempes.	La toise. .	0	84
		Le mètre.	0	22
220	Lessivage pour enlever d'anciens vernis couchés sur des bois crus, ou sur des huiles qui ont été recouvertes de détrempes vernies (celles-ci étant préalablement grattées).	La toise. .	1	05
		Le mètre.	0	28

GRATTAGES.

221	Grattage de détrempe peu collée, appliquée sur mur ou plafond.	La toise. .	0	43
		Le mètre.	0	11

Pages			fr.	c.
221	Grattage sur les mêmes sujets, mais étant chargés de plusieurs couches fortement collées. . .	La toise. .	0	75
		Le mètre.	0	20
221	Grattage sur des boiseries de détrempe fortement collée, mais non trop chargées de couches.	La toise. .	1	03
		Le mètre.	0	27
222	Grattage de détrempe vernie sur boiserie après avoir été lessivée.	La toise. .	1	31
		Le mètre.	0	34
222	Grattage de détrempe non vernie, sur boiserie fortement collée, chargée de plusieurs couches, et appliquée sur des fonds à l'huile.	La toise. .	1	68
		Le mètre.	0	44
222	Grattage de détrempe vernie, sur boiserie fortement collée, chargée de beaucoup de couches, et appliquée sur d'anciens fonds à l'huile vernie.	La toise. .	4	48
		Le mètre.	1	18
223	La livre de mastic à la colle, pour les rebouchages, non compris le temps de les faire, mais compris bénéfice, vaut.		0	10
223	La livre de mastic, à l'huile de même, vaut. .		0	15

DORURE.

234	Or sur apprêt en détrempe, uni et mat.	Le pied. .	6	36
		Le mètre.	60	27
234	Or uni et bruni.	Le pied. .	7	62
		Le mètre.	72	21
235	Or sur apprêt et sur sculpture. .	Le pied. .	9	32
		Le mètre.	88	33

Pages			fr.	c.
236	Or sur apprêt, sur sculpture, et bruni.	Le pied. .	10	63
		Le mètre.	100	74
236	Or à l'huile sur partie unie. . .	Le pied. .	5	90
		Le mètre.	55	91
237	Or sur sculpture.	Le pied. .	8	17
		Le mètre.	77	43

FIN DE LA TABLE.

MODE

DU MESURAGE DES OUVRAGES DE PEINTURE ET DÉCOR.

INTRODUCTION.

De tous les ouvrages du bâtiment, celui de la peinture d'impression est le plus varié, soit dans la qualité et le choix des matières, soit dans la main - d'œuvre, soit enfin par la diversité de sa nature.

Cette partie, où le beau et le médiocre semblent ne pas différer sensiblement au premier coup-d'œil, est celle de laquelle il paraît qu'on se soit le moins occupé ; on ne trouve en effet aucun ouvrage qui en ait traité d'une manière satisfaisante.

La peinture, pour son appréciation, exige une étude suivie, et il faut qu'une théorie, établie sur une longue expérience, vienne remplacer la pratique que souvent on n'a pas.

Il est indispensable pour celui qui se livre à l'appréciation des travaux de cet art, de connaître les substances premières qui s'emploient dans la composition des couleurs, leur mélange, leur prix et leur qualité nécessaire pour qu'une impression joigne la durée à la fraîcheur.

Il faut connaître le nombre des couches de fond et de teinte qui doit être appliqué dans chaque espèce d'ouvrage ; il faut, par une grande habitude et par des comparaisons réitérées de toutes sortes de peintures finies, pouvoir distinguer au premier coup d'œil si l'on a fait véritablement emploi de matières de bonne qualité, et si encore on a appliqué un nombre suffisant de couches.

Un autre objet dont il est encore essentiel de s'occuper, ce sont les travaux préparatoires, tels que les grattages, lessivages, rebouchages, etc. C'est surtout pour s'assurer si ces

travaux, dont souvent les frais sont plus dispendieux que la peinture elle-même, ont été faits ou non, qu'il faut un œil très-exercé et une extrême habitude.

L'expérience, jointe à l'étude, peut seule mettre à même de faire des vérifications scrupuleuses, qui sont plus nécessaires dans cette partie que dans toute autre ; mais, pour être à même de faire des examens judicieux, il convient qu'ils n'aient lieu que quelques mois après les travaux achevés, parce que c'est alors que la qualité de l'ouvrage peut se juger; au lieu que dans les premiers momens, le bon et le médiocre ont le même éclat sans avoir le même mérite. On ne peut donc trop recommander de porter une attention particulière à ces genres de travaux.

DU MESURAGE DES OUVRAGES DE PEINTURE.

Toutes les natures d'ouvrages concernant la peinture d'impression se compteront en superficie, excepté quelques parties qui se compteront à la mesure linéaire ou à la pièce, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

Toutes les natures d'ouvrages se timbreront sous leurs noms respectifs, et ne se confondront point avec d'autres.

Dans le mesurage ainsi qu'aux timbres, il faudra indiquer,

1° si les ouvrages sont en détrempe ou à l'huile;

2° Le nom des couleurs, et si la peinture est d'un seul ton ou de plusieurs;

3° Le nombre de couches, tant pour celles de fond et ce qu'elles sont, que pour les couches de teinte ;

4° Dans les ouvrages de détrempe, on expliquera si le ponçage a eu lieu, et comment il a été fait, et aussi si l'on a dégagé et tiré le carré des moulures ;

5° Indiquer le nombre des couches de vernis employées tant sur les impressions que sur les peintures en décor;

6° Enfin, indiquer, autant que faire se pourra, la qualité des marchandises qui auront été employées pour composer les teintes ainsi que les sortes de vernis.

Lorsque les cadres de lambris seront réchampis d'un autre ton que la boiserie, on ne les mesurera pas séparément, mais on indiquera au timbre que la peinture est faite à deux ou trois tons.

Dans les ouvrages de préparations sur d'anciens fonds, tels que les grattages et les lessivages, on expliquera, pour les grattages, s'ils ont été faits sur plâtre ou sur boiserie; si les fonds grattés étaient ou n'étaient pas fortement collés et chargés de peinture; s'ils étaient vernis ou s'ils ne l'étaient pas; et enfin s'ils n'étaient pas, en outre, appliqués sur d'autres fonds en huile.

Dans les lessivages, on expliquera si ce ne sont que des lavages; tels sont ceux pour ôter simplement les taches ou la poussière, ou faire revivre les fonds à l'huile ou au vernis, ou bien, si ce sont des lessivages, pour enlever le vernis, ou bien pour dégraisser des huiles, ou bien encore pour nettoyer d'anciens fonds à l'huile qui étaient précédemment couverts de détrempe.

A l'égard des lavages de carreaux, on expliquera si ce ne sont que des grattages et lavages ordinaires sur des carreaux anciennement peints, ou bien si ce sont des carreaux neufs sur lesquels on aura été obligé de gratter les plâtres avant que de laver, et si on ne les a pas passés à la sciure de bois ou au grès, pour les rendre plus unis.

Quant à tous les rebouchages qui se font sur les bois neufs ou vieux, ou sur murs, ils ne seront pas comptés en superficie; c'est un principe vicieux, par la raison que toutes les parties imprimées n'étant pas susceptibles de même quantité de rebouchages, il en résulte que telle partie serait payée trop, quand telle autre le serait trop peu; il convient donc, sous tous les rapports, de préférer qu'ils soient comptés en journées, et les fournitures de mastic et papier pour ce qu'il y aura d'employé.

Il en sera de même de tous les époussetages, nettoyages et grattages partiels qui se feront sur des murs, boiseries, plafonds ou sur des fers, comme rampes, balcons, etc.

Dans les surfaces, toutes les épaisseurs (excepté celles des cadres de lambris) seront comptées, mais non pas développées à la fois dans la hauteur et la largeur de la partie que l'on mesurera.

On ne les ajoutera que dans une des deux dimensions, et on prendra l'épaisseur de l'autre dimension séparément pour ce qu'elle sera; autrement on compterait une surface trop grande, puisqu'elle supposerait l'existence de quatre parties angulaires qui n'existent pas, ainsi que nous l'avons démontré à l'article de la couverture.

Tous vides quelconques seront déduits, après avoir soustrait les épaisseurs intérieures qui encadrent ces vides, excepté pour les croisées qui seront à carreaux au-dessous d'un pied carré (1^d). Ceux-ci ne se déduiront pas, et cette exception est fondée par deux motifs :

1° Pour les épaisseurs intérieures des petits bois qui compensent une partie du vide ;

2° Pour composer aussi la plus grande main-d'œuvre du réchampissage qu'exigent les petits bois ; mais dans le cas de non-déduction, on ne comptera pas les épaisseurs des dormans, jets d'eau, pièces d'appui, etc. ; elles seront abandonnées pour le surplus des vides.

Dans les croisées à grands carreaux, dites à glaces, les carreaux seront déduits pour ce qu'ils sont, en diminuant de leur mesure réelle 1° $\frac{1}{2}$ (4°) sur chaque sens de carreau, eu égard d'abord à l'épaisseur des bois qui est de dix lignes, et aussi pour compenser la plus grande main-d'œuvre du réchampissage.

A ces croisées, toutes les épaisseurs des dormans, jets d'eau, etc., seront développées et comptées pour ce qu'elles seront.

Dans le mesurage de ces dernières croisées, lorsque toutes épaisseurs seront peintes, si on ne veut pas faire un article de ces développemens, on pourra abréger en comptant, sans s'écarter beaucoup de la vérité, autant de pieds ou décimètres superficiels, que la croisée aura de hauteur et de largeur; c'est-à-dire que si elle a six pieds (2^m), sur quatre

pieds (1^m 3^d), ajoutez dix pieds ou un mètre au produit qu'elle aura donné, les carreaux déduits. Si ce sont des croisées peintes sur place et extérieurement, on comptera les deux tiers du produit ci-dessus, ou six pieds huit pouces superficiels (7^d).

Les treillages, rampes, balcons et tous autres ouvrages à jour, seront comptés de même en superficie pour leur produit de surface réelle, d'après le développement de leurs diverses parties, sans augmentation pour des compensations de sujettion; mais ces ouvrages seront timbrés particulièrement pour y apposer un prix relatif, tant pour la plus grande main-d'œuvre que pour le plus grand emploi des matières.

Lorsque, dans des corniches de plafond ou ailleurs, il y aura des sculptures, on ajoutera une plus value à la surface réelle, la main-d'œuvre, dans ce cas, devenant, par le coucher des couleurs fait en tapant au lieu de glisser, beaucoup plus longue que dans les ouvrages ordinaires, et exigeant aussi un plus grand emploi de matières.

Pour avoir le pourtour exact des corniches, elles seront mesurées ainsi : des deux dimensions il en sera pris une extérieurement au nu des murs, et l'autre intérieurement, c'est-à-dire, selon la dimension du plafond.

Les persiennes peintes de toutes faces seront comptées à trois faces pour les deux ; leur développement donne effectivement cette surface ; et même, quand elles sont faites en bois de dix-huit à vingt et une lignes d'épaisseur, elles produisent plus par le rapprochement des lames ; ainsi, lorsqu'il s'en rencontrera en bois de vingt et une lignes à deux pouces d'épaisseur, elles seront comptées à trois faces et demie pour les deux.

Les ouvrages qui ne se compteront pas en superficie seront les chambranles de cheminée, les plinthes, les contre-cœurs, les panneaux, moulures, filets, ferrures, etc.

Les chambranles de cheminée et les contre-cœurs en grisaille se compteront à la pièce, ainsi que les panneaux feints et les ferrures.

Les contre-cœurs passés à la mine de plomb seront comptés en superficie.

Les plinthes fond de marbre ou marbrées, les filets, ainsi que les moulures détachées, se compteront à la mesure linéaire.

Les panneaux feints, comme il est dit ci-dessus, se compteront à la pièce, petits ou grands, en les supposant l'un dans l'autre de six pieds de pourtour; mais quand ils auront une dimension extraordinaire, on les comptera en mesure linéaire.

Les cymaises et autres moulures détachées se compteront de même en mesure linéaire, ou bien se rangeront dans la classe des panneaux, en comptant autant de panneaux qu'il y aura de fois six pieds (deux mètres) courans.

Tous filets faits pour former table saillante ou renfoncée sur des bois feints ou autre partie unie, seront comptés séparément, comme ne faisant pas partie du prix de la façon du bois ou du marbre, et attendu qu'ils se filent ordinairement par d'autres ouvriers.

A l'égard des ouvrages de décor, tels que les marbres, outre qu'on les classera selon les fonds sur lesquels ils auront été faits, on les distinguera encore pour ce qui concerne leur travail.

Le marbre granit jeté fera une classe séparée du granit jeté et chiqueté; et celui-ci sera distingué du marbre veiné, qui sera encore divisé en deux classes : une pour le marbre commun et une pour le marbre de belle nature; toutefois quand celui-ci aura été bien exécuté.

On divisera de même le décor de pierre en trois classes, savoir : avec un, deux ou trois filets, et avec ou sans frottis pour nuancer.

Les bronzes, lorsqu'ils seront faits en grandes parties, tels que pour des portes, seront comptés en superficie : et lorsqu'ils seront faits sur des cadres, ils seront comptés en mesure linéaire : dans ce dernier cas, on indiquera la largeur des cadres.

MODE DU MESURAGE DE LA DORURE.

La dorure sera mesurée seulement pour ce qu'il y aura d'or en œuvre; il ne sera rien ajouté dans les surfaces pour déchets quelconques.

Toutes les parties seront, pour les cadres et moulures, mesurées, quant aux longueurs, hors œuvre des montans et dans œuvre des traverses; quant aux largeurs, elles seront développées avec une bande de parchemin, selon les contours, refouillemens et épaisseurs de la moulure.

Lorsque dans ces cadres il se trouvera un ou plusieurs membres de moulure sculptée, on mesurera d'abord les listels, épaisseur et toute autre partie lisse de la manière indiquée en l'article précédent, que l'on superficiera séparément; ensuite on pourtournera les parties sculptées, en ajoutant à cette longueur le développement que donnera le refouillement. Pour le connaître, on prendra une longueur du cadre mesuré droit sans développement. Si on suppose une longueur de douze pouces, on fera, dans cette même longueur, courir une bande de parchemin à laquelle on fera prendre toutes les sinuosités de la sculpture. La différence que l'on reconnaîtra entre les douze pouces parcourus et la longueur de la susdite bande, sera l'excédant qu'il conviendra d'ajouter à la première longueur déterminée; par ce moyen on aura la quantité d'or consommée sur la longueur de la partie sculptée. Pour en connaître la superficie, on prendra la largeur dans la forme primitive des membres de moulure, c'est-à-dire sur le contour que présentait chacune des moulures, avant d'être sculptée, au lieu de prendre encore cette largeur avec la bande de parchemin, en la faisant entrer dans toutes les cavités, comme il arrive à certaines personnes qui, à ce compte, trouvent une bien plus grande quantité d'or qu'il n'en existe. En effet, elles donnent

à la moulure plus d'étendue en résultat qu'elle n'en a réellement.

Ce mode de mesurage pourra s'appliquer à toutes espèces de dorure.

Toutes les surfaces en seront réduites en pieds ou mètres carrés, et seront classées de la manière suivante :

La dorure sur apprêt sera divisée en trois sections comme en trois prix différens.

1° L'or mat sur partie unie ;

2° L'or bruni sur partie unie ;

3° L'or mat et bruni en partie ou en totalité sur boiserie sculptée.

Le réparage, lorsqu'il aura lieu sur les parties sculptées, formera une quatrième classe.

La dorure à l'huile sera divisée en deux sections :

1° L'or sur partie unie ;

2° L'or sur partie sculptée.

Le surplus de la boiserie sur laquelle ces dorures auront lieu, et qui sera imprimé, soit en détrempe, soit à l'huile, sera mesuré de la même manière que toute autre peinture ; il sera séparément classé, afin que le travail du réchampissage des deux couches de teinte, entre les parties dorées, soit payé en raison des difficultés qu'on aura éprouvées pour, sur les fonds, recouper l'or par ces teintes.

FIN.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

8° K 021

TABLEAUX

DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT,

SELON LEURS GENRES DIFFÉRENS;

SUIVIS

D'UN TRAITÉ SUR LA MANIÈRE DE LES TOISER OU MESURER;

A L'USAGE DES ARCHITECTES, INGÉNIEURS, VÉRIFICATEURS, TOISEURS ET ENTREPRENEURS DE BATIMENS; DES PROPRIÉTAIRES DE MAISONS, ET DE TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE BATIR.

SECONDE ÉDITION,

REVUE AVEC SOIN ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

PAR M.-R.-J. MORISOT.

IV^e VOLUME.

MARBRERIE, PAVAGE, VITRERIE, POÊLERIE, PLOMBERIE, FONTAINERIE, PAPIERS DE TENTURE, MIROITERIE, TAPISSERIE, TREILLAGE, GRILLAGE, VIDANGE, TERRASSE.

ARTS ET METIERS

A PARIS,

CHEZ CARILIAN-GOEURY, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 41,

ET CHEZ M^me V^e MORISOT, RUE DE L'ÉCHIQUIER, N° 38.

1824.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE MONSIEUR LE BARON MOUNIER,

PAIR DE FRANCE,

CONSEILLER D'ÉTAT, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

INTENDANT DES BATIMENS DE LA COURONNE,

A MADAME VEUVE MORISOT.

Paris, le 4 décembre 1823.

VOULANT, Madame, répondre au désir que vous m'avez témoigné que la seconde édition de l'ouvrage de feu M. Morisot, sur la comptabilité du bâtiment, fût soumise à l'examen du Comité consultatif des bâtimens de la couronne, j'ai invité le Comité à prendre connaissance de cet ouvrage, et à me faire part de son opinion sur le mérite de la nouvelle édition.

Le Comité a examiné les volumes qui ont paru, et il s'exprime ainsi dans le compte qu'il m'en a rendu : « Cet ouvrage, dont » *la première édition offrait déjà ce qui avait été imprimé de* » *plus complet sur les détails des prix des ouvrages de bâtiment*, » a reçu de son auteur des augmentations et des modifications » qui sont le résultat de recherches et d'expériences qu'il a faites, » pour ainsi dire, jusqu'aux derniers momens de sa vie, et *qui* » *ne peuvent que rendre cette seconde édition plus utile, et la* » *faire rechercher davantage.* »

Ce témoignage favorable, et surtout le désir de faire une chose à la fois juste envers la mémoire de M. Morisot, qui a rendu de longs et utiles services à l'Administration, et bienveillante envers vous, Madame, m'ont déterminé à proposer à M. le Ministre de la maison du Roi d'acheter, pour le compte de l'Administration, quinze exemplaires de la seconde édition de l'ouvrage dont il s'agit.....

Je suis aise de pouvoir vous annoncer que son Excellence a accueilli ma proposition à cet égard.....

J'ai l'honneur d'être, etc.

MARBRERIE.

MARBRERIE.

INTRODUCTION.

De toutes les parties du bâtiment, la marbrerie est la moins avancée, soit pour son mode de mesurage, soit pour son évaluation; aucune règle n'a encore été prescrite sur cette matière, aucun principe applicable à l'un ou à l'autre de ces élémens n'a été développé.

Cette sorte d'oubli paraît venir de deux causes :

D'abord, c'est que l'emploi du marbre pour le bâtiment, se réduisant souvent à peu d'articles, surtout lorsqu'il ne s'agit que de quelques chambranles aussi communs pour la matière que simples pour le travail, leur ressemblance en avait fait assimiler les prix, et alors un mode de mesurage comme d'appréciation n'avait pas paru, dans ce cas, impérieusement utile.

En second lieu, les détails et l'évaluation du travail du marbre, ayant été jusqu'alors peu connus ou même ignorés des personnes chargées de la comptabilité du bâtiment, elles n'ont exigé des fournisseurs d'autres mémoires que ceux évalués par un seul article, manière de régler qui leur paraissait aussi plus facile que par le détail de chacun des élémens et des pièces.

Ce principe d'évaluation, tout absurde qu'il est, trouve plus d'un partisan dans les comptables comme chez les entrepreneurs; nous allons en démontrer la fausseté, et faire sentir les avantages qui doivent résulter du genre d'évaluation que nous proposons.

Avant d'établir la valeur d'un chambraule, un marbrier a

dû nécessairement, pour la fixer, se rendre un compte exact de ce qu'il y est entré de matière, du sciage, de la taille, du polissage, et enfin des autres articles accessoires, tels que pierre, goujons, agrafes, etc.; d'après ce, il a pu présenter le détail de son travail: alors l'opération de celui qui est chargé de le revoir devient facile, et se trouve toujours basée sur des principes invariables; mais s'il arrive que, nonobstant ces calculs préliminaires, l'entrepreneur soit forcé de présenter son mémoire sans détails, l'opinion que le vérificateur pourra en porter sera, malgré tout, fort hasardée, et il en résultera presque toujours des fautes graves qui doivent répugner à l'impartialité.

En effet, pourquoi ne demanderait-on pas les détails d'un chambranle et le développement des élémens qui le composent, tandis qu'on exige ceux des dimensions les plus minutieuses d'une surface, souvent beaucoup moins importans que ne le sont les premiers. Cette différence s'explique assez: la connaissance du mesurage de cette dernière est à la portée de tous, et celle du premier n'existant presque pas, on s'appuie de ce spécieux raisonnement, que la marbrerie détaillée revient plus cher qu'estimée en un tout; par-là il existe de fausses demandes et des prix mal proportionnés à chacun des objets.

Ce qui prouvera l'avantage du système de mesurage appliqué à toutes les parties de la marbrerie, c'est qu'il ne permet pas, comme cela se pratique ordinairement, que vingt chambranles, bien de même marbre, et d'autant de dimensions différentes, soient évalués en un seul article fait séparément pour chacun d'eux; mais qu'il veut que la matière et la main-d'œuvre se trouvent analysées par un mode de mesurage qui n'offrira, dans tous les cas, que quatre articles: la matière, le sciage, la taille et le polissage.

Il résultera encore de la connaissance du mode de mesurage, que les ouvriers ne présenteront plus aux entrepreneurs des mémoires basés tantôt sur l'estimation de chaque partie

d'un chambranle, et d'autres fois sur le développement en surfaces; les entrepreneurs, de leur côté, se trouveront toujours d'accord avec eux-mêmes; leur avis sur la fixation de la main-d'œuvre deviendra invariable, ainsi que la manière de détailler leur dépense.

Pour remplir le but que nous nous sommes proposé, et nous arrêter à un moyen régulateur d'où l'on pût fixer d'une manière certaine les règles qui doivent découler des détails élémentaires de la main-d'œuvre, nous nous sommes, en quelque sorte, identifiés avec elle, nous avons suivi pas à pas toutes les règles du travail, nous avons attentivement considéré la méthode des comptes de l'entrepreneur à l'ouvrier, et celle de l'ouvrier à l'entrepreneur; nous avons reconnu, par plusieurs mémoires des uns et divers journaux des autres, que si quelquefois il s'élève des difficultés sur le développement de certains ouvrages extraordinaires, celles de l'exécution seule peuvent suffire à aplanir les autres, et que, dans ce travail, le plus petit objet devient important pour l'emploi du temps.

De tous les modes de mesurage, le préférable est, comme nous venons de le dire, celui dont les règles coïncident le plus avec les détails élémentaires de la main-d'œuvre, parce qu'alors il joint la simplicité à l'exactitude, et qu'il détruit les doutes que certaines règles peuvent faire naître: c'est un inconvénient que présentent, surtout dans la marbrerie, les divers modes de mesurage suivis jusqu'ici, et que nous nous sommes efforcés d'éviter dans les principes que nous en avons posés.

En voici un exemple que nous prenons dans les équarrissages des marbres en tranches, article assez important dans la main-d'œuvre. Ce travail n'a pas régulièrement lieu sur toutes les épaisseurs, parce qu'un sciage bien fait sur celle qui se trouve cachée, exempte de l'équarrissage; ainsi, lorsque de quatre faces, il n'en aura été équarri que deux ou trois, l'ouvrier ne devra demander que le prix de ce qu'il a fait.

Pour obtenir une évaluation certaine du mesurage, et démontrer que tout ce qui est épaisseur doit être considéré comme équarrissage, nous avons pris dans des mémoires d'ouvriers et parmi divers journaux les prix et les dimensions de plus de deux cents tablettes de cheminées, de poêles, de foyers et autres bandes qui ne sont susceptibles que d'équarrissages et coupes; nous avons divisé la somme totale des dépenses des équarrissages seulement par la quantité totale des longueurs pourtournées sur les quatre faces. Cette mesure a établi le principe, que la somme multipliée par la totalité de l'étendue linéaire donne le même résultat que la dépense, et que ce prix moyen était inférieur à celui que l'on accorde ordinairement à l'ouvrier.

Nous avons employé les mêmes moyens pour les coupes faites sur un ou deux sens de ces bandes pour les débiter de mesure, c'est-à-dire que nous avons d'abord supposé qu'elles avaient lieu sur les quatre faces; après avoir pourtourné chaque bande et atteint le montant de la dépense de toutes ces coupes, nous l'avons divisé par la quantité totale de ces développemens, ce qui nous a fait obtenir un prix moyen que nous avons réuni à celui des équarrissages. Le résultat de cette réunion a été la parité de dépense pour ces deux opérations toujours adhérentes: c'est ce qui est plus amplement démontré dans cet ouvrage à l'article équarrissage.

Il se trouve cependant un article qui n'est qu'accidentel et conséquemment de peu d'importance, dont on ne peut entièrement détruire l'arbitraire, c'est la taille qui se fait sur des paremens de sciage: par exemple, lorsque la scie maladroitement maniée aura creusé un parement, ou que sa direction aura été égarée par la grande dimension d'un bloc, ou même par telle autre difficulté qui peut se rencontrer dans le marbre, alors ce parement, ne se trouvant plus assez droit pour l'emploi qui lui était destiné, devra être retaillé. Néanmoins, on peut s'exempter de cette taille, si l'on veut employer ces bouges pour des bandes isolées, des foyers, des

tablettes, des revêtemens, ou lorsque des deux paremens il s'en trouvera un de caché. Après avoir recherché avec persévérance si ce travail pouvait se répéter souvent, nous nous sommes convaincus que, terme moyen, cette taille de paremens demandée partout où il y a des polissages, était à la quantité de sciages pour chambranles ce qu'est un à trente; ainsi, sur six chambranles, le marbrier se trouvera dans la nécessité de tailler au plus six à douze pieds de paremens, ce qui, sur environ 200 francs de main-d'œuvre, augmentera la dépense de 3 à 6 francs. Cependant, si, par le fait, on obtenait la certitude de l'exécution de ces tailles, il faudrait en tenir compte à l'entrepreneur.

Nous n'avons trouvé, dans les divers mémoires d'ouvriers marbriers et polisseurs, que très-peu d'ouvrages détaillés par développemens; à la vérité, ils étaient à leur juste valeur, et chaque prix avait pour base l'étendue de chaque surface: mais cette manière d'établir des prix devient-elle toujours suffisante, et comment peut-on justement apprécier les ouvrages, si ce n'est par des principes immuables de mesurage? Pour garder un juste milieu, nous avons consulté les règles de développemens que suivent les entrepreneurs et les ouvriers, les prix de chaque ouvrage, et nous y avons fait l'application suivante :

Nous avons d'abord établi une unité de prix pour les tailles comme pour les polissages; cette unité a été fixée par la valeur d'un pied linéaire de moulure avec son filet taillés sur l'épaisseur d'une tablette, ou d'un pied superficiel de taille faite sur un sciage bouge; la valeur de l'un et de l'autre étant la même, il importait peu de s'appesantir sur les différentes espèces de marbre, en ce que le prix de l'unité augmentait ou diminuait selon les difficultés, tandis que la surface était constamment la même; alors la dépense de la main-d'œuvre de chaque objet étant connue, sa valeur totale l'était aussi, et il ne restait plus qu'à rechercher sur chaque partie des développemens propres à donner en résultat une quantité de surfaces

qui, multipliées par le prix de notre unité, égalassent la somme exigée pour le travail : en conséquence, si un pilastre de chambranle a coûté 3 francs de taille, et que le prix fixé de l'unité soit de o f. 5o centimes, il ne s'agit plus que de trouver par les développemens une surface de taille qui égale six pieds; il faut aussi que cette quantité soit appuyée de moyens vraisemblables, et que le principe employé ici puisse être généralisé pour toute autre circonstance, et offrir dans ses résultats la véritable dépense.

Ces moyens prouvent que l'on n'a point fait d'innovation dans la marbrerie, puisque les ouvriers les emploient dans les comptes de leurs ouvrages, et les entrepreneurs dans le réglement des mémoires de leurs ouvriers : le même raisonnement existe pour la maçonnerie lorsqu'il s'agit de la réduction des plâtres; il est aussi le même pour les tailles de la pierre.

Afin de rendre cet ouvrage utile dans tous les temps, nous n'avons pas présenté par des sommes les valeurs de la main-d'œuvre, mais bien par des développemens de surfaces, comme les prix de ces surfaces le sont par des portions de temps, et voici comment nous y sommes parvenus.

Nous avons fait coïncider trois élémens ensemble, la valeur d'un objet porté à 3 fr. 5o cent., celle de la journée de l'ouvrier (de dix heures de travail) aussi à 3 francs 5o centimes, et le prix de notre unité, c'est-à-dire le pied de taille, à o f. 5o cent. Nous avons donné les moyens de trouver les sept pieds de taille sur cet objet, et dans nos tableaux détaillés nous avons indiqué dix heures de travail pour le confectionner; quoique nous ayons fait subir deux transmutations à cet objet en le représentant en surfaces, et la valeur de cette surface en temps, nous nous sommes toujours trouvés d'accord avec le principe, qui n'est autre que le prix réel de la chose. En résumé, ces calculs sont établis dans le rapport de l'algèbre aux mathématiques.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Le travail du marbre comporte trois opérations différentes :

1° Le sciage, ou débit de la matière en échantillons convenables ;

2° La taille, qui sert à donner les formes, et par suite l'assemblage des parties pour composer un tout ;

3° Enfin, le poli, qui dévoile les beautés infinies que renferme le marbre.

Le sciage, la taille et le poli ne sont pas toujours nécessaires à la confection d'un ouvrage en marbre, puisque, très-souvent, le sciage et le polissage suffisent, et que dans le cas où il se trouve des surfaces cachées, le sciage seul remplit l'opération.

Nous dirons encore que le sciage, la taille et le poli étant distincts par le fait, ils ne doivent pas moins l'être dans leurs développemens, puisque chaque partie est faite par une classe différente d'ouvriers.

Actuellement, et pour démontrer l'abus qu'entraînait l'ancienne manière de mesurer, en cumulant, comme on le faisait assez ordinairement, dans l'appréciation de la main-d'œuvre les trois élémens rappelés ci-dessus, quoiqu'ils ne s'y trouvassent pas réunis, il est important d'observer que lorsque chacune des parties du travail n'est pas employée sur les mêmes surfaces et conséquemment en quantités égales, elles ne doivent pas plus être l'objet d'un même et unique développement que d'une évaluation commune.

Le marbre s'emploie le plus généralement à la confection des chambranles, des tables pour dessus de poêles et de meubles, et quelquefois à celle des carreaux.

Cette matière se débite au moyen de la scie, en tranches très-minces, de 12 lignes ou environ d'épaisseur. Au moyen de cette opération, les surfaces ou paremens se trouvent dressés et tout disposés à recevoir le poli. Le sciage a, de plus, l'avantage de faire souvent les coupes sur l'épaisseur; par cela même, on évite la taille pour mettre les tranches de largeur, et le marbrier n'a plus, au besoin, qu'à dresser certaines épaisseurs, en ébarber d'autres, faire les coupes de longueur, la taille des moulures, raccorder les pièces en les réunissant, et enfin les sceller.

En suite de cet exposé sommaire, que nous ne présentons à nos lecteurs qu'après être parvenus à trouver, par de nombreux calculs, des résultats certains sur le travail du marbre, son mesurage et son appréciation, nous croyons devoir leur offrir, pour les diriger plus facilement dans cette partie jusqu'ici tant négligée, les chapitres préparatoires qui se succèderont dans cet ouvrage.

1° Après avoir fait une courte dissertation sur les marbres en général, sur la manière de les exploiter, et après avoir indiqué la cause de la variation de leurs prix, nous traiterons dans un même chapitre des marbres les plus connus; nous les diviserons en autant de classes qu'il se trouve de départemens où il s'en exploite, en commençant par les plus voisins de la capitale; nous désignerons le lieu de l'extraction de chaque sorte de marbre; nous la déclinerons par son nom vulgairement connu, et par les nuances les plus prononcées qui la distinguent; enfin, nous ferons connaître ses qualités, son poids, et le prix qu'elle se vend, rendue sur les lieux.

2° Dans un second chapitre, nous parlerons des espèces de marbre que le commerce nous procure toutes débitées en tranches; des chambranles tout établis, de leur espèce et

des lieux d'où ils viennent; de leurs prix, rendus à Paris, et des frais qu'occasionnent leur raccord et leur pose.

3° Nous indiquerons les formes et les dimensions des carreaux de pierre et de marbre, l'espèce de ceux que fournit le commerce, leur prix et le mode de leur livraison.

4° Nous parlerons de l'espèce de pierre qu'emploient ordinairement les marbriers, de son usage et de son prix.

5° Nous ferons un exposé général de la main-d'œuvre pour le marbre; nous donnerons un chapitre particulier sur son débit, sur les sciages, sur la manière de les compter, un autre sur les tailles : nous dirons en quoi consiste ce travail; un troisième chapitre concernera le polissage et toutes les opérations de ce travail, les substances employées à sa confection, et leur prix; enfin il contiendra une notice sur le carrelage, et un tableau détaillé des prix de la journée et de l'heure des différentes classes d'ouvriers.

Avant d'entrer en matière, nous offrirons, dans toutes les parties, la nomenclature des faux frais, à quoi ils doivent être évalués chaque année dans les divers chantiers; quel est le rapport de cette évaluation avec la dépense totale de la main-d'œuvre. Nous terminerons par un exposé sur les déchets, leur cause, et aussi leur rapport avec la matière ouvrée.

Ayant ainsi disposé tous nos élémens, les matériaux et leur prix d'une part, la main-d'œuvre et son évaluation de l'autre, avec leurs articles accessoires, c'est-à-dire les déchets et les faux frais, il nous a été facile d'obtenir des données certaines sur tous les ouvrages de marbrerie. Avant tout, nous avons posé en principe trois conditions : l'espèce et la qualité de la matière, les dimensions de l'objet, le détail de sa forme : par-là nous avons obtenu tous les résultats désirés, et nous les présentons dans un huitième chapitre divisé en douze autres, contenant les tableaux détaillés de tous les ouvrages de marbrerie : les articles suivans sont les bases de ces tableaux.

1^er^ ART. Le détail des marbres travaillés à Paris, comme chambranles ou autres, supposés comptés en cube, et ne comprenant que la matière seule et son déchet; dans ce cas toute main-d'œuvre devant être comptée séparément.

2^e^ Celui des marbres qui arrivent tout débités en tranches, ordinairement employés pour tablettes, foyers, revêtemens, et qui doivent être comptés en superficie.

3^e^ La valeur des sciages faits dans les chantiers de Paris, pour toutes les espèces de cette matière, tant de ceux comptés en cube, que de ceux comptés en superficie.

4^e^ Celle des tailles, et, ensuite, des polissages sur toutes ces sortes de marbres qui auraient été comptés en cube.

5^e^ Le détail des chambranles de forme simple, dits à la capucine, soit en marbre, soit en pierre, supposés établis dans les ateliers de nos marbriers, comme devant être, selon l'usage, comptés à la pièce.

6^e^ Celui de la pierre employée pour noyaux servant à monter les chambranles de style, considérée d'après son usage et la manière dont elle doit être comptée, et comme pouvant aussi l'être en superficie lorsqu'elle est employée à d'autres ouvrages.

7^e^ La valeur du sciage de cette pierre, de sa taille et de l'adouci au grès.

8^e^ Les détails concernant l'appréciation de tous les carrelages, soit tout en pierre, soit tout en marbre, soit enfin en pierre et marbre, toujours dans les formes et dimensions d'usage; la valeur de tous les carrelages faits en vieux matériaux retaillés ou non, comme aussi celle des ouvrages qui se font sur leur surface, tels le passage au grès sur ceux en pierre, le rabattage ou polissage sur ceux en marbre.

9^e^ La pose des divers chambranles dont les détails ne seront applicables que quand la matière se comptera en cube et la main-d'œuvre en superficie, ou bien lorsque ce seront de vieux chambranles reposés.

10^e^ La valeur des diverses réparations de vieux cham-

branles en place, comme nettoyage ou polissage, considérés particulièrement et sous chaque forme; quant à celles faites sur de grandes parties extérieures, telles que piédestaux, figures, etc., on verra à l'article des polissages qu'elles seront, comme ceux-ci, comptées en superficie et sur les mêmes bases de détails.

11^e La valeur intrinsèque des divers ferremens qui servent à fixer toutes les pièces de marbrerie, ainsi que celle de la gravure des lettres sur la pierre et le marbre.

12^e Nous terminerons ces tableaux par une note sur tous les mastics en usage dans la marbrerie; les doses de chaque substance propre à leur composition, leur propriété, leur emploi, et enfin le prix de la livre de chacun d'eux.

Nous les ferons suivre d'une table raisonnée qui contiendra non-seulement tous les prix des tableaux détaillés, mais encore ceux intermédiaires propres à donner toutes les conséquences désirables. On trouvera à la suite de cette table le mode de mesurage établi d'après les détails, comme les détails le sont d'après les règles de la main-d'œuvre, seul régulateur que l'on doive prendre et qui puisse aplanir les difficultés.

Dans toutes les autres parties du bâtiment, il nous a suffi, pour bien faire sentir et justement apprécier les règles du mesurage, de les indiquer sans aucun développement; mais pour la marbrerie, nous avons cru indispensable de les démontrer afin d'en faciliter l'application et la pratique : c'est ce que nous avons fait dans le dernier chapitre de cet ouvrage, en y désignant huit chambranles parmi les formes les plus variées; nous y avons rendu compte de leur valeur totale, conformément aux règles et aux prix de chaque objet détaillé à l'article des chambranles, et en prévoyant les cas dans lesquels la main-d'œuvre se trouve en rapport avec tous les autres ouvrages de marbrerie.

Note sur les articles des Tableaux détaillés.

Nous ne sommes entrés, comparativement aux nombreuses sortes de marbres, que dans peu de détails relativement à ceux qui se comptent, soit en cube, soit en superficie, en ce que leur formule est simple, et qu'ayant fait connaître le prix de la matière et le mode d'établir l'évaluation, on pourra facilement y suppléer. Nous n'avons admis ni main-d'œuvre ni pose dans ceux comptés en cube, parce que la main-d'œuvre n'étant jamais proportionnée à la quantité de matière, surtout lorsqu'il s'agit de chambranles, il eût été déplacé de faire dépendre la quantité relative d'un élément de celle d'un autre élément. Dans les marbres comptés en superficie, nous avons, au contraire, ajouté toute espèce de main-d'œuvre, la pose et la fourniture de plâtre pour scellement, parce que ces marbres étant presque toujours d'une même épaisseur et employés au même usage, la main-d'œuvre se trouve aussi en rapport avec la quantité de la matière.

Dans le temps porté pour faire les équarrissages de ces derniers marbres, nous avons compris celui qui aurait été employé avant pour les coupes, soit à la sciotte, soit à la scie ; c'est pourquoi nous avons compté des équarrissages à toutes les épaisseurs visibles ou non ; car si l'équarrissage n'a point eu lieu, on a scié la tranche pour la mettre de mesure, et quelle que soit la dépense, il est juste d'en tenir compte. A l'égard du polissage des paremens, il en est de même que pour celui des épaisseurs visibles du marbre employé en tablettes et compté en superficie, de telle sorte que ces épaisseurs ne soient pas développées séparément de la matière.

Dans la vue de rendre le travail moins long et plus facile à saisir, nous n'avons fait, dans les chapitres qui traitent des sciages, des tailles et des polissages, qu'un détail pour cha-

que main-d'œuvre; par ce moyen, nous avons obtenu la valeur de ce même travail sur toutes les espèces de marbres, en choisissant d'abord l'albâtre comme la matière la plus facile à l'exécution, et devant nous donner le minimum de tous les autres prix de même genre; ensuite nous avons classé les autres marbres selon leurs densités différentes, en indiquant la quantité de temps et la valeur du travail proportionnément à la première classe.

Quant aux chambranles, nous n'avons détaillé que ceux des formes les plus simples, dits à la capucine, parce que les autres éprouvent des variations infinies dans leur prix, que la plus légère différence devient importante dans la main-d'œuvre, et qu'ils ne doivent pas être estimés à la pièce, mais développés au moyen du mesurage. Nous avons eu soin de désigner ces chambranles avec ou sans moulures, avec ou sans foyer, afin que, s'il se rencontrait quelques variantes non prévues, on pût comparativement en fixer les valeurs. Nous les avons détaillés, tantôt comme doublés en pierre, et quelquefois comme ne l'étant pas, en supposant que, dans le premier cas, la pierre serait prise dans la bande à carreaux, et que ce ne serait pas, comme il arrive quelquefois, dans des tranches de liais débitées à cette fin.

Dans l'évaluation de ces bandes et des noyaux de pierre qui servent à monter des chambranles plus compliqués, nous avons compris le temps nécessaire à l'équarrissage de cette pierre, à son scellement, et une portion du temps employé à monter et à accorder chaque pièce de marbre; l'autre portion se trouve reportée et divisée dans l'évaluation des agrafes et goujons servant à fixer chaque morceau ensemble; par ce dernier moyen, il ne doit plus être fait mention de main-d'œuvre pour les marbres comptés en cubes.

Quant à la pose de cette dernière espèce de chambranle, elle sera comptée séparément de la matière, et à la pièce; on n'y tiendra compte, non plus que dans les autres ouvrages de marbrerie, ni du temps d'un garçon d'aide, annuellement

occupé pour les besoins de l'atelier, ni du plâtre employé pour les travaux de l'intérieur du chantier, attendu que ces dépenses se trouvent portées dans les faux frais; les scellemens extérieurs seront seuls exceptés de cette règle.

DES MARBRES,

Du lieu de leur extraction, de leurs couleurs, de leurs nuances, de leur contexture, agrégation, qualité, de leur poids, et enfin des prix auxquels ils reviennent rendus dans nos ateliers de marbrerie.

On donne le nom de marbre à toute pierre dure dont le grain est fin et la contexture serrée; il faut aussi que sa densité soit telle, qu'elle puisse recevoir le poli : cette dernière qualité surtout est de rigueur, puisqu'elle seule constitue les marbres.

Semblables aux roches de grès que l'on voit dans nos environs, les marbres de France, et notamment ceux de la Flandre, se trouvent formés en roches éparses çà et là dans les plaines ou sur les montagnes ; quelquefois aussi ils sont presque à fleur du sol; il n'en est pas de même des marbres de Dinan, de Namur, et de celui que l'on nomme Feluil.

Pour exploiter ces roches, on fait au pourtour de larges et profondes excavations afin de les déraciner ; quand elles sont dégagées de toute la terre qui en chaussait la base, on les renverse; ensuite on les divise par le moyen de la mine, ou par celui de la scie, en autant de blocs que le permet la dimension de son châssis; puis on détache chacun de ces blocs avec des coins de fer introduits par des tranchées pratiquées au moyen de pointes, et on les chasse à coups de massue jusqu'à la désunion totale des parties du rocher. Après cette opération, on équarrit chaque bloc, soit pour le livrer, soit pour le conduire dans les usines du voisinage, où on le débite en tranches.

Les marbres noirs de Dinan, de Namur et le granit ou feluil

diffèrent des autres, comme nous venons de le dire, parce qu'ils se trouvent placés avec plus ou moins de profondeur au-dessous du sol, et qu'ils sont disposés par couches; ils exigent des fouilles pour en découvrir les bancs, et s'exploitent par lits comme toutes nos pierres calcaires.

Les marbres d'Italie et généralement tous les granits sont de même; on les exploite en perçant des carrières à bouche aux flancs des montagnes qui les renferment; quelquefois aussi ils forment des roches en saillie le long des côtes, et alors leur exploitation devient la même que pour les premiers.

Leur localité détermine toujours leur mode de transport soit par terre, soit par eau; ils nous sont envoyés, les uns en blocs bien équarris, les autres tout débités en tranches. Nous allons en traiter successivement en commençant par les premiers.

Les prix des marbres en blocs varient selon leur espèce, leur qualité, la concurrence qu'ils éprouvent, et la facilité de leur transport.

Les carrières les plus proches de la capitale sont celles de la Flandre, aussi les marbres qu'elles fournissent sont-ils les plus usités et en plus grande quantité dans les dépôts : de là vient que leur prix n'éprouve jamais une grande variation; ils ne sont pas susceptibles de beaucoup de choix, puisqu'ils se trouvent presque toujours égaux tant pour leur matière que pour leur beauté.

Il n'en est pas ainsi des marbres qui nous viennent d'Italie, connus vulgairement sous le nom de marbres fins; ils ont, dans tous les temps, éprouvé assez de variations, à cause de la différence qui existe souvent dans une même espèce, tant pour la finesse de la pâte, la vivacité des couleurs que pour la symétrie des veines. Ce peu de fixité dans le prix venait aussi quelquefois de leur rareté, qui conséquemment fait tomber la concurrence.

Pendant les guerres de la révolution jusqu'en 1814, le prix de ces marbres avait plus que doublé, encore manquait-on

des sortes dont on se servait le plus ordinairement; parce que leur transport était devenu infiniment plus long et plus dispendieux; en voici la différence : en temps de paix maritime, on embarque ces marbres depuis Gênes jusqu'au Havre, et on leur fait suivre les côtes de la Méditerranée, de l'Océan, et de la Manche; dans les temps de guerre maritime, on les débarque à Marseille, d'où on les charge sur des bateaux qui les conduisent à Arles ; de là, même opération pour les faire arriver à Châlons ; ensuite on les transporte sur d'autres embarcations qui descendent le canal de Bourgogne, puis la Loire jusqu'au canal de Briare qui se décharge dans la Seine et nous les livre.

Telle est la différence de ces deux sortes de transport que le premier s'exécute en deux mois, et que le dernier ne se fait qu'en douze ou quinze mois, en raison des difficultés de cette navigation.

Aujourd'hui on a l'avantage du choix; les approvisionnemens considérables, faits à Marseille avant 1814, donnent l'occasion de profiter des deux routes, et ont occasioné une diminution dans les prix presque compensée par les nouveaux droits d'entrée et par suite de la grande quantité de travaux particuliers exécutés à Paris depuis 1815.

Les noms de la majeure partie des marbres sont ceux des endroits les plus voisins de leurs carrières ou des plaines qui les produisent.

Ces noms ne présentant pas un ordre assez méthodique pour la nomenclature de tous les marbres, nous les avons classés par départemens, en commençant par les plus voisins de la capitale, comme point central, et nous avons fini par ceux qui nous venaient de la Grèce et de l'Égypte. Cet ordre nous a paru offrir d'autant plus d'avantage, que la grande différence de leurs prix ne vient pas tant de leur qualité, de leur beauté, ou de la difficulté de leur extraction, que de celle des frais de leur transport. En présentant par ordre de classes tous les marbres que circonscrit chaque départe-

ment, nous avons numéroté chacune d'elles en raison de l'éloignement, afin d'indiquer, en quelque sorte, le prix comparatif d'un marbre à un autre : ainsi le prix de ceux de la 10e classe, par exemple, doit être plus élevé que celui des marbres de la 1re, puisque ceux-ci sont moins éloignés que les autres. Cette règle, il est vrai, n'est pas toujours sans exception; mais cette exception n'a lieu que dans le cas où la navigation présente, pour quelques carrières, des avantages que d'autres plus rapprochées ne peuvent obtenir, et que la qualité ou la réputation des marbres qu'elles produisent augmente d'autant leur prix.

Nous allons parler des marbres dont on fait le plus fréquent usage, et afin d'être mieux entendus, nous les désignerons par les noms que la pratique leur a consacrés.

1re CLASSE.

Marbres provenant des départemens du Nord, de Jemmapes, de Sambre-et-Meuse et des Ardennes, connus sous le nom générique de Flandre.

On désigne généralement par le nom de *Sainte-Anne* les dix espèces de marbre dont nous allons parler; elles sont en effet à peu de chose près semblables. Le Ste.-Anne est la première de ces dix espèces qui fut découverte; il donna son nom aux neuf autres qui le furent par suite. Dans le pays, comme par les marbriers de Paris, ces marbres sont connus sous autant de noms particuliers, que nous allons indiquer en suivant l'ordre de la première exploitation de chacun d'eux. Les voici :

Le *Sainte-Anne*, le *Solre-sur-Sambre*; le *Bussière*, le *Hantes*, le *Clermont*, le *Grandrieux*, le *Bossu*, le *Solre-Saint-Gery*, le *Montigny* et le *Lenguyes*.

Ces marbres s'exploitent tous jusqu'à présent, et sont de

deux couleurs : le fond noir plus ou moins vif, avec des taches blanches plutôt que des veines ; elles se trouvent quelquefois d'un ton roux, mais ce n'est qu'accidentellement. Ce qui différencie ces dix espèces, c'est que le fond est un peu moins noir chez les unes que chez les autres; qu'il est plus ou moins chargé de taches, et que tantôt elles sont d'un blanc pur et bien opaque, tantôt d'un blanc gris-cendré et transparent, ou de couleur de rouille.

Le plus estimé de ces marbres est celui dont le fond est d'un noir pur portant des taches d'un beau blanc, et en petits détails : tel est le Ste.-Anne. Le Bussière, le Hantes, le Montigny sont d'un noir pâle, et ont de grandes taches transparentes d'un blanc sale, ce qui produit un moins bel effet : aussi ces trois espèces sont-elles moins estimées. Ces marbres l'emportent non-seulement en qualité sur tous ceux que l'on trouve en Flandre, mais même sur tous les marbres en général, parce qu'ils réunissent à la finesse du grain la contexture la plus serrée et la mieux liée; que, même nouvellement exploités, ils ne craignent point les intempéries de l'air; qu'ils n'ont jamais de fils ni de terrasses ; qu'ils résistent des mieux à la chaleur; qu'ils reçoivent un beau poli, et que, plus que d'autres, qui réunissent ces qualités, ils sont très-faciles au travail. Le poids du pied cube de cette espèce de marbre est de 190 livres $\frac{1}{2}$, et le prix du pied cube, rendu à Paris, est de 23 francs.

Le marbre *granité*, que quelques personnes ont nommé pierre puante, à cause de l'odeur qu'il exhale lorsqu'on le taille, est un des marbres les plus récemment découverts ; on l'exploite maintenant en très-grande abondance. Ce marbre, connu indistinctement sous les noms de pierre Écossine, Feluil ou Arque-Sorel, nom d'un village près de Bruxelles d'où on le tire ; ce marbre, disons-nous, a le fond d'un noir peu vif, mêlé de petits points blancs ou gris transparent; il réunit toutes les qualités du Ste.-Anne, et résiste davantage à la chaleur des foyers; mais, malgré tous les soins qu'on

apporte à son poli, certaines parties ne le reçoivent qu'imparfaitement; il est aussi plus difficile au travail que ne l'est le premier. Le poids du pied cube est de 188 livres, le prix du pied cube, rendu à Paris, est de 25 francs.

Le *Malplaquet* vient du département des Ardennes; il s'exploite depuis quelque temps, et n'est pas commun dans les chantiers de nos marbriers. Trois couleurs principales le distinguent : son fond est gris bleuâtre et couvert, au moins de moitié, par de larges taches presque de couleur rose; parmi ces taches, il se trouve quelques veines blanches plus petites, et qui sont transparentes avec le fond. Sa contexture est assez serrée, quoique quelquefois un peu désunie par des fils et des terrasses; il est facile au travail, et reçoit bien le poli. Son poids est de 189 livres, et le prix du pied cube, rendu à Paris, est de 23 francs.

Le *Namur* est de deux espèces, dont l'exploitation se trouve en activité; on les distingue en donnant à la seconde le nom de Blanquet. Un noir très-pur fait le fond de ce dernier; il est très-chargé de larges veines blanches, sa contexture est fort serrée, son grain a la finesse propre au poli; son travail est un des plus durs, et l'air influe beaucoup sur lui pour les fils. Son poids est de 194 livres; rendu à Paris, son prix est de 27 francs.

L'espèce connue sous le nom de *Namur* est formée dans les mêmes carrières que la précédente, mais par les dernières couches; ce marbre est d'un seul ton : noir et souvent très-peu foncé; il a des parties vaporeuses et rousses, quelquefois de petits filets blancs très-déliés; il égale l'autre espèce en qualité, et on l'emploie communément pour du noir de Dinan, quoiqu'il ne puisse lui être assimilé en rien. Son poids est de 198 livres; rendu à Paris, son prix est de 30 francs.

Le *Dinan* se tirait près de St.-Paul, à neuf lieues de Namur. Depuis plusieurs années on n'en exploite plus, malgré les demandes réitérées qu'on en a faites. Ce marbre est du

plus beau noir que l'on puisse désirer, et sans aucune altération dans toutes ses parties. Il se vend quelquefois pour du noir d'Italie, ou pour du noir antique, aux personnes qui en ont peu de connaissance; mais s'il s'est trouvé dans certains temps à Paris quelques petits morceaux de ces deux derniers marbres, on aurait peine aujourd'hui à en trouver un capable de faire même une tablette. Le marbre de *Dinan* s'exploite généralement en assez petits échantillons, comme pour chambranles ou tables de meubles, où il réussit toujours bien, surtout lorsqu'il est orné de bronze; il est très-cassant, et a la contexture fort serrée et très-égale; sa finesse extrême lui fait recevoir un des plus beaux polis, mais aussi il est très-dur et très-difficile dans le travail de la taille; il ne supporte aucun défaut, et, quelque légers que soient les accidens qu'il peut éprouver, ils sont irréparables. Le peu de succès des demandes qu'on a faites de ce marbre, et, conséquemment, sa rareté, ont pour motif les frais qu'étaient obligés de faire les carriers pour l'empêcher de se fendre à l'air au sortir des fouilles, ou même dans son emploi, en le déposant dans des caves pour l'y faire ressuyer par degrés, frais que la vente n'a pu couvrir, et qui leur en ont fait abandonner l'exploitation. Son poids est de 202 livres le pied cube; rendu à Paris, son prix, pour la première qualité, est de . . . . . 36 fr.

Pour la seconde, de . . . . . 30 fr.

Le *Barbançon*, aussi nommé le *Blanc-Noir*, n'est plus en exploitation. Il venait d'une demi-lieue de Beaumont, département de Jemmapes; son fond est noir et mêlé de larges taches et veines blanches; il est d'une mauvaise contexture, sujet aux fils, et se délie à la gelée; ce marbre n'est pas très-difficile au travail, mais il ne prend pas un beau poli. Son poids est de 190 livres; rendu à Paris, son prix est de 24 francs.

Il existait encore deux autres espèces de *Barbançon*, qui étaient de même qualité que celui-ci, mais différentes de couleurs. Le fond de l'une était d'un bleu sale avec des taches

brunes, noires et mélangées de blanc; celui de l'autre était d'un rouge pâle entremêlé de blanc.

Les marbres dont nous allons parler sont vulgairement connus sous le nom de *Rouge de Flandre*, et ont tous le fond rouge, mais plus ou moins vif.

Le *Saint-Remis* est en exploitation; il vient près de Saint-Hubert, département de Sambre-et-Meuse; trois couleurs le distinguent : son fond est d'un rouge foncé, très-chargé de taches d'un gris-bleu coupées d'une infinité de veines blanches jetées en tout sens, et de quelques taches de même couleur : employé en grandes masses, et eu égard au détail de ses veines, il est un des plus beaux marbres, et des meilleurs que nous procure la Flandre. Son grain est fin, fort serré et très-sain; comme le Ste.-Anne, il est facile au travail, et prend un beau poli. Son poids est de 190 livres, et le pied cube, rendu à Paris, revient à 24 francs.

Le *Rance* ne s'exploite plus. Il y en a de deux espèces; l'une et l'autre sont de trois couleurs. La première a le fond rouge-brun, les veines blanches et bleuâtres en forme d'épi barbu; celui de la seconde est rouge-pâle mêlé de gris-cendré, a des taches et des veines blanches. On les tirait toutes deux du département de Jemmapes. Leur contexture est très-vicieuse, et le plus petit effort cause la désunion d'une infinité de leurs parties; néanmoins ces marbres résistent bien à l'air et à la gelée; leur travail est facile, et ils prennent un assez beau poli. Ces marbres pèsent 193 livres $\frac{1}{2}$; rendus à Paris, ils valent 23 francs.

Le *Cerfontaine* s'exploite près de Philippeville, département des Ardennes: son fond est d'un rouge-pâle mêlé et chargé de gris-bleuâtre; il a quelques taches et veines blanches, et quoique moins terrasseux que le Rance, il lui est en tout à peu près semblable. Son poids est de 189 livres, et, rendu à Paris, son prix est de 23 francs.

Le *Senzielle* se tire du même département que le précédent, et de même est de trois couleurs : le fond d'un rouge

foncé, avec des taches gris-blanc et bleuâtres, et des veines blanches. Il est de même qualité, du même poids et du même prix que le dernier.

Le *Traineau* n'est plus en exploitation : son fond est rouge, chargé de gris ; il a des taches et des veines blanches. Il se tirait du même département que celui précité, et lui est semblable en tout.

Le *Franchimont*, dit *Royal*, s'exploite dans le même département ; il ressemble, pour les couleurs, au Senzielle, et en général au Ste.-Anne pour la qualité ; il est cependant sujet aux terrasses et aux javards ; son poids est de 189 livres, et son prix de 23 francs.

Le *Merlemont* n'est plus en exploitation ; il venait du département des Ardennes. Son fond est d'un rouge foncé mêlé de taches grises et blanches très-chargées ; il est le même que le précédent pour sa qualité, son poids et son prix.

Le *Haie de Saule* et le *Bois Jacques*, qui sont deux marbres semblables, ne s'exploitent plus ; on les tirait du département de Jemmapes : pour les couleurs, ils sont semblables au Cerfontaine, mais plus chargés de taches blanches. La qualité, le poids et le prix sont les mêmes que pour le dernier.

Le *Gochené*, dit *Richemont*, qui ne s'exploite plus, se tirait du département des Ardennes ; il a le fond rouge-brun, des taches larges et bleues, des veines et taches blanches ; il ressemble en tout au précédent, et son prix est de 23 francs.

Le *Hou* n'est plus en exploitation ; il venait d'auprès de Dinan ; il est de deux couleurs, c'est-à-dire le fond rouge, et les taches larges et blanches ; du reste, il ressemble en tout au précédent.

L'*Agrnout*, ou *Griotte* de Flandre, dit *Contamine*, n'est plus en exploitation. On tirait ce marbre du département des Ardennes ; il a trois couleurs : le fond rouge-pâle comme celui du Cerfontaine, les taches blanches en petit nombre et les veines du même ton et en grande quantité, avec quelques

autres bleuâtre-ardoise et larges. Quoique un peu terrasseux, son grain est serré et sa contexture assez pleine ; il reçoit un beau poli, et est, pour le travail, semblable aux autres marbres rouges. Son poids et son prix sont les mêmes que pour le précédent.

Le *Vausore* ou *Brêche grise* venait, dans le temps de son exploitation, de Fontaine-l'Évêque, département de Jemmapes. C'est une espèce de Brêche dont le fond est gris ou d'un jaune sale, mêlé d'une sorte de cailloux tantôt noirs couleur de pierre à fusil, tantôt blancs mêlés de quelques petits filets de même couleur ; quoique la contexture de ce marbre soit assez serrée, il est terrasseux, et se taille difficilement; il reçoit un assez beau poli. Son poids est de 189 livres, et, rendu à Paris, son prix est de 23 francs.

Le transport de tous ces marbres se fait, en grande partie, par la voie de terre. Le prix du cent pesant, rendu à Paris, revient, pour ceux des départemens du Nord, de Jemmapes et des Ardennes, à 6 fr. 50 c. ou bien 13 fr. le pied cube, le poids étant déterminé par la mesure cubique, et chaque pied étant censé peser 200 livres.

Les marbres du département de Sambre-et-Meuse coûtent 14 francs le pied cube.

11e CLASSE.

Marbres du département de la Seine-Inférieure, ci-devant Normandie.

Dans le marbre de *Caen* on distingue deux espèces; elles ne sont plus en exploitation. La première a le fond rouge et peu vif; elle est très-chargée de veines et de taches blanches et bleu-gris; sa contexture est une des plus mauvaises, et son grain est trop tendre pour bien recevoir le poli. Son poids est de 187 livres, et, rendue à Paris, son prix est de 21 francs.

La seconde espèce est d'un noir bleuâtre, et tient beau-

coup du Schiste, puisqu'elle ne reçoit presque pas le poli. Ce marbre n'est propre qu'à faire du carreau, encore a-t-il été abandonné depuis que, près de Dinan, on en a découvert de beaucoup plus dur, de plus noir, et de plus propre à recevoir un beau poli.

III^e^ CLASSE.

Marbres du département de la Mayenne, ci-devant Maine.

Le marbre *Laval*, dont l'exploitation est cessée, a trois couleurs : le fond d'un beau rouge foncé et vif portant beaucoup de petites taches blanches et quelques veines de même couleur, qui sont entremêlées d'autres taches bleues, de filets très-déliés et de même teinte. Sa contexture est mauvaise; il est sujet aux terrasses, et ne reçoit pas un beau poli. Son poids est de 186 livres, et son prix de 25 francs.

Il existe deux autres sortes de ce marbre, et elles ne s'exploitent plus. L'une a le fond noir et quelques veines blanches très-étroites; l'autre l'a bleu avec de larges taches et veines blanches.

IV^e^ CLASSE.

Marbres du département de la Loire-Inférieure, ci-devant Bretagne.

Marbre *granit*. Il y en a de trois espèces : le gris, le rose et le jaune; elles se trouvent dans plusieurs parties de ce département. On ne les emploie à Paris que pour des bornes ou bordures, en place de pierre. Ces granits sont, comme toutes ces pierres, très-durs au travail; ils reçoivent un beau poli et sont d'un assez bel effet. Le pied cube pèse 193 livres, et revient à 21 francs.

V^e CLASSE.

Marbres du département de la Côte-d'Or, ci-devant Bourgogne.

Marbre *Lumaquelle :* On en connaît deux espèces ; l'une à petites coquilles, l'autre à grandes. Ces marbres ne s'exploitent plus. Ils se trouvent entre Châlons et Dijon. Ils sont de trois couleurs : le fond gris-bleu ardoise ou jaunâtre, mêlé de taches d'un blanc sale, qui forment des coquilles plus ou moins grandes. Leur contexture est serrée, et leur travail difficile ; ils reçoivent un beau poli.

Le pied cube, de l'espèce à petites coquilles, revient à 36 francs.

Le pied cube, de celle à grandes coquilles, vaut 40 francs.

VI^e CLASSE.

Marbres du département de l'Allier, ci-devant Bourbonnais.

Le marbre *Bourbonnais* n'est plus en exploitation ; il a le fond rouge sale mêlé de gris-bleu avec des veines d'un jaune pâle. Malgré la finesse de son grain, il est un des plus mauvais et rempli de terrasses et javards ; on le travaille facilement ; il reçoit un assez beau poli. Son poids est de 187 liv. $\frac{1}{2}$; rendu à Paris, son prix est de 24 francs.

Il existe deux autres espèces de ce marbre ; mais leur infériorité les a fait négliger. L'une a le fond gris varié et d'un mauvais effet ; l'autre l'a d'un rouge pâle avec de grandes taches d'un blanc sale.

VII^e CLASSE.

Marbres du département des Vosges.

Les montagnes de ce département renferment trois sortes de granit : le gris, le vert et le rose, dit feuille morte. Ces granits ont été exploités pendant quelque temps ; mais quoiqu'ils fussent d'un bel effet, leur difficulté au travail les a fait abandonner. Le granit gris a le fond roux marqueté de petites taches noires et blanches ; celui du vert est verdâtre, et se confond avec de petites taches de même couleur que celles-ci ; le rose a le sien rosé-violet avec des taches noires et d'autres d'un blanc sale. Ces granits sont des plus beaux ; leur grain est fin, leur contexture très-serrée, et ils reçoivent un fort beau poli. Le pied cube pèse 190 livres $\frac{1}{2}$; leur prix, rendus à Paris, était de 23 francs.

VIII^e CLASSE.

Marbre du département du Puy-de-Dôme, ci-devant Auvergne.

Le *Bazalte* ne s'exploite plus : il a le fond brun clair sans taches, mêlé de quelques fils gris-blanc très-déliés ; sa contexture est mauvaise, son grain est gros et terrasseux ; il ne prend pas un très-beau poli. Le pied cube pèse 201 livres, et revient à 36 francs.

IX^e CLASSE.

Marbre du département de la Haute-Garonne, ci-devant Gascogne.

Le *Balvacaire* se tirait auprès de Saint-Bertrand ; il ne s'exploite plus. Trois couleurs le distinguent : le fond verdâtre

mêlé de taches rouges et blanches ; il ressemble au Campan vert, sa contexture est bonne, et il reçoit bien le poli. Son poids est de 191 livres, et son prix de 36 francs.

X^e CLASSE.

Marbres du département de l'Aude, ci-devant Languedoc.

La *Griotte*, dite d'Italie, est en exploitation ; elle se tire de Caunes, à trois lieues de Carcassonne. Son espèce est unique; on n'en a trouvé que dans une seule carrière. Ce marbre est de deux couleurs : le fond rouge-cerise, vaporé de rouge plus foncé avec quelques taches ou veines d'un blanc pur, et quelquefois l'un et l'autre. Il est du plus bel effet, et fait bien réussir les bronzes qu'on y place. Son grain est très-fin, mais sa contexture, quoique fort serrée, n'est pas très-égale et se trouve sujette aux terrasses; il est assez difficile au travail, et reçoit un très-beau poli. Cette espèce est susceptible de beaucoup de choix et de variation dans le prix, soit en raison des beautés du fond et des veines, soit à cause de sa contexture. Son poids est de 192 livres, et le prix du pied cube de la première qualité, eu égard à ce qu'il n'existe pas de concurrence dans son exploitation, est de 72 francs.

Le *Languedoc* rouge incarnat, dit Languedoc royal, a cessé d'être en exploitation. On le tirait aussi auprès de Caunes. Ce marbre est très-abondant à Paris, et n'est presque plus en usage. Son fond est d'un rouge vif et a de larges taches et veines d'un blanc plus ou moins pur. Son grain est fin, mais il est encore plus sujet aux terrasses que la Griotte; son travail est le même que pour celle-ci, et il reçoit un beau poli. Son poids est de 189 liv., et son prix de 24 francs.

Le *Languedoc* turc et le *Roquebrune* sont semblables et ne s'exploitent plus : ils venaient du département des Landes et de celui de la Lozère. Ils sont de deux couleurs : le

fond rouge pâle et quelquefois d'un ton jaune ; les taches larges, d'un blanc roux et gris-bleuâtre ; leur grain est fin, serré, leur contexture bonne ; ils n'ont point de terrasses. Leur travail est plus difficile que celui du précédent, et ils reçoivent un beau poli. Leur poids est de 190 livres, et leur prix de 30 francs.

Le *Gris agate* ou *Califournie* ne s'exploite plus. Il est de quatre couleurs : le fond gris-ardoise pâle, quelques taches noires irrégulières et transparentes, quelques-unes blanches et d'autres d'un rouge pâle et aussi transparentes. Son grain est plus fin que celui du Languedoc turc; sa contexture est extrêmement serrée, et il reçoit un des plus beaux polis. Son poids est le même que celui du précédent, et, rendu à Paris, il revient à 60 francs.

Le *Cervelas* ne s'exploite plus. Son nom vient de ce qu'il ressemble à du hachis de charcuterie, ayant le fond d'un rouge de chair entremêlé d'égale quantité de taches d'un rouge plus clair. Son grain est fin et très-plein, sa contexture semblable à celle de la Griotte ; il reçoit un beau poli. Le poids et le prix sont les mêmes que ceux du dernier.

Le *Campan-Isabelle* se tire des mêmes carrières que la Griotte. Son fond est d'un rouge vif très-foncé ; il a des taches transparentes d'un rouge plus clair et quelques veines et taches blanches. Ce marbre est beau, et ressemble beaucoup au Cervelas ; son grain est fin, sa contexture égale quoiqu'un peu terrasseuse, et il reçoit un beau poli. Son poids est de 190 livres ; le pied cube, rendu à Paris, revient à 60 francs.

Le *Salaison* est un marbre peu connu : il a le fond rouge et les veines blanches ; il est de même qualité et du même prix que le Cervelas.

L'*Albâtre de Roquebrune* en Languedoc est le plus dur de tous ; il a le fond gris foncé, ses nuances sont ondées et d'un rouge brun.

XI^e CLASSE.

Marbres du département des Bouches-du-Rhône, ci-devant Provence et Dauphiné.

La *Brêche d'Alep* n'est plus en exploitation; elle se tirait de Toulonet, à une lieue d'Aix. Ce marbre est de trois couleurs principales : jaune, rouge et brun. Quoique la première soit dominante, on ne peut cependant dire laquelle forme le fond, parce qu'elles se trouvent distribuées en portions à peu près égales. La disposition de ces couleurs est telle, qu'on croirait voir des cailloux les uns à côté des autres, ce qui a fait donner à cette espèce, comme à toutes les autres semblables, le nom de Brêche. Ce marbre est très-inégal dans sa contexture; son grain est fin; il reçoit un très-beau poli, et est fort estimé. Son travail est difficile, surtout pour la taille; il faut y apporter un soin tout particulier pour en conserver les arêtes bien pures. Son poids est de 188 livres, et, rendu à Paris, il revient à 60 francs.

Le *Tray* et le *Sainte-Baume* se ressemblent à peu près. On les tirait l'un et l'autre des montagnes de ce nom; ils ne s'exploitent plus. Ils ont trois couleurs : le jaune, le rouge et le blanc transparent; on peut dire qu'elles sont toutes trois presque égales, bien que la première y domine un peu, ce qui leur donne la ressemblance de la Brocatelle : quelquefois aussi le fond est distinct et d'un jaune pâle taché de blanc, de gris et d'un peu de rouge; mais toutes ces nuances sont en petit détail. Ces marbres sont très-beaux, leur grain est fin, leur contexture se trouve plus serrée que celle du précédent; ils sont assez durs au travail, et reçoivent un beau poli. Leur poids est de 189 liv., leur prix de 72 francs.

On trouve aussi, dans ce même département, trois sortes de granits, savoir : le gris, le vert et le rose. Ils sont moins

durs que ceux des Vosges. Leur poids est de 186 livres, mais on n'en fait point usage à Paris.

XII^e CLASSE.

Marbres du département des Hautes-Pyrénées.

Le *Serancolin* a cessé d'être en exploitation. Il a trois couleurs : le fond rouge de sang, des taches larges d'un jaune sale, et d'autres d'un blanc pur en forme de veines. Ce marbre est très-abondant et fort peu en usage à Paris ; son grain est fin, mais sa contexture est vicieuse ; il est rempli de fils et de petites terrasses ; son travail, surtout pour la taille, est fort difficile ; il reçoit un beau poli. Son poids est de 190 liv., et son prix de 45 francs.

Le *Dantin* ou *Veyrette* ne s'exploite plus ; on le tirait près de Bagnères. Il est de deux couleurs : le fond jaune pâle, des taches et veines d'un rouge foncé ; quelquefois son fond est gris et mêlé d'autant de tons rosés, ce qui le rend d'un effet très-doux. Ce marbre joint à la beauté la finesse du grain ; il est meilleur, du même poids et du même prix que le précédent.

Le *Vert-Vert* n'est plus en exploitation. Son fond est de couleur vert d'eau foncé, avec nuances, et fondu par des blancs verdâtres ; il ressemble beaucoup au Campan vert. Sa contexture n'est pas très-serrée, et il est rempli de petites terrasses ; le poli en est assez beau. Son poids est de 188 liv. ; le prix du pied rendu à Paris, est de 72 francs.

Le *Campan vert* ne s'exploite plus. Il est de trois couleurs : le fond d'un vert foncé, les taches en très-grand nombre, et couleur de chair, d'autres vertes et transparentes ; quelquefois aussi il s'y trouve de petites taches rouges, et des veines blanches très-déliées. Son grain est fin, et sa contexture assez serrée, quoique un peu terrasseuse. Ce marbre reçoit un beau poli, et est assez estimé. Il pèse 192 livres, et il vaut 54 francs.

Le *Campan rouge* est de même que le précédent, quant à l'exploitation, au nombre des couleurs et au grain, mais il est plus sujet aux terrasses. Son fond est d'un rouge de sang foncé, ses veines d'un vert de bronze, et ses taches d'un blanc couleur de chair et quelquefois verdâtres. Ce marbre, inégal pour le grain, est assez dur au travail, surtout lorsqu'il s'y trouve des parties cuivrées qui ne peuvent recevoir le poli. Il est, en général, moins estimé que le dernier, et lui est cependant assimilé pour le poids et le prix.

Brêche des Pyrénées ou *grosse Brêche*, aussi nommée *Brêche universelle :* elle ne s'exploite plus. Son fond est un amalgame de taches nuancées en forme de cailloux tantôt rouges, tantôt gris, blonds, noirs et roux comme la pierre à fusil, quelquefois d'un jaune pâle ou d'un blanc sale, et qui se trouvent enchâssés dans une espèce de mastic. La contexture de ce marbre est mauvaise et tellement dure, que les avantages de sa beauté et de son poli n'ont pu l'emporter sur la considération de la dépense que nécessite son travail. Son poids est de 190 livres.

L'*Albâtre des Pyrénées* est d'un blanc pur, et quelquefois d'un ton roux avec des ondes transparentes. Ce marbre, tendre en sortant de la carrière, durcit à l'air : on ne l'emploie que pour des vases. Le pied cube pèse 193 livres.

On a découvert à Lagny, près Paris, une espèce de *gypse*, que l'on trouve dans nos carrières à plâtre, et qui est semblable à l'Albâtre oriental fleuri. Il s'emploie, en grande partie, pour tables ou chambranles. Il durcit à l'air, et reçoit un assez beau poli; son ton est roux, et, par longues bandes, il est ondé de veines plus claires. Cet Albâtre, dont la contexture est vicieuse, se rompt facilement, et même se désunit après son emploi.

XIII^e CLASSE.

Marbre d'Espagne.

La *Brocatelle* ne s'exploite plus. Ce marbre venait de l'Andalousie, et est de trois couleurs distribuées à peu près en égales portions, et toutes en petits détails, formant un cailloutage enchâssé dans une pâte rouge. Le fond est de cette dernière couleur, ou foncé, ou violet; les taches sont petites et d'un jaune vif qui domine, d'autres tirent sur le blanc. Cette espèce de marbre est fort estimée, tant pour sa beauté que pour la finesse de son grain. Sa contexture, quoique serrée, se trouve quelquefois désunie par des veines cristallines et blanches; elle a cela de particulier, qu'après avoir été débitée sur le parement du sciage, on y voit une infinité de petites cavités que l'on remplit de mastic au moment du poli. Cette opération se fait toujours avec un tel succès, que l'œil, même le plus exercé, s'y trompe : elle se travaille avec difficulté; mais le poli en devient beau. Son poids est de 188 livres, et, rendue à Paris, son prix est de 90 francs.

XIV^e CLASSE.

Marbre du département du Mont-Blanc, en Savoie.

Le *Tarentaise* ou *Gemmont*, dit le *Petit Savoyard*, n'est plus en exploitation. Il est de trois couleurs : le fond rouge-puce très-foncé et sablé de petits grains très-fins; les taches blanches, rosées, rouges, jaunes et quelques-unes cristallines, enchâssées comme les nœuds du bois, et toutes de petite dimension. Ce marbre est une espèce de brêche; son grain est assez fin, sa contexture très-serrée; il produit un bel effet, et reçoit bien le poli. Son poids est de 190 livres, son prix de 54 francs.

XV^e CLASSE.

Marbres du Piémont.

Le *Vert de Turin* ne s'exploite plus : il a le fond vert-pré foncé, chargé de beaucoup de blanc transparent et de larges taches d'un blanc pur. Sa contexture est une des meilleures, et son travail un des plus faciles dans les espèces de cette couleur; son grain est fin, et il reçoit un beau poli. Il pèse 188 livres $\frac{1}{2}$, il vaut 110 francs.

Ces mêmes contrées fournissent diverses autres sortes de marbres : tels que le Blanc statuaire, le Bleu turquin; mais on donne la préférence à ceux de ces mêmes espèces qui se trouvent dans le pays de Gênes et aux environs de Carrare, parce qu'étant plus près des embarcations, ils coûtent environ 10 francs de moins par pied cube pour leur transport de terre.

XVI^e CLASSE.

Marbres des environs de Gênes, nommés Marbres d'Italie.

Le *Blanc statuaire* comporte deux échantillons, et s'exploite près de Gênes et de Carrare; il est d'un grain très-fin et mat, avantage qu'il a sur celui qu'on tirait autrefois des Pyrénées dans les environs de Bayonne. Il est très-plein, et un des plus faciles au travail. Le pied cube pèse 190 livres. Le prix du grand échantillon propre aux figures de grandes proportions est, rendu à Paris, de. . . . . 110 fr.

Celui du petit échantillon est de. . . . . 80 fr.

Dans ce marbre il se trouve une qualité inférieure dont le grain est plus gros, la couleur d'un blanc roux avec quelques veines et plusieurs taches; son prix n'est que de 70 francs.

Le *Blanc veiné* est en exploitation et de deux qualités; le plus beau se tire près de Carrare. Ce marbre a des veines d'un ton gris-bleu, et moins il est chargé, plus il est estimé; le fond est ordinairement d'un blanc bien pur : presque dans toutes les carrières où on exploite le Blanc statuaire, on trouve ce Blanc veiné dans le banc de dessous ; après le statuaire, il est, de tous les marbres, le plus plein, le plus égal et le plus facile au travail; il reçoit un très-beau poli. Le prix de la première qualité en grand échantillon est de 66 francs.

La seconde qualité a le grain aussi fin ; mais sa couleur est d'un blanc roux mêlé de jaune, comme s'il était rouillé ; au lieu de veines bleuâtres, elle n'a que des taches. Son prix est de 54 francs.

Le *Bleu turquin* est de deux qualités; son exploitation a lieu près de Carrare. Ce marbre porte deux couleurs : le fond bleu-ardoise claire; les veines larges, blanches et transparentes; il est aussi fin, aussi plein, et reçoit un aussi beau poli que les précédens ; mais quelquefois il est plus difficile au travail, surtout pour la taille. Le pied cube pèse 190 livres; son prix, pour la belle qualité et le grand échantillon, est de 66 francs.

Celui de la seconde qualité, dont les veines sont d'un blanc roux, et moins bien distribuées, est de 60 francs.

Le *Bleu antique* ou *Bleu panaché* est de même que le précédent pour son exploitation, le lieu de son extraction et la quantité de ses couleurs : son fond est d'un bleu noir et très-chargé de taches d'un blanc azuré; il est du même grain que le dernier, mais non aussi égal; il contient quelques parties cuivrées, et, sans être aussi facile au travail, il reçoit un beau poli. Son poids est de 190 livres, son prix de 60 francs.

Le *Portor*, qui s'exploite aux environs de Carrare, est de deux couleurs : le fond d'un beau noir avec des veines d'un ton jaune plus ou moins vif, souvent très-déliées et placées dans tous les sens. Ce marbre est très-estimé, surtout lorsque ses veines se rapprochent davantage de la couleur d'or, ce qui cependant arrive rarement. Sa contexture n'est pas par-

faite; toutes ses veines jaunes sont autant de terrasses sablonneuses qui désunissent les parties solides du fond, et qui, en général, ne sont jamais assez pétrifiées pour recevoir un aussi beau poli que le surplus de la matière. Le pied cube pèse 189 livres $\frac{1}{2}$, et, rendu à Paris, son prix est de 80 francs.

Le *Jaune de Sienne* est en exploitation; il se tire des mêmes lieux que le précédent; il a le fond d'un beau jaune vif, sur lequel se trouvent des demi-teintes d'une autre espèce de la même couleur, avec des veines d'un ton noir plus ou moins déliées et placées de tous les sens. Ce marbre, l'un des plus estimés, a le grain serré et très-fin, mais il est sujet à beaucoup de fils terrasseux, qui le désunissent; son travail est difficile, surtout pour la taille, et il reçoit un beau poli. Son poids est de 190 livres, et le prix du pied cube, en moyen échantillon, est de . . . . . 160 fr.

Le pied cube de petit échantillon se vend . . . . . 130 fr.

Le *Jaune de Vérone* est aussi en exploitation et de deux couleurs : le fond d'un jaune paille foncé, les veines d'un ton brun, et si déliées qu'elles sont presque imperceptibles. Son grain est fin, sa contexture plus parfaite que celle du précédent, comme son travail plus facile; il reçoit un beau poli. Le pied cube pèse 190 livres, et, rendu à Paris, il revient à 100 francs.

La *Brêche violette* s'exploite aux environs de Carrare. Ce marbre a le fond très-brun, de larges taches violettes plus ou moins foncées et souvent transparentes, qui se trouvent entremêlées d'autres taches blanches et vineuses. Il est assez estimé, surtout lorsque le violet est en grande quantité et le blanc en petite. Le grain en est fin, et la contexture serrée, mais les terrasses et surtout le cuivre qui s'y rencontrent parfois rendent fort difficile le travail du sciage et du poli; néanmoins ce dernier est susceptible de devenir beau. Le pied cube pèse 198 livres, et son prix est de 90 francs.

La *Brêche* dite *Africaine* s'exploite dans les mêmes lieux que la précédente, et, quoique plus belle, lui ressemble

beaucoup. Elle est de trois couleurs : le fond d'un brun violet couvert en grande partie de larges taches, tantôt blanches et tantôt d'un ton violet transparent. Ce marbre est d'un grain fin, a la contexture serrée, quoique désunie par des terrasses ; il est très-difficile au travail, et reçoit un beau poli. Le pied cube est de 191 livres, et le prix de 130 francs.

L'*Africain* est de quatre couleurs : le fond vert-noir sablé de blanc, et quelquefois vert-clair et vif ; il a quelques larges taches blanches, transparentes et mêlées de tons gris, bleus et d'un rouge de chair ; on y remarque aussi quelques taches ou cailloux d'un vert foncé et opaque. Ce marbre est très-plein, sa contexture serrée ; quoique difficile au travail, il reçoit un beau poli. Son prix est de 110 francs.

La *Brêche* dite *de Venise* est en exploitation près de Vérone. Ce marbre est de trois couleurs ; le fond bleu, des taches d'un rouge pâle, d'autres d'un rouge cramoisi, et toutes fort grandes ; il est, pour sa qualité, semblable au précédent. Son prix est de 150 francs.

Le *Vert de Vérone* est en exploitation, et de deux couleurs : le fond vert foncé, chargé de beaucoup de taches blanches. Son grain est fin, sa contexture très-serrée et difficile au travail ; il reçoit un beau poli. Son poids est de 188 livres, et il vaut 115 francs.

Le *Vert de Gênes*, dont l'exploitation est en activité, a la même quantité de couleurs que le précédent : le fond vert-noir semblable à celui de vessie, beaucoup de veines blanches très-déliées formant nuages sur ce fond, et quelques petites taches d'un rouge cerise. Ce marbre a le grain fin, la contexture serrée ; il est le meilleur après celui de Turin, et reçoit un beau poli. Son poids est de 187 livres, son prix de 110 francs.

Le *Vert* dit *d'Égypte* s'exploite dans les environs de Carrare ; il est de trois couleurs : le fond d'un vert très-foncé, les veines blanches, transparentes et en grande quantité, quelques taches d'un rouge vif, et des parties vaporeuses couleur de sang. Ce marbre, quoique fin, est d'une contex-

ture très-inégale et mal liée dans toutes ses parties; il est un des plus difficiles au travail, et reçoit un beau poli. Son poids est de 189 livres, et, rendu à Paris, son prix est de 125 francs.

Le *Vert de Mer* se tire des mêmes carrières que le précédent, et lui est en tout semblable, si ce n'est qu'il n'a pas, comme le dernier, de grandes masses rouges transparentes sur le fond, et qu'il est d'un vert plus clair. Son prix est de 115 francs.

Le *Jaspe de Sicile* ne s'exploite plus. Quatre couleurs le distinguent: le fond couleur café, des taches larges et couleur de chair, d'autres d'un rouge de sang, et quelques petites veines blanches; d'autres fois, le fond rouge de sang; des bandes, en forme de rubans, transparentes et d'un rouge plus clair, des accidens d'un jaune vif, et quelques filets blancs. Ce marbre est d'un grain fin; sa contexture, quoique très-serrée, n'est pas égale, et se trouve désunie par des terrasses; il a des parties très-dures, et d'autres tendres; il reçoit un beau poli. Son poids est de 190 livres, et le prix du pied cube est de 150 francs.

Le *Jaspe du Four* ne s'exploite plus. Son fond est quelquefois d'un ton rose foncé, quelquefois aussi d'un beau violet; il est couvert de masses d'un blanc pur qui s'y réfléchissent. Ce marbre est d'un bel effet; son grain est fin, sa contexture extrêmement inégale et traversée de larges parties terrasseuses très-multipliées, qui ne peuvent être polies. Son prix est de 90 francs.

L'*Albâtre oriental fleuri* ne s'exploite plus; il se tirait de Bergame dans le pays de Venise: son fond est jaune-brun, couleur de café clair, avec des veines grises et rousses par longues bandes. Ce marbre est très-transparent et d'une contexture fort serrée. Son poids est de 191 livres, son prix de 150 francs.

Plusieurs parties de l'Italie et du Piémont produisent des marbres d'un noir pur ou mêlé de veines blanches, qui n'ont point été jusqu'à présent exploités pour ce pays-ci, soit à cause des frais de transport, soit parce que nos départemens

voisins nous en fournissent d'aussi parfaits et à meilleur compte; on espère cependant s'en procurer aussitôt que ces frais deviendront moins coûteux.

Il en est de même des granits et de toutes les autres espèces que renferment les montagnes de la Suisse qui séparent l'Italie.

XVII^e CLASSE.

Marbres de la Grèce et de la Turquie européenne.

Le *Vert antique* se distingue par deux verts; l'un très-foncé, l'autre transparent; parmi ces couleurs, il se trouve quelques petites taches blanches.

Le *Jaune antique* a le fond d'un jaune pâle, et des masses vaporeuses d'un ton rosé, mais extrêmement légères; il ressemble beaucoup au jaune de Vérone, mais n'a que très-peu de veines; il ne reçoit son effet que des masses un peu plus claires les unes que les autres.

La *Brocatelle antique* est un porphyre rouge portant des taches d'un jaune isabelle, et des nuances grises.

XVIII^e CLASSE.

Marbres d'Égypte, des côtes de Barbarie et d'Afrique.

Le *Serpentin* est de trois couleurs : le fond vert très-foncé, les taches et les veines plus claires, quelques-unes jaunâtres. Son poids est de 204 livres.

L'*Arabie dorée* est un marbre de deux couleurs : le fond jaune-vif et foncé, les taches en grand nombre et d'un rouge pâle.

Le *Cipolin* vient des côtes de Tripoli en Barbarie. Ce marbre est de deux couleurs : le fond vert foncé, des parties ondées, les unes d'un vert couleur de mer, et les autres blanches avec quelques larges taches de même ton. Ce marbre est dif-

ficile au travail, et, quoique d'un grain serré, ne reçoit pas un beau poli. Le poids du pied cube est de 190 livres.

Le *Vert porreau* est d'un vert très-foncé avec des veines cristallines, qui, par leur reflet, rendent les tons plus clairs.

Le *Porphyre rouge* vient des côtes d'Afrique et d'Égypte; son fond est d'un rouge foncé, couleur pourpre, et semé de petites taches blanchâtres, qui quelquefois aussi sont noires et brillantes. Le pied cube pèse 198 livres.

Le *Porphyre vert* vient des mêmes lieux; il est d'un vert foncé avec des taches noires plus grandes que celles du précédent. Il pèse 201 livres.

On trouve sur les côtes d'Égypte beaucoup de granits gris, rosés et verts. Ces marbres pèsent 190 livres le pied.

Les marbres que renferment ces deux dernières classes sont tous des marbres antiques extrêmement rares, leurs carrières étant épuisées ou ignorées; ils ne se trouvent généralement qu'en très-petits échantillons, et n'ont point de valeur fixe dans le commerce.

Après avoir indiqué les marbres les plus connus, nous allons en citer deux espèces qui viennent d'être mises en exploitation, et qui sont encore presque généralement ignorées.

La première, que l'on découvrit il y a environ dix-neuf ans à Château-Landon près Nemours, se trouve, en forme de roche, à douze pieds sous le sol. On en exploite des blocs qui portent jusqu'à 16 pieds de long sur 4 à 5 de large, et 3 de hauteur.

Ce marbre est d'un ton jaune approchant celui de Vérone, mais plus gris; il n'a aucune veine, et on y remarque seulement une grande quantité de petits cristallins très-transparens. Son grain est assez fin, et sa contexture serrée, quoique remplie sur toutes ses faces d'une multiplicité infinie de petites cavités que l'on ne peut faire disparaître avec le mastic, en ce qu'il fait toujours tache sur le fond. Il est facile au travail, et reçoit un assez beau poli. Il est maintenant en usage à Paris et dans les environs. Son prix est de 4 francs le pied cube.

La seconde espèce, connue sous le nom de *Marbre Bourbon*, est extraordinaire tant par sa couleur que par l'effet de ses détails; elle fut découverte près d'Ambleteuse; on l'a employée à l'érection de la colonne que l'on a construite à Boulogne.

Ce marbre est un caillou de roche opaque dont la couleur principale est à peu près celle de la pierre à fusil; la distribution de ses effets est aussi variée que les tons en sont différens. On croit y voir tantôt des feuillages, tantôt des mousses peintes au bistre sur un fond blanc, il présente parfois des cailloux agatisés remplis de veines très-déliées et bien ordonnancées, qui elles-mêmes enveloppent des taches blanches cristallisées; quelquefois on y remarque un fond sablé d'un ton plus doux, et dont les détails sont extrêmement fins: ces dernières parties sont ordinairement plus tendres que les autres. Ce marbre n'est sujet à aucune terrasse, et les petits fils qu'on y rencontre ne désunissent pas la matière; son grain est très-fin, et sa contexture fort serrée: comme le noir de Dinan, il est sec à la taille; il reçoit un très-beau poli, et son sciage est le même que celui de la Griotte. Son prix peut être établi comme pour le marbre de Flandre, et même un peu au-dessus.

DES MARBRES EN TRANCHES.

Chaque siècle voit naître des habitudes comme des goûts différens; cette application peut se faire aux arts en général, et à la marbrerie en particulier.

La découverte d'une nouvelle sorte de marbre est suffisante pour faire abandonner celle que jusqu'alors on avait exploitée. Ce seul motif influe sur les espèces de la Flandre, et de telle manière que l'on ne pourrait trouver, dans nos chantiers, de certaines sortes de marbres qui, dans le siècle dernier, décoraient des hôtels nouvellement bâtis. Tous les marbres d'Italie n'éprouvent cependant point ces vicissitudes,

et on peut en citer pour preuve le Blanc veiné, le Bleu turquin, le Portor, la Griotte, etc.

L'exploitation des marbres de Flandre s'est bornée à quelques espèces à la fois, avouées par le goût, parmi lesquelles encore il en est qui jouissent d'une préférence absolue, et conséquemment d'un débit assuré. Ces dernières seules forment le commerce des marbres débités en tranches; le nombre de ces espèces est maintenant de cinq, savoir : deux marbres noirs, désignés sous les noms de *Sainte-Anne*, *Feluil* ou *Granit;* trois autres rouges appelés *Franchimont*, *Cerfontaine* et *Senzielle*. On pourrait cependant en admettre une sixième espèce nommée le *Malplaquet*, mais jusqu'à présent deux chantiers seuls ont pu s'en procurer.

Dans le commerce, on trouve ces espèces toujours débitées en tranches, et il est fort rare de les y voir autrement; au lieu que les autres marbres du même pays ne s'expédient qu'en blocs.

Le débit de ces marbres se fait dans des usines, sur les lieux mêmes de leur exploitation ou à de très-petites distances.

On y fait tourner, par le moyen de l'eau, une roue qui donne le mouvement à un ou à plusieurs châssis armés de scies. Dans les premiers temps, on ne montait que dix fers sur un châssis, mais à présent on en met jusqu'à seize portant huit pieds de longueur et dont l'espace est mesuré en raison de l'épaisseur que l'on veut donner à la tranche. Chaque châssis descend, en vingt-quatre heures, de 8 pouces dans la matière, ce qui donne, pour chacun d'eux, environ 75 pieds superficiels de sciage; encore serait-il possible de gagner $\frac{1}{6}$ sur le temps, si, au lieu de se servir d'un sable trop fin, on pouvait se procurer du grès semblable au nôtre.

Ces établissemens offrent, sans contredit, un grand avantage, puisque le sciage d'un pied superficiel ne revient chez eux qu'à 15 centimes, tandis que, fait par un scieur, il en coûterait 20.

Avant la révolution, un praticien de mérite voulut servir le commerce en lui offrant, dans cette partie, les mêmes ressources qu'il trouvait en Flandre. Il établit sur les bords de la Seine, en face de la Salpêtrière, une usine où il faisait débiter des marbres et de la pierre; les frais de débit de la première matière ne revenaient qu'à 15 centimes le pied, et ceux de la seconde à moitié moins; mais les circonstances la lui firent abandonner, et depuis nous n'en possédons plus.

Les cinq espèces de marbre que l'on trouve débitées en tranches, ne le sont que dans quatre épaisseurs différentes, savoir : en tranches de 9 à 10 lignes, de 12, de 15 et de 18. Ces marbres ainsi débités se vendent au pied superficiel; on en trouve de toutes dimensions en longueur et largeur. Ces tranches, rendues à l'atelier, reviennent à :

Marbres Franchimont, Cerfontaine et Senzielle.	PRIX du pied superficiel. fr.	c.
De 9 à 10 lignes d'épaisseur.	2	00
De 12 lignes d'épaisseur.	2	15
De 15 lignes.	2	75
De 18 lignes.	3	35
Marbre Sainte-Anne.		
De 9 à 10 lignes d'épaisseur.	2	10
De 12 lignes.	2	25
De 15 lignes.	2	80
De 18 lignes.	3	40

Marbre Feluil ou Granit.	PRIX du pied superficiel. fr.	c.
De 9 à 10 lignes d'épaisseur.	2	15
De 12 lignes.	2	80
De 15 lignes.	2	90
De 18 lignes.	3	50

De tous les autres marbres de France et d'Italie, comme de ceux que l'on tire du pays de Gênes et autres circonvoisins, le commerce n'en possède aucun qui soit débité en tranches; mais on espère qu'il n'en sera pas long-temps ainsi à l'égard des derniers, puisque déjà une usine est établie au Havre, afin de nous les livrer en tranches aussitôt qu'ils pourront venir par mer.

L'exposé qui précède est d'autant plus important, que, pour établir des prix justes et raisonnés, il est nécessaire de ne pas confondre, dans le chapitre des évaluations, les marbres sciés dans les usines avec ceux que l'on est obligé de débiter au chantier.

Avant de terminer l'article des marbres débités en tranches, nous croyons devoir dire un mot sur ceux qui sont destinés aux chantiers seulement occupés pour les marchands de meubles, afin de faire connaître les causes de la modicité apparente de leurs prix.

Il existe, dans les usines de Flandre, des marbres débités exprès pour le meuble; leurs tranches sont dans des dimensions fixes ou censées telles. Dans les longueurs, par exemple, ces tranches se comptent de 6 pouces en 6 pouces, de sorte que 3 pieds 2° ou 3 pieds 4° ne se vendent que pour 3 pieds; 4 pieds 4° pour 4 pieds, et les largeurs sont telles, que souvent elles ne vont que de pouce en pouce; donc ces marbriers n'ont aucune perte dans les coupes : si l'on ajoute à cela que ces tranches leur sont livrées à un prix plus modi-

que qu'aux autres en raison du grand débit qu'ils en font; qu'ils ne paient, pour la taille d'une table de commode, que 1 franc 25 centimes, et pour son polissage que 3 francs 50 centimes, on verra que l'on ne peut mettre en parallèle la marbrerie du meuble avec celle du bâtiment, qui ne peut jouir d'aucun de ces avantages.

DES CHAMBRANLES ÉTABLIS EN FLANDRE.

La Flandre, qui fournit des marbres débités en tranches, nous procure aussi des chambranles tout faits, et même d'autre genre que ceux que l'on a coutume d'y établir. Les premiers ne se font qu'avec les trois sortes de marbre que l'on débite en tranches, savoir : le Franchimont, le Feluil et le Sainte-Anne; ils ne s'établissent aussi que dans trois formes, à la capucine sans revêtement, à console galbée, à colonne et pilastre.

Les chambranles, dans l'une ou l'autre de ces trois qualités de marbre et dans ces trois formes, reviennent, savoir :

	fr.	c.
Celui à la capucine, en marbre de 12 lignes d'épaisseur, sans foyer et la tablette sans moulure.	32	00
Le même, mais en marbre de 2° d'épaisseur. .	37	00
Celui à consoles galbées, en marbre de 3° d'épaisseur, formant revêtement, décoré d'arrière-corps avec imposte, ayant foyer, et la tablette portant moulure.	115	00
Celui à colonnes avec socles et chapiteaux, pilastres en marbre plein, foyer et tablette à moulure.	120	00

Les prix ci-dessus sont pour des chambranles de 4 pieds de long sur 3 pieds de hauteur; 2 ou 4 pouces de plus ou de moins ne leur donnent pas une moindre ou plus grande va-

leur ; mais si leur dimension était de 5 pieds de longueur, le prix augmenterait d'un douzième.

Ces chambranles arrivent ici sans être montés sur pierre, parce que le poids de cette matière si commune augmenterait de beaucoup le prix principal; il faut donc ajouter cette dépense à la première, ainsi que quelques autres que nous allons citer (*).

Avant de pouvoir mettre ces chambranles en place, il faut ou les doubler ou les monter sur noyaux lorsqu'ils sont à consoles ou à colonnes; il faut les agrafer et souvent les recouper avant, pour les mettre de mesure à la cheminée pour laquelle ils sont destinés. Le peu de soin qu'on apporte ordinairement à leur premier travail oblige à en démonter les socles et même les chapiteaux pour refaire les joints qui ne se trouvent pas d'équerre, à retoucher aux profils, et conséquemment à repolir ces parties taillées et même le reste, ou au moins à le repasser au bouchon, attendu que le poli de Flandre est toujours fort négligé; dans le cas où on demande que les chapiteaux ou astragales soient profilés sur les revêtemens, il faut ajouter ces parties, puisque ces chambranles sont livrés sans ce décor, et faire élaiser les consoles lorsque les cheminées sont trop saillantes.

L'avantage que la Flandre paraît nous procurer devient donc presque nul; car, dans cet état de choses, un chambranle à la capucine peut subir une augmentation de 6 à 9 francs, et dans une autre forme elle peut être de 25 à 30 francs.

Les forts marbriers de Paris font rarement usage de cette

(*) Depuis 1821, on a augmenté les droits d'entrée des marbres en France, et particulièrement sur les chambranles tout faits; pendant un temps, les prix ont suivi cette augmentation; mais, depuis, des ouvriers flamands ont obvié à cet inconvénient, en faisant entrer les marbres tout bruts, en venant établir en France des ateliers tout près des limites de la frontière, ce qui produit toujours à peu près le même avantage pour le pays, en raison de la consommation qu'ils font et des aides qu'ils emploient.

ressource, et tirent seulement des marbres en tranches avec lesquels ils établissent ces chambranles : par-là ils utilisent leurs ouvriers, et font de bel ouvrage. Ils en agissent de même pour les chambranles de pierre, les pierres d'évier, etc., que l'on peut aussi se procurer tout faits dans les plaines de Maisons, de Creteil et dans les environs.

DES CARRELAGES.

Les espèces de carrelage dont nous allons traiter se font par les marbriers, et sont en liais seul, en liais et marbre, ou bien tout en marbre.

Jusqu'à présent, les plaines de Maisons et de Creteil (*) fournissent, à elles seules, les carreaux de liais ainsi que les bandes qui servent à leur encadrement. Ils sont carrés ou de forme octogone, et se débitent dans des échantillons de 6 à 12°; leurs bandes portent 8 à 12° de large sur diverses longueurs; et tous deux 10 à 11 lignes d'épaisseur. Ils se livrent l'un et l'autre à la toise superficielle, et dans leur prix se trouve compté le transport à l'atelier. Les carreaux sont tout équarris, et il n'y a plus qu'à les poser; mais il n'en est pas ainsi des bandes en raison de la diversité de leurs largeurs.

Ainsi que les bandes, tous les échantillons de carreaux sont uniformes dans leur prix; donc 144 carreaux de 6° ou 36 carreaux de 12° sont de la même valeur, et l'usage veut que l'on livre une quantité de bandes proportionnée à celle des carreaux.

Leur toise superficielle, dans la forme carrée ou octogone, y compris les bandes, revient, rendue à l'atelier, à 17 francs.

Le carreau de marbre noir de Dinan, dont la qualité supérieure a fait abandonner celui de Caen, s'obtient par le même

(*) Ces plaines fournissent aussi des dalles de 14 à 30° de large sur 15 lignes d'épaisseur; elles sont propres à doubler des foyers et à daller des planchers; leur toise superficielle, rendue à l'atelier, revient à 23 francs.

procédé que pour le schiste propre à faire l'ardoise, c'est-à-dire que l'on débite chaque bloc dans des épaisseurs de 4 à 12 lignes pour en faire des carreaux. On les équarrit ensuite, et le poli brut de leur parement visible se fait par le moyen d'une meule montée verticalement et mue par l'eau, sous laquelle on jette du grès et de l'eau; par ce procédé, on en dresse la surface assez bien même pour pouvoir être lustrée. Chacune de ces meules polit en peu de temps 500 carreaux de 5°, et les ouvriers en équarrissent jusqu'à 300 dans un jour.

Ces carreaux s'envoient ensuite dans des tonneaux qui contiennent chacun environ 4 pieds cubes de matière, pesant à peu près 700 livres.

Le pied cube, formant 150 carreaux de 5° sur 5 lignes d'épaisseur, ainsi débité et encaissé, coûte, de Dinan à Paris, pour son transport par eau jusqu'à Charleville, la somme de. . . . . fr. 1 c. 50

	fr.	c.
Pour frais de commission à Dinan.	0	30
Voiture de terre de Charleville à Pontaverne, compris chargement et déchargement.	5	20
Commission à Pontaverne, compris les avances. .	0	50
Voiture par eau, de Pontaverne à Paris.	2	75
Déchargement au port Saint-Nicolas.	0	25
Commission sur le port de Paris.	0	50
TOTAL des frais de transport de chaque pied cube.	11	00

L'envoi de ces carreaux se fait au cent et par assortimens convenables; le prix en est fait tout rendus sur le port.

Chaque échantillon doit être d'une dimension très-précise, afin que ces carreaux puissent bien se raccorder avec les pans coupés de ceux de liais. Ces dimensions sont dans les rapports suivans: 1° 7 lig. de marbre noir pour 6° de liais; 2° 11 lignes pour 7°; 3° 4 lignes pour 8°; 3° 9 lignes pour 9°; 4° 2 lignes pour 10°; 4° 7 lignes pour 11°, et enfin, 5°,

12 ; après cette dimension ils vont de pouce en pouce jusqu'à 12, et quant aux épaisseurs, elles diminuent en proportion de l'échantillon.

Le carreau de 5° correspondant à celui de 12 en liais, étant le plus communément en usage, sert d'unité pour les prix des dimensions inférieures qui auront entre elles une moindre valeur de 1 franc par cent. Les dimensions de 6 à 12°, dont la gradation est de pouce en pouce, augmentent, au contraire, pour chaque pouce, de 15 à 20 francs par cent, comme nous allons le démontrer.

Le cent de carreaux de marbre noir de Dinan, tout équarris, prêts à poser, revient, compris les frais de transport du dépôt à l'atelier, à :

	PRIX du cent.	
	fr.	c.
De 5° carrés et 5 lignes d'épaisseur.	18	00
De 4° 7 lig. et 5 lignes d'épaisseur.	17	00
De 4° 2 lig. et 4 lignes d'épaisseur.	16	00
De 3° 9 lig. et 4 lignes d'épaisseur.	15	00
De 3° 4 lig. et 4 lignes d'épaisseur.	14	00
De 2° 11 lig. et 4 lignes d'épaisseur.	13	00
De 2° 7 lig. et 3 lignes $\frac{1}{2}$ d'épaisseur.	12	00
De 12° carrés et 1° d'épaisseur.	160	00
De 11° et 1° d'épaisseur.	140	00
De 10° et 11 lignes d'épaisseur.	120	00
De 9° et 11 lignes d'épaisseur.	100	00
De 8° et 10 lignes d'épaisseur.	80	00
De 7° et 10 lignes d'épaisseur.	65	00
De 6° et 10 lignes d'épaisseur.	50	00

Une toise superficielle de carreaux de liais et marbre noir pèse environ 470 livres.

Quoique le commerce ne nous fournisse ordinairement que des carreaux du marbre dont nous venons de parler, on peut néanmoins s'en procurer d'autres, pourvu toutefois que ce

soit dans les espèces en tranches, autrement il faudrait les débiter et les façonner au chantier.

Ces carreaux ne se font que de trois espèces de marbre en tranches : le Sainte-Anne, le Rouge de Flandre, et le Feluil. Ils se vendent tout équarris, et le pied superficiel, rendu à l'atelier, coûte 20 centimes plus cher que la matière; ainsi les tranches en marbre Ste.-Anne valant 2 francs 25 centimes, les carreaux de 12° carrés reviennent chacun à 2 francs 45 cent.; les autres dimensions se trouvant en proportion ainsi que les autres espèces, ceux de 6° ne vaudront que 60 centimes chaque.

De toutes les autres espèces de marbres, il n'en est plus que deux qui soient débités en carreaux : le Blanc veiné et le Bleu turquin, dont heureusement on fait le plus grand usage. Ces carreaux se trouvent de trois dimensions : 10, 11 et 12°; ils sont pris dans des morceaux bruts, et n'ont que la forme grossière d'un carré. L'épaisseur de ces carreaux, qui les fait doubler au compte, est de 2° $\frac{1}{4}$ au moins, et ils portent sur deux des quatre côtés un pouce de plus que dans leur dimension en œuvre; il faut encore les scier et les équarrir.

Le prix du marbre en bloc, qualité marchande, détermine celui de ces carreaux; on les livre au pied cube et à un tiers au-dessous de la valeur de ce bloc.

Six de ces carreaux, ayant 12° carrés et devant en produire une double quantité en œuvre, sont comptés pour un pied cube; d'après ce, nous allons établir le prix de chaque carreau brut ainsi qu'il suit :

	fr.	c.
Le pied cube de marbre blanc veiné, valant, en bloc.	66	00
Les carreaux de même marbre portant 12° carrés et 1° d'épaisseur, reviennent, chacun, à. .	3	75
Ceux de 11°, à.	3	10
Ceux de 10°, à.	2	55
Ceux de 9°, à.	2	05
Le pied cube de Bleu turquin valant.	66	00

	fr.	c.
Les carreaux de même marbre ayant 12° carrés et 1° d'épaisseur, reviennent, chacun, à.	3	75
Ceux de 11°, à.	3	10
Ceux de 10°, à.	2	55
Ceux de 9°, à.	2	05

A l'égard des carreaux de liais, de marbre noir et de tout autre marbre de Flandre, outre leur pose, nous avons ajouté, dans nos tableaux, les coupes à la scie des moitiés ou quarts de ces carreaux qui s'emploient sur les rives, et pour ceux en marbre d'Italie, nous comptons, en outre des coupes, le sciage au pied et l'équarrissage à la toise superficielle.

DE LA PIERRE.

Le liais est l'espèce de pierre dont on fait généralement usage chez les marbriers, et si quelquefois ils emploient de la pierre franche, ce n'est que dans des ouvrages qui tiennent autant de la maçonnerie que de la marbrerie.

C'est ordinairement de la plaine d'Arcueil que les marbriers tirent ce liais; ils en choisissent le plus commun et le plus tendre, en ce qu'il se débite souvent en sortant de la carrière, et que le sciage s'en fait à très-bon compte. Ils l'emploient à faire des chambranles ou à doubler ceux établis en marbre mince, comme aussi pour des noyaux propres aux jambages, aux revêtemens et aux travers des chambranles de style; quelquefois pour les doublures, ils lui préfèrent de la bande à carreaux.

Ce liais porte à peu près 12° d'appareil, et n'en a que 10 lorsqu'il est ébousiné; mais pour éviter un déchet aussi considérable dans l'équarrissage, on n'en ôte pas la croûte; on la fait servir aux noyaux, et alors le cœur de ce liais sert à des dallages de terrasses et autres ouvrages.

Cette pierre se débite à 2° d'épaisseur lorsqu'elle est des-

tinée à des jambages et à des travers de chambranles; elle l'est en tranches de 12 lignes lorsqu'il s'agit de tablettes et de foyers.

Le pied cube de cet échantillon, rendu à l'atelier, revient à 2 francs.

DU PLATRE.

Le plâtre qui s'emploie aux ouvrages du dehors, soit pour scellement de chambranle, pose de carreaux ou autres usages, s'achète au détail par les ouvriers, et l'entrepreneur leur en tient compte à raison de 45 centimes le sac.

DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Quoique la Marbrerie imite dans son travail la maçonnerie et la menuiserie, elle diffère cependant beaucoup de ces dernières pour les procédés d'exécution. La valeur intrinsèque du marbre, et les difficultés qu'il offre à mettre en œuvre, ont sans doute déterminé le marbrier à employer des moyens tout à la fois simples et économiques, tant pour le diviser que pour en former des ensembles.

Un maçon qui élève un piédestal en pierre, emploie des parpaings posés les uns sur les autres; l'un fait partie de la base et du fût, l'autre en fait la continuation et porte la corniche du couronnement : le marbrier agit autrement; les morceaux ne sont que des tranches placées les unes sur les autres ou à côté les unes des autres, toujours à joints plats, réunies et consolidées par des goujons ou des agrafes; ainsi la masse de son piédestal est un noyau de maçonnerie revêtu seulement de marbre mince, et ce revêtement est d'autant de morceaux qu'il y a de saillies différentes. Il en est de même pour la corniche; on la compose de plusieurs morceaux ajustés sur les parties de revêtement qui ne le sont point d'onglet; le couronnement est fait de deux bandes portant profil retourné sur l'épaisseur, qui, en se joignant à deux autres nommées closoires, s'y ajustent à joints plats, et terminent le couronnement sur les deux autres faces. Même opération pour le revêtement du fût, rien n'est d'onglet, et l'épaisseur de la tranche forme à elle seule l'arête et le retour sur l'autre face. Les procédés sont les mêmes pour les lambris et les chambranles : point de rainure, peu de feuillures et jamais de coupe d'onglets; pour les éviter on emploie plutôt

des pièces pleines que plusieurs morceaux. Ainsi les chapiteaux d'un chambranle portant couronnement de pilastre avec retour de profil en dedans des jambages et en dehors sur les revêtemens, sont des bandes pleines profilées en trois sens sur l'épaisseur; de même, le pilastre carré, la colonne et le socle sont pleins, et toutes les saillies, depuis le haut jusqu'au bas, sont autant de morceaux rapportés les uns sur les autres : enfin l'économie de la matière, et plus encore celle de la main-d'œuvre, exigent qu'un ensemble soit formé par autant de bandes qu'il y a de saillies.

Trois classes distinctes d'ouvriers concourent au travail de la marbrerie : les scieurs, les marbriers et les polisseurs.

DES SCIAGES.

Le sciage des marbres se fait par le moyen d'une scie sans dents, sous laquelle on jette alternativement beaucoup d'eau et de grès réduit en poudre, qui devient d'autant plus mauvais qu'il a servi plusieurs fois.

En général, tous les marbres se débitent de la même manière dont ils se trouvent placés lorsqu'on les exploite, c'est-à-dire qu'on les scie du même sens dont on les a délités; cependant on se trouve quelquefois dans la dure nécessité d'en agir autrement, soit par la disposition des veines, soit par le manque d'un assortiment convenable à de certaines dimensions, et cela s'appelle sciage à contre-passe. Quelques marbres ne peuvent le souffrir, et notamment le petit Granit ou Feluil, parce que leurs veines se trouvent perpendiculaires, et que leur effet n'est heureux qu'autant qu'ils sont débités en travers.

Quoique les marbres ne paraissent pas avoir de lits comme la pierre, leur taille devient cependant plus difficile lorsqu'ils sont débités à contre-passe, et le marbrier s'en aperçoit sensiblement sous son ciseau.

Les scieurs ne sont occupés qu'à débiter en tranches ou

dalles les blocs de marbre ou de pierre. Ces ouvriers travaillent ordinairement à leur tâche, et de tous les outils ne fournissent que les montans de l'armature de la scie.

Il existe deux manières de compter les sciages : la première concerne tout débit de bloc en tranches, et alors on le paie au pied superficiel de trait de scie, la mesure prise dans la plus forte dimension de l'objet; la seconde regarde toute tranche débitée de largeur convenable, ainsi que les coupes de carreaux, et, quelle que soit la longueur du trait, ce sciage se paie progressivement par chaque pouce de hauteur. Cela se pratique ainsi à Maisons et à Creteil dans le débit des dalles et des carreaux de liais.

Pour débiter les tranches, on réunit, autant que possible, plusieurs morceaux bout à bout, de manière que le trait soit au moins de 6 pieds de long et au plus de 7 pieds 6 pouces; ensuite on les scelle en plâtre sur une dalle de pierre d'environ 6 pieds, portant solin de chaque côté : c'est ce que l'on nomme mariage. Lorsque ces sciages ne sont que de 7 pieds 6 pouces de long sur 3 pieds de hauteur, on fait usage d'une scie ordinaire, et alors leur prix ne change pas; mais lorsque la largeur ou la hauteur excède, le prix augmente de 10 centimes par pied superficiel, et de 20 centimes dans l'un et l'autre cas, parce qu'il faut démonter la scie, en remonter une autre, et qu'il est quelquefois nécessaire qu'elle soit conduite par deux hommes.

Les blocs épais ne sont scellés que dessous; lorsqu'ils sont minces, on ajoute de forts tasseaux sur les côtés, et une dalle de pierre de la dimension de la tranche que l'on veut lever, quand les marbres sont sujets aux terrasses, afin de pouvoir, après son débit, la transporter sans la rompre; elle reste dans cet état sur le chantier du marbrier jusqu'après avoir été ou taillée ou polie.

Le bon sciage dépend bien de l'ouvrier, mais encore plus de l'étendue du trait, dont la régularité et la justesse dans tous les sens sont d'autant plus difficiles à obtenir, que la scie

a plus de longueur et de hauteur à parcourir. Si le sciage n'atteint pas toute sa perfection, il faut, dans certains cas, que la taille la lui restitue, et il en résulte non-seulement une double main-d'œuvre, mais encore un déchet d'une ligne au moins dans la matière, ce qui arrive assez fréquemment dans de grandes parties qui doivent se trouver en raccord. La nécessité de la taille peut cependant disparaître lorsque le sciage de l'un des deux paremens est droit, et que la tranche ne doit être visible que d'un côté.

Il est bon de remarquer, en terminant cet article, qu'un homme ordinaire chasse la scie de 15° de trait, et lui donne 50 fois par minute ce que l'on nomme l'alternation, tandis qu'un homme grand et fort la chasse de 24° dans le même espace de temps.

DES TAILLES.

Les marbriers, désignés sous ce seul nom, font la taille des marbres. La manière de les employer dépend des ateliers où ils se trouvent : dans ceux-ci c'est à la tâche, dans ceux-là à la journée, et dans d'autres de l'une et de l'autre manière. Lorsqu'ils sont à la tâche, ils fournissent tous leurs outils, dont l'entretien, le raccommodage sont supportés par l'entrepreneur ainsi que les frais de lumière, et c'est tout le contraire quand ils sont à la journée.

Pour les ouvriers à la tâche, tous les ouvrages sont toisés et réduits au pied superficiel, soit pour équarrissage, soit pour taille de paremens et de moulures; le montage de chacune des pièces et l'ajustement de la pierre leur sont payés par estimation et à la pièce.

Le travail de ces ouvriers consiste à préparer le marbre brut, à équarrir toutes les bandes, à dresser les paremens bouges ou à gradiner les croûtes des blocs, à les layer au ciseau, à couper à la pointe ou à la sciotte chaque morceau de longueur, et quelquefois de largeur, lorsqu'ils sont dans un

chantier où on ne les leur prépare pas à la scie ; à tailler toutes les moulures et à mettre d'épaisseur les socles, les chapiteaux ou autres petites parties : à monter le tout sur dalle ou noyau de pierre, à les sceller en plâtre, à faire les entailles ou trous propres à placer les goujons et agrafes ; enfin à réunir chaque partie pour former l'ensemble, et à poser ces ouvrages en place, en exceptant cependant le carreau.

DU POLISSAGE.

Ce genre de travail se fait par des ouvriers connus sous le nom de polisseurs. Ceux-ci sont, comme les marbriers, soit à la tâche, soit à la journée. Tout ouvrage fait à la tâche est compté et mesuré au pied superficiel de poli ; toutes les surfaces visibles en sont développées.

Les deux premières opérations déterminent la perfection du poli, et si elles ne sont pas bien faites, les autres ne peuvent produire tout leur effet. Nous allons rendre compte des procédés qui doivent faire obtenir ce poli.

1re *opération.* — Il faut d'abord frotter, pendant un certain temps, le marbre avec un morceau de grès, ou bien avec un fer ou un bois, si ce sont des moulures ou leurs carrés ; et pour dégrossir le brut de la scie ou du ciseau, on met sous les molettes du grès en poudre et de l'eau. Cela se nomme *l'égrisage.*

2e *opération.* — On frotte le marbre pour la seconde fois ; l'eau est toujours nécessaire dans cette opération ; mais, au lieu de grès, on se sert d'un sable doux, et pour molette de morceaux de faïence de rebut qui n'ont subi qu'une première cuisson et qui n'ont point été émaillés, ou mieux encore d'une pierre de Gothland avec de la terre à four, qui est une argile mêlée de sable provenant des environs de Paris, et le plus souvent avec de la ponce en poudre que l'on frotte sous la pierre de Gothland ou sous la molette de faïence. Cela s'appelle *rabattre.*

3e *opération.* — Lorsque les marbres ont des terrasses, des

fils ou des cavités, on y met du mastic. La nuance du marbre détermine toujours les polisseurs sur l'espèce de mastic qu'ils doivent employer et sur la manière de le composer.

4e *opération.* — Elle consiste dans l'usage de l'eau et d'une pierre ponce des plus dures. C'est ce que l'on nomme *adoucir.*

5e *opération.* — L'eau est toujours inséparable des procédés du poli; dans celui-ci on emploie un bouchon de linge fin, du plomb en limaille et de l'émeri réduit en poudre impalpable, qui, après avoir servi au poli des glaces, est ramassé et moulé en pains pour cet usage. On emploie aussi la boue des meules des lapidaires, formée par l'émeri ou la potée dont ils se servent : cela s'appelle *piquer.* Pour les marbres sujets aux grains de cuivre ou clous, comme les brêches et marbres verts, au lieu de bouchon de linge on se sert d'une espèce de molette de plomb sans abandonner l'emploi de l'émeri et de l'eau : tel est le *plombage.* Cette opération finie, le poli des marbres est arrivé au degré convenable pour tous ceux sur lesquels on doit marcher, comme carreaux, bandes de foyer, etc.; mais pour tous les autres on y ajoute la suivante :

6e *opération.* — Celle-ci est propre à donner le lustre que chaque espèce de marbre est susceptible de recevoir. Voici les procédés qu'on emploie pour y parvenir : on lave les surfaces qui doivent recevoir le poli, et lorsqu'elles sont ressuyées, on fait usage du bouchon de linge, seulement humecté d'eau à laquelle on joint de la potée réduite en poudre; on frotte ainsi pendant quelque temps, puis on recommence à frotter de même, mais à sec, et c'est ce qui achève de perfectionner le poli. Cette sixième opération se nomme *relever.*

Il y a deux espèces de potée : la potée rouge, d'un ton cramoisi, la potée d'étain, d'un ton gris-souffre. La première s'emploie, en y joignant quelquefois du noir de fumée, pour tous les marbres de couleur, et la seconde pour les marbres blancs. Celle-ci est le résultat de l'étain oxidé par l'eau forte, et la plus belle vient de la province de Cornouaille en Angle-

terre; l'autre est la combinaison d'un sixième de salpêtre brut et de cinq sixièmes de sulfate de fer, qui, après leur mélange, sont exposés pendant vingt-quatre heures au calorique. Ce colcotar est ensuite pulvérisé, lavé à plusieurs reprises, et passé au tamis; avec le limon qu'il dépose, on forme des bâtons que l'on roule à plusieurs reprises jusqu'à parfaite siccité: telle est la potée que le commerce nous fournit.

L'infériorité du poli de Flandre sur le nôtre vient de deux causes réunies: d'abord du peu de soin qu'on y apporte, ensuite de l'espèce de potée dont on fait usage, et qui le cède de beaucoup à la potée rouge. Pour l'obtenir, on prend des os de mouton que l'on fait calciner jusqu'à parfaite blancheur, et que l'on met en poudre impalpable. En Italie, au contraire, le poli l'emporte sur tous les autres, parce qu'en général on ne veut l'obtenir que par le bouchon de plomb et la potée d'étain.

Voici les prix des principales matières employées au poli.

La potée d'étain, 6 francs la livre; la potée rouge, 1 franc 20 centimes; l'émeri, 1 franc 20 centimes; la pierre ponce, 70 centimes, et le rabat, 50 à 60 centimes le sac.

DU CARRELAGE.

Le carrelage se fait, dans la marbrerie, par une classe d'ouvriers tout-à-fait distincte de celles dont nous venons de parler. Dans la capitale, le nombre de ceux-ci n'est pas en proportion avec les autres et les besoins de ce genre de travail. Ces ouvriers sont indépendans, et se trouvent occupés presque par autant de maîtres qu'il y a de jours dans la semaine, toujours à la tâche, et presque jamais à la journée. On ne les voit au chantier, dans un atelier souvent séparé des autres, que pour préparer les ouvrages qu'ils ont à poser et qu'on leur envoie au bâtiment. On ne les fournit de rien. Leur occupation à l'atelier consiste à équarrir du carreau de liais, qu'on leur débite dans de la bande, lorsqu'on en manque de tout

façonné ; à en retailler de vieux qui se trouvent écornés, et que l'on remet à un autre échantillon, ou seulement à en rafraîchir les joints. On préfère quelquefois cette classe d'ouvriers à celle des marbriers pour l'équarrissage des carreaux de toute espèce de marbre, en ce que leur aptitude à ce travail procure quelque économie aux entrepreneurs.

DU PRIX DES JOURNÉES.

La journée d'été pour les scieurs commence à 6 heures du matin et finit à 6 du soir ; de ces 12 heures il en faut soustraire 2 pour les repas, il reste donc 10 heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de leur journée ordinaire est de. . . .	4	50
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . .	0	45

La journée d'été des marbriers commence à 6 heures du matin et finit à 7 du soir ; de ces 13 heures il en faut déduire 2 pour les repas, alors il n'y a plus que 11 heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de leur journée ordinaire est de.	4	00
Ce qui fait par chaque heure de travail.	0	36
Le prix de la journée des polisseurs est de 3 francs, et 50 centimes en sus pour les fournitures, ce qui porte la journée à.	3	50
C'est pour chaque heure de travail.	0	32

La journée d'été des ouvriers employés au carrelage commence à 6 heures du matin et finit à 6 du soir ; 2 heures pour les repas, reste 10 heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de leur journée est de 5 francs ; mais compris le temps d'un aide ou garçon, qui sert à deux ou trois carreleurs, elle revient à.	6	00
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . . .	0	60

Les journées d'hiver pour les marbriers et polisseurs commencent avec le jour et finissent à 7 heures du soir; nous avons pensé, malgré cela, que nous pouvions sans inconvénient suivre les prix ci-dessus indiqués, puisque si celles-ci sont plus courtes que les autres, leur prix est proportionné au nombre d'heures dont se composent les journées d'hiver.

Quoique la diversité d'opinions des entrepreneurs, relativement au travail à la tâche et à la journée, paraissent naître de motifs assez puissans pour que chacun d'eux n'ait pas dévié de l'un ou de l'autre mode, nous croyons devoir faire observer cependant que le premier moyen offre l'avantage non-seulement de pouvoir se rendre compte de sa dépense avec plus de facilité, mais encore d'être moins sujet à une surveillance active dans l'emploi des journées; que la tâche est la meilleure manière, puisque les prix que l'on accorde à l'ouvrier ne sont, de sa part, que le résultat d'une juste combinaison du temps qu'il doit employer; d'après ce, nous avons pensé que, pour présenter ces détails, il était également juste et raisonnable de suivre ce mode, puisque, d'un côté, l'ouvrier s'y trouve payé de son salaire, et que de l'autre, il est tenu à l'entrepreneur un compte exact de sa dépense.

DES FAUX FRAIS EN GÉNÉRAL.

Les faux frais relatifs aux travaux de la Marbrerie sont d'une telle importance, qu'ils méritent d'être détaillés suivant leurs genres, leurs causes et les rapports dans lesquels ils se trouvent avec la main-d'œuvre qui doit les supporter.

On entend par faux frais tout article de dépense autre que ceux de la matière et de la main-d'œuvre. Ces frais n'étant pas toujours dans un rapport constant avec l'un et l'autre de ces deux élémens, nous avons cru devoir en faire un article séparé en les faisant concorder avec la main-d'œuvre, comme s'y attachant plus particulièrement.

Ces faux frais se composent : 1° du loyer du chantier et non de celui de l'habitation; 2° de la patente; 3° du chargement, transport et déchargement des matériaux au chantier et des ouvrages au bâtiment; 4° des frais de lumière; 5° des outils et de leur entretien; 6° des fournitures de plâtre, grès, mastic, etc.

Nous établissons ces frais dans un terme moyen, c'est-à-dire pour un atelier monté de six scieurs, de huit marbriers et de huit polisseurs. Comme ils ne sont pas dans les mêmes rapports avec ces trois classes d'ouvriers, nous les avons divisés, pour la plus grande exactitude, en deux sections; d'abord, les frais relatifs aux scieurs, ensuite ceux qui ont rapport aux marbriers et polisseurs réunis.

Des faux frais pour les sciages.

	fr.	c.
Les six scieurs donnent pour chacun d'eux et par année, déduction faite des jours de repos, 320 journées, qui, réunies, présentent un total de 1920, lesquelles appréciées à 4 francs 50 centimes chacune forment une dépense de.	8640	00
Nous estimons la location du chantier, de l'atelier et du dépôt des ouvrages finis à 1200 fr., dont nous rapportons le tiers à la dépense du chantier destiné aux sciages et matériaux	400	00
La patente étant de 30 francs, sans droit proportionnel, nous en prélevons $\frac{1}{3}$	10	00
Les fers de scie, chacun d'eux portant 8 pieds sur 4° $\frac{1}{2}$ de large, et coûtant 1 franc 50 cent. le pied ou 12 francs pièce, qui, après avoir servi alternativement à scier, pendant quarante jours, du marbre et de la pierre, se réduisent à 2° $\frac{1}{2}$ et ne sont plus propres à cet usage; donc 8 fers à fournir par année à chacun des six scieurs et valant 12 francs pièce, font un total de	576	00
Vingt tombereaux de vieux pavés par année, à raison de 3 francs 50 centimes le tombereau, sans y comprendre le temps de les réduire en poussière	70	00
Douze muids de plâtre par année pour sceller les blocs de marbre sur dalles ou bout à bout, 21 francs le muid, en raison de la qualité dont il a besoin pour durcir aussitôt son emploi . . .	252	00
Les frais de montures de chaque scie composée de tringles et de traverses; leur entretien évalué pour chacune à 10 francs par année. . .	60	00
	1368	00

	fr.	c.
Ci-contre.	1368	00
Ceux partiels du démontage des scies ordinaires lorsqu'il s'agit de débiter des blocs de largeur ou hauteur extraordinaire, considérés sous le plus haut prix, 24 francs par année pour chaque scieur.	144	00
Le total des faux frais des sciages s'élève donc à	1512	00
La somme totale de la main-d'œuvre étant de	8640	00

Il résulte de là que les faux frais provoqués par les sciages sont, eu égard à la main-d'œuvre, ce qu'est un à six environ. Ces frais seront prélevés pour un 6e sur ceux du sciage, comme on le verra par la suite.

Des faux frais de taille et polissage des marbres.

Nous suivons pour cet article le même système que dans le précédent; ainsi, en supposant 8 marbriers et 8 polisseurs donnant, chacun, par année, 320 jours de travail, les premiers à raison de 4 francs et les seconds à raison de 3 francs 50 centimes, nous avons une dépense de. . . . . fr. c. 19200 00

Nous évaluons, toujours en suivant le même mode que dans le précédent article, la location d'un atelier couvert et d'un magasin servant à déposer les ouvrages finis.	800	00
La patente pour les deux tiers.	20	00
Les ustensiles consistant en 12 sébiles ou auges, valant 2 francs 50 centimes pièce.	30	00
	850	00

	fr.	c.
Report.	850	00
L'entretien des outils en fer fournis par les ouvriers dans la quantité de 400 par mois, à raison de 5 francs le cent.	240	00
La fourniture et l'entretien annuels des sciottes, des crics, des chèvres, des cordages, pinces, rouleaux, bêches, pioches.	74	00
La fourniture et l'entretien des règles, des niveaux et tamis pour le plâtre.	30	00
La fourniture du mastic gras propre à assembler des morceaux de marbre et à mastiquer les défauts, à raison de 12 francs par mois; nous portons aussi à six pains, valant chacun 4 francs, l'emploi du mastic à fontaine, nommé spalte, mélangé de mastic gras, et le tout à.	168	00
Le temps que chaque ouvrier passe à réparer les marbres neufs cassés par des fils, 20 francs pour chacun et par année, y compris la fourniture du mastic, du charbon et des fers pour les agrafes nécessaires à ces réparations.	160	00
Vingt-quatre muids de plâtre par année, de même qualité que le précédent, et valant 21 fr. chacun, employés conjointement par les marbriers et les polisseurs, au scellement des diverses pièces de marbre sur leurs chantiers, à celui des ensembles, des noyaux et des dalles qui se trouvent derrière les chambranles.	504	00
Quatre tombereaux de grès par année, à l'usage des polisseurs, valant 3 francs 50 centimes le tombereau (la ponce, le rabat, l'émeri, etc., étant fournis par eux).	14	00
	2040	00

	fr.	c.
Ci-contre.	2040	00
Six voitures par semaine ou 288 par année, à 2 francs 75 cent. chaque, pour le transport des ouvrages de l'atelier au bâtiment.	792	00
Trois cent vingt journées, à raison de 2 francs 75 centimes, pour un fort garçon employé à tous les gros ouvrages du chantier et du dehors, pour aide de la pose des ouvrages neufs, ainsi qu'aux chargemens, déchargemens, mises en chantier, transports aux crochets, etc., etc.	880	00
L'enlèvement de tous les gravois provenant du chantier et de l'atelier, 8 voies par mois ou 96 par année, à raison de 3 francs par tombereau.	288	00
La somme totale des faux frais pour marbriers et polisseurs s'élève donc à.	4000	00
Le total de la main-d'œuvre pour ces deux classes d'ouvriers étant de.	19200	00

Il résulte donc que les faux frais pour les marbriers et les polisseurs sont à la dépense de la main-d'œuvre ce qu'un est à cinq environ. C'est dans cette proportion que nous avons établi le prélèvement des frais.

A l'égard des faux frais pour les carrelages, ils ne seront comptés que pour un 8^{e} de la main-d'œuvre, attendu qu'ils consistent seulement dans le loyer du chantier, dans la dépense qu'occasionnent la surveillance et les déplacemens, et que les transports des matériaux sont évalués à l'article des ouvrages de marbrerie.

DES DÉCHETS.

Les déchets en marbrerie ont deux causes principales : d'abord le passage de la scie dans les blocs débités en tranches ; ensuite l'équarrissage pour les mettre de mesure en longueur et largeur, quelquefois même sur l'épaisseur lorsqu'on est contraint de redresser le sciage. Ces déchets sont encore occasionés tant par la qualité inférieure de certains blocs fort difficiles à juger avant le débit, que par des défauts qui les font rompre, et dont les débris ne sont propres qu'à certains objets de moindre valeur.

Afin d'établir une mesure aussi juste que précise, et éviter le détail infini des portions multipliées de déchets à accorder en raison de la différence des marbres, nous avons ajouté, pour de certains, trois lignes à l'épaisseur réelle de chaque tranche, à cause de la perte de la matière qu'occasionne le trait de scie. D'autres considérations nous ont encore engagés à prendre ce parti ; car pour les marbres de Flandre, il ne peut y avoir de déchet que dans l'équarrissage, puisqu'on nous les livre au pied superficiel et d'après leur épaisseur réelle, et qu'au contraire, il s'en trouve deux pour les autres, le trait de scie et l'équarrissage, ce qui nous eût forcés à en faire deux classes. Cette acception devenait fort inexacte, puisque le déchet qu'occasionne le trait de scie, est le même pour une tranche de 2° que pour une de 12 lignes, et qu'ainsi il serait compté double.

Nous avons évalué les déchets de coupe, d'équarrissage et de taille, sur mauvais sciage, au 10ᵉ de la matière en œuvre pour tous les marbres en tranches et comptés en superficie, et au 8ᵉ pour tous ceux comptés en cube.

D'après les motifs que nous avons exposés dans l'article qui traite de la pierre, nous en comptons les déchets de la manière suivante : pour celle employée en revêtemens et noyaux propres à monter des chambranles, un 8ᵉ de la matière

en œuvre; un 4^{e} pour celle destinée aux chambranles; un 4^{e} ou 6^{e}, y compris le déchet du trait de scie et de l'ébousinage, pour la pierre servant aux dalles de terrasses et autres, qui serait débitée dans des blocs de liais d'Arcueil; et pour des dalles prises dans de la bande à carreaux, employées à doubler des chambranles, un 10^{e} seulement, en ce que ce déchet ne porte que sur l'équarrissage.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

MARBRERIE.

DÉTAILS DES MARBRES EMPLOYÉS EN CHAMBRANLES, TABLES, BANDES, CARREAUX ET TOUS AUTRES OUVRAGES, POUR MATIÈRE ET DÉCHET SEULEMENT.

OUVRAGES COMPTÉS AU CUBE, LE PIED SERVANT DE BASE AUX EXEMPLES, ET DE COMPARAISON AU MÈTRE.

Marbres Ste.-Anne, Franchimont, Cerfontaine ou Griotte de Flandre.

	fr.	c.
Valeur d'un pied cube brut, rendu à l'atelier. . .	23	00
Déchet dans les coupes, équarrissage, trait de scie sur les épaisseurs, casse et autres accidens, un 8e.	2	88
1er TOTAL.	25	88
Bénéfice, un 6e du tout.	4	31
Valeur du pied cube.	30	19
Valeur du mètre cube.	880	64

Marbre Feluil ou pierre Écossine.

	fr.	c.
Valeur d'un pied cube brut, rendu à l'atelier. .	25	00
Déchet *idem*, un 8e.	3	12
1er TOTAL.	28	12
Bénéfice, un 6e du tout.	4	69
Valeur du pied cube.	32	81
Valeur du mètre cube.	957	07

Marbre noir de Dinan, première qualité.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	36	00
Déchet *idem*, un 8e.	4	50
1er TOTAL.	40	50
Bénéfice, un 6e du tout.	6	75
Valeur du pied cube.	47	25
Valeur du mètre cube.	1378	28

Griotte du Languedoc, dite d'Italie.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	72	00
Déchet *idem*, un 8e.	9	00
1er TOTAL.	81	00

	fr.	c.
Ci-contre.	81	00
Bénéfice, un 6e du tout.	13	50
Valeur du pied cube.	94	50
Valeur du mètre cube.	2756	56

Marbre Languedoc incarnat, dit Royal.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	33	00
Déchet *idem*, un 8e.	4	13
1er TOTAL.	37	13
Bénéfice, un 6e du tout.	6	19
Valeur du pied cube.	43	32
Valeur du mètre cube.	1263	64

Marbre Sérancolin.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	45	00
Déchet *idem*, un 8e.	5	63
1er TOTAL.	50	63
Bénéfice, un 6e du tout.	8	44
Valeur du pied cube.	59	07
Valeur du mètre cube.	1723	07

Marbre Vert-Vert.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	72	00
Déchet *idem*, un 8ᵉ.	9	00
1ᵉʳ TOTAL.	81	00
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	13	50
Valeur du pied cube.	94	50
Valeur du mètre cube.	2756	56

Marbre Campan, rouge ou vert.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	54	00
Déchet *idem*, un 8ᵉ.	6	75
1ᵉʳ TOTAL.	60	75
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	10	13
Valeur du pied cube.	70	88
Valeur du mètre cube.	2067	57

Brocatelle d'Espagne.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	90	00
Déchet *idem*, un 8ᵉ.	11	25
1ᵉʳ TOTAL.	101	25

	fr.	c.
Ci-contre.	101	25
Bénéfice, un 6e du tout.	16	88
Valeur du pied cube.	118	13
Valeur du mètre cube.	3445	85

Marbre Tarentaise ou Savoyard.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	54	00
Déchet *idem*, un 8e.	6	75
1er TOTAL.	60	75
Bénéfice, un 6e du tout.	10	13
Valeur du pied cube.	70	88
Valeur du mètre cube.	2067	57

Marbre Blanc statuaire de petit échantillon.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	80	00
Déchet *idem*, un 8e.	10	00
1er TOTAL.	90	00
Bénéfice, un 6e du tout.	15	00
Valeur du pied cube.	105	00
Valeur du mètre cube.	3062	85

Marbre Blanc veiné, première qualité.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	66	00
Déchet *idem*, un 8e.	8	25
1er TOTAL.	74	25
Bénéfice, un 6e du tout.	12	38
Valeur du pied cube.	86	63
Valeur du mètre cube.	2527	00

Marbre Bleu turquin, première qualité.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	66	00
Déchet *idem*, un 8e.	8	25
1er TOTAL.	74	25
Bénéfice, un 6e du tout.	12	38
Valeur du pied cube.	86	63
Valeur du mètre cube.	2527	00

Marbre Portor.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	80	00
Déchet *idem*, un 8e.	10	00
1er TOTAL.	90	00

	fr.	c.
Ci-contre.	90	00
Bénéfice, un 6e du tout.	15	00
Valeur du pied cube.	105	00
Valeur du mètre cube.	3062	85

Marbre jaune de Sienne, en petit échantillon.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	130	00
Déchet *idem*, un 8e.	16	25
1er TOTAL.	146	25
Bénéfice, un 6e du tout.	24	38
Valeur du pied cube.	170	63
Valeur du mètre cube.	4977	28

Brèche violette.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	90	00
Déchet *idem*, un 8e.	11	25
1er TOTAL.	101	25
Bénéfice, un 6e du tout.	16	88
Valeur du pied cube.	118	13
Valeur du mètre cube.	3445	85

Marbre Vert de mer.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	115	00
Déchet *idem*, un 8e.	14	38
1er TOTAL.	129	38
Bénéfice, un 6e du tout.	21	56
Valeur du pied cube.	150	94
Valeur du mètre cube.	4402	92

Marbre vert d'Égypte.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	125	00
Déchet *idem*, un 8e.	15	63
1er TOTAL.	140	63
Bénéfice, un 6e du tout.	23	44
Valeur du pied cube.	164	07
Valeur du mètre cube.	4785	92

Jaspe de Sicile.

	fr.	c.
Valeur du pied cube, *idem*.	150	00
Déchet *idem*, un 8e.	18	75
1er TOTAL.	168	75

	fr.	c.
Ci-contre.	168	75
Bénéfice, un 6e du tout.	28	13
Valeur du pied cube.	196	88
Valeur du mètre cube.	5742	99

Marbres en tranches employés pour tablettes de cheminées, foyers, tables de poëles, de meubles et autres semblables.

Détail pour une toise superficielle de matière et de main-d'œuvre, y compris les coupes à la scie, les équarrissages, polissages, et la pose en place.

Marbres Franchimont, Cerfontaine ou Senzielle en tranches de 12 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	77	40
Déchet pour les coupes, équarrissages, etc., un 10e.	7	74
Temps pour les équarrissages et coupes à la scie ou à la sciotte, 25 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	9	00
Temps du polissage du parement, y compris celui des épaisseurs, 67 heures 45 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	21	68
Temps de la pose accidentelle, 7 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	2	52
Faux frais, un 5e de toute la main-d'œuvre. . . .	6	64
1er TOTAL.	124	98

	fr.	c.
Report.	124	98
Bénéfice, un 6e du tout.	20	83
Valeur de 36 pieds superficiels.	145	81
Valeur d'un pied superficiel.	4	05
Valeur d'un mètre superficiel.	38	38

Les mêmes, de 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	120	60
Déchet dans les coupes et équarrissages, un 10e.	12	06
Temps pour les équarrissages et coupes, 34 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure. . .	12	24
Temps du polissage, compris celui des épaisseurs, 69 heures 30 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	22	24
Pose accidentelle, 8 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	2	88
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	7	47
1er TOTAL.	177	49
Bénéfice, un 6e du tout.	29	58
Valeur de 36 pieds superficiels.	207	07
Valeur d'un pied superficiel.	5	75
Valeur d'un mètre superficiel.	54	49

Marbre Ste.-Anne, en tranches de 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	81	00
Déchet dans les coupes et équarrissages, un 10e.	8	10
Temps pour les équarrissages et coupes, 27 heures 5 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	9	75
Temps du polissage du parement et de celui des épaisseurs, 74 heures 20 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	23	78
Pose accidentelle, 7 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	2	52
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	7	21
1er TOTAL.	132	36
Bénéfice, un 6e du tout.	22	06
Valeur de la toise superficielle.	154	42
Valeur d'un pied superficiel.	4	29
Valeur d'un mètre superficiel.	40	64

Les mêmes, de 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	122	40
Déchet dans les coupes et équarrissages, un 10e.	12	24
Temps pour les équarrissages et coupes, 36 heures 50 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	13	26
	147	90

	fr.	c.
Report.	147	90
Temps du polissage du parement et de celui des épaisseurs, 75 heures 15 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	24	08
Pose accidentelle, 8 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	2	88
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre.	8	04
1er TOTAL.	182	90
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	30	48
Valeur de la toise superficielle.	213	38
Valeur d'un pied superficiel.	5	93
Valeur d'un mètre superficiel.	56	15

Marbre Feluil, en tranches de 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	82	80
Déchet dans les coupes et équarrissages, un 10^{e}.	8	28
Temps pour les coupes, équarrissages, pose, polissage et faux frais, *idem* au marbre Ste-Anne.	43	26
1er TOTAL.	134	34
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	22	39
Valeur de la toise superficielle.	156	73
Valeur d'un pied superficiel.	4	35
Valeur d'un mètre superficiel.	41	24

Le même, de 18 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Valeur de 36 pieds superficiels rendus au chantier.	126	00
Déchet dans les coupes et équarrissages, un 10e.	12	60
Temps pour coupes, équarrissages, polissage et faux frais, *idem* au marbre Ste.-Anne.	48	26
1er TOTAL.	186	86
Bénéfice, un 6e du tout.	31	14
Valeur de la toise superficielle.	218	00
Valeur d'un pied superficiel.	6	06
Valeur d'un mètre superficiel.	57	37

Détail pour une toise superficielle de Marbre Ste-Anne, en tranches de 12 *lignes, employées en foyers, et doublées en dalles ou bandes de liais de* 15 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Marbre en œuvre, 36 pieds superficiels de tranches, à 2 francs 25 centimes le pied.	81	00
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	8	10
Dalles pour doubler, portant 15 lignes d'épaisseur, 36 pieds, à 23 francs la toise.	23	00
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	2	30
Fourniture de plâtre pour sceller sur place, 4 sacs et demi de plâtre pur, à 45 centimes le sac. .	2	03
Temps pour les équarrissages ou coupes du marbre et de la pierre, 24 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	8	64
	125	07

	fr.	c.
Report.	125	07
Temps du polissage du parement, 41 heures de polisseur, à 32 centimes l'heure.	13	12
Pose et scellement, 9 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	3	24
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre.	5	00
1er TOTAL.	146	43
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	24	41
Valeur de la toise superficielle.	170	84
Valeur d'un pied superficiel.	4	75
Valeur d'un mètre superficiel.	44	96

DES SCIAGES, TAILLES ET POLISSAGES.

DES SCIAGES.

Cette 1re classe comprend les sciages faits dans l'*Albâtre des Pyrénées*, comme étant le plus tendre des marbres et offrant le minimum de tous les prix : elle servira de proportion pour les sciages qui se pratiquent sur toutes les autres espèces de marbre.

	fr.	c.
Temps nécessaire à faire 36 pieds superficiels de sciage dans l'Albâtre des Pyrénées, 56 heures de scieur, à 45 centimes l'heure.	25	20
Déchet dans les sciages, par les coupes et équarrissages, un 12e.	2	10
Faux frais pour fourniture de scie, plâtre, grès, etc., un 6e.	4	20
1er TOTAL.	31	50
Bénéfice, un 6e du tout.	5	25
Valeur de la toise superficielle.	36	75
Valeur d'un pied superficiel.	1	02
Valeur d'un mètre superficiel.	9	67

La 2e classe comprend le Blanc statuaire, le Blanc veiné et le Noir de Caen, qui valent deux 7es

	fr.	c.
de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied superficiel de sciage pour ces marbres à.	1	31
La 3e classe comprend l'Albâtre oriental, qui vaut cinq 14es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	1	38
La 4e classe comprend le Bleu turquin et le Bleu antique, qui valent trois 7es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de ces marbres à.	1	46
La 5e classe comprend le Rance, le Cerfontaine, le Senzielle, le Traineau, le Franchimont, le Merlemont, le Saint-Remy, le Malplaqué, le Rouge de Laval, le Rouge de Caen, le Château-Landon, le Bourbonnais gris et le Lumaquelle à petites coquilles, qui valent une moitié de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	1	53
La 6e classe comprend la Griotte de Flandre, le Voldené, le Solure, le Gochené, le Barbançon, le Vausor et la Brêche grise, qui valent huit 14es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	1	60
La 7e classe comprend les dix espèces de Sainte-Anne, le Bocanal et la Brèche d'Alep, qui valent neuf 14es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	1	68
La 8e classe comprend le Bourbon et le Feluil, qui valent cinq 7es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	1	75
La 9e classe comprend le Laval noir, le Basalte,		

fr. c.

la Griotte dite d'Italie, le Languedoc incarnat dit Royal, le Californie, le Cervelas, le Roquebrune, le Tray, le Sainte-Baume, le Sérancolin, le Dantin, le Veyrette, le Vert campan, le Campan rouge non cuivré, le Campan isabelle, la Brocatelle antique et la Brocatelle d'Espagne, qui valent onze 14es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à. 1 83

La 10e classe comprend le Vert-Vert ou Vert de Gênes, le Portor, la Brèche violette, le Jaune de Sienne, le Jaune de Vérone, le Jaune antique, la Brèche de Vérone, la Brèche de Venise, qui valent le double de celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à. 2 04

La 11e classe comprend le Bourbonnais blanc et fond rouge, la Brèche universelle, le Balvacaire et le Languedoc turc, qui valent une fois et un 14e de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à. 2 11

La 12e classe comprend le Noir de Dinan, le Noir de Namur et le Jaspe de Sicile, qui valent une fois et un 7e de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à. 2 19

La 13e classe comprend la Brèche violette et le Campan rouge lorsqu'il s'y trouve beaucoup de parties cuivrées ou clous, ainsi que le Lumaquelle à grandes coquilles; ces sciages valent une fois et trois 14es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à. 2 26

	fr.	c.
La 14e classe comprend le Tarentaise, le Vert de Turin, le Vert d'Égypte, le Vert de mer, la Brêche africaine et le Jaspe du Four, qui valent une fois et deux 7es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	2	33
La 15e classe comprend le Granit ou Vert antique, qui vaut une fois et cinq 7es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied desciage de ce marbre à.	2	77
La 16e classe comprend le Cipolin et le Vert porreau, qui valent une fois et six 7es de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	2	92
La 17e classe comprend le Granit gris de Normandie, qui vaut neuf fois plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	9	18
La 18e classe comprend le Granit de Bretagne, qui vaut dix fois plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	10	20
La 19e classe comprend le Granit gris des Vosges, qui vaut douze fois et demie plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	12	75
La 20e classe comprend le Granit dit Feuille morte des Vosges, qui vaut 13 fois plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	13	26
La 21e classe comprend le Granit vert des Vosges, qui vaut treize fois et demie plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	13	77

	fr.	c.
La 22e classe comprend le Granit rose antique, qui vaut quatorze fois plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ce marbre à.	14	28
Enfin la 23e classe comprend les Porphyres rouge et vert, qui valent vingt et une fois plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de sciage de ces marbres à.	21	42

Détail d'une toise courante de coupes faites pour débiter des bandes dans des tranches de 12 *à* 18 *lignes d'épaisseur, en marbre Ste.-Anne, Feluil et autres semblables.*

	fr.	c.
Temps, compris celui nécessaire à sceller un ou plusieurs morceaux, 54 minutes de scieur, à 45 centimes l'heure.	0	41
Déchet par les équarrissages, un 12e.	0	03
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	07
1er TOTAL.	0	51
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise courante.	0	60
Valeur du mètre courant.	0	31

La valeur des coupes dans les marbres plus durs suivra la proportion établie dans les sciages précédens.

DES TAILLES.

*Détail pour une toise superficielle de taille de paremens d'après un sciage, de moulures, d'équarrissage de joints et autres, faite sur l'*Albâtre des Pyrénées, *présentant aussi le minimum des tailles de tous les autres marbres.*

PREMIÈRE CLASSE.

	fr.	c.
Temps nécessaire à faire 36 pieds superficiels de taille susdite, sur Albâtre des Pyrénées, 49 heures 45 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	17	91
Faux frais pour fourniture d'outils, plâtre, transport, etc., un 5e de la main-d'œuvre.	3	58
1er TOTAL.	21	49
Bénéfice, un 6e du tout.	3	58
Valeur de la toise superficielle.	25	07
Valeur d'un pied superficiel.	0	70
Valeur d'un mètre superficiel.	6	60

La 2e classe comprend le Blanc statuaire, le Blanc veiné et le Noir de Caen, qui valent un 12e de plus que celle de la première classe, ce qui porte la valeur du pied superficiel de la taille de ces marbres à. 0 76

f. c.

La 3e classe comprend le Rance, le Cerfontaine, le Senzielle, le Traineau, le Franchimont, le Merlemont, la Griotte de Flandre, le Voldené, le Solure, le Gochené, le Barbançon, le Vausor, le Malplaqué, le Rouge de Laval, le Rouge de Caen, et le Lumaquelle à petites coquilles, qui valent un 6e de plus que celle de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de taille de ces marbres à. 0 82

La 4e classe comprend le Bourbon, le Bleu Turquin, le Bleu antique, l'Albâtre oriental, la Brêche grise, les dix espèces de Sainte-Anne, le Feluil, le Bourbonnais, le Château-Landon et le Bocanal, qui valent un quart de plus que celle de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de taille de ces marbres à. 0 88

La 5e classe comprend le Bourbonnais blanc et fond rouge, la Brêche universelle, le Basalte, la Griotte dite d'Italie, le Languedoc incarnat dit Royal, le Californie, le Cervelas, le Roquebrune, le Salaison, la Brêche d'Alep, le Tray, le Sainte-Baume, le Sérancolin, le Dantin, le Veyrette, le Vert-Vert, le Vert campan, le Campan rouge ordinaire, le Campan isabelle, la Brêche violette ordinaire, la Brêche de Vérone, la Brêche de Venise, la Brocatelle antique et la Brocatelle d'Espagne, qui valent moitié plus que cellede la première classe, ce qui porte la valeur du pied de taille de ces marbres à. 1 05

La 6e classe comprend le Jaune de Sienne, le Jaune de Vérone, le Jaune antique et le Portor, qui valent les cinq 6es de plus que celle de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de taille de ces marbres à. 1 28

	fr.	c
La 7e classe comprend le Noir de Dinan, le Noir de Namur, le Balvacaire, qui valent le double de celle de la première classe, ce qui porte le prix du pied de taille de ces marbres à.	1	40
La 8e classe comprend le Languedoc turc, la Brêche africaine, le Jaspe de Sicile, le Jaspe du Four, la Brêche violette, le Campan rouge cuivré et le Granit ou Vert antique, qui valent une fois et un 6e de plus que celle de la première classe, ce qui porte le prix du pied de taille de ces marbres à.	1	52
La 9e classe comprend le Lumaquelle à grandes coquilles, le Vert de Turin, le Tarentaise, le Vert d'Égypte, le Vert de mer, le Cipolin et le Vert porreau, qui valent une fois et demie de plus que celle de la première classe, ce qui porte le prix du pied de taille de ces marbres à.	1	75
La 10e classe comprend le Granit rose des Pyrénées, qui vaut huit fois la taille de la première classe, ce qui porte le pied à.	5	60
La 11e classe comprend le Granit rose des Vosges et celui des côtes de Cherbourg, qui valent neuf fois le prix de la première classe, ce qui porte le pied de taille de ces marbres à.	6	30
La 12e classe comprend le Granit gris de Provence, le Granit vert et le Granit oriental, qui valent neuf fois et demie le prix de la première classe, ce qui porte le pied de taille de ces marbres à. .	6	65
La 13e classe comprend le Granit gris et vert des Vosges, ceux des côtes de Cherbourg et le Granit d'Égypte, qui valent dix fois le prix de la première classe, ce qui porte le pied de taille de ces marbres à.	7	00

	fr.	c.
Enfin la 14e classe comprend les Porphyres rouge et vert qui valent vingt fois celle de la première classe, ce qui en porte le prix de taille à. .	14	00

Détail de la valeur d'un pied cube d'évidement sur Blanc statuaire ou Blanc veiné, fait pour de fortes ébauches, soit pour former une colonne, soit pour des épanelages de moulures et autres tailles semblables.

	fr.	c.
Temps nécessaire pour un pied cube, 22 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	7	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	1	58
1er TOTAL.	9	50
Bénéfice, un 6e du tout.	1	58
Valeur d'un pied cube.	11	08
Valeur d'un mètre cube.	323	20

Évidement des mêmes marbres, fait entre quatre côtés conservés, comme pour des cuvettes, des baignoires et autres ouvrages semblables.

	fr.	c.
Temps nécessaire pour un pied cube, 32 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	11	52
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	2	30
1er TOTAL.	13	82
Bénéfice, un 6e du tout.	2	30
Valeur d'un pied cube.	16	12
Valeur d'un mètre cube.	470	22

Ces mêmes évidemens, faits dans tous autres marbres, augmenteront de valeur dans les proportions qui sont établies par les tableaux des tailles.

Les tailles, faites d'après ces derniers évidemens, seront évaluées moitié plus que celles ordinaires; le polissage sur ces tailles, qu'il soit droit ou circulaire, sera augmenté dans la même proportion.

DES POLISSAGES.

Détail pour une toise superficielle de polissage sur des sciages ou moulures taillées en Albâtre des Pyrénées, *le tout bien égrisé, rabattu au dernier trait et lustré.*

PREMIÈRE CLASSE.

	fr.	c.
Temps nécessaire à faire 36 pieds superficiels de polissage sur Albâtre des Pyrénées, 56 heures 50 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	18	19
Faux frais pour fourniture d'outils, plâtre, mastic, etc., un 5e de la main-d'œuvre.	3	64
1er TOTAL.	21	83
Bénéfice, un 6e du tout.	3	64
Valeur d'une toise superficielle.	25	47
Valeur d'un pied superficiel.	0	71
Valeur d'un mètre superficiel.	6	70

La 2e classe comprend le Noir de Caen, le Bocanal, le Blanc statuaire, le Blanc veiné et l'Albâtre oriental, qui valent un 12e de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à. 0 76

La 3e classe comprend le Rance, le Cerfontaine, le Senzielle, le Franchimont, le Merlemont, le Voldené, le Solure, le Gochené, le Barbançon, le Vausor, le Saint-Remy, le Malplaqué, le Rouge

fr. c.

Laval, le Rouge de Caen, le Lumaquelle à petites coquilles, le Bleu Turquin, et le Bleu Panaché, qui valent un 6e de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à. 0 82

La 4e classe comprend la Griotte de Flandre, la Brêche grise, les dix espèces de Sainte-Anne, le Feluil, le Château-Landon, et le Bourbonnais gris, qui valent un 4e de plus que celui de la première classe, ce qui porte le pied de polissage de ces marbres à. 0 88

La 5e classe comprend le Bourbon, le Laval noir, le Bourbonnais blanc et fond rouge, la Brêche universelle, le Basalte, la Griotte dite d'Italie, le Languedoc incarnat dit Royal, le Californie, le Cervelas, le Roquebrune, le Salaison, la Brêche d'Alep, le Tray, le Sainte-Baume, le Sérancolin, le Dantin, la Veyrette, le Vert-Vert, le Campan vert, le Campan rouge, le Campan isabelle, la Brêche violette, la Brêche de Vérone, la Brêche de Venise, la Brocatelle antique et la Brocatelle d'Espagne, qui valent moitié plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à. 1 06

La 6e classe comprend le Noir de Dinan, le Noir de Namur, le Balvacaire, le Languedoc turc, le Portor, le Jaune de Sienne, le Jaune de Vérone et le Jaune antique, qui valent deux tiers en sus de celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à. 1 18

La 7e classe comprend le Lumaquelle à grandes coquilles, la Brêche africaine, le Jaspe de Sicile, le Jaspe du Four, le Granit ou Vert antique, qui valent le double de celui de la première classe,

	fr.	c.
ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à.	1	42
La 8e classe comprend la Serpentine, le Vert de Turin, le Vert de mer, le Vert d'Égypte, le Tarentaise, la Brêche violette et le Campan rouge cuivrés, qui valent une fois et un 12e de plus que celui de la première classe, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à.	1	48
La 9e classe comprend le Cipolin et le Vert Porreau, qui valent une fois et demie de plus que celui de la première classe, ce qui porte le pied de polissage à.	1	77
La 10e classe comprend le Granit rose des Pyrénées, qui a huit fois la valeur du premier, ce qui porte le pied de polissage à.	5	68
La 11e classe comprend le Granit gris des Vosges et celui des côtes de Cherbourg, le Granit gris et vert des Pyrénées et le Granit oriental qui valent huit fois et demie plus que le premier, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à.	6	03
La 12e classe comprend le Granit feuille morte ou rose des Vosges et celui de Cherbourg, qui valent 9 fois et demie plus que le premier, ce qui porte la valeur du pied de polissage de ces marbres à.	6	74
La 13e classe comprend le Granit vert des Vosges, qui a dix fois la valeur du premier, ce qui porte le pied du polissage de ce marbre à.	7	10
Enfin, la 14e classe comprend les porphyres rouge et vert, qui ont 18 fois la valeur du premier, ce qui porte la valeur du polissage de ces marbres à.	12	78

La valeur d'un polissage fini se divise en deux portions

égales : la première comprend l'égrisage, le rabat et l'adouci, qui ensemble valent la moitié de la totalité du travail; la seconde comprend le repiquage et le lustrage ou poli, qui valent l'autre moitié.

L'égrisage et le rabat valent chacun les dix-sept 48^{es} de cette première moitié, et l'adouci les quatorze 48^{es}.

Le piqué seul vaut les six 7^{es} de l'autre moitié, et le relevé ou le poli vaut l'autre septième.

D'après les prix qui viennent de précéder et les notes ci-dessus, il sera facile d'établir, dans tous les cas, la valeur de chacun des élémens qui coopèrent à la confection du polissage.

DE LA PIERRE DE LIAIS.

Pierre de liais débitée en épaisseur de 2 à 4°, employée pour noyaux de pilastres, revêtemens et travers de chambranles en marbre.

Détail pour un pied cube de pierre en œuvre, y compris le débit, l'équarrissage, le montage, son scellement avec les marbres, mais sans compter les trous et la pose des agrafes et goujons.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 1 pied cube.	2	00
Déchet par les sciages et équarrissages, un 8e. . .	0	25
Sciage pour débit, 3 pieds 6° superficiels par pied cube, à 53 minutes de scieur par pied, 3 heures 5 minutes, à 45 centimes l'heure.	1	39
Déchet dans les sciages, par les équarrissages, un 10e.	0	14
Temps nécessaire à équarrir la pierre, la sceller, et monter les marbres dessus, 2 heures 45 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure. . .	0	99
Faux frais, un 6e pour le sciage, et un 5e pour la taille.	0	45
1er TOTAL.	5	22
Bénéfice, un 6e du tout.	0	87
Valeur d'un pied cube.	6	09
Valeur d'un mètre cube.	177	65

Dalles de 10 à 12 lignes d'épaisseur, prises dans de la bande à carreaux, employées à des revêtemens, pilastres, travers et foyers de chambranle.

Détail pour 36 pieds superficiels.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 36 pieds, à 17 francs la toise. . .	17	00
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	1	70
Coupes pour débiter les bandes, 12 toises courantes de trait entier, à 20 minutes par toise courante, 4 heures, à 45 centimes l'heure.	1	80
Pour déchet de ces coupes dans les équarrissages, un 10e.	0	18
Temps à équarrir ces dalles, les monter et les sceller sur les marbres, 21 heures de marbrier par toise, à 36 centimes l'heure.	7	56
Faux frais, un 5e de toute la main-d'œuvre des équarrissages et un 6e pour les sciages.	1	84
1er TOTAL.	30	08
Bénéfice, un 6e du tout.	5	01
Valeur de la toise superficielle.	35	09
Valeur d'un pied superficiel.	0	98
Valeur d'un mètre superficiel.	9	23

Les mêmes dalles, de 15 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 1 toise superficielle, à 23 francs la toise.	23	00
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	2	30
Coupes et déchet, *idem*.	1	98
Temps à équarrir et monter sur les marbres, *idem*, compris les faux frais.	9	40
1er TOTAL.	36	68
Bénéfice, un 6e du tout.	6	11
Valeur d'une toise superficielle.	42	79
Valeur d'un pied superficiel.	1	19
Valeur d'un mètre superficiel.	11	26

Dalles de liais débitées au chantier, à 15 lignes d'épaisseur en œuvre, et employées à daller des terrasses ou pour de semblables ouvrages.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 3 pieds 9e cubes, à 2 francs le pied.	7	50
Déchet par les équarrissages et le trait de scie, un 4e.	1	88
Fourniture de plâtre pour les sceller, 3 sacs et demi, à 45 centimes le sac.	1	58
Trente-six pieds superficiels de sciage pour le débit, à 54 minutes par pied, 32 heures 24 minutes, à 45 centimes l'heure de scieur.	14	58
Faux frais du sciage, un 6e.	2	43
	27	97

	fr.	c.
Report.	27	97
Déchet sur les sciages par les équarrissages, un 10e de la main-d'œuvre.	1	70
Équarrissages des dalles et pose, 9 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure.	5	40
Faux frais des équarrissages et pose, un 8e de la main-d'œuvre.	0	68
1er TOTAL.	35	75
Bénéfice, un 6e du tout.	5	96
Valeur de la toise superficielle.	41	71
Valeur d'un pied superficiel.	1	16
Valeur d'un mètre superficiel.	10	98

Les mêmes dalles, de 2° d'épaisseur.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 6 pieds cubes, à 2 francs le pied.	12	00
Déchet des sciages et équarrissages, un 5e.	2	40
Fourniture de plâtre, 4 sacs, à 45 centimes. . . .	1	80
Trente-six pieds de sciage, *idem* ci-devant, compris les faux frais et déchet.	18	71
Équarrissages et pose, 10 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure.	6	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	75
1er TOTAL.	41	66
Bénéfice, un 6e du tout.	6	94
Valeur de la toise superficielle.	48	60
Valeur d'un pied superficiel.	1	35
Valeur d'un mètre superficiel.	12	79

Si nous n'avons porté au chapitre de la Maçonnerie, article *dalle de 2 pouces d'épaisseur pour revêtemens*, qu'un 8e de déchet pour les équarrissages et le trait de scie, c'est parce qu'en maçonnerie on ne compte les épaisseurs de la pierre que de demi-pouce en demi-pouce; qu'une dalle de 21 lignes est comptée pour 2°, et une de 27 lignes pour 2° et demi: ainsi donc, dans la maçonnerie, il n'existe point de déchet par le fait des sciages; mais en marbrerie, l'épaisseur des matériaux se comptant de ligne en ligne, il en résulte une perte qui doit être évaluée dans l'article du déchet; c'est ce que nous compensons ici par le 5e de la matière en œuvre.

Les mêmes dalles, mais de 3° d'épaisseur.

	fr.	c.
Pierre en œuvre, 9 pieds cubes, à 2 francs le pied.	18	00
Déchet du sciage et équarrissage, un 6e.	3	00
Fourniture de plâtre, *idem* ci-contre.	1	80
Sciage, comme ci-contre.	18	71
Équarrissage et pose, 11 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure.	6	60
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	83
1er TOTAL.	48	94
Bénéfice, un 6e du tout.	8	16
Valeur de la toise superficielle.	57	10
Valeur d'un pied superficiel.	1	59
Valeur d'un mètre superficiel.	15	02

Vieilles dalles idem, *de* 15 *à* 30 *lignes d'épaisseur, pour dépose, équarrissage des joints et repose.*

	fr.	c.
Temps nécessaire à déposer, équarrir et reposer les dalles, 11 heures, à 60 centimes l'heure. . .	6	60
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	83
Fourniture de plâtre, 4 sacs, à 45 centimes. . . .	1	80
1er TOTAL.	9	23
Bénéfice, un 6e du tout.	1	54
Valeur de la toise superficielle.	10	77
Valeur d'un pied superficiel.	0	30
Valeur d'un mètre superficiel.	2	83

Du sciage de la pierre de liais.

	fr.	c.
Temps pour 36 pieds superficiels de trait de sciage, 32 heures 24 minutes, à 45 centimes l'heure.	14	58
Déchet par les équarrissages et coupes, un 10e. .	1	46
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	2	67
1er TOTAL.	18	71
Bénéfice, un 6e du tout.	3	12
Valeur de 36 pieds superficiels.	21	83
Valeur d'un pied superficiel.	0	61
Valeur d'un mètre superficiel.	5	74

Détail d'une toise courante de coupe faite pour débiter des bandes dans des dalles de liais de 12 à 18 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Temps, 20 minutes, à 45 centimes l'heure de scieur.	0	15
Déchet par les équarrissages, un 10e.	0	02
Faux frais, un 6e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	20
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la toise courante.	0	23
Valeur d'un pied courant.	0	04
Valeur d'un mètre courant.	0	12

De la taille du liais sur paremens de sciage ou taille de moulures, de joints, etc.

	fr.	c.
Temps pour 36 pieds superficiels des susdites tailles, 30 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	10	80
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	2	16
1er TOTAL.	12	96
Bénéfice, un 6e du tout.	2	16
Valeur d'une toise de coupe.	15	12
Valeur du pied.	0	42
Valeur du mètre superficiel.	3	98

Du polissage au grès sur dalles neuves, chambranles et autres ouvrages.

	fr.	c.
Temps pour 36 pieds superficiels, 8 heures 30 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure. .	2	72
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	54
1er TOTAL.	3	26
Bénéfice, un 6e du tout.	0	54
Valeur de la toise superficielle.	3	80
Valeur d'un mètre superficiel.	1	00

Le même frottage fait avec soin sur de vieilles dalles et marches d'escalier en place.

	fr.	c.
Temps, 5 heures 40 minutes, à 32 centimes l'heure.	1	81
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	36
1er TOTAL.	2	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	36
Valeur de la toise superficielle.	2	53
Valeur du mètre superficiel.	0	67

Des chambranles de marbre qui peuvent s'estimer à la pièce.

Chambranle à la capucine, de forme ordinaire, fait avec du marbre Ste.-Anne, débité en tranches de 12 lignes d'épaisseur.

Détail d'un chambranle mis en place, mais non monté sur pierre, portant 4 pieds de longueur hors œuvre des jambages; 3 pieds de hauteur sous tablette, la tablette de 4 pieds 2° sur 13° sans moulures; le travers et les deux pilastres de 4° et demi de large, avec socle; les chapiteaux portant moulures.

	fr.	c.
Marbre en œuvre pour la totalité du chambranle, 8 pieds 1° superficiels, à 2 francs 25 centimes le pied de tranche de 12 lignes d'épaisseur. . .	18	19
Déchet par les équarrissages, un 10e.	1	82
Fourniture de huit goujons pour pilastres et chapiteaux, et de 8 agrafes pour arrêter le chambranle en place.	0	60
Fourniture de deux tiers de sac de plâtre ordinaire, à 45 centimes le sac.	0	30
Coupes à la scie pour le débit de la tablette, le travers et les pilastres, 2 toises un pied 4° courans, à 54 minutes de scieur par toise, 2 heures, à 45 centimes l'heure.	0	90
Taille et montage du chambranle, 16 heures 35 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure. . .	5	97
Pour le poli, 19 heures, à 32 centimes l'heure. . .	6	08
Pour la pose, 4 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	1	44
Faux frais, un 6e pour les sciages, et un 5e de la main-d'œuvre pour la taille et le poli.	2	85
1er TOTAL.	38	15

	fr.	c.
Report.	38	15
Bénéfice, un 6e du tout.	6	36
Valeur de ce chambranle mis en place. .	44	51

Le même chambranle que ci-dessus, mais monté sur dalles de pierre.

	fr.	c.
Marbre en œuvre pour la totalité du chambranle, 8 pieds 1° superficiels de tranches de 12 lignes, à 2 francs 25 centimes le pied.	18	19
Déchet dans les équarrissages, coupes, etc., un 10e.	1	82
Dalles pour monter le travers et les deux pilastres, 3 pieds 4° superficiels, à 17 francs la toise. . .	1	57
Déchet dans l'équarrissage, un 10e.	0	16
Coupes de marbre pour la tablette, le travers et les pilastres, 2 toises 1 pied 4° courans, à 54 minutes par toise, 2 heures, à 45 centimes l'heure.	0	90
Coupes de la pierre, 1 toise et demie, à 24 minutes par toise, 36 minutes, à 45 centimes l'heure.	0	27
Fourniture de 8 agrafes et 8 goujons, *idem*. . . .	0	60
Fourniture de deux tiers de sac de plâtre ordinaire pour la pose, à 45 centimes le sac.	0	30
Taille et montage du chambranle, 19 heures 20 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure. .	6	96
Polissage, 19 heures, à 32 centimes l'heure. . . .	6	08
Pose du chambranle, 4 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	1	44
Faux frais, un 6e pour les sciages, et un 5e de la main-d'œuvre pour taille et polissage. . . .	3	09
1er TOTAL.	41	38
Bénéfice, un 6e du tout.	6	90
Valeur de ce chambranle mis en place. .	48	28

Le même chambranle, mais la tablette à chanfrein ou biseau, ou avec une doucine simple sur trois faces.

	fr.	c.
Les huit premiers articles semblables en tout aux précédens, montant ensemble à.	23	81
Taille et montage, 25 heures 30 minutes, à 36 centimes l'heure.	9	18
Polissage, 25 heures 15 minutes, à 32 centimes l'heure.	8	08
Pose, *idem*.	1	44
Faux frais, un 5^{e} de la main-d'œuvre, et un 6^{e} pour les sciages.	3	94
1er TOTAL.	46	45
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	7	74
Valeur de ce chambranle.	54	19

Le même chambranle, mais la tablette portant une doucine entre deux filets.

	fr.	c.
Les huit premiers articles, *idem*.	23	81
Taille et montage, 33 heures 45 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	12	15
Polissage, 30 heures, à 32 centimes l'heure. . .	9	60
Pose, *idem*.	1	44
Faux frais, un 5^{e} et un 6^{e} de la main-d'œuvre. .	4	84
1er TOTAL.	51	84
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	8	64
Valeur de ce chambranle.	60	48

Le même chambranle que le précédent, mais les pilastres portant astragale double sous le chapiteau, ou à double filet et grain d'orge, que l'on nomme aussi azure.

	fr.	c.
Les huit premiers articles, *idem*.	23	81
Taille et montage du chambranle, 39 heures et demie, à 36 centimes l'heure.	14	22
Polissage, 35 heures et demie, à 32 centimes l'heure.	11	36
Pose, *idem*.	1	44
Faux frais, un 5e et un 6e de la main-d'œuvre. .	5	60
1er TOTAL.	56	43
Bénéfice, un 6e du tout.	9	41
Valeur de ce chambranle.	65	84

Le même Chambranle que le précédent, mais avec un foyer de même marbre, de 4 pieds sur 18° de large, monté sur dalles en bandes de liais de 15 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Marbre pour chambranle et foyer, 14 pieds 1°, à 2 francs 25 centimes le pied.	31	69
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	3	17
Dalles pour le chambranle, *idem*.	1	57
Dalles de 15 lignes d'épaisseur pour le foyer, 6 pieds superficiels, à 23 francs la toise. . . .	3	83
Déchet dans les équarrissages de ces dalles, un 10e.	0	38
Coupes de marbre pour chambranle et foyer, 2 toises 5 pieds 3° courans, à 54 minutes par		
	40	64

	fr.	c.
Ci-contre.	40	64
toise, 2 heures 35 minutes, à 45 centimes l'heure de scieur.	1	16
Coupes de la pierre, non compris le foyer, *idem*.	0	27
Fournitures d'agrafes et goujons, *idem*.	0	60
Fourniture d'un sac un quart de plâtre pour la pose du chambranle et foyer.	0	56
Taille et montage du chambranle et foyer, 42 heures 15 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	15	21
Polissage, 42 heures, à 32 centimes l'heure. . .	13	44
Pose du chambranle et foyer, 5 heures et demie de marbrier, à 36 centimes l'heure.	1	98
Faux frais, un 5^{e} et un 6^{e} de la main-d'œuvre. .	6	36
1er TOTAL.	80	22
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	13	37
Valeur de ce dernier chambranle.	93	59

DES CHAMBRANLES EN PIERRE DE LIAIS.

Détail d'un chambranle à la Capucine, mis en place, de 4 pieds de long hors œuvre des jambages, sur 3 pieds de hauteur sous tablette; la tablette de 4 pieds 2° sur 12° de large et 1° d'épaisseur, sans moulure; le travers et les deux pilastres de 4° et demi de large et 2° et demi d'épaisseur, avec socles, les chapiteaux portant moulures.

	fr.	c.
Pierre en œuvre pour la totalité du chambranle, 12° 7 lignes cubes, à 2 francs le pied.	2	10
Déchet par les coupes, sciages et équarrissages, 1 quart.	0	53
Sciage pour débit des largeurs et épaisseurs, 8 pieds 6°, à 54 minutes par pied, 7 heures 40 minutes, à 45 centimes l'heure.	3	45
Déchet par les équarrissages et coupes, un 6e du sciage.	0	58
Taille et montage, 6 heures 15 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	2	25
Polissage au grès, 1 heure 55 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	0	61
Pose, 3 heures et demie de marbrier, à 36 cent. l'heure.	1	26
Fourniture de deux tiers de sac de plâtre pour sceller, à 45 centimes le sac.	0	30
Fourniture de 8 goujons pour chapiteaux et socles et 8 agrafes pour la pose.	0	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre pour marbrier, et un 6e pour les sciages.	1	50
1er TOTAL.	13	18

	fr.	c.
Ci-contre.	13	18
Bénéfice, un 6e du tout.	2	20
Valeur de ce chambranle.	15	38

Chambranle dit à la grecque, forme ancienne.

	fr.	c.
Pierre, sciage, plâtre, goujons, pose, *idem* ci-dessus.	8	82
Taille et montage, 11 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	3	96
Polissage au grès, 3 heures 10 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	1	01
Faux frais, un 5e et un 6e de la main-d'œuvre. . .	1	92
1er TOTAL.	15	71
Bénéfice, un 6e du tout.	2	62
Valeur de ce chambranle.	18	33

Le même chambranle, la tablette en marbre Sainte-Anne de 12° de largeur sur 12 lignes d'épaisseur, sans moulure.

	fr.	c.
Marbre pour la tablette, 4 pieds 2° superficiels, à 2 francs 25 centimes le pied.	9	38
Déchet dans les équarrissages, un 10e.	0	94
Coupe de marbre, 4 pieds 2°, à 54 minutes par toise, et à 45 centimes l'heure.	0	28
Pierre pour le travers et les jambages, 8° 5 lignes cubes, à 2 francs le pied.	1	40
Déchet pour équarrissage, coupe et sciage, 1 quart.	0	35
Sciage pour débit, 4 pieds 4° superficiels, à 54 mi-		
	12	35

	fr.	c.
Report.	12	35
nutes par pied, 3 heures 54 minutes, à 45 centimes l'heure.	1	75
Déchet du sciage par les équarrissages, un 6e. .	0	35
Taille et montage, 13 heures 45 minutes de marbrier, à 36 centimes l'heure.	4	95
Polissage de la tablette en marbre et de la pierre, 9 heures de polisseur, à 32 centimes l'heure. .	2	88
Pose, fourniture de plâtre et goujons, *idem*. . .	2	16
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre pour taille, et un 6e pour sciage.	2	22
1er TOTAL.	26	66
Bénéfice, un 6e du tout.	4	44
Valeur de ce chambranle.	31	10

CHAMBRANLE A LA CAPUCINE, LA TABLETTE EN MARBRE AINSI QUE LE FOYER.

Détail sans le foyer.

	fr.	c.
Pierre, marbre et sciage, *idem* au précédent pour les sept premiers articles.	14	45
Taille et montage sans le foyer, 9 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	3	24
Polissage de la tablette en marbre et frottage de la pierre au grès, 8 heures 20 minutes, à 32 cent. l'heure.	2	67
Pose et fourniture de goujons, agrafes et plâtre, *idem* au premier chambranle.	2	16
Faux frais, un 6e du montant des sciages, et un 5e		
	22	52

	fr.	c.
Ci-contre.	22	52
du montant de la main-d'œuvre, taille et polissage.	1	84
1er TOTAL.	24	36
Bénéfice, un 6e du tout.	4	06
Valeur de ce chambranle sans foyer. . .	28	42
Le foyer étant de 6 pieds superficiels, à 4 francs 63 centimes le pied, d'après le détail fait des foyers, page 110, fait la somme de.	27	75
Valeur de ce chambranle avec tablette et foyer en marbre.	56	17

Le même chambranle, mais avec foyer en pierre de liais, pris dans de la bande de 15 lignes d'épaisseur.

	fr.	c.
Pierre, marbre et sciage, *idem* aux 7 premiers articles.	14	45
Six pieds superficiels de bande de 15 lignes, à 23 francs la toise.	3	83
Déchet pour équarrissage, un 10e.	0	38
Taille et montage, 10 heures et demie de marbrier, à 36 centimes l'heure.	3	78
Polissage du marbre et frottage de la pierre au grès, 10 heures, à 32 centimes l'heure. . . .	3	20
Pose du tout, 4 heures et demie, à 36 centimes. .	1	62
Fourniture de plâtre, 1 sac 1 tiers, à 45 centimes.	0	60
Fourniture de goujons et agrafes, *idem*.	0	60
Faux frais, un 6e et un 5e de la main-d'œuvre, *id.*	2	13
1er TOTAL.	30	59
Bénéfice, un 6e du tout.	5	10
Valeur de ce chambranle.	35	69

DE LA POSE DE DIVERS CHAMBRANLES.

Pose d'un chambranle de marbre à pilastres, avec ses retours et sans foyer.

	fr.	c.
Temps, 7 heures de marbrier, à 36 centimes l'h.	2	52
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	50
Pour le scellement, un sac et demi de plâtre, à 45 centimes.	0	68
Pour l'arrêter, 8 agrafes en fer.	0	40
1er TOTAL.	4	10
Bénéfice, un 6e du tout.	0	68
Valeur de la pose de ce chambranle, compris les fournitures nécessaires.	4	78

Pose d'un chambranle de marbre fait à pilastres avec ses revêtemens et son foyer.

	fr.	c.
Temps, 8 heures et demie de marbrier, à 36 cent. l'heure, non compris aide.	3	06
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	61
Fourniture de plâtre, 2 sacs, à 45 centimes. . . .	0	90
Fourniture de 8 agrafes pour l'arrêter.	0	40
1er TOTAL.	4	97
Bénéfice, un 6e du tout.	0	83
Valeur de la pose d'un chambranle, compris toutes fournitures nécessaires. . . .	5	80

Pose d'un chambranle à pilastres ou à consoles galbées, avec arrière-corps, revêtemens et foyer.

	fr.	c.
Temps, 10 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	3	60
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	72
Fourniture de plâtre, 2 sacs, à 45 centimes. . . .	0	90
Fourniture de 8 agrafes, *idem*.	0	40
1er TOTAL.	5	62
Bénéfice, un 6e du tout.	0	94
Valeur de la pièce.	6	56

Pose d'un chambranle à colonnes, pilastres, arrière-corps, revêtemens et foyer.

	fr.	c.
Temps, 12 heures de marbrier, à 36 centimes l'heure.	4	32
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	86
Fourniture de plâtre, 2 sacs, à 45 centimes le sac.	0	90
Agrafes, *idem*.	0	40
1er TOTAL.	6	48
Bénéfice, un 6e du tout.	1	08
Valeur de la pièce.	7	56

Du nettoyage et polissage sur place d'anciens chambranles.

	fr.	c.
Nettoyage seulement d'un chambranle à pilastres, avec revêtemens et foyer, 4 heures et demie de polisseur, compris les allées et venues, à 32 centimes l'heure.	1	44
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	29
1er TOTAL.	1	73
Bénéfice, un 6e du tout.	0	29
Valeur de la pièce.	2	02

Le même chambranle nettoyé et le foyer adouci à la ponce.

	fr.	c.
Temps, 6 heures de polisseur, à 32 centimes l'heure.	1	92
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	38
1er TOTAL.	2	30
Bénéfice, un 6e du tout.	0	38
Valeur de la pièce.	2	68

Chambranle à colonnes et pilastres avec revêtemens et foyer, seulement nettoyé.

	fr.	c.
Temps, 6 heures et demie de polisseur, à 32 centimes l'heure.	2	08
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	42
1er TOTAL.	2	50

	fr.	c.
Ci-contre.	2	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	42
Valeur de la pièce.	2	92

Le même, mais le foyer adouci à la ponce.

	fr.	c.
Temps, 8 heures de polisseur, à 32 centimes l'heure.	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	51
1er TOTAL.	3	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur de la pièce.	3	58

CHAMBRANLES NETTOYÉS, POLIS OU LUSTRÉS SUR PLACE.

Chambranle de Blanc ou Bleu turquin à pilastres, socles, chapiteaux, revêtemens, foyer et tablette avec moulures.

	fr.	c.
Temps pour nettoyer et repolir ce chambranle, 22 heures de polisseur, compris les allées et venues, à 32 centimes l'heure.	7	04
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	1	41
1er TOTAL.	8	45
Bénéfice, un 6e du tout.	1	41
Valeur de la pièce.	9	86

Chambranle à consoles galbées, revêtemens et arrière-corps, ou à colonnes et pilastres avec revêtemens, foyer et tablette à doucine, nettoyé et lustré de même que le précédent.

	fr.	c.
Temps, compris *idem*, 32 heures, à 32 centimes l'heure.	10	24
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	2	05
1er TOTAL.	12	29
Bénéfice, un 6e du tout.	2	05
Valeur de la pièce.	14	34

DU CARRELAGE.

CARREAUX CARRÉS ET TOUT EN LIAIS.

Détail pour une toise superficielle de carreaux carrés, de 10, 11 *et* 12°, *compris ragrément et passage au grès après la pose.*

	fr.	c.
Une toise superficielle de carreaux rendus à l'atelier.	17	00
Déchet dans les coupes et la casse, un 50e. . . .	0	34
Pour les coupes accidentelles des carreaux sur les rives, 1 toise courante par toise superficielle, à 20 minutes par toise et à 45 centimes l'heure, compris un 6e en sus pour les faux frais des sciages.	0	18
Fourniture de plâtre mêlé de poussière, 3 sacs 3 quarts, dont 1 tiers de poussière, reste 2 sacs et demi de plâtre pur, à 45 centimes le sac. .	1	13
Temps à poser les carreaux, équarrir les bandes, ragréer et passer au grès, 8 heures 20 minutes de carreleur, à 60 centimes l'heure, compris aide.	5	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	63
1er TOTAL.	24	28
Bénéfice, un 6e du tout.	4	05
Valeur de la toise superficielle.	28	33
Valeur d'un mètre superficiel.	7	46

Les bandes encadrant les carreaux octogones de pierre et

de marbre noir, sont de même valeur que les carreaux portés à l'article précédent.

Les mêmes carreaux, de 9°.

	fr.	c.
Une toise superficielle de carreaux.	17	00
Déchet dans les coupes et la casse, un 50e. . . .	0	34
Sciage pour les coupes, *idem*.	0	18
Plâtre, *idem*.	1	13
Temps pour la pose, 10 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure compris aide.	6	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	75
1er TOTAL.	25	40
Bénéfice, un 6e du tout.	4	23
Valeur de la toise superficielle.	29	63
Valeur d'un mètre superficiel.	7	80

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Une toise de carreaux, *idem*.	17	00
Déchet, *idem*.	0	34
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	31
Temps pour la pose, 15 heures, à 60 centimes l'heure, compris aide.	9	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	13
1er TOTAL.	28	78
Bénéfice, un 6e du tout.	4	80
Valeur de la toise superficielle.	33	58
Valeur d'un mètre superficiel.	8	84

Vieux carreaux de liais, de 10, 11 *et* 12°, *équarris en partie, reposés et passés au grès.*

	fr.	c.
Temps de l'équarrissage, 3 heures 20 minutes; pour pose et passage au grès, 8 heures 45 minutes; ensemble 12 heures 5 minutes, à 60 centimes l'heure.	7	25
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	91
1er TOTAL.	9	29
Bénéfice, un 6e du tout.	1	55
Valeur de la toise superficielle.	10	84
Valeur d'un mètre superficiel.	2	85

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage, 5 heures; pour la pose, 15 heures 25 minutes; ensemble 20 heures 25 minutes, à 60 centimes l'heure. . .	12	25
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	53
1er TOTAL.	14	91
Bénéfice, un 6e du tout.	2	48
Valeur de la toise superficielle.	17	39
Valeur d'un mètre superficiel.	4	58

Vieux carreaux de 10, 11 *et* 12°, *mais équarris en entier, c'est-à-dire, remis à un autre échantillon, ou taillés et façonnés dans des bandes.*

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage, 5 heures 50 minutes; temps pour la pose et frottage au grès, 8 heures 45 minutes; ensemble 14 heures 35 minutes, à 60 centimes l'heure.	8	75
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	09
1er TOTAL.	10	97
Bénéfice, un 6e du tout.	1	83
Valeur de la toise superficielle.	12	80
Valeur d'un mètre superficiel.	3	37

Les mêmes carreaux, mais de 6°.

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage, 8 heures 20 minutes, et pour la pose, 15 heures 25 minutes; ensemble 23 heures 45 minutes, à 60 centimes l'heure. .	14	25
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	78
1er TOTAL.	17	16
Bénéfice, un 6e du tout.	2	86
Valeur de la toise superficielle.	20	02
Valeur d'un mètre superficiel.	5	27

CARREAUX OCTOGONES EN LIAIS, LES REMPLISSAGES FAITS EN PETITS CARREAUX DE MARBRE NOIR.

Détail pour une toise de carreaux en liais de 12°, les carreaux de marbre de 5°, compris le ragrément et le frottage au grès après la pose.

	fr.	c.
Une toise de carreaux rendus à l'atelier.	17	00
Trente-six carreaux de marbre noir de 5°, à 18 francs le cent.	6	48
Déchet par les coupes et la casse, un 40e.	0	59
Coupe des carreaux de marbre et liais, 1 toise courante par toise superficielle, à 40 minutes par toise et à 45 centimes l'heure, compris un 6e pour les faux frais.	0	35
Fourniture de plâtre pur pour les carreaux de liais, 2 sacs et demi, et un demi-sac pour les carreaux noirs posés après; ensemble 3 sacs, à 45 centimes le sac.	1	35
Temps à équarrir les bandes, poser les carreaux, et les passer au grès, 7 heures et demie, à 60 centimes l'heure, compris aide.	4	50
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	56
1er TOTAL.	30	83
Bénéfice, un 6e du tout.	5	14
Valeur de la toise superficielle.	35	97
Valeur d'un mètre superficiel.	9	47

Les mêmes carreaux, de 10°.

	fr.	c.
Une toise de carreaux de liais.	17	00
Cinquante-deux carreaux de marbre noir, de 4° 2 lignes, à 16 francs le cent.	8	32
Déchet dans les coupes et la casse, un 40e. . . .	0	63
Coupes des moitiés, des quarts de carreaux et fourniture de plâtre, comme ci-dessus.	1	70
Temps pour la pose, *idem*, compris faux frais.	5	06
1er TOTAL.	32	71
Bénéfice, un 6e du tout.	5	45
Valeur de la toise superficielle.	38	16
Valeur d'un mètre superficiel.	10	04

Les mêmes carreaux, de 8°.

	fr.	c.
Une toise de carreaux de liais.	17	00
Quatre-vingt-un carreaux de marbre noir, de 3° 4 lignes, à 14 francs le cent.	11	34
Déchet dans les coupes et la casse, un 40e. . . .	0	71
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	70
Temps pour la pose, *idem*, 10 heures 50 minutes, à 60 centimes l'heure.	6	50
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	81
1er TOTAL.	38	06
Bénéfice, un 6e du tout.	6	34
Valeur de la toise superficielle.	44	40
Valeur d'un mètre superficiel.	11	69

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Une toise de carreaux de liais.	17	00
Cent quarante-quatre carreaux de marbre noir, de 2° 7 lignes, à 12 francs le cent.	17	28
Déchet dans les coupes, *idem*, un 40e.	0	86
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	70
Temps pour la pose, *idem*, 14 heures 10 minutes, à 60 centimes l'heure.	8	50
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	06
1er TOTAL.	46	40
Bénéfice, un 6e du tout.	7	73
Valeur de la toise superficielle.	54	13
Valeur d'un mètre superficiel.	14	24

Vieux carreaux de liais et de marbre noir, de 10, 11 et 12°, pour pose seulement.

	fr.	c.
Temps, compris frottage au grès, 8 heures 20 minutes, à 60 centimes l'heure.	5	00
Plâtre pur, 3 sacs, à 45 centimes.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	63
1er TOTAL.	6	98
Bénéfice, un 6e du tout.	1	16
Valeur de la toise superficielle.	8	14
Valeur d'un mètre superficiel.	2	14

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Temps compris le frottage au grès, 15 heures, à 60 centimes l'heure.	9	00
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	13
1er TOTAL.	11	48
Bénéfice, un 6e du tout.	1	91
Valeur de la toise superficielle.	13	39
Valeur d'un mètre superficiel.	3	52

Vieux carreaux octogones, de 10, 11 *et* 12°, *pour équarrissage en partie ou demi-équarrissage, reposés et passés au grès.*

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage des carreaux de liais, 3 heures 20 minutes; pour les 36 carreaux de marbre, à 4 heures 10 minutes par cent, 1 heure 30 minutes; pour la pose du tout, 7 heures 55 minutes; ensemble 12 heures 45 minutes, à 60 centimes l'heure de carreleur et aide.	7	65
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	96
1er TOTAL.	9	96
Bénéfice, un 6e du tout.	1	66
Valeur de la toise superficielle.	11	62
Valeur d'un mètre superficiel.	3	06

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage des carreaux de liais, 5 heures; pour 144 carreaux de marbre, à 3 heures 45 minutes par cent, 5 heures 24 minutes; pour la pose du tout, 15 heures; ensemble 25 heures 24 minutes, à 60 centimes l'heure.	15	24
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	91
1er TOTAL.	18	50
Bénéfice, un 6e du tout.	3	08
Valeur de la toise superficielle.	21	58
Valeur du mètre superficiel.	5	68

Vieux carreaux octogones en liais, de 10, 11 et 12°, et carreaux en marbre noir équarris en totalité pour être mis à un autre échantillon, posés et passés au grès.

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage en entier des carreaux de liais, 5 heures 50 minutes; pour 36 carreaux de marbre de 5°, à 10 heures par cent, 3 heures 36 minutes; pour la pose du tout, 7 heures 55 minutes, compris blanchissage ou passage au grès; ensemble 17 heures 21 minutes, à 60 centimes l'heure.	10	41
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	30
1er TOTAL.	13	06

	fr.	c.
Report.	13	06
Bénéfice, un 6e du tout.	2	18
Valeur de la toise superficielle.	15	24
Valeur d'un mètre superficiel.	4	00

Les mêmes carreaux, mais de 6°.

	fr.	c.
Temps pour l'équarrissage entier des carreaux de liais, 8 heures 20 minutes; pour 144 carreaux de marbre, à 8 heures 20 minutes par cent, 12 heures; pour la pose du tout, 14 heures; ensemble 34 heures 20 minutes, à 60 centimes l'heure.	20	60
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	35
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	2	58
1er TOTAL.	24	53
Bénéfice, un 6e du tout.	4	09
Valeur de la toise superficielle.	28	62
Valeur d'un mètre superficiel.	7	53

Carreaux neufs, moitié liais et moitié marbre noir, de 12 pouces.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise superficielle, à 17 francs la toise.	8	50
Dix-huit carreaux de marbre noir, à 160 francs le cent.	28	80
	37	30

	fr.	c.
Ci-contre.	37	30
Déchet dans les coupes et la casse, un 50e. . . .	0	74
Coupes accidentelles des carreaux de liais et de marbre, 1 toise courante par toise superficielle, à 40 minutes par toise et à 45 centimes l'heure, compris le 6e des faux frais.	0	35
Fourniture de plâtre, 2 sacs et demi, à 45 centimes le sac.	1	13
Temps pour l'équarrissage des bandes, la pose du tout et le ragrément après la pose, 15 heures 50 minutes de carreleur, à 60 centimes l'heure.	9	50
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	19
1er TOTAL.	50	21
Bénéfice, un 6e du tout.	8	37
Valeur de la toise superficielle.	58	58
Valeur d'un mètre superficiel.	15	42

Les mêmes carreaux, de 9°.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise, *idem*. . . .	8	50
Trente-deux carreaux de marbre noir, à 100 francs le cent.	32	00
Déchet dans les coupes, un 50e.	0	81
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	48
Temps pour équarrissage et pose, 18 heures, à 60 centimes l'heure.	10	80
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	35
1er TOTAL.	54	94

	fr.	c.
Report.	54	94
Bénéfice, un 6e du tout.	9	16
Valeur de la toise superficielle.	64	10
Valeur d'un mètre superficiel.	16	87

Les mêmes carreaux, de 6°.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise, *idem.* . . .	8	50
Soixante-douze carreaux de marbre noir, à 50 fr. le cent.	36	00
Déchet dans les coupes, un 50e.	0	89
Frais de coupes et fourniture de plâtre, *idem.* . .	1	48
Temps pour la pose et l'équarrissage, 21 heures 40 minutes, à 60 centimes l'heure.	13	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	63
1er TOTAL.	61	50
Bénéfice, un 6e du tout.	10	25
Valeur de la toise superficielle.	71	75
Valeur d'un mètre superficiel.	18	88

Carreaux de 12°, moitié liais et l'autre moitié en carreaux de marbre Ste.-Anne.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise, *idem.*	8	50
Dix-huit carreaux de marbre, à 2 francs 45 cent. la pièce.	44	10
	52	60

	fr.	c.
Ci-contre.	52	60
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	05
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	48
Temps et faux frais, *idem* aux précédens de 12°.	10	69
1er TOTAL.	65	82
Bénéfice, un 6e du tout.	10	97
Valeur de la toise superficielle.	76	79
Valeur d'un mètre superficiel.	20	21

Carreaux idem, *de* 9°.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise, *idem*.	8	50
Trente-deux carreaux de marbre de 9°, à 1 franc 38 centimes la pièce.	44	16
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	05
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	48
Temps et faux frais, *idem* aux précédens de 9°. .	12	15
1er TOTAL.	67	34
Bénéfice, un 6e du tout.	11	22
Valeur de la toise superficielle.	78	56
Valeur d'un mètre superficiel.	20	67

Carreaux idem, *de* 6°.

	fr.	c.
Carreaux de liais, une demi-toise, *idem*.	8	50
Soixante-douze carreaux de marbre de 6°, à 60 centimes la pièce.	43	20
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	03
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	48
Temps et faux frais, *idem* aux précédens de 6°. .	14	63
1er TOTAL.	68	84
Bénéfice, un 6e du tout.	11	47
Valeur de la toise superficielle	80	31
Valeur d'un mètre superficiel.	21	13

Carreaux tout en marbre de Flandre, non polis, de 12°, *moitié Ste.-Anne et moitié Franchimont.*

	fr.	c.
Dix-huit carreaux en marbre Ste.-Anne, de 12°, à 2 francs 45 centimes pièce.	44	10
Dix-huit carreaux de rouge Franchimont, à 2 fr. 30 centimes pièce.	41	40
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	71
Coupes de marbre, une toise courante, à 54 minutes par toise et à 45 centimes l'heure, compris un 6e pour les faux frais.	0	47
Fourniture de plâtre, 2 sacs et demi, à 45 centimes le sac.	1	13
	88	81

	fr.	c.
Ci-contre.	88	81
Temps pour la pose, y compris les ragrémens, 25 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure. . .	15	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	88
1er TOTAL.	105	69
Bénéfice, un 6e du tout.	17	62
Valeur de la toise superficielle.	123	31
Valeur du mètre superficiel.	32	45

Carreaux idem, *de* 9°.

	fr.	c.
Trente-deux carreaux de marbre Ste.-Anne, de 9°, à 1 franc 38 centimes pièce.	44	16
Trente-deux carreaux de marbre rouge, à 1 franc 30 centimes pièce.	41	60
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	71
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	60
Temps pour la pose, compris le ragrément, 30 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure. . .	18	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	2	25
1er TOTAL.	109	32
Bénéfice, un 6e du tout.	18	22
Valeur de la toise superficielle.	127	54
Valeur d'un mètre superficiel.	33	56

Carreaux idem, *de* 6°.

	fr.	c.
Soixante-douze carreaux de marbre Sainte-Anne, à 60 centimes pièce.	43	20
Soixante-douze carreaux de marbre rouge, à 58 centimes pièce.	41	76
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	70
Coupes et fourniture de plâtre, *idem*.	1	60
Temps pour la pose, compris le ragrément, 38 heures 20 minutes, à 60 centimes l'heure de carreleur.	23	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	2	87
1er TOTAL.	114	13
Bénéfice, un 6e du tout.	19	02
Valeur de la toise superficielle.	133	15
Valeur du mètre superficiel.	35	04

Carreaux de marbre, moitié en marbre noir de Dinan, et moitié en marbre blanc veiné, non polis, de 12° *sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Dix-huit carreaux de marbre noir de 12°, à 160 francs le cent.	28	80
Dix-huit carreaux de marbre blanc veiné, à 3 fr. 75 centimes la pièce.	67	50
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	92
Fourniture de 2 sacs et demi de plâtre, à 45 centimes	1	13
	99	35

	fr.	c.
Ci-contre.	99	35
Neuf pieds superficiels de sciage pour le débit des carreaux blancs, à 2 heures le pied, 18 heures, à 45 centimes l'heure.	8	10
Coupes pour les moitiés, une toise courante par toise superficielle, *idem* aux précédens.	0	35
Faux frais sur les sciages, un 6e de la main-d'œuvre.	1	41
Équarrissage d'une demi-toise de carreaux de blanc veiné, à 15 heures par toise, 7 heures et demie, à 60 centimes l'heure.	4	50
Pose, compris ragrément, 25 heures, comme ci-dessus.	15	00
Faux frais pour main-d'œuvre de carreleur, un 8e.	2	44
1er TOTAL.	131	15
Bénéfice, un 6e du tout.	21	86
Valeur de la toise superficielle.	153	01
Valeur du mètre superficiel.	40	27

Les mêmes carreaux, mais de 9°.

	fr.	c.
Trente-deux carreaux de 9°, en noir de Dinan, à 100 francs le cent.	32	00
Trente-deux carreaux de blanc veiné, à 2 francs 5 centimes la pièce.	65	60
Déchet dans les coupes, un 50e.	1	95
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
	100	68

	fr.	c.
Report.	100	68
Neuf pieds superficiels de sciage, 1 toise de coupe et les faux frais, *idem* ci-devant.	9	86
Équarrissage d'une demi-toise de carreaux de Blanc veiné, à 20 heures par toise, 10 heures, à 60 centimes l'heure de carreleur.	6	00
Pose, 30 heures, *idem*.	18	00
Faux frais de la pose et équarrissage, un 8^{e} de la main-d'œuvre.	3	00
1er TOTAL.	137	54
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	22	92
Valeur de la toise superficielle.	160	46
Valeur du mètre superficiel.	42	23

Carreaux de marbre, moitié en Blanc veiné et moitié en marbre Bleu turquin, non polis, de 12^{o} *sur* 12 *lignes d'épaisseur.*

	fr.	c.
Trente-six carreaux de l'une et de l'autre sorte, à 3 francs 75 centimes pièce.	135	00
Déchet dans les coupes, un 50^{e}.	2	70
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Dix-huit pieds superficiels de sciage pour le débit de ces carreaux, à 2 heures 8 minutes par pied, terme moyen, 38 heures 24 minutes, à 45 centimes l'heure.	17	28
Une toise courante, *idem* ci-devant.	0	35
	156	46

	fr.	c.
Ci-contre.	156	46
Faux frais sur les sciages, un 6e de la main-d'œuvre.	2	94
Équarrissage d'une toise de carreaux, 15 heures, à 60 centimes l'heure de carreleur.	9	00
Pose, compris ragrément, 25 heures, à 60 centimes l'heure.	15	00
Faux frais sur l'équarrissage et la pose, un 8e de la main-d'œuvre.	3	00
1er TOTAL.	186	40
Bénéfice, un 6e du tout.	31	07
Valeur de la toise superficielle.	217	47
Valeur d'un mètre superficiel.	57	23

Les mêmes carreaux, de 9°.

	fr.	c.
Soixante-quatre carreaux, à 2 francs 5 centimes pièce.	131	20
Déchet dans les coupes, un 50e.	2	62
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Dix-huit pieds de sciage, 1 toise courante et les faux frais comme ci-dessus.	20	57
Équarrissage d'une toise, à 20 heures par toise et à 60 centimes l'heure.	12	00
Pose, 30 heures, à 60 centimes l'heure.	18	00
Faux frais, un 8e de la-main-d'œuvre, de l'équarrissage et de la pose.	3	75
1er TOTAL.	189	27

	fr.	c.
Report.	189	27
Bénéfice, un 6e du tout.	31	55
Valeur de la toise superficielle.	220	82
Valeur d'un mètre superficiel.	58	11

Carreaux entièrement façonnés au chantier, moitié en marbre Vert de mer et moitié en Brêche violette, de 12° sur 1° d'épaisseur en œuvre.

	fr.	c.
Marbre Vert de mer, pour 18 carreaux, compris déchet du trait de scie, 1 pied 10° 6 lignes cubes, à 115 francs le pied.	215	63
Marbre Brêche violette, pour les 18 autres carreaux, 1 pied 10° 6 lignes cubes, à 90 fr. le pied.	168	75
Déchet par les équarrissages et traits de scie sur les largeurs, un 12e.	32	03
Fourniture de plâtre, *idem.*	1	13
Sciage pour le débit des tranches, 36 pieds superficiels, dont 18 pieds à 3 heures 44 minutes par pied, 67 heures 12 minutes, à 45 centimes l'heure.	30	24
Dix-huit pieds, à 3 heures 36 minutes par pied, 64 heures 48 minutes, à 45 centimes l'heure.	29	16
Déchet de ces sciages par les équarrissages, un 15e.	3	96
Coupe pour le débit des tranches en carreaux, 8 toises courantes, terme moyen, à 1 heure par toise, 8 heures, et à 45 centimes l'heure. . .	3	60
Faux frais sur les sciages, un 6e.	11	16
Équarrissage d'après ces sciages, 16 heures par toise, à 60 centimes l'heure de carreleur. . . .	9	60
Pose, 25 heures, *idem* ci-devant.	15	00
Faux frais sur les équarrissages et la pose, un 8e.	3	08
1er TOTAL.	523	34

	fr.	c.
Ci-contre.	523	34
Bénéfice, un 6e du tout.	87	22
Valeur de la toise superficielle.	610	56
Valeur du mètre superficiel.	160	67

Les mêmes carreaux, de 9°.

	fr.	c.
Marbre en œuvre, *idem* aux deux premiers articles.	384	38
Déchet par les équarrissages et traits de scie, un 11e	34	94
Fourniture de plâtre, *idem*.	1	13
Sciage pour le débit des tranches, *idem* ci-devant, compris déchet par les équarrissages.	63	36
Coupes pour le débit des carreaux, 13 toises courantes, terme moyen, 1 heure par toise, 13 heures, à 45 centimes l'heure.	5	85
Faux frais sur ces sciages, un 6e.	11	53
Équarrissages d'après ces sciages, 21 heures, à 60 centimes l'heure.	12	60
Pose, 30 heures, à 60 centimes l'heure.	18	00
Faux frais, un 8e de l'équarrissage et de la pose. .	3	83
1er TOTAL.	535	62
Bénéfice, un 6e du tout.	89	27
Valeur de la toise superficielle.	624	89
Valeur d'un mètre superficiel.	164	44

Carreaux de liais seul, ou liais et marbre noir, pour les déposer, les nettoyer et en faire le repère seulement.

	fr.	c.
Temps, 50 minutes de carreleur, à 60 centimes l'heure.	0	50
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise superficielle.	0	65
Valeur du mètre superficiel.	0	17

Le ragrément sur place des carreaux non déposés et le frottage au grès des carreaux neufs sont, l'un et l'autre, de même valeur que la dépose des carreaux.

La toise superficielle, d'après le précédent détail, revient alors à.	0	65

POLISSAGE SUR PLACE DES CARREAUX NEUFS OU VIEUX.

Carreaux frottés au grès seulement.

	fr.	c.
Temps, une heure 15 minutes de carreleur, à 60 centimes l'heure.	0	75
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	09
1er TOTAL.	0	84

	fr.	c.
Ci-contre.	0	84
Bénéfice, un 6e du tout.	0	14
Valeur de la toise superficielle.	0	98
Valeur d'un mètre superficiel.	0	26

Carreaux de liais, forme octogone, neufs ou vieux, passés au grès, et les carreaux de marbre poncés et adoucis après le rabat.

	fr.	c.
Temps, 8 heures de polisseur, à 32 centimes l'heure.	2	56
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	51
1er TOTAL.	3	07
Bénéfice, un 6e du tout.	0	51
Valeur de la toise superficielle.	3	58
Valeur d'un mètre superficiel.	0	94

Ce n'est pas ainsi que se polissent ordinairement ces carreaux, on ne fait que les passer au grès. Cette opération, peu satisfaisante, engage quelquefois à vouloir faire obtenir, par le moyen de l'huile, le même effet que notre procédé peut seul donner, et il résulte de cette mauvaise méthode deux inconvéniens irrémédiables : le premier est de fixer la poussière sur ces carreaux et d'y former une crasse épaisse ; le second est de produire des taches indélébiles par l'introduction de l'huile dans le liais. Nous faisons d'autant mieux cette remarque, que notre procédé joint, à l'avantage de faire ressortir la beauté du noir, celui de la modicité de la dépense.

Carreaux carrés, neufs ou vieux, moitié pierre et moitié marbre noir, passés au grès et ceux en marbre poncés et adoucis.

	fr.	c.
Temps, 23 heures 40 minutes de polisseur, à 32 centimes l'heure.	7	57
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	95
1er TOTAL.	8	52
Bénéfice, un 6e du tout.	1	42
Valeur de la toise superficielle.	9	94
Valeur d'un mètre superficiel.	2	62

Carreaux neufs, tout en marbre de couleur, passés au grès, rabattus, poncés, mastiqués, ragréés et adoucis-polis.

	fr.	c.
Temps, 47 heures 20 minutes *idem*, à 32 centimes l'heure.	15	15
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	3	03
1er TOTAL.	18	18
Bénéfice, un 6e du tout.	3	03
Valeur de la toise superficielle.	21	21
Valeur d'un mètre superficiel.	5	58

Vieux carreaux de marbre de couleur, frottés au grès seulement, ragréés et mastiqués.

	fr.	c.
Temps, 10 heures 15 minutes, à 32 centimes l'heure.	3	28
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	0	66
1er TOTAL.	3	94
Bénéfice, un 6e du tout.	0	66
Valeur de la toise superficielle.	4	60
Valeur d'un mètre superficiel.	1	21

Les mêmes poncés, rabattus et adoucis-polis.

Temps, 31 heures 30 minutes, à 32 centimes l'heure.	10	08
Faux frais, un 5e de la main-d'œuvre.	2	02
1er TOTAL.	12	10
Bénéfice, un 6e du tout.	2	02
Valeur de la toise superficielle.	14	12
Valeur d'un mètre superficiel.	3	72

DES DIVERSES FOURNITURES DANS LES RÉPARATIONS DU CARRELAGE.

Détail d'une toise superficielle de bandes de liais, de 12 lignes d'épaisseur, fournies partiellement dans les vieux carrelages.

	fr.	c.
La toise superficielle de bandes.	17	00
Déchet par les coupes et équarrissages, un 10e. .	1	70
Temps nécessaire pour en faire les coupes, les équarrissages et non la pose, 4 heures, à 60 centimes l'heure.	2	40
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	30
1er TOTAL.	21	40
Bénéfice, un 6e du tout.	3	57
Valeur de la toise superficielle.	24	97
Valeur d'un pied superficiel.	0	69
Valeur d'un mètre superficiel.	6	57

Les mêmes bandes, mais posées en raccordement au pourtour des carreaux en place.

	fr.	c.
La toise de bandes.	17	00
Déchet, *idem*, un 10e.	1	70
Fourniture de plâtre pour les sceller, 3 sacs et demi, à 45 centimes le sac.	1	58
	20	28

	fr.	c.
Ci-contre.	20	28
Temps nécessaire pour les équarrissages, les coupes et la pose, 10 heures, à 60 centimes l'heure.	6	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	75
1er TOTAL.	27	03
Bénéfice, un 6e du tout.	4	50
Valeur de la toise superficielle.	31	53
Valeur d'un pied superficiel.	0	88
Valeur d'un mètre superficiel.	8	30

Vieilles dalles, posées de même que les précédentes, en raccordement des carreaux.

	fr.	c.
Fourniture de 3 sacs et demi de plâtre pour les sceller, à 45 centimes.	1	58
Temps pour les coupes, les équarrissages et la pose, 10 heures, à 60 centimes l'heure.	6	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	75
1er TOTAL.	8	33
Bénéfice, un 6e du tout.	1	39
Valeur de la toise superficielle.	9	72
Valeur d'un pied superficiel.	0	27
Valeur d'un mètre superficiel.	2	56

Détail pour un cent de carreaux neufs de liais, carrés ou octogones, de 12°, fournis partiellement dans les vieux carrelages.

La pose de ces carreaux et la fourniture du plâtre pour les sceller, de même qu'aux bandes qui précèdent, ne sont point comptées, ces dépenses se trouvant comprises dans le mesurage des vieux carreaux.

	fr.	c.
Le cent de carreaux.	47	23
Déchet dans l'emploi, un 5o^e.	0	94
1^er TOTAL.	48	17
Bénéfice, un 6^e du tout.	8	03
Valeur de cent carreaux.	56	20
Valeur d'un carreau.	0	56

Les mêmes, de 9°.

	fr.	c.
Les cent carreaux.	26	56
Pour la casse, les coupes, un 5o^e de déchet. .	0	53
1^er TOTAL.	27	09
Bénéfice, un 6^e du tout.	4	52
Valeur de cent carreaux.	31	61
Valeur d'un carreau.	0	32

Les mêmes, de 6°.

	fr.	c.
Les cent carreaux.	11	81
Déchet, un 50e.	0	24
1er TOTAL.	12	05
Bénéfice, un 6e du tout.	2	01
Valeur de cent carreaux.	14	06
Valeur d'un carreau.	0	14

Détail pour cent carreaux neufs, en liais, de 12°, posés en recherche.

	fr.	c.
Les cent carreaux.	47	23
Déchet, *idem*, un 50e.	0	94
Fourniture de dix sacs de plâtre pur pour les sceller, à 45 centimes le sac.	4	50
Temps pour la pose, 25 heures de carreleur, à 60 centimes l'heure.	15	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	88
1er TOTAL.	69	55
Bénéfice, un 6e du tout.	11	59
Valeur du cent de carreaux.	81	14
Valeur d'un carreau.	0	81

Les mêmes, de 9°.

	fr.	c.
Les cent carreaux.	26	56
Déchet par la casse, un 50e.	0	53
Fourniture de six sacs de plâtre, à 45 centimes le sac.	2	70
Temps à leur pose, 21 heures, à 60 centimes l'heure.	12	60
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	58
1er TOTAL.	43	97
Bénéfice, un 6e du tout.	7	33
Valeur d'un cent de carreaux.	51	30
Valeur d'un carreau.	0	51

Vieux carreaux de liais, de 12°, posés en recherche.

	fr.	c.
Pour sceller cent carreaux, dix sacs de plâtre, *idem* ci-dessus.	4	50
Pose, 25 heures, *idem*.	15	00
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	88
1er TOTAL.	21	38
Bénéfice, un 6e du tout.	3	56
Valeur de cent carreaux.	24	94
Valeur d'un carreau.	0	25

Les mêmes, de 9°.

	fr.	c.
Fourniture de plâtre pour sceller cent carreaux, six sacs.	2	70
Temps pour la pose, 21 heures, *idem*.	12	60
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	1	58
1er TOTAL.	16	88
Bénéfice, un 6e du tout.	2	81
Valeur de cent carreaux.	19	69
Valeur d'un carreau.	0	20

Détail pour un cent de carreaux de marbre noir, de 5°, fournis partiellement dans les vieux carrelages.

	fr.	c.
Les cent carreaux.	18	00
Déchet par la casse, un 50e.	0	36
1er TOTAL.	18	36
Bénéfice, un 6e du tout.	3	06
Valeur de cent carreaux.	21	42
Valeur d'un carreau.	0	21

Les mêmes, de 3° 9 lignes.

	fr.	c.
Le cent de carreaux.	15	00
Déchet, *idem*, un 5oe.	0	30
1er TOTAL.	15	30
Bénéfice, un 6e du tout.	2	55
Valeur de cent carreaux.	17	85
Valeur d'un carreau.	0	18

Les mêmes, de 2° 7 lignes.

	fr.	c.
Le cent de carreaux.	12	00
Déchet, un 5oe.	0	24
1er TOTAL.	12	24
Bénéfice, un 6e du tout.	2	04
Valeur de cent carreaux.	14	28
Valeur d'un carreau.	0	14

Détail pour cent carreaux de marbre noir, de 5°, posés en recherche.

	fr.	c.
Le cent de carreaux.	18	00
Déchet, un 5oe.	0	36
	18	36

	fr.	c.
Ci-contre.	18	36
Fourniture de deux sacs un quart de plâtre pour les sceller, à 45 centimes le sac.	1	01
Temps pour les poser, 9 heures, à 60 centimes l'heure.	5	40
Faux frais, un 8e de la main-d'œuvre.	0	80
1er TOTAL.	25	57
Bénéfice, un 6e du tout.	4	26
Valeur de cent carreaux.	29	83
Valeur d'un carreau.	0	30

Les mêmes, de 3° 9 *lignes.*

	fr.	c.
Le cent de carreaux.	15	00
Déchet, *idem*, un 50e.	0	30
Fourniture, *idem*, 2 sacs de plâtre, à 45 centimes.	0	90
Temps et faux frais, comme ci-dessus.	6	20
1er TOTAL.	22	40
Bénéfice, un 6e du tout.	3	73
Valeur de cent carreaux.	26	13
Valeur d'un carreau.	0	26

Vieux carreaux de marbre, de 4 et 5°, posés de même.

	fr.	c.
Fourniture de plâtre pour les sceller, 2 sacs un quart, à 45 centimes le sac.	1	01
Temps et faux frais, *idem*.	6	20
1er TOTAL.	7	21
Bénéfice, un 6e du tout.	1	20
Valeur de cent carreaux.	8	41
Valeur d'un carreau.	0	08

Des menues fournitures et de leurs prix.

Les goujons employés à fixer les morceaux de marbre les uns sur les autres, comme pour les chapiteaux et les socles sur pilastres, sont en fer ou en bronze. Ces goujons se font, par les ouvriers marbriers, avec du fil de fer de 2 à 3 lignes de diamètre, qu'ils coupent de longueur au fur et à mesure qu'ils en ont besoin; la livre de ce fil de fer se vend 80 centimes, ce qui porte chacun de ces goujons, prix moyen, à 3 centimes pièce.

Les goujons en bronze ne sont ordinairement employés que pour les marbres blancs; ce laiton se vend 2 francs 40 centimes la livre, ce qui porte la valeur de chaque goujon, prix moyen, à 8 centimes la pièce.

On emploie encore, pour fixer les doublures de pierre sur le marbre et pour arrêter les chambranles lors de leur pose, des agrafes et des attaches en fer forgé, qui portent depuis 18 lignes de longueur jusqu'à 7°; les agrafes ont un crampon d'un bout et un scellement de l'autre, et les attaches portent

un crochet à chaque extrémité ; les unes et les autres se vendent au cent de compte, au prix réduit de 5 francs, ce qui les porte à 5 centimes pièce.

Les grandes agrafes de fer forgé, servant à lier des marbres cassés ou à arrêter l'effet des fils ou des terrasses, portent 9 à 18° de longueur ; elles se vendent au poids, et à raison de 40 centimes la livre ; le pied courant de chacune de ces agrafes, poids moyen, pèse 7 onces, ce qui le porte à 18 centimes.

De la gravure des lettres.

Les marbriers sont ordinairement chargés de la gravure des lettres pour toutes sortes d'inscriptions sur pierre et sur marbre ; les ouvriers graveurs sont payés de la manière suivante :

Les lettres gravées sur pierre et teintes de résine-vernie noire leur sont payées 10 centimes le pouce portant jusqu'à 18 lignes de hauteur, et au-dessus, 8 centimes le pouce.

Celles qui sont remplies de mastic sont payées 15 centimes le pouce jusqu'à 18 lignes, et au-dessus, 11 centimes le pouce.

Les lettres gravées sur toutes espèces de marbres, et teintes d'un vernis analogue à la couleur du marbre, sont payées 20 centimes le pouce de hauteur jusqu'à 18 lignes, et 15 centimes le pouce pour celles au-dessus.

Celles qui, au lieu d'être vernies, sont dorées, se paient 25 centimes le pouce de hauteur jusqu'à 18 lignes, et 20 centimes celles au-dessus.

Les lettres sur marbre et remplies de mastic sont payées 20 centimes le pouce jusqu'à 18 lignes, et 15 centimes pour celles au-dessus.

Le pied de filet verni et gravé sur pierre est payé 20 centimes, et celui sur marbre 40 centimes.

DES MASTICS.

On emploie dans la marbrerie six sortes de mastics, ayant chacune sa propriété et son usage particulier.

1re SORTE. Elle se compose par les polisseurs, et sert à faire disparaître les cavités des marbres. Ce mastic est une pâte de résine, de poix blanche et de cire jaune, mêlée de plâtre fin et de soufre; pour lui donner un ton de couleur analogue au fond et aux nuances du marbre, on se sert généralement de la potée rouge et du noir de fumée.

2e SORTE. Elle remplit le même but que la première, mais seulement pour les marbres blancs, verts et jaunes. Elle est composée de gomme laque et de cire d'Espagne de même couleur que le marbre que l'on veut mastiquer; mais, pour mieux obtenir tous les tons désirables, on n'emploie que la gomme laque, en y joignant les couleurs propres à la peinture.

3e SORTE. Elle se nomme mastic gras; sa propriété est de faire joindre les pièces et de graisser les marbres lors de leur taille; ce mastic se fabrique chez les entrepreneurs, et de la manière suivante : on fait fondre quatre livres de résine avec une livre de cire et une demi-livre de poix blanche; puis on verse le tout dans de l'eau de puits pour en saisir la pâte, ensuite on la moule en bâtons.

4e SORTE. Elle se nomme spalte ou mastic à fontaine : on l'emploie au scellement des agrafes pour cassures ou fils, à celui des robinets, comme aussi dans les collets des tuyaux de pierre à laver, et enfin à toutes les parties de soudure sujettes à l'humidité. Ce mastic est un composé de poteries de grès, cuites et réduites en poudre, ou de tuiles de Bourgogne pulvérisées et amalgamées au mastic gras. On le trouve tout fabriqué chez les épiciers, et à raison de 30 centimes la livre. Quelques marbriers emploient un autre procédé dans sa fabrication, et alors ils le nomment mastic à drogues; il consiste seulement à ajouter du goudron au mastic gras.

5e SORTE. Ce mastic s'emploie sur des objets continuellement humides, sur des réservoirs et sur des joints de caniveaux. Il se compose de limaille de fer ou de fer mêlé de cuivre que l'on trouve chez les éperonniers. On met infuser, pendant 24 heures, 24 livres de cette matière dans deux pintes et demie de vinaigre et trois quarts de pinte d'urine, auxquelles on joint 4 aulx et 4 livres de sel; au bout de ce temps, on trouve au fond du vase une pâte que l'on peut employer de suite. Il faut bien prendre garde que la limaille ne soit le moindrement rouillée, autrement ce mastic ne pourrait ni se fixer ni durcir sur la pierre.

6e SORTE. Ce mastic, connu généralement sous le nom de *corbel*, est propre à remplir les joints des pierres exposées aux intempéries de l'air, comme ceux des terrasses, perrons, bassins, etc. Il se fait avec le ciment qui provient de la meilleure tuile de Bourgogne, auquel on ajoute de bon blanc de céruse et de la litharge pour faire sécher plus promptement le ciment: on détrempe ces trois substances avec de l'huile de lin mêlée d'huile grasse.

Ce mastic se compose des doses ci-après, dont nous allons indiquer les prix.

	fr.	c.
Six livres de ciment de tuile de Bourgogne bien pulvérisée et passée au tamis de soie, à 13 centimes la livre.	0	78
Une livre de litharge.	0	70
Une livre de blanc de céruse.	0	85
Pour la détrempe, 3 livres d'huile de lin, à 1 franc.	3	00
Une livre d'huile grasse pour siccatif.	1	20
Total de la dépense.	6	53
Total du poids, 12 livres.		
La livre de ce mastic revient donc à.	0	54

Il est bon de remarquer qu'un ouvrier fait, dans une jour-

née, 80 pieds courans de joints de ce mastic sur dalles neuves, et 100 pieds sur vieilles dalles.

Il faut que la terre cuite, la céruse et la litharge ne renferment aucune humidité, afin que l'huile s'incorpore dans les substances siccatives, et que le mastic puisse durcir; il est essentiel aussi que les joints de la pierre soient parfaitement secs, ciselés ou avivés; autrement, le mastic, quelque dur qu'il fût, ne ferait point corps avec la pierre et sortirait des joints peu de temps après y avoir été mis.

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE MARBRERIE.

Des marbres employés en chambranles, tables, carreaux, et comptés en cubes.

Pages		VALEUR d'un pied cube. fr.	c.	d'un mètre cube. fr.	c.
71	Marbre Ste.-Anne, Franchimont, Cerfontaine, Griotte de Flandre, etc. .	30	19	880	64
72	Marbre feluil.	32	81	957	07
72	Noir de Dinan, 1re qualité.	47	25	1378	28
73	Griotte d'Italie.	94	50	2756	56
73	Languedoc incarnat.	43	32	1263	64
73	Sérancolin.	59	07	1723	07
74	Vert-Vert.	94	50	2756	56
74	Campan, rouge ou vert.	70	88	2067	57
74	Brocatelle d'Espagne.	118	13	3445	85
75	Tarentaise ou Petit-Savoyard.	70	88	2067	57
75	Blanc statuaire en petit échantillon. . .	105	00	3062	85
76	Blanc veiné, 1re qualité.	86	63	2527	00
76	Bleu turquin, 1re qualité.	86	63	2527	00
76	Portor.	105	00	3062	85
77	Jaune de Sienne en petit échantillon.	170	63	4977	28
77	Brèche violette.	118	13	3445	85
78	Vert de mer.	150	94	4402	92

Pages		VALEUR d'un pied cube. fr. c.	VALEUR d'un mètre cube. fr. c.
78	Vert d'Égypte.	164 07	4785 92
78	Jaspe de Sicile.	196 88	5742 99

Pages	*Marbres en tranches, polis et comptés en superficie, employés en tables, tablettes, foyers, etc.*	VALEUR d'un pied sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
79	Marbres Franchimont, Cerfontaine et Senzielle, en tranches de 12 lignes d'épaisseur.	4 05	38 38
80	Les mêmes marbres, en tranches de 18 lignes d'épaisseur.	5 75	54 49
81	Marbre Ste.-Anne, en tranches de 12 lignes d'épaisseur.	4 29	40 64
81	Le même, de 18 lignes d'épaisseur.	5 93	56 15
82	Marbre Feluil, en tranches de 12 lignes d'épaisseur.	4 35	41 24
83	Le même, de 18 lignes d'épaisseur.	6 06	57 37
83	Marbre Ste.-Anne, en tranches de 12 lignes d'épaisseur, employé en foyer de cheminée, doublé en bandes de pierre de 15 lignes d'épaisseur.	4 75	44 96
	Du sciage des marbres.		
85	Le sciage du marbre de la 1re classe.	1 02	9 67
85	Le sciage des marbres de la 2e classe. . .	1 31	12 41
86	Celui de la 3e classe.	1 38	13 08
86	Celui de la 4e classe.	1 46	13 84
86	Celui de la 5e classe.	1 53	14 50
86	Celui de la 6e classe.	1 60	15 16
86	Celui de la 7e classe.	1 68	15 92
86	Celui de la 8e classe.	1 75	16 58
86	Celui de la 9e classe.	1 83	17 34

Pages		VALEUR d'un pied sup.	VALEUR d'un mètre sup.
		fr. c.	fr. c.
87	Celui de la 10e classe.	2 04	19 33
87	Celui de la 11e classe.	2 11	20 00
87	Celui de la 12e classe.	2 19	20 75
87	Celui de la 13e classe.	2 26	21 42
88	Celui de la 14e classe.	2 33	22 08
88	Celui de la 15e classe.	2 77	26 25
88	Celui de la 16e classe.	2 92	27 67
88	Celui de la 17e classe.	9 18	87 00
88	Celui de la 18e classe.	10 20	96 66
88	Celui de la 19e classe.	12 75	120 83
88	Celui de la 20e classe.	13 26	125 66
88	Celui de la 21e classe.	13 77	130 50
89	Celui de la 22e classe.	14 28	135 33
89	Celui de la 23e classe.	21 42	203 00

		VALEUR d'une toise linéaire.	VALEUR d'un mètre linéaire.
		fr. c.	fr. c.
89	Coupes faites en marbre ordinaire de 12 à 18 lignes d'épaisseur.	0 60	0 31

	De la taille des marbres.	VALEUR d'un pied sup.	VALEUR d'un mètre sup.
		fr. c.	fr. c.
90	La taille du marbre de la 1re classe. . . .	0 70	6 60
90	Celle de la 2e classe.	0 76	7 20
91	Celle de la 3e classe.	0 82	7 77
91	Celle de la 4e classe.	0 88	8 34
91	Celle de la 5e classe.	1 05	9 95
91	Celle de la 6e classe.	1 28	12 13
92	Celle de la 7e classe.	1 40	13 27
92	Celle de la 8e classe.	1 52	14 40

Pages		VALEUR d'un pied sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
92	Celle de la 9e classe.	1 75	16 58
92	Celle de la 10e classe.	5 60	53 07
92	Celle de la 11e classe.	6 30	59 71
92	Celle de la 12e classe.	6 65	63 02
92	Celle de la 13e classe.	7 00	66 34
93	Celle de la 14e classe.	14 00	132 68

		VALEUR d'un pied cube. fr. c.	VALEUR d'un mètre cube. fr. c.
93	Evidemens pour des ébauches ou des épannelages, faits dans du marbre blanc ou équivalent.	11 08	323 20
93	Les mêmes faits pour creuser des baignoires ou des mortiers.	16 12	470 22

Du polissage des marbres.

		VALEUR d'un pied sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
95	Le polissage du marbre de la 1re classe. .	0 71	6 70
95	Celui de la 2e classe.	0 76	7 20
95	Celui de la 3e classe.	0 82	7 77
96	Celui de la 4e classe.	0 88	8 34
96	Celui de la 5e classe.	1 06	10 05
96	Celui de la 6e classe.	1 18	11 18
96	Celui de la 7e classe.	1 42	13 46
97	Celui de la 8e classe.	1 48	14 03
97	Celui de la 9e classe.	1 77	16 77
97	Celui de la 10e classe.	5 68	53 83
97	Celui de la 11e classe.	6 03	57 15
97	Celui de la 12e classe.	6 74	63 87
97	Celui de la 13e classe.	7 10	67 29
97	Celui de la 14e classe.	12 78	121 12

De la pierre de liais.

Pages		VALEUR d'un pied cube. fr. c.	VALEUR d'un mètre cube. fr. c.
99	Pierre employée pour noyau à des revêtemens ou travers de chambranles en marbre.	6 09	177 65

		VALEUR d'un pied sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
100	Dalle de bande à carreaux de 10 à 12 lignes d'épaisseur, employée à doubler des chambranles en marbre.	0 98	9 23
101	La même, de 15 lignes d'épaisseur. . . .	1 19	11 26
101	Dalle débitée exprès à 15 lignes d'épaisseur, employée au dallage des terrasses.	1 16	10 98
102	La même, de 2 pouces d'épaisseur.	1 35	12 79
103	La même, de 3 pouces d'épaisseur.	1 59	15 02
104	Vieille dalle de 15 à 30 lignes d'épaisseur, déposée, équarrie et reposée.	0 30	2 83
104	Sciage de la pierre de liais.	0 61	5 74

		VALEUR d'une toise linéaire. fr. c.	VALEUR d'un mètre linéaire. fr. c.
105	Coupes faites en bandes de liais de 12 à 18 lignes d'épaisseur.	0 23	0 12

		VALEUR d'un pied sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
105	Taille de la pierre de liais.	0 42	3 98

Pages		VALEUR de la toise superfic. fr. c.	VALEUR du mètre superfic. fr. c.
106	Polissage au grès sur pierre neuve.	3 80	1 00
106	Polissage au grès sur vieille pierre. . . .	2 53	0 67

DES CHAMBRANLES A LA PIÈCE.

	Chambranles en marbre.	VALEUR de la pièce. fr. c.
107	Chambranles à la capucine, marbre Ste.-Anne, sans être doublé en pierre.	44 51
108	Le même, doublé en pierre.	48 28
109	Le même, la tablette ornée d'un chanfrein et sans foyer.	54 19
109	Le même, mais la tablette portant une doucine avec 2 filets.	60 48
	Le même et de plus un foyer.	88 40
110	Le même, avec semblable tablette, mais les chapitaux décorés d'astragales doubles et sans foyer.	65 84
110	Le même, avec un foyer.	93 59
	Chambranles en pierre.	
112	Chambranle à la capucine, les chapitaux avec moulures.	15 38
113	Chambranle à la grecque, forme ancienne, tout en pierre.	18 33
113	Le même, avec tablette en marbre de 12 lignes. .	31 10
	Le même, avec le foyer en pierre.	38 18
	Le même, avec le foyer en marbre.	59 55
114	Chambranle à la capucine, la tablette unie, en marbre Sainte-Anne de 12 lignes d'épaisseur. .	28 42
115	Le même, la tablette en marbre et le foyer en pierre à bande de 15 lignes d'épaisseur.	35 69
	Le même, mais le foyer en marbre et doublé en dalle.	56 17

Pose des chambranles.

Pages		VALEUR de la pièce. fr. c.
116	Pose d'un chambranle en marbre, avec pilastres et revêtemens.	4 78
116	Le même, avec foyer.	5 80
117	Chambranle à pilastres ou consoles galbées, avec arrière-corps, revêtemens et son foyer.	6 56
117	Chambranle à colonnes, pilastres, arrière-corps, revêtemens et foyer.	7 56

Restauration de vieux chambranles.

118	Nettoyage seul d'un chambranle à pilastres avec ses revêtemens et son foyer.	2 02
118	Le même, mais le foyer adouci à la ponce. . . .	2 68
118	Chambranle à colonnes et pilastres, avec arrière-corps, foyer nettoyé seulement.	2 92
119	Le même, mais le foyer adouci à la ponce. . . .	3 58
119	Chambranle en Blanc ou Bleu turquin, à pilastres, revêtemens, foyer et tablette à moulures, le tout nettoyé, repoli et lustré à neuf.	9 86
120	Même restauration pour un chambranle à consoles galbées ou à colonnes, avec tous ses accessoires.	14 34

DES CARRELAGES.

Carreaux carrés.

		VALEUR d'une toise sup. fr. c.	d'un mètre sup. fr. c.
121	Carrelage en pierre de liais seul, les carreaux de 10, 11 et 12 pouces.	28 33	7 46
122	Les mêmes, de 9 pouces.	29 63	7 80
	Les mêmes, de 8 pouces.	30 93	8 14
	Les mêmes, de 7 pouces.	32 25	8 49
122	Les mêmes, de 6 pouces.	33 58	8 84
	Vieux carreaux de 10, 11 et 12 pouces, pour pose seulement.	7 31	1 92

Pages		VALEUR d'une toise sup.	VALEUR d'un mètre sup.
		fr. c.	fr. c.
123	Les mêmes, mais équarris en partie et reposés.	10 84	2 85
	Les mêmes, équarris en partie et de 8 pouces.	14 10	3 71
123	Les mêmes, de 6 pouces.	17 39	4 58
124	Vieux carreaux de 10, 11 et 12 pouces, retaillés en entier ou faits à neuf et posés.	12 80	3 37
124	Les mêmes, de 9 pouces.	14 60	3 84
	Les mêmes, de 8 pouces.	16 40	4 32
	Les mêmes, de 7 pouces.	18 20	4 79
124	Les mêmes, de 6 pouces	20 02	5 27
	Carreaux en liais, de forme octogone, remplis de carreaux en marbre noir non polis.		
125	Carreaux en liais de 12 pouces, avec les carreaux en marbre de 5 pouces.	35 97	9 47
	Carreaux de liais de 11 pouces.	37 07	9 76
126	Carreaux *idem*, de 10 pouces.	38 16	10 04
	Carreaux de liais, de 9 pouces.	41 28	10 86
126	Carreaux *idem*, de 8 pouces.	44 40	11 69
	Carreaux *idem*, de 7 pouces.	49 27	12 97
127	Carreaux *idem*, de 6 pouces.	54 13	14 24
127	Vieux carreaux de 10, 11 et 12 pouces, pour pose seulement.	8 14	2 14
	Les mêmes, de 8 pouces.	11 64	3 06
128	Les mêmes, de 6 pouces.	13 39	3 52
128	Les mêmes, de 10, 11 et 12 pouces, mais équarris en partie et reposés.	11 62	3 06
	Les mêmes, de 8 pouces, équarris en partie.	18 33	4 82
129	Les mêmes, de 6 pouces.	21 58	5 68
129	Les mêmes, de 10, 11 et 12 pouces, équarris en totalité ou faits à neuf et		

Pages		VALEUR d'une toise sup.		d'un mètre sup.	
		fr.	c.	fr.	c.
	posés.	15	24	4	00
	Les mêmes, de 8 pouces.	24	15	6	36
130	Les mêmes, de 6 pouces.	28	62	7	53
	Carreaux carrés neufs, moitié liais et moitié marbre, non polis.				
130	Carreaux de 12 pouces, moitié marbre noir de Dinan et moitié liais.	58	58	15	42
	Les mêmes, de 11 pouces.	60	32	15	87
	Les mêmes, de 10 pouces.	62	18	16	36
131	Les mêmes, de 9 pouces.	64	10	16	87
	Les mêmes, de 8 pouces.	66	61	17	53
	Les mêmes, de 7 pouces.	69	18	18	20
132	Les mêmes, de 6 pouces.	71	75	18	88
	Les mêmes carreaux, non polis et faits en marbre Sainte-Anne.				
132	De 12 pouces carrés.	76	79	20	21
	De 10 pouces.	77	97	20	52
133	De 9 pouces.	78	56	20	67
	De 8 pouces.	79	15	20	83
134	De 6 pouces.	80	31	21	13
	Carreaux faits tout en marbre, moitié Rouge de Flandre et moitié marbre Sainte-Anne, non polis.				
134	De 12 pouces carrés.	123	31	32	45
	De 10 pouces.	126	44	33	27
135	De 9 pouces.	127	54	33	56
	De 8 pouces.	129	58	34	10
136	De 6 pouces.	133	15	35	04

	Carreaux, faits moitié marbre Noir de Dinan et moitié marbre Blanc veiné, belle qualité, non polis.	VALEUR d'une toise sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
Pages			
136	De 12 pouces carrés.	153 01	40 27
	De 10 pouces.	157 97	41 57
137	De 9 pouces.	160 46	42 23
	De 8 pouces.	162 94	42 88
	De 6 pouces.	167 92	44 19
	Carreaux, moitié marbre Blanc veiné, moitié marbre Bleu turquin, belle qualité, non polis.		
138	De 12 pouces carrés.	217 47	57 23
	De 10 pouces.	219 70	57 82
139	De 9 pouces.	220 82	58 11
	De 8 pouces.	221 53	58 30
	De 6 pouces.	224 16	58 99
	Carreaux façonnés au chantier, moitié en marbre Vert de mer et moitié en brèche violette, non polis.		
140	De 12 pouces carrés.	610 56	160 67
	De 10 pouces.	619 93	163 14
141	De 9 pouces.	624 89	164 44
	De 8 pouces.	628 96	165 52
	De 6 pouces.	637 98	167 89
142	Vieux carrelages pour dépose seulement, les carreaux nettoyés et repérés.	0 65	0 17
142	Carreaux de liais et marbre, en place, ragréés et dressés sur les joints.	0 65	0 17

Du polissage des carreaux.

Pages		VALEUR d'une toise sup. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
142	Vieux carreaux de liais et marbre noir, passés au grès.	0 98	0 26
	Le même travail fait sur carreaux neufs. .	0 65	0 17
143	Le même, mais les carreaux en marbre noir rabattus, poncés et adoucis séparément.	3 58	0 94
144	Carrelage fait en carreaux carrés, moitié en liais, passés au grès, et l'autre moitié en marbre noir, poncés et adoucis. . . .	9 94	2 62
144	Carrelage neuf fait tout en marbre de couleur, les carreaux frottés au grès, rabattus, mastiqués et adoucis-polis.	21 21	5 58
145	Vieux carreaux tout en marbre, frottés au grès seulement, ragréés et mastiqués. .	4 60	1 21
145	Les mêmes, poncés, rabattus et adoucis-polis.	14 12	3 72

Des diverses fournitures dans la réparation des carrelages.

146	Bandes en liais de 12 lignes d'épaisseur, fournies partiellement dans les carrelages.	24 97	6 57
146	Bandes posées en raccordement au pourtour des carrelages en place.	31 53	8 30
147	Vieilles bandes, équarries et posées en raccordement des carrelages en place. .	9 72	2 56

Des carreaux vieux et neufs, posés partiellement.

Pages		VALEUR du cent de compte. fr. c.	VALEUR de la pièce. fr. c.
148	Carreaux neufs en liais, carrés ou octogones, de 12 pouces, posés parmi les carrelages remaniés.	56 20	0 56
	Les mêmes, de 11 pouces.	48 00	0 48
	Les mêmes, de 10 pouces.	40 00	0 40
148	Les mêmes, de 9 pouces.	31 61	0 32
	Les mêmes, de 8 pouces.	26 25	0 26
	Les mêmes, de 7 pouces.	20 00	0 20
149	Les mêmes, de 6 pouces.	14 06	0 14
149	Carreaux de liais, de 12 pouces, fournis en recherche.	81 14	0 81
	Carreaux *idem*, de 11 pouces.	71 25	0 71
	De 10 pouces.	61 25	0 61
150	De 9 pouces.	51 30	0 51
	De 8 pouces.	43 75	0 44
	De 7 pouces.	36 75	0 37
	De 6 pouces.	27 50	0 27
150	Vieux carreaux de liais, de 12 pouces, posés en recherche.	24 94	0 25
151	De 9 pouces.	19 69	0 20
	De 6 pouces.	15 00	0 15
151	Carreaux neufs, de 5 pouces, en marbre noir, posés parmi les carrelages remaniés.	21 42	0 21
152	Les mêmes, de 3 pouces 9 lignes.	17 85	0 18
152	Les mêmes, de 2 pouces 7 lignes.	14 28	0 14
152	Carreaux de marbre noir, de 5 pouces, posés en recherche.	29 83	0 30
153	Les mêmes, de 3 pouces 9 lignes.	26 13	0 26
	Les mêmes, de 2 pouces 7 lignes.	22 50	0 22
154	Vieux carreaux de marbre, de 4 à 5 pouces, posés de même en recherche. . . .	8 41	0 08

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURAGE DES OUVRAGES

DE MARBRERIE.

INTRODUCTION.

Les marbres de toutes les espèces s'exploitent généralement en blocs d'assez fortes dimensions.

On est obligé de diviser ces blocs, parce que le marbre s'emploie presque toujours par petits échantillons, et notamment pour l'épaisseur, ce qui nécessite le débit des cubes par le moyen de la scie; il en résulte que la plus grande partie des paremens, pour ne pas dire tous, se trouvent faits, et que pour être polis ils n'ont pas besoin de la taille préalable.

Cependant, avant la confection de chaque pièce, il reste encore, après ces sciages, à tailler les épaisseurs des bandes pour les équarrir. Ce travail, peu important en lui-même pour les joints de la pierre, le devient beaucoup pour le marbre, dont la matière exige des soins particuliers tant pour les arêtes isolées que pour les joints de réunion, afin que chaque pièce se trouve parfaitement raccordée.

En général, la pierre s'emploie en morceaux de grandes dimensions, donc sa taille se fait aussi en grand, soit pour paremens, soit pour moulures : on peut de là présumer de la dimension des outils propres à la tailler, et de son mode de mesurage.

Il n'en est pas ainsi du marbre : les objets à la confection desquels on l'emploie étant, pour le plus grand nombre, de moyenne et de petite grandeur, on sent aisément, qu'attendu

sa dureté et sa contexture souvent vicieuse, les outils propres à le tailler doivent être nécessairement petits et délicats, afin qu'ils n'enlèvent à la fois que peu de matière, et qu'ils ne produisent point de cavités dans les surfaces visibles ou des altérations dans les arêtes : d'après ce, on comprendra facilement que le mesurage des tailles doit se composer de quantité de petits articles qui nécessitent l'emploi de beaucoup de temps.

La taille de la pierre et celle du marbre diffèrent donc essentiellement entre elles; nous allons en donner deux exemples sensibles :

1° La pierre, moins dure que le marbre, n'exige pour une doucine, plus ou moins forte, qu'un simple épannelage ou coupe de l'arête que l'on forme en pan coupé, et dans la matière restante on établit la moulure; dans le marbre, au contraire, il faut d'abord sciotter tout ce qui doit porter arête, ensuite employer la gradine, espèce de ciseau à dents avec lequel on fait les épannelages : ces épannelages peuvent aller jusqu'à six, en raison du plus ou du moins de profondeur que porte la moulure; on se sert ensuite d'autres ciseaux pour atteindre le nu des contours.

2° Dans la pierre, si, d'un corps carré, l'on veut en obtenir un rond, on y parvient par une première taille seulement, et elle ne diffère pas sensiblement de toutes les autres tailles droites; dans le marbre, au contraire, ne voulût-on former qu'une colonne des ix pouces, il faut faire aux contours épannelage sur épannelage, quelquefois même jusqu'à trente-deux, avant de pouvoir atteindre le nu qui doit être visible : ainsi, pour prévenir les éclats qui produiraient des accidens irréparables, il ne faut enlever cette matière que par très-petites couches, ce que n'exige pas la pierre.

L'exécution de toutes sortes d'ouvrages doit nécessairement, sous le rapport de ses procédés, servir de base aux principes de leur mesurage; ainsi la taille du marbre, différant essentiellement, dans plusieurs circonstances, de celle de la pierre, son mesurage doit aussi éprouver les mêmes change-

mens; il ne faut donc pas s'étonner si le mode que nous proposons, et qui n'omet aucune de ces considérations, diffère beaucoup et de celui que l'on doit employer pour la pierre, et de celui qu'on a employé jusqu'ici pour le marbre, mode qui voulait que l'on mesurât, dans plusieurs cas, un travail qui n'avait pas lieu, et dans d'autres que l'on abandonnât celui qui était déjà fait. Néanmoins, si dans le mesurage de la taille de la pierre, il se trouve parfois quelque rapport avec celui-ci, c'est que quelquefois aussi les procédés du travail de ces deux matières se trouvent analogues entre eux.

On trouvera de même beaucoup de rapport entre le mode de mesurage du poli et celui de la taille; cependant avec quelques exceptions, qui se trouvent provoquées par la différence des moyens employés pour la taille et pour le polissage : un foyer de cheminée, par exemple, quoique d'une très-grande surface, n'exige pas, en proportion, autant de temps, surtout pour les trois premières opérations de ce polissage, savoir l'égrisage, le rabat et l'adouci, qu'en demande une tablette de cheminée, quoique d'une plus petite dimension. Pour bien dresser le carré d'une moulure et en conserver les arêtes, il faut, dans les mêmes opérations, autant de temps que pour la moulure elle-même; une épaisseur de 12 lignes exige de même autant de travail qu'une de 24, et enfin autant pour dégrossir le poli d'une bande de 4 pouces de large que pour celle de 6 pouces; cependant, pour les deux dernières opérations qui se composent du piqué et du lustré, les rapports dans les dimensions ne sont plus les mêmes, attendu que ce dernier travail se fait avec le bouchon de linge qui frotte en plein et polit tout ce que sa surface occupe; par ce procédé, on peut lustrer du même coup trois membres de moulures couronnées, qui représentent 3 pieds de large, tandis que, dans le même temps, on ne fera que 9 à 12 pouces de large sur une bande unie.

Le mode de mesurage que nous proposons pour ce travail est, comme celui pour la taille, basé sur toutes ces considé-

rations; il a, de plus, l'avantage de tout balancer dans la totalité du travail, ainsi que d'être en rapport avec l'usage reçu par les ouvriers de mesurer les ouvrages de la taille et du poli.

Du Mesurage des marbres.

Chaque espèce de marbre, quels que soient son emploi et sa dimension, sera mesurée et comptée en cubes, à l'exception néanmoins de différens marbres employés à divers ouvrages dont on parlera ci-après.

On ajoutera aux dimensions de la matière en œuvre trois lignes sur l'épaisseur seulement de chaque tranche pour le déchet du trait de scie, sans rien mettre de plus pour la longueur ou la largeur, si ce n'est dans le cas où il se trouve des tranches de trois pouces d'épaisseur et au-dessus, ce déchet de trait ainsi que celui des équarrissages étant compris dans nos détails sur la valeur des marbres en œuvre.

Tout morceau d'une autre forme que celle rectangulaire, et qui aura été établi par une levée faite à la scie, comme une console galbée pour chambranle, sera mesuré dans sa largeur réduite, prise au milieu.

Le marbre ainsi mesuré, sa valeur ne comprendra que la matière et son déchet; toute espèce de main-d'œuvre sera mesurée et comptée séparément.

Sont exceptés de ces règles tous les marbres que le commerce livre débités en tranches, et qui s'emploient en dalles, revêtemens, tablettes, carreaux, ou autres ouvrages semblables; ils seront toujours comptés en superficie. Dans leur énoncé, on indiquera l'espèce du marbre et son épaisseur en œuvre; les diverses sortes de main-d'œuvre, la taille par équarrissage, le polissage des paremens et des épaisseurs, ainsi que la pose, seront comprises dans la valeur de la surface.

Feront exception aux deux principes de mesurage qui précèdent, les chambranles de forme ordinaire, dits à la capucine, ceux plus riches et qui, de même, s'établissent en

Flandre, comme aussi ceux à la capucine faits dans les chantiers de Paris avec les quatre espèces de marbre en tranches dont nous avons parlé; ils seront comptés à la pièce; on indiquera l'espèce du marbre et son épaisseur, la forme du chambranle, sa longueur, sa hauteur, la dimension de la tablette et celle du foyer, s'il y en a un; si la tablette est avec ou sans moulure, et dans l'évaluation on comprendra avec la matière la main-d'œuvre (taille et polissage), la pose, la fourniture des dalles de pierre pour doubler, le plâtre pour scellement et les agrafes nécessaires à les arrêter en place.

DU MESURAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

SCIAGES.

Les sciages de tous les marbres débités à Paris et comptés en cubes seront évalués en superficie et séparément de la matière; de même que celle-ci, ils ne seront comptés que pour les surfaces en œuvre, et pour autant de surfaces de tranches qu'il y en aura; que les faces soient visibles ou non, on les évaluera comme sciages entiers, et jamais comme demi-sciages, ainsi que cela est quelquefois arrivé. La longueur et la largeur de chaque pièce feront la dimension des sciages : on n'en comptera aucun sur l'épaisseur depuis six lignes jusqu'à trois pouces, ces débits étant comptés par les équarrissages; ces sciages seront, au contraire, comptés sur l'épaisseur, longueur et largeur, pour les tranches de trois pouces et au-dessus.

Quoique, dans un bloc, le dernier trait de scie présente deux sciages, ces deux dernières tranches n'emportent cependant avec chacune d'elles que la moitié du trait; néanmoins, ce dernier sciage sera, comme les autres, compté en entier, afin de compenser la taille que l'on est parfois obligé de faire sur les deux croûtes du bloc, en se servant de la gradine, avant de layer ces paremens.

Tous ces sciages feront autant de classes et de prix diffé-

rens, selon les diverses espèces de marbres indiquées dans nos tableaux.

TAILLES.

La taille des marbres se divise en quatre classes, savoir :

L'équarrissage, la taille apparente, la taille brute et l'ébauche.

La première est celle qui se fait sur l'épaisseur des tranches;

La seconde sert à donner les contours et les formes aux moulures;

La troisième est accidentelle, et se fait, d'après un sciage, sur un parement de tranche pour le dégauchir; elle sert de base et d'unité comparative aux deux précédentes;

La quatrième est préparatoire; on y emploie successivement la pointe, la gradine ou le ciseau pour dégrossir des paremens ou faire des élégissemens et des épannelages.

La taille des épaisseurs, nommée *équarrissage*, se divise en trois classes :

La première comprend les équarrissages ou coupes à la sciotte, que nous nommerons ordinaires; ces équarrissages se font sur toutes les épaisseurs de tranches isolées ou cachées auxquelles on ne conserve qu'une arête au plus; telles sont, par exemple, les épaisseurs de tablettes de cheminée, de poêle, de foyer, celles intérieures des pilastres, des arrière-corps, des dessus et des dessous des travers; celles extérieures des revêtemens et de toutes autres bandes. Tous ces équarrissages ne feront qu'une classe et seront comptés à 3° de taille par chaque pied linéaire; ainsi chaque pied linéaire vaudra un quart de pied superficiel de la taille unité.

Les mêmes équarrissages, mais cintrés; ceux qui seront droits et avec taille préparatoire, comme pour former arrière-corps sur le devant d'une tablette, se mesureront dans leur longueur réelle comme ci-dessus, avec cette différence que, pour chaque angle rentrant et formant tête, il sera ajouté trois pouces; plus, aux trois pouces de coupe ou équarrissage pré-

paratoire, six autres pouces en sus pour ébauche, ce qui portera ces équarrissages à neuf pouces de taille par pied linéaire.

La seconde se compose des équarrissages pleins qui se font sur des épaisseurs non isolées où il faut conserver les deux arêtes vives, nécessaires aux raccordemens; telles les épaisseurs extérieures des pilastres qui ont des revêtemens, des bandes de revêtemens aux piédestaux portant arête d'angle et épaisseur sur les retours. Ces équarrissages seront comptés à six pouces courans de taille par pied linéaire.

La troisième renferme les équarrissages faits pour les joints de réunion qui se trouveront visibles, c'est-à-dire pour toute épaisseur de marbre qui s'adapte à une autre, comme ceux du haut et du bas des pilastres, des revêtemens; le joint vertical du revêtement qui s'ajuste au pilastre; les joints des bandes de retour aux piédestaux, et qui doivent, pour être bien dressés, se mouliner en les frottant avec du grès et de l'eau, ou, pour le mieux encore, en les passant l'un après l'autre sur une table de fonte disposée à cet effet. Tous ces joints seront comptés, les deux compris, neuf pouces de taille par pied linéaire, et dans le cas où ils seront simples comme ceux des revêtemens qui joignent le pilastre, ils ne seront comptés qu'à six pouces. La ciselure qui aura dû être faite derrière ce pilastre afin de dresser l'arête pour la jonction de cette bande, sera, comme toute autre ciselure, comptée à trois pouces de taille.

Les joints des bandes qui se réunissent bout à bout, comme pour des socles, des plinthes ou tous autres semblables, et qui seront pleins, c'est-à-dire qui n'auront point été démaigris derrière, seront comptés, aussi les deux ensemble, pour neuf pouces courans ou quatre pouces et demi chacun, et ceux qui ne joindront pas derrière et devant, c'est-à-dire qui seront démaigris sur une des deux arêtes, ne seront comptés qu'à six pouces.

Ces évaluations sont faites pour des tranches de douze et quinze lignes d'épaisseur; celles qui n'en auront que six vau-

dront un tiers de moins; celles de dix-huit lignes, un quart en sus, et celles de deux pouces, moitié de plus; celles de trois pouces et au-dessus seront considérées comme taille de parement brut, et on ajoutera trois pouces pour chaque arête visible, soit horizontale, soit verticale.

Il ne sera compté aucune coupe séparément, parce que, dans l'évaluation de tous ces équarrissages, se trouvent comprises toutes celles faites à la sciotte ou à la scie pour mettre les bandes de longueur et de largeur avant de les équarrir.

Les joints des marbres de trois à quatre pouces d'épaisseur, comme ceux des pilastres carrés, seront comptés, le simple à douze pouces courans, le double à dix-huit pouces par pied linéaire; le sciage au droit de ces parties sera compté en sus.

Toutes feuillures cachées, de six à douze lignes, comme celles qui se trouvent derrière des pilastres propres à recevoir des revêtemens, seront comptées à six pouces de taille par pied linéaire; celles de quatre à huit lignes, visibles et ayant deux arêtes vives, seront pour même valeur.

Les fortes feuillures visibles ou élégissemens d'avant-corps, de deux pouces sur un pouce de profondeur, seront comptées à douze pouces courans de taille.

Les tailles ébauchées ou entailles brutes pour le placement des plaques à l'intérieur des chapiteaux et socles, et toutes autres entailles semblables, seront comptées ainsi qu'il suit:

Celles faites en marbre de douze lignes d'épaisseur seront portées à trois pouces courans; celles en marbre de trois à quatre pouces d'épaisseur, à six pouces de taille par pied linéaire.

La même évaluation aura lieu pour les ébauches ou épannelages en pans coupés derrière les pilastres carrés, et pour tous autres ouvrages semblables.

Les mêmes tailles sur paremens visibles pour former des avant ou arrière-corps dans des socles, des bandeaux, ainsi

que pour faire le dégagement d'une moulure sur un travers ou sur des pilastres, seront mesurées dans leur longueur réelle, dans le développement de laquelle on ajoutera trois pouces pour chaque angle rentrant. Cette longueur sera multipliée pour la largeur de ce surbaissement, et on en réduira ainsi la surface : les tailles de six lignes de profondeur seront comptées à taille et demie; celles de douze lignes à double taille, et celles de deux pouces de profondeur à triple taille; l'ébauche et la taille dessous sont comprises dans cette évaluation.

Il ne sera pas compté d'équarrissage pour toutes les épaisseurs cachées, comme aux rives intérieures des arrière-corps ajustés entre les pilastres de chambranle, et dans tout autre cas semblable.

Les joints coupés d'onglet, en marbre de douze lignes d'épaisseur, comme ceux des bandes de foyer, et autres semblables, seront comptés à douze pouces de taille par pied linéaire de chaque bande ou coupe simple.

Des Tailles apparentes.

La taille faite pour ébaucher et finir chaque moulure, sera comptée de la manière suivante :

Chaque membre de moulure sera porté à six pouces de taille; chaque filet aura la même valeur par pied linéaire. Cette règle ne sera applicable qu'aux moulures qui auront six à quinze lignes d'étendue; celles de trois à cinq lignes seront comptées un 6^{e} en sus, c'est-à-dire qu'au lieu de six pouces, elles seront portées à sept; celles de deux pouces, à moitié plus; celles de trois pouces, à une fois en sus, celles de quatre, à deux fois, et enfin celles de six pouces à trois fois; de manière qu'au lieu d'être comptées pour six pouces, ces dernières le seront pour deux pieds, et leur filet aura la même valeur.

Pour déterminer cette gradation, on prendra pour exemple

la doucine ou un talon, et la base du triangle que le premier épannelage a dû former établira la dimension.

Dans ces diverses évaluations, se trouvent compris tous les épannelages ou tailles préparatoires qui servent à former le contour de chaque moulure.

Pour compenser les coupes qui ont lieu pour toutes les grandes parties portant moulures, comme tablettes de cheminée et autres semblables, il sera, ainsi que de coutume, compté, en outre de la moulure, un équarrissage réduit à trois pouces courans; mais au développement des moulures de ces mêmes parties, il ne sera rien ajouté pour les angles saillans.

Dans les petits développemens de moulures, tels que ceux des chapiteaux de pilastres, de colonnes, et autres petites parties, il ne sera rien compté pour équarrissage; mais il sera ajouté trois pouces à la longueur réelle de chaque angle saillant ou rentrant : la mesure pour toute moulure sera prise, s'il y en a plusieurs réunies, sur celle qui présentera le plus de développemens. Ce procédé sera commun au mesurage de toutes les moulures en général.

Il ne sera, non plus qu'aux dernières, compté d'équarrissage préparatoire pour les fortes moulures poussées sur des marbres de trois à six pouces d'épaisseur; mais on comptera le sciage fait au droit de ces moulures pour le débit de la bande.

Les moulures circulaires en plein cintre seront comptées moitié en sus des parties droites, les autres cintres en proportion.

Des Tailles brutes, ou Tailles de paremens.

Les tailles faites sur des marbres débités en tranches afin de dresser des sciages bouges, tailles qui ne sont qu'accidentelles, servant d'unité à toutes les autres, seront comptées pour tailles entières, lorsqu'il sera reconnu qu'elles auront eu lieu.

Sur les corps carrés, comme pilastres carrés pour chambranles, etc., il sera compté de ces tailles de paremens sur autant de faces qu'il y en aura de visibles; on ajoutera à ces développemens trois pouces pour chaque arête conservée, ainsi que pour tout parement visible qui aura lieu sur des marbres de deux pouces et demi à trois pouces et au-dessus, comme socle, tambour de chapiteau, console galbée, etc. Dans tous ces cas, les équarrissages seront considérés comme tailles de paremens, et comptés pour leur surface réelle, en ajoutant, en outre, dans leur développement toutes les arêtes visibles, soit verticales, soit horizontales; les sciages du débit au droit de deux des quatre paremens seront comptés en sus.

Sur de semblables épaisseurs, mais circulaires, comme celles qui se trouvent sur la face des consoles galbées, les fortes tailles de paremens avec ébauches seront comptées au double de la largeur réelle.

Les tailles circulaires pour colonnes de chambranle seront développées selon le contour réel en œuvre pris au milieu, et comptées à cinq fois et demie. Ce développement comprendra la taille précise et tous les épannelages, en sorte qu'une colonne de douze pouces de pourtour sera comptée pour cinq pieds six pouces, dimension que l'on multipliera par la hauteur du nu. Cette évaluation de taille ne comprendra pas le sciage du débit, qui sera compté séparément pour deux des quatre faces.

A l'égard des moulures circulaires pour les tambours de chapiteaux, chacune d'elles sera comptée pour six pouces, et sa longueur réelle pour trois fois un tiers, c'est-à-dire qu'un chapiteau de douze pouces de pourtour sera compté pour trois pieds quatre pouces.

Les évidemens circulaires faits à la sciotte et équarris ensuite, tels ceux pour enlever le noyau dans un panneau de chambranle à bouche de four, seront comptés à quinze pouce de taille par pied linéaire, savoir : neuf pouces pour le sciage et six pouces pour l'équarrissage.

Il ne sera déduit pour le vide de ce noyau, quant à la matière et au sciage de débit, que les deux tiers de la surface réelle; mais le polissage le sera pour son entier.

Chaque pied linéaire des entailles faites dans les marbres pour noyer l'épaisseur des agrafes de fer ou de bronze sera compté pour douze pouces, y compris les trous des crampons.

Les trous, les ajustemens des agrafes et goujons qui lient entre elles les pièces de marbre, seront comptés, chacun et y compris le temps de monter les marbres, à trois pouces de taille, c'est-à-dire un quart de pied. Il en sera de même des petites entailles de deux à quatre pouces.

Chaque incrustement fait dans des travers pour ajuster des bronzes sera compté demi-pied de taille.

On portera à six pouces de taille les entailles carrées ou rondes faites dans des tables de poêle pour le passage des tuyaux.

Des Tailles d'ébauche ou Évidemens.

On comptera en cubes tous forts évidemens faits sur des objets de grande dimension, tels les intérieurs de console, d'angle formant retour d'équerre et ouvrages semblables. Il en sera de même aussi pour ceux des baignoires, cuvettes, mortiers, etc., avec la différence qu'ils en seront séparés pour leur évaluation.

Les tailles layées faites à la gradine d'après les évidemens qui produisent les paremens propres à recevoir le poli, seront, pour les unes et les autres de ces ébauches, comptées à taille et un tiers, soit droite, soit circulaire.

Les diverses tailles réduites à l'unité d'après les règles prescrites ci-dessus, feront autant de classes et de prix différens; ils se trouvent indiqués dans nos tableaux suivant les diverses espèces de marbre dont nous avons traité.

POLISSAGES.

Les polissages sur grandes surfaces seront tous mesurés d'après leur existence en œuvre, sans rien ajouter au développement, si ce n'est dans les cas prescrits ci-après. Ces polissages ainsi mesurés seront réduits en superficie.

Toutes les épaisseurs de marbre en tranche, appartenantes à de grandes surfaces, seront évaluées pour ce qu'elles seront si ce marbre est compté en cubes : on peut en prendre pour exemple les tablettes de cheminée et de poêle; on n'ajoutera rien pour aucune arête, et ces épaisseurs entreront, pour leur superficie, dans le surplus de la tablette. Si, au contraire, ce marbre est compté en superficie, les épaisseurs polies ne seront pas mesurées séparément de la matière, de même que celles des paremens.

Toutes épaisseurs de pilastre, de travers de chambranle, et généralement celles dépendantes de bandes étroites ayant plus ou moins de douze lignes de largeur, seront développées pour trois pouces de polissage, et lorsque, comme les astragales ou les corps carrés isolés sur trois faces, elles auront deux arêtes polies, ces épaisseurs formant paremens seront portées à six pouces de polissage par pied linéaire : il en sera de même des bandes qui auront depuis deux pouces jusqu'à six, tels les pilastres et les travers; celles au-dessous de deux pouces seront comptées pour trois pouces de polissage; celles au-dessus de six, le seront pour le développement effectif. Chaque angle vertical devra être porté pour trois pouces dans le développement de ces parties étroites.

Les bandes de trois à six pouces de large pour les faces d'un pilastre, d'une console galbée, d'un socle et de tout autre semblable corps carré, ne seront comptées que pour leur largeur réelle, et on ajoutera dans les développemens trois pouces pour chaque angle saillant ou rentrant; aux largeurs au-dessus de six pouces, il ne sera rien ajouté pour les arêtes.

Dans le développement des épaisseurs comptées à trois pouces courans, il sera ajouté à leur longueur réelle six pouces pour chacune des parties faisant ressaut, c'est-à-dire formant angle rentrant, soit à la retombée du cintre d'un travers de chambraule, soit à l'avant-corps d'une tablette de cheminée ou de meuble.

Chaque membre de moulure portant jusqu'à deux pouces de largeur compte pour six pouces; celui de trois pouces, pour un quart en sus; celui de quatre, moitié de plus, et enfin celui de six pouces sera porté aux trois quarts en sus des premiers, le tout pour terme moyen entre la moulure et son carré. La mesure de ces moulures se trouve déterminée d'après le principe énoncé à l'article *Taille.*

Dans le développement de ces moulures, chaque angle et petit retour d'angle seront portés, comme on l'a fait pour les bandes étroites et les épaisseurs, à trois pouces; pour les bandes de deux à six pouces de largeur, ils le seront à six; les épaisseurs sur corps carrés, comme astragales, socles, etc., seront comptées pour trois pouces de développement.

Pour apprécier la hauteur de chaque objet, d'un pilastre par exemple, on prendra sa mesure à partir du nu; on donnera le développement des moulures selon leur nombre, en ajoutant, en outre, toutes les épaisseurs, telles petites qu'elles puissent être; par-là, celle de la saillie du socle, celle de dessous le chapiteau si elle a lieu, et celle de dessus seront jointes au développement de la hauteur, et comptées pour trois pouces de profil.

Le polissage des colonnes et de tous les corps ronds sera compté, soit pour le nu, soit pour les profils, à deux fois un tiers de leur développement réel pris au milieu de l'objet.

Toute moulure circulaire plein cintre en élévation sera comptée moitié en sus des parties droites; les autres cintres le seront en proportion.

Le polissage des foyers unis et de toute autre grande partie, exigeant moins de soins que pour un chambraule, sera

réduit aux deux tiers du poli ordinaire; quant aux foyers à bandes, le poli sera réduit aux cinq 6es, eu égard qu'il est déjà fait sur taille de raccord.

Tous les polis se font ordinairement sur des sciages, au moins pour les grands objets; mais lorsqu'il arrivera que ces polis auront été faits accidentellement sur paremens taillés d'après un sciage, ces polis seront augmentés d'un 6^{e} de plus.

Tout polissage non fini, qui conséquemment ne serait qu'adouci ou même égrisé, sera réduit en raison du plus ou du moins de travail; réductions que nous avons indiquées dans nos détails, page 98.

Tous les polis ont, dans nos tableaux, autant de prix que nous y avons établi de diverses classes de marbre.

Du Mesurage de la Pierre.

La pierre de liais employée à doubler les revêtemens et travers de chambranles montés sur noyaux, sera mesurée pour ce qu'il y aura de matière en œuvre, et comptée en mesure cubique; toute main-d'œuvre (sciage pour débit, équarrissage, scellement et montage de la matière sur les marbres) sera comprise dans l'évaluation de cette pierre, pour ne former ensemble qu'un seul article.

Il ne sera compté dans cette évaluation aucune fourniture de plâtre non plus que pour le scellement des dalles dont nous allons parler, en ce que ces fournitures se trouvent portées à l'article des faux frais.

Les dalles de dix à douze lignes d'épaisseur servant aussi à doubler certains chambranles et foyers, seront comptées en superficie et mesurées pour la portion de matière qui sera en œuvre; dans l'énoncé, on fera connaître leur épaisseur; on dira si elles sont prises dans la bande pour carreaux ou si elles sont débitées exprès dans les blocs, ce qui, pour ce dernier

point, fera comprendre dans leur évaluation les frais de sciage pour débit; dans l'un et l'autre cas, on évaluera le temps de leur équarrissage et de leur scellement sur les marbres.

On comptera de même que ci-dessus toutes dalles employées soit à des carrelages, soit à des dallages de terrasse ou autres semblables, en ajoutant cependant à leur prix le temps de la pose et la valeur du plâtre propre à les sceller.

Les autres ouvrages où la pierre peut être employée par les maçons comme par les marbriers, telles les cuvettes, les pierres d'évier, etc., seront mesurés par le mode prescrit pour la maçonnerie, et estimés d'après les prix indiqués aux tableaux détaillés de la marbrerie.

Les chambranles en pierre, à la capucine, à la grecque, ou de toute autre forme, ayant tablette et foyer en pierre ou en marbre, seront relativement estimés à la pièce, d'après les règles observées pour les chambranles en marbre, en s'attachant aux mêmes observations tant dans l'énoncé que dans l'évaluation.

De la Pose des Chambranles.

Les chambranles de style, autre que ceux à la capucine, établis à Paris et conséquemment détaillés par des développemens de surfaces qui indiquent la quantité de matière et la main-d'œuvre de chacun, n'ayant point dû, dans ces détails, être comptés pour leur pose, seront estimés pour chacun d'eux à l'égard de cette dernière opération, mais seulement avec l'explication sommaire de leur forme et en indiquant s'ils sont avec ou sans foyer; cette estimation comprendra la fourniture du plâtre pour scellement et celle des agrafes pour les arrêter.

Le nettoyage ou polissage des vieux chambranles sur place sera estimé à la pièce et sans développement; on indiquera seulement leur forme; on dira si, après le nettoyage, on ne

les a pas repassés au bouchon, et s'ils ont été repolis en tout ou en partie.

Le nettoyage, le ponçage et même l'adouci des figures, piédestaux ou autres parties extérieures en marbre, seront comptés à la pièce ou en surfaces, en énonçant les différens degrés de restauration : les règles prescrites pour le polissage seront relatives à celles du mesurage des piédestaux.

A l'égard des fournitures à faire pour monter les marbres, comme celle des fers, etc., elles seront comptées pour autant qu'il y en aura d'indiquées par les trous ou entailles; mais il n'en sera accordé que la valeur intrinsèque, en ce que le temps de leur pose est compris dans l'évaluation de l'entaille ou du trou.

On ajoutera, au prix des grandes agrafes propres au raccommodage des vieux marbres cassés, le temps à faire leur entaille, la fourniture du mastic et le charbon nécessaire pour les sceller. La dimension des agrafes sera indiquée, et elles seront payées à la mesure linéaire. Il n'en sera pas compté pour les marbres neufs, parce qu'elles se trouvent comprises à l'article des faux frais.

DU CARRELAGE.

Toute espèce de carrelage sera mesurée et comptée en superficie; tout vide sera déduit : les bandes d'encadrement des carreaux de liais et marbre seront comptées séparément et réunies à la classe des carrelages faits tout en liais. Le prix comprendra la pose, la fourniture du plâtre, le ragrément qui s'en fait après la pose, ainsi que le passage au grès sur ceux en pierre et marbre; parmi ces derniers, ceux qui auront été faits en marbre débité exprès obtiendront la valeur du sciage de leur débit et celle du temps de leur équarrissage.

Dans l'énoncé des diverses sortes de carrelages, on indiquera l'espèce de matière (pierre ou marbre); l'espèce du marbre; la forme, l'échantillon du carreau; on fera connaître

son épaisseur lorsqu'il sera d'un autre marbre que le *noir de Dinan.*

Il sera inutile de donner la dimension des carreaux de remplissage en marbre noir, lorsque les premiers seront en liais et de forme octogone, puisque cette dimension se trouve toujours déterminée par celle du carreau de liais.

A l'article des vieux carreaux, on devra dire s'ils ont été déposés avant d'être reposés, si on n'en a pas rafraîchi quelques joints, ou si on ne les a pas équarris en partie ou en totalité pour les remettre sur un autre échantillon, en sorte que chaque espèce de main-d'œuvre puisse toujours être comprise dans le prix de la repose.

On comptera de même en superficie le vieux carreau frotté au grès, le ragrément des carrelages de pierre et de marbre, le rabattage seulement ou même le polissage entier des carreaux de marbre. On indiquera quelle nature de main-d'œuvre aura eu lieu.

APPLICATION

ET

DÉVELOPPEMENT DE MOYENS

Propres à faciliter le mesurage des marbres, servant en même temps d'évaluation particulière à huit chambranles de style, considérés tant sous l'appréciation totale de chacun d'eux, que sous la valeur séparée de la matière et de la main-d'œuvre.

Les huit chambranles détaillés ci-après sont supposés tous de même marbre et de même dimension, savoir : 4 pieds de longueur hors œuvre, 3 pieds de hauteur sous tablette ; les tablettes, 4 pieds 2° de longueur et 14° de largeur; les pilastres et travers-droit, 4° de large, et lorsque le travers sera cintré, il aura 5° de large et portera toujours des retours qui seront montés sur noyaux et goussets; les revêtemens auront 12° de large, et lorsqu'il y aura des arrière-corps, ils porteront 2° sur la largeur, compris recouvremens; les foyers auront 4 pieds sur 18° de large, le tout en marbre blanc veiné de 12 lignes d'épaisseur en œuvre.

PREMIER CHAMBRANLE.

Chambranle à pilastres, portant chapiteaux unis sans moulure dits astragales carrés, se retournant sur le revêtement, avec socles par bas; revêtemens unis montant sous l'astragale, avec leurs socles par bas, montés sur noyau ainsi que le travers; la tablette sans moulure, et le foyer d'une pièce montée sur dalle.

DÉTAIL DU MARBRE.

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
La tablette, 4 pieds 2° sur 14° de large; le travers, 6 pieds de pourtour sur 4°; les deux pilastres, chacun 2 pieds 3° sur 4°; les deux revêtemens, chacun 12° sur 2 pieds 3°; le foyer, 4 pieds sur 18° de large; le tout, faisant 18 pieds 10° 4 lignes superficiels, en marbre de 12 lignes d'épaisseur en œuvre et compté à 15 lignes compris 3 lignes pour le déchet du trait de scie, produit en cubes.	1 11 7
Les deux chapiteaux, ensemble 2 pieds 3° sur 4° et demi de large; les deux socles, ensemble 2 pieds 8° et demi de long sur 4° de hauteur; le tout de 15 lignes d'épaisseur en œuvre, et 18 lignes compris déchet du trait de scie.	0 2 8
Total du marbre.	2 2 3

DÉTAIL DE LA PIERRE.

Le noyau du travers avec retour sans gousset, 3 pieds 10° de long sur 11° de large et 3° et demi d'épaisseur; les deux noyaux pour les retours et

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
pilastres, ensemble 2 pieds de large sur 2 pieds 7° de hauteur; le tout de 2° et demi d'épaisseur réduite produit en cubes.	2 0 0
La dalle du foyer, 4 pieds sur 18°, et 15 lignes d'épaisseur, produit en superficie.	6 0 0

DÉTAIL DES SCIAGES.

Pour la tablette, 4 pieds 3° sur 14°; le travers, 6 pieds, compris ses deux retours, sur 4° de large; les deux pilastres et leurs revêtemens, chacun 16° de pourtour sur 2 pieds 7° compris les socles; les deux chapiteaux, chacun 4° et demi de large, et ensemble 2 pieds 3° de longueur; le foyer, 4 pieds sur 18° de large; le tout produit.	20 2 2

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, l'équarrissage ou coupe, 10 pieds 8° sur 3° de pied superficiel par pied linéaire. . .	2 8 0
Au travers, l'équarrissage ou coupe des deux bouts à joints pleins, ensemble 8° sur 6° de pied superficiel par pied linéaire.	0 4 0
L'équarrissage du dessus et celui du dessous, ensemble 8 pieds sur 3° de taille par pied linéaire.	2 0 0
L'équarrissage dessus et dessous les deux retours du travers, chacun 13° de long; pour les quatre, 4 pieds 4° sur 3° courans, *idem*. . . .	1 1 0
	6 1 0

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.		
Report.	6	1	0
L'équarrissage ou coupe des deux bouts extérieurs de ces retours, ensemble 8° sur 3° courans; et les deux, joignant le derrière du travers, ensemble 8° sur 6° courans, étant joints de réunion moulinés, et les deux ciselures sur le travers; pour ces deux joints, ensemble 8° de hauteur sur 3° de taille par pied.	0	8	0
Aux deux pilastres, les 4 joints de réunion haut et bas faits à la sciotte, chacun 4°, et ensemble 16° sur 6° de taille.	0	8	0
L'équarrissage ou coupe des épaisseurs verticales, dont les deux intérieures, chacune de 2 pieds 4° de haut sur 3° de taille; et les 2 extérieures à 2 arêtes conservées ou à joints pleins, 2 pieds 4° sur 6° de taille, par pied.	3	6	0
Les deux ciselures derrière pour les joints de réunion des revêtemens, même mesure, 2 pieds 4° sur 3° de taille par pied linéaire.	1	2	0
L'équarrissage des deux socles de pilastres, ensemble 2 pieds 8° de pourtour, dont 8° à joints pleins au côté des revêtemens, à 6° de taille, et 2 pieds à 3° de taille par pied.	0	10	0
Les deux ciselures derrière ces socles pour leur jonction aux revêtemens, ensemble 8° sur 3° de taille.	0	2	0
L'équarrissage ou taille d'épaisseur à 2 arêtes des 2 chapiteaux ou astragales unis, chacun 2 pieds 3° développés, chaque angle saillant comptant pour 3° compris coupes, sur 6° de taille par pied.	2	3	0
	15	4	0

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
Ci-contre.	15 4 0
La taille d'épaisseur ou ciselure dessus et dessous ces chapiteaux pour joints de réunion, les 4 ensemble, 6 pieds développés sur 3° de taille par pied.	1 6 0
L'entaille intérieure de chaque chapiteau pour le placement des plaques de fonte, chacune 11° sur 3° de taille par pied, et les 2 coupes des bouts de ces chapiteaux à joints bruts, ensemble 3° de taille.	0 8 6
Aux revêtemens, les joints de réunion haut et bas, chacun 12°; pour les quatre, 4 pieds de long sur 6° de taille par pied; les quatre joints, dont deux de réunion montant au pilastre, devant être moulinés, chacun 2 pieds 3° sur 6° de taille, et les deux extérieurs ou coupes à joints bruts, même longueur sur 3° de taille par pied.	5 4 6
L'équarrissage ou coupe au pourtour des 2 socles des revêtemens, ensemble 5 pieds 4° développés, dont 8° pour le joint de réunion aux deux socles des pilastres sur 6° de taille, et 4 pieds 8° à joints bruts sur 3° de taille par pied linéaire.	1 6 0
Au foyer, l'équarrissage ou coupe au pourtour 11 pieds développés sur 3° de taille par pied linéaire	2 9 0
Les entailles ou trous et pose de 34 goujons et agrafes pour la pierre et les marbres, 3° de taille par pièce, compris temps du montage et raccord.	8 6 0
Total de la taille.	35 8 0

DÉTAIL DU POLISSAGE.

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Une tablette de 4 pieds 2° sur 14°, plus l'épaisseur 6 pieds 6° sur 1° de large, produit. . .	5	4	10
Le travers, 6 pieds 8° de pourtour, compris 3° pour chaque arête saillante, sur 6° courans, et l'épaisseur de dessous isolée au-dessus du vide, 4 pieds sur 3° courans compris arête.	4	4	0
Les pilastres, dont les futs ont chacun 2 pieds 7° compris socle; plus, 6° pour la face du chapiteau ayant 2 arêtes, 3° pour chaque épaisseur dessus et dessous ces chapiteaux; et 3° pour l'épaisseur de la saillie du socle produisent 3 pieds 10° de hauteur développée pour chaque pilastre et 12° de pourtour; savoir, 6° pour la face et 3° pour chaque épaisseur; pour les deux.	7	8	0
Les deux revêtemens, chacun 3 pieds 10° de hauteur développée, pour même cause qu'aux pilastres, sur 12° de large.	7	8	0
L'adouci du foyer, 4 pieds sur 18° de large, vaut aux deux tiers de sa surface.	4	0	0
Total du polissage.	29	0	10

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 2 pieds 2° 3 lignes cubes, à 86 francs 63 centimes le pied, selon les détails, page 76.	189	50
La pierre pour noyau a 2 pieds cubes, à 6 francs 9 centimes le pied, *idem*, page 99. .	12	18
La pierre pour dalle du foyer est de 6 pieds superficiels, à 98 centimes le pied, *idem*, page 100.	5	88
	207	56

	fr.	c.
Ci-contre.	207	56
Le sciage est de 20 pieds 2° 2 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied, *idem*, page 86.	26	44
La taille est de 35 pieds 8° superficiels, à 76 centimes, *idem*, page 90.	27	11
Le polissage est de 29 pieds 10 lignes superficiels, à 76 centimes, *idem*, page 95.	22	09
La fourniture de 34 goujons et agrafes pour les marbres, et de 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce, prix moyen des goujons en bronze et agrafes en fer, *idem*, page 155.	2	10
La pose de ce chambranle, suivant les détails, article *Pose*, page 116, est de.	5	80
La valeur totale de ce premier chambranle s'élève donc à.	291	10

IIe CHAMBRANLE.

Chambranle à pilastres, semblable en tout au précédent, mais la tablette et les chapiteaux portant une doucine ou autre moulure sans filet.

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Les sciages, ainsi que le marbre, la pierre et la dalle, *idem* au précédent chambranle.			

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, l'équarrissage ou coupe au pourtour, *idem* à la précédente.	2	8	0
La taille de la moulure sur les coupes ou équar-			

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	2	8	0
rissages, 6 pieds 6° développés sur 3 faces, et 12° de profil.	6	6	0
Au travers, même détail qu'au précédent. . .	4	1	0
Aux deux pilastres, même détail qu'aux précédens, non compris les chapiteaux.	6	4	0
Aux deux chapiteaux, la taille des moulures, pour chacun 2 pieds 3° développés, les deux angles comptés chacun pour 3° sur 12° de profil.	4	6	0
La taille d'épaisseur dessus et dessous ces chapiteaux, ainsi que l'entaille pour les fontes et les coupes de longueur, *idem* aux précédentes. .	2	2	6
Aux revêtemens, la taille d'équarrissage, *idem* aux précédens.	6	10	6
L'équarrissage du foyer, *idem*.	2	9	0
Les entailles et trous de trente-quatre agrafes et goujons, *idem* aux précédens, produisent. .	8	6	0
Total de la taille.	44	5	0

DÉTAIL DU POLISSAGE.

Une tablette de 4 pieds 2° sur 14°, et la moulure sur l'épaisseur de 6 pieds 6° sur 12° de profil, produisent.	11	4	4
Le travers et ses retours, *idem* au précédent.	4	4	0
Les deux pilastres, chacun 2 pieds 7° de haut, compris socles; 12° pour le profil du chapiteau, 3° pour chaque épaisseur dessus et dessous, et 3° pour la saillie du socle, ce qui produit 4 pieds 4° de hauteur développée sur 12° de pourtour, ainsi que les précédens.	8	8	0
	24	4	4

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	24	4	4
Les deux revêtemens, même développement de hauteur, par les mêmes motifs, sur chacun 12° de largeur réelle.	8	8	0
Le foyer *idem* au précédent.	4	0	0
Total du polissage.	37	0	4

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de même que ci-devant.	189	50
Le noyau de pierre et dalle, de même. . . .	18	06
Le sciage, même somme que ci-devant. . . .	26	44
La taille est de 44 pieds 5° superficiels, à 76 centimes le pied.	33	76
Le polissage est de 37 pieds 4 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	28	14
Même nombre de goujons et agrafes.	2	10
La pose de même qu'au précédent.	5	80
La valeur totale de ce second chambranle s'élève donc à.	303	80

III^e CHAMBRANLE.

Chambranle à pilastres, semblable au premier, mais la tablette portant une moulure avec un filet et son carré, les chapiteaux sont semblables aux derniers; dans le corps du pilastre et sur les revêtemens, il se trouve dessous un grain d'orge ciselé ou azure figurant astragale; au lieu de 4°, le travers en porte 5, et est cintré dessous entre les pilastres avec ressaut ou tête.

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Le marbre, *idem* au premier, avec l'augmentation portée aux sciages ci-après, ce qui donne au total pour le marbre la quantité de.	2	2	6
Les sciages, *idem* aux deux précédens; pour le travers 1° de plus de large, et 1° de moins sur les pilastres et revêtemens, ce qui donne au total pour sciage la quantité de.	20	5	4

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, l'équarrissage au pourtour ou coupe, *idem* aux précédentes.	2	8	0
La taille de la moulure avec filet sur coupe ou équarrissage, 6 pieds 6° sur 18° de profil. . . .	9	9	0
Au travers, l'équarrissage des deux bouts ou coupe à joints pleins, ensemble 10° sur 6° de taille.	0	5	0
L'équarrissage du dessus avec ses deux retours, 6 pieds de pourtour sur 3° de pied superficiel par pied linéaire, produisent.	1	6	0
L'équarrissage préparatoire ou coupe du dessous, même pourtour sur 3° courans, *idem*. . .	1	6	0
	15	10	0

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	15	10	0
L'équarrissage du dessous en surbaissement pour le cintre, 3 pieds 10° de long, compris 3° pour chaque tête ou ressaut, sur 6° de taille compris cintre.	1	11	0
L'équarrissage ou coupe à la sciotte des 4 bouts des retours, les deux extérieurs, ensemble 10° sur 3° de taille ; les deux de réunion joignant au travers, ensemble 10° sur 6° de taille ; les deux ciselures derrière le travers, ensemble 10° sur 3° de taille par pied.	0	10	0
Aux pilastres et leurs socles, même détail qu'au premier et au second chambranles pour les équarrissages, mais non compris les chapiteaux. . . .	6	4	0
Aux chapiteaux, *idem* en tout aux deux derniers, en deux articles.	6	8	6
La taille de l'azure ou grain d'orge, pour chacun 12° de pourtour compris 3° pour chaque angle, sur 6° de taille par pied linéaire.	1	0	0
Aux revêtemens, les équarrissages, *idem* aux premiers.	6	10	6
La taille du grain d'orge ou azure, ensemble 2 pieds sur 6° de taille.	1	0	0
Au foyer, l'équarrissage ou coupe, *idem* aux précédens.	2	9	0
Les entailles et trous de 34 agrafes, *idem* aux autres.	8	6	0
Total de la taille.	51	9	0

DÉTAIL DU POLISSAGE.

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
A la tablette, le dessus 4 pieds 2° sur 14°, la moulure sur l'épaisseur 6 pieds 6° sur 18° de profil.	14	7	4
Au travers, la face *idem* au premier, 6 pieds 8° sur 6° courans; l'épaisseur du dessous, 5 pieds développés, compris 6° pour chaque tête ou ressaut, sur 3° de pied superficiel par pied linéaire.	4	7	0
Aux pilastres, chacun 2 pieds 6° de haut, compris socles; plus, 12° pour le profil du chapiteau; 6° pour ses deux épaisseurs; 6° pour le fond et les arêtes du grain d'orge et 3° pour la saillie du socle, font 4 pieds 9° de hauteur sur 12° de pourtour comme pour les précédens.	9	6	0
Aux deux revêtemens, même développement sur 12° de largeur réelle.	9	6	0
Au foyer, de même qu'aux précédens.	4	0	0
Total du polissage.	42	2	4

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 2 pieds 2° 6 lignes cubes, à 86 francs 63 centimes le pied.	191	31
Le noyau de pierre et dalle, *idem* aux précédens.	18	06
Le sciage est de 20 pieds 5° 4 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied.	26	78
La taille est de 51 pieds 9° superficiels, à 76 centimes le pied.	39	33
Le polissage est de 42 pieds 2° 4 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	32	07
	307	55

	fr.	c.
Ci-contre.	307	55
Le même nombre de goujons et agrafes. . . .	2	10
La pose de même qu'aux précédens.	5	80
La valeur totale de ce troisième chambranle s'élève donc à.	315	45

IVe CHAMBRANLE.

Chambranle à pilastres, semblable au dernier quant à la tablette, et aux deux premiers pour le travers, les revêtemens, les socles et le foyer; les pilastres et revêtemens sont couronnés d'un chapiteau de 3° de hauteur, élégi par bas d'un astragale simple; en dedans des pilastres est un cadre uni ou arrière-corps de 3° de large, compris recouvrement, formant le pourtour du vide du chambranle.

DÉTAIL DU MARBRE.	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
La tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 6 pieds sur 4°; les deux pilastres, chacun 2 pieds 1° sur 4°; les deux revêtemens, chacun 12° sur 2 pieds 1°; le cadre, 7 pieds 6° sur 3°; le foyer, 4 pieds sur 18°, produit 20 pieds 3° 6 lignes superficiels, en marbre de 12 lignes d'épaisseur en œuvre, et compté à 15 lignes compris déchet du trait de scie, produisent en cubes.	2	1	4
Les socles, ensemble 3 pieds 3° développés sur 4° de haut et 18 lignes d'épaisseur, compris 3 lignes de déchet, *idem*, produisent en cubes. . . .	0	1	8
Les deux chapiteaux ou tambours, ensemble 2 pieds 4° de long sur 5° de large compris trait			
	2	3	0

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	2	3	0
de scie, et 3° 3 lignes d'épaisseur, compris *idem*, produisent en cubes.	0	3	2
Total du marbre.	2	6	2

La pierre et dalle, *idem* aux précédens.

DÉTAIL DES SCIAGES.

A la tablette, 4 pieds 2° sur 14°; au travers, 6 pieds sur 4°; les pilastres et revêtemens réunis 16°, et pour chacun 2 pieds 5° de haut compris socles; les deux chapiteaux, ensemble 9° de large sur 1 pied 2° de long; pour les débiter sur l'épaisseur, ensemble 6° sur 14° de long; pour le cadre intérieur, 8 pieds 2° de pourtour sur 3° de large; le foyer de 4 pieds sur 18° de large. . . .	22	9	8

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	12	5	0
Au travers, *idem* au premier.	4	1	0
La ciselure derrière pour l'affleurement du cadre, 4 pieds sur 3° de taille.	1	0	0
Aux deux pilastres, les 4 joints de réunion haut et bas, *idem* aux premiers.	0	8	0
La taille ou coupe des joints perpendiculaires, chacun 2 pieds 1° de haut, dont deux à 3° de taille.	1	0	6
Les deux extérieurs à joints pleins pour 6° de taille.	2	1	0
	21	3	6

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	21	3	6
Les deux ciselures ou tailles d'épaisseur derrière pour les arrière-corps, 2 pieds 1°, et deux autres pour la jonction des revêtemens, même mesure sur 3° de taille chacune ; pour les quatre.	2	1	0
L'équarrissage des deux socles, *idem* aux premiers.	0	10	0
Les quatre ciselures derrière, deux pour les doubles socles des arrière-corps, et deux pour les socles de revêtemens, ensemble 16° sur 3° de taille.	0	4	0
Aux deux tambours, la taille des moulures du chapiteau et surbaissement pour l'astragale; ensemble 2 pieds de profil, savoir : le chapiteau 12°, le surbaissement 6°, l'astragale 6° et 2 pieds 3° de pourtour pour chacun des tambours, y compris 3° pour chaque angle saillant.	9	0	0
La taille d'épaisseur dessous et dessus ces tambours, ensemble 6 pieds sur 3° courans.	1	6	0
Les deux entailles ou ébauches en dedans de ces tambours pour le placement des fontes, chacune 14°, compris 3° pour le retour ciselé qui reçoit l'about du cadre; 3° de hauteur et 1° d'épaisseur réduite valent 6° de taille par pied linéaire, et pour les coupes des deux bouts des tambours, chacune 3° de taille.	1	8	0
Aux revêtemens, l'équarrissage haut et bas, *idem* aux premiers.	2	0	0
L'équarrissage des quatre joints, montant chacun à 2 pieds 1°, dont deux de jonction à 6° de taille, et deux ordinaires à 3°.	3	1	6
L'équarrissage des socles, *idem* aux premiers.	1	6	0
Au cadre ou arrière-corps, l'équarrissage ou			
	43	4	0

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	43	4	0
coupe de l'épaisseur intérieure seulement, 7 pieds 6° développés sur 3 pouces de taille par pied linéaire.	1	10	6
Les deux joints ou coupes du bas, ensemble 6° sur 6° de taille, étant joints de réunion; les quatre coupes et joints d'onglet du haut, ensemble 14° de long sur 12° de taille, compris coupes.	1	5	0
L'équarrissage des deux socles sur trois faces, ensemble 20° sur 3° de taille, et deux entailles de hauteur pour l'ajustement avec l'autre socle, ensemble 8° sur 6° de taille.	0	9	0
L'équarrissage ou coupe du foyer, *idem* aux autres.	2	9	0
Les entailles et trous de 54 agrafes et goujons, compris celles du tambour et celles de l'arrière-corps, 3° de taille chacun, compris pose.	13	6	0
Total de la taille.	63	7	6

DÉTAIL DU POLISSAGE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	14	7	4
Au travers, *idem* au premier.	4	4	0
Chaque pilastre, 2 pieds 5° de haut compris socle; en ajoutant 2 pieds de profil pour le tambour, 3° pour l'épaisseur du dessus du chapiteau et 3° pour l'épaisseur du socle, on aura 4 pieds 11° développés sur 12° de pourtour, *idem* aux autres.	9	10	0
Les deux revêtemens, même développement sur 12° de largeur réelle.	9	10	0
	38	7	4

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	38	7	4
Le cadre intérieur, 9 pieds 1° développés, compris 3° pour chaque épaisseur de socle, sur 7° de pourtour, dont 4° courans pour la face et 3° pour l'épaisseur.	5	3	7
Le foyer, *idem* aux précédens.	4	0	0
Total du polissage.	47	10	11

RÉSUMÉ.

	fr.	.
Le produit du marbre est de 2 pieds 6° 2 lignes cubes, à 86 francs 63 centimes le pied. . .	217	78
Le noyau de pierre et dalle, *idem* aux précédens.	18	06
Le sciage est de 22 pieds 9° 8 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied.	29	87
La taille est de 63 pieds 7° 6 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	48	35
Le polissage est de 47 pieds 10° 11 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	36	42
La fourniture de 54 goujons et agrafes en fer et cuivre et de 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce.	3	10
La pose de ce chambranle, *idem* aux précédens.	5	80
La valeur totale de ce quatrième chambranle s'élève donc à.	359	38

V^e CHAMBRANLE.

Chambranle à pilastres carrés de 4° sur toutes faces, portant socles pleins par bas aussi de 4°, avec chapiteaux de 3° de haut, profilés sur les quatre faces ; chaque chapiteau est taillé d'une moulure à deux filets et d'un astragale double dessous, séparé d'un bandeau ; les revêtemens de 9° et demi de large, sans socle ni chapiteau ; la tablette, le travers et le foyer semblables au dernier chambranle, mais sans cadre intérieur.

DÉTAIL DU MARBRE.	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
La tablette, 4 pieds 2° sur 14° de large ; le travers, 6 pieds sur 4° ; les deux revêtemens, ensemble 9° sur 2 pieds 8° ; le foyer, 4 pieds sur 18° ; le tout produit 17 pieds 1° superficiels, en marbre de 12 lignes d'épaisseur en œuvre, et 15 lignes compris déchet du trait de scie, produit en cubes.	1 9 4
Les deux socles, ensemble 9° et demi de long, compris trait de scie, sur 4° 9 lignes de large compris *idem*, et 4° de hauteur ; les deux chapiteaux, ensemble 10° et demi, compris *idem*, sur 5° et demi de long et 3° de hauteur ; le corps des deux pilastres, ensemble 8° et demi de large, compris *idem*, sur 4° 3 lignes d'épaisseur compris le trait de scie, et 2 pieds 1° de hauteur, produisent en cubes.	0 8 8
Total du marbre.	2 6 0

DÉTAIL DE LA PIERRE.

PRODUIT des pieds.

	pieds.	pouces.	lig.
Le noyau de travers, *idem* aux autres; ceux des deux revêtemens, ensemble 18° de large sur 2 pieds 8° de hauteur et 2° et demi d'épaisseur réduite, produisent en cubes.	1	10	4

La dalle du foyer, *idem* aux précédens.

DÉTAIL DES SCIAGES.

A la tablette, 4 pieds 2° sur 14°; au travers, 6 pieds sur 4°; aux deux pilastres, compris socles et tambours, 2 pieds 8° de haut, et ensemble 8° de large; le sciage pour le débit de leur largeur, 2 pieds 8° sur 8° ensemble; les six coupes pour débiter de longueur les pilastres, socles et chapiteaux, ensemble 2 pieds sur 4°; les deux revêtemens, ensemble 19° sur 2 pieds 8° de hauteur; le foyer, 4 pieds sur 18° produisent.	21	3	8

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	12	5	0
Au travers, *idem* au dernier.	4	1	0
Aux pilastres, les 4 joints haut et bas, ensemble 16° de long sur 12° courans de taille, étant joints de réunion et ayant 4° de large. . .	1	4	0
La taille sur sciage des trois paremens vus de chaque pilastre, pour les diminuer du haut et les dresser, 2 pieds 1° de haut sur chacun 21° développés, compris 3° pour chacun des angles saillans, la taille d'ébauche intérieure n'étant point comptée.	7	3	6
	25	1	6

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	25	1	6
La taille d'ébauche ou évidement du pan coupé à l'intérieur, 2 pieds 1° de haut sur 2° et demi de large et 1° et demi d'épaisseur réduite, vaut 6° courans de taille par pied.	2	1	0
La taille de la feuillure sur la quatrième face de chaque pilastre, pour former recouvrement sur le joint du revêtement de chacune, 2 pieds 1° sur 6° de taille par pied.	2	1	0
Aux deux socles, la taille des joints dessus et dessous, ensemble pour les quatre faces, 18° de long sur 6° de taille par pied, ayant 4° et demi de large.	0	9	0
La taille des trois paremens de ces socles, *idem* aux pilastres, chacun 21° développés compris arête; plus, 6° pour la taille d'ébauche et 6° pour la feuillure du revêtement font, pour chaque socle, 2 pieds 9° développés sur 6° de taille compris arête.	2	9	0
Aux tambours ou chapiteaux, pour chacun 21° développés de même qu'aux pilastres, sur 3 pieds 6° de profil, savoir : le carderon et ses deux filets 18°, le surbaissement dessous pour le dégagement de l'astragale 6°, et pour les deux astragales et le petit bandeau qui les sépare 18°, produisent.	12	3	0
Les deux feuillures derrière et les tailles d'ébauche, de même qu'aux pilastres, ensemble 2 pieds sur 3° de haut.	0	6	0
La taille des quatre joints dessus et dessous ces chapiteaux, ensemble 18° sur 6° de taille par pied.	0	9	0
Aux revêtemens, l'équarrissage ou coupe des			
	46	3	6

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	46	3	6
deux joints de réunion au travers, ensemble 19° de long sur 6° de taille par pied.	0	9	6
Les deux du bas portant sur le plancher, ensemble 19° sur 3° de taille, et les quatre joints verticaux étant tous les quatre des joints ordinaires, chacun 3° de taille et 2 pieds 8° de haut, produisent.	3	0	9
Au foyer, l'équarrissage ou coupe, *idem* aux précédens.	2	9	0
Les entailles et trous de 22 goujons et agrafes, 3° de taille chacun, produisent.	5	6	0
Total de la taille.	58	4	9

DETAIL DU POLISSAGE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	14	7	4
Au travers, *idem* au précédent.	4	4	0
Les faces sous les deux retours du travers, faisant saillies sur les revêtemens, ensemble 18° de long sur 3° courans.	0	4	6
Chaque pilastre, 2 pieds 5° de haut compris socle; plus, 3 pieds 6° pour le profil du chapiteau, 3° pour l'épaisseur du dessus et 3° pour la saillie du socle font 6 pieds 5° développés sur la hauteur, et chacun 1 pied 11° de pourtour; savoir, 4° pour chacune des deux faces, 3° pour chacune des deux épaisseurs de retour, et 3° pour chacune des trois arêtes visibles.	24	6	8
	43	10	6

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	43	10	6
Aux deux revêtemens, chacun 2 pieds 8° sur 9° de large.	4	0	0
Le foyer, *idem* aux précédens.	4	0	0
Total du polissage.	51	10	6

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 2 pieds 6° cubes, à 86 francs 63 centimes le pied.	216	58
Le noyau en pierre est de 1 pied 10° 4 lignes cubes, à 6 francs 9 centimes le pied.	11	33
La dalle du foyer, *idem* au premier chambranle.	5	88
Le sciage est de 21 pieds 3° 8 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied.	27	91
La taille est de 58 pieds 4° 9 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	44	38
Le polissage est de 51 pieds 10° 6 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	39	43
La fourniture de 22 agrafes et goujons pour le chambranle, et de 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce.	1	50
La pose de ce chambranle, *idem* aux précédens.	5	80
La valeur totale de ce cinquième chambranle s'élève donc à.	352	81

VI^e CHAMBRANLE.

Chambranle à consoles galbées de 2 pieds 1° de hauteur sur 6° de large par le haut, réduites à 2° par le bas, et ayant 3° d'épaisseur vues de face, avec revêtemens derrière de 6° de large sur 12 lignes d'épaisseur; ces consoles coiffées d'un chapiteau de 3° de hauteur, taillé d'une gorge, avec deux filets listels et une frise unie en surbaissement dessous; les socles en marbre plein de 4° de hauteur sur 3° et demi de largeur, régnant sous les revêtemens; la tablette, le travers et le foyer sont semblables au dernier chambranle.

DÉTAIL DU MARBRE.	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
La tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 6 pieds sur 4° ; les deux revêtemens, 2 pieds 1° sur 6°; le foyer, 4 pieds sur 18°, produisent 14 pieds 11° 4 lignes superficiels en marbre de 12 lignes d'épaisseur en œuvre, et 15 lignes compris déchet du trait de scie, et en cubes.	1	6	8
Les deux consoles, ensemble 8° et demi de large, compris déchet des deux traits pour le débit, sur 2 pieds 1° de longueur et 3° un quart d'épaisseur, produisent en cubes.	0	4	10
Les deux tambours, ensemble 8° et demi de large compris *idem*, 13° de longueur et 3° un quart d'épaisseur; les deux socles, ensemble 7° et demi de largeur compris *idem*, 8° un quart de long et 4° un quart de hauteur, compris trait de scie, produisent.	0	4	2
Total du marbre.	2	3	8

DÉTAIL DE LA PIERRE.	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Le noyau du travers, *idem* aux autres; ceux des deux revêtemens, ensemble 12° de large sur 2 pieds, 1° de hauteur et 2° d'épaisseur, produisent en cubes.	1	4	6

La dalle du foyer, *idem* aux précédentes.

DÉTAIL DES SCIAGES.

A la tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 6 pieds sur 4°; les deux consoles, ensemble 8° et demi de large sur 2 pieds 1°; le sciage sur l'épaisseur, 2 pieds 1° sur 3°; le sciage oblique pour les diviser, 2 pieds 4° de long sur 3°; les sciages pour les mettre de longueur, ensemble 8° sur 3° de hauteur; ceux des deux tambours, 13° sur 5°; ceux pour les diviser, ensemble 2 pieds 2° sur 3° de hauteur, et pour les mettre de longueur, ensemble 10° sur 3°; aux socles, 8° sur 7°; ceux pour les diviser, ensemble 16° sur 4°, et pour les mettre de longueur, ensemble 7° sur 4°; le sciage du foyer, 4 pieds sur 18°; ceux des deux revêtemens, chacun 2 pieds 1° sur 6° de large, produisent.	20	6	10

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	12	5	0
Au travers, *idem* au précédent.	4	1	0
Aux consoles, les deux joints de réunion du haut, chacun 6° de long sur 12° de taille par pied; les deux du bas, ensemble 4° sur *idem*. .	1	4	0
	17	10	0

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
Ci-contre.	17 10 0
L'ébauche et la taille circulaire du parement de face pour former le galbe, chacun 2 pieds 1° de hauteur sur 15° de taille par pied; savoir, 6' pour l'ébauche, 3° pour le parement et 6° pour les deux arêtes; la taille sur sciage des deux paremens latéraux, ensemble 8° de largeur réduite; les trois paremens réunis produisent, par chaque console, 1 pied 11° développés; pour les deux. .	7 11 10
Les ciselures ou tailles d'épaisseur pour le joint du revêtement, chacune 2 pieds 1° sur 3° de taille par pied.	1 0 6
Aux deux socles, chacun 8° de long sur 4° de haut et 3° et demi d'épaisseur; la ciselure où pose le revêtement, 6' sur 3° de taille; où pose le bout de la console, 3° et demi sur 6' de taille par pied; le joint de dessous, 8° sur 6° de taille; la taille des trois paremens, celle de face et des deux retours, ensemble 20° développés, compris 6° pour les deux arêtes, sur 6° de taille; l'ébauche du dedans pour le placement des plaques, 6° de long sur 6° de taille par pied, produisent pour un socle 1 pied 8° 3 lignes; pour les deux. . . .	3 4 6
Aux deux tambours ou têtes couronnant les consoles, la taille des moulures, chacun 2 pieds 7° pouces développés, compris les deux angles pour 3°, sur 2 pieds 6° de profil; savoir, la gorge pour 6°; les deux filets chacun 6°; le listel 6° et le surbaissement pour dégager la moulure, 6°; pour les deux.	12 11 0
	43 1 10

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	43	1	10
L'équarrissage des joints dessus et dessous ces tambours, ensemble 4 pieds 2° de long, dont 2 pieds 1° portant 3° de large au droit des consoles et travers, valent 6° de taille par pied, et le surplus au droit des revêtemens et retours, 3° de taille, n'étant qu'une ciselure de 12 lignes de large; l'ébauche intérieure pour le passage de la fonte, 12° sur 6° de taille par pied; pour les deux.	2	0	9
Aux revêtemens, les joints de réunion haut et bas, ensemble pour les quatre, 2 pieds sur 6° de taille; les 4 joints perpendiculaires, chacun 2 pieds 6 lignes de hauteur, dont deux à joints de réunion le long de la console, 6° de taille; les deux autres isolés, 3° de taille par pied.	4	1	6
Au foyer, l'équarrissage ou coupe, *idem* aux précédens.	2	9	0
Les entailles et trous de 30 agrafes et goujons, compris deux des revêtemens, chacun 3° de taille.	7	6	0
Total de la taille.	59	7	1

DÉTAIL DU POLISSAGE.

A la tablette, *idem* à la précédente.	14	7	4
Au travers, *idem* au premier.	4	4	0
Aux consoles, chacune 2 pieds 6° de haut			
	18	11	4

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	18	11	4
compris socle, 2 pieds 6° de profil pour le tambour, 3° pour l'épaisseur de dessous, 3° pour celle de dessus, autant pour celle du socle; en tout 5 pieds 8° de hauteur développée sur 1 pied 11° de pourtour; savoir, le revêtement et la face de la console, ensemble 10°, la tête de la console 3°, le retour intérieur 4° de largeur réduite, et 6° pour les deux arêtes.	21	8	8
Le foyer, *idem* aux précédens.	4	0	0
Total du polissage.	44	8	0

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 2 pieds 3° 8 lignes cubes, à 86 francs 63 centimes le pied.	199	73
Le noyau de pierre est de 1 pied 4° 6 lignes cubes, à 6 francs 9 centimes le pied.	8	37
La dalle du foyer, *idem* au premier chambranle.	5	88
Le sciage est de 20 pieds 6° 4 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied.	26	89
La taille est de 59 pieds 7° 1 ligne superficiels, à 76 centimes le pied.	45	28
Le polissage est de 44 pieds 8° superficiels, à 76 centimes le pied.	33	95
	320	10

	fr.	c.
Report.	320	10
La fourniture de 30 agrafes et goujons, et de 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce. . . .	1	90
La pose de ce chambranle, *idem* aux précédens.	5	80
La valeur totale de ce sixième chambranle s'élève donc à.	327	80

VII^e CHAMBRANLE.

Chambranle à colonnes ayant 4° de diamètre par bas, sans base, posées sur un socle portant avant-corps dans l'intérieur, et faisant toute la profondeur des revêtemens; les colonnes avec tambour rapporté par le haut, portant tailloir, un quart de rond dessous et son filet, avec un surbaissement pour dégager un astragale double séparé par un bandeau; derrière chaque colonne est un pilastre uni sans chapiteau, posant sur le socle; entre la colonne et le pilastre est un plafond posé horizontalement derrière le travers; dans l'intérieur de chaque pilastre se trouve un arrière-corps avec un travers, couronné d'un chapiteau ou imposte qui porte une doucine sans filet, reposant de même par bas sur le socle de la colonne; les revêtemens ainsi que le plafond ayant 6° de large; la tablette et le travers semblables au dernier chambranle, et le foyer fait à bandes, c'est-à-dire, avec un champ d'encadrement sur trois faces ajusté d'onglet.

DÉTAIL DU MARBRE.

PRODUIT des pieds.

pieds. pouces. lig.

La tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 6 pieds sur 4°; les deux revêtemens, ensemble 12° sur 2 pieds 4°; les deux pilastres, ensemble 8° sur 2 pieds 4°; le plafond, 3 pieds 10° sur 6°; l'arrière-corps ou cadre intérieur, 7 pieds 9° compris imposte, sur 3° de large; le foyer, 4 pieds sur 18°, produisent 20 pieds 7° 8 lignes superficiels en marbre de 12 lignes d'épaisseur, et compté à 15 lignes compris déchet du trait de scie, produisent en cubes. 2 1 9

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Report.	2	1	9
Les deux colonnes, chacune 2 pieds 4° compris chapiteaux, sur 4° 3 lignes carrés compris sciages; les deux socles, chacun 13° un quart sur 6° un quart et 4° de haut compris déchet du trait de scie, produisent.	0	11	3
Total du marbre.	3	1	0

DÉTAIL DE LA PIERRE.

Le noyau du travers, *idem* aux autres; ceux des deux revêtemens, ensemble 10° de large, 2 pieds 1° de haut et 2° et demi d'épaisseur, produisent en cubes.	1	3	6

La dalle du foyer, *idem* aux autres.

DÉTAIL DES SCIAGES.

A la tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 6 pieds sur 4°; les deux revêtemens, ensemble 12° sur 2 pieds 4°; les deux pilastres, ensemble 8° sur 2 pieds 4°; le plafond, 3 pieds 10° sur 6°; les arrière-corps et travers, 7 pieds 8° sur 3°; le foyer à bandes, 4 pieds sur 18°, produisent. . .	20	7	0
Aux deux colonnes, 8° et demi sur 2 pieds 4° compris tambours; pour leur débit sur l'épaisseur, 2 sciages, ensemble 8° et demi sur 2 pieds 4°; les 4 coupes pour débiter de longueur les colonnes et tambours, ensemble 16° sur 4°; les deux so-			

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	20	7	0
cles, ensemble 12° de large sur 13° de long; les sciages pour les diviser, ensemble 13° sur 8°, et les coupes pour les mettre de longueur, ensemble 12° sur 4°, produisent.	5	10	8
Total des sciages.	26	5	8

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, *idem* aux précédentes.	12	5	0
Au travers, *idem* au précédent.	4	1	0
Aux deux colonnes, les quatre joints haut et bas, ensemble 16° de long sur 12° de taille par pied, étant joints de réunion.	1	4	0
Les trente-deux épannelages pour découvrir le nu et la taille layée ou précise de chaque fût de colonne, 2 pieds 1° de hauteur sur 12° et demi de pourtour; la surface réelle étant comptée pour cinq fois et demie, produisent.	24	0	0
Aux deux socles, la taille du dessus, 13° sur 4° et demi de taille réduite; la taille du dessous, 1 pied 1°; ensemble 2 pieds 2° sur 6° de taille par pied.	1	10	9
La taille des paremens de face et sur les côtés, 23° et demi de pourtour, compris 6° pour les deux arêtes, sur 6° courans de taille par pied. .	1	11	6
La taille du troisième parement intérieur, 6° de longueur et 4° de haut, avec ébauche de 2° de profondeur pour dégager l'avant-corps, comptée à trois fois la taille ordinaire.	1	0	0
	46	8	3

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.		
Report.	46	8	3
La taille du parement d'angle de cet avant-corps, 2°, plus, 3° pour l'arête rentrante conservée, et le parement à la tête de l'avant-corps, 3° de long; ensemble 8° développés pour chaque socle, sur 6° courans de taille, et l'entaille ensuite pour le placement de la fonte, 5° de long sur 6° courans de taille; pour les deux socles.	1	1	0
Aux deux chapitaux, les 4 joints haut et bas, ensemble 16° sur 6° de taille, étant joints ordinaires.	0	8	0
La taille circulaire des moulures, 3 pieds 6° de profil, savoir : 6° pour le tailloir, 12° pour le quart de rond et son filet, 6° pour le surbaissement du nu, 18° pour les deux astragales et le bandeau qui les sépare, sur 12° développés; la surface comptée à 3 fois un tiers pour épannelages et taille.	24	0	0
Aux deux pilastres, les équarrissages ou coupes des joints de réunion haut et bas, ensemble 16° sur 6° courans de taille.	0	8	0
La taille d'équarrissage des 4 joints ou épaisseurs, chacun 2 pieds 4°, dont les deux extérieurs à joints pleins pour 6° de taille, et ceux intérieurs isolés pour 3°.	3	6	0
Les deux tailles d'épaisseur ou ciselure derrière, pour la jonction des revêtemens, chacune 2 pieds 4° sur 3°, et deux autres pour celle des			
	76	7	3

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	76	7	3
arrière-corps, même mesure, produisent. . . .	2	4	0
Au plafond, l'équarrissage ou coupe au pourtour, 8 pieds 8° sur 3° courans de taille par pied.	2	2	0
Aux arrière-corps et travers, l'équarrissage ou les coupes intérieures seulement, celui extérieur étant brut; ensemble 7 pieds 6° sur 3° de taille. .	1	10	6
Les 4 joints de réunion haut et bas, ensemble 12° de long sur 6° courans de taille.	0	6	0
La taille des deux chapiteaux ou impostes, chacun 12° développés, compris 3° pour chaque angle, sur 12° de profil.	2	0	0
La taille d'épaisseur dessus et dessous ces impostes, ensemble 12° sur 3° de taille.	0	3	0
Aux revêtemens, l'équarrissage ou coupe des joints de réunion haut et bas, ensemble 2 pieds sur 6° courans de taille.	1	0	0
L'équarrissage des 4 joints perpendiculaires, dont deux joignant les pilastres, 2 pieds 4° sur 6° courans, et les deux autres sur 3° courans. . .	3	6	0
Au foyer, l'équarrissage ou coupe des joints extérieurs de la bande, 11 pieds développés pour les quatre faces, sur 3° courans; les doubles joints intérieurs et de réunion, 5 pieds 4° développés sur 9° courans, dont un à 6° et un à 3°; les quatre joints ou coupes d'onglet, ensemble 18° de long sur 12° courans de taille.	8	3	0
Les entailles et trous de 32 agrafes et goujons, chacun à 3° de taille.	8	0	0
Total de la taille.	106	5	9

DÉTAIL DU POLISSAGE.

	PRODUIT des pieds. pieds.	pouces.	lig.
A la tablette, *idem* aux précédentes.	14	7	4
Au travers, *idem* aux précédens.	4	4	0
Aux deux colonnes, les fûts, 2 pieds 1° de haut; le tambour, 3 pieds 6° de profil; l'épaisseur sur le tailloir, 3°; en tout, 5 pieds 10° développés sur la hauteur, et 12° et demi de pourtour, ce pourtour compté 2 fois un tiers, produisent. . .	28	4	3
Aux socles, les dessus, ensemble 18° de long réduits et 6° de large; les paremens de hauteur, ensemble 6 pieds, compris huit angles de chacun 3°, sur 6° courans de polissage.	3	9	0
Aux deux pilastres, chacun 2 pieds 4° sur 12° de pourtour, les deux épaisseurs comprises pour chacune 3°; le plafond derrière le travers, 3 pieds 10° sur 6° de large.	6	7	0
A l'arrière-corps ou cadre, 10 pieds 6° développés, chaque imposte compris pour 12° de profil et son épaisseur pour 3°, sur 7° développés, dont 4° pour la face et 3° pour l'épaisseur.	6	1	6
Aux deux revêtemens, chacun 2 pieds 4° sur 6° de large.	2	4	0
Au foyer, 4 pieds sur 18° de large, compté aux cinq 6es de sa surface comme étant à bandes et eu égard aux tailles brutes.	5	0	0
Total du polissage.	71	1	1

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 3 pieds 1° cubes, à 86 francs 63 centimes le pied cube.	267	11
Le noyau en pierre est de 1 pied 3° 6 lignes cubes, à 6 francs 9 centimes le pied.	7	86
La dalle du foyer *idem* aux premières.	5	88
Le sciage est de 26 pieds 5° 8 lignes superficiels, à 1 franc 31 centimes le pied.	34	68
La taille est de 106 pieds 5° 9 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	80	92
Le polissage est de 71 pieds 1° 1 ligne superficiels, à 76 centimes le pied.	54	03
La fourniture de 32 agrafes et goujons, et de 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce.	2	00
La pose de ce chambranle.	7	56
La valeur totale de ce septième chambranle s'élève donc à.	460	04

VIII^e CHAMBRANLE.

Chambranle de forme circulaire, dit à bouche de four, composé de deux pilastres de 22° de haut sur 4° de large et 1° d'épaisseur; le panneau entre ces pilastres porte même hauteur, même épaisseur, et est de 3 pieds 6° de largeur, compris 2° de recouvrement derrière ces pilastres portant doucine au pourtour du vide; sous ces pilastres à la retombée du cintre, se trouve une corniche de 12 lignes d'épaisseur, ornée d'une doucine simple et régnant sur les revêtemens; dessous se trouve un tambour de 6° de hauteur et de 2° d'épaisseur, posant sur le socle qui porte lui-même 3° de hauteur sur 6° et demi de largeur; ce chambranle a une tablette semblable aux précédentes, mais portant tête et avant-corps au droit des deux pilastres; le travers est de 2° d'épaisseur, et élégi d'avant-corps sur la face; les revêtemens portent 11° de large, en marbre de 12 lignes d'épaisseur; le foyer est à compartimens et divisé en trois panneaux encadrés d'onglets au pourtour.

DÉTAIL DU MARBRE.

PRODUIT des pieds.

pieds. pouces. lig.

La tablette, 4 pieds 2° sur 14°; les deux retours du travers, ensemble 22° de long sur 4° de haut; les deux pilastres, chacun 1 pied 10° sur 4°; le panneau, 3 pieds 6°, compris le recouvrement derrière les pilastres, sur 1 pied 11° de haut compris *id.*; les deux corniches, ensemble 16° sur 14° de longueur, les deux revêtemens, ensemble 23° sur 2 pieds 4° de haut; le foyer, 4 pieds sur 18°, sur quoi il faut déduire les deux tiers du vide du noyau enlevé à la sciotte portant 3 pieds de diamètre sur 18° de rayon; le surplus pro-

PRODUIT des pieds.

	pieds.	pouces.	lig.
duit 23 pieds 8 lignes superficiels, en marbre de 12 lignes d'épaisseur en œuvre et compté 15 lignes compris déchet du trait de scie, produisent en cubes.	2	4	10
La bande de face du travers, 4 pieds sur 4°; les deux tambours, ensemble 12° sur 6°, produisent 1 pied 10° superficiels, en marbre de 2° d'épaisseur, et 2° un quart compris déchet du trait de scie.	0	4	1
Les deux socles, ensemble 13° de large compris déchet du sciage, sur 13° et demi de longueur et 3° un quart d'épaisseur compris *idem*, produisent en cubes.	0	4	0
Total du marbre.	3	0	11

DÉTAIL DE LA PIERRE.

Le noyau du travers, 3 pieds 10° sur 10° de large et 3° et demi d'épaisseur; les deux noyaux de revêtemens, ensemble 22° de large sur 2 pieds 4° de hauteur, et 4° et demi d'épaisseur réduite, produisent en cubes.	2	6	4
La dalle du foyer, *idem* aux précédentes.			

DÉTAIL DES SCIAGES.

La tablette, 4 pieds 2° sur 14°; le travers, 5 pieds 10° sur 4°; les deux pilastres, ensemble 8° sur 1 pied 10° de hauteur; le panneau du milieu, 3 pieds 6° sur 1 pied 11° de hauteur; les

	PRODUIT des pieds. pieds. pouces. lig.
deux corniches, ensemble 16° sur 14° de longueur; les deux tambours, ensemble 12° de large sur 6° de haut; les deux socles, ensemble 13° de large sur 13° et demi de longueur; les deux coupes pour les mettre de largeur, ensemble 6° sur 13° et demi de longueur; les deux coupes des bouts, ensemble 13° sur 3°; les deux revêtemens, ensemble 23° sur 2 pieds 4°; le foyer, 4 pieds sur 18°; déduction faite des deux tiers du vide du noyau enlevé dans le panneau contenant 3 pieds de diamètre sur 18° de rayon, le reste produit.	26 11 6

DÉTAIL DE LA TAILLE.

A la tablette, l'équarrissage ou coupe au pourtour, 10 pieds 4° sur 3° de taille.	2 7 0
La double taille d'équarrissage pour former arrière-corps sur la face, 3 pieds, et 6° pour chaque ressaut, produit 4 pieds sur 6° courans de taille par pied.	2 0 0
La taille de la moulure, 6 pieds 8° de pourtour, et 6° pour les deux angles d'avant-corps, font 7 pieds 2° sur 18° de profil.	10 9 0
Au travers, l'équarrissage ou coupe des deux bouts à joints pleins, chacun 4°, et comptés à 9° de taille par pied.	0 6 0
L'équarrissage du dessus et du dessous étant	
	15 10 0

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	15	10	0
en marbre de 2° d'épaisseur, chacun 4 pieds sur 4° et demi de taille par pied.	3	0	0
L'équarrissage ou coupe des deux retours, ensemble 3 pieds 8° de long sur 3° de taille. . . .	0	11	0
L'équarrissage ou coupe des quatre bouts de ces retours, ensemble 16°, dont deux à joints pleins ou de réunion, comptés à 6° de taille; deux ordinaires à 3°.	0	6	0
Les deux ciselures derrière le travers pour la réunion de ces retours, ensemble 8° sur 3° de taille.	0	2	0
La taille en surbaissement fait sur la face du travers pour dégager les deux avant-corps, 3 pieds 4°; 6° pour les deux angles rentrans; en tout 3 pieds 10° sur 4° de haut et 1° d'épaisseur, à double taille.	2	6	8
Aux pilastres, la taille et coupe des deux joints de réunion haut et bas de chaque pilastre, ensemble 16° de long sur 6° de taille par pied. . .	0	8	0
Les quatre joints verticaux, chacun 1 pied 10°; les deux extérieurs à joints pleins comptés à 6° de taille, et les deux intérieurs à 3°.	2	9	0
Derrière ces pilastres, la taille d'épaisseur ou de 4 ciselures, dont deux pour les revêtemens et deux pour le recouvrement du panneau intérieur, ensemble 12° de taille sur 1 pied 10° de hauteur.	1	10	0
L'équarrissage ou coupe sur trois faces du pan-			
	28	2	8

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Report.	28	2	8
neau entre les pilastres, 7 pieds 4° de pourtour sur 3° de taille par pied.	1	10	0
La coupe ou équarrissage des deux joints de réunion au bas portant sur les corniches, ensemble 6° sur 6° de taille.	0	3	0
La coupe à la sciotte et ensuite l'équarrissage pour enlever le noyau dans le panneau et former l'ouverture circulaire du foyer, 5 pieds 2° de pourtour sur 15° courans de taille par pied, dont 12° pour le sciage.	6	5	6
La taille de la moulure au pourtour de cet évidement, 5 pieds 2° de pourtour, et 7 pieds 9°, compris moitié en sus pour le circulaire, sur 12° de profil.	7	9	0
Aux deux corniches du bas des pilastres couronnant les tambours, l'équarrissage ou coupe des quatre faces, pour chacune 3 pieds 6° de pourtour sur 3° courans de taille.	1	9	0
La taille d'épaisseur ou ciselure dessus et dessous ces corniches pour la jonction des autres marbres, ensemble, pour face et retour, 8 pieds développés sur 3° courans de taille.	2	0	0
La taille des moulures, 23° de pourtour pour chaque corniche et 12° pour les quatre angles font 2 pieds 11° développés; pour les deux, 5 pieds 10° sur 12° de profil.	5	10	0
L'ébauche du dedans pour le placement des fontes, ensemble 22° de longueur pour les deux sur 3° de taille.	0	2	6
	54	6	8

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Ci-contre.	54	6	8
Aux deux tambours sous les corniches, les tailles ou coupes des joints haut et bas, ensemble 24° de longueur pour les quatre, dont celles du bas à joints de réunion, 9° courans de taille étant en marbre de 2° d'épaisseur, et celles du haut à 4° et demi courans.	1	1	6
L'équarrissage des quatre joints perpendiculaires, chacun 6° de haut, dont les deux extérieurs faits à joints pleins et en marbre de 2° d'épaisseur valent 9° courans par pied; les deux intérieurs sur marbre de 12 lignes et en joints ordinaires, 3° de taille par pied.	1	0	0
Les deux ciselures derrière pour la jonction des revêtemens, ensemble 12° sur 3° de taille. .	0	3	0
La taille en surbaissement sur la face pour former arrière-corps au nu du panneau, 6° de haut sur 2° de large et 1° d'épaisseur; comptée à 12° courans de taille par pied.	1	0	0
Aux deux socles pleins, la taille d'épaisseur ou ciselure pour les revêtemens et tambours, pour les deux 34° développés sur 3° de taille par pied.	0	8	6
La taille d'épaisseur sous ces socles, ensemble 2 pieds sur 6° de taille par pied.	1	0	0
La taille des paremens de hauteur sur les trois faces, 5 pieds 6° développés pour les deux, compris à chacun 12° pour l'évidement des arrière-corps, sur 6° de taille par pied; l'entaille du dedans pour le placement des fontes, pour les deux			
	59	7	8

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
Report.	59	7	8
20° sur 6° courans de taille pour ébauche seulement.	3	7	0
Aux revêtemens étant en deux parties sur la hauteur, les huit joints de réunion haut et bas, ensemble 8 pieds 4° de longueur sur 6° courans de taille par pied.	4	2	0
L'équarrissage des quatre joints verticaux, chacun 2 pieds 4° de haut; les deux se réunissant aux pilastres, 6° de taille par pied, et les deux extérieurs, 3° de taille.	3	6	0
Au foyer, l'équarrissage ou coupe des bandes à l'extérieur, 11 pieds de pourtour sur 3° courans de taille par pied.	2	9	0
Les équarrissages doubles ou coupes pour l'intérieur des bandes et panneaux, 11 pieds 8° développés sur 9° courans de taille pour les deux joints; 6° pour l'un, 3° pour l'autre.	8	9	0
La taille et coupe d'onglet aux angles, ensemble 3 pieds pour les huit, sur 12° de taille par pied.	3	0	0
Les entailles et trous de 48 agrafes et goujons pour arrêter les marbres, chacun 3° de taille par pied.	12	0	0
Total de la taille.	97	4	8

DÉTAIL DU POLISSAGE.

	PRODUIT des pieds.		
	pieds.	pouces.	lig.
A la tablette, le dessus, 4 pieds 2° sur 14°; la moulure, 6 pieds 8° de pourtour et 12° pour les deux ressauts; en tout, 7 pieds 8° sur 18° de profil, produisent.	16	4	4
Au travers, 7 pieds 10° de pourtour, compris 3° pour chaque angle saillant et 6° pour chaque angle rentrant, sur 9° de profil, dont 6° pour la face et 3° pour la sous-face.	5	10	6
Aux deux pilastres et revêtemens, chacun 2 pieds 7° compris socle; 3° pour la saillie du socle, 12° pour le profil de la corniche, 6° pour ces deux épaisseurs; en tout 4 pieds 4° de hauteur développée, sur 2 pieds de pourtour, savoir: 6° pour la face, 3° pour chaque épaisseur des pilastres, et 12° pour les revêtemens.	17	4	0
Au panneau entre les pilastres, 4 pieds 4° de hauteur développée, compris la corniche à sa retombée, sur 3 pieds 4° de large, sur quoi il reste à déduire le vide, dont la partie circulaire forme un demi-diamètre de 3 pieds de corde; pour la partie carrée au-dessous, 2 pieds de haut compris épaisseur des socles et profil de corniche, sur 3 pieds de long; le reste produit.	5	2	0
La doucine au pourtour du vide, 7 pieds 9° de pourtour, compris moitié de plus pour le circulaire, sur 12° de profil.	7	9	0
Au foyer, 4 pieds sur 18°, compté aux cinq 6es, *idem* au précédent.	5	0	0
Total du polissage.	57	5	10

RÉSUMÉ.

	fr.	c.
Le produit du marbre est de 3 pieds 11 lignes cubes, à 86 francs 63 centimes le pied.	266	51
La pierre est de 2 pieds 6° 4 lignes cubes, à 6 francs 9 centimes le pied.	15	39
La dalle du foyer, *idem* aux autres.	5	88
Le sciage est de 26 pieds 11° 6 lignes superficiels à 1 franc 31 centimes le pied.	35	31
La taille est de 97 pieds 4° 8 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	74	02
Le polissage est de 57 pieds 5° 10 lignes superficiels, à 76 centimes le pied.	43	69
La fourniture de 48 agrafes et goujons pour fixer les marbres, et 8 agrafes pour la pose, à 5 centimes pièce.	2	80
La pose de ce chambranle, *idem* au précédent.	7	56
La valeur totale de ce huitième et dernier chambranle s'élève donc à.	451	16

FIN DE LA MARBRERIE.

PAVAGE.

PAVAGE.

INTRODUCTION.

Le pavé se fait avec plusieurs sortes de matériaux de divers échantillons; dans sa pose et son scellement, on emploie du sable, du salpêtre et des mortiers de diverses espèces.

Quoique cette partie du bâtiment ne paraisse pas, au premier aspect, devoir exiger beaucoup de choix dans les qualités et une plus ou moins grande perfection dans l'exécution, il est cependant certain qu'elle est une de celles où la parcimonie dans la matière influe le plus sur sa solidité, et conséquemment sur sa durée. Le pavage des cours ou des intérieurs d'habitations est celui qui peut plus aisément souffrir l'infériorité dans les matériaux et leur plus forte division; quoi qu'il en soit, nous établirons toujours ce pavage sur du pavé de deux, ou gros pavé fendu en deux, sans jamais confondre celui-ci avec le pavé de trois, comme cela se pratique assez souvent.

Il en est de même des matériaux employés aux scellemens du pavé; bien loin que le ciment soit fait, comme il devrait l'être, avec les meilleures tuiles de Bourgogne, on le compose souvent avec de mauvaise argile mal cuite, de débris de poteries mêlés de plâtras, ou même d'autre vieux ciment provenant d'anciennes chapes prises dans les déposes; on y ajoute une certaine quantité de sable de plaine passé à la claie, et on broie tout cet amas avec une trop petite quantité de chaux déjà noyée d'eau; encore ne laisse-t-on que moitié et même moins de ce qu'il faudrait de mortier pour bien établir la chape, qui devrait être de 12 lignes environ d'épaisseur,

parce que l'on en forme et que l'on en garnit les joints à ses dépens. Il résulte de là que ce mortier étant long à durcir, la pluie peut le détremper, enlever tous les sels de la chaux, et conséquemment opérer sa décomposition d'avec le ciment et sa disjonction du pavé. Supposons même que ce mortier ait eu le temps de durcir avant d'avoir été mouillé, sa qualité ne sera jamais assez bonne pour qu'il puisse résister long-temps aux gelées et aux eaux, qui, en y filtrant, produiront des cavités, et ôteront par suite au pavage l'avantage de pouvoir résister même aux plus légers fardeaux. On objectera peut-être que dans ce cas, comme dans ceux où il s'agit de fosses d'aisance ou de cours sur voûtes de caves, on emploie des cimens d'eau-forte; sans doute, mais pour les avoir à meilleur compte, on ne les achète que chez des pharmaciens qui les ont lessivés avant; ce qui, en leur faisant perdre une partie des sels qui en constituaient la qualité particulière, les rend peu propres à produire l'effet qu'on s'en était promis.

Nous avons pensé qu'il était juste de donner aux comptables l'éveil sur tous ces abus, afin qu'en ne confondant point le bon avec le mauvais ouvrage, on pût accorder les intérêts tant des entrepreneurs que des propriétaires, et détruire les abus de confiance que trop souvent le défaut de surveillance ne fait qu'encourager.

Les matériaux rendus au bâtiment et la main-d'œuvre constituent les prix des ouvrages de pavage.

Les matériaux sont :

1° Le pavé de diverses sortes et de différens échantillons ;
2° Les cimens de diverses qualités;
3° La chaux;
4° Les sables;
5° Le salpêtre.

DU PAVÉ.

Le pavé de grès provient de rochers plus ou moins volumineux, placés tantôt à fleur de terre, tantôt au-dessus du sol, et quelquefois aussi dessous. La partie supérieure de ceux qui s'élèvent beaucoup au-dessus du sol, se trouvant calcinée par l'air et les astres, n'est pas plus propre à faire du pavé, que ne l'est leur intérieur trop tendre, qui se réduit en poussière.

Pour débiter les premières masses dans un rocher, on emploie des coins de fer, ou on les fait sauter par le moyen de la mine. Dans le premier cas, on pratique de fortes tranchées pour introduire ces coins, et on les chasse à coups de masse; dans le second, la poudre à canon opère seule la désunion : après cela, on subdivise, par les mêmes moyens, ces blocs pour en faire des bandes d'épaisseur et largeur convenables à l'échantillon du pavé que l'on veut établir; ensuite on équarrit les pavés avec un petit couperet, en leur donnant la forme d'un dé de la dimension d'environ huit pouces sur toutes les faces.

Le pavé à l'usage de Paris se tire de Montbuisson, Palaiseau, Pontoise, Belloy, Sceaux, Orçay, Lozaire, Bollain, la Cave, Train, et enfin de Fontainebleau; ces trois derniers lieux en fournissent la plus grande partie.

On distingue deux espèces de grès propres à faire du pavé : la roche dure et la roche franche.

Le pavé de roche dure est très-propre au pavage des rues, des routes, mais non à celui des cours, comme on le verra ci-après. Toutes les carrières désignées ci-dessus produisent cette espèce de grès.

Pour les rues, le pavé de roche franche n'est pas aussi bon que le précédent; mais il est le seul propre aux cours et autres

lieux intérieurs, comme étant le seul susceptible d'être refendu en plus petits échantillons que ceux usités dans le commerce. Cette dernière espèce ne se trouve que dans les carrières de Fontainebleau et de Montbuisson.

Le pavé débité par les carriers porte huit pouces carrés, se nomme gros pavé ou pavé de ville, et est leur seul échantillon. Cette épaisseur devenant inutile dans le pavage du bâtiment, on la divise en deux ou trois sur la hauteur. Le pavé de trois, quoique le moins demandé, est cependant celui que l'on emploie le plus souvent, et porte à peu près deux pouces huit lignes d'épaisseur; celui de deux, vu de face, doit avoir quatre pouces d'épaisseur sur huit pouces carrés; de ce dernier, il s'en trouve quelquefois qui, ayant la forme d'un carré long, portent environ six pouces de large sur huit pouces de longueur, ce qui arrive lorsqu'après la première fente du pavé, le fendeur, n'ayant pas cru pouvoir réussir à trouver les deux autres dans le même sens, a retourné le bloc d'une autre manière pour le diviser en deux, et alors il se trouve un pavé à l'échantillon de trois, et les deux autres à celui de deux.

Une classe distincte d'ouvriers est uniquement occupée à la refente, l'équarrissage ou l'ébarbage du pavé : on les nomme fendeurs. Cette partie est très-pénible et aussi dangereuse que celle de la taille ou du piqué du grès; elle exige autant de force que d'adresse; et malgré tous les soins, on ne saurait y éviter un certain déchet occasioné soit par les fils, soit par la mollesse de la matière qui se brise sous le fer. Ces ouvriers font usage de deux outils, savoir : un couperet à deux tranchans, pesant 50 livres, et qui sert à diviser le bloc d'un seul coup; un portrait de même forme que le couperet, pesant 10 livres, et qui est propre à ébarber les pavés. Le premier est fourni par l'entrepreneur, et le second par le fendeur. Ces ouvriers travaillent à la tâche, et débitent jusqu'à 400 gros pavés dans un jour.

Du prix du gros pavé de Fontainebleau, échantillon de 8° carrés, et rendu au chantier de l'entrepreneur ou à son atelier.

	fr.	c.
Le millier rendu au port de Valvins, en face Fontainebleau, se vend.	165	00
La voiture d'eau, de Valvins au port de la Rapée à Paris, se paie, compris frais de chargement pour chaque millier, la somme de.	65	00
Le débardage du bateau, compris 6 francs de planches, 6 francs de pour-boire par bateau et temps perdu de compagnon par mille, ci. .	25	00
Les frais du chantier de la Rapée, pour location et retroussage par mille, ci.	10	55
Transport de la Rapée à 3000 mètres de distance de la ville, par mille, ci.	44	50
	310	05
Déchet pour la casse en débardant, un 40e. . . .	7	75
Valeur du millier.	317	80
Valeur du cent.	31	78
Valeur de la pièce.	0	32

Du prix de deux cents pavés de deux.

	fr.	c.
Le cent de gros pavés rendus à pied-d'œuvre, étant de.	31	78

	fr.	c.
Report.	31	78
Frais de la refente en deux de cent gros pavés, et de leur équarrissage après la refente.	4	00
Déchet du pavé par la refente, un 15e du montant.	2	12
Valeur de deux cents pavés de *deux*. . .	37	90
Valeur d'un cent.	18	95
Valeur de la pièce.	0	19

Du prix de trois cents pavés de trois.

	fr.	c.
Le cent de gros pavés, comme ci-dessus.	31	78
Frais de la refente en trois de cent gros pavés, compris l'équarrissage.	6	00
Déchet du pavé par la refente, un 10e.	3	18
Valeur de trois cents pavés de *trois*. . .	40	96
Valeur d'un cent.	13	65
Valeur de la pièce.	0	14

Valeur de deux cents pavés de deux *tout équarris et taillés à vives arêtes, mis à l'échantillon de 7° carrés.*

	fr.	c.
Le cent de gros pavés, comme ci-dessus.	31	78

	fr.	c.
Ci-contre.	31	78
Frais de refente et de l'équarrissage à vives arêtes régulières.	12	00
Déchet par la refente, un 15e.	2	12
Déchet par l'équarrissage, qui réduit chaque pavé à 7°, un tiers de la matière en œuvre.	10	59
Valeur de deux cents pavés de *deux*, taillés à l'échantillon de 7°.	56	49
Valeur d'un cent.	28	25
Valeur de la pièce.	0	28

Les mêmes pavés de deux, *mis à l'échantillon de* 5° *carrés, en supposant qu'il a été levé un pavé de* trois *sur une des faces du bloc avant de former le pavé de* 5°.

	fr.	c.
Le cent de gros pavés vaut 31 francs 78 centimes; les deux tiers.	21	18
Frais de refente et équarrissage, *idem*.	12	00
Déchet dans la refente, un 15e.	1	41
Déchet par l'équarrissage, qui réduit chaque pavé de 8° sur 5° un quart, à 5° carrés, les deux 5es de la matière en œuvre.	8	47
Valeur de deux cents pavés de *deux*, taillés à l'échantillon de 5°.	43	06
Valeur d'un cent.	21	53
Valeur de la pièce.	0	22

Les mêmes pavés fendus en trois et mis à l'échantillon de 7°.

	fr.	c.
Le cent de gros pavés vaut.	31	78
Frais de refente et d'équarrissage à vives arêtes. .	18	00
Déchet par la refente, un 10e.	3	18
Déchet par l'équarrissage, 1 tiers.	10	59
Valeur de trois cents pavés de *trois*, taillés à l'échantillon de 7°.	63	55
Valeur d'un cent.	21	18
Valeur de la pièce.	0	21

Les mêmes pavés de trois, *mis à l'échantillon de 5° avec la même supposition que pour les précédens.*

	fr.	c.
Le cent de gros pavés vaut 31 francs 78 centimes; les 2 tiers de cette somme sont de.	21	18
Frais de refente et d'équarrissage, *idem*.	18	00
Déchet par la refente, un 10e.	2	12
Déchet par l'équarrissage, deux 5es de la matière en œuvre.	8	47
Valeur de trois cents pavés de *trois*, taillés à l'échantillon de 5°.	49	77
Valeur d'un cent.	16	59
Valeur de la pièce.	0	17

	fr.	c.
Le millier de pavés de roche dure, venant de Train au-dessus de Fontainebleau, rendus au bord du canal, vaut.	130	00
La voiture d'eau sur le canal et sur la Seine jusqu'au port de la Rapée, en raison des deux chargemens, se paie pour un millier.	85	00
Le débardage à la Rapée et le transport au dépôt se paient.	25	00
Frais de chantier à la Rapée et le troussage par mille.	10	00
Le transport du dépôt aux ateliers, à 4 francs 50 centimes par cent, pour le millier.	45	00
Déchet pour la casse en débardant, un 40e. . . .	7	38
Le millier de ces pavés rendus à pied-d'œuvre, est de.	302	38
Le cent est de.	30	24
Chaque pavé vaut.	0	30

Ce pavé est d'un plus fort échantillon que le précédent; il porte, sur tous sens, 8 pouces et demi carrés, terme moyen.

Il est une deuxième sorte de pavé dont on ne fait que très-peu d'usage à Paris, en ce qu'elle n'offre aucun avantage, et qu'elle présente beaucoup d'inconvéniens. Ce pavé, qu'on nomme *Rabot*, se tire d'un banc de pierre, espèce de cliquart que les carrières de Saint-Maure nous fournissent; il se façonne en le débitant dans la masse, et on en fait des petits blocs de la forme d'un dé, portant 6 à 7 pouces carrés en parement, et 3, 4 et même jusqu'à 5 pouces d'épaisseur. Ce pavé est très-irrégulier dans ses dimensions; ses joints sont

souvent démaigris, de sorte qu'il n'a pas toute l'assiette convenable à une bonne pose; en outre, il ne fait pas bien corps avec le mortier, et est très-sujet à se déliter par l'humidité, et plus encore par la gelée; il résiste cependant plus que le grès à toute espèce de frottement. On ne l'emploie que dans des parties intérieures et couvertes, ou de peu d'importance.

	fr.	c.
Le cent de ces pavés se vend, sur la carrière, la somme de.	10	00
Les frais de transport de Saint-Maure à Paris se paient.	1	50
Le cent, rendu aux ateliers, revient à. .	11	50
Le cent de vieux pavés de ville que l'on met au rebut lors d'un remaniement, se vend, pris sur l'atelier.	12	00
Les frais de transport à l'atelier sont de.	3	00
Le cent, rendu à pied-d'œuvre, vaut. . .	15	00
Le cent de vieux pavés de *deux*, de *trois* et de rebut, vaut sur l'atelier.	3	50
Les frais de transport sont de.	1	50
Le cent, rendu à pied-d'œuvre, est de. .	5	00

Le gros pavé se livrait autrefois au grand mille, qui était de 1,122 pavés; mais aujourd'hui on ne donne rien au-dessus du compte.

Les bateaux venant de Valvins à Paris contiennent ordinairement six milliers de pavés.

DU CIMENT.

Le ciment est la matière dont, en général, ont fait le mortier propre à sceller le pavage du bâtiment. Le meilleur provient de la vieille tuile ou brique de Bourgogne, ou bien encore des gazettes qui ont été employées par les manufacturiers de faïence et de porcelaine; celui qui se tire des morceaux de brique de pays est infiniment moins bon, et d'un usage beaucoup plus fréquent.

Les paveurs qui veulent donner de la solidité à leur ouvrage, font concasser chez eux ces débris de tuile et de brique de Bourgogne; ceux qui ne voient que leur intérêt, emploient indistinctement toute espèce d'argile cuite; d'autres achètent cette matière chez les cimentiers, qui, dans le débit ordinaire, n'en fournissent que de mauvaise, ou la vendent à un prix excessif si on veut avoir le choix des matériaux.

Les paveurs font faire ordinairement leur ciment en hiver, afin d'entretenir, pendant cette morte saison, leurs garçons et même leurs compagnons; si, au contraire, ce travail a lieu en été, c'est toujours par le moyen d'ouvriers destinés à ce genre d'occupation.

Détail de la valeur d'un muid ou 48 pieds cubes de ciment en tuileaux de Bourgogne sans aucun mélange, concassé chez l'entrepreneur et passé au crible fin.

	fr.	c.
Cinquante-deux pieds cubes de tuileaux seulement de Bourgogne ou un tombereau et un quart, à 18 francs le tombereau.	22	50
Transport au chantier, à 3 francs 50 centimes le tombereau.	4	38
	26	88

	fr.	c.
Report.	26	88
Huit journées de cimentier pour concasser les tuileaux et passer le ciment au crible fin, à 2 francs 50 centimes, ci.	20	00
Transport d'un muid de ciment du chantier au bâtiment, ci.	4	00
Valeur de 48 pieds cubes ou un muid. . .	50	88
Valeur d'un pied cube.	1	06
Valeur d'un mètre cube.	30	92

Détail pour connaître la valeur d'un muid ou 48 pieds cubes de ciment concassé chez l'entrepreneur, fait avec des tuileaux et briques de Bourgogne ou des gazettes.

	fr.	c.
Acquisition de 52 pieds cubes de tuileaux, formant un tombereau un quart avec des hausses; ce grand tombereau se vendant 8 francs, donne une somme de.	10	00
Frais de transport au chantier, à raison de 3 francs 50 centimes le tombereau.	4	38
Cinq journées de cimentier pour concasser les tuileaux et passer le ciment au crible, à 2 francs 50 centimes par jour.	12	50
Frais de voiture pour le transport d'un muid de ciment du chantier au bâtiment.	4	25
Valeur de 48 pieds cubes ou d'un muid de ciment.	31	13

	fr.	c.
Valeur d'un pied cube.	0	65
Valeur d'un mètre cube.	18	96

Ciment fait avec des débris de briques, carreaux, poteries, plâtras, etc.

	fr.	c
Les 52 pieds cubes, formant 48 pieds de ciment, se paient à raison de 4 francs 50 centimes le tombereau, et pour un tombereau un quart, la somme de.	5	63
Voiture de transport au chantier, *idem* ci-dessus.	4	38
Temps à concasser et à passer au crible, quatre journées, à 2 francs 50 centimes.	10	00
Transport de 48 pieds de ciment au bâtiment. . .	4	25
Valeur de 48 pieds cubes ou d'un muid de ciment.	24	26
Valeur d'un pied cube.	0	51
Valeur d'un mètre cube.	14	87

Le ciment fait avec le débris de toutes sortes de terres mal cuites, vaut au dépôt des cimentiers.	20	00
La voiture, de leur dépôt à l'atelier.	4	25
Le muid revient à.	24	25
Le pied cube vaut.	0	51
Le mètre cube vaut.	14	87

Depuis qu'on tire de l'alun du ciment d'eau-forte, on ne l'emploie plus qu'après avoir été lessivé (il serait trop cher dans son état primitif), il offre encore assez d'avantage en le laissant ressuyer, et mêlé avec trois quarts de ciment de première qualité il fait un bon mortier.

	fr.	c.
Ce ciment se vend.	66	00
Transport.	4	25
Valeur de 48 pieds cubes.	70	25
Valeur d'un pied cube.	1	46
Valeur d'un mètre cube.	42	59

Ce ciment a la propriété de faire durcir très-promptement le mortier dans lequel on l'emploie; il a aussi l'avantage de faire parfaitement corps avec le pavé, et à un tel degré, qu'il est difficile de les désunir quand la dose de celui-ci est faite en conséquence.

Il est d'usage, pour faire un bon mortier en ciment d'eau-forte, d'en mettre 1 pied cube sur 3 pieds de l'autre ciment.

DE LA CHAUX.

Pour faire les mortiers propres au pavage, on emploie ordinairement la chaux de Melun, comme étant une des meilleures en qualité. Elle a, sur plusieurs autres, l'avantage de foisonner d'un 5e de plus dans sa fusion, et de durcir très-promptement. Les paveurs qui n'en font pas une aussi grande consommation que les entrepreneurs de maçonnerie, l'achètent en petites parties, et dans des dépôts qui la détaillent; aussi leur revient-elle plus chère qu'à ces derniers.

A l'égard de la fusion de la chaux, elle se fait dans l'atelier même, conjointement par les compagnons et leurs garçons. Pour l'éteindre, on forme un bassin avec le ciment qui doit servir au mortier, et aussitôt la fusion faite et la chaux refroidie, on la mélange et on la broie avec le ciment.

Prix d'un muid de chaux vive lorsqu'elle est éteinte.

	fr.	c.
Un muid de chaux vive de Melun revient, compris le transport, à.	112	00
Le temps nécessaire à éteindre, par petites bassinées, un muid de chaux, est de 15 heures de compagnon et de garçon, à 58 centimes l'heure.	8	70
Valeur d'un muid de chaux vive.	120	70
Cette chaux éteinte et refroidie donne 2 pieds cubes pour chaque pied de chaux vive; le muid de chaux éteinte revient alors à.	60	35
Ce qui porte le pied cube de chaux éteinte à.	1	26

DU SALPÊTRE.

Le salpêtre est un mélange de terre et de plâtras salpêtrés, que l'on a lessivés pour en extraire les sels. Cette espèce de limon, dans son état de liquidité, obtient, pour le scellement des pavés, la préférence sur toutes les autres terres.

Le salpêtre s'emploie dans des endroits peu sujets à fatiguer, et surtout dans les écuries, remises, celliers, bûchers, etc., dont le pavage est refait en vieux pavés, soit gros, soit petits.

Ce salpêtre sert encore aux gros pavés des cours où passent les charrettes.

	fr.	c.
Le salpêtre ne coûte que les frais qu'exige son transport; un tombereau, contenant environ 30 pieds cubes, se paie, rendu à l'atelier, compris le pour-boire.	3	25
Le pied cube revient à.	0	11

DU SABLE.

Dans le pavage, le sable s'emploie aux formes, aux lits de dessus et aux mortiers.

La forme du pavé, c'est-à-dire le lit pour l'asseoir, n'a ordinairement lieu que pour le gros pavé ou pavé de ville, qui se pose avec du sable seulement, et jamais avec du mortier; il est d'usage de donner 8 à 9° d'épaisseur à cette forme de sable.

Lorsqu'on emploie du pavé de deux ou de trois, on ne fait pas ordinairement dessous une forme en sable, mais on y établit une chape de 12 lignes d'épaisseur environ avec le même mortier propre à faire les joints et à sceller le pavé.

On fait aussi, sous du pavé de deux ou de trois, une forme en sable de 3 à 4°; mais ce n'est ordinairement que dans le premier pavage d'une cour, établi sur un terrain mouvant. Pour le rendre plus durable, on doit, en général, proportionner la forme de sable à l'épaisseur et à l'échantillon du pavé; il faut aussi, pour ce pavé seulement, que le sable ne remplace jamais le ciment pour en obtenir du mortier.

Lorsque le pavé est posé, on le couvre quelquefois d'une couche de sable de 12 lignes environ d'épaisseur; et si c'est du pavé de cour, avant cette opération, on saupoudre de vieux grès pulvérisé tous les joints du mortier encore frais, afin de le durcir et de le préserver du lavage des pluies.

Les sables employés pour le pavage sont de deux sortes; le sable de plaine et le sable de rivière.

Le premier se tire des plaines de Vaugirard, l'Hôpital, Grenelle, Clichy, Popincourt et de la plaine de Vincennes; tous ces sables sont propres à faire la forme du pavé; mais ceux de Vaugirard et de Grenelle le sont particulièrement à faire le mortier.

Le sable de rivière est le plus avantageux pour faire le mortier, et on l'emploie aussi de préférence à l'autre pour établir la couche sur la surface des pavés de cour, parce qu'il y est plus propre par la finesse et l'égalité de son grain.

	fr.	c.
Un tombereau de sable de plaine, contenant environ 30 pieds cubes, coûte de frais d'acquisition et de chargement, compris le passage à la claie pour en séparer les cailloux.	0	75
Les frais de transport, distance moyenne, de la plaine à l'atelier, y compris le pour-boire, sont de.	3	50
Les 30 pieds cubes reviennent à.	4	25
Le pied cube est de.	0	14
Valeur d'un mètre cube.	4	08
Le même tombereau, chargé de sable de rivière, coûte d'acquisition.	2	00
Les frais de transport et de pour-boire.	2	50
Les 30 pieds cubes reviennent à.	4	50
Le pied cube est de.	0	15
Valeur d'un mètre cube.	4	37

Mortier fait en chaux de première qualité et avec du ciment de pure tuile de Bourgogne, sans aucun mélange, passé au crible fin.

Détail pour 36 *pieds cubes de mortier.*

	fr.	c.
Trente-six pieds cubes de ciment, à 1 franc 6 centimes le pied.	38	16
Douze pieds cubes de chaux éteinte, à 1 franc 26 centimes.	15	12
Valeur de 36 pieds cubes.	53	28
Valeur d'un pied cube.	1	48
Valeur d'un mètre cube.	43	17

Mortier en chaux de première qualité, avec ciment en tuile et brique de Bourgogne.

	fr.	c.
Trente-six pieds cubes de ciment, à 65 centimes.	23	40
Douze pieds cubes de chaux éteinte, à 1 franc 26 centimes.	15	12
Valeur de 36 pieds cubes.	38	52
Valeur d'un pied cube.	1	07
Valeur d'un mètre cube.	31	21

Mortier fait avec de la chaux et du ciment de carreaux, poteries, etc., et fabriqué chez l'entrepreneur.

	fr.	c.
Trente-six pieds cubes de ciment, à 51 centimes le pied.	18	36
Douze pieds cubes de chaux, à 1 franc 26 centimes.	15	12
Valeur de 36 pieds cubes.	33	48
Valeur d'un pied cube.	0	93
Valeur d'un mètre cube.	27	13

Mortier fait avec du ciment de tuiles de Bourgogne, mêlé d'un tiers de ciment d'eau-forte.

	fr.	c.
Vingt-sept pieds cubes de ciment de tuiles, à 1 franc 6 centimes.	28	62
Neuf pieds cubes de ciment d'eau-forte, à 1 franc 46 centimes.	13	14
Douze pieds cubes de chaux, à 1 franc 26 centimes.	15	12
Valeur de 36 pieds cubes.	56	88
Valeur d'un pied cube.	1	58
Valeur d'un mètre cube.	46	09

Mortier en chaux et sable de rivière.

	fr.	c.
Trente-six pieds cubes de sable, à 15 centimes..	5	40
Quinze pieds cubes de chaux, à 1 franc 26 centimes.	18	90
Valeur de 36 pieds cubes.	24	30
Valeur d'un pied cube.	0	68
Valeur d'un mètre cube.	19	83

DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

La journée des ouvriers paveurs commence, en été, à six heures du matin, et finit à six heures du soir ; de ces 12 heures il en faut soustraire deux pour les repas, c'est donc dix heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de la journée d'été pour le compagnon, est de.	3	50
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . .	0	35
Le prix de la journée des garçons est de. . . .	2	25
Ce qui donne pour chaque heure de travail. . .	0	23
Et pour chaque heure de travail les deux réunis.	0	58

Les journées d'hiver, qui, terme moyen, sont plus courtes de deux heures que celles d'été, sont aussi payées proportionnément à cette différence de temps.

DES FAUX FRAIS.

Les faux frais, pour les ouvrages du pavage, consistent 1° dans la location d'un dépôt de pavés au port de la Rapée, dans celle d'un atelier en ville, dans les frais de patente, non compris le droit proportionnel; 2° dans la fourniture et l'entretien dispendieux de couperets propres à refendre le pavé, dans celle des sceaux, des pelles, des pioches, des marteaux, des niveaux et des lignes. Les frais de transports ne s'y trouvent pas compris, parce qu'ils ont été portés dans l'évaluation des matériaux; il en est de même des portraits, des truelles et des petits marteaux, puisqu'ils sont fournis par les ouvriers.

La somme de ces faux frais, pour un atelier occupant quatre compagnons et autant de garçons pendant le cours de

l'année, s'élève, d'après compte fait, à 598 francs, et porte à un 12e la somme à prélever sur la main-d'œuvre en général.

Il ne sera compté aucune espèce de déchet, puisque nous les avons compris, d'une part, en évaluant les pavés refendus; de l'autre, en accordant en plus la quantité de mortier relative à la perte que l'on peut en éprouver; nous avons aussi déduit les surfaces de tous les joints formés par le sable ou par le mortier, et nous les avons supposées de 9 lignes de largeur pour le gros pavé, et de 6 pour tout autre.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

PAVAGE.

DES OUVRAGES EN PAVÉS NEUFS.

OUVRAGES COMPTÉS A LA TOISE SUPERFICIELLE, SERVANT DE BASE AUX EXEMPLES ET DE COMPARAISON AU MÈTRE.

Gros pavés de ville en roche dure, posés sur forme de sable de plaine de 8° *d'épaisseur, et une couche de sable dessus.*

	fr.	c.
Soixante-quatre pavés, déduction de ce qu'occupent les joints, à 30 francs 24 centimes le cent.	19	35
Sable nécessaire à la forme, aux joints et à la couche de dessus, 26 pieds cubes, à 14 centimes le pied.	3	64
Temps nécessaire à la pose du pavé, non compris celui de faire la forme, 2 heures 15 minutes, à 58 centimes l'heure pour le compagnon et le garçon.	1	31
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	11
1er TOTAL.	24	41

	fr.	c.
Report.	24	41
Bénéfice, un 6e du tout.	4	07
Valeur de la toise superficielle.	28	48
Valeur d'un mètre superficiel.	7	49

Les mêmes pavés posés sur forme de sable avec une même couche, et scellés en salpêtre.

	fr.	c.
Pavés, comme ci-devant.	19	35
Sable pour la forme, le lit de dessus, et non pour les joints, 23 pieds cubes, à 14 centimes le pied.	3	22
Salpêtre pour la chape dessous et les joints, 7 pieds cubes, à 11 centimes le pied.	0	77
Temps à la pose, 3 heures 10 minutes, à 58 centimes l'heure.	1	84
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	25	33
Bénéfice, un 6e du tout.	4	22
Valeur de la toise superficielle.	29	55
Valeur d'un mètre superficiel.	7	78

Les mêmes pavés, mais scellés en mortier de chaux et sable de rivière.

	fr.	c.
Pavés, sable et façon, *idem* ci-dessus.	24	56
Sept pieds cubes de mortier, à 68 centimes le pied.	4	76
1^er^ TOTAL.	29	32
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	89
Valeur de la toise superficielle.	34	21
Valeur d'un mètre superficiel.	9	00

PAVÉS DE ROCHE FRANCHE.

Gros pavés de ville, posés sur forme de sable de plaine de 8° d'épaisseur, avec une couche de sable dessus.

	fr.	c.
Soixante-neuf pavés, à 31 francs 78 centimes le cent.	21	93
Sable, *idem* au premier détail.	3	64
Façon et faux frais, de même.	1	42
1^er^ TOTAL.	26	99
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	4	50
Valeur de la toise superficielle.	31	49
Valeur d'un mètre superficiel.	8	29

PAVÉS DE DEUX, POUR COUR, EN MÊME ROCHE.

Pavés posés sans sable sur forme en terre, et scellés en salpêtre.

	fr.	c.
Soixante-seize pavés, à 18 francs 95 centimes le cent.	14	40
Salpêtre, 7 pieds cubes, à 11 centimes le pied. .	0	77
Temps à la pose, 3 heures, à 58 centimes l'heure.	1	74
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	17	06
Bénéfice, un 6e du tout.	2	84
Valeur de la toise superficielle.	19	90
Valeur d'un mètre superficiel.	5	24

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable de rivière.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	16	29
Mortier, 6 pieds cubes, à 68 centimes le pied. . .	4	08
1er TOTAL.	20	37
Bénéfice, un 6e du tout.	3	40
Valeur de la toise superficielle.	23	77
Valeur d'un mètre superficiel.	6	26

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuileaux et carreaux.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	16	29
Six pieds cubes de mortier, à 93 centimes le pied.	5	58
1er TOTAL.	21	87
Bénéfice, un 6e du tout.	3	65
Valeur de la toise superficielle.	25	52
Valeur d'un mètre superficiel.	6	72

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuile de Bourgogne ou de gazettes.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	16	29
Six pieds cubes de mortier, à 1 franc 7 centimes le pied.	6	42
1er TOTAL.	22	71
Bénéfice, un 6e du tout.	3	79
Valeur de la toise superficielle.	26	50
Valeur d'un mètre superficiel.	6	97

Les mêmes, scellés en mortier de chaux avec ciment de tuile pure de Bourgogne passé au crible fin.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	16	29
Six pieds cubes de mortier, à 1 franc 48 centimes le pied.	8	88
1er TOTAL.	25	17
Bénéfice, un 6e du tout.	4	19
Valeur de la toise superficielle.	29	36
Valeur d'un mètre superficiel.	7	73

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuile de Bourgogne, mêlés d'un tiers de ciment d'eau-forte.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	16	29
Six pieds cubes de mortier, à 1 franc 58 centimes le pied.	9	48
1er TOTAL.	25	77
Bénéfice, un 6e du tout.	4	29
Valeur de la toise superficielle.	30	06
Valeur d'un mètre superficiel.	7	91

PAVÉS DE TROIS POUR COUR.

Pavés posés comme les précédens, sans forme de sable et scellés en salpêtre.

	fr.	c.
Soixante-seize pavés, à 13 fr. 65 centimes le cent.	10	37
Salpêtre, 6 pieds cubes pour la chape et les joints, à 11 centimes le pied.	0	66
Temps à la pose, 3 heures, à 58 centimes l'heure. .	1	74
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	12	92
Bénéfice, un 6e du tout.	2	15
Valeur de la toise superficielle.	15	07
Valeur d'un mètre superficiel.	3	97

Les mêmes pavés, scellés en mortier de chaux et sable de rivière.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	26
Cinq pieds cubes de mortier, à 68 centimes le pied.	3	40
1er TOTAL.	15	66
Bénéfice, un 6e du tout.	2	61
Valeur de la toise superficielle.	18	27
Valeur d'un mètre superficiel.	4	81

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de carreaux et poteries.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	26
Cinq pieds cubes de mortier, à 93 centimes le pied.	4	65
1er TOTAL.	16	91
Bénéfice, un 6e du tout.	2	82
Valeur de la toise superficielle.	19	73
Valeur d'un mètre superficiel.	5	19

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuiles de Bourgogne ou de gazettes.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	26
Cinq pieds cubes de mortier, à 1 franc 7 centimes le pied.	5	35
1er TOTAL.	17	61
Bénéfice, un 6e du tout.	2	94
Valeur de la toise superficielle.	20	55
Valeur d'un mètre superficiel.	5	41

Les mêmes, scellés en mortier de chaux avec ciment de tuile pure de Bourgogne, passé au crible fin.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	26
Cinq pieds cubes de mortier, à 1 franc 48 centimes le pied.	7	40
1er TOTAL.	19	66
Bénéfice, un 6e du tout.	3	28
Valeur de la toise superficielle.	22	94
Valeur d'un mètre superficiel.	6	04

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuiles de Bourgogne, mêlé d'un tiers de ciment d'eau-forte.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	26
Cinq pieds cubes de mortier, à 1 franc 58 centimes le pied.	7	90
1er TOTAL.	20	16
Bénéfice, un 6e du tout.	3	36
Valeur de la toise superficielle.	23	52
Valeur d'un mètre superficiel.	6	19

PAVÉS D'ÉCHANTILLON, OU PAVÉS TAILLÉS A VIVES ARÊTES.

Pavés de deux *et de* 7° *carrés, posés comme les précédens, et scellés avec du mortier et ciment de pure tuile de Bourgogne.*

	fr.	c.
Quatre-vingt-treize pavés, à 28 francs 25 centimes le cent.	26	27
Six pieds 6° cubes de mortier, à 1 franc 48 centimes le pied.	9	62
Temps à la pose, 4 heures et demie, à 58 centimes l'heure.	2	61
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	22
1er TOTAL.	38	72
Bénéfice, un 6e du tout.	6	45
Valeur de la toise superficielle.	45	17
Valeur d'un mètre superficiel.	11	89

Les mêmes pavés, mais de 5° *carrés.*

	fr.	c.
Cent soixante-douze pavés, à 21 francs 53 centimes le cent.	37	03
Sept pieds 3° cubes de mortier, à 1 franc 48 centimes le pied.	10	73
Temps pour la pose, 7 heures 15 minutes, à 58 centimes l'heure.	4	21
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	35
1er TOTAL.	52	32

	fr.	c.
Ci-contre.	52	32
Bénéfice, un 6e du tout.	8	72
Valeur de la toise superficielle.	61	04
Valeur d'un mètre superficiel.	16	06

Les mêmes pavés, échantillon de 7°, fendus en trois.

	fr.	c.
Quatre-vingt-treize pavés, à 21 francs 18 centimes le cent.	19	70
Cinq pieds 6° de mortier, à 1 franc 48 centimes le pied.	8	14
Temps et faux frais, comme ci-devant.	2	83
1er TOTAL.	30	67
Bénéfice, un 6e du tout.	5	11
Valeur de la toise superficielle.	35	78
Valeur d'un mètre superficiel.	9	42

Les mêmes pavés, mais de 5° carrés.

	fr.	c.
Cent soixante-douze pavés, à 16 francs 59 centimes le cent.	28	53
Six pieds 3° cubes de mortier, à 1 fr. 48 centimes le pied.	9	25
Temps et faux frais, comme ci-devant.	4	56
1er TOTAL.	42	34

	fr.	c.
Report.	42	34
Bénéfice, un 6e du tout.	7	06
Valeur de la toise superficielle.	49	40
Valeur d'un mètre superficiel.	13	00

Pavés de pierre, nommés Rabots, *posés sur forme de terre, et scellés en salpêtre.*

	fr.	c.
Quatre-vingt-dix pavés, à 11 francs 50 centimes le cent.	10	35
Sept pieds cubes de salpêtre, à 11 centimes le pied.	0	77
Temps à la pose, 3 heures, à 58 centimes l'heure.	1	74
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	13	01
Bénéfice, un 6e du tout.	2	17
Valeur de la toise superficielle.	15	18
Valeur d'un mètre superficiel.	3	99

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de carreaux et poteries.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem*.	12	24
Six pieds 6e cubes de mortier, à 93 centimes le pied.	6	04
1er TOTAL.	18	28

	fr.	c.
Ci-contre.	18	28
Bénéfice, un 6e du tout.	3	05
Valeur de la toise superficielle.	21	33
Valeur d'un mètre superficiel.	5	61

Vieux pavés de ville, fournis par l'entrepreneur, posés sur forme en terre avec un lit de sable dessous, et les joints faits aussi en sable.

	fr.	c.
Quatre-vingt-quatre pavés de diverses dimensions, à 15 francs le cent.	12	60
Sable de plaine pour le lit de dessous et les joints, 9 pieds cubes, à 14 centimes le pied.	1	26
Temps à la pose, 2 heures 30 minutes, à 58 centimes l'heure.	1	45
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	12
1er TOTAL.	15	43
Bénéfice, un 6e du tout.	2	57
Valeur de la toise superficielle.	18	00
Valeur d'un mètre superficiel.	4	74

Vieux pavés de deux *et de* trois *mêlés, fournis par l'entrepreneur, posés sur forme de terre et scellés en salpêtre.*

	fr.	c.
Quatre-vingt-dix pavés, à 5 francs le cent.	4	50
Salpêtre, 6 pieds 6° cubes, à 11 centimes.	0	72
Temps à la pose, 3 heures un quart, à 58 centimes l'heure.	1	89
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	16
1er TOTAL.	7	27
Bénéfice, un 6e du tout.	1	21
Valeur de la toise superficielle.	8	48
Valeur d'un mètre superficiel.	2	23

Les mêmes pavés, scellés en mortier de chaux et ciment commun.

	fr.	c.
Pavés, façon et faux frais, *idem* au précédent article.	6	55
Cinq pieds de mortier, à 93 centimes le pied. . .	4	65
1er TOTAL.	11	20
Bénéfice, un 6e du tout.	1	87
Valeur de la toise superficielle.	13	07
Valeur d'un mètre superficiel.	3	44

DU PAVAGE EN REMANIEMENT.

Gros pavés de ville reposés sur ancienne forme.

	fr.	c.
Temps de la pose, non compris celui de la dépose, étant faite par le garçon servant, 2 heures 20 minutes, à 58 centimes l'heure.	1	35
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	11
1er TOTAL.	1	46
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise superficielle.	1	70
Valeur d'un mètre superficiel.	0	45

Les mêmes, mais avec fourniture de sable pour le lit de dessous et les joints.

	fr.	c.
Main-d'œuvre et faux frais, *idem* ci-dessus. . . .	1	46
Huit pieds cubes de sable pour lit et joints, à 14 centimes le pied.	1	12
1er TOTAL.	2	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	43
Valeur de la toise superficielle.	3	01
Valeur d'un mètre superficiel.	0	79

Les mêmes, scellés en salpêtre et posés sur l'ancienne forme.

	fr.	c.
Salpêtre pour le lit et les joints, 8 pieds cubes, à 11 centimes le pied.	0	88
Temps à la pose, 3 heures 20 minutes, à 58 centimes l'heure.	1	93
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	16
1er TOTAL.	2	97
Bénéfice, un 6e du tout.	0	49
Valeur de la toise superficielle.	3	46
Valeur d'un mètre superficiel.	0	91

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable.

	fr.	c.
Mortier, 7 pieds 6°, à 68 centimes le pied.	5	10
Temps et faux frais, comme ci-dessus.	2	09
1er TOTAL.	7	19
Bénéfice, un 6e du tout.	1	20
Valeur de la toise superficielle.	8	39
Valeur d'un mètre superficiel.	2	21

PAVÉS DE DEUX ET DE TROIS NON RETAILLÉS.

Pavés posés sur vieille forme et scellés en salpêtre.

	fr.	c.
Salpêtre, 7 pieds cubes, à 11 centimes le pied. . .	0	77
Temps à la pose, 3 heures, à 58 centimes l'heure.	1	74
Faux frais, un 12^{e} de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	2	66
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	44
Valeur de la toise superficielle.	3	10
Valeur d'un mètre superficiel.	0	82

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable.

	fr.	c.
Six pieds cubes de mortier, à 68 centimes le pied.	4	08
Temps et faux frais, *idem* ci-dessus.	1	89
1er TOTAL.	5	97
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	0	99
Valeur de la toise superficielle.	6	96
Valeur d'un mètre superficiel.	1	83

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de carreaux.

	fr.	c.
Cinq pieds 6° cubes de mortier, à 93 centimes le pied.	5	12
Temps et faux frais, *idem* ci-dessus.	1	89
1^er^ TOTAL.	7	01
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	17
Valeur de la toise superficielle.	8	18
Valeur d'un mètre superficiel.	2	15

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuiles ou de gazettes.

	fr.	c.
Cinq pieds 6° cubes de mortier, à 1 franc 7 centimes le pied.	5	89
Temps et faux frais, *idem* ci-dessus.	1	89
1^er^ TOTAL.	7	78
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	30
Valeur de la toise superficielle.	9	08
Valeur d'un mètre superficiel.	2	39

Les mêmes, scellés en mortier de ciment de tuiles mêlé de ciment d'eau-forte.

	fr.	c.
Cinq pieds 6° de mortier, à 1 franc 58 centimes le pied.	8	69
Temps de la pose et faux frais, *idem*.	1	89
1^er^ TOTAL.	10	58
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	1	76
Valeur de la toise superficielle.	12	34
Valeur d'un mètre superficiel.	3	25

Les mêmes que les précédens, mais dont on a rafraîchi ou ébarbé les joints avant la repose, et ces pavés scellés en salpêtre.

	fr.	c.
Sept pieds cubes de salpêtre, à 11 centimes le pied.	0	77
Temps à équarrir les pavés et à les poser, 3 heures 30 minutes, à 58 centimes l'heure.	2	03
Faux frais, un 12^e^ de la main-d'œuvre.	0	17
1^er^ TOTAL.	2	97
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	0	50
Valeur de la toise superficielle.	3	47
Valeur d'un mètre superficiel.	0	91

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment commun.

	fr.	c.
Cinq pieds 6° de mortier, à 93 centimes le pied. .	5	12
Temps de l'équarrissage et de la pose, 3 heures 30 minutes, à 58 centimes l'heure.	2	03
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	17
1er TOTAL.	7	32
Bénéfice, un 6e du tout.	1	22
Valeur de la toise superficielle.	8	54
Valeur d'un mètre superficiel.	2	25

Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuiles de Bourgogne.

	fr.	c.
Cinq pieds 6° cubes de mortier, à 1 franc 7 centimes le pied.	5	89
Temps et faux frais, *idem* ci-dessus.	2	20
1er TOTAL.	8	09
Bénéfice, un 6e du tout.	1	35
Valeur de la toise superficielle.	9	44
Valeur d'un mètre superficiel.	2	48

Vieux pavés d'échantillon de 6°, rafraîchis sur les joints, et scellés en mortier semblable au dernier.

	fr.	c.
Six pieds 9° cubes de mortier, à 1 franc 7 centimes le pied.	7	22
Temps pour l'équarrissage et la pose, 6 heures et demie, à 58 centimes l'heure.	3	77
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	31
1er TOTAL.	11	30
Bénéfice, un 6e du tout.	1	88
Valeur de la toise superficielle.	13	18
Valeur d'un mètre superficiel.	3	47

Du prix d'une forme de 6° d'épaisseur, faite en sable de plaine, et non compris le temps d'étendre ce sable, ce qui se fait par les garçons.

	fr.	c.
Sable, 18 pieds cubes, à 14 centimes le pied. . .	2	52
Bénéfice, un 6e du montant.	0	42
Valeur de la toise superficielle.	2	94
Valeur d'un pouce d'épaisseur sur une toise superficielle.	0	49
Valeur d'un mètre superficiel sur 6° d'épaisseur.	0	77
Valeur d'un centimètre d'épaisseur. . . .	0	05

Du prix d'un cent de gros pavés de roche dure, posés partiellement parmi les vieux pavages remaniés.

	fr.	c.
Cent pavés.	30	24
Bénéfice, un 6e du montant.	5	04
Valeur de cent pavés.	35	28
Valeur de la pièce.	0	35

Pavés de deux, *posés de même.*

	fr.	c.
Cent pavés.	18	95
Bénéfice, un 6e du montant.	3	16
Valeur de cent pavés.	22	11
Valeur de la pièce.	0	22

Pavés de trois, *posés de même.*

	fr.	c.
Cent pavés.	13	65
Bénéfice, un 6e du montant.	2	28
Valeur de cent pavés.	15	93
Valeur de la pièce.	0	16

Détail d'un cent de gros pavés de roche dure, posés sur forme de sable, en recherche parmi d'anciens pavés en place.

	fr.	c.
Cent pavés.	30	24
Fourniture de sable pour les joints, 6 pieds, à 14 c.	0	84
Temps pour la pose, 12 heures, à 58 centimes l'heure.	6	96
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	58
1er TOTAL.	38	62
Bénéfice, un 6e du tout.	6	44
Valeur d'un cent.	45	06
Valeur de la pièce.	0	45

Pavés de deux, *posés de même et scellés en mortier de chaux et de ciment commun.*

	fr.	c.
Cent pavés.	18	95
Fourniture de mortier pour lit et joints, 7 pieds 6e, à 93 centimes le pied.	6	98
Temps à la pose, 13 heures et demie, à 58 centimes l'heure.	7	83
Faux frais, un 12e de la main-d'œuvre.	0	65
1er TOTAL.	34	41
Bénéfice, un 6e du tout.	5	74
Valeur du cent.	40	15
Valeur de la pièce.	0	40

Pavés de trois, *posés de même que les précédens.*

	fr.	c.
Cent pavés.	13	65
Fourniture de mortier, temps et faux frais, *idem* aux précédens.	15	46
1er TOTAL.	29	11
Bénéfice, un 6e du tout.	4	85
Valeur d'un cent.	33	96
Valeur de la pièce.	0	34

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE PAVAGE.

Ouvrages en pavés neufs.

Pages		VALEUR d'une toise super. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
257	Gros pavés de roche dure, posés en sable, sur forme neuvee.	28 48	7 49
258	Les mêmes, sur même forme et scellés en salpêtre.	29 55	7 78
259	Les mêmes, mais scellés en mortier de chaux et sable de rivière.	34 21	9 00
259	Pavés de roche franche, posés sur forme de sable, *idem* aux premiers.	31 49	8 29
260	Pavés de *deux*, posés sur forme de terre et scellés en salpêtre.	19 90	5 24
260	Les mêmes scellés en mortier de chaux et sable.	23 77	6 26
261	*Idem* en mortier de chaux et ciment commun.	25 52	6 72
261	*Idem*, en mortier de chaux et ciment bonne qualité.	26 50	6 97
262	Les mêmes, scellés en mortier de chaux, avec ciment de tuile pure de Bourgogne, passé au crible fin.	29 36	7 73
262	*Idem*, en mortier de chaux et ciment de tuiles, mêlé d'un tiers de ciment d'eau-forte.	30 06	7 91

Pages		VALEUR d'une toise super. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
263	Pavés de *trois*, posés sur forme de terre, scellés en salpêtre.	15 07	3 97
263	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable.	18 27	4 81
264	*Idem*, en mortier de chaux et ciment commun.	19 73	5 19
264	*Idem*, en mortier de chaux et ciment bonne qualité.	20 55	5 41
265	Les mêmes, scellés en mortier de chaux avec ciment de tuiles de Bourgogne, passé au crible fin.	22 94	6 04
265	*Idem*, en mortier de chaux et ciment de tuiles, mêlé de ciment d'eau-forte. . .	23 52	6 19
	Pavés de *deux* et de *trois*, mêlés par moitié, et scellés en mortier de chaux et sable.	21 02	5 54
	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment commun.	22 62	5 95
	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment bonne qualité.	23 53	6 19
	Les mêmes, scellés en mortier de chaux avec ciment de tuile pure de Bourgogne, passé au crible fin.	26 15	6 88
	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuile, mêlé de ciment d'eau-forte.	26 79	7 05
266	Pavés de *deux*, et d'échantillon de 7°, scellés en mortier de chaux et ciment de bonne qualité.	45 17	11 89
	Les mêmes, en échantillon de 6°.	53 11	13 97
266	Les mêmes, en échantillon de 5°.	61 04	16 06
267	Pavés de *trois*, et d'échantillon de 7°, scellés en même mortier que ci-dessus.	35 78	9 42
	Les mêmes, en échantillon de 6°.	42 59	11 21
267	Les mêmes, en échantillon de 5°.	49 40	13 00

Pages		VALEUR d'une toise super. fr. c.	VALEUR d'un mètre sup. fr. c.
268	Pavés de *Rabot*, scellés en salpêtre. . . .	15 18	3 99
268	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de carreaux.	21 33	5 61
269	Gros pavés de *rebut*, posés sur forme en terre, avec un lit et les joints en sable.	18 00	4 74
270	Pavés de *deux* et de *trois* de *rebut*, posés sur forme de terre, scellés en salpêtre.	8 48	2 23
270	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment commun.	13 07	3 44

Vieux pavés remaniés.

271	Gros pavés reposés sur ancienne forme, sans fourniture de sable.	1 70	0 45
271	Les mêmes, avec sable fourni pour la couche de dessous et les joints. . . .	3 01	0 79
272	Les mêmes, sur vieille forme, scellés en salpêtre.	3 46	0 91
272	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable.	8 39	2 21
273	Pavés de *deux* et de *trois*, non équarris, posés sur vieille forme, scellés en salpêtre.	3 10	0 82
273	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et sable.	6 96	1 83
274	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment commun.	8 18	2 15
274	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de tuiles de bonne qualité. . .	9 08	2 39
275	Les mêmes, scellés en mortier de ciment de tuiles, mêlé de ciment d'eau-forte. .	12 34	3 25
275	Vieux pavés de *deux* et de *trois*, équarris en partie avant la repose et scellés en salpêtre.	3 47	0 91

		VALEUR d'une toise super.	VALEUR d'un mètre sup.
		fr. c.	fr. c.
276	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment commun.	8 54	2 25
276	Les mêmes, scellés en mortier de chaux et ciment de bonne qualité.	9 44	2 48
277	Vieux pavés d'échantillon de 6°, équarris en partie et scellés en mortier, *idem*. . .	13 18	3 47

		VALEUR du cent.	VALEUR de la pièce.
		fr. c.	fr. c.
278	Gros pavés neufs posés partiellement dans les vieux pavages remaniés.	35 28	0 35
278	Pavés de *deux*, posés de même.	22 11	0 22
278	Pavés de *trois*, posés de même.	15 93	0 16
279	Gros pavés neufs, posés en recherche sur forme de sable, parmi des vieux pavés.	45 06	0 45
279	Pavés de *deux*, posés de même et scellés en mortier de chaux.	40 15	0 40
280	Pavés de *trois*, posés de même que les précédens.	33 96	0 34

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURER LE PAVAGE.

Tout pavage, vieux ou neuf, sera mesuré et compté en superficie; tout vide sera déduit.

Chaque espèce de pavage sera mesurée et classée séparément; on indiquera l'échantillon du pavé; on dira s'il est taillé à vives arêtes, s'il est posé sur terre ou sur sable; on fera connaître l'épaisseur de la forme de sable, celle de la couche de dessus, et enfin la manière dont le pavé sera scellé, comme aussi l'espèce et la qualité du mortier employé à cet usage.

On sera assujetti aux mêmes règles pour les vieux pavés remaniés, en observant, de plus, s'ils ont été retaillés avant d'être reposés, et si la forme de ceux qui étaient posés sur sable a été ou non conservée. La dépose du vieux pavé qui aurait été ensuite reposé, ne sera point comptée séparément du remaniement.

Les pavés neufs posés dans du pavage remanié, ou parmi des surfaces non remaniées, seront les uns et les autres comptés au cent ou à la pièce.

Les vieux pavés reposés dans des surfaces non remaniées seront comptés, pour chacun, neuf pouces de pied superficiel, et payés au prix du remaniement de cette espèce de pavage.

Les ouvrages de terrasse, relatifs à la forme du pavé, dont la hauteur moyenne du déblai employé en remblai sur le même terrain n'excédera pas 6^{p}, ne seront point comptés, comme devant faire partie de la valeur ordinaire du pavage; s'il en est autrement, ces terrasses seront comptées en cubes pour être payées en raison du travail qu'elles auront exigé.

Il ne sera tenu compte des frais de voitures ou tombereaux que pour l'enlèvement des terres produites par des déblais, et pour celui des gravois ou morceaux de vieux pavés; mais l'enlèvement de ceux qui pourraient être de quelque utilité, ainsi que celui des ciments qui auraient été relevés sous l'ancien pavage, seront à la charge de l'entrepreneur, en raison de l'avantage que lui procureront ces matériaux.

FIN DU PAVAGE.

VITRERIE.

VITRERIE.

INTRODUCTION.

Cette partie comprend la fourniture, la pose et le nettoyage des diverses sortes de verre à l'usage du bâtiment, ainsi que l'entretien et la réparation des mastics.

La vitrerie emploie trois principales sortes de verre :

1° Le verre en plat ou à boudine;

2° Le verre en manchon ou en feuille, que l'on nomme verre d'Alsace;

3° Le verre en table, que l'on nomme verre blanc ou verre de Bohême.

Si le verre en plat est encore en usage dans certains départemens, il ne l'est plus à Paris; le verre d'Alsace l'a fait abandonner, parce que celui-ci a l'avantage de procurer des feuilles de toutes les dimensions désirables, d'être plus blanc, et moins sujet, par sa forme, à occasioner autant de déchets que le premier. Quoique le verre en plat, comme celui d'Alsace, soit sujet à être plus ou moins blanc, en raison que sa cuite a plus ou moins bien réussi, le commerce n'en reconnaît cependant qu'une seule qualité.

Le verre de Bohême, au contraire, est toujours égal en blancheur, mais diffère en épaisseur; c'est ce qui en a fait distinguer deux espèces : la première, plus forte, s'emploie dans le bas des croisées, en ce que ces pièces sont plus exposées aux fractures; la seconde, de moindre épaisseur, sert pour le haut des châssis; en sorte qu'une croisée se trouve presque toujours garnie de deux qualités de verre. Cette dernière espèce est propre aussi à vitrer les cadres d'estampes.

Dans le commerce, on trouve encore du verre en table, de couleur bleue, violette et jaune; ce verre est fabriqué dans la verrerie de Saint-Quirin; il s'emploie fort rarement, et est ordinairement de la même épaisseur que la deuxième qualité du verre blanc ou verre de Bohême.

Des verreries, de la composition et fabrication du verre.

Parmi le grand nombre de verreries occupées en France à exploiter le verre à l'usage du bâtiment, on distingue celle de Saint-Quirin, près Sarrebourg, département de la Meurthe, qui fabrique le plus beau verre en table; elle fait aussi le verre à vitres et des glaces soufflées;

Celle de Sainte-Anne, près Buccarat, qui fabrique le verre en table et le verre à vitres;

Celle de Saint-Louis, près Bitche, département de la Moselle, qui fabrique comme la précédente;

Celle de Circy, près Blamont, département de la Meurthe, qui fabrique le verre en table et des glaces soufflées;

Celle de Montherné, près Charleville, qui fabrique le verre en table et le verre à vitres;

Celle de Sainte-Catherine, près Decise, département de la Nièvre, qui fabrique le verre à vitres seulement, ainsi que celle d'Yvoi-Lepré, près Bourges. Cette dernière fait un des plus beaux verres à vitres, et toutes sont employées à la fourniture de Paris.

Les substances propres à la verrerie sont le quarz, les terres siliceuses, les cailloux, les grès, les sables de carrière et de rivière; leur dissolution s'opère par le principe inflammable et par les sels alcalis.

Les verres, en général, ont chacun leur composition particulière, et exigent des doses relatives de substances; mais celui dont nous traitons n'éprouve pas une forte variation dans les procédés à employer pour sa confection; et sa qua-

lité s'obtient en raison de celle des sables et des combustibles que les localités permettent de se procurer.

De la préparation des matières.

Les matières propres à la fusion sont préparées par des lavages répétés, afin d'en extraire tous les corps étrangers.

Lorsqu'il s'agit de matières qui se trouvent en masse, comme les cailloux, on les lave; ensuite on en opère la division en les faisant rougir au four, et en les plongeant aussitôt dans l'eau froide; ce passage subit du chaud au froid fait obtenir le résultat désiré.

Après la préparation de ces premières substances, on les réunit aux fondans; ces fondans sont les divers alcalis fixes, végétaux ou minéraux, ou les cendres qui les produisent, telles que celles de nos foyers, les cendres de soude, de varec, de blanquette, de salicor, etc., ou bien les chaux métalliques, comme celle de plomb et autres.

La dose de ces fondans dépend de la fusibilité des sables, du principe et de la qualité des fondans, comme aussi de la disposition et de la forme des fours, etc.

En indiquant ci-après les espèces comme les doses de chacun des fondans, nous les présenterons, en raison des diverses causes que nous venons d'exposer, non comme des règles générales, mais comme des mesures très-souvent employées.

COMPOSITION, FRITE, FUSION, TRAVAIL ET RECUISSON DU VERRE EN PLAT.

De la composition.

Pour faire le verre en plat, on emploie assez souvent, sur 70 parties de sable, 60 parties de soude de varec, 27 parties de cendre et un 40^{e} de partie d'azur; ce dernier est employé

pour détruire la partie colorante : si, au lieu de cendre, on se sert d'alcali pur, il ne faut qu'une partie de celui-ci sur deux parties de sable.

Une forte dose d'alcali rend bien la fusion plus prompte, mais il faut aussi se garder de l'employer jusqu'à l'excès, car alors le verre deviendrait plus tendre qu'il ne doit l'être.

De la frite et fusion.

Les doses ainsi préparées, on en fait la *frite*. Cette opération sert à détruire, en partie, le principe colorant des substances en fusion.

La frite consiste à jeter dans un four cette composition de substances, qui, exposées à la flamme, se calcinent et s'amalgament. Lorsque la matière est rouge, on l'enfourne dans des pots ou creusets de fonte, que l'on met de suite dans un autre four pour en obtenir la fusion.

Pendant cette fusion, qui dure assez long-temps, on a le soin de remplir le creuset de nouvelle frite à mesure que la matière se dissout et diminue.

Sur les creusets il se forme un bain, que l'on nomme suin ou sel de verre. Ce suin est l'écume des alcalis; et lorsque, par une fusion trop lente, qui vient souvent d'une trop faible dose de fondans ou de calorique, ou bien encore lorsqu'on emploie pour fondant l'alcali fixe végétal, ce sel n'est pas bien dégagé de la vitrification, il en résulte que ce verre devient coloré, ou qu'il a des bulles, des bouillons ou des fils; mais lorsqu'on s'aperçoit de ce défaut de fusion, on agite vivement la masse vitreuse pendant la durée de la dissolution, et alors le suin remonte et entraîne avec lui toutes les parties hétérogènes, et surtout le principe colorant.

Du travail.

La fusion étant complète et débarrassée de tout le suin, on écrême les creusets pour en ôter les ordures, puis on fait affiner le verre, c'est-à-dire que l'on le chauffe à un degré tel, qu'il n'y ait plus de bulle sur le bain; ensuite on retire le feu et on ferme le four; on attend que la matière, en refroidissant, ait acquis une consistance malléable pour pouvoir être fabriquée; puis on cueille le verre dedans un des creusets, on le roule et on le reporte à plusieurs fois au four pour former ce que l'on nomme la bosse avec paraison; celle-ci étant bien parée, on la souffle : par cette action, on l'étend jusqu'à ce qu'on ait donné à cette masse vitreuse la forme d'un plat d'environ deux pieds de diamètre.

Recuisson.

Cette opération consiste à amener le verre à un parfait refroidissement : à cette fin, on en dépose les plats dans des vases de terre cuite, chauffés au même degré où se trouve la matière en sortant de la fabrication; puis on place ces vases dans des fours portés au même point de chaleur, mais qu'il faut laisser évaporer d'une manière imperceptible; sans ces précautions, le passage subit du chaud au froid nuirait à la conservation du verre.

DU VERRE EN MANCHON.

Le verre en feuille, ou verre d'Alsace, se nomme aussi verre en manchon, parce qu'on lui donne cette forme dans sa fabrication. Ce verre exige la même préparation des substances et la même fusion que pour celui que nous venons de décrire ;

mais il diffère par les fondans et leur dose, ainsi que par les procédés de la fabrication.

On obtient la beauté du verre d'Alsace, non-seulement par la blancheur du sable, mais encore par une forte calcination qu'on lui fait subir à la frite; et lors de la fusion, on fait entièrement disparaître le principe colorant en y ajoutant du safre ou bleu d'azur, et surtout du cobalt qui produit un meilleur effet que les autres.

Voici les fondans et les quantités de doses dont on fait le plus communément usage :

Sur 50 parties de sable, 28 parties de soude d'Alicante, 20 parties de cendre, 6 parties de salin ou potasse et un 80e de partie de cobalt, et quelquefois autant d'arsenic.

La fusion de ces substances étant complète, on cueille le verre, puis on fait la paraison de la bosse, et on la souffle de même que pour le verre précédent; mais au lieu que ce soit dans un état libre, l'opération se fait dans un moule qui lui donne la forme d'un cylindre : c'est de là que lui est venu le nom de verre en manchon.

Chaque manchon soufflé est déposé sur un chevalet pour y refroidir par le moyen de l'air libre; sans doute sa forme cylindrique l'empêche de se casser en refroidissant : ainsi, il diffère en cela de tous les autres moyens de fabrication.

Le manchon étant refroidi, il faut le fendre et l'aplatir ou le déployer pour lui donner la forme qu'il doit avoir. Cette opération se fait avec un fer tranchant et rouge, que l'on passe dans la hauteur du manchon pour le faire éclater; lorsque le feu n'a pas opéré cette désunion, il suffit, pour l'obtenir, d'en mouiller le passage.

Afin de parvenir à l'aplatissement de ces manchons, on les transporte successivement dans deux fours contigus et chauffés à un degré différent; on les fait d'abord lentement passer dans le premier, afin de ne les exposer qu'à une chaleur progressive, et par une ouverture ménagée à celui-ci, on les introduit dans le second, dont le degré calorique doit être tel, que

la matière puisse devenir assez molle pour pouvoir s'étendre; alors le manchon se déroule et s'aplatit sur une forme placée au milieu du foyer. Ainsi se développe chaque feuille, qui, d'après cela, doit être posée avec précaution à l'extrémité du four pour y recevoir une consistance qui la mette dans le cas d'y être placée de champ : il ne reste plus alors qu'à donner la recuisson au verre, ce qui se fait en bouchant le four, et en le laissant refroidir par degrés pendant cinq à six jours au moins.

DU VERRE DE BOHÊME.

Le verre de Bohême ou verre en table est semblable en tout, pour le travail, à celui qui précède : on le souffle de même en manchon; mais ces manchons, au lieu d'être déposés sur des châssis, le sont les uns après les autres dans une forme de terre cuite ou de tôle chauffée au même degré que le verre.

Le sable le plus blanc, le plus pur, soigneusement lavé et séché, la potasse la mieux calcinée, font la base de la composition de ce verre. Ces substances, déjà exemptes d'une grande partie du principe colorant, en sont entièrement dégagées dans la fusion par l'addition de la chaux bien blanche et pulvérisée, de la manganèse, ou bien du safre et du cobalt.

La préparation et le choix de ces substances peuvent en exempter la frite, si à la fusion on leur adjoint du nitre ou une certaine quantité de cassons, qui sont des débris de verrerie.

La composition la plus généralement usitée pour cette sorte de verre, se fait ainsi :

Deux cents parties de sable, 120 parties de potasse, 14 parties de chaux et un 5^{e} de partie de manganèse.

Le plus beau verre en table que nous ayons, est celui qui vient des verreries de Saint-Quirin; pour en obtenir la plus parfaite blancheur, elles chauffent leurs fours avec du bois.

VERRE DE COULEUR.

Cette espèce de verre se compose des substances primitives employées dans la fabrication du verre de Bohême; sa fusion est aussi la même; pour le colorer, on y ajoute seulement diverses chaux métalliques dont la réunion se fait avant la frite.

Ces chaux sont le cobalt calciné et pulvérisé pour le verre bleu, le plomb pour le verre jaune, l'antimoine pour la couleur hyacinthe, et la manganèse pour la couleur pourpre.

DU VERRE GRAS.

Celui-ci est un verre quelquefois opaque, laiteux dans ses parties, ou bien rempli de nuances vaporeuses ou de flocons blancs, enfin un verre qui, étant privé, en tout ou en partie, de sa transparence, cesse conséquemment d'être parfait. C'est une défectuosité très-difficile à connaître avant qu'on en ait fait usage.

Le verre en table ou verre de Bohême est seul sujet à devenir gras. Ce défaut vient du suin qui n'a pas été bien dégagé de la partie vitreuse par l'action du feu ; il en résulte qu'étant exposé aux rayons du soleil, il se trouve, en peu de temps, privé de son vernis et se calcine; c'est ce qu'on nomme verre tayé ; il a encore l'inconvénient de suinter continuellement, et de produire réellement l'effet d'un corps gras sur lequel l'eau ne peut se fixer.

Ce défaut n'étant généralement connu que du manufacturier, ce verre, lorsqu'il n'est pas trop défectueux, se vend au même prix que l'autre.

Du mode de livraison et du prix du verre.

Les trois sortes de verre précitées ont chacune leur mode de livraison.

Le verre en plat se vend au panier, et ce panier est composé de vingt-quatre plats.

Le verre d'Alsace se vend à la feuille ; ces feuilles changent d'autant de prix qu'elles ont de dimensions différentes.

Le verre blanc ou verre de Bohême se vend au paquet; la dimension des feuilles détermine le nombre de celles dont chaque paquet doit être composé.

La livre et le pied étaient les unités des anciens poids et des anciennes mesures, comme le mètre et le kilogramme sont celles du nouveau système, dont toutes les opérations découlent de la règle de *cent;* celles du commerce pourraient aussi, dans beaucoup de cas, être soumises au même principe. Cette vérité a, sans doute, été sentie par les premiers manufacturiers du verre de Bohême, puisqu'ils ont établi un prix unique et invariable pour toutes les dimensions possibles de chaque feuille de cette espèce de verre, sans autre procédé que de livrer la matière en plus ou en moins grande quantité. Ce mode n'est pas suivi pour le verre d'Alsace; et cela doit surprendre d'autant plus, que souvent il est fait par les mêmes manufacturiers, qui auraient dû chercher à employer pour celui-ci le mode de livraison au paquet, mode non-seulement avantageux au commerce, mais offrant encore une grande facilité dans la rédaction des mémoires d'ouvriers et dans leur réglement, puisque la seule connaissance du tarif suffit pour mettre chaque pièce en rapport avec l'unité. Dans le mode de livraison à la feuille, il faut, au contraire, ou réduire le verre au pied carré, dont la valeur n'est pas constamment la même, ou faire l'estimation de chaque feuille, ce qui devient alors un travail extrêmement long et pénible.

Pénétré des avantages de ce premier mode et de la facilité de pouvoir en faire l'application au verre d'Alsace, nous allons présenter, dans le tableau suivant, le prix de ce verre sous plusieurs rapports, et entr'autres sous celui de sa livraison au paquet. Avant de fixer la valeur du paquet de ce verre, nous avons consulté le tarif du verre de Bohême; nous avons reconnu que, dimension moyenne, on livrait, à très-peu de chose près, pour le même prix, deux pieds de verre d'Alsace pour un pied de verre de Bohême; alors nous avons fixé, pour le premier, le prix de notre unité à 9 francs 45 centimes.

Dans les réductions des feuilles de ce verre en paquet, nous n'avons pu éviter quelques légères inexactitudes, que l'on pourra apercevoir en cherchant le rapport du prix de chaque feuille avec celui du paquet. Ces différences, très-légères ne viennent que de ce que nous avons voulu éviter la trop grande étendue de fractions qu'aurait exigées la scrupuleuse exactitude; et d'ailleurs, ces variantes sont bien moins sensibles que celles que l'on rencontre dans le tarif du verre de Bohême, qui a été établi par les manufacturiers.

Dans le second tableau concernant ce dernier verre, nous avons littéralement copié le tarif dont les commerçans se servent, en ajoutant cependant, pour plus d'exactitude, quelques classes intermédiaires, et certaines pièces qui ne s'y trouvaient pas indiquées, à d'autres qui l'étaient déjà, et qui ne pouvaient y rester sans que leur valeur en souffrît. Nous avons aussi supprimé du tarif toutes les feuilles dont les dimensions correspondent aux mêmes développemens, aux mêmes surfaces, comme aux mêmes prix, pour n'en laisser subsister dans nos deux tableaux qu'une de chaque classe, les autres devenant, par leur répétition, absolument superflues.

Nous avons ajouté à cette édition deux nouveaux tableaux présentant le tarif des prix du verre d'Alsace et du verre de Bohême, mesurés au mètre, avec le rapport en fractions décimales de chaque feuille avec le paquet.

TABLEAU

OU TARIF DES PRIX DU VERRE D'ALSACE,

MESURÉ AU PIED DE ROI.

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en pouces.	MESURE linéaire de 2 des 4 côtés de chaque feuille.	NOMBRE DE FEUILLES pour un paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 9 fr. 45 c.	PRIX du pied carré.	PRIX de chaque pouce linéaire, mesuré à l'équerre.
	pouces.	pouces.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1re	10 sur 10	20	30 feuilles.	0 31	0 45	0 01
	11 10	21	28 feuilles.	0 34	0 45	0 01
	12 10	22	26 feuilles.	0 36	0 43	0 01
	12 11	23	23 feuilles.	0 41	0 45	0 02
	13 11	24	21 feuilles.	0 45	0 45	0 02
	14 11	25	19 feuilles.	0 50	0 47	0 02
	16 10	26	18 feuilles.	0 52	0 47	0 02
	18 9	27	17 feuilles.	0 56	0 50	0 02
	18 10	28	16 feuilles.	0 59	0 47	0 02
	18 11	29	31 f. pour 2 paquets.	0 61	0 44	0 02
	20 10	30	15 feuilles.	0 63	0 45	0 02
	20 11	31	29 f. pour 2 paquets.	0 65	0 43	0 02
	21 11	32	27 f. pour 2 paquets.	0 70	0 44	0 02
	21 12	33	12 feuilles.	0 79	0 45	0 02
	20 14	34	21 f. pour 2 paquets.	0 90	0 46	0 03
	19 16	35	9 feuilles.	1 05	0 50	0 03
	20 16	36	17 f. pour 2 paquets.	1 11	0 50	0 03
2e	21 16	37	8 feuilles.	1 18	0 51	0 03
	21 17	38	7 feuilles.	1 35	0 54	0 04
	20 19	39	13 f. pour 2 paquets.	1 45	0 55	0 04
	22 18	40	17 f. pour 3 paquets.	1 67	0 61	0 04
	22 19	41	5 feuilles.	1 89	0 65	0 05
	24 18	42	9 f. pour 2 paquets.	2 10	0 70	0 05
	24 19	43	21 f. pour 5 paquets.	2 25	0 71	0 05
	24 20	44	19 f. pour 5 paquets.	2 49	0 75	0 06

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en pouces.	MESURE linéaire de 2 des 4 côtés de chaque feuille.	NOMBRE DE FEUILLES pour un paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 9 fr. 45 c.	PRIX du pied carré.	PRIX de chaque pouce linéaire mesuré à l'équerre.
	pouces.	pouces.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
3e	25 sur 20	45	7 f. pour 2 paquets.	2 70	0 78	0 06
	24 22	46	13 f. pour 4 paquets.	2 91	0 79	0 06
	26 21	47	3 feuilles.	3 15	0 83	0 07
	28 20	48	11 f. pour 4 paquets.	3 44	0 88	0 07
4e	27 22	49	5 f. pour 2 paquets.	3 78	0 92	0 08
	28 22	50	9 f. pour 4 paquets.	4 20	0 98	0 08
	29 22	51	2 feuilles.	4 73	1 07	0 09
	30 22	52	7 f. pour 4 paquets.	5 40	1 18	0 10
	32 21	53	3 f. pour 2 paquets.	6 30	1 35	0 12
	32 22	54	5 f. pour 4 paquets.	7 56	1 55	0 14

Toutes dimensions de feuilles, autres que celles indiquées dans la première colonne de ce tableau, seront de même valeur que les feuilles auxquelles elles correspondront en mesures linéaires exprimées dans la seconde colonne. *Exemple :* le tableau ne contient pas le prix d'une feuille de 20 pouces sur 15 pouces. Les deux dimensions, hauteur et largeur, donnant ensemble 35 pouces, cette feuille est du même prix que la feuille de 19 pouces sur 16 pouces, portée au tableau qui produit aussi 35 pouces. Il en sera de même de toute autre; cette observation est applicable au verre de Bohême comme au verre d'Alsace.

TABLEAU

OU TARIF DES PRIX DU VERRE DE BOHÊME,

MESURÉ AU PIED DE ROI.

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en pouces.	MESURE linéaire de 2 des 4 côtés de chaque feuille.	NOMBRE DE FEUILLES pour un paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 21 f. 50 c.	PRIX du pied carré.	PRIX de chaque pouce linéaire mesuré à l'équerre.
	pouces.	pouces.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1re	14 sur 10	24	16 feuilles.	1 35	1 39	0 05
	14 11	25	15 feuilles.	1 43	1 34	0 06
	15 11	26	14 feuilles.	1 54	1 34	0 06
	15 12	27	13 feuilles.	1 65	1 32	0 06
	16 12	28	12 feuilles.	1 79	1 34	0 06
	16 13	29	11 feuilles.	1 95	1 35	0 07
	17 13	30	10 feuilles.	2 15	1 40	0 07
	17 14	31	19 f. pour 2 paquets.	2 26	1 37	0 07
	18 14	32	9 feuilles.	2 39	1 37	0 07
	18 15	33	17 f. pour 2 paquets.	2 53	1 35	0 08
	19 15	34	8 feuilles.	2 69	1 32	0 08
	19 16	35				
	20 16	36	15 f. pour 2 paquets.	2 87	1 25	0 08
	20 17	37				
	21 17	38	7 feuilles.	3 07	1 24	0 08
	21 18	39	13 f. pour 2 paquets.	3 31	1 26	0 08
	22 18	40	6 feuilles.	3 58	1 30	0 09
	22 19	41	11 f. pour 2 paquets.	3 91	1 35	0 10
	23 19	42	5 feuilles.	4 30	1 42	0 10
	23 20	43	9 f. pour 2 paquets.	4 78	1 46	0 11
	24 20	44				
	24 21	45	4 feuilles.	5 37	1 53	0 12
2e	25 21	46	23 f. pour 6 paquets.	5 61	1 54	0 12
	26 21	47	7 f. pour 2 paquets.	6 14	1 62	0 13
	26 22	48	13 f. pour 4 paquets.	6 62	1 67	0 14
	27 22	49	3 feuilles.	7 17	1 74	0 15
	27 23	50	27 f. pour 10 paquets.	7 96	1 85	0 16
	28 23	51	5 f. pour 2 paquets.	8 60	1 92	0 17

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en pouces.	MESURE linéaire de 2 des 4 côtés de chaque feuille.	NOMBRE DE FEUILLES pour un paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 21 f. 50 c.	PRIX du pied carré.	PRIX de chaque pouce linéaire mesuré à l'équerre
	pouces.	pouces.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
3e	29 sur 23	52	9 f. pour 4 paquets.	9 56	2 06	0 18
	29 24	53	2 feuilles.	10 75	2 22	0 20
	30 24	54	11 f. pour 6 paquets.	11 73	2 35	0 22
	30 25	55	13 f. pour 8 paquets.	13 23	2 54	0 24
	31 25	56	13 f. pour 9 paquets.	14 88	2 76	0 27
	31 26	57	31 f. pour 24 paquets.	16 65	2 98	0 29
	32 26	58	8 f. pour 7 paquets.	18 81	3 26	0 32
	32 27	59	1 feuille.	21 50	3 58	0 36
	33 27	60	6 f. pour 7 paquets.	25 08	4 05	0 42
4e	34 27	61	3 f. pour 4 paquets.	28 66	4 49	0 47
	34 28	62	2 f. pour 3 paquets.	32 25	4 88	0 52
5e	35 28	63	3 f. pour 5 paquets.	35 83	5 27	0 57
	35 29	64	6 f. pour 11 paquets.	39 42	5 60	0 62
	36 29	65	1 f. pour 2 paquets.	43 00	5 93	0 66
	36 30	66	4 f. pour 9 paquets.	48 37	6 45	0 73
	36 31	67	2 f. pour 5 paquets.	53 75	6 94	0 80
	36 32	68	1 f. pour 3 paquets.	64 50	8 06	0 95

TABLEAU

OU TARIF DES PRIX DU VERRE D'ALSACE,

MESURÉ AU MÈTRE.

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en centimètres.	PRODUIT linéaire d'une largeur et d'une hauteur réunies.	RAPPORT de chaque feuille au paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 21 f. 50 c.	PRIX du mètre carré.	PRIX de chaque centimètre mesuré à l'équerre.
	centimètres.	m. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1re	27 sur 27	0 54	0 033	0 31	4 25	0 057
	30 27	0 57	0 036	0 34	4 20	0 060
	33 27	0 60	0 039	0 36	4 04	0 060
	33 30	0 63	0 043	0 41	4 14	0 065
	35 30	0 65	0 048	0 45	4 29	0 069
	38 30	0 68	0 053	0 50	4 39	0 074
	43 27	0 70	0 056	0 52	4 48	0 074
	49 24	0 73	0 059	0 56	4 76	0 077
	49 27	0 76	0 063	0 59	4 46	0 078
	49 30	0 79	0 065	0 61	4 15	0 077
	54 27	0 81	0 067	0 63	4 32	0 078
	54 30	0 84	0 069	0 65	4 01	0 077
	57 30	0 87	0 074	0 70	4 09	0 080
	57 33	0 90	0 083	0 79	4 20	0 088
	54 38	0 92	0 095	0 90	4 39	0 098
	51 43	0 94	0 111	1 05	4 79	0 112
	54 43	0 97	0 118	1 11	4 78	0 114
2e	57 43	1 00	0 125	1 18	4 81	0 118
	57 46	1 03	0 143	1 35	5 15	0 131
	54 51	1 05	0 154	1 45	5 27	0 138
	60 49	1 09	0 176	1 67	5 68	0 153
	60 51	1 11	0 200	1 89	6 18	0 170
	65 49	1 14	0 222	2 10	6 59	0 184
	65 51	1 16	0 238	2 25	6 79	0 194
	65 54	1 19	0 263	2 49	7 09	0 209

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en centimètres.	PRODUIT linéaire d'une largeur et d'une hauteur réunies.	RAPPORT de chaque feuille au paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 21 f. 50 c.	PRIX du mètre carré.	PRIX de chaque centimètre mesuré à l'équerre.
	centimètres.	m. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
3e	68 sur 54	1 22	0 286	2 70	7 35	0 221
	65 60	1 25	0 308	2 91	7 46	0 233
	70 57	1 27	0 333	3 15	7 89	0 248
	76 54	1 30	0 364	3 44	8 38	0 265
4e	73 60	1 33	0 400	3 78	8 63	0 284
	76 60	1 36	0 444	4 20	9 21	0 309
	78 60	1 38	0 500	4 73	10 11	0 343
	81 60	1 41	0 571	5 40	11 11	0 383
	87 57	1 44	0 666	6 30	12 70	0 438
	87 60	1 47	0 800	7 56	14 48	0 514

TABLEAU

OU TARIF DES PRIX DU VERRE DE BOHÊME

MESURÉ AU MÈTRE.

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en centimètres.	PRODUIT linéaire d'une largeur et d'une hauteur réunies.	RAPPORT de chaque feuille au paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 11 f. 50 c.	PRIX du mètre carré.	PRIX de chaque centimètre mesuré à l'équerre.
	centimètres.	m. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
	38 sur 27	0 65	0 063	1 35	13 16	0 021
	38 30	0 68	0 067	1 43	12 54	0 021
	41 30	0 71	0 071	1 54	12 52	0 022
	41 33	0 74	0 077	1 65	12 20	0 022
	43 33	0 76	0 083	1 79	12 61	0 024
	43 35	0 78	0 091	1 95	12 96	0 025
	46 35	0 81	0 100	2 15	13 35	0 027
	46 38	0 84	0 105	2 26	12 93	0 027
	49 38	0 87	0 111	2 39	12 84	0 027
	49 41	0 90	0 118	2 53	12 59	0 028
1re	51 41	0 92	0 125	2 69	12 56	0 029
	51 43	0 94	0 125			
	54 43	0 97	0 133	2 87	11 94	0 029
	54 46	1 00	0 133			
	57 46	1 03	0 143	3 07	11 71	0 030
	57 49	1 06	0 154	3 31	11 85	0 031
	60 49	1 09	0 166	3 58	12 18	0 033
	60 51	1 11	0 182	3 91	12 78	0 035
	62 51	1 13	0 200	4 30	13 60	0 038
	62 54	1 16	0 222	4 78	13 94	0 041
	65 54	1 19	0 222			
	65 57	1 22	0 250	5 37	14 49	0 044
	68 57	1 25	0 261	5 61	14 47	0 045
	70 57	1 27	0 286	6 14	15 39	0 048
2e	70 60	1 30	0 308	6 62	15 76	0 051
	73 60	1 33	0 333	7 17	16 37	0 054
	73 62	1 35	0 370	7 96	17 59	0 059
	76 62	1 38	0 400	8 60	18 25	0 062

CLASSES.	DIMENSIONS des FEUILLES en centimètres.	PRODUIT linéaire d'une largeur et d'une hauteur réunies.	RAPPORT de chaque feuille au paquet.	PRIX de chaque feuille, le paquet étant de 21 f. 50 c.	PRIX du mètre carré.	PRIX de chaque centimètre mesuré à l'équerre.
	centimètres.	m. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.
	78 sur 62	1 40	0 444	9 56	19 77	0 068
	78 65	1 43	0 500	10 75	21 20	0 075
	81 65	1 46	0 545	11 73	22 28	0 080
	81 68	1 49	0 615	13 23	24 02	0 089
3e	84 68	1 52	0 692	14 88	26 05	0 098
	84 70	1 54	0 774	16 65	28 32	0 108
	87 70	1 57	0 875	18 81	30 89	0 120
	87 73	1 60	1 000	21 50	33 85	0 134
	89 73	1 62	1 166	25 08	38 60	0 155
4e	92 73	1 65	1 333	28 66	42 67	0 174
	92 76	1 68	1 500	32 25	46 12	0 192
	95 76	1 71	1 666	35 83	49 63	0 210
	95 78	1 73	1 833	39 42	53 20	0 228
	97 78	1 75	2 000	43 00	56 83	0 246
5e	97 81	1 78	2 250	48 37	61 56	0 272
	97 84	1 81	2 500	53 75	65 97	0 297
	97 87	1 84	3 000	64 50	76 43	0 351

Prix du paquet de chaque sorte de verre.

		fr.	c.
Le verre d'Alsace, d'après le prix du commerce pour chaque feuille, revient à.		9	45
Le verre de Bohême se vend	1re qualité. . . .	21	50
	2e qualité. . . .	19	00
Le verre de couleur se vend	Bleu et violet. . .	43	00
	Le jaune.	38	00

On ne trouvera pas, dans les entrepôts, d'autres verres de couleur que les trois ci-dessus désignés.

Ces verres de couleur s'emploient rarement, et quand on en fait usage, ce n'est qu'en petites parties et souvent dans des formes irrégulières; alors le temps de l'emploi et la quantité des déchets peuvent être susceptibles de beaucoup de variations; d'après ces considérations, nous pensons qu'il serait déplacé d'en donner aucun détail; nous nous bornons seulement à en faire connaître les prix principaux.

Nous nous croyons dispensés de donner d'autres détails du verre en plat, en ce que, comme nous l'avons déjà dit, il n'est point en usage à Paris, et l'est très-peu dans les départemens.

On observera que chaque feuille de verre, en général, porte sur la hauteur et sur la largeur 4 à 6 lignes de plus qu'elles ne sont censées avoir dans les mesures de leur livraison.

Si nous avons présenté, dans les précédens tableaux, les prix du verre sous les rapports du paquet, de la feuille, du pied superficiel, et enfin du pouce linéaire mesuré à l'équerre, c'était surtout dans la vue de faire sentir la possibilité de livrer et de compter le verre au paquet: lorsque nous avons établi le rapport du pied superficiel à la feuille, c'était

aussi pour faire connaître combien les prix du commerce, d'après son tarif, sont peu proportionnés pour plusieurs feuilles de verre d'Alsace et de Bohême, puisqu'il arrive que l'on donne à meilleur compte ce qui devrait être plus cher. On voit, par cette inexactitude, que les manufacturiers, pour établir leurs prix, n'ont pas plus consulté la surface de chacune des feuilles, que le nombre pour celles qu'ils vendent au paquet. Nos tableaux font aussi connaître la progression du prix du pied carré, à mesure que chaque feuille augmente de volume; progression qui n'existe pas seulement pour ces verres, mais encore pour les glaces et beaucoup d'autres marchandises, dont le prix d'unité augmente en raison de l'étendue de la dimension.

Pour satisfaire à tout, nous avons rendu compte, dans nos tableaux détaillés, du prix du verre, considéré dans sa livraison tant au paquet qu'au pied superficiel; mais, pour ce dernier mode, et afin de ne pas confondre des dimensions de feuilles qui porteraient le pied superficiel à un prix beaucoup plus élevé que d'autres, nous avons établi, d'après un terme moyen qui pare à l'inconvénient de trop multiplier les détails, quatre classes pour le verre d'Alsace : dans la première, nous avons embrassé depuis les feuilles produisant 20 pouces à l'équerre jusques et compris celles produisant 36 pouces; la seconde classe comprend depuis 37 pouces jusqu'à 44 pouces; la troisième classe, depuis 45 pouces jusqu'à 48 pouces; et enfin la quatrième, depuis 49 pouces jusqu'à 54 pouces. Pour le verre de Bohême, nous avons fait cinq classes; la première comprend les feuilles depuis 24 pouces jusqu'à 45 pouces à l'équerre; la seconde, depuis 46 pouces jusqu'à 51 pouces; la troisième, depuis 52 pouces jusqu'à 60 pouces; la quatrième, 61 pouces et 62 pouces; et enfin la cinquième classe comprend depuis 63 pouces jusqu'à 68 pouces.

DU MASTIC.

On fixait autrefois beaucoup de vitres avec des pointes, et on les calfeutrait avec des bandes de papier; aujourd'hui on scelle ces mêmes vitres avec du mastic, excepté toutefois celles des portes peintes en détrempe, pour lesquelles on se sert de papier, parce que l'huile s'étendrait sur la détrempe et tacherait la peinture.

Dans la composition du mastic, on a quelquefois fait usage de blanc de céruse ou de litharge, et cela dans la vue de le faire mieux et plus promptement durcir; mais aujourd'hui on ne le compose qu'avec du gros blanc de Bougival et de l'huile de lin, encore souvent n'emploie-t-on que des *fèces*, dépôt qui se forme au fond des barriques d'huile.

Détail pour connaître la valeur d'une livre de mastic fait avec du blanc de Bougival et de l'huile de lin pure.

	fr.	c.
Douze pains de blanc pesant ensemble 7 livres, et la livre de ce blanc étant de 3 centimes, donnent la somme de.	0	21
Une livre 5 onces d'huile pour détremper 7 livres de blanc, à 65 centimes.	0	85
Temps nécessaire à pétrir et à battre le mastic, une heure et demie, à 25 centimes l'heure. . . .	0	38
Plus, faux frais, le tiers de la main-d'œuvre. . .	0	13
Déchet dans la fabrication.	0	10
Dépense totale.	1	67
Poids total, 8 livres 5 onces.		
La livre revient à.	0	20
La livre de mastic compris frais et bénéfice.	0	25

Les expériences que nous avons faites à ce sujet, nous ont démontré qu'une livre de mastic bien employée remplissait 30 pieds de feuillures pour calfeutrement au pourtour des verres.

La livre de pointes servant à fixer chaque carreau se vend 1 franc 50 centimes et contient 2360 pointes.

Cette dernière fourniture, comme étant de trop peu d'importance, n'est pas comprise dans nos détails, et nous l'avons fait entrer dans l'article des faux frais.

Nous observerons que le mastic employé partiellement en réparation des anciens mastics, se payait autrefois 50 centimes la livre, et que, dans cette somme, le temps de l'emploi était compris. Maintenant lorsque les vitriers font de semblables fournitures, on leur paie assez souvent 75 centimes la livre, et ce prix est assez proportionné à l'ancien; mais on ne réfléchit pas que, dans le premier prix, le temps était compté, et qu'aujourd'hui les entrepreneurs demandent, d'une part, le mastic, et de l'autre les journées. Il en résulte donc que, par le prix accordé, on paie deux fois la main-d'œuvre : nous aurons occasion de faire faire la même réflexion dans la plomberie, article *soudure*.

DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

La journée des ouvriers de cette partie commence, en été, à six heures du matin, et finit à huit heures du soir; de ces quatorze heures, il en faut soustraire deux pour les repas, reste douze heures de travail.

	fr.	c.
Le prix de la journée des meilleurs ouvriers est de.	3	00
Le prix de l'heure de travail revient à.	0	25

Du dépolissage du verre blanc.

Lorsque l'on veut détruire une partie de la transparence du verre blanc sur une de ses faces, le vitrier choisit le plus tendre et le plus droit; il lui ôte son poli de la manière suivante :

Il fixe le verre sur une table couverte de sable ou enduite de plâtre clair : après avoir huilé la pièce, il l'y coule et en frotte la surface avec un autre morceau de verre ou une feuille de fer-blanc, quelquefois avec un morceau de grès. Si le verre est tendre, on introduit de l'émeri sous les molettes, et du grès, s'il est dur; on le frotte ainsi jusqu'à ce que sa surface soit bien atteinte et bien dressée dans toutes ses parties. Cette opération demande deux à quatre heures, en raison de l'étendue, de la dureté et de la perfection plus ou moins grande de la surface du verre. Cette dépense s'élève à peu près au tiers ou à la moitié au plus du prix de vente des feuilles.

DES FAUX FRAIS.

Les faux frais de vitrerie consistent dans la location d'une boutique, dans les frais de patente sans droit proportionnel, dans la fourniture des pointes pour fixer les carreaux, comme aussi dans celle de quelques outils, tels que le diamant pour la coupe du verre, les règles, les crochets, les marteaux, les pinces, etc.; le tout est de peu d'importance, tant pour la dépense que pour l'entretien. Ces faux frais, pour un atelier occupé par le maître et un compagnon, ce qui est assez général dans cette profession, s'élèvent, d'après le compte que nous nous en sommes rendu, au tiers des frais de la main-d'œuvre, en y comprenant la perte du temps qu'occasionnent les déplacemens multipliés que nécessitent les menues fournitures; ce tiers se trouve prélevé dans nos détails sur l'article *Main-d'œuvre.*

Les déchets n'ont lieu qu'accidentellement, et sont occasionés, soit par la casse des pièces dans leur transport ou lors de leur pose, soit lorsqu'il se trouve des feuilles bouges, chose assez commune dans le verre d'Alsace; mais comme il arrive que l'on peut quelquefois tirer parti des morceaux, nous avons fixé ces déchets, pour le verre d'Alsace, au 20^{e}; et pour le verre de Bohême, au 40^{e}, parce qu'il est beaucoup plus fort et toujours plus droit.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

VITRERIE.

VERRE D'ALSACE.

OUVRAGES COMPTÉS AU PIED SUPERFICIEL, SERVANT DE BASE AUX EXEMPLES ET DE COMPARAISON AU MÈTRE.

Détail pour 100 *pieds de verre de la première classe, comprenant les feuilles depuis* 20° *jusqu'à celles de* 36°, *mesurées à l'équerre.*

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 46 centimes le pied, prix moyen.	46	00
Déchet par la casse, un 20e.	2	30
Fourniture de mastic pour sceller cent pieds carrés de verre, 13 livres un tiers, à 20 centimes la livre.	2	67
Temps pour la pose, 18 heures, à 25 centimes l'heure.	4	50
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	1	50
1er TOTAL.	56	97

	fr.	c.
Report.	56	97
Bénéfice, un 6e du tout.	9	50
Valeur de cent pieds carrés.	66	47
Valeur d'un pied.	0	66
Valeur d'un mètre superficiel.	6	30

Deuxième classe comprenant les feuilles depuis 37° jusqu'à celles de 44°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 63 centimes le pied, prix moyen.	63	00
Déchet par la casse, un 20e.	3	15
Fourniture de mastic, 9 livres, à 20 centimes la livre.	1	80
Temps pour la pose, 13 heures, à 25 centimes l'heure.	3	25
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	1	08
1er TOTAL.	72	28
Bénéfice, un 6e du tout.	12	04
Valeur de cent pieds carrés.	84	32
Valeur d'un pied.	0	84
Valeur d'un mètre.	7	99

Troisième classe comprenant les feuilles depuis 45° jusqu'à celles de 48°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 82 centimes le pied, prix moyen.	82	00
Déchet par la casse, un 20e.	4	10
Fourniture de mastic, 7 livres et demie, à 20 centimes la livre.	1	50
Temps pour la pose, 10 heures et demie, à 25 centimes l'heure.	2	63
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	88
1er TOTAL.	91	11
Bénéfice, un 6e du tout.	15	19
Valeur de cent pieds superficiels.	106	30
Valeur d'un pied.	1	06
Valeur d'un mètre.	10	07

Quatrième classe comprenant les feuilles depuis 49° jusqu'à celles de 54°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à un franc 18 centimes le pied, prix moyen.	118	00
Déchet, un 20e.	5	90
Fourniture de mastic, 6 livres, à 20 centimes la livre.	1	20
	125	10

	fr.	c.
Report.	125	10
Temps pour la pose, 9 heures, à 25 centimes l'heure.	2	25
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	75
1er TOTAL.	128	10
Bénéfice, un 6e du tout.	21	35
Valeur de cent pieds superficiels.	149	45
Valeur d'un pied.	1	49
Valeur d'un mètre.	14	16

Détail pour un paquet de verre d'Alsace.

	fr.	c.
Le paquet.	9	45
Déchet par la casse, un 20e.	0	47
Fourniture de mastic, terme moyen, deux livres, à 20 centimes la livre.	0	40
Temps pour la pose, terme moyen, trois heures, à 25 centimes l'heure.	0	75
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	25
1er TOTAL.	11	32
Bénéfice, un 6e du tout.	1	89
Valeur du paquet.	13	21

VERRE DE BOHÊME, PREMIÈRE QUALITÉ.

Première classe comprenant les feuilles depuis 24° jusqu'à celles de 45°, mesurées à l'équerre.

Détail pour 100 *pieds carrés.*

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à un franc 35 centimes le pied, prix moyen.	135	00
Déchet par la casse, un 40e.	3	38
Fourniture de mastic, 10 livres et demie, à 20 centimes la livre.	2	10
Temps pour la pose, 14 heures et demie, à 25 centimes l'heure.	3	63
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	1	21
1er TOTAL.	145	32
Bénéfice, un 6e du tout.	24	22
Valeur de cent pieds superficiels.	169	54
Valeur d'un pied.	1	70
Valeur d'un mètre.	16	07

Deuxième classe comprenant les feuilles depuis 46° jusqu'à celles de 51°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à un franc 72 centimes, prix moyen.	172	00
Déchet par la casse, un 40e.	4	30
Fourniture de mastic, 7 livres, à 20 centimes la livre.	1	40
Temps pour la pose, 9 heures et demie, à 25 centimes l'heure.	2	38
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	79
1er TOTAL.	180	87
Bénéfice, un 6e du tout.	30	15
Valeur de cent pieds superficiels.	211	02
Valeur d'un pied.	2	11
Valeur d'un mètre superficiel.	20	00

Troisième classe comprenant les feuilles depuis 52° jusqu'à celles de 60°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 2 francs 87 centimes le pied, prix moyen.	287	00
Déchet par la casse, un 40e.	7	18
Fourniture de mastic, 5 livres et demie, à 20 centimes la livre.	1	10
	295	28

	fr.	c.
Ci-contre.	295	28
Temps pour la pose, 8 heures, à 25 centimes l'heure.	2	00
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	67
1er TOTAL.	297	95
Bénéfice, un 6e du tout.	49	66
Valeur de cent pieds superficiels.	347	61
Valeur d'un pied superficiel.	3	48
Valeur d'un mètre superficiel.	32	98

Quatrième classe comprenant les feuilles de 61° *et* 62°.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 4 francs 69 centimes le pied, prix moyen.	469	00
Déchet, un 40e.	11	73
Fourniture de mastic, 5 livres, à 20 centimes la livre.	1	00
Temps pour la pose, 7 heures, à 25 centimes l'heure.	1	75
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	58
1er TOTAL.	484	06
Bénéfice, un 6e du tout.	80	68
Valeur de cent pieds superficiels.	564	74
Valeur d'un pied.	5	65
Valeur d'un mètre.	53	55

Cinquième classe comprenant les feuilles depuis 63° jusqu'à celles de 68°, mesurées à l'équerre.

	fr.	c.
Cent pieds de verre, à 6 francs 38 centimes le pied.	638	00
Déchet, un 40e.	15	95
Fourniture de mastic, 4 livres un quart, à 20 centimes, la livre.	0	85
Temps pour la pose, 6 heures, à 25 centimes l'heure.	1	50
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	50
1er TOTAL.	656	80
Bénéfice, un 6e du tout.	109	47
Valeur de cent pieds superficiels.	766	27
Valeur d'un pied superficiel.	7	66
Valeur d'un mètre superficiel.	72	59

Détail pour un paquet de verre de Bohême, première qualité.

	fr.	c.
Le paquet.	21	50
Déchet, un 40e.	0	54
Fourniture de mastic, quantité moyenne, 2 livres, à 20 centimes la livre.	0	40
Temps pour la pose, terme moyen, 1 heure 30 minutes, à 25 centimes l'heure.	0	38
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	0	13
1er TOTAL.	22	95
Bénéfice, un 6e du tout.	3	83
Valeur du paquet.	26	78

VERRE DE BOHÊME, SECONDE QUALITÉ.

	fr.	c.
Le paquet.	19	00
Déchet par la casse, un 40e.	0	48
Fourniture de mastic, temps et faux frais, *idem* au précédent détail.	0	91
1er TOTAL.	20	39
Bénéfice, un 6e du tout.	3	40
Valeur du paquet.	23	79

VIEUX VERRE POUR POSE SEULEMENT.

Détail pour cent petits carreaux compris dans la première classe.

	fr.	c.
Fourniture de mastic, 14 livres, à 20 centimes la livre.	2	80
Temps pour la pose, 19 heures, à 25 centimes l'heure.	4	75
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	1	58
1er TOTAL.	9	13
Bénéfice, un 6e du tout.	1	52
Valeur de cent petits carreaux de diverses mesures.	10	65
Valeur de chaque carreau.	0	11

Grandes pièces des seconde et troisième classes, pour pose.

	fr.	c.
Fourniture de mastic, 27 livres, à 20 centimes la livre.	5	40
Temps pour la pose, 39 heures, à 25 centimes l'heure.	9	75
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	3	25
1er TOTAL.	18	40
Bénéfice, un 6e du tout.	3	07
Valeur de cent pièces de verre.	21	47
Valeur d'une pièce.	0	215

VIEUX VERRES, DÉMASTIQUÉS, RETAILLÉS ET REPOSÉS.

Détail pour cent petits carreaux compris dans la première classe.

	fr.	c.
Fourniture de mastic, comme ci-dessus.	2	80
Temps à démastiquer, retailler et poser, 46 heures, à 25 centimes l'heure.	11	50
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	3	83
1er TOTAL.	18	13
Bénéfice, un 6e du tout.	3	02
Valeur de cent petits carreaux.	21	15
Valeur d'un carreau.	0	21

Grandes pièces des seconde et troisième classes, pour idem.

	fr.	c.
Fourniture de mastic, comme ci-dessus.	5	40
Temps pour même dépose et repose, 90 heures, à 25 centimes l'heure.	22	50
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	7	50
1er TOTAL.	35	40
Bénéfice, un 6e du tout.	5	90
Valeur de cent pièces de verre.	41	30
Valeur d'une pièce.	0	41

VIEUX VERRES SALIS DE PEINTURE, NETTOYÉS SUR PLACE.

Détail pour cent petits carreaux.

	fr.	c.
Temps nécessaire, 14 heures, à 25 centimes l'heure.	3	50
Faux frais pour fourniture de blanc, chiffons, etc., un tiers de la main-d'œuvre.	1	17
1er TOTAL.	4	67
Bénéfice, un 6e du tout.	0	78
Valeur de cent carreaux.	5	45
Valeur d'un carreau.	0	055

Grandes pièces de verre, nettoyées de même.

	fr.	c.
Temps nécessaire, 33 heures, à 25 centimes l'heure.	8	25
Faux frais, un tiers de la main-d'œuvre.	2	75
1er TOTAL.	11	00
Bénéfice, un 6e du tout.	1	83
Valeur de cent pièces nettoyées.	12	83
Valeur d'une pièce.	0	13

Le nettoyage des verres qui auront été salis par les eaux et la poussière seulement, ne vaudra que les deux tiers ou même la moitié des prix ci-dessus.

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE VITRERIE.

	Verre d'Alsace.	VALEUR d'un pied sup.	VALEUR d'un mètre sup.
Pages		fr. c.	fr. c.
313	Les feuilles de verre dans les dimensions de 20° à 36°, mesurées à l'équerre. . . .	0 66	6 30
314	Celles depuis 37° jusqu'à 44°.	0 84	7 99
315	Celles depuis 45° jusqu'à 48°.	1 06	10 07
315	Celles depuis 49° jusqu'à 54°.	1 49	14 16

		VALEUR d'un paquet.
		fr. c.
316	Le même verre compté au paquet.	13 21

	Verre de Bohême, première qualité.	VALEUR d'un pied sup.	VALEUR d'un mètre sup.
		fr. c.	fr. c.
317	Les feuilles de verre dans les dimensions de 24° à 45°, mesurées à l'équerre.	1 70	16 07
318	Celles depuis 46° jusqu'à 51°.	2 11	20 00
318	Celles depuis 52° jusqu'à 60°.	3 48	32 98
319	Celles de 61° et 62°.	5 65	53 55
320	Celles depuis 63° jusqu'à 68°.	7 66	72 59

		VALEUR d'un paquet. fr.	c.
320	Le même verre, compté au paquet.	26	78
231	Verre de Bohême, deuxième qualité, le paquet. . .	23	79

	Vieux verre.	VALEUR du cent. fr.	c.	de la pièce. fr.	c.
321	Pour pose seulement des petits carreaux. .	10	65	0	11
322	*Idem*, grands carreaux ou pièces.	21	47	0	215
322	Pour démastiquer, retailler et reposer les petits carreaux.	21	15	0	21
323	*Idem*, grands carreaux ou pièces.	41	30	0	41
323	Pour nettoyage et peinture sur petits carreaux.	5	45	0	055
324	*Idem*, sur grands carreaux.	12	83	0	13
	Pour nettoyage de poussière sur petits carreaux.	3	64	0	036
	Idem, sur grands carreaux ou pièces. . .	8	56	0	085

FIN DE LA TABLE DE LA VITRERIE.

MODE

DE MESURAGE DES OUVRAGES

DE VITRERIE.

Toutes les pièces de verre d'Alsace et de Bohême seront mesurées sur leur hauteur et leur largeur, prises du fond des feuillures qui les reçoivent, et réduites au paquet d'après les tarifs annexés aux présens détails.

Si, au lieu de réduire ces verres au paquet, on préfère les réduire à une unité superficielle, on formera quatre classes distinctes pour le verre d'Alsace : dans la première, on comprendra toutes les feuilles depuis 20 jusqu'à 36 pouces, mesure linéaire produite par deux des quatre côtés de la feuille; dans la seconde, celles depuis 37 jusqu'à 44 pouces; dans la troisième, celles depuis 45 jusqu'à 48 pouces, et dans la quatrième, celles de 49 à 54 pouces.

Pour le verre de Bohême, on établira cinq classes différentes : dans la première, seront comprises toutes les feuilles depuis 24 jusqu'à 45 pouces; dans la seconde, depuis 46 jusqu'à 51 pouces; dans la troisième, depuis 52 jusqu'à 60 pouces; dans la quatrième, les feuilles de 61 et 62 pouces, et enfin la cinquième comprendra 63 jusqu'à 68 pouces.

Les fractions de quart et de demi-pouce, sur la hauteur ou la largeur des pièces, ne seront pas comptées dans la surface; mais les trois quarts de pouce seront comptés pour le pouce entier.

Les verres qui ne seront que pour pose, ceux pour dépose

et repose, et enfin ceux pour nettoyage seulement, seront comptés à la pièce, en observant d'en faire deux classes, petits et grands carreaux; on distinguera encore, pour les nettoyages, ceux qui ne seront salis que par la poussière, de ceux qui le seraient par les peintures faites sur les bois qui les encadrent.

Toutes réparations et fourniture de mastic faites sur les vieux verres seront comptées séparément des nettoyages, en observant encore de porter le mastic dans un article, et le temps de son emploi dans un autre.

FIN DE LA VITRERIE.

POÊLERIE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

POÊLERIE.

Cette partie se distingue, par son utilité, de toutes les professions dont les travaux concourent à la commodité des habitations, en en rendant, par divers moyens, la température aussi salubre qu'agréable, et en les préservant des effets de la fumée, si nuisibles à tous égards.

Parmi les poêliers, il en est qui s'occupent de tout ce qui concerne les poêles en terre émaillée ou non émaillée, de leurs ferremens pour carcasses, des tôles pour tuyaux, des cercles, et généralement de tout ce qui est en fer; dans ce nombre, il s'en trouve qui n'établissent que pour les maisons faisant le commerce de quincaillerie, où on se procure tout ce qui concerne la poêlerie; d'autres ne fabriquent que ce qui a rapport aux ferremens, aux tuyaux, et se procurent ailleurs la terre émaillée; quelques-uns ne fabriquent aucune des parties de la poêlerie, et achètent tout chez leurs confrères; enfin, de certains sont tout à la fois entrepreneurs, fabricans et marchands.

Cette profession embrasse la fabrication et la fourniture des poêles, ainsi que de leurs accessoires; les divers moyens mécaniques employés dans les constructions horizontales ou verticales propres à l'extension du calorique, sont aussi de

son ressort; elle commande à la fumée, et lui assigne ses issues, soit intérieurement, soit extérieurement. Le ramonage, les réparations intérieures des cheminées et la peinture en badigeon lui sont particulièrement dévolus.

Les objets qui concernent la poêlerie pouvant se trouver, comme nous l'avons dit, dans les magasins ou dans les boutiques des poêliers, ou bien encore chez des quincailliers, les frais d'acquisition une fois faits, il ne reste plus que ceux de la pose, qui ne sont que peu importans; c'est pourquoi nous nous bornons, dans les tableaux que nous présentons, à offrir seulement les prix d'acquisition conformément à ceux du commerce, en ce que souvent il ne se trouve ni main-d'œuvre, ni fourniture à ajouter au prix principal.

A la suite de ces tableaux, nous avons résumé ces prix, qui offrent, de plus, l'augmentation qu'il convient d'accorder à l'entrepreneur pour ses peines et ses avances.

La location d'un atelier, d'un magasin ou d'une boutique de détail, les frais de patente et ceux de transport des marchandises au bâtiment, le bénéfice qui doit résulter des peines et des avances de l'entrepreneur, nous ont servi de base pour fixer ces derniers prix; d'après ce, nous avons prélevé un cinquième sur le prix principal, en admettant le 6^{e} pour les avances, et le reste pour toutes les autres espèces de frais; dans cette augmentation se trouvent comprises la mise en place des poêles portatifs et celle des colonnes qui pourraient y être ajoutées; nous avons compté, en sus du prix principal et du cinquième prélevé généralement, la pose extérieure des tuyaux de tôle, afin de confondre ces deux articles en un seul.

Sans dévier aux principes de justice, on peut toutefois observer que ces prix pourraient bien ne pas être suivis pour les seuls fabricans, et que, lorsqu'il s'agit de poêle portatif, de carreaux, de tuyaux et de colonnes de terre cuite, il conviendrait peut-être mieux de s'en rapporter, à leur égard, au tarif,

en ce qu'ils ont, en sus des prix de vente tels que nous les avons établis, vingt-cinq pour cent de bénéfice sur le premier objet, et trente à quarante sur les autres. Au reste, des circonstances où les intérêts des fabricans ne se trouveraient pas blessés, pourraient seules faire admettre cette proposition, sur laquelle nous ne nous permettrons pas, néanmoins, de rien décider.

DES POÊLES.

Les poêles sont de plusieurs pièces, et formés de carreaux de terre cuite couverte d'un émail blanc ou coloré; on nomme biscuit la terre qui n'en est point revêtue; ils sont, les uns et les autres, unis ou décorés de divers ornemens, tels que mosaïque, rosaces, etc.

Les poêles forment deux classes différentes déterminées par leur construction, savoir :

1° Les poêles portatifs;

2° Les poêles construits sur place.

Les poêles portatifs se divisent eux-mêmes en deux autres classes :

1° Les poêles de forme carrée, que l'on nomme poêle à numéro;

2° Les poêles de forme ronde.

Nous avons désigné les poêles dits à numéro par le nombre de carreaux dont ils sont composés, parce que nous avons cru cette mesure seule capable de les faire distinguer et d'en déterminer la valeur. En conséquence, les numéros portés aux poêles ci-après ne sont que relatifs aux chapitres qui doivent servir d'indication à la table, et n'ont aucun rapport avec ceux des fabricans, leur manière de classer ces objets n'en indiquant pas plus la dimension que le prix.

Poêles carrés.

Les quatre premiers poêles sont composés d'une tablette, de cinq à sept carreaux en faïence, retenus par un cercle en tôle avec vis, montés sur un châssis en fer supporté par quatre pieds rivés sur la carcasse; d'une feuille de tôle pour foyer; d'une porte sur un châssis simple, garnie de pentures et loquet.

	fr.	c.
N° 1. Poêle de 18 pouces de hauteur, compris les pieds, sur 16 pouces de longueur, mesure prise sur la tablette, et 13 pouces de largeur, sans carcasse et composé de cinq carreaux.	15	00
Le même, avec un four en tôle.	17	00
N° 2. Poêle de 19 pouces de hauteur sur 18 pouces et 14 pouces de largeur, avec carcasse et sept carreaux.	20	00
Le même, avec un four en tôle.	22	50
N° 3. Poêle de 21 pouces de hauteur sur 20 pouces et 16 pouces de largeur, à sept carreaux.	23	00
Le même, avec un four.	25	50
N° 4. Poêle de 22 pouces de hauteur sur 22 pouces et 17 pouces de largeur, à sept carreaux.	26	00
Le même, avec un four.	29	00

Les deux poêles suivans sont composés de onze carreaux, retenus par trois cercles en tôle avec vis, montés sur un châssis comme les précédens, et de plus une carcasse dans l'intérieur, composée de deux cintres, d'une plaque et d'une porte en tôle semblables aux précédentes, mais tous les ferremens de dimensions plus fortes.

	fr.	c.
N° 5. Poêle de 25 pouces de hauteur sur 25 pouces et 19 pouces de largeur.	36	00
Le même, avec un four.	39	00
N° 6. Poêle de 26 pouces de hauteur sur 25 pouces et 20 pouces de largeur.	42	00
Le même, avec un four.	45	00

Les deux poêles suivans sont composés de quinze carreaux de faïence à mosaïque, retenus par quatre cercles en tôle avec vis, les autres ferremens semblables aux deux précédens.

	fr.	c.
N° 7. Poêle de 27 pouces de hauteur sur 30 pouces et 24 pouces de largeur.	60	00
Le même, avec four en tôle.	64	00
N° 8. Poêle de 30 pouces de hauteur sur 36 pouces et 26 pouces de largeur.	70	00
Le même, avec four.	74	50

Poêles ronds.

Le prix des cinq poêles suivans est déterminé par le nombre de carreaux dont ils se composent; chaque poêle est formé par trois rangs de carreaux sur la hauteur, et varient entre eux de 3 pouces sur leur diamètre; les carreaux sont en faïence blanche, à mosaïque et à rosaces, retenus par trois cercles en cuivre poli avec leur vis, montés sur un châssis circulaire en fer supporté par trois pieds; à l'intérieur est une carcasse de fer, composée de deux cintres et d'une traverse, la porte en tôle, avec son châssis simple et une coulisse; chacun de ces poêles est garni d'une tablette en marbre.

N° 9. Poêle de 15 pouces de diamètre, mesure prise sur la corniche, ou 13 pouces au nu du corps du poêle,

	fr.	c.
sur 20 pouces de haut, composé de dix-sept carreaux.	60	00
N° 10. Poêle de 18 pouces de diamètre sur 22 pouces de hauteur, composé de vingt carreaux.	70	00
N° 11. Poêle de 21 pouces de diamètre sur 24 pouces de hauteur, composé de vingt-trois carreaux.	85	00
N° 12. Poêle de 24 pouces de diamètre sur 26 de hauteur, composé de 26 carreaux.	100	00
N° 13. Poêle de 27 pouces sur 28 pouces de hauteur, composé de vingt-neuf carreaux.	120	00

Les mêmes poêles en carreaux non émaillés.

	fr.	c.
N° 9.	48	00
N° 10.	57	00
N° 11.	72	00
N° 12.	86	00
N° 13.	105	00

Poêles construits sur place.

Ces poêles, toujours très-variés dans leurs formes ainsi que dans leurs dimensions, en raison des emplacemens qu'on leur destine ou de l'étendue qu'on est obligé de leur donner pour chauffer suffisamment une ou plusieurs pièces, ne peuvent point être évalués de même que les précédens; il est convenable, et même d'usage, de faire le détail de chaque sorte de fourniture qui est entrée dans leur construction, afin de l'évaluer relativement à ce qu'elle est.

Les tableaux ci-après comprennent tous les articles qui peuvent entrer dans l'établissement de ces poêles, tels que

carreaux, tuyaux, colonnes et couronnemens en terre émaillée, portes, cercles, vis, bouchons, tuyaux en fonte et en tôle, plaques en fonte, briques, tuiles, et enfin la terre franche pour sceller toutes ces pièces.

L'intérieur de ces poêles se construit de trois manières différentes : la première et la moins dispendieuse, est d'en faire les murailles en briques de champ, avec un plancher supérieur en tôle sur traverse de fer, et un foyer de même en tôle.

La seconde est de faire les murailles ainsi que le fond en briques posées à plat, et d'employer de la fonte au lieu de tôle.

La troisième manière, et la plus usitée, est d'employer la brique de plat pour toutes les murailles, le fond et le couloir de chaleur; des tuiles à double rang pour les planchers, avec des plaques haut et bas, des armatures en fonte, et de se servir de tuyaux en tôle pour conduire la chaleur au dehors.

Des carreaux employés aux paremens de ces poêles, et de leur prix.

Ces carreaux sont de deux espèces; les uns de terre cuite non émaillée, qu'on nomme biscuit; les autres sont émaillés, blancs ou colorés.

Ces carreaux sont faits de cinq manières différentes :

1° Carreaux unis sans ornemens ;

2° Carreaux à mosaïque unie ;

3° Carreaux à dessin octogone uni ;

4° Carreaux à dessin octogone et à rosaces ;

5° Carreaux à mosaïque et à rosaces riches.

Tous ces carreaux portent ordinairement 8 pouces de longueur et autant de hauteur.

	fr.	c.
Les carreaux unis en biscuit.	1	00

	fr.	c.
Les mêmes, en faïence blanche.	1	25
Les carreaux à mosaïque unie et en biscuit. . .	1	10
Les mêmes, en faïence blanche.	1	40
Les carreaux à dessin octogone uni et en biscuit.	1	20
Les mêmes, émaillés.	1	60
Les carreaux à dessin octogone et à rosaces, en biscuit.	1	35
Les mêmes, émaillés.	1	80
Les carreaux à mosaïque et à rosaces riches, en biscuit.	1	60
Les mêmes, émaillés.	2	10

Les carreaux portant 12 pouces sur 8 pouces se vendent moitié de plus que ceux ci-dessus.

Les carreaux d'angles portent 12 pouces de long sur 8 pouces, et se vendent un quart de plus que les autres.

Les carreaux portant socle, lorsqu'ils ont 6 à 7 pouces de hauteur, valent un tiers de plus que les autres.

Les carreaux portant corniche, qui ont 5 à 6 pouces de hauteur et d'un riche profil, se vendent un tiers en sus des autres.

Les carreaux ordinaires, mais qui sont cintrés en plan, se vendent un 10^{e} en sus de ceux qui sont droits.

Les carreaux émaillés en couleur se fabriquent à Paris chez un seul poêlier ; ils se vendent le double de ceux en émail blanc.

Des tuyaux en faïence blanche.

On distingue trois sortes de tuyaux : les tuyaux unis, les mêmes avec bandeau, les tuyaux avec bandeau et cannelures ; les uns et les autres sont de différens diamètres.

	fr.	c.
Les tuyaux unis portent 16 pouces de hauteur ; ceux de 5 pouces de diamètre se vendent par chaque bout.	3	00

	fr.	c.
Ceux de 6 pouces de diamètre.	3	50
Ceux de 7 pouces de diamètre.	4	00
Ceux de 8 pouces de diamètre.	4	50

Les bases et chapiteaux sont ordinairement séparés des tambours, et se vendent les uns et les autres le même prix qu'un bout de tuyau.

	fr.	c.
Les tuyaux unis et avec bandeau portent 12 pouces de hauteur; ceux de 5 pouces de diamètre se vendent par chaque bout.	3	25
Ceux de 6 pouces de diamètre.	3	75
Ceux de 7 pouces de diamètre.	4	25
Ceux de 9 pouces de diamètre.	5	50
Ceux de 12 pouces de diamètre.	7	75

	fr.	c.
Les mêmes tuyaux, mais avec cannelures, portent 12 pouces de hauteur; ceux de 6 pouces de diamètre se vendent.	4	00
Ceux de 7 pouces de diamètre.	4	50
Ceux de 9 pouces de diamètre.	6	00
Ceux de 12 pouces de diamètre.	8	00

Ces deux dernières sortes de tuyaux portent avec elles base et chapiteau de colonne; chacun des bouts de tuyau qui portent base ou chapiteau, vaut le double des autres.

Les tuyaux qui ne sont qu'en biscuit, valent un quart de moins que ceux des trois classes précédentes.

Colonnes d'une pièce, portant ordre d'architecture, base et chapiteau, faites en faïence blanche.

	fr.	c.
Ces colonnes ont ordinairement 8 à 9 pouces de diamètre; celles de quatre pieds de hauteur, compris base et chapiteau, valent.	33	00
Celles de 5 pieds.	39	00
Celles de 6 pieds.	46	00
Celles de 7 pieds.	54	00

Les mêmes colonnes, sans être émaillées, se vendent un quart de moins que celles ci-dessus.

Couronnemens de colonnes ou de tuyaux faits en terre émaillée.

	fr.	c.
Une flamme sans socle se vend.	4	00
La même, avec socle.	5	50
Une corbeille sans socle.	8	00
La même, avec socle.	9	50

Les mêmes, en biscuit, valent un tiers de moins que celles ci-dessus.

FERREMENS.

	fr.	c.
Porte en tôle ordinaire, de 8° sur 10°, garnie de son châssis et de sa fermeture.	9	00
La même, de 12° sur 10°.	10	50
Porte faite en forte tôle à porte cochère, de 10 à 11° sur 8°, montée sur un double châssis en fer coulé avec entretoise, ferrée de pentures, gonds, loquet et une petite porte à coulisse, se vend. .	13	00

	fr.	c.
La même, avec une serrure fermant à clef, se vend.	15	50
La même, de 8° sur 8°, sans serrure.	11	50
Une porte semblable à la troisième, mais doublée d'une planche de cuivre jaune poli, se vend.	26	00
Ces portes se vendent aussi au poids; la livre de celles en fer vaut.	1	00

Cercles en fer et en cuivre.

	fr.	c.
Les cercles faits en tôle mince, de 12 lignes de large environ, valent par pied de longueur. .	0	14
Les mêmes, en forte tôle et de 15 lignes de largeur, le pied.	0	20
Les cercles de 12 lignes de large, en cuivre mince, gratté et non poli, le pied.	0	50
Les mêmes, mais polis à l'émeri.	0	70
Les mêmes, de 15 lignes de large et polis. . . .	0	90
Les mêmes, de 18 lignes de large.	1	10
Les vis ordinaires pour ces cercles se vendent à la pièce.	0	25
Les mêmes, mieux faites et polies.	0	45

Bouchons pour les bouches de chaleur.

	fr.	c.
Les bouchons à charnière en cuivre mis en couleur et de modèle ordinaire, portant 2° et demi de diamètre.	2	75
Ceux de 3°.	3	25
Les mêmes de 3° de diamètre, faits à jour, avec une étoile bronzée au milieu.	3	25

FONTES.

	fr.	c.
La fonte de Champagne, pour plaques de foyers unis, le cent.	15	00
La même, de Normandie et plus légère, le cent.	18	00
La fonte légère pour les autres plaques percées et les petits tuyaux à l'intérieur le cent.	24	00

DES TUYAUX EN TOLE.

Ces tuyaux se font avec deux et trois sortes de tôles plus ou moins fortes, dont le prix change en raison de la qualité.

	fr.	c.
Les plus forts et les meilleurs tuyaux sont faits avec la tôle brute en paquet ; elle vient des forges de Champagne et de Bourgogne; cette tôle se vend, le cent.	46	00
La seconde sorte est faite avec de la tôle laminée, beaucoup plus mince que la première, qui, employée pour les tuyaux extérieurs, ne dure que l'espace de deux années au plus; cette tôle se vend.	55	00
La tôle de Suède, qui est aussi une tôle mince, se vend.	70	00

Un bout de tuyau de 4 pouces de diamètre, fait en forte tôle brute, pèse deux livres.

Le pareil bout, fait en tôle laminée, pèse une livre quatre onces.

La façon des tuyaux de 4 pouces de diamètre, bien faits et en forte tôle, se paie 11 francs le cent; chaque bout porte un pied.

Prix des tuyaux en forte tôle.

	fr.	c.
Ceux de 2° et demi de diamètre, employés à l'intérieur des poêles, correspondant aux bouches de chaleur, chaque bout portant 12° de longueur se vend.	0	70
Ceux pour les extérieurs des poêles, de 3 à 3° et demi de diamètre et de 12° de longueur. .	0	80
Ceux de 4°.	1	00
Ceux de 5°.	1	10
Ceux de 6°.	1	30
Ceux de 8°, portant 14° de longueur. . . .	1	85
Ceux de 9°, portant 12°.	2	15
Ceux de 10°, portant 11°.	2	35
Ceux de 11°, portant 11°.	2	60
Ceux de 12°, portant 12°.	3	00

Les tuyaux de tôle laminée valent un cinquième de moins que les précédens.

On reconnaît facilement ces tuyaux, parce qu'ils sont moins forts que ceux de tôle de Bourgogne, et que leur surface est plus unie et moins chargée de rouille que celle des autres.

Cendriers à tiroir, en tôle, pour l'usage des poêles portatifs et autres.

	fr.	c.
Ceux pour les poêles n° 1, portant 10° sur 7°, valent pour chacun.	1	25
Ceux du n° 2, portant 8° sur 11°.	1	50
Ceux du n° 3, portant 9° sur 12°.	1	75
Ceux du n° 4, portant 10° sur 14°.	2	00
Ceux du n° 5, portant 11° sur 16°.	2	25
Ceux du n° 6, portant 12° sur 18°.	2	50

Les autres fournitures pour ces poêles consistent en briques, tuiles, et en terre franche.

	fr.	c.
La brique qu'on emploie est celle des briqueteries environnantes; comme les poêliers n'en achètent qu'en petites parties, le cent leur revient à.	5	00
La tuile qu'ils emploient est celle de Bourgogne; le cent leur revient, par la même raison que ci-dessus, à.	9	00
La terre franche dont ils se servent, est tirée de Picpuces ou de Villejuif.		
Le tombereau, contenant 30 pieds cubes, revient, rendu au magasin, à.	9	00
Le sac, contenant deux tiers de pied cube, revient alors à.	0	20

Évaluation approximative de la quantité des divers matériaux et du temps qu'exige la construction de ces poêles.

En fonte : Les poêles d'un petit foyer, ayant deux bouches de chaleur, quatre tuyaux intérieurs et deux plaques, emploient 80 à 90 livres de fonte.

Ceux d'une plus grande dimension, 120 à 130 livres.

Pour un moyen foyer, à deux ou trois bouches de chaleur avec six tuyaux et deux plaques, il faut environ 200 à 220 livres de fonte.

Et enfin, dans les plus grands foyers, à quatre bouches de chaleur, ayant 12 tuyaux à l'intérieur, il peut entrer 250 à 300 livres de fonte.

En briques et tuiles : Les plus petits foyers emploient environ 25 à 30 briques, et 10 à 15 tuiles.

Les moyens foyers, 120 briques et 30 tuiles.

Les plus grands, 200 à 240 briques et 50 à 60 tuiles.

En main-d'œuvre : Pour construire un petit foyer, il faut deux journées d'un ouvrier aidé par un garçon.

Pour un moyen foyer, il faut trois jours de compagnon et de garçon.

Pour un grand foyer, il faut quatre journées.

DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Les poêliers emploient souvent des hommes qu'ils ont fait venir du Piémont ou de l'Italie, qu'ils ont eux-mêmes dressés à leur état, et qu'ils logent et nourrissent chez eux. Le prix pour ces ouvriers est aussi sujet à varier que le nombre d'heures qu'ils doivent employer au travail.

Il en est assez ordinairement de même pour plusieurs garçons d'aide et jeunes gens occupés au ramonage des cheminées; mais, dans le cas d'indépendance, ces ouvriers sont, comme tous les autres, payés à la journée; elle est fixée à douze heures de travail, et, pour les bons ouvriers, à. . . . . fr. c. 4 25

Pour l'aide, à. 2 25

OUVRAGES DU FUMISTE.

Cette partie, qui comprend le ramonage et les réparations à faire dans l'intérieur des cheminées, la fourniture ou le rétablissement des mitres, est aussi particulièrement destinée à remédier aux incommodités de la fumée. Les procédés que le fumiste y emploie varient en raison de la différence des causes qui la provoquent. Il en est de plusieurs sortes; par exemple, une cheminée est exposée à fumer si elle reçoit trop d'air comparativement à celui que renferme l'appartement, ou lorsque le foyer d'une pièce voisine vient à rompre la colonne d'air intérieure ou aspire celle extérieure; elle peut fumer encore si les tuyaux ne sont pas assez élevés eu égard à leur position avec les constructions voisines, en les exposant,

par de certains vents qui réfléchissent sur ces murailles, à recevoir des rafales violentes qui se précipitent dans le tuyau et font rentrer la fumée.

La plus simple opération suffit quelquefois pour remédier à ces divers accidens, comme il peut arriver aussi que toutes les ressources se trouvent épuisées avant d'obtenir un résultat satisfaisant.

En plaçant des tuyaux de tôle au-dessus des tuyaux en plâtre, on parvient très-souvent à se débarrasser de la fumée; mais comme ce moyen est dispendieux tant pour les premiers frais que pour l'entretien, on ne se décide pas toujours en sa faveur; alors on fait usage de mitres et de doubles mitres en plâtre, qui, posées d'une certaine manière, réussissent quelquefois. Voilà à peu près les seules ressources dont on puisse faire usage à l'extérieur; après celles-ci, on emploie dans l'intérieur cinq autres moyens différens qui consistent: 1° à ajouter un soubassement à la traverse du chambranle; 2° à poser deux planches isolées, entre lesquelles on en place de champ une troisième percée de trous; l'air, attiré et resserré par ces ouvertures, acquiert plus de force, et quelquefois suffisamment pour faire remonter la fumée; 3° à diminuer les dimensions du foyer et l'ouverture du tuyau, au moyen de doubles jambages obliques et d'un double mur de contre-cœur, qui porte la plaque en avant et rétrécit le passage de la fumée, qui cesse alors d'être refoulée par la colonne d'air extérieure; 4° à établir, au moyen d'une ou de plusieurs ouvertures que l'on pratique dans le mur de dossier, un courant d'air emprunté du dehors, et à le faire arriver sur les côtés du foyer ou dessous, afin de refouler la fumée; mais ce procédé, qui ne peut s'employer que pour les bâtimens isolés, a l'inconvénient d'apporter un courant de froid qui dure autant de temps qu'il en faut pour l'évaporation de la fumée; 5° à établir dans la cheminée, par une double languette en plâtre, un conduit qui dirige l'air et oppose par le bas une barrière telle, que la fumée, après avoir tourbillonné

dans le foyer, se trouve forcée à remonter. Ce dernier moyen, presque infaillible, est celui que l'on emploie le plus ordinairement, quoiqu'il ait le désagrément de former devant la cheminée une espèce de rideau glacial qui diminue sensiblement la chaleur que doit procurer le foyer.

D'après l'exposé qui précède, on voit combien les moyens préservatifs de la fumée diffèrent entre eux; donc la différence de dépense doit être relative; mais c'est ce qui n'arrive presque jamais, puisque les fumistes demandent assez ordinairement le même prix pour tous ces procédés indistinctement. D'après cet état de choses, nous avons cru nécessaire de mettre les prix en rapport avec l'importance des travaux, et nous les avons établis dans la table, d'après ceux qu'il convient d'accorder pour les procédés les plus dispendieux, en proportionnant les autres à ces derniers.

DU BADIGEON.

Les sujets que les fumistes ont à peindre déterminent toujours l'espèce du badigeon; mais le plus souvent ils peignent en couleur de pierre ou ton ardoise. Le badigeon se compose, pour le jaune, d'ocre infusé dans l'eau, de chaux éteinte servant de caustique, et d'alun infusé. Ce caustique fait résister cette couleur à l'effet des eaux produites par la pluie, et la conserve long-temps, surtout lorsqu'on l'emploie par un temps sec. L'opération préparatoire consiste simplement à épousseter légèrement ou à gratter partiellement les murailles qui doivent la recevoir, puis on l'étend avec une grosse brosse attachée à une perche. On donne ordinairement deux couches; la première avec un lait de chaux seulement, la seconde en couleur de pierre. Nous ferons connaître à la table le prix accordé pour ce genre de peinture.

TABLE

DES OUVRAGES DE POÊLERIE,

Y COMPRIS POSE ET BÉNÉFICE.

POÊLES PORTATIFS.

Poêles de forme carrée.

Pages			VALEUR de la pièce. fr.	c.
334	Article 1er	sans four.	18	00
		avec four.	20	40
	Article 2	sans four.	24	00
		avec four.	27	00
	Article 3	sans four.	27	60
		avec four.	32	60
	Article 4	sans four.	31	20
		avec four.	34	80
335	Article 5	sans four.	43	20
		avec four.	46	80
		avec four et tablette en marbre. . .	56	80
	Article 6	sans four.	50	40
		avec four.	54	00
		avec four et tablette en marbre. . .	64	50
	Article 7	sans four.	72	00
		avec four.	76	80
		avec four et tablette en marbre. . .	90	00
	Article 8	sans four.	84	00
		avec four.	89	40
		avec four et tablette en marbre. . .	100	00

			VALEUR de la pièce. fr.	c.
		Poêles de forme ronde.		
Pages				
335	Article 9	carreaux en biscuit.	57	60
		carreaux en faïence.	72	00
336	Article 10	carreaux en biscuit.	68	40
		carreaux en faïence.	84	00
	Article 11	carreaux en biscuit.	86	40
		carreaux en faïence.	102	00
	Article 12	carreaux en biscuit.	103	20
		carreaux en faïence.	120	00
	Article 13	carreaux en biscuit.	126	00
		carreaux en faïence.	144	00
		Carreaux pour la construction des poêles.		
337	Carreaux unis.	en biscuit. .	1	20
338		en faïence. .	1	50
338	Carreaux à mosaïque unie. . . .	en biscuit. .	1	32
		en faïence. .	1	68
	Carreaux à dessin octogone unis.	en biscuit. .	1	44
		en faïence. .	1	92
	Carreaux à dessin octogone et à rosaces.	en biscuit. .	1	62
		en faïence. .	2	17
	Carreaux à mosaïque et à rosaces riches.	en biscuit. .	1	92
		en faïence. .	2	52

Pages	*Tuyaux unis en terre cuite.*		VALEUR de la pièce. fr.	c.
338	Le bout de 16° de longueur sur 5° de diamètre.	en biscuit. .	2	88
		en faïence. .	3	60
339	De 6° de diamètre.	en biscuit. .	3	15
		en faïence. .	4	20
	De 7° de diamètre.	en biscuit. .	3	60
		en faïence. .	4	80
	De 8° de diamètre.	en biscuit. .	4	05
		en faïence. .	5	40
	Tuyaux unis et à bandeaux.			
339	Le bout de 12° de longueur sur 5° de diamètre.	en biscuit. .	3	00
		en faïence. .	4	00
	De 6° de diamètre.	en biscuit. .	3	38
		en faïence. .	4	50
	De 7° de diamètre.	en biscuit. .	3	83
		en faïence. .	5	10
	De 9° de diamètre.	en biscuit. .	4	95
		en faïence. .	6	60
	De 12° de diamètre.	en biscuit. .	6	98
		en faïence. .	9	30
	Tuyaux à bandeau et cannelés.			
339	Le bout de 12° de longueur sur 6° de diamètre.	en biscuit. .	3	60
		en faïence. .	4	80
	De 7° de diamètre.	en biscuit. .	4	05
		en faïence. .	5	10
	De 9° de diamètre.	en biscuit. .	5	40
		en faïence. .	7	20
	De 12° de diamètre.	en biscuit. .	7	50
		en faïence. .	10	00

Pages	*Colonnes d'une pièce, de 8° à 9° de diamètre, avec base et chapiteau.*		VALEUR de la pièce. fr.	c.
340	De 4 pieds de hauteur.	en biscuit. .	29	70
		en faïence. .	39	60
	De 5 pieds de hauteur.	en biscuit. .	35	10
		en faïence. .	46	80
	De 6 pieds de hauteur.	en biscuit. .	41	40
		en faïence. .	55	20
	De 7 pieds de hauteur.	en biscuit. .	48	60
		en faïence. .	64	80
	Couronnemens de colonnes et tuyaux.			
340	Flamme sans socle.	en biscuit. .	3	20
		en faïence. .	4	80
	Flamme avec socle.	en biscuit. .	4	40
		en faïence. .	6	60
	Corbeille sans socle.	en biscuit. .	6	40
		en faïence. .	9	60
	Corbeille avec socle.	en biscuit. .	7	60
		en faïence. .	11	40
	Ferremens.			
340	Porte de poêle en tôle ordinaire, de 8° sur 10°, montée sur châssis double, garnie de pentures, loquet et porte à coulisse.		10	80
	La même, de 10° sur 10°.		11	50
	La même, de 12° sur 10°.		12	60
	Porte *idem*, mais faite en tôle à porte cochère, de 8° sur 8°.		13	80

Pages		VALEUR de la pièce. fr.	c.
340	La même, de 10° sur 8°.	15	60
341	La même, avec une serrure et une forte clef forée.	18	60
	La même, avec serrure *idem* et doublée d'une planche de cuivre jaune poli.	31	20

Cercles sans leurs vis.

341	Cercle en tôle mince, de 12 lignes de largeur, le pied courant.	0	17
	Cercle *idem*, de 15 lignes de largeur, en forte tôle.	0	24
	Cercle en cuivre, de 12 lignes de large, gratté, passé au charbon et non poli.	0	64
	Le même, mais bien poli à l'émeri.	0	84
	Le même, poli et de 15 lignes de largeur.	1	08
	Le même, de 18 lignes de largeur.	1	32
	Vis en fer pour cercle, non polie.	0	30
	Vis *idem*, mieux faite et polie.	0	54

Bouchons à bouches de chaleur, douilles et cercles en cuivre mis en couleur.

341	Bouchon à charnière, modèle ordinaire ou avec tête bronzée au milieu, de 2° et demi de diamètre.	3	30
	De 3° de diamètre.	3	90
	Bouchon sans charnière, mais évidé, de 2° et demi de diamètre.	3	30
	De 3° de diamètre.	3	90

Fontes.

342	Forte fonte de Champagne pour plaques unies, le cent pesant.	18	00

Pages		VALEUR de la pièce. fr.	c.
342	Fonte légère de Normandie, pour *idem*.	21	60
	Fonte légère pour plaques percées de trous et pour les petits tuyaux de chaleur.	28	80
	Tuyaux en forte tôle.		
343	De 2° et demi de diamètre, le bout vaut. . . .	0	84
	De 3° de diamètre.	1	05
	De 4° de diamètre.	1	25
	De 5° de diamètre.	1	38
	De 6° de diamètre.	1	63
	De 8° de diamètre.	2	23
	De 9° de diamètre.	2	58
	De 10° de diamètre.	2	83
	De 11° de diamètre.	3	13
	De 12° de diamètre.	3	60
	Cendriers en tôle et à tiroirs.		
343	Ceux de 7° sur 10°, la pièce.	1	50
	Ceux de 8° sur 11°.	1	80
	Ceux de 9° sur 12°.	2	10
	Ceux de 10° sur 14°.	2	40
	Ceux de 11° sur 16°.	2	70
	Ceux de 12° sur 18°.	3	00
	Le cent de briques de pays.	6	00
	Le cent de tuiles de Bourgogne.	10	80
	Le sac de terre franche.	0	25
	La journée du compagnon.	5	10
	La journée du garçon.	2	70
	Ouvrages du fumiste.		
346	Ramonage de cheminée, chacune.	0	50
	Fourniture de mitre simple en plâtre.	4	50

Pages		VALEUR de la pièce. fr.	c.
346	Fourniture d'un soubassement en planche de plâtre, composé d'une seule languette, compris la barre de fer.	4	00
	Soubassement composé de deux planches.	8	00
	Soubassement double *idem*, avec une troisième planche intérieure et à jeu d'orgue.	10	00
	Soubassement avec courant d'air établi horizontalement ou perpendiculairement par des doubles languettes, pour chaque cheminée.	18	00
	Construction de cheminée à la Rumfort, par un double jambage et un dossier de contre-cœur en briques et plâtre.	11	50
	La même, avec une languette de soubassement. .	14	50

Badigeon.

348	Badigeon en couleur de pierre, fait à deux couches, dont une en chaux pure; la toise superficielle.	0	40
	Le même badigeon, fait de divers tons bruns. . .	0	50

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURAGE ET DE CLASSIFICATION

DES OUVRAGES DE POÊLERIE.

Les ouvrages du poêlier-fumiste seront comptés et détaillés de la manière suivante :

Les poêles portatifs, carrés ou ronds, seront comptés et évalués à la pièce : on désignera leur forme; on dira s'ils sont émaillés ou non; on citera les ornemens qui décoreront leurs carreaux; les trois dimensions des poêles carrés seront prises, la hauteur depuis les pieds du châssis jusque sur la tablette, la longueur et la largeur sur la tablette; il sera, de plus, expliqué s'ils sont avec ou sans four, si la tablette est en faïence ou en marbre; on fera mention du nombre des cercles, de leur qualité, de la manière dont la carcasse intérieure sera établie, ainsi que de la force et de la dimension de la porte.

La mesure des poêles ronds sera prise, pour la hauteur, de même que pour les poêles carrés, et le diamètre, selon celui de la corniche.

Les poêles construits sur place seront détaillés de manière à ce que chaque objet soit estimé séparément; les développemens en seront établis ainsi qu'il suit :

1° On indiquera le nombre de carreaux, leur dimension, de quels ornemens ils sont décorés, s'ils sont en biscuit ou émaillés;

2° La colonne et le couronnement; si l'un et l'autre sont ou ne sont point émaillés; si la colonne est d'une seule pièce; sa

dimension, sa hauteur, sa grosseur et ses ornemens ; si elle est composée de plusieurs tambours; leur nombre, leur dimension, hauteur et grosseur mesurées du dehors, et enfin s'ils sont avec ou sans bandeau, avec ou sans cannelure, et s'ils ont des guirlandes;

3° Le nombre de tuiles, de briques et de sacs de terre employés à l'intérieur;

4° Le poids de la fonte composant toutes les garnitures intérieures, en observant de séparer, dans le poids, les fontes légères pour plaques percées et pour tuyaux, d'avec les plaques unies;

5° La quantité de bouts de petits tuyaux de tôle servant à conduire la chaleur au dehors;

6° La quantité linéaire de cercles qui lient l'extérieur de ces poêles, en mentionnant leur qualité, tôle ou cuivre, faible ou fort, poli ou non, et leur dimension en largeur;

7° Le nombre de vis employées à serrer ces cercles, en distinguant les communes de celles qui seraient mieux faites ;

8° La dimension de la porte, hauteur et largeur; la qualité de la tôle, la force du châssis et de la ferrure, en observant si elle est ou non doublée en cuivre, avec ou sans serrure.

9° Le nombre des bouchons en cuivre pour bouches de chaleur; leur dimension et leur forme; s'ils sont pleins et à charnière, ou évidés à jour, et, en outre, si la douille est en tôle ou en cuivre;

10° La qualité de la tablette, faïence ou marbre; l'espèce de marbre, son épaisseur et sa dimension, longueur et largeur, pour réduire la tablette en superficie et l'évaluer en raison de la quantité d'unités qu'elle contiendra,

11° Enfin le nombre de journées employées à la construction totale de chacun de ces poêles;

Les carreaux ordinaires devant avoir 8 pouces carrés, tous autres carreaux, plus ou moins grands, seront comptés et

réduits à cette unité par le nombre; ainsi un carreau de 12 pouces sur 8 pouces sera compté pour carreau et demi.

Les carreaux d'angles ordinaires qui portent 8 pouces de face et 3 à 4 pouces de retour, seront comptés pour carreau un quart, et en proportion les mêmes carreaux d'une autre dimension.

Les carreaux ordinaires, mais cintrés en plan pour des poêles circulaires, seront comptés un 10e en sus des carreaux droits.

Les carreaux de 4 pouces de hauteur, portant socle, seront comptés pour un carreau; ceux de 5 pouces pour un 10e en sus, ceux de 6 pouces pour un 6e en sus, et ceux de 7 pouces de hauteur pour un carreau et un tiers.

Les carreaux de 4 pouces de hauteur, portant corniche, seront comptés pour un carreau; ceux de 5 pouces et de riche profil, pour un tiers en sus, et ceux de 6 pouces, pour un carreau et demi.

Les bases et chapiteaux des colonnes composées de bouts de tuyaux, soit que ces bases fassent partie ou non de ces bouts, seront comptés tous deux pour chacun un tuyau.

Les tuyaux de tôle, pour toutes espèces de poêle, seront comptés par bouts; on en indiquera le nombre, sans autre dimension que celle du diamètre; on en fera deux classes, les tuyaux en tôle forte et ceux en tôle mince ou laminée.

La pose de ces tuyaux ne sera comptée séparément que pour tous ceux qui le seront extérieurement, soit le long des murs, soit au-dessus des cheminées; le temps qu'on y emploiera sera compté en journées, et toute espèce de fourniture pour ce qu'elle sera.

Tous bouts de tuyaux, autres que ceux ordinaires, seront réduits de la manière suivante :

Chaque bout de tuyau, ayant une soupape avec tige, sera compté pour deux bouts, et si la tige a un bouton olive poli, pour deux bouts et demi.

Les coudes de 2 pouces et demi jusqu'à 4 pouces de dia-

mètre seront comptés pour un bout; ceux de 5 pouces et 6 pouces, pour un bout et demi; ceux au-dessus, pour deux bouts.

Les mitres seront comptées pour deux bouts.

Les champignons simples montés sur trois branches seront comptés pour deux bouts, y compris le bout de tuyau sur lequel elles sont rivées.

Les champignons à la noix, de 3 à 6 pouces de diamètre, composés de trois pièces, seront comptés pour trois bouts, y compris les tuyaux sur lesquels ils sont montés; ceux au-dessus, pour quatre bouts.

Les tés à débouchure, de 3 à 6 pouces de diamètre, seront comptés pour deux bouts et demi, et ceux au-dessus pour trois bouts.

Les tés à abat-vent, de 3 à 6 pouces de diamètre, seront comptés pour deux bouts et demi, et ceux au-dessus de 6 pouces le seront pour quatre bouts.

Les bouts de tuyaux portant chapeau de cardinal seront comptés pour deux bouts et demi.

Les cendriers en tôle, les tisonniers ou crochets, ainsi que les chevrettes en fer, seront, pour toutes sortes de poêle, comptés séparément; on en indiquera les dimensions et la qualité.

Le ramonage des cheminées, et tous les ouvrages qui auront été faits pour garantir de la fumée, seront comptés par chaque cheminée; on indiquera si le ramonage n'a pas exigé des descellemens de tuyaux, de trapes, ou de démolition de ventouse; on dira si, au lieu d'employer les moyens ordinaires, on s'est servi de la sonde : à l'égard des travaux concernant la fumée, on fera connaître les procédés pratiqués pour parvenir au résultat désiré; les ferremens seront compris dans l'évaluation qui sera faite de chacune des opérations.

Lorsque les mitres de cheminée auront été rétablies ou fournies à neuf par les poêliers, lorsqu'ils auront fait des

bouchemens de lézarde à l'extérieur des tuyaux, ces ouvrages leur seront comptés de la même manière qu'à l'article *Maçonnerie*, toutefois qu'ils n'auront pas exigé des difficultés extraordinaires.

Les nettoyages et raccommodages seront comptés à la pièce, en indiquant l'espèce du poêle et les réparations qu'on y aura faites.

La peinture de badigeon sera mesurée et comptée en superficie; les vides de porte ou de croisée ne seront point déduits, excepté les grandes baies de porte cochère, remise ou autres; mais aussi les tableaux, les embrasures, les saillies d'ornemens ne seront pas développés séparément.

FIN DE LA POÊLERIE.

PLOMBERIE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

PLOMBERIE.

Les plombiers sont chargés de la fonte du plomb, de sa façon et de sa pose; ils l'emploient à couvrir diverses parties de toitures faites en tuiles ou en ardoises, comme faîtages, arêtiers, noues, cheneaux, œils de bœuf; son usage est propre aussi aux terrasses, aux réservoirs et à l'établissement des tuyaux de descente, et de leurs cuvettes.

De tous les métaux, le plomb est le plus mou, le moins ductile, le moins sonore, le moins élastique et le moins tenace, comme aussi il est le plus pesant après l'or, l'argent, le platine et le mercure; son pied cube pèse 828 livres. Le plomb résiste plus long-temps à l'action combinée de l'air et de l'eau que le fer et le cuivre; mais le froid et la chaleur agissent sur lui d'une manière plus sensible que sur les deux autres, surtout lorsqu'il a passé au laminoir. Ce métal est imparfait et très-fusible; il peut être dissous par tous les acides; il accélère la fusion des terres, des pierres réfractaires, et volatilise, vitrifie ou scarifie les métaux, en en exceptant toutefois l'or et l'argent.

On distingue deux sortes de plomb : le plomb blanc et le plomb noir; le premier est sec, aride, sujet à casser, et ne

peut être employé qu'étant allié à d'autres métaux; il se trouve principalement dans les mines d'or et d'argent.

Le second est celui que les plombiers choisissent et emploient de préférence à l'autre; il se tire de mines qui lui sont particulières. Nous allons en faire l'objet de ce chapitre.

Les principaux endroits de l'exploitation du plomb noir sont : en Angleterre, Ulme, les provinces de Derby, de Peach, etc.; Hambourg en Allemagne, Namur dans la cidevant Flandre, Pompean et Poullaouan en Bretagne: la mine de Pompean contient beaucoup d'argent.

Les plombs d'Ulme et d'Hambourg sont ceux auxquels on donne la préférence, comme étant d'un métal plus beau, plus coulant et plus propre à tous les ouvrages, surtout lorsque ces deux dernières espèces sont alliées. Le plomb des mines de Bretagne n'est propre qu'à l'usage de l'arme à feu.

Le commerce nous fournit le plomb en lingots ou saumons de 18 pouces de long sur 8 pouces de large et 2 pouces d'épaisseur, pesant environ 140 livres.

Avant d'employer le plomb, on le met en fusion dans une chaudière de fonte, contenant 1500 à 2000 livres de matière. Pour le vivifier et l'adoucir, on couvre le bain de cendre et de braise; on l'écume au moment où il est assez chaud pour le couler, ce que l'on connaît en jetant dessus un morceau de papier qui roussit sans s'enflammer, ou bien lorsque le métal s'attache à la poêle qui sert à le transvider. Après l'avoir bien écumé, on y jette ou de la graisse, ou de l'huile en petite quantité, et on remue la matière pour l'imprégner du corps gras qui sert à dégager toutes les parties hétérogènes et à rendre le plomb plus doux; ensuite on consomme l'opération de trois manières différentes : la première est de le couler sur une table de seize à dix-huit pieds de long sur quatre à cinq de large, portant des rebords de 8 pouces sur deux côtés. Cette table est remplie, jusqu'à l'épaisseur de 6 pouces, d'un sable très-jaune et très-doux, que l'on arrose et auquel on donne une pente

assez douce pour que le surplus de la matière puisse s'échapper. A cet effet, on pratique un fossé à un des bouts de la table, tandis qu'à l'autre on pose de champ, au-dessus du sable, une planche, sous laquelle on fait passer la matière, et dont la distance est mesurée sur l'épaisseur que l'on veut donner à la table de plomb. Cette opération terminée, on fait passer avec beaucoup de justesse la planche sur la surface de la matière, et ce seul mouvement détermine la perfection de la fonte : aussitôt que la matière est tiédie, on la roule pour la débiter ensuite dans les diverses dimensions propres au commerce.

Chaque fois que l'on coule une table, il faut que l'on ajoute quelque partie de sable neuf, et que l'ancien soit pioché, émietté très-fin, arrosé, dressé et battu; ce travail est le plus long de la fonte en table. Il ne faut pas moins d'une heure et demie à deux heures, pour disposer ainsi le moule.

La seconde manière consiste à couler la matière sur un drap de laine épais et recouvert d'un coutil; on graisse ce coutil afin que le plomb soit plus doux et que l'étoffe ne s'enflamme pas. Ce moyen fait obtenir du plomb plus mince qu'avec le premier moule, et éviter la perte du temps qu'il faut subir entre la fonte d'une table à l'autre ; néanmoins, ces avantages se trouvent diminués, en ce que l'on ne peut couler à la fois qu'une moins grande quantité de plomb.

La troisième manière de couler le plomb a non-seulement presque fait abandonner la précédente, mais encore a diminué l'usage du plomb laminé, qui, quoique plus cher, est inférieur à l'autre dans les ouvrages du dehors. Cette opération, qui fait obtenir des tables aussi égales que minces et même de 7 à 8 douzièmes de ligne, consiste à se servir d'un moule de pierre tendre que l'on trouve dans les environs de Liége; on en saupoudre la surface avec du sable fin, sur lequel on coule le plomb de la même manière que dans les autres procédés.

L'usage de ce moule offre encore l'avantage d'employer du plomb moins doux et moins susceptible de qualité,

d'où il résulte que, durcissant moins vite, on peut mieux l'étendre.

Le laminage du plomb s'exécute de la manière suivante : Les tables qui doivent être laminées sont d'abord coulées sur sable, et mises à six pieds de long sur quatre pieds huit pouces de large et dix-huit lignes d'épaisseur ; ensuite on les place entre deux cylindres de fonte, portant cinq pieds de long sur un pied de diamètre, disposés de manière à descendre à mesure que la table, en s'alongeant, diminue sur l'épaisseur. Ces cylindres sont mus par deux chevaux, qui n'ont pas besoin de changer leur direction pour les faire tourner en tous sens et opérer l'alternation sur les tables. Ce procédé réduit l'épaisseur de ces tables même jusqu'à un quart de ligne, et leur donne 28 à 30 pieds de long, sans rien changer à leur largeur primitive.

DES TUYAUX.

Les tuyaux se font de trois manières différentes :

La première est de les mouler, et alors leur diamètre peut avoir jusqu'à 6 pouces. Pour cela, on les coule dans un cylindre creux, de deux pieds de longueur, formé de deux pièces réunies par des charnières, et bouché par deux portées qui reçoivent un noyau formant le vide du tuyau. Dans cette opération, le plomb a besoin d'un degré de chaleur plus fort que pour les tables; c'est pourquoi il faut qu'au bout de quelques secondes, le papier d'essai s'enflamme sur le bain. Ces tuyaux ont ordinairement 12 pieds de long et 3 à 5 lignes d'épaisseur. On fait dix-huit coulages par heure lorsque le plomb est préparé, et il en faut six pour chacun des tuyaux.

La seconde manière consiste à établir les tuyaux avec du plomb coulé en table, et ensuite à les souder de long; dans ce cas, la dimension de leur diamètre n'est point fixe. Pour

former ces tuyaux, on coupe dans une table de plomb des bandes de largeur convenable, et on les roule sur un mandrin de bois. Lorsqu'elles sont parfaitement rondes, on couvre de terre grasse les parties de tuyau qui ne doivent point recevoir la soudure, afin que celle qui s'échappe ne s'attache pas au plomb; celles, au contraire, qu'il faut souder sont avivées sur une largeur de 2 pouces, afin que la soudure puisse s'y fixer.

La troisième ne diffère de celle dont nous venons de parler que dans la manière de préparer et de souder les tuyaux. Ce travail, sans entraîner une grande augmentation de frais, en est plus propre et plus solide. Il consiste à dresser avec soin au rabot les deux épaisseurs après les avoir coupées, et à les rouler ensuite bien également, afin qu'il ne se trouve point de vide à la jonction; alors on pousse sur cette jonction une cannelure d'environ 3 lignes de largeur, et profonde de l'épaisseur du tuyau en en exceptant une ligne. Cette opération terminée, on étame le plomb et on y coule la soudure, qui doit être d'étain pur de vaisselle; par ce procédé, la soudure ne déborde que bien peu et très-rarement l'épaisseur du plomb. Pour faire ces tuyaux, que l'on nomme physiqués, on emploie ordinairement du plomb de 1 ligne et demie pour un diamètre de 12 lignes, et du plomb de 2 lignes et demie d'épaisseur pour un diamètre de 2 pouces.

DE LA SOUDURE.

La soudure est un alliage de plomb et d'étain que l'on fait fondre, que l'on écume comme le plomb, et que l'on coule en saumons de divers poids; la dose de l'un et de l'autre dépend de la finesse de l'étain et de l'emploi que l'on doit en faire.

Lorsque la soudure préparée est assez chaude, on la verse en petite partie sur la jonction que l'on veut souder; on l'étend

et on la fait prendre sur le plomb au moyen d'une poignée faite de lisière de drap et d'un fer chaud enduit de poix raisine pour qu'il ne s'attache point et qu'il coule mieux sur la matière; cette opération sert aussi à parer le métal et à le dégager de la matière superflue.

L'étain, plus facile que le plomb à être mis en fusion, peut s'extraire de la soudure; pour cela, on la pose sur des cendres chaudes ou sur des tréteaux, en présentant sous la soudure un réchaud de charbon assez enflammé pour mettre en fusion l'étain, qui alors s'écoule sur le brasier.

La manière la plus usitée pour tirer partie de la vieille soudure, est de couper les bandes de plomb sur lesquelles elle est fixée, de les faire fondre en y ajoutant environ un 6e d'étain fin, ce qui produit une soudure neuve au degré où elle doit être.

On observera que la soudure, qui reste douze heures en fusion pendant le travail, a besoin, dans l'espace de ce temps, d'être alimentée d'environ un 10e d'étain pur; autrement elle deviendrait trop faible, en ce que l'action du feu volatilise ce métal en plus grande quantité que le plomb.

Des prix du plomb, de l'étain et des journées.

	fr.	c.
Le plomb en saumons, le quintal.	46	00
Le vieux plomb, déduction des quatre au cent.	44	00
Étain fin.	210	00
Étain à la rose.	150	00
Étain de vaisselle.	120	00
La journée des plombiers est de 10 heures de travail, et se paie.	4	25
C'est pour chaque heure.	0	43
La journée des garçons se paie.	2	75
C'est pour chaque heure de travail.	0	27

Détail de la valeur de dix quintaux de plomb coulé sur sable, sur toile ou sur pierre, depuis 3 quarts de ligne d'épaisseur jusqu'à 1 ligne et demie, employés en tables pour tous les ouvrages de comble en général, non compris la pose.

	fr.	c.
Mille livres de plomb valent, prix moyen. . . .	450	00
Bois pour la fonte, un 8e de voie, à 32 francs la voie.	4	00
Temps pour le coulage et le débit des tables, 5 heures de deux compagnons et de deux garçons, à 1 franc 40 centimes l'heure, pour les quatre.	7	00
Faux frais pour les outils, la location d'ateliers, etc., un quart de la main-d'œuvre.	1	75
1er TOTAL.	462	75
Bénéfice, un 6e du tout.	77	13
Valeur de mille livres.	539	88
Valeur de cent livres.	53	99
Valeur d'une livre.	0	54
Valeur d'un kilogramme.	1	10

Le même, mais posé en place.

	fr.	c.
Plomb, bois, temps à couler et faux frais, *idem* ci-dessus.	462	75
Temps pour la pose, 23 heures, à 70 centimes l'heure pour compagnon et garçon.	16	10
Faux frais pour transport, outils, location, etc., un quart de la main-d'œuvre.	4	03
1er TOTAL.	482	88
Bénéfice, un 6e du tout.	80	48
Valeur de mille livres.	563	36
Valeur de cent livres.	56	34
Valeur d'une livre.	0	56
Valeur d'un kilogramme.	1	15

De la valeur du plomb neuf, lorsque l'entrepreneur, en livrant celui-ci, reçoit la même quantité (déduction des quatre au cent) de vieux plomb, qui, dans ce cas, n'offre plus qu'un détail de plomb pour façon et pose.

	fr.	c.
Fourniture de bois pour la fonte, *idem*.	4	00
Temps pour la fonte et le débit des tables, *idem* au 1er article.	7	00
Temps pour la pose, *idem* au 2e.	16	10
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre.	5	78
1er TOTAL.	32	88

	fr.	c.
Ci-contre.	32	88
Bénéfice, un 6e du tout.	5	48
Valeur de mille livres.	38	36
Valeur de cent livres.	3	84
Valeur d'une livre.	0	04
Valeur d'un kilogramme.	0	08

Plomb laminé depuis une demi-ligne jusqu'à 1 *ligne d'épaisseur, employé en tables pour tous les ouvrages de comble comme ci-dessus, mais non posé.*

	fr.	c.
Plomb.	450	00
Bois pour la fonte, un 20e de voie.	1	60
Temps à fondre et à couler la table, 1 heure pour six hommes et pour chaque millier, à 43 centimes l'heure.	2	58
Temps employé au service du laminoir, 24 heures pour les six hommes, à 43 centimes l'heure. .	10	32
Quatre heures de deux chevaux en exercice, à 2 francs 40 centimes l'heure, compris les frais de quatre qui se reposent.	9	60
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre et du travail des chevaux.	5	62
1er TOTAL.	479	72
Bénéfice, un 6e du tout.	79	95
Valeur de mille livres.	559	67

	fr.	c.
Valeur de cent livres.	55	97
Valeur d'une livre.	0	56
Valeur d'un kilogramme.	1	14
La livre de ce plomb, y compris la pose, revient à.	0	60
Le kilogramme de ce plomb, y compris la pose, revient à.	1	23

Plomb employé pour tuyaux moulés, de 1 et 2° de diamètre, non compris la pose.

	fr.	c.
Plomb et bois, *idem* ci-devant.	454	00
Temps du coulage, 6 heures, terme moyen, de 2 compagnons et de 2 garçons, à 1 franc 40 centimes l'heure.	8	40
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre. . . .	2	10
1^er^ TOTAL.	464	50
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	77	42
Valeur de mille livres.	541	92
Valeur de cent livres.	54	19
Valeur d'une livre.	0	54
Valeur d'un kilogramme.	1	10

Plomb employé pour tuyaux soudés, cuvettes et ouvrages semblables non posés.

	fr.	c.
Plomb et bois, *idem* ci-dessus.	454	00
Temps pour le coulage des tables, *idem* au 1^er^ article.	7	00
Temps à couper et rouler les tuyaux, les cuvettes, non compris celui de les souder, 6 heures d'un compagnon et d'un garçon, à 70 centimes l'heure.	4	20
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre.	2	80
1^er^ TOTAL.	468	00
Bénéfice, un 6^e^ du tout.	78	00
Valeur de mille livres.	546	00
Valeur de cent livres.	54	60
Valeur d'une livre.	0	55
Valeur d'un kilogramme.	1	12

Tuyaux physiqués, de 12 à 24 lignes de diamètre, faits en plomb coulé de 1 ligne et demie jusqu'à 3 lignes d'épaisseur, non posés.

	fr.	c.
Mille livres de plomb coulé reviennent, d'après le premier détail, à.	462	75
Étain de vaisselle pour soudure, 39 livres, à 1 franc 20 centimes la livre.	46	80
Temps à rouler les tuyaux, les étamer et les souder, 50 heures, à 70 centimes l'heure. . .	35	00
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre.	8	75
1er TOTAL.	553	30
Bénéfice, un 6e du tout.	92	22
Somme totale.	645	52
Poids total, 1039 livres.		
Valeur de mille livres.	621	29
Valeur de cent livres.	62	13
Valeur d'une livre.	0	62
Valeur d'un kilogramme.	1	27

Composition et valeur intrinsèque de la soudure.

	fr.	c.
Cent livres de plomb.	45	00
Sur cette quantité de plomb, 30 livres d'étain fin, à 2 francs 10 centimes la livre.	63	00
Frais de bois et d'ustensiles pour la fonte.	1	50
Somme totale.	109	50
Poids total, 130 livres. La livre de soudure en saumons revient intrinsèquement à.	0	84
La livre de soudure en saumons, compris le bénéfice, et non le temps de son emploi, revient à.	0	98

Valeur de cent livres de soudure employées à l'atelier pour les tuyaux, les cuvettes et tous autres ouvrages soudés avant leur pose.

	fr.	c.
La soudure, d'après le précédent détail, revient intrinsèquement à.	84	23
Temps de son emploi, 12 heures, à 70 centimes l'heure de compagnon et de garçon.	8	40
Fourniture de charbon, 5 boisseaux à 50 centimes.	2	50
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre.	2	10
1er TOTAL.	97	23
Bénéfice, un 6^{e} du tout.	16	21
Valeur de cent livres de soudure employées à l'atelier.	113	44

	fr.	c.
Valeur de la livre.	1	13
Valeur du kilogramme.	2	32

Valeur de cent livres de soudure employées au bâtiment pour ouvrages neufs en tables, pour combles, terrasses, réservoirs, collets, jonctions de tuyaux, etc.

	fr.	c.
Soudure, *idem* ci-dessus.	84	23
Temps pour l'emploi, 28 heures, à 70 centimes l'heure.	19	60
Fourniture de 9 boisseaux de charbon, à 50 centimes.	4	50
Faux frais, un quart de la main-d'œuvre.	4	90
1er TOTAL.	113	23
Bénéfice, un 6e du tout.	18	87
Valeur de cent livres de soudure employées au bâtiment pour ouvrages neufs. . . .	132	10
Valeur de la livre.	1	32
Valeur du kilogramme.	2	70

On confondait autrefois, comme on le fait encore aujourd'hui, la soudure employée à l'atelier avec celle dont on se servait au bâtiment pour tel ouvrage que ce fût, et son prix emportait avec lui l'emploi du temps et du charbon; aujourd'hui ces deux derniers articles (lorsqu'il s'agit de soudure faite au bâtiment), sont toujours estimés séparément de la ma-

tière, sans que pour cela elle soit réglée à un prix inférieur; il en résulte donc que le temps et le charbon se trouvent payés deux fois.

Il existe un autre abus non moins répréhensible dans l'échange du vieux plomb contre le neuf; pour y remédier, nous avons cru devoir établir, dans le troisième article de nos précédens détails, une proportion qui maintînt justement la balance des échanges, et qui reposât sur le principe incontestable, que l'intérêt ne peut et ne doit exister qu'en raison du prêt. Ainsi donc, un plombier qui aura reçu une quantité de vieille matière égale à la neuve qu'il devra fournir, ne pourra obtenir qu'un bénéfice basé sur les frais qu'en auront occasionés la fonte et la pose.

Poids du plomb laminé.

		livres.	onces.
Un pied superficiel sur	$\frac{1}{2}$ ligne d'épaisseur pèse.	2	12
	1 ligne d'épaisseur.	5	8
	1 ligne et demie d'épaisseur. . .	8	0
	2 lignes d'épaisseur.	11	0

Pour souder en long les tuyaux, il s'emploie par chaque pied linéaire de soudure, pour ceux de 2° à 4° de diamètre, une livre; pour ceux de 4°, une livre un quart; pour ceux de 5°, une livre et demie; et pour ceux de 6° de diamètre, 2 livres de soudure.

Manière de compter le plomb et la soudure.

Tous les plombs seront divisés en trois classes et comptés au poids.

La première comprendra les plombs employés en tables, en tuyaux moulés et en tuyaux soudés, sans en compter la soudure; les plombs employés en tuyaux physiqués, y compris la soudure, formeront la seconde classe.

On distinguera encore parmi tous ces plombs ceux qui seront coulés d'avec ceux qui seront laminés, et ceux qui auront été posés par les plombiers d'avec ceux qui le seraient par les couvreurs.

La pose de tous les tuyaux, cuvettes et ouvrages semblables, sera comptée séparément de la matière et à la journée.

Les soudures seront divisées en trois classes et comptées au poids.

La première comprendra la soudure employée à l'atelier sur les tuyaux ou tous autres ouvrages;

La seconde, celle employée dans le bâtiment sur plombs neufs, en tables, tuyaux et cuvettes ;

La soudure employée sur les vieux plombs, en réparations partielles, appartiendra à la troisième classe; dans celle-ci on ne comprendra point l'emploi du temps avec la matière; mais il sera compté séparément et à la journée. La fourniture du charbon sera payée en outre.

Les vieux plombs seront livrés aux plombiers, y compris les soudures qui en dépendraient, suivant le prix porté à nos détails; on déduira sur leur poids quatre au cent ou cinq au plus pour le déchet que l'on éprouve dans la refonte.

FIN DE LA PLOMBERIE.

FONTAINERIE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

FONTAINERIE.

Cette partie concerne le Fondeur-Pompier-Fontainier; elle comprend la fourniture de tous les plombs, de l'étain, du cuivre, du potin et des fontes propres à la conduite des eaux pour les bains, les garde-robes, les réservoirs, les canaux, les rivières, les bassins et les cascades; elle est aussi relative à l'établissement des anglaises et demi-anglaises, à la fourniture des corps de pompes en cuivre, en potin, en plomb et en bois, ainsi qu'aux enduits propres à contenir les eaux, et même à la mâçonnerie qui doit les recevoir.

Ces ouvriers fondent le plomb en tables ou en tuyaux, de même que les plombiers; de plus, ils font la fonte des cuivres et potin propres aux corps de pompes, aux robinets, et en finissent le travail au burin et sur le tour.

Le prix de la journée des ouvriers fondeurs et pompiers est le même que celui des plombiers.

DE LA VALEUR DE CHAQUE OBJET, COMPRIS LA MATIÈRE, LA MAIN-D'OEUVRE, LES FAUX FRAIS ET LE BÉNÉFICE.

DES POMPES.

Pompe en bois.

	fr.	c.
Un corps de pompe en bois d'orme choisi vaut, le pied linéaire, non compris la mise en place, la somme de.	4	00
Le manchon en cuivre rapporté par le bas, portant 12 à 16° de hauteur sur 4° de diamètre, et ajusté en place.	13	50
Le clapet, cloué sur le bois, garni de sa boîte, et posé en place.	8	00
Le piston, monté sur la tringle et ajusté en place.	12	00
Chaque cercle en fer pour lier le corps de pompe.	2	50
Le pied linéaire de tringle en bois d'aune, avec cercle en fer.	0	35
Les armatures en fer pour ces pompes comme pour les suivantes, composées de châssis, balancier, tringle, colliers, brides, le tout bien soigné, par chaque livre.	0	90

Pompe en plomb.

	fr.	c.
Les colonnes montantes pour aspiration, en tuyaux moulés, non compris les soudures et la pose, valent, par chaque livre.	0	55

	fr.	c.
Les mêmes, en tuyaux physiqués et soudés à l'étain, valent, par chaque livre, y compris la soudure et non la pose.	0	61

Pompe en cuivre.

	fr.	c.
Les colonnes montantes en cuivre-potin fondu, bien tournées et portant brides simples ou doubles, avec calotte ou porte-soupape, valent, par chaque livre, non compris la pose.	2	70
Les colonnes en cuivre de chaudronnier, bien planées et soudées, valent, par chaque livre, non compris la pose.	3	50
Pour ces pompes, chaque piston en bois garni de son cuir et de deux frêtes en cuivre, avec soupape en plomb allié d'étain et de zinc.	16	00
Chaque clapet à soupape en étain, de 4 à 4° et demi de diamètre, garni de doubles cuirs.	9	00
Chaque vis à chapeau en fer, de 4 à 4° et demi sur 9 lignes, avec écrou.	1	20
Le vieux cuivre-potin se vend, la livre. . . .	1	55
Le vieux cuivre rouge se vend, la livre. . . .	1	90

DES ROBINETS.

	fr.	c.
Un robinet à tête, de 1° de diamètre à l'orifice, en cuivre-potin, du poids de quatre livres trois quarts environ, vaut, non compris soudure sur place.	14	00
Le même, de 9 lignes de diamètre et du poids de trois livres un quart environ.	11	50

	fr.	c.
Le même, de 6 lignes de diamètre et du poids de deux livres environ.	8	00
Les robinets au-dessus de 12 lignes se livrent au poids; la livre de ceux qui portent 13 à 16 lignes de diamètre est de.	2	90
La livre de ceux qui sont au-dessus.	2	80
Deux robinets à col de cigne, de forme ordinaire unie, sans être à vis et du plus petit modèle.	30	00
Ceux d'un modèle au-dessus.	40	00
Ceux à douille, portant un pas de vis fait sur le tour, le robinet tourné et bruni; la paire du petit modèle.	50	00
Les mêmes et d'un modèle au-dessus, la paire.	60	00
Les plus petits robinets pour des salles à manger, la paire.	18	00
Le modèle au-dessus.	24	00
Les plus forts modèles.	30	00
Chaque gros robinet de garde-robe à trois clefs, garni de langue, bride, vis, guide, avec un canon de propreté, poignée et rosette tournées et brunies.	50	00
Le pareil robinet mais de plus petit modèle. . .	40	00
Chaque robinet simple pour garde-robe, garni de langue, bride, vis, poignée, etc., le fort modèle.	30	00
Le même, d'un petit modèle.	25	00

Pour Baignoire.

	fr.	c.
Chaque soupape en cuivre-potin, de 12 lignes de diamètre.	5	00
Celle de 18 lignes.	7	00
Celle de 2°.	10	50
Celle de 3°.	15	00
Les soupapes au-dessus de 3° se vendent à la livre, à raison de.	3	00

Pour les cabinets de garde-robe.

	fr.	c.
Une cuvette en belle faïence de Rouen, ayant 2 pieds de longueur, sans aucune garniture et posée en place.	25	00
La même, de 18° de longueur.	18	00
Les grands pots pour demi-anglaise, de 12° de diamètre, en même faïence.	10	00
Ceux de 8 à 9° de diamètre.	6	00
La garniture de ces premières cuvettes consistant en une bonde, grand modèle, un piston avec tige coudée, une traverse à coulisseaux portant trois branches en cuivre, montée à vis sur tasseaux, une poignée avec rosette brunie.	35	00
La soudure de la bonde sur la cuvette et le mastic, compris préparation.	6	00
Le masticage seulement sans soudure.	3	00
La cuvette toute montée de sa garniture et posée en place, revient, celle de deux pieds de longueur, à.	66	00
Celle de 18° à.	60	00
La garniture d'un grand pot, semblable en tout à celle ci-dessus, mais avec un anneau à charnière pour lever le piston.	28	00
Pour la souder en étain sur le pot, et la mastiquer.	6	00
Le masticage seulement.	3	00
Le pot, monté de sa garniture et posé en place, revient, pour celui de 12° de diamètre, à.	44	00
Et pour celui de 8 à 9°, à.	40	00
La garniture simple pour ces mêmes pots, consistant en une bonde, son piston avec anneau et le crochet pour le lever.	13	00

	fr.	c.
Pour la souder en étain et la mastiquer.	6	00
Le pot monté de sa garniture et posé en place revient, pour celui de 12° de diamètre, à.	29	00
Pour celui de 8 à 9° de diamètre, à.	25	00

Tables et tuyaux de plomb.

	fr.	c.
Le plomb coulé employé en tables pour des réservoirs, cascades, bassins, etc., posées en place.	0	56
Plomb laminé employé aux mêmes usages. .	0	58
Plomb en table employé en tuyaux soudés de long pour des conduites d'eau, posés en place. . .	0	57
Plomb moulé en tuyaux pour les mêmes conduites, posés en place.	0	57

Tuyaux de fonte. (Voyez article SERRURERIE.)

	fr.	c.
La soudure employée sur les tuyaux soudés de long, la livre.	1	13
La soudure employée sur place pour les garnitures de réservoirs, bassins, cascades et tuyaux, la livre.	1	32

Détail de la valeur de la soudure fine, propre a souder le cuivre avec la faïence ou le plomb.

Détail pour cent trente-six livres de soudure.

	fr.	c.
Plomb, cent livres.	45	00
Étain fin, trente-six livres, à 2 francs 10 centimes la livre.	75	60
Frais de bois et d'ustensiles pour la fonte. . . .	1	50
Somme totale.	122	10
Poids total 136 livres. La livre de cette soudure, en saumon, revient intrinsèquement à.	0	90
La livre de cette soudure, en saumon, compris bénéfice et non le temps pour l'employer.	1	05

Pour éviter la filtration des eaux à travers les bassins et les canaux, les fontainiers les enduisent de mortier fait de ciment et de la meilleure chaux possible. Ce mortier se prépare ainsi : sur trois pieds cubes de ciment, on en met deux un quart de chaux éteinte, et on broie ce mélange avec des sabots ferrés, afin d'écraser la plus grande partie des grains du ciment et d'en former une pâte assez liquide pour que l'on puisse l'employer sans le secours de l'eau. Dans cet état, on l'étend avec la truelle, après avoir eu soin de dégrader tous les joints de la mâçonnerie. Si le mortier est de pur ciment d'eau-forte, ou du moins qu'il y soit entré en grande quantité, il sèche promptement, et il devient inutile de repasser la truelle dessus; si, au contraire, il n'y en a dans le mortier qu'une petite por-

tion, il est indispensable de repasser plusieurs fois sur l'enduit la truelle trempée dans l'huile, afin de l'empêcher de se gercer et de fermer les lézardes qui s'y forment à mesure qu'il durcit.

Ces mortiers, d'après le compte que nous nous en sommes rendu, et selon la valeur des matériaux établie aux détails du *Pavage*, s'élèvent aux prix ci-après :

	fr.	c.
Le mortier fait de pur ciment d'eau-forte, le pied cube revient à.	5	06
Étant fait avec trois quarts de ce premier et un quart de ciment de tuiles de Bourgogne, il revient à.	3	80
Ces deux sortes de ciment étant mêlées par moitié, le pied cube revient à.	3	26
Le ciment de tuiles étant pour les trois quarts, et le ciment d'eau-forte pour un quart, le pied revient à.	2	35
Le mortier étant fait de pures tuiles de Bourgogne, le pied revient à.	1	46

Ces enduits faits sur du moellon consomment, par toise superficielle, 3 pieds 6° de mortier, et 4 pieds cubes sur la meulière.

Un ouvrier, aidé d'un garçon, fait, dans l'espace de cinq heures, et compris le temps à préparer le mortier, une toise superficielle de ces enduits; la journée de ces ouvriers est de 3 francs 50 centimes, et celle de leur garçon de 1 franc 90 centimes.

Nous pensons qu'avec ces renseignemens et ceux qu'on aura pu prendre sur la qualité du ciment employé, on pourra facilement apprécier ce genre d'ouvrage.

Les fontainiers ne sont point d'accord sur le choix des mortiers; les uns prétendent ne pouvoir donner de la solidité

à leur ouvrage qu'avec le ciment d'eau-forte (1), ou en n'y admettant tout au plus qu'un faible mélange; d'autres, en réussissant parfaitement avec du ciment de pures tuiles de Bourgogne, ont paru avantageusement militer en faveur de ce dernier : de là cette différence énorme que l'on voit dans les prix de ces sortes d'enduits.

Je ne prononcerai point entre ces diverses opinions, l'expérience et la surveillance démontreront assez quelle confiance on peut donner au premier système, et combien peu on cherche à profiter des économies importantes que l'on pourrait trouver dans ses propres moyens. En effet, jusqu'à ce moment, on ne s'est servi d'autres mortiers que de ceux que nous venons de citer, quoique les carrières de Fontainebleau nous en présentent un aussi convenable; je veux parler du grès-sable, qui est très-blanc, d'un grain excellent, et dont la qualité l'emporte sur tous les autres : son succès n'est point douteux; le mortier qu'il procure durcit très-promptement sans gercer; plus que le plâtre et tous les autres sables, il résiste à l'humidité et fait parfaitement corps avec tous les matériaux auxquels il est adhérent.

Pour faire les enduits dont nous avons parlé, on pose deux couches de ce mortier, et on rustique la première, afin que la seconde se fixe mieux. Cette première couche doit être composée de deux parties de chaux sur trois de sable; il faut aussi ne pas la laisser durcir pour poser la seconde, où il entre autant de chaux que de sable que l'on passe au tamis; on ajoute au sable un 10^{e} de partie de plâtre pour lui donner plus de corps et empêcher l'enduit de gercer : cette seconde couche se jette au balai. Dix-huit heures environ après cette opération, on passe la truelle sur l'enduit afin d'en unir la surface et de resserrer tous les pores. Lorsque ce travail est fait à temps,

(1) Plusieurs distillateurs ayant trouvé récemment le secret de tirer l'alun du ciment d'eau-forte, il est devenu rare dans le commerce, et a considérablement haussé de prix.

les enduits sont tellement solides, qu'ils deviennent, au bout de quelques jours, impénétrables à l'eau.

La propriété de ce mortier ne se borne pas à ces enduits, il est encore bien supérieur au plâtre pour faire au bas des murs humides ou salpêtrés des jointoiemens sur pierre ou moellon, des scellemens de tuiles et d'ardoises, et évite l'inconvénient des fréquentes réparations. Ce sable, amené par la même voie que le pavé, reviendrait à 33 centimes le pied cube, et le mortier qui en proviendrait ne coûterait pas plus de 90 centimes. Ce mortier offre plus de solidité que celui de ciment ordinaire, et a l'avantage de présenter un prix inférieur; au défaut de ce sable, celui qui se tire du vieux pavé concassé remplirait le même but, et son mortier reviendrait à 98 centimes le pied cube.

FIN DE LA FONTAINERIE.

PAPIERS DE TENTURE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

PAPIERS DE TENTURE.

Cette partie comprend la fourniture de toutes les tentures en papier, et généralement celle de tout ce qui en dépend, comme toiles, bordures et vernis.

Les entrepreneurs sont presque toujours fabricans et marchands; il en est cependant qui, sans fabriquer, se chargent de l'entreprise, c'est-à-dire de la vente et de la pose des papiers.

L'art de peindre et d'imprimer le papier, assez récemment introduit en France, a fait, depuis un demi-siècle environ, des progrès étonnans; car, avant ce temps, il n'existait à Paris qu'une seule manufacture dont le travail se bornait à quelques dessins peu recherchés, qui s'imprimaient à deux couleurs avec une seule planche, et dont les fonds n'étaient ni plus brillans, ni plus variés. On y vit peu après s'en élever deux grandes, où le génie et le goût ne tardèrent pas à faire pressentir les progrès rapides que devait faire cet état. En effet, ils se sont tellement accrus, que l'on ne peut espérer aujourd'hui de les voir porter à un plus haut degré, soit par la multiplicité des dessins, soit par la variété et la fraîcheur des couleurs. L'avantage et l'agrément de cet art se sont fait sentir de toutes les classes de la société; car tel qui ne pouvait orner son habitation par le prix auquel revenaient les tentures d'é-

toffes même les plus mesquines, lui donne aujourd'hui, par le secours de ces papiers, un ton de propreté, de fraîcheur et d'élégance que ne pouvaient même procurer nos anciennes tapisseries. Ce succès général fit naître un nombre considérable de ces manufactures, tant dans la capitale que dans les provinces, et à un tel point, qu'avec un peu de connaissance d'exécution et quelques planches, on vit dans les faubourgs des ouvriers entreprendre l'impression de ces papiers. Dans le principe, les fabricans, sous le prétexte que cette partie ne devait être connue que d'eux seuls, prétendirent, pendant quelque temps, comme les tapissiers, que le réglement de leurs mémoires ne devait point être une attribution de la comptabilité du bâtiment, et que cette opération ne pouvait et ne devait être faite que par des entrepreneurs. Cette opinion prévalut un instant; mais les abus énormes et réitérés qui en résultèrent, donnèrent enfin l'éveil, et déterminèrent à remettre à des comptables impartiaux et instruits la balance qui ne peut être également juste, pour toutes les parties, que lorsqu'elle est tenue par une main désintéressée.

Des papiers et du travail de leur impression.

Le papier de tenture est de deux échantillons :

Le carré et le grand-raisin.

Ces deux échantillons sont de diverses qualités, et on en fait usage soit pour les doublures, soit pour les tentures elles-mêmes.

Dans le commerce, le papier de tenture se compte à la rame ainsi que celui à écrire; cette rame est composée de vingt rouleaux contenant chacun vingt-quatre feuilles, au lieu de vingt-cinq qu'il comportait autrefois.

Le papier, avant d'être imprimé, reçoit diverses préparations :

La première consiste à le rogner des deux bouts seulement,

et non sur les côtés, ce qui se fait par le moyen d'une presse, et le plus souvent par celui d'une lame de sabre disposée à l'effet d'en couper plusieurs rames à la fois, moyen beaucoup plus expéditif que le premier.

La seconde est l'assemblage du papier; à cet effet, on le passe dans un autre atelier où, pour compléter le rouleau, on colle les feuilles bout à bout jusqu'au nombre de vingt-quatre.

Ce travail se fait ordinairement par des femmes, et avec une telle promptitude qu'elles assemblent jusqu'à 140 rouleaux dans un jour. On dépose sur une table plusieurs rames que l'on divise également de droite et de gauche; puis, d'un même mouvement, on étend à droite douze feuilles par échelons, afin que le bord de chacune puisse recevoir l'enduit de la colle, et, en rapportant sur celles-ci les douze autres feuilles de gauche qui ont subi la même opération, le rouleau se trouve assemblé. Il en est de même des autres feuilles jusqu'à l'épuisement des rames, après quoi on les couvre de planches que l'on a soin de charger fortement pour faire prendre la colle. Lorsque ces papiers sont secs, on les roule et on les porte aux peintres de fonds.

Avant d'imprimer les papiers, on leur donne une ou plusieurs couches de fond d'une seule couleur; cette opération ne demande que trois à quatre minutes pour chaque rouleau. L'ouvrier, après en avoir développé un, prend de chaque main une brosse ronde de six pouces environ de diamètre, en trempe une dans un baquet rempli de couleur, et l'étend sur le papier; de l'autre brosse qui est sèche, il unit le fond en ramassant la couleur superflue, et tout cela se fait par un mouvement de rotation. Il est ordinairement aidé par deux enfans qui tiennent les extrémités du rouleau : l'un, à mesure que les deux grosses brosses passent, finit d'égaliser avec une brosse carrée, et l'autre enlève le papier et l'expose sur une tringle qui sert de séchoir, pendant que le premier s'occupe encore à développer un autre rouleau. Le papier étant sec,

on le lisse, soit pour lui faire recevoir une seconde couche de fond, soit pour l'imprimer; après cette opération, on le remet en rouleaux.

Ces ouvriers donnent assez ordinairement par jour une couche de fond à 150 rouleaux de carré. Il arrive rarement d'en donner plus d'une, à moins que ce ne soit à des fonds unis qu'il faille soigner, et alors on en met trois, savoir: un encollage de colle pure et deux couches de teinte, ce qui exige trois et quatre tireurs, qui sont occupés, les uns à tendre le papier, les autres à repasser les fonds avec des brosses sèches.

L'impression des dessins sur le fond se fait par le moyen d'une planche en bois sur laquelle les sujets sont gravés en relief. On ne se sert de planche de cuivre que pour des objets très-délicats, encore ce cas est-il fort rare. Chaque planche en bois est montée d'une poignée et doit avoir vingt pouces de long sur dix-huit ou vingt de large; mais souvent elle n'en porte que moitié, et alors on ne peut imprimer qu'en deux fois la largeur du rouleau.

Avant l'impression, la couleur est déposée sur un drap attaché à un tamis dont le fond est une peau mouillée, couverte de rognures de même espèce; ce drap reçoit, par ce moyen, toute l'élasticité qu'il doit présenter à la planche afin qu'elle s'imprègne également de couleur. Cela fait, on développe le rouleau sur une table de six à huit pieds de long et de deux à trois de large, garnie d'une couverture de laine; puis l'ouvrier enduit la planche, la présente sur le papier et se sert d'un maillet de bois garni de plomb pour frapper dessus; il répète la même opération à côté du premier coup, et ainsi de suite jusqu'au bout du papier: tous les rouleaux ayant ainsi reçu cette première couleur, sont successivement relevés et étendus. On lave ensuite le tapis et les peaux; on les retend pour les charger d'une seconde couleur et recommencer tous les rouleaux déjà imprimés; à chaque couleur on change de planche, parce que chacune d'elles est disposée pour l'impression d'autant de parties différentes d'ornemens et de dessins.

Avant de donner la seconde couleur à de certains dessins, on lisse le fond des rouleaux, et cela a lieu, pour les bordures, autant de fois qu'on leur donne de nouvelles couleurs.

Le vert anglais, le bleu fin, le noir, les laques jaunes, ne sont pas assez couverts par un seul coup de planche; il faut donc, lorsque ces premières couleurs sont sèches, répéter la même opération.

Pour imprimer de grandes parties mates, au lieu de maillet on se sert assez souvent d'une presse, afin d'empêcher la planche de se déranger, et pour que la couleur soit plus également distribuée. Ce procédé est le même pour les bordures veloutées; il a lieu de la manière suivante: on imprime d'abord avec une planche tous les ornemens colorés qui doivent rester visibles, et avec une autre ceux qu'il faut velouter; on enduit cette dernière d'un mordant composé d'huile grasse et de résine, et aussitôt qu'elle a été posée sur le papier, on présente le rouleau au-dessus d'un coffre dont le fond est une peau tendue où on a placé de la laine hachée; alors l'ouvrier frappe sous cette peau avec deux baguettes, et fait sauter sur le papier la partie la plus volatile de la laine que le mordant y fait fixer: s'il faut donner des reflets sur ces ornemens, on se sert, lorsque le mordant est sec, d'une nouvelle planche enduite de la couleur convenable. Le papier velouté en plein exige aussi la même opération que pour les bordures; mais, après l'avoir couvert de deux couches de fond bien collées, on lui en donne une troisième par le mordant que l'on étend avec une brosse rude; ensuite on le saupoudre de laine.

Les papiers qui doivent imiter les étoffes, et dont la couleur naturelle sert de fond, sont, avant leur impression, lissés des deux côtés avec un soin tout particulier.

Tous les dessins s'impriment par le concours de deux ouvriers, l'imprimeur et le tireur. Ce dernier est occupé à unir la couleur déposée sur le tamis chaque fois que la planche y a été présentée, et à laver les peaux ainsi que le tapis.

Un ouvrier imprime, à une seule couleur, à peu près cent

rouleaux par jour; mais, lorsqu'il se sert de la presse, il ne peut en imprimer que trente à quarante.

L'impression de chaque rouleau étant terminée, on le lisse, et il est ensuite déposé au magasin pour y être vendu.

Des couleurs propres aux fonds et à l'impression des papiers de tenture.

Les couleurs primitives qui s'emploient dans l'impression des papiers de tenture sont à peu près les mêmes que celles dont on fait usage pour la peinture du bâtiment; ces couleurs sont :

Pour le blanc, celui de Bougival généralement, car il est rare qu'on se serve de Céruse.

Pour les rouges, l'ocre rouge et la mine orange sont les deux couleurs dont on fait le plus d'usage : on emploie aussi beaucoup de laques composées d'amidon et d'alun que l'on teint en rose par l'eau de solution servant à faire le carmin; d'autres en violet par le bois de Campêche, et en rouge par le bois du Brésil : on fait peu d'usage du rouge de Prusse et du vermillon.

Pour les jaunes, on emploie beaucoup d'ocre ordinaire, de l'ocre de rut, du jaune minéral, et du stil de grain teint par le jus de la gaude ou par la graine d'Avignon : le surplus des jaunes n'est d'aucun usage.

Pour les verts, on emploie le vert-de-gris, la cendre verte ou vert anglais seulement.

Pour les bleus, on fait usage du bleu liquide, du bleu de Prusse, de la cendre bleue, et on se sert de peu d'indigo.

Pour les bruns, on n'emploie généralement que de la terre d'ombre; pour lui procurer un très-beau ton, on la fait calciner.

Le noir de l'ivoire brûlé obtient la préférence sur tous les autres; quelquefois on fait aussi usage du noir de vigne; mais jamais on n'emploie de noir de charbon.

Avant de mélanger ces couleurs pour en former des tons secondaires, on fait infuser les unes, et on broie les autres à l'eau.

Le blanc de Bougival ne se broie pas, mais se fait infuser; le plus fin de la substance est employé dans l'impression, et la partie grossière qui est précipitée au fond du vase sert à la peinture des fonds.

L'ocre rouge et l'ocre jaune s'emploient quelquefois sans être broyées; mais toutes les autres couleurs le sont, en grande partie, au moyen d'un moulin à bras, et celles dont on ne fait usage qu'en petites parties le sont à la molette comme pour la peinture du bâtiment.

Les couleurs, avant d'être employées, ne sont point dégagées de leur eau de broyage; après leur trituration, on les dépose seulement dans des baquets, et on les couvre d'eau, afin de mieux conserver leur éclat.

Lorsqu'on veut composer les tons secondaires, on retire de chacun des baquets la quantité nécessaire de chaque espèce de couleur; on les détrempe, après leur amalgame, avec de la colle froide et très-faible, et on observe de tenir la couleur destinée à l'impression plus forte de colle, et plus compacte que celle destinée à faire les fonds.

Au lieu de colle, on fait quelquefois usage de gomme arabique : celle-ci sert particulièrement pour les rouges fins.

Les couleurs pour les fonds comme pour l'impression sont employées à froid; il suffit en hiver de tenir l'atelier dans une chaleur tempérée; dans l'été, il faut au contraire laisser dans des endroits frais les couleurs préparées, jusqu'à ce qu'on veuille les employer; autrement, elles seraient trop liquides.

Le goût moderne s'étant fixé sur les tentures à fonds unis, beaucoup de personnes préfèrent les faire exécuter en peinture; pour cela, elles choisissent le fond de papier qui leur convient, et le donnent pour échantillon au peintre qui doit l'exécuter. Ce moyen présente bien quelque avantage, mais son résultat est loin d'être satisfaisant, au moins dans beaucoup

de tons, parce que le peintre est toujours forcé d'employer la colle tiède et plus forte que pour l'impression : cet inconvénient diminue l'éclat primitif des couleurs et nuit à la vérité des tons désirés.

DES COLLE .

Les colles en usage dans cette partie sont : pour la peinture des fonds, la colle faite avec de la brochette ou avec des peaux de lapins ; et, pour l'impression, la colle de rognures de peau tannée, ou bien la colle de Flandre que le commerce fournit toute préparée.

Pour obtenir une colle de force convenable à ces divers usages, on ne fait subir qu'une courte cuisson à ces matières, et la gélatine qu'on en retire se trouve à peu près au degré de la colle qu'on emploie à froid dans la peinture du bâtiment avant de vernir les sujets ; après cela on remplit la chaudière d'eau, on la remet sur le feu une seconde et troisième fois, et on en retire encore à peu près la même qualité de colle.

Le prix des couleurs en poudre et celui des colles se trouvent à l'article *Peinture*.

Des laines qui s'emploient pour les veloutés.

La laine avec laquelle on fait le velouté des fonds ou des bordures est teinte en branche, et hachée aussi fine que possible ; puis on la passe au moulin qui la réduit en poudre et la blute assez ordinairement ; ensuite on la dépose dans les coffres propres au veloutage.

Du prix des divers papiers, et des toiles propres aux tentures.

Les papiers que l'on emploie, tant pour le dessous des tentures que pour les tentures elles-mêmes, sont plus ou moins gris et plus ou moins forts ; mais on les colle tous afin

de leur donner une consistance suffisante pour l'impression et le collage.

Ces papiers se tirent presque tous des fabriques de Rouen.

Le prix du carré gris qui sert de dessous aux tentures, étant de 7 francs 50 centimes à 8 francs la rame, porte la main à 38 ou 40 centimes; chaque main est composée de 25 feuilles, et chaque feuille, avant d'être rognée, porte 20 pouces sur 15 pouces; la main, après avoir été rognée, et déduction faite des parties recouvertes lors du collage, couvre 38 pieds superficiels.

Le même échantillon, mais destiné à recevoir de petits dessins, est de deux qualités; la dernière se vend 8 francs la rame, et la première 10 francs.

Le carré bulle, propre au même usage, mais plus blanc et plus fort, est aussi de deux qualités; la dernière est de 9 francs, et la première se vend 11 francs la rame.

Le grand-raisin gris, que l'on emploie à la tenture et quelquefois à son dessous, est aussi de plusieurs qualités : la dernière se vend 12 francs, et la première 16 francs; mais la qualité la plus courante est du prix de 14 francs la rame; c'est alors 70 centimes la main de 25 feuilles.

Chaque feuille non-rognée porte 22 pouces et demi sur 16 pouces et demi, et chaque main qui l'a été couvre 58 pieds superficiels, en déduisant les parties recouvertes lors du collage.

Le grand-raisin bulle se vend de 16 à 18 francs la rame; et, comme étant le plus beau et le plus fort de ceux qui servent aux tentures, il est encore le plus souvent destiné aux fonds unis.

On emploie aussi pour les tentures, qui doivent imiter les étoffes, une qualité de grand-raisin qu'on nomme vélin; il vaut 24 à 28 francs la rame. On le choisit assez blanc, pour que son fond naturel devienne celui de la tenture.

On se sert du papier bleu-pâte pour le dedans des armoires et pour les tablettes; il en est de deux sortes, papier couronne

et papier carré; le premier est celui qu'on emploie ordinairement. Le prix de la rame de couronne est de 8 francs, celui du carré est de 12 francs.

La main de papier couronne, étant rognée, et déduction faite des parties perdues par le collage, couvre 30 pieds superficiels; celle du carré en comporte 40.

Ces papiers sont teints par le jus de la maurelle du Languedoc, qui sert aussi à faire le tournesol.

Des toiles à tentures.

Pour préserver le papier de toute humidité, on attache des tringles de bois sur la muraille, et on y cloue ces sortes de toiles; ensuite on les revêt d'une ou de deux couches de papier gris sur lequel on colle les tentures : il en résulte qu'elles deviennent plus unies, plus susceptibles de durer, et que leurs couleurs se conservent mieux.

Les fabriques des environs de Rouen et celles des départemens de l'Oise et de la Somme nous procurent ces toiles dans trois largeurs et dans des qualités différentes.

La plus étroite, comme la plus commune de ces toiles, porte 26 pouces; on en a fait pendant long-temps un usage assez général : quoiqu'elle se trouve maintenant presque abandonnée, souvent, dans les mémoires, sa dimension sert à réduire celle des autres toiles.

La seconde se nomme toile fine; elle est effectivement plus belle que la première et d'un usage presque général; elle porte 30 pouces de largeur.

La troisième sorte se nomme toile forte ou toile à plafond; elle porte 36 pouces de largeur, et ne s'emploie ordinairement que pour les plafonds.

Toutes les toiles se vendent à la pièce; chaque pièce contient 56 à 60 aunes.

Le prix de la pièce la plus étroite est de dix-huit francs;

la seconde en vaut 24, et la pièce de la troisième espèce se vend 36 francs.

L'aune de la première sorte revient à 32 centimes, et couvre 8 pieds superficiels.

Celle de la seconde revient à 43 centimes, et couvre 9 pieds superficiels.

Celle de la troisième revient à 64 centimes, et couvre 12 pieds superficiels.

Du prix des papiers peints.

Il serait impossible de donner un tarif des prix de tous les papiers de tenture, en ce que leur mode très-passagère influe plus ou moins sur leur valeur. Si l'on joint à cela la variation infinie des dessins, qu'un simple énoncé ne saurait positivement désigner, on verra que le seul moyen de les classer par numéro, quoique utile aux fabricans, deviendrait encore insuffisant en ne donnant pas une idée exacte de la tenture. D'après ces considérations, nous nous sommes bornés à donner les prix de quelques sortes de tentures dont la désignation n'est pas équivoque, en les considérant dans leur plus haute comme dans leur moindre valeur; pour toutes les autres, nous avons indiqué le prix du papier et celui de la main-d'œuvre dans le détail de ses rapports, assemblage, façon de fond et impression, ce qui fait la matière du chapitre suivant. En ajoutant alors les frais de couleurs et ceux de l'atelier en général, on pourra connaître à peu près la valeur de tous les dessins imaginables.

Les papiers de tenture se vendent au rouleau; le rouleau est composé de 24 feuilles.

Un rouleau en papier carré porte, tout ébarbé, 27 pieds 6 pouces de longueur ou 7 aunes et demie, et 18 pouces de large; étant posé, il couvre 40 pieds superficiels.

Le rouleau en papier grand-raisin porte, tout ébarbé,

32 pieds de longueur ou environ 8 aunes trois quarts, et 20 pouces de largeur; en place, il couvre 54 pieds superficiels.

Le rouleau de carré, le plus commun et imprimé de petits dessins courans, se vend 90 centimes, et celui de la meilleure qualité, avec les dessins les plus riches, 1 franc 50 centimes.

Le rouleau de grand-raisin, le plus commun et à petits dessins courans, se vend 1 franc 80 centimes; en beau papier et dessins plus riches, 3 francs; avec de certains dessins il vaut jusqu'à 5 francs.

Le fond uni sur papier-raisin se vend depuis 1 franc 75 centimes jusqu'à 3 francs le rouleau, selon les couleurs, le nombre de couches et la qualité du papier; le fond uni en jaune minéral se vend 4 francs et 4 francs 50 centimes; ceux en cendre bleue et cendre verte, ou vert anglais, valent 7 et 8 francs par rouleau.

De même que les tentures, toutes les bordures se vendent au rouleau; elles s'impriment aussi sur papier carré ou sur papier-raisin : lorsque, chez les marchands, on trouve de ces rouleaux d'une autre largeur que celle des tentures, c'est qu'ils ont été divisés en deux pour en tirer plus de bénéfice à la vente partielle.

On imprime ordinairement sur ces rouleaux depuis 2 jusqu'à 8 bandes de bordures sur petit ou grand papier.

Le rouleau des plus communes bordures imprimées sur carré se vend 1 franc 80 centimes; il a ordinairement 8 bandes : celui de bordures mieux faites, et imprimées sur grand-raisin, se vend 3 francs; un rouleau de 8 bandes sur carré produit 60 aunes, et sur grand-raisin 70 aunes.

Les autres bordures sont sujettes à une telle variation de prix, qu'il n'est possible de les établir que les ayant sous les yeux.

Du prix de la main-d'œuvre pour l'assemblage des papiers, la façon des fonds et l'impression.

Des ouvriers, possédant quelques planches et autres ustensiles propres à l'impression, entreprennent, comme nous l'avons dit précédemment, la fabrication des tentures dans plusieurs petits dessins; mais ce n'est que pour la main-d'œuvre et ses accessoires, car on leur fournit le papier en rame, et ils l'ébarbent, l'assemblent pour le mettre en rouleaux, et le confectionnent à raison de 7 francs la rame dans les dessins les plus simples, et de 9 francs dans les dessins les plus riches portant quatre à cinq couleurs, le tout sur carré. La façon de chaque rouleau est donc de 35 à 45 centimes, et revient au détaillant à peu près à 75 centimes, en y comprenant le papier.

Dans presque toutes les grandes fabriques, les ouvrages depuis l'assemblage des papiers jusqu'à leur impression, se font à la tâche; le prix en est fait à la rame composée de 20 rouleaux.

On fait l'assemblage des papiers après les avoir ébarbés des deux bouts.

Ce travail se paie 25 centimes par rame de petit papier, et 30 centimes pour le grand; on assemble, avec l'aide d'un enfant, jusqu'à 180 rouleaux par jour.

Le prix de la journée, pour ce genre de travail, est de 1 franc 50 centimes.

Ceux qui font les fonds avant l'impression ont, pour chaque couche de fond et par rame de carré, 50 centimes, et pour le grand-raisin 65 centimes; sur cette somme, ils ont à payer 40 à 50 centimes par jour à chacun des deux enfans qui les aident; un fonceur ainsi aidé fait, sur petit papier, jusqu'à 200 rouleaux d'une couche.

La rame de beau fond uni sur grand-raisin leur est payée,

pour chaque couche, 1 franc; pour ce travail, ils occupent 3 à 4 enfans.

La journée de ces ouvriers est de 2 francs 50 centimes, et celle des enfans est de 50 centimes.

L'impression des papiers est payée 50 centimes par chaque planche et par rame de petit papier, 65 centimes par rame de grand-raisin; les imprimeurs donnent à un enfant, qu'ils occupent au tamis, 40 centimes pour une partie de sa journée, l'autre portion est ordinairement payée par le fabricant; alors un dessin composé de quatre couleurs revient à 2 francs la rame de petit papier.

Lorsque ces ouvriers travaillent à la journée, ils sont payés 2 francs et 2 francs 25 centimes; lorsqu'ils sont à leur tâche, ils font dans un jour jusqu'à 2 rames ou 40 rouleaux d'impression, quand le dessin est composé de quatre planches et sur petit papier.

L'impression des bordures sur petit papier est payée 75 centimes par rame et par chaque planche, et 90 centimes sur grand-raisin.

Les imprimeurs en laine sont payés à raison de 3 francs, parce que la couche du mordant exige un fort homme.

Les ouvriers occupés à moudre la laine, les couleurs, ou à les broyer, sont payés 2 francs par jour.

Le contre-maître, chargé de faire la composition de tous les tons, de la distribution de l'ouvrage et de la surveillance, est payé 4 francs par jour.

Les fabricans de tentures font aussi des papiers qui imitent divers marbres. Les granits se font de deux manières : par l'une, on se sert de la planche; par l'autre, on fait usage de grosses brosses ou de balais comme font les peintres. Le premier procédé se paie comme toutes les autres impressions, et le second 3 francs la rame, depuis trois jusqu'à cinq couleurs indistinctement.

Du prix de la pose des toiles et des papiers.

Les marchands de papiers, soit qu'ils fabriquent ou non, entreprennent la fourniture et la pose des papiers, quelquefois sans aucune convention sur le prix de la marchandise : ils en établissent les mémoires, y compris la pose, par mesure et détail, comme les autres fournisseurs ; ils sont aussi dans l'usage de se charger de la pose des tentures, qu'ils ont vendues sur le comptoir à prix défendu, ainsi que de la fourniture des toiles et des papiers de fond qui peuvent être nécessaires.

Les ouvriers qu'ils occupent à ces poses travaillent pour plusieurs fabricans; ceux-ci les paient tantôt à la tâche et tantôt à la journée.

Lorsque les colleurs travaillent à la tâche, ils sont chargés de fournir la colle, les brosses et les baquets; d'ébarber les papiers et de découper les bordures; pour les toiles, ils fournissent le clou qu'on nomme demi-livre allongée; mais on est obligé de leur couper les aunages et de leur assembler les lés.

Lorsqu'au contraire ils travaillent à la journée, on leur fournit tout; la durée du travail est de 10 heures, et son prix de 2 francs 75 centimes; pour la pose des tentures, on donne aux ouvriers à la tâche les prix ci-après désignés.

	fr.	c.
La pose de chaque main de papier gris sous tenture.	0	40
Celle de la main de papier bleu-pâte, pour des armoires et des tablettes.	0	60
Celle de chaque rouleau de tenture à dessins sur carré.	0	45
Celle du rouleau de grand-raisin.	0	55
Celle des fonds unis sur grand-raisin.	0	60
Celle du rouleau de lambris.	0	60

	fr.	c.
Celle du rouleau de bordures communes, de 4 à 8 bandes.	1	20
Celle du pied linéaire de larges bordures à riches dessins et de toutes les espèces de bordures veloutées.	0	03
Celle du pied de plinthe en marbre.	0	03
Celle de l'aune de toile neuve, de 26 à 30° de largeur.	0	20
Celle de l'aune de toile pour plafond, de 36° de largeur.	0	40
Celle de l'aune de vieille toile détendue et retendue.	0	25

La colle propre à la tenture est faite avec de l'eau et des farines communes que l'on fait cuire pour lui donner la consistance nécessaire. Cette colle se vend à raison de 2 francs 50 centimes le baquet, qui, quoique censé du poids de 100 livres, n'en pèse environ que 80. Comme cette colle est très-claire, on ajoute fort peu d'eau avant de l'employer; elle revient à 3 centimes la livre; il en faut 2 livres et demie pour un rouleau de petit papier, et pour le grand et fort papier-raisin, ainsi que pour le papier gris et bleu, il en faut 3 livres.

Le prix du clou demi-livre allongée est de 1 franc 20 centimes la livre; il en entre, terme moyen, pour 4 centimes par aune.

Il est moins ordinaire qu'autrefois de vernir les tentures; mais, lorsque cela arrive, ce travail se fait indistinctement par les peintres ou par les fabricans de papiers; il consiste à encoller légèrement le papier une fois et même deux pour s'assurer davantage de l'encollage : on se sert pour cela de colle figée qui doit être de la même force que celle qu'on emploie pour les couleurs des fonds; après que le papier est ressuyé, on le vernit d'une couche seulement, et le plus souvent avec

du vernis de Hollande : on trouvera le prix de ce vernissage à l'article *Peinture*, chapitre des *Vernis*.

Du mode de mesurage des papiers et des toiles de tenture.

Pendant long-temps on a compté par main les papiers de fond et le papier bleu-pâte, en y comprenant la fourniture et la pose, comme les tentures et les bordures, quelles qu'elles fussent, étaient évaluées au rouleau et considérées sous les deux mêmes élémens ; alors les plinthes, les moulures, les grisailles et autres, étaient établies à la mesure linéaire ou à la pièce, et les toiles à l'aune. Cette manière de compter a bien encore lieu aujourd'hui pour les papiers de fond et le bleu-pâte ; mais les papiers de tenture s'évaluent à l'aune comme la toile, les bordures au pied ou au mètre linéaire, puis on fait un article pour la tenture, et un autre pour la pose. Cette méthode présente un grand inconvénient à la vérification, parce qu'il faut compter les lés, en réunir toutes les portions divisées, et les réduire à l'unité. Un moyen simple et plus exact serait d'indiquer d'abord toutes les largeurs de tenture sur la hauteur commune, ce qui réunirait dans la même surface comme dans la même appréciation les toiles et les papiers gris ; en second lieu, on déduirait les bordures, et on aurait la dimension de la tenture que l'on convertirait en surfaces ; puis on compterait les bordures, en estimant en même temps à chacun des articles la fourniture et la pose de chaque objet.

Les bordures veloutées et toute bordure riche portant jusqu'à trois bandes au rouleau, ainsi que les plinthes et les autres ornemens seraient comptés en mesure linéaire, en désignant leur largeur, leur fond, leurs dessins, et en y joignant le prix du papier et de la pose ; mais toutes les bordures communes devraient l'être au rouleau, comme le pratiquent encore les colleurs ; autrement, les prix portés à chacune des

parties de celles-ci, tels petits qu'ils fussent, donneraient au total un résultat infiniment plus fort qu'il ne devrait l'être.

Il faudrait alors indiquer à chaque article de mémoire l'espèce et la qualité du papier employé pour le dessous, le genre de la tenture, du fond et des dessins, l'espèce et la qualité du papier des bordures communes, leur largeur et le nombre de bandes contenues dans le rouleau, leur fond et leurs dessins; on réduirait aussi les toiles à l'aune ou en surfaces, en indiquant seulement la largeur des lés.

S'il arrive que l'on ne pose pas de toiles pour recevoir les tentures, mais que, pour les fixer plus sûrement, l'on enduise les murs d'une légère colle de pâte, ce travail se comptera séparément et en superficie, comme le vernissage des papiers. Deux livres de colle suffisent à peu près pour enduire une toise superficielle de muraille.

MIROITERIE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

MIROITERIE.

Cette partie se trouve aujourd'hui tellement confondue avec celle de la tapisserie, qu'il n'est pas rare de voir beaucoup de personnes s'adresser au tapissier pour avoir des glaces, croyant peut-être que tapissier et miroitier sont synonymes : le titre de tapissier-miroitier dont se sont revêtus quelques entrepreneurs de meubles a fort accru cette opinion. Quoi qu'il en soit, ces deux parties sont fort distinctes entre elles, puisque les miroitiers seuls mettent les glaces au tain, qu'ils ont des ateliers propres à ce travail, et que leur état n'a de rapport avec la partie du tapissier que par les avantages que celui-ci peut tirer du commerce des autres. Les miroitiers qui retouchent le poli des glaces, qui les recoupent, qui en font les joints, doivent donc aussi les poser, d'autant mieux encore que ce travail n'est jamais mieux fait que par eux, tant pour la sûreté des volumes, la conservation du tain, que pour la recherche des effets.

Les miroitiers tirent leurs glaces de la manufacture de Paris, où elles sont dressées, polies et prêtes à mettre au tain. Cet établissement, le seul qui existe ici, les fait souffler ou couler dans les verreries de Saint-Gobins ou de Tour-la-Ville, qui les lui envoient toutes brutes.

Les Vénitiens qui découvrirent les premiers la manière de fabriquer les glaces, ne connaissaient que la méthode de les souffler; mais en 1688, vingt-trois ans après l'introduction de cette découverte en France, on inventa le procédé du coulage, ce qui permit alors de fabriquer des glaces d'une force, d'une blancheur jusque-là inconnues, et d'une étendue au-dessus de toute espérance. L'usage de les souffler se conserva néanmoins dans la première manufacture qui en fut établie; c'est pourquoi on trouve toujours de ces sortes de glaces dans le commerce, mais la hauteur des plus grands volumes n'excède pas ordinairement 30 pouces. Nous allons successivement faire connaître la manière de fabriquer les unes et les autres.

DES GLACES COULÉES.

Composition.

La composition des glaces, comme celle des autres verres, a pour base le sable ou toute autre matière vitrifiable dont on obtient la dissolution par l'action du feu et de l'alcali fixe. Il faut que le sable soit le plus blanc possible, et qu'avant son mélange avec les fondans et les matières destructives du principe colorant, il soit bien épluché et épuré par des lavages réitérés, afin d'en extraire toutes les parties hétérogènes.

Les doses se composent ainsi : 300 parties de sable avec 200 parties de salin; 30 parties de chaux vive et 2 de manganèse; un quart de partie de cobalt ou azur des quatre feux avec 300 parties de cassons, qui sont des morceaux de glaces ou autres débris de verrerie.

Pour opérer la frite du sable et de toutes les autres substances pulvérisées, on les met dans un four que l'on chauffe à un assez fort degré pour que la matière y rougisse et que les substances volatiles qui s'y trouvent mêlées puissent s'é-

vaporer. Ce procédé fait aussi obtenir aux salins la liquéfaction propre à rassembler les corps isolés pour en former des masses, et unit intimement la manganèse aux autres matières : à l'instant de retirer la frite, on y joint les cassons et le bleu.

Aussitôt que les substances sont refroidies, on les épluche, et, pour en obtenir la fusion, on les met dans des creusets d'argile pétrie que l'on porte dans un autre four chauffé par le bois; à mesure que la frite diminue, on remplit ces creusets de nouvelles matières. Lorsqu'elle est terminée, on suspend le chauffage pour affiner le verre; dans cet état, on transvide un des creusets dans six autres plus petits, qui, chacun, contiennent assez de matière pour une glace ; on les tire successivement du four, et par le moyen d'un levier ils se trouvent transportés au-dessus d'une table où le volume doit être coulé.

Cette table est de fonte bien unie et montée sur trois roues, afin qu'elle puisse mouvoir à volonté au fourneau de recuisson; elle a 10 pieds sur 6 de large et 4 pouces environ d'épaisseur. On l'échauffe à un fort degré avec de la braise, avant de verser la fusion, pour éviter le refroidissement de la matière. Lorsqu'elle est versée, on l'étend sur cette table au moyen d'un rouleau de fonte de 5 pieds de long sur 12 de diamètre, que l'on fait glisser à plusieurs reprises sur des tringles de fer placées à des distances mesurées sur la largeur que doit avoir la glace, et dont les saillies sont proportionnées à l'épaisseur que l'on veut lui donner. Le verre, ainsi aplati et bien uni, est sur-le-champ visité : après avoir coupé les défauts qui peuvent s'y trouver, on le glisse sur une plaque qui le conduit au four de recuisson, dont le pavéa été précédemment chauffé au même degré que le verre. On met successivement dans ce four sept autres glaces, et on en étouffe la chaleur en le fermant bien hermétiquement ; il lui faut quinze jours à peu près pour son évaporation, parce qu'on n'y introduit l'air que par petits degrés.

Chaque coulage exige quinze à dix-huit heures ; il produit ordinairement dix-huit glaces de différentes dimensions.

La parfaite recuisson est une des opérations les plus importantes pour la qualité des glaces, car elle décide l'unité des surfaces et donne la facilité de couper le verre ; une recuisson faite par un trop fort degré de chaleur amollit la glace, expose sa surface à être imprégnée des sinuosités du pavé sur lequel elle est posée, fait durcir le verre, et l'expose à se rompre.

Après la recuisson, les glaces sont glissées sur une table couverte de sable fin et bien dressé ; on les examine de nouveau, on en supprime les défauts s'il y a possibilité, et on les équarrit ; dans le cas contraire, elles sont brisées et mises aux cassons.

Le but de l'équarrissage est de mettre la glace d'équerre en en coupant la tête, restée lors de sa mise dans la carquèse, ainsi que les deux bandes formées le long des tringles par l'aplatissement de la matière.

Ainsi se termine le travail, et les volumes, très-inégaux dans leurs surfaces et portant 6 à 7 lignes d'épaisseur, sont envoyés à la manufacture des glaces à Paris, pour y subir les diverses opérations dont nous allons parler, et qui les conduisent à leur perfection.

Apprêt ou polissage des glaces.

Les glaces, à leur arrivée à Paris, sont soumises, dans la manufacture même, aux opérations suivantes qui doivent unir les surfaces, et par suite leur donner le poli ; quelquefois cette manufacture en distribue, à cet effet, soit à Bicêtre, où le travail se fait à bras, soit à Chauni, où c'est par le moyen d'une usine.

De l'adouci et du piqué.

Avant de commencer l'opération de l'adouci, on fait un scellement bien égal, en plâtre très-clair, sur la table où l'on doit poser la glace, et on appuie fermement dessus, lors de son glissement, afin qu'elle porte partout et qu'elle soit bien de niveau; ainsi arrêtée, on la frotte de la manière suivante :

On introduit entre deux glaces du grès humecté d'eau, c'est-à-dire entre celle que l'on veut polir et une autre de petit volume, qui est déjà dégrossie et qui sert de dessus. Ce dessus, mû par un homme, est doublé d'une pierre très-mince où se trouve fixée une molette, qui, par son frottement, dégrossit la surface; ensuite, pour finir l'adouci et dresser la glace dans toutes ses parties, on substitue au-dessus dont nous venons de parler une glace aussi dégrossie, d'un plus grand volume que la première, et on emploie le moellon de charge qui est semblable à la molette, mais d'une plus grande dimension. Ainsi, par l'action du dessus sur la première, deux glaces se trouvent adoucies à la fois; un côté étant terminé, on recommence le même procédé pour l'autre. Lorsqu'il s'agit de grands volumes, on scelle le dessus sur un banc monté d'une roue, et alors il faut deux hommes pour le faire mouvoir, ce qui imprime au-dessus le même mouvement de rotation que la molette mue par un seul homme.

Après l'adouci vient le piqué : son opération est en tout la même que pour le premier, si ce n'est qu'au lieu de sable on emploie l'émeri dans cinq qualités différentes, et toujours humecté d'eau.

DU POLI.

Avant de procéder au poli, on vérifie si l'adouci a bien atteint toutes les parties de la glace; s'il s'en trouve qui ne l'aient pas été, on les remarque par du rouge dont on saupoudre le sable, et on commence par les adoucir : cela fait, on scelle la glace sur un banc de pierre, et on procède au poli de la manière suivante :

Une potée, qui est le résidu de la distillation de l'acide vitriolique mis en fusion dans de l'eau froide que l'on brasse et que l'on passe à plusieurs tamis, est déposée dans une chaudière ; pour lui donner du mordant, on y ajoute quelques parties de sel marin et de vitriol vert; alors la chaleur fait évaporer de la potée l'eau superflue et la réduit en une espèce de pâte ; ensuite on la façonne en pelottes, dont on graisse un polissoir monté de deux poignées de bois et garni par-dessous de lisières ou autres étoffes de laine que de temps en temps on humecte d'eau de mare : dans cet état, on fait passer ce polissoir, en croisant partie par partie, sur la surface du verre jusqu'à ce que le poli en soit très-égal. La même opération a lieu pour l'autre face; mais on rougit le plâtre avec de l'eau de potée pour ménager le poli de la première glace, apercevoir plus facilement les défauts qui pourraient s'y trouver, et diminuer aussi la trop grande réflexion de lumière. On déscelle ensuite la glace pour en nettoyer les surfaces : à cet effet, on la glisse sur une table tendue d'un tapis noir ou gros-bleu, exposée sous un jour modéré qui tombe obliquement, et on examine avec soin tous les défauts du poli. Lorsqu'il s'en trouve, et qu'il est possible de les effacer, on le fait avec une petite molette en bois que l'on graisse de potée, et un morceau de glace polie qui est scellé sur une pierre noire aussi enduite de la même matière.

Là finit entièrement le travail de la glace, et elle est déposée au magasin pour être livrée au commerce.

DE L'ÉTAMAGE.

Ce travail, qui consiste à couvrir d'étain la surface des volumes, est, comme nous l'avons dit précédemment, du ressort des miroitiers ; il se fait aussi quelquefois à la manufacture de Paris, surtout lorsque les glaces sont destinées au commerce des départemens.

Le tain est un amalgame de mercure et de bismuth. Le premier dissout l'autre et en fait une espèce de pâte plus susceptible de s'attacher que ne le serait l'étain pur ; le parfait contact qui résulte du poli de la glace achève l'adhérence de ce métal. Il faut aussi saisir le juste degré, afin que le mercure n'ait pas le temps d'opérer la dissolution complète de l'étain ; autrement il ne pourrait se fixer sur la glace.

Deux hommes à Paris possèdent seuls le secret de former des feuilles de toutes grandeurs pour l'étamage des glaces ; l'un est attaché à la Manufacture, l'autre fournit les miroitiers. Ce dernier a été pendant long-temps le seul ici qui eût ce secret, et, comme à présent, on n'en connaissait d'autres qu'en Allemagne.

L'étamage s'opère de la manière suivante : on étend soigneusement la feuille d'étain, qui doit être d'une seule pièce, disposée sans aucun pli et de la même dimension que la glace, sur une grande table de pierre parfaitement unie, posée et dressée de niveau et évidée de gouttières sur ses trois faces, pour l'écoulement du mercure ; après en avoir répandu une petite quantité sur cette feuille, on l'avive avec un rouleau de lisières afin d'accélérer l'amalgame ; après cela on verse sur la feuille autant de mercure qu'elle en peut contenir, et on y glisse le volume en observant de le tenir bien horizontalement, parce qu'il fait fuir devant lui et sur ses côtés la plus forte partie de ce demi-métal. Dès que la glace occupe la surface entière de la feuille, on la couvre de flanelle et on la

charge de plomb ou de pierres, pour tout à la fois aider le contact du poli avec la feuille et empêcher la glace de glisser par l'effet de l'écoulement du mercure superflu ; on donne à celui-ci une direction dans les gouttières en inclinant la table degré par degré pendant l'espace de 24 heures. Ce temps expiré, on relève la glace avec beaucoup de précaution, et on la dépose sur des égouttoirs ou planches que l'on incline d'abord et que l'on redresse ensuite par degrés jusqu'à ce qu'on soit parvenu à donner à la glace une position presque verticale. Ce procédé n'a d'autre but que de faire écouler le reste de la matière, et de donner toute la fixité possible à l'étain.

GLACES SOUFFLÉES.

Les substances employées pour les glaces soufflées sont les mêmes que pour celles qui sont coulées; leur préparation est aussi la même, mais leur travail diffère beaucoup : au lieu de les couler sur une table, on les souffle à la canne. Cette opération est en tout semblable à celle par laquelle on obtient le verre de Bohême, c'est-à-dire qu'après avoir cueilli le verre du creuset, on fait la paraison de la bosse. On souffle les glaces dans un manchon qui leur donne une forme cylindrique. On fend ce manchon et on le passe dans un four pour faire tiédir le verre; dans un autre, pour l'amollir, l'étendre et lui donner la forme de glace : ainsi que pour les glaces coulées, le verre reste au four l'espace de 12 à 15 jours afin de lui donner la recuisson.

Pour que les glaces soufflées soient parfaites, il ne faut pas qu'elles aient au delà de 45 pouces environ de hauteur sur une largeur proportionnée; celles qui viennent de nos manufactures ne portent pas plus de 30 pouces de hauteur. Ces glaces n'ont jamais la même blancheur que celles qui ont été coulées. Leur épaisseur les fait aisément reconnaître, car elles ne portent que deux lignes et demie au plus, tandis que les autres en ont trois, quatre, et même jusqu'à cinq.

Du prix des glaces, de l'étamage et de la pose.

Le prix de toutes les glaces non étamées est fixé par un tarif que la manufacture fait imprimer autant de fois qu'elles subissent des augmentations. Il n'existe point de différence dans les prix entre les glaces soufflées et les glaces coulées qui sont de même volume.

Le dernier tarif est du mois de mai 1805 ; il porte une augmentation de dix pour cent sur celui qui l'avait précédé. C'est le troisième depuis 1791; le premier augmenta de six pour cent, le second et le dernier furent portés à dix, ce qui forme un total de vingt-six pour cent depuis quinze années.

Au premier aspect, les bénéfices alloués aux miroitiers paraîtront trop petits, surtout si l'on observe que, depuis 1798, ils ont perdu l'avantage de la remise d'un pouce, accordée par la manufacture sur la hauteur et la largeur de chaque volume; ils paraîtront encore moins forts si l'on considère que lorsqu'ils font l'étamage pour le compte du tapissier, ce qui arrive très-souvent, au lieu de dix pour cent qui doivent leur revenir et de quinze que demanderait la manufacture, ils ne lui prennent que 6 à 8 pour les grands volumes, et que, de plus, ils le font assez souvent jouir des termes qu'ils obtiennent eux-mêmes de cet établissement. On pourra croire encore, d'après leurs comptes et le tarif lui-même, qu'ils ne peuvent faire aucun bénéfice sur les glaces, puisqu'en supposant une fourniture qui aura été réglée à 20,000 francs, le résultat sera 18,400 francs de matière, et il ne restera que 1,600 francs pour l'étamage, la pose, la fourniture de quelques flanelles, le temps et même la responsabilité si l'on veut. Sans doute, ce bénéfice est trop mince, puisqu'ils pourraient prétendre au taux très-raisonnable de 10 pour 100 pour avance de fonds sur les glaces, ce qui formerait une somme de 3,600 francs ;

mais, comme nous l'avons dit, cet aperçu n'est que succinct, et si l'on y regarde de plus près, on trouvera que, bien loin de là, il est dans cet état des ressources qui ne sont pas vulgairement connues, et qui donnent un résultat d'avantages assez considérables. Par exemple, il se fait chaque jour des mutations infinies dans cette partie, parce que la glace est un meuble sur lequel on perd le moins, et dont, en conséquence, on se défait préférablement aux autres : en pareil cas, on ne tient pas compte du tain au vendeur; on trouve à la glace des défauts qui lui font perdre environ 10 pour 100, et même jusqu'à 20 si c'est un grand volume : en réunissant donc la dépréciation de 10 pour le tain, celle pour les défauts supposés, on verra que l'acquéreur marchand fait sur cela seul un bénéfice de 20 à 25 pour 100, puisqu'il arrive que, peu de temps après, il peut livrer cette même glace comme neuve et sans défauts. Ces circonstances se renouvellent tellement, que sur vingt-cinq glaces, il n'y en a pas cinq qui soient fournies par la manufacture. S'agit-il de glaces absolument neuves, la perfection n'est pas ce qu'on recherche le plus, et voici pourquoi : Autrefois les plus légers défauts faisaient rigoureusement prononcer sur elles, mais aujourd'hui il en faut de très-importans pour qu'elles soient brisées; les rosettes, les bouillons, les fils et même l'opacité de leur couleur n'empêchent pas de les mettre en vente, en en classant les prix proportionnément à leurs défectuosités. Ce nombre de glaces est tel, que, sur cent, on en peut compter au plus cinq qui soient d'une perfection achevée. Dans cet état, il existe des prix basés sur le tarif, et ils ne varient pas moins de 3, 5, 10, 20 et 30 pour 100 en dépréciation; ainsi, on trouve, à l'abri de ce tarif, les grands avantages que fait obtenir le choix des qualités inférieures. Voilà, nous pensons, l'énigme assez expliquée. La preuve de cette assertion est qu'un miroitier de bonne foi, ce qui se trouve assez fréquemment encore, donnera à choisir au prix du tarif autant de glaces que l'on en voudra, et que, de plus, il se chargera, pour ce prix seulement, de les mettre au tain et de les poser.

Si l'on se transporte à la manufacture, on verra aussi que tous les volumes y sont étiquetés pour être vendus à toute personne indistinctement, et qu'il en est qui le sont à 20 et 30 pour 100 au-dessous du tarif, en raison du plus ou du moins de défauts qu'ils peuvent avoir.

Pour faire cesser toute incertitude et balancer les intérêts du vendeur avec ceux de l'acquéreur, nous croyons qu'il conviendrait d'accorder pour toutes les glaces neuves indistinctement : *Glace, Étamage et Pose,* le prix du dernier tarif et 5 pour 100 en sus, et le prix du tarif, sans augmentation, pour toute vieille glace non réétamée; 10 pour 100 de la valeur de la glace, d'après le tarif, pour l'étamage refait sur un volume quelconque; 2 et demi pour pose ou pour dépose et repose d'anciennes glaces, lorsqu'il y en aura plusieurs, au lieu de 5 que l'on alloue sous le spécieux prétexte de la responsabilité de la casse; cependant il faut observer que s'il s'agissait seulement d'un ou de deux petits volumes, il serait juste d'avoir égard aux circonstances qui pourraient faire varier le prix de ce travail.

L'opinion que nous venons d'émettre est si peu hasardée, qu'elle nous autorise à croire que les hommes probes et éclairés, qui suivent ce genre de commerce, avoueront eux-mêmes que cette mesure, en ôtant tout moyen à la fraude, multiplierait les avantages que l'on peut attendre d'une honnête industrie.

FIN DE LA MIROITERIE.

TAPISSERIE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

TAPISSERIE.

Cette partie, comme celle dont nous venons de traiter, tient le second rang dans les attributions de la comptabilité du bâtiment. Dans l'origine, la tapisserie servait de fond à l'ameublement en général, comme siéges, tentures, quelquefois même couvertures et rideaux; alors les tapissiers, proprement dits, ne confectionnaient et ne vendaient que ces meubles. Cet état comportait trois classes : 1° les tapissiers de haute-lice; ceux-ci étaient fabricans, rentrayeurs, et faisaient toutes les réparations; 2° les courte-pointiers, qui fabriquaient des étoffes, et faisaient tout ce qui était relatif au coucher; 3° les tapissiers marchands, dont la partie était d'établir le meuble avec des étoffes qu'on leur fabriquait.

Il n'en est plus ainsi maintenant, et la matière comme le travail ont subi de grands changemens. Les soieries, les mousselines, les toiles, et beaucoup d'autres étoffes, ont remplacé la tapisserie. Nos tapissiers du jour ont, pour ainsi dire, épuisé les produits des manufactures enfantées par le luxe; semblables aux modistes, ils coupent, taillent et chiffonnent; ils mettent partout du goût, du style, des flots, et cherchent à donner à de légers tissus des formes mêmes architecturales.

Le premier mérite du tapissier doit, sans contredit, consister dans la confection parfaite des siéges; mais c'est ce qui ne se rencontre pas toujours, parce qu'à tort l'on a regardé la connaissance de cette utile partie comme le propre de tous, et que l'on a considéré le talent du jour comme ne pouvant appartenir qu'à un très-petit nombre.

Si le travail du tapissier du jour ne ressemble en rien à celui d'autrefois, son genre de commerce est encore moins reconnaissable. Cela est si vrai, qu'il serait très-difficile de dire de quelle espèce d'état sont ou ne sont pas quelques tapissiers en vogue, qui, quoique censés ne faire que des siéges et des couchers, que couper, assembler et poser des étoffes, se chargent cependant de tout, depuis la batterie de cuisine jusqu'à l'horlogerie. D'après des connaissances aussi étendues, en apparence à la vérité, on pourrait préjuger que leurs demandes sont appuyées sur des principes justes et bien raisonnés; mais il en est tout autrement, et c'est ce que nous allons démontrer par des exemples puisés dans divers mémoires.

Nous avons trouvé dans de certains comptes que les étoffes de soie n'étaient presque toujours portées que de 5 à 7 pour 100 au-dessus du prix de vente, celles en laine de 8 à 9, tandis que les matelas, les lits de plume et les sommiers, demandés à la pièce, l'étaient de 25 à 30 pour 100; les couvertures, de 20 à 30; que quand, d'une part, on demandait les laines, les crins et les plumes, et de l'autre les étoffes, leur prix s'élevait de 15 à 25 au-dessus; que lorsqu'il y était question de franges, de crêtes, de galons, de toiles d'enfonçure, de clous, d'anneaux, de fils, et de toutes autres menues fournitures, c'était de 75 à 120 au-dessus de la dépense. On n'y remarque pas plus de modestie dans les prix de façon : les couchers, 100 pour 100; les siéges, 120 pour 100; les rideaux de lit, de croisée, les draperies, les pentes, etc., 300 et 400 pour 100. S'agit-il de fourniture de tapis, 40 pour 100 au-dessus du prix d'acquisition; de glaces, 20 à 30, au moyen

de remises obtenues en raison de leurs défauts; est-ce une fourniture de meubles communs en bois d'acajou, 15 à 20 pour 100, et 30 à 40 pour 100 pour ceux plus riches de forme et d'ornemens.

Dans cet état de choses, ces tapissiers ne veulent être réglés que par leurs confrères, prétendant qu'à eux seuls sont réservées toutes les connaissances; cela est facile à comprendre, et nous pensons que leur opinion à cet égard suffira seule pour éveiller l'attention de ceux qui ont besoin de leur ministère.

Si, d'un côté, nous avons dévoilé les abus énormes qui résultent d'un amalgame de spéculations aussi monstrueuses, de l'autre nous devons dire que ce n'est pas le plus grand nombre des tapissiers qui s'écartent ainsi des limites circonscrites par leur état, et qu'il s'en trouve encore moins qui établissent leurs mémoires sur des bases si peu raisonnables; aussi, ne voulant point, à l'instar des premiers, tout embrasser, nous nous bornerons ici à donner la série des prix de ce qui concerne particulièrement cet état, comme couchers complets, siéges de tous genres, rideaux, pentes, draperies, etc. Nous y ajouterons un article pour les franges, les crêtes et les galons; nous ne traiterons pas des meubles en bois d'acajou et autres, des tapis de pied, des glaces, des bronzes, des pendules, etc., etc., parce que nous pensons que la vente de ces objets ne doit nullement être faite par l'intermédiaire du tapissier, mais bien directement par ceux qui en sont spécialement fabricans et marchands.

Prix du commerce pour les matières premières concernant les couchers.

	fr.	c.
Mère laine pour matelas, de première qualité, la livre.	1	65
Seconde qualité.	1	40

	fr.	c.
Troisième qualité.	1	20
Laine de dernière qualité, qu'on nomme cuisse, peu propre aux matelas.	1	10
Crin d'échantillon non écharpillé.	1	90
Crin ordinaire.	1	60
Plume, première qualité.	4	50
Seconde qualité.	4	00
Troisième qualité.	3	50
Quatrième qualité, propre aux coussins et aux oreillers de meubles.	2	50
Duvet, première qualité.	10	00
Duvet, seconde qualité.	9	00
Édredon.	26	00

Étoffes fabriquées.

	fr.	c.
Treillis pour lit de sangles, l'aune.	1	75
Toile à carreaux, bon teint, pour matelas. . .	2	40
Toile *idem*, mauvais teint.	1	80
Futaine à deux tiers de large, première qualité.	3	25
Idem, seconde qualité.	2	75
Toile de coton à trois quarts de large, de 3 francs 50 centimes à 4 francs 50 centimes.		
Coutil de Bruxelles, première qualité.	12	00
Seconde qualité.	9	00
Coutil de Coutances, de 5 à 6 francs.		
Couverture de laine pour lit de 2 pieds 6° sur 4 pieds de large, selon le point et la qualité du lainage, 12 à 42 francs la pièce.		
Couverture en coton, dans les mêmes grandeurs, 18 à 50 francs.		

Étoffes pour siéges et rideaux.

	fr.	c.
Étoffes de crin; en raison de leur travail, l'aune vaut de 4 francs 50 centimes à 8 francs.		
Étoffes de soie : Florence, bonne qualité, couleur ordinaire.	5	00
Taffetas d'Italie, sept 12^es^.	6	50
Taffetas d'Angleterre, très-fort, cinq 8^es^., pour meubles.	7	50
Taffetas fort, quinze 16^es^.	15	50
Gourgouran uni rayé, léger.	10	00
Fort gourgouran uni.	12	00
Gourgouran façonné et fort.	14	00
Gourgouran velouté.	16	50
Damas léger à une, deux et trois couleurs. . .	13	00
Damas *idem*, très-fort.	16	00
Damas fort, et les dessins à quatre sujets. . . .	21	00

Les couleurs dites fines, comme violet, gros-bleu, orange, souci, cramoisi, augmentent le prix des étoffes de soie ci-dessus de 25 à 75 centimes par aune, selon leur largeur et leur qualité.

	fr.	c.
Mazulines de Lyon.	5	00
Mazulines d'Avignon.	4	50
Velours d'Utrecht, de Lille, 6 francs 50 centimes à 7 francs.		
Idem, d'Amiens.	8	50
D'Abbeville.	10	00
Les velours de laine unis coûtent 1 franc de plus par aune.		
Velours de soie léger.	24	00
Idem, à trois et quatre poils.	32	00

	fr.	c.
Idem, mais d'une aune de largeur.	72	00
La pièce de sangle contenant huit aunes se vend.	1	40

Des bois pour les siéges et les couchers.

On distingue trois principales formes de siége, qui se font aussi de trois espèces de bois différens : la forme la plus ordinaire se nomme cabriolet; les deux autres sont de formes antiques : l'une à dossier renversé, l'autre à dossier creux.

Les espèces de bois sont le hêtre, le merisier et l'acajou.

	fr.	c.
Les chaises en cabriolet, faites en bois de hêtre, la pièce.	6	00
Les fauteuils, *idem*.	9	00
Les bergères.	10	50
Les canapés de 5 à 6 pieds	22	50
Les tabourets en X.	6	00
Les tabourets ordinaires.	3	50
Les petits tabourets de pied.	2	00
Les chaises à dossier creux ou renversé, en même bois.	7	50
Les fauteuils.	10	50
Les bergères.	12	00
Les canapés.	30	00
La forme dite antique, faite en bois de merisier, chaque chaise.	12	00
Les fauteuils, la pièce.	18	00
Les bergères, la pièce.	21	00
Les canapés.	45	00
Les chaises de même forme, faites en bois d'acajou, la pièce.	15	00
Les fauteuils.	23	00

	fr.	c.
Les bergères.	28	00
Les canapés.	60	00
Un bois de lit de 3 pieds de large, à colonnes, fait en hêtre, dossier plein, non peint ni garni de sangles, sans roulettes.	23	00
Celui de 4 pieds de large.	27	00
Le même bois de 3 pieds de large, peint et verni, garni de sangles, de roulettes à équerre de bonne qualité.	46	00
Le même de quatre pieds de large.	57	00
Un lit de sangles, en bois de hêtre, non garni.	4	50

Clous dorés pour la garniture des siéges.

On distingue cinq sortes de clous destinés à cet usage.

	fr.	c.
Le clou lentille, qui est la plus petite sorte; le millier de compte se vend.	10	00
Le demi-poids.	15	00
Le petit clou de chiffre.	15	00
Le gros clou de chiffre.	17	00
Et enfin le tiercelin.	17	00

De la main-d'œuvre et des prix de façon des ouvrages de Tapisserie.

Les tapissiers emploient des ouvriers des deux sexes.

Les hommes sont constamment occupés à confectionner les siéges et à faire la pose de toutes les étoffes propres aux draperies, pentes, rideaux, etc.

Les femmes font l'assemblage des étoffes, des siéges; confectionnent les rideaux, les pentes, les draperies; cousent toutes les pièces et les agrémens, excepté les galons des siéges, qui sont du ressort des hommes.

Tous les ouvrages sont coupés soit par le maître, soit par le premier garçon.

	fr.	c.
La journée des garçons tapissiers est composée de 12 heures, et payée.	4	00
La journée des femmes se paie.	1	50
La façon des siéges se fait aux pièces, et se paie de la manière suivante :		
Chaque fauteuil, dit à cabriolet, garni en velours d'Utrecht, avec crête ou clous dorés, vaut.	3	50
Chaque grand fauteuil à dossier, garni de même.	4	00
Chaque fauteuil à cabriolet, bordé et crêté, fait à l'anglaise, c'est-à-dire, le fond piqué à trois fois pour rendre le siége et le dossier bien carrés. . .	5	50
Un grand fauteuil, façonné comme le précédent.	6	00
Une bergère se paie un cinquième de plus que le fauteuil. Un canapé de 5 à 6 pieds de long se compte pour trois fauteuils.		
Une chaise, dont le siége seulement est garni d'étoffe, soie, laine ou crin, étant piquée à l'anglaise, se paie.	2	50
Un grand fauteuil, garni de même que la chaise, se paie.	3	00
Un tabouret en X, garni de même étoffe, et piqué à l'anglaise, se paie.	3	25
Un petit tabouret de pied, piqué de même, se paie.	2	00
Une garniture de sangles sur un châssis de lit se paie.	0	75
La confection des housses pleines, en toile de coton ou autre étoffe, pour fauteuil à bras garnis, revient à.	1	50
Celle des bergères.	2	00
Celle des chaises.	1	25
Celle des canapés.	4	00

	fr.	c.
Une housse ajustée pour fauteuil dont les bras ne sont point garnis.	1	25
La façon d'un traversin de 3 à 4 pieds de long revient à.	0	75
Celle d'un oreiller de coutil.	0	75
Les rideaux de croisées à un lé et demi, ayant de 7 à 8 pieds de hauteur, faits en soie, mousseline ou autre étoffe, garnis de crêtes et franges, reviennent, par croisée, à.	2	25
Les grands rideaux à deux lés.	4	00
Les petits rideaux de vitrages en mousseline non garnie, reviennent, par croisée, à.	0	75
Les pentes garnies de franges et crêtes reviennent, pour chaque croisée, à.	3	00

La façon d'un matelas et celle d'un sommier de crin se paient chacune 75 centimes au cardeur; le cardage de la laine neuve et l'écharpillage du crin neuf sont payés, par chaque livre, 1 franc 3 centimes.

La façon d'un lit de plume de 4 pieds de large environ, pour coudre le coutil, le cirer et monter le lit, revient, compris fourniture de cire, à 6 francs.

Les couvre-pied ordinaires et garnis reviennent à 3 francs.

On emploie, pour la confection de chaque siége bien garni et solidement établi à l'anglaise, la quantité de crin, savoir:

Pour une bergère, 2 livres; pour un tabouret en X ou une chaise, 3 livres; pour un fauteuil à cabriolet, 5 livres; pour un grand fauteuil, 6 livres et demie, et pour un canapé de 5 pieds 6°, 35 livres.

Il entre ordinairement, dans un sommier de 4 pieds de large bien rempli, 32 livres de crin, autant de laine pour les matelas, et 30 livres de plumes pour le lit.

Ouvrages de passementerie pour meubles, comme franges, galons, crêtes, etc.

Ces articles, comme nous l'avons dit précédemment, n'ont pas toujours été dans les attributions du tapissier, et les grandes maisons ont encore aujourd'hui leurs passementiers-frangiers comme leurs marchands d'étoffes, leurs miroitiers et leurs marchands de tapis et de meubles. Nous n'entreprendrons point ici l'énumération de tous les ouvrages de passementerie, parce qu'ils varient à l'infini, tant pour leurs matières et leurs qualités que pour leurs formes et leurs dimensions; nous nous bornerons à indiquer seulement ceux que l'on emploie le plus ordinairement pour le meuble.

Les matières propres à ces ouvrages sont l'or, l'argent, la soie, la laine, le coton et le fil.

L'or varie dans ses qualités comme dans la manière de l'apprêter.

L'or de Paris est le plus beau, le mieux doré, et d'une seule qualité.

L'or de Lyon est de quatre qualités différentes.

L'or de Lyon, marque 48, approche de très-près celui de Paris, et a sur lui l'avantage de la souplesse et de la légèreté.

Pour la solidité, l'or 42 est moins avantageux que le précédent.

L'or 36 et l'or 28 sont deux qualités de beaucoup inférieures à la première, en ce qu'ils ont moins de brillant, et perdent promptement leur couleur. Cependant beaucoup de fabricans emploient ordinairement le n° 36.

L'or faux, d'un usage très-fréquent, se nomme demi-fin.

Cette matière nous venait autrefois de l'Allemagne; mais aujourd'hui la France en possède des fabriques où l'on en fait de trois sortes, que l'on distingue, de même que le fin, par les marques 48, 42 et 36.

Le demi-fin, de marque 48, est au moins aussi brillant que l'or de Paris, et se soutient aussi long-temps; le 42 est celui dont on fait le plus d'usage, quoique le 36 soit encore d'une qualité passable.

Pour obtenir l'or fin, qui n'est autre que de l'argent doré, on couvre de plus ou moins de feuilles d'or le lingot qui doit passer au laminoir.

L'or fin de Lyon se distingue, comme nous l'avons dit, par les nombres 48, 42, 36, 28 feuilles. Il est convenu de ne dorer qu'à d'aussi grandes distances de feuilles, afin qu'on puisse juger de la différence que ces séries produisent entre elles; il en est à peu près de même pour le demi-fin, et cependant il faut être très-exercé dans cette partie pour juger des différences de dorure avant leur emploi.

Le travail du demi-fin de marque 48, ou doré trois fois, est le même que pour l'argent; il coûte moitié moins à peu près que le fin de même marque; mais il n'a pas, comme celui-ci, l'avantage d'offrir des matières pures, et conséquemment de garder, après son usure, à peu près la moitié de sa valeur.

On distingue deux sortes d'argent, le fin et le faux. Ce dernier est de plusieurs qualités; mais elles sont de très-courte durée et moins solides que le cuivre doré.

L'or, l'argent, fins ou faux, s'apprêtent, pour la passementerie, de quatre manières différentes, savoir : en trait, qui est du fil pur; en filet, qui est la matière roulée sur un fil de soie; en lame, qui est le fil pur laminé; et enfin en paillons ou feuilles.

La soie propre à faire les franges, les crêtes et les galons, se tire d'Alais, département du Gard : crue ou teinte, son brillant la distingue de celle de Naples et de celle des poils de Brousse, qu'une économie mal entendue fait quelquefois substituer à la première, en ce que ces deux dernières espèces sont plus pesantes, quoiqu'inférieures en qualité comme en valeur.

La soie organsin et la soie du Piémont sont les plus légères, et particulièrement destinées aux galons brochés.

La soie galette ou filoselle tient le dernier rang parmi les soies.

Toutes ces matières n'ont qu'un mode de livraison pour le commerce, le poids; mais, lorsqu'elles sont travaillées, elles en ont deux, savoir : le poids et la mesure. Le premier est presque toujours en usage pour les grandes maisons, en déduisant tous les corps étrangers, tels que moules en bois pour les glands, les mirzas, les flèches, etc.; le second est suivi dans toute autre circonstance, et surtout dans le détail. Le mode du poids joint à l'exactitude l'avantage de simplifier la série des prix, et pourrait s'appliquer à toutes les étoffes de soie unies et même brochées; tandis que celui de la mesure est très-inexact par son inconvénient de ne pas toujours déterminer le poids de l'objet, et qu'il nécessite une complication infinie de valeurs. Cependant, pour faciliter les différentes opérations, nous fixons nos prix sur ces deux modes, en les faisant précéder de ceux des matières brutes. Les prix des matières d'or fin et faux se trouvent établis par once et dans les premières qualités; celles dont les marques seront moins fines vaudront 50 centimes de moins.

Prix des matières premières.

	fr.	c.
Or fin de Paris, en lame, en trait ou en filet; la lame forte, l'once.	11	00
Or fin de Lyon, marque 48.	11	00
Idem, 42.	10	00
Idem, 36.	9	00
Idem, 28.	8	00
Paillon fin pour satinage en or fin.	18	00
En argent.	16	00
Or faux ou demi-fin, marque 48, que l'on nomme aussi surdoré.	5	00

	fr.	c.
Idem, 42.	4	50
Idem, 36.	3	00
Le vrai faux non doré, mis en couleur seulement et de première qualité.	1	50
Paillon faux, marque 36, se vendant à la feuille, l'once revient à.	7	00
Argent fin, 1re qualité.	9	00
Argent fin, filé sur soie.	8	00
Argent faux et commun.	1	25
Soie d'Alais grenade, toute dévidée, en couleur ordinaire, l'once.	3	75
La même, teinte en violet fin ou aurore.	4	00
La même, en rose tendre.	4	25
La même, en rose moyen.	4	75
La même, en rose vif.	5	25
La même, en cramoisi fin.	5	00
La même, en couleur cerise après le ponceau.	5	75
La même, en ponceau.	7	00
La soie capiton en écheveaux.	1	50
La soie filoselle, dite galette, couleur ordinaire.	1	25

Prix des matières fabriquées, comptées au poids.

Les prix ci-après sont établis pour des ouvrages mieux conditionnés que ceux qu'on vend ordinairement dans le commerce.

	fr.	c.
Or fin de Paris, fabriqué en franges, avec des ornemens, comme jasmins, cartisanes, torsades, et employé aux crêtes et galons, ouvrage ordinaire et matière pure, l'once.	14	00
Galon plein, en même or, mais avec chaîne en soie.	11	00

	fr.	c.
Galon broché, matière or et soie très-légère. .	15	00
Or faux doré, marque 48, employé en franges, crêtes et galons, comme ci-dessus.	7	00
Argent fin pour le même usage.	11	25
Soie d'Alais grenade, employée de même en couleur ordinaire et matière pure.	5	75
Les crêtes à jour, en pure soie, couvertes de même.	4	00
Les mêmes, sur fond filoselle.	3	00
Les mêmes, mais la trame en fil et bien couverte en soie.	2	00
Galon figuré, chaîne et trame en soie grenade. .	5	00
Galon figuré en soie filoselle.	2	00
Cordon de tirage, fait au boisseau, en soie-filoselle, sans âme.	2	00
Cordon *idem* en soie-filoselle, l'âme en fil. . .	1	20
Câble en soie, l'âme en filoselle.	4	00

Nota. La façon des ouvrages satinés imitant la broderie, en or et argent, se paie aux ouvriers 6 francs l'once; la frange ordinaire 1 franc, et le galon 75 centimes.

Prix des matières fabriquées, comptées à l'aune.

On distingue trois sortes de franges: les franges tout en soie, celles en laine et soie, celles tout en coton.

	fr.	c.
Les belles franges de soie d'Alais, montées sur gance en fond filoselle recouvert en belle soie, ayant des mirzas, des flèches ou semblables garnitures, et 36 pièces à l'aune, portant 6° de hauteur, se vendent.	19	00
Celles de 5° et demi.	9	00

	fr.	c.
Celles de 5°.	8	00
Celles de 4° et demi.	6	75
Celles de 4°.	5	50
Les mêmes franges, le fond filoselle non recouvert en soie d'Alais, de 6°.	8	00
De 5°.	6	25
De 4°.	4	00
Frange de 4° de hauteur, le fond en laine garni en soie à quadrille, ayant 36 pièces à l'aune et deux rangs de perles sur la hauteur.	2	50
Les mêmes, et 30 pièces à l'aune.	2	00
Les mêmes, et 24 pièces à l'aune.	1	60
Franges en coton noué à quadrille, de 6° de hauteur.	4	00
Les mêmes, de 4° et demi de hauteur.	2	50

Crêtes.

	fr.	c.
Crêtes à jour en forme de lyre, comme on les trouve dans le commerce, bien traitées et portant 12 lignes de largeur, l'aune.	0	75

Chaque ligne de moins sur cette largeur diminue le prix de 5 centimes par aune, et chaque ligne de plus, lorsque les cordonnets sont proportionnés à la largeur, augmente le prix de 8 centimes par aune, jusqu'à 18 lignes de largeur, et au-dessus, 10 centimes par ligne.

	fr.	c.
Crêtes *idem*, à trois cordonnets, en laine et les luisans en soie, portant 12 lignes de largeur, l'aune.	0	50

Crêtes *idem*, à deux cordonnets, 35 et 40 centimes.

	fr.	c.
Crêtes en coton, belle qualité, de 12 lignes de large.	0	75

Les mêmes, en coton inférieur, 50 à 60 centimes.

Galons.

On distingue trois sortes de galons en soie : le galon à dessin broché, celui à dessin non broché, et le galon doublette.

Le plus beau, comme le plus solide, est le galon broché, mais il est de peu d'usage; celui de 12 lignes de large, fait à deux navettes, se vend à raison de 15 centimes la ligne, ce qui porte l'aune à 1 franc 80 centimes; le même, fait à trois et quatre navettes, se vend 20 centimes la ligne ou 2 francs 40 centimes l'aune.

Le galon doublette, de 12 lignes de large, bien fait, dont la chaîne couvre parfaitement la trame de fil, se vend 10 centimes la ligne ou 1 franc 20 centimes l'aune. On trouve beaucoup de ces galons dont la chaîne est si faible, que la trame s'aperçoit à travers et que la soie devient grise; lorsque ce galon porte 12 lignes de largeur, il se vend 5 ou 6 centimes la ligne, 60 ou 75 centimes l'aune.

Le galon à clouer est de deux espèces : l'une et l'autre sont en or faux, portent 4 lignes de large, et sont à deux lames; le premier vient des fabriques de Lyon; il se vend 25 centimes l'aune; le second se fabrique à Paris; il est mieux frappé, et la lame est plus forte que celle du premier; il se vend 35 centimes l'aune. On en fait aussi en or demi-fin, que l'on nomme à double chaînette; il porte 6 lignes de large, et se vend 75 centimes.

Câbles.

	fr.	c.
Les câbles pour draperies, portant 6 lignes de diamètre, faits en soie, et l'âme en fil bien couverte.	3	50
Ceux en filoselle, même grosseur.	1	50
Ceux en laine à broder, et de même grosseur. .	0	60
Ceux de cinq lignes de grosseur.	0	50

Cordons de rideaux.

On distingue trois sortes de cordons de tirage : les cordons en soie pure, ceux en soie et fil, et les cordons en fil.

	fr.	c.
Les cordons tout en soie-filoselle, faits au boisseau, l'aune pesant environ quatre gros.	1	00
Ceux en filoselle, et l'âme en fil, faits au boisseau, 50 à 60 centimes.		
Les mêmes, faits à la mécanique, 30 à 35 centimes.		
Ceux en fil, faits au boisseau.	0	30
Les mêmes, faits à la mécanique.	0	20

Les cordons faits à la mécanique, au lieu d'être ronds, sont presque carrés, et ont un point raccourci ; leur tissu est toujours incorrect.

Glands d'embrasse et de cordon.

Le fort gland en soie fait à jour, bien garni, avec une âme en cartisane, se vend.	5	00

	fr.	c.
Le gland dont le fond est en belle laine à broder et couvert en soie.	1	25
Gland en coton sur bois.	1	25
Le même, mais dont le moule est en linge au lieu d'être en bois.	1	50
Le même, sur galon.	2	00

FIN DE LA TAPISSERIE.

TREILLAGE.

TREILLAGE.

INTRODUCTION.

Le treillage n'est guère plus en usage au jardin que pour les espaliers, les berceaux, les salles, les clôtures de potagers, de vergers et autres.

Cette partie demandait autrefois quelques connaissances, tant dans l'architecture que dans le dessin d'ornement, pour pouvoir exécuter des colonnes, des pilastres, des entablemens complets, des voussures, des vases, des fleurs, etc.; mais aujourd'hui que ce goût est presque totalement perdu, elle se trouve à peu près réduite aux simples articles dont nous faisons mention ci-dessus, et c'est sous ce seul rapport que nous la considérons dans les détails qui suivent.

Deux espèces de bois sont propres au treillage : le bois de frêne et le bois de châtaignier; ce dernier est celui dont on fait le plus fréquent usage (1).

On débite ces deux sortes de bois en tringles de diverses longueurs, et dans la grosseur de 9 à 10 lignes de large sur 6 à 7 lignes d'épaisseur.

Ces tringles se vendent sans être planées, c'est-à-dire après avoir été seulement refendues.

Les ouvriers treillageurs planent environ soixante-douze toises linéaires dans leur journée, et ce travail a presque toujours lieu dans la morte saison.

---

(1) On a remarqué que les tringles débitées dans du feuillet de sapin offraient, même sans être peintes, plus d'économie que les autres bois, en ce que ces tringles résistaient davantage aux intempéries de l'air.

Le bois pour treillage se vend à la botte; elle contient plus ou moins de tringles, dont la quantité est déterminée en raison de la longueur; mais il faut que, réunies dans la botte, elles forment 216 pieds de long ou 36 toises.

On trouve de ces bottes dans les longueurs de 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 pieds, mais rarement dans celle de 10 pieds.

	fr.	c.
Le prix de la botte ou de 36 toises de tringles, dans les longueurs de 3 à 6 pieds, est de. . . .	2	25
Le prix de la botte, dans les longueurs de 6 à 9 pieds, est de.	2	50
Le prix moyen de chaque botte est alors de.	2	38
Celui de chaque toise linéaire.	0	06
La botte de tringles toutes planées, contenant 36 toises, revient, prix moyen, à.	3	60
Chaque toise linéaire.	0	10

On se procure le bois propre au treillage au port de la Rapée, ou chez des détaillans dans la ville; mais assez ordinairement les treillageurs l'achètent par lots dans des ventes de bois sur pied, et l'exploitent ensuite pour en faire la refente.

Pour faire des palis ou pour fixer des tringles qui doivent former treillage, on emploie des perches en bois brut de 15 à 30 lignes de diamètre; on les affile de chaque bout, et, avec du fil de fer et de fortes pointes, on les arrête sur des poteaux. Ces perches se vendent 25 centimes la toise.

Le fil de fer propre à cette opération est préalablement recuit; on en emploie de deux espèces, savoir : celui de Limoges et le fil Normand:

Le fil de Limoges, aussi nommé fil Nul, le plus fin comme le plus doux, est propre à faire les liens. Il en est aussi de deux sortes, le n° 5 avec lequel on lie les tringles planées, et

le n° 7 employé en tringles brutes, comme pour espaliers, berceaux, etc.

Le fil Normand : lorsque le treillage est isolé de la muraille, on tire de celui-ci les pointes qui servent à le fixer sur des poteaux. Ces pointes portent environ 2° de long, et se placent de deux en deux mailles ; elles sont prises dans les n° 9, 10, et même 12, suivant la force des bois et l'étendue de la maille.

	fr.	c.
La livre de fil de fer de Limoges, n° 7, recuit et prêt à être employé, se vend.	1	00
Une livre contient 205 pieds de longueur.		
Le même, n° 5.	1	00
La livre contient 290 pieds.		
La livre de fil de fer Normand, n° 9.	0	90
Ce fil porte une ligne et demie de grosseur, et la livre contient 19 pieds 6°.		
Le même, n° 12.	0	90
Il porte 2 lignes de grosseur, et la livre contient 12 pieds de longueur.		

DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Les ouvriers ordinaires, employés à faire les treillages d'espalier, sont payés à raison de 2 francs 75 centimes par jour ; la journée étant de dix heures, l'heure vaut 28 centimes.

Les ouvriers employés à faire tous les ouvrages de décor sont payés 3 francs 75 centimes par jour; c'est, pour chaque heure de travail, 38 centimes.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

TREILLAGE.

Détail pour une toise superficielle de treillage d'espalier ou de berceau, en tringles brutes liées avec du fil de fer n° 7, la maille de 9° sur 11°, mesure prise du milieu des bois.

	fr.	c.
Tringles, 14 toises et demie, à 6 centimes la toise.	0	87
Fourniture de fil de fer, 1 once 3 gros, compris déchet, à un franc la livre.	0	08
Façon, 2 heures un quart, à 28 centimes l'heure.	0	63
Faux-frais du transport des bois, du magasin, etc., un 20e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	1	61
Bénéfice, un 6e du tout.	0	27
Valeur de la toise superficielle.	1	88
Valeur d'un mètre superficiel.	0	49

Maille de 8° sur 10°.

	fr.	c.
Tringles, 16 toises et demie, à 6 centimes la toise.	0	99
Fil de fer, 1 once 6 gros, à 1 franc.	0	11
Façon, 2 heures trois quarts, à 28 centimes l'heure.	0	77
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	04
1er TOTAL.	1	91
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la toise superficielle.	2	23
Valeur d'un mètre superficiel.	0	59

Maille de 7° sur 8°.

	fr.	c.
Tringles, 19 toises et demie, à 6 centimes la toise.	1	17
Fil de fer, 2 onces 4 gros, à 1 franc.	0	16
Façon, 3 heures et demie, à 28 centimes l'heure.	0	98
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	05
1er TOTAL.	2	36
Bénéfice, un 6e du tout.	0	39
Valeur de la toise superficielle.	2	75
Valeur d'un mètre superficiel.	0	72

Maille de 6° *sur* 6°.

	fr.	c.
Tringles, 24 toises, à 6 centimes la toise.	1	44
Fil de fer, 4 onces, à 1 franc.	0	25
Façon, 4 heures trois quarts, à 28 centimes l'heure.	1	33
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	07
1er TOTAL.	3	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	52
Valeur de la toise superficielle.	3	61
Valeur d'un mètre superficiel.	0	95

Maille de 5° *sur* 5°.

	fr.	c.
Tringles, 29 toises, à 6 centimes.	1	74
Fil de fer, 5 onces trois quarts, à 1 franc.	0	36
Façon, 5 heures et demie, à 28 centimes l'heure.	1	54
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	08
1er TOTAL.	3	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	62
Valeur de la toise superficielle.	4	34
Valeur d'un mètre superficiel.	1	14

Maille de 4° sur 4°.

	fr.	c.
Tringles, 36 toises, à 6 centimes la toise.	2	16
Fil de fer, 8 onces et demie, à 1 franc.	0	53
Façon, 7 heures, à 28 centimes l'heure.	1	96
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	10
1er TOTAL.	4	75
Bénéfice, un 6e du tout.	0	79
Valeur de la toise superficielle.	5	54
Valeur d'un mètre superficiel.	1	45

Treillage fait en bois plané, les tringles affilées ou non par les bouts, fixées sur les poteaux avec des pointes et liées avec du fil de fer n° 5, la maille de 7° sur 8°.

	fr.	c.
Tringles, 19 toises et demie, à 10 centimes la toise.	1	95
Fil de fer pour les liens et les pointes, 3 onces 2 gros, à 95 centimes la livre, prix moyen. . . .	0	19
Façon, 3 heures et demie, à 28 centimes l'heure.	0	98
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	05
1er TOTAL.	3	17
Bénéfice, un 6e du tout.	0	53
Valeur de la toise superficielle.	3	70
Valeur d'un mètre superficiel.	0	97

Maille de 5° *sur* 6°.

	fr.	c.
Tringles, 26 toises et demie, à 10 centimes la toise.	2	65
Fil de fer, 5 onces un quart, à 95 centimes. . . .	0	31
Façon, 5 heures un quart, à 28 centimes l'heure.	1	47
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	07
1er TOTAL.	4	50
Bénéfice, un 6e du tout.	0	75
Valeur de la toise superficielle.	5	25
Valeur d'un mètre superficiel.	1	38

Maille de 4° *sur* 5°.

	fr.	c.
Tringles, 32 toises et demie, à 10 centimes la toise.	3	25
Fil de fer, 7 onces un quart, à 95 centimes. . . .	0	43
Façon, 6 heures un quart, à 28 centimes l'heure.	1	75
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	09
1er TOTAL.	5	52
Bénéfice, un 6e du tout.	0	92
Valeur de la toise superficielle.	6	44
Valeur d'un mètre superficiel.	1	69

Maille de 4° sur 4°.

	fr.	c.
Tringles, 36 toises, à 10 centimes la toise. . . .	3	60
Fil de fer, 9 onces et demie, à 95 centimes la livre.	0	56
Façon, 7 heures, à 28 centimes l'heure.	1	96
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	10
1er TOTAL.	6	22
Bénéfice, un 6e du tout.	1	04
Valeur de la toise superficielle.	7	26
Valeur d'un mètre superficiel.	1	91

Maille de 3° sur 4°.

	fr.	c.
Tringles, 42 toises, à 10 centimes la toise. . . .	4	20
Fil de fer, 10 onces et demie, à 95 centimes. . . .	0	62
Façon, 8 heures, à 28 centimes l'heure.	2	24
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	11
1er TOTAL.	7	17
Bénéfice, un 6e du tout.	1	19
Valeur de la toise superficielle.	8	36
Valeur d'un mètre superficiel.	2	20

Maille de 3° *sur* 3°.

	fr.	c.
Tringles, 48 toises, à 10 centimes la toise.	4	80
Fil de fer, 14 onces et demie, à 95 centimes. . .	0	86
Façon, 9 heures un quart, à 28 centimes l'heure.	2	59
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre.	0	13
1ᵉʳ TOTAL.	8	38
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	40
Valeur de la toise superficielle.	9	78
Valeur d'un mètre superficiel.	2	57

Maille de 2° *sur* 3°.

	fr.	c.
Tringles, 60 toises, à 10 centimes la toise.	6	00
Fil de fer, 1 livre 2 onces, à 95 centimes.	1	07
Façon, 12 heures, à 28 centimes l'heure.	3	36
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre.	0	17
1ᵉʳ TOTAL.	10	60
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	77
Valeur de la toise superficielle.	12	37
Valeur d'un mètre superficiel.	3	26

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE TREILLAGE.

		VALEUR d'une toise sup.	VALEUR d'un mètre sup.
	Treillage d'espalier ou de berceau en tringles brutes.		
Pages		fr. c.	fr. c.
453	Maille de 9° sur 11°.	1 88	0 49
454	Maille de 8° sur 10°.	2 23	0 59
454	Maille de 7° sur 8°.	2 75	0 72
455	Maille de 6° sur 6°.	3 61	0 95
455	Maille de 5° sur 5°.	4 34	1 14
456	Maille de 4° sur 4°.	5 54	1 45
	Treillage isolé fait en bois plané, arrêté avec des pointes.		
456	Maille de 7° sur 8°.	3 70	0 97
457	Maille de 5° sur 6°.	5 25	1 38
457	Maille de 4° sur 5°.	6 44	1 69
458	Maille de 4° sur 4°.	7 26	1 91
458	Maille de 3° sur 4°.	8 36	2 20
459	Maille de 3° sur 3°.	9 78	2 57
459	Maille de 2° sur 3°.	12 37	3 26

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURER LES TREILLAGES.

Tous les ouvrages de treillage seront mesurés pour être réduits en superficie; tout vide sera déduit, et chaque sorte de treillage sera comptée séparément; d'après ce, les doublis, qui souvent ont lieu au bas des treillages isolés, ne seront point confondus avec le surplus de la hauteur de ces palis.

Dans l'énoncé de chaque ouvrage, on indiquera l'espèce de bois; on dira si les tringles sont brutes ou planées; on fera connaître la hauteur et la largeur de la maille, et la mesure devra toujours en être prise du milieu des tringles.

Les crochets pour espaliers, les poteaux pour les treillages isolés, les bâtis ou châssis pour les portes ainsi que la peinture, seront comptés séparément; le prix de ces objets sera fixé de même qu'aux chapitres *Peinture*, *Menuiserie* et *Serrurerie*.

FIN DU TREILLAGE.

GRILLAGE.

GRILLAGE.

INTRODUCTION.

Les marchands épingliers, qui tiennent ordinairement divers objets de clouterie et de quincaillerie, font le grillage sur des châssis de fer en tringles rondes portant 3 à 6 lignes de grosseur, ou sur des châssis de bois. Ce travail a pour but la conservation des vitraux, comme celle d'une multiplicité infinie d'autres objets : dans différens cas, il remplace aussi le treillage en bois ; enfin, il est à l'usage des bureaux, des bibliothèques, des volières, des garde-fous, des rampes, etc., etc.

Deux matières sont propres à faire le grillage : le fil de fer et le fil de cuivre ou laiton ; le premier se tire de Limoges, le second nous vient de l'Aigle. Leurs numéro font connaître leur force, en observant cependant que du fer au cuivre cet accord n'a plus lieu, puisque le n° 2 en fer est aussi fort que le n° 8 en cuivre.

Les mailles du grillage sont de diverses grandeurs, comme le fil est de différentes forces ; les mailles en fil de fer sont ordinairement de 6, 9, 12, 15, 18 et jusqu'à 24 lignes ; les fils pour chacune de ces mailles sont proportionnés dans leur force.

Pour la maille de 6 lignes, on emploie ordinairement du fil n° 5 ; la livre contient 290 pieds de longueur.

Pour la maille de 9 lignes, on emploie le n° 6 ; la livre de ce numéro contient 240 pieds.

Pour la maille de 12 lignes, on emploie le n° 7 ; la livre contient 205 pieds.

Pour la maille de 15 lignes, on emploie le n° 8; la livre contient 155 pieds.

Pour la maille de 18 lignes, on emploie le n° 9; la livre contient 130 pieds.

Pour la maille de 2 pouces, on emploie le n° 10; la livre contient 112 pieds linéaires.

En fil de laiton, les mailles ont depuis 3 jusqu'à 9 lignes, et les fils sont pour chacune de ces mailles des numéro suivans :

Pour la maille de 3 lignes, on emploie le n° 4; la livre de ce numéro contient 1120 pieds.

Pour la maille de 4 lignes, on emploie le n° 5; la livre contient 927 pieds.

Pour la maille de 5 lignes, on emploie le n° 6; la livre contient 769 pieds.

Pour la maille de 6 lignes, on emploie le n° 7; la livre contient 720 pieds.

Pour la maille de 8 à 9 lignes, on emploie le n° 8; la livre contient 626 pieds linéaires.

Le fil de fer de Limoges se vend, du n° 12 au n° 8, 90 centimes la livre.

Celui du n° 8 au n° 4 se vend 1 franc.

Le fil de laiton du n° 8 au n° 4 revient à 3 francs 25 centimes.

Les ouvrages en grillage se font le plus souvent à la tâche; mais lorsque les ouvriers sont à la journée, qui est composée de douze heures de travail, ils reçoivent 3 francs 60 centimes par jour, ce qui donne pour chaque heure la somme de 30 centimes.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

GRILLAGE.

GRILLAGE EN FIL DE FER N° 10, ET LA MAILLE DE DEUX POUCES.

Détail pour un pied superficiel.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 2 gros, à 90 centimes la livre.	0	13
Façon, 35 minutes, à 30 centimes l'heure. . . .	0	18
Faux frais pour la location et les fournitures d'outils, un 10e de la main-d'œuvre.	0	02
1er TOTAL.	0	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur d'un pied superficiel.	0	39
Valeur d'un mètre superficiel.	3	70

Maille de 18 *lignes, fil n°* 9.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 1 gros, à 90 centimes la livre.	0	12
Façon, 40 minutes, à 30 centimes l'heure. . . .	0	20
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	02
1er TOTAL.	0	34
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur d'un pied.	0	40
Valeur d'un mètre.	3	79

Maille de 15 *lignes, fil n°* 8.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 3 gros, à 90 centimes la livre. .	0	13
Façon, 45 minutes, à 30 centimes l'heure. . . .	0	23
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	02
1er TOTAL.	0	38
Bénéfice, un 6e du tout.	0	06
Valeur d'un pied.	0	44
Valeur d'un mètre.	4	17

Maille de 12 lignes, fil n° 7.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 4 gros, à 1 franc la livre. . . .	0	16
Façon, 50 minutes, à 30 centimes l'heure. . . .	0	25
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	44
Bénéfice, un 6e du tout.	0	07
Valeur d'un pied.	0	51
Valeur d'un mètre.	4	83

Maille de 9 lignes, fil n° 6.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 5 gros, à 1 franc la livre. . .	0	16
Façon, 1 heure.	0	30
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	49
Bénéfice, un 6e du tout.	0	08
Valeur d'un pied.	0	57
Valeur d'un mètre.	5	40

Maille de 6 *lignes, fil n°* 5.

	fr.	c.
Fil de fer, 2 onces 4 gros, à 1 franc la livre. . . .	0	16
Façon, 1 heure 20 minutes, à 30 centimes l'heure.	0	40
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	04
1er TOTAL.	0	60
Bénéfice, un 6e du tout.	0	10
Valeur d'un pied.	0	70
Valeur d'un mètre.	6	63

GRILLAGE EN FIL DE LAITON.

Maille de 8 *lignes, fil n°* 8.

	fr.	c.
Fil de laiton, 1 once 1 gros, à 3 francs 25 centimes la livre.	0	23
Façon, 1 heure.	0	30
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	56
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur d'un pied.	0	65
Valeur d'un mètre.	6	16

Maille de 6 *lignes, fil n°* 7.

	fr.	c.
Fil de laiton, 1 once 2 gros, à 3 francs 25 centimes la livre.	0	25
Façon, 1 heure 20 minutes, à 30 centimes l'heure.	0	40
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	04
1er TOTAL.	0	69
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur d'un pied.	0	81
Valeur d'un mètre.	7	68

Maille de 5 *lignes, fil n°* 6.

	fr.	c.
Fil de laiton, 1 once 3 gros, à 3 francs 25 centimes la livre.	0	28
Façon, 1 heure et demie, à 30 centimes l'heure. .	0	45
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	05
1er TOTAL.	0	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur d'un pied.	0	91
Valeur d'un mètre.	8	62

Maille de 4 lignes, fil n° 5.

	fr.	c.
Fil de laiton, 1 once 3 gros, à 3 francs 25 centimes la livre.	0	28
Façon, 1 heure 55 minutes, à 30 centimes l'heure.	0	58
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	0	92
Bénéfice, un 6e du tout.	0	15
Valeur d'un pied.	1	07
Valeur d'un mètre.	10	14

Maille de 3 lignes, fil n° 4.

	fr.	c.
Fil de laiton, 1 once 5 gros, à 3 francs 25 centimes la livre.	0	33
Façon, 2 heures 20 minutes, à 30 centimes l'heure.	0	70
Faux frais, un 10e de la main-d'œuvre.	0	07
1er TOTAL.	1	10
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur d'un pied.	1	28
Valeur d'un mètre.	12	13

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE GRILLAGE.

		VALEUR d'un pied super.		VALEUR d'un mètre sup.	
Pages	*Grillage en fil de fer.*	fr.	c.	fr.	c.
469	Maille de 2°, fil n° 10.	0	39	3	70
470	Maille de 18 lignes, fil n° 9.	0	40	3	79
470	Maille de 15 lignes, fil n° 8.	0	44	4	17
471	Maille de 12 lignes, fil n° 7.	0	51	4	83
471	Maille de 9 lignes, fil n° 6.	0	57	5	40
472	Maille de 6 lignes, fil n° 5.	0	70	6	63
	Grillage en fil de laiton.				
472	Maille de 8 lignes, fil n° 8.	0	65	6	16
473	Maille de 6 lignes, fil n° 7.	0	81	7	68
473	Maille de 5 lignes, fil n° 6.	0	91	8	62
474	Maille de 4 lignes, fil n° 5.	1	07	10	14
474	Maille de 3 lignes, fil n° 4.	1	28	12	13

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURER LES OUVRAGES

DE GRILLAGE.

Les ouvrages de grillage seront mesurés pour être réduits en superficie; tout vide quelconque sera déduit; mais lorsque les grillages seront faits sur châssis circulaire, la surface en sera réduite aux cinq 6es de celle produite par le carré, et cela pour compenser les déchets de la matière et le surplus de la main-d'œuvre.

Dans l'énoncé de chaque fourniture, on indiquera l'espèce de fil et son numéro, afin d'en faire connaître la force comme le poids; il en sera de même de la dimension de la maille.

FIN DU GRILLAGE.

VIDANGE.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

VIDANGE.

La vidange des fosses et des puisards se fait toujours nuitamment, afin de préserver les habitations, ainsi que les rues, des embarras et des exhalaisons fétides que cette opération produirait pendant le jour. Ce motif a fait interdire les pompes antiméphitiques, parce que leur usage avait lieu pendant le jour, et préliminairement à la vidange.

Dans la journée qui précède la vidange d'une fosse, on lève la pierre qui en bouche l'entrée, pour laisser échapper la vapeur plus ou moins dangereuse qui se trouve sur la surface des matières. A l'instant de l'ouverture, il faut promptement s'éloigner pour éviter l'atteinte de ce poison trop souvent mortel, et avoir soin d'écarter la lumière qui, en enflammant la vapeur, pourrait produire une explosion dangereuse. La vidange commence ensuite à onze heures du soir, et doit finir assez tôt pour que la dernière voiture de transport soit hors des barrières à cinq heures du matin.

Les dangers que les vidangeurs courent pendant le travail sont provoqués par la fermentation qu'occasionnent diverses substances grasses, imprudemment jetées dans les fosses, telles que les eaux de cuisine, celles de blanchîment, les matières

végétales, le foin, etc. Le poison qu'elles produisent est de deux sortes, la mitte et le plomb. La mitte se fait quelquefois sentir seule, et attaque tellement le cerveau et les yeux, qu'elle peut rendre aveugle pendant plusieurs jours; le plomb, toujours accompagné de la mitte, affecte tous les organes à la fois; il occasionne des contractions de gosier, fait pousser des cris involontaires et produit le délire, l'asphyxie et enfin la mort. Des bains réitérés d'eau fraîche et des compresses sont le remède du premier; le vinaigre distillé est celui du second.

Lorsque les fosses sont empoisonnées, il y existe trois sortes de couches de matière : 1° la croûte; 2° la vanne, qui est la matière la plus liquide; 3° la heurte. C'est dans la vanne, et plus encore dans la heurte, que se trouve renfermé le plus subtil poison. A mesure que la vidange s'effectue, on jette, pour atténuer l'effet de la vapeur, de la chaux vive pulvérisée, ou on allume un réchaud de charbon de bois, que l'on place dans la fosse ou sur l'ouverture du siége le plus près de la voûte; le charbon, en corrompant tout le méphitisme étranger, perd aussi le sien propre. Ce moyen est plus sûr, plus expéditif, et moins coûteux que celui de la chaux.

Les vidanges se comptent à la mesure cubique; le mesurage s'en fait sur la dimension intérieure des fosses, selon ce qu'elles contiennent de matière.

Les ouvriers employés aux vidanges travaillent quatre à cinq heures par nuit; chaque homme est payé à raison de 4 francs à 4 francs 50 centimes. Cinq à six ouvriers suffisent, dans une nuit, pour enlever une toise cube.

Une voiture, construite à cet effet et attelée de trois chevaux, transporte trente-six tinettes; une tinette contient deux pieds un pouce cubes; alors trois voyages transportent une toise cube.

Lorsque la vidange est à une grande distance du lieu du dépôt, un attelage ne fait qu'un voyage dans sa nuit; mais,

dans le cas contraire, et lorsque les ouvriers peuvent suffire, il en fait souvent deux et même trois.

Tous frais prélevés, les dépenses, par chaque toise, peuvent s'élever, pour l'entrepreneur, de 45 à 54 francs au plus.

	fr.	c.
Depuis la dernière ordonnance de police qui défendit de commencer ces travaux avant onze heures du soir, et de les continuer après cinq heures du matin, il est d'*usage* de payer la toise cube de vidange, lorsque le service n'est pas trop difficile, la somme de.	66	00
Ce qui porte le mètre cube à.	8	92
Lorsque la vidange se fait par des caves profondes ou éloignées, par des doubles caves, ou qu'il se rencontre d'autres causes qui exigent plus de temps, il est d'*usage* de payer la toise la somme de.	75	00
Ce qui porte le mètre cube à.	10	14
Lorsque ce ne sont que des vidanges partielles, et que le nombre de tinettes ne s'élève pas au-delà de vingt-cinq, ces vidanges se comptent à la tinette, et chacune se paie la somme de.	1	00

Le travail fini, les matières sont transportées hors la ville et jetées dans des dépôts, où, en se dégageant de toutes leurs parties liquides, elles deviennent propres à l'engrais des terres. A cet effet, elles sont embarquées sur des bateaux qui les conduisent dans les environs de Rouen.

FIN DE LA VIDANGE.

TERRASSE.

TERRASSE.

INTRODUCTION.

Les ouvrages de terrasse relatifs au bâtiment ne sont ordinairement pas d'une grande importance.

Il n'existe presque pas de variation dans les terres qui forment le sol de Paris, puisqu'on n'en trouve ordinairement que de deux sortes principales : la terre douce, espèce de terre franche, et le banc de sable, propre à faire du mortier. On y voit encore, quoique accidentellement, quelques terres rapportées mêlées de gravois, ou bien des couches de terre fond de marais; le roc ne se trouve qu'à une grande profondeur, et n'est fouillé que pour l'excavation de certains puits.

Les travaux de terrasse qui ont lieu pour les jardins modernes sont généralement plus étendus que ceux qui regardent la bâtisse, en ce que le déblai des terres est plus considérable pour les jardins, et que, hors de la ville, la nature du sol varie d'un point à un autre.

Si, dans ces différens cas, la partie de la terrasse n'est point encore d'une grande importance, elle le devient beaucoup, au contraire, pour les travaux relatifs aux canaux, aux routes, aux ports, etc., sous le rapport des fouilles, du transport des terres, et sous celui de la variété infinie des sols.

Nous allons successivement traiter ces parties, celles qui paraissent peu susceptibles d'intérêt comme celles qui en offrent beaucoup, en présentant des élémens ou des détails propres aux différentes localités.

Les élémens que comprend la totalité des travaux de terrasse sont :

1° La fouille des terres;

2° Leur jetée sur berge ou sur banquette, dans des tombereaux ou des brouettes, ou enfin leur montage par un treuil et des baquets;

3° Le repiochage sur berge des terres affaissées;

4° Le chargement;

5° Le transport par des hommes ou par des chevaux;

6° Le remblai des terres;

7° Le tassement ou battage;

8° Le régalement;

9° Enfin le dressement des talus et le nivellement des terrasses.

Le temps de l'exécution de chacune de ces parties dépend des difficultés plus ou moins fortes que l'on peut y rencontrer; pour la fouille, par exemple, c'est la dureté, la ténacité du terrain, les différentes substances dont il peut être mélangé, comme racines, pierres, eau, etc.; la facilité plus ou moins grande à pratiquer les tranchées et à faire les abattages, qui en déterminent la durée.

Pour la jetée des terres, c'est leur état de siccité, leur pesanteur, la profondeur des excavations et la difficulté de les enlever; il en est à peu près de même des repiochages sur berge, des chargemens, des remblais, des tassemens, des régalemens et des dressemens de talus.

Pour les transports, c'est le genre d'équipage, le poids des matières, la manière de les charrier, la longueur des distances, l'état et la nature des chemins, ainsi qu'une foule d'autres circonstances propres à retarder ou à accélérer le travail, circonstances que nos détails ont prévues en grand nombre.

Indication de toutes les espèces de terres qui peuvent se rencontrer dans les ouvrages de terrasse, du temps nécessaire à faire la fouille d'une toise cube sans abattage, à la jeter sur berge, et à la charger dans des tombereaux.

DIVISION.	SUBDIVISION.	HEURES de travail. h.	m.
Terre sablonneuse.	Sable coulant.	13	00
	ordinaire.	14	30
	mêlée de pierraille.	16	00
	pétrifiée.	18	00
Terre ordinaire.	légère.	15	30
	ordinaire.	16	00
	mêlée de pierraille.	18	30
Terre franche.	argileuse.	17	00
	mêlée de pierraille.	18	00
Terre rapportée.	ordinaire.	15	00
	mêlée de platras ou pierraille.	16	00
Terre glaise.	ordinaire.	21	00
	mêlée de pierraille.	23	00
	tenace.	23	00
	foireuse.	30	00
Terre forte.	argileuse.	20	30
	ordinaire.	21	30
	graveleuse.	22	30
	mêlée de pierraille.	24	30
	dure et mêlée de pierraille.	30	00
Marne.	de toutes espèces.	29	00
Chemin battu.	ordinaire.	29	00
	ferré avec des cailloux.	31	30

DIVISION.	SUBDIVISION.	HEURES de travail. h.	m.
Terre crayonneuse. . .	ordinaire.	27	00
	mêlée de cailloux.	32	00
Fange.	vase ou tourbe.	30	30
	mêlée de cailloux.	33	00
Tuf.	ordinaire.	30	00
	mêlé de pierraille.	35	00
	dur comme pétrifié. . . .	41	00
Roc.	ordinaire.	58	00
	de grès.	58	00
	silex.	85	00
	silex très-dur.	140	00
Matière molle comme celle que l'on trouve sur les chaussées et dans les bassins.		50	00
A draguer dans l'encaissement des batardeaux.	sable ou vase.	50	30
	terre ordinaire.	63	00
A draguer dans les pièces des batardeaux pour les fondations, lorsqu'il y a de l'eau.	glaise.	36	30
	crayon.	41	30
	terre forte.	39	00
	tuf.	53	00

DU PRIX DES JOURNÉES.

	fr.	c.
La journée des forts terrassiers se paie.	2	25
Celle d'un fort cheval, compris les frais de charretier et l'entretien des harnais, se paie.	8	00
Celle de deux forts chevaux, compris le charretier et les équipages, se paie.	13	50

La journée d'été, pour les hommes et les chevaux, commence à 6 heures du matin et finit à 6 heures du soir; il en faut soustraire deux pour les repas; reste alors 10 heures de travail, ce qui donne pour chacune d'elles :

	fr.	c.
Pour les hommes, la somme de.	0	23
Pour un cheval, la somme de.	0	80
Pour deux chevaux, la somme de.	1	35

Quoique les journées d'hiver se réduisent à sept heures de travail, nous avons toujours basé nos détails sur celles d'été, en ce que l'on pourra facilement faire la réduction proportionnelle sur le prix de ces journées.

DES FAUX FRAIS.

Les faux frais comprennent, 1° la location d'un magasin propre à serrer tous les équipages; 2° les frais de piqueurs pour les grands ateliers; 3° la fourniture et l'entretien des brouettes, des camions, des planches, des échafauds, des treuils, des baquets et de quelques outils en fer, ainsi que les frais de patente. Ces faux frais s'élèvent, en général, au 20e de la main-d'œuvre.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

DES PRIX

DE TOUS LES OUVRAGES

DE BATIMENT.

TERRASSE.

DÉTAIL POUR LA FOUILLE SEULE D'UNE TOISE CUBE DE TERRE, SANS ABATTAGE.

Terres de marais, de prairie ou tourbe, le déblai fait au louchet.

	fr.	c.
Temps, 4 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	04
Faux frais, pour ce qui a été dit précédemment, un 20e de la main-d'œuvre.	0	05
1er TOTAL.	1	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise cube.	1	27
Valeur d'un mètre cube.	0	17

Terres communes de diverses espèces, faciles à manier, le déblai fait à la bêche.

	fr.	c.
Temps, 5 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	27
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	1	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise cube.	1	55
Valeur d'un mètre cube.	0	21

Les mêmes terres fouillées à la pioche.

	fr.	c.
Temps, 5 heures, à 23 centimes l'heure.	1	15
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise cube.	1	41
Valeur d'un mètre cube.	0	19

Terre sablonneuse et douce, fouillée à la pioche.

	fr.	c.
Temps, 5 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	27
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	1	33
Bénéfice, un 6e du tout.	0	22
Valeur de la toise cube.	1	55
Valeur d'un mètre cube.	0	21

Terre ordinaire et terre rapportée.

	fr.	c.
Temps, 6 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	50
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	08
1er TOTAL.	1	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise cube.	1	84
Valeur d'un mètre cube.	0	25

Terre franche mêlée de pierraille.

	fr.	c.
Temps, 8 heures, à 23 centimes l'heure.	1	84
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	09
1er TOTAL.	1	93
Bénéfice, un 6e du tout.	0	32
Valeur de la toise cube.	2	25
Valeur d'un mètre cube.	0	30

Terre glaise ordinaire.

	fr.	c.
Temps, 10 heures, à 23 centimes l'heure.	2	30
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	12
1er TOTAL.	2	42
Bénéfice, un 6e du tout.	0	40
Valeur de la toise cube.	2	82
Valeur d'un mètre cube.	0	38

Terre forte mêlée de pierraille.

	fr.	c.
Temps, 11 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	2	65
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre	0	13
1er TOTAL.	2	78
Bénéfice, un 6e du tout.	0	46
Valeur de la toise cube.	3	24
Valeur d'un mètre cube.	0	44

Terre crayonneuse ordinaire.

	fr.	c.
Temps, 13 heures, à 23 centimes l'heure. . . .	2	99
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	15
1er TOTAL.	3	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	52
Valeur de la toise cube.	3	66
Valeur d'un mètre cube.	0	49

Tuf ordinaire.

	fr.	c.
Temps, 15 heures, à 23 centimes l'heure.	3	45
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	17
1er TOTAL.	3	62
Bénéfice, un 6e du tout.	0	60
Valeur de la toise cube.	4	22
Valeur d'un mètre cube.	0	57

Tuf très-dur, comme pétrifié.

	fr.	c.
Temps, 25 heures, à 23 centimes l'heure.	5	75
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	29
1er TOTAL.	6	04
Bénéfice, un 6e du tout.	1	01
Valeur de la toise cube.	7	05
Valeur d'un mètre cube.	0	95

Roc ordinaire.

	fr.	c.
Temps, 38 heures, à 23 centimes l'heure.	8	74
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre.	0	44
1ᵉʳ TOTAL.	9	18
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	1	53
Valeur de la toise cube.	10	71
Valeur d'un mètre cube.	1	45

TERRE JETÉE DE LA FOUILLE SUR BERGE, OU BIEN DANS DES CAMIONS OU DANS DES BROUETTES.

Terre douce ordinaire.

	fr.	c.
Temps, 4 heures, à 23 centimes l'heure.	0	92
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre.	0	05
1ᵉʳ TOTAL.	0	97
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	16
Valeur de la toise cube.	1	13
Valeur d'un mètre cube.	0	15

Terres glaise, crayonneuse, etc., jetées de même.

	fr.	c.
Temps, 6 heures, à 23 centimes l'heure.	1	38
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	07
1er TOTAL.	1	45
Bénéfice, un 6e du tout.	0	24
Valeur de la toise cube.	1	69
Valeur d'un mètre cube.	0	23

TERRE JETÉE DE LA FOUILLE SUR DES BANQUETTES ÉLEVÉES DE SIX PIEDS LES UNES DES AUTRES, OU BIEN JETÉES DANS DES TOMBEREAUX.

Terres douce, sablonneuse, franche ou forte.

	fr.	c.
Temps, 5 heures, à 23 centimes l'heure.	1	15
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	06
1er TOTAL.	1	21
Bénéfice, un 6e du tout.	0	20
Valeur de la toise cube.	1	41
Valeur d'un mètre cube.	0	19

Terres glaise, crayonneuse ou tuf, jetées de même.

	fr.	c.
Temps, 7 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	73
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	09
1er TOTAL.	1	82
Bénéfice, un 6e du tout.	0	30
Valeur de la toise cube.	2	12
Valeur d'un mètre cube.	0	29

TERRES FORTE, GLAISE, CRAYONNEUSE OU TUF, MONTÉES AU TREUIL PAR DEUX HOMMES ET CHARGÉES PAR UN.

Terre montée de 20 pieds de bas.

	fr.	c.
Temps des 3 hommes, 27 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	6	33
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	32
1er TOTAL.	6	65
Bénéfice, un 6e du tout.	1	11
Valeur de la toise cube.	7	76
Valeur d'un mètre cube.	1	05

Terre montée de 40 pieds de bas.

	fr.	c.
Temps, 36 heures, à 23 centimes l'heure.	8	28
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	41
1er TOTAL.	8	69
Bénéfice, un 6e du tout.	1	45
Valeur de la toise cube.	10	14
Valeur d'un mètre cube.	1	37

Terre montée de 60 pieds de bas.

	fr.	c.
Temps, 48 heures, à 23 centimes l'heure.	11	04
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	55
1er TOTAL.	11	59
Bénéfice, un 6e du tout.	1	93
Valeur de la toise cube.	13	52
Valeur d'un mètre cube.	1	83

Terre montée de 90 pieds de bas.

	fr.	c.
Temps, 76 heures, à 23 centimes l'heure. . . .	17	48
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre.	0	87
1ᵉʳ TOTAL.	18	35
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	3	06
Valeur de la toise cube.	21	41
Valeur d'un mètre cube.	2	89

TERRE AFFAISSÉE SUR BERGE, REPIOCHÉE AVANT D'ÊTRE CHARGÉE.

Terres douce, sablonneuse, franche ou forte.

	fr.	c.
Temps, 4 heures, à 23 centimes l'heure.	0	92
Faux frais, un 20ᵉ de la main-d'œuvre	0	05
1ᵉʳ TOTAL.	0	97
Bénéfice, un 6ᵉ du tout.	0	16
Valeur de la toise cube.	1	13
Valeur d'un mètre cube.	0	15

Terres glaise, crayonneuse, tuf, etc.

	fr.	c.
Temps, 6 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	50
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	08
1er TOTAL.	1	58
Bénéfice, un 6e du tout.	0	26
Valeur de la toise cube.	1	84
Valeur d'un mètre cube.	0	25

DU TRANSPORT DES TERRES AUX TOMBEREAUX; CHAQUE TOMBEREAU CONTENANT ENVIRON VINGT-SEPT PIEDS CUBES DE DÉBLAI, ROULANT SUR CHEMIN DE NIVEAU, ET MENÉ PAR DEUX CHEVAUX.

Terres douce, sablonneuse, franche ou forte, menées à 100 *toises de distance.*

	fr.	c.
Temps, 4 heures, à 1 franc 35 centimes l'heure pour deux chevaux.	5	40
Bénéfice, un 6e.	0	90
Valeur de la toise cube.	6	30
Valeur d'un mètre cube.	0	85

Terre glaise et autres terres pesantes transportées à la même distance.

	fr.	c.
Temps, 4 heures trois quarts, à 1 franc 35 centimes l'heure des deux chevaux.	6	41
Bénéfice, un 6e.	1	07
Valeur de la toise cube.	7	48
Valeur d'un mètre cube.	1	01

Les premières espèces de terre menées à 250 toises de distance.

	fr.	c.
Temps, 6 heures, à 1 franc 35 centimes l'heure de deux chevaux.	8	10
Bénéfice, un 6e.	1	35
Valeur de la toise cube.	9	45
Valeur d'un mètre cube.	1	28

Les secondes espèces de terre menées aussi à 250 *toises.*

	fr.	c.
Temps, 7 heures un quart, à 1 franc 35 centimes l'heure.	9	79
Bénéfice, un 6e.	1	63
Valeur de la toise cube.	11	42
Valeur d'un mètre cube.	1	54

Les premières espèces de terre menées à 500 *toises de distance.*

	fr.	c.
Temps, 11 heures, à 1 franc 35 centimes l'heure.	14	85
Bénéfice, un 6e.	2	48
Valeur de la toise cube.	17	33
Valeur d'un mètre cube.	2	34

Les secondes espèces de terre menées aussi à 500 *toises.*

	fr.	c.
Temps, 13 heures, à 1 franc 35 centimes l'heure.	17	55
Bénéfice, un 6e.	2	93
Valeur de la toise cube.	20	48
Valeur d'un mètre cube.	2	77

Les premières espèces de terre menées à 1000 *toises de distance.*

	fr.	c.
Temps, 18 heures, à 1 franc 35 centimes l'heure.	24	30
Bénéfice, un 6e.	4	05
Valeur de la toise cube.	28	35
Valeur d'un mètre cube.	3	83

Les secondes espèces de terre menées aussi à 1000 *toises.*

	fr.	c.
Temps, 20 heures et demie, à 1 franc 35 centimes l'heure.	27	68
Bénéfice, un 6e.	4	61
Valeur de la toise cube.	32	29
Valeur d'un mètre cube.	4	36

Lorsque les chemins seront de pente continue de 2 à 6 pouces par toise linéaire, on ajoutera ou on diminuera sur le temps porté dans les précédens tableaux : pour les tombereaux montant à charge, un 5e de plus, et pour ceux descendant, un 8e de moins.

TRANSPORT DE TERRES AU CAMION; CHAQUE CAMION CONTENANT ENVIRON SIX PIEDS CUBES DE DÉBLAI, CONDUIT PAR TROIS HOMMES, UN DERRIÈRE, DEUX DEVANT, ET ROULANT SUR CHEMIN DE NIVEAU.

Terres douce, sablonneuse, franche ou forte, menées à 50 toises de distance.

	fr.	c.
Temps pour les trois hommes, 16 heures, à 23 centimes l'heure.	3	68
Faux frais d'équipage, etc., un 20e de la main-d'œuvre.	0	18
1er TOTAL.	3	86
Bénéfice, un 6e du tout.	0	64
Valeur de la toise cube.	4	50
Valeur d'un mètre cube.	0	61

Terres pesantes, tuf, glaise, menées à la même distance.

	fr.	c.
Temps des trois hommes, 19 heures à 23 centimes l'heure.	4	37
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	22
1er TOTAL.	4	59
Bénéfice, un 6e du tout.	0	77
Valeur de la toise cube.	5	36
Valeur d'un mètre cube.	0	72

Les premières espèces de terre menées à 100 *toises de distance.*

	fr.	c.
Temps pour trois hommes, 24 heures, à 23 centimes l'heure.	5	52
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	28
1er TOTAL.	5	80
Bénéfice, un 6e du tout.	0	97
Valeur de la toise cube.	6	77
Valeur d'un mètre cube.	0	91

Les secondes espèces de terre menées à la même distance.

	fr.	c.
Temps, 28 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	6	56
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	33
1er TOTAL.	6	89
Bénéfice, un 6e du tout.	1	15
Valeur de la toise cube.	8	04
Valeur d'un mètre cube.	1	09

Les premières espèces de terre menées à 150 toises de distance.

	fr.	c.
Temps, 29 heures, à 23 centimes l'heure.	6	67
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	33
1er TOTAL.	7	00
Bénéfice, un 6e du tout.	1	17
Valeur de la toise cube.	8	17
Valeur d'un mètre cube.	1	10

Les secondes espèces de terre menées à la même distance.

	fr.	c.
Temps, 3/4 heures, à 23 centimes l'heure.	7	82
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre	0	39
1er TOTAL.	8	21
Bénéfice, un 6e du tout.	1	37
Valeur de la toise cube.	9	58
Valeur d'un mètre cube.	1	29

Pour les camions montant à charge, la pente étant continue et de 3 pouces par toise linéaire, on ajoutera, au temps porté ci-dessus, moitié en sus; pour les pentes de 7 pouces par toise, le double; pour les pentes qui descendent de 3 pouces par toise, il sera diminué un 6e du temps, et pour celles de 7 pouces, les trois 8es.

TRANSPORT DES TERRES A LA BROUETTE; CHAQUE BROUETTE CONTENANT ENVIRON UN PIED CUBE DE DÉBLAI, ET ROULANT SUR CHEMIN DE NIVEAU.

Terres douce, sablonneuse, franche ou forte, menées à un relais ou 15 toises de distance.

	fr.	c.
Temps, 4 heures et demie, à 23 centimes l'heure.	1	04
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre	0	05
1er TOTAL.	1	09
Bénéfice, un 6e du tout.	0	18
Valeur de la toise cube.	1	27
Valeur d'un mètre cube.	0	17

Terres glaise, crayonneuse ou tuf, menées à la même distance.

	fr.	c.
Temps, 5 heures un quart, à 23 centimes l'heure.	1	21
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre	0	06
1er TOTAL.	1	27
Bénéfice, un 6e du tout.	0	21
Valeur de la toise cube.	1	48
Valeur d'un mètre cube	0	20

Lorsque les chemins seront de pente continue, il en sera de même qu'il a été dit à l'article précédent concernant les transports au camion.

DU RÉGALEMENT OU DU REMBLAI.

Terres douce, sablonneuse ou forte.

	fr.	c.
Temps, 2 heures un quart, à 23 centimes l'heure.	0	52
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	55
Bénéfice, un 6e du tout.	0	09
Valeur de la toise cube.	0	64
Valeur d'un mètre cube.	0	09

Terres glaise, crayonneuse, tuf, etc.

	fr.	c.
Temps, 3 heures un quart, à 23 centimes l'heure.	0	75
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	04
1er TOTAL.	0	79
Bénéfice, un 6e du tout.	0	13
Valeur de la toise cube.	0	92
Valeur d'un mètre cube.	0	12.

TASSEMENT DES TERRES FAIT AVEC LES PIEDS OU AVEC LA DAME.

Terre douce ou franche.

	fr.	c.
Temps, 3 heures, à 23 centimes l'heure.	0	69
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	03
1er TOTAL.	0	72
Bénéfice, un 6e du tout.	0	12
Valeur de la toise cube.	0	84
Valeur d'un mètre cube.	0	11

Terres glaise, crayonneuse, tuf, etc.

	fr.	c.
Temps, 4 heures trois quarts, à 23 centimes l'heure.	1	09
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	05
1er TOTAL.	1	14
Bénéfice, un 6e du tout.	0	19
Valeur de la toise cube.	1	33
Valeur d'un mètre cube.	0	18

DRESSEMENT DES TALUS OU NIVELLEMENT DES TERRASSES.

Dressement ou nivellement non soigné.

	fr.	c.
Temps, 40 minutes, à 23 centimes l'heure. . . .	0	15
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	01
1er TOTAL.	0	16
Bénéfice, un 6e du tout.	0	03
Valeur de la toise superficielle.	0	19
Valeur d'un mètre superficiel.	0	05

Nivellement de terrasse, bien soigné.

	fr.	c.
Temps, 1 heure, à 23 centimes l'heure.	0	23
Faux frais, un 20e de la main-d'œuvre.	0	01
1er TOTAL.	0	24
Bénéfice, un 6e du tout.	0	04
Valeur de la toise superficielle.	0	28
Valeur d'un mètre superficiel.	0	07

TABLE GÉNÉRALE

ET

RÉSULTAT DES PRIX

DE CHAQUE TABLEAU DÉTAILLÉ DES OUVRAGES DE TERRASSE.

	Fouille simple.	VALEUR d'une toise cub.		VALEUR d'un mètre cub.	
Pages		fr.	c.	fr.	c.
493	Terres de marais, de prairie ou tourbe, fouillées au louchet.	1	27	0	17
494	Commune, facile à manier, fouillée à la bêche.	1	55	0	21
494	La même, fouillée à la pioche.	1	41	0	19
495	Sablonneuse, fouillée à la pioche.	1	55	0	21
495	Ordinaire ou terre rapportée.	1	84	0	25
496	Ordinaire, mêlée de pierraille.	2	25	0	30
496	Glaise ordinaire.	2	82	0	38
497	Forte, mêlée de pierres.	3	24	0	44
497	Crayon ordinaire.	3	66	0	49
498	Tuf ordinaire.	4	22	0	57
498	Tuf très-dur, pétrifié.	7	05	0	95
499	Roc ordinaire.	10	71	1	45
	Terres douce, sablonneuse ordinaire, franche ou forte.				
499	Jetées sur berge, dans des camions ou dans des brouettes.	1	13	0	15

Pages		VALEUR d'une toise cub. fr. c.	d'un mètre cub. fr. c.
500	Jetées sur des banquettes distantes de 6 pieds ou dans des tombereaux.	1 41	0 19
503	Repiochées sur berge avant d'être chargées.	1 13	0 15
504	Transportées à 100 toises de distance par des tombereaux attelés de deux chevaux.	6 30	0 85
505	A 250 toises de distance.	9 45	1 28
506	A 500 toises de distance.	17 33	2 34
507	A 1000 toises de distance.	28 35	3 83
508	Transportées à 50 toises de distance par des camions menés par trois hommes. .	4 50	0 61
509	A 100 toises de distance.	6 77	0 91
510	A 150 toises de distance.	8 17	1 10
511	Transportées à la brouette à 15 toises de distance; pour chaque relais.	1 27	0 17
512	Régalées ou remblayées.	0 64	0 09
513	Tassées avec les pieds ou avec la dame. . .	0 84	0 11
513	Remblayées et tassées.	1 48	0 20

Terres glaise, crayonneuse, tuf ou roc.

500	Jetées sur berge, dans des camions ou dans des brouettes.	1 69	0 23
501	Jetées sur des banquettes distantes de 6 pieds ou dans des tombereaux. . . .	2 12	0 29
501	Montées au treuil de 20 pieds de bas. . .	7 76	1 05
502	De 40 pieds de bas.	10 14	1 37
502	De 60 pieds de bas.	13 52	1 83
503	De 90 pieds de bas.	21 41	2 89
504	Repiochées sur berge avant d'être chargées.	1 84	0 25
505	Transportées à 100 toises de distance par des tombereaux attelés de deux chevaux.	7 48	1 01

Pages		VALEUR d'une toise cub.	VALEUR d'un mètre cub.
		fr. c.	fr. c.
506	A 250 toises de distance.	11 42	1 54
506	A 500 toises de distance.	20 48	2 77
507	A 1000 toises de distance.	32 29	4 36
508	Transportées par des camions menés par trois hommes, à 50 toises de distance.	5 36	0 72
509	A 100 toises de distance.	8 04	1 09
510	A 150 toises de distance.	9 58	1 29
511	Transportées à la brouette, à 15 toises de distance; pour chaque relais.	1 48	0 20
512	Régalées ou remblayées.	0 92	0 12
513	Tassées avec les pieds ou la dame. . . .	1 33	0 18
513	Remblayées et pilonnées, ensemble. . .	2 25	0 30

			VALEUR d'une toise super.	VALEUR d'un mètre sup.
			fr. c.	fr. c.
514	Dressage des talus ou nivellement des terrains.	Ceux peu soignés. . .	0 19	0 05
514		Ceux bien soignés. .	0 28	0 07

Cette table ne présentant que le résultat des élémens de terrasse isolément détaillés, il conviendra de réunir les diverses manutentions des travaux pour en connaître la valeur totale; les divers exemples que nous offrons ci-après, ont pour but les moyens de réunir ces élémens.

Terre franche ordinaire, mêlée de pierraille, fouillée, jetée sur berge et régalée.

	fr.	c.
Fouille, page 496.	2	25
Jetée sur berge, page 499.	1	13
Régalage, page 512.	0	64
Valeur de la toise cube.	4	02
Valeur d'un mètre cube.	0	54

Terre idem, *fouillée, jetée sur berge, remblayée et tassée.*

	fr.	c.
Fouille et jetée sur berge, *idem*.	3	38
Remblai, page 512.	0	64
Tassement, page 513.	0	84
Valeur de la toise cube.	4	86
Valeur d'un mètre cube.	0	66

Terre idem, *fouillée, jetée sur une banquette, chargée dans des brouettes et menée à un relais.*

	fr.	c.
Fouille, page 496.	2	25
Jetée sur une banquette, page 500.	1	41
	3	66

	fr.	c.
Ci-contre.	3	66
Jetée de la banquette sur la berge, *idem*.	1	41
Chargement dans les brouettes, page 499.	1	13
Roulée à un relais, page 511.	1	27
Valeur de la toise cube.	7	47
Valeur d'un mètre cube.	1	01

Fouille chargée dans des camions, la terre menée à 100 *toises de distance.*

	fr.	c.
Fouille, page 496.	2	25
Chargement dans les camions, page 499.	1	13
Menée à 100 toises de distance, page 509.	6	77
Valeur de la toise cube.	10	15
Valeur d'un mètre cube.	1	37

Fouille jetée sur berge, repiochée, chargée dans des tombereaux, et menée à 500 *toises de distance.*

Fouille, page 496.	2	25
Jetée sur berge, page 499.	1	13
Repiochée sur berge, page 503.	1	13
	4	51

	fr.	c.
Report.	4	51
Chargée dans des tombereaux, page 500.	1	41
Roulée à 500 toises, page 506.	17	33
Valeur de la toise cube.	23	25
Valeur d'un mètre cube.	3	14

FIN DE LA TABLE.

MODE

DE MESURAGE DES OUVRAGES

DE TERRASSE.

Les ouvrages de terrasse seront comptés en cubes, et les dimensions seront toujours prises sur la masse du déblai des terres, et non sur celle du remblai qu'elles auront pu produire (1).

Les hauteurs seront prises suivant les divers témoins qui auront été conservés, et réduites géométriquement afin d'obtenir exactement le cube du déblai.

On exprimera avec soin la qualité du terrain fouillé; si cette fouille a été faite ou non par abattage; si les terres ont été jetées au moyen de banquettes qu'on sait être réglées à 6 pieds (ou 2 mètres de hauteur), ou bien si les terres ont été montées au treuil et à quelle hauteur moyenne; si les terres ont été repiochées sur berge avant d'être chargées; comment le transport s'en est fait, soit avec des chevaux, soit avec des camions ou des brouettes; la distance moyenne du transport, afin de connaître le nombre de relais employés, qu'on sait être chacun de 15 toises (ou 30 mètres); et si le terrain parcouru est de niveau, ou s'il est en pente montante ou des-

(1) Dans leurs remuages, les terres foisonnent:
En terre ordinaire, du sixième au cinquième.
En roc de pierre ou grès, du quart au tiers.

cendante à charge, et les hauteurs des pentes par toise ou mètre de longueur; si, au déchargement, les terres ont été régalées, et enfin si elles ont été tassées ou pilonnées.

Lorsqu'on aura dressé des talus ou fait le nivellement des terrasses, ce travail sera compté séparément et en superficie. On indiquera, dans ce cas, la nature des terres, et les soins qu'on aura apportés à ces différens travaux.

FIN DE LA TERRASSE ET DU QUATRIÈME VOLUME.